ANNUAIRE
DU
CANADA
1948-49

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

MINISTÈRE DU COMMERCE, CANADA

ANNUAIRE DU CANADA 1948-1949

RÉPERTOIRE STATISTIQUE OFFICIEL DES RESSOURCES, DE L'HISTOIRE, DES INSTITUTIONS ET DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU DOMINION

Publié par ordre du
Très hon. C. D. HOWE, M.P.,
MINISTRE DU COMMERCE

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DU ROI ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
1950

EXEMPLAIRE OFFICIEL—N'EST PAS À VENDRE. *(L'*Annuaire du Canada *est en vente chez l'Imprimeur du Roi au prix de $2 l'exemplaire.)*

B. F. S. 4-1100P

PRÉFACE

En raison de circonstances qui remontent au temps de la guerre, la présente édition de l'*Annuaire du Canada* embrasse une période de 16 à 17 mois plutôt que la période normale de 12 mois. Il était difficile, à cette époque, pour les services d'État qui n'étaient pas des services de guerre de s'en tenir à leur programme de publication, à cause de la demande imposée à l'Imprimerie nationale par les services de guerre qui, naturellement, jouissaient de la priorité. Ainsi, au cours des six années de guerre, la publication de l'*Annuaire du Canada* a toujours été de plus en plus retardée. L'ouvrage doit paraître normalement vers le milieu de l'année, mais la situation s'est aggravée au point où l'édition de 1946 n'a pu être mise en distribution qu'au mois de mai 1947 et celle de 1947, qu'au mois de juin 1948.

Afin de ramener la présente édition à la date normale de publication, il a été décidé d'en faire une édition de 1948-1949 devant être publiée et distribuée au cours de l'été 1949. Il y a tout lieu de croire que les éditions futures pourront paraître, comme autrefois, vers le milieu de l'année.

L'édition de l'*Annuaire* de 1947 portait sur une période où les difficultés de la transition de la guerre à la paix étaient encore au premier plan. Durant la guerre et dans la suite, tout l'espace disponible était consacré à une étude détaillée de l'effort de guerre et aux programmes de reconstruction; les *Annuaires* n'offraient à peu près rien sur les services scientifiques ordinaires et autres services civils dans les chapitres de la Physiographie, de la Population, des Statistiques vitales, de l'Éducation, de la Constitution et du Gouvernement, etc. La période observée dans le présent ouvrage a été marquée par une tendance nettement définie vers une économie plus normale de temps de paix, et tout l'espace dont on a pu disposer a été consacré à des articles spéciaux afin de reprendre le temps perdu en ce qui concerne ces sujets importants. D'après le programme arrêté pour l'*Annuaire*, ces articles fondamentaux doivent être revisés tous les cinq ans, à moins qu'en raison des sujets traités les changements à y apporter ne le justifient pas. Au chapitre de la Physiographie, pp. 20-29, une nouvelle partie a été ajoutée qui traite du travail de recherche entrepris par l'Observatoire du Dominion dans les domaines de la gravité et du magnétisme terrestre, domaines où, de nos jours, la recherche scientifique joue un rôle important. Le même chapitre, pp. 67-76, contient un article spécial sur l'apport de l'Observatoire d'astrophysique du Dominion, à Victoria (C.-B.), à la science et, pp. 43-67, une revue augmentée du climat du Canada. Le climat n'a pas été étudié dans l'*Annuaire du Canada* depuis l'édition de 1929. Dans l'intervalle, la science météorologique a pris un essor remarquable avec les progrès de l'aviation et la demande croissante de données plus précises sur les mouvements aériens, les plafonds de vol et la visibilité. Comme supplément à cette étude du climat, il est projeté de publier, dans les deux prochaines éditions de l'*Annuaire*, une série de tables climatiques fondées sur des données recueillies depuis des années, concernant les stations de l'Est et de l'Ouest du Canada. Le chapitre sur la Physiographie contient aussi un article sur l'Arctique occidental canadien, lequel, avec celui qui a paru sur l'Arctique oriental dans l'édition de 1945, constitue une étude à jour des vastes étendues du Canada situées au nord des frontières provinciales.

D'autres articles spéciaux contenus dans la présente édition traitent du domaine de l'enseignement régulier au Canada (pp. 324-329); de l'expansion des industries chimiques au cours des dix dernières années (pp. 558-576). L'administration des affaires indiennes est étudiée aux pp. 1222-1230.

La pratique de tirer à part les articles spéciaux importants de l'*Annuaire*, autorisée en 1945, devient de plus en plus populaire surtout auprès des étudiants des universités et des maisons d'enseignement supérieur. Plusieurs milliers d'exemplaires de ces tirages à part ou réimprimés sont vendus chaque année. Malheureusement, le nombre de réimprimés qui peuvent être tirés sans retarder l'impression de l'*Annuaire* même est limité. Un répertoire des réimprimés que l'on peut encore se procurer paraît à la p. xv.

Le programme visant à compléter et à mettre à jour la matière régulière des chapitres est maintenu. Le Bureau reçoit constamment de diverses sources des propositions à cette fin, qui font l'objet d'une étude approfondie. Le chapitre III, —Constitution et Gouvernement,—a été remanié et un nouvel article y a été incorporé sur le pouvoir judiciaire. Les services de santé publique et de bien-être social ont été réunis dans un même chapitre. La présentation d'un tableau général des aménagements d'entreposage et des stocks en entrepôts constitue une innovation apportée au chapitre du Commerce intérieur (voir pp. 837-849). Les calculs spéciaux exigés par l'effort de guerre et qu'il a fallu faire à cette fin ont servi de base à ce travail, mais l'exposé est loin d'être complet et sera augmenté dans les éditions futures. Les Comptes nationaux qui, de par leur nature, sont essentiellement économiques plutôt que financiers, parce qu'ils résument les transactions économiques les plus importantes et coordonnent l'économie canadienne vue dans l'ensemble, ont été retirés du chapitre des Finances publiques où ils paraissaient autrefois. Ils ont été combinés avec le Relevé de la production, les Placements internationaux, les Profits des corporations et autres statistiques connexes.

Il existe une relation très importante entre le commerce extérieur (chapitre XXI) et l'économie canadienne, puisque la prospérité nationale dépend essentiellement de nos exportations. Ainsi que l'indique ce chapitre, de même que l'Introduction, le Canada, en matière de commerce extérieur, passe en ce moment par une crise de transition des plus graves. Certains marchés établis de longue date et affermis par le temps n'ont pu, depuis la guerre, absorber autant de marchandises canadiennes qu'autrefois, de sorte que le commerce d'exportation subit présentement un déplacement prononcé.

Le chapitre XXII,—Prix,—commence par une étude (suite des éditions antérieures) sur l'activité de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre au cours de 1947 et 1948, période d'ajustement et de suppression de la régie des prix (pp. 989-994). Après le mois de novembre 1947, certains événements sont venus entraver le programme de suppression de la réglementation et ont déterminé le rétablissement de la régie des prix de certains articles. La présente édition de l'*Annuaire* de même que celles qui l'ont précédée immédiatement donnent un aperçu complet de l'activité de la Commission.

Grâce à l'établissement de données administratives et à la préparation de plans déterminés pour la reconstruction et autres projets nationaux (voir chapitres XVIII, XXI, XXVII et l'Introduction), les initiatives prises dans l'intérêt général de la nation pourraient maintenant être orientées dans diverses directions si la nécessité surgissait de corriger un revers quelconque de nature transitoire dans le tableau

économique. La caisse de l'assurance-chômage (voir pp. 673-674) atteint des proportions considérables et peut être considérée comme l'une des réserves les plus liquides en cas de recul. De même, les prestations de sécurité et de bien-être social, qui comprennent les allocations familiales (chapitre VII et chapitre XVIII), sont bien établies comme tampon pouvant absorber tout choc de cette nature.

Le présent *Annuaire* contient un plus grand nombre de hors-texte que d'habitude, sous forme de cartes lithographiées et de cartes noir sur blanc. Celles-ci, de l'avis général, ajoutent sensiblement à l'interprétation du texte.

Le présent volume a été préparé par M. A. E. Millward, directeur de la Division de l'*Annuaire du Canada*, avec le concours de M. Herbert H. Coulson, de la même Division. La version française a été préparée sous la direction de M. Émile Boucher, chef du Service de la traduction du Bureau fédéral de la statistique. Les diagrammes, graphiques et dessins ont été tracés par M. J.-W. Delisle, dessinateur senior du Bureau, ou sous sa direction.

Des remerciements sont ici offerts aux nombreux fonctionnaires fédéraux et provinciaux ainsi qu'à toutes les autres personnes qui ont contribué à la documentation du présent ouvrage. Partout où la chose est possible, mention est faite, sour forme de renvois, des personnes et des services qui ont apporté leur collaboration.

En vue de l'amélioration des éditions futures, le Bureau sera heureux que lui soit signalée toute erreur qui aurait pu lui échapper et acceptera de bonne grâce toute recommandation relative aux omissions ou au mode de présentation.

Le statisticien du Dominion,
HERBERT MARSHALL

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE,
OTTAWA, le 1er février 1949.

CARTES ET DIAGRAMMES

PAGE

Carte: Dominion du Canada.....*face à la page* vi
Diagramme: Facteurs économiques importants..... xxxii, xxxvii
Carte: Divisions physiographiques du Canada..... 4
Carte orographique du Canada.....*face à la page* 6
Carte: L'Arctique occidental canadien.....*face à la page* 16
Carte: Régions climatiques du Canada avec isothermes importantes....*face à la page* 44
Carte: Isothermes des températures moyennes de janvier.....*face à la page* 50
Carte: Isothermes des températures moyennes de juillet.....*face à la page* 60
Diagramme: Changements dans la répartition proportionnelle de la population du Canada, 1851–1946..... 144
Diagramme: Pourcentage de la population rurale et urbaine du Canada, années de recensement, 1871–1941..... 151
Diagramme: Principales origines raciales, Canada, années de recensement, 1871–1941..... 163
Diagramme: Principales religions, Canada, années de recensement, 1871–1941..... 166
Diagramme: Lieu de naissance de la population, Canada, années de recensement, 1871–1941..... 167
Carte: Divisions de recensement de l'Ouest canadien, 1941..... 174
Diagramme: Immigrés arrivés au Canada, 1867–1947.....*face à la page* 188
Diagramme: Relevé graphique des statistiques vitales au Canada, 1926–1946.....*face à la page* 234
Diagramme: Tendance des dépenses mensuelles en allocations familiales, 1945–1948.. 266
Diagramme: Coût annuel des pensions de vieillesse, 1928–1948..... 272
Diagramme: Condamnations d'adultes par 100,000 habitants pour délits criminels et non criminels, 1936–1946..... 289
Diagramme: Pourcentages de garçons et de filles inculpés, tous délits, 1937–1946.... 301
Diagramme: Analyse des condamnations de jeunes délinquants pour délits majeurs, 1946..... 305
Diagramme: Condamnations pour délits criminels de personnes âgées de 16 à 20 ans. 308
Diagramme: Gradation de l'enseignement dans les écoles publiques.....*face à la page* 328
Carte: Principaux types de fermes.....*face à la page* 374
Diagramme: Production de laitages au Canada, 1939, 1943 et 1947..... 392
Diagramme: Graphiques sur l'industrie laitière..... 394
Diagramme: Production de blé dans dix principaux pays, moyennes de 1935–1939 et 1947..... 418
Diagramme: Bois-d'œuvre de grosseur marchande, par variété, 1945..... 423
Diagramme: Épuisement du bois marchand, 1930–1946..... 425
Diagramme: Production de papier à journal, 1930–1947..... 443
Diagramme: Production minérale, 1898–1947..... 480
Diagramme: Valeur du pétrole brut, par province, 1898–1947..... 498
Carte: Énergie hydraulique du Canada.....*face à la page* 516
Diagramme: Immobilisations et énergie utilisée par salarié, 1917–1946..... 552
Diagramme: Valeur de la production comparée avec les salaires par salarié, 1917–1947 552
Diagramme: Valeur nette et valeur brute de la production des industries dont la valeur nette dépasse 40 millions, 1946..... 591
Diagramme: Emploi au Canada déclaré par les patrons dans les industries autres que l'agriculture, 1928–1948..... 657
Diagramme: Emploi et paye dans les manufactures, 1939–1948..... 659
Diagramme: Moyenne annuelle du nombre d'heures de travail par semaine et gain horaire moyen dans des industries déterminées, 1945–1947..... 661
Diagramme: Indices des ventes de gros..... 853
Diagramme: Ventes de détail au Canada..... 856

CANADA
(A l'exclusion des régions septentrionales)
Echelle en milles
100 50 0 100 200 300 400
LÉGENDE
Capitale fédérale
Capitales provinciales
Principales lignes de chemin de fer
Lignes aériennes Trans-Canada
Lignes aériennes du Pacifique Canadien
Autres routes et routes de raccordement américaines
OCEAN PACIFIQUE
OCEAN ATLANTIQUE
ALASKA
YUKON
TERRITOIRES DU NORD-OUEST
DISTRICT DE MACKENZIE
DISTRICT DE KEEWATIN
DISTRICT DE FRANKLIN
COLOMBIE BRITANNIQUE
ALBERTA
SASKATCHEWAN
MANITOBA
ONTARIO
QUEBEC
TERRE-NEUVE
LABRADOR
NOUVEAU BRUNSWICK
NOUVELLE ECOSSE
ILE DU PRINCE EDOUARD
BAIE D'HUDSON
ETATS UNIS
DAWSON
WHITEHORSE
VANCOUVER
VICTORIA
EDMONTON
CALGARY
REGINA
WINNIPEG
TORONTO
OTTAWA
MONTREAL
QUEBEC
HALIFAX
ST JOHNS
FREDERICTON
CHARLOTTETOWN
SYDNEY
Churchill à Liverpool 2936
Montréal à Liverpool 2760
Montréal à Liverpool 2968
Montréal à Londres 3241
Halifax à Londres 2719
Halifax à la Jamaique 1834
Saint John à Cape Town 6654
Vancouver à Yokohama 4280
Vancouver à Sydney, Australie 6818
Vancouver à Panama 4045
Vancouver à Liverpool 8647
COMPILÉ ET DESSINÉ AU BUREAU DE L'ARPENTEUR GENERAL, OTTAWA

DISTANCES ENTRE LES PRINCIPAUX POINTS AU CANADA*

NOTA.—Les distances données sont en général les plus courtes par chemin de fer.

A notre époque, où les voyages sont devenus si populaires, il est très utile de connaître les distances, en milles, entre les principaux points. La difficulté surgit toutefois lorsqu'il s'agit de les calculer. Les distances par rail sont le choix logique, bien que les distances par route soient celles qui intéressent de plus en plus un grand nombre d'automobilistes et offrent une alternative utile. Les distances par rail sont ordinairement les plus courtes distances praticables, par terre, entre deux points, et, encore aujourd'hui, le gros du trafic-marchandises et du trafic-voyageurs se fait par chemin de fer. De plus, les distances par la voie des airs (appelées parfois distances "à vol d'oiseau") ne sont utiles, dans la pratique, qu'à ceux qui voyagent par avion. Ce mode de transport tend naturellement à devenir plus populaire, mais il n'a pas encore atteint des proportions assez grandes pour qu'il puisse être substitué à l'autre mode plus ordinaire dans le calcul des distances. Du reste, il est facile d'estimer les distances par air d'après une carte faite à une échelle commode, tandis que pour le lecteur ordinaire il n'est pas aussi facile d'établir les distances par chemin de fer.

Même s'il a été décidé d'adopter les distances par rail comme étant les plus utiles, il importe de choisir entre la route la plus fréquentée et la route la plus courte entre deux points. Dans les tableaux donnés ci-dessous, la distance entre deux points est la distance la plus courte par chemin de fer; les routes ne sont pas nécessairement les plus fréquentées ni celles sur lesquelles circulent les principaux convois. Elles sont calculées, en majeure partie, d'après les indicateurs de chemins de fer. Le tableau principal donne la capitale de chaque province et certains des principaux centres d'expédition choisis surtout, mais non uniquement, d'après la population. Les tableaux secondaires donnent les distances qui revêtent une importance locale. Les distances de Charlottetown comprennent la distance entre Borden et Cape-Tormentine, où les convois sont transportés par ferry-boat; de même, la distance par ferry-boat entre Mulgrave et Point-Tupper est comprise dans la distance entre Halifax et Sydney. Dans le tableau principal, toutes les distances de Victoria comprennent la distance parcourue par bateau entre Victoria et Vancouver. Toutefois, là où la chose est possible, seules les distances par chemin de fer sont employées. Sur certaines distances entre Trois-Rivières et entre Québec et d'autres endroits, il est possible, en prenant les traversiers, de voyager par des routes plus courtes que celles qui sont données dans les tableaux; dans de tels cas, cependant, seules les routes par chemin de fer sont données.

Là où les routes par bateau sont indiquées, les distances sont aussi approximatives que possible.

Les distances par air ne sont pas nécessairement les distances en ligne droite d'un point à l'autre; ce sont les distances parcourues sur les routes suivies ordinairement par les avions par beau temps.

Ville	St-Jean (T.-N.)	Halifax	Moncton	Charlottetown	St-Jean (N.-B.)	Fredericton	Québec	Montréal	Sherbrooke	Trois-Rivières	Ottawa	Kingston	Toronto	Hamilton	London	Windsor	Fort-William	Winnipeg	Brandon	Churchill	Regina	Saskatoon	Calgary	Edmonton	Vancouver	Victoria	Prince-Rupert
St-Jean (T.-N.)	0	933	994	894	1083	1099	1467	1559	1451	1545	1663	1725	1886	1925	2001	2111	2521	2817	2951	3796	3172	3288	3639	3618	4280	4365	4574
Halifax	933	0	189	239	278	292	662	747	646	740	858	920	1081	1120	1196	1306	1716	2012	2146	2991	2367	2483	2834	2813	3475	3560	3769
Moncton	994	189	0	126	89	104	473	558	457	551	669	731	892	931	1007	1117	1527	1823	1957	2802	2178	2294	2645	2624	3286	3371	3580
Charlottetown	894	239	126	0	215	230	600	684	583	677	795	857	1018	1057	1133	1243	1653	1950	2084	2929	2305	2421	2772	2751	3413	3498	3707
St-Jean (N.-B.)	1083	278	89	215	0	67	426	476	375	503	587	649	810	849	925	1035	1445	1776	1910	2755	2131	2247	2598	2577	3239	3324	3533
Fredericton	1099	292	104	230	67	0	403	454	353	481	565	627	788	827	903	1013	1423	1753	1887	2732	2108	2224	2575	2554	3216	3301	3510
Québec	1467	662	473	600	426	403	0	169	127	78	280	342	503	542	618	728	1079	1350	1484	2329	1705	1821	2172	2151	2813	2898	3107
Montréal	1559	747	558	684	476	454	169	0	101	95	111	173	334	373	449	559	969	1353	1486	2331	1707	1823	2174	2153	2815	2900	3109
Sherbrooke	1451	646	457	583	375	353	127	101	0	196	212	274	435	474	550	660	1070	1454	1587	2432	1808	1924	2275	2254	2916	3001	3210
Trois-Rivières	1545	740	551	677	503	481	78	95	196	0	206	268	429	468	544	654	1064	1448	1581	2426	1802	1918	2269	2248	2910	2995	3205
Ottawa	1663	858	669	795	587	565	280	111	212	206	0	112	247	286	362	472	858	1242	1375	2220	1596	1712	2063	2042	2704	2789	2998
Kingston	1725	920	731	857	649	627	342	173	274	268	112	0	161	200	276	386	908	1292	1426	2270	1647	1763	2113	2093	2754	2839	3049
Toronto	1886	1081	892	1018	810	788	503	334	435	429	247	161	0	39	115	225	811	1207	1340	2185	1562	1677	2028	2008	2670	2755	2964
Hamilton	1925	1120	931	1057	849	827	542	373	474	468	286	200	39	0	80	190	850	1246	1379	2224	1601	1716	2067	2047	2709	2794	3003
London	2001	1196	1007	1133	925	903	618	449	550	544	362	276	115	80	0	110	926	1322	1455	2300	1677	1792	2143	2123	2785	2870	3079
Windsor	2111	1306	1117	1243	1035	1013	728	559	660	654	472	386	225	190	110	0	1036	1432	1565	2410	1787	1902	2253	2233	2895	2980	3189
Fort-William	2521	1716	1527	1653	1445	1423	1079	969	1070	1064	858	908	811	850	926	1036	0	419	552	1397	774	889	1240	1220	1882	1967	2176
Winnipeg	2817	2012	1823	1950	1776	1753	1350	1353	1454	1448	1242	1292	1207	1246	1322	1432	419	0	133	978	355	470	821	801	1463	1548	1757
Brandon	2951	2146	1957	2084	1910	1887	1484	1486	1587	1581	1375	1426	1340	1379	1455	1565	552	133	0	937	221	384	688	715	1330	1415	1671
Churchill	3796	2991	2802	2929	2755	2732	2329	2331	2432	2426	2220	2270	2185	2224	2300	2410	1397	978	937	0	845	813	1217	1144	1859	1944	2100
Regina	3172	2367	2178	2305	2131	2108	1705	1707	1808	1802	1596	1647	1562	1601	1677	1787	774	355	221	845	0	163	467	493	1108	1193	1449
Saskatoon	3288	2483	2294	2421	2247	2224	1821	1823	1924	1918	1712	1763	1677	1716	1792	1902	889	470	384	813	163	0	404	330	1046	1131	1287
Calgary	3639	2834	2645	2772	2598	2575	2172	2174	2275	2269	2063	2113	2028	2067	2143	2253	1240	821	688	1217	467	404	0	194	642	727	1150
Edmonton	3618	2813	2624	2751	2577	2554	2151	2153	2254	2248	2042	2093	2008	2047	2123	2233	1220	801	715	1144	493	330	194	0	761	846	956
Vancouver	4280	3475	3286	3413	3239	3216	2813	2815	2916	2910	2704	2754	2670	2709	2785	2895	1882	1463	1330	1859	1108	1046	642	761	0	85	1158
Victoria	4365	3560	3371	3498	3324	3301	2898	2900	3001	2995	2789	2839	2755	2794	2870	2980	1967	1548	1415	1944	1193	1131	727	846	85	0	1243
Prince-Rupert	4574	3769	3580	3707	3533	3510	3107	3109	3210	3205	2998	3049	2964	3003	3079	3189	2176	1757	1671	2100	1449	1287	1150	956	1158	1243	0

D'Halifax —
- à Yarmouth 217
- Sydney 289
- Glace-Bay 304
- New-Glasgow 107
- Port-aux-Basques ..... 340 (par eau)
- St-Jean (T.-N.) ..... 625 (par eau)

De Sydney —
- à Port-aux-Basques ..... 110 (par eau)
- St-Jean (T.-N.) ..... 435 (par eau)

De St-Jean (N.-B.) —
- à Edmundston 236
- Campbellton 276
- St-Stephen 83

De Montréal —
- à Shawinigan-Falls 89
- St-Hyacinthe 35
- Noranda 537

De Toronto —
- à Brantford 64
- St-Catharines 71
- Kitchener 62
- Oshawa 33
- Peterborough 77
- North-Bay 228
- Sudbury 260
- Sault-Ste-Marie 439
- Sioux-Lookout 955
- Cochrane 479
- Kenora 1,105
- Cobalt 530
- Timmins 485
- Moosonee 666

De Winnipeg —
- à Portage-la-Prairie 54
- Le Pas 468
- Flin-Flon 560
- Ilford (chemin d'hiver d'Ilford à Gods-Lake 132 milles) 754
- Norway-House (par eau de Selkirk) 313

De Regina —
- à Moose-Jaw 42
- Swift-Current 152
- Prince-Albert 219
- North-Battleford 259
- Yorkton 123

De Calgary —
- à Medicine-Hat 176
- Lethbridge 127
- Banff 82
- Red-Deer 95

D'Edmonton —
- à Jasper 236
- Rivière-la-Paix 317
- Grande-Prairie 407
- Waterways 305

De Waterways —
- à Fort-Smith ..... 242 (par air)
- Rae ..... 380 (par air)
- Cameron-Bay ..... 614 (par air)
- Resolution ..... 512 (par eau)
- Norman ..... 1,123 (par eau)
- Aklavik ..... 1,606 (par eau)

De Vancouver —
- à Trail 507
- Kamloops 251
- Prince-George 691
- Prince-Rupert ..... 546 (par eau)
- Whitehorse (Yukon) ..... 1,082 (une partie par eau)
- Dawson (Yukon) ..... 1,473 (une partie par eau)

De Victoria —
- à Nanaimo 73

*Préparé sous la direction de B. W. Waugh, arpenteur général, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

CARTES ET DIAGRAMMES—fin

PAGE

Diagramme: Résultats d'exploitation en 1946 de certains magasins de détail indépendants dont la valeur nette des ventes varie de $50,000 à $99,999.. 863
Diagramme: Ventes de blé, d'avoine et d'orge dans les provinces des Prairies, campagnes agricoles 1940–1941 et 1946–1947..... 865
Diagramme: Importations provenant du Royaume-Uni, des États-Unis et d'autres pays et exportations domestiques à ces pays, 1925–1947..... 936
Diagramme: Prix de gros et coût de la vie, 1914–1948..... 996
Diagramme: Droits d'accise perçus sur le tabac, le malt et les produits du malt et les spiritueux, 1935–1948..... 1023
Diagramme: Volume monétaire, monnaie en circulation et dépôts, 1938–1947..... 1078
Diagramme: Volume monétaire et valeur nette de la production, 1938–1947..... 1078
Diagramme: Répartition du passif en pourcentage de l'actif des banques à charte.. 1081
Diagramme: Expansion des syndicats de crédit au Canada, 1940–1947..... 1094
Diagramme: Augmentation de l'actif des compagnies canadiennes d'assurance-vie, 1929, 1933, 1939, 1941–1946..... 1121
Diagramme: Changement annuel du produit national brut comparé au changement annuel de l'indice du coût de la vie, 1927–1947..... 1136
Diagramme: Produit national brut comparé à l'indice du coût de la vie..... 1136
Diagramme: Valeur de la production au Canada, 1920–1946..... 1149
Carte: Agences des Indiens et entreprises d'exploitation des fourrures au Canada, 1944.....*face à la page* 1228

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE	SUJET	PAGE
	LISTE DES CARTES ET DIAGRAMMES	vi
	LISTE DES ARTICLES PUBLIÉS DANS LES ÉDITIONS ANTÉRIEURES DE L'*ANNUAIRE*	ix
	POIDS ET MESURES ET AUTRES DONNÉES INTERPRÉTATIVES	xlvii
	RÉSUMÉ STATISTIQUE, 1871-1947	xviii
	INTRODUCTION	xxxi
I	PHYSIOGRAPHIE ET SCIENCES CONNEXES	1
II	HISTOIRE ET CHRONOLOGIE	78
III	CONSTITUTION ET GOUVERNEMENT	86
IV	POPULATION	142
V	IMMIGRATION ET ÉMIGRATION	182
VI	STATISTIQUES VITALES	195
VII	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE PUBLICS	238
VIII	CRIMINALITÉ ET DÉLITS	288
IX	ÉDUCATION ET RECHERCHES	324
X	AGRICULTURE	357
XI	FORÊTS	422
XII	RESSOURCES ET PRODUCTION DE FOURRURES	451
XIII	PÊCHERIES	458
XIV	MINES ET MINÉRAUX	470
XV	PRODUCTION ET UTILISATION DE L'ÉNERGIE	514
XVI	MANUFACTURES	546
XVII	CONSTRUCTION	631
XVIII	TRAVAIL	647
XIX	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	710
XX	COMMERCE INTÉRIEUR	829
XXI	COMMERCE EXTÉRIEUR	898
XXII	PRIX	989
XXIII	FINANCES PUBLIQUES	1005
XXIV	RÉGIME MONÉTAIRE ET RÉGIME BANCAIRE; FINANCES COMMERCIALES DIVERSES	1069
XXV	ASSURANCE	1109
XXVI	COMPTES NATIONAUX ET STATISTIQUE ÉCONOMIQUE	1134
XXVII	RECONSTRUCTION	1161
XXVIII	DÉFENSE DU CANADA	1175
XXIX	AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS	1192
XXX	ADMINISTRATIONS DIVERSES	1217
XXXI	SOURCES DE LA STATISTIQUE ET AUTRES RENSEIGNEMENTS OFFICIELS CONCERNANT LE CANADA	1247
XXXII	ANNALES	1280
	APPENDICE I—CHRONOLOGIE	1301
	APPENDICE II—COMMERCE EXTÉRIEUR DU CANADA, 1947–1948	1302
	INDEX	1303

ARTICLES ET TEXTES DIVERS (PARUS DANS LES ÉDITIONS ANTÉRIEURES) CLASSÉS PAR SUJET

NOTA.—Il n'est pas possible d'insérer en une seule édition de l'*Annuaire* tous les articles et le texte descriptif des éditions antérieures; la liste suivante est un index des divers textes et articles spéciaux qui ne sont pas répétés dans la présente édition. La liste relie l'*Annuaire* de 1948-1949 à ses prédécesseurs relativement aux matières qui n'ont pas été sujettes à de grands changements. Les sections de chapitre, comme celui de la Population, qui sont automatiquement rajeunies à chaque nouveau recensement et auxquelles le texte comporte les renvois voulus, ne sont pas énumérées à moins qu'il ne s'agisse d'articles spéciaux. Seul le dernier article publié sur chaque sujet est indiqué, sauf lorsqu'un article antérieur renferme des détails qui ne sont pas répétés dans le plus récent. Quand les articles embrassent plus d'un sujet, ils sont énumérés sous chaque en-tête approprié.

Article	Auteur	Volume	Page
Administration diverse—			
(Voir p. 1217 les références aux articles sur: les observatoires du Dominion, la Commission des eaux limitrophes, le Service géodésique et le Service topographique)			
Agriculture—			
Le développement de l'agriculture au Canada	J. H. GRISDALE, D.Sc.A.	1924	191-196
Le programme de rétablissement agricole des Prairies	WILLIAM DICKSON.	1938	232-239
Arrière-plan historique de l'agriculture canadienne	G. S. H. BARTON, C.M.G., B.S.A., D.Sc.A.	1939	194-198
Législation sur la vente des produits agricoles, 1939	—	1940	183-187
L'agriculture canadienne durant et après la guerre	G. S. H. BARTON, C.M.G., B.S.A., D.Sc.A.	1946	206-218
Art, littérature et journalisme—			
Les beaux-arts au Canada	—	1924	902-904
Le développement des beaux-arts au Canada	NEWTON MACTAVISH, M.A., D.Litt.	1931	1005-1020
Bibliographie sur l'histoire du Canada	GUSTAVE LANCTÔT, LL.M., D. Litt., LL.D., C.R., F.R.S.C.	1939	38-41
Le développement de la presse au Canada	A. E. MILLWARD, B.A., B. Com.	1939	773-795
Le rôle démocratique de la presse	L'HON. SÉNATEUR W. A. BUCHANAN	1945	775-779
Assurance—			
Progrès et évolution de l'assurance-vie au Canada	A. D. WATSON.	1933	949-956
Assurance-feu et assurance de responsabilité	G. D. FINLAYSON.	1942	856-860
L'Assurance au Canada durant la dépression et la guerre	G. D. FINLAYSON, C.M.G.	1947	1115-1125
Banques et finances—			
Assurance-vie—Esquisse historique	A. D. WATSON	1925	870-874
Législation bancaire	—	1931	902-907
La Banque du Canada et sa relation au système financier	—	1937	914-919

ARTICLES ET TEXTES DIVERS, ETC.—suite

Article	Auteur	Volume	Page
Banques et finances—fin			
Esquisse historique du régime monétaire et du système bancaire	—	1938	934–940
La Monnaie royale canadienne	H. E. Ewart.	1940	911–916
Fonctions d'une banque centrale en temps de guerre	—	1941	816–818
Contrôle en temps de guerre par la Commission de contrôle du change étranger	R. H. Tarr.	1942 1941 1942	816–818 847–850 843–846
Climat et météorologie—			
Le service météorologique du Canada	Sir Frederick Stupart, F.R.S.C.	1922–1923	46–51
Facteurs qui déterminent la température au Canada	Sir Frederick Stupart, F.R.S.C.	1925	38–43
La répartition de la précipitation	A. J. Connor, M.A.	1926	45–49
Température et précipitation à des stations choisies	—	1927–1928	53–59
Isolation, vents et intempéries (moyennes)	—	1927–1928	60–66
Le climat du Canada	Sir Frederick Stupart, F.R.S.C.	1929	44–54
Température et précipitation au Canada septentrional	A. J. Connor, M.A.	1930	44–60
Sécheresse au Canada occidental	A. J. Connor, M.A.	1933	48–60
Heures du lever et du coucher du soleil au Canada	—	1938	70–72
Météorologie et science aéronautique	J. Patterson, O.B.E., LL.D.	1943–1944	24–29
Commerce extérieur—			
Commission consultative sur le tarif et la taxation	—	1930	1034
Commissions de port	—	1930	1029
Tarif préférentiel et traités de commerce	W. Gilchrist	1934–1935	528–535
Contrôles de temps de guerre influant sur la distribution et le commerce	—	1943–1944	532–538
Commerce intérieur—			
Le mouvement coopératif au Canada	Mlle M. MacKintosh, M.A.	1925	712–718
La coopération au Canada	J. E. O'Meara et Lucienne M. Lalonde.	1942	550–553
Contrôles de temps de guerre influant sur la distribution et le commerce	—	1943–1944	532–538
La Commission royale sur les coopératives	W. F. Chown	1946	639–645
La Commission canadienne du blé, 1939–1946	C. B. Davidson, T. W. Grindley, W. G. Malaher, C. V. Parker.	1947	815–852
Constitution et Gouvernement—			
Gouvernement provincial et municipal—			
Provinces Maritimes	Thomas Flint, M.A. LL.B., D.C.L.	1922–1923	109–112
Québec	C.-J. Magnan.	1915	8–11
Québec	G.-E. Marquis.	1922–1923	112–114
Ontario	S. A. Cudmore, B.A., (Tor.), M.A. (Oxon.), F.S.S., F.R. Econ. Soc.	1922–1923	114–117
Provinces des Prairies	Rev. E. H. Oliver, Ph. D., F.R.S.C.	1922–1923	117–121
Colombie-Britannique	S. D. Scott.	1915	23–27
Colombie-Britannique	John Hosie.	1922–1923	121–123

ARTICLES ET TEXTES DIVERS, ETC.—*suite*

Article	Auteur	Volume	Page
Constitution et Gouvernement—fin			
Le Canada et la Société des Nations	N. A. ROBERTSON.	1931	118–125
Administration du territoire canadien de l'Arctique	R. A. GIBSON.	1938	97–98
Évolution de la constitution du Canada jusqu'à la Confédération	S. A. CUDMORE, B.A., (Tor.), M.A. (Oxon.), F.S.S., F.R., Econ. Soc. et E. H. COLEMAN, C.R., LL.D.	1942	36–42
Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867	—	1942	46–61
Statut du Canada au sein du Commonwealth des nations britanniques	W. P. J. O'MEARA, C.R., B.A.	1943–1944	41–47
Développement du statut extérieur du Canada	F. H. SOWARD.	1945	80–85
Rôle du Canada dans le secours et le rétablissement des territoires occupés	—	1945	85–91
Construction—			
Effets des dépenses de temps de guerre du gouvernement sur l'industrie de la construction	H. CARL GOLDENBERG.	1941	369–371
Défense nationale—			
Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique—Aperçu du rôle important joué par le C.A.R.C. dans la guerre de 1939–1945	—	1946	1126–1136
Le Collège militaire royal	—	1946	1122–1124
Le Collège naval royal canadien	—	1946	1117–1118
Faune et flore—			
Faune du Canada	P. A. TAVERNER.	1922–1923	34–39
Faune du Canada	R. M. ANDERSON, Ph.D.	1937	31–46
Flore du Canada	JOHN ADAMS, M.A. (Cantab.).	1938	32–63
Forces hydrauliques—			
Ressources en forces hydrauliques du Canada et leur utilisation	J. T. JOHNSTON.	1940	361–372
Forêts—			
Esquisse du commerce de bois canadien	A. R. M. LOWER, M.A.	1925	323–328
Physiographie, géologie et climatologie forestières	—	1934–1935	313–316
Insectes nuisibles à la forêt et leur contrôle	J. J. DEGRYSE, Ph. Cand. (Louv.).	1939	261–271
Influence de la guerre sur la demande de produits forestiers	—	1942	252–255
Influence de la guerre sur l'industrie de la pulpe et du papier	—	1943–1944	265–267
Influence de la guerre sur l'industrie forestière	—	1945	277–280
Insectes nuisibles à la forêt et moyens de les combattre	T. J. DEGRYSE.	1947	407–419
Fourrures, commerce—			
Esquisse historique	—	1934–1935	346–347
Fermes à fourrure	W. N. RITCHIE.	1942	257–262
L'exploitation des terrains marécageux en rapport avec la production de fourrures et le repeuplement en animaux à fourrure	D. J. ALLAN.	1943–1944	269–272

ARTICLES ET TEXTES DIVERS, ETC.—suite

Article	Auteur	Volume	Page
Géologie—			
Géologie par rapport à l'agriculture	WYATT MALCOLM, M.A., F.R.S.C.	1921	73–78
Formation géologique	—	1925	17–25
Géologie du Canada	F. L. ALCOCK, Ph.D.	1939	320–321
Géologie et minéraux économiques	GEORGE HANSON, Ph.D.	1942	3–15
Heures et zones horaires—			
Heure légale et ses zones au Canada	C. C. SMITH.	1934–1935	52–55
Horaire du lever et du coucher du soleil	—	1938	72–73
Histoire—			
Histoire de la Confédération	SIR JOSEPH POPE, K.C.M.G., C.V.O., I.S.O.	1918	1–13
Histoire de la Grande Guerre, 1914–1918	E. A. CRUICKSHANK, LL.D., F.R.S.C.	1919	1–71
Histoire du Canada	ARTHUR DOUGHTY, C.M.G., LL.D.	1922–1923	64–84
Bibliographie choisie de l'histoire du Canada	ADAM SHORTT, C.M.G., LL.D., F.R.S.C.	1925	57–59
Le Canada à la crête de Vimy	A. F. DUGUID, D.S.O., B.Sc., R.C.A.	1936	54–64
Sites et monuments historiques	W. D. CROMARTY.	1938	82–95
Relation entre le Département des Archives Publiques et les Annales historiques du Canada et Bibliographie sur l'histoire du Canada	GUSTAVE LANCTÔT, LL.M., D. Litt., LL.D., C.R., F.R.S.C.	1939	36–42
Hôpitaux et institutions—			
Revue historique des hôpitaux et autres institutions	J. C. BRADY, M.A.	1936	1040–1043
Loi criminelle—			
Esquisse historique de la loi criminelle et de la procédure	R. E. WATTS.	1932	911–913
Manufactures—			
L'industrie du fer et de l'acier	—	1922–1923	466–471
Influence de la guerre actuelle sur les manufactures	—	1943–1944	358–367
Changements survenus dans la production manufacturière entre la paix et la guerre, 1939–1944	—	1945	378–396
L'industrie de l'automobile au Canada	H. MCLEOD.	1947	545–450
Mines—			
Esquisse historique	—	1939	320–321
Contrôle des métaux non ferreux et des combustibles en temps de guerre	—	1942	282–286
Géologie et minéraux économiques	G. HANSON, Ph.D.	1942	3–15
Perspective de l'industrie minérale par rapport au développement économique du Canada	G. H. MURRAY.	1946	314–326
Dépôts houillers et ressources houillères du Canada	B. R. MACKAY, B.Sc., D.Ph.	1946	350–361

ARTICLES ET TEXTES DIVERS, ETC.—suite

Article	Auteur	Volume	Page
Pêcheries—			
Industrie de la conserverie et de la saurisserie du poisson	D. B. Finn, Ph.D.	1941	226–227
Effets de la guerre sur les pêcheries canadiennes	D. B. Finn, Ph.D.	1943–1944	281–283
Physiographie—			
Géographie physique de l'arctique oriental canadien	R. A. Gibson.	1945	12–20
Relation entre l'hydrographie et la navigation et dossier de guerre du service de l'hydrographie et de la cartographie	F. G. Smith.	1946	14–19
Population—			
Directives d'immigration	R. J. C. Stead.	1931	192–195
Colonisation	—	1936	209–210
Tendances des occupations au Canada, 1891–1931	A. H. LeNeveu, M.A.	1939	811–816
Nuptialité et fécondité au Canada	Enid Charles, Ph.D.	1942	102–117
Superficie et population des pays de l'Empire britannique, 1941	—	1943–1944	141–142
Ports—			
Administration des ports au Canada	—	1930	1029
Conseil des ports nationaux	R. O. Campney, C.R.	1940	698–700
Prix—			
Enquête sur le budget alimentaire et familial	H. F. Greenway, M.A.	1940	841–843
Activité de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre en matière de contrôle des prix, des loyers et des approvisionnements	—	1943–1944	798–806
Activité, en 1945–1946, de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre	—	1946	880–888
Activité, en 1946–1947, de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre	—	1947	961–970
Radio—			
Esquisse historique des communications par radio	Commander C. P. Edwards, O.B.E.	1932	620–623
La Commission canadienne de radiodiffusion	Hector Charlesworth	1933	743–745
Historique et progrès de la Société Radio-Canada	Augustin Frigon, C.M.G.	1947	771–774
Recherches—			
Conseil consultatif honoraire des recherches scientifiques	—	1920	53–58
Conseil national de recherches	F. E. Lathe, M.Sc.	1932	881–885
Recherches scientifiques et industrielles au Canada	—	1940	1003–1038
Ressources naturelles—			
Esquisse du commerce canadien du bois	A. R. M. Lower, M.A.	1925	323–329
Commerce des fourrures—Esquisse historique	—	1934–1935	346–351
Mines—Esquisse historique	—	1939	320–321

ARTICLES ET TEXTES DIVERS, ETC.—fin

Article	Auteur	Volume	Page
Ressources naturelles—fin			
Ressources en forces hydrauliques du Canada et leur utilisation	J. T. JOHNSTON.	1940	361–374
Géologie et minéraux économiques	G. HANSON, Ph.D.	1942	3–15
Expérimentation du gouvernement avec les rennes	R. A. GIBSON.	1943–1944	17–23
L'exploitation des terrains marécageux en rapport avec la production de fourrures et le repeuplement en animaux à fourrure	D. J. ALLAN.	1943–1944	269–272
Sismologie—			
La Sismologie au Canada	E. A. HODGSON, Ph.D.	1938	30–32
Sociétés éducationnelles et scientifiques—			
Conseil consultatif honoraire des recherches scientifiques et industrielles	—	1920	53–57
Institut Royal Canadien	PROF. MCMURRICH, M.A., Ph.D., LL.D., F.R.S.C.	1924	901
Société Royale du Canada	PROF. MCMURRICH, M.A., Ph.D., LL.D., F.R.S.C.	1924	900
Conseil consultatif honoraire de recherches scientifiques	—	1920	53–57
Conseil national de recherches	F. E. LATHE, M.Sc.	1932	881–885
Recherches scientifiques et industrielles	—	1940	1003–1038
Progrès récents dans le domaine de l'instruction au Canada	J. E. ROBBINS, Ph.D.	1941	891–899
Territoires du Nord-Ouest—			
Expérimentation du gouvernement avec les rennes	R. A. GIBSON.	1943–1944	17–23
Transports—			
Commissions de port	—	1930	1029
Le développement de l'aviation au Canada	J. A. WILSON.	1938	737–740
La route aérienne transcanadienne	J. A. WILSON.	1938	740–743
Aviation civile d'avant-guerre et programme de défense	J. A. WILSON.	1941	617–622
Contrôle des transports en temps de guerre	—	1943–1944	581–589
Conférences internationales de l'air	—	1945	671–673
Le rôle des chemins de fer au Canada pendant la guerre	Lieutenant commander C. P. EDWARDS, O.B.E.	1945	676–680
Champs d'aviation du Canada septentrional	A. D. MCLEAN.	1945	735–742
Travail—			
Législation sur les coalitions nuisibles au commerce	F. A. MCGREGOR.	1927–1928	785–790
Législation ouvrière au Canada	MLLE M. MACKINTOSH, M.A.	1938	818–828
La Commission nationale de placement	—	1938	809–810

ARTICLES RÉIMPRIMÉS

NOTA.—En raison de l'intérêt général suscité par certains articles spéciaux, la pratique de réimprimer ceux qui ont une valeur permanente a été approuvée; un certain nombre de ces articles seront mis chaque année à la disposition du public. Ci-dessous paraît une liste des réimpressions disponibles avec le prix de chacune. La demande doit en être faite au statisticien du Dominion.

Article	Prix
ÉDITIONS ANGLAISES	
Agriculture—	cents
Agriculture in Canada	10
Irrigation in Western Canada	10
Art, littérature et presse—	
Democratic Functioning of the Press	10
Assurance—	
Insurance in Canada during the Depression and War Periods	10
Banques et finances—	
Banking and Exchange	10
Currency	10
Climat et météorologie—	
Meteorology Related to the Science of Aviation	10
The Climate of Canada	10
Commerce—	
Review of External Trade	10
The Canadian Wheat Board	15
The Royal Commission on Co-operatives	10
Constitution et Gouvernement—	
Canada's Part in the Relief and Rehabilitation of the Occupied Territories	10
Canada's Place in the British Commonwealth of Nations *(Canada 1947)*	10
Constitution and Government	15
Dominion-Provincial Relations	10
External Relations of Canada *(Canada 1948)*	10
The Constitution and Government of Canada *(Canada 1940*—Revised 1945)	10
The Development of the Canadian Constitution	15
Faune et flore—	
The Flora and Fauna of Canada	15
Forces hydrauliques—	
Water Power Resources of Canada and Their Utilization	10
Forêts—	
Noxious Forest Insects and Their Control	10
The Primary Forest Industries of Canada *(Canada 1948)*	10
Fourrures—	
Fur Resources	10
Histoire—	
National Historic Parks and Sites	15
Manufactures—	
The Automobile Industry in Canada	10
The Chemical Industries in Canada	10
Mines—	
Canadian Petroleun in Relation to World Supply *(Canada 1949)*	10
Physiographie—	
Hydrography	10
Physical Geography of the Canadian Eastern Arctic	10
Physical Geography of the Canadian Western Arctic	10

Article	Prix
ÉDITIONS ANGLAISES—fin	
Radio—	cents
History and Development of the Canadian Broadcasting Corporation	10
Services scientifiques—	
Astrophysics	10
Geology of Canada	10
Geophysics	10
Scientific and Industrial Research in Canada	15
Transports—	
Canada's Northern Airfields	10
The Wartime Role of Steam Railways in Canada	10
Miscellaneous—	
Citizenship and Canadian Unity *(Canada 1949)*	10
Travel and National Unity *(Canada 1948)*	10
ÉDITIONS FRANÇAISES	
Agriculture—	
Irrigation dans l'Ouest du Canada	10
Art, littérature et presse—	
Le rôle démocratique de la presse	10
Constitution et Gouvernement—	
Constitution et gouvernement	15
Rang occupé par le Canada dans le Commonwealth des nations britanniques	10
Relations entre le Dominion et les provinces	10
Relations extérieures du Canada *(Canada 1948)*	10
Forêts—	
Insectes nuisibles à la forêt	10
Les industries forestières primaires *(Canada 1948)*	10
Manufactures—	
L'industrie de l'automobile	10
Mines—	
Dépôts houillers et ressources houillères du Canada	10
Pétrole canadien et disponibilités mondiales *(Canada 1949)*	10
Physiographie—	
Géographie physique de l'Arctique occidental canadien	10
Commerce—	
Commission royale sur les coopératives	10
Transports—	
Champs d'aviation du Canada septentrional	10
Divers—	
Citoyenneté et unité canadienne *(Canada 1949)*	10
Les voyages et l'unité nationale *(Canada 1948)*	10

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA, 1871-1947

NOTA.—Dans le résumé suivant, les statistiques des pêcheries (1871–1911), du commerce, de la navigation, des postes, de la dette, des revenus et des dépenses publics et des caisses d'épargne postales et de l'État portent sur les années financières terminées le 30 juin jusqu'en 1906; ensuite, sur les années terminées le 31 mars, excepté dans le cas du commerce, où, tel que l'indiquent les renvois, les chiffres des années civiles sont donnés pour certaines des dernières années. Les statistiques de l'agriculture, de l'industrie laitière, des pêcheries (à compter de 1931), des mines, des manufactures, des banques, de l'assurance, des compagnies de prêt et de fiducie, de la construction, du transport routier, des naissances, mariages et décès, des hôpitaux et de l'immigration se rapportent aux années civiles; les statistiques des chemins de fer, aux années terminées le 30 juin 1871–1911 et aux années civiles 1921–1946. Les statistiques des canaux portent sur les saisons de navigation. Les statistiques des télégraphes s'appliquent aux années financières pour les lignes de l'État et aux années civiles pour les autres.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA

Superficie du Dominion du Canada en milles carrés: terre, 3,462,103; eau douce, 228,307; total, 3,690,410.

NOTA.—Les tirets indiquent que, pour les années où ils sont inscrits, les données comparables ne sont pas connues.

	Éléments	1871	1881	1891	1901	1911
	Population—					
1	Île du Prince-Édouard.....nomb.	94,021	108,891	109,078	103,259	93,728
2	Nouvelle-Écosse..... "	387,800	440,572	450,396	459,574	492,338
3	Nouveau-Brunswick..... "	285,594	321,233	321,263	331,120	351,889
4	Québec..... "	1,191,516	1,359,027	1,488,535	1,648,898	2,005,776
5	Ontario..... "	1,620,851	1,926,922	2,114,321	2,182,947	2,527,292
6	Manitoba..... "	25,228	62,260	152,506	255,211	461,394
7	Saskatchewan..... "	–	–	–	91,279	492,432
8	Alberta..... "	–	–	–	73,022	374,295
9	Colombie-Britannique..... "	36,247	49,459	98,173	178,657	392,480
10	Yukon..... "	–	–	–	27,219	8,512
11	Territoires du Nord-Ouest..... "	48,000	56,446	98,967	20,129	6,507
	Canada..... "	3,689,257	4,324,810	4,833,239	5,371,315	7,206,643
	POPULATION ACTIVE—[4]					
12	Agriculture.....nomb.	–	–	735,207[5]	716,860	933,735
13	Autres occupations primaires..... "	–	–	58,211[6]	71,584[6]	139,877[7]
14	Manufactures..... "	–	–	237,972	290,535	372,234
15	Construction..... "	–	–	86,694	89,165	150,567
16	Transports..... "	–	–	61,310	82,483	158,926
17	Commerce et finance..... "	–	–	88,064	99,552	221,805
18	Services..... "	–	–	203,897	236,205	322,895
19	Employés de bureau..... "	–	–	24,121[9]	58,789	106,351
20	Manœuvres..... "	–	–	116,598	127,867	317,244
21	Occupation non déclarée..... "	–	–	3,534	792	–
	Total, population active..... "	–	–	1,615,608	1,782,832	2,723,634
22	SALARIÉS[4].....nomb.	–	–	–	–	1,628,273
23	MÉNAGES[4].....nomb.	–	800,410	900,080	1,058,386	1,482,980
	Immigration—					
24	Du Royaume-Uni.....nomb.	–	17,033	22,042	11,810[10]	144,076
25	Des États-Unis..... "	–	21,822	52,516	17,987[10]	112,028
26	D'autres pays..... "	–	9,136	7,607	19,352[10]	75,184
	Totaux..... "	27,773	47,991	82,165	49,149[10]	331,288
	Statistiques vitales—[4]					
27	Naissances (vivantes)[11].....nomb.	–	–	–	–	–
	Taux par 1,000.....	–	–	–	–	–
28	Décès, toutes causes[11].....nomb.	–	–	–	–	–
	Taux par 1,000.....	–	–	–	–	–
29	Maladies du cœur[12].....nomb.	–	–	–	–	–
30	Cancer..... "	–	–	–	–	–
31	Maladies des artères[12]..... "	–	–	–	–	–
32	Tuberculose (toutes formes)[12].. "	–	–	–	–	–
33	Pneumonie..... "	–	–	–	–	–
34	Néphrite..... "	–	–	–	–	–
35	Mariages..... "	–	–	–	–	–
	Taux par 1,000.....	–	–	–	–	–
36	Divorces.....nomb.	4	7	10	19	57
	Hôpitaux—					
37	Autres que pour aliénés.....nomb.	–	–	–	–	–
38	Capacité en lits..... "	–	–	–	–	–
39	Malades en traitement..... "	–	–	–	–	–
40	Hôpitaux pour les aliénés..... "	–	–	–	–	–
41	Malades en traitement..... "	–	–	–	–	–
42	Recettes..... $	–	–	–	–	–
43	Dépenses..... $	–	–	–	–	–

[1] Sujet à revision. [2] Estimations faites entre les recensements qui seront rectifiées après le prochain recensement. [3] Chiffres du recensement quinquennal. [4] Territoires non compris. [5] Comprend tous les fils de fermiers ayant déclaré ou non un emploi rémunéré. [6] A l'exclusion des Indiens nomades et des Indiens dans les réserves. [7] Comprend les employés des pulpéries et presque tous les employés de mines et de fonderies, sauf les employés de bureau. [8] A l'exclusion des personnes en service actif le 2 juin 1941. [9] Les employés

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

La longueur de la frontière canado-américaine est de 3,968·8 milles et celle de la frontière Canada-Alaska est de 1,539·8 milles. La frontière Canada-Labrador (non arpentée) est estimée à 1,990 milles; le littoral de terre ferme (non exactement calculé) est estimé à 14,820 milles.

NOTA.—Les tirets indiquent que, pour les années où ils sont inscrits, les données comparables ne sont pas connues.

1921	1931	1936	1939	1941	1945	1946	1947[1]	
88,615	88,038	93,000	94,000	95,047	92,000[2]	94,000[2]	94,000[2]	1
523,837	512,846	543,000	561,000	577,962	621,000[2]	612,000[2]	621,000[2]	2
387,876	408,219	433,000	447,000	457,401	468,000[2]	480,000[2]	491,000[2]	3
2,360,510	2,874,662	3,099,000	3,230,000	3,331,882	3,561,000[2]	3,630,000[2]	3,712,000[2]	4
2,933,662	3,431,683	3,606,000	3,708,000	3,787,655	4,004,000[2]	4,101,000[2]	4,189,000[2]	5
610,118	700,139	711,216[3]	726,000	729,744	736,000[2]	726,923[3]	743,000[2]	6
757,510	921,785	931,547[3]	906,000	895,992	845,000[2]	832,688[3]	842,000[2]	7
588,454	731,605	772,782[3]	786,000	796,169	826,000[2]	803,330[3]	822,000[2]	8
524,582	694,263	745,000	792,000	817,861	949,000[2]	1,003,000[2]	1,044,000[2]	9
4,157	4,230	5,000	5,000	4,914	5,000[2]	8,000[2]	8,000[2]	10
8,143	9,316	11,000	12,000	12,028	12,000[2]	16,000[2]	16,000[2]	11
8,787,949	10,376,786	10,950,000	11,267,000	11,506,655	12,119,000[2]	12,307,000[2]	12,582,000[2]	
1,041,544	1,131,845	–	–	1,083,816	–	–	–	12
115,953[4]	150,491	–	–	203,586	–	–	–	13
407,087	495,922	–	–	709,181	–	–	–	14
162,291	203,066	–	–	213,493	–	–	–	15
199,941	289,191	–	–	311,645	–	–	–	16
293,555	352,503	–	–	370,617	–	–	–	17
421,057	617,473	–	–	725,456[5]	–	–	–	18
217,937	258,689	–	–	314,051	–	–	–	19
306,652	426,396	–	–	252,693	–	–	–	20
7,152	1,651	–	–	11,413	–	–	–	21
3,173,169	3,927,230	–	–	4,195,951[5]	–	–	–	
1,972,089	2,570,097	–	–	2,816,798[5]	–	–	–	22
1,897,110	2,275,171	–	–	2,706,089	–	–	–	23
43,772	7,678	2,197	3,544	2,300	14,677	51,408	38,747	24
23,888	15,195	4,876	5,649	6,594	6,394	11,469	9,440	25
24,068	4,657	4,570	7,801	435	1,651	8,842	15,940	26
91,728	27,530	11,643	16,994	9,329	22,722	71,719	64,127	
–	240,473	220,371	229,468	255,224	288,730	330,732	359,303	27
–	23·2	20·2	20·3	22·2	23·9	26·9	28·6	
–	104,517	107,050	108,951	114,500	113,414	114,931	117,668	28
–	10·1	9·8	9·6	10·0	9·4	9·4	9·4	
–	13,734	16,424	18,562	26,602	29,705	29,854	–	29
–	9,578	11,694	12,399	13,417	14,439	14,767	–	30
–	5,957	9,112	10,884	2,266	2,210	2,230	–	31
–	7,616	6,763	5,977	6,072	5,546	5,821	–	32
–	7,011	7,313	6,596	5,955	5,549	5,657	–	33
–	5,168	6,402	6,538	7,399	6,926	6,822	–	34
–	66,591	80,904	103,658	121,842	108,031	134,088	127,311	35
–	6·4	7·4	9·2	10·6	8·9	10·9	10·1	
558	700	1,570	2,068	2,461	5,076	7,683	–	36
–	806[13]	903	925	934[14]	822[14]	830[14]	–	37
–	55,285[12]	66,486	61,300	64,466[14]	63,407[14]	65,398[14]	–	38
–	697,183[13]	877,945	925,585	1,104,914[14]	1,402,932[14]	1,563,109[14]	–	39
–	56[13]	57	59	60	59	60	–	40
–	39,986[13]	53,326	56,867	59,203	64,016	65,074	–	41
–	–	14,300,952	16,623,786	19,084,150	22,663,567	26,978,416	–	42
–	–	14,222,138	16,607,041	19,068,996	22,950,837	27,316,218	–	43

de bureau au service du gouvernement sont compris dans "Services". [10] Année financière. [11] Selon le lieu de survenance avant 1941; selon le domicile, 1941–1947. [12] Ces chiffres ne sont pas entièrement comparables en raison des changements apportés à la classification en 1926 et 1938. [13] Chiffres du recensement, s'appliquant à l'année civile 1930. [14] Les chiffres ne comprennent pas les hôpitaux et les asiles pour incurables, ni les hôpitaux fédéraux pour maladies mentales ou pour tuberculeux.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

	Éléments		1871	1881	1891	1901	1911
	Statistique de la criminalité—[2]						
1	Condamnations, délits criminels	nomb.	–	3,509[3]	3,974	5,638	11,188
2	Condamnations, délits non criminels	"	–	30,365[3]	33,643	36,510	100,633
	Éducation (écoles régies par les provinces seulement)—						
3	Inscriptions	nomb.	803,000	891,000	993,000	1,092,633	1,361,205
4	Fréquentation journalière moyenne	"	–	–	–	669,000	870,532
5	Instituteurs	"	13,559	18,016	23,718	27,126	40,516
6	Dépenses publiques	$	–	–	–	11,044,925	37,971,374
	Agriculture—						
7	Superficie des fermes occupées	acres	36,046,401	45,358,141	58,997,995	63,422,338	108,968,715
8	Terres défrichées	"	17,335,818	21,899,181	27,729,852	30,166,033	48,733,823
9	Valeur brute de la production agricole	"	–	–	–	–	–
	GRANDES CULTURES—[4]						
10	Blé	boiss.	16,723,873	32,350,269	42,144,779	55,572,368	132,077,547
		$	16,993,265	38,820,323	31,667,529	36,122,039	104,816,825
11	Avoine	boiss.	42,489,453	70,493,131	83,428,202	151,497,407	245,393,425
		$	15,966,310	23,967,665	31,702,717	51,509,118	86,796,130
12	Orge	boiss.	11,496,038	16,844,868	17,222,795	22,224,366	28,848,310
		$	8,170,735	11,791,408	8,611,397	8,889,746	14,653,697
13	Maïs	boiss.	3,802,830	9,025,142	10,711,380	25,875,919	14,417,599
		$	2,283,145	5,415,085	5,034,348	11,902,923	5,774,039
14	Pommes de terre	boiss.	47,330,187	55,368,790	53,490,857	55,362,635	55,461,473
		$	15,211,774	13,288,510	21,396,342	13,840,658	27,426,765
15	Foin et trèfle	tonnes	3,818,641	5,055,810	7,693,733	6,943,715	10,406,367
		$	38,869,900	40,446,480	69,243,597	85,625,315	90,115,531
	Superficie totale, grandes cultures	acres	–	–	15,662,811	19,763,740	30,556,168
	Valeur totale, grandes cultures	$	111,116,606	155,277,427	194,766,934	237,682,285	384,513,795
	BESTIAUX ET VOLAILLES—[5]						
16	Chevaux	nomb.	836,700	1,059,400	1,470,600	1,577,500	2,599,000
		$	–	–	–	118,279,000	381,916,000
17	Vaches laitières	nomb.	1,251,200	1,595,800	1,857,100	2,408,700	2,645,200
		$	–	–	–	69,238,000	111,833,000
18	Autres bêtes à cornes	nomb.	1,373,100	1,919,200	2,263,500	3,167,800	3,880,900
		$	–	–	–	54,197,000	84,021,000
19	Moutons	nomb.	3,155,500	3,048,700	2,563,800	2,510,200	2,174,300
		$	–	–	–	10,491,000	10,702,000
20	Porcs	nomb.	1,366,100	1,207,600	1,733,900	2,353,800	3,634,800
		$	–	–	–	16,446,000	26,987,000
21	Toutes volailles	nomb.	–	–	14,105,100	17,922,700	31,793,300
		$	–	–	–	5,724,000	14,654,000
	Valeur totale, bestiaux et volailles	$	–	–	–	274,375,000	630,113,000
	INDUSTRIE LAITIÈRE—[7]						
22	Production totale de lait	mill. de liv.	–	–	–	6,866,834	9,806,741
23	Fromage de fabrique[8]	liv.	–	54,574,856	97,418,855	220,833,269	199,904,205
		$	–	5,457,486	9,741,886	22,221,430	21,587,124
24	Beurre de crémerie	liv.	–	1,365,912	3,654,364	36,066,739	64,489,398
		$	–	341,478	913,591	7,240,972	15,597,807
25	Beurre de ferme	liv.	–	102,545,169	111,577,210	105,343,076	137,110,200
		$	–	–	–	21,384,644	30,269,497
26	Autres produits laitiers[9]	$	–	–	–	15,623,907	35,927,426
	Valeur totale, produits laitiers	$	–	22,743,939	30,315,214	66,470,953	103,381,854
	Forêts—						
27	Production forestière primaire	$	–	–	–	–	–
28	Production de bois d'œuvre	m.p., m.	–	–	–	–	4,918,202
		$	–	–	–	–	75,830,954
29	Total, produits des scieries	$	–	–	–	–	–
30	Produits de la pâte de bois et du papier	$	–	–	–	–	–
31	Exportations de bois, produit du bois et papier[10]	$	–	–	25,351,085	33,099,915	56,334,695

[1] Sujet à revision. [2] Année terminée le 31 septembre. [3] Chiffres de 1886, établis pour la 1re fois. [4] Les chiffres des années de recensement décennal de 1871–1921 portent sur les quatre provinces initiales seulement. [5] Cwt. [6] Sur les fermes seulement. [7] Les chiffres

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

1921	1931	1936	1939	1941	1945	1946	1947[1]	
16,169	31,542	36,059	53,125	42,646	41,965	46,939	–	1
155,376	327,778	377,706	431,203	547,556	455,918	659,672	–	2
1,880,805	2,264,106	2,189,450	2,236,342	2,131,391	2,112,351	2,513,528	–	3
1,349,256	1,801,955	1,832,357	1,870,563	1,802,300	1,741,113	1,747,252	–	4
56,607	71,246	71,701	74,549	75,308	74,957	76,808	–	5
112,976,543	144,748,823	114,685,037	122,974,590	129,817,268	194,980,000	250,000,000	–	6
140,887,903	163,119,231	–	–	174,673,535	–	–	–	7
70,769,548	*85,733,309*	–	–	*92,385,920*	–	–	–	8
1,386,126,000	836,441,000	1,067,555,000	1,224,616,000	1,432,601,000	–	–	–	9
226,508,411	321,325,000	219,218,000	520,623,000	314,825,000	318,512,000	413,725,000	340,758,000	10
374,178,601	123,550,000	205,327,000	282,151,000	171,875,000	367,467,000	472,644,000	397,695,000	
364,989,218	328,278,000	271,778,000	384,407,000	305,575,000	381,596,000	371,069,000	278,670,000	11
180,989,587	77,970,000	116,267,000	114,843,000	125,920,000	203,113,000	206,242,000	189,525,000	
42,956,049	67,382,600	71,922,000	103,147,000	110,566,000	157,757,000	148,887,000	141,372,000	12
33,514,070	17,465,000	49,512,000	35,424,000	47,651,000	105,452,000	104,392,000	125,417,000	
10,822,278	5,449,000	6,083,000	8,097,000	12,036,000	10,365,000	10,661,000	6,682,000	13
7,081,140	2,274,000	4,258,000	4,453,000	8,599,000	10,774,000	11,269,000	14,460,000	
62,230,052	52,305,000[3]	39,614,000[3]	36,390,000[3]	39,052,000[3]	35,986,000[3]	47,963,000[3]	45,114,000[3]	14
44,635,547	22,359,000	45,125,000	41,065,000	48,274,000	81,168,000	82,721,000	91,578,000	
8,829,915	14,539,600	13,803,000	13,377,000	12,632,000	17,724,000	14,373,000	16,193,000	15
174,110,386	110,110,000	105,703,000	112,305,000	158,723,000	213,769,000	183,974,000	241,720,000	
47,553,418	*58,862,305*	*58,146,850*	*59,224,600*	*56,788,400*	*62,781,300*	*59,642,000*	*60,762,000*	
933,045,936	435,966,400	612,300,400	685,839,000	683,889,000	1,149,685,000	1,248,160,000	1,315,064,000	
3,451,800	3,113,900	2,877,500	2,824,340	2,788,800	2,585,000	2,200,000	2,032,000	16
414,808,000	205,087,000	206,990,000	189,768,000	184,461,000	177,632,000	165,076,000	158,375,000	
3,086,700	3,371,900	3,805,400	3,873,500	3,623,900	3,998,000	3,711,000	3,697,000	17
188,518,000	160,655,000	139,916,000	179,807,000	191,085,000	389,935,000	410,190,000	431,942,000	
5,282,800	4,601,100	5,023,600	4,601,100	4,893,400	6,760,000	5,954,000	6,021,000	18
146,567,000	94,952,000	114,126,000	151,087,000	138,308,000	343,699,000	327,394,000	368,029,000	
3,200,500	3,627,100	3,159,400	3,365,800	2,840,100	3,622,000	2,942,000	2,707,000	19
20,675,000	19,680,000	17,064,000	22,511,000	17,039,000	33,915,000	29,560,000	30,099,000	
3,324,300	4,699,800	4,135,800	4,294,000	6,081,400	6,026,000	4,910,000	5,473,000	20
35,869,000	33,288,000	45,344,000	59,213,000	54,912,000	121,323,000	112,016,000	134,035,000	
37,185,800	65,468,000	59,339,400	61,139,800	63,471,000	82,318,000	80,835,000	88,264,000	21
38,015,000	45,138,000	40,366,000	46,459,700	27,412,000	77,374,000	83,979,000	97,947,000	
844,452,000	*558,800,000*	*563,806,000*	*648,845,700*	*613,217,000*	1,143,878,000	1,128,215,000	1,220,427,000	
10,976,236	14,339,686	15,122,426	15,781,104	16,549,902	17,626,772	16,955,553	17,213,987	22
149,201,856	113,956,639	119,123,483	125,475,359	124,673,351	188,729,000	148,884,000	122,716,000	23
39,100,872	12,824,695	15,565,813	15,311,782	24,737,037	42,734,000	36,528,000	37,692,000	
111,691,718	225,955,246	250,931,777	267,612,546	285,848,196	293,811,000	271,491,000	290,841,000	24
63,625,203	50,198,878	57,662,160	61,748,399	93,199,557	101,405,000	105,450,000	154,594,000	
103,487,506	98,590,000	95,405,000	103,722,000	82,796,000	53,283,000	54,225,000	56,295,000	25
50,181,000	20,098,000	17,645,000	19,098,000	24,373,000	18,756,000	21,144,000	28,106,000	
135,816,439	109,262,600	107,606,628	122,303,815	159,363,878	237,032,000	260,517,000	315,348,000	26
288,723,514	192,384,173	198,479,601	218,461,996	301,673,472	399,927,000	423,639,000	535,740,000	
168,054,024	141,123,930	134,804,228	157,747,398	213,163,089	334,324,901	413,269,314	–	27
2,869,307	2,497,553	3,412,151	3,976,882	4,941,084	4,514,160	5,083,280	–	28
82,448,585	45,977,843	61,965,540	78,331,839	129,287,703	181,045,952	230,189,699	–	
116,891,191	*62,769,253*	*80,343,291*	*100,132,597*	*163,412,292*	*231,108,030*	*287,910,057*	–	29
151,003,165	174,733,954	185,144,603	208,152,295	334,429,175	398,804,515	527,814,916	–	30
284,561,478	185,493,491	210,206,707	242,541,043	387,113,232	488,040,542	625,591,155	886,192,034	31

des années de recensement décennal de 1881–1921 portent sur les années précédentes. Dans les recensements de 1881 et 1891, les valeurs ne sont données que pour le beurre et le fromage de frabrique; les quantités ont été calculées en attribuant au fromage un prix de 10c. la livre et au beurre, un prix de 25c. la livre.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

	Éléments		1871	1881	1891	1901	1911
	Fourrures—						
1	Pelleteries brutes	nomb.	–	–	–	–	–
		$	–	–	–	–	–
2	Valeur des animaux des fermes à fourrure	$	–	–	–	–	–
3	**Pêcheries**	$	7,573,199	15,817,162	18,977,874	25,737,153	34,667,872
	Production minérale—						
4	Or[2]	onces	105,187	63,524	45,018	1,167,216	473,159
		$	2,174,412	1,313,153	930,614	24,128,503	9,781,077
5	Argent	onces	–	355,083[3]	414,523	5,539,192	32,559,044
		$	–	347,271[3]	409,549	3,265,354	17,355,272
6	Cuivre	liv.	–	3,260,424[3]	9,529,401	37,827,019	55,648,011
		$	–	366,798[3]	1,226,703	6,096,581	6,886,998
7	Plomb	liv.		204,800[3]	88,665	51,900,958	23,784,969
		$	–	9,216[3]	3,857	2,249,387	827,717
8	Zinc	liv.	–	–	–	788,000[4]	1,877,479
		$	–	–	–	36,011[4]	108,105
9	Nickel	liv.	–	830,477[5]	4,035,347	9,189,047	34,098,744
		$	–	498,286[5]	2,421,208	4,594,523	10,229,623
10	Fonte en gueuses	tonnes fortes	–	22,167[3]	21,331	244,979	819,228
11	Charbon	tonnes courtes	1,063,742[7]	1,537,106	3,577,749	6,486,325	11,323,388
		$	1,763,423[7]	2,688,621	7,019,425	12,699,243	26,467,646
12	Gaz naturel	M pds c.	–	–	–	–	–
		$	–	–	150,000[8]	339,476	1,917,678
13	Pétrole brut	barils	–	368,987	755,298	622,392	291,092
		$	–	–	1,010,211	1,008,275	357,073
14	Amiante	tonnes courtes	–	–	9,279	40,217	127,414
		$	–	–	999,878	1,259,759	2,943,108
15	Ciment	barils	–	69,843[3]	93,479	450,394	5,692,915
		$	–	81,909[3]	108,561	660,030	7,644,537
	Totaux, production minérale[9]	$	–	10,221,255[10]	18,976,616	65,797,911	103,220,994
	Centrales électriques—						
16	Usines centrales	nomb.	–	–	80	58	266
17	Capital immobilisé	$	–	–	4,113,771	11,891,025	110,838,746
18	Énergie produite	mill. de kWh	–	–	–	–	–
19	Usagers	nomb.	–	–	–	–	–
	Forces hydrauliques—						
20	H.p. des turbines installées	nomb.	–	–	71,219	238,902	1,363,134
	Manufactures—[11]						
21	Effectif	nomb.	187,942	254,935	369,595	339,173	515,203
22	Capital	$	77,964,020	165,302,623	353,213,000	446,916,487	1,247,583,609
23	Salaires	$	40,851,009	59,429,002	100,415,350	113,249,350	241,008,416
24	Matières premières consommées	$	124,907,846	179,918,593	250,759,292	266,527,858	601,509,018
	Produits—						
25	Valeur brute	$	221,617,773	309,676,068	469,847,886	481,053,375	1,165,975,639
26	Valeur nette	$	96,709,927	129,757,475	219,088,594	214,525,517	564,466,621
	Construction—						
27	Valeur des contrats adjugés	$	–	–	–	–	345,425,000
	Chemins de fer—						
28	Milles en exploitation	nomb.	2,695	7,331	13,838	18,140	25,400
29	Capital	$	257,035,188[13]	284,419,293	632,061,440	816,110,837	1,528,689,201
30	Voyageurs	nomb.	5,190,416[14]	6,943,671	13,222,568	18,385,722	37,097,718
31	Marchandises	tonnes	5,670,836[14]	12,065,323	21,753,021	36,999,371	79,884,282
32	Recettes	$	19,470,539[14]	27,987,509	48,192,099	72,898,749	188,733,494
33	Dépenses	$	15,775,532[14]	20,121,418	34,960,449	50,368,726	131,034,785
	Tramways—						
34	Milles en exploitation	nomb.	–	–	–	553	1,224
35	Capital	$	–	–	–	–	111,532,347
36	Voyageurs	nomb.	–	–	–	120,934,656	426,296,792
37	Marchandises	tonnes	–	–	–	287,926	1,228,362
38	Recettes	$	–	–	–	5,768,283	20,356,952
39	Dépenses	$	–	–	–	3,435,162	12,096,134
	Transport routier—						
40	Grandes routes, parcours total[16]	milles	–	–	–	–	–
41	Dépenses au compte-capital[16]	$	–	–	–	–	–
42	Véhicules automobiles immatriculés	nomb.	–	–	–	–	21,783
43	Revenu provincial total provenant des permis et de l'exploitation	$	–	–	–	–	–

[1] Sujet à revision. [2] Depuis 1932 les valeurs comprennent l'égalisation du change. [3] 1887. [4] 1898. [5] 1889. [6] Tonnes courtes. [7] 1874. [8] 1892. [9] Y compris d'autres éléments non indiqués. [10] 1890. [11] Les statistiques des manufactures en 1871, 1881 et 1891 comprennent tous les établissements indépendamment du nombre d'employés. A compter de 1901 elles ne visent que les établissements employant 5 personnes au plus. Les chiffres donnés pour les recensements antérieurs à 1921 sont ceux de l'année précédente. A compter de 1922,

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

1921	1931	1936	1939	1941	1945	1946	1947[1]	
2,936,407	4,060,356	4,596,713	6,492,222	7,257,337	6,994,686	7,593,416	7,486,914	1
10,151,594	11,803,217	15,464,883	14,286,937	21,123,161	31,001,456	43,870,541	26,349,997	
5,977,545	8,497,237	9,838,280	6,920,464	7,928,971	15,412,758	16,335,287	–	2
34,931,935	30,517,306	39,165,055	40,075,922	62,258,997	113,871,100	121,124,732	–	3
926,329	2,693,892	3,748,028	5,094,379	5,345,179	2,696,727	2,832,554	3,035,161	4
19,148,920	58,093,396	131,293,421	184,115,951	205,789,392	103,823,990	104,096,359	106,230,635	
13,543,198	20,562,247	18,334,487	23,163,629	21,754,408	12,942,906	12,544,100	11,773,619	5
8,485,355	6,141,943	8,273,804	9,378,490	8,323,454	6,083,166	10,493,139	8,477,006	
47,620,820	292,304,390	421,027,732	608,825,570	643,316,713	474,914,052	367,936,875	450,587,079	6
5,953,555	24,114,065	39,514,101	60,934,859	64,407,497	59,322,261	46,632,093	91,317,157	
66,679,592	267,342,482	383,180,909	388,569,550	460,167,005	346,994,472	353,973,776	323,999,656	7
3,828,742	7,260,183	14,993,869	12,313,768	15,470,815	17,349,723	23,893,230	44,290,752	
53,089,356	237,245,451	333,182,736	394,533,860	512,381,636	517,213,604	470,620,360	414,779,823	8
2,471,310	6,059,249	11,045,007	12,108,244	17,477,337	33,308,556	36,755,450	46,579,774	
19,293,060	65,666,320	169,739,393	226,105,865	282,258,235	245,130,983	192,124,537	235,561,113	9
6,752,571	15,267,453	43,876,525	50,920,305	68,656,795	61,982,133	45,385,155	70,312,610	
593,829	420,038	678,231	755,731	1,528,053[6]	1,777,949[6]	1,406,252[6]	1,969,847[6]	10
15,057,493	12,243,211	15,229,182	48,676,990	18,225,921	16,506,713	17,806,450	15,862,779	11
72,451,656	41,207,682	45,701,934	15,692,698	58,059,630	67,588,402	75,361,481	77,979,195	
14,077,601	25,874,723	28,113,348	35,185,146	43,495,353	48,411,585	47,900,484	53,310,382	12
4,594,164	9,026,754	10,762,243	12,507,307	12,665,116	12,309,564	12,165,050	14,317,843	
187,541	1,542,573	1,500,374	7,826,301	10,133,838	8,482,796	7,585,555	7,632,204	13
641,533	4,211,674	3,421,767	9,846,352	14,415,096	13,632,248	14,989,052	14,701,319	
92,761	164,296	301,287	364,472	477,846	466,897	558,181	662,533	14
4,906,230	4,812,886	9,958,183	15,859,212	21,468,840	22,805,157	25,240,562	31,847,135	
5,752,885	10,161,658	4,508,718	5,731,264	8,368,711	8,471,679	11,560,483	11,899,716	15
14,195,143	15,826,243	6,908,192	8,511,211	13,063,588	14,246,480	20,122,503	21,632,347	
171,923,342	230,434,726	361,919,372	474,602,059	560,241,290	498,755,181	502,816,251	619,133,429	
510	559	561	611	607	600	600	–	16
484,669,451	1,229,988,951	1,483,116,649	1,564,603,211	1,641,460,451	–	–	–	17
5,614,132	16,330,867	25,402,282	28,338,030	33,317,663	40,130,054	41,736,987	–	18
973,212	1,632,792	1,740,793	1,941,663	2,081,270	2,333,230	2,476,830	–	19
2,754,157	6,666,337	7,945,590	8,289,212	8,845,038	10,283,610	10,312,123	10,490,923	20
438,555	528,640	594,359	658,114	961,178	1,119,372	1,058,156	–	21
2,697,858,073	3,705,701,893	3,271,263,531	3,647,024,449	4,905,503,966	–	–	–	22
497,399,761	2,587,566,990	612,071,434	737,811,153	1,264,862,643	1,845,773,449	1,740,687,254	–	23
1,365,292,885	1,221,911,982	1,624,213,996	1,836,159,375	3,296,547,019	4,473,668,847	4,358,234,766	–	24
2,488,987,148	2,555,126,448[12]	3,002,403,814[12]	3,474,783,528[12]	6,076,308,124[12]	8,250,368,866[12]	8,035,692,471[12]	–	25
1,123,694,263	1,252,017,248[12]	1,289,592,672[12]	1,531,051,901[12]	2,605,119,788[12]	3,564,315,899[12]	3,467,004,980[12]	–	26
240,133,300	315,482,000	162,588,000	187,178,500	393,991,300	409,032,700	663,355,100	718,137,100	27
39,191	42,280	42,552	42,637	42,441	42,352	42,335	–	28
2,164,687,636	4,232,022,088	4,487,605,511	3,367,702,730	3,397,488,564	3,333,759,954	3,290,597,847	–	29
46,793,251	26,396,812	20,497,616	20,482,296	29,779,241	53,407,845	43,405,177	–	30
83,730,829[15]	74,129,694[15]	75,846,566[15]	84,631,122[15]	116,808,091[15]	147,348,566[15]	139,256,125[15]	–	31
458,008,891	358,549,382	334,768,557	367,179,095	538,291,947	774,971,360	718,501,764	–	32
422,581,205	321,025,588	283,345,968	304,373,285	403,733,542	631,497,562	623,529,472	–	33
1,680	1,379	1,247	1,083	1,028	1,016	1,004	–	34
177,187,436	215,818,096	205,062,353	204,581,406	193,532,914	179,713,277	167,698,852	–	35
719,305,441	720,468,361	614,890,897	632,533,152	795,170,569	1,316,571,540	1,344,916,773	–	36
2,282,292	1,977,441	2,265,023	2,313,748	3,265,449	3,639,989	3,506,805	–	37
44,536,832	49,088,310	41,391,927	42,864,150	55,334,647	88,939,451	87,515,721	–	38
35,945,316	35,367,068	28,807,311	29,605,328	37,030,823	64,533,940	75,550,821	–	39
–	378,094	410,448	497,707	561,489	552,015	553,370	–	40
–	66,250,229	34,966,916	62,577,241	37,237,954	32,191,134	80,589,053	–	41
464,805	1,200,668	1,240,124	1,439,245	1,572,784	1,497,081	1,622,463	–	42
–	42,231,027	61,026,358	79,915,560	91,139,300	91,181,795	87,450,942	–	43

les statistiques ne comprennent pas les métiers manuels de la construction, des réparations et du travail à façon. Les chiffres de 1931–1946 comprennent la réduction des métaux non ferreux contrairement aux années antérieures.
[12] Depuis 1924, la valeur nette de la production est calculée en soustrayant, de la valeur brute de la production, le coût du combustible et de l'électricité de même que le coût des matières premières. [13] 1876. [14] 1875.
[15] Double emploi éliminé. [16] Années financières.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

	Éléments		1871	1881	1891	1901	1911
	Canaux—						
1	Voyageurs transportés	nomb.	100,377	118,136	146,336	190,428	304,904
2	Marchandises	tonnes	3,955,621	2,853,230	2,902,526	5,665,259	38,030,353
	Transport par eau—						
3	Vaisseaux immatriculés	nomb.	–	7,394	7,015	6,697	8,088
		tonnes	–	1,310,896	1,005,475	666,276	770,446
	Maritime—[2,3]						
4	A l'entrée	tonnes	2,521,573	4,032,946	5,273,935	7,514,732	11,919,339
5	A la sortie	"	2,594,460	4,071,391	5,421,261	7,028,330	10,377,847
6	*Totaux*	"	5,116,033	8,104,337	10,695,196	14,543,062	22,297,186
	International à l'intérieur—[2,3]						
7	A l'entrée	tonnes	4,055,198	2,934,503	4,098,434	5,720,575	13,286,102
8	A la sortie	"	3,954,797	2,763,592	4,009,018	5,766,171	11,846,257
9	Totaux	"	8,009,995	5,698,095	8,107,452	11,486,746	25,132,359
	Cabotage—[2]						
10	A l'entrée	tonnes	–	7,664,863	12,835,774	17,927,959	34,280,669
11	A la sortie	"	–	7,451,903	12,150,356	16,516,837	32,347,265
12	Totaux	"	–	15,116,766	24,986,130	34,444,796	66,627,934
	Transport par air—						
13	Milles de vol	nomb.	–	–	–	–	–
14	Voyageurs-milles	"	–	–	–	–	–
15	Marchandises	liv.	–	–	–	–	–
16	Matières postales	"	–	–	–	–	–
	Communications—						
17	Télégraphes, de l'État, milles de ligne	nomb.	–	1,947	2,699	5,744	8,446
18	Autres, milles de ligne	"	–	–	27,866	30,194	33,905
19	Téléphones	"	–	–	–	63,192	302,759[8]
20	Employés[6]	"	–	–	–	–	1,425[8]
21	Radio, postes récepteurs	"	–	–	–	–	–
	Postes—						
22	Revenus	$	803,637	1,344,970	2,515,824	3,421,192	9,146,952
23	Déboursés	$	994,876	1,876,658	3,161,676	3,837,376	7,954,223
24	Mandats-poste émis	$	4,546,434	7,725,212	12,478,178	17,956,258	70,614,862
	Commerce de gros et de détail—						
	De gros—[7]						
25	Établissements	nomb.	–	–	–	–	–
26	Employés	"	–	–	–	–	–
27	Ventes nettes	$	–	–	–	–	–
28	De détail—magasins—[7]	nomb.	–	–	–	–	–
29	Employés, réguliers	"	–	–	–	–	–
30	Ventes nettes	$	–	–	–	–	–
	De détail—services						
31	Établissements	nomb.	–	–	–	–	–
32	Employés, réguliers	"	–	–	–	–	–
33	Recettes	$	–	–	–	–	–
34	**Faillites commerciales**	nomb.	–	–	1,861	1,341	1,232
35	Passif	$	–	–	16,723,939	10,811,671	13,491,196
	Commerce extérieur—						
36	Exportations [10,11]	$	57,630,024	83,944,701	88,671,738	177,431,386	274,316,553
37	Importations [10,12]	$	84,214,388	90,488,329	111,533,954	177,930,919	452,724,603
	Totaux, commerce extérieur[10]	$	141,844,412	174,433,030	200,205,692	355,362,305	727,041,156
38	Exportations totales à l'Empire britannique[13]	$	–	–	47,137,203	100,748,097	148,967,442
39	Exportations au Royaume-Uni[13]	$	21,733,556	42,637,219	43,243,784	92,857,525	132,156,924
40	Importations totales de l'Empire britannique[13]	$	–	–	44,337,052	46,653,228	129,467,647
41	Importations du Royaume-Uni[13]	$	48,498,202	42,885,142	42,018,943	42,820,334	109,934,753
42	Exportations aux États-Unis[13]	$	29,164,358	34,038,431	37,743,420	67,983,673	104,115,823
43	Importations des États-Unis[13]	$	27,185,586	36,338,701	52,033,477	107,377,906	275,824,265
	EXPORTATIONS DOMESTIQUES PAR ÉLÉMENTS PRINCIPAUX—[13]						
44	Blé	boiss.	1,748,977	2,523,673	2,108,216	9,739,758	45,802,115
		$	1,981,917	2,593,820	1,583,084	6,871,939	45,521,134
45	Farine de blé	barils	306,339	439,728	296,784	1,118,700	3,049,046
		$	1,609,849	2,173,108	1,388,578	4,015,226	13,854,790

[1] Sujet à revision. [2] Années financières avant 1941. [3] En service étranger, ce qui comprend maritime et intérieur international après 1936. [4] Avant 1941, la *Temiskaming and Northern Railway Commission* n'était pas comprise. [5] Arrêté le 30 juin. [6] A l'exclusion des lignes rurales en Saskatchewan. [7] Chiffres de recensement pour les années civiles 1930 et 1941 respectivement. [8] Estimation basée sur enquête entre les re-

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

1921	1931	1936	1939	1941	1945	1946	1947[1]	
230,129	126,633	59,855	62,790	100,092	88,234	79,298	76,080	1
9,407,021	16,189,074	21,468,816	23,391,077	23,453,367	22,320,399	18,654,919	21,513,939	2
7,482	8,966	9,373	8,419	8,667	9,421	–	–	3
1,223,973	1,484,423	1,367,071	1,287,365	1,271,811	1,673,131	–	–	
12,516,503	28,064,762	28,895,751	31,353,871	31,452,400	29,655,984	30,367,071	35,926,095	4
12,400,226	26,535,387	29,156,876	32,044,242	33,313,400	33,511,617	34,144,608	–	5
24,916,729	54,600,149	58,052,627	63,398,113	64,765,800	63,167,601	64,511,679	–	6
14,828,454	17,769,690	14,472,022	13,421,245	–	–	–	–	7
14,903,447	18,542,037	14,998,858	15,008,129	–	–	–	–	8
29,731,901	36,311,727	29,470,880	28,429,374	–	–	–	–	9
28,567,545	47,134,652	42,979,361	45,386,457	48,107,158	48,098,201	45,559,014	51,766,383	10
27,773,668	47,540,555	41,815,616	43,183,652	46,433,320	44,535,356	41,218,108	–	11
56,341,213	94,675,207	84,794,977	88,570,109	94,540,478	92,633,557	86,777,122	–	12
294,449	7,046,276	7,100,401	10,969,271	12,508,390	20,087,432	28,411,993	–	13
–	4,073,552	9,653,196	26,107,750	56,723,714	159,163,445	215,747,981	–	14
79,850	2,372,467	22,947,105	21,253,364	16,559,611	14,462,400	25,226,986	–	15
–	470,461	1,161,069	1,900,347	3,411,971	6,418,944	5,930,338	–	16
11,207	9,300	8,893	8,780	9,919[4]	9,366[4]	9,343[4]	–	17
41,577	43,928	44,014	43,684	43,047	43,081	43,158	–	18
902,090	1,364,200	1,266,228	1,397,272	1,562,146	1,848,794	2,026,118	–	19
19,943	23,825	17,775	17,636	20,103	25,599	33,170	–	20
–	523,100	862,109	1,223,502	1,454,717	1,759,100	1,751,351	1,807,824	21
26,331,119	30,416,107	32,507,888	35,288,220	40,383,366	66,071,815	68,635,559	72,986,624	22
24,661,262	36,292,604	30,100,102	35,456,181	38,699,674	54,629,281	57,729,646	64,213,050	23
173,523,322	167,749,651	121,810,839	145,204,787	173,565,550	281,890,291	290,933,503	329,557,700	24
–	13,140	–	–	24,758	–	–	–	25
–	90,564	–	–	117,471	–	–	–	26
–	3,325,210,300	–	–	5,290,751,000	–	–	–	27
–	125,003	–	–	137,331	–	–	–	28
–	238,683	–	–	297,047	–	–	–	29
–	2,320,963,000	2,208,142,000[8]	2,447,658,000[8]	3,440,901,700	4,595,667,000[8]	5,506,286,000[8]	6,864,700,000[8]	30
–	42,223	–	–	49,271	–	–	–	31
–	55,257	–	–	62,781	–	–	–	32
–	249,455,900	–	–	254,678,000	–	–	–	33
2,451[9]	2,563[9]	1,238	1,299	882	95	130	304	34
73,299,111[9]	52,987,554[9]	11,314,000	11,635,000	6,959,000	2,305,000	4,003,000	7,228,000	35
800,149,296	587,653,440	937,824,933	924,926,104	1,621,003,175	3,218,330,353	2,312,215,301	2,774,902,355	36
799,478,483	628,098,386	635,190,844	751,055,534	1,448,791,650	1,585,775,142	1,927,279,402	2,573,944,125	37
1,599,627,779	1,215,751,826	1,573,015,777	1,675,981,638	3,069,794,825	4,804,105,495	4,239,494,703	5,348,846,480	
403,452,219	219,781,406	479,646,028	430,806,546	878,640,907	1,486,847,837	904,700,873	1,168,501,085	38
312,844,871	170,597,455	395,351,950	328,099,242	658,228,354	963,237,687	597,506,175	751,198,395	39
266,002,688	151,999,922	189,319,021	188,900,276	359,942,070	271,668,462	340,500,712	354,393,855	40
213,973,562	109,468,081	122,971,264	114,007,409	219,418,957	140,517,448	201,433,220	189,369,855	41
542,322,967	240,196,849	333,916,949	380,392,047	599,713,463	1,196,976,726	887,940,676	1,034,226,394	42
856,176,820	393,775,289	369,141,513	496,898,466	1,004,498,152	1,202,417,634	1,405,296,699	1,974,679,178	43
129,215,157	194,825,612	243,041,530	162,904,586	196,646,340	329,672,842	157,529,350	160,426,359	44
310,952,138	117,871,254	226,913,763	109,050,542	161,856,075	475,786,639	250,305,507	265,200,441	
6,017,032	5,697,224	4,850,071	5,342,172	11,439,191	13,730,584	14,984,287	18,081,882	45
66,520,490	20,207,319	20,638,718	16,378,301	44,807,353	97,854,944	126,733,077	196,578,113	

censements. [9] Y compris Terre-Neuve. [10] Années financières avant 1921. [11] Exportations de marchandises domestiques seulement. [12] Importations de marchandises pour consommation domestique. [13] Années financières jusqu'en 1921; années civiles, 1931-1947.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

	Éléments		1871	1881	1891	1901	1911
	Commerce extérieur—fin						
	EXPORTATIONS DOMESTIQUES PAR PRINCIPAUX ÉLÉMENTS—fin[2]						
1	Avoine	boiss.	42,386	2,926,532	260,569	8,155,063	5,431,662
		$	231,227	1,191,873	129,917	2,490,521	2,144,846
2	Foin	tonnes	23,487	168,381	65,083	252,977	326,132
		$	290,217	1,813,208	559,489	2,097,882	2,723,291
3	Bacon et jambon, épaules et flèches	cwt	103,444	103,547	75,542	1,055,495	598,745
		$	1,018,918	758,334	628,469	11,778,446	8,526,432
4	Beurre	liv.	15,439,266	17,649,491	3,768,101	16,335,528	3,142,682
		$	3,065,234	3,573,034	602,175	3,295,663	744,288
5	Fromage	liv.	8,271,439	49,255,523	106,202,140	195,926,397	181,895,724
		$	1,109,906	5,510,443	9,508,800	20,696,951	20,739,507
6	Argent	onces.	–	–	–	4,022,019	33,731,010
		$	595,261	34,494	238,367	2,420,750	17,269,168
7	Cuivre[3]	liv.	6,246,000	39,604,000	10,994,498	26,345,776	55,005,342
		$	120,121	150,412	505,196	2,659,261	5,575,073
8	Nickel	liv.	–	–	5,352,043	9,537,558	34,767,523
		$	–	–	240,499	958,365	3,842,332
9	Houille	tonnes	318,287	420,055	833,684	1,888,538	2,315,171
		$	662,451	1,123,091	2,916,465	5,307,060	6,014,095
10	Amiante	tonnes	–	–	7,022	26,715	69,829
		$	–	–	513,909	864,573	2,076,477
11	Pâte de bois	cwt	–	–	–	–	6,588,655
		$	–	–	280,619	1,937,207	5,715,532
12	Papier à journal	cwt	–	–	–	–	–
		$	–	–	–	–	3,092,437
	EXPORTATIONS DOMESTIQUES, PAR CLASSES—[2]						
13	Substances végétales (excepté produits chimiques, fibres et bois)	$	–	–	13,742,557	25,541,567	84,368,425
14	Bétail et produits animaux (excepté fibres et produits chimiques)	$	–	–	36,399,140	68,465,332	69,693,263
15	Fibres, textiles et tissus	$	–	–	872,628	1,880,539	1,818,931
16	Bois, produits du bois et papier	$	–	–	25,351,085	33,099,915	56,334,695
17	Fer et ses dérivés	$		–	556,527	3,778,897	9,884,346
18	Métaux non ferreux et leurs produits	$	–	–	1,618,955	33,395,096	34,000,996
19	Métalloïdes et leurs produits (produits chimiques non compris)	$	–	–	3,988,584	7,356,444	10,038,493
20	Produits chimiques et parachimiques	$	–	–	851,211	791,855	3,088,840
21	Toutes autres marchandises	$	–	–	5,291,051	3,121,741	5,088,564
	Totaux, exportations domestiques	$	57,630,024	83,944,701	88,671,738	177,431,386	274,316,553
	IMPORTATIONS POUR CONSOMMATION—[2]						
22	Substances végétales (excepté produits chimiques, fibres et bois)	$	–	–	24,212,140	38,036,146	79,214,041
23	Bétail et produits animaux (excepté fibres et produits chimiques)	$	–	–	8,080,862	14,022,896	30,671,908
24	Fibres, textiles et tissus	$	–	–	28,670,141	37,284,752	87,916,282
25	Bois, produits du bois et papier	$	–	–	5,203,490	8,196,901	26,851,936
26	Fer et ses dérivés	$	–	–	15,142,615	29,955,936	91,968,180
27	Métaux non ferreux et leurs produits	$	–	–	3,810,626	7,167,318	27,579,572
28	Métalloïdes et leurs produits (excepté produits chimiques)	$	–	–	14,139,024	21,255,403	53,430,475
29	Produits chimiques et parachimiques	$	–	–	3,697,810	5,684,999	12,471,730
30	Toutes autres marchandises	$	–	–	8,577,246	16,326,568	42,620,479
	Totaux, importations	$	84,214,388	90,488,329	111,533,954	177,930,919	452,724,603
	Finances fédérales—						
31	Revenus des douanes	$	11,841,105	18,406,092	23,305,218	28,293,930	71,838,089
32	Revenus de l'accise	$	4,295,945	5,343,022	6,914,850	10,318,266	16,869,837
33	Revenus de la taxe de guerre	$	–	–	–	–	–
34	Impôt sur le revenu	$	–	–	–	–	–
35	Taxe de vente	$	–	–	–	–	–
36	Recettes totales de taxation	$	16,320,369	23,942,139	30,220,068	38,612,196	88,707,926
37	Recettes, per capita, de taxation	$	4·42	5·54	6·25	7·19	12·31
38	Revenu total	$	19,335,561	29,635,298	38,579,311	52,514,701	117,780,409
39	Revenu per capita	$	5·24	6·85	7·98	9·78	16·24
40	Dépenses totales	$	19,293,478	33,796,643	40,793,208	57,982,866	122,861,250

[1] Sujet à revision. [2] Années financières jusqu'à 1921; années civiles 1931–1947. [3] Cuivre affiné

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

1921	1931	1936	1939	1941	1945	1946	1947[1]	
14,321,048	11,177,072	8,488,040	12,115,598	7,691,664	71,116,842	30,243,197	12,834,904	1
14,152,033	3,767,918	3,136,891	4,142,375	3,295,148	47,659,619	23,108,066	12,388,641	
179,398	89,056	127,996	94,191	33,412	145,566	208,076	167,246	2
4,210,594	839,278	989,557	773,782	391,605	2,619,934	3,318,492	3,131,256	
982,338	127,752	1,580,496	1,878,251	4,646,140	4,498,346	2,892,916	2,357,892	3
31,492,407	2,035,382	25,957,012	32,656,049	77,494,498	96,493,111	66,388,591	62,081,160	
9,739,414	10,680,500	5,128,800	12,398,600	1,481,800	5,598,300	4,509,400	3,107,100	4
5,128,831	2,329,853	1,178,916	2,673,765	493,525	2,235,749	2,003,302	1,597,095	
133,620,340	84,788,400	81,890,300	90,944,800	92,331,000	135,409,300	106,495,400	55,531,100	5
37,146,722	10,594,917	11,347,125	12,248,650	13,554,911	27,909,305	21,947,738	14,162,303	
13,331,050	18,666,367	16,130,875	21,030,580	17,235,320	4,956,103	4,180,506	10,236,634	6
11,127,432	5,399,259	7,283,547	8,525,173	6,585,443	2,597,010	3,490,421	7,427,799	
36,167,900	48,761,200	45,519,600	121,500,900	95,538,700	38,589,200	35,255,800	58,187,500	7
4,336,972	3,891,045	2,971,042	8,505,064	6,687,709	2,701,244	2,467,906	9,310,000	
47,018,300	60,420,300	168,316,400	229,930,400	275,190,300	216,443,300	223,877,200	234,114,000	8
9,405,291	13,188,928	42,987,140	56,522,602	67,679,708	54,778,226	55,204,632	60,442,762	
2,277,202	359,853	411,574	376,203	531,449	840,708	862,489	714,549	9
16,501,478	1,909,922	1,792,584	1,666,934	2,596,626	5,303,543	5,946,224	5,440,788	
154,152	70,903	136,547	186,238	220,255	210,628	215,872	224,646	10
12,255,793	3,929,317	7,391,517	12,463,177	14,550,435	16,224,118	16,509,480	20,720,683	
14,363,006	12,450,741	15,089,928	14,110,308	28,234,485	28,690,537	28,371,158	33,974,242	11
71,552,037	30,056,643	31,246,695	31,000,602	85,897,736	106,054,911	114,020,659	177,802,612	
15,112,586	40,164,815	59,861,787	53,174,453	65,240,248	61,178,918	77,169,338	84,415,575	12
78,922,137	107,233,112	103,639,634	115,687,288	154,356,543	179,450,771	265,864,969	342,293,158	
482,140,444	209,760,786	346,980,652	220,118,056	285,708,739	819,445,087	578,487,716	683,696,775	13
188,359,937	70,938,351	124,694,815	131,803,706	201,730,555	398,063,480	358,472,794	331,444,683	14
18,783,884	5,394,084	12,227,387	14,427,669	30,819,633	56,881,105	53,759,827	49,347,319	15
284,561,478	185,493,491	210,206,707	242,541,043	387,113,232	488,040,542	625,591,155	886,192,034	16
76,500,741	19,086,492	52,303,878	63,102,432	239,900,848	555,090,103	227,472,926	273,156,202	17
45,939,377	56,158,939	134,436,740	182,890,103	244,012,336	352,545,645	247,810,065	303,937,240	18
40,345,345	14,976,873	23,974,191	29,332,099	45,172,085	59,555,035	57,360,525	74,614,188	19
20,142,826	10,848,946	17,749,628	24,263,342	58,676,338	111,318,110	67,588,719	83,803,909	20
32,389,669	14,995,478	15,250,935	16,447,654	127,869,409	377,391,246	95,671,574	88,710,005	21
1,189,163,701	587,653,440	937,824,933	924,926,104	1,621,003,175	3,218,330,353	2,312,215,301	2,774,902,355	
259,431,110	134,433,268	126,245,938	127,835,146	171,835,408	235,558,101	310,752,921	356,277,546	22
61,722,390	28,629,914	25,845,624	32,757,666	34,845,584	46,625,324	64,237,006	86,909,165	23
243,608,342	90,151,516	98,915,100	100,866,078	161,138,512	196,761,222	264,120,526	390,589,069	24
57,449,384	34,923,391	27,099,785	33,703,149	36,739,071	49,760,716	69,623,406	89,548,171	25
245,625,703	116,209,368	135,359,104	183,159,650	431,622,365	384,459,898	491,068,506	762,358,997	26
55,651,319	38,666,648	5,040,115	42,108,374	94,758,269	99,119,533	120,281,405	160,925,958	27
206,095,113	106,087,909	115,497,181	132,823,892	189,953,788	265,405,010	332,611,081	452,197,951	28
37,887,449	31,336,994	31,971,047	43,705,905	65,382,196	79,758,655	92,874,113	113,084,704	29
72,688,072	47,659,378	39,216,950	54,095,674	262,516,457	228,326,683	181,710,438	162,052,564	30
1,240,158,882	628,098,386	635,190,844	751,055,534	1,448,791,650	1,585,775,142	1,927,279,402	2,573,944,125	
163,266,804	131,208,955	74,004,560	78,751,111	130,757,011	115,091,376	128,876,811	237,355,397	31
37,118,367	57,746,808	44,409,797	51,313,658	88,607,559	151,922,140	186,726,318	196,043,816	32
168,385,327	107,320,633	197,484,627	305,642,025	558,175,014	1,869,660,263	1,864,556,332	1,969,996,383	33
46,381,824	71,048,022	82,709,803	142,026,138	220,471,004	977,758,068	932,729,273	939,458,244	34
38,114,539	20,783,944	77,551,974	122,139,067	179,701,224	209,389,876	326,252,799	328,073,095	35
368,770,498	296,276,396	317,311,809	435,706,794	778,175,450	2,154,626,648	2,202,358,387	2,427,661,313	36
41·96	28·55	28·98	38·51	67·63	177·79	178·95	192·95	37
436,292,185	356,160,876	372,595,996	502,171,354	872,169,645	2,687,334,799	3,013,185,074	3,007,876,313	38
49·64	34·32	33·79	44·38	75·80	221·74	244·84	239·06	39
528,302,513	440,008,855	532,585,555	553,063,098	1,249,601,446	5,245,611,924	5,136,228,506	2,634,227,412	40

[1] contenu dans le minerai, la matte, les régules, etc.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

	Éléments		1871	1881	1891	1901	1911
	Finances fédérales—fin						
1	Dépenses per capita	$	5·23	7·82	8·44	10·79	17·04
2	Dette brute	$	115,492,683	199,861,537	289,899,230	354,732,433	474,941,487
3	Actif	$	37,786,165	44,465,757	52,090,199	86,252,429	134,899,435
4	Dette nette	$	77,706,518	155,395,780	237,809,031	268,480,004	340,042,052
	Finances provinciales—						
5	Totaux, recettes ordinaires	$	5,518,946	7,858,698	10,693,815	14,074,991	40,706,948
6	Totaux, dépenses ordinaires	$	4,935,008	8,119,701	11,628,353	14,146,059	38,144,511
	Billets en circulation—						
7	Billets de banque	$	20,914,637	28,516,692	33,061,042	50,601,205	89,982,223
8	Billets du Dominion ou de la Banque du Canada[4]	$	7,244,341	14,539,795	16,176,316	27,898,509	99,921,354
	Banques à charte—						
9	Capital versé	$	37,095,340	59,534,977	60,700,697	67,035,615	103,009,256
10	Actif	$	125,273,631	200,613,879	269,307,032	531,829,324	1,303,131,260
11	Passif envers le public	$	80,250,974	127,176,249	187,332,325	420,003,743	1,097,661,393
12	Dépôts remboursables à vue	$	–	–	–	95,169,631	304,801,755
13	Dépôts remboursables après avis	$	–	–	–	221,624,664	568,976,209
14	Totaux, dépôts[4,5]	$	56,287,391	94,346,481	148,396,968	349,573,327	980,433,788
15	Débits bancaires....milliers de dollars		–	–	–	–	–
	Caisses d'épargne—						
16	Dépôts aux bureaux de poste	$	2,497,260	6,208,227	21,738,648	39,950,813	43,330,579
17	Dép. dans les banques de l'État	$	2,072,037	9,628,445	17,661,378	16,098,146	14,673,752
18	Dép. dans les banques spéciales	$	5,766,712	7,685,888	10,982,232	19,125,097	34,770,386
	Compagnies de prêt (fédérales)—						
19	Actif	$	8,392,464	73,906,638	125,041,146	158,523,307	389,701,988
20	Passif	$	8,392,958	71,965,017	123,915,704	158,523,307	389,701,988
	Compagnies de petits prêts (fédérales)—						
21	Actif	$	–	–	–	–	–
22	Passif	$	–	–	–	–	–
	Compagnies de prêt (provinciales)—						
23	Actif	$	–	–	–	–	–
24	Passif	$	–	–	–	–	–
	Compagnies de fiducie (fédérales)—						
	ACTIF—						
25	Fonds des compagnies	$	9	9	9	9	9
26	Fonds garantis	$	9	9	9	9	9
	PASSIF—						
27	Fonds des compagnies	$	9	9	9	9	9
28	Fonds garantis	$	9	9	9	9	9
29	SUCCESSIONS, FIDUCIE ET FONDS DES AGENCES	$	9	9	9	9	9
	Compagnies de fiducie (provinciales)[10]						
	ACTIF—						
30	Fonds des compagnies (valeur au pair)	$	–	–	–	–	–
31	Fonds garantis (valeur au pair)	$	–	–	–	–	–
32	SUCCESSIONS, FIDUCIE ET FONDS DES AGENCES	$	–	–	–	–	–
	Assurance-feu (Dominion)—						
33	Montant des risques, 31 décembre	$	228,453,784	462,210,968	759,602,191	1,038,687,619	2,279,868,346
34	Primes encaissées chaque année	$	2,321,716	3,827,116	6,168,716	9,650,348	20,575,255
35	Pertes payées durant l'année	$	1,549,199	3,169,824	3,905,697	6,774,956	10,936,948
	Assurance-feu (provinces)—						
36	Montant des risques, 31 décembre	$	–	–	–	–	–
37	Primes encaissées chaque année	$	–	–	–	–	–
38	Pertes payées durant l'année	$	–	–	–	–	–
	Assurance-vie (Dominion)—[11]						
39	Montant des risques, 31 décembre	$	45,825,935	103,290,932	261,475,229	463,769,034	950,220,771
40	Primes encaissées chaque année	$	1,852,974	3,094,689	8,417,702	15,189,854	31,619,626
41	Montant net des polices devenues réclamations dans l'année	$	–	–	–	7,182,358	11,434,901
	Assurance-vie (provinces)—						
42	Montant des risques, 31 décembre	$	–	–	–	–	–
43	Primes encaissées chaque année	$	–	–	–	–	–
44	Montant net des polices devenues réclamations dans l'année	$	–	–	–	–	–

[1] Sujet à revision. [2] Actif productif seulement. [3] Année financière terminée le plus près du 31 décembre de l'année indiquée. [4] Arrêté au 30 juin de 1871 à 1901. Moyennes mensuelles de 1911 à 1947. [5] Y compris sommes déposées ailleurs qu'au Canada depuis 1901. [6] Les chiffres sont ceux de 1924, première année où les débits bancaires ont été disponibles. [7] Compris dans les caisses d'épargne postales. [8] Chiffres de 1922, première année où les chiffres des provinces sont mis à jour par le Département des assurances. [9] Avant 1920;

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—fin

1921	1931	1936	1939	1941	1945	1946	1947[1]	
60·11	42·41	48·29	48·88	108·60	432·84	417·34	209·36	1
2,902,482,117	2,610,265,699	3,431,944,027	3,638,320,816	5,018 928,037	15,712,181,527	18.959,846,183	17,698,195,740	2
561,603,133[2]	348,653,762[2]	425,843,510[2]	485,761,502[2]	1,370,236,588[2]	4,413,819,509[2]	5,538,440,734[2]	4,650,439,192[2]	3
2,340,878,984	2,261,611,937	3,006,100,517	3,152,559,314	3,648,691,449	11,298,362,018	13,421,405,449	13,047,756,548	4
102,030,458	179,143,480	232,616,182	296,836,927	404,791,000[3]	507,955,000[3]	–	–	5
102,569,515	190,754,202	248,141,808	289,467,574	349,818,000[3]	451,108,000[3]	–	–	6
194,621,710	141,969,350	119,507,306	94,064,907	78,761,049	28,636,174	23,172,717	19,675,994	7
271,531,162	153,079,362	105,275,223	184,904,919	406,433,409	1,078,988,028	1,125,986,281	1,161,855,271	8
129,096,339	144,674,853	145,500,000	145,500,000	145,500,000	145,500,000	145,500,000	145,500,000	9
2,841,782,079	3,066,018,472	3,144,506,755	3,591,564,586	4,008,381,256	6,743,217,134	7,429,608,029	7,810,913,975	10
2,556,454,190	2,741,554,219	2,855,622,232	3,298,351,099	3,711,870,680	6,438,617,676	7,123,979,417	7,476,627,449	11
551,914,643	578,604,394	618,340,561	741,733,241	1,088,198,370	1,986,075,142	2,155,312,749	2,138,771,178	12
1,289,347,063	1,437,976,832	1,518,216,945	1,699,224,304	1,616,129,007	2,750,358,254	3,327,057,442	3,681,231,057	13
2,264,586,736	2,422,834,828	2,611,895,597	3,060,859,111	3,464,781.844	6.159,997,976	6,771,555,153	7,075,355,884	14
27,157,474[6]	31,586,468	35,928,607	31,617,352	39,242,957	68.384,813	69,247,607	74,498,093	15
29,010,619	24.750,227	22,047,287	23,045,576	22,176,633	33,468,799	35,537,154	35,764,512	16
10,150,189	[7]	[7]	.	[7]	[7]	[7]	[7]	17
58,576,775	69,820,422	69,665,415	81,566,754	76,391,775	122,574,607	140,584,525	153,137,545	18
96,698,810	147,094,183	137,210,511	136,358,786	130,795,391	133,774,431	145,016,997	–	19
95,281,122	146,046,087	137,199,814	136,351,602	130,787,116	133,774,429	145,016,997	–	20
–	827,373	4,392,390	5,466,679	7,918,926	16,000,830	24,917,469	–	21
–	823,120	4,361,126	5,424,047	7,918,926	16,000,830	24,917,469	–	22
86,144,153[8]	65,728,238	58,909,744	58,526,904	58,220,073	63,680,642	70,345,417	–	23
87,385,807[8]	66,387,987	58,762,522	58,533,671	58,220,073	63,680,642	70,345,417	–	24
10,237,930	15,459,347	16,374,558	20,176,418	20,596,781	22,475,024	23,699,397	–	25
8,774,185	25,718,219	35,456,607	36,001,000	38,570,855	53,149,578	62,184,103	–	26
9,907,331	15,066,431	15,878,061	19,351,839	20,086,776	22,311,762	23,339,787	–	27
8,549,642	25,718,221	35,456,607	36,001,000	38,570,855	53,149,577	62,184,103	–	28
79,252,639	215,698,469	226,024,454	242,369,850	268,596,524	363,332,677	392,430,578	–	29
31,418,403[9]	66,338,148	63,770,447	61,292,364	58,165,471	67,028,647	65,268,327	–	30
32,885,302[9]	125,829,165	121,986,843	114,606,960	108,912,208	136,074,768	154,216,706	–	31
629,953,917[9]	1,961,948,175	2,311,906,898	2,422,219,901	2,418,950,841	2,754,475,732	2,758,442,016	–	32
6,020,513,832	9,544,641,293	9,248,273,260	10,200,346,551	11,386,819,286	15,054,848,612	17,376,429,865	20,286,046,204	33
47,312,564	50,342,669	40,218,296	40,984,276	49,305,539	58,335,728	68,825,470	86,770,603	34
25,572,560	29,938,409	14,072,237	15,738,902	17,814,322	30,585,357	35,379,627	39,475,711	35
1,269,764,435	1,341,184,333	1,184,852,046	1,284,998,454	1,120,181,968	1,491,715,144	1,699,550,230	–	36
5,545,549	7,185,066	5,002,603	5,750,302	3,992,765	6,205,250	7,354,491	–	37
3,544,820	4,985,605	2,190,624	3,170,597	2,237,832	3,213,221	3,889,185	–	38
2,934,843,848	6,622,267,793	6,403,037,477	6,776,262,587	7,348,550,742	9,751,040,835	10,812,392,864	11,900,239,348	39
98,864,371	225,100,571	200,541,265	198,042,144	203,459,238	261,176,100	283,938,079	–	40
24,014,465	54,410,589	58,086,634	73,936,661	75,082,008	97,638,990	98,846,258	–	41
222,871,178	202,094,301	130,044,228	134,554,434	164,451,218	346,074,464	429,336,354	–	42
4,389,008	5,178,615	3,025,124	3,491,402	3,988,952	8,259,537	10,347,658	–	43
2,812,077	2,603,453	2,195,537	3,178,604	2,583,958	3,361,253	3,813,245	–	44

alors que le Département fédéral des assurances s'est chargé de l'application de la loi relative aux compagnies de prêt, les chiffres ne sont pas comparables. Ils paraissent cependant aux pp. xl et xli de l'Annuaire de 1938. [10] Tiré de données fournies volontairement au surintendant des Assurances par les compagnies provinciales, portant sur environ 90 p. 100 de toutes les affaires provinciales. Les chiffres comprennent toutes les grandes et la plupart des petites compagnies provinciales. [11] Ne comprend pas l'assurance fraternelle.

INTRODUCTION*

L'ampleur de l'effort économique déployé durant et après la guerre a été telle qu'en moins de dix ans l'économie canadienne s'est fort industrialisée. Raffermie après la guerre, cette nouvelle situation a déterminé le réveil complet d'une économie de temps de paix dont la contexture, cependant, diffère de celle d'avant la guerre. Des ajustements de longue portée s'imposent encore qui tiendront compte des progrès économiques réalisés par le Canada durant la guerre, de la détérioration de la situation économique de l'Europe et de l'importance plus grande des États-Unis comme facteur capable de déterminer les niveaux du commerce mondial, comme concurrent et comme marché. Toutes les industries canadiennes traversent nécessairement cette phase d'adaptation et de réadaptation économiques. L'État, tant au point de vue fédéral que provincial, leur vient en aide, surtout lorsque les mesures qui s'imposent ne relèvent pas de l'entreprise privée ou du particulier. La présente introduction a pour objet d'étudier d'une manière générale et topique les changements subis par l'économie canadienne depuis 1939 de même que les mesures associées à ces changements que le gouvernement fédéral a adoptées durant et après la guerre. Le chapitre XXVII contient une étude plus détaillée de l'activité des gouvernements fédéral et provinciaux en matière de reconstruction d'après-guerre.

Dès avant la fin des hostilités, le gouvernement fédéral, afin de mettre l'économie canadienne en harmonie avec la situation d'après-guerre, avait reconnu la nécessité d'y apporter certains ajustements. Il en est résulté un programme exposé en avril 1945 dans un livre blanc intitulé *Emploi et revenu* (résumé dans l'*Annuaire du Canada* de 1945, pp. 878-882). Dans son document, le gouvernement a déclaré "ouvertement qu'il préconisait un niveau élevé et stable du travail et des revenus et, par conséquent, une norme de vie plus élevée comme étant le but principal de sa politique", et il a fait comprendre que "si cette politique doit réussir, l'effort pour la réaliser doit animer toutes les mesures économiques du gouvernement" et "qu'elle doit être acceptée sans réserve par tous les groupes et les organisations économiques comme étant un objectif national qui surpasse en importance tous les intérêts de partis ou de groupes".

Les changements économiques et industriels de l'après-guerre, en dehors de ceux qui ont nettement un caractère de reconstruction, et le rôle que le gouvernement fédéral a joué pour aider à y faire face, peuvent être commodément étudiés sous les rubriques suivantes: 1° Fonctions changeantes du gouvernement; 2° Placements privés et publics; 3° Commerce extérieur; 4° Problèmes spéciaux de l'industrie; 5° Le marché de la main-d'œuvre; et 6° Sécurité sociale. Toutefois, avant de passer à l'étude de ces sujets, il est bon de jeter un rapide coup d'œil sur les conditions économiques à la faveur desquelles ces changements se sont produits.

Climat économique de la période d'après-guerre.—La cessation de l'effort de guerre industriel et militaire et l'expansion des initiatives économiques de temps de paix, qui viennent remplacer les achats massifs de matériel de guerre effectués par le gouvernement, sont des parties complémentaires de la tâche de la reconstruction. Malgré d'innombrables difficultés, ces deux objectifs ont été atteints sans créer trop de malaise économique, de sorte que l'emploi aussi bien que le revenu national se sont maintenus à des niveaux élevés durant la période de transition.

* Préparé par la Division des recherches et du développement économiques, ministère du Commerce.

FACTEURS ÉCONOMIQUES IMPORTANTS

1935 - 1948

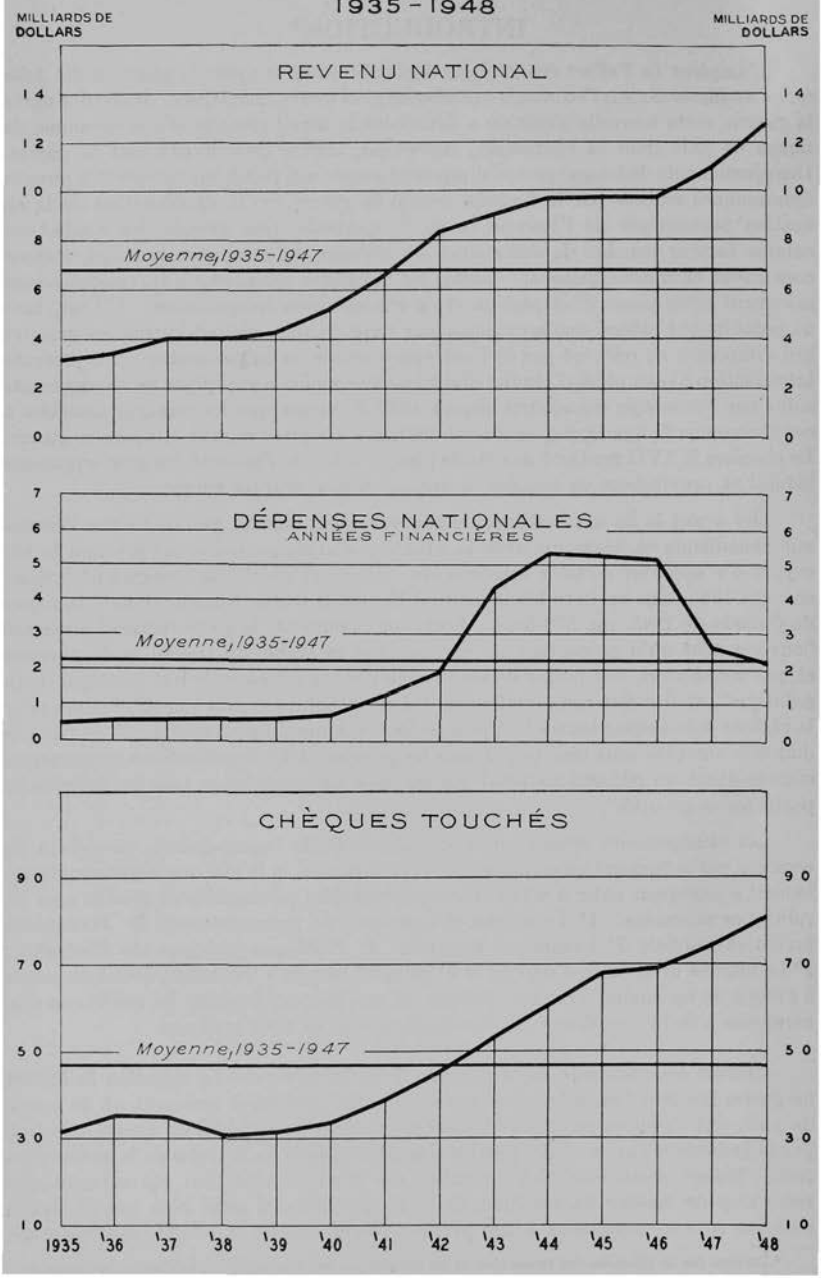

Le chômage n'a pas dépassé 4 p. 100 des effectifs travailleurs et il est tombé à 1½ p. 100 environ en 1947, minimum à peu près incompressible. A la fin de 1948, la population active du Canada est de cinq millions, soit 700,000 de plus que la population civile active en 1943, année de guerre où l'emploi est à son apogée, et 1,300,000 de plus qu'en 1939. Le produit national brut aux prix du marché a atteint son maximum de temps de guerre en 1944, soit 11,887 millions de dollars. Après une diminution d'un peu plus de 1 p. 100 à 11,732 millions en 1945, il s'élève à 11,863 millions en 1946, 13,375 millions en 1947 et atteindra vraisemblablement 15,500 millions en 1948.

Compte tenu de la hausse des prix depuis la fin des hostilités, l'amélioration *réelle* du produit national brut est moins marquée que les chiffres ci-dessus ne l'indiquent; la hausse des prix a été particulièrement rapide en 1947. En faisant la part des prix plus élevés et des placements nets, on constate que l'augmentation du produit national brut depuis la période d'avant-guerre,—de 5,598 millions en 1939 à environ 15,500 millions en 1948,—signifie que le degré d'aisance de la population canadienne s'est élevé en moyenne d'environ 50 p. 100. Cette amélioration provient d'abord d'une utilisation plus intégrale et plus efficace du capital humain, laquelle, en retour, a déterminé l'expansion la plus rapide de la production qui ait encore été enregistrée au cours de l'histoire du Canada. Certains des facteurs qui ont contribué au maintien de l'emploi et du revenu de même que de la forte pression inflationniste durant l'après-guerre sont les suivants:

Une augmentation des placements en biens-capitaux.—Les mises de fonds dans les biens-capitaux et dans la construction de logements, en dehors des décaissements directs des gouvernements, passent de 865 millions en 1945 à un montant estimatif de 2,600 millions en 1948. Il s'ensuit une forte demande de matériaux de construction et de machinerie pour outiller les usines et construire des maisons et autres immeubles. En outre, les stocks se sont fort accumulés. Les facteurs qui ont déterminé les dépenses de capital sont le besoin général de facilités supplémentaires de production et des besoins de renouvellement fortement accumulés, les perspectives favorables du marché, la disponibilité de fonds de placement créée par les épargnes de guerre et le revenu courant, et un marché monétaire plutôt favorable aux portefeuillistes.

Une augmentation des dépenses personnelles en biens et services.—Ces dépenses qui, en 1945, s'établissaient à 6,945 millions, passent à un montant estimatif de 9,800 millions en 1948, augmentation de plus de 40 p. 100. Une partie considérable de l'augmentation, mais non pas toute, reflète la hausse des prix. Une partie importante de l'augmentation *réelle* découle des achats plus volumineux de biens de consommation durables tels que les automobiles, les accessoires et les garnitures de maison. La puissance d'achat qui a donné à la demande des consommateurs son efficacité procède des épargnes personnelles faites durant la guerre et d'un revenu courant croissant, tant chez les travailleurs rémunérés que non rémunérés. Au cours de l'après-guerre, le revenu personnel s'est augmenté de versements accrus de la part des gouvernements sous forme de nouvelles prestations de sécurité sociale et de certains paiements non périodiques tels que les indemnités aux anciens combattants et le remboursement de la portion d'épargnes obligatoires de l'impôt sur le revenu.

Le maintien d'un volume élevé d'exportations de biens et de services.—La majeure partie des exportations canadiennes de denrées durant la guerre, en dehors des vivres

et de certains autres produits non spécialisés, se composaient de munitions et de matériel de guerre produits en série mais qui ne furent plus demandés après la fin des hostilités. L'alimentation du marché d'exportation après la guerre supposait donc une vaste transformation de la production et, dans les circonstances, il est remarquable que la valeur annuelle des exportations canadiennes durant la période de transition ne soit jamais tombée plus bas que les deux tiers de celle de 1944, année de guerre où elle a atteint son point culminant. Les achats que les pays dévastés ont faits au Canada après la guerre ont été soutenus par des crédits considérables à l'exportation que leur a accordés le gouvernement canadien et, plus récemment, le gouvernement des États-Unis en vertu du Programme de rétablissement de l'Europe.

Si, cependant, les trois facteurs ci-dessus mentionnés,—placements accrus, dépense accrue pour la consommation et exportations considérables,—ont contribué à une demande de biens et de services qui a assuré à l'emploi et au revenu des niveaux élevés, par contre, la forte augmentation de la demande de biens et de services depuis les jours d'avant-guerre n'a pas été un bienfait sans mélange. Elle a fort intensifié la pression inflationniste exercée sur l'économie canadienne à un moment où celle-ci n'était pas encore entièrement revenue à la production civile. Elle a contribué en même temps au problème du change étranger en portant le niveau des importations de biens et de services en provenance des États-Unis de 1,200 millions de dollars en 1945 à 1,975 millions en 1947. Une diminution des dépenses annuelles du gouvernement en biens et services, de 3,700 millions à un montant estimatif de 1,500 millions durant la même période, ajoutée à un budget excédentaire plutôt que déficitaire, a exercé une influence restrictive sur les puissances inflationnistes, tandis que le relâchement graduel des régies générales de temps de guerre et le maintien de certaines régies importantes ont empêché les pressions inflationnistes de se faire sentir dans toute leur force sur l'économie.

Fonctions changeantes du gouvernement

Après avoir adopté un programme visant au maintien d'un niveau élevé et stable d'emploi et de revenu, le Gouvernement a modifié sa façon d'aborder les problèmes créés par un vaste développement économique et, dans certains domaines, a participé plus intensément à l'activité économique qu'avant la guerre. Le sens d'une politique de cette nature s'est révélé plus clairement durant et immédiatement après la guerre. Quatre tâches de première importance s'en dégageaient: 1° la nécessité de compléter l'effort du gouvernement en vue d'aider au maintien d'un niveau élevé et stable du travail et des revenus; 2° la nécessité de créer au sein du gouvernement des subdivisions économiques assez efficaces et souples pour faire face au jour le jour aux problèmes économiques changeants qui ont une portée considérable sur l'accomplissement de la première tâche; 3° la nécessité d'une évaluation, tant quantitive que qualitative, de ce que suppose l'utilisation la plus efficace des ressources du Canada tant humaines que matérielles; 4° la nécessité d'établir une liaison dans les deux sens entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, les patrons et les ouvriers, le consommateur et le producteur, afin que l'effort tenté en vue de maintenir un niveau élevé de travail et de revenu soit vraiment un effort national.

Élaboration de la politique.—L'appréciation croissante de ce que supposait le programme d'emploi et de revenu a déterminé la création, en mai 1948, d'un

comité du Cabinet sur le développement économique et industriel. Ce comité a succédé au Comité du Cabinet sur la reconstruction établi en 1944, mais il a des attributions plus vastes. Le Comité doit conseiller le Gouvernement sur: 1° les questions relatives au développement économique et industriel en général; 2° les mesures nécessaires au maintien d'un niveau élevé d'emploi et de revenu dans toute région ou au Canada en général; 3° le programme des placements publics en fonction des entreprises publiques et de la mise en valeur des ressources, y compris la préparation et l'utilisation d'un certain nombre de projets de réserve et l'usage des crédits affectés aux projets spéciaux.

Organismes administratifs.—Afin de pouvoir faire face aux problèmes administratifs de la période d'après-guerre, le Gouvernement a fait un certain nombre de changements importants dans l'organisation départementale et, avec le concours des compagnies de la Couronne, de commissions et autres organismes, il a décentralisé certaines des fonctions permanentes de temps de paix du Gouvernement. A titre d'exemples dans ce domaine, il y a:

Les ministères.—Un ministère de la Reconstruction établi en 1944 a été absorbé un an plus tard par le ministère des Munitions et Approvisionnements pour former le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements. Celui-ci a été chargé de liquider les engagements du Gouvernement nés de la guerre et d'aider à l'élaboration de projets destinés à maintenir un niveau élevé d'emploi et de revenu (voir pp. 1161-1168). Les attributions du ministère des Pensions et de la Santé nationale ont été absorbées par deux nouveaux ministères établis en 1944, celui des Affaires des anciens combattants et celui de la Santé nationale et du Bien-être social (voir chapitres XXIX et VII); en outre, ces attributions ont été fort étendues. La reconstitution d'un ministère unique de la Défense nationale, à la fin de la guerre, a déterminé une intégration plus complète des trois services armés et a été suivie de l'établissement d'une Commission de recherches sur la défense, chargée de coordonner les recherches et les développements militaires, et d'une Commission industrielle de la défense, chargée de coordonner les plans destinés à assurer une mobilisation rapide des forces industrielles et économiques en cas de guerre (voir chapitre XXVIII).

*Sociétés et commissions de la Couronne** —Parmi les sociétés et commissions de la Couronne établies durant ou après la guerre pour remplir les fonctions que le gouvernement désirait décentraliser, figurent: 1° la *Canadian Arsenals Limited*, qui perfectionne et produit les armes pour les forces armées; 2° la Corporation commerciale canadienne, organisme de vente et d'achat; 3° la Société d'assurance des crédits à l'exportation, qui émet des polices d'assurance contre les pertes de crédit que comporte l'exportation ou conclut des ententes en vue de l'exportation de marchandises; 4° la *Polymer Corporation Limited*, manufacture de caoutchouc synthétique; 5° l'*Eldorado Mining and Refining* (1944) *Limited*, qui extrait et affine le minerai d'uranium; 6° la Commission de l'énergie atomique, établie en vue du contrôle de la production et de l'emploi des matières radio-actives; 7° la Commission fédérale du charbon, établie en vue d'aider l'industrie du charbon; 8° la Commission maritime canadienne, qui s'occupe des problèmes particuliers aux industries de la construction de vaisseaux et de la marine marchande; 9° la Banque d'expansion industrielle, destinée à venir en aide financièrement aux petites et moyennes entreprises commerciales; et 10° la Société centrale d'hypothèques et de logement, chargée de coordonner la politique fédérale sur le logement, d'administrer les entreprises de logement et d'appliquer les ordonnances qui s'y rattachent.

Analyse économique.—Depuis la fin de la guerre, les conjectures économiques ont fait des progrès marqués et, ajoutées à l'attention suivie dont les développements économiques sont l'objet, ont aidé à l'élaboration du programme destiné à maintenir l'emploi et le revenu à un niveau élevé. La Division des recherches économiques, créée dans le ministère de la Reconstruction (plus tard le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements) et récemment transférée au ministère du Commerce, s'emploie à prévoir les niveaux de l'emploi et du revenu, les exportations et les importations, les placements, les dépenses des consommateurs, les disponibilités de main-d'œuvre et de matériaux, les progrès du développement industriel, les changements dans les rapports qui existent entre le coût et le prix et entre l'offre et la demande, la productivité, les inventaires et les dispositions de la population envers l'épargne. Ces renseignements sont réunis en un pronostic national sur l'emploi et le revenu et complétés par des études spéciales sur les perspectives de développement dans les grandes régions économiques et dans les industries les plus importantes. Les autres ministères du gouvernement secondent la Division des recherches économiques dans ce travail en préparant et en évaluant les renseignements sur les perspectives dans les domaines économiques où ils se spécialisent. Depuis 1946, la Division des recherches économiques fait une prévision annuelle du niveau probable des placements privés. En 1948, cette prévision est étendue aux placements publics. En 1947 et 1948, la prévision relative aux placements a été complétée par une prévision sur les niveaux probables de la production de matériaux essentiels et de matériaux de construction rares. Le Bureau fédéral de la statistique a créé, durant la guerre, un système de "comptes nationaux" d'après lequel le produit et la dépense annuels bruts du pays sont calculés et dont il augmente sans cesse les détails. Il apporte ainsi un instrument d'analyse utile au Gouvernement et à l'entreprise dans la formulation de leurs programmes respectifs.

Politique financière.—Conformément à sa politique élaborée en vue d'aider à maintenir un niveau élevé et stable d'emploi et de revenu, le Gouvernement attache une plus grande importance aux aspects économiques dans la formulation de ses programmes financiers. En particulier, le budget embrasse maintenant plus qu'une année et fonctionne sur une base anticyclique, c.-à-d. prévoit des surplus budgétaires et des réductions de la dette en des périodes où l'emploi et le revenu sont soutenus, de même que des déficits et des augmentations de la dette lorsque l'emploi et le revenu sont menacés de tomber à des niveaux plus bas. Des surplus ont été réalisés en 1947 et 1948. Il y a eu, néanmoins, un certain nombre de réductions de taxes et d'autres adoucissements ont été consentis en matière d'impôts, surtout des adoucissements de nature à encourager les placements privés et l'épargne. En 1948, le Parlement a adopté une nouvelle loi relative à l'impôt sur le revenu, loi qui a simplifié le mode de prélèvement des taxes directes. Afin d'encourager les placements privés, l'intérêt a été maintenu à un taux peu élevé. Au cours de l'année 1945, l'intérêt sur les obligations d'État à longue échéance a été abaissé de quelque 3 p. 100 à près de 2·5 p. 100. En 1948, toutefois, en raison de la pression inflationniste constante, ce taux a été porté à près de 3 p. 100.

Le Gouvernement a tenté au cours de la période d'après-guerre d'en arriver à une nouvelle répartition du domaine de l'imposition entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Les gouvernements provinciaux ont délaissé les domaines de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les corporations durant la guerre en échange de certaines subventions du gouvernement fédéral. Lors de la Conférence fédérale-

* Voir aussi p. 1166 et l'*Annuaire* de 1947, pp. 1159-1160.

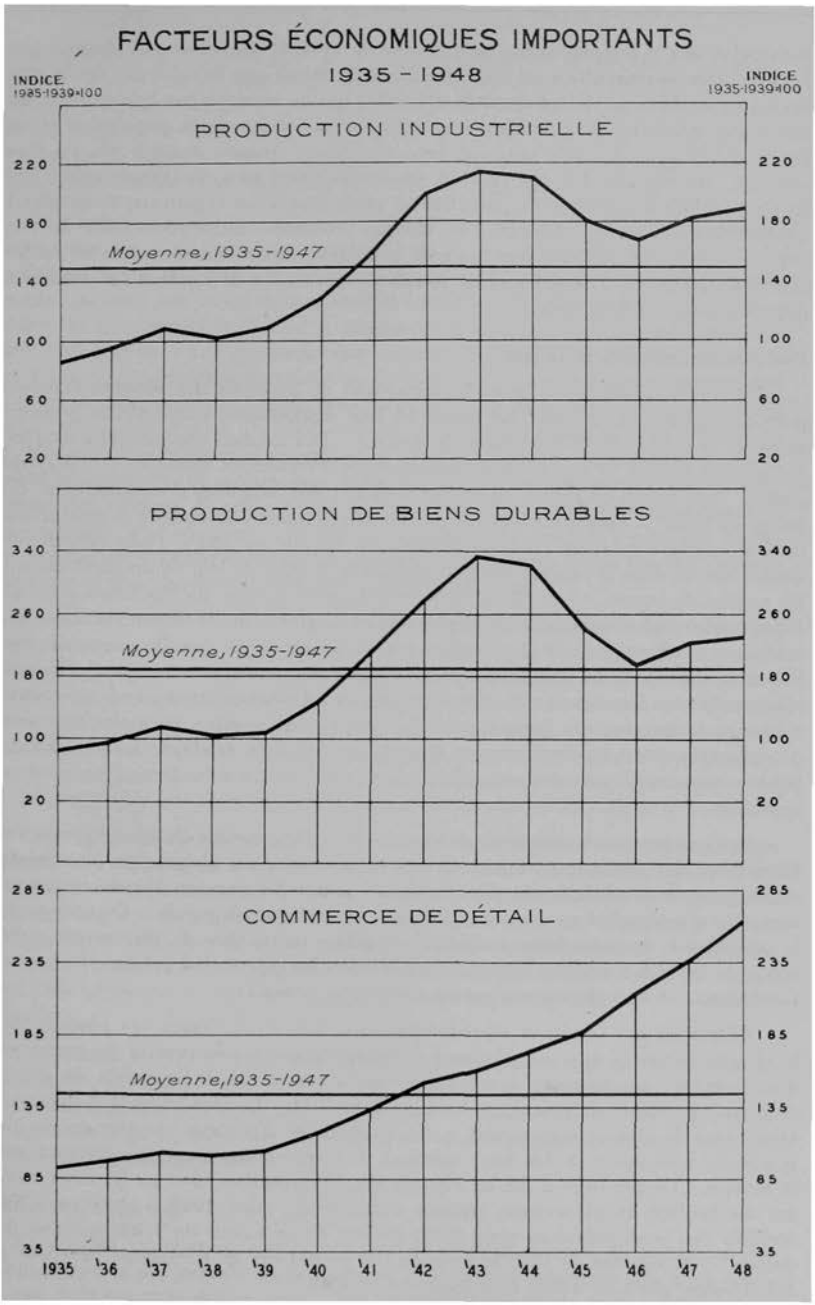
FACTEURS ÉCONOMIQUES IMPORTANTS
1935 - 1948
INDICE
1935-1939=100
INDICE
1935-1939=100
PRODUCTION INDUSTRIELLE
Moyenne, 1935-1947
220
180
140
100
60
20
PRODUCTION DE BIENS DURABLES
Moyenne, 1935-1947
340
260
180
100
20
COMMERCE DE DÉTAIL
Moyenne, 1935-1947
285
235
185
135
85
35
1935 '36 '37 '38 '39 '40 '41 '42 '43 '44 '45 '46 '47 '48

provinciale sur la reconstruction à l'automne de 1945, le gouvernement proposa que les provinces se retirent de ces deux domaines de même que de celui des droits successoraux en échange de subventions annuelles qui ne seraient pas inférieures à un minimum déterminé et qui augmenteraient en proportion de la population et de l'augmentation du produit national brut par tête. Aucune entente n'a pu être conclue. Au chapitre III, pp. 125-130, les circonstances sont étudiées de même que les propositions budgétaires de juin 1946 en vertu desquelles le gouvernement offrait de conclure des accords fiscaux avec chaque province. Subséquemment, de tels accords ont été conclus avec sept des neuf provinces, subordonnément à la loi sur les conventions entre le Dominion et les provinces en matière de location des domaines fiscaux (11 Geo. VI, ch. 58).

Placements publics et privés

La guerre terminée, la nécessité s'imposait de dépenser des sommes énormes pour moderniser et agrandir les usines et leur équipement, afin qu'elles puissent absorber le volume élevé d'emploi et de revenu. Des sommes considérables avaient été placées durant la guerre dans les industries directement associées à l'effort de guerre. Les usines de guerre agrandies devaient être adaptées à la production de temps de paix. Celles qui n'avaient pas été effectivement occupées à la production de guerre n'avaient reçu que des placements limités au cours d'une période de quinze ans et, dans la plupart des cas, avaient trop exigé de leur équipement durant les années de guerre. Les placements dans la construction de logements avaient été si faibles durant les années de dépression et de guerre qu'ils étaient de beaucoup inférieurs aux besoins créés par l'augmentation du nombre de familles, sans compter les mouvements de la population et la vétusté des maisons existantes. Comparativement aux dernières années 20, les dépenses en placements des gouvernements restent peu importantes jusqu'en 1937, lorsque des sommes considérables sont dépensées en travaux de secours. Quand les hostilités éclatent, les placements publics qui ne sont pas nécessaires à la guerre sont limités à l'entretien des services essentiels.

Le Gouvernement, conscient de la nécessité d'augmenter l'avoir physique du Canada et des effets importants, directs et indirects, du niveau des placements sur la prospérité générale du pays, a donné à son programme d'après-guerre un caractère d'intégralité en vue d'encourager les placements privés. D'autre part, le programme du gouvernement fédéral lui-même en matière de placements a été conçu de façon à compléter et non à concurrencer les placements privés. L'aide du Gouvernement aux placements privés revêt trois formes:

Allégement des impôts et dégrèvements.—En vue d'encourager les placements, le Gouvernement a apporté plusieurs allégements des taxes directes de guerre et d'après-guerre qui pesaient lourdement sur le commerce, à l'occasion du dépôt de certains budgets de guerre, surtout celui de 1944. Le plus important dégrèvement dans le secteur commercial a été le privilège d'amortir certains genres de nouveaux placements à des taux spéciaux de dépréciation pour fins d'impôt sur le revenu. Ce privilège a été en vigueur du 10 novembre 1944 au 31 mars 1947 sur les projets de placements réalisés avant le 31 mars 1949. Quelque 4,200 sociétés s'en sont prévalues pour 8,000 projets d'une valeur de 1,400 millions de dollars*. A compter de 1946 la taxe de 100 p. 100 sur les surplus de bénéfices a été abaissée; elle a été abolie complètement en 1948.

* *Encouragement à l'expansion industrielle*, ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, 1948.

Aide financière.—L'aide financière au développement industriel a été offerte par l'entremise de la Banque d'expansion industrielle (voir pp. 1072-1073). Dans le cas des placements d'autres genres, elle a été accordée en vertu de la loi du prêt agricole canadien de 1927, la loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, la loi nationale sur le logement de 1944 et de la législation en faveur des anciens combattants (voir chapitres X, XVII et XXIX).

Disponibilités en biens-capitaux.—Le Gouvernement s'est employé activement à augmenter les disponibilités en matériaux de construction et en machinerie. La liquidation rapide de l'excédent de guerre en usines et équipement, machines-outils, camions, navires, etc. et les limites strictes imposées au programme de placements publics du gouvernement fédéral a augmenté le flux de biens-capitaux dans les entreprises privées. Les régisseurs des matières de base et le coordonnateur des matériaux de construction du ministère du Commerce (anciennement du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements) s'emploient surtout à augmenter la production de fer, d'acier, de bois et d'autres produits de base et à les répartir en vue d'assurer une affluence considérable et croissante de biens-capitaux sur le marché tant domestique qu'étranger. Lorsqu'il faut, en novembre 1947 (voir p. 990), imposer des mesures d'austérité afin de conserver le change, les importations de biens-capitaux sont soumises à un régime de permis de manière à n'en pas limiter le volume arbitrairement et d'assurer que ces biens servent à des fins qui puissent contribuer le plus possible au bien-être durable du Canada.

Des plans ont été conçus et mis en œuvre en vue de l'organisation des placements du gouvernement fédéral et du choix du bon moment de les faire. En raison du niveau élevé de l'activité économique depuis la fin de la guerre, les dépenses relatives à l'exécution de travaux publics et à la mise en valeur des ressources ont été maintenues à un minimum. Dans l'intervalle, le Gouvernement s'est employé à mettre au point certains projets qu'il mettra en vigueur lorsque l'activité économique donnera des signes de fléchissement. Les projets déjà complets et mis en réserve au Service des projets publics supposent une dépense de plus de 100 millions de dollars.

Ce programme de placements publics organisés et pouvant être faits en temps opportun en suppose de semblables dans les provinces et les municipalités. A cette fin, le Gouvernement a proposé, lors de la Conférence fédérale-provinciale de 1945, une répartition appropriée de la responsabilité entre les gouvernements ou l'élaboration de méthodes de collaboration et a offert son aide technique et financière en vue de l'organisation des placements et du choix du moment opportun de les faire. Les propositions du Gouvernement doivent maintenant être agréées et mises en œuvre.

Les détails relatifs aux niveaux atteints par les placements privés et publics depuis la fin de la guerre ont paru aux pp. 1110-1114 de l'*Annuaire* de 1947. Les prévisions en matière de placements en 1948 ont été publiées et peuvent être obtenues sur demande à la Division des recherches et du développement économiques du ministère du Commerce, Ottawa.

Commerce extérieur

En général, un tiers du revenu national du Canada découle du commerce extérieur, degré de dépendance de la situation économique extérieure qui n'est égalé que par deux ou trois autres pays. Les programmes à brève portée du Gouvernement ont visé à aider les pays de l'Europe occidentale à stabiliser leur économie

et à protéger la situation du change étranger au Canada jusqu'à ce que l'Europe occidentale puisse commercer au comptant. Les programmes commerciaux à longue portée visent à établir le commerce international au plus haut niveau possible sur une base multilatérale et à assurer au commerce extérieur du Canada des conditions favorables sur le marché mondial. (Voir chapitre XXI.)

Difficultés relatives au change étranger.—Le commerce extérieur du Canada atteint un volume sans précédent durant la guerre. En 1944, les exportations étaient évaluées à 3,483 millions de dollars et les importations, à 1,759 millions, ce qui donnait un commerce total de 5,242 millions de dollars. Les besoins de matériel de guerre fléchissant, le commerce en fit autant, mais en 1947 le total dépassait le niveau de 1944. Il atteignait 5,386 millions de dollars, soit 2,812 millions d'exportations et 2,574 millions d'importations. Toutefois, tandis qu'en 1944 l'excédent des exportations sur les importations avait donné une balance visible de 1,724 millions en faveur du Canada, il ne donnait que 238 millions en 1947. Comme, en cette dernière année, une partie considérable des exportations aux alliés étaient financées au moyen d'emprunts, le change étranger acquis de ces exportations ne suffisait pas à payer les importations. D'autre part, si le Canada et les États-Unis n'avaient pas été disposés à consentir des prêts, la renaissance du commerce européen eût été retardée pendant de nombreuses années, et le Canada eût subi une perte à la longue puisque ses débouchés d'exportation auraient été plus restreints. Les prêts consentis par le Canada en vertu de la loi de l'assurance des crédits à l'exportation dépassent 1,800 millions de dollars, dont 1,250 millions au Royaume-Uni. La majeure partie des prêts avaient été employés ou étaient engagés à la fin de 1947 lorsqu'il a été jugé nécessaire d'imposer des restrictions sur l'emploi des fonds qui restaient. Toutefois, en janvier 1949, il a été annoncé que les prélèvements sur la portion inemployée de l'emprunt du Royaume-Uni pourraient recommencer à raison de 10 millions de dollars par mois.

L'aspect le plus grave du déséquilibre entre les exportations et les importations a été que le Canada recevait moins de change étranger du genre voulu pour payer ses importations des États-Unis, c'est-à-dire moins de dollars américains. Il y avait à cela trois raisons. D'abord, la valeur des importations en 1947 a été d'environ quatre fois celle des importations en 1939, tandis que celle des exportations n'avait que triplé. Ensuite, les quatre cinquièmes environ des importations venaient des États-Unis et devaient être soldées en monnaie ferme; cette proportion n'était que de deux tiers avant la guerre. Enfin, le volume des exportations aux États-Unis avait fléchi d'un tiers du total qu'il était avant la guerre à un quart.

Le problème du change étranger au Canada a atteint son point culminant en 1947. Au cours de l'année, l'écart entre les rentrées et les paiements au compte courant international a pris des proportions telles qu'il a fallu tirer une somme de 743 millions sur les réserves de dollars américains et d'or, ce qui laissait dans ces réserves 502 millions à la fin de l'année. La décision prise en novembre 1947 en vue de parer à la situation visait à la triple fin de règlementer les importations, limiter le crédit aux gouvernements étrangers et limiter le montant de change étranger que les voyageurs canadiens pouvaient emporter en dehors du pays.

La réglementation des importations consistait à interdire certaines importations et à en admettre d'autres d'après un régime de contingentement et à assujétir les biens-capitaux et certaines matières de base et pièces à un système de permis d'importation. Le gouvernement a aussi recouru à la collaboration des hommes

d'affaires afin de rectifier la situation du change étranger plus rapidement, les priant d'importer de la zone non rattachée au dollar quand c'était possible et d'accroître leurs exportations à la zone du dollar. Les résultats de ce programme se reflètent dans le commerce de 1947 et 1948 avec les États-Unis. Les exportations vers ce pays passent de 1,057 millions de dollars en 1947 à 1,522 millions en 1948, tandis que les importations diminuent de 1,975 millions à 1,808 millions, ce qui réduit la balance défavorable du commerce des marchandises de 918 millions à 286 millions.

La participation du Canada au programme de rétablissement de l'Europe depuis le milieu de l'année 1948 a eu pour effet de maintenir le niveau des exportations et d'augmenter la rentrée de dollars américains. Afin d'assurer des disponibilités de marchandises pour exportation aux pays qui participent au Programme de rétablissement de l'Europe, le Gouvernement a inauguré un régime de contrôle des exportations dans la dernière partie de 1948. Ce régime fonctionne sélectivement tant au point de vue du genre d'exportations que du pays de destination.

Perspectives lointaines du commerce.—Le Gouvernement n'ignore pas les bouleversements marqués qui se produisent inévitablement dans le commerce extérieur à la suite de la guerre. Aussi, s'efforce-t-il d'y parer, premièrement, en encourageant vigoureusement les exportations et, deuxièmement, en appuyant les efforts internationaux tentés en vue de ramener le commerce mondial à un niveau élevé.

Au nombre des mesures invoquées en vue d'encourager le commerce, et particulièrement les exportations, il y a: 1° le renforcissement du ministère du Commerce par l'adjonction de plusieurs divisions du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, l'établissement des divisions des importations et du développement industriel et l'augmentation du personnel de certaines divisions; 2° l'expansion du Service des commissaires du commerce, lequel a maintenant des représentants dans 42 bureaux à travers le monde; 3° l'organisation d'une Foire du commerce mondial en 1948, première du genre sur ce continent et susceptible de devenir un événement annuel; 4° la prestation de crédits à l'exportation aux alliés de la dernière guerre; 5° l'établissement de l'assurance des crédits à l'exportation ou la conclusion d'accords relatifs à l'exportation; et 6° le maintien des contrats de vivres à long terme avec le Royaume-Uni.

Le Canada préconise de chercher la solution des problèmes du commerce international dans des mesures multilatérales et il a encouragé activement les divers organismes appuyés par les Nations Unies dans le domaine commercial. La première séance de la conférence de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture a eu lieu au Canada, l'un des membres les plus actifs de l'organisme permanent. Le Canada a participé à la formulation de l'accord de Bretton-Woods et il est devenu membre de la Banque internationale de Reconstruction et de Développement et du Fonds monétaire international établis en vertu de l'accord. Le Canada a aussi été l'un des "Trois Grands" lors des délibérations de 1947 qui ont abouti respectivement à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (voir pp. 913-916) et à l'Organisation internationale du commerce, mises provisoirement en vigueur par tous les pays signataires, sauf le Chili, à la fin de 1948.

La ratification de ces deux accords internationaux aiderait sensiblement le Canada à rajuster son commerce d'après-guerre, parce que tous deux visent à établir autant que possible le commerce international sur une base de la nation la

plus favorisée sans distinction. La plupart des concessions tarifaires consenties en vertu des 20 annexes de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce ont été mises en vigueur provisoirement par les parties contractantes. Le Canada a consenti des concessions provisoires aux autres pays à l'égard d'environ 1,000 des 2,000 postes du tarif douanier, concessions dont la moitié environ constituent une réduction des taux de la nation la plus favorisée et le reste, une fixation des taux exixtants pour en empêcher l'augmentation. Les concessions s'étendent aux deux tiers environ de la valeur des importations du Canada. En retour, le Canada obtient des concessions équivalant aux trois quarts de la valeur de ses exportations des autres parties contractantes.

A l'heure actuelle, le Canada fait le commerce en vertu d'accords formels d'un genre ou d'un autre avec 49 pays qui tous, excepté le Paraguay, échangent avec le Canada le traitement de la nation la plus favorisée. (Voir chapitre XXI.)

Problèmes spéciaux de l'industrie

Le niveau élevé de l'activité économique depuis la fin de la guerre a restreint au minimum le développement de conditions économiques défavorables dans l'industrie canadienne en général. L'industrie de l'or fait cependant exception. La hausse des frais d'extraction et la fixation du prix de l'or ont rendu improfitable l'exploitation des propriétés à faible teneur. Le gouvernement en 1948 à accordé une aide pécuniaire pour contre-balancer les frais croissants.

L'industrie de la construction de navires, qui a pris une vaste expansion durant la guerre, a pu se maintenir fort active après la guerre, mais, tard en 1948, il y a eu fléchissement, les commandes étrangères touchant à leur fin. En raison des difficultés de change qui se répandent de plus en plus à travers le monde, la flotte marchande du Canada a vu ses affaires et ses revenus périclitei en 1948. En 1947, la Commission maritime canadienne a été établie et chargée de recommander les méthodes et les mesures à adopter pour la mise en service, l'entretien, l'équipement en hommes et le développement d'une marine marchande et d'une industrie de construction et de réparation et d'administrer les subventions. Lorsque les taux spéciaux de dépréciation pour fins d'impôt sur le revenu furent abolis, le 31 mars 1947, ils ont été maintenus à l'égard des navires acquis de la Corporation des biens de guerre ou construits dans des chantiers canadiens entre le 1er avril 1947 et le 31 décembre 1948. Comme il semblait nécessaire de réduire dans une certaine mesure l'importance numérique de la marine marchande du Canada et afin d'encourager le remplacement des vaisseaux de temps de guerre les plus anciens par des navires plus dispendieux mais aussi plus modernes et plus efficaces, les sociétés de navigation canadiennes ont été autorisées à vendre à l'étranger un certain nombre de vaisseaux acquis de la Corporation des biens de guerre. Afin d'assurer que les sommes ainsi réalisées soient dépensées dans les chantiers canadiens, pourvu que ceux-ci puissent fournir des navires convenables, il faut que les commandes passées à l'étranger soient approuvées par la Commission maritime canadienne.

Le grand événement intéressant les problèmes spéciaux de l'industrie a été l'effort du gouvernement en vue de fournir aux groupements de cultivateurs et de pêcheurs une base économique plus stable que celle des années de dépression antérieures à la guerre. Dans le cas des groupements agricoles, par exemple, cela a supposé une répartition plus égale du revenu entre les producteurs de céréales de l'Ouest du Canada au moyen du programme de paiements de la Commission du

blé; l'établissement d'un régime de contrats de denrées avec le Royaume-Uni; des facilités d'irrigation et autres projets d'utilisation de l'eau et des efforts en vue de mieux utiliser le sol au moyen d'entreprises découlant de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies et la loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales; l'assurance de prix équitables pour les produits agricoles au moyen de la loi sur le soutien des prix agricoles et de meilleures facilités d'emprunt à court et à moyen terme en vertu de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. Des dispositions semblables ont été prises dans le cas des pêcheurs là où elles sont applicables.

Le rapport, en 1947, d'une commission royale d'enquête sur le charbon a été suivi la même année d'une loi* créant l'Office fédéral du charbon (voir p. 472) qui devait absorber les fonctions de la Commission fédérale du combustible et surveiller la production et la vente du charbon au Canada. L'Office administre les subventions et conseille le gouvernement dans l'application d'un programme souple visant à répondre aux divers besoins en charbon des principales régions économiques du pays. Un article important de la loi confère au Gouvernement de vastes pouvoirs de contrôle à l'égard du charbon et des huiles de chauffage lorsque, par proclamation, le gouverneur en conseil déclare qu'il existe une crise nationale du combustible.

Le marché de la main-d'œuvre

Les effectifs travailleurs du Canada passent d'un total de 4,946,000 en 1946 à 5,017,000 en 1948. Ce changement représente une augmentation de l'emploi civil de 227,000 travailleurs,—de 4,652,000 à 4,879,000,—compte tenu de la diminution depuis deux ans enregistrée dans les autres secteurs de la main-d'œuvre: une diminution des effectifs des forces armées de 151,000 à 36,000 et du nombre de chômeurs de 143,000 à 102,000. Le chômage en chacune des trois années d'après-guerre reste à un niveau relativement bas; il atteint 3 p. 100 de la main-d'œuvre civile en 1946 et baisse à 2 p. 100 les deux années suivantes. (Voir aussi le chapitre XVIII.)

Une partie de l'augmentation des effectifs travailleurs est attribuable à l'arrivée d'immigrés au pays (voir chapitre V), mais l'augmentation nette n'est pas connue parce que les données sur le nombre de ceux qui, pour avoir émigré, ne font plus partie des effectifs travailleurs, sont incomplètes. Au cours des trois années 1946-1948, le nombre total d'immigrés a été d'environ 260,000, dont 80 p. 100 (environ 94,000 hommes et 114,000 femmes) étaient âgés de 15 ans et plus.

La composition des effectifs travailleurs a subi de profonds changements depuis la fin de la guerre. La proportion de femmes qui travaillent n'est plus la même. La main-d'œuvre agricole tombe de 1,186,000 en 1946 à 1,096,000 en 1948, soit de 25 p. 100 de la main-d'œuvre civile à 22 p. 100. Parmi les industries non agricoles, les manufactures, la construction (principalement le bâtiment) et les transports et communications accusent de fortes augmentations absolues de leur main-d'œuvre. Dans le groupe des industries manufacturières, le secteur des biens durables accuse une augmentation sensiblement plus élevée que la moyenne. Au point de vue régional, en Ontario et en Colombie-Britannique, la main-d'œuvre civile augmente numériquement et proportionnellement; le contraire se produit dans les provinces des Prairies. En 1948, l'Ontario compte 35·2 p. 100 de toute la main-d'œuvre canadienne comparativement à 34·4 p. 100 en 1946; la Colombie-Britannique, 9·0 p. 100 en 1948 au regard de 8·0 p. 100 en 1946; les provinces des Prairies, 19·5 p. 100

* Geo. VI, ch. 57, 17 juillet 1947.

en 1948 contre 20·6 en 1946. Les effectifs travailleurs accusent une augmentation numérique dans le Québec et les provinces Maritimes, mais relativement peu de changement; la proportion des effectifs travailleurs dans le Québec reste la même, 27·8 p. 100, tandis que dans les provinces Maritimes elle enregistre une diminution de 9·0 à 8·8. Les changements d'après-guerre dans la répartition régionale des effectifs travailleurs persistent à suivre la tendance générale relevée durant les années 1930 et durant la guerre. En 1947, le gouvernement a aidé les travailleurs à se déplacer de la zone industrielle de l'île du Cap-Breton aux régions minières et industrielles du centre du Canada. Cette mesure a, d'une part, remédié au chômage et, d'autre part, contribué à atténuer la rareté de la main-d'œuvre. Environ 2,650 personnes, dont 300 femmes, se sont ainsi déplacées.

Les salaires hebdomadaires dans huit industries principales augmentent de 32 p. 100 en trois ans à compter de la fin de 1945*. Durant la même période, l'indice du coût de la vie augmente de 33 p. 100, ce qui indique peu de changement dans le revenu réel de l'ensemble des travailleurs. Au cours des années 1946-1948, le nombre d'heures de travail par semaine diminue généralement mais, à l'exception de quelques industries, la diminution reste modérée. Le temps que font perdre les différends ouvriers touche un niveau sans précédent en 1946 mais diminue au cours de 1947 et 1948.

Les initiatives de l'État dans le domaine du travail ont moins d'ampleur depuis la guerre et depuis l'abandon de la réglementation des effectifs mobilisables et des salaires ainsi que la remise aux provinces de leurs pouvoirs respectifs en matière de relations entre ouvriers et patrons. Toutefois, en 1948, le Parlement adopte la loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail. Cette loi, qui révoque la loi des enquêtes en matière de différends industriels, est une codification des pratiques inaugurées avant et durant la guerre en vue du règlement des différends entre ouvriers et patrons, différends où les organismes d'État figurent comme tierce partie. L'application de la loi est limitée aux travailleurs dans les industries qui relèvent du gouvernement fédéral ou sont placées sous son autorité par les provinces. Un des objets de cette législation est de servir de modèle aux lois provinciales de même ordre.

Les initiatives du Service national de placement continuent de prendre de l'ampleur. Il s'est adjoint une division chargée d'aider à trouver et à placer des travailleurs professionnels et techniques. Le Servive s'est beaucoup occupé des problèmes que pose le placement des travailleurs âgés ou partiellement inaptes au travail. Il s'est aussi employé à encourager le développement de l'orientation et du rétablissement professionnels.

Sécurité sociale

Dans un document blanc sur *l'emploi et le revenu* (mentionné à la p. xxxi) et dans les propositions qu'il a faites à la Conférence entre le Dominion et les provinces sur la reconstruction, le gouvernement, pour des raisons humanitaires et en guise de contribution à la stabilité économique en maintenant la production, le revenu et l'emploi de même qu'une répartition équitable du pouvoir d'achat, a accordé son appui à des mesures de sécurité sociale supplémentaires reposant sur de vastes bases.

* *Statistique de la moyenne des heures de travail et du gain horaire moyen*, publié par le Bureau fédéral de la statistique.

Trois mesures importantes ont été prises durant la guerre en vue de donner à la sécurité sociale plus d'ampleur. Ce sont l'assurance-chômage et un Service national de placement, en 1941; un Programme national d'aptitude physique en 1943; et les allocations familiales en 1944.

En 1945, le gouvernement a formulé des propositions comprenant un programme de rétablissement des anciens combattants, de subventions nationales de santé et d'assurance-santé, d'aide aux chômeurs, d'aide aux vieillards et d'habitations. Cependant, les gouvernements fédéral et provinciaux n'ayant pu s'entendre, ces mesures de sécurité sociale n'ont été que partiellement mises en œuvre.

Toutes ces questions sont étudiées en détail aux chapitres de la santé et du bien-être social de la présente édition et des éditions antérieures de l'*Annuaire*. Le rétablissement des anciens combattants, responsabilité exclusive du gouvernement fédéral, est étudié au chapitre XXIX.

En 1948, le Gouvernement a formulé devant le Parlement sa proposition relative aux subventions de santé, proposition acceptée dans la suite par toutes les provinces. En vertu de ce projet, le gouvernement fédéral verse des subventions aux provinces pour les fins suivantes: enquêtes sur la santé, santé publique en général, lutte contre la tuberculose, soins d'hygiène mentale, lutte contre les maladies vénériennes, soins aux enfants infirmes, lutte contre le cancer, formation de travailleurs professionnels, recherches sur la santé publique et construction d'hôpitaux. Dans chaque cas, les autorités provinciales sont requises de contribuer.

D'après la proposition du Gouvernement relativement au secours-chômage, les autorités fédérales assumeraient la responsabilité de tous les chômeurs aptes au travail au moyen, là où la chose est possible, de l'assurance-chômage et autrement, par des secours-chômage spéciaux, tandis que les autorités provinciales et municipales s'occuperaient des inaptes au travail et des autres groupes qui restent. Il a été proposé, de surcroît, d'étendre les facilités du service de placement et d'obliger les patrons à lui signaler les situations vacantes, les engagements et les départs; il a aussi été proposé de pourvoir à l'orientation professionnelle, de maintenir le programme de placement de la main-d'œuvre agricole, de pousser le rétablissement professionnel, et d'intensifier la formation professionnelle par une action concertée des gouvernements fédéral et provinciaux. On a donné suite à toutes ces dernières propositions. Les propositions portant que le gouvernement du Dominion s'occupe des personnes aptes au travail et les provinces, des inaptes, sont encore à l'étude. Toutefois, le gouvernement assujétit sans cesse à l'assurance-chômage un plus grand nombre de travailleurs comme, par exemple, les marins des eaux intérieures et les marins océaniques, les arrimeurs et les employés payés mensuellement et qui gagnent jusqu'à $3,120 par année au regard de $2,400 autrefois. On a aussi donné un sens plus large au terme "personne à charge" pour les fins de l'assurance-chômage, porté le gain supplémentaire permissible de $1 à $1.50 par jour, augmenté les prestations et revisé le taux des contributions.

Une proposition du gouvernement fédéral portant qu'il assume la compétence exclusive en matière de pensions aux personnes de plus de 70 ans, sans tenir compte de leurs moyens, et partage avec les provinces les frais d'entretien des personnes

nécessiteuses de 65 à 70 ans est aussi en suspens. Toutefois, en 1947, le gouvernement a assumé les trois quarts des frais des pensions de vieillesse et aux aveugles jusqu'à concurrence de $30 par mois, soit une augmentation de $5 par mois sur le taux de base antérieur. En même temps, le total du revenu annuel permissible découlant de pensions ou autres sources a été augmenté; il est maintenant de $600 pour les célibataires et de $1,200 pour les personnes mariées (voir pp. 271-272).

En dernier lieu, une proposition demandant une action concertée en vue d'un programme de logement, qui comprendrait l'organisation régionale, des règlements municipaux uniformes sur le bâtiment, des entreprises de logement à bas loyer, et la disparition des taudis, attend encore sa mise en œuvre. Subordonnément à la loi nationale sur le logement de 1944, le gouvernement a pourvu, pour sa part, à ces questions. A défaut d'entente, les dispositions fondamentales de la loi ont été laissées en suspens. A cause en partie de la crise aiguë du logement et des conditions auxquelles la construction de logements peut être entreprise subordonnément aux dispositions financières de la loi, le Canada a entrepris le programme de construction de logements le plus vaste de son histoire*. De fait, la construction de logements absorbe une proportion plus élevée des placements totaux que les manufactures, les industries d'utilité ou les industries primaires. Plus de 210,000 logements et 18,000 transformations ont été achevés au cours des trois années 1946-1948. (Détails au chapitre XVII.)

* *Housing in Canada*, publication trimestrielle de la Société centrale d'hypothèques et de logement, donne des renseignements à jour sur les progrès du programme de logement au Canada.

POIDS ET MESURES ET AUTRES DONNÉES INTERPRÉTATIVES

Au Canada, en général, c'est le système impérial de poids et mesures qui a cours. La tonne, cependant, fait exception; à moins d'indication du contraire, la tonne courte de 2,000 livres est employée.

Le tableau suivant indique les poids et mesures utilisés au Canada pour les produits des principales grandes cultures et pour la farine de blé et les fruits.

Grains—	*Livres par boisseau*
Blé	60
Avoine	34
Orge	48
Seigle	56
Sarrasin	48
Graine de lin	56
Maïs	56
Grains mélangés	50
Tous autres	60

Farine de blé—

196 livres forment un baril et environ 4·5 boisseaux de blé servent à la production d'un baril de farine.

Fruits (standard de conversion)—	*Livres*
Pommes, au baril	135
Pommes, par boîte ou boisseau	43
Poires, " "	50
Prunes, " "	50
Cerises, " "	50
Pêches, " "	50
Raisins, " "	50
Poires, par boîte	42
Fraises, par pinte	1·25
Framboises, par pinte	1·25
Mûres de Logan, par pinte	1·25

Poids et mesures relatifs, unités impériales et américaines

Les tables suivantes de coefficients peuvent servir à la conversion de quantités exprimées par une unité à une autre unité.

1 chopine impériale = 20 onces liquides
1 chopine américaine = 16 onces liquides
1 pinte impériale = 40 onces liquides
1 pinte américaine = 32 onces liquides
1 gallon impérial = 160 onces liquides
1 gallon américain = 128 onces liquides
1 gallon de preuve impérial = 1·36 gallon de preuve américain.
1 tonne courte = 2,000 livres.
1 tonne forte = 2,240 livres.
1 baril de pétrole brut = 35 gallons impériaux

ANNÉES FINANCIÈRES DU DOMINION ET DES PROVINCES

L'année financière du gouvernement fédéral se termine le 31 mars.

Voici les dates auxquelles se terminent les années financières des provinces:

Île du Prince-Édouard	31 mars	Manitoba	31 mars
Nouvelle-Écosse	30 nov.	Saskatchewan	31 mars
Nouveau-Brunswick	31 oct.	Alberta	31 mars
Québec	31 mars	Colombie-Britannique	31 mars
Ontario	31 mars		

Si, dans l'*Annuaire*, des chiffres s'appliquent aux années financières, l'en-tête des tableaux ou le texte le précisent; autrement, les chiffres sont ceux des années civiles.

CHAPITRE I.—PHYSIOGRAPHIE ET SCIENCES CONNEXES

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Géographie	1
Section 1. Géographie physique	3
Sous-section 1. Traits hydrographiques	3
Sous-section 2. Lacs et rivières	3
Sous-section 3. Montagnes	7
Sous-section 4. Îles	8
Article spécial: **Géographie physique de l'Arctique occidental canadien**	9
Section 2. Géographie politique	19
Partie II.—Géologie	20
Partie III.—Géophysique	20
Section 1. Gravité	20
Section 2. Sismologie	25
Section 3. Magnétisme terrestre	26
Partie IV.—Faune et flore	29
Partie V.—Terres, parcs, beautés naturelles et gibier	30
Section 1. Terres	30
Section 2. Parcs et autres régions régis par la Commission du district fédéral	32
Section 3. Parcs nationaux et provinciaux	33
Section 4. Gibier et paysage	43
Partie VI.—Climat, météorologie, etc.	43
Section 1. Climat	43
Article spécial: **Le climat du Canada**	44
Section 2. Météorologie	67
Section 3. Heure légale et ses zones au Canada	67
Partie VII.—Astrophysique	67
Article spécial: **L'Observatoire d'astrophysique du Dominion au service de la science**	68

PARTIE I.—GÉOGRAPHIE*

Principales caractéristiques géographiques.—Le Canada comprend toute la partie septentrionale du continent nord-américain avec ses îles, excepté l'Alaska, qui appartient aux États-Unis, et le territoire de Terre-Neuve (avec le Labrador). Il englobe tout l'archipel de l'Arctique entre le détroit de Davis et les eaux de communication au nord jusqu'au 60e méridien à l'est et le 141e à l'ouest.

Le Canada est borné à l'ouest par l'océan Pacifique et l'Alaska; au sud, par les États-Unis; à l'est, par l'océan Atlantique, les eaux situées entre Terre-Neuve et le golfe Saint-Laurent, le Labrador, le détroit de Davis et les eaux limitrophes entre le territoire danois du Groenland et l'île Ellesmere; au nord, il s'étend jusqu'au pôle.

Son point le plus méridional est l'île du Milieu, dans le lac Érié, à une latitude nord de 41° 41′. De l'est à l'ouest, le Canada s'étend des environs du 57° de longitude ouest, dans le détroit de Belle-Isle, au 141° de longitude ouest, sur la frontière de l'Alaska. Le territoire canadien comprend donc 48° de latitude et 84° de longitude.

La superficie du Canada est de 3,690,410 milles carrés, chiffre comparable à la superficie de 3,608,787 milles carrés des États-Unis continentaux et de l'Alaska; à celle de 3,776,700 milles carrés de l'Europe; de 2,974,514, de l'Australie; de 3,275,510, du Brésil; de 1,581,079, des Dominions de l'Inde et du Pakistan (moins la Birmanie); de 120,849, des îles Britanniques. La superficie du Canada forme 28 p. 100 environ de la superficie totale du Commonwealth britannique.

* Revisé par F. H. Peters, chef, Section des levés officiels et de la cartographie, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

Les côtes du Canada, parmi les plus longues de tous les pays du monde, se répartissent ainsi:—

Terre ferme—Atlantique, 3,068 milles; Pacifique, 1,579; détroit d'Hudson, 1,245; baie d'Hudson, 3,157; Arctique, 5,771; total, 14,820 milles.

Îles—Atlantique, 1,518 milles; Pacifique, 3,979; détroit d'Hudson, 60; baie d'Hudson, 2,307; Arctique, 26,786; total, 34,650 milles.

La frontière qui s'étend entre le Canada et les États-Unis est longue de 3,986·8 milles et celle qui sépare le Canada de l'Alaska, de 1,539·8 milles; entre le Canada et le Labrador, la frontière, qui n'a pas été arpentée, est d'une longueur estimative de 1,990 milles.

Le réseau de cours d'eau navigables "Saint-Laurent-Grands-Lacs" ouvre une voie qui va de la mer jusqu'au cœur même du continent. Du détroit de Belle-Isle, à l'entrée septentrionale du golfe Saint-Laurent, la distance par eau jusqu'à la tête du lac Supérieur est de 2,338 milles; de Montréal à Fort-William, le grand port canadien d'expédition de grain, elle compte 1,215 milles. Sur toute sa longueur, cette voie d'eau sillonne une région riche en ressources naturelles et industrielles.

Les possibilités des voies d'eau intérieures du Canada sont énormes, car des réseaux de canaux perfectionnés contournent les parties non navigables du Saint-Laurent, relient les nappes d'eau des Grands lacs et exercent une grande influence économique sur la richesse et le développement de la nation. Si ces lacs n'ont pas de marée, parfois les grands vents, les pluies abondantes y font varier sensiblement le niveau de l'eau. Aux ports et havres des Grands lacs, les navires chargent et déchargent leurs cargaisons à destination et en provenance de tous les points du pays.

1.—Superficie approximative en terre et en eau douce, par province et territoire

NOTA.—La classification des terres agricoles, forestières, etc. paraît aux pp. 30-31.

Province ou territoire	Terre	Eau douce	Total	% de la superficie totale
	milles carrés	milles carrés	milles carrés	
Île du Prince-Édouard	2,184	[1]	2,184	0·1
Nouvelle-Écosse	20,743	325	21,068	0·6
Nouveau-Brunswick	27,473	512	27,985	0·8
Québec	523,860	71,000	594,860	16·1
Ontario	363,282	49,300	412,582	11·1
Manitoba	219,723	26,789	246,512	6·7
Saskatchewan	237,975	13,725	251,700	6·8
Alberta	248,800	6,485	255,285	6·9
Colombie-Britannique	359,279	6,976	366,255	9·9
Yukon	205,346	1,730	207,076	5·6
Territoires du Nord-Ouest—				
Franklin	541,753	7,500	549,253	14·9
Keewatin	218,460	9,700	228,160	6·2
Mackenzie	493,225	34,265	527,490	14·3
Canada	**3,462,103**	**228,307**	**3,690,410**	**100·0**

[1] Trop petite pour être indiquée.

Section 1.—Géographie physique

Sous cette rubrique sont étudiées les caractéristiques physiques du Canada selon les six divisions naturelles du pays indiquées sur la carte de la p. 4.

(1) La région des Apalaches, qui comprend les provinces Maritimes et presque toute la partie du Québec située au sud du Saint-Laurent, est une région accidentée ou montagneuse qui repose en grande partie sur des couches disloquées.

(2) La région du Saint-Laurent, zone de basses terres qui côtoie le Saint-Laurent et s'étend vers l'ouest à travers le sud de l'Ontario jusqu'au lac Huron, repose surtout sur des couches horizontales ou doucement inclinées de l'âge paléozoïque.

(3) Le Bouclier canadien, vaste région en forme de V composée de roches anciennes, entoure la baie d'Hudson.

(4) La région des Plaines intérieures du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, qui descend la vallée du Mackenzie jusqu'à l'océan Arctique, repose sur des couches paléozoïques et mésozoïques légèrement disloquées.

(5) La région des Cordillères, dont fait partie la contrée montagneuse de la côte du Pacifique, repose sur des roches fort disloquées.

(6) L'archipel de l'Arctique, auquel sont rattachées les basses terres de la baie d'Hudson, comprend les îles situées au nord du Bouclier canadien et une zone large et unie couchée sur des strates horizontales de l'âge paléozoïque, le long de la côte méridionale de la baie d'Hudson.

Les détails physiographiques et la géologie de chacune de ces divisions paraissent aux pp. 19-30 de l'*Annuaire* de 1947.

Sous-section 1.—Traits hydrographiques

Les traits hydrographiques du Canada sont décrits en détail aux pp. 3-11 de l'*Annuaire* de 1947.

Sous-section 2.—Lacs et rivières

La superficie des eaux douces au Canada est exceptionnellement vaste et représente plus de 6 p. 100 de la superficie totale du pays. Les Grands lacs, dont les détails figurent au tableau **2**, en sont la grande particularité. Ces lacs, avec le fleuve Saint-Laurent, constituent le réseau navigable le plus important du continent et l'une des voies de transport par eau douce les plus remarquables du monde.

2.—Superficie, altitude et profondeur des Grands lacs

Lac	Altitude au-dessus du niveau de la mer	Longueur	Largeur	Profondeur maximum	Superficie totale	Superficie du côté canadien des frontières
	pieds	milles	milles	pieds	milles carrés	milles carrés
Supérieur	602·23	383	160	1,302	31,820	11,200
Michigan	580·77	321	118	923	22,400	néant
Huron	580·77	247	101	750	23,010	13,675
Sainte-Claire	575·30	26	24	23	460	270
Érié	572·40	241	57	210	9,940	5,094
Ontario	245·88	193	53	774	7,540	3,727

Le lac Supérieur, dont la superficie atteint 31,820 milles carrés, forme la plus grande nappe d'eau douce de l'univers. La frontière internationale entre le Canada et les États-Unis traverse les eaux des lacs Supérieur, Huron, Sainte-Claire, Érié et Ontario. Le grand obstacle à la navigation sur cette voie d'eau, soit la différence de 326 pieds entre le niveau des lacs Ontario et Érié, est surmonté par le canal maritime Welland; la rivière Niagara plonge de l'escarpement de Niagara pour créer la fameuse chute. Il y a, en plus des Grands lacs, plusieurs lacs de dimensions appréciables; les onze lacs suivants, dont la superficie en milles carrés paraît entre parenthèses, ont tous plus de 1,000 milles carrés d'étendue: Grand lac de l'Ours (12,000); Grand lac des Esclaves (11,170); Winnipeg (9,398); Athabaska (3,058); Caribou (2,444); Winnipegosis (2,086); Nipigon (1,870); Manitoba (1,817); Dubawnt (1,600); des Bois (1,346); Indien du Sud (1,060). Outre ces lacs, mentionnés à cause de leurs dimensions, une multitude d'autres sont dispersés à travers la majeure partie du territoire canadien situé en deçà du Bouclier canadien. Dans un territoire de 6,094 milles carrés, cartographié avec précision, immédiatement au sud et à l'est du lac Winnipeg, il y en a 3,000; dans un autre de 5,294 milles carrés, cartographié aussi avec précision, au sud-ouest du lac Caribou en Saskatchewan, il y en a 7,500. Une liste des principaux lacs canadiens, par province, avec leur altitude et leur superficie, paraît aux pp. 13-14 de l'*Annuaire* de 1947.

L'étude des réseaux fluviaux du Canada, sans compter ceux de l'archipel de l'Arctique, sera facilitée si les principaux bassins hydrographiques sont séparés comme au tableau **3.**

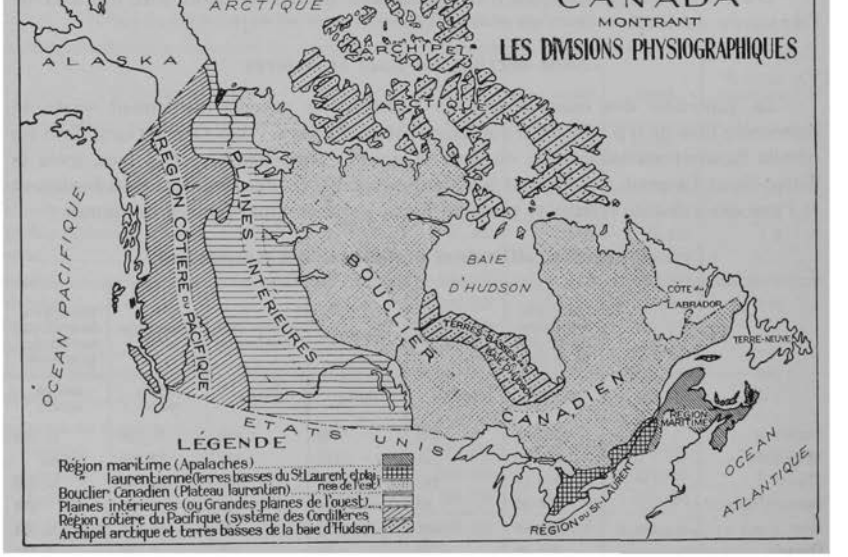

3.—Bassins hydrographiques du Canada

NOTA.—Classés par le Bureau fédéral de l'hydraulique, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

Bassin	Superficie[1]	Bassin	Superficie[1]
	milles carrés		milles carrés
Atlantique		**Arctique**	
Provinces Maritimes ou de l'Atlantique	61,151	Grand lac des Esclaves	370,681
Grands lacs et fleuve Saint-Laurent	359,312	Arctique	559,676
Total	**420,463**	**Total**	**930,357**
Baie d'Hudson		**Pacifique**	
Nord du Québec	343,259	Pacifique	273,540
Sud-ouest de la baie d'Hudson	283,997	Fleuve Yukon	127,190
Rivière Nelson	368,182	**Total**	**400,730**
Ouest de la baie d'Hudson	383,722	**Golfe du Mexique**	**10,121**
Total	**1,379,160**	**Superficie, Canada moins l'archipel de l'Arctique**	**3,157,662**

[1] Superficies approximatives qui ne comprennent pas, pour aucune rivière, la partie de son bassin située en territoire des États-Unis.

Les eaux de la majeure partie du Canada se déversent dans la baie d'Hudson et dans l'océan Arctique; le bassin du Nelson est unique en ce qu'il traverse les parties les plus arables et les plus peuplées de l'Ouest, tandis que les autres rivières de l'Ouest canadien à l'est des Rocheuses s'éloignent des régions habitées vers les eaux salées du Nord et perdent ainsi beaucoup de leur valeur au point de vue industriel. Le Mackenzie, dans lequel se déverse le Grand lac des Esclaves, est, avec ses eaux d'amont, le plus long cours d'eau du Canada (2,514 milles). Sa vallée est la voie naturelle de transport à travers les Territoires du Nord-Ouest jusqu'à l'océan Arctique. Depuis Fort-Smith, sur la rivière des Esclaves, de gros bateaux peuvent naviguer sans encombre jusqu'à Aklavik, dans le delta du Mackenzie, soit une distance de 1,292 milles. Dans l'Est du Canada, le principal bassin hydrographique est celui du Saint-Laurent et des Grands lacs. C'est aussi le plus développé. Le Saint-Laurent et les Grands lacs offrent une voie de transport par eau de l'Atlantique jusqu'à Fort-William et Port-Arthur, villes jumelles situées sur le lac Supérieur à 419 milles seulement de Winnipeg, point médian entre les deux littoraux du Canada. Les principaux tributaires du Saint-Laurent, qui tous s'écoulent vers le sud (la plupart ont des lacs leur servant de réservoirs), de même que le fleuve lui-même, possèdent des forces hydrauliques exploitées et inexploitées dont il serait difficile de surestimer la valeur économique. A l'exception de celles des prairies de l'Ouest, les rivières du Canada possèdent de vastes forces potentielles bien réparties par tout le pays. Le tableau **4** indique la longueur des fleuves et de leurs tributaires, classés d'après les quatre plus grands bassins hydrographiques.

4.—Longueur des principaux cours d'eau du Canada et de leurs tributaires

NOTA.—Dans le présent tableau, le nom des tributaires et des sous-tributaires sont imprimés en retrait. Ainsi l'Ottawa et d'autres rivières paraissent comme tributaires du Saint-Laurent; la Gatineau et d'autres comme tributaires de l'Ottawa.

Rivière	Longueur
	milles
Se déversant dans l'Atlantique	
Saint-Laurent (depuis la source de la rivière Saint-Louis, Minn.)	1,900
Ottawa	696
Gatineau	240
du Lièvre	205
Coulonge	135
Madawaska	130
Rouge	115
Mississippi	105
Petawawa	95
Nation-du-Sud	90
Dumoine	80
Nord	70
Nation-du-Nord	60
Saguenay (depuis la source de la Péribonca)	475
Péribonca	280
Mistassini	185
Ashuapmouchouan	165
Saint-Maurice	325
Mattawin	100
Manicouagan (depuis la source de Racine-de-Bouleau)	310
Outardes	270
Bersimis	240
Richelieu	210
Saint-François	165
Chaudière	120
Via les Grands lacs—	
Aux Français (depuis la source de l'Esturgeon)	180
Esturgeon	110
Grand	165
Thames	163
Spanish	153
Trent	150
Mississagi	140
Nipigon (depuis la source de l'Ombabika)	130
Moira	60
Thessalon	40
Saint-Jean	399
Romaine	270
Moisie	210
Natashquan (depuis la frontière du Labrador)	160
Miramichi	135
Marguerite	130
Se déversant dans la baie d'Hudson	
Nelson (depuis la source de la rivière à l'Arc)	1,600
Saskatchewan (depuis la source de la rivière à l'Arc)	1,205
Saskatchewan-du-Sud	865
Red-Deer	385
Rivière à l'Arc	315
Belly	180
Saskatchewan-du-Nord	760
Rouge (depuis la source de la Sheyenne)	545
Assiniboine	590
Souris	450
Qu'Appelle	270
Winnipeg (depuis la source de la Firesteel)	475
des Anglais, rivière	330

Rivière	Longueur
	milles
Se déversant dans la baie d'Hudson—fin	
Churchill	1,000
Beaver	305
Koksoak (depuis la source de la Kaniapiskau)	660
Kaniapiskau	575
Severn (depuis la source de la riv. Bouleau)	610
Albany (depuis la source de la riv. du Chat)	610
Dubawnt	580
Eastmain	510
Fort-George (depuis le lac Nichicun)	480
Attawapiskat	465
Kazan	455
Nottaway (depuis la source de la Waswanipi)	400
Waswanipi	190
Nelson (depuis la tête du lac Winnipeg)	400
Rupert	380
Rouge (depuis la tête du lac Traverse)	355
George (depuis le lac Hubbard)	345
Orignal (depuis la source de la Mattagami)	340
Abitibi	340
Mattagami	275
Missinabi	265
Hayes	300
Winisk	295
Whale	270
Harricanaw	250
Baleine	230
Leaf	165
Se déversant dans le Pacifique	
Yukon (de l'embouchure à la source de la Nisutlin)	1,979
Columbia (totale)	1,150
Fraser	850
Thompson (depuis la source de la Thompson-du-Nord)	304
Thompson-du-Nord	210
Thompson-du-Sud (depuis la source de la Shuswap)	206
Nechako	287
Stuart (depuis la source de la Driftwood)	258
Chilcotin	146
West-Road (Eau-Noire)	141
Yukon (de la frontière internationale à la source de la Nisutlin)	714
Porc-épic	590
Lewes	338
Pelly	330
Stewart	320
Macmillan	200
White	185
Columbia (au Canada)	459
Kootenay (totale)	407
Kootenay (au Canada)	276
Skeena	360
Bulkey (depuis la tête de Maxam-Creek)	160
Stikine	335
Alsek	260
Nass	236

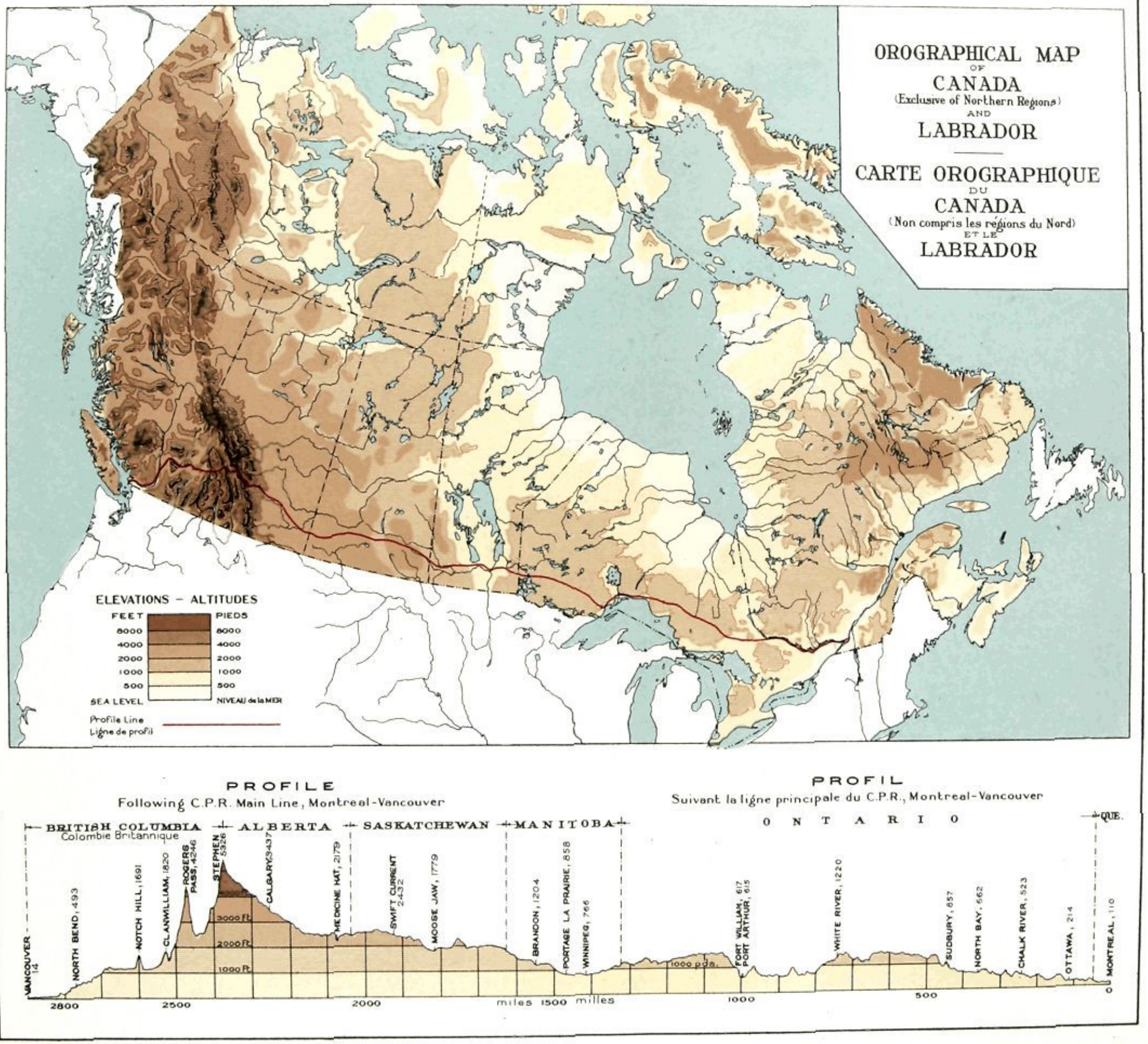
OROGRAPHICAL MAP
OF
CANADA
(Exclusive of Northern Regions)
AND
LABRADOR
CARTE OROGRAPHIQUE
DU
CANADA
(Non compris les régions du Nord)
ET LE
LABRADOR
ELEVATIONS – ALTITUDES
FEET
8000
4000
2000
1000
500
SEA LEVEL
PIEDS
8000
4000
2000
1000
500
NIVEAU de la MER
Profile Line
Ligne de profil
PROFILE
Following C.P.R. Main Line, Montreal-Vancouver
PROFIL
Suivant la ligne principale du C.P.R., Montreal-Vancouver
BRITISH COLUMBIA
Colombie Britannique
ALBERTA
SASKATCHEWAN
MANITOBA
ONTARIO
QUE.
VANCOUVER 14
NORTH BEND, 493
NOTCH HILL, 1691
CLANWILLIAM, 1820
ROGERS PASS, 4246
STEPHEN 5326
CALGARY 3437
MEDICINE HAT, 2179
SWIFT CURRENT 2432
MOOSE JAW, 1779
BRANDON, 1204
PORTAGE LA PRAIRIE, 858
WINNIPEG, 766
FORT WILLIAM, 617
PORT ARTHUR, 615
WHITE RIVER, 1220
SUDBURY, 857
NORTH BAY, 662
CHALK RIVER, 523
OTTAWA, 214
MONTREAL, 110
3000 Ft.
2000 Ft.
1000 Ft.
1000 Feet
2800
2500
2000
miles 1500 miles
1000
500
0

4.—Longueur des principaux cours d'eau du Canada et de leurs tributaires—fin

Rivière	Longueur	Rivière	Longueur
Se déversant dans l'Arctique	milles	**Se déversant dans l'Arctique—fin**	milles
Mackenzie (depuis la source de la Finlay)	2,635	Mackenzie—*fin*	
la Paix (depuis la source de la Finlay)	1,195	Fort-Nelson	260
Finlay	250	Hay	530
Smoky	245	Peel (depuis la source de l'Ogilvie)	425
Little-Smoky	185	Arctic-Red	310
Parsnip	145	des Esclaves	258
Athabaska	765	Twitya	200
Pembina	210	Back	605
Liard	755	Coppermine	525
Nahanni-du-Sud	350	Anderson	430
Petitot	295	Horton	275

Sous-section 3.—Montagnes

Le grand système montagneux des Cordillères constitue le trait orographique prédominant du Canada. Les principaux pics dénommés dont l'altitude dépasse 11,000 pieds sont donnés au tableau **5.**

5.—Pics de plus de 11,000 pieds d'altitude, par province et chaîne de montagnes

NOTA.—Le plus haut point de la terre ferme de l'Est du Canada, à l'exception des Torngats du Labrador dont les pics s'élèvent à environ 5,500 pieds, est le pic Jacques-Cartier du mont Tabletop, latitude nord, 48° 59′, longitude ouest, 65° 56′, district de Gaspé, Québec; son sommet s'élève à 4,160 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Province, chaîne de montagnes et pic	Altitude	Province, chaîne de montagnes et pic	Altitude
Alberta	pieds	**Colombie-Britannique**	pieds
Montagnes Rocheuses—		Montagnes Côtières—	
Columbia[1]	12,294	Waddington	13,260
Brazeau	12,250	Tiedemann	12,000
Les Jumelles	12,085 / 11,675		
Forbes	11,902	Montagnes Selkirk—	
Alberta	11,874	Sir Sanford	11,590
Assiniboine[1]	11,870	Farnham	11,342
Temple	11,636	Hasler	11,113
Kitchener	11,500	Delphine	11,076
Lyell[1]	11,495	Huber	11,051
Hungabee[1]	11,457	Wheeler	11,023
Athabaska	11,452	Selwyn	11,013
Roi-Édouard[1]	11,400		
Victoria[1]	11,365	Montagnes Rocheuses—	
Snow-Dome[1]	11,340	Robson	12,972
Stutfield	11,320	Clemenceau	12,001
Joffre[1]	11,316	Goodsir	11,676
Murchison	11,300	Bryce	11,507
Deltaform[1]	11,235	Chown	11,500
Lefroy[1]	11,230	Resplendissant	11,240
Alexandra[1]	11,214	Roi-Georges	11,226
Sir Douglas[1]	11,174	Jumbo	11,217
Wooley	11,170	Le Casque	11,160
Lunette[1]	11,150	Whitehorn	11,101
Hector	11,135	Bush	11,000
Diadem	11,060	Sir Alexander	11,000
Eau-Claire	11,044		
Edith-Cavell	11,033		
Fryatt	11,026	Monts Saint-Élias—	
Coleman	11,000	Fairweather[2]	15,287
Wilson	11,000	Root[2]	12,860

[1] Ces pics sont sur la frontière interprovinciale, entre l'Alberta et la Colombie-Britannique. [2] Ces pics sont sur la frontière internationale entre l'Alaska et la Colombie-Britannique.

5.—Pics de plus de 11,000 pieds d'altitude, par province et chaîne de montagnes—fin

Province, chaîne de montagnes et pic	Altitude	Province, chaîne de montagnes et pic	Altitude
Yukon[1]	pieds	**Yukon—fin**	pieds
Monts Saint-Élias—		Monts Saint-Élias—fin	
Logan	19,850	McArthur	14,400
Saint-Élias	18,008	Augusta	14,070
Lucania	17,150	Strickland	13,818
King	17,130	Newton	13,811
Steele	16,439	Cook	13,760
Wood	15,885	Craig	13,250
Vancouver	15,696	Badham	12,625
Hubbard	14,950	Malaspina	12,150
Alverstone	14,500	Jeannette	11,700
Walsh	14,498	Baird	11,375

[1] Ces pics sont sur la frontière du Yukon et de l'Alaska ou à proximité.

Nulle part ailleurs au Canada trouve-t-on des altitudes qui puissent rivaliser avec celles de la région des Cordillères. Seules de petites régions du nord-est du Québec s'élèvent à plus de 2,000 pieds; sans accuser de grandes éminences, la surface est généralement accidentée par de nombreuses collines et dépressions parsemées d'innombrables lacs et cours d'eau.

Au sud et à l'est du Saint-Laurent, les basses terres sont bordées par des prolongements et des buttes-témoins des Apalaches. De fait, le réseau des Apalaches traverse les provinces Maritimes et la péninsule de Gaspé dans le Québec. Toute la région peut être considérée comme une péninsule qui s'avance, avec sa côte hardie et tourmentée, pour séparer le golfe Saint-Laurent de l'Atlantique. Les pics de cette région, particulièrement les montagnes Notre-Dame et Schickshock, atteignent jusqu'à 4,000 pieds d'altitude.

Sous-section 4.—Îles

Les îles du Canada sont l'un des aspects géographiques les plus remarquables du pays. Elles comprennent le groupe considérable des îles de l'océan Arctique; le chapelet des grandes et petites îles qui longent le littoral du Pacifique; les îles des provinces Maritimes et du Québec dans l'océan Atlantique et le golfe Saint-Laurent; enfin, les îles des Grands lacs et des autres eaux intérieures. Les îles de la côte du Pacifique, à l'exception de l'île de Vancouver et du groupe de la Reine-Charlotte, sont petites et pointillent la côte de la Colombie-Britannique depuis l'entrée de Dixon jusqu'à la frontière méridionale de la province. L'île de Vancouver, longue de 285 milles et dont la largeur varie de 40 à 80 milles, couvre une superficie d'environ 12,408 milles carrés; la chaîne de montagnes qui en forme l'ossature se relève plus au nord pour former l'archipel de la Reine-Charlotte. Ces îles jouent un rôle fort important dans les industries minière, forestière et poissonnière de l'Ouest et, ajoutées à la ligne côtière hardie et profondément échancrée, offrent de superbes paysages aux voyageurs en croisière.

Sur la côte orientale du Canada se trouvent l'île du Prince-Édouard, qui forme une province, les îles du Cap-Breton (partie intégrante de la Nouvelle-Écosse), d'Anticosti, le groupe des îles de la Madeleine (partie de la province de Québec) et les îles Grand-Manan et Campobello (partie de la province du Nouveau-Brunswick) dans la baie de Fundy. L'île du Prince-Édouard occupe une superficie

de 2,184 milles carrés; celle du Cap-Breton, de 3,970 milles carrés; et celle d'Anticosti, de 3,043 milles carrés. Dans ces îles de l'Est, la pêche joue un rôle important, tandis que dans les îles du Prince-Édouard et du Cap-Breton l'agriculture et les mines sont respectivement les industries principales des habitants.

L'île Manitoulin, d'une superficie de 1,068 milles carrés, et les îles de la Baie-Georgienne, dans le lac Huron, de même que les Mille-îles dans le Saint-Laurent à sa sortie du lac Ontario, figurent parmi les îles les plus importantes des eaux intérieures.

Le tableau 6 indique les principales îles du Canada dont la superficie dépasse 2,000 milles carrés.

6.—Superficie des principales îles[1] du Canada

Île	Superficie	Île	Superficie
	milles carrés		milles carrés
Océan Arctique—		**Océan Arctique**—fin	
Baffin	197,754	Ellef Ringnes	3,719
Victoria	80,340	Cornwallis	2,660
Ellesmere	77,392	Amund-Ringnes	2,027
Banks	25,675		
Devon	21,606	**Océan Atlantique—**	
Melville	16,503	Cap-Breton	3,970
Southampton	16,350	Prince-Édouard	2,184
Prince-de-Galles	13,736	Golfe Saint-Laurent—	
Axel-Heiberg	13,583	Anticosti	3,043
Somerset	9,594		
Prince-Patrick	7,192	**Océan Pacifique—**	
Roi-Guillaume	5,106	Vancouver	12,408
Bylot	5,005		

[1] Îles dont la superficie dépasse 2,000 milles carrés.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DE L'ARCTIQUE OCCIDENTAL CANADIEN*

NOTA.—Le présent article fait pendant à un autre rédigé par la Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et Ressources, intitulé "Géographie physique de l'Arctique oriental canadien", lequel paraît aux pp. 12-20 de l'*Annuaire* de 1945.

L'Arctique occidental comprend la terre ferme du nord-ouest et du nord central du Canada située au nord de la limite de la végétation arborescente, ainsi que les îles avoisinantes de l'Arctique. La région englobe une langue de la côte du Yukon et l'île Herschel au large, la côte de la toundra sur la terre ferme du district septentrional de Mackenzie et la côte nord du district de Keewatin vers l'est jusqu'à la péninsule de Boothia et au 95e méridien de longitude ouest. Les îles de l'Arctique occidental comprennent celles de Banks, Victoria, Roi-Guillaume et Prince-de-Galles.

Cette région rectangulaire est un territoire arctique dépourvu de végétation arborescente. Si son aspect physique ressemble à celui de maintes parties de l'Arctique oriental, qui, plus vaste, forme le cinquième du Canada au nord-est, la façon d'y accéder est différente. Il n'y a guère de commerce entre les deux régions arctiques car les voies de transport, de ravitaillement et les communications de l'Arctique occidental viennent généralement de l'Ouest, soit de la vallée du Mackenzie, soit, à l'occasion, d'autour du littoral de l'Alaska. L'Arctique occidental se distingue également de la vallée boisée du Mackenzie, région subarctique voisine

* Préparé sous la direction de R. A. Gibson, directeur, Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

qui, dans les Territoires du Nord-Ouest, s'étend depuis Fort-Smith jusqu'à Aklavik. Les caractéristiques physiques et les problèmes de la vallée du Mackenzie sont bien différents de ceux de l'Arctique occidental.

L'Arctique occidental offre plusieurs contrastes. Alors que la terre ferme et le sud des îles comptent une population clairsemée d'Esquimaux nomades et quelques colonies de blancs, le nord des îles est inhabité. La culture et l'outillage des Esquimaux qui vivent près du delta du Mackenzie diffèrent de ceux des aborigènes de la péninsule de Boothia et de Back-River. Les moyens de transport et les problèmes qui s'y rattachent varient d'un bout à l'autre de la région. Les difficultés de la navigation rencontrées le long de la côte exposée de la mer de Beaufort et du golfe d'Amundsen diffèrent de celles qui surgissent dans les mers presque closes des golfes du Couronnement et de la Reine-Maud. Dans l'est de la région située au nord de l'île du Roi-Guillaume, le transport pose aussi des problèmes bien différents. Ces contrastes montrent la diversité qui existe au sein d'une région malgré son unité. Une description du caractère physique du pays sert à expliquer la cause de ces différences et expose en même temps les similarités générales de l'ambiance naturelle.

Géologie générale.—Les roches sous-jacentes de l'Arctique occidental appartiennent aux âges précambrien et paléozoïque. Autour du golfe du Couronnement, il semble y avoir un enfoncement profond dans les roches précambriennes. Le littoral de la terre ferme depuis la péninsule de Boothia jusqu'à la baie de Darnley, à l'exception d'une bande sédimentaire située au nord de Coppermine et sur la péninsule de Kent, se compose de roches précambriennes anfractueuses ou usées. A l'est de Coppermine, les granits et les gneiss prédominent. Sur la lisière nord de ce bassin, des roches précambriennes affleurent sur la rive ouest centrale de l'île Victoria et s'étalent en une large zone à travers le nord de l'île jusqu'aux extrémités de l'anse Richard-Collinson et de la baie de Hadley, et peut-être jusqu'à l'extrémité nord-est de l'île Victoria. A l'intérieur de ce bassin, des roches sédimentaires du précambrien et du paléozoïque primitif, surtout d'âge ordovicien, ont été déposées.

Les mieux connues des roches précambriennes de l'Arctique occidental sont celles de la série de Coppermine. Elles affleurent sur les deux rives de la rivière Coppermine et continuent vers l'est. Elles s'inclinent quelque peu vers le nord. Au nord-est du Grand lac de l'Ours, elles ont été érodées en collines rectilignes connues sous le nom de montagnes Copper. Ces collines ont des escarpements abrupts face au sud et, vers le nord, de légères inclinaisons qui aboutissent à des vallées remplies de détritus. Les montagnes sont formées d'une série de coulées superposées de lave basaltique. On rencontre une topographie analogue, dont l'âge n'a pas été établi, à quarante milles à l'est du confluent des rivières Coppermine et Hepburn. Là, les escarpements sont tournés vers l'est. Au nord des montagnes Copper, des schistes et des pierres calcaires précambriens recouvrent les basaltes de la série de Coppermine. Des roches basaltiques d'aspect analogue affleurent aussi dans le sud de l'île Victoria, à l'île Richardson et à l'ouest de Cambridge-Bay, mais elles ne constituent pas tout le littoral sud de l'île.

Les autres îles de l'Arctique occidental et une section du littoral de la terre ferme, au nord-ouest de Coppermine, reposent sur des roches paléozoïques qui, en majeure partie, ne sont pas classées suivant l'âge. Il est probable cependant que des roches plus récentes appartenant à l'âge Cænozoïque ont été déposées dans certaines parties de l'île Banks et du nord-ouest de l'île Victoria. On ne connaît

encore que de façon imparfaite la géologie détaillée d'une grande partie de l'Arctique occidental, particulièrement en ce qui a trait à l'identification des roches sédimentaires.

Des roches de l'âge ordovicien ont été signalées sur la côte occidentale unie de la péninsule de Boothia et sur une partie de l'île peu élevée du Roi-Guillaume. Les fossiles trouvés dans des roches en d'autres parties de l'île du Roi-Guillaume sont un indice de l'âge silurien. Sur les îles Read, Liston et Sutton, au large de la côte sud-ouest de l'île Victoria, des roches ordoviciennes réapparaissent; on peut probablement trouver des roches semblables sur la terre ferme avoisinante. Des roches plus récentes ont été vues sur les côtes nord et sud de l'île Banks, ce qui laisse croire qu'une bonne partie de l'île peut être considérée comme appartenant à l'âge post-silurien.

Glaciation.—Si la limite méridionale de la glaciation continentale en Amérique du Nord est bien définie, celle du nord, par contre, est fort incertaine. De récents travaux géologiques ont démontré que la partie sud, au moins, sinon toute l'île Victoria, était couverte de glaciers.* L'épaisseur de la glace sur la baie de Cambridge, d'après les estimations, aurait été d'au moins 2,000 pieds. La répartition des blocs erratiques, les stries glaciales, particulièrement les dépôts glaciaires, y compris les eskers et les moraines, sont des marques de glaciation.

La dernière direction prise par le glacier en mouvement peut être interprétée d'après les stries glaciales. Les striations sur la surface des roches du littoral de la terre ferme indiquent qu'il s'acheminait vers le nord-ouest. Sur l'île Victoria, les stries remarquées se dirigent vers l'ouest et le sud, indice d'un centre définitif de dispersion sur l'île elle-même.

Depuis la fonte de la calotte de glace de l'époque glaciaire, tout le territoire de l'Arctique a émergé lentement de la mer. Cette élévation a été enregistrée par des lignes de grèves émergentes qui contiennent des fossiles de coquilles marines. En certains endroits, ces crêtes de gravier atteignent jusqu'à cinq ou six cents pieds au-dessus du niveau actuel de la mer. Aujourd'hui, plusieurs des côtes, et particulièrement les côtes basses formées de roches sédimentaires, sont caractérisées par des rangs d'anciennes lignes de côte de plus en plus élevés à mesure qu'ils pénètrent à l'intérieur des terres.

Et il se peut que la lente émersion se poursuive encore. Dans la baie de Cambridge, un banc signalé par l'explorateur Collinson en 1852 est aujourd'hui un petit îlot au-dessus de la surface de l'eau. L'élévation dans ce cas a été de cinq pieds environ en cent ans. Les anciennes maisons fabriquées, il y a près de mille ans, avec des fanons de baleine par les Esquimaux des environs de l'île du Roi-Guillaume, sont une autre preuve que les eaux de l'Arctique occidental étaient plus profondes. Les mers de cette région le sont maintenant trop peu pour les baleines de grande dimension.

Topographie.—La topographie de l'Arctique occidental est caractérisée par le mélange de plaines herbeuses, basses et unies et de coteaux stériles, mamelonnés et rugueux. Il n'y a pas de régions montagneuses; même l'altitude des terrains accidentés ne dépasse pas 2,000 pieds. C'est dans l'ouest de l'île Victoria et dans le sud de l'île Banks que l'on rencontre les élévations les plus fortes. Le littoral de la terre ferme, depuis le Territoire du Yukon jusqu'à la péninsule de Boothia, est surtout bas et uni, mais ailleurs il jaillit de l'eau pour atteindre une hauteur de quelques centaines de pieds.

* Washburn, A. L., *Géologie de l'île Victoria et des régions avoisinantes, Canada arctique*, 22e mémoire de la Société géologique d'Amérique, 1947.

Le long de la côte du Yukon, une basse lisière de toundras, large de quelque 10 milles, fait face aux chaînes irrégulières des monts Richardson et Buckland. De nombreux petits cours d'eau serpentent à travers la plaine onduleuse et des lacs en émaillent la surface. La région du delta du Mackenzie et la côte en allant vers l'est jusqu'à l'île Baillie, sont très basses et marécageuses. D'innombrables petits lacs, séparés de la mer par des langues de rivage, couvrent les régions côtières et des hauts-fonds s'étendent jusqu'au large. Une falaise abrupte s'élève sur le côté est du delta du Mackenzie au delà de laquelle on trouve plusieurs coteaux coniques appelés "pingos", près de Port-Brabant (Tuktoyaktuk). L'intérieur, à l'ouest, est formé d'une toundra légèrement onduleuse; de nombreux lacs y comblent les dépressions du terrain gelé en permanence.

Des falaises très abruptes hautes de quelque 200 pieds au-dessus du niveau de l'eau hérissent la côte à l'est de l'île Baillie. Les monts Smoking, le long de la rive occidentale de la baie de Franklin, sont des collines escarpées d'environ 500 pieds d'altitude. Au sud de la baie de Darnley, les collines atteignent environ 1,000 pieds et semblent plus anfractueuses sur le littoral. Elles forment effectivement la pente érodée du plateau précambrien qui donne sur la mer; elles accusent très peu de relief sur le côté sud. A partir des rivières Horton et Anderson, l'intérieur, parsemé de lacs, est une toundra onduleuse où les traits topographiques d'importance sont rares.

Entre Pearce-Point et la baie de Stapylton, la côte est droite et, en plusieurs endroits, bordée de falaises qui ne s'élèvent que de 50 à 200 pieds. Dans les sections basses, les élévations s'accentuent à l'intérieur pour former une série de terrasses qui aboutissent à un plateau intérieur onduleux où les altitudes sont en moyenne de 1,000 pieds. La végétation de la toundra, graminées, roseaux et mousses, est passablement abondante sur le plateau. Le littoral près de Bernard-Harbour est plat; il s'élève en séries d'anciennes lignes de côte jusqu'au terrain onduleux et herbeux à l'intérieur. Les plages de gravier constituent les principaux traits topographiques.

Entre l'établissement de Coppermine et l'anse de Bathurst, la côte est plus rugueuse qu'elle ne l'est plus à l'ouest. La côte septentrionale du golfe du Couronnement est hérissée de falaises rocheuses, sauf là où elle est entrecoupée par l'embouchure des rivières et par les plaines des vallées. Au sud de Coppermine, les monts Copper s'allongent en chaînes rectilignes de collines dont les escarpements sont tournés vers le sud. Une bonne partie de l'intérieur qui, au sud des monts Copper, s'étend vers la rivière Burnside consiste en une rangée de coteaux rocheux et stériles et en vallées remplies de détritus. Au sud de la rivière Burnside, les monts Peacock, d'une altitude de quelque 2,000 pieds, s'élèvent brusquement de 500 à 1,000 pieds au-dessus de la plaine onduleuse.

Aux environs de l'anse de Bathurst, des collines rugueuses surgissent directement de la mer, parfois jusqu'à une hauteur de plus de 1,000 pieds. Le relief des collines diminue à l'intérieur des terres. Une multitude d'îles rocheuses remplissent l'anse et en obstruent presque l'entrée. Leurs falaises escarpées offrent un spectacle d'une beauté sévère.

A l'est de l'anse de Bathurst, les élévations fléchissent; les collines rocheuses sont plus basses et les plaines herbeuses, plus larges. La péninsule de Kent en général est basse. Ses rivages inclinés s'élèvent d'une plage peu profonde jusqu'à de basses collines rocheuses à l'intérieur. Des collines plus élevées de formation précambrienne forment la langue de la péninsule et un grand nombre de petites îles rocheuses parsèment le large, vers l'est.

La côte méridionale du golfe de la Reine-Maud est basse et unie. On trouve un grand nombre d'îles et de hauts-fonds non encore cartographiés dans les eaux peu profondes au large du rivage. La plaine basse est rocheuse aux environs du littoral et se déploie loin vers l'intérieur en une toundra marécageuse, couverte de lacs. Plusieurs grandes rivières, dont quelques-unes sont encaissées, coulent à travers cette région en direction de la côte. La ligne de partage, peu élevée, entre ces cours d'eau et la rivière Back est couverte de dépôts glaciaires qui forment de basses collines. Au sud-est de la rivière Perry, une section accidentée est formée de rangées de collines rocheuses qui dépassent de quelque 500 pieds la région environnante. Des cours d'eau s'y sont creusé un chemin, comme l'indiquent les murs de leurs vallées. L'étendue de la section montagneuse n'est pas connue et les détails concernant la topographie de la région intérieure sont rares.

Les seules caractéristiques de la péninsule peu élevée d'Adélaïde sont des crêtes rocheuses et graveleuses effritées, indication d'anciennes lignes de côte. Une côte basse analogue s'étend vers l'est jusqu'à l'embouchure de la rivière Murchison. On sait peu de choses au sujet de l'intérieur sauf qu'il s'y trouve des coteaux anfractueux entre l'anse de Chantrey et la baie de Wager.

A l'est du détroit de Rae et le long de la côte occidentale de la péninsule de Boothia jusqu'aux îles Tasmanie au nord, des rivages inclinés marqués d'anciennes terrasses côtières sont fréquents. Des collines précambriennes hérissées s'élèvent brusquement au-dessus de cette plaine sur la lisière occidentale du centre de la péninsule de Boothia et occupent toute la partie septentrionale de la péninsule au nord de l'anse de Wrottesley. Cette région accidentée est formée de collines et de crêtes rocheuses et dénudées qui s'élèvent à 1,000 pieds environ au-dessus de vallées étroites et parsemées de lacs. La côte occidentale de l'île Somerset est également hérissée; plusieurs îles hautes et escarpées se trouvent au large de la côte. L'île du Roi-Guillaume tout entière est peu élevée. Près du rivage, la surface est formée de larges terrasses, marquées d'anciennes grèves. Exception faite d'une petite colline cônique à l'est du havre de Gjoa et d'un terrain un peu plus élevé dans le nord-ouest, il est douteux qu'aucun point de l'île ne dépasse 400 pieds d'altitude. Sa surface est couverte de roches sédimentaires tourmentées et de dépôts glaciaires. Des lacs comblent les dépressions d'un terrain gelé en permanence. L'eau demeure peu profonde au large du rivage dans la plupart des endroits, particulièrement le long du littoral nord-est.

L'île du Prince-de-Galles compte trois divisions physiographiques. Le tiers méridional de l'île est bas et uni et parsemé de nombreux petits lacs peu profonds. La végétation y est exceptionnellement clairsemée; une grande partie de la surface exposée est composée de roches sédimentaires effritées et anguleuses en forme de crêtes basses et plates ou de dômes. Une autre plaine unie s'étend dans le nord-ouest de l'île. La partie centrale consiste en un plateau de 500 à 1,000 pieds d'altitude, profondément entrecoupé par maints cours d'eau du côté est. Cette section renferme très peu de lacs et plusieurs des lits des cours d'eau sont des vallées larges, peu profondes et remplies de gravier. La partie antérieure du plateau, un escarpement rouge, s'élève brusquement au-dessus d'une terre basse étroite, à l'ouest de la baie de Browne. Les sections du nord-est de l'île et les grandes îles rocheuses qui obstruent le côté de la baie Browne sont hautes et accidentées; elles atteignent peut-être 2,000 pieds d'altitude. Des roches précambriennes sous-jacentes sont probablement la cause du caractère inégal de cette section; ces roches apparaissent également dans le nord-ouest de la péninsule voisine de Boothia et dans l'ouest de l'île Somerset.

L'est de l'île Victoria présente un aspect semblable à celui de l'île du Roi-Guillaume. Une côte basse et unie s'élève, en allant vers l'intérieur, en basses crêtes de gravier et en dômes aplanis à travers une région parsemée de lacs. Les collines les plus saillantes n'ont que quelques centaines de pieds d'altitude. L'une des plus remarquables, le mont Pelly, près de Cambridge-Bay, atteint 675 pieds et se compose probablement de matières glaciaires non consolidées. La côte méridionale est également basse et inclinée, sauf dans l'île Richardson où les roches précambriennes forment des collines basses et inégales. A l'est, l'intérieur est également bas et recouvert d'innombrables lacs circulaires et peu profonds jusqu'à la tête du détroit de Prince-Albert à l'ouest.

Les collines sont plus élevées dans l'ouest de l'île Victoria. La péninsule de Wollaston, au nord de Dolphin et du détroit d'Union, est parfois accidentée à l'intérieur. Des élévations de quelque 1,700 pieds ont été signalées. Les collines sont formées de crêtes irrégulières de matières non consolidées. Les élévations diminuent vers le détroit de Prince-Albert. Des crêtes et des vallées caractérisent la topographie au nord du détroit. Les larges vallées rectilignes sont orientées vers le nord-est et séparées par des crêtes rocheuses ayant parfois des falaises perpendiculaires en forme de colonnes. Les altitudes sont probablement d'environ 1,000 pieds, mais peuvent atteindre 2,000 pieds au sud de l'extrémité orientale de l'anse de Minto. De basses collines entourent l'anse de Minto et, en certains endroits, forment des promontoires remarquables. A l'intérieur, au nord de l'anse, un plateau généralement onduleux est accidenté en certains endroits. Dans le nord-ouest de l'île Victoria, les coteaux rocheux sont entrecoupés de nombreux ravins. De larges vallées s'étendent de l'est à l'ouest et sont séparées par des crêtes dont les escarpements regardent vers le sud. Dans cette région du nord-ouest, les lacs ne sont pas aussi nombreux.

La côte septentrionale de l'île Victoria n'est connue que de façon imprécise. De hautes falaises très escarpées ont été signalées entre l'anse de Collinson et la baie de Hadley. Une rangée de collines plus élevées monte vers l'intérieur à quelque 1,500 pieds. On trouve plusieurs petites îles rocheuses au large du rivage, dans les baies. Le nord-est de l'île est en réalité une autre île, vaste et rocheuse, de découverte récente et qui accuse des élévations d'environ 1,000 pieds.

L'île Banks, en général élevée et onduleuse, est marquée de hautes falaises tant sur la côte sud que sur la côte nord. Les plus grandes élévations se trouvent au sud où Nelson-Head, le cap du sud, s'élève à pic à 1,000 pieds au-dessus de la mer. A l'intérieur, des collines anfractueuses atteignent environ 2,000 pieds. Les falaises abruptes et les sections accidentées de la côte nord s'élèvent à 600 pieds environ au-dessus du niveau de la mer. Le nord, à l'intérieur, est accidenté et montagneux.

Sur le côté ouest de l'île Banks, la côte est basse et unie. Puis, le terrain s'élève graduellement à l'intérieur pour former de basses collines onduleuses de quelque 1,000 pieds d'altitude. Celles-ci sont entrecoupées de larges vallées ou toundras très herbeuses. Plusieurs grandes rivières coulent vers l'ouest et le nord. La côte orientale est basse au centre mais rocheuse et tourmentée vers le nord-est. Dans le nord-est, la végétation est moins abondante qu'au centre de l'île. Maintes régions unies et sablonneuses y ont été signalées.

Climat.—Il n'existe dans l'Arctique occidental* que trois stations météorologiques dont on peut obtenir des observations climatologiques. Elles sont situées à Cambridge-Bay, à Coppermine et à l'île de Holman. Elles indiquent que la partie

* Comme il a été défini dans les premiers paragraphes du présent article.

occidentale de la région, autour du golfe d'Amundsen, est plus tempérée que les sections intérieures autour du golfe de la Reine-Maud. Le climat de cette région est celui de l'Arctique, ce qui veut dire qu'en aucun mois la température moyenne dépasse-t-elle 50°F. Cette isotherme de 50° pour le mois le plus chaud se trouve généralement à une faible distance au nord de la limite de la végétation arborescente.

Les anciennes archives de la station baleinière de l'île de Herschel indiquent qu'au cours du mois le plus chaud la température y demeure au-dessous de 50°F.; l'île se trouve donc dans la zone arctique. La végétation de l'île de Herschel et de la terre ferme avoisinante, dépourvue d'arbres et qui rappelle la toundra, corrobore cette constatation.

Aklavik, dans le delta du fleuve Mackenzie, jouit de deux mois d'une température moyenne au-dessus de 50°F. Cet endroit se trouve dans la zone subarctique. Le fait que le pays soit boisé fournit une autre preuve de ses étés relativement tempérés. La limite de l'Arctique passe quelque part entre Aklavik et la côte dénudée. Bien qu'Aklavik ne soit pas dans cette région, ses chiffres peuvent servir comme caractéristiques de la côte vu qu'il n'y a pas d'autre station météorologique sur la terre ferme occidentale de l'Arctique occidental. La température réelle de la côte est quelque peu plus basse que celle d'Aklavik. A l'est du delta du Mackenzie, la côte et les régions intérieures entre les rivières sont des toundras dépourvues d'arbres. Des forêts s'allongent vers le nord, le long des vallées des rivières Anderson et Horton, mais n'atteignent pas la côte.

L'établissement de Coppermine se trouve dans la zone située entre l'Arctique et le Subarctique. La station météorologique de l'endroit enregistre une moyenne de 50°F. en juillet; l'établissement se trouve donc sur la limite qui sépare les deux régions climatiques. Non loin de là, à l'intérieur, on trouve des arbres le long de la vallée à couvert de la rivière Coppermine; c'est un signe de la chaleur des mois d'été.

En raison de son inaccessibilité, la vaste région du continent canadien à l'est de Coppermine ne compte aucune station météorologique avant qu'on ait atteint le lac Baker et la côte occidentale de la baie d'Hudson. La limite de la végétation arborescente tend à s'écarter de la côte de l'Arctique pour se diriger vers le sud-est. Elle est située au nord de l'extrémité est du Grand lac des Esclaves et se prolonge vers l'est jusqu'à la côte de la baie d'Hudson près de Churchill. On ne connaît pas exactement la limite sud de l'Arctique dans cette région; elle est probablement parallèle à la limite de la végétation arborescente comme c'est le cas dans les autres régions au sujet desquelles il existe des données sur le climat.

Dans l'Arctique occidental, on peut dire que les étés sont frais. Au cours des quatre mois de juin à septembre, les parties méridionales de la région accusent une température moyenne au-dessus de 32°F. chaque mois. En juillet et au début d'août, la température s'élève parfois au-dessus de 60°F. l'après-midi et retombe habituellement à 40°F. environ dans la soirée. La température de jour en jour aux établissements peut dépendre de la direction du vent. Un vent qui est passé au-dessus d'une terre chaude sera plus doux qu'une brise venue des eaux froides des golfes de l'Arctique. La température dépasse rarement 65°F. à Cambridge-Bay et 70°F. à l'île de Holman. Le maximum absolu enregistré à ces deux stations est 75°F. Durant l'été, la température peut monter, de temps à autre, à près de 80°F. à Coppermine; le maximum enregistré est 87°F.

La transition de l'automne à l'hiver est très brusque au début d'octobre. Durant le mois, les lacs et les ports ont gelé et la période de lumière du jour a raccourci

rapidement. La température moyenne tombe au-dessous de zéro en novembre et y demeure pendant 5 mois à Coppermine, à l'île de Holman et à Aklavik, et pendant 6 mois à Cambridge-Bay.

Février est le mois le plus froid à chacune des trois stations météorologiques de l'Arctique occidental. La moyenne mensuelle de −27°F. à Cambridge-Bay est l'une des plus froides que l'on connaisse au Canada; elle n'est qu'à peine dépassée par la température enregistrée aux stations du nord de la terre de Baffin. Les hivers ne sont pas aussi froids à Coppermine, à l'île de Holman et à Aklavik; la température moyenne y varie entre −15 et −20°F. au cours des mois de janvier et février.

La température minimum ne tombe pas aussi bas dans l'Arctique occidental que dans la vallée du Mackenzie. La température minimum habituelle au cours de l'hiver est d'environ −37°F. à l'île de Holman, située dans le golfe d'Amundsen où, à l'occasion, se trouve un passage libre entre les banquises. Des températures plus basses sont souvent enregistrées dans des établissements du nord de l'Ontario et dans les provinces des Prairies. La température la plus basse jamais enregistrée à l'île de Holman est −45°F. Coppermine est plus froid, le minimum moyen au cours de l'hiver étant de −48°F. et le minimum record, de −54°F. C'est Cambridge-Bay qui accuse la température minimum la plus basse que l'on connaisse dans tout l'Arctique canadien. Presque tous les hivers, le thermomètre marque environ −54°F. dans l'Arctique; à Cambridge-Bay, le minimum le plus bas enregistré est −63°F.

En avril, la température moyenne s'élève un peu au-dessus de zéro à toutes les stations sauf celle de Cambridge-Bay. Le printemps vient rapidement à mesure que les jours deviennent plus longs en mai. La température mensuelle moyenne monte de 20 degrés d'avril à mai. Sur la terre ferme, la neige des pentes tournées vers le sud commence à fondre vers la mi-mai. L'été commence en juillet, lorsque se produit la débâcle de la glace le long des côtes et dans les lacs.

Comme la plupart des établissements de l'Arctique occidental se trouvent dans le voisinage de la latitude 69°N., la durée de la lumière du jour et de l'obscurité y est à peu près la même. Durant l'été, il y a 24 heures de clarté de la fin de mai à la fin de juillet. Au cours de cette période, le soleil décrit un cercle bas dans le firmament, descendant à l'horizon au nord. A la fin de juillet, le soleil se couche au nord durant une brève période. Puis la période d'obscurité devient plus longue de jour en jour.

Le 1er décembre, le soleil ne se lève plus au-dessus de l'horizon au sud. Durant le mois s'écoule une période d'obscurité crépusculaire éclaircie par la lumière des étoiles et de la lune, par une lueur crépusculaire à l'horizon méridional et par les reflets de la neige. Au début de janvier, le soleil émerge de nouveau au-dessus de l'horizon et chaque jour la clarté se prolonge jusqu'à ce que, le 21 mars, le jour et la nuit soient d'égale durée.

La précipitation n'est pas abondante dans l'Arctique occidental. On enregistre environ 10 pouces à Coppermine et à Aklavik, dont la moitié tombe sous forme de pluie au cours des quatre mois les plus chauds. Les stations de Cambridge-Bay et de l'île de Holman enregistrent respectivement six et sept pouces, dont le tiers sous forme de pluie surtout en juillet et août. A Coppermine, trois pouces constituent le maximum de pluie au cours d'un mois; durant les étés secs, il n'est pas tombé plus d'un demi-pouce parfois au cours d'un mois.

Il est difficile pour les stations de l'Arctique de tenir un compte exact de la chute de neige en raison de l'amoncellement excessif qui se produit. Il tombe habituel-

CANADA'S WESTERN ARCTIC — REGIONS ARCTIQUES OCCIDENTALES DU CANADA

Scale of Miles
Echelle en Milles
50 0 50 100

REFERENCE
Hills and Plateau
Collines et Plateau
Plains
Plaines

PRINCE PATRICK ISLAND
MELVILLE ISLAND
WINTER HARBOUR
BARROW STRAIT
SOMERSET ISLAND
BAFFIN ISLAND
Prince Regent Inlet
Peel Sound
FORT ROSS
M'CLURE STRAIT
75°
VISCOUNT MELVILLE SOUND
PRINCE OF WALES ISLAND
FRANKLIN
Franklin Strait
BOOTHIA PENINSULA
70°
BANKS ISLAND
Collinson Inlet
Hadley Bay
M'CLINTOCK CHANNEL
Prince of Wales Strait
DISTRICT OF VICTORIA ISLAND
James Ross Str.
Rae Str.
KING WILLIAM ISLAND
GJOA HAVEN
Victoria Strait
Minto Inlet
HOLMAN ISLAND
Prince Albert Sound
CAMBRIDGE BAY
Adelaide Pen.
Chantrey Inlet
BEAUFORT SEA
AMUNDSEN GULF
Baillie Island
Dease Strait
QUEEN MAUD GULF
70°
Herschel Island
Franklin Bay
Darnley B.
Pearce Pt.
Dolphin and Union Strait
READ ISLAND
Richardson I.
Kent Pen.
PERRY RIVER
TUKTUK
STANTON
PAULATUK
Anderson River
Horton River
Stapylton B.
CORONATION GULF
Bathurst Inlet
Ellice R.
DISTRICT OF KEEWATIN
Northern Limit of Trees
AKLAVIK
Rae R.
COPPERMINE
BURNSIDE HARBOUR
Hood River
Limite Septentrionale de la Forêt
MACKENZIE
Arctic Circle
Burnside R.
MACKENZIE R.
DISTRICT OF MACKENZIE
Coppermine R.
GREAT BEAR LAKE
Back River
Thelon R.
YUKON TERRITORY
NORTHWEST TERRITORIES
65°

COMPILED BY NORTHWEST TERRITORIES AND YUKON SERVICES
DRAWN AND PRINTED BY THE SURVEYS AND MAPPING BUREAU 1948

130° 120° 110° 100°

lement de 40 à 50 pouces de neige au cours de l'hiver. La neige du nord est généralement dure et finement cristalline, surtout une fois sur le sol. Elle se tasse fermement et là où elle se ramasse à des profondeurs suffisantes, dans les dépressions ou sur la glace de la mer, elle peut être coupée sous forme de blocs et servir à la construction d'igloos.

C'est en octobre et en novembre que les chutes de neige sont les plus abondantes, mais elles sont intermittentes durant 10 mois de l'année. Bien qu'il tombe une faible quantité de neige, la température basse de l'hiver et l'insuffisance de la lumière du soleil empêchent la fonte de se produire. Dans les régions rocheuses et montagneuses, la cîme des crêtes est parfois dégagée de neige, mais dans les vallées et sur les basses terres et la glace de la mer, une couche de neige qui sert au transport par traîneaux à chiens demeure durant tout l'hiver.

Les brouillards sont très fréquents au cours des mois de printemps et d'été, particulièrement près de la côte. Lorsque l'air chaud de la terre vient en contact avec la mer froide ou couverte de glace, il se produit une condensation et le brouillard se déroule vers la mer. Les brouillards ne constituent pas cependant un danger aussi fréquent pour le transport dans l'Arctique occidental que dans le détroit d'Hudson, dans l'Arctique oriental. A Cambridge-Bay et à Coppermine, il y a en moyenne deux à trois jours de brouillard chaque mois durant mai, juillet et août. Le maximum enregistré au cours d'un mois est celui de huit jours de brouillard à Coppermine et de neuf jours à Cambridge-Bay, durant le mois de mai.

Les brouillards sont rares durant les mois d'hiver, la glace de la mer et la terre recouverte de neige ayant à peu près la même température. La visibilité cependant est parfois mauvaise au cours de cette saison à cause de l'amoncellement de la neige. Tout mouvement cesse durant ces rafales de neige; l'Esquimau comme le voyageur blanc attendent dans des maisons de neige ou dans des tentes que la tempête soit passée. Par contre, au printemps, plusieurs jours sont clairs et brillants, avec de hauts nuages épars. C'est le temps le plus propice aux voyages, à condition toutefois de porter des lunettes d'alpiniste de crainte d'être aveuglé par la neige.

Les vents soufflent surtout du nord-ouest au cours de l'hiver, à la plupart des stations. A Coppermine, toutefois, les vents du sud-ouest sont plus communs durant l'hiver. Durant l'été, les vents de l'est ou du nord-est sont plus fréquents dans l'Arctique occidental, mais à l'automne ils viennent encore du nord-ouest. Les calmes sont plus habituels en hiver qu'en été.

Les glaces.—Comme dans toutes les régions arctiques, les glaces qui ne peuvent être prévues constituent l'un des principaux problèmes de l'accessibilité. Durant neuf ou dix mois, les côtes sont fermées au transport maritime par des glaces prises à la terre et les golfes accessibles au large de la mer de Beaufort sont encombrés de solides banquises provenant du pack mobile de l'océan Arctique. La navigation est possible au cours de la courte saison libre, lorsque la glace se détache des rivages de la côte dégagée et fond dans les mers encloses. La durée de cette saison et le degré d'accessibilité varient beaucoup toutefois d'une année à l'autre.

Au début de septembre, les lacs des parties septentrionales de la région commencent à geler; à la fin du mois, les petits lacs de la terre ferme sont également recouverts de glace. Vers la fin de septembre ou au début d'octobre, la glace se forme dans les havres et les anses à partir du rivage. A la fin de novembre ou au commencement de décembre, les golfes du Couronnement et de la Reine-Maud et les détroits de communication au large de la côte de la terre ferme sont complètement

gelés sauf là où le courant est exceptionnellement fort. Si la congélation se produit durant une période de calme, la glace est dure et unie et forme ainsi une excellente route d'hiver. Si la période de congélation est orageuse et que la glace se brise plusieurs fois avant de prendre tout à fait, la couche de glace qui en résulte est rude et mamelonnée.

L'une des différences remarquables entre la glace d'hiver de l'Arctique oriental et celle de l'Arctique occidental, c'est le manque de force marémotrice dans la région occidentale. Les marées sont très faibles dans l'Arctique occidental; elles atteignent d'un à deux pieds en moyenne sur la côte ouverte. En été, la hauteur de la marée est influencée davantage par les vents régnants que par tout autre facteur. Dans l'Arctique oriental, les hautes marées font monter et descendre la glace des ports, ce qui laisse une zone de glace moins forte ou d'eau libre entre la masse principale et le rivage. Dans l'Arctique occidental, par contre, les marées sont si faibles que la glace des ports gèle en un bloc solide jusqu'au rivage. Son épaisseur moyenne à la fin de l'hiver est de cinq à sept pieds.

Au printemps, la débâcle se produit d'abord le long des côtes, surtout près de l'embouchure des rivières. Une lisière d'eau libre se dessine le long du rivage et des fissures apparaissent dans la glace des ports. Bientôt les fissures s'élargissent et le vent charrie les banquises. Enfin, de la terre vient un grand vent qui pousse la glace hors du havre et la jette parmi les masses mouvantes dans les grands chenaux. La débâcle dans les havres se produit durant la deuxième moitié de juin ou au début de juillet le long de la terre ferme, mais dans les îles de l'Arctique occidental elle peut retarder jusqu'à la mi-juillet.

De même, sur les petits lacs du continent, la débâcle commence vers la fin de juin; les lacs plus étendus sont libres de glace à la mi-juillet. Dans le nord de l'île Victoria et sur l'île Banks, il arrive que les grands lacs soient encore gelés au mois d'août.

Une fois que la glace s'est retirée des havres, il s'écoule quelques semaines avant que la navigation soit possible le long des côtes. Au commencement d'août, une lisière d'eau libre longe d'ordinaire la côte découverte de la mer de Beaufort, près du delta du Mackenzie, et la côte du sud du golfe d'Amundsen. En tout temps, par contre, au cours de l'été, de forts vents du nord peuvent repousser vers le sud, sur la côte, les lourdes banquises de la mer de Beaufort. Les vents d'ouest peuvent bloquer les havres et les anses dans l'ouest de l'île Victoria pendant tout le mois de juillet et encombrer de glace le détroit du Dauphin et d'Union. Certaines années, le détroit a été bloqué tout l'été, ce qui toutefois n'arrive pas souvent.

A la fin de juillet, le golfe du Couronnement est ordinairement assez libre pour permettre la navigation. Les banquises, au centre du golfe, glissent au gré du vent jusqu'à ce qu'elles aient fondu. Dans le golfe peu profond de la Reine-Maud, la glace ne fond pas avant les dernières semaines d'août. En tout temps, des masses de glace polaire du canal M'Clintock peuvent s'ébranler vers le sud et franchir le détroit de Victoria pour envahir le golfe de la Reine-Maud. Le détroit de Simpson, au sud de l'île du Roi-Guillaume, est trop étroit pour permettre aux glaces polaires d'y pénétrer, de sorte que ce détroit ainsi que ceux qui se trouvent à l'est sont ouverts en août.

Au nord de l'île du Roi-Guillaume, il n'y a guère de saison libre de glace; tout au plus, quelques semaines vers le 1er septembre. Les masses de glace polaire du canal M'Clintock s'avancent vers le sud durant toute l'année et, ne trouvant aucun débouché, s'entassent dans les détroits de Victoria, de James-Ross et de Franklin. Au large de la côte ouest de la péninsule de Boothia, seuls les vaisseaux de faible

tirant peuvent parfois naviguer, particulièrement lorsque les vents favorables éloignent la glace de la côte. Dans le canal de Peel, apparemment, la glace est amoncelée durant toute l'année, mais assez dégagée en certaines saisons pour laisser passer, bien que difficilement, les goélettes.

Au nord des îles de Banks et de Victoria, de lourdes glaces polaires de l'océan Arctique s'entassent dans les chenaux durant toute l'année et poussent sur la côte. Il est possible que la glace se dégage quelque peu vers la fin d'août, mais la navigation y reste périlleuse. Le détroit du Prince-de-Galles, entre les îles de Banks et de Victoria, a été déclaré ouvert à la fin d'août de certaines années, mais complètement obstrué par les banquises en d'autres.

Sommaire.—L'Arctique occidental est une région dépourvue d'arbres sur le littoral nord-central et nord-ouest du Canada continental et qui comprend les îles arctiques avoisinantes. Sur la terre ferme, elle repose surtout sur les roches érodées du Précambrien primitif, tandis que les roches sédimentaires prédominent dans les îles. La plupart des côtes sont caractérisées par d'anciennes lignes de côte formées de gravier et de roches désagrégées, ce qui indique que la mer s'est retirée de cette région depuis le dernier âge glaciaire. La topographie, souvent déterminée par les roches de fond sous-jacentes, est soit accidentée et hérissée, soit basse et unie. Comme le sous-sol est toujours gelé, la plus grande partie de la région est recouverte d'une multitude de lacs de toutes dimensions et formes.

Le climat de la région est arctique. Les hivers restent froids durant cinq ou six mois, mais n'enregistrent pas les températures extrêmement basses de la vallée du Mackenzie, région subarctique voisine. Les étés sont frais et courts dans l'Arctique occidental. L'après-midi, la température dépasse parfois 60°F. Aucun mois, cependant, n'enregistre une température moyenne de plus de 50°F. La précipitation est faible durant toute l'année. La pluie tombe en juillet et août; il neige le plus fréquemment en octobre et novembre.

Les mers et les détroits qui touchent au continent et qui séparent les îles arctiques sont gelés pendant quelque neuf mois de l'année. Le long du continent, la glace commence à se briser en juillet et le temps précis de la débâcle varie selon les régions et d'une saison à l'autre. Les larges chenaux au nord des îles de l'Arctique occidental restent encombrés durant toute l'année par les énormes banquises venues de l'océan Arctique.

Section 2.—Géographie politique

Au point de vue politique, le Canada est divisé en neuf provinces et deux territoires. Ce sont, de l'est à l'ouest, les provinces Maritimes: l'Île du Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; le Québec; l'Ontario; les provinces des Prairies: le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta; et la province le plus à l'ouest, la Colombie-Britannique. La partie du pays située au nord des provinces se divise entre les Territoires du Yukon et du Nord-Ouest. Une revue des caractéristiques politiques et des ressources de chacune de ces régions paraît aux pp. 23-28 de l'*Annuaire* de 1946. En vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord (l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et ses modifications jusqu'à ce jour paraissent aux pp. 42-62, *Annuaire* de 1942), chaque province est souveraine dans sa propre sphère et, à mesure que de nouvelles provinces ont été taillées à même les terres domaniales du Nord-Ouest, elles ont reçu un statut politique qui équivaut à celui des provinces aînées. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, avec leurs frontières actuelles, sont administrés par le gouvernement fédéral.

PARTIE II.—GÉOLOGIE

Le dernier article publié sous cette rubrique paraît aux pp. 19-30, *Annuaire* de 1947.

Les articles antérieurs sont mentionnés au commencement de la présente édition.

PARTIE III.—GÉOPHYSIQUE*

Section 1.—Gravité

Mesures absolues et relatives de la gravité.—Les déterminations de la gravité se divisent en deux classes: *a*) les déterminations absolues et *b*) les déterminations relatives. Celles-ci sont effectuées en prenant, à l'aide d'un appareil, des observations à une station de base (où la gravité est connue ou tenue comme établie) et à d'autres stations où la gravité doit être déterminée. Les mesures relatives, qui, de fait, ne déterminent que les différences de gravité, peuvent être établies avec une grande précision parce qu'elles ne nécessitent pas la mesure ou l'évaluation de certaines quantités requises dans les déterminations absolues.

Des mesures absolues de gravité n'ont été prises avec la plus grande précision qu'en très peu d'endroits; les meilleures l'ont probablement été par l'Institut de géodésie, à Potsdam (Allemagne), par le *Bureau of Standards*, à Washington, et le *National Physical Laboratory*, à Teddington, près de Londres. Ces mesures ont toutes été relevées par la détermination du temps de la vibration d'un pendule, dont le carré est en raison inverse de la gravité. Toutes les autres mesures, ou presque toutes, sont comparées à ces endroits et toutes les déterminations relatives en Amérique du Nord, à l'un de ceux-ci.

A chaque endroit, les observations se sont poursuivies pendant de longues périodes: à Potsdam, de 1898 à 1904, par Kühnen et Furtwangler; à Washington, de 1933 à 1935, par Heyl et Cook; et à Teddington, de 1936 à 1939, par Clark. Ces trois endroits ont été comparés par des mesures relatives, au moyen de pendules, qui indiquent que la valeur antérieurement acceptée pour Potsdam, à laquelle toutes les mesures relatives en Amérique du Nord sont comparées, contenait une erreur de 17 milligals, exprimés en terme de l'unité ordinairement reconnue, soit qu'un milligal égale 0·001 centimètre par seconde, par seconde. Bien qu'il y ait une légère différence, selon l'interprétation qui est donnée des mesures relatives, la détermination de Heyl propose une correction de 20 milligals à la valeur de Kühnen et les résultats de Clark donnent une correction de 15 milligals, la moyenne étant de 17 milligals. Cette dernière (elle est négative) est celle qu'a recommandée en 1942 le sous-comité sur la gravité du Conseil national des recherches des États-Unis.

Dryden, qui en 1942 a réexaminé la détermination de Potsdam, soutient que les observateurs de Potsdam ont apporté une correction injustifiable en vue de rectifier certaines erreurs systématiques. Si cette correction n'avait pas été faite, prétend Dryden, le résultat de Potsdam aurait compté 12 milligals de moins; afin d'obtenir les valeurs absolues les plus probables des postes, exprimées d'après la méthode de Potsdam, il soustrairait 15 milligals.

A Washington, les mesures absolues semblent justes à moins de 10 milligals près. Comme le démontrent les résultats des expériences antérieures avec les

* Préparé sous la direction de W. B. Timm, C.B.E., directeur, Division des mines, des forêts et des services scientifiques, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

pendules, elles peuvent être sujettes à une certaine erreur systématique insoupçonnée. Une détermination absolue exacte de la gravité au moyen d'une méthode autre que celle des pendules est fort à souhaiter.

Le premier essai sérieux au Canada en vue de mesurer la gravité semble avoir été une mensuration absolue tentée en 1896 par A. M. Scott, de l'École des sciences pratiques de l'Université de Toronto. Les observations ont été faites avec un pendule Kater construit en acier par *Nalder Brothers*, de Londres. Les observations et les recherches relatives à la détermination se sont poursuivies durant trois mois ou plus. M. Scott, alors étudiant à la faculté des Arts, a présenté les résultats de son travail et une thèse précieuse sur le pendule dans un concours pour la bourse en Science de 1851. Il a obtenu 980·304 centimètres par seconde, par seconde, ou 32·3590 pieds par seconde, par seconde, pour l'accélération due à la gravité ou, en d'autres termes, pour l'augmentation de la vélocité acquise en une seconde par un corps en chute libre à Toronto. La façon la plus directe de déterminer la gravité, mais non pas la plus exacte apparemment, serait de mesurer directement cette accélération de la vélocité.

Scott évaluait l'erreur probable de sa détermination à une partie sur cent mille environ ou 0·01 centimètre par seconde, par seconde. Les observations récentes faites sur les terrains de l'Université avec un gravimètre indiquent que la valeur de Scott contient une erreur d'environ 140 milligals, ce qui se compare plutôt défavorablement avec une exactitude de 50 milligals obtenue par Kater dans une détermination absolue à Londres en 1818. A l'aide d'un pendule invariable, Kater a fait un certain nombre de déterminations relatives entre l'île de Wight et les Orcades avec une exactitude de 2 à 3 milligals, ce qui est aussi bien, sinon mieux, que les résultats souvent obtenus avec des pendules invariables depuis quelques années.

La plus grande exactitude normalement obtenue dans les déterminations relatives en se servant de pendules semble être atteinte par un appareil de la *Gulf Oil Corporation* aux États-Unis; on prétend que cet appareil donne une exactitude de 1 sur 4,000,000 dans les opérations ordinaires. Dans ces opérations, de 3 à 5 postes ont été occupés en un jour par deux appareils complets et une équipe de 25 hommes, y compris les arpenteurs qui déterminaient la situation et l'élévation des postes.

La première détermination relative de la gravité au Canada a été faite en rapport avec Paris par le commandant Defforges, du Service géographique de l'Armée française, au sous-sol de l'édifice de physique Macdonald de l'Université McGill, à Montréal, en 1893. La même année, Defforges a fait d'autres déterminations à Montréal et aux États-Unis, à Washington, Chicago, Denver, Salt-Lake-City, Mount-Hamilton et San-Francisco. Un défaut de gravité (maintenant reconnu comme étant dû à la compensation isostatique) d'après la méthode théorique Bouguer pour calculer la gravité, avait déjà été observé sur les continents d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Des observations ont été faites aux endroits antérieurement mentionnés afin de savoir si la même condition existait en Amérique du Nord. Les résultats ont révélé une insuffisance de gravité à travers le continent, qui atteignait un maximum de plus de 200 milligals à Salt-Lake-City. Cela confirmait la découverte faite antérieurement sur les autres continents.

Recherches en matière de gravité à l'Observatoire du Dominion.— L'Observatoire du Dominion a commencé ses observations sur la gravité en 1902, après l'achat à Washington d'un ensemble de pendules construit par Saegmuller

sous la surveillance de la *United States Coast and Geodetic Survey*. A l'aide de cet appareil, M. O. J. Klotz a fait cette année-là des observations à Washington, Ottawa, Toronto et Montréal et, en rapport avec la détermination des longitudes transpacifiques, il en a fait également en 1903 à Sava (Fidji), et à Doubtless-Bay (Nouvelle-Zélande). En marge de l'observation de l'éclipse totale du soleil le 30 août 1905, une détermination de la gravité a été faite à Northwest-River (Labrador), par le professeur Louis B. Stewart, de l'Université de Toronto, avec l'appareil de l'Observatoire du Dominion.

Cet appareil comprend un ensemble de trois pendules, où l'arête n'est pas sur les pendules, mais sur un support qui peut être fixé à la caisse des pendules. La tête du pendule a la forme d'un étrier renversé, avec un plan d'agate qui repose sur l'arête lorsque le pendule est en mouvement. Au début, l'appareil a causé bien des difficultés, jusqu'à ce que les balanciers soient solidement rivés aux tiges. Une description de l'appareil paraît au n° 10 du volume II des publications de l'Observatoire du Dominion.

Après les observations du professeur Stewart au Labrador, aucun autre travail n'a été accompli avant 1914, lorsque M. F. A. McDiarmid a établi une comparaison de la gravité entre Washington et Ottawa. Il a fait ses observations sur le pilastre de gravité de l'Observatoire du Dominion qui depuis est demeuré la base à laquelle toutes les déterminations de gravité de l'Observatoire du Dominion se rattachent. Par rapport à l'ancien poste de base de la *United States Coast and Geodetic Survey* à 205, avenue New-Jersey, S.-E. (Washington), et à sa valeur de 980·118 cm. par seconde, par seconde, McDiarmid est arrivé à 980·621 cm. par seconde, par seconde, pour Ottawa. Dans la même comparaison, en 1921, M. A. H. Miller a obtenu 980·624 par seconde, par seconde, et, en 1929, la valeur de 980·622 cm. par seconde, par seconde, pour Ottawa. Jusqu'à 1928, Washington était le seul poste en Amérique du Nord qui avait une communication digne de confiance avec Potsdam. Par une communication directe avec Potsdam en 1900, par Putman, et après un ajustement mondial par Borass, la valeur de 980·112 cm. par seconde, par seconde, a été adoptée pour la base de l'avenue New-Jersey. A Washington, les observations de Meinesz et Miller en 1928 et 1929 semblent indiquer que cette valeur est de quelques milligals trop basse. En raison de l'importance du point de repère et afin de dissiper tous les doutes, le lieutenant Edwin J. Brown, au nom de la *Coast and Geodetic Survey*, a établi une communication directe entre Washington et Potsdam en 1932 et 1933. A cette époque, le poste de l'avenue New-Jersey avait été démoli en raison de travaux de construction. Cependant, en 1893, il avait été en communication avec le premier poste de base de gravité à la *Smithsonian Institution*, à Washington. En avril et mai 1932, une communication a été établie entre le poste Smithsonian et le nouveau poste de base aménagé dans le nouvel édifice du ministère du Commerce sur l'avenue Constitution, à Washington. Brown a adopté 980·118 cm. par seconde, par seconde, pour ce nouveau poste, chiffre qui représente la moyenne entre ses observations et celles de Miller, ramenées à la nouvelle base. Les deux séries établies par les deux observateurs s'accordent au dixième de milligal près pour ce qui est des pendules de bronze dont ils se sont servis. Les pendules d'invar utilisés seulement par Brown donnaient un résultat qui différait de 3 milligals.

Bien que le rapport de Brown ne l'indique pas clairement, il semble que la valeur adoptée, 980·118 cm. par seconde, par seconde, pour le nouveau poste du Commerce, suppose 980·117 cm. par seconde, par seconde, pour le poste de l'avenue New-Jersey, où l'Observatoire du Dominion a fait des observations.

Durant 1928 et 1929, l'Observatoire du Dominion a fait une comparaison minutieuse entre Ottawa, Greenwich, Potsdam et le poste de l'avenue New-Jersey à Washington. Trois pendules et deux arêtes ont été utilisés. En supposant la valeur pour Potsdam, six autres valeurs distinctes ont été obtenues pour chacun des autres endroits. La différence moyenne entre la moyenne et les six valeurs en particulier était d'un milligal à Greenwich, un milligal à Washington et deux milligals à Ottawa. La valeur de 980·622 cm. par seconde, par seconde, a été adoptée à Ottawa, par rapport à Potsdam. La valeur absolue la plus probable pour Ottawa est celle de 980·605 cm. par seconde, par seconde.

En 1914 et 1915, quarante-deux postes à pendule ont été établis à travers le Canada, soit de Halifax à Vancouver. Depuis lors, le nombre de postes observés à l'aide de pendules au Canada est passé à un total de 186. La plupart sont situés dans le sud du pays, mais des observations ont été faites à dix postes dans les Territoires du Nord-Ouest, au nord du 60° de latitude. Le poste le plus au nord est celui de Cambridge-Bay, 69° 07.4 N. de latitude et 105° 04·1 0. de longitude. Une expédition aérienne conjointe concernant le magnétisme et la gravité a établi sept postes, y compris celui de Cambridge-Bay, dans les Territoires du Nord-Ouest en 1945.

Les résultats de ces observations sur la gravité sont utiles comme points de référence pour les entreprises commerciales qui font des explorations basées sur la gravité. Ils aident beaucoup à déterminer la configuration de la terre et le géoïde, forme réelle du volume de la terre. Ils ont servi à des études de la nature de la croûte extérieure et plus légère de la terre au Canada, études qui portent à croire que l'épaisseur de l'écorce varie de 35 kilomètres le long des côtes et dans les régions moins élevées à 50 kilomètres environ, ou plus, dans les montagnes de la Colombie-Britannique. La croûte repose sur une strate inférieure plus dense dans un état d'équilibre isostatique semblable en quelque sorte à celui d'un iceberg dans la mer, sauf que la couche inférieure, n'étant pas fluide comme l'eau, obéit à une longue tension soutenue. Cependant, il est évident que la couche sur laquelle repose la croûte extérieure possède une certaine force même pendant de longues périodes de temps, parce qu'il existe de vastes régions et au Canada et aux États-Unis où l'on trouve des anomalies isostatiques de gravité qui atteignent ou même dépassent 20 milligals, ce qui représente des charges déséquilibrées de roches épaisses de 500 pieds ou plus.

A nombre de postes à pendules dans les régions couvertes de glaces du Bouclier canadien, les anomalies isostatiques sont négatives, ce qui peut signifier que la croûte terrestre écrasée par la glace ne se serait peut-être pas rétablie à son niveau de l'époque préglaciaire.

Recherches sur les méthodes géophysiques de prospection.—La balance de torsion d'Eötvös, pour étudier la gravité, est un appareil extrêmement sensible. Au contraire du pendule ou du gravimètre, cet appareil ne mesure directement ni la gravité, ni les différences de gravité. En revanche, il mesure avec une précision extraordinaire le taux du changement de la gravité ou l'intensité de la gravité sur une surface unie ou horizontale, ainsi que l'inflexion différentielle de la surface unie. On peut trouver les variations de la gravité en installant un appareil à deux ou plusieurs endroits. L'intensité de la gravité peut être mesurée à une unité Eötvös près, ce qui correspond à un taux de changement de gravité représentant, sur une distance d'un mille, une variation de gravité d'un sixième de milligal. Le gravimètre a déplacé, mais sans le remplacer tout à fait, cet appareil.

En collaboration avec la Commission géologique du Canada et autres institutions, l'Observatoire a poursuivi des recherches et des épreuves pendant plusieurs années avec des balances de torsion et des magnétomètres au-dessus de certaines structures géologiques et de certains dépôts de minerai; dans plusieurs cas, on a obtenu des résultats très favorables. Les rapports sur ces travaux paraissent dans les publications de l'Observatoire du Dominion et ailleurs.

Recherches à l'aide de gravimètres.—Par suite du perfectionnement du gravimètre moderne, particulièrement aux États-Unis depuis dix ans, les recherches au sujet de la croûte terrestre basées sur la gravité ont fait des progrès extraordinaires. Plusieurs milliers de déterminations ont été faites aux États-Unis et au Canada en vue de trouver du pétrole et d'autres minéraux. En principe, les gravimètres sont des balances extrêmement délicates capables de mesurer les variations de la gravité jusqu'à un centième de milligal, ce qui représente un cent millionième d'une unité de gravité, bien que, tout comme le pendule invariable, l'appareil ne mesure pas réellement la gravité elle-même. En un jour, le gravimètre peut effectuer jusqu'à 100 déterminations dans une région limitée. Cet appareil peut donc indiquer rapidement les dépôts ou gisements de roches légères ou lourdes.

Grâce à la courtoisie de l'*American Geophysical Union*, la *Humble Oil and Refining Company*, de Houston (Texas), a placé un gravimètre à la disposition de l'Observatoire du Dominion durant l'été de 1944. En collaboration avec la Commission géologique du Canada et du ministère des Terres et des Mines de la province de Nouveau-Brunswick durant cette saison, plusieurs centaines d'observations ont été faites avec ce gravimètre dans l'Est du Canada et particulièrement sur le bassin houiller du Nouveau-Brunswick central où l'on cherchait à repérer les crêtes précarbonifères ensevelies. Des indications de ces crêtes ont été découvertes à plusieurs endroits. En 1945, d'autres observations de l'Observatoire du Dominion en ont porté le nombre effectuées avec cet appareil à plus de mille et ont démontré que le batholite de granit s'associe définitivement à des anomalies négatives dans les Maritimes et que la région du mont Caledonia au Nouveau-Brunswick et les monts Cobequid de la Nouvelle-Écosse, où la roche pyrogène et les sédiments transformés de l'âge précambrien et paléozoïque abondent, sont deux régions positivement anomales au point de vue de la gravité.

L'Observatoire, en 1946, a acheté un gravimètre *Mott-Smith* de l'*Atlas Corporation*, de Houston (Texas). Depuis lors, à l'aide de cet appareil, on a fait plus de 1,600 observations à travers le Canada, d'Amherst (N.-É.) à Jasper (Alb.). Un réseau de postes de gravité et de magnétomètre a été établi en 1947 dans les régions minières du nord de l'Ontario et de l'ouest du Québec, où l'on a observé des anomalies prononcées relatives à la géologie. L'étude des résultats, croit-on, fera mieux comprendre la corrélation entre les anomolies et la géologie. Les observations effectuées dans les Prairies laissent supposer la présence de formations ensevelies sous le sol, l'argile et le gravier et en indiquent la situation.

Une expédition dirigée par M. J. S. Innes, de l'Observatoire du Dominion, a poursuivi des recherches en 1947 dans une région du Nord presque complètement située dans le Bouclier canadien. Elle y a observé la gravité et l'intensité magnétique verticale. A cette fin, la *North American Geophysical Company*, de Houston (Texas), lui avait loué un gravimètre. Des levés par intersection ont été exécutés le long des voies ferrées du Nord qui mènent à la baie d'Hudson et à la baie James. En faisant des observations à 220 postes au-dessus du massif de minerai sulfureux d'East-Sullivan, à Val d'Or (P.Q.), M. Innes a éprouvé l'application des méthodes

de gravité et de magnétisme dans la recherche et la délimitation des dépôts de minéraux. Durant six semaines, en juillet et au début d'août, l'expédition de M. Innes a établi 213 postes dans le nord-ouest de l'Ontario et le nord du Manitoba et de la Saskatchewan, entre les latitudes 50° et 58° N. et les longitudes 92° et 108° O., soit une superficie de 185,000 milles carrés dans le Bouclier canadien. On s'est servi d'un avion pour le transport.

Section 2.—Sismologie

La science qui traite des tremblements de terre retient beaucoup l'attention au Canada depuis quelques années. Il est généralement reconnu que les tremblements de terre sont fréquents dans les zones où se produisent des rajustements de strates et qu'ils sont caractéristiques des régions montagneuses et côtières plus récentes et marquées d'abruptes dénivellations. L'énergie émanant d'un tremblement de terre sous forme d'ondulations élastiques au sein de la terre est cependant enregistrée par des sismographes sensibles à de grandes distances, souvent aux antipodes de la secousse. Les recherches sismologiques, tout en notant régulièrement les relevés statistiques courants des tremblements de terre, cherchent aussi à en déterminer les causes particulières. Elles tendent de plus à vérifier les propriétés physiques de l'écorce et de l'intérieur de la terre telles que les révèlent les détails des *courbes* graphiques de *temps-distance* (hodographes) des tremblements de terre.

De par son étymologie, une courbe de temps-distance ou hodographe indique la relation entre l'arcure ou distances de surface depuis l'origine du séisme jusqu'aux divers postes enregistreurs et le temps écoulé depuis l'origine des premières trépidations et leurs répercussions variées jusqu'à leur arrivée à chaque poste. Ces courbes ont été sensiblement améliorées ces dernières années. Leur prochaine amélioration devra se faire, semble-t-il, en tenant compte de la profondeur de l'origine—*la profondeur de l'hypocentre.* Le point à l'intérieur de la terre d'où émane l'énergie d'un tremblement de terre s'appelle *hypocentre* et le point situé verticalement au-dessus de l'hypocentre, à la surface, s'appelle *épicentre.*

Les enregistrements des sismographes situés dans un rayon de 500 milles d'un tremblement de terre servent à déterminer l'épicentre, la profondeur centrale et le temps central. Ajoutés à ceux des autres sismographes situés à de plus grandes distances et jusqu'aux antipodes d'un tremblement de terre, ils permettent d'établir le temps d'arrivée qui sert ensuite au traçage des courbes de temps-distance. Ces courbes sont le point de départ même de l'étude de l'écorce terrestre et de l'intérieur profond.

Un précis historique complet de la sismologie au Canada paraît aux pp. 7-9 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

A l'heure actuelle, le Canada compte six postes permanents de sismographie. Le poste central est à l'Observatoire du Dominion, à Ottawa. D'autres postes sont dirigés par l'Université Dalhousie, à Halifax (N.-É.), l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon (Sask.), l'Observatoire d'astrophysique du Dominion, à Victoria (C.-B.) et la *Shawinigan Water and Power Company,* à Shawinigan-Falls et aux Sept-Chutes (P.Q.). Tous ces postes transmettent leurs sismogrammes à Ottawa, où ils sont étudiés. Tous les tremblements de terre enregistrés sont classés et des bulletins mensuels sont expédiés à la plupart des postes de sismographie du monde. Les tremblements de terre appelés "locaux", c'est-à-dire ceux qui prennent naissance dans l'Est de l'Amérique du Nord, sont signalés à un poste central à Boston (Mass.) et sont mentionnés dans un bulletin mensuel spécial. Toute secousse violente au

Canada fait l'objet d'une enquête et le lieu de son origine est déterminé par une étude sur place et par un calcul mathématique d'après les sismogrammes disponibles. A cet égard, on a étudié dans le détail les tremblements de terre du Saint-Laurent en 1925, des Grand-Bancs en 1929, de Témiscamingue en 1935, de Cornwall-Massena en 1944 et de la Colombie-Britannique en 1946. Dans les deux derniers cas, on est encore à calculer la solution mathématique de l'épicentre d'après les sismogrammes.

Afin de pouvoir étudier à fond la structure de l'écorce du Bouclier canadien, un nouveau programme a été conçu. De temps à autre, certaines mines à Kirkland-Lake (Ont.) subissent ce qu'on appelle une explosion de rocher. Certaines de ces explosions sont assez puissantes pour être enregistrées jusqu'à 500 ou 600 milles sur les sismographes. En plus de produire un tracé semblable à celui d'un tremblement de terre, ces explosions ont ceci de particulier que leur situation et leur profondeur exactes sont connues. De sorte que, si des postes de sismographie sont établis, un à la mine pour enregistrer le temps de l'explosion et plusieurs autres en ligne, on peut tracer une courbe de temps-distance sur laquelle le temps et la distance sont connus de façon précise. D'après cette courbe et certains calculs mathématiques, la profondeur des diverses couches de la terre sur laquelle repose la région étudiée peut être déterminée. A cette fin, un poste permanent de sismographie a été établi à Kirkland-Lake et deux postes semi-permanents fonctionnent entre Ottawa et Kirkland-Lake. Ce programme promet de fournir des renseignements scientifiques précieux pour l'étude future des séismes dans la région du Bouclier canadien et de présenter un tableau exact de la structure de la terre directement au-dessous.

Un sismographe modifié est employé pour la prospection sismique. Les secousses des explosions de dynamite provoquées dans des trous spécialement percés sont enregistrées sur des sismographes placés à des distances déterminées. Une étude des données ainsi recueillies fournit des renseignements qui conduisent à la localisation des structures souterraines, y compris celles qui recèlent probablement du pétrole et du gaz naturel. Un travail de cette nature se poursuit de plus en plus dans les champs pétrolifères du sud de l'Alberta; ce travail a contribué dans une certaine mesure aux découvertes récentes de nouvelles régions productrices. L'Observatoire du Dominion était représenté par un observateur spécial dans plusieurs de ces expériences. Les sismologistes s'efforcent sans cesse de se tenir au courant des progrès réalisés en ce domaine de la sismologie.

Le Service sismologique du Canada collabore avec des postes de sismographie dans toutes les parties du monde à la préparation de renseignements et d'archives destinés à l'étude des divers tremblements de terre et, en retour, il obtient le concours de ces postes sous forme de données sur les grands tremblements de terre survenus au Canada. La Bibliographie de la Sismologie, publication biennale de l'Observatoire du Dominion qui dresse une liste de tous les articles sur ce sujet pour fins de consultation rapide, est distribuée aux sismologistes de tous les pays.

Section 3.—Magnétisme terrestre

L'étude du phénomène magnétique de la terre est de la plus haute importance dans le domaine de la géophysique. La cause et l'origine du champ magnétique terrestre ne sont pas entièrement connues et, à cet égard, le champ rappelle cet autre grand phénomène naturel, la gravitation.

Le champ magnétique ne se limite pas à la terre. Il s'étend loin dans l'espace et, à 4,000 milles d'altitude, il conserve encore le huitième de sa force à la surface. Le champ magnétique ne cesse d'être influencé et déformé par les effets du soleil,

de la lune et des radiations de l'espace. Il est sujet à des changements tant de direction que d'intensité. Avec les années, il s'y produit un changement lent et progressif appelé variation séculaire. Des changements ordonnés s'effectuent chaque jour, dont l'intensité et le caractère varient avec la position géographique, les saisons et les cycles de perturbation sur le soleil. Surviennent aussi des perturbations soudaines et éphémères, appelées orages magnétiques, qui semblent liées à la perturbation solaire et aux autres phénomènes cosmiques. Les gros orages magnétiques sont ordinairement accompagnés d'un brillant spectacle auroral.

Bien que les sens ne puissent le percevoir, il est facile de mesurer le champ magnétique de la terre. Il faut savoir la valeur de trois éléments magnétiques pour obtenir une connaissance complète, en tout lieu, du champ magnétique. Ces éléments sont la déclinaison, l'inclinaison et l'intensité. La déclinaison, qu'on appelle parfois la variation de la boussole, est mesurée sur le plan horizontal et représente la distance angulaire entre le méridien vrai et le méridien magnétique. L'inclinaison est mesurée sur le plan vertical et représente la distance angulaire entre la direction du champ magnétique et l'horizon. Mesurée sur le plan de l'inclinaison, l'intensité prend le nom d'intensité totale; mesurée sur le plan horizontal ou vertical, elle est appelée intensité horizontale ou verticale.

L'usage le plus pratique du champ magnétique de la terre est probablement celui qui a été fait dans l'arpentage et la navigation par eau et par air. La boussole magnétique a servi dans les premiers travaux d'arpentage au Canada en vue de délimiter des lopins de terre. Son importance au point de vue de la navigation est universellement reconnue. Un autre usage pratique important, probablement l'égal aujourd'hui de celui qu'en fait la navigation, s'applique au relevé cartographique des anomalies magnétiques causées par les dépôts de minerai magnétique. Les méthodes et les procédés magnétiques de la prospection géophysique du minerai et du pétrole sont de plus en plus répandus. La science du magnétisme terrestre joue un rôle important dans l'étude de la radiation très pénétrante connue sous le nom de rayons cosmiques, dans celle des courants électriques au sein de la terre, qui interrompent souvent les communications télégraphiques par lignes et câbles, et dans celle des phénomènes électriques connexes de l'atmosphère qui produisent un effet important sur la transmission et la réception des ondes radiophoniques.

Le perfectionnement de la science du magnétisme terrestre au Canada suit de près l'évolution du pays. En 1604, Champlain a fait des observations magnétiques à Halifax (N.-É.). A Québec, les observations remontent à 1642 et à Montréal, à 1700. Grâce aux voyages de la Compagnie de la baie d'Hudson dans la baie d'Hudson, des observations magnétiques ont été effectuées dès 1668 à Fort-Albany et en 1725, à York-Factory. Le capitaine Cook a fait des observations en 1778, à Nootka, sur l'île de Vancouver. Des observations ont été commencées en 1818 dans le Nord du Canada et dans l'Arctique et elles ont été poursuivies durant tout un siècle par des explorateurs et des hommes de science, comme Parry, Franklin, Sabine, Ross, Lefroy, Greely, Amundsen et Stefansson. Bien que les recherches magnétiques effectuées par plusieurs explorateurs de l'Arctique soient d'égale importance, on peut signaler celles de Ross qui, en 1829-1831, trouva la position du pôle nord magnétique sur la côte occidentale de la péninsule de Boothia, au cap Adelaïde, et celles d'Amundsen qui, en 1903-1905, confirma la position générale du pôle découvert par Ross.

En 1880, la Branche des levés topographiques, qui faisait alors partie du ministère de l'Intérieur, a commencé à recueillir les données sur le magnétisme,

surtout celles qui se rapportaient à la déclinaison. La détermination des éléments magnétiques servait de complément au travail ordinaire de la Branche des levés topographiques et, comme elle était destinée à un usage immédiat et pratique, elle ne possédait pas toujours l'exactitude requise dans une étude mathématique du problème du magnétisme terrestre. C'est pourquoi, en 1905, la *Carnegie Institution* de Washington (D.C.), a commencé d'envoyer au Canada des expéditions chargées de faire des relevés scientifiques du magnétisme. Ces expéditions ont cessé en 1913.

En 1907, l'Observatoire du Dominion, qui reconnaissait l'importance de la science du magnétisme terrestre pour le Canada, a entrepris un relevé systématique et scientifique du magnétisme au Canada à l'aide d'instruments approuvés par des hommes de science de réputation internationale. Depuis lors, l'Observatoire a établi un réseau de postes magnétiques de base qui va du cap Race (Terre-Neuve) à l'île du Triangle, au large de la pointe nord-ouest de l'île de Vancouver, et de la frontière canado-américaine, au sud, à la latitude 80° N., sur l'île Ellesmere. Plus de 1,200 postes magnétiques ont été établis; à 400 d'entre eux environ, les observations se répètent à peu près tous les cinq ans afin d'enregistrer le changement séculaire des éléments magnétiques. En outre, les Branches des levés géodésiques et topographiques ont occupé plusieurs centaines de postes de déclinaison dans le Nord du Canada depuis quelques années.

L'Observatoire du Dominion compte présentement trois observatoires de magnétisme, dont deux permanents et un temporaire, où les changements du champ magnétique de la terre sont continuellement enregistrés.

L'observatoire de magnétisme à Toronto est en service depuis septembre 1840. Il est devenu l'un des principaux observatoires de magnétisme au monde. En 1898, en raison des perturbations artificielles causées par les tramways électriques à Toronto, l'observatoire a été transporté à 12 milles plus loin, à Agincourt (Ont.), où il est encore situé. L'observatoire de magnétisme de Meanook, à quelque 90 milles au nord d'Edmonton (Alb.), a été établi en 1916. Cet observatoire a acquis une valeur inestimable en formant le point central de toutes les observations sur place dans le Nord du Canada. Un observatoire temporaire de magnétisme a été établi à Baker-Lake (T.N.-O.), en décembre 1947, en vue d'étudier les phénomènes magnétiques de la région subarctique. Les observatoires d'Agincourt et de Meanook ont été occupés par le Service météorologique jusqu'en décembre 1936, lorsqu'ils ont été transférés à l'Observatoire du Dominion. Il est à remarquer qu'en 1882-1883, il y avait des observatoires temporaires de magnétisme à Fort-Rae, près du bras nord du Grand lac des Esclaves, à Kingua-Fiord, près de Pangnirtung, sur l'île de Baffin, et à Fort-Conger, dans le nord de l'île Ellesmere. Cinquante ans plus tard, en 1932-1933, des observatoires de magnétisme étaient en activité à Fort-Rea et Chesterfield-Inlet. Durant ces deux périodes, les observatoires faisaient partie d'un réseau international établi en vue d'étudier le champ magnétique de la terre dans les régions polaires.

Ces dernières années, l'Observatoire du Dominion a prêté une attention particulière à la réunion et à l'analyse des renseignements sur le magnétisme dans l'Arctique canadien. Ces renseignements sont essentiels au tracé exact et complet des cartes de navigation aérienne. Une contribution très intéressante et importante à la science du magnétisme terrestre en ce qui concerne la position du pôle nord magnétique est maintenant rendue possible par l'extension du réseau de postes de magnétisme sur terre dans les îles de l'Arctique. Il est maintenant établi de façon définitive que le pôle nord magnétique n'est plus sur la péninsule de Boothia, mais qu'il est rendu près du nord de l'île du Prince-de-Galles.

Les renseignements sur le magnétisme recueillis par l'Observatoire du Dominion sont utilisés dans les analyses mathématiques de la cause et des effets du magnétisme terrestre et dans la préparation de toutes les cartes magnétiques du Canada à l'usage des navigateurs aériens et maritimes, des arpenteurs et des prospecteurs. Des postes magnétiques de base ont été établis dans plusieurs des régions minières importantes; les prospecteurs géophysiques peuvent y obtenir les valeurs absolues des éléments magnétiques en tout temps de l'année. Les magnétogrammes des observatoires permettent de mesurer les perturbations qui entrent en ligne de compte dans l'interprétation des levés magnétiques des régions minières.

La Division du magnétisme terrestre de l'Observatoire du Dominion reconnaît la nécessité d'avoir des instruments magnétiques plus justes et plus sensibles pour les recherches spécifiques et très spécialisées. Un magnétomètre universel d'induction a été conçu et fabriqué en 1947. Soumis à des épreuves rigoureuses dans les environs du pôle nord magnétique, cet instrument a fonctionné de façon satisfaisante alors que le magnétomètre ordinaire ne pouvait servir.

On prévoit que les instruments de ce genre trouveront des usages sans cesse plus nombreux et que, dans certains domaines, ils viendront peut-être remplacer en grande partie les anciens modèles.

Magnétomètres aériens au Canada.—L'invention, au cours de la seconde guerre mondiale, d'instruments pour mesurer, de l'air, la force magnétique totale constitue un progrès sensible dans le domaine du magnétisme terrestre. Si ces instruments avaient comme premier objet de repérer les sous-marins, depuis ils ont prouvé leur utilité dans les levés magnétiques, particulièrement en ce qui a trait à la géologie.

Le magnétomètre aérien a été utilisé une première fois au pays grâce à l'initiative de la Commission géologique du Canada, qui a invité des fonctionnaires de la *United States Geological Survey* à donner une démonstration d'essai dans le voisinage d'Ottawa en septembre 1946. Grâce en partie à cette démonstration, les recherches effectuées conjointement au Canada par le Conseil national de recherches et la Commission géologique ont abouti au relevé à titre d'essai d'une région de 3,000 milles carrés dans les environs d'Ottawa durant la deuxième partie de 1947.

Après la réussite des premiers essais, on s'attend que le magnétomètre aérien serve beaucoup à l'avenir comme complément de la cartographie géologique, ainsi que pour aider à la découverte et à l'interprétation des structures géologiques, là où les méthodes plus ordinaires se sont révélées insuffisantes.

C'est en 1947 que des entreprises commerciales se sont servies pour la première fois de magnétomètres aériens du même genre. Durant l'année, de vastes régions ont été relevées dans le nord de l'Ontario et du Manitoba et le long de la rive nord du Saint-Laurent dans le Québec. En outre, une grande région a été relevée en Alberta, de même que des milliers de milles carrés dans le nord de l'Ontario et du Québec.

La *Hans Lundberg Geophysics Company*, de Toronto (Ont.), a perfectionné en 1947 un autre magnétomètre. L'instrument, du genre inducteur par la terre, est transporté dans un hélicoptère plutôt que dans un avion ordinaire. Il est donc plus approprié aux relevés de régions peu étendues.

PARTIE IV.—FAUNE ET FLORE

Voir la liste, au début du présent ouvrage, des articles spéciaux publiés sous cette rubrique dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*.

PARTIE V.—TERRES, PARCS, BEAUTÉS NATURELLES ET GIBIER

Le Canada est un pays relativement neuf dont les ressources sont en majeure partie à la première phase de leur évolution. Il est vrai que, depuis deux ou trois cents ans, les produits de la chasse, de la pêche et de la forêt sont à la base de son commerce, mais leur exploitation dans les proportions commerciales actuelles est plutôt récente. Quoi qu'il en soit, la conservation des ressources qui s'y prêtent a été l'objet de beaucoup d'efforts. Les détails en sont donnés aux chapitres qui traitent de ces ressources en particulier.

De nombreux inventaires et de nombreuses recherches ont été faits de temps à autre sur l'étendue et la valeur des ressources; les résultats en ont été exposés dans des publications spéciales. Des détails plus complets sur chaque groupe de ressources naturelles sont contenus dans les chapitres subséquents.

Section 1.—Terres

1.—Superficie des terres au Canada, classées comme agricoles, boisées ou improductives

NOTA.—La superficie des terres, au Canada, classées selon le mode de possession, est indiquée au chapitre XXX.

Description	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba
	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés
Terres agricoles (actuelles et potentielles)—						
Occupées—						
Défrichées—Cultures, jachères d'été	741	906	1,366	9,600	14,972	14,211
Pâturages	370	273	464	3,937	5,059	712
Autres	41	90	100	623	849	435
Non défrichées—Pâturages	126	1,143	569	3,267	6,061	7,537
Forêt (terre à bois)	493	3,243	3,455	9,317	6,039	2,390
Autres	55	308	240	1,478	2,001	1,108
Totaux, occupées	1,826	5,963	6,194	28,222	34,981	26,393
Inoccupées—Herbe, brousse, etc	64	3,677	1,056	1,500	5,899	8,197
Boisées	80	3,000	9,500	36,893	61,990	16,000
Totaux, inoccupées	144	6,677	10,556	38,393	67,889	24,197
Non boisées	1,397	6,397	3,795	20,405	34,841	32,200
Boisées	573	6,243	12,955	46,210	68,029	18,390
Totaux, terres agricoles[1]	**1,970**	**12,640**	**16,750**	**66,615**	**102,870**	**50,590**
Terres boisées—						
Bois tendre—Vendable	90	4,600	5,000	202,080	36,900	1,830
Jeune bois	215	3,180	3,000	46,270	29,300	9,110
Bois mixte—Vendable	150	820	7,000	24,880	24,100	1,100
Jeune bois	130	480	5,000	20,840	67,400	5,120
Bois dur—Vendable	15	1,620	1,000	2,880	5,900	1,680
Jeune bois	10	850	1,000	5,750	10,200	11,600
Total, terres boisées productives	610	11,550	22,000	302,700	173,800	30,440
Terres boisées improductives	[2]	50	190	69,590	63,400	62,500
Possession—Propriété privée	608	8,220	11,000	26,630	14,240	11,830
Terres de la Couronne	2	3,380	11,190	345,660	222,960	81,110
Totaux, terres boisées	**610**	**11,600**	**22,190**	**372,290**	**237,200**	**92,940**
Terres productives, superficie nette[3]	**2,007**	**17,997**	**25,985**	**392,695**	**272,041**	**125,140**
Terres incultes et autres[4]	**177**	**2,746**	**1,488**	**131,165**	**91,241**	**94,583**
Totaux, superficie des terres	**2,184**	**20,743**	**27,473**	**523,860**	**363,282**	**219,723**

Renvois à la fin du tableau, p. 31

1.—Superficie des terres au Canada, classées comme agricoles, boisées ou improductives—fin

Description	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T.N.-O.[5]	Canada
	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés
Terres agricoles (actuelles et potentielles)—					
Occupées—					
Défrichées—Cultures, jachères d'été	52,454	29,422	1,038		124,710
Pâturages	1,225	978	268		13,286
Autres	1,911	1,046	89		5,188[6]
Non défrichées—Pâturages	30,962	29,290	2,885	4	81,840
Forêt (terre à bois)	4,010	4,261	1,584		34,792
Autres	3,127	2,624	438		11,379
Totaux, occupées	93,689	67,621	6,302[7]	4	271,195
Inoccupées—Herbe, brousse, etc	8,391	24,019	2,948	10,065	65,816
Boisées	23,000	45,000	11,450	4,000	210,913
Totaux, inoccupées	31,391	69,019	14,398	14,065	276,729
Non boisées	98,070	87,379	7,666	10,069	302,219
Boisées	27,010	49,261	13,034	4,000	245,705
Totaux, terres agricoles[1]	**125,080**	**136,640**	**20,700**	**14,069**	**547,924**
Terres boisées—					
Bois tendre—Vendable	1,500	7,700	35,400	4,200	299,300
Jeune bois	6,420	24,070	50,490	22,800	194,855
Bois mixte—Vendable	2,000	9,360	[2]	1,000	70,410
Jeune bois	9,390	31,430	[2]	5,000	144,790
Bois dur—Vendable	2,860	3,620	[2]	2,800	22,375
Jeune bois	23,890	16,880	[2]	11,200	81,380
Total, terres boisées productives	46,060	93,060	85,890	47,000	813,110
Terres boisées improductives	40,000	37,560	128,560	76,000	477,850
Possession—Propriété privée	10,257	10,004	7,386	néant	100,175
Terres de la Couronne	75,803	120,616	207,064	123,000	1,190,785
Totaux, terres boisées	**86,060**	**130,620**	**214,450**	**123,000**	**1,290,960**
Terres productives, superficie nette[3]	**184,130**	**217,999**	**222,116**	**133,069**	**1,593,179**
Terres incultes et autres[4]	**53,845**	**30,801**	**137,163**	**1,325,715**	**1,868,924**
Totaux, superficie des terres	**237,975**	**248,800**	**359,279**	**1,458,784**	**3,462,103**

[1] Ces totaux comprennent l'étendue actuelle de la terre agricole de toutes les catégories possibles et de la terre qui offre quelque possibilité agricole. [2] Très petite ou négligeable. [3] Total des terres *agricoles, plus les terres boisées, moins les terres agricoles boisées.* [4] *Y compris les muskegs, la pierre,* les tracés de routes, les terres urbaines, etc. [5] Ces chiffres ne sont que des estimations, mais ils sont les renseignements les plus justes qui soient disponibles jusqu'à ce que les chiffres définitifs soient connus. [6] Comprend 4 milles carrés de terre occupée au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. [7] Une estimation de sources provinciales établit la superficie totale de terre propre au labourage à 6,626 milles carrés.

Les chiffres du tableau 1 s'appuient sur des estimations tirées du recensement décennal de 1941 en ce qui concerne les terres agricoles, des estimations du Service forestier du Dominion en ce qui concerne les terres boisées, et de l'arpenteur général et chef de la Division du génie et des levés topographiques en ce qui concerne les superficies totales des terres du Canada et des provinces; ils font voir dans quelles proportions se répartit la superficie globale des terres entre les terres agricoles actuelles et potentielles, les territoires forestiers actuels et potentiels, et les terres improductives en fait de ressources de surface. Les totaux des terres agricoles actuelles et potentielles et ceux des territoires forestiers comptent naturellement des doubles emplois dans la mesure où les terres agricoles sont encore en futaie.

Section 2.—Parcs et autres régions régis par la Commission du district fédéral

La Commission du district fédéral, connue avant 1927 sous le nom de Commission d'embellissement d'Ottawa, fut créée par le Parlement en 1899, en vue d'embellir et d'améliorer la ville d'Ottawa, capitale du Canada, par la construction et l'entretien de parcs et de promenades.

Lorsque son nom fut changé en 1927, les attributions de la Commission furent augmentées afin d'inclure les districts attenants. Le nombre de ses membres passa de huit à dix, y compris un représentant de la ville de Hull (P.Q.). Plus tard, la Commission reçut aussi la charge d'entretenir les terrains de tous les édifices du gouvernement fédéral à Ottawa et dans les environs.

De temps à autre, les ministères du gouvernement fédéral demandent à la Commission d'entreprendre l'embellissement des terrains qui entourent les nouveaux édifices du gouvernement, moyennant le remboursement en entier de tous les frais. La Commission dispose d'un personnel compétent et de l'outillage spécial nécessaire pour accomplir ces travaux.

Les fonds de la Commission proviennent des crédits et subventions statutaires du Parlement.

En vertu de la loi de 1946 modifiant la loi de la Commission du district fédéral, le nombre des membres de la Commission est porté à dix-neuf et, afin de lui assurer un caractère plus national, il est statué que chacune des provinces du Canada doit y compter un représentant. Dans les villes et les banlieues d'Ottawa et de Hull, dix-huit parcs ont été aménagés et, de plus, la belle et grande région qu'on appelle le Parc Gatineau et dont une description paraît séparément ci-dessous a été établie dans les Laurentides. Vingt-deux milles de promenades pittoresques y ont été construits et y sont entretenus.

Voici le détail des parcs qui appartiennent à la Commission ou sont régis par elle:

Possédé à Ottawa, à Hull et dans le voisinage immédiat de ces deux villes (non aménagé, 1,017 acres)	1,325	acres
Loué de la Couronne (non aménagé, 32 acres)	224	"
Loué de la ville d'Ottawa et entretenu par la Commission	129	"
Total reporté	1,678	"
Terrains des édifices du gouvernement fédéral entretenus par la Commission	200	"
Total	1,878	"
Moins les terrains non aménagés	*1,049*	"
Total, parcs et terrains aménagés	829	"

La Commission d'embellissement de la capitale nationale, nommée par la Commission du district fédéral, en collaboration avec un architecte paysagiste et urbaniste éminent, s'occupe actuellement de dresser un plan d'ensemble pour améliorer et embellir davantage le district de la capitale nationale en commémoration des Canadiens qui ont sacrifié leur vie durant la seconde guerre mondiale.

Parc Gatineau.—Le parc Gatineau diffère des autres parcs nationaux en ce qu'il relève de la Commission du district fédéral. Situé dans la province de Québec, à quelque 8 milles à vol d'oiseau de la capitale fédérale, il comprend actuellement

22,000 acres environ de collines boisées, de vallées, de lacs et de cours d'eau dans la bordure méridionale des Laurentides, montagnes les plus anciennes du Canada, et il est conservé dans son état naturel pour l'agrément du public.

Le parc est un sanctuaire pour le gibier. Le chevreuil, l'ours, le renard, le castor, le vison, le raton laveur et autres animaux à fourrure y abondent. Des pistes, des lieux de pique-nique et des terrains de camping bien situés assurent un maximum d'agrément et de saine récréation aux milliers de personnes qui fréquentent ce merveilleux parc naturel situé au seuil même de la capitale du Canada. Le parc Gatineau offre d'excellentes facilités pour le ski; c'est d'ailleurs le grand centre de ce sport d'hiver populaire pour le district d'Ottawa.

Le développement futur de ce parc prévoit une étendue de 50,000 acres, l'érection de cabines de touristes et la construction d'abris, de réfectoires, de pavillons de natation et autres bâtiments essentiels.

Un surintendant et une équipe de cinq gardes, qui exercent aussi les fonctions de gardes-chasse, policiers et gardes-feu, veillent à l'administration du parc.

Section 3.—Parcs nationaux et provinciaux

Parcs nationaux du Canada.*—Le gouvernement fédéral entretient les parcs nationaux du Canada afin de préserver les régions les plus pittoresques et les plus intéressantes du pays. Ces parcs sont mis à la disposition de la population canadienne pour son avantage, son éducation et son plaisir. A ces points de vue, les occasions qu'ils offrent sont remarquables. De caractère fort différent et destinés à des fins diverses, ils comprennent: les parcs renommés pour leurs beautés naturelles et leurs facilités de récréation, qui s'étendent des Rocheuses et des Selkirk à l'Atlantique; les réserves nationales d'animaux sauvages, consacrées à la conservation et la multiplication d'espèces menacées d'extinction; les parcs historiques nationaux. L'administration des parcs relève du Service des parcs nationaux, Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et Ressources, Ottawa. Des surintendants et leur personnel veillent à l'entretien des parcs, tandis que les travaux d'envergure sont confiés au Service du génie. Les sites historiques d'intérêt national acquis un peu partout à travers le pays sont également sous la surveillance du Service des parcs nationaux. (Voir pp. 82-95 de l'*Annuaire* de 1938.)

Dans les parcs nationaux, toute la vie sauvage jouit de la plus grande protection et, autant que possible, la nature y est conservée à son état primitif. La vie aquatique reçoit sans cesse une surveillance scientifique. Des méthodes perfectionnées, y compris l'alevinage et le transfert du poisson, sont employées pour améliorer la pêche. Les terrains de camping aménagés, les pavillons de baigneurs et les terrains de jeux, tout comme les terrains de golf, les courts de tennis, les piscines alimentées par les sources d'eau chaude minérale et les facilités de sports d'hiver multiplient les moyens de vivre au grand air et de se divertir. Dans plusieurs parcs, des hôtels modernes, des bungalows, des chalets exploités par des particuliers offrent des facilités de logement. Les parcs sont desservis par les chemins de fer, l'aviation et des routes pour automobiles; dans les parcs, près de 700 milles de routes et 2,500 milles de sentiers ont été aménagés pour donner accès aux régions les plus pittoresques. Afin de faciliter la tâche de protéger les forêts et autres attraits des parcs, 1,188 milles de fil téléphoniques ont été posés. Plusieurs lignes relient les maisons des gardiens et les tours des gardes-forestiers aux bureaux administratifs des parcs;

* Préparé sous la direction de R. A. Gibson, directeur, Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

à certains endroits, des radios émetteurs-récepteurs sont employés pour le maintien des communications entre les bureaux des parcs et les gardes-forestiers qui combattent un incendie.

Parcs pittoresques et récréatifs.—Les parcs renommés pour leurs beautés naturelles et leurs moyens de récréation renferment des régions d'une splendeur insurpassable dans les montagnes Rocheuses et Selkirk du Canada occidental. Parmi ces régions se trouvent les parcs nationaux de Banff, de Jasper et des Lacs-Waterton, en Alberta, sur le versant oriental des Rocheuses; Kootenay et Yoho, en Colombie-Britannique, sur le versant occidental; et Glacier et Mont-Revelstoke (aussi en Colombie-Britannique), dans les Selkirk. Malgré une ressemblance générale, chacun de ces parcs possède cependant des caractéristiques et des phénomènes particuliers, une faune et une flore variées et des paysages différents. Les parcs de Banff et de Jasper renferment les fameuses villégiatures du lac Louise, de Banff et de Jasper. Ces deux parcs sont reliés directement par l'autostrade Banff-Jasper, qui compte parmi les chemins montagneux les plus pittoresques du monde.

A l'est des montagnes se trouvent le parc national Prince-Albert, en Saskatchewan, exemple typique de la région forestière et lacustre en bordure des prairies du nord-ouest, et le parc national Riding-Mountain au Manitoba, région bien boisée, parsemée de nombreux lacs et d'une altitude générale de 2,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. L'Ontario compte trois petits parcs nationaux qui sont établis surtout comme centres récréatifs. Ce sont la Pointe-Pelée, les îles de la baie Georgienne et les îles du Saint-Laurent.

Dans les provinces Maritimes, deux régions remarquables ont été aménagées en parcs nationaux. Le parc national des Hautes-Terres du Cap-Breton, dans la partie septentrionale de l'île du même nom en Nouvelle-Écosse, occupe une superficie de 390 milles carrés. Sa côte rugueuse et pittoresque, échancrée d'anses et de baies nombreuses, et son intérieur montagneux offrent un décor délicieux qui rappelle l'Écosse. Frangé à l'est, au nord et à l'ouest par une route moderne, la Piste Cabot, et doté d'attraits tels que sentiers, plages, courts de tennis et terrain de golf, ce parc offre de multiples divertissements au visiteur. Le parc national de l'Île du Prince-Édouard, d'une superficie de 7 milles carrés, s'étend sur une distance de 25 milles en bordure de la côte nord de l'île. Ses principaux attraits sont les superbes plages sablonneuses qui offrent des conditions idéales pour le bain de mer. Le parc renferme aussi "Green-Gables", la maison de ferme rendue célèbre par les romans de L. M. Montgomery. A ces attractions viennent s'ajouter un magnifique terrain de golf, des courts de tennis, des terrains de camping et un réseau de promenades au bord de la mer.

Un nouveau parc national sera ouvert au Nouveau-Brunswick. Le titre de propriété d'une région de près de 80 milles carrés est fourni par le gouvernement provincial et l'on a déjà commencé l'aménagement du parc, y compris les facilités de logement et de récréation pour les touristes. Le parc, situé en majeure partie dans le comté d'Albert, s'étend entre les rivières Goose et Upper-Salmon (Alma), et, de la baie de Fundy, s'avance de quelque neuf milles vers le nord.

Parcs d'animaux sauvages.—Bien que tous les parcs nationaux soient des sanctuaires d'animaux sauvages, deux d'entre eux sont consacrés particulièrement à la protection de différentes espèces de gros gibier, comme le bison, l'élan, l'orignal et le chevreuil. Ce sont: le parc national d'Elk-Island, en Alberta à 30 milles d'Edmonton, région clôturée qui contient plus de 1,000 bisons ainsi que de gros trou-

peaux d'élans, d'orignaux et de cerfs-mulets; et le parc du Bison-des-bois, immense région de forêts et de plaines découvertes située en partie dans l'Alberta et en partie dans les Territoires du Nord-Ouest et qui contient un grand troupeau de bisons et d'autres espèces d'animaux sauvages.

Parcs et sites historiques nationaux.—Le Canada compte neuf parcs historiques nationaux. Sauf un, tous sont situés dans l'Est du Canada. Là sont préservés les lieux d'un grand intérêt historique au sujet des débuts de la colonie. Trois de ces parcs sont en Nouvelle-Écosse: l'Habitation de Port-Royal, à Lower-Granville, sur le bassin d'Annapolis; le fort Anne, tout près de là; et la Forteresse de Louisbourg, sur l'île du Cap-Breton. Le fort Beauséjour est situé sur l'isthme de Chignecto, dans le Nouveau-Brunswick. Le Québec renferme le fort Lennox, sur l'Ile-aux-Noix, dans le Richelieu, et le fort Chambly, sur la même rivière, à Chambly-Canton. Le fort Wellington, qui domine le Saint-Laurent à Prescott, et le fort Malden, à Amherstburg, se trouvent dans la province d'Ontario. En dernier lieu, le fort du Prince-de-Galles, près de Churchill, au Manitoba, est la forteresse la plus au nord du continent de l'Amérique du Nord.

Le Service des parcs nationaux est aussi chargé de la conservation, de la restauration et de l'indication des sites historiques dans tout le Canada. En ce qui concerne le choix et l'acquisition de sites dignes de commémoration, il reçoit l'aide de la Commission canadienne des sites et monuments historiques, groupe d'autorités reconnues en ce qui concerne l'histoire de la partie du pays qu'elles représentent. Sur le nombre de sites considérés par la Commission, plus de 337 ont été convenablement indiqués par le ministère des Mines et Ressources et 216 autres sites ont été jugés dignes de future attention.

2.—Situation, année de création, superficie et caractéristiques des parcs nationaux

Parcs	Situation	Année de création	Superficie	Caractéristiques
			milles carrés	
Parcs pittoresques et récréatifs				
Banff	Alberta occidentale, versant est des Rocheuses.	1885	2,585·00	Terrains de récréation dans les montagnes contenant les fameuses villégiatures de Banff et Lac-Louise. Aspect typique du centre des Rocheuses, chaînes massives, champs de glace, vallées alpines, lacs alimentés par les glaciers et sources d'eau chaude minérale. Réserve de gros gibier. Récréations: alpinisme, automobilisme, équitation, natation, golf, tennis, pêche, ski.
Yoho	Colombie-Britannique orientale, versant occidental des Rocheuses.	1886	507·00	Paysage sauvage sur le versant occidental des Rocheuses. Contient la fameuse vallée Yoho, avec ses nombreuses chutes; la vallée du Cheval-qui-Rue; les lacs Émeraude, O'Hara et Wapta; pont naturel. Centre d'alpinisme.
Glacier	Sud-est de la Colombie-Britannique, sur le sommet de la chaîne Selkirk.	1886	521·00	Superbe spécimen de la région des montagnes Selkirk, avec des pics enneigés, des glaciers, de luxuriantes forêts, une flore alpine et du gros gibier en abondance. Glaciers Illecillewaet et Asulkan; col Rogers; et fameux tunnel Macdonald.

2.—Situation, année de création, superficie et caractéristiques des parcs nationaux —suite

Parcs	Situation	Année de création	Superficie	Caractéristiques
			milles carrés	
Parcs pittoresques et récréatifs—suite				
Lacs-Waterton	Alberta méridionale, voisin du parc Glacier du Montana (É.-U.).	1895	204·00	Section canadienne, Parc international de la Paix, Waterton-Glacier. Montagnes renommées pour la beauté de leur coloris; lacs splendides, sentiers pittoresques, chutes. Récréations: automobilisme, équitation, pêche, tennis, golf, camping.
Jasper	Alberta occidentale versant oriental des Rocheuses.	1907	4,200·00	Riche en souvenirs historiques. Immense région des pics majestueux, gorges profondes, lacs merveilleux, contenant la fameuse villégiature de Jasper. Aussi source d'eau chaude Miette, lac Maligne, mont Edith-Cavell et champ de glace Columbia. Réserve de gros gibier. *Récréations: automobilisme, alpinisme,* équitation, natation, pêche, golf, tennis, ski.
Mont-Revelstoke	Sud-est de la Colombie-Britannique sur le versant occidental des Selkirk.	1914	100·00	Plateau alpin sur le sommet du mont Revelstoke accessible par une magnifique promenade de 18 milles qui part de Revelstoke. Contient des lacs de montagne, une flore alpine, des sites de camping. Sanctuaire de gibier; centre de sports d'hiver.
Îles-du-Saint-Laurent	Dans le fleuve Saint-Laurent, entre Morrisburg et Kingston (Ont.).	1914	190·00 (acres)	Réserve de terre ferme et treize îles parmi les Mille îles. Zone de récréation; camping, pêche, natation.
Pointe-Pelée	Sud de l'Ontario, dans le lac Érié.	1918	6·04	La terre ferme la plus méridionale du Canada (41° 54′ N.). Zone de récréation *avec une flore unique* et de belles plages. Gîte de plusieurs oiseaux migrateurs. Natation, camping.
Kootenay	Sud-est de la Colombie-Britannique, sur le versant ouest des Rocheuses.	1920	543·00	Parc de montagnes qui longe le tronçon Vermilion-Sinclair de la route Banff-Windermere. Contient la gorge Sinclair, la source chaude Radium, la gorge Marble. Réserve de gros gibier. Récréations: automobilisme, natation, camping.
Prince-Albert	Au centre de la Saskatchewan, au nord de Prince-Albert.	1927	1,496·00	Parc forestier et lacustre du nord-ouest canadien, avec de longs cours d'eau et de belles plages. Faune intéressante; villégiature. Récréations: canotage, natation, pêche, camping, tennis, golf.
Riding-Mountain	Sud-ouest du Manitoba, à l'ouest du lac Winnipeg.	1929	1,148·08	Pays boisé, ondulé, avec des lacs limpides, *sur le sommet de l'escarpement du Manitoba.* Habitat naturel de gros gibier, y compris l'élan, le cerf et l'orignal. Villégiature. Récréations: natation, canotage, pêche, tennis, golf, camping.
Îles-de-la-Baie-Georgienne	Dans la baie Georgienne, près de Midland (Ont.).	1929	5·37	Trente îles dans la baie Georgienne. Zone de récréation et de camping; canotage, natation, pêche sur l'île Beausoleil. Formations uniques de calcaire et cavernes sur l'île Flowerpot.
Hautes-Terres du Cap-Breton	Partie nord de l'île du Cap-Breton (N.-É.).	1936	390·00 (approx.)	Remarquable exemple d'une côte hérissée sur fond montagneux. Magnifiques points de vue sur l'Atlantique et sur le golfe Saint-Laurent, visibles de la piste Cabot. Récréations: natation, canotage, golf, tennis, pêche maritime, camping.

2.—Situation, année de création, superficie et caractéristiques des parcs nationaux —suite

Parcs	Situation	Année de création	Superficie	Caractéristiques
			milles carrés	
Parcs pittoresques et récréatifs—fin				
Île-du-Prince-Édouard	Versant nord de l'île du P.-É.	1937	7·00	Lisière de 25 milles de long sur la côte nord. Zone de récréation avec plages magnifiques. Contient la célèbre ferme *Green-Gables*. Récréations: natation, canotage pêche, golf, boulingrin, camping.
Réserves d'animaux sauvages				
Elk-Island	Alberta centrale, près de Lamont.	1913 (Réservé 1906)	75·20	Enceinte clôturée contenant un grand troupeau de bisons des plaines; aussi beaucoup de chevreuils, d'élans et d'orignaux. Zone de récréation au lac Astotin; camping, canotage, natation, tennis et golf.
Bisons-des-bois[1]	Une partie en Alberta (13,675 m. carr.) et une partie dans les Territoires du Nord-Ouest (3,625 m. carr.) à l'ouest des rivières Athabaska et des Esclaves.	1922	17,300·00 (approx.)	Immense région non clôturée de forêts et plaines découvertes, parsemée de lacs et parcourue par de nombreux cours d'eau. Contient un grand troupeau de bisons, y compris le type "des bois" et aussi le surplus de bisons des plaines du parc national Buffalo; aussi ours, castor, caribou, cerf, orignal et gibier aquatique. Région encore non développée.
Parcs historiques			acres	
Fort-Anne	Nouvelle-Écosse (Annapolis-Royal)	1917	31	Site de l'ancien établissement acadien de Port-Royal. Contient les fortifications en terre bien conservées; aussi musée renfermant une magnifique bibliothèque historique et de nombreuses reliques des premiers temps de la colonie.
Fort-Beauséjour	Nouv.-Brunswick, près de Sackville.	1926	80	Site du vieux fort français érigé au milieu du 18e siècle. Rebaptisé Fort-Cumberland par les Anglais lors de sa capture en 1755; son nom premier a été restauré depuis. Musée historique contenant plusieurs objets historiques de cette région.
Forteresse de Louisbourg.	Île du Cap-Breton (N.-É.), 25 milles de Sydney.	1941	340	Vieille ville emmurée. Poste stratégique militaire et naval construit par les Français, 1720-1740. Capturée par les Anglais en 1758 et détruite en 1760. Musée contenant d'intéressants souvenirs historiques.
Port-Royal	Lower-Granville (N.-É.), 8 milles d'Annapolis-Royal.	1941	17	Reconstruction, à l'endroit même, de l'Habitation de Port-Royal érigée par DeMonts et Champlain en 1605. Le groupement original d'habitations qui abrita le premier établissement permanent d'Européens au Canada fut détruit en 1613.
Fort-Chambly	Chambly-Canton (P.Q.).	1941	2·5	Fort français construit d'abord en 1665, sur la rivière Richelieu, et reconstruit en pierre en 1711. Figura dans plusieurs guerres. Musée historique contenant plusieurs objets intéressants. Cimetière militaire en dehors des murs et compris dans la zone du parc.

[1] Administré par le Bureau des affaires du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest de la Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

2.—Situation, année de création, superficie et caractéristiques des parcs nationaux —fin

Parcs	Situation	Année de création	Superficie	Caractéristiques
Parcs historiques —fin			acre	
Fort-Lennox	Île-aux-Noix (P.Q.) près de St-Jean.	1941	210	Poste militaire construit par les Anglais sur le site du vieux fort français pour commander du sud la route de la rivière Richelieu. Il en reste plusieurs bâtiments de pierre en bon état de conservation ainsi que les fortifications en terre et le fossé.
Fort-Wellington	Prescott (Ont.)	1941	8·5	Contient les fortifications en terre bien conservées, un blockhaus et autres bâtiments érigés par les Anglais comme base de défense des communications entre Kingston et Montréal. Le blockhaus contient un petit musée.
Fort-Malden	Amherstburg (Ont.)	1941	5	Situé sur les bords de la rivière Détroit; site d'un des principaux postes militaires frontalier du Haut-Canada. Un musée nouvellement construit contient d'intéressants objets de cette région.
Fort-du-Prince-de-Galles.	Dans le nord du Manitoba, près de Churchill.	1941	50	Fort massif de pierre construit en 1733-1771 pour assurer la maîtrise de la baie d'Hudson pour le compte de la Compagnie de la baie d'Hudson et de l'Angleterre. Capturé et partiellement détruit par les Français en 1782.

SOMMAIRE DE LA SUPERFICIE DES PARCS NATIONAUX, PAR PROVINCE

Province	Superficie	Province	Superficie
	milles carrés		milles carrés
Île du Prince-Édouard	7·00	Saskatchewan	1,496·00
Nouvelle-Écosse	390·60	Alberta	20,739·20
Nouveau-Brunswick	80·12	Colombie-Britannique	1,671·00
Québec	0·33[1]	Territoires du Nord-Ouest	3,625·00
Ontario	11·72		
Manitoba	1,149·04	**Total**	**29,170·01**

[1] Ne comprend pas le parc Gatineau, d'une superficie de 25 milles carrés (voir pp. 32-33).

Parcs Provinciaux.—Aux parcs nationaux déjà décrits viennent s'ajouter ceux que la plupart des provinces ont établis. Les parcs provinciaux, tout comme les parcs nationaux, sont des régions fort intéressantes, au point de vue pittoresque ou autre, entretenues pour les générations présentes et futures. Ils relèvent des gouvernements provinciaux et la majorité d'entre eux n'ont pas atteint le développement qui caractérise les parcs nationaux. Voici, par province, de brèves descriptions des principaux de ces parcs:—

Provinces Maritimes.—L'Île du Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse renferment des parcs nationaux ainsi que plusieurs parcs municipaux, mais aucun parc des provinces Maritimes n'entre dans la classification des parcs provinciaux.

Québec.—Cette province compte cinq parcs provinciaux situés dans des régions distinctes, ce qui permet à chacun d'offrir un intérêt particulier. Comme ceux des autres provinces, ils ont été établis afin de conserver la beauté de la nature et de protéger la flore et la faune.

Le parc des Laurentides, région de quelque 3,000 pieds d'altitude située non loin de la ville de Québec, au nord, est remarquable pour ses nombreux lacs, ses rivières tumultueuses, sa belle truite mouchetée. L'orignal, le chevreuil, l'ours noir, le loup et tous les animaux à fourrure de la province y abondent, mais la chasse est interdite. Il renferme deux hôtels bien aménagés et une vingtaine de camps de pêcheurs. Le parc du mont Orford s'élève à une altitude de 2,860 pieds. Le versant de la montagne en fait une des meilleures épreuves de ski au Canada; le parc est également doté d'un pittoresque parcours de golf de neuf trous. Le parc Gaspé, dont la flore remonte à une ère antérieure au grand glacier continental, est surtout destiné à conserver les derniers troupeaux de caribous sur la rive sud du Saint-Laurent. La truite mouchetée foisonne dans les lacs et rivières du parc.

La réserve de Mont-Laurier—Senneterre, dans l'ouest de la province, est traversée sur toute sa longueur par la route qui va de Montréal jusqu'à l'Abitibi. Elle est remarquable pour ses nombreux lacs et rivières favorables aux longues excursions en canot. Le poisson comprend la truite grise, le brochet du nord, le doré, l'achigan et, dans certains lacs, la truite mouchetée. On y trouve deux établissements pour loger les voyageurs ainsi qu'un point d'arrêt maintenu par le ministère de la Chasse et des Pêcheries où l'on peut louer des pavillons et des embarcations.

Voici, en milles carrés, la superficie de ces parcs:—

Parc	*Milles carrés*	*Parc*	*Milles carrés*
Laurentides	3,670·00	Mont-Tremblant	1,204·00
Réserve de Mont-Laurier—Senneterre	2,800·00	Gaspésie	340·00
		Mont-Orford	21·00

Total.....8,035·00 milles carrés

Ontario.—Il y a six parcs provinciaux en Ontario. A l'exception du parc Ipperwash-Beach, entretenu seulement pour le camping, les pique-niques et la natation, ils ont tous pour objet premier la conservation des forêts, du poisson, des oiseaux et de toute forme de vie sauvage. Les facilités de récréation qu'ils offrent sont variées et très étendues. La superficie des parcs est donnée ci-dessous.

Le parc Algonquin est une contrée sauvage accessible par la grande route, au sud, et par le National-Canadien, au nord et au sud. Il renferme des hôtels de premier ordre, de bonnes facilités pour le camping avec d'excellents endroits de pêche et de canotage. Le parc Quetico, sauvage lui aussi, offre également des facilités pour le camping, la pêche et les excursions en canot. Le parc du Lac-Supérieur est une autre région sauvage, mais qui n'a pas encore été aménagée pour le camping et dont les routes de canotage ne sont pas déterminées. La pêche toutefois y est bonne. Le parc Sibley est une région inculte encore sans commodités de camping. Le parc Rondeau, lui, est partiellement cultivé, avec de belles futaies et des facilités de camping très perfectionnées. On y trouve des animaux en espace clos et d'autres en liberté; la pêche y est passable et des permis spéciaux pour la chasse au canard peuvent être obtenus. Il n'y a pas de route de canotage dans ce parc. Le parc Ipperwash-Beach, formé de plages sablonneuses et de terrains boisés, est pourvu d'excellentes facilités de camping. Il ne s'y trouve pas d'animaux sau-

vages, mais la pêche est bonne. On peut obtenir des permis spéciaux pour la pêche dans les parcs Algonquin et Quetico.

Parc	Milles carrés	Parc	Milles carrés
Algonquin	2,741	Ipperwash-Beach	109
Quetico	1,770	Sibley	61
Lac-Supérieur	540	Rondeau	8
Total	*5,229 milles carrés*		

Manitoba.—Bien que le Manitoba compte plusieurs régions attrayantes pour les excursionnistes et les personnes en vacances, jusqu'ici la province n'en a établi qu'une officiellement qui puisse être considérée comme parc provincial. C'est la région désignée depuis 1930 comme réserve forestière Whiteshell, une section accidentée de la partie précambrienne de l'est du Manitoba. Les traits physiques de cette région expliquent son caractère particulier comme réserve récréative, de pêche et de chasse. Plus de 200 lacs et rivières entrelacés tracent un beau réseau de routes de canotage à travers le parc. Des falaises rocheuses recouvertes de mousse surgissent à pic hors de l'eau. Le terrain est en grande partie raboteux et montagneux; ses forêts touffues offrent le contraste des tons verts du pin, de l'épinette, du peuplier, du bouleau et du mélèze. Bien qu'une bonne partie du Whiteshell septentrional soit demeurée à son état primitif, plusieurs lacs du sud ont été exploités comme lieux de séjour. Les lacs West-Hawk, Falcon, Caddy, Brereton et White sont devenus très en vogue. La pêche est une attraction prédominante de Whiteshell; les espèces les plus nombreuses sont le brochet du nord, le doré noir, la truite des lacs, l'achigan et la perche. Une frayère spacieuse pouvant contenir 500,000 œufs a été aménagée en 1942. La chasse au gibier ailé et au gros gibier est en vogue depuis longtemps dans le Whiteshell septentrional; une grande section de la partie sud, par contre, a été constituée chasse gardée. Les premières cartes géographiques indiquent que La Vérendrye fut le premier blanc à explorer ce qui est aujourd'hui la réserve forestière Whiteshell. En 1734, il suivait le cours de la turbulente rivière Winnipeg qui contourne à peu près la limite nord du parc. "Land of the Granite Cliffs", au Manitoba, a une histoire pittoresque et les projets de belles routes dans cette région lui promettent un avenir intéressant.

D'autres réserves forestières de la province sont importantes comme terrains récréatifs et sont en voie d'aménagement. La région de Singoosh-Blue-Lakes, dans la réserve forestière de Duck-Mountain, est d'une importance locale pour le camping et la pêche; une route est en construction en direction du lac Wellman, le plus grand de la réserve.

Une étendue de 3 milles carrés, dans la réserve de Turtle-Mountain, forme maintenant une partie du Jardin international de la Paix.

Voici une liste des réserves forestières provinciales avec leur superficie:

Réserves forestières	Milles carrés	Réserves forestières	Milles carrés
Duck-Mountain	1,426	Spruce-Woods	224
Whiteshell	1,078	Sandilands	189
Porcupine	775	Turtle-Mountain	109
Cormorant	580		
Total	*4,381 milles carrés*		

Saskatchewan.—Les neuf réserves permanentes de parcs de la Saskatchewan sont réparties dans le sud de la province. Elles sont bien boisées, renferment plusieurs beaux lacs et l'on peut s'y divertir paisiblement, camper, faire des excursions, pêcher, canoter. Voici une brève description des parcs et leur superficie:

Le parc de Cypress-Hills, au sud de Maple-Creek et à quelques milles de la frontière américaine, est magnifiquement situé au cœur d'une région forestière provinciale; ses facilités de logement comprennent de modestes bungalows, des pavillons, des chalets et un terrain pour automobilistes pourvu de cuisines de camp, d'eau de source et de bois de chauffage. Le parc Moose-Mountain, parsemé de lacs et recouvert de peupliers et de bouleaux blancs, est situé à quelque 15 milles au nord de Carlyle; il est très goûté des visiteurs des États-Unis à cause de son paysage magnifique et de ses facilités de pêche. Le parc Katepwa, à 60 milles environ au nord-est de Regina, sur les fameux lacs Qu'Appelle, possède des cuisines de camp et des cabines de natation et offre le canotage, la pêche et la baignade en sécurité. Le parc Good-Spirit-Lake, à 20 milles à l'ouest de Canora, offre aussi la pêche et la natation et possède un camp excellent ainsi que des terrains de pique-nique avec cuisine et cabines de natation. Situé dans la zone forestière au nord de Kelvington, le parc Greenwater-Lake est surtout formé de forêts vierges et de lacs favorables à la natation et la pêche. Le petit parc Manitou, sur le lac Manitou, est célèbre pour ses propriétés médicinales; un pavillon central, des chalets et des camps de touristes y sont aménagés. Le parc Duck-Mountain, région bien boisée à 15 milles au nord-est de Kamsack, renferme le beau lac Madge dont les rives aux plages sablonneuses sont longues de 47 milles. La vie sauvage y foisonne et le lac abonde en poisson.

Parc	*Milles carrés*	*Parc*	*Milles carrés*	*Parc*	*Milles carrés*
Lac-la-Ronge	1,140·00	Duck-Mountain	81·00	Good-Spirit-Lake	5·98
Nipawin	252·00	Greenwater-Lake	34·75	Little-Manitou	0·37
Moose-Mountain	152·00	Cypress-Hills	17·00	Katepwa-Point	0·03
Total			*1,683·59 milles carrés*		

Alberta.—Bien que l'Alberta possède une plus grande superficie de parcs nationaux que toute autre province, le gouvernement provincial y a également établi plusieurs petites régions de parcs. La superficie de ces parcs est donnée ci-dessous.

Le parc Aspen-Beach, sur les bords du lac Gull, à l'ouest de Lacombe, sert principalement à la natation, aux excursions et aux pique-niques; le parc de l'île Saskatoon, à l'ouest de Grande-Prairie, est destiné surtout aux pique-niques; le parc Gooseberry-Lake, sur le bord du lac Gooseberry, au nord de Consort, possède un terrain de jeux et un certain nombre de chalets; les voyageurs de passage peuvent aussi se procurer le logement dans la ville de Consort; le parc Lundbreck-Falls, un coin pittoresque et charmant sur la route Crow's-Nest-Pass à l'ouest de Macleod, est très recherché des pêcheurs et des automobilistes; le parc Sylvan-Lake, sur les bords du lac Sylvan, 11 milles à l'ouest de Red-Deer, est un endroit en vogue pour la natation: le parc Hommy, dans le voisinage d'Albright, fournit des commodités de pique-nique et d'excursion aux habitants de la région; le parc Ghost-River est situé sur un beau lac artificiel des rivières Ghost et Bow, à l'ouest de Calgary; le parc Park-Lake a été établi pour fournir des commodités de pique-nique aux régions situées au nord et à l'ouest de Lethbridge; la réserve Assineau, sur la rivière Assineau, au sud du Petit lac des Esclaves, est destinée à la conservation d'une belle futaie de grosses épinettes; la réserve Dillberry-Lake, sur la frontière entre l'Alberta et la Saskatchewan, près de Chauvun, conserve la beauté naturelle d'un lac pittoresque; la réserve Writing-on-Stone, sur la rivière Milk à l'est et au nord de Coutts, a pour but de conserver des obélisques naturels couverts d'hiéroglyphes qui n'ont jamais été déchiffrés; la réserve Saskatoon-Mountain renferme un beau poste d'observation dans le district de Grande-Prairie; la réserve Little-Smoky est un endroit de pique-nique et de chasse à gros gibier sur la rivière Little-Smoky, à 12 milles au sud de Falher; la réserve Bad-Lands, au nord de Drumheller, a été établie pour empêcher

l'enlèvement non autorisé des fossiles d'animaux préhistoriques; la réserve Wapiti, située dans une gorge profonde de la rivière Wapiti, à dix milles au sud de Grande-Prairie, est un centre d'excursion pour le district rural qui est utilisée également par les chasseurs de gros gibier.

Parc	Milles carrés	Parc	Milles carrés	Parc	Milles carrés
Réserve Saskatoon-Mountain	4·69	Gooseberry-Lake	0·50	Park-Lake	0·06
Réserve Bad-Lands	2·81	Saskatoon-Island	0·39	Réserve Little-Smoky	0·06
Réserve Writing-on-Stone	1·24	Rochon-Sands	0·20	Réserve Wapiti	0·04
Ghost-River	0·84	Sylvan-Lake	0·01	Aspen-Beach	0·03
Elkwater-Lake	0·59	Réserve Dillberry-Lake	0·12	Lundbreck-Falls	0·02
		Taber	0·07	Hommy-Lake	0·01

Total.....*11·68 milles carrés*

Colombie-Britannique.—Aucune province ne se prête plus à la création de parcs que la Colombie-Britannique avec ses vastes étendues pittoresques. On y trouve trois catégories de parcs: catégorie A, comprenant 18 parcs de grande valeur récréative; catégorie B, dans laquelle tombent les quatre grands parcs qui permettent un usage varié des terrains; catégorie C, comprenant 27 parcs de genre urbain. Ces 49 parcs ont une superficie globale de 11,481 milles carrés. Il y a en outre cinq parcs, d'une superficie globale de 5,415 milles carrés, créés en vertu d'une loi spéciale.

Le parc du Mont-Seymour, près de Vancouver, et le parc Manning, situé sur le grand chemin Hope-Princeton, sont deux des plus importants de la catégorie A et offrent des services récréatifs l'hiver comme l'été. Dans la catégorie B, le parc Tweedsmuir ainsi que le parc Wells-Gray offrent un paysage remarquable de montagnes, de lacs et de rivières et ils comptent tous deux parmi les meilleurs endroits de la province pour la pêche et la chasse au gros gibier. Le parc Tweedsmuir est le plus vaste parc sauvage de l'Amérique du Nord. Le parc Garibaldi, situé tout près de Vancouver, est le plus remarquable des parcs créés en vertu d'une loi spéciale. Cette région alpestre accidentée de pics, de glaciers et de champs de neige est renommée pour ses prés de brillantes fleurs sauvages et la curiosité de ses traits géologiques. Le parc de la rivière Liard, sur la grande route de l'Alaska, et le parc Strathcone, au centre de l'île de Vancouver, sont deux autres sites créés en vertu d'une loi spéciale qui deviennent de plus en plus populaires. Les parcs plus petits de la catégorie C ont été méthodiquement échelonnés à travers la province, en vue de faciliter les excursions autour de plusieurs centres. L'état suivant donne la superficie de tous les parcs provinciaux:—

Parc	Milles carrés	Parc	Milles carrés	Parc	Milles carrés
Tweedsmuir	5,400·00	Mount-Maxwell	491·00	Kitty-Coleman-Beach	21·40
Hamber	3,800·00	Mount-Bruce	480·00	Oliver	21·00
Liard-River	2,816·00	Princeton	341·00	Peach-Arch	16·15
Wells-Gray	1,820·00	MacMillan	337·00	Mara-Recreation	15·00
Garibaldi	957·21	Stamp-Falls	324·00	Sir-Alexander-MacKenzie	13·00
Strathcona	828·00	Chasm	315·00	Elk-River	10·00
Mount-Robson	803·00	Clearwater	260·00	Westview	10·00
Earnest-C.-Manning	267·97	Englishman-River-Falls	240·00	Osoyoos	7·00
Kokanee-Glacier	100·00	Crescent-Beach	237·00	Inonoaklin	5·00
Silver-Star	34·50	Swan-Lake	166·00	Lockhard-Beach	5·00
Mount-Assiniboine	20·00	Premier-Lake	165·00	Testalinda	5·00
Mount-Seymour	13·25	Little-Qualicum-Falls	130·00	Manitou	2·00
Summit-Lake	11·25	Nakusp-Hot-Springs	127·00	Memory-Island	2·00
Darke-Lake	8·74	John-Dean	98·37	Westbank	2·00
Elk-Falls	4·02	Nakusp-Recreation	91·00	Brentwood Bay	1·00
Sooke-Mountain	2·26	Salt-Lake	87·00	Dead-Man's-Island	1·00
Beatton	1·20	King-George VI	50·00	Strombeck	1·00
Keremeos-Columns	1·13	Kitsumgallum	25·00		
Wendle	1·00				

Total.....*16,895·99 milles carrés*

Section 4.—Gibier et paysage

Les ressources du Canada en attraits pour le sportsman et le touriste sont uniques autant que variées. Dans les régions boisées et inhabitées, on trouve le caribou, l'orignal, le chevreuil, l'ours et le petit gibier, tandis que dans l'Ouest il y a le cerf du Canada, le moufflon, la chèvre des Rocheuses et l'ours gris. Le lion de montagne ou cougar habite la Colombie-Britannique et les montagnes de l'Alberta, tandis que dans le nord-ouest et l'extrême nord il existe encore des troupeaux de bisons et de bœufs musqués qui jouissent de la protection la plus complète de la part du gouvernement canadien.

Dans les régions boisées du Canada, d'un océan à l'autre, on rencontre la gelinotte à fraise ou "perdrix". La gelinotte à queue aiguë ou "poule des prairies" habite les plaines et les régions partiellement boisées des trois provinces de l'Ouest central. Le francolin habite les montagnes de l'Ouest, tandis que le lapogède, variété de perdrix de l'Arctique, vit dans les plaines dénudées du Nord et dans les hautes montagnes de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Les vallées de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, les rudes régions lacustres du nord du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan, de même que les régions montagneuses de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, offrent une variété d'attractions qui ont valu au Canada sa renommée comme paradis des sportsmen et des campeurs. Les voyageurs par terre et par air ne sont pas les seuls à pouvoir jouir de ces avantages. Grâce à un lacis ténu de lacs et de rivières, dans l'Est du pays surtout, le voyage peut s'effectuer par eau sans difficulté et de façon très intéressante, dans de petites embarcations ou en canot. De plus, un grand nombre de stations d'hiver et de toute l'année offrent des sports d'hiver ajoutés à un décor exceptionnellement pittoresque et à un climat vivifiant malgré sa rigueur. Bien que la pêche à la ligne soit permise dans les parcs nationaux et provinciaux, la chasse y est défendue et la vie sauvage protégée.

Le traité des oiseaux migrateurs.—Ce traité et la législation qui le met en vigueur dans tout le Canada sont administrés par le Bureau des parcs nationaux du ministère des Mines et Ressources et par la Royale Gendarmerie à cheval du Canada. Le traité, en vigueur depuis 1916, a pour objet la protection des oiseaux migrateurs utiles du Canada et des États-Unis. Des renseignements au sujet de ce traité et les ordonnances décrétées pour son application peuvent être obtenus du Régisseur, Bureau des parcs nationaux, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

PARTIE VI.—CLIMAT, MÉTÉOROLOGIE, ETC

Section 1.—Climat

La liste des articles parus dans les éditions antérieures de l'*Annuaire* est donnée au début du présent volume, sous la rubrique "Climat et météorologie". Plusieurs des statistiques qui accompagnent ces articles reposent sur une base de moyennes à long terme et sont encore précieuses mais, au cours des dernières années, la climatologie a accompli des progrès considérables et des stations beaucoup plus nombreuses ont été établies à travers le pays, en vue de réunir ces statistiques, particulièrement en ce qui concerne la période écoulée depuis 1939 et le développement rapide de l'aviation.

Le présent article sur le climat du Canada, dont la partie I est donnée ci-dessous, représente un exposé plus complet du sujet que celui des éditions antérieures de l'*Annuaire*.

LE CLIMAT DU CANADA*

NOTA.—Le présent article, le premier sur ce sujet à paraître dans l'*Annuaire* depuis 1929, est rédigé en deux parties. La partie I, donnée ici, décrit très à fond les régions climatiques du Canada. La partie II, qui paraîtra dans une édition subséquente comprendra des tableaux statistiques détaillés sur les facteurs climatiques relevés dans une grande variété de stations à travers le pays.

Le Canada compte plusieurs climats différents, ce qui s'explique du fait qu'il constitue la moitié septentrionale d'un continent et du fait aussi de sa superficie, qui s'étend de l'île la plus au nord de l'archipel Arctique (à 490 milles seulement du pôle Nord) à l'île de Milieu, latitude 41°41′N., à l'extrémité sud-ouest du lac Érié.

Il se peut que, durant l'hiver, un avion faisant une envolée de Louisbourg en Nouvelle-Écosse à l'extrémité nord-ouest du Yukon pour piquer ensuite vers le sud jusqu'à l'extrémité méridionale de la Colombie-Britannique et, de là de nouveau vers l'est jusqu'à son point de départ, rencontre, à certains moments au cours des 48 heures environ qu'il met à parcourir cette distance de plus de 9,000 milles, une température simultanément identique à celle de la Sibérie, de l'Angleterre, de l'Italie et de certaines régions de la Chine et du Japon.

Le climat d'un pays aussi vaste influe, partout dans ses limites, sur les conditions de vie et sur l'industrie. Un climat varié à ce point offre aux Canadiens des avantages indéniables, mais il a aussi ses inconvénients. Sous chacune des rubriques qui désignent les régions climatiques mentionnées ci-dessous, les effets du climat sur les conditions locales, surtout en ce qui concerne le sol et l'agriculture, sont étudiées assez complètement. Toutefois, le climat agit également sur la vie urbaine, bien que ses effets soient ici moins faciles à décrire. A titre d'exemple, cependant, beaucoup de progrès ont été accomplis depuis quelques années dans l'application de la modification artificielle du climat aux méthodes de transformation manufacturière. Des avantages précis en ont été tirés, particulièrement dans l'industrie textile, dans certains procédés photographiques de reproduction et dans plusieurs autres domaines. Des progrès très marqués sont aussi réalisés dans les méthodes d'humidification des bureaux et des habitations, où la température comme la teneur en vapeur d'eau sont réglées.

Le réglage de la température et de l'humidité est naturellement très dispendieux là où la température atteint fréquemment les grands extrêmes. Par exemple, la quantité de combustible nécessaire au maintien de la température à 65° F., en hiver, est étroitement proportionnée à la différence entre cette température et l'air de l'extérieur, tous les autres facteurs étant égaux, tels que le genre de construction et la grandeur de l'édifice. Le problème se résume à combler le déficit de chaleur requise pour le maintien d'une certaine température, mettons 65° F., dans un édifice dans quelque localité que ce soit. Les ingénieurs et d'autres expriment ce déficit en degrés-jours et les calculs démontrent qu'à Victoria (C.-B.), par exemple, il faut, pour maintenir la température à 65° F. en hiver, combler un déficit de 4,935 degrés-jours, alors qu'à Vancouver (C.-B.), le chiffre est de 5,303 et, à Prince-Rupert (C.-B.), de 6,195, ce qui signifie que la consommation annuelle de combustible serait de 8 p. 100 plus considérable à Vancouver et de 25 p. 100 plus considérable à Prince-Rupert qu'à Victoria. A Toronto (Ont.), le coût du combustible, pour un édifice ordinaire tel que celui dont il est question, serait de 47 p. 100 plus élevé qu'à Victoria, de 68 p. 100 plus élevé à Montréal (P.Q.), et de 50 p. 100 plus élevé à Halifax (N.-É.).

* Préparé sous la direction d'Andrew Thomson, O.B.E., M.A., régisseur, Division de la météorologie, ministère des Transports, par A J. Connor, M.A., chef de la Section de la climatologie.

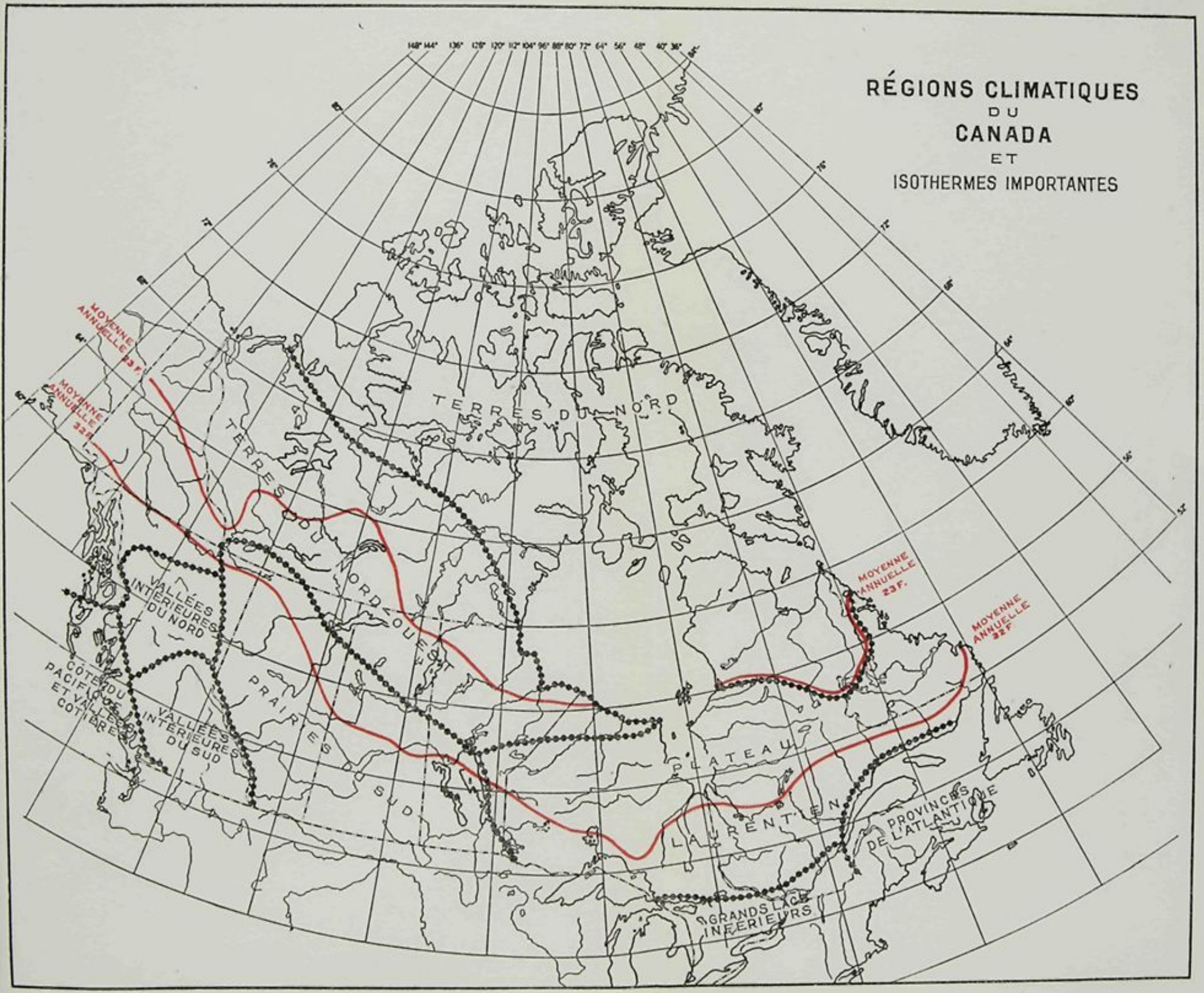
RÉGIONS CLIMATIQUES
DU
CANADA
ET
ISOTHERMES IMPORTANTES
MOYENNE ANNUELLE 23 F.
MOYENNE ANNUELLE 32 F.
MOYENNE ANNUELLE 23F.
MOYENNE ANNUELLE 32F
TERRES DU NORD
TERRES DU NORD-OUEST
VALLÉES INTÉRIEURES DU NORD
CÔTE DU PACIFIQUE ET VALLÉES CÔTIÈRES
VALLÉES INTÉRIEURES DU SUD
PRAIRES DU SUD
PLATEAU LAURENTIEN
PROVINCES DE L'ATLANTIQUE
GRANDS LACS INFÉRIEURS

Les exemples ci-dessus n'ont trait qu'à la température, mais la teneur en vapeur d'eau est aussi une considération importante. On peut supposer en général que 94 grains de vapeur d'eau doivent être mêlés à chaque livre d'air sec à 65° F. pour parvenir à 100 p. 100 d'humidité relative. Sur la côte du Pacifique, il y a normalement 31 grains par livre à l'extérieur en janvier. Après que l'air de cette nature a pénétré dans l'édifice et qu'il a été chauffé à 65° F., l'humidité relative à l'intérieur sera de 31/94 ou environ 33 p. 100. Dans les Prairies, avec 4 grains seulement de vapeur d'eau par livre dans l'air du dehors, l'humidité relative à l'intérieur est d'environ 5 p. 100, à moins d'ajouter de la vapeur d'eau artificiellement. Dans la région inférieure des Grands lacs, l'humidité relative correspondante est de 14 à 17 p. 100 en moyenne, en janvier, et la même dans les provinces de l'Atlantique.

Les problèmes de la saison d'été sont d'un caractère diamétralement opposé. A mesure que l'air se refroidit, il faut se débarrasser d'un surplus d'humidité pour assurer le confort. La solution de ces problèmes, bien qu'elle soit du ressort de l'ingénieur qui règle le chauffage et la ventilation, dépend aussi de la climatologie pratique.

Le Service de météorologie du Canada est aussi appelé à fournir des statistiques particulières dans les domaines de la médecine et de la chimie. Les ingénieurs de l'aéronautique ont besoin de données précises sur les conditions qui existent à divers niveaux des couches supérieures de l'atmosphère, etc.

D'après ce qui précède, il est évident que les proportions continentales du Canada ne peuvent être traitées autrement que comme un nombre de régions climatiques, dans chacune desquelles les changements saisonniers sont assez semblables pour en traiter comme unité, en faisant ressortir les contrastes marquants avec d'autres régions.

Ces régions climatiques sont: (1) les provinces de l'Atlantique, soit l'Île du Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, en y ajoutant la péninsule de Gaspé dans le Québec; (2) le plateau Laurentien, dans les régions du Québec, de l'Ontario et du Manitoba; (3) les Grands lacs inférieurs ou la région qui s'étend entre les lacs Huron et Ontario vers le nord jusqu'à la rivière Ottawa et vers le sud dans la direction du lac Érié, avec un prolongement le long du Saint-Laurent jusqu'à la ville de Québec; (4) le sud des Prairies (à peu près aussi loin au nord que la rivière Saskatchewan-du-Nord); (5) les vallées intérieures du sud des montagnes de la Colombie-Britannique; (6) la côte du Pacifique et les vallées du littoral; (7) les terres du Nord, y compris l'archipel Arctique; (8) les terres du Nord-Ouest, y compris presque toute la région arrosée par le Mackenzie et le Yukon. Ces régions climatiques correspondent plus ou moins à des régions orographiques et géologiques bien connues, mais il n'est pas possible de les suivre de très près lorsqu'il s'agit de délimiter les frontières. Les frontières des régions climatiques ne sont pas nettement précisées, surtout parce que les changements de caractère des saisons au cours d'une longue période d'années correspondent à des déplacements périodiques des frontières climatiques. Les traits saillants de chacune de ces régions sont brièvement décrits ci-dessous.

Les provinces de l'Atlantique

Température.—Les provinces de l'Atlantique, dont on pourrait supposer le climat purement maritime, sont surtout alimentées par l'air du continent nord-américain qui se déplace vers l'Est. Le climat est donc de caractère continental, ce qui est clairement établi par le fait que les basses-terres où il fait le plus doux

dans ces provinces n'enregistrent en moyenne que de 15° F. à 25° F. en janvier et février, tandis que les régions plus douces de la côte du Pacifique enregistrent de 35° F. à 40° F. au cours des mêmes mois. Ordinairement, le jour le plus froid d'un hiver normal dans la baie de Fundy apporte une température moyenne de zéro ou un peu plus basse durant vingt-quatre heures, mais à Vancouver (C.-B.), le jour le plus froid marquera ordinairement 22° F. en moyenne et, à Victoria (C.-B.), 28° F. en moyenne. Cette différence de vingt degrés, ou plus, est causée par l'arrivée de vagues froides par une route océane aux régions maritimes de la Colombie-Britannique mais, par une voie de terre, aux provinces de l'Atlantique. De surcroît, dans les provinces de l'Atlantique, la différence est plus grande entre la température du mois le mois le plus chaud et celle du mois le plus froid de l'année. A Gaspé (P.Q.), l'écart est de 52° F. entre janvier et août; il est de 42° F. à Saint-Jean (N.-B.) et à Halifax (N.-É.). Il faut comparer ces chiffres avec une différence de 13° à 20° F. seulement entre la mi-hiver et la mi-été sur la côte extérieure de la Colombie-Britannique et une différence de 20° à 26° F. le long du golfe de Georgie. Le déplacement régnant d'air de la terre à l'océan contribue aussi à augmenter la chaleur, en été, dans les provinces de l'Atlantique en permettant à l'air fortement réchauffé de la partie sud du continent de créer, parfois, des vagues de chaleur accompagnées par un vent du sud-ouest. L'effet en est observé dans la température moyenne de 65° F. à Halifax, en juillet ou en août, au regard de 54 à 58° F. sur la côte extérieure de l'île de Vancouver. Seules les vallées de la côte intérieure de la Colombie-Britannique peuvent approcher de ce degré de chaleur à la mi-été. Alors que le caractère continental de la région côtière de l'Atlantique, comparativement aux régions côtières de la Colombie-Britannique et de l'Europe, n'est, naturellement, pas prononcé au même sens que celui de l'intérieur continental, il n'en est pas moins vrai que les hautes-terres intérieures des provinces de l'Atlantique manifestent ce caractère de façon plus évidente. Ces hautes-terres sont à peine montagneuses, mais elles s'élèvent en plateaux de plus de 3,000 pieds dans la péninsule de Gaspé et en hautes-terres de plus de 2,500 pieds dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick. Les crêtes qui s'élèvent juste au nord de la baie de Fundy atteignent 1,200 pieds à certains endroits. Des crêtes ou plateaux de 1,200 pieds se trouvent également dans l'île du Cap-Breton, tandis que sur la terre ferme de la Nouvelle-Écosse des crêtes ou des collines dévalent de 700 à 1,000 jusqu'au rivage. L'air polaire très froid qui envahit cette région par le Nord ne se réchauffe pas facilement au cours de son lent passage, surtout lorsque les collines sont couvertes de neige. On peut s'attendre que la nuit, parfois du moins, en janvier ou février au cours d'un hiver normal, la température tombe à 30° F sous zéro dans les terres hautes du nord-ouest du Nouveau-Brunswick, à 20° F. sous zéro dans les vallées du sud et à 10° F. sous zéro dans la baie de Fundy. Ce ne sont pas là les températures les plus basses qu'on ait enregistrées, mais seulement les bas points moyens enregistrés au cours de tous les hivers. La température probable parmi les crêtes les moins élevées de la Nouvelle-Écosse sera de 15° F. ou moins sous zéro et à Halifax, de 5° F. sous-zéro. A Yarmouth (N.-É.), la température ne descendra pas ordinairement à zéro, mais elle touchera probablement 10° F. sous zéro dans l'Île du Prince-Édouard.

De temps à autre, des températures de 80° à 90° F. peuvent être prévues chaque année en juin, juillet et août, dans toutes les régions et de même à la fin de mai et au début de septembre, à l'intérieur du Nouveau-Brunswick. Le danger constant de gelées locales dans les vallées de l'intérieur, lors du passage de l'air polaire au printemps ou à l'automne, vient contre-balancer ces hautes températures estivales.

L'air refroidi sur les collines aux nombreuses facettes par la radiation nocturne sur un firmament clair, par une nuit calme et sans nuage, descend facilement vers les terres basses. La différence de température au début de la nuit, entre la crête et la vallée, peut être si grande que le gain en chaleur causé par la compression durant la descente ne soit pas suffisant pour élever l'air descendant à la température de l'air du fond de la vallée. L'air descendant est donc plus dense et soulèvera complètement l'air plus chaud du fond de la vallée. Comme le refroidissement du sol par la radiation vers le dehors se poursuit, l'air plus froid et plus dense gravite vers les creux et les plateaux qui ne peuvent rejeter cet air plus dense vers des terres encore plus basses. Dans ces endroits, où l'égouttement est inexistant ou médiocre, des gelées locales peuvent se produire, mais le sol y est souvent riche et ces endroits sont par conséquent préférés pour l'agriculture aux pentes moins fertiles bien égouttées. Les basses températures se rencontrent dans les vallées et dans les marais d'airelles à cause de l'air froid qui descend des pentes avoisinantes. Souvent, le brouillard s'accumule au-dessus des petits buissons d'airelles sans toutefois protéger le fruit du danger de cet air froid qui vient se fixer sous la panne de nuages. Le moyen de remédier à la situation est d'inonder les marais à l'aide de réservoirs placés plus haut sur les pentes. Cette inondation ne serait pas cependant praticable ailleurs que dans les régions marécageuses.

Les terres les plus libres de gel sont celles de la région qui longe la baie de Fundy et où la moyenne est de 155 à 165 jours sans interruption. L'île Grand-Manan compte une moyenne de 177 jours. Les points du littoral, en Nouvelle-Écosse, sont sans gel durant de longues périodes: Yarmouth, durant 159 jours; Halifax, 155 jours; Pictou et Port-Hastings, 153 jours; Digby, 152 jours; mais la moyenne est de 137 jours seulement autour de la baie de Sydney. Les îles de petite dimension jouissent de longues périodes sans gel: l'île Saint-Paul, 155 jours; Grindstone, des îles de la Madeleine, 156 jours; l'île de Sable, 204 jours. Dans les vallées, la période est plus courte. De l'autre côté de la crête qui fait face à la baie de Fundy, au Nouveau-Brunswick, Sussex a une moyenne de 105 jours et des gelées ont été enregistrées jusqu'au 20 juin. Plus à l'intérieur du Nouveau-Brunswick, les endroits bien égouttés, surtout dans la direction des nappes d'eau, jouissent d'une moyenne de 125 jours, tandis que les endroits médiocrement égouttés en accusent une de 100 jours seulement. La différence entre la côte et l'intérieur, dans le nord du Nouveau-Brunswick, est bien indiquée par le fait que Chatham compte 133 jours alors que Kedgewick n'en a que 72. Dans la vallée supérieure de Saint-Jean, Edmundston, Grand-Falls, et Saint-Léonard ont de 112 à 115 jours. En Nouvelle-Écosse, la vallée d'Annapolis, où les pommes sont surtout cultivées, jouit d'une période libre de gel qui varie de 98 jours à Middleton à 139 jours à Annapolis-Royal et 148 à Wolfville. Dans les hautes terres qui surplombent Halifax et la mer, à Mount-Uniacke, il y a 97 jours sans gel; à Upper-Stewiacke, 93, et 77 seulement à Stillwater. Truro, par contre, en compte 105 et Liverpool, 108. Dans l'Île du Prince-Édouard, les variations locales sont moins marquées: dans l'extrême nord-ouest, le nombre de jours sans gel est de 135; ailleurs, il est de 149 à 157. Ces périodes sans gel local jouent un grand rôle, de même que les sols et les marchés, pour aider à l'agriculteur à décider des cultures qui seront, dans sa localité, les plus rémunératrices.

Précipitation.—Dans la région, la précipitation est généralement plus que suffisante pour tous les besoins; de 50 à 60 pouces d'eau par année tombent sur le littoral extérieur, plus humide, de la Nouvelle-Écosse; de 40 à 45 pouces, sur la rive de la baie de Fundy et à l'intérieur de la Nouvelle-Écosse; de 32 à 40 pouces au Nouveau-Brunswick, à l'intérieur et au nord, et la même quantité dans l'Île du

Prince-Édouard. Sur ce total annuel, de 7 à 10 pouces proviennent de la teneur en eau de la neige fraîchement tombée, le chiffre le plus élevé étant celui de l'intérieur du Nouveau-Brunswick et de la péninsule de Gaspé (P.Q.). Dans ces sections du nord, la proportion de précipitation sous forme de neige est considérable à la mi-hiver et une bonne accumulation de neige dans les hautes terres boisées est favorable à l'exploitation forestière mais fait défaut certains hivers. Les années les moins neigeuses, surtout en Nouvelle-Écosse, sont marquées par un hiver d'un caractère plus maritime. Les intrusions d'air polaire continental dans la région deviennent moins fréquentes ou plus faibles et sont remplacées en partie par un courant d'air venu du sud et qui côtoie le littoral de l'Atlantique. Dans les cas plus extrêmes, l'air arrive des régions tropicales de l'Atlantique, presque entièrement par la voie océane. Presque chaque année, de brèves incursions d'air de cette nature se produisent durant un jour ou deux, avec des températures au-dessus de 50° F. en Nouvelle-Écosse, en janvier, et de 45 à 50° F. au moins en février; mais le temps doux exerce une moins grande influence au Nouveau-Brunswick. Lorsqu'en hiver l'air de cette nature est immédiatement suivi d'air polaire frais qui se dirige vers le Sud ou le Sud-est, par le Québec et la Nouvelle-Angleterre (É.-U.), un temps très orageux s'ensuit. L'air tropical en été amène une humidité inconfortable, comparable à l'humidité la plus pénible de la région inférieure des Grands lacs. Les températures atteignent alors de 85 à 90° F. ou plus durant le jour et la teneur en vapeur d'eau de l'air est si lourde que l'humidité atteint 100 p. 100 aussitôt que la fraîcheur de la nuit réduit la température à moins de 75° F. Ces conditions durent d'ordinaire beaucoup moins longtemps dans la région de l'Atlantique que dans le sud de l'Ontario. L'incidence de brume maximum, de juin à août, coïncide avec le refroidissement de l'air humide du Sud par les eaux froides du littoral.

L'état suivant donne les températures et la précipitation typiques dans cette région:

	TEMPÉRATURES (Fahrenheit)				PRÉCIPITATION TOTALE				
	Moyenne		*La plus Haute*	*La plus Basse*	*Moyenne en pouces*			*Moyenne de jours*	
Station	*Janvier*	*Juillet*	*Enregistrée*		*Janvier*	*Juillet*	*Annuelle*	*Pluie*	*Neige*
Charlottetown (Î. du P.-É.)	17·8	65·6	98	−27	3·76	2·98	39·47	119	52
Annapolis-Royal (N.-É.)	24·4	64·4	89	−13	4·20	3·40	41·41	115	30
Fredericton (N.-B.)	13·5	66·1	101	−35	3·87	3·53	42·80	108	55

Le plateau Laurentien

Description générale.—La région connue sous le nom de Bouclier canadien occupe près de deux millions de milles carrés, allant du lac Supérieur vers l'ouest jusqu'au lac Winnipeg et vers le nord jusqu'aux rives de l'océan Arctique, et elle comprend le territoire qui s'étend à l'est jusqu'à la côte du Labrador, excepté les terres basses de la baie d'Hudson et de la baie James. La limite méridionale, du côté est, suit de près la rivière Ottawa et la rive nord du fleuve et du golfe Saint-Laurent. Au point de vue climat, ce bouclier est trop vaste pour être considéré comme une seule région. Dans le présent article, la limite méridionale du sous-sol gelé en permanence est considérée comme la limite septentrionale de la position est de la région du plateau Laurentien.* Bien que le nombre de forages, en vue de déterminer exactement la position de cette frontière, ne soit pas encore suffisant, les données indiquent que le sous-sol est gelé en permanence le long de l'isotherme

annuelle de 22 ou 23° F. Cette ligne s'étend de la fourche principale de la rivière Nelson aux environs de l'embouchure de la rivière Severn, qui se jette dans la baie d'Hudson. Sur la rive est de la baie d'Hudson, elle commence près de l'embouchure de la rivière Great-Whale pour se rendre à la ligne de partage des eaux du Saint-Laurent et du bassin de la baie Ungava, près de la latitude 55°, et atteindre à Hebron la côte du Labrador. Comme la région ainsi délimitée s'étend immédiatement au nord des établissements les plus anciens et les plus peuplés du Canada, il serait permis de supposer que la poussée de la population eût dirigé les colons en grand nombre vers le nord jusqu'au plateau Laurentien. Il n'en fut rien cependant, la terre étant naturellement impropre à l'agriculture, en partie à cause de la nature du sol mais surtout parce que la courte durée de la période sans gel constitue un trop grand risque.

Température.—La région renferme de vastes étendues d'argile et de sédiments glaciaires qui seraient propices à l'agriculture si la période sans gel était suffisamment longue. Malheureusement, en s'acheminant l'été vers le sud, des courants d'air polaire passent au-dessus des eaux glacées de la mer intérieure sans guère subir de modification. Puis, cet air dense se pose dans les vallées et les dépressions où se trouve le sol arable. La radiation nocturne des crêtes et des monts rocheux sur un firmament clair et l'écoulement subséquent de l'air refroidi vers les bas niveaux augmentent encore le danger de gel. La durée de la période complètement libre de gel varie donc beaucoup suivant la topographie; par exemple, à White-River, entourée de basses collines, la moyenne est de 42 jours seulement (du 26 juin au 8 août), à Hornepayne, au nord de White-River, la période libre de gel moyenne est encore moindre, ne durant que 34 jours, soit du 29 juin au 2 août (il y a eu gel en juillet plusieurs années). Là où l'agriculture a passablement réussi, il y a des niveaux inférieurs où l'air glacial peut pénétrer; à Haileybury, par exemple, sur le bord du lac Témiscamingue, étendue d'eau comparativement large, la période libre de gel, de 123 jours est certainement assez longue pour la culture ordinaire, mais, à Heaslip, quelque peu au nord de Haileybury, la période diminue à 71 jours.

Les essais les plus fructueux de culture sont ceux de la région du lac Témiscamingue et de la continuation de cette vallée au nord de Cochrane. Le long de cette étendue, les endroits les plus propices accusent une moyenne de 85 jours absolument libres de gel. Même l'égouttement rapide le long des longues rivières semble favorable, puisque Kapuskasing, sur la rivière du même nom, compte une moyenne de 79 jours.

Le long de la rive nord du lac Supérieur, l'écoulement rapide d'air froid en direction de ce lac est favorable à la prolongation de la période libre de gel. A Port-Arthur, il y a 117 jours libres de gel et, à Kakabeka-Falls, 95 jours. Des effets analogues se produisent près du lac Nipigon, où la moyenne à Cameron-Falls est de 106 jours. L'influence de la proximité de grands lacs est aussi démontrée par le maximum splendide de 127 jours sans gel pour Kenora, dans la région du lac des Bois. Au contraire, Savanne, à quelque 75 milles au nord-ouest de Port-Arthur, accuse une moyenne de 32 jours seulement et Longlac, à une centaine de milles plus loin, de 46 jours seulement.

* Du point de vue des possibilités agricoles, on considère que cette région climatique englobe tout le territoire autour de la baie James, même s'il n'est pas partout semblable, au point de vue géologique, au plateau Laurentien. L'effet maximum de l'eau de la baie James sur la prolongation de la période libre de gel est indiqué par la situation à Moose-Factory, qui se trouve sur une île de la rivière Moose. Cet endroit accuse une moyenne de 87 jours sans gel, du 15 juin au 10 septembre. Par contre, la station de la rivière Great-Whale, sur la rive opposée de la baie James, n'a qu'une moyenne de 54 jours et, Fort-George, de 72 jours seulement.

Il semble donc que le choix d'une terre pour la colonisation agricole doit être fait avec circonspection pour éviter un désastre. Dans la partie de la région du plateau Laurentien située dans la province de Québec, il existe selon la localité, des variations semblables très marquées dans la période sans gel. Un registre de dix-huit années à Doucet, le long de la voie du National-Canadien, à 356 milles au nord-ouest de la ville de Québec, accuse une moyenne de 28 jours libres de gel, du 3 au 31 juillet. D'autre part, près des grandes surfaces lacustres ou près des cours d'eau rapides, on trouve des points d'observation où la période libre de gel est en moyenne de 75 à 125 jours.

Dans les districts du centre et de l'ouest de cette région climatique, la moyenne de janvier est de 5 à 10° F. sous zéro, tandis que le mois le plus chaud de l'année enregistre en moyenne de 57 à 65° F. On peut s'attendre parfois à des jours vraiment chauds en juin, juillet et août, où la température peut dépasser 85° F.; il y a eu aussi de rares occasions au cours de la période observée où quelques endroits ont enregistré des températures de 100 à 110° F.

Précipitation.—Le plateau Laurentien jouit d'une précipitation suffisante; la moyenne est de 30 à 40 pouces par année dans la plus grande partie des sections situées dans le Québec, et de 22 à 30 pouces dans celles de la province d'Ontario. Le long de la limite nord de cette région climatique, c'est-à-dire l'isotherme annuelle de 23° F., la précipitation annuelle diminue brusquement. A cette ligne ou près d'elle, la précipitation annuelle diminue à moins de 16 pouces. Le sommet de précipitation annuelle survient en juillet; il dépasse trois pouces en général et, en certains endroits, cinq pouces. L'augmentation du taux de précipitation est observée presque tous les ans au début de mai, tandis que le taux décroissant de la fin d'été devient très marqué en octobre. L'exception survient sur la rive nord du golfe Saint-Laurent où un autre maximum de précipitation se produit en hiver. Cela provient de l'écoulement d'air saturé ou presque saturé à travers le golfe Saint-Laurent, le long des pentes abruptes de la rive nord. Une particularité quelque peu semblable se limite aux pentes escarpées qui descendent vers le lac Supérieur, au nord de Sault-Sainte-Marie, où il y a de fortes chutes de neige durant les mois d'hiver; les 174 pouces de neige en un an, à Steep-Hill-Falls, en sont l'indice. En général, la chute annuelle de neige de la région entière fournit de 5 à 10 pouces d'eau à la précipitation annuelle.

Bien que cette région climatique ne soit pas éminemment propice à l'agriculture, elle reste précieuse à cause de ses richesses minérales et forestières et ses forces hydrauliques potentielles et exploitées. Les industries qui en sont nées ont créé des villes et des villages populeux et le climat n'est pas considéré comme trop rigoureux par les habitants.

L'état suivant donne les températures et la précipitation typiques de cette région:—

Station	TEMPÉRATURE (Fahrenheit) Moyenne		La plus haute	La plus basse	PRÉCIPITATION TOTALE Moyenne en pouces			Moyenne de jours	
	Janvier	Juillet	Enregistrée		Janvier	Juillet	Annuelle	Pluie	Neige
Poste Mistassini (P.Q.)	−3·2	62·2	95	−56	2·01	4·05	33·22	92	57
Haileybury (Ont.)	6·6	66·3	102	−48	2·01	3·79	31·58	102	78
Kapuskasing (Ont.)	−1·7	62·4	101	−53	2·00	3·43	27·59	95	93

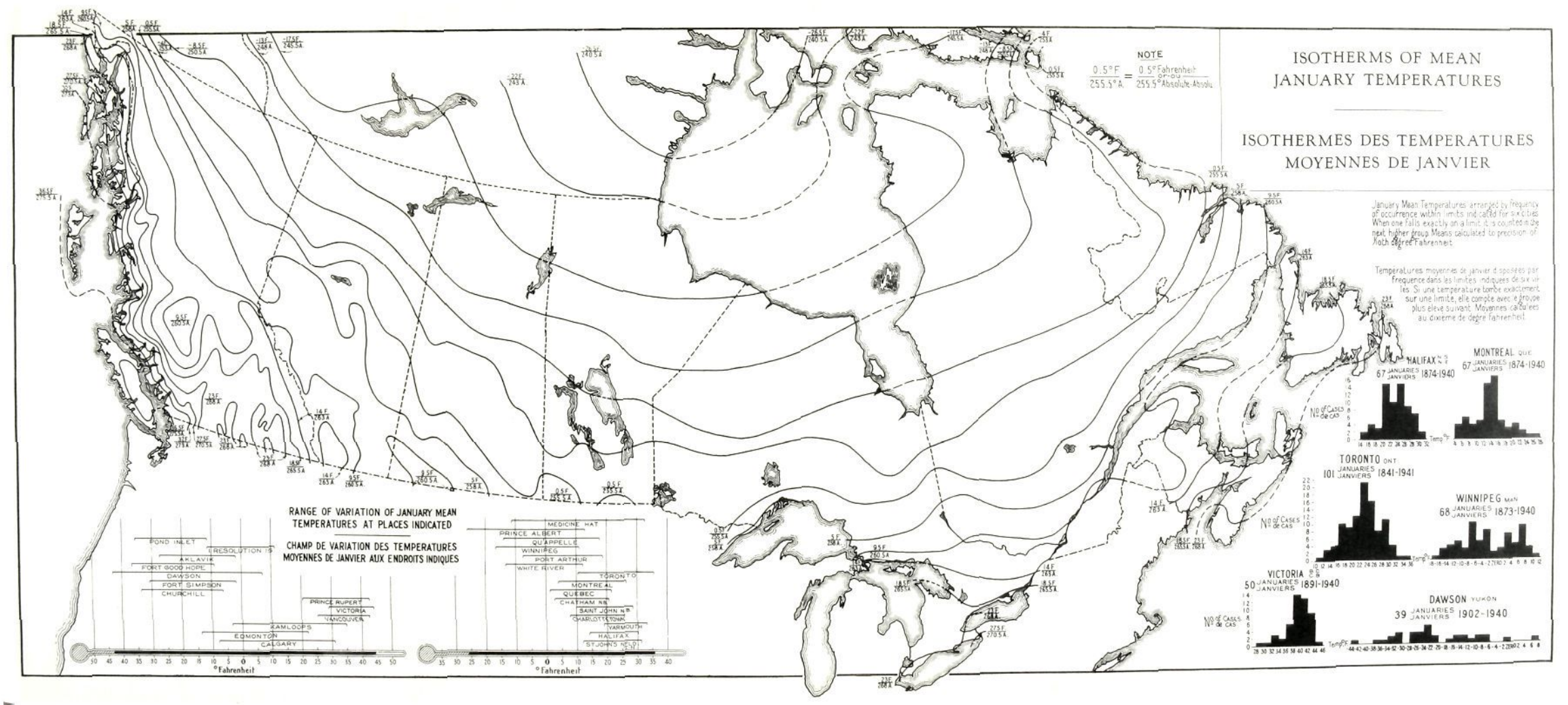
ISOTHERMS OF MEAN JANUARY TEMPERATURES
ISOTHERMES DES TEMPERATURES MOYENNES DE JANVIER
NOTE
0.5°F / 255.5°A = 0.5° Fahrenheit / 255.5° Absolute-Absolu
January Mean Temperatures arranged by frequency of occurrence within limits indicated for six cities. When one falls exactly on a limit, it is counted in the next higher group. Means calculated to precision of tenth degree Fahrenheit.
Temperatures moyennes de janvier disposées par fréquence dans les limites indiquées de six villes. Si une température tombe exactement sur une limite, elle compte avec le groupe plus élevé suivant. Moyennes calculées au dixième de degré Fahrenheit.
HALIFAX N.S. 67 JANUARIES JANVIERS 1874-1940
MONTREAL QUE 67 JANUARIES JANVIERS 1874-1940
TORONTO ONT 101 JANUARIES JANVIERS 1841-1941
WINNIPEG MAN 68 JANUARIES JANVIERS 1873-1940
VICTORIA B.C. 50 JANUARIES JANVIERS 1891-1940
DAWSON YUKON 39 JANUARIES JANVIERS 1902-1940
No of Cases / Nbre de cas
Temp °F
RANGE OF VARIATION OF JANUARY MEAN TEMPERATURES AT PLACES INDICATED
CHAMP DE VARIATION DES TEMPERATURES MOYENNES DE JANVIER AUX ENDROITS INDIQUES
POND INLET
RESOLUTION I.
AKLAVIK
FORT GOOD HOPE
DAWSON
FORT SIMPSON
CHURCHILL
PRINCE RUPERT
VICTORIA
VANCOUVER
KAMLOOPS
EDMONTON
CALGARY
MEDICINE HAT
PRINCE ALBERT
QU'APPELLE
WINNIPEG
PORT ARTHUR
WHITE RIVER
TORONTO
MONTREAL
QUEBEC
CHATHAM N.B.
SAINT JOHN N.B.
CHARLOTTETOWN
YARMOUTH
HALIFAX
ST JOHN'S NFLD
°Fahrenheit
°Fahrenheit

Les Grands lacs inférieurs

Température.—Les hivers de la région climatique des Grands lacs inférieurs sont plus doux dans le voisinage du lac Saint-Clair, sur la rive nord du lac Érié, dans la péninsule de Niagara, et le long de la rive ouest du lac Ontario. Ils sont plus froids sur les crêtes qui séparent le lac Huron du lac Ontario et s'élèvent à l'est de la baie Georgienne jusque dans les hautes terres situées entre la rivière Ottawa et le fleuve Saint-Laurent. L'incidence de gelées hâtives et tardives durant la saison agricole est à peu près identique au point de vue de leur répartition. Dans la région du lac Saint-Clair et de l'ouest du lac Érié, la durée moyenne de la période libre de gel est de 160 à 195 jours; dans la péninsule de Niagara, de 165 à 170 jours; et sur la rive ouest du lac Ontario, de 165 jours; mais la période diminue rapidement vers l'Ouest, où les pentes s'élèvent, et en moins de vingt milles elle est réduite à 150 jours. Dans les endroits mal situés, sur la crête qui sépare le lac Huron du lac Ontario, et particulièrement dans le voisinage des marais ou le long du lit maintenant asséché des cours d'eau glacials, la durée moyenne de la période complètement libre de gel est de 130 jours ou moins. Les hautes terres des comtés du Nord sont formées de plateaux étroits de 1,200 à plus de 1,700 pieds au-dessus du niveau de la mer, qui peuvent attirer l'air nocturne refroidissant dans les creux intermédiaires. Ce n'est que lorsque ces terres plus basses ont une bonne déclivité vers les Grands lacs, comme l'indique le courant rapide des cours d'eau, que la durée moyenne de la période libre de gel n'est pas sensiblement réduite.

Précipitation.—La région des Grands lacs inférieurs diffère considérablement du littoral du Pacifique et des Prairies, en ce qu'elle n'a pas de saison humide ou de saison sèche définie. La précipitation est suffisante, presque chaque année, au succès de l'agriculture. Certaines années, des endroits de cette région ont subi de légères sécheresses mais la situation est généralement stable. On peut s'attendre à recevoir de la pluie et de la neige durant les mois d'hiver; et la neige fournit une proportion beaucoup plus forte de l'humidité que la pluie dans les hautes terres durant cette saison.

La partie de cette région climatique qui s'étend à l'est du confluent de la rivière Ottawa et du fleuve Saint-Laurent, mais surtout au sud du Saint-Laurent en direction de la ville de Québec, jouit d'une précipitation annuelle un peu plus élevée. A peu près la moitié des années observées accusent un maximum saisonnier de précipitation au cours d'un des mois de juin à septembre. D'autre part, entre le lac Huron et la rivière Ottawa, tout sommet léger de précipitation annuelle peut aussi bien être observé au milieu de l'hiver qu'au milieu de l'été. C'est là un indice que l'est de cette région climatique forme, par endroits, une extension de la région du plateau Laurentien. Ce changement de nature est également indiqué par la durée plus courte de la période complètement libre de gel. Cette période diminue de 150 jours environ, près du confluent Ottawa-Saint-Laurent, à 110 et 130 jours dans les cantons situés au sud du Saint-Laurent. La stabilité de ces cantons, pour les cultures tendres, est donc à peu près la même que celle de la partie nord des crêtes Huron-Ontario; elle est toutefois distinctement meilleure que celle de l'intérieur de la partie est de l'Ontario qui s'étend entre la rivière Ottawa et le fleuve Saint-Laurent. Ici, un embranchement du Bouclier canadien s'avance vers le Sud jusqu'au fleuve Saint-Laurent et reparaît dans le haut de l'État de New-York; dans le voisinage de cet embranchement certains endroits comptent une moyenne de moins de 100 jours complètement libres de gel.

Sur les plateaux intérieurs, la neige s'accumule constamment durant certains hivers, en janvier et février, et elle absorbe de légères pluies de temps à autre, avec regels au cours des intervalles. S'il tombe ensuite une très forte pluie, en mars ou au début d'avril, et que la température s'élève rapidement, cette pluie s'écoulera presque complètement des hautes terres glacées, suivie d'un mélange de neige et de glace en désagrégation. Il se produit donc des inondations au printemps de certaines années, mais en Ontario, le long de la vallée de la rivière Grand, des ouvrages de protection ont été entrepris en vue de retenir les eaux assez longtemps pour réduire les dégâts au minimum dans les basses terres.

La région des lacs inférieurs est traversée tour à tour par: *a)* l'air polaire frais et sec venu du nord; *b)* l'air polaire du Pacifique qui s'est réchauffé et chargé quelque peu d'humidité au-dessus de la partie occidentale du continent; *c)* l'air polaire continental revenant rapidement du sud et généralement de caractère intermédiaire entre *a)* et *b)*; *d)* l'air subtropical, de beaucoup le plus chargé de vapeur d'eau et généralement chaud pour la saison. On peut s'attendre à des alternatives à peu près tous les trois jours, accompagnées de précipitation sur les lisières des masses d'air en mouvement, et à une quantité mesurable de pluie durant 10 à 14 jours par mois de mai à octobre. Au cours de l'hiver, il faut s'attendre à de la pluie quatre à dix jours par mois; c'est en janvier et février qu'il en tombe le moins souvent. Les jours de neige portent le nombre de jours de précipitation au cours des mois d'hiver à 14 dans les basses terres, mais à 18 ou 20 sur les hautes terres tournées vers le lac Huron, parce que l'air froid qui traverse la surface libre d'un lac devient vite saturé d'humidité et fait condenser une partie de cette vapeur lorsqu'il refroidit (au-dessous du point de rosée plus élevé qu'il a acquis au-dessus de l'eau) en se heurtant à une haute terre froide et en la gravissant. Ce phénomène se produit très facilement sur les pentes qui donnent sur le lac Huron et la baie Georgienne. Par contre, pour qu'il y ait de la pluie l'hiver, il faut des incursions d'air subtropical humide (généralement au-dessus de l'air froid). Les chances que ce phénomène se produise diminuent en allant vers le nord, et à North-Bay, près de la frontière nord de cette région climatique, le nombre le plus probable de jours de pluie est de deux seulement en janvier ou février et de trois en mars, mais de six en décembre ou avril. Le caractère de l'hiver dépend beaucoup de la fréquence relative des incursions des genres de *a)* à *c)*. Ainsi, au cours de 105 années, Toronto a eu un mois de janvier où la température moyenne a dépassé 35° F. et un autre où elle n'a guère dépassé 10° F. C'est pour la même raison, dans cette région climatique, que l'accumulation de la neige sur le sol au cours et à la fin de l'hiver varie beaucoup d'une année à l'autre; sur les crêtes plus élevées, elle est plus régulière. La variation dans la fréquence des genres de *a)* à *c)* au cours d'un mois d'été peut en faire un mois soit de chaleur désagréablement humide, soit de chaleur surtout sèche avec des baisses subites de température qui la nuit apportent quelque soulagement, ou encore un mois d'une fraîcheur hors de saison, trop nuageux et trop pluvieux, où la végétation des cultures qui exigent une température élevée pour arriver à maturité est d'une lenteur décourageante. Sur les hautes terres de cette région, les variations les plus importantes au point de vue agricole sont celles du printemps. Un printemps humide et frais qui retarde le plantage compromet la récolte, parce qu'il ne reste alors pour la végétation qu'une partie de la période libre de gel, normalement courte. La prudence dictera ensuite quelles modifications il faudra apporter aux projets agricoles, modifications qui toutefois pourront gravement réduire le revenu possible. Toute la région des Grands lacs inférieurs est généralement propre à l'industrie laitière. Le district de Niagara est plus propice à la culture des fruits;

les pentes du lac Érié, à celle du tabac et des légumes des champs pour la mise en boîtes, mais même le tabac peut se cultiver près du lac Simcoe sur des pentes appropriées du sud, et les arbres fruitiers plein-vent, presque n'importe où pourvu que le sol soit favorable. Les pêches, les abricots et les cerises sucrées, qui exigent une longue période libre de gel, sont limitées, au point de vue commercial, au secteur de Niagara et à une partie située plus à l'ouest en bordure du lac Érié. Le tabac peut aussi se cultiver dans le prolongement de cette région qui envahit le Québec.

L'exposé suivant donne les températures et la précipitation typiques de cette région:—

Station	TEMPÉRATURE (Fahrenheit)				PRÉCIPITATION TOTALE				
	Moyenne		La plus haute	La plus basse	Moyenne en pouces			Moyenne de jours	
	Janvier	Juillet	Enregistrée		Janvier	Juillet	Annuelle	De pluie	De neige
Lennoxville (P.Q.)	12·8	66·2	99	−48	3·46	4·12	39·56	104	60
St-Catharines (Ont.)	26·0	71·1	104	−12	2·30	2·39	27·03	99	37
Ottawa (Ont.)	11·9	69·6	102	−35	2·93	3·39	34·23	98	47

Les Prairies du Sud

Nombre de gens semblent avoir l'impression que les Prairies canadiennes forment une plaine à peu près horizontale et que, par conséquent, le climat dans toute leur étendue ne doit guère varier. En réalité, il serait plus exact de définir cette région comme une pente très large, profondément sillonnée de rivières et marquée d'escarpements et de plateaux, qui aboutit à l'ouest aux contreforts des Rocheuses.

Température.—En hiver, dans les Prairies, bien que toutes les périodes de froid résultent d'une poussée d'air polaire, la vague de froid peut s'acheminer rapidement vers le sud-est pour être remplacée par un courant d'air beaucoup plus tempéré venu de l'ouest ou du sud-ouest. Si, par contre, après avoir franchi les mers polaires, une poussée soutenue d'air très froid pénètre au Canada, la vague de froid peut durer plusieurs semaines presque sans répit. Certains hivers, un mois peut s'écouler durant lequel l'air polaire se dirige vers le sud surtout en passant par le nord de l'océan Pacifique et arrive dans les Prairies après s'être bien réchauffé au cours de son long voyage. Il s'est produit des cas où un tel mois a accusé une température moyenne de 25° F. plus élevée que celle d'un mois normal d'hiver, dans une grande partie de l'Alberta, et de 10° F. ou davantage plus élevée dans le reste des Prairies. Ces cas ne représentent pas toutes les possibilités, car l'air polaire, au cours de certains mois d'hiver, s'est frayé un passage la plupart du temps à travers l'archipel de l'Arctique jusqu'à la baie d'Hudson et au nord du Québec. En pareille circonstance, tandis que le Manitoba et l'Est du Canada sont aux prises avec un froid intense, la Saskatchewan et l'Alberta baignent surtout dans de l'air polaire réchauffé qui revient du sud-est ou dans de l'air polaire du Pacifique venu de l'ouest. Le caractère de l'hiver des Prairies est donc fort variable d'une année à l'autre; il tient au parcours et à la direction de l'air qui passe à travers les régions polaires et au degré du refroidissement qu'il a subi avant d'atteindre les Prairies. Les grandes variations de la température au cours de l'été sont indiquées à la p. 55, dans les

observations sur l'incertitude relative à la tombée de la pluie. Une grande chaleur durant le jour accompagne généralement la sécheresse. D'autre part, si les vagues d'air frais peuvent amener une pluie bien opportune, elles peuvent également déterminer au moins des gelées éparses. Celles-ci font suite à la pluie après que l'air chaud et humide s'est élevé de terre et a été remplacé par l'air frais et dense de la vague fraîche. Au cours de la nuit claire suivante, l'air le plus frais gravite à tous les endroits qui sont relativement plus bas que la terre environnante. S'il n'y a pas d'autre écoulement possible et qu'il n'y a pas de vent pour mêler la couche inférieure d'air avec l'air plus chaud au-dessus, la perte continuelle de chaleur par radiation, de la terre vers le ciel transparent, peut causer une gelée dans les dépressions avant le lever du soleil. Seule une partie limitée des Prairies du Sud jouit d'une période entièrement libre de gel de 100 jours ou plus en moyenne. Cette période diminue en allant vers le nord à moins de 70 jours immédiatement au nord de la rivière Saskatchewan-du-Nord. Il y a évidemment certains endroits, dans cette région par ailleurs plutôt glaciale, qui jouissent d'une période libre de gel extraordinairement longue. Là, la terre la plus basse est recouverte d'une surface d'eau, comme un lac ou l'élargissement d'une rivière. L'air dense qui se refroidit peut se répandre sur la surface de l'eau en faisant écouler continuellement l'air du terrain environnant. S'il n'y a pas de vent, l'air plus chaud qui s'élève de la surface de l'eau va reculer lentement vers les pentes avoisinantes. L'effet est limité, il va sans dire, par l'étendue de la surface d'eau. Les cultures plantées dans une dépression autrefois occupée par un lac ou un élargissement de rivière et maintenant à sec ressentent tout l'effet de l'écoulement de l'air froid vers cette portion de terre. Il existe donc dans chaque secteur maintes anomalies locales tant au-dessus qu'au-dessous de la durée moyenne générale de la période libre de gel. Dans l'ensemble, elles ont pour effet de limiter gravement la variété des cultures qui peuvent être plantées avec succès dans les Prairies. Le blé et les céréales secondaires qui peuvent supporter de faibles gelées au début de la saison et dont seule la qualité est atteinte par celles qui surviennent immédiatement avant la récolte sont les principales cultures des Prairies. Sauf en Alberta, la menace des gelées devient très sérieuse même pour ces cultures au nord de la rivière Saskatchewan-du-Nord, ailleurs que le long des lacs ou rivières. Si l'on observe l'écoulement local de l'air, on trouve en Alberta, aussi loin au nord que la rivière la Paix, des districts qui ont des périodes libres de gel de 90 à 100 jours en moyenne.

Les chinouks.—L'une des caractéristiques les plus frappantes de la température de cette région se manifeste en hiver. C'est le passage spectaculaire d'un froid intense à une chaleur relative, généralement connu sous le nom de "chinouk". C'est dans le sud de l'Alberta qu'il est le plus prononcé; de cette région nous parviennent parfois des reportages photographiques qui nous montrent les habitants jouant au tennis en plein hiver là où, à peine quelques heures auparavant, la température avait été extrêmement froide. Tous les "chinouks" ne font pas monter si haut la température, mais le contraste entre les températures d'un jour à l'autre peut être très frappant. Il est le plus saisissant lorsqu'une vague de froid intense des prairies a envahi l'ouest de l'Alberta et l'est de la Saskatchewan pendant un à trois jours, où la température était bien au-dessous de zéro, et que la masse entière d'air très froid déferle soudainement vers le sud-est. Alors l'air venu du Pacifique, qui s'était déployé sur la côte et avait rempli les vallées entre les montagnes de la Colombie-Britannique, s'achemine vers l'est et franchit les Rocheuses. Tandis que ses basses couches plus denses n'atteignent qu'avec grande difficulté les plaines de l'Alberta, s'avançant d'ordinaire vers le nord à travers les vallées qui séparent les

montagnes, les couches supérieures, plus sèches, de l'air du Pacifique traversent assez facilement pour ensuite descendre dans l'est de l'Alberta. La température à Lethbridge et à Medicine-Hat dépendra des caractéristiques de la masse particulière d'air du Pacifique qui se dirige de la Colombie-Britannique vers l'est. Si la température au niveau de la mer sur le littoral du Pacifique s'est maintenue autour de 40° F., celle des altitudes de 5,000 pieds environ, après une descente à 3,000 pieds dans les contreforts des Rocheuses, atteindra à peu près le point de congélation. Cela peut amener une hausse subite de 50 degrés et, comme l'air est habituellement très sec, le soleil brille de tout son éclat, la température s'élève dans l'après-midi et la neige qui couvre le sol est absorbée, par sublimation, par l'air devenu plus chaud et plus sec. Le deuxième jour, si la terre est nue, elle sera encore bien réchauffée par le soleil éclatant, de sorte que, l'après-midi, en février la température peut monter jusqu'à 50° F. durant au moins une heure ou deux à Lethbridge. Si la masse d'air du Pacifique s'est trouvée au-dessus de l'État de Washington, du nord de l'Oregon et du sud de l'Idaho, aux États-Unis, pendant quelques jours de soleil éclatant avant de s'avancer vers le nord-est dans l'ouest du Montana et le sud de l'Alberta, la température de l'air qui passe à travers les défilés des Rocheuses et des monts Bitterroot peut être beaucoup plus élevée que les 50° F. mentionnés dans le cas de Lethbridge; de fait, cette ville a déjà enregistré 66 ° F. en février et 65° F. en janvier. L'effet des "chinouks" n'est pas habituellement aussi frappant à Edmonton, mais si l'air du Pacifique se répand sur toute l'étendue des Prairies, il se produit un adoucissement général qui apporte un soulagement bien accueilli après la vague de froid.

Les couches inférieures de la masse d'air du Pacifique se refroidissent graduellement à mesure qu'elles avancent vers l'est à travers les Prairies, surtout lorsqu'elles viennent en contact avec le sol recouvert de neige; d'autre part, l'air aura absorbé autant d'humidité qu'il peut en porter à la température qu'il acquiert au cours de son voyage. Sa capacité d'aspirer la neige du sol se perd donc rapidement. Dans les provinces de l'Ouest, on est généralement porté à mesurer l'étendue des "chinouks" par la superficie qui est totalement ou partiellement dégarnie de neige et, à ce point de vue, la lisière orientale d'un "chinouk" peut rarement se distinguer au delà de la limite Saskatoon—Swift-Current.

Précipitation.—En contraste direct avec la côte du Pacifique, les Prairies du sud ont une saison pluvieuse de la fin de mai au début de septembre et une saison sèche à la fin de l'automne, durant l'hiver et au début du printemps. La quantité de pluie en outre varie d'une année à l'autre. La pluie résulte surtout de l'action des vagues de temps frais qui s'amènent l'été des régions arctiques. En poussant vers le sud, ces vagues soulèvent l'air chaud et humide qui s'est accumulé sur les Prairies. Le refroidissement causé par l'ascension peut produire des pluies générales ou des orages locaux. Les pluies générales, le phénomène le moins commun, sont causées par le soulèvement de grandes masses d'air humide qui, de la vallée du Mississipi et des régions avoisinantes, se dirigent vers le nord. Les averses locales, plus fréquentes, sont produites par un soulèvement local vers une masse d'air supérieure, sèche et froide. Il y a sécheresse lorsque l'air frais du nord ne pénètre pas souvent dans la région des Prairies du sud au cours de l'été. Les secteurs les plus exposés à la sécheresse s'étendent du sud-est de l'Alberta au sud-ouest de la Saskatchewan. Par contraste, la vallée de la rivière Rouge au Manitoba et le district d'Edmonton en Alberta ont la précipitation la plus invariable. Dans les Prairies du sud, la précipitation annuelle la plus élevée se produit dans les terres basses du Manitoba et dans les contreforts des Rocheuses, où elle varie entre 20 et

25 pouces. La fréquence maximum des orages se produit dans ces deux régions: plus de 20 jours d'orage par année dans le sud-est du Manitoba et plus de 25 jours dans l'ouest de l'Alberta. L'ensemencement du blé dans le sud de l'Alberta commence parfois à la fin de mars, et de plus en plus tard en allant vers l'est et vers le nord. La date moyenne à laquelle le blé sort de terre dans le sud-est du Manitoba est autour du 25 avril. Ces dates sont sujettes parfois à des retards considérables à cause de brèves périodes de température d'hiver avec précipitation, au printemps. Les semailles peuvent donc n'être pas achevées avant la première semaine de mai ou, dans certaines sections, l'ensemencement du blé de printemps peut être abandonné en faveur de celui de céréales secondaires en raison du retard de la saison. Si toutefois les semailles se font assez tôt, il faut, en général, pour pouvoir compter sur un bon rendement, que les pluies du printemps soient hâtives. Lorsqu'elles sont tardives, la couche supérieure du sol sèche rapidement, ce qui expose les jeunes plants à être emportés par les grands vents de la fin du printemps. Le sol ainsi balayé peut souvent être replanté avec succès si les pluies sont bonnes à la fin de mai. Il n'est pas rare cependant que les pluies du printemps soient d'une insuffisance ou d'une irrégularité décourageantes et juin peut s'amener avec peu de pluie. Le sort des cultures dépend alors des pluies de juillet et si ces dernières sont également peu abondantes et irrégulières, les conséquences sont désastreuses. Elles ne le sont qu'un peu moins en ces années où les pluies au début de l'été déterminent une végétation rapide et font naître de grandes espérances que viennent faire sombrer la chaleur et la sécheresse de juillet. La sécheresse ou les années de pluie peu abondante semblent en moyenne être associées à l'époque du maximum de taches solaires, alors que les pluies bienfaisantes semblent être associées aux années où les taches solaires sont à leur minimum ou à peu près. Il n'y a pas cependant de corrélation régulière ou sûre avec le cours de la période des taches solaires; par conséquent, il est impossible de faire des prédictions saisonnières relatives à la pluie pour aider le cultivateur de l'Ouest à organiser ses travaux annuels. Au point de vue statistique, il n'est pas prouvé que les taches solaires causent des anomalies de température; peut-être certaine cause commune produit-elle des changements vaguement corrélatifs tant dans les taches solaires que dans les facteurs climatiques.

L'exposé suivant donne les températures et la précipitation typiques de cette région:—

Station	TEMPÉRATURE (Fahrenheit)				PRÉCIPITATION TOTALE				
	Moyenne		La plus haute	La plus basse	Moyenne en pouces			Moyenne de jours	
	Janvier	Juillet	Enregistrée		Janvier	Juillet	Annuelle	De pluie	De neige
Winnipeg (Man.)	− 3·1	66·9	108	−54	0·92	3·08	21·19	67	53
Regina (Sask.)	− 0·7	64·8	107	−56	0·51	2·38	14·70	59	54
Medicine-Hat (Alb.)	12·0	69·3	108	−51	0·63	1·68	12·81	56	45

Les vallées intérieures du sud de la Colombie-Britannique

Température.—Dans la vallée de l'Okanagan, la moyenne de la température quotidienne la plus basse est au-dessus du point de congélation dès le 20 mars dans la plus grande partie du sud et dès le 1er avril à l'extrémité nord du lac Okanagan. Il est généralement possible de combattre les gelées éparses au moyen de chaufferettes à l'huile ou au charbon placées dans les vergers. Pour venir en aide aux

fructiculteurs, un service spécial d'avertissement en cas de gelée a été maintenu dans ces vallées, de sorte qu'une prévision peut être transmise par les postes de radio au début de la soirée. Les gelées les plus fortes, assez rares, heureusement, concordent avec l'arrivée de l'air arctique qui a suivi une route terrestre à travers le Yukon et les régions avoisinantes pour pénétrer dans le nord de la Colombie-Britannique et, de là, dans les vallées intérieures du sud. On a signalé des cas où, vers 3 heures du matin, la température a baissé de six degrés dans un verger en moins d'une demi-heure. En pareille circonstance, si l'on ajoute vite d'autres chaufferettes, il peut se produire un remous d'air suffisant pour mélanger cet air très froid avec l'air plus chaud à la cime des arbres.

La vallée de Nicola subit des températures quotidiennes minimum de 3 ou 4° F. plus basses que celles de la vallée de l'Okanagan à la mi-été, et de 4 à 7° F., durant l'hiver et au début du printemps. Son altitude généralement plus élevée est la cause partielle de cette différence et elle est très célèbre pour ses ranchs d'élevage très étendus.

Dans la vallée de Kettle, les terres arables se trouvent à 1,750 à 2,500 pieds au-dessus du niveau de la mer, et la durée moyenne de la période continuellement libre de gel est trop courte dans la plupart des endroits pour favoriser la culture des fruits. A Greenwood, la moyenne est de 76 jours, à Rock-Creek, de 96 jours, mais à Grand-Forks elle est de 134 jours. Autour de ce dernier endroit, il est un district où la culture des fruits est considérable, mais la vallée de Kettle est plus sujette au froid intense que celle de l'Okanagan durant de brèves prériodes au cours de l'hiver. Cela a pour effet de limiter quelque peu la variété des fruits qui peuvent être cultivés avec succès. Bien que le district de Kootenay-Ouest n'atteigne pas, durant le jour, à la mi-été, une température moyenne aussi élevée que celle de la vallée de Kettle, la température des nuits de mars y est cependant de 2 à 6° F. plus élevée et les nuits de la fin de septembre et du début d'octobre n'y sont pas aussi fraîches.

Dans le district de Kootenay-Est, la moyenne de la température quotidienne minimum ne s'élève pas au-dessus du point de congélation avant le 15 avril ou plus tard même. A Cranbrook, il n'y a en moyenne que 79 jours continuellement libres de gel. Plus au nord, dans le voisinage du lac Windermere, la moyenne de la période libre de gel varie entre 94 et 114 jours.

En hiver, l'orientation générale des vallées du nord au sud permet fréquemment à l'air très froid du nord de la Colombie-Britannique de se diriger vers le sud. Dans les vallées situées le plus à l'est, il arrive que l'air extrêmement froid venu des Prairies pénètre soit en passant directement par les défilés des Rocheuses ou en raison d'une baisse des niveaux supérieurs de la lisière occidentale d'une vague froide des Prairies.

Précipitation.—Les vallées intérieures du sud de la Colombie-Britannique ne reçoivent pas suffisamment de pluie, de sorte qu'il n'y a pas de variation saisonnière marquée, sauf celle de la température. En général, la chaîne des Côtières empêche les couches inférieures humides d'air au large de l'océan Pacifique de pénétrer à l'intérieur à moins qu'elles n'aient subi de grandes modifications. Les couches supérieures, plus sèches, d'air du Pacifique traversent surtout les montagnes côtières et descendent dans ces vallées intérieures suivant un phénomène complexe et très variable. Une grande partie de la quantité relativement faible de vapeur d'eau disponible pour la précipitation est sous forme de neige déposée sur les crêtes des montagnes à l'intérieur au cours de la saison pluvieuse du littoral. L'irrigation au moyen d'appareils de gravité se pratique beaucoup dans les vallées en conservant

dans des lacs d'emmagasinage et réservoirs l'écoulement qui se produit en été par la fonte de la neige des montagnes. Là où les appareils de gravité ne sont pas pratiques, la chute des eaux sortant des lacs d'emmagasinage peut générer de l'énergie électrique pour pomper l'eau des lacs au fond des vallées et la déverser sur les terrains d'alluvion fertiles le long des pentes des montagnes. En somme, la rareté des pluies peut être surmontée et même devenir profitable en faisant un usage ingénieux des traits orographiques de l'intérieur montagneux. Dans cette région, la chaleur de l'été peut devenir torride durant le jour, particulièrement lorsque de l'air sec s'est acheminé vers le nord à travers les vallées intérieures des terres du Pacifique aux États-Unis pour pénétrer dans le sud de la Colombie-Britannique.

Dans les vallées de l'intérieur de cette région, la précipitation annuelle est sujette à de grandes variations en différents endroits. Elle varie entre une moyenne de 8 pouces dans la vallée de l'Okanagan et une de 17 pouces dans le district de Kootenay-Ouest et de 19 pouces à Salmon-Arm.

L'exposé suivant donne les températures et la précipitation typiques de cette région.

Station	TEMPÉRATURE (Fahrenheit) Moyenne		La plus haute	La plus basse	PRÉCIPITATION TOTALE Moyenne en pouces			Moyenne de jours	
	Janvier	Juillet	Enregistrée		Janvier	Juillet	Annuelle	De pluie	De neige
Kamloops (C.-B.)	21·9	69·9	107	−31	1·04	0·99	10·20	67	23
Nelson (C.-B.)	24·4	66·4	103	−17	3·47	1·62	27·77	102	32
Penticton (C.-B.)	26·8	68·3	105	−12	0·98	0·79	10·85	83	22

La côte du Pacifique et les vallées littorales

Température.—Dans la région de la côte du Pacifique et des vallées littorales, la période continuellement libre de gel est généralement de 220 à 230 jours sur la côte extérieure aussi loin au nord que la partie la plus au nord de l'île de Vancouver. Elle ne compte plus que de 170 à 200 jours plus au nord le long de la côte. Elle varie considérablement toutefois aux endroits où une anse s'avance loin dans les terres ou lorsque le point d'observation est abrité par une crête basse de la côte. L'écoulement local de l'air est un grand facteur; dans les îles de la Reine-Charlotte, par exemple, la baie Ikeda accuse, en moyenne, 218 jours continuellement libres de gel, tandis que Massett, non loin de là à l'intérieur, n'a qu'une moyenne de 168 jours. De même Prince-Rupert, situé sur une île, accuse une moyenne de 195 jours, mais Port-Simpson, tout près, n'en compte que 169. Il arrive parfois qu'une année soit complètement libre de gel en certains endroits.

Sur la côte intérieure de l'île de Vancouver, sur les îles du golfe de Georgie, à l'embouchure du Fraser et dans les anses du sud de la terre ferme, la période libre de gel présente des variations locales considérables. Le long du rivage du sud-est de l'île de Vancouver il est des endroits où la moyenne est de 250 jours continuellement libres de gel, tandis qu'à des altitudes généralement modérées sur le versant oriental de ces mêmes pentes, la durée de la période tombe à 175 jours à une altitude de 500 pieds. Ces endroits sont naturellement situés pour la plupart sur des plateaux intérieurs ou au niveau peu élevé de vallées arrosées par des cours d'eau ou des lacs. Il peut se produire une accumulation d'air frais à ces endroits avec possibilité de formation de gelée au début du printemps et à la fin de l'automne.

Sur l'étendue septentrionale de l'est de l'île de Vancouver et dans les îles du nord, la période libre de gel varie de 154 à 231 jours d'un endroit à l'autre. Elle varie de 183 à 250 jours dans les anses du sud de la terre ferme et de 178 à 231 jours dans la vallée du Fraser inférieur.

Dans cette région côtière, janvier est le mois le plus froid; la moyenne de la température y est de 40° F. sur le littoral extérieur de l'île de Vancouver et de 38 ou 39° F. le long du détroit de Juan-de-Fuca. Elle est de deux ou trois degrés plus froide au nord, le long de la côte orientale de l'île de Vancouver et à l'embouchure du Fraser. Près de l'extrémité de la vallée du Fraser inférieur, la température moyenne du mois tombe au point de congélation, tandis que dans la partie nord du littoral, au nord de l'île de Vancouver, la température moyenne varie beaucoup lorsqu'on pénètre dans une anse. Elle est généralement de quelque 35° F. à l'entrée des anses et baisse jusqu'à 25° F. à la tête des anses très longues. Le mois le plus chaud est celui de juillet ou d'août; la température moyenne n'est que de 58° F. sur la côte extérieure, mais monte jusqu'à 65° F. au commencement de la vallée du Fraser inférieur. Il est difficile pour la température de monter très haut le long de la côte ou dans les environs, car en été au début de l'après-midi, la brise de mer vient soulever l'air réchauffé très haut au-dessus des vallées littorales. A une certaine distance de la côte, le long du Fraser inférieur, l'énergie de la brise de mer s'est dégradée et, si les conditions sont favorables, la température peut très bien dépasser 90° F. Environ une fois tous les quinze ans, en moyenne, une vague de froid semblable à celle que reçoivent les Prairies pénètre loin dans le nord de la Colombie-Britannique et, suivant la direction générale nord-sud des vallées de l'intérieur, peut atteindre la côte et porter à zéro ou plus bas pendant au moins un jour la température du sud de la région côtière. Sur le littoral nord et dans les îles de la Reine-Charlotte, un tel phénomène peut se produire un peu plus souvent, mettons une fois en dix ans, bien qu'il n'ait aucune périodicité régulière.

Précipitation.—La côte du Pacifique et les vallées du littoral ont une saison humide qui commence vers la dernière semaine de septembre et se termine vers le milieu de mars. Par contraste, il y a une saison très sèche en juin, juillet et août. L'hiver est doux parce que les vagues de froid des régions polaires traversent presque toujours une vaste étendue de l'océan Pacifique avant de se heurter à la côte. Les étés sont généralement frais, car le mouvement général de l'air venant de l'ouest ne peut acquérir beaucoup de chaleur au cours de son passage au-dessus de l'océan en direction de l'est.

La précipitation la plus abondante se produit sur la côte extérieure de l'île de Vancouver, l'étendue de la côte de la terre ferme au nord, de l'île de Vancouver jusqu'à la projection de l'Alaska, ainsi que sur la côte occidentale des îles de la Reine-Charlotte. D'octobre à mars, la moyenne est de 10 à 15 pouces par mois. Moins de 5 p. 100 de cette précipitation d'hiver se produit sous forme de neige, sauf à la tête des anses très profondes sur l'étendue septentrionale de la côte où la proportion peut atteindre 10 p. 100. Les chiffres de la précipitation réelle sur la côte occidentale escarpée des îles de la Reine-Charlotte ne sont pas connus, puisqu'il n'y a personne l'hiver pour la mesurer, mais on dit qu'elle est très abondante. La précipitation la plus extraordinaire observée jusqu'ici durant un certain nombre d'années s'est produite au lac Henderson, situé à l'extrémité d'un bras de l'anse de Barkley, sur la côte extérieure de l'île de Vancouver. La précipitation annuelle moyenne est de 262 pouces et le mois le plus humide est celui de décembre, avec une moyenne de 47 pouces. Il y a là également la période sèche caractéristique de l'été,

car en juin, juillet et août la moyenne n'est que de 6 pouces chaque mois. La précipitation est beaucoup moindre sur la côte intérieure de l'île de Vancouver et dans les îles du golfe de Georgie. A des altitudes plus élevées sur les pentes orientales, la précipitation annuelle est passablement abondante. Ainsi à la baie de Cowichan, elle est de 34 pouces, mais au lac Cowichan, 550 pieds plus haut, à la source de la rivière Cowichan, elle monte jusqu'à 64 pouces; la moyenne cependant n'est que d'un pouce et quart par mois en juin, juillet et août. L'île de Vancouver est surtout montagneuse; une influence qui rappelle celle des "chinouks" se fait donc sentir sur le versant oriental de cette chaîne de montagne. Sur le littoral sud-est de l'île de Vancouver, la précipitation annuelle va jusqu'à ne pas dépasser 25 pouces, étant de moins d'un pouce au cours de chacun des mois de mai à août. Plus au nord, le long de la côte orientale de l'île de Vancouver, elle s'élève à 37 pouces autour de Nanaïmo, et à 35 pouces ou un peu plus dans quelques-unes des îles du golfe de Georgie.

Sur la ligne côtière sud-ouest, le total annuel est de 36 pouces dans les îles extérieures du delta du fleuve Fraser, mais la précipitation devient plus forte à mesure que l'altitude augmente. L'influence à la "chinouk" est bien affaiblie à cause des courants d'air en provenance de l'ouest puisque l'air humide doit maintenant gravir les montagnes côtières. Le long du Fraser inférieur, la précipitation s'élève à 55 ou 65 pouces sur les terres relativement unies qui longent le fleuve. Le chiffre annuel monte aux environs de 80 pouces à des altitudes très modérées, sur les pentes des montagnes au nord du fleuve Fraser. Au sein des lacs situés au nord de Vancouver-Nord et qui fournissent l'eau au Grand-Vancouver, la précipitation annuelle est en moyenne de 100 à 150 pouces, et cela, à des altitudes n'excédant guère 400 pieds. La saison sèche de l'été s'y maintient toutefois; 10 p. 100 ou moins de la pluie tombe au cours des mois de juin, juillet et août réunis. La neige ne fournit que 5 p. 100 ou moins à ces réservoirs, mais certains signes indiquent que sur les pentes beaucoup plus élevées qui s'égouttent dans ces lacs, le pourcentage annuel de neige peut atteindre jusqu'à 20 p. 100, de sorte qu'il y a effectivement un emmagasinage d'hiver sous forme de neige pour alimenter les réservoirs au début de l'été.

L'exposé suivant donne les températures et la précipitation typiques de cette région:—

Station	TEMPÉRATURE (Fahrenheit)				PRÉCIPITATION TOTALE				
	Moyenne		La plus haute	La plus basse	Moyenne en pouces			Moyenne de jours	
	Janvier	Juillet	Enregistrée		Janvier	Juillet	Annuelle	De pluie	De neige
Prince-Rupert (C.-B.)	34·9	55·9	88	— 6	9·76	4·76	95·16	215	11
Vancouver (C.-B.)	36·2	63·7	92	2	8·57	1·22	57·38	168	12

La région des terres boréales

La partie de la région des terres boréales située le plus au nord est formée d'îles de la mer polaire. Les îles de moindre étendue offrent des dimensions qui varient entre de simples points sur la carte du continent nord-américain et des espaces larges de 100 à 150 milles. La plus grande île, celle de Baffin, s'étend du nord-ouest au sud-est sur une longueur de plus de 900 milles. Sa largeur varie entre 150 et 400 milles.

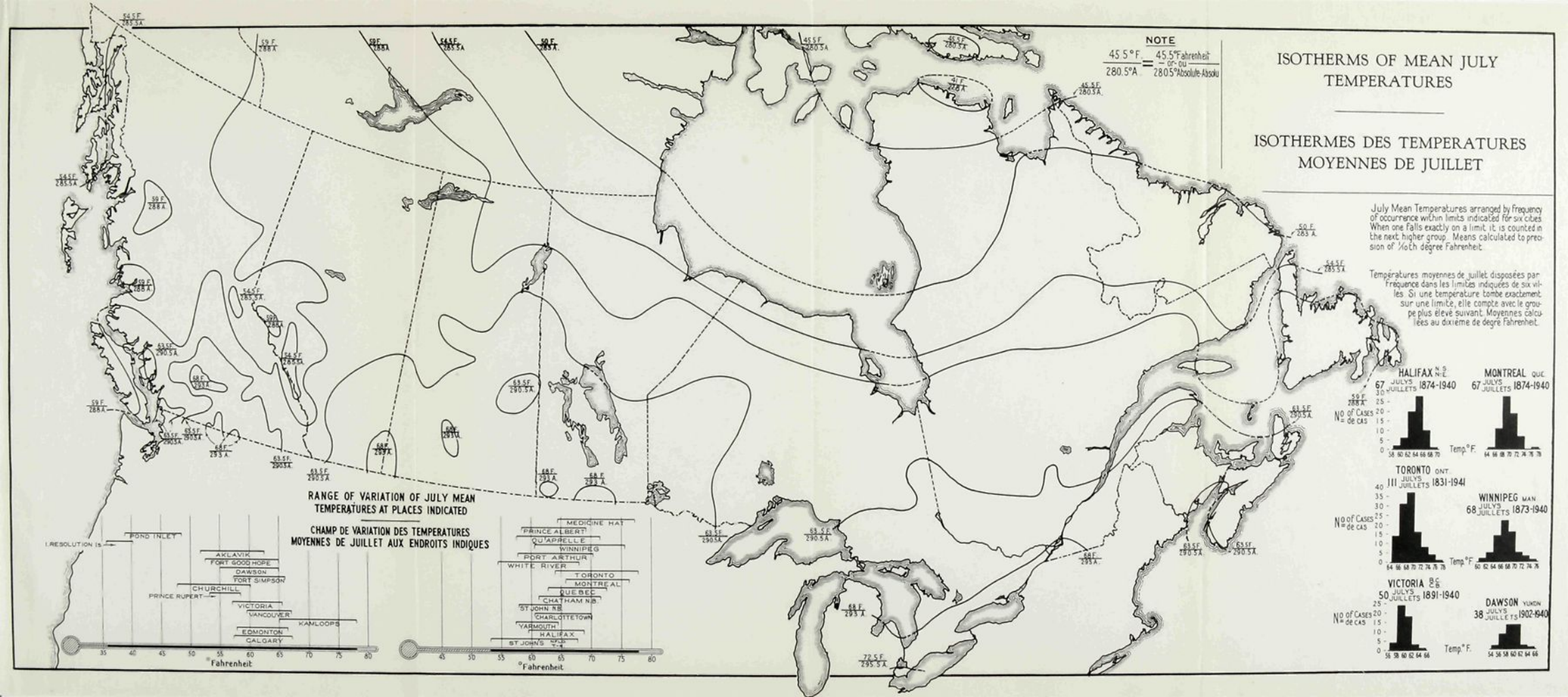
NOTE
45.5°F = 45.5°Fahrenheit
280.5°A = 280.5°Absolute-Absolu
ISOTHERMS OF MEAN JULY TEMPERATURES
ISOTHERMES DES TEMPERATURES MOYENNES DE JUILLET
July Mean Temperatures arranged by frequency of occurrence within limits indicated for six cities. When one falls exactly on a limit, it is counted in the next higher group. Means calculated to precision of 1/10th degree Fahrenheit.
Températures moyennes de juillet disposées par fréquence dans les limites indiquées de six villes. Si une température tombe exactement sur une limite, elle compte avec le groupe plus élevé suivant. Moyennes calculées au dixième de degré Fahrenheit.
HALIFAX N.S. N.-E.
67 JULYS JUILLETS 1874-1940
MONTREAL QUE.
67 JULYS JUILLETS 1874-1940
TORONTO ONT.
111 JULYS JUILLETS 1831-1941
WINNIPEG MAN.
68 JULYS JUILLETS 1873-1940
VICTORIA B.C. C.-B.
50 JULYS JUILLETS 1891-1940
DAWSON YUKON
38 JULYS JUILLETS 1902-1940
No of Cases / de cas
Temp.°F.
RANGE OF VARIATION OF JULY MEAN TEMPERATURES AT PLACES INDICATED
CHAMP DE VARIATION DES TEMPERATURES MOYENNES DE JUILLET AUX ENDROITS INDIQUES
POND INLET
RESOLUTION IS.
AKLAVIK
FORT GOOD HOPE
DAWSON
FORT SIMPSON
CHURCHILL
PRINCE RUPERT
VICTORIA
VANCOUVER
KAMLOOPS
EDMONTON
CALGARY
MEDICINE HAT
PRINCE ALBERT
QU'APPELLE
WINNIPEG
PORT ARTHUR
WHITE RIVER
TORONTO
MONTREAL
QUEBEC
CHATHAM N.B.
ST JOHN N.B.
CHARLOTTETOWN
YARMOUTH
HALIFAX
ST JOHN'S NFLD.
°Fahrenheit

La partie méridionale de cette région comprend la partie septentrionale du Québec qui côtoie le détroit d'Hudson et la partie du district de Keewatin bornée au nord par le golfe de la Reine-Maud et le golfe de Boothia. Elle englobe également la péninsule de Melville, l'île de Southampton et les autres îles du détroit d'Hudson et le nord de la baie d'Hudson. La limite au sud-ouest est formée par la brusque inclinaison de température de juillet qui sépare cette région des terres du Nord-Ouest. La température moyenne de 55° F. en juillet définit passablement bien cette limite; au point de vue orographique, celle-ci est aussi définie approximativement par la faible élévation qui sépare l'écoulement de la vallée du Mackenzie de celui de la baie d'Hudson. Si l'on accepte la définition d'une "toundra" donnée par Kœppen: terres dont la frontière sud longe la limite de 50° F. en juillet, les rivages de la baie d'Hudson situés au sud du parallèle de 60° N. seront omis.

Température.—Dans les régions polaires, il n'y a évidemment pas de variation régulière de la température diurne, d'un minimum au lever du soleil à un maximum peu après midi. Les changements de température proviennent seulement de changements de la masse d'air, de la venue ou de la disparition d'un nuage ou d'un brouillard, ou de l'influence locale de la chute de précipitation, du dépôt de givre ou de la circulation de la glace en mouvement. Les vestiges d'une fluctuation diurne de la température ne se présentent qu'au sud du cercle arctique. S'il survient un vent du sud accompagné d'un changement de la masse d'air, on prévoit au moins un ou deux jours chaque année où la température monte au-dessus de 65° F. dans l'archipel et de 75° F. à 80° F. sur le littoral sud de l'ouest de l'océan Arctique, à Coppermine. Dans le sud de l'île Victoria également, la température monte parfois à 75° F. Au cours de l'hiver, il y aura de temps à autre des jours où la température atteindra 10 ou 15° F.; par contre, la température ne descendra plus bas que 50° F. sous zéro durant la nuit polaire que 5 p. 100 du temps au plus.

A Chesterfield-Inlet, dans la partie la plus au sud de cette région, la période moyenne continuellement libre de gel est de 67 jours, du 29 juin au 5 septembre, mais il s'est déjà produit des gelées en juillet. Sur le littoral sud de l'île de Baffin, la période libre de gel dure 48 jours, du 30 juin au 18 août, mais il est des années où il gèle tous les mois de l'année. Sur la côte septentrionale de l'île de Baffin, à Pond-Inlet, la période libre de gel est en moyenne de 29 jours et, à l'île Résolution, située au large de l'extrémité sud-est de l'île de Baffin, il n'y a en moyenne que 7 jours continuellement libres de gel. Sur le littoral sud du détroit d'Hudson, la moyenne est de 21 jours à Cape-Hope's Advance et de 18 jours à l'île de Nottingham, dans le détroit d'Hudson. Vers le point le plus au nord de la région, les observations à la péninsule de Bache en 1931 et 1932 ne révèlent que 6 jours libres de gel et, au cours de la période de la fin de l'été de 1909 à la fin de l'été de 1910, les registres de Winter-Harbour, dans les îles de Parry, ne comptent que 13 jours libres de gel. Des observations faites au cours d'une période de neuf ans à Pangnirtung, à la tête d'une anse sur l'île de Baffin, donnent une moyenne de 56 jours libres de gel.

Précipitation.—L'air polaire en mouvement sur une vaste étendue de cette région, bien que soumis à une certaine chaleur à la mi-été par suite du contact avec les îles, se réchauffe lentement en raison du contact avec les eaux polaires qui l'entourent de partout. Par contre, une poussée d'air chaud en provenance des terres du sud à travers cette région peut produire un brouillard au-dessus des eaux polaires par la condensation rapide de la vapeur d'eau qui a été transportée du sud, ou produire des nuées basses ou une précipitation réelle à la suite du soulèvement

de l'air plus chaud au-dessus du cône froid d'air polaire. Il ne faut donc pas s'attendre à une chaleur d'été du genre de celle que subissent les latitudes tempérées.

Le total de la précipitation annuelle n'est pas connu exactement, à cause de la légèreté et de la douceur de la neige qui rend la mensuration difficile. Il tombe en moyenne 2 ou 3 pouces de pluie environ dans la section méridionale de l'archipel, tandis que la teneur d'eau de la neige et du givre peut atteindre près de 4 pouces. Ce total de 6 ou 7 pouces passe brusquement à 10 ou 12 pouces près du cercle arctique et à près de 15 pouces dans le détroit d'Hudson. Il faut des appareils spéciaux pour mesurer exactement la chute de neige.

Flore et faune.—Du point de vue agricole, il est évident que cette région boréale constitue un monde tout différent où les leçons de l'expérience acquise dans les régions populeuses du Canada ne sont d'aucune utilité. Il ne s'agit pas d'une terre entourée de glace flottante et dépourvue de vie et de végétation. La vie abonde et sur terre et dans la mer, mais c'est une vie d'un mode tout particulier. Les renseignements techniques concernant la flore et la faune se limitent aux rapports de quelques spécialistes qui ont exploré la région. Les observateurs de la Division météorologique du ministère des Transports ont recueilli, pendant quelques années, outre des données purement météorologiques, des notes qui jettent une lumière précieuse sur l'histoire passionnante d'une vie d'un caractère spécial.

Bien qu'une bonne partie de l'île de Baffin et de l'île d'Ellesmere ait été abondamment recouverte de glace et qu'il y ait encore des glaciers sur les montagnes du nord de l'île d'Ellesmere, la terre n'est pas une terre de granit. Le bœuf musqué et le caribou se rencontrent dans toutes les vallées intérieures de l'île d'Ellesmere et sur les nombreuses îles plus petites qui ont moins souffert de la glaciation. De grandes volées d'oiseaux affluent dans cette région l'été et certaines espèces y passent l'hiver. Des empêtres, des saules, des joncs et des mousses y croissent dans nombre de marécages et fondrières. Le bœuf musqué, le caribou et les oiseaux peuvent vivre de ces plantes. Les empêtres fleurissent et portent des fruits peu après la fin de la nuit arctique en dépit du fait que le réseau de racines se trouve dans un sol très froid, à une température de quelque 43° F. au milieu de l'été. Les racines des joncs et des saules procombants survivent également au froid intense de l'hiver et croissent de nouveau au début de la période de soleil incessant. Les lichens dont se nourrissent les bœufs musqués poussent à profusion sur d'immenses superficies qui, à première vue, semblent n'être que des étendues de roches brisées et grisâtres mais qui sont, de fait, de vastes pâturages en été. En hiver, ces pâturages sont recouverts d'une fine neige poudreuse que déplacent facilement les grands vents pour exposer une nourriture abondante. Les règles ordinaires de climatologie agricole ne peuvent s'appliquer à ce genre de flore. En hiver, lorsque le fourrage d'autre genre fait temporairement défaut, le caribou et le bœuf musqué enlèvent en grattant avec leurs pattes les racines encore vivantes de ces plantes.

Un facteur qui peut expliquer le développement de la vie végétale et animale dans une atmosphère dont la température moyenne n'est que de 42 ou 43° F. au cours du mois le plus chaud de l'année, est la sécheresse relative de cette atmosphère jointe à l'action d'un soleil continu. L'absorption d'énergie solaire peut élever la température de la superstructure des plantes, lichens et mousses à un degré beaucoup plus élevé que celle de l'air. Dans le cas du saule et des empêtres, la superstructure qui fait preuve de croissance au cours du jour polaire paraît insignifiante comparée au réseau de racines souterrainnes, mais elle présente une large surface à l'insolation.

L'énergie absorbée au cours de la journée polaire paraît suffisante pour rajeunir la structure de la racine au degré nécessaire à sa survivance durant la nuit polaire. De même, durant la longue période d'insolation, il se fait chez les animaux une accumulation très perceptible de graisse qui les protège au cours de l'hiver, où ils vivent soit presque constamment dans l'eau dont la température approche du point de congélation, soit alternativement dans l'air extrêmement froid et l'eau beaucoup moins froide. La graisse des oiseaux, des animaux et des poissons diminue de façon sensible au cours de l'hiver. L'été de la région arctique ne peut se comparer à celui des latitudes tempérées, mais le jour polaire de l'été arctique, long de plusieurs mois, est une nécessité biologique pour la continuation de la vie polaire.

L'exposé suivant donne les températures et la précipitation typiques de cette région:—

Station	TEMPÉRATURE (Fahrenheit) Moyenne		La plus haute	La plus basse	PRÉCIPITATION TOTALE Moyenne en pouces			Moyenne de jours	
	Janvier	Juillet	Enregistrée		Janvier	Juillet	Annuelle	De pluie	De neige
Baie-Arctique (T.N.-O.)	−19·6	43·3	75	−57	0·39	0·65	6·81	21	58
Craig-Harbour (T.N.-O.)	−22·0	41·0	61	−49	0·38	0·93	9·05	17	40

Les terres du Nord-Ouest

Température.—La région des terres du Nord-Ouest présente un trait caractéristique qui la distingue nettement de la région lointaine des terres boréales et de l'archipel de l'Arctique. C'est le cours de la température moyenne de juillet de 60° F. ou, plus exactement peut-être, d'une température de 57° F. ou 14° C. en juillet. Cette isotherme s'étend vers le nord-ouest, depuis le centre du secteur de la baie James jusqu'au littoral de l'océan Arctique à l'embouchure du Mackenzie. Elle pénètre ensuite dans le centre de l'Alaska (É.-U.), revient au Yukon au nord de la chaîne des monts Saint-Élias et descend jusqu'à la crête des Rocheuses en Alberta.

La limite orientale de la région des terres du Nord-Ouest au nord du 60e parallèle suit la ligne de partage entre les rivières qui coulent vers l'est en direction de la baie d'Hudson et celles qui se dirigent vers le nord dans les eaux intérieures de l'archipel de l'Arctique. A l'est de cette ligne, la température baisse brusquement, alors qu'à l'ouest il y a un gradient très uni de température sauf, évidemment, le long du territoire montagneux connu sous le nom de monts Mackenzie où se trouvent des élévations de 4,000 à environ 8,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Çà et là dans le territoire, ailleurs que dans les montagnes, du blé de printemps a été semé à des postes de missionnaires ou à des stations de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et, certaines années, du grain de qualité passablement bonne y a mûri.

La principale distinction entre cette région et les terres de l'Est du Canada situées à une latitude analogue peut être attribuée au fait que les heures très longues de soleil au cours des six mois d'été réchauffent promptement la terre qui, à son tour, par conduction, transmet de la chaleur aux couches inférieures de l'atmosphère. Par contre, dans les mêmes latitudes du Nord-Est, les eaux froides des anses de l'Arctique et de leur prolongement dans la baie d'Hudson offrent une surface très

vaste qui absorbe la radiation solaire sans que la température change beaucoup. Les écoulements d'air polaire en été se réchauffent donc rapidement dans le Nord-Ouest mais très lentement seulement dans le Nord-Est. Il y a donc dans les terres du Nord-Ouest une saison distincte de chaleur d'été et, partant, des possibilités agricoles beaucoup plus grandes que celles que l'on peut prévoir pour les terres boréales.

Les hivers sont très rigoureux le long du fleuve Mackenzie; la température moyenne y est de 16 à 25° au-dessous de zéro en janvier, tandis que dans le territoire du Yukon, les hivers sont étonnamment doux, la température variant entre 2° sous zéro dans le sud du Yukon et 21° sous zéro à Dawson. Au cours d'un mois d'hiver, le Territoire du Yukon peut subir l'influence de l'air modifié par les eaux du nord du Pacifique avant de passer au-dessus de la terre ou, par contre, il peut être envahi par l'air intensément froid, semblable à celui du nord de la Sibérie, qui vient de la mer de Beaufort. La température des mois d'hiver au Yukon accuse probablement de plus grandes variations d'un temps doux à un froid intense que toute autre section du Canada, sauf peut-être le sud-ouest de l'Alberta.

L'été, quand les Prairies du Sud ont subi une sécheresse, la quantité considérable de vapeur d'eau qui est passée au-dessus d'elles sans précipitation a causé des pluies plutôt fortes dans les plaines du Nord. Ces mêmes étés humides accusent une tendance marquée à être plus chauds que d'habitude et favorisent sans doute la croissance des céréales et de l'herbe. De telles années ont donné lieu à maintes discussions au sujet de la limite septentrionale de la région de culture du blé. La durée moyenne de la période continuellement libre de gel peut être invoquée en sa faveur, mais encore faut-il se rappeler que presque tous les postes d'observation sont situés à des postes de commerce établis sur les voies d'eau, seul moyen d'accès d'une région à l'autre depuis les premiers temps. Cela laisse supposer que la période libre de gel serait sensiblement plus courte si les stations avaient été placées sur des plateaux loin des rivières qui coulent vers le nord. Les terres du delta du Mackenzie sont représentées par Fort-McPherson et Aklavik, qui ont respectivement des périodes moyennes libres de gel de 70 et 65 jours; la variation est considérable si l'on remonte la vallée du Mackenzie: Fort-Norman, 45 jours, Fort-Bonne-Espérance, 52 jours. Fort-Resolution, sur l'un des grands lacs du Mackenzie, jouit d'une période libre de gel exceptionnellement longue, soit de 93 jours; Hay-River, situé de façon quelque peu analogue, a 87 jours et Fort-Simpson, 84 jours; mais Fort-Smith, bien avant dans le territoire du sud, n'a que 56 jours libres de gel. Ces périodes représentent l'intervalle moyen entre des températures au point de congélation. Si l'on semait des variétés spéciales de blé de printemps qui mûrit tôt et qui peut supporter une température de trois degrés au-dessous du point de congélation sans danger sérieux, ces périodes pourraient être prolongées d'environ 10 p. 100 et les cultures pourraient croître avec plus de succès aux endroits situés le long des cours d'eau où le sol est propice. Une station agricole expérimentale ayant été établie à Pine-Creek dans le sud du Yukon, on en saura davantage au sujet de ces possibilités dans un avenir rapproché. Des renseignements peuvent être obtenus du ministère fédéral de l'Agriculture sur le succès des plantages d'essai de diverses variétés de blé de printemps à des postes missionnaires situés le long de la vallée du Mackenzie, au cours des dix ou quinze dernières années.

Précipitation.—La précipitation annuelle est de 10 ou 11 pouces de l'embouchure du Mackenzie à Fort-Norman et elle s'élève à 13 pouces à Fort-Simpson et à Fort-Smith. Le long de la rivière Athabaska, à Fort-McMurray, la moyenne

1.—Données à long terme sur la température et la précipitation de 35 stations représentatives au Canada

Station	Altitude au-dessus de la mer	Durée des observations	TEMPÉRATURE (Fahrenheit)					Jours-degrés[1] Annuels	Gelée meurtrière Dates moyennes				PRÉCIPITATION (pouces)						Nombre de jours	
			Annuelle	Janvier	Juillet	La plus haute enregistrée	La plus basse enregistrée		Dernière au printemps		Première à l'automne		Total annuel	Neige annuelle	Janvier	Avril	Juillet	Octobre	Pluie	Total
	pieds	années																		
Charlottetown (Î.P.-É.)	186	65	41·7	17·8	65·6	98	−27	8,263	13	mai	22	oct.	39·47	113·0	3·76	2·78	2·98	4·07	119	162
Annapolis-Royal (N.-É.)	10	25	44·4	24·4	64·4	89	−13	7,665	20	mai	6	oct.	41·41	74·8	4·20	2·77	3·40	4·19	115	140
Halifax (N.-É.)	83	75	44·0	23·6	64·7	99	−21	7,380	11	mai	14	oct.	55·74	70·8	5·40	4·54	3·79	5·42	130	156
Sydney (N.-É.)	197	69	42·3	22·1	63·6	98	−25	7,896	29	mai	13	oct.	50·24	97·9	5·16	4·03	3·37	4·70	127	165
Chatham (N.-B.)	112	50	40·2	12·2	66·6	102	−43	8,887	19	mai	29	sept.	40·74	107·3	3·38	3·02	3·91	3·97	107	151
Fredericton (N.-B.)	164	67	40·7	13·5	66·1	101	−35	8,663	20	mai	24	sept.	42·80	95·5	3·87	2·94	3·53	4·11	108	149
Saint-Jean (N.-B.)	119	56	41·4	19·3	61·0	93	−21	8,081	4	mai	16	oct.	42·26	71·1	4·28	3·22	3·03	4·01	134	168
Arvida (P.Q.)	335	10	36·4	3·6	65·0	95	−42	10,585	19	mai	19	sept.	38·93	116·1	2·90	2·53	4·81	3·53	112	176
Fort-McKenzie (P.Q.)	250	9	22·4	−12·5	54·2	91	−60	15,695	8	juillet	26	juillet	22·04	82·4	1·24	1·02	3·67	1·77	77	167
Lennoxville (P.Q.)	498	24	40·3	12·8	66·2	99	−48	8,996	28	mai	9	sept.	39·56	89·4	3·46	2·60	4·12	3·63	104	150
Montréal (P.Q.)	187	55	42·8	13·8	69·8	97	−29	8,284	28	avril	17	oct.	40·80	112·3	3·76	2·60	3·74	3·42	112	164
Haileybury (Ont.)	707	36	37·7	6·6	66·3	102	−48	9,855	23	mai	23	sept.	31·58	91·9	2·01	2·04	3·79	3·08	102	170
Kapuskasing (Ont.)	752	19	32·4	−1·7	62·4	101	−53	11,374	14	juin	1	sept.	27·59	91·0	2·00	1·82	3·43	2·50	95	182
Ottawa (Ont.)	260	65	41·5	11·9	69·6	102	−35	8,674	7	mai	2	oct.	34·23	82·0	2·93	2·70	3·39	2·93	98	139
Port-Arthur (Ont.)	644	62	36·2	6·7	63·0	104	−40	10,045	26	mai	20	sept.	23·66	42·9	0·91	1·49	3·56	2·45	78	129
St-Catharines (Ont.)	347	21	47·8	26·0	71·1	104	−12	6,607	7	mai	20	oct.	27·03	37·7	2·30	2·39	2·39	2·18	99	132
Toronto (Ont.)	379	105	45·1	22·6	68·9	105	−26	7,236	2	mai	14	oct.	32·18	61·9	2·71	2·48	2·95	2·43	109	145
Churchill (Man.)	115	30	17·8	−19·0	53·7	96	−57	15,735	28	juin	26	août	15·96	56·9	0·48	0,89	2·19	1·43	52	101
Le Pas (Man.)	890	27	30·6	−8·7	64·6	100	−54	12,160	30	mai	7	sept.	15·44	44·9	0·61	0·81	2·22	1·16	59	102
Winnipeg (Man.)	790	66	35·0	−3·1	66·9	108	−54	10,841	27	mai	14	sept.	21·19	53·6	0·92	1·37	3·08	1·49	67	118
Prince-Albert (Sask.)	1,414	54	32·9	−4·3	63·4	103	−70	11,337	30	mai	10	sept.	16·11	51·5	0·74	0·93	2·18	0·84	62	116
Regina (Sask.)	1,884	55	34·5	−0·7	64·8	107	−56	10,891	6	juin	10	sept.	14·70	28·8	0·51	0·74	2·38	0·86	59	109
Saskatoon (Sask.)	1,600	38	34·2	−1·2	64·6	104	−55	10,478	26	mai	9	sept.	14·55	37·2	0·87	0·72	2·41	0·88	58	103
Beaverlodge (Alb.)	2,484	31	35·3	5·6	59·8	98	−54	10,950	4	juin	4	sept.	17·19	70·1	1·27	0·78	2·21	1·11	76	127
Calgary (Alb.)	3,540	55	38·4	13·1	61·5	97	−49	9,111	1	juin	6	sept.	16·65	50·0	0·51	0·99	2·51	0·69	57	101
Edmonton (Alb.)	2,219	56	36·6	5·9	61·6	99	−57	9,826	30	mai	6	sept.	17·38	46·4	0·88	0·88	3·32	0·75	73	133
Medicine-Hat (Alb.)	2,365	55	41·9	12·0	69·3	108	−51	8,495	12	mai	19	sept.	12·81	35·6	0·63	0·77	1·68	0·62	56	100
Cranbrook (C.-B.)	3,014	35	40·7	16·7	63·2	102	−41	8,760	10	juin	28	août	14·41	56·7	1·80	0·68	1·14	0·89	69	106
Nelson (C.-B.)	2,235	39	45·2	24·4	66·4	103	−17	7,278	13	mai	30	sept.	27·77	89·3	3·47	1·57	1·62	2·35	102	131
Penticton (C.-B.)	1,121	32	47·8	26·8	68·3	105	−12	6,346	7	mai	3	oct.	10·85	24·0	0·98	0·68	0·79	0·83	83	102
Prince-George (C.-B.)	2,218	27	38·5	12·9	59·6	102	−57	8,996	18	juin	22	août	19·98	62·7	1·81	0·84	1·63	1·99	123	162
Victoria (C.-B.)	228	54	49·5	38·7	60·0	95	−2	4,935	18	mars	27	nov.	27·13	13·4	4·49	1·18	0·44	2·81	141	144
Dawson (Yukon)	1,062	41	22·8	−21·0	59·6	95	−68	14,620	6	juin	19	août	12·61	56·2	0·87	0·51	1·53	1·17	63	117
Coppermine (T.N.-O.)	13	13	11·3	−18·9	50·1	87	−54	19,710	25	juin	22	août	10·72	57·0	0·57	0·84	1·33	1·16	40	103
Fort-Good-Hope (T.N.O.)	214	31	17·0	−23·6	59·3	95	−79	17,520	15	juin	6	août	10·63	50·0	−0·53	0·49	1·55	1·09	46	106

[1] Les jour-degrés représentent la différence entre la température moyenne de l'air et la température de 65° F. multipliée par le nombre de jours au cours desquels la température extérieure était plus basse que ce chiffre. La consommation de combustible pour le chauffage sera proportionnelle à ces totaux.

dépasse 17 pouces, mais sur la rivière la Paix inférieure, à Fort-Vermilion, la quantité annuelle est d'environ 12 pouces, dont 5 pouces sont fournis par la teneur d'eau de la neige fraîchement tombée. En général, il y a plus d'un pouce de précipitation par mois de mai à la fin d'octobre seulement. Le maximum de précipitation se produit normalement en août aux stations du nord et en juillet, au delà du cercle arctique. Ces plaines boréales présentent donc le même tableau d'ensemble que les Prairies relativement à la précipitation, mais le maximum au cours de l'été est très inférieur à la moyenne de ces dernières. C'est une particularité des grandes plaines du continent que la première augmentation sensible de précipitation mensuelle commence en mars dans la projection du Texas, aux États-Unis, et monte vers le nord les mois suivants pour atteindre le maximum annuel en mai ou juin dans le sud de l'Alberta et en juin ou juillet dans le sud de la Saskatchewan et du Manitoba. Par conséquent, le maximum enregistré en août dans la partie la plus au nord des plaines intérieures semble être une conséquence naturelle de cet effet qui rappelle la mousson d'été. Dans le Yukon, la moyenne de précipitation annuelle de quarante années est de 12½ pouces à Dawson; les observations au cours d'une période moins longue aux aéroports de Whitehorse, Aishihik, Teslin et Snag ne s'éloignent guère de ce chiffre. La moyenne de ces quatre aéroports est de 13 pouces de 1939 à 1945. Le lac Watson, en amont de la rivière Liard dans l'extrême sud-est du Yukon, accuse une moyenne de près de 16 pouces au cours d'une période d'observation de dix ans. Par contre, un registre de trente et une années à Carcross, sur le lac Bennett, donne un peu moins de 9 pouces, la réduction étant répartie sur chaque mois de l'année. Atlin, situé sur un lac quelque peu semblable, pas très éloigné, a une moyenne de plus de 11 pouces; 4 à 6 pouces de la quantité annuelle proviennent de la teneur d'eau de la neige nouvellement tombée. Le nombre de jours de précipitation de tout genre est de 4 à 7 par mois, de décembre au mois d'avril suivant, puis il monte à 10 ou 12 en juin dans le Yukon et en juillet le long du Mackenzie. La moyenne en août est de 10 à 15 jours; il se produit ensuite une légère diminution, mais la précipitation se maintient plutôt bien même en novembre.

L'exposé suivant donne les températures et la précipitation typiques de cette région:—

Station	TEMPÉRATURE (Fahrenheit)				PRÉCIPITATION TOTALE				
	Moyenne		*La plus haute*	*La plus basse*	*Moyenne en pouces*			*Moyenne de jours*	
	Janvier	*Juillet*	*Enregistrée*		*Janvier*	*Juillet*	*Annuelle*	*De pluie*	*De neige*
Dawson (Yukon)	−21·0	59·6	95	−68	0·87	1·53	12·61	63	53
Fort-Smith (T.N.-O.)	−16·0	60·4	103	−71	0·54	2·17	13·01	51	49

Les vallées intérieures du nord de la Colombie-Britannique.—La région des terres du Nord-Ouest pourrait englober les vallées intérieures du nord de la Colombie-Britannique. En raison de leur altitude relativement grande et de leur latitude plus haute, ces vallées du nord ont une période libre de gel comparativement courte qui leur donne un caractère intermédiaire entre celui du sud du Yukon et celui des vallées intérieures du sud de la Colombie-Britannique. Des observations météorologiques n'ont été faites qu'à relativement peu d'endroits dans les vallées intérieures du nord, mais elles indiquent que l'agriculture y serait probablement risquée, sauf pour l'élevage des bêtes à cornes. La température annuelle moyenne à Fort-Saint-

James, sur le lac Stuart, est de 35° F.; par conséquent, le sous-sol n'est pas gelé en permanence. La moyenne du mois le plus froid de l'année est de 8° F. et celle du mois le plus chaud, juillet ou août, de 55 ou 56° F. Si la température est considérée conjointement avec une précipitation annuelle d'environ 15 pouces, il semble que des pâturages et du fourrage pour les animaux puissent être maintenus lorsque l'exige la colonisation de la région. Les observations météorologiques au lac Babine et à Finlay-Forks corroborent cette opinion.

L'exposé suivant donne les températures et la précipitation typiques de cette région:—

Station	TEMPÉRATURE (Fahrenheit)				PRÉCIPITATION TOTALE				
	Moyenne		La plus haute	La plus basse	Moyenne en pouces			Moyenne de jours	
	Janvier	Juillet	Enregistrée		Janvier	Juillet	Annuelle	De pluie	De neige
Finlay-Forks (C.-B.)	7·8	56·0	89	−68	2·46	2·62	15·26	78	57
Lac-Stuart (C.-B.)	8·0	56·0	96	−57	1·41	1·61	15·36	48	36

Section 2.—Météorologie

Voir la liste au début du présent ouvrage, sous l'en-tête "Climat et météorologie", des articles publiés dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*.

Section 3.—Heure légale et ses zones au Canada

Voir la liste au début du présent ouvrage des articles publiés sous cet en-tête dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*.

PARTIE VII.—ASTROPHYSIQUE

Trois institutions au Canada poursuivent d'importants travaux dans le domaine de l'astronomie; ce sont: l'Observatoire du Dominion, à Ottawa (Ont.); l'Observatoire d'astrophysique du Dominion, à Victoria (C.-B.), régi par la Division des mines, des forêts et des services scientifiques du ministère des Mines et Ressources; et l'Observatoire David Dunlap, associé à l'Université de Toronto. Quant aux deux institutions de l'État, l'Observatoire d'Ottawa s'est surtout spécialisé dans l'astronomie de position en physique solaire ainsi que dans diverses branches de la géophysique, tandis que c'est celui de Victoria qui accomplit le principal travail dans le domaine de l'astrophysique. Institution plus récente (fondée en 1935), l'Observatoire David Dunlap possède un excellent outillage d'astrophysique semblable à celui dont on se sert à Victoria. Non seulement remplit-il son rôle d'institution de recherches, soutenue et administrée par l'entreprise privée, mais il constitue aussi le noyau d'un département universitaire d'astronomie. L'article suivant traite précisément du travail de l'Observatoire d'astrophysique du Dominion, à Victoria.

L'OBSERVATOIRE D'ASTROPHYSIQUE DU DOMINION AU SERVICE DE LA SCIENCE*

L'Observatoire du Dominion à Ottawa a été créé en 1905. Il avait pour objet principal d'établir une base astronomique solide, en vue de la corrélation des frontières locales, provinciales et internationales, et d'aider à résoudre les problèmes relatifs à la navigation et au temps. L'Ouest du Canada se colonisait rapidement à cette époque et la détermination exacte des frontières était une nécessité de premier ordre.

Au début du vingtième siècle, le Canada était un pays jeune qui se développait rapidement. Sa population est passée d'un peu plus de 5 millions à près de 9 millions de 1901 à 1921. Mais le Dominion s'étendait sur la moitié d'un continent et sa population était vraiment bien peu nombreuse pour les tâches qui l'attendaient. Le nouveau domaine qu'il était à se tailler dans le grand Nord-Ouest réclamait tous ses efforts et, durant la deuxième décennie, la première guerre mondiale a exigé de lui, sous forme d'effectifs, des sacrifices qu'il pouvait difficilement refuser.

Les recherches dans le domaine de la science pure, en de telles circonstances, semblaient un plaisir et un luxe dont la jouissance aurait pu attendre que fussent accomplies les tâches plus immédiates et plus pressantes. Que le gouvernement canadien à cette époque ait eu la prévoyance et l'initiative d'appuyer l'installation de ce qui était alors le plus gros télescope au monde et de permettre ainsi au Canada de prendre effectivement la direction en certaines branches de recherches astronomiques, voilà qui est d'autant plus remarquable.

C'est en 1913, peu avant la déclaration de la guerre, que les plans ont été dressés en vue de la création de l'Observatoire d'astrophysique du Dominion à Victoria. On avait d'abord décidé d'établir l'Observatoire d'astrophysique à Ottawa, mais des épreuves minutieuses à diverses stations choisies dans tout le Canada ont indiqué nettement que Victoria l'emportait sur tous les autres endroits quant aux conditions essentielles au bon fonctionnement d'un gros télescope à réflexion. Le superbe télescope à réflexion de 73″ a été installé en 1918 et, s'il n'est plus le plus grand, il fait encore l'orgueil du pays, car au point de vue du modèle, de la fabrication et de la commodité de fonctionnement aussi bien que de l'exactitude, le télescope de l'Observatoire d'astrophysique du Dominion, même aujourd'hui, n'est surpassé par aucun instrument au monde.

Le docteur J. S. Plaskett a été le fondateur de l'Observatoire d'astrophysique et son premier directeur de 1917 à 1934. C'est lui qui a accordé une attention particulière au modèle du spectrographe spécial de l'Observatoire. Cet instrument venait compléter le travail du télescope et a été l'un des meilleurs et des plus puissants qui aient fonctionné dans quelque endroit que ce soit.

C'est particulièrement dans le domaine des mouvements stellaires et des recherches qui s'y rapportent qu'un gros télescope à réflexion est indispensable, car la seule façon d'obtenir des spectres mesurables d'étoiles à peine visibles est de faire usage des plaques photographiques les plus sensibles, du plus grand télescope possible pour rendre les images stellaires plus intenses et pour permettre des poses de plus courte durée. D'autres instruments plus petits peuvent servir à d'autres travaux astronomiques importants avec autant d'efficacité qu'un grand télescope. C'est pourquoi, depuis son installation, le réflecteur de 73″ de l'Observatoire de Victoria n'a servi presque exclusivement qu'à des travaux spectrographiques; au cours des vingt-neuf dernières années, 38,000 spectres ont été obtenus.

* Préparé par J. A. Pearce, Observatoire d'astrophysique du Dominion, Victoria (C.-B.).

Depuis l'établissement de l'Observatoire il y a trente ans, le nombre connu de vitesses radiales stellaires est passé de quelques centaines à environ 12,000. L'Observatoire de Victoria a contribué pour environ 25 p. 100 à ce total, apport très estimable si l'on tient compte du personnel restreint.

Sous la direction enthousiaste de M. Plaskett et de ses successeurs, l'Observatoire d'astrophysique du Dominion a fourni sa large part à l'élaboration d'une politique de collaboration avec les autres pays, à l'exécution de vastes programmes de recherches et à la coordination des résultats sur une base mondiale. Tout en travaillant d'après un plan général, chaque observatoire poursuit des recherches particulières qui, au lieu de chevaucher sur celles des autres, s'y rattachent pour le profit général de la science dans son ensemble.

Il est difficile pour le citoyen ordinaire de bien comprendre au juste comment une science abstraite comme l'astronomie rejoint les problèmes pratiques de l'existence quotidienne. Mais l'astronomie, tout en étant la science la plus ancienne, est aussi à certains égards la plus fondamentale. Comme branche de l'astronomie, l'astrophysique s'intéresse à la détermination de la structure de l'univers: la constitution et le mode d'évolution des étoiles. L'homme de science se lance à la recherche de la vérité pour le plaisir de la chose, mais il faut se rappeler que la science pure d'aujourd'hui est la science appliquée de demain. Les techniciens et les savants industriels s'emparent avidement des découvertes de la science pure et ne tardent pas à en tirer un avantage pratique avec des résultats qui sont souvent d'une immense valeur économique. Par exemple, les recherches apparemment inutiles de Faraday sur les effets réciproques des aimants et des courants électriques ont abouti à la génération et à l'utilisation universelle de l'électricité à bon marché. Rien dans le domaine de la science pure n'est sans importance ou indigne de l'attention du savant: la radio, le radar, la télévision, l'énergie atomique et toute cette merveilleuse série de découvertes qui ont marqué le dernier quart de siècle résultent de la curiosité de l'homme de science dont le travail consciencieux n'a été guidé par rien d'autre que le désir d'ouvrir à l'exploitation de nouveaux sentiers vers l'inconnu. Les deux observatoires du gouvernement canadien comptent parmi les institutions nationales de science les plus anciennes du pays. Ils ont fait connaître le nom du Canada dans le monde de la science et fortement accru sa renommée au cours des années. Sous les rubriques qui suivent sont résumées les principales voies de recherches dans lesquelles s'est engagé l'Observatoire d'astrophysique du Dominion. Faute d'espace, il n'est cependant possible ici que d'effleurer le sujet.

Les mouvements stellaires.—L'étude du mouvement des étoiles fut le premier travail d'envergure entrepris par l'Observatoire d'astrophysique du Dominion. Au cours des trois premières années et demie de son existence, l'Observatoire de Victoria a mesuré la vitesse vers la terre (en technologie: vélocité radiale) de 600 étoiles, en comparaison des quelque 2,000 dont tous les autres observatoires réunis avaient déjà déterminé la vitesse. Depuis lors, la proportion de ces calculs effectuée par l'Observatoire d'astrophysique du Dominion a augmenté, étant donné le perfectionnement des facilités et des connaissances en vue de ce travail à Victoria.

Cette institution s'est acquis une réputation solide, confirmée entre autres choses par le titre de membre de la Société royale conféré en 1924 à M. Plaskett, son premier directeur. L'étude des mouvements stellaires est entreprise en vue de comprendre la structure de l'univers sidéral et les forces qui gouvernent la marche des étoiles. Les observations sur la position exacte des étoiles dans le ciel se poursuivent encore assidûment après plus d'un siècle. Répétées après vingt ans, cin-

quante ans ou plus, elles servent à déterminer le mouvement transversal des étoiles qui se traduit par le faible déplacement angulaire à travers le ciel dans le cours d'une année ou d'un siècle. A cause de l'éloignement des étoiles, ces angles sont extrêmement minimes, variant de quantités infiniment petites, soit d'un à deux millièmes d'une seconde d'arc pour les étoiles lointaines, à cinq secondes d'arc environ pour quelques-unes des étoiles les plus rapprochées. Aujourd'hui, ces vitesses angulaires (en technologie: le mouvement propre) sont connues pour environ 35,000 étoiles, mais il faut recourir au mouvement radial ou raies de vision pour déterminer le mouvement de translation réel des étoiles. A moins que le mouvement radial et les distances des étoiles, ainsi que le mouvement transversal, ne soient connus, ni la vélocité, ni la direction réelle du mouvement des étoiles dans l'espace ne peuvent être déterminées, et nos connaissances sont trop incomplètes pour donner un vrai tableau de la structure de l'univers stellaire.

La rotation de la Galaxie.—La plus prodigieuse de toutes les masses célestes est la Galaxie, mieux connue sous le nom de Voie lactée. Son apparence d'une pâle ceinture blanche à travers le ciel ne marque que le plan de la plus grande extension: la direction dans laquelle les étoiles semblent accumulées à cause de la distance. Les mystères de la Galaxie sont la clef de l'"énigme de l'univers".

L'étude des mouvements stellaires, expliqués sous la rubrique précédente, influe sur l'opinion scientifique et accroît la connaissance de la dynamique et des dimensions de l'univers stellaire.

J. S. Plaskett et J. A. Pearce ont terminé en 1930 un vaste relevé des étoiles, relativement rares et éloignées, à haute température; il leur a fallu environ six ans d'observation pour obtenir plus de 3,000 spectrogrammes de ces étoiles. L'analyse critique de la distribution et du mouvement, dans l'espace, de 850 étoiles sur lesquelles il existe des données sûres quant aux mouvements propres et des renseignements exacts quant aux vélocités radiales, fournit, d'après des données d'observation, la première preuve concluante que le grand système stellaire est en rotation, ainsi que l'ont supposé Lindblad et Oort. Ces recherches importantes démontrent de façon convaincante que le soleil et l'amas local d'étoiles décrivent des ellipses képlériennes dans le plan de la Galaxie, autour d'un centre dynamique, à 30,000 années-lumière de distance dans la longitude galactique 324°, en direction de la constellation du Sagittaire. On a trouvé que le diamètre du système stellaire est de 100,000 années-lumière; la vélocité orbitale du soleil, de 275 kilomètres par seconde; et la période d'une révolution complète, de 224 millions d'années-lumière. Les vélocités stellaires observées donnent une valeur de 1·6 par 10^{11} soleils (160 milliards de soleils) comme la masse de la Galaxie, dont la moitié environ est due à 100 milliards d'étoiles lumineuses du système et la moitié à l'immense nuée de matière absorbante interstellaire fortement condensée dans le plan galactique.

Ces recherches intéressantes et de la plus haute importance ont donné une détermination exacte et indépendante de la forme, des dimensions et des constantes dynamiques de la Galaxie, et ont encouragé plusieurs études de la structure galactique au cours des années subséquentes. J. A. Pearce et R. M. Petrie dirigent actuellement une enquête systématique sur quelque 700 étoiles à haute température, moins distinctes et plus éloignées, afin de connaître plus en détail les mouvements stellaires dans les diverses parties de la Galaxie. Des études se poursuivent en même temps sur les régions plus rapprochées du soleil afin d'arriver à comprendre la dynamique de la Galaxie. De plus, des études dynamiques sont faites sur des groupes spéciaux d'étoiles comme l'amas du Taureau, les Pléiades et l'amas de la

Grande Ourse. Le travail fondamental se poursuit dans l'étude des longueurs d'ondes étalons et des étoiles de contrôle en vue d'obtenir la plus grande exactitude possible dans le calcul des vélocités. L'Observatoire, avec des moyens très perfectionnés pour ses recherches sur la vélocité radiale, apporte des contributions permanentes et importantes dans le domaine des puissances stellaires.

Etoiles binaires.—L'observation et l'étude des étoiles binaires forment une branche importante de l'astronomie moderne, car de tels systèmes offrent l'occasion d'étudier l'action des forces de gravitation en dehors du système solaire. De plus, ces systèmes binaires fournissent les seules données certaines (à l'exception du soleil) sur les masses, les diamètres et les densités des corps stellaires. Plusieurs de ces étoiles ont des composantes si étroitement rapprochées qu'elles ne peuvent jamais être déboublées au moyen du télescope mais sont découvertes par des observations spectroscopiques. Leur caractère binaire est révélé par la variation périodique de la vélocité radiale au fur et à mesure que les étoiles gravitent dans lurse orbites. Ces systèmes contigus, appelés binaires spectroscopiques, offrent un grand intérêt, car l'analyse du mouvement orbital peut souvent déterminer les masses, les rayons et autres dimensions des étoiles composantes.

Les travaux à Victoria ont mené à la découverte de plusieurs binaires spectroscopiques. A l'heure actuelle, un total de plus de 1,500 systèmes de cette classe est connu et le tiers environ en a été découvert à l'Observatoire d'astrophysique du Dominion. De plus, l'Observatoire joue un rôle important dans l'observation et le calcul détaillés requis pour déduire les éléments orbitaux. Le catalogue le plus récent (1936) contient les orbites déterminées de 375 binaires spectroscopiques et il désigne cet Observatoire comme étant l'autorité dans 116 cas. Feu William E. Harper a consacré plus de 30 années à l'étude des orbites et il a calculé les éléments orbitaux de près de 100 systèmes, soit deux fois plus que tout autre astronome.

Les binaires composées d'étoiles à haute température ont retenu le plus l'attention, si bien que 70 p. 100 des étoiles les plus massives connues de la science ont été découvertes et étudiées ici. W. E. Harper, J. S. Plaskett, J. A. Pearce, R. M. Petrie et R. K. Young ont apporté des contributions remarquables dans ce domaine important de l'astronomie. L'étude des binaires spectroscopiques se continue toujours et les nouvelles découvertes servent à la poursuite de programmes de recherches sur la vélocité radiale. A l'heure actuelle, l'attention porte surtout sur des études détaillées de systèmes particulièrement intéressants. Ainsi, les études faites à Victoria sur les orbites fournissent les seules données dignes de foi au sujet des rayons et des masses d'une classe étrange d'étoiles d'une luminosité secondaire. Récemment, R. M. Petrie a imaginé et appliqué une méthode par laquelle la luminosité relative et les dimensions peuvent être entièrement découvertes à l'aide d'observations spectrophotométriques d'étoiles doubles.

Détermination des distances stellaires.—En astronomie, le travail d'observation le plus astreignant est la détermination de l'éloignement des étoiles. Cette connaissance est nécessaire pour décrire et comprendre l'univers. Pour toutes les étoiles, sauf celles qui sont le plus près de nous, les méthodes directes de trigonométrie sont très insuffisantes, bien qu'on ait recours à des adaptations de ces méthodes. Naturellement, la ligne de base doit être d'une longueur énorme lorsqu'il s'agit de distances astronomiques. La meilleure à cette fin est le diamètre de l'orbite de la terre autour du soleil (186 millions de milles). Il faut l'étroite collaboration d'observatoires en Europe, en Amérique et autres parties du monde pour déterminer et

vérifier de telles distances. Heureusement, des études spectroscopiques ont permis des estimations de la brillance intrinsèque des étoiles qui aident à déterminer la distance qui sépare celles-ci de la Terre. Une étude d'envergure, faite à l'Observatoire par W. E. Harper et R. K. Young, des spectres d'étoiles qui ressemblent à notre soleil a abouti en 1922 à la publication de l'éloignement et de la brillance vraie de plus de 1,100 étoiles, ce qui constitue une contribution importante à ce sujet. Des efforts sont tentés à l'heure actuelle pour appliquer le principe aux étoiles à haute température et pour découvrir des critères spectroscopiques de luminosité. Il y a lieu de croire que, dans un avenir rapproché, des données dignes de foi pourront être obtenues sur les distances des étoiles à haute température dans les régions reculées de la Galaxie.

Études de la matière interstellaire.—La contribution de l'Observatoire d'astrophysique du Dominion à l'étude scientifique de la nature de l'univers matériel et de la structure de la matière est beaucoup plus importante que l'on est souvent porté à le croire.

Maintes recherches importantes effectuées à Victoria ont sensiblement accru les connaissances déjà acquises sur la matière raréfiée qui occupe les vastes espaces entre les étoiles. On savait depuis longtemps, à la suite des premières recherches faites sur la Voie lactée par Herschels, Barnard, Seeliger et autres astronomes du siècle dernier, qu'une énorme nuée cosmique enveloppait la Galaxie. Les nébuleuses galactiques diffuses sont des preuves visibles de l'existence de cette nuée, tandis que les grandes surfaces foncées, irrégulières, dans la Voie lactée indiquent sans aucun doute la présence d'énormes nuages d'atomes de poussière qui rougissent et souvent cachent la lumière des étoiles les plus éloignées.

Il y a vingt ans la nature de cette matière interstellaire était, à proprement parler, un mystère obscur. Des études spectrographiques ont alors été entreprises, principalement à Victoria, et ont révélé son vrai caractère. J. S. Plaskett a démontré clairement en 1924 que les raies d'absorption, prononcées et exceptionnellement étroites, de sodium et de calcium ionisé qu'il a observées dans les spectres de 50 étoiles lointaines du type O tirent leur origine d'un médium gazeux diffus et relativement stable par rapport au système stellaire. Cette enquête est sans doute à la base de la discussion théorique d'Eddington sur la matière diffuse dans l'espace. Cette théorie a été tout à fait confirmée par des recherches ultérieures de Plaskett et Pearce sur le mouvement et la distribution de la matière interstellaire en direction de plus de 260 étoiles à haute température. Il a été constaté que les atomes de calcium insterstellaires participent à la rotation générale de la Galaxie et qu'au point de vue statistique, du moins, ils sont assez uniformément distribués dans le système stellaire. Un autre résultat des recherches établit une relation directe entre les intensités estimatives des raies interstellaires et la distance de l'étoile, ce qui fournit un nouveau moyen d'obtenir les parallaxes particuliers de ces étoiles éloignées. Un spectrographe à prisme unique d'une dispersion modérée a été employé dans les investigations mentionnées car, sauf quelques exceptions, ces étoiles éloignées sont tout à fait invisibles à l'œil nu.

Quelques années plus tard, C. S. Beals, l'astronome actuel du Dominion, a trouvé à l'aide d'un spectrographe à trois prismes que les raies interstellaires de calcium et de sodium ont dans certaines étoiles une structure multiple. Les résultats sont extrêmement intéressants et importants en ce qu'ils démontrent que la matière interstellaire, au lieu d'être uniformément répartie, est en réalité constituée en un nombre de nuages discrets ayant des mouvements particuliers dans la raie de vision.

Son travail a été récemment corroboré par W. S. Adams à l'Observatoire du Mont-Wilson, en Californie (É.-U.), à l'aide du spectrographe astronomique le plus puissant qui soit.

Tandis que déjà les puissances des raies interstellaires étaient estimées d'après une échelle relative des intensités, des mesures quantitatives des intensités des raies interstellaires ont été établies récemment par C. S. Beals, à l'aide d'un microphotomètre enregistreur conçu par lui et fabriqué dans les ateliers de l'Observatoire. Ces mesures ont servi à des études qui mettent en corrélation les intensités des raies interstellaires et les distances des étoiles dont les spectres renferment ces raies.

Récemment, McKellar a apporté une contribution importante à nos connaissances sur la matière interstellaire en démontrant que certaines raies interstellaires non indentifiées sont dues aux composés moléculaires CN et CH, établissant ainsi l'existence de molécules diatomiques dans l'espace. Cette découverte découle d'une analyse approfondie des spectres à bande de 30 molécules diatomiques. Les données permettent de fixer à 1° absolu la température réelle de l'espace interstellaire et elles établissent le fait intéressant qu'à cause de la température et de la pression extrêmement basses dans l'espace, tous les électrons dans les molécules sont concentrés dans les plus faibles états d'énergie. Ainsi, le spectre d'une molécule interstellaire consiste uniquement d'une simple raie de résonance, ce qui offre un contraste frappant avec le spectre à bande complexe observé dans les travaux de laboratoire.

Études des caractéristiques physiques des étoiles, des nébuleuses et des comètes.—Au début, presque toutes les recherches de l'Observatoire étaient concentrées dans le domaine de l'astronomie dynamique. Au cours des dernières années, cependant, les problèmes touchant les conditions physiques des atmosphères stellaires, des nébuleuses et des comètes ont reçu de plus en plus d'attention. A l'heure actuelle, au moins la moitié de toutes les recherches portent sur des sujets qui entrent dans ce domaine général. Il n'est ni possible, ni opportun, dans ce court article, de décrire les théories qui gouvernent l'interprétation des spectres stellaires. Il suffit de dire que les positions, les intensités et les caractéristiques des traits distinctifs d'émission et des raies d'absorption donnent, lorsqu'elles sont analysées au microphotomètre, des renseignements précis sur l'état physique des corps célestes.

H. H. Plaskett a perfectionné une nouvelle méthode, qui offre des applications intéressantes, en vue de déterminer la température stellaire. Se servant de lampes soigneusement contrôlées et d'arcs à carbone comme sources régulières et d'un coin à teinte neutre devant le spectrographe afin de varier la quantité de lumière transmise, il a pu déterminer la distribution de l'énergie en différentes parties des spectres de diverses sources astronomiques, y compris le soleil, plusieurs étoiles et plusieurs nébuleuses. Ces recherches sont considérées comme étant parmi les premières dans le domaine de la spectrophotométrie stellaire, dont l'importance n'a cessé de grandir depuis quelque temps.

Classification des étoiles O et B.—Dans une analyse minutieuse des spectres de trois étoiles O à température élevée, H. H. Plaskett a démontré que les constantes atomiques dans ces étoiles très chaudes étaient identiques à celles qu'on avait déterminées dans les laboratoires. Cette observation et cette identification de faibles raies spectrales d'hélium ionisé, deux unités angstroems au violet des raies de l'hydrogène, prédites d'après la théorie mais non précédemment identifiées dans les étoiles, constitue une très belle vérification de la théorie de Bohr sur l'atome.

Il a été établi que les températures des étoiles O varient de 22,000°C pour les étoiles 05 à 15,000°C pour les 09, et de nouveaux critériums spectraux pour le classement des étoiles de type O ont été proposés et adoptés par l'Union internationale d'astronomie.

J. S. Plaskett et J. A. Pearce ont fait par la suite le reclassement soigné de plus de 1,000 étoiles O et B et ils ont estimé les intensités relatives des raies spectrales à l'aide d'une échelle standard. Cette revision donne aux étoiles dont les températures varient de 30,000°C à 10,000°C une meilleure séquence linéaire que ne le fait la classification Harvard précédemment publiée. Récemment, R. M. Petrie a mesuré au microphotomètre les intensités de plusieurs raies spectrales dans un certain nombre de ces étoiles, fournissant ainsi des mesures quantitatives impersonnelles au lieu des estimations visuelles précédemment adoptées. D'après des considérations théoriques, il a trouvé des températures d'excitation de 36,300°C à 28,600°C pour les étoiles 05 et BO.

Recherches sur les étoiles à raies d'émission: Les étoiles Wolf-Rayet.—C. S. Beals est entré à l'Observatoire en 1927. Il entreprit, dès lors, l'étude spéciale des étoiles Wolf-Rayet, situées au nord de la déclinaison −24, soit toutes celles qui pouvaient être observées de Victoria. Ces étoiles sont extrêmement chaudes, et leurs spectres qui accusent de larges bandes d'émission étranges, d'origine inconnue, étaient à cette époque tout à fait inexpliqués. Une classification satisfaisante des étoiles Wolf-Rayet en deux séquences principales, *a*) la séquence du nitrogène et *b*) la séquence du carbone, a été proposée et adoptée par l'Union internationale d'astronomie. Les étoiles de la séquence du nitrogène sont caractérisées par des bandes d'émission dues au nitrogène à l'exclusion du carbone, tandis que la séquence du carbone laisse voir des bandes dues au carbone et à l'oxygène à l'exclusion du nitrogène.

Des études spectrophotométriques des contours des bandes d'émission, dans les régions tant visuelles que photographiques, ont porté Beals à proposer l'hypothèse que ces larges bandes sont produites par des atomes constamment projetés des surfaces stellaires et qui atteignent des vélocités allant jusqu'à 3,000 kilomètres par seconde. Cette théorie explique de façon satisfaisante les observations déjà faites et elle est universellement acceptée. Les principaux mystères de ces étoiles étranges sont donc résolus. Des renseignements exacts sur les magnitudes absolues, les masses, les diamètres et les parallaxes de ces étoiles sont maintenant fort à souhaiter.

Les étoiles P-Cygni.—Au XVIIe siècle est apparue une nouvelle étoile dans la constellation du Cygne laquelle, contrairement aux autres novæ, est encore visible à l'œil nu comme une étoile de la quatrième magnitude; elle est désignée sous le nom de P-Cygni. Cette étoile est le prototype d'un petit groupe d'étoiles plus anciennes dont les spectres accusent des caractéristiques complexes qui consistent en raies d'émission renfermant sur leurs bordures violettes des composants d'absorption. A la suite d'une étude spectrographique détaillée de P-Cygni, G. S. Beals a obtenu des observations de tous les objets semblables à P-Cygni qui pouvaient être observés de Victoria et il a fait des études approfondies sur les profils de ces étranges caractéristiques spectrales. Ce travail a mené à des conclusions importantes sur les mouvements et la stratification dans les atmosphères de ces étoiles. Un catalogue complet qui décrit en détail la classification, les spectres, les variations de lumière et les caractéristiques physiques de ces étoiles, sera bientôt publié.

Études des étoiles du type solaire.—K.O. Wright a terminé récemment des recherches importantes qui ajoutent beaucoup aux connaissances sur les atmosphères stellaires. Au moyen du spectrographe le plus puissant à Victoria, il a observé un certain nombre d'étoiles géantes et d'étoiles naines semblables, comme type spectral, à notre soleil. Des mesures détaillées ont été prises des positions et des intensités de plus de 600 raies dans le spectre de chaque étoile et ces données ont servi à construire des courbes de croissance rattachant les intensités des raies d'absorption au nombre d'atomes actifs qui les composent. On en a déduit les valeurs des températures d'excitation, les pressions électroniques, la composition chimique et autres propriétés des atmosphères stellaires. Des résultats importants à l'égard de l'équilibre thermique, ou de son absence, dans ces étoiles ont été obtenus. Ces observations stellaires précises révèlent le grand besoin de plus nombreuses mesures de raies spectrales dans les laboratoires vu que la théorie des intensités des raies est encore incomplète.

Études des étoiles R et N.—Ces dernières années, Andrew McKellar a fait, avec des résultats intéressants, une enquête systématique au sujet d'environ 50 des étoiles géantes rouges de types spectraux R et N. Ces étoiles sont parmi les plus froides que l'on connaisse et leurs spectres accusent des progressions de bandes dues aux composés moléculaires du carbone. Des mesures spectrophotométriques détaillées de ces bandes complexes ont permis à McKellar de distinguer deux isotopes différents de carbone, C^{12} ayant le poids atomique 12 et C^{13} ayant le poids atomique 13. Sur la Terre, le rapport d'abondance de C^{12} à C^{13} est 90 à 1, et il est très important de déterminer ce rapport dans les sources stellaires. Quelques-unes des 21 étoiles du type R étudiées accusent un rapport de C^{12} à C^{13} de plus de 50 à 1, mais la grande majorité donne la valeur surprenante de 3 à 1 à ce rapport. Les résultats indiquent que ces étoiles peuvent être divisées en deux groupes d'âge, découverte qui exerce une influence importante sur les théories de l'évolution stellaire et de la production d'énergie dans les étoiles. Une étude semblable se fait à l'heure actuelle au sujet de 25 étoiles géantes rouges du type N.

Un résultat des plus importants des recherches ci-dessus mentionnées est l'identification de la raie de résonance de lithium, λ6707, dans la faible étoile rouge WZ de Cassiopée. Le lithium est un élément commun sur la terre et sa présence dans le soleil est révélée par une faible raie dans le spectre solaire: avant cette découverte, il n'était pas connu dans les sources stellaires. Les observations subséquentes de McKellar démontrent que quelques-unes seulement des plus froides parmi ces rares étoiles géantes rouges contiennent une légère quantité de lithium dans leurs atmosphères. Il est donc probable que l'abondance cosmique de cet élément est très faible.

Études des spectres cométaires.—Au cours des dix dernières années, trois comètes seulement ont été assez brillantes pour permettre une observation spectrographique à Victoria. Au moyen d'un spectrographe de dispersion modérée, des spectres de la plus grande pureté ont été obtenus de la comète Whipple II, 1942g. Pour la première fois, des spectres ont laissé voir les raies de la bande de cyanogène λ3883. Après une étude de la structure de cette bande, McKellar a pu démontrer que le mécanisme qui donne lieu aux bandes d'émission caractéristiques des spectres cométaires découle de la résonance-fluorescence de la radiation solaire primaire. Ainsi est résolu de façon satisfaisante le mystère qui durait depuis cinquante ans. Il est intéressant d'ajouter que la même explication a été donnée de façon indépen-

dante au cours de la même semaine par McKellar de Victoria, Minkowski du Mont-Wilson et Swings de Chicago. Ces astronomes ont ensuite publié un mémoire commun sur le sujet, donnant par là un exemple de l'esprit de collaboration et de l'émulation qui existent dans les recherches astrophysiques.

Aide du personnel de l'Observatoire à l'effort de guerre.—Au cours des années de guerre 1939-1945, tous les membres du personnel ont apporté une aide précieuse à l'effort national de guerre. A. McKellar, M.B.E., et R. M. Petrie, M.B.E., ont servi deux ans avec la Marine royale canadienne dans les Recherches sur le service en campagne faites en marge de la guerre contre les sous-marins dans l'Atlantique. C. S. Beals, comme officier spécialiste en gaz de la province, a consacré environ trois années à l'étude de la défense civile contre la guerre chimique. W. H. Stilwell a prêté son concours au Service de géodésie dans une entreprise importante de guerre, les levés relatifs à de nouveaux terrains d'atterrissage dans la région de la baie d'Hudson. Le directeur, J. A. Pearce, a servi deux années comme instructeur dans l'Artillerie royale canadienne. L'heure exacte a été donnée chaque jour au Corps d'aviation, et plusieurs instruments techniques destinés à toutes les branches des forces armées ont été réparés dans les ateliers de l'Observatoire. En dépit de ces nombreux travaux de guerre, le personnel réduit a réussi à conserver son efficacité normale au travail photographique avec le télescope de soixante-treize pouces et un total de 8,000 spectres a été obtenu au cours de ces années.

Les progrès les plus remarquables de la science au cours du vingtième siècle ont été l'accroissement des connaissances relatives aux atomes, notamment la découverte du secret de la fission atomique. Il y a plusieurs années, on procédait à l'Observatoire d'astrophysique du Dominion à l'examen de la masse de l'électron d'après des études du spectre de certaines étoiles très chaudes et l'homogénéité de la matière à travers l'univers a été prouvée. Les physiciens et les astronomes, grâce à une étroite collaboration, ont lentement accumulé les vastes connaissances actuelles sur la structure de la matière. Ce sont ces connaissances qui sont à la base de plusieurs inventions modernes,—la radio, la reproduction électrique de la voix humaine, le radar, l'usage des rayons infra-rouges et autres, etc. Grâce en grande partie à des recherches purement astrophysiques, le monde entre aujourd'hui dans une ère nouvelle muni de ressources beaucoup plus vastes.

CHAPITRE II.—HISTOIRE ET CHRONOLOGIE

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Histoire	77
Section 1. Esquisse de l'histoire du Canada	77
Section 2. Bibliographie de l'histoire du Canada	77
Section 3. Annales historiques	77
Partie II.—Chronologie	77

PARTIE I.—HISTOIRE

Section 1.—Esquisse de l'histoire du Canada

Voir au début du présent ouvrage la liste des articles publiés sous cette rubrique dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*.

Section 2.—Bibliographie de l'histoire du Canada

Voir au début du présent ouvrage la liste des articles publiés sous cette rubrique dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*.

Section 3.—Annales historiques

Voir au début du présent ouvrage la liste des articles publiés sous cette rubrique dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*.

PARTIE II.—CHRONOLOGIE

NOTA.—*Les événements de la chronologie générale de 1497 à 1866 sont inscrits aux pp. 49-54 de l'*Annuaire *de 1947. Les ministères et les dates des élections et la durée des sessions de tous les Parlements fédéraux paraissent au chapitre III, tableaux 2 et 5. Les changements dans les législatures et ministères provinciaux depuis la Confédération jusqu'à 1925 sont donnés aux pp. 79-88 de l'*Annuaire *de 1924; de 1924 à 1937, aux pp. 115-124 de l'*Annuaire *de 1938; de 1934 à 1948, aux tableaux* 13-21, *pp. 113-123 de la présente édition. La présente chronologie ne fait pas mention de ces faits.*

1867. 29 mars, la sanction royale est donnée à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord; 1er juillet, il est mis en vigueur; union des provinces du Canada, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, sous le nom de Dominion du Canada; le Haut et le Bas-Canada deviennent les provinces d'Ontario et de Québec; le vicomte Monck est le premier gouverneur général et sir John A. Macdonald, le premier ministre; 6 nov., le premier Parlement fédéral s'assemble.

1868. 7 avril, assassinat de D'Arcy McGee à Ottawa; 31 juillet, la loi de la Terre de Rupert autorise l'acquisition des Territoires du Nord-Ouest par le Canada.

1869. 22 juin, loi pourvoyant au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; 19 nov., retour à la Couronne des droits territoriaux que possédait la Cie de la Baie d'Hudson sur le Nord-Ouest; rébellion de la Rivière-Rouge sous Riel.

1870. 12 mai, la loi constituant la province de Manitoba; 15 juillet, les Territoires du Nord-Ouest sont donnés au Canada et le Manitoba est admis dans la Confédération; 24 août, répression de la rébellion de la Rivière-Rouge.

1871. 2 avril, premier recensement du Canada (population, 3,689,257); 14 avril, loi établissant un régime monétaire au Canada; 8 mai, signature du traité de Washington; 20 juillet, la Colombie-Britannique entre dans la Confédération. Le Canada entreprend de commencer la construction d'un chemin de fer transcontinental dans un délai de deux ans et de l'achever avant dix ans.

1872. Charte générale du chemin de fer Pacifique-Canadien adoptée par le Parlement fédéral autorisant la construction d'une ligne transcontinentale par une compagnie privée.

1873. 23 mai, loi constituant la Police Montée du Nord-Ouest; 1er juillet, l'Île du Prince-Édouard admise dans la Confédération; 8 nov., incorporation de Winnipeg.

1874. 26 mai, sanction de l'acte des élections fédérales; mai, ouverture du Collège agricole d'Ontario, à Guelph.

1875. 8 avril, la loi des Territoires du Nord-Ouest établit un lieutenant-gouverneur et un Conseil des Territoires du Nord-Ouest; avril-mai, travaux du chemin de fer Pacifique-Canadien comme ligne d'État commencés à Fort-William; 15 juin, institution de l'Église presbytérienne du Canada.

1876. 1er juin, inauguration du Collège militaire royal de Kingston; 5 juin, première séance de la Cour suprême du Canada; 3 juillet, inauguration du chemin de fer Intercolonial de Québec à Halifax.

1877. Oct., première exportation de blé du Manitoba au Royaume-Uni; fondation de l'Université de Manitoba.

1878. 1er juillet, le Canada adhère à l'Union postale internationale.

1879. 15 mai, adoption d'un tarif protecteur ("Politique nationale").

1880. Fondation de l'Académie royale des Arts du Canada, première séance et exposition (6 mars); 11 mai, sir A. T. Galt nommé premier haut commissaire canadien à Londres; 1er sept., toutes les possessions britanniques de l'Amérique du Nord ainsi que les îles adjacentes, à l'exception de Terre-Neuve et ses dépendances, sont annexées au Canada par décret impérial du 31 juillet; 21 oct., signature du contrat avec la compagnie actuelle de chemin de fer Pacifique-Canadien pour l'achèvement du chemin de fer.

1881. 4 avril, deuxième recensement du Canada (population, 4,324,810); 2 mai, commencement des travaux du chemin de fer Pacifique-Canadien comme ligne privée.

1882. 8 mai, formation des districts provisoires d'Assiniboïa, de Saskatchewan, d'Athabaska et d'Alberta; 25 mai, première séance de la Société royale du Canada; 23 août, désignation de Regina comme siège du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

1883. 5 sept., formation de l'Église méthodiste au Canada.

1884. 11 août, arrêté en conseil rectifiant la frontière entre l'Ontario et le Manitoba.

1885. 26 mars–16 mai, seconde rébellion de Riel dans le Nord-Ouest; 24 avril, engagement à Fish-Creek; 2 mai, engagement à Cut-Knife; 12 mai, prise de Batoche; 16 mai, reddition de Riel; 20 juill., sanction de l'acte du cens électoral; 7 nov., parachèvement de la ligne du Pacifique-Canadien à Craigellachie; 16 nov., exécution de Riel.

1886. 6 avril, incorporation de Vancouver; 7 juin, Mgr Taschereau de Québec devient le premier cardinal canadien; 13 juin, Vancouver détruit par un incendie; 28 juin, premier train direct du chemin de fer Pacifique-Canadien de Montréal à Port-Moody; 31 juill., premier recensement quinquennal du Manitoba (population: 108,640).

1887. Conférence interprovinciale à Québec; 4 avril, première conférence coloniale à Londres.

1888. 15 fév., signature à Washington du traité des pêcheries entre la Grande-Bretagne et les États-Unis; août, le Sénat américain refuse de ratifier le traité des pêcheries.

1890. 31 mars, la loi des écoles du Manitoba abolit les écoles séparées.

1891. 5 avril, troisième recensement du Canada (population, 4,833,239); 6 juin, mort de sir John A. Macdonald.

1892. 29 fév., traité de Washington soumettant à l'arbitrage la question de la pêche du phoque dans la mer de Behring; 22 juill., convention au sujet de leur frontière commune entre le Canada et les États-Unis.

1893. 4 avril, première séance du tribunal d'arbitrage de la mer de Behring; 18 déc., l'archevêque Machray, de la Terre de Rupert, élu premier primat anglican du Canada.

1894. 28 juin, deuxième conférence coloniale à Ottawa.

1895. 10 sept., ouverture du nouveau canal de Sault-Sainte-Marie.

1896. août, découverte de l'or au Klondyke.

1897. 22 juin, célébration dans l'Empire du jubilé de diamant de la reine Victoria; juill., troisième conférence coloniale à Londres; 17 déc., sentence arbitrale tranchant la question des pêcheries de la mer de Behring.

1898. 13 juin, loi du Parlement faisant du district de Yukon un territoire distinct; 1er août, application du tarif préférentiel en faveur de la Grande-Bretagne; 23 août, réunion à Québec de la Haute Commission chargée de la solution des différends existant entre les États-Unis et le Canada; 25 déc., introduction du *British Imperial Penny Postage* (affranchissement des lettres pour l'Empire britannique, à deux cents).

1899. 1er oct., arrivée à Québec de Mgr Diomède Falconio, premier délégué apostolique permanent au Canada: 11 oct., début de la guerre de l'Afrique du Sud; 29 oct., le premier contingent canadien part de Québec pour l'Afrique du Sud.

1900. 27 fév., bataille de Paardeberg; 26 avril, conflagration à Ottawa et à Hull.

1901. 22 janv., mort de la reine Victoria et accession au trône du roi Édouard VII; 1er avril, quatrième recensement du Canada (population, 5,371,315); 16 sept.-21 oct., visite au Canada du duc et de la duchesse de Cornwall et d'York (roi George V et reine Marie).

1902. 31 mai, la paix signée à Vereeniging met fin à la guerre sud-africaine; 30 juin, quatrième conférence coloniale à Londres; 9 août, couronnement du roi Édouard VII; déc., premier message sans-fil du Canada au Royaume-Uni via Cap-Breton (N.-É.).

1903. 24 janv., signature de la convention des frontières de l'Alaska; 19 juin, incorporation de Regina; 20 oct., décision rendue par la Commission des frontières de l'Alaska.

1904. 1er fév., établissement de la Commission fédérale des chemins de fer; 19 avril, grand incendie à Toronto; 8 oct., incorporation d'Edmonton.

1905. 1er sept., création des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

1906. Roald Amundsen arrive à Nome (Alaska), à bord de la goélette *Gjoa*, ayant accompli la première traversée du Passage du Nord-Ouest; fondation de l'Université de l'Alberta; création de la Commission d'énergie hydroélectrique d'Ontario; 24 juin, premier recensement quinquennal des trois provinces des Prairies; 8 oct., conférence interprovinciale à Ottawa.

1907. 15 avril-14 mai, cinquième conférence coloniale à Londres; 17 oct., télégraphie sans-fil transatlantique établie en vue d'un service public limité; fondation de l'Université de la Saskatchewan; 6 déc., première envolée au Canada d'un appareil plus lourd que l'air transportant un passager (le *Cygnet*, cerf-volant tétraédral du Dr Graham Bell).

1908. Fondation de l'Université de la Colombie-Britannique; 2 janv., établissement à Ottawa d'une succursale de la Monnaie Royale; 21–23 juin, Québec célèbre le deuxième centenaire de Mgr Laval; 20–31 juill., fêtes du tricentenaire de Québec, visite du prince de Galles à Québec; 2 août, grand incendie dans la vallée de Kootenay (C.-B.).

1909. 11 janv., signature de la convention des eaux limitrophes par le Canada et les États-Unis; 23 fév., première envolée dans l'Empire britannique et par ses propres moyens d'un appareil plus lourd que l'air piloté par un sujet britannique (le *Silver Dart* de McCurdy à Braddock's-Bay (N.-É.)).

1910. 6 mai, mort du roi Édouard VII et accession au trône du roi George V; 7 sept., sentence du tribunal de La Haye sur la question des pêcheries côtières de l'Atlantique du Nord. Accords commerciaux conclus avec l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et l'Italie; 11 oct., inauguration à Berlin (maintenant Kitchener) du réseau hydroélectrique de l'Ontario.

1911. 23 mai-20 juin, conférence impériale à Londres; 1er juin, cinquième recensement du Canada (population, 7,206,643); 22 juin, couronnement du roi George V; 11 juill., conflagrations dans la région de Porcupine.

1912. 29 mars–9 avril, première conférence commerciale entre le Canada et les Antilles tenue à Ottawa; 15 avril, naufrage du *Titanic;* constitution de la Commission royale des dominions; 15 mai, extension des frontières du Québec, de l'Ontario et du Manitoba.

1914. 20 mai, naufrage du paquebot *Empress of Ireland;* 4 août, guerre avec l'Allemagne; 12 août, avec l'Autriche-Hongrie; 5 nov., avec la Turquie; 18-22 août, session spéciale du Parlement canadien; 16 oct., le premier contingent canadien, de plus de 33,000 hommes, débarque, à Plymouth (Angleterre).

1915. Février, le premier contingent canadien débarque en France et se rend dans les Flandres; 22 avril, seconde bataille d'Ypres; 24 avril, bataille de Saint-Julien; 20-26 mai, bataille de Festubert; 15 juin, bataille de Givenchy.

1916. 12 janv., arrêté en conseil portant nos effectifs à 500,000 hommes; 3 fév., édifice du parlement détruit par l'incendie à Ottawa: 3-20 avril, bataille de Saint-Éloi; 1er juin, recensement des provinces des Prairies; 1–3 juin, bataille du Bois du Sanctuaire; 1er juill.-30 nov., bataille de la Somme; 1er sept., pose de la pierre angulaire du nouvel édifice du parlement par le duc de Connaught.

1917. 12 fév.-15 mai, conférence impériale; 20 mars-2 mai, séance du Cabinet de guerre impérial à Londres; 21 mars-27 avril, conférence impériale de guerre; 6 avril, les États-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne; 9 avril, prise de la crête de Vimy; 15 août, bataille de Loos, prise de la Côte 70; 29 août, adoption de la loi du service militaire; 20 sept., achèvement du pont de Québec; droit de vote accordé aux femmes par le Dominion; 26 oct.-10 nov., bataille de Passchendaele; 6 déc., explosion désastreuse à Halifax (N.-É.).

1918. 21 mars, vigoureuse offensive allemande sur le front ouest; mars-avril, seconde bataille de la Somme; juin-juill., le premier ministre et plusieurs de ses collègues assistent à la conférence impériale à Londres; 18 juill., les Alliés entreprennent une heureuse offensive sur le front ouest; 12 août, bataille d'Amiens; 26-28 août, prise de Monchy-le-Preux; 2-4 sept., rupture de la ligne Drocourt-Quéant; 16 sept., proposition de paix de l'Autriche; 27-29 sept., prise de Bois-Bourlon; 30 sept., la Bulgarie dépose les armes et signe un armistice; 1-9 oct., prise de Cambrai; 6 oct., première note allemande en vue d'un armistice; 20 oct., prise de Denain; 25 oct.-2 nov., prise de Valenciennes; 31 oct., la Turquie dépose les armes et signe un armistice; 4 nov., l'Autriche-Hongrie dépose les armes et signe un armistice; 11 nov., prise de Mons; l'Allemagne dépose les armes et signe un armistice.

1919. 17 fév., mort de sir Wilfrid Laurier; 28 juin, signature à Versailles du traité de paix et du protocole; 15 août, arrivé du prince de Galles pour une visite officielle au Canada; 22 août, inauguration officielle du pont de Québec par le prince de Galles; 1er sept., le prince de Galles

pose la première pierre de la Tour de la Paix du nouvel édifice du Parlement à Ottawa; 1er sept.-10 nov., session spéciale de paix du treizième Parlement du Canada; 20 déc., constitution des "Chemins de fer Nationaux du Canada" par arrêté en conseil.

1920. 10 janv., ratification du traité de Versailles; 19 fév., les actionnaires du Grand-Tronc ratifient la promesse de vente du chemin de fer du Grand-Tronc au gouvernement canadien; 31 mai-18 juin, conférence commerciale entre le Canada et les Antilles, à Ottawa; 16 juill., ratification du traité de Saint-Germain-en-Laye; 9 août, ratification du traité de Neuilly-sur-Seine; 15 nov., première séance de la Société des Nations à Genève (Suisse).

1921. 10 mai, application du tarif préférentiel en faveur des Antilles britanniques; 1er juin, sixième recensement du Canada (population, 8,787,949); 20 juin-5 août, conférence impériale; 11 nov., ouverture de la conférence sur la limitation des armements, à Washington.

1922. 1er fév., la conférence de Washington ratifie l'accord de cinq puissances limitant le nombre des grosses unités d'escadre, restreignant l'activité des submersibles et prohibant l'usage des gaz toxiques; 10 avril, conférence économique générale à Gênes; 13 juill., conférence entre le Canada et les États-Unis *re* perpétuation du traité Rush-Bagot concernant l'armement sur les Grands lacs; 7 août, conférence interalliée sur les dettes et les réparations de guerre, tenue à Londres; 9 déc., conférence des réparations à Londres.

1923. 1er avril, levée de l'embargo britannique sur le bétail canadien; 1er oct., conférence impériale et conférence économique à Londres.

1924. 23 avril, ouverture de l'exposition de l'Empire britannique à Wembley (Angleterre), par le roi George V; 6-16 août, réunion à Toronto de l'Association britannique pour l'avancement des sciences; 11-16 août, réunion du Congrès international de mathématiques à Toronto.

1925. 10 juin, inauguration de l'Église-Unie du Canada; 20 nov., mort de la reine Alexandra.

1926. 1er juin, recensement des provinces des Prairies; 19 oct.-23 nov., conférence impériale à Londres; 26 nov., l'hon. C. Vincent Massey est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire aux États-Unis.

1927. 1er mars, sentence d'arbitrage au sujet de la frontière du Labrador par le conseil privé, délimitant la frontière de Terre-Neuve dans la péninsule du Labrador; 1er juin, l'hon. Wm Phillips, premier ministre des États-Unis au Canada, arrive à Ottawa; 1-3 juill., célébration dans tout le Dominion du jubilé de diamant de la Confédération; 30 juill., le prince de Galles, le prince George, le très hon. Stanley Baldwin et leur escorte arrivent à Québec pour une visite au Canada; sept., le Canada est élu membre temporaire du Conseil de la Société des Nations à Genève; nov., conférence à Ottawa sur les relations fédérales-provinciales.

1928. 25 avril, sir Wm H. Clark nommé premier haut commissaire britannique au Canada; 31 mai, dissolution du conseil législatif de la Nouvelle-Écosse, Québec étant la seule province à conserver deux chambres

1929. 15–25 oct., le très hon. J. Ramsay MacDonald, premier ministre du Royaume-Uni, visite le Canada; 14 déc., transfert par le gouvernement fédéral des ressources naturelles au Manitoba et à l'Alberta.

1930. 21 janv., ouverture de la conférence de désarmement naval des cinq puissances à Londres; 20 fév., transfert des ressources naturelles à la Colombie-Britannique; 20 mars, transfert des ressources naturelles à la Saskatchewan; 1er août le R-100 arrive à Montréal, étant le premier transatlantique plus léger que l'air à atteindre le Canada; 1er oct., conférence impériale à Londres.

1931. 1er juin, septième recensement du Canada (population, 10,376,786); 21 sept., le Royaume-Uni suspend les paiements en espèces et le Canada limite en conséquence l'exportation de l'or; 21 nov., le Royaume-Uni sanctionne la loi sur les importations anormales, accordant la préférence aux produits de l'Empire; 12 déc., application du statut de Westminster établissant la complète égalité législative du Parlement canadien avec le Parlement du Royaume-Uni et soustrayant le Canada et ses provinces à l'application de l'Acte de la validité des lois coloniales et l'Acte de la marine marchande.

1932. 21 juill.-20 août, conférence économique impériale à Ottawa; 6 août, ouverture officielle du canal maritime Welland.

1933. 17–19 janv., conférence fédérale-provinciale; 18 mai, célébration du 150e anniversaire du débarquement des Loyalistes à Saint-Jean (N.-B.).

1934. août, célébration à Gaspé du quatrième centenaire du premier débarquement de Jacques Cartier au Canada.

1935. 11 mars, la Banque du Canada commence ses opérations; 6 mai, célébration à travers l'Empire du vingt-cinquième anniversaire de l'accession au trône du roi George V; 9 déc., conférence fédérale-provinciale à Ottawa; conférence sur la limitation navale à Londres.

1936. 20 janv., mort du roi George V et accession au trône du roi Édouard VIII; 8 mars, les armées allemandes réoccupent la Rhénanie en violation directe du traité de Versailles; 1er juin, recensement des provinces des Prairies; 1er juill.-7 sept., fêtes du cinquantenaire de la ville de Vancouver et du Pacifique-Canadien; 26 juill., dévoilement en France du monument de Vimy par le roi Édouard VIII; 11 déc., abdication du roi Édouard VIII et accession au trône de S.M. le roi George VI.

1937. 12 mai, couronnement de S.M. le roi George VI; 8 juill., l'hydravion *Caledonia* de l'Imperial Airways arrive de Southampton à Montréal, inaugurant la période expérimentale du transport aérien transatlantique; 29 nov., séance de la Commission royale sur les relations fédérales-provinciales, à Winnipeg.

1938. 4 mars, jugements unanimes de la Cour suprême du Canada en faveur du gouvernement fédéral sur tous les points constitutionnels soulevés par l'Alberta (voir l'*Annuaire* de 1941, p. 19); 13 mars, l'Allemagne s'empare de l'Autriche; 12 sept., le discours de Hitler à Nuremberg est suivi d'escarmouches sur la frontière tchécoslovaque et d'une crise internationale; 15 sept., rencontre du très hon. Neville Chamberlain et de Hitler à Berchtesgaden; 22-23 sept., rencontre de M. Chamberlain et de Hitler à Godesberg; 28 sept., mobilisation de la flotte britannique; 30 sept., une conférence des quatre puissances à Munich met fin à la crise; 1er oct., occupation des régions sudètes de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne; 17 nov., accord commercial entre le Canada et les États-Unis signé à Washington.

1939. 1er mars, inauguration d'un service aéropostal transcanadien; 14 mars, invasion de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne; 28 avril, dénonciation du pacte de non-agression germano-polonais par l'Allemagne; 17 mai-15 juin, LL. MM. le roi George VI et la reine Elizabeth visitent le Canada et les États-Unis; 19 mai, pour la première fois dans l'histoire du Canada, Sa Majesté le Roi approuve en personne un bill spécial; 6 août, le *Caribou*, de l'Imperial Airways, arrive à Montréal et inaugure officiellement le service aéropostal britannique; 24 août, l'Allemagne et la Russie soviétique signent un traité réciproque de non-agression; 1er sept., l'Allemagne envahit la Pologne; 3 sept., le Royaume-Uni et la France déclarent la guerre à l'Allemagne; 10 sept., le Canada déclare la guerre à l'Allemagne; 2 oct., les États-Unis refusent de reconnaître le partage germano-russe de la Pologne; 4 oct., deuxième désaveu de la loi des limitations des actions de l'Alberta, votée de nouveau après un premier désaveu; 1er nov., commencement des envolées quotidiennes des côtes de l'Atlantique aux côtes du Pacifique par les Lignes aériennes Trans-Canada; 14 déc., la Russie est expulsée de la Société des Nations; 17 déc., arrivée des premières troupes canadiennes au Royaume-Uni; le Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique est signé à Ottawa par le Royaume-Uni, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

1940. 1er janv., établissement du premier gouvernement municipal des Territoires du Nord-Ouest à Yellowknife; 13 mars, la Finlande et la Russie signent un traité de paix à l'issue de la guerre russo-finlandaise; 9 avril, l'Allemagne envahit le Danemark et la Norvège; 25 avril, droit de vote et de représentation accordé aux femmes dans le Québec; 10 mai, le très hon. Winston Churchill devient premier ministre du Royaume-Uni; 16 mai, le rapport de la Commission royale des Relations entre le Dominion et les provinces est présenté à la Chambre des communes; 22 mai, établissement du ministère canadien de la Défense pour l'Air; 9 juin, Henry Larsen laisse Esquimalt (C.-B.) dans le schooner *St-Roch* de la Royale Gendarmerie à cheval, pour le premier voyage du Pacifique à l'Atlantique via le passage du Nord-Ouest; 11 juin, inauguration d'un service consulaire canadien; 22 juin, signature de l'armistice entre la France et l'Allemagne; 8 juill., établissement d'un ministère indépendant de la Défense nationale pour les Affaires navales; 10 juill., amendement de l'Acte de l'A.B.N. permettant au Dominion de légiférer en matière d'assurance-chômage; 29 juill., loi d'assurance-chômage adoptée par la Chambre des communes; 17-18 août, conférence sur la défense de la moitié nord de l'hémisphère occidental, tenue à Ogdensburg (N.-Y.); création d'une commission conjointe permanente de la défense; 19-21 août, inscription nationale au Canada.

1941. 14–15 janv., conférence fédérale-provinciale convoquée afin d'étudier les constatations de la Commission royale des relations entre le Dominion et les provinces et terminée en raison de l'opposition de trois provinces; 29 avril, coulage du navire *Nerissa*, première perte militaire canadienne en mer; 11 juin, huitième recensement du Canada (population, 11,506,655); 22 juin, l'Allemagne attaque la Russie; 13 juill., le Canada approuve le traité anglo-russe; 14 août, déclaration conjointe du président Roosevelt et du premier ministre Churchill exposant 8 des buts principaux de la guerre; 7 déc., le Japon attaque Pearl-Harbour; le Canada déclare l'état de guerre avec la Roumanie, la Hongrie, la Finlande et le Japon; 8 déc., la Grande-Bretagne et les États-Unis déclarent la guerre au Japon; 11 déc., l'Allemagne, l'Italie et les États-Unis déclarent formellement la guerre; 29-31 déc., le premier ministre Churchill visite Ottawa.

1942. 2 janv., signature à Washington d'une déclaration conjointe par 26 nations unies s'engageant à employer toutes leurs ressources contre les puissances de l'Axe; 27 janv., représentation des Dominions dans le Cabinet de guerre de l'Empire; 3 juill., organisation à Washington d'un personnel canadien conjoint de la marine, de l'armée et de l'aviation; 19 août, grand raid sur Dieppe par des forces canadiennes appuyées par des forces britanniques et américaines et des Français combattants, avec perte de 3,350 Canadiens sur 5,000 engagés; 9 nov., le Canada cesse toutes relations diplomatiques avec le gouvernement français de Vichy.

1943. 14–24 janv., conférence entre le premier ministre Churchill et le président Roosevelt à Casablanca en vue d'arrêter un plan de guerre des Nations Unies pour 1943; 12 mai. fin des hostilités en Afrique du Nord; 10 juill., les armées britanniques, canadiennes et américaines envahissent la Sicile; 23 juill., les Lignes aériennes Trans-Canada inaugurent un service transatlantique; 10–24 août, sixième conférence de guerre anglo-américaine à Québec; y prennent part le premier ministre Churchill, le président Roosevelt et le premier ministre King; 15 août, les troupes du Canada et des États-Unis occupent l'île de Kiska, dans les Aléoutiennes; 25 août, Franklin D. Roosevelt visite Ottawa; c'est la première fois qu'un président des États-Unis en fonction visite la capitale du Canada; 8 sept., l'Italie se rend sans condition; 10-13 oct., conférence impériale de l'aéronautique de trois jours à Londres; 19 oct.-1er nov., conférence tripartite à Moscou; 9 nov., le Canada signe l'accord relatif à l'administration de secours et de rétablissement des Nations Unies; 24 déc., le général Dwight D. Eisenhower est nommé commandant en chef des forces alliées en vue de l'invasion de l'Europe. Le général sir Harold Alexander est nommé commandant en chef des armées alliées en Italie.

1944. 5 janv., le général Bernard Montgomery est nommé commandant des forces britanniques en France sous le général Dwight D. Eisenhower; 17 fév., des négociations collectives obligatoires et l'arbitrage des différends dans les industries de guerre deviennent en vigueur par suite d'un nouveau code fédéral du travail; 16 mars, formation de la Commission des relations du travail en temps de guerre; 17 mars, une autorité internationale en matière de transport aérien est créée pour réglementer la circulation aérienne entre nations; 20 mars, le lieutenant-général H. D. G. Crerar est nommé commandant de la première armée canadienne en remplacement du lieut.-gén. A. G. L. McNaughton; 14 avril, la province de Québec établit une commission hydro-électrique; 1-16 mai, conférence des pays du Commonwealth britannique à Londres; 4 juin, capture de Rome par les troupes alliées; 6 juin, début de l'invasion de l'Europe occidentale par les alliés; 4-24 juillet, la conférence monétaire et financière des Nations Unies a lieu à Bretton-Woods (N.-H., États-Unis); 23 juill., la première armée canadienne opère en Normandie comme armée séparée; 1er août, la loi des allocations familiales est approuvée; 11-16 sept., deuxième Conférence de Québec à laquelle assistent le premier ministre Churchill et le président Roosevelt; 16 sept., rupture de la ligne Siegfried principale par les troupes alliées; 16-25 sept., deuxième conférence officielle de l'UNRRA à Montréal; la création d'un organisme de sécurité internationale est annoncée; le gouvernement fédéral reconnaît le gouvernement provisoire de la République française; 16 oct., Henry Larsen, dans le schooner *St-Roch* de la Royale Gendarmerie à cheval termine le premier voyage de retour via le passage du Nord-Ouest, d'Esquimalt (C.-B.), à Sydney (N.-É.), et de Dartmouth (N.-É.), à Vancouver, passant au nord de l'île Victoria; 23 nov., le premier ministre King saisit la Chambre d'un arrêté en conseil rendant disponibles pour service outre-mer 16,000 conscrits.

1945. 5 janv., le feld-maréchal sir Bernard Montgomery est nommé commandant de toutes les forces alliées sur le versant nord des Ardennes, du côté de la Belgique; 28 mars, la Chambre des communes approuve la participation du Canada à la Conférence sur la sécurité mondiale tenue à San-Francisco; 12 avril, Franklin Delano Roosevelt meurt subitement à Warm-Springs (Georgie); 25 avril-26 juin, à San-Francisco, Conférence des Nations Unies sur la sécurité mondiale pour y préparer une charte en vue d'une organisation internationale générale; 2 mai, fin de la guerre en Italie et dans une partie de l'Autriche; Moscou annonce la chute de Berlin; 7 mai, reddition sans condition des forces allemandes au général Eisenhower signée à Reims, en France, par le colonel-général Gustav Jodl, chef de l'état-major allemand; 4 juillet, entrée à Berlin des troupes militaires canadiennes faisant partie de la garnison britannique; 26 juillet, les puissances alliées publient la déclaration de Potsdam; 6 août, la première bombe atomique lâchée sur Hiroshima (Japon); le rôle joué par le Canada dans le développement de la bombe atomique est révélé; 6-10 août, conférence fédérale-provinciale à Ottawa; 8 août, la Russie déclare la guerre au Japon; 9 août, seconde bombe atomique lâchée sur la base navale de Nagasaki; 1er sept., les Japonais déposent officiellement les armes; 17 sept.-17 nov., les procès de Belsen pour crimes de guerre, à Lune-

bourg (Allemagne); 16 oct.-1er nov., conférence de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies à Québec; 17-28 déc., le R.-U., les É.-U. et l'U.R.S.S. annoncent une entente sur le contrôle de l'énergie atomique; 27 déc., le Canada et 27 autres Nations Unies signent, à Washington, les accords monétaires de Bretton-Woods.

1946. 10 janv.-15 fév., première assemblée générale des Nations Unies à Londres; 23 janv., réunion du Conseil d'économie et de sécurité des Nations Unies à Londres; 15 fév.-15 juillet, commission royale nommée pour faire enquête sur les agissements d'un présumé réseau d'espionnage au Canada: plusieurs personnes nommées dans les rapports sont citées devant les tribunaux; 8-18 mars, réunion de la Conférence monétaire internationale à Savannah (Ga., É.-U.); 25 mars, ouverture de la première session à New-York du Conseil de sécurité des Nations Unies; 12 avril, le nouveau gouverneur général, le vicomte Alexander de Tunis, et la vicomtesse Alexander arrivent à Ottawa; 29 avril, la conférence fédérale-provinciale (ajournée le 10 août 1945) reprend ses séances et est ajournée cinq jours plus tard sans qu'on en soit venu à une entente. 21-28 mai, réunion à Montréal de la première assemblée générale de l'Organisation provisoire de l'aviation civile internationale; 1er juin, recensement des provinces des Prairies; 9 juin, le très hon. W. L. Mackenzie King établit un record, ayant été plus longtemps premier ministre du Canada que tous ses prédécesseurs; 14 juin, ouverture de la première réunion à New-York de la Commission de l'énergie atomique des Nations Unies; 5 juillet, le dollar canadien est mis au pair avec le dollar américain; 24 juillet, conclusion d'une entente sur le blé entre la Grande-Bretagne et le Canada pour une période de quatre ans; 29 juillet-15 oct., réunion de la Conférence de la paix au Palais du Luxembourg, à Paris, pour étudier le texte des actes de traités rédigé par le Conseil des ministres des Affaires étrangères; 11 sept.-3 oct., réunion du Conseil économique et de sécurité des Nations Unies à Lake-Success (N.-Y.); 1er oct., le tribunal militaire international fait connaître son verdict contre 22 chefs de l'Allemagne nazie à l'égard des crimes de guerre dont ils étaient accusés; 23 oct.-16 déc., deuxième assemblée générale des Nations Unies à New-York; 19 nov.-10 déc., première session générale de l'Organisme éducationnel, scientifique et culturel des Nations Unies à Paris.

1947. 1er janv., la loi sur la citoyenneté canadienne entre en vigueur; 14 janv., le Canada est élu au Conseil économique et social des Nations Unies; avril, une délégation canadienne est envoyée à l'assemblée de l'Organisation internationale du commerce à Genève; 6-27 mai, première assemblée générale de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal; 39 nations y participent; 16 mai, le Canada est représenté sur la Commission d'enquête des Nations Unies concernant la Palestine; 3-15 juin, la création des Dominions de l'Hindoustan et du Pakistan offerte à l'Inde qui accepte; 10 juin, le très hon. W. L. Mackenzie King termine 20 ans de service comme premier ministre du Canada; 10-12 juin, visite du président Truman à Ottawa; 27 juin, mort du vicomte Bennett; 9 juill., les fiançailles de la princesse Élisabeth au lieutenant Philip Mountbatten sont annoncées à la Chambre des communes par le premier ministre King; 17 juill., la sanction royale est donnée à la loi sur la Commission maritime canadienne, autorisant la nomination d'une commission pour promouvoir le développement des industries maritimes au Canada; 19 juill., une délégation canadienne est envoyée à la cinquième session du Conseil économique et social des Nations Unies tenue à Lake-Success; 22 juill., naufrage du *Nascopie*, navire de ravitaillement de l'Arctique; 31 juill., le Canada est représenté à une assemblée du Conseil privé impérial à Londres, en vue d'approuver le mariage de la princesse Élisabeth; 25 août-11 sept., troisième session de la conférence de l'OAA à Genève; 16 sept.-29 nov., deuxième session de la deuxième assemblée générale des Nations Unies à New-York; 30 sept., le Canada est élu au Conseil de sécurité des Nations Unies pour un terme de deux ans; 13 oct., le *North Star* des Lignes aériennes Trans-Canada vole de Vancouver à Montréal en 6 h. 52 min., établissant un record pour une envolée sans arrêt; 30 oct., vingt-trois pays, y compris le Canada, signent des accords commerciaux multilatéraux à la Conférence du commerce de Genève; 17 nov., l'Ordre du Mérite est conféré au très hon. W. L. Mackenzie King par le roi George VI: M. King est le premier canadien à recevoir cet honneur; des restrictions sur les importations (en vigueur à minuit) en vue de conserver les dollars américains sont annoncées par le ministre des Finances; 20 nov., mariage de S.A.R. la princesse Élisabeth, duchesse d'Édimbourg, à S.A.R. le prince Philippe, duc d'Édimbourg, à l'abbaye de Westminster; 29 nov., les Nations Unies approuvent la division de la Palestine en deux États indépendants, l'un juif, l'autre arabe; 18 déc., annonce d'un accord commercial anglo-canadien.

1948. 4 janv., l'Union birmane est déclarée république indépendante; 8 janv., le gén. l'hon. A. G. L. McNaughton, représentant du Canada sur la Commission de l'énergie atomique, est nommé délégué permanent du Canada

aux Nations Unies et représentant du Canada sur le Conseil de sécurité des Nations Unies; 27 janv., adoption par le Québec d'un drapeau provincial officiel; Ceylan devient un pays indépendant au sein du Commonwealth des nations britanniques; 10 fév., nomination d'un Comité élu de la Chambre des communes pour enquêter sur l'augmentation du coût de la vie; 25 fév., formation d'un nouveau Cabinet sous Klement Gottwald en Tchécoslovaquie; 16 mars, un précédent constitutionnel est établi lorsque l'hon. Lionel Chevrier, ministre des Transports, se rend au Sénat pour discuter un projet de loi; 19 mars, les États-Unis proposent au Conseil de sécurité des Nations Unies qu'un mandat temporaire soit établi pour la Palestine et que la mise en vigueur de la partition recommandée le 29 nov. 1947 soit abandonnée; 3 avril, le président Truman signe le Bill de l'aide à l'étranger—une mesure du gouvernement américain pour financer le programme du redressement économique de l'Europe; 5 avril, formation du Comité interministériel du gouvernement fédéral qui aura pour objet de coordonner l'effort économique canadien d'aide à l'Europe au programme américain du redressement économique de l'Europe; 20 avril, nomination de la Commission industrielle de la défense composée de représentants du gouvernement, de l'industrie et des services armés; le très hon. W. L. Mackenzie King établit pour le Commonwealth britannique un record de durée d'office comme premier ministre; 26 avril, vingt-cinquième anniversaire de mariage de S.M. le roi George et de S.M. la reine Élizabeth; 14 mai, le gouvernement fédéral annonce un programme de 30 millions de dollars pour le développement des services de santé publique; fin du mandat britannique en Palestine; 20 mai, le comte Folke Bernadotte de Suède est nommé médiateur en Palestine par les Nations Unies; 29 mai-12 juin, la foire internationale du commerce montée par le Canada, la première du genre en Amérique du Nord, a lieu à Toronto; mai-juin, grands feux de forêts dans l'Ontario, le Québec, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest; les pertes dans l'Ontario et le Québec sont estimées à 34 millions de dollars; inondations dans les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique: un état d'urgence est déclaré en Colombie-Britannique le 31 mai; 9 juin, annonce d'une entente financière conjointe entre le gouvernement fédéral et la Colombie-Britannique pour secourir et rétablir les régions inondées; 11 juin, une trêve de quatre semaines est conclue en Palestine.

(Suite à l'appendice I)

CHAPITRE III.—CONSTITUTION ET GOUVERNEMENT

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Constitution et gouvernement général du Canada	86
Section 1. Évolution de la constitution jusqu'à la Confédération	87
Section 2. Évolution de la constitution depuis la Confédération	87
Partie II.—Organisation	87
Section 1. Gouvernement fédéral	87
Sous-section 1. Le pouvoir exécutif	87
Sous-section 2. Le pouvoir législatif	91
Sous-section 3. Le pouvoir judiciaire	102
Section 2. Gouvernements provinciaux	110
Sous-section 1. Île du Prince-Édouard	111
Sous-section 2. Nouvelle-Écosse	113
Sous-section 3. Nouveau-Brunswick	114
Sous-section 4. Québec	115
Sous-section 5. Ontario	117
Sous-section 6. Manitoba	118
Sous-section 7. Saskatchewan	119
Sous-section 8. Alberta	120
Sous-section 9. Colombie-Britannique	121
Sous-section 10. Yukon et Territoires du Nord-Ouest	123
Section 3. Relations entre le Dominion et les provinces	123
Partie III.—Relations extérieures du Canada	129
Section 1. Développement du statut extérieur du Canada	129
Section 2. Le Canada et les Nations Unies	129
Partie IV.—Représentation diplomatique	132
Section 1. Représentants du Canada dans les autres pays	132
Sous-section 1. Pays du Commonwealth britannique	132
Sous-section 2. Pays étrangers	133
Section 2. Représentants des autres pays au Canada	138
Sous-section 1. Pays du Commonwealth britannique	138
Sous-section 2. Pays étrangers	138

Le gouvernement du Canada a été établi en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867.* Ce statut du Parlement de l'Empire, modifié de temps à autre, forme la base écrite de la constitution du Canada. Les sections suivantes du présent chapitre traitent des mesures par lesquelles la constitution s'est développée et des institutions, telles qu'elles existent actuellement, qui gouvernent le Canada.

Les phases nombreuses de l'évolution du statut du pays comme Dominion ont été décrites avec autorité dans les rapports des conférences impériales successives, dont celle, tenue à Londres en 1926, qui a défini le groupe de communautés autonomes composé du Royaume-Uni et des Dominions "des communautés autonomes dans le giron de l'Empire britannique, égales en statut et en aucune manière subordonnées l'une à l'autre dans la question de leurs affaires domestiques ou étrangères, bien qu'unies par une commune allégeance à la Couronne et associées librement comme membres du Commonwealth des nations britanniques". De plus, la Conférence a établi que, comme conséquence de cette égalité de statut, le gouverneur général d'un Dominion "est le représentant de la Couronne ayant, dans toutes les choses essentielles à l'administration des affaires publiques du Dominion, les mêmes prérogatives que Sa Majesté le Roi en Grande-Bretagne", et que "le gouvernement de chaque Dominion a le droit d'aviser la Couronne sur toutes choses affectant l'administration de ses affaires". Simultanément, à la faveur de ce changement dans les relations constitutionnelles entre les différentes parties du

* Voir aux pp. 42-62 de l'*Annuaire* de 1942 le texte de l'Acte original de l'Amérique du Nord britannique et les notes concernant les amendements et modifications.

Commonwealth des nations britanniques, les gouvernements des divers dominions assumaient, comme caractéristique complémentaire de leur statut de nation, des responsabilités plus grandes et des droits d'État souverain dans leurs relations avec les autres membres de la communauté des nations. Le fait d'être membre de la Société des Nations, et plus récemment des Nations Unies, le droit de négocier des traités et l'établissement d'une représentation diplomatique distincte dans nombre de pays étrangers ont caractérisé cette phase de la croissance du Canada. Le Statut de Westminster de 1931 accepte plus explicitement les conséquences du principe de l'égalité de statut en abolissant les dernières restrictions sur l'autonomie législative des Dominions.

Ainsi, sous la Couronne, le statut du Canada est-il égal à celui de la Grande-Bretagne et des autres Dominions du point de vue des affaires étrangères comme des affaires domestiques. Son gouvernement conseille la Couronne dans la personne du gouverneur général au sujet de tout ce qui a trait au Canada; il est membre de l'Organisation des Nations Unies, négocie ses propres traités, nomme ses propres ambassadeurs et autres représentants à l'étranger, perçoit ses propres impôts, fait ses propres lois, qui sont mises en vigueur par un gouvernement dépendant de la volonté de la majorité du peuple canadien, et maintient ses propres forces militaires, navales et aériennes. Bref, le Canada jouit du plein statut de nation démocratique au sein du Commonwealth des nations britanniques.

PARTIE I.—CONSTITUTION ET GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DU CANADA

Les deux caractéristiques fondamentales de la constitution canadienne sont qu'elle est fédérale et que, cet aspect fédéral mis à part, elle est étroitement modelée sur le système parlementaire britannique.

La fédération a été effectuée en 1867 avec l'union de trois colonies, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, et le Canada, qui était alors formé de deux provinces, l'Ontario et le Québec. La colonie de Colombie-Britannique s'y est jointe en 1871 et l'Île du Prince-Édouard, en 1873. Trois autres provinces ont été créées à même les terres de la Compagnie de la Baie d'Hudson acquises en 1868: le Manitoba en 1870, la Saskatchewan et l'Alberta en 1905.

L'aspect fédéral de la constitution est défini dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 et ses modifications. Cet Acte répartit le domaine des pouvoirs législatifs et exécutifs entre les autorités nationales et provinciales. Il constitue aussi le cadre juridique des institutions politiques nationales et provinciales, mais il laisse les provinces libres de modifier leurs propres constitutions, sauf en ce qui concerne l'office du lieutenant-gouverneur, chef officiel du gouvernement provincial, et le champ d'action du Parlement du Canada qu'aucune autorité législative provinciale, en vertu de l'Acte, n'a le droit d'envahir.

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique doit, cependant, être considéré à la lumière de la loi, de la coutume et de la constitution britannique. Les institutions représentatives étaient fortement enracinées dans les colonies avant la fédération et le gouvernement responsable (ou cabinet) était devenu la pratique acceptée dans les colonies maritimes et le Canada. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique ne fait aucune mention du régime de gouvernement responsable ou des conventions qui le régissent. Il suppose simplement qu'il sera adopté et dans le domaine na-

tional et dans le domaine provincial. Il en a été ainsi, bien que certaines modifications aient été apportées aux coutumes britanniques pour répondre aux conditions locales.

Section 1.—Évolution de la constitution jusqu'à la Confédération

L'évolution du gouvernement libre dans le Dominion du Canada depuis les origines jusqu'à la Confédération est décrite dans un article publié aux pp. 36-42 de l'*Annuaire* de 1942. En appendice à cet article, aux pp. 42-62, est donné le texte de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Section 2.—Évolution de la constitution depuis la Confédération

Un article spécial qui traite de l'évolution depuis la Confédération jusqu'à nos jours paraît aux pp. 41-47 de l'*Annuaire* de 1943-44. Voir également au début du présent ouvrage la liste des articles spéciaux sous la rubrique "Constitution et Gouvernement".

PARTIE II.—ORGANISATION

Section 1.—Gouvernement fédéral

Le Parlement fédéral se compose du roi (représenté par le gouverneur général), du Sénat et de la Chambre des communes. En raison de l'évolution du principe démocratique, le rôle joué par le représentant du roi et la Chambre haute dans la législation du pays perd graduellement de son importance tant au Canada que dans le Royaume-Uni, la Chambre des communes assumant de plus en plus les principales responsabilités de cette législation.

Sous-section 1.—Le pouvoir exécutif

Le gouverneur général.—Le gouverneur général est nommé par le roi comme son représentant au Canada pour une période habituelle de cinq ans. Il est lié par les termes de sa commission et de ses instructions et ne peut exercer que l'autorité qui lui est expressément dévolue. Il agit selon l'avis de ses ministres, lesquels sont responsables devant le Parlement, et, en sa qualité de chef de l'exécutif, il convoque, proroge et dissout le Parlement et il sanctionne les lois ou leur refuse son assentiment. De nouvelles lettres patentes, en vigueur le 1er octobre 1947, rendent légalement possible pour le gouverneur général d'exercer sur l'avis de ministres canadiens tout pouvoir et autorité que détient la Couronne vis-à-vis du Canada sans avoir à consulter le roi.

Traitement et allocations.—Le gouverneur général reçoit un traitement annuel de £10,000, payé à même le revenu consolidé du pays. Il reçoit aussi $50,000 par an en allocations de voyage.

1.—Gouverneurs généraux du Canada, 1867-1948

Nom	Date de leur nomination	Date de leur entrée en fonction
Vicomte Monck, G.C.M.G.	1er juin 1867	1er juillet 1867
Lord Lisgar, G.C.M.G.	29 déc. 1868	2 fév. 1869
Comte de Dufferin, K.P., K.C.B., G.C.M.G.	22 mai 1872	25 juin 1872
Marquis de Lorne, K.T., G.C.M.G.	5 oct. 1878	25 nov. 1878
Marquis de Landsdowne, G.C.M.G.	18 août 1883	23 oct. 1883
Lord Stanley de Preston, G.C.B.	1er mai 1888	11 juin 1888
Comte d'Aberdeen, K.T., G.C.M.G.	22 mai 1893	18 sept. 1893
Comte de Minto, G.C.M.G.	30 juillet 1898	12 nov. 1898
Comte Grey, G.C.M.G.	26 sept. 1904	10 déc. 1904
S.A.R. feld-maréchal duc de Connaught, K.G.	21 mars 1911	13 oct. 1911
Duc de Devonshire, K.G., G.C.M.G., G.C.V.O.	19 août 1916	11 nov. 1916
Général Lord Byng de Vimy, G.C.B., G.C.M.G., M.V.O.	2 août 1921	11 août 1921
Vicomte Willingdon de Ratton, G.C.S.I., G.C.I.E., G.B.E.	5 août 1926	2 oct. 1926
Comte de Bessborough, G.C.M.G.	9 fév. 1931	4 avril 1931
Lord Tweedsmuir d'Elsfield, G.C.M.G., G.C.V.O., C.H.	10 août 1935	2 nov. 1935
Major-général comte d'Athlone, K.G., C.P., G.C.B., G.C.M.G., G.C.V.O., D.S.O.	3 avril 1940	21 juin 1940
Maréchal très honorable vicomte Alexander de Tunis, K.G., G.C.B., G.C.M.G., C.S.I., D.S.O., M.C., LL.D., A.D.C.	1er août 1945	12 avril 1946

Le Ministère.—Le système de gouvernement du Canada est fondé sur celui de la Grande-Bretagne, d'après lequel le Cabinet ou Ministère (composé de membres de la Chambre des communes ou du Sénat) est responsable envers le Parlement. Le Cabinet est effectivement un comité du Conseil privé du Roi pour le Canada. Sans insister sur les particularités de ce système, il serait peut-être bon de remarquer que le Cabinet est responsable devant la Chambre des communes et, suivant un précédent établi, démissionne lorsqu'il devient évident qu'il a perdu la confiance des représentants du peuple. Les membres du Cabinet sont choisis par le premier ministre; généralement chacun d'eux assume la charge de l'un des différents ministères; cependant, un ministre peut détenir plus d'un portefeuille ou n'en détenir aucun.

2.—Premiers ministres depuis la Confédération

Ministère	Premier ministre	Durée d'administration
1	Très hon. sir John Alexander MacDonald	1er juill. 1867 — 6 nov. 1873
2	Hon. Alexander Mackenzie	7 nov. 1873 — 16 oct. 1878
3	Très hon. sir John Alexander Macdonald	17 oct. 1878 — 6 juin 1891
4	Hon. sir John Joseph Caldwell Abbott	16 juin 1891 — 24 nov. 1892
5	Hon. sir John Sparrow David Thompson	5 déc. 1892 — 12 déc. 1894
6	Hon. sir Mackenzie Bowell	21 déc. 1894 — 27 avril 1896
7	Très hon. sir Charles Tupper	1er mai 1896 — 8 juill. 1896
8	Très hon. sir Wilfrid Laurier	11 juill. 1896 — 6 oct. 1911
9	Très hon. sir Robert Laird Borden	10 oct. 1911 — 12 oct. 1917 (Administration conservatrice)
10	Très hon. sir Robert Laird Borden	12 oct. 1917 — 10 juill. 1920 (Administration unioniste)
11	Très hon. Arthur Meighen	10 juill. 1920 — 29 déc. 1921 (Unioniste—parti national libéral et conservateur)
12	Très hon. William Lyon Mackenzie King	29 déc. 1921 — 28 juin 1926
13	Très hon. Arthur Meighen	29 juin 1926 — 25 sept. 1926
14	Très hon. William Lyon Mackenzie King	25 sept. 1926 — 6 août 1930
15	Très hon. Richard Bedford Bennett	7 août 1930 — 23 oct. 1935
16	Très hon. William Lyon Mackenzie King	23 oct. 1935 — 15 nov. 1948
17	Très hon. Louis-Stephen St-Laurent, C.R.	15 nov. 1948 — —

3.—Membres du dix-septième Cabinet fédéral, 15 novembre 1948

(Selon la préséance des ministres)

NOTA.—Une nomenclature complète des membres des cabinets fédéraux depuis la Confédération jusqu'en 1913 paraît dans l'*Annuaire* de 1912, pp. 423-430. Les ministères subséquents paraissent dans les tableaux correspondants des éditions subséquentes de l'*Annuaire*. Les adjoints parlementaires aux ministres du Cabinet sont indiqués dans les renvois du tableau 9.

Ministère	Titulaire	Date de la nomination[1]
Premier ministre et président du Conseil privé	Très hon. LOUIS-STEPHEN ST-LAURENT, C.R.	10 déc. 1941 15 nov. 1948
Ministre du Commerce	Très hon. CLARENCE DECATUR HOWE	23 oct. 1935 19 janv. 1948
Ministre de l'Agriculture	Très hon. JAMES GARFIELD GARDINER	28 oct. 1935
Ministre des Mines et Ressources	Hon. JAMES ANGUS MACKINNON	23 janv. 1939 11 juin 1948
Secrétaire d'État	Hon. COLIN WILLIAM GEORGE GIBSON, M.C., C.R., V.D.	8 juill. 1940 12 déc. 1946
Ministre du Travail	Hon. HUMPHREY MITCHELL	15 déc. 1941
Ministre des Travaux publics	Hon. ALPHONSE FOURNIER, C.R.	6 oct. 1942
Ministre des Postes	Hon. ERNEST BERTRAND, C.R.	7 oct. 1942 29 août 1945 13 oct. 1944 12 déc. 1946
Ministre de la Défense nationale	Hon. BROOKE CLAXTON, C.R.	18 avril 1945
Solliciteur général	Hon. JOSEPH-ARTHUR JEAN, C.R.	18 avril 1945
Ministre des Transports	Hon. LIONEL CHEVRIER, C.R.	18 avril 1945 12 déc. 1946
Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social	Hon. PAUL-JOSEPH-JAMES MARTIN, C.R.	18 avril 1945 10 déc. 1946
Ministre des Finances	Hon. DOUGLAS CHARLES ABBOTT, C.R.	18 avril 1945
Ministre du Revenu national	Hon. JAMES JOSEPH MCCANN, M.D.	18 avril 1945
Membre de l'Administration et ministre d'État	Hon. WISHART MCLEA ROBERTSON	29 août 1945
Ministre des Affaires des anciens combattants	Hon. MILTON FOWLER GREGG, V.C.	2 sept. 1947 19 janv. 1948
Ministre des Pêcheries	Hon. ROBERT WELLINGTON MAYHEW	11 juin 1948
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures	Hon. LESTER BOWLES PEARSON	10 sept. 1948
Ministre de la Justice et Procureur général	Hon. STUART SINCLAIR GARSON	15 nov. 1948
Ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements	Hon. ROBERT HENRY WINTERS	15 nov. 1948

[1] Lorsque deux dates sont inscrites, la première indique celle de la nomination initiale comme ministre de la Couronne et la deuxième, celle de la nomination au portefeuille détenu présentement.

4.—Membres du Conseil privé du Roi pour le Canada, selon l'ancienneté[1], 15 novembre 1948

NOTA.—Dans la présente liste, le préfixe très hon. indique les membres du Conseil privé impérial. Outre ceux mentionnés dans cette énumération, le très hon. sir Lyman P. Duff, G.C.M.G., juge en chef retraité du Canada, est membre canadien du Conseil privé impérial.

Nom	Date de l'assermentation	Nom	Date de l'assermentation
Hon. sir ALLEN BRISTOL AYLESWORTH	16 oct. 1905	Hon. JAMES MURDOCK	29 déc. 1921
Très hon. WILLIAM LYON MACKENZIE KING	2 juin 1909	Hon. JOHN EWAN SINCLAIR	30 déc. 1921
Très hon. sir THOMAS WHITE	10 oct. 1911	Hon. JAMES HORACE KING	3 fév. 1922
Très hon. ARTHUR MEIGHEN	2 oct. 1915	Hon. EDWARD JAMES MCMURRAY	14 nov. 1923
Hon. ESIOFF-LÉON PATENAUDE	6 oct. 1915	Hon. GEORGE NEWCOMBE GORDON	7 sept. 1925
Très hon. WILLIAM MORRIS HUGHES	18 fév. 1916	Très hon. CHARLES VINCENT MASSEY	16 sept. 1925
Hon. ALBERT SÉVIGNY	8 janv. 1917	Hon. PHILIPPE ROY	9 fév. 1926
Hon. CHARLES COLQUHOUN BALLANTYNE	3 oct. 1917	Hon. CHARLES AVERY DUNNING	1er mars 1926
Hon. JAMES ALEXANDER CALDER	12 oct. 1917	Hon. GEORGE BURPEE JONES	13 juillet 1926
Hon. SYDNEY CHILTON MEWBURN	12 oct. 1917	Hon. DONALD SUTHERLAND	13 juillet 1926
Hon. THOMAS ALEXANDER CRERAR	12 oct. 1917	Hon. RAYMOND-DUCHARME MORAND	13 juillet 1926
Hon. sir HENRY LUMLEY DRAYTON	2 août 1919	Hon. EUGÈNE PAQUET	23 août 1926
Hon. FLEMING BLANCHARD MCCURDY	13 juillet 1920	Hon. LUCIEN CANNON	25 sept. 1926
Hon. HENRY HERBERT STEVENS	21 sept. 1921	Hon. WILLIAM DAUM EULER	25 sept. 1926
Hon. ARTHUR BLISS COPP	29 déc. 1921	S.A.R. LE DUC DE WINDSOR	2 août 1927
		Hon. CYRUS MACMILLAN	17 juin 1934
		Très hon. IAN ALISTAIR MACKENZIE	27 juin 1935
		Hon. ARTHUR CHARLES HARDY	31 juillet 1930

Renvoi à la fin du tableau, p. 90.

4.—Membres du Conseil privé du Roi pour le Canada, selon l'ancienneté[1], 15 novembre 1948—fin

Nom	Date de l'assermentation	Nom	Date de l'assermentation
Hon. HUGH ALEXANDER STEWART.	7 août 1930	Hon. JOSEPH THORARINN THORSON	11 juin 1941
Hon. DONALD MATHESON SUTHERLAND	7 août 1930	Hon. WILLIAM-FERDINAND-ALPHONSE TURGEON	8 oct. 1941
Hon. ALFRED DURANLEAU	7 août 1930	Très hon. LOUIS-STEPHEN ST-LAURENT[2]	10 déc. 1941
Hon. THOMAS GEROW MURPHY	7 août 1930	Hon HUMPHREY MITCHELL[3]	15 déc. 1941
Hon. WILLIAM DUNCAN HERRIDGE	17 juin 1931	Très hon. WINSTON LEONARD SPENCER CHURCHILL	29 déc. 1941
Hon. ROBERT CHARLES MATTHEWS	6 déc. 1933	Hon. ALPHONSE FOURNIER[3]	7 oct. 1942
Hon. GROTE STIRLING	17 nov. 1934	Hon. ERNEST BERTRAND[3]	7 oct. 1942
Hon. GEORGE REGINALD GEARY	14 août 1935	Hon. LÉO-RICHER LAFLÈCHE[3]	7 oct. 1942
Hon. JAMES EARL LAWSON	14 août 1935	Hon. BROOKE CLAXTON[3]	13 oct. 1944
Hon. SAMUEL GOBEIL	14 août 1935	Hon. ANDREW GEORGE LATTA MCNAUGHTON	2 nov. 1944
Hon. LUCIEN-HENRI GENDRON	30 août 1935	Hon. JAMES ALLISON GLEN	18 avril 1945
Hon. WILLIAM EARL ROWE	30 août 1935	Hon. JOSEPH JEAN[3]	18 avril 1945
Hon. ONÉSIME GAGNON	30 août 1935	Hon. LIONEL CHEVRIER[3]	18 avril 1945
Hon. CHARLES GAVAN POWER	23 oct. 1935	Hon. PAUL-JOSEPH-JAMES-MARTIN[3]	18 avril 1945
Très hon. JAMES LORIMER ILSLEY	23 oct. 1935	Hon. DOUGLAS CHARLES ABBOTT[3]	18 avril 1945
Hon. JOSEPH-ENOÏL MICHAUD	23 oct. 1935	Hon. JAMES JOSEPH MCCANN[3]	18 avril 1945
Très hon. CLARENCE DECATUR HOWE[3]	23 oct. 1935	Hon. DAVID LAURENCE MACLAREN	18 avril 1945
Très hon. JAMES GARFIELD GARDINER[3]	4 nov. 1935	Hon. THOMAS VIEN	19 juillet 1945
Hon. JAMES ANGUS MACKINNON[3]	23 janv. 1939	Hon. WISHART MCLEA ROBERTSON[3]	4 sept. 1945
Hon. PIERRE-FRANÇOIS CASGRAIN	10 mai 1940	Hon. MILTON FOWLER GREGG[3]	2 sept. 1947
Hon. COLIN WILLIAM GEORGE GIBSON[3]	8 juillet 1940	Hon. ROBERT WELLINGTON MAYHEW[3]	11 juin 1948
Hon. WILLIAM PATE MULOCK	8 juillet 1940	Hon. LESTER BOWLER PEARSON[3]	10 sept. 1948
Hon. ANGUS LEWIS MACDONALD	12 juillet 1940	Hon. STUART SINCLAIR GARSON[3]	15 nov. 1948
Hon. LEIGHTON GOLDIE MCCARTHY	4 mars 1941	Hon. ROBERT HENRY WINTERS[3]	15 nov. 1948

[1] Comme dans le cas des conseillers privés du Royaume-Uni, les membres du Conseil privé de Sa Majesté pour le Canada prennent rang *inter se* d'après la date de leur assermentation. [2] Préséance comme premier ministre du Canada. [3] Préséance comme membre du Cabinet.

5.—Durée et sessions des Parlements du Dominion, 1935-1948

NOTA.—Des renseignements semblables sur les douze premiers Parlements, depuis la Confédération jusqu'à 1917, paraissent à la p. 47 de l'*Annuaire* de 1940; les renseignements relatifs au 13e jusqu'au 17e Parlements sont à la p. 57 de l'édition de 1945.

Ordre des Parlements	Session	Date de l'ouverture	Date de la prorogation	Durée de la session, en jours	Jours de séance de la Chambre des communes	Élections, brefs rapportables, dissolution et durée des Parlements[1,2]
18e Parlement...	1re	6 fév. 1936	23 juin 1936	139	91	14 oct. 1935[3]
	2e	14 janv. 1937	10 avril 1937	87	62	9 nov. 1935[4]
	3e	27 janv. 1938	1er juill. 1938	156	102	25 janv. 1940[5]
	4e	12 janv. 1939	3 juin 1939	143	103	4 ans, 2 m. 16 j.
	5e	7 sept. 1939	13 sept. 1939	7	6	
	6e	25 janv. 1940	25 janv. 1940	1	1	
19e Parlement[6]...	1re	16 mai 1940	5 nov. 1940	174	61	
	2e	7 nov. 1940	21 janv. 1942	441	105	26 mars 1940[3]
	3e	22 janv. 1942	27 janv. 1943	371	124	17 avril 1940[4]
	4e	28 janv. 1943	26 janv. 1944	364	120	16 avril 1945[5]
	5e	27 janv. 1944	31 janv. 1945	371	136	5 ans.
	6e	19 mars 1945	16 avril 1945	29	19	
20e Parlement...	1er	6 sept. 1945	18 déc. 1945	104	76	
	2e	14 mars 1946	31 août 1946	171	118	11 juin 1945[3]
	3e	30 janv. 1947	17 juill. 1947	169	115	9 août 1945[4]
	4e	5 déc. 1947	30 juin 1948	209	119	

[1] La durée légale d'un parlement est ordinairement limitée à cinq ans. [2] Durée du Parlement en années, mois et jours. La durée d'un Parlement se compte depuis la date du retour des brefs d'élection jusqu'à la date de la dissolution, ces deux jours compris (Article 50 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique). [3] Date d'élections générales. [4] Brefs rapportables. [5] *Dissolution du Parlement.* [6] Durant la guerre, le Parlement a été en session presque continuellement. Après chaque prorogation commençait immédiatement une nouvelle session. Au cours des ajournements prolongés, le président de la Chambre pouvait reconvoquer le Parlement avant la date fixée antérieurement pour la rentrée.

Sous-section 2.—Le pouvoir législatif

Le Sénat.—Par suite de l'addition de nouvelles provinces et de l'expansion générale du Canada, le Sénat, qui comptait 72 membres lors de la Confédération, en a maintenant 96; c'est en 1915 que la représentation a subi son dernier changement. L'accroissement de la représentation sénatoriale est décrit aux pp. 48-49 de l'*Annuaire* de 1940 et résumé, par province, au tableau 6.

6.—Accroissement de la représentation sénatoriale, 1867-1948

Province	1867	1870	1871	1873	1882	1887	1892	1903	1905	1915-1948
Ontario	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Québec	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Provinces Maritimes	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Nouvelle-Écosse	*12*	*12*	*12*	*10*	*10*	*10*	*10*	*10*	*10*	*10*
Nouveau-Brunswick	*12*	*12*	*12*	*10*	*10*	*10*	*10*	*10*	*10*	*10*
Île du Prince-Édouard	–	–	–	*4*	*4*	*4*	*4*	*4*	*4*	*4*
Provinces de l'Ouest	–	2	5	5	6	8	9	11	15	24
Manitoba	–	*2*	*2*	*2*	*3*	*3*	*4*	*4*	*4*	*6*
Colombie-Britannique	–	–	*3*	*3*	*3*	*3*	*3*	*3*	*3*	*6*
Saskatchewan	–	–	–	–	–	*2*	*2*	*4*	*4*	*6*
Alberta									*4*	*6*
Totaux	**72**	**74**	**77**	**77**	**78**	**80**	**81**	**83**	**87**	**96**

7.—Représentation des provinces au Sénat, 15 novembre 1948

Président	L'honorable JAMES HORACE KING, C.P.
Greffier du Sénat et des Parlements	LESLIE CLARE MOYER, D.S.O., C.R., B.A.
Leader du Gouvernement	L'honorable WISHART MCLEA ROBERTSON, C.P.
Leader de l'Opposition	L'honorable JOHN THOMAS HAIG

(Énumération selon l'ancienneté, par province. Tous les sénateurs ont droit au titre de "l'honorable".)

Province et nom du sénateur	Adresse postale
Île du Prince-Édouard— (4 sénateurs—1 vacance)	
SINCLAIR, JOHN EWEN, C.P.	Emerald
MCINTYRE, JAMES PETER	Mount-Stewart
ROBINSON, BREWER WAUGH	Summerside
Nouvelle-Écosse— (10 sénateurs—3 vacances)	
DENNIS, WILLIAM HENRY	Halifax
QUINN, FELIX PATRICK	Bedford
DUFF, WILLIAM	Lunenburg
MACLENNAN, DONALD	Margaree-Forks
ROBERTSON, WISHART MCLEA, C.P.	Bedford
KINLEY, JOHN JAMES	Lunenburg
MCDONALD, JOHN ALEXANDER	Halifax
Nouveau-Brunswick— (10 sénateurs—1 vacance)	
BOURQUE, THOMAS-JEAN	Richibouctou
MCDONALD, JOHN ANTHONY	Shediac
COPP, ARTHUR BLISS, C.P.	Sackville
JONES, GEORGE BURPEE, C.P.	Apohaqui
LÉGER, ANTOINE-JOSEPH	Moncton
VÉNIOT, CLARENCE-JOSEPH	Bathurst
MCLEAN, ALEXANDER NEIL	Saint-Jean
PIRIE, FREDERICK WILLIAM	Grand-Falls
BURCHILL, GEORGE PERCIVAL	South-Nelson

Province et non du sénateur	Adresse postale
Québec— (24 sénateurs)	
BEAUBIEN, CHARLES-PHILIPPE	Montréal
RAYMOND, DONAT	Montréal
BALLANTYNE, CHARLES COLQUHOUN, C.P.	Montréal
MORAUD, LUCIEN	Québec
PAQUET, EUGÈNE, C.P.	Rimouski
HUGESSEN, ADRIEN KNATCHBULL	Montréal
FAFARD, J.-FERNAND	L'Islet
HOWARD, CHARLES BENJAMIN	Sherbrooke
BEAUREGARD, ÉLIE	Montréal
DAVID, ATHANASE	Montréal
ST-PÈRE, ÉDOUARD-CHARLES	Montréal
HUSHION, WILLIAM JAMES	Westmount
GOUIN, LÉON-MERCIER	Montréal
VIEN, THOMAS, C.P.	Outremont
DUTREMBLAY, PAMPHILE-RÉAL	Montréal
BOUCHARD, TÉLESPHORE-DAMIEN	Saint-Hyacinthe
DAIGLE, ARMAND	Montréal
LESAGE, JOSEPH-ARTHUR	Québec
VAILLANCOURT, CYRILLE	Lévis
NICOL, JACOB	Sherbrooke
FERLAND, CHARLES-ÉDOUARD	Joliette
DUPUIS, VINCENT	Longueuil
DESSUREAULT, JEAN-MARIE	Québec
BOUFFARD, PAUL-HENRI	Québec

7.—Représentation des provinces au Sénat, 15 novembre 1948—fin

Province et nom du sénateur	Adresse postale
Ontario—	
(24 sénateurs—4 vacances)	
HARDY, ARTHUR CHARLES., C.P.	Brockville
AYLESWORTH, SIR ALLEN BRISTOL, C.P., C.R., M.G.	Toronto
MCGUIRE, WILLIAM HENRY	Toronto
LACASSE, GUSTAVE	Tecumseh
WILSON, CAIRINE REAY	Ottawa
MURDOCK, JAMES, C.P.	Ottawa
SUTHERLAND, DONALD, C.P.	Ingersoll
FALLIS, IVA CAMPBELL	Peterborough
LAMBERT, NORMAN PLATT	Ottawa
HAYDEN, SALTER ADRIAN	Toronto
PATERSON, NORMAN MCLEOD	Fort-William
DUFFUS, JOSEPH JAMES	Peterborough
EULER, WILLIAM DAUM, C.P.	Kitchener
DAVIES, WILLIAM RUPERT	Kingston
CAMPBELL, GORDON PETER	Toronto
TAYLOR, WILLIAM HORACE	Scotland
BISHOP, CHARLES LAWRENCE	Ottawa
ROEBUCK, ARTHUR WENTWORTH	Toronto
HURTUBISE, JOSETH-RAOUL	Sudbury
FARQUHAR, THOMAS	Little-Current
Manitoba—	
(6 sénateurs—1 vacance)	
MULLINS, HENRY ALFRED	Winnipeg
HAIG, JOHN THOMAS	Winnipeg
BEAUBIEN, ARTHUR-LUCIEN	Saint-Jean-Baptiste
Manitoba—fin	
CRERAR, THOMAS ALEXANDER, C.P.	Winnipeg
HOWDEN, JOHN POWER	Norwood-Grove
Saskatchewan—	
(6 sénateurs—1 vacance)	
CALDER, JAMES ALEXANDER, C.P.	Regina
MARCOTTE, ARTHUR	Ponteix
HORNER, RALPH BYRON	Blaine-Lake
ASELTINE, WALTER MORLEY	Rosetown
STEVENSON, JOHN JAMES	Regina
Alberta—	
(6 sénateurs—3 vacances)	
BUCHANAN, WILLIAM ASHBURY	Lethbridge
BLAIS, ARISTIDE	Edmonton
GERSHAW, FRED WILLIAM	Medicine-Hat
Colombie-Britannique—	
(6 sénateurs—1 vacance)	
KING, JAMES H., C.P. (orateur)	Victoria
FARRIS, JOHN WALLACE DE BEQUE	Vancouver
TURGEON, JAMES GRAY	Vancouver
MCKEEN, STANLEY STEWART	Vancouver
MACKENZIE, IAN ALISTAIR, C.R.	Vancouver

La Chambre des communes.—Il est pourvu, à l'article 37 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 (30 Vict., c. 3), que "La Chambre des communes sera, sujette aux dispositions du présent acte, composée de cent quatre-vingt-un membres, dont quatre-vingt-deux représenteront Ontario, soixante-cinq Québec, dix-neuf la Nouvelle-Écosse et quinze le Nouveau-Brunswick". En outre, à l'article 51, il est décrété qu'après le recensement de 1871 et après chaque autre recensement décennal, la représentation des quatre provinces sera répartie de nouveau par telle autorité, de telle manière et à dater de telle époque que pourra prescrire le Parlement du Canada sous réserve et en conformité de certaines règles établies dans l'acte original.

La représentation des provinces au Parlement fédéral en 1867 et les rajustements effectués lors de l'admission de nouvelles provinces dans la Confédération et à chaque recensement décennal jusqu'en 1931 sont indiqués aux pp. 59–61 de l'*Annuaire* de 1946. Le nombre de représentants de chaque province élus à chacune des vingt élections générales depuis la Confédération est donné au tableau 8.

8.—Représentation à la Chambre des communes aux élections fédérales générales, 1867-1945

Province ou territoire	1867	1872	1874 1878	1882	1887 1891	1896 1900	1904	1908 1911	1917 1921	1925 1926 1930	1935 1940 1945
Ontario	82	88	88	92	92	92	86	86	82	82	82
Québec	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65
Nouvelle-Écosse	19	21	21	21	21	20	18	18	16	14	12
Nouveau-Brunswick	15	16	16	16	16	14	13	13	11	11	10
Manitoba	–	4	4	5	5	7	10	10	15	17	17
Colombie-Britannique	–	6	6	6	6	6	7	7	13	14	16
Île du Prince-Édouard	–	–	6	6	6	5	4	4	4	4	4
Saskatchewan	–	–	–	–	4	4	10	10	16	21	21
Alberta	–	–	–	–				7	12	16	17
Yukon	–	–	–	–	–	–	1	1	1	1	1
Totaux	**181**	**200**	**206**	**211**	**215**	**213**	**214**	**221**	**235**	**245**	**245**

Redistribution des circonscriptions parlementaires, 1947.—Après le recensement de 1941, la redistribution exigée par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique après chaque recensement décennal a été différée. Une proposition à cette fin a été présentée au Parlement et transmise à Londres sous la forme d'une adresse à Sa Majesté le Roi. Sa Majesté a fait présenter un projet de loi au Parlement du Royaume-Uni en vue de la mise en vigueur des dispositions de la proposition; ce projet a effectivement franchi toutes les étapes le 22 juillet 1943. Il y était pourvu que "nonobstant toutes dispositions des Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1940, il ne sera pas nécessaire de rajuster la représentation des provinces à la Chambre des communes, en conséquence du résultat du recensement décennal effectué en l'an mil neuf cent quarante et un, avant la première session que le Parlement du Canada tiendra après la cessation des hostilités entre le Canada et le Reich allemand, le Royaume d'Italie et l'Empire du Japon". Durant la première session du vingtième Parlement, la Chambre des communes et le Sénat du Canada ont présenté une adresse au gouvernement impérial, demandant une modification à l'article 51 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. En conséquence, cet article a été abrogé et remplacé par ce qui suit:—

"(1) Le nombre des membres de la Chambre des communes est de deux cent cinquante-cinq et la représentation des provinces à ladite Chambre doit, dès l'entrée en vigueur du présent article et, dans la suite, sur l'achèvement de chaque recensement décennal, être rajustée par l'autorité, de la manière et à compter de l'époque que le Parlement du Canada prévoit à l'occasion, sous réserve et en conformité des règles suivantes:

a) Sous réserve des dispositions ci-après, il est attribué à chacune des provinces un nombre de députés calculé en divisant la population totale des provinces par deux cent cinquante-quatre et en divisant la population de chaque province par le quotient ainsi obtenu, abstraction faite, sauf ce qui est prévu ci-après au présent article, du reste (s'il en est) consécutif à ladite méthode de division.

b) Si le nombre total de députés attribué à toutes les provinces en vertu de la règle 1 est inférieur à deux cent cinquante-quatre, d'autres députés seront attribués (à raison d'un par province) aux provinces qui ont des quantités restantes dans le calcul visé par la règle 1, en commençant par la province possédant le reste le plus considérable et en continuant avec les autres provinces par ordre d'importance de leurs quantités restantes respectives jusqu'à ce que le nombre total de députés attribué atteigne deux cent cinquante-quatre.

c) Nonobstant toute disposition du présent article, si, une fois achevé le calcul prévu par les règles 1 et 2, le nombre de députés à attribuer à une province est inférieur au nombre de sénateurs représentant ladite province, les règles 1 et 2 cesseront de s'appliquer à l'égard de ladite province, et il lui sera attribué un nombre de députés égal audit nombre de sénateurs.

d) Si les règles 1 et 2 cessent de s'appliquer à l'égard d'une province, alors, pour le calcul du nombre de députés à attribuer aux provinces concernant lesquelles les règles 1 et 2 demeurent applicables, la population totale des provinces doit être réduite du chiffre de la population de la province à l'égard de laquelle les règles 1 et 2 ne s'appliquent plus, et le nombre deux cent cinquante-quatre doit être réduit du nombre de députés attribué à cette province sous le régime de la règle 3.

e) Ce rajustement n'entrera en vigueur qu'à la fin du Parlement alors existant.

(2) Le territoire du Yukon, tel qu'il a été constitué par le chapitre quarante et un du Statut du Canada de 1901, avec toute partie du Canada non comprise dans une province qui peut, à l'occasion, y être incluse par le Parlement du Canada aux fins de représentation au Parlement, a droit à un député."

En conséquence, en vertu de la loi de 1947 sur la députation (chap. 71, Statuts de 1947), l'effectif total de la Chambre des communes passe de 245 à 255. La députation de la province de Québec augmente de 65 à 73; celle de l'Ontario, de 82 à 83; de la Nouvelle-Écosse, de 12 à 13; de la Colombie-Britannique, de 16 à 18. Le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince-Édouard, l'Alberta et le Yukon gardent le même nombre de députés, soit respectivement 10, 4, 17 et 1, tandis que le Manitoba et la Saskatchewan en perdent chacun un, ayant respectivement 16 et 20 députés par suite de la nouvelle loi.

Indemnités et allocations.—Les sénateurs reçoivent une indemnité parlementaire de $4,000. En outre, ils reçoivent une allocation annuelle pour dépenses de $2,000, laquelle leur est versée à la fin de chaque année civile. Les membres de la Chambre des communes touchent une indemnité parlementaire de $4,000. Ils reçoivent en plus $2,000 d'allocation annuelle pour dépenses, à la fin de chaque année civile. Cette allocation, sauf dans le cas des ministres de la Couronne et du chef de l'Opposition, est libre d'impôt sur le revenu. La rémunération d'un ministre du Cabinet est de $10,000 par année (le premier ministre reçoit $15,000) en plus de l'indemnité parlementaire que chaque ministre reçoit à titre de membre du Parlement. Le chef de l'Opposition touche aussi $10,000 par année en plus de son indemnité parlementaire. Les ministres du Cabinet ont aussi droit à une allocation de $2,000, pour voiture. Les présidents du Sénat et de la Chambre des communes reçoivent, en plus de leur indemnité parlementaire, un traitement de $6,000 et une allocation pour voiture de $1,000; ils ont aussi droit à une allocation de $3,000 au lieu d'une résidence. Les adjoints parlementaires aux ministres de la Couronne (au nombre de 10 au 15 novembre 1948) touchent $4,000 d'indemnité parlementaire, à titre de membres du Parlement, $4,000 par année comme adjoints parlementaires et les $2,000 d'allocation versés à tous les autres membres du Parlement.

9.—Districts électoraux, votants inscrits et votes enregistrés, nom et adresse des députés à la Chambre des communes, lors de la vingtième élection générale, 11 juin 1945

Président..... L'hon. GASPARD FAUTEUX
Greffier des Communes..... A. BEAUCHESNE, C.R., C.M.G., M.A.
Chef de l'Opposition..... JOHN BRACKEN.

NOTA.—Ces renseignements, excepté la population des circonscriptions, ont été fournis par le directeur général des élections à Ottawa. L'affiliation aux partis n'est pas officielle. Le vote est résumé par province pour cette élection générale au tableau **11**, page 101. Les élections de remplacement qui ont lieu entre la date de cette élection et le 15 novembre 1948 paraissent aux renvois et sont résumées au tableau **10**, pp. 100. Les chefs des partis politiques sont indiqués au moyen d'astérisques (*) et les adjoints parlementaires, au moyen de renvois.

Province et district électoral	Population, recensement de 1941	Votants inscrits	Total des votes enregistrés	Total des votes enregistrés par le député[1]	Nom du député	Adresse postale	Parti
	nombre	nombre	nombre	nombre			
Île du P.-É.— (4 députés)							
Kings	19,415	11,415	9,328	4,655	T. V. GRANT	Montague	Lib.
Prince	34,490	18,839	15,667	7,346	J. W. MACNAUGHT[2]	Summerside	Lib.
Queens	41,142	24,540	38,812[3]	9,570	J. L. DOUGLAS	Charlottetown	Lib.
				9,253	W. C. S. MCLURE	Charlottetown	C.-p.
Nouvelle-Écosse— (12 députés)							
Antigonish-Guysborough	26,006	14,647	10,711	6,379	J. R. KIRK	Antigonish	Lib.
Cape-Breton-Nord-Victoria	34,232	19,402	14,362	5,895	M. MACLEAN	Sydney-Mines	Lib.
Cap-Breton-Sud	81,061	44,025	35,567	16,575	G. GILLIS	Glace-Bay	C.C.F.
Colchester-Hants	52,158	31,497	24,614	11,141	F. T. STANFIELD	Truro	C.-p.
Cumberland	39,476	25,090	19,615	9,121	P. C. BLACK	Amherst	C.-p.
Digby-Annapolis-Kings	57,604	36,360	26,188	14,445	Très hon. J. L. ILSLEY[4]	Kentville	Lib.
Halifax	122,656	85,262	105,618[5]	26,407	G. B. ISNOR	Halifax	Lib.
				23,616	W. C. MACDONALD[5]	Halifax	Lib.

[1] Candidat élu. [2] Adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries. [3] Chaque électeur peut voter pour deux candidats. [4] Le très hon. Ilsley démissionne le 27 octobre 1948; son siège est encore vacant le 15 novembre 1948. [5] M. MacDonald est décédé le 18 novembre 1946 et M. J. Dickey (lib.) a été élu le 14 juillet 1947.

9.—Districts électoraux, votants inscrits et votes enregistrés, nom et adresse des députés à la Chambre des communes, lors de la vingtième élection générale, 11 *juin* 1945—suite

Province et district électoral	Population, recensement de 1941	Votants inscrits	Total des votes enregistrés	Total des votes enregistrés par le député[1]	Nom du député	Adresse postale	Parti
	nombre	nombre	nombre	nombre			
Nouvelle-Écosse—fin							
Inverness-Richmond	34,864	21,072	15,071	8,177	M. E. McGarry	Margaree-Forks	Lib.
Pictou	40,789	29,097	22,298	9,774	H. B. McCulloch	New-Glasgow	Lib.
Queens-Lunenburg	44,970	28,959	19,756	9,693	Hon. R. H. Winters	Lunenburg	Lib.
Shelburne-Yarmouth-Clare	44,146	27,343	19,154	9,341	L. E. Baker	Yarmouth	Lib.
Nouveau-Brunswick—(10 députés)							
Charlotte	22,728	14,419	11,113	5,486	A. W. Stuart	St-Andrews	Lib.
Gloucester	49,913	23,414	18,963	11,683	C. T. Richard	Bathurst	Lib.
Kent	25,817	12,920	10,652	6,835	A.-D. Léger	Grandigue	Lib.
Northumberland	38,485	20,365	16,169	8,507	J. W. Maloney	Newcastle	Lib.
Restigouche-Madawaska	61,251	29,336	22,416	12,200	B. Michaud	Campbellton	Lib.
Royal	34,348	20,937	16,974	8,915	A. J. Brooks	Sussex	C.-p.
St-John-Albert	77,248	51,513	35,175	16,205	D. K. Hazen	Saint-John	C.-p.
Victoria-Carleton	38,382	21,215	17,324	9,365	H. H. Hatfield	Hartland	C.-p.
Westmorland	64,486	40,225	32,843	17,251	H. R. Emmerson	Dorchester	Lib.
York-Sunbury	44,743	27,917	22,644	10,828	Hon. H. F. G. Bridges[2]	Fredericton	Lib.
Québec—(65 membres)							
Argenteuil	22,965	13,349	10,972	5,349	G.-H. Héon	Lachute	C.-p.-ind.
Beauce	55,275	27,299	22,739	9,612	L. Dionne	Saint-Georges-de-Beauce	Lib.
Beauharnois-Laprairie	48,270	28,802	23,017	10,716	M. Raymond	Outremont	B.P.C.
Bellechasse	29,909	15,451	10,599	6,928	L.-P. Picard	Québec	Lib.
Berthier-Maskinongé	39,439	22,205	17,956	10,604	A. Laurendeau	Saint-Gabriel-de-Brandon	Lib.
Bonaventure	44,066	21,245	15,657	7,885	B. Arsenault	Québec	Ind.
Brome-Missisquoi	33,927	20,019	15,566	7,860	M. Hallé	Sweetsburg	Lib.
Chambly-Rouville	47,720	33,259	25,598	12,723	R. Pinard	Montréal	Lib.
Champlain	42,037	22,329	15,833	8,332	H.-E. Brunelle	Cap-de-la-Madeleine	Lib.
Chapleau	43,416	20,877	14,596	6,230	D. Gourd	Amos	Lib.
Charlevoix-Saguenay	67,087	32,705	23,368	12,430	F. Dorion	Québec	Ind.
Châteauguay-Huntingdon	25,369	14,343	11,467	4,770	D. E. Black	St-Jean-Chrysostôme	Lib.
Chicoutimi	78,881	44,180	33,577	10,796	P.-E. Gagnon	Bagotville	Ind.
Compton	34,552	18,179	14,787	8,007	J.-A. Blanchette	Chartierville	Lib.
Dorchester	28,771	14,187	11,394	5,149	L.-D. Tremblay	Saint-Malachie	Lib.
Drummond-Arthabaska	66,722	36,464	30,040	14,805	A. Cloutier	Drummondville	Lib.
Gaspé	57,568	28,247	22,606	11,596	J.-G.-L. Langlois	Sainte-Anne-des-Monts	Lib.
Hull	53,149	32,121	25,559	15,012	Hon. A. Fournier	Hull	Lib.
Joliette-L'Assomption-Montcalm	63,874	37,331	28,534	14,810	G.-E. Lapalme	Joliette	Lib.
Kamouraska	32,741	16,762	12,295	6,829	E. Marquis	Sillery	Lib.
Labelle	38,791	19,814	15,096	7,969	M. Lalonde	Mont-Laurier	Lib.
Lac-Saint-Jean-Roberval	64,306	29,853	24,569	9,744	J.-A. Dion	Roberval	Lib.-ind.
Laval-Deux-Montagnes	33,498	18,220	13,682	6,876	J.-R.-L. Lacombe[3]	Sainte-Scholastique	Ind.
Lévis	30,411	19,508	14,554	10,098	M. Bourget	Lauzon	Lib.-ind.
Lotbinière	43,738	21,633	16,087	10,122	H. Lapointe[4]	Québec	Lib.

[1] Candidat élu.

[2] L'hon. Bridges est décédé le 10 août 1947 et l'hon. M. F. Gregg (lib.) a été élu le 20 octobre 1947.

[3] M. Lacombe démissionne le 15 juillet 1948 et son siège est encore vacant le 15 novembre 1948.

[4] Adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale.

9.—Districts électoraux, votants inscrits et votes enregistrés, nom et adresse des députés à la Chambre des communes, lors de la vingtième élection générale, 11 juin 1945—suite

Province et district électoral	Population, recensement de 1941	Votants inscrits	Total des votes enregistrés	Total des votes enregistrés par le député[1]	Nom du député	Adresse postale	Parti
	nombre	nombre	nombre	nombre			
Québec—fin							
Matapédia-Matane	48,184	22,915	17,999	8,500	A.-P. Côté	Ottawa	Lib.-ind.
Mégantic-Frontenac	49,568	23,957	19,369	10,057	J. Lafontaine	Thetford-Mines	Lib.
Montmagny-L'Islet	33,394	18,134	12,220	7,327	J. Lesage	Québec	Lib.
Nicolet-Yamaska	39,876	21,909	15,730	7,973	L. Dubois[2]	Gentilly	Lib.-ind.
Pontiac	86,320	44,387	32,499	13,325	W. R. McDonald[3]	Chapeau	Lib.
Portneuf	41,227	22,196	17,232	8,994	P. Gauthier	Deschambault	Lib.
Québec-Est	67,559	41,902	30,428	17,965	Très hon. L.-S. St-Laurent*	Québec	Lib.
Québec-Sud	39,511	29,297	20,284	14,091	Hon. C. G. Power	Québec	Lib.
Québec-Ouest et Sud	49,577	29,028	20,336	10,541	C. Parent	Québec	Lib.-ind.
Québec-Montmorency	50,600	29,512	22,638	11,561	W. Lacroix	Québec	Lib.-ind.
Richelieu-Verchères	38,869	26,791	17,132	12,873	Hon. P.-J.-A. Cardin[4]	Sainte-Anne-de-Sorel	Ind.
Richmond-Wolfe	39,545	21,083	16,064	8,459	J. P. Mullins	Bromptonville	Lib.
Rimouski	51,454	26,203	19,772	10,730	G. Belzile[5]	Rimouski	Lib.
Saint-Hyacinthe-Bagot	49,772	29,645	22,041	12,781	J. Fontaine	Saint-Hyacinthe	Lib.
Saint-Jean-Iberville-Napierville	36,383	21,646	16,926	10,866	A. Côté	Saint-Jean	Lib.
Saint-Maurice-Laflèche	52,587	30,692	24,309	9,779	J.-I. Hamel	Shawinigan-Falls	B.P.C.
Shefford	33,387	19,502	15,826	7,413	M. Boivin	Granby	Lib.
Sherbrooke	46,574	29,868	23,894	9,552	M. Gingues	Sherbrooke	Lib.
Stanstead	27,972	16,750	13,769	5,028	J. T. Hackett	Stanstead	C.-p.
Témiscouata	49,871	23,963	13,410	10,325	J.-F. Pouliot	Rivière-du-Loup	Lib.-ind.
Terrebonne	47,454	30,723	23,311	15,383	L. Bertrand	Sainte-Thérèse	Lib.
Trois-Rivières	52,061	28,849	20,917	6,610	W. Gariépy	Trois-Rivières	Ind.
Vaudreuil-Soulanges	22,498	13,060	10,026	6,267	L.-R. Beaudoin	Hudson	Lib.
Wright	29,773	15,745	11,807	6,460	J.-L. Raymond	Maniwaki	Lib.
Île de Montréal—							
Cartier	66,086	37,581	26,830	10,413	F. Rose[5]	Montréal	O.-p.
Hochelaga	88,199	54,729	36,762	22,444	R. Eudes	Montréal	Lib.
Jacques-Cartier	48,580	35,624	26,438	12,640	E. Marier	Pointe-Claire	Lib.
Laurier	72,680	48,044	32,511	22,520	Hon. E. Bertrand	Montréal	Lib.
Maisonneuve-Rosemont	70,253	43,102	30,329	13,556	S. Fournier	Montréal	Lib.
Mercier	85,380	48,046	32,351	18,623	Hon. J.-A. Jean	Montréal	Lib.
Mont-Royal	84,295	58,858	45,498	20,925	F. P. Whitman	Montréal	Lib.
Outremont	57,011	39,008	27,020	14,836	E.-G. Rinfret	Montréal	Lib.
Sainte-Anne	38,756	23,569	16,168	11,007	T. P. Healy	Montréal	Lib.
Saint-Antoine-Westmount	53,295	41,256	30,026	13,648	Hon. D. C. Abbott	Westmount	Lib.
Saint-Denis	85,000	54,007	36,546	21,201	A. Denis	Montréal	Lib.
Saint-Henri	80,384	47,367	32,534	19,137	J.-A. Bonnier	Montréal	Lib.
Saint-Jacques	93,851	64,801	41,943	23,970	R. Beaudry	Montréal	Lib.
Saint-Laurent-Saint-Georges	42,120	34,474	20,670	10,301	Hon. B. Claxton	Montréal	Lib.
Sainte-Marie	83,444	52,207	34,207	18,237	G. Fauteux	Westmount	Lib.
Verdun	72,050	47,323	35,671	15,943	P.-E. Côté[7]	Verdun	Lib.
Ontario—							
(82 députés)							
Algoma-Est	27,182	13,264	10,019	4,855	T. Farquhar[8]	Little-Current	Lib.
Algoma-Ouest	40,777	24,118	17,523	7,476	G. E. Nixon	Sault-Ste-Marie	Lib.
Brant	22,511	14,728	11,121	5,005	J. A. Charlton	Paris	C.-p.

[1] Candidat élu. [2] M. Dubois est décédé le 8 novembre 1948 et son siège est encore vacant le 15 novembre 1948. [3] M. McDonald est décédé le 2 mai 1946 et M. R. Caouette (Union des électeurs) a été élu le 16 septembre 1946.. [4] L'hon. Cardin est décédé le 20 octobre 1946 et M. G. Cournoyer (lib.) est élu le 23 décembre 1946. [5] Adjoint parlementaire au ministre des Finances. [6] Siège déclaré vacant le 30 janvier 1947; M. M. Hartt (lib.) est élu le 31 mars 1947. [7] Adjoint parlementaire au ministre du Travail. [8] M. Farquhar est nommé sénateur le 10 septembre 1948 et l'hon. L. B. Pearson (lib.) est élu le 25 octobre 1948.

9.—Districts électoraux, votants inscrits et votes enregistrés, nom et adresse des députés à la Chambre des communes, lors de la vingtième élection générale, 11 juin 1945—suite

Province et district électoral	Population, recensement de 1941	Votants inscrits	Total des votes enregistrés	Total des votes enregistrés par le député[1]	Nom du député	Adresse postale	Parti
	nombre	nombre	nombre	nombre			
Ontario—suite							
Brantford	34,184	23,608	18,240	8,670	W. R. MacDonald	Brantford	Lib.
Bruce	29,371	18,162	14,568	6,933	A. E. Robinson	Kincardine	C.-p.
Carleton	35,410	24,486	18,152	10,916	G. R. Boucher[2]	Westboro	C.-p.
Cochrane	81,086	37,404	25,605	13,285	J.-A. Bradette	Cochrane	Lib.
Dufferin-Simcoe	28,940	17,871	13,509	8,539	Hon. W. E. Rowe	Newton-Robinson	C.-p.
Durham	25,215	16,695	13,485	6,479	C. E. Stephenson	Port-Hope	C.-p.
Elgin	46,150	30,031	21,656	11,652	C. D. Coyle	Straffordville	C.-p.
Essex-Est	57,395	37,480	29,031	16,165	Hon. P.-J.-J. Martin	South-Windsor	Lib.
Essex-Sud	33,815	19,980	16,083	7,875	S. M. Clark	Harrow	Lib.
Essex-Ouest	82,146	49,517	32,495	14,270	D. F. Brown	Windsor	Lib.
Fort-William	40,578	25,595	18,906	7,209	D. McIvor	Westford	Lib.
Frontenac-Addington	27,541	17,299	13,803	7,707	W. R. Aylesworth	Cataraqui	C.-p.
Glengarry	18,732	10,649	8,270	4,934	W. B. MacDiarmid[3]	Maxville	Lib.
Grenville-Dundas	32,199	20,641	14,726	9,306	A. C. Casselman	Prescott	C.-p.
Grey-Bruce	34,712	22,066	17,760	8,912	W. E. Harris[4]	Markdale	Lib.
Grey-North	34,757	22,600	18,264	9,204	W. G. Case	Owen-Sound	C.-p.
Haldimand	21,854	14,075	10,867	5,844	M. C. Senn	Caledonia	C.-p.
Halton	28,515	19,804	15,959	7,344	H. Cleaver	Burlington	Lib.
Hamilton-Est	68,779	44,539	35,417	13,176	T. H. Ross	Hamilton	Lib.
Hamilton-Ouest	59,358	37,403	28,886	11,439	Hon. C. W. G. Gibson	Hamilton	Lib.
Hastings-Peterborough	26,894	15,315	11,839	6,876	G. S. White	Madoc	C.-p.
Hastings-Sud	43,580	27,586	21,872	10,546	G. H. Stokes	Belleville	C.-p.
Huron-Nord	25,524	16,197	13,012	7,083	L. E. Cardiff	Brussels	C.-p.
Huron-Perth	21,539	14,024	11,217	5,645	W. H. Golding	Seaforth	Lib.
Kenora-Rainy-River	47,743	23,095	18,180	7,309	W. M. Benidickson	Kenora	Lib.
Kent	53,474	33,047	24,660	12,706	C. E. Desmond	Ridgetown	C.-p.
Kingston	33,261	22,519	18,164	9,175	T. A. Kidd	Kingston	C.-p.
Lambton-Kent	34,909	21,027	16,498	7,829	R. J. Henderson	Petrolia	C.-p.
Lambton-Ouest	35,762	25,423	18,988	8,450	J. W. Murphy	Camlachie	C.-p.
Lanark	33,143	21,755	17,287	10,350	W. G. Blair	Perth	C.-p.
Leeds	36,042	22,718	18,976	9,714	G. R. Webb	Gananoque	C.-p.
Lincoln	65,066	42,608	33,183	15,911	N. J. Lockhart	St-Catharines	C.-p.
London	64,833	47,353	35,615	16,766	P. A. Manross	London	C.-p.
Middlesex-Est	39,511	24,551	18,842	8,808	H. O. White	Glanworth	C.-p.
Middlesex-Ouest	22,822	14,087	11,506	6,690	R. McCubbin[5]	Strathroy	Lib.
Muskoka-Ontario	35,285	21,744	16,922	8,531	J. M. MacDonnell	Toronto	C.-p.
Nipissing	113,902	62,123	46,120	17,416	L. Gauthier	Sudbury	Lib.
Norfolk	35,611	20,513	15,927	7,505	T. B. Barrett	Port-Dover	C.-p.
Northumberland	30,143	19,452	15,802	7,996	R. E. Drope	Harwood	C.-p.
Ontario	52,268	35,256	26,351	12,079	W. E. N. Sinclair[6]	Oshawa	Lib.
Ottawa-Est	62,493	40,988	30,870	15,014	J.-T. Richard	Ottawa	Lib.
Ottawa-Ouest	94,746	69,826	53,190	24,458	G. J. McIlraith[7]	Ottawa	Lib.
Oxford	50,974	32,539	24,508	11,916	K. R. Daniel	Ingersoll	C.-p.
Parry-Sound	30,409	16,577	12,254	5,301	B. McDonald	Sundridge	Lib.
Peel	31,539	23,039	17,713	10,357	G. Graydon	Brampton	C.-p.
Perth	46,373	30,193	23,653	10,961	A. J. Bradshaw	St-Pauls	C.-p.
Peterborough-Ouest	40,883	26,331	21,808	10,949	G. K. Fraser	Lakefield	C.-p.
Port-Arthur	50,833	26,762	20,229	10,055	Très hon. C. D. Howe	Rockcliffe	Lib.
Prescott	25,261	13,323	10,351	6,623	E.-O. Bertrand	L'Orignal	Lib.
Prince-Edward-Lennox	28,134	18,031	13,631	7,907	G. J. Tustin	Napanee	C.-p.
Renfrew-Nord	29,876	18,280	14,354	6,828	R. M. Warren	Eganville	Lib.
Renfrew-Sud	26,874	16,414	13,012	7,182	Hon. J. J. McCann	Renfrew	Lib.
Russell	27,319	15,977	12,542	5,519	J.-O. Gour	Casselman	Lib.

[1] Candidat élu. [2] M. Boucher démissionne le 1er novembre 1948; son siège est encore vacant le 15 novembre 1948. [3] M. MacDiarmid accepte un poste rétribué par la Couronne et son siège devient vacant le 30 juillet 1945; le très hon. W. L. Mackenzie King (lib.) est élu le 6 août 1945. [4] Adjoint parlementaire au premier ministre. [5] Adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture. [6] M. Sinclair est décédé le 26 novembre 1947 et M. A. Williams (C.C.F.) a été élu le 8 juin 1948. [7] Adjoint parlementaire au ministre du Commerce.

9.—Districts électoraux, votants inscrits et votes enregistrés, nom et adresse des députés à la Chambre des communes, lors de la vingtième élection générale, 11 juin 1945—suite

Province et district électoral	Population, recensement de 1941	Votants inscrits	Total des votes enregistrés	Total des votes enregistrés par le député[1]	Nom du député	Adresse postale	Parti
	nombre	nombre	nombre	nombre			
Ontario—fin							
Simcoe-Est	38,207	22,780	17,719	8,508	W. A. ROBINSON	Midland	Lib.
Simcoe-Nord	31,392	20,848	15,708	8,251	J. H. FERGUSON	Collingwood	C.-p.
Stormont	40,905	23,624	18,830	11,702	Hon. L. CHEVRIER	Cornwall	Lib.
Témiscamingue	51,554	24,109	19,235	7,818	W. LITTLE	Kirkland-Lake	Lib.
Victoria	32,629	19,984	16,287	8,207	C. W. HODGSON	Haliburton	C.-p.
Waterloo-Nord	60,039	40,852	28,580	15,791	L. O. BREITHAUPT	Kitchener	Lib.
Waterloo-Sud	38,681	26,994	19,966	9,201	K. HOMUTH	Preston	C.-p.
Welland	93,836	61,257	45,311	19,522	Hon. H. MITCHELL	Ottawa	Lib.
Wellington-Nord	23,605	14,926	12,050	5,779	L. MENARY	Grand-Valley	C.-p.
Wellington-Sud	38,441	24,156	18,893	8,484	R. W. GLADSTONE	Guelph	Lib.
Wentworth	78,584	55,096	41,536	15,458	F. E. LENNARD	Dundas	C.-p.
York-Est	89,158	65,938	43,791	19,908	R. H. MCGREGOR	Toronto	C.-p.
York-Nord	47,678	33,698	25,623	11,428	J. E. SMITH	Richmond-Hill	Lib.
York-Sud	78,167	58,189	40,806	16,666	A. COCKERAM	Forest-Hill	C.-p.
York-Ouest	69,089	49,042	36,054	14,703	R. ADAMSON	Port-Credit	C.-p.
Ville de Toronto—							
Broadview	59,454	41,299	25,735	13,011	T. L. CHURCH	Toronto	C.-p.
Danforth	44,212	31,547	22,499	11,401	J. H. HARRIS	Toronto	C.-p.
Davenport	58,685	41,051	27,266	13,110	J. R. MACNICOL	Toronto	C.-p.
Eglinton	72,953	53,036	40,591	21,476	D. M. FLEMING	Toronto	C.-p.
Greenwood	58,346	41,680	27,836	13,475	D. MASSEY	Toronto	C.-p.
High-Park	55,656	41,785	30,287	12,992	W. A. MACMASTER	Toronto	C.-p.
Parkdale	54,123	39,380	27,076	11,588	H. A. BRUCE[2]	Toronto	C.-p.
Rosedale	53,404	37,763	24,432	11,784	H. R. JACKMAN	Toronto	C.-p.
St-Paul's	62,050	48,969	30,875	12,390	D. G. ROSS	Toronto	C.-p.
Spadina	86,431	58,732	42,293	17,978	D. A. CROLL	Toronto	Lib.
Trinity	62,143	40,514	29,106	8,908	L. SKEY	Toronto	C.-p.
Manitoba— (17 députés)							
Brandon	38,505	23,629	18,447	6,870	J. E. MATTHEWS	Brandon	Lib.
Churchill	39,042	16,905	13,655	5,226	R. MOORE	Dauphin	C.C.F.
Dauphin	40,446	21,179	16,534	6,226	F. S. ZAPLITNY	Valley-River	C.C.F.
Lisgar	30,375	15,330	10,395	4,552	H. W. WINKLER	Morden	Lib.
Macdonald	36,033	18,366	14,713	6,147	W. G. WEIR	Carman	Lib.
Marquette	35,711	19,641	16,649	6,367	Hon. J. A. GLEN[3]	Russell	Lib.
Neepawa	30,035	17,015	14,062	6,497	J. BRACKEN	Ottawa	C.-p.
Portage-la-Prairie	29,069	15,633	12,330	5,457	H. LEADER[4]	Portage-la-Prairie	Lib.
Provencher	38,169	17,105	11,551	4,541	R.-N. JUTRAS	Letellier	Lib.
Saint-Boniface	36,305	22,562	16,622	6,055	F. VIAU	Winnipeg	Lib.
Selkirk	56,366	29,394	20,887	7,556	W. BRYCE	Selkirk	C.C.F.
Souris	22,048	12,625	10,725	6,177	J. A. ROSS	Melita	C.-p.
Springfield	44,882	22,680	17,080	5,376	J. S. SINNOTT	Beauséjour	Lib.
Winnipeg-Nord	70,815	47,968	35,377	13,055	A. MCL. STEWART	West-Kildonan	C.C.F.
Winnipeg-Nord-Centre	60,354	43,789	29,539	15,971	S. H. KNOWLES	Winnipeg	C.C.F.
Winnipeg-Sud	54,734	39,791	31,183	11,921	L. A. MUTCH[5]	Winnipeg	Lib.
Winnipeg-Sud-Centre	66,855	50,309	38,045	16,389	R. MAYBANK[6]	Fort-Garry	Lib.
Saskatchewan— (21 députés)							
Assiniboïa	33,421	17,758	15,914	6,952	E. G. MCCULLOUGH	Manor	C.C.F.
Humboldt	43,292	19,658	15,409	7,843	J. W. BURTON	Humboldt	C.C.F.
Kindersley	32,578	15,805	14,011	5,499	F. E. JAENICKE	Luseland	C.C.F.
Lake-Centre	34,434	18,341	16,639	6,884	J. G. DIEFENBAKER	Prince-Albert	C.-p.
Mackenzie	57,395	25,193	18,221	9,037	A. M. NICHOLSON	Canora	C.C.F.
Maple-Creek	34,229	17,486	14,928	6,483	D. J. MCCUAIG	Eastend	C.C.F.
Melfort	53,075	24,638	21,162	9,849	P. E. WRIGHT	Tisdale	C.C.F.

[1] Candidat élu. [2] M. Bruce démissionne le 1er avril 1946 et M. H. Timmins (C.-p.) est élu le 21 octobre 1946. [3] L'hon. Glen démissionne le 4 novembre et son siège est encore vacant le 15 novembre 1948. [4] *M. Leader est décédé le 9 mai 1946 et M. C. C. Miller (C.-p.) a été élu le 21 octobre 1946.* [5] Adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants. [6] Adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

9.—Districts électoraux, votants inscrits et votes enregistrés, nom et adresse des députés à la Chambre des communes, lors de la vingtième élection générale, 11 juin 1945—fin

Province et district électoral	Population, recensement de 1941	Votants inscrits	Total des votes enregistrés	Total des votes enregistrés par le député[1]	Nom du député	Adresse postale	Parti
	nombre	nombre	nombre	nombre			
Saskatchewan—fin							
Melville	47,111	22,376	20,320	10,095	Très hon. J. G. GARDINER	Lemberg	Lib.
Moose-Jaw	39,106	23,829	20,145	9,831	W. R. THATCHER	Moose-Jaw	C.C.F.
North-Battleford	52,329	21,307	16,203	5,049	F. W. TOWNLEY-SMITH	Lashburn	C.C.F.
Prince-Albert	47,370	21,856	19,473	7,928	E. L. BOWERMAN	Shellbrook	C.C.F.
Qu'Appelle	35,276	17,795	16,526	6,146	G. STRUM (Mme)	Windthorst	C.C.F.
Regina	58,245	34,726	32,194	13,799	J. O. PROBE	Regina	C.C.F.
Rosetown-Biggar	32,570	17,410	15,297	8,484	W. J. COLDWELL*	Ottawa	C.C.F.
Rosthern	39,608	17,964	13,777	6,898	W. A. TUCKER[2]	Rosthern	Lib.
Saskatoon	46,222	27,114	23,231	9,217	R. R. KNIGHT	Saskatoon	C.C.F.
Swift Current	39,703	19,137	16,633	7,813	T. J. BENTLEY	Swift-Current	C.C.F.
The Battlefords	44,984	21,808	17,424	7,579	M. CAMPBELL	Neilburg	C.C.F.
Weyburn	38,237	18,877	16,914	8,174	E. B. MCKAY	Radville	C.C.F.
Wood-Mountain	36,528	18,101	16,252	7,772	H. R. ARGUE	Kayville	C.C.F.
Yorkton	50,279	24,422	18,866	9,158	G. H. CASTLEDEN	Yorkton	C.C.F.
Alberta— (17 députés)							
Acadia	26,308	13,752	10,806	5,556	V. QUELCH	Morrin	C.S.
Athabaska	52,689	23,944	15,032	5,301	J.-M. DECHÊNE	Bonnyville	Lib.
Battle-River	40,455	19,368	13,217	6,250	R. FAIR	Paradise-Valley	C.S.
Bow-River	45,369	23,943	17,588	6,569	C. E. JOHNSTON	Calgary	C.S.
Calgary-Est	47,727	34,545	25,340	7,799	D. S. HARKNESS	Calgary	C.-p.
Calgary-Ouest	43,744	30,089	23,492	8,872	A. L. SMITH	Calgary	C.-p.
Camrose	43,104	21,259	15,780	7,194	J. A. MARSHALL	Bashaw	C.S.
Edmonton-Est	53,766	38,145	25,337	8,214	P. H. ASHBY	Edmonton-Sud	C.S.
Edmonton-Ouest	48,300	34,981	26,233	8,562	Hon. J. A. MAC-KINNON	Edmonton	Lib.
Jasper-Edson	58,947	27,566	19,838	7,313	W. F. KUHL	Spruce-Grove	C.S.
Lethbridge	47,636	21,921	16,826	7,250	J. H. BLACKMORE	Cardston	C.S.
Macleod	43,059	21,956	17,259	6,342	E. G. HANSELL	Vulcan	C.S.
Medicine-Hat	41,673	21,652	16,525	6,752	W. D. WYLIE	Medicine-Hat	C.S.
Rivière-la-Paix	52,427	24,937	18,307	7,319	S. E. LOW*	Edmonton	C.S.
Red-Deer	46,903	25,537	18,816	8,653	F. D. SHAW	Innisfail	C.S.
Vegreville	48,546	21,292	17,079	7,146	A. HLYNKA	Edmonton	C.S.
Wetaskiwin	55,516	25,543	18,388	7,255	N. JAQUES	Mirror	C.S.
Col.-Britannique— (16 députés)							
Cariboo	33,002	17,302	14,307	5,773	W. IRVINE	Prince-George	C.C.F.
Comox-Alberni	37,592	21,509	16,942	7,348	J. L. GIBSON	Ahousat	Lib.-ind.
Fraser-Valley	40,955	22,990	19,266	7,629	G. A. CRUICKSHANK	Clayburn	Lib.
Kamloops	27,387	15,892	13,480	4,401	E. D. FULTON	Kamloops	C.-p.
Kootenay-Est	25,559	13,991	12,930	4,712	J. H. MATTHEWS	Fernie	C.C.F.
Kootenay-Ouest	40,088	19,558	16,628	6,123	H. W. HERRIDGE	Trail	C.C.F.
Nanaïmo	57,689	38,734	31,914	11,181	G. R. PEARKES	Saanich	C.-p.
New-Westminster	77,631	54,234	42,255	14,158	T. REID[3]	New-Westminster	Lib.
Skeena	29,612	14,646	11,195	4,079	H. G. ARCHIBALD	Vancouver-Nord	C.C.F.
Vancouver-Burrard	66,638	50,497	39,798	14,677	C. C. I. MERRITT	Vancouver	C.-p.
Vancouver-Centre	65,616	46,908	34,074	9,959	Hon. I. A. MAC-KENZIE[4]	Ottawa	Lib.
Vancouver-Est	66,090	48,797	36,393	16,003	A. MACINNIS	Vancouver	C.C.F.
Vancouver-Nord	62,569	46,294	34,961	13,373	J. SINCLAIR	Patricia-Bay	Lib.
Vancouver-Sud	77,872	60,639	48,701	25,878	H. C. GREEN	Vancouver	C.-p.
Victoria	57,687	43,799	35,763	11,806	Hon. R. W. MAYHEW	Victoria	Lib.
Yale	51,874	29,287	24,795	9,625	Hon. G. STIRLING[5]	Kelowna	C.-p.
Terr. du Yukon— (1 député)							
Yukon	4,914	3,445	2,164	849	HON. G. BLACK	Whitehorse	C.-p.

[1] Candidat élu. [2] M. Tucker démissionne le 8 juin 1948 et M. W.-A. Boucher (lib.) est élu le 25 octobre 1948. [3] Adjoint parlementaire au ministre du Revenu national. [4] Le très hon. Mackenzie est nommé sénateur le 26 janvier 1948 et M. R. Young (C.C.F.) est élu le 8 juin 1948. [5] L'hon. Stirling démissionne le 8 octobre 1947 et M. L. O. Jones (C.C.F.) est élu le 31 mai 1948.

10.—Élections de remplacement entre la date de l'élection générale, le 11 juin 1945, et le 15 novembre 1948

Province et district électoral	Date de l'élection	Votants inscrits	Candidats	Votes enregistrés	Nom du nouveau député	Votes enregistrés par rapport aux votants	Candidats élus	
							Votes reçus	Par rapport aux votes enregistrés
		nomb.	nomb.	nomb.		%	nombre	%
Nouvelle-Écosse—								
Halifax	14 juillet 1947	86,441	3	54,884 [1]	J. DICKEY	–	24,469	44·58
Nouveau-Brunswick								
York-Sunbury	20 oct. 1947	29,945	3	24,020	Hon. M. F. GREGG	80·21	12,237	50·95
Québec—								
Pontiac	16 sept. 1946	49,435	5	32,124	R. CAOUETTE	64·98	11,412	35·52
Richelieu-Verchères	23 déc. 1946	25,718	3	20,143	G. COURNOYER	78·32	11,984	59·49
Île de Montréal—Cartier	31 mars 1947	37,779	6	25,187	M. HARTT	66·67	9,649	38·31
Ontario—								
Glengarry	6 août 1945	10,706	2	4,895	Très hon. W. L. MACKENZIE KING	45·72	4,551	92·97
Toronto—Parkdale	21 oct. 1946	41,087	5	23,670	H. TIMMINS	57·61	8,212	34·69
Ontario	8 juin 1948	38,462	3	26,139	A. WILLIAMS	67·96	10,187	38·97
Algoma-Est	25 oct. 1948	[1]	3	[1]	Hon. L. B. PEARSON	[2]	[2]	[2]
Manitoba—								
Portage-la-Prairie	21 oct. 1946	16,535	3	11,852	C. C. MILLER	71·68	4,805	40·54
Saskatchewan—								
Rosthern	25 oct. 1948	16,951	3	11,945	W.-A. BOUCHER	70·47	6,233	52·18
Col.-Britannique—								
Yale	31 mai 1948	38,439	3	28,445	O. L. JONES	74·00	12,838	45·13
Vancouver-Centre	8 juin 1948	43,576	3	22,076	R. YOUNG	50·66	9,518	43·11

[1] Chaque électeur pouvait voter pour deux candidats. [2] Non disponible.

L'Opposition.—L'Opposition joue un rôle essentiel dans les constitutions fondées sur le régime parlementaire britannique. Comme bien d'autres institutions, celle du premier ministre par exemple, elle se range parmi les nombreuses dispositions tacites, qui, éprouvées par le temps, ont été aceptées et sont maintenant fermement ancrées.

L'électorat canadien ne détermine pas seulement qui doit gouverner le pays; en décidant quel parti occupe la deuxième place, d'après le nombre de sièges à la Chambre des communes, il choisit celui des principaux partis qui devra former l'Opposition officielle. Le rôle du chef de l'Opposition consiste à faire une critique intelligente et constructive du gouvernement de l'heure.

Si la critique de l'Opposition devient assez efficace, elle peut renverser le gouvernement au pouvoir et le chef de l'Opposition peut alors, après l'élection qui s'ensuit, se voir lui-même à la tête du gouvernement.

Bien que le poste de chef de l'Opposition ne soit pas reconnu par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, il l'a été par la loi au Canada en 1927. En vertu de la loi du Sénat et de la Chambre des communes de cette année-là, le chef de l'Opposition touche un traitement annuel, en plus de son indemnité de député. (Voir p. 94.)

L'électorat.*—La loi concernant le droit de vote aux élections fédérales est brièvement exposée aux pp. 78-80 de l'*Annuaire* de 1947.

La législation électorale actuelle est contenue dans la loi des élections fédérales, 1938 (2 Geo. VI, c. 46, telle qu'elle a été modifiée par 6 Geo. VI, c. 26 et 12 Geo. VI, c. 46). Le droit de vote s'étend à tout sujet britannique, homme ou femme, ayant atteint l'âge de 21 ans et résidé ordinairement au Canada pendant les douze mois précédant le jour du scrutin à une élection fédérale, et qui réside ordinairement dans le district électoral à la date de l'émission du bref de cette élection. Les personnes qui n'ont pas le droit de vote sont:—

1. Les juges nommés par le gouverneur en conseil;
2. L'officier rapporteur de chaque district électoral;
3. Les personnes purgeant des peines et gardées dans une maison de détention pour avoir commis quelque infraction;
4. Les Indiens qui résident ordinairement dans une réserve indienne et qui n'ont pas fait de service durant la première guerre mondiale ou la seconde;
5. Les personnes restreintes dans leur liberté ou privées de la gestion de leurs biens pour cause de maladie mentale;
6. Les Esquimaux, nés au Canada ou ailleurs;
7. Les Doukhobors, résidant dans la Colombie-Britannique, nés au Canada ou ailleurs;
8. Les personnes inhabiles à voter en vertu d'une loi relative à la privation du droit de vote pour manœuvres frauduleuses ou actes illicites;

La loi modifiant celle des élections fédérales, adoptée le 15 juin 1948, abroge les dispositions antérieurement en vigueur qui rendaient les Japonais ou autres personnes, en raison de leur race, inhabiles à voter aux élections fédérales, ainsi que les pensionnaires d'institutions entretenues par tout gouvernement ou municipalité pour loger les indigents.

La procédure spéciale à laquelle il est pourvu dans les règlements électoraux de 1944 concernant le service canadien de guerre et les prisonniers de guerre canadiens, est brièvement expliquée à la page 80 de l'*Annuaire* de 1947.

* Revisé par M. Jules Castonguay, directeur général des élections, Ottawa.

11.—Votants inscrits et votes recueillis aux élections générales de 1930, 1935, 1940 et 1945

NOTA.—La statistique correspondante des élections générales de 1911, 1917, 1921 et 1925 paraît à la p. 84 de l'*Annuaire* de 1926, et celle des élections générales de 1926 à la page 71 de l'édition de 1945.

Province ou territoire	Votants inscrits				Votes recueillis			
	1930	1935	1940	1945	1930	1935	1940	1945
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Île du Pr.-Édouard	46,985	53,284	55,339	54,794	59,519[1]	61,641[1]	62,943[1]	63,807[1]
Nouvelle-Écosse	275,762	304,313	335,990	362,754	268,727[2]	275,523[2]	283,428[2]	312,954[2]
Nouv.-Brunswick	207,006	229,266	251,986	262,261	186,277[3]	177,485	174,734	204,273
Québec	1,351,585[4]	1,575,159	1,799,942	1,956,225	1,029,480[4]	1,162,862	1,189,489	1,433,591
Ontario	1,894,624	2,174,188	2,340,344	2,457,937	1,364,960[5]	1,608,244	1,625,439	1,831,806
Manitoba	328,089	377,733	425,066	433,921	235,192	284,589	320,860	327,794
Saskatchewan	410,400	451,386	481,931	445,601	331,652	347,536	373,376	379,539
Alberta	304,475[1]	368,956	423,609	430,430	201,635[4]	241,107	272,418	315,863
Col.-Britannique	333,326	382,117	472,584	545,077	243,631	292,423	368,103	433,402
Yukon	1,719	1,805	2,097	3,445	1,408	1,265	1,741	2,164
Totaux	**5,153,971**[6]	**5,918,207**	**6,588,888**	**6,952,445**	**3,922,481**[6]	**4,452,675**	**4,672,531**	**5,305,193**

[1] Dans la division de Queens (Î.P.-É.) le scrutin est binominal; en 1945, 24,540 électeurs ont donné 38,812 voix. [2] Dans la division d'Halifax (N.-É.) le scrutin est binominal; en 1945, 85,262 électeurs ont donné 105,618 voix. [3] Dans la division de Saint-Jean-Albert (N.-B.) le scrutin est binominal; en 1930, 37,067 électeurs ont donné 50,121 voix. [4] Sans compter une circonscription où le candidat a été élu sans opposition. [5] Dans la circonscription d'Ottawa (Ont.) le scrutin est binominal; en 1930, 61,535 électeurs ont donné 97,369 voix. [6] Sans compter deux circonscriptions où les candidats ont été élus sans opposition.

Sous-section 3.—Le pouvoir judiciaire

Le pouvoir judiciaire fédéral

En vertu de l'article 101 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le Parlement du Canada a le pouvoir d'instituer, maintenir et organiser au besoin, une cour générale d'appel du Canada, ainsi que d'établir tout tribunal supplémentaire en vue d'améliorer l'application des lois du pays. Subordonnément à cette disposition, le Parlement canadien a fondé la Cour suprême du Canada, la Cour de l'Échiquier et diverses autres cours.

Cour suprême du Canada.—Cette cour (instituée d'abord en 1875 en vertu de 38 Vict., c. 11, et maintenant régie par la loi de la Cour suprême, S.R.C. 1927, c. 35) est composée d'un juge en chef, appelé Juge en chef du Canada, et de six juges puînés. Le juge en chef et les juges puînés sont nommés par le gouverneur en conseil et restent en fonction durant bonne conduite, mais peuvent être destitués par le gouverneur général à la suite d'une adresse du Sénat et de la Chambre des communes et cessent d'occuper leur charge lorsqu'ils atteignent l'âge de soixante-quinze ans. La Cour siège à Ottawa et exerce une juridiction générale d'appel partout au Canada en matière civile et criminelle. La Cour doit aussi étudier les questions qui lui sont déférées par le gouverneur en conseil et se prononcer sur celles-ci; elle peut aussi prêter conseil au Sénat et à la Chambre des communes sur les bills privés renvoyés à la Cour en vertu de toute règle ou ordre du Sénat ou des Communes.

On peut en appeler de tout jugement final de la plus haute cour de dernier ressort d'une province dans tout cas où la somme ou la valeur de l'affaire en litige dépasse $2,000. Lorsque la somme en litige n'excède pas $2,000, un appel peut être interjeté avec la permission de la plus haute cour de dernier ressort de la province; si cette cour refuse la permission, la Cour suprême du Canada peut, dans certains cas particuliers, l'accorder. Les appels dans les causes criminelles sont régis par les article 1023 et 1025 du code criminel; ceux des cours du Dominion sont régis par les statuts qui établissent ces cours.

Le jugement de la Cour suprême du Canada dans les causes criminelles est définitif et décisif, mais dans les causes civiles, un nouvel appel peut être interjeté à la Commission judiciaire du Conseil privé, avec la permission du Conseil privé.

Cour de l'Échiquier.—La Cour de l'Échiquier du Canada, fondée d'abord en 1875 comme partie de la Cour suprême du Canada, est maintenant une cour distincte, régie par la loi de la Cour de l'Échiquier (S.R.C. 1927, c. 34). Cette cour comprend un président et trois juges puînés nommés par le gouverneur en conseil. Le président et les juges puînés restent en fonction durant bonne conduite; toutefois, ils peuvent être démis par le gouverneur général sur une adresse du Sénat ou de la Chambre des communes et cessent d'occuper leur charge dès qu'ils atteignent l'âge de soixante-quinze ans. La cour siège à Ottawa de même qu'à tout autre endroit au Canada où elle décide de siéger. La juridiction de la cour s'étend aux cas de réclamations par ou contre la Couronne en son droit du Canada. Les poursuites contre la Couronne sont formulées au moyen d'une pétition de droits en vertu de la loi des pétitions de droits (S.R.C. 1927, c. 158). Il faut obtenir une autorisation du gouverneur général avant de pouvoir intenter des poursuites contre la Couronne.

Si le montant en litige dépasse $500, un appel de tout jugement définitif de la cour de l'Échiquier peut être interjeté à la Cour suprême; dans certains cas où le montant en litige n'excède pas $500, un appel relève pareillement de la Cour suprême.

La Cour de l'Échiquier exerce aussi juridiction d'amirauté au Canada. La juridiction d'amirauté lui fut d'abord conférée en 1891 par la loi d'amirauté (54-55 Vict., c. 29); elle tombe maintenant sous l'empire de la loi d'amirauté (24-25 Geo. V, c. 31). Aux termes de cette loi, la Cour de l'Échiquier reste une cour d'amirauté. Le président et les juges puînés de la Cour de l'Échiquier exercent la juridiction d'amirauté partout au Canada. En outre, le Canada est réparti en divers districts d'amirauté; un juge local en amirauté est nommé pour chaque district et il exerce la juridiction d'amirauté dans son district. Les appels interjetés à la Cour suprême du Canada de jugements rendus par le président ou les juges puînés sont régis par les dispositions générales d'appel de la loi de la Cour de l'Échiquier. Les appels de jugements d'un juge local en amirauté peuvent être interjetés soit à la Cour de l'Échiquier, soit directement à la Cour suprême du Canada.

Cours diverses.—*Loi des chemins de fer.*—La loi des chemins de fer (S.R.C. 1927, c. 170) a institué la Commission des chemins de fer au Canada comme cour d'archives; en vertu de la loi des transports, 1938 (2 Geo. VI, c. 53), le nom a été changé à Commission des transports du Canada. Cette cour exerce juridiction en matière de chemins de fer. Le gouverneur général en conseil est autorisé à changer tout ordre de la Commission et un appel relatif à toute question de juridiction ou de la loi de la Commission échoit à la Cour suprême du Canada.

Loi de faillite.—En vertu de l'alinéa 21, article 91, de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le Parlement a juridiction législative exclusive en matière de banqueroute et de faillite. Subordonnément à la loi de faillite (S.R.C. 1927, c.11), les cours supérieures provinciales deviennent des cours de faillite; la juridiction initiale est conférée aux tribunaux de première instance et la juridiction d'appel, aux cours d'appel provinciales.

Loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers.—En vertu de la loi de 1943 sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers (7 et 8 Geo. VI, c. 26), les cours de comté ou de district dans les provinces sont saisies de la juridiction aux fins de cette loi et les cours d'appel provinciales sont revêtues de la juridiction d'appel.

Pouvoir judiciaire provincial

Des dispositions formelles contenues dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique régissent, dans une certaine mesure, le pouvoir judiciaire provincial. Subordonnément à l'art. 92 (14), la Législature de chaque province peut exclusivement faire des lois relatives à l'administration judiciaire dans la province, y compris la création, le maintien et l'organisation de tribunaux provinciaux, ayant juridiction tant en matière civile que criminelle. L'article 96 décrète que le gouverneur général nommera les juges des cours supérieures, de district et de comté dans chaque province, sauf ceux des cours de vérification en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. L'article 100 décrète que les traitements, allocations et pensions des juges des cours supérieures, de district et de comté (sauf ceux des cours de vérification en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick) seront fixés et prévus par le Parlement du Canada; ces rémunérations sont données dans la loi de 1946 sur les juges (10 Geo. VI, c. 56). D'après l'article 99, les juges des cours supérieures restent en fonction durant bonne conduite, mais peuvent être démis par le gouverneur général sur une adresse du Sénat ou de la Chambre des communes. La période de fonction des juges d'une cour de district et d'une cour de comté est déterminée par l'article 33 de la loi de 1946 sur les juges: tout juge occupe sa charge durant bonne conduite et tant qu'il réside dans le comté ou le groupe de comtés qui forme le ressort de cette cour.

Île du Prince-Édouard.—*Cour suprême (S.Î.P.-É. 1940, c. 35).*—La Cour suprême de l'Île du Prince-Édouard se compose d'un juge en chef, connu sous le nom de juge en chef de l'Île du Prince-Édouard, et de deux autres juges, tous nommés par le gouverneur général. La cour a juridiction en première instance et juridiction d'appel.

Cour de Chancellerie (S.Î.P.-É. 1940, c. 11).—La cour de Chancellerie se compose d'un chancelier, d'un vice-chancelier et d'un maître des rôles. Le chancelier est le lieutenant-gouverneur, le vice-chancelier est l'un des juges de la Cour suprême et le maître des rôles est l'un des autres juges de la Cour suprême. La cour a juridiction en première instance en matière de chancellerie.

Cours de comté (S.Î.P.-É. 1937, c. 6).—La province compte trois comtés qui ont chacun une cour et un juge. Chaque cour a juridiction en matière criminelle, ainsi qu'en matière civile en général dans les poursuites jusqu'à concurrence de $500, mais n'a pas de juridiction dans les causes qui comportent le titre ou la possession de biens-fonds.

Cour de Tutelle (S.Î.P.-É. 1938, c. 41).—Le juge est nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil. La cour a juridiction en matière de succession et de curatelle.

Magistrats et juges de paix (S.Î.P.-É. 1939, c. 32).—Les magistrats et juges de paix sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Ils ont une juridiction limitée en matières criminelle et civile.

Nouvelle-Écosse.—*Cour suprême (S.N.-É. 1919, c. 32).*—La Cour suprême de la Nouvelle-Écosse se compose d'un juge en chef et de six autres juges nommés par le gouverneur général en conseil. La cour a juridiction en première instance et juridiction d'appel dans les causes civiles et criminelles. Lorsqu'ils siègent individuellement, les juges exercent leur fonction dans la division des procès; lorsqu'ils siègent *en banc*, ils font fonction de juges d'appel.

Cour de divorce et de causes matrimoniales (S.R.N.-É., 3e série, c. 126).—Cette cour a été créée en vertu d'une loi antérieure à la Confédération et n'a juridiction qu'en matière de divorce. Le juge est l'un des juges de la Cour suprême.

Cours de comté (S.N.-É. 1945, c. 5.)—La Nouvelle-Écosse compte sept districts de cour de comté et une cour et un juge pour chaque district. Les juges sont nommés par le gouverneur général. Chaque cour a juridiction dans les causes criminelles et juridiction dans les causes civiles jusqu'à concurrence de $1,000, mais aucune juridiction dans les causes où des dispositions testamentaires de biens immobiliers ou de legs sont disputées.

Cour de tutelle (S.R.N.-É. 1923, c. 217).—En vertu de la loi de tutelle, les juges de la cour de comté sont d'office juges en matière de tutelle. Les questions sont décidées en première instance par un greffier de tutelle et les appels peuvent être portés aux juges de tutelle. Un greffier est nommé pour chaque comté.

Magistrats.—Il y a 64 magistrats de tribunal de simple police et six magistrats provinciaux, tous nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Ils ont une juridiction criminelle limitée et juridiction civile jusqu'à concurrence de $100.

Cours inférieures de juridiction civile.—Ce sont des tribunaux établis conformément aux chartes des cités: les cours municipales et les cours de justice. Les cours des cités et les cours municipales ont juridiction jusqu'à concurrence de $100, et les cours de justice, jusqu'à concurrence de $20 lorsqu'elles ont des sessions séparées et jusqu'à $80 lorsque deux juges siègent ensemble.

Cours de jeunes délinquants (S.R.N.-É. 1923, c. 166).—La loi de la protection de l'enfance prévoit la création de cours de jeunes délinquants et la nomination de juges de tribunaux de jeunes délinquants. Les tribunaux exercent leur juridiction dans les causes de jeunes délinquants en vertu de lois provinciales et sont également des cours de jeunes délinquants en vertu de la loi fédérale des jeunes délinquants. Il y a six juges de cours de jeunes délinquants.

Nouveau-Brunswick.—*Cour suprême (S.R. N.-B. 1927, c. 113).*—La Cour suprême du Nouveau-Brunswick est formée de trois divisions: une division d'appel, une division de chancellerie et une division du banc du Roi. La division d'appel se compose d'un juge en chef, connu sous le nom de juge en chef du Nouveau-Brunswick, et de deux autres juges. La division de chancellerie comprend trois juges qui sont les juges de la division d'appel. La division du banc du Roi se compose d'un juge en chef et de trois autres juges. La division d'appel a juridiction générale d'appel dans toute la province et la division du banc du Roi a juridiction illimitée en première instance dans toute la province, en matière civile et criminelle, sauf dans les questions de chancellerie. Tous les juges sont nommés par le gouverneur général.

Cour de divorce et de causes matrimoniales (S.R. N.-B. 1927, c. 115).—Cette cour a été créée en vertu d'une loi antérieure à la Confédération et qui est encore en vigueur. Elle n'a juridiction qu'en matière de divorce. Le juge de la cour est nommé par le gouverneur général.

Cours de comté (S.R. N.-B. 1927, c. 116).—La province est divisée en comtés et il y a une cour de comté par comté ou groupe de comtés. Il y a six juges de cour de comté nommés par le gouverneur général. La cour a juridiction criminelle, juridiction dans les contrats jusqu'à concurrence de $400 et juridiction dans les poursuites en dommages-intérêts jusqu'à $200. La cour n'a aucune juridiction dans les causes où un titre de biens-fonds ou la validité de dispositions testamentaires de biens immobiliers ou de legs sont en litige.

Cour de tutelle (S.R. N.-B. 1927, c. 120).—Une cour de tutelle a été établie pour chaque comté en vertu d'une loi provinciale et chaque cour est présidée par un juge nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil. La cour a juridiction en matière de succession.

Cour des jeunes délinquants (S. N.-B. 1944, c. 44).—La loi concernant les cours de jeunes délinquants prévoit la création d'une cour de jeunes délinquants dans chaque endroit où la loi fédérale des jeunes délinquants est en vigueur. Deux juges ont été nommés, un à Saint-Jean et l'autre à Moncton. La cour a juridiction dans les causes de jeunes délinquants en vertu de lois provinciales et est également une cour de jeunes délinquants en vertu de la loi fédérale des jeunes délinquants.

Magistrats.—Il y a quatre catégories de magistrats: ceux qui sont nommés en vertu de la loi des cours locales (S.R. N.-B. 1927, c. 121); en vertu de la loi de l'incorporation des villes (S.R. N.-B. 1927, c. 179), en vertu des chartes des cités; et en vertu de la loi des magistrats (S. N.-B. 1942, c. 58). Les magistrats ont une juridiction limitée en matière civile et criminelle.

Cours de juges et de commissaires.—Ce sont des cours à juridiction limitée qui sont graduellement remplacées par des cours de magistrats.

Québec. (S.R.Q. 1941, c. 15).—*Cour du banc du Roi.*—La cour se compose d'un juge en chef de la province de Québec et de 11 autres juges, tous nommés par

le gouverneur général en conseil. La cour a juridiction d'appel en matière civile et criminelle et juridiction en première instance dans les causes criminelles.

Cour supérieure.—La Cour supérieure est composée d'un juge en chef, d'un juge en chef adjoint et de 35 autres juges, tous nommés par le gouverneur général. Le tribunal a juridiction générale en première instance en matière civile dans toute la province.

Magistrats.—Les magistrats sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Ils exercent une juridiction en matière criminelle, ainsi qu'en matière civile dans les causes jusqu'à concurrence de $200.

Cours familiales.—Le lieutenant-gouverneur en conseil est autorisé à établir des cours familiales, mais un tribunal ne peut être établi que pour un territoire qui renferme une ville dont la population dépasse 25,000. Les juges sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Toute cour familiale est une cour de jeunes délinquants qui relève de la loi fédérale des jeunes délinquants.

Sessions de la paix.—Les tribunaux sont établis et les juges sont nommés par l'autorité provinciale. Deux juges doivent résider à Montréal et au moins un juge, dans la ville de Québec. Les cours exercent une juridiction en matière criminelle seulement.

Juges de paix, cours du recorder et cours des commissaires.—Ces tribunaux sont établis par l'autorité provinciale. Ils ont une juridiction limitée en matière civile et criminelle. Les cours du recorder et les cours des commissaires règlent surtout les questions municipales.

Ontario.—*Cour suprême (S.R. O. 1937, c. 100).*—La Cour suprême d'Ontario se compose de deux divisions, dont l'une est connue sous le nom de cour d'appel d'Ontario et l'autre, de haute cour de justice d'Ontario. La cour d'appel comprend un juge en chef, appelé le juge en chef d'Ontario, et sept autres juges. La haute cour de justice est composée d'un juge en chef, appelé le juge en chef de la haute cour, et de 14 autres juges. Tous les juges sont nommés par le gouverneur général. La cour d'appel a juridiction générale d'appel dans toute la province et la haute cour de justice a juridiction illimitée en première instance en matières civiles et criminelles.

Cours de comté et de district (S.R. O. 1937, c. 103).—La province est divisée en comtés et districts, au nombre total de 48. Il y a une cour de comté ou de district pour chaque comté ou district et un juge ou plus pour chaque cour. Il y a en tout 62 juges, tous nommés par le gouverneur général. Le tribunal a juridiction en matière criminelle, juridiction dans les contrats où le montant réclamé ne dépasse pas $800, et juridiction dans les poursuites de nature personnelle ou relatives à la propriété et où le montant réclamé n'excède pas $500.

Cours de tutelle (S.R. O. 1937, c. 106).—Il y a une cour de tutelle pour chaque comté ou district. La cour a juridiction pour traiter des affaires de succession et d'administration et est présidée par le juge de la cour de comté ou de district du district.

Cours de division (S.R. O. 1937, c. 107).—La province compte 285 cours de division. Elles sont présidées par le juge de la cour de comté ou de district dont la juridiction s'étend au district dans lequel est située la cour de division particulière. La juridiction se limite aux causes jusqu'à concurrence de $200, sauf dans les cas où il y a contrat ou promesse écrits, alors que la juridiction s'étend aux causes jusqu'à concurrence de $400.

Cours des jeunes délinquants (S.R. O. 1937, c. 316).—Il y a en Ontario une cour de jeunes délinquants qui a juridiction dans les causes de jeunes délinquants en vertu d'une loi provinciale. C'est en outre une cour de jeunes délinquants aux fins de la loi fédérale des jeunes délinquants. Les juges sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil; parfois le juge de comté ou de district est nommé, parfois c'est le magistrat de l'endroit. Il arrive qu'une personne soit nommée spécialement pour remplir la fonction de juge d'une cour de jeunes délinquants.

Magistrats (S.R. O. 1937, c. 133).—Les magistrats sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Ils ont une juridiction limitée en matières civile et criminelle et sont d'office juges de paix.

Juges de paix (S.R. O. 1937, c. 132).—Les juges de paix sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Ils ont une juridiction limitée en matières civile et criminelle.

Manitoba.—*Cour d'appel (S.R. M. 1940, c. 40).*—La cour d'appel se compose d'un juge en chef, appelé le juge en chef du Manitoba, et de quatre autres juges. Tous les juges sont nommés par le gouverneur général. La cour a juridiction générale d'appel dans toute la province.

Cour du banc du Roi (S.R. M. 1940, c. 44).—La cour est composée d'un juge en chef, appelé le juge en chef du banc du Roi, et de quatre autres juges. Tous les juges sont nommés par le gouverneur général. Le tribunal a juridiction illimitée en première instance dans toute la province pour les causes civiles et criminelles.

Cours de comté (S.R. M. 1940, c. 42).—La province est divisée en six districts judiciaires et un certain nombre de cours de comté sont établies dans chaque district. Un juge est nommé par le gouverneur général dans chaque district et il est le juge de toutes les cours de comté établies dans ce district. Il y a cinq juges dans le district judiciaire de l'Est; les autres districts ont chacun un juge. Le tribunal a juridiction en matière criminelle et juridiction également en général dans les réclamations n'excédant pas $800, mais n'a aucune juridiction dans certains genres de poursuite comme la revendication de biens-fonds.

Cour de tutelle (S.R. M. 1940, c. 45).—Il y a une cour de tutelle pour chaque district judiciaire et la loi des cours de tutelle prévoit que le juge de la cour de comté de chaque district judiciaire doit être le juge de la cour de tutelle de ce district. Le tribunal a juridiction et compétence en rapport avec les questions testamentaires.

Cour des jeunes délinquants (S.R. M. 1940, c. 32).—Les cours de jeunes délinquants sont établies en vertu de la loi relative au bien-être de l'enfance et le territoire de juridiction de chacune est défini dans l'arrêté en conseil qui crée le tribunal et nomme les juges. Il y a deux juges à Winnipeg, un à Brandon et un à Dauphin. Il y a en outre 22 juges suppléants. Les tribunaux ont le pouvoir de juger les causes relatives à des enfants sous le régime de la loi du bien-être de l'enfance et d'autres lois provinciales; ils sont également des cours de jeunes délinquants aux fins de la loi fédérale des jeunes délinquants.

Magistrats de police (S.R. M. 1940, c. 125).—Les magistrats de police sont nommés par le lieutenant-gouverneur et, en plus de la juridiction en matière criminelle, ils ont juridiction pour juger des causes de poursuites pour dette lorsque le montant n'excède pas $100. Un appel peut être porté devant le juge d'une cour de comté. Il y a 40 magistrats de police dans la province.

Juges de paix (S.R. M. 1940, c. 125).—Les juges de paix sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Ils ont une juridiction limitée en matière criminelle et juridiction dans les causes comportant des dettes peu élevées, jusqu'à concurrence de $100.

Saskatchewan.—*Cour d'appel (S.R. S. 1940, c. 60).*—La cour d'appel est composée d'un juge en chef, appelé le juge en chef de la Saskatchewan, et de quatre autres juges. Tous les juges sont nommés par le gouverneur général. Le tribunal a juridiction générale d'appel dans toute la province.

Cour du banc du Roi (S.R. S. 1940, c. 61).—La cour du banc du Roi se compose d'un juge en chef, appelé le juge en chef du banc du Roi, et de six autres juges. Tous les juges sont nommés par le gouverneur général. Le tribunal a juridiction illimitée en première instance dans toute la province en matières civile et criminelle.

Cours de district (S.R. S. 1940, c. 62).—La province est divisée en 21 districts judiciaires et il y a une cour de district pour chaque district judiciaire. Les juges sont nommés par le gouverneur général. Chaque tribunal a juridiction, en général, dans toutes les causes où la réclamation n'excède pas $1,200, mais la juridiction ne s'étend pas aux causes dans lesquelles le titre d'un bien-fonds ou la validité de dispositions testamentaires de biens immobiliers ou de legs sont contestés. La juridiction est également refusée dans certaines poursuites de caractère personnel comme les poursuites intentées par malveillance, les arrestations dans l'intention de nuire, la détention illégale, le libelle, la diffamation et la rupture de promesse de mariage. Le tribunal a également juridiction en matière criminelle.

Cours de tutelle (S.R. S. 1940, c. 63).—Il y a une cour de tutelle dans chaque district judiciaire et la loi des cours de tutelle décrète que le juge de la cour de district sera le juge de la cour de tutelle. Le tribunal a juridiction en matière de successions.

Cour des jeunes délinquants (S. S. 1946, c. 91).—Une cour de jeunes délinquants est établie en vertu de la loi du bien-être de l'enfance. Chaque juge d'une cour de district et chaque magistrat de police de la province sont d'office juges de la cour des jeunes délinquants et, en outre, le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer d'autres juges. Le tribunal a juridiction sur les délits des jeunes délinquants en vertu des lois provinciales et également en vertu de la loi fédérale des jeunes délinquants.

Cours des magistrats (S.R. S. 1940, c. 94).—Les magistrats sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Il y a huit magistrats en service continu et huit en service discontinu. Tous les magistrats exercent une juridiction en matière criminelle. Ils sont d'office juges de paix et ont par conséquent la juridiction d'un juge de paix dans les causes civiles.

Juges de paix (S.R. S. 1940, c. 95).—Les juges de paix sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil et, en plus d'une juridiction limitée en matière criminelle, ils ont juridiction dans les causes civiles jusqu'à concurrence de $100.

Alberta.—*Cour suprême (S.R. A. 1942, c. 129).*—La cour suprême d'Alberta se compose de deux branches ou divisions: l'une est appelée division d'appel de la cour suprême d'Alberta et l'autre, division des procès de la cour suprême d'Alberta. La division d'appel comprend un juge en chef, appelé le juge en chef de l'Alberta, et quatre autres juges. La division des procès est composée d'un juge en chef, appelé le juge en chef de la division des procès, et de cinq autres juges. Tous les

juges de la cour suprême sont nommés par le gouverneur général. La division d'appel a juridiction générale d'appel dans toute la province et la division des procès a juridiction illimitée en première instance en matières civile et criminelle.

Cours de district (S.R. A. 1942, c. 121).—Il y a deux districts de cour de district en Alberta, le district du nord de l'Alberta et le district du sud de l'Alberta, et chacun compte une telle cour. La cour du district du nord de l'Alberta est composée d'un juge en chef et de cinq autres juges et celle du district du sud de l'Alberta, d'un juge en chef et de quatre autres juges. Tous les juges sont nommés par le gouverneur général. Les cours de district en général ont juridiction dans toutes les causes dont les réclamations n'excèdent pas $600 et ont en outre juridiction en matière criminelle, de tutelle et de curatelle.

Cours des jeunes délinquants (S. A. 1944, c. 8).—La loi du bien-être de l'enfance établit une cour de jeunes délinquants dans la province et tout juge de la cour suprême, tout juge d'une cour de district et tout magistrat de police sont, d'office, juges de la cour des jeunes délinquants. En outre, le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer d'autres personnes comme juges de la cour des jeunes délinquants; onze juges ont été ainsi nommés. Le tribunal connaît des délits imputés aux enfants en vertu de toute loi de la province et, de plus, c'est une cour de jeunes délinquants aux fins de la loi fédérale des jeunes délinquants.

Magistrats de police (S.R. A. 1942, c. 134).—Les magistrats de police ont juridiction en matière criminelle et juridiction également dans les poursuites pour dette n'excédant pas $100 et dans les réclamations de salaire dont la somme n'excède pas six mois de salaire. Quatre-vingt-seize magistrats de police ont été nommés.

Juges de paix (S.R. A. 1942, c. 134).—Les juges de paix sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Ils ont juridiction limitée en matières civile et criminelle.

Colombie-Britannique.—*Cour d'appel (S.R. C.-B. 1936, c. 57).*—La cour d'appel est composée d'un juge en chef, appelé le juge en chef de la Colombie-Britannique, et de quatre autres juges appelés juges d'appel. Tous sont nommés par le gouverneur général. Le tribunal exerce une juridiction générale d'appel.

Cour suprême (S.R. C.-B. 1936, c. 56).—Cette cour est composée d'un juge en chef, appelé le juge en chef de la cour suprême, et de cinq autres juges appelés juges de la cour suprême. Tous sont nommés par le gouverneur général. Le tribunal a juridiction illimitée en première instance dans toute la province en matières civile et criminelle.

Cours de comté (S.R. C.-B. 1936, c. 58).—Il y a dans la province huit comtés, une cour de comté pour chaque comté et un ou plusieurs juges pour chaque cour de comté. Tous les juges sont nommés par le gouverneur général. Chaque cour de comté a juridiction jusqu'à concurrence de $1,000 généralement et, dans certains cas, jusqu'à $2,500. Les tribunaux n'ont pas juridiction dans certains genres de poursuites de caractère personnel comme le libelle, la diffamation ou la rupture de promesse de mariage. Les cours de comté ont juridiction également en matière criminelle et dans les causes de tutelle.

Cour des petites dettes (S.R. C.-B. 1936, c. 62).—La loi relative à la cour des petites dettes décrète que le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer tout magistrat d'un tribunal de simple police, magistrat de police ou deux juges de paix pour exercer la juridiction en matière de petites dettes dans les limites territoriales

pour lesquelles ils ont été nommés. Il y a 97 magistrats de cour des petites dettes. La juridiction est limitée aux causes de $100 et un appel se soutient devant le juge de la cour de district la plus rapprochée ou devant un juge de la cour suprême.

Magistrats et juges de paix (S.R. C.-B. 1936, c. 163).—Les magistrats et juges de paix sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Ils ont juridiction limitée en matières civile et criminelle.

Section 2.—Gouvernements provinciaux

Dans chacune des provinces, le Roi est représenté par un lieutenant-gouverneur, nommé par le gouverneur général en conseil; il gouverne sur l'avis et avec l'aide de son ministère ou conseil exécutif, lequel est responsable devant la législature et démissionne lorsqu'il cesse de jouir de la confiance de cette dernière. A l'exception du Québec, qui possède un conseil législatif et une assemblée législative, les provinces n'ont qu'une seule chambre, soit l'assemblée législative élue par le peuple.

12.—Provinces et territoires du Canada, superficie actuelle, date de leur entrée dans la Confédération et mesures législatives qui l'ont déterminée

Province, territoire ou district	Date de la création ou de l'entrée	Mesure législative	Superficie actuelle (milles carrés)		
			Terre	Eau douce	Total
Ontario	1er juillet 1867	Loi du Parlement impérial—Loi de l'Amérique du Nord britannique de 1867 (30-31 Vict., chap. 3) et arrêté en conseil impérial du 22 mai 1867.	363,282	49,300	412,582[1]
Québec	1er " 1867		523,860	71,000	594,860[2]
Nouvelle-Écosse	1er " 1867		20,743	325	21,068
N.-Brunswick	1er " 1867		27,473	512	27,985
Manitoba	15 " 1870	Acte du Manitoba de 1870 (33 Vict., chap. 3), et arrêté en conseil impérial du 23 juin 1870	219,723	26,789	246,512[3]
Col.-Britannique	20 " 1871	Arrêté en conseil impérial du 16 mai 1871	359,279	6,976	366,255
Île du P.-Édouard	1er " 1873	Arrêté en conseil impérial du 26 juin 1873	2,184	[4]	2,184
Yukon	13 juin 1898	Loi du territoire du Yukon de 1898 (61 Vict., chap. 6)	205,346	1,730	207,076
Saskatchewan	1er sept. 1905	Acte de la Saskatchewan, 1905 (4-5 Édouard VII, chap. 42)	237,975	13,725	251,700[5]
Alberta	1er " 1905	Acte de l'Alberta, 1905 (4-5 Édouard VII, chap. 3)	248,800	6,485	255,285[5]
Mackenzie	1er janv. 1920	Arrêté en conseil du 16 mars 1918	493,225	34,265	527,490[6]
Keewatin	1er " 1920		218,460	9,700	228,160[6]
Franklin	1er " 1920		541,753	7,500	549,253[6]
		Totaux	**3,462,103**	**228,307**	**3,690,410**

[1] Superficie augmentée par la loi de l'extension des frontières de l'Ontario de 1912 (2 Geo. V. chap. 40). [2] Augmentée par la loi de l'extension des frontières du Québec de 1912 (2 Geo. V, chap. 45) et diminuée à la suite de la décision du Comité judiciaire du Conseil privé britannique (1er mars 1927), transférant à Terre-Neuve 112,400 milles carrés environ de territoire autrefois considéré comme appartenant au Québec. [3] Augmentée par la loi de l'extension des frontières du Manitoba de 1881 et de la loi de l'extension des frontières du Manitoba de 1912 (2 Geo. V, chap. 32). [4] Trop petite pour être indiquée. [5] L'Alberta et la Saskatchewan couvrent approximativement l'étendue qui constituait autrefois les districts d'Assiniboïa, d'Athabaska, d'Alberta et de Saskatchewan, créés le 17 mai 1882, par décision du C.P. canadien, ratifiés par le Parlement du Dominion et par un arrêté en conseil du 2 octobre 1895. [6] Par un arrêté ministériel du 23 juin 1870, la terre de Rupert, acquise en vertu des lois de 1867 et 1868, et les territoires septentrionaux non délimités furent admis dans la Confédération. Les territoires du Nord-Ouest, dont il est question dans l'Acte du Manitoba de 1870, furent officiellement reconnus par la loi des Territoires du Nord-Ouest de 1880 (43 Vict., chap. 25). Antérieurement, le district de Keewatin avait été délimité par une loi du Parlement fédéral (39 Vict., chap. 21). Les districts provisoires de Yukon, de Mackenzie, de Franklin et d'Ungava furent établis par un arrêté en conseil du 2 octobre 1895, mais leurs frontières furent modifiées par un autre arrêté en conseil le 18 décembre 1897. Par l'arrêté en conseil du 24 juillet 1905, la partie du Keewatin non comprise dans les Territoires du Nord-Ouest y fut annexée à compter du 1er septembre 1905. Par la loi de l'extension des frontières de 1912, l'Ungava fut annexée à la province de Québec et le reste des Territoires du Nord-Ouest au sud du 60° de latitude nord fut partagé entre le Manitoba et l'Ontario.

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867 (30-31 Vict., c. 3 et amendements), est la source des pouvoirs des gouvernements provinciaux du Canada. En vertu de l'article 92 de l'Acte, la législature de chaque province peut exclusivement faire des lois relatives aux matières suivantes: l'amendement de la constitution de la province, sauf les dispositions relatives à la charge de lieutenant-gouverneur; la taxation directe dans les limites de la province; les emprunts de deniers sur le seul crédit de la province; la création et l'occupation de charges provinciales et la nomination et la rémunération des officiers provinciaux; l'administration et la vente des terres publiques appartenant à la province, et des bois et forêts qui s'y trouvent; l'établissement, l'entretien et l'administration des prisons publiques et des maisons de correction dans et pour la province; l'établissement, l'entretien et l'administration des hôpitaux, asiles, institutions et hospices de charité dans la province autres que les hôpitaux de marine; les institutions municipales dans la province; les licences de boutiques, de cabarets, d'auberges, d'encanteurs et autres licences en vue de prélever un revenu provincial ou municipal; les travaux et entreprises d'une nature locale autres que les lignes interprovinciales ou internationales de bateaux, chemins de fer, canaux, télégraphes, etc., ou les travaux qui, bien qu'entièrement situés dans la province, seront déclarés par le Parlement être pour l'avantage général du Canada, ou pour l'avantage de deux ou plusieurs provinces; la constitution de sociétés pour des objets provinciaux; la célébration du mariage dans la province; la propriété et les droits civils dans la province; l'administration de la justice dans la province, y compris la constitution, le maintien et l'organisation de tribunaux de justice pour la province, ayant juridiction civile et criminelle, y compris la procédure en matières civiles dans ces tribunaux*; l'infliction de punitions par voie d'amende, pénalité ou emprisonnement en vue d'appliquer toute loi de la province décrétée au sujet des matière énumérées antérieurement; généralement toutes les matières d'une nature purement locale ou privée dans la province.

En outre, dans chaque province et pour elle, la législature, en vertu de l'article 93, pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation, sous réserve de certaines dispositions. Ces dispositions ont pour objet de conserver à une minorité religieuse de toute province les mêmes droits et privilèges relatifs à l'éducation dont elle jouissait à l'époque de la Confédération, mais il n'est pas interdit aux législatures provinciales de légiférer à l'égard des écoles séparées pourvu qu'elles ne préjudicient en rien aux privilèges dont jouissaient avant la Confédération ces écoles de la province.

Ces pouvoirs accordés aux quatre premières provinces lors de la Confédération ont été conservés depuis avec de légères modifications et les provinces admises plus récemment ont, à l'époque de leur entrée dans la Confédération, assumé les mêmes droits et responsabilités que ceux dont jouissaient antérieurement les provinces plus anciennes.

Les tableaux des sous-sections suivantes sont amenés jusqu'au 30 juin 1948, sauf dans les cas où des élections provinciales ont eu lieu subséquemment.

Sous-section 1.—Île du Prince-Édouard

Le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard est composé d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif et d'une assemblée législative. Le Conseil exécutif de l'Île du Prince-Édouard comprend: le président du Conseil, le premier ministre, le ministre de l'Éducation et le secrétaire-trésorier provincial; le procureur et avocat général; le ministre de la Santé et du Bien-être public; le ministre de l'Agriculture;

* Une description des tribunaux provinciaux paraît aux pp. 103-110.

le ministre des Travaux publics et de la Voirie; et quatre ministres sans portefeuille. L'Assemblée se compose de 30 membres en fonction pendant cinq ans, dont 15 sont élus en vertu du suffrage universel et les 15 autres, par les détenteurs de propriétés seulement.

13.—Lieutenants-gouverneurs de l'Île du Prince-Édouard, 1873-1948, législatures et premiers ministres, 1934-1948, et ministère actuel au 30 juin 1948

NOTA.—Le lieutenant-gouverneur d'une province porte le titre de "Son Honneur" et celui de "Honorable" pour le reste de sa vie. Lorsque, durant son mandat, il est fait chevalier ou reçoit un autre titre, ce titre est indiqué. Certains lieutenants-gouverneurs ont été créés chevaliers après l'expiration de leur mandat. Les législatures et ministères depuis la Confédération jusqu'à 1923 paraissent aux pp. 79-88 de l'*Annuaire* de 1924; ceux de 1924-1934 aux pp. 115-124 de celui de 1938.

Lieutenants-gouverneurs

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
William Robinson	10 juin 1873	Benjamin Rogers	1er juin 1910
Sir Robert Hodgson	4 juill. 1874	A. C. Macdonald	3 juin 1915
Thomas H. Haviland	10 juill. 1879	Murdock McKinnon	2 sept. 1919
Andrew Archibald Macdonald	18 juill. 1884	Frank R. Heartz	8 sept. 1924
Jedediah S. Carvell	2 sept. 1889	Charles Dalton	19 nov. 1930
George W. Howlan	21 fév. 1894	George D. DeBlois	28 déc. 1933
P. A. MacIntyre	23 mai 1899	Bradford W. LePage	11 sept. 1939
D. A. Mackinnon	3 oct. 1904	J. A. Bernard	18 mai 1945

Législatures, 1934-1948[1]

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
23 juill. 1935	18e assemblée générale	5	25 sept. 1935	21 avril 1939
18 mai 1939	19e assemblée générale	4	20 mars 1940	20 août 1943
15 sept. 1943	20e assemblée générale	4	15 fév. 1944	27 oct. 1947
11 déc. 1947	21e assemblée générale	[2]	24 fév. 1948	[2]

[1] Voici les ministères de 1934-1948: 19e ministère assermenté le 14 oct. 1933, sous la direction de l'hon. W. J. P. MacMillan, M.D., C.M.; 20e ministère assermenté le 15 août 1935, sous la direction de l'hon. W. M. Lea; 21e ministère assermenté le 14 janv. 1936, sous la direction de l'hon. T. A. Campbell, C.R.; 22e ministère assermenté le 11 mai 1943, sous la direction de l'hon. J. Walter Jones. [2] La législature n'a pas encore pris fin.

Vingt-troisième ministère

(Position des partis à la dernière élection générale, le 11 décembre 1947: 24 libéraux et 6 conservateurs-progressistes.)

NOTA.—Les ministres qui sont demeurés continuellement en fonction paraissent avec la date de leur première nomination, même si un nouveau ministère a été formé à la suite de la nomination d'un nouveau premier ministre.

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Président du Conseil exécutif, premier ministre, ministre de l'Éducation et Secrétaire-trésorier provincial	Hon. J. Walter Jones	11 mai 1943
Procureur et avocat général	Hon. Frederick Alfred Large, C.R.	8 mai 1944
Ministre des Travaux publics et de la Voirie	Hon. George H. Barbour	11 mai 1943
Ministre de l'Agriculture	Hon. W. F. Alan Stewart	8 mai 1944
Ministre de la Santé et du Bien-être	Hon. Alexander W. Matheson, C.R.	12 mars 1948
Ministre sans portefeuille	Hon. Horace Wright	14 sept. 1939
Ministre sans portefeuille	Hon. John A. Campbell	15 août 1935
Ministre sans portefeuille	Hon. J. Wilfrid Arsenault	12 fév. 1948
Ministre sans portefeuille	Hon. Harry Cox	12 avril 1948

Sous-section 2.—Nouvelle-Écosse

La Chambre d'assemblée de la Nouvelle-Écosse est composée de 30 membres, mais, en vertu d'une loi de 1948, ce nombre sera porté à 37 à compter de la prochaine élection générale. Les membres sont élus pour cinq ans, durée maximum de l'Assemblée. Le ministère ou cabinet, appelé le Conseil exécutif, comprend le premier ministre et trésorier provincial; le procureur général, qui est également ministre du Travail; le ministre de la Santé publique, qui est également ministre du Bien-être public, ministre des Affaires municipales et registraire général; le ministre des Mines, qui est également secrétaire provincial; le ministre de la Voirie et des Travaux publics; le ministre de l'Agriculture et des Marchés, qui est également ministre des Terres et Forêts; le ministre du Commerce et de l'Industrie; et deux ministres sans portefeuille, dont l'un est chargé d'appliquer la loi de la régie des liqueurs de Nouvelle-Écosse.

14.—Lieutenants-gouverneurs de la Nouvelle-Écosse, 1867-1948, législatures et premiers ministres, 1934-1948, et ministère actuel au 30 juin 1948

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau 13, p. 112.

Lieutenants-gouverneurs

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
Lt-gén. sir WILLIAM F. WILLIAMS	1er juill. 1867	DAVID MACKEEN	19 oct. 1915
Maj.-gén. sir C. HASTINGS DOYLE	18 oct. 1867	MACCALLUM GRANT	29 nov. 1916
Lt-gén. sir C. HASTINGS DOYLE	31 janv. 1868[1]	MACCALLUM GRANT	21 mars 1922[1]
JOSEPH HOWE	1er mai 1873	J. ROBSON DOUGLAS	12 janv. 1925
Sir ADAMS G. ARCHIBALD	4 juill. 1873	JAMES C. TORY	14 sept. 1925
MATTHEW HENRY RICHEY	4 juill. 1883	FRANK STANFIELD	19 nov. 1930
A. W. MCLELAN	9 juill. 1888	WALTER H. COVERT	5 oct. 1931
Sir MALACHY BOWES DALY	11 juill. 1890	ROBERT IRWIN	7 avril 1937
Sir MALACHY BOWES DALY	29 juill. 1895[1]	FREDERICK F. MATHERS, C.R.	31 mai 1940
ALFRED G. JONES	26 juill. 1900	Lt-col. H. ERNEST KENDALL, M.D.	17 nov. 1942
DUNCAN C. FRASER	27 mars 1906	J. A. D. MCCURDY, M.B.E.	12 août 1947
JAMES D. MCGREGOR	18 oct. 1910		

[1] Deuxième mandat.

Législatures, 1934-1948[1]

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
22 août 1933	17e assemblée générale	4	1er mars 1934	20 mai 1937
29 juin 1937	18e assemblée générale	4	1er mars 1938	19 sept. 1941
28 oct. 1941	19e assemblée générale	4	19 fév. 1942	12 sept. 1945
23 oct. 1945	20e assemblée générale	3	14 mars 1946	[2]

[1] Voici les ministères de 1934-1948: 12e ministère assermenté le 5 septembre 1933, sous la direction de l'hon. Angus L. Macdonald; 13e ministère assermenté le 10 juillet 1940, sous la direction de l'hon. A. S. MacMillan; 14e ministère assermenté le 8 septembre 1945, sous la direction de l'hon. Angus L. Macdonald, C.P., C.R. [2] La législature n'a pas encore pris fin.

14.—Lieutenants-gouverneurs de la Nouvelle-Écosse, 1867-1948, législatures et premiers ministres, 1934-1948, et ministère actuel au 30 juin 1948—fin

Quatorzième ministère

(Position des partis à la dernière élection générale, le 23 octobre 1945: 28 libéraux et 2 membres de la Co-operative Commonwealth Federation.)

NOTA.—Les ministres qui sont demeurés continuellement en fonction paraissent avec la date de leur première nomination, même si un nouveau ministère a été formé à la suite de la nomination d'un nouveau premier ministre.

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre, président du Conseil, et trésorier provincial	Hon. ANGUS L. MACDONALD, C.P., C.R.	8 sept. 1945
Procureur général et ministre du Travail	Hon. L. D. CURRIE, C.R.	6 fév. 1939
Ministre de la Santé nationale, ministre du Bien-être public, ministre des Affaires municipales et Registraire général	Hon. FRANK R. DAVIS, M.D., C.M.	5 sept. 1933
Secrétaire provincial et ministre des Mines	Hon. MALCOLM A. PATTERSON	10 juin 1947
Ministre de l'Agriculture et des Marchés et ministre des Terres et Forêts	Hon. A. W. MACKENZIE	8 sept. 1945
Ministre du Commerce et de l'Industrie	Hon. HAROLD CONNOLLY	24 fév. 1941
Ministre de la Voirie et des Travaux publics	Hon. MERRILL D. RAWDING	31 juill. 1947
Ministre sans portefeuille	Hon. J. WILLIE COMEAU	5 sept. 1933
Ministre sans portefeuille	Hon. GEOFFREY STEVENS	4 avril 1946

Sous-section 3.—Nouveau-Brunswick

La province de Nouveau-Brunswick est semblable à sa voisine, la Nouvelle-Écosse, dans tous les traits essentiels de l'administration provinciale. L'Assemblée législative se compose, à l'heure actuelle, de 52 membres élus pour une période de cinq ans. Le Conseil exécutif comprend: le premier ministre et procureur général, le secrétaire-trésorier provincial et président du Conseil exécutif, le ministre des Travaux publics, le ministre des Terres et Mines, le ministre de l'Agriculture, le ministre de la Santé et des Services sociaux, le ministre du Travail, le ministre de l'Éducation et des Relations fédérales et municipales, le ministre de l'Industrie et de la Reconstruction et un ministre sans portefeuille qui est le président de la Commission hydroélectrique du Nouveau-Brunswick.

15.—Lieutenants-gouverneurs du Nouveau-Brunswick, 1867-1948, législatures et premiers ministres, 1934-1948, et ministère actuel au 30 juin 1948

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau **13**, p. 112

Lieutenants-gouverneurs

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
Maj.-gén sir C. HASTINGS DOYLE	1er juill. 1867	JABEZ B. SNOWBALL	30 janv. 1902
Col. F. P. HARDING	18 oct. 1867	L. J. TWEEDIE	2 mars 1907
L. A. WILMOT	14 juill. 1868	JOSIAH WOOD	6 mars 1912
SAMUEL LEONARD TILLEY	5 nov. 1873	G. W. GANONG	29 juin 1916
D. BARRON CHANDLER	16 juill. 1878	WILLIAM PUGSLEY	6 nov. 1917
ROBERT DUNCAN WILMOT	11 fév. 1880	WILLIAM F. TODD	24 fév. 1923
Sir SAMUEL LEONARD TILLEY	31 oct. 1885	Maj.-gén. HUGH H. MCLEAN	11 déc. 1928
JOHN BOYD	21 sept. 1893	Col. MURRAY MACLAREN	5 fév. 1935
JOHN A. FRASER	20 déc. 1893	W. G. CLARK	5 mars 1940
A. R. MCCLELAN	9 déc. 1896	DAVID LAWRENCE MACLAREN	1er nov. 1945

15.—Lieutenants-gouverneurs du Nouveau-Brunswick, 1867-1948, législatures et premiers ministres, 1934-1948, et ministère actuel au 30 juin 1948—fin

Législatures, 1934-1948[1]

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
19 juin 1930	10e assemblée générale	5	12 fév. 1931	22 mai 1935
27 juin 1935	11e assemblée générale	4	5 mars 1936	26 oct. 1939
20 nov. 1939	12e assemblée générale	5	4 avril 1940	10 juill. 1944
28 août 1944	13e assemblée générale	4	20 fév. 1945	18 mai 1948

[1] Voici les ministères de 1934-1948: 19e ministère assermenté le 1er juin 1933, sous la direction de l'hon. L. P. D. Tilley; 20e ministère assermenté le 16 juillet 1935, sous la direction de l'hon. A. A. Dysart; 21e ministère assermenté le 13 mai 1940, sous la direction de l'hon. J. B. McNair.

Vingt et unième ministère

(Position des partis à la dernière élection générale, le 28 juin 1948: 47 libéraux et 5 conservateurs-progressistes.)

NOTA.—Les ministres qui sont demeurés continuellement en fonction paraissent avec la date de leur première nomination, même si un nouveau ministère a été formé à la suite de la nomination d'un nouveau premier ministre.

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre et procureur général	Hon. J. B. McNAIR, C.R.	13 mars 1940
Secrétaire-trésorier provincial et président du Conseil exécutif	Hon. J. J. HAYES DOONE	10 janv. 1940
Ministre des Travaux publics	Hon. W. S. ANDERSON	16 juill. 1938
Ministre des Terres et des Mines	Hon. RICHARD J. GILL	16 mai 1946
Ministre de l'Agriculture	Hon. A. G. TAYLOR	16 juill. 1935
Ministre de la Santé et des Services sociaux	Hon. F. A. MCGRAND, M.D.	27 sept. 1944
Ministre du Travail	Hon. SAMUEL E. MOORES	27 sept. 1944
Ministre de l'Éducation et des Relations fédérales et municipales	Hon. C. H. BLACKNEY	10 janv. 1940
Ministre de l'Industrie et de la Reconstruction	Hon. J.-A. DOUCET	27 sept. 1944
Ministre sans portefeuille	Hon. J.-GASPARD BOUCHER	13 mars 1940

Sous-section 4.—Québec

L'Assemblée législative du Québec se compose de 92 membres et le Conseil législatif compte 24 membres nommés à vie par le lieutenant-gouverneur en conseil. Le Conseil exécutif comprend le lieutenant-gouverneur et ses conseillers, les ministres de la Couronne. Ce sont: le premier ministre, procureur général et président du Conseil exécutif; le trésorier provincial; le ministre des Terres et Forêts; le ministre de la Santé; le ministre des Affaires municipales; le ministre de la Colonisation; le ministre des Mines; le ministre de l'Agriculture; le ministre de la Voirie; le ministre du Travail; le ministre de la Chasse et des Pêcheries; le ministre des Travaux publics; le ministre du Bien-être social et de la Jeunesse; le ministre de l'Industrie et du Commerce; le secrétaire provincial; et six ministres d'État.

L'Assemblée législative et le Conseil législatif ont le pouvoir de présenter des projets de loi relatifs à des questions d'ordre civil et administratif et de modifier ou d'abroger les lois qui existent déjà. Pour être approuvé par le lieutenant-gouverneur, un projet de loi doit recevoir l'assentiment des deux chambres. Seule l'Assemblée législative a le pouvoir de présenter un projet de loi comportant une dépense des deniers publics. La durée maximum d'une législature est de cinq ans.

16.—Lieutenants-gouverneurs du Québec, 1867-1948, législatures et premiers ministres, 1934-1948, et ministère actuel au 28 juillet 1948

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau 13, p. 112.

Lieutenants-gouverneurs

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
Sir NARCISSE-F. BELLEAU	1er juill. 1867	Sir FRANCOIS LANGELIER	5 mai 1911
Sir NARCISSE-F. BELLEAU	31 janv. 1868[1]	Sir PIERRE-ÉVARISTE LEBLANC	9 fév. 1915
RENÉ-ÉDOUARD CARON	11 fév. 1873	Très hon. CHARLES FITZPATRICK	21 oct. 1918
LUC LETELLIER DE SAINT-JUST	15 déc. 1876	L.-P. BRODEUR	31 oct. 1923
THÉODORE ROBITAILLE	26 juill. 1879	N. PÉRODEAU	8 janv. 1924
L.-F.-R. MASSON	4 oct. 1884	Sir LOMER GOUIN	31 déc. 1928
A.-R. ANGERS	24 oct. 1887	H. G. CARROLL	2 avril 1929
Sir JOSEPH-A. CHAPLEAU	5 déc. 1892	É.-L. Patenaude	29 avril 1934
LOUIS-A. JETTÉ	20 janv. 1898	Maj.-gén. sir EUGÈNE FISET	30 déc. 1939
Sir LOUIS-A. JETTÉ	1er fév. 1903[1]	Maj.-gén. sir EUGÈNE FISET	20 juin 1945[1]
Sir CHARLES-A.-P. PELLETIER	15 sept. 1908		

[1] Deuxième mandat.

Législatures, 1934-1948[1]

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
24 août 1931	18e assemblée générale	4	3 nov. 1931	30 oct. 1935
25 nov. 1935	19e assemblée générale	1	24 mars 1936	11 juin 1936
17 août 1936	20e assemblée générale	4	7 oct. 1936	23 sept. 1939
25 oct. 1939	21e assemblée générale	5	20 fév. 1940	29 juin 1944
8 août 1944	22e assemblée générale	4	7 fév. 1945	9 juin 1948

[1] Voici les ministères de 1934-1948: 16e ministère assermenté le 8 juillet 1920, sous la direction de l'hon. L.-A. Taschereau; 17e ministère assermenté le 11 juin 1936, sous la direction de l'hon. A. Godbout; 18e ministère assermenté le 24 août 1936 sous la direction de l'hon. M. Duplessis; 19e ministère assermenté le 10 nov. 1939, sous la direction de l'hon. A. Godbout; 20e ministère assermenté le 30 août 1944, sous la direction de l'hon. Maurice-L. Duplessis.

Vingtième ministère

(Position des partis à la dernière élection générale, le 28 juillet 1948: 82 Union nationale, 8 libéraux et 2 indépendants.)

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre, procureur général et président du Conseil exécutif	Hon. MAURICE-L. DUPLESSIS	30 août 1944
Trésorier provincial	Hon. ONÉSIME GAGNON	30 août 1944
Ministre des Terres et Forêts	Hon. J.-S. BOURQUE	30 août 1944
Ministre de la Santé	Hon. J.-A. PAQUETTE	30 août 1944
Ministre des Affaires municipales	Hon. BONA DUSSAULT	30 août 1944
Ministre de la Voirie	Hon. ANTONIO TALBOT	30 août 1944
Ministre des Travaux publics	Hon. ROMÉO LORRAIN	30 août 1944
Ministre des Mines	Hon. JONATHAN ROBINSON	30 août 1944
Ministre de la Colonisation	Hon. JOS-D. BÉGIN	30 août 1944
Ministre de la Chasse et des Pêcheries	Hon. C.-E. POULIOT	30 août 1944
Ministre du Travail	Hon. ANTONIO BARRETTE	30 août 1944
Ministre de l'Industrie et du Commerce	Hon. PAUL BEAULIEU	30 août 1944
Ministre de l'Agriculture	Hon. LAURENT BARRÉ	30 août 1944
Secrétaire de la Province	Hon. OMER CÔTÉ	30 août 1944
Ministre du Bien-être social et de la Jeunesse	Hon. PAUL SAUVÉ	18 sept. 1946
Ministre d'État	Hon. ANTONIO ÉLIE	30 août 1944
Ministre d'État	Hon. TANCRÈDE LABBÉ	30 août 1944
Ministre d'État	Hon. MARC TRUDEL	30 août 1944
Ministre d'État	Hon. PATRICE TARDIF	30 août 1944
Ministre d'État	Hon. J.-T. LAROCHELLE	30 août 1944
Ministre d'État	Hon. J.-H. DELISLE	30 août 1944

Sous-section 5.—Ontario

La Chambre d'assemblée d'Ontario, seule chambre de la législature de la province, se compose de 90 membres élus. Elle est élue pour cinq ans en vertu du suffrage des adultes et tient des sessions annuelles, de sorte qu'il ne s'écoule pas 12 mois entre la dernière séance d'une session et la première de la session suivante.

Le Conseil exécutif comprend (en 1948) 13 membres détenant les portefeuilles suivants: premier ministre, président du Conseil et ministre de l'Éducation; procureur général; ministre des Terres et Forêts; ministre de l'Agriculture; ministre de la Voirie et ministre des Travaux publics; ministre du Travail; trésorier provincial et ministre des Mines; secrétaire provincial et registraire; ministre des Affaires municipales et ministre des Établissements de réforme, ministre de la Santé, ministre du Bien-être public, ministre de l'Organisation et du Développement; ministre du Tourisme et de la Publicité; et trois ministres sans portefeuille.

En plus des ministères réguliers, certaines commissions ont été créées pour des fins déterminées. Ce sont: la Commission des parcs de Niagara; la Commission des municipalités d'Ontario; la Commission hydroélectrique d'Ontario et l'*Ontario Northland Transportation Commission.*

17.—Lieutenants-gouverneurs d'Ontario, 1867-1948, législatures et premiers ministres, 1934-1948, et ministère actuel au 30 juin 1948

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau **13**, p. 112.

Lieutenants-gouverneurs

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
Maj.-gén. H. W. STISTED	1er juill. 1867	Sir JOHN M. GIBSON	22 sept. 1908
W. P. HOWLAND	14 juill. 1868	Lt-col. sir JOHN S. HENDRIE	26 sept. 1914
JOHN W. CRAWFORD	5 nov. 1873	LIONEL H. CLARKE	27 nov. 1919
D. A. MACDONALD	18 mai 1875	Col. HENRY COCKSHUTT	10 sept. 1921
JOHN BEVERLY ROBINSON	30 juin 1880	WILLIAM DONALD ROSS	20 déc. 1926
Sir ALEXANDER CAMPBELL	8 fév. 1887	Col. HERBERT ALEXANDER BRUCE	25 oct. 1932
Sir GEORGE A. KIRKPATRICK	28 mai 1892	ALBERT MATTHEWS	23 nov. 1937
Sir OLIVIER MOWAT	18 nov. 1897	RAY LAWSON	26 déc. 1946
Sir WILLIAM MORTIMER CLARK	20 avril 1903		

Législatures, 1934-1948[1]

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
19 juin 1934	19e assemblée générale	3	20 fév. 1935	9 avril 1936
6 oct. 1937	20e assemblée générale	8	1er déc. 1937	30 juin 1943
4 août 1943	21e assemblée générale	2	22 fév. 1944	24 mars 1945
4 juin 1945	22e assemblée générale	4	16 juill. 1945	27 avril 1948

[1] Voici les ministères de 1934-1948: 11e ministère assermenté le 10 juillet 1934, sous la direction de l'hon. M. F. Hepburn; 12e ministère assermenté le 21 oct. 1942, sous la direction de l'hon. G. D. Conant; 13e ministère assermenté le 18 mai 1943, sous la direction de l'hon. H. C. Nixon; 14e ministère assermenté le 17 août 1943, sous la direction de l'hon. Geo. A. Drew.

17.—Lieutenants-gouverneurs d'Ontario, 1867-1948, législatures et premiers ministres, 1934-1948, et ministère actuel au 30 juin 1948—fin

Quatorzième ministère

(Position des partis à la dernière élection générale, le 7 juin 1948: 53 conservateurs-progressistes, 14 libéraux, 21 Co-operative Commonwealth Federation, et 2 ouvriers-progressistes.)

NOTA.—Les ministres qui sont demeurés continuellement en fonction paraissent avec la date de leur première nomination, même si un nouveau ministère a été formé à la suite de la nomination d'un nouveau premier ministre.

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre, président du Conseil et ministre de l'Éducation	Hon. GEORGE A. DREW, C.R.	17 août 1943
Ministre de l'Agriculture	Hon. THOMAS L. KENNEDY	17 août 1943
Trésorier provincial et ministre des Mines	Hon. LESLIE M. FROST, C.R.	17 août 1943
Procureur général	Hon. LESLIE E. BLACKWELL, C.R.	17 août 1943
Ministre sans portefeuille	Hon. GEORGE HOLMES CHALLIES	17 août 1943
Ministre de la Voirie et ministre des Travaux publics	Hon. GEORGE H. DOUCETT	17 août 1943
Ministre des Affaires municipales et ministre des Établissements de réforme	Hon. GEORGE H. DUNBAR	17 août 1943
Ministre du Travail	Hon. CHARLES DALEY	17 août 1943
Ministre de l'Organisation et du Développement	Hon. DANA H. PORTER, C.R.	4 mai 1944
Ministre sans portefeuille	Hon. WILLIAM GOURLAY WEBSTER	13 déc. 1944
Ministre de la Santé	Hon. RUSSELL T. KELLEY	7 janv. 1946
Ministre du Tourisme et de la Publicité	Hon. GEORGE A. WELSH	7 janv. 1946
Ministre du Bien-être public	Hon. WILLIAM A. GOODFELLOW	7 janv. 1946
Secrétaire provincial et registraire	Hon. DANIEL ROLAND MICHENER, C.R.	15 avril 1946
Ministre sans portefeuille	Hon. WILLIAM GRIESINGER	15 avril 1946
Ministre des Terres et Forêts	Hon. HAROLD ROBINSON SCOTT	28 nov. 1946

Sous-section 6.—Manitoba

Outre son lieutenant-gouverneur, le Manitoba possède un Conseil exécutif provincial composé de 11 membres et une Assemblée législative de 58 membres élus pour cinq ans. Le Conseil exécutif provincial, ayant à sa tête le premier ministre et président du Conseil qui est également ministre des Relations fédérales-provinciales et trésorier provincial, comprend: le ministre de l'Agriculture et de l'Immigration, qui a également la direction de la *Manitoba Power Commission;* le procureur général; le ministre du Travail; un commissaire municipal qui est également ministre des Téléphones et Télégraphes et applique la loi de l'emprunt agricole du Manitoba; le ministre de l'Éducation; le ministre des Travaux publics; le ministre de la Santé et du Bien-être public; le secrétaire provincial; le ministre des Mines et Ressources naturelles qui est également ministre de l'Industrie et du Commerce et commissaire des Chemins de fer du Manitoba; et un ministre sans portefeuille.

18.—Lieutenants-gouverneurs du Manitoba, 1870-1948, législatures et premiers ministres, 1934-1948, et ministère actuel au 30 juin 1948

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau 13, p. 112.

Lieutenants-gouverneurs

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
A. G. ARCHIBALD	20 mai 1870	Sir DANIEL H. MCMILLAN	11 mai 1906[1]
FRANCIS GOODSCHALL JOHNSON	9 avril 1872	Sir DOUGLAS C. CAMERON	1er août 1911
ALEXANDER MORRIS	2 déc. 1872	Sir JAMES A. M. AIKINS	3 août 1916
JOSEPH E. CAUCHON	8 oct. 1877	Sir JAMES A. M. AIKINS	17 oct. 1921[1]
JAMES C. AIKINS	29 sept. 1882	THEODORE A. BURROWS	9 oct. 1926
J. C. SCHULTZ	1er juill. 1888	J. D. MCGREGOR	25 janv. 1929
J. C. PATTERSON	2 sept. 1895	WILLIAM JOHNSTON TUPPER	1er déc. 1934
Sir DANIEL H. MCMILLAN	10 oct. 1900	ROLAND FAIRBAIRN MCWILLIAMS	1er nov. 1940

[1] Deuxième mandat.

18.—Lieutenants-gouverneurs du Manitoba, 1870-1948, législatures et premiers ministres, 1934-1948, et ministère actuel au 30 juin 1948—fin

Législatures, 1934-1948[1]

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
16 juin 1932	19e assemblée générale	4	14 fév. 1933	12 juin 1936
27 juill. 1936	20e assemblée générale	5	18 fév. 1937	13 mars 1941
22 avril 1941	21e assemblée générale	5	9 déc. 1941	8 sept. 1945
15 oct. 1945	22e assemblée générale	[2]	19 fév. 1946	[2]

[1] Voici les ministères de 1934-1948: 12e ministère assermenté le 8 août 1922, sous la direction de l'hon. J. Bracken; 13e ministère assermenté le 14 janv. 1943, sous la direction de l'hon. Stuart S. Garson, C.R.
[2] La législature n'a pas encore pris fin.

Treizième ministère

(Position des partis à la dernière élection générale, le 15 octobre 1945: 43 Coalition [25 libéraux-progressistes, 14 conservateurs-progressistes, 2 indépendants, 2 Crédit social]; 12 Anti-coalition [10 Co-operative Commonwealth Federation, 1 indépendant Anti-coalition, 1 progressiste-ouvrier]. Il y avait également 3 membres des services armés n'appartenant à aucun parti.)

NOTA.—Les ministres qui sont demeurés continuellement en fonction paraissent avec la date de leur première nomination, même si un nouveau ministère a été formé à la suite de la nomination d'un nouveau premier ministre. Quand deux dates sont données pour la nomination d'un ministre, la première indique la nomination première au ministère et la deuxième, la nomination au portefeuille actuel.

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre, président du Conseil et ministre des Relations fédérales-provinciales	Hon. S. S. GARSON, C.R.	14 janv. 1943
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration	Hon. D. L. CAMPBELL	21 sept. 1936
Ministre de l'Éducation	Hon. JOHN C. DRYDEN	5 fév. 1944
Ministre des Mines et des Ressources naturelles, de l'Industrie et du Commerce	Hon. J. S. MCDIARMID	27 mai 1932
Secrétaire provincial	Hon. C. E. GREENLAY	14 fév. 1946
Trésorier provincial	Hon. S. S. GARSON, C.R.	21 sept. 1936 – 15 mai 1941
Commissaire municipal	Hon. W. MORTON	22 nov. 1939
Ministre des Téléphones et Télégraphes	Hon. W. MORTON	11 fév. 1944
Ministre des Travaux publics	Hon. E. F. WILLIS	2 nov. 1940 – 19 déc. 1942
Ministre de la Santé et du Bien-être public	Hon. IVAN SCHULTZ, C.R.	5 fév. 1944
Procureur général	Hon. J. O. MCLENAGHEN, C.R.	2 nov. 1940 – 3 mai 1941
Ministre du Travail	Hon. C. RHODES SMITH	14 fév. 1946
Ministre sans portefeuille	Hon. S. MARCOUX	21 sept. 1936

Sous-section 7.—Saskatchewan

Le Conseil exécutif de la Saskatchewan est composé de 12 membres: le premier ministre, président du Conseil et ministre de la Santé publique; le trésorier provincial; le procureur général; le ministre de l'Agriculture; le ministre des Affaires municipales; le secrétaire provincial et ministre du Travail; le ministre du Bien-être social; le ministre des Ressources naturelles et du Développement industriel; le ministre des Travaux publics, des Téléphones et Télégraphes et ministre de la Reconstruction et du Rétablissement; le ministre de la Voirie et des Transports; le ministre de l'Éducation; et le ministre de la Coopération et du Développement coopératif.

Le nombre réglementaire de membres de l'Assemblée législative est de 52 représentants élus pour cinq ans, mais ce nombre a été augmenté de trois en 1944 en vertu des articles de la loi de la représentation des électeurs du service actif.

19.—Lieutenants-gouverneurs de la Saskatchewan, 1905-1948, législatures et premiers ministres, 1934-1948, et ministère actuel au 30 juin 1948

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau 13, p. 112.

Lieutenants-gouverneurs

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
A.-E. FORGET	24 août 1905	Lt.-col. H. E. MUNROE, O.B.E.	31 mars 1931
GEORGE W. BROWN	5 oct. 1910	A. P. MCNAB	10 sept. 1936
Sir RICHARD STUART LAKE	6 oct. 1915	THOMAS MILLER	27 fév. 1945
H. W. NEWLANDS	17 fév. 1921	REGINALD J. M. PARKER	22 juin 1945
H. W. NEWLANDS	22 fév. 1926[1]	J. M. UHRICH	24 mars 1948

[1] Deuxième mandat.

Législatures, 1934-1948[1]

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
19 juin 1934	8e assemblée générale	4	15 nov. 1934	14 mai 1938
8 juin 1938	9e assemblée générale	6	19 janv. 1939	10 mai 1944
15 juin 1944	10e assemblée générale	5	19 oct. 1944	19 mai 1948

[1] Voici les ministères de 1934-1948: 6e ministère assermenté le 19 juillet 1934, sous la direction de l'hon. J. G. Gardiner; 7e ministère assermenté le 1er nov. 1935, sous la direction de l'hon. W. J. Patterson; 8e ministère assermenté le 10 juillet 1944, sous la direction de l'hon. T. C. Douglas.

Huitième ministère

(Position des partis à la dernière élection générale, le 24 juin 1948: 31 Co-operative Commonwealth Federation; 19 libéraux, 1 indépendant et 1 conservateur-progressiste libéral.)

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre, président du Conseil et ministre de la Santé publique	Hon. T. C. DOUGLAS	10 juillet 1944
Trésorier provincial	Hon. C. M. FINES	10 juillet 1944
Procureur général	Hon. J. W. CORMAN	10 juillet 1944
Ministre des Ressources naturelles et du Développement industriel	Hon. J. H. BROCKELBANK	4 août 1948
Ministre des Affaires municipales	Hon. L. F. MCINTOSH	4 août 1948
Ministre du Bien-être social	Hon. J. H. STURDY	4 août 1948
Secrétaire provincial	Hon. C. C. WILLIAMS	4 août 1948
Ministre de la Voirie et des Transports	Hon. J. T. DOUGLAS	10 juillet 1944
Ministre de l'Éducation	Hon. W. S. LLOYD	10 juillet 1944
Ministre du Travail	Hon. C. C. WILLIAMS	10 juillet 1944
Ministre de la Coopération et du développement coopératif	Hon. L. F. MCINTOSH	10 juillet 1944
Ministre de l'Agriculture	Hon. I. C. NOLLET	8 janv. 1946
Ministre des Travaux publics, ministre des Téléphones et Télégraphes, ministre de la Reconstruction et du Rétablissement	Hon. J. A. DARLING	4 août 1948

Sous-section 8.—Alberta

Le Conseil exécutif de l'Alberta est composé de dix membres: le premier ministre et trésorier provincial; le ministre de l'Agriculture; le ministre des Affaires économiques; le ministre de l'Éducation; le ministre des Travaux publics, qui dirige aussi le ministère des Chemins de fer et des Téléphones; le ministre des Terres et des Mines; le ministre de la Santé et du Bien-être public; le ministre des Affaires municipales et secrétaire provincial; le procureur général; et le ministre des Industries et du Travail.

L'Assemblée législative comprend 57 membres élus pour une période maximum de cinq ans.

20.—Lieutenants-gouverneurs de l'Alberta, 1905-1948, législatures et premiers ministres, 1934-1948, et ministère actuel au 17 août 1948

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau 13, p. 112.

Lieutenants-gouverneurs

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
GEORGE H. V. BULYEA	24 août 1905	WILLIAM L. WALSH	24 avril 1931
GEORGE H. V. BULYEA	5 oct. 1910[1]	PHILIP C. H. PRIMROSE	10 sept. 1936
ROBERT GEORGE BRETT	6 oct. 1915	J. C. BOWEN	20 mars 1937
ROBERT GEORGE BRETT	20 oct. 1920[1]	J. C. BOWEN	[2]
WILLIAM EGBERT	20 oct. 1925		

[1] Deuxième mandat. [2] Encore en fonction sous un deuxième mandat.

Législatures, 1934-1948[1]

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
19 juin 1930	7e assemblée générale	5	29 janv. 1931	22 juill. 1935
22 août 1935	8e assemblée générale	9	6 fév. 1936	16 fév. 1940
21 mars 1940	9e assemblée générale	4	20 fév. 1941	7 juill. 1944
8 août 1944	10e assemblée générale	5	22 fév. 1945	16 juill. 1948

[1] Voici les ministères de 1934-1948: 6e ministère assermenté le 10 juillet 1934, sous la direction de l'hon. R. G. Reid; 7e ministère assermenté le 3 septembre 1935, sous la direction de l'hon. Wm. Aberhart; 8e ministère assermenté le 31 mai 1943, sous la direction de l'hon. E. C. Manning.

Huitième ministère

(Position des partis à la dernière élection générale, le 17 août 1948: 51 créditistes; 2 Co-operative Commonwealth Federation; 2 libéraux; 1 créditiste indépendant et 1 indépendant.)

NOTA.—Les ministres qui sont demeurés continuellement en fonction paraissent avec la date de leur nomination initiale, même si un autre ministère a été formé à la suite de la nomination d'un nouveau premier ministre. Lorsque deux dates sont inscrites, la première indique la nomination initiale au ministère et la seconde, la nomination au portefeuille actuel.

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre et trésorier provincial	Hon. ERNEST C. MANNING	31 mai 1943 12 sept. 1944
Procureur général	Hon. LUCIEN MAYNARD	1er juin 1943
Ministre de l'Éducation	Hon. IVAN CASEY	21 fév. 1948
Ministre des Terres et des Mines	Hon. NATHAN E. TANNER	5 janv. 1937
Ministre des Travaux publics et ministre des Chemins de fer et des Téléphones	Hon. D. B. MACMILLAN	3 déc. 1940 8 mai 1948
Ministre de la Santé et ministre du Bien-être public	Hon. W. W. CROSS, M.D.	3 sept. 1935 30 mars 1944
Ministre des Affaires économiques	Hon. ALFRED J. HOOKE	1er juin 1943 20 avril 1945
Ministre des Affaires municipales et secrétaire provincial	Hon. C. E. GERHART	1er juin 1943 8 mai 1948
Ministre de l'Agriculture	Hon. D. A. URE	8 mai 1948
Ministre des Industries et du Travail	Hon. J. L. ROBINSON	8 mai 1948

Sous-section 9.—Colombie-Britannique

Le lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique agit selon les avis d'un Conseil exécutif composé comme il suit: premier ministre et président du conseil; secrétaire provincial et ministre de la Santé et du Bien-être; procureur général et

ministre du Travail; ministre des Terres et des Forêts; ministre des Finances; ministre de l'Agriculture; ministre des Mines et ministre des Affaires municipales; ministre des Travaux publics; ministre des Chemins de fer, ministre du Commerce et de l'Industrie et ministre des Pêcheries; ministre de l'Éducation. L'assemblée législative, élue pour cinq ans, compte 48 membres.

21.—Lieutenants-gouverneurs de la Colombie-Britannique, 1871-1948, législatures et premiers ministres, 1934-1948, et ministère actuel au 30 juin 1948

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau **13**, p. 112.

Lieutenants-gouverneurs

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
J. W. TRUTCH	5 juill. 1871	SIR FRANK S. BARNARD	5 déc. 1914
ALBERT NORTON RICHARDS	27 juin 1876	COL. EDWARD G. PRIOR	9 déc. 1919
CLEMENT F. CORNWALL	21 juin 1881	WALTER C. NICHOL	24 déc. 1920
HUGH NELSON	8 fév. 1887	R. RANDOLPH BRUCE	21 janv. 1926
EDGARD DEWDNEY	1er nov. 1892	J. W. FORDHAM JOHNSON	18 juill. 1931
THOMAS R. MCINNES	18 nov. 1897	ERIC W. HAMBER	29 avril 1936
SIR HENRI G. JOLY de LOTBINIÈRE	21 juin 1900	LT.-COL. WILLIAM C. WOODWARD	29 août 1941
JAMES DUNSMUIR	11 mai 1906	COL. l'hon. CHARLES ARTHUR BANKS, C.M.G.	1er oct. 1946
T. W. PATERSON	3 déc. 1909		

Législatures, 1934-1948[1]

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
2 nov. 1933	18e assemblée générale	4	20 fév. 1934	15 avril 1937
1er juin 1937	19e assemblée générale	5	26 oct. 1937	22 juill. 1941
21 oct. 1941	20e assemblée générale	4	4 déc. 1941	31 août 1945
20 oct. 1945	21e assemblée générale	[2]	21 fév. 1946	[2]

[1] Voici les ministères de 1934 à 1948: 22e ministère assermenté le 15 novembre 1933, sous la direction de l'hon. T. D. Pattullo; 23e ministère assermenté le 10 décembre 1941, sous la direction de l'hon. John Hart; 24e ministère assermenté le 29 décembre 1947, sous la direction de l'hon. B. I. Johnson, M.B.E. [2] La législature n'a pas encore pris fin.

Vingt-quatrième ministère

(Position des partis à la dernière élection générale, le 25 octobre 1945: 37 Coalition (26 libéraux et 11 conservateurs); 10 Co-operative Commonwealth Federation et 1 ouvrier.)

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre et président du Conseil	Hon. BYRON INGEMAR JOHNSON, M.B.E.	29 déc. 1947
Secrétaire provincial et ministre de la Santé et du Bien-être	Hon. GEORGE SHARRATT PEARSON	29 déc. 1947
Procureur-général et ministre du Travail	Hon. GORDON SYLVESTER WISMER, C.R.	29 déc. 1947
Ministre des Terres et Forêts	Hon. EDWARD TOURTELOTTE KENNY	29 déc. 1947
Ministre des Finances	Hon. HERBERT ANSCOMB	29 déc. 1947
Ministre de l'Agriculture	Hon. FRANK PUTNAM	29 déc. 1947
Ministre des Mines et ministre des Affaires municipales	Hon. RODERICK CHARLES MACDONALD	29 déc. 1947
Ministre des Travaux publics	Hon. ERNEST CRAWFORD CARSON	29 déc. 1947
Ministre des Chemins de fer, ministre du Commerce et de l'Industrie et ministre des Pêcheries	Hon. LESLIE HARVEY EYRES	29 déc. 1947
Ministre de l'Éducation	Hon. WILLIAM THOMAS STRAITH, C.R.	29 déc. 1947

Sous-section 10.—Yukon et Territoires du Nord-Ouest

Yukon.—La loi du Yukon pourvoit à la constitution d'un gouvernement local formé d'un fonctionnaire exécutif en chef, désigné sous le titre de commissaire mais classé depuis comme contrôleur et nommé par le gouverneur général en conseil, et d'un conseil législatif électif, composé de trois membres dont le mandat est de trois ans. Le Conseil territorial du Yukon remplit à peu près les fonctions des gouvernements provinciaux. Le contrôleur remplit celles du cabinet provincial et les trois membres du conseil territorial, celles du Parlement provincial. Le siège du gouvernement local est à Dawson, mais le contrôleur agit sous la directive du gouverneur général en conseil ou du ministre des Mines et Ressources, à Ottawa.

Le contrôleur actuel est M. John Edward Gibben, nommé le 13 septembre 1947; les membres du Conseil territorial sont les suivants: district de Dawson, M. JOHN R. FRASER; district de Whitehorse, M. R. GORDON LEE; district de Mayo, M. ERNEST J. CORP. Les commissaires antérieurs sont énumérés à la page 81 de l'*Annuaire* de 1946.

Territoires du Nord-Ouest.—Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est confié à un commissaire, aidé d'un conseil de six membres, tous nommés par le gouverneur général en conseil. L'application des différentes lois, ordonnances et règles concernant les Territoires du Nord-Ouest relève du directeur de la Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et Ressources, qui est aussi sous-commissaire. Le siège du gouvernement est à Ottawa.

Le Conseil territorial actuel comprend les membres suivants: Commissaire, M. HUGH L. KEENLEYSIDE; sous-commissaire, M. ROY ALEXANDER GIBSON; membres, MM. ROBERT ALEXANDER HOEY, STUART TAYLOR WOOD, JOHN G. MCNIVEN, LOUIS DE LA C. AUDETTE et HAROLD B. GODWIN; secrétaire, M. JAMES GOLDWIN WRIGHT.

Section 3.—Relations entre le Dominion et les provinces*

La phase actuelle des relations entre le Dominion et les provinces remonte à la conférence fédérale-provinciale de décembre 1936. A cette époque, la sécheresse et les prix avilis avaient placé le gouvernement de l'Alberta en défaut partiel de paiement de sa dette en souffrance et les gouvernements de la Saskatchewan et du Manitoba avaient fait savoir clairement à la Conférence qu'à défaut d'assistance, ils seraient forcés de prendre des mesures semblables. Sur l'invitation du ministre fédéral des Finances et des premiers ministres des trois provinces des Prairies, la Banque du Canada a entrepris une analyse de leur situation financière. Le rapport de la Banque a été publié le 15 février 1937 pour le Manitoba, le 15 mars pour la Saskatchewan et le 7 avril pour l'Alberta. Ce rapport recommande une certaine assistance financière provisoire de la part du gouvernement fédéral, mais conclut qu'il ne semble pas y avoir d'autre solution que celle que pourrait apporter une enquête complète sur les pouvoirs financiers et les responsabilités des organismes administratifs canadiens à tous les échelons. Outre les difficultés spéciales des provinces des Prairies, le fardeau des secours avait affaibli la situation financière de tous les gouvernements provinciaux et municipaux, qui se révélaient tout à fait incapables d'en porter tout le poids.

* Préparé par D. A. Skelton, conseiller en recherches, Banque du Canada, Ottawa.

Commission royale sur les relations entre le Dominion et les provinces.—La Commission royale sur les relations entre le Dominion et les provinces est établie le 14 août 1937 en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 1908. L'hon. N. W. Rowell, juge en chef de l'Ontario, en est le président; les membres sont l'hon. Thibaudeau Rinfret, juge de la Cour suprême du Canada, M. J. W. Dafoe, de Winnipeg, M. R. A. MacKay, de l'Université Dalhousie, et le professeur H. F. Angus, de l'Université de Colombie-Britannique. Subséquemment, l'hon. juge Rinfret est forcé de se retirer pour des raisons de santé; M. Joseph Sirois, de Québec, le remplace. La maladie cause également la démission du juge en chef Rowell en 1938 et M. Sirois lui succède à la présidence. La Commission est donc généralement connue sous le nom de Commission Rowell-Sirois ou Commission Sirois. Le rapport, soumis le 3 mai 1940, recommande des changements importants au point de vue financier et juridique*; en voici les principaux: 1° juridiction exclusive du Dominion dans les domaines de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur les corporations et des droits sur les successions; 2° acceptation par le Dominion de la responsabilité du soutien des chômeurs aptes au travail; 3° prise en charge par le Dominion du service net de la dette des gouvernements provinciaux; et 4° versement par le Dominion de subventions nationales d'ajustements destinées à mettre chaque gouvernement provincial en état de fournir des normes moyennes de services sans imposer des taxes plus élevées que la moyenne.

Conférence fédérale-provinciale, janvier 1941.—Une conférence fédérale-provinciale est convoquée en janvier 1941 en vue d'étudier le rapport de la Commission royale. La conférence échoue le deuxième jour devant l'opposition des premiers ministres de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

Accords fiscaux de temps de guerre.—Plus tard la même année, le gouvernement fédéral propose que, pour faire face aux exigences de la guerre, les gouvernements provinciaux (et leurs municipalités) abandonnent le domaine de l'impôt sur le revenu et sur les corporations pendant la durée de la guerre et l'année subséquente, et qu'ils soient remboursés par le Dominion sur la base soit des revenus d'une province en particulier provenant de ces sources en 1940, soit du montant du service net de la dette de cette province moins les perceptions de 1940 des droits sur les successions. Des subventions relativement peu élevées pour répondre aux besoins financiers sont également proposées ainsi qu'une offre de garantir les revenus de la taxe provinciale sur l'essence selon le niveau de 1940. Des accords sont négociés avec tous les gouvernements provinciaux en 1941 et les lois nécessaires sont adoptées au printemps de 1942. En vertu de ces accords qui mettent en vigueur une partie importante des recommandations du rapport Sirois pendant la durée de la guerre, le Dominion se voit accorder pleine liberté d'action dans le domaine de l'impôt sur le revenu et les corporations et il a considérablement développé ces sources de revenu tant pour aider à financer la guerre que pour combattre l'inflation. Les autres problèmes principaux traités dans le rapport Sirois, comme les dettes provinciales et les secours-chômage et secours agricoles, ont été mis de côté pour le moment.

Conférence fédérale-provinciale, 1945-1946.—Comme les accords fiscaux de temps de guerre n'avaient qu'un caractère temporaire et qu'un certain nombre de problèmes financiers et constitutionnels d'avant-guerre s'annonçaient sous une forme encore plus grave à la cessation de ces accords, le Dominion a formulé des propositions en vue d'un nouvel accord. Ces propositions ont été soumises lors

* Voir l'*Annuaire* de 1940, pp. 1189-1196.

d'une conférence fédérale-provinciale convoquée en août 1945. Elles étaient d'une portée plus vaste que celles du rapport Sirois; leur importance principale reposait sur le maintien d'un niveau élevé et stable d'emploi et de revenu. A cette fin, non seulement des changements fiscaux importants mais aussi des mesures très étendues relatives aux placements publics et à la sécurité sociale ont été recommandés. L'accord a d'abord été proposé pour une période de trois ans; il ne comportait aucun changement constitutionnel bien qu'une proposition ait été faite en vue d'un amendement constitutionnel pourvoyant à la délégation des pouvoirs du gouvernement fédéral à un gouvernement provincial ou vice versa lorsque les deux gouvernements le désirent.

Les propositions financières demandent que les provinces abandonnent les domaines de l'impôt sur le revenu personnel, de la taxe sur les corporations et des droits successoraux en échange de subventions annuelles qui ne seraient pas inférieures à un minimum garanti et qui augmenteraient en proportion de la population et du revenu national brut per capita. Le montant des subventions proposées est d'environ 50 p. 100 plus élevé que les recettes provinciales sous l'empire des accords fiscaux de guerre.

Les propositions à l'égard des placements publics exposent une expansion considérable du programme fédéral en vue de la mise en valeur des ressources naturelles, de leur conservation et de travaux publics, ainsi qu'une forte augmentation de l'assistance du Dominion aux services provinciaux et aux entreprises de construction, soit au moyen d'une participation conjointe soit par des subventions. On souligne particulièrement et on encourage d'une façon tangible la conception préalable des travaux et, en autant que possible, la distribution des dépenses en placements publics afin d'aider à stabiliser l'emploi et à contre-balancer les fluctuations du cycle des affaires.

Les propositions qui touchent la sécurité sociale sont parmi les plus vastes qui aient été faites dans tout pays. Les allocations familiales étaient déjà en vigueur en 1945. Le Dominion propose en outre de verser une pension de vieillesse de $30 par mois à toute personne âgée de 70 ans et plus, sans examen de ses ressources; de fournir la moitié de l'assistance, d'administration provinciale, en faveur des vieillards, moyennant un examen des ressources pour les personnes âgées de 65 à 69 ans; de faire des allocations aux gouvernements provinciaux en faveur de l'hygiène préventive en général et de la prévention et de la guérison de la tuberculose, des maladies mentales, des maladies vénériennes et autres maladies déterminées; de payer environ 60 p. 100 des frais des projets d'assurance-maladie administrés par les provinces; de consentir des prêts à intérêt peu élevé pour la construction d'hôpitaux; de venir en aide à tous les chômeurs aptes au travail et désirant travailler et non protégés par l'assurance-chômage, en fournissant environ 85 p. 100 des prestations d'assurance-chômage; de pourvoir et d'aider à l'établissement de services de formation professionnelle, qui grandissent beaucoup, et autres services de rétablissement afin d'améliorer les aptitudes au travail.

La conférence entre le Dominion et les provinces en août s'est ajournée après une discussion de cinq jours pour considérer les propositions et toutes contre-propositions ou modifications. Un comité de coordination, sous la présidence du premier ministre du Canada et comprenant trois ministres fédéraux et les neuf premiers ministres provinciaux, a été établi et, par la suite, a tenu trois réunions à huis clos du 26 novembre au 30 novembre 1945, du 28 janvier au 1er février 1946 et les 25 et 26 avril 1946. Un comité économique, formé surtout de représentants techniques des différents gouvernements, a également été établi et a tenu une réunion de trois

semaines en décembre 1945 et janvier 1946 pour échanger des renseignements et développer et clarifier les propositions. Le comité économique, de par ses attributions, n'a pas fait de rapport collectif, mais ses membres ont fait rapport à leurs gouvernements respectifs. Le comité de coordination a fait rapport à une session plénière de la conférence entre le Dominion et les provinces réunie de nouveau le 29 avril 1946.

Le Dominion a formulé un certain nombre de modifications de ses propositions originales à la lumière des discussions du comité de coordination. Les plus importantes ont été une augmentation de la subvention annuelle minimum garantie de $12 par tête à $15; une disposition facultative concernant les droits successoraux qui permettrait à toute province qui le désire de continuer à percevoir les droits de successions, disposition qui prévoit un ajustement de la subvention à la province et un crédit compensateur au contribuable; l'expression du bon vouloir du gouvernement fédéral de se retirer de certains domaines d'imposition, comme l'ont demandé quelques gouvernements provinciaux, en retour d'un équivalent financier suffisant.

A l'heure actuelle tous les gouvernements provinciaux ont fait connaître leur attitude au sujet des propositions fédérales. La plupart les ont acceptées en principe, mais ils ont proposé un certain nombre de modifications. Le gouvernement de l'Ontario a proposé une autre manière d'aborder le problème qui diffère en principe sur quelques points importants. Après cinq jours complets de discussion, la divergence fut jugée grop grande pour permettre d'en arriver alors à un accord et la conférence s'ajourna *sine die*. Le gouvernement fédéral fit part qu'il devrait procéder à la formulation de ses mesures budgétaires à la lumière de ces circonstances.

Les propositions budgétaires de juin 1946.—Le budget du 27 juin 1946 comporte des propositions relatives à un accord fiscal que peut conclure toute province en particulier. Conformément aux accords fiscaux du temps de guerre, le gouvernement fédéral s'est engagé à réduire l'impôt régulier sur le revenu des corporations de 40 p. 100 à 30 p. 100 et à réduire les impôts sur le revenu des particuliers en 1947. Le gouvernement fédéral porterait au crédit du contribuable le montant de l'impôt sur le revenu des particuliers versé à toute province, jusqu'à concurrence de 5 p. 100 de l'impôt payable au gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral a proposé de doubler le taux des droits successoraux, mais aussi d'accorder un crédit du montant des droits de succession payé à un gouvernement provincial jusqu'à concurrence de 50 p. 100 de l'impôt fédéral. Si une province consentait à abandonner les domaines de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur les corporations et des droits de succession, le gouvernement fédéral s'engagerait à verser la subvention annuelle par tête aux termes proposés à la conférence. Les provinces consentantes pourraient prélever un impôt de 5 p. 100 sur le revenu net des sociétés établies dans la province, lequel serait perçu par le gouvernement du Dominion à titre d'agent de la province. Le produit de cet inpôt serait déduit de la subvention annuelle; advenant le cas où une province ne désirerait pas prélever cet impôt, un montant équivalent au produit estimatif de celui-ci serait déduit.

Le but des propositions budgétaires était de conclure des ententes fiscales avec les provinces, mais les propositions prévoyaient cependant qu'une province qui préférerait continuer son propre régime fiscal pourrait le faire sans que ses contribuables aient à en souffrir injustement.

Ententes fiscales fédérales-provinciales.—Après le discours du budget, plusieurs provinces ont entamé des négociations avec le Dominion. Au cours de

ces négociations, la formule d'après laquelle devaient se faire les paiements du Dominion aux provinces a été amplifiée et modifiée. D'après cette formule modifiée, chaque province qui participe à l'entente reçoit un paiement minimum annuel garanti qui peut être augmenté selon l'accroissement de la population provinciale et du produit national brut per capita. Quant à l'Île du Prince-Édouard, le minimum garanti est de $2,100,000. Toutes les autres provinces peuvent choisir l'une ou l'autre des deux formules suivantes pour déterminer leur paiement minimum annuel garanti: 1° une combinaison de $12.75 par tête, d'après la population de 1942, plus 50 p. 100 des recettes provinciales en 1940 en fait d'impôt sur le revenu des particuliers et des compagnies, plus les subventions statutaires; 2° $15 par tête, d'après la population de 1942, plus les subventions statutaires. C'est la première qui se révèle la plus avantageuse dans le cas du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, tandis que la deuxième plaît davantage à la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan.

Si toutes les provinces devaient conclure une entente avec le Dominion, et à supposer que chacune adoptât la proposition la plus favorable, le paiement minimum annuel garanti à chaque province et le montant payable en 1947, tel qu'il était estimé en juillet 1947, comparativement aux recettes totales sous l'empire des accords fiscaux de temps de guerre et provenant des droits successoraux et des subventions statutaires, seraient comme il suit:

	Accord projeté		*Recettes totales annuelles durant la guerre provenant des accords fiscaux de temps de guerre, des droits successoraux et des subventions statutaires*
	Minimum garanti	*Prévisions pour 1947*	
	(En millions de dollars)		
Île du Prince-Édouard	2·1	2·3	1·2
Nouvelle-Écosse	10·9	12·1	4·2
Nouveau-Brunswick	8·8	9·5	4·8
Québec	56·4	63·4	31·3
Ontario	67·2	74·4	44·3
Manitoba	13·5	14·5	8·0
Saskatchewan	15·3	15·8	8·2
Alberta	14·2	15·3	8·2
Colombie-Britannique	18·1	21·4	14·3
TOTAUX	206·5	228·7	124·5

Le gouvernement fédéral, en conformité de ses engagements, abolit le 31 mars 1947 sa taxe de guerre de 3 cents sur le gallon d'essence, abandonnant entièrement aux provinces ce domaine d'imposition qui lui donnait quelque 35 millions de dollars par année. Sur ce, en 1947, toutes les provinces augmentent leurs taxes sur l'essence comme il suit: Manitoba, Saskatchewan et Alberta, 2 cents le gallon; Île du Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario et Colombie-Britannique, 3 cents le gallon.

Sept provinces—l'Île du Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique—ont consenti à louer leurs domaines de l'impôt sur les corporations, sur le revenu des particuliers et sur les droits successoraux au Dominion pendant une période de cinq ans qui se terminera le 31 mars 1952, moyennant les paiements susmentionnés. Ces accords ont été confirmés en 1947 par des lois adoptées par le Parlement fédéral et les législatures provinciales. D'autre part, les gouvernements de l'Ontario et du Québec ont annoncé dans leur budget, en mars 1947, leurs propositions pour l'année financière 1947-1948. Ces propositions comprennent un impôt de 7 p. 100 sur les corporations et le maintien des droits successoraux existants, mais non un impôt sur le revenu personnel. En annonçant son budget, le gouvernement de l'On-

tario a souligné qu'il serait heureux de voir la reconvocation de la conférence fédérale-provinciale dans l'espoir d'arriver à une entente au sujet de la taxation en général. Le gouvernement fédéral s'est engagé à convoquer une conférence entre le Dominion et les provinces afin d'étudier la sécurité sociale et les propositions de la conférence de 1945 au sujet des placements publics aussitôt que les accords fiscaux seront conclus avec toutes les provinces.

Le 17 novembre 1947, le gouvernement fédéral annonçait l'abolition de la taxe de vente de 8 p. 100 sur l'électricité et le gaz utilisés à des fins ménagères.

Plusieurs autres points concernant les accords sont dignes de mention. En premier lieu, des paiements spéciaux ont été faits aux provinces Maritimes en vue de combler dans leur cas l'écart, comme on l'a appelé, entre le début des nouveaux accords, le 1er avril 1947, et la fin des anciens accords fiscaux de temps de guerre: dans le cas du Nouveau-Brunswick, le 31 octobre 1946; de la Nouvelle-Écosse, le 30 novembre 1946; de l'Île du Prince-Édouard, le 31 décembre 1946. En deuxième lieu, si une province participante décide de prendre à sa charge tout le commerce, toute l'entreprise ou tout l'actif d'une corporation, ou toute partie de ceux-ci, diminuant ainsi les revenus fiscaux qu'autrement le Dominion aurait obtenus, une déduction correspondante sera appliquée aux montants annuels autrement payables à cette province. En troisième lieu, pour ce qui est des ressources naturelles, l'accord n'empêche pas la province d'exiger des redevances et des loyers, puisque ceux-ci ne sont pas considérés comme étant des taxes lorsqu'ils sont conformes aux définitions établies dans l'accord. En outre, l'accord permet spécifiquement l'imposition d'une taxe sur le revenu provenant des exploitations forestières et minières, telles qu'elles sont définies, sans aucune déduction sur les paiements faits à la province. De même, en vertu d'une offre complémentaire à l'accord, mais qui s'applique à toutes les provinces, participantes ou non, le Dominion est autorisé à payer à la province la moitié des recouvrements nets de taxes par le Dominion sur le revenu de certaines corporations déterminées d'utilités publiques, provenant de la distribution au public ou de la génération pour fins de distribution au public, de l'électricité, du gaz ou de la vapeur, dans la province intéressée.

Ajustement des dettes et réclamations en matière de ressources naturelles des provinces de l'Ouest.—Le Dominion et les provinces de l'Ouest en sont arrivés à une entente, en vigueur le 1er juillet 1947, qui va de pair avec les accords fiscaux sans en faire partie et qui englobe les dettes de ces provinces en bons du Trésor et les réclamations de l'Alberta et de la Saskatchewan concernant leurs ressources naturelles. Les résultats de cette entente sont résumés ci-dessous:

Poste	*Manitoba*	*Saskatchewan*	*Alberta*	*Colombie-Britannique*	*Total*
	$	$	$	$	$
Dette totale en bons du Trésor....	24,734,452	80,361,852[1]	26,212,000	34,031,219	165,339,523
Bons du Trésor pour fins administratives de capital et ordinaires..	13,855,101	13,414,441	15,617,000	17,346,838	60,233,379
Bons du Trésor pour secours direct et agricole.....	10,879,351	61,221,227	10,595,000	16,684,381	99,379,960
Montant à être aboli—					
(1) La moitié du poste ci-haut...	5,439,676	30,610,614	5,297,500	8,342,191	55,416,164
(2) Intérêt capitalisé sur le secours.....	–	5,726,184	–	–	–
A être remboursé en argent comptant à même les recettes tirées de l'accord sur les ressources naturelles (calculé à compter du 30 juin 1947).....	–	8,031,250	8,031,250	–	16,062,500
Montant à rembourser sans intérêt.	5,439,676	30,610,614	5,297,500	8,342,191	49,689,980
Montant à rembourser avec intérêt	13,855,101	5,383,191	7,585,750	17,346,838	44,170,879

[1] Ne comprend pas les bons du Trésor couvrant les prêts de 1938 sur les graines de céréales, remboursés en 1945; montant initial, $16,468,852; montant actuellement en souffrance, $10,051,708.

La dette en bons du Trésor a été contractée durant la période de dépression et de sécheresse des années 1930. La réclamation en matière de ressources naturelles embrasse la période de 1905 à 1930, époque durant laquelle celles-ci étaient sous la dépendance et l'administration du Dominion. Les principes généraux du règlement sont les suivants: 1° la partie de la dette provinciale en bons du Trésor qui représente des emprunts pour des fins autres que le secours direct ou agricole sera amortie en trente ans au moyen de paiements annuels également répartis, comprenant l'amortissement du principal et l'intérêt de 2⅜ p. 100, soit environ le coût d'emprunt du Dominion durant une période équivalente; et 2° la moitié de la partie du total de la dette provinciale en bons du Trésor qui représente des emprunts pour secours direct ou agricole sera amortie, et l'autre moitié sera remboursée sur une base exigeant l'amortissement du montant total par versements annuels égaux durant une période de trente ans, sans intérêt. Dans le cas de la Saskatchewan, le montant annulé comprend un certain montant d'intérêt capitalisé en ce qui concerne les bons du Trésor pour fins de secours.

PARTIE III.—RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA

Section 1.—Développement du statut extérieur du Canada

L'évolution des relations extérieures du Canada se manifeste par l'expansion de son ministère des Affaires extérieures. Une revue de l'organisation et de l'expansion de ce ministère paraît aux pp. 80-85 de l'*Annuaire* de 1945.

Section 2.—Le Canada et les Nations Unies*

Un exposé de l'organisation des Nations Unies et de la place que le Canada y occupe paraît aux pp. 84-88 de l'*Annuaire* de 1946. Le sujet est repris ci-dessous.

Contribution du Canada en 1947

L'Organisation des Nations Unies continue en 1947 de former les organismes auxiliaires dont elle a besoin pour s'acquitter de ses nombreuses responsabilités politiques, sociales et économiques. Pendant que s'effectue cette évolution constitutionnelle, une somme considérable de travail est aussi accomplie en ce qui concerne la préparation d'enquêtes préliminaires sur certains problèmes particuliers, l'examen détaillé de ces problèmes par les délégués et l'adoption de vœux recommandant aux États membres l'adoption de certaines lignes de conduite communes. C'est dans le domaine politique que l'ONU rencontre ses problèmes les plus ardus. Les différends quant à la base de la méthode de scrutin au Conseil de sécurité et l'antagonisme politique parmi les membres permanents entravent l'étude objective des disputes et empêchent le Conseil de les régler d'une main ferme.

Suivant son principe, le Canada continue d'appuyer l'ONU en 1947. Ses hommes d'État soulignent que l'établissement de la sécurité collective constitue le seul véritable espoir d'assurer la paix mondiale. Ils reconnaissent les nombreuses faiblesses de l'Organisation, mais ils affirment que les nations membres devraient s'attaquer avec vigueur et détermination à la tâche de les faire disparaître. Conscient des faiblesses du Conseil de sécurité, le Canada accepte d'en faire partie et se prépare à contribuer au bon fonctionnement de cet organisme. En même temps, les délégués du Canada à l'Assemblée générale expliquent clairement que si le Conseil n'est pas à la hauteur de ses responsabilités, l'Assemblée générale devra user davantage de ses prérogatives dans le domaine de la sécurité internationale.

* Préparé par la Division des Nations Unies, ministère des Affaires extérieures, Ottawa.

Deuxième session de l'Assemblée générale, le 19 septembre 1947.—Le très hon. L.-S. St-Laurent, M.P., secrétaire d'État aux Affaires extérieures, est le président de la délégation canadienne à l'Assemblée générale; son associé à la tête de la délégation est le très hon. J. L. Ilsley, M.P., ministre de la Justice. Des sénateurs, des députés et des représentants des ministères de la Santé nationale et du Bien-être social et des Affaires extérieures complètent la délégation du Canada. Quatre conseillers parlementaires choisis parmi les partis de l'Opposition au Parlement prêtent leur concours à la délégation. D'autres conseillers viennent des ministères de la Défense nationale, des Finances et des Affaires extérieures.

La question de la Palestine constitue le problème politique le plus épineux auquel doit s'attaquer la deuxième session de l'Assemblée générale. Elle avait déjà été étudiée à une session spéciale de l'Assemblée générale ouverte le 28 avril 1947. Une commission spéciale d'enquête sur la Palestine avait été établie et chargée de préparer un rapport qui serait soumis à la prochaine session régulière de l'Assemblée. Le Canada fut l'un des onze pays choisis pour fournir un membre à la Commission spéciale. Le représentant du Canada appuya la proposition majoritaire de cette Commission à l'égard d'un plan de partition qui comprendrait aussi l'union économique. Une minorité proposa la formation d'un État fédéral.

A la deuxième session de l'Assemblée générale, par conséquent, ces propositions de la Commission spéciale d'enquête sur la Palestine ont été étudiées par une commission *ad hoc*, ainsi qu'un plan des nations arabes visant à établir un État unitaire indépendant. Chacun de ces plans a été étudié par une sous-commission séparée; une troisième sous-commission a été chargée d'étudier la possibilité d'une réconciliation entre les contestants. Finalement, l'Assemblée générale a approuvé la proposition de la commission *ad hoc*: que la Palestine soit divisée en un État arabe et un État juif indépendants et que Jérusalem soit placée sous un régime international spécial, toutes les parties du pays devant former une union économique. L'Assemblée a créé la Commission de la Palestine et l'a chargée de diriger les mesures prises à cette fin. Cette Commission est guidée par le Conseil de sécurité et doit lui faire rapport durant les périodes qui s'écoulent entre les séances de l'Assemblée.

La proposition relative à l'établissement d'une Commission intérimaire de l'Assemblée générale devant se réunir durant l'intersession de l'organisme principal a été appuyée par la délégation canadienne, qui a collaboré à la rédaction de la résolution acceptée par la majorité requise de deux tiers de l'Assemblée. La délégation canadienne a apporté une contribution importante à une résolution concernant la propagande de guerre, résolution qui a été acceptée à l'unanimité par l'Assemblée. D'autres résultats politiques importants de la session consistent dans l'établissement d'une Commission spéciale des Balkans, l'élection de l'Argentine, de l'Ukraine et du Canada au Conseil de sécurité, l'admission du Yemen et du Pakistan comme membres des Nations Unies et la création d'une Commission provisoire de la Corée, dont le Canada fait partie.

Dans le domaine économique, des accords conclus avec cinq institutions spécialisées ont été approuvés*; les demandes d'admission de l'Autriche et de l'Italie à l'Organisation de l'aviation civile internationale ont été approuvées. Des résolutions ont été adoptées en vue de la préparation de rapports périodiques par l'ONU sur la situation économique mondiale. Il est convenu d'étudier les facteurs relatifs à l'établissement d'une Commission sur l'économie du moyen Orient.

* Union internationale des télécommunications; Union postale universelle; Organisation mondiale de la Santé; Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement; Fonds monétaire international.

En ce qui concerne les questions sociales, l'Assemblée générale a consenti à un crédit de $670,000 pour le programme des services consultatifs de bienfaisance sociale. Les dispositions prises par le Conseil économique et social et l'Organisation internationale du Travail en vue de formuler des principes bien déterminés sur les droits des syndicats ouvriers sont confirmées. Une résolution invitant les États membres à ne pas encourager l'immigration illégale et conseillant fortement que des mesures soient prises en vue d'encourager le rapatriement volontaire et l'établissement dans chaque État membre d'une juste part des personnes non rapatriables, est acceptée. L'Assemblée prie les États membres d'accepter la constitution de l'Organisation mondiale de la Santé le plus tôt possible.

L'étude des questions judiciaires amène l'adoption de résolutions concernant la reddition et la punition des criminels de guerre, l'établissement d'une Commission du droit international en vue de codifier le droit international, la préparation par le Conseil économique et social d'un projet de convention relatif au génocide et l'approbation d'une convention sur les privilèges et les immunités des institutions spécialisées.

Un budget de $34,825,195 est adopté pour financer l'ONU. Le Canada est de ceux qui approuvent le budget. L'échelle des contributions des membres est essentiellement la même qu'en 1946, la part du Canada s'établissant à 3·2 p. 100 du total.

Activité économique et sociale.—Le Canada est un des dix-huit membres du Conseil économique et social; il y fut élu en janvier 1946, pour une période de trois ans. Deux sessions, la quatrième et la cinquième, ont été tenues en 1947.

A la quatrième session, tenue à New-York du 28 février au 29 mars, d'importantes décisions ont été prises sur des questions de politique. Les sessions antérieures avaient surtout porté sur l'organisation. Des rapports de huit des neuf commissions fonctionnelles du Conseil ont été présentés; ils contenaient des recommandations au sujet desquelles le Conseil devait se prononcer et agir en conséquence. Le Canada a assisté aux assemblées de cinq de ces commissions durant l'année.

La plus grande réalisation de la quatrième session a été l'établissement d'une Commission économique pour l'Europe et d'une Commission économique pour l'Asie et l'extrême Orient; ces propositions ont été appuyées par la délégation canadienne. Ces deux commissions régionales ont un caractère provisoire; elles sont destinées à faire des études, amorcer des projets et collaborer aux mesures adoptées par les Nations Unies en général.

Lors de sa cinquième session, le Conseil économique et social a nommé une commission *ad hoc* qui, à la deuxième session de l'Assemblée générale, s'est prononcée en faveur de l'établissement d'une Commission économique pour l'Amérique latine. D'importantes propositions ont été faites au sujet des droits de suffrage des États qui ne sont pas membres de l'ONU, mais qui assistent aux conférences internationales de cet organisme.

Une des principales fonctions assignées au Conseil économique et social par la Charte porte sur la coordination des œuvres des institutions spécialisées. Afin de faciliter l'exercice de cette fonction, le Conseil peut conclure des accords avec ces institutions. Neuf accords ont été approuvés jusqu'ici. Le Canada fait partie de toutes ces institutions; il a approuvé tous les accords conclus avec l'ONU.

Parmi les réalisations les plus importantes de l'année dans ce domaine, il faut noter le parachèvement d'un projet de charte pour l'Organisation internationale

du commerce et les premières phases de la Conférence internationale du Commerce, à La Havane, en novembre et décembre, où les principes de la charte ont été étudiés. Un accord général sur les tarifs et les échanges avait été signé antérieurement durant l'année par 23 gouvernements (y compris celui du Canada) qui ont consenti à des réductions tarifaires sensibles.

Le délégué du Canada à la quatrième session du Conseil était M. G. F. Davidson, sous-ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (Bien-être social); à la cinquième session, le Canada était représenté par l'hon. Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Bien que le Conseil économique et social mette en lumière les œuvres très répandues des organismes internationaux, le gros du travail en ce domaine est accompli par les institutions spécialisées.

Le gouvernement canadien a aussi contribué au secours international. A même un fonds de 20 millions de dollars, mis à part pour fins de secours international à la dissolution d'UNRRA, le Canada a donné 5 millions au Fonds international de secours d'urgence à l'enfance et 11 millions pour des œuvres en Autriche, en Grèce et en Italie. Une autre contribution remarquable est la participation du Canada à la Commission préparatoire de l'Organisation internationale pour les réfugiés, laquelle se charge de maintenir et de rapatrier ou rétablir les réfugiés et les personnes déplacées.

PARTIE IV.—REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE*

Section 1.—Représentants du Canada dans les autres pays

Sous-section 1.—Pays du Commonwealth britannique

Royaume-Uni: (Établi en 1880.)

Haut commissaire du Canada au Royaume-Uni: M. N. A. Robertson (17 septembre 1946). Hauts commissaires précédents:

Sir Alexander Galt, 1880-1883
Sir Charles Tupper, 1884-1887, 1888-1896
Lord Strathcona and Mount Royal, 1896-1914
Sir George Perley, 1917-1922 (suppléant, 1914-1917)
L'hon. P. C. Larkin, 1922-1930
L'hon. G. Howard Ferguson, 1930-1935
Le très hon. Charles Vincent Massey, 1935-1946

Adresse: Canada-House, Trafalgar Square, Londres, S.W. 1.

Australie: (Établi en 1939.)

Haut commissaire du Canada en Australie: M. Kenneth A. Greene (mars 1947). Hauts commissaires précédents:

M. Charles J. Burchell, 1939-1941
Le major-général Victor Odlum, 1941-1942
L'hon. Thomas C. Davis, 1942-1946

Adresse: State Circle, Canberra.

* Revisé par le ministère des Affaires extérieures, Ottawa, le 30 juin 1948. Les nominations faites une fois commencée l'impression du présent volume paraissent au chapitre XXXII: *Annales*. Un exposé annuel de l'organisation et de l'activité du gouvernement du Canada à l'étranger paraît dans le rapport du ministère des Affaires extérieures, qui peut être obtenu de l'Imprimeur du Roi. Prix: 10 cents.

Nouvelle-Zélande: (Établi en 1940.)

Haut commissaire du Canada en Nouvelle-Zélande: M. A. RIVE (1er juin 1946). Haut commissaire précédent: M. W. A. RIDDELL, 1940-1946.

Adresse: Government Life Insurance Building, Customs Quay, Wellington.

Union Sud-Africaine: (Établi en 1940.)

Haut commissaire pour le Canada à l'Union Sud-Africaine: M. E. D. MCGREER (6 novembre 1946). Hauts commissaires précédents:

M. HENRY LAUREYS, 1940-1944

M. CHARLES J. BURCHELL, 1944-1945

M. J. C. MACGILLIVRAY, 1945-1946 (suppléant)

Adresse: 24, Barclays Bank Building, Church Square, Pretoria.

Irlande: (Établi en 1940.)

Haut commissaire du Canada en Irlande: L'HON. W.-F.-A. TURGEON (6 novembre 1946). Hauts commissaires précédents:

M. JOHN H. KELLY, 1940-1941

M. J. D. KEARNEY, 1941-1945

M. MERCHANT M. MAHONEY, 1945-1946.

Adresse: 92, Merrian Square, West, Dublin.

Terre-Neuve: (Établi en 1941.)

Haut commissaire du Canada à Terre-Neuve: M. P. A. BRIDLE (suppléant). Hauts commissaires précédents:

M. CHARLES J. BURCHELL, 1941-1944

M. J. SCOTT MACDONALD, 1944-1948.

Adresse: Circular Road, St. John's.

Inde: (Établi en 1946.)

Haut commissaire du Canada à l'Inde: M. J. D. KEARNEY (23 décembre 1946).

Adresse: 4 Auranczeb Road, Nouvelle-Delhi.

Sous-section 2.—Pays étrangers

AMBASSADES ET LÉGATIONS

Argentine: (Établie en 1941.)

Ambassadeur: M. WARWICK F. CHIPMAN (a présenté ses lettres de créance le 1er octobre 1945). Ministre précédent: L'HON. W.-F.-A. TURGEON, 1941-1944. *Chargé d'affaires ad interim:* M. K. P. KIRKWOOD, 1944-1945.

Adresse: 478, Bartolomé Mitre, Buenos-Aires.

Belgique: (Établie en 1939.)

Ambassadeur: M. VICTOR DORÉ (a présenté ses lettres de créance le 21 janvier 1947.) Représentants précédents:

Ministres:

M. JEAN DÉSY, 1939-1940

MAJOR-GÉNÉRAL GEORGES-P. VANIER, 1943-1945.

Chargé d'affaires ad interim:

M. PIERRE DUPUY, 1940-1943.

Ambassadeur:

L'HON. W.-F.-A. TURGEON, 1945-1947.

Adresse: 46, rue Montoyer, Bruxelles.

Brésil: (Établie en 1941.)

Ambassadeur: M. J. S. MACDONALD (a présenté ses lettres de créance le 3 juin 1948). Ambassadeur précédent: M. JEAN DÉSY, 1944-1947; ce dernier fut ministre de 1941 à 1944.

Adresse: 165, avenue du Président-Wilson, 7e, Rio-de-Janeiro.

Chili: (Établie en 1942.)

Ambassadeur: M. C. F. ELLIOTT (a présenté ses lettres de créance le 3 avril 1947). Représentants précédents:

Ministres:

L'HON. W.-F.-A. TURGEON, 1942-1943

M. WARWICK F. CHIPMAN, 1943-1944.

Ambassadeur:

M. WARWICK F. CHIPMAN, 1944-1946.

Chargé d'affaires ad interim:

M. JULES LÉGER, 1945-1946.

Adresse: Bank of London and South America Building, Santiago.

Chine: (Établie en 1942.)

Ambassadeur: L'HON. T. C. DAVIS (a présenté ses lettres de créance le 21 mai 1947). Ambassadeur précédent: MAJOR-GÉNÉRAL VICTOR W. ODLUM, 1942-1946.

Adresse: 3, Ping Tsang Hsiang, Nankin.

Cuba: (Établie en 1945.)

Ministre: M. C.-P. HÉBERT (a présenté ses lettres de créance le 16 mars 1948). Ministre précédent: M. ÉMILE VAILLANCOURT, 1945-1948.

Adresse: 17, avenue de Las Misiones, La Havane.

Tchécoslovaquie: (Établie en 1942.)

Ministre: MAJOR-GÉNÉRAL GEORGES-P. VANIER (nommé le 30 novembre 1942).

Chargé d'affaires ad interim: M. R. M. MACDONNELL (nommé en février 1947).

Adresse: Krakowska 22, Prague.

Danemark: (Établie en 1946.)

Ministre: M. HENRY LAUREYS (a présenté ses lettres de créance le 12 juillet 1947). Ministre précédent: M. J. D. KEARNEY, 1946-1947.

Adresse: 26, Osterbrogade Copenhague.

France: (Établie en 1928.)

Ambassadeur: MAJOR-GÉNÉRAL GEORGES-P. VANIER (a présenté ses lettres de créance le 20 décembre 1944). Le MAJOR-GÉNÉRAL GEORGES-P. VANIER fut ministre de 1938 à 1944. Ministre précédent: L'HON. PHILIPPE ROY, 1928-1938.

Adresse: 72, avenue Foch, Paris.

Grèce: (Établie en 1943.)

Ambassadeur: MAJOR-GÉNÉRAL L'HON. L.-R. LAFLÈCHE (a présenté ses lettres de créance le 28 septembre 1945). Ministre précédent: MAJOR-GÉNÉRAL GEORGES-P. VANIER, 1943-1945.

Adresse: 31, boulevard de la Reine-Sophie, Athènes.

Italie: (Établie en 1947.)

Ambassadeur: M. JEAN DÉSY (a présenté ses lettres de créance le 26 juin 1948). M. JEAN DÉSY fut ministre d'octobre 1947 à juin 1948.

Adresse: Saverio Mercadante 15, Rome.

Luxembourg: (Établie en 1945.)

Ministre: M. VICTOR DORÉ (a présenté ses lettres de créance le 4 mars 1947). Ministre précédent: l'HON. W.-F.-A. TURGEON, 1945-1947.

Adresse: 46, rue Montoyer, Bruxelles.

Mexique: (Établie en 1944.)

Ambassadeur: M. S. D. PIERCE (a présenté ses lettres de créance le 17 juillet 1947.) Ambassadeurs précédents:

L'HON. W.-F.-A. TURGEON, 1944-1945

M. H. L. KEENLEYSIDE, 1945-1947.

Adresse: 1, Édifice Internacional, Paseo de la Reforma, Mexico.

Pays-Bas: (Établi en 1939.)

Ambassadeur: M. PIERRE DUPUY (a présenté ses lettres de créance le 18 mars 1947) M. PIERRE DUPUY fut ministre de 1945 à 1947. Ministres précédents:

M. JEAN DÉSY, 1939-1940

MAJOR-GÉNÉRAL GEORGES-P. VANIER, 1943-1945.

Chargé d'affaires ad interim:

M. PIERRE DUPUY, 1940-1943.

Adresse: Sophialaan 1A, La Haye.

Norvège: (Établie en 1943.)

Ministre: M. E. J. GARLAND (a présenté ses lettres de créance le 21 octobre 1947). Ministres précédents:

MAJOR-GÉNÉRAL GEORGES-P. VANIER, 1943-1946

M. J. D. KEARNEY, 1946-1947.

Adresse: 5, Place Fridtjof Nansens, Oslo.

Pérou: (Établie en 1944.)

Ambassadeur: M. J. A. STRONG (a présenté ses lettres de créance le 21 juin 1947). Ambassadeur précédent: M. HENRY LAUREYS, 1944-1947.

Adresse: Édifice Boza, Plaza San Martin, Lima.

Pologne: (Établie en 1942.)

Ministre: MAJOR-GÉNÉRAL GEORGES-P. VANIER (nommé le 30 novembre 1942).

Chargé d'affaires ad interim: M. K. P. KIRKWOOD (nommé en février 1947.)

Adresse: Hôtel Bristol, Varsovie.

Suède: (Établie en 1947.)

Ministre: Le poste est vacant. *Chargé d'affaires ad interim:* M. F. H. PALMER (nommé en février 1947.)

Adresse: Strandvägen 7-C.

Suisse: (Établie en 1947.)

Ministre: M. L. D. WILGRESS (a présenté ses lettres de créance le 21 octobre 1947).

Adresse: Thumstrasse 95, Berne.

Turquie: (Établie en 1947.)

Ambassadeur: MAJOR-GÉNÉRAL VICTOR W. ODLUM (a présenté ses lettres de créance le 26 novembre 1947).

Adresse: 211, Ayranci Baglari Kavaklidere, Ankara.

Union des Républiques Socialistes Soviétiques: (Établie en 1942.)

Ambassadeur: Poste vacant. *Chargé d'affaires ad interim:* M. J. W. HOLMES (nommé en mars 1947). Ambassadeur précédent: M. L. D. WILGRESS, 1942-1947.

Adresse: 23, Starokonyushny Pereulok, Moscou.

États-Unis d'Amérique: (Établie en 1927.)

Ambassadeur: M. H. H. WRONG (a présenté ses lettres de créance le 8 novembre 1946).

Représentants précédents:

Ministres:

LE TRÈS HON. CHARLES VINCENT MASSEY, 1927-1930

L'HON. W. D. HERRIDGE, 1931-1935

L'HON. SIR HERBERT MARLER, 1936-1939

M. LORING C. CHRISTIE, 1939-1941

L'HON. LEIGHTON G. MCCARTHY, 1941-1943.

États-Unis d'Amérique:—fin

Ambassadeurs:

L'HON. LEIGHTON G. MCCARTHY, 1943-1944

M. L. B. PEARSON, 1944-1946

Adresse: 1746, avenue Massachussetts, Washington (D.C.)

Yougoslavie: (Établie en 1948.)

Ministre: M. É. VAILLANCOURT (a présenté ses lettres de créance le 26 février 1948).

Adresse: Belgrade.

MISSIONS MILITAIRES ET DE LIAISON

Allemagne:

Chef de la mission militaire: Le lieutenant-général Maurice Pope.

Adresse: Commonwealth-House, 40, Johannesberger, Wilmersdorf, Berlin.

Japon:

Chef de la mission de liaison: M. E. H. Norman.

Adresse: 16, Omote-Machi, 3 Chome, Akaska-Ku, Tokyo.

CONSULATS

Chine:

Vice-consuls: M. P. G. R. Campbell et M. F. G. Ballachey.

Adresse: 27, the Bund, Shanghaï.

Portugal:

Consul général suppléant: M. L. S. Glass.

Adresse: 103-40, rue Rodrigo Fonseca, Lisbonne.

États-Unis d'Amérique:

Consul général: M. H. D. Scully.

Adresse: 620, 5e Avenue, New-York (N.-Y.)

Consul général: M. E. Turcotte.

Adresse: Suite 800, Daily News Building, 400 West Madison Ave., Chicago (Ill.)

Consul général: M. Harry A. Scott.

Adresse: Kohl Bldg., 400 Montgomery St., San-Francisco (Cal.)

Consul: M. James J. Hurley.

Adresse: 1035 Penobscot Building, Detroit 26 (Mich.)

Vice-consul honoraire: M. A. Lafleur.

Adresse: Office 503, 120 Exchange Street, Portland (Maine.)

Venezuela:

Consul général suppléant: M. C. S. Bissett.

Adresse: N° 805, Edificio America, Esquina Veroes, Caracas.

Section 2.—Représentants des autres pays au Canada

Sous-section 1.—Pays du Commonwealth britannique

Royaume-Uni: (Établie en 1928.)

Haut commissaire du Royaume-Uni: L'HON. SIR ALEXANDER CLUTTERBUCK (nommé le 29 mai 1946). Hauts commissaires précédents:

SIR WILLIAM H. CLARK, 1928-1934

SIR FRANCIS FLOUD, 1935-1938

SIR GERALD CAMPBELL, 1938-1941

LE TRÈS HON. MALCOLM MACDONALD, 1941-1946.

Adresse: Earnscliffe, Ottawa.

Australie: (Établie en 1940.)

Haut commissaire du Commonwealth d'Australie: LE TRÈS HON. FRANCIS M. FORDE (nommé le 18 janvier 1947). Hauts commissaires précédents:

LE MAJOR-GÉNÉRAL SIR WILLIAM GLASGOW, 1940-1945

L'HON. ALFRED STIRLING, 1945-1946.

Adresse: 24, rue Sussex, Ottawa.

Nouvelle-Zélande: (Établi en 1943.)

Haut commissaire de la Nouvelle-Zélande: L'HON. JAMES THORN (nommé le 12 mai 1947). Haut commissaire précédent: L'HON. DAVID WILSON, 1944-1947.

Adresse: 107, rue Wurtemberg, Ottawa.

Union Sud-Africaine: (Établi en 1938.)

Haut commissaire de l'Union Sud-Africaine: L'HON. M. le docteur P. R. VILJOEN (nommé le 10 septembre 1945). Représentant accrédité précédent: M. DAVID DE WAAL MEYER, 1938-1944.

Adresse: 15, rue Sussex, Ottawa.

Irlande: (Établi en 1939.)

Haut commissaire de l'Irlande: L'HON. JOHN J. HEARNE (nommé le 18 août 1939).

Adresse: 140, rue Wellington, Ottawa.

Inde: (Établi en 1947).

Haut commissaire de l'Inde: SARDAR L'HON. HARDIT SINGH MALIK (nommé le 3 septembre 1947).

Adresse: 114, rue Wellington, Ottawa.

Sous-section 2.—Pays étrangers

Argentine: (Établie en 1941.)

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. LE DOCTEUR JUAN CARLOS RODRIGUEZ (13 janvier 1947).

Adresse: 18, rue Rideau, Ottawa.

Belgique: (Établie en 1937.)

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. A. PATERNOTTE DE LA VAILLÉE (20 juillet 1945).

Adresse: 395 est, avenue Laurier, Ottawa.

Brésil: (Établie en 1941.)

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. LE DOCTEUR ACYR DO NASCIMENTO PAES (26 avril 1946).

Adresse: 400, rue Wilbrod, Ottawa.

Chili: (Établie en 1942.)

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. LE GÉNÉRAL ARNALDO CARRASCO (5 juin 1947).

Adresse: Suite 215, 56, rue Sparks, Ottawa.

Chine: (Établie en 1942).

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. LIU CHIEH (7 juin 1947.)

Adresse: 410, rue Besserer, Ottawa.

Cuba: (Établie en 1945).

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. LE DOCTEUR MARIANO BRULL (2 novembre 1945).

Adresse: 499, rue Wilbrod, Ottawa.

Tchécoslovaquie: (Établie en 1942.)

Chargé d'affaires ad interim: M. STANISLAV KLIMA (11 mars 1948).

Adresse: 171, avenue Clemow, Ottawa.

Danemark: (Établie en 1946.)

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. G. B. HOLLER (7 mars 1946).

Adresse: 107, rue Sparks, Ottawa.

Finlande: (Établie en 1947.)

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. URHO VILPITON TOIVOLA (7 janvier 1948).

Adresse: Château Laurier, Ottawa.

France: (Établie en 1928).

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. FRANCISQUE GAY (21 avril 1948).

Adresse: 42, rue Sussex, Ottawa.

Grèce: (Établie en 1942.)

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. CONSTANTINE SAKELLAROPOULO (12 novembre 1945).

Adresse: Château Laurier, Ottawa.

Islande: (Établie en 1947.)

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. THOR THORS (20 janvier 1948).

Adresse: Château Laurier, Ottawa.

Italie: (Établie en 1947.)

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire: SON EXCELLENCE LE COMTE CARLO FECIA DI COSSATO (10 octobre 1947).

Adresse: 384 est, avenue Laurier, Ottawa.

Mexique: (Établie en 1944.)

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. PRIMO VILLA MICHEL (15 septembre 1947).

Adresse: 11, rue Metcalfe, Ottawa.

Pays-Bas: (Établie en 1939.)

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. LE DOCTEUR J. H. VAN ROIJEN (2 avril 1947).

Adresse: 168 est, avenue Laurier, Ottawa.

Norvège: (Établie en 1942.)

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. DANIEL STEEN (2 avril 1942).

Adresse: 509, Édifice Plaza, 45, rue Rideau, Ottawa.

Pérou: (Établie en 1944.)

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. ALFREDO BENAVIDES (29 mars 1945).

Adresse: 36, rue Elgin, Ottawa.

Pologne: (Établie en 1942.)

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. EUGENIUSZ MILNIKIEL (22 avril 1948).

Adresse: 183, avenue Carling, Ottawa.

Suède: (Établie en 1943.)

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. PER WIJKMAN (4 août 1943).

Adresse: 720, Manor Road, Rockliffe Park.

Suisse: (Établie en 1945.)

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. LE DOCTEUR VICTOR NEF (25 avril 1946).

Adresse: 5, avenue Marlborough, Ottawa.

Turquie: (Établie en 1944.)

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. MUZAFFER GOKER (12 novembre 1947).

Adresse: Château Laurier, Ottawa.

Union des Républiques Socialistes Soviétiques: (Établie en 1942.)

Chargé d'affaires ad interim: M. NIKOLAI BELOKHVOSTIKOV (29 décembre 1947).

Adresse: 285, rue Charlotte, Ottawa.

États-Unis d'Amérique: (Établie en 1927.)

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. RAY ATHERTON (19 novembre 1943).

Adresse: 100, rue Wellington, Ottawa.

Uruguay: (Établie en 1947.)

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. CESAR MONTERO DE BUSTAMANTE (11 mars 1948).

Adresse: 7, avenue Delaware, Ottawa.

Yougoslavie: (Établie en 1947.)

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire: SON EXCELLENCE M. MATO JAKSIC (le 8 juillet 1948).

Adresse: 259, avenue Daly, Ottawa.

CHAPITRE IV.—POPULATION*

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Statistique de la population générale	145
Section 1. Statistique du recensement de la population générale	145
Section 2. Mouvement de la population	145
Section 3. Estimations de la population entre les recensements et analyses courantes	147
Partie II.—Analyses du recensement de la population générale	151
Section 1. Population rurale et urbaine	151
Section 2. Superficie et densité de la population	159
Section 3. Répartition selon le sexe	159
Section 4. Répartition selon l'âge	161
Section 5. État conjugal	162
Section 6. Origines raciales	163
Section 7. Religions	165
Section 8. Lieux de naissance	166
Section 9. Citoyenneté	168
Section 10. Langue parlée et langue maternelle	169
Section 11. Fréquentation scolaire	169
Section 12. Aveugles et sourds-muets	169
Section 13. Occupations	170
Section 14. Logements, ménages et familles	171
Section 15. Recensement quinquennal des provinces des Prairies	172
Partie III.—Statistique internationale de la population	181
Section 1. Superficie et population de l'Empire britannique	181
Section 2. Superficie et population du monde	181

La documentation recueillie et accumulée à chaque recensement décennal du Canada depuis sa création, en 1867, jusqu'au dernier, celui de 1941, est d'un apport précieux à l'histoire démographique de la nation. Chaque décennie successive vient élargir ses cadres. Les analyses statistiques détaillées et les nombreuses monographies et études sur les différents aspects de la démographie et de l'agriculture font du recensement une mesure statistique des plus importantes des réalisations et du progrès.

Les aspects saillants de l'accroissement de la population sont étudiés sous chacune des rubriques énoncées au synopsis en tête du chapitre, mais non pas nécessairement dans une même édition. L'*Annuaire du Canada* ne peut tout au plus que résumer les abondants résultats du recensement. Les publications du recensement renferment des renseignements plus complets.

La principale raison d'être d'un recensement périodique, sous la constitution canadienne, est de déterminer la représentation à la Chambre des communes, laquelle, en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, est basée sur la population (voir p. 92). Le paiement de subsides, par tête, aux provinces est calculé annuellement d'après les estimations de la population tirées des chiffres du recensement. C'est pourquoi chaque personne est recensée comme appartenant à la localité de son domicile ordinaire plutôt qu'à celle où elle se trouve à la date du dénombrement.

Cependant, quelque importante que soit cette raison d'être, le recensement national moderne revêt un caractère d'utilité encore plus grande. Grâce aux renseignements recueillis de la bouche même des gens, il constitue une mesure authentique du progrès social et économique du pays et, partant, peut être utile à l'administration générale de la chose publique, de la sécurité sociale, des programmes de rétablissement, etc.

Historique du recensement.—Un aperçu de l'historique du recensement paraît à la page 104 de l'*Annuaire* de 1947.

* Le présent chapitre a été vérifié par O.-A. Lemieux, directeur de la Division du recensement (démographie), Bureau fédéral de la statistique.

Accroissement de la population.—Un bref historique de la population canadienne depuis le premier recensement en 1666, où elle était de 3,215 habitants, jusqu'au huitième recensement national de 1941, où elle atteint 11,506,655 habitants, situe le Canada parmi les premiers pays de l'Empire britannique quant au taux d'accroissement de la population. L'importation de capitaux et l'ouverture de vastes territoires, ainsi que l'impulsion donnée à l'immigration, commencèrent avec le vingtième siècle et constituent l'épisode le plus récent de la transformation de la région centrale des Prairies, laquelle, en quarante années, a été organisée en provinces et a pris un essor si prometteur. La population totale du Canada à la fin du dix-neuvième siècle était d'environ 5,400,000. Elle avait à peu près doublé en 1931. La population générale des pays d'Europe au cours de tout le dix-neuvième siècle a à peu près triplé. Le Canada a atteint ce taux d'accroissement au cours des soixante années écoulées de 1871 à 1931.

Au cours de la décennie de 1901-1911, l'immigration à elle seule a amené au pays 1,800,000 habitants. Ce chiffre constitue le principal facteur de l'augmentation de 34·2 p. 100 enregistrée par la population totale du Canada au cours de cette décennie, laquelle augmentation est relativement plus forte que celle de tout autre pays moderne au cours de la même période.

La décennie suivante est marquée au début par une intensification de ce mouvement d'immigration suivie, cependant, d'un déclin au cours de la guerre de 1914-1918. Les répercussions de cette guerre sur la population canadienne sont à la fois directes et indirectes. Près de 60,000 membres de l'Armée canadienne sont morts outre-mer et quelque 20,000 autres ont été licenciés de l'armée dans le Royaume-Uni. A ces chiffres viennent s'ajouter les 50,000 victimes de l'influenza, épidémie née de la guerre. En outre, un grand nombre de Britanniques qui habitaient le Canada, la plupart d'immigration récente, se sont enrôlés dans les armées du Royaume-Uni et ne sont pas revenus. Il en est de même des ressortissants des pays ennemis qui ont émigré en grand nombre aux États-Unis immédiatement avant et après la déclaration des hostilités. En raison de la fluidité de la population canadienne, la guerre lui aura donc coûté numériquement beaucoup plus cher que les pertes effectives qu'elle lui aura occasionnées. Quoi qu'il en soit, le résultat net à la fin de la période de dix ans est une augmentation de 21·9 p. 100, soit la plus forte de tout pays moderne sauf l'Australie, où l'augmentation est de 22·0 p. 100.

Le recensement de 1931 révèle une nouvelle augmentation de 18·1 p. 100 sur 1921, à laquelle l'accroissement naturel et l'immigration contribuent respectivement pour 1,325,256 et 1,509,136. Par contre, l'augmentation nette n'est que de 1,588,837, l'émigration ayant été de 1,245,555 au cours des dix années. Les relevés de recensement en Grande-Bretagne pour la décennie de 1921-1931 indiquent une augmentation de 4·7 p. 100, la même que pour la décennie précédente. Au cours de l'intervalle de dix ans de 1911-1921, la population de la Nouvelle-Zélande augmente de 19·8 p. 100 et, de 1921 à 1931, de 19·3 p. 100. Il n'y a pas eu de recensement du Commonwealth de l'Australie en 1931; mais les estimations officielles de la population, basées sur le recensement de 1933, révèlent une augmentation de 19·8 p. 100 au regard de 22·0 p. 100 au cours de la période de 1911-1921. Les chiffres de recensement des États-Unis accusent une augmentation de 14·9 p. 100 de 1910 à 1920, de 16·1 p. 100 de 1920 à 1930, et de 7·2 p. 100 de 1930 à 1940.

Le huitième recensement du Canada, effectué le 2 juin 1941, donne une population de 11,506,655 comparativement à 10,376,786 le 1er juin 1931. C'est une augmentation de 1,129,869 ou 10·9 p. 100 pour la décennie. Durant la majeure

CHANGEMENTS DE LA RÉPARTITION PROPORTIONNELLE DE LA POPULATION, CANADA

1851 - 1946

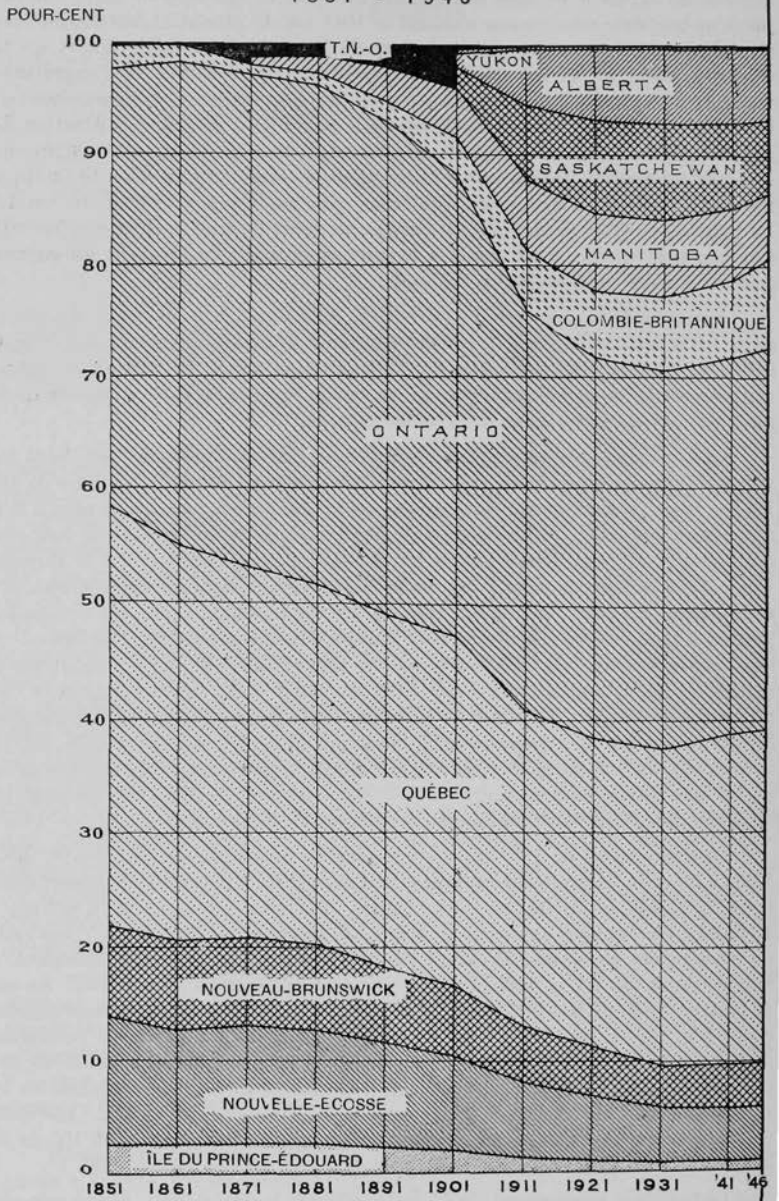

partie de cette période, le Canada, aussi bien que tous les autres pays, a dû faire face à une longue et sérieuse dépression économique; l'immigration a été limitée tant par des règlements d'État que par la nécessité économique. Les chiffres d'immigration passent effectivement de 1,166,004 de 1921 à 1931 à 140,361 de 1931 à 1941. L'accroissement naturel au cours de cette dernière période diminue de 7 p. 100 environ et, comme l'immigration y diminue de plus de 88 p. 100, l'augmentation nette de la population est attribuée presque en entier à une natalité et à une mortalité restées favorables parmi la population établie.

PARTIE I.—STATISTIQUE DE LA POPULATION GÉNÉRALE

Section 1.—Statistique du recensement de la population générale

Depuis la constitution du Dominion en 1867, des recensements décennaux ont été effectués les 2 avril 1871, 4 avril 1881, 5 avril 1891, 1er avril 1901, 1er juin 1911, 1921 et 1931 et 2 juin 1941. Le tableau 1 en donne un résumé.

1.—Population du Canada, par province et territoire, années de recensement décennal, 1871 à 1941

NOTA.—La population des provinces des Prairies en 1906, 1916, 1926, 1936 et 1946 est donnée à la page 173. La population estimative entre les recensements se trouve à la p. 148 de l'*Annuaire* de 1936 pour la période 1867–1904; à la p. 131 de l'*Annuaire* de 1946 pour la période 1905–1930; et au tableau 4 de la présente édition, p. 148, pour la période 1931–1948.

Province ou territoire	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Île du P.-Édouard	94,021	108,891	109,078	103,259	93,728	88,615	88,038	95,047
Nouvelle-Écosse	387,800	440,572	450,396	459,574	492,338	523,837	512,846	577,962
Nouv.-Brunswick	285,594	321,233	321,263	331,120	351,889	387,876	408,219	457,401
Québec	1,191,516	1,359,027	1,488,535	1,648,898	2,005,776[1]	2,360,510[2]	2,874,662	3,331,882
Ontario	1,620,851	1,926,922	2,114,321	2,182,947	2,527,292[1]	2,933,662	3,431,683	3,787,655
Manitoba	25,228	62,260	152,506	255,211	461,394[1]	610,118	700,139	729,744
Saskatchewan	–	–	–	91,279	492,432	757,510	921,785	895,992
Alberta	–	–	–	73,022	374,295[3]	588,454	731,605	796,169
Col.-Britannique	36,247	49,459	98,173	178,657	392,480	524,582	694,263	817,861
Yukon	–	–	–	27,219	8,512	4,157	4,230	4,914
T. du N.-O.[4]	48,000	56,446	98,967	20,129	6,507[3]	8,143	9,316	12,028
Canada	**3,689,257**	**4,324,810**	**4,833,239**	**5,371,315**	**7,206,643**	**8,787,949**[2]	**10,376,786**	**11,506,655**

[1] Correction résultant des lois de l'extension des frontières, 1912. [2] Revisé à la suite de la décision du Conseil privé au sujet du Labrador, 1er mars 1927. Le total de 1921 comprend 485 membres de la Marine royale canadienne enregistrés séparément. [3] Corrigé par le transfert de la population de Fort-Smith (368) aux Territoires du Nord-Ouest. [4] Les diminutions de la population des Territoires du Nord-Ouest depuis 1891 s'expliquent par la séparation d'immenses étendues qui en ont été détachées pour former l'Alberta, la Saskatchewan et le Yukon, ainsi que pour agrandir les anciennes provinces de Québec, d'Ontario et de Manitoba.

L'augmentation numérique de la population dans les différentes provinces du Canada de 1871 à 1941 est indiquée, par décennie, à la p. 106 de l'*Annuaire* de 1947.

Section 2.—Mouvement de la population

Le mouvement de l'Est à l'Ouest traditionnel de la population sur le continent nord-américain ne caractérise pas la statistique des deux dernières décennies. La comparaison des recensements de 1931 et 1941, le compte des carnets de rationnement en 1944 et 1946 et le relevé spécial de la migration interprovinciale en 1946-1947 tracent un tableau en quelque sorte irrégulier.

C'est dans les provinces des Prairies et en Colombie-Britannique que se manifestent les changements les plus remarquables. La migration fait perdre aux trois provinces des Prairies un quart de million d'habitants environ de 1931 à 1941 et presque le même nombre de 1941 à 1946. La population de la Colombie-Britannique s'accroît, par année, à raison de 8,000 environ de 1930 à 1939 et de 25,000 environ à compter de 1940. D'après les chiffres les plus récents, l'accroissement de la Colombie-Britannique ne donne aucun signe de ralentissement. Sur une base absolue, l'Ontario a reçu presque le même nombre d'habitants que la Colombie-Britannique, mais par rapport à sa population plus nombreuse son accroissement ne représente que le quart de l'autre. Le changement net du Québec est très faible au regard de sa population. La Nouvelle-Écosse accuse un gain durant la guerre, puis une perte immédiatement après, tandis que la population de l'ensemble des provinces Maritimes diminue au cours des deux dernières décennies.

L'*Annuaire* de 1945 contient un calcul dans lequel le compte des cartes de rationnement, par comtés, en 1944 a servi à l'estimation du mouvement rural-urbain*. Les tableaux **2** et **3** en donnent les résultats ainsi qu'une série analogue pour les périodes du 1er avril 1944 au 1er septembre 1946 et du 1er juin 1946 au 1er juin 1947. Le mouvement moyen de personnes qui chaque année laissent la campagne pour la ville, lequel était de quelque 30,000 durant les années 1930, a dépassé 80,000 de 1941 à 1944. En revanche, aucun mouvement rural-urbain d'importance ne s'est dessiné depuis.

* Une revue du mouvement rural-urbain de la population en 1941-1944, la migration entre les neuf provinces du Canada au cours de la décennie 1931-1941, et l'immigration nette estimative des civils, par province, de 1941 à 1944, paraissent aux pp. 128-130 de l'*Annuaire* de 1945.

2.—Mouvement rural et urbain de la population, 1911-1946

(Moins le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest)

Détail	Métropolitains	Autres urbains	Agriculteurs	Ruraux non agriculteurs	Canada
	en milliers	en milliers	en milliers	en milliers	en milliers
Population—					
Juin 1911	1,768	2,339	2,663	422	7,192
Juin 1921	2,401	2,749	3,143	482	8,775
Juin 1931	3,232	3,152	3,444	535	10,363
Juin 1941	3,621	3,564	3,679	626	11,490
Mars 1944	3,966	3,785	3,553	623	11,927
Septembre 1946	4,059	3,898	3,708	669	12,334
Accroissement naturel—					
1931-1941	256	379	526	62	1,223
1941-1944	110	156	158	22	446
1944-1946	91	137	149	21	398
Migration intérieure—					
1931-1941	133	33	−291	29	−96
1941-1944	235	65	−284	−25	−9
1944-1946	2	−24	6	25	9

3.—Migration interprovinciale, 1931-1947

(Moins le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest)

Province	Du 1er juin 1931 au 1er juin 1941	Du 1er juin 1941 au 1er avril 1944	Du 1er avril 1944 au 1er sept. 1946	Du 1er juin 1946 au 1er juin 1947
	en milliers	en milliers	en milliers	en milliers
Île du Prince-Édouard	− 3	− 7	[1]	− 2
Nouvelle-Écosse	+ 8	+ 8	−18	− 2
Nouveau-Brunswick	−10	−19	+ 3	− 2
Québec	− 3	−13	−10	+ 1
Ontario	+78	+59	+79	+21
Manitoba	−48	−25	−21	+ 2
Saskatchewan	−158	−86	−38	− 6
Alberta	−42	−15	−42	+ 1
Colombie-Britannique	+82	+89	+56	+26
Canada	**−96**	**− 9**	**+ 9**	**+39**

[1] Moins de 500.

Section 3.—Estimations de la population entre les recensements et analyses courantes

Les estimations de la population faites entre les recensements servent à plusieurs fins. Elles constituent un fondement aux taux de la statistique démographique, aux chiffres per capita de la production et du commerce et à d'autres analyses. Plus récemment, elles se sont révélées utiles à l'estimation de la main-d'œuvre et autres caractéristiques de la population d'après les données recueillies au cours d'enquêtes par sondage.

Les estimations sont préparées d'abord pour la population totale du Canada et de chacune des provinces. Elles doivent être prêtes vers la date à laquelle elles s'appliquent, soit le 1er juin de chaque année. Comme les chiffres définitifs des facteurs constitutifs du changement de la population ne le sont pas à cette date, le nombre de naissances, de décès et d'immigrés est en partie complété par l'extrapolation, de sorte qu'un chiffre provisoire est obtenu pour l'intervalle de juin à mai. Afin d'éviter une erreur cumulative, le calcul recommence de fait au dernier recensement précédent pour les estimations de chaque année et utilise les chiffres les plus à jour. Les naissances des années intermédiaires sont ajoutées aux chiffres du recensement et les décès en sont retranchés. Le nombre d'immigrés est ajouté et celui des émigrés retranché. C'est au sujet de ces derniers que les renseignements sont le plus rares: il est possible de connaître le nombre de Canadiens qui passent aux États-Unis d'après les chiffres de l'immigration américaine, et parfois d'obtenir les mêmes renseignements en ce qui concerne le Royaume-Uni, mais aucune donnée touchant les autres pays n'est disponible.

Les mêmes calculs fournissent les estimations relatives aux provinces d'une année à l'autre; de plus, la migration interprovinciale de chaque année est donnée maintenant par l'enquête effectuée en juin par la Section de l'échantillonnage du Bureau fédéral de la statistique. Cet échantillon spécial de 2 p. 100 sert à combler ce qui était auparavant une grave lacune dans les estimations annuelles.

Le programme des estimations de la population requiert deux chiffres pour chaque année: l'un basé sur des renseignements provisoires, décrits précédemment, et qui comporte nécessairement une extrapolation des données sur les naissances, les décès et l'immigration; et l'autre, fondé sur des données définitives, sujettes à aucun changement ultérieur, et qui ne peuvent être connues que lorsque le dernier détail de renseignement subséquent a été obtenu. Ce dernier détail est le recensement décennal suivant. En théorie, il n'y a rien à gagner à apporter de légères rectifications qui se trouvent dans les limites de l'erreur à laquelle, de toute façon, les chiffres sont sujets; en pratique, ces rectifications prêtent à la confusion. Comme les estimations des années consécutives se calculent indépendamment en remontant jusqu'au dernier recensement, ce n'est pas en soustrayant le chiffre d'une année de celui de l'année suivante que l'on obtient la meilleure estimation du résultat des changements de population. De fait, comme la balance d'une année à l'autre soulève beaucoup d'intérêt, le tableau 5, qui donne tous les renseignements connus à ce sujet, a été inséré.

4.—Estimations de la population du Canada, par province, années entre les recensements, 1931-1948

(En milliers)

NOTA.—A chaque recensement les données établies depuis le recensement antérieur sont ajustées d'après le chiffre nouvellement enregistré de la population. Les chiffres de 1867-1904 se trouvent à la page 148 de l'*Annuaire* de 1936 et ceux de 1905-1930, à la page 131 de l'édition de 1946. Les chiffres de 1931 et 1941 pour toutes les provinces sont ceux du recensement décennal, tandis que ceux de 1936 et 1946 pour les provinces des Prairies sont ceux du recensement quinquennal.

Année	Île du P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	Ter. du N.-O.	Canada
1931	**88**	**513**	**408**	**2,874**	**3,432**	**700**	**922**	**732**	**694**	**4**	**9**	**10,376**
1932	89	519	414	2,925	3,473	705	924	740	707	4	10	10,510
1933	90	525	419	2,972	3,512	708	926	750	717	4	10	10,633
1934	91	531	423	3,016	3,544	709	928	758	727	4	10	10,741
1935	92	536	428	3,057	3,575	710	930	765	736	5	11	10,845
1936	93	543	433	3,099	3,606	711	931	773	745	5	11	10,950
1937	93	549	437	3,141	3,637	715	922	776	759	5	11	11,045
1938	94	555	442	3,183	3,672	720	914	781	775	5	11	11,152
1939	94	561	447	3,230	3,708	726	906	786	792	5	12	11,267
1940	95	569	452	3,278	3,747	728	900	790	805	5	12	11,381
1941	**95**	**578**	**457**	**3,332**	**3,788**	**730**	**896**	**796**	**818**	**5**	**12**	**11,507**
1942[1]	90	591	464	3,390	3,884	724	848	776	870	5	12	11,654
1943[1]	91	607	463	3,457	3,917	726	842	792	900	5	12	11,812
1944[1]	91	612	462	3,500	3,965	732	846	818	932	5	12	11,975
1945[1]	92	621	468	3,561	4,004	736	845	826	949	5	12	12,119
1946[1]	94	612	480	3,630	4,101	727	833	803	1,003	8	16	12,307
1947[1]	94	621	491	3,712	4,189	743	842	822	1,044	8	16	12,582
1948[1]	93	635	503	3,792	4,297	757	854	846	1,082	8	16	12,883

[1] Sujet à correction lorsque les données plus récentes seront établies.

5.—Sommaire des naissances, des décès, de l'accroissement naturel et de l'immigration, années civiles, et population estimative le 1er juin 1931-1946

(A l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest)

Année	Chiffres de l'année civile				Population estimative, le 1er juin
	Naissances	Décès	Accroissement naturel	Immigration	
1931	**240,473**	**104,517**	**135,956**	**27,508**	**10,363,000**
1932	235,666	104,377	131,289	20,579	10,496,000
1933	222,868	101,968	120,900	14,358	10,619,000
1934	221,303	101,582	119,721	12,466	10,727,000
1935	221,451	105,567	115,884	11,251	10,829,000
1936	220,371	107,050	113,321	11,634	10,934,000
1937	220,235	113,824	106,411	15,080	11,029,000
1938	229,446	106,817	122,629	17,232	11,136,000
1939	229,468	108,951	120,517	16,978	11,250,000
1940	244,316	110,927	133,389	11,312	11,364,000
1941	**255,224**	**114,500**	**140,724**	**9,325**	**11,490,000**
1942	272,184	112,848	159,336	7,576	11,637,000[1]
1943	283,423	118,531	164,892	8,502	11,795,000[1]
1944	284,220	116,052	168,168	12,793	11,958,000[1]
1945	288,730	113,414	175,316	22,711	12,102,000[1]
1946	330,732	114,931	215,801	71,691	12,283,000[1]

[1] Sujet à correction lorsque les chiffres plus récents seront connus.

Les tendances actuelles de l'accroissement en fonction de l'avenir sont examinées dans une brève analyse, aux pp. 132-133 de l'*Annuaire* de 1946. De plus amples détails sur ce sujet paraissent dans le bulletin F-4, *La population future du Canada*, publié par le Bureau fédéral de la statistique.

Population selon le sexe et l'âge.—Pour calculer plusieurs taux de statistique démographique, il faut connaître non seulement la population totale mais aussi sa répartition selon le sexe et l'âge. Jusqu'à présent, les calculs se sont limités d'ordinaire aux années voisines de celle du recensement, mais les chiffres du tableau **6** sont assez exacts pour servir aux calculs des taux de la statistique démographique.

Le tableau **6** donne la population du Canada selon le sexe et l'âge de 1931 à 1947. Les chiffres de 1931 et de 1941 sont ceux du recensement. Ceux des autres années sont des estimations basées sur les données du recensement, sur les naissances et décès de chaque année et sur l'immigration et l'émigration connues.

Le point de départ des calculs est la population du recensement de 1931. Le recensement a lieu au début de juin. Le nombre d'enfants de moins d'un an le 1er juin de chaque année est obtenu en soustrayant le nombre de ceux qui sont morts au cours des 12 mois précédents du nombre de ceux qui sont nés. Pour chaque autre année d'âge, le nombre de décès survenus à cet âge est soustrait du chiffre du recensement afin d'obtenir une estimation du nombre de personnes de l'âge suivant l'année suivante. Cette opération est répétée pour chaque année jusqu'à 1941 et donne ce qu'on peut appeler les chiffres "prévus" de la population de cette année-là. Ces chiffres prévus sont ensuite comparés aux chiffres réels du recensement de 1941; les différences à chaque âge sont relevées et les estimations des années précédentes revisées à la lumière de ces différences. Les différences de chaque année sont réparties entre les deux sexes et entre les divers âges dans la même proportion que les différences entre les chiffres réels et les chiffres prévus de 1941. La somme des différences en 1941 est de 90,000 environ et attribuable en grande partie, croit-on, à la migration non enregistrée.

6.—Population par groupes d'âge et selon le sexe, recensements de 1931 et 1941, et estimations (1er juin) pour les années de l'entre-recensements 1932-1940 et 1942-1947

(A l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest)

Sexe et âge	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
		(en milliers)										(en milliers)					
Hommes	**5,366,704**	**5,432**	**5,491**	**5,542**	**5,588**	**5,636**	**5,679**	**5,729**	**5,782**	**5,834**	**5,890,683**	**5,962**	**6,039**	**6,118**	**6,169**	**6,254**	**6,390**
0- 4 ans	542,439	539	534	524	524	517	508	503	510	517	532,825	553	579	599	634	657	696
5- 9 "	571,845	567	565	562	549	547	545	541	531	533	528,134	520	518	528	525	549	570
10-14 "	542,358	552	564	572	578	575	573	571	563	557	555,519	554	550	539	533	531	535
15-19 "	524,913	529	524	525	525	539	549	560	566	570	564,548	558	555	554	550	542	539
20-24 "	463,378	474	487	498	506	512	513	508	508	506	517,145	532	545	559	549	545	548
25-29 "	409,664	419	427	433	441	445	453	465	476	483	487,396	492	493	490	492	506	516
30-34 "	367,795	372	377	383	388	394	400	409	416	426	430,664	440	450	462	468	475	483
35-39 "	358,827	358	358	357	358	361	365	371	379	387	395,653	402	407	411	414	430	439
40-44 "	347,484	349	349	350	349	348	347	346	346	346	348,039	354	362	371	378	382	391
45-49 "	321,291	326	330	332	333	333	333	334	334	333	332,008	332	332	332	333	341	348
50-54 "	267,056	277	286	293	299	305	308	312	314	315	315,404	317	318	318	318	313	316
55-59 "	198,897	208	217	227	236	244	252	259	266	271	274,893	281	285	290	293	290	291
60-64 "	156,637	160	163	166	170	176	182	191	201	210	218,202	225	231	238	244	245	249
65-69 "	120,549	123	126	130	135	139	143	146	150	156	162,233	167	172	178	183	186	192
70-74 "	88,502	90	92	94	96	98	100	103	105	108	110,944	115	118	122	125	127	133
75-79 "	49,997	52	55	58	61	62	64	64	65	66	67,104	69	71	73	75	77	81
80-84 "	23,867	25	25	26	27	28	29	31	32	34	34,038	35	36	36	37	38	41
85-89 "	8,665	9	9	9	10	10	11	11	11	12	12,607	13	13	14	14	15	16
90+ "	2,540	3	3	3	3	3	4	4	4	4	3,327	3	4	4	4	5	6
14 ans et plus	3,815,105	3,876	3,936	3,994	4,053	4,112	4,167	4,227	4,285	4,338	4,384,833	4,445	4,504	4,560	4,585	4,624	4,696
21 ans et plus	3,090,475	3,145	3,199	3,255	3,305	3,358	3,404	3,456	3,504	3,553	3,599,186	3,659	3,718	3,785	3,821	3,865	3,940
Femmes	**4,996,536**	**5,064**	**5,128**	**5,185**	**5,241**	**5,298**	**5,350**	**5,407**	**5,468**	**5,530**	**5,599,030**	**5,675**	**5,756**	**5,840**	**5,933**	**6,029**	**6,168**
0- 4 ans	530,524	527	520	510	509	502	494	489	496	502	516,916	535	557	576	608	628	664
5- 9 "	559,460	554	551	549	539	537	535	529	519	520	515,791	510	507	515	511	533	551
10-14 "	530,531	540	554	562	567	563	560	557	555	545	543,815	542	539	529	522	520	522
15-19 "	513,894	519	514	513	515	527	537	551	557	560	554,190	549	544	543	540	535	532
20-24 "	447,129	459	474	487	499	504	508	503	502	502	513,846	527	540	550	552	550	552
25-29 "	375,995	387	399	410	419	429	438	452	464	475	478,017	484	486	487	499	511	522
30-34 "	340,351	343	346	349	353	359	367	379	390	402	411,703	423	436	449	462	471	480
35-39 "	329,113	331	331	331	331	333	336	340	346	354	362,690	370	377	385	396	412	424
40-44 "	298,109	303	309	314	319	322	324	325	325	326	327,566	332	337	343	350	355	366
45-49 "	263,488	269	274	278	281	285	288	293	298	301	302,361	305	308	312	316	321	327
50-54 "	221,198	229	235	241	246	252	257	262	266	271	275,611	280	284	287	290	290	295
55-59 "	167,759	175	183	191	198	205	211	217	223	227	231,450	238	244	251	257	259	262
60-64 "	137,602	140	142	144	147	152	157	165	173	181	188,415	194	199	204	210	213	219
65-69 "	110,409	112	115	118	122	125	129	131	135	139	145,099	149	154	159	163	167	173
70-74 "	82,999	85	87	89	91	94	96	98	100	103	105,878	109	112	115	118	120	125
75-79 "	48,603	51	53	57	60	62	64	65	66	67	68,457	70	72	74	76	78	81
80-84 "	25,283	26	26	27	28	29	31	33	35	36	37,410	38	39	40	41	42	45
85-89 "	10,465	10	11	11	12	13	13	13	13	14	15,010	15	16	16	17	18	20
90+ "	3,624	4	4	4	5	5	5	5	5	5	4,805	5	5	5	5	6	8
14 ans et plus	3,478,617	3,542	3,606	3,672	3,741	3,809	3,874	3,942	4,008	4,071	4,130,044	4,197	4,262	4,328	4,397	4,453	4,535
21 ans et plus	2,767,621	2,827	2,885	2,948	3,007	3,070	3,124	3,184	3,240	3,299	3,358,359	3,428	3,497	3,569	3,639	3,703	3,789
Totaux	**10,363,240**	**10,496**	**10,619**	**10,727**	**10,829**	**10,934**	**11,029**	**11,136**	**11,250**	**11,364**	**11,489,713**	**11,637**	**11,795**	**11,958**	**12,102**	**12,283**	**12,558**

Les estimations des années après 1941 se font de la même façon que celles des années avant 1941. Les chiffres de 1942 à 1947 seront revisés après le recensement de 1951; ceux de 1932 à 1940 sont maintenant définitifs.

Le graphique en regard de la p. 236 répartit selon le sexe et l'âge la population du Canada en 1931 et 1941.

PARTIE II.—ANALYSES DU RECENSEMENT DE LA POPULATION GÉNÉRALE

Section 1.—Population rurale et urbaine

Pour les fins du recensement, la population qui habite les cités, les villes et les villages incorporés est définie comme population urbaine et celle qui habite en dehors de ces endroits, comme rurale. La distinction entre population rurale et population urbaine au Canada est donc une distinction de statut légal provincial plutôt qu'une distinction selon l'importance d'un groupe d'habitants dans une région limitée. Comme les lois des diverses provinces diffèrent quant à la population requise pour ériger une municipalité en corporation urbaine,* la ligne de démarcation entre la population rurale et la population urbaine n'est pas tirée uniformément dans tout le pays.

* Dans la Saskatchewan, la première législation, qui date de 1908, établissait qu'une agglomération de 50 personnes établie sur une superficie de pas plus de 640 acres pouvait être incorporée. Plusieurs modifications ont été apportées dans la suite, de sorte qu'en vertu de la loi telle qu'elle existe présentement 100 personnes établies sur une superficie de pas plus de 240 acres peuvent obtenir une incorporation. La loi ontarienne, d'autre part, exige qu'un village, pour être incorporé, ait une population de 750 habitants sur une superficie de pas plus de 500 acres.

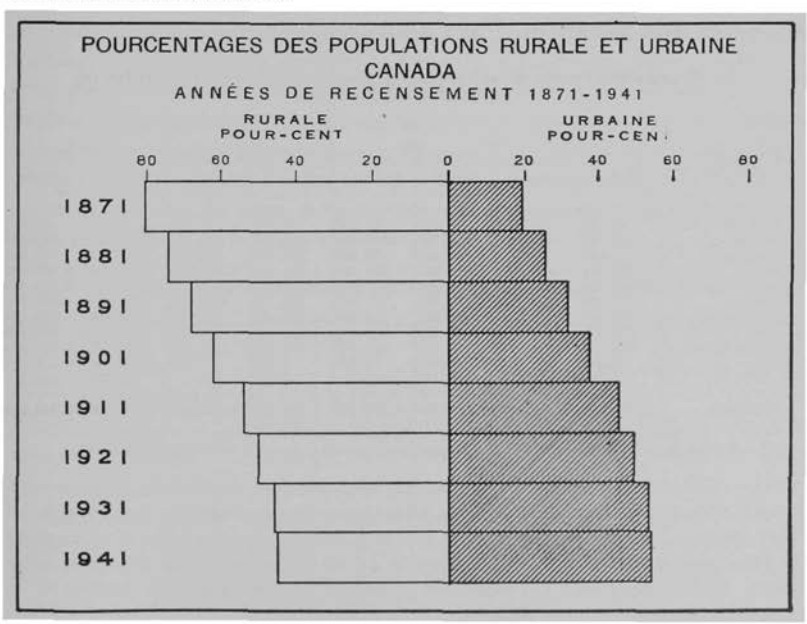

Cette base de comparaison entre les populations rurale et urbaine, appliquée à toutes les analyses de recensement, est adoptée pour le Canada, parce que les données comparables nécessaires sur une longue période d'années et requises pour la comparaison selon le degré d'urbanisation n'existent pas. Il est évident que les populations des villages de moins de 1,000 habitants ne peuvent être considérées comme véritablement urbaines, bien que pour certaines fins il y ait lieu de les distinguer des populations rurales environnantes, en ce qu'elles jouissent d'avantages culturels définis que ne possèdent pas les municipalités strictement rurales.

Le tableau 2 a été préparé pour obvier à certaines des difficultés qui se présentent et pour offrir une base de comparaison selon l'importance des centres urbains canadiens avec ceux des autres pays. Ces données permettent d'écarter rapidement les endroits qui n'entrent pas dans les limites d'importance requises. Des données semblables, par province, paraissent au volume II du recensement de 1941.

Au cours des quatre dernières décennies un déplacement radical est survenu dans la répartition de la population canadienne entre les régions rurales et les régions urbaines. L'évolution a été continue pendant toute la période. Au cours de la décennie terminée en 1941, la proportion augmente de 53·7 à 54·3 p. 100. Les centres urbains absorbent près de 60·2 p. 100 de l'augmentation totale de la population, de sorte que la population urbaine du Canada en 1941 accuse un excédent de 998,177 sur la population rurale. Sur chaque millier de personnes au pays, 457 habitent les régions rurales et 543 les centres urbains le 2 juin 1941, comparativement à 463 qui habitaient les régions rurales et 537 les centres urbains le 1er juin 1931; 505 les régions rurales et 495 les centres urbains le 1er juin 1921; 546 les régions rurales et 454 les centres urbains le 1er juin 1911. Cette migration de la population vers les villes est loin d'être particulière au Canada. Le même changement a caractérisé en quelque sorte toutes les nations occidentales à un degré plus ou moins marqué au cours du siècle dernier.

1.—Population rurale et urbaine, par province et territoire, années de recensement, 1911-1941

Province ou territoire	1911		1921		1931		1941	
	Rurale	Urbaine	Rurale	Urbaine	Rurale	Urbaine	Rurale	Urbaine
Île du P.-É.	78,758	14,970	69,522	19,093	67,653	20,385	70,707	24,340
N.-Écosse	306,210	186,128	296,799	227,038	281,192	231,654	310,422	267,540
N.-Brunswick	252,342	99,547	263,432	124,444	279,279	128,940	313,978	143,423
Québec	1,038,934	966,842	1,037,941	1,322,569	1,061,056	1,813,606	1,222,198	2,109,684
Ontario	1,198,803	1,328,489	1,227,030	1,706,632	1,335,691	2,095,992	1,449,022	2,338,633
Manitoba	261,029	200,365	348,502	261,616	384,170	315,969	407,871	321,873
Saskatchewan	361,037	131,395	538,552	218,958	630,880	290,905	600,846	295,146
Alberta	236,633	137,662	365,550	222,904	453,097	278,508	489,583	306,586
Col.-Britannique	188,796	203,684	277,020	247,562	299,524	394,739	374,467	443,394
Yukon	4,647	3,865	2,851	1,306	2,870	1,360	3,117	1,797
Ter. du N.-O.	6,507	néant	8,143	néant	9,316	néant	12,028	néant
Canada	**3,933,696**	**3,272,947**	**4,435,827**[1]	**4,352,122**	**4,804,728**	**5,572,058**	**5,254,239**	**6,252,416**

[1] La Marine Royale du Canada (485 membres) est incluse dans le total de la population rurale.

Le tableau 2 fait voir la répartition de la population urbaine au Canada selon l'importance des centres urbains. Le mouvement de la campagne vers la ville est très fortement indiqué par l'expansion des plus grandes cités et villes à un moment où l'immigration est à peu près inexistante, alors qu'au cours des décennies antérieures (particulièrement l'immigration d'origine britannique) elle tendait à se concentrer dans les centres urbains.

2.—Population urbaine répartie selon l'importance des municipalités, années de recensement, 1921-1941

Centres urbains de	1921			1931			1941		
	Nombre d'endroits	Population	% de la population globale	Nombre d'endroits	Population	% de la population globale	Nombre d'endroits	Population	% de la population globale
Plus de 500,000	2	1,140,399	12·98	2	1,449,784	13·97	2	1,570,464	13·65
Entre—									
400,000 et 500,000	néant	–	–	néant	–	–	néant	–	–
300,000 et 400,000	"	–	–	"	–	–	"	–	–
200,000 et 300,000	"	–	–	2	465,378	4·48	2	497,313	4·32
100,000 et 200,000	4	518,298	5·90	3	413,013	3·98	4	577,356	5·02
50,000 et 100,000	5	336,650	3·83	7	470,443	4·53	7	508,808	4·42
25,000 et 50,000	7	239,096	2·72	10	339,521	3·27	19	605,805	5·26
15,000 et 25,000	19	370,990	4·22	23	457,292	4·41	20	377,505	3·28
10,000 et 15,000	18	224,033	2·55	23	275,944	2·66	24	296,195	2·57
5,000 et 10,000	54	382,762	4·36	68	458,784	4·42	74	510,429	4·44
3,000 et 5,000	72	272,720	3·10	71	273,276	2·63	91	348,709	3·03
1,000 et 3,000	293	492,116	5·60	324	557,466	5·37	337	561,019	4·88
500 et 1,000	290	215,648	2·45	322	231,375	2·23	310	219,571	1·91
Moins de 500	679	159,410	1·81	750	179,782	1·73	750	179,242	1·56
Totaux	**1,443**	**4,352,122**	**49·52**	**1,605**	**5,572,658**	**53·70**	**1,640**	**6,252,416**	**54·34**

Montréal, la plus grande ville du Canada, voit sa population augmenter de 84,430 âmes durant la décennie de 1931-1941, soit de 818,577 à 903,007; Toronto, seule autre ville de plus d'un demi-million, augmente de 36,250, passant de 631,207 à 667,457. Vancouver et Winnipeg atteignent respectivement 275,353 et 221,960; Hamilton, Ottawa et Québec sont toutes au-dessus de 150,000; Windsor, au-dessus de 100,000; et les villes d'Edmonton et de Calgary, dans l'Ouest, comptent respectivement 93,817 et 88,904 habitants. Ces deux dernières dépassent London, qui entre aussi en 1941 dans la catégorie des villes de 75,000 à 100,000 âmes.

Toutes les plus grandes villes ont dans leur voisinage des villes "satellites" croissantes ou d'autres zones densément peuplées qui sont en relation économique étroite avec la municipalité centrale. Il a donc été jugé préférable de calculer les populations totales des zones métropolitaines de ces grandes villes; elles sont indiquées pour 1931 et 1941 dans le tableau **3.**

3.—Population des grandes villes en 1941 comparativement à 1931

Grande ville	1941	1931	Grande ville	1941	1931
Montréal	1,139,921	1,023,158	Hamilton	176,110	163,710
Toronto	900,491	810,467	Windsor	121,112	110,385
Vancouver	351,491	308,340	Halifax	91,829	74,161
Winnipeg	290,540	284,295	London	86,740	[1]
Ottawa	215,022	175,988	Victoria	75,218	[1]
Québec	200,814	172,517	Saint-Jean (N.-B.)	65,784	58,717

[1] Non compris dans les grandes villes en 1931.

4.—Population des centres urbains de plus de 30,000 habitants en 1941 et 1946[1] comparativement aux années de recensement 1871-1931

NOTA.—Les centres urbains dotés d'un Board of Trade sont indiqués par un astérisque (*), tandis qu'une croix (†) dénote l'existence d'une Chambre de Commerce. Dans chaque cas la population des recensements antérieurs a été rajustée pour s'appliquer autant que possible au même territoire qu'en 1941.

Centre urbain et province	Population								
	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1946[1]
*†Montréal (P.Q.)	129,822	176,263	254,278	325,653	490,504	618,506	818,577	903,007	–
*Toronto (Ont.)	59,000	96,196	181,215	218,504	381,833	521,893	631,207	667,457	–
*Vancouver (C.-B.)	–	–	13,709	29,432	120,847	163,220	246,593	275,353	–
*Winnipeg (Man.)	241	7,985	25,639	42,340	136,035	179,087	218,785	221,960	229,045
†Hamilton (Ont.)	26,880	36,661	48,959	52,634	81,969	114,151	155,547	166,337	–
*Ottawa (Ont.)	24,141	31,307	44,154	64,226	87,062	107,843	126,872	154,951	–
*Québec (P.Q.)	59,699	62,446	63,090	68,840	78,118	95,193	130,594	150,757	–
†Windsor (Ont.)	5,413	7,704	12,607	15,198	23,433	55,935	98,179	105,311	–
†Edmonton (Alb.)	–	–	–	4,176	31,064	58,821	79,197	93,817	113,116
*Calgary (Alb.)	–	–	3,876	4,392	43,704	63,305	83,761	88,904	100,044
†London (Ont.)	18,000	27,867	31,977	37,976	46,300	60,959	71,148	78,264	–
*Halifax (N.-É.)	29,582	36,100	38,437	40,832	46,619	58,372	59,275	70,488	–
†Verdun (P.Q.)	–	278	296	1,898	11,629	25,001	60,745	67,349	–
*Regina (Sask.)	–	–	–	2,249	30,213	34,432	53,209	58,245	60,246
*Saint-Jean (N.-B.)	41,325	41,353	39,179	40,711	42,511	47,166	47,514	51,741	–
†Victoria (C.-B.)	3,270	5,925	16,841	20,919	31,660	38,727	39,082	44,068	–
*Saskatoon (Sask.)	–	–	–	113	12,004	25,739	43,291	43,027	46,028
†Trois-Rivières (P.Q.)	7,570	8,670	8,334	9,981	13,691	22,367	35,450	42,007	–
†Sherbrooke (P.Q.)	4,432	7,227	10,097	11,765	16,405	23,515	28,933	35,965	–
*Kitchener (Ont.)	2,743	4,054	7,425	9,747	15,196	21,763	30,793	35,657	–
†Hull (P.Q.)	3,800	6,890	11,264	13,993	18,222	24,117	29,433	32,947	–
*Sudbury (Ont.)	–	–	–	2,027	4,150	8,621	18,518	32,203	–
*Brantford (Ont.)	8,107	9,616	12,753	16,619	23,132	29,440	30,107	31,948	–
Outremont (P.Q.)	–	387	795	1,148	4,820	13,249	28,641	30,751	–
†Fort-William (Ont.)	–	690	2,176	3,633	16,499	20,541	26,277	30,585	–
†St-Catharines (Ont.)	7,864	9,631	9,170	9,946	12,484	19,881	24,753	30,275	–
†Kingston (Ont.)	12,407	14,091	19,263	17,961	18,874	21,753	23,439	30,126	–

[1] Les chiffres du recensement quinquennal de 1946 s'appliquent aux centres urbains des provinces des Prairies seulement.

5.—Population des centres urbains de 1,000 à 30,000 habitants, par province, 1941 et 1946[1], comparativement aux années de recensement décennal 1901-1931

NOTA.—Dans chaque cas la population des recensements décennaux antérieurs a été rajustée pour s'appliquer autant que possible au même territoire qu'en 1941.

Province et centre urbain	1901	1911	1921	1931	1941	Province et centre urbain	1901	1911	1921	1931	1941
Île du Prince-Édouard—						**Nouvelle-Écosse—fin**					
Charlottetown	10,718	9,883	10,814	12,361	14,821	Liverpool	1,937	2,109	2,294	2,669	3,170
Summerside	2,875	2,678	3,228	3,759	5,034	Pictou	3,235	3,179	2,988	3,152	3,069
Souris	1,140	1,089	1,094	1,063	1,114	Inverness	306	2,719	2,963	2,900	2,975
Nouvelle-Écosse—						Lunenburg	2,916	2,681	2,792	2,727	2,856
Sydney	9,909	17,723	22,545	23,089	28,305	Trenton	1,274	1,749	2,844	2,613	2,699
Glace-Bay	6,945	16,562	17,007	20,706	25,147	Antigonish	1,838	1,787	1,746	1,764	2,157
Dartmouth	4,806	5,058	7,899	9,100	10,847	Parrsboro	2,705	2,224	2,161	1,919	1,971
Truro	5,993	6,107	7,562	7,901	10,272	Wolfville	1,412	1,458	1,743	1,818	1,944
New-Waterford	–	–	5,615	7,745	9,302	Digby	1,150	1,247	1,230	1,412	1,657
New-Glasgow	4,447	6,383	8,974	8,858	9,210	Shelburne	1,445	1,435	1,360	1,474	1,605
Amherst	4,964	8,973	9,998	7,450	8,620	Canso	1,479	1,617	1,626	1,575	1,418
Sydney-Mines	3,191	7,470	8,327	7,769	8,198	Wedgeport	1,026	1,392	1,424	1,294	1,327
Yarmouth	6,430	6,600	7,073	7,055	7,790	Oxford	1,285	1,392	1,402	1,133	1,297
Springhill	4,559	5,713	5,681	6,355	7,170	Middleton	537	827	875	904	1,172
North-Sydney	4,646	5,418	6,585	6,139	6,836	Joggins	1,088	1,648	1,732	1,000	1,109
Stellarton	2,335	3,910	5,312	5,002	5,351	Lockeport	1,117	784	851	973	1,084
Westville	3,471	4,417	4,550	3,946	4,115	Mulgrave	–	–	–	975	1,057
Kentville	1,731	2,304	2,717	3,033	3,928	Port-Hawkesbury	633	684	869	1,011	1,031
Bridgewater	2,203	2,775	3,147	3,262	3,445	Mahone-Bay	866	951	1,177	1,065	1,025
Windsor	2,849	2,894	2,946	3,032	3,436	Bridgetown	858	996	1,086	1,126	1,020
Dominion	1,546	2,589	2,390	2,846	3,279	Louisbourg	1,046	1,006	1,152	971	1,012

[1] Les chiffres du recensement quinquennal de 1946 ne s'appliquent qu'aux centres urbains des provinces des Prairies.

5.—Population des centres urbains de 1,000 à 30,000 habitants, par province, 1941 et 1946[1], comparativement aux années de recensement décennal 1901-1931—suite

Province et centre urbain	1901	1911	1921	1931	1941
N.-Brunswick—					
Moncton	9,026	11,345	17,488	20,689	22,763
Fredericton	7,117	7,208	8,114	8,830	10,062
Edmundston	–	1,821	4,035	6,430	7,096
Campbellton	2,652	3,817	5,570	6,505	6,748
Dalhousie	862	1,650	1,958	3,974	4,508
Chatham	4,868	4,666	4,506	4,017	4,082
Newcastle	2,507	2,945	3,507	3,383	3,781
Woodstock	3,644	3,856	3,380	3,259	3,593
Bathurst	1,044	960	3,327	3,300	3,554
St-Stephen	2,840	2,836	3,452	3,437	3,306
Sussex	1,398	1,906	2,198	2,252	3,027
Sackville	1,444	2,039	2,173	2,234	2,489
Devon	–	–	1,924	1,977	2,337
Shediac	1,075	1,442	1,973	1,883	2,147
Milltown	2,044	1,804	1,976	1,735	1,876
Grand-Falls	644	1,280	1,327	1,556	1,806
Marysville	1,892	1,837	1,614	1,512	1,651
Sunny-Brae	–	–	–	–	1,358
St-George	733	988	1,110	1,087	1,169
St-Andrews	1,064	987	1,065	1,207	1,167
St-Léonard	–	–	–	–	1,095
Québec—					
Westmount	8,856	14,579	17,593	24,235	26,047
Shawinigan-Falls	–	4,265	10,625	15,345	20,325
Lachine	6,365	11,688	15,404	18,630	20,051
St-Hyacinthe	9,210	9,797	10,859	13,448	17,798
Valleyfield (Salaberry de)	11,055	9,449	9,215	11,411	17,052
Chicoutimi	3,826	5,880	8,937	11,877	16,040
Granby	3,773	4,750	6,785	10,587	14,197
Jonquière	–	2,354	4,851	9,448	13,769
St-Jean	4,030	5,903	7,734	11,256	13,646
Joliette	4,220	6,346	9,039	10,765	12,749
Thetford-Mines	3,256	7,261	8,272	10,701	12,716
Sorel	7,057	8,420	8,174	10,320	12,251
Lévis	9,242	8,703	10,470	11,724	11,991
Cap-de-la-Madeleine	–	–	6,738	8,748	11,961
St-Jérôme	3,619	3,473	5,491	8,967	11,329
Drummondville	1,450	1,725	2,852	6,609	10,555
Magog	3,516	3,978	5,159	6,302	9,034
Rouyn	–	–	–	3,225	8,808
Rivière-du-Loup	4,569	6,774	7,703	8,499	8,713
Grand'Mère	2,511	4,783	7,631	6,461	8,608
Victoriaville	1,693	3,028	3,759	6,213	8,516
La Tuque	–	2,934	5,603	7,871	7,919
Lauzon	4,267	4,982	6,428	7,084	7,877
Longueuil	2,835	3,972	4,682	5,407	7,087
Rimouski	1,804	3,097	3,612	5,589	7,009
Kénogami	–	–	2,557	4,500	6,579
St-Joseph-d'Alma	–	–	850	3,970	6,449
St-Lambert	1,362	3,344	3,890	6,075	6,417
St-Laurent	1,390	1,860	3,232	5,348	6,242
Montréal-Nord	–	–	1,360	4,519	6,152
Asbestos	783	2,224	2,189	4,396	5,711
St-Joseph-de-Gratham	–	–	–	2,812	5,556
Montmorency	–	2,710	3,367	4,575	5,393
Lachute	2,022	2,407	2,592	3,906	5,310
Giffard	–	–	1,254	3,573	4,909
Mont-Royal	–	–	160	2,174	4,888
Ste-Thérèse	1,541	2,120	3,043	3,292	4,659
Lasalle	–	–	726	2,362	4,651
Matane	1,176	2,056	3,050	4,757	4,633
Montmagny	1,919	2,617	4,145	3,927	4,585
Arvida	–	–	–	1,790	4,581
Noranda	–	–	–	2,246	4,576
Québec—suite					
Mégantic	2,171	2,816	3,140	3,911	4,560
Pointe-Claire	555	793	2,617	4,058	4,536
Buckingham	2,936	3,854	3,835	4,638	4,516
Coaticook	2,880	3,165	3,554	4,044	4,414
Val d'Or	–	–	–	–	4,385
Pointe-aux-Trembles	–	1,517	2,350	2,970	4,314
St-Pierre	505	2,201	3,535	4,185	4,061
Farnham	3,114	3,560	3,343	4,205	4,055
Nicolet	2,225	2,593	2,342	2,868	3,751
Beauport	–	–	3,240	3,242	3,725
Québec-Ouest	–	–	130	1,813	3,619
Beauharnois	1,976	2,015	2,250	3,729	3,550
Louiseville	1,565	1,675	1,772	2,365	3,542
Mont-Joli	822	2,141	2,799	3,143	3,533
Plessisville	1,586	1,559	2,032	2,536	3,522
East-Angus	–	–	3,802	3,566	3,501
Baie-Saint-Paul	1,408	1,857	2,291	2,916	3,500
Cowansville	699	881	1,094	1,859	3,486
Montréal-Ouest	352	703	1,882	3,190	3,474
Iberville	1,512	1,905	2,454	2,778	3,454
Windsor	2,149	2,233	2,330	2,720	3,368
Ste-Agathe-des-Monts	1,073	2,020	2,812	2,949	3,308
Bagotville	507	1,011	2,204	2,468	3,248
Port-Alfred	–	–	1,213	2,342	3,243
Laval-des-Rapides	–	1,014	1,989	2,716	3,242
Roberval	1,248	1,737	2,068	2,770	3,220
Waterloo	1,797	1,886	2,063	2,192	3,173
Aylmer	2,291	3,109	2,970	2,835	3,115
Brownsburg	–	–	–	–	3,105
Richmond	2,057	2,175	2,450	2,596	3,082
Donnacona	–	–	1,225	2,631	3,064
Ste-Anne-de-Bellevue	1,343	1,416	2,212	2,417	3,006
St-Michel	–	–	493	1,528	2,956
Laprairie	1,451	2,388	2,158	2,774	2,936
Malartic	–	–	–	–	2,895
Amos	–	–	1,488	2,153	2,862
Dolbeau	–	–	–	2,032	2,847
Charny	–	1,408	2,265	2,823	2,831
Gatineau	–	–	–	–	2,822
Charlesbourg	–	–	1,267	1,869	2,789
Mont-Laurier	–	752	2,211	2,394	2,661
Berthier	1,364	1,335	2,193	2,431	2,634
Loretteville	1,555	1,588	2,066	2,251	2,564
Marieville	1,306	1,587	1,748	1,986	2,394
St-Tite	991	1,438	1,783	1,969	2,385
Acton-Vale	1,175	1,402	1,549	1,753	2,366
Montréal-Est	–	210	1,776	2,242	2,355
La Malbaie	826	1,449	1,883	2,408	2,324
Priceville	–	–	–	2,310	2,321
Maniwaki	–	–	–	1,720	2,320
Ste-Rose	1,154	1,480	1,811	1,661	2,292
Almaville	–	–	1,174	2,010	2,282
Black-Lake	–	2,645	2,656	2,167	2,276
St-Alexis-de-la-Grande-Baie	–	1,355	1,735	1,790	2,230
Pointe-Gatineau	1,583	1,751	1,919	2,282	2,230
Terrebonne	1,822	1,990	2,056	1,955	2,209
St-Joseph (Richelieu)	647	1,416	1,658	1,869	2,207
Trois-Pistoles	–	–	1,454	1,837	2,176
Témiscamingue	–	–	–	1,855	2,168
La Sarre	–	–	–	–	2,167
St-Raymond	1,272	1,653	1,693	1,772	2,157
Lennoxville	1,120	1,211	1,554	1,927	2,150
St-Marc-des-Carrières	296	1,224	1,492	1,997	2,118
Saindon	–	–	1,793	2,355	2,115

[1] Les chiffres du recensement quinquennal de 1946 ne s'appliquent qu'aux centres urbains des provinces des Prairies.

5.—Population des centres urbains de 1,000 à 30,000 habitants, par province, 1941 et 1946[1], comparativement aux années de recensement décennal 1901-1931—suite

Province et centre urbain	1901	1911	1921	1931	1941
Québec—suite					
Dorval	481	1,005	1,466	2,052	2,048
Cabano	–	–	–	2,187	2,031
Courville	–	910	1,293	1,678	2,011
Belœil	–	1,501	1,418	1,434	2,008
Hampstead	–	–	53	594	1,974
Huntingdon	1,122	1,265	1,401	1,619	1,952
St-Georges-E. (Beauce)	–	1,410	1,058	1,543	1,945
L'Épiphanie	–	–	1,199	1,705	1,941
La Providence	819	894	1,078	1,241	1,924
St-Joseph (Beauce)	1,117	1,440	1,445	1,625	1,892
Arthabaska	995	1,458	1,234	1,608	1,883
Pont-Rouge	–	–	1,419	1,353	1,865
Chandler	–	–	1,756	1,741	1,858
L'Assomption	1,605	1,747	1,320	1,576	1,829
Greenfield-Park	–	–	1,112	1,610	1,819
Ste-Anne-de-Beaupré	–	2,381	1,648	1,901	1,783
L'Abord-à-Plouffe	–	–	1,011	1,227	1,773
Ste-Marie	–	–	1,311	1,598	1,736
Lac-au-Saumon	–	1,171	1,354	1,779	1,703
Bedford	1,364	1,432	1,669	1,570	1,697
Bromptonville	–	1,239	2,603	1,527	1,672
Berniervilleville	721	628	751	946	1,638
St-Jacques	–	–	1,332	1,529	1,634
St-Gabriel-de-Brandon	1,199	1,602	1,667	1,530	1,632
St-Félicien	–	581	1,306	1,599	1,603
St-Benoît-Joseph-Labre	–	1,070	1,416	1,648	1,593
St-Eustache	1,079	996	1,098	1,187	1,564
Rivière-du-Moulin	–	–	738	1,040	1,561
Baie-Comeau	–	–	–	–	1,548
Bourlamaque	–	–	–	–	1,545
Causapscal	–	–	–	1,390	1,545
Ste-Anne-de-Chicoutimi	516	657	838	1,102	1,540
Warwick	790	928	961	987	1,504
St-Eustache-sur-le-lac	–	–	–	215	1,472
St-Jérôme	498	719	923	1,235	1,469
Montréal-Sud	–	790	1,030	1,164	1,441
St-Rémi	1,080	1,021	1,135	1,201	1,431
Châteauguay	–	–	881	1,067	1,425
Chambly-Bassin	849	900	1,068	1,287	1,423
Rock-Island	615	861	1,442	1,424	1,395
Duparquet	–	–	–	–	1,384
Laurentides	934	1,128	1,150	1,284	1,342
Disraeli	1,018	1,606	1,646	1,437	1,338
Danville	1,017	1,331	1,290	1,354	1,332
Cap-Chat	–	–	–	1,139	1,329
St-Casimir	–	–	1,457	1,316	1,307
Pierreville	1,108	1,363	1,394	1,352	1,302
Thurso	525	601	538	1,292	1,295
Mistassini	–	–	–	970	1,294
Dorion	275	631	833	1,155	1,292
Scotstown	791	933	987	1,189	1,273
Montebello	795	954	977	1,501	1,266
St-Pascal	–	–	–	–	1,265
Baie-de-Shawinigan	–	1,024	1,213	1,316	1,255
St-Pacôme	–	–	–	1,235	1,254
Beauceville-E.	–	–	–	975	1,251
Rawdon	–	–	1,042	1,066	1,236
Masson	1,012	1,034	950	2,015	1,226
Rigaud	779	856	939	1,099	1,222
St-Césaire	865	941	985	1,051	1,209
Chambly-Canton	957	857	839	955	1,185
Québec—fin					
L'Enfant-Jésus	–	–	–	1,066	1,175
Charlemagne	–	776	829	813	1,150
Princeville	742	752	869	980	1,145
St-Félix-de-Valois	–	–	–	896	1,130
Sutton	691	986	923	987	1,118
Bic	–	–	912	1,020	1,117
McMasterville	–	–	612	819	1,097
Pointe-au-Pic	537	617	703	961	1,083
St-Joseph-de-la-Rivière Bleue	–	–	864	1,111	1,082
Deschaillons-sur-St-Laurent	–	–	–	–	1,078
Fort-Coulonge	482	811	973	1,130	1,072
St-Jovite	–	–	862	981	1,059
Boucherville	940	1,097	934	883	1,047
Nouveau-Salaberry	–	–	606	805	1,043
Contrecœur	–	624	659	794	1,043
Chambord	–	–	–	–	1,029
Normandin	–	–	–	773	1,029
Notre-Dame-d'Hébertville	537	655	719	933	1,025
Beebe-Plain	477	808	921	1,053	1,024
Papineauville	772	1,015	884	954	1,023
St-Joseph (St-Hyacinthe)	352	514	540	783	1,021
St-Émilien	–	–	–	646	1,018
Notre-Dame-de-Portneuf	–	–	877	1,017	1,015
La Pérade	–	–	745	926	1,014
St-Pie	–	768	960	858	1,009
Ville-Marie	502	850	840	1,049	1,001
Ontario—					
Timmins	–	–	3,843	14,200	28,790
Oshawa	4,394	7,436	11,940	23,439	26,813
Sault-Sainte-Marie	7,169	14,920	21,092	23,082	25,794
Peterborough	12,886	18,360	20,994	22,327	25,350
Port-Arthur	3,214	11,220	14,886	19,818	24,426
Guelph	11,496	15,175	18,128	21,075	23,273
Niagara-Falls	5,702	9,248	14,764	19,046	20,589
Sarnia	8,176	9,947	14,877	18,191	18,734
Chatham	9,068	10,770	13,256	14,569	17,369
St-Thomas	11,485	14,054	16,026	15,430	17,132
Stratford	9,959	12,946	16,094	17,742	17,038
Belleville	9,117	9,876	12,206	13,790	15,710
North-Bay	2,530	7,737	10,692	15,528	15,599
Galt	7,866	10,299	13,216	14,006	15,346
Cornwall	6,704	6,598	7,419	11,126	14,117
Owen-Sound	8,776	12,558	12,190	12,839	14,002
Welland	1,863	5,318	8,654	10,709	12,500
Woodstock	8,833	9,320	9,935	11,146	12,461
Forest-Hill	–	–	–	5,207	11,757
Brockville	8,940	9,374	10,043	9,736	11,342
Pembroke	5,156	5,626	7,875	9,368	11,159
Orillia	4,907	6,828	7,631	8,183	9,798
Barrie	5,949	6,420	6,936	7,776	9,725
New-Toronto	209	686	2,669	7,146	9,504
Waterloo	3,537	4,359	5,883	8,095	9,025
Lindsay	7,003	6,964	7,620	7,505	8,403
Trenton	4,217	3,988	5,902	6,276	8,323
Mimico	437	1,373	3,751	6,800	8,070
Eastview	–	3,169	5,324	6,686	7,966
Kenora	5,202	6,158	5,407	6,766	7,745
Smith-Falls	5,155	6,370	6,790	7,108	7,159
Port-Colborne	1,253	1,624	3,415	6,503	6,993
Swansea	–	–	–	5,031	6,988
Midland	3,174	4,663	7,016	6,920	6,800

[1] Les chiffres du recensement quinquennal de 1946 ne s'appliquent qu'aux centres urbains des provinces des Prairies.

5.—Population des centres urbains de 1,000 à 30,000 habitants, par province, 1941 et 1946[1], comparativement aux années de recensement décennal 1901-1931—suite

Province et centre urbain	1901	1911	1921	1931	1941	Province et centre urbain	1901	1911	1921	1931	1941
Ontario—suite						**Ontario**—suite					
Preston	2,308	3,883	5,423	6,280	6,704	Coniston	–	–	–	–	2,245
Fort-Erie	2,246	2,916	3,947	5,904	6,595	Alexandria	1,911	2,323	2,195	2,006	2,175
Collingwood	5,755	7,090	5,882	5,809	6,270	Port-Credit	–	–	1,123	1,635	2,160
Hawkesbury	4,150	4,400	5,544	5,177	6,263	Tilbury	1,012	1,368	1,673	1,992	2,155
Leaside	–	–	325	938	6,183	Gravenhurst	2,146	1,624	1,478	1,864	2,122
Simcoe	2,627	3,227	3,953	5,226	6,037	Acton	1,484	1,720	1,722	1,855	2,063
Brampton	2,748	3,412	4,527	5,532	6,020	Delhi	823	825	733	1,121	2,062
Cobourg	4,239	5,074	5,327	5,834	5,973	Rockland	1,998	3,397	3,496	2,118	2,040
Whitby	2,110	2,248	3,957	5,046	5,904	Wingham	2,392	2,238	2,092	1,959	2,030
Fort-Frances	1,163	1,611	3,109	5,470	5,897	Elmira	1,060	1,782	2,016	2,170	2,012
Leamington	2,451	2,652	3,675	4,902	5,858	Mattawa	1,400	1,524	1,462	1,631	1,971
Ingersoll	4,573	4,763	5,150	5,233	5,782	Port-Dover	1,177	1,138	1,462	1,707	1,968
Parry-Sound	2,884	3,429	3,546	3,512	5,765	Milton	1,372	1,654	1,873	1,839	1,964
Weston	1,083	1,875	3,166	4,723	5,740	Blenheim	1,553	1,387	1,565	1,737	1,952
Renfrew	3,153	3,846	4,906	5,296	5,511	Ridgetown	2,405	1,954	1,855	1,952	1,944
Thorold	1,979	2,273	4,825	5,092	5,305	Essex	1,391	1,353	1,588	1,954	1,935
Dundas	3,173	4,299	4,978	5,026	5,276	Clinton	2,547	2,254	2,018	1,789	1,896
Long-Branch	–	–	–	3,962	5,172	Mount-Forest	2,019	1,839	1,718	1,801	1,892
Port-Hope	4,188	5,092	4,456	4,723	5,055	Mitchell	1,945	1,766	1,800	1,588	1,777
Wallaceburg	2,763	3,438	4,006	4,326	4,986	Sioux-Lookout	–	550	1,127	2,088	1,756
Riverside	–	–	1,155	4,432	4,878	Wiarton	2,443	2,266	1,726	1,949	1,749
Paris	3,229	4,098	4,368	4,137	4,637	Alliston	1,256	1,279	1,376	1,355	1,733
Sturgeon-Falls	1,418	2,199	4,125	4,234	4,576	Port-Dalhousie	1,125	1,152	1,492	1,547	1,723
Goderich	4,158	4,522	4,107	4,491	4,557	Chesley	1,734	1,734	1,708	1,699	1,701
Penetanguishene	2,422	3,568	4,037	4,035	4,521	Durham	1,422	1,581	1,494	1,750	1,700
Perth	3,588	3,588	3,790	4,099	4,458	Seaforth	2,245	1,983	1,829	1,686	1,668
Carleton-Place	4,059	3,621	3,841	4,105	4,305	Dresden	1,613	1,551	1,339	1,529	1,662
Oakville	1,643	2,372	3,298	3,857	4,115	Brighton	1,378	1,320	1,411	1,580	1,651
Bowmanville	2,731	2,814	3,233	4,080	4,113	Cardinal	1,378	1,111	1,241	1,319	1,645
Gananoque	3,526	3,804	3,504	3,592	4,044	Capreol	–	–	1,287	1,684	1,641
Dunnville	2,105	2,861	3,224	3,405	4,028	Dryden	140	715	1,019	1,326	1,641
Newmarket	2,125	2,996	3,626	3,748	4,026	Southampton	1,636	1,685	1,537	1,489	1,600
Tillsonburg	2,241	2,758	2,974	3,385	4,002	Exeter	1,792	1,555	1,442	1,666	1,589
Picton	3,698	3,564	3,356	3,580	3,901	Morrisburg	1,693	1,696	1,444	1,420	1,575
Arnprior	4,152	4,405	4,077	4,023	3,895	Forest	1,553	1,445	1,422	1,480	1,570
Burlington	1,119	1,831	2,709	3,046	3,815	Niagara	1,258	1,318	1,357	1,228	1,541
Copper-Cliff	2,500	3,082	2,597	3,173	3,732	Keewatin	1,156	1,242	1,327	1,422	1,481
St-Marys	3,384	3,388	3,847	3,802	3,635	Rockliffe-Park	–	–	–	951	1,480
Kapuskasing	–	–	926	3,819	3,431	Larder-Lake	–	–	–	–	1,464
Napanee	3,143	2,807	3,038	3,497	3,405	Hagersville	1,020	1,106	1,169	1,385	1,455
Hanover	1,392	2,342	2,781	3,077	3,290	Vankleek-Hill	1,674	1,577	1,499	1,380	1,435
Prescott	3,019	2,801	2,636	2,984	3,223	Palmerston	1,850	1,665	1,523	1,543	1,418
Portsmouth	1,827	1,786	2,351	2,741	3,135	Uxbridge	1,657	1,433	1,456	1,325	1,406
Hespeler	2,457	2,368	2,777	2,752	3,058	New-Hamburg	1,208	1,484	1,351	1,436	1,402
New-Liskeard	–	2,108	2,268	2,880	3,019	Caledonia	801	952	1,223	1,396	1,401
Campbellford	2,485	3,051	2,890	2,744	3,018	Port-Elgin	1,313	1,235	1,291	1,305	1,395
Strathroy	2,933	2,823	2,691	2,964	3,016	Chippawa	460	707	1,137	1,266	1,385
Listowel	2,693	2,289	2,477	2,676	3,013	Point-Edward	780	874	1,258	1,362	1,363
Merritton	1,710	1,670	2,544	2,523	2,993	Lakefield	1,244	1,397	1,189	1,332	1,349
Geraldton	–	–	–	–	2,979	Richmond-Hill	629	652	1,055	1,295	1,345
Humberstone	–	–	1,524	2,490	2,963	Tweed	1,168	1,368	1,339	1,271	1,343
Amherstburg	2,222	2,560	2,769	2,759	2,853	Waterford	1,122	1,083	1,123	1,213	1,342
Cochrane	–	1,715	2,655	3,963	2,844	Thessalon	1,205	1,945	1,651	1,632	1,316
Fergus	1,396	1,534	1,796	2,594	2,832	Beamsville	832	1,096	1,256	1,203	1,309
Petrolia	4,135	3,518	3,148	2,596	2,801	Harriston	1,637	1,491	1,263	1,296	1,305
Huntsville	2,152	2,358	2,246	2,817	2,800	Iroquois-Falls	–	–	1,178	1,476	1,302
Aurora	1,590	1,901	2,307	2,587	2,726	Norwich	1,269	1,112	1,176	1,158	1,268
Orangeville	2,511	2,340	2,187	2,614	2,718	Englehart	–	670	759	1,210	1,262
Walkerton	2,971	2,601	2,344	2,431	2,679	Deseronto	3,527	2,013	1,847	1,476	1,261
Meaford	1,916	2,811	2,650	2,624	2,662	Stouffville	1,223	1,034	1,053	1,155	1,253
Blind-River	2,656	2,558	1,843	2,805	2,619	Elora	1,187	1,197	1,136	1,195	1,247
Georgetown	1,313	1,583	2,061	2,288	2,562	Port-Perry	1,465	1,148	1,143	1,163	1,245
Almonte	3,023	2,452	2,426	2,415	2,543	Kemptville	1,523	1,192	1,204	1,286	1,232
Kincardine	2,077	1,956	2,077	2,465	2,507	Rainy-River	–	1,578	1,444	1,402	1,205
Aylmer	2,204	2,102	2,104	2,283	2,478	Markham	967	909	1,012	1,008	1,204
Tecumseh	–	–	978	2,129	2,412	Barry's-Bay	–	–	–	–	1,198
Cobalt	–	5,638	4,449	3,885	2,376	Madoc	1,157	1,058	1,058	1,059	1,188
Bracebridge	2,479	2,776	2,451	2,436	2,341	Port-Stanley	552	891	973	816	1,177
Grimsby	1,001	1,669	2,004	2,198	2,331	Harrow	–	–	–	989	1,166
Kingsville	1,537	1,427	1,783	2,174	2,317	Fenelon-Falls	1,132	1,053	1,031	963	1,158
Haileybury		3,874	3,743	2,813	2,268	Frankford	–	–	786	852	1,144

[1] Les chiffres du recensement quinquennal de 1946 ne s'appliquent qu'aux centres urbains des provinces des Prairies.

5.—Population des centres urbains de 1,000 à 30,000 habitants, par province, 1941 et 1946[1], comparativement aux années de recensement décennal 1901-1931—suite

Province et centre urbain	1911	1921	1931	1941	1946
Ontario—fin					
L'Orignal	1,026	1,347	1,298	1,121	1,118
Havelock	984	1,436	1,268	1,173	1,113
Marmora	961	866	948	996	1,106
Bancroft	554	625	768	911	1,094
Eganville	1,107	1,189	1,015	1,020	1,088
Little-Current	728	1,208	923	1,101	1,088
Stayner	1,225	1,039	972	1,019	1,085
Watford	1,279	1,092	1,059	979	1,076
Chesterville	932	883	967	1,012	1,067
Tavistock	403	981	1,011	1,029	1,066
Sutton	646	753	789	788	1,051
Winchester	1,101	1,143	1,126	1,027	1,049
Woodbridge	604	607	672	812	1,044
Wellington	652	785	824	966	1,036
Bradford	984	946	961	972	1,033
Victoria-Harbour	989	1,616	1,463	1,128	1,026
Casselman	707	956	977	995	1,021
Milverton	698	826	951	983	1,015
Stony-Creek	–	–	–	877	1,007
Shelburne	1,188	1,113	1,072	1,077	1,005
Cache-Bay	384	889	926	1,151	1,004
Bobcaygeon	914	1,000	1,095	991	1,002
Fonthill	–	–	–	863	1,000
Manitoba—					
St-Boniface	7,483	12,821	16,305	18,157	21,613
Brandon	13,839	15,397	17,082	17,383	17,551
Portage-la-Prairie	5,892	6,766	6,597	7,187	7,620
Flin-Flon[2]	–	–	–	–	7,595
Transcona	–	4,185	5,747	5,495	6,132
Selkirk	2,977	3,726	4,486	4,915	5,408
Dauphin	2,815	3,885	3,971	4,662	4,637
Le Pas	–	1,858	4,030	3,181	3,102
Brooklands	–	–	2,628	2,240	2,728
Neepawa	1,864	1,887	1,910	2,292	2,468
Minnedosa	1,483	1,505	1,680	1,636	1,837
Morden	1,130	1,268	1,416	1,427	1,690
Virden	1,550	1,361	1,590	1,619	1,597
Carman	1,271	1,591	1,418	1,455	1,555
Souris	1,854	1,710	1,661	1,346	1,517
Beauséjour	847	994	1,139	1,161	1,181
Swan-River	574	903	968	1,129	1,175
Winkler	458	812	1,005	957	1,164
Killarney	1,010	871	1,003	1,051	1,091
Stonewall	1,005	1,112	1,031	1,020	1,071
Altona	–	–	–	–	1,065
Gimli	496	617	713	853	1,045
Saskatchewan—					
Moose-Jaw	13,823	19,285	21,299	20,753	23,069
Prince-Albert	6,254	7,352	9,905	12,508	14,532
Weyburn	2,210	3,193	5,002	6,179	7,003
Swift-Current	1,852	3,518	5,296	5,594	6,379
North-Battleford	2,105	4,108	4,533	4,745	5,717
Yorkton	2,309	5,151	5,027	5,577	5,714
Melville	1,816	2,808	3,891	4,011	3,824
Estevan	1,981	2,290	2,936	2,774	3,120
Melfort	599	1,746	1,809	2,005	2,305
Nipawin	–	–	562	1,344	2,211
Biggar	315	1,535	2,369	1,930	1,799
Humboldt	859	1,822	1,899	1,767	1,793
Kamsack	473	2,002	2,087	1,792	1,754
Shaunavon	–	1,146	1,761	1,603	1,643
Assiniboia	–	1,006	1,454	1,349	1,585
Saskatchewan—fin					
Rosetown	317	865	1,553	1,470	1,563
Tisdale	250	783	1,069	1,237	1,469
Meadow-Lake	–	–	–	971	1,456
Wilkie	537	778	1,222	1,232	1,425
Indian-Head	1,285	1,439	1,438	1,349	1,354
Battleford	1,335	1,229	1,096	1,317	1,336
Maple-Creek	936	1,002	1,154	1,085	1,280
Kindersley	456	1,003	1,037	990	1,235
Rosthern	1,172	1,074	1,412	1,149	1,218
Canora	435	1,230	1,179	1,200	1,205
Lloydminster	663	755	1,516	1,624[3]	1,833[3]
Moosomin	1,143	1,099	1,119	1,096	1,134
Watrous	781	1,101	1,303	1,138	1,126
Wynyard	515	849	1,042	1,080	1,084
Gravelbourg	–	1,106	1,137	1,130	1,079
Sutherland	421	961	1,148	888	1,046
Alberta—					
Lethbridge	8,050	11,097	13,489	14,612	16,522
Medicine-Hat	5,608	9,634	10,300	10,571	12,859
Red-Deer	2,118	2,328	2,344	2,924	4,042
Camrose	1,586	1,892	2,258	2,598	2,967
Drumheller	–	2,499	2,987	2,748	2,659
Wetaskiwin	2,411	2,061	2,125	2,318	2,645
Cardston	1,207	1,612	1,672	1,864	2,334
Grande-Prairie	–	1,061	1,464	1,724	2,267
Raymond	1,465	1,394	1,849	2,089	2,116
Coleman	1,557	1,590	1,704	1,870	1,809
Lacombe	1,029	1,133	1,259	1,603	1,808
Blairmore	1,137	1,552	1,629	1,731	1,767
Taber	1,400	1,705	1,279	1,331	1,760
Hanna	–	1,364	1,490	1,622	1,756
High-River	1,182	1,198	1,459	1,430	1,674
Macleod	1,844	1,723	1,447	1,912	1,649
Vermilion	625	1,272	1,270	1,408	1,630
Edson	497	1,138	1,547	1,499	1,571
Vegreville	1,029	1,479	1,659	1,696	1,563
Olds	917	764	1,056	1,337	1,521
Settler	1,444	1,416	1,219	1,295	1,499
Ponoka	642	712	836	1,306	1,468
Black-Diamond	–	–	683	890	1,380
Claresholm	809	963	1,156	1,265	1,306
Magrath	995	1,069	1,224	1,207	1,295
Redcliff	220	1,137	1,192	1,111	1,289
Innisfail	602	941	1,024	1,223	1,272
Wainwright	788	975	1,147	980	1,261
St-Paul	–	869	938	1,018	1,187
Beverly	–	1,039	1,111	981	1,171
Turner-Valley	–	–	656	676	1,157
Pincher-Creek	1,027	888	1,024	994	1,148
Brooks	–	499	708	888	1,091
Rocky-Mountain-House	–	375	646	800	1,017
Colombie-Britannique—					
New-Westminster	6,499	13,199	14,495	17,524	21,967
Trail	1,360	1,460	3,020	7,573	9,392
North-Vancouver	365	8,196	7,652	8,510	8,914
Prince-Rupert	–	4,184	6,393	6,350	6,714
Nanaïmo	6,130	6,254	6,304	6,745	6,635
Kamloops	–	3,772	4,501	6,167	5,959
Nelson	5,273	4,476	5,230	5,992	5,912
Vernon	802	2,671	3,685	3,937	5,209

Les chiffres du recensement quinquennal de 1946 ne s'appliquent qu'aux centres urbains des provinces des Prairies seulement. [2] Flin-Flon n'a été incorporée que le 18 juin 1946, soit après le recensement de 1946. Le chiffre donné ici représente la population habitant alors la région maintenant incorporée. [3] Comprend 572 personnes en Alberta en 1941 et 698 en 1946.

5.—Population des centres urbains de 1,000 à 30,000 habitants, par province, 1941 et 1946[1], comparativement aux années de recensement quinquennal 1901-1931—fin

Province et centre urbain	1901	1911	1921	1931	1941	Province et centre urbain	1901	1911	1921	1931	1941
Colombie-Britannique—suite						**Colombie-Britannique**—fin					
Kelowna	261	1,663	2,520	4,655	5,118	Courtenay	–	–	810	1,219	1,737
Port-Alberni	–	–	1,056	2,356	4,584	Ladysmith	746	2,517	1,967	1,443	1,706
Chilliwack	277	1,657	1,767	2,461	3,675	Port-Coquitlam	–	–	1,178	1,312	1,539
Rossland	6,156	2,826	2,097	2,848	3,657	Port-Moody	–	–	1,030	1,260	1,512
Cranbrook	1,196	3,090	2,725	3,067	2,568	Grand-Forks	1,012	1,577	1,469	1,298	1,259
Fernie	–	3,146	2,802	2,732	2,545	Creston	–	–	–	695	1,153
Duncan	–	–	1,178	1,843	2,189						
Revelstoke	1,600	3,017	2,782	2,736	2,106						
Prince-George	–	–	2,053	2,479	2,027						
Mission	–	–	–	1,314	1,957	**Yukon**—					
Alberni	–	–	540	702	1,807	Dawson	9,142	3,013	975	819	1,043

Section 2.—Superficie et densité de la population

Le tableau 6 donne, par province, la superficie et la densité de la population au mille carré pour les années de recensement de 1911 à 1941. Des renseignements analogues, par comté ou division de recensement, tirés du recensement de 1941, paraissent aux pp. 117-120 de l'*Annuaire* de 1947.

6.—Superficie et densité de la population, par province et territoire, années de recensement, 1911-1941

Province ou territoire	Superficie en terre, milles carrés	Population, 1911[1]		Population, 1921		Population, 1931		Population, 1941	
		Total	Par mille carré	Total	Par mille carré	Total	Par mille carré	Total	Par mille carré
Île du Prince-Édouard	2,184	93,728	42·92	88,615	40·57	88,038	40·31	95,047	43·52
Nouvelle-Écosse	20,743	492,338	23·74	523,837	25·25	512,846	24·72	577,962	27·86
Nouveau-Brunswick	27,473	351,889	12·81	387,876	14·12	408,219	14·86	457,401	16·65
Québec	523,860	2,005,776	3·83	2,360,510[2]	4·51	2,874,662	5·49	3,331,882	6·36
Ontario	363,282	2,527,292	6·96	2,933,662	8·08	3,431,683	9·45	3,787,655	10·43
Manitoba	219,723	461,394	2·10	610,118	2·78	700,139	3·19	729,744	3·32
Saskatchewan	237,975	492,432	2·07	757,510	3·18	921,785	3·87	895,992	3·77
Alberta	248,800	374,295	1·50	588,454	2·37	731,605	2·94	796,169	3·20
Colombie-Britannique	359,279	392,480	1·09	524,582	1·46	694,263	1·93	817,861	2·28
Canada (Territoires non compris)	**2,003,319**	**7,191,624**	**3·59**	**8,775,164[2]**	**4·38**	**10,363,240**	**5·17**	**11,489,713**	**5·74**
Yukon	205,346	8,512	0·04	4,157	0·02	4,230	0·02	4,914	0·02
Territoires du N.-O.	1,253,438	6,507	0·01	8,143	0·01	9,316	0·01	12,028	0·01
Canada	**3,462,103**	**7,206,643**	**2·08**	**8,787,949[2]**	**2·54**	**10,376,786**	**3·00**	**11,506,655**	**3·32**

[1] Les populations de l'Ontario, du Québec, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest ont été ajustées en 1911 conformément aux dispositions des lois de l'extension des frontières, 1912. [2] Revisé conformément à la sentence arbitrale du Conseil privé relative au Labrador, 1er mars 1927. Le total du Canada comprend 485 membres de la Marine royale canadienne relevés séparément en 1921.

Section 3.—Répartition selon le sexe

La répartition de la population canadienne selon le sexe se caractérise depuis les premiers temps de la colonie par une prédominance d'hommes bien que, plus récemment, cette situation se soit fort modifiée. En 1666, au début de la colonisation par les immigrés de langue française, 63·3 p. 100 de la population était

masculine. En 1784, au début de l'immmigration anglaise au Canada, il y avait 54,064 hommes et 50,759 femmes. Vers le milieu du dix-neuvième siècle, la population du Bas-Canada comptait 449,967 hommes et 440,294 femmes, tandis que celle du Haut-Canada, de colonisation plus récente, comptait 499,067 hommes et 452,937 femmes. Depuis la Confédération, les nouvelles parties du Canada,— l'Ouest et le Nord-Ouest,— accusent la prédominance d'élément masculin la plus prononcée.

De 1871 à 1941, dans l'ensemble du Canada, la proportion de l'élément masculin n'a jamais baissé au-dessous de 51 p. 100 de la population totale, tandis que dans l'Ouest du pays elle a varié de 53 à 59 p. 100.

7.—Répartition de la population selon le sexe, par province et territoire, années de recensement, 1871-1941

Province ou territoire	1871		1881		1891		1901	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Île du P.-É.	47,121	46,900	54,729	54,162	54,881	54,197	51,959	51,300
N.-É.	193,792	194,008	220,538	220,034	227,093	223,303	233,642	225,932
N.-B.	145,888	139,706	164,119	157,114	163,739	157,524	168,639	162,481
Qué.	596,041	595,475	678,175	680,852	744,141	744,394	824,454	824,444
Ont.	828,590	792,261	978,554	948,368	1,069,487	1,044,834	1,096,640	1,086,307
Man.	12,864	12,364	35,123	27,137	84,342	68,164	138,504	116,707
Sask.	–	–	–	–	–	–	49,431	41,848
Alb.	–	–	–	–	–	–	41,019	32,003
C.-B.	20,694	15,553	29,503	19,956	63,003	35,170	114,160	64,497
Yukon	–	–	–	–	–	–	23,084	4,135
Ter. du N.-O.	24,274	23,726	28,113	28,333	53,785	45,182	10,176	9,953
Canada	**1,869,264**	**1,819,993**	**2,188,854**	**2,135,956**	**2,460,471**	**2,372,768**	**2,751,708**	**2,619,607**

	1911		1921		1931		1941	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Île du P.-É.	47,069	46,659	44,887	43,728	45,392	42,646	49,228	45,819
N.-É.	251,019	241,319	266,472	257,365	263,104	249,742	296,044	281,918
N.-B.	179,867	172,022	197,351	190,525	208,620	199,599	234,097	223,304
Qué.	1,012,815	992,961	1,179,651	1,180,859	1,447,326	1,427,336	1,672,982	1,658,900
Ont.	1,301,272	1,226,020	1,481,890	1,451,772	1,748,844	1,682,839	1,921,201	1,866,454
Man.	252,954	208,440	320,567	289,551	368,065	332,074	378,079	351,665
Sask.	291,730	200,702	413,700	343,810	499,935	421,850	477,563	418,429
Alb.	223,792	150,503	324,208	264,246	400,199	331,406	426,458	369,711
C.-B.	251,619	140,861	293,409	231,173	385,219	309,044	435,031	382,830
Yukon	6,508	2,004	2,819	1,338	2,825	1,405	3,153	1,761
Ter. du N.-O.	3,350	3,157	4,204	3,939	5,012	4,304	6,700	5,328
Canada	**3,821,995**	**3,384,648**	**4,529,643**[1]	**4,258,306**	**5,374,541**	**5,002,245**	**5,900,536**	**5,606,119**

[1] Y compris 485 membres de la Marine royale canadienne enregistrés séparément en 1921.

L'immigration a influé à un degré très variable sur la répartition de la population selon le sexe d'une province à l'autre. Dans les plus anciennes agglomérations du Québec et de certaines parties du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, où les populations sont de descendance française, l'immigration n'a pas contribué autant à bouleverser la répartition normale des sexes que dans les autres provinces. Même en Ontario, les immigrés des pays de l'Europe continentale ne s'établissent pas aussi promptement et ne s'assimilent pas aussi bien que dans les régions plus nouvelles de l'Ouest.

La répartition de la population depuis 1911 se caractérise par la croissance rapide des centres urbains, due à l'essor immense de l'industrie manufacturière qui a transformé du tout au tout l'aspect économique du pays. L'état suivant présente

des données sommaires sur la disparité entre les sexes en matières de concentration urbaine de la population totale en 1911, 1921, 1931 et 1941. Là où le pourcentage d'urbains est élevé, celui des urbaines l'est également. Chaque décennie révèle la plus grande facilité d'emploi pour les femmes dans les centres urbains que dans les centres ruraux.

Détails	*1911*	*1921*	*1931*	*1941*
Excédent du total d'hommes sur le total de femmes par 100 de la population globale	6·07	3·09	3·59	2·56
Pourcentage de femmes dans les centres urbains relativement au nombre total de femmes	47·12	51·78	55·98	56·61
Pourcentage d'hommes dans les centres urbains relativement au nombre total d'hommes	43·91	47·41	51·57	52·18
Excédent des urbaines sur les urbains par 100 de la population urbaine	−2·54	1·32	0·52	1·52

Des estimations de la population selon l'âge et le sexe pour les années d'entre-recensements 1932-1940 et 1942-1947 paraissent au tableau **6**, p. 150 de la présente édition.

Le tableau **8** donne la position du Canada parmi les autres pays du monde, au point de vue masculinité.

8.—Masculinité de la population de divers pays

NOTA.—Le signe moins (−) indique un nombre moindre d'hommes

Pays	Année	Excédent d'hommes sur les femmes par 100 habitants	Pays	Année	Excédent d'hommes sur les femmes par 100 habitants
Argentine	1914	7·22	Italie	1936	−1·82
Inde	1941	3·36	Finlande	1930	−2·05
Canada	**1941**	**2·56**	Reich allemand	1939	−2·15
Eire	1936	2·43	Norvège	1930	−2·49
Australie	1933	1·57	Irlande du Nord	1937	−2·66
Nouvelle-Zélande	1936	1·52	Pologne	1931	−2·71
Union Sud-Africaine[1]	1936	1·19	Tchécoslovaquie	1930	−3·01
Bulgarie	1934	0·49	Autriche	1939	−3·11
États-Unis	1940	0·34	Suisse	1940	−3·30
Japon	1940	0·02	France	1940	−3·62
Pays-Bas	1930	−0·63	Écosse	1931	−3·94
Suède	1940	−0·80	Portugal	1940	−4·01
Grèce	1928	−0·85	Espagne	1940	−4·06
Chili	1940	−0·88	U.R.S.S.	1939	−4·19
Belgique	1930	−0·96	Angleterre et Pays de Galles	1931	−4·22
Danemark	1940	−1·14			

[1] Population blanche seulement.

Section 4.—Répartition selon l'âge

La répartition d'une population selon l'âge est essentielle à la plupart des autres analyses sinon toutes, car le facteur âge influe sur l'emploi, le mariage, la natalité et la mortalité, l'instruction, l'immigration, la criminologie et une multitude d'autres événements et initiatives qui jouent un grand rôle dans la vie nationale.

L'immigration influe fortement sur la répartition selon l'âge; elle n'atteint directement les plus jeunes groupes de la population qu'à un faible degré, mais elle influe directement sur les groupes de moins de vingt ans et dans la vingtaine, et ses effets s'étendent avec le temps aux groupes plus avancés en âge. Ainsi, l'influence de la très forte immigration des premières années du siècle (1900-1911) est indiquée

par le fait qu'en 1901, 175·1 personnes par 1,000 de la population totale étaient dans le groupe d'âge de 20-29 ans et 130·5 personnes par 1,000 dans le groupe 30-39 ans; une décennie plus tard, 190·3 par 1,000 étaient dans le premier groupe et 142·6 dans le deuxième. Comme l'immigration a fort ralenti après le début de la guerre de 1914, l'influence de ces anciennes additions à la population s'est insinuée d'année en année parmi les groupes d'âge plus avancé, de sorte qu'elle atteint maintenant la population dans la cinquantaine.

En raison d'une migration à peu près inexistante et d'une natalité plus basse, facteurs qui ressortirent davantage durant les années de dépression, le vieillissement général de la population est plus prononcé entre 1931 et 1941. En 1921, le nombre de personnes âgées de 40 à 59 ans par millier d'habitants est de 183·0; il est de 201·1 en 1931 et de 209·5 en 1941. Cependant, les groupes de 60 ans et plus accusent des augmentations proportionnelles plus marquées; ce groupe compte 75·1 personnes par millier en 1921, 83·9 en 1931 et non moins de 102·1 en 1941.

Le tableau **6** à la p. 150 de la présente édition donne la population de sexe masculin et de sexe féminin, par groupes d'âge, pour les années de recensement 1931 et 1941 et des estimations selon l'âge et le sexe pour les années d'entre-recensements 1932-1940 et 1942-1947. Des tableaux plus détaillés sur ce sujet ont paru aux pp. 94-96 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

Section 5.—État conjugal

Après la répartition de la population selon le sexe et l'âge, sa répartition selon l'état conjugal est probablement la plus importante. Son influence est double: "vitale" et "économique et sociale".

Son influence vitale découle de l'effet de l'état du mariage sur la fécondité de la population. C'est à ce point de vue que les analyses minutieuses de l'état conjugal, selon l'âge, sont importantes. L'âge des femmes de 15 à 45 ans revêt une importance plus grande que celui des hommes; si la proportion de femmes dans ce groupe est peu élevée, la proportion prévue de naissances le sera également. Il a été démontré que chez la population canadienne l'influence réunie de l'âge de la population, de l'âge des femmes mariées et de leur proportion est devenue de plus en plus favorable à la natalité entre 1871 et 1921, mais que depuis la tendance l'est moins.

9.—État conjugal de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, années de recensement, 1911-1941

NOTA.—Les chiffres des recensements antérieurs à 1911 ne sont pas comparables.

Année et sexe		Célibataires		Mariés		Veufs ou veuves		Divorcés et séparés légalement		Total[1]
		nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre
1911	H.	1,161,088	45·0	1,326,959	51·5	88,716	3·4	2,087	0·1	2,597,133
	F.	765,092	34·8	1,247,761	56·8	178,961	8·2	2,255	0·1	2,201,780
1921	H.	1,173,730	39·2	1,697,145	56·7	119,571	4·0	3,664	0·1	2,994,720
	F.	881,771	32·0	1,630,636	59·2	236,283	8·6	3,726	0·1	2,752,637
1931	H.	1,519,844	41·0	2,032,691	54·9	148,851	4·0	4,048	0·1	3,713,221
	F.	1,148,977	34·0	1,937,458	57·3	288,530	8·5	3,392	0·1	3,378,579
1941	H.	1,703,528	39·8	2,363,528	55·2	170,743	4·0	42,770	1·0	4,281,237
	F.	1,328,489	33·0	2,292,478	56·9	354,378	8·8	51,399	1·3	4,026,867

[1] Comprend les personnes dont l'état conjugal n'est pas donné; les pourcentages sont basés sur l'état déclaré.

Il y a dans l'ensemble du Canada plus d'hommes mariés que de femmes mariées. D'autres statistiques frappantes de l'état conjugal sont la grande prédominance des veuves comparativement aux veufs et le nombre considérable et croissant de personnes divorcées ou séparées légalement.

L'état conjugal de la population de 15 ans et plus en 1941, par province et par sexe, paraît à la page 109 de l'*Annuaire* de 1945.

Section 6.—Origines raciales

Une population composée de races diverses suscite des problèmes politiques, économiques et sociaux très différents par nature de ceux que pourrait présenter une population ne comptant que peu d'éléments étrangers, bien que, dans la mesure où certains groupes raciaux s'assimilent plus facilement que d'autres, les problèmes soient atténués. Il est également vrai que la diversité des fonds éducationnel, moral, économique, religieux et politique d'un peuple d'origine mixte apporte de la variété à la vie nationale.

Les deux races fondamentales dont se compose le peuple canadien sont la race française et la race anglaise: du point de vue historique, la race française est de beaucoup la plus ancienne et, sauf au recensement de 1921, elle est numériquement supérieure à tout autre groupe ethnique venu des îles Britanniques.

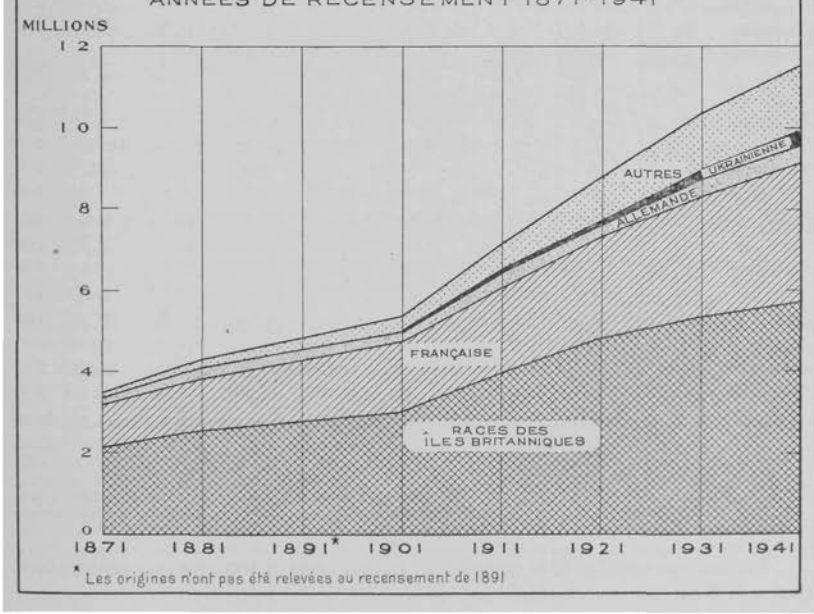

10.—Origines raciales de la population, années de recensement 1871-1941, et répartition proportionnelle, 1941

Origine raciale	1871[1]	1881	1901	1911	1921	1931	1941	
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
Races des îles Britanniques	2,110,502	2,548,514	3,063,195	3,999,081	4,868,738	5,381,071	5,715,904	49·68
Anglaise	706,369	881,301	1,260,899	1,871,268	2,545,358	2,741,419	2,968,402	25·80
Irlandaise	846,414	957,403	988,721	1,074,738	1,107,803	1,230,808	1,267,702	11·02
Écossaise	549,946	699,863	800,154	1,027,015	1,173,625	1,346,350	1,403,974	12·20
Autres	7,773	9,947	13,421	26,060	41,952	62,494	75,826	0·66
Autres races européennes	1,322,813	1,598,386	2,107,327	3,006,502	3,699,846	4,753,242	5,526,964	48·03
Française	1,082,940	1,298,929	1,649,371	2,061,719	2,452,743	2,927,990	3,483,038	30·27
Autrichienne	–	–	10,947[2]	44,036	107,671	48,639	37,715	0·33
Belge	–	–	2,994	9,664	20,234	27,585	29,711	0·26
Bulgare	–	–	–	–	1,765	3,160	3,260	0·03
Tchèque et slovaque	–	–	–	–	8,840	30,401	42,912	0·37
Danoise	[3]	[3]	[3]	[3]	21,124	34,118	37,439	0·33
Finlandaise	–	–	2,502	15,500	21,494	43,885	41,683	0·36
Allemande	202,991	254,319	310,501	403,417	294,635	473,544	464,682	4·04
Grecque	39	–	291	3,614	5,740	9,444	11,692	0·10
Hongroise	–	–	1,549[4]	11,648[4]	13,181	40,582	54,598	0·47
Islandaise	[3]	[3]	[3]	[3]	15,876	19,382	21,050	0·18
Italienne	1,035	1,849	10,834	45,963	66,769	98,173	112,625	0·98
Hébraïque	125	667	16,131	76,199	126,196	156,726	170,241	1·48
Lithuanienne	–	–	–	–	1,970	5,876	7,789	0·07
Néerlandaise	29,662	30,412	33,845	55,961	117,505	148,962	212,863	1·85
Norvégienne	[3]	[3]	[3]	[3]	68,856	93,243	100,718	0·88
Polonaise	–	–	6,285	33,652	53,403	145,503	167,485	1·45
Roumaine	–	–	354[5]	5,883[5]	13,470	29,056	24,689	0·21
Russe	607[6]	1,227[6]	19,825	44,376	100,064	88,148	83,708	0·73
Scandinave	1,623	5,223	31,042	112,682	[7]	[7]	[7]	–
Suédoise	[3]	[3]	[3]	[3]	61,503	81,306	85,396	0·74
Ukrainienne	–	–	5,682	75,432	106,721	225,113	305,929[8]	2·66
Yougoslave	–	–	–	–	3,906	16,174	21,214	0·18
Autres	3,791	5,760	5,174	6,756	16,180	6,232	6,527	0·06
Races asiatiques	4	4,383	23,731	43,213	65,914	84,548	74,064	0·64
Chinoise	–	4,383	17,312	27,831	39,587	46,519	34,627	0·30
Japonaise	–	–	4,738	9,067	15,868	23,342	23,149	0·20
Autres	4	–	1,681	6,315	10,459	14,687	16,288	0·14
Indienne et esquimaude	23,037	108,547	127,941	105,611	113,724	128,890	125,521	1·09
Nègre	21,496	21,394	17,437	16,994	18,291	19,456	22,174	0·19
Autres	348	2,780	145	18,310	187	681	36,753[9]	0·32
Non donnée	7,561	40,806	31,539	16,932	21,249	8,898	5,275	0·05
Totaux	**3,485,761**	**4,324,810**	**5,371,315**	**7,206,643**	**8,787,949**	**10,376,786**	**11,506,655**	**100·00**

[1] Ne comprend que les quatre premières provinces du Canada. [2] Comprend les races bohémienne, bukovine et slave. [3] Compris sous scandinave. [4] Comprend les races lithuanienne et morave. [5] Comprend la race bulgare. [6] Comprend les races finlandaise et polonaise. [7] Depuis 1921, la race scandinave est divisée en danoise, islandaise, norvégienne et suédoise. [8] Comprend les races bukovine, galicienne et ruthène. [9] Comprend 35,416 métis.

Les origines raciales de la population, par province et territoire, en 1941 paraissent à la page 112 de l'*Annuaire* de 1945.

Section 7.—Religions

Chaque recensement établit le nombre effectif d'adhérents à toute dénomination religieuse d'après les déclarations des personnes recensées. L'évolution des différentes dénominations depuis une époque reculée est décrite statistiquement au tableau 11.

11.—Religions de la population, années de recensement 1871-1941, et répartition proportionnelle, 1941

Religion	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
Adventiste	6,179	7,211	6,354	8,058	10,406	14,179	16,026	18,449	0·16
Anglicane	501,269	574,818	646,059	681,494	1,043,017	1,407,780	1,635,615	1,751,188	15·22
Baptiste	243,714	296,525	303,839	318,005	382,720	421,730	443,341	483,592	4·20
Frères	2,305	8,831	11,637	8,014	9,278	11,580	13,472	13,767	0·12
Bouddhiste	–	–	–	10,407	10,012	11,281	15,784	15,635	0·14
Chrétienne	15,153	–	–	7,484	17,421	17,142	11,527	8,515	0·07
Science chrétienne	–	–	–	2,619	5,073	13,826	18,436	20,222	0·18
Église du Christ, Disciples	–	20,193	12,763	17,164	14,554	13,107	15,811	21,223	0·18
Confucéenne	–	–	–	5,115	14,562	27,114	24,087	22,233	0·19
Congrégationaliste	21,829	26,900	28,157	28,293	34,054	30,730	694[1]	[2]	–
Doukhobor	–	–	–	8,775	10,493	12,648	14,913	16,844	0·15
Église évangélique	4,701	–	–	10,193	10,595	13,905	22,213	37,002	0·32
Église méthodiste libre du Canada[3]	–	–	–	–	–	–	7,730	8,788	0·07
Amis	7,353	6,553	4,650	4,100	4,027	3,149	2,424	1,964	0·02
Gospel People	–	–	–	135	512	2,449	6,355	7,005	0·06
Grecque orthodoxe[4]	18	–	–	15,630	88,507	169,832	102,389	139,629	1·21
International Bible Students	–	–	–	99	925	6,678	13,552	6,994	0·06
Juive	1,115	2,393	6,414	16,401	74,564	125,197	155,614	168,367	1·46
Luthérienne	37,935	46,350	63,982	92,524	229,864	286,458	394,194	401,153	3·49
Mennonite (hutterite comprise)[5]	–	–	–	31,797	44,625	58,797	88,736	111,380	0·97
Méthodiste	578,161	742,981	847,765	916,886	1,079,993	1,159,246	[2]	[2]	–
Mormone	534	–	–	6,891	15,971	19,622	22,005	25,284	0·22
Sans religion	5,146	2,634	[6]	4,810	26,027	21,739	21,071	19,126	0·17
Païenne	1,886	4,478	[6]	15,107	11,840	6,778	5,008	2,908	0·02
Pentecostale	–	–	–	–	513	7,003	26,301	57,646	0·50
Frères de Plymouth	–	–	–	3,040	3,438	6,482	6,983	6,447	0·06
Presbytérienne	574,577	676,165	755,326	842,531	1,116,071	1,409,406	870,728[1]	829,147[1]	7·21
Protestante, n.a.s.	10,146	6,519	12,253	11,612	30,265	30,753	23,296	10,756	0·09
Catholique romaine	1,532,471	1,791,982	1,992,017	2,229,600	2,833,041	3,389,626	4,285,388[7]	4,986,552[7]	43·34
Salutiste	–	–	13,949	10,308	18,834	24,733	30,716	33,548	0·29
Unitarienne	2,275	2,126	1,777	1,934	3,224	4,926	4,445	5,578	0·05
Église-Unie	–	–	–	–	–	8,728	2,017,375	2,204,875	19·16
Autres	15,637	21,382	46,030	19,067	29,727	32,066	44,515	53,679	0·47
Non donnée	126,853[8]	86,769	80,267	43,222	32,490	19,259	16,042	17,159	0·15
Totaux	**3,689,257**	**4,324,810**	**4,833,239**	**5,371,315**	**7,206,643**	**8,787,949**	**10,376,786**	**11,506,655**	**100·00**

[1] Les chiffres de 1931 et 1941 inscrits en regard de "congrégationaliste" et "presbytérienne" représentent le nombre de ceux qui ne font pas partie de l'Église-Unie. [2] Compris dans Église-Unie. [3] Déclarée comme méthodiste avant 1931. [4] Grecque orthodoxe et grecque catholique réunies sous la désignation "Église grecque" en 1921. Aux recensements de 1931 et de 1941 les grecs catholiques sont compris avec les catholiques romains. [5] Les mennonites figuraient avec les baptistes en 1871 et 1881; en 1891, ils ont été inclus avec les "autres" religions. [6] Compris dans "autres". [7] Comprend 186,654 grecs catholiques en 1931 et 185,657 en 1941. [8] Comprend une population de 109,475 âmes au Manitoba, en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest qui est en majeure partie indienne et, partant, probablement païenne.

Des détails sur les principales religions, par province, sont donnés à la p. 115 de l'*Annuaire* de 1945; d'autres sur la population des neuf principales villes paraissent au tableau **14** de l'*Annuaire* de 1946, à la p. 111.

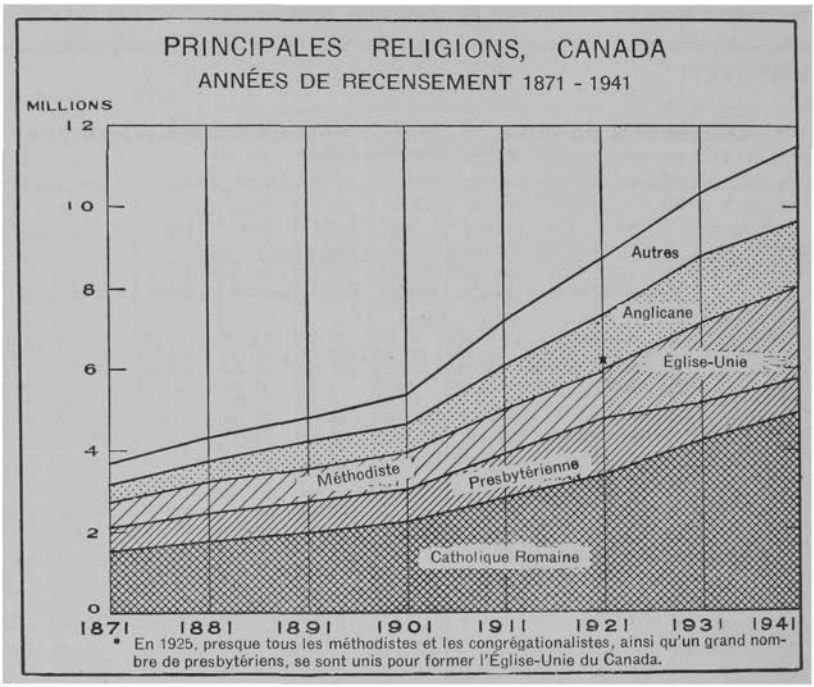

Section 8.—Lieux de naissance

Le tableau **12** répartit la population du Canada entre les grands groupes de naissance: personnes nées au Canada, ailleurs dans l'Empire britannique, aux États-Unis et ailleurs à l'étranger.

Les effets du grand mouvement d'immigration au début du siècle ressortent de toutes les colonnes qui donnent les pourcentages après 1901. Tandis que 83·3 p. 100 de la population totale en 1871 était de naissance canadienne, 14·1 p. 100 d'autre naissance britannique et 2·6 p. 100 de naissance étrangère, les proportions correspondantes en 1941 sont respectivement de 82·5 p. 100, 8·7 p. 100 et 8·8 p. 100.

Le plus faible élément de la population, i.e. celui des personnes nées à l'étranger ailleurs qu'aux États-Unis, accuse en réalité le plus fort pourcentage d'augmentation. Ces "autres personnes de naissance étrangère" ont augmenté rapidement de 0·85 p. 100 en 1871 à 7·5 p. 100 en 1931. Le déclin du groupe en 1941 est attribuable aux restrictions imposées à l'immigration (voir chapitre V).

Le tableau **27**, p. 112 de l'*Annuaire* de 1943-1944, donne, pour 1941, la naissance de la population selon le sexe et par province.

12.—Naissance de la population, années de recensement, 1871-1941

Année	De naissance britannique		De naissance étrangère		Population totale	Pourcentage de la population totale			
						De naissance britannique		De naissance étrangère	
	Née au Canada	Née ailleurs dans l'Empire	Née aux États-Unis	Née ailleurs à l'étranger		Née au Canada	Née ailleurs dans l'Empire	Née aux États-Unis	Née ailleurs à l'étranger
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%	%	%	%
1871....	3,003,035	506,721	64,613	30,641	3,605,010[2]	83·30	14·06	1·79	0·85
1881....	3,721,826[3]	478,615	77,753	46,616	4,324,810	86·06	11·07	1·80	1·08
1891....	4,189,368[3]	490,573	80,915	72,383	4,833,239	86·68	10·15	1·67	1·50
1901....	4,671,815	421,051	127,899	150,550	5,371,315	86·98	7·84	2·38	2·80
1911....	5,619,682	834,229	303,680	449,052	7,206,643	77·98	11·58	4·21	6·23
1921....	6,832,224	1,065,448	374,022	516,255	8,787,949	77·75	12·12	4·26	5·87
1931....	8,069,261	1,184,830	344,574	778,121	10,376,786	77·76	11·42	3·32	7·50
1941....	9,487,808	1,003,769	312,473	701,660	11,506,655[3]	82·46	8·72	2·72	6·10

[1] Y compris quelques centaines de personnes nées en mer. [2] Six provinces seulement. [3] Comprend "lieu de naissance non donné".

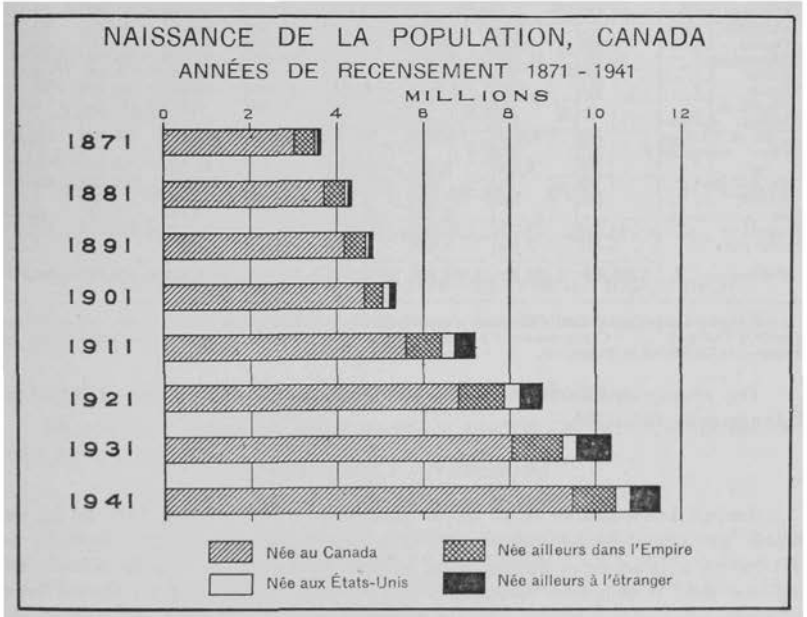

Le tableau **13** donne la population totale selon le pays de naissance aux recensements de 1871-1941. Le recensement du lieu de naissance relève à la fois le pays de naissance des immigrés et la province de naissance de la population née au Canada

Il est difficile d'obtenir des chiffres comparables sur le pays de naissance entre les périodes de recensement jusqu'à 1921 et les plus récentes, à cause des nombreux changements géographiques survenus en Europe après la première guerre mondiale; par exemple, une personne qui, au début du siècle, est venue au Canada d'une

certaine partie de l'Autriche et de la Hongrie, ne comprendra peut-être pas pourquoi, en 1931, elle aurait dû être enregistrée comme polonaise ou roumaine en raison des nouvelles frontières. Il faut tenir compte de ces faits dans une comparaison des chiffres de recensement de plusieurs décennies et, pour fins de comparabilité, le regroupement de certains pays d'Europe dont les frontières ont été modifiées lors des récents recensements est reporté aux recensements plus anciens. Le tableau **13** va aussi loin que le recensement peut aller en matière de chiffres comparables qui tiennent compte de ces changements. Dans ce tableau, aucun changement n'a été apporté pouvant modifier les chiffres mêmes du recensement, lesquels ont été simplement regroupés géographiquement.

13.—Lieu de naissance de la population, années de recensement, 1871-1941

Lieu de naissance	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Canada	3,003,035	3,721,826[1]	4,189,368[1]	4,671,815	5,619,682	6,832,224	8,069,261	9,487,808
Îles Britanniques	496,595	470,906	477,735	404,848	804,234	1,025,119	1,138,942	960,125
Autre, britannique[2]	10,126	7,709	12,838	16,203	29,995	40,329	45,888	43,644
Europe	28,699	39,161	53,841	125,549	404,941	459,325	714,462	653,705
Belgique	–	–	–	2,280	7,975	13,276	17,033	14,773
Finlande	–	–	–	–	10,987	12,156	30,354	24,387
France	2,908	4,389	5,381	7,944	17,619	19,247	16,756	13,795
Allemagne	24,162	25,328	27,752	27,300	39,577	25,266	39,163	28,479
Grèce	–	–	–	213	2,640	3,769	5,579	5,871
Italie	218	777	2,795	6,854	34,739	35,531	42,578	40,432
Pays-Bas	–	–	–	385	3,808	5,827	10,736	9,923
Russie, Lithuanie et Ukraine	416	6,376[3]	9,222	31,231	89,984	112,412	133,869	124,402
Pays scandinaves	588	2,076	7,827	18,388	61,240	64,795	90,042	72,473
Pays du centre[4]	102	–	695	29,473	129,421	159,379	317,350	309,360
Autres	305	215	169	1,481	6,951	7,667	11,002	9,810
Asie	–	–	9,129	23,580	40,946	53,636	60,608	44,443
États-Unis	64,613	77,753	80,915	127,899	303,680	374,022	344,574	312,473
Autres pays	1,942	7,455	9,413	1,421	3,165	3,294	3,051	3,512
Totaux	**3,605,010**[5]	**4,324,810**	**4,833,239**	**5,371,315**	**7,206,643**	**8,787,949**	**10,376,786**	**11,506,655**[1]

[1] Comprend ceux dont le lieu de naissance n'est pas donné. [2] Comprend "nés en mer". [3] Comprend la Pologne. [4] Comprennent l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Yougoslavie, la Pologne, la Galicie et la Roumanie. [5] Six provinces seulement.

Des renseignements plus détaillés sur le sujet ont paru aux pp. 110-116 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

Section 9.—Citoyenneté

Jusqu'à l'adoption de la loi sur la citoyenneté canadienne en 1946 (la loi est entrée en vigueur le 1er janvier 1947), la législation fondamentale régissant la nationalité canadienne se trouvait dans la loi de l'immigration. La loi actuelle est exposée dans le chapitre "Administrations diverses" de la présente édition (voir l'Index).

Le tableau **14** révèle que, lors du recensement de 1941, moins d'un pour cent de la population totale née au Canada et ailleurs dans l'Empire avait perdu sa citoyenneté par renonciation ou par mariage. Plus de 80 p. 100 des personnes nées aux États-Unis et établies au Canada, qui formaient 2·7 p. 100 de la population totale, étaient devenues citoyens canadiens ainsi que 74·7 p. 100 des personnes nées en Europe continentale; 72·7 p. 100 des personnes nées dans des pays asiatiques sont demeurées aubains. Sur la population totale, 2·4 p. 100 seulement étaient aubains.

14.—Citoyenneté de la population, selon la naissance, 1941

Lieu de naissance	Ressortissants canadiens	Aubains	Non donné	Total
Canada	9,475,252	12,521	35	9,487,808
Empire britannique (autre que le Canada)	979,680	2,566	8	1,003,769
États-Unis	250,929	61,427	117	312,473
Europe continentale—				
Autriche	40,898	9,803	12	50,713
Belgique	10,847	3,917	9	14,773
Tchécoslovaquie	14,300	11,262	2	25,564
Danemark	9,422	4,540	12	13,974
Finlande	12,647	11,734	6	24,387
France	10,518	3,269	8	13,795
Allemagne	20,771	7,679	29	28,479
Hongrie	21,445	10,359	9	31,813
Italie	33,661	6,764	7	40,432
Pays-Bas	6,641	3,276	6	9,923
Norvège	20,966	5,933	15	26,914
Pologne	114,755	40,624	21	155,400
Roumanie	22,561	5,889	4	28,454
Russie (U.R.S.S.)	96,236	21,235	127	117,598
Suède	21,450	5,700	10	27,160
Yougoslavie	11,811	5,601	4	17,416
Autre	19,642	7,253	15	26,910
Totaux, Europe continentale	488,571	164,838	296	653,705
Asie—				
Chine	3,306	25,786	3	29,095
Japon	3,694	5,767	1	9,462
Autre	5,105	779	2	5,886
Totaux, Asie	12,105	32,332	6	44,443
Autre	2,993	519	néant	3,512
Non donné	780	137	28	945
Totaux généraux	**11,210,310**	**274,340**	**490**	**11,506,655**[1]

[1] Comprend 21,515 personnes nées britanniques n'ayant pas acquis de domicile canadien à l'époque du recensement.

Section 10.—Langue parlée et langue maternelle

On trouvera aux pp. 130-132 de l'*Annuaire* de 1947 la statistique du recensement de 1941 à ce sujet.

Section 11.—Fréquentation scolaire

On trouvera à la page 137 de l'*Annuaire* de 1943-1944 la statistique du recensement de 1941 à ce sujet.

Section 12.—Aveugles et sourds-muets

Selon les normes employées dans le recensement, la population aveugle dans les neuf provinces en 1941 est de 9,962 ou 8·7 par 10,000 habitants, comparativement à 3,266 ou 6·1 par 10,000 au début du siècle. Les personnes n'ayant perdu qu'un œil ne sont pas comptées comme aveugles.

Contrairement à la cécité, la surdi-mutité est surtout une infirmité qui remonte à la naissance ou au bas âge. Le nombre de sourds-muets dans les neuf provinces augmente de 5,368 en 1881 à 7,194 en 1941. Le nombre de sourds-muets aveugles au Canada est de 158 dont 63 sont au Québec, 47 en Ontario, 13 en Nouvelle-Écosse, 9 en Alberta, 8 en Colombie-Britannique, 6 dans chacune des provinces d'Île du Prince-Édouard et de Manitoba et 3 dans celles de Nouveau-Brunswick et de Saskatchewan.

La statistique détaillée relative aux aveugles et aux sourds-muets est donnée dans le volume IV du Recensement de 1941.

15.—Aveugles et sourds-muets par 10,000 habitants, par province, 1881-1941

NOTA.—Les sourds-muets aveugles ne sont pas compris dans le présent tableau.

Province	Aveugles							Sourds-muets						
	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Île du Prince-Édouard...	6·2	7·5	6·5	6·2	8·5	9·3	11·7	11·2	8·0	9·5	5·0	4·5	5·1	6·7
Nouvelle-Écosse.....	8·1	9·0	10·5	6·7	11·0	14·6	14·5	13·2	11·0	13·6	9·6	8·3	8·9	7·5
Nouveau-Brunswick.....	6·6	7·8	8·5	6·6	6·6	9·2	15·9	12·5	11·0	13·4	7·8	7·6	8·5	8·3
Québec.....	8·1	8·2	6·3	5·6	5·3	8·0	9·5	16·4	14·2	15·1	8·2	8·0	9·7	8·5
Ontario.....	5·7	5·8	4·9	4·3	5·3	6·7	8·3	10·2	7·6	9·2	5·6	6·3	5·3	5·2
Manitoba.....	5·0	2·4	4·1	2·7	2·9	6·6	7·7	7·9	6·7	11·4	6·5	4·5	6·7	5·7
Saskatchewan.....	–	–	5·9	1·6	2·1	4·2	4·9	–	–	8·0	3·7	3·4	3·9	5·4
Alberta.....	–	–	8·2	1·9	1·7	3·2	5·0	–	–	6·2	3·9	2·8	4·0	4·3
Colombie-Britannique...	25·9	13·0	6·4	3·5	4·2	6·5	7·3	5·5	4·5	5·1	2·8	2·5	3·1	3·2
Totaux.....	**7·0**	**7·1**	**6·1**	**4·5**	**5·0**	**7·1**	**8·7**	**12·6**	**10·1**	**11·6**	**6·4**	**6·1**	**6·5**	**6·3**

Section 13.—Occupations

Les chiffres du Canada, à l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, révèlent que la population active, lors du recensement de 1941, se compose de 3,676,563 hommes et 833,972 femmes de 14 ans ou plus, soit un total de 4,510,535 personnes, y compris les membres des forces armées. Les hommes représentent 81·5 p. 100 et les femmes 18·5 p. 100 de toute la population active. La population des neuf provinces est de 5,890,683 personnes de sexe masculin et 5,599,030 de sexe féminin, soit 11,489,713 personnes en tout. La population active totale représente donc 39·3 p. 100 de la population totale; les hommes qui occupent des emplois rémunérés forment 62·4 p. 100 de la population masculine totale et les femmes, 14·9 p. 100 de la population féminine totale. Près de 84 p. 100 des hommes et environ 20 p. 100 des femmes de 14 ans et plus occupent des emplois rémunérés lors du recensement de 1941.

Un résumé plus détaillé des occupations de la population canadienne d'après le recensement de 1941 paraît aux pp. 1098-1109 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

16.—Nombre et pourcentage d'hommes et de femmes de 14 ans ou plus occupant des emplois rémunérés, par sexe, années de recensement, 1921-1941

(A l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest)

Année de recensement	Population active âgée de 14 ans et plus			Pourcentage de la population active totale			Pourcentage de la population active âgée de 14 ans et plus		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
1921.....	3,164,348	2,675,290	489,058	36·1	59·2	11·5	53·3	86·6	17·2
1931.....	3,921,833	3,256,531	665,302	37·8	60·7	13·3	53·8	85·4	19·1
1941 (service actif compris).....	4,510,535	3,676,563	833,972	39·3	62·4	14·9	53·0	83·8	20·2
1941 (service actif non compris)....	4,195,951	3,363,111	832,840	36·5	57·1	14·9	49·3	76·7	20·2

17.—Nombre et pourcentage d'hommes et de femmes de 14 ans ou plus occupant des emplois rémunérés, par groupe d'occupations, 1941

(A l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest)

Groupe d'occupations	Hommes			Femmes	
	Total A[1]	Total B[2]	%[3]	Total	%
Agriculture	1,104,579	1,064,847	31·7	18,969	2·3
Pêche, piégeage, coupe du bois	138,460	131,374	3·9	326	[4]
Mines, carrières	77,909	71,861	2·1	25	[4]
Manufactures	615,284	573,574	17·1	129,588	15·6
Construction	215,333	202,509	6·0	339	[4]
Transports	278,402	254,591	7·6	14,065	1·7
Commerce	292,910	273,059	8·1	82,020	9·8
Finance, assurance	33,104	30,576	0·9	816	0·1
Service	339,307	316,313	9·4	418,111	50·2
Travail de bureau	204,666	182,823	5·4	155,208	18·6
Manœuvres[5]	273,925	251,889	7·5	11,655	1·4
Non donné	39,166	9,695	0·3	1,718	0·2
Toutes occupations	**3,613,045**	**3,363,111**	**100·0**	**832,840**	**100·0**
Hommes en service actif sans emploi rémunéré avant leur enrôlement	63,518	–	–	–	–
Total	**3,676,563**	–	–	–	–

[1] Le total "A" comprend les hommes en service actif qui avaient un emploi rémunéré avant leur enrôlement. [2] Le total "B" comprend les hommes occupant un emploi à l'exclusion des hommes en service actif. [3] Basé sur la colonne 2. Il y a très peu de différence dans la répartition proportionnelle des hommes par groupe d'occupations comprenant les hommes en service actif. [4] Moins de 0·05 p. 100. [5] Ce groupe ne comprend pas les manœuvres de l'agriculture, de la pêche, de la coupe du bois et des mines.

Section 14.—Logements, ménages et familles*

Maisons et logements.—D'après le tableau **18**, le nombre de logements occupés au Canada† lors du recensement de 1941 est de 2,597,969 comparativement à 2,227,000* au recensement de 1931. Le nombre de personnes par logement est le plus élevé dans le Québec à 5·1 et le moins élevé en Colombie-Britannique, à 3·7. De plus, il y a 62,008 logements vacants au pays le 2 juin 1941. Il faut expliquer que le nombre de maisons servant d'habitation (2,181,564) est quelque peu inférieur au nombre de logements puisque dans le cas de maisons d'appartements, de rangées et de maisons semi-détachées chaque maison contient un ou plusieurs logements.

Définition de logement et genres de logements.—D'après la définition du recensement, un logement est "une série structuralement séparée de pièces d'habitation indépendantes, ayant son entrée particulière de l'extérieur de la maison qui la contient ou sur un corridor commun ou un escalier intérieur." Au sens de cette définition, une maison à logement unique est une bâtisse permanente dans laquelle il n'y a qu'une unité indépendante de logement. Une maison semi-détachée, ou "maison double" comme elle est parfois désignée, est une bâtisse à deux unités de logement, possédant chacune une entrée séparée, et divisée par un mur solide de la cave au grenier. Ceci la distingue du "duplex" ou de la maison d'appartements à deux logements où la division, entre l'appartement supérieur et celui du rez-de-chaussée, est horizontale. Les logements d'appartements ou suites se trouvent dans les blocs d'appartements, chaque logement ayant une sortie particulière sur une salle d'entrée ou un palier commun. Un plain-pied est semblable à un appartement par sa structure, sauf que chaque unité de logement a son entrée particulière de l'extérieur.

Ménages et familles.—Le nombre de ménages des neuf provinces, au recensement de 1941, est de 2,706,089 et l'importance moyenne de tous les ménages, de 4·3 personnes par ménage. Les familles privées au Canada sont au nombre de

* Pour les chiffres du recensement de 1931, voir p. 143 de l'*Annuaire* de 1936. Le chiffre de 1,984,286 représente le nombre de maisons contenant des logements et non le nombre de logements.
† Les chiffres de la présente section font exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

2,525,299, le nombre moyen de personnes par famille étant de 3·9. L'importance des ménages et des familles est le plus considérable dans le Québec et le plus faible en Colombie-Britannique.

Définition de ménage et famille.—Pour fins de recensement, un ménage est "une personne ou un groupe de personnes vivant en commun dans une unité de logement. Les personnes peuvent être ou non apparentées, mais si elles vivent ensemble d'après des arrangements ménagers communs, elles constituent un ménage". Les personnes en service actif sont incluses avec les membres de leur famille, qu'elles soient ou non à la maison à la date du recensement.

Les membres d'une famille sont limités aux personnes ayant une relation d'époux à épouse et de parents à enfants et ne doivent pas être confondus avec le groupe de personnes composant le ménage. Ce dernier se compose souvent de deux familles ou plus et comprend souvent d'autres personnes apparentées au chef, telles qu'un oncle, une nièce, une grand-mère, etc., mais qui ne font pas partie de sa famille immédiate.

18.—Maisons, logements ménages et familles, et moyenne de personnes par logement, par ménage et par famille, par province, 1941

Province	Population	Maisons[1]	Logements		Ménages	Familles	Personnes par logement	Personnes par ménage	Personnes par famille
			Occupés[2]	Vacants					
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Île du P.-Édouard	95,047	19,719	20,236	753	20,432	19,590	4·70	4·65	4·19
Nouvelle-Écosse	577,962	114,451	124,396	3,840	128,641	123,561	4·65	4·49	4·04
Nouveau-Brunswick	457,401	83,429	92,703	2,922	94,599	93,479	4·93	4·84	4·32
Québec	3,331,882	436,012	650,838	14,321	663,426	647,946	5·12	5·02	4·53
Ontario	3,787,655	779,751	916,122	21,464	969,267	909,210	4·13	3·91	3·56
Manitoba	729,744	149,206	164,985	2,342	176,942	166,249	4·42	4·12	3·83
Saskatchewan	895,992	206,291	209,820	6,465	214,939	190,137	4·27	4·17	4·13
Alberta	796,169	185,585	195,574	4,040	201,796	175,744	4·07	3·95	3·91
Col.-Britannique	817,861	207,120	223,295	5,861	236,047	199,383	3·66	3·46	3·36
Totaux	**11,489,713**	**2,181,564**	**2,597,969**	**62,008**	**2,706,089**	**2,525,299**	**4·42**	**4·25**	**3·94**

[1] Maisons servant d'habitation seulement. [2] Comprend les logements dont le mode d'occupation n'est pas donné.

Des chiffres analogues sur les maisons, les logements, les ménages et les familles des centres urbains de 30,000 ou plus au recensement de 1941 paraissent aux pp. 135-136 de l'*Annuaire* de 1947. Pour de plus amples détails relatifs au mode d'occupation et au genre de logement, à la composition et à l'importance des ménages familiaux, voir pp. 126-130 de l'édition de 1946.

Section 15.—Recensement quinquennal des provinces des Prairies

La loi du recensement et des statistiques de 1905 et la loi de la statistique de 1918 décrètent qu'un recensement de la population et de l'agriculture des provinces de Manitoba, Saskatchewan et Alberta sera effectué en 1906 et à tous les dix ans dans la suite, en plus du recensement décennal du Canada.

Le dernier recensement des provinces des Prairies a eu lieu le 1er juin 1946; un résumé des résultats définitifs disponibles (mars 1948) paraît dans la présente section. Ces résultats portent sur les caractéristiques générales de la population comme le sexe, l'âge, l'état conjugal, le lieu de naissance, la citoyenneté, la langue maternelle, le degré d'instruction et la migration. Le recensement de 1946 cependant fournit en outre des renseignements sur l'agriculture, la composition des familles et des ménages, les industries et les occupations, l'emploi et le gain, et le logement. Les chiffres provisoires en rapport avec ces sujets sont publiés sous forme de bulletins, et les chiffres définitifs portant sur toutes les phases du recensement de 1946 paraîtront plus tard dans les volumes du recensement.

Le tableau **19** donne la population des provinces des Prairies suivant les divisions géographiques appelées divisions de recensement. Ces divisions ont été établies comme régions permanentes pour fins de statistique, vu que les provinces des Prairies ne sont pas divisées en comtés (voir la carte de la p. 174).

19.—Population des provinces des Prairies, par division de recensement, 1946

(Les divisions de recensement sont indiquées sur la carte de la p. 174)

Manitoba		Saskatchewan		Alberta	
Division	Population	Division	Population	Division	Population
N° 1	25,560	N° 1	33,636	N° 1	31,256
N° 2	39,971	N° 2	35,295	N° 2	60,982
N° 3	23,032	N° 3	33,070	N° 3	14,749
N° 4	14,820	N° 4	19,557	N° 4	28,402
N° 5	46,953	N° 5	47,947	N° 5	16,719
N° 6	309,601	N° 6	107,272	N° 6	157,556
N° 7	35,311	N° 7	51,719	N° 7	29,928
N° 8	17,022	N° 8	37,457	N° 8	64,789
N° 9	48,444	N° 9	55,631	N° 9	31,160
N° 10	18,774	N° 10	37,912	N° 10	51,881
N° 11	24,944	N° 11	78,736	N° 11	168,331
N° 12	23,302	N° 12	30,098	N° 12	16,718
N° 13	24,513	N° 13	32,393	N° 13	30,352
N° 14	24,474	N° 14	60,083	N° 14	44,546
N° 15	11,524	N° 15	83,776	N° 15	17,097
N° 16	38,678	N° 16	47,305	N° 16	28,733
		N° 17	28,611	N° 17	10,131
		N° 18	12,190		
Total	**726,923**	**Total**	**832,688**	**Total**	**803,330**

Population rurale et urbaine.—Les chiffres de la population, rurale et urbaine, des provinces des Prairies indiquent qu'il se produit depuis 1936 un mouvement bien défini vers les centres urbains. Une diminution réelle de la population rurale se manifeste dans le Manitoba et l'Alberta depuis 1941 et dans la Saskatchewan depuis 1936. Ce mouvement est dû en partie à la seconde guerre mondiale.

20.—Population rurale et urbaine des provinces des Prairies, 1946, comparativement aux années de recensement, 1906-1941

Année	Manitoba			Saskatchewan			Alberta		
	Rurale	Urbaine	Totale	Rurale	Urbaine	Totale	Rurale	Urbaine	Totale
1906	227,598	138,090	365,688	209,301	48,462	257,763	127,320	57,875	185,195
1911	261,029	200,365	461,394	361,037	131,395	492,432	236,633	137,662	374,295
1916	312,846	241,014	553,860	471,538	176,297	647,835	307,693	188,749	496,442
1921	348,502	261,616	610,118	538,552	218,958	757,510	365,550	222,904	588,454
1926	360,198	278,858	639,056	578,206	242,532	820,738	373,751	233,848	607,599
1931	384,170	315,969	700,139	630,880	290,905	921,785	453,097	278,508	731,605
1936	400,289	310,927	711,216	651,274	280,273	931,547	486,335	286,447	772,782
1941	407,871	321,873	729,744	600,846	295,146	895,992	489,583	306,586	796,169
1946	389,592	337,331	726,923	515,928	316,760	832,688	448,934	354,396	803,330

Au recensement de 1946, la pratique de classer les agglomérations urbaines par groupes, selon l'importance numérique, a été maintenue, et la population rurale a été divisée en sections agricoles et non agricoles. Cette dernière distinction a été jugée opportune du fait qu'une bonne partie de la population rurale non agricole est de caractère essentiellement urbain puisqu'elle englobe les habitants des banlieues non incorporées des grandes villes. Le tableau **21** donne les proportions de la

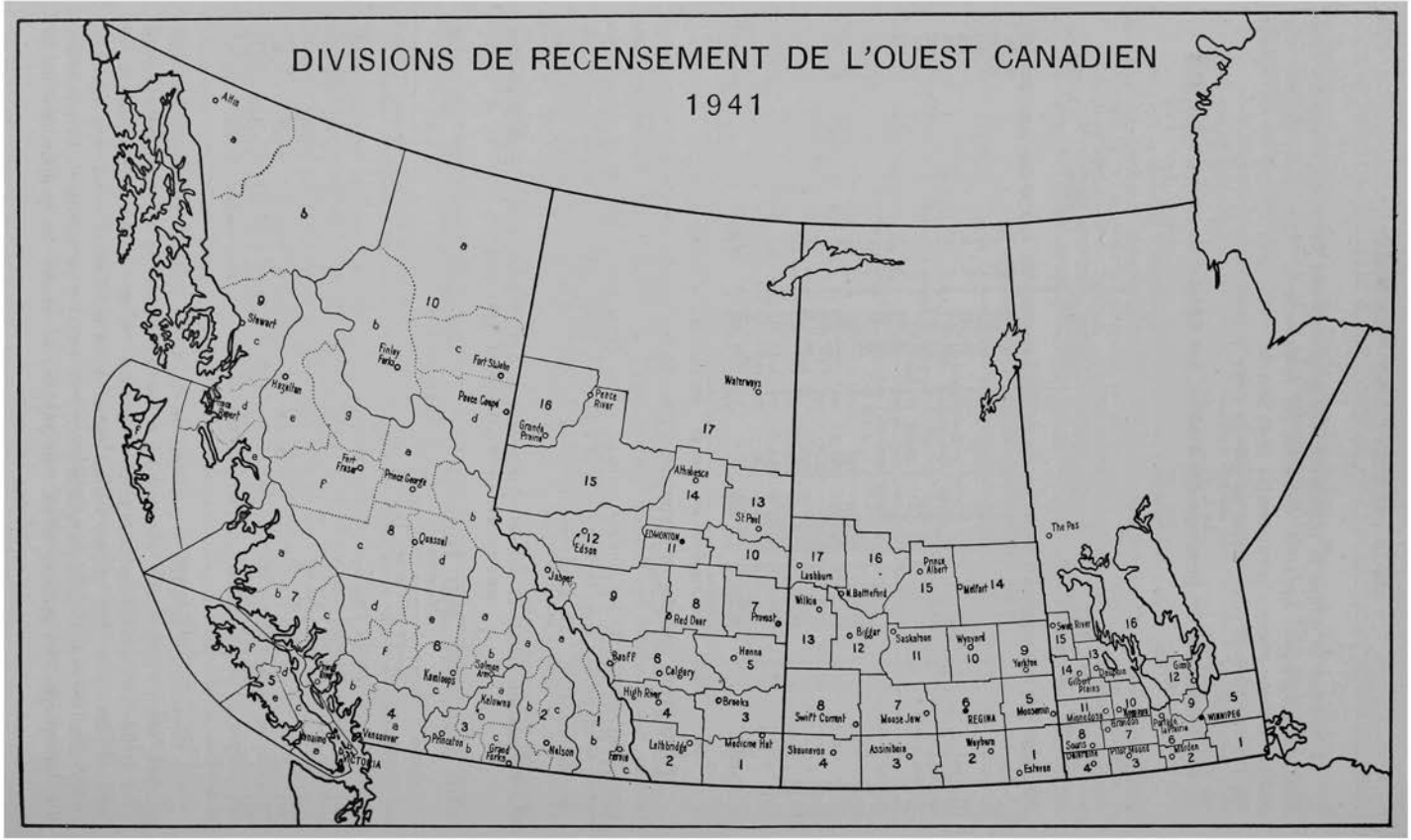
DIVISIONS DE RECENSEMENT DE L'OUEST CANADIEN
1941
Atlin
Stewart
Hazelton
Prince Rupert
Finlay Forks
Fort Fraser
Fort St. John
Peace Coast
Prince George
Grande Prairie
Peace River
Wainwright
Athabasca
St. Paul
Edson
Jasper
Edmonton
Lashburn
Battleford
Wilkie
Prince Albert
Melfort
The Pas
Red Deer
Provost
Biggar
Saskatoon
Wynyard
Swan River
Dauphin
Gilbert Plains
Gimli
Banff
Calgary
Hanna
High River
Brooks
Swift Current
Moose Jaw
REGIMA
Moosomin
Yorkton
Minnedosa
Brandon
Portage la Prairie
WINNIPEG
Kamloops
Salmon Arm
Kelowna
Princeton
Grand Forks
Nelson
Fernie
Lethbridge
Medicine Hat
Shaunavon
Assiniboia
Weyburn
Estevan
Souris
Turtle Mountain
Virden
Vancouver
Victoria
New Westminster

population totale qui vivent sur les fermes, dans les régions rurales non agricoles ou dans les centres urbains, selon des groupes déterminés d'après l'importance numérique.

21.—Population rurale et urbaine des provinces des Prairies, selon le genre et l'importance numérique de la localité, 1946

Localité	Manitoba		Saskatchewan		Alberta	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Rurale—						
Agricole	227,808	31·3	443,499	53·3	339,364	42·3
Non agricole	161,784	22·3	72,429	8·7	109,570	13·6
Totaux, rurale	389,592	53·6	515,928	62·0	448,934	55·9
Urbaine—						
Moins de 1,000	21,039	2·9	107,888	12·9	56,078	7·0
1,000— 4,999	28,923	4·0	40,184	4·8	55,777	6·9
5,000—29,990	58,324	8·0	62,414	7·5	29,381	3·7
30,000 et plus	229,045	31·5	106,274	12·8	213,160	26·5
Totaux, urbaine	337,331	46·4	316,760	38·0	354,396	44·1
Totaux généraux	**726,923**	**100·0**	**832,688**	**100·0**	**803,330**	**100·0**

Les centres urbains des provinces des Prairies dont la population au recensement de 1946 dépasse 30,000 sont indiqués dans le tableau **4**, à la p. 154, et ceux dont la population est entre 1,000 et 30,000, dans le tableau **5**, à la p. 158.

Mouvement de la population.—Pour mesurer le mouvement de la population, les personnes inscrites au recensement des provinces des Prairies de 1946 ont été priées de déclarer leur domicile de cinq ans auparavant, soit le 1er juin 1941. Les réponses ont été classées sous les rubriques: même maison, même municipalité, même province, autre province canadienne (déterminée), autre pays (déterminé). Toutes ces catégories, sauf les deux premières, sont considérées comme représentant la population migratrice. On a demandé en outre aux migrateurs, sauf à ceux qui sont venus de pays étrangers, de déclarer le genre de localité qu'ils habitaient cinq ans auparavant, c'est-à-dire une ferme, une région rurale non agricole, une région urbaine de plus de 30,000, etc. Une base a donc été obtenue pour mesurer les mouvements de la population *a*) par région géographique, et *b*) par genre de localité.

Deux restrictions importantes doivent être signalées à propos de cette façon d'étudier la migration. Tout d'abord, bien qu'elle puisse mesurer les mouvements de la population à l'intérieur, cette méthode ne peut mesurer directement le mouvement vers l'extérieur, vers d'autres provinces et d'autres pays. Cette restriction ne serait pas aussi grave dans un recensement national. En second lieu, les chiffres ainsi obtenus concernant la migration portent sur deux dates déterminées, soit le 1er juin 1941 et le 1er juin 1946. Une personne pourrait s'être déplacée plusieurs fois dans l'intervalle entre ces deux dates sans que ces mouvements soient relevés.

Malgré ces réserves, l'étude de la migration entreprise lors du recensement de 1946 a produit de bons résultats. Elle a démontré par exemple qu'un mouvement général, des fermes vers les régions urbaines et les régions rurales non agricoles, s'est dessiné de 1941 à 1946. L'accroissement relativement considérable de la population rurale non agricole suppose une tendance vers le développement d'agglomérations

satellites non incorporées, voisines des grands centres urbains. Elle a établi également que le cinquième environ de la population des provinces des Prairies âgée de cinq ans et plus le 1er juin 1946 habitait une cité, une ville, un village ou une municipalité rurale autre que celui qu'il habitait le 1er juin 1941. Sur ce nombre, 76·6 p. 100 se sont déplacés à l'intérieur de la province, 21·1 p. 100 sont venus d'une autre province, et le reste, 2·3 p. 100, sont des immigrés au Canada. Ces derniers sont en majorité du sexe féminin et viennent des îles Britanniques; une forte proportion sans doute représente les épouses britanniques des soldats canadiens revenus au pays.

Le tableau **22** indique les différentes catégories de non-migrateurs et de migrateurs selon le genre de localité dans laquelle ils demeuraient en 1946, tandis que le tableau **23** donne un résumé du mouvement net de la population vers les régions agricoles, les régions rurales non agricoles, ou dans la direction contraire, et des groupes urbains d'importance numérique diverse, entre le 1er juin 1941 et le 1er juin 1946.

22.—État de la population des provinces des Prairies âgée de cinq ans et plus[1] au point de vue de la migration, selon la résidence le 1er juin 1946

Province et état au point de vue de la migration	Résidence le 1er juin 1946							
	Rurale				Urbaine			
	Agricole	Non agricole	Total		Moins de 30,000	30,000 et plus	Total	
	nombre	nombre	nombre	%	nombre	nombre	nombre	%
Manitoba—								
Non-migrateurs[2]	180,178	103,852	284,030	83·0	69,595	177,198	246,793	80·4
Même maison	149,010	75,175	224,185	65·5	45,326	92,330	137,656	44·8
Maison différente	31,168	28,677	59,845	17·5	24,269	84,868	109,137	35·6
Migrateurs	21,503	36,856	58,359	17·0	27,897	32,173	60,070	19·6
Intraprovinciaux	16,566	28,426	44,992	13·1	21,990	18,011	40,001	13·0
D'autres provinces	4,513	7,748	12,261	3·6	5,409	12,671	18,080	5·9
D'autres pays	424	682	1,106	0·3	498	1,491	1,989	0·7
Totaux, Manitoba	**201,681**	**140,708**	**342,389**	**100·0**	**97,492**	**269,371**	**306,863**	**100·0**
Saskatchewan—								
Non-migrateurs[2]	355,847	43,662	399,509	87·8	118,319	69,148	187,467	66·1
Même maison	304,906	30,823	335,729	73·8	76,840	34,578	111,418	39·3
Maison différente	50,941	12,839	63,780	14·0	41,479	34,570	76,049	26·8
Migrateurs	38,999	16,564	55,563	12·2	69,283	26,994	96,277	33·9
Intraprovinciaux	32,469	13,632	46,101	10·1	59,497	20,438	79,935	28·2
D'autres provinces	5,785	2,719	8,504	1·9	8,756	5,758	14,514	5·1
D'autres pays	745	213	958	0·2	1,030	798	1,828	0·6
Totaux, Saskatchewan	**394,846**	**60,226**	**455,072**	**100·0**	**187,602**	**96,142**	**283,744**	**100·0**
Alberta—								
Non-migrateurs[2]	264,857	61,986	326,843	83·2	78,204	141,710	219,914	69·6
Même maison	223,473	42,478	265,951	67·7	49,738	75,532	125,270	39·6
Maison différente	41,384	19,508	60,892	15·5	28,466	66,178	94,644	30·0
Migrateurs	34,903	30,903	65,806	16·8	46,771	49,381	96,152	30·4
Intraprovinciaux	26,967	23,738	50,705	12·9	37,565	31,583	69,148	21·9
D'autres provinces	7,118	6,592	13,710	3·5	8,334	16,008	24,342	7·7
D'autres pays	818	573	1,391	0·4	872	1,790	2,662	0·8
Totaux, Alberta	**299,760**	**92,889**	**392,649**	**100·0**	**124,975**	**191,091**	**316,066**	**100·0**

[1] A l'exclusion des personnes dont le domicile le 1er juin 1941 n'a pas été déclaré. [2] Un non-migrateur est une personne qui, le 1er juin 1946, vivait dans la même municipalité que le 1er juin 1941.

23.—Mouvement net de la population migratrice des provinces des Prairies âgée de cinq ans et plus[1], de 1941 à 1946, selon le genre et l'importance numérique de la localité.

Localité	Manitoba			Saskatchewan			Alberta		
	Résidence en 1941	Résidence en 1946	Accroissement net	Résidence en 1941	Résidence en 1946	Accroissement net	Résidence en 1941	Résidence en 1946	Accroissement net
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Rurale—									
Agricole	37,160	20,711	−16,449	71,462	37,438	−34,024	61,658	33,362	−28,296
Non agricole	22,718	35,767	13,049	14,494	15,745	1,251	20,696	29,699	9,003
Totaux, rurale	59,878	56,478	−3,400	85,956	53,183	−32,773	82,354	63,061	−19,293
Urbaine—									
Moins de 1,000	8,408	4,883	−3,525	25,811	37,563	11,752	21,495	22,002	507
1,000—29,999	15,193	21,918	6,725	15,867	29,742	13,875	21,391	23,485	2,094
30,000 et plus	30,131	30,331	200	18,808	25,954	7,146	30,073	46,765	16,692
Totaux, urbaine	53,732	57,132	3,400	60,486	93,259	32,773	72,959	92,252	19,293
Totaux généraux	**113,610**	**113,610**	–	**146,442**	**146,442**	–	**155,313**	**155,313**	–

[1] A l'exclusion des migrateurs dont le genre de localité le 1er juin 1941 n'a pas été déclaré.

Répartition selon l'âge.—Une comparaison du tableau *24* avec les tableaux correspondants basés sur les recensements antérieurs révèle que la proportion de la population que forment les groupes d'âge plus avancé a augmenté, tandis que celle des groupes d'âge moins avancé a diminué. Cela s'applique aux trois provinces, comme l'indiquent les pourcentages suivants. La population de moins de 25 ans au Manitoba décroît de 51·4 p. 100 du total en 1931 à 44·0 p. 100 en 1946; celle de la Saskatchewan, de 55·3 p. 100 à 47·7 p. 100; et celle de l'Alberta, de 51 7 p. 100 à 46·3 p. 100. La population âgée de 65 ans et plus au Manitoba augmente de 4·5 p. 100 du total en 1931 à 7·3 p. 100 en 1946; celle de la Saskatchewan, de 3·3 p. 100 à 6·5 p. 100; et celle de l'Alberta, de 3·5 p. 100 à 6·3 p. 100.

24.—Population masculine et féminine des provinces des Prairies, par groupes d'âge de cinq ans, 1946

Groupe d'âge	Manitoba			Saskatchewan			Alberta		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 5 ans	36,577	34,585	71,162	43,295	41,013	84,308	43,623	41,673	85,296
5— 9 ans	30,896	29,859	60,755	39,725	38,413	78,138	37,175	36,292	73,467
10—14 "	30,426	29,258	59,684	39,904	38,739	78,643	36,435	35,471	71,906
15—19 "	31,194	31,399	62,593	41,322	39,622	80,944	36,148	35,768	71,916
20—24 "	31,842	33,495	65,337	39,220	35,601	74,821	34,428	35,023	69,451
25—29 "	30,340	30,718	61,058	35,031	32,666	67,697	33,060	33,084	66,144
30—34 "	28,601	28,653	57,254	31,362	29,236	60,598	30,746	29,765	60,511
35—39 "	25,572	24,885	50,457	28,231	25,470	53,701	29,060	25,989	55,049
40—44 "	21,885	20,262	42,147	24,124	20,491	44,615	26,555	21,233	47,788
45—49 "	20,171	18,992	39,163	22,010	19,364	41,374	24,081	19,141	43,222
50—54 "	19,328	18,104	37,432	22,078	17,888	39,966	21,689	16,834	38,523
55—59 "	19,658	16,333	35,991	23,313	16,409	39,722	22,214	15,524	37,738
60—64 "	17,227	13,516	30,743	20,609	13,227	33,836	19,462	12,436	31,898
65—69 "	12,906	10,035	22,941	14,888	9,759	24,647	13,671	9,253	22,924
70—74 "	8,178	6,529	14,707	8,849	6,090	14,939	8,248	5,870	14,118
75—79 "	4,682	3,939	8,621	4,876	3,496	8,372	4,479	3,342	7,821
80—84 "	2,245	2,160	4,405	2,204	1,892	4,096	1,966	1,697	3,663
85—89 "	943	989	1,932	896	877	1,773	762	729	1,491
90—94 "	218	221	439	192	219	411	164	183	347
95—99 "	35	48	83	32	47	79	29	23	52
100 ans et plus	11	8	19	6	2	8	2	3	5
Totaux	**372,935**	**353,988**	**726,923**	**442,167**	**390,521**	**832,688**	**423,997**	**379,333**	**803,330**

État conjugal.—Une analyse des chiffres des recensements de 1936, 1941 et 1946 concernant la population âgée de 15 ans et plus révèle que la proportion des personnes mariées (y compris les veufs et les veuves et les personnes divorcées) par rapport aux célibataires a augmenté régulièrement dans chacune des trois provinces des Prairies. La proportion passe de 60 p. 100 environ de la population totale en 1936 à près de 67 p. 100 en 1946. Cette augmentation s'explique partiellement sans doute par l'accroissement du nombre de mariages durant la guerre, mais la brusque diminution de l'immigration depuis le recensement de 1931 constitue par ailleurs un autre facteur.

25.—État conjugal de la population des provinces des Prairies âgée de 15 ans et plus, selon le sexe, 1946

État conjugal	Manitoba			Saskatchewan			Alberta		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Célibataire	97,029	72,474	169,503	125,977	75,105	201,082	112,140	67,585	179,725
Marié[1]	167,551	164,537	332,088	182,264	176,828	359,092	183,197	177,033	360,230
Veuf ou veuve	9,888	22,512	32,400	10,464	19,862	30,326	10,322	20,152	30,474
Divorcé	568	763	1,331	538	561	1,099	1,105	1,127	2,232
Totaux	**275,036**	**260,286**	**535,322**	**319,243**	**272,356**	**591,599**	**306,764**	**265,897**	**572,661**

[1] Comprend les couples mariés vivant séparément pour des raisons domestiques ou économiques.

Lieu de naissance.—Sur les 2,362,941 personnes qui habitaient les provinces des Prairies le 1er juin 1946, 1,446,487 ou 61 p. 100 vivaient dans la province où elles étaient nées, 6 p. 100 étaient nées en d'autres provinces de l'Ouest, 8 p. 100 en des provinces de l'Est du Canada, 9 p. 100 en d'autres parties de l'Empire britannique, 5 p. 100 aux États-Unis et 11 p. 100 en d'autres pays étrangers. Une comparaison avec les chiffres du recensement de 1936 démontre que la proportion de la population née dans la province de résidence et en d'autres provinces de l'Ouest a augmenté au cours de la décennie, tandis que la proportion de ceux qui sont nés dans l'Est du Canada, en d'autres parties de l'Empire britannique, aux États-Unis et en d'autres pays étrangers a diminué de façon remarquable.

Si le lieu de naissance se trouvait en Europe, les recenseurs devaient s'en tenir aux frontières de 1936.

26.—Lieu de naissance de la population des provinces des Prairies, selon le sexe, 1946

Lieu de naissance	Manitoba			Saskatchewan			Alberta		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Dans l'Empire britannique									
Canada[1]	282,707	275,966	558,673	332,137	305,529	637,666	296,523	281,382	577,905
Provinces Maritimes	2,405	2,240	4,645	3,507	2,899	6,406	5,692	4,857	10,549
Québec	3,683	3,277	6,960	5,504	4,038	9,542	6,019	4,654	10,673
Ontario	20,027	19,050	39,077	29,151	22,844	51,995	24,293	19,596	43,889
Manitoba	239,718	231,921	471,639	15,645	15,056	30,701	8,791	8,239	17,030
Saskatchewan	13,465	15,741	29,206	272,142	254,707	526,849	17,440	18,594	36,034
Alberta	1,990	2,256	4,246	4,527	4,366	8,893	228,388	219,611	447,999
Colombie-Britannique	1,379	1,442	2,821	1,607	1,572	3,179	5,792	5,699	11,491
Îles Britanniques	37,259	33,582	70,841	32,699	26,586	59,285	40,163	34,186	74,349
Autres, Empire britannique	587	547	1,134	473	442	915	881	771	1,652
Totaux, Empire britannique	320,553	310,095	630,648	365,309	332,557	697,866	337,567	316,339	653,906

[1] Comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

26.—Lieu de naissance de la population des provinces des Prairies, selon le sexe, 1946—fin

Lieu de naissance	Manitoba			Saskatchewan			Alberta		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
A l'étranger—									
États-Unis	6,687	7,266	13,953	24,087	20,961	45,048	30,155	26,883	57,038
Europe	44,366	36,132	80,498	50,830	36,620	87,450	53,316	35,220	88,536
Autriche	5,686	4,678	10,364	6,730	5,229	11,959	4,179	2,891	7,070
Pologne	13,636	11,456	25,092	9,813	7,332	17,145	13,475	10,215	23,690
Scandinavie	4,159	3,091	7,250	8,169	4,496	12,665	9,755	4,769	14,524
U.R.S.S.	12,798	11,319	24,117	12,972	10,466	23,438	9,361	7,175	16,536
Autres pays d'Europe	8,087	5,588	13,675	13,146	9,097	22,243	16,546	10,170	26,716
Asie	1,001	226	1,227	1,650	126	1,776	2,669	658	3,327
Tous les autres	328	269	597	291	257	548	290	233	523
Totaux, à l'étranger	52,382	43,893	96,275	76,858	57,964	134,822	86,430	62,994	149,424
Totaux généraux	**972,935**	**353,988**	**726,923**	**442,167**	**390,521**	**832,688**	**423,997**	**379,333**	**803,330**

Citoyenneté.—Un total de 2,314,715 résidants des provinces des Prairies ont été enregistrés comme sujets britanniques au recensement de 1946. A l'exception de quelques centaines de sujets britanniques qui n'avaient pas encore élu domicile au Canada, cela représente le nombre de citoyens canadiens sous le régime de la loi canadienne de la citoyenneté sanctionnée le 27 juin 1946. Sur les 47,912 personnes qui étaient des aubains le 1er juin 1946, la majorité devaient allégeance aux États-Unis, à la Pologne, à l'U.R.S.S. et à la Chine, par ordre d'importance numérique. Une comparaison des chiffres du tableau **27** avec ceux du tableau **26** indique qu'une grande majorité des personnes de naissance étrangère qui habitent les provinces des Prairies sont maintenant citoyens du Canada.

27.—Citoyenneté de la population des provinces des Prairies, selon le sexe, 1946

Citoyenneté	Manitoba			Saskatchewan			Alberta		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Sujets britanniques[1]	366,656	350,106	716,762	432,906	385,619	818,525	408,315	371,113	779,428
Étrangers, selon le pays d'allégeance—									
États-Unis	1,526	1,313	2,839	2,795	1,892	4,687	5,504	3,896	9,400
Autriche	313	187	500	440	211	651	462	165	627
Tchécoslovaquie	268	167	435	246	152	398	664	262	926
Allemagne	251	149	400	543	283	826	647	340	987
Hongrie	116	49	165	266	132	398	886	343	1,229
Pologne	1,294	834	2,128	1,343	833	2,176	2,205	1,385	3,590
Scandinavie	343	118	461	651	226	877	1,099	360	1,459
U.R.S.S.	906	642	1,548	1,102	753	1,855	1,051	575	1,626
Autres pays d'Europe	564	294	858	526	306	832	1,213	521	1,734
Chine	509	14	523	1,212	37	1,249	1,459	31	1,490
Tous autres pays	144	89	233	47	25	72	425	308	733
Totaux, étrangers	6,234	3,856	10,090	9,171	4,850	14,021	15,615	8,186	23,801
Totaux généraux[2]	**372,935**	**353,988**	**726,923**	**442,167**	**390,521**	**832,688**	**423,997**	**379,333**	**803,330**

[1] A l'exception de quelques centaines de sujets britanniques qui n'avaient pas élu domicile au Canada, ces chiffres représentent la population de citoyenneté canadienne en vertu de la loi canadienne de la citoyenneté sanctionnée le 27 juin 1946. [2] Comprend les apatrides.

Langue maternelle.—Le tableau **28** révèle que l'anglais était la langue maternelle de 64·2 p. 100 de la population des provinces des Prairies à l'époque du recensement de 1946. Les personnes qui déclaraient comme langue maternelle le français, l'autre langue officielle du Canada, constituaient 4·9 p. 100 de la population.

Par langue maternelle on entend la première langue parlée dans l'enfance, si la personne la comprend encore; dans le cas des enfants, la langue maternelle est la langue communément parlée à la maison.

Le nombre de personnes qui déclarent une langue maternelle étrangère diminue de façon marquée entre 1936 et 1946. La seule exception remarquable est le hollandais, qui accuse une augmentation prononcée, particulièrement au Manitoba. Il faut toutefois interpréter ces statistiques avec quelque réserve en raison de la tendance qu'avaient un grand nombre de personnes d'origine allemande à déclarer le hollandais comme langue maternelle au lieu de l'allemand durant et immédiatement après la guerre.

28.—Langue maternelle de la population des provinces des Prairies, selon le sexe, 1946

Langue maternelle	Manitoba			Saskatchewan			Alberta		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Anglais	223,754	218,744	442,498	270,939	246,119	517,058	288,410	269,102	557,512
Français	25,329	24,499	49,828	19,673	17,354	37,027	14,776	13,439	28,215
Allemand	17,478	16,233	33,711	49,403	43,347	92,750	25,667	22,040	47,707
Indien	9,251	8,703	17,954	9,565	9,386	18,951	9,727	9,435	19,162
Magyar	723	538	1,261	5,187	4,256	9,443	3,447	2,236	5,683
Hollandais	14,179	113,598	27,777	7,964	7,374	15,338	2,551	2,125	4,676
Norvégien	1,211	887	2,098	8,910	6,051	14,961	6,693	4,359	11,052
Polonais	12,503	10,896	23,399	8,531	6,764	15,295	8,449	6,654	15,103
Russe	1,737	1,311	3,048	6,697	5,551	12,248	3,918	2,867	6,785
Suédois	2,244	1,669	3,913	4,708	3,163	7,871	4,593	2,612	7,205
Ukranien	45,246	40,260	85,506	38,394	33,370	71,764	37,699	33,390	71,089
Yiddish	6,638	6,862	13,500	803	672	1,475	834	731	1,565
Autre	12,642	9,788	22,430	11,393	7,114	18,507	17,233	10,343	27,576
Totaux	**372,935**	**353,988**	**726,923**	**442,167**	**390,521**	**832,688**	**423,997**	**379,333**	**803,330**

Années d'école.—Le tableau **29** fournit des renseignements sur le nombre d'années que les habitants des provinces des Prairies ont passé à l'école, d'après le recensement de 1946. Comme cela comprend les enfants qui fréquentent l'école aussi bien que les personnes n'étant plus d'âge scolaire, ces renseignements n'ont pas beaucoup de valeur s'ils ne sont pas classés selon l'âge. C'est pourquoi les statistiques sur les années d'école sont présentées dans ce tableau d'après trois grands groupements selon l'âge; le dernier donne une bonne indication du degré d'instruction atteint par la population adulte.

Les années d'école sont probablement la meilleure mesure connue du degré d'instruction, lequel se définit le nombre d'années durant lesquelles une personne a fréquenté une maison quelconque d'enseignement. Dans le cas des personnes qui fréquentent une école du soir ou une autre école à temps discontinu, ou qui suivent des cours particuliers, on leur a attribué le nombre d'années scolaires équivalant au travail accompli. Dans le cas des enfants qui fréquentent encore l'école, l'année scolaire courante a été comptée.

29.—Années d'école de la population des provinces des Prairies âgée de cinq ans et plus, par groupes d'âge et selon le sexe, 1946

Années d'école et groupes d'âge	Manitoba			Saskatchewan			Alberta		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
0- 4 années d'école	74,150	66,274	140,424	91,158	78,845	170,003	78,005	67,155	145,160
Âgés de 5-14 ans	39,196	36,936	76,132	51,324	48,511	99,835	46,817	44,624	91,441
" 15-24 ans	2,239	1,697	3,936	2,443	1,937	4,380	1,721	1,400	3,121
" 25 ans et plus	32,715	27,641	60,356	37,391	28,397	65,788	29,467	21,131	50,598
5- 8 années d'école	141,726	119,283	261,009	188,577	143,758	332,335	161,146	120,171	281,317
Âgés de 5-14 ans	21,310	21,073	42,383	27,314	27,389	54,703	25,658	25,584	51,242
" 15-24 ans	26,336	21,643	47,979	37,277	26,479	63,756	26,549	19,904	46,453
" 25 ans et plus	94,080	76,567	170,647	123,986	89,890	213,876	108,939	74,683	183,622
9-12 années d'école	104,819	119,662	224,481	103,758	110,462	214,220	122,647	129,629	252,276
Âgés de 5-14 ans	812	1,107	1,919	970	1,244	2,214	1,134	1,551	2,685
" 15-24 ans	31,699	38,453	70,152	37,764	42,322	80,086	39,335	44,710	84,045
" 25 ans et plus	72,308	80,102	152,410	65,024	66,896	131,920	82,178	83,368	165,546
13 années d'école et plus	14,750	13,403	28,153	14,943	16,189	31,132	18,484	20,521	39,005
Âgés de 15-24 ans	2,724	3,065	5,789	3,018	4,447	7,465	2,965	4,773	7,738
" 25 ans et plus	12,026	10,338	22,364	11,925	11,742	23,667	15,519	15,748	31,267

PARTIE III.—STATISTIQUE INTERNATIONALE DE LA POPULATION

Section 1.—Superficie et population de l'Empire britannique

La statistique des estimations officielles de la superficie et de la population de l'Empire britannique, par continent et pays, a paru au tableau **52**, pp. 141-142 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

Section 2.—Superficie et population du monde

La statistique de la superficie et de la population des différents continents et les détails sur chaque pays en 1931 ont paru au tableau des pp. 170-171 de l'*Annuaire* de 1934-1935. Le manque de relevés statistiques et les bouleversements causés par la guerre empêchent la compilation de renseignements plus récents.

CHAPITRE V.—IMMIGRATION ET ÉMIGRATION*

SYNOPSIS

	Page		Page
Section 1. Immigration	182	Sous-section 2. Canadiens rapatriés	192
Résumé général	182	Sous-section 3. Jeunes immigrés	193
Sous-section 1. Statistique de l'immigration	185	Sous-section 4. Immigration orientale	193
		Section 2. Émigration	194

Section 1.—Immigration

Résumé général

Au Canada, comme en d'autres jeunes pays qui ont attiré l'immigrant, l'immigration est marquée par le retour de périodes d'accroissement très rapide qui se rattachent d'ordinaire à certains événements importants de l'histoire, par exemple, le Gouvernement royal (1663), la Révolution américaine (1776), l'Acte constitutionnel (1791), la construction et le développement des chemins de fer canadiens (1880-1886), et la colonisation de l'Ouest canadien (1896-1911). Tous ces événements amènent au Canada un grand nombre d'immigrants à une époque où leur mouvement n'était pas restreint. Les guerres et les périodes de dépression économique, par contre, l'ont entravé.

L'immigration canadienne au début se limitait en majeure partie aux races française et britannique. Les colons français, au nombre de 28, qui ont hiverné à l'emplacement de Québec en 1608 ont inauguré un mouvement d'immigration française qui s'est poursuivi pendant 50 ans et était associé, dans une large mesure, aux compagnies de traite monopolisatrices. Mais, en 1661, la population ne comptait encore que 2,400 personnes. Après 1663, toutefois, lorsque Louis XIV s'occupa de coloniser la Nouvelle-France, les soldats envoyés pour défendre la colonie contre les Indiens allaient demeurer comme colons. Ils furent bientôt suivis d'un cortège de "conjointes", immigration systématique qui assura la stabilité de la famille canadienne. En 1701, la population atteignait 17,000.

L'immigration britannique fut très faible jusqu'à la Révolution américaine, au début de laquelle la migration des Loyalistes vint établir plusieurs colonies anglaises en permanence. Quand l'Acte constitutionnel de 1791 eut partagé le Québec en Haut et Bas-Canada, l'intérêt porté à l'immigration britannique s'en trouva accru. De 1827 à 1832, 170,677 immigrants britanniques arrivèrent au pays. Les deux tiers venaient d'Irlande, les autres d'Angleterre et d'Écosse; ils s'établirent dans le Haut-Canada, qui devint alors plus peuplé que le Bas-Canada.

De 1851 à 1861, 216,000 immigrants sont arrivés. Vers la fin du dix-neuvième siècle, la découverte de charbon et d'or en Colombie-Britannique, l'aménagement des chemins de fer et des canaux et l'ouverture du Nord-Ouest, de même que l'extension des frontières de la province de Manitoba, ont amené un grand nombre d'Européens du continent et les premiers immigrants orientaux au Canada. L'immigration totale de 1861 à 1891 s'établit à 1,407,000.

* Revisé sous la direction de A. L. Joliffe, directeur de l'Immigration, ministère des Mines et Ressources.

Par contre, une dépression du commerce et d'autres facteurs font diminuer l'immigration entre 1897 et 1900 et déterminent une forte contre-migration aux États-Unis dont font partie, pour la première fois, plusieurs émigrants d'origine française. Les immigrants arrivés au pays entre 1891 et 1900 ne sont qu'au nombre de 257,000.

La colonisation des prairies productrices de blé au début du vingtième siècle amène la période d'immigration la plus remarquable de l'histoire du Canada. Il en résulte une augmentation de 1,847,651 de la population entre 1901 et 1911, accroissement qui se poursuit de façon soutenue pour atteindre en 1913 le sommet jamais dépassé de 400,870 arrivées en une seule année. Après la déclaration de la guerre en 1914, l'immigration fléchit. Entre 1913 et 1947, c'est 1928 qui enregistre le plus haut chiffre, soit 166,783 immigrants. Durant la dépression de 1930 à 1939, le nombre d'immigrants n'atteint pas 20,000 par année. La guerre de 1939-1945 arrête presque complètement l'immigration; de 1940 à 1944, moins de 50,000 immigrants arrivent au pays. Les épouses et les enfants des soldats canadiens forment le gros de l'immigration en 1945 et 1946, les autres immigrants n'étant qu'au nombre de 11,545.

Politique d'immigration d'après-guerre.—L'immigration au Canada, fondée principalement sur la loi de l'immigration de 1910 revisée en 1927, a été interdite, sauf dans le cas de quelques catégories d'immigrants, par l'arrêté en conseil 695 du 31 mars 1931. Depuis 1937, cependant, une série d'ordonnances qui ont élargi les catégories admissibles au Canada ont été adoptées. Les termes des règlements ont été étendus davantage à la fin de la seconde guerre mondiale en vue de faciliter l'immigration.

La ligne de conduite du gouvernement est de favoriser l'accroissement de la population du Canada en encourageant de façon systématique l'immigration. A l'heure actuelle (mai 1948), un citoyen canadien ou un résidant du Canada peut amener au pays des parents qui appartiennent aux catégories suivantes:—

(1) Son époux ou son épouse.

(2) Son père ou sa mère.

(3) Son fils, sa fille, son frère ou sa sœur, ainsi que leur époux ou épouse et leurs enfants non mariés s'ils en ont.

(4) Un neveu ou une nièce orphelins, de moins de 21 ans.

Outre les parents mentionnés ci-dessus, les agriculteurs ayant l'intention de se livrer à la culture, les mineurs et les bûcherons ayant un emploi assuré dans l'industrie minière ou forestière, les fiancés et fiancées de résidants canadiens font également partie des catégories admissibles.

Afin d'assurer aux immigrants les services requis, des bureaux d'émigration fonctionnent maintenant à Londres, Glasgow, Paris, Bruxelles, Rome, La Haye et Hong-Kong. En outre, des facilités spéciales d'immigration sont offertes aux missions canadiennes de Prague, d'Athènes, de Berne, de Varsovie, de Stockholm, d'Oslo, de Copenhague, de Moscou, de Lisbonne, de Mexico, de Buenos-Aires, de Rio-de-Janeiro et de Santiago ainsi qu'au bureau du haut commissaire dans les divers dominions.

Les moyens de transporter les immigrants ont été rares durant toute l'année 1947. Jusqu'au début de décembre, le service canadien ne comptait que deux

vaisseaux de passagers réguliers sur lesquels les immigrants pouvaient obtenir des couchettes. En décembre, un autre vaisseau a été affecté au service de l'Atlantique-nord et en février 1948, un quatrième.

L'arrivée des premières personnes déplacées des camps de réfugiés d'Europe constitue le résultat le plus remarquable de la politique d'immigration du Canada en 1947. Trois transports américains ont été nolisés et servent à amener au Canada ces réfugiés et personnes déplacées confiés aux soins de l'Organisme international des réfugiés. Le programme se divise en deux parties principales: le projet relatif aux proches parents et le projet relatif au mouvement de groupes.

En vertu du projet relatif aux proches parents, des efforts spéciaux ont été tentés en vue de faciliter l'accès au pays de parents de Canadiens, qu'ils soient ou non des personnes déplacées.

En collaboration avec l'Organisme international des réfugiés et autres groupes spéciaux qui s'occupent activement du problème des réfugiés, les parents au sujet desquels une demande a été faite au Canada sont recherchés, présentés aux fonctionnaires de l'Immigration auxquels ils sont confiés, puis transportés aussi rapidement que possible au Canada. Jusqu'au 15 mars 1948, 27,890 demandes ont été faites pour des parents; 21,743 ont été approuvées et 4,473 personnes sont arrivées au Canada.

Les personnes qui doivent venir au pays en vertu du projet relatif au mouvement de groupes ne font généralement pas partie des catégories d'immigrants ordinaires et tombent sous le régime d'arrêtés en conseil spéciaux. Trois arrêtés de ce genre ont été adoptés: C.P. 2180 du 6 juin 1947 prévoyait l'entrée de 5,000 personnes; C.P. 2856 du 12 juillet 1947, de 5,000 autres personnes; et C.P. 3926 du 1er octobre 1947, de 10,000 autres personnes, soit un total de 20,000 personnes.

En vertu de ce plan, les immigrants, au lieu d'être désignés individuellement par des résidants canadiens, sont choisis d'après les besoins reconnus en main-d'œuvre de l'industrie canadienne, par des équipes canadiennes d'Immigration-Travail voyageant en Europe. Six équipes ambulantes de ce genre, 4 en Allemagne et 2 en Autriche, dont le bureau principal est à Karlsruhe, travaillent maintenant dans les camps de personnes déplacées et choisissent les immigrants d'après leur habileté et leurs aptitudes. Le 15 mars 1948, le choix de plus de 18,000 travailleurs avait été approuvé en vertu de ce projet et 8,490 personnes étaient arrivées au Canada. Sur ce nombre, 3,599 sont allées travailler dans l'industrie du bois, 535 ont été employées à des travaux de construction pour des compagnies de chemin de fer et des entreprises hydroélectriques, 200 dans l'industrie textile, 200 dans des fonderies et aciéries, 778 sont des mineurs, 1,671 ont été affectées à des travaux domestiques dans des hôpitaux, institutions de service et maisons particulières, et 641, qui ont amené avec elles 459 personnes à charge, ont été employées dans l'industrie du vêtement.

Une approbation spéciale a également été accordée relativement à l'entrée de 2,000 orphelins juifs des camps d'Europe et, le 15 mars 1948, 400 de ces orphelins étaient arrivés au Canada.

En 1947, 4,527 anciens soldats polonais ont été admis au Canada en vue de fournir une aide immédiate aux agriculteurs ayant un besoin pressant de main-d'œuvre. A la fin de leurs deux années d'emploi aux taux courants, on étudiera la possibilité de les admettre en permanence.

Environ 3,000 agriculteurs hollandais, tant célibataires que mariés, sont entrés au Canada et des plans sont en marche en vue d'en admettre 10,000 autres en 1948.

Il faut faire une mention spéciale du projet du gouvernement d'Ontario en vertu duquel quelque 7,000 immigrants britanniques ont été amenés au pays par transport aérien spécialement organisé, pour venir s'établir dans la province d'Ontario. Le projet a été interrompu au printemps de 1948.

Comme conséquence directe de la politique d'immigration du gouvernement fédéral, 64,127 immigrants sont entrés au Canada en 1947. Ce chiffre représente une augmentation de 182 p. 100 sur les 22,722 immigrants qui sont arrivés au pays en 1945, mais une légère diminution comparativement au total de 1946 qui est de 71,719.

En avril 1948, le ministre intérimaire des Mines et Ressources a annoncé que des dispositions avaient été prises en vue de la migration la plus considérable de l'histoire par voie aérienne. Les Lignes aériennes Trans-Canada doivent transporter 10,000 Britanniques au Canada, 40 à la fois, avant le 31 mars 1949. L'entente avec les L.A.T.-C., ajoutée aux facilités croissantes de transport par bateau, va atténuer la sérieuse pénurie de transport pour les immigrants. L'entente a été le point culminant des vastes projets d'immigration qui avaient été en cours depuis plusieurs mois.

Il a été annoncé également que le nombre de personnes déplacées admises au Canada passerait à 30,000, de 20,000 qu'il était à l'automne de 1947.

On peut obtenir des renseignements complets sur les règlements de l'immigration en s'adressant à la Division de l'immigration, ministère des Mines et Ressources, Ottawa. (Voir aussi l'*Annuaire* de 1941, p. 110.)

Sous-section 1.—Statistique de l'immigration

Les deux tableaux qui suivent donnent une idée d'ensemble de l'immigration au Canada de 1894 à 1947. Pour les années plus récentes, les analyses sont présentées selon le sexe, l'âge, le lieu de naissance, l'origine raciale, la nationalité, la destination et l'occupation dans les tableaux **4** à **9**. Les tableaux **12** et **13** traitent des Canadiens qui reviennent des États-Unis et de Terre-Neuve et le tableau **14** indique l'immigration orientale.

1.—Immigrants arrivés au Canada, 1894-1947

NOTA.—Les statistiques de 1852-1893 paraissent à la p. 155 de l'*Annuaire* de 1942.

Année	Arrivés	Année	Arrivés	Année	Arrivés	Année	Arrivés	Année	Arrivés	Année	Arrivés
	nombre		nombre		nombre		nombre		nombre		nombre
1894.....	20,829	1903..	138,660	1912..	375,756	1921..	91,728	1930..	104,806	1939..	16,994
1895.....	18,790	1904..	131,252	1913..	400,870	1922..	64,224	1931..	27,530	1940..	11,324
1896.....	16,835	1905..	141,465	1914..	150,484	1923..	133,729	1932..	20,591	1941..	9,329
1897.....	21,716	1906..	211,653	1915..	36,665	1924..	124,164	1933..	14,382	1942..	7,576
1898.....	31,900	1907..	272,409	1916..	55,914	1925..	84,907	1934..	12,476	1943..	8,504
1899.....	44,543	1908..	143,326	1917..	72,910	1926..	135,982	1935..	11,277	1944..	12,801
1900.....	41,681	1909..	173,694	1918..	41,845	1927..	158,886	1936..	11,643	1945..	22,722
1901.....	55,747	1910..	286,839	1919..	107,698	1928..	166,783	1937..	15,101	1946..	71,719
1902.....	89,102	1911..	331,288	1920..	138,824	1929..	164,993	1938..	17,244	1947..	64,127

2.—Immigrants arrivés au Canada du Royaume-Uni, des États-Unis et d'autres pays, 1922-1947

NOTA.—A la page 193 de l'*Annuaire* de 1936 paraissent les statistiques de chacune des années civiles de 1881 à 1900 et de chacune des années financières de 1901 à 1935. Les chiffres des années civiles 1908 à 1921 paraissent à la p. 155 de l'*Annuaire* de 1942.

Année	Pays de provenance des immigrants			Total	Année	Pays de provenance des immigrants			Total
	Royaume-Uni	États-Unis	Autres pays			Royaume-Uni	États-Unis	Autres pays	
	nombre	nombre	nombre	nombre		nombre	nombre	nombre	nombre
1922	31,005	17,534	15,685	64,224	1935	2,103	5,291	3,883	11,277
1923	70,110	16,716	46,903	133,729	1936	2,197	4,876	4,570	11,643
1924	57,612	16,042	50,510	124,164	1937	2,859	5,555	6,687	15,101
1925	35,362	17,717	31,828	84,907	1938	3,389	5,833	8,022	17,244
1926	48,819	20,944	66,219	135,982	1939	3,544	5,649	7,801	16,994
1927	52,940	23,818	82,128	158,886	1940	3,021	7,134	1,169	11,324
1928	55,848	29,933	81,002	166,783	1941	2,300	6,594	435	9,329
1929	66,801	31,852	66,340	164,993	1942	2,259	5,098	219	7,576
1930	31,709	25,632	47,465	104,806	1943	3,834	4,401	269	8,504
1931	7,678	15,195	4,657	27,530	1944	7,713	4,509	579	12,801
1932	3,327	13,709	3,555	20,591	1945	14,677	6,394	1,651	22,722
1933	2,304	8,500	3,578	14,382	1946	51,408	11,469	8,842	71,719
1934	2,166	6,071	4,239	12,476	1947	38,747	9,440	15,940	64,127

3.—Nombre d'immigrants arrivés aux ports aériens et océaniques, 1946-1947

Port d'arrivée	1946		1947	
	Par avion	Par bateau	Par avion	Par bateau
Boston (É.-U.)	6	77	46	99
Dartmouth (N.-É.)	néant	néant	29	néant
Dorval (P.Q.)	518	"	4,463	"
Île Ellis (N.-Y., É.-U.)	1,444	3,118	4,695	9,252
Halifax (N.-É.)	3	48,164	néant	18,649
Louisbourg (N.-É.)	néant	18	"	44
Malton (Ont.)	"	néant	5,598	néant
Moncton (N.-B.)	62	"	90	"
Montréal (P.Q.)	3	843	7	1,827
Newcastle (N.-B.)	néant	13	néant	9
New-Westminster (C.-B.)	"	19	1	9
North-Sydney (N.-É.)	14	1,847	7	2,381
Philadelphie (É.-U.)	7	470	4	55
Pictou (N.-É.)	néant	néant	néant	21
Port-Alfred (P.Q.)	"	8	"	39
Québec (P.Q.)	"	1,040	"	2,250
Sorel (P.Q.)	"	3	"	27
Saint-Jean (N.-B.)	"	377	1	506
Sydney (Louisbourg) (N.-É.)	362	101	2,147	121
Trois-Rivières (P.Q.)	néant	23	néant	4
Ports des États-Unis[1]	279	697	589	891
Vancouver (C.-B.)	14	327	53	434
Victoria (C.-B.)	néant	14	néant	122
Autres[2]	6	15	6	3
Non donné	11	347	3	205
Totaux	**2,729**	**57,521**	**17,739**	**36,948**

[1] Autres que Boston, l'Île Ellis et Philadelphie. [2] Comprend Charlottetown (Î.P.-É.), Bathurst (N.-B.), Windsor (N.-É.), Dalhousie (N.-É.), Pointe-du-Chemin (P.Q.), Rimouski (P.Q.), Bouchervillle (P.Q.), Chatham (Ont.), Uplands (Ont.), et Alberni (C.-B.).

Sexe, âge et état conjugal.—En 1947, pour la première fois depuis 1941, les immigrants de sexe masculin arrivés au Canada sont plus nombreux que ceux du sexe féminin. En 1946, les femmes formaient 71 p. 100 de tous les immigrants arrivés au cours de l'année; en 1947, la répartition est plus égale, les hommes étant dans la proportion de 52 p. 100 et les femmes, de 48 p. 100. Les adultes de sexe masculin

accusent une augmentation de 17,347 sur le chiffre de 1946, tandis que les adultes de sexe féminin diminuent de 16,031.

En 1946, il est arrivé au Canada plus de deux fois autant d'hommes célibataires (66 p. 100) que d'hommes mariés, mais en 1947 la proportion est de 56 p. 100 pour les hommes mariés et de 41 p. 100 pour les célibataires. Sur le total des femmes en 1946, 71 p. 100 étaient mariées et 25 p. 100, célibataires; les proportions de femmes mariées et célibataires en 1947 sont respectivement de 43 et de 46 p. 100.

En 1946, les immigrants de moins de 18 ans sont au nombre de 20,967 et 93 p. 100 d'entre eux sont âgés de moins de 15 ans. Les immigrants de moins de 18 ans arrivés en 1947 sont au nombre de 12,059 et 83 p. 100 d'entre eux ont moins de 15 ans. Ces chiffres révèlent que les immigrants adultes constituent respectivement 71 et 81 p. 100 du total au cours des deux années déjà mentionnées.

4.—Sexe et état conjugal des immigrants, par groupe d'âge, 1946 et 1947

Année et groupe d'âge	Hommes					Femmes				
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Total	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	Total
1946	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
0–14 ans	9,998	néant	nèant	néant	9,998	9,465	1	néant	néant	9,466
15–19 "	793	14	"	"	807	1,109	3,504	12	"	4,625
20–24 "	992	669	"	5	1,666	1,043	17,022	194	12	18,271
25–29 "	692	1,467	4	6	2,169	515	8,326	187	36	9,064
30–39 "	591	2,055	9	37	2,692	455	5,118	130	84	5,787
40–49 "	226	1,313	31	43	1,613	193	1,566	161	65	1,985
50 ans et plus	135	1,176	197	30	1,538	223	921	856	38	2,038
Totaux, 1946	**13,427**	**6,694**	**241**	**121**	**20,483**	**13,003**	**36,458**	**1,540**	**235**	**51,236**
1947										
0–14 ans	5,162	néant	néant	néant	5,162	4,907	néant	néant	néant	4,907
15–19 "	1,599	18	"	1	1,618	1,946	369	3	"	2,318
20–24 "	4,686	1,021	1	4	5,712	2,977	2,189	54	30	5,250
25–29 "	3,685	2,698	20	29	6,432	1,659	2,498	101	161	4,419
30–39 "	3,055	4,817	70	96	8,038	1,423	3,639	227	278	5,567
40–49 "	444	3,037	98	43	3,622	669	2,838	384	199	3,890
50 ans et plus	209	2,208	399	35	2,851	531	1,829	1,890	91	4,341
Totaux, 1947	**18,840**	**13,799**	**588**	**208**	**33,435**	**14,112**	**13,162**	**2,659**	**759**	**30,692**

5.—Répartition des immigrants selon le sexe, adultes et enfants, 1935-1947

NOTA.—Les chiffres des années 1930–1934 paraissent à la p. 189 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Hommes	Femmes	Moins de 18 ans		Total
			Garçons	Filles	
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1935	2,550	4,593	2,106	2,028	11,277
1936	2,691	4,830	2,127	1,995	11,643
1937	3,573	6,126	2,727	2,675	15,101
1938	4,142	6,800	3,274	3,028	17,244
1939	4,866	6,820	2,815	2,493	16,994
1940	3,939	4,517	1,432	1,436	11,324
1941	3,851	3,489	940	1,049	9,329
1942	2,280	3,429	928	939	7,576
1943	2,113	4,064	1,177	1,150	8,504
1944	2,391	6,253	2,103	2,054	12,801
1945	4,259	11,620	3,442	3,401	22,722
1946	9,934	40,818	10,549	10,418	71,719
1947	27,281	24,787	6,154	5,905	64,127

Lieu de naissance des immigrants.—Les chiffres du tableau **6** révèlent que 95 p. 100 environ de tous les immigrants arrivés au Canada entre 1942 et 1945 sont nés dans l'Empire britannique ou aux États-Unis.

La proportion que forment ceux de naissance britannique, nés en majeure partie en Angleterre, en Écosse et à Terre-Neuve, augmente de 45 p. 100 en 1942 à 78 p. 100 en 1946. Celle des immigrants nés aux États-Unis, par contre, diminue graduellement de 49 à 13 p. 100 durant la même période. La proportion des immigrants nés en Europe continentale, qui avait été négligeable de 1942 à 1945, a presque doublé en 1946 (de 4·5 à 8·7 p. 100) et, en 1947, elle dépasse celle des immigrants nés aux États-Unis. Voici les chiffres de 1947: nés en Europe continentale, 24 p. 100; nés aux États-Unis, 11 p. 100; nés dans l'Empire britannique, 65 p. 100. Quant aux immigrants nés ailleurs à l'étranger, ceux nés en Chine sont au nombre de 137, chiffre plus élevé que celui de tout autre pays de cette catégorie.

6.—Lieu de naissance des immigrants, 1942-1947

Pays de naissance	1942	1943	1944	1945	1946	1947
Empire britannique—						
Îles Britanniques—						
Eire	46	64	148	199	983	1,049
Angleterre	934	1,209	4,068	9,028	38,991	24,832
Irlande (du Nord)	52	65	67	134	761	1,183
Écosse	321	326	640	1,522	8,473	7,350
Pays de Galles	27	46	121	274	1,455	1,060
Petites îles	8	1	8	21	77	80
Autres, Empire britannique—						
Afrique (britannique)	17	19	21	50	129	113
Australie	27	25	16	42	250	344
Canada	450	443	549	828	1,354	1,214
Inde	27	27	44	91	353	598
Terre-Neuve	1,397	2,625	3,140	4,207	2,580	2,949
Nouvelle-Zélande	13	8	18	21	99	195
Antilles (britanniques)	58	86	124	187	391	323
Autres	34	25	43	85	151	165
Continent de l'Afrique	5	4	13	17	53	47
Continent de l'Amérique du Nord—						
Amérique centrale	6	4	9	16	23	16
Mexique	4	6	3	19	28	24
États-Unis	3,688	3,135	3,343	4,741	8,958	7,075
Autres	10	16	10	27	46	37
Continent de l'Amérique du Sud—						
Argentine	16	4	2	4	35	27
Brésil	4	5	6	11	20	35
Pérou	16	12	6	14	16	20
Autres	11	20	16	22	40	28
Continent de l'Asie—						
Chine	40	19	34	79	118	137
Japon	13	2	néant	8	14	34
Autres	11	21	11	41	85	146
Continent de l'Europe—						
Autriche	7	11	22	75	302	150
Belgique	6	11	10	36	817	926
Tchécoslovaquie	20	23	21	45	221	383
France	37	18	28	60	310	404
Allemagne	47	33	32	184	758	445
Grèce	7	6	6	19	53	652
Hongrie	7	18	16	30	123	167
Italie	10	12	11	22	98	131
Lettonie	1	4	5	1	8	451
Lithuanie	5	4	2	4	6	1,235
Pays-Bas	15	7	5	19	2,191	2,718
Norvège	36	9	6	58	174	177
Pologne	46	28	57	291	688	5,160
Roumanie	5	16	12	15	41	135
Russie	44	31	38	76	133	870
Suisse	13	9	9	18	53	151
Yougoslavie	5	10	12	16	39	180
Autres	30	37	49	65	221	702
Total, immigrants	**7,576**	**8,504**	**12,801**	**22,722**	**71,719**	**64,127**

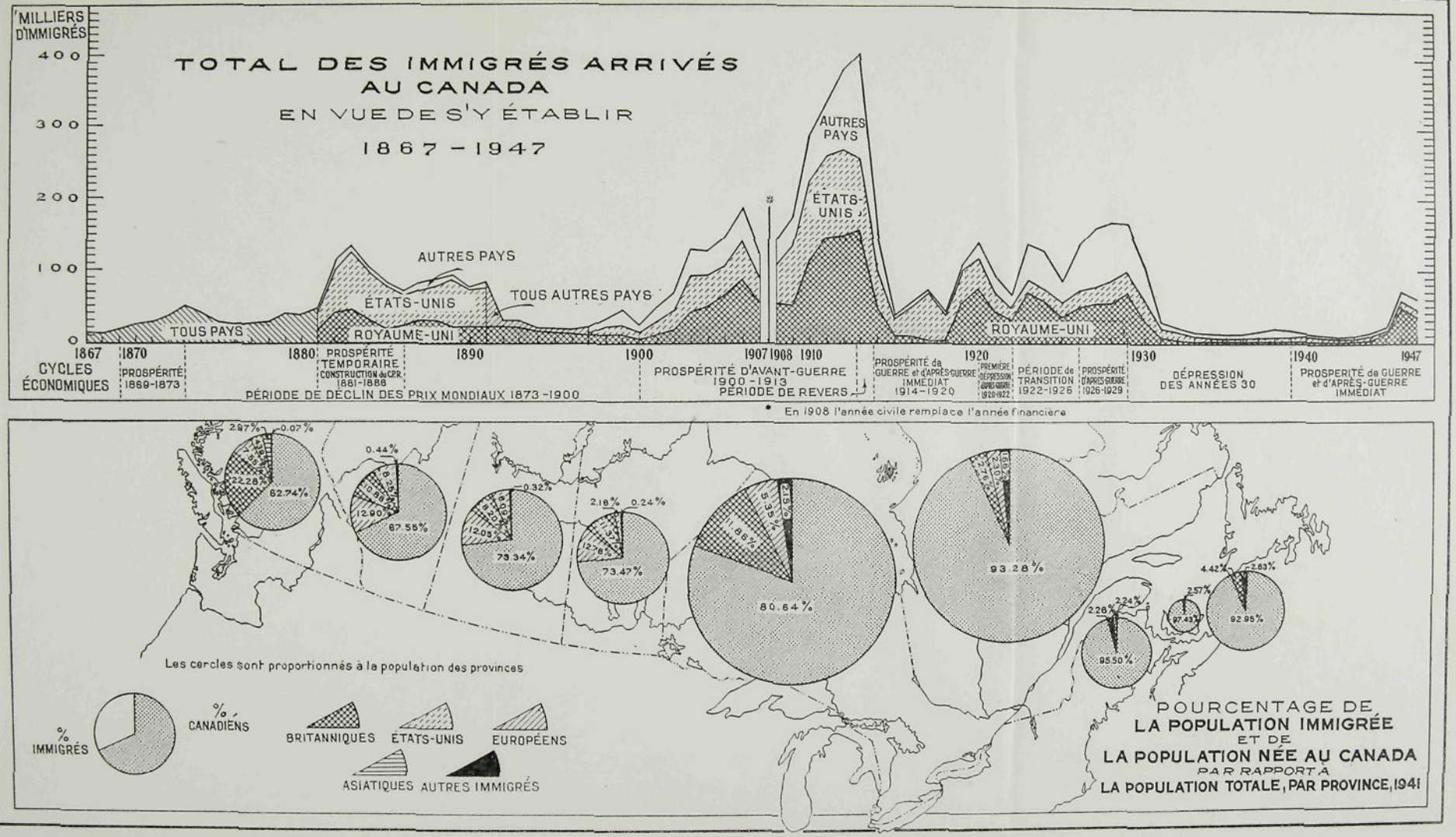
MILLIERS D'IMMIGRÉS
400
300
200
100
0
TOTAL DES IMMIGRÉS ARRIVÉS AU CANADA
EN VUE DE S'Y ÉTABLIR
1867 – 1947
AUTRES PAYS
ÉTATS-UNIS
TOUS AUTRES PAYS
TOUS PAYS
ROYAUME-UNI
1867
1870
1880
1890
1900
1907
1908
1910
1920
1930
1940
1947
CYCLES ÉCONOMIQUES
PROSPÉRITÉ 1869-1873
PROSPÉRITÉ TEMPORAIRE CONSTRUCTION du CPR 1881-1888
PÉRIODE DE DÉCLIN DES PRIX MONDIAUX 1873-1900
PROSPÉRITÉ D'AVANT-GUERRE 1900-1913
PÉRIODE DE REVERS
PROSPÉRITÉ de GUERRE et d'APRÈS-GUERRE IMMÉDIAT 1914-1920
PREMIÈRE DÉPRESSION APRÈS-GUERRE 1920-1922
PÉRIODE de TRANSITION 1922-1926
PROSPÉRITÉ D'APRÈS-GUERRE 1926-1929
DÉPRESSION DES ANNÉES 30
PROSPERITÉ de GUERRE et d'APRÈS-GUERRE IMMÉDIAT
* En 1908 l'année civile remplace l'année financière
2.97%
0.07%
22.28%
62.74%
0.44%
12.90%
67.55%
0.32%
12.05%
73.34%
2.18%
0.24%
12.78%
73.47%
80.64%
93.28%
2.26%
2.24%
95.50%
4.42%
2.63%
2.57%
97.43%
92.95%
Les cercles sont proportionnés à la population des provinces
% IMMIGRÉS
% CANADIENS
BRITANNIQUES
ÉTATS-UNIS
EUROPÉENS
ASIATIQUES
AUTRES IMMIGRÉS
POURCENTAGE DE LA POPULATION IMMIGRÉE ET DE LA POPULATION NÉE AU CANADA PAR RAPPORT À LA POPULATION TOTALE, PAR PROVINCE, 1941

Origines raciales des immigrants.—Plus de 44,083 ou 69 p. 100 des immigrants arrivés en 1947 sont d'extraction britannique; 47 p. 100 d'entre eux sont Anglais, 14 p. 100 Écossais, 6 p. 100 Irlandais et 2 p. 100 Gallois. Quant à la plupart des immigrants des autres parties de l'Europe, ils viennent comme par le passé de pays dont la population s'apparente étroitement à la race britannique ou peut s'assimiler aux races fondamentales du Canada. On le voit dans l'immigration de 3,499 Néerlandais, 2,735 Polonais, 2,424 Juifs, 1,523 Français, et 1,186 personnes d'origine allemande. Ces races sont depuis longtemps celles qui émigrent le plus au Canada, bien que l'immigration slave aille en augmentant ces dernières années. En 1947, ce dernier groupe compte 2,081 Ruthènes, 1,295 Lituaniens et 293 Russes. L'immigration orientale et l'immigration non européenne n'amènent que 452 personnes, dont 197 Nègres.

7.—Origine raciale des immigrants au Canada, 1943-1947

NOTA.—Les tirets du tableau indiquent que nul immigré d'origine correspondant à celle du talon n'a été relevé. Les chiffres de 1926-1942 paraissent au tableau correspondant des éditions antérieures de l'*Annuaire*, à compter de 1939.

Origine	1943	1944	1945	1946	1947
Britanniques—					
Anglais	4,661	7,888	13,831	42,197	30,346
Irlandais	896	1,112	1,878	4,632	4,006
Écossais	902	1,254	2,469	10,209	8,696
Gallois	88	127	273	1,294	1,035
Totaux, Britanniques	6,547	10,381	18,451	58,332	44,083
Europe continentale					
Albanais	–	–	–	2	4
Belges	17	20	33	751	865
Bohémiens	7	3	15	31	27
Bulgares	2	1	1	3	9
Corses	–	–	–	–	1
Croates	4	2	3	10	42
Tchèques	9	20	42	207	193
Dalmates	–	–	–	1	2
Estoniens	2	1	8	8	287
Finlandais	18	8	26	56	81
Français	701	869	1,295	3,229	1,523
Allemands	314	320	584	1,298	1,186
Grecs	15	16	38	108	711
Italiens	76	74	132	320	298
Juifs	203	310	654	2,100	2,424
Lettons	2	1	2	6	450
Lituaniens	6	7	11	28	1,295
Magyars	33	39	58	152	164
Maltais	1	1	6	12	24
Moraves	1	–	3	1	7
Néerlandais	124	155	268	2,431	3,499
Polonais	72	106	332	730	2,735
Portugais	2	7	13	47	35
Roumains	8	9	14	44	50
Russes	27	49	86	213	293
Ruthènes	29	26	33	171	2,081
Europe continentale —fin					
Scandinaves—					
Danois	28	51	65	168	263
Islandais	3	9	12	24	11
Norvégiens	57	70	169	456	310
Suédois	60	89	115	231	232
Serbes	5	5	5	18	59
Slovaques	25	5	17	19	92
Espagnols	10	11	22	49	26
Suisses[1]	12	23	33	120	184
Yougoslaves	3	11	25	34	81
Totaux, Europe continentale	1,876	2,309	4,120	13,078	19,544
Races non européennes—					
Arabes	–	–	–	–	2
Arméniens	2	2	6	12	10
Chinois	–	–	–	8	21
Hindous	–	–	1	5	149
Indiens d'Amérique	17	22	18	37	19
Japonais	1	–	–	3	2
Mexicains	1	1	3	3	4
Nègres	38	54	97	173	197
Persans	–	1	–	3	5
Hispano-américains	2	11	4	21	44
Syriens	19	20	22	37	38
Turcs	1	–	–	7	6
Totaux, races non européennes	81	111	151	309	500
Totaux généraux	**8,504**	**12,801**	**22,722**	**71,719**	**64,127**

[1] Déclarés comme étant "d'origine suisse" mais faisant sans doute partie de l'une des races constituantes: allemande, française, italienne, etc.

Nationalité des immigrants.—Soixante-cinq pour cent des immigrés sont de nationalité britannique en 1947; 13 p. 100 doivent allégeance aux États-Unis; 8 p. 100, à la Pologne; et 4 p. 100, aux Pays-Bas (voir tableau 8).

8.—Nationalité des immigrants au Canada, 1943-1947

NOTA.—Les tirets du tableau indiquent que nul immigré d'origine correspondant à celle du talon n'a été relevé. Les chiffres de 1930-1942 paraissent au tableau correspondant des éditions antérieures de l'*Annuaire*, à compter de 1936.

Nationalité	1943	1944	1945	1946	1947	Nationalité	1943	1944	1945	1946	1947
Africain (non britannique)	–	–	–	–	1	Letton	–	–	1	2	454
Albanais	–	–	–	–	1	Liechtenstein	–	3	–	–	9
Argentin	–	3	–	2	3	Lituanien	2	–	1	2	1,265
Autrichien	–	–	–	25	72	Luxembourgeois	–	–	–	2	2
Belge	4	3	5	79	817	Mexicain	2	–	17	6	21
Brésilien	–	1	–	7	14	Néerlandais	3	1	11	178	2,636
Britannique	5,141	9,105	16,892	59,511	41,653	Norvégien	3	–	52	183	194
Bulgare	–	–	–	2	10	Péruvien	–	1	–	1	4
Amérique centrale	–	3	–	7	4	Polonais	7	21	257	629	5,256
Chilien	–	–	–	4	1	Portugais	–	–	1	4	4
Chinois	–	–	–	–	2	Roumain	6	1	4	28	97
Cubain	3	3	7	1	11	Russe	4	4	5	23	701
Tchécoslovaque	10	7	42	216	356	Sud-américain	–	1	–	2	7
Danois	12	1	9	36	165	Espagnol	1	2	2	6	4
Hindou (non britannique)	–	–	–	–	1	Suédois	1	2	5	12	37
Estonien	2	1	6	3	281	Suisse	6	3	10	13	141
Finlandais	1	1	2	7	40	Syrien	1	–	–	2	22
Français	7	17	23	101	337	Turc	–	1	2	–	4
Allemand	20	8	196	844	139	Ukrainien	–	–	–	1	26
Grec	1	1	6	37	645	Américain	3,258	3,594	5,140	9,623	8,344
Haïtien	–	–	–	1	néant	Antillais (non britannique)	–	–	–	1	1
Hongrois	2	1	4	61	131	Yougoslave	6	10	10	22	157
Islandais	1	1	6	–	5	**Totaux**	**8,504**	**12,801**	**22,722**	**71,719**	**64,127**
Italien	–	1	6	35	52						

Destination et occupation projetées.—L'expérience du passé montre que tous les immigrants n'atteignent pas la province de destination projetée. Chez les hommes, 84 p. 100 sont classés comme travailleurs qualifiés et, chez les femmes, 15 p. 100 environ sont des ouvrières qualifiées et 40 p. 100 environ sont des épouses. (Voir le tableau 9).

Les agriculteurs et les employés de bureau représentent 38 p. 100 du total des travailleurs qualifiés. La main-d'œuvre non qualifiée destinée aux opérations forestières représente 45 p. 100 des immigrants non qualifiés arrivés en 1947.

Immigrants refusés et déportés.—La loi de l'immigration pourvoit au rejet et à la déportation des immigrants appartenant aux catégories interdites et à la déportation de ceux qui deviennent indésirables dans les cinq années qui suivent leur entrée légale au Canada.

Les résultats de l'application du règlement ci-dessus paraissent aux tableaux **10** et **11**, p. 192, qui donnent le nombre des immigrants refusés à leur arrivée et des immigrés déportés après leur entrée, les causes du refus ou de la déportation, et la nationalité des déportés de 1937 à 1947

En 1947, sur les 369 immigrants refusés, 205 sont de nationalité britannique, 20 de nationalité française, 16 de nationalité espagnole, 9 de nationalité grecque et les autres doivent allégeance à 34 autres pays.

9.—Immigrants selon la destination et l'occupation projetées, 1947

Occupation projetée	Destination projetée																				Canada		
	Î.P.-É.		N.-É.		N.-B.		Qué.		Ont.		Man.		Sask.		Alb.		C.-B.		Yukon et T.N.-O.				
	H.	F	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F	H.	F	H.	F	H.	F.	H.	F.	Totaux
Travailleurs qualifiés—																							
Agriculteurs	19	1	114	3	73	1	257	12	2,264	124	307	66	296	16	440	27	471	58	1	–	4,242	308	4,550
Employés de bureau	7	1	41	5	27	22	329	248	1,113	1,273	81	76	44	38	84	58	231	336	3	–	1,960	2,106	4,066
Professionnels	9	2	42	44	22	28	260	99	521	323	62	34	39	16	91	32	203	121	5	1	1,254	700	1,954
Marchands	7	1	56	26	46	13	412	72	1,167	363	72	14	41	7	87	19	385	107	5	–	2,278	622	2,900
Barbiers	–	1	2	6	2	2	7	13	39	67	1	6	1	2	5	3	9	13	–	–	66	113	179
Bouchers	1	–	4	–	6	1	16	–	96	–	6	–	4	–	8	–	23	–	–	–	164	1	165
Charpentiers et menuisiers	2	–	37	–	18	–	93	–	555	–	25	–	20	–	33	–	105	–	–	–	888	–	888
Couturiers	–	–	–	1	–	1	2	25	3	94	–	8	–	4	–	9	–	20	–	–	5	162	167
Ingénieurs hydrographes	1	–	27	–	6	–	76	–	51	–	1	–	–	–	4	–	45	–	–	–	211	–	211
Électriciens	2	–	10	–	9	–	59	–	452	–	18	–	7	–	28	–	68	–	1	–	654	–	654
Machinistes	–	–	6	–	4	–	44	–	241	–	19	–	5	–	17	–	24	–	–	–	360	–	360
Maçons et briqueteurs	–	–	1	–	–	–	9	–	130	–	4	–	2	–	4	–	14	–	–	–	164	–	164
Peintres et vitriers	1	–	11	–	8	–	22	–	168	–	8	–	4	–	11	–	16	–	–	–	249	–	249
Plombiers	–	–	4	–	3	–	12	–	110	–	7	–	2	–	5	–	18	–	–	–	161	–	161
Imprimeurs, pressiers et métiers de l'imprimerie	–	–	2	–	2	–	24	–	111	9	4	–	2	–	4	–	12	2	1	–	162	11	173
Tôliers	1	–	1	–	1	–	16	–	110	1	2	–	1	–	2	–	8	–	–	–	142	1	143
Tailleurs	–	–	2	–	–	1	72	21	99	45	6	5	1	2	10	5	7	6	–	–	197	85	282
Travailleurs des textiles, y compris les tisserands et fileurs	–	–	1	1	4	3	46	126	126	148	2	5	3	3	–	6	6	11	–	–	188	303	491
Mécaniciens d'automobiles	2	–	13	–	11	–	30	–	406	1	16	–	6	–	15	–	49	1	–	–	548	2	550
Travailleurs qualifiés, n.a.é.	8	–	111	2	55	3	596	27	2,539	94	100	8	65	3	129	6	441	16	1	–	4,045	159	4,204
Apprentis aux métiers spécialisés	2	–	6	–	7	1	57	9	101	13	5	2	2	–	7	–	12	2	–	–	199	27	226
Travailleurs non qualifiés et semi-qualifiés des catégories suivantes—																							
Bûcherons	1	–	14	–	13	–	12	–	3,799	–	3	–	2	–	6	–	160	–	–	–	4,010	–	4,010
Mineurs	–	–	8	–	2	–	206	–	169	–	2	–	2	–	9	–	31	–	1	–	430	–	430
Main-d'œuvre générale	–	–	49	–	28	–	95	–	407	–	12	–	5	–	18	–	39	–	–	–	653	–	653
Manufactures	2	1	3	4	6	1	38	9	340	203	4	4	4	3	5	1	17	5	–	–	419	231	650
Construction	–	–	8	–	6	–	134	1	426	–	3	–	9	–	14	–	68	–	–	–	668	1	669
Transports	6	–	145	1	34	–	150	1	385	2	17	–	17	–	27	–	141	1	1	–	923	5	928
Non qualifiés et semi-qualifiés, n.a.é.	2	2	88	25	16	15	98	84	312	516	20	35	7	31	21	28	75	115	–	–	639	851	1,490
Autres catégories—																							
Domestiques	–	10	–	183	–	38	–	370	–	910	–	246	–	49	–	76	–	107	–	–	–	1,989	1,989
Enfants à charge	25	22	187	215	126	111	730	726	2,939	2,829	288	295	217	185	393	335	981	823	6	5	5,892	5,546	11,438
Épouses à charge	–	42	–	430	–	305	–	1,573	–	6,259	–	507	–	413	–	740	–	1,957	–	7	–	12,233	12,233
Avionnerie	–	–	4	–	4	–	60	1	168	4	10	–	5	–	3	–	19	–	–	–	273	5	278
Pilotes commerciaux	–	–	1	–	–	–	45	–	42	–	5	–	2	–	5	–	11	–	–	–	111	–	111
Diverse et non déclarée	16	26	63	238	23	140	205	643	551	2,325	43	283	29	285	50	381	300	909	–	1	1,280	5,231	6,511
Totaux	**114**	**109**	**1,061**	**1,233**	**562**	**686**	**4,212**	**4,060**	**19,940**	**15,603**	**1,153**	**1,594**	**844**	**1,057**	**1,535**	**1,726**	**3,989**	**4,610**	**25**	**14**	**33,435**	**30,692**	**64,127**

10.—Immigrants et autres personnes d'outre-mer refusés, par cause principale et nationalité, et total des immigrants des États-Unis refusés, 1937-1947

Détail	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
D'outre-mer											
CAUSE											
Raisons de santé	9	9	9	10	16	18	16	16	18	29	51
Raisons civiles	217	166	168	235	118	121	163	156	237	410	318
NATIONALITÉ											
Britannique	94	90	120	101	76	95	127	133	189	276	–
Américaine	4	7	4	7	néant	2	1	5	néant	6	–
Autres	128	78	53	137	58	42	51	34	66	157	–
Totaux d'outre-mer	**226**	**175**	**177**	**245**	**134**	**139**	**179**	**172**	**255**	**439**	**369**
Totaux des États-Unis	**11,222**	**10,633**	**9,973**	**11,862**	**7,734**	**3,693**	**2,730**	**2,801**	**5,787**	**8,753**	**7,925**
Totaux généraux	**11,448**	**10,808**	**10,150**	**12,107**	**7,868**	**3,832**	**2,909**	**2,973**	**6,042**	**9,192**	**8,294**

11.—Immigrants et autres personnes déportés, y compris les personnes qui les accompagnent, par cause principale et nationalité, 1937-1947

Détail	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
CAUSE											
Raisons de santé	44	38	33	14	12	20	17	17	28	16	33
Fardeau pour le public	51	45	29	8	2	néant	2	3	1	10	8
Criminalité	106	101	113	96	74	85	107	104	92	114	143
Fausse représentation et entrée clandestine	154	181	188	241	414	129	109	45	123	198	180
Autres causes	33	62	45	32	9	8	9	12	12	5	4
Accompagnant les personnes déportées	33	12	5	1	5	2	2	néant	néant	néant	néant
Totaux	**421**	**439**	**413**	**392**	**516**	**244**	**246**	**181**	**256**	**343**	**368**
NATIONALITÉ											
Britannique	140	139	123	113	140	82	82	61	132	183	176
Américaine	124	144	162	117	122	98	98	86	64	83	97
Autres	157	156	128	162	254	64	66	34	60	97	95

Sous-section 2.—Canadiens rapatriés

Depuis 1924, les agents d'immigration relèvent le nombre de Canadiens rentrant des États-Unis au Canada après avoir quitté le pays pour aller vivre outre-frontière. Les statistiques de ce mouvement sont données au tableau **12.**

12.—Canadiens[1] revenus des États-Unis, 1926-1947

Année	Citoyens nés au Canada	Nés britanniques établis au Canada	Naturalisés citoyens canadiens	Total	Année	Citoyens nés au Canada	Nés britanniques établis au Canada	Naturalisés citoyens canadiens	Total
1926	53,736	5,792	2,765	62,293	1937	4,443	377	347	5,167
1927	36,338	3,560	1,680	42,078	1938	4,016	333	310	4,659
1928	30,436	2,674	1,010	34,120	1939	3,572	565	473	4,610
1929	27,328	2,265	886	30,479	1940	4,705	207	78	4,990
1930	28,230	2,176	1,202	31,608	1941	3,372	133	59	3,564
1931	18,503	1,135	714	20,352	1942	3,269	170	28	3,467
1932	16,801	809	610	18,220	1943	2,225	93	15	2,333
1933	9,330	457	422	10,209	1944	2,070	120	20	2,210
1934	5,926	739	607	7,272	1945	2,484	172	33	2,689
1935	4,961	632	785	6,378	1946	4,535	558	84	5,177
1936	4,649	297	222	5,168	1947	6,746	1,972	252	8,970

[1] Moins les étrangers domiciliés au Canada.

La statistique de la migration permanente entre le Canada et le Royaume-Uni, publiée par le *British Board of Trade*, paraît à la p. 171 de l'*Annuaire* de 1942.

Le dénombrement des Canadiens revenant au pays et des autres non-immigrants venant de Terre-Neuve au Canada se fait depuis le 1er avril 1938.

13.—Canadiens revenant au pays et autres non-immigrants venant de Terre-Neuve au Canada, 1945-1947

Détail	1945	1946	1947
Canadiens revenant après une absence de plus d'un an	705	526	409
Nés au Canada	*199*	*188*	*308*
Autres de naissance britannique	*499*	*329*	*99*
Naturalisés avec domicile canadien	*6*	*7*	*néant*
Étrangers avec domicile canadien	*1*	*2*	*2*
Canadiens revenant après une absence de moins d'un an	9,970	7,909	7,741
Autres non-immigrants	12,368	15,738	14,179
Totaux	**23,043**	**24,173**	**22,329**

Sous-section 3.—Jeunes immigrants

Exception faite des enfants qui accompagnent leurs parents, les jeunes immigrants ne constituent pas un élément important depuis que le gouvernement fédéral a retiré son aide financière à cette forme particulière d'immigration en 1931. Trente-trois jeunes immigrants sont arrivés en 1941, 23 en 1942, 28 en 1946, 6 en 1947 et 28 en 1948.* L'*Annuaire* de 1941 donne, à la p. 121, un aperçu de cette immigration qui comprend les enfants venus au Canada en vertu de l'entente de colonisation de l'Empire britannique.

Sous-section 4.—Immigration orientale

La guerre a supprimé le problème de l'immigration orientale. C'est à la lumière des chiffres du recensement que la répercussion économique de la présence de personnes d'origine orientale peut être étudiée le plus avantageusement. La loi de l'immigration chinoise a été abolie le 14 mai 1947. Depuis, l'immigration chinoise est régie par la loi sur l'immigration. Un exposé de la législation et de l'arrière-plan relatifs à l'immigration des Orientaux au Canada paraît aux pp. 121–124 de l'*Annuaire* de 1941. Le tableau **14** ci-dessous donne les chiffres de l'immigration orientale depuis 1906, première année de ces statistiques. Les chiffres sont répartis selon le sexe des immigrés aux pp. 183-184 de l'*Annuaire* de 1945.

* Voir p. 184 pour les orphelins qui entrent au pays avec permission spéciale en 1948.

14.—Immigration orientale au Canada, 1906-1947

Année	Chinois	Japonais	Hindous	Total	Année	Chinois	Japonais	Hindous	Total
1906	70	2,996	2,326	5,392	1927	2	511	56	569
1907	1,542	8,196	2,423	12,161	1928	1	535	56	592
1908	2,163	869	309	3,341	1929	1	180	49	230
1909	1,883	264	24	2,171	1930	néant	218	80	298
1910	4,667	429	16	5,112	1931	"	174	52	226
1911	6,660	735	7	7,402	1932	1	119	61	181
1912	6,995	682	5	7,682	1933	1	106	36	143
1913	6,227	901	88	7,216	1934	1	126	33	160
1914	1,600	684	néant	2,284	1935	néant	70	26	96
1915	82	384	1	467	1936	"	103	13	116
1916	313	555	néant	868	1937	1	146	11	158
1917	547	890	"	1,437	1938	néant	57	9	66
1918	2,988	1,039	"	4,027	1939	"	44	19	63
1919	2,084	894	"	2,978	1940	"	44	6	50
1920	1,329	526	9	1,864	1941	"	4	1	5
1921	2,732	483	11	3,226	1942	"	néant	3	3
1922	810	395	22	1,227	1943	"	1	néant	1
1923	811	405	30	1,246	1944	"	néant	"	-
1924	7	511	49	567	1945	"	"	1	1
1925	néant	424	58	482	1946	8	3	5	16
1926	"	443	70	513	1947	21	2	149	172

Section 2.—Émigration

L'émigration du Canada est un facteur important qui tend à contre-balancer l'immigration passée et atteint au cours de certaines périodes des proportions considérables. Les deux éléments principaux de ce mouvement sont l'immigration aux États-Unis d'Européens venus d'abord au Canada et l'émigration de Canadiens de naissance.

Le mouvement permanent de la population entre le Canada et les États-Unis constitue pour les Canadiens une question d'intérêt capital. Faute de statistiques canadiennes sur l'émigration, le tableau **15** a été dressé à même des chiffres fournis par le Service de l'immigration et de la naturalisation du Département de la Justice des États-Unis. Comme toutes les données ne sont pas mensuelles, il n'a pas été possible d'établir la statistique d'après l'année civile; elle est donc donnée d'après l'année financière des États-Unis, soit du 1er juillet au 30 juin. La colonne intitulée "Étrangers déportables destinés au Canada" s'applique aux personnes autorisées à rentrer au Canada plutôt que de soumettre à la procédure de déportation.

15.—Mouvement permanent présumé de la population entre le Canada et les États-Unis, années terminées le 30 juin 1935-1947

Années terminées le 30 juin—	Des États-Unis au Canada				
	Citoyens américains entrant au Canada	Étrangers entrant au Canada	Étrangers déportés au Canada	Étrangers déportables destinés au Canada	Total[1]
1935	3,049	1,324	1,554	2,471	8,398
1936	2,872	1,272	1,784	2,721	8,649
1937	2,862	1,027	1,833	3,463	9,185
1938	3,306[2]	1,018	1,941	3,695	9,960[2]
1939	2,933	965	1,915	3,604	9,417
1940	2,695	769	1,503	3,981	8,948
1941	3,331	835	957	2,453	7,576
1942	3,413	595	631	2,187	6,826
1943	2,053	439	464	2,350[2]	5,306
1944	2,282	451	665	3,500[2]	6,898
1945	2,260	567	474	2,600[2]	5,901
1946	4,624	745	672	2,800[2]	8,841[2]
1947	5,386	861	954	3,600[2]	10,801[2]

Années terminées le 30 juin—	Du Canada aux États-Unis				Mouvement net vers le (+) ou du (−) Canada
	Étrangers immigrés du Canada	Citoyens américains rentrant du Canada	Personnes déportées du Canada	Total	
1935	7,695	4,453	224	12,372	− 3,974
1936	8,018	4,524	206	12,748	− 4,099
1937	11,799	5,211	214	17,224	− 8,039
1938	14,070	5,032	153	19,255	− 9,295[2]
1939	10,501	4,233	153	14,887	− 5,470
1940	10,806	4,264	113	15,183	− 6,235
1941	11,280	3,572	79	14,931	− 7,355
1942	10,450	4,725	107	15,282	− 8,456
1943	9,571	4,892	78	14,541	− 9,235
1944	9,821	4,743	69	14,633	− 7,735
1945	11,079	5,138	188	16,405	−10,504
1946	20,434	6,769	414	27,617	−18,776
1947	23,467	5,003	589	29,059	−18,258

[1] Les chiffres ne comprennent pas les citoyens américains entrés au Canada avec permis et qui ont demandé l'autorisation de demeurer au pays. Le total des immigrants américains qui arrivent au Canada, donné au tableau **2**, p. 186, comprend cette catégorie. [2] Nombre estimatif.

CHAPITRE VI.—STATISTIQUES VITALES*

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Exposé historique du relevé des statistiques vitales au Canada	195
Section 2. Résumé des statistiques vitales	199
Section 3. Naissances	203
Section 4. Décès	214
Sous-section 1. Mortalité générale	215
Sous-section 2. Mortalité infantile	220
Sous-section 3. Mortalité puerpérale	224
Section 5. Accroissement naturel	226
Section 6. Mariages et divorces	229
Sous-section 1. Mariages	229
Sous-section 2. Dissolutions de mariages (divorces)	235
Section 7. Statistiques vitales du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest	235
Section 8. Maladies transmissibles	236

Section 1.—Exposé historique du relevé des statistiques vitales au Canada

La démographie au Canada, tout comme en Angleterre, a commencé par l'enregistrement des baptêmes, des mariages et des sépultures par les autorités ecclésiastiques. Les registres que les prêtres ont tenu dès le début permettent de réunir la statistique vitale de la colonie française à compter de l'an 1610†. Ce système d'enregistrement fut conservé après la cession du pays à l'Angleterre et, en vertu d'une loi de 1795, il s'étendit aux nouvelles congrégations protestantes du Bas-Canada. Chez ces dernières toutefois, et surtout quant aux naissances, l'enregistrement demeura bien défectueux tant dans le Bas-Canada que dans la nouvelle province du Haut-Canada, du fait que souvent les pionniers allaient s'établir loin de l'autorité du gouvernement et des ministres du culte.

Plus tard, des lois visant à la mise en vigueur de l'enregistrement des naissances, des mariages et des décès auprès des autorités civiles ont remplacé au Canada anglais le premier mode qui consistait à faire enregistrer les baptêmes, les mariages et les sépultures par le clergé. De telles lois furent passées en Nouvelle-Écosse en 1864, en Ontario en 1869, en Colombie-Britannique en 1872, au Manitoba en 1881, au Nouveau-Brunswick en 1887 et dans l'Île du Prince-Édouard en 1906. En Saskatchewan et en Alberta, provinces créées en 1905, l'enregistrement civil fut régi par des décrets relatifs aux Territoires du Nord-Ouest, dont le premier remontait à 1888, tant qu'il n'y eut pas de lois provinciales. L'enregistrement, surtout celui des naissances, fut d'abord très défectueux dans les différentes provinces.

Avant 1920, il était impossible d'établir des séries satisfaisantes de statistiques vitales à l'échelle nationale, à cause de la différence dans les lois relatives à ces statistiques d'une province à l'autre, des lacunes de l'enregistrement, du manque d'uniformité dans la classification et dans le mode de présentation, de l'omission de détails importants, du choix de l'année financière au lieu de l'année civile comme unité de temps et du fait que, dans certaines provinces, la série de publications durant une période relativement récente n'était pas complète. Le Nouveau-Brunswick n'a pas publié de statistiques vitales de 1895 à 1920.

* Revisé par J. T. Marshall, directeur suppléant, Division des statistiques vitales, Bureau fédéral de la statistique.

† Pour un résumé de la statistique vitale de la population catholique depuis 1610 jusqu'à 1883, voir l'*Annuaire Statistique de Québec, 1921*, édition française ou anglaise, p. 51. Pour les détails, année par année, de ce mouvement de la population, voir vol. V du Recensement du Canada de 1871, pp. 160-265, et vol. IV du Recensement de 1881, pp. 134-145.

Par deux fois dans le passé on a tenté de remédier à cette situation. En 1882, le gouvernement fédéral a dressé un plan en vue d'établir la statistique annuelle de la mortalité dans les villes de 25,000 et plus; les commissions locales de santé étaient subventionnées pour fournir les renseignements requis en vertu d'un règlement spécial. Dès 1891, 25 villes en faisaient partie. Après l'organisation des registres provinciaux, le gouvernement fédéral a abandonné son travail en ce domaine.

L'autre moyen de remédier à la situation se rattachait au recensement. Les premiers recensements du Canada renfermaient des questions sur le nombre de naissances et le nombre et les causes de décès durant l'année précédente. Cette méthode fut appliquée jusqu'en 1911 lorsque, du fait de l'inexactitude évidente des résultats, les questions furent supprimées.

En conformité de la loi de 1918 sur la statistique, qui a créé le Bureau fédéral de la statistique, et à la suite de deux conférences fédérales-provinciales sur la statistique vitale tenues à Ottawa en juin et décembre 1918, un plan a été conçu d'après lequel le Bureau fédéral de la statistique et les bureaux de statistiques vitales de chaque province devaient collaborer à la préparation de statistiques vitales nationales. Suivant ce système national, même si l'enregistrement des naissances, de la mortinatalité, des mariages et des décès relevait, comme par le passé, des autorités provinciales, la législation de chaque province devait se conformer dans les parties essentielles à une loi modèle sur les statistiques vitales. Cette loi, dont l'un des traits saillants était l'enregistrement obligatoire, fut adoptée aux conférences de 1918.

Un point essentiel de ce projet de collaboration était que les naissances, les décès et les mariages soient enregistrés sur des formules uniformes fournies aux provinces par le Bureau fédéral de la statistique. Les formules, une fois remplies, devaient être renvoyées au Bureau. Puis, la statistique nationale était établie et les calculs principaux exigés par les rapports annuels des provinces à leurs législatures respectives étaient dressés, ce qui assurait l'uniformité des données. Rien cependant, dans ces dispositions, n'empêchait les provinces ou les villes de faire tous les calculs supplémentaires qu'elles désiraient.

Le 1er janvier 1920, huit provinces ont accepté cette façon coopérative de préparer la statistique vitale à l'échelle nationale. Un rapport sommaire de cette année-là a été publié pour ces huit provinces, mais le premier rapport détaillé publié par le Bureau fédéral de la statistique portait sur l'année 1921. Pour des raisons apparentées à son mode d'enregistrement, le Québec, la province la plus ancienne du pays, s'est trouvé dans l'impossibilité au début de faire partie de ce système national. Plus tard, les difficultés ont pu être écartées et cette province est entrée dans le territoire d'enregistrement dès le début de 1926.

Grâce à la collaboration étroite des bureaux provinciaux d'enregistrement et du Bureau fédéral de la statistique, des progrès très sensibles ont été réalisés à la suite de l'établissement de ce système national dans la modification et l'amélioration des techniques et des méthodes. La revision, en 1935, des certificats médicaux de décès, partie essentielle de la formule de l'enregistrement des décès, offre un intérêt particulier à cet égard. L'effort coopératif des premières années du système national a toujours tendu vers un but principal: l'enregistrement complet et exact de tous les événements "vitaux" au Canada; ce dernier, à son tour, offre des données plus exactes et complètes sur la statistique vitale.

Aux conférences de 1943 et 1944 sur la statistique vitale ont assisté des fonctionnaires provinciaux et fédéraux, des représentants des ministères du gouvernement et des autres organismes nationaux intéressés. Les questions discutées au cours de ces conférences portaient sur des problèmes aussi variés que l'enregistrement en ce qui touche les Indiens, l'échange interprovincial de statistiques vitales, l'établissement de formules modèles pour l'enregistrement différé des naissances, la définition des termes de statistique vitale, les certificats modèles, les dossiers des divorces et des adoptions, l'étude préliminaire d'une législation provinciale uniforme sur le mariage, pour n'en mentionner que quelques-unes.

La Conférence fédérale-provinciale de 1944 sur la statistique vitale a étudié la portée que pourraient avoir les lois projetées de sécurité sociale sur cette statistique. Le but immédiat de la Conférence était de formuler une entente en vue d'obtenir une méthode relativement rapide, exacte et efficace pour vérifier les faits de la naissance de tous les enfants de moins de 16 ans au Canada. Il fallait de toute nécessité: *a*) que ce travail soit conforme aux dispositions des lois provinciales sur les statistiques vitales; *b*) qu'il ne désorganise pas le fonctionnement normal des bureaux provinciaux d'enregistrement; et *c*) qu'il soit accompli dans le plus bref délai possible. Cette vérification s'imposait en raison de la mise en vigueur, le 1er juillet 1945, d'un projet national d'allocations familiales en vertu duquel le gouvernement fédéral devait verser une allocation mensuelle au compte de chaque enfant.

Le plan proposé par la Conférence a été approuvé par des accords séparés entre le gouvernement fédéral et chacune des provinces; il stipule entre autres:

a) Qu'au lieu de transcriptions, comme autrefois, de tous les actes de naissance, de mortinatalité, de mariage et de décès, les bureaux d'enregistrement provinciaux transmettent, régulièrement, au Bureau fédéral de la statistique, des microfilms des enregistrements originaux aussi bien que des copies microfilmées de tous les actes de naissance enregistrés par les Bureaux d'enregistrement provinciaux depuis le 1er janvier 1925;

b) Que le Bureau de la statistique fasse l'analyse des cartes perforées Hollerith tirées de ces documents et prépare des index pour fins administratives et autres approuvées par les provinces;

c) Que des calculs nationaux des statistiques vitales soient faits comme autrefois pour l'usage des provinces et autres organismes;

d) Qu'un index soit dressé donnant les naissances des enfants dans chaque province et chaque année de naissance et embrassant toutes les personnes nées au Canada depuis le 1er janvier 1925.

L'index national actuellement utilisé comme moyen de renseignement pour les fins des allocations familiales pourra aussi servir à d'autres fins au fur et à mesure que le besoin s'en fera sentir, suivant l'approbation des provinces, sur la recommandation du Conseil de la statistique vitale du Canada.

Cette entente née de la Conférence de 1944 est entrée en vigueur le 1er juillet 1945.

L'arrêté en conseil qui ratifie l'entente fédérale-provinciale pourvoit aussi à l'établissement d'un Conseil de la statistique vitale composé d'un représentant de chaque bureau d'enregistrement provincial et de l'administration fédérale chargée de l'enregistrement dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, du statisticien du Dominion, qui en serait le président, et des directeurs des divisions de statistiques vitales et du recensement du Bureau fédéral de la statistique.

Le Conseil est un organisme national représentatif dont voici les principales attributions:

a) Discuter les problèmes de la méthode d'enregistrement et la législation;

b) Déterminer tous les changements jugés utiles ou nécessaires dans les méthodes d'enregistrement, et en prévenir les gouvernements respectifs;

c) D'améliorer, comme l'un de ses principaux buts, la qualité des calculs des statistiques vitales;

d) De soumettre des propositions quant à l'usage futur de l'index national.

Bref, le Conseil est devenu le centre de règlement des problèmes de l'enregistrement, de la statistique vitale et de l'index national et il a servi à accroître et cimenter la collaboration étroite entre les bureaux provinciaux et nationaux de statistique vitale, qui remonte au début de ce projet national. Sa constitution exige au moins une réunion par année et, au besoin, des réunions plus fréquentes.

Depuis quelques années, l'enregistrement des événements démographiques dans les diverses provinces peut être considéré comme étant à peu près complet, grâce, en grande partie, non seulement à l'influence du rationnement durant la guerre et à l'établissement des allocations familiales nationales, mais aussi à la nécessité croissante des certificats de naissance. Mais ce succès est dû d'abord aux efforts inlassables accomplis depuis des années par les bureaux provinciaux d'enregistrement.

En 1947, il est devenu manifeste que le projet de loi modèle de 1918 ne répondait plus entièrement à tous les besoins actuels d'une méthode satisfaisante d'enregistrement et qu'une étude d'une nouvelle législation uniforme s'imposait. En conséquence, pour répondre au désir de plusieurs provinces, le ministre du Commerce a convoqué une conférence en 1947, à Ottawa, dans l'intention déterminée d'étudier les dispositions techniques d'une nouvelle loi modèle sur les statistiques vitales.

A cette conférence ont assisté les fonctionnaires chargés des bureaux provinciaux d'enregistrement, les conseillers juridiques de plusieurs provinces et les représentants d'organismes nationaux. Un projet définitif, qui codifiera les dispositions techniques nécessaires, d'après les vœux de la Conférence, sera dressé par la *Conférence des commissaires sur l'uniformité de la législation au Canada* et servira de base à toute proposition soumise aux divers gouvernements provinciaux.

Classement des statistiques vitales.—Jusqu'à ces derniers temps, toutes les statistiques vitales étaient classées selon le lieu de l'événement. En 1944, toutefois, le classement des naissances et des décès selon le domicile a commencé, les naissances étant classées suivant le domicile de la mère. Un certain nombre de tableaux spéciaux ont été dressés selon le domicile quelques années auparavant; les chiffres de 1941-1946 des tableaux **1** à **4** sont inscrits suivant le domicile. Dans tous les autres tableaux du présent chapitre, seuls les chiffres de 1944 à 1946 sont répartis selon le domicile, sauf aux tableaux **5, 9, 10, 11** et **22.** Les en-têtes des tableaux indiquent partout le classement choisi.

Quant à la plupart des chiffres et taux des provinces, le nouveau classement ne crée guère de différences. Mais en ce qui concerne les endroits particuliers, les différences peuvent revêtir une importance fort considérable. En de tels cas, les chiffres de chaque année à compter de 1941 ne sont pas comparables aux moyennes quinquennales des années antérieures.

Section 2.—Résumé des statistiques vitales

Les tableaux **1** à **5** résument les statistiques vitales du Canada et des provinces de 1926 à 1946.

En comparant la natalité, la mortalité et la nuptialité des provinces, il est bon de considérer qu'une partie des différences relevées peuvent être attribuables aux différences de la répartition selon le sexe et l'âge de leur population. De même, les fluctuations de ces taux peuvent être dues en partie à celles de cette répartition. Ces remarques s'appliquent aussi aux comparaisons internationales de la natalité, la mortalité et la nuptialité. Au Canada, par exemple, la natalité du Québec est la même à peu près que celle du Nouveau-Brunswick et beaucoup plus forte que celle du l'Île du Prince-Édouard. Toutefois, c'est au Nouveau-Brunswick que la fécondité de la population féminine est le plus élevée et celle des deux autres provinces est à peu près égale. Ces quinze dernières années, la mortalité s'élève en Colombie-Britannique, tandis qu'en Ontario elle demeure plus ou moins stable; en conséquence, alors qu'il y a quinze ans la mortalité de l'Ontario était beaucoup plus haute que celle de la Colombie-Britannique, aujourd'hui ces deux taux sont à peu près égaux. Cela ne veut pas dire, toutefois, que la mortalité de chaque âge a monté en Colombie-Britannique. Au contraire, elle baisse. La mortalité de la population en général augmente parce que l'accroissement proportionnel de la population aux âges plus avancés a plus que contre-balancé la baisse de la mortalité à chaque âge.

1.—Naissances vivantes et natalité par 1,000 habitants, par province, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1926-1946

NOTA.—Les chiffres sont inscrits selon le lieu de naissance avant 1941; pour 1941 et les années subséquentes, selon le domicile.

Année	Î. P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada[1]
	NAISSANCES VIVANTES									
Moy., 1926-1930	1,735	11,016	10,327	82,771	68,704	14,392	21,298	15,924	10,355	236,521
Moy., 1931-1935	1,961	11,486	10,440	78,888	65,000	13,690	20,325	16,557	10,005	228,352
Moy., 1936-1940	2,054	12,060	11,105	78,509	64,461	13,515	18,675	16,282	12,106	228,767
Moy., 1941-1945	2,187	15,082	12,961	98,153	77,506	15,782	18,492	18,908	17,685	276,756
1944	2,286	15,598	13,467	102,262	78,090	16,008	18,138	19,372	18,999	284,220
1945	2,258	15,527	13,693	104,283	78,974	16,253	18,926	19,939	18,877	288,730
1946	2,793	17,914	16,274	111,285	97,446	18,794	21,433	22,184	22,609	330,732
	TAUX PAR 1,000 HABITANTS									
Moy., 1926-1930	19·7	21·4	25·8	30·5	21·0	21·7	24·7	24·2	16·2	24·1
Moy., 1931-1935	21·8	21·9	24·9	26·6	18·5	19·4	21·9	22·1	14·0	21·5
Moy., 1936-1940	21·9	21·7	25·1	24·6	17·5	18·8	20·4	20·8	15·6	20·5
Moy., 1941-1945	23·8	25·1	28·0	28·5	19·8	21·6	21·6	23·6	19·8	23·5
1944	25·1	25·5	29·1	29·2	19·7	21·9	21·4	23·7	20·4	23 8
1945	24·5	25·0	23·3	29·3	19·7	22·1	22·4	24·1	19·9	23·9
1946	29·7	29·3	33·9	30·7	23·8	25·9	25·7	27·6	22·5	26·9

[1] Sauf les Territoires.

2.—Décès et mortalité par 1,000 habitants, par province, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1926-1946

NOTA.—Les chiffres sont inscrits selon le lieu de survenance avant 1941; pour 1941 et les années subséquentes, selon le domicile.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada[1]
	DÉCÈS									
Moy., 1926-1930	969	6,362	5,019	36,645	36,650	5,507	6,256	5,530	5,986	108,925
Moy., 1931-1935	1,001	6,073	4,710	32,796	35,782	5,413	6,037	5,447	6,344	103,602
Moy., 1936-1940	1,080	6,126	5,040	33,221	37,794	6,136	6,366	6,054	7,697	109,514
Moy., 1941-1945[2]	967	6,313	5,009	34,312	39,715	6,601	6,504	6,346	9,330	115,097
1944	926	6,229	5,131	34,813	39,781	6,701	6,454	6,320	9,697	116,052
1945	888	5,625	4,865	33,348	39,499	6,550	6,429	6,454	9,756	113,414
1946	874	6,046	4,866	33,690	39,758	6,537	6,422	6,601	10,137	114,931
	TAUX PAR 1,000 HABITANTS									
Moy., 1926-1930	11·0	12·4	12·5	13·5	11·2	8·3	7·3	8·4	9·3	11·1
Moy., 1931-1935	11·1	11·6	11·3	11·0	10·2	7·7	6·5	7·3	8·9	9·8
Moy., 1936-1940	11·5	11·0	11·4	10·4	10·3	8·5	7·0	7·7	9·9	9·8
Moy., 1941-1945	10·5	10·5	10·8	10·0	10·2	9·0	7·6	7·9	10·4	9·8
1944	10·2	10·2	11·1	9·9	10·0	9·2	7·6	7·7	10·4	9·7
1945	9·7	9·1	10·4	9·4	9·9	8·9	7·6	7·8	10·3	9·4
1946	9·3	9·9	10·1	9·3	9·7	9·0	7·7	8·2	10·1	9·4

[1] Sauf les Territoires. [2] Voir le nota.

3.—Décès d'enfants[1] et mortalité infantile par 1,000 naissances vivantes, par province, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1926-1945

NOTA —Les chiffres sont inscrits selon le lieu de survenance avant 1941; pour 1941 et les années subséquentes, selon le domicile.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada[2]
	DÉCÈS D'ENFANTS									
Moy., 1926-1930	122	934	1,040	10,518	5,091	1,031	1,560	1,195	571	22,063
Moy., 1931-1935	131	840	857	7,757	3,962	835	1,260	997	463	17,101
Moy.. 1936-1940	142	782	913	6,470	3,196	773	1,025	869	532	14,701
Moy.,1941-1945[3]	114	870	956	6,705	3,265	807	862	829	686	15,094
1944	102	838	1,035	6,918	3,346	786	858	889	767	15,539
1945	102	823	966	6,464	3,209	781	824	862	792	14,823
1946	97	822	1,066	6,110	3,653	885	1,004	945	852	15,434
	TAUX PAR 1,000 NAISSANCES VIVANTES									
Moy., 1926-1930	70	85	101	127	74	72	73	75	55	93
Moy., 1931-1935	67	73	82	98	61	61	62	60	46	75
Moy., 1936-1940	69	65	82	82	50	57	55	53	44	64
Moy., 1941-1945	52	58	74	68	42	51	47	44	39	55
1944	45	54	77	68	43	49	47	46	40	55
1945	45	53	71	62	41	48	44	43	42	51
1946	35	46	66	55	37	47	47	43	38	47

[1] De moins d'un an. [2] Sauf les Territoires. [3] Voir le nota.

4.—Accroissement naturel et taux par 1,000 habitants, par province, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1926-1945

NOTA.—Les chiffres sont inscrits selon le lieu de survenance avant 1941; pour 1941 et les années subséquentes, selon le domicile.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada[1]
	EXCÉDENT DES NAISSANCES SUR LES DÉCÈS									
Moy., 1926-1930	766	4,653	5,308	46,126	32,054	8,885	15,042	10,393	4,369	127,596
Moy., 1931-1935	960	5,414	5,730	46,092	29,218	8,277	14,288	11,110	3,661	124,750
Moy., 1936-1940	974	5,934	6,065	45,288	26,668	7,379	12,310	10,228	4,408	119,253
Moy.,1941-1945[2]	1,220	8,769	7,952	63,841	37,791	9,181	11,988	12,562	8,355	161,659
1944	1,360	9,369	8,336	67,449	38,309	9,307	11,684	13,052	9,302	168,168
1945	1,370	9,902	8,828	70,935	39,475	9,703	12,497	13,485	9,121	175,316
1946	1,919	11,868	11,408	77,595	57,688	12,257	15,011	15,583	12,472	215,801
	TAUX PAR 1,000 HABITANTS									
Moy., 1926-1930	8·7	9·0	13·2	17·0	9·8	13·4	17·5	15·8	6·8	13·0
Moy., 1931-1935	10·7	10·3	13·6	15·6	8·3	11·7	15·4	14·8	5·1	11·7
Moy., 1936-1940	10·4	10·7	13·7	14·2	7·2	10·3	13·4	13·1	5·7	10·7
Moy., 1941-1945	13·3	14·6	17·2	18·5	9·6	12·6	14·0	15·7	9·4	13·7
1944	14·9	15·3	18·0	19·3	9·7	12·7	13·8	16·0	10·0	14·1
1945	14·8	15·9	18·9	19·9	9·8	13·2	14·8	16·3	9·6	14·5
1946	20·4	19·4	23·8	21·4	14·1	16·9	18·0	19·4	12·4	17·5

[1] Sauf les Territoires. [2] Voir le nota.

5.—Mariages et nuptialité par 1,000 habitants, par province, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1926-1945

NOTA.—Les mariages sont classés selon le lieu de l'événement.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada[1]
	MARIAGES									
Moy., 1926-1930	473	3,224	2,970	18,731	25,449	4,951	6,036	5,265	4,786	71,886
Moy., 1931-1935	496	3,522	2,737	17,089	24,260	5,015	5,680	5,530	4,267	68,594
Moy., 1936-1940	623	4,796	3,801	27,111	32,719	6,931	6,599	7,192	7,053	96,824
Moy., 1941-1945	686	6,302	4,433	33,126	38,042	7,295	6,541	7,977	9,535	113,936
1944	646	5,942	3,813	31,922	31,227	6,294	5,919	7,299	8,434	101,496
1945	680	5,992	4,491	33,211	34,137	6,579	6,369	7,310	9,262	108,031
1946	837	6,549	5,866	36,650	46,073	8,594	8,279	9,478	11,762	134,088
	TAUX PAR 1,000 HABITANTS									
Moy., 1926-1930	5·4	6·3	7·4	6·9	7·8	7·5	7·0	8·0	7·5	7·3
Moy., 1931-1935	5·5	6·7	6·5	5·8	6·9	7·1	6·1	7·4	6·0	6·5
Moy., 1936-1940	6·6	8·6	8·6	8·5	8·9	9·6	7·2	9·2	9·1	8·7
Moy., 1941-1945	7·5	10·5	9·6	9·6	9·7	10·0	7·6	10·0	10·7	9·7
1944	7·1	9·7	8·3	9·1	7·9	8·6	7·0	8·9	9·0	8·5
1945	7·4	9·6	9·6	9·3	8·5	8·9	7·5	8·8	9·8	8·9
1946	8·9	10·7	12·2	10·1	11·2	11·8	9·9	11·8	11·7	10·9

[1] Sauf les Territoires.

Tables canadiennes de survie.—Les tables de survie ont été calculées d'après la population de 1941 et les décès de 1940-1942. Ces tables canadiennes en sont à leur deuxième publication officielle, les premières ayant été calculées d'après les décès de 1930-1932 et la population de 1931. Les tables de survie de 1941 sont présentées en abrégé au tableau **6.**

Les tables de survie donnent un aperçu de la santé et des conditions générales de survie de la population sous forme conventionnelle. Un nombre hypothétique de naissances de chaque sexe (100,000) est choisi. Les tables de survie indiquent comment sont réduites les 100,000 naissances de chaque sexe par suite des décès, d'après la mortalité connue, à chaque âge, des années auxquelles ces tables s'appliquent. Ainsi, par exemple, 6,250 des 100,000 garçons nés en 1940-1942 meurent leur première année, ce qui fait que 93,750 survivent jusqu'à l'âge d'un an; 676 autres meurent la deuxième année, de sorte que 93,074 atteignent l'âge de deux ans; et ainsi de suite. A l'âge de cent ans, 50 seulement des premiers 100,000 auront survécu. La probabilité de mort à chaque âge est le rapport entre le nombre de décès et la population à chaque âge. En dernier lieu, la probabilité de vie représente la moyenne d'années qu'une personne pourrait s'attendre à vivre si la mortalité des tables de survie restait la même.

6.—Tables canadiennes de survie, 1941, d'après la population, 1941, et les décès, 1940-1942

Âge	Hommes				Femmes			
	Nombre vivant à chaque âge	Nombre mourant entre chaque âge et le suivant	Probabilité de mort à chaque âge	Probabilité de survie	Nombre vivant à chaque âge	Nombre mourant entre chaque âge et le suivant	Probabilité de mort à chaque âge	Probabilité de survie
Moins de 1 an	100,000	6,250	·06250	62·95	100,000	4,931	·04931	66·29
1 an	93,750		·00721	66·14	95,069		·00634	68·73
2 ans	93,074	676	·00398	65·62	94,466	603	·00326	68·16
3 "	92,704	370	·00294	64·85	94,158	308	·00262	67·38
4 "	92,431	273	·00234	64·07	93,911	247	·00194	66·56
5 "	92,215	216	·00198	63·22	93,729	182	·00157	65·69
10 "	91,486	729	·00122	58·70	93,152	577	·00090	61·08
15 "	90,901	585	·00163	54·06	92,703	449	·00122	56·36
20 "	90,014	887	·00241	49·51	92,030	673	·00180	51·76
25 "	88,867	1,147	·00257	45·18	91,107	923	·00231	47·26
30 "	87,741	1,126	·00260	40·73	89,995	1,112	·00260	42·81
35 "	86,533	1,208	·00317	36·26	88,760	1,235	·00314	38·37
40 "	84,992	1,541	·00428	31·87	87,242	1,518	·00386	33·99
45 "	82,925	2,067	·00598	27·60	85,393	1,849	·00504	29·67
50 "	80,051	2,874	·00895	23·49	82,959	2,434	·00701	25·46
55 "	75,882	4,169	·01346	19·64	79,606	3,353	·01042	21·42
60 "	70,015	5,867	·02029	16·06	74,830	4,776	·01528	17·62
65 "	61,943	8,072	·03090	12·81	68,211	6,619	·02426	14·08
70 "	51,294	10,649	·04759	9·94	58,711	9,500	·03812	10·93
75 "	38,121	13,173	·07547	7·48	46,172	12,539	·06358	8·19
80 "	23,635	14,486	·11738	5·54	30,724	15,448	·10196	6·03
85 "	11,183	12,452	·17404	4·05	15,978	14,746	·15776	4·35
90 "	3,596	7,587	·25042	2·93	5,676	10,302	·23391	3·13
95 "	652	2,944	·35167	2·09	1,170	4,506	·32852	2·26
100 "	50	602	·48197	1·46	114	1,056	·44010	1·64
		50				114		

La mortalité masculine est plus forte que la mortalité féminine à tout âge, surtout chez les enfants. La mortalité infantile est de 62 sur 1,000 naissances vivantes en 1940-1942 chez les garçons, contre 49 sur 1,000 chez les filles. La mortalité infantile étant encore si élevée, la probabilité de survie à la naissance est moins grande chez les deux sexes qu'à l'âge d'un an. Les garçons qui ont traversé leur première année peuvent s'attendre à vivre 66 ans et les filles, 69 ans. La

perspective de survie d'un garçon de 15 ans est de 54 ans; celle d'une fille, de 56 ans. A 25 ans, celle des hommes est de 45 ans et celle des femmes de 47 ans. A 70 ans, âge d'admissibilité à la pension de vieillesse, la probabilité de survie est de 10 ans chez les hommes et de 11 ans chez les femmes. En 1930-1932, la mortalité est plus forte chez les femmes âgées de 25 à 40 ans que chez les hommes. Ce n'est toutefois pas le cas en 1940-1942, à cause de la réduction de la mortalité puerpérale.

Section 3.—Naissances

Comparaisons internationales.—Le tableau 7 compare la natalité du Canada et de ses provinces à celle d'autres pays du monde. En ce qui concerne l'Allemagne et l'Italie et la plupart des pays occupés par l'ennemi, les chiffres sont ceux de 1939.

Les chiffres plus récents, même s'ils sont disponibles, ne peuvent être considérés comme sûrs. Ceci s'applique également aux tableaux subséquents, **20, 21** et **35,** de comparaisons internationales.

7.—Natalité par 1,000 habitants de divers pays du monde au regard de celle du Canada et des provinces ces dernières années

(Sources: *Bulletin mensuel de la statistique des Nations Unies* et autres sources officielles. En certains cas, les chiffres définitifs n'étant pas disponibles, des chiffres provisoires sont inscrits.)

Pays ou province	Année	Natalité	Pays	Année	Natalité
Palestine (moins les Bédouins)	1946	44·4	Bulgarie	1946	25·7
Costa-Rica	1946	41·7	Japon	1946	25·3
Panama	1946	39·1	Nouvelle-Zélande (moins les Maoris)	1946	25·2
Ceylan	1945	36·8	Islande	1944	25·1
Salvador	1946	36·1	Roumanie	1946	23·8
Terre-Neuve et Labrador	1945	34·9	Australie	1946	23·6
Chili	1946	32·4	Danemark	1946	23·4
Jamaïque	1946	30·8	États-Unis	1946	23·3
Pays-Bas	1946	30·2	Eire	1946	22·9
Inde britannique	1946	27·9	Irlande du Nord	1946	22·6
Union Sud-Africaine (Blancs)	1946	27·7	Italie	1946	22·5
Finlande	1946	27·6	Norvège	1946	22·5
Canada	**1946**	**26·9**	Espagne	1946	21·4
Nouveau-Brunswick	1946	33·9	France	1946	20·6
Québec	1946	30·7	Écosse	1946	20·3
Île du Prince-Édouard	1946	29·7	Suisse	1946	20·0
Nouvelle-Écosse	1946	29·3	Suède	1946	19·6
Alberta	1946	27·6	Angleterre et Pays de Galles	1946	19·1
Manitoba	1946	25·9	Hongrie[1]	1946	18·4
Saskatchewan	1946	25·7	Belgique[2]	1946	18·2
Ontario	1946	23·8	Autriche	1946	15·9
Colombie-Britannique	1946	22·5			

[1] Territoire de Trianon. [2] Ajusté.

Au Canada, en 1921, la natalité s'établit à 29·4 par 1,000. Étant donné qu'un taux de 35 par 1,000 est très élevé pour un pays moderne de civilisation occidentale, il est probable que la natalité canadienne n'a pas diminué beaucoup, ni longtemps, avant cette date. Mais elle décline continuellement jusqu'en 1937; elle s'établit alors à 20·0 par 1,000. Depuis, à la suite du redressement économique et de la guerre, le taux s'élève à 21·5 en 1940, 24·0 en 1943 et 26·9 en 1946. La natalité dans les provinces suit la même tendance générale, bien que, dans les Maritimes, la baisse ait été enrayée avant 1930.

Sexe des naissances vivantes.—Partout où sont recueillies les statistiques des naissances, elles accusent un excédent de naissances masculines sur les naissances féminines. Aucune explication concluante n'a encore été fournie; néanmoins, le fait est si bien accepté en statistique qu'une juste proportion de naissances masculines et féminines est devenue l'un des critères de l'enregistrement intégral. Le

nombre de garçons au regard de chaque millier de filles, nés au Canada en 1941-1946, a varié entre 1,057 et 1,067.

L'hospitalisation et l'assistance médicale à la naissance se généralisent au Canada. En 1926-1930, 22 p. 100 seulement des naissances vivantes ont lieu dans les hôpitaux, tandis qu'en 1940-1942 la proportion s'élève à 49·5 p. 100 et, en 1946, à 68 p. 100. A ce sujet, d'importantes différences subsistent entre les provinces. En 1946, les proportions de naissances qui ont lieu dans les hôpitaux sont les suivantes: Québec, 36 p. 100; Nouveau-Brunswick, 54 p. 100; Nouvelle-Écosse, 74 p. 100; Ontario, 85 p. 100; Manitoba et Saskatchewan, 87 p. 100; Alberta, 93 p. 100; Colombie-Britannique. 95 p. 100.

8.—Naissances vivantes par sexe, natalité et proportion de garçons par rapport aux filles, par province, 1944-1946

NOTA.—Les chiffres sont donnés selon le domicile.

Province et année	Naissances vivantes	Taux par 1,000 habitants	Garçons		Filles		Garçons par 1,000 filles
			Nombre	Pourcentage du total	Nombre	Pourcentage du total	
Île du Prince-Édouard 1944	2,286	25·1	1,158	50·7	1,128	49·3	1,027
1945	2,258	24·5	1,167	51·7	1,091	48·3	1,070
1946	2,793	29·7	1,444	51·7	1,349	48·3	1,070
Nouvelle-Écosse 1944	15,598	25·5	8,060	51·7	7,538	48·3	1,069
1945	15,527	25·0	8,086	52·1	7,441	47·9	1,087
1946	17,914	29·3	9,133	51·0	8,781	49·0	1,040
Nouveau-Brunswick 1944	13,467	29·1	6,949	51·6	6,518	48·4	1,066
1945	13,693	29·3	6,999	51·1	6,694	48·9	1,046
1946	16,274	33·9	8,293	51·0	7,981	49·0	1,039
Québec 1944	102,262	29·2	52,673	51·5	49,589	48·5	1,062
1945	104,283	29·3	53,582	51·4	50,701	48·6	1,057
1946	111,285	30·7	57,280	51·5	54,005	48·5	1,061
Ontario 1944	78,090	19·7	40,455	51·8	37,635	48·2	1,075
1945	78,974	19·7	40,817	51·7	38,157	48·3	1,070
1946	97,446	23·8	50,385	51·7	47,061	48·3	1,071
Manitoba 1944	16,008	21·9	8,324	52·0	7,684	48·0	1,083
1945	16,253	22·1	8,425	51·8	7,828	48·2	1,076
1946	18,794	25·9	9,645	51·3	9,149	48·7	1,054
Saskatchewan 1944	18,138	21·4	9,330	51·4	8,808	48·6	1,059
1945	18,926	22·4	9,794	51·7	9,132	48·3	1,072
1946	21,433	25·7	10,974	51·2	10,459	48·8	1,049
Alberta 1944	19,372	23·7	9,978	51·5	9,394	48·5	1,062
1945	19,939	24·1	10,315	51·7	9,624	48·3	1,072
1946	22,184	27·6	11,302	50·9	10,882	49·1	1,039
Colombie-Britannique 1944	18,999	20·4	9,725	51·2	9,274	48·8	1,049
1945	18,877	19·9	9,727	51·5	9,150	48·5	1,063
1946	22,609	22·5	11,489	50·8	11,120	49·2	1,033
Canada (moins les Territoires) **1944**	**284,220**	**23·8**	**146,652**	**51·6**	**137,568**	**48·4**	**1,066**
1945	**288,730**	**23·9**	**148,912**	**51·6**	**139,818**	**48·4**	**1,065**
1946	**330,732**	**26·9**	**169,945**	**51·4**	**160,787**	**48·6**	**1,057**

Naissances dans les centres urbains.—Le tableau 9 donne le nombre de naissances vivantes dans les centres urbains du Canada d'une population de 10,000 et plus en 1941. Les moyennes quinquennales de 1936-1940 sont celles des naissances selon le lieu de survenance. Plusieurs mères habitent ailleurs. Les chiffres de 1944-1946 sont donnés selon le domicile de la mère et indiquent le nombre d'enfants nés de mères de chaque centre. Par conséquent, les deux séries de chiffres ne sont pas comparables.

9.—Naissances vivantes dans les centres urbains de 10,000 et plus, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1936-1945

NOTA.—Les chiffres sont donnés selon le lieu de survenance avant 1941 et selon le domicile pour 1941 et les années subséquentes.

Province et centre urbain	Population au recensement		Moyennes, 1936-1940	Moyennes, 1941-1945	1944	1945	1946
	1931	1941					
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Île du Prince-Édouard—							
Charlottetown	12,361	14,821	440	385	407	395	479
Nouvelle-Écosse—							
Dartmouth	9,100	10,847	122	405	430	430	476
Glace-Bay	20,706	25,147	892	729	718	718	863
Halifax	59,275	70,488	1,772	2,027	2,094	2,044	2,352
Sydney	23,089	28,305	640	930	953	940	1,035
Truro	7,901	10,272	226	292	303	274	342
Nouveau-Brunswick—							
Fredericton	8,830	10,062	241	228	237	287[1]	395[1]
Moncton	20,689	22,763	550	644	721	667	774
Saint-Jean	47,514	51,741	1,294	1,364	1,445	1,322	1,682
Québec—							
Cap-de-la-Madeleine	8,748	11,961	281	371	363	388	449
Chicoutimi	11,877	16,040	551	890	1,091	904	936
Drummondville	6,609	10,555	253	370	403	385	448
Granby	10,587	14,197	335	464	451	515	606
Hull	29,433	32,947	842	1,174	1,209	1,229	1,383
Joliette	10,765	12,749	298	407	411	406	438
Jonquière	9,448	13,769	477	862	968	861	729
Lachine	18,630	20,051	394	501	504	534	609
Lévis	11,724	11,991	231	328	350	339	386
Montréal	818,577	903,007	17,993	21,356	22,225	22,775	24,099
Outremont	28,641	30,751	52	331	353	316	404
Québec	130,594	150,757	3,976	4,315	4,605	4,402	4,457
St-Hyacinthe	13,448	17,798	409	419	459	417	487
St-Jean	11,256	13,646	311	415	446	457	413
St-Jérôme	8,967	11,329	257	429	458	454	530
Shawinigan-Falls	15,345	20,325	528	850	896	957	867
Sherbrooke	28,993	35,965	872	1,141	1,166	1,256	1,309
Sorel	10,320	12,251	240	480	572	550	454
Thetford-Mines	10,701	12,716	342	417	423	409	437
Trois-Rivières	35,450	42,007	1,144	1,235	1,199	1,199	1,255
Valleyfield	11,411	17,052	350	665	703	631	660
Verdun	60,745	67,349	827	1,520	1,579	1,588	1,826
Westmount	24,235	26,047	260	251	305	275	345
Ontario—							
Belleville	13,790	15,710	478	383	369	391	469
Brantford	30,107	31,948	626	765	757	797	1,016
Brockville	9,736	11,342	303	260	271	276	297
Chatham	14,569	17,369	735	412	362	413	472
Cornwall	11,126	14,117	606	506	526	516	701
Forest-Hill	5,207	11,757	7	158	183	188	143
Fort-William	26,277	30,585	520	648	653	668	872
Galt	14,006	15,346	303	312	342	299	460
Guelph	21,075	23,273	294	469	466	456	580
Hamilton	155,547	166,337	2,928	3,462	3,676	3,489	4,623
Kingston	23,439	30,126	763	844	875	842	1,081
Kitchener	30,793	35,657	788	711	659	743	936
London	71,148	78,264	1,589	1,689	1,735	1,774	2,266
Niagara-Falls	19,046	20,589	422	540	533	527	654
North-Bay	15,528	15,599	407	362	385	383	455
Oshawa	23,439	26,813	545	584	579	593	675
Ottawa	126,872	154,951	3,178	3,357	3,492	3,609	4,518
Owen-Sound	12,839	14,002	348	315	324	282	402
Pembroke	9,368	11,159	296	299	303	302	374
Peterborough	22,327	25,350	675	680	682	759	970
Port-Arthur	19,818	24,426	606	558	538	560	691
St-Catharines	24,753	30,275	648	734	790	757	895
St-Thomas	15,430	17,132	398	382	382	368	433
Sarnia	18,191	18,734	464	447	465	509	605
Sault-Sainte-Marie	23,082	25,794	595	725	726	744	828
Stratford	17,742	17,038	393	288	314	265	399
Sudbury	18,518	32,203	1,317	1,324	1,282	1,237	1,230
Timmins	14,200	28,790	855	833	683	751	851
Toronto	631,207	667,457	10,441	11,163	11,336	11,360	15,446
Welland	10,709	12,500	356	357	369	323	375
Windsor	98,179	105,311	2,173	2,383	2,426	2,248	2,907
Woodstock	11,395	12,461	283	267	236	265	342

[1] Comprend Devon.

9.—Naissances vivantes dans les centres urbains de 10,000 et plus, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1936-1945—fin

Province et centre urbain	Population au recensement		Moyennes, 1936-1940	Moyennes, 1941-1945	1944	1945	1946
	1931	1941					
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Manitoba—							
Brandon	17,082	17,383	278	356	389	355	395
St-Boniface	16,305	18,157	1,290	425	471	448	603
Winnipeg	218,785	221,960	3,785	4,087	4,165	4,276	5,291
Saskatchewan—							
Moose-Jaw	21,299	20,753	496	462	470	454	591
Prince-Albert	9,905	12,508	508	340	365	368	437
Regina	53,209	58,245	1,331	1,172	1,155	1,205	1,572
Saskatoon	43,291	43,027	928	843	899	907	1,251
Alberta—							
Calgary	83,761	88,904	1,720	2,058	2,190	2,231	2,559
Edmonton	79,197	93,817	2,731	2,379	2,565	2,793	3,431
Lethbridge	13,489	14,612	638	372	409	421	483
Medecine-Hat	10,300	10,571	355	287	332	300	356
Colombie-Britannique—							
New-Westminster	17,524	21,967	789	493	504	504	564
Vancouver	246,593	275,353	4,039	5,397	5,827	5,711	6,979
Victoria	39,082	44,068	854	1,150	1,383	1,130	1,211

Illégitimité.—Moins de 5 p. 100 des naissances vivantes au Canada sont illégitimes. Cette proportion est relativement faible. L'accroissement apparent de l'illégitimité, depuis 1926, est partiellement attribuable à l'enregistrement plus complet des naissances illégitimes, résultat de la collaboration entres les autorités provinciales de l'enregistrement et les sociétés de bien-être social, qui ont abordé le problème de l'illégitimité d'une façon plus raisonnable et plus sympathique.

10.—Naissances vivantes illégitimes et pourcentage des naissances vivantes totales, par province, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1926-1945

NOTA.—Les chiffres sont donnés selon le lieu de survenance avant 1941; ceux de 1941 et des années subséquentes, selon le domicile.

Item	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada[1]
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Totaux—Naissances vivantes illégitimes—										
Moyenne 1926-1930	42	558	299	2,334	2,196	501	489	479	240	7,138
Moyenne 1931-1935	74	652	373	2,431	2,707	501	651	613	330	8,333
Moyenne 1936-1940	83	766	415	2,539	2,939	506	663	643	475	9,030
Moyenne 1941-1945	115	1,067	619	3,001	3,712	595	697	849	879	11,534
1944	101	1,165	698	3,098	3,764	653	703	849	1,048	12,079
1945	138	1,228	761	3,058	4,075	677	829	1,050	1,121	12,937
1946	149	1,288	773	3,031	4,165	750	959	1,218	1,262	13,595
Pourcentage par rapport aux naissances vivantes totales—										
Moyenne 1926-1930	2·4	5·1	2·9	3·8	3·2	3·5	2·3	3·0	2·3	3·01
Moyenne 1931-1935	3·8	5 7	3·6	3·1	4·2	3·7	3·2	3·7	3·3	3·25
Moyenne 1936-1940	4·0	6·4	3·7	3·2	4·6	3·7	3·6	3·9	3·9	3·95
Moyenne 1941-1945	5·3	7·1	4·8	3·1	4·8	3·8	3·8	4·5	5·0	4·17
1944	4·4	7·5	5·2	3·0	4·8	4·1	3·9	4·4	5·5	4·25
1945	6·1	5·9	5·6	2·9	5·2	4·2	4·4	5·3	5·9	4·48
1946	5·3	7·2	4·7	2·7	4·3	4·0	4·5	5·5	5·6	4·11

[1] Moins les Territoires.

Mortinatalité.—Le tableau **11** donne le nombre de mort-nés au Canada et dans les provinces, de même que le taux par 1,000 naissances vivantes. La mortinatalité tombe depuis 1926, mais son déclin varie d'une province à l'autre. Elle est beaucoup plus élevée, par 1,000 naissances illégitimes vivantes, que la mortinatalité légitime et, par conséquent, plus élevée que le taux d'ensemble.

11.—Mortinatalité et taux par 1,000 naissances vivantes, par province, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1926-1945

NOTA.—Les chiffres sont donnés selon le lieu de survenance avant 1941; ceux de 1941 et des années subséquentes sont donnés selon le domicile.

Détails	Nés de toutes mères										Nés de mères non mariées	
	I.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada[1]	nomb.	% du total
Totaux—												
Moyenne, 1926-1930	43	365	283	2,212	2,761	479	551	467	297	7,458	356	4·77
Moyenne, 1931-1935	67	401	302	2,337	2,284	383	488	421	247	6,930	381	5·50
Moyenne, 1936-1940	61	334	282	2,386	2,008	340	393	359	248	6,410	337	5·26
Moyenne, 1941-1945	50	385	291	2,797	1,982	344	349	329	308	6,835	355	5·20
1944	42	405	283	2,814	1,866	315	344	335	301	6,705	369	5·50
1945	40	327	267	2,880	1,844	327	334	312	337	6,688	336	5·04
1946	63	378	321	2,927	2,016	360	372	363	321	7,121	353	4·96
											Par 1,000 naissances illégitimes vivantes	
Taux par 1,000 naissances vivantes—												
Moyenne, 1926-1930	24·8	33·1	27·4	26·7	40·2	33·3	25·9	29·3	28·7	31·5	49·9	
Moyenne, 1931-1935	34·2	34·9	28·9	29·6	35·1	28·0	24·0	25·4	24·7	30·3	45·7	
Moyenne, 1936-1940	29·7	27·7	25·4	30·4	31·2	25·2	21·0	22·0	20·5	28·0	37·3	
Moyenne, 1941-1945	23·0	25·5	22·4	28·5	25·6	21·8	18·9	17·4	17·4	24·7	30·8	
1944	18·4	26·0	21·0	27·5	23·9	19·7	19·0	17·3	15·8	23·6	30·5	
1945	17·7	21·1	19·5	27·6	23·3	20·1	17·6	15·6	17·9	23·1	26·0	
1946	22·6	21·1	19·7	26·3	20·7	19·2	17·4	16·4	14·2	21·5	26·0	

[1] Moins les Territoires.

Naissances multiples.—Un accouchement environ sur 85 au Canada a pour résultat la naissance de plus d'un enfant. Au cours de 1926 à 1946, sur 61,444 accouchements multiples, 60,878 sont doubles et 559, triples. Il y a eu six naissances quadruples. Les cinq jumelles Dionne sont nées en 1934.

Le tableau **12** montre que la proportion de mort-nés est plus forte parmi les naissances multiples que parmi les naissances simples; elle est à peu près deux fois aussi élevée dans le cas des naissances doubles et de deux à six fois aussi élevée dans le cas des naissances triples.

12.—Naissances simples et multiples, réparties entre naissances vivantes et mortes, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1936-1945

NOTA.—Les chiffres de 1944-1946 sont donnés selon le domicile et ceux des années antérieures, selon le lieu de survenance.

Accouchements et naissances	Moyennes, 1936-1940	Moyennes, 1941-1945	1944	1945	1946
	NOMBRE				
Accouchements—					
Simples	229,778	277,398	284,563	288,734	330,405
Doubles	2,267	3,096	3,140	3,283	3,664
Triples	21	26	26	30	40
Quadruples	[1]	[1]	1	2	néant
Totaux, accouchements	**232,466**	**280,520**	**287,730**	**292,049**	**334,109**
Naissances—					
Simples—					
Vivantes	223,668	270,857	278,144	282,330	323,586
Mortes	6,110	6,540	6,419	6,404	6,819
Doubles—					
Vivantes	5,041	5,902	6,003	6,310	7,034
Mortes	293	289	277	256	294
Triples—					
Vivantes	56	70	69	83	112
Mortes	7	8	9	7	8
Quadruples—					
Vivantes	[1]	[1]	4	7	–
Mortes	néant	[1]	néant	1	–
Totaux, naissances	**235,177**	**283,670**	**290,925**	**295,398**	**337,853**
Vivantes	228,767	276,832	284,220	288,730	330,732
Mortes	6,410	6,838	6,705	6,668	7,121
	POURCENTAGE				
Accouchements—					
Simples	98·8	98·9	98·9	98·9	98·9
Doubles	1·1	1·1	1·1	1·1	1·1
Triples	[2]	[2]	[2]	[2]	[2]
Quadruples	[2]	[2]	[2]	[2]	[2]
Totaux, accouchements	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**
Naissances—					
Simples—					
Vivantes	97·3	97·6	97·7	97·8	97·9
Mortes	2·7	2·4	2·3	2·2	2·1
Doubles—					
Vivantes	94·5	95·3	95·6	96·1	96·0
Mortes	5·5	4·7	4·4	3·9	4·0
Triples—					
Vivantes	88·9	89·7	88·5	92·2	93·3
Mortes	11·1	10·3	11·5	7·8	6·7
Quadruples—					
Vivantes	[1]	[1]	100·0	87·5	–
Mortes	–	[1]	–	12·5	–
Totaux, naissances	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**
Vivantes	97·3	97·6	97·7	97·7	97·9
Mortes	2·7	2·4	2·3	2·3	2·1

[1] Il y a eu deux accouchements quadruples en 1937, un en 1944, et deux en 1945.

[2] Moins d'un dixième pour cent.

Taux de fécondité.—La répartition de la population selon le sexe et l'âge est un élément important qui sert à déterminer la natalité, la mortalité et la nuptialité. Puisque plus de 95 p. 100 des enfants naisssent de femmes âgées de 15 à 50 ans, les différences de la proportion de femmes dans ce groupe d'âge, par rapport à la population en générale, seront la cause de différences dans la natalité d'un pays ou d'une région à l'autre, bien que la fécondité des femmes de chaque âge puisse être la même. Des mesures de la fécondité indépendantes de la répartition de la population selon le sexe et l'âge ont donc été établies. Les plus connues sont les taux de fécondité à des âges déterminés et les taux de reproduction.

De plus amples détails à ce sujet se trouvent aux pp. 162-163 de l'*Annuaire* de 1947 ou dans le rapport *Taux bruts et nets de reproduction, Canada et provinces*, publié par le Bureau fédéral de la statistique, Ottawa.

Âge des parents.—La répartition numérique et proportionnelle des naissances vivantes légitimes, selon l'âge des parents, paraît au tableau **13**; celle des naissances vivantes illégitimes, selon l'âge de la mère, au tableau **14**; et celle des mort-nés, selon l'âge de la mère, au tableau **15**. La moyenne d'âge des parents est aussi donnée.

On constatera que la moyenne d'âge des parents est maintenant un peu plus basse qu'en 1930-1932. En plus des taux de fécondité à chaque âge, deux autres facteurs aident à déterminer la moyenne d'âge des parents qui ont des enfants: en premier lieu, l'âge moyen des parents éventuels, soit la population de 15 à 50 ans, et, ensuite, la proportion de premières et deuxièmes naissances par rapport au total. L'âge moyen des hommes de 15 à 50 ans était de 30·9 en 1931 et de 30·7 en 1941; celui des femmes était de 30·4 et en 1931 et en 1941. Les changements sont donc très faibles. Toutes choses égales d'ailleurs, une forte proportion de premières et de deuxièmes naissances abaissera l'âge moyen des parents. En 1930-1932, les premières naissances forment un peu moins du quart de toutes les naissances et les deuxièmes naissances, moins du cinquième. Ainsi, les premières et les deuxièmes naissances forment 43 p. 100 du total. En 1940-1942, les premières naissances représentent plus du tiers de toutes les naissances et les deuxièmes naissances, près du quart. Les premières et les deuxièmes naissances réunies constituent donc 56 p. 100 du total. Ces changements sont très considérables et expliquent la diminution de la moyenne d'âge des parents.

D'autres faits sont révélés aux tableaux **13, 14 et 15.** En premier lieu, l'âge moyen des pères d'enfants légitimes dépasse de 4 ans environ celui des mères. En second lieu, l'âge moyen des mères d'enfants illégitimes est inférieur de 5 ans environ à celui des mères d'enfants légitimes; en 1930-1932, la différence était de 6 ans. Le fait que plus des deux tiers des enfants illégitimes naissent de mères âgées de moins de 25 ans explique cette différence. En troisième lieu, l'âge moyen des mères d'enfants mort-nés dépasse celui des mères d'enfants nés vivants. Le tableau **15** indique que la mortinatalité par 1,000 naissances vivantes augmente avec l'âge de la mère: elle est plus de deux fois aussi élevée chez les mères de 40-44 ans que chez celles de 20-24 ans, et plus de trois fois aussi élevée chez les mères de 45-49 ans.

13.—Naissances vivantes légitimes, selon l'âge des parents, 1945 et 1946, et moyennes triennales, 1930-1932 et 1940-1942

NOTA.—Les chiffres de 1945 et de 1946 sont donnés selon le domicile; ceux des années précédentes, selon le lieu de survenance.

Groupe d'âge	Moyennes, 1930-1932		Moyennes, 1940-1942		1945		1946	
	PÈRES							
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Moins de 20 ans	960	0·4	1,228	0·5	2,020	0·7	2,278	0·7
20-24 ans	25,811	11·1	29,655	12·0	34,301	12·4	43,530	13·7
25-29 "	57,254	24·7	69,053	28·0	69,491	25·2	85,111	26·8
30-34 "	55,661	24 1	64,180	26 0	72,314	26 2	81,656	25·8
35-39 "	43,698	18·9	43,224	17·5	51,866	18 8	56,308	17·8
40-44 "	28,364	12·3	23,132	9·4	27,748	10·1	29,619	9·3
45-49 "	13,362	5·8	10,645	4·3	11,897	4·3	12,375	3·9
50 ans ou plus	6,158	2·7	5,734	2·3	6,003	2·2	6,133	1·9
Totaux, âge déclaré	231,268	100·0	246,851	100·0	275,640	100·0	317,010	100·0
Âge non déclaré	315	-	198	-	153	-	127	-
Totaux, tous âges	**231,583**	-	**247,049**	-	**275,793**	-	**317,137**	-
Âge moyen des pères	33·7		32·8		32·9		32·5	
	MÈRES							
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Moins de 20 ans	12,460	5·4	14,062	5·7	13,361	4·8	15,535	4·9
20-24 ans	58,003	25·1	67,077	27·2	73,534	26·7	87,624	27·6
25-29 "	64,204	27·7	74,897	30·3	80,613	29·2	95,400	30·1
30-34 "	48,567	21·0	50,376	20·4	60,467	21·9	67,573	21·3
35-39 "	33,478	14·5	29,032	11·8	35,074	12·7	37,660	11·9
40-44 "	13,173	5·7	10,383	4·2	11,440	4·2	12,021	3·8
45-49 "	1,382	0·6	1,055	0·4	1,103	0·4	1,168	0·4
50 ans ou plus	24	[1]	20	[1]	20	[1]	9	[1]
Totaux, âge déclaré	231,291	100·0	246,902	100·0	275,612	100·0	316,990	100·0
Âge non déclaré	292	-	147	-	181	-	147	-
Totaux, tous âges	**231,583**	-	**247,049**	-	**275,793**	-	**317,137**	-
Âge moyen des mères	29·3		28·6		28·8		28·6	

[1]Moins d'un dixième pour cent.

14.—Naissances vivantes illégitimes, selon l'âge de la mère, 1945 et 1946, et moyennes triennales, 1930-1932 et 1940-1942

NOTA.—Les chiffres de 1945 et 1946 sont donnés selon le domicile; ceux des années précédentes, selon le lieu de survenance.

Groupe d'âge	Moyennes, 1930-1932		Moyennes, 1940-1942		1945		1946	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Moins de 20 ans	2,648	37·3	2,866	30·7	3,573	29·2	3,892	30·1
20-24 ans	2,727	38·4	3,683	39·5	4,896	40·0	5,213	40·3
25-29 "	958	13·5	1,594	17·1	2,105	17·2	2,135	16·5
30-34 "	416	5·9	694	7·4	968	7·9	958	7·4
35-39 "	250	3·5	355	3·8	526	4·3	554	4·3
40-44 "	86	1·2	125	1·3	158	1·3	167	1·3
45-49 "	13	0·2	12	0·1	17	0·1	15	0·1
50 ans ou plus	néant	-	1	[1]	néant	-	3	[1]
Totaux, âge déclaré	7,098	100·0	9,330	100·0	12,243	100·0	12,937	100·0
Âge non déclaré	1,197	-	936	-	694	-	658	-
Totaux, tous âges	**8,295**	-	**10,266**	-	**12,937**	-	**13,595**	-
Âge moyen des mères	23·2		23·8		24·0		23·9	

[1] Moins d'un dixième pour cent.

15.—Mort-nés, selon l'âge de la mère, et taux par 1,000 naissances vivantes, 1945 et 1946, et moyennes triennales, 1930-1932 et 1940-1942

NOTA.—Les chiffres de 1945 et 1946 sont donnés selon le domicile; ceux des années précédentes, selon le lieu de survenance.

Groupe d'âge	Mort-nés								Taux par 1,000 naissances vivantes			
	Moyennes, 1930-1932		Moyennes, 1940-1942		1945		1946		Moyennes, 1930-1932	Moyennes, 1940-1942	1945	1946
	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%				
Moins de 20 ans	472	6·4	378	5·5	332	5·0	404	5·7	31·3	22·3	19·6	20·8
20-24 ans	1,574	21·2	1,482	21·7	1,431	21·6	1,614	22·8	25·9	20·9	18·2	17·4
25-29 "	1,704	23·0	1,804	26·4	1,609	24·3	1,833	25·9	26·1	23·6	19·5	18·8
30-34 "	1,517	20·5	1,465	21·5	1,502	22·7	1,511	21·3	31·0	28·7	24·4	22·0
35-39 "	1,327	17·9	1,104	16·2	1,132	17·1	1,105	15·6	39·3	37·6	31·8	28·9
40-44 "	712	9·6	520	7·6	547	8·3	541	7·6	53·7	49·5	47·2	44·4
45-49 "	99	1·3	72	1·1	74	1·1	76	1·1	70·7	67·5	66·1	64·2
50 ans ou plus	3	[1]	2	[1]	1	[1]	1	[1]	[2]	[2]	[2]	[2]
Totaux, âge déclaré	7,408	100·0	6,827	100·0	6,628	100·0	7,085	100·0	–	–	–	–
Âge non déclaré	129	–	56	–	40	–	36	–	–	–	–	–
Totaux, tous âges	**7,537**	–	**6,883**	–	**6,668**	–	**7,121**	–	**31·4**	**26·7**	**23·1**	**21·5**
Âge moyen des mères	30·4		30·0		30·3		29·9		–	–	–	–

[1] Moins d'un dixième pour cent. [2] Les cas dans ce groupe d'âge ne sont pas assez nombreux pour justifier le calcul du taux.

Ordre des naissances.—Les tableaux **16** et **17** donnent l'ordre des naissances vivantes légitimes et illégitimes selon l'âge de la mère. En 1946, les premiers-nés forment 31 p. 100 des naissances vivantes légitimes et 70 p. 100 des naissances vivantes illégitimes.

16.—Ordre des naissances vivantes légitimes au Canada, selon l'âge de la mère, 1946

Ordre de la naissance	Tous âges	Âge de la mère								
		Moins de 15 ans	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45 ans et plus	Âge non déclaré
1er enfant	98,310	19	12,175	44,169	26,941	10,904	3,367	660	33	42
2e "	78,758	1	2,788	26,283	27,815	15,622	5,353	829	39	28
3e "	48,135	–	491	10,785	17,818	12,591	5,460	969	59	22
4e "	28,751	–	57	4,258	10,413	8,575	4,401	986	45	16
5e "	18,787	–	8	1,477	6,088	6,292	3,842	992	78	10
6e "	12,430	–	1	464	3,375	4,642	2,982	897	62	7
7e "	8,742	–	2	128	1,722	3,315	2,616	876	73	10
8e "	6,434	–	–	34	785	2,385	2,280	860	87	3
9e "	4,658	–	–	6	290	1,453	2,009	826	74	–
10e "	3,665	–	–	2	82	909	1,729	859	83	1
11e "	2,710	–	–	4	42	458	1,318	801	86	1
12e "	2,001	–	–	2	12	231	965	700	90	1
13e "	1,384	–	–	–	2	108	613	575	86	–
14e "	898	–	–	–	2	48	345	435	68	–
15e "	608	–	–	–	1	15	201	314	77	–
16e "	357	–	–	–	–	10	92	200	55	–
17e "	188	–	–	–	–	4	41	113	30	–
18e "	110	–	–	–	–	2	17	63	28	–
19e "	63	–	–	–	–	–	15	38	10	–
20e et plus	49	–	–	–	–	–	10	25	14	–
Non déclaré	49	–	3	12	12	9	4	3	–	6
Total	**317,137**	**20**	**15,515**	**87,624**	**95,400**	**67,573**	**37,660**	**12,021**	**1,177**	**147**

17.—Ordre des naissances vivantes illégitimes au Canada, selon l'âge de la mère, 1946

Ordre de la naissance	Tous âges	Âge de la mère								
		Moins de 15 ans	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45 ans et plus	Âge non déclaré
1er enfant	9,582	85	3,500	3,801	1,073	316	149	36	7	615
2e "	1,849	5	248	932	427	161	56	15	1	4
2e "	797	-	28	308	258	134	55	10	1	3
4e "	422	-	2	97	172	95	45	9	1	1
5e "	272	-	-	19	95	81	62	11	2	2
6e "	174	-	-	8	54	53	38	20	1	-
7e "	130	-	-	3	30	39	49	7	2	-
8e "	72	-	-	2	8	29	26	6	1	-
9e "	69	-	-	-	6	22	28	12	1	-
10e "	44	-	-	-	3	11	14	16	-	-
11e "	27	-	-	-	-	7	16	4	-	-
12e "	17	-	-	-	-	3	6	8	-	-
13e "	14	-	-	-	-	-	9	5	-	-
14e "	3	-	-	-	-	-	-	2	1	-
15e "	2	-	-	-	-	-	1	1	-	-
16e "	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
17e "	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-
18e "	2	-	-	-	-	-	-	2	-	-
19e "	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20e et plus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Non déclaré	118	-	24	43	9	7	-	2	-	33
Total	**13,595**	**90**	**3,802**	**5,213**	**2,135**	**958**	**554**	**167**	**18**	**658**

Lieu de naissance des parents.—Le tableau **18** donne le nombre et le pourcentage d'enfants dont les parents sont nés au Canada ou dans divers pays étrangers. La proportion d'enfants issus de parents nés ailleurs dans l'Empire britannique ou à l'étranger décline, résultat de la diminution de l'immigration ces dernières années.

18.—Nombre et pourcentage de naissances vivantes, selon la naissance des parents, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1936-1945

NOTA.—Les chiffres de 1944-1946 sont donnés selon le domicile; ceux des années précédentes, selon le lieu de survenance.

Pays de naissance des parents et année	Nombre			Pourcentage		
	Père	Mère	Père et mère	Père	Mère	Père et mère
Canada—						
Moyenne, 1936-1940	174,282	193,423	162,129	76·2	84·6	70·9
Moyenne, 1941-1945	226,901	248,910	213,996	82·0	89·9	77·3
1944	234,488	257,638	221,865	82·5	90·7	78·0
1945	240,868	262,008	226,931	83·4	90·7	78·6
1946	280,169	297,886	259,953	84·7	90·1	78·6

18.—Nombre et pourcentage de naissances vivantes, selon la naissance des parents, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1936-1945—fin

Pays de naissance des parents et année	Nombre			Pourcentage		
	Père	Mère	Père et mère	Père	Mère	Père et mère
Empire britannique (ailleurs qu'au Canada)—						
Moyenne, 1936-1940	18,052	13,790	4,209	7·9	6·0	1·8
Moyenne, 1941-1945	15,619	11,351	2,379	5·6	4·1	0·9
1944	15,185	10,625	2,170	5·4	3·7	0·8
1945	13,828	11,544	1,871	4·8	4·0	0·6
1946	16,106	17,261	2,204	4·9	5·2	0·7
États-Unis—						
Moyenne, 1936-1940	8,107	7,692	1,760	3·6	3·4	0·8
Moyenne, 1941-1945	7,300	6,436	1,182	2·6	2·3	0·4
1944	7,211	6,273	1,073	2·5	2·2	0·4
1945	6,827	6,035	988	2·4	2·1	0·3
1946	7,089	6,574	843	2·1	2·0	0·3
Autres pays étrangers—						
Moyenne, 1936-1940	19,163	12,922	8,880	8·3	5·6	3·9
Moyenne, 1941-1945	15,330	9,487	5,301	5·5	3·4	1·9
1944	15,112	9,102	4,852	5·3	3·2	1·7
1945	14,112	8,529	4,265	4·9	3·0	1·5
1946	13,639	8,503	3,790	4·1	2·6	1·1
Lieu de naissance non déterminé—						
Moyenne, 1936-1940	9,163	940	63	4·0	0·4	[1]
Moyenne, 1941-1945	11,683	648	48	4·2	0·2	[1]
1944	12,224	582	39	4·3	0·2	[1]
1945	13,095	614	34	4·5	0·2	[1]
1946	13,729	508	15	4·2	0·2	[1]
Totaux—						
Moyenne, 1936-1940	**228,767**	**228,767**	**177,041** [2]	**100·0**	**100·0**	**77·4** [3]
Moyenne, 1941-1945	**276,832**	**276,832**	**222,906** [2]	**100·0**	**100·0**	**80·5** [3]
1944	**284,220**	**284,220**	**229,999** [2]	**100·0**	**100·0**	**80·9** [3]
1945	**288,730**	**288,730**	**234,089** [2]	**100·0**	**100·0**	**81·1** [3]
1946	**330,732**	**330,732**	**266,805** [2]	**100·0**	**100·0**	**80·7** [3]

[1] Moins d'un dixième pour cent. [2] Nombre d'enfants dont le père et la mère sont nés dans le même pays. La différence entre ce chiffre et le total des naissances représente le nombre d'enfants dont le père et la mère sont nés en pays différents. [3] Pourcentage d'enfants dont les parents sont nés dans le même pays.

Origine des parents.—Le tableau **19** donne le nombre et le pourcentage d'enfants nés de parents des principaux groupes raciaux ou ethniques au Canada. L'origine d'une personne est généralement retracée à celle de son père. Par exemple, si le père est anglais et la mère française, l'origine de cette personne est dite anglaise. Cependant, les enfants illégitimes sont d'habitude classés selon l'origine de la mère, celle du père étant rarement connue.

Le tableau **19** révèle que deux tiers environ des enfants canadiens naissent de parents de même origine et un tiers, de parents d'origine différente. Un certain mélange se produit sans doute depuis nombre d'années. Il est évident qu'outre les facteurs biologiques, la géographie, la langue, la religion et les ressources économiques contribuent à la formation de différents groupes ethniques ou culturels.

19.—Nombre et pourcentage de naissances vivantes de parents d'origine déterminée, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1936-1945

NOTA.—Les chiffres de 1944-1946 sont donnés selon le domicile; ceux des années précédentes, selon le lieu de survenance.

Origine des parents et année	Nombre			Pourcentage		
	Père	Mère	Père et mère	Père	Mère	Père et mère
Anglaise—						
Moyenne, 1936-1940	45,985	48,724	28,889	20·1	21·3	12·6
Moyenne, 1941-1945	55,231	58,617	32,491	20·0	21·2	11·7
1944	56,138	59,551	32,908	19·8	21·0	11·6
1945	54,711	59,412	31,522	18·9	20·6	10·9
1946	69,421	75,423	40,130	21·0	22·8	12·1
Irlandaise—						
Moyenne, 1936-1940	20,603	20,192	7,569	9·0	8·8	3·3
Moyenne, 1941-1945	24,988	25,137	8,325	9·0	9·1	3·0
1944	25,438	25,631	8,492	9·0	9·0	3·0
1945	25,871	26,069	8,521	9·0	9·0	3·0
1946	31,953	31,863	9,879	9·7	9·6	3·0
Écossaise—						
Moyenne, 1936-1940	21,148	21,141	7,778	9·2	9·2	3·4
Moyenne, 1941-1945	26,071	26,409	8,716	9·4	9·5	3·1
1944	26,263	27,058	8,787	9·2	9·5	3·1
1945	26,575	27,490	8,851	9·2	9·5	3·1
1946	33,874	34,138	10,963	10·2	10·3	3·3
Française—						
Moyenne, 1936-1940	87,238	91,251	81,888	38·1	39·9	35·8
Moyenne, 1941-1945	107,883	113,085	100,635	39·0	40·8	36·4
1944	112,087	117,576	104,672	39·4	41·4	36·8
1945	115,218	120,212	107,431	39·9	41·6	37·2
1946	123,555	128,591	113,235	37·4	38·9	34·2
Autres origines—						
Moyenne, 1936-1940	44,309	46,114	28,951	19·4	20·2	12·7
Moyenne, 1941-1945	50,693	52,624	28,854	18·3	19·0	10·4
1944	51,764	53,402	28,861	18·2	18·8	10·2
1945	53,156	54,839	29,272	18·4	19·0	10·1
1946	58,088	60,078	29,745	17·6	18·2	9·0
Origines non déterminées—						
Moyenne, 1936-1940	9,484	1,345	268	4·2	0·6	0·1
Moyenne, 1941-1945	11,966	960	190	4·3	0·3	0·1
1944	12,530	1,002	226	4·4	0·4	0·1
1945	13,199	708	70	4·6	0·2	[3]
1946	13,841	639	69	4·2	0·2	[3]
Totaux—						
Moyenne, 1936-1940	**228,767**	**228,767**	**155,343**[1]	**100·0**	**100·0**	**67·9**[2]
Moyenne, 1941-1945	**276,832**	**276,832**	**179,211**[1]	**100·0**	**100·0**	**64·7**[2]
1944	**284,220**	**284,220**	**183,946**[1]	**100·0**	**100·0**	**64·7**[2]
1945	**288,730**	**288,730**	**185,667**[1]	**100·0**	**100·0**	**64·3**[2]
1946	**330,732**	**330,732**	**204,021**[1]	**100·0**	**100·0**	**61·7**[2]

[1] Ce chiffre représente le nombre d'enfants dont le père et la mère ont la même origine. La différence entre ce chiffre et le total des naissances égale le nombre d'enfants dont le père et la mère sont d'origine différente. [2] Pourcentage d'enfants dont les parents sont de même origine. [3] Moins d'un dixième pour cent.

Section 4.—Décès

Si l'on ne tient pas compte des guerres et de leurs conséquences (les militaires et civils morts durant la première et la seconde Grandes Guerres doivent être comptés par dizaines de millions), la mortalité depuis un siècle a subi de remarquables déclins dans maints pays du monde.

La mortalité se mesure aussi au moyen des tables de survie et des probabilités de survie qu'elles indiquent. Les probabilités de survie au Canada en 1940-1942 sont de 63·0 ans chez les hommes et 66·3 ans chez les femmes.

Sous-section 1.—Mortalité générale

Comparaisons internationales.—Une comparaison entre la mortalité au Canada et dans les provinces et celle des autres pays paraît au tableau **20.**

20.—Mortalité par 1,000 habitants en divers pays du monde, comparativement au Canada et ses provinces, ces dernières années

(Sources: *Bulletin mensuel de la statistique des Nations Unies* et autres sources officielles. Dans certains cas, les chiffres définitifs étant inconnus, des chiffres provisoires sont donnés.)

Pays ou province	Année	Mortalité	Pays	Année	Mortalité
Pays-Bas	1946	8·5	Angleterre et Pays de Galles	1946	11·5
Union Sud-Africaine (Blancs)	1946	8·8	Finlande	1946	11·7
Norvège	1946	9·2	Italie	1946	11·9
Canada	**1946**	**9·4**	Palestine (moins les Bédouins)	1946	12·3
Saskatchewan	1946	7·7	Irlande du Nord	1946	12·5
Alberta	1946	8·2	Costa-Rica	1946	12·9
Manitoba	1946	9·0	Espagne	1946	12·9
Île du Prince-Édouard	1946	9·3	Écosse	1946	13·1
Québec	1946	9·3	France	1946	13·3
Ontario	1946	9·7	Jamaïque	1946	13·3
Nouvelle-Écosse	1946	9·9	Autriche	1946	13·4
Colombie-Britannique	1946	10·1	Belgique	1946	13·6
Nouveau-Brunswick	1946	10·1	Bulgarie	1946	13·7
Islande	1944	9·4	Eire	1946	14·0
Nouvelle-Zélande (moins les Maoris)	1946	9·7	Hongrie[1]	1946	14·7
Australie	1946	10·0	Salvador	1946	15·5
États-Unis	1946	10·0	Chili	1946	17·2
Danemark	1946	10·3	Inde britannique	1946	17·5
Terre-Neuve et Labrador	1945	10·4	Japon	1946	17·6
Suède	1946	10·5	Roumanie	1946	18·0
Suisse	1946	11·3	Ceylan	1945	22·1
Panama	1946	11·4			

[1] Territoire de Trianon.

Le nombre de décès au Canada a baissé graduellement de 113,515 en 1929 à 101,582 en 1934. Le nombre élevé de décès en 1937 (113,824) et en 1943 (118,635) est dû en partie à la surmortalité causée par l'influenza la bronchite et la pneumonie.

Depuis 1931, la mortalité au Canada varie entre 10·3 et 9·4 par 1,000. Elle est plus ou moins stable en Ontario, baisse dans les Maritimes et le Québec et monte légèrement dans les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique. La mortalité exceptionnellement basse dans les provinces des Prairies est due en partie à leur population plus jeune en moyenne, mais la montée apparemment lente de la mortalité dans les Prairies et la Colombie-Britannique découle de la proportion croissante de personnes appartenant à des groupes d'âge plus avancé. Dans toutes les parties du Canada, cependant, les tables de survie de 1941 montrent que la santé publique et les conditions de vie générales s'améliorent.

La mortalité reste plus élevée chez les hommes que chez les femmes dans tout le tableau **21,** sauf une exception (celle de l'Île du Prince-Édouard en 1945).

21.—Décès et mortalité, selon le sexe et par province, 1944-1946

NOTA.—Les chiffres sont donnés selon le domicile.

Province et année	Total des décès	Taux par 1,000 habitants	Hommes		Femmes	
			Nombre de décès	Taux par 1,000 hommes	Nombre de décès	Taux par 1,000 femmes
Île du Prince-Édouard	1944	926	10·2	488	10·4	438	10·0
	1945	888	9·7	455	9·5	433	9·8
	1946	874	9·3	476	9·8	398	8·7
Nouvelle-Écosse	1944	6,229	10·2	3,362	10·7	2,867	9·6
	1945	5,625	9·1	3,090	9·8	2,535	8·3
	1946	6,046	9·9	3,266	10·5	2,780	9·3
Nouveau-Brunswick	1944	5,131	11·1	2,772	11·7	2,359	10·5
	1945	4,865	10·4	2,635	11·0	2,230	9·8
	1946	4,866	10·1	2,611	10·7	2,255	9·6
Québec	1944	34,813	9·9	18,569	10·6	16,244	9·3
	1945	33,348	9·4	18,002	10·1	15,346	8·6
	1946	33,690	9·3	18,062	9·9	15,628	8·6
Ontario	1944	39,781	10·0	21,629	10·8	18,152	9·3
	1945	39,499	9·9	21,563	10·7	17,936	9·0
	1946	39,758	9·7	21,849	10·6	17,909	8·8
Manitoba	1944	6,701	9·2	3,837	10·1	2,864	8·1
	1945	6,550	8·9	3,775	9·9	2,775	7·8
	1946	6,537	9·0	3,735	10·0	2,802	7·9
Saskatchewan	1944	6,454	7·6	3,830	8·4	2,624	6·7
	1945	6,429	7·6	3,867	8·5	2,562	6·5
	1946	6,422	7·7	3,866	8·7	2,556	6·5
Alberta	1944	6,320	7·7	3,823	8·7	2,497	6·6
	1945	6,454	7·8	3,907	8·9	2,547	6·6
	1946	6,601	8·2	4,049	9·5	2,552	6·7
Colombie-Britannique	1944	9,697	10·4	6,003	12·4	3,694	8·3
	1945	9,756	10·3	6,057	12·3	3,699	8·1
	1946	10,137	10·1	6,245	12·0	3,892	8·1
Canada (moins les Territoires)	**1944**	**116,052**	**9·7**	**64,313**	**10·5**	**51,739**	**8·9**
	1945	**113,414**	**9·4**	**63,351**	**10·3**	**50,063**	**8·4**
	1946	**114,931**	**9·4**	**64,159**	**10·3**	**50,772**	**8·4**

Décès dans les centres urbains.—Le tableau **22** classe les décès selon le domicile; la mortalité urbaine ne dévie guère de celle de toute la province. Toutefois, à cause de l'afflux de gens des régions rurales, la répartition selon l'âge de la population des centres urbains est souvent plus favorable à une faible mortalité que la même répartition dans l'ensemble de la province.

22.—Décès dans les centres urbains de 10,000 habitants ou plus, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1936-1945

NOTA.—Les chiffres sont donnés selon le lieu de survenance avant 1941; ensuite, selon le domicile.

Province et centre urbain	Population, recensement		Moyenne, 1936-1940	Moyenne, 1941-1945	1944	1945	1946
	1931	1941					
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Île du Prince-Édouard—							
Charlottetown	12,361	14,821	299	202	221	223	162
Nouvelle-Écosse—							
Dartmouth	9,100	10,847	65	120	129	132	108
Glace-Bay	20,706	25,147	258	231	238	227	232
Halifax	59,275	70,488	895	786	775	655	773
Sydney	23,089	28,305	185	306	317	283	326
Truro	7,901	10,272	113	107	95	112	112
Nouveau-Brunswick—							
Fredericton	8,830	10,062	158	121	112	150[1]	116[1]
Moncton	20,689	22,763	272	223	212	209	222
Saint-Jean	47,514	51,741	681	645	700	579	627

[1] Y compris Devon.

22.—Décès dans les centres urbains de 10,000 habitants ou plus, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1936-1945—fin

Province et centre urbain	Population, recensement		Moyenne, 1936-40	Moyenne, 1941-45	1944	1945	1946
	1931	1941					
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Québec—							
Cap-de-la-Madeleine	8,748	11,961	71	97	95	117	114
Chicoutimi	11,877	16,040	268	184	165	192	191
Drummondville	6,609	10,555	88	91	105	99	100
Granby	10,587	14,197	111	132	129	148	157
Hull	29,433	32,947	355	355	362	385	383
Joliette	10,765	12,749	177	157	163	134	171
Jonquière	9,448	13,769	97	157	150	174	143
Lachine	18,630	20,051	205	230	242	237	232
Lévis	11,724	11,991	211	125	119	118	119
Montréal	818,577	903,007	9,715	9,885	10,059	9,480	9,786
Outremont	28,641	30,751	170	287	287	287	294
Québec	130,594	150,757	2,057	1,899	1,956	1,990	1,827
St-Hyacinthe	13,448	17,798	318	256	283	264	264
St-Jean	11,256	13,646	179	136	151	130	142
St-Jérôme	8,967	11,329	88	118	122	139	135
Shawinigan-Falls	15,345	20,325	160	176	161	175	180
Sherbrooke	28,993	35,965	477	381	445	401	414
Sorel	10,320	12,251	126	168	152	170	163
Thetford-Mines	10,701	12,716	172	148	165	134	143
Trois-Rivières	35,450	42,007	606	414	408	403	394
Valleyfield	11,411	17,052	164	184	189	179	175
Verdun	60,745	67,349	521	532	591	555	524
Westmount	24,235	26,047	264	275	261	290	279
Ontario—							
Belleville	13,790	15,710	253	178	171	197	195
Brantford	30,107	31,948	405	419	438	402	374
Brockville	9,736	11,342	199	158	161	162	149
Chatham	14,569	17,369	330	219	214	242	214
Cornwall	11,126	14,117	247	204	197	201	192
Forest-Hill	5,207	11,757	38	62	72	78	70
Fort-William	26,277	30,585	226	244	253	234	289
Galt	14,006	15,346	183	172	159	175	194
Guelph	21,075	23,273	214	271	268	276	263
Hamilton	155,547	166,337	1,621	1,769	1,763	1,716	1,637
Kingston	23,439	30,126	515	377	823	374	396
Kitchener	30,793	35,657	386	331	329	333	347
London	71,148	78,264	1,123	930	948	946	983
Niagara-Falls	19,046	20,589	216	217	222	217	206
North-Bay	15,528	15,599	168	141	142	178	129
Oshawa	23,439	26,813	219	218	206	217	213
Ottawa	126,872	154,951	1,825	1,718	1,719	1,695	1,729
Owen-Sound	12,839	14,002	197	185	181	182	167
Pembroke	9,368	11,159	178	127	126	142	108
Peterborough	22,327	25,350	367	317	325	335	326
Port-Arthur	19,818	24,426	242	250	271	274	268
St-Catharines	24,753	30,275	323	314	306	319	338
St-Thomas	15,430	17,132	254	237	248	254	212
Sarnia	18,191	18,734	239	219	207	237	228
Sault-Sainte-Marie	23,082	25,794	247	252	262	236	279
Stratford	17,742	17,038	226	209	181	196	235
Sudbury	18,518	32,203	302	268	286	267	242
Timmins	14,200	28,790	196	181	174	182	186
Toronto	631,207	667,457	7,110	7,534	7,629	7,565	7,883
Welland	10,709	12,500	160	123	114	127	136
Windsor	98,179	105,311	903	953	936	954	1,013
Woodstock	11,395	12,461	217	174	172	169	133
Manitoba—							
Brandon	17,082	17,383	264	165	169	152	181
St-Boniface	16,305	18,157	536	187	195	195	179
Winnipeg	218,785	221,960	1,947	2,155	2,148	2,189	2,185
Saskatchewan—							
Moose-Jaw	21,299	20,753	231	212	212	222	214
Prince-Albert	9,905	12,508	195	114	134	121	117
Regina	53,209	58,245	564	439	463	462	498
Saskatoon	43,291	43,027	506	353	354	370	438
Alberta—							
Calgary	83,761	88,904	853	878	913	921	996
Edmonton	79,197	93,817	1,091	830	879	910	1,022
Lethbridge	13,489	14,612	201	144	132	159	154
Medicine-Hat	10,300	10,571	148	123	143	168	133
Colombie-Britannique—							
New-Westminster	17,524	21,967	344	233	254	207	252
Vancouver	246,593	275,353	2,842	3,377	3,434	3,560	3,641
Victoria	39,082	44,068	730	688	782	716	742

Répartition des décès selon l'âge et le sexe.—Bien que la mortalité infantile ait diminué, il survient encore plus de décès en la première année de vie qu'en toute autre. Le nombre d'enfants qui meurent avant d'avoir cinq ans a baissé d'une moyenne de 25,174 en 1930-1932 à 17,949 en 1940-1942. En 1946, par suite du nombre exceptionnellement élevé de naissances, soit 15 p. 100 de plus qu'en 1945, le nombre de décès augmente légèrement à 18,334.

Le tableau **23** montre que la répartition proportionnelle des décès a beaucoup changé depuis 1930-1932. Le pourcentage des décès à tout âge jusqu'à 50 ans a diminué et le pourcentage à tout âge au-dessus de 50 a augmenté. L'âge moyen au décès a monté graduellement. La baisse de la mortalité du jeune âge et de l'âge mûr augmente le nombre de personnes des groupes d'âge avancé et élève l'âge moyen de l'ensemble de la population. En 1931, 16·6 p. 100 de la population est âgée de 50 ans ou plus. L'âge moyen de tous les hommes est de 29·0 ans et celui des femmes, de 28·1 ans. En 1941, 19·7 p. 100 de la population est âgée de 50 ans ou plus et l'âge moyen de tous les hommes est rendu à 30·7 ans et celui des femmes, à 30·2 ans. Au regard de la plupart des pays européens, cependant, la population canadienne est encore jeune.

23.—Décès, selon le sexe et par groupe d'âge, 1945 et 1946, et moyennes triennales, 1930-1932 et 1940-1942

NOTA.—Les chiffres de 1945 et 1946 sont donnés selon le domicile; ceux des années antérieures, selon le lieu de survenance.

Groupe d'âge	Hommes				Femmes			
	Moyenne, 1930-1932	Moyenne, 1940-1942	1945	1946	Moyenne, 1930-1932	Moyenne, 1940-1942	1945	1946
	DÉCÈS							
Moins de 1 an	11,272	8,341	8,427	8,824	8,516	6,215	6,396	6,610
1 an	1,391	843	681	724	1,225	715	548	610
2 ans	681	447	326	375	549	353	299	269
3 "	463	316	294	276	406	274	231	237
4 "	355	247	204	235	316	198	166	174
Totaux, moins de 5 ans	14,162	10,194	9,932	10,434	11,012	7,755	7,640	7,900
5– 9 ans	1,269	829	701	738	979	641	532	559
10–14 "	860	707	570	576	811	538	436	406
15–19 "	1,325	1,110	964	895	1,210	811	662	691
20–24 "	1,534	1,339	1,124	1,127	1,466	1,036	905	964
25–29 "	1,388	1,240	1,012	1,034	1,443	1,182	931	952
30–34 "	1,304	1,190	1,041	1,059	1,401	1,131	1,083	1,006
35–39 "	1,572	1,421	1,336	1,265	1,572	1,252	1,178	1,108
40–44 "	1,892	1,712	1,629	1,689	1,630	1,396	1,267	1,265
45–49 "	2,312	2,334	2,273	2,221	1,803	1,750	1,665	1,703
50–54 "	2,836	3,368	3,161	3,095	2,047	2,259	2,202	2,153
55–59 "	3,095	4,400	4,430	4,441	2,301	2,861	2,862	2,904
60–64 "	3,614	5,300	5,743	5,814	2,808	3,447	3,665	3,537
65–69 "	4,363	6,052	6,685	6,877	3,491	4,325	4,419	4,579
70–74 "	5,028	6,470	6,877	6,880	4,170	4,988	5,313	5,331
75–79 "	4,575	6,276	6,677	6,627	4,097	5,480	5,643	5,569
80–89 "	5,249	7,693	7,963	8,082	5,457	7,732	8,091	8,449
90 ans et plus	815	1,085	1,180	1,251	1,095	1,499	1,552	1,678
Totaux âges déclarés	57,193	62,720	63,298	64,105	48,793	50,083	50,046	50,754
Âges non déclarés	70	35	53	54	10	10	17	18
Totaux, tous âges	**57,263**	**62,755**	**63,351**	**64,159**	**48,803**	**50,093**	**50,063**	**50,772**

23.—Décès, selon le sexe et par groupe d'âge, 1945 et 1946, et moyennes triennales, 1930-1932 et 1940-1942—fin

Groupe d'âge	Hommes				Femmes			
	Moyenne, 1930-1932	Moyenne, 1940-1942	1945	1946	Moyenne, 1930-1932	Moyenne, 1940-1942	1945	1946
	POURCENTAGES							
Moins de 1 an	19·7	13·3	13·3	13·8	17·5	12·4	12·8	13·0
1–4 ans	5·1	3·0	2·4	2·5	5·1	3·1	2·5	2·5
Totaux, moins de 5 ans	24·8	16·3	15·7	16·3	22·6	15·5	15·3	15·6
5– 9 ans	2·2	1·3	1·1	1·2	2·0	1·3	1·1	1·1
10–19 "	3·8	2·9	2·4	2·3	4·1	2·7	2·2	2·2
20–29 "	5·1	4·1	3·4	3·4	6·0	4·4	3·7	3·8
30–39 "	5·0	4·2	3·8	3·6	6·1	4·8	4·5	4·2
40–49 "	7·4	6·5	6·2	6·1	7·0	6·3	5·9	5·8
50–59 "	10·4	12·4	12·0	11·8	8·9	10·2	10·1	10·0
60–69 "	13·9	18·1	19·6	19·8	12·9	15·5	16·2	16·0
70–79 "	16·8	20·3	21·4	21·1	16·9	20·9	21·9	21·5
80–89 "	9·2	12·3	12·6	12·6	11·2	15·4	16·2	16·6
90 ans ou plus	1·4	1·7	1·9	2·0	2·2	3·0	3·1	3·3
Totaux, âges déclarés	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**
Âge moyen au décès—tous âges	43·8	52·0	53·5	53·2	45·4	53·7	54·9	54·9
Plus de 1 an	54·5	60·0	61·7	61·7	55·0	61·3	62·9	63·1

Causes de décès.—Environ 90 p. 100 des décès au Canada sont dus aux 28 causes mentionnées au tableau **24.** Environ 75 p. 100 sont causés par les 10 causes principales: maladies du cœur, cancer, lésions intracraniennes, mort violente, néphrite, maladies du bas âge, pneumonie, tuberculose, influenza et maladies des artères

Le classement des causes de décès est fait selon la revision de la *Nomenclature internationale de 1938*, utilisée pour la première fois au Canada en 1941. Chaque revision de la Nomenclature internationale rend difficile la continuité du classement. Ceci est particulièrement vrai des maladies du cœur, des lésions intracraniennes (hémorragie cérébrale) et des maladies des artères.

La montée de l'âge moyen au décès a été notée à la p. 218. Les décès dus aux maladies qui frappent surtout les enfants et les jeunes adultes ont diminué. La diphtérie, par exemple, a presque disparu. La tuberculose a aussi été fort réduite. Par ailleurs, le vieillissement de la population augmente la proportion des décès de causes qui frappent surtout le vieil âge. Ainsi, le cancer, la néphrite, et les maladies du cœur causent maintenant une proportion sensiblement plus forte des décès.

24.—Décès et mortalité par 100,000 âmes au Canada, par principales causes, 1944-1946

NOTA.—Les chiffres sont donnés selon le domicile.

N° de la liste internationale[1]	Cause de décès	Nombre de décès			Mortalité par 100,000 âmes		
		1944	1945	1946	1944	1945	1946
1, 2	Fièvre typhoïde, y compris la paratyphoïde	131	101	91	1·1	0·8	0·7
8	Scarlatine	115	79	58	1·0	0·7	0·5
9	Coqueluche	337	470	231	2·8	3·9	1·9
10	Diphtérie	309	271	227	2·6	2·2	1·8
13	Tuberculose de l'appareil respiratoire	4,705	4,565	4,818	39·3	37·7	39·2
14-22	Tuberculose d'autres organes	1,019	981	1,003	8·5	8·1	8·2
33	Influenza	1,864	1,087	1,601	15·6	9·0	13·0
35	Rougeole	239	97	235	2·0	0·8	1·9
45-55	Cancer et autres tumeurs malignes	14,271	14,439	14,767	119·3	119·3	120·2
61	Diabète sucré	2,362	2,417	2,409	19·8	20·0	19·6
73	Anémies	355	355	311	3·0	2·9	2·5
83	Lésions intracraniennes d'origine vasculaire	9,089	9,421	9,486	76·0	77·8	77·2
86	Convulsions (moins de 5 ans)	155	134	119	1·3	1·1	1·0
90-95	Maladies du cœur	29,148	29,705	29,854	243·8	245·5	243·1
96, 97 99, 102	Maladies des artères	2,349	2,210	2,230	19·6	18·3	18·2
106	Bronchite	431	394	378	3·6	3·3	3·1
107-109	Pneumonie	5,940	5,549	5,657	49·7	45·9	46·1
119, 120	Diarrhée et entérite	2,695	2,019	1,873	22·5	16·7	15·2
121	Appendicite	809	677	551	6·8	5·6	4·5
122	Hernie, obstruction intestinale	911	863	854	7·6	7·1	7·0
130-132	Néphrite	7,124	6,926	6,822	59·6	57·2	55·5
137	Maladies de la prostate	951	847	820	8·0	7·0	6·7
140-150	Causes puerpérales	776	660	595	6·5	5·5	4·8
157	Vices de conformation congénitaux	2,004	2,134	2,338	16·8	17·6	19·0
158-161	Maladies particulières à la première année de vie	6,655	6,394	7,053	55·7	52·8	57·4
162	Sénilité	1,690	1,624	1,584	14·1	13·4	12·9
163, 164	Suicides	731	764	1,002	6·1	6·3	8·2
166-198	Morts violentes (suicides exceptés)	6,957	7,047	7,195	58·2	58·2	58·6
	Autres causes spécifiées	11,121	10,305	9,995	93·0	85·2	81·4
	Totaux, causes spécifiées	**115,243**	**112,535**	**114,157**	**963·7**	**929·9**	**929·4**
199-200	Causes non spécifiées ou mal définies	809	879	774	6·8	7·3	6·3
	Totaux, toutes causes	**116,052**	**113,414**	**114,931**	**970·5**	**937·2**	**935·7**

[1] Les numéros sont ceux de la liste internationale des causes de décès, revisée en 1938 par la Commission internationale de classification des maladies et causes de décès. Cette classification, dans sa forme détaillée, intermédiaire ou abrégée, est acceptée par presque tous les pays civilisés.

Sous-section 2.—Mortalité infantile

L'énergie déployée ces dernières années pour réduire la mortalité infantile a obtenu de bons résultats dans plusieurs pays. Au Canada, les services d'hygiène fédéraux, provinciaux et municipaux ainsi que les organismes privés de bienfaisance ont tous participé à cet effort. Aussi les chiffres de 1926 à 1946 montrent-ils une amélioration frappante. Ainsi, sur tous les enfants nés en 1942-1946, environ 60,000 ont vécu jusqu'à leur premier anniversaire qui seraient morts d'après le taux de mortalité de 1926-1930.

La mortalité infantile est de 25 à 30 p. 100 plus élevée chez les garçons que chez les filles. Il a déjà été mentionné qu'il naît de 1,057 à 1,067 garçons pour 1,000 filles. La mortalité infantile étant plus forte chez les garçons, l'excédent de garçons est beaucoup moindre à la fin de la première année. Ainsi, en 1940-1942, il est né 397,038 garçons contre 374,908 filles, excédent de 22,130 ou de 5·9 p. 100; il est mort 25,024 garçons durant la première année contre 18,646 filles, soit 6,378 de plus. L'excédent des garçons à un an est donc de 15,752 ou 4·4 p. 100. D'après la table de survie, p. 202, le nombre d'hommes devient égal à celui des femmes à l'âge de 52 ans.

Les chiffres de la mortalité infantile et le taux par 1,000 naissances vivantes selon le sexe sont donnés pour le Canada et les provinces au tableau **25.** Le taux varie beaucoup d'une province à l'autre. L'une des causes principales de ces variations semble être la proportion différente des naissances survenues dans les hôpitaux avec les soins médicaux appropriés. Des exemples de ces différences sont donnés à la p. 204. Cet accroissement de l'hospitalisation s'est accompagné d'une hygiène prénatale et postnatale meilleure et plus répandue. D'autres facteurs, particulièrement la surveillance des services d'aqueduc, l'amélioration de l'hygiène et la pasteurisation du lait ont aussi été importants. L'extension encore plus poussée des services d'hygiène publique à toute la population déterminera sans doute une autre réduction de la mortalité infantile, surtout dans les régions où elle reste élevée.

25.—Décès d'enfants et mortalité infantile par 1,000 naissances vivantes, selon le sexe et par province, 1944-1946

NOTA.—Les chiffres sont donnés selon le domicile.

Province et année	Décès d'enfants	Taux par 1,000 naissances vivantes	Garçons		Filles	
			Nombre d'enfants décédés	Taux par 1,000 naissances vivantes de garçons	Nombre d'enfants décédés	Taux par 1,000 naissances vivantes de filles
Île du Prince-Édouard 1944	102	45	58	50	44	39
1945	102	45	54	46	48	44
1946	97	35	64	44	33	24
Nouvelle-Écosse 1944	838	54	480	60	358	47
1945	823	53	479	59	344	46
1946	822	46	460	50	362	41
Nouveau-Brunswick 1944	1,035	77	593	85	442	68
1945	966	71	527	75	439	66
1946	1,066	66	581	70	485	61
Québec 1944	6,918	68	3,936	75	2,982	60
1945	6,464	62	3,659	68	2,805	55
1946	6,110	55	3,517	61	2,593	48
Ontario 1944	3,346	43	1,933	48	1,413	38
1945	3,209	41	1,813	44	1,396	37
1946	3,653	37	2,109	42	1,544	33
Manitoba 1944	786	49	425	51	361	47
1945	781	48	445	53	336	43
1946	885	47	474	49	411	45
Saskatchewan 1944	858	47	484	52	374	42
1945	824	44	489	50	335	37
1946	1,004	47	581	53	423	40
Alberta 1944	889	46	517	52	372	40
1945	862	43	511	50	351	36
1946	945	43	542	48	403	37
Colombie-Britannique 1944	767	40	445	46	322	35
1945	792	42	450	46	342	37
1946	852	38	496	43	356	32
Canada (à l'exclusion des Territoires) **1944**	**15,539**	**55**	**8,871**	**60**	**6,668**	**48**
1945	**14,823**	**51**	**8,427**	**57**	**6,396**	**46**
1946	**15,434**	**47**	**8,824**	**52**	**6,610**	**41**

Comparaisons internationales.—La Nouvelle-Zélande a, durant plusieurs années, enregistré la plus faible mortalité infantile. En 1946, le taux n'était que de 6 par 1,000 naissances vivantes, contre 68 en 1905, 51 en 1920 et 34 en 1930. La

Suède, l'Islande et l'Australie ont également une mortalité infantile très faible. En Angleterre et au Pays de Galles, le taux a été réduit de 128 par 1,000 en 1905 à 60 en 1930 et 43 en 1946. Le taux a été abaissé aux États-Unis de 162 en 1900 à 47 en 1940 et 34 en 1946.

26.—Mortalité infantile par 1,000 naissances vivantes en divers pays comparativement au Canada et à ses provinces, ces dernières années

(Sources: *Bulletin mensuel de la statistique des Nations Unies* et autres sources officielles. Dans certains cas, les statistiques définitives ne sont pas connues et des chiffres provisoires sont donnés.)

Pays ou province	Année	Mortalité infantile	Pays ou province	Année	Mortalité infantile
Nouvelle-Zélande (à l'exclusion des Maoris)	1946	26	Irlande du Nord	1946	54
Suède	1946	26	Écosse	1946	54
Australie	1946	29	Finlande	1946	56
Islande	1945	34	Panama	1946	60
États-Unis	1946	34	Eire	1946	63
Union Sud-Africaine (Blancs)	1946	36	France	1946	67
Norvège	1945	36	Terre-Neuve et Labrador	1945	74
Pays-Bas	1946	39	Belgique[1]	1946	75
Suisse	1946	39	Palestine (sauf les Bédouins)	1946	76
Angleterre et Pays de Galles	1946	43	Autriche	1946	81
Danemark	1946	46	Italie	1946	84
Canada	**1946**	**47**	Jamaïque	1946	90
Île du Prince-Édouard	1946	35	Espagne	1946	92
Ontario	1946	37	Costa-Rica	1946	102
Colombie-Britannique	1946	38	Salvador	1946	113
Alberta	1946	43	Hongrie[2]	1946	114
Nouvelle-Écosse	1946	46	Bulgarie	1946	124
Manitoba	1946	47	Ceylan	1946	141
Saskatchewan	1946	47	Inde britannique	1945	151
Québec	1946	55	Chili	1946	160
Nouveau-Brunswick	1946	66	Roumanie	1945	187

[1] Rectifiée. [2] Territoire délimité par le traité de Trianon.

Mortalité infantile dans les centres urbains.—La mortalité infantile est ordinairement sujette à des fluctuations très prononcées, d'une année à l'autre, dans les différentes cités et villes. Cependant, plusieurs villes et villages ont conservé des taux très bas pendant plusieurs années. Vancouver détient un record superbe; Calgary, Toronto et Winnipeg ont un taux exceptionnellement bas; Montréal accuse une amélioration constante.

27.—Décès et mortalité d'enfants de moins d'un an (à l'exclusion des mort-nés) dans les centres urbains de 10,000 et plus, 1944-1946

NOTA.—Chiffres selon le domicile.

Province et centre urbain	Décès d'enfants			Taux par 1,000 naissances vivantes		
	1944	1945	1946	1944	1945	1946
Île du Prince-Édouard—						
Charlottetown	26	28	9	64	71	19
Nouvelle-Écosse—						
Dartmouth	15	31	15	35	72	32
Glace-Bay	60	34	46	84	47	53
Halifax	93	98	95	44	48	40
Sydney	51	52	56	54	55	54
Truro	16	15	17	53	55	50
Nouveau-Brunswick—						
Fredericton	11	15	10	46	52[1]	25
Moncton	25	22	39	35	33	50
Saint-Jean	80	77	93	55	58	55

[1] Y compris Devon.

27.—Décès et mortalité d'enfants de moins d'un an (à l'exclusion des mort-nés) dans les centres urbains de 10,000 et plus, 1944-1946—fin

Province et centre urbain	Décès d'enfants			Taux par 1,000 naissances vivantes		
	1944	1945	1946	1944	1945	1946
Québec—						
Cap-de-la-Madeleine	15	20	32	41	52	71
Chicoutimi	57	58	76	52	64	81
Drummondville	27	23	16	67	60	36
Granby	14	22	23	31	43	38
Hull	95	82	82	79	67	59
Joliette	28	22	42	68	54	96
Jonquière	58	55	56	60	64	77
Lachine	21	18	26	42	34	43
Lévis	23	24	13	66	71	34
Montréal	1,295	1,150	975	58	50	40
Outremont	14	10	8	40	32	20
Québec	548	619	405	119	141	91
Saint-Hyacinthe	25	25	22	54	60	45
Saint-Jean	33	16	20	74	35	48
Saint-Jérôme	30	24	17	66	53	32
Shawinigan-Falls	43	53	47	48	55	54
Sherbrooke	75	80	82	64	64	63
Sorel	31	36	28	54	65	62
Thetford-Mines	30	24	22	71	59	50
Trois-Rivières	100	67	67	83	56	53
Valleyfield	39	33	35	55	52	53
Verdun	71	77	54	45	48	30
Westmount	6	11	14	20	40	41
Ontario—						
Belleville	13	16	23	35	41	49
Brantford	22	36	46	29	45	45
Brockville	16	10	17	59	36	57
Chatham	19	16	13	52	39	28
Cornwall	29	28	22	55	54	31
Forest-Hill	3	2	2	16	11	14
Fort-William	15	25	27	23	37	31
Galt	11	10	15	32	33	33
Guelph	22	22	25	47	48	43
Hamilton	134	100	145	36	29	31
Kingston	40	29	33	46	34	31
Kitchener	21	17	34	32	23	36
London	72	74	77	41	42	34
Niagara-Falls	16	9	11	30	17	17
North-Bay	27	16	13	70	42	29
Oshawa	18	19	18	31	32	27
Ottawa	147	134	199	42	37	44
Owen-Sound	26	18	24	80	64	60
Pembroke	23	30	11	76	99	29
Peterborough	31	32	24	45	42	25
Port-Arthur	19	17	23	35	30	33
St-Catharines	23	25	30	29	33	34
St-Thomas	13	15	17	34	41	39
Sarnia	18	21	13	39	41	21
Sault-Sainte-Marie	31	28	33	43	38	40
Stratford	15	9	20	48	34	50
Sudbury	98	64	46	76	52	37
Timmins	36	38	30	53	51	35
Toronto	411	373	498	36	33	32
Welland	16	21	16	43	65	43
Windsor	101	89	123	42	40	42
Woodstock	10	10	9	42	38	26
Manitoba—						
Brandon	16	20	16	41	56	41
Saint-Boniface	20	18	23	42	40	38
Winnipeg	149	138	186	36	32	35
Saskatchewan—						
Moose-Jaw	18	18	31	38	40	52
Prince-Albert	23	37	30	63	101	69
Regina	63	51	79	55	42	50
Saskatoon	35	32	84	39	35	67
Alberta—						
Calgary	75	90	101	34	40	39
Edmonton	101	95	130	39	34	38
Lethbridge	12	19	23	29	45	48
Medicine-Hat	21	17	18	63	57	51
Colombie-Britannique—						
New-Westminster	17	18	13	34	36	23
Vancouver	168	171	193	29	30	28
Victoria	36	26	41	26	23	34

Mortalité infantile par cause.—Au Canada, environ 90 p. 100 de la mortalité infantile est attribuable aux neuf causes et groupes de causes inscrits au tableau **28.** La naissance prématurée, à elle seule, contribue plus de 20 p. 100 à la mortalité infantile. Le taux de presque toutes les causes est plus élevé chez les garçons; les maladies transmissibles en 1944 sont la seule exception donnée dans le tableau.

28.—Décès d'enfants et mortalité infantile par 100,000 naissances vivantes, par principales causes, 1944-1946

NOTA.—Chiffres selon le domicile.

N° de la liste internationale	Cause de décès et année	Nombre			Taux par 100,000 naissances vivantes			Répartition proportionnelle par cause de décès
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
								%
	Maladies transmissibles[1]....1944	582	581	1,163	397	422	409	7·5
	1945	548	492	1,040	368	352	360	7·0
	1946	552	479	1,031	325	298	312	6·7
86	Convulsions.....1944	62	39	101	42	28	36	0·6
	1945	55	47	102	37	34	35	0·7
	1946	56	39	95	33	24	29	0·6
106–109	Bronchite et pneumonie.....1944	1,158	933	2,091	790	678	636	13·5
	1945	1,223	977	2,200	821	699	762	14·8
	1946	1,163	915	2,078	684	569	628	13·5
119	Diarrhée et entérite.....1944	1,190	967	2,157	811	703	759	13·9
	1945	928	697	1,625	623	499	563	11·0
	1946	922	610	1,532	543	379	463	9·9
157	Vices de conformation congénitaux.....1944	957	780	1,737	653	567	611	11·2
	1945	1,069	819	1,888	718	586	654	12·7
	1946	1,142	926	2,068	672	576	625	13·4
158	Débilité congénitale.....1944	525	405	930	358	294	327	6·0
	1945	524	351	875	352	251	303	5·9
	1946	444	339	783	261	211	237	5·1
159	Naissance prématurée.....1944	2,072	1,435	3,507	1,413	1,043	1,234	22·6
	1945	1,892	1,434	3,326	1,271	1,026	1,152	22·4
	1946	2,110	1,676	3,786	1,242	1,042	1,145	24·5
160	Conséquences de l'accouchement.....1944	772	432	1,204	526	314	424	7·7
	1945	714	457	1,171	479	327	406	7·9
	1946	852	514	1,366	501	320	413	8·9
161	Autres maladies particulières à la première année de vie..1944	596	418	1,014	406	304	357	6·5
	1945	595	427	1,022	409	305	354	6·9
	1946	683	435	1,118	402	271	338	7·2
	Autres causes spécifiées.....1944	734	527	1,261	501	333	444	8·1
	1945	657	527	1,184	441	377	410	8·0
	1946	704	501	1,205	414	312	364	7·8
199, 200	Causes non spécifiées ou mal définies.....1944	223	151	374	152	110	132	2·4
	1945	222	168	390	149	120	135	2·6
	1946	196	176	372	115	109	112	2·4
	Totaux, toutes causes.....1944	**8,871**	**6,668**	**15,539**	**6,049**	**4,847**	**5,467**	**100·0**
	1945	**8,427**	**6,396**	**14,823**	**5,659**	**4,575**	**5,134**	**100·0**
	1946	**8,824**	**6,610**	**15,434**	**5,192**	**4,111**	**4,667**	**100·0**

[1] Y compris rougeole, scarlatine, coqueluche, diphtérie, influenza, érysipèle, poliomyélite et polioencéphalite aiguës, méningite cérébrospinale, tuberculose et syphilis.

Sous-section 3.—Mortalité puerpérale

Comme dans le cas de la mortalité infantile, le nombre de mères qui meurent durant la grossesse et l'accouchement a fort diminué. La mortalité puerpérale au Canada et dans les provinces est indiquée au tableau **29.** Bien que le nombre de naissances ait fortement augmenté ces dernières années, la mortalité puerpérale a été bien au-dessous de 1,000 cas par année. Le taux de la mortalité puerpérale est

maintenant moins de 2 par 1,000 naissances. Les deux dernières colonnes du tableau indiquent que la mortalité est beaucoup plus élevée chez les mères non mariées que chez les mères mariées.

29.—Mortalité puerpérale et taux par 1,000 naissances vivantes, par province, 1944-1946

NOTA.—Chiffres selon le domicile.

Détail	Mortalité puerpérale										Mortalité puerpérale des mères non mariées	
	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada[1]	Nombre	% du total
Totaux— 1944	12	33	43	318	198	49	42	31	50	776	48	6·19
1945	6	24	25	256	171	31	49	48	50	660	38	5·76
1946	6	28	34	229	160	32	36	32	38	595	39	6·55
Taux par 1,000 naissances vivantes—											Par 1,000 naissances vivantes illégitimes	
1944	5·2	2·1	3·2	3·1	2·5	3·1	2·3	1·6	2·6	2·7	4·0	
1945	2·7	1·5	1·8	2·5	2·2	1·9	2·6	2·4	2·6	2·3	2·9	
1946	2·1	1·6	2·1	2·1	1·6	1·7	1·7	1·4	1·7	1·8	2·9	

[1] Moins les Territoires.

Âge des mères mortes en couches.—Le tableau **30** donne la répartition de la mortalité puerpérale selon l'âge des mères ainsi que l'âge moyen au décès. Cet âge moyen dépasse d'un peu plus de deux ans celui de toutes les mères à l'époque de la naissance de leurs enfants. Les taux par 1,000 naissances vivantes, par groupe d'âge, indiquent clairement que l'âge est un facteur décisif de l'incidence de la mortalité puerpérale. Bien que les proportions de tous les groupes d'âge aient fort diminué, les inégalités entre les groupes d'âge subsistent. Le taux du groupe de 30-34 ans est actuellement près de deux fois aussi élevé que celui du groupe de 20-24 ans; au-dessus de 40 ans, il est plus de quatre fois aussi élevé. Le taux un peu plus haut du premier groupe d'âge indiqué dans le tableau **30**, comparativement au deuxième, s'explique par la proportion beaucoup plus forte d'enfants illégitimes nés de jeunes mères.

30.—Mortalité puerpérale et taux par 1,000 naissances vivantes, par groupe d'âge, 1945 et 1946, et moyennes triennales, 1930-1932 et 1940-1942

NOTA.—Les chiffres de 1945 et 1946 sont donnés selon le domicile.

Groupe d'âge	Mortalité puerpérale								Taux par 1,000 naissances vivantes			
	Moyenne, 1930–1932		Moyenne, 1940–1942		1945		1946		Moyenne, 1930–1932	Moyenne, 1940–1942	1945	1946
	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%				
Moins de 20 ans	76	6·0	47	5·2	28	4·2	27	4·5	5·03	2·80	1·65	1·39
20–24 ans	216	17·0	151	16·8	110	16·7	90	15·1	3·56	2·13	1·40	0·97
25–29 "	271	21·4	212	23·6	161	24·4	142	23·9	4·16	2·77	1·95	1·46
30–34 "	278	21·9	206	22·9	136	20·6	130	21·8	5·66	4·03	2·21	1·90
35–39 "	263	20·8	180	20·0	135	20·5	121	20·3	7·80	6·14	3·79	3·17
40–44 "	140	11·0	91	10·1	81	12·3	72	12·1	10·56	8·72	6·98	5·91
45–49 "	23	1·8	11	1·2	8	1·2	13	2·2	16·73	10·00	7·14	10·99
50 ans et plus	néant	–	1	0·1	1	0·2	néant	–	–	[1]	[1]	–
Totaux, âges déclarés	1,267	100·0	899	100·0	660	100·0	595	100·0	–	–	–	–
Totaux, tous âges	**1,267**	–	**899**	–	**660**	–	**595**	–	**5·28**	**3·51**	**2·29**	**1·80**
Âge moyen	31·3		31·1		31·5		31·7		–	–	–	–

[1] Les cas dans ce groupe d'âge ne sont pas assez nombreux pour motiver le calcul d'un taux.

Mortalité puerpérale par cause de décès.—Le tableau **31** donne la mortalité puerpérale par cause de décès ainsi que le taux par 100,000 naissances vivantes. Jusqu'à ces derniers temps, les deux principales causes de mortalité puerpérale étaient la septicémie puerpérale et les toxémies de la grossesse. Depuis l'introduction des sulfamides, en 1936, la mortalité due à ces deux causes a diminué de moitié.

31.—Mortalité puerpérale et taux par 100,000 naissances vivantes, par cause de décès, 1944-1946

NOTA.—Chiffres selon le domicile.

N° de la liste internationale	Cause de décès	Nombre de décès			Taux par 100,000 naissances vivantes		
		1944	1945	1946	1944	1945	1946
140	Avortement avec mention d'infection	85	52	41	29·9	18·0	12·4
141	Avortement sans mention d'infection	26	18	39	9·1	6·2	11·8
142	Gestation ectopique	31	23	28	10·9	8·0	8·5
143	Hémorragies de la grossesse—décès avant l'accouchement	8	12	8	2·8	4·2	2·4
144	Toxémies de la grossesse—décès avant l'accouchement	45	32	32	15·8	11·1	9·7
145	Autres maladies et accidents de la grossesse—décès avant l'accouchement	20	18	35	7·0	6·2	10·6
146	Hémorragies au cours de l'accouchement et de l'état puerpéral	150	124	103	52·8	42·9	31·1
147	Infection pendant l'accouchement et l'état puerpéral	180	178	122	63·3	61·6	36·9
148	Toxémies puerpérales—après l'accouchement	101	94	88	35·5	32·6	26·6
149	Autres accidents de l'accouchement	76	65	61	26·7	22·5	18·4
150	Conditions autres et non spécifiées de l'accouchement et de l'état puerpéral	54	44	38	19·0	15·2	11·5
	Totaux, toutes causes	**776**	**660**	**595**	**273·0**	**228·6**	**179·9**

Section 5.—Accroissement naturel

De 1926 à 1930, le taux d'accroissement naturel au Canada est de 13 par 1,000 habitants. En 1937, il tombe à 9·7. En partie à cause de la dépression, la natalité décline plus que la mortalité. Depuis lors, le taux s'est élevé à 12·6 en 1940-1942, 14·5 en 1945 et 17·5 en 1946.

Le taux d'accroissement naturel des provinces suit en général celui de l'ensemble du Canada. Au début, la Saskatchewan et le Québec avaient les taux les plus élevés. Les taux élevés des provinces des Prairies sont dus en partie à leur population relativement plus jeune et à la mortalité très basse qui en résulte. Dans le Québec, au contraire, la mortalité est élevée de 1926 à 1930 et elle diminue sans cesse depuis. Le Nouveau-Brunswick en 1946 a le taux d'accroissement naturel le plus élevé au Canada.

Le tableau **32** indique l'accroissement naturel et le taux d'accroissement du Canada et des provinces. Il donne aussi ces statistiques selon le sexe. On y constate que, dans la plupart des cas, les taux d'accroissement naturel sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes et, cela, pour deux raisons. D'une part, l'excédent de naissances de garçons sur les naissances de filles est relativement moindre que l'excédent du nombre d'hommes sur le nombre de femmes de la population en général, surtout dans les provinces de l'Ouest. En conséquence, la natalité est moins élevée chez les personnes de sexe masculin que chez celles de sexe féminin. D'autre part, comme on l'a vu, la mortalité est plus forte chez les hommes que chez les femmes.

Dans un pays comme le Canada, où la population est assez jeune et où l'immigration a été forte, il faut s'attendre à un excédent de personnes du sexe masculin. Cet excédent est graduellement réduit par suite du taux d'accroissement naturel plus élevé de la population de sexe féminin. Plus tard, il y aura sans doute un excédent de personnes du sexe féminin, comme c'est le cas déjà dans la plupart des pays européens.

32.—Accroissement naturel et taux d'accroissement, selon le sexe et par province, 1944-1946

NOTA.—Chiffres selon le domicile.

Province et année	Excédent des naissances sur les décès	Taux par 1,000 habitants	Hommes		Femmes	
			Nombre	Taux par 1,000 hommes	Nombre	Taux par 1,000 hommes
Île du Prince-Édouard....1944	1,360	14·9	670	14·2	690	15·6
1945	1,370	14·8	712	14·9	658	14·9
1946	1,919	20·4	968	20·0	951	20·9
Nouvelle-Écosse....1944	9,369	15·3	4,698	15·1	4,671	15·6
1945	9,902	15·9	4,996	15·8	4,906	16·1
1946	11,868	19·4	5,867	18·8	6,001	20·0
Nouveau-Brunswick....1944	8,336	18·0	4,177	17·6	4,159	18·5
1945	8,828	18·9	4,364	18·2	4,464	19·5
1946	11,408	23·8	5,682	23·2	5,726	24·3
Québec....1944	67,449	19·3	34,104	19·4	33,345	19·2
1945	70,935	19·9	35,580	19·9	35,355	20·0
1946	77,595	21·4	39,218	21·5	38,377	21·2
Ontario....1944	38,309	9·7	18,826	9·4	19,483	9·9
1945	39,475	9·8	19,254	9·5	20,221	10·2
1946	57,688	14·1	28,536	13·8	29,152	14·3
Manitoba....1944	9,307	12·7	4,487	11·8	4,820	13·7
1945	9,703	13·2	4,650	12·3	5,053	14·2
1946	12,257	16·9	5,910	15·8	6,347	17·9
Saskatchewan....1944	11,684	13·8	5,500	12·1	6,184	15·8
1945	12,497	14·8	5,927	13·1	6,570	16·8
1946	15,011	18·0	7,108	16·1	7,903	20·2
Alberta....1944	13,052	16·0	6,155	14·1	6,897	18·1
1945	13,485	16·3	6,408	14·6	7,077	18·3
1946	15,583	19·4	7,253	17·1	8,330	22·0
Colombie-Britannique....1944	9,302	10·0	3,722	7·6	5,580	12·5
1945	9,121	9·6	3,670	7·5	5,451	11·9
1946	12,472	12·4	5,244	10·1	7,228	15·0
Canada (moins les Territoires)....**1944**	**168,168**	**14·1**	**82,339**	**13·5**	**85,829**	**14·7**
1945	**175,316**	**14·5**	**85,561**	**13·8**	**89,755**	**15·2**
1946	**215,801**	**17·5**	**105,786**	**16·9**	**110,015**	**18·2**

Accroissement naturel dans les centres urbains.—Le classement des naissances et des décès selon le domicile permet de calculer le taux d'accroissement naturel des centres urbains; les chiffres sont donnés au tableau **33.** Pour la majorité des grandes villes, le taux d'accroissement naturel est inférieur à celui de leur province respective. La population urbaine est aussi accrue par l'affluence de la population des régions rurales.

33.—Accroissement naturel dans les centres urbains de 10,000 ou plus, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1936-1945

NOTA.—Avant 1941, les chiffres sont donnés selon le lieu de survenance; depuis 1941, selon le domicile.

Province et centre urbain	Population, recensement		Moyenne, 1936-1940	Moyenne, 1941-1945	1944	1945	1946
	1931	1941					
Île du Prince-Édouard—							
Charlottetown	12,361	14,821	141	183	186	172	317
Nouvelle-Écosse—							
Dartmouth	9,100	10,847	57	285	301	298	368
Glace-Bay	20,706	25,147	634	498	480	491	631
Halifax	59,275	70,488	877	1,241	1,319	1,389	1,579
Sydney	23,089	28,305	455	624	636	657	709
Truro	7,901	10,272	113	185	208	162	230
Nouveau-Brunswick—							
Fredericton	8,830	10,062	83	107	125	137[1]	279[1]
Moncton	20,689	22,763	278	421	509	458	552
Saint-Jean	47,514	51,741	613	719	745	743	1,055
Québec—							
Cap-de-la-Madeleine	8,748	11,961	210	274	268	271	335
Chicoutimi	11,877	16,040	283	706	926	712	745
Drummondville	6,609	10,555	165	279	298	286	348
Granby	10,587	14,197	224	332	322	367	449
Hull	29,433	32,947	487	819	847	844	1,000
Joliette	10,765	12,749	121	250	248	272	267
Jonquière	9,448	13,769	380	705	818	687	586
Lachine	18,630	20,051	189	271	262	297	377
Lévis	11,724	11,991	20	203	231	221	267
Montréal	818,577	903,007	8,278	11,471	12,166	13,295	14,313
Outremont	28,641	30,751	−118	44	66	29	110
Québec	130,594	150,757	1,919	2,416	2,649	2,412	2,630
Saint-Hyacinthe	13,448	17,798	91	163	176	153	223
Saint-Jean	11,256	13,646	132	279	295	327	271
Saint-Jérôme	8,967	11,329	169	311	336	315	395
Shawinigan-Falls	15,345	20,325	368	674	735	782	687
Sherbrooke	28,993	35,965	395	760	721	855	895
Sorel	10,320	12,251	114	312	420	380	291
Thetford-Mines	10,701	12,716	170	269	258	275	294
Trois-Rivières	35,450	42,007	538	821	791	796	861
Valleyfield	11,411	17,052	186	481	514	452	485
Verdun	60,745	67,349	306	988	988	1,033	1,302
Westmount	24,235	26,047	−4	−24	44	−15	66
Ontario—							
Belleville	13,790	15,710	225	205	198	194	274
Brantford	30,107	31,948	221	346	319	395	642
Brockville	9,736	11,342	104	102	110	114	148
Chatham	14,569	17,369	405	193	148	171	258
Cornwall	11,126	14,117	359	302	329	315	509
Forest-Hill	5,207	11,757	−31	96	111	110	73
Fort-William	26,277	30,585	294	404	400	434	583
Galt	14,006	15,346	120	140	183	124	266
Guelph	21,075	23,273	80	198	198	180	317
Hamilton	155,547	166,337	1,307	1,693	1,913	1,773	2,986
Kingston	23,439	30,126	248	467	493	468	685
Kitchener	30,793	35,657	402	380	330	410	589
London	71,148	78,264	466	759	787	828	1,283
Niagara-Falls	19,046	20,589	206	323	311	310	448
North-Bay	15,528	15,599	239	221	243	205	326
Oshawa	23,439	26,813	326	366	373	376	462
Ottawa	126,872	154,951	1,353	1,639	1,773	1,914	2,789
Owen-Sound	12,839	14,002	151	130	143	100	235
Pembroke	9,368	11,159	118	172	177	160	266
Peterborough	22,327	25,350	308	363	357	424	644
Port-Arthur	19,818	24,426	364	308	267	286	423
St-Catharines	24,753	30,275	325	420	484	438	557
St-Thomas	15,430	17,132	144	145	134	114	221
Sarnia	18,191	18,734	225	228	258	272	377
Sault-Sainte-Marie	23,082	25,794	348	473	464	508	549
Stratford	17,742	17,038	167	79	133	69	164
Sudbury	18,518	32,203	1,015	1,056	996	970	988
Timmins	14,200	28,790	659	652	509	569	665

[1] Y compris Devon.

33.—Accroissement naturel dans les centres urbains de 10,000 ou plus, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1936-1945—fin

Province et centre urbain	Population, recensement		Moyenne, 1936-1940	Moyenne, 1941-1945	1944	1945	1946
	1931	1941					
Ontario—fin							
Toronto	631,207	667,457	3,331	3,629	3,707	3,795	7,565
Welland	10,709	12,500	196	234	255	196	239
Windsor	98,179	105,311	1,270	1,430	1,490	1,294	1,894
Woodstock	11,395	12,461	66	93	64	96	209
Manitoba—							
Brandon	17,082	17,383	14	191	220	203	214
Saint-Boniface	16,305	18,157	754	238	276	253	424
Winnipeg	218,785	221,960	1,838	1,932	2,017	2,087	3,106
Saskatchewan—							
Moose-Jaw	21,299	20,753	265	250	258	232	377
Prince-Albert	9,905	12,508	313	226	231	247	320
Regina	53,209	58,245	767	733	692	743	1,074
Saskatoon	43,291	43,027	422	490	545	537	813
Alberta—							
Calgary	83,761	88,904	867	1,180	1,277	1,310	1,563
Edmonton	79,197	93,817	1,640	1,549	1,686	1,883	2,409
Lethbridge	13,489	14,612	437	228	277	262	329
Medicine-Hat	10,300	10,571	207	164	189	132	223
Colombie-Britannique—							
New-Westminster	17,524	21,967	445	260	250	297	312
Vancouver	246,593	275,353	1,197	2,020	2,393	2,151	3,338
Victoria	39,082	44,068	124	462	601	414	469

Section 6.—Mariages et divorces

Sous-section 1.—Mariages

Comparaisons internationales.—Le tableau **34** donne la nuptialité du Canada et des provinces au regard de celle d'autres pays. La nuptialité canadienne est relativement élevée.

34.—Nuptialité de certains pays par 1,000 habitants, comparativement au Canada et aux provinces en ces dernières années

(Sources: *Bulletin mensuel de la statistique des Nations Unies* et autres sources officielles. Dans certains cas, les statistiques définitives n'étant pas connues, des chiffres provisoires sont donnés.)

Pays ou province	Année	Nuptialité	Pays ou province	Année	Nuptialité
États-Unis	1946	16·2	Union Sud-Africaine (Blancs)	1944	10·0
France	1946	12·7	Danemark	1946	9·8
Nouvelle-Zélande (sauf les Maoris)	1946	12·4	Terre-Neuve et Labrador	1945	9·8
Pays-Bas	1946	11·4	Norvège	1946	9·3
Finlande	1945	11·2	Suède	1946	9·3
Bulgarie	1946	11·0	Autriche	1946	9·0
Canada	**1946**	**10·9**	Angleterre et Pays de Galles	1946	9·0
Nouveau-Brunswick	1946	12·2	Italie	1946	9·0
Alberta	1946	11·8	Roumanie	1945	8·8
Manitoba	1946	11·8	Suisse	1946	8·7
Colombie-Britannique	1946	11·7	Chili	1946	7·8
Ontario	1946	11·2	Islande	1944	7·8
Nouvelle-Écosse	1946	10·7	Ceylan	1944	7·5
Québec	1946	10·1	Espagne	1946	7·4
Saskatchewan	1946	9·9	Irlande du Nord	1946	7·3
Île du Prince-Édouard	1946	8·9	Eire	1946	6·0
Belgique	1946	10·8	Jamaïque	1946	5·8
Hongrie[1]	1946	10·7	Salvador	1944	3·6
Australie	1946	10·6			

[1] Territoire délimité par le traité de Trianon.

La nuptialité, dans les pays industriels modernes, varie selon le degré de prospérité économique. Le taux des mariages a baissé au cours des années de dépression après 1929 et s'est rétabli avant 1940. Au Canada, en Angleterre et aux États-Unis, le nombre de mariages était exceptionnellement élevé de 1940 à 1942. Il a diminué en 1943 et 1944, puis augmenté en 1945 et 1946. Au Canada, les mariages sont de 20 p. 100 moins nombreux en 1944 qu'en 1942. En 1945, le nombre de mariages est de 7 p. 100 plus élevé qu'en 1944 et, en 1946, de 5·3 p. 100 plus élevé qu'en 1942, année du sommet antérieur.

Nombre et lieu de naissance des nouveaux mariés.—Le tableau 35 donne le nombre de mariages et la nuptialité par 1,000 habitants au Canada et dans les provinces, de même que les pourcentages de nouveaux mariés selon le lieu de naissance.

La proportion de nouveaux mariés nés au Canada augmente. La moyenne de 1941-1945 est supérieure de plus de 10 p. 100 à celle de 1931-1935. Dans les provinces de l'Ouest, plus du tiers des mariages contractés en 1931-1935 l'étaient entre personnes nées en dehors du Canada. En 1941-1945, pour tout le Canada, 88 p. 100 environ des mariés et 92 p. 100 des mariées sont de naissance canadienne. Les proportions, dans les provinces de l'Ouest, sont respectivement de 76 p. 100 et de 86 p. 100. La proportion plus forte de mariages entre personnes nées au Canada est causée par l'immigration restreinte des dernières années.

35.—Mariages et nuptialité, par province, répartition proportionnelle des nouveaux mariés selon le lieu de naissance, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1936-1945

Province et année	Mariages		Répartition proportionnelle des nouveaux mariés selon le lieu de naissance					
			Nés dans la province qu'ils habitent		Nés dans les autres provinces		Nés en dehors du Canada	
	Total	Par 1,000 habitants	Maris	Femmes	Maris	Femmes	Maris	Femmes
	nombre		%	%	%	%	%	%
Île du Prince-Édouard—								
Moyenne.....1936-1940	623	6·6	88·4	92·9	6·3	4·5	5·3	2·6
Moyenne.....1941-1945	686	7·5	73·9	87·0	16·6	9·6	9·4	3·4
1944	646	7·1	68·9	87·6	20·1	9·6	11·0	2·8
1945	680	7·4	75·0	87·6	20·0	8·5	5·0	3·8
1946	837	8·9	85·4	91·3	9·9	5·9	4·7	2·9
Nouvelle-Écosse—								
Moyenne.....1936-1940	4,796	8·6	82·4	87·3	8·1	5·8	9·5	6·9
Moyenne.....1941-1945	6,302	10·5	67·4	81·3	22·5	11·5	10·1	7·2
1944	5,942	9·7	62·2	78·5	27·1	14·0	10·8	7·5
1945	5,992	9·6	63·5	79·4	27·0	12·6	9·5	8·0
1946	6,549	10·7	77·3	85·1	14·9	7·5	7·8	7·4
Nouveau-Brunswick—								
Moyenne.....1936-1940	3,801	8·6	82·1	86·8	9·2	7·3	8·7	5·9
Moyenne.....1941-1945	4,433	9·6	75·2	85·2	15·4	8·9	9·4	5·9
1944	3,813	8·3	72·5	85·9	16·8	8·8	10·7	5·3
1945	4,491	9·6	74·1	85·5	17·1	8·6	8·8	5·9
1946	5,866	12·2	78·9	86·7	12·6	7·3	8·5	6·0
Québec—								
Moyenne.....1936-1940	27,111	8·5	86·8	89·8	4·9	4·6	8·3	5·5
Moyenne.....1941-1945	33,126	9·6	87·2	90·3	6·6	5·5	6·2	4·1
1944	31,922	9·1	88·1	91·4	6·2	4·9	5·7	3·7
1945	33,211	9·3	87·4	90·7	6·7	5·3	5·9	3·9
1946	36,650	10·1	86·6	89·2	7·4	6·6	6·1	4·3

35.—Mariages et nuptialité, par province, répartition proportionnelle des nouveaux mariés selon le lieu de naissance, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1936-1945 —fin

Province et année	Mariages		Répartition proportionnelle des nouveaux mariés selon le lieu de naissance					
	Total	Par 1,000 habitants	Nés dans la province qu'ils habitent		Nés dans les autres provinces		Nés en dehors du Canada	
			Maris	Femmes	Maris	Femmes	Maris	Femmes
	nombre		%	%	%	%	%	%
Ontario—								
Moyenne.....1936-1940	32,719	8·9	81·3	84·0	4·9	5·4	13·8	10·6
Moyenne.....1941-1945	38,042	9·7	84·3	85·7	6·8	6·8	8·9	7·5
1944	31,227	7·9	80·3	82·0	8·6	9·2	11·1	8·9
1945	34,137	8·5	74·5	78·7	12·1	11·1	13·4	10·2
1946	46,073	11·2	73·7	77·4	12·2	11·3	14·1	11·4
Manitoba—								
Moyenne.....1936-1940	6,931	9·6	61·1	72·8	14·0	12·4	24·9	14·8
Moyenne.....1941-1945	7,295	10·0	62·3	73·6	18·7	15·1	19·0	11·2
1944	6,294	8·6	60·6	73·3	19·8	14·6	19·5	12·1
1945	6,579	8·9	62·8	73·8	20·0	15·9	17·3	10·4
1946	8,594	11·8	68·1	74·3	17·3	15·6	14·6	10·1
Saskatchewan—								
Moyenne.....1936-1940	6,599	7·2	56·6	75·4	16·8	11·3	26·5	13·2
Moyenne.....1941-1945	6,541	7·6	66·5	81·2	15·3	9·0	18·2	9·7
1944	5,919	7·0	67·4	82·2	14·6	8·5	18·0	9·3
1945	6,369	7·5	70·5	82·8	14·6	8·7	14·9	8·4
1946	8,279	9·9	74·9	84·0	13·0	7·9	12·2	8·0
Alberta—								
Moyenne.....1936-1940	7,192	9·2	44·2	60·4	21·9	19·4	33·9	20·2
Moyenne.....1941-1945	7,977	10·0	48·1	62·7	24·4	20·8	27·5	16·5
1944	7,299	8·9	45·7	61·6	24·4	21·1	29·9	17·2
1945	7,310	8·8	49·9	63·9	23·7	20·3	26·4	15·8
1946	9,478	11·8	56·7	66·3	22·5	19·4	20·8	14·3
Colombie-Britannique—								
Moyenne.....1936-1940	7,053	9·1	34·8	43·1	31·8	34·6	33·4	22·3
Moyenne.....1941-1945	9,535	10·7	32·3	41·2	40·2	40·3	27·5	18·5
1944	8,434	9·0	29·9	40·3	41·5	41·2	28·6	18·4
1945	9,262	9·8	30·3	40·2	43·2	42·0	26·5	17·9
1946	11,762	11·7	34·5	40·2	41·0	43·6	24·5	16·2
Canada (moins les territoires)—								
Moyenne.....1936-1940	**96,824**	**8·7**	**73·7**	**79·9**	**9·9**	**9·4**	**16·4**	**10·8**
Moyenne.....1941-1945	**113,936**	**9·7**	**74·5**	**80·4**	**13·3**	**11·2**	**12·2**	**8·3**
1944	**101,496**	**8·5**	**72·7**	**79·5**	**14·2**	**11·9**	**13·1**	**8·6**
1945	**108,031**	**8·9**	**71·4**	**78·4**	**15·6**	**12·7**	**13·0**	**8·9**
1946	**134,088**	**10·9**	**72·8**	**77·6**	**14·6**	**13·1**	**12·6**	**9·3**

Âge et état conjugal des nouveaux mariés.—Le tableau **36** répartit les nouveaux mariés, par sexe, selon l'âge et l'état conjugal. Près de 90 p. 100 des mariages sont contractés entre personnes non antérieurement mariées. L'âge moyen au mariage est de 27 ans environ pour les hommes célibataires et de 24 à 25 ans pour les femmes célibataires. L'âge moyen des veufs et des veuves à l'époque d'un nouveau mariage dépasse de plus de 20 ans celui des hommes et femmes célibataires, soit 50·3 ans en 1940-1942 et 51·5 en 1946 chez les veufs et 46·4 et 43·1 respectivement chez les veuves. Il va sans dire que la répartition selon l'âge des veufs et des veuves qui se remarient est bien différente de celle des hommes et femmes célibataires.

Les veufs et les veuves constituent chacun 5 p. 100 de tous les nouveaux mariés en 1946, contre 3·8 p. 100 et 2·7 p. 100, respectivement, en 1940-1942. Les personnes divorcés forment 3·1 p. 100 du total.

36.—Mariages, selon l'âge et l'état conjugal des parties contractantes, 1944-1946

Groupe d'âge	ÉPOUX											
	1944				1945				1946			
	Célibataires	Veufs	Divorcés	Total	Célibataires	Veufs	Divorcés	Total	Célibataires	Veufs	Divorcés	Total
	NOMBRE											
Moins de 20 ans....	4,924	1	néant	4,925	5,049	néant	néant	5,049	5,219	1	néant	5,220
20–24 ans...	37,497	53	40	37,590	40,274	50	69	40,393	51,621	70	148	51,839
25–29 " ...	27,109	179	258	27,546	29,315	253	405	29,973	38,940	277	720	39,937
30–34 " ...	12,498	405	431	13,334	13,156	452	711	14,319	15,767	504	1,052	17,323
35–39 " ...	5,775	514	484	6,773	5,886	577	603	6,866	6,385	630	924	7,939
40–44 " ...	2,906	611	354	3,871	2,746	664	459	3,869	2,863	667	625	4,155
45–49 " ...	1,432	671	238	2,341	1,346	741	306	2,393	1,335	798	334	2,467
50–54 " ...	739	806	147	1,692	647	776	164	1,587	591	765	192	1,548
55–59 " ...	404	822	84	1,310	354	925	101	1,380	336	912	109	1,357
60–64 " ...	218	698	34	950	160	774	48	982	150	813	39	1,002
65 ans ou plus.....	148	980	19	1,147	123	1,040	26	1,189	116	1,153	25	1,294
Totaux, âge déclaré...	93,650	5,740	2,089	101,479	98,856	6,252	2,892	108,000	123,323	6,590	4,168	134,081
Âge non déclaré.....	15	2	néant	17	29	2	néant	31	7	néant	néant	7
Totaux, tous âges.	**93,665**	**5,742**	**2,089**	**101,496**	**98,885**	**6,254**	**2,892**	**108,031**	**123,330**	**6,590**	**4,168**	**134,088**
Âge moyen.	27·6	52·0	39·5	29·2	27·3	51·7	38·6	29·0	27·1	51·5	37·2	28·6
	POURCENTAGE											
Moins de 20 ans....	5·3	[1]	–	4·9	5·1	–	–	4·7	4·2	[1]	–	3·9
20–24 ans...	40·0	0·9	1·9	37·0	40·7	0·8	2·4	37·4	41·9	1·1	3·6	38·7
25–29 " ...	29·0	3·1	12·4	27·2	29·7	4·0	14·0	27·8	31·6	4·2	17·3	29·8
30–34 " ...	13·3	7·1	20·6	13·1	13·3	7·2	24·6	13·3	12·8	7·6	25·2	12·9
35–39 " ...	6·2	9·0	23·2	6·7	5·8	9·2	20·9	6·4	5·2	9·6	22·2	5·9
40–44 " ...	3·1	10·6	17·0	3·8	2·8	10·6	15·9	3·6	2·3	10·1	15·0	3·1
45–49 " ...	1·5	11·7	11·4	2·3	1·4	11·9	10·6	2·2	1·1	12·1	8·0	1·8
50–54 " ...	0·8	14·0	7·0	1·7	0·7	12·4	5·7	1·5	0·5	11·6	4·6	1·2
55–59 " ...	0·4	14·3	4·0	1·3	0·4	14·8	3·5	1·3	0·3	13·8	2·6	1·0
60–64 " ...	0·2	12·2	1·6	0·9	0·2	12·4	1·7	0·9	0·1	12·3	0·9	0·7
65 ans ou plus.....	0·2	17·1	0·9	1·1	0·1	16·6	0·9	1·1	0·1	17·5	0·6	1·0
Totaux, âge déclaré...	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**
Pourcentage	92·3	5·7	2·1	100·0	91·5	5·8	2·7	100·0	92·0	4·9	3·1	100·0

[1] Moins d'un dixième pour cent.

36.—Mariages, selon l'âge et l'état conjugal des parties contractantes, 1944-1946—fin

Groupe d'âge	ÉPOUSES											
	1944				1945				1946			
	Célibataires	Veuves	Divorcées	Total	Célibataires	Veuves	Divorcées	Total	Célibataires	Veuves	Divorcées	Total
	NOMBRE											
Moins de 20 ans	21,822	21	6	21,849	22,624	22	5	22,651	28,067	35	13	28,115
20–24 ans	43,791	184	220	44,195	47,140	414	325	47,879	58,796	595	553	59,944
25–29 "	16,952	284	436	17,672	18,006	473	605	19,084	22,695	968	1,113	24,776
30–34 "	6,671	403	486	7,566	6,758	516	631	7,905	8,047	761	1,002	9,810
35–39 "	3,013	476	356	3,845	2,964	523	493	3,980	3,209	658	699	4,566
40–44 "	1,375	599	212	2,186	1,325	646	256	2,227	1,348	666	373	2,387
45–49 "	766	645	132	1,543	677	675	141	1,493	650	799	158	1,607
50–54 "	347	575	69	991	303	659	74	1,036	271	688	73	1,032
55–59 "	201	484	18	703	160	584	29	773	140	578	42	760
60–64 "	89	358	9	456	71	388	6	465	52	446	16	514
65 ans ou plus	60	410	3	473	49	455	2	506	49	502	4	555
Totaux, âge déclaré	95,087	4,445	1,947	101,479	100,077	5,355	2,567	107,999	123,324	6,696	4,046	134,066
Âge non déclaré	17	néant	néant	17	26	4	2	32	21	1	–	22
Totaux, tous âges	**95,104**	**4,445**	**1,947**	**101,496**	**100,103**	**5,359**	**2,569**	**108,031**	**123,345**	**6,697**	**4,046**	**134,088**
Âge moyen	24·4	46·9	34·4	25·6	24·3	45·4	33·8	25·5	24·1	43·1	32·9	25·3
	POURCENTAGE											
Moins de 20 ans	22·9	0·5	0·3	21·5	22·6	0·4	0·2	21·0	22·8	0·5	0·3	21·0
20–24 ans	46·1	4·1	11·3	43·6	47·1	7·7	12·7	44·3	47·7	8·9	13·7	44·7
25–29 "	17·8	6·4	22·4	17·4	18·0	8·8	23·6	17·7	18·4	14·5	27·5	18·5
30–34 "	7·0	9·2	25·0	7·5	6·8	9·6	24·6	7·3	6·5	11·4	24·8	7·3
35–39 "	3·2	10·7	18·3	3·8	3·0	9·8	19·2	3·7	2·6	9·8	17·3	3·4
40–44 "	1·4	13·5	10·9	2·2	1·3	12·1	10·0	2·1	1·1	9·9	9·2	1·8
45–49 "	0·8	14·5	6·8	1·5	0·7	12·6	5·5	1·4	0·5	11·9	3·9	1·2
50–54 "	0·4	12·9	3·5	1·0	0·3	12·3	2·9	1·0	0·2	10·3	1·8	0·8
55–59 "	0·2	10·9	0·9	0·7	0·2	10·9	1·1	0·7	0·1	8·6	1·0	0·6
60–64 "	0·1	8·1	0·5	0·4	0·1	7·2	0·2	0·4	[1]	6·7	0·4	0·4
65 ans ou plus	0·1	9·2	0·2	0·5	[1]	8·5	0·1	0·5	[1]	7·5	0·1	0·4
Totaux, âge déclaré	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**
Pourcentage	93·7	4·4	1·9	100·0	92·7	5·0	2·4	100·0	92·0	5·0	3·0	100·0

[1] Moins d'un dixième pour cent.

Religion des nouveaux mariés.—La répartition des nouveaux mariés, par sexe, selon la religion est à peu près la même que celle de l'ensemble de la population. Le tableau 37 révèle l'influence très forte exercée par les croyances religieuses sur le mariage. Environ 70 p. 100 de tous les mariages sont contractés entre coreli-

gionnaires. La proportion de nouveaux mariés de la même dénomination religieuse dépasse 60 p. 100 pour toutes les dénominations sauf chez les anglicans, les luthériens, les baptistes, et les presbytériens. Chez ceux de la foi juive, la proportion est de 95 p. 100 en 1946; chez les catholiques romains, de 90 p. 100.

37.—Mariages selon la religion des parties contractantes, 1944-1946

Religion de l'époux et année	Religion de l'épouse										Total des mariages	Pourcentage
	Anglicane	Baptiste	Orthodoxe orientale	Juive	Luthérienne	Presbytérienne	Catholique romaine	Église Unie	Autres sectes	Non déclarée		
1944	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	
Anglicane	6,821	712	59	15	313	972	1,415	3,463	442	5	14,217	14·0
Baptiste	617	1,830	13	5	90	262	339	830	218	néant	4,204	4·1
Orthodoxe orientale	80	11	721	3	27	33	228	75	23	"	1,201	1·2
Juive	42	8	1	1,574	5	8	34	32	6	néant	1,710	1·7
Luthérienne	394	129	38	1	1,351	161	424	609	225	2	3,334	3·3
Presbytérienne	1,153	296	32	4	166	2,041	586	1,389	212	1	5,880	5·8
Catholique romaine[3]	1,215	272	181	17	286	428	41,761	1,295	419	8	45,882	45·2
Église Unie	2,980	892	69	7	453	1,104	1,312	11,655	515	8	18,995	18·7
Autres sectes	457	238	35	7	217	221	589	686	3,560	3	6,013	5·9
Non déclarée	10	4	néant	néant	néant	1	9	21	2	13	60	0·1
Totaux, 1944	**13,769**	**4,392**	**1,149**	**1,633**	**2,908**	**5,231**	**46,697**	**20,055**	**5,622**	**40**	**101,496**	**100·0**
Pourcentage	13·6	4·3	1·1	1·6	2·9	5·2	46·0	19·8	5·5	1	100·0	69·8[2]
1945												
Anglicane	7,423	761	77	8	330	1,057	1,472	3,763	473	7	15,371	14·2
Baptiste	724	2,027	9	2	96	236	357	916	242	1	4,610	4·3
Orthodoxe orientale	52	14	667	3	30	22	216	103	29	2	1,138	1·1
Juive	20	3	1	1,583	6	3	25	18	13	1	1,673	1·5
Luthérienne	394	116	45	4	1,384	170	401	636	205	2	3,357	3·1
Presbytérienne	1,276	319	17	3	192	2,265	618	1,529	209	4	6,432	6·0
Catholique romaine[3]	1,333	294	177	13	291	428	43,549	1,408	418	16	47,927	44·4
Église Unie	3,431	976	66	8	529	1,189	1,524	13,023	562	7	21,315	19·7
Autres sectes	451	253	53	11	195	197	556	702	3,711	13	6,142	5·7
Non déclarée	16	néant	néant	néant	2	3	9	8	4	24	66	0·1
Totaux, 1945	**15,120**	**4,763**	**1,112**	**1,635**	**3,055**	**5,570**	**48,727**	**22,106**	**5,866**	**77**	**108,031**	**100·0**
Pourcentage	14·0	4·4	1·0	1·5	2·8	5·2	45·1	20·5	5·4	0·1	100·0	69·5[2]
1946												
Anglicane	10,027	968	109	13	435	1,343	2,028	4,838	578	4	20,343	15·2
Baptiste	947	2,520	15	5	119	326	478	1,214	285	1	5,910	4·4
Orthodoxe orientale	71	18	913	1	34	18	285	103	37	1	1,481	1·1
Juive	30	3	3	2,122	4	12	34	26	11	1	2,246	1·7
Luthérienne	472	155	42	5	1,638	203	481	781	271	3	4,051	3·0
Presbytérienne	1,632	426	40	9	197	2,868	788	1,911	240	néant	8,111	6·0
Catholique romaine[3]	1,655	364	225	34	391	565	50,212	1,807	507	10	55,770	41·6
Église Unie	4,459	1,164	133	15	711	1,534	2,126	17,658	748	8	28,556	21·3
Autres sectes	619	286	27	14	210	254	707	839	4,628	2	7,586	5·7
Non déclarée	6	2	1	néant	néant	3	6	5	2	9	34	[1]
Totaux, 1946	**19,918**	**5,906**	**1,508**	**2,218**	**3,739**	**7,126**	**57,145**	**29,182**	**7,307**	**39**	**134,088**	**100·0**
Pourcentage	14·9	4·4	1·1	1·7	2·8	5·3	42·6	21·8	5·4	1	100·0	69·1[2]

[1] Moins d'un dixième pour cent.
[2] Pourcentage de mariages contractés entre coreligionnaires.
[3] Grecque catholique comprise.

RELEVÉ GRAPHIQUE DES STATISTIQUES VITALES AU CANADA*
1926-1946

POPULATION DU CANADA SELON LE SEXE ET PAR GROUPES D'ÂGE QUINQUENNAUX

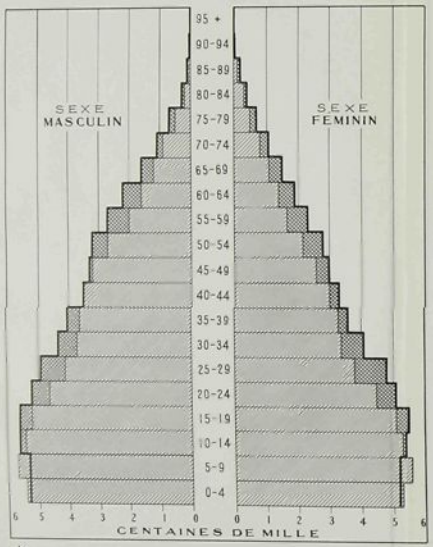

NATALITÉ, MORTALITÉ ET TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL

Taux par 1,000 habitants

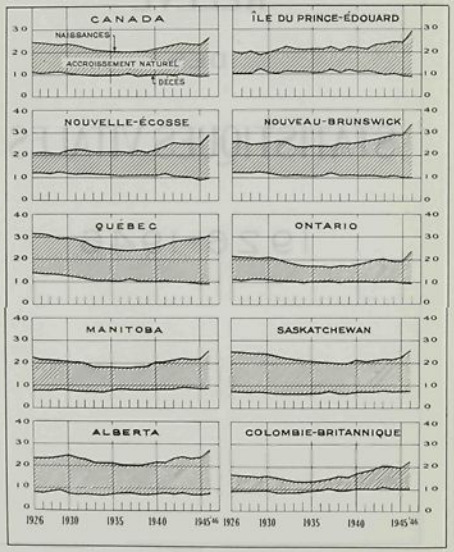

DIX IMPORTANTES CAUSES DE DÉCÈS

Taux par 100,000 habitants

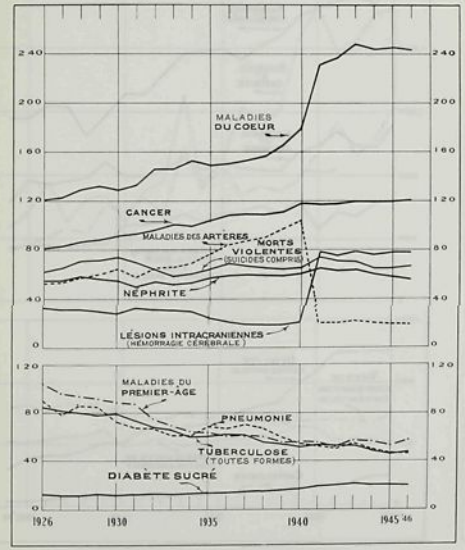

MORTALITÉ PUERPÉRALE

GROUPES DE CAUSES DE DÉCÈS

Taux par 100,000 naissances vivantes

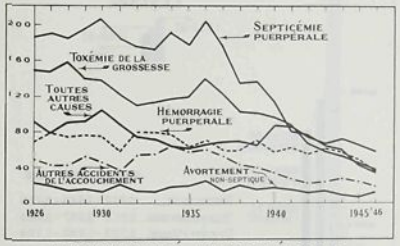

MORTALITÉ PUERPÉRALE

Par 100,000 naissances vivantes selon l'âge

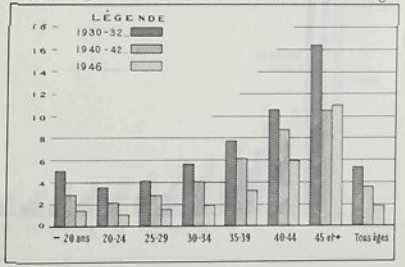

* Moins le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest

(Suite)

MORTALITÉ INFANTILE
À CHAQUE PÉRIODE D'ÂGE

Taux par 100,000 naissances vivantes

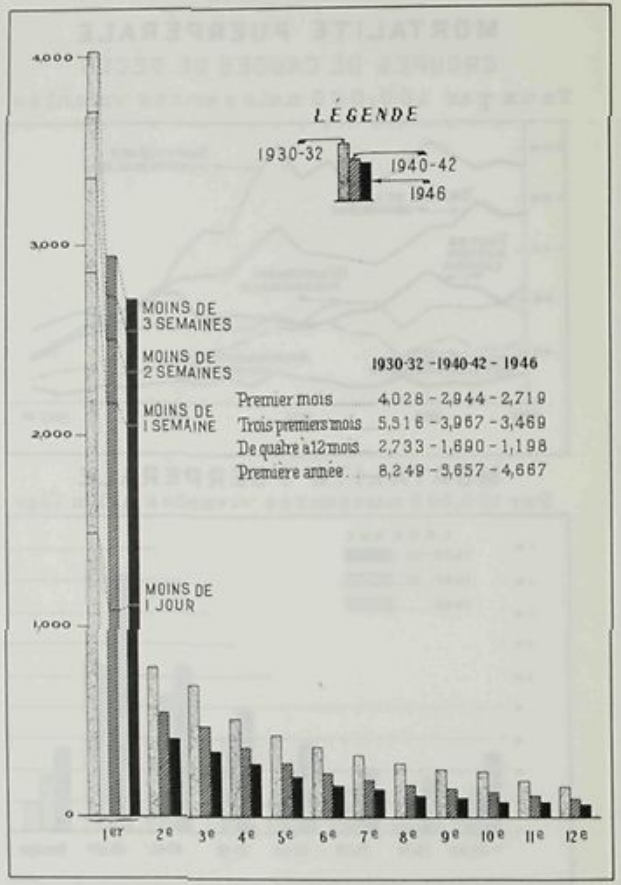

	1930-32	1940-42	1946
Premier mois	4,028	2,944	2,719
Trois premiers mois	5,516	3,967	3,469
De quatre à 12 mois	2,733	1,690	1,198
Première année	8,249	5,657	4,667

PRINCIPALES CAUSES DE MORTALITÉ INFANTILE

Taux par 100,000 naissances vivantes

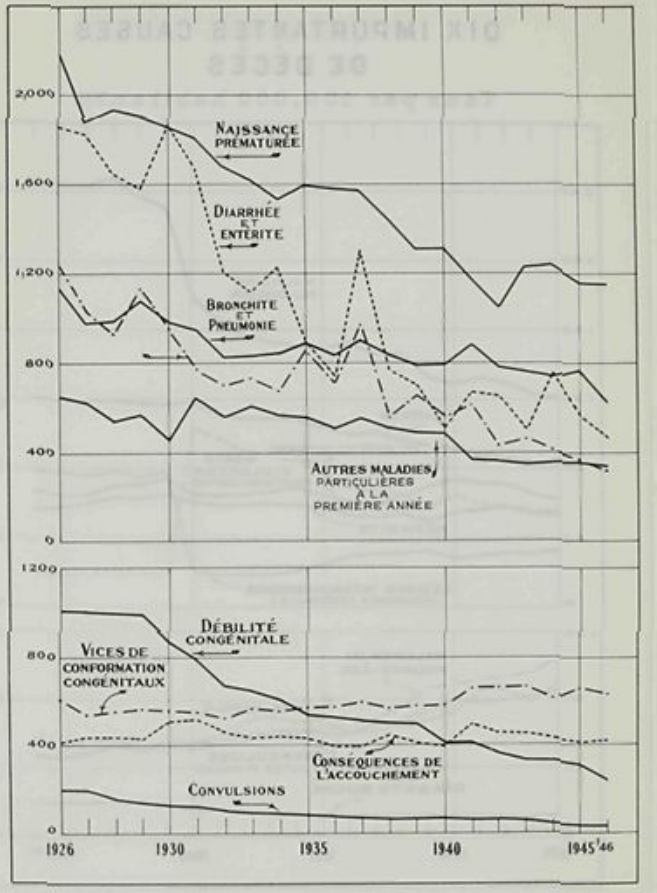

RELEVÉ DES STATISTIQUES VITALES 1926-1946

Sous-section 2.—Dissolutions de mariages (divorces)

Pendant plusieurs années après la Confédération, le nombre de divorces au Canada demeure très faible. Il n'atteint pas le chiffre 20 avant l'an 1900. Il s'établit à 23 en 1903, à 51 en 1909 et à 60 en 1913. Ces chiffres équivalent à moins d'un millième du nombre annuel de mariages.

L'un des effets de la première guerre mondiale est d'augmenter le nombre de divorces. Les conditions d'instabilité générale et la séparation prolongée des hommes en service actif d'avec leur épouse contribuent à cet accroissement. Les modifications de loi et de procédure qui ont facilité le divorce constituent un autre facteur. Le Québec est actuellement la seule province où il faut une loi spéciale du Parlement pour obtenir un divorce.

Il y a 114 divorces au Canada en 1918 et 608 en 1926. Le nombre s'élève à 700 en 1931, à 1,570 en 1936 et à 2,369 en 1940. Depuis, les divorces sont chaque année plus nombreux. La plupart de ces chiffres ne s'appliquent qu'aux décrets définitifs de dissolution de mariage, qui seuls constituent le divorce; les annulations et les séparations légales sont exclues.

Les statistiques des dissolutions de mariage ont été revisées en 1941, grâce à la collaboration des autorités provinciales et du greffier du Comité du divorce du Sénat canadien.

38.—Dissolutions de mariage (divorces), par province, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1936-1945

Détails	Prononcées par le Parlement fédéral		Prononcées par les tribunaux								Canada[1]
	Î.P.-É.	Qué.	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	
Nombre—											
Moy., 1936-1940	1	56	–	50	44	723	194	116	259	570	2,013
Moy., 1941-1945	2	99	–	92	104	1,158	305	207	432	937	3,535
1944	3	108	–	93	78	1,471	316	226	484	1,009	3,788
1945	2	177	–	158	171	1,940	405	282	575	1,366	5,076
1946	[2]	290	4	260	382	2,639	636	505	962	2,005	7,683
Pourcentage—											
Moy., 1936-1940	[3]	2·8	–	2·5	2·2	35·9	9·6	5·8	12·9	28·3	100·0
Moy., 1941-1945	0·1	2·8	–	2·6	2·9	38·4	8·6	5·9	12·2	26·5	100·0
1944	0·1	2·8	–	2·5	2·1	38·8	8·3	6·0	12·8	26·6	100·0
1945	[3]	3·5	–	3·1	3·4	38 2	8·0	5·6	11·3	26·9	100·0
1946	[2]	3·8	0·1	3·4	5·0	34·4	8·3	6·6	12·5	26·1	100·0

[1] Moins les Territoires. [2] Un tribunal de divorce a été créé dans l'Île du Prince-Édouard en 1945 et les chiffres de 1946 sont donnés à droite. [3] Moins d'un dixième pour cent.

Section 7.—Statistiques vitales du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest

Les statistiques vitales du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont recueillies depuis 1924. Toutefois, n'étant pas jugées complètes, elles ne sont pas ajoutées à celles des neuf provinces dans les tableaux du présent chapitre. Les détails manquent dans plusieurs cas et la population faible et variable de chaque année n'est pas exactement connue.

39.—Statistiques vitales du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, 1941-1946, et moyennes quinquennales, 1926-1945

NOTA.—Les chiffres de 1944 à 1946 sont donnés selon le domicile; avant 1944, selon le lieu de l'événement.

Année	Yukon			Territoires du Nord-Ouest		
	Naissances	Mariages	Décès	Naissances	Mariages	Décès
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Moyennes, 1926-1930	33	14	54	158	24	185
Moyennes, 1931-1935	49	24	61	190	41	137
Moyennes, 1936-1940	67	36	72	228	72	177
Moyennes, 1941-1945	105	60	96	383	77	332
1941	72	36	67	314	82	306
1942	96	36	108	369	109	222
1943	99	67	120	403	94	304
1944	136	94	100	316	66	349
1945	123	69	87	511	122	478
1946[1]	146	66	80	593	177	347

[1] Chiffres provisoires.

Section 8.—Maladies transmissibles

Le rapport national des maladies transmissibles au Canada a été entrepris par le Bureau fédéral de la statistique en 1933, à la demande du ministère des Pensions et de la Santé nationale et de concert avec les ministères provinciaux de la Santé. Depuis, la Division des statistiques vitales du Bureau a été chargée de recueillir et d'analyser les rapports hebdomadaires sur les maladies transmissibles, sauf au cours d'une brève période en 1939-1940 durant laquelle ce travail a été confié au ministère des Pensions et de la Santé nationale. En vertu d'une entente avec le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, la Division des statistiques vitales analyse maintenant les données sur les maladies transmissibles accumulées dans ses dossiers, dont plusieurs remontent à 1924. Les analyses courantes comprennent les rapports des maladies vénériennes et une formule uniforme est employée par toutes les provinces.

Le tableau **40** donne le nombre de cas de maladie transmissible fourni au Bureau fédéral de la statistique par les ministères provinciaux de la Santé en 1946. Le rapport de deux maladies, la dysenterie et la rubéole, n'est pas obligatoire dans toutes les provinces; par conséquent, leur total canadien doit être considéré avec réserve.

40.—Nombre de cas de certaines maladies transmissibles déclarés par les ministères provinciaux de la Santé, 1946

Maladie	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
Varicelle	néant	244	18	5,166	13,402	1,454	1,436	2,066	4,721	29,107
Diphtérie	8	194	88	1,448	452	196	54	31	64	2,535
Dysenterie	néant	néant	[1]	61	97[2]	2[3]	néant	12	27	199
Ambienne	"	"	[1]	néant	75	1	"	12	néant	88
Bacillaire	"	"	[1]	61	9	néant	"	néant	27	97
Encéphalite (infectueuse)	"	1	néant	1	6	6	5	5	1	25
Influenza (épidémique)	"	4,612	2	néant	1,825	219	19	2	1,098	7,777
Rougeole	4	5,006	407	15,040	32,917	2,245	4,081	5,280	2,548	67,528
Méningite (méningococcique)	néant	11	17	58	89	23	15	12	31	256
Oreillons	1	38	31	2,045	11,615	2,349	2,329	2,047	5,601	26,056
Poliomyélite (épidémique)	80	49	94	1,612	518	48	37	68	21	2,527
Rubéole[4]	néant	59	néant	765	1,244	26	53	349	348	2,844
Scarlatine	21	443	338	3,406	3,284	610	140	464	602	9,308
Variole	néant	néant	néant	néant	néant	néant	2	néant	néant	2
Tuberculose	311	455	526	5,766	2,769	1,090	652[6]	1,158	2,536	15,263
Pulmonaire	311	449	514	5,494	[5]	1,087	531	1,141	2,382	11,909
Non pulmonaire	néant	6	12	272	[5]	3	91	17	154	555
Fièvre typhoïde et paratyphoïde	néant	12	17	500	126	24	30	12	200	921
Fièvre ondulante	"	6	6	77	80	22	1	39	19	250
Maladies vénériennes	147	1,576	1,164	11,111	12,131	3,040	2,775	2,926	6,686	41,556
Syphilis	50	658	334	5,425	4,807	679	643	503	2,118	15,217
Gonorrhée	97	917	830	5,671	7,324	2,361	2,124	2,423	4,539	26,286
Autres maladies vénériennes	néant	1	néant	15	néant	néant	8	néant	29	53
Coqueluche	3	442	32	3,068	3,128	425	98	308	167	7,671

[1] Les cas ne sont pas relevés au Nouveau-Brunswick. [2] Comprend 13 cas où le type n'a pas été indiqué. [3] Comprend 1 cas où le type n'a pas été indiqué. [4] Déclaration obligatoire au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. [5] Les types n'ont pas été séparés. [6] Comprend 30 cas où le type n'est pas indiqué. [7] Sauf le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

CHAPITRE VII.—SANTÉ ET BIEN-ÊTRE PUBLICS

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Santé publique	238
Section 1. Administration	238
Sous-section 1. Initiatives du gouvernement fédéral	239
Sous-section 2. Initiatives des gouvernements provinciaux	239
Section 2. Statistique des institutions	248
Sous-section 1. Hôpitaux autres que pour maladies mentales	249
Sous-section 2. Hôpitaux du gouvernement fédéral	254
Sous-section 3. Hôpitaux pour maladies mentales	258
Section 3. Services auxiliaires de santé	260
Sous-section 1. L'Ordre des Infirmières Victoria du Canada	260
Sous-section 2. La Croix-rouge canadienne	261
Sous-section 3. L'Ordre de Saint-Jean	262
Sous-section 4. La Ligue de la Santé du Canada	263
Partie II.—Sécurité sociale et bien-être	264
Section 1. Sécurité sociale	266
Sous-section 1. Programmes du gouvernement fédéral	266
Sous-section 2. Programmes fédéraux-provinciaux	271
Sous-section 3. Programmes provinciaux	274
Section 2. Bien-être	278
Sous-section 1 Services fédéraux de bienfaisance sociale	278
Sous-section 2. Services provinciaux de bienfaisance	279
Sous-section 3. Services bénévoles—coordination sur le plan national	286

PARTIE I.—SANTÉ PUBLIQUE

Section 1.—Administration

La santé publique au Canada est administrée par les gouvernements fédéral et provinciaux par l'entremise de leurs ministères respectifs de la Santé.

Le gouvernement fédéral n'a compétence que dans les questions relatives à la santé publique qui sont exclusivement internationales, nationales et interprovinciales.* Il verse des subventions aux ministères provinciaux de la Santé et aux organismes bénévoles qui s'occupent de la santé publique. Un événement important s'est produit le 14 mai 1948, lorsque le gouvernement a annoncé son programme de santé, y compris des subventions annuelles de quelque 30 millions de dollars aux provinces pour les services de santé et la construction d'hôpitaux. Après cette déclaration, le Parlement a voté, pour l'année qui se terminera le 31 mars 1949, un crédit couvrant les subventions suivantes: enquête sur la santé, $625,000; construction d'hôpitaux, $13,000,000; santé publique générale, $4,395,000; lutte contre la tuberculose, $3,000,000; hygiène mentale, $4,000,000; lutte contre les maladies vénériennes, $275,000 (en plus de la subvention déjà existante de $225,000); enfants infirmes, $500,000; formation professionnelle, $500,000; recherches en matière de santé publique, $100,000; lutte contre le cancer, $3,500,000. Les subventions seront accordées selon les dispositions et les conditions approuvées par le gouverneur en conseil.

Le Conseil fédéral d'hygiène, créé en 1919, est chargé d'uniformiser et de coordonner l'activité des ministères provinciaux de la Santé. Il se compose du sous-ministre de la Santé de chaque province de même que de représentants de l'agriculture, du travail et des œuvres féminines urbaines et rurales. Le personnel comprend aussi un conseiller scientifique en matière de santé publique.

* Le ministère des Affaires des anciens combattants voit au soin des anciens membres des forces armées.

Sous-section 1.—Initiatives du gouvernement fédéral

La loi du Parlement (8 Geo. VI, ch. 22, 1944) qui a institué le ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social en définit clairement les fonctions. Le ministère est divisé en deux sections. Les fonctions de la section du bien-être sont mentionnées aux pp. 264-271 et 278-279, tandis que celles de la section de la santé sont les suivantes: maintenir une quarantaine de la navigation maritime et aérienne afin de prévenir les maladies infectieuses; renseigner le service d'immigration sur la santé des immigrants; fournir les soins médicaux aux marins malades ou blessés qui servent à bord de navires et qui paient une prime pour ces services; veiller à l'état de santé des travailleurs engagés dans des travaux publics; être responsable du soin et de l'hygiène des Indiens et des Esquimaux; établir les normes et contrôler la qualité des aliments et des drogues; régir l'importation, la distribution et l'exportation des narcotiques qui créent l'habitude; voir au soin des lépreux; veiller au progrès et à la sauvegarde de la santé des employés de l'État; donner les conseils médicaux nécessaires dans le cas des pensions aux aveugles; appliquer la loi des spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés; servir de conseil à la Société Radio-Canada au sujet des émissions relatives à la santé.

Le ministère est aussi autorisé à venir en aide aux provinces en faisant des enquêtes et des recherches sur les problèmes de santé publique ainsi qu'en collaborant avec elles pour protéger et améliorer la santé publique. L'étude des aménagements actuels et des besoins futurs dans le domaine des services médicaux, hospitaliers et connexes, ainsi que les enquêtes sur les diverses façons de fournir ces services, y compris l'assurance-maladie, se poursuivent.

Pour exécuter ce travail, voici les directorats et divisions que la section de la Santé a organisés:

Directorat des services de santé
- Lutte contre la cécité
- Hygiène maternelle et infantile
- Santé des fonctionnaires fédéraux
- Hygiène dentaire
- Epidémiologie
- Plans d'hôpitaux
- Hygiène industrielle
- Hygiène mentale
- Narcotiques
- Hygiène alimentaire
- Génie sanitaire
- Médecine de l'aviation civile
- Quarantaine, service médical de l'immigration et traitement des marins malades
- Lutte antivénérienne
- Laboratoire d'hygiène

Directorat du service de la santé des Indiens

Directorat des divisions des aliments et des drogues
- Inspection
- Laboratoire
- Spécialités pharmaceutiques et médicaments brevetés

Directorat des études sur l'assurance-maladie

Programme national d'aptitude physique.—Ce programme s'apparente étroitement et à la santé et au bien-être. Il relève cependant de la section du bien-être et il est étudié aux pp. 278-279.

Sous-section 2.—Initiatives des gouvernements provinciaux

Île du Prince-Édouard.—Durant la session de la législature en mars 1946, le ministère du Bien-être public, qui administrait et la santé et le bien-être, a été réorganisé sous le titre de "Santé et Bien-être" et un seul ministre est responsable des deux divisions. La Division de la santé est sous la surveillance d'un médecin en chef qui dirige le travail de la Division centrale, y compris le laboratoire provincial et la Division des gardes-malades et de l'hygiène. La province est divisée en cinq districts: une infirmière de la santé publique est assignée à chaque district et voit à

l'examen des écoliers, aux visites à domicile, aux classes de soins à la maison, aux cliniques d'immunisation, etc. Une infirmière spécialisée en maladies vénériennes et une autre en tuberculose exercent leurs fonctions dans toute la province. Le laboratoire provincial, administré par un directeur aidé d'un personnel compétent, est d'un grand secours aux médecins de la province.

Le gouvernement provincial administre, à Charlottetown, un sanatorium de 145 lits, confié à un Bureau de commissaires; une subvention annuelle est versée aux anciens patients du sanatorium dans le besoin ainsi qu'aux autres tuberculeux indigents qui attendent leur admission et à leurs familles. Le travail local de diagnostic et de traitement de la tuberculose est une des attributions de la Division de la santé, et des cliniques sont tenues périodiquement en des endroits centraux de la province. La Ligue antituberculeuse de l'Île du Prince-Édouard, société bénévole, agit en étroite collaboration avec le sanatorium provincial et la Division de la santé. Le sanatorium provincial comprend aussi un hôpital de 20 lits pour enfants infirmes.

Des subventions annuelles sont versées aux hôpitaux généraux qui, en retour, admettent gratuitement toutes les personnes indigentes qui ont besoin de soins hospitaliers. Les frais d'un hôpital pour maladies mentales sont payés presque en entier par le gouvernement provincial.

Le ministère de la Santé administre deux cliniques pour maladies vénériennes, l'une à Charlottetown et l'autre à Summerside; des lits d'hôpital sont fournis à certains malades. Tous les médicaments nécessaires sont offerts gratuitement aux personnes trop éloignées des dispensaires publics.

Nouvelle-Écosse.—Le ministère de la Santé publique de la Nouvelle-Écosse, dont le bureau central est à Halifax, poursuit un programme général de santé publique qui s'étend à toute la province. Sont attachés au bureau central: le ministre de la Santé, un sous-ministre de la Santé, un sous-ministre adjoint, un inspecteur des hôpitaux et des institutions de bienfaisance, un surintendant du Service public d'infirmières, un ingénieur sanitaire, un directeur de l'aptitude physique, un surintendant de l'instruction physique, deux surintendants adjoints et deux spécialistes en alimentation. Le bureau central comprend aussi des divisions de neuropsychiatrie et de laboratoires (bactériologie, pathologie et hygiène industrielle).

Quatre hôpitaux provinciaux relèvent du ministère de la Santé: un hôpital général, deux sanatoriums et un hôpital pour maladies mentales. L'hôpital général comprend aussi une clinique pour le cancer et une clinique pour le traitement "Kenny" contre la poliomyélite.

En dehors d'Halifax, la province est divisée en six districts sanitaires ayant à leur tête des directeurs compétents. Chaque district comprend un personnel d'infirmières de la santé publique, d'inspecteurs de la salubrité publique, de commis et sténographes et dispose d'un appareil de radiographie portatif ainsi que d'autres appareils nécessaires. Les services offerts par ces unités sont: l'enseignement de l'hygiène, la lutte contre les maladies transmissibles, l'assainissement du milieu, les infirmières de la santé publique et l'hygiène des mères, bébés et enfants. Ces divisions relèvent du ministère provincial de la Santé et, sauf une, elles sont entièrement financées par la province.

Récemment, le Service de la santé de la ville d'Halifax a été complètement réorganisé et perfectionné. Sous la direction d'un commissaire, un personnel qualifié

y offre, avec l'aide financière de la province, un service qui comprend tous les aspects ordinaires de la santé publique. Cet organisme constitue une autre unité sanitaire.

Au cours de l'expansion des services de santé en Nouvelle-Écosse, on s'est efforcé d'employer des personnes qualifiées et de donner une formation supplémentaire aux personnes déjà employées. Dans tout organisme de santé, aucun facteur n'est plus important que celui d'avoir des personnes compétentes à la tête des divers services. Les résultats des dernières années témoignent de la validité de ce principe.

Nouveau-Brunswick.—En 1918, la législature du Nouveau-Brunswick a créé un ministère de la Santé. Sous l'autorité du ministre, le ministère est dirigé par un médecin en chef qui est aussi officier général de la statistique vitale. Il comprend en outre sept médecins en service continu, un directeur de l'alimentation, un directeur du service public d'infirmières, un directeur de la Division de la lutte antivénérienne et un officier général adjoint.

Les acquisitions récentes des services et du personnel comprennent:

(1) Un directeur des services hospitaliers, nommé le 1er juin 1947 et dont les devoirs s'appliquent en général à toutes les sphères du service hospitalier de la province;

(2) Un laboratoire sous-régional, sous la direction d'un directeur compétent, officiellement inauguré le 1er juin 1947 et faisant partie du Bureau provincial des laboratoires;

(3) Un ingénieur sanitaire, nommé le 1er août 1947, sous la direction et la surveillance duquel les problèmes de salubrité, d'approvisionnement d'eau et d'égout recevront une attention compétente;

(4) Un directeur du Service de diagnostic du cancer, nommé le 6 août 1947 en vue d'organiser les cliniques de diagnostic du cancer pour une période d'essai d'un an dans divers hôpitaux de la province;

(5) Un directeur de la Division de la lutte contre la tuberculose, nommé le 15 octobre 1947, sous la direction duquel est centralisé tout le travail relatif à la tuberculose.

Le ministère fournit les services suivants: assainissement général, lutte contre les maladies transmissibles, y compris la tuberculose et les maladies vénériennes, produits biologiques, inspection médicale des écoles, bien-être de l'enfance, enseignement de l'hygiène, nutrition et surveillance générale et coordination du travail des commissions d'hygiène des sous-districts.

La province défraie en entier le traitement des tuberculeux dans les sanatoriums et le soin hospitalier des patients atteints de poliomyélite durant les phases aiguës et immédiatement consécutives à la paralysie et 60 p. 100 environ du soin des patients dans les hôpitaux pour maladies mentales.

Québec.—Le gouvernement provincial, par une loi adoptée en 1946, autorise l'établissement d'un département du Bien-être social et de la Jeunesse. Depuis lors, le département de la Santé, qui de fait existe depuis 1936, traite seulement des questions concernant la santé, la médecine préventive et la charité publique. De 1936 à 1941, les questions provinciales de santé relevaient du département de la Santé; ce dernier, en 1936, a été substitué au Service d'hygiène qui relevait du Secrétariat provincial. Le système connu sous le nom d'"unités sanitaires

de comtés" fonctionne, depuis 1926. Son objet est de fournir un service régulier à temps continu pour chaque comté ou groupe de deux ou trois comtés voisins qui sont compris dans l'organisation. Il y a maintenant 63 unités de ce genre qui embrassent 74 comtés. Les officiers de santé des anciens districts, dont le nombre est maintenant réduit à 7, voient aux quelques comtés non encore organisés en unités sanitaires. Plusieurs municipalités, comme Montréal, Sherbrooke, Westmount et Québec, ont leurs propres bureaux de santé.

Le département de la Santé maintient, outre son service administratif, les divisions suivantes: laboratoires, génie sanitaire, démographie, hygiène mentale, institutions de charité publique, districts et unités sanitaires, épidémiologie, hygiène industrielle, alimentation (y compris hygiène maternelle et puériculture), maladies vénériennes, tuberculose, enseignement de l'hygiène, enseignement de l'hygiène dentaire, publicité, etc.

Des services sont offerts sous forme de consultations, conférences publiques, inspections scolaires, cliniques ambulantes de pédiatrie et de tuberculose, enquêtes de toutes sortes, immunisation, assainissement, etc. Vingt-sept dispensaires antituberculeux ont été établis ainsi que 70 cliniques de pédiatrie, y compris celles qui sont subventionnées par le gouvernement provincial.

Une loi destinée à combattre la tuberculose dans la province a été adoptée à la session de la législature de Québec en 1946. Elle autorise le ministre de la Santé à organiser le dépistage des cas de tuberculose et à contribuer à la construction et à l'entretien de sanatoriums pour tuberculeux et à la formation de spécialistes dans le traitement de cette maladie, ainsi qu'à entreprendre des campagnes éducatives pour la combattre. Un comité consultatif a été également établi pour assurer l'application pratique et efficace de la loi.

Ontario.—Le ministère de la Santé est dirigé par un ministre, un sous-ministre qui est aussi médecin en chef et un sous-ministre adjoint.

Les services de santé publique du ministère comprennent les divisions suivantes: administration de la santé publique; Service public d'infirmières; hygiène maternelle et infantile; services dentaires; épidémiologie; lutte antivénérienne; lutte antituberculeuse; hygiène industrielle; services de laboratoire; administration des hôpitaux pour maladies mentales; et génie sanitaire. Il y a aussi des sections pour la surveillance de certains aspects des centres de traitements médicaux dans toute la province, y compris les hôpitaux généraux publics et les hôpitaux privés et l'immatriculation des infirmières. Sous l'administration de la santé publique, 20 unités sanitaires dotées d'un personnel qualifié fonctionnent le 31 décembre 1947.

Les fonctions de la Division du service public d'infirmières sont: *a*) intéresser et renseigner les commissions locales de santé au sujet de l'organisation et du perfectionnement du service; et *b*) collaborer avec les organismes bénévoles de santé, d'infirmières, etc. Moyennant certaines conditions, une aide financière est accordée aux infirmières immatriculées pour des études post-scolaires dans le domaine de la santé publique.

La Division de l'hygiène maternelle et infantile est chargée d'appliquer la modification apportée en 1946 à la loi sur la santé publique, modification qui pourvoit à un examen médical gratuit durant chaque période de grossesse chez les femmes domiciliées dans la province. Le gouvernement paye cette dépense et verse l'honoraire au médecin choisi par la patiente. Durant 1947, de 40 à 50 p. 100 des femmes qui allaient être mères ont profité de cette mesure.

Le Service dentaire s'occupe des cliniques dentaires dans les hôpitaux de l'Ontario et dans les institutions du Département des maisons de correction. Il s'intéresse aux programmes d'éducation sur l'hygiène dentaire et verse des subventions aux commissions locales de service dentaire. Un wagon ferroviaire contenant une clinique dentaire dessert certaines régions du nord de la province.

Le service d'épidémiologie distribue gratuitement les produits biologiques et autres nécessaires à la lutte contre les maladies transmissibles. Il fournit gratuitement encore certains appareils pour les épreuves, ainsi que l'insuline.

La Division de la lutte antivénérienne offre des services de consultation, s'intéresse aux programmes d'enseignement, distribue certaines drogues gratuitement et verse des subventions à quelque 17 cliniques situées à des endroits propices dans toute la province.

La Division de la lutte antituberculeuse administre, à divers endroits de la province, quatre cliniques pour l'examen de la poitrine et elle dispose de trois unités ambulantes d'examen collectif, dont deux sont munies d'un outillage moderne et mobile acquis en 1947. Son administration est responsable des paiements versés au compte des malades qui reçoivent les soins gratuits au sanatorium.

La Division de l'hygiène industrielle est responsable de la lutte contre les maladies professionnelles. Elle soumet ses recommandations à la Division de l'inspection des fabriques du ministère du Travail, à la Commission des accidents de travail et à l'industrie en général.

En plus du laboratoire central, il y a quinze sections, dont neuf sont régionales et six sont subventionnées. Les laboratoires des divisions ont fait 1,260,155 examens de spécimens en 1947.

La Division du génie sanitaire applique toutes les lois concernant l'approvisionnement d'eau, les égouts, la salubrité des cours d'eau, l'enlèvement des déchets, la pureté du lait et des aliments, les entrepôts à cases pour aliments gelés, les cimetières, la salubrité des endroits de récréation et tous les autres genres de salubrité du milieu.

La Division de l'immatriculation des infirmières s'intéresse à la formation des étudiantes, à l'enregistrement et à la régie de l'enregistrement réciproque avec d'autres provinces et d'autres pays.

En 1947, 6 médecins, 30 infirmières, un vétérinaire et trois ingénieurs en hygiène ont reçu une aide financière destinée à les encourager dans leurs études sur la santé publique. Des subventions ont aussi été versées aux six services de comté d'infirmières scolaires de la santé publique. Quinze hôpitaux relèvent du directeur de la Division des maladies mentales. Une deuxième école de formation hospitalière est en voie de construction. Trois unités spéciales se chargent du soin des épileptiques, des tuberculeux et des aliénés criminels. Cette Division organise et dirige aussi des cliniques ambulantes et reçoit la collaboration des psychiatres consultants régionaux.

La Section juridique et la Division de la statistique médicale offrent leurs services à toutes les divisions du département.

En ce qui concerne la santé publique, la législation adoptée en 1947 comprend: la loi de 1947 sur les infirmières, qui pourvoit à l'enregistrement des assistantes brevetées d'infirmière; la loi sur les sanatoriums pour tuberculeux, refonte de la loi de 1937 et des modifications subséquentes; les modifications à la loi sur la santé pu-

blique qui autorisent l'établissement de normes pour la construction, l'administration et l'entretien des établissements où les aliments et les breuvages destinés à la consommation humaine sont fabriqués ou manipulés, ainsi que la régie ou la restriction de la fabrication ou la vente de ces aliments et breuvages; et les amendements à la loi dentaire et à la loi sur les hôpitaux publics.

Manitoba.—Aux termes de la loi de la santé et du bien-être public, le ministre doit présider, administrer et diriger le ministère, et celui-ci doit avoir juridiction administrative sur toutes les questions qui dans la province ont trait à la santé et au bien-être public. Le ministère compte quatre divisions principales: administration générale, services de santé, services de psychiatrie et services de bienfaisance.

La Division de l'administration générale comprend les bureaux de la direction générale et les sections de la gestion des fermes, de la statistique et des dossiers, de la comptabilité, de l'enseignement de l'hygiène et de l'assistance sociale, et des recherches administratives.

La Division des services de santé compte quatre sections: (1) Assainissement du milieu, qui comprend les bureaux de la technique de la santé publique, de la surveillance des aliments et du lait, de l'hygiène industrielle. Ce dernier bureau s'occupe des multiples dangers qui menacent le personnel employé par l'industrie. (2) Les services de médecine préventive comprennent le Bureau de la répression des maladies, chargé de combattre les maladies aiguës transmissibles, les maladies vénériennes et la tuberculose; le Bureau de l'hygiène maternelle et infantile, chargé d'un programme éducatif d'hygiène maternelle, infantile, préscolaire et scolaire; le Service public d'infimières, chargé de la formation et de la surveillance sur place des infirmières, de l'autorisation et de la régie des gardes-malades non diplômées, de l'inscription des enfants infirmes et de l'administration générale de tous les services publics d'infirmières. (3) La Section de l'extension des services de santé applique la loi des services de santé et comprend les bureaux suivants: les services locaux de santé, chargés de l'établissement, de la surveillance et de l'administration générale des unités sanitaires locales dans toute la province, de la surveillance des médecins en service discontinu, des organismes locaux, des services consultatifs aux divisions locales et municipales de santé du Manitoba; les services de diagnostic, chargés de l'établissement et de l'administration générale des unités de diagnostic établies dans les hôpitaux généraux du Manitoba; le Soin médical, chargé d'approuver les contrats relatifs au paiement des soins médicaux par anticipation entre une municipalité ou des municipalités et le médecin contractant, et au paiement de subventions du gouvernement aux municipalités pour leur aider à jouir de ce service; l'Hospitalisation, chargée de l'organisation et de la surveillance de l'établissement de districts d'hôpitaux, d'unités de soins médicaux et de zones d'hôpital, ainsi que de la surveillance des hôpitaux dans toute la province et du paiement de subventions du gouvernement provincial aux hôpitaux; et les services dentaires, l'aptitude physique et les recherches en nutrition. (4) Les services de laboratoire.

La Division des services de psychiatrie comprend le Bureau des institutions pour maladies mentales, chargé de la surveillance et de la direction de quatre institutions: hôpital psychopathique à Winnipeg, hôpitaux pour maladies mentales à Selkirk et Brandon et école du Manitoba pour personnes souffrant de maladies mentales à Portage-la-Prairie; les services régionaux de santé mentale, chargés des services aux malades externes, des cliniques d'orientation de l'enfance, des services aux

tribunaux et des organismes qui prennent soin des enfants, du soin des arriérés mentaux dans des maisons de pension et des facilités d'enseignement.

La partie II du présent chapitre traite à la p. 282 des services de bienfaisance du ministère.

Saskatchewan.—Le ministère de la Santé publique comprend 13 divisions: (1) l'Administration; (2) le Service d'infirmières de la santé publique, dont le programme s'étend à la santé publique, au bien-être infantile et maternel, au travail scolaire, à l'épidémiologie, aux maladies vénériennes, ainsi qu'aux subventions de maternité; (3) la Division des maladies transmissibles, qui distribue gratuitement vaccins et sérums aux médecins et aux hôpitaux, surveille les cliniques pour personnes ayant déjà souffert de poliomyélite, les commissions d'hygiène et les médecins des services de santé, voit à l'examen des personnes qui manipulent les aliments, à l'inhumation, à l'exhumation et au transport des cadavres et applique des programmes d'immunisation; (4) la Division de l'assainissement, qui veille aux aqueducs, aux systèmes d'égout et à l'égouttement; aux sources d'approvisionnement de denrées alimentaires, y compris le lait; à l'assainissement urbain et rural; (5) la Division des laboratoires, qui fait le travail régulier de santé publique en bactériologie, sérologie, chimie et pathologie et assure un service clinique de laboratoire de diagnostic aux médecins de campagne; (6) la Statistique vitale; (7) les Services de maladies mentales, qui soignent les patients dans les institutions d'aliénés et de déficients et à l'hôpital de psychopathie à Regina et surveillent les cliniques d'hygiène mentale; (8) la Lutte antivénérienne, qui comprend les services de diagnostic et de traitement, l'épidémiologie et l'éducation; (9) l'Enseignement de l'hygiène, qui poursuit un programme éducatif en faveur d'un plus haut degré de santé; (10) l'Alimentation, qui cherche à créer de meilleures habitudes alimentaires, en insistant particulièrement sur l'alimentation des enfants et en veillant surtout sur les dînettes à l'école; (11) l'Aptitude physique et la Récréation, qui encouragent, organisent et appuient les initiatives sociales, culturelles et athlétiques; (12) l'Hygiène industrielle, qui fournit un service de consultation à l'industrie; (13) le Service ambulancier aérien, qui fournit un service d'urgence au taux modique de $25 l'envolée.

La province est divisée en 13 régions sanitaires, dont 5 sont établies. La Commission du cancer du ministère de la Santé publique a établi à Regina et à Saskatoon des cliniques de consultation, de diagnostic, de chirurgie et de traitement pour le cancer. Une usine de Saskatoon produit du radon. Le traitement gratuit des cas de poliomyélite est fourni à Saskatoon et à Regina. Des services de diagnostic et de traitement gratuits sont fournis aux tuberculeux dans trois sanatoriums et dans un certain nombre de cliniques de la Ligue antituberculeuse de la Saskatchewan. Des relevés annuels se poursuivent dans toute la province.

Tous les hôpitaux et maisons de santé approuvés et tous les projets d'hôpitaux et leur administration tombent sous la surveillance de la Commission d'organisation des services de santé. Cette commission sert d'organisme consultatif aux régions, municipalités, districts d'amélioration locale, associations de bénéfice mutuel et d'hospitalisation, hôpitaux d'une union de municipalités, et elle est responsable des allocations pour soins médicaux. Elle fait l'inventaire des aménagements d'hôpitaux et elle est consultée au sujet des additions nécessaires. Elle doit approuver les règlements et les contrats de tous les programmes municipaux de santé. Elle administre le programme des services hospitaliers de la Saskatchewan, qui pourvoit à des soins hospitaliers pour chaque habitant de la province. La Division des ser-

vices médicaux de la Commission d'organisation des services de santé veille au versement des subventions aux médecins, dentistes et hôpitaux agréés pour services aux indigents de la province qui ne relèvent pas d'une municipalité; l'insuline est fournie gratuitement aux diabétiques qui n'ont pas le moyen de l'acheter; des services médicaux et hospitaliers et des médicaments sont fournis aux pensionnés âgés ou aveugles et aux personnes à leur charge, de même qu'aux bénéficiaires des allocations aux mères et à leurs enfants.

Alberta.—Le ministère de la Santé publique administre toutes les questions de santé publique de la province; il comprend les divisions suivantes: Maladies transmissibles; Génie sanitaire et assainissement; Enseignement de l'hygiène publique; Entomologie; Laboratoire; Lutte contre la tuberculose; Service public d'infirmières; Hôpitaux municipaux; Services hospitaliers et médicaux; Hygiène sociale; Statistique vitale; Hygiène mentale; Cancer; et Services d'alimentation.

Les institutions suivantes sont administrées par le ministère: le sanatorium de l'Alberta centrale; l'hôpital provincial pour aliénés à Ponoka; l'école provinciale de formation à Red-Deer; l'hôpital auxiliaire provincial, à Claresholm; l'hôpital auxiliaire provincial, à Raymond; l'institut provincial pour aliénés, à Edmonton; et le refuge Rosenhaven, à Camrose.

Il existe des cliniques gratuites pour le traitement des maladies vénériennes dans les centres suivants: Edmonton, Calgary, Medicine-Hat, Lethbridge, Rivière-la-Paix, High-Prairie et McLennan, ainsi que dans les deux prisons provinciales. Les produits à base d'arsenic, de péniciline et de sulfamide sont fournis gratuitement à tous les médecins particuliers qui traitent les maladies vénériennes. Un travail éducatif sur l'hygiène sociale se poursuit à l'aide de conférences, vues animées, bulletins et causeries radiophoniques.

Le traitement gratuit de la tuberculose pulmonaire est fourni à toute personne ayant résidé dans la province au moins un an immédiatement avant son admission au sanatorium. Il existe en outre deux cliniques mobiles de radiologie. Le ministère provincial de la Santé publique fournit le personnel et les cliniques, tandis que l'Association antituberculeuse de l'Alberta fournit l'outillage.

Les patients atteints de poliomyélite sont soignés gratuitement dans des hôpitaux spéciaux. On pourvoit aussi à l'instruction régulière, à l'orientation professionnelle et au rétablissement des personnes souffrant de paralysie à la suite de cette maladie.

Des cliniques hebdomadaires de diagnostic du cancer sont établies à Edmonton et à Calgary. Les patients qui ont besoin de radiothérapie profonde, de radiumthérapie ou d'interventions chirurgicales sont traitées gratuitement. Pour fins de diagnostic, les patients peuvent être hospitalisés pour un maximum de 14 jours.

Tous cas de maternité où la mère a résidé dans la province pendant douze mois consécutifs au cours des 24 mois qui précèdent son admission à l'hôpital a droit à l'hospitalisation gratuite pour elle-même et son enfant pour une période maximum de douze jours.

Les districts sanitaires ruraux de l'Alberta, au nombre de 17, fonctionnent avec succès depuis 1931; dans les régions éloignées, 36 infirmières assurent divers services médicaux et de santé publique.

Chaque partie contractante d'un mariage doit faire envoyer un échantillon de sang au laboratoire provincial ou tout autre laboratoire agréé pour examen sérologique.

Hôpitaux municipaux.—La province compte 51 hôpitaux municipaux; trois sont en voie de construction et cinq autres districts songent à se prévaloir de la loi. Les hôpitaux municipaux relevés en 1946 avaient une capacité totale de 1,334 lits; les patients admis sont au nombre de 37,571 et le total des jours d'hospitalisation est de 305,922; 4,849 cas de maternité sont admis et 4,624 enfants sont nés. Il y a 3,331 cas d'opérations majeures, 6,810 cas d'opérations mineures et 16,525 cas de soins médicaux. Le nombre d'infirmières diplômées employées s'élève à 247. La moyenne des frais d'administration par jour-patient est de $4.38 et les recettes moyennes par jour-patient sont de $4.83. La population approximative desservie par ces hôpitaux s'établit à 268,940, sur un territoire de plus de 30,000 milles carrés.

Services hospitaliers, médicaux et dentaires pour les pensionnés.—Des services gratuits d'hospitalisation et de traitement sont accordés à tous les habitants de l'Alberta qui reçoivent une pension pour les aveugles, une pension de vieillesse ou des allocations maternelles, ainsi qu'aux personnes à leur charge.

Le service dentaire est complet pour ceux qui reçoivent des allocations maternelles ou des pensions pour aveugles et pour les personnes à leur charge. Les personnes qui ont une pension de vieillesse reçoivent tous les services dentaires, sauf la denture.

Colombie-Britannique.—Le ministère de la Santé et du Bien-être, sous l'autorité d'un ministre, est réparti en deux divisions respectivement administrées par un sous-ministre de la Santé et un sous-ministre du Bien-être.

Dans la première, le Bureau des services locaux de santé surveille les initiatives locales en matière de santé publique. En dehors de l'agglomération de Vancouver et de Victoria, qui ont leur propre Service, ces services locaux de santé publique sont fournis par l'intermédiaire: *a)* des unités de santé; *b)* des districts d'infirmières de santé publique; ou *c)* de certains médecins en service discontinu. Sauf ces derniers et les employés des deux villes mentionnées, le personnel de la santé publique est employé par le ministère provincial.

Une unité de santé est formée de façon à comprendre plusieurs arrondissements scolaires. Le personnel compte un médecin spécialisé en santé publique, plusieurs infirmières de santé publique également spécialisées, un ou deux inspecteurs qui doivent détenir un certificat de l'Institut canadien des inspecteurs de santé, et un commis de statistique. Neuf des seize unités projetées sont en activité.

Un district du Service d'infirmières de la santé publique comprend, tout comme l'unité de santé, plusieurs arrondissements scolaires. Il est considéré comme le stade

préliminaire d'une unité de santé et son personnel se compose d'infirmières ayant la même formation que celles d'une unité de santé.

Les deux genres de service poursuivent un programme généralisé. Cependant, on tend à donner une formation spéciale aux conseillers et aux surintendants pour qu'ils puissent servir de conseillers spécialistes dans toute la province en général, en plus de surveiller le programme général de leur région.

Les districts locaux défraient le tiers du coût environ et le ministère provincial de la Santé se charge du reste, sauf dans les deux régions métropolitaines où des octrois spéciaux sont accordés en vertu d'accords antérieurs. Environ 92 p. 100 de la population de la province est desservie par un personnel en service continu spécialisé en santé publique. Plusieurs sections spécialisées de la Division de la santé offrent des services de consultation et de direction au personnel sur place, aux autres ministères du gouvernement et aux organismes officiels et bénévoles. Sont situés à Victoria: les services d'alimentation, la section des unités de santé, les services d'infirmières de santé publique et de salubrité du milieu, qui, avec les divisions projetées d'hygiène industrielle et de soins dentaires préventifs, forment le Bureau des services locaux de santé.

A Victoria se trouve aussi le bureau principal des Sections de la statistique vitale et de l'enseignement de la santé publique réunies dans le Bureau de l'administration centrale.

Les Sections de la lutte antituberculeuse, de la lutte antivénérienne et des laboratoires ont leur quartier général à Vancouver et sont réunies dans le Bureau du service spécial de prévention et de traitement.

Section 2.—Statistique des institutions*

En vertu des pouvoirs que le gouvernement fédéral lui a accordés en 1930, le Bureau fédéral de la statistique collabore depuis avec les autorités provinciales, par l'intermédiaire du recensement des institutions, et recueille maintenant dans tout le Canada la statistique des genres suivants d'institutions: (1) *Hôpitaux*—Institutions qui s'occupent surtout de prévenir, guérir ou soulager les maladies physiques, comme les hôpitaux pour malades, les sanatoriums, les institutions pour incurables et les hôpitaux énumérés sous la rubrique "Fédéraux" dans le tableau 1; (2) *Institutions pour maladies mentales et de neurologie*—pour le traitement et le soin des maladies mentales, comme les asiles d'aliénés, les institutions pour faibles d'esprit, épileptiques, etc.; (3) *Institutions de charité et de bienfaisance*—qui prennent soin des pauvres et des miséreux de tous âges, comme les hospices pour vieillards, les refuges de comté, les orphelinats, etc. Les statistiques les plus récentes sur les institutions de charité paraissent aux pp. 694-699 de l'*Annuaire* de 1943-1944. Le recensement des institutions recueille en outre la statistique des pénitenciers et des maisons de réforme, dont il est question sous "Criminalité et délits", p. 323.

* Sauf indication contraire, la présente section a été revisée sous la direction de J. T. Marshall, directeur, Division de la santé et du bien-être, Bureau fédéral de la statistique, par J. C. Brady, chef, Statistique des institutions.

1.—Hôpitaux au Canada, par province, 1946

Genre d'institution	I.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T. du N.-O.	Canada
Population (estimation de 1946, en milliers)	94	612	480	3,630	4,101	727	833	802	1,003	24	12,307
Hôpitaux publics pour maladies aiguës[1]—											
Généraux	3	27	16	64	115	36	81	87	67	9	505
Pour femmes	néant	2	1	2	5	néant	néant	1	1	néant	11
Pour enfants	"	1	néant	2	1	1	1	1	2	"	9
Maladies contagieuses	"	1	"	4	2	1	néant	2	néant	"	11
Convalescence	"	néant	"	4	6	1	"	néant	"	"	11
Croix-rouge	"	1	2	néant	25	néant	7	"	4	"	39
Autres	"	néant	néant	7	1	"	néant	1	néant	"	9
Totaux, hôpitaux publics	3	32	19	84	154	38	89	92	74	9	595
Hôpitaux privés	néant	12	4	50	48	5	63	22	30	1	235
Institutions pour incurables	"	néant	néant	5	10	1	2	2	3[2]	néant	23
Hôpitaux fédéraux—											
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social—											
Quarantaine et marine	néant	4	1	1	néant	néant	néant	néant	2	néant	8
Léproseries	"	néant	1	"	"	"	"	"	1	"	2
Service de santé pour les Indiens	"	"	1	"	3	6	2	5	3	"	20
Ministère des Affaires des anciens combattants	néant	3	3	5	11	2	2	4	4	néant	34
Ministère de la Défense Nationale	"	1	néant	2	4	4	néant	1	3	1	16
Totaux, hôpitaux fédéraux	néant	8	6	8	18	12	4	10	13	1	80
Tuberculose—Sanatoriums	1	4	4	14	14	3	3	1	1	néant	45
Unités dans les autres hôpitaux[3]	néant	8	1	19	3	6	1	5	6	"	49
Institutions pour maladies mentales—											
Hôpitaux provinciaux	1	2	1	7	15	3	3	4	3	néant	39
Écoles de formation	néant	néant	néant	néant	néant	1	néant	1	néant	"	2
Hôpitaux de psychiatrie	"	"	"	"	"	néant	"	néant	"	"	-
Hôpitaux de comté et de municipalité	"	15	"	"	"	"	"	"	"	"	15
Hôpitaux fédéraux	"	néant	"	1	1	"	"	"	"	"	2
Institutions privées	"	"	"	néant	1	"	"	"	1	"	2
Totaux, institutions pour maladies mentales	1	17	1	8	17	4	2	5	4	néant	60
Totaux, tous hôpitaux	**5**	**73**	**34**	**169**	**261**	**64**	**164**	**132**	**125**	**11**	**1,038**

[1] Moins les institutions pour incurables, maladies mentales et tuberculeux. [2] Infirmerie provinciale et deux hôpitaux de district. [3] Non compris dans les totaux.

Sous-section 1.—Hôpitaux autres que pour maladies mentales

Des statistiques sommaires sur les hôpitaux publics et privés faisant rapport pour les années 1942-1946 sont données au tableau **2**, tandis que le tableau **3** donne des renseignements plus détaillés sur les hôpitaux publics en 1946.

2.—Résumé de la statistique des hôpitaux publics et privés faisant rapport au Canada, 1942-1946

NOTA.—Les chiffres ne comprennent pas les hôpitaux et asiles pour incurables, les hôpitaux fédéraux, les hôpitaux pour maladies mentales ou tuberculeux.

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
Hôpitaux publics—					
Faisant rapport	618	611	586	588	595
Capacité en lits[1]	60,205	61,070	59,010	59,324	61,324
Malades en traitement[2]	1,115,666	1,204,170	1,269,427	1,351,955	1,504,893
Jours collectifs d'hospitalisation[2]	14,638,647	15,562,644	14,975,802	15,706,159	16,818,176
Hôpitaux privés—					
Faisant rapport	287	264	267	234	235
Capacité en lits[1]	4,475	4,251	4,579	4,083	4,074
Malades en traitement[2]	48,225	52,045	53,224	50,977	58,216
Jours collectifs d'hospitalisation[2]	811,156	857,332	905,614	929,901	882,356

[1] Y compris les lits d'adultes, les lits d'enfants et les berceaux. [2] Y compris les nouveau-nés.

Dans l'ensemble du Canada, 595 hôpitaux publics font rapport en 1946, dont 505 sont des hôpitaux généraux. Sur ce total des hôpitaux publics faisant rapport, 507 ont un appareil de radiographie, 329 un laboratoire clinique et 262 un outillage physiothérapique.

Durant l'année, les malades traités se chiffrent par 1,504,893; les admissions s'élèvent à 1,254,807; les sorties, à 1,423,834; les naissances vivantes, à 210,482; et les décès, à 40,045. Cinq cent dix-neuf hôpitaux font des rapports qui répondent aux exigences du Bureau fédéral de la statistique. Le séjour collectif y est de 16,367,925 jours; leurs recettes atteignent $85,601,948; leurs dépenses, $84,502,748. Le coût moyen par jour-patient y est de $4.76.

3.—Résumé de la statistique des hôpitaux publics faisant rapport, par province, 1946

NOTA.—Ne sont pas compris les hôpitaux et refuges pour incurables, les sanatoriums pour tuberculeux, les institutions pour maladies mentales, les hôpitaux privés ou fédéraux.

Détail	Yukon et T. N.-O.	Île du Prince-Édouard[1]	Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick	
			Généraux	Autres[2,3]	Généraux[1]	Autres[2]
Hôpitaux faisant rapport	9	3	27	5	16	3
Écoles agréées d'infirmières	néant	2	13	2	14	néant
Personnel—						
Médecins salariés en service continu	2	1	5	1	5	"
Internes	néant	1	33	5	14	"
Infirmières diplômées	23	24	392	38	276	11
Élèves-infirmières	néant	69	595	65	512	néant
Totaux, personnel	**105**	**226**	**2,231**	**296**	**1,759**	**21**
Outillage—						
Appareils de radiographie	6	2	27	2	16	2
Laboratoires de clinique	4	2	21	2	14	néant
Appareils de physiothérapie	néant	1	12	1	10	1
Mouvement des hospitalisés—						
Admissions	1,973	7,845	57,341	5,227	46,356	683
Naissances vivantes	148	1,079	11,090	1,881	7,728	434
Patients en traitement	**2,260**	**9,115**	**70,200**	**7,288**	**55,465**	**1,144**
Sorties	1,991	8,683	66,783	6,938	52,276	1,105
Décès	72	175	1,487	130	1,253	11
Jours collectifs d'hospitalisation	62,653	86,449	702,852	75,441	566,393	12,970
Finances—						
Hôpitaux faisant rapport	néant	3	27	4	16	3

Renvois à la fin du tableau, p. 252.

3.—Résumé de la statistique des hôpitaux publics faisant rapport, par province, 1946—suite

Détail	Yukon et T. N.-O.	Île du Prince-Édouard[1]	Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick	
			Généraux	Autres[2,3]	Généraux[1]	Autres[2]
	$	$	$	$	$	$
RECETTES—						
Nettes, des patients	-	291,880	2,507,780	171,210	2,236,022	28,112
Subventions provinciales et municipales	-	18,375	255,470	59,504	203,556	1,238
D'autres sources	-	44,259	181,410	34,933	214,034	4,684
Total des recettes	-	**354,514**	**2,944,660**	**265,647**	**2,653,612**	**34,034**
DÉPENSES—						
Salaires	-	113,245	1,245,362	118,306	928,330	13,883
Fournitures	-	161,090	1,447,290	137,163	1,127,423	17,055
Toutes autres dépenses	-	78,184	606,546	53,104	583,480	8,290
Total des dépenses	-	**352,519**	**3,299,198**	**308,573**	**2,639,233**	**39,228**
Coût par jour-patient	-	4·08	4·10	4·24	4·39	2·97

	Québec		Ontario		Manitoba	
	Généraux[1]	Autres[2]	Généraux	Autres[2]	Généraux[1]	Autres[2]
Hôpitaux faisant rapport	64	20	115	39	36	3
Écoles agréées d'infirmières	32	5	54	4	10	1
Personnel—						
Médecins salariés	181	44	78	14	31	5
Internes	404	56	313	47	75	9
Infirmières diplômées	2,053	326	3,369	367	416	56
Élèves-infirmières	2,050	170	2,919	204	634	24
Totaux, personnel	**12,191**	**2,164**	**16,758**	**1,872**	**2,950**	**345**
Outillage						
Appareils de radiographie	63	10	112	14	34	2
Laboratoires de clinique	51	11	70	4	24	2
Appareils de physiothérapie	53	9	63	9	14	2
Mouvement des hospitalisés—						
Admissions	222,311	20,909	386,886	36,960	83,856	4,601
Naissances vivantes	32,398	5,125	69,789	8,226	15,394	néant
Patients en traitement	**262,064**	**28,673**	**468,626**	**46,306**	**101,491**	**4,796**
Sorties	247,632	25,014	442,488	44,268	96,553	4,478
Décès	7,697	986	13,808	958	2,544	123
Jours collectifs d'hospitalisation	3,250,809	1,016,569	4,971,395	486,354	965,498	77,394
Finances—						
Hôpitaux faisant rapport	56	17	114	8	36	3
	$	$	$	$	$	$
RECETTES—						
Nettes, des patients	12,986,257	1,409,628	21,149,475	1,275,525	3,464,640	246,932
Subventions provinciales et municipales	2,550,698	1,400,431	4,208,380	374,797	577,843	269,890
D'autres sources	2,755,573	645,332	2,139,466	283,086	257,408	61,617
Total des recettes	**18,292,528**	**3,455,391**	**27,497,321**	**1,933,408**	**4,299,891**	**578,439**
DÉPENSES—						
Salaires	7,853,765	1,561,989	13,189,556	1,051,602	2,000,455	313,506
Fournitures	6,352,071	1,194,116	9,908,159	652,632	1,636,651	180,033
Toutes autres dépenses	3,867,193	828,259	3,539,861	243,091	580,993	101,280
Total des dépenses	**18,073,029**	**3,584,364**	**26,637,576**	**1,947,325**	**4,218,099**	**594,819**
Coût par jour-patient	5·13	3·49	4·95	5·07	4·25	3·58

Renvois à la fin du tableau, p. 252.

3.—Résumé de la statistique des hôpitaux publics faisant rapport, par province, 1946—fin

Détail	Saskatchewan		Alberta		Colombie-Britannique	
	Généraux[1]	Autres[2]	Généraux[1]	Autres[2,4]	Généraux[1]	Autres[2]
Hôpitaux faisant rapport	81	8	87	5	67	7
Écoles agréées d'infirmières	10	néant	10	néant	7	néant
Personnel—						
Médecins salariés	5	"	17	"	46	"
Internes	20	"	61	"	65	1
Infirmières diplômées	678	22	877	5	1,378	65
Élèves-infirmières	887	néant	779	néant	848	néant
Totaux, personnel	**3,744**	**48**	**4,398**	**65**	**5,845**	**204**
Outillage—						
Appareils de radiographie	68	néant	80	1	65	2
Laboratoires de clinique	39	"	45	2	36	2
Appareils de physiothérapie	41	"	25	1	18	2
Mouvement des hospitalisés—						
Admissions	110,409	1,643	132,630	1,004	131,766	2,407
Naissances vivantes	16,050	346	19,128	705	19,261	1,700
Patients en traitement	**129,337**	**2,030**	**155,184**	**1,861**	**154,817**	**4,236**
Sorties	123,376	1,933	148,405	1,680	146,174	4,057
Décès	2,953	35	3,284	25	4,470	34
Jours collectifs d'hospitalisation	1,294,098	20,776	1,475,637	42,780	1,643,664	66,444
Finances—						
Hôpitaux faisant rapport	80	néant	74	4	67	7
	$	$	$	$	$	$
RECETTES[3]—						
Nettes, des patients	4,817,636	-	4,551,872	27,151	7,140,691	147,555
Subventions provinciales et municipales	658,085	-	1,367,521	39,966	2,266,633	72,740
D'autres sources	272,984	-	550,378	57,718	1,059,101	262,472
Total des recettes	**5,748,705**	-	**6,469,771**	**124,835**	**10,466,425**	**482,767**
DÉPENSES—						
Salaires	2,648,340	-	2,921,119	63,126	5,682,392	198,597
Fournitures	2,129,498	-	2,307,208	44,234	2,979,734	86,086
Toutes autres dépenses	1,012,071	-	1,134,731	16,786	1,514,369	70,494
Total des dépenses	**5,789,909**	-	**6,363,058**	**124,146**	**10,176,495**	**355,177**
Coût par jour-patient	4·44		4·82	3·10	5·50	5·03

[1] Le nombre suivant d'hôpitaux généraux n'ont pas fait rapport en 1946: Île du Prince-Édouard, 3; Nouveau-Brunswick, 2; Québec, 3; Manitoba, 1; Saskatchewan, 1; Alberta, 5; Colombie-Britannique, 3. [2] Ces institutions sont classées en détail au tableau 1. [3] Deux hôpitaux de la Croix-rouge en Nouvelle-Écosse n'ont pas fait rapport. [4] Un hôpital pour maladies contagieuses en Alberta n'a pas fait rapport.

Services organisés des hôpitaux généraux publics.—Les services organisés, analysés au tableau 4, sont les départements ou services confiés à des spécialistes et munis d'un outillage moderne et d'un personnel technique affecté spécialement aux problèmes du domaine indiqué. Les installations mises simplement à l'usage des médecins ordinaires ne comptent pas comme services organisés. Il n'est tenu compte ici que des services organisés des hôpitaux généraux publics; d'ailleurs c'est dans ces hôpitaux qu'on trouve la majorité de ces services. Plusieurs petits hôpitaux généraux publics offrent des facilités pour l'étude et le traitement dans les domaines indiqués mais, comme ce ne sont pas des services organisés suivant la définition ci-dessus, ils ne figurent pas dans les chiffres. En 1946, 290 des 505 hôpitaux généraux publics ont des personnels médicaux organisés qui comptent en tout 10,912 médecins.

4.—Services et personnels organisés des hôpitaux généraux publics, par province, 1946

NOTA.— Les tirets indiquent qu'aucun service organisé n'a été déclaré.

Service personnel	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Totaux[1]
Service										
Médecine générale	2	1	15	62	53	12	32	27	18	230
Pédiatrie	1	3	15	49	43	7	14	17	13	162
Cardiologie	1	2	5	28	–	6	5	6	6	59
Dermatologie	–	1	2	28	18	4	6	1	4	64
Neuro-psychiatrie	–	1	–	9	9	2	1	1	3	26
Tuberculose	–	6	–	18	–	–	4	5	4	37
Vénérologie	–	2	–	27	15	3	4	2	2	55
Maladies contagieuses	–	3	4	14	14	7	10	2	8	62
Chirurgie générale	2	9	15	61	56	12	32	25	17	229
Orthopédie	–	3	5	35	38	6	7	7	8	109
Neurologie	–	–	–	15	13	3	3	1	3	38
Dentisterie	–	4	1	32	1	5	2	2	7	54
Obstétrique	2	10	16	55	61	13	32	27	16	232
Gynécologie	1	7	5	44	44	8	12	13	6	140
Ophtalmologie	1	5	4	41	32	6	6	2	6	103
Oto-laryngologie	1	4	4	49	31	6	6	2	6	102
Urologie	–	4	3	29	35	6	7	6	9	99
Pathologie	1	2	7	39	–	10	5	8	11	73
Bactériologie	2	4	11	47	47	12	10	10	10	153
Rayons X	2	12	15	60	61	13	27	24	15	229
Radiologie profonde	1	3	3	23	34	2	6	3	9	84
Radium	2	1	2	12	20	–	2	3	5	47
Laboratoire de clinique	1	5	14	48	49	11	13	17	14	172
Physiothérapie	1	4	5	47	43	8	13	10	11	142
Personnel										
Personnels médicaux organisés	2	23	16	55	79	12	32	20	23	262
Médecins attachés	31	445	364	2,511	3,392	629	503	819	1,001	9,695

[1] En plus de ces totaux, il y a les services et les personnels organisés de 28 hôpitaux qui n'ont pas fait rapport des services particuliers. Aucun service organisé n'a été déclaré par les hôpitaux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Dispensaires pour patients externes.—Les dispensaires pour malades externes sont administrés conjointement avec les hôpitaux ou autres institutions et soignent les malades non hospitalisés. Ce service est très avantageux et très important pour les malades de modeste condition. Il leur évite les frais d'hôpital ou leur permet de s'y faire admettre si leur état le nécessite. Règle générale, les dispensaires pour externes sont subventionnés à même les fonds de l'hôpital général et il n'y a pas de registre séparé. Tant qu'un système uniforme de comptabilité n'aura pas été adopté, il sera impossible d'établir le coût moyen par malade.

5.—Dispensaires pour malades externes dans les hôpitaux publics, par province, 1946

NOTA.—Les chiffres des sanatoriums pour tuberculeux et des cliniques gouvernementales ou municipales tenues dans les hôpitaux ne sont pas compris.

Province	Dispensaires	Malades	Traitements
Nouveau-Brunswick	2	22,232	33,843
Québec	28	319,958	980,201
Ontario	18	165,309	487,275
Manitoba	4	32,633	97,895
Alberta	3	1,837	4,556
Colombie-Britannique	2	39,040	69,072
Totaux	**57**	**581,009**	**1,672,842**

Institutions pour tuberculeux.—La statistique des institutions pour tuberculeux (tableau 6) s'applique aux unités spéciales dans les hôpitaux généraux et fédéraux aussi bien qu'aux sanatoriums spécialisés inscrits séparément au tableau 1. La mortalité due à la tuberculose dans ces institutions en 1946 s'élève à 41·2 p. 100 de la mortalité totale due à la tuberculose au Canada (voir "Statistique vitale", p. 220). Cependant, la mortalité due à cette maladie accuse un déclin encourageant depuis 1926.

6.—Résumé de la statistique des hôpitaux pour tuberculeux, par province, 1946

Détail	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
Hôpitaux—										
Sanatoriums	1	3	4	14	14	3	3	1	5	48
Unités dans les hôpitaux publics[1]	néant	8	néant	16	néant	1	néant	3	1	29
Unités dans les hôpitaux fédéraux	"	1	1	3	3	5	1	2	1	17
Totaux, hôpitaux	**1**	**12**	**5**	**33**	**17**	**9**	**4**	**6**	**7**	**94**
Capacité en lits—										
Sanatoriums	140	545	688	2,515	3,656	625	803	287	704	9,963
Unités dans les hôpitaux publics[1]	néant	336	néant	1,237	néant	165	néant	178	22[1]	1,938
Unités dans les hôpitaux fédéraux	"	250	70	303	343	148	48	332	199	1,693
Totaux, capacité en lits	**140**	**1,131**	**758**	**4,055**	**3,999**	**938**	**851**	**797**	**925**	**13,594**
Personnel[2]—										
Médecins salariés	3	11	14	106	74	11	18	5	26	268
Infirmières diplômées	15	18	56	169	355	34	58	22	94	821
Totaux, personnel[3]	**76**	**284**	**345**	**1,267**	**1,938**	**375**	**457**	**125**	**487**	**5,354**
Outillage[2]—										
Appareils de radiographie	1	1	4	13	13	3	3	1	1	40
Laboratoires de clinique	1	2	4	13	13	3	3	1	1	41
Appareils de physiothérapie	néant	1	3	9	6	2	3	néant	1	25
Mouvement des hospitalisés—										
Admissions	168	1,033	700	5,435	3,895	1,416	1,003	823	939	15,412
Totaux, en traitement	**256**	**1,668**	**1,215**	**8,803**	**7,298**	**2,239**	**1,778**	**1,228**	**1,752**	**26,237**
Sorties	97	645	455	4,434	2,844	1,220	887	538	720	11,840
Décès	24	162	101	841	636	194	116	102	215	2,391
Jours collectifs d'hospitalisation	43,229	267,499	232,803	1,307,794	1,259,310	305,734	320,482	212,929	310,741	4,260,520

[1] Quatre unités dans les hôpitaux publics de Vancouver et de Victoria fonctionnent sous la direction du Conseil provincial de la santé et sont comprises avec les sanatoriums. [2] Sanatoriums seulement (à l'exclusion des unités dans d'autres hôpitaux). [3] Comprend d'autres personnes.

Sous-section 2.—Hôpitaux du gouvernement fédéral

Les hôpitaux administrés par le gouvernement fédéral sont destinés à des fins spéciales reliées à l'administration fédérale, comme le soin des anciens combattants et des membres des forces armées permanentes, la quarantaine et le soin des immigrants et des lépreux, le soin des Indiens en tant que pupilles du gouvernement, etc. Le tableau 1 indique le nombre d'hôpitaux fédéraux au regard de ceux des autres catégories en 1946.

Hôpitaux du ministère des Affaires des anciens combattants.—Les aménagements hospitaliers ont été remaniés sensiblement en 1947. Onze des hôpitaux militaires dont le ministère avait pris charge ont été fermés; il n'en reste plus que six en activité. Par contre, 300 lits de remplacement ont été ajoutés à l'hôpital Sunnybrook, à Toronto.

Durant toute l'année des plans ont été dressés en vue de remplacer les aménagements désuets et d'améliorer les services dans tous les districts. On prévoit que 1,250 nouveaux lits seront disponibles au cours de 1948.

Les hôpitaux de traitement actif s'occupent des cas généraux, médicaux et chirurgicaux. Les plus grands établissements disposent d'appareils pour la chirurgie orthopédique, la chirurgie plastique, la névrochirurgie, la névropsychiatrie, le traitement de l'arthrite, etc.

Quatre centres spéciaux sont administrés conjointement avec de plus grands hôpitaux pour traiter la paraplégie; ce traitement est maintenant à la disposition des personnes autres que les anciens combattants, moyennant certaines conditions. En outre, des centres spéciaux de traitement sont maintenus pour les tuberculeux et les névrosés. Des facilités de convalescence active sont offertes par sept centres de santé et de thérapeutique professionnelle. Neuf foyers donnent aux anciens combattants qui en ont besoin des soins "domiciliaires".

Le tableau 7 indique les aménagements et le mouvement des patients, par genre d'hôpital, en 1947, tandis que le tableau 8 présente des chiffres mensuels sur les genres de traitement et la classe des patients.

7.—Capacité en lits, personnel et mouvement des patients dans les hôpitaux d'anciens combattants, 1947

NOTA.—Les patients dans les pavillons d'anciens combattants attachés à un hôpital non militaire ne sont pas inclus.

Genre d'hôpital et endroit	Capacité en lits	Personnel		Mouvement des patients			
		Médecins à salaire	Total	Hospitalisés au début de l'année	Admissions pendant l'année	Hospitalisés en fin d'année	Total de jours-patients durant l'année
Hôpitaux de traitement actif—							
Halifax (N.-É.)	600	19	434	313	4,670	183	107,446
Saint-Jean (N.-B.)	400	17	388	346	3,696	244	114,368
Québec (P.Q.)	300	8	247	310	2,279	155	82,948
Montréal (P.Q.)	800	49	947	773	5,375	485	231,949
Sainte-Anne (P.Q.)	750	27	793	951	1,643	659	284,603
Toronto (Ont.)—							
Sunnybrook	350	14	694	123	2,139	352	88,311
Rue Christie	950	60	929	973	8,470	696	331,662
London (Ont.)	1,400	31	835	1,146	4,123	1,001	407,927
Winnipeg (Man.)	800	33	673	641	5,820	519	220,373
Saskatoon (Sask.)	175	2	153	140	1,575	58	32,681
Calgary (Alb.)	250	16	279	285	3,190	201	87,878
Vancouver (C.-B.)	1,100	49	922	907	7,120	820	353,338
Victoria (C.-B.)	200	5	222	[1]	1,055	169	36,748
Centres de santé et de thérapeutique professionnelle—							
Saint-Jean (N.-B.)	100	néant	51	[1]	240	25	11,197
Senneville (P.Q.)	100	1	50	[1]	4	45	1,399
Ottawa (Ont.)	200	4	127	106	517	151	43,637
Toronto (Ont.)—							
York	100	1	54	[1]	48	30	1,191
Divadale	120	1	72	101	517	58	35,001
Calgary (Alb.)	145	2	61	118	320	58	27,942
Burnaby (C.-B.)	200	2	90	[1]	602	123	25,747

[1] Ouvert durant l'année.

7. Capacité en lits, personnel et mouvement des patients dans les hôpitaux d'anciens combattants, 1947—fin

Genre d'hôpital et endroit	Capacité en lits	Personnel		Mouvement des patients			
		Médecins à salaire	Total	Hospitalisés au début de l'année	Admissions pendant l'année	Hospitalisés en fin d'année	Total de jours-patients durant l'année
Institutions spéciales—							
Cornwallis (N.-É.)	200	2	204	143	425	128	52,752
Sainte-Hyacinthe (P.Q.)	300	6	220	93	207	174	56,826
Toronto (Ont.)	37	1	28	30	102	28	10,677
London (Ont.)	150	3	98	69	140	71	24,722
Kingston (Ont.)	250	5	216	215	157	143	80,123
Foyers pour anciens combattants—							
Halifax (N.-É.)	20	[2]	[2]	15	13	14	4,903
Saint-Jean (N.-B.)	30	néant	13	17	31	30	9,968
Toronto (Ont.)	165	3	125	185	118	184	65,686
Amherstburg (Ont.)	25	néant	11	[1]	21	15	2,130
Winnipeg (Man.)	186	"	85	137	486	126	52,649
Regina (Sask.)	40	"	24	32	291	36	8,938
Calgary (Alb.)	26	"	16	23	14	25	8,758
Edmonton (Alb.)	60	"	31	42	177	61	19,278
Vancouver (C.-B.)	118	"	45	112	41	113	41,395
Totaux	**10,647**	**361**	**9,137**	**8,346**	**55,626**	**7,180**	**2,965,151**

[1] Ouvert durant l'année. [2] Compris dans l'hôpital de traitement actif à Halifax (N.-É.).

8.—Patients dans les hôpitaux du ministère, selon leur classe d'ancien combattant et le groupe de traitements, par mois, 1947

NOTA.—Les patients dans les pavillons d'anciens combattants attachés à un hôpital non militaire ne sont pas inclus.

Mois	Total des patients en fin de mois	Classe d'ancien combattant			Groupes de traitements			Traitements cliniques
		Première guerre mondiale	Seconde guerre mondiale	Autres personnes	Général	Tuberculose	Maladies mentales	
Janvier	10,487	2,939	7,142	406	8,290	1,114	1,083	77,331
Février	10,456	2,936	7,059	461	8,300	1,102	1,054	80,672
Mars	9,913	2,838	6,628	447	7,809	1,060	1,044	99,723
Avril	9,339	2,852	6,041	446	7,298	1,009	1,032	65,406
Mai	8,343	2,670	5,258	415	6,394	943	1,006	73,575
Juin	7,648	2,570	4,736	342	5,787	884	977	54,212
Juillet	7,278	2,621	4,237	330	5,458	857	963	48,066
Août	7,079	2,714	4,066	299	5,275	861	943	53,955
Septembre	7,540	2,893	4,313	334	5,705	890	945	53,517
Octobre	7,699	3,002	4,342	355	5,865	879	955	55,818
Novembre	7,797	3,134	4,294	369	5,903	912	982	50,701
Décembre	7,180	3,094	3,735	351	5,338	869	973	47,357

Hôpitaux de la Défense nationale.—Le tableau 9 donne les facilités et le mouvement des patients dans les hôpitaux de la Défense nationale en 1947. Tous ces hôpitaux disposent d'outillages de radiographie, de laboratoires et de dispensaires pour externes et, sauf neuf, tous les hôpitaux de l'armée ont des services de physiothérapie.

En outre, des infirmeries du Corps d'aviation royal canadien, contenant 10 lits et tout l'outillage nécessaire en cas d'urgence, sont aménagées à Aylmer, Centralia et Clinton (Ont.), Dartmouth (N.-É.) et Edmonton et Calgary (Alb.). Dans ces régions, l'hospitalisation se fait dans les hôpitaux déjà existants du ministère des Affaires des anciens combattants ou des hôpitaux civils. Les centres d'urgence

comptent 423 admissions et 422 sorties en 1947 et quelque 32,000 traitements sont donnés aux patients externes de la marine, de l'armée et l'aviation, à la population civile, aux Esquimaux et aux Indiens dans les infirmeries d'urgence et les locaux d'inspection médicale du C.A.R.C. Ces services sont assurés en plus des traitements donnés dans les hôpitaux. Chaque navire en service de la Marine royale canadienne dispose aussi d'une infirmerie de 2 à 20 lits.

9.—Capacité en lits, personnel et mouvement des patients dans les hôpitaux de la Défense nationale, 1947

Service et situation de l'hôpital	Capacité en lits	Personnel		Mouvement des patients			
		Médecins à salaire	Total	Hospitalisés au début de l'année	Admissions pendant l'année	Hospitalisés en fin d'année	Total de jours-patients durant l'année
Armée—							
Halifax (N.-É.)	25	[1]	[1]	6	77	[1]	370
Montréal (P.Q.)	50	6	49	34	554	33	13,094
Québec (P.Q.)	25	3	34	1	513	15	5,166
London (Ont.)	15	1	14	[2]	31	néant	147
Toronto (Ont.)	100	8	107	81	1,034	48	25,233
Camp-Borden (Ont.)	35	3	27	2	679	6	3,503
Kingston (Ont.)	50	4	61	19	628	9	8,604
Winnipeg (Man.)	25	3	26	20	468	29	5,793
Rivers (Man.)	20	2	14	[3]	129	3	689
Shilo (Man.)	35	3	38	5	463	6	2,430
Fort-Churchill (Man.)	20	2	14	4	361	8	2,335
Calgary (Alb.)	50	3	39	57	560	18	9,653
Vancouver (C.-B.)	25	3	25	13	596	20	6,223
Chilliwack (C.-B.)	15	1	9	[4]	113	néant	705
Whitehorse (Yukon)	35	3	41	17	820	9	8,402
Marine—							
Halifax (N.-É.)	200	6	88	73	1,725	52	33,046
Esquimalt (C.-B.)	110	5	76	38	1,532	26	19,369
Aviation—							
Trenton (Ont.)	50	2	24	11	598	8	4,800
Goose-Bay (Labrador)	15	1	15	3	204	2	1,192
Fort-Nelson (C.-B.)	15	1	11	néant	111	néant	567
Rockcliffe (Ont.)	100	4	62	24	1,167	30	13,144
Totaux	**1,015**	**64**	**774**	**408**	**12,363**	**322**	**164,465**

[1] Fermé en avril 1947. [2] Ouvert en octobre 1947. [3] Ouvert en juillet 1947. [4] Ouvert en mars 1947.

Hôpitaux de la Santé nationale et du Bien-être social.—Le tableau **10** donne les statistiques des hôpitaux administrés par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. L'hôpital des immigrants retenus à Québec, l'institution la plus vaste du groupe, dispose d'appareils de radiographie, d'un laboratoire et d'un service de physiothérapie ainsi que d'un service social et d'un service pour patients externes. Les autres hôpitaux sont petits et, sauf le laboratoire de clinique à Lunenburg et le service pour patients externes à Sydney, n'offrent aucun service spécial.

Le nombre peu élevé de jours-patients dans les hôpitaux d'immigration, par rapport au nombre de lits, s'explique par la nécessité de garder dans ces hôpitaux un nombre suffisant de lits pour recevoir toute affluence soudaine de patients dont le traitement exigerait la quarantaine immédiate.

10.—Capacité en lits, personnel et mouvement des patients dans les hôpitaux de la Santé nationale et du Bien-être social, 1947

Genre et situation de l'hôpital	Capacité en lits	Personnel		Mouvement des patients			
		Médecins à salaire	Total	Hospitalisés au début de l'année	Admissions pendant l'année	Hospitalisés en fin d'année	Total de jours-patients durant l'année
Quarantaine et immigration							
Halifax (N.-É.)—							
Immigration	19	néant	3	[1]	27	1	191
Rockhead, quarantaine	7	"	néant	néant	néant	néant	néant
Saint-Jean (N.-B.)	9	"	3	"	"	"	"
Québec (P.Q.)	200	6	125	93	572	91	25,846
Victoria (C.-B.)	18	2	6	néant	néant	néant	néant
Marins malades—							
Lunenburg (N.-É.)	15	1	2	3	69	1	850
Sydney (N.-É.)	35	1	21	12	147	4	1,841
Léproserie—							
Victoria (C.-B.)	19	2	4	3	néant	3	1,095
Service de la santé des Indiens—							
Malisett (N.-B.)	8	1	5	néant	105	2	677
Ohsweken (Ont.)	42	2	12	16	539	21	8,074
Manitowaning (Ont.)	14	néant	7	10	14	6	2,257
Fort-William (Ont.)	22	1	7	15	24	18	6,528
Selkirk (Man.)	50	1	26	49	79	49	18,109
Le Pas (Man.)	88	1	69	78	75	82	31,532
Norway-House (Man.)	[2]	[2]	[2]	[2]	[2]	[2]	[2]
Pine-Falls (Man.)	17	1	10	9	283	2	3,880
Hodgson (Man.)	[2]	[2]	[2]	[2]	[2]	[2]	[2]
Brandon (Man.)	245	3	122	37	224	185	39,965
Fort-Qu'Appelle (Sask.)	[2]	[2]	[2]	[2]	[2]	[2]	[2]
Edmonton (Alb.)	355	6	222	238	475	298	97,610
Gleichen (Alb.)	48	1	13	23	549	26	7,193
Brocket (Alb.)	11	1	5	1	134	2	1,421
Cardston (Alb.)	51	1	13	31	1,211	20	9,922
Morley (Alb.)	13	1	6	2	215	5	1,831
Sardis (C.-B.)	194	3	130	165	340	160	59,127
Nanaïmo (C.-B.)	216	1	71	néant	111	80	12,987
Miller-Bay (C.-B.)	173	2	107	102	388	154	44,954
Totaux[3]	**1,869**	**38**	**989**	**887**	**5,581**	**1,210**	**375,890**

[1] Ouvert en février 1947. [2] Non déclaré. [3] Hôpitaux faisant rapport.

Sous-section 3.—Hôpitaux pour maladies mentales

Le 31 décembre 1946, il y a 49,163 patients dans les institutions d'aliénés au Canada et 4,260 en liberté sur parole ou absents pour d'autres raisons, ce qui donne un total de 53,423. La capacité normale est de 45,443 lits seulement, ce qui révèle un état d'encombrement sérieux s'il est tenu compte du nombre de patients le 1er janvier 1946 et des admissions et sorties durant l'année. Cet encombrement est particulièrement grave dans le Nouveau-Brunswick, le Québec et les provinces de l'Ouest. Sur les 49,163 patients hospitalisés en 1946, 37,208 sont déments, 10,848 faibles d'esprit, 700 épileptiques et 407 atteints d'autres maladies mentales.

Le nombre de patients hospitalisés pour maladies mentales par 100,000 habitants, le 31 décembre 1946, est de 399·5, en comparaison de 396·5 à la même date en 1945, 388·0 en 1940, 352·8 en 1935 et 305·4 le 1er juin 1931.

Aucun renseignement n'indique jusqu'à quel point la proportion croissante de patients par 100,000 âmes est due à un meilleur diagnostic et à des soins plus complets que dans le passé, ou dans quelle mesure il y a augmentation réelle dans la proportion de la population qui exige un traitement pour maladies mentales

11.—Résumé de la statistique des institutions pour aliénés, par province, 1946

Détail	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
Institutions faisant rapport.....nombre	1	17	1	8	17
Capacité normale en lits..... "	290	2,537	1,000	13,725	16,630
Personnel—					
Médecins, service continu.....nombre	1	3	5	26	95
Médecins, service discontinu.... "	2	16	2	22	16
Infirmières diplômées..... "	6	24	13	216	434
Autres infirmières..... "	17	54	52	298	183
Totaux, personnel.....nombre	**70**	**393**	**234**	**2,472**	**3,734**
Mouvement des hospitalisés—					
Admissions (transferts non compris).....nombre	115	657	384	3,371	4,720
Totaux, en traitement..... "	**399**	**3,011**	**2,072**	**19,091**	**21,947**
Sorties (transferts non compris). "	110	645	375	2,885	4,144
Total des patients le 31 décembre "	289	2,366	1,697	16,206	17,803
Recettes—					
Subventions du gouvernement et des municipalités..... $	174,362	812,720	552,663	6,373,900	6,999,319
Versements des patients payants $	28,137	58,084	61,341	702,895	1,496,417
Autres recettes..... $	néant	57,455	2,032	821,637	338,600
Totaux, recettes..... $	**202,499**	**928,259**	**616,036**	**7,898,432**	**8,834,336**
Déboursés—					
Salaires..... $	63,902	346,414	253,776	3,691,994	5,401,161
Vivres..... $	69,905	250,111	164,114	1,633,229	1,450,529
Tous autres frais d'entretien.... $	68,691	317,486	198,147	1,803,199	1,917,764
Totaux, frais d'entretien..... $	202,498	914,011	616,037	7,128,422	8,769,454
Nouvelles constructions et améliorations..... $	néant	31,015	140,400	611,878	108,100
Autres déboursés..... $	"	259	néant	562,440	néant
Totaux, déboursés..... $	**202,498**	**945,285**	**756,437**	**8,302,740**	**8,877,554**

Détail	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total
Institutions faisant rapport.....nombre	4	3	5	4	60
Capacité normale en lits..... "	2,578	3,520	2,623	2,540	45,443
Personnel—					
Médecins, service continu.....nombre	15	15	11	23	194
Médecins, service discontinu..... "	1	néant	2	3	64
Infirmières diplômées..... "	60	71	31	30	885
Autres infirmières..... "	143	290	134	267	1,438
Totaux, personnel.....nombre	**670**	**1,136**	**644**	**993**	**10,346**
Mouvement des hospitalisés—					
Admissions (transferts non compris).....nombre	764	861	680	1,344	12,896
Totaux, en traitement..... "	**3,980**	**5,078**	**3,849**	**5,647**	**65,074**
Sorties (transferts non compris). "	692	776	707	1,317	11,651
Total des patients le 31 décembre..... "	3,288	4,302	3,142	4,330	53,423
Recettes—					
Subventions du gouvernement et des municipalités..... $	1,187,453	2,656,078	1,253,713	2,192,851	22,203,059
Versements des patients payants $	196,790	134,550	278,134	303,168	3,259,516
Autres recettes..... $	64,342	194,744	34,714	2,317	1,515,841
Totaux, recettes..... $	**1,448,585**	**2,985,372**	**1,566,561**	**2,498,336**	**26,978,416**

11.—Résumé de la statistique des institutions pour aliénés, par province, 1946—fin

Détail		Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total
Déboursés—						
Salaires	$	735,820	1,582,875	857,453	1,425,971	14,359,366
Vivres	$	349,213	418,536	305,026	396,003	5,036,666
Tous autres frais d'entretien	$	321,740	483,186	280,786	660,618	6,051,617
Totaux, frais d'entretien	$	1,406,773	2,484,597	1,443,265	2,482,592	25,447,649
Nouvelles constructions et améliorations	$	18,546	273,208	61,568	1,208	1,245,923
Autres déboursés	$	néant	59,947	néant	néant	622,646
Totaux, déboursés	$	**1,425,319**	**2,817,752**	**1,504,833**	**2,483,800**	**27,316,218**

Section 3.—Services auxiliaires de santé

Sous-section 1.—L'Ordre des Infirmières Victoria du Canada

L'Ordre des Infirmières Victoria est un organisme bénévole de santé publique, répandu dans tout le pays, dont l'objet premier est de visiter les malades à domicile. En 1947 les 104 sections de l'Ordre se répartissent comme suit: Nouvelle-Écosse, 16; Nouveau-Brunswick, 8; Québec, 5; Ontario, 60; Manitoba, 1; Saskatchewan, 3; Alberta, 3; et Colombie-Britannique, 8. L'activité de chacune est régie par un comité local qui se procure les fonds nécessaires. Cependant, les programmes et les règlements professionnels établis par l'organisation nationale sont acceptés par les sections. Le Bureau des gouverneurs de l'organisation nationale est en grande partie formé de représentants nommés par les sections.

L'Ordre emploie des infirmières diplômées qui doivent avoir reçu en outre, après leur graduation, une formation en hygiène publique. Durant 1947, environ 476 infirmières visiteuses ont soigné 128,518 malades.

L'Ordre fournit un service régional, accessible à tous dans les zones desservies, indépendamment de la race, de la croyance ou du degré d'aisance. Les infirmières, sous la direction d'un médecin, prodiguent leurs soins aux cas de maternité, de chirurgie et aux autres malades en les visitant à domicile et, ainsi, atteignent nombre de gens qui autrement seraient négligés. Le budget de l'homme moyen fait une part bien minime au coût de la maladie. Le patient est censé payer les frais de la visite, mais les honoraires sont proportionnés au revenu de la famille et les services ne sont jamais refusés parce qu'une personne ne peut payer. Sur les 906,127 visites de 1947, 52 p. 100 sont gratuites, 22 p. 100 sont payées, 16 p. 100 partiellement payées et 10 p. 100 défrayées par des compagnies d'assurance. Le service à ceux qui ne peuvent payer est défrayé à même des subventions municipales et des fonds recueillis par des quêtes.

Dans les petits centres où l'infirmière de l'Ordre Victoria est la seule infirmière publique, le programme est ordinairement étendu au service scolaire, à l'hygiène infantile, à l'assistance aux cliniques d'immunisation et autres services de santé publique.

Un nombre croissant de sections de l'Ordre Victoria assurent un service d'infirmerie partiel aux établissements industriels dont le personnel n'est pas assez considérable pour nécessiter les services d'une infirmière en service continu.

Sous-section 2.—La Croix-rouge canadienne

Le but de la Croix-rouge canadienne est de secourir, à titre bénévole, les malades et les blessés des armées en guerre et de travailler à l'avancement de l'hygiène, à la prévention des maladies et au soulagement de la souffrance à travers le monde.

Le Service national de transfusion de sang, fondé en 1947, offre maintenant des services gratuits en Colombie-Britannique et en Alberta. Durant la première année, 32,062 bouteilles de sang sont recueillies, 15,473 patients reçoivent des transfusions et 1,748, un traitement de plasma. Le service s'étend à travers le pays au fur et à mesure que les matériaux de construction et les emplacements sont disponibles.

L'enquête sur les repas à l'école, commencée en février 1947, vise à recueillir des données scientifiques sur l'effet que peut avoir, sur les écoliers, un repas bien équilibré au point de vue de la nutrition; quelque 500 enfants participent à cette expérience.

Le service de maîtresse de maison de la Croix-rouge a établi près de 30 succursales en vue de donner une aide compétente dans les maisons où la mère est malade et où il est impossible de bien pourvoir aux besoins de la famille.

Le projet de l'Association des infirmières canadiennes, en vue d'établir un nouveau cours de formation, a reçu l'appui financier de la société en 1947. A l'intention des infirmières, la Croix-rouge commandite une petite école de démonstration à raison de $40,000 par année pour quatre ans. Le nouveau programme est conçu de façon à réduire la période de formation à 25 mois et à rendre l'enseignement plus intéressant.

Plus de 200 cabinets de fournitures de chambre de malade ont été fournis aux divisions provinciales. Ces fournitures, dont on se sert très peu et qui sont difficiles à obtenir et souvent au delà des moyens de la famille, sont distribuées gratuitement par un dépôt central à la demande du médecin de famille ou d'un organisme de bienfaisance.

Seize nouveaux hôpitaux d'avant-poste ont été ajoutés en 1947, ce qui porte à 71 le total des hôpitaux et postes d'infirmerie qui desservent les régions reculées du pays.

La Division des arts et métiers se charge de la thérapeutique de délassement dans 24 institutions du ministère des Affaires des anciens combattants situées dans les neuf provinces. Un personnel de 38, aidé de 85 travailleurs volontaires, donne des leçons d'artisanat récréatif. Une moyenne de 2,120 anciens combattants participent chaque mois à ce programme. La société a construit dix pavillons de la Croix-rouge qu'elle maintient près des hôpitaux d'anciens combattants en vue d'offrir des services de récréation et de logement aux parents en visite.

En 1947, la Croix-rouge a distribué au Canada quelque 1,500,000 articles de vêtement et fournitures d'hôpital fabriqués par les dames auxiliaires dans leurs ateliers; ces articles étaient destinés aux militaires, à la population civile, aux hôpitaux d'avant-poste et du ministère des Affaires des anciens combattants, aux cabinets de fournitures, aux personnes à la charge des militaires et aux personnes nécessiteuses. Après l'inondation désastreuse en Angleterre, au début de 1947, $500,000 ont été affectés à l'achat de vêtements pour les sinistrés. En outre, les femmes ont fabriqué et expédié outre-mer environ 1,200,000 articles.

Les premiers soins et les soins à domicile sont enseignés par les divisions provinciales et le programme de natation et de prévention d'accidents de l'onde compte, depuis deux ans, 30,000 hommes, femmes et enfants qui se sont qualifiés dans les épreuves de natation et de prévention des accidents. De plus, 10,000 autres personnes ont reçu des cours plus ou moins avancés. Quelque 2,000 nouveaux instructeurs se sont qualifiés.

A la fin de 1947, la Croix-rouge cadette compte 854,606 membres au Canada et à Terre-Neuve. Plus de 2,500 enfants désavantagés ont été secourus durant l'année à même la caisse pour les enfants infirmes. L'avancement de l'hygiène est maintenu à un niveau élevé et plusieurs nouveaux programmes de santé sont lancés. Un total de 1,846 caisses d'une valeur de $87,000 environ et contenant des fournitures scolaires, des aliments, de l'huile de foie de morue, des vêtements et des jouets ont été expédiées par la Croix-rouge cadette aux enfants nécessiteux de Grande-Bretagne et d'Europe.

Les Comités de secours aux sinistrés s'occupent non seulement d'aider dans les cas d'urgence créés par les inondations, les feux de forêt et autres désastres, mais aussi de créer des caisses de rétablissement là où la chose est nécessaire. Au début de l'année, $1,500,000 ont été remis au maire de Londres pour le fonds de détresse à la suite de l'inondation, en plus des $500,000 dollars affectés à l'achat de vêtements. Un don d'un million de dollars a été fait en octobre 1947 pour l'achat de vivres en vrac en vue d'adoucir la crise en Grande-Bretagne et en Europe durant l'hiver à venir. Un total de 118,350 caisses ont été expédiées outre-mer durant l'année; elles renfermaient des aliments, des médicaments, des vêtements, des layettes, des fournitures d'hôpital et des douceurs de toutes sortes pour le soulagement de la souffrance et de la misère.

En 1947, la Croix-rouge est devenue le comité officiel de réception de milliers d'immigrants britanniques qui arrivent par avion ou par bateau. Aux centres de réception de la Croix-rouge dans les divers terminus de chemins de fer à travers le pays, les nouveaux venus reçoivent un accueil hospitalier. A la fin de l'année, 6,204 immigrants avaient passé par le centre de réception à Toronto (Ont.).

En 1947, la Croix-rouge canadienne compte environ 2 millions de membres adultes et quelque 5 millions de dollars sont souscrits volontairement pour lui permettre de poursuivre son travail de temps de paix.

Sous-section 3.—L'Ordre de Saint-Jean*

L'Ordre de Saint-Jean remonte aux croisades et aux Chevaliers de Saint-Jean et de Malte. Sa Majesté le Roi est le chef suprême de l'Ordre, dont le quartier général est établi à Londres et qui compte des unités dans toutes les parties de l'Empire britannique. Au Canada, le gouverneur général est le Chevalier commandeur et les réunions de l'Ordre sont tenues au palais vice-royal. L'organisation au Canada est le Prieuré canadien du Grand Prieuré au Royaume britannique de l'Ordre vénérable de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem, désigné habituellement sous le nom d'Ordre de Saint-Jean.

Le Prieuré au Canada a son quartier général et ses bureaux nationaux à la maison Saint-Jean, à Ottawa. Des divisions sont établies dans toutes les provinces et des centres locaux dans des centaines de villes du Canada. Il y a deux sections distinctes: l'Association, dont les membres forment les instructeurs, dirigent des cours

* Comprend l'Association ambulancière Saint-Jean et la Brigade ambulancière Saint-Jean.

et distribuent divers certificats; et la Brigade, dont les membres portent l'uniforme, sont soumis à une certaine discipline militaire, reçoivent constamment une formation supplémentaire et sont prêts à répondre à l'appel au besoin. Les effectifs de la Brigade sont de 15,000 personnes environ, réparties à peu près également entre la division ambulancière (hommes) et la division infirmière (femmes), et organisées en 325 unités environ.

Le but principal de l'Association est d'enseigner le secourisme et l'infirmerie à domicile et autres sujets connexes aux citoyens canadiens, quel que soit leur âge, et de fournir un personnel stylé et organisé en cas de désastre ou de circonstances critiques. Ce travail a commencé au Canada en 1895 et depuis lors plus d'un million de personnes ont reçu des certificats et autres mentions. Plusieurs milliers de ces certificats ont été accordés à des membres des forces armées, qui ont reçu des instructeurs formés et des manuels en grand nombre. Les chemins de fer au Canada et plusieurs grands établissements industriels ont leurs propres centres Saint-Jean. Dans les ports, l'Association assiste les médecins et infirmières réguliers du Corps de santé royal canadien, prête main-forte dans les hôpitaux et les hôtelleries pour les membres de la marine marchande et vient en aide aux marins naufragés. Il y a des membres en uniforme de la Brigade Saint-Jean à toutes les foires, les grandes manifestations et partout où se rassemblent de grandes foules. Les secouristes de Saint-Jean ont donné la mesure de leur valeur sur les pistes de ski des Laurentides, du Mont-Royal, des collines de la Gatineau, à Fort-William et en d'autres endroits où ce sport jouit d'une grande vogue.

L'Ordre de Saint-Jean exécute un vaste programme de temps de paix qui comprend les soins à la maison, le secourisme, le bien-être des enfants et la détermination des groupes de sang. Une initiative nouvelle en 1943 a été la préparation des membres de la Brigade comme techniciennes pour la détermination des groupes de sang. Le personnel entier de grands établissements industriels est ainsi réparti entre divers groupes, de sorte qu'en cas d'accident grave les transfusions peuvent être données dans le plus bref délai possible.

Sous-section 4.—La Ligue de la Santé du Canada

La Ligue de la Santé du Canada est un organisme bénévole qui s'occupe d'enseigner l'hygiène, particulièrement dans le domaine de la prévention des maladies, et d'appuyer le travail des bureaux officiels de santé. En quelques mots, voici les objectifs vers lesquels tend la Ligue: prévenir la maladie, conserver la santé et prolonger la vie; encourager la population à appuyer toute législation sage au sujet de la santé; obtenir la collaboration de la population aux efforts de l'État et des professionnels pour enrayer les maladies transmissibles et améliorer la salubrité et l'hygiène publiques; et poursuivre sans relâche une campagne générale de vulgarisation en vue d'améliorer l'hygiène personnelle, familiale et sociale à travers le pays.

Lors de sa création, à la demande du gouvernement fédéral en 1919, l'organisme était connu sous le nom de Conseil canadien pour la lutte contre les maladies vénériennes. En 1922, il est devenu le Conseil canadien de l'hygiène sociale. En 1935, sorti des cadres de son programme limité des débuts, il en poursuivait un autre, plus vaste, visant à la conservation de la santé. C'est alors que le nom de Ligue de la Santé du Canada a été adopté.

La Ligue de la Santé s'occupe particulièrement de réclamer et d'obtenir l'adoption, dans tout le Canada, de lois concernant la pasteurisation du lait; l'immunisation de tous les enfants contre les maladies évitables, comme la diphtérie, la petite vérole et la coqueluche; de saines habitudes dans le manger au moyen d'une ali-

mentation satisfaisante; la bonne santé des travailleurs industriels; la suppression des maladies vénériennes; et des méthodes hygiéniques chez ceux qui préparent les aliments pour la consommation publique.

PARTIE II.—SÉCURITÉ SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

Les mesures publiques destinées à répondre aux besoins de la population peuvent se diviser en deux catégories principales, selon qu'elles ont pour but premier d'aider financièrement aux personnes dont le revenu est interrompu ou arrêté par le chômage, la maladie, l'âge ou autres raisons, ou de pourvoir aux besoins créés par les problèmes de relations personnelles, familiales ou sociales. Ordinairement, le premier cas comprend les programmes généraux d'assurance et d'aide sociales, ainsi que les services auxiliaires de bienfaisance qui semblent nécessaires. Dans le deuxième cas, on appuie surtout sur des mesures de traitement compétent comme, par exemple, les services de conseils aux familles, et de protection et d'orientation de l'enfance, bien que le soutien soit un facteur d'une certaine importance. Les deux genres de programmes peuvent, plus ou moins, s'étayer sur des mesures positives de prévention, comme le maintien d'un niveau élevé d'emploi et l'ajustement du revenu en fonction des besoins familiaux d'une part et l'organisation de services sociaux d'autre part.

L'ensemble de ces mesures publiques constitue la conception contemporaine de la sécurité sociale.

Néanmoins, aux fins de la présente étude, le terme "sécurité sociale" est employé dans le sens plus restreint de programmes qui appuient surtout sur l'aide économique. Les services auxiliaires de bienfaisance et les services sociaux en général sont étudiés séparément dans la section du bien-être; cette section traite aussi des secours en général, qui, au Canada, varient de l'assistance régulière fournie par les provinces et des municipalités au secours régional offert aux chômeurs.

La tradition veut que la majeure partie de la responsabilité du bien-être public au Canada retombe sur les provinces et ce n'est que depuis quelques années, par suite de la nouvelle conception de la sécurité sociale, que le gouvernement fédéral institue des programmes relatifs au soutien du revenu autres que ceux qui touchent des groupes spéciaux; ces programmes comprennent l'assurance-chômage, à la suite d'une modification de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, et les allocations familiales. En 1944, le ministère de la Santé publique et du Bien-être social a été établi en vue de développer le bien-être social dans des domaines qui relèvent du gouvernement fédéral, sauf les services administrés par les autres ministères fédéraux, comme le bien-être des Indiens et des Esquimaux et les services de bien-être des anciens combattants. Ses fonctions comprennent l'application de la loi sur les allocations familiales, les points de la loi sur les pensions de vieillesse qui relèvent du gouvernement fédéral, et la loi sur l'aptitude physique nationale.

Les programmes de soutien du revenu, étudiés dans la section 1, comprennent les projets des gouvernements du Dominion et des provinces, de même que le programme coopératif du Dominion et des provinces relatifs aux pensions de vieillesse et aux pensions aux aveugles. Les programmes fédéraux comprennent les allocations familiales, l'assurance-chômage, l'assistance à l'agriculture des Prairies, les pensions et les allocations aux anciens combattants. Une étude des rentes viagères sur l'État est comprise aussi, puisque ces rentes permettent aux gens de pourvoir volontairement à la sécurité économique de leur viel âge et parce qu'elles sont versées indi-

rectement par le gouvernement fédéral. Les programmes provinciaux comprennent les allocations aux mères et l'indemnisation des accidentés du travail

Les programmes fédéraux et provinciaux de bien-être social sont étudiés dans la section 2 qui, en plus, traite brièvement de la coordination, grâce au Conseil canadien de bienfaisance sociale, des organismes bénévoles de secours qui caractérisent les services sociaux au Canada. Aux termes des lois provinciales, une grande partie de la responsabilité du bien-être retombe sur les gouvernements municipaux, tandis que les gouvernements provinciaux jouent un rôle de plus en plus important dans la coordination et la surveillance des services, ainsi que dans la participation aux dépenses. Ces services peuvent comprendre tous ceux qui sont mentionnés ci-après ou certains d'entre eux: bien-être familial; mesures pour la protection et le soutien des enfants, lorsque les soins normaux des parents cessent ou disparaissent; protection des mères non mariées et de leurs enfants; secours en argent ou en nature; services d'orientation et de conseils; soins dans les institutions, ou surveillance des soins donnés dans les institutions, pour les vieillards ou autres personnes nécessiteuses; soins médicaux aux personnes nécessiteuses; services de récréation et de loisirs; services spéciaux pour la jeunesse; et entretien des établissements pour les jeunes délinquants et autres établissements de correction.

A mesure que l'opinion devient plus consciente des aspects relatifs au bien-être dans un service quelconque, de nouveaux programmes sont établis ou transférés aux autorités du bien-être. On trouve un exemple typique de cette évolution en Saskatchewan, où l'administration des prisons et des établissements provinciaux de correction a été transférée récemment au ministère du Bien-être social, et dans le Québec, où la prévention de la criminalité chez les jeunes et la correction de ceux-ci a été confiée au ministère du Bien-être social et de la Jeunesse.

La tension sociale créée par la guerre a exigé beaucoup de la part des organismes sociaux publics et privés. De nouvelles méthodes de service coopératif ont été établies entre les divers échelons administratifs et entre les organismes publics et privés. Le gouvernement fédéral a fait grand usage des ressources locales par l'intermédiaire de la Commission des allocations aux personnes à charge et du Conseil d'administration des personnes à charge qui s'occupent de payer les allocations aux personnes à la charge des membres des forces armées. Les cas qui exigent une enquête spéciale sont confiés aux organismes privés et publics, comme les sociétés d'aide à l'enfance et les organismes de bien-être familial, sur une base d'honnoraires. Lorsque des enquêtes spéciales sont nécessaires, cette méthode est aussi adoptée par la Division des allocations familiales du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, qui agit en majeure partie par l'entremise des autorités provinciales du bien-être de l'enfance. De cette façon, des relations étroites sont maintenues entre les autorités fédérales et provinciales du bien-être.

L'expansion des services durant et après la guerre a accru la demande de travailleurs sociaux de profession de la part des autorités fédérales et d'un nombre grandissant de départements provinciaux et municipaux du bien-être social. Les travailleurs sociaux sont recrutés surtout dans les écoles de travail social établies dans les universités de Colombie-Britannique, Manitoba, Toronto, McGill, dans les universités catholiques de Montréal et Laval, ainsi que dans la *Maritime School of Social Work*, à Halifax. Dans certaines des provinces de l'Ouest, les départements du bien-être offrent à leur personnel des cours de formation sur place et des cours de perfectionnement. Le ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social, reconnaissant le besoin urgent d'un personnel formé, verse des octrois annuels considérables aux écoles canadiennes de sociologie.

Section 1.—Sécurité sociale

Sous-section 1.—Programmes du gouvernement fédéral

Allocations familiales.—La loi de 1944 sur les allocations familiales a été introduite comme mesure fondamentale de sécurité sociale destinée à donner à tous les enfants canadiens des avantages égaux. En vertu de la loi, les allocations sont applicables à chaque enfant canadien de moins de 16 ans, né au pays, ou résidant au pays depuis 3 ans, ou dont l'un des parents était domicilié au Canada depuis trois ans immédiatement avant la naissance de l'enfant.

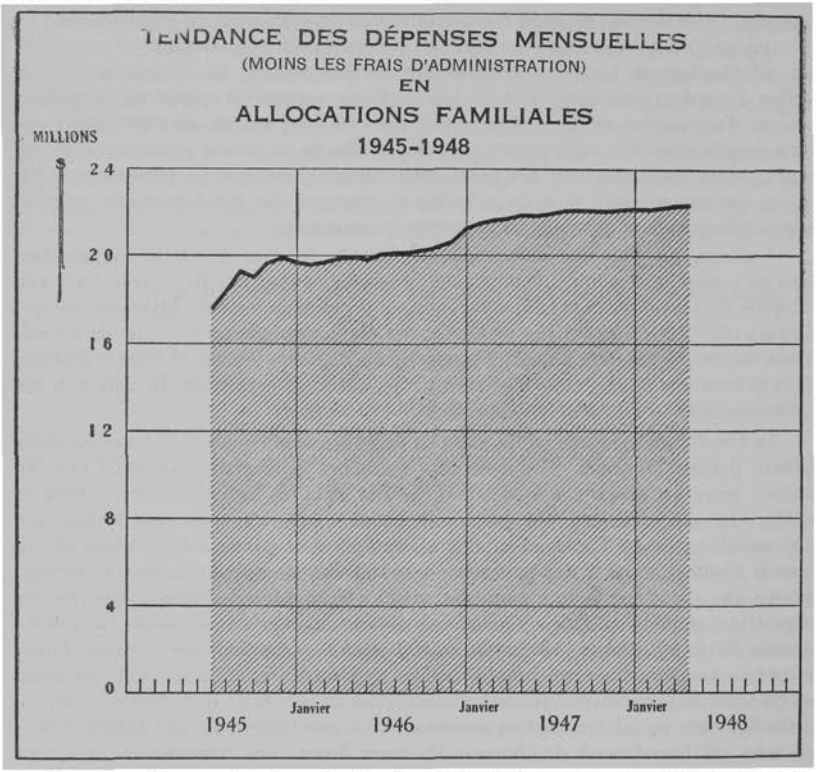

Les allocations, qui sont payées à même le fonds du revenu consolidé du Canada, ne sont pas imposables et n'exigent pas un examen des ressources. Elles sont versées chaque mois, et normalement à la mère, bien que toute personne qui contribue sensiblement à l'entretien de l'enfant puisse réclamer l'allocation en son nom. Le directeur national des allocations familiales peut ordonner que le paiement soit fait à une autre personne ou à un organisme si les parents en font un mauvais usage; les allocations ne peuvent être réclamées si l'enfant se ne conforme pas aux règlements provinciaux de fréquentation scolaire. Les allocations sont payées par chèque, sauf dans le cas des enfants indiens et esquimaux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest; pour ce qui est de ceux-ci, elles sont payées en nature à cause du manque de facilités d'échange et de la nécessité urgente d'enseigner aux indigènes l'usage d'aliments nutritifs, lesquels font généralement défaut dans le régime alimentaire

de leurs enfants. La loi établit que toute personne mécontente d'une décision relative à son droit à l'allocation ou au montant de l'allocation qui lui est versé, peut en appeler de cette décision à un tribunal créé à cette intention. L'allocation est payée pour les quatre premiers enfants d'une famille aux taux mensuel de: $5 pour chaque enfant de moins de 6 ans; $6 pour chaque enfant de 6 à 9 ans; $7 pour chaque enfant de 10 à 12 ans; et $8 pour chaque enfant de 13 à 15 ans. Lorsqu'une famille compte cinq enfants ou plus, l'allocation du cinquième est réduite de $1; celles du sixième et septième, de $2 chacune; et celle de tout autre enfant, de $3.

1.—Familles recevant des allocations familiales, nombre d'enfants pour lesquels des allocations familiales sont payées et allocations totales, années terminées le 31 mars 1946-1948

Province	Année[1]	Familles recevant une allocation	Enfants pour lesquels des allocations sont payées	Moyenne d'enfants par famille	Moyenne des allocations		Total des allocations durant l'année financière[2]
					par famille	par enfant	
		nombre	nombre	nombre	$	$	$
Île du Prince-Édouard	1946	11,999	30,541	2·54	15·09	5·93	1,620,561
	1947	12,280	31,203	2·54	15·09	5·94	2,194,372
	1948	12,748	31,861	2·50	14·90	5·96	2,257,561
Nouvelle-Écosse	1946	76,789	183,447	2·39	11·17	5·93	9,547,995
	1947	84,172	196,530	2·33	13·92	5·96	13,416,762
	1948	87,170	202,029	2·32	13·78	5·95	14,252,586
Nouveau-Brunswick	1946	58,933	156,961	2·66	15·66	5·88	8,123,483
	1947	65,071	168,114	2·58	15·22	5·89	11,402,915
	1948	68,510	175,390	2·56	14·91	5·82	12,097,153
Québec	1946	396,904	1,118,540	2·82	16·71	5·93	57,978,816
	1947	445,669	1,230,312	2·76	16·14	5·85	82,614,860
	1948	468,680	1,260,735	2·69	15·66	5·82	87,630,726
Ontario	1946	456,219	937,982	2·05	12·43	6·05	49,421,917
	1947	526,400	1,051,206	2·00	12·05	6·03	70,628,176
	1948	555,658	1,096,779	1·97	11·79	5·97	77,585,749
Manitoba	1946	87,252	184,692	2·12	12·84	6·06	9,932,897
	1947	97,698	203,681	2·08	12·62	6·05	14,052,301
	1948	99,954	207,544	2·08	12·42	5·98	14,834,198
Saskatchewan	1946	106,067	248,319	2·34	14·04	6·00	13,210,097
	1947	112,625	255,424	2·27	13·75	6·06	18,129,468
	1948	114,613	257,611	2·25	13·45	5·98	18,570,216
Alberta	1946	103,804	230,767	2·22	13·40	6·03	12,300,428
	1947	115,198	248,512	2·16	12·98	6·02	17,186,896
	1948	119,739	255,848	2·14	12·78	5·98	18,225,052
Colombie-Britannique	1946	106,840	204,754	1·92	11·52	6·01	10,719,729
	1947	126,622	242,010	1·91	11·31	5·91	15,743,010
	1948	139,627	260,752	1·87	11·20	6·00	18,037,675
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	1946	1,344	3,097	2·30	16·88	7·32	169,844
	1947	2,721	6,070	2·23	13·12	5·88	332,924
	1948	3,245	7,023	2·16	12·75	5·89	465,586
Canada	**1946**	**1,406,151**	**3,299,100**	**2·35**	**14·05**	**5·99**	**173,025,767**
	1947	**1,588,456**	**3,633,062**	**2·29**	**13·62**	**5·95**	**245,701,684**
	1948	**1,669,944**	**3,755,572**	**2·25**	**13·31**	**5·92**	**263,956,505**

[1] Tous les chiffres, sauf ceux de la dernière colonne, portent sur le mois de mars de l'année indiquée.
[2] Les totaux donnés pour l'année terminée le 31 mars 1946 ne portent que sur 9 mois, le paiement des allocations familiales n'ayant commencé que le 1er juillet 1945.

Ce programme, administré par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, est fortement décentralisé. Sous le directeur national des allocations familiales, il y a un directeur régional pour chacune des provinces et pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Dans chaque bureau régional, une section du

bien-être s'occupe des questions de bien-être dans l'administration des allocations. Le surveillant des Services de bien-être dans chaque bureau régional est le conseiller du directeur régional; par l'intermédiaire de celui-ci, il soumet des rapports au surveillant en chef des Services de bien-être, qui remplit les mêmes fonctions auprès du directeur national. La préparation et l'expédition effectives des chèques relèvent du fonctionnaire du Trésor de chaque bureau régional, qui soumet ses rapports au délégué du Trésor du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Avant 1947, les allocations étaient recouvrées des familles dont le revenu était dans les catégories supérieures, au moyen de l'impôt sur le revenu, celui-ci étant ajusté d'après une échelle mobile, de sorte que les familles dont le revenu s'élevait à $3,600 ou plus remboursaient les allocations en entier. Comme ce recouvrement a été discontinué en vertu de la loi modifiée de l'impôt sur le revenu en temps de guerre, à compter du 1er janvier 1947, les allocations sont maintenant payées en faveur de presque tous les enfants au Canada.

Assurance-chômage.—En 1940, subordonnément à une modification de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le gouvernement fédéral a reçu plein pouvoir dans le domaine de l'assurance-chômage et, depuis, un régime national d'assurance-chômage administré par la Commission d'assurance-chômage est en vigueur. (Voir chapitre XVIII.)

Assistance-chômage aux anciens combattants.—Le ministère des Affaires des anciens combattants ne procure pas d'emploi aux anciens combattants, mais collabore étroitement avec le ministère du Travail relativement aux problèmes des anciens combattants. Des prestations de chômage sont autorisées dans certains cas (voir chapitre XXIX).

Assistance à l'agriculture des Prairies.*—La Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies pourvoit à des paiements comptants directs par le gouvernement fédéral, d'après la superficie, aux fermiers dans les zones de récolte déficitaire des provinces des Prairies et dans la région de Rivière-la-Paix en Colombie-Britannique. La loi est destinée à remplacer l'aide sous forme de secours et décrète que les paiements soient versés aux fermiers dans des cas déterminés et à certaines conditions; elle exige que 1 p. 100 du prix d'achat de toutes les céréales (blé, avoine, orge et seigle) vendues dans les provinces des Prairies soit payé au gouvernement fédéral et mis de côté dans une caisse spéciale réservée aux fins de la loi.

Si le fermier, qui peut être propriétaire ou locataire, ou membre d'une coopérative agricole, habite une zone de récolte déficitaire, il peut obtenir une aide pour la moitié au plus de la terre en culture ou un maximum de 200 acres.

Durant les huit campagnes agricoles de 1939-1946, le montant global payé en vertu de la loi s'élève à $72,791.019; le montant recueilli en vertu de la taxe d'un p. 100 est de $26,384,114

Pensions des anciens combattants.—La loi des pensions de 1919 créait une commission composée de trois membres nantis des pouvoirs et de l'autorité exclusifs de décider des réclamations et d'accorder des pensions pour invalidité ou décès résultant du service militaire dans la guerre de 1914-1918. L'évolution de la législation canadienne sur les pensions après la première guerre mondiale est exposée aux pp. 780-781 de l'*Annuaire* de 1943-1944. Les modifications subséquentes paraissent au chapitre XXX, pp. 1193-1197 de l'*Annuaire* de 1947.

*Contribué par G. S. H. Barton, C.M.G., B.S.A., D.Sc. A., sous-ministre de l'Agriculture, Ottawa.

Allocations aux anciens combattants.—En plus des pensions de guerre, des allocations sont versées à certains anciens combattants n'ayant pas droit à la pension, à l'âge de 60 ans ou plus tôt si l'ancien combattant est inapte au travail en permanence, ou à des anciens combattants bénéficiant de la pension et qui, ayant servi sur un théâtre réel de guerre, sont incapables et non susceptibles de devenir capables de se pourvoir à eux-mêmes à cause des difficultés financières qui viennent s'ajouter à leurs infirmités. Ces allocations sont étudiées au chapitre XXIX.

Rentes viagères sur l'État.*—En vertu de la loi des rentes sur l'État adoptée en 1908 (c. 7, S.R.C. 1927, modifié par le c. 33, 1931), le gouvernement fédéral maintient un service qui aide les Canadiens à pourvoir à leur vieil âge. Cette loi est appliquée par le ministre du Travail.

Une rente viagère du gouvernement canadien est un revenu annuel fixe acheté du gouvernement fédéral et payé par lui. La rente est payable par versements trimestriels (ou autrement), pour la vie ou pour la vie et garantie pour une période d'années. La rente minimum est de $10 et le maximum, de $1,200 par année. Les rentes peuvent être différées ou immédiates. D'après les contrats de rentes différées, l'achat est fait par primes périodiques ou primes uniques. Les contrats de rente immédiate assurent un revenu immédiat.

Le capital et l'intérêt de tout crédirentier est inaliénable et insaisissable. Si le bénéficiaire meurt avant d'avoir commencé à toucher sa rente, tous les fonds versés sont remboursés à l'acheteur ou à ses représentants légaux avec intérêts.

La loi pourvoit à ce que les employeurs puissent, par contrat, acheter des rentes en faveur de leurs employés, ou bien les associations en faveur de leurs membres; l'argent servant à l'achat provient en partie du salaire des employés et en partie des contributions des employeurs. Les plans collectifs de rentes actuellement en vigueur s'étendent à une grande variété d'industries et à plusieurs corporations municipales à travers le Canada. Les bénéfices provenant de rentes vendues en vertu des plans collectifs ces dernières années assurent maintenant un revenu de retraite à plusieurs des plus vieux membres de ces groupes.

Du 1er septembre 1908, date de l'entrée en vigueur du système, jusqu'au 31 mars 1948, le nombre de contrats et de certificats de rente émis est de 235,568. Sur ce total, 24,633 ont été annulés (y compris 3,264 contrats annulés en 1947-1948), ce qui laisse 210,935 contrats et certificats en vigueur au 31 mars 1948. Le montant global reçu en paiement des achats est de $465,858,347 au 31 mars 1948.

Au 31 mars 1948, 708 corporations, institutions et associations (en comparaison de 612 le 31 mars 1947) avaient signé des contrats avec le gouvernement pour l'achat de rentes. En vertu de ces contrats, le 31 mars 1948, 92,063 employés ou membres détiennent des certificats pour l'achat de rentes différées, en comparaison de 70,996 il y a un an. Le nombre de certificats émis aux groupes est de 26,708 en 1947-1948, contre 30,411 en 1946-1947.

Le tableau 4 donne les détails de la valeur durant les années terminées le 31 mars 1947 et 1948. L'analyse comparative des chiffres de ces deux années révèle que les chiffres de 1948 au poste "valeur des contrats en vigueur" sont un peu faibles. Cela est dû à l'adoption en 1948 d'un système de cartes perforées, d'après lequel l'âge d'évaluation utilisé était "l'âge à la date de naissance la plus rapprochée du 31 mars". En moyenne, cet âge était d'une fraction plus élevé que celui du système précédent, ce qui avait tendance à diminuer la réserve. Le transfert moins considérable en 1948, dans la colonne "Recettes" du tableau 3, résulte du même facteur.

* Revisé par la Division des rentes sur l'État, ministère du Travail, Ottawa.

Jusqu'en juin 1940, les versements de rentes étaient, sauf certaines exceptions, exempts d'impôt en vertu de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu. Pour les contrats émis après cette date, le revenu était tout entier imposable jusqu'à ce que la loi soit modifiée en 1945. En vertu de cette modification, le capital représenté par les contrats de rente émis depuis juin 1940 est exempt d'impôt, la portion représentant l'intérêt étant sujette à l'impôt sur le revenu. Ce changement s'applique aux revenus de 1945 et des années subséquentes.

2.—Rentes viagères sur l'État: contrats et prix d'achat, années terminées le 31 mars 1926-1948

NOTA.—Les chiffres des années 1909 à 1925 ont paru à la p. 887 de l'*Annuaire* de 1942.

Année	Contrats et certificats	Prix d'achat	Année	Contrats et certificats	Prix d'achat
	nombre	$		nombre	$
1926	668	1,938,921	1938	5,724	13,550,483
1927	503	1,894,885	1939	8,518	18,189,319
1928	1,223	3,843,088	1940	9,014	20,001,533
1929	1,328	4,272,419	1941	11,994	18,803,645
1930	1,257	3,156,475	1942	8,593	19,630,645
1931	1,772	3,612,234	1943	9,608	20,415,365
1932	1,726	4,194,384	1944	19,354	26,600,098
1933	1,375	3,547,345	1945	15,796	33,076,436
1934	2,412	7,071,439	1946	25,538	46,954,536
1935	3,930	13,376,400	1947	43,585	72,009,764
1936	6,357	21,281,981	1948	40,945	75,067,827
1937	7,806	23,614,824			

3.—Situation des rentes viagères sur l'État, années terminées le 31 mars 1943-1948

Item	1943	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$	$
Actif						
Fonds au commencement de l'année	172,911,035	190,298,479	213,561,537	243,537,624	287,492,656	357,161,953
Recettes durant l'année, moins paiements	17,387,444	23,263,058	29,976,087	43,955,032	69,669,297	72,356,282
Fonds en fin d'année	190,298,479	213,561,537	243,537,624	287,492,656	357,161,953	429,518,235
Passif						
Valeur des contrats en vigueur	190,298,479	213,561,537	243,537,624	287,492,656	357,161,953	429,518,235
Recettes						
Rentes viagères immédiates	5,475,992	5,688,944	7,686,992	12,857,728	21,322,796	20,874,824
Rentes viagères différées	15,026,136	21,020,193	25,676,877	34,470,916	51,060,176	54,748,242
Intérêts produits par le fonds	7,026,977	7,802,409	8,826,238	10,193,045	12,333,806	15,250,733
Montant porté à la réserve	497,790	32,181	257,288	293,798	977,070	331,857
Totaux des recettes	**28,026,895**	**34,543,727**	**42,447,395**	**57,815,487**	**85,693,848**	**91,205,656**
Paiements						
Rentes payées (contrats échus)	10,147,590	10,849,633	11,724,554	12,938,362	14,951,693	17,588,142
Ristournes payées avec intérêts	405,098	321,996	459,321	547,985	699,651	705,993
Ristournes payées sans intérêts	86,763	109,040	287,433	374,108	373,207	555,239
Totaux des paiements	**10,639,451**	**11,280,669**	**12,471,308**	**13,860,455**	**16,024,551**	**18,849,374**

4.—Nombre et valeur des contrats de rente viagère, 31 mars 1947 et 1948

Classification	1947			1948		
	Nombre de contrats	Total des paiements	Valeur des contrats en vigueur au 31 mars	Nombre de contrats	Total des paiements	Valeur des contrats en vigueur au 31 mars
		$	$		$	$
Immédiates	16,518	6,160,366	57,686,861	18,211	6,871,146	64,049,528
Immédiates garanties	17,879	8,100,371	96,458,985	21,382	10,010,525	117,630,201
Immédiates et réversibles	4,357	1,930,321	25,823,450	4,506	2,038,044	27,231,792
Différées	134,500	[1]	177,192,657	166,836	[1]	220,606,714
Totaux	**173,254**	**16,191,058**[2]	**357,161,953**	**210,935**	**18,919,715**[2]	**429,518,235**

[1] Indéterminé. [2] Montant de rentes immédiates.

Sous-section 2.—Programmes fédéraux-provinciaux

Pensions de vieillesse et pensions aux aveugles.—La loi des pensions de vieillesse de 1927 permet le versement de pensions conjointement par les gouvernements fédéral et provinciaux. Cette loi entre en vigueur dans les différentes provinces aux dates indiquées aux tableaux 5 et 6. Elle décrète que les sujets britanniques âgés de 70 ans et plus, dont le revenu annuel ne dépasse pas $365 et qui habitent le Canada depuis vingt ans et la province où la demande est faite depuis cinq ans, peuvent recevoir une pension jusqu'à concurrence de $240 par an. Le gouvernement fédéral paie la moitié du coût net des pensions jusqu'en 1931, alors que sa quote-part est portée à 75 p. 100. En 1937, une modification à la loi permet le versement de pensions aux aveugles âgés de 40 ans et plus. Par arrêté en conseil, le maximum de la pension est porté à $300 en 1943 et le revenu maximum permis à $425 en 1944.

En 1947, la loi subit des modifications importantes qui permettent d'augmenter la pension maximum, d'adoucir les conditions de ressources personnelles et de résidence, de supprimer les restrictions sur les droits des sujets britanniques à la pension et d'abaisser à 21 ans l'âge d'admissibilité à la pension des aveugles. D'après la loi modifiée, la contribution du gouvernement fédéral, pour tout pensionné, ne doit pas excéder 75 p. 100 de $30 par mois ou du montant versé chaque mois par la province si ce dernier est de moins de $30. Ainsi, bien que la province puisse payer une pension maximum plus élevée, en deçà des limites de revenu fixées par la loi, la contribution fédérale n'est payable que sur une pension annuelle n'excédant pas $360.

Les pensions de vieillesse et les pensions aux aveugles ne sont pas payées en même temps, ni avec une allocation en vertu de la loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants, ni à un Indien aux termes de la loi des Indiens; les pensions aux aveugles ne sont pas payées en sus d'une pension pour la cécité en vertu de la loi des pensions. Pour être admissible à la pension à titre d'aveugle ou de vieillard, en vertu de la loi modifiée des pensions de vieillesse, une personne doit avoir habité au Canada pendant les 20 années qui précèdent la date proposée du commencement de la pension; ou, si elle a quitté le Canada durant cette période, elle doit avoir

habité le Canada, avant cette absence, pendant deux fois plus longtemps que la durée de son absence. Les pensions de vieillesse sont payables aux personnes âgées de 70 ans et plus dont le revenu annuel, pension comprise, ne dépasse pas $600 si la personne est seule ou $1,080 si elle est mariée, ou $1,200 si elle est mariée à une personne aveugle. Les pensions aux aveugles sont payées aux aveugles célibataires âgés de 21 ans et plus dont le revenu annuel, pension comprise, ne dépasse pas $720 si la personne est seule, ou $920 si elle a un enfant à charge ou, dans le cas de personnes mariées, si le revenu total du couple, pension comprise, ne dépasse pas $1,200, ou $1,320 si les deux sont aveugles.

Les pensions sont payées par les provinces; le gouvernement fédéral les rembourse par l'intermédiaire du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Depuis 1942, certaines provinces paient des allocations supplémentaires en plus de la pension. Ces allocations, et les conditions auxquelles elles sont accordées, ont varié de temps à autre. Au 31 mars 1948, les taux suivants sont en vigueur: en Colombie-Britannique, $10; en Ontario, jusqu'à concurrence de $10; en Alberta, $5; en Nouvelle-Écosse, jusqu'à concurrence de $5. A compter du 1er avril, la Saskatchewan paie une allocation supplémentaire jusqu'à concurrence de $5 et l'allocation en Alberta est portée à $7.

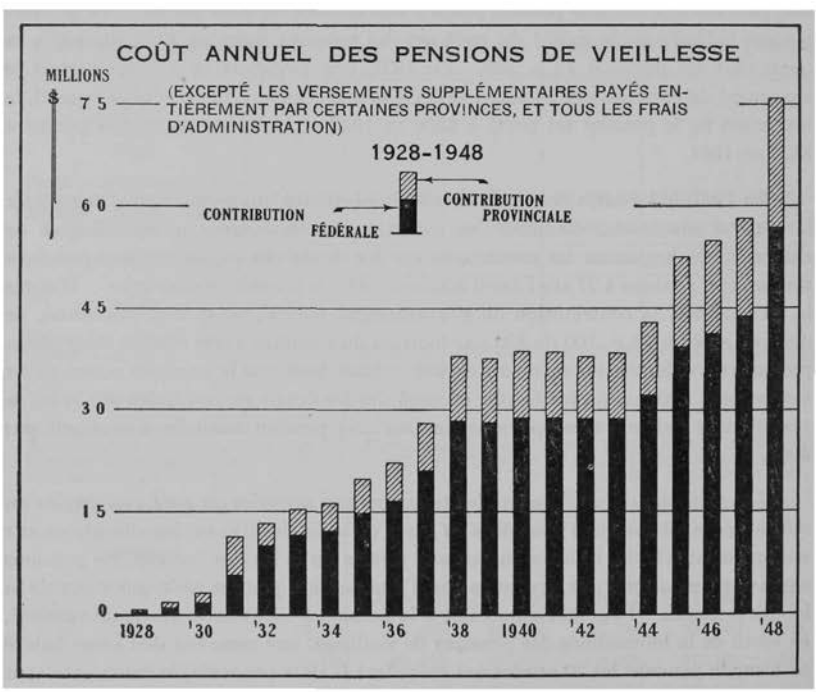

5.—Statistique des pensions de vieillesse, y compris la contribution du gouvernement fédéral, années terminées le 31 mars 1946-1948

Province et date de la mise en vigueur de la loi	Année[1]	Pension moyenne	Nombre de pensionnés	Pourcentage de pensionnés par rapport à la population[2]	Pourcentage de personnes de 70 ans ou plus par rapport à la population[2]	Pourcentage de pensionnés par rapport à la population de 70 ans ou plus	Contribution du gouvernement fédéral pour l'année financière
		$		%	%	%	$
Île du Prince-Édouard	1946	18·99	1,980	2·15	6·52	33·00	322,441
(1er juillet 1933)	1947	19·36	2,112	2·25	6·38	35·20	350,808
	1948	24·82	2,417	2·57	6·60	38·98	478,924
Nouvelle-Écosse	1946	22·62	14,771	2·38	5·15	46·16	2,913,972
(1er mars 1934)	1947	22·76	15,403	2·52	5·39	46·68	3,093,204
	1948	29·19	16,984	2·73	5·41	50·55	3,943,563
Nouveau-Brunswick	1946	22·40	12,663	2·71	4·49	60·30	2,498,871
(1er juillet 1936)	1947	22·68	13,360	2·78	4·58	60·73	2,649,020
	1948	29·37	14,524	2·96	4·50	65·72	3,634,260
Québec	1946	23·91	51,567	1·45	3·23	44·84	10,823,345
(1er août 1936)	1947	24·01	54,489	1·50	3·28	45·79	11,466,940
	1948	29·08	59,204	1·59	3·33	47·86	14,714,437
Ontario	1946	24·48	60,831	1·52	5·02	30·26	13,129,816
(1er novembre 1929)	1947	24·52	65,085	1·58	5·06	31·29	13,886,364
	1948	29·71	70,765	1·69	5·24	32·27	17,999,870
Manitoba	1946	24·54	12,981	1·76	4·08	43·27	2,684,083
(1er septembre 1928)	1947	24·53	13,583	1·87	4·26	43·82	2,826,747
	1948	29·71	15,026	2·02	4·39	46·09	3,727,392
Saskatchewan	1946	24·55	13,398	1·59	3·55	44·66	2,903,020
(1er mai 1928)	1947	24·37	14,204	1·71	3·86	44·39	3,085,226
	1948	29·60	14,806	1·76	3·84	45·84	3,836,980
Alberta	1946	24·12	12,098	1·46	3·39	43·21	2,526,215
(1er août 1929)	1947	24·11	12,738	1·59	3·63	43·92	2,699,425
	1948	29·69	13,792	1·68	3·63	46·28	3,466,114
Colombie-Britannique	1946	24·34	16,637	1·75	4·95	35·40	3,485,885
(1er septembre 1927)	1947	24·22	18,039	1·80	5·08	35·37	3,767,623
	1948	29·54	21,621	2·07	5·31	39·03	5,171,017
Territoires du Nord-Ouest	1946	24·33	15	0·12	1·52	8·20	3,579
(25 janvier 1929)	1947	24·69	16	0·13	1·52	8·74	4,222
	1948	29·21	19	0·16	1·52	10·38	5,831
Totaux	**1946**	**23·98**	**196,941**	**1·63**	**4·21**	**38·58**	**41,291,227**
	1947	**24·03**	**209,029**	**1·70**	**4·31**	**39·39**	**43,829,579**
	1948	**29·41**	**229,158**	**1·82**	**4·42**	**41·27**	**56,978,388**

[1] Tous les chiffres, sauf ceux de la dernière colonne, portent sur le mois de mars de l'année indiquée.
[2] Calculé d'après la population estimative au mois de juin *précédent* (*voir p. 149*).

6.—Statistique des pensions aux aveugles, y compris la contribution du gouvernement fédéral, années terminées le 31 mars 1946-1948

Province et date de la mise en vigueur de la loi	Année[1]	Pension moyenne	Nombre de pensionnés	Pourcentage de pensionnés par rapport à la population[2]	Contribution du gouvernement fédéral pour l'année financière
		$		%	$
Île du Prince-Édouard	1946	22·33	119	0·129	22,795
(1er décembre 1937)	1947	22·84	121	0·129	24,211
	1948	27·91	126	0·134	29,424
Nouvelle-Écosse	1946	24·19	664	0·107	142,672
(1er octobre 1937)	1947	24·25	685	0·112	147,486
	1948	29·59	805	0·130	181,815
Nouveau-Brunswick	1946	24·65	737	0·157	161,978
(1er septembre 1937)	1947	24·65	758	0·158	166,414
	1948	29·83	896	0·182	217,407
Québec	1946	24·73	2,568	0·072	568,428
(1er octobre 1937)	1947	24·73	2,709	0·075	605,761
	1948	29·69	3,178	0·086	801,694
Ontario	1946	24·72	1,543	0·039	341,574
(1er septembre 1937)	1947	24·71	1,623	0·040	359,860
	1948	29·83	1,814	0·043	464,864
Manitoba	1946	24·84	365	0·050	79,473
(1er septembre 1937)	1947	24·71	391	0·054	86,625
	1948	29·92	455	0·061	114,975
Saskatchewan	1946	24·74	340	0·040	76,836
(15 novembre 1937)	1947	24·83	363	0·044	81,939
	1948	29·78	409	0·049	107,611
Alberta	1946	24·51	269	0·033	57,550
(7 mars 1938)	1947	24·51	290	0·036	62,155
	1948	29·98	332	0·040	81,256
Colombie-Britannique	1946	24·59	340	0·036	75,441
(1er décembre 1937)	1947	24·59	370	0·037	80,435
	1948	29·67	460	0·044	108,589
Totaux (y compris les Territoires du Nord-Ouest)	**1946**	**24·62**	**6,945**	**0·057**	**1,526,747**
	1947	**24·63**	**7,311**	**0·059**	**1,615,136**
	1948	**29·73**	**8,476**	**0·067**	**2,107,990**

[1] Tous les chiffres, sauf ceux de la dernière colonne, portent sur le mois de mars de l'année indiquée.
[2] Calculé d'après la population estimative au mois de juin précédent (voir p. 149).

Sous-section 3.—Programmes provinciaux

Allocations aux mères.—Toutes les provinces, excepté l'Île du Prince-Édouard, payent des allocations aux mères qui sont veuves ou qui, pour d'autres raisons, sont sans ressources. Le Manitoba, en 1916, est la première province à adopter une telle mesure. De 1917 à 1920, cinq autres provinces suivent son exemple. Les lois de la Nouvelle-Écosse et du Québec entrent respectivement en vigueur en 1930 et 1938. Une loi de 1930 du Nouveau-Brunswick, mise en vigueur en 1943, est remplacée par une nouvelle loi en 1944.

Sauf en Alberta, où la municipalité paye 25 p. 100 de l'allocation, le coût entier est défrayé à même les deniers provinciaux. Dans le Québec, les municipalités peuvent se voir imposer jusqu'à 5 p. 100 du montant des allocations versées, mais aucun impôt n'a été prélevé en vertu de cette disposition.

Chaque loi établit que la postulante doit résider dans la province et, sauf en Alberta, y avoir demeuré pendant une certaine période. La loi albertaine exige simplement que le mari ait été domicilié dans la province au moment de sa mort, de son internement ou de sa désertion.

Sauf en Saskatchewan et en Alberta, la nationalité est une condition importante d'admissibilité. Au Québec, la mère doit être citoyenne canadienne de naissance ou depuis 15 ans, ou doit être l'épouse ou la veuve d'un citoyen qui satisfait à ces conditions. Dans les autres provinces, la postulante doit être sujet britannique, ou être l'épouse ou la veuve d'un sujet britannique, ou son enfant doit être sujet britannique. En Nouvelle-Écosse, la postulante elle-même doit être sujet britannique, tandis qu'au Nouveau-Brunswick et au Manitoba, l'enfant est admissible s'il est sujet britannique, même si sa mère ne l'est pas. En Colombie-Britannique, une femme peut être admissible si elle est ou a été sujet britannique de naissance ou par naturalisation.

La postulante doit être veuve ou être l'épouse d'un homme qui souffre de déficience mentale ou, sauf en Alberta, d'invalidité totale et permanente. Dans certaines provinces, déficience mentale signifie l'internement dans un hôpital provincial pour maladies mentales. Il y a aussi plusieurs définitions d'invalidité physique permanente. Par exemple, les lois de la Colombie-Britannique et du Québec parlent d'une invalidité qui, selon un pronostic raisonnable, doive durer au moins un an; en Saskatchewan, c'est neuf mois ou plus. Au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan, une mère est déclarée admissible si son mari est hospitalisé dans un sanatorium pour tuberculeux. Au Nouveau-Brunswick, l'allocation peut être maintenue si le parent pour qui elle est payée est sorti du sanatorium et subit des traitements à domicile. En Nouvelle-Écosse, une allocation peut être payée, que le mari soit hospitalisé ou en traitement à domicile. En Saskatchewan, si la mère est morte ou si elle est dans une institution mentale ou un sanatorium, l'allocation peut être payée au père s'il est invalide et vit à la maison avec les enfants. Les mères adoptives qui prennent soin d'enfants dont les parents sont morts ou invalides sont également admissibles, sauf en Nouvelle-Écosse et en Alberta.

Les mères abandonnées qui remplissent certaines conditions sont admissibles dans toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse, mais la période qui doit s'écouler après la désertion varie d'une province à l'autre. Les mères divorcées ou légalement séparées de leur mari depuis deux ans sont admissibles en Colombie-Britannique, et une mère divorcée peut toucher une allocation en Saskatchewan. En Colombie-Britannique et en Saskatchewan, les épouses des détenus dans les établissements pénitentiaires sont admissibles.

En Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan, au Manitoba et au Québec, des allocations peuvent être payées pour un enfant adopté légalement. Au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, des allocations sont versées en certains cas pour des enfants nés en dehors du mariage.

Les mères ayant un enfant ou plus sont admissibles excepté en Nouvelle-Écosse, où la mère d'un enfant à charge n'est admissible que si elle est invalide, si elle demeure avec un époux qui souffre d'invalidité permanente ou si le bien-être de l'enfant l'exige.

La limite d'âge pour les enfants est de 16 ans, sauf au Manitoba où elle est de 15 ans, ou de plus de 15 ans si l'enfant souffre d'invalidité physique ou mentale. Moyennant certaines conditions, des allocations peuvent être payées en Colombie-Britannique pour un enfant de 16 à 18 ans ou pour un enfant qui temporairement ne vit pas avec sa mère. La loi d'Alberta permet des allocations pour les enfants de 16 à 18 ans s'ils font des progrès satisfaisants dans leurs études. Au Nouveau-Brunswick, quand un enfant atteint l'âge de 16 ans et fréquente l'école, les versements peuvent se poursuivre jusqu'à la fin de l'année scolaire; aucune allocation ne peut être versée pour un enfant qui ne fréquente pas l'école comme l'exige la loi. Dans le Québec, si un enfant atteint l'âge de 16 ans et fréquente l'école, les versements peuvent se poursuivre jusqu'à la fin de l'année scolaire; s'il est incapable de travailler à cause de déficience mentale ou physique, une allocation peut être payée jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 19 ans. En vertu de la loi québécoise, une allocation peut aussi être payée, avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, à une mère nécessiteuse dans tout cas spécial non prévu explicitement par la loi. Dans la plupart des autres provinces, les cas de ce genre relèveraient de l'assistance sociale ou du secours.

En Alberta, les dernières modifications à la loi permettent le paiement d'allocations à des personnes qui habitent d'autres provinces, pourvu qu'il y ait des ententes réciproques avec ces provinces.

Taux des allocations.—La loi fixe un maximum de $80 par mois par famille en Nouvelle-Écosse et de $60 au Nouveau-Brunswick, mais dans les autres provinces l'administration fixe le taux. En Nouvelle-Écosse, le versement mensuel à une mère ayant un enfant est déterminé par les besoins de la famille. Au Nouveau-Brunswick, l'allocation maximum est de $27.50 par mois pour une mère ayant un enfant, et de $7.50 pour chaque enfant de plus; le maximum pour une famille est de $60 par mois. En certaines circonstances, une somme supplémentaire de $7.50 peut être versée pour le loyer. Le Québec accorde $35 par mois à une femme ayant un enfant à sa charge dans les cités et villes de plus de 5,000 habitants, $30 dans les autres endroits. Un dollar de plus par enfant est versé chaque mois pour les deuxième, troisième, quatrième et cinquième enfants, $2 par enfant pour le sixième et le septième et $3 à compter du huitième. Un supplément de $5 est accordé si la bénéficiaire est incapable de travailler ou si son mari est invalide à la maison. En Ontario, le maximum pour une mère ayant un enfant est de $42 par mois, plus $6 pour chaque autre enfant.* L'allocation peut être augmentée de $10 par bénéficiaire par mois si le besoin en est prouvé; une allocation est également versée, au besoin, pour le combustible d'hiver. Au Manitoba, à l'exclusion du combustible d'hiver, le maximum est de $40 par mois pour une mère et un enfant, avec allocations supplémentaires pour d'autres enfants; un père invalide à la maison reçoit un maximum de $13 par mois. L'allocation peut être portée jusqu'à $25 au maximum en cas de besoin particulier, mais l'allocation mensuelle maximum, sans compter le combustible d'hiver, est de $121 par famille, que le père soit à la maison ou non. En Saskatchewan, l'allocation maximum pour une mère et un enfant est de $300 par année; pour une mère et deux enfants, $420; une mère et trois enfants, $480; et ainsi de suite jusqu'à un maximum de $900 pour une mère et dix enfants. En Alberta, l'allocation ne doit pas excéder $35 par mois pour une mère ayant un enfant; elle peut s'élever à $100 au maximum lorsqu'il y a neuf enfants ou plus. En Colombie-

* Depuis la rédaction de cet article, l'allocation maximum pour une mère et un enfant en Ontario a été portée à $50 par mois, plus $10 par mois pour chaque autre enfant (R.O. 77/48, 5 mai 1948).

Britannique, l'allocation maximum est de $42.50 par mois pour une mère ayant un enfant à sa charge, de $7.50 pour chaque autre enfant et un autre $7.50 pour un mari complètement invalide qui demeure à la maison.

Le tableau suivant donne des statistiques pour chacune des provinces qui versent des allocations aux mères.

7.—Résumé de la statistique des allocations aux mères, 1943-1947

Province et année	Familles assistées	Enfants assistés	Allocations payées
	nombre	nombre	$
Nouvelle-Écosse[1]—			
1943	1,280	3,619	513,303
1944	1,365	3,840	630,723
1945	1,441	4,057	734,828
1946	1,615	4,474	846,964
1947	1,787	4,778	919,870
Nouveau-Brunswick[1,2]—			
1945	918	2,624	384,802
1946	1,207	3,308	487,602
1947	1,396	3,771	598,550
Québec[3]—			
1944	11,973	35,919	3,698,044
1945	13,057	39,396	4,186,308
1946	13,685	41,055	4,664,235
1947	14,312	40,217	4,766,288
Ontario[4]—			
1943	10,813	20,932	3,736,276
1944	9,176	18,032	3,750,861
1945[7]	7,083	14,567	3,634,247
1946[7]	6,687	13,795	3,451,310
1947	6,587	13,736	3,375,668
Manitoba[3]—			
1943	741	2,210	335,892
1944	643	1,951	319,016
1945	600	1,843	319,871
1946	613	1,835	354,360
1947	685	1,921	373,030
Saskatchewan—			
1943[5]	2,468	5,675	514,491
1944[5]	2,222	5,321	520,272
1945[5]	2,078	4,912	651,723
1946[5]	2,117	4,992	868,403
1947[8]	2,349	5,498	894,962[6]
Alberta[4]—			
1943	1,990	4,009	561,975
1944	1,830	3,918	555,075
1945	1,701	3,562	570,754
1946	1,559	3,275	569,137
1947	1,561	3,385	592,655
Colombie-Britannique[4]—			
1943	1,194	2,406	667,213
1944	1,080	2,246	581,541
1945	940	1,966	528,442
1946	905	2,132	498,901
1947	863	1,832	488,866

[1] Année terminée le 31 octobre. [2] Allocations versées depuis le 1er mai 1944. [3] Année terminée le 31 décembre. [4] Année terminée le 31 mars. [5] Année terminée le 30 avril. [6] Onze mois. [7] Chiffres revisés. [8] Onze mois terminés le 31 mars, vu que la fin de l'année financière a été avancée du 30 avril au 31 mars.

Indemnisation des accidentés.—Dans toutes les provinces, sauf l'Île du Prince-Édouard, des lois assurent l'indemnisation du travailleur à la suite de blessures attribuables à des accidents survenus durant le travail et consécutifs à ce travail ou de maladies professionnelles déterminées. Le chapitre XVIII donne un résumé des lois provinciales.

Section 2.—Bien-être

Sous-section 1.—Services fédéraux de bienfaisance sociale

Programme national d'aptitude physique.—La mise en œuvre d'un programme complet d'aptitude physique d'envergure nationale a commencé par la proclamation en 1943 de la loi sur l'aptitude physique nationale. Conçu comme mesure sociale de base en vue d'améliorer l'aptitude physique et mentale, ainsi que le développement culturel et social de la population canadienne, ce programme a d'abord pour but d'encourager et d'aider un développement spontané dans chaque collectivité; le rôle du gouvernement fédéral consiste surtout à lancer le mouvement et à fournir les services favorables à son développement. La loi sur l'aptitude physique nationale stimule l'avancement du programme de deux façons.

Aux termes de la loi, le Parlement met à la disposition des provinces, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, par l'intermédiaire du fonds d'aptitude physique nationale, une somme n'excédant pas $225,000 par an, répartie suivant la population entre les provinces qui ont signé des accords avec le gouvernement fédéral en vue de soutenir un programme d'aptitude physique et de récréation selon les dispositions de la loi. La subvention maximum que chaque province peut recevoir annuellement est de $1,858.50 pour l'Île du Prince-Édouard; $11,301.75 pour la Nouvelle-Écosse, $8,943.75 pour le Nouveau-Brunswick; $65,151.00 pour le Québec; $74,063.25 pour l'Ontario; $14,269.50 pour le Manitoba; $17,520.75 pour la Saskatchewan; $15,567.75 pour l'Alberta; $15,993.00 pour la Colombie-Britannique; $96.75 pour le Yukon; et $234.00 pour les Territoires du Nord-Ouest. A l'heure actuelle, les provinces Maritimes, les provinces des Prairies, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest participent à ce programme.

La loi autorise l'établissement d'un Conseil national d'aptitude physique, composé de trois membres au moins et dix au plus, nommés par le gouverneur en conseil. Le Conseil, qui se réunit au moins deux fois l'an, exerce des fonctions consultatives auprès du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Il constitue un intermédiaire utile entre les différents échelons administratifs, ainsi que les organismes bénévoles qui s'intéressent à l'aptitude physique et à la récréation. Chaque province qui participe au programme national a établi son propre organisme consultatif.

De temps à autre, le Conseil national décerne le Prix national d'athlétisme amateur, médaille accordée pour succès hors ligne dans le domaine du sport amateur au Canada. Le gagnant est choisi par la Commission du prix, formée de représentants des principaux organismes canadiens qui se consacrent à l'avancement du sport amateur et de la culture. C'est Mlle Barbara Ann Scott, d'Ottawa, championne mondiale et olympique du patinage de fantaisie, qui, en 1947, a été la première gagnante.

L'administration fédérale du programme relève de la Division d'aptitude physique du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social; en plus de s'occuper des subventions aux provinces, cette division accomplit le travail administratif du Conseil national d'aptitude physique, collabore avec les autres ministères fédéraux et les organismes nationaux, recueille et distribue des renseignements d'origine canadienne et étrangère, explique le programme national d'aptitude au moyen de rapports et publications et s'occupe de diriger les recherches, les expériences et les démonstrations. Elle possède une cinémathèque dont les sujets sont choisis à même toutes les sources disponibles par des comités d'experts en aptitude physique

et en récréation. Les films recommandés par ces experts sont achetés et montrés aux provinces en vue d'en favoriser la vente. Parmi ses autres initiatives figurent la production d'une série de films, dont deux ont été mis en circulation, le premier intitulé "Prêt pour demain" et l'autre traitant de la récréation dans les villes; l'aide aux universités en vue d'établir des cours conduisant à des grades en hygiène, éducation physique et récréation; la collaboration à la production d'une bande photographique sur l'emploi du "grid" Wetzel, graphique de conception récente qui sert à évaluer le physique, la croissance et le progrès physique d'un enfant ainsi que les calories dont il a besoin.

Administration provinciale.—L'administration provinciale du programme d'aptitude physique relève du ministère de l'Instruction publique dans l'Île du Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique; du ministère de la Santé publique en Nouvelle-Écosse; et du ministère de la Santé et du Bien-être public au Manitoba. La Saskatchewan et le Manitoba ont aussi adopté leurs propres lois sur l'aptitude physique. Ce sont les autorités provinciales et locales qui doivent assurer l'exécution effective des projets d'aptitude et de récréation et le programme provincial est organisé de manière à renforcer et aider la collectivité et tous les organismes actifs dans ce domaine. Les principes fondamentaux sont les suivants: élaboration d'un programme d'aptitude physique en rapport avec les besoins et les priorités déterminées de la province; formation de chefs, tant bénévoles que rémunérés, par la tenue de cours spéciaux et dans certains cas par le paiement de salaires; coordination et expansion des organismes existants, les programmes n'étant lancés par les autorités que là où il n'y a pas d'organismes pour les entreprendre; et dans certaines provinces, une assistance financière aux programmes locaux approuvés par la province.

Les initiatives régionales sont nécessairement variées. Selon le Conseil national d'aptitude physique, la première responsabilité de la collectivité consiste à maintenir sans cesse des services récréatifs à la disposition des personnes de toute classe et de tout âge en fournissant la direction, l'organisation, l'appui financier, la surveillance et l'équipement; à assurer la collaboration entre les différents groupes, ainsi qu'avec les autres collectivités; et à susciter l'intérêt et l'enthousiasme de chacun, éléments essentiels au succès du programme.

Services de bienfaisance pour les anciens combattants

Le chapitre XXIX donne un aperçu des services de bienfaisance et de réadaptation destinés aux anciens combattants et administrés par le ministère des Affaires des anciens combattants.

Services de bienfaisance pour les Indiens et les Esquimaux

Le chapitre XXX donne un aperçu des services de bienfaisance pour les Indiens et pour les Esquimaux, administrés respectivement par la Division des affaires indiennes et par le Service des affaires des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon du ministère des Mines et Ressources.

Sous-section 2.—Services provinciaux de bienfaisance

Île du Prince-Édouard.—Le ministère de la Santé et du Bien-être administre les services publics de bienfaisance, dont l'aide à l'enfance, le versement de secours directs et la surveillance de l'infirmerie pour le soin des vieillards et des infirmes.

Deux orphelinats, un protestant et l'autre catholique, fonctionnent comme institutions privées. Deux sociétés d'aide à l'enfance sont maintenues en vertu de la loi de l'aide à l'enfance.

A l'exception de Charlottetown et de sept villes incorporées, le territoire de la province ne constitue qu'un seul district de bien-être, sans division géographique ou politique en municipalités.

Nouvelle-Écosse.—Les services publics de bienfaisance relèvent du ministère du Bien-être public.

Bien-être et protection de l'enfance.—La Division du bien-être de l'enfance et de la famille est chargée d'appliquer la loi de l'adoption; de veiller à l'administration de l'École provinciale de formation pour enfants mentalement arriérés et de l'École provinciale pour garçons délinquants; d'aider et surveiller les 12 sociétés d'aide à l'enfance; d'exercer, dans les districts non organisés, les fonctions normalement dévolues à ces sociétés; d'inspecter toutes les institutions pour le soin des enfants et toutes les maisons de correction; de maintenir six tribunaux pour jeunes délinquants et de diriger leur personnel préposé à la liberté surveillée.

Les protégés des sociétés d'aide à l'enfance sont placés dans des familles d'adoption, si possible, ou dans des institutions pour enfants. La province défraie 40 p. 100 de l'entretien jusqu'à concurrence de $5 par semaine; la municipalité paye le reste et la province peut payer un supplément de $2 à $7 à la discrétion du ministre. Les dispositions financières à l'égard des enfants dans les maisons de correction privées fixent le taux à $75 par an pour la municipalité et $275 pour la province. Dans le cas d'enfants placés à l'École pour garçons et à l'École de formation de la Nouvelle-Écosse, la municipalité paye respectivement $175 et $200; tous les autres frais sont payés par la province.

Soin des vieillards.—Les municipalités et des organismes religieux et privés dirigent des hospices pour vieillards; ces institutions sont sujettes à l'inspection provinciale, mais ne reçoivent aucune subvention provinciale ou fédérale autre que la pension de vieillesse décrite à la section 1, sous-section 2. Les pensionnés dans ces hospices peuvent verser leur pension directement à l'institution ou, s'ils sont incapables de voir à leurs propres affaires, le ministère peut payer la pension à l'institution.

Nouveau-Brunswick.—Le ministère de la Santé et des Services sociaux administre les services publics de bienfaisance.

Bien-être et protection de l'enfance.—Par l'intermédiaire de la Division du bien-être de l'enfance, le ministère applique la loi de la protection de l'enfance et la loi de l'adoption. Dix-sept sociétés d'aide à l'enfance sont en activité, soit une dans chaque comté et une dans chacune des villes de Moncton et Fredericton. Les orphelinats sont sous la direction d'organismes religieux, privés ou, dans certains cas, municipaux. Toutes les institutions pour enfants sont sujettes à l'inspection provinciale; la province défraie la moitié de l'entretien. La province rembourse les institutions de correction pour enfants à raison de $200 par an par enfant; la municipalité contribue le même montant.

Soin des vieillards.—Des organismes municipaux, religieux, fraternels et privés maintiennent des hospices pour vieillards qui sont sujets à l'inspection provinciale mais ne reçoivent pas d'aide financière de la province.

Québec.—Les services publics de bienfaisance relèvent du ministère du Bien-être social et de la Jeunesse, par la création duquel, en 1946, on a reconnu l'importance de souligner et de réunir tous les domaines non seulement de la bienfaisance sociale, mais aussi de l'aide et des conseils à la jeunesse. La pratique administrative diffère quelque peu de celle des autres provinces en ce que les responsabilités ordinairement assumées par les autres autorités provinciales sont déléguées, dans bien des cas, à des organismes reconnus de bienfaisance sociale, religieux et privés, qui reçoivent des subventions importantes à même les deniers publics.

En plus d'administrer les pensions aux vieillards, aux aveugles et aux mères nécessiteuses et les subventions aux œuvres de charité publique, le ministère s'occupe de réhabiliter les jeunes délinquants et de prévenir les délits chez les jeunes.

Le Bureau d'enregistrement familial accomplit un travail préventif en plaçant dans des familles rurales des enfants de familles tuberculeuses qui n'ont pas été contaminés mais chez qui la contamination est à craindre. Le bureau, en collaboration avec les ministres du culte et les médecins locaux, surveille l'état moral et physique de ces enfants.

Le plan de colonisation est un autre aspect du programme de bien-être social; grâce à lui, des familles nécessiteuses sont établies sur des terres dans les régions nouvelles de colonisation; elles sont surveillées et reçoivent une aide financière jusqu'à ce qu'elles puissent se subvenir à elles-mêmes.

Le ministère est aussi chargé de plusieurs services d'éducation qui ne relèvent pas ordinairement d'un ministère du bien-être, soit de quelque cinquante écoles de formation spécialisée, de cours par correspondance et d'octrois de bourses.

Ontario.—Le ministère du Bien-être public administre les services publics de bienfaisance.

Bien-être et protection de l'enfance.—La Section de l'aide à l'enfance de la Division du bien-être de l'enfance veille à l'application de la loi de la protection de l'enfance, de la loi des enfants nés de parents non mariés et de la loi de l'adoption; elle surveille les 53 sociétés d'aide à l'enfance et toutes les institutions pour enfants dans la province. L'entretien des protégés retombe entièrement sur la municipalité.

La Section des pouponnières de jour de la Division applique la loi de 1946 sur les pouponnières de jour qui pourvoit à l'établissement de telles institutions en Ontario et en vertu de laquelle toute municipalité qui en ouvre une peut recevoir une contribution provinciale égale à la moitié de ses frais d'administration et d'entretien. La loi assure aussi la surveillance de toutes les pouponnières en Ontario.

La Section des enfants britanniques invités continue de surveiller les enfants britanniques évacués du Royaume-Uni durant la seconde guerre mondiale qui demeurent encore en Ontario.

Depuis la guerre, la Section de l'aide à l'enfance collabore avec le ministère fédéral des Affaires des anciens combattants au rétablissement des militaires licenciés et à la solution de leurs problèmes de bien-être familial.

Soin des vieillards.—Les hospices pour vieillards sont maintenus par les comtés, les villes et les districts et des sociétés religieuses ou bénévoles, sous la surveillance provinciale. En 1947, deux nouvelles lois: la loi des hospices pour vieillards et la loi des hospices de district pour vieillards, remplacent la loi des maisons de

refuge et la loi des maisons de refuge de district, en vertu desquelles, avec la loi des institutions de charité, tous les hospices pour vieillards sont incorporés. D'après les nouvelles lois, la province paiera 25 p. 100 du coût de la construction de nouveaux édifices ou des agrandissements une fois les plans approuvés par le ministère du Bien-être public. En vertu d'un accord avec l'Association médicale d'Ontario, la province fournit des soins médicaux limités aux vieillards pensionnés.

Secours-chômage.—Les dispositions de la loi de secours-chômage autorisent le ministère du Bien-être public à contribuer au soulagement de la misère des personnes inaptes au travail. Les règlements contiennent des barèmes qui sont modifiés de temps à autre selon les variations du prix des aliments. En 1947, l'allocation alimentaire a été majorée de 15 p. 100. Cinquante pour cent des décaissements des municipalités leur sont remboursés; dans les régions non organisées, la province veille aux secours et les défraie en entier.

Assistance aux anciens combattants.—Par l'entremise de la Commission de l'assistance aux soldats, des conseils et des secours d'urgence sont offerts aux anciens militaires de la première et de la seconde guerres mondiales et à leurs familles.

Manitoba.—La Division du bien-être public du ministère de la Santé et du Bien-être public administre les services publics de bien-être social, ce qui comprend les services qui s'occupent de cas particuliers dans toute la province, l'assistance sociale ou le secours en général dans les régions non organisées, et la responsabilité financière de l'assistance aux étrangers de passage.

Bien-être et protection de l'enfance.—Dans la majeure partie du territoire organisé en municipalités, les services de soin et de protection de l'enfance relèvent de quatre sociétés non confessionnelles subventionnées par la province. La municipalité défraie l'entretien des protégés. Dans les autres régions, c'est la Division du bien-être public qui voit directement aux services de l'enfance.

Services de bien-être.—Les arriérés mentaux placés sous la tutelle du directeur de la Division du bien-être public sont placés dans des maisons, où ils sont surveillés. Le *Broadway Home* à Winnipeg, école de formation avancée pour les filles mentalement arriérées, relève conjointement des divisions du bien-être public et de la psychiatrie.

Saskatchewan.—Le ministère du Bien-être social administre les services publics de bienfaisance.

Le ministère comprend quatre divisions principales: bien-être de l'enfance pensions de vieillesse, assistance sociale, et correction; il dirige l'hospice pour vieillards et infirmes et le foyer de convalescence de Regina. La Commission de bienfaisance sociale, créée par la loi de 1945 sur le bien-être social, comprend le sous-ministre, qui en est le président, et les directeurs des quatre principales divisions; elle dirige l'octroi de toutes les formes d'assistance dont s'occupe le ministère et joue un rôle consultatif auprès du ministre du Bien-être social.

Bien-être et protection de l'enfance.—La Division du bien-être de l'enfance applique la loi du bien-être de l'enfance et la loi de l'éducation des enfants aveugles et sourds; elle surveille tous les services de bien-être de l'enfance dans la province. Si possible, les enfants sont placés dans des familles d'adoption; dans certains cas, les enfants plus âgés sont placés sur des fermes, avec entente au sujet des salaires.

La Division dirige cinq institutions pour le soin de ses protégés jusqu'à ce qu'ils puissent être retournés à leurs parents ou placés dans des familles d'adoption.

La municipalité assume une partie des frais d'entretien de tous les pupilles, excepté ceux qui sont nés hors du mariage (où l'on tente d'obtenir du père un remboursement). Cependant, la responsabilité financière se limite à un millième du taux de cotisation de la municipalité et cesse quand l'enfant atteint l'âge de 16 ans. Toutes les personnes qui reçoivent des allocations aux mères ainsi que les enfants pour le compte de qui les allocations sont versées reçoivent gratuitement des soins médicaux, dentaires et ophtalmiques ainsi que l'hospitalisation et les médicaments.

Soin des vieillards et des infirmes.—Le ministère dirige un hospice pour vieillards et infirmes qui peut loger 109 personnes. En 1947, un second hospice a été ouvert pour recevoir 75 vieillards et infirmes. Les plans d'un autre hospice, qui sera administré par le ministère et pourra recevoir de 150 à 200 personnes, sont en préparation. La loi du bien-être social pourvoit à un régime de permis et de surveillance pour les hospices privés. Les vieillards et les aveugles pensionnés, ainsi que les personnes à leur charge, reçoivent gratuitement les soins médicaux, dentaires et ophtalmiques et l'hospitalisation.

Assistance sociale.—La Division de l'assistance sociale pourvoit aux besoins des personnes indigentes, en collaboration avec les diverses unités municipales de la province; la province défraie 50 p. 100 de la nourriture, du vêtement et du logement fournis par les municipalités à leurs habitants dans le besoin, qu'ils soient aptes au travail ou non. Les indigents de passage reçoivent de l'aide, entièrement aux frais de la province. La Division maintient une ferme où les métis (personnes de races croisées, blanche et indienne, qui ne tombent pas sous la loi des Indiens) apprennent les nouvelles méthodes d'agriculture tout en étant rétribués pour leur travail, et deux écoles pour les enfants métis. Une section s'occupe de la formation et du placement de personnes désavantagées ou infirmes, d'après des tests d'aptitude; la province assume la moitié du coût de cette formation et la municipalité, l'autre moitié. La Division administre aussi les allocations aux mères.

Services correctionnels.—Le 1er avril 1947, la responsabilité de l'administration des prisons provinciales est confiée au ministère. Une Division de correction, qui comprend l'École industrielle pour garçons, les quatre institutions pénales provinciales et les services de liberté surveillée, est créée. Une revision générale des services provinciaux de correction est projetée pour rendre la ségrégation plus complète et la formation professionnelle et le travail de visites à domicile plus appropriés en vue de la réhabilitation des prisonniers à leur sortie de prison.

Alberta.—Les mesures de bienfaisance sociale relèvent du ministère du Bien-être public.

Bien-être et protection de l'enfance.—Le soin des enfants qui deviennent des pupilles de la province à la suite de négligence, de délit ou par contrat et engagement relève exclusivement de la Commission du bien-être de l'enfance. Les enfants peuvent être placés dans des familles d'adoption, des pensionnats rémunérés ou des institutions, selon le cas particulier. La province ne compte pas d'écoles de correction pour les jeunes délinquants; ces enfants sont placés dans des familles privées, soumises à la surveillance et à l'inspection de la Commission d'enquête sur les familles. Quand un enfant devient pupille de la province et qu'un tribunal émet un ordre pour son entretien, la municipalité où il habite doit défrayer son entretien.

Soin des vieillards et des infirmes.—La loi de 1945 sur les hospices pour vieillards et infirmes pourvoit au paiement de subventions aux municipalités qui soutiennent un vieillard ou un infirme dans un hospice autorisé.

La loi des victimes de la poliomyélite pourvoit au rétablissement des personnes invalides par suite de cette maladie.

C'est le gouvernement provincial, par l'entremise du ministère de la Santé publique, qui assume maintenant les frais d'hospitalisation et de soins médicaux pour les vieillards et aveugles pensionnés et les bénéficiaires d'allocations aux mères et les personnes à leur charge.

Bienfaisance aux mères.—La loi de la bienfaisance aux mères autorise des subventions jusqu'à concurrence de $15 aux mères nécessiteuses avant la naissance de l'enfant ou immédiatement après.

Assistance sociale.—La Division du bien-être familial du Service de bienfaisance publique assume tous les frais de l'aide aux familles indigentes qui n'ont pas de domicile municipal ou habitent des régions non organisées, y compris les soins médicaux et l'hospitalisation pour les malades indigents. Des subventions jusqu'à concurrence de 80 p. 100 du coût peuvent être accordées aux municipalités qui fournissent cette aide à leurs habitants inaptes au travail. La Division des hommes célibataires maintient quatre refuges, un à Edmonton, un à Calgary et deux dans des régions rurales, pour les célibataires indigents sans foyer ni domicile municipal permanent. Il est pris soin des anciens combattants célibataires à Calgary et à Edmonton sans qu'ils aient à entrer dans des institutions. La province assume le coût de ces entreprises. Le service a réussi à rétablir certaines familles en les installant sur des terres propres à la culture.

Rétablissement des Métis.—Le rétablissement des Métis (personnes de races croisées, indienne et blanche, qui ne tombent pas sous la loi des Indiens) relève de la Division du rétablissement des Métis, qui accomplit son œuvre sur des réserves appelées zones d'établissement des Métis, où les colons jouissent de droits exclusifs de chasse, de pêche et de piégeage et où on les encourage à se lancer dans l'industrie forestière, l'agriculture et l'élevage des bestiaux. Ils jouissent de services éducatifs et sociaux, et des magasins du gouvernement leur vendent la marchandise au prix coûtant.

Colombie-Britannique.—La Division du bien-être social du ministère de la Santé et du Bien-être administre les services publics de bienfaisance.

Organisation et service local.—Pour fins d'administration, la province est divisée en 5 régions et compte 23 bureaux de district. En 1947, l'administration et la surveillance ont été décentralisées, ce qui a permis à chaque région de se charger du paiement des allocations sociales et de la direction professionnelle du personnel. Les zélateurs sociaux de la province font du service local de tout genre, chacun dans son territoire respectif.

La loi de l'assistance sociale décrète que les villes et municipalités de plus de 10,000 habitants doivent avoir leur propre service de bien-être social pour appliquer la loi de l'assistance sociale et visiter les vieillards pensionnés et les bénéficiaires d'allocations aux mères. La province paye aussi 50 p. 100 des salaires des zélateurs sociaux des municipalités, ou, s'il en faut plus d'un, la province en nomme un pour chaque zélateur nommé par la municipalité. Les municipalités plus petites peuvent soit avoir leur propre service de bien-être social ou payer annuellement à la province

15 cents par tête pour les services de la Division du bien-être social. Quatre municipalités ont un seul zélateur, neuf ont un personnel provincial-municipal, et les autres ont choisi de payer 15 cents par tête.

La province rembourse aux municipalités 80 p. 100 du coût de l'assistance sociale aux nécessiteux, sous toutes ses formes, excepté les pensions aux vieillards et aux aveugles et les allocations aux mères, qui ne comportent pas de contribution municipale. Les frais médicaux ou le coût de la pension dans un refuge, au-dessus du montant de la pension ou de l'allocation, sont partagés entre la province et la municipalité dans une proportion de 80 à 20.

Bien-être et protection de l'enfance.—La Division du bien-être de l'enfance applique la loi de la protection de l'enfance, la loi de l'adoption et la loi des enfants de parents non mariés; elle s'occupe aussi de placer les enfants dans des familles d'adoption, sauf à Vancouver et à Victoria, villes qui ont des sociétés d'aide à l'enfance.

Soin des vieillards.—La province maintient un hospice pour vieillards du sexe masculin. Plusieurs villes et municipalités ont aussi des hospices pour vieillards; elles reçoivent des subventions provinciales pour la construction de ces hospices. Les pensionnés reçoivent des soins médicaux et des visites des zélateurs.

Assistance sociale.—La Division du bien-être familial applique la loi des allocations aux mères et la loi de l'assistance sociale; cette dernière prévoit des allocations sociales aux personnes ou aux familles, ou des services de consultation si elles n'ont pas besoin d'aide pécuniaire, des services de santé, la formation et la réadaptation professionnelles, et le placement dans des institutions ou des familles d'adoption.

Services médicaux.—Le paiement de frais médicaux, outre les services généraralement fournis, relève de la Division des services médicaux. Tous les cas inclus dans l'une des catégories mentionnées plus haut reçoivent une carte médicale qui leur donne droit aux services d'un médecin de leur choix, aux médicaments prescrits et aux traitements à l'hôpital si la chose est nécessaire. Depuis 1947, les hôpitaux reçoivent une subvention de $3 par jour pour le traitement des cas de bienfaisance sociale, en plus du montant quotidien par tête qu'ils reçoivent pour tous leurs malades.

Services spéciaux.—Dans certaines sections de la Division de la santé du ministère de la Santé et du Bien-être, le traitement comprend les services sociaux. Des zélateurs nommés par la Division du bien-être social font du service social médical dans les sanatoriums de tuberculose et les cliniques de maladies vénériennes; ce service s'étend aussi aux familles des patients. Un programme de service social fait partie du traitement des institutions et hôpitaux provinciaux; l'hôpital provincial pour maladies mentales ainsi que les cliniques pour l'orientation de l'enfance bénéficient du service des visites. Le personnel local s'occupe des demandes d'admission aux infirmeries ainsi que de l'entrée aux hôpitaux, sous la direction de l'inspecteur des hôpitaux, et avec l'aide du personnel de la Division du bien-être social.

Les ministères fédéraux ont recours aux services de la Division s'ils désirent la tenue d'enquêtes sociales dans toute partie de la province.

Services de correction.—L'administration des écoles industrielles pour garçons et pour filles, les visites aux familles et la surveillance des enfants après leur sortie de ces écoles se font en collaboration avec les cours de jeunes délinquants.

Soin des personnes à charge et des désavantagés dans des institutions.* —La statistique détaillée des institutions de charité et de bienfaisance au Canada est dressée tous les cinq ans. Celle du recensement de 1941 paraît aux pp. 694-699 de l'*Annuaire* de 1943-1944. Le tableau 1, ci-dessous, donne les chiffres du 1er juin 1946.

* Préparé sous la direction de J. T. Marshall, directeur suppléant, Division des statistiques vitales, Bureau fédéral de la statistique, par J. C. Brady, chef, Statistique des institutions.

1.—Résumé de la statistique des institutions de charité et de bienfaisance, par province, au 1er juin 1946

Détail	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Refuge pour adultes—										
Institutions	1	18	10	42	65	8	9	6	12	171
Capacité en lits	105	1,332	403	4,178	5,801	836	336	240	494	13,725
Personnel	22	184	52	1,025	854	162	72	59	92	2,522
Sous soin le 1er juin 1946	105	1,012	284	3,693	4,985	841	278	205	467	11,870
Refuges pour adultes et enfants—										
Institutions	–	6	5	50	12	4	–	6	5	88
Capacité en lits	–	417	482	8,096	810	259	–	734	233	11,031
Personnel	–	63	103	1,875	189	52	–	149	39	2,470
Sous soin le 1er juin 1946	–	193	427	8,086	641	194	–	672	145	10,358
Orphelinats—										
Institutions	1	8	5	44	20	8	3	6	4	99
Capacité en lits	100	593	446	8,718	1,378	346	319	402	367	12,669
Personnel	14	117	75	1,852	274	80	39	64	63	2,578
Sous soin le 1er juin 1946	49	460	383	8,466	1,159	272	267	364	334	11,754
Garderies—										
Institutions	–	1	–	–	9	2	–	2	–	14
Capacité en lits	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Personnel	–	7	–	–	84	13	–	13	–	117
Sous soin le 1er juin 1946	–	15	–	–	462	106	–	–	–	583
Sociétés d'aide à l'enfance—										
Institutions	–	7	2	1	44	3	4	–	1	62
Capacité en lits	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Personnel	–	15	8	9	406	54	53	–	12	557
Sous soin le 1er juin 1946	–	860	187	–	9,833	739	248	–	187	12,054

Sous-section 3.—Services bénévoles—Coordination sur le plan national

Le Conseil canadien du bien-être social.—Le Conseil, formé en 1920, est une association nationale d'organismes publics et privés groupés en vue d'assurer à la population canadienne des services sociaux complets, bien administrés et de qualité supérieure. Il fournit aux organismes publics et privés des principaux secteurs où s'exerce la bienfaisance sociale des renseignements de bonne source, des conseils techniques et leur rend des services d'ordre local; il révèle au public les besoins sociaux en signalant certains maux et en incitant les citoyens à aider à y remédier. Centre d'organisation et d'action coopératives, il sert d'intermédiaire entre les organismes publics et privés dont la collaboration est essentielle à l'efficacité des services de bienfaisance.

Ce sont les membres du Conseil qui en déterminent la ligne de conduite et le programme d'accord avec un bureau de gouverneurs élus et représentant tout le pays. Aidés d'un personnel professionnel affecté tant à l'administration centrale

qu'aux services d'ordre local, les membres travaillent ensemble à l'œuvre des divisions suivantes: bien-être de l'enfance, bien-être familial, loisirs, délinquance et crime, bien-être public, services de langue française, enquêtes et recherches, caisses de bienfaisance et conseils d'œuvre, services bénévoles, et mouvements de jeunesse. Peuvent faire partie du Conseil les personnes ou les organismes qui s'occupent, à titre professionnel ou non, de bien-être social.

Le Conseil obtient ses fonds de sources très diverses. Les subventions et cotisations des caisses de bienfaisance contribuent pour 34 p. 100 à son budget annuel; les dons, 23 p. 100; les subventions des gouvernements fédéral et provinciaux, 21 p. 100; les sommes touchées à l'égard de services spéciaux, 10 p. 100; les cotisations des membres, 9 p. 100; et les initiatives diverses, 3 p. 100.

Le bulletin du Conseil, *Bien-être social canadien*, publié pour la première fois en 1924, paraît huit fois l'an. Le Conseil prépare aussi des brochures sur une foule de questions concernant la bienfaisance sociale et les fournit à prix modique aux organismes affiliés et aux particuliers intéressés. On y trouve des renseignements sur les initiatives et les programmes les plus récents des services de bienfaisance sociale, publique et privée, et l'organisation des loisirs et des œuvres sociales, ainsi qu'un relevé général du progrès des services sociaux au Canada et à l'étranger. En outre, le Conseil publie et revise à intervalles réguliers un Guide des services de bienfaisance sociale. Les membres du Conseil ont accès à une bibliothèque d'ouvrages sur la bienfaisance sociale et peuvent y emprunter des livres et des brochures. Il existe aussi un service d'information et de consultation par correspondance.

Voici certaines des questions auxquelles le Conseil s'est intéressé depuis sa formation: réglementation du travail des enfants, surveillance complète des jeunes immigrants, aide aux gouvernements municipaux et provinciaux en vue d'organiser la distribution de secours, étude des lois canadiennes sur l'adoption en vue d'uniformiser et d'améliorer les formalités d'adoption dans toutes les provinces, organisation de l'accueil et du placement des réfugiés de guerre, mémoires sur les relations fédérales-provinciales, les affaires indiennes et le logement et tenue d'un grand nombre de relevés, sur des sujets variés, à la demande d'organismes, de collectivités et de provinces.

CHAPITRE VIII.—CRIMINALITÉ ET DÉLITS*

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Criminalité chez les adultes	289
Section 1. Tous délits	289
Sous-section 1. Délits criminels	290
Sous-section 2. Délits non criminels	296
Section 2. Appels	299
Partie II.—Jeunes délinquants	300
Section 1. Causes et traitement judiciaire des délits chez les jeunes	300
Section 2. Statistiques sur les jeunes délinquants	300
Sous-section 1. Total des délits chez les jeunes	301
Sous-section 2. Délits majeurs	301
Sous-section 3. Délits mineurs	309
Partie III.—La police au Canada	310
Section 1. La Royale gendarmerie à cheval	311
Section 2. La police provinciale	313
Section 3. Statistiques de la police municipale	316
Partie IV.—Établissements pénitentiaires et de correction	318
Section 1. Statistiques pénitentiaires	318
Section 2. Le régime de libération conditionnelle	320
Section 3. Statistiques des maisons de correction et de réforme	323

Droit et procédure criminels au Canada.—Un résumé de l'évolution du Code criminel du Canada, paru aux pp. 1102-1104 de l'*Annuaire* de 1934-1935, donne un aperçu de la procédure et un exposé de la juridiction des diverses catégories de juges et de magistrats.

La statistique du présent chapitre est puisée au *Rapport annuel sur la statistique de la criminalité*. Elle est recueillie des tribunaux criminels mêmes des différents districts judiciaires du pays. Il y a 148 districts judiciaires, y compris deux sous-districts, dont voici la répartition: Île du Prince-Édouard, 3; Nouvelle-Écosse, 7†; Nouveau-Brunswick, 15; Québec, 26; Ontario, 48; Manitoba, 6; Saskatchewan, 21; Alberta, 12; Colombie-Britannique, 8; Yukon, 1; Territoires du Nord-Ouest, 1.

Les délits se divisent en deux catégories: les délits criminels, qui comprennent tous les délits graves prévus au Code criminel (voir pp. 291-292), et les délits non criminels, qui comprennent les délits moins graves et les infractions aux règlements municipaux (voir p. 297). Les délits criminels comprennent toutes les causes instruites devant les cours supérieures de justice: les causes instruites devant un juge de la Cour suprême devant jury et les causes instruites devant les juges en vertu de la loi des procès expéditifs et de la loi des procès sommaires. Les délits les plus graves, comme le meurtre, l'homicide, le vol avec violence, etc., sont jugés par un juge de la Cour suprême et devant jury sans que l'accusé puisse exercer son choix. Les délits moins graves sont jugés par les juges de comté et devant jury ou sont l'objet d'un procès expéditif (procès devant un juge, sans jury) au choix de l'accusé. Les délits non criminels, les infractions aux règlements municipaux, aux règlements de la circulation, etc. sont d'habitude jugés sommairement par un magistrat de police ou un autre juge ou un recorder, en vertu de la loi de la mise en accusation par voie sommaire.

* Sauf indication contraire, le présent chapitre a été revisé sous la direction de M. J. T. Marshall, directeur suppléant, Division de la santé et du bien-être social, Bureau fédéral de la statistique, par Mlle R. Harvey, chef, Section de la statistique de la criminalité. On peut se procurer au Bureau fédéral de la statistique, au prix de 50 cents, le 71e *Rapport annuel sur la statistique de la criminalité*, celui de l'année terminée le 30 septembre 1946.

† En Nouvelle-Écosse, les 18 comtés mentionnés antérieurement sont maintenant groupés en 7 districts judiciaires.

PARTIE I.—CRIMINALITÉ CHEZ LES ADULTES*

Section 1.—Tous délits

Après la première guerre mondiale, la criminalité a augmenté graduellement. Il y a lieu de croire que la même tendance se manifeste à l'heure actuelle.

En 1946, les tribunaux entendent 713,631 causes de délits commis par des adultes (504,181 en 1945) dont 53,959 visent des délits criminels et 659,672, des délits non criminels (48,263 délits criminels et 455,918 délits non criminels en 1945). Le nombre de condamnations en 1946 s'élève à 706,611, soit une augmentation de 41·9 p. 100 comparativement à 1945.

* Personnes âgées de 16 ans et plus.

CONDAMNATIONS D'ADULTES PAR 100,000 HABITANTS

Période d'après-guerre	*Délits criminels*	*Délits non criminels*	*Total*
Première guerre mondiale—			
1917	193	1,221	1,414
1918	213	1,300	1,513
1919	222	1,343	1,565
1920	215	1,684	1,899
1921	221	1,795	2,016
Seconde guerre mondiale—			
1944	355	3,597	3,952
1945	346	3,762	4,108
1946	381	5,360	5,741

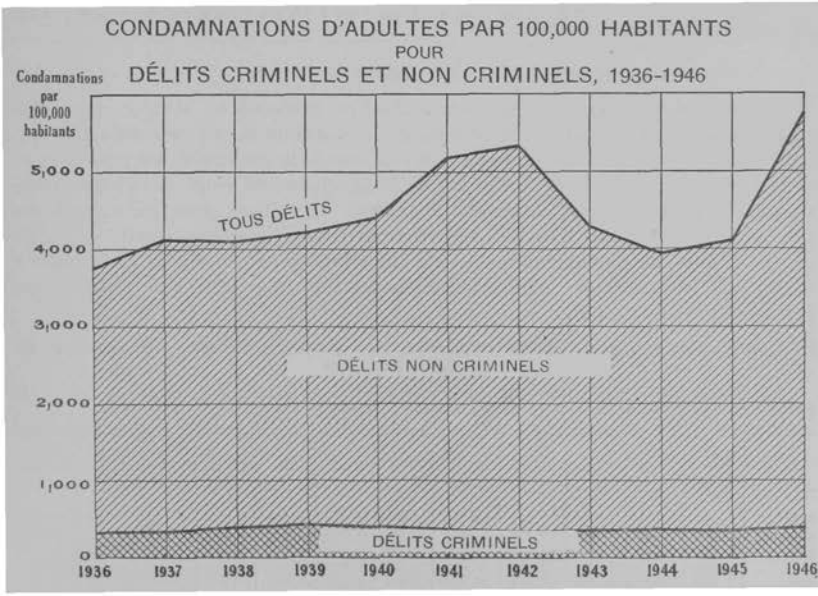

L'Ontario vient en tête des provinces quant au nombre de condamnations par 100,000 habitants en 1946, soit 9,157. Comparativement à 1945, le Manitoba (5,344) remplace Québec au deuxième rang (5,112). Voici l'ordre des autres pro-

vinces: Colombie-Britannique, 3,601; Île du Prince-Édouard, 3,229; Nouveau-Brunswick, 3,212; Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 2,525; Nouvelle-Écosse, 2,480; Alberta, 2,468; et Saskatchewan, 1,979. La Saskatchewan occupe la position la plus favorable depuis 1943.

1.—Condamnations d'adultes, par délits criminels et non criminels, années terminées le 30 septembre 1942-1946

NOTA.—La classification des délits criminels est donnée au tableau 3, p. 292, et celle des délits non criminels, au tableau 13, p. 297.

Classe de délit	NOMBRE DE CONDAMNATIONS				
	1942	1943	1944	1945	1946
Délits criminels	39,309	41,752	42,511	41,965	46,939
Délits non criminels	581,364	465,315	430,727	455,918	659,672
Totaux	**620,673**	**507,067**	**473,238**	**497,883**	**706,611**

	POURCENTAGE DU TOTAL ET PROPORTION PAR 100,000 HABITANTS									
	1942		1943		1944		1945		1946	
	%	Par 100,000	%	Par 100,000	%	Par 100,000	%	Par 100,000	%	Par 100,000
Délits criminels	6·3	337	8·2	354	9·0	355	8·4	346	6·6	381
Délits non criminels	93·7	4,989	91·8	3,939	91·0	3,597	91·6	3,762	93·4	5,360
Totaux	**100·0**	**5,326**	**100·0**	**4,293**	**100·0**	**3,952**	**100·0**	**4,108**	**100·0**	**5,741**

Sous-section 1.—Délits criminels

Ceux qui s'intéressent à la criminalité se préoccupent surtout des délits les plus graves. Les délits de cette nature, de beaucoup les moins nombreux, sont tout de même les plus importants au point de vue de la protection des personnes et de la propriété. L'étude de la statistique de la criminalité exige des chiffres comparables à l'égard d'un certain nombre d'années. Le tableau 2 et les chiffres des éditions antérieures de l'*Annuaire* fournissent les données nécessaires.

Le nombre de condamnations pour délits criminels, de 36,059 en 1936, passe à 46,939 en 1946, soit une augmentation de 30·2 p. 100, tandis que la population augmente de 12·4 p. 100.

2.—Condamnations pour délits criminels, par province, années terminées le 30 septembre 1937-1946

NOTA.—Pour les chiffres de 1900-1920, voir p. 1025 de l'*Annuaire* de 1933; pour ceux de 1921-1930, p. 923 de l'*Annuaire* de 1942; pour ceux de 1931-1936, p. 1145 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
1937	98	1,081	759	7,781	14,569	2,839	3,063	3,589	3,331	8	10	37,148
1938	225	1,269	912	10,277	17,248	3,041	2,555	3,619	4,443	7	3	43,599
1939	268	1,635	1,107	10,804	19,804	3,220	3,450	4,087	3,701	7	24	48,107
1940	251	1,573	1,131	12,152	17,558	3,353	2,886	4,411	3,392	3	13	46,723
1941	207	1,675	1,185	11,514	15,861	2,811	3,106	3,263	2,996	6	22	42,646
1942	205	1,646	1,063	10,269	15,070	2,419	2,621	3,193	2,792	5	26	39,309
1943	174	1,725	1,211	11,669	16,779	2,060	2,213	2,787	3,092	22	20	41,752
1944	262	1,782	1,310	10,386	17,613	2,420	2,074	3,164	3,418	71	11	42,511
1945	231	2,116	1,248	9,592	17,287	2,517	2,204	3,201	3,480	84	5	41,965
1946	320	2,261	1,492	8,578	21,379	2,834	2,503	3,526	3,916	81	49	46,939

Pour fins de statistique, les délits sont divisés en six classes. Chacune accuse des condamnations plus nombreuses en 1946 qu'en 1945. Les attentats contre la personne augmentent de 25·6 p. 100; les dommages intentionnels à la propriété, de 23·6 p. 100; et les faux et usages de faux, de 63·0 p. 100, augmentation prononcée attribuable en partie aux condamnations multiples. Sur les 610 personnes condamnées pour faux et usage de faux, 270 comptent en moyenne un peu moins de quatre condamnations chacune.

Les condamnations pour voies de fait de toutes sortes augmentent de 24·6 p. 100; celles pour homicide non prémédité et meurtre, de 47·5 p. 100. Le nombre des condamnations pour meurtre et homicide non prémédité augmente le plus dans les provinces suivantes: Québec, homocide non prémédité (10 en 1945 et 16 en 1946); Ontario, meurtre et homicide non prémédité (meurtre, 8 en 1945 et 13 en 1946; homicide non prémédité, 14 en 1945 et 24 en 1946, dont 8 imputés primitivement comme meurtre); et Alberta, meurtre (1 en 1945 et 9 en 1946). En Alberta, les condamnations comprennent celles de 5 Allemands, prisonniers de guerre, pour le meurtre d'un compagnon. Les condamnations pour coups de feu et blessures augmentent de 54·8 p. 100 et surtout en Ontario, en Saskatchewan et en Alberta.

De 1945 à 1946, les condamnations pour incendie augmentent de 80·4 p. 100; celles pour conduite dangereuse au volant, de 119·3 p. 100.

En 1946, le vol, avec et sans violence, le cambriolage (effraction et bris de maison) et les voies de fait (simples et avec circonstances aggravantes) recueillent 51·8 p. 100 des condamnations pour délits criminels, et le vol, y compris le vol d'automobiles, 26·7 p. 100.

3.—Condamnations pour délits criminels, par classe, années terminées le 30 septembre 1945 et 1946

Classe et délit	1945		1946		Augmentation ou diminution du nombre de condamnations
	Accusations	Condamnations	Accusations	Condamnations	
	nombre	nombre	nombre	nombre	%
Classe I.—Attentats contre la personne—					
Enlèvement	17	9	44	20	+122·2
Voies de fait simples et avec circonstances aggravantes	5,988	4,814	7,409	5,998	+24·6
Attentat contre femmes et filles[1]	1,151	817	1,348	1,005	+23·0
Homicide non prémédité et meurtre	137	59	201	87	+47·5
Tentative de meurtre; coups de feu et blessures	132	91	184	138	+51·6
Refus de pourvoir et abandon	404	290	514	368	+26·9
Autres attentats contre la personne	145	117	207	168	+43·6
Totaux, classe I	**7,974**	**6,197**	**9,907**	**7,784**	**+25·6**
Classe II.—Attentats contre la propriété, avec violence—					
Cambriolage et vol qualifié	6,089	5,297	6,639	5,783	+9·2
Totaux, classe II	**6,089**	**5,297**	**6,639**	**5,783**	**+9·2**
Classe III.—Attentats contre la propriété, sans violence—					
Fraude, détournement de fonds et escroquerie	2,127	1,896	3,032	2,798	+47·6
Recel	1,895	1,376	1,797	1,266	−8·0
Vol	13,956	12,280	14,361	12,522	+2·0
Totaux, classe III	**17,978**	**15,552**	**19,190**	**16,586**	**+6·6**

[1] Les attentats contre femmes et filles comprennent les délits suivants: avortement, voies de fait contre femmes, coups et sévices contre l'épouse, attentat contre la pudeur, commerce charnel illicite, inceste, proxénétisme, viol, tentative de viol, séduction et abandon du foyer.

3.—Condamnations pour délits criminels, par classe, années terminées le 30 septembre 1945-1946—fin

Classe et délit	1945		1946		Augmentation ou diminution du nombre de condamnations
	Accusations	Condamnations	Accusations	Condamnations	
	nombre	nombre	nombre	nombre	%
Classe IV.—Attentats malicieux contre la propriété—					
Incendie	76	56	121	101	+80·4
Dommages intentionnels à la propriété	1,033	888	1,304	1,066	+20·0
Totaux, classe IV	**1,109**	**944**	**1,425**	**1,167**	**+23·6**
Classe V.—Faux et faux monnayage—					
Faux monnayage	3	3	6	6	+100·0
Faux et usage de faux	1,049	982	1,643	1,601	+63·0
Totaux, classe V	**1,052**	**985**	**1,649**	**1,607**	**+63·1**
Classe VI.—Autres délits non prévus dans les classes ci-dessus—					
Conduite dangereuse au volant	1,536	1,356	3,207	2,974	+119·3
Infractions aux règlements de la défense du Canada	438	421	89	82	−80·5
Conduite d'automobile en état d'ivresse	1,441	1,269	2,113	1,898	+49·6
Jeu et loterie	2,206	2,171	1,423	1,378	−36·5
Prostitution (tenanciers et personnel)	579	562	608	588	+4·6
Divers autres délits	7,861	7,211	7,709	7,092	−1·7
Totaux, classe VI	**14,061**	**12,990**	**15,149**	**14,012**	**+7·9**
Totaux généraux	**48,263**	**41,965**	**53,959**	**46,939**	**+11·9**

Analyse des condamnations pour délits criminels.—D'après le tableau **4**, au moins 76·8 p. 100 des personnes condamnées pour délits criminels en 1946 n'ont qu'une instruction élémentaire, 23·4 p. 100 des délits sont commis par des jeunes gens de 16 à 21 ans, environ 82 p. 100 des condamnés habitent la ville et environ 10 p. 100 sont nés hors du Canada.

4.—Condamnations pour délits criminels, classées selon l'occupation, l'état conjugal, le lieu de naissance, la religion, etc., de la personne condamnée, années terminées le 30 septembre 1945 et 1946

NOTA.—Les chiffres des années antérieures paraissent au tableau correspondant des *Annuaires* précédents.

Détail	1945	1946	Détail	1945	1946
Occupation—			Étudiant	711	911
Agriculture	2,491	2,668	Commerce	4,307	3,952
Forces armées	2,036	1,368	Transports	2,935	2,919
Travail de bureau	1,031	1,068	Chômage et retraite	1,249	1,771
Éclairage et énergie électriques	161	176	Non donné	2,784	5,095
Divertissement et sport	81	125	**Totaux**	**41,965**	**46,939**
Finance et assurance	49	40			
Pêche et piégeage	298	343			
Main-d'œuvre	15,190	17,070	Sexe—		
Buanderie et nettoyage	88	83	Hommes	38,690	43,771
Coupe du bois	304	424	Femmes	3,275	3,168
Manufactures et construction	4,585	4,784			
Mines	584	592	État conjugal—		
Service—			Célibataire	21,928	23,521
Domestique	1,736	1,841	Marié	16,478	17,417
Personnel	1,057	1,323	Veuf	491	471
Professionnel	187	263	Divorcé	37	74
Public	101	123	Non donné	3,031	5,456

4.—Condamnations pour délits criminels, classées selon l'occupation, l'état conjugal, le lieu de naissance, la religion, etc., de la personne condamnée, années terminées le 30 septembre 1945 et 1946

Détail	1945	1946	Détail	1945	1946
Degré d'instruction—			Autres pays étrangers	3,105	2,562
Totalement illettré	514	768	Non donné	2,647	4,618
Primaire	33,922	35,278			
Secondaire	4,495	5,534			
Supérieure	268	408	Religion—		
Non donné	2,766	4,951	Anglicane	3,910	4,763
			Baptiste	828	878
Âge—			Juive	667	792
De 16 à 20 ans	10,690	10,979	Presbytérienne	1,751	1,922
De 21 à 39 ans	19,091	22,113	Protestante	5,658	5,766
De 40 ans et plus	8,486	8,159	Catholique	18,712	19,733
Non donné	3,698	5,688	Église Unie	4,072	5,079
			Autres confessions	2,908	2,359
Lieu de naissance—			Sans religion	185	233
Canada	34,079	37,427	Non donnée	3,274	5,414
Angleterre et Pays de Galles	726	856			
Irlande	264	262	Résidence—		
Écosse	405	411	Urbaine	34,465	38,306
Autres possessions britanniques	106	103	Rurale	7,500	8,633
États-Unis	633	700			

Condamnations de femmes.—Bien que le nombre de condamnations d'hommes ait augmenté graduellement depuis 1942, celui de condamnations de femmes tombe à 3,168, soit tout juste un peu plus de la moitié du chiffre de 1943. Toutes les provinces accusent une diminution sauf l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan, et le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

5.—Condamnations de femmes pour délits criminels, par province, années terminées le 30 septembre 1942-1946

Province ou territoire	Nombre de condamnations					Pourcentage du total				
	1942	1943	1944	1945	1946	1942	1943	1944	1945	1946
Île du Prince-Édouard	23	15	20	12	6	11·2	8·6	7·6	5·2	1·9
Nouvelle-Écosse	108	100	94	89	69	6·6	5·8	5·3	4·2	3·1
Nouveau-Brunswick	82	83	126	75	70	7·7	6·9	9·6	6·0	4·7
Québec	3,313	3,422	1,574	783	620	32·3	29·4	15·2	8·2	7·2
Ontario	1,183	1,463	1,251	1,296	1,388	7·9	8·7	7·1	7·5	6·5
Manitoba	312	246	241	199	241	12·9	11·9	10·2	7·9	8·5
Saskatchewan	305	188	166	168	180	11·6	8·5	8·0	7·6	7·2
Alberta	267	253	258	281	229	8·4	9·1	8·2	8·8	6·5
Colombie-Britannique	298	361	372	369	353	10·7	11·7	10·9	10·6	9·0
Yukon et T. du N.-O	3	1	2	3	12	9·7	2·4	2·4	3·4	9·2
Canada	**5,894**	**6,132**	**4,104**	**3,275**	**3,168**	**15·0**	**14·7**	**9·7**	**7·8**	**6·8**

Condamnations multiples.—Le nombre de condamnations ne doit pas être confondu avec le nombre de personnes condamnées parce que, dans bien des cas, des personnes accusées de délits criminels sont condamnées pour plus d'un délit au même procès. La courbe des condamnations multiples est précieuse au sociologue.

6.—Personnes condamnées pour plus d'un délit lors de leur procès comparativement à celles qui sont condamnées pour un seul délit, années terminées le 30 septembre 1942-1946

Personnes condamnées pour—	1942	1943	1944	1945	1946
2 délits	1,838	2,330	2,248	2,155	2,387
3 "	453	590	617	597	627
4 "	222	249	261	293	304
5 "	130	132	134	136	129
6 "	81	101	103	112	111
7 "	55	36	55	60	68
8 "	49	37	50	33	51
9 "	26	19	22	34	34
10 "	22	16	20	17	17
11 à 20 délits	74	60	47	50	73
21 délits ou plus	15	11	11	11	16
Totaux, condamnées pour plus d'un délit	2,965	3,581	3,568	3,498	3,817
Totaux, condamnées pour un délit	29,340	31,019	31,716	31,097	34,886
Totaux généraux	**32,305**	**34,600**	**35,284**	**34,595**	**38,703**

Récidives.—La proportion de récidivistes, soit environ un sur trois condamnés, demeure relativement la même depuis cinq ans. La présente statistique compte toute personne condamnée pour deux délits ou plus comme condamnée pour la deuxième fois ou comme récidiviste, même si elle n'a subi qu'un seul procès. Cela tend à exagérer le problème de la récidivité et il convient de reconnaître que les condamnations multiples influe sur le nombre de condamnations indiqué au tableau **7.**

7.—Premiers et deuxièmes délits et récidives de nature criminelle, années terminées le 30 septembre, 1942-1946

Délit	Nombre de condamnations					Pourcentage du total				
	1942	1943	1944	1945	1946	1942	1943	1944	1945	1946
Premier	26,212	27,716	29,016	28,832	31,708	66·68	66·38	68·25	68·70	67·55
Deuxième	3,769	4,173	4,437	4,322	4,854	9·59	9·99	10·44	10·30	10·34
Récidive	9,328	9,863	9,058	8,811	10,377	23·73	23·63	21·31	21·00	22·11
Totaux	**39,309**	**41,752**	**42,511**	**41,965**	**46,939**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**

Acquittements et condamnations.—Durant la période de 1942-1946, la proportion d'acquittements par rapport aux condamnations, pour délits criminels, est en moyenne de 14·5 p. 100. Le pourcentage varie considérablement d'une province à l'autre en différentes années. En 1946, c'est l'Ontario qui compte le plus haut pourcentage d'acquittements, suivi du Québec et de la Colombie-Britannique. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont au dernier rang.

8.—Accusations, acquittements et condamnations en matières de délits criminels, années terminées le 30 septembre 1942-1946

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
Accusations	45,283	47,420	48,624	48,263	53,959
Acquittements	5,934	5,633	6,072	6,257	6,983
Détention pour folie	40	35	41	41	37
Condamnations	39,309	41,752	42,511	41,965	46,939
Hommes	33,415	35,620	38,407	38,690	43,771
Femmes	5,894	6,132	4,104	3,275	3,168
Premières condamnations	26,212	27,716	29,016	28,832	31,708
Deuxièmes condamnations	3,769	4,173	4,437	4,322	4,854
Multiples condamnations	9,328	9,863	9,058	8,811	10,377

9.—Accusations, condamnations et pourcentage d'acquittements en matière de délits criminels, par province, années terminées le 30 septembre 1945 et 1946

Province et territoire	1945			1946		
	Accusations	Condamnations	Acquittements	Accusations	Condamnations	Acquittements
	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%
Île du Prince-Édouard	241	231	4·1	341	320	6·2
Nouvelle-Écosse	2,406	2,116	12·1	2,510	2,261	9·9
Nouveau-Brunswick	1,309	1,248	4·7	1,578	1,492	5·4
Québec	10,718	9,592	10·5	9,850	8,578	12·9
Ontario	20,863	17,287	17·1	25,485	21,379	16·1
Manitoba	2,760	2,517	8·8	3,086	2,834	8·2
Saskatchewan	2,388	2,204	7·7	2,649	2,503	5·5
Alberta	3,573	3,201	10·4	3,907	3,526	9·8
Colombie-Britannique	3,915	3,480	11·1	4,421	3,916	11·4
Yukon et T.N.-O.	90	89	1·1	132	130	1·5
Canada	**48,263**	**41,965**	**13·0**	**53,959**	**46,739**	**13·0**

Sentences.—La proportion des différents genres de sentences par rapport au total des condamnations reste à peu près la même durant les cinq ans de 1942 à 1946. Le changement le plus remarquable est celui du nombre des condamnations à mort, qui monte à 32 en 1946, chiffre le plus élevé depuis 1915 (34). L'année 1946 compte 8 condamnations à perpétuité, soit plus que toute autre année depuis 1933 (15).

10.—Sentences pour délits criminels, années terminées le 30 septembre 1942-1946

Sentence	1942	1943	1944	1945	1946
Substitution d'amende	15,573	17,789	17,367	16,900	18,789
Prison—					
Moins d'un an	11,139	10,735	11,134	11,189	12,747
Un an et plus	1,516	1,587	1,569	1,664	1,976
Maison de correction	2,241	2,614	3,038	2,912	3,138
Pénitencier—					
De deux à cinq ans	2,173	2,532	2,594	2,389	2,874
Cinq ans et plus	347	356	426	559	708
A perpétuité	*1*	*3*	*6*	*2*	*8*
Peine capitale	15	9	14	7	32
Libération en sursis et autres règlements	6,304	6,127	6,363	6,333	6,667
Totaux	**39,309**	**41,752**	**42,511**	**41,965**	**46,939**

11.—Sentences pour délits criminels, par province, 1946

Sentence	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.	Canada
Substitution d'amende	158	1,062	635	3,156	7,960	1,124	1,208	1,574	1,858	54	18,789
Prison—											
Moins d'un an	120	600	451	2,741	5,227	665	828	1,097	949	69	12,747
Un an et plus	4	44	17	677	397	209	172	258	198	néant	1,976
Maison de correction	néant	6	17	99	2,735	83	18	néant	179	1	3,138
Pénitencier—											
De deux à cinq ans	14	169	108	784	1,075	235	98	139	252	néant	2,874
Cinq ans et plus	néant	26	9	248	302	55	3	13	51	1	708
A perpétuité	"	1	"	5	2	néant	néant	néant	néant	néant	8
Peine capitale	"	1	1	4	13	2	2	9	"	"	32
Libération en sursis et autres règlements	24	352	254	864	3,668	461	174	436	429	5	6,667
Totaux	**320**	**2,261**	**1,492**	**8,578**	**21,379**	**2,834**	**2,503**	**3,526**	**3,916**	**130**	**46,939**

Sous-section 2.—Délits non criminels

Les statistiques qui suivent se rapportent aux délits non criminels commis par les adultes et jugés par les magistrats de police ou autres juges de paix en vertu de la loi des condamnations par voie sommaire. En 1946, ces condamnations augmentent de 44·7 p. 100 sur 1945 et de 13·5 p. 100 sur 1942, année-cime précédente. Il y a augmentation dans toutes les provinces et les Territoires du Nord-Ouest, mais diminution au Yukon.

12.—Condamnations d'adultes pour délits non criminels, par province, années terminées le 30 septembre 1937-1946

NOTA.—Pour les chiffres de 1900-1912, voir p. 1032 de l'*Annuaire* de 1933; pour ceux de 1913-1930, p. 928 de l'*Annuaire* de 1942; pour ceux de 1931-1936, p. 1150 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
1937..	1,438	6,249	5,706	99,404	237,309	28,500	7,580	10,910	22,997	62	57	420,212
1938..	1,497	6,552	5,299	89,443	238,224	32,748	7,113	10,973	22,695	60	60	414,664
1939..	1,293	7,503	5,095	91,607	247,609	31,467	8,147	13,816	21,881	89	101	428,608
1940..	1,237	9,138	6,213	93,965	267,166	31,018	9,276	14,702	23,190	98	106	456,109
1941..	1,664	10,254	7,703	152,330	288,874	32,481	10,499	15,434	28,096	80	141	547,556
1942..	1,521	10,386	8,170	195,672	285,240	32,209	8,541	14,543	24,905	86	91	581,364
1943..	1,033	8,857	7,619	181,425	204,227	21,986	7,810	11,598	20,510	145	105	465,315
1944..	1,287	8,760	9,533	146,593	199,938	22,602	7,788	11,950	21,866	336	74	430,727
1945..	1,394	9,786	9,818	158,580	209,713	22,820	8,996	11,576	22,887	312	36	455,918
1946..	2,715	12,915	13,925	176,996	354,154	36,014	13,985	16,289	32,203	234	242	659,672

Analyse des condamnations pour délits non criminels.—L'année 1946 enregistre une augmentation des délits non criminels de toutes classes énumérées au tableau **13**, sauf quatre. Le vagabondage, les infractions aux lois de la circulation et les infractions aux lois des spiritueux, de la prohibition et de la tempérance accusent les plus forts pourcentages d'augmentation de 1945 à 1946; l'augmentation de 44 p. 100 des condamnations indique que bien des gens persistent encore à posséder un radio sans permis.

Les délits qui diminuent dans une certaine mesure sont la fréquentation des lupanars (26·3 p. 100 de moins) et les infractions aux lois du jeu, qui n'atteignent pas la moitié du nombre de condamnations de l'année précédente. Québec accuse une baisse étonnante de près des deux tiers à l'égard des infractions aux lois du jeu (4,941 en 1946 contre 13,968 en 1945) et les condamnations y sont moins nombreuses qu'en toute autre année depuis 1930. Cette diminution fait baisser le total national et contre-balance l'augmentation en Ontario où les infractions aux lois du jeu ont presque doublé (728 en 1945 et 1,444 en 1946).

Il faut se rappeler au sujet de ces variations que, si le Code criminel subit peu de changement au cours d'une période de temps, les coutumes du pays influent grandement sur le nombre de condamnations par voie sommaire, lequel tend à fluctuer selon qu'on applique strictement ou laisse périmer les règlements municipaux.

13.—Condamnations pour délits non criminels, selon le genre, années terminées le 30 septembre 1942-1946

Délit	1942	1943	1944	1945	1946	Augmentation ou diminution, 1945-1946
Voies de fait	3,004	3,148	3,248	3,887	4,640	+753
Infractions aux lois de la pêche et de la chasse	2,412	2,219	2,485	2,297	3,597	+1,300
Infractions aux lois du jeu	21,129	19,996	16,283	16,626	8,254	−8,372
Infractions aux lois des spiritueux, de la prohibition et de la tempérance	16,898	15,099	17,093	22,237	33,362	+11,125
Non-paiement de salaires ou gages	364	186	175	126	484	+358
Infractions aux règlements de la circulation	399,957	274,573	270,021	286,825	453,630	+166,805
Infractions aux règlements municipaux	34,541	37,601	27,114	26,209	29,206	+2,997
Refus de pourvoir et négligence des enfants	2,403	2,099	2,442	3,148	3,359	+211
Complicité aux délits des enfants	1,158	902	1,006	1,095	1,085	−10
Infractions aux lois du revenu	2,052	1,749	1,058	1,656	2,179	+523
Vagabondage	7,212	9,289	9,200	7,679	15,212	+7,533
Ivresse	44,801	42,292	41,521	46,745	64,076	+17,331
Fréquentation de lupanars	1,192	852	634	802	591	−211
Libertinage, oisiveté, conduite déréglée et perturbation de la paix	9,684	5,536	7,082	9,161	9,136	−25
Radio sans permis	21,705	34,434	7,194	7,534	10,867	+3,333
Divers autres délits	12,851	15,340	24,171	19,891	19,994	+103
Totaux	**581,364**	**465,315**	**430,727**	**455,918**	**659,672**	**+203,754**

Condamnations pour ivresse.—Le nombre de condamnations pour ivresse augmente de 37·1 p. 100 de 1945 à 1946. Seul le Québec accuse une diminution tandis que le Yukon reste au même point. Parmi les autres provinces, c'est l'Île du Prince-Édouard qui a le plus fort pourcentage d'augmentation, probablement à cause de l'application stricte de la loi provinciale sur la prohibition. Les autres provinces qui enregistrent une augmentation de plus de 50 p. 100 sont, par ordre, le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan, l'Alberta, la Nouvelle-Écosse et l'Ontario.

14.—Condamnations pour ivresse, par province, années terminées le 30 septembre 1937-1946

NOTA.—Pour les chiffres de 1900-1910, voir p. 1033 de l'*Annuaire* de 1933; pour ceux de 1911-1930, p. 929 de l'*Annuaire* de 1942; pour ceux de 1931-1936, p. 1151 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
1937	559	2,577	2,809	7,544	15,960	1,050	425	929	2,720	14	19	34,606
1938	595	2,628	2,730	7,220	17,585	1,246	848	922	3,053	17	10	36,894
1939	546	2,463	2,179	6,427	18,120	985	895	1,130	3,226	23	13	36,007
1940	467	3,607	2,515	6,986	17,823	1,527	580	1,271	3,004	21	25	37,826
1941	539	3,654	3,332	8,292	17,831	1,472	591	1,353	2,871	23	44	40,002
1942	606	4,387	4,217	10,400	17,622	1,580	570	1,393	3,964	43	19	44,801
1943	332	2,380	3,489	10,363	17,482	1,885	778	1,462	4,055	51	15	42,292
1944	395	2,068	4,292	8,843	17,258	1,451	864	1,539	4,744	54	13	41,521
1945	612	3,064	4,158	10,336	19,573	2,040	1,010	1,515	4,342	85	10	46,745
1946	1,478	4,754	7,754	7,167	29,698	2,685	1,847	2,596	5,974	85	38	64,076

Infractions aux lois des spiritueux.—Jusqu'à la première guerre mondiale, les spiritueux se vendaient généralement dans des hôtels ou des magasins autorisés et soumis à certaines conditions déterminées. Les infractions aux lois des spiritueux étaient ordinairement des infractions aux conditions de vente. Pendant la guerre de 1914, la prohibition s'est étendue à tout le pays, mais, plus récemment, les

gouvernements provinciaux ont pris en charge la vente des spiritueux par l'intermédiaire d'une commission. Huit des neuf provinces en ont maintenant une; l'Île du Prince-Édouard reste la seule province prohibitionniste. En 1946, les condamnations pour infractions aux lois des spiritueux atteignent leur plus haut chiffre: 33,362, soit une augmentation de 50 p. 100 sur 1945. Toutes les provinces contribuent à l'augmentation excepté le Québec. L'Île du Prince-Édouard, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest voient plus que doubler le nombre de leurs condamnations cependant que le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan et l'Alberta enregistrent une hausse de plus de 50 p. 100.

15.—Condamnations pour infractions aux lois des spiritueux, par province, années terminées le 30 septembre 1937-1946

NOTA.—Pour les chiffres de 1900-1920, voir p. 1034 de l'*Annuaire* de 1933; pour ceux de 1921-1930, p. 930 de l'*Annuaire* de 1942; pour ceux de 1931-1936, p. 1151 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T. N.-O.	Canada
1937.....	166	706	596	1,376	4,788	849	734	1,018	874	28	7	11,142
1938.....	333	794	487	1,837	5,873	886	606	810	793	16	7	12,442
1939.....	230	1,181	619	2,423	5,144	1,052	593	913	1,307	24	27	13,513
1940.....	215	1,149	379	2,102	5,372	997	927	831	903	37	34	12,946
1941.....	250	1,273	431	3,206	6,346	624	894	1,298	994	25	28	15,369
1942.....	188	1,323	477	3,037	6,901	1,130	982	1,294	1,508	24	34	16,898
1943.....	118	1,369	473	2,070	6,751	1,086	1,099	1,106	944	47	36	15,099
1944.....	56	2,240	814	1,287	8,332	1,057	1,010	1,108	1,047	119	23	17,093
1945.....	155	2,324	911	2,626	10,655	1,429	1,416	1,454	1,215	39	13	22,237
1946.....	374	3,436	1,411	2,274	15,779	2,059	2,697	2,514	2,615	57	146	33,362

Infractions aux règlements de la circulation.—Au commencement du siècle, à l'époque où l'automobile était à peine connue et les vitesses actuelles, même pour le transport des marchandises, encore ignorées, les condamnations pour infractions aux règlements de la circulation n'atteignaient que 185 pour tout le Canada. Un facteur qui a fort contribué à réduire le nombre de condamnations pour infractions aux règlements de la circulation en 1943, 1944 et 1945 a été le retrait de la circulation d'un grand nombre d'automobiles particulières ou commerciales, à cause des restrictions de guerre. L'abolition de ces restrictions donne lieu à un nombre sans précédent de condamnations en 1946, soit 68·8 p. 100 de toutes les condamnations pour délits non criminels.

16.—Condamnations pour infractions aux règlements de la circulation, par province, années terminées le 30 septembre 1937-1946

NOTA.—En 1938 et au cours des années suivantes, la conduite dangereuse au volant était classée délit criminel et, depuis 1939, le fait de quitter le lieu d'un accident est également ainsi classé. Les chiffres de 1900-1920 sont donnés à la page 1035 de l'*Annuaire* de 1933; ceux de 1921-1930, p. 931 de l'*Annuaire* de 1942; ceux de 1931-1936, p. 1152 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	Canada
1937.....	252	1,179	1,011	57,174	186,825	23,711	2,706	3,536	12,294	néant	288,688
1938.....	200	1,572	835	52,395	185,709	26,682	2,939	4,068	11,550	1	285,951
1939.....	191	1,725	725	51,858	193,815	24,732	3,055	5,397	11,403	3	292,904
1940.....	240	2,388	2,064	47,927	210,834	23,795	3,815	6,709	13,906	néant	311,678
1941.....	530	2,444	2,314	73,367	231,823	26,092	5,625	8,253	18,784	2[1]	369,234
1942.....	331	2,594	1,765	110,579	232,646	25,522	4,034	7,779	14,705	2[1]	399,957
1943.....	209	2,772	1,722	82,884	152,557	16,074	2,961	4,745	10,628	21	274,573
1944.....	326	1,591	1,838	85,134	146,849	16,268	2,864	4,754	10,387	10	270,021
1945.....	157	1,359	2,211	100,708	149,903	14,886	2,838	3,774	10,985	4	286,825
1946.....	327	1,707	2,014	123,915	271,379	26,266	5,253	5,574	17,193	2[1]	453,630

[1] Y compris une dans les Territoires du Nord-Ouest. Aucune condamnation n'est déclarée pour les Territoires du Nord-Ouest les autres années.

En 1946, l'Ontario, qui possède 43·8 p. 100 des véhicules automobiles enregistrés au Canada, compte 59·8 p. 100 des condamnations; le Québec, la même année, compte 15·7 p. 100 des véhicules et 27·3 p. 100 des condamnations; le Manitoba 6·2 p. 100 des véhicules et 5·8 p. 100 des condamnations. Toutefois, il convient d'interpréter ces chiffres en songeant que les règlements de la circulation sont loin d'être uniformes dans tout le Canada et que le degré d'urbanisation de chaque province n'entre pas en ligne de compte. Ainsi, les trois provinces ci-dessus mentionnées renferment de grands centres urbains tandis qu'ailleurs, où le degré d'urbanisation est moindre, comme dans les Maritimes, la Saskatchewan et l'Alberta, les condamnations sont peu nombreuses par rapport au nombre de véhicules automobiles enregistrés.

Condamnations de femmes.—En 1946, dans toutes les provinces sauf le Québec et la Nouvelle-Écosse, le nombre de condamnations de femmes pour délits non criminels est plus élevé que l'année précédente. Elles augmentent de 83·7 p. 100 en Ontario et de 51·2 p. 100 dans l'Île du Prince-Édouard. Dans les autres provinces, l'augmentation est inférieure à 45 p. 100.

Les infractions aux règlements de la circulation sont les délits les plus fréquents chez les femmes et s'élèvent à 18,017 en 1946 contre 9,001 en 1945. L'ivresse vient ensuite: 4,256 condamnations, soit 805 de plus que l'année précédente. Les condamnations pour infractions aux lois des spiritueux se chiffrent par 2,038 contre 1,829 en 1945. Sur un total de 33,805 condamnations en 1946, non moins de 1,021 sont des condamnations pour le délit relativement léger d'usage d'un radio sans permis.

17.—Condamnations de femmes pour délits non criminels, par province, années terminées le 30 septembre 1941-1946

Province ou territoire	Nombre de condamnations						Pourcentage du total des condamnations					
	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Île du Prince-Édouard	96	75	75	69	82	124	5·8	4·9	7·3	5·7	5·9	4·6
Nouvelle-Écosse	530	554	466	562	645	635	5·2	5·3	5·3	6·8	6·6	4·9
Nouveau-Brunswick	379	320	321	430	424	515	4·9	3·9	4·2	4·7	4·3	3·7
Québec	6,907	8,893	9,139	5,299	7,066	6,974	4·5	4·5	5·0	3·7	4·5	3·9
Ontario	15,159	13,521	9,455	10,343	10,780	19,804	5·2	4·7	4·6	5·5	5·1	5·6
Manitoba	1,563	1,459	1,234	1,293	1,211	1,688	4·8	4·5	5·6	6·1	5·3	4·1
Saskatchewan	401	360	425	402	427	616	3·8	4·2	5·4	5·4	4·7	4·4
Alberta	460	678	711	634	754	909	3·0	4·7	6·1	5·6	6·5	5·6
Colombie-Britannique	1,810	1,453	1,227	1,391	1,907	2,509	6·4	5·8	6·0	6·8	8·3	7·8
Yukon et T. du N.-O.	8	9	25	19	27	31	3·6	5·1	10·0	4·9	7·8	6·5
Canada	**27,313**	**27,322**	**23,078**	**20,442**	**23,323**	**33,805**	**5·0**	**4·7**	**5·0**	**5·0**	**5·1**	**5·1**

Section 2.—Appels

Durant l'année civile 1946, 15·0 p. 100 des appels à l'égard des causes de délit criminel entraînent la cassation. Les demandeurs sont déboutés dans 60·2 p. 100 des cas, tandis que 4·1 p. 100 obtiennent un nouveau procès. Les demandeurs dans les causes non criminelles sont déboutés dans 55·1 p. 100 des cas.

18.—Appels à l'égard des causes criminelles et non criminelles, par province, 1946

Province ou tribunal	Appels réglés par les cours	Disposition			
		Condamnations cassées	Renvois	Nouveaux procès	Divers
	CAUSES CRIMINELLES				
Île du Prince-Édouard	14	1	8	néant	5
Nouvelle-Écosse	17	2	14	"	1
Nouveau-Brunswick	12	3	3	"	6
Québec	45	6	37	2	néant
Ontario	346	45	203	13	85
Manitoba	38	2	27	2	7
Saskatchewan	15	1	7	2	5
Alberta	89	25	51	7	6
Colombie-Britannique	150	24	86	4	36
Cour suprême du Canada	3	néant	3	néant	néant
Totaux	**729**	**109**	**439**	**30**	**151**
	CAUSES NON CRIMINELLES				
Île du Prince-Édouard	54	7	28	1	18
Nouvelle-Écosse	41	5	32	néant	4
Nouveau-Brunswick	9	3	6	"	néant
Québec	70	14	56	"	"
Ontario	278	104	128	1	45
Manitoba	11	2	7	néant	2
Saskatchewan	22	7	13	"	2
Alberta	61	19	29	"	13
Colombie-Britannique	64	20	37	"	7
Totaux	**610**	**181**	**336**	**2**	**91**

PARTIE II.—JEUNES DÉLINQUANTS

Section 1.—Causes et traitement judiciaire des délits chez les jeunes

L'*Annuaire* de 1947, aux pp. 258-259, renseigne sur les causes et le traitement judiciaire des délits chez les jeunes.

Section 2.—Statistiques sur les jeunes délinquants

Les statistiques publiées par le Bureau fédéral de la statistique traitent surtout des délits des jeunes délinquants traduits devant les tribunaux et servent à améliorer la façon de traiter les jeunes délinquants. Comme les statistiques obtenues des tribunaux qui s'occupent des jeunes délinquants constituent les chiffres les plus complets recueillis à l'échelle nationale, il est important d'en comprendre les possibilités et les limitations.

En premier lieu, un simple rapport ne saurait donner un tableau complet de la criminalité chez les jeunes, parce que souvent les délits mineurs ne sont pas découverts, tandis que d'autres sont réglés par la police, les organismes sociaux ou les autorités scolaires, sans que l'enfant soit appréhendé, particulièrement dans les districts ruraux où les tribunaux sont moins accessibles.

Deuxièmement, le nombre de cas soumis aux tribunaux dépend de facteurs comme le personnel et les moyens à la disposition de la cour des jeunes délinquants ainsi que l'intérêt que la société attache à son rôle et la compréhension qu'elle en a

On ne doit pas oublier non plus que, avec le temps, d'autres tribunaux sont établis et que les nouveaux rapports peuvent exagérer l'augmentation apparente de la criminalité ou en sous-estimer la diminution.

Troisièmement, même si les chiffres se rapportent aux accusés plutôt qu'aux délits, ils ne traduisent pas le nombre de jeunes délinquants, car certains enfants qui comparaissent plus d'une fois au cours de l'année figurent aux tableaux du rapport comme nouveaux inculpés chaque fois qu'ils comparaissent sous une nouvelle accusation.

Enfin le nombre de cas déclaré par les tribunaux se ressent, dans une grande mesure, des différences de règlement d'un tribunal à l'autre. Certains tribunaux règlent officieusement certains cas qui ne font alors l'objet d'aucun document officiel; le juge ou autre officier de justice règle le cas sans citer l'accusé en justice. Bien que certains tribunaux déclarent les cas ajournés *sine die*, d'autres considèrent l'entrevue comme un "incident", c'est-à-dire qu'ils ne l'inscrivent pas comme accusation.

En 1946, 137 districts judiciaires, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest non compris, dressent un rapport sur les délits de jeunes. Vingt districts n'en déclarent aucun et un district ne soumet aucun rapport. Tout comme les années précédentes, la zone relevée en 1946 représente particulièrement les cités et villes et comprend 109 centres urbains de 4,000 habitants et plus.

Sous-section 1.—Total des délits chez les jeunes

Les termes "criminel" et "non criminel" ne s'appliquent qu'aux délits des adultes. Les délits semblables commis par des jeunes délinquants sont appelés délits "majeurs" et délits "mineurs".

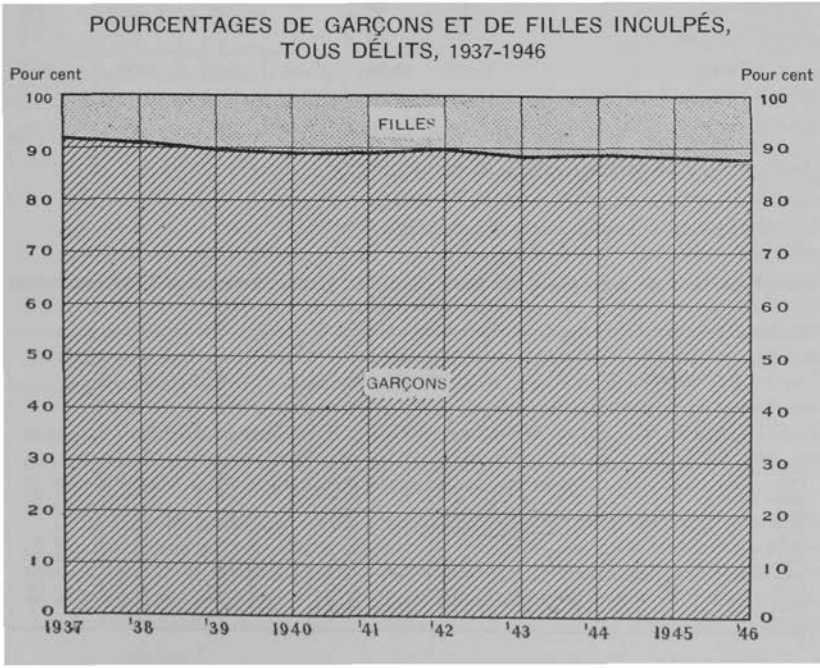

Délinquants inculpés.—Les statistiques de 1946 sur les délits des jeunes révèlent que la baisse, observée d'abord en 1943, se continue. En 1946, 8,707 enfants sont inculpés au Canada, contre 9,756 en 1945, soit 10·8 p. 100 de moins. Le nombre de jeunes délinquants accusés de délits majeurs passe de 6,121 à 5,409 de 1945 à 1946, soit une diminution de 11·6 p. 100. Les enfants inculpés pour délits mineurs sont au nombre de 3,298 en 1946 contre 3,635 l'année précédente, soit 9·3 p. 100 de moins.

Le tableau 1 donne le nombre de cas soumis aux tribunaux, par province, de 1942 à 1946. En 1946, chaque province, sauf le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique, accuse une diminution sur l'année précédente.

1.—Jeunes délinquants inculpés, par province, années terminées le 30 septembre 1942-1946

Province	1942	1943	1944	1945	1946	Pourcentage de changement 1945-1946
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	
Île du Prince-Édouard	103	89	109	118	63	−46·6
Nouvelle-Écosse	555	715	689	598	491	−17·9
Nouveau-Brunswick	352	430	475	341	385	+12·9
Québec	4,284	3,373	2,621	2,390	2,183	− 8·7
Ontario	5,835	5,573	5,388	4,190	3,684	−12·1
Manitoba	649	467	445	366	344	− 6·0
Saskatchewan	483	429	437	339	203	−40·1
Alberta	908	493	599	563	455	−19·2
Colombie-Britannique	633	656	791	851	899	+ 5·6
Totaux	**13,802**	**12,225**	**11,554**	**9,756**	**8,707**	**−10·8**

Le maximum de la criminalité chez les filles survient en 1943, soit un an plus tard que chez les garçons, suivi d'un déclin numérique dans les deux cas. Le nombre de filles inculpées augmente graduellement par rapport à celui des garçons, bien qu'en 1946 il soit le plus faible depuis 1939.

2.—Proportion de garçons et de filles inculpés, années terminées le 30 septembre 1937-1946

Année	Garçons		Filles		Total des accusations
	nombre	%	nombre	%	nombre
1937	8,886	91·8	789	8·2	9,675
1938	8,086	90·6	843	9·4	8,929
1939	8,514	89·6	983	10·4	9,497
1940	8,857	88·8	1,119	11·2	9,976
1941	10,812	89·1	1,325	10·9	12,137
1942	12,388	89·8	1,414	10·2	13,802
1943	10,795	88·3	1,430	11·7	12,225
1944	10,274	88·9	1,280	11·1	11,554
1945	8,599	88·1	1,157	11·9	9,756
1946	7,617	87·5	1,090	12·5	8,707

3.—Changements proportionnels du nombre de garçons et de filles traduits devant les tribunaux, 1937-1946, comparativement à l'année précédente et à l'année 1936

Année	Pourcentage du changement comparativement à l'année précédente			Pourcentage du changement comparativement à 1936		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
1937	+10·2	+11·4	+10·3	+10·2	+11·4	+10·3
1938	− 9·0	+ 6·8	− 7·7	+ 0·3	+19·1	+ 1·8
1939	+ 5·3	+16·6	+ 6·4	+ 5·6	+38·8	+ 8·3
1940	+ 4·0	+13·8	+ 5·0	+ 9·9	+58·1	+13·8
1941	+22·1	+18·4	+21·7	+34·1	+87·1	+38·4
1942	+14·6	+ 6·7	+13·7	+53·7	+99·7	+57·4
1943	−12·9	+ 1·1	−11·4	+33·9	+102·0	+39·4
1944	− 4·8	−10·5	− 5·5	+27·5	+80·8	+31·8
1945	−16·3	− 9·6	−15·6	+ 6·7	+63·4	+11·3
1946	−11·4	− 5·8	−10·8	− 5·5	+54·0	− 0·7

Tendances de la criminalité chez les jeunes.—Les trois premières années de la seconde Grande Guerre sont caractérisées par une augmentation sérieuse et rapide de la criminalité chez les jeunes. C'est, dans une certaine mesure, la conséquence du démembrement des foyers causé par l'enrôlement du père, la suppression résultante de l'influence restrictive de celui-ci et l'accroissement des responsabilités confiées à la mère durant son absence. Les chiffres de 1942 atteignent un sommet sans précédent, soit 11,758 condamnations pour délits majeurs et mineurs. Depuis, il s'est produit une diminution graduelle jusqu'à 7,856 en 1946, mais ce chiffre est encore plus élevé que celui de toute année de la période de 1931 à 1939. Bien que la récente diminution donne à espérer, la situation n'est pas tout à fait aussi encourageante si l'on tient compte de tous les délinquants jusqu'à l'âge de 18 ans. (Voir tableau 8, p. 307).

Plusieurs facteurs concourent à la diminution apparente du nombre de jeunes délinquants. Les collectivités se rendent compte que la solution du problème réside dans une expansion des moyens qui assurent une occupation saine après les heures de classe, la découverte hâtive des jeunes délinquants et la façon de les traiter, un meilleur service de psychiatrie pour les écoles et des cliniques d'hygiène mentale, un personnel spécialisé à qui incombent la surveillance des enfants mis en liberté et le travail auprès du tribunal des jeunes délinquants, l'expansion des services de consultation et des cours d'instruction pour les parents, et un meilleur logement. La vie familiale a été raffermie par le retour du père et des grands frères en service outre-mer et par la cessation du travail des mères à l'usine. Il n'y a plus cette facilité d'obtenir un emploi bien rémunéré qui, au cours de la guerre, détournait les jeunes gens de l'école. La police fait preuve d'un plus vif intérêt à l'égard des activités de la jeunesse, comme le démontrent la nomination de constables spéciaux aux causes des jeunes délinquants et le programme "de la police et de la jeunesse" inauguré par la Royale gendarmerie à cheval et adopté dans plusieurs centres par la police municipale et provinciale. Le versement d'allocations familiales à l'égard des enfants de moins de 16 ans et la persistance du niveau élevé de l'emploi ont contribué sensiblement à maintenir la tendance à la baisse.

Ces dernières années, des modifications ont été apportées aux lois provinciales en vue de mieux protéger la jeunesse. Par exemple, en 1942, l'Alberta défend l'embauchage de personnes de moins de 18 ans dans les salles de billard et de jeux de quilles ou leurs environs. Bien qu'une modification apportée en mars 1945 ait permis l'embauchage de garçons de moins de 18 ans comme planteurs de quilles

durant la guerre, ceux-ci devaient avoir le consentement écrit de leurs parents ou tuteurs. En 1943, la Colombie-Britannique adopte la loi du couvre-feu (dans le territoire non organisé) et le Québec, la loi de la fréquentation scolaire obligatoire. En 1944, le Nouveau-Brunswick promulgue la loi relative au tribunal des jeunes délinquants et la Saskatchewan, la loi modifiant la loi du bien-être de l'enfance, en vertu de laquelle les enfants en tutelle sont soumis à l'autorité du ministère du Bien-être social au lieu de celle du ministère du Travail et du Bien-être public. Dans l'Ontario, une modification de la loi de 1946 relative aux allocations aux mères décrète qu'un enfant qui atteint sa seixième année au cours de l'année scolaire continue à recevoir une allocation jusqu'à la fin de l'année, à moins qu'il ne cesse de fréquenter l'école.

Sous-section 2.—Délits majeurs

Le tableau 4 fait voir les condamnations de jeunes délinquants pour délits majeurs, de 1937 à 1946.

4.—Condamnations de jeunes délinquants pour délits majeurs, par province, années terminées le 30 septembre 1937-1946

NOTA.—Les chiffres des années 1933-1936 sont donnés à la p. 265 de l'*Annuaire* de 1947.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
1937	46	344	276	1,392	2,016	196	311	344	299	5,224
1938	21	283	224	1,357	2,162	222	225	298	263	5,055
1939	45	228	244	1,245	2,164	293	201	321	277	5,018
1940	41	195	251	1,461	2,229	286	208	364	262	5,298[1]
1941	58	244	344	1,637	2,588	315	263	378	377	6,204
1942	60	220	279	1,617	3,071	503	397	472	301	6,920
1943	53	373	337	1,455	2,804	363	359	349	401	6,494
1944	82	362	363	1,212	2,901	345	356	431	477	6,529
1945	55	390	221	1,239	2,394	277	282	384	516	5,758
1946	54	293	257	1,122	1,993	238	182	327	483	4,949

[1] Comprend une condamnation dans les Territoires du Nord-Ouest.

Au cours de la décennie de 1937-1946, le nombre de condamnations pour délits majeurs, par 100,000 habitants, atteint son point culminant en 1942, s'établissant à 60. En 1946, il est de 40, le plus bas depuis que la statistique des jeunes délinquants est séparée de celle des adultes.

Les délits contre la propriété constituent la très grande partie des délits majeurs (93·3 p. 100) et plus de la moitié de ces délits sont des attentats sans violence contre la propriété (52·4 p. 100). Ce groupe embrasse tous les vols sans violence (49·7 p. 100). Les attentats avec violence contre la propriété (cambriolage, effraction), qui accusaient une augmentation jusqu'en 1944, suivent la tendance générale vers la baisse en 1946. Toutefois, ils constituent encore un peu plus du quart des condamnations totales pour délits majeurs (27·3 p. 100).

Le nombre d'attentats contre la personne ne représente pas plus de 4·2 p. 100 du nombre de condamnations pour délits majeurs au cours de la période décennale à l'étude et, en 1946, il en forme 3·5 p. 100.

5.—Condamnations de jeunes délinquants pour délits majeurs, par genre de délit, années terminées le 30 septembre 1937-1946

NOTA.—Les chiffres des années 1922 à 1936 sont donnés à la p. 266 de l'*Annuaire* de 1947.

Année	Attentats contre la personne		Attentats contre la propriété, avec violence		Attentats contre la propriété, sans violence		Attentats malicieux contre la propriété		Faux et faux monnayage		Autres attentats		Total des condamnations	
	Nombre	Par 100,000 habitants	Nombre	Par 100,000 habitants	Nombre	Par 100,000 habitants	Nombre	Par 100,000 habitants	Nombre	Par 100,000 habitants	Nombre	Par 100,000 habitants	Nombre	Par 100,000 habitants
1937.....	186	2	1,222	11	3,143	28	575	5	10	[1]	88	1	5,224	47
1938.....	184	2	1,122	10	3,062	27	612	5	9	[1]	66	1	5,055	45
1939.....	190	2	1,207	10	2,926	26	589	5	13	[1]	93	1	5,018	44
1940.....	208	2	1,261	11	3,058	27	662	6	8	[1]	101	1	5,298	47
1941.....	263	2	1,407	12	3,467	30	947	8	14	[1]	106	1	6,204	54
1942.....	206	2	1,536	13	4,039	35	1,015	9	11	[1]	113	1	6,920	60
1943.....	258	2	1,550	13	3,658	31	892	8	21	[1]	115	1	6,494	55
1944.....	215	2	1,739	15	3,393	28	1,022	9	22	[1]	138	1	6,529	55
1945.....	218	2	1,513	12	2,964	24	933	8	29	[1]	101	1	5,758	47
1946.....	173	1	1,353	11	2,594	21	668	6	23	[1]	138	1	4,949	40

[1] Trop faible pour être indiqué.

Genres de délits majeurs selon l'âge et le sexe des délinquants.—Les principales raisons de comparution devant les tribunaux pour délits majeurs dans le cas de jeunes délinquants et délinquantes, durant la période de 1942 à 1946, sont résumées dans le tableau **6.** Les délits les plus fréquents chez les garçons en 1946 sont le vol et le recel (60·0 p. 100); le cambriolage, avec effraction (27·8 p. 100), ce dernier genre de délit offrant un plus grand risque et de plus fortes sensations que tout autre; et dommages intentionnels à la propriété, y compris l'incendie, (13·8 p. 100). Les délits les plus répandus chez les filles sont le vol et le recel (52·7 p. 100) et les délits contre la moralité publique (16·3 p. 100).

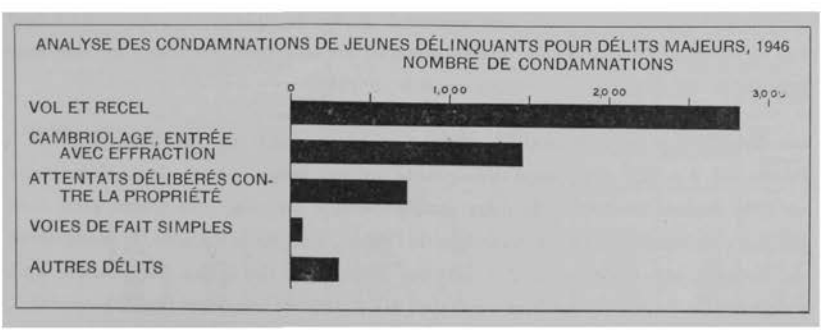

6.—Condamnations de jeunes délinquants, garçons et filles, pour délits majeurs, selon le genre, années terminées le 30 septembre 1942-1946

Délit	1942		1943		1944		1945		1946	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Homicide et meurtre	1	néant	1	néant	3	néant	néant	néant	1	néant
Viol, commerce charnel et inceste	5	"	1	"	5	"	13	1	8	"
Attentat à la pudeur	30	"	46	"	38	"	30	néant	33	"
Voies de fait graves et blessures	22	1	24	4	53	3	25	2	29	2
Voies de fait simples	94	13	95	23	71	9	103	12	60	8
Mise en péril des voyageurs sur les chemins de fer	38	néant	63	néant	26	néant	30	néant	24	néant
Autres attentats contre la personne	2	"	1	"	3	4	1	1	8	"
Cambriolage, entrée avec effraction	1,468	29	1,509	23	1,675	27	1,467	27	1,310	20
Vol qualifié	39	néant	18	néant	37	néant	15	4	20	3
Vol et recel	3,863	160	3,462	178	3,218	162	2,810	134	2,445	129
Détournement de fonds, escroquerie et fraude	16	néant	17	1	11	2	15	5	18	2
Incendie	20	1	23	néant	35	2	19	néant	16	2
Attentats délibérés contre la propriété	978	16	839	30	969	16	895	19	631	19
Faux et faux monnayage	8	3	20	1	18	4	23	6	20	3
Immoralité	25	28	16	47	21	48	23	26	22	40
Divers autres délits	54	6	40	12	62	7	47	5	59	17
Totaux	**6,663**	**257**	**6,175**	**319**	**6,245**	**284**	**5,516**	**242**	**4,704**	**245**

A mesure que les enfants avancent en âge, le pourcentage de délits majeurs tend à augmenter. En 1946, près de la moitié des délits majeurs sont commis par des garçons et filles de 14 et 15 ans. Seulement 6·8 p. 100 des condamnations pour de tels délits mettent en cause des enfants de moins de 10 ans. Les garçons de neuf ans et les filles de onze et de quinze ans sont les seuls groupes à accuser une augmentation sur le nombre de délits commis en 1945.

Éducation et criminalité.—Si l'on suppose que 6 ans est l'âge d'entrée à l'école, 63·2 p. 100 des jeunes délinquants qui ont fréquenté une école élémentaire en 1946 étaient en retard de deux années d'étude ou plus. Ce retard peut s'expliquer autrement que par la pesanteur de l'esprit, soit par la maladie, le changement de domicile, etc. Seulement 2 p. 100 des délinquants des écoles élémentaires sont au-dessus du classement scolaire normal et 9·7 p. 100 ont fréquenté l'école secondaire.

7.—Âge, sexe et degré d'instruction des jeunes délinquants, auteurs de délits majeurs, année terminée le 30 septembre 1946

(G=garçons; F=filles)

Âge	Cours élémentaires																Cours secondaires		Non donné		Total	
	I		II		III		IV		V		VI		VII		VIII							
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
7 ans	8	*	6	*	1	*	*	*	1	*	*	*	*	*	*	*	*	*	1	*	17	*
8 "	12	*	38	*	22	1	4	*	1	*	*	*	*	*	*	*	*	*	7	*	84	1
9 "	13	*	42	2	85	1	58	4	8	*	1	*	1	*	*	*	*	*	18	*	226	7
10 "	1	*	26	*	85	1	89	3	62	2	18	1	4	*	*	*	*	*	30	*	315	7
11 "	2	*	17	1	51	2	91	4	112	5	88	4	12	5	2	*	*	*	48	4	423	25
12 "	2	*	7	*	36	1	87	*	106	3	138	8	79	3	21	1	3	*	73	6	552	22
13 "	1	*	6	*	23	2	73	8	115	2	146	7	175	9	98	2	16	1	86	8	739	39
14 "	*	*	5	1	28	1	49	*	70	2	145	7	254	14	191	7	122	8	153	11	1,017	51
15 "	*	*	2	*	14	*	36	5	91	4	146	13	210	15	265	16	235	15	294	18	1,293	86
Non donné	*	*	*	*	*	1	2	*	*	*	4	*	*	*	1	*	2	1	29	5	38	7
Totaux	39	*	149	4	345	10	489	24	566	18	686	40	735	46	578	26	378	25	739	52	4,704	245

* Néant.

Condamnations de jeunes délinquants et de jeunes adultes délinquants.—Bien que, officiellement, les jeunes délinquants soient des personnes de moins de 16 ans, en raison de l'intérêt croissant suscité par la criminalité chez les jeunes, le tableau suivant a été dressé. Les condamnations pour délits criminels chez les personnes âgées de 16 ans à moins de 21 ans y sont ajoutées aux chiffres des jeunes délinquants trouvés coupables de délits majeurs. Les taux par 100,000 habitants indiquent la proportion des délits commis par des personnes de trois groupes d'âge différents.

8.—Condamnations de jeunes délinquants pour délits majeurs et de jeunes adultes pour délits criminels, années terminées le 30 septembre 1942-1946

NOTA.—Les chiffres relatifs à la population sont des estimations officielles.

Année	Jeunes délinquants (7-15 ans inclusivement)			Jeunes adultes (16-18 ans inclusivement)			Adultes (19-20 ans inclusivement)		
	Condamnations	Taux par 100,000 habitants	Changement au regard de l'année précédente	Condamnations	Taux par 100,000 habitants	Changement au regard de l'année précédente	Condamnations	Taux par 100,000 habitants	Changement au regard de l'année précédente
	nombre		%	nombre		%	nombre		%
1942	6,920	358	+11·5	5,350	806	− 1·6	3,118	720	− 0·9
1943	6,494	338	− 6·2	6,768	1,027	+26·5	3,287	752	+ 5·4
1944	6,529	341	+ 0·5	7,490	1,138	+10·7	3,940	893	+19·9
1945	5,758	304	−11·8	6,958	1,064	− 7·1	3,732	852	− 5·3
1946	4,949	258	−14·1	6,674	1,033	− 4·1	4,305	991	+15·4

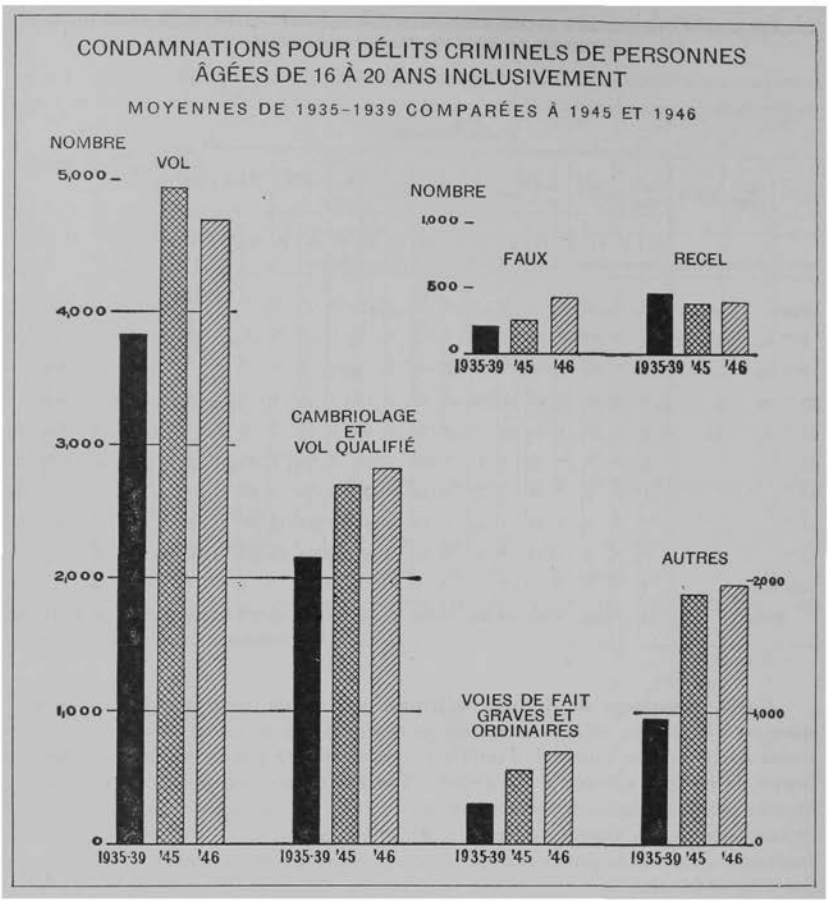

Récidivistes.—Une aventure qui dissipe ou augmente le ressentiment contre l'autorité peut contribuer à encourager ou à décourager les récidivistes. Une part de responsabilité en ce qui concerne l'état d'esprit qui se forme, que celui-ci soit bon ou mauvais, pèse sur l'agent de police, le surveillant des condamnés mis en liberté sous surveillance, le personnel de la maison de détention et le juge. Le souvenir de la façon dont il a été appréhendé la première fois, du traitement qu'il a reçu avant de passer devant les tribunaux, l'opinion de ceux à qui il est confié au sujet de la possibilité de sa réadaptation, tout cela impressionne un enfant.

Au cours de la période décennale de 1937 à 1946, environ un sur quatre des enfants cités devant les tribunaux n'a pas tenu compte du premier avertissement du tribunal et a comparu au moins une deuxième fois. Les chiffres de 1946 sur les délits majeurs démontrent que, dans plus des deux tiers des cas (69·4 p. 100), les délinquants étaient cités devant les tribunaux pour la première fois, 16·1 p. 100 comparaissaient pour un second délit, 6·9 p. 100 pour un troisième, 3·1 p. 100 pour un quatrième et 4·5 p. 100 pour un cinquième ou davantage. Le tableau 9, qui porte sur la décennie de 1937 à 1946, indique les comparutions antérieures des garçons et filles condamnés pour délits majeurs.

9.—Délinquants primaires et récidivistes, délits majeurs, 1937-1946

Année	Total des délinquants	Délinquants primaires	Récidivistes					Pourcent du total des délinquants
			Deuxième délit	Troisième délit	Quatrième délit	Cinquième ou plus	Total	
								%
1937	5,224	3,637	787	359	197	244	1,587	30·38
1938	5,055	3,537	767	357	144	250	1,518	30·03
1939	5,018	3,588	709	306	192	223	1,430	28·50
1940	5,298	3,711	813	357	190	227	1,587	29·95
1941	6,204	4,356	994	396	199	259	1,848	29·79
1942	6,920	5,577	669	348	144	182	1,343	19·41
1943	6,494	4,831	865	386	183	229	1,663	25·61
1944	6,529	4,665	943	429	221	271	1,864	28·55
1945	5,758	4,231	812	337	137	241	1,527	26·52
1946	4,949	3,430	799	344	155	221	1,519	30·69

Règlement des cas de délits majeurs.—Le règlement des cas par les divers tribunaux repose sur la pratique de la cour et sur les moyens de surveillance du tribunal, sur les œuvres de protection et sur les autres services au profit de l'enfance. La surveillance de l'enfant par le tribunal ou par ses parents et le sursis de peine constituent le règlement de plus de la moitié des cas de délits majeurs en 1946. Dans 14·5 p. 100 des cas, l'enfant a été placé dans une école de formation.

10.—Jugements rendus dans le cas des jeunes délinquants condamnés pour délits majeurs et pourcentage par rapport au total des délits majeurs, années terminées le 30 septembre 1937-1946

NOTA.—Les chiffres des années 1922 à 1936 paraissent aux pp. 270-271 de l'*Annuaire* de 1947.

Année	Réprimandés		Surveillance du tribunal		Protection des parents		Mis à l'amende ou restitution faite		Détenus indéfiniment		Envoyés à l'école de formation		Sursis de peine		Châtiment corporel	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
1937	474	9·1	2,510	48·1	37	0·7	346	6·6	39	0·8	568	10·8	1,201	23·0	49	0·9
1938	383	7·6	1,949	38·6	38	0·8	301	6·0	36	0·7	614	12·1	1,686	33·3	48	0·9
1939	404	8·0	1,631	32·5	28	0·6	228	4·5	119	2·4	639	12·7	1,941	38·7	28	0·6
1940	296	5·6	2,108	39·8	33	0·6	281	5·3	111	2·1	785	14·8	1,643	31·0	41	0·8
1941	422	6·8	2,836	45·7	130	2·1	411	6·7	108	1·7	820	13·2	1,442	23·2	35	0·6
1942	432	6·2	1,984	28·7	83	1·2	854	12·3	96	1·5	847	12·2	2,573	37·2	51	0·7
1943	464	7·1	1,798	27·7	140	2·2	1,001	15·4	92	1·4	906	14·0	2,041	31·4	52	0·8
1944	395	6·0	1,745	26·7	112	1·7	1,545	23·7	83	1·3	838	12·8	1,747	26·8	64	1·0
1945	352	6·1	1,581	27·5	109	1·9	1,514	26·3	54	0·9	753	13·1	1,372	23·8	23	0·4
1946	233	4·7	1,433	29·0	67	1·3	1,207	24·4	48	1·0	720	14·5	1,213	24·5	28	0·6

Sous-section 3.—Délits mineurs

Comme les condamnations pour délits majeurs, les condamnations pour délits mineurs diminuent régulièrement depuis 1942; la diminution est de 7·8 p. 100 en 1946 au regard de 1945. Le tableau **11** donne un résumé des condamnations de jeunes délinquants pour délits mineurs, par genre de délit, de 1937 à 1946.

11.—Condamnations de jeunes délinquants pour délits mineurs, par genre de délit, et pourcentage par rapport au total de délits mineurs, 1937-1946

NOTA.—Les chiffres des années 1922 à 1936 paraissent à la p. 272 de l'*Annuaire* de 1947.

Année	Règlements de la circulation		Conduite déréglée et perturbation de la paix		Incorrigibilité		École buissonnière		Vagabondage et désertion du domicile		Autres délits mineurs		Total des délits mineurs	
	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%
1937	193	7·7	428	17·2	702	28·2	274	11·0	117	4·7	778	31·2	2,492	100
1938	201	10·2	312	15·7	677	34·2	264	13·3	77	3·9	449	22·7	1,980	100
1939	273	10·5	454	17·5	761	29·3	264	10·2	138	5·3	705	27·2	2,595	100
1940	399	12·7	604	19·3	951	30·4	289	9·2	125	4·0	765	24·4	3,133	100
1941	835	20·4	501	12·2	1,145	27·9	366	8·9	209	5·1	1,050	25·5	4,106	100
1942	994	20·6	418	8·6	1,275	26·4	348	7·2	360	7·4	1,443	29·8	4,838	100
1943	463	12·2	283	7·4	984	25·9	372	9·8	435	11·4	1,265	33·3	3,802	100
1944	637	18·8	199	5·8	873	25·8	498	14·7	267	7·9	914	27·0	3,388	100
1945	487	15·5	216	6·8	838	26·6	424	13·5	222	7·0	964	30·6	3,151	100
1946	537	18·5	341	11·7	745	25·6	352	12·1	149	5·2	783	26·9	2,907	100

Règlements des cas de délits mineurs.—Le règlement des causes de jeunes délinquants traduits devant les tribunaux pour délits mineurs est proportionnellement à peu près le même que celui des délits majeurs. Au cours de la décennie de 1937 à 1946, plus de la moitié des délinquants ont été réprimandés et mis en liberté sous surveillance ou ont bénéficié de sursis de peine. Un sur quatre a été tenu à restitution pour dommages ou mis à l'amende et 13·6 p. 100 ont été envoyés à des écoles de formation.

12.—Jugements rendus dans le cas des jeunes délinquants condamnés pour délits mineurs et pourcentage par rapport au total des délits mineurs, années terminées le 30 septembre 1937-1946

NOTA.—Les chiffres des années 1922 à 1936 paraissent à la p. 273 de l'*Annuaire* de 1947.

Année	Réprimandés et mis en liberté sous surveillance		Détenus indéfiniment		Envoyés à une école de formation		Condamnés à l'amende ou aux frais		Sursis de peine	
	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%
1937	1,352	54·2	9	0·4	206	8·3	262	10·5	663	26·6
1938	756	38·2	9	0·4	233	11·8	171	8·6	811	41·0
1939	631	24·3	37	1·4	345	13·3	380	14·6	1,202	46·4
1940	1,340	42·8	52	1·7	409	13·0	542	17·3	790	25·2
1941	2,188	53·3	31	0·8	512	12·5	986	24·0	389	9·4
1942	1,085	22·4	22	0·5	607	12·6	1,448	29·9	1,676	34·6
1943	1,056	27·8	9	0·2	495	13·0	961	25·3	1,281	33·7
1944	1,035	30·5	9	0·3	538	15·9	1,002	29·6	804	23·7
1945	1,117	35·4	11	0·4	595	18·9	853	27·1	575	18·2
1946	858	29·5	5	0·2	460	15·8	647	22·3	937	32·2

PARTIE III.—LA POLICE AU CANADA*

La police au Canada est constituée en trois groupes: (1) la police fédérale, ou la Royale Gendarmerie à cheval, dont les fonctions, outre le travail policier ordinaire, sont très variées; (2) la police provinciale,—les provinces d'Ontario, de Québec et de Colombie-Britannique ont organisé leur propre police provinciale, mais les autres provinces obtiennent l'aide de la Royale Gendarmerie à cheval qui s'ac-

* La matière du présent article a été obtenue grâce au commissaire S. T. Wood, C.M.G., de la Royale Gendarmerie à cheval. La section 2, qui traite de la police provinciale, a été soumise au commissaire Wood par M. George A. Shea, O.B.E., secrétaire-trésorier de l'Association des commissaires de police du Canada, qui a reçu lui-même les renseignements fondamentaux des commissaires particuliers de la police provinciale.

quitte de fonctions analogues à l'intérieur de leurs frontières respectives; (3) la police municipale,—toute ville assez importante possède son propre corps de police dont les frais sont payés par les contribuables locaux et qui remplit des fonctions purement policières dans les limites de la municipalité en question.

Les corps organisés de ces trois groupes sont décrits tour à tour ci-après.

Section 1.—La Royale Gendarmerie à cheval

Nom et statut légal.—La Royale Gendarmerie à cheval est une gendarmerie civile maintenue par le gouvernement fédéral. Organisée en 1873, elle s'appelait alors Police montée du Nord-Ouest et sa juridiction se limitait aux régions connues sous le nom de Territoires du Nord-Ouest. En 1904, le travail de ce corps était reconnu de façon éclatante lorsque le préfixe "Royale" lui était attaché par le roi Édouard VII. En 1905, lorsque l'Alberta et la Saskatchewan furent érigées en provinces, des dispositions furent prises en vertu desquelles cette gendarmerie continuait à exercer ses fonctions premières, chaque province devant contribuer aux frais d'entretien. Ce régime dura jusqu'en 1917.

En 1918, la Royale Gendarmerie à cheval fut chargée d'appliquer les lois fédérales dans tout l'Ouest du Canada, depuis Port-Arthur et Fort-William. Peu après la fin de la première guerre mondiale, en raison de l'expansion de l'activité administrative, il devint clair que l'application des lois du Dominion à travers le Canada devait incomber à une gendarmerie fédérale, et, par conséquent, la juridiction de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest fut étendue à l'ensemble du Canada au début de 1920. Cette dernière année, le nom de la gendarmerie fut changé en celui de Royale Gendarmerie à cheval du Canada et l'ancienne police fédérale, dont le quartier général était à Ottawa et dont les fonctions se résumaient à monter la garde dans les édifices publics de cette ville et aux docks du gouvernement canadien à Halifax (N.-É.) et Esquimalt (C.-B.), fut absorbée par la Royale Gendarmerie à cheval.

Direction et organisation.—Le corps relève d'un ministre de la Couronne (actuellement le ministre de la Justice) et, comme on l'a mentionné plus haut, il peut servir partout au Canada. Ses officiers sont nommés par la Couronne et depuis plusieurs années sont recrutés parmi les sous-officiers du service.

La Gendarmerie se compose de 14 divisions aux effectifs variables, y compris la division maritime, réparties dans tout le pays. La période d'engagement est de cinq ans; l'âge minimum d'un constable de 3e classe est 21 ans. Les recrues sont formées à Regina (Sask.) et Rockliffe (Ont.). Des collèges policiers sont également maintenus à ces centres, où des cours d'entraînement et d'instruction sont donnés afin de tenir la Gendarmerie au courant des derniers progrès en criminologie.

D'un total de 300 en 1873, les effectifs de la Gendarmerie atteignent plus de 4,700 membres en 1944; ils sont de 3,200 membres environ en 1948. Ses moyens de transport comprennent 192 chevaux, 754 véhicules automobiles, 6 avions et 264 chiens d'attelage; 17 chiens policiers sont gardés pour poursuite à la piste. La division maritime se compose actuellement de 219 officiers et matelots et de 19 vaisseaux de tonnages divers. La section d'aviation de la Royale Gendarmerie à cheval compte un personnel de 17 hommes.

En 1937, une réserve a été formée qui compte en 1948 plus de 324 membres: des unités sont principalement établies dans les grands centres comme Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Calgary et Halifax, où les hommes peuvent être facilement réunis et où des cours du soir peuvent leur être donnés.

Fonctions.—La Royale Gendarmerie à cheval veille dans tout le Canada à l'application des lois fédérales et elle est spécialement autorisée à prendre des mesures contre les infractions aux lois sur la contrebande par terre, par mer et par air. Elle applique aussi les dispositions de la loi de l'accise et voit à la suppression du trafic des stupéfiants. La Gendarmerie voit à l'application d'environ 50 lois fédérales, y compris la loi des Indiens. Elle assiste également plusieurs ministères du gouvernement fédéral dans leurs fonctions administratives et veille à la protection des édifices du gouvernement et de certains des plus importants chantiers maritimes. Elle est la seule police dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Le gouvernement fédéral lui confie en outre des services secrets de sécurité. En plus de ses fonctions fédérales, la Gendarmerie a conclu des ententes avec les provinces d'Alberta, de Saskatchewan, de Manitoba, de Nouveau-Brunswick, de Nouvelle-Écosse et d'Île du Prince-Édouard en vertu desquelles celles-ci obtiennent, moyennant rétribution, l'aide de la Gendarmerie dans l'application des lois provinciales et du Code criminel dans les districts ruraux. Ces ententes sont en vigueur depuis plus de 15 ans.

Récemment, la Gendarmerie a conclu aussi des ententes en vue du maintien de l'ordre dans plus de 70 cités, villes et municipalités des six provinces mentionnées ci-dessus.

Services à d'autres corps policiers.—La Royale Gendarmerie à cheval du Canada maintient deux laboratoires scientifiques en vue de l'examen de pièces à conviction de tous genres et met à la disposition de tout corps policier ce service ainsi que son bureau central d'empreintes digitales, sa façon de procéder, son service des armes à feu, ses moyens de combattre la contrefaçon et autres facilités. Elle maintient également deux collèges policiers où un personnel choisi d'autres corps policiers peut suivre des cours.

La jeunesse et la Gendarmerie.—Depuis l'automne de 1945, les membres de la Royale Gendarmerie à cheval ont fait un effort concerté pour aider à la jeunesse du Canada à se former une juste conception de la police, de la loi, de l'ordre et de la responsabilité du citoyen. Et cela, par divers moyens. Des conférenciers bénévoles doués des qualités requises pour accomplir ce travail se présentent devant divers groupes de jeunes et leur parlent de sujets comme la discipline dans la vie de chaque jour, l'historique de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, la courtoisie et la bienveillance, les fonctions de la police dans la société. L'utilisation des pellicules cinématographiques est très répandue. Avec la permission des ministères de l'Instruction publique et des commissions scolaires locales, toutes les écoles de chaque province de même que les groupes de jeunes sous la surveillance des cercles et des églises seront visités. De plus, les membres de la Gendarmerie s'intéressent beaucoup aux diverses écoles de formation créées pour les jeunes délinquants.

On s'efforce de représenter l'agent de police comme un serviteur public essentiel au bien-être du pays, comme un arbitre dans un jeu dont les règles ont été établies par les membres de la collectivité en vue du plus grand bien et de la plus grande sécurité de tous. Le programme ne rivalise pas avec celui des autres organismes s'occupant de la jeunesse; on recherche plutôt leur collaboration. Constatant le travail effectué auprès de la jeunesse, des groupes d'adultes intéressés à l'orientation des jeunes ont demandé à des conférenciers de leur expliquer le fonctionnement du programme.

La Gendarmerie accomplit aussi un travail bénévole inestimable: elle surveille les facilités de récréation, enseigne le secourisme, entraîne des équipes de hockey et de balle au camp et s'intéresse à un grand nombre d'autres initiatives de récréation. Cette phase du travail auprès de la jeunesse est conforme à l'idée selon laquelle le surplus d'énergie des jeunes doit être orienté vers des voies saines et profitables. L'idée dominante du programme est la collaboration entre la Royale Gendarmerie à cheval, les autres corps policiers et tous les organismes qui ont à cœur l'avenir de la jeunesse canadienne.

Section 2.—La police provinciale

La Sûreté provinciale du Québec.—La Sûreté provinciale du Québec veille au respect de la loi et au maintien de l'ordre dans tout le territoire de la province, qui s'étend de la limite provinciale entre l'Ontario et le Québec jusqu'aux îles de la Madeleine dans le golfe de Saint-Laurent.

Ce corps policier, composé d'environ 600 hommes, est soumis à un directeur qui relève directement du procureur général de la province.

Afin de faciliter le travail, le territoire est divisé en deux zones presque égales désignées sous le nom de district de Montréal et district de Québec. Le bureau du directeur est situé à Montréal, celui du sous-directeur à Québec. Deux adjoints sont sous les ordres de ces directeurs.

La police est elle-même constituée en trois sections: le corps des agents secrets, la gendarmerie et les officiers de la circulation; chacune d'elles, dans les deux districts, relève d'un capitaine assisté d'un certain nombre de lieutenants et de sergents. Cette police qui, depuis plusieurs années, jouit d'une réputation enviable en raison de la façon dont elle maintient l'ordre sur les grandes routes du Québec et de son habileté remarquable à dépister les crimes, est en voie de réorganisation depuis trois ans. Dans cet intervalle, la patrouille des grandes routes effectuée à motocyclette a été graduellement remplacée par une équipe d'automobiles qui s'est révélée beaucoup plus efficace, particulièrement au cours des mois d'hiver.

La première installation d'un réseau de communication par T.S.F., à modulation par fréquence, desservant toute la province, a été faite dans le district de Montréal. Un poste principal utilisant la bande 35·22 est installé sur le sommet du mont Royal; il y transmet des ordres à des automobiles munies de la T.S.F sur une étendue de 60 à 80 milles aux environs de Montréal. Les statistiques ne sont pas encore connues pour le moment, mais on peut facilement se faire une idée de la somme de travail accompli du fait que plus de 20,000 appels ont été transmis au moyen de l'antenne du poste principal de T.S.F. en 1946. Des sous-stations fonctionnent à chacun des huit ponts qui donnent accès à la ville de Montréal même ou permettent d'en sortir et un certain nombre d'automobiles, toutes munies d'appareils de T.S.F. à trois directions et à modulation par fréquence, font la patrouille des environs jour et nuit.

La Sûreté provinciale du Québec, composée d'hommes bien formés et vigilants, est en mesure d'assurer aux citoyens de la province la protection qu'ils sont en droit d'attendre d'elle.

La police provinciale de l'Ontario.—La police provinciale de l'Ontario relève du procureur général de la province. Elle est chargée de faire observer la loi dans les districts ruraux et non organisés de la province et, moyennant contrat, dans certaines municipalités.

L'histoire rapporte qu'en juillet 1875 John Wilson Murray a été désigné "agent secret pour le compte du gouvernement provincial d'Ontario", afin de poursuivre les criminels et de les dépister jusque dans leur retraite. Murray s'est acquitté de ses fonctions diverses sous la direction de sir Oliver Mowat, procureur général de la province. Il y avait un certain nombre de policiers ruraux ou provinciaux à l'époque de la Confédération et de la première session du premier Parlement d'Ontario en décembre 1867. Ces officiers n'étaient pas rémunérés ou, s'ils recevaient une rétribution quelconque pour leurs services, celle-ci provenait d'honoraires.

En 1877 une réforme importante s'est produite lorsqu'en vertu de la loi relative aux agents de police, (S.R.O., 1877, ch. 72), on a reconnu la nécessité d'accorder à certains agents juridiction dans toute la province. Les juges de comté ont été autorisés à assigner des agents de police provinciaux à tous les comtés et districts de l'Ontario.

Plus tard, l'ouverture des régions minières du nord et le désordre qu'elle provoqua ont fait comprendre clairement la nécessité de mesures plus efficaces en vue de l'application de la loi. En conséquence, un arrêté en conseil rendu le 13 octobre 1909 (confirmé par 10 Ed. VII, ch. 39, 1910) prévoyait la création de la "police provinciale de l'Ontario", constituée par un surintendant et par les inspecteurs et agents de police nécessaires. Les agents ont été postés dans tout le nord de la province et toutes les localités frontalières du sud. Le corps a été complètement réorganisé; en 1921, en vertu de la loi de la police provinciale de l'Ontario, un commissaire de police a été nommé et les effectifs du corps de police ont été considérablement augmentés.

En 1929, la loi relative aux agents de police a été modifiée en vue d'établir une relation et une collaboration plus étroites entre la police provinciale et la gendarmerie du comté. Vingt-huit comtés ont profité de cette loi et un membre du corps de la police provinciale a été désigné grand connétable dans chacun d'eux. En 1929 également, une école de formation de la police provinciale de l'Ontario a été créée au grand quartier général en vue de l'instruction et de l'orientation des recrues.

En mars 1930, la direction et l'administration des agents chargés d'appliquer la loi de la circulation sur les grandes routes, sous la surveillance du ministère de la Voirie, ont été transférées au ministère du procureur général sous l'autorité du commissaire de la police provinciale de l'Ontario. Une école de formation pour les polices provinciale et municipale réunies a été inaugurée à Toronto en mars 1935. Elle donne une formation supérieure aux agents de la police provinciale et de la police municipale dans les domaines médical, légal, scientifique et technique.

La loi de la sûreté de 1946, proclamée le 1er février 1947, a révoqué toutes les lois et modifications antérieures relatives aux agents de police. En vertu de cette loi, pour la première fois dans l'histoire de la province, les fonctions et responsabilités des corps de police ont été nettement déterminées. Jusqu'au 31 mars 1948, 52 municipalités se sont prévalues des dispositions de la loi de la sûreté pour assurer le maintien de l'ordre chez elles par l'entremise de la police provinciale.

A l'heure actuelle, le corps de police, dont l'effectif est d'environ 810, est constitué d'un grand quartier général à Toronto et de 16 districts avec quartier général à Chatham, London, Dundas, Niagara-Falls, Aurora, Mount-Forest, Barrie, Peterborough, Belleville, Perth, Cornwall, Haileybury, Sudbury, Cochrane, Port-Arthur et Kenora. Des détachements suffisants sont affectés à chaque district, afin de bien assurer le respect de la loi. Il y a à Toronto une division de la police

secrète, dirigée par un inspecteur en chef. Cette division enquête sur les crimes de caractère majeur. A l'heure actuelle, un réseau de communication par T.S.F., à modulation par fréquence, est en voie d'installation; ce réseau permettra à la police de mieux répondre aux exigences sans cesse croissantes de l'application de la loi.

La police provinciale de la Colombie-Britannique.—L'organisation d'une police permanente en Colombie-Britannique s'est fait à la suite de l'arrivée des chercheurs d'or sur le fleuve Fraser en 1858. Avant cette époque, la protection de la police sur l'île de Vancouver avait été assurée par un service volontaire, les colons eux-mêmes s'étant constitués en détachements pour arrêter les violateurs notoires de la loi.

Le 7 juillet 1858, un commissaire de police était nommé ainsi qu'un agent de police principal, un sergent et quatre ou cinq agents; un personnel était également choisi pour le maintien d'une prison sur l'île de Vancouver. Le gouverneur se rendait compte de la nécessité d'un corps de police pour la région aurifère de la Colombie-Britannique, et des commissaires de l'or ont été nommés en vertu de la loi concernant les districts aurifères; six officiers de la sûreté étaient attribués à chacun d'eux. Les instructions émanaient toutefois du gouverneur.

Le commissaire a continué d'exercer la surveillance du corps de police sur l'île de Vancouver, s'acquittant en même temps de la fonction de magistrat pour la collectivité de Victoria.

Ces règlements indiquent que l'autorité de la police était quelque peu partagée; mais, en 1866, les colonies de la Couronne qu'étaient l'île de Vancouver et la Colombie-Britannique furent réunies et il n'y eut plus qu'une direction de la police, à Victoria. De nouveaux territoires furent ouverts et les juges de paix locaux reçurent le pouvoir d'assermenter des agents de police spéciaux en cas de nécessité.

A cette époque reculée, les fonctions de l'agent de police s'incorporaient au travail d'autres services administratifs, comme la perception du revenu, et à d'autres tâches ne se rattachant pas à l'application de la loi. Avec le temps, toutefois, les fonctions gravitèrent vers un service permanent de police et des districts policiers furent établis sous la direction d'un commissaire qui, à son tour, relevait de l'inspecteur en chef (plus tard le surintendant). Avec des changements de moindre importance, ce régime s'est maintenu jusqu'en 1923; en vertu de la loi des règlements de la police et des prisons de 1923, des grades semi-militaires ont été établis et la province répartie en divisions, districts et détachements pour fins administratives. Il y a actuellement 5 divisions, 2 subdivisions, 27 districts et 114 détachements, ce qui porte l'effectif global à 431 hommes de tous grades.

Le quartier général possède une section de service secret ainsi qu'une école de formation. On se sert beaucoup de la radio à ondes courtes pour relier entre eux 23 postes principaux disséminés dans la province, et 8 vaisseaux policiers qui patrouillent la côte sont également munis d'appareils de transmission à ondes courtes et téléphonique.

La police provinciale vient en aide également aux ministères fédéraux et provinciaux qui le lui demandent et, en 1925, les municipalités eurent l'avantage de signer une entente leur permettant d'obtenir sa protection; 44 villes ont conclu des ententes de ce genre depuis que la modification a été mise en vigueur.

La police provinciale a été d'un secours inestimable aux œuvres de jeunesse. Elle donne des causeries sur des sujets comme la façon de se comporter, les qualités du bon citoyen, la sécurité de la circulation, les armes à feu et les explosifs, la vie

sous la tente et les précautions à prendre dans le camping, les premiers soins, etc. Elle prête aussi son concours en vue d'encourager les sports et les jeux; les organismes de jeunesse s'adressent à des membres particuliers du corps de la police provinciale pour recevoir des renseignements.

Section 3.—Statistiques de la police municipale

En 1946, 189 centres urbains de 4,000 âmes ou plus fournissent des statistiques sur leur police municipale. La population globale de ces centres est de 5,103,849 (1941). Le nombre global de leurs agents de police est de 6,954, soit un par 734 personnes.

Un total de 508,646 délits sont signalés à la police. Les arrestations se chiffrent par 158,291 et il y a 322,715 citations devant les tribunaux. Sur les 10,013 automobiles volées, 9,958 sont retrouvées; 16,616 des 18,959 bicyclettes volées sont retrouvées. La valeur des autres objets signalés à la police comme volés est de $4,634,287 et celle des objets recouvrés, de $2,092,218.

Les accidents d'automobiles, au nombre de 60,801, causent 541 morts et 16,098 blessés. Les autres accidents causent 747 morts et 7,821 blessés. Le nombre de personnes qui ont trouvé refuge dans des postes de police est de 49,526; 11,056 enfants égarés sont reconduits à leur domicile.

1.—Statistique sommaire de la police, centres urbains de 10,000 et plus, 1946

Province et centre urbain	Population, 1941	Agents de police	Arrestations	Sommations	Poursuites	Condamnations
Île du Prince-Édouard—						
Charlottetown	14,821	15	1,230	370	1,600	1,518
Totaux, Île du Prince-Édouard[1]	**19,855**	**21**	**1,811**	**428**	**2,239**	**2,123**
Nouvelle-Écosse—						
Halifax	70,488	109	3,488	803	4,290	3,840
Sydney	28,305	30	1,668	91	2,141	1,975
Glace-Bay	25,147	19	1,475	80	1,323	1,235
Dartmouth	10,847	11	424	99	523	501
Truro	10,272	6	1,289	12	1,289	1,073
Totaux, Nouvelle-Écosse[1]	**211,651**	**213**	**11,534**	**1,723**	**13,135**	**12,020**
Nouveau-Brunswick—						
Saint-Jean	51,741	73	4,318	2,411	6,992	6,848
Moncton	22,763	33	1,839	199	2,038	1,964
Fredericton	10,062	15	1,018	330	1,089	1,047
Totaux, Nouveau-Brunswick[1]	**107,000**	**142**	**8,339**	**3,053**	**11,028**	**10,693**
Québec—						
Montréal	903,007	1,575	23,717	53,697	77,414[2]	68,898[2]
Québec	150,757	198	2,663	3,017	3,017	2,774
Verdun	67,349	65	1,347	80	1,870	1,812
Trois-Rivières	42,007	74	1,594	148	1,594	1,589
Sherbrooke	35,965	49	997	219	1,216	1,214
Hull	32,947	41	1,269	1,362	2,620	2,412
Outremont	30,751	41	1,837	1,017	2,750	104
Westmount	26,047	46	2,665	306	3,012	2,952
Shawinigan-Falls	20,325	34	584	46	702	211
Lachine	20,051	22	273	41	273	268
Saint-Hyacinthe	17,798	26	385	[3]	101	92
Valleyfield	17,052	26	218	48	237	191
Chicoutimi	16,040	17	492	43	168	126
Granby	14,197	12	81	42	42	123
Jonquière	13,769	11	100	[3]	[3]	[3]
Saint-Jean	13,646	15	38	5	43	42
Joliette	12,749	19	11	11	11	11
Thetford-Mines	12,716	11	159	13	12	12
Sorel	12,251	18	269	[3]	35	18

[1] Comprend les chiffres de tous les centres urbains de 4,000 âmes et plus. [2] Estimation. [3] Inconnu.

1.—Statistique sommaire de la police, centres urbains de 10,000 et plus, 1946—fin

Province et centre urbain	Population, 1941	Agents de police	Arrestations	Sommations	Poursuites	Condamnations
Québec—fin						
Lévis	11,991	16	181	126	2	181
Cap-de-la-Madeleine	11,961	13	77	[3]	53	53
Saint-Jérôme	11,329	18	92	37	129	97
Drummondville	10,555	12	231	18	231	231
Totaux, Québec[1]	**1,691,246**	**2,565**	**43,562**	**60,999**	**99,705**	**87,728**
Ontario—						
Toronto	667,457	1,101	24,248	136,284	158,779	142,409
Hamilton	166,337	175	4,210	19,682	28,749	27,695
Ottawa	154,951	182	2,419	7,628	9,148	8,424
Windsor	105,311	144	3,410	4,699	8,135	6,268
London	78,264	87	2,087	3,212	5,074	4,335
Kitchener	35,657	28	643	3,580	4,223	3,784
Sudbury	32,203	30	1,874	3,089	4,963	3,955
Brantford	31,948	30	654	2,026	2,218	2,148
Fort-William	30,585	30	1,030	265	1,295	1,208
St-Catharines	30,275	37	730	621	1,471	1,244
Kingston	30,126	28	678	2,435	3,113	2,863
Timmins	28,790	25	991	1,025	2,021	1,760
Oshawa	26,813	25	591	1,307	1,898	1,832
Sault-Sainte-Marie	25,794	25	733	500	1,450	1,280
Peterborough	25,350	27	1,058	1,097	2,155	1,876
Port-Arthur	24,426	28	2,206	204	2,410	2,371
Guelph	23,273	23	485	1,083	1,674	1,597
Niagara-Falls	20,589	37	895	557	1,452	1,267
Sarnia	18,734	20	305	746	1,051	999
Chatham	17,369	20	510	965	1,475	1,350
St-Thomas	17,132	14	496	167	3,058	3,008
Stratford	17,038	15	280	680	960	926
Belleville	15,710	16	889	1,525	2,414	2,252
North-Bay	15,599	16	629	923	1,552	1,402
Galt	15,346	10	250	320	554	506
Cornwall	14,117	18	422	290	811	785
Owen-Sound	14,002	11	558	1,827	2,385	1,756
Welland	12,500	22	265	1,764	2,049	1,897
Woodstock	12,461	15	401	505	965	871
Forest-Hill	11,757	19	52	1,310	1,340	1,304
Brockville	11,342	14	773	251	956	919
Pembroke	11,159	9	414	371	791	743
Totaux, Ontario[1]	**2,021,470**	**2,530**	**61,803**	**212,382**	**277,974**	**251,560**
Manitoba—						
Winnipeg	221,960	334	5,977	9,260	37,389	34,964
Saint-Boniface	18,157	16	238	1,242	1,580	1,180
Brandon	17,383	16	318	151	538	479
Totaux, Manitoba[1]	**279,759**	**386**	**7,150**	**10,957**	**40,591**	**37,644**
Saskatchewan—						
Regina	58,245	62	1,458	2,665	3,756	3,740
Saskatoon	43,027	40	1,123	1,548	2,749	2,623
Moose-Jaw	20,753	22	773	528	1,180	1,116
Prince-Albert	12,508	13	747	62	1,016	955
Totaux, Saskatchewan[1]	**160,639**	**163**	**4,555**	**5,415**	**10,125**	**9,784**
Alberta—						
Edmonton	93,817	122	2,131	728	2,859	2,527
Calgary	88,904	120	3,272	3,793	8,336	6,744
Lethbridge	14,612	17	667	349	1,601	1,465
Medicine-Hat	10,571	13	202	201	403	375
Totaux, Alberta	**207,904**	**272**	**6,272**	**5,071**	**13,199**	**11,111**
Colombie-Britannique—						
Vancouver	275,353	493	9,708	14,640	21,374	16,975
Victoria	44,068	69	765	5,378	6,143	5,831
New-Westminster	21,967	22	625	254	2,225	2,181
Totaux, Colombie-Britannique[1]	**404,325**	**662**	**13,265**	**22,687**	**34,291**	**29,347**
Totaux généraux[1]	**5,103,849**	**6,954**	**158,291**	**322,715**	**502,287**	**452,010**

[1] Comprend les chiffres de tous les centres urbains de 4,000 âmes et plus.

PARTIE IV.—ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES ET DE CORRECTION

Section 1.—Statistiques pénitentiaires*

La Division des pénitenciers du ministère de la Justice est chargée de l'administration de ces établissements, qui sont au nombre de sept, les deux principaux étant situés à Portsmouth (Ont.) et Saint-Vincent-de-Paul (Qué.), et les cinq autres à Dorchester (N.-B.), Prince-Albert (Sask.), Stony-Mountain (Man.), New-Westminster (C.-B.), et Collins-Bay (Ont.). Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1947, la moyenne quotidienne de détenus dans ces établissements est de 3,541 et les déboursés totaux nets, de $3,654,072, soit $2.83 par tête et par jour, comparativement à une moyenne quotidienne de 3,028 détenus et une dépense globale de $2,689,059 ou $2.43 par tête et par jour en 1941.

Les femmes condamnées au pénitencier dans les différentes provinces sont envoyées à Kingston (Ont.), où des quartiers et un personnel spéciaux leur sont affectés. Cinquante-six y sont internées le 31 mars 1947, contre 43 en 1944 et 46 en 1941.

Mouvement de la population dans les établissements pénitentiaires.— Les établissements pénitentiaires peuvent être divisés en trois classes: (1) pénitenciers où les détenus font de longs séjours et dont, en conséquence, la population ne varie guère; (2) maisons de correction et de formation où également la population varie peu; et (3) prisons ordinaires où les détenus se renouvellent très rapidement. Si la moyenne des détenus au début et à la fin de l'année représente la population moyenne de l'année et si les sorties représentent le mouvement, le mouvement proportionnel au cours de l'année financière 1946-1947 est le suivant: dans les pénitenciers, 48·1 p. 100; dans les maisons de correction et de formation, 164 p. 100; dans les prisons, non moins de 1,728 p. 100. Dans l'étude de ces chiffres, il faut se rappeler que la population des prisons ordinaires varie de jour en jour et se compose en majeure partie de prévenus qui attendent leur procès et seront libérés ou envoyés au pénitencier ou à la maison de correction.

* Section revisée en collaboration avec le surintendant des pénitenciers, ministère de la Justice, Ottawa.

1.—Population des différents établissements pénitentiaires, périodes de douze mois (environ), 1945 et 1946

Année et genre d'établissements	Détenus au commencement de l'année	Admis durant l'année	Libérés durant l'année	Détenus à la fin de l'année
1945				
Pénitenciers	3,078	1,472	1,421	3,129
Maisons de correction et de formation[1]	4,409	7,647	7,818	4,224
Prisons[2]	3,206	53,801	53,026	3,981
Totaux, 1945	**10,693**	**62,920**	**62,265**	**11,334**
1946				
Pénitenciers	3,129	1,794	1,561	3,362
Maisons de correction et de formation	4,224	8,063	8,183	4,104
Prisons	3,958	65,768	65,545	4,181
Totaux, 1946	**11,311**	**75,625**	**75,289**	**11,647**

[1] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947. La liste des maisons de formation a été modifiée; elle tient compte des nouveaux établissements et supprime ceux qui ne prennent pas soin des jeunes délinquants traduits devant les tribunaux. [2] Revisé à la suite d'un changement dans les rapports du Québec; ceux-ci portent maintenant sur l'année civile au lieu de l'année financière.

Les tableaux **2** à **4** contiennent les plus importantes statistiques pénitentiaires fournies au Bureau de la statistique.

2.—Mouvement des détenus dans les pénitenciers, années terminées le 31 mars 1943-1947

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
Détenus au commencement de l'année	**3,232**	**2,969**	**3,078**	**3,129**	**3,362**
Entrées—					
Des prisons	1,154	1,348	1,312	1,579	1,685
Par transfert	143	320	157	206	219
Par annulation de la liberté conditionnelle	néant	2	1	néant	3
Révocation de permission	"	néant	néant	1	néant
Des autorités militaires (prisonniers de guerre)	2	"	"	8	1
Libérés pour service actif et revenus	néant	"	2	néant	néant
Totaux des entrées	1,299	1,670	1,472	1,794	1,908
Élargissements—					
Par expiration de peine	1,081	928	880	1,014	982
Par transfert	143	320	157	206	219
Par libération conditionnelle	264	243	320	216	255
Par déportation	15	10	22	13	9
Par libération sans condition	28	35	15	9	10
Par décès	11	7	11	11	7
Par pardon	13	9	8	10	3
Remis aux autorités militaires	néant	néant	2	77	22
Par libération sur injonction de la cour	4	6	4	3	5
Remis aux autorités provinciales	3	2	1	2	5
Par transfert à une école industrielle pour garçons	néant	1	1	néant	néant
D'après les instructions du ministère de l'Immigration	"	néant	néant	"	1
Totaux des élargissements	1,562	1,561	1,421	1,561	1,518
Détenus à la fin de l'année	**2,969**	**3,078**	**3,129**	**3,362**	**3,752**

3.—Âge des détenus dans les pénitenciers au 31 mars 1940-1947

Groupe d'âge	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
Moins de 21 ans	463	465	421	447	486	455	452	519
De 21 à 30 ans	1,574	1,473	1,283	1,168	1,288	1,386	1,529	1,659
De 31 à 40 ans	1,040	995	837	705	676	676	750	916
De 41 à 50 ans	430	477	420	395	398	395	390	404
De 51 à 60 ans	188	191	191	182	160	152	174	181
Plus de 60 ans	77[1]	87	80	72	70	65	67	73
Totaux	**3,772**	**3,688**	**3,232**	**2,969**	**3,078**	**3,129**	**3,362**	**3,752**

[1] Comprend un détenu dont l'âge n'est pas connu.

4.—Détenus dans les pénitenciers classés selon le lieu de naissance, la religion, etc., au 31 mars 1940-1947

Classification	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
Selon le lieu de naissance—								
Canada	3,028	3,010	2,645	2,451	2,599	2,700	2,989	3,301
Îles et possessions britanniques	302	259	190	163	179	169	143	187
Autriche et Hongrie	52	44	43	37	34	13	14	18
Italie	33	32	29	24	15	13	11	8
Pologne	65	67	54	43	35	34	33	37
Russie	41	38	41	37	33	42	30	34
Autres pays d'Europe	37	58	44	49	31	58	43	52
États-Unis	118	112	117	111	95	91	83	101
Autres pays	96	68	69	54	57	9	16	14

4.—Détenus dans les pénitenciers classés selon le lieu de naissance, la religion, etc., au 31 mars 1940-1947—fin

Classification	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
Selon l'état conjugal—								
Célibataires	2,539	2,446	2,154	1,983	1,990	1,987	2,144	2,376
Mariés	980	994	878	785	875	936	1,019	1,134
Veufs	145	143	121	110	120	117	105	105
Divorcés	33	105	47	40	35	31	29	53
Séparés	75	[1]	32	51	58	58	65	84
Selon le sexe—								
Hommes	3,741	3,642	3,195	2,917	3,035	3,077	3,310	3,696
Femmes	31	46	37	52	43	52	52	56
Selon la religion—								
Anglicane	548	513	483	505	506	516	587	710
Baptiste	162	134	135	126	122	136	122	135
Doukhobore	5	6	4	3	2	19	16	2
Religions orientales	[1]	5	[1]	[1]	[1]	3	[1]	[1]
Grecque catholique	41	32	33	27	20	11	12	15
Grecque orthodoxe	54	39	40	35	36	27	34	27
Juive	52	62	56	52	55	44	48	63
Luthérienne	76	81	76	67	62	59	57	54
Méthodiste	35	44	29	34	37	34	28	33
Presbytérienne	348	358	274	214	233	275	294	287
Catholique romaine	1,897	1,841	1,614	1,473	1,597	1,534	1,705	1,884
Armée du Salut	22	18	17	16	20	21	21	28
Église Unie	370	369	328	302	293	323	309	381
Autres croyances	162	186	143	115	95	127	129	133
Totaux	**3,772**	**3,688**	**3,232**	**2,969**	**3,078**	**3,129**	**3,362**	**3,752**

[1] Aucune déclaration.

Section 2.—Le régime de la libération conditionnelle*

Le régime de la libération conditionnelle ou sur parole repose sur le pouvoir de la Cour de surseoir, sous condition, à l'imposition ou à l'exécution d'une sentence.

Il tente, par la substitution d'un mode de surveillance ou de traitement, de réaliser hors de la prison la réforme ou la réhabilitation civile d'un prisonnier. Le régime britannique de la libération conditionnelle remonte à 1660. Les juges furent alors autorisés à déporter les prisonniers aux colonies où, après une certaine période dans un établissement pénitentiaire, il leur était permis, moyennant certaines restrictions, de purger en liberté le reste de leur peine. Le port des armes à feu était défendu à ces prisonniers. Ils étaient tenus de se présenter mensuellement, trimestriellement ou annuellement devant les autorités pour fins d'inspection. En 1840, la déportation des prisonniers est interdite, mais un nouveau régime d'emprisonnement est inauguré en vertu duquel toutes les personnes condamnées à une longue détention doivent subir une période d'emprisonnement avant qu'une libération conditionnelle ou sur parole puisse leur être accordée. Une fois libéré, le condamné demeure sous la surveillance de la police; il doit se présenter à des périodes fixées. Il est réemprisonné pour toute infraction à ce permis de libération conditionnelle. Le régime britannique fonctionne automatiquement.

D'autres pays ont aussi adopté le régime de la libération sur parole. Il est institué en Allemagne en 1871; dans les Pays-Bas en 1881; au Japon en 1882; dans la République française en 1885; il est en usage depuis en Autriche, en Italie et au

* Préparé sous la direction du commissaire S. T. Wood, C.M.G., de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada.

Portugal. Il existe aussi maintenant dans un certain nombre d'États aux États-Unis un régime de libération conditionnelle ou sur parole pour les prisonniers.

Au Canada, le régime de la libération sur parole a été adopté pour les pénitenciers en 1899; plus tard, il a été étendu aux prisons et maisons de correction, par où il diffère de tous les autres régimes de libération sur parole au monde. Le régime de la libération sur parole est légalisé en vertu de la loi des libérations conditionnelles (S.R.C., 1927, chap. 197).

Il incombe au ministre de la Justice de conseiller le gouverneur général sur toute question relative à l'application de la loi des libérations conditionnelles. Au moyen d'un ordre par écrit, sous les seing et sceau du secrétaire d'État, le gouverneur général peut accorder à tout prisonnier condamné à l'emprisonnement dans un pénitencier, une geôle ou dans une prison publique ou maison de correction, un permis d'être en liberté au Canada ou en toute partie déterminé du Canada, durant la partie de sa peine d'emprisonnement et moyennant les conditions que le gouverneur général juge convenables.

La loi des libérations conditionnelles au Canada fonctionne de la façon suivante: Tout condamné purgeant une peine d'emprisonnement, ou toute personne représentant le prisonnier, peut soumettre une demande de libération conditionnelle au ministre de la Justice. Chaque requête, qu'elle soit soumise par le plus humble des requérants ou par une personne haut placée de l'État ou de la collectivité, reçoit la même sérieuse considération. Un rapport et une opinion sont sollicités du juge qui a présidé au procès, de la police qui a eu charge du cas et du directeur de la prison où le prisonnier subit sa peine. L'entourage passé et, s'il y a lieu, le dossier criminel du prisonnier sont étudiés. Toutes les circonstances de chaque cas sont soigneusement examinées par des enquêteurs compétents du Service des pardons, ministère de la Justice. Lorsqu'il est reconnu unanimement que le prisonnier a tiré profit de sa période d'emprisonnement et que l'exercice de la clémence en cette occasion lui aiderait à se réhabiliter et à redevenir membre utile de la société, et pourvu qu'il lui soit assuré un emploi honnête et rémunérateur et qu'il soit l'objet d'une surveillance convenable, le solliciteur général recommande à Son Excellence le gouverneur général de libérer le prisonnier, afin que celui-ci purge le reste de sa peine aux termes d'un permis de libération conditionnelle. Le gouverneur général approuve en y apposant sa signature officielle. Le contrevenant reçoit alors un permis de libération conditionnelle sous les seing et sceau du secrétaire d'État; il est élargi pour purger le reste de sa sentence en liberté, sous réserve des conditions et stipulations indiquées sur le permis.

Le commissaire de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada est chargé, en vertu de la loi des libérations conditionnelles, d'appliquer les conditions moyennant lesquelles tout porteur de permis est relâché. Ce travail s'accomplit par l'intermédiaire de la Section des libérations conditionnelles, Service de l'identification, Ottawa.

Tout porteur d'un permis de libération conditionnelle, à compter de son élargissement, doit faire connaître son lieu de domicile au chef de police ou au shérif de la cité, de la ville ou du district où il habite; lorsqu'il est sur le point de quitter une cité, une ville, un comté ou un district, il doit en avertir le chef de police ou le shérif de l'endroit, précisant où il va et, si possible, son adresse future. Après son arrivée à destination, il est tenu d'en prévenir le chef de police ou le shérif de l'endroit. En outre, tout homme porteur d'un permis de libération conditionnelle doit faire la

déclaration de présence une fois par mois, aussi longtemps que demeure en vigueur sa période de libération conditionnelle, au chef de police ou au shérif de son lieu de domicile, à moins qu'il ne soit dispensé de cette formalité par ordre du gouverneur général.

Tout porteur doit produire son permis quand il en est requis par un magistrat ou un constable; il est tenu d'éviter toute violation des lois; il ne doit s'associer habituellement avec des personnes perdues de réputation, comme les voleurs et les prostituées réputés tels; il ne peut mener une vie oisive ou dissolue, n'accusant aucun moyen visible d'existence honnête; et il doit se soumettre à toute condition supplémentaire indiquée sur son permis pour quelque raison que ce soit.

La Section des libérations conditionnelles jouit d'une collaboration très efficace de la part de la force publique. Grâce à cette collaboration, un dossier est conservé de chaque porteur de permis de libération conditionnelle au Canada et des rapports mensuels sont expédiés au bureau principal. La plupart des corps de la force publique considèrent comme strictement confidentiel tout renseignement relatif aux porteurs de permis; ils veillent particulièrement à éviter tout embarras aux intéressés, accordent une attention sympathique aux problèmes de ces infortunés et sont toujours prêts à aider et à conseiller toute personne qui tente sincèrement de se corriger.

Celui qui néglige de se conformer aux dispositions secondaires régissant sa libération est averti une première fois et une autre chance lui est accordée. Toutefois, s'il ne tient pas compte de cet avertissement, le gouverneur général peut ordonner la révocation de son permis. Dans ce cas, il est réincarcéré, par mandat, et doit purger la partie de sa sentence qu'il lui restait à subir lors de sa libération conditionnelle.

Tout porteur d'un permis de libération conditionnelle trouvé coupable d'un délit criminel perd son permis. C'est l'unique aspect automatique du régime canadien de libération conditionnelle. Dans le cas de déchéance, le coupable doit d'abord purger la peine imposée pour le délit criminel; il est ensuite renvoyé en prison, par mandat, pour la partie de la première peine qu'il lui restait à purger lors de sa libération conditionnelle.

Le prisonnier libéré conditionnellement n'est pas choyé. On lui fait comprendre que l'emprisonnement infligé à la suite de son délit constituait une juste punition et que le jugement est maintenant mitigé par la clémence qui lui permet de purger en liberté une partie de sa juste peine, sous la réserve peu rigoureuse d'un permis de libération conditionnelle. Par ailleurs, il n'est soumis à aucun abus. Il jouit de tous les droits et de la liberté de tout citoyen canadien de s'adonner à toute entreprise ou occupation honnête et il est entièrement protégé par la loi contre tout abus, quel qu'il soit.

Le nombre de prisonniers élargis chaque année des pénitenciers, prisons et maison de correction, sous réserve de la libération conditionnelle, varie de 700 à 1,000 personnes. Depuis l'inauguration du régime, en 1899, jusqu'à l'année financière terminée le 31 mars 1947, 35,043 contrevenants ont été libérés. Au cours des 48 années du régime, 5·4 p. 100 seulement du total de prisonniers libérés ont commis des délits qui ont entraîné leur réincarcération.

La publicité accordée à certains cas de personnes libérées et trouvées coupables ensuite d'un nouveau délit soulève parfois de la critique. En raison du caractère

confidentiel de ce travail, rien n'est jamais connu des libérés qui deviennent citoyens utiles et respectés, ce qui arrive dans plus de 90 p. 100 des cas. Le régime canadien de la libération conditionnelle a certainement une grande valeur tant au point de vue humanitaire qu'économique. L'exposé suivant donne un rapport de la Section des libérations conditionnelles, à compter de son inauguration jusqu'au 31 mars 1947.

	Nombre
Libérés conditionnellement des pénitenciers	15,755
Libérés conditionnellement des prisons et maisons de correction de toutes sortes	19,288
Total de libérés	35,043
Révocations et annulations de permis par suite de contraventions aux conditions	944
Déchéances de permis à la suite d'une condamnation pour délit criminel	958
Peines purgées honorablement en liberté conditionnelle	32,633
Peines encore inachevées	508
Pourcentage de délinquants	5·4

Section 3.—Statistique des maisons de correction et de réforme

Le recensement des maisons de correction et de réforme s'effectue tous les cinq ans; le dernier a eu lieu le 1er juin 1946. A cette date, il y a au Canada 28 institutions de ce genre, dont 25 font rapport; une maison du Québec, une de l'Ontario et une du Manitoba n'ont pas présenté de rapport. Les institutions comptent en tout 3,662 détenus, soit 2,930 hommes et 732 femmes. Les hommes sont détenus dans treize institutions et les femmes, dans douze.

5.—Population des maisons de correction et de réforme, par groupe d'âges, le 1er juin 1946

Établissement et groupe d'âge		N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Établissements	H.	2	1	2	5	1	1	néant	1	13
	F.	2	2	2	3	1	néant	1	1	12
Moins de 10 ans	H.	23	3	15	22	néant	1	néant	1	65
	F.	néant	5	7	néant	"	néant	"	néant	12
10-14 ans	H.	137	44	361	253	19	20	"	39	873
	F.	57	31	74	48	10	néant	15	7	242
15-19 "	H.	15	12	250	576	28	18	néant	34	933
	F.	39	63	77	93	32	néant	16	10	330
20-24 "	H.	néant	néant	néant	436	néant	"	néant	néant	436
	F.	2	19	"	35	"	"	1	"	57
25-29 "	H.	néant	néant	"	201	"	"	néant	"	201
	F.	"	9	"	15	"	"	"	"	24
30-34 "	H.	"	néant	"	116	"	"	"	"	116
	F.	1	5	"	17	"	"	"	"	23
35-39 "	H.	néant	néant	"	92	"	"	"	"	92
	F.	"	3	"	14	"	"	"	"	17
40-44 "	H.	"	néant	"	73	"	"	"	"	73
	F.	"	1	"	15	"	"	"	"	16
45-49 "	H.	"	néant	"	76	"	"	"	"	76
	F.	"	"	"	9	"	"	"	"	9
50-59 "	H.	"	"	"	44	"	"	"	"	44
	F.	"	1	"	1	"	"	"	"	2
60 ans ou plus	H.	"	néant	"	21	"	"	"	"	21
	F.	"	"	"	néant	"	"	"	"	–
Totaux	**H.**	**175**	**59**	**626**	**1,910**	**47**	**39**	**–**	**74**	**2,930**
	F.	**99**	**137**	**158**	**247**	**42**	**–**	**32**	**17**	**732**

CHAPITRE IX.—ÉDUCATION ET RECHERCHES

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—L'enseignement régulier au Canada	324
Section 1. Tendances actuelles des écoles canadiennes	324
Section 2. Écoles, collèges et universités	329
Sous-section 1. Écoles régies par les provinces	330
Sous-section 2. Écoles privées	333
Sous-section 3. Enseignement supérieur	334
Sous-section 4. Écoles fédérales pour les Indiens	340
Sous-section 5. Enseignement dans les Territoires du Nord-Ouest	340
Partie II.—Autres initiatives éducationnelles	341
Section 1. Les arts et l'éducation	341
Section 2. Recherches scientifiques et industrielles au Canada	344
Sous-section 1. Facilités de recherches	344
Sous-section 2. Conseil national de recherches	345
Section 3. Fonctions éducatives de l'Office national du film et de la Société Radio-Canada	351
Section 4. Bibliothèques	354
Section 5. Le Canada et l'UNESCO	354

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique assigne aux provinces la régie de l'éducation; par conséquent, les écoles et les universités ainsi que la formation des instituteurs et autres initiatives du domaine régulier de l'éducation sont organisées, financées et régies par les provinces.

L'éducation au sens général ne peut toutefois se limiter au simple enseignement dans les écoles et les collèges; elle s'étend à la vie et à l'expérience même et, pour cette raison, le présent chapitre de l'*Annuaire* traite aussi de sujets tels que les bibliothèques, les arts et les recherches scientifiques. Certains organismes fédéraux, comme l'Office national du film et la Société Radio-Canada, s'ils ne viennent nullement en conflit avec le domaine régulier de l'éducation que la constitution assigne aux provinces, remplissent des fonctions qui se rattachent à l'éducation. Ainsi, alors que la Société Radio-Canada s'occupe de divertissement et de récréation plutôt que d'éducation, certains aspects de son travail font proprement partie d'un domaine plus vaste. Il en est question à la section 3, partie II, du présent chapitre et des renvois réfèrent à l'activité de ces organismes qui n'a pas trait à l'éducation et est décrite ailleurs dans l'*Annuaire*.

PARTIE I.—L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER AU CANADA

Section 1.—Tendances actuelles des écoles canadiennes*

A une époque où l'argent circule plus abondamment et où les prix montent, les organismes d'enseignement au Canada ont plus de fonds à leur disposition mais aussi plus de frais auxquels subvenir. Ils disposent de revenus plus considérables pour la construction d'édifices, les améliorations et les appointements, mais les frais de construction augmentent énormément, quantité de matériaux restent rares et les relèvements de traitements accordés aux administrateurs et aux instituteurs ne suffisent guère à compenser la hausse du coût de la vie. Néanmoins, les échanges de vues et de populations au cours des hostilités, les sommes énormes qu'on a pu affecter à la guerre et l'importance reconnue, en temps de crise, d'une population instruite et formée ont amené les autorités provinciales et maintes autorités municipales à attribuer à l'éducation un rôle de premier plan dans la société moderne et à lui accorder, en conséquence, une aide financière plus considérable.

* Préparé par l'Association canadienne d'Éducation, Toronto.

Circonscriptions plus grandes dans l'administration scolaire.—L'établissement de circonscriptions scolaires plus grandes a constitué une tendance remarquable du régime de l'éducation au Canada. Cela permet une répartition plus équitable des frais de l'éducation et une plus grande égalité entre les élèves au point de vue des avantages éducatifs. La plupart des provinces ont fait des progrès en ce sens, particulièrement au cours des deux ou trois dernières années. La circonscription agrandie est en activité depuis 1946 dans les 24 municipalités de la Nouvelle-Écosse. Au Nouveau-Brunswick, la loi des finances des écoles de comté a été votée en 1943 et, en janvier 1948, tous les comtés avaient consenti à adopter cette méthode d'administration scolaire. En conséquence, 1,350 circonscriptions administratives se sont trouvées réduites à 37, englobant 15 comtés et 22 centres urbains. En Ontario, la circonscription agrandie est connue sous le nom de zone scolaire de township. La formation des 484 zones scolaires actuelles a entraîné la disparition de 3,070 anciennes zones scolaires rurales de la province, soit environ 53 p. 100. Les écoles rurales de la Saskatchewan ont été divisées en 60 circonscriptions projetées, dont 45 englobant 3,794 anciennes circonscriptions ont été établies. Dans l'Alberta et la Colombie-Britannique, la circonscription agrandie est un fait accompli; l'Alberta l'a établie il y a 10 ou 15 ans. Dans cette province, qui contient 57 divisions scolaires, la division couvre, en moyenne, une superficie de 2,000 milles carrés, emploie 70 instituteurs et donne l'instruction à 1,500 élèves. La Colombie-Britannique est répartie en 74 grandes zones administratives et 15 petits arrondissements ruraux indépendants. Au Manitoba, une circonscription scolaire agrandie a été établie à titre d'essai et la création d'une autre est à l'étude; avant 1920, cependant, cette province avait entrepris l'unification des arrondissements scolaires, pas nécessairement toutefois au point de réaliser la zone scolaire plus moderne édifiée logiquement autour du centre de la collectivité. Dans le Québec (protestant), dix (soit plus de la moitié du total désiré) commissions scolaires centrales ont été créées. Les commissions scolaires catholiques du Québec ne forment pas, à proprement parler, de grandes divisions: la circonscription fondamentale est généralement la paroisse. Il faut reconnaître que l'unification décrite ci-dessus peut avoir des conséquences diverses selon les provinces. Dans certains cas elle peut ne comprendre que les écoles élémentaires rurales, dans d'autres les écoles secondaires régionales et, dans d'autres encore, une association des deux genres d'écoles. Dans chaque cas, toutefois, les enfants des régions rurales sont pourvus de meilleurs moyens d'instruction.

La création de la circonscription administrative plus grande, tout en aboutissant à une économie générale, a aggravé le problème du transport des élèves. En certains cas, les moyens de transport s'obtiennent en louant, moyennant contrat, des autobus qui appartiennent à des particuliers ou des compagnies; il y a toutefois une tendance marquée à acheter plutôt qu'à louer des autobus pour transporter les écoliers. Dans le Québec, la première autoneige a été achetée en 1943 et le département protestant compte 49 de ces machines qui transportent plus de 1,500 élèves. En Ontario, les commissions des écoles publiques ou séparées ont l'autorisation de transporter les élèves à leurs propres écoles ou aux écoles secondaires; en juin 1947, 350 véhicules ont transporté 8,400 enfants à 160 écoles secondaires. Leur trajet moyen demandait 65 minutes et le coût était d'environ un cent par élève et par mille. En 1947-1948, il y avait en Alberta 713 véhicules transportant 14,753 élèves par jour. Diverses normes de sécurité sont maintenues dans toutes les provinces où les élèves sont transportés moyennant des dispositions prises par l'administration.

Facilités scolaires modernes.—Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont conçu de vastes projets en vue de créer de nouveaux high schools régionaux d'enseignement mixte. Au Nouveau-Brunswick, 25 ont été approuvés et sont en voie de construction; neuf sont en activité à l'heure actuelle. L'école secondaire rurale en Nouvelle-Écosse, dont l'établissement est désirable en raison des inscriptions dans une région unifiée, fournira des services et des facilités aux élèves de la septième à la douzième année. Les projets comportent un minimum de quatre salles de classe ordinaire, des installations en vue de l'enseignement de la mécanique et des sciences domestiques, un jardin scolaire et un lopin de démonstration, un terrain de jeu assez spacieux et, au besoin, des maisons de pension pour les élèves. Des soumissions ont été demandées pour deux écoles de ce genre et l'on a projeté d'en établir cinq ou six autres en 1948.

Un comité de l'organisation, de la construction et de l'outillage des écoles de l'Ontario a présenté un rapport intérimaire en 1945. En 1947, une école de démonstration, la *V.K. Greer Memorial School*, a été achevée au coût de $78,000 pour mettre en lumière les conclusions du comité. Par ses détails, qui sont ceux d'une école rurale centrale adaptée à un enseignement plus efficace et à une plus grande souplesse des méthodes d'enseignement, elle suggère bien des idées. D'une conception économique, l'immeuble sans étage contient quatre salles de classe et n'a pas de sous-sol. Les murs et les plafonds, fabriqués de matériaux destinés à donner une bonne acoustique et à atténuer le bruit, sont de couleurs tendres. Les planchers sont de tuile d'asphalte recouvrant un faux plancher de béton enduit de mastic. Les boiseries ont reçu deux couches de gomme laque blanche et deux couches de cire pour empêcher la poussière d'y adhérer. Les tableaux sont d'une composition de chambourin et l'on y fait usage de craie de tons opposés. Des lumières spéciales au-dessus du tableau s'ajoutent à l'éclairage indirect. Des tentures ont remplacé les stores. Les salles sont munies de pupitres réglables, adaptés à la forme du corps humain, ou de chaises et de bureaux particuliers de dimensions appropriées. L'école compte des pièces bien agencées pour les cours d'économie domestique et d'arts et métiers industriels, ainsi qu'un vaste auditorium pouvant servir de salle de jeu. La construction de cette école modèle a influé considérablement sur les plans d'autres écoles maintenant construites ou en voie de construction. Le coût total des écoles élémentaires achevées en 1947 dans l'Ontario est d'environ $10,500,000.

Une école secondaire moderne d'enseignement mixte se construit à Ottawa au coût de $1,650,000 avec aménagements projetés pour 950 élèves. En octobre 1947, à Winnipeg (Man.), les électeurs ont donné leur adhésion à un règlement en vue de la construction d'une école secondaire technique-professionnelle au coût de $1,500,000. L'école sera organisée de manière à donner l'enseignement relatif à certaines "familles de professions", comme celles des métiers d'électricien, d'ouvreur de métaux, celles du service ménager et personnel, etc. En Saskatchewan, on insiste davantage sur l'enseignement professionnel, l'utilisation des bibliothèques, l'éducation des adultes et l'utilisation de l'école comme centre social. Quatorze centres ont transformé leurs écoles secondaires actuelles en écoles d'enseignement mixte qui présentent les caractéristiques décrites ci-dessus. En Alberta, l'école secondaire mixte de Red-Deer a été établie en 1947-1948. Elle compte 473 élèves et un personnel de 23 instituteurs; elle fournit des maisons d'étudiants pour garçons et filles qui peuvent loger 270 élèves et enseigne tant les matières académiques que professionnelles. La Colombie-Britannique tend à établir des high schools mixtes possédant des départements techniques et commerciaux spéciaux, plutôt qu'à créer des institutions

spécialisées distinctes. Une école professionnelle, d'un coût estimatif de $1,800,000, est cependant en voie de construction à Vancouver.

Instituteurs disponibles.—Malgré le relèvement général des traitements, la pénurie d'instituteurs pleinement qualifiés s'accentue. Le problème est le plus grave dans les écoles rurales d'une seule classe où, en 1947-1948, il manque en tout 6,575 de ces instituteurs. On a dû fermer 318 de ces écoles, faute de personnel qualifié ou non, et en confier 6,257 à des instituteurs n'ayant pas toutes les qualités requises. Par ailleurs, l'inscription augmente dans les écoles normales à travers le pays: elle est de 7,833, contre 6,866 en 1946-1947.

C'est dans les Maritimes que le rapport entre les traitements et la situation au point de vue des instituteurs disponibles s'est le plus amélioré. Dans l'ensemble, ces provinces accusent la plus grande amélioration relative, non seulement des traitements minimums statutaires, mais également des disponibilités en instituteurs et de l'inscription dans les écoles normales. Les autres provinces n'accusent aucune hausse des traitements minimums réglementaires au cours de l'année, mais on y constate une augmentation générale des traitements médians estimatifs dans les écoles rurales.

Plusieurs commissions scolaires du Canada ont revisé leurs échelles de traitement au cours de l'année; elles ont augmenté les traitements ou versé des indemnités de vie chère. En dehors des provinces Maritimes, où les écoles sont surtout rurales, cette revision ne se reflète pas encore dans une modification des traitements minimums réglementaires autorisés par les provinces. En conséquence, l'instituteur qui commence sa carrière professionnelle dans une école rurale ou qui, comme c'est souvent le cas, continue à enseigner dans une agglomération rurale, ne bénéficie pas en général de l'amélioration de la situation des instituteurs urbains. Par exemple, la situation des écoles secondaires, qui sont surtout urbaines, accuse au point de vue des disponibilités en instituteurs une amélioration marquée en 1947. Il manque 198 instituteurs dans les écoles secondaires alors qu'il en manquait 400 en 1946. En 1947, les élèves inscrits aux écoles préparant à l'enseignement dans les écoles secondaires s'élèvent à 2,319, alors que l'inscription annuelle requise est de 1,515.

En 1947, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan adoptent des échelles de traitements sensiblement améliorées, établies selon l'expérience et la catégorie de brevet de l'instituteur.

En vue de remédier à la pénurie d'instituteurs, les ministères provinciaux de l'Instruction publique ont non seulement encouragé le relèvement des traitements, mais ils ont eu recours, entre autres choses, aux mesures suivantes: prêts sans intérêt consentis aux étudiants des écoles normales, bourses d'études, délivrance de permis provisoires, cours plus rapides de formation d'instituteurs ou cours spéciaux d'urgence, fermeture de certaines écoles et transport des élèves aux écoles de régions avoisinantes, et plus grand usage des cours par correspondance. Des dispositions ont été prises en vue de surveiller et d'aider davantage dans leur enseignement les instituteurs qui n'ont pas encore tous les diplômes requis.

Emploi des instituteurs—

En septembre 1947, l'Association canadienne d'Éducation a chargé un comité d'enquêter et de faire rapport sur le statut de la profession d'instituteur. Le rapport a été présenté lors de l'assemblée de l'Association tenue à Winnipeg en septembre

1948. Le Comité, au moyen d'un questionnaire envoyé à des groupes-échantillon de chaque province, a obtenu des opinions sur les instituteurs et la profession d'instituteur de la part d'une tranche représentative d'instituteurs et d'industriels. Soixante pour cent des 4,920 personnes consultées ont répondu et s'accordent à déclarer que 1° les traitements et les pensions des instituteurs doivent être sensiblement augmentés; 2° les conditions de vie et de travail, dans la mesure où elles intéressent le logement, l'immeuble scolaire, l'outillage scolaire, le nombre d'heures d'enseignement et d'autres facteurs, doivent être améliorées; 3° les personnes admises comme candidats à la profession d'instituteur doivent posséder une meilleure instruction générale, une bonne réputation, une personnalité acceptable et une intelligence supérieure à la moyenne; 4° des élèves choisis devraient bénéficier de bourses d'études et d'une aide financière sous d'autres formes. Un comité a été nommé en vue d'instaurer un programme destiné à mettre en œuvre les recommandations du rapport.

Autres tendances.—Les moyens audi-visuels sont de plus en plus en faveur dans l'enseignement au Canada. Les projecteurs, les films et les récepteurs de T.S.F. qu'achètent les circonscriptions scolaires et les bibliothèques provinciales centrales en sont un indice révélateur. Des cours sur les moyens audi-visuels ont été donnés à Toronto et à Victoria pendant l'été de 1947; une attention spéciale a été accordée à la technique de leur choix, de leur évaluation et de leur utilisation. La Société Radio-Canada ainsi qu'un certain nombre de postes locaux collaborent avec le Conseil consultatif national des émissions radiophoniques scolaires et avec les ministères provinciaux de l'Instruction publique à la production et à la préparation de programmes scolaires propres à la radiodiffusion. (Voir aussi p. 352.)

L'un des objets principaux de l'enseignement est la formation de bons citoyens. Aussi les ministères de l'Instruction publique en ont-ils tenu compte dans la préparation des cours. L'arrivée de milliers d'immigrés au pays ayant créé des problèmes d'éducation post-scolaire et d'assimilation, les commissions scolaires locales et les ministères provinciaux ont pris des dispositions spéciales pour les résoudre, ordinairement avec la collaboration active de nombreux organismes bénévoles. Une société de ce genre, connue sous le nom de Conseil canadien de la citoyenneté, stimule l'intérêt national en ce qui concerne la formation de bons citoyens, aide à la production de brochures et à l'échange de renseignements.

On s'est intéressé davantage à l'examen et à l'amélioration des programmes d'études en général, comme le témoignent en certains cas la nomination d'un directeur permanent du programme d'études ou, en d'autres, l'intervention de comités du programme d'études.

Associations d'éducation.—Il existe plusieurs associations dont le but est de favoriser diverses initiatives dans le domaine de l'instruction publique. On peut citer entre autres l'Association canadienne d'éducation, la Fédération canadienne des instituteurs et la Fédération familiale et scolaire du Canada.

L'Association canadienne d'éducation est une association interprovinciale des autorités en éducation, soutenue financièrement par les ministères de l'Instruction publique des neuf provinces du Canada et de Terre-Neuve. En plus de l'aide ministérielle, l'Association canadienne d'éducation reçoit des subventions d'un nombre appréciable de commissions scolaires urbaines dans tout le Canada. Elle

GRADATION DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DES PROVINCES DE LANGUE ANGLAISE

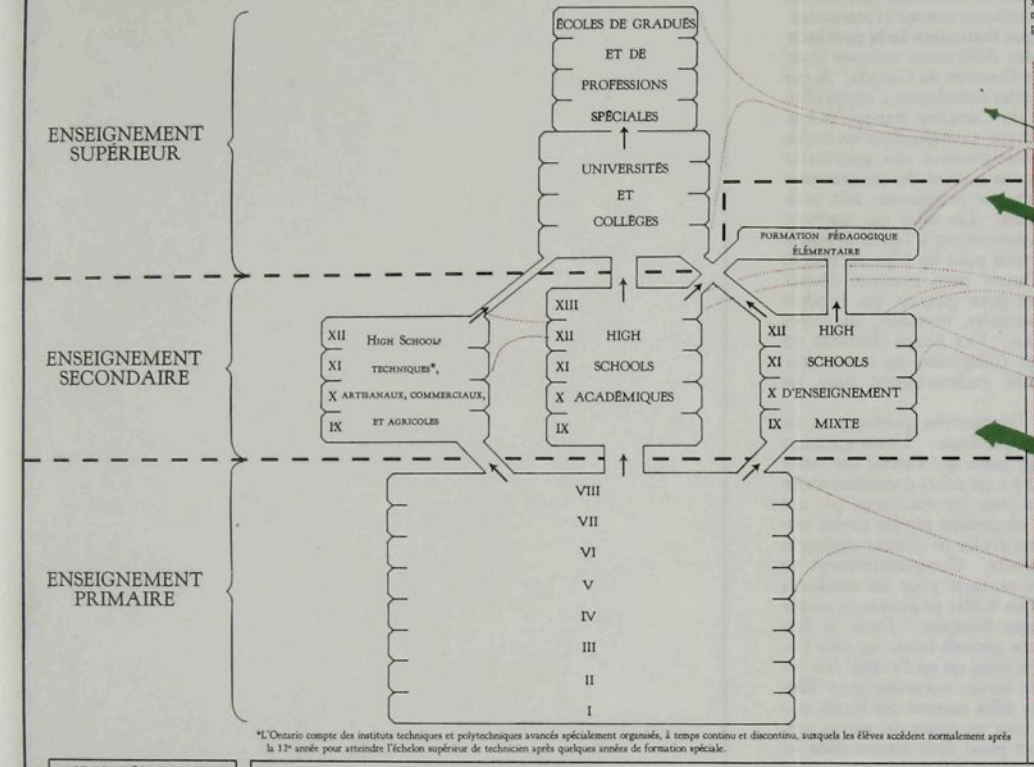

*L'Ontario compte des instituts techniques et polytechniques avancés spécialement organisés, à temps continu et discontinu, auxquels les élèves accèdent normalement après la 12e année pour atteindre l'échelon supérieur de technicien après quelques années de formation spéciale.

ACCÈS AUX EMPLOIS

NOTA.—Le mouvement proportionnel approximatif des élèves, des systèmes d'enseignement aux emplois et vice versa, est indiqué par l'épaisseur des flèches rouges et vertes.

GRADATION DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DU SYSTÈME DE LANGUE FRANÇAISE

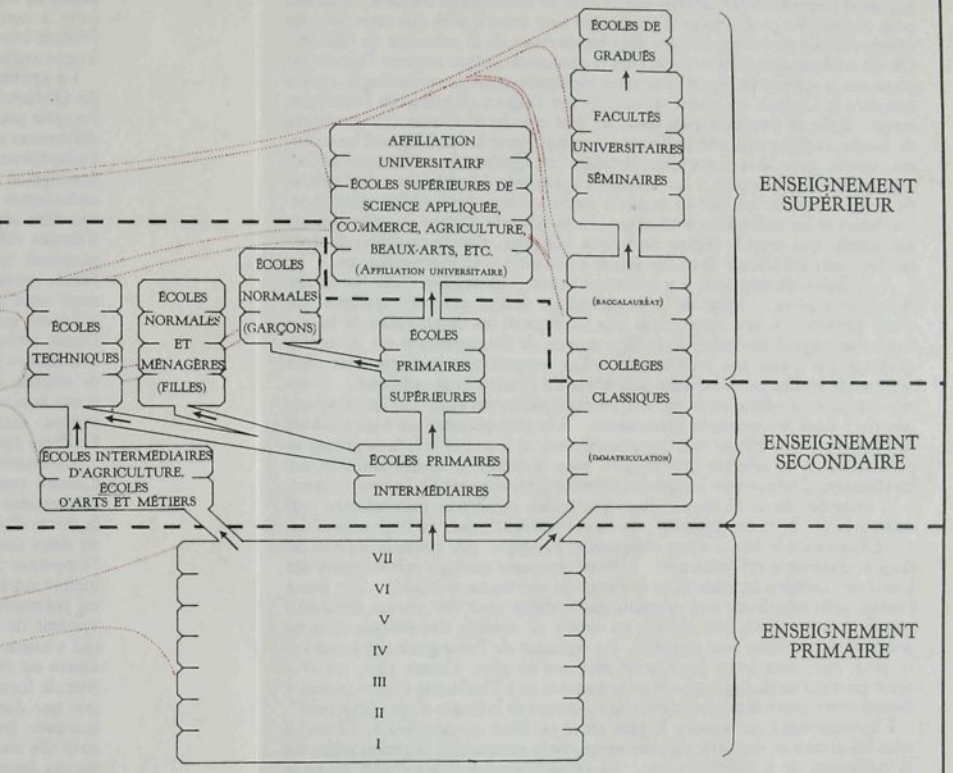

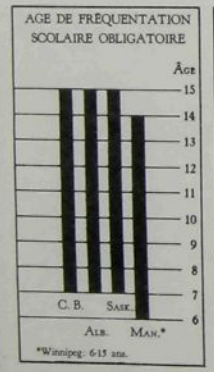

*Winnipeg: 6-15 ans.

EN VERTU de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, l'enseignement au Canada relève des gouvernements provinciaux. Il se répartit en deux systèmes nettement définis: 1° le système des provinces de langue anglaise; et 2° le système de langue française de la province de Québec.

Les graphiques ci-dessus décrivent ces deux systèmes et indiquent les différents stades d'avancement depuis les premières années des écoles publiques élémentaires jusqu'à l'échelon universitaire le plus élevé. Sans doute est-il pratiquement impossible de préciser sous une forme graphique les différences qui existent entre les systèmes de chaque province. L'objet de ces graphiques est donc de ramener ces systèmes à une norme générale. Les lignes pointillées grasses tirées horizontalement à travers les graphiques indiquent respectivement les échelons de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, tandis que le panneau rouge du centre, bordé de flèches directrices, indique les stades où, normalement, on accède aux emplois et aux professions.

Le prestige croissant des cours du soir pour les adultes est un indice des progrès de l'enseignement dans toutes les provinces. Une grande variété de sujets sont enseignés, tant culturels que pratiques, et les honoraires exigés sont modiques. Les services de moniteurs spécialisés dans une grande variété de sujets sont retenus et, généralement parlant, les cours sont donnés dans les maisons d'enseignement secondaire (écoles techniques, high schools ou maisons d'enseignement secondaire). Ce mouvement est indiqué dans les graphiques par les flèches de retour (vertes) qui sont projetées du panneau central aux écoles d'enseignement secondaire.

Le système de langue anglaise.—Ce système est commun à huit des neufs régions organisées en provinces de même qu'aux écoles de langue anglaise de la province de Québec. Chacune de ces régions a établi des cours uniformes d'enseignement élémentaire, supérieur et universitaire et un étudiant peut passer d'une province à une autre avec la quasi-certitude qu'il pourra poursuivre ses études sans trop de difficulté. Une des réalisations récentes dans le domaine des écoles urbaines a été la création de jardins d'enfants préparatoires à la 1re année. Ils constituent une initiation admirable au travail des écoles publiques élémentaires. Plusieurs provinces de langue anglaise ont organisé des écoles de langue française afin de répondre aux besoins de l'élément francophone parmi leur population. Par exemple, dans l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, des écoles anglaises et françaises sont établies sous le même système général.

Sur papier, le graphique des provinces de langue anglaise est en apparence bien moins complexe à l'échelon secondaire que celui qui décrit le régime d'enseignement dans la province française de Québec. En réalité, le contraste n'est pas aussi

(AU VERSO)

*Le high school d'enseignement mixte, ainsi que son nom l'indique, vise à donner, sous un même toit, des cours d'études variés parmi lesquels l'étudiant peut choisir l'agriculture, les arts, l'économie domestique ou les métiers, ou une combinaison de ceux-ci.

†Dans certaines provinces, les gradués des high schools techniques peuvent passer à l'école normale où ils se forment comme moniteurs.

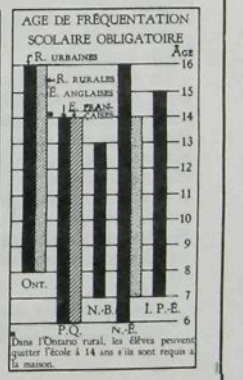

Dans l'Ontario rural, les élèves peuvent quitter l'école à 14 ans s'ils sont requis à la maison.

marqué: les deux genres principaux de high schools* dans les provinces de langue anglaise, soit *a*) les high schools académiques et *b*) les high schools techniques et commerciaux†, offrent une variété de cours parmi lesquels l'étudiant peut choisir des programmes d'études qui sont aussi variés que ceux qui sont offerts dans les écoles spécialisées, plus nombreuses, de la province de Québec. On dit souvent que dans les écoles des provinces de langue anglaise l'accent est placé sur la science pure, sur la science appliquée et sur la technologie, tandis que dans le Québec on insiste davantage sur l'aspect classique de l'enseignement. Il serait peut-être plus juste de dire que les étudiants des provinces de langue anglaise ont une préférence marquée pour la sociologie et les sciences, tandis que dans la province française de Québec, la préférence va plutôt aux études classiques. La simplicité apparente du graphique du système de langue anglaise est due en majeure partie au fait que les high schools secondaires et les collegiates sont organisés et groupés d'après un plan uniforme, tandis que sous le régime de langue française, c'est la coutume de donner les cours spécialisés dans des écoles particulières et indépendantes.

A l'échelon élémentaire, il y a normalement huit années dans les écoles de langue anglaise. L'âge de la fréquentation obligatoire varie quelque peu d'une province à une autre (ainsi que l'indiquent les diagrammes de barres donnés en regard du texte), mais l'âge moyen de fréquentation est de sept à quatorze ans (seize ans en Ontario). Les programmes scolaires sont ceux qui ont été établis par les divers ministères de l'Instruction publique. Comme ceux-ci sont administrés par des fonctionnaires permanents, les programmes sont aussi relativement permanents. Un sous-ministre ou surintendant de l'Instruction publique très compétent peut, et souvent le fait, imprimer sa personnalité à un système provincial. Sous la direction de son ministre, naturellement, il administre les subventions du gouvernement à l'enseignement.

A compter de la 8e année dans les écoles publiques élémentaires, qui marque la fin du cours primaire*, les élèves peuvent passer au high school ou, s'ils échappent à la limite d'âge obligatoire, s'engager, aux niveaux inférieurs, dans le commerce et l'industrie. L'élève qui passe au high school jouit dès lors d'une certaine latitude dans le choix de son cours d'études. Un jeune homme peut manifester une aptitude particulière pour les études technologiques, ou une jeune fille choisir un cours de science domestique, comme point de départ dans leur carrière. Le domaine de l'enseignement secondaire peut embrasser toute période de cinq ans au plus; d'autre part, un étudiant peut passer du high school au commerce et à l'industrie à tout moment durant cette période pourvu qu'il soit au-dessus de la limite d'âge obligatoire†.

L'enseignement au niveau le plus élevé est libre et spécialisé et s'étend à tous les domaines des arts, du commerce, de la science, de la philosophie, de la médecine, de la théologie, etc. La période moyenne des études avant la première graduation (B.A., B.Sc., etc.) est de quatre ans bien que pour la médecine ou la théologie elle puisse s'étendre à six ou sept ans. Les cours de gradués conduisant à la maîtrise ou au doctorat peuvent durer trois ou quatre autres années.

Les écoles de langue anglaise de la province de Québec.—Les écoles catholiques de langue anglaise sont administrées par le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique et les programmes suivent dans leurs grandes lignes ceux des écoles catholiques de langue française (voir sous l'en-tête suivant). Les écoles protestantes de langue anglaise sont régies par le Comité protestant du Conseil de l'instruction publique. Ici, les programmes et le système général de l'enseignement correspondent à ceux des autres provinces, sauf qu'au lieu des high schools proprement dits il y a onze années. En dehors des plus grandes villes, tous les cours sont abrités sous le même toit, les quatre dernières années étant connues sous le nom d'années de high school. A compter de la 11e année les élèves qui choisissent les matières requises et qui obtiennent la note nécessaire aux examens de high school sont admis au McGill ou au Bishop's College. La fréquentation scolaire est obligatoire à compter de six ans jusqu'à la fin de l'année scolaire durant laquelle l'enfant atteint sa quatorzième année dans toutes les écoles du Québec, de langue anglaise comme de langue française et catholiques comme protestantes.

Le système des écoles catholiques de langue française de la province de Québec. Ce système est caractérisé par des différences uniques dont l'origine peut être retracée aux premiers temps de l'histoire du Canada. Si ces différences se sont perpétuées sous le régime des écoles catholiques, c'est qu'elles s'adaptaient particulièrement au tempérament du Canadien français et à sa conception de la vie. C'est la pratique générale, par exemple, dans les écoles catholiques de langue française, de donner l'enseignement aux garçons et aux filles séparément. Dès l'âge tendre, les garçons suivent des programmes d'études différents de ceux des filles, bien que chaque programme soit suffisamment varié pour répondre à tous les besoins. Les filles qui quittent l'école primaire intermédiaire, par exemple, peuvent entrer à l'école primaire supérieure pour les jeunes filles ou à l'école normale pour les filles ou encore à l'école ménagère régionale. Les garçons, d'autre part, peuvent choisir l'école technique ou l'école primaire supérieure pour garçons qui conduit aux études plus avancées dans les écoles commerciales, normales, les écoles de science appliquée et les écoles polytechniques. Ces écoles donnent un cours équivalent à celui des high schools et des collegiates des autres provinces, sauf que les études classiques se font exclusivement dans les Collèges classiques indépendants.

L'administration relève du Département de l'instruction publique et du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique. L'enseignement élémentaire ordinaire est donné d'après un programme qui s'étend sur toute la durée d'un cours préparatoire de sept ans. Il y a un cours complémentaire de deux ans aux écoles primaires intermédiaires pour les étudiants qui ont l'intention de passer aux écoles techniques ou, en passant par les écoles primaires supérieures, aux études commerciales, aux écoles de science appliquée ou polytechniques ou aux institutions de beaux-arts. Comparativement au système de langue anglaise, la formation d'école normale pour les étudiants qui veulent se consacrer à l'enseignement dans les écoles primaires et secondaires est très différente dans le système de langue française. Dans ce dernier, la formation d'école normale s'étend sur une période beaucoup plus longue que dans les provinces de langue anglaise et, ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer, les écoles normales pour garçons et les écoles normales pour filles sont des institutions distinctes. Tandis que les filles passent des écoles primaires intermédiaires à l'école normale pour y faire un cours de quatre ans, les garçons accèdent à l'école normale après avoir passé deux années dans les écoles primaires supérieures.

Les Collèges classiques constituent une caractéristique du système de langue française. Les études y sont basées sur les principes classiques établis de longue date. On y accède directement après la 7e année d'école primaire et ils offrent un cours d'études spécialisées de huit ans. La première année est consacrée aux études classiques élémentaires; la deuxième, à la syntaxe; la troisième, à la méthode; la quatrième, à la versification; la cinquième, aux belles-lettres; la sixième, à la rhétorique; la septième, à la philosophie; et la huitième, à la philosophie avancée. Les quatre dernières années des *Collèges classiques* conduisent au baccalauréat. De fait, ces collèges sont la seule avenue conduisant aux études universitaires des professions traditionnelles, bien qu'un garçon sortant de l'école primaire supérieure puisse accéder aux études secondaires dans certaines institutions reconnues et devenir un architecte ou un ingénieur après avoir fait un cours dans une université. L'affiliation étroite des *Collèges classiques* aux université permet d'y faire les études prescrites en vue du baccalauréat et d'y subir les examens finals.

*Dans les provinces où il existe des high schools junior, les élèves peuvent être admis après avoir terminé leur 6e année et y demeurer trois ou quatre ans pour ensuite passer au high school senior.

†Ou dans certaines provinces lorsque l'étudiant a dépassé la 8e année (quel que soit son âge).

maintient un petit personnel et un bureau faisant fonction de centre de renseignements en matière d'éducation et de bureau de liaison au sujet des questions d'intérêt commun. L'Association canadienne d'éducation a pris à sa charge deux entreprises nationales de recherches en éducation: la première, portant sur l'hygiène scolaire, est financée par l'Association canadienne des directeurs des compagnies d'assurance-vie; la seconde a trait au caractère pratique de l'enseignement actuel des écoles secondaires pour ceux qui ne recevront pas de formation universitaire. Cette dernière est financée conjointement par l'industrie, le travail et le commerce de détail.

La Fédération canadienne des instituteurs a établi à Ottawa, le 1er janvier 1948, un bureau national dirigé par un secrétaire-trésorier permanent. Ce bureau a permis d'obtenir une meilleure liaison entre les fédérations ou associations provinciales d'instituteurs et d'insister davantage sur les questions d'intérêt général pour les instituteurs. Un objectif important de la fédération est de réaliser la collaboration et la coordination de tous les organismes provinciaux d'instituteurs relativement à des projets et à des œuvres d'intérêt commun.

La Fédération familiale et scolaire du Canada, dont l'objet est d'établir une liaison plus étroite entre le foyer et l'école, considère le foyer et l'école comme des associés dans l'œuvre d'éducation des enfants. Elle coordonne et stimule le travail des diverses fédérations familiales et scolaires des provinces.

Sur le plan international, le Conseil canadien de la reconstruction, nommé *ad hoc* par l'entremise de l'UNESCO et composé de représentants de plusieurs organismes nationaux, a mené une campagne en février 1948 pour aider à la reconstruction de l'Europe au point de vue éducatif, scientifique et culturel. Le Comité canado-américain de l'éducation a publié, par l'entremise de l'Association canadienne d'éducation, une *Étude des manuels d'histoire nationale employés dans les écoles du Canada et des États-Unis*, laquelle concentre l'attention sur le manque d'équilibre et d'objectivité observé dans les manuels utilisés par les deux pays. Le Comité entreprend une étude analogue des manuels de géographie.

Section 2.—Écoles, collèges et universités*

La présente section donne un résumé des inscriptions dans toutes les maisons d'enseignement au Canada, qui se répartissent en quatre catégories: écoles régies par les provinces, écoles privées, universités et collèges, et écoles fédérales pour les Indiens. Les écoles provinciales forment évidemment le groupe le plus important et comptent environ 90 p. 100 de toutes les inscriptions indiquées au tableau 1. Chaque province a maintenant son régime d'écoles élémentaires et secondaires, en majeure partie financées par des commissions locales et aidées par des subventions provinciales. Il y a aussi des écoles privées dans toutes les provinces, c'est-à-dire des écoles qui ne sont pas administrées par des commissions électives ou désignées par le public et qui ne sont pas soutenues à même les deniers publics. Mais, comparativement aux écoles publiques, l'inscription n'y est pas considérable. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, six provinces ont chacune une université provinciale. Chacune des trois autres ont un ou plusieurs collèges soutenus à même les fonds de la province. Les statistiques relatives aux collèges et écoles agricoles paraissent aux pp. 203-213 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

* Revisé, sauf indication contraire, sous la direction de J. E. Robbins, directeur, Division de la statistique de l'éducation, Bureau fédéral de la statistique.

1.—Inscriptions dans les maisons d'enseignement, par province, année scolaire 1945-1946

Genre d'institution	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
Écoles sous la régie provinciale—					
Ordinaires et techniques de jour	18,085	120,655	95,227	559,161	666,451
Du soir	néant	4,025	2,029	15,825	38,198
Écoles par correspondance	549	1,230	625	1,000	2,528
Écoles spéciales[1]	néant	358	néant	1,225	3,552
Écoles normales	60	146	143	4,767	1,359
Écoles privées—					
Écoles ordinaires de jour	804	3,362	2,903	67,751	16,336
Écoles de commerce	181	1,080	805	7,850	14,901
Universités et collèges—					
Cours préparatoires	608	554	904	19,102	4,920
Cours universitaires	299	4,109	2,847	20,334	35,080
Autres cours[2]	18	2,280	212	13,686	11,183
Écoles fédérales pour les Indiens	28	533	357	1,548	4,426
Totaux	**20,632**	**138,332**	**106,052**	**712,249**	**798,934**
Population, 1946 (estimation)	94,000	612,000	480,000	3,630,000	4,101,000

Genre d'institution	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
Écoles sous la régie provinciale—					
Ordinaires et techniques de jour	121,272	173,559	155,455	131,538[3]	2,041,403
Du soir	1,853	2,564	450	33,072	98,016
Écoles par correspondance	3,995	10,967	9,132	7,960	37,986
Écoles spéciales[1]	525	215	298	235	6,408
Écoles normales	295	1,304	[4]	281	8,355
Écoles privées—					
Écoles ordinaires de jour	4,643	3,682	4,057	5,576	109,114
Écoles de commerce	4,099	1,568	3,482	4,021	37,987
Universités et collèges—					
Cours préparatoires	1,099	938	747	néant	28,872
Cours universitaires	6,354	8,165	4,844	9,779	91,811
Autres cours[2]	9,479	2,082	776	55	34,771
Écoles fédérales pour les Indiens	2,650	2,652	1,987	4,624[5]	18,805
Totaux	**151,264**	**207,696**	**181,228**	**197,141**	**2,513,528**
Population, 1946 (estimation)	727,000	833,000	803,000	1,027,000[6]	12,307,000

[1] Écoles pour aveugles, sourds et arriérés mentaux. Ce sont des pensionnats et plusieurs élèves viennent d'une province autre que celle où ils sont à l'école. Chiffres estimatifs. [2] Y compris également ceux des écoles départementales d'été pour instituteurs en Colombie-Britannique, qui ne se donnent pas dans les universités ou les collèges. [3] Y compris 933 élèves dans les écoles ordinaires de jour au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. [4] Comprises avec "Universités et collèges—Cours préparatoires". [5] Y compris 464 élèves dans les écoles fédérales pour les Indiens au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. [6] Y compris 24,000 âmes au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Sous-section 1.—Écoles régies par les provinces*

Inscriptions et fréquentation.—Le tableau **1** donne l'inscription dans les écoles régies par les provinces pour la dernière année scolaire dont les données sont disponibles et le tableau **2**, la moyenne quotidienne des présences. Les chiffres sur la moyenne quotidienne des présences sont plus comparables entre les provinces et probablement plus significatifs à plusieurs points de vue que ceux des inscriptions.

* Écoles de jour et écoles techniques seulement.

2.—Moyenne quotidienne des présences dans les écoles régies par les provinces, par province, années scolaires terminées en 1937-1946

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1911 se trouvent aux pp. 853-854 de l'*Annuaire* de 1932; ceux de 1911 à 1925, à la p. 1000 de l'*Annuaire* de 1937; et ceux de 1926-1936, à la p. 1060 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	I.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
1937....	13,313	92,713	72,691	541,681	605,778	117,244	165,465	133,109	104,044	1,846,038
1938....	13,498	93,231	73,041	549,398	607,851	116,650	173,205	135,163	106,515	1,868,552
1939....	13,439	93,291	73,248	560,021	605,501	115,655	163,356	138,392	107,660	1,870,563
1940....	13,598	93,359	73,046	555,835	607,693	114,800	163,580	139,886	108,826	1,870,623
*1941....	12,855	89,379	69,321	542,938	582,466	110,826	155,937	135,386	103,192	1,802,300*
1942....	12,975	89,915	72,119	532,759	576,711	106,631	152,354	139,886	102,085	1,785,435
1943....	12,759	86,630	69,814	510,224	553,954	100,169	138,019	127,214	93,473	1,692,256
1944....	12,621	89,490	73,268	506,062	559,796	99,471	136,752	128,051	102,999	1,708,510
1945....	12,984	93,831	76,323	512,349	571,625	100,971	135,336	130,095	107,599	1,741,113
1946....	14,321	99,367	79,476	472,602[1]	590,801	104,666	138,267	133,162	114,590[2]	1,747,252

[1] A l'exclusion des écoles indépendantes, qui étaient comprises les années précédentes. [2] Sujet à revision.

Répartition selon le cours.—Un relevé de la répartition des élèves selon le cours, dans les écoles provinciales de toutes les provinces, est présenté dans le tableau 3. Les cours de garçons et de filles ne sont pas indiqués séparément.

3.—Répartition, selon le cours, des élèves des écoles régies par les provinces, par province, année scolaire 1945-1946

Cours	I.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Jardin d'enfants	néant	néant	néant	2,464	24,661	néant	néant	néant	néant
Cours I	3,088	22,634	15,153	80,528	77,680	20,289	23,858	18,668	15,554
II	1,972	13,718	11,864	73,196	67,373	13,047	18,195	16,111	13,810
III	1,949	14,147	11,021	77,722	62,690	12,290	18,194	15,999	12,850
IV	2,084	12,975	10,790	75,459	60,893	11,847	17,324	15,722	12,091
V	1,899	12,473	10,056	68,783	63,104	11,935	17,550	15,234	11,841
VI	1,716	10,913	8,705	59,120	60,491	10,955	16,307	14,619	11,658
VII	1,503	9,744	7,562	43,796	56,911	10,702	15,252	14,018	11,228
VIII	1,472	8,045	6,789	25,048	58,142	9,303	14,323	12,906	10,833
IX	1,073	6,641	3,790	16,595	46,060	8,285	11,693	11,352	9,841
X	880	4,825	2,262	8,244	34,261	6,308	8,878	8,338	7,946
XI	95	3,396	1,529	4,665	20,986	4,682	7,030	6,378	5,747
XII	9	1,144	66	1,665	15,197	1,629	4,955	6,110	4,338
XIII	néant	néant	néant	2,061	10,589	néant	néant	néant	744
Non classé	345	"	5,640	18,626	7,413	"	"	"	2,124
Totaux	**18,085**	**120,655**	**95,227**	**557,972**	**666,451**	**121,272**	**173,559**	**155,455**	**130,605**

Personnel enseignant.—Le personnel enseignant des écoles de jour régies par les provinces au Canada comprend 50,344 instituteurs en 1946 (38,660 hommes et 11,684 femmes). Le tableau 4 donne les statistiques relatives aux salaires, par province, excepté pour le Québec où les données comparables ne sont pas dis-

ponibles. Un rapport distinct: *Salaires et qualités des instituteurs dans huit provinces, 1946*, traite en détail de la classification des instituteurs, de leur expérience et de leur salaire

4.—Instituteurs des écoles régies par les provinces, classés selon leur traitement, par province, année scolaire 1945-1946

NOTA.—Des chiffres comparables n'existent pas pour le Québec.

Salaire	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
Moins de $525	104	26	73	125	néant	néant	néant	néant
$ 525-$1,024	484	2,007	1,729	1,844	833	712	448	38
1,025- 1,524	64	960	591	10,778	1,957	5,069	2,871	1,827
1,525- 2,024	11	450	263	3,661	577	820	1,178	1,198
2,025- 2,524	5	155	77	3,052	290	180	528	729
2,525- 3,024	néant	65	37	1,283	142	100	160	302
3,025- 3,524	"	37	5	945	62	104	113	273
3,525- 4,024	"	3	néant	604	24	15	10	56
4,025 ou plus	"	3	1	61	6	7	8	13
Non spécifié	"	néant	néant	néant	38	24	129	néant
Totaux	**668**	**3,706**	**2,776**	**22,353**	**3,929**	**7,031**	**5,445**	**4,436**

Statistiques financières.—Le tableau 5 présente un relevé comparable des finances des commissions qui dirigent les écoles provinciales, dans la mesure où les données existantes le permettent.

5.—Aide financière aux écoles régies par les provinces, par province, années financières provinciales terminées en 1939, 1945 et 1946

NOTA.—Les recettes données dans le présent tableau ne comprennent aucune somme provenant de prêts ou de la vente d'obligations, vu que tout revenu de cette sorte doit être payé plus tard avec l'argent provenant des taxes. A l'exception des provinces Maritimes, dont les statistiques ne sont pas connues, la dette obligataire totale des écoles de chaque province est donnée annuellement, indiquant ainsi l'augmentation ou la diminution nette par année. Les chiffres de 1914 à 1925 paraissent aux pp. 1019-1021 de l'*Annuaire* de 1936 et ceux des années 1926-1944, au tableau correspondant des éditions subséquentes.

Province et année	Subventions du gouvernement provincial	Taxes locales	Autres sources	Revenu courant déclaré	Dette obligataire[1]	Circonscriptions administratives maintenant des écoles
	$	$	$	$	$	
Île du Prince-Édouard—						
1939	274,323[2]	175,244	[3]	449,567	[3]	474
1945	318,460[2]	250,741	[3]	569,201	[3]	463
1946	349,422[2]	292,935	[3]	642,357	[3]	463
Nouvelle-Écosse—						
1939	718,546[2]	3,341,689[4]	[3]	4,060,235	[3]	1,775
1945	2,009,583[2]	4,009,024[4]	[3]	6,018,607	[3]	1,753
1946	2,447,414[2]	4,217,834[4]	[3]	6,665,248	[3]	1,738
Nouveau-Brunswick—						
1939	534,315[2]	2,637,820[4]	[3]	3,172,135	4,659,650	1,553
1945	1,027,033[2]	3,124,416[4]	[3]	4,151,449	4,337,400	1,488
1946	1,233,286[2]	3,590,569[4]	[3]	4,823,855	4,203,500	[3]
Québec—						
1939	2,386,965	19,716,324	1,572,832	23,676,121	68,043,977	1,905
1944	6,768,395	23,554,568	2,015,294	32,338,257	72,618,071	1,966
1946	[3]	[3]	[3]	[3]	[3]	[3]
Ontario—						
1939	7,015,225	41,638,332[4]	[3]	48,653,557	59,499,543	6,600
1945	26,621,749[5]	36,799,767[4]	1,896,515	65,318,031	41,997,096	5,649
1946	29,203,092[5]	37,652,809[4]	1,828,768	68,684,669	43,745,893	5,138

Renvois à la fin du tableau, p. 333.

5.—Aide financière aux écoles régies par les provinces, par province, années financières provinciales terminées en 1939, 1945 et 1946—fin

Province et année	Subventions du gouvernement provincial	Taxes locales	Autres sources	Revenu courant déclaré	Dette obligataire[1]	Circonscriptions administratives maintenant des écoles
	$	$	$	$	$	
Manitoba—						
1939	1,172,783	6,850,783	139,756	8,163,322	8,045,764	1,889
1945	1,573,319	7,946,663	300,994	9,820,976	3,936,649	1,816
1946	1,482,380	8,477,203	550,763	10,510,346	3,699,614	1,815
Saskatchewan—						
1939	2,305,375	7,254,500	451,143	10,011,018	12,936,569	4,933
1945	3,191,011	10,780,060	217,054	14,188,125	7,228,414	4,489
1946	3,843,550	11,625,302	278,916	15,747,768	6,196,065	[3]
Alberta—						
1939	1,809,392	8,387,514	253,252	10,450,158	7,653,468	3,592
1945	3,042,302	10,856,052	329,637	14,227,991	5,838,853	2,595
1946	3,231,727	11,690,825	276,913	15,199,465	6,422,084	2,722
Colombie-Britannique—						
1939	2,722,702	7,009,070	[3]	9,731,772	14,379,553	721
1945	3,783,818	8,660,474	[3]	12,444,292	14,298,366	650
1946	4,076,212	9,053,420	[3]	13,129,632	[3]	86[6]

[1] Le chiffre net, après déduction du fonds d'amortissement, est donné pour toutes les provinces sauf la Colombie-Britannique; pour cette dernière, c'est le chiffre brut qui paraît. [2] Comprend les contributions aux salaires des instituteurs dans les provinces Maritimes et, au Nouveau-Brunswick, les subventions aux écoles par la commission de l'enseignement professionnel. [3] Chiffres non disponibles. [4] Comprend les sommes prélevées par les comtés et, dans l'Ontario, les subventions du township au traitement des instituteurs des écoles publiques rurales. [5] Subventions aux écoles de jour seulement. Une somme supplémentaire de $86,000 a été reçue pour les écoles du soir. [6] En 1946, les arrondissements scolaires ont été fusionnés en circonscriptions administratives plus grandes.

Sous-section 2.—Écoles privées

Écoles privées élémentaires et secondaires.—L'inscription dans les écoles élémentaires et secondaires privées de huit provinces, sans compter le Québec, augmente à peu près au même rythme que la population totale au cours de la dernière décennie. En 1938, 34,109 élèves sont inscrits, dont 8,679 pensionnaires, alors qu'en 1946, 41,363 sont inscrits dont 12,188 pensionnaires. Les filles n'ont qu'une légère majorité en 1938, mais leur inscription est d'un tiers environ plus élevé que celle des garçons en 1946. En 1938, il y a 2,018 instituteurs dont 570 hommes et, en 1946, les instituteurs sont au nombre de 2,298 et comptent 632 hommes; 441 d'entre eux sont classés comme instituteurs à temps discontinu.

L'âge de la population scolaire des écoles privées ne trace pas la pyramide que forme habituellement celui des élèves des écoles publiques; de 6 à 15 ans, alors qu'elle est deux fois et demie aussi grande, leur population augmente régulièrement. Près de 10 p. 100 des élèves quittent l'école à 16 ans; 25 p. 100 à 17; 40 p. 100 l'année suivante; et la fréquentation scolaire des élèves de 19 ans ou plus est à peu près la même que celle des enfants de 6 ans. Dans les écoles publiques, la fréquentation atteint son sommet entre les âges de 9 à 13 ans et tombe ensuite rapidement; elle est sensiblement inférieure, à 15 ans, à la fréquentation à l'âge de 7 ans et l'inscription totale, à compter de 16 ans, est moindre qu'à l'âge de 7 ans.

La proportion d'instituteurs masculins dans les écoles privées, en 1946, est d'un tiers environ tandis que, dans les écoles publiques, elle est environ d'un quart.

6.—Inscriptions dans les écoles élémentaires et secondaires privées, par province, années scolaires choisies terminées en 1921-1946

NOTA.—Les chiffres des années intermédiaires sont inscrits aux tableaux correspondants de l'*Annuaire* de 1937, 1942 et 1946.

Année	I.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
1921	682	3,047	2,607	54,671	9,961	3,149	1,608	2,274	3,159	81,158
1926	580	2,956	3,528	54,767	10,126	4,534	2,358	2,281	4,624	85,754
1931	570	2,746	3,625	57,320	12,214	5,864	2,853	2,944	5,276	93,412
1940	576	2,719	2,707	53,561	13,515	4,632	2,037	3,739	4,911	88,397
1941	638	2,986	2,935	55,847	13,458	4,509	1,985	3,813	5,003	91,174
1944	803	3,452	3,631	60,803	14,967	4,659	2,545	3,767	5,757	100,834
1945	754	3,913	2,843	61,828	15,911	4,593	3,544	2,032	5,704	101,122
1946	804	3,362	2,903	[1]	16,336	4,643	3,682	4,057	5,576	[1]

[1] Non disponible.

Collèges commerciaux.—L'inscription dans les collèges commerciaux (sauf ceux du Québec), en 1938, est de 18,576 élèves dont 9,648 élèves de jour à temps continu, 2,141 élèves de jour à temps discontinu, et 6,787 élèves du soir. Environ le tiers des élèves sont du sexe masculin. En 1946, l'inscription est de 30,137, y compris 14,271 élèves à temps continu, 2,029 à temps discontinu, et 13,837 élèves du soir. En raison de l'accroissement de la population, cette augmentation n'est pas plus marquée qu'il faut s'y attendre. En 1938, il y a 441 instituteurs et, en 1946, 642. Le nombre d'instituteurs masculins augmente de 133 à 205 au cours de la même période.

7.—Inscriptions dans les collèges commerciaux privés, par province, années scolaires choisies terminées en 1921-1946

NOTA.—Les chiffres des années intermédiaires sont inscrits au tableau correspondant de l'*Annuaire* de 1937, 1942 et 1946.

Année	I.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
1921	85	1,280	740	4,319	14,537	3,538	1,333	2,216	1,986	30,034
1926	114	766	722	2,743	10,314	3,502	1,436	2,739	2,230	24,566
1931	140	775	671	2,807	9,732	3,087	1,400	1,629	2,180	22,421
1940	179	740	308	4,032	7,749	1,858	973	1,562	1,955	19,356
1941	168	1,019	329	3,707	9,119	1,782	1,431	2,145	2,010	21,710
1944	197	881	348	6,256	11,724	2,988	1,869	2,780	3,415	30,458
1945	104	684	816	6,957	11,141	3,532	1,200	2,726	2,906	30,066
1946	181	1,080	805	[1]	14,901	4,099	1,568	3,482	4,021	[1]

[1] Non disponible.

Sous-section 3.—Enseignement supérieur

Pour cent élèves en première année d'école primaire, on en compte à peu près trois en première année d'université. Et pour dispenser l'enseignement à cette proportion peu considérable mais importante de la population, le Canada possède 18 universités et un certain nombre d'autres institutions de haut savoir. Il y a en outre quelque 200 écoles ayant le statut de collège ou de collège cadet, affiliées aux universités ou indépendantes de celles-ci. Environ une centaine de ces institutions donnaient en 1944 un cours complet conférant un grade et dix-neuf environ offraient des cours postscolaires d'arts et de sciences pures.

Les universités de langue anglaise sont surtout des écoles de sous-gradués bien que bon nombre d'entre elles confèrent la maîtrise. Cinq, dont l'Université McGill et l'Université de Toronto sont les plus grandes, admettent des candidats au doctorat en philosophie. Plusieurs universités de langue française donnent des cours préparant à la licence ou à la maîtrise et à divers doctorats.

Il y avait en 1944 environ 34 collèges cadets et écoles classiques dirigés par des congrégations catholiques et offrant des cours préparatoires à la théologie, en plus de ceux des arts et des sciences. Les autres écoles professionnelles comprennent 9 collèges ou facultés d'agriculture, 5 d'architecture, 17 de sciences appliquées et de génie, 15 de commerce, 5 de chirurgie dentaire, 13 d'éducation, 4 de génie forestier, 13 de science ménagère, 10 de droit, 5 de bibliothéconomie, 10 de médecine, 10 de musique, 15 écoles d'infirmières, 2 d'optométrie, 7 de pharmacie, 3 d'éducation physique, 4 de préparation au secrétariat, 2 de thérapie, 2 de médecine vétérinaire et 58 de théologie.

Personnel enseignant.—Par suite de l'afflux d'étudiants anciens combattants de 1945 à 1947, le problème du personnel est devenu sérieux. Une source potentielle de professeurs se trouvait dans le groupe d'anciens combattants inscrits aux cours de gradués. Grâce à la collaboration du ministère des Affaires des anciens combattants, un régime d'enseignement à temps discontinu est inauguré pour ces étudiants au bénéfice tant de l'université que de l'ancien combattant. Voici un état du personnel déclaré au cours des années scolaires terminées en 1944, 1945 et 1946:

Année académique	*Faculté des arts et des sciences*		*Écoles professionnelles et autres*	
	A temps continu	*A temps discontinu*	*A temps continu*	*A temps discontinu*
1943-1944	2,026	489	1,983	2,031
1944-1945	2,251	463	2,123	1,946
1945-1946	2,466	1,010	2,645	2,440

Situation financière.—Même avec les allocations que le gouvernement fédéral a versées en vue de la formation des anciens combattants revenus aux études, les ressources des universités ont été mises à forte contribution en 1945-1947 pour assurer l'expansion nécessaire de leurs édifices permanents et de leurs moyens d'enseignement. Il a fallu de fortes immobilisations pour avoir raison des mauvais effets d'une expansion différée et de projets de construction remis durant la guerre. Les dernières statistiques ne comprennent pas toutes les dépenses sous ce chapitre.

Les dépenses courantes des grandes institutions augmentent de plus de $7,765,000 en 1945-1946 au regard de l'année précédente. Les collèges et les universités qui comptent 80 p. 100 des inscriptions signalent des dépenses courantes de $25,236,000. Environ 38 p. 100 de ces dépenses sont couvertes par les subventions du gouvernement, y compris l'apport du Dominion et des municipalités. Les rétributions scolaires des étudiants constituent 38 p. 100 du revenu courant de $25,592,000 déclaré par le même groupe d'institutions.

La valeur des terrains, bâtiments et aménagements augmente d'environ $5,173,000 par rapport à 1944-1945 et s'établit à $102,627,000. Les caisses de fondation et de fiducie atteignent un sommet de $89,377,000, augmentation de $4,811,000. Environ 85 p. 100 de ce montant va aux institutions de l'Ontario et du Québec.

8.—Statistiques du revenu et des ressources immobilisées des universités et collèges, pour certaines années terminées en 1921-1946

(En milliers de dollars)

NOTA.—Les grandes universités et plusieurs collèges canadiens figurent ici et comprennent environ 80 p. 100 des étudiants à temps continu inscrits durant la période. Les institutions omises sont en majeure partie celles qui sont dirigées par des congrégations religieuses, où les professeurs ne reçoivent que peu ou pas de traitement et dont, par conséquent, les rapports financiers ne sont pas comparables aux autres.

Année	Revenu courant					Déficits[2]	Surplus[2]	Valeur des ressources immobilisées		
	Fondations	Subventions du gouvernement	Frais de scolarité[1]	Divers	Total			Terrains, édifices et outillage	Fondations	Fonds de fiducie
1921...	1,497	4,522	1,826	1,244	9,089	80	194	48,124	28,328	–
1926...	2,148	5,471	2,380	1,236	11,235	192	132	65,708	42,157	–
1931...	2,258	6,925	3,323	1,455	13,961	600	126	82,403	48,459	–
1941...	2,046	6,804	5,143	2,054	16,047	224	116	95,680	55,082	17,422[3]
1944...	2,323	7,712	5,488	2,730	18,253	48	163	97,006	58,478	22,661
1945...	2,469	8,305	5,701	2,677	19,153	114	192	97,454	60,403	24,163
1946...	2,420	9,721	9,733	3,718	25,592	77	447	102,627	60,384	28,993

[1] Pension et logement non compris. [2] Déficits ou surplus globaux des institutions faisant rapport.
[3] Première année de statistiques connues.

Gradués des universités et collèges.—Le tableau suivant donne le nombre de gradués des universités et collèges canadiens ces dernières années.

9.—Gradués des universités et collèges canadiens, années scolaires terminées en 1939, 1945 et 1946

NOTA.—Les chiffres de 1920-1936 paraissent aux pp. 1030-1034 de l'*Annuaire* de 1938 et ceux de 1937-1944, au tableau correspondant des éditions subséquentes.

Cours	1939		1945		1946	
	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes
Gradués en arts, sciences pures et commerce—						
Bacheliers ès arts[1]	3,354	1,119	3,045	1,251	3,829	1,441
Bacheliers ès sciences (arts)	356	55	436	90	582	142
Bacheliers en commerce[2]	242	29	260	45	338	139
Totaux	3,952	1,203	3,741	1,386	4,749	1,722
Gradués en sciences appliquées—						
Bacheliers en sciences appliquées ou génie	629	néant	749	néant	1,007	2
Bacheliers en architecture[3]	30	3	20	4	29	4
Bacheliers en génie forestier	21	néant	26	néant	40	néant
Totaux	680	3	795	4	1,076	6
Gradués en agriculture, médecine vétérinaire et science ménagère—						
Bacheliers en science agricole	258	3	168	10	202	10
Gradués en médecine vétérinaire	77	1	49	4	43	1
Bacheliers en science ménagère	194	194	160	160	187	187
Totaux	529	198	377	174	432	198
Diplômes d'instituteurs et grades en pédagogie et service social—						
Diplômes d'instituteurs	485	[4]	301	[4]	499	[4]
Grades en éducation ou pédagogie	100	25	138	36	251	64
Grades ou diplômes, bibliothéconomie	60	56	45	41	57	49
Diplômes et grades de culture physique	39	38	33	28	34	30
Diplômes et grades de service social	62	58	89	82	74	66
Totaux	746	177[5]	606	187[5]	915	209[5]

Renvois à la fin du tableau, p. 337.

9.—Gradués des universités et collèges canadiens, années scolaires terminées en 1939, 1945 et 1946—fin

Cours	1939		1945		1946	
	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes
Gradués en médecine et en sciences connexes—						
Docteurs en médecine	565	27	575	34	628	45
Dentistes	111	2	172	3	77	1
Pharmaciens	190	18	78	16	95	15
Grades et diplômes d'infirmière	204	204	405	405	457	457
Physiothérapie et thérapeutique professionnelle	34	34	83	83	153	153
Totaux	1,104	285	1,313	541	1,410	671
Gradués en droit et en théologie—						
Des facultés de droit	264	10	121	8	161	12
Des collèges de théologie catholiques	348	néant	305	néant	319	néant
Des collèges de théologie protestants	154	19	129	19	154	25
Post-gradués et degrés honorifiques—						
Doctorats honorifiques	102	9	114	4	134	6
Doctorats en cours	80	7	89	11	104	12
Maîtres ès arts[6]	286	75	183	59	318	59
Maîtres ès sciences[7]	120	2	82	8	145	5
Bacheliers en théologie	42	néant	40	néant	51	néant
Licenciés (sauf en théologie)	133	10	213	22	299	18
Autres grades et diplômes de post-gradués[8]	85	7	259	114	579	252
Totaux	848	110	980	218	1,630	352
Nombre estimatif d'étudiants recevant leur premier grade	6,882	1,689	6,562	1,824	8,249	2,257
Déductions pour double emploi	567	13	509	21	591	27
Totaux nets	**6,315**	**1,676**	**6,053**	**1,803**	**7,658**	**2,230**

[1] Comprend les bacheliers ès lettres et en sciences sociales. [2] Comprend les bacheliers en comptabilité et en science secrétariale. [3] Comprend les diplômes en architecture des écoles des beaux-arts de Montréal et Québec. [4] Non disponible. [5] Non compris les diplômes d'instituteur. [6] Comprend M. Comm. et M. Ed. ou Paed. [7] Comprend M. Sc. app., M. Sc. agric., M. en génie forestier, M. en architecture, M. en méd. vét., M. ès art dent., M. en chirurgie (conférés séparément). [8] Excepté diplômes d'instituteur et de théologien.

Formation universitaire en vertu de la loi sur la réadaptation des anciens combattants.*—La loi sur la réadaptation des anciens combattants pourvoit à l'acquittement des frais de scolarité et autres ainsi qu'à une allocation de $60 par mois, plus des allocations supplémentaires pour personnes à charge, à l'égard de chaque ancien combattant qui commence un cours universitaire régulier, ou un cours préuniversitaire, dans les quinze mois qui suivent son licenciement. Les allocations ne sont versées que pendant son séjour au collège et se continuent, au besoin, durant une période équivalente à celle de son temps de service actif, pourvu qu'il fasse des progrès satisfaisants. L'ancien combattant qui rate une année d'études cesse de recevoir l'aide du ministère. Il peut de nouveau toucher ses allocations à condition de reprendre son année ou de consacrer une année équivalente à un autre cours, à ses frais, et d'établir à la satisfaction de l'université qu'il pourra terminer le cours avec succès. L'ancien combattant apte à poursuivre des études spécialisées peut continuer à toucher des allocations d'année en année au delà de la période admissible; l'étudiant hors ligne ou exceptionnellement doué peut recevoir de l'aide en vue d'études postcolaires si cela sert l'intérêt public.

Sur l'avis du Comité consultatif de la formation universitaire des anciens combattants (C.P. 3206, 3 mai 1945), une loi a été présentée en vue d'aider financièrement les universités canadiennes à répondre aux besoins des anciens combattants

* Revisé par le ministère des Affaires des anciens combattants, Ottawa.

qualifiés. Outre les frais de scolarité et autres, le ministère des Affaires des anciens combattants est autorisé à verser à une université une subvention d'au plus $150 par ancien combattant. Il peut aussi verser une subvention supplémentaire (C.P. 1235, 1er avril 1947), à l'égard de la période du 1er juillet 1946 au 30 juin 1947, dont le calcul repose sur l'état courant des revenus et dépenses de l'université.

Le décret C.P. 4061, du 1er octobre 1946, autorise le ministère à verser aux universités canadiennes des fonds en vue de consentir, en cas d'urgence, de petits prêts aux anciens combattants bénéficiaires d'allocations en vertu des articles 8 et 9 de la loi sur la réadaptation des anciens combattants. Jusqu'au 1er novembre 1947, on avait approuvé 373 demandes de prêts ($102,863) aux anciens combattants étudiants.

Au moins 40 p. 100 des anciens combattants désireux d'entrer à l'université ne répondaient pas à certaines conditions ou avaient besoin d'un cours de récapitulation. Grâce au programme canadien de formation professionnelle, 24,000 anciens combattants ont pu bénéficier de classes et de moyens d'instruction organisés à leur intention. Au début de l'année académique 1947-1948, tous les anciens combattants ayant besoin de formation préuniversitaire l'avaient achevée, sauf 500 qui, pour cause de maladie, licenciement tardif des forces armées ou autre raison valable, n'avaient pu s'y mettre assez tôt.

La question des salles de classe et du logement a suscité un grand problème qui n'a pu être résolu que par des moyens de fortune. Au moins 25 p. 100 des anciens combattants étaient mariés et environ 19 p. 100 des étudiants célibataires demeuraient chez leurs parents. Afin de résoudre le problème, un Comité des besoins universitaires a été établi, conformément au décret C.P. 7129 du 4 décembre 1945, et, grâce à la collaboration du ministère de la Défense nationale, du ministère des Travaux publics et de la Corporation des biens de guerre, des aménagements provisoires ont été mis à la disposition des universités.

Des dispositions ont été prises (C.P. 4161, 7 août 1945) afin de permettre à certains anciens soldats licenciés outre-mer de poursuivre ou d'entreprendre des études spéciales, habituellement au stade avancé, dans des institutions outre-mer avant de revenir au Canada.

Afin de raccourcir l'intervalle entre la démobilisation et l'admission à l'université, les grandes institutions ont adopté durant l'année un régime de dates d'admission échelonnées. Outre la rentrée annuelle et les cours d'été, des cours spéciaux ont commencé à mi-trimestre, habituellement en janvier et en mai, au bénéfice de la première et de la deuxième années en arts et en science, où il y avait le plus d'encombrement. Trois sessions ininterrompues durant l'année ont permis à quelques étudiants d'abréger de six mois ou d'un an le temps requis pour l'obtention d'un grade. Passé la pointe des inscriptions, ce régime a été discontinué, sauf dans quelques cas. Le surmenage imposé aux professeurs et aux étudiants était manifestement trop grand.

Jusqu'au 31 décembre 1947, 52,609 allocations primaires avaient été versées aux anciens combattants pour leur permettre de suivre des cours universitaires ou préuniversitaires. Voici le nombre d'allocations approuvées par province: Île du Prince-Édouard, 204; Nouvelle-Écosse, 2,249; Nouveau-Brunswick, 1,657; Québec, 6,635; Ontario, 20,435; Manitoba, 4,597; Saskatchewan, 4,291; Alberta, 3,997; Colombie-Britannique, 7,129; administration centrale (cours suivis à l'étranger), 1,415.

Un relevé a eu lieu à la mi-novembre 1947 en vue de déterminer le classement des anciens combattants inscrits aux universités au début de l'année académique 1947-1948; le tableau **10** en donne les résultats.

10.—Anciens combattants recevant l'aide du gouvernement durant leur formation universitaire, par université ou collège et par année d'étude, année académique 1947-1948

Province et université ou collège	1re année	2e année	3e année	4e année et années subséquentes	Post-gradués	Total
Île du Prince-Édouard—						
Prince of Wales College	27	26	néant	néant	néant	53
St. Dunstan's University	7	10	5	1	"	23
Nouvelle-Écosse—						
Acadia University	77	145	76	23	néant	321
Collège Ste-Anne	2	néant	1	2	"	5
Dalhousie University and University of King's College	243	273	191	47	8	762
Nova Scotia Agricultural College	26	24	néant	néant	néant	50
Nova Scotia Technical College	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	59
St. Francis Xavier University	88	117	61	9	néant	275
St. Mary's College	3	4	4	2	"	13
Nouveau-Brunswick—						
Collège du Sacré-Cœur	1	néant	néant	néant	néant	1
Mount Allison University	73	100	75	22	"	270
St. Thomas College	1	6	2	néant	"	9
Université Saint-Joseph	1	6	3	1	"	11
University of New Brunswick	98	323	274	44	2	741
Québec—						
Bishops' University	7	19	20	2	néant	48
Loyola College	4	16	10	néant	"	30
McGill University	682	1,024	920	528	290	3,444
Sir George Williams College	40	122	49	26	néant	237
Université de Montréal	21	107	38	7	17	190
Université Laval	101	73	36	7	19	236
Ontario—						
Assumption College	28	47	40	4	1	120
Carleton College	47	118	89	11	néant	265
College of Optometry of Canada	96	83	64	néant	"	243
McMaster University	131	114	108	6	1	360
Ontario Agricultural College	64	149	169	43	9	434
Ontario College of Art	212	142	102	23	néant	479
Ontario College of Education	105	15	néant	néant	"	120
Ontario Veterinary College	115	119	87	14	"	335
Osgoode Hall Law School	209	193	173	néant	"	575
Queen's University	346	513	439	261	49	1,608
St. Patrick's College	1	16	17	25	néant	59
Université d'Ottawa	15	30	19	17	"	81
University of Toronto	1,807	2,487	1,904	374	286	6,858
University of Western Ontario	220	302	288	91	36	937
Waterloo College	16	19	11	7	néant	53
Manitoba—						
University of Manitoba (et collèges affiliés)	424	783	637	331	28	2,203
Saskatchewan—						
Regina College et Lutheran College Seminary	47	1	néant	néant	néant	48
University of Saskatchewan	380	769	819	201	18	2,187
Alberta—						
Mount Royal College	9	9	néant	néant	néant	18
University of Alberta	563	893	654	120	44	2,274
University of Alberta (Calgary Branch)	32	24	8	néant	5	69
Colombie-Britannique—						
University of British Columbia	925	1,409	1,160	554	65	4,113
Victoria College	43	66	néant	néant	néant	109
Totaux	**7,337**	**10,696**	**8,553**	**2,803**	**878**	**30,326**
Formation aux États-Unis	–	–	–	–	800	1,112
Formation outre-mer	–	–	–	–	200	224
Cours définitifs de pré-immatriculation	–	–	–	–	–	500
Total général	–	–	–	–	–	**32,162**

[1] Détail inconnu.

Sous-section 4.—Écoles fédérales pour les Indiens*

Le chapitre XXX traite de l'administration des affaires indiennes par la Division des affaires indiennes du ministère des Mines et Ressources.

L'œuvre du gouvernement fédéral en matière d'éducation chez les Indiens est maintenant très étendue. Durant l'année terminée le 31 mars 1947, un total de 347 écoles indiennes ont ouvert leurs portes, y compris 76 internats comptant 9,304 élèves et 265 externats en comptant 10,181, ainsi que 6 écoles publiques et indiennes mixtes fréquentées par 137 Indiens. Les inscriptions totales aux écoles indiennes passent de 12,799 en 1915-1916 à 19,622 en 1946-1947; la fréquentation moyenne fluctue durant la période entre 62·7 et 82·4 p. 100 de l'inscription totale. Nombre d'externats et d'internats donnent des cours complémentaires et supérieurs. L'éducation des Indiens coûte $2,538,721 en l'année scolaire 1946-1947.

* Revisé par la Division des affaires indiennes, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

11.—Inscriptions aux écoles indiennes et fréquentation moyenne, années scolaires terminées en 1938-1947

NOTA.—Les chiffres des années 1916–1929 paraissent à la p. 1091 de l'*Annuaire* de 1940 et ceux des années 1930–1937, à la p. 945 de l'édition de 1942.

Année	Internats		Externats[1]		Toutes écoles		
						Fréquentation	
	Inscriptions	Moyenne de fréquentation	Inscriptions	Moyenne de fréquentation	Inscriptions	Nombre	Pourcentage par rapport aux inscriptions
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre		
1938	9,233	8,121	9,510	5,978	18,743	14,099	75·2
1939	9,179	8,276	9,573	6,232	18,752	14,508	77·4
1940	9,027	8,643	9,369	6,417	18,396	15,060	81·9
1941	8,774	8,243	8,651	6,110	17,425	14,353	82·4
1942	8,840	8,283	8,441	5,837	17,281	14,120	81·7
1943	8,830	8,046	8,046	5,395	16,876	13,441	79·6
1944	8,729	7,902	7,858	5,355	16,587	13,257	79·9
1945	8,865	8,006	7,573	5,159	16,438	13,165	80·1
1946	9,149	8,264	9,656	6,779	18,805	15,043	80·0
1947	9,304	8,192	10,318	7,449	19,622	15,641	79·7

[1] Y compris inscriptions et fréquentation des Indiens que reçoivent les écoles publiques et indiennes mixtes.

Les inscriptions en 1946-1947 se répartissent ainsi par province: Île du Prince-Édouard, 28; Nouvelle-Écosse, 575; Nouveau-Brunswick, 373; Québec, 1,648; Ontario, 4,719; Manitoba, 2,742, Saskatchewan, 2,742; Alberta, 2,218; Colombie-Britannique, 4,119; Yukon, 200; Territoires du Nord-Ouest, 258.

Sous-section 5.—Enseignement dans les Territoires du Nord-Ouest

L'éducation des jeunes blancs, indigènes et métis du district de Mackenzie se fait en grande partie aux internats et aux externats par des missionnaires de la *Church of England* au Canada et de l'Église catholique, sous la surveillance du gouvernement fédéral. Situées aux principaux établissements, ces écoles ont été construites par le gouvernement fédéral, ou avec son aide, qui en plus assure leur maintien au moyen de subventions annuelles. En outre, l'administration des Territoires du Nord-Ouest fournit en généreuse quantité du matériel et des fournitures scolaires. Les internats sont dirigés par la *Church of England* à Aklavik et par les missionnaires

de l'Église catholique à Fort-Resolution, Fort-Providence et Aklavik. Les externats sont situés à Port-Brabant, Fort-Norman, Port-Radium, Fort-Smith et Fort-Simpson.

Une très belle école secondaire publique vient d'être achevée à Yellowknife; elle donnera accès à l'éducation aux enfants qui habitent d'autres établissements des Territoires. L'école de Yellowknife est l'unique école des Territoires maintenue en grande partie par les taxes locales et administrée par une commission scolaire locale. Il existe aussi à Forth-Smith une école non confessionnelle maintenue au moyen de droits et de subventions. En outre, il existe à Fort-McPherson un externat pour Indiens dirigé par la Division des affaires indiennes du ministère des Mines et Ressources.

Les élèves des écoles publiques et des écoles secondaires qui habitent les régions reculées des Territoires peuvent suivre les cours par correspondance offerts par les autorités provinciales de l'Instruction publique en Alberta; ces cours sont défrayés par l'administration.

Les jeunes Esquimaux de l'Arctique oriental reçoivent une certaine instruction aux externats des missions. En raison de leur existence nomade, cependant, les Esquimaux demeurent rarement longtemps aux établissements et les périodes de temps dont les missions disposent pour instruire les enfants sont, par conséquent, plutôt courtes. Les jeunes Esquimaux de la côte de l'Arctique occidental et du Delta du Mackenzie fréquentent les internats des missions à Aklavik. Les Esquimaux de l'Arctique oriental ont appris une méthode d'écriture syllabique (des caractères géométriques analogues à la sténographie) que la plupart d'entre eux peuvent maintenant lire et écrire avec facilité. On en a profité pour présenter des ouvrages éducatifs en esquimau au bénéfice des enfants et des adultes et traitant de santé, d'hygiène et d'économie. On projette de dispenser un peu d'enseignement aux postes d'infirmières que le gouvernement compte établir sous peu en territoire esquimau.

Les questions d'enseignement relèvent du Conseil territorial du Nord-Ouest, sur l'avis duquel un inspecteur des écoles a été nommé en 1946. Par suite d'inspections subséquentes effectuées dans tout le district de Mackenzie, l'administration de l'instruction publique dans les Territoires est en voie de réorganisation et de nouvelles facilités sont en train d'être créées. Parmi les améliorations inaugurées récemment figurent un vaste réseau de distribution régulière de films éducatifs et l'organisation d'émissions scolaires spéciales. On projette actuellement de fournir plus de matériel et de fournitures, de porter une plus grande attention aux méthodes d'enseignement et d'établir de nouveaux externats dans les régions encore dépourvues de facilités d'enseignement.

PARTIE II.—AUTRES INITIATIVES ÉDUCATIONNELLES

Section 1.—Les arts et l'éducation*

Beaux-arts.—Les beaux-arts sont un sujet facultatif au programme des facultés des arts d'un certain nombre d'universités qui permettent de choisir les beaux-arts parmi cinq sujets durant un an ou deux. Certaines universités, comme l'Université Acadia (N.-É.), offrent six cours facultatifs ou plus. L'Université Mount-Allison (N.-B.) et l'Université de la Saskatchewan offrent un nombre suffisant de cours pour conduire au grade de bachelier avec spécialisation en beaux-arts.

* Revisé sous la direction de M. H. O. McCurry, directeur, Galerie nationale du Canada, Ottawa.

L'Université de Toronto (Ont.) offre un baccalauréat ès arts avec spécialisation en art et en archéologie de même qu'un cours post-scolaire en ce domaine. L'Université McGill (P.Q.) a institué une faculté des beaux-arts en 1947-1948.

Il y a aussi des écoles de beaux-arts, anglaises et françaises, qui n'exigent pas de degré académique particulier de la part de l'étudiant et qui s'occupent plus exclusivement du développement technique de l'artiste. Les plus connues sont les suivantes:—

Nova Scotia College of Art, Halifax (N.-É.).
École des Beaux-Arts, Québec (P.Q.).
École des Beaux-Arts, Montréal (P.Q.).
School of Art and Design, Art Association of Montreal, Montréal (P.Q.).
Ontario College of Art, Toronto (Ont.).
Winnipeg School of Art, Winnipeg (Man.).
Provincial Institute of Technology and Art, affilié à l'Université d'Alberta, Calgary (Alb.). Session d'été à Banff (Alb.).
Vancouver School of Art, Vancouver (C.-B.).

La durée des cours, adaptée aux besoins de chaque élève, peut se prolonger à quatre ans.

Les galeries d'art et les musées publics des principales villes rendent de précieux services aux adultes et aux enfants. Classes du samedi pour enfants, visites dirigées pour écoliers et adultes, causeries radiophoniques, conférences et, souvent, concerts, voilà autant de points qui figurent aux programmes des diverses galeries d'art. Plusieurs institutions envoient dans leur région des expositions ambulantes tandis que la Galerie nationale du Canada poursuit un programme analogue dans tout le pays (voir pages 343-344).

Les galeries d'art et les musées principaux* sont les suivants:—

New Brunswick Museum, Saint-Jean (N.-B.).
Musée de la Province de Québec, Québec (P.Q.).
Art Association of Montreal et Museum of Fine Art, Montréal (P.Q.).
Galerie nationale du Canada, Ottawa (Ont.).
Musée national du Canada, Ottawa (Ont.).
London Public Library and Art Museum, London (Ont.).
Art Gallery of Toronto, Toronto (Ont.).
Royal Ontario Museum, Toronto (Ont.).
Willistead Library and Art Gallery, Windsor (Ont.).
Winnipeg Art Gallery, Winnipeg (Man.).
Saskatoon Art Centre, Saskatoon (Sask.).
Edmonton Museum of Arts, Edmonton (Alb.).
Vancouver Art Gallery, Vancouver (C.-B.).

Arts créateurs.—Un événement d'intérêt spécial dans le domaine des arts créateurs a été l'établissement en décembre 1945 du Conseil canadien des Arts. Ce conseil est né de l'effort concerté des associations membres qui, au printemps de 1944, avaient présenté une série complète de mémoires au Comité spécial de la Chambre des communes de la reconstruction et du rétablissement. Ces mémoires envisageaient la société d'après-guerre comme une société où les arts seraient "plus répandus et plus intimement intégrés à la vie de notre peuple". Le Conseil s'est donc activement intéressé à la diffusion de l'idée du centre social.

Le point fondamental, aux yeux du Conseil, c'est que "le Canada compte des millions de personnes qui n'ont jamais vu une œuvre d'art originale ni assisté à un concert symphonique ou à une pièce de théâtre présentée par des professionnels, alors que dans nos grandes villes des milliers d'artistes professionnels sont forcés, à cause

* Une liste complète des musées, sociétés et écoles d'art est donnée dans l'*American Art Annual* (New-York, 1948).

de leur champ d'action limité, de s'occuper de besognes incompatibles avec leurs talents". La principale des propositions visant à remédier à cet état de choses porte la création d'un "organisme d'État chargé de dresser un programme culturel national et d'offrir musique, théâtre, arts et cinéma à toute la population". D'autres propositions visent à améliorer l'architecture industrielle, le logement et l'urbanisme.

La liste des seize organismes membres du Conseil donne une idée de l'envergure de l'organisation professionnelle dans le domaine des arts au Canada:—

L'Académie royale canadienne des Arts
L'Institut royal d'architecture du Canada
La Société des sculpteurs du Canada
La Société canadienne des aquarellistes
La Société canadienne des aquafortistes et des graveurs
Le Groupe canadien des peintres
La Société canadienne des arts graphiques
La Fédération des artistes canadiens
The Canadian Authors' Association
La Société des écrivains canadiens
Le Comité de musique
La Société canadienne des jardinistes et urbanistes
Le Festival dramatique national
La Corporation canadienne de l'artisanat
La Corporation canadienne des potiers
La Société des arts et des lettres

Rôle de la Galerie nationale du Canada.—Fondée en 1880 par le marquis de Lorne, la Galerie nationale a d'abord servi de galerie d'exposition. Dotée d'un Comité consultatif sur les beaux-arts en 1907 et constituée en une corporation relevant d'un conseil d'administrateurs en 1913, la Galerie nationale a réuni sa collection permanente surtout au cours des quarante dernières années. Cette collection de peintures et de sculptures témoin des styles anciens et contemporains de diverses parties du monde a un triple but: permettre au public d'en bénéficier, faciliter l'étude et le perfectionnement des arts et des produits industriels et servir de base à tout programme de formation artistique. La collection de la Galerie nationale jouit aujourd'hui d'une renommée internationale; elle est accessible à toute la nation grâce à des catalogues, des photographies et reproductions en couleurs et, dans une certaine mesure, des prêts. La section canadienne, naturellement la plus considérable, est la meilleure source à laquelle on puisse recourir pour l'étude de l'art canadien.

En 1946, la collection Massey de peintures anglaises a été remise par le très honorable Vincent Massey, C.H., et Mme Massey à titre d'administrateurs de la fondation Massey. Cette collection comprend 75 tableaux et fait de la Galerie nationale un des principaux centres d'étude de l'art anglais moderne. C'est le don le plus considérable jamais fait à la Galerie. Parmi les autres acquisitions et dons récents figurent des peintures de Daumier, Courbet, Whistler, Monet, Pissarro, Cézanne et Gauguin. En 1947, la Galerie nationale s'est vu confier une collection de plus de 4,000 œuvres d'artistes canadiens de la seconde guerre mondiale.

La Galerie nationale poursuit un programme d'expansion par tout le pays. Des expositions ambulantes d'œuvres d'art du Canada et d'ailleurs sont tenues dans tout le pays sous ses auspices, soit environ une vingtaine chaque année, y compris celles de diverses sociétés artistiques à charte. Les galeries de beaux-arts et autres institutions compétentes régionales puisent tous les ans à la Galerie la majeure partie des œuvres qu'elles exposent. Des événements récents ont rallié au programme d'autres centres qui envoient à leur tour des objets d'art (les leurs et ceux de la Galerie nationale) aux localités plus petites de leur région. London en offre un exemple; le circuit régional comprend Kitchener, St-Thomas, Ingersoll,

Chatham et autres centres. Les prêts de tableaux de la Galerie nationale aux petits ou nouveaux musées peu importants ont été à peu près aussi bienfaisants que les expositions ambulantes. Les œuvres d'art sont ainsi constamment portées à l'attention de toute la population; il se fera beaucoup plus de travail quand il existera dans tout le Canada un réseau bien organisé de centres.

Une des initiatives les plus récentes de la Galerie nationale dans le domaine général de l'éducation a été son enquête du dessin industriel au Canada et ses expositions dans différentes villes. Un index du dessin a été dressé en 1948 par suite de l'intérêt qu'a éveillé l'idée d'élever le dessin des marchandises canadiennes au niveau des meilleures normes internationales et de créer des dessins d'expression distinctement canadienne.

D'autres méthodes de formation artistique sont plus adaptées aux jeunes et sont destinées, en partie, à compléter le travail scolaire régulier. Ainsi, la Galerie fournit le nécessaire: conférences écrites, illustrées de projections, sur tous les aspects de l'histoire de l'art; reproductions de peintures accompagnées de textes qui servent d'initiation à l'appréciation artistique; émissions scolaires, cours donnés aux écoliers à la Galerie; expositions de travaux scolaires; visites dirigées à la Galerie et démonstrations instructives; conférences publiques à Ottawa; et tournées de conférences à travers le pays.

La Galerie prête aussi des films sur l'art, y compris le film sonore en couleurs *Canadian Landscape*, tourné de concert avec l'Office national du film et mettant en vedette l'œuvre d'artistes canadiens modernes tout en donnant un aperçu historique du paysagisme au Canada depuis Krieghoff. Les reproductions au pochoir de soie de tableaux canadiens, déjà célèbres en plusieurs parties du monde par suite de leur distribution durant la guerre, sont maintenant à la disposition des étudiants et du public en général. Ces reproductions et d'autres sont cataloguées dans la publication de la Galerie intitulée *Reproductions on Sale and Loan Collections*. La revue *Canadian Art*, dans l'organisation de laquelle la Galerie nationale a joué un rôle de premier plan, est une source importante de renseignements.

Musées et galeries de beaux-arts.—L'*Annuaire* de 1939, aux pp. 1070-1071, dresse la liste des musées (y compris les galeries de beaux-arts) au Canada qui emploient un personnel à temps continu; cette liste indique l'aire et la fréquentation quotidienne moyenne de chacun. Le Bureau fédéral de la statistique n'a publié aucun rapport officiel sur ce sujet depuis 1938.

En 1947, l'Association canadienne des musées s'est constituée en vue du perfectionnement des services éducatifs des musées en les encourageant à collaborer les uns avec les autres, à faire des échanges avec d'autres pays et à former et à embaucher des personnels spécialisés.

Section 2.—Recherches scientifiques et industrielles au Canada*

Sous-section 1.—Facilités de recherches

Le champ des recherches scientifiques au Canada est trop varié pour être décrit en détail dans chaque édition de l'*Annuaire*. Toutefois, comme le Conseil national de recherches est l'organisme national central des recherches, un état de l'expansion et du travail du Conseil est donné à la sous-section 2.

* Revisé sous la direction de C. J. Mackenzie, président, Conseil national de recherches, Ottawa.

Les ministères de l'Agriculture, des Mines et Ressources et des Pêcheries, la Commission des grains et l'Observatoire du Dominion font des travaux de recherche. Ces organismes disposent de personnels scientifiques permanents et compétents qui font des recherches dans leurs domaines respectifs comme les problèmes du sol, les cultures, l'élevage et l'examen des animaux, le conditionnement et la vente des produits, la métallurgie extractive et physique, les produits sylvicoles et forestiers, l'hydrographie, la pêche en haute mer et la pêche des mollusques, etc.

La Commission des grains emploie un personnel de sept chimistes et 21 assistants aux principaux laboratoires de recherches sur la mouture, la cuisson, le maltage, etc., tandis que l'Observatoire du Dominion fait des recherches sur la physique solaire, l'astrophysique, la sismologie, le magnétisme terrestre, la gravité et autres sujets.

Les universités font souvent preuve d'initiative et de hardiesse dans le domaine des recherches scientifiques, mais leur outillage limité ne leur permet pas toujours de mener facilement leurs découvertes à bon terme. Les laboratoires du gouvernement et des industries sont souvent capables de poursuivre les travaux des universités.

Quelques fondations de recherches se spécialisent dans un domaine particulier. L'*Ontario Research Foundation*, de Toronto (Ont.), établie en 1928, est un organisme scientifique indépendant et sans but lucratif, auquel le public et l'industrie peuvent s'adresser en vue de trouver solution à des questions d'ordre technologique.

Le *Banting Research Foundation* épaule le travail de la chaire de recherches médicales *Banting and Best* de l'Université de Toronto et aide aux recherches médicales dans tout le Canada.

La *Rockefeller Foundation* encourage divers organismes au pays à pousser plus à fond les recherches scientifiques intéressant la médecine, les sciences naturelles et sociales et la santé publique.

Un exposé détaillé des recherches scientifiques et industrielles au Canada paraît aux pp. 1003-1039 de l'*Annuaire* de 1940. On peut se le procurer chez le Statisticien du Dominion, sous forme de tiré à part mis à jour jusqu'en 1947.

Sous-section 2.—Conseil national de recherches

Historique.—Au Canada, les recherches coordonnées sur le plan national remontent à 1916 lorsque, sur l'avis du gouvernement de la Grande-Bretagne, le gouvernement canadien créait le "Conseil consultatif honoraire des recherches scientifiques et industrielles" relevant d'un comité du Conseil privé. Quinze membres furent ainsi réunis en vue, surtout, d'orienter le talent et la compétence techniques des savants canadiens vers la solution de nombreux problèmes que la participation à la première guerre mondiale posait au gouvernement de l'époque. Un deuxième but était d'encourager les recherches sur les problèmes du temps de paix d'un intérêt national. Une enquête effectuée en 1917 révélait que les recherches industrielles étaient presque inexistantes au Canada et que la réserve d'hommes possédant une formation post-scolaire suffisamment complète pour leur permettre d'entreprendre des recherches isolées, était tout à fait insuffisante pour faire porter d'une manière générale les recherches scientifiques sur les problèmes industriels du Canada.

Des dispositions furent donc prises en vue de diriger et de coordonner les travaux de recherches et d'organiser des enquêtes coopératives, de former des spécialistes et de poursuivre des recherches grâce aux subventions versées aux professeurs d'université. Voilà sur quoi s'est appuyé le travail du Conseil de 1916 à 1924.

Le Conseil a proposé très tôt l'établissement de laboratoires nationaux et un comité spécial du Parlement, chargé d'étudier la proposition, a appuyé la demande après avoir entendu plusieurs témoins. Des difficultés financières ont d'abord empêché d'y donner suite, mais, en 1924, l'opinion publique a permis l'adoption de la loi du Conseil de recherches par le Parlement. On a acquis des laboratoires provisoires où des recherches sur l'utilisation de calcaires magnésiens comme réfractaires ont si bien réussi qu'une industrie de guerre, établie durant le premier conflit mondial, a été rétablie sur une vaste échelle pour devenir une source importante de matières premières qui ont trouvé des débouchés dans le monde entier. En conséquence, en 1929-1930, le gouvernement a versé les subventions nécessaires pour de nouveaux laboratoires.

Établissement de laboratoires.—L'immeuble du Conseil national de recherches, rue Sussex, à Ottawa, commencé en février 1930, a ouvert ses portes à l'époque de la Conférence impériale de 1932. On y a établi des divisions de laboratoire pour la biologie appliquée, la chimie, la physique, le génie électrique, ainsi qu'une Division de renseignements en matière de recherches. En avril 1936, la Division de la physique et du génie électrique était réorganisée et la Division du génie mécanique devenait une division séparée. Cette division a continué son travail dans des laboratoires temporaires qui devinrent bientôt insuffisants.

Tôt en 1939, un emplacement de 85 acres, adjacent à la station aérienne d'Ottawa, était acquis et le ministère de la Défense nationale cédait au Conseil un terrain de 45 acres contigu à cet emplacement. Des plans furent tracés pour y construire de nouveaux édifices mais, comme la guerre semblait de plus en plus inévitable, il fut décidé de procéder sans délai à la construction des seuls immeubles qui pouvaient servir directement en temps de guerre à l'étude des problèmes de génie aéronautique. La construction de l'édifice de l'aérodynamique a commencé le 17 octobre 1939; plusieurs autres édifices ont été érigés par la suite. Ces immeubles abritaient les ateliers et des laboratoires séparés pour les recherches sur les moteurs, l'essence et l'huile, l'hydraulique, les explosifs et les structures. Des ateliers de menuiserie et de travail des métaux ont aussi été aménagés, puis agrandis. De nouveaux édifices ont été construits pour le génie et des études sur les basses températures.

Un résumé de l'activité de temps de guerre du Conseil national de recherches paraît aux pp. 314-415 de l'*Annuaire* de 1947.

Activité récente.—Trois nouvelles divisions et plusieurs sections de laboratoires des Recherches nationales ont été créées récemment; le radar et autre outillage de guerre sont en train d'être adaptés à des fins commerciales; des centaines d'enquêtes se poursuivent présentement, et le Conseil s'occupe activement d'encourager et de coordonner les recherches scientifiques dans tout le Canada.

Une division de recherches sur l'énergie atomique a été établie à Chalk-River (Ont.) en vue d'étudier les applications de l'énergie atomique et son emploi dans l'industrie et la médecine. Une division de recherches médicales a été organisée pour activer et encourager les études dans ce vaste domaine humanitaire. Une division de recherches sur la construction a été établie pour étudier des problèmes

d'ordre pratique concernant les matériaux de construction et leur emploi. La construction est commencée d'un laboratoire régional des Prairies à Saskatoon (Sask.) pour y étudier les moyens à prendre en vue d'une meilleure utilisation des surplus agricoles, surtout le blé et les rebuts de ferme comme la paille. Un laboratoire régional a été autorisé pour les Maritimes, dont la construction commencera bientôt à Halifax (N.-É.). Une Division du génie électrique et de la radio a été créée pour coordonner et diriger les travaux intéressant ce domaine croissant. Les activités de la Division de la chimie ont été regroupées en deux sections nouvelles: 1° chimie fondamentale; 2° génie chimique. Une Section de recherches sur la navigation aérienne a été établie à Arnprior (Ont.) en collaboration avec le Corps d'aviation royal canadien. Une nouvelle section de la Division du génie mécanique a été formée pour s'occuper des problèmes concernant la dynamique des gaz et de travaux sur les turbines à gaz et la propulsion thermique.

Recherches sur l'énergie atomique.—En juin 1946, le Parlement fédéral a voté la loi sur le contrôle de l'énergie atomique. Cette loi pourvoit au développement de l'énergie atomique et au contrôle des travaux dans ce domaine selon que l'exigent la sécurité publique et les engagements internationaux. Une commission de cinq membres a été établie sous la direction générale du président du comité du Conseil privé sur les recherches scientifiques et industrielles auquel elle doit faire rapport.

Le président du Conseil national de recherches est d'office membre de la Commission de contrôle de l'énergie atomique; les autres membres, nommés par le gouverneur en conseil, sont amovibles.

Les travaux de génie et de construction et l'administration des vastes installations et de la ville de Chalk-River (Ont.) ont d'abord été confiés à la *Defence Industries Limited,* en vertu d'un contrat conclu avec le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements. Au fur et à mesure que le projet se réalisait, la *Defence Industries Limited* et les fonctionnaires du gouvernement en vinrent à la conclusion que l'entreprise étant en réalité une usine maîtresse dont le travail devait se rattacher étroitement à celui des laboratoires de recherches, il serait préférable qu'un seul organisme d'État fût responsable du fonctionnement des laboratoires de recherches et des établissements industriels. Saisie du problème, la Commission de contrôle de l'énergie atomique a proposé à sa première réunion de demander au Conseil national de recherches d'entreprendre, au nom de la Commission de contrôle de l'énergie atomique et conformément à ses directives, l'unification et l'administration des divers projets. La proposition ayant été acceptée, le Conseil a assumé le 1er février 1947 la responsabilité de l'administration et de la direction de toute l'entreprise de Chalk-River. Il continuera d'exercer ces fonctions conformément aux directives générales établies de temps à autre par la Commission de l'énergie atomique.

Recherches sur la construction.—Depuis plusieurs années, le Conseil national de recherches a entrepris divers projets en vue d'améliorer les matériaux de construction et la construction d'habitations. A la suite d'une étude intensive commencée il y a quelques années sur les normes de la construction, on a publié le Code national de la construction, document destiné à devenir un modèle pour la rédaction des règlements municipaux sur la construction. Un règlement modèle sur le zonage a aussi été préparé. Les municipalités canadiennes s'en sont référées

souvent à ces deux publications à titre d'ouvrages de consultation. En 1947, on a publié un "Code de la construction pour les petites municipalités", qui s'est révélé très utile comme code de construction d'habitations.

La nouvelle Division de recherches sur la construction coordonne le travail dans ce domaine important et conseille la Société centrale d'hypothèques et de logement sur toute question d'ordre technique. Des renseignements sur la technique de la construction sont réunis au bénéfice du public et des recherches se poursuiveront dans tout le Canada autant que possible en collaboration avec les établissements de recherches et les universités.

Recherches sur les aliments.—En chimie alimentaire, on a accompli beaucoup de travail intéressant l'industrie. On poursuit des recherches sur l'entreposage frigorifique de la viande, sur le conditionnement des œufs sous forme liquide ou sèche et sur les produits laitiers. On a aussi constaté que les propriétés des poudres d'œuf-sucre s'améliorent, du point de vue de la cuisson, dans la mesure où l'ouverture du bec du sécheur-pulvérisateur est réduite autant qu'il est pratique de le faire. De grands progrès ont été réalisés à l'égard de la machine à beurre à procédé continu Fritz en vue de l'adapter aux conditions du Canada. On a fait l'essai du petit lait séché comme élément des gâteaux de Savoie.

De nouveaux mélanges réfrigérants ont été éprouvés en vue de les utiliser dans les wagons ferroviaires frigorifiques. Deux expéditions de poisson gelé, envoyées à titre d'essai de Vancouver à l'Est du Canada, ont donné de bons résultats.

Les recherches sur la fermentation se sont poursuivies; elles avaient déjà donné le butanédial, extrait de blé de basse qualité et de ce qui reste des récoltes qui sert d'antigel et constitue une source de nombreux produits chimiques organiques. Des progrès ont été faits en matière de fermentation de la mélasse de betteraves en vue de la fabrication de la glycérine. Du papier cristal et du papier parchemin ont été fabriqués avec diverses sortes de pailles de céréale. Un sécheur instantané pour le conditionnement du gluten donne couramment un produit de haute qualité.

Recherches médicales.—La Division des recherches médicales concentrera, comme par le passé, la majeure partie de son attention aux laboratoires des collèges de médecine et des hôpitaux du Canada. En plus d'étudier les demandes de subventions pour recherches et d'aviser le Conseil à ce sujet, la Division, par l'entremise de son comité consultatif, fait rapport au conseil sur les bourses de recherches médicales établies en 1946. En 1947-1948, plus de $236,000 ont été accordés sous forme de subventions par la Division de recherches médicales et 33 bourses ont été décernées. Accessibles aux diplômés en médecine canadiens, ces bourses devraient apporter aux jeunes hommes et aux jeunes femmes les moyens qui leur permettront de consacrer leur vie aux recherches et à l'enseignement dans les écoles de médecine du Canada.

Radar et science électronique.—Le domaine du radar et de la science électronique a fait des progrès notables. Le premier poste de contrôle au havre a été installé à la station navale de transmissions, à Camperdown (N.-É.), qui domine l'entrée du port d'Halifax. Depuis, un appareil de neuf pouces muni de facilités de repérage exact a été ajouté. Le plan d'une deuxième antenne a été terminé. On projette d'utiliser un radar côtier pour identifier et guider les navires entrant non munis d'un radar. L'outillage de radar de la marine marchande aide la navi-

gation dans les eaux dangereuses et sert à donner des avertissements anti-collision. On a construit un petit appareil de radar peu coûteux à l'usage des cargos. Des essais en 1947 ont démontré que la navigation sans visibilité aux abords du port de Toronto et que l'identification de chaque quai du port sont possibles. Les navigateurs des lacs se sont vivement intéressés au *Radel*, navire muni d'outillage spécial, durant des manœuvres sur le lac Ontario au large de la station de Scarboro. Des démonstrations du radar sont données de temps à autre aux propriétaires de navires et aux navigateurs pour leur en faire voir l'utilité. De nombreux essais pratiques ont établi l'utilité d'un instrument électronique, à lecture directe, servant à repérer les raccords surchauffés des lignes de transmission d'énergie électrique. On a comparé la méthode des pulsations et celle des résonnances pour localiser les défauts des câbles de transmission électrique.

Physique.—La Division de la physique a étudié de nombreux problèmes d'ordre pratique et accompli des travaux de base dans plusieurs domaines.

Des relevés au magnétomètre ont été effectués vers la fin de 1947, en collaboration avec le ministère des Mines et Ressources et avec l'aide du C.A.R.C. Le magnétomètre, traîné par un câble attaché à l'arrière de l'avion, enregistre les changements de l'attraction magnétique de la terre au moment où l'avion survole la région à l'étude. Les résultats, enregistrés automatiquement dans l'avion, fournissent les renseignements nécessaires au traçage de cartes topographiques exactes et indiquent l'emplacement des aires minérales. Un altimètre enregistreur de radar a été perfectionné qui va fort accélérer le tracé des contours dans la préparation des cartes topographiques et apporter ainsi une aide précieuse à l'arpentage.

Un nouveau thermostat à tige, pour les wagons frigorifiques, est en voie de perfectionnement. Une sensibilité de 1·3°F. a été obtenue sous des conditions de fonctionnement mi-réelles, mais d'autres perfectionnements s'imposent pour l'adopter aux usages commerciaux.

Des recherches sur le chauffage radiant ou par panneaux et sur la réfrigération par panneaux se sont poursuivies durant l'année.

Chimie et génie chimique.—Des recherches en collaboration avec les *Noranda Mines Limited* visaient à perfectionner une méthode de griller la pyrite en vue d'en extraire le soufre primaire. Tout porte à croire que ce procédé pourra être adopté par l'industrie sous peu. Des recherches se poursuivent actuellement sur la réduction directe des sulfures de fer dont de fortes quantités sont extraites au Canada pour fins de récupération de l'or et des bas métaux.

La substance imperméable employée sur les pare-brise d'avions, découverte et perfectionnée dans les laboratoires du Conseil, est devenue d'usage répandu et la production commerciale doit en commencer bientôt. L'action des inhibiteurs dans les dispositifs d'eau et d'antigel fait l'objet de recherches; l'étude de la corrosion à des températures élevées est commencée.

Le laboratoire des recherches sur les textiles offre maintenant aux membres de l'Institut canadien des blanchisseurs et nettoyeurs à sec un service technique portant surtout sur le contrôle de l'efficacité du blanchissage et du nettoyage à sec dans les établissements commerciaux.

Le laboratoire de recherches sur le caoutchouc a entrepris une enquête sur la corrélation entre les épreuves de laboratoire sur l'abrasion et celles auxquelles sont

soumis les pneumatiques sur la route même, en vue d'en étudier le dérapage ou l'adhésion sur les routes recouvertes de glace. Quelque quarante échantillons de caoutchouc de différentes compositions ont été éprouvés à maintes températures en vue de déterminer leurs propriétés en ce qui concerne le frottement.

On poursuit les recherches sur les propriétés chimiques de certains acides gras présents dans les huiles siccatives, en vue d'augmenter leur utilité dans les peintures ou de fabriquer des siccatifs avec des matières plus accessibles.

Un problème de lubrification de grande importance industrielle et scientifique, présentement à l'étude, porte sur la lubrification des coussinets des wagons ferroviaires.

Un nouveau catalyseur très résistant servant à déterminer l'oxyde de carbone au moyen d'une oxydation directe a été perfectionné. Un meilleur enregistreur continu d'oxyde de carbone muni de ce catalyseur a été inventé.

Génie mécanique.—Le Conseil national de recherches possède deux bassins complètement outillés pour faire l'essai de modèles de flotteurs d'hydravion, de coques de navire, etc. Des épreuves de remorquage permettent de calculer exactement la force requise pour propulser une coque de pleine dimension à une certaine vitesse, ou la vitesse qu'on peut obtenir d'un appareil moteur.

Une grande partie du travail de la Section de l'aéronautique consiste en l'essai, au bénéfice d'établissements canadiens, de nouveaux modèles d'avion en tunnel aérodynamique. A la station de recherches aérodynamiques d'Arnprior (Ont.), en collaboration avec le Corps d'aviation royal canadien, plus de 250 heures de vol ont servi à des recherches durant l'année. Lors d'une enquête, des tubes enregistrant la résistance à l'avancement ont été installés latéralement à l'arrière des ailerons Frise de divers modèles d'un avion Harvard et la zone d'air influencée au bord de fuite, sous divers angles de braquage des ailerons, a été mesurée au moyen de dispositifs automatiques d'observation.

A l'aide d'un avion expérimental spécialement outillé, le laboratoire des basses températures a continué ses recherches en vol sur le givrage des avions, le dégivrage électrothermique des ailes et des hélices et son étude des conditions météorologiques associées au givrage.

En collaboration avec le Service météorologique du ministère des Transports, un relevé des couches de neige a été fait aux fins de recueillir des données sur le genre et l'état de la neige dans différentes parties du Canada, en vue de perfectionner l'outillage servant à l'enlèvement de la neige et de l'étude d'autres sujets, comme les patins d'atterrissage dont sont munis les avions en hiver.

Le planeur sans queue a été modifié de manière à y incorporer une cabane genre cockpit d'avion de chasse et de nouveaux essais ont été effectués en tunnel aérodynamique. Les épreuves en vol à Edmonton (Alb.), en 1947, ont été interrompues au début de la saison par suite d'une avarie du planeur.

Les recherches en vue de l'amélioration des combustibles et lubrifiants employés sous basses températures se poursuivent; on observe le rendement des combustibles et lubrifiants sous le froid de Churchill (Man.) et l'étude des problèmes de lubrification sous basses températures qu'affrontent les forces armées.

D'accord avec le ministère de la Défense nationale, des essais sur route ont été faits en vue de déterminer la teneur en soufre que peut tolérer l'essence sans

avarier les véhicules automobiles. Cela est devenu un problème en raison de la haute teneur en soufre des huiles brutes actuelles. Des recherches sont entreprises sur les combustibles et la combustion dans les moteurs à réaction. Une enquête théorique et expérimentale très étendue sur le givrage des turbines a commencé en 1947.

L'installation d'outillage fixe pour l'essai d'organes d'avion de pleine dimension, commencée durant l'année, se terminera sous peu.

Les recherches se poursuivent sur la vibration des ailes, les carcasses chargées, les tensions des trains d'atterrissage à patins et les appareils de prothèse.

Relations avec l'industrie.—Les problèmes soumis au Conseil et jugés d'importance nationale peuvent être étudiés entièrement aux frais du Conseil. Dans d'autres cas, lorsqu'une société s'intéresse à un projet, on peut grâce à une entente mutuellement satisfaisante partager les frais des recherches entre la société et le Conseil. Dans certains cas exceptionnels, particulièrement s'il n'existe aucune facilité d'expérimentation ailleurs au Canada, le Conseil peut faire certaines recherches pour une industrie, moyennant paiement; les résultats deviennent alors la propriété de la société qui recherche ces renseignements. Chaque problème soumis au Conseil est donc jugé au fond et étudié de la façon qui semble la plus efficace et la plus pratique.

Le Conseil, grâce au Service d'information technique, rend d'importants services à l'industrie. Cet organisme, qui relève maintenant du Conseil national de recherches, a été créé par le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements en vue d'appeler l'attention de l'industrie canadienne sur les progrès importants accomplis en matière de procédés de fabrication et d'utilisation de nouvelles matières premières. Les petites industries surtout ont fort bénéficié du Service.

Section 3.—Fonctions éducatives de l'Office national du film et de la Société Radio-Canada

L'Office national du film.*—Depuis le début de la seconde guerre mondiale, le film est de plus en plus en usage dans l'enseignement, tant régulier qu'irrégulier, donné aux adultes et aux enfants au Canada. L'Office national du film y a beaucoup contribué. Il a tourné et distribué plus de mille films instructifs, mis à la disposition des écoles et des organisations d'adultes certains des meilleurs films produits à l'étranger, aidé à l'établissement et à l'entretien de près de 150 filmothèques et entrepôts, offert des programmes réguliers à plusieurs milliers de collectivités rurales et aidé à tourner des films éducatifs à l'usage de centaines de milliers d'écoliers canadiens. Tout le travail de l'Office s'effectue en collaboration étroite avec les ministères provinciaux de l'Instruction publique, les organismes nationaux et provinciaux d'enseignement public et les organismes régionaux de tous genres. Il vise à aider toutes les institutions d'éducation à se procurer des moyens d'instruction visuelle auxiliaires, ainsi qu'à présenter à la plus grande partie possible du public canadien les films traitant des affaires canadiennes et mondiales.

Filmothèques.—Au Canada, le pivot de la distribution urbaine de films de 16mm consiste en les filmothèques établies un peu partout dans les neuf provinces par l'Office du film et par les organismes locaux comme les bibliothèques publiques,

* Préparé sous la direction de Ross McLean, commissaire du film, Office national du film, par Stanley Rands, coordonnateur des recherches et des rapports. Les services non éducationnels de l'Office national du film sont brièvement expliqués au chapitre XXXI,—Sources de la statistique et autres renseignements officiels concernant le Canada.

les écoles normales, les ministères provinciaux de l'Instruction publique, les services publics des universités et, plus récemment, les conseils régionaux du film. La majorité des collectivités canadiennes de plus de 5,000 habitants possèdent maintenant leurs propres filmothèques dont le nombre atteint 158 à la fin de 1947. Près de 200 conseils du film et commissions locales du film encouragent la présentation de films instructifs et éducatifs.

Services spéciaux d'éducation.—On a créé des services spéciaux au bénéfice de l'industrie, des sociétés féminines, des groupes de savants et d'ingénieurs, des organismes médicaux et sanitaires et à l'égard d'autres domaines spécialisés comme l'éducation, les sciences, le bien-être public, la reconstruction et le logement, en vue d'aider à dresser des programmes approuvés de films et autres projections à l'usage des organismes intéressés. Afin de répondre à la demande, l'Office maintient à Ottawa une filmothèque contenant 2,500 bandes.

Circuits ruraux.—Les régions rurales dénuées de projecteur et de filmothèque jouissent de programmes mensuels grâce aux circuits de distribution rurale de l'Office. Un nombre grandissant de circuits fonctionnent en collaboration avec les sociétés agricoles et les gouvernements provinciaux et locaux. Grâce à leur préparation soignée ainsi qu'aux brochures explicatives à l'usage des instituteurs et des chefs de groupes, ces programmes de cinéma rural se rattachent étroitement à l'activité et aux intérêts de chaque endroit. Chaque circuit rural dessert environ vingt localités chaque mois, présentant, l'après-midi aux écoliers et le soir aux adultes, des films utiles et intéressants. Le programme destiné aux écoles est dressé de concert avec le ministère de l'Instruction publique de chaque province. Des milliers d'écoliers canadiens ont eu l'occasion de voir régulièrement, pour la première fois, des films éducatifs grâce aux circuits ruraux de l'Office du film. Par suite de leur collaboration avec les organismes agricoles, les services publics des universités et les ministères provinciaux de l'Instruction publique, de la Santé et de l'Agriculture, les représentants ruraux de l'Office sont maintenant considérés comme de précieux serviteurs de la collectivité.

Enseignement par la radio.*—La Société Radio-Canada consacre une grande partie des émissions de ses réseaux anglais et français à des programmes éducatifs pour enfants et adultes, où autant que possible l'utile se mêle à l'agréable.

Émissions scolaires.—Radio-Canada collabore avec les neuf ministères provinciaux de l'Instruction publique à la diffusion de programmes spéciaux se rattachant aux leçons données en classe. Les émissions destinées aux écoliers de langue française du Québec passent sous la rubrique *Radio-Collège.*

En plus des émissions provinciales, Radio-Canada prépare et commandite une série d'émissions scolaires nationales entendues en classe d'un littoral à l'autre, avec le concours du Conseil consultatif national des émissions scolaires, composé de représentants de chaque ministère provincial de l'Instruction publique, de la Fédération canadienne des Instituteurs, de la Fédération canadienne des associations familiales et scolaires, de la Conférence des universités canadiennes et de l'Association des commissaires d'école. Radio-Canada vise à mieux faire connaître le Canada, ses réalisations et ses responsabilités aux étudiants. Les détails de toutes

* Revisé sous la direction de M. Augustin Frigon, C.M.G., gérant général, Radio-Canada, Ottawa. Les services non éducationnels de Radio-Canada sont brièvement expliqués à la partie VII, section 3 du chapitre XIX sur les Transports et les Communications.

les émissions scolaires canadiennes paraissent dans le manuel *Young Canada Listens*, publié chaque année par Radio-Canada et dont 40,000 exemplaires sont distribués aux instituteurs et éducateurs.

Durant la saison de 1947-1948, les 27 émissions scolaires nationales préparées par Radio-Canada ont présenté une série de légendes canadiennes sous forme de pièces; des aventures dramatisées de héros de la Compagnie de la Baie d'Hudson dont la carrière a contribué au développement du Nord-Ouest canadien; des programmes d'actualité montrant les Canadiens au travail sur les fermes à blé, dans les établissements de contre-placage, les chantiers maritimes et les mines; des histoires dramatisées tirées de la vie de quatre poètes canadiens; trois émissions destinées à faire mieux comprendre les institutions politiques libres en démocratie; et une représentation complète de *Hamlet* de Shakespeare, répartie en six émissions, interprétée par des acteurs en vue de la radio et accompagnée de musique spécialement composée.

Radio-Canada a fait plusieurs échanges de programmes avec l'*American School of the Air* du *Columbia Broadcasting System* des États-Unis. Une semaine entière de la série *American School of the Air* a été consacrée à des programmes du Canada.

Une nouvelle initiative de l'année a été la diffusion de programmes éducatifs de Radio-Canada aux enfants du district de Mackenzie des Territoires du Nord-Ouest, dont un grand nombre n'ont pas d'écoles où s'instruire. A la demande du ministère des Mines et Ressources, chargé de l'enseignement dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, certaines émissions scolaires de Radio-Canada ont été diffusées par le poste émetteur de l'armée canadienne à Aklavik. Le ministère a pourvu de récepteurs radiophoniques à batteries les écoles qui n'en avaient pas et Radio-Canada a fourni les disques des émissions éducatives requises par le ministère.

Comme dans le passé, chaque émission scolaire nationale de Radio-Canada a commencé par dix minutes de commentaires sur les nouvelles importantes de la semaine spécialement adaptés aux jeunes auditeurs par le Service des nouvelles de Radio-Canada.

Éducation des adultes.—Les programmes éducatifs pour adultes des réseaux de Radio-Canada revêtent des formes variées et portent sur un grand nombre de sujets, y compris les affaires nationales et internationales, la politique, le commerce et le travail, l'activité féminine, les initiatives locales et les problèmes sociaux, la littérature et autres œuvres de l'esprit, la science, la nature et les sports. Le programme *Citizen's Forum* (version anglaise de *Préparons l'avenir*) est un programme de discussion provenant de réunions publiques. Il en est déjà à sa cinquième année sur les ondes et fait maintenant partie du *CBC Wednesday Night*, une nouvelle initiative en fait de programmes radiophoniques canadiens en vertu de laquelle le réseau Trans-Canada de la Société Radio-Canada consacre les mercredis soirs entièrement à des programmes stimulants et substantiels qui exigent une attention plus suivie de la part des auditeurs.

Citizen's Forum est présenté en collaboration avec l'Association canadienne de l'éducation des adultes, qui a organisé environ 500 groupes d'auditeurs dans tout le pays. Cette association, avec la Fédération canadienne des agriculteurs, aide à la préparation d'une autre série d'émissions de Radio-Canada intitulée *National Farm Radio Forum* (version anglaise de *Le choc des idées*), où les cultivateurs de toutes les parties du Canada peuvent échanger leurs opinions et s'entretenir de leurs problèmes. Cette série, maintenant dans sa huitième année, est suivie chaque semaine par plus de 1,300 groupes d'auditeurs dans tout le Canada rural.

Radio-Canada maintient à Londres un Bureau d'outre-mer, afin de présenter des commentaires sur l'actualité européenne.

Des programmes spéciaux pour les femmes, en français et en anglais, offrent des renseignements pratiques sur les problèmes domestiques, la citoyenneté, les organismes sociaux locaux, l'orientation professionnelle, le logement et les besoins des vieillards.

Musique et théâtre.—Le programme régulier de concerts symphoniques s'est poursuivi durant la saison 1947-1948. Dans une série de récitals, Radio-Canada a présenté à un auditoire national plusieurs jeunes musiciens canadiens. Des programmes spéciaux pour les enfants développent chez eux le goût de la musique. En novembre 1947, un auditoire national a entendu la première mondiale d'une suite symphonique canadienne en cinq mouvements, d'Alexander Brott, que le Service international de Radio-Canada avait commandé en vue de populariser la musique canadienne, tant au pays qu'à l'étranger.

Les œuvres d'auteurs canadiens sont de beaucoup les plus nombreuses parmi les présentations théâtrales entendues sur les réseaux français et anglais. Parmi les productions importantes d'auteurs non canadiens, signalons la première présentation radiophonique au Canada de la pièce de T. S. Eliot, *Murder in the Cathedral*, et une présentation en deux parties de *Peer Gynt* d'Ibsen, avec musique de scène d'Edvard Grieg; ces deux productions ont figuré au programme *CBC Wednesday Night*.

Programmes pour enfants d'âge préscolaire.—La saison 1947-1948 a marqué le commencement d'une série expérimentale de programmes destinés aux enfants d'âge préscolaire, sous le nom *Kindergarten of the Air;* c'est une entreprise conjointe de Radio-Canada, de la Ligue de la jeunesse de Toronto, de la Fédération familiale et scolaire du Canada et des Instituts fédérés des femmes du Canada. Ces programmes visent à stimuler l'initiative chez les enfants des régions rurales et isolées, à les aider à adopter une attitude créatrice dans leurs jeux, à développer leur esprit d'observation et à les habituer aux efforts personnels. Ils tendent aussi à apprendre aux mères comment jouer avec leurs enfants et comment leur enseigner.

Section 4.—Bibliothèques

Tous les deux ans, le Bureau fédéral de la statistique publie un relevé des bibliothèques au Canada; ce relevé dresse une liste des bibliothèques publiques, universitaires, gouvernementales et autres bibliothèques spéciales et l'endroit où elles sont situées, leur importance, etc. Le dernier rapport paru est celui de 1944-1946, qui porte sur le service de bibliothèques en 1945. Il est résumé aux pp. 321-327 de l'*Annuaire* de 1947.

Section 5.—Le Canada et l'UNESCO*

L'*Annuaire* de 1947, pp. 327-329, décrit l'origine de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ainsi que ses initiatives jusqu'à la première session de la Conférence générale (tenue à Paris en novembre 1946).

La conférence générale a tenu sa deuxième session à Mexico, du 6 novembre au 4 décembre 1947. Des délégations de 37 pays y ont participé; des observateurs

* Préparé par John E. Robbins, directeur, Division de la statistique de l'éducation, Bureau fédéral de la statistique, en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures.

officiels de 12 pays et d'environ 24 organismes internationaux étaient présents. Il y avait en tout 125 délégués, 174 spécialistes ou conseillers et 56 observateurs, y compris 11 délégués du Canada†.

Le programme de 1948, approuvé par la conférence de Mexico, prévoit un budget de $7,682,637; sur ce montant, la quote-part prévue du Canada est de 3·7 p. 100, soit environ $286,500, en plus d'une contribution proportionnelle identique à un fonds renouvelable d'un million de dollars.

Reconstruction.—Parlant à la conférence, le président de la délégation canadienne a déclaré: "Il faut insister au possible sur la nécessité de la reconstruction dans les pays ravagés par la guerre, car tant que les ressources culturelles, intellectuelles et scientifiques des pays dévastés n'entreront pas en jeu, les initiatives de l'UNESCO dans d'autres domaines devront inévitablement retarder". Ce point de vue a reçu l'approbation générale. La Division de la reconstruction du Secrétariat a reçu un crédit budgétaire de $614,141 dont $178,000 pour octrois d'urgence, mais l'objet premier de ce crédit est de permettre à la Division de la reconstruction de recueillir et de distribuer des renseignements sur les besoins et de stimuler les organismes nationaux et internationaux en vue de soulager ces besoins.

Lors de la conférence, une campagne nationale entreprise par des organismes bénévoles des États-Unis avait permis de recueillir plus de 100 millions de dollars pour la reconstruction par l'intermédiaire de l'UNESCO. Un organisme correspondant était mis sur pied au Canada: le Conseil canadien de la reconstruction par l'intermédiaire de l'UNESCO. Sa campagne a été lancée en février 1948 conjointement avec l'appel des Nations Unies en faveur de l'enfance; leur objectif réuni était de dix millions de dollars.

Pour seconder la Division de la reconstruction, l'UNESCO met à Paris des bureaux à la disposition du Conseil international temporaire pour le relèvement de l'éducation (TICER), corps qui comprend des représentants de 21 organismes bénévoles internationaux. L'UNESCO aide les organismes particuliers à diriger des camps de jeunesse et les seconde d'autres façons.

Éducation.—La conférence de Mexico a donné instruction au directeur général d'accorder, dans l'exécution du programme éducatif de 1948, une importance égale aux sept sujets suivants: (1) éducation de base; (2) instruction des adultes; (3) collaboration avec les universités; (4) stages d'études pratiques sur la pédagogie; (5) éducation en vue de la compréhension internationale (dans les écoles primaires et secondaires des États membres, y compris des concours de composition littéraire pour la jeunesse); (6) amélioration des manuels scolaires et du matériel d'enseignement; et (7) missions consultatives et éducatives auprès des États membres qui en feront la demande.

La deuxième conférence générale a particulièrement bien accueilli les résultats du stage d'études pratiques pour instituteurs, tenu près de Paris durant l'été 1946. Il a été proposé d'en tenir trois d'envergure mondiale en 1947 (à Prague, à Londres et à New-York tel qu'il fut décidé plus tard) ainsi qu'un stage régional en Amérique latine. Le Canada a été prié de déléguer deux éducateurs à chacun des trois.

Le budget de 1948 prévoit la tenue d'une conférence mondiale de représentants d'universités; on espère ainsi établir une association internationale des universités. Il prévoit aussi une conférence mondiale des dirigeants de l'instruction des adultes. L'Association canadienne d'éducation des adultes a invité l'UNESCO à tenir cette dernière conférence au Canada, mais elle doit être remise à 1949.

† On peut obtenir du ministère des Affaires extérieures, Ottawa, le rapport de la délégation canadienne à la deuxième session de la conférence générale de l'UNESCO (53 pp. polycopiées).

Communications.—Le programme dressé sous la rubrique générale *Communications* comprend l'échange de personnes, l'information des masses (presse, radio, film) les bibliothèques, etc.

Le Service d'échange de personnes, au Secrétariat, dispose de certains fonds pour des bourses, mais sa fonction principale consiste à servir de bureau central de renseignements. Au commencement de 1948, on a annoncé l'octroi de 52 bourses, à même les fonds de l'UNESCO, à des étudiants de pays ravagés par la guerre; un grand nombre de bourses, fournies par les États membres ou par des organismes nationaux ou internationaux, ont été placées à la disposition de l'UNESCO pour être attribuées. D'autres organismes qui accordent des bourses internationales à leur propre compte se renseignent en majeure partie auprès de ce service.

L'étude des besoins techniques et l'enlèvement des obstacles au mouvement libre de la documentation dans l'information des masses se poursuivent. En outre, une unité productive est en voie d'organisation, unité qui sera capable d'entreprendre et d'influencer la production de la presse, de la radio et du film, dans le cadre des intérêts de l'UNESCO.

Divers efforts se poursuivent en vue de faire mieux connaître les bibliothèques publiques et les faire utiliser davantage, améliorer la bibliographie, augmenter la publication de livres à bon marché et adapter la loi des droits d'auteur à l'échelle mondiale.

Échanges culturels.—L'Institut international du théâtre, fondé en 1947, reçoit de l'aide; des efforts sont tentés en vue de l'établissement d'un Institut international de musique. Le champ d'activité du centre international d'échanges littéraires s'élargit. La distribution de reproductions d'œuvres nationales d'art est rendue plus facile. Des plans sont élaborés en vue d'échanges organisés d'expositions et de collections entre les musées et galeries de différents pays. On doit aider à l'établissement d'un Conseil international des associations intéressées à la philosophie et aux humanités.

Relations humaines et sociales.—En 1948, la Section des sciences sociales du Secrétariat s'occupe surtout de l'organisation d'études sous la rubrique générale de "Tensions qui nuisent à la compréhension internationale." Elle intéresse les sociologues des universités des différents pays et cherche à s'assurer leur concours. L'étude des conflits idéologiques actuels constitue une des principales initiatives de la Section de philosophie.

Sciences naturelles.—En 1947, la Section des sciences naturelles du Secrétariat a fondé des postes de coopération scientifique au moyen Orient, en extrême Orient et en Amérique latine; elle projette d'en établir un quatrième dans l'Asie méridionale en 1948. Son but est de faciliter les échanges de communications dans les deux sens, entre les savants de ces régions et ceux d'Europe et d'Amérique du Nord.

Des subventions et autres formes d'aide accordées aux organismes scientifiques et techniques internationaux favorisent également la collaboration internationale sur le plan scientifique. Il y a aussi collaboration étroite avec le Conseil international des unions scientifiques. L'organisation d'un Institut international de l'Hyléa amazonienne est attendue en 1948, grâce à l'initiative de l'UNESCO; elle sera financée principalement par les gouvernements des pays septentrionaux de l'Amérique du Sud.

CHAPITRE X.—AGRICULTURE

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Programme et politique agricoles du Canada, 1947-1948.	357
Section 2. Le gouvernement et l'agriculture	360
Sous-section 1. Le Canada et l'O.A.A.	360
Sous-section 2. Le gouvernement fédéral	361
Sous-section 3. Ministères provinciaux de l'Agriculture	370
Sous-section 4. Collèges et écoles d'agriculture des provinces	370
Section 3. Statistique de l'agriculture	371
Sous-section 1. Revenu monétaire de la ferme	371
Sous-section 2. Valeur de la production et du fonds agricoles	373
Sous-section 3. Acréage, rendement et valeur des grandes cultures	374
Sous-section 4. Bestiaux	383
Sous-section 5. Volailles et œufs	386
Sous-section 6. Industrie laitière	388
Sous-section 7. Horticulture	400
Sous-section 8. Cultures spéciales	402
Sous-section 9. Mercuriale des produits agricoles	406
Sous-section 10. Statistique agricole du recensement, provinces des Prairies, 1921-1946	408
Sous-section 11. Irrigation agricole	415
Sous-section 12. Statistique agricole internationale	418

L'agriculture, y compris l'élevage et l'horticulture, est la plus importante des industries de base du Canada. Elle emploie, d'après le recensement de 1941, 25·2* p. 100 de la population active totale et 30·5* p. 100 de la population active masculine. Elle fournit en outre la matière première à un grand nombre de manufactures canadiennes, et ses produits, naturels ou transformés, représentent une proportion très forte des exportations canadiennes. Voir, pp. 30-31 du présent ouvrage, un tableau relatif aux terres agricoles occupées et disponibles.

Une brève introduction qui porte sur l'historique de l'agriculture canadienne a paru aux pp. 194-198 de l'*Annuaire* de 1939†. Le présent chapitre traite de l'activité ordinaire des gouvernements, et comprend des statistiques agricoles complètes sur le revenu de la ferme, la valeur de la production et du fonds agricoles, les grandes cultures, les bestiaux et les volailles, l'industrie laitière, les fruits, les cultures spéciales, les prix et divers autres sujets. Les statistiques agricoles mondiales, établies autrefois d'après les publications de l'Institut international d'agriculture, n'ont pu être obtenues pour les éditions récentes de l'*Annuaire* à cause de la guerre. Cependant, des statistiques de la production mondiale de céréales sont réintroduites aux pp. 418-421.

Section 1.—Programme et politique agricoles du Canada, 1947-1948‡

L'agriculture canadienne commence l'année 1948 en très bonne posture financière. La dette agricole est réduite, le revenu monétaire et le revenu net augmentent et de grandes quantités de nouvel équipement sont achetées.

Programmes de production

Durant les années de guerre 1939-1945, les programmes de production étaient formulés annuellement à des conférences fédérales-provinciales des ministères d'Agriculture, de concert avec des représentants d'associations d'agriculteurs. Ces conférences ont été trouvées si utiles qu'elles se continuent annuellement. La Conférence fédérale-provinciale, tenue à Ottawa les 2, 3 et 4 décembre 1946,

* Comprend les personnes en service actif habituellement employées à l'agriculture.
† Voir liste des tirages à part sous "Agriculture" au commencement de la présente édition.
‡ Préparé sous la direction de G. S. H. Barton, C.M.G., B.S.A., D.Sc. A., sous-ministre de l'Agriculture, Ottawa.

a discuté les recommandations relatives au programme agricole canadien de 1947. C'était la 14e conférence agricole tenue depuis le commencement de la guerre, en 1939, et la 5e conférence annuelle convoquée sous les auspices de l'Office du ravitaillement en produits agricoles. Le principal problème à l'étude a été la répartition des terres agricoles canadiennes en vue d'une production optimum des principales céréales nécessaires à l'alimentation humaine et à la nourriture des bestiaux. A la conférence tenue en décembre 1947 pour étudier la production de 1948, il a été généralement convenu que la production globale atteinte en 1947 constituait une position fondamentale qui pouvait bien être maintenue en 1948. Dans son discours à la Conférence, le très hon. James G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture, a déclaré qu'il était probablement temps de ne plus tenter de fixer d'objectifs à l'égard de denrées particulières, comme on l'avait fait par le passé. Le ministère fédéral de l'Agriculture était plutôt d'avis qu'il fallait s'entendre sur un programme général; les gouvernements provinciaux et les cultivateurs des provinces seraient alors mieux en mesure de recommander des changements dans les semis selon les possibilités du marché à mesure qu'elles se révéleraient.

Aujourd'hui, le niveau élevé de la production agricole peut être attribué à une mécanisation plus générale et plus perfectionnée; à l'emploi plus répandu d'engrais et de chaux; à la culture plus généralisée de variétés améliorées, qui donnent un meilleur rendement, mûrissent plus tôt, résistent aux insectes ou à la maladie; et à l'amélioration de l'élevage et de l'engraissage du bétail et de la volaille.

Revenu de la ferme

La diversification dont la production agricole a été l'objet durant et depuis la seconde guerre mondiale, la demande plus variée et plus intense tant au pays qu'à l'étranger et les changements de prix à la ferme ont déterminé des augmentations prononcées du revenu monétaire et du revenu net agricoles. En 1947, les fermiers canadiens retirent de la vente des produits agricoles ainsi que des paiements supplémentaires un revenu monétaire net de $2,002,195,000 (voir tableau 3, p. 372), soit $232,563,000 ou 13·1 p. 100 de plus qu'en 1946.

Subventions d'après-guerre et réglementation des prix

Comme le signalait l'*Annuaire* de 1947, la plupart des subventions à l'agriculture administrées par le ministère de l'Agriculture en 1946 et au commencement de 1947 sont supprimées. A partir du 22 octobre 1947, la prime de 25 cents le boisseau de blé et d'orge, et 10 cents le boisseau d'avoine (quand ces céréales sont employées comme provende), est discontinuée et le plafond des prix est aboli. Par ailleurs, les producteurs de céréales sont protégés par l'établissement de prix minimums, auxquels la Commission canadienne du blé est prête à acheter le blé, l'avoine et l'orge. A la fin de 1947, les principales denrées agricoles encore soumises à la régie des prix sont le blé, la graine de lin et la graine de tournesol. Cependant, en vue de protéger les producteurs de viande, de produits laitiers et de produits de basse-cour, presque toutes les céréales fourragères et la provende restent soumises à la régie de l'exportation.

Par suite de la disparition du plafonnement des prix des céréales fourragères, des subventions sur ces denrées et du plafonnement des prix de la provende, le prix de ces produits a monté et le coût de la production a augmenté d'autant pour les éleveurs. Pour contre-balancer cette hausse, le gouvernement a aboli le plafonnement domestique des prix de la viande et négocié des contrats à meilleur prix avec le Royaume-Uni en ce qui concerne le bacon le bœuf, le fromage et les œufs.

Dans ces circonstances, il n'a pas été nécessaire de recourir à la loi de 1944 sur le soutien des prix agricoles à l'égard des principales denrées agricoles. Cette loi pourvoit au soutien des prix agricoles durant la transition de la guerre à la paix. Cependant, en 1947, les pomiculteurs de la Nouvelle-Écosse, dont le marché traditionnel d'exportation est le Royaume-Uni, ont éprouvé quelque difficulté à écouler leur récolte parce que le Royaume-Uni ne pouvait pas acheter de pommes fraîches canadiennes. Afin de favoriser l'écoulement méthodique et assurer un prix stable aux pomiculteurs, l'Office des prix agricoles a garanti un prix de $2 à $2.25 le baril selon le pourcentage de pommes non classées. Le *Nova Scotia Apple Marketing Board*, agent des producteurs, vendra les pommes aux meilleures conditions possibles et, si les ventes rapportent un prix moyen par baril inférieur au minimum garanti, l'Office comblera l'écart.

Contrats avec le Royaume-Uni.—Les contrats de vivres avec le Royaume-Uni, nés des nécessités de la guerre, constituent maintenant une partie importante du programme que le Gouvernement a adopté en vue de maintenir la stabilité des prix agricoles. Ces contrats assurent un prix fixe à l'excédent exportable des principales denrées agricoles et déterminent un minimum au-dessus duquel les prix domestiques se stabilisent.

Les nouveaux contrats, négociés au début de 1948, s'appliquent aux surplus canadiens de bœuf, de bacon, d'œufs et de fromage en 1948 et 1949 jusqu'à concurrence de quantités antérieurement estimées chaque année et désignées dans les contrats. Bien que les prix de 1948 aient été convenus, ceux de 1949 feront l'objet de négociations avant la fin de 1948 et seront en rapport avec les prix alors courants des céréales. Les contrats de 1948 sont les suivants:

Bacon.—Le contrat de l'année civile 1948 comprend 195 millions de livres de bacon et de jambon à $36 le 100 livres, qualité A n° I, en flancs de Wiltshire de bonne grandeur, au port canadien. Le prix correspondant convenu dans le contrat de 1947 était de $29.

Bœuf.—Le contrat de l'année civile 1948 demande une quantité estimative de 45 millions de livres. Les prix sont: Marque rouge, $27.50 le 100 livres; Marque bleue, $26.50 le 100 livres; Commercial, $23.10 le 100 livres, au port canadien. Par rapport au contrat de 1947, les prix sont plus élevés de $3.25 à $1.50 le 100 livres, selon la qualité.

Fromage.—Le contrat pour les 12 mois à compter du 1er avril 1948 prévoit l'achat de 50 millions de livres, à 30 cents la livre, première qualité, f. à b. au point d'expédition de la fabrique. C'est 5 cents la livre de plus que le prix du contrat précédent.

Œufs.—Le contrat pour les œufs demande 80 millions de douzaines durant l'année se terminant le 31 janvier 1949. Le prix est fondé sur la qualité A, gros, livré au port d'embarquement; prix de printemps, 47·5 cents la douzaine; prix d'automne, 54·25 cents la douzaine; prix des œufs entreposés, 52·75 cents la douzaine. Le prix de printemps (fin de janvier au 31 août) représente une augmentation de 5 cents la douzaine et le prix d'automne (1er septembre à la fin de janvier), une augmentation de 3·5 cents la douzaine sur les prix du contrat de 1947.

Blé.—En vertu du contrat de quatre ans conclu avec le Canada, le Royaume-Uni prend livraison de quantités déterminées de blé, à compter du 1er août 1946. Les quantités déterminées par le contrat sont de 160 millions de boisseaux chacune des deux premières années, 1946-1947 et 1947-1948, et 140 millions de boisseaux

chacune des deux dernières années. Aux termes de l'accord, des quantités minimums de farine sont comprises dans les livraisons totales. Le prix, fondé sur le n° 1 du Nord en entrepôt à Fort-William, Port-Arthur, Vancouver et Churchill, est de $1.55 le boisseau les deux premières années; les prix à demander les troisième et quatrième années restent à débattre; mais, de toute façon, ils ne seront pas inférieurs à $1.25 le boisseau pour la campagne de 1948-1949 et $1 le boisseau pour la campagne de 1949-1950. Le contrat est susceptible d'être modifié de manière à le rendre conforme à tout accord international conclu subséquemment et auquel les deux gouvernements sont parties.

Loi sur les produits agricoles.—Au printemps de 1947, le Parlement adopte la loi sur les produits agricoles afin que le gouvernement fédéral soit en mesure de remplir ses obligations découlant des contrats de vivres et d'exporter des vivres aux pays éprouvés. En vertu de cette loi, le ministre de l'Agriculture peut vendre ou exporter des produits agricoles et établir des offices de denrées, munis des pouvoirs de réglementation nécessaires. Cette loi vaut pour un an, mais elle peut être maintenue en vigueur pour des périodes supplémentaires de 12 mois avec l'approbation du Parlement.

Section 2.—Le gouvernement et l'agriculture

L'article 95 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique prévoit que "la législature de chaque province pourra légiférer sur l'agriculture . . . dans chaque province"; il y est également déclaré que "Le parlement du Canada pourra, chaque fois qu'il y aura lieu, légiférer sur l'agriculture . . . dans toutes les provinces ou dans quelqu'une ou quelques-unes en particulier. Une loi de la législature d'une province concernant l'agriculture . . . n'y aura d'effet qu'aussi longtemps et autant qu'elle ne sera pas incompatible avec une loi du parlement du Canada". Il existe, en vertu de cette disposition, un ministère de l'Agriculture pour le Canada et un pour chaque province.

Sous-section 1.—Le Canada et l'O.A.A.*

Le Canada continue de participer activement à l'œuvre de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies. La troisième session de la Conférence de l'O.A.A. s'est tenue à Genève du 25 août au 11 septembre 1947. Le geste le plus important de la Conférence a été l'approbation du rapport de la Commission préparatoire chargée de formuler des recommandations sur l'alimentation mondiale et la formation d'un Conseil de l'O.A.A., généralement connu sous le nom de Conseil mondial de l'alimentation. Le Conseil, formé de représentants officiels de 18 États membres, est dirigé par un président indépendant nommé par la Conférence. Il se réunira par intervalles entre les sessions annuelles de la Conférence afin de se tenir constamment au courant de la situation mondiale de l'agriculture et de l'alimentation et recommander, au besoin, les initiatives à prendre sur le plan national ou international. Il exercera aussi la direction générale de l'administration et du programme de l'O.A.A., à la place du Comité exécutif de l'O.A.A.

Dans le choix des membres du Conseil, l'équilibre de la représentation géographique des nations entre en ligne de compte. Les membres du Conseil sont élus pour trois ans, mais durant le premier terme un tiers seront en fonction pendant un an, un tiers pendant deux ans et un tiers pendant trois ans.

* Voir aux pp. 213-218 de l'*Annuaire* de 1946 et pp. 343-344 de l'*Annuaire* de 1947 les détails relatifs à la première et à la deuxième conférences de l'O.A.A.

Le plus grave problème auquel doit faire face le nouveau Conseil est la disette actuelle d'aliments. Conformément au vœu de la Conférence de Genève, l'O.A.A. s'est chargée de la répartition internationale des vivres et approvisionnements rares. Le Conseil international de l'alimentation en temps de crise a été dissous et ses fonctions, son organisme et son personnel ont été assignés à un nouveau Comité international de l'alimentation en temps de crise, du Conseil de l'O.A.A. La Conférence de Genève a constaté que l'insuffisance prononcée de vivres qu'on avait prévue, avait grandement augmenté par suite de la température défavorable et de la détérioration des récoltes dans plusieurs parties du monde.

Les autres initiatives de l'O.A.A. visant à faciliter la réalisation de ses objectifs comprennent l'ouverture de bureaux régionaux, l'établissement d'un Comité de coordination technique et la poursuite d'entreprises dans les différents domaines techniques, y compris l'envoi de missions aux pays qui demandent cette aide.

Sous-section 2.—Le gouvernement fédéral*

Crédit agricole

Le gouvernement fédéral a établi plusieurs organismes chargés de s'occuper du crédit agricole; la Commission du prêt agricole est autorisée à prêter à long terme aux cultivateurs† et les banques à charte, subordonnément aux dispositions de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, peuvent ouvrir un crédit à moyen ou à court terme.

Commission du prêt agricole canadien‡.—Cette commission a été instituée par le gouverneur en conseil en vertu de la loi du prêt agricole canadien (ch. 66, S.R.C., 1927) modifiée par le chapitre 46 des Statuts de 1934 et par le chapitre 16 de ceux de 1935. En sa qualité d'agence de la Couronne au nom du Dominion, la Commission administre un système de crédit hypothécaire à long terme pour les cultivateurs du Canada. La Commission a commencé de fonctionner en 1929. Depuis 1935, elle prête dans toutes les provinces.

La Commission prête aux cultivateurs qui désirent acquitter leurs dettes, acheter de l'outillage agricole et du bétail, améliorer leurs fermes, acheter des terres agricoles et pour toute autre fin jugée de nature à augmenter la valeur de la terre au point de vue agricole.

Les prêts sont consentis sur la garantie d'une première hypothèque sur des terres agricoles effectivement exploitées par l'emprunteur jusqu'à concurrence d'un montant ne dépassant pas 50 p. 100 de la valeur estimative de ces terres et ne dépassant pas $5,000. Les emprunts sont remboursables au moyen d'un système d'amortissement dans des délais n'excédant pas 25 ans.

La Commission peut consentir des avances supplémentaires sur deuxième hypothèque aux emprunteurs sur première hypothèque qui ont besoin de montants supplémentaires. Le montant de ces avances supplémentaires ne doit pas dépasser 50 p. 100 du premier prêt hypothécaire et le total du premier et du second prêts hypothécaires ne doit pas excéder les deux tiers de la valeur estimative de la terre hypothéquée ni, de toute façon, dépasser un total de $6,000.

* Sauf indication contraire, le présent article a été préparé sous la direction de G. S. H. Barton, C.M.G. B.S.A., D.Sc.A., sous-ministre de l'Agriculture, Ottawa.

† En outre du crédit accordé par la Commission du prêt agricole canadien, la province de Québec, en vue de répondre à la demande de crédit à long terme à des conditions de remboursement plus faciles et dans une proportion plus élevée, par rapport à la valeur de la ferme, que celle accordée par la Commission du prêt agricole canadien et afin de faciliter le refinancement des créances, a établi son propre organisme de crédit agricole en instituant, à l'automne de 1936, l'Office du crédit agricole du Québec qui est entré en activité en mars 1937.

‡ Revisé par M. W. A. Reeve, secrétaire, Commission du prêt agricole canadien, Ottawa.

Sur les prêts consentis à compter du 2 avril 1945, le taux d'intérêt est de 4½ p. 100 en première hypothèque et de 5 p. 100 en seconde. Sur les prêts consentis avant le 2 avril 1945, le taux d'intérêt est de 5 p. 100 en première hypothèque et de 6 p. 100 en seconde.

Les détails relatifs au capital nécessaire à la Commission et autres renseignements ont paru à la p. 187 de l'*Annuaire* de 1940.

Depuis ses débuts en 1929 jusqu'au 31 mars 1947, la Commission a accordé 27,875 prêts sur première hypothèque et 8,995 sur deuxième hypothèque, s'élevant à $57,543,717 en tout. Sur ce total, $34,100,122 ont été remboursés. Au 31 mars 1947, les principaux avoirs de la Commission s'élèvent à $22,909,897·93 et se répartissent ainsi: 15,032 prêts sur première hypothèque, $21,837,256·27; 1,231 prêts sur deuxième hypothèque, $549,094·09; 337 conventions de vente, $478,110·10; 23 lopins de terre, $45,437·47.

Durant les dix premières années, les prêts s'élèvent en moyenne à $3,860,000 par an. La valeur des prêts approuvés, qui était de $4,348,950 en 1940, tombe à $1,215,450 en 1943, mais depuis elle remonte graduellement et atteint $3,419,150 en 1947. Depuis quelques années, les emprunts en vue du remboursement de dettes tendent à diminuer tandis que les emprunts pour l'achat de terres et d'outillage agricole tendent à augmenter.

1.—Demandes de prêts agricoles reçues, prêts approuvés et prêts effectués, années terminées le 31 mars 1940-1947

NOTA.—Les chiffres de 1930-1939 paraissent à la p. 188 de l'*Annuaire* de 1940.

Année	Demandes reçues		Prêts approuvés					Prêts effectués		
			Première hypothèque		Deuxième hypothèque		Montant total	1re hypothèque	2e hypothèque	Total
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant				
		$		$		$	$	$	$	$
1940	4,666	8,941,899	2,380	4,149,400	464	199,550	4,348,950	4,130,765	211,897	4,342,662
1941	2,806	5,769,950	1,459	2,655,050	228	104,350	2,759,400	2,619,109	108,398	2,727,507
1942	1,812	3,820,156	1,024	1,891,100	155	75,650	1,966,750	2,053,712	79,802	2,133,514
1943	1,055	2,277,830	601	1,156,150	135	59,300	1,215,450	1,260,033	60,223	1,320,256
1944	1,037	2,419,001	603	1,315,950	162	90,850	1,406,800	1,251,949	84,154	1,336,103
1945	1,306	3,293,559	728	1,623,000	176	100,700	1,723,700	1,561,174	100,235	1,661,409
1946	1,846	4,758,916	918	2,161,050	258	163,050	2,324,100	1,977,902	143,305	2,121,207
1947	2,015	5,579,142	1,312	3,165,250	404	253,900	3,419,150	3,030,915	242,896	3,273,811

2.—Emprunts agricoles approuvés, avec détails de la valeur estimative des garanties, par province, année terminée le 31 mars 1947

Province	Prêts approuvés					Valeur estimative de la garantie au moment de l'emprunt		
	Première hypothèque		Deuxième hypothèque		Montant total	Terre	Bâtiments	Total
	Nombre	Montant	Nombre	Montant				
		$		$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	33	59,450	11	4,900	64,350	84,757	46,630	131,387
Nouvelle-Écosse	30	60,200	6	3,500	63,700	87,566	60,044	147,610
Nouveau-Brunswick	21	34,650	6	3,550	38,200	47,985	34,924	82,909
Québec	139	365,550	46	26,900	392,450	498,602	353,510	852,112
Ontario	181	458,300	53	28,700	487,000	620,281	393,507	1,013,788
Manitoba	284	747,700	101	67,250	814,950	1,562,473	536,516	2,098,989
Saskatchewan	336	843,200	100	68,550	911,750	1,723,553	434,432	2,157,985
Alberta	233	457,650	69	43,000	500,650	1,000,826	287,152	1,287,978
Colombie-Britannique	55	138,550	12	7,550	146,100	220,000	127,118	347,118
Totaux	**1,312**	**3,165,250**	**404**	**253,900**	**3,419,150**	**5,846,043**	**2,273,833**	**8,119,876**

Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles*.—La loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles (ch. 41, Statuts de 1944) a pour objet de fournir aux cultivateurs un crédit à moyen et à court terme. En vertu de cette loi, le gouvernement fédéral autorise les banques à charte du Canada à prêter, pendant une période de trois ans, jusqu'à 250 millions de dollars sur une garantie gouvernementale de 10 p. 100 contre la perte. La loi a été prorogée de trois ans en vertu d'une modification adoptée par le Parlement à la session de 1948. Le maximum de chaque prêt est de $3,000; le taux est de 5 p. 100 à intérêt simple et les périodes de remboursement s'étendent d'un à dix ans, selon le montant emprunté et la fin pour laquelle l'emprunt est accordé. La loi ne s'applique qu'aux cultivateurs.

Cette loi a deux grands objectifs, dont le premier consiste dans l'amélioration et l'expansion des fermes. Le prêt permet au cultivateur de doter sa ferme d'un outillage moderne et susceptible d'économiser le travail, d'augmenter le nombre d'animaux de meilleure qualité et d'effectuer toute autre amélioration de nature à assurer la production maximum de sa ferme. Le deuxième objectif est d'améliorer les conditions de vie sur les fermes. Grâce à ce crédit, le cultivateur peut installer dans sa maison l'électricité, la réfrigération, le chauffage, l'eau et toutes les autres commodités propres au confort et au bien-être et qui diminuent de beaucoup les besognes fastidieuses de la ménagère sur la ferme.

Il y a sept catégories de prêts destinés aux améliorations agricoles: (1) achat d'instruments agricoles; (2) achat d'animaux; (3) achat d'outillage agricole ou électrification de la ferme; (4) modification ou amélioration de l'installation électrique sur la ferme; (5) érection de clôtures ou travaux de drainage; (6) construction, réparation ou modification des bâtiments sur la ferme ou construction de rajouts à ces bâtiments; (7) amélioration ou mise en valeur de la ferme.

Jusqu'au 31 décembre 1947 (soit durant les 34 premiers mois de l'application de la loi) 39,387 prêts ont été accordés, au montant total de $31,423,129.23. Voici, par province, la répartition des prêts:

Province	*Nombre*	*Montant*
		$ c.
Alberta	14,600	11,176,435·47
Saskatchewan	12,908	10,438,919·84
Manitoba	5,916	4,453,351·46
Ontario	3,905	3,738,720·44
Colombie-Britannique	1,063	854,634·54
Québec	658	504,971·56
Nouvelle-Écosse	169	125,053·71
Nouveau-Brunswick	126	107,370·71
Île du Prince-Édouard	42	23,671·50

Recherches et expérimentation

Afin d'aider au cultivateur à résoudre ses problèmes, le ministère de l'Agriculture entreprend, sur une grande échelle, des recherches et des expériences scientifiques sur la répression des insectes et des maladies, les exigences nutritives des plantes et des animaux, la microbiologie du sol et des aliments, l'élevage et l'essai de nouvelles variétés de plantes et d'animaux, le rendement des cultures et des méthodes culturales et plusieurs autres sujets. Les deux principales divisions du ministère chargées de ce travail sont le Service scientifique et les fermes expérimentales.

* Préparé par D. M. McRae, surintendant, Service des prêts destinés aux améliorations agricoles, ministère des Finances, Ottawa.

Service scientifique.—Le Service scientifique oriente son travail vers la solution de problèmes agricoles d'ordre pratique au moyen de recherches scientifiques. Le travail s'effectue en collaboration avec les autres divisions au sein du ministère, non seulement aux laboratoires centraux d'Ottawa, mais aux laboratoires annexes disséminés dans le pays.

Plusieurs études se poursuivent dans la sphère de la pathologie animale. Les plus importantes comportent des recherches approfondies sur le caractère antigène de la tuberculine et une étude fondamentale de la réaction des volailles à différentes sources d'infection, en vue d'améliorer les méthodes de diagnostic. La maladie de Bang et la mastite du bétail sont à l'étude; quant aux volailles, les travaux portent surtout sur la diarrhée blanche et la coccidiose.

La Division de la bactériologie et des recherches sur l'industrie laitière se consacre aux problèmes de la production du lait et de la fabrication de produits laitiers, de l'apprêtage et de la conservation des aliments, de la fertilité du sol et autres problèmes variés de production agricole se rapportant à la microbiologie.

Les recherches laitières comprennent des études en vue d'améliorer les méthodes de production de lait propre et d'évaluation de la qualité du lait. Les études sur le fromage tendent à un meilleur contrôle des méthodes de fabrication et portent sur les causes et la prévention des imperfections de saveur et de texture dans le fromage cheddar. L'amélioration de la qualité de conservation du beurre est aussi à l'étude.

Les études en microbiologie alimentaire sont orientées vers l'amélioration de la qualité des fruits et des légumes canadiens conservés de différentes façons, plus particulièrement des produits congelés. L'amélioration des méthodes de fabrication et d'inspection des produits d'œufs séchés fait aussi l'objet de travaux.

Des études fondamentales des micro-organismes du sol sont entreprises en vue de les appliquer à des problèmes d'ordre pratique relatifs à la fertilité du sol et à la santé des cultures. Il se fait aussi des recherches sur l'inoculation de bactéries fixatrices d'azote dans la semence et dans le sol, sur les méthodes microbiologiques d'évaluer la fertilité du sol et sur les micro-organismes du sol en fonction des maladies végétales transmises par le sol. D'autres recherches portent sur des sujets aussi variés que la loque des abeilles, les méthodes microbiologiques de titrage en vitamines et la découverte de nouveaux antibiotiques qui peuvent avoir d'importantes applications en agriculture.

Les mauvaises herbes constituent un des problèmes les plus importants que le cultivateur ait à résoudre. Les laboratoires botaniques poursuivent des recherches sur la présence et la répartition des mauvaises herbes par tout le Canada. Le cycle évolutif des mauvaises herbes est étudié en même temps que les moyens d'en combattre certaines espèces. Des études physiologiques sur l'effet des herbicides se poursuivent.

La nombreuse collection d'arbres et d'arbustes de l'arboretum et du jardin botanique fédéraux présente beaucoup d'intérêt aux horticulteurs, aux botanistes et au public en général. Un service d'identification des plantes est maintenu et des recherches se poursuivent sur la classification et la répartition des plantes indigènes ou introduites au Canada.

En vue de diminuer les pertes causées aux plantes de grande culture par les maladies transmises par les semences, des méthodes d'éprouver la graine sont étudiées qui révéleront la présence d'organismes pathogènes dans cette dernière

ou sur elle. Divers désinfectants et appareils commerciaux pour le traitement de la semence sont à l'essai en vue d'en déterminer la valeur dans la répression des maladies transmises par la semence.

Les maladies des céréales et des plantes fourragères font l'objet d'études suivies, afin de trouver des moyens efficaces de les enrayer et de créer des variétés résistantes et susceptibles de donner des récoltes satisfaisantes malgré la présence d'organismes délétères. Des recherches semblables sont en cours au sujet de l'horticulture; elles portent surtout sur la protection des cultures et la prévention des maladies, plutôt que sur la création de plantes non susceptibles. Cependant, dans le cas de la pomme de terre, l'hybridation en vue de créer la résistance aux maladies se fait en collaboration avec le Service des fermes expérimentales.

Les laboratoires de chimie du Service scientifique effectuent des recherches sur l'alimentation animale, la chimie des aliments et des plantes, les sols, les engrais, la chimie des vitamines et la chimie physiologique. L'étude des facteurs qui influent sur la digestibilité des provendes, l'évaluation des substances fourragères d'après leur digestibilité, des recherches sur la valeur biologique des protéines et de l'azote sans protéine où des marqueurs isotopes stables sont employés, constitueront une source de renseignements utiles sur l'alimentation scientifique des différentes sortes de bestiaux. Les recherches sur les vitamines portent sur le mode d'action des vitamines A et D, l'utilisation de précurseurs et l'effet d'autres facteurs diététiques sur l'action des vitamines, ainsi que sur l'évaluation critique des méthodes chimique et biologique de titrage en vitamines. Les travaux en cours démontrent l'utilité et les dangers de la stimulation aux hormones et des déprimants endocriniens pour les vaches laitières et les volailles. Le diagnostic chimique et biologique de la gestation et le tatouage des bestiaux pour fins d'identification intéressent également les éleveurs.

Les recherches sur la chimie du sol portent sur les particules colloïdales des sols par rapport aux types de sol, à la fertilité du sol et à la fixation du phosphate; sur la composition de la matière organique du sol et son maintien dans les sols cultivés; sur la composition minéralogique des sols canadiens; sur la mise au point de méthodes chimiques en vue de déterminer les engrais dont les sols ont besoin; sur la teneur du sol en éléments secondaires relativement aux désordres physiologiques des plantes et des animaux. Des expériences sont effectuées dans les champs et les serres sur la fertilité du sol relativement à l'essai d'engrais dans les sols de différents types, l'effet des amendements sur la réaction du sol et la croissance des cultures, l'effet de l'assolement sur la teneur en azote et en matière organique du sol des prairies, la production de cultures destinées à la mise en boîte et de cultures des vergers et la régénération des sols salins à la suite d'inondations par les eaux de mer.

Les recherches dans le domaine de l'entomologie embrassent les insectes nuisibles à l'homme et aux animaux, aux forêts, aux grandes cultures, aux jardins, aux vergers et aux denrées en transit ou en entrepôt. Des études particulières portent sur les insectes utiles ou nuisibles, l'évaluation des dommages qu'ils causent et les moyens de les combattre. Les méthodes de répression à l'étude comprennent des procédés de traitement, des mesures d'ordre culturale, l'emploi de produits chimiques, la production et la dissémination de parasites et de maladies propres à combattre les insectes nuisibles.

L'étude des insectes qui s'attaquent à l'homme et aux animaux porte sur de nombreuses variétés de vermine domestique et de parasites du bétail, (œstre, tique et poux); la préparation et l'essai d'insectifuges contre les mouches piquantes; et la

répression des moustiques et des mouches domestiques dans des régions étendues. Une attention particulière est accordée aux nouveaux insecticides et aux méthodes pratiques de les appliquer.

Les recherches sur la suppression des insectes nuisibles aux forêts embrassent le relevé national des insectes nuisibles aux forêts, commencé en 1936 et intensifié depuis quelques années en vue de découvrir des moyens sûrs de prédire les invasions imminentes. Une attention particulière est accordée aux insectes aussi destructifs et répandus que la tordeuse des bourgeons de l'épinette et la mouche à scie qui s'attaquent aux conifères; à l'arpenteuse de la pruche et au rongeur d'écorce, à l'agrile bronzé du bouleau et aux porteurs de la maladie de l'orme liège. Les recherches sur la répression se concentrent sur des projets d'administration forestière de longue haleine, sur l'emploi de parasites et de maladies et l'examen de ce que peut donner la prévention chimique.

Les recherches relatives aux insectes nuisibles aux grandes cultures et aux jardins portent sur la sauterelle, la cèphe du blé, le ver fil de fer, le ver gris, le ver blanc, la pyrale européenne du maïs, la teigne des racines, le puceron des pommes de terre et le nématode. L'abondance et la répartition de ces insectes sont établies chaque année à la suite de vastes enquêtes sur place qui sont à la base de l'organisation des campagnes de prévention. On fait grand usage d'insecticides dans ces recherches. Si possible, cependant, on a recours à une modification des méthodes culturales, surtout dans la lutte contre les insectes nuisibles aux grandes cultures.

Parmi les insectes de vergers, la pyrale, la mite rouge européenne, le pique-bouton du pommier, la mouche de la pomme, la tordeuse orientale du pêcher, le kermès virgule et le psylle du poirier font le sujet d'études importantes. L'emploi des insecticides récemment perfectionnés reçoit beaucoup d'attention, y compris leur combinaison avec des fongicides, de même que les effets de l'application de vaporisations sur toute la structure biotique du verger. Une plus grande importance est accordée à la répression des insectes au moyen de parasites et de maladies et par l'aménagement des vergers.

Les recherches sur les insectes nuisibles aux produits emmagasinés ont pour objet des insectes comme le tribolium rouilleux, la pyrale indienne de la farine, les mites et les ptines. Des méthodes pratiques de suppression ont été découvertes par l'emploi de fumigations, d'abrasifs et de moyens mécaniques, par la construction d'entrepôts appropriés et par un aménagement judicieux.

Le laboratoire fédéral des parasites à Belleville (Ont.) accorde une attention toute particulière à l'importation et à la production de parasites d'insectes nuisibles en vue de les distribuer dans les forêts, les semis, les jardins, les vergers et les serrres chaudes. A l'heure actuelle, les parasites sont employés au Canada pour combattre trente espèces importantes d'insectes nuisibles.

Il existe une collection nationale d'insectes. Les spécialistes qui s'en occupent fournissent un service d'identification en plus de poursuivre des recherches méthodiques sur la taxonomie et la biologie des insectes.

Les initiatives destinées à empêcher l'introduction au Canada de maladies végétales et d'insectes étrangers se concentrent à la Division de la protection des plantes. En outre, la Division est chargée d'examiner les plantes et les substances végétales exportées dans les pays qui exigent que ces produits soient exempts de vermine et de maladies. Ses fonctions comportent la surveillance de la production de pommes de terre de semence dans tout le Canada, conformément au règlement

en vigueur; la répression de la vermine et les maladies récemment introduites qui détruisent les plantes et la direction d'enquêtes s'y rapportant; la direction d'expériences de fumigation à différentes températures, en vue de détruire la vermine des plantes et des substances végétales, avec divers fumigènes mortels. Les effets de la fumigation sur l'adaptabilité des produits à la consommation humaine ou à la semence font aussi le sujet d'enquêtes.

Fermes expérimentales fédérales

Organisation.—Les fermes expérimentales fédérales ont été établies par une loi du Parlement adoptée en 1886. Cette loi traçait les grandes lignes des recherches à entreprendre: élevage des bestiaux; matières alimentaires; industrie laitière; amélioration des céréales, herbes, légumineuses, plantes fourragères, fruits et légumes; étude des semences, engrais, insectes destructeurs et maladies des plantes; et "toutes autres expériences et recherches se rattachant à l'industrie agricole du Canada, et qui sont approuvées par le ministre". Au cours des années suivantes, certaines de ces fonctions ont été assignées à d'autres divisions du ministère.

Pour atteindre ces importants objectifs, on a établi des rouages comprenant une ferme expérimentale centrale à Ottawa, des stations annexes situées dans les plus importantes régions agricoles du pays et des sous-stations aux endroits où il y a des problèmes spéciaux à étudier. On trouve des stations annexes dans toutes les provinces, tant dans les régions agricoles les plus avancées que dans les zones de colonisation, y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. En 1915, un réseau de stations de démonstration a été établi pour faire la liaison entre les fermes expérimentales et les fermiers des régions reculées. Ces stations sont sur des fermes particulières et sont exploitées coopérativement en vertu d'une entente conclue avec le propriétaire. En somme, ce sont des sous-stations qui se livrent à des recherches expérimentales étendues en vue d'aider à résoudre quelques-uns des nombreux problèmes agricoles qui surgissent au Canada. On compte maintenant 211 de ces sous-stations.

Cette organisation a sa direction à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa. Le directeur et le personnel de 10 divisions qui se livrent à des recherches agricoles spécialisées sont à Ottawa. Ces divisions sont les suivantes: zootechnie, apiculture, céréales, production de textiles économiques, grandes cultures, plantes fourragères, horticulture, stations de démonstration, aviculture et tabac. Elles collaborent avec les stations annexes de tout le pays à l'organisation d'un programme coordonné de recherches expérimentales en agriculture.

Stations régionales.—On peut se demander pourquoi les stations régionales sont nécessaires. C'est que le Canada est un pays si vaste et que le sol et le climat y varient tellement que les expériences doivent être adaptées à ces divers besoins. Certains sols sont très fertiles, d'autres plutôt stériles; à certains endroits, ils se composent d'argile lourde et ailleurs, d'un sable léger ou d'une des nombreuses textures intermédiaires. Certains sols sont acides, d'autres alcalins.

La température varie beaucoup dans les différentes parties du Canada. En janvier, la température moyenne est de 37·9° F. au-dessus de zéro à la station expérimentale de Saanichton (C.-B.), mais à Fort-Vermilion, dans le nord de l'Alberta, elle est de 11·1° F. au-dessous de zéro. En juillet, la température moyenne est de 72·9° F à Harrow, dans le sud-ouest de l'Ontario, mais à Smithers, dans le nord de la Colombie-Britannique, elle n'est que de 57·0 F. La précipitation

est aussi très différente. A Agassiz (C.-B.) elle s'élève à 62·3 pouces durant l'année, mais à Summerland (C.-B.) elle ne s'établit qu'à 10·5 pouces et l'irrigation devient nécessaire au succès de l'agriculture. Les diverses conditions de sol et de climat exercent évidemment un influence profonde sur la croissance des différentes cultures.

En outre, l'exploitation agricole embrasse de nombreux domaines au Canada: blé, lait fluide, beurre, fromage, bovins de boucherie, moutons, porcs, volaille, animaux à fourrure, arbres fruitiers, petits fruits, légumes, tabac, fibres et plusieurs autres. Tous les cultivateurs qui exploitent un de ces domaines de l'industrie agricole ont besoin de renseignements se rapportant directement à leur travail. D'après le recensement de 1941, le Canada compte 732,832 fermes; il est donc évident que les expériences agricoles doivent être assez vastes pour que le plus grand nombre possible de cultivateurs puissent obtenir des renseignements sûrs. Ce travail ne peut être accompli qu'à l'échelle régionale; un bureau central dirige le travail dans les diverses parties du pays, afin d'éviter le chevauchement et obtenir une plus grande efficacité.

Principales réalisations en hybridation des plantes.—C'est peut-être dans le domaine de l'hybridation des plantes que les réalisations des fermes expérimentales du Dominion sont les plus marquées ou, du moins, les plus connues. Les nouvelles variétés de plantes créées par les fermes expérimentales offrent des exemples manifestes des améliorations qui peuvent augmenter le revenu du cultivateur et du pays. Depuis l'établissement des fermes expérimentales du Dominion, il y a 62 ans, plusieurs centaines de nouvelles variétés se sont ajoutées aux différentes espèces de cultures. On prend bien soin que chaque nouvelle variété améliore le rendement, la qualité et les autres facteurs, avant de la faire connaître au public.

Depuis la création du blé Marquis, variété qui pendant plusieurs années a supplanté presque complètement les autres variétés dans les régions où se cultive le blé de printemps au Canada et aux États-Unis, la Division des céréales a trouvé plusieurs variétés dont la résistance à la rouille a été améliorée. Le Renown, le Regent et, plus récemment, le Redman sont d'importantes réalisations. Le Rescue, variété récente destinée à combattre le cèphe du blé de l'Ouest, s'est révélé d'une grande valeur dans les régions attaquées par cet insecte. Dans l'est de l'Ontario, une variété de blé d'hiver, le Rideau, résiste mieux à l'hiver et donne un rendement plus considérable que les variétés actuelles.

Des variétés améliorées d'avoine, d'orge, de seigle, de lin, de pois et de haricots conviennent aux différentes conditions existant dans diverses parties du Canada.

Bien que les semis de maïs ne soient pas étendus au Canada, les résultats obtenus avec de nouvelles variétés de maïs hybride font espérer une intensification de cette culture. Les variétés hybrides de maïs à grain et de maïs d'ensilage ont donné de bien meilleurs résultats. Comme la production du maïs à grain est maintenant aussi mécanisée que celle du blé, les variétés hybrides améliorées offrent dans plusieurs régions une excellente occasion d'obtenir une nouvelle récolte marchande qui exige un minimum de main-d'œuvre. La Division des plantes fourragères a créé plusieurs variétés de fèves de soya, ce qui permet de se livrer à cette culture

dans des régions où les anciennes variétés sont trop lentes à mûrir. Des variétés améliorées de millet à grain et à fourrage ont aussi été trouvées.

Les fermes expérimentales du Dominion poursuivent depuis un certain nombre d'années des recherches sur l'hybridation des plantes. Des hybrides ont été obtenus du croisement du blé et de certaines graminées; ces hybrides ont été croisés de nouveau avec le blé ou la graminée en vue d'obtenir les qualités désirées. Au début, la stérilité a présenté de grandes difficultés qui, cependant, ont été surmontées petit à petit. En Russie, dit-on, les savants ont cherché à créer un blé assez vivace pour résister à l'hiver dans le sud du pays. Au Canada, même si le programme d'hybridation des plantes a porté sur deux domaines, celui des céréales et celui du fourrage, il a donné les meilleurs résultats dans la création d'une graminée à gros grains, résistante à la rouille, fertile et vivace, qui peut se révéler utile dans certaines des régions plus sèches.

L'hybridation des arbres fruitiers souffre d'un grand désavantage, plusieurs années devant s'écouler avant qu'il soit possible d'estimer la valeur de la nouvelle variété. L'arbre doit porter des fruits avant que la qualité puisse en être déterminée. En outre, la vigueur de l'arbre ne peut être connue avant qu'il soit exposé à un hiver rigoureux. Les expériences effectuées pendant de nombreuses années sur les fermes expérimentales du Dominion ont été particulièrement précieuses, puisqu'elles ont permis de créer plusieurs variétés améliorées de pommes. Dans l'est de l'Ontario et du Québec, quatre des six variétés commerciales recommandées pour cette région ont été produites à Ottawa. Ces variétés comprennent les pommes Melba, Lobo, Atlas et Joyce. De plus, plusieurs nouvelles variétés sont très prometteuses. Dans les régions septentrionales du Canada, la rigueur de l'hiver limite la culture des arbres fruitiers. L'hybridation a permis de grands progrès dans la création de certains fruits propres aux jardins potagers.

La vigueur des rhizomes est d'une grande importance dans l'amélioration des arbres fruitiers au Canada. D'ordinaire, les racines provenant de la graine de pommes sauvages de France sont employées et les variétés désirées sont greffées à ces racines. Cependant, il est possible qu'elles ne soient pas assez vigoureuses et il est certain qu'elles sont très variables en raison de la graine dont elles proviennent. Afin d'obtenir des rhizomes améliorés, la Division de l'horticulture a cultivé un grand nombre de pommiers sauvages de France et d'autres variétés, gardant le sol libre de neige pendant plusieurs hivers. Ce traitement rigoureux a tué le plus grand nombre des arbres. Les quelques survivants ont été étudiés avec soin et ils ont servi à produire de nouveaux porte-greffes par végétation plutôt que par graine On a ainsi obtenu un approvisionnement de rhizomes uniformes et très vigoureux (surtout la variété connue sous le nom de Robusta n° 5) qui conviennent aux variétés à greffer par rameau détaché ou en écusson.

L'industrie du tabac s'est transformée presque complètement au cours des trente dernières années. Au début, la production se limitait au tabac burley en Ontario et au tabac à pipe ou à cigare dans le Québec. Cependant, comme la plupart des consommateurs se sont adonnés à la cigarette, la production s'est tellement modifiée que le tabac jaune destiné à la fabrication de cigarettes a constitué 86 p. 100 de la

récolte en 1947. En 1920, le Canada a importé quelque 20 millions de livres de tabac, tandis qu'en 1945 les importations n'atteignaient que 1,333,000 livres et comprenaient surtout du tabac à cigare. En 1939, les exportations s'élèvent à 32 millions de livres. La proportion de tabac canadien entrant dans la fabrication des cigarettes consommées au Canada augmente de 30 p. 100 en 1927 à 99·5 p. 100 en 1947.

L'hybridation effectuée par la Division du tabac a été d'un précieux secours à l'industrie du tabac. On estime que 80 p. 100 du tabac burley cultivé en Ontario est obtenu de trois variétés, Harrow Velvet, Haronova et Harmony, créées par la station expérimentale du Dominion à Harrow (Ont.). Environ la moitié de la récolte de tabac jaune provient des variétés choisies et améliorées par les fermes expérimentales du Dominion. Une nouvelle variété, connue sous le nom de Delcrest, promet beaucoup en ce qui concerne la résistance à la rouille des racines, la qualité, le rendement et la maturation précoce. Cette nouvelle variété a été mise à la disposition des producteurs en 1948. Presque tout le tabac à cigare cultivé au Canada provient des variétés produites par les fermes expérimentales du Dominion.

Autres initiatives dans le domaine des expériences.—L'article précédent traite exclusivement de certaines réalisations dans le domaine de l'hybridation des plantes. Néanmoins, les fermes expérimentales du Dominion se chargent d'un vaste programme d'expériences agricoles. Ce programme comprend des enquêtes sur plus de 1,600 entreprises expérimentales en divers endroits du pays. Les enquêtes portent sur l'élevage, l'alimentation et l'entretien des diverses classes de bétail et de volaille; les animaux à fourrure; la production, la récolte et l'entreposage des différentes cultures; la production du miel et de la fibre économique; la couche arable, la fertilité et la conservation du sol; le relevé des sols, en collaboration avec les neuf provinces du Canada; l'irrigation et le génie agricole.

Les résultats de ces enquêtes sont communiqués au public au moyen de bulletins, rapports, brochures, d'articles de journaux, lettres et assemblées; ils sont aussi communiqués au cours des visites aux diverses fermes expérimentales et stations de démonstration du Dominion. Le bétail et la volaille améliorés sur ces stations forment une réserve où les fermiers des environs peuvent obtenir de précieux sujets en vue de la reproduction. De nouvelles variétés de céréales, de plantes fourragères, de plantes horticoles et de tabac sont placées à la disposition du public dès que la valeur en est nettement connue.

Sous-section 3.—Ministères provinciaux de l'Agriculture

Chacune des neuf provinces, en vertu de l'article 95 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, compte un ministère de l'Agriculture qui dirige sa politique agricole en général, applique la législation provinciale en matière d'agriculture et assure de nombreux services pour aider les agriculteurs de la province. L'activité de ces ministères est décrite aux pp. 220-221 de l'*Annuaire* de 1946.

Sous-section 4.—Collèges et écoles d'agriculture des provinces

Une étude de ce sujet a paru aux pp. 204-213 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

Section 3—Statistique de l'agriculture*

Service des correspondants agricoles.—Les services bénévoles des correspondants agricoles du gouvernement fédéral permettent de publier des renseignements précis, opportuns et impartiaux sur l'état des cultures dans tout le Canada.

Statistique du recensement.—En plus des renseignements recueillis tous les ans et qui font l'objet de la présente section, des statistiques importantes sont publiées après chaque recensement décennal du Canada et chaque recensement quinquennal des provinces des Prairies. Les données les plus importantes tirées du recensement de 1941 paraissent aux pp. 258-263 de l'*Annuaire* de 1946; voir aux pp. 408-414 les données récentes tirées du recensement quinquennal.

Sous-section 1.—Revenu monétaire de la ferme

Une estimation provisoire révèle qu'en 1947 le revenu monétaire du cultivateur canadien provenant de la vente de produits agricoles s'établit au chiffre record de 1,990·6 millions de dollars. Au regard du chiffre estimatif revisé de 1946 (1,752·7 millions), celui de 1947 représente une augmentation de 237·9 millions ou 13·6 p. 100. Comparativement au sommet précédent de 1,829 millions atteint en 1944, le revenu monétaire de 1947 accuse une augmentation de 161·6 millions ou 8·8 p. 100. Compte tenu des paiements supplémentaires, le revenu monétaire de 1947 s'établit à 2,002·2 millions, contre 1,769·6 en 1946.

Une augmentation de 128·6 millions sur 1946, provenant de la vente de céréales, graines de semence et foin, est attribuable en grande partie aux prix généralement plus élevés et aux fortes sommes versées en rapport avec les certificats de participation à l'égard du blé ainsi qu'aux paiements d'ajustement à l'égard des livraisons de blé et d'orge. En général, les ventes et les prix plus élevés dans le cas des porcs servent à contre-balancer la diminution des ventes d'autres catégories de bestiaux; les recettes totales provenant de la vente de bestiaux s'établissent donc à 590·1 millions de dollars en 1947 contre 574·6 millions l'année précédente. Le revenu monétaire provenant de la vente de produits agricoles est plus élevé en 1947 dans toutes les provinces sauf la Nouvelle-Écosse. La diminution, dans cette province, est due en grande partie au revenu moins élevé provenant de la vente de pommes de terre et de fruits.

Les présentes estimations, fondées sur les rapports des agriculteurs au sujet des ventes et des prix des principaux produits agricoles, sont provisoires. Elles comprennent les sommes payées au compte des certificats de participation à l'égard du blé, les versements de péréquation relativement à l'avoine et à l'orge et les paiements des gouvernements fédéral et provinciaux que les agriculteurs reçoivent comme subventions à l'égard des prix. Les paiements en vertu de la loi sur la réduction des emblavures, de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et de la loi sur le revenu de la ferme des Prairies n'entrent pas dans le revenu monétaire provenant de la vente des produits agricoles mais sont compris dans les totaux de l'année de versement à l'article "paiements supplémentaires".

* Revisé à la Division de l'agriculture, Bureau fédéral de la statistique. La Division recueille et publie des statistiques primaires et secondaires sur l'agriculture, y compris celles de la production et de la distribution des produits agricoles. Les statistiques primaires portent principalement sur l'état des cultures, les estimations des récoltes et du bétail, la valeur des terres agricoles, les gages de la main-d'œuvre agricole et les prix mensuels et annuels reçus par les fermiers pour leurs produits. Les statistiques secondaires portent sur l'écoulement du grain et des bestiaux, l'industrie laitière, la minoterie, les industries du sucre et les stocks des entrepôts frigorifiques.

3.—Revenu monétaire provenant de la vente des produits agricoles, par source, 1946 et 1947

(En milliers de dollars)

Nomenclature	1946	1947[1]	Nomenclature	1946	1947[1]
Grains, semences et foin—			Produits laitiers	286,399	324,397
Blé	343,865	347,096	Fruits	47,736	48,868
Certificats de participation, blé	39,240	73,822			
Avoine	58,685	63,307			
Orge	38,720	67,032	Autres principaux produits agricoles—		
Paiement d'ajustement, orge	néant	5,299	Œufs	85,936	103,857
Seigle	10,915	32,373	Laine	2,872	2,573
Lin	15,365	45,584	Miel	4,568	7,611
Maïs	3,204	6,258	Produits de l'érable	4,257	9,544
Graine de trèfle et d'herbe	10,491	8,398			
Foin et trèfle	5,632	5,517	Totaux, autres principaux produits agricoles	97,633	123,585
Totaux, grains, semences et foin	526,117	654,686			
Légumes et autres grandes cultures—			Divers produits agricoles	28,897	32,529
Pommes de terre	44,529	41,259	Produits forestiers	45,285	55,414
Légumes	47,420	45,605	Fermes à fourrure	10,459	16,220
Betteraves sucrières	7,540	8,833			
Tabac	35,181	48,369			
Lin fibreux	857	783	**Totaux, revenu monétaire provenant des produits agricoles**	**1,752,682**	**1,990,619**
Totaux, légumes et autres grandes cultures	135,527	144,849			
Bestiaux—					
Bêtes à cornes et veaux	276,915	255,947			
Moutons et agneaux	14,814	12,627			
Porcs	204,469	248,049			
Chevaux	7,545	7,639			
Volailles	70,886	65,812	Paiements supplémentaires[2]	16,950	11,576
Totaux, bestiaux	574,629	590,074	**Totaux, revenu monétaire**	**1,769,632**	**2,002,195**

[1] Provisoire. [2] Comprennent les paiements en vertu de la loi sur la réduction des emblavures, de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et du décret du Conseil sur le revenu de la ferme des Prairies; d'autres subventions sont incluses dans le revenu monétaire provenant de la vente de denrées particulières.

4.—Revenu monétaire provenant de la vente des produits agricoles, par province, certaines années de 1930 à 1947

(En milliers de dollars)

Année	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
1930	7,323	16,242	12,867	82,781	216,859
1935	3,831	13,859	8,847	64,662	155,263
1940	7,237	17,171	15,518	120,780	233,541
1941	8,551	20,064	19,448	144,963	286,591
1942	11,171	21,576	25,172	174,459	356,203
1943	14,060	25,694	31,369	200,435	386,160
1944	13,734	28,008	33,116	222,562	404,807
1945	16,468	27,274	35,604	236,390	453,078
1946	17,217	34,193	35,855	251,869	472,927
1947[1]	18,978	33,098	38,273	295,824	546,290

Année	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total
1930	48,312	122,393	95,419	30,266	632,462
1935	36,128	108,103	98,912	21,932	511,537
1940	64,978	150,854	127,192	28,795	766,066
1941	81,648	161,955	154,408	36,600	914,228
1942	103,422	195,825	168,887	44,600	1,101,315
1943	146,112	327,634	220,447	57,987	1,409,898
1944	176,815	543,689	338,101	68,136	1,828,968
1945	153,182	409,618	287,922	75,006	1,694,542
1946	170,823	399,182	285,010	85,606	1,752,682
1947[1]	185,893	434,104	345,480	92,679	1,990,619

[1] Provisoire.

Sous-section 2.—Valeur de la production et du fonds agricoles

La publication des séries autrefois connues sous le nom de "valeur brute et valeur nette de la production agricole" est discontinuée. Ces séries, à cause de doubles emplois, n'étaient pas comparables à la valeur estimative de la production des autres industries. De nouvelles séries, devant remplacer les anciennes, sont en préparation.

Valeur foncière agricole.—Les éléments de la "valeur foncière", comme l'indique le tableau **5**, sont: terres et bâtiments; instruments et machines, y compris camions et automobiles; bestiaux, y compris volailles et animaux des fermes à fourrure. La valeur des terres et des bâtiments, les années entre recensements, se fonde sur la valeur des terres agricoles occupées, déclarée annuellement par les correspondants agricoles; la valeur annuelle des instruments et machines de ferme est estimée d'après les ventes déclarées chaque année.

5.—Valeur foncière courante des fermes au Canada, par province, 1945 et 1946

(En milliers de dollars)

Province	1945[1]				1946			
	Terres et bâtiments	Instruments et machines	Bestiaux[2]	Total	Terres et bâtiments	Instruments et machines	Bestiaux[2]	Total
Île du P.-Édouard	43,471	5,786	13,607	62,864	42,471	6,042	14,506	63,019
Nouvelle-Écosse	87,027	10,996	23,428	121,451	89,115	11,504	26,372	126,991
Nouv.-Brunswick	97,425	10,847	24,500	132,772	76,576	11,344	26,213	114,133
Québec	619,848	83,931	221,634	925,413	641,543	85,435	247,783	974,761
Ontario	1,060,307	164,973	363,171	1,588,451	1,208,750	171,390	401,112	1,781,252
Manitoba	283,751	60,944	100,634	445,329	337,663	63,836	99,770	501,269
Saskatchewan	845,032	139,529	193,043	1,177,604	892,354	146,898	187,594	1,226,846
Alberta	613,819	112,032	187,872	913,723	644,510	114,771	183,575	942,856
Col.-Britannique	127,564	16,230	40,295	184,089	133,305	16,960	40,955	191,220
Totaux	**3,778,244**	**605,268**	**1,168,184**	**5,551,696**	**4,066,287**	**628,180**	**1,227,880**	**5,922,347**

[1] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947. [2] Y compris volailles et animaux des fermes à fourrure.

Valeur moyenne des terres agricoles.—La valeur estimative moyenne de la terre agricole occupée au Canada en 1947 s'établit à $35 l'acre, augmentation de 9 p. 100 sur 1946 et de 40 p. 100 sur 1939. La moyenne totale s'obtient en équilibrant les moyennes provinciales au moyen de la superficie de terre agricole occupée dans chaque province d'après les derniers chiffres de recensement. La tendance vers la hausse de la valeur des terres agricoles au regard du niveau d'avant-guerre reflète, en partie du moins, les fluctuations relatives du niveau des prix des produits agricoles et des articles qu'achètent les fermiers. L'indice de 1947 des prix agricoles des produits de la ferme établi par le Bureau de la statistique est de 95·5 p. 100 supérieur à celui de 1935-1939, tandis que l'indice des prix des produits et services utilisés par les agriculteurs augmente de 57·4 p. 100 sur celui de la période de base 1935-1939.

6.—Valeur moyenne à l'acre des terres agricoles occupées[1], certaines années de 1910 à 1947

Province	1910	1920	1927	1929	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Î.P.-É.	31	49	41	43	31	32	34	31	31	34	36	35	32	34	37	37	41	43	42	47
N.-É.	25	43	37	36	28	26	27	31	35	32	29	33	28	31	33	35	41	41	42	46
N.-B.	19	35	30	35	24	24	24	25	28	26	27	29	24	25	30	33	40	40	39	44
Qué.	43	70	57	55	37	36	34	41	38	40	40	44	44	50	55	58	58	57	59	61
Ont.	48	70	65	60	38	38	41	42	44	46	45	46	46	45	48	56	58	57	59	64
Man.	29	39	27	26	16	16	17	17	16	17	16	17	16	17	18	19	20	21	25	27
Sask.	22	32	26	25	16	16	16	17	15	15	15	15	15	14	15	15	17	18	19	21
Alb.	24	32	26	28	17	16	16	16	16	16	15	16	16	16	17	18	19	20	21	25
C.-B.	74	175	89	90	65	63	60	58	60	58	60	60	58	60	62	62	64	67	70	75
Totaux	**33**	**48**	**38**	**37**	**24**	**24**	**23**	**24**	**24**	**24**	**24**	**25**	**24**	**25**	**26**	**28**	**30**	**30**	**32**	**35**

[1] Y compris terres non amendées et bâtiments.

Sous-section 3.—Acréage, rendement et valeur des grandes cultures

En fixant les acréages des céréales, des cultures fourragères et de la provende en 1947, on a visé à déterminer une répartition de la superficie qui, sous des conditions normales de production, assurerait suffisance de blé pour l'exportation et la consommation domestique ainsi que de céréales fourragères pour l'exécution du programme proposé relativement aux bestiaux. Une augmentation de la production de graines de lin a paru également opportune afin d'atténuer la pénurie mondiale de matières grasses.

Afin d'assurer suffisance de céréales fourragères, on a jugé nécessaire de recommander une réduction des emblavures. Celles-ci, pour tout le Canada, ont été fixées à 24 millions d'acres, soit environ 600,000 de plus que l'objectif de 1946 mais environ 500,000 de moins que la superficie effectivement ensemencée en 1946. Les acréages fixés à l'égard des céréales fourragères étaient les suivants: avoine, 14,300,000 acres; orge, 8,000,000, soit une forte augmentation sur les semis de 1946. L'acréage du seigle, fixé à 487,100 acres, était égal aux semis de 1945, mais inférieur à ceux de 1946 (715,000 acres).

Le chiffre estimatif officiel des semis une fois connu à la mi-été, on a constaté que le blé avait dépassé l'objectif fixé d'un peu plus de 250,000 acres. L'avoine n'a pas atteint l'acréage fixé, les semis ne s'élevant qu'à 11,048,500 acres. Bien que l'orge ait augmenté de plus d'un million d'acres, elle est encore inférieure de plus de 500,000 acres à l'objectif. Les prix élevés du seigle ayant encouragé les cultivateurs à en semer davantage, les semis ont dépassé le million d'acres, soit plus que le double de ceux de 1945. Les céréales fourragères se seraient rapprochées davantage de l'objectif si les provinces de l'Est n'avaient connu des conditions tout à fait défavorables aux semailles du printemps de 1947. Dans l'Ouest, la vague de chaleur de la mi-été dans les Prairies, suivie d'une température hors de saison à l'époque de la moisson et du battage dans le nord de la Saskatchewan et de l'Alberta, a été la cause de rendements inférieurs à la moyenne. La production totale de blé s'établit à 340,758,000 boisseaux contre 413,725,000 en 1946. La production d'avoine di-

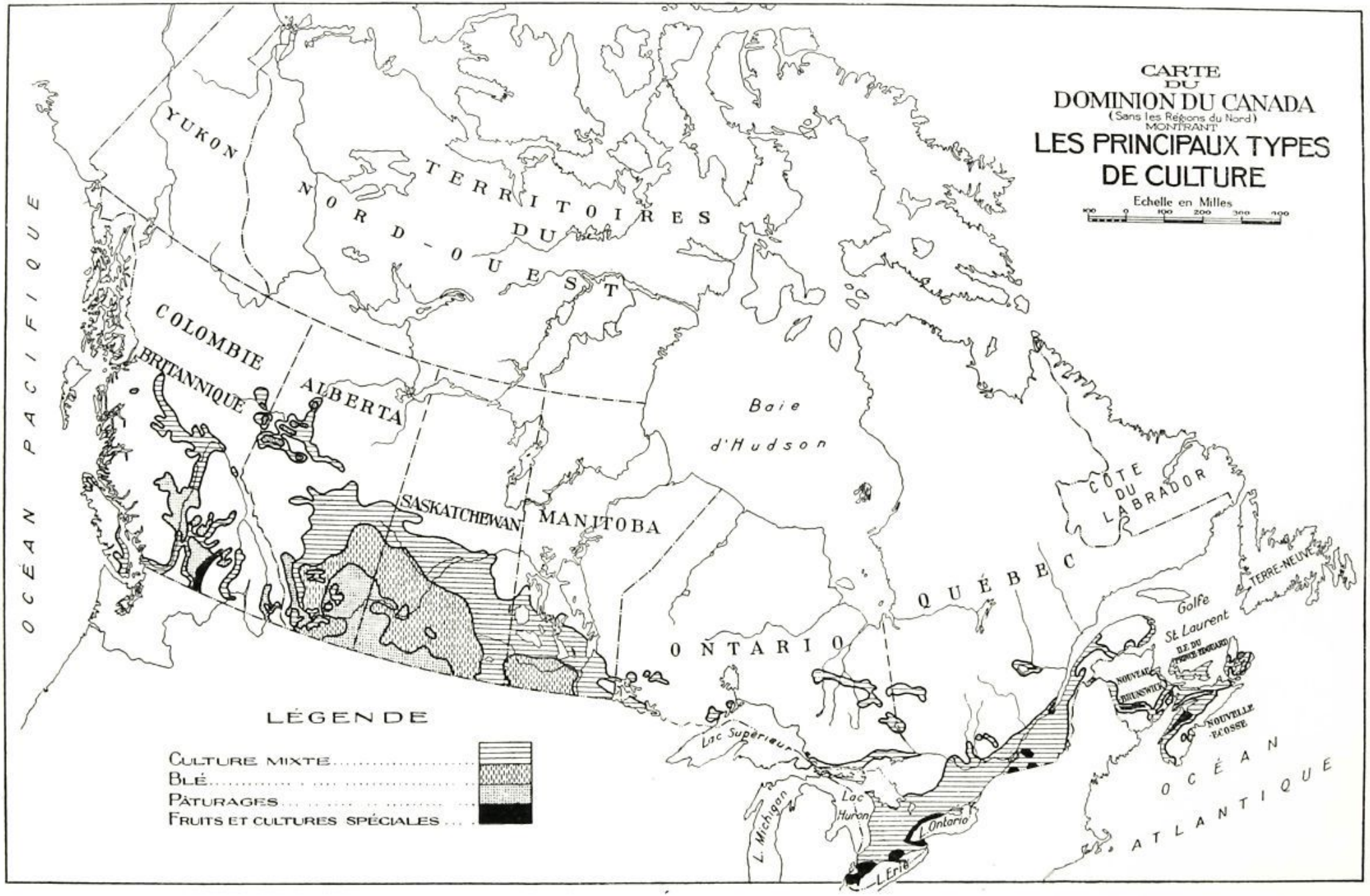
CARTE
DU
DOMINION DU CANADA
(Sans les Régions du Nord)
MONTRANT
LES PRINCIPAUX TYPES
DE CULTURE
Echelle en Milles
0 100 200 300 400
OCÉAN PACIFIQUE
YUKON
TERRITOIRES DU NORD-OUEST
COLOMBIE BRITANNIQUE
ALBERTA
SASKATCHEWAN
MANITOBA
Baie d'Hudson
ONTARIO
QUÉBEC
CÔTE DU LABRADOR
TERRE-NEUVE
Golfe St Laurent
I.P.E. DU PRINCE EDOUARD
NOUVEAU BRUNSWICK
NOUVELLE ÉCOSSE
OCÉAN ATLANTIQUE
Lac Supérieur
L. Michigan
Lac Huron
L. Ontario
L. Erie
LÉGENDE
CULTURE MIXTE
BLÉ
PÂTURAGES
FRUITS ET CULTURES SPÉCIALES

minue de 371,069,000 boisseaux en 1946 à 278,670,000 en 1947. L'augmentation de l'acréage de l'orge est plus que neutralisée par la diminution du rendement; la production de 1947 ne s'établit qu'à 141,372,000 boisseaux comparativement à 148,887,000 l'année précédente. En raison d'une forte augmentation des semis, le rendement du seigle et de la graine de lin a dépassé de beaucoup celui de 1946; la récolte de seigle de 1947 s'élève à 13,217,000 boisseaux (8,811,000 en 1946), tandis que celle de graine de lin atteint le total de 12,240,800 boisseaux (6,402,700 en 1946).

La valeur fermière brute de toutes les principales grandes cultures en 1947 s'établit à 1,315 millions de dollars, soit la cinquième en importance depuis 1908, première année de cette série de statistiques; elle soutient la comparaison avec la valeur totale de 1946 qui est de 1,248 millions de dollars.

L'acréage et la valeur des grandes cultures en 1947 accusent respectivement de légères augmentations de 2 et de 5 p. 100 sur l'année précédente.

La valeur unitaire assignée à chaque culture de 1947 au tableau 8 de la présente sous-section se fonde sur les prix moyens du 1er août 1947 au 31 janvier 1948. On n'a pas tenté d'estimer les prix ou l'incidence de certains paiements sur les prix que touche le cultivateur à la fin de la campagne agricole. Les prix moyens sont déterminés après consultation avec les ministères provinciaux de l'Agriculture et en tenant bien compte de la qualité et de la catégorie.

La valeur totale des cultures au tableau suivant est la valeur brute, non pas le revenu monétaire provenant des ventes.

7.—Acréage et valeur des grandes cultures, par province, 1941-1947

NOTA.—Certains chiffres, particulièrement ceux de la valeur, ont été revisés depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947.

Province	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
	ACRÉAGE (en milliers de dollars)						
Île du Prince-Édouard	466	476	472	467	467	476	485
Nouvelle-Écosse	510	519	536	555	560	547	544
Nouveau-Brunswick	871	933	985	993	984	955	948
Québec	6,380	6,600	6,751	6,803	6,759	6,505	6,390
Ontario	9,095	9,220	7,958	8,535	8,388	8,272	8,102
Manitoba	6,413	6,708	6,804	7,284	7,100	6,404	6,807
Saskatchewan	19,650	22,182	22,450	23,476	23,472	22,255	22,892
Alberta	12,885	13,626	13,215	13,991	14,474	13,637	13,967
Colombie-Britannique	518	545	535	569	578	591	627
Totaux, acréage	**56,788**	**60,809**	**59,706**	**62,673**	**62,782**	**59,612**	**60,762**
	VALEUR (en milliers de dollars)						
Île du Prince-Édouard	11,098	14,406	15,821	18,248	18,975	16,273	21,242
Nouvelle-Écosse	15,343	16,473	18,622	20,598	21,619	21,284	21,579
Nouveau-Brunswick	26,806	30,320	43,795	37,978	37,251	32,471	41,426
Québec	131,407	144,796	148,317	162,455	158,188	138,981	162,410
Ontario	181,479	219,910	181,434	219,888	231,076	249,587	277,280
Manitoba	76,442	121,365	149,435	158,030	134,852	144,747	144,651
Saskatchewan	136,162	403,024	373,331	492,279	326,635	347,490	342,753
Alberta	111,634	253,197	235,188	254,216	196,403	268,589	273,235
Colombie-Britannique	14,390	18,451	23,286	23,200	24,686	28,738	30,488
Totaux, valeur	**704,761**	**1,221,942**	**1,189,229**	**1,386,892**	**1,149,685**	**1,248,160**	**1,315,064**

8.—Acréage, rendement et valeur des principales grandes cultures au Canada

NOTA.—Les chiffres comparatifs pour l'ensemble du Canada au cours des années précédentes sont données au tableau correspondant des éditions antérieures de l'*Annuaire*. Pour certains chiffres sur l'acréage, la production et la valeur, voir le résumé statistique des progrès du Canada au commencement du présent ouvrage. Pour la majorité des cultures, la moyenne à long terme porte sur les années 1908-1940. Les chiffres de 1947 sont provisoires.

RÉSUMÉ DU RENDEMENT ET DES PRIX, 1945-1947, ET MOYENNE À LONG TERME

Culture et année	Superficie	Rendement par acre	Production	Prix moyen	Valeur totale	Culture et année	Superficie	Rendement par acre	Production	Prix moyen	Valeur totale
	milliers d'acres	boiss.	milliers de boiss.	$ par boiss.	milliers de dollars		milliers d'acres	boiss.	milliers de boiss.	$ par boiss.	milliers de dollars
Blé—						Graine de lin					
Moyenne à long terme	19,904	15·6	310,021	0·87	269,290	Moyenne à long terme	679	8·3	5,612	1·58	8,855
1945	23,414	13·6	318,512	1·15	367,467	1945	1,059	7·2	7,593	2·50	19,006
1946[1]	24,453	16·9	413,725	1·14	472,644	1946[1]	841	7·6	6,403	2·99	19,173
1947	24,260	14·0	340,758	1·17	397,695	1947	1,571	7·8	12,241	5·22	63,926
Avoine—											
Moyenne à long terme	12,663	30·3	383,158	0·41	157,018	Pommes de terre—		cwt	milliers de cwt	$ par cwt	
1945	14,393	26·5	381,596	0·53	203,113	Moyenne à long terme	561	86·0	48,242	1·06	50,950
1946[1]	12,075	30·7	371,069	0·56	206,242	1945	508	71·0	35,986	2·26	81,168
1947	11,049	25·2	278,670	0·68	189,525	1946[1]	521	92·0	47,963	1·72	82,721
Orge—						1947	497	91·0	45,114	2·03	91,578
Moyenne à long terme	3,170	23·3	73,861	0·51	37,968						
1945	7,350	21·5	157,757	0·67	105,452						
1946[1]	6,259	23·8	148,887	0·70	104,392			tonnes	milliers de tonnes	$ par tonne	
1947	7,465	18·9	141,372	0·89	125,417	Foin et trèfle					
Seigle—						Moyenne à long terme	9,168	1·48	13,577	11·62	157,765
Moyenne à long terme	694	13·7	9,503	0·67	6,389	1945	10,219	1·73	17,724	12·06	213,769
1945	488	12·1	5,888	1·47	8,680	1946[1]	9,883	1·45	14,373	12·80	183,974
1946[1]	715	12·3	8,811	2·23	19,651	1947	10,202	1·59	16,193	14·93	241,720
1947	1,156	11·4	13,217	3·20	42,304						
Sarrasin—						Luzerne—					
Moyenne à long terme	400	22·0	8,788	0·81	7,159	Moyenne à long terme	502	2·41	1,207	11·06	13,349
1945	261	20·1	5,246	0·87	4,544	1945	1,587	2·44	3,880	12·40	48,130
1946[1]	218	22·4	4,881	0·98	4,789	1946[1]	1,263	2·16	2,732	13·70	37,422
1947	290	17·9	5,187	1·17	6,075	1947	1,135	2·26	2,560	15·22	38,965

[1] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947.

DÉTAILS, PAR PROVINCE, 1946-1947, ET MOYENNE QUINQUENNALE, 1941-1945

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme	Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars			milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars
Canada—					**Canada**—suite				
Blé d'automne....Moy.	1941-45	653	18,538	18,930	Avoine....Moy.	1941-45	14,032	464,157	225,686
	1946	546	16,274	20,343		1946	12,075	371,069	206,242
	1947	712	17,736	26,427		1947	11,049	278,670	189,525
Blé de printemps.....Moy.	1941-45	20,749	359,685	346,095	Orge.....Moy.	1941-45	7,062	187,551	112,212
	1946	23,907	397,451	452,301		1946	6,259	148,887	104,392
	1947	23,548	323,022	371,268		1947	7,465	141,372	125,417
Tout blé...Moy.	1941-45	21,402	378,223	365,025	Seigle d'automne....Moy.	1941-45	563	8,324	5,658
	1946	24,453	413,725	472,644		1946	486	6,244	13,946
	1947	24,260	340,758	397,695		1947	841	10,234	32,684

8.—Acréage, rendement et valeur des principales grandes cultures au Canada—suite

DÉTAILS, PAR PROVINCE, 1946-1947, ET MOYENNE QUINQUENNALE, 1941-1945—suite

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars
Canada—fin				
Seigle de printemps....Moy.	1941-45	238	3,277	2,489
	1946	229	2,567	5,705
	1947	315	2,983	9,620
Tout seigle.....Moy.	1941-45	801	11,601	8,147
	1946	715	8,811	19,651
	1947	1,156	13,217	42,304
Pois secs..Moy.	1941-45	93	1,488	3,582
	1946	127	2,333	6,860
	1947	128	1,788	5,138
Haricots secs.....Moy.	1941-45	95	1,518	3,354
	1946	92	1,573	4,865
	1947	97	1,448	7,729
Fèves soya.....Moy.	1942-45[1]	39	734	1,360
	1946	59	1,072	2,369
	1947	49	806	2,466
Sarrasin...Moy.	1941-45	256	5,407	4,265
	1946	218	4,881	4,789
	1947	290	5,187	6,075
Grains mélangés....Moy.	1941-45	1,534	51,458	29,833
	1946	1,318	53,031	35,358
	1947	1,150	34,929	32,635
Graine de lin.....Moy.	1941-45	1,564	11,191	23,816
	1946	841	6,403	19,173
	1947	1,571	12,241	63,926
Maïs égrené....Moy.	1941-45	283	11,515	10,021
	1946	252	10,661	11,269
	1947	176	6,682	14,460
			milliers de cwt	
Pommes de terre..Moy.	1941-45	518	42,174	69,373
	1946	521	47,963	82,721
	1947	497	45,114	91,578
Navets, etc.....Moy.	1941-45	154	31,452	19,922
	1946	123	26,997	20,439
	1947	114	21,019	19,392
			milliers de tonnes	
Foin et trèfle.....Moy.	1941-45	9,885	15,751	186,016
	1946	9,883	14,373	183,974
	1947	10,202	16,193	241,720
Luzerne...Moy.	1941-45	1,472	3,580	39,720
	1946	1,263	2,732	37,422
	1947	1,135	2,560	38,965
Maïs fourrager.....Moy.	1941-45	479	4,138	16,690
	1946	461	3,970	16,711
	1947	475	3,867	19,654
Foin de grain.....Moy.	1941-45	862	1,301	7,162
	1946	918	1,616	10,092
	1947	889	1,350	9,264
Betteraves sucrières..Moy.	1941-45	62	625	5,887
	1946	67	735	9,189
	1947	59	606	7,121
Î. du P.-É.—				
Blé de printemps....Moy.	1941-45	7	137	140
	1946	5	78	94
	1947	5	97	146
Avoine....Moy.	1941-45	122	4,079	2,368
	1946	117	4,212	2,822
	1947	122	4,270	3,459
Orge.....Moy.	1941-45	14	380	317
	1946	10	272	248
	1947	10	321	334
Sarrasin...Moy.	1941-45	2	45	39
	1946	1	24	23
	1947	1	25	29
Grains mélangés....Moy.	1941-45	50	1,725	1,000
	1946	52	1,902	1,331
	1947	65	2,459	2,090
			milliers de cwt	
Pommes de terre..Moy.	1941-45	40	4,143	5,868
	1946	49	5,723	6,124
	1947	43	5,873	9,456
Navets, etc.....Moy.	1941-45	13	3,461	1,837
	1946	12	3,686	2,322
	1947	12	3,300	2,475
			milliers de tonnes	
Foin et trèfle.....Moy.	1941-45	220	354	4,084
	1946	232	186	3,255
	1947	226	181	3,173
Maïs fourrager.....Moy.	1941-45	1	9	56
	1946	1	9	54
	1947	1	10	80
			milliers de boiss.	
Nouv.-Écosse—				
Blé de printemps....Moy.	1941-45	2	36	36
	1946	1	25	28
	1947	1	25	34
Avoine....Moy.	1941-45	69	2,293	1,506
	1946	67	2,554	1,916
	1947	70	2,250	1,868
Orge.....Moy.	1941-45	12	303	255
	1946	9	247	249
	1947	8	190	215
Sarrasin...Moy.	1941-45	3	56	53
	1946	2	43	46
	1947	2	27	34
Grains mélangés....Moy.	1941-45	6	196	148
	1946	4	144	121
	1947	5	137	148
			milliers de cwt	
Pommes de terre..Moy.	1941-45	22	2,148	3,765
	1946	24	2,832	5,296
	1947	21	1,828	4,058

[1] Y compris de petites quantités dans des provinces autres que l'Ontario.

8.—Acréage, rendement et valeur des principales grandes cultures au Canada—suite

DÉTAILS, PAR PROVINCE, 1946-1947, ET MOYENNE QUINQUENNALE, 1941-1945—suite

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de cwt	milliers de dollars
Nouv.-Écosse—				
fin				
Navets, etc.....Moy.	1941-45	13	3,568	2,841
	1946	11	3,263	3,263
	1947	10	2,010	2,010
			milliers de tonnes	
Foin et trèfle.....Moy.	1941-45	409	698	9,878
	1946	428	599	10,309
	1947	426	724	13,162
Maïs fourrager....Moy.	1941-45	1	10	49
	1946	1	9	56
	1947	1	8	50
			milliers de boiss.	
N.-Brunswick—				
Blé de printemps....Moy.	1941-45	3	65	78
	1946	2	34	47
	1947	2	46	73
Avoine——Moy.	1941-45	200	6,649	4,254
	1946	186	6,324	4,174
	1947	191	6,106	4,763
Orge.....Moy.	1941-45	17	497	459
	1946	11	325	309
	1947	12	336	376
Haricots, secs.....Moy.	1941-45	2	27	105
	1946	1	20	80
	1947	1	15	63
Sarrasin...Moy.	1941-45	21	493	478
	1946	15	412	466
	1947	15	385	493
Grains mélangés....Moy.	1941-45	12	382	263
	1946	10	356	242
	1947	9	323	271
			milliers de cwt	
Pommes de terre..Moy.	1941-45	58	8,022	12,869
	1946	69	9,618	13,754
	1947	67	9,457	17,779
Navets, etc.....Moy.	1941-45	15	3,577	2,752
	1946	13	2,934	1,760
	1947	12	1,927	1,638
			milliers de tonnes	
Foin et trèfle.....Moy.	1941-45	622	956	13,856
	1946	646	711	11,483
	1947	637	893	15,842
Maïs fourrager.....Moy.	1941-45	3	23	116
	1946	2	26	156
	1947	2	16	128
			milliers de boiss.	
Québec—				
Blé de printemps....Moy.	1941-45	27	499	515
	1946	22	389	486
	1947	22	325	507
Québec—fin				
Avoine....Moy.	1941-45	1,682	43,651	26,194
	1946	1,467	34,756	23,982
	1947	1,395	26,639	22,643
Orge.....Moy.	1941-45	141	3,357	2,632
	1946	125	2,748	2,473
	1947	157	2,885	3,231
Seigle de printemps....Moy.	1941-45	11	181	160
	1946	8	126	135
	1947	8	124	164
Pois secs..Moy.	1941-45	26	394	1,226
	1946	23	303	1,103
	1947	17	211	836
Haricots secs.....Moy.	1941-45	13	218	682
	1946	12	198	764
	1947	10	154	701
Sarrasin...Moy.	1941-45	84	1,725	1,431
	1946	78	1,627	1,643
	1947	96	1,523	1,919
Grains mélangés....Moy.	1941-45	256	7,137	5,249
	1946	251	6,687	5,550
	1947	276	5,568	5,457
			milliers de cwt	
Pommes de terre..Moy.	1941-45	161	11,530	19,666
	1946	152	11,400	21,090
	1947	149	10,558	22,911
Navets, etc.....Moy.	1941-45	40	6,630	5,133
	1946	24	4,169	4,169
	1947	25	3,453	3,798
			milliers de tonnes	
Foin et trèfle.....Moy.	1941-45	4,067	5,760	79,446
	1946	4,182	5,437	70,572
	1947	4,065	5,935	92,171
Luzerne...Moy.	1941-45	60	146	2,202
	1946	69	145	2,092
	1947	72	156	2,722
Maïs fourrager.....Moy.	1941-45	89	781	4,434
	1946	89	771	4,703
	1947	95	713	5,276
Betteraves sucrières..Moy.	1941-45	2	13	156
	1946	2	18	219
	1947	2	11	74
			milliers de boiss.	
Ontario—				
Blé d'automne....Moy.	1941-45	653	18,538	18,930
	1946	546	16,274	20,343
	1947	712	17,736	26,427
Blé de printemps....Moy.	1941-45	40	762	777
	1946	38	836	1,045
	1947	31	563	839
Tout blé...Moy.	1941-45	693	19,300	19,707
	1946	584	17,110	21,388
	1947	743	18,299	27,266

8.—Acréage, rendement et valeur des principales grandes cultures au Canada—suite

DÉTAILS, PAR PROVINCE, 1946-1947, ET MOYENNE QUINQUENNALE, 1941-1945—suite

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars
Ontario—fin				
Avoine....Moy.	1941-45	1,725	60,938	32,125
	1946	1,635	71,776	43,066
	1947	1,289	41,490	34,437
Orge.....Moy.	1941-45	326	9,925	6,579
	1946	293	10,753	8,280
	1947	228	6,133	6,440
Seigle d'automne....Moy.	1941-45	71	1,286	1,048
	1946	65	1,378	2,742
	1947	75	1,444	3,754
Pois secs..Moy.	1941-45	28	443	980
	1946	34	720	2,045
	1947	44	644	1,932
Haricots secs.....Moy.	1941-45	78	1,241	2,502
	1946	77	1,328	3,944
	1947	84	1,262	6,903
Fèves soya.....Moy.	1942-45[1]	39	734	1,360
	1946	59	1,072	2,369
	1947	49	806	2,466
Sarrasin...Moy.	1941-45	139	2,981	2,172
	1946	116	2,691	2,503
	1947	174	3,192	3,543
Grains mélangés....Moy.	1941-45	1,030	36,864	20,468
	1946	946	42,286	27,063
	1947	751	25,312	23,793
Graine de lin.....Moy.	1941-45	21	216	441
	1946	18	169	512
	1947	56	674	3,653
Maïs égrené....Moy.	1941-45	232	10,630	9,389
	1946	240	10,392	11,016
	1947	165	6,430	14,082
			milliers de cwt	
Pommes de terre.....Moy.	1941-45	119	7,687	15,096
	1946	120	10,800	21,168
	1947	114	9,100	20,293
Navets, etc.....Moy.	1941-45	59	12,479	5,811
	1946	61	12,546	8,406
	1947	53	9,938	8,845
			milliers de tonnes	
Foin et trèfle.....Moy.	1941-45	3,008	5,367	55,983
	1946	2,952	5,197	60,326
	1947	3,363	6,154	85,356
Luzerne...Moy.	1941-45	778	2,012	22,454
	1946	707	1,599	20,595
	1947	547	1,347	19,195
Maïs fourrager.....Moy.	1941-45	313	3,010	10,364
	1946	340	3,050	10,980
	1947	348	2,973	13,022
Betteraves sucrières..Moy.	1941-45	19	186	1,639
	1946	23	232	3,184
	1947	19	164	2,300
Manitoba—				
Blé de printemps....Moy.	1941-45	2,130	46,420	45,252
	1946	2,522	58,000	69,020
	1947	2,497	43,000	50,740
Avoine....Moy.	1941-45	1,546	58,040	27,432
	1946	1,439	50,000	26,500
	1947	1,381	39,000	23,010
Orge.....Moy.	1941-45	2,031	57,840	34,438
	1946	1,697	43,000	30,100
	1947	1,901	34,000	29,240
Seigle d'automne....Moy.	1941-45	78	1,322	789
	1946	15	257	579
	1947	32	490	1,661
Seigle de printemps....Moy.	1941-45	19	327	212
	1946	6	89	200
	1947	8	110	373
Tout seigle.....Moy.	1941-45	97	1,649	1,001
	1946	21	346	779
	1947	40	600	2,034
Pois secs..Moy.	1941-45	8	154	323
	1946	31	612	1,744
	1947	31	437	1,049
Sarrasin...Moy.	1941-45	7	107	92
	1946	6	84	108
	1947	2	35	57
Grains mélangés....Moy.	1941-45	39	1,140	619
	1946	14	420	248
	1947	13	308	246
Graine de lin.....Moy.	1941-45	222	2,101	4,600
	1946	304	2,979	8,937
	1947	556	5,200	27,144
Maïs égrené....Moy.	1941-45	51	885	632
	1946	12	269	253
	1947	11	252	378
			milliers de cwt	
Pommes de terre..Moy.	1941-45	29	2,166	2,357
	1946	25	1,350	2,147
	1947	25	1,813	2,828
	1941-45	4	439	328
	1946	néant	néant	néant
	1947	"	"	"
			milliers de tonnes	
Foin et trèfle.....Moy.	1941-45	425	812	4,922
	1946	243	243	2,197
	1947	245	440	4,180
Luzerne...Moy.	1941-45	215	494	4,339
	1946	63	101	1,307
	1947	79	198	2,584
Maïs fourrager.....Moy.	1941-45	45	169	875
	1946	17	42	327
	1947	17	89	623

[1] Aucune production avant 1942.

8.—Acréage, rendement et valeur des principales grandes cultures au Canada—suite

DÉTAILS, PAR PROVINCE, 1946-1947, ET MOYENNE QUINQUENNALE, 1941-1945—suite

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de tonnes	milliers de dollars
Manitoba—fin				
Betteraves sucrières..Moy.	1941-45	13	99	814
	1946	12	98	1,080
	1947	9	65	538
			milliers de boiss.	
Saskatchewan—				
Blé de printemps....Moy.	1941-45	12,200	201,640	197,128
	1946	14,226	208,000	237,120
	1947	14,226	173,000	198,950
Avoine....Moy.	1941-45	5,354	173,700	80,472
	1946	4,329	100,000	52,000
	1947	3,983	80,000	48,800
Orge.....Moy.	1941-45	2,562	65,040	38,517
	1946	2,317	43,000	29,670
	1947	2,780	45,000	37,800
Seigle d'automne....Moy.	1941-45	321	4,220	2,668
	1946	251	2,284	5,185
	1947	537	5,400	17,496
Seigle de printemps....Moy.	1941-45	152	2,086	1,638
	1946	155	1,721	3,906
	1947	167	1,380	4,471
Tout seigle.....Moy.	1941-45	473	6,306	4,306
	1946	406	4,005	9,091
	1947	704	6,780	21,967
Pois secs..Moy.	1941-45	4	79	198
	1946	12	176	502
	1947	9	102	255
Grains mélangés....Moy.	1941-45	71	2,031	1,121
	1946	8	160	104
	1947	6	95	70
Graine de lin.....Moy.	1941-45	1,083	7,184	15,231
	1946	455	2,594	7,756
	1947	700	4,200	21,924
			milliers de cwt	
Pommes de terre..Moy.	1941-45	44	2,632	3,180
	1946	37	1,776	3,552
	1947	37	2,387	4,607
Navets, etc.....Moy.	1941-45	3	285	267
	1946	néant	néant	néant
	1947	"	"	"
			milliers de tonnes	
Foin et trèfle.....Moy.	1941-45	322	521	3,635
	1946	335	469	4,887
	1947	314	399	5,351
Luzerne...Moy.	1941-45	118	224	2,130
	1946	125	193	2,688
	1947	125	171	2,859
Maïs fourrager.....Moy.	1941-45	12	36	220
	1946	6	15	120
	1947	6	17	170

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars
Alberta—				
Blé de printemps....Moy.	1941-45	6,248	107,760	99,707
	1946	6,983	127,000	140,970
	1947	6,634	103,000	116,390
Avoine....Moy.	1941-45	3,257	111,120	49,502
	1946	2,754	97,000	49,470
	1947	2,534	75,000	48,000
Orge.....Moy.	1941-45	1,939	49,540	28,555
	1946	1,783	48,000	32,640
	1947	2,354	52,000	47,320
Seigle d'automne....Moy.	1941-45	93	1,496	1,153
	1946	155	2,325	5,440
	1947	197	2,900	9,773
Seigle de printemps....Moy.	1941-45	54	638	445
	1946	59	602	1,409
	1947	131	1,350	4,550
Tout seigle.....Moy.	1941-45	147	2,134	1,598
	1946	214	2,927	6,849
	1947	328	4,250	14,323
Pois secs..Moy.	1941-45	20	267	567
	1946	19	314	942
	1947	19	222	591
Haricots secs.....Moy.	1941-45	1	14	29
	1946	1	6	21
	1947	1	2	8
Grains mélangés....Moy.	1941-45	64	1,753	830
	1946	25	728	459
	1947	16	359	266
Graine de lin.....Moy.	1941-45	235	1,652	3,463
	1946	62	635	1,892
	1947	257	2,150	11,116
			milliers de cwt	
Pommes de terre.....Moy.	1941-45	28	2,104	3,043
	1946	26	2,051	4,040
	1947	24	1,960	3,959
Navets, etc.....Moy.	1941-45	4	389	408
	1946	néant	néant	néant
	1947	"	"	"
			milliers de tonnes	
Foin et trèfle.....Moy.	1941-45	596	845	7,207
	1946	638	1,020	11,108
	1947	697	975	12,197
Luzerne...Moy.	1941-45	230	503	5,310
	1946	220	461	6,210
	1947	224	447	6,544
Maïs fourrager.....Moy.	1941-45	10	50	291
	1946	1	3	18
	1947	1	4	24
Foin de grain.....Moy.	1941-45	830	1,234	6,339
	1946	882	1,544	9,264
	1947	850	1,275	8,288

8.—Acréage, rendement et valeur des principales grandes cultures au Canada—fin

DÉTAILS, PAR PROVINCE, 1946-1947, ET MOYENNE QUINQUENNALE, 1941-1945—fin

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme	Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de tonnes	milliers de dollars			milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars
Alberta—fin					**Col.-Britannique**—fin				
Betteraves sucrières....Moy.	1941-45	28	327	3,278	Graine de lin.....Moy.	1941-45	3	38	81
	1946	30	387	4,706		1946	2	26	76
	1947	29	366	4,209		1947	2	17	89
			milliers de boiss.					milliers de cwt	
Colombie-Britannique—					Pommes de				
Blé de printemps....Moy.	1941-45	92	2,366	2,462	terre.....Moy.	1941-45	17	1,742	3,529
	1946	108	3,089	3,491		1946	19	2,413	5,550
	1947	130	2,966	3,589		1947	17	2,138	5,687
					Navets,				
Avoine....Moy.	1941-45	77	3,687	1,833	etc.....Moy.	1941-45	3	624	545
	1946	81	4,447	2,312		1946	2	399	519
	1947	84	3,915	2,545		1947	2	391	626
Orge.....Moy.	1941-45	20	669	460					
	1946	14	542	423				milliers de tonnes	
	1947	15	507	461					
Seigle de printemps....Moy.	1941-45	2	45	34	Foin et trèfle.....Moy.	1941-45	216	438	7,005
	1946	1	29	55		1946	227	511	9,837
	1947	1	19	62		1947	229	492	10,288
Pois secs..Moy.	1941-45	7	151	288	Luzerne...Moy.	1941-45	71	201	3,285
	1946	8	208	524		1946	79	233	4,530
	1947	8	172	475		1947	88	241	5,061
Haricots secs.....Moy.	1941-45	1	18	36	Maïs fourrager.....Moy.	1941-45	5	50	285
	1946	1	21	56		1946	4	45	297
	1947	1	15	54		1947	4	37	281
Grains mélangés....Moy.	1941-45	6	230	135	Foin de grain.....Moy.	1941-45	32	67	823
	1946	8	348	240		1946	36	72	828
	1947	9	368	294		1947	39	75	976

9.—Acréage et production de céréales dans les provinces des Prairies, 1945-1947

Culture	Acréage			Production		
	1945	1946[1]	1947[2]	1945	1946[1]	1947[2]
	(milliers d'acres)			(milliers de boisseaux)		
Blé	22,566	23,731	23,357	294,600	393,000	319,000
Avoine	10,749	8,522	7,898	273,500	247,000	194,000
Orge	6,859	5,797	7,035	144,000	134,000	131,000
Seigle	410	641	1,072	4,476	7,278	11,630
Graine de lin	1,034	821	1,513	7,338	6,208	11,550

[1] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947.
[2] Provisoire.

Stocks de grain canadien.—Le tableau **10** donne les stocks de grain canadien le 31 juillet 1937-1947, tant au Canada qu'aux États-Unis, ainsi que la quantité sur les fermes à la même date au Canada et dans les provinces des Prairies, séparément. Les quantités dans les élévateurs ruraux des provinces des Prairies sont indiquées dans une colonne supplémentaire.

10.—Report de grain canadien au 31 juillet 1937-1947

Année terminée le 31 juillet—	Total au Canada et aux É.-U.	Total au Canada	Dans les entrepôts commerciaux canadiens	Sur les fermes canadiennes	Provinces des Prairies	
					Sur les fermes	Dans les élévateurs ruraux
	boisseaux	boisseaux	boisseaux	boisseaux	boisseaux	boisseaux
			BLÉ			
1937	37,048,839	32,937,991	28,938,691	3,999,300	3,392,000	3,401,452
1938	24,535,858	23,553,228	18,492,228	5,061,000	3,579,000	1,166,971
1939	*102,910,853*	94,631,948	*89,949,948*	*4,682,000*	*2,805,000*	7,811,988
1940	300,473,465	272,927,932	255,641,932	17,286,000	14,250,000	57,659,694
1941	480,129,311	448,337,801	434,383,801	13,954,000	11,500,000	217,873,891
1942	423,752,337	404,896,791	394,450,791	10,446,000	9,200,000	133,406,134
1943	594,626,019	579,370,626	389,163,626	190,207,000	187,000,000	226,185,096
1944	356,531,079	338,137,557	284,266,557	53,871,000	52,850,000	136,729,502
1945	258,072,830	238,480,041	209,830,041	28,650,000	27,000,000	62,050,936
1946	73,600,209	73,466,209	46,263,209	27,203,000	25,841,000	14,341,575
1947	87,366,657	82,279,657	61,291,657	25,988,000	24,487,000	16,358,762
			AVOINE			
1937	18,266,043	18,266,043	3,035,043	15,231,000	4,518,000	674,703
1938	19,498,653	19,498,653	3,378,653	16,120,000	7,106,000	448,689
1939	48,887,155	48,796,155	9,142,155	39,654,000	26,501,000	1,798,979
1940	46,931,028	46,585,416	6,804,416	39,781,000	23,214,000	1,962,724
1941	41,563,379	41,252,114	4,150,114	37,102,000	20,137,000	722,020
1942	28,607,188	28,607,188	4,434,188	24,173,000	11,952,000	1,407,606
1943	149,340,515	146,871,148	28,467,148	118,404,000	102,000,000	14,706,361
1944	108,479,383	107,745,201	38,322,201	69,423,000	61,830,000	13,705,907
1945	98,255,162	94,749,878	29,924,878	64,825,000	54,500,000	5,460,089
1946	77,491,528	77,491,528	26,404,528	51,087,000	40,902,000	7,631,949
1947	69,950,055	69,559,055	16,993,055	52,566,000	39,812,000	5,017,510
			ORGE			
1937	4,796,213	4,315,699	2,839,299	1,476,400	755,000	189,064
1938	6,630,934	6,630,934	3,453,434	3,177,500	2,233,000	308,530
1939	12,804,186	12,784,186	5,437,486	7,346,700	5,826,000	1,085,307
1940	12,653,875	11,502,370	4,427,370	7,075,000	5,351,000	1,113,229
1941	10,908,001	10,425,898	3,920,898	6,505,000	4,895,000	767,478
1942	10,821,462	10,821,462	5,709,462	5,112,000	4,194,000	924,577
1943	69,278,502	65,922,701	24,608,701	41,314,000	40,000,000	10,350,218
1944	45,949,269	45,671,344	22,292,344	23,379,000	22,825,000	7,534,783
1945	28,919,181	28,253,191	10,434,191	17,819,000	17,000,000	4,258,071
1946	29,937,099	29,832,559	15,948,559	13,884,000	13,250,000	5,996,031
1947	29,112,331	29,112,331	12,620,331	16,492,000	15,453,000	*3,386,710*
			SEIGLE			
1937	408,864	408,864	330,464	78,400	68,000	65,598
1938	1,000,576	985,576	907,576	78,000	44,000	52,537
1939	2,921,434	1,975,871	1,595,871	380,000	345,000	495,747
1940	5,351,661	2,045,636	1,426,636	619,000	545,000	556,708
1941	4,919,122	1,859,871	1,399,871	460,000	399,000	399,395
1942	3,353,203	2,024,203	1,821,203	203,000	145,000	348,020
1943	15,267,755	14,399,369	8,313,369	6,086,000	6,000,000	3,993,573
1944	5,594,285	4,384,155	3,340,155	1,044,000	1,000,000	566,590
1945	2,023,933	2,023,933	1,518,933	505,000	465,000	123,595
1946	768,149	768,149	515,149	253,000	215,000	269,878
1947	758,172	735,172	455,172	280,000	212,000	84,275
			GRAINE DE LIN			
1937	464,967	464,967	455,167	9,800	9,500	82,527
1938	219,027	219,027	217,227	1,800	1,000	26,093
1939	118,822	118,822	113,922	4,900	4,800	37,786
1940	583,307	583,307	556,507	26,800	26,500	198,654
1941	620,313	620,313	605,313	15,000	14,000	109,667
1942	1,027,040	1,027,040	1,005,040	22,000	19,000	51,504
1943	3,740,121	3,740,121	3,346,121	394,000	385,000	1,228,803
1944	3,648,642	3,648,642	2,824,642	824,000	814,000	280,819
1945	2,932,111	2,932,111	2,178,111	754,000	750,000	321,182
1946	1,649,218	1,649,218	1,006,218	643,000	635,000	*66,880*
1947	799,929	799,929	358,929	441,000	436,000	68,469

Sous-section 4.—Bestiaux

Les progrès de l'industrie du bétail au Canada de décennie en décennie sont résumés au tableau **11.**

11.—Bestiaux au Canada, recensements de 1871 à 1941

Espèce	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Chevaux	836,743	1,059,358	1,470,572	1,577,493	2,598,958	3,610,494	3,215,431	2,845,008
Tous bovins	2,624,290	3,433,989	4,120,586	5,576,451	6,526,083	8,519,484	8,099,883	8,653,045
Vaches laitières	*1,251,209*	*1,595,800*	*1,857,112*	*2,408,677*	*2,595,255*	*3,318,664*[1]	*3,585,114*[1]	*3,707,163*[2]
Autres bovins	*1,373,081*	*1,838,189*	*2,263,474*	*3,167,774*	*3,930,828*	*5,200,820*	*4,514,769*	*4,945,882*
Moutons	3,155,509	3,048,678	2,563,781	2,510,239	2,174,300	3,203,966	3,627,116	2,839,948
Porcs	1,366,083	1,207,619	1,733,850	2,353,828	3,634,778	3,404,730	4,774,828	6,174,309

[1] Vaches en lactation ou en gestation. [2] Vaches et génisses de deux ans ou plus, élevées pour fins laitières principalement.

Le nombre de bestiaux sur les fermes, tiré des données du recensement, ne peut être séparé des totaux que pour les trois dernières années de recensement. Le tableau **12** donne le nombre de bestiaux sur les fermes ces années-là.

12.—Bestiaux sur les fermes, années de recensement 1921, 1931 et 1941

Espèces	1921	1931	1941
Chevaux	3,451,752	3,113,909	2,788,795
Tous bovins	8,369,489	7,973,031	8,517,007
Vaches laitières	*3,222,644*[1]	*3,523,001*[1]	*3,626,025*[2]
Autres bovins	*5,146,845*	*4,450,030*	*4,890,982*
Moutons	3,200,467	3,627,116	2,839,948
Porcs	3,324,291	4,699,831	6,081,389

[1] Vaches en lactation ou en gestation. [2] Vaches et génisses de deux ans ou plus, élevées pour fins laitières principalement.

Cependant, des estimations du nombre d'animaux sur les fermes sont établies annuellement d'après les chiffres du recensement. Les indices du tableau **13** représentent le nombre de bestiaux chaque année, exprimé en pourcentage du nombre sur les fermes durant la période de 1935 à 1939. Le tableau **14** indique les chiffres absolus, par province, de 1943-1947; le tableau **15** donne la valeur moyenne par tête de bétail sur les fermes, les mêmes années.

13.—Nombres-indices des animaux sur les fermes, 1937-1940, 1942-1947

(Moyenne de 1935-1939=100)

NOTA.—Les chiffres comparatifs de 1906-1936 paraissent aux pp. 220-226 de l'*Annuaire* de 1945.

Années	Chevaux	Vaches laitières	Autres bovins	Tous bovins	Moutons et agneaux	Porcs
1937	100·4	101·7	102·7	102·3	99·6	102·0
1938	97·8	98·7	96·5	97·4	98·8	89·5
1939	97·5	97·4	95·1	96·1	94·4	110·8
1940	98·1	96·5	95·8	96·1	93·6	152·4
1942	99·4	97·4	106·6	102·6	103·7	180·9
1943	98·0	100·4	118·9	110·9	112·2	206·9
1944	96·6	103·9	130·0	118·7	120·9	196·5
1945	91·2	105·8	137·0	123·4	117·5	153·0
1946[1]	77·7	98·2	120·6	110·9	95·4	124·7
1947	71·7	97·8	122·0	111·5	87·8	139·0

[1] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947.

14.—Nombre de bestiaux de ferme par province, 1er juin 1943-1947

(En milliers)

Province et espèce	1943	1944	1945	1946[1]	1947	Province et espèce	1943	1944	1945	1946[1]	1947
Canada—						**Ontario—**					
Chevaux	2,775	2,735	2,585	2,200	2,032	Chevaux	522	507	492	467	451
Vaches laitières	3,795	3,930	3,998	3,711	3,697	Vaches laitières	1,170	1,188	1,253	1,250	1,253
Autres bovins	5,870	6,416	6,760	5,954	6,021	Autres bovins	1,524	1,557	1,655	1,618	1,622
Moutons	3,459	3,726	3,622	2,942	2,707	Moutons	738	737	724	701	667
Porcs	8,148	7,741	6,026	4,910	5,473	Porcs	1,885	1,900	1,979	2,013	2,245
Île du P.-É.—						**Manitoba—**					
Chevaux	27	27	27	25	24	Chevaux	298	290	264	215	195
Vaches laitières	46	46	47	46	43	Vaches laitières	370	387	366	277	267
Autres bovins	54	59	59	56	52	Autres bovins	558	606	658	523	512
Moutons	56	58	60	55	49	Moutons	327	319	288	206	181
Porcs	65	66	60	64	69	Porcs	877	624	457	308	347
Nouvelle-Écosse—						**Saskatchewan—**					
Chevaux	36	36	35	34	33	Chevaux	824	819	783	570	505
Vaches laitières	104	109	109	103	98	Vaches laitières	503	529	525	399	393
Autres bovins	108	123	117	115	105	Autres bovins	1,100	1,356	1,454	1,100	1,118
Moutons	162	161	160	154	138	Moutons	463	531	513	335	285
Porcs	65	69	59	49	60	Porcs	1,755	1,600	1,007	523	558
N.-Brunswick—						**Alberta—**					
Chevaux	48	47	46	45	43	Chevaux	628	603	564	469	411
Vaches laitières	113	118	119	116	111	Vaches laitières	376	386	376	326	316
Autres bovins	107	114	107	102	98	Autres bovins	1,251	1,357	1,484	1,272	1,338
Moutons	107	111	114	104	95	Moutons	900	1,023	975	667	614
Porcs	94	104	82	78	92	Porcs	2,338	2,279	1,469	940	964
Québec—						**Col.-Britannique**					
Chevaux	330	344	314	318	317	Chevaux	62	62	60	57	53
Vaches laitières	1,019	1,071	1,104	1,098	1,121	Vaches laitières	94	96	99	96	95
Autres bovins	886	959	908	874	913	Autres bovins	282	285	318	294	263
Moutons	574	638	649	595	572	Moutons	132	148	139	125	106
Porcs	979	1,001	844	868	1,061	Porcs	90	98	69	67	77

[1] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947.

15.—Valeur moyenne par tête des bestiaux de ferme, par province, 1943-1947

Province et espèce	1943	1944	1945	1946[1]	1947	Province et espèce	1943	1944	1845	1946[1]	1947
	$	$	$	$	$		$	$	$	$	$
Canada—						**Ontario—**					
Chevaux	80	75	69	75	78	Chevaux	109	102	95	98	99
Tous bovins	71	67	68	76	82	Tous bovins	81	77	79	90	93
Vaches laitières	*102*	*97*	*98*	*111*	*117*	Vaches laitières	*115*	*111*	*114*	*128*	*131*
Autres bovins	*51*	*49*	*51*	*55*	*61*	Autres bovins	*55*	*51*	*53*	*60*	*64*
Moutons	10·90	9·90	9·40	10·00	11·10	Moutons	13·50	11·80	11·80	12·20	13·00
Porcs	16·50	18·40	20·10	22·80	24·50	Porcs	16·50	19·40	22·70	25·40	25·40
Île du P.-É.—						**Manitoba—**					
Chevaux	111	113	115	114	109	Chevaux	65	59	53	53	59
Tous bovins	58	52	57	65	72	Tous bovins	67	65	64	66	77
Vaches laitières	*85*	*78*	*85*	*96*	*108*	Vaches laitières	*93*	*91*	*87*	*92*	*108*
Autres bovins	*35*	*32*	*35*	*39*	*42*	Autres bovins	*50*	*48*	*51*	*52*	*61*
Moutons	10·40	8·60	9·20	10·20	11·30	Moutons	10·20	9·30	8·00	8·80	10·20
Porcs	15·70	20·20	21·60	25·50	27·50	Porcs	17·20	18·50	19·00	19·10	22·50
Nouvelle-Écosse—						**Saskatchewan—**					
Chevaux	139	140	144	153	153	Chevaux	55	48	40	42	45
Tous bovins	59	55	58	71	82	Tous bovins	66	64	62	66	75
Vaches laitières	*81*	*80*	*83*	*99*	*115*	Vaches laitières	*94*	*93*	*87*	*94*	*106*
Autres bovins	*39*	*33*	*36*	*47*	*51*	Autres bovins	*54*	*52*	*53*	*55*	*64*
Moutons	9·10	9·40	9·90	8·90	9·40	Moutons	10·40	9·40	7·70	8·20	9·80
Porcs	18·60	18·90	20·30	25·70	27·20	Porcs	16·00	17·70	18·60	18·60	21·40
N.-Brunswick—						**Alberta—**					
Chevaux	144	143	142	146	128	Chevaux	55	49	41	45	48
Tous bovins	57	54	55	63	74	Tous bovins	64	62	63	67	76
Vaches laitières	*81*	*77*	*77*	*89*	*102*	Vaches laitières	*89*	*88*	*89*	*96*	*108*
Autres bovins	*32*	*31*	*30*	*34*	*43*	Autres bovins	*56*	*54*	*56*	*59*	*69*
Moutons	9·60	8·80	8·30	9·10	9·40	Moutons	10·00	9·00	8·60	8·70	9·90
Porcs	21·30	20·20	20·30	23·10	27·10	Porcs	16·00	18·10	18·90	19·50	22·80
Québec—						**Col.-Britannique**					
Chevaux	138	137	134	134	131	Chevaux	103	101	96	100	98
Tous bovins	75	68	70	81	82	Tous bovins	62	64	64	67	78
Vaches laitières	*105*	*96*	*95*	*111*	*112*	Vaches laitières	*86*	*88*	*91*	*94*	*109*
Autres bovins	*40*	*37*	*39*	*43*	*44*	Autres bovins	*54*	*57*	*56*	*59*	*67*
Moutons	10·60	10·10	9·50	10·60	11·60	Moutons	11·20	11·20	10·70	11·50	12·40
Porcs	17·90	17·80	18·60	24·00	25·80	Porcs	16·00	17·60	19·20	20·10	24·70

[1] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947.

En vertu de la loi des viandes et conserves alimentaires, les établissements, comme les abattoirs et les salaisons qui apprêtent les viandes pour l'exportation, sont soumis à l'inspection. Les abatages en gros locaux et les abatages que peuvent faire les boucheries de détail ainsi que les fermiers pour leur propre compte ne figurent pas au tableau **16.** Le développement de l'industrie des abattoirs et salaisons s'est accompagné de la concentration de la plus grande partie de la production dans un nombre relativement faible de gros établissements, pour faciliter l'exploitation et l'utilisation plus efficaces des produits. Ces chiffres sont donc passablement complets. L'industrie est étudiée au chapitre XVI en fonction de toutes les autres entreprises manufacturières. Elle compte normalement parmi les trois ou quatre plus grandes industries manufacturières du Canada au point de vue de la valeur de la production mais, comme le démontre le graphique de la p. 591, elle doit son importance à la valeur des produits bruts obtenus du fermier ou de l'éleveur plutôt qu'à celle qu'ajoute le conditionnement industriel.

16.—Bétail abattu aux abattoirs canadiens inspectés, 1933-1946, et par mois, 1947

Année	Bêtes à cornes	Veaux	Moutons	Porcs	Année et mois	Bêtes à cornes	Veaux	Moutons	Porcs
1933	654,000	438,428	868,679	2,802,377	**1947—**				
1934	804,290	542,842	854,222	2,871,980	Janvier	109,170	22,409	65,598	378,858
1935	780,711	586,851	861,228	2,805,825	Février	86,919	22,594	56,775	287,369
1936	920,229	602,616	830,975	3,562,534	Mars	82,583	52,357	58,472	343,315
1937	923,961	702,405	821,758	3,802,141	Avril	94,615	108,863	38,532	417,871
1938	859,260	676,579	801,679	3,137,203	Mai	88,585	103,046	16,287	405,616
1939	873,660	679,117	783,828	3,623,645	Juin	80,920	75,083	19,885	330,716
1940	890,919	703,918	765,165	5,457,083	Juillet	108,167	70,740	50,654	300,336
1941	1,003,691	727,829	828,607	6,280,345	Août	118,379	54,249	108,988	238,092
1942	970,415	666,672	825,368	6,196,859	Septembre	69,960	24,711	51,868	202,502
1943	1,021,054	594,087	889,317	7,168,525	Octobre	91,699	29,120	92,149	336,589
1944	1,354,121	661,245	959,169	8,766,417	Novembre	197,557	62,036	233,895	630,500
1945	1,891,024	787,626	1,185,161	5,681,629	Décembre	163,204	40,037	107,663	581,052
1946	1,668,441	752,343	1,213,235	4,252,591	**Totaux**	**1,291,759**	**665,311**	**900,768**	**4,452,816**

Laine.—La production totale de laine au Canada en 1947 s'élève à 14,090,000 livres, contre 16,747,000 livres en 1946 (chiffre revisé). Il a fallu reviser le nombre estimatif de moutons, une fois connus les renseignements du recensement de 1946 des provinces des Prairies, ce qui a nécessité la revision du chiffre estimatif de la laine tondue au cours de l'année. La diminution très marquée de la production de laine en 1947 reflète celle du nombre de moutons. La production de laine tondue diminue dans toutes les provinces. Le nombre inférieur de moutons abattus fait diminuer également la production de laine d'abat de 1,400,000 livres.

La disparition domestique de laine en 1947 est de 88,882,000 livres, comparativement à 110,380,000 en 1946. Les renseignements sur les stocks n'étant pas connus, les estimations de la disparition domestique sont inexactes dans la mesure où il s'est effectivement produit des changements dans les stocks. Les importations de laine en 1947 accusent une diminution de quelque 20 millions de livres sur celles de l'année précédente.

La valeur à la ferme de la laine tondue et le revenu monétaire à la ferme provenant de la vente de la laine augmentent graduellement de 1939 à 1944. Depuis 1945, cependant, la réduction rapide du nombre de moutons a provoqué une diminution du revenu provenant de la laine en dépit d'une hausse graduelle des prix agricoles. Le prix moyen de la laine sur les fermes au Canada ne varie que d'une fraction au cours de l'année dernière, passant de 28 cents la livre en 1946 à 28·2 cents en 1947.

17.—Production, exportations et importations estimatives et consommation apparente de laine, 1937-1940, 1942-1947

NOTA.—Toutes les estimations se fondent sur la "laine en suint". Les statistiques comparables de la production des années 1920-1929 paraissent à la p. 227 de l'*Annuaire* de 1939 et celles de 1930-1936, à la p. 223 de l'édition de 1945.

Année	Laine tondue				Laine d'abat	Production totale	Exportations	Importations	Consommation apparente
	Rendement par toison	Production totale	Prix la livre	Valeur totale de la tonte					
	liv.	m. de liv.	c.	$	(milliers de livres)				
1937.....	7·2	12,289	15·4	1,891,000	3,785	16,074	5,093	60,375	71,356
1938.....	7·3	12,000	11·7	1,401,000	3,628	15,628	4,398	45,101	56,331
1939.....	7·5	11,761	13·5	1,588,000	3,489	15,250	4,879	51,953	62,324
1940.....	7·4	11,549	19·3	2,228,000	3,346	14,895	2,681	86,170	98,384
1942.....	7·7	12,867	25·5	3,283,000	3,610	16,477	384	114,428	130,521
1943.....	7·5	13,929	27·0	3,761,000	3,889	17,818	2,316	104,364	119,866
1944.....	7·5	15,128	27·1	4,106,000	4,151	19,279	15,520	52,690	56,449
1945.....	7·6	14,513	27·7	4,015,000	5,113	19,626	11,927	59,506	67,205
1946[1].....	7·5	11,457	28·0	3,208,000	5,290	16,747	6,409	100,042	110,380
1947.....	7·4	10,176	28·2[2]	2,865,000[2]	3,914	14,090	5,103	79,895	88,882

[1] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947. [2] Provisoire.

Sous-section 5.—Volailles et œufs

Le nombre de volailles sur les fermes le 1er juin 1947 accuse à augmentation de 9 p. 100 sur le 1er juin 1946. La valeur totale des volailles sur la ferme est de 16·6 p. 100 plus forte qu'en 1946, la valeur par tête ayant augmenté dans chaque catégorie. Si le nombre d'oies et de canards diminue respectivement de 9 et de 7 p. 100, le nombre de poules et de poulets augmente de 9 p. 100 et celui des dindons, de 20 p. 100.

La production d'œufs en 1947 est de 15·5 p. 100 plus élevée qu'en 1946 et la valeur totale, de 18·8 p. 100 plus élevée. La production de viande de volaille augmente de 13·7 p. 100 comparativement à l'année précédente et la valeur totale, de 10·7 p. 100.

18.—Nombre et valeur des volailles sur les fermes, par province, 1er juin 1945-1947

Province et année	Toute volaille		Poules et poulets		Dindons		Oies		Canards	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
	milliers	milliers de dollars	milliers	milliers de dollars	milliers	milliers de dollars	milliers	milliers de dollars	milliers	milliers de dollars
Île du P.-É.—										
1945.....	1,243	1,366	1,206	1,303	8	19	14	28	15	16
1946.....	1,184	1,462	1,147	1,380	10	35	16	33	11	14
1947.....	1,369	1,600	1,333	1,510	13	48	12	27	11	15
Nouv.-Écosse—										
1945.....	1,842	1,786	1,805	1,697	19	61	8	17	10	11
1946.....	2,338	2,728	2,300	2,642	23	63	8	15	7	8
1947.....	2,682	3,361	2,632	3,218	35	115	9	21	6	7
N.-Brunswick—										
1945.....	1,895	2,000	1,842	1,879	35	87	10	23	8	11
1946.....	1,713	2,104	1,672	1,993	24	75	10	24	7	12
1947.....	1,879	2,370	1,829	2,227	32	103	11	27	7	13
Québec—										
1945.....	12,266	13,280	11,860	12,334	302	803	36	73	68	70
1946.....	12,571	14,925	12,183	13,959	283	822	30	62	75	82
1947.....	14,004	19,482	13,513	18,100	404	1,253	25	53	62	76
Ont.—										
1945.....	28,643	28,783	27,279	26,188	706	1,693	299	529	359	373
1946.....	29,774	33,564	28,467	30,679	668	1,916	290	578	349	391
1947.....	30,744	34,751	29,438	31,588	755	2,307	244	511	307	345

18.—Nombre et valeur des volailles sur les fermes, par province, 1er juin 1945-1947—fin

Province et année	Toute volaille		Poules et poulets		Dindons		Oies		Canards	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
	milliers	milliers de dollars	milliers	milliers de dollars	milliers	milliers de dollars	milliers	milliers de dollars	milliers	milliers de dollars
Manitoba—										
1945	8,276	6,951	7,501	5,626	594	1,152	62	84	119	89
1946	7,574	6,291	7,073	5,392	357	742	67	94	77	63
1947	8,224	8,067	7,619	6,752	448	1,112	77	125	80	78
Saskatchewan—										
1945	13,411	10,685	12,248	8,574	980	1,931	65	88	118	92
1946	11,333	9,529	10,599	8,115	597	1,258	62	87	75	69
1947	13,535	12,547	12,780	10,741	627	1,635	58	104	70	67
Alberta—										
1945	10,552	8,518	9,652	6,949	671	1,329	128	160	101	80
1946	9,793	8,320	9,045	6,970	568	1,151	99	130	81	69
1947	10,916	10,016	10,055	8,091	677	1,684	94	148	90	93
Col.-Britannique—										
1945	4,190	4,005	4,096	3,809	77	172	8	14	9	10
1946	4,555	5,056	4,427	4,738	108	288	8	17	12	13
1947	4,911	5,753	4,715	5,224	175	496	8	18	13	15
Totaux—										
1945	**82,318**	**77,374**	**77,489**	**68,359**	**3,392**	**7,247**	**630**	**1,016**	**807**	**752**
1946	**80,835**	**83,979**	**76,913**	**75,868**	**2,638**	**6,350**	**590**	**1,040**	**694**	**721**
1947	**88,264**	**97,947**	**83,914**	**87,451**	**3,166**	**8,753**	**538**	**1,034**	**646**	**709**

19.—Production, utilisation et valeur totale des œufs de la ferme, par province, 1946 et 1947

Province et année	Moyenne de pondeuses	Production moyenne par 100 pondeuses	Ponte nette[1]	Œufs vendus	Consommés sur la ferme	Valeur la douzaine	Valeur totale, œufs vendus et consommés
	milliers	nombre	milliers de douz.	milliers de douz.	milliers de douz.	cents	milliers de dollars
Île du Prince-Édouard—							
1946	486	15,608	6,268	5,344	918	33·1	2,070
1947	508	14,956	6,288	5,352	924	33·6	2,107
Nouvelle-Écosse—							
1946	649	15,497	8,308	6,102	2,155	38·9	3,211
1947	836	15,617	10,796	8,172	2,637	39·2	4,236
Nouveau-Brunswick—							
1946	576	15,164	7,222	4,985	2,181	36·3	2,599
1947	603	15,427	7,696	5,678	2,048	39·5	3,050
Québec—							
1946	4,112	15,340	52,032	37,946	13,785	38·7	20,020
1947	4,979	14,912	61,274	46,596	14,842	39·0	23,952
Ontario—							
1946	10,010	15,738	130,048	112,207	17,180	37·1	48,066
1947	12,166	15,342	154,160	136,678	17,484	37·6	58,036
Manitoba—							
1946	2,287	13,657	25,767	19,811	5,807	33·0	8,460
1947	2,483	13,440	27,534	21,966	5,557	32·8	9,015
Saskatchewan—							
1946	3,330	13,031	35,674	26,070	9,512	31·3	11,150
1947	3,844	12,346	39,164	29,218	9,847	30·2	11,781
Alberta—							
1946	3,133	12,852	33,056	25,077	7,770	31·2	10,240
1947	3,416	13,404	37,718	28,488	9,230	31·0	11,702
Colombie-Britannique—							
1946	1,527	16,682	25,188	22,531	2,603	32·5	8,172
1947	2,142	16,415	29,066	25,981	2,971	39·4	11,419
Totaux—							
1946	**26,410**	**14,856**	**323,563**	**260,073**	**61,911**	**35·4**	**113,988**
1947	**30,977**	**14,612**	**373,696**	**308,129**	**65,540**	**36·2**	**135,298**

[1] Total des œufs pondus moins les pertes. Ce chiffre n'est pas l'équivalent de celui des "œufs vendus" et "consommés sur la ferme" en raison du report sur les fermes au commencement et à la fin de l'année. [2] Y compris les œufs couvés. [3] Valeur moyenne à la ferme pour toutes fins.

20.—Disparition domestique d'œufs et de volailles au Canada, 1946 (revisée) et 1947

Espèce et année	Production des fermes	Autre production	Production totale	Approvisionnement total	Disparition domestique	Consommation par bouche[1]
	(milliers de douzaines)					douz.
Oeufs—						
1946	**323,563**	**28,778**	**352,341**	**368,453**	**296,829**	**23·27**
1947	**373,696**	**33,680**	**407,376**	**417,676**	**317,227**	**24·04**
	(milliers de livres)					livres
Toutes volailles—						
1946	**265,171**	**20,095**	**285,266**	**305,718**	**272,309**	**22·20**
1947	**301,389**	**23,105**	**324,494**	**357,828**	**311,849**	**24·78**
Poules et poulets—						
1946	232,250	18,956	251,206	266,275	237,127	19·33
1947	257,095	21,066	278,161	305,098	266,367	21·17
Dindons—						
1946	26,653	955	27,608	32,839	28,760	2·35
1947	37,551	1,809	39,360	45,575	38,543	3·06
Oies—						
1946	4,195	120	4,315	4,384	4,276	0·35
1947	4,627	148	4,775	4,883	4,785	0·38
Canards—						
1946	2,073	64	2,137	2,220	2,146	0·17
1947	2,116	82	2,198	2,272	2,154	0·17

[1] Œufs couvés non compris; consommation fondée sur les estimations de la population données à la p. 149.

Sous-section 6.—Industrie laitière

L'industrie laitière du Canada a connu sa plus grande expansion après la première guerre mondiale, lorsque la demande de denrées alimentaires a créé de nouveaux débouchés pour les produits laitiers. De 1920 à 1925, le nombre de vaches laitières passe de 2,986,000 à 3,273,000 et la production de lait, de 10,976 millions de livres à 13,421 millions. Cette dernière atteint son sommet en 1926, soit 13,475,614 livres, mais la réduction du nombre de vaches laitières survenue au cours de la période de 1926 à 1930 était déjà commencée.

L'expansion nouvelle des entreprises laitières, commencée au début de la deuxième guerre mondiale, touche son sommet en 1945. La production laitière des fermes a été encouragée au moyen de primes aux producteurs durant toute la guerre, tandis que les subventions à la consommation ont fait augmenter la vente de lait fluide. Au cours des six années de 1939 à 1945, la production de lait augmente d'environ 1,800 millions de livres et l'industrie en général contribue largement à l'approvisionnement alimentaire tant du Canada que du Royaume-Uni. La hausse du prix des grains et du bétail et les effets cumulatifs de la pénurie de main-d'œuvre concourent à enrayer la montée de la production laitière dans l'Ouest du pays. D'autre part, comme l'industrie laitière continue à prendre de l'ampleur dans l'Est du Canada, la production globale n'accuse aucune diminution avant 1946.

Le déplacement de la production qui a fait participer l'Ouest du Canada davantage à l'expansion des entreprises laitières constitue un aspect remarquable de la situation laitière. En 1920, l'Ontario et le Québec avaient contribué pour environ

67 p. 100 à la production totale de lait du Canada, les provinces des Prairies pour 22 p. 100, et les provinces Maritimes et la Colombie-Britannique respectivement pour 9 et 2 p. 100. En 1925, les provinces des Prairies contribuaient pour 26 p. 100 et la Colombie-Britannique pour 3 p. 100 à la production, qui baissait en Ontario et Québec à 63 p. 100 et dans les Maritimes à 8 p. 100. Un autre déplacement en faveur des provinces des Prairies survient en 1932; en 1945, année de la pointe, l'Ontario et le Québec n'accusent que 62 p. 100 de la production laitière, tandis que les provinces des Prairies en fournissent 28 p. 100; le reste, 10 p. 100, se divise entre les Maritimes et la Colombie-Britannique dans la proportion d'environ 6 à 4.

21.—Production et utilisation du lait au Canada, 1942-1947, et par province, 1946 et 1947

NOTA.—Les chiffres des années 1921 à 1941 paraissent à la p. 6 du rapport *Statistique de l'industrie laitière au Canada, 1947;* ceux des années 1939 à 1941, à la p. 214 de l'*Annuaire* de 1946.

(En milliers de livres)

Province et année	Entré dans la fabrication		Autrement employé			Production totale de lait
	A la ferme	A la fabrique	Ventes de lait fluide	Consommé sur la ferme	Donné aux animaux	
Île du Prince-Édouard. 1946	11,961	100,393	22,677	26,473	7,415	168,919
1947	12,570	94,885	21,798	26,279	7,452	162,984
Nouvelle-Écosse..... 1946	60,937	188,910	136,524	48,687	13,040	448,098
1947	63,397	183,965	131,917	48,692	13,006	440,977
Nouveau-Brunswick... 1946	108,877	179,624	81,989	66,339	14,007	450,836
1947	112,181	180,081	80,798	66,116	14,247	453,423
Québec..... 1946	183,322	2,683,018	1,351,919	374,101	162,108	4,754,468
1947	190,632	2,805,696	1,333,370	368,533	165,324	4,863,555
Ontario..... 1946	183,485	3,166,880	1,664,338	506,374	203,220	5,724,297
1947	193,419	3,329,751	1,610,397	507,285	206,741	5,847,593
Manitoba..... 1946	138,064	662,285	201,456	143,214	74,062	1,219,081
1947	141,016	675,649	197,032	142,515	74,528	1,230,740
Saskatchewan..... 1946	335,941	883,373	187,970	331,879	156,440	1,895,603
1947	348,780	874,679	185,400	322,026	155,680	1,886,565
Alberta..... 1946	217,454	800,041	281,806	204,848	153,634	1,657,783
1947	225,046	839,995	277,385	204,215	153,352	1,699,993
Colombie-Britannique. 1946	38,695	207,261	325,321	38,157	27,034	636,468
1947	40,195	199,316	324,442	37,262	26,942	628,157
Canada..... **1942**	**1,847,088**	**9,778,925**	**3,387,945**	**1,674,065**	**800,567**	**17,488,590**
1943	**1,305,596**	**10,008,382**	**3,706,513**	**1,714,112**	**784,370**	**17,518,973**
1944	**1,286,153**	**9,916,519**	**3,912,476**	**1,717,191**	**791,699**	**17,624,038**
1945	**1,256,709**	**9,849,786**	**4,007,858**	**1,716,296**	**796,123**	**17,626,772**
1946	**1,278,736**	**8,871,785**	**4,254,000**	**1,740,072**	**810,960**	**16,955,553**
1947	**1,327,236**	**9,184,017**	**4,162,539**	**1,722,923**	**817,272**	**17,213,987**

22.—Consommation estimative de lait au Canada, 1942-1947, et par province, 1946 et 1947

NOTA.—Les chiffres des années 1921 à 1941 paraissent à la p. 16 du rapport *Statistique de l'industrie laitière au Canada, 1947;* ceux des années 1939 à 1941, à la p. 245 de l'*Annuaire* de 1946.

Province et année	Consommation de lait et de crème (*en chopines de lait*)			Consommation quotidienne par bouche		
	Producteurs	Non-producteurs	Total	Producteurs	Non-producteurs	Total
	(milliers de chopines)			chop.	chop.	chop.
Île du Prince-Édouard.1946	20,522	17,052	37,574	1·28	0·93	1·10
1947	20,371	16,391	36,762	1·27	0·90	1·07
Nouvelle-Écosse.....1946	37,742	102,657	140,399	0·78	0·59	0·63
1947	37,746	99,193	136,939	0·77	0·56	0·60
Nouveau-Brunswick...1946	51,425	61,651	113,076	0·97	0·51	0·65
1947	51,253	60,755	112,008	0·95	0·49	0·62
Québec.....1946	290,001	1,016,559	1,306,560	1·05	0·97	0·99
1947	285,684	1,002,612	1,288,296	1·01	0·94	0·95
Ontario.....1946	392,538	1,251,479	1,644,017	1·72	0·99	1·10
1947	393,244	1,210,919	1,604,163	1·68	0·93	1·05
Manitoba.....1946	111,019	151,482	262,501	1·56	0·78	0·99
1947	110,477	148,156	258,633	1·51	0·75	0·95
Saskatchewan.....1946	257,270	141,342	398,612	2·05	0·80	1·32
1947	249,633	139,409	389,042	1·97	0·77	1·27
Alberta.....1946	158,797	211,901	370,698	1·65	1·08	1·27
1947	158,306	208,576	366,882	1·60	1·04	1·22
Col.-Britannique.....1946	29,579	244,621	274,200	1·00	0·73	0·75
1947	28,885	243,960	272,845	0·93	0·70	0·72
Canada.....**1942**	**1,300,750**	**2,553,463**	**3,854,213**	**1·41**	**0·78**	**0·92**
1943	**1,331,866**	**2,793,565**	**4,125,431**	**1·45**	**0·85**	**0·98**
1944	**1,333,740**	**2,947,652**	**4,281,392**	**1·45**	**0·89**	**1·01**
1945	**1,330,462**	**3,013,661**	**4,344,123**	**1·45**	**0·90**	**1·02**
1946	**1,348,893**	**3,198,744**	**4,547,637**	**1·43**	**0·91**	**1·02**
1947	**1,335,599**	**3,129,971**	**4,465,570**	**1·38**	**0·87**	**0·97**

23.—Disparition domestique de laitages au Canada, 1942-1947

Année	BEURRE							
	De crémerie		De ferme		De petit lait		Total	
	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche
	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.
1942.....	304,721	26·60	78,543	6·86	2,682	0·23	385,946	33·69
1943.....	279,050	24·24	55,421	4·82	2,200	0·19	336,671	29·25
1944.....	299,405	25·86	54,574	4·71	2,745	0·24	356,724	30·81
1945.....	292,970	25·05	53,348	4·56	2,734	0·23	349,052	29·84
1946.....	259,149	21·13	54,277	4·42	2,505	0·20	315,931	25·75
1947.....	293,036	23·29	56,298	4·48	2,053	0·16	351,387	27·93

	FROMAGE							
	Cheddar		Autre		De ferme		Total	
	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche
	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.
1942.....	43,000	3·75	2,036	0·18	787	0·07	45,823	4·00
1943.....	52,020	4·52	2,272	0·20	761	0·06	55,053	4·78
1944.....	51,889	4·48	2,349	0·20	753	0·07	54,991	4·75
1945.....	57,908	4·95	2,627	0·23	744	0·06	61,279	5·24
1946.....	47,785	3·89	4,147	0·34	740	0·06	52,672	4·29
1947.....	59,157	4·70	4,088	0·32	740	0·06	63,985	5·08

23.—Disparition domestique de laitages au Canada, 1942-1947—fin

PRODUITS CONCENTRÉS DU LAIT ENTIER

Année	Évaporé		Condensé		Poudre		Total[1]	
	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche
	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.
1942	142,600	12·45	8,977	0·78	7,954	0·70	160,449	14·01
1943	154,648	13·44	9,453	0·82	14,093	1·22	178,963	15·55
1944	130,949	11·31	10,251	0·89	13,394	1·16	155,662	13·45
1945	147,020	12·57	11,312	0·97	10,504	0·90	170,582	14·58
1946	145,705	11·88	12,208	1·00	9,949	0·81	170,586	13·91
1947	182,007	14·46	12,311	0·98	10,403	0·83	207,726	16·51

SOUS-PRODUITS CONCENTRÉS DU LAIT

	Évaporé		Condensé		Poudre		Total[2]	
	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche
	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.
1942	1,605	0·14	5,421	0·47	25,620	2·24	40,521	3·54
1943	1,643	0·14	3,994	0·35	22,771	1·98	39,617	3·44
1944	2,359	0·20	3,361	0·29	27,540	2·38	43,778	3·78
1945	2,424	0·21	3,638	0·31	31,914	2·73	47,421	4·05
1946	2,977	0·24	3,588	0·29	35,657	2·91	52,449	4·28
1947	3,923	0·31	4,347	0·35	37,162	2·95	57,429	4·56

LAIT ET CRÈME FLUIDES

	Lait		Crème comme produit		Crème comme lait		Total	
	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche
	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.
1942	3,942,060	344·10	170,040	14·84	1,018,312	88·89	4,960,372	432·99
1943	4,461,935	387·66	190,554	16·56	847,495	73·63	5,309,430	461·29
1944	4,631,749	400·08	212,316	18·34	880,545	76·06	5,512,294	476·14
1945	4,837,155	413·54	190,571	16·29	766,763	65·55	5,603,918	479·09
1946	5,069,503	413·26	197,532	16·10	796,949	64·97	5,866,452	478·23
1947	4,873,802	387·36	198,913	15·81	886,784	70·48	5,760,586	457·84

TOUS LAITAGES EN ÉQUIVALENT DE LAIT

	Beurre		Fromage		Lait entier concentré		Total[3]	
	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche
	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.
1942	**8,972,211**	**783·19**	**513,217**	**44·80**	**401,801**	**35·07**	**15,086,801**	**1,316·93**
1943	**7,829,967**	**680·28**	**616,593**	**53·57**	**478,496**	**41·57**	**14,505,374**	**1,260·24**
1944	**8,286,648**	**715·79**	**615,899**	**53·20**	**421,911**	**36·44**	**15,114,285**	**1,305·54**
1945	**8,114,231**	**693·70**	**682,648**	**58·36**	**438,636**	**37·50**	**15,073,103**	**1,288·63**
1946	**7,343,571**	**598·64**	**586,767**	**47·83**	**436,445**	**35·58**	**14,459,431**	**1,178·72**
1947	**8,184,895**	**650,53**	**712,793**	**56·65**	**519,688**	**41·30**	**15,513,920**	**1,233·02**

[1] Comprend le lait malté et la poudre de crème en 1942-1947 et le café condensé en 1942, produits qui ne figurent pas séparément au tableau. [2] Comprend les sous-produits du lait non énumérés séparément, notamment le lait de beurre condensé, la poudre de lait de beurre, le sucre de lait, la caséine en 1942-1947 et des produits inférieurs en 1944-1947. [3] Comprend la crème glacée exprimée en lait; par bouche, la disparition de crème glacée en 1947 est de 1·87 gallon, soit, exprimée en lait, 26·70 livres.

On notera, au graphique suivant, que la production de lait utilisé par les fabriques diminue ces dernières années. Par contre, en raison de l'expansion des centres urbains, la proportion destinée aux ventes de lait fluide augmente. De 1920 à 1925, le pourcentage de tous les approvisionnements de lait servant à la production de laitages de fabrique augmente de 42 à 46, tandis que la quantité servant à la fabrication des fermes passe de 22 à moins de 19 p. 100. En 1935, la production des fabriques absorbe 48 p. 100 des ventes et les ventes de lait fluide, dont la proportion n'était que de 14 p. 100 en 1920, augmentent à 19 p. 100. Ces augmentations se répercutent sur la fabrication des fermes, la proportion de lait requise à cette fin tombant à moins de 16 p. 100. Il y a eu très peu de changement jusqu'au déclenchement de la guerre en 1939. En 1945, l'augmentation de la demande de lait fluide porte les ventes à 23 p. 100 et les besoins des fabriques, à 56 p. 100. Toutes les régions du pays ont consommé plus de lait fluide, surtout durant la guerre, mais la proportion des ventes de lait fluide par rapport à tout le lait disponible a été la plus forte dans les provinces des Prairies et dans l'Ontario et le Québec.

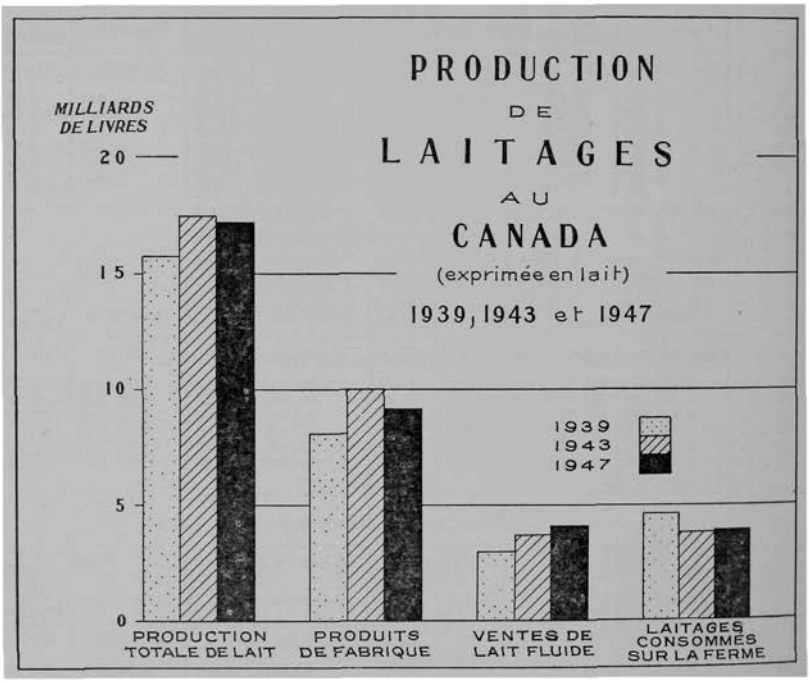

Production de beurre.—La production de beurre de crémerie augmente le plus de 1940 à 1941 et de 1942 à 1943, année où elle atteint le haut sommet de 312 millions de livres pour baisser durant les douze mois suivants à 299 millions et en 1946, à 271 millions. La suppression du rationnement et de la réglementation des prix en 1947 a fait augmenter la production à 291 millions de livres.

Les bons prix, déjà mentionnés, offerts aux clients des crémeries font reculer brusquement la production de beurre de ferme durant la guerre et la production de 1945 (environ 53 millions de livres) est la plus faible jamais enregistrée. Elle

passe à 54 millions de livres en 1946 et à 56 millions en 1947. La production globale de beurre de crémerie et de beurre de ferme a atteint son sommet en 1941. En 1945, elle tombe à 347 millions et, en 1946, à 326 millions. La production du beurre de crémerie et celle du beurre de ferme augmentent en 1947, le total étant de 347 millions.

24.—Production de beurre et de fromage au Canada, 1942-1947, et par province, 1946 et 1947

NOTA.—Les chiffres des années 1921 à 1941 paraissent à la p. 6 du rapport *Statistique de l'industrie laitière au Canada, 1946;* ceux des années 1939 à 1941, à la p. 244 de l'*Annuaire* de 1946.

Province et année	Beurre			Fromage		
	De crémerie	De ferme	Total	De fabrique[1]	De ferme	Total
	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.
Île du Prince-Édouard.1946	3,896,000	510,000	4,406,000	737,000	1,000	738,000
1947	3,660,000	536,000	4,196,000	658,000	1,000	659,000
Nouvelle-Écosse.....1946	6,988,000	2,587,000	9,575,000	néant	29,000	29,000
1947	6,617,000	2,692,000	9,309,000	"	29,000	29,000
Nouveau-Brunswick...1946	6,921,000	4,645,000	11,566,000	970,000	4,000	974,000
1947	6,908,000	4,786,000	11,694,000	737,000	4,000	741,000
Québec.....1946	85,355,000	7,810,000	93,165,000	43,195,000	30,000	43,225,000
1947	97,527,000	8,122,000	105,649,000	24,812,000	30,000	24,842,000
Ontario.....1946	69,171,000	7,757,000	76,928,000	96,367,000	156,000	96,523,000
1947	77,030,000	8,181,000	85,211,000	88,895,000	156,000	89,051,000
Manitoba.....1946	26,059,000	5,837,000	31,896,000	3,228,000	117,000	3,345,000
1947	26,265,000	5,963,000	32,228,000	3,590,000	117,000	3,707,000
Saskatchewan.....1946	37,025,000	14,271,000	51,296,000	440,000	141,000	581,000
1947	36,330,000	14,819,000	51,149,000	380,000	141,000	521,000
Alberta.....1946	30,744,000	9,175,000	39,919,000	3,258,000	223,000	3,481,000
1947	32,068,000	9,499,000	41,567,000	3,111,000	223,000	3,334,000
Col.-Britannique.....1946	5,332,000	1,633,000	6,965,000	689,000	39,000	728,000
1947	4,436,000	1,697,000	6,133,000	533,000	39,000	572,000
Canada.....**1942**	**284,591,372**	**78,525,000**	**363,116,372**	**207,431,370**	**787,275**	**208,218,645**
1943	**311,709,476**	**55,407,000**	**367,116,476**	**166,274,217**	**760,500**	**167,034,717**
1944	**298,777,262**	**54,580,000**	**353,357,262**	**181,896,679**	**753,070**	**182,649,749**
1945	**293,811,000**	**53,283,000**	**347,094,000**	**188,729,000**	**744,000**	**189,473,000**
1946	**271,491,000**	**54,225,000**	**325,716,000**	**148,884,000**	**740,000**	**149,624,000**
1947	**290,841,000**	**56,295,000**	**347,136,000**	**122,716,000**	**740,000**	**123,456,000**

[1] Comprend le cheddar et d'autres fromages fabriqués avec du lait entier. Cette dernière catégorie, produite dans le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, accuse 2,785,000 livres en 1946 et 3,013,000 livres en 1947.

Production de fromage.—La concurrence du beurre a relégué le fromage à un rang secondaire après 1925 mais, en 1937, l'industrie s'est quelque peu rétablie grâce à une production de 131 millions de livres. Les deux années suivantes accusent un recul attribuable à l'accroissement de la demande de beurre de crémerie; en 1940, toutefois, survient une hausse prononcée de près de 20 millions de livres. Une nouvelle entente relative au prix, en 1942, fait monter la production à 207 millions de livres; c'est la plus forte depuis 1904. Celle de 1947 (123 millions de livres) accuse une diminution d'environ 26 millions de livres sur 1946.

La production de fromage de ferme, faible comparativement à celle du fromage de fabrique, a rarement dépassé le million de livres depuis l'instauration du système des fabriques peu après 1880. La production de 1947 est de 740,000 livres.

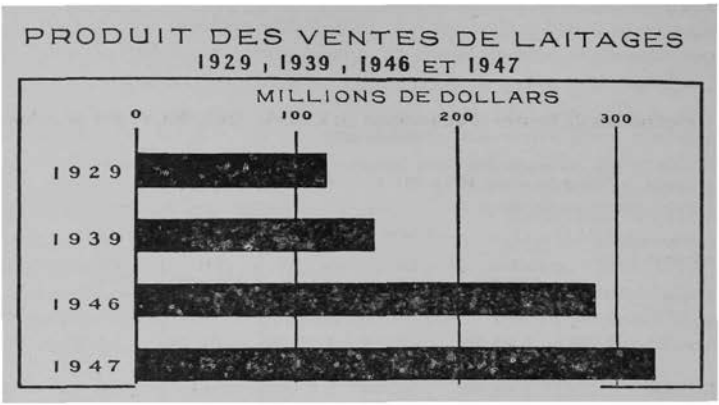
PRODUIT DES VENTES DE LAITAGES
1929, 1939, 1946 ET 1947
MILLIONS DE DOLLARS
0
100
200
300
1929
1939
1946
1947

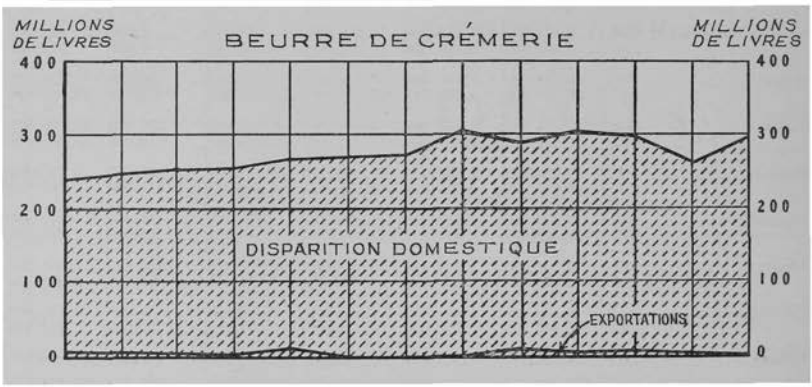
MILLIONS DE LIVRES
BEURRE DE CRÉMERIE
MILLIONS DE LIVRES
400
300
200
100
0
DISPARITION DOMESTIQUE
EXPORTATIONS

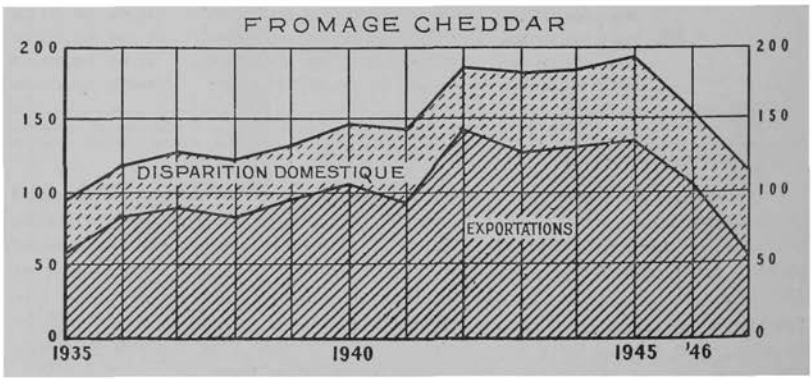
FROMAGE CHEDDAR
200
150
100
50
0
DISPARITION DOMESTIQUE
EXPORTATIONS
1935
1940
1945
'46

Le Canada a produit au cours des dernières années une plus grande variété de fromages. Le Roquefort et le Cheshire se fabriquent actuellement en petite quantité; le fromage d'Oka et celui des Trappistes se fabriquent dans les monastères de Trappistes depuis un certain nombre d'années et des quantités limitées de Limbourg et de variétés moins connues sont également fabriquées pour répondre aux besoins d'un commerce spécialisé. Le fromage composé, produit secondaire du fromage cheddar et contribuant pour 18 p. 100 à toute la production, constitue une autre industrie qui a pris une expansion considérable ces dernières années. En 1947, il s'en fabrique 27 millions de livres contre 12 millions il y a dix ans. Il se fait également une plus grande utilisation des sous-produits du fromage. La production de lactose est relativement récente au Canada; les importations dépassent encore de beaucoup la production domestique. Ce produit est fabriqué avec des cristaux de sucre de lait obtenus du petit lait au moyen d'un procédé d'évaporation. Le lactose, qui est utilisé à plusieurs fins, a pris une importance particulière comme agent de croissance de la moisissure dont on tire la pénicilline.

Produits concentrés du lait.—Les données relatives aux produits qui figurent au tableau 25 comprennent environ 259,785,000 livres de produits concentrés du lait entier et 77,463,000 livres de sous-produits concentrés du lait. La production globale de tous les produits concentrés du lait s'établit en 1947 à environ 337,248,000 livres contre 300,799,000 l'année précédente. Depuis 1940, plus forte est la demande de lait évaporé, de lait condensé et de poudre de lait entier tant pour l'exportation que pour la consommation domestique. Aussi s'en fabrique-t-il davantage maintenant qu'avant la guerre.

25.—Produits concentrés du lait, 1943-1947

NOTA.—Les chiffres des années 1921 à 1942 paraissent à la p. 12 du rapport *Statistique de l'industrie laitière au Canada, 1947.*

Détails	1943	1944	1945	1946	1947
	(milliers de livres)				
Produits concentrés du lait entier—					
Lait évaporé	178,368	184,344	200,529	191,586	211,894
Lait condensé	26,915	31,021	28,582	31,026	29,229
Poudre de lait entier	15,053	16,022	14,850	15,468	15,662
Divers produits de lait entier	766	1,070	1,743	2,729	3,000
Totaux, produits concentrés du lait entier	**221,102**	**232,457**	**245,705**	**240,809**	**259,785**
Sous-produits concentrés du lait—					
Lait écrémé condensé	4,041	3,505	3,561	3,531	4,263
Lait écrémé évaporé	1,632	2,413	2,373	3,195	3,936
Poudre de lait écrémé	22,352	29,703	37,111	42,580	54,249
Lait de beurre condensé	1,648	2,400	2,549	2,501	3,619
Poudre de lait de beurre	5,590	4,467	3,641	3,666	4,165
Caséine	3,112	2,961	3,683	4,040	6,756
Totaux, sous-produits concentrés du lait[1]	**38,665**	**46,002**	**53,561**	**59,990**	**72,463**
Totaux généraux	**259,767**	**278,459**	**299,266**	**300,799**	**337,248**

[1] Comprend le lactose.

Production de crème glacée.—La production de crème glacée est de 23,510,000 gallons en 1947 contre 15,829,000 en 1946, augmentation attribuable à la levée des restrictions, en vigueur jusqu'en 1947, à la fabrication pour la consommation civile.

26.—Production de crème glacée, par province, 1943-1947

NOTA.—Les chiffres des années 1921 à 1942 paraissent à la p. 14 du rapport *Statistique de l'industrie laitière au Canada, 1947.*

(milliers de gallons)

Province	1943	1944	1945	1946	1947
Île du Prince-Édouard	82	100	83	63	126
Nouvelle-Écosse	1,060	1,147	1,057	915	1,350
Nouveau-Brunswick	534	497	484	466	701
Québec	3,252	3,309	3,254	3,180	4,427
Ontario	7,591	7,664	6,936	6,874	10,029
Manitoba	1,250	1,173	1,058	1,002	1,375
Saskatchewan	853	843	800	768	1,346
Alberta	1,133	1,162	1,042	1,036	1,669
Colombie-Britannique	1,488	1,771	1,638	1,525	2,487
Totaux	**17,243**	**17,666**	**16,352**	**15,829**	**23,510**

Disparition domestique des produits laitiers.—La statistique de la consommation du lait révèle la vogue croissante de ce produit comme aliment. Il y a vingt-sept ans, la consommation de lait par bouche (y compris la crème exprimée en lait) était estimée à 0·74 chopine. Depuis, la consommation a plus ou moins manifesté une tendance vers la hausse. Les chiffres de 1947 indiquent une consommation quotidienne de 0·97 chopine par bouche contre 1·02 en 1946. Le rapport entre la quantité consommée par les non-producteurs et par les fournisseurs de lait est passablement constant, la première constituant environ deux tiers du total. Le rapport varie d'une province à l'autre, à cause surtout de la composition de la population et, à un degré limité, des expéditions hors de la province.

La disparition domestique de tout beurre, estimée à 33·69 livres par bouche en 1942, accuse une réduction d'environ 4½ livres l'année suivante en raison du rationnement. Par la suite, la disparition domestique par bouche varie très peu jusqu'en 1946, lorsque l'insuffisance des approvisionnements force à réduire temporairement la ration du beurre. En 1947, la disparition par bouche s'élève à 27·93 livres, contre 25·75 en 1946. Le fromage semble avoir pris de la vogue depuis quelques années; la disparition passe de 4 livres par bouche en 1942 à 5·08 en 1947. Au cours des six dernières années, la disparition de produits concentrés de lait entier augmente de 14·01 livres par bouche à 16·51 en 1947; celle des sous-produits

concentrés du lait passe de 3·54 à 4·56 livres. Tous les produits laitiers exprimés en lait accusent une réduction de 83 livres par bouche de 1942 à 1947.

Produit des ventes.—Durant la guerre, les fermiers ont fort bénéficié de la vente des produits laitiers, partiellement en raison des primes et subventions de l'État. En 1945, le revenu de l'industrie laitière atteint 270 millions de dollars contre 148 millions au commencement de la guerre en 1939. La proportion du produit des ventes laitières par rapport au revenu global des fermes, de 12 p. 100 seulement en 1926, passe à 24 p. 100 au cours des quatre années suivantes et atteint en 1931 le sommet de 33 p. 100. Comme d'autres genres d'exploitation agricole deviennent plus profitables, les revenus commencent à diminuer. En 1936, la proportion tombe à 24 p. 100 et, en dépit de hausses importantes de la production et des prix laitiers, le revenu de 1947 ne représente que 16 p. 100 du revenu global des fermes au Canada.

Au cours des vingt-six dernières années, le produit de la vente des produits laitiers s'est orienté dans deux directions. En 1920, il s'établit à 153 millions; les brusques réductions des deux années suivantes le font baisser en 1922 à 105 millions seulement. Suivent plusieurs augmentations et, en 1928, le produit atteint le plus haut sommet depuis 1920, soit 121 millions de dollars. En 1930, il s'établit à 150 millions de dollars mais, en raison des prix exceptionnellement bas de la période de dépression, il tombe en 1932 à un chiffre comparable à celui de 1928. A compter de 1933, le revenu accuse une augmentation presque continue pour atteindre en 1947 le total de 324 millions de dollars.

Valeur de la production laitière.—Les fluctuations de la valeur du lait sur les fermes et de la valeur globale des laitages suivent à peu près celles du revenu. Le lait passe de 222 millions de dollars en 1920 à 402 millions en 1947 tandis que l'ensemble des laitages augmente de 289 millions de dollars à 536 millions. De 1946 à 1947, le lait augmente de 48 millions de dollars et les laitages, de 112 millions. Le chiffre de la valeur sur les fermes, indiqué aux tableaux **27** et **28**, p. 398, et comprenant le revenu monétaire et le revenu en nature, reflète l'expansion des fermes laitières.

Prix des laitages*.—Les prix du beurre à la fabrique, qui en 1939 et en 1940 étaient en moyenne d'environ 23c. et 25c. la livre, passent à près de 33c. en 1941 et à 53c. en 1947. Les premiers prix se comparent aux prix pratiqués durant les premières phases de la première guerre mondiale, mais ils sont bien inférieurs à ceux de 1919 et 1920 alors que la moyenne était de 54 et 57c. Les prix du fromage de fabrique passent de 12 et de 14c. la livre en 1939 et 1940 à 31c. en 1947. En 1947, le produit moyen des ventes par cent livres de lait est de $2.37, au regard de $2.14 en 1946 et $1.27 en 1939. Ces moyennes sont inférieures à celles de 1920 ($2.17), sauf celle de 1947 qui est sans précédent. Le prix du lait aux laiteries est de $2.44 le cent livres en 1947, tandis que la valeur du lait sur la ferme est de $2.33 le cent livres et la valeur totale de la production laitière est en moyenne de $3.11 le cent livres. En 1939, les prix moyens étaient respectivement de $1.14, $0.92 et $1.37.

* La *Situation de l'industrie laitière au Canada, 1946* contient des renseignements plus complets au sujet des prix et des règlements sur les prix et leurs répercussions sur la production laitière.

27.—Valeur de la production de lait sur les fermes au Canada, 1942-1947, et par province, 1946 et 1947

(Milliers de dollars)

NOTA.—Les chiffres des années 1921 à 1941 paraissent à la p. 19 du rapport *Statistique de l'industrie laitière au Canada, 1947*; ceux des années 1939 à 1941, à la p. 247 de l'*Annuaire* de 1946.

Province et année	Entré dans la fabrication		Autrement employé			Production totale de lait
	A la ferme	A la fabrique	Ventes de lait fluide	Consommé sur la ferme	Donné aux animaux	
Île du Prince-Édouard. 1946	197	1,823	538	543	152	3,253
1947	267	1,896	641	604	171	3,579
Nouvelle-Écosse..... 1946	1,075	3,462	4,404	998	267	10,206
1947	1,437	3,675	4,359	1,100	294	10,865
Nouveau-Brunswick. .1946	1,910	3,302	2,447	1,393	294	9,346
1947	2,466	3,587	2,667	1,488	321	10,529
Québec..... 1946	3,132	50,226	36,967	7,669	3,323	101,317
1947	4,200	56,958	41,738	8,403	3,769	115,068
Ontario..... 1946	3,176	62,101	47,184	10,279	4,125	126,865
1947	4,398	69,634	52,384	11,414	4,652	142,482
Manitoba..... 1946	2,171	11,056	5,341	2,678	1,385	22,631
1947	2,934	12,881	5,561	2,993	1,565	25,934
Saskatchewan..... 1946	5,440	14,490	4,770	6,239	2,941	33,880
1947	7,096	16,449	5,386	6,891	3,332	39,154
Alberta..... 1946	3,552	13,013	7,334	3,974	2,980	30,853
1947	4,627	15,996	7,841	4,595	3,450	36,509
Colombie-Britannique. 1946	653	3,934	9,639	740	524	15,490
1947	879	4,549	10,808	905	655	17,796
Canada..... **1942**	**25,285**	**134,861**	**72,714**	**23 862**	**11 390**	**268 112**
1943	**19 826**	**152 905**	**84,650**	**27 046**	**12 422**	**296 849**
1944	**19 770**	**165 400**	**98 109**	**29 008**	**13,418**	**325,705**
1945	**18,915**	**163,226**	**102,981**	**30,680**	**14,152**	**329,954**
1946	**21,306**	**163,407**	**118,624**	**34,513**	**15,991**	**353,841**
1947	**28,304**	**185,625**	**131,385**	**38,393**	**18,209**	**401,916**

28.—Valeur de la production, valeur du lait à la fabrique et revenu de l'industrie laitière, 1942-1947, et par province, 1946 et 1947

NOTA.—Les deux premières colonnes du tableau indiquent la valeur totale, c'est-à-dire de tout le lait produit. La troisième colonne donne le prix du lait livré au commerce du lait fluide et du lait conditionné. La quatrième donne le revenu de la vente du lait, du gras de beurre et du beurre de ferme. Les chiffres des années 1921 à 1941 paraissent à la p. 21 du rapport *Statistique de l'industrie laitière au Canada, 1947*; ceux des années 1939 à 1941, à la p. 248 de l'*Annuaire* de 1946.

Province et année	Valeur totale des laitages	Valeur fermière de la production de lait	Valeur du lait livré aux fabriques	Revenu découlant de l'industrie laitière	Par cent livres de lait			
					Valeur totale	Valeur fermière	Valeur à la fabrique	Produit des ventes
	(Milliers de dollars)				$	$	$	$
Île du P.-Édouard.... 1946	3,638	3,253	2,081	2,380	2·15	1·93	1·69	1·92
1947	4,570	3,579	2,623	2,573	2·80	2·20	2·25	2·17
Nouvelle-Écosse..... 1946	12,663	10,206	7,216	8,210	2·83	2·28	2·22	2·38
1947	14,738	10,865	8,397	8,662	3·34	2·46	2·66	2·52
Nouv.-Brunswick..... 1946	10,769	9,346	5,125	6,094	2·39	2·07	1·96	2·17
1947	13,200	10,529	6,481	6,878	2·91	2·32	2·48	2·38
Québec..... 1946	120,069	101,317	78,288	88,699	2·53	2·13	1·94	2·15
1947	153,651	115,068	102,455	101,335	3·16	2·37	2·48	2·38
Ontario..... 1946	155,462	126,865	96,656	109,760	2·72	2·22	2·00	2·26
1947	196,105	142,482	124,192	123,276	3·35	2·44	2·51	2·47

28.—Valeur de la production, valeur du lait à la fabrique et revenu de l'industrie laitière, 1942-1947, et par province, 1946 et 1947—fin

Province et année	Valeur totale des laitages	Valeur fermière de la production de lait	Valeur du lait livré aux fabriques	Revenu découlant de l'industrie laitière	Par cent livres de lait			
					Valeur totale	Valeur fermière	Valeur à la fabrique	Produit des ventes
	(Milliers de dollars)				$	$	$	$
Manitoba.....1946	26,211	22,631	14,544	16,579	2·15	1·86	1·68	1·89
1947	33,308	25,934	19,084	18,875	2·71	2·11	2·19	2·11
Saskatchewan.....1946	37,637	33,880	16,740	19,995	1·99	1·79	1·56	1·79
1947	47,841	39,154	22,118	22,782	2·54	2·08	2·09	2·06
Alberta.....1946	36,900	30,853	18,212	20,855	2·23	1·86	1·68	1·87
1947	46,739	36,509	24,470	24,403	2·75	2·15	2·19	2·13
Col.-Britannique.....1946	20,290	15,490	12,664	13,827	3·19	2·43	2·38	2·52
1947	25,588	17,796	16,119	15,610	4 07	2·83	3·08	2·92
Canada.....**1942**	**366,873**	**268,112**	**204,823**	**218,927**	**2·10**	**1·53**	**1·56**	**1·57**
1943	**375,403**	**296,849**	**216,315**	**243,361**	**2·14**	**1·69**	**1·58**	**1·73**
1944	**393,027**	**325,705**	**228,363**	**268,305**	**2·23**	**1·85**	**1·65**	**1·90**
1945	**399,927**	**329,954**	**234,126**	**269,875**	**2·27**	**1·87**	**1·69**	**1·91**
1946	**423,639**	**353,841**	**251,526**	**286,399**	**2·50**	**2·09**	**1·92**	**2·14**
1947	**535,740**	**401,916**	**325,939**	**324,394**	**3·11**	**2·33**	**2·44**	**2·37**

29.—Valeur des laitages au Canada, 1942-1947, et par province, 1946 et 1947

NOTA.—Les chiffres des années 1921 à 1941 paraissent à la p. 20 du rapport *Statistique de l'industrie laitière au Canada, 1947;* ceux des années 1939 à 1941, à la p. 247 de l'*Annuaire* de 1946.

Province et année	Beurre		Fromage		Divers produits	Lait autrement employé	Lait écrémé, lait de beurre et petit lait	Valeur totale
	De crémerie	De ferme	De fabrique	De ferme				
	$	$	$	$	$	$	$	$
Î.P.-É....1946	1,574,000	197,000	184,000	[1]	87,000	1,345,000	251,000	3,638,000
1947	2,050,000	267,000	207,000	[1]	167,000	1,587,000	292,000	4,570,000
N.-É....1946	2,966,000	1,068,000	néant	7,000	1,786,000	6,212,000	624,000	12,663,000
1947	3,487,000	1,429,000	"	8,000	2,374,000	6,811,000	629,000	14,738,000
N.-B....1946	2,829,000	1,909,000	219,000	1,000	639,000	4,450,000	722,000	10,769,000
1947	3,636,000	2,465,000	228,000	1,000	985,000	5,109,000	776,000	13,200,000
Qué....1946	33,741,000	3,124,000	10,775,000	8,000	13,418,000	54,208,000	4,795,000	120,069,000
1947	52,665,000	4,191,000	7,851,000	9,000	19,006,000	64,077,000	5,852,000	153,651,000
Ont....1946	27,378,000	3,142,000	22,850,000	34,000	29,518,000	68,094,000	4,446,000	155,462,000
1947	41,596,000	4,360,000	26,193,000	38,000	37,821,000	80,569,000	5,528,000	196,105,000
Man....1946	9,704,000	2,148,000	1,174,000	23,000	1,340,000	10,381,000	1,441,000	26,211,000
1947	13,526,000	2,904,000	1,620,000	30,000	2,008,000	11,760,000	1,460,000	33,308,000
Sask....1946	13,688,000	5,409,000	201,000	31,000	938,000	15,075,000	2,295,000	37,637,000
1947	18,892,000	7,054,000	240,000	42,000	1,696,000	17,060,000	2,857,000	47,841,000
Alb....1946	11,440,000	3,505,000	979,000	47,000	2,392,000	15,934,000	2,603,000	36,900,000
1947	16,355,000	4,569,000	1,172,000	58,000	3,726,000	18,057,000	2,802,000	46,739,000
C.-B....1946	2,130,000	642,000	146,000	11,000	4,847,000	12,244,000	270,000	20,290,000
1947	2,387,000	867,000	181,000	12,000	6,954,000	14,907,000	280,000	25,588,000
Canada..1942	**97,740,910**	**24,671,009**	**44,941,562**	**160,000**	**47,855,754**	**134,057,027**	**17,447,473**	**366,873,726**
1943	**105,104,000**	**19,666,000**	**38,902,000**	**160,200**	**49,200,000**	**142,756,000**	**19,615,000**	**375,403,200**
1944	**101,536,000**	**19,614,000**	**42,140,000**	**156,200**	**54,692,000**	**155,977,000**	**18,912,000**	**393,027,200**
1945	**101,405,000**	**18,756,000**	**42,734,000**	**159,000**	**52,983,000**	**164,930,000**	**18,960,000**	**399,927,000**
1946	**105,450,000**	**21,144,000**	**36,528,000**	**162,000**	**54,965,000**	**187,943,000**	**17,447,000**	**423,639,000**
1947	**154,594,000**	**28,106,000**	**37,692,000**	**198,000**	**74,737,000**	**219,937,000**	**20,476,000**	**535,740,000**

[1] Comme les chiffres sont donnés en milliers près, la valeur estimative du fromage de ferme de l'Île du Prince-Édouard n'est pas indiquée. Elle est de $200 en 1946 et en 1947.

Sous-section 7.—Horticulture

Le relevé annuel de la floriculture et de l'industrie de la pépinière a eu lieu jusqu'en 1943, lorsque, comme mesure de guerre, il a été discontinué.

Production fruitière.—La production fruitière commerciale au Canada se limite à des régions bien définies dans cinq provinces. En Nouvelle-Écosse, la production se concentre en grande partie dans les comtés de la vallée d'Annapolis et, à un moindre degré, dans celui de Hants; au Nouveau-Brunswick, dans les comtés de la vallée du Saint-Jean et dans celui de Westmorland. Les régions fruitières du Québec comprennent la région de Montréal, la rive nord, les Cantons de l'Est et la région de Québec; celles de l'Ontario, tous les comtés voisins du Saint-Laurent et des Grands lacs jusqu'à la baie Georgienne (la région la plus renommée est celle de Niagara). En Colombie-Britannique, les quatre régions fruitières nettement déterminées sont la vallée de l'Okanagan, la vallée du Fraser, la région des lacs Kootenay et Arrow et l'île de Vancouver.

Ces régions produisent une forte quantité de prunes, de pêches, d'abricots, de cerises, de fraises, de framboises et d'autres petits fruits. Le bref article qui suit, traitant de la production des pommes, sera suivi dans les éditions subséquentes de l'*Annuaire* de courts aperçus sur les autres fruits.

Pommes.—La pomme constitue le fruit le plus important cultivé au Canada tant par la quantité que la valeur. Les pommeraies sont plus répandues que tous les autres vergers parce que les pommiers supportent mieux les températures extrêmes, fréquentes dans notre pays. D'après le recensement de 1941, sur un total de 177,952 acres d'arbres fruitiers de toutes espèces, 132,993 acres sont plantées de pommiers. D'après le recensement également, il y a des pommiers dans toutes les provinces mais la production commerciale se limite à la Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, à l'Ontario et à la Colombie-Britannique. Fait bien normal, les pommeraies ont commencé dans l'Est du Canada, alors la Nouvelle-France; des plantages, comme en font foi les archives, ont été faits dans les environs de la ville de Québec vers 1608. Les premières pommeraies, toutefois, situées près de Port-Royal dans la Nouvelle-Écosse d'aujourd'hui, ne datent pas d'avant 1698. Les colons français ont transplanté des arbres dans l'Ouest à mesure que la civilisation s'est avancée dans cette direction et, en Ontario, les premiers pommiers ont été plantés vers 1790, le long de la rivière Détroit. Ce n'est que vers 1850 que des pommiers ont été plantés en Colombie-Britannique. Les pommeraies ont prospéré partout sauf dans les provinces des Prairies, dont le climat est trop rigoureux. Ces dernières années, on a réussi à produire des variétés vigoureuses adaptables au climat des Prairies et quelques plantages ont été faits, mais les pommeraies n'y ont pas encore d'importance commerciale.

D'après le volume VIII du recensement de 1941, le nombre de pommiers au Canada a atteint la pointe en 1911, soit 16,217,176 arbres dont 10,617,372 étaient entrés en rapport. Le nombre d'arbres diminue à chaque nouveau recensement, à tel point qu'en 1941 il n'y a que 4,248,405 pommiers en rapport et 2,316,950 autres.

La production de pommes n'accuse pas la même tendance vers la baisse. Durant les premières années, quantité d'arbres appartenaient à des variétés non profitables et étaient plantés trop près les uns des autres. Les pommiers vieillissant et devenant plus serrés, on les a négligés et le rendement a diminué. Grâce à la suppression graduelle de ces vieux arbres et à l'introduction de meilleures variétés et de méthodes améliorées de culture, la production par arbre a augmenté. Un

autre facteur de l'augmentation du rendement par arbre est le déplacement des régions productives. Alors que les vergers des anciennes régions du centre du Canada étaient abandonnés ou fort négligés, de nouvelles régions ont été mises en valeur en Colombie-Britannique, au Québec et au Nouveau-Brunswick.

Le tableau 30 indique la production commerciale estimative et la valeur des fruits cultivés au Canada.

30.—Production commerciale estimative et valeur au point d'expédition des fruits, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1939-1943

Variété de fruit et année	Quantité	Poids	Valeur	Valeur moyenne par unité de mesure
	boisseaux	livres	$	$
Pommes—				
Moyenne, 1939-1943	13,168,000	592,569,000	11,914,000	0·90
1944	17,829,000	802,305,000	22,807,000	1·28
1945	7,635,000	343,575,000	12,857,000	1·68
1946	19,282,000	867,690,000	27,196,000	1·41
Poires—				
Moyenne, 1939-1943	683,000	34,160,000	1,113,000	1·63
1944	894,000	44,700,000	2,007,000	2·24
1945	600,000	30,000,000	1,582,000	2·64
1946	951,000	47,550,000	2,278,000	2·40
Prunes et pruneaux—				
Moyenne, 1939-1943	366,000	18,300,000	667,000	1·82
1944	535,000	26,750,000	1,375,000	2·57
1945	486,000	24,300,000	1,270,000	2·61
1946	811,000	40,550,000	1,755,000	2·16
Pêches—				
Moyenne, 1939-1943	1,423,000	71,140,000	2,423,000	1·70
1944	1,698,000	84,900,000	4,534,000	2·67
1945	1,566,000	78,300,000	4,502,000	2·87
1946	2,145,000	107,250,000	5,356,000	2·50
Abricots—				
Moyenne, 1939-1943	68,000	3,380,000	156,000	2·29
1944	146,000	7,300,000	489,000	3·35
1945	87,000	4,350,000	319,000	3·67
1946	147,000	7,350,000	446,000	3·03
Cerises—				
Moyenne, 1939-1943	268,000	13,390,000	1,144,000	4·27
1944	285,000	14,250,000	1,909,000	6·70
1945	237,000	11,850,000	1,724,000	7·27
1946	337,000	16,850,000	2,113,000	6·27
Fraises—	pintes			
Moyenne, 1939-1943	23,206,000	29,008,000	2,356,000	0·10
1944	10,922,000	13,652,000	2,303,000	0·21
1945	16,726,000	20,908,000	4,186,000	0·25
1946	17,412,000	21,765,000	4,498,000	0·26
Framboises—				
Moyenne, 1939-1943	10,246,000	12,808,000	1,561,000	0·15
1944	10,806,000	13,508,000	2,682,000	0·25
1945	12,548,000	15,685,000	3,147,000	0·25
1946	13,240,000	16,550,000	3,364,000	0·25
Mûres de Logan—	livres			
Moyenne, 1939-1943	1,944,000	1,944,000	121,000	0·06
1944	1,660,000	1,660,000	196,000	0·12
1945	1,447,000	1,447,000	140,000	0·10
1946	1,637,000	1,637,000	222,000	0·14
Raisins—				
Moyenne, 1939-1943	56,830,000	56,830,000	1,361,000	0·02
1944	60,862,000	60,862,000	2,380,000	0·04
1945	66,012,000	66,012,000	2,543,000	0·04
1946	67,321,000	67,321,000	3,160,000	0·05

31.—Valeur et poids de la production commerciale de fruits, par province, 1944-1946, et moyennes quinquennales, 1939-1943

Année	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Colombie-Britannique	Total
	VALEUR					
	$	$	$	$	$	$
Moyenne, 1939-1943	3,189,000	402,000	1,832,000	7,809,000	9,584,000	22,816,000
1944	5,063,000	436,000	1,834,000	12,065,000	21,284,000	40,682,000
1945	1,449,000	531,000	953,000	9,567,000	19,770,000	32,270,000
1946	5,932,000	666,000	2,022,000	14,636,000	27,132,000	50,388,000
	POIDS					
	livres	livres	livres	livres	livres	livres
Moyenne, 1939-1943	197,460,000	12,110,000	52,612,000	264,992,000	306,355,000	833,529,000
1944	239,564,000	13,942,000	44,138,000	278,240,000	494,003,000	1,069,887,000
1945	52,290,000	8,885,000	8,850,000	152,291,000	374,111,000	596,427,000
1946	273,916,000	15,956,000	48,862,000	281,854,000	573,925,000	1,194,513,000

Sous-section 8.—Cultures spéciales

Sucre et sirop d'érable.—La production de sucre et de sirop d'érable se limite à la Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec et à l'Ontario. Le gros de la récolte provient de la région des Cantons de l'Est de la province de Québec, région renommée à cet égard tant au Canada qu'aux États-Unis. Le relâchement de la réglementation a permis aux prix de grimper en 1947. La forte demande des États-Unis, qui importent surtout du sucre, a influé dans une forte mesure sur le prix tant du sucre que du sirop d'érable. Les conditionneurs des produits de l'érable achètent le sirop des producteurs et le réduisent en sucre de qualité uniformément bonne, appropriée au marché américain. La récolte de 1947 est la plus forte jamais enregistrée; exprimée en sirop, elle s'établit à 3,923,000 gallons. Sa valeur atteint un sommet sans précédent de $14,139,000.

32.—Production et valeur estimatives du sucre et du sirop d'érable au Canada, 1941-1947, et par province, 1945-1947

Province et année	Sucre d'érable			Sirop d'érable			Valeur totale, sucre et sirop
	Quantité[1]	Prix moyen la livre	Valeur[1]	Quantité[1]	Prix moyen le gallon	Valeur[1]	
	liv.	cents	$	gall.	$	$	$
Nouvelle-Écosse—							
1945	18,000	42·0	8,000	4,000	3·50	14,000	22,000
1946	20,000	42·0	8,000	6,000	3·50	21,000	29,000
1947	14,000	52·0	7,000	9,000	3·94	35,000	42,000
N.-Brunswick—							
1945	91,000	42·0	38,000	8,000	3·77	31,000	69,000
1946	68,000	42·0	29,000	10,000	3·77	38,000	67,000
1947	93,000	50·0	46,000	23,000	4·25	98,000	144,000
Québec—							
1945	1,804,000	26·0	469,000	1,203,000	2·95	3,549,000	4,018,000
1946	2,448,000	27·0	661,000	1,638,000	2·92	4,783,000	5,444,000
1947	3,260,000	37·0	1,206,000	2,831,000	3·48	9,852,000	11,058,000
Ontario—							
1945	7,000	35·0	2,000	123,000	3·15	387,000	389,000
1946	7,000	35·0	2,000	235,000	3·15	740,000	742,000
1947	67,000	41·0	27,000	717,000	4·00	2,868,000	2,895,000
Totaux—							
1941	**2,390,000**	**17·5**	**418,000**	**2,037,000**	**1·54**	**3,143,000**	**3,561,000**
1942	**3,737,000**	**20·0**	**750,000**	**2,877,000**	**2·07**	**5,966,000**	**6,716,000**
1943	**2,416,000**	**25·5**	**619,000**	**2,058,000**	**2·49**	**5,131,000**	**5,750,000**
1944	**2,207,000**	**26·7**	**591,000**	**2,870,000**	**2·95**	**8,466,000**	**9,057,000**
1945	**1,920,000**	**26·9**	**517,000**	**1,338,000**	**2·98**	**3,981,000**	**4,498,000**
1946	**2,543,000**	**27·5**	**700,000**	**1,889,000**	**2·96**	**5,582,000**	**6,282,000**
1947	**3,434,000**	**37·4**	**1,286,000**	**3,580,000**	**3·59**	**12,853,000**	**14,139,000**

[1] Au millier près.

Betteraves sucrières et sucre de betterave.—La betterave sucrière est cultivée dans le Québec, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta et ces provinces comptent six fabriques de sucre de betterave. La culture de la betterave sucrière ne se fait au Québec que depuis 1942 et la production est concentrée autour de Saint-Hilaire, au sud de Montréal, dans les Cantons de l'Est. La superficie récoltée au Québec en 1946 est de 2,413 acres bien que la fabrique de Saint-Hilaire soit capable de traiter le rendement de 10,000 acres. En Ontario, on trouve des fabriques de sucre de betterave à Wallaceburg et à Chatham. L'acréage cultivé en Ontario décline constamment de 38,169 acres en 1940 à 9,287 acres seulement en 1943. Depuis cette dernière année, cependant, il augmente de nouveau et en 1946 il est de 23,293 acres dont le rendement toutefois reste bien inférieur à la capacité des deux fabriques; seule la fabrique de Chatham conditionne des betteraves en 1946. La production de betteraves sucrières décline aussi dans le Manitoba de 1941 à 1944. En 1940, la superficie récoltée est de 15,682 acres, tandis qu'en 1946 elle ne s'élève qu'à 11,599 acres. La fabrique de sucre de betterave au Manitoba est située à Fort-Garry. La culture de la betterave sucrière en Alberta se fait dans le voisinage de Raymond et de Picture-Butte. Cette région accuse une augmentation constante durant les six dernières années et la superficie en 1946 est de 29,564 acres.

33.—Acréage, rendement et valeur de la betterave sucrière et production et valeur du sucre de betterave raffiné, 1939-1946

NOTA.—Pour les chiffres de 1911 à 1920, voir l'*Annuaire* de 1932, p. 1073; de 1921 à 1930, voir l'*Annuaire* de 1933, p. 259; et de 1931-1938, voir l'*Annuaire* de 1942, p. 225.

Année	Betteraves sucrières					Production de sucre de betterave raffiné		
	Acres ensemencées	Rendement à l'acre	Production totale	Prix moyen la tonne	Valeur totale	Quantité	Valeur	Prix la livre
	acres	tonnes	tonnes	$	$	livres	$	c.
1939.....	59,603	9·84	586,444	7·53	4,417,372	169,320,343	8,063,332	4·8
1940.....	82,270	10·03	825,344	7·30	6,022,670	213,602,511	10,853,665	5·1
1941.....	70,803	10·01	708,616	8·16	5,781,151	215,879,271	11,639,825	5·4
1942.....	64,768	10·84	701,884	9·17	6,434,517	189,066,870	11,349,746	6·0
1943.....	57,483	8·25	474,378	9·68	4,592,240	129,268,010	8,728,995	6·8
1944.....	70,446	8·02	564,927	9·91	5,598,393	165,318,840	11,281,052	6·8
1945.....	63,134	10·44	618,790	10·01	6,192,942	163,837,790	11,198,989	6·8
1946.....	71,939	10·23	735,849	10·91	8,030,859	205,779,800	14,022,621	6·8

Lin.—Le Royaume-Uni offre un marché excellent pour le lin à filasse roui sur pré. Néanmoins, la production canadienne doit faire concurrence au lin de qualité égale provenant d'autres pays où la production est moins coûteuse. En 1948, les acheteurs britanniques payent de 2 à 3 cents la livre de plus qu'ils n'offraient durant la saison de 1946-1947. La demande domestique de lin canadien a déterminé des projets d'augmentation de l'acréage. Le producteur canadien de graine de lin à filasse se trouve aujourd'hui dans une position très avantageuse.

34.—Acréage, rendement et valeur de la graine, de la filasse et de l'étoupe de lin, 1939-1947

NOTA.—Les chiffres de 1915-1930 paraissent à la p. 286 de l'*Annuaire* de 1934-1935 et ceux de 1931-1938, à la p. 227 de celui de 1942.

Année	Superficie	Production			Valeur			
		Graine	Fibre	Étoupe	Graine	Fibre	Étoupe	Total
	acres	boisseaux	livres	tonnes	$	$	$	$
1939	10,536	63,216	4,079,600	2,230	245,700	914,100	89,200	1,249,000
1940	20,275	81,300	5,977,500[1]	1,027	345,925	1,315,050[1]	65,600	1,726,575
1941	44,467	137,930	11,000,000[1]	755	482,750	2,597,500[1]	37,750	3,118,000
1942	47,070	195,915	9,312,000	875	439,827	2,528,228	33,645	3,001,700
1943	35,297	157,957	8,742,000[2]	815	631,828	1,970,400	48,900	2,651,128
1944	39,102	122,487	5,768,000	1,015	502,948	1,555,600	50,800	2,109,348
1945	21,557	68,747	6,000,000	650	343,700	1,775,000	42,300	2,161,000
1946	15,762	81,000	1,786,000	néant	405,000	452,000	–	857,000
1947[3]	11,003	50,000	1,852,000	"	300,000	482,000	–	782,000

[1] Y compris étoupe à turbine. [2] Comprend la production estimative provenant de 8,040 acres et reportée de la quantité teillée l'année précédente. [3] Sujet à revision.

Tabac.—L'acréage du tabac augmente rapidement de 1943 à 1946, sous l'influence de la demande presque illimitée au pays et outre-mer. Le sommet est atteint en 1946 lorsque 110,358 acres produisent 141,384,000 livres de tabac de tous genres. En 1947, la superficie des plantations augmente de nouveau, mais à cause d'un printemps défavorable et des gelées précoces de septembre, même s'il atteint 125,086 acres, l'acréage récolté n'est pas aussi considérable qu'on l'avait prévu. Le débouché le plus important du Canada est le Royaume-Uni. En raison de l'application des restrictions sur les importations dans ce pays, les perspectives du marché étaient très incertaines durant la saison de culture et d'écoulement. Les restrictions ont été relâchées durant les premiers mois de l'hiver afin de permettre l'importation de tabac canadien d'une valeur de 6 millions de dollars durant la saison 1947-1948. Les restrictions sur les importations au Royaume-Uni ont permis aux fabricants canadiens d'augmenter leurs stocks de tabac en feuille, qui avaient fort diminué. Le faible volume des stocks a aidé à maintenir un prix élevé pour le producteur durant la saison de 1947-1948.

35.—Acréage, production et valeur de la récolte commerciale de tabac, 1939-1947

NOTA.—Les chiffres d'années représentatives de 1900 à 1928 paraissent à la p. 237 de l'*Annuaire* de 1939 et ceux de 1929-1938, à la p. 227 de l'*Annuaire* de 1940.

Année	Plantations	Rendement moyen à l'acre	Production totale	Prix moyen la livre, à la ferme	Valeur brute à la ferme
	acres	livres	livres	c.	$
1939	92,300	1,167	107,703,400	18·1	19,443,800
1940	67,880	943	64,019,600	17·3	11,086,300
1941	70,560	1,335	94,182,500	20·5	19,337,500
1942	78,730	1,139	89,699,400	24·0	21,539,100
1943	71,140	971	69,103,900	28·4	19,646,200
1944	88,495	1,191	105,415,500	29·4	31,001,900
1945	93,277	990	92,345,000	33·2	30,620,000
1946	110,358	1,281	141,384,000	35·0	49,472,000
1947	125,086	943	116,084,000	35·9	41,709,000

36.—Acréage, production et valeur de la récolte commerciale de tabac, par province, 1939-1946

NOTA.—Les chiffres de 1934-1938, paraissent à la p. 237 de l'*Annuaire* de 1939.

Année	Québec			Ontario			Colombie-Britannique		
	Plantations	Production	Valeur	Plantations	Production	Valeur	Plantations	Production	Valeur
	acres	m. de liv.	$	acres	m. de liv.	$	acres	m. de liv.	$
1939	14,330	13,221	1,655,500	77,660	94,162	17,741,900	310	320	46,400
1940	13,980	13,144	1,679,400	53,450	50,368	9,307,900	450	508	99,000
1941	12,470	9,541	1,154,600	57,450	83,875	18,042,700	640	766	140,200
1942	10,540	9,474	1,520,200	67,830	79,852	19,934,300	360	373	74,600
1943	7,580	6,512	1,477,900	63,340	62,325	18,104,600	220	267	63,700
1944	8,984	8,898	2,413,800	79,359	96,375	28,550,000	152	143	38,100
1945	10,007	9,391	2,784,000	83,140	82,798	27,785,000	130	156	51,000
1946	11,821	11,695	3,383,000	98,386	129,519	46,034,000	151	170	55,000

37.—Acréage, production et valeur de la récolte commerciale de tabac en feuille, par principal genre, 1940-1946

Description et année	Plantations	Rendement moyen à l'acre	Production totale	Prix moyen la livre, à la ferme	Valeur brute à la ferme
	acres	livres	livres	c.	$
Jaune 1940	48,610	865	42,027,500	20·6	8,655,300
1941	55,370	1,359	75,242,900	22·5	16,920,300
1942	63,980	1,123	71,856,600	26·2	18,817,700
1943	60,120	978	58,785,800	30·0	17,638,700
1944	73,697	1,176	86,669,000	30·7	26,634,100
1945	77,200	976	75,353,000	34·9	26,311,000
1946	91,432	1,302	119,027,000	36·6	43,554,000
Burley 1940	9,710	1,217	11,818,100	12·2	1,440,600
1941	7,060	1,410	9,965,400	14·6	1,450,600
1942	7,820	1,306	10,220,600	17·0	1,737,400
1943	6,540	1,008	6,590,800	21·3	1,402,800
1944	9,460	1,292	12,223,000	23·2	2,830,000
1945	9,442	1,094	10,330,000	25·6	2,641,000
1946	10,478	1,151	12,058,000	27·0	3,260,000
A cigare 1940	4,370	1,074	4,693,800	10·4	490,400
1941	3,860	1,058	4,082,500	10·6	432,200
1942	3,750	1,120	4,199,000	13·0	544,400
1943	2,650	857	2,270,000	15·0	340,500
1944	2,400	1,240	2,976,000	21·0	624,900
1945	3,093	1,067	3,300,000	24·2	800,000
1946	4,165	1,305	5,435,000	25·8	1,405,000

Apiculture.—La saison de 1946 a été une autre pauvre saison pour les apiculteurs de l'Est du Canada. Pour la troisième année consécutive, la miellée en Ontario est inférieure à celle de l'année précédente et celle de 1946 est la plus faible encore enregistrée. Normalement, l'Ontario produit plus de miel que toute autre province, mais en 1946 l'Alberta occupe le premier rang. Ces dernières années, les cultivateurs de l'Ontario ont été portés à réduire l'acréage de luzerne et de trèfle, les principales plantes contenant du nectar. La cause immédiate de la production réduite en Ontario est attribuée à cette tendance. Une augmentation correspondante de l'acréage de luzerne et de trèfle se produit dans les provinces des Prairies et la production de miel augmente en proportion.

38.—Apiculteurs et colonies, production et valeur du miel et de la cire, 1939-1946

NOTA.—Les statistiques provinciales paraissent dans le *Bulletin trimestriel de la Statistique agricole.* Les totaux du Canada en 1924-1938 sont donnés à la p. 229 de l'*Annuaire* de 1940.

Année	Apiculteurs	Colonies	Miel				Cire		Valeur du miel et de la cire
			Production moyenne par ruche	Production globale	Prix moyen la livre aux producteurs	Valeur globale	Production	Valeur	
	nombre	nombre	livres	livres	c.	$	livres	$	$
1939....	28,000	406,000	85	34,376,100	8·6	2,958,200	515,641	116,300	3,074,500
1940....	27,150	398,540	71	28,215,300	10·3	2,913,600	423,229	121,700	3,035,300
1941....	27,360	409,740	81	33,220,700	11·3	3,755,700	498,310	195,500	3,951,200
1942....	28,430	427,050	66	28,048,700	13·7	3,842,600	420,730	186,300	4,028,900
1943....	34,250	449,650	88	39,492,100	15·4	6,095,000	592,400	276,200	6,371,200
1944....	40,700	508,500	71	36,264,000	15·0	5,534,000	543,900	250,200	5,784,200
1945....	43,300	522,500	63	33,020,000	16·0	5,439,000	487,000	226,000	5,665,000
1946....	45,400	548,100	44	23,975,000	18·0	4,315,000	331,000	160,000	4,475,000

39.—Production canadienne de miel, par province, 1941-1946

Province	1941	1942	1943	1944	1945	1946
	livres	livres	livres	livres	livres	livres
Île du Prince-Édouard	12,200	33,500	32,000	44,000	46,000	15,000
Nouvelle-Écosse	82,600	80,600	72,500	65,000	83,000	65,000
Nouveau-Brunswick	124,800	225,000	232,200	185,000	104,000	109,000
Québec	3,042,600	4,026,900	5,000,000	4,900,000	4,487,000	1,900,000
Ontario	17,733,000	11,760,000	19,212,000	15,022,000	9,095,000	5,685,000
Manitoba	4,970,000	3,142,000	4,503,000	5,271,000	4,860,000	4,810,000
Saskatchewan	2,966,500	4,947,100	5,364,600	4,376,000	7,328,000	3,953,000
Alberta	3,120,000	2,500,000	3,800,000	5,130,000	6,000,000	6,192,000
Colombie-Britannique	1,169,000	1,333,600	1,275,800	1,271,000	1,017,000	1,246,000
Totaux	**33,220,700**	**28,048,700**	**39,492,100**	**36,264,000**	**33,020,000**	**23,975,000**

Sous-section 9.—Mercuriale des produits agricoles

Les prix mensuels du grain et du bétail paraissent dans le *Bulletin trimestriel de la Statistique agricole,* publié par le Bureau fédéral de la statistique, Ottawa.

40.—Prix moyens annuels au comptant par boisseau des céréales canadiennes—à l'entrepôt à Fort-William et Port-Arthur—campagnes terminées le 31 juillet 1939-1947

NOTA.—Les statistiques de 1926-1930 paraissent à la p. 230 de l'*Annuaire* de 1940 et celles de 1931-1938, à la p. 228 de celui de 1942.

Année terminée le 31 juillet—	Moyennes en cents et huitièmes de cent le boisseau				
	Blé[1] n° 1 N.	Avoine, n° 2 C.O.	Orge, n° 2 C.O. —6 rangs	Seigle, n° 2 C.O.	Graine de lin n° 1 C.O.
	c.	c.	c.	c.	c.
1939	62/0	29/0	40/7	40/5	143/4
1940	76/4	35/5	45/0	59/7	172/3
1941	74/0	34/6	45/5	49/6	144/3
1942	76/5	49/1	61/4	60/1	158/12[2]
1943	94/4	49/2	64/2	68/4	225[3]
1944	122/7	51/4	64/6	115/4	250[3]
1945	125	51/4	64/6	126/2	275[3]
1946	135[4]	51/4	64/6	223/7	275[3]
1947	135[4]	56/4	75/2	287/6	325[3]

[1] Prix comptant moyen à la fermeture de la Bourse des céréales de Winnipeg le 27 septembre 1943. Depuis, paiements initiaux aux producteurs. [2] Moyenne au 31 mars 1942; par la suite, la Commission du blé est devenue le seul acheteur et vendeur de graine de lin. Prix maximum, $1.64 le boisseau. [3] Prix fixé pour les cultivateurs. [4] Comprend le paiement initial de $1.25, plus une augmentation rétroactive de 10c. annoncée le 30 juillet 1946.

41.—Prix moyens annuels par cwt du bétail canadien aux principaux marchés, 1943-1947

Nomenclature	Toronto					Montréal				
	1943	1944	1945	1946	1947	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Bœufs, jusqu'à 1,050 liv., bons	11·76	11·48	11·65	12·45	14·28	12·18	12·15	12·25	12·70	14·35
Bœufs, jusqu'à 1,050 liv., moyens	11·27	11·01	10·90	11·80	13·38	11·07	11·09	11·15	11·60	12·96
Bœufs, jusqu'à 1,050 liv., ordinaires	10·35	9·61	9·80	10·80	12·21	9·65	9·28	9·50	10·00	10·64
Bœufs, plus de 1,050 liv., bons	11·99	11·99	12·20	13·05	14·63	12·17	12·33	12·05	12·85	14·38
Bœufs, plus de 1,050 liv., moyens	11·48	11·44	11·45	12·45	13·88	11·12	11·33	11·10	11·70	13·08
Bœufs, plus de 1,050 liv., ordinaires	10·87	10·87	10·70	11·70	12·85	9·60	9·45	9·30	10·20	10·68
Génisses, bonnes	11·57	11·24	11·25	12·15	13·85	11·08	10·74	10·45	11·25	13·04
Génisses, moyennes	11·09	10·80	10·70	11·65	13·27	9·95	9·20	9·50	10·00	11·73
Veaux d'herbe, bons	12·43	12·57	12·55	13·05	14·50	12·69	12·43	12·65	13·05	14·35
Veaux d'herbe, moyens	11·91	11·89	11·85	12·50	13·62	11·26	10·93	9·90	11·55	12·12
Vaches, bonnes	9·37	8·77	9·10	10·15	11·10	9·17	8·69	9·30	9·75	10·95
Vaches, moyennes	8·64	8·06	8·45	9·20	10·18	8·84	7·88	8·20	8·70	9·76
Taureaux, bons	10·18	8·61	9·15	10·45	11·40	9·19	8·19	9·10	10·00	11·32
Bœufs, d'engrais lent et rapide, bons	11·47	10·03	10·00	11·40	12·58	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]
Bœufs, d'engrais lent et rapide, ordinaires	9·94	8·59	8·90	10·25	11·01	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]
Vaches et génisses, engraissées, bonnes	8·55	8·23	8·40	10·00	7·00	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]
Vaches et génisses, engraissées, ordinaires	7·89	6·92	7·45	8·25	8·25	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]
Veaux de lait, bons et de choix	15·39	14·55	14·70	15·70	16·24	15·53	14·12	14·60	15·10	15·41
Veaux de lait, ordinaires et moyens	13·00	11·18	11·80	12·75	13·55	13·34	9·91	10·70	12·45	12·65
Porc, classe B1, habillés	16·87	17·25	17·90	19·85	22·04	16·94	17·26	18·20	20·05	22·29
Agneaux, bon poids	13·92	13·40	14·40	15·25	15·65	12·55	11·94	13·55	14·45	14·83
Agneaux ordinaires, tous poids	10·38	8·60	9·80	11·45	12·05	10·52	7·16	9·40	9·45	10·15
Moutons, bon poids	8·41	5·06	7·35	8·55	8·33	8·49	4·90	6·65	7·80	7·38

Nomenclature	Winnipeg					Edmonton				
	1943	1944	1945	1946	1947	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Bœufs, jusqu'à 1,050 liv., bons	11·10	11·15	11·40	12·00	13·55	11·16	11·24	11·40	11·75	13·01
Bœufs, jusqu'à 1,050 liv., moyens	10·11	10·01	10·00	10·65	11·75	10·28	10·06	10·20	10·55	11·59
Bœufs, jusqu'à 1,050 liv., ordinaires	8·83	8·57	8·35	9·20	10·06	8·65	8·17	7·90	8·85	9·01
Bœufs, plus de 1,050 liv., bons	11·09	11·13	11·40	12·05	13·42	11·25	11·14	11·35	11·90	13·26
Bœufs, plus de 1,050 liv., moyens	10·15	10·01	10·00	10·75	11·65	10·33	10·09	10·15	10·60	11·78
Bœufs, plus de 1,050 liv., ordinaires	9·00	8·76	8·55	9·45	10·17	9·05	8·31	8·35	9·35	9·54
Génisses, bonnes	10·02	10·06	10·05	10·55	11·96	10·31	10·11	10·20	10·45	11·42
Génisses, moyennes	9·08	9·03	8·75	9·30	10·40	9·11	8·88	8·85	9·35	10·13
Veaux d'herbe, bons	11·15	11·48	11·80	12·10	13·44	11·39	11·50	11·60	11·95	13·33
Veaux d'herbe, moyens	10·29	10·56	10·70	10·95	11·96	10·44	10·37	10·55	10·60	11·87
Vaches, bonnes	8·75	8·17	8·45	9·20	10·11	8·56	7·55	8·20	8·90	9·64
Vaches, moyennes	7·56	7·13	7·30	7·95	8·85	7·72	6·49	7·05	7·80	8·41
Taureaux, bons	9·11	7·60	8·55	9·65	10·77	8·04	6·66	7·30	8·95	9·43
Bœufs, d'engrais lent et rapide, bons	9·75	8·54	8·85	10·20	10·95	9·25	8·44	8·75	9·80	10·59
Bœufs, d'engrais lent et rapide, ordinaires	7·74	6·55	7·05	8·50	8·72	7·66	6·93	7·10	8·65	8·89
Vaches et génisses, engraissées, bonnes	8·49	6·91	7·50	8·45	9·22	7·74	6·81	7·00	7·95	8·76
Vaches et génisses, engraissées, ordinaires	6·32	5·48	6·00	6·85	7·35	6·02	5·38	5·70	6·70	7·22
Veaux de lait, bons et de choix	13·39	12·67	13·05	13·95	14·82	12·13	11·63	11·05	12·30	12·72
Veaux de lait, ordinaires et moyens	10·25	8·90	9·20	10·35	10·80	10·18	9·55	9·15	9·20	9·78
Porcs, classe B1, habillés	15·86	16·41	16·70	17·85	20·61	15·60	15·92	16·15	17·40	20·21
Agneaux, bon poids	11·44	11·07	12·25	13·45	13·96	10·59	10·62	11·25	12·25	13·01
Agneaux ordinaires, tous poids	8·51	7·04	8·00	8·45	10·05	8·25	7·29	7·85	8·55	9·13
Moutons, bon poids	6·64	3·32	5·65	7·25	6·34	6·47	5·52	6·15	7·35	6·69

[1] Pas de ventes.

42.—Nombres-indices moyens du prix sur la ferme des produits agricoles, par province, 1939-1945, et par mois, 1946 et 1947

(1935-1939=100)

NOTA.—Le *Bulletin trimestriel de la statistique agricole* d'octobre-décembre 1946 contient une description de cet indice ainsi que de sa portée et son calcul.

Année et mois	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Moyenne de 1939	**104·6**	**107·6**	**111·4**	**100·4**	**99·2**	**85·6**	**79·9**	**84·9**	**98·8**	**91·8**
Moyenne de 1940	**101·6**	**99·6**	**110·1**	**103·7**	**104·2**	**92·8**	**86·5**	**90·6**	**103·6**	**96·8**
Moyenne de 1941	**105 2**	**117·1**	**115·5**	**127·4**	**120·2**	**103·7**	**93·8**	**102·8**	**114·5**	**110·2**
Moyenne de 1942	**156·2**	**144·1**	**160·4**	**153·4**	**147·0**	**122·2**	**110·5**	**121·7**	**140·6**	**133·1**
Moyenne de 1943	**190·3**	**169·1**	**181·4**	**172·6**	**165·0**	**151·3**	**139·9**	**149·9**	**175·9**	**157·8**
Moyenne de 1944	**172·7**	**173·3**	**171·9**	**171·7**	**168·7**	**173·1**	**171·4**	**176·9**	**179·7**	**172·3**
Moyenne de 1945	**196·7**	**180·8**	**195·3**	**179·5**	**174·0**	**181·2**	**181·6**	**186·6**	**187·7**	**180·7**
1946—										
Janvier	196·3	187·6	209·7	188·2	180·3	186·1	187·8	191·9	196·4	187·1
Février	203·0	187·6	209·0	188·4	182·1	187·2	188·6	193·6	195·6	188·3
Mars	205·6	191·2	216·5	188·3	181·8	187·8	188·4	193·9	196·3	188·6
Avril	210·5	192·4	218·4	190·6	184·0	190·3	189·9	196·8	197·4	190·7
Mai	216·2	197·5	221·9	194·4	186·9	191·6	191·1	197·3	197·5	192·8
Juin	214·4	199·6	232·4	198·0	189·7	193·5	192·0	199·4	201·6	195·2
Juillet	217·1	201·1	229·4	201·4	191·4	193·7	192·5	200·2	208·6	196·7
Août	237·2	206·5	224·4	202·9	190·3	195·2	192·0	199·7	199·8	196·3
Septembre	176·6	186·1	193·4	199·3	188·7	194·0	190·5	198·6	197·0	193·0
October	166·9	183·0	181·3	201·9	189·1	194·1	190·8	195·9	195·6	192·5
Novembre	161·6	181·0	180·0	203·6	190·1	194·6	191·0	196·1	196·7	193·0
Décembre	161·8	179·4	176·1	205·1	190·1	195·2	192·4	197·4	198·7	193·8
Moyenne de 1946	**197·4**	**191·1**	**207·7**	**196·8**	**187·0**	**191·9**	**190·6**	**196·7**	**198·4**	**192·3**
1947—										
Janvier	155·8	178·9	179·6	206·5	190·3	197·7	193·1	198·6	199·1	194·6
Février	155·2	178·1	180·1	205·6	190·0	199·2	194·1	201·4	197·4	195·2
Mars	165·4	177·6	184·3	206·0	192·6	201·0	196·4	204·5	197·9	197·4
Avril	166·2	178·9	182·1	204·2	192·7	203·5	197·2	207·0	200·4	198·2
Mai	168·4	179·7	191·7	205·6	195·0	204·8	198·5	208·4	200·5	200·0
Juin	175·6	183·1	196·5	209·0	201·8	206·6	199·3	208·8	201·0	203·1
Juillet	179·9	185·7	197·9	209·9	202·0	205·4	198·2	208·1	208·9	203·2
Août	211·0	196·0	216·5	213·1	204·6	204·2	197·8	206·6	208·1	204·8
Septembre	196·6	192·9	212·0	220·4	207·9	206·9	199·8	211·3	218·8	208·4
Octobre	183·3	193·8	207·6	221·5	209·5	207·9	199·8	209·1	219·5	208·5
Novembre	194·9	198·2	224·2	222·8	213·0	219·6	202·0	211·4	220·7	212·2
Décembre	211·6	206·2	228·4	229·4	224·3	221·6	205·5	214·1	223·7	218·3
Moyenne de 1947	**180·3**	**187·4**	**200·1**	**212·8**	**202·0**	**206·5**	**198·5**	**207·4**	**208·0**	**203·7**

Sous-section 10.—Statistique agricole de recensement dans les provinces des Prairies, 1921-1946*

Le tableau **43**, pp. 412-413, indique certains des changements survenus dans l'agriculture durant la période de 1921-1946, dans les provinces de Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta.

La population agricole qui, en 1931, représente 50·8 p. 100 de la population totale, diminue effectivement de 16·8 p. 100 entre 1931 et 1946, ne représentant plus en cette dernière année que 42·1 p. 100. Tandis que le nombre de fermes occupées n'augmente que de 5·5 p. 100, le nombre d'exploitants de ferme âgés de 60 ans et plus augmente de 22,728 à 44,878 ou de 97·5 p. 100 entre 1921 et 1946. Le nombre d'exploitants de moins de 25 ans décline de 6·1 p. 100 durant la même période et

* Préparé sous la direction de M. O.-A. Lemieux, directeur du recensement, par M. J. L. Forsyth, chef, recensement de l'agriculture.

les exploitants de 30 à 39 ans, de 81,104 à 57,748 ou de 28·8 p. 100. Les exploitants qui se déclarent âgés de 40 à 59 ans augmentent de 11·1 p. 100.

Plusieurs autres changements intéressants se produisent dans l'agriculture de ces trois provinces, d'abord peu après la première guerre mondiale, ensuite durant la vague de prospérité qui a suivi 1920 et la dépression de 1930 et, enfin, pendant la seconde guerre mondiale. Entre 1921 et 1946, la superficie moyenne des fermes occupées augmente de 344 acres à 436 et la superficie totale, de 87,931,804 acres à 117,538,678. Néanmoins, 65·6 p. 100 seulement de la terre agricole est exploitée par le propriétaire en 1946, contre 80·8 p. 100 en 1921. La superficie en grandes cultures augmente de 32,203,306 à 41,695,713 acres durant cette période, tandis que la superficie en jachères d'été passe de 11,274,650 à 20,398,985. (En 1921, la terre non cultivée est comprise avec les jachères d'été).

La dette agricole, garantie par hypothèques et promesses de vente, augmente de $342,512,700 en 1931 à $347,843,700 en 1936, mais diminue à $159,673,500 en 1946. Le nombre de fermes qui participent à cette dette s'élève à 109,668 en 1931, mais il décline de 120,318 en 1936 à 66,846 en 1946.

Population agricole.—La définition de la population agricole embrasse toutes les personnes qui vivent sur les fermes tant des régions rurales que des régions urbaines. Par province, le déclin de la population agricole durant les dix dernières années est de 13·9 p. 100 au Manitoba, 24·4 p. 100 en Saskatchewan et 16·1 p. 100 en Alberta. De 1941 à 1946, la population continue de s'éloigner des fermes et, durant cette période, décline de 153,532, au regard de 87,211 entre 1936 et 1941.

Mode de possession et superficie des exploitations agricoles, analysés par province.—Bien que le nombre de fermes occupées dans les provinces des Prairies ait diminué de 1936 à 1946, il augmente légèrement en réalité au Manitoba entre 1936 et 1941. En dépit du déclin général, le nombre de fermes occupées augmente de 5·5 p. 100 en 1946 comparativement à 1921; le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta déclarent respectivement des gains de 2·2, 5·2 et 7·9 p. 100.

Au cours des 25 dernières années, il se produit un changement déterminé dans la proportion des fermes exploitées par leurs propriétaires par rapport au nombre total de fermes. Une réduction de 78·5 p. 100 en 1921 à 61·9 p. 100 en 1946 est enregistrée. En 1946, 16·4 p. 100 de toutes les fermes sont exploitées par des locataires, en comparaison de 10·6 p. 100 en 1921. Le pourcentage de fermes où l'exploitant possède une partie de la terre et loue le reste augmente aussi de 10·0 à 21·3 durant la même période. La Saskatchewan enregistre le pourcentage d'augmentation le plus élevé dans le nombre de fermes exploitées par des locataires et des mi-propriétaires mi-locataires.

Bien que la superficie totale des fermes occupées augmente de 33·7 p. 100 en 1946 par rapport à 1921, elle décline de 2·2 p. 100 de 1941 à 1946. Des déclins sont enregistrés dans chacune des trois provinces, mais ils sont plus prononcés en Alberta.

Par province, la grandeur moyenne des fermes augmente de 11·5 p. 100 au Manitoba, 28·3 p. 100 en Saskatchewan et 31·1 p. 100 en Alberta durant la période de 25 ans (la Saskatchewan occupe le premier rang quant à la grandeur des fermes en 1946). Cependant, cette augmentation générale dans les trois provinces est accompagnée d'une diminution de la proportion de fermes exploitées par leurs propriétaires. Sur un total de 77,064,417 acres de terre exploitée par des propriétaires en 1946*, 21,196,683 acres ou 27·5 p. 100 sont possédées et occupées par des exploitants qui cultivent aussi des terres louées, en comparaison de 8,132,428 acres ou 11·4 p. 100 en 1921*.

La superficie moyenne de toutes les fermes exploitées par leurs propriétaires est de 302·3 acres en 1921, en comparaison de 320·0 en 1946. Les modèles et les disponibilités de machines agricoles appropriées aux besoins des petits exploitants ont encouragé cette tendance.

La proportion de fermes dans chaque catégorie d'acréage donnée dans le tableau augmente aussi, sauf dans la catégorie de 101 à 200 acres. Les fermes de 480 acres et plus représentent 32·8 p. 100 de toutes les fermes en 1946, contre 27·4 p. 100 en 1931. Les fermes de 640 acres et plus augmentent régulièrement dans chaque province depuis 1931; la Saskatchewan enregistre le gain le plus prononcé. La proportion de fermes de 101 à 200 acres, qui comprend la ferme d'un quart de section, décline de 37·2 p. 100 en 1921 à 27·6 en 1946.

Mécanisation agricole.—La mécanisation agricole a fait des progrès gigantesques durant la seconde guerre mondiale, mais très peu de cultivateurs ont pu s'outiller selon leurs besoins dans ce domaine et plusieurs ont dû s'arranger du mieux qu'ils le pouvaient avec leur outillage d'avant-guerre. Néanmoins, les chiffres du tableau **43** (article 43) révèlent que, en dépit des difficultés nées de la guerre, la valeur des instruments et de la machinerie a augmenté considérablement dans chaque province, de 1941 à 1946. De fait, les disponibilités n'avaient pas encore augmenté en 1946 au point de refléter la demande effective des fermiers, mais l'agriculture jouit d'une haute priorité pour l'acier et, ainsi que le révèlent les recensements de 1921 à 1946, il y a lieu de croire que cette tendance s'accentuera à mesure que les chiffres subséquents seront publiés.

L'augmentation de la grandeur moyenne des fermes et de la superficie en culture a grandement facilité la mécanisation agricole. Le tableau **44** donne une augmentation de 112,676 (292·8 p. 100) tracteurs sur les fermes en 1946 comparativement à 1921; ainsi, tandis qu'il n'y avait que 15 tracteurs par centaine de fermes en 1921, il y en avait 56 en 1946. Les automobiles et les camions sur les fermes augmentent de 73,359 en 1921 à 184,077 en 1946. Les fermes qui disposent d'une automobile ou d'un camion augmentent de 159·0 p. 100 entre 1921 et 1946. Tandis que le nombre de moissonneuses-lieuses décline de 20·9 p. 100 et celui des batteuses, de 13·9 p. 100, sur les fermes en 1946 comparativement à 1931, le nombre de moissonneuses-batteuses augmente de 336·9 p. 100 durant les quinze ans; en 1946, il y a 144 moissonneuses-batteuses pour 1,000 fermes.

* Comprend la superficie exploitée par les gérants.

Valeur des fermes.—La valeur globale des fermes, y compris les instruments, la machinerie et le bétail, est de $3,255,894,259 en 1921 et de $2,692,580,523 en 1946, soit un déclin de 17·3 p. 100 malgré l'augmentation de 38·3 p. 100 survenue entre 1941 et 1946. D'après l'analyse des chiffres, ce déclin semble provenir de la diminution de la valeur des terres.

La Saskatchewan enregistre le déclin le plus prononcé (25·4 p. 100) de la valeur des fermes, tandis que le Manitoba et l'Alberta accusent respectivement des baisses de 21·0 p. 100 et de 1·1 p. 100 entre 1921 et 1946. Bien que la valeur des fermes diminue de 41·6 p. 100, 38·0 p. 100 et 22·6 p. 100 durant la période de 25 ans au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, celle des bâtiments augmente de 2·9 p. 100, 3·8 p. 100 et 49·1 p. 100. Durant cette période, les instruments et la machinerie augmentent de 39·1 p. 100, 26·5 p. 100 et 65·3 p. 100 respectivement au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. La valeur du bétail sur les fermes du Manitoba et de la Saskatchewan baisse respectivement de 6·7 p. 100 et 36·2 p. 100, mais en Alberta elle augmente de 2·5 p. 100.

Dette agricole.—Des questions sur les dettes des fermes garanties par hypothèques ou promesses de vente ont été posées à tous les exploitants propriétaires en 1946. Ces dettes comprennent les dettes sur les bâtiments et les terres non seulement des fermes qu'ils exploitent eux-mêmes, mais aussi des fermes qu'ils possèdent et qu'ils louent ou qu'ils afferment à d'autres exploitants. Les données du recensement de 1941 et des recensements antérieurs ne portent que sur les dettes des fermes exploitées par les propriétaires; elles ne tiennent donc pas compte des fermes exploitées par des locataires. Le tableau **43** montre un déclin de 53·4 p. 100 dans les dettes garanties par hypothèques ou promesses de vente entre 1931 et 1946, mais lorsqu'il est tenu compte des faits ci-dessus mentionnés la réduction effective est bien plus considérable. Le déclin le plus prononcé des dettes survient entre 1941 et 1946. Durant la période de 15 ans, le volume de ces dettes diminue de 51·5 p. 100, 55·9 p. 100 et 50·3 p. 100 respectivement, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. Le nombre d'exploitants propriétaires qui déclarent ces dettes diminue de 32·3 p. 100 au Manitoba, 42·6 p. 100 en Saskatchewan et 36·9 p. 100 en Alberta.

Le montant des dettes garanties par des privilèges diminue aussi durant les dix dernières années, mais plus particulièrement de 1941 à 1946; le nombre d'exploitants tombe de 89·0 p. 100 et les dettes de 80·9 p. 100 entre 1936 et 1946. Bien que les privilèges ne baissent que de 10 p. 100 entre 1936 et 1941, le nombre d'exploitants qui en déclarent décline de 13·8 p. 100. L'augmentation du revenu des exploitants agricoles, particulièrement entre 1941 et 1946, a permis à plusieurs d'entre eux de réduire les dettes qu'ils durent contracter durant les années de dépression.

La valeur totale des terres diminue de 34·1 p. 100, tandis que celle du bétail décline de 17·8 p. 100 dans les trois provinces. La valeur des instruments et de la machinerie augmente de 40·1 p. 100 et celle des bâtiments de 15·8 p. 100 entre 1921 et 1946.

43.—Population, exploitations agricoles, superficie, valeur et

	Détail		Manitoba					
			1921	1931	1936	1941	1946	1921
	Population—							
1	Totale	nomb.	610,118	700,139	711,216	729,744	726,92[2]	757,510
2	Urbaine	"	261,616	315,960	310,927	321,873	337,33[1]	218,958
3	Rurale	"	348,502	384,170	400,289	407,871	389,59[2]	538,552
4	Ferme	"	[1]	256,305	261,167	249,599	224,91[0]	[1]
	Âge des exploitants agricoles—							
5	Exploitants faisant rapport, nomb.		51,613	50,20[9]	52,671	54,07[2]	51,10[1]	114,153
6	Moins de 25 ans	"	2,4[5]0	1,47[2]	1,346	1,570	1,72[4]	5,172
7	25–29 ans	"	6,11[2]	3,78[6]	3,884	4,481	4,18[6]	15,382
8	30–34 "	"	7,42[2]	5,128	5,226	5,675	6,07[0]	19,206
9	35–39 "	"	7,74[2]	6,52[2]	6,220	6,31[6]	6,42[9]	21,127
10	40–49 "	"	12,66[4]	13,06[7]	13,988	13,00[3]	11,97[6]	28,747
11	50–59 "	"	9,064	10,56[2]	12,188	12,901	11,29[4]	15,253
12	60–69 "	"	6,177	6,50[2]	7,266	7,69[4]	7,297	9,266
13	70 ans et plus	"		2,261	2,553	2,433	2,137	
	Exploitations agricoles selon le mode d'occupation—							
14	Total	nomb.	53,252[2]	54,199	57,774	58,024	54,44[8]	119,451[2]
	Exploitées par:							
15	Propriétaires	"	43,169	37,76[9]	38,810	38,29[3]	38,33[5]	91,587
16	Locataires	"	6,053	9,857	11,912	10,98[6]	7,5[2]4	12,942
17	Gérants	"	481	204	253	378	22[7]	1,081
18	Mi-propriétaires, mi-locataires	"	3,549	6,369	6,799	8,367	8,352	13,841
19	Exploitations, selon la grandeur	nomb.	53,252	54,199	57,774	58,024	54,448	119,451
20	1– 50 acres	"	3,10[3]	4,612	5,267	4,988	4,27[0]	1,025
21	51–100 "	"	2,599	3,121	3,759	3,830	3,33[1]	797
22	101–200 "	"	22,696	19,858	21,208	20,013	16,70[2]	37,059
23	201–299 "	"	2,802	3,187	3,505	3,704	3,837	2,585
24	300–479 "	"		13,644	14,334	14,410	14,845	
25	480–639 "	"	22,052	4,979	4,991	5,502	5,72[2]	77,985
26	640 acres et plus	"		4,705	4,710	5,577	5,72[8]	
	Superficies—							
27	Superficie totale des terres[3]	acres	140,622,720	140,622,720	140,622,720	140,622,720	140,622,720	152,304,000
28	Superficie sur les fermes	"	14,615,844[4]	15,131,685	15,668,927	16,891,322	16,671,097	44,022,907[4]
29	Moyenne par ferme	"	274·5	279·2	271·2	291·1	306·2	368·5
30	Superficie possédée	"	11,990,885	10,917,126	10,872,691	11,608,541	12,492,887	35,375,920
31	Superficie louée	"	2,609,173	4,214,559	4,796,236	5,282,781	4,178,210	8,599,322
	État des terres agricoles—							
32	Défrichées[5]	acres	8,057,82[3]	8,521,930	8,854,986	9,829,174	9,773,334	25,037,401
33	Cultures	"	5,857,635	5,842,368	6,123,670	6,323,037	6,445,139	17,822,481
34	Pâturages	"	417,329	411,924	426,027	455,487	513,75[5]	215,254
35	Jachères	"	1,642,021[6]	2,069,944	1,974,003	2,767,335	2,560,49[6]	6,714,477[6]
36	Non défrichées	"	6,558,021	6,609,755	6,813,941	7,062,148	6,897,763	18,985,506
37	Terre à bois	"	1,889,363	2,018,520	2,308,439	1,529,648	1,165,671	2,243,191
38	Prairie ou pâturage naturel	"	3,987,678	3,601,644	3,299,523	4,823,515	5,140,385	14,993,202
39	Marais et terres incultes	"	680,980	989,591	1,205,979	708,985	591,707	1,749,113
	Valeur des fermes—							
40	Valeur totale	$	637,388,045	388,142,128	305,860,352	339,178,276	503,516,372	1,650,069,196
41	Terres	"	380,855,811	200,270,300	15[3],142,400	157,602,800	222,289,300	1,060,510,192
42	Bâtiments	"	112,955,195	88,389,200	71,642,400	71,884,900	116,212,900	216,398,082
43	Instruments et machinerie	"	67,847,699	54,847,200	40,173,107	58,886,600	94,393,500	176,675,721
44	Bétail	"	75,729,340	44,635,428	40,902,445	50,803,976	70,620,672	196,485,201
	Dettes des fermes—							
45	Dettes garanties par hypothèques	$	[1]	59,223,400	51,322,800	44,594,300	28,732,900	[1]
46	Nombre de fermes faisant rapport	nomb.	[1]	18,710	19,499	20,631	12,666	[1]
47	Dettes garanties par des privilèges	$	[1]	[1]	2,360,500	3,081,660	536,700	[1]
48	Nombre de fermes faisant rapport	nomb.	[1]	[1]	5,476	6,597	611	[1]

[1] Non disponible. [2] En 1921, les fermes dans les réserves indiennes des provinces des Prairies ne sont pas comprises. [3] Estimation de 1931. [4] Ne comprend que la superficie défrichée dans les réserves indiennes. [5] Y compris les autres terres agricoles défrichées. [6] En 1921, les jachères comprennent les terres en friche. [7] Déclaré pour toutes les années, sauf 1946, sur les bâtiments et les terres exploitées par le propriétaire et comprend les dettes garanties par promesse de vente. Voir texte, p. 411. [8] Droits sur les récoltes, le bétail ou les instruments.

dettes, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, 1921-1946

Saskatchewan				Alberta					
1931	1936	1941	1946	1921	1931	1936	1941	1946	
921,785	931,547	895,992	832,688	588,454	731,605	772,782	796,169	803,330	1
290,905	280,273	295,146	316,760	222,904	278,508	286,447	306,586	354,396	2
630,880	651,274	600,846	515,928	365,550	453,097	486,335	489,583	448,934	3
564,012	573,894	514,677	434,039	[1]	375,097	400,390	383,964	335,750	4
119,835	122,411	121,054	109,573	77,714	88,058	90,533	90,750	82,209	5
5,444	3,876	5,263	5,852	4,047	4,659	2,613	3,110	3,361	6
11,074	10,421	10,964	10,317	9,377	8,469	7,466	7,172	6,897	7
12,742	12,613	12,993	13,227	12,350	9,895	9,847	9,583	8,942	8
16,274	13,947	13,216	13,102	13,256	11,412	11,088	11,079	9,977	9
36,674	33,338	26,597	22,893	19,525	25,165	24,189	21,628	20,047	10
24,177	30,417	30,739	23,621	11,874	17,214	21,297	22,280	18,100	11
10,234	13,840	17,086	16,715	7,285	8,462	10,659	12,478	11,969	12
3,216	3,959	4,196	3,844		2,782	3,374	3,420	2,916	13
136,472	142,391	138,713	125,612	82,954[2]	97,408	100,358	99,732	89,541	14
90,250	85,889	72,954	71,035	65,900	70,751	67,116	62,366	57,450	15
21,044	29,037	34,093	23,767	8,072	11,808	16,208	17,082	13,028	16
441	587	638	437	729	309	448	573	393	17
24,737	26,878	31,028	30,373	8,253	14,540	16,586	19,761	18,670	18
136,472	142,391	138,713	125,612	82,954	97,408	100,358	99,732	89,541	19
2,051	2,245	2,390	1,719	1,301	2,803	3,056	3,434	3,154	20
1,377	1,691	1,767	1,405	1,216	1,774	1,969	2,117	1,752	21
40,680	45,944	39,366	29,305	35,278	39,318	40,444	36,791	28,292	22
3,272	3,497	3,753	3,349	2,415	3,307	3,468	3,902	3,849	23
43,985	44,296	43,037	39,390		25,980	26,502	26,496	25,759	24
19,081	18,691	20,165	19,965	42,744	9,484	9,717	10,302	9,694	25
26,026	26,027	28,235	30,479		14,746	15,202	16,689	17,040	26
152,304,000	152,304,000	152,304,000	152,304,000	159,232,000	159,232,000	159,232,000	159,232,000	159,232,000	27
55,673,460	56,903,639	59,960,927	59,416,127	29,293,053	38,977,457	40,539,934	43,277,295	41,451,454	28
407·9	399·6	432·3	473·0	353·1	400·1	403·0	433·6	462·9	29
39,226,472	37,165,881	35,641,592	38,036,831	23,687,617	26,920,603	26,246,375	26,706,328	26,534,699	30
16,446,988	19,737,758	24,319,335	21,379,296	5,554,759	12,056,854	14,293,559	16,570,967	14,916,755	31
33,548,988	33,631,608	35,577,320	35,590,239	11,768,042	17,748,518	18,363,363	20,125,220	20,031,655	32
22,126,329	21,967,167	19,765,548	22,384,719	8,523,190	12,037,394	12,103,744	12,278,872	12,865,855	33
712,371	635,050	783,901	823,304	157,462	524,586	517,841	625,578	730,950	34
9,941,357	9,773,299	13,803,088	11,826,990	2,918,152	4,547,187	5,107,288	6,545,931	6,011,499	35
22,124,472	23,272,031	24,383,607	23,825,888	17,525,011	21,228,939	22,176,571	23,152,075	21,419,799	36
3,508,480	4,598,005	2,566,115	2,141,974	2,173,211	3,893,680	4,999,631	2,727,375	2,108,889	37
15,755,179	15,230,425	19,815,940	20,128,882	13,960,497	15,960,335	15,196,585	18,745,520	18,252,293	38
2,860,813	3,443,601	2,001,552	1,555,025	1,391,302	1,374,924	1,980,355	1,679,180	1,058,617	39
1,272,662,978	1,023,099,691	896,013,231	1,230,904,770	968,437,018	869,431,858	685,216,102	711,020,196	958,159,381	40
765,349,000	615,671,800	505,325,200	657,455,400	610,526,401	534,092,700	400,593,200	372,982,400	472,525,700	41
223,794,500	182,127,200	152,268,600	224,684,800	121,765,499	137,331,700	116,407,900	117,844,000	181,528,200	42
185,510,500	131,095,169	142,754,400	223,462,600	98,814,518	116,300,600	89,925,225	116,127,900	163,309,800	43
98,008,978	94,205,522	95,665,031	125,301,970	137,330,605	81,706,858	78,289,777	104,065,896	140,795,681	44
175,770,300	188,118,300	156,353,700	77,495,400	[1]	107,519,000	108,402,600	95,649,100	53,445,200	45
55,955	62,160	57,040	32,096	[1]	35,003	38,659	38,235	22,084	46
[1]	12,386,200	9,265,170	1,395,600	[1]	[1]	5,684,200	6,035,550	1,968,100	47
[1]	24,808	19,822	2,211	[1]	[1]	13,047	10,925	1,940	48

44.—Mécanisation agricole, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, 1921-1946

Détail	1921	1931	1936	1941	1946
Manitoba					
Automobiles	16,645	25,588	22,988	27,074	28,337
Fermes faisant rapport	15,848[1]	24,450	22,203	26,410	27,956
Lieuses	[2]	45,883	44,360	[2]	39,296
Fermes faisant rapport	[2]	35,613	36,231	[2]	35,152
Moteurs électriques	[2]	854	1,186	1,374	4,700
Fermes faisant rapport	[2]	676	821	887	2,229
Moteurs à essence	[2]	17,557	16,915	15,772	19,017
Fermes faisant rapport	13,828	13,820	13,542	12,639	15,127
Moissonneuses-batteuses	[2]	355	498	1,714	5,724
Fermes faisant rapport	[2]	351	482	1,655	5,579
Camions	[2]	3,260	3,299	7,566	9,970
Fermes faisant rapport	[2]	3,123	3,143	7,248	9,615
Batteuses	[2]	10,107	9,622	9,979	9,834
Fermes faisant rapport	[2]	10,008	9,559	9,925	9,792
Tracteurs	10,027	14,366	14,685	22,050	30,802
Fermes faisant rapport	8,909	12,983	13,475	20,948[3]	27,864
Saskatchewan					
Automobiles	36,098	65,094	54,464	57,093	58,022
Fermes faisant rapport	34,085[1]	62,568	52,761	55,767	57,326
Lieuses	[2]	129,177	120,033	[2]	91,346
Fermes faisant rapport	[2]	98,676	96,994	[2]	81,055
Moteurs électriques	[2]	1,702	2,552	1,708	6,891
Fermes faisant rapport	[2]	1,426	1,979	1,267	3,761
Moteurs à essence	[2]	38,549	39,194	33,882	43,062
Fermes faisant rapport	27,548	32,096	32,155	27,935	34,662
Moissonneuses-batteuses	[2]	6,019	6,420	11,202	22,498
Fermes faisant rapport	[2]	5,919	6,260	10,822	21,851
Camions	[2]	10,938	10,338	21,285	27,756
Fermes faisant rapport	[2]	10,559	9,948	20,225	26,674
Batteuses	[2]	27,046	24,540	21,486	19,936
Fermes faisant rapport	[2]	26,722	24,329	21,311	19,824
Tracteurs	19,243	43,308	42,050	54,129	71,596
Fermes faisant rapport	17,523	39,434	38,506	51,353[3]	66,218
Alberta					
Automobiles	20,616	42,817	39,224	44,090	41,541
Fermes faisant rapport	19,517[1]	41,025	37,732	42,678	40,932
Lieuses	[2]	73,487	74,590	[2]	65,876
Fermes faisant rapport	[2]	61,048	63,924	[2]	59,453
Moteurs électriques	[2]	1,087	1,866	2,150	7,980
Fermes faisant rapport	[2]	895	1,292	1,499	3,941
Moteurs à essence	[2]	26,938	30,043	31,091	36,828
Fermes faisant rapport	14,755	22,137	24,215	25,199	29,165
Moissonneuses-batteuses	[2]	2,523	2,909	5,165	10,648
Fermes faisant rapport	[2]	2,461	2,794	4,910	10,180
Camions	[2]	7,319	7,656	14,512	18,451
Fermes faisant rapport	[2]	7,080	7,282	13,634	17,394
Batteuses	[2]	12,457	12,539	12,753	12,921
Fermes faisant rapport	[2]	12,288	12,446	12,649	12,860
Tracteurs	9,215	23,985	24,922	36,445	48,763
Fermes faisant rapport	8,464	21,996	22,947	34,456[3]	45,214

[1] En 1921, les automobiles et les camions sont déclarés ensemble. [2] Non disponible. [3] Y compris certains doubles emplois pour cette année, comme les fermes qui ont des tracteurs de deux grosseurs différentes sont incluses deux fois.

Sous-section 11.—Irrigation agricole

L'*Annuaire* de 1947 contient, pp. 392-396, un court article sur l'irrigation agricole des Prairies canadiennes depuis ses débuts, à l'époque où les premiers ranchers entreprirent la culture des fourrages d'hiver en détournant l'eau des plus petits cours d'eau vers les pâturages, jusqu'à son nouveau stade où, en vertu de la loi de 1935 sur le rétablissement agricole des Prairies, le gouvernement fédéral a entrepris d'aménager de vastes ouvrages dans les Prairies, d'aider aux projets particuliers, de faire des relevés et de tracer les plans des divers projets possibles.

Le tableau **45** donne les plus grandes entreprises d'irrigation en Alberta. De plus, il y a 640 entreprises privées et autorisées d'irrigation dans une superficie irrigable de 75,000 acres. Le tableau **46** donne les principales entreprises d'irrigation de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies dans le Manitoba et la Saskatchewan et le tableau **47** donne les régions irrigables et les régions déjà arrosées par les entreprises publiques et privées en Colombie-Britannique.

45.—Développement de l'irrigation en Alberta, le 31 octobre 1947

Réseaux	Source d'approvisionnement	Milles de canaux, 1945	Superficie irrigable	Superficie irriguée par les ouvrages actuels	Superficie irriguée en:				
					1942	1943	1944	1945	1946
			acres	acres	acres	acres	acres	acres	acres
Canada Land and Irrigation Company	Rivière Bow	461	200,000	55,000	39,468	32,783	34,640	35,813	38,963
New West Irrigation District[1]	Rivière Bow	24	8,000	4,564	2,979	4,501	2,626	3,025	4,501
Western Irrigation District	Rivière Bow	1,000	150,000	150,000	9,194	7,666	20,000	20,000	19,000
St. Mary and Milk River Development	Rivière Ste-Marie	219	200,000	84,000	57,575	75,707	75,725	75,766	76,013
Magrath Irrigation District[2]	Rivière Ste-Marie	90	18,873	6,975	3,500	3,500	3,500	3,500	3,500
Raymond Irrigation District[2]	Rivière Ste-Marie	17	20,520	15,130	10,000	12,000	12,000	12,000	12,000
Taber Irrigation District[2]	Rivière Ste-Marie	105	33,200	21,500	14,108	20,935	21,325	21,218	21,222
Eastern Irrigation District	Rivière Bow	2,084	1,500,000	250,000	158,000	168,496	167,094	167,100	167,200
Lethbridge Northern Irrigation District	Rivière Oldman	600	220,782	97,000	31,102	67,777	75,927	57,126	57,126
United Irrigation District	Rivière Belly	175	62,800	34,315	12,000	14,000	14,000	13,000	13,500
Mountain View Irrigation District	Rivière Belly	24	6,400	3,569	3,400	3,254	3,400	3,300	3,000
Leavitt Irrigation District	Rivière Belly	[3]	16,100	4,571	[3]	[3]	526	1,000	1,200
Little Bow Irrigation District	Rivière Highwood	3	10,014	200	80	40	120	100	néant
Totaux	—	**4,802**	**2,446,689**	**726,827**	**341,406**	**410,659**	**430,883**	**412,948**	**417,225**

[1] Eau fournie par la *Canada Land and Irrigation Company.* [2] Eau fournie par le *Saint-Mary and Milk Rivers Development.* [3] Non terminé.

46.—Principales entreprises d'irrigation de l'A.R.A.P. au Manitoba et en Saskatchewan, le 31 octobre 1946

Entreprise	Endroit	Description	Superficie irrigable	Capacité d'emmagasinage
			acres	pi.-acre
Manitoba—				
Deadhorse-Creek	Morden	Barrage de terre, achevé en 1941	100	1,200
Totaux, Manitoba[1]	—	—	**100**	**16,265**
Saskatchewan—				
Réservoir de Cypress-Lake.	Sud-ouest de la Saskatchewan.	Ouvrages d'emmagasinage et d'irrigation dans la vallée de la rivière Frenchman, dans le sud-ouest de la Saskatchewan, barrages d'emmagasinage afin de hausser le niveau du lac Cypress pour fins d'irrigation le long de la Frenchman; comprend le canal conduisant à la région de Robsart-Vidora.	-	80,000
District d'irrigation de Val-Marie.	Val-Marie	Barrage sur la rivière Frenchman et ouvrages de distribution.	8,549	8,000
District d'irrigation d'Eastend.	Rivière Frenchman, sud-ouest de la Saskatchewan.	Barrage d'emmagasinage sur la rivière Frenchman et canaux pour rétablir et agrandir une vieille entreprise d'irrigation.	5,396	1,300
Maple-Creek	Maple-Creek	Aménagement des criques Maple, Gap et Downie, coulant au nord de Cypress-Hills pour irrigation et abreuvement du bétail.	6,000	23,260
Swift-Current	Swift-Current	Aménagement du crique Swift-Current et de ses tributaires pour irrigation, abreuvement du bétail et approvisionnement municipal et domestique d'eau.	25,000	98,350
Vallée de la rivière Qu'Appelle.	Sur la Qu'Appelle, à l'est de Moose-Jaw.	Aménagement de la Qu'Appelle et de ses tributaires pour irrigation, abreuvement du bétail et approvisionnement domestique d'eau; acréage irrigable ultime, environ 30,000 acres.	1,600	72,700
Totaux, Saskatchewan[1]	—	—	**65,000**	**400,804**

[1] Y compris d'autres petites entreprises.

Irrigation en Colombie-Britannique*.—Le premier droit à l'usage de l'eau pour fins agricoles a été accordé en 1858, trois mois après l'adoption d'une loi par le gouvernement impérial établissant la Colombie-Britannique comme colonie de la Couronne.

A ses débuts, l'irrigation servait surtout à la culture du foin, dans les terres du fond des vallées où il était facile de détourner l'eau des cours d'eau. Vers la fin du siècle, l'eau était amenée aux terrains d'alluvion et aux terres plus hautes, surtout là où le climat et ces terrains se prêtaient à la culture commerciale des fruits.

Des sociétés ont été constituées, de vastes terres ont été achetées et subdivisées et des réseaux d'irrigation ont été aménagés surtout au moyen de fossés de terre ou de canaux d'amenée de bois, pour arroser les terres. La plupart de ces réseaux d'irrigation ont été absorbés et administrés par les districts d'amélioration, en vertu de la loi sur les eaux, ou par les municipalités. Aujourd'hui, les grands réseaux d'irrigation de la province sont de bons modèles de structures hydrauliques. La topographie généralement accidentée a posé plusieurs problèmes ardus aux ingénieurs; l'exploitation agricole, devant nécessairement suivre les vallées plutôt étroites, ne se prête pas à des réseaux d'irrigation simples et peu coûteux.

* Préparé par J. E. Lane, sous-administrateur de la Division des droits hydrauliques, ministère des Terres et Forêts, Victoria (C.-B.).

Comme le climat et les sols varient beaucoup dans toute la Colombie-Britannique, trois méthodes d'irrigation sont en usage: 1° l'arrosage est pratiqué dans les régions passablement humides où la précipitation est modérée, mais insuffisante durant la saison de végétation; 2° l'amenée de l'eau par fossés ou conduits et sa distribution par sillons sont de pratique générale pour la culture des fruits et des légumes; et 3° l'irrigation par l'inondation est en usage dans les régions où se pratique l'élevage du bétail sur les prairies de foin.

Presque toute l'irrigation se fait par déversement, mais le pompage des lacs et rivières se pratique également. Le pompage est dispendieux et n'est justifiable que dans les régions propices à des cultures spéciales de haut prix.

Le tableau suivant donne la superficie estimative des terres irrigables et irriguées. Des permis d'eau ont été accordés à l'égard d'environ 85,000 acres qui se prêtent à l'irrigation. Près de 100,000 acres, consacrées en majeure partie au foin et aux céréales pour les ranchs et les grandes cultures sont irriguées par des particuliers. De plus, il y a quelque 200,000 acres qui pourraient être irriguées, mais à un coût plus élevé que celui des ouvrages déjà existants.

47.—Principales entreprises d'irrigation en Colombie-Britannique, 1947

Entreprise	Approvisionnement d'eau	Superficie irrigable	Superficie irriguée	Localité
		acres	acres	
Réseaux provinciaux d'irrigation—				
Entreprises des terres de l'Okanagan, sud.	Rivière Okanagan	5,000	4,200	Vallée Okanagan
Réseaux municipaux d'irrigation—				
Municipalité de Penticton	Criques Penticton et Ellis	2,500	2,300	Vallée Okanagan
Municipalité de Summerland	Criques Trout et Eneas	3,800	3,400	Vallée Okanagan
Districts d'irrigation—				
Balfour	Crique Laird	240	150	Vallée Kootenay
Barrière	Rivière Barrière	315	160	Thompson-nord
Terres fruitières de la Colombie-Britannique.	Rivière Jameson et North-Thompson.	3,200	2,800	" "
Black-Mountain	Crique Belgo	4,000	3,850	Vallée Okanagan
Black-Sage	Rivière Okanagan	180	150	" "
Blueberry-Creek	Crique Blueberry	250	40	Vallée Columbia
Cawston	Rivière Similkameen	500	257	Vallée Okanagan
Covert	Crique Fourth of July	272	272	Près de Grand-Forks
Darfield	Crique Lindquist	363	200	Thompson-nord
East-Creston	Crique Arrow	1,400	1,160	Vallée Kootenay
Ellison	Crique Kelowna	687	687	Vallée Okanagan
Girouard	Crique du lac Swan	110	110	" "
Glenmore	Crique Kelowna	2,000	1,946	" "
Grand-Forks	Rivière Kettle	2,700	2,200	Vallée Kettle
Heffley	Crique Heffley et rivière Thompson-nord.	2,700	1,633	Thompson-nord
Kaleden	Crique Marron	500	430	Vallée Okanagan
Keremeos	Rivière Ashnola et crique Keremeos.	1,020	960	Vallée Similkameen
Malcolm-Horie	Crique Joseph	200	150	Près de Cranbrook
Merritt-Central	Rivière Coldwater	125	125	Vallée Nicola
Naramata	Criques Lequime et Robinson	950	867	Vallée Okanagan
Okanagan-Falls	Crique Shuttleworth	400	180	" "
Oyama	Lac Long	350	350	" "
Peachland	Crique Peachland	450	400	" "
Renata	Crique Dog	200	140	Vallée Columbia
Robson	Crique Pass	262	262	" "
Scotty-Creek	Crique Scotty	863	863	Vallée Okanagan
South-East-Kelowna	Crique Hydraulic	2,800	2,560	" "
Trout-Creek	Crique Trout	350	350	" "
Vermilion	Crique Kindersley	800	400	Vallée Columbia
Vernon	Criques Coldstream and Jones.	7,500	7,200	Vallée Okanagan

47.—Principales entreprises d'irrigation en Colombie-Britannique, 1947—fin

Entreprise	Approvisionnement d'eau	Superficie irrigable	Superficie irriguée	Localité
		acres	acres	
Westbank	Crique Powers	700	648	Vallée Okanagan
Winfield et Okanagan-Centre	Crique Vernon	2,000	1,823	" "
Wynndel	Crique Duck	500	450	Vallée Kootenay
Sociétés d'irrigation—				
Columbia Valley Irrigated Fruitlands Company	Crique Bruce	2,000	367	Vallée Columbia
Woods Lake Water Company	Crique Oyama	792	792	Vallée Okanagan

Sous-section 12.—Statistique agricole internationale

Les tableaux suivants résument la statistique publiée par le Bureau des relations agricoles étrangères, Département de l'agriculture des États-Unis, et donnent, par principaux pays, les semis et la production de blé de 1946 et 1947, d'avoine, d'orge et de maïs de 1947, ainsi que les moyennes de 1935-1939.

L'Amérique du Nord est le plus grand producteur de blé du monde en 1946 et en 1947 avec 28 p. 100 et 30 p. 100 respectivement de la production mondiale. Les États-Unis à eux seuls produisent 20 p. 100 du total en 1946 et 24·4 p. 100 en 1947. Bien qu'il soit un grand exportateur de blé, le Canada ne produit que 7 p. 100 et 6 p. 100, respectivement, du total mondial. En 1947, la Chine, qui occupe le premier rang en Asie, se classe deuxième quant à la production mondiale de blé, avec 15·7 p. 100 du total. L'Union des Républiques socialistes soviétiques suit avec 15·2 p. 100.

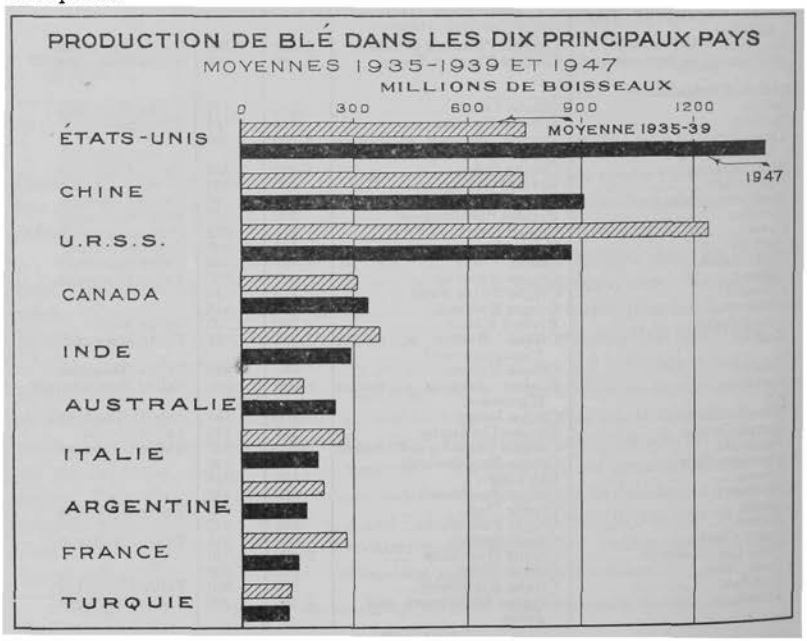

En 1947, les emblavures enregistrent une légère augmentation de 3 p. 100 sur l'année précédente et la production totale n'augmente que de 40 millions de boisseaux.

Le continent de l'Amérique du Nord est aussi en tête quant à la production mondiale d'avoine et de maïs en 1947; les États-Unis produisent 32 p. 100 du total de l'avoine et 52 p. 100 du total du maïs. L'Asie est le premier continent quant à la production mondiale d'orge avec 29 p. 100 du total; la Chine fournit 14·5 p. 100. L'Union des Républiques socialistes soviétiques et les États-Unis suivent de près avec 14·2 p. 100 et 13·0 p. 100.

48.—Emblavures et production estimatives de blé dans certains pays, moissons de 1946 et 1947, et moyennes de 1935-1939

Continent et pays	Emblavures			Production		
	Moyenne 1935-1939	1946	1947	Moyenne 1935-1939	1946	1947
	(milliers d'acres)			(milliers de boisseaux)		
Amérique du Nord—						
Canada	25,595	24,453	24,260	312,399	413,725	340,758
Mexique	1,244	1,124	1,236	14,284	12,676	15,616
États-Unis	57,293	67,201	73,907	758,629	1,155,715	1,406,761
Totaux, Amérique du Nord[1]	**81,000**	**92,460**	**99,100**	**1,086,000**	**1,583,000**	**1,761,000**
Europe—						
Albanie	99	135	130	1,507	2,200	2,000
Autriche	633	545	495	16,057	10,300	9,700
Belgique	402	375	220	16,150	16,200	6,500
Bulgarie	3,078	3,768	3,688	64,076	67,900	–
Tchécoslovaquie	2,175	2,250	2,040	57,000	53,000	–
Danemark	319	221	58	14,470	10,916	2,000
Eire	225	643	580	7,689	13,000	17,900
Finlande	230	388	395	6,100	8,083	8,000
France	12,560	10,600	9,250	286,510	250,000	150,000
Allemagne	4,250	–	–	147,000	–	–
Grèce	2,150	1,912	2,000	30,205	28,500	20,600
Hongrie	4,091	2,698	3,149	91,210	41,400	40 000
Italie	12,581	11,700	11,550	279,000	238,000	205,000
Luxembourg	47	41	20	1,215	959	450
Pays-Bas	338	302	225	14,791	13,200	8,000
Norvège	80	95	86	2,391	2,760	2,390
Pologne	3,260	–	–	74,000	–	–
Portugal	1,227	1,500	1,545	16,092	16,500	13,000
Roumanie	6,900	–	–	112,000	–	–
Espagne	11,253	9,400	9,625	157,986	133,000	110,000
Suède	740	750	724	26,351	25,018	15,000
Suisse	183	240	235	6,050	8,500	7,000
Royaume-Uni	1,843	2,062	2,162	62,361	73,435	62,832
Yougoslavie	5,400	–	–	97,700	–	–
Totaux, Europe[1]	**74,000**	**67,000**	**64,460**	**1,588,000**	**1,300,000**	**1,020,000**
Union des républiques socialistes soviétiques (Europe et Asie)	104,000	73,000	75,000	1,240,000	780,000	875,000
Asie—						
Iran	4,191	–	–	72,128	76,426	61,178
Irak	1,724	2,000	–	18,114	14,697	–
Liban	–	161	–	–	2,572	1,470
Palestine	533	340	–	3,244	2,873	–
Syrie	1,363	1,927	–	19,485	21,311	–
Turquie	8,952	9,246	9,465	135,690	180,000	130,000
Chine	49,000	55,000	56,000	750,000	859,000	905,000
Mandchourie	2,896	–	–	36,035	–	–
Inde	34,492	34,568	34,159	370,660	333,237	297,920
Japon	1,738	1,495	1,510	50,133	22,597	–
Corée	832	–	–	10,240	–	–
Totaux, Asie[1]	**107,000**	**111,700**	**113,100**	**1,483,000**	**1,548,000**	**1,430,00**

Renvoi à la fin du tableau, p. 420.

48.—Emblavures et production estimatives de blé dans certains pays, moissons de 1946 et 1947, et moyennes de 1935-1939—fin

Continent et pays	Emblavures			Production		
	Moyenne 1935-1939	1946	1947	Moyenne 1935-1939	1946	1947
	(milliers d'acres)			(milliers de boisseaux)		
Amérique du Sud—						
Argentine	15,834	13,657	12,300	221,769	206,314	175,000
Brésil	442	–	–	4,652	–	–
Chili	1,963	1,873	1,965	31,562	33,163	–
Pérou	285	280	–	3,274	3,300	
Uruguay	1,210	659	–	13,255	6,681	–
Totaux, Amérique du Sud[1]	**20,560**	**17,990**	**17,000**	**281,000**	**262,000**	**237,000**
Afrique—						
Algérie	4,184	3,200	3,700	35,201	36,000	28,000
Égypte	1,464	1,646	1,692	45,848	42,725	42,000
Maroc français	3,254	2,200	3,000	23,197	25,500	24,000
Tunisie	1,915	1,670	–	14,965	12,500	11,000
Union Sud-Africaine	1,926	2,300	–	16,259	14,760	–
Totaux, Afrique[1]	**13,700**	**12,380**	**13,940**	**143,000**	**140,000**	**130,000**
Océanie—						
Australie	13,128	12,526	14,500	169,744	116,490	250,000
Nouvelle-Zélande	221	137	–	7,129	5,000	
Totaux, Océanie[1]	**13,300**	**12,663**	**14,650**	**176,873**	**121,490**	**256,000**
Totaux mondiaux[1]	**417,000**	**387,190**	**397,250**	**5,998,000**	**5,735,000**	**5,775,000**

[1] Les totaux estimatifs qui, dans le cas de la production, sont arrondis au million, tiennent compte des données manquantes de certains pays indiqués et de certains autres pays producteurs non indiqués.

49.—Production estimative d'avoine, d'orge et de maïs dans certains pays, en 1947, et moyennes de 1935-1939

(En milliers de boisseaux)

Continent et pays	Avoine		Orge		Maïs	
	Moyenne 1935-1939	1947	Moyenne 1935-1939	1947	Moyenne 1935-1939	1947
Amérique du Nord—						
Canada	338,071	278,670	88,882	141,372	7,010	6,682
Cuba	–	–	–	–	6,000	6,500
Guatemala	–	–	–	–	15,700	–
Honduras	–	–	–	–	3,717	
Mexique	465	1,929	3,960	6,430	67,523	86,609
Nicaragua	–	–	–	–	1,500	2,500
États-Unis	1,045,329	1,231,561	238,622	284,497	2,315,554	2,447,422
Europe—						
Albanie	..	–	–	–	5,067	5,500
Autriche	28,865	17,200	13,338	6,200	6,732	–
Belgique	40,946	41,000	3,570	8,000	–	–
Bulgarie	7,966	7,000	15,168	12,000	31,173	35,000
Tchécoslovaquie	85,000	–	51,800	–	11,300	6,000
Danemark	70,205	62,004	52,881	62,923	–	
Eire	39,265	47,500	5,413	5,800	–	–
Finlande	45,000	28,900	7,900	8,000	–	–
France	328,653	225,000	53,015	55,000	22,559	9,000
Allemagne	315,000	–	130,000	–	4,000	–
Grèce	8,479	5,000	9,267	6,200	10,078	10,000
Hongrie	20,042	13,000	30,178	22,000	92,007	73,000
Italie	38,360	32,500	10,000	9,500	113,174	92,500
Luxembourg	2,910	2,800	–	–	–	–
Pays-Bas	25,314	24,300	5,683	8,500	–	–
Norvège	12,940	11,700	5,467	3,700	–	–
Pologne	204,000	–	76,000	–	–	–

49.—Production estimative d'avoine, d'orge et de maïs dans certains pays, en 1947, et moyennes de 1935-1939—fin

(En milliers de boisseaux)

Continent et pays	Avoine		Orge		Maïs	
	Moyenne 1935-1939	1947	Moyenne 1935-1939	1947	Moyenne 1935-1939	1947
Europe—fin						
Portugal	6,555	7,000	1,783	3,000	13,083	15,700
Roumanie	37,500	–	28,000	–	172,000	–
Espagne	39,369	35,000	97,059	70,000	28,955	20,000
Suède	87,198	47,000	9,951	8,313	–	–
Suisse	1,593	5,200	430	2,500	–	–
Royaume-Uni	138,628	189,000	36,596	85,160	–	–
Yougoslavie	21,900	–	18,800	–	176,600	–
Union des républiques socialistes soviétiques (Europe et Asie)	1,165,000	820,000	425,000	310,000	170,000	125,000
Asie—						
Birmanie	–	–	–	–	1,640	–
Chine	60,317	52,697	347,000	316,962	262,000	286,060
Indochine française	–	–	–	–	21,168	–
Inde	–	–	118,356	111,000	108,000	105,000
Iran	–	–	35,728	51,211	–	–
Irak	–	–	31,677	29,854	–	–
Japon	11,481	–	65,436	47,325	3,017	3,600
Java et Madère	–	–	3,238	–	79,976	–
Corée	2,718	–	52,096	–	4,177	–
Liban	–	–	–	919	–	–
Mandchourie	–	–	6,462	–	86,586	–
Palestine	–	–	3,238	–	–	–
Îles Philippines	–	–	–	–	16,129	17,322
Syrie	662	–	15,386	–	–	–
Turquie	16,893	12,821	96,129	71,686	22,971	21,632
Amérique du Sud—						
Argentine	50,182	–	25,586	–	301,986	–
Brésil	–	–	–	–	215,153	–
Chili	7,670	–	5,041	–	2,496	–
Colombie	–	–	–	–	15,276	–
Uruguay	3,100	–	649	–	5,188	–
Afrique—						
Algérie	10,859	6,500	33,132	19,000	–	–
Angola	–	–	–	–	13,084	–
Basutoland	–	–	–	–	2,822	–
Congo belge	–	–	–	–	5,000	–
Égypte	–	–	10,697	7,826	63,229	55,000
Maroc français	2,751	2,500	53,279	58,000	8,505	8,500
Afrique occidentale française	–	–	–	–	21,473	–
Kenya	–	–	–	–	3,350	–
Madagascar	–	–	–	–	3,969	–
Rhodésie du Sud	–	–	–	–	5,923	–
Tunisie	1,674	600	9,048	5,000	–	–
Union Sud-Africaine	6,966	12,356	1,451	2,500	80,132	–
Océanie—						
Australie	23,351	–	11,651	–	7,030	–
Nouvelle-Zélande	3,539	–	952	..	318	–
Totaux mondiaux[1]	**4,365,000**	**3,805,000**	**2,365,000**	**2,190,000**	**4,730,000**	**4,750,000**

[1] Les totaux mondiaux estimatifs tiennent compte des données manquantes de certains pays indiqués et de certains autres pays producteurs non indiqués.

CHAPITRE XI.—FORÊTS*

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Régions forestières	422
Section 2. Essences importantes	422
Section 3. Ressources forestières	422
Section 4. Épuisement et récupération de la forêt	424
Section 5. Administration forestière.	427
Sous-section 1. Administration des forêts fédérales et provinciales	427
Sous-section 2. Protection des forêts contre le feu	430
Sous-section 3. Sylviculture	433
Section 6. Utilisation de la forêt	437
Sous-section 1. Abatage du bois	437
Sous-section 2. Sciage du bois	439
Sous-section 3. Industrie de la pulpe et du papier	440
Sous-section 4. Industrie du placage et du contre-plaqué	447
Sous-section 5. Industries utilisant le bois	448
Sous-section 6. Industries utilisant le papier	449

La forêt canadienne occupe une vaste superficie dans la zone tempérée du nord qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique et depuis la frontière internationale jusqu'au cercle polaire et au delà. Les grandes variations du climat, de la physiographie et du sol produisent des différences marquées dans le caractère des forêts des diverses parties du pays et c'est pourquoi l'on peut y discerner des régions forestières plus ou moins nettement définies.

Section 1.—Régions forestières

Chaque région forestière du Canada est décrite séparément aux pp. 185-189 de l'*Annuaire* de 1941, de même que les essences prédominantes et associées communes à chacune.

Section 2.—Essences importantes

Il y a, au Canada, plus de 125 espèces d'arbres dont 33 sont des conifères communément appelés "bois tendres". Si les essences décidues ou de "bois dur" sont nombreuses, environ une douzaine d'entre elles seulement sont de quelque importance au commerce du bois et 80 p. 100 environ de tout le bois marchand consiste en bois tendres.

Une brève description des principales essences paraît aux pp. 402-406 de l'*Annuaire* de 1947. Pour des renseignements plus détaillés sur les arbres canadiens, voir le Bulletin n° 61 du Service forestier du Dominion, *Arbres indigènes du Canada*, publié par le ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

Section 3.—Ressources forestières

La superficie boisée du Canada est de 1,290,960 milles carrés, ce qui représente 37 p. 100 de la superficie totale des terres. En comparaison, 16 p. 100 seulement de la superficie totale des terres a une valeur agricole présente ou potentielle et 7 p. 100 seulement est classée comme "terre défrichée et de pâturage". La superficie boisée des neuf provinces est de 1,167,960 milles carrés au total ou 58 p. 100 de la superficie des terres provinciales. Quelque 478,000 milles carrés de forêts sont clas-

* Les sections du présent chapitre qui traitent de la sylviculture et de l'administration forestière ont été préparées par la Division de l'économique, Service forestier du Dominion, ministère des Mines et Ressources. Celles qui traitent de l'utilisation de la forêt et des industries forestières ont été revisées, sauf mention du contraire, sous la direction de W. H. Losee, directeur, Division du recensement de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la Statistique, par L.-J. Pouliot, chef, Statistique des produits forestiers.

sées comme "improductives". Elles sont plantées de petits arbres qui n'atteindront probablement jamais des dimensions commerciales parce qu'ils poussent sur des sols mal égouttés ou sur de grandes hauteurs ou autres endroits peu propices. Ces forêts improductives n'en jouent pas moins un rôle important. Elles aident à la protection des aires d'alimentation et à la conservation des réserves d'eau; elles assurent le combustible et les matériaux de construction aux indigènes et aux voyageurs des régions reculées et constituent l'habitat d'animaux à fourrure et de gibier de grande valeur.

On estime que les forêts productives (plus de 813,000 milles carrés) peuvent fournir une récolte permanente de bois d'œuvre pour usages ménagers et industriels. Une grande partie de ces forêts sont encore inaccessibles à l'exploitation commerciale. Elles n'en constituent pas moins une réserve de grande valeur pour l'avenir. Présentement, 435,000 milles carrés de forêts productives sont considérés comme économiquement accessibles. La moitié de la superficie des forêts productives donne des arbres assez gros pour fournir du bois de sciage, de pulpe ou de chauffage et l'autre moitié est recouverte de jeunes pousses d'âges, d'espèces et de degrés de peuplement variables.

La futaie de bois d'œuvre de grosseur marchande est évaluée à 311,201 millions de pieds cubes dont 191,347 millions sont accessibles. Ces volumes en pieds cubes représentent le bois qui peut effectivement être utilisé. Exprimé en termes de commerce, le bois d'œuvre accessible se compose de 250,250 millions de pieds, mesure de planche, dans les arbres assez gros pour être sciés et 1,684,710,000 cordes de bois plus petit pouvant servir comme bois de pulpe et de chauffage, pieux, étais de mine, etc.

Depuis la fin de la guerre, un renouveau d'intérêt et d'activité se manifeste dans le domaine des enquêtes sur les ressources forestières, particulièrement de la part des gouvernements provinciaux. Les méthodes aériennes facilitent grandement le travail. Elles ont une très grande valeur tant au point de vue de la préparation de cartes de base que des données qu'elles procurent sur les ressources réelles.

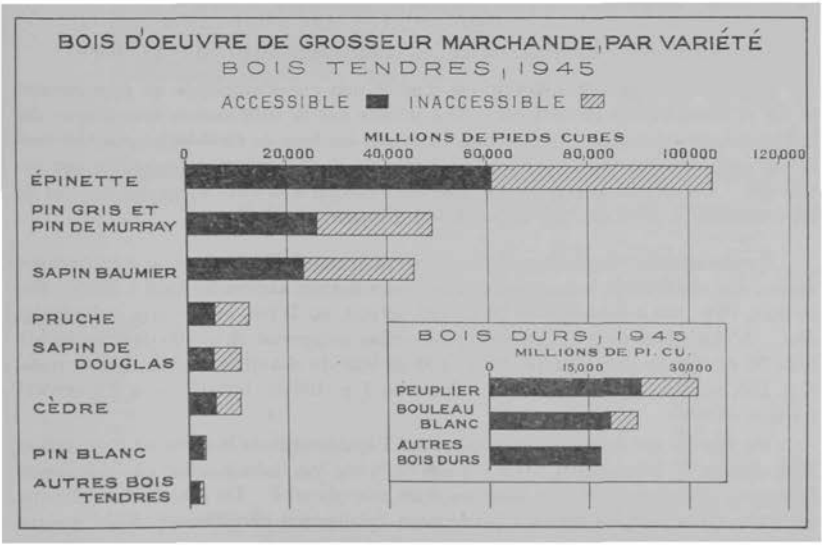

1.—Total estimatif du bois en futaies au Canada, par genre et volume et par province et région

Province et région	Conifères			Bois feuillu			Totaux		
	Bois de sciage	Jeune bois	Volume total équivalent[1]	Bois de sciage	Jeune bois	Volume total équivalent[1]	Bois de sciage	Jeune bois	Volume total équivalent[1]
Futaies accessibles	*millions* p.m.p.	*milliers* de cordes	*millions* pi. cu.	*millions* p.m.p.	*milliers* de cordes	*millions* pi. cu.	millions p.m.p.	milliers de cordes	millions pi. cu.
Île du Prince-Édouard	65	560	61	40	240	28	105	800	89
Nouvelle-Écosse	4,850	23,165	2,939	1,600	5,940	825	6,450	29,105	3,764
Nouveau-Brunswick	6,000	50,000	5,450	3,000	30,000	3,150	9,000	80,000	8,600
Québec	41,110	453,330	46,755	14,390	176,120	17,848	55,500	629,450	64,603
Ontario	42,560	273,790	31,784	11,390	286,140	26,600	53,950	559,930	58,384
TOTAUX, PROVINCES DE L'EST	*94,585*	*800,845*	*86,989*	*30,420*	*498,440*	*48,451*	*125,005*	*1,299,285*	*135,440*
Manitoba	855	9,645	991	1,620	19,110	1,948	2,475	28,755	2,939
Saskatchewan	1,850	8,920	1,128	2,100	51,060	4,760	3,950	59,980	5,888
Alberta	7,000	74,400	7,724	2,080	36,000	3,476	9,080	110,400	11,200
TOTAUX, PROVINCES DES PRAIRIES	*9,705*	*92,965*	*9,843*	*5,800*	*106,170*	*10,184*	*15,505*	*199,135*	*20,027*
Colombie-Britannique—									
Côte	76,110	13,925	14,503	[2]	[2]	–	76,110	13,925	14,503
Intérieur	33,630	172,365	21,377	[2]	[2]	–	33,630	172,365	21,377
TOTAUX, COLOMBIE-BRITANNIQUE	*109,740*	*186,290*	*35,880*	[2]	[2]	–	*109,740*	*186,290*	*35,880*
Totaux, futaies accessibles	**214,030**	**1,080,100**	**132,712**	**36,220**	**604,610**	**58,635**	**250,250**	**1,684,710**	**191,347**
Totaux, futaies inaccessibles[3]	**176,345**	**873,385**	**107,531**	**3,700**	**136,260**	**12,323**	**180,045**	**1,009,645**	**119,854**
Total général	**390,375**	**1,953,485**	**240,243**	**39,920**	**740,870**	**70,958**	**430,295**	**2,694,355**	**311,201**

[1] Les volumes cubiques ne comprennent pas les souches et les cimes inutilisables. [2] Il n'existe pas d'estimation des quantités relativement peu importantes de bois dur de la Colombie-Britannique. [3] Y compris une estimation des futaies des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Section 4.—Épuisement et récupération de la forêt

L'objet de la présente section est d'offrir une vue d'ensemble de l'épuisement et de la récupération de la forêt. Des détails sur la suppression scientifique des influences qui sont cause de gaspillage, à savoir les feux de forêt et les insectes nuisibles, sont donnés dans la section qui traite de l'administration forestière aux pp. 430-436. Un article spécial sur les insectes nuisibles à la forêt et sur les moyens de les combattre a paru aux pp. 407-419 de l'*Annuaire* de 1947.

Épuisement.—Le tableau 2 donne, selon la cause, le taux moyen d'épuisement annuel des réserves de bois marchand au cours des dix années de 1936 à 1945. Sur ce bois, 74 p. 100 a été utilisé et 26 p. 100 détruit par le feu, les insectes et les maladies. L'utilisation de 2,443,225,000 pieds cubes comprend 38 p. 100 de billes et billots, 29 p. 100 de bois à pulpe, 29 p. 100 de bois de chauffage, tandis que le reste, 4 p. 100, renferme divers produits. Environ 7 p. 100 du bois utilisé a été exporté à l'état naturel.

Un facteur qui influe indirectement sur l'épuisement de la forêt est l'utilisation plus efficace du bois abattu. Il n'y a pas de doute que dans le passé une proportion beaucoup trop forte de billes abattues était mise de côté. De grands changements survenus dans l'emploi du bois permettent l'utilisation de billes qui n'ont aucune

valeur marchande comme bois de sciage à cause de leurs faibles dimensions et de leurs qualités inférieures. Les progrès de l'industrie de la cellulose dans la fabrication de rayonne, de cellophane et plusieurs autres produits répandent rapidement l'emploi du bois. Les produits plastiques du bois, la planche de fibre et le bois contre-plaqué créeront sans aucun doute une plus forte demande de bois de qualité inférieure, de sorte qu'on peut s'attendre à une utilisation plus complète de nos ressources forestières par l'élimination d'un fort pourcentage de la perte qui existe à l'heure actuelle. (Voir section 6, pp. 437-438, sur l'utilisation de la forêt.)

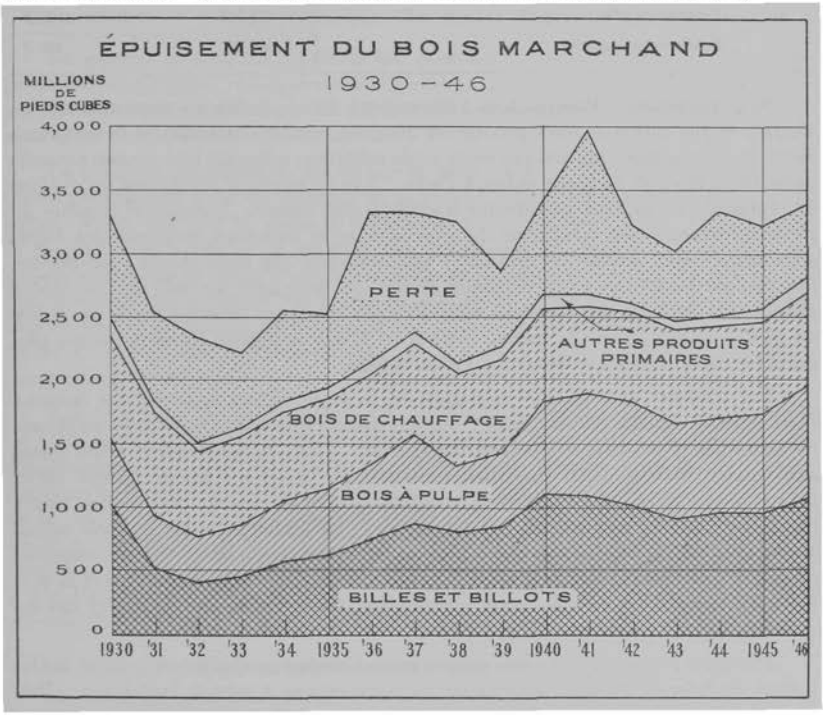

2.—Épuisement annuel moyen de la forêt au cours de la période de 1936 à 1945

Énumération	Bois utilisable	Pourcentage	
		Utilisation ou perte	Épuisement
	M. de pi. cu.		
Produits utilisés—			
Billes et billots—			
Usage domestique	892,417	36·5	27·1
Exportation	37,921	1·6	1·1
Bois à pulpe—			
Usage domestique	566,212	23·2	17·2
Exportation	138,883	5·7	4·2
Bois de chauffage	717,104	29·4	21·7
Traverses de chemins de fer taillées	15,058	0·6	0·5
Étais de mine	11,936	0·5	0·4
Poteaux, piquets et perches	32,933	1·3	0·9
Produits divers	30,761	1·2	1·0
Utilisation annuelle	2,443,225	**100·0**	**74·1**

2.—Épuisement annuel moyen de la forêt au cours de la période de 1936 à 1945—fin

Énumération	Bois utilisable	Pourcentage	
		Utilisation ou perte	Épuisement
	M. de pi. cu.		
Perte—			
Par le feu	353,547	41·4	10·7
Par les insectes et les maladies	500,000	58·6	15·2
Perte annuelle	**853,547**	**100·0**	**25·9**
Épuisement annuel	**3,296,772**	–	**100·0**

Récupération.—Presque tout l'épuisement de nos forêts se concentre sur les 435,000 milles carrés de forêt productive désignée comme accessible, et le remplacement de l'épuisement normal par cette seule superficie exigerait une pousse annuelle moyenne d'environ 12 pieds cubes à l'acre. Les estimations complètes du rythme de croissance de la forêt canadienne n'existent pas encore. L'immense étendue du pays, la diversité des conditions de croissance et le caractère complexe des forêts elles-mêmes sont autant de difficultés qui retardent ces estimations. Le Service forestier du Dominion a fait plusieurs études qui indiquent, au delà de tout doute raisonnable, que sur des étendues considérables la pousse dépasse 25, 30 ou même 40 pieds cubes à l'acre par année; mais il est d'autres régions classées comme productives où la pousse est beaucoup moins rapide.

Par bonheur, sauf en quelques endroits, la reproduction naturelle des essences forestières au Canada est abondante. Sur une terre déboisée ou brûlée, la jeune pousse ne tarde pas d'habitude à faire son apparition. Ainsi, la restauration d'une forme quelconque de végétation forestière constitue un problème moins difficile qu'en maints autres pays. Rien n'assure, cependant, que les espèces reproduites seront parmi les variétés recherchées par l'industrie. La majeure partie du bois utilisé au Canada est du bois tendre et, en général, la reproduction de ce bois est passable; mais il y a de vastes territoires où, à la suite du déboisement et de feux répétés, si la forêt n'a pas été détruite de façon permanente, des peuplements de valeur ont été remplacés par d'autres de qualité inférieure.

Plusieurs futaies de repoussis surgies après l'abatage ou le feu renferment maintenant du bois de grosseur marchande et commencent à retenir l'attention. Prévoyant le besoin d'une orientation pratique dans l'administration de ces jeunes forêts accessibles, le Service forestier du Dominion dirige les principaux efforts des diverses stations d'expérimentation forestière vers l'amélioration de la qualité et l'accélération de la croissance de ces jeunes futaies dont la nature a favorisé le pays. Les exploitants eux-mêmes semblent s'intéresser de plus en plus à ce que leurs ressources forestières se perpétuent et des programmes d'action sont tracés dans ce sens.

Il n'y a pas l'ombre d'un doute que l'introduction de meilleures méthodes d'administration forestière aussi bien que de meilleures mesures de protection peuvent rendre la forêt canadienne plus productive qu'elle ne l'a encore jamais été. Il est vrai, par ailleurs, que les futaies de très grands arbres auxquels il a fallu 300 ans pour atteindre leur taille actuelle tendent à disparaître pour n'être pas remplacées; mais, même si les industries forestières doivent utiliser à l'avenir de plus petites billes que par le passé, une sage administration forestière leur permettra de prendre un essor considérable lorsque les conditions du marché le justifieront.

Les possibilités d'un grand nombre de nos sols forestiers en matière de production, au cours d'une période donnée, de bois utilisable en plus grande quantité que par le passé sont déjà démontrées dans des régions telles que la station d'expérimentation forestière du Dominion à Petawawa (Ont.), et sur certains boisés les mieux administrés des fermes.

Section 5.—Administration forestière

Sous-section 1.—Administration des forêts fédérales et provinciales

En général ce sont les provinces qui possèdent et administrent les ressources forestières du Canada. Le gouvernement fédéral, cependant, voit à l'administration des forêts des parcs nationaux, des stations d'expérimentation forestière et des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

La pratique généralement suivie par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux a été de disposer de la coupe du bois au moyen de licences de coupe, plutôt que par la vente à forfait des terres boisées. Ainsi, l'État garde la propriété du fonds et la maîtrise des opérations d'abatage. Le revenu est prélevé sous forme de droits régaliens ou de coupe (payables soit en une somme ronde, soit en versements à mesure que le bois est abattu); le loyer annuel du terrain et les impôts pour la protection contre les incendies sont perçus annuellement. Le loyer du terrain et les droits régaliens peuvent être ajustés de temps à autre à la discrétion des gouvernements.

Les provinces Maritimes n'ont pas suivi cette pratique autant que le reste du Canada. Dans l'Île du Prince-Édouard, presque toutes les terres boisées ont été aliénées et sont aussi fractionnées, surtout en boisés pour les cultivateurs. Dans la Nouvelle-Écosse, 71 p. 100 des forêts sont devenues propriété privée dont plus de la moitié est en boisés dépassant 1,000 acres. Au Nouveau-Brunswick, près de 50 p. 100 sont sous le régime de propriété privée. Le pourcentage de terres boisées aux mains de particuliers dans les autres provinces est le suivant: Québec, 7·2 p. 100; Ontario, 6·0 p. 100; Manitoba, 12·7 p. 100; Saskatchewan, 11·9 p. 100; Alberta, 7·7 p. 100; et Colombie-Britannique, 3·4 p. 100.

3.—Réserves forestières au Canada, par province, 1947

NOTA.—La superficie des parcs nationaux (qui sont également des réserves forestières) n'est pas comprise dans le présent tableau, mais se trouve aux pp. 35-38.

Province	Stations d'expérimentation forestière du Dominion	Réserves forestières provinciales	Total
	milles carrés	milles carrés	milles carrés
Île du Prince-Édouard	néant	néant	-
Nouvelle-Écosse	"	"	-
Nouveau-Brunswick	35·16	268·00	303·16
Québec	7·25	5,485·00	5,192·25
Ontario	97·10	19,526·00	19,623·10
Manitoba	25·25[1]	4,367·09	4,367·09
Saskatchewan	néant	14,082·43	14,082·43
Alberta	62·60	14,329·00	14,391·60
Colombie-Britannique	néant	31,134·05	31,134·05
Totaux	**202·11**	**89,191·57**	**89,393·68**

[1] Réservés comme parcs nationaux et, par conséquent, non compris dans le total.

Terres boisées sous la régie fédérale.—Les terres boisées sous la régie fédérale sont administrées par le ministère des Mines et Ressources. Le Bureau des parcs nationaux voit aux parcs nationaux, et le Bureau des affaires des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon voit aux forêts de ces régions. La Division des affaires indiennes administre pour le compte des Indiens toutes les régions boisées sur les réserves. Le Service forestier du Dominion est chargé de l'administration des stations d'expérimentation forestière.

Régie du bois.—Un exposé des mesures de réglementation adoptées pour parer à la dislocation de l'industrie du bois durant la guerre paraît aux pp. 288-292 de l'*Annuaire* de 1946. Depuis la fin de la guerre, la demande domestique de bois pour toutes fins, y compris la construction, l'entretien des chemins de fer et les usages industriels en général, a été extrêmement élevée et la demande pour l'exportation a aussi atteint un niveau sans précédent. La production de 1947 est évaluée à 5,346 millions de pieds m.p. On estime que sur ce total 2,600 millions de pieds m.p. ont été gardés pour usages domestiques. Le taux élevé de la production a été rendu possible grâce à une augmentation en nombre et en valeur de la main-d'œuvre dans toutes les branches de l'industrie.

Afin d'assurer des approvisionnements suffisants pour la construction de maisons au pays et pour les besoins industriels, la régie a été maintenue en 1947 sur les exportations de bois d'œuvre, poteaux, traverses de chemin de fer, contre-plaqué, bois de placage, portes, bois à parquets et autres bois ouvrés. La régie des prix a été abandonnée le 15 septembre 1947 et, bien qu'il en soit résulté une hausse des prix, ceux-ci se sont aussitôt stabilisés à des niveaux plus conformes aux frais accrus de la production. Les fortes disponibilités de bois de chauffage ont amené la déréglementation des prix et de la distribution de ce produit. Bien que la régie des prix du bois à pulpe ait été abandonnée, celle de ses exportations a été maintenue afin d'assurer une distribution équitable aux scieries domestiques et aux marchés étrangers.

La sylviculture et l'O.A.A.—Le Canada s'est engagé à collaborer au travail de sylviculture de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies. Les fonctions de l'Organisation dans ses relations avec la sylviculture sont décrites aux pp. 274-275 de l'*Annuaire* de 1946.

Terres boisées sous la régie provinciale.—En dehors de zones relativement peu étendues qui appartiennent au gouvernement fédéral, les terres de la Couronne et le bois qu'elles renferment sont administrés par les provinces dans lesquelles ils se trouvent. A mesure que de nouvelles régions sont explorées, leurs terres sont examinées et la terre agricole est cédée. Les terres propices à la forêt seulement sont mises de côté pour la coupe du bois et la pratique de céder des titres sur des terres qui ne sont bonnes qu'à cette fin a été à peu près abandonnée dans toutes les provinces du Canada. Des efforts sont tentés, spécialement dans le Québec et l'Ontario, en vue d'encourager l'établissement et l'entretien de la forêt sur une base communale. Des renseignements sur l'administration forestière dans les diverses provinces ont paru aux pp. 238-239 de l'*Annuaire* de 1942.

Commissions. royales récentes sur l'industrie forestière.—*Colombie-Britannique.*—En 1944, la province de Colombie-Britannique créait une Commission royale sur l'industrie forestière; le juge Gordon Sloan (maintenant juge en chef) en était le seul commissaire. Pendant deux ans la Commission a tenu des audiences

et reçu les représentants du gouvernement et des industries forestières et des particuliers. Dans son rapport, le Commissaire présente une revue de la situation forestière de la province tout entière; un certain nombre de propositions sont devenues lois peu de temps après la présentation du rapport. Il en est une que le gouvernement a jugée inacceptable: que l'administration des ressources forestières de la province soit confiée à une commission plus ou moins indépendante. Le gouvernement était d'avis que cette administration devait continuer à relever du ministère des Terres et Forêts.

Par suite du rapport, la loi des forêts a été modifiée par la législature en 1947, donnant au ministre l'autorité de conclure avec quiconque des ententes, décrites comme permis d'administration forestière, pour l'administration de terres de la Couronne délimitées dans l'entente et réservées pour le seul usage du détenteur de permis en vue d'assurer à perpétuité des récoltes successives de produits forestiers. Ce progrès important de la législation forestière déterminera sans aucun doute de grandes améliorations dans les méthodes d'exploitation forestière de la province.

Saskatchewan.—En 1945, la Saskatchewan nommait une Commission royale, sous la présidence de M. Frank Eliason, pour enquêter et faire rapport sur les questions relatives aux ressources et industries forestières de la province. Au cours de l'enquête, deux rapports intérimaires ont paru qui recommandent une plus grande protection contre le feu et des sanctions sévères pour toute infraction aux règlements sur la protection des forêts. Ces rapports recommandent aussi la restriction de la coupe annuelle dans les zones forestières régies par la province à une quantité approximativement équivalente au vingtième du peuplement estimatif de bois d'épinette vendable de chaque zone. La Commission conseille fortement qu'un inventaire détaillé des forêts soit fait le plus tôt possible afin de pouvoir estimer plus exactement, sur une base de rendement soutenu, les droits de coupe qui pourront être accordés au cours des années à venir.

Dans son rapport définitif, la Commission propose que l'administration des forêts demeure sous l'autorité immédiate du ministre et qu'un bureau consultatif soit nommé pour encourager la conservation des forêts. Il y est aussi recommandé d'établir tout au moins une pépinière pour l'épinette blanche et le pin blanc et une ferme d'expérimentation forestière.

Une nouvelle méthode de disposer du bois, l'abatage et la transformation du bois d'œuvre à forfait, a remplacé l'ancien régime selon lequel le bois se vendait en futaie. Tout le bois à revendre des terres de la Couronne demeure la propriété des habitants de la province et est remis à la tête de ligne à la Commission du bois de la Saskatchewan pour être écoulé.

Ontario.—Une commission royale est nommée en Ontario en 1946, sous la présidence d'un seul commissaire, le major-général Howard Kennedy, C.B.E., M.C., pour enquêter sur toutes les phases des industries forestières et pour tracer une ligne de conduite détaillée en vue d'une "exploitation forestière intégrale", expression que le Commissaire définit: "l'utilisation intégrale des ressources forestières de la province pour le plus grand usage et le plus grand agrément de sa population".

Toutes les études sur place sont faites au cours de l'été et les exploitations forestières de toutes les entreprises industrielles de grande ou moyenne importance dans la province sont visitées et sont l'objet d'un rapport. Des audiences publiques sont tenues dans onze centres où 142 mémoires sont présentés.

L'enquête donne les renseignements les plus complets et les plus récents sur les méthodes, les modes d'exploitation et l'outillage des industries forestières de l'Ontario et sur les ressources qui les alimentent. Le rapport que le commissaire soumet au gouvernement propose des changements radicaux dans l'administration du bois en Ontario. Il recommande la mise en commun de toutes les ressources forestières de la Couronne et leur redistribution en douze régions qui seraient régies par des sociétés d'exploitation forestière. Toutes les opérations forestières dans chaque région seraient combinées et coordonnées pour le plus grand avantage des particuliers ou des corporations qui détiennent des actions dans la société. Afin d'assurer la permanence du programme forestier sous les gouvernements successifs, on propose d'attacher au ministère des Terres et Forêts un comité consultatif qui serait composé de représentants des groupes industriels, financiers, éducationnels, professionnels et ouvriers.

Un programme détaillé de reboisement est soumis qui s'étendrait à quelque 2,500,000 acres de terre inculte. Devant commencer dans cinq ans, il exigerait que 100,000 acres soient plantées chaque année pendant dix ans, le reste devant l'être au cours des dix années suivantes à raison de 150,000 acres par année.

Le commissaire propose un vaste programme de construction de routes en vue de l'ouverture de tous les principaux bassins hydrographiques. A moins que ces travaux ne soient entrepris, il sera impossible d'obtenir le plein rendement des régions forestières ou de les développer au meilleur avantage des entreprises de divertissement et de tourisme.

Le mesurage du bois d'après la règle de Doyle est déclaré désuet et il est proposé que tout le bois, billes ou billots, soit mesuré par unité cubique. Il est aussi recommandé que la corde réglementaire, telle qu'elle est établie par la loi fédérale des poids et mesures, soit adoptée.

Les contrats de bois à pulpe, tant pour l'exportation que pour l'usage domestique, devraient être revisés et ajustés afin que les permis annuels de coupe correspondent à la croissance annuelle probable dans les régions concernées.

Le commissaire propose que la politique future du gouvernement soit à l'avantage plutôt qu'au désavantage de l'industrie forestière comme cela a semblé être le cas au cours de la dernière décennie. Il appuie aussi sur le point que cette politique devrait favoriser le plus haut degré possible de fabrication au pays même.

Autres provinces.—Dans les cinq autres provinces forestières, bien qu'une enquête publique officielle n'ait pas été jugée nécessaire, les problèmes relatifs à l'industrie forestière sont l'objet d'une attention suivie de la part des gouvernements et de l'industrie et des dispositions sont prises en vue d'améliorer et d'augmenter les services d'administration et de protection.

Sous-section 2.—Protection des forêts contre le feu

Le gouvernement fédéral est responsable des mesures de protection contre le feu dans les forêts qu'il administre. Sauf dans l'Île du Prince-Édouard, tous les gouvernements provinciaux maintiennent une organisation de protection contre le feu qui collabore avec les exploitants pour la protection de toutes les régions boisées. Les frais de cette police sont répartis ou compensés par des taxes spéciales sur ces régions. Dans chaque province, sauf l'exception déjà mentionnée, des lois provinciales réglementent les feux d'abatis et autres feux jugés légitimes et les

interdisent absolument pendant certaines saisons ou périodes dangereuses. Un mouvement intéressant à cet égard s'est produit dans la province de Québec, où les détenteurs de permis de coupe ont formé des associations coopératives de protection. Ces associations ont leurs propres personnels qui collaborent avec la Commission des transports et le gouvernement provincial. Ce dernier les subventionne et paye également pour la protection des terres de la Couronne non affermées qui se trouvent dans la zone de leur activité.

Quant à la protection des forêts le long des lignes de chemin de fer, les services provinciaux s'appuient sur la loi fédérale des chemins de fer appliquée par la Commission des transports. Cette loi confère à la Commission des pouvoirs très étendus en ce qui concerne la protection contre le feu le long des voies ferrées qui sont de son ressort. Certains officiers des différentes autorités forestières sont de par leurs fonctions officiers de la Commission des transports et collaborent avec des gardes-forestiers que les différentes compagnies ferroviaires sont tenues d'employer en vertu de la loi fédérale des chemins de fer.

Dans plusieurs régions du Canada, des avions pourvus d'un sans-fil sont employés avec succès pour découvrir et supprimer les feux de forêts. Là où les lacs sont très nombreux, on peut se servir facilement d'hydravions pour découvrir les feux et transporter les gardes-forestiers avec leur outillage jusque dans des régions très éloignées. Dans l'Ouest du Canada, de l'outillage et des fournitures sont parfois parachutés à des équipes isolées combattant des feux de forêts; dans une province on a recours à des parachutistes pour combattre les feux qui sont d'accès difficile par tout autre mode de transport.

Dans les régions plus peuplées où les moyens de transport sont meilleurs, la détection du feu est faite au moyen de tours d'observation munies de téléphones ou de radios. Un personnel et un outillage sont maintenus dans les endroits stratégiques pour combattre les feux dès qu'ils sont signalés. Ce personnel, lorsqu'il n'est pas occupé à combattre le feu, est employé à la construction et à l'entretien des routes, des sentiers, des lignes téléphoniques, des coupe-feu et autres moyens nécessaires à la protection de la forêt contre le feu.

Les améliorations les plus importantes de l'outillage sont la pompe à gazoline portative et le boyau de toile. Cette pompe pèse de 60 à 100 livres. Elle peut être transportée en canot, en canot automobile, en automobile, en avion, à dos de cheval et à dos d'homme et peut donner une pression de 200 livres au pouce carré, selon l'élévation et la distance des sources d'approvisionnement d'eau. Des boyaux longs de plus d'un mille sont souvent employés. De petites pompes à bras alimentées par des réservoirs portatifs de cinq gallons sont de même utilisées avec succès dans plusieurs cas. Des tracteurs munis de bulldozers ou de charrues sont communément employés pour l'aménagement de coupe-feu. Dans certaines régions, on utilise des camions pourvus de réservoirs à eau et de pompes mécaniques pour combattre les feux en bordure des routes.

A ces méthodes améliorées vient s'ajouter une législation dont l'objet est de réduire les dangers d'incendie. L'établissement de saisons fermées pour les feux d'abatis et de saisons durant lesquelles il faut un permis pour faire du feu ou voyager en forêt au cours des périodes sèches a contribué énormément à la prévention des incendies. Cependant, l'éducation du public quant à la prudence à apporter en ce qui concerne le feu constitue le principal moyen de réduire le grand nombre de feux qui éclatent chaque année par suite de la négligence de l'homme.

Un autre progrès important en matière de protection forestière est le perfectionnement, par le Service forestier du Dominion, de méthodes de calcul quotidien du degré de réel danger de feu. Dans les forêts et les régions où les recherches ont été faites, les services forestiers peuvent non seulement mesurer le degré de danger à un moment donné mais aussi, à l'aide des pronostics de la température, le prévoir un ou deux jours d'avance et ainsi se préparer en conséquence à faire face aux circonstances au fur et à mesure qu'elles surgissent. Une attention de plus en plus grande est donnée aux méthodes scientifiques de combattre le feu afin d'en arriver à une protection complète à des frais minimums.

Les autorités forestières des divers gouvernements poursuivent en outre un travail de propagande sur la conservation des forêts, indépendamment de l'Association forestière du Canada ou en collaboration avec celle-ci. Depuis sa fondation en 1900, l'Association forestière du Canada a fortement contribué à obtenir la collaboration du public pour réduire les risques d'incendie. Au moyen de sa revue à fort tirage, de wagons de chemins de fer aménagés pour des conférences et de camions munis d'appareils cinématographiques et grâce à la collaboration des postes de radio et des journaux, l'Association atteint une bonne partie de la population du Canada. Par l'entremise des écoles, en désignant de jeunes gardes-forestiers, et par d'autres moyens, elle s'efforce d'inculquer à la jeune génération le sens de la valeur des forêts et de la renseigner sur la dévastation causée par le feu et sur les moyens de la prévenir.

Statistique des feux de forêt.—Bien que le nombre de feux de forêt en 1946 ait été légèrement plus élevé que la moyenne de la décennie précédente, la superficie totale brûlée et la valeur estimative des dommages n'atteignent pas la moitié de la moyenne. Les pertes par les feux de forêt dans les provinces Maritimes sont un peu plus élevées que la normale; ailleurs, les dommages sont inférieurs à la moyenne.

Des données sommaires sur les pertes causées par le feu sont données aux tableaux **4** et **5** qui comprennent pour la première fois des rapports du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Des détails plus complets, par région, sont contenus dans le rapport annuel du ministère des Mines et Ressources de l'année financière terminée le 31 mars 1947.

4.—Pertes dues aux feux de forêt, 1946, et moyennes décennales, 1936-1945

Détails	Provinces[1]		Yukon et T. du N.-O.[2]
	Moyenne 1936-1945	1946	1946
Feux de moins de 10 acres.....nombre	3,811	4,372	17
Feux de 10 acres et plus..... "	1,702	1,531	57
Totaux, feux.....nombre	**5,513**	**5,903**	**74**
Superficie brûlée—			
Bois marchand.....acres	552,455	109,478	296,396
Jeune bois..... "	660,059	190,914	24,880
Terres déboisées..... "	357,650	128,591	3,880
Terres non boisées..... "	858,226	587,723	1,148,591
Totaux, superficie brûlée.....acres	**2,429,390**	**1,016,706**	**1,473,747**
Bois marchand brûlé—			
Bois de sciage.....m.p.m.p.	779,565	102,102	8,669
Petit bois.....cordes	2,442,265	454,468	257,297

4.—Pertes dues aux feux de forêt, 1946, et moyennes décennales, 1936-1945—fin

Détails		Provinces[1]		Yukon et T. du N.-O.[2]
		Moyenne 1936-1945	1946	1946
Estimation de la destruction—				
Bois marchand	$	2,579,973	635,268	270,064
Jeune pousse	$	899,177	384,069	3,210
Terres déboisées	$	294,634	94,426	3,895
Autre propriété brûlée	$	545,259	710,949	néant
Totaux, dommages	$	**4,319,043**	**1,824,712**	**277,169**
Coût effectif du service de protection	$	914,903	897,940	7,659
Totaux, dommages et coût	$	**5,233,946**	**2,722,652**	**284,828**
Région protégée	milles carrés	–	750,000	110,000

[1] Y compris les terres de la Couronne dans les limites provinciales. [2] Renseignements donnés pour la première fois.

5.—Feux de forêt, selon la cause, 1946, et moyennes décennales, 1936-1945

Cause	Provinces[1]				Yukon et T. du N.-O.[2]	
	Moyenne 1936-1945		1946		1946	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Feux de campement	961	17	1,068	18	62	84
Fumeurs	961	17	1,293	22	3	4
Colons	763	14	622	11	néant	–
Chemins de fer	368	7	691	12	"	–
Foudre	1,025	19	956	16	3	4
Opérations industrielles	155	3	293	5	néant	–
Incendie criminel	302	5	163	3	1	1
Travaux publics	48	1	57	1	1	1
Causes diverses connues	467	9	439	7	néant	–
Causes inconnues	463	8	321	5	4	6
Totaux	**5,513**	**100**	**5,903**	**100**	**74**	**100**

[1] Y compris les terres de la Couronne dans les limites provinciales. [2] Renseignements donnés pour la première fois.

Sous-section 3.—Sylviculture

L'administration des terres de la Couronne, d'abord en vertu d'un programme provisoire et ensuite selon des méthodes de travail plus intensif afin d'assurer un rendement soutenu, constitue aujourd'hui le plus grand problème forestier. Les recherches scientifiques en ce domaine revêtent maintenant une grande importance. Le Service forestier du Dominion, ministère des Mines et Ressources, maintient cinq stations d'expérimentation forestière d'une superficie totale de 227 milles carrés*. On y étudie les principes fondamentaux de la végétation forestière et l'amélioration du taux de récupération et on y fait l'essai de méthodes pratiques d'administration.

Quelque 600 techniciens forestiers sont employés par les services forestiers du Dominion ou des provinces ou par les compagnies de pulpe, de papier ou de bois.

* Voir tableau 3, page 427.

Un certain nombre de forestiers dirigent activement les opérations d'abatage du bois commercial. En plus de leurs attributions administratives, ces hommes font des relevés forestiers qui servent à l'estimation des valeurs sylvestres, à la cartographie des forêts ou à la détermination de la récupération annuelle et des éléments et des conditions de reproduction.

A l'aide des photographies aériennes du Corps d'aviation royal canadien et des cartes muettes préparées par les organismes cartographiques des ministères des Mines et Ressources et de la Défense nationale, le Service forestier du Dominion a joué un rôle prépondérant dans le perfectionnement des moyens d'interpréter les photographies aériennes pour fins forestières. Les services forestiers provinciaux et les sociétés concessionnaires se servent de plus en plus de la photographie aérienne. Il est maintenant possible, non seulement de tracer les divers types de forêts, mais aussi d'obtenir des renseignements qui facilitent l'estimation du volume de bois en futaie et réduisent beaucoup les opérations terriennes. Des photographies aériennes agrandies à l'échelle appropriée aux fins cartographiques et englobant environ un million de milles carrés sont maintenant disponibles à la bibliothèque nationale de photographie aérienne du ministère des Mines et Ressources et des cartes forestières portant sur 135,000 milles carrés de cette superficie ont été préparées et classées grâce à ces photographies. On prévoit que la sylviculture fera un usage encore plus grand de photographies aériennes.

Le Service forestier du ministère des Mines et Ressources poursuit un travail spécialisé en recherches sylvicoles et s'attaque aux problèmes relatifs à l'utilisation de la forêt. De son côté, le ministère de l'Agriculture s'adonne à des recherches spécialisées dans le domaine de la pathologie et de l'entomologie forestières. Des détails du travail accompli sont donnés sous les rubriques qui suivent.

Recherches sylvicoles.—Les recherches sylvicoles sont concentrées dans cinq stations d'expérimentation forestière du Dominion situées dans le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta, mais des études supplémentaires sont entreprises dans d'autres régions en collaboration avec les gouvernements provinciaux et l'industrie. L'objet de ce travail est de maintenir toutes les terres boisées en production constante et d'en tirer le plus grand volume possible de bois de bonne qualité en moins de temps que ne le permettent les seules forces de la nature, et cela à des frais non prohibitifs à l'exploitation commerciale. On traite aussi des problèmes de régénération, des méthodes d'abatage et de l'hybridation,—par la sélection et le développement de lignées supérieures pour propagation artificielle.

Recherches sur les produits forestiers.—Les recherches en ce domaine se poursuivent aux laboratoires de produits forestiers du Canada, à Ottawa et Vancouver. Le laboratoire d'Ottawa s'occupe de recherches générales sur le séchage du bois d'œuvre, la mécanique de l'abatage, la physique et la pathologie des futaies, la préservation, la chimie et l'utilisation du bois. Le laboratoire de Vancouver, situé sur les terrains de l'Université de la Colombie-Britannique, fournit les facilités de recherches aux industries forestières de la Colombie-Britannique pour l'étude des problèmes relatifs à l'industrie dans cette partie du pays.

L'Institut de recherches sur la pulpe et le papier du Canada, à Montréal, poursuit son travail en vertu d'une entente coopérative entre le gouvernement fédéral, l'Association canadienne de la pulpe et du papier et l'Université McGill. Les travaux de l'Institut sont dirigés par un comité administratif mixte formé de

représentants des trois groupes concernés. Le programme comprend des recherches sur les terres boisées et tient compte des enquêtes de la Division de la chimie industrielle et cellulosique de l'Université McGill.

Pathologie forestière*.—La pathologie forestière est la branche de la botanique qui traite de la prévention et de la suppression des maladies des arbres forestiers. Elle comprend l'étude des pertes sous toutes leurs formes, sauf celles qui sont causées par le feu et les insectes. L'étude des maladies des essences d'ombre et d'ornementation et de la putréfaction du bois de service constituent des branches de la pathologie forestière.

A cause de la faible valeur par unité de superficie de la végétation forestière et de l'élément de longue durée nécessaire à la maturation de la récolte, il n'est pas pratique, au point de vue économique, de faire directement de grosses dépenses pour la prévention ou la suppression des maladies. La situation est tout à fait différente de celle des récoltes agricoles où la valeur comparativement élevée et la courte rotation permet le recours à peu de frais à une lutte directe et à des méthodes comme la vaporisation, le saupoudrage, l'irrigation, l'extirpation et la fertilisation. Ce n'est que dans le cas des pépinières et des essences d'ornementation de grande valeur que de telles mesures sont appliquées aux arbres. En pratique, la lutte contre les maladies qui s'attaquent aux arbres des forêts se fait par la sélection d'une rotation qui permet l'abatage avant que la putréfaction ne devienne sérieuse et par l'élimination au temps de l'éclaircissage et de la coupe finale des arbres indésirables et atteints de maladies.

Si ces mesures et d'autres encore reposent sur une connaissance suffisante, l'incidence des maladies indigènes peut être maintenue dans des limites raisonnables. Par contre, les maladies venues des pays étrangers comme la rouille du pin blanc, la maladie hollandaise de l'orme et la brûlure du châtaignier doivent être enrayées surtout par des méthodes directes comme l'extirpation des hôtes alternes et l'enlèvement des arbres contaminés.

Au Canada, les recherches dans le domaine de la pathologie forestière sont effectuées par le gouvernement fédéral, à la Division de la botanique et de la pathologie des plantes, Section du service scientifique, ministère de l'Agriculture. En plus du personnel d'Ottawa, il y a des laboratoires à Fredericton (N.-B.), Toronto (Ont.), Victoria (C.-B.). Un laboratoire destiné à desservir les provinces des Prairies sera probablement créé en 1948. Aucun travail n'est accompli dans le domaine de la pathologie forestière par les provinces, sauf le Québec, qui maintient son propre service.

Entomologie forestière.—L'étude des problèmes créés au Canada par les insectes des forêts est confiée à la Section des recherches sur les insectes de la forêt de la Division de l'entomologie, Service scientifique, ministère de l'Agriculture. Des laboratoires sont maintenus à Ottawa (Ont.), Sault-Sainte-Marie (Ont.), Fredericton (N.-B.), Winnipeg (Man.), Indian-Head (Sask.), Vernon (C.-B.), et Victoria (C.-B.). Il y a en outre quatre laboratoires secondaires et un certain nombre de stations de campagne et de camps temporaires. De concert avec divers organismes du gouvernement et organismes commerciaux, des enquêtes sont effectuées dont les résultats sont réunis à Ottawa. Ces enquêtes sont suivies d'études fondamentales et purement scientifiques en vue de comprendre

* Préparée à la Division de botanique et de pathologie des plantes, ministère de l'Agriculture, Ottawa.

les relations qui sont à la base des fluctuations de la population des insectes. On prévoit qu'à l'avenir toutes ces études se feront à Sault-Sainte-Marie (Ont.). La Division s'acquitte d'autres fonctions, celles qui ont trait aux entreprises d'urgence et aux méthodes de destruction. Lorsque des invasions soudaines et spectaculaires d'insectes créent l'alarme générale, on fait appel à la Division de l'entomologie pour qu'elle y remédie; l'application des remèdes est accompagnée d'une étude complète de la bionomie de l'espèce en cause. Les méthodes de destruction sont classées en sylvicoles, biologiques, chimiques et mécaniques. Les méthodes sylvicoles et biologiques offrent la meilleure solution à la majorité des problèmes suscités par les insectes de la forêt.

Afin de sauver les régions infestées, les entomologistes de la forêt étudient toutes les invasions afin de se rendre compte de la situation de la forêt, de la gravité du fléau, du degré probable d'une infestation future et du degré de détérioration du bois qui suit la mort causée par une invasion d'insectes. Les compagnies et les services forestiers ont établi un système régulier de renseignements à ce sujet et leurs rapports sont à la base des pronostics et des recommandations.

En vue d'empêcher l'introduction de fléaux d'insectes étrangers, la Division de la protection des plantes du ministère de l'Agriculture est autorisée, en vertu de la loi des insectes destructeurs et autres fléaux, à examiner à certains ports déterminés toutes les importations d'arbres et à émettre des certificats de congé si elle est sûre que les arbres sont exempts de toute contamination.

Une analyse plus détaillée des fonctions de la Section des recherches sur les insectes de la forêt paraît dans un article spécial intitulé *Insectes nuisibles à la forêt et moyens de les combattre*, aux pp. 407-419 de l'édition de 1947 de l'*Annuaire*.

Office de la suppression des insectes nuisibles aux forêts.—Les pertes et les dommages croissants infligés par les insectes aux forêts canadiennes causent beaucoup de soucis aux gouvernements et à l'industrie forestière de notre pays. L'épidémie actuelle, non enrayée, de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, en particulier, menace de causer des pertes de matières premières dans des proportions voisines d'un désastre national.

Afin de parer à cet état de choses, le gouvernement fédéral a promulgué le 14 septembre 1945 un arrêté en conseil instituant l'Office de la suppression des insectes nuisibles aux forêts, lequel a fonctionné sous le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements jusqu'au 1er janvier 1948, date à laquelle il est passé au ministère des Mines et Ressources. L'Office se compose de dix membres, dont un président, et comprend des représentants des ministères de la Reconstruction et des Approvisionnements, des Mines et Ressources et de l'Agriculture, un représentant de l'industrie de la pulpe et du papier, un autre de chacune des provinces de Colombie-Britannique, d'Ontario et de Québec, un représentant des trois provinces Maritimes et un membre du Manitoba pour représenter les trois provinces des Prairies.

La création de l'Office de la suppression des insectes nuisibles aux forêts n'a comporté la reprise ou le remplacement d'aucun service existant, entomologique ou autre. Il a pour objet d'obtenir des fonds supplémentaires en cas de besoin et de compléter les fonctions des organismes fédéraux et provinciaux actuels et de coordonner leurs efforts divers en un programme cohésif en vue de hâter la solution du problème posé par les insectes de la forêt au Canada.

Section 6.—Utilisation de la forêt

Dans l'utilisation de la forêt entre en cause le vaste groupe des industries qui comprennent l'abatage des arbres dans la forêt et leur transformation sous les diverses formes utilitaires exigées par la vie moderne. La forêt fournit donc les matières premières aux scieries, aux pulperies et papeteries et aux industries secondaires encore plus nombreuses qui transforment les produits de ces industries de base en articles plus complètement ouvrés comme les placages et les contre-plaqués, les portes et châssis, les meubles, et la vaste série d'industries qui utilisent le bois sous quelque forme dans leurs opérations. Le chapitre des Manufactures ne fait que traiter de ces industries dans leurs rapports avec toutes les industries; l'objet du présent chapitre est de les rattacher aux ressources primaires de la forêt. Ces industries, particulièrement celles de la pulpe et du papier et celle de l'abatage du bois, contribuent pour une large part à la valeur du commerce d'exportation du Canada et fournissent ainsi le change nécessaire pour défrayer une bonne partie des importations, particulièrement celles en provenance des États-Unis.

Sous-section 1.—Abatage du bois

En ce qui concerne les opérations en forêt, il faut se rappeler que les forêts ne fournissent pas que les matières premières nécessaires aux scieries, pulperies, distilleries du bois, à l'industrie du charbon de bois, de la laine de bois et autres produits, mais aussi les billes, le bois à pulpe et les billots qui seront exportés à l'état naturel, le bois de chauffage, les poteaux, les traverses de chemin de fer, les piquets et les perches de clôture, les étais de mines, les pilotis et autres produits primaires qui sortent de la forêt tout prêts pour l'exportation. Il y a encore nombre de produits forestiers d'importance moindre, comme les arbres de Noël, le sucre et le sirop d'érable, la gomme de sapin, la résine, le cascara, la mousse et le tan, qui tous concourent à grossir le total.

On estime qu'en 1946 les exploitants forestiers au Canada ont procuré durant la saison d'abatage 41,638,000 jours-hommes d'emploi et distribué en salaires 277 millions de dollars.

6.—Valeur du bois abattu, par produits, 1941-1946

Produit	1941	1942	1943	1944	1945	1946
	$	$	$	$	$	$
Billes et billots	86,514,625	92,897,611	99,852,479	115,788,036	120,682,306	150,933,681
Bois à pulpe	88,193,045	103,619,151	110,844,790	124,363,926	146,172,701	183,085,359
Bois de chauffage	26,662,296	27,264,486	45,152,897	44,332,748	45,193,219	49,544,756
Traverses de chemin de fer taillées	1,547,780	878,830	1,138,663	1,289,165	1,339,920	1,131,951
Poteaux	2,467,336	2,663,603	2,032,681	5,217,255	5,663,793	5,302,324
Étais de mine	2,458,435	2,169,268	3,418,857	3,509,015	6,437,074	12,149,767
Piquets de clôture	964,568	1,291,393	1,902,546	2,216,585	2,690,569	3,091,268
Bois pour la distillation	588,747	745,408	774,344	887,260	687,102	452,196
Perches de clôture	262,521	341,607	464,365	513,135	367,741	605,503
Produits divers	3,503,736	2,500,534	3,033,661	3,453,698	5,090,476	6,972,509
Totaux	**213,163,089**	**234,371,891**	**268,615,283**	**301,570,823**	**334,324,901**	**413,269,314**

7.—Bois abattu en forêt, équivalent en bois marchand et valeur totale, par produits principaux, 1945 et 1946, et totaux comparatifs de 1936-1944

NOTA.—Pour les détails des années 1926-1945, par principaux produits et par province, voir *Estimations annuelles des opérations forestières, 1945*, publié par la Division des produits forestiers, Bureau fédéral de la statistique. Le changement apporté au calcul du facteur de conversion en 1944-1945 est décrit à la p. 276 de l'*Annuaire* de 1946.

Année et produit	Quantité déclarée ou estimative	Facteur de conversion[1]	Volume équivalent de bois marchand	Valeur totale
			milliers de pieds cubes	$
Totaux, 1936	–	–	**2,139,400**	**134,804,228**
1937	–	–	**2,378,374**	**163,249,887**
1938	–	–	**2,136,729**	**148,265,857**
1939	–	–	**2,258,583**	**157,747,398**
1940	–	–	**2,676,814**	**194,567,875**
1941	–	–	**2,683,731**	**213,163,089**
1942	–	–	**2,608,605**	**234,371,891**
1943	–	–	**2,475,906**	**268,615,283**
1944	–	–	**2,508,046**	**301,570,823**
1945				
Billes et billots....M.p.m.p.	5,063,696	200[2]	964,794	120,682,306
Bois à pulpe....cordes	9,145,673	85	777,382	146,172,701
Bois de chauffage.... "	9,045,199	80	723,616	45,193,219
Traverses de chemin de fer taillées. nombre	1,308,665	5	6,543	1,339,920
Poteaux et pilotis.... "	868,038	15	13,020	5,663,793
Étais de mine....pieds cubes	17,451,931	1	17,452	6,437,074
Piquets de clôture.... nombre	18,381,454	1·2	22,048	2,690,569
Bois pour la distillation.... cordes	70,862	80	5,669	687,102
Perches de clôture.... nombre	5,244,508	1	5,245	367,741
Produits divers....	–	–	30,279	5,090,476
Totaux, 1945	–	–	**2,566,058**	**334,324,901**
1946				
Billets et billots....M.p.m.p.	5,603,944	200[2]	1,072,413	150,933,681
Bois à pulpe....cordes	10,523,256	85	894,476	133,085,359
Bois de chauffage.... "	9,102,452	80	728,196	49,544,756
Traverses de chemin de fer taillées. nombre	1,042,054	5	5,210	1,131,951
Poteaux de pilotis.... "	830,911	15	12,464	5,302,324
Étais de mine....pieds cubes	30,564,858	1	30,565	12,149,767
Piquets de clôture.... nombre	18,810,803	1·2	22,573	3,091,268
Bois pour la distillation.... cordes	43,411	80	3,473	452,196
Perches de clôture.... nombre	5,087,190	1	5,087	605,503
Produits divers....	–	–	38,261	6,972,509
Totaux, 1946	–	–	**2,812,718**	**413,269,314**

[1] Dans l'estimation de l'épuisement annuel des ressources forestières canadiennes, certains facteurs de conversion ont été employés dont chacun représente, en pieds cubes, la quantité de bois marchand nécessaire pour produire une unité du produit en question. [2] 175 pour la région côtière de la Colombie-Britannique.

8. Volumes équivalents de bois marchand et valeur des produits des opérations forestières, par province, 1944 à 1946

Province	Volume équivalent de bois marchand			Valeur des produits		
	1944	1945	1946	1944	1945	1946
	milliers de pieds cubes			$	$	$
Île du Prince-Édouard	12,047	12,271	13,270	938,829	944,267	1,146,189
Nouvelle-Écosse	98,263	103,823	125,290	11,179,112	12,478,263	17,311,397
Nouveau-Brunswick	194,065	185,382	218,288	27,109,995	28,306,356	37,372,259
Québec	965,724	993,674	1,070,300	123,936,131	139,733,279	168,758,131
Ontario	461,507	479,289	564,501	61,398,201	70,420,303	90,412,114
Manitoba	66,815	67,523	70,630	5,035,177	5,605,913	6,684,339
Saskatchewan	104,471	96,833	90,749	6,092,958	5,679,126	5,830,368
Alberta	101,302	108,055	119,583	5,974,375	6,850,147	8,271,682
Colombie-Britannique	503,852	519,208	540,107	59,906,045	64,307,247	77,462,835
Totaux	**2,508,046**	**2,566,058**	**2,812,718**	**301,570,823**	**334,324,901**	**413,269,314**

Sous-section 2.—Sciage du bois

Le sciage du bois occupe la deuxième place parmi les industries canadiennes qui tirent leurs matières premières de la forêt.

Le nombre de scieries, de fabriques de traverses de chemin de fer, de bardeaux, de lattes, de placage, de douves, de fonds et cercles, et d'établissements de tronçonnage et d'écorçage du bois à pulpe qui font rapport en 1946 s'élève à 6,001 au regard de 5,295 en 1945. Les employés sont au nombre de 49,352 et les salaires s'élèvent à $63,811,260. Les billes et billots et autres matières premières et fournitures de l'industrie sont évalués à $156,107,527 et la valeur brute de la production à $287,910,057. La production nette est de $129,408,392.

La production de bois d'œuvre au Canada atteint son maximum en 1946 avec 5,083,280,000 pieds m.p. environ. La valeur moyenne est passablement uniforme jusqu'en 1916, mais elle augmente rapidement de 1917 à 1920, pour diminuer graduellement les années suivantes et toucher son plus bas niveau de toute la période en 1932. Sauf en 1938, elle accuse ensuite des augmentations annuelles de 1933 à 1946.

9.—Quantité et valeur du bois d'œuvre et autres produits des scieries, par province, 1945 et 1946

Province ou territoire	Production de bois d'œuvre				Valeur totale[1]	
	Quantité		Valeur		1945	1946
	1945	1946	1945	1946		
	m.p.m.p.	m.p.m.p.	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	8,885	12,232	344,731	492,477	407,865	562,631
Nouvelle-Écosse	250,795	330,578	10,075,523	14,519,554	11,395,270	16,159,079
Nouveau-Brunswick	269,375	316,141	12,143,966	14,948,556	14,640,642	17,230,075
Québec	1,029,313	1,161,607	45,790,905	55,249,378	56,109,217	66,160,934
Ontario	522,497	673,441	23,825,561	34,181,404	29,705,850	41,526,408
Manitoba	63,453	59,234	2,364,945	2,290,813	2,493,378	2,483,193
Saskatchewan	125,082	104,970	4,227,527	3,703,021	4,632,856	3,947,249
Alberta	189,412	255,675	5,897,668	8,398,471	6,729,682	9,383,450
Colombie-Britannique	2,055,082	2,169,096	76,354,956	96,382,732	104,972,850	130,433,625
Yukon	266	306	20,170	23,293	20,420	23,413
Totaux	**4,514,160**	**5,083,280**	**181,045,952**	**230,189,699**	**231,108,030**	**287,910,057**

[1] Comprend tous les autres produits du sciage.

10.—Production de bois d'œuvre, bardeaux et lattes, 1937-1946

NOTA.—Les chiffres de 1908 à 1928 paraissent à la page 304 de l'*Annuaire* de 1931, ceux de 1929-1930 à la page 263 de l'*Annuaire* de 1943-1944 et ceux de 1931-1936, à la page 436 de l'édition de 1947.

Année	Bois scié		Bardeaux sciés		Lattes sciées	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	m.p.m.p.	$	carrés	$	milliers	$
1937	4,005,601	82,776,822	3,048,395	7,631,691	392,922	1,231,965
1938	3,768,351	72,633,418	2,761,978	6,894,654	239,467	656,320
1939	3,976,882	78,331,839	3,469,411	9,048,876	163,686	476,252
1940	4,628,952	105,988,216	4,420,240	9,600,497	216,465	688,167
1941	4,941,084	129,287,703	4,160,772	12,309,632	204,991	731,227
1942	4,935,145	149,854,527	3,720,482	13,191,084	181,994	737,874
1943	4,363,575	151,899,684	2,565,752	10,020,804	114,029	554,278
1944	4,512,232	170,351,406	2,697,724	11,411,359	110,639	645,010
1945	4,514,160	181,045,952	2,665,432	11,737,224	117,731	752,245
1946	5,083,280	230,189,699	2,646,022	14,512,796	134,591	908,564

Exportation de bois d'œuvre.—Les exportations de madriers, planches et bois équarri sont données au tableau **11** pour les années 1938 à 1947. Les exportations de bois équarri constituent moins d'un pour cent du total.

11.—Exportations de madriers, planches et bois équarri au Royaume-Uni, aux États-Unis et à tous les pays, 1938-1947

Année	Royaume-Uni		États-Unis		Tous pays	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	m.p.m.p.	$	m.p.m.p.	$	m.p.m.p.	$
1938	984,757	19,881,672	450,118	11,581,308	1,753,164	37,412,178
1939	1,223,974	26,294,286	627,087	16,900,984	2,211,933	50,547,603
1940	1,616,909	41,722,505	651,315	20,437,997	2,548,681	69,803,423
1941	826,804	25,179,948	1,231,588	41,506,390	2,300,875	74,813,296
1942	647,392	22,634,538	1,432,128	53,406,452	2,179,956	80,691,895
1943	902,539	35,881,525	730,479	33,622,548	1,741,276	74,738,504
1944	851,537	38,569,538	878,603	44,562,967	1,882,519	90,949,524
1945	878,663	39,217,064	929,417	50,209,833	2,001,042	99,994,581
1946	709,522	36,508,137	964,673	60,452,695	2,083,285	126,192,546
1947	1,121,244	77,791,267	1,065,216	79,774,161	2,735,027	209,215,250

Sous-section 3.—Industrie de la pulpe et du papier

L'essor rapide de cette industrie au Canada est décrit brièvement à la p. 268 de l'*Annuaire* de 1940. Les statistiques sommaires des industries réunies de la pulpe et du papier sont données à la p. 446 du présent ouvrage.

Répartie en trois catégories d'établissements, l'industrie compte en 1946: 31 pulperies, 56 pulperies-papeteries et 26 papeteries.

Au Canada, elle revêt trois formes d'activité: les opérations en forêt dont le produit est le bois à pulpe; la fabrication de la pulpe; la fabrication du papier. Certaines des pulperies les plus importantes exploitent aussi des scieries afin de pouvoir utiliser de la façon la plus profitable le bois de fortes dimensions coupé sur leurs concessions forestières, et certains propriétaires de scieries dirigent une partie de leurs billes d'épinette et de sapin baumier vers les pulperies. Moins d'un cinquième du bois à pulpe coupé au Canada est exporté à l'état brut ou non ouvré et une forte proportion de ces exportations est tirée de propriétés privées.

12.—Production, consommation, exportations et importations de bois à pulpe, 1937-1946

NOTA.—Les chiffres des années précédentes paraissent au tableau correspondant des éditions antérieures de l'*Annuaire*.

Année	Production globale apparente de bois à pulpe au Canada			Bois à pulpe canadien utilisé dans les pulperies du Canada		Bois à pulpe canadien exporté à l'état brut		Bois à pulpe importé et utilisé au Canada	
	Volume[1]	Valeur totale	Valeur moyenne par corde	Volume[1]	Pourcentage de la production totale	Volume[1]	Pourcentage de la production totale	Volume[1]	Pourcentage de la production totale
	cordes	$	$	cordes	$	cordes		cordes	
1937	8,298,165	63,057,205	7·60	6,593,134	79·5	1,705,031	20·5	20,505	0·3
1938	6,438,344	53,761,999	8·35	4,686,085	72·8	1,752,259	27·2	33,668	0·7
1939	6,899,986	58,302,668	8·45	5,360,546	77·7	1,539,440	22·3	25,694	0·5
1940	8,499,922	74,347,132	8·75	6,948,493	81·7	1,551,429	18·3	47,626	0·7
1941	9,544,699	88,193,045	9·24	7,688,307	80·6	1,856,392	19·4	81	[2]
1942	9,653,574	103,619,151	10·73	7,665,724	79·4	1,987,850	20·6	1,714	[2]
1943	8,801,368	110,844,790	12·59	7,260,776	82·5	1,540,592	17·5	2,379	[2]
1944	8,668,566	124,363,926	14·35	7,169,430	82·7	1,499,136	17·3	8,209	0·1
1945	9,145,673	146,172,701	15·98	7,474,375	81·7	1,671,298	18·3	4,133	[2]
1946	10,523,256	183,085,359	17·40	8,667,875	82·4	1,855,381	17·6	16,881	0·2

[1] Toutes les quantités sont indiquées en équivalent de bois brut et non écorcé. [2] Moins d'un dixième pour cent.

La fabrication de la pulpe constitue la seconde phase de l'industrie. Elle s'effectue dans des usines dont certaines sont des pulperies proprement dites et les autres des papeteries-pulperies, leurs propriétaires combinant les deux fabrications et pourvoyant ainsi leurs papeteries de matières premières. Ces établissements fabriquent d'ordinaire un excédent de pulpe pour la vente au Canada et à l'étranger. L'épinette de même que le sapin baumier dans l'Est et la pruche dans l'Ouest sont les espèces de bois qui conviennent le mieux à la production de presque toutes les catégories de papier, sauf le papier de luxe.

La préparation préliminaire du bois se fait fréquemment à la pulperie, mais il existe aussi au Canada un certain nombre d'établissements indépendants spécialisés dans le tronçonnage et l'écorçage, surtout pour diminuer les frais de transport par chemin de fer du bois coupé loin de l'usine et du bois destiné à l'exportation. Le bois à pulpe est mesuré à la corde (4′ x 4′ x 8′ de bois empilé). Une corde de bois à pulpe brut contient approximativement 85 pieds cubes de bois massif, et une corde de bois écorcé, 95 pieds cubes.

Production de pulpe.—Sur la production totale de pulpe de 1946, 74 p. 100 a été fabriqué dans les pulperies-papeteries pour le propre usage de celles-ci dans la fabrication du papier. Le reste a été fabriqué pour la vente au Canada et à l'étranger. Plus de 60 p. 100 de la production est de la pulpe mécanique et plus de 18 p. 100, de la fibre au sulfite écrue, les deux principaux éléments du papier à journal. Le reste se compose de pulpe au sulfite blanchie, de pulpe au sulfate blanchie et écrue, de fibre de pulpe mécanique à la soude et de criblures de pulpe chimique. Pour ce qui est de ces dernières, la fabrication de la planche rigide isolante leur a créé un marché considérable.

La fabrication de 6,615,410 tonnes de pulpe en 1946 absorbe 8,684,756 cordes de bois à pulpe d'une valeur de $154,581,001 et l'équivalent de 95,171 cordes approximatives d'autre bois (c'est-à-dire des copeaux de scierie, des dosses et délignures, du bran de scie, des cœurs de billot, etc.) d'une valeur de $1,706,725. La valeur totale des matières premières utilisées dans la fabrication de la pulpe s'établit à $176,798,465.

13.—Production de pulpe mécanique et chimique, 1937-1946

NOTA.—Les chiffres des années précédentes paraissent au tableau correspondant des éditions antérieures de l'*Annuaire*.

Année	Pulpe mécanique[1]		Pulpe chimique[1]		Production totale	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	$	tonnes	$	tonnes	$
1937	3,384,744	46,663,759	1,756,760	70,065,469	5,141,504	116,729,228
1938	2,520,738	39,707,479	1,147,051	48,189,669	3,667,789	87,897,148
1939	2,796,093	43,530,367	1,370,208	53,601,450	4,166,301	97,131,817
1940	3,368,209	56,017,547	1,922,553	92,987,720	5,290,762	149,005,267
1941	3,550,285	61,749,788	2,170,562	113,689,763	5,720,847	175,439,551
1942	3,308,118	65,208,919	2,298,343	126,936,143	5,606,461	192,145,062
1943	3,033,751	63,721,703	2,239,079	130,797,449	5,272,830	194,519,152
1944	3,113,142	72,097,231	2,157,995	138,944,181	5,271,137	211,041,412
1945	3,393,426	86,990,626	2,207,388	144,882,496	5,600,814	231,873,122
1946	4,122,046	113,599,526	2,493,364	174,024,701	6,615,410	287,624,227

[1] Y compris les criblures.

14.—Production de pulpe par principale province productrice, 1937-1946

NOTA.—Les chiffres des années précédentes paraissent au tableau correspondant des éditions antérieures de l'*Annuaire*.

Année	Québec		Ontario		Canada[1]	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	$	tonnes	$	tonnes	$
1937	2,551,546	55,277,014	1,466,555	33,964,784	5,141,504	116,729,228
1938	1,858,971	44,220,224	1,057,984	25,821,023	3,667,789	87,897,148
1939	2,119,183	49,026,966	1,158,576	27,631,051	4,166,301	97,131,817
1940	2,794,384	76,996,100	1,369,389	38,235,733	5,290,762	149,005,267
1941	2,971,386	89,103,399	1,507,324	46,908,967	5,720,847	175,439,551
1942	2,896,440	97,632,408	1,518,967	51,936,704	5,606,461	192,145,062
1943	2,617,403	94,054,176	1,490,966	54,818,046	5,272,830	194,519,152
1944	2,767,081	105,042,991	1,316,365	54,934,993	5,271,137	211,041,412
1945	2,887,176	114,197,036	1,468,682	62,596,260	5,600,814	231,873,122
1946	3,460,853	140,930,891	1,837,975	84,049,038	6,615,410	287,624,227

[1] Y compris la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.

Exportations de pulpe.—La quantité et la valeur des exportations de pulpe du Canada de 1938 à 1947 sont indiquées dans le tableau **15.**

15.—Exportations de pulpe au Royaume-Uni, aux États-Unis et à tous les pays, 1938-1947

Année	Royaume-Uni		États-Unis		Tous les pays	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	$	tonnes	$	tonnes	$
1938	67,694	3,678,448	453,861	21,561,546	554,037	27,730,738
1939	72,437	2,712,942	606,588	26,836,718	705,515	31,000,602
1940	176,218	9,966,249	825,268	46,576,654	1,068,517	60,930,149
1941	265,977	15,412,380	1,108,845	68,161,163	1,411,724	85,897,736
1942	294,056	17,950,527	1,197,425	76,087,788	1,510,746	95,266,873
1943	263,392	17,349,975	1,269,043	80,969,868	1,556,457	100,012,775
1944	292,808	21,393,993	1,077,811	77,081,637	1,408,081	101,563,024
1945	290,885	22,276,514	1,093,631	79,589,366	1,434,527	106,054,911
1946	119,973	10,122,012	1,252,648	99,972,972	1,418,558	114,020,659
1947	136,976	14,741,287	1,499,302	156,121,526	1,698,712	177,802,612

Statistique mondiale de la pulpe.—Après l'interruption causée par la guerre, il est de nouveau possible d'obtenir des chiffres sur la production, les exportations et les importations de pulpe de certains pays du monde; ces renseignements paraissent dans le tableau **16** pour l'année 1946. Les exportations mondiales de pulpe d'avant-guerre sont données à la p. 202 de l'*Annuaire* de 1941.

16.—Production, exportations et importations mondiales de pulpe, par pays, 1946

(Source: Association des producteurs de pulpe des États-Unis)

Pays	Production	Exportations	Importations
	(En milliers de tonnes)		
Canada	6,555[1]	1,419	14
Terre-Neuve	419	48	–
États-Unis	10,606	39	1,795
Finlande	1,320	606	–
Norvège	504	184	63
Suède	2,957	1,980	–
Autres	3,639[2]	124[2]	2,528[2]
Totaux	**26,000**[2]	**4,400**[2]	**4,400**[2]

[1] Chiffre un peu inférieur à celui du Bureau de la statistique donné dans le tableau 13 en raison de l'exclusion de certains genres de pulpe par l'Association. [2] Estimation.

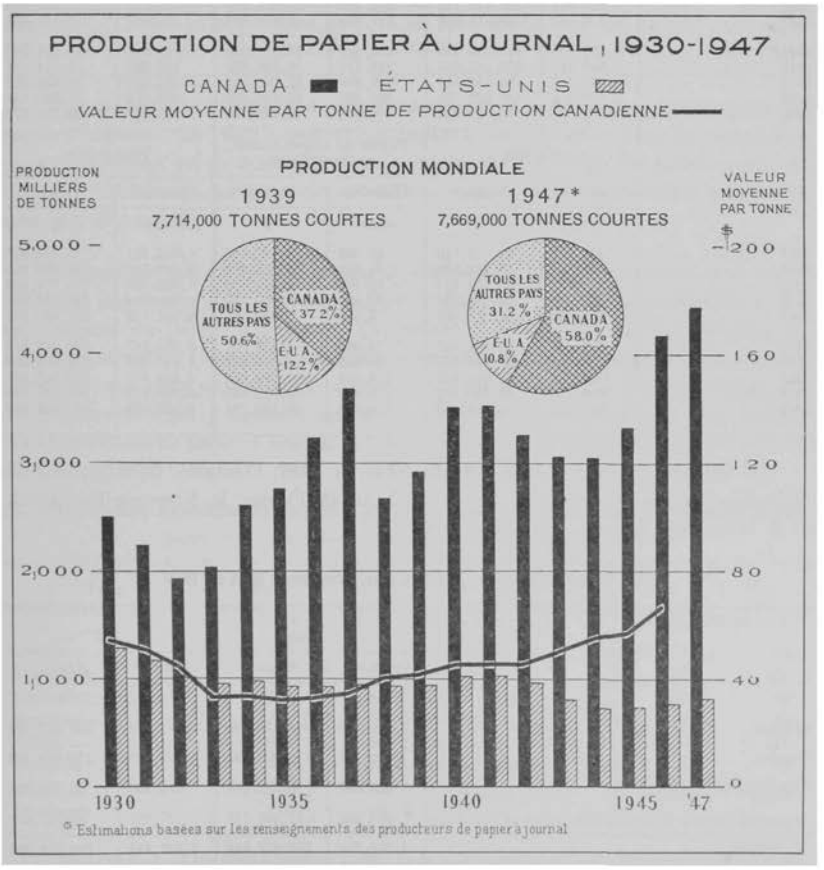

Production de papier.—En 1946, 82 établissements produisent du papier et du carton au Canada, comparativement à 80 en 1945. En plus du papier à journal, les papeteries canadiennes produisent des quantités considérables de papier de bonne qualité, de papier d'emballage, de papier de soie, de carton et d'autres produits de la cellulose.

17.—Production de papier, selon la sorte, 1937-1946

NOTA.—Les chiffres des années précédentes paraissent au tableau correspondant des éditions antérieures de l'*Annuaire*.

Année	Papier à journal		Papier à livres et à écrire		Papier d'emballage	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	$	tonnes	$	tonnes	$
1937	3,673,886	126,424,303	84,168	12,620,507	108,734	10,237,823
1938	2,668,913	107,051,202	73,834	11,098,901	90,879	9,069,298
1939	2,926,597	120,858,583	90,135	12,773,781	109,907	10,712,394
1940	3,503,801	158,447,311	102,696	15,518,667	139,716	14,457,299
1941	3,519,733	158,925,310	117,444	18,476,397	162,581	16,744,806
1942	3,257,180	147,074,109	121,419	19,181,665	165,991	17,221,769
1943	3,046,442	152,962,868	122,174	19,047,039	145,545	15,614,453
1944	3,039,783	165,655,165	155,498	23,700,310	156,721	16,699,663
1945	3,324,033	189,023,736	162,198	24,468,409	162,175	17,558,552
1946	4,162,158	280,809,610	189,318	29,995,156	175,369	20,797,070

Année	Carton		Papier de soie et autres papiers divers		Tout papier	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	$	tonnes	$	tonnes	$
1937	422,710	21,719,730	55,863	4,883,060	4,345,361	175,885,423
1938	356,891	19,288,172	58,841	5,142,492	3,249,358	151,650,065
1939	413,687	21,359,828	60,176	5,071,476	3,600,502	170,776,062
1940	500,094	31,078,759	73,107	6,334,773	4,319,414	225,836,809
1941	649,840	40,214,658	75,178	7,089,121	4,524,776	241,450,292
1942	609,175	38,641,867	78,002	8,150,102	4,231,767	230,269,512
1943	568,101	37,528,257	84,082	8,883,535	3,966,344	234,036,152
1944	588,348	39,091,667	104,026	10,399,036	4,044,376	255,545,841
1945	595,131	40,100,872	116,039	11,686,045	4,359,576	282,837,614
1946	683,643	50,213,833	136,630	15,140,721	5,347,118	396,956,390

Le Québec produit 53·6 p. 100 du total en 1946; l'Ontario, 29·6 p. 100; la Colombie-Britannique, 6·9 p. 100; et la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba, le reste, soit 9·9 p. 100.

18.—Production de papier, par province, 1945 et 1946

Province	1945		1946	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	$	tonnes	$
Québec	2,292,442	148,180,691	2,867,594	213,045,633
Ontario	1,267,796	86,395,223	1,579,537	120,929,769
Colombie-Britannique	334,502	20,353,984	370,950	26,733,893
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Manitoba	464,836	27,907,716	529,037	36,247,095
Totaux	**4,359,576**	**282,837,614**	**5,347,118**	**396,956,390**

Exportations de papier à journal.—Les exportations totales de papier à journal du Canada de 1938 à 1947 paraissent au tableau **19.**

19.—Exportations de papier à journal au Royaume-Uni, aux États-Unis et à tous les pays, 1938-1947

Année	Royaume-Uni		États-Unis		Tous les pays	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	$	tonnes	$	tonnes	$
1938	172,096	5,694,747	1,938,297	85,190,912	2,424,655	104,615,042
1939	176,754	5,811,462	2,206,386	97,057,620	2,658,723	115,687,288
1940	145,109	6,850,525	2,586,147	119,361,872	3,242,789	151,360,196
1941	94,082	4,492,699	2,762,241	129,162,253	3,262,012	154,356,543
1942	35,123	1,704,069	2,792,181	130,519,094	3,005,291	141,065,618
1943	30,427	1,773,834	2,544,691	129,787,019	2,810,288	144,707,065
1944	41,908	2,557,791	2,408,960	133,398,723	2,805,776	157,190,834
1945	105,648	6,564,645	2,533,564	146,507,805	3,058,946	179,450,771
1946	82,888	5,954,814	3,323,238	224,782,463	3,858,467	265,864,969
1947	55,520	4,623,491	3,675,349	291,892,729	4,220,779	342,293,158

Depuis 1913, le Canada est au premier rang parmi les pays exportateurs de papier à journal. En 1938, la quantité de papier à journal exportée par les principaux pays producteurs est de 3,806,737 tonnes courtes dont 63·7 p. 100 proviennent du Canada. Les comparaisons entre les différents pays pour les dernières années ne sont pas disponibles.

Statistique mondiale du papier à journal.—Durant la guerre il était naturellement impossible d'obtenir des chiffres de tous les pays sur la production et les exportations de papier à journal. Cependant, l'Association des producteurs de papier à journal du Canada fournit maintenant des renseignements sur la production des principaux pays producteurs; ceux-ci sont donnés pour 1946 dans le tableau **20.** Les chiffres de 1939 y figurent également pour fins de comparaison. Les chiffres des exportations de papier à journal de ces pays sont encore inconnus pour la période d'après-guerre.

20.—Production mondiale de papier à journal, par pays, 1946 comparativement à 1939

(Source: Association des producteurs de papier à journal du Canada)

Pays	1939	1946	Pays	1939	1946
	(milliers de tonnes)			(milliers de tonnes)	
Canada	2,869[1]	4,143[1]	Norvège	226	121
États-Unis	939	771	France	276	108
Terre-Neuve	308	363	Japon	437	83
Royaume-Uni	848	330	Hollande	104	33
Suède	305	289	Autres pays d'Europe	256	217
Finlande	519	258	Tous autres pays	12	54
Russie	200	200	**Totaux**	**7,714**	**7,120**
Allemagne	415	150			

[1] Chiffre légèrement inférieur à celui du Bureau de la statistique donné dans le tableau **17** en raison de l'exclusion par l'Association de certain papier non classé comme papier à journal.

Statistique des industries réunies de la pulpe et du papier*.—La fabrication de la pulpe, celle du papier et celle des produits du papier pourraient, à la faveur de certaines conditions, être étudiées comme trois industries distinctes parce que souvent elles se font dans des établissements distincts par des compagnies totalement indépendantes les unes des autres. La fabrication de la matière de base et sa transformation en serviettes, papeterie et autres produits du papier finement ouvrés sont souvent réunies dans un même établissement. Ce finissage du papier dans l'industrie de la pulpe et du papier elle-même ne représente qu'une faible proportion de la production canadienne de papier et de carton ouvrés, dont la majeure partie est encore fabriquée dans des établissements spéciaux de transformation classés sous d'autres rubriques industrielles.

La rencontre de ces diverses combinaisons dans un même établissement rend la distinction impossible entre un grand nombre de statistiques relatives à la fabrication de la pulpe, du papier de base et des produits ouvrés du papier. Toutes les opérations effectuées dans les moulins à papier de cette industrie sont maintenant attribuées au groupe industriel particulier d'établissements de transformation auquel elles appartiennent. En 1946, en comptant les opérations manufacturières jusqu'à la phase élémentaire de la fabrication du papier, il y a 113 moulins en activité. Les employés sont au nombre de 44,967 et leurs salaires s'élèvent à $101,364,636. En dehors de la pulpe destinée au propre usage des pulperies-papeteries, la valeur totale des matières premières et fournitures utilisées dans l'ensemble de l'industrie peut être estimée à $223,448,338 en 1946, $179,369,499 en 1945 et $157,995,141 en 1944; la valeur brute de la production, à $527,814,916 en 1946, à $398,804,515 en 1945 et à $369,846,086 en 1944; et la valeur nette de la production, à $258,164,578 en 1946, à $180,401,885 en 1945 et à $174,492,103 en 1944.

L'industrie de la pulpe et du papier est l'une des principales industries manufacturières au Canada. Durant la guerre, certaines autres industries se hissent temporairement à des positions plus importantes, mais l'industrie de la pulpe et du papier a maintenant repris son ancienne place. En 1946, elle est la première quant à la valeur nette de la production, à la valeur brute de la production et aux salaires; elle occupe le deuxième rang au point de vue du degré d'emploi.

Ces comparaisons ne tiennent compte que des phases manufacturières de l'industrie et ne s'étendent pas aux immobilisations, aux employés, aux salaires ou aux produits primaires vendus dans les opérations forestières. Ces éléments forment une partie importante de l'industrie en général, mais ne peuvent être séparés des opérations forestières effectuées pour les scieries et autres industries. Sur le marché mondial, la pulpe et le papier sont les principales denrées du Canada; elles sont plus importantes que le blé et beaucoup plus encore que le nickel. Longtemps, à elles seules, les exportations de papier à journal ont rapporté plus au Canada que le blé, le nickel ou toute autre denrée en particulier†. Le marché américain absorbe chaque année presque toutes les exportations canadiennes de bois à pulpe, plus de 80 p. 100 des expéditions de pulpe et de celles du papier. Environ la moitié du papier consommé aux États-Unis est de fabrication canadienne ou provient de bois ou de pulpe de bois importés du Canada.

* Voir le chapitre XVI et l'index pour de plus amples détails sur l'industrie de la pulpe et du papier et de la transformation du papier.

† Pour les raisons données à la section I, partie II, du chapitre XXI, l'or est exclu des statistiques sur le commerce canadien.

Sous-section 4.—L'industrie du placage et du contre-plaqué*

L'industrie canadienne du placage et du contre-plaqué s'est remarquablement développée au cours des dix dernières années. La production de contre-plaqué a quadruplé depuis 1939 et celle de placage accuse une augmentation analogue.

Les bois tendres et les bois durs servent à la fabrication du contre-plaqué au Canada. L'industrie du contre-plaqué de bois tendres est centralisée surtout sur la côte occidentale où le sapin de Douglas est la principale essence utilisée. La première fabrique de contre-plaqué en Colombie-Britannique est entrée en activité en 1912. Ensuite, d'autres établissements ont commencé à produire du contre-plaqué de sapin et, aujourd'hui, la production annuelle de contre-plaqué de sapin au Canada s'établit à plusieurs centaines de millions de pieds carrés.

La production des placages et contre-plaqués de bois durs se concentre dans les manufactures de l'Est du Canada. Le bouleau constitue l'essence la plus importante; l'érable, l'orme, le tilleul d'Amérique et autres bois durs sont utilisés aussi mais à un degré moindre. La demande très pressante de contre-plaqué pour la fabrication d'avions durant la seconde guerre mondiale a fortement encouragé la production de contre-plaqué de bois durs. Avant 1939, presque toute la production se faisait suivant des méthodes de pressage à froid, mais les besoins de contre-plaqué collé avec de la résine, nés de la guerre, ont abouti à la production de contre-plaqué de haute qualité pour satisfaire aux exigences de l'aviation. La production de contre-plaqué destiné à la fabrication d'avions augmente à elle seule d'environ 35 millions de pieds carrés par année au cours des deux dernières années de guerre.

Au cours de l'après-guerre, un certain nombre d'établissements ont sensiblement augmenté leur production de placage de haute qualité tant de bois tendres que de bois durs. Dans l'Est du Canada seulement, il y a actuellement 24 manufactures de placage et de contre-plaqué, et un certain nombre d'autres sont en voie de construction en vue de répondre à la demande accrue des marchés d'exportation.

L'emploi du contre-plaqué se généralise à mesure que ses propriétés sont mieux connues. Le contre-plaqué remplace le bois solide dans l'industrie des meubles et autres produisant des panneaux de bois, du carrelage, des coffres de béton, des panneaux de charpente et des revêtements pour maisons. Comme on peut se le procurer en dimensions considérables, il contribue à hâter la construction des logements. Sa surface lisse et continue le rend particulièrement propre à des fins comme le revêtement intérieur des wagons de chemin de fer, la carrosserie des autobus, les coffres, le revêtement des navires, etc. Facile à fabriquer, il sert aussi pour une multitude d'autres usages.

A la suite des recherches de temps de guerre, la fabrication du contre-plaqué courbé a pris une expansion croissante. On fabrique des douves pour tonneaux en contre-plaqué courbé. Des revêtements de maison, des embarcations en contre-plaqué moulé, des canots, des meubles et articles analogues sont constamment améliorés. Il a été constaté que les placages de fabrication canadienne sont bien appropriés aux réalisations diverses et nombreuses de l'industrie du contre-plaqué.

La valeur des exportations de placages et contre-plaqués canadiens au cours des dix dernières années est passée de $682,743 en 1936 à un sommet de $18,498,881 en 1947.

* Préparé par les laboratoires de produits forestiers, Service des forêts du Dominion, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

21.—Production de placages et de contre-plaqués pour la vente, selon le genre, 1944-1946

Année	Bois tendre domestique		Bois dur domestique		Bois importé		Totaux	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	Placages—Base 1/10"							
	milliers de pieds carrés	$	milliers de pieds carrés	$	milliers de pieds carrés	$	milliers de pieds carrés	$
1944.....	35,739	300,931	137,770	5,391,261	33,982	606,735	207,491	6,298,927
1945.....	26,781	185,879	117,027	3,948,767	41,736	744,979	185,544	4,879,625
1946.....	46,006	336,141	138,416	4,189,891	39,918	725,238	224,340	5,251,270
	Contre-plaqués—Base ⅛"							
	milliers de pieds carrés	$	milliers de pieds carrés	$	milliers de pieds carrés	$	milliers de pieds carrés	$
1944.....	220,158	8,221,621	29,734	6,518,760	737	142,453	250,629	14,882,834
1945.....	289,560	10,724,453	30,176	4,122,151	999	182,091	320,735	15,028,695
1946.....	271,791	12,372,446	49,659	6,000,550	3,905	671,019	325,355	19,044,015

Sous-section 5.—Industries utilisant le bois*

Les scieries et les pulperies-papeteries tirent leurs matières premières directement de la forêt, sous forme de billes et bois à pulpe, et produisent du bois d'œuvre, des sous-produits des scieries, de la pulpe et du papier. Il existe nombre d'autres industries importantes qui emploient et transforment les mêmes matières premières: certaines d'entre elles produisent des articles entièrement en bois, ou en pulpe de bois; d'autres, des objets dans lesquels le bois joue le rôle essentiel; d'autres enfin où il est nécessaire mais n'entre qu'en petite quantité. En outre, d'autres industries se servent du bois indirectement dans la fabrication d'articles dont le bois n'est pas une partie constituante. Le premier groupe comprend la fabrication des portes, fenêtres et autres produits des ateliers de rabotage, des boîtes, paniers, tonneaux ou autres récipients; des canots, bateaux et autres petites embarcations; des ustensiles de ménage, de boulangerie et de laiterie; des pompes, tuyaux, citernes et silos; des bobines, poignées, goujons et objets tournés. Le deuxième comprend les articles dont le principal élément est le bois et embrasse la fabrication des meubles, des véhicules et leurs accessoires, des bières et cercueils, etc. Dans la troisième, où le bois ne joue qu'un rôle secondaire, il y a la fabrication des instruments agricoles, des wagons de chemin de fer, des instruments de musique, des balais, brosses, etc. Quant au quatrième, il embrasse presque sans exception chaque forme de l'activité industrielle, car bien peu d'industries, s'il s'en trouve, peuvent se passer de bois, directement ou indirectement.

Le classement selon la principale matière constituante des produits de chaque établissement manufacturier sert beaucoup maintenant à la réunion des statistiques manufacturières et aux fins du commerce extérieur. En 1945, ce groupe,

* Préparé par les laboratoires de produits forestiers, Service des forêts du Dominion, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

fort de 2,575 établissements, procure de l'emploi à 50,949 personnes et paye $68,276,967 en salaires. La valeur brute des produits est de $229,737,695 et la valeur nette, de $109,396,119.

On se rend compte de l'importance de l'industrie secondaire comme source d'emploi quand on constate que le nombre d'employés dans ce groupe d'industries utilisant le bois dépasse 50,000, en comparaison de près de 40,000 en 1945 dans les pulperies et papeteries.

22.—Bois consommé par les industries utilisant le bois, 1943-1945

Année	Bois scié		Billes de sciage, billes de déroulage, dosses		Placages et contre-plaqués		Autre bois utilisé	Total
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur		
	m.p.m.p.	$	m.p.m.p.	$	m.p.m.p.	$	$	$
1943.....	1,160,404	49,980,271	168,772	5,072,978	227,380	4,155,297	34,920,754	94,129,300
1944.....	1,146,468	53,960,077	212,332	9,110,064	157,629	5,131,321	37,929,231	106,130,693
1945.....	1,241,563	60,878,661	204,815	8,688,883	156,305	5,676,482	41,971,936	117,215,962

Sous-section 6.—Industries utilisant le papier†

Les industries utilisant le papier sont au stade qui suit celui des industries utilisant le bois parce qu'elles se servent du papier, produit secondaire, comme matière première et le transforment en produits encore plus finement ouvrés.

Aux fins du recensement, les industries utilisant le papier sont réparties en quatre groupes:—

1° Celles qui constituent la catégorie la plus étendue et la plus importante s'adonnent à la publication de nouvelles, d'annonces, de dessins coloriés, d'illustrations, etc., sur papier, par la publication de journaux, périodiques, réclames, livres, etc.; elles comprennent six industries ayant entre elles des rapports étroits: impression et reliure, lithographie, gravure, stéréotypie et électrotypie, composition commerciale et photocalque.

2° Un autre groupe considérable d'industries utilise le papier ou le carton comme matière première pour le transformer en sacs, boîtes, enveloppes, carton mural et autres articles en papier.

3° L'industrie du papier-toiture s'adonne entièrement ou principalement à la fabrication de bardeaux et de revêtements asphaltés, de papier-toiture en rouleaux, et de feutres et lambris goudronnés et asphaltés.

4° L'industrie des articles divers en papier s'occupe entièrement ou principalement de recouvrir, traiter, couper et transformer de quelque autre manière le papier et le carton pour fins spéciales autres que les boîtes et sacs de papier et le papier-toiture.

Dans une étude de l'utilisation du papier par les industries, il se présente fréquemment des cas où la même feuille de papier passe d'un groupe d'industries à un autre. Le produit fini de la fabrique devient la matière première de l'atelier d'enduisage où sa surface est traitée de façon à la rendre propre à la lithographie.

† Préparé par l'Institut canadien de recherches sur la pulpe et le papier, Montréal (P.Q.)

Il devient ensuite la matière première de l'industrie de la lithographie dans laquelle sa surface est recouverte d'un dessin décoratif colorié. Il devient de nouveau la matière première du fabricant de boîtes de papier qui s'en sert pour recouvrir une boîte d'ornement utilisée par une autre industrie pour la distribution de confiseries.

Un autre fait important relativement à l'emploi du papier comme matière première, c'est que le papier usagé ou le papier de rebut peut être récupéré, transformé de nouveau en pulpe, traité au besoin et réutilisé plusieurs fois, mélangé à de la pulpe nouvelle en vue de la fabrication de certaines catégories de papier, y compris le papier de qualité et le papier à écrire jusqu'au carton.

Le développement des industries utilisant le papier au Canada a été fortement stimulé par la production de papier à bon marché et de carton de pulpe de bois et par le perfectionnement des machines à composer et des fondeuses de caractère, ainsi que de la presse rotative pour impressions rapides. En outre, l'éducation de la population s'est faite au Canada en fonction du développement de l'imprimerie au cours des cinquante dernières années. La faculté de lire a créé une demande accrue de matière imprimée et a encouragé l'édition.

Le papier-toiture composé de feutre de papier asphalté ou goudronné et enduit d'un revêtement de métal est utilisé de plus en plus comme substitut aux toitures de métal, à l'ardoise et aux bardeaux de bois.

L'emploi de cartons de fibres comme matériaux de construction, particulièrement comme isolant, et d'un feutre de papier asphalté comme paillage pour conserver l'humidité du sol et empêcher la croissance des mauvaises herbes en vue de la récolte de certaines cultures, constitue des innovations récentes.

Ces dernières années, la fabrication de récipients et d'empaquetages de genres variés a pris une expansion rapide parce qu'on a trouvé les moyens de transformer le papier résistant et à bon marché en boîtes solidement construites qui se comparent très favorablement aux caisses de bois et aux boîtes d'empaquetage utilisées antérieurement. Les récipients de papier de petite dimension, attrayants, utilisés dans le commerce de détail sont de plus en plus en vogue chez les acheteurs et constituent une branche importante des industries utilisant le papier.

En 1945, les industries qui utilisent le papier emploient 20,823 personnes et accusent une valeur brute de production de $138,055,346.

CHAPITRE XII.—RESSOURCES ET PRODUCTION DE FOURRURES

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Historique du commerce des fourrures	451
Section 2. L'industrie des fourrures	451
Sous-section 1. Animaux sauvages	451
Sous-section 2. Fermes à fourrure	452
Section 3. Statistique de la production de fourrures	453
Section 4. Mise en marché et commerce extérieur	456

Section 1.—Historique du commerce des fourrures

Un aperçu historique de l'industrie des fourrures paraît aux pp. 293-294 de l'*Annuaire* de 1946. Voir aussi la liste des articles spéciaux sous la rubrique *Commerce des fourrures* au début du présent volume.

Section 2.—L'industrie des fourrures

Sous-section 1.—Animaux sauvages

Les fourrures comptent parmi les ressources les plus précieuses du Canada. Et bien que les progrès de la colonisation aient repoussé le piégeage de plus en plus loin vers le nord et que l'élevage des animaux à fourrure ait pris une expansion considérable, les animaux à l'état sauvage fournissent encore la plus grande partie des fourrures canadiennes. Sur une étendue de quelque 1,550,000 milles carrés, soit 45 p. 100 environ de toute la superficie terrestre du Canada, la vie sauvage est relativement plus productive que l'agriculture et, parmi les produits de la vie sauvage, les fourrures constituent l'article le plus important et aussi la principale ressource de la population de cette région.

La population de plusieurs des animaux à fourrure les plus précieux est sujette à des variations marquées. Les périodes d'abondance et de rareté reviennent assez régulièrement pour être considérées comme des cycles et ces cycles ont des répercussions importantes, d'année en année, sur la prise des peaux.

La conservation des animaux à fourrure, qui détermine de plus en plus la ligne de conduite des autorités fédérales et provinciales, est devenue nécessaire en raison de la demande grandissante et des réserves décroissantes de fourrures. La hausse considérable des prix qui en résulte a aussi déterminé une tendance à pratiquer le piégeage à l'excès et il a fallu réglementer la prise par l'interdiction, les saisons fermées et l'application de règlements du piégeage. Cependant, dans un pays aussi vaste que le Canada, où les piégeurs, blancs et indiens, sont dispersés à travers une grande étendue désertique, l'interdiction qui pèse sur la capture de certains animaux en vue d'assurer les prises futures n'est pas toujours efficace. La fourrure de ces animaux devient plus chère à cause de sa rareté et la tentation de violer les mesures de protection devient très forte.

Une mesure remarquable qui semble avoir exercé une influence très heureuse sur le rétablissement de certains animaux à fourrure, spécialement le castor et le rat musqué, est la remise en valeur méthodique de terrains marécageux où la multiplication de ces animaux dans leur habitat naturel est activement favorisé.

Toutes les provinces aujourd'hui ont leurs règlements de piégeage et émettent des permis à chaque trappeur. Quelques-unes enregistrent les sentiers de piégeage.

Le gouvernement de Saskatchewan a récemment inauguré un régime par lequel des districts sont assignés aux piégeurs licenciés. Le piégeur veillera lui-même, dans son propre intérêt, à faire cesser le braconnage dans sa réserve.

La section 3, pp. 453-456, donne la statistique réunie de la production de fourrures de la vie sauvage et de celle des fermes à fourrure.

Sous-section 2.—Fermes à fourrure*

Au début du commerce des fourrures, c'était la coutume chez les trappeurs canadiens de garder des renards vivants jusqu'à ce qu'ils fussent dans leur plus beau pelage; de cette coutume naquit l'industrie vulpicole moderne. Le premier témoignage authentique de l'élevage des renards en captivité nous vient de l'Île du Prince-Édouard où, il y a environ 65 ans, un certain nombre de renards furent gardés sur une ferme près de Tignish. Après 1890, une période de renchérissement des fourrures encouragea l'élevage du renard et l'industrie se développa rapidement. La beauté de la fourrure du renard argenté et les profits élevés obtenus, en conséquence, de la vente de ces peaux ont attiré l'attention surtout sur cette variété, nuance du renard roux ordinaire, réalisée par les premiers vulpiculteurs au moyen de l'élevage sélectionné. Tandis que les expériences se poursuivaient dans l'Île du Prince-Édouard, d'autres provinces s'essayaient aussi à l'élevage des renards en captivité; l'entreprise réussit dans le Québec en 1898, en Ontario en 1905 et en Nouvelle-Écosse en 1906. Le profit à tirer de l'élevage des animaux à fourrure a été reconnu généralement en 1910 lors de la publication des prix obtenus pour les premières peaux argentées à l'enchère tenue à Londres. Vingt-cinq peaux ont été vendues en moyenne $1,339 chacune; l'une d'elles a rapporté $2,627. L'industrie a ensuite accusé une hausse remarquable, puis s'est affaissée en 1914 et a pris quelque temps à reprendre sa stabilité. La vulpiculture se pratique maintenant dans toutes les provinces et le nombre de fermes à fourrure a augmenté sans cesse jusqu'au début de la guerre. Le gouvernement fédéral dirige une ferme expérimentale d'élevage à Summerside, dans l'Île du Prince-Édouard, où sont étudiés les problèmes relatifs à la reproduction, l'alimentation, l'habitation et l'entretien général.

Bien que le renard ait été le premier animal à fourrure élevé en captivité, plusieurs autres espèces le sont aujourd'hui: vison, raton laveur, mouffette, martre, pékan et lapin. Le vison est le plus nombreux et le plus précieux des animaux élevés en captivité. De 1920 à 1939, l'élevage des animaux à fourrure au Canada a progressé rapidement et, au cours de cette période, un changement notable s'est produit dans le genre de fourrure le plus acceptable sur le marché. Le renard noir était populaire il y a vingt-cinq ans. Quelques années plus tard, les prix les plus élevés allaient aux peaux de renard au quart ou à demi argenté et, ces dernières années, les renards complètement argentés et nouveau type ont atteint les plus hauts prix. La création d'un nouveau type de renard et de vison a stimulé la vulpiculture. Le renard nouveau type tel que platine, platine-argenté, perle-platine et blanc trouve marché ouvert ainsi que le nouveau type de vison des variétés suivantes: noir-argenté, platine-argenté, bleu, blanc neigeux et autres nuances.

Ces dernières années, l'élevage du chinchilla s'est développé, et une association, la *National Chinchilla Breeders of Canada*, a été formée. Ces animaux à fourrure peuvent maintenant être enregistrés en vertu de l'Enregistrement du bétail du ministère fédéral de l'Agriculture.

La statistique des fermes à fourrure est donnée dans la section 3.

* Revisé à la Division de l'agriculture, Bureau fédéral de la statistique.

Section 3.—Statistique de la production de fourrures*

Statistique de la production globale de fourrures.—Les premiers relevés de la production de fourrures brutes se limitent aux recensements décennaux qui donnent le nombre et la valeur des peaux obtenues par les trappeurs. En 1920, le Bureau fédéral de la statistique inaugura un relevé annuel de la production de fourrures brutes, fondé sur les informations reçues des négociants en fourrures. Ce relevé fut effectué pendant quelques années. Plus récemment, des états annuels fondés sur les droits régaliens, la taxe d'exportation, etc. ont été obtenus des ministères provinciaux de la Chasse (excepté l'Île du Prince-Édouard), états qui servent maintenant à la préparation des statistiques publiées chaque année par le Bureau. Les statistiques de l'Île du Prince-Édouard sont établies d'après les rapports fournis directement au Bureau par les négociants de la pelleterie locale.

* Revisé à la Division de l'agriculture du Bureau fédéral de la statistique.

1.—Peaux produites et pourcentages de peaux vendues par les fermes à fourrure, années terminées le 30 juin 1928-1947

Année	Peaux		Pourcentage (valeur) vendu par les fermes[1]	Année	Peaux		Pourcentage (valeur) vendu par les fermes[1]
	Nombre	Valeur			Nombre	Valeur	
		$				$	
1928	3,601,153	18,758,177	11	1938	4,745,927	13,196,354	43
1929	5,150,328	18,745,473	13	1939	6,492,222	14,286,937	40
1930	3,798,444	12,158,376	19	1940	9,620,695	16,668,348	31
1931	4,060,356	11,803,217	26	1941	7,257,337	21,123,161	26
1932	4,449,289	10,189,481	30	1942	19,561,024	24,859,869	19
1933	4,503,558	10,305,154	30	1943	7,418,971	28,505,033	24
1934	6,076,197	12,349,328	30	1944	6,324,240	33,147,392	28
1935	4,926,413	12,843,341	31	1945	6,994,686	31,001,456	31
1936	4,596,713	15,464,883	40	1946	7,593,416	43,870,541	30
1937	6,237,640	17,526,365	40	1947	7,486,914	26,349,997	37

[1] Approximativement.

L'Ontario est la première province en ce qui concerne la valeur de la production de fourrures et contribue pour 26·6 p. 100 au total de la saison de 1946-1947. Le nombre de peaux levées en Alberta et au Manitoba est plus élevé qu'en Ontario, mais dans ces deux provinces, le rat musqué et l'écureuil, peaux de valeur inférieure, forment la plus grande partie du total; en Ontario, les peaux plus coûteuses de vison, de castor et de renard font monter la valeur à un chiffre bien supérieur.

2.—Peaux d'animaux à fourrure produites, par province, années terminées le 30 juin 1946 et 1947

Province ou territoire	1946			1947		
	Peaux	Valeur	Pourcentage du total	Peaux	Valeur	Pourcentage du total
	nombre	$		nombre	$	
Île du Prince-Édouard	34,201	1,195,930	2·7	35,168	658,962	2·5
Nouvelle-Écosse	184,119	1,123,390	2·6	160,935	716,009	2·7
Nouveau-Brunswick	95,976	1,053,699	2·4	66,113	834,641	3·2
Québec	645,123	7,444,582	17·0	511,485	3,913,915	14·8
Ontario	1,240,661	10,822,246	24·7	1,142,490	7,005,904	26·6
Manitoba	1,489,079	6,507,406	14·8	1,348,730	3,099,159	11·8
Saskatchewan	1,131,845	3,671,751	8·3	1,086,464	2,303,554	8·7
Alberta	1,501,722	5,209,064	11·9	1,837,653	3,738,788	14·2
Colombie-Britannique	598,373	3,414,795	7·8	751,060	2,047,135	7·8
Yukon	107,252	677,495	1·5	58,777	373,176	1·4
Territoires du Nord-Ouest	565,065	2,750,183	6·3	488,039	1,658,754	6·3
Canada	**7,593,416**	**43,870,541**	**100·0**	**7,486,914**	**26,349,997**	**100·0**

En comparaison de l'année précédente, la valeur moyenne de presque toutes les espèces de peaux enregistre un déclin prononcé l'année terminée le 30 juin 1947. L'hermine tombe de $2.97 à $1.61; le rat musqué, de $3.26 à $1.94; l'écureuil, de 79 cents à 44 cents; le renard roux, de $6.74 à $3.81; le castor, de $50.80 à $29.46; le renard blanc, de $22.83 à $13.49; le renard nouveau type, de $47.83 à $28.62; le renard argenté standard, de $27.93 à $17.21; la martre, de $56.17 à $32.45; et le vison standard, de $29.03 à $19.61. La valeur moyenne baissant, la valeur totale diminue de $43,870,541 en 1945-1946 à $26,349,997 en 1946-1947, bien que le nombre de peaux levées n'ait diminué que légèrement.

3.—Peaux d'animaux à fourrure levées, par espèce, années terminées le 30 juin 1946 et 1947

Espèce	1946			1947		
	Peaux	Valeur totale	Valeur moyenne	Peaux	Valeur totale	Valeur moyenne
	nombre	$	$	nombre	$	$
Blaireau	6,373	17,211	2·70	2,090	3,293	1·58
Ours blanc	202	5,158	25·53	150	3,840	25·60
Ours, non spécifié	1,145	3,738	3·25	1,150	2,904	2·53
Castor	153,902	7,817,490	50·80	127,622	3,760,045	29·46
Chat domestique	92	46	0·50	50	25	0·50
Chinchilla	40	920	23·00	64	2,240	35·00
Coyote ou loup des Prairies	37,501	262,144	6·99	24,114	90,167	3·74
Hermine (belette)	672,152	1,998,477	2·97	524,126	844,589	1·61
Pékan	4,150	258,344	62·25	4,189	162,483	38·79
Putois	344	1,879	5·46	500	1,748	3·50
Renard bleu	3,046	91,130	29·92	3,765	59,720	15·86
Renard croisé	19,703	310,664	15·77	14,700	140,426	9·55
Renard roux	121,728	819,986	6·74	85,274	325,249	3·81
Renard argenté	133,639	3,732,812	27·93	120,927	2,080,668	17·21
Renard, nouveau type	32,312	1,545,399	47·83	37,910	1,085,316	28·62
Renard blanc	27,169	620,170	22·83	67,314	907,920	13·49
Renard, autre	212	1,537	7·25	87	444	5·10
Lynx	9,338	347,332	37·20	8,151	193,132	23·69
Martre	19,831	1,113,998	56·17	20,661	670,412	32·45
Vison standard	381,421	11,073,699	29·03	437,343	8,574,488	19·61
Vison de mutation	885	53,743	60·72	5,261	144,580	27·48
Rat musqué	3,420,496	11,159,502	3·26	2,795,687	5,431,833	1·94
Myopotame	6	13	2·17	30	90	3·00
Loutre	12,337	404,188	32·76	11,730	290,446	24·76
Lapin	307,655	246,671	0·80	180,170	144,994	0·80
Raton laveur	36,092	112,299	3·11	24,406	53,476	2·19
Mouffette	125,794	193,341	1·54	73,901	62,380	0·84
Écureuil	2,061,205	1,626,927	0·79	2,911,413	1,288,751	0·44
Chat sauvage	1,585	23,340	14·73	1,365	6,837	5·01
Loup	2,569	21,198	8·25	2,177	12,613	5·79
Carcajou	492	7,185	14·60	587	4,888	8·33
Totaux	**7,593,416**	**43,870,541**	–	**7,486,914**	**26,349,997**	–

Statistique des fermes à fourrure.—Le nombre de fermes à fourrure au Canada a beaucoup diminué durant la guerre à cause des difficultés à obtenir et la pâture et la main-d'œuvre. La plupart des établissements à fermer étaient de petites fermes ou des fermes exploitées en marge de l'agriculture générale. Par ailleurs, la valeur des terres et bâtiments enregistre une augmentation de 55·6 p. 100 en 1946 comparativement à 1939 et la valeur des animaux à fourrure augmente de 136·0 p. 100.

4.—Fermes à fourrure, valeur foncière et valeur des animaux à fourrure, par province, 1944-1946

Province ou territoire	Fermes à fourrure			Valeur des terrains et bâtiments			Valeur des animaux à fourrure		
	1944	1945	1946	1944	1945	1946	1944	1945	1946
	nomb.	nomb.	nomb.	$	$	$	$	$	$
Île du Pr.-Édouard	619	567	503	673,496	646,985	614,030	825,268	914,216	574,222
Nouvelle-Écosse	406	380	350	210,690	231,177	249,293	324,151	441,229	421,333
Nouv.-Brunswick	494	426	383	290,422	273,795	274,915	635,250	651,438	467,125
Québec	2,071	2,087	1,768	1,471,621	1,682,790	1,751,435	2,685,027	2,935,726	2,595,564
Ontario	988	1,089	1,348	1,547,082	1,953,493	2,490,908	2,447,177	3,467,485	4,318,112
Manitoba	485	528	638	1,190,080	1,497,892	2,021,523	1,346,652	2,115,805	2,367,444
Saskatchewan	457	479	467	603,903	650,016	935,260	942,571	1,304,476	1,357,211
Alberta	637	774	1,027	1,355,258	1,655,825	2,383,295	1,841,522	2,691,959	3,049,500
Col.-Britannique	239	260	313	498,317	549,299	831,831	501,296	890,424	1,184,776
Yukon	néant	néant	néant	–	–	–	–	–	–
Totaux	**6,396**	**6,590**	**6,797**	**7,840,869**	**9,141,272**	**11,552,490**	**11,548,914**	**15,412,758**	**16,335,287**

5.—Animaux à fourrure élevés en captivité, au 31 décembre 1943-1946

Espèce	1943		1944		1945		1946	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
		$		$		$		$
Chinchilla	244	50,000	263	100,700	402	127,050	1,285	668,020
Coyote	28	675	17	266	néant	–	2	30
Pékan	124	13,405	115	13,860	160	18,835	192	24,285
Putois	255	1,396	153	1,185	189	1,143	170	1,375
Renard bleu	1,985	190,577	2,357	251,875	3,252	354,369	3,560	324,384
Renard croisé	602	25,098	603	23,572	497	22,350	324	7,238
Renard, nouveau type	20,786	2,015,892	28,158	2,493,602	35,297	3,020,387	37,235	2,213,688
Renard roux	535	13,069	551	9,718	557	7,375	399	3,969
Renard argenté	74,514	4,233,722	71,121	3,707,483	68,277	3,380,426	57,711	2,111,301
Renard, autres	3	275	20	1,835	19	1,685	40	2,605
Lynx	néant	–	néant	–	14	1,700	6	300
Martre	298	24,988	291	28,312	305	30,308	352	36,790
Vison	119,266	3,465,492	144,166	4,907,501	200,851	8,439,144	274,670	10,936,409
Myopotame	357	6,882	219	6,925	201	6,049	110	3,660
Raton laveur	258	3,428	169	2,076	193	1,917	173	1,226
Mouffette	2	4	2	4	6	20	4	7
Totaux	**219,257**	**10,044,903**	**248,205**	**11,548,914**	**310,220**	**15,412,758**	**376,233**	**16,335,287**

6.—Valeur des animaux à fourrure et des peaux vendus par les fermes à fourrure, 1943-1946

Espèce	1943		1944		1945		1946	
	Animaux	Peaux	Animaux	Peaux	Animaux	Peaux	Animaux	Peaux
	$	$	$	$	$	$	$	$
Chinchilla	néant	néant	3,800	néant	23,225	néant	295,130	néant
Coyote	75	2,138	100	360	néant	"	néant	"
Pékan	néant	3,124	8,652	2,909	3,590	544	9,260	637
Putois	158	1,736	240	1,159	679	997	484	1,088
Renard bleu	13,008	57,337	28,675	125,005	37,305	151,122	18,998	83,397
Renard croisé	1,330	39,128	1,170	29,565	314	19,080	190	10,119
Renard, nouveau type	310,870	770,142	316,753	1,091,036	312,967	1,633,938	142,887	1,388,526
Renard roux	695	15,391	564	8,953	442	6,138	312	4,269
Renard argenté	328,857	4,241,614	248,484	3,093,065	301,897	2,956,725	171,499	1,723,633
Renard, autre	néant	575	néant	1,108	185	674	225	964
Martre	2,010	1,775	11,253	2,820	8,440	1,280	15,484	510
Vison	229,257	3,823,656	520,530	3,884,243	1,064,018	5,505,272	1,844,627	3,571,314
Myopotame	915	652	925	272	375	257	475	103
Raton laveur	168	1,394	93	369	63	447	67	121
Totaux	**887,343**	**8,958,662**	**1,141,239**	**8,240,864**	**1,753,500**	**10,276,474**	**2,499,638**	**6,784,681**

Section 4.—Mise en marché et commerce extérieur

La première vente de fourrures à l'encan au Canada eut lieu en 1920 à Montréal, qui est resté depuis le principal marché de fourrures au Canada. Aujourd'hui, des ventes à l'encan ont lieu aussi à Vancouver (C.-B.), Edmonton (Alb.), Regina (Sask.) et Winnipeg (Man.); à Regina, le gouvernement de la Saskatchewan fournit un service de la mise en marché des fourrures en vue d'aider les producteurs de la province.

Classement.—Le ministère fédéral de l'Agriculture a introduit en 1939 le classement des fourrures. Un des principaux objets du classement est d'assurer l'uniformité, afin que l'acheteur étranger puisse choisir les fourrures sans avoir à les examiner en personne. Le classement est très avantageux tant pour le producteur que pour le commerce en général. Il renseigne l'éleveur sur la valeur exacte de ses peaux et l'encourage à améliorer la qualité de ses produits; il fournit les directives nécessaires en vue des accouplements futurs; il élève le niveau de la production entière de peaux; et il hausse le prix des peaux de meilleure qualité.

Exportations et importations.—Avant la seconde guerre mondiale, le Canada exportait ses peaux à fourrure au Royaume-Uni surtout mais, ce marché ayant presque disparu durant les années de guerre, le commerce des fourrures s'est continué surtout avec les États-Unis. Le commerce a définitivement repris avec le Royaume-Uni en 1946 et 1947.

Le commerce canadien des fourrures, tant d'exportation que d'importation, comprend surtout les peaux vertes, la valeur des peaux apprêtées et façonnées étant plutôt faible par rapport au total. Une bonne partie des exportations comprennent naturellement les fourrures que le Canada produit en plus grande quantité; le vison est le plus coûteux, suivi du renard, du castor et du rat musqué. Par ailleurs, les fourrures comme le mouton de perse, certaines variétés de rat musqué, le lapin et l'écureuil, l'opossum et le raton laveur, dont la production n'est pas élevée au Canada, forment la majeure partie des importations.

Les tableaux **13** et **14** du chapitre sur le commerce extérieur donnent les exportations et les importations des États-Unis, du Royaume-Uni et des autres pays en 1944-1947.

7.—Exportations et importations de fourrures, par espèce, 1947

Espèce	Exportations			Espèce	Importations		
	Royaume-Uni	États-Unis	Tous pays		Royaume-Uni	États-Unis	Tous pays
	$	$	$		$	$	$
Peaux vertes—				Peaux vertes—			
Castor	789,861	3,538,388	4,331,359	Renard	15,188	102,619	157,687
Hermine	404,582	270,788	677,623	Kolinski	néant	81,053	81,053
Pékan	66,637	83,316	149,953	Animaux marins	"	25	175,790
Renard, toutes espèces	1,815,115	1,430,008	3,916,989	Vison	44,656	655,225	737,852
Lynx	93,745	149,862	244,184	Rat musqué	5,216	3,253,224	3,305,876
Martre	160,107	391,529	554,464	Opossum	néant	44,148	53,336
Vison	1,773,412	11,233,564	13,014,356	Mouton de perse	113,474	6,196,579	7,614,161
Rat musqué	864,217	1,921,286	2,806,864	Lapin	360	518,334	916,320
Loutre	61,762	213,581	278,873	Raton laveur	néant	402,567	407,255
Lapin	718	181,223	181,941	Mouton	"	116,000	415,657
Raton laveur	3,597	77,360	83,821	Écureuil	"	549,651	626,228
Mouffette	17,237	50,880	77,325	Viscache	"	néant	2,077
Écureuil	1,256,714	126,941	1,428,774	Autres	27,668	1,085,904	1,269,934
Belette	20,818	194,238	216,388				
Loup	28,339	25,292	53,869	Peaux apprêtées—			
Autres	3,246	10,994	19,206	Astrakan	néant	41,315	41,315
				Lapin	189	29,291	35,559
Peaux apprêtées—				Autres	272,381	1,325,081	1,614,786
Renard	néant	1,050	24,074				
Autres	10,906	199,199	574,782	Peaux ouvrées	218,605	4,185,392	4,996,237
Peaux ouvrées	7,615	242,502	412,896	**Totaux**	**697,737**	**18,586,408**	**22,451,123**
Totaux	**7,378,628**	**20,342,001**	**29,047,741**				

CHAPITRE XIII.—PÊCHERIES

SYNOPSIS

	Page
Section 1. La pêche au début de la colonie	458
Section 2. Pêcheries canadiennes	458
Section 3. Les gouvernements et la pêche	458
Sous-section 1. Gouvernement fédéral	458
Sous-section 2. Gouvernements provinciaux	462
Section 4. Industrie moderne de la pêche	462
Sous-section 1. Production primaire	462
Sous-section 2. Industrie du conditionnement du poisson	468

Section 1.—La pêche au début de la colonie

L'histoire enseigne que les bateaux de pêche européens fréquentaient les eaux de la côte canadienne de l'Atlantique il y a 400 ans et plus. Depuis, les pêcheries fertiles ont toujours été exploitées. Quand Jean Cabot parvint à la terre ferme de l'Amérique du Nord à la fin du XVe siècle, il trouva des bateaux de pêche basques au large de la côte. Lorsque Jacques Cartier remonta le Saint-Laurent en 1534, il constata lui aussi que des pêcheurs de l'ancien monde s'y étaient déjà aventurés. La pêche est aujourd'hui une entreprise de grande importance dans tout le pays, sur la côte du Pacifique et dans les provinces intérieures aussi bien que sur la côte de l'Atlantique. Au recensement de 1941, 36,403 personnes de 14 ans et plus ont déclaré la pêche comme occupation principale et régulière. Bien d'autres personnes, il va sans dire, s'occupent de pêche à temps partiel.

Un historique plus détaillé des pêcheries de l'Atlantique paraît à la page 352 de l'*Annuaire* de 1934–1935.

Section 2.—Pêcheries canadiennes

Les pêcheries du Canada se partagent naturellement en trois grandes divisions: Atlantique; eaux douces ou intérieures; et Pacifique. Elles comptent parmi les plus étendues et les plus poissonneuses du monde. Une description détaillée de chacune d'elles, du poisson retiré et des méthodes de pêche paraît aux pp. 229-233 de l'*Annuaire* de 1932.

Section 3.—Les gouvernements et la pêche

Sous-section 1.—Gouvernement fédéral*

Le droit de réglementer les pêcheries dans toutes les parties du Canada appartient au gouvernement fédéral (loi des pêcheries, 22-23 Geo. V, ch. 42), mais l'administration des pêcheries relève, selon la région, soit des autorités fédérales, soit des autorités provinciales. En général, le gouvernement fédéral administre les pêcheries en eau salée ou les pêcheries maritimes et les gouvernements provinciaux administrent les pêcheries locales en eau douce, sauf certaines exceptions. Dans le Québec, en vertu d'un accord provincial-fédéral, toutes les pêcheries en eau salée et en eau douce relèvent de la province. Par contre, le gouvernement fédéral administre les pêcheries non maritimes de la Nouvelle-Écosse ainsi que les pêcheries du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Il s'occupe aussi de certains travaux de protection concernant les pêcheries en eau douce en Colombie-Britannique, dans l'Île du Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick.

* Revisé par le ministère des Pêcheries, Ottawa.

Les pêcheries rapportent $973,160 au gouvernement fédéral l'année terminée le 31 mars 1947, en comparaison de $1,109,484 l'année précédente. Les dépenses pour les pêcheries en 1946-1947 s'élèvent à $3,700,019, contre $3,374,102 en 1945-1946. Les dépenses comprennent les déboursés relatifs à la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique et la Commission internationale des pêcheries, ou Commission du flétan du Pacifique, ainsi que les frais d'administration du ministère, etc.

Conservation.—La conservation intelligente des ressources poissonnières du pays a été depuis l'époque de la Confédération l'un des principaux objectifs des autorités fédérales compétentes. La réglementation des saisons et des opérations de pêche, y compris le contrôle des types d'engins de pêche, l'imposition de limites à la prise au besoin, l'empêchement de l'obstruction ou de la pollution des eaux poissonneuses et la défense de capturer le poisson de trop petite taille, autant de mesures prises en vue de l'atteindre.

Pour aider à maintenir et à augmenter les ressources poissonnières, le ministère des Pêcheries poursuit depuis plusieurs années un programme de pisciculture en diverses régions où l'administration des pêcheries relève du Dominion. En 1946-1947, la Division de la pisciculture a exploité 13 frayères, 6 stations d'élevage, 6 viviers pour le saumon et plusieurs stations de cueillette des œufs, au coût de $221,580. Durant l'année plus de 23,500,000 alevins de truite et de saumon et saumoneaux, et d'autres poissons plus âgés, ont été transférés des établissements de pisciculture dans des eaux choisies.

Malgré un ralentissement durant la guerre, le ministère poursuit avec succès depuis quelques années un programme de "fermes" d'élevage commercial des huîtres dans les régions de l'Atlantique où les zones huîtrières relèvent du Dominion: dans l'Île du Prince-Édouard où le programme a été inauguré, en Nouvelle-Écosse et en certaines parties du Nouveau-Brunswick. L'ostréiculture se pratique en terrains affermés par le ministère à certaines conditions et les méthodes adoptées sont celles que conseille la Commission des recherches sur les pêcheries. En Colombie-Britannique et dans la majeure partie du Nouveau-Brunswick les zones huîtrières relèvent de la province.

Aide directe aux pêcheurs.—Le ministère, en collaboration avec la Commission des recherches sur les pêcheries, donne des conseils et des directives aux pêcheurs et producteurs de poisson sur les méthodes les plus efficaces de manipulation et le conditionnement. Les inspecteurs des pêcheries engagés sur les deux côtes par le ministère suivent un cours qui les rend capables d'aider les pêcheurs en matière de manipulation et de conditionnement. Dans les régions propices, des directives sur certaines méthodes de conditionnement sont données par des spécialistes engagés à cette fin, directives données oralement ou au moyen de démonstrations sur place. De plus, les connaissances acquises par la Commission des recherches au moyen d'études et d'expériences poursuivies à ses six stations ou centres de recherches sont mises gratuitement à la disposition de l'industrie de la pêche. En vertu d'ententes conclues par le ministère, des spécialistes de l'éducation des adultes de l'Université Saint-François-Xavier, Antigonish (N.-É.), du Service socio-économique, Sainte-Anne-de-la-Pocatière (P.Q.), et de l'Université de la Colombie-Britannique, Vancouver (C.-B.), viennent en aide aux pêcheurs en étudiant leurs problèmes et en dressant des plans pour y répondre par des efforts concertés. Le ministère défraie ce travail spécial d'éducation.

Le ministère poursuit en différentes parties du pays un programme de causeries-démonstrations données par des spécialistes en économie domestique sur la valeur nutritive du poisson et les bonnes manières de l'apprêter. Ce programme, en marche depuis quelques années, vise à augmenter la demande de produits de la pêche.

Pour la gouverne du pêcheur, des rapports et des pronostics météorologiques, préparés par le Service météréologique fédéral, sont radiodiffusés plusieurs fois par jour par Radio-Canada dans les régions de pêche concernées; ces rapports sont aussi à la disposition d'autres postes.

Afin d'augmenter la production des pêcheries en vue de répondre aux besoins alimentaires spéciaux durant la guerre, des subventions sur la construction de bateaux de pêche de certains types ont été versées par le ministère des Pêcheries. Il s'est construit, en vertu de ce plan, 20 bateaux du type pinasse à seine sur la côte du Pacifique et environ 15 chalutiers sur la côte de l'Atlantique. Depuis la guerre, on a construit 10 ou 15 autres chalutiers grâce au maintien du plan sur la côte de l'Atlantique.

Primes de pêche.—Une prime, établie par loi du Parlement et représentant l'intérêt sur le montant attribué par la sentence arbitrale d'Halifax, est versée annuellement aux pêcheurs et propriétaires de bateaux et navires de pêche de la côte de l'Atlantique, afin d'aider à la mise en valeur des pêcheries maritimes et à la construction de bateaux et navires (45 Vict., ch. 18, 1882, et 54-55 Vict., ch. 42, 1891).

1.—Primes versées par l'État aux pêcheurs, par province, 1945 et 1946

Province	1945		1946	
	Primes	Montant[1]	Primes	Montant[1]
	nombre	$	nombre	$
Île du Prince-Édouard	1,242	9,813	1,456	10,910
Nouvelle-Écosse	8,842	78,431	9,594	82,008
Nouveau-Brunswick	2,248	20,717	2,418	20,961
Québec	6,211	50,914	5,953	46,112
Totaux	**18,543**	**159,875**	**19,421**	**159,991**

[1] Y compris paiements aux propriétaires de bateaux et navires.

Recherches scientifiques.—La Commission des recherches sur les pêcheries du Canada, qui relève du ministre des Pêcheries, est la division scientifique du ministère. La Commission dirige six stations permanentes de recherches sur les pêcheries,—deux sur la côte du Pacifique, trois sur la côte de l'Atlantique, et une à Winnipeg qui s'occupe exclusivement d'études sur les pêcheries en eau douce,—et une ou deux sous-stations. Des spécialistes et des techniciens de la pêche poursuivent à ces stations ou dans le rayon de ces stations, toute l'année durant, des recherches et des expériences en rapport avec les problèmes des pêcheries canadiennes. Quelques-unes de ces stations s'occupent d'études biologiques et d'autres, de recherches et d'expériences en matière de manipulation et de conditionnement du poisson. Il est question des recherches sur les pêcheries dans un article spécial sur les recherches scientifiques et industrielles paru aux pp. 1024-1028 de l'*Annuaire* de 1940.

Problèmes internationaux.—Depuis 1933, d'après le *modus videndi* issu du traité non ratifié de 1888, les bateaux de pêche des États-Unis sont de nouveau autorisés à pénétrer dans les ports canadiens de l'Atlantique pour acheter de la boëtte et

autres fournitures. De temps à autre, le problème des privilèges des États-Unis relativement à la pêche en eaux canadiennes de l'Atlantique a pris dans le passé une grande importance. Il est exposé aux pp. 356-357 de l'*Annuaire* de 1934-1935. Le privilège d'utiliser les ports de la côte du Pacifique a de même été accordé depuis quelques années aux navires des États-Unis qui font la pêche du flétan et, plus récemment, la pêche du cabillaud et de plusieurs autres espèces. Le gouvernement américain a accordé semblable privilège à l'égard des ports américains du Pacifique aux bateaux de pêche canadiens. Le privilège comprend la permission de transborder les prises, d'acheter de la boëtte, d'embarquer des équipages, etc.

Dans la région des Grands lacs, les questions internationales relatives aux pêcheries sont compliquées du fait que les gouvernements des provinces et des États sont concernés, de même que les autorités fédérales du Canada et des États-Unis. Une convention entre les deux pays a été signée afin de pourvoir à la mise en valeur, à la protection et à la conservation des pêcheries des Grands lacs par une action concertée. En vertu de cette convention signée à Washington (D.C.) le 2 avril 1946, après une étude des questions relatives aux pêcheries des Grands lacs par une commission représentative du Canada et des États-Unis, les deux gouvernements ont convenu d'établir et de maintenir une commission mixte chargée "d'entreprendre l'élaboration d'un plan d'ensemble pour administrer efficacement les ressources en poisson des Grands lacs afin de les utiliser au maximum tout en les perpétuant". Le terme "Grands lacs", aux fins de la convention, comprend le lac Ontario, le lac Érié, le lac Sainte-Claire, le lac Huron, le lac Michigan, le lac Supérieur, les rivières qui les relient, les baies et les parties composantes de chaque lac, et le fleuve Saint-Laurent, du lac Ontario au 45e parallèle de latitude.

Les mesures de très grande importance intéressant la côte du Pacifique et prises de concert par le Canada et les États-Unis assez récemment sont la préservation de la pêche du flétan et le rétablissement à ses anciennes proportions de la pêche du saumon sockeye du bassin du fleuve Fraser. La Commission internationale des pêcheries, également représentative des deux pays, s'occupe de la pêche du flétan. A la suite de recherches dirigées par la Commission et de mesures régulatrices fondées sur ces recherches, le flétan se trouve maintenant en abondance. De fait, les ressources de flétan ont presque doublé, du moins dans les principales pêcheries, depuis 1930 alors qu'elles semblaient presque épuisées dans le nord du Pacifique et la mer de Béring.

La Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique, également représentative des deux pays, a atteint l'un des grands objectifs de son programme visant à rétablir la pêche du sockeye dans le Fraser en maîtrisant la situation au cañon de Hell's Gate, gorge étroite du Fraser en Colombie-Britannique que le poisson doit franchir pour atteindre la frayère. De grandes échelles ont été taillées dans le roc de chaque côté du cañon après que les experts de la Commission eurent fait des études scientifiques et techniques très poussées; ces échelles ont permis au saumon en frai de franchir la Hell's Gate à des niveaux qui auparavant empêchaient une grande partie du poisson de se hisser au delà du cañon et, par conséquent, diminuaient la montaison en réduisant la reproduction. La Commission a construit ou songe à construire plusieurs autres échelles plus petites que celles de Hell's Gate mais néanmoins de grande importance pour l'accroissement du nombre de sockeye.

Le Canada et les États-Unis se partagent également les frais de chaque commission. Le siège de la Commission du saumon est à New-Westminster (C.-B.) et celle de la Commission du flétan, à Seattle (Wash., É.-U.).

L'O.A.A. et les pêcheries.—Le mot "agriculture" dans *Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies* est employé dans le sens le plus large et comprend les pêcheries et l'industrie forestière. Les fonctions de l'Organisation en ce qui concerne les pêcheries en particulier sont exposées aux pp. 303-306 de l'*Annuaire* de 1946.

Sous-section 2.—Gouvernements provinciaux

Le travail accompli par les gouvernements provinciaux en matière d'administration des pêcheries commerciales et de la pêche sportive, d'aide à l'industrie, à l'éducation, de recherches et de conservation est exposé aux pp. 291-298 de l'*Annuaire* de 1945.

Section 4.—Industrie moderne de la pêche*

Sous-section 1.—Production primaire

L'industrie du poisson a commencé à prendre de l'expansion au point de vue commercial durant la seconde moitié du XIXe siècle. En 1844, la valeur estimative de la prise n'est que de $125,000. En 1900, elle est de près de 22 millions de dollars et continue d'augmenter avec peu d'interruption jusqu'en 1918 pour toucher 60 millions; ce montant n'est pas atteint de nouveau avant 1941, à cause surtout de la baisse des prix plutôt que de prises moins considérables, mais en 1941 un nouveau sommet est établi ($62,258,997). Depuis lors, la valeur augmente sans cesse pour s'établir à un sommet sans précédent de $121,124,732 en 1946, augmentation de $7,253,632 ou de 6·4 p. 100 sur le sommet précédent de 1945. Il s'agit ici de la valeur globale du poisson mis sur le marché frais, séché, en conserve ou préparé de toute autre manière.

2.—Valeur des produits du poisson, 1870-1946

Année	Valeur	Année	Valeur	Année	Valeur
	$		$		$
1870	6,577,391	1920	49,241,339	1937	38,976,294
1875	10,350,385	1925	47,942,131	1938	40,492,976
1880	14,499,979	1929	53,518,521	1939	40,075,922
1885	17,722,973	1930	47,804,216	1940	45,118,887
1890	17,714,900	1931	30,517,306	1941	62,258,997
1895	20,199,338	1932	25,957,109	1942	75,116,933
1900	21,557,639	1933	27,496,946	1943	85,594,544
1905	29,479,562	1934	34,022,323	1944	89,439,508[1]
1910	29,965,142	1935	34,427,854	1945	113,871,100[1]
1915	35,860,708	1936	39,165,055	1946	121,124,732

[1] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947.

La Colombie-Britannique, au premier rang des provinces, contribue en 1946 pour 36·2 p. 100 à la valeur totale des produits. La Nouvelle-Écosse se classe deuxième (28·3 p. 100) et le Nouveau-Brunswick, troisième (13·6 p. 100).

* Revisé sous la direction de W. H. Losee, directeur, Recensement des industries et du commerce, Bureau fédéral de la statistique, par W. H. Lanceley, chef, Statistique des pêcheries et des produits animaux.

3.—Valeur des produits du poisson, par province, 1941-1946

Province	1941	1942	1943	1944	1945	1946
	$	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	952,026	1,639,539	2,860,946	2,598,975	3,076,811	4,470,877
Nouvelle-Écosse	12,634,957	15,297,482	21,684,435	23,674,055[1]	30,706,900	34,270,761
Nouveau-Brunswick	6,484,831	7,132,420	11,128,864	11,968,692	13,270,376	16,419,983
Québec	2,842,041	4,194,092	5,632,809	5,361,567	7,907,692[1]	7,927,022
Ontario	3,518,402	4,135,205	5,292,268	4,938,193	7,261,661	6,296,658
Manitoba	3,233,115	3,577,616	4,564,551	3,581,795	4,263,670	4,871,037
Saskatchewan	414,492	585,782	1,154,544	1,482,223	1,286,361	1,148,886
Alberta	440,444	492,182	795,000	929,887	1,450,502	1,339,083
Colombie-Britannique	31,732,037	38,059,559	32,478,632	34,900,990	44,531,858	43,817,147
Yukon	6,652	3,056	2,495	3,131	115,269[2]	563,278[2]
Totaux	**62,258,997**	**75,116,933**	**85,594,544**	**89,439,508**[1]	**113,871,100**[1]	**121,124,732**

[1] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947. [2] Y compris les Territoires du Nord-Ouest dont la valeur est relevée pour la première fois en 1945.

La morue de l'Atlantique et le saumon du Pacifique se sont disputé la première place au début de l'industrie; depuis 1895, le saumon l'emporte nettement; le homard se place deuxième jusqu'à ce que la guerre restreigne le marché étranger. En 1946, la prise de la morue augmente de 12 p. 100 sur 1945 et elle occupe le deuxième rang quant à la valeur marchande; le hareng vient en troisième place.

4.—Poisson d'eau salé et d'eau douce débarqué, par groupe, 1929-1946

NOTA.—Les chiffres des années 1918-1928 paraissent à la page 452 de l'*Annuaire* de 1947.

Année	Poisson d'eau salée					Poisson d'eau douce	Total
	Poisson de fond[1]	Saumon	Crustacés et mollusques	Poisson plat[2]	Autres		
	cwt	cwt	cwt	cwt	cwt	cwt	cwt
1929	2,918,245	1,549,325	602,889	366,640	5,186,114	877,639	11,500,852
1930	2,495,457	2,360,699	629,859	316,477	4,510,985	749,465	11,062,942
1931	2,050,073	1,341,913	628,410	231,919	4,660,131	689,395	9,601,841
1932	1,994,963	1,328,807	681,669	213,047	3,310,383	634,963	8,163,832
1933	2,060,947	1,454,137	590,342	223,221	3,145,844	655,753	8,130,244
1934	2,401,343	1,694,808	595,420	152,743	3,769,606	716,949	9,330,869
1935	2,179,380	1,822,136	538,627	168,454	3,967,981	735,535	9,412,113
1936	2,457,376	2,027,430	509,792	179,425	4,947,148	813,422	10,934,593
1937	2,381,519	1,722,097	535,382	209,728	5,012,291	891,652	10,752,669
1938	2,458,844	1,765,087	541,423	236,158	4,758,094	895,427	10,655,033
1939	2,325,802	1,500,835	491,842	255,853	5,170,316	893,087	10,637,735
1940	2,617,309	1,457,014	465,586	233,705	6,570,641	791,516	12,135,771
1941	2,514,153	1,936,642	653,805	228,311	5,762,700	893,041	11,988,652
1942	2,537,368	1,645,269	557,049	187,407	6,306,617	828,378	12,062,088
1943	2,830,612	1,241,157	576,938	207,694	6,591,089	910,751	12,358,241
1944	3,024,318	1,098,647	616,311	232,327	5,956,708	863,145	11,791,456
1945	3,760,927	1,727,373	628,966	278,546	6,067,078	908,919	13,371,809
1946	4,160,847	1,515,215	763,641	356,305	5,477,581	912,746	13,186,335

[1] Y compris morue, aiglefin, merluche, brosmius et merland. [2] Y compris flétan, sole, turbot, plie canadienne, sériole, carrelet, raie et autres.

5.—Poisson d'eau salée et d'eau douce débarqué, par province, 1929-1946

NOTA.—Les chiffres des années 1918-1928 paraissent à la page 452 de l'*Annuaire* de 1947.

Année	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba
	cwt	cwt	cwt	cwt	cwt	cwt
1929	243,404	2,749,064	1,564,926	870,682	338,514	331,291
1930	256,710	2,577,768	1,243,913	772,266	349,507	238,941
1931	235,830	2,117,177	1,139,620	850,766	332,044	189,595
1932	237,368	1,957,136	1,017,549	919,719	308,627	154,018
1933	223,473	2,155,217	1,296,624	933,361	292,012	198,913
1934	233,262	2,380,033	1,357,389	1,065,623	312,306	234,590
1935	208,918	2,239,843	1,384,219	896,111	352,131	196,960
1936	248,138	2,503,948	1,586,686	977,278	342,533	262,827
1937	275,250	2,540 309	1,380,808	796,101	360,910	284,412
1938	294,204	2,769,046	1,274,405	949,461	349,104	298,612
1939	305,661	2,779,909	1,583,296	988,294	338,473	325,602
1940	255,915	2,765,829	1,445,685	1,029,704	279,620	307,426
1941	250,523	2,736,573	1,779,864	968,610	269,466	417,202
1942	292,454	2,551,281	1,623,387	1,115,848	263,780	359,353
1943	332,405	2,995,413	1,815,208	1,148,645	305,932	358,646
1944	272,227	3,345,588	1,751,725	1,028,860	310,392	293,231
1945	310,535	3,955,288	1,556,964	1,235,779	342,748	310,960
1946	351,171	4,176,630	2,220,764	1,271,629	329,971	286,958

Année	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total général[1]	Total, poisson d'eau salée	Total, poisson d'eau douce
	cwt	cwt	cwt	cwt	cwt	cwt
1929	61,160	79,388	5,261,274	11,500,852	10,623,213	877,639
1930	46,843	51,210	5,524,384	11,062,942	10,313,477	749,465
1931	52,605	32,848	4,649,962	9,601,841	8,912,446	689,395
1932	36,139	27,124	3,474,946	8,163,832	7,528,869	634,963
1933	41,820	29,813	2,958,005	8,130,244	7,474,491	655,753
1934	40,383	40,364	3,666,154	9,330,869	8,613,920	716,949
1935	49,531	41,567	4,041,788	9,412,113	8,676,578	735,535
1936	64,503	51,243	4,896,753	10,934,593	10,121,171	813,422
1937	97,761	62,376	4,954,195	10,752,669	9,861,017	891,652
1938	87,805	69,200	4,562,864	10,655,033	9,759,606	895,427
1939	87,240	56,720	4,172,224	10,637,735	9,744,648	893,087
1940	72,457	71,912	5,906,896	12,135,771	11,344,255	791,516
1941	78,445	68,552	5,418,891	11,988,652	11,095,611	893,041
1942	81,802	61,850	5,712,050	12,062,088	11,233,710	828,378
1943	104,866	66,431	5,230,536	12,358,241	11,447,490	910,751
1944	129,588	76,338	4,583,226	11,791,456	10,928,311	863,145
1945	100,215	85,824	5,440,291	13,371,809	12,462,890	908,919
1946	77,970	110,696	4,293,881	13,186,335	12,273,589	912,746

[1] Y compris le Yukon chaque année et les Territoires du Nord-Ouest en 1945 et 1946.

Au tableau **6**, les quantités ont trait aux produits primaires, et les valeurs, à tous les produits mis sur le marché, primaires et secondaires. Les totaux généraux sont subdivisés de manière à indiquer la valeur des pêcheries d'eau salée et d'eau douce, respectivement, par rapport à l'ensemble. Des tableaux plus détaillés des quantités et des valeurs du poisson d'eau salée et d'eau douce mis sur le marché paraissent dans le rapport *Statistique des pêcheries du Canada*, publié par le Bureau fédéral de la statistique.

6.—Prise et valeur commerciale des principaux poissons, 1942-1946

NOTA.—La prise ne comprend dans aucun cas la quantité de foie débarquée, mais la valeur en tient compte.

Espèce	1942	1943	1944	1945[1]	1946[1]	Augmentation ou diminution de 1946 sur 1945
Saumon.....cwt	1,646,558	1,242,391	1,099,161	1,727,855	1,515,482	−212,373
$	22,926,861	15,642,190	16,385,365	25,994,395	25,230,333	−764,062
Morue.....cwt	1,942,293	2,155,179	2,360,450	2,929,332	3,266,570	+337,238
$	9,962,312	13,064,805	14,787,461	19,662,480	21,742,405	+2,079,925
Hareng.....cwt	3,619,720	3,226,632	3,210,158	3,949,864[2]	3,735,731	−214,133
$	10,931,007	11,937,287	11,040,489	13,890,284[2]	17,344,354	+3,454,070
Homard.....cwt	280,250	301,092	333,502	371,801	383,085	+11,284
$	5,084,558	8,228,533	9,048,220	13,260,185	14,504,489	+1,244,304
Flétan.....cwt	121,757	139,043	146,250	162,576	194,599	+32,023
$	2,455,970	3,065,375	3,299,972	3,646,936	4,402,089	+755,153
Sardines.....barils	320,558	396,381	413,152	338,925[2]	502,758	+163,833
$	2,143,623	3,003,796	3,425,899	2,914,111[2]	4,210,104	+1,295,993
Corégone.....cwt	167,062	167,806	177,000	188,713[2]	192,002	+3,289
$	3,055,373	3,575,923	3,518,279	4,094,709[2]	4,044,957	−49,752
Doré.....cwt	128,041	135,034	149,841	148,009[2]	137,543	−10,466
$	1,440,774	2,142,376	2,233,768	2,740,497[2]	3,149,465	+408,968
Églefin.....cwt	262,060	307,454	259,650	322,208	347,376	+25,168
$	1,734,410	2,544,409	2,255,325	2,297,485	2,468,055	+170,570
Maquereau.....cwt	303,080	370,857	342,869	402,069	295,175	−106,894
$	1,318,204	2,274,137	2,206,689	2,810,020	2,147,151	−662,869
Truite de lac.....cwt	46,321	46,988	49,877	56,382	73,830	+17,448
$	1,032,249	1,253,059	1,145,527	1,404,540	1,691,286	+286,746
Merlan.....cwt	238,485	213,451	197,001	238,161	258,834	+20,673
$	689,985	1,102,601	917,844	1,398,081	1,601,752	+203,671
Merluche.....cwt	87,855	149,630	202,154	266,384	282,795	+16,411
$	286,110	700,663	803,401	1,155,011	1,262,936	+107,925
Espadon.....cwt	19,335	30,209	19,890	27,171	27,757	+586
$	519,869	1,017,184	678,870	1,165,225	1,229,769	+64,544
Poisson gris.....cwt	100,790	79,024	24,439	56[3]	50[3]	−6
$	1,294,144	2,106,565	3,751,567	2,347,693	1,110,877	−1,236,816
Lingue.....cwt	42,500	58,691	84,250	79,143	73,825	−5,318
$	633,567	874,633	1,282,617	1,166,738	1,064,627	−102,111
Coque.....cwt	155,536	135,785	150,769	144,800[2]	203,273	+58,473
$	478,557	561,439	664,403	633,628	1,060,795	+427,167
Éperlan.....cwt	71,480	60,024	69,115	65,154[2]	54,519	−10,635
$	724,040	863,346	1,011,983	965,113[2]	986,520	+21,407
Doré noir.....cwt	141,419	85,321	66,233	59,849	49,481	−10,368
$	1,238,500	1,056,374	791,006	727,067[2]	895,195	+168,128
Sole.....cwt	6,375	7,610	31,826	51,718	95,630	+43,912
$	42,670	49,320	271,231	438,219	848,004	+409,785
Perche.....cwt	31,681	26,981	30,029	30,102[2]	44,993	+14,891
$	414,097	400,457	351,082	532,267[2]	733,124	+200,857
Huître.....barils	41,089	43,618	55,815	37,208	66,652	+29,444
$	293,913	376,030	523,936	500,536	707,649	+207,113
Gasparot.....cwt	65,777	105,956	94,223	138,891	172,007	+33,116
$	133,709	315,158	294,743	410,251	654,227	+243,976
Anchois.....cwt	79,900	1,407	12,200	15,000[2]	25,400	+10,400
$	80,295	11,483	261,160	82,545[2]	615,106	+532,561
Pétoncle.....cwt	69,957	57,399	60,283	96,251[2]	87,897	−8,354
$	256,765	292,517	323,071	544,918	541,117	−3,801
Brochet.....cwt	43,403	56,021	57,302	57,520[2]	47,492	−10,028
$	203,322	450,946	481,820	516,236[2]	495,015	−21,221
Thon.....cwt	4,023	4,693	9,924	19,231	22,523	+3,292
$	25,911	37,849	165,079	378,998	482,580	+103,582
Tullibee.....cwt	72,274	88,534	65,593	79,519	104,789	+25,270
$	336,747	490,516	436,760	645,355	446,827	−198,528
Cabillaud.....cwt	12,279	20,959	22,325	20,987	23,790	+2,803
$	193,840	399,923	414,753	368,408	446,008	+77,600
Sandre.....cwt	44,381	96,609	94,133	65,825	19,723	−46,102
$	563,639	1,391,170	954,509	1,474,056	397,995	−1,076,061
Totaux généraux[4].... $	**75,116,933**	**85,594,544**	**89,439,508[3]**	**113,871,100[2]**	**121,124,732**	**+7,253,632**
Totaux, d'eau salée[4] $	**65,977,321**	**73,180,919**	**78,114,463[3]**	**98,995,493**	**106,515,597**	**+7,520,104**
Totaux, d'eau douce[4] $	**9,139,612**	**12,413,625**	**11,325,045**	**14,875,607**	**14,609,135**	**−266,472**

[1] Comprend les Territoires du Nord-Ouest, dont les chiffres sont relevés pour la première fois en 1945.
[2] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947. [3] Les foies seulement sont débarqués sur la côte du Pacifique. [4] Les totaux comprennent d'autres poissons de moindre importance non indiqués.

7.—Pourcentage de la valeur totale et indices du volume de la production des pêcheries, par principales espèces de poisson de mer et d'eau douce, 1939-1946

NOTA.—Fondés sur la valeur marchande et la prise.

Espèces	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
	POURCENTAGE DE LA VALEUR GLOBALE							
Saumon	33·5	31·4	34·4	30·5	18·3	18·3	22·8	20·8
Morue	8·1	11·0	12·0	13·3	15·3	16·5	17·3	18·0
Hareng	9·4	13·9	10·8	14·5	13·9	12·3	12·2	14·3
Homard	9·4	7·1	6·2	6·8	9·6	10·1	11·7	12·0
Flétan	5·3	4·1	3·9	2·3	3·6	3·7	3·2	3·6
Sardines	5·7	4·2	4·6	2·9	3·5	3·8	2·6	3·5
Corégone	4·3	4·3	4·0	4·1	4·2	3·9	3·6	2·3
Doré	2·1	2·2	2·0	1·9	2·5	2·5	2·4	2·6
Églefin	3·4	3·2	2·3	2·3	3·0	2·5	2·0	2·0
Maquereau	2·2	1·5	1·8	1·8	2·7	2·5	2·4	1·8
Truite de lac	2·0	1·8	1·6	1·4	1·5	1·3	1·2	1·4
Merlan	0·5[1]	0·5[1]	0·5	0·9	1·3	1·0	1·2	1·3
Merluche	0·3	0·3	0·3	0·4	0·8	0·9	1·0	1·0
Espadon	0·6	0·7	0·4	0·7	1·2	0·8	1·0	1·0
Poisson gris	0·2	0·5	1·1	1·7	2·5	4·2	2·1[2]	0·9[2]
Lingue	0·8	0·7	0·6	0·8	1·0	1·4	1·0	0·9
Coque	0·4[2]	0·5[2]	0·6	0·6	0·7	0·7	0·6	0·9
Éperlan	1·2	1·4	1·0	1·0	1·0	1·1	0·8	0·8
Doré noir	0·1	1·4	1·7	1·6	1·2	0·9	0·6	0·7
Sole	0·4	0·4	0·1	0·1	0·1	0·3	0·4	0·7
Perche	0·6	0·7	0·8	0·6	0·5	0·4	0·5	0·6
Huître	0·4	0·4	0·5	0·4	0·4	0·6	0·4	0·6
Gasparot	0·3	0·1	0·1	0·2	0·4	0·3	0·4	0·5
Anchois	[4]	0·3	0·3	0·1	[4]	0·3	[4]	0·5
Pétoncle	0·2	0·3	0·3	0·3	0·3	0·4	0·5	0·4
Brochet	0·5	0·4	0 6	0·3	0·5	0·5	0·5	0·4
Thon	0·2	[4]	[4]	[4]	[4]	0·2	0·3	0·4
Tullibee	0·6	0·6	0·5	0·4	0·6	0·5	0·6	0·4
Cabillaud	0·2	0·3	0·3	0·3	0·5	0·5	0·3	0·4
Sandre	1·0	0·5	0·3	0·8	1·6	1·1	1·3	0·3
Totaux généraux[5]	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**
Totaux, de mer[5]	84·8	86·2	87·3	87·8	85·5	87·3	87·1	87·9
Totaux, d'eau douce[5]	15·2	13·8	12·7	12·2	14·5	12·7	12·9	12·1
	INDICES DU VOLUME (1926=100)							
Saumon	68·9	66·9	88·9	75·5	57·0	50·4	79·2	69·5
Morue	60·9	72·0	72·9	72·4	80·3	87·9	109·1	121·7
Hareng	138·9	193·4	115·0	149·4	133·1	132·0	163·0	154·1
Homard	92·7	78·9	81·9	82·5	88·7	98·2	109·5	112·8
Flétan	54·3	43·6	44·0	35·8	40·9	43·0	47·8	57·2
Sardines	183·1	129·6	256·2	185·1	228·9	238·6	195·7	290·3
Corégone	86·3	88·2	93·7	87·6	88·0	92·8	99·0	100·7
Doré	95·6	83·9	100·2	101·6	107·1	118·8	117·1	109·1
Églefin	77·5	71·6	57·9	52·7	61·9	52·3	64·9	69·9
Maquereau	450·8	309·4	304·0	262·4	321·1	296·9	128·2	255·6
Truite de lac	80·3	69·1	71·9	58·9	59·7	63·4	71·6	93·8
Merlan	139·3[1]	149·4[1]	119·0	157·9	141·3	130·4	157·7	171·4
Merluche	109·6	119·3	103·5	101·7	173·2	233·9	308·2	327·2
Espadon	138·2	177·0	104·1	149·5	233·5	153·8	210·0	214·6
Poisson gris	143·3	177·0	178·0	125·4	98·3	30·4	[3]	[3]
Lingue[6]	95·6	95·8	82·2	85·5	118·7	170·4	160·1	149·3
Coque	176·1[2]	209·6[2]	288·5	286·8	250·3	278·0	267·0	374·8
Éperlan	76·8	89·6	80·8	77·4	65·0	74·1	70·6	59·1
Doré noir	–	–	–	–	–	–	–	–
Sole	259·3	232·7	42·4	54·5	65·1	272·2	442·4	818·0
Perche	108·3	130·1	161·2	103·9	88·5	94·5	98·7	147·5
Huître	133·1	121·1	266·0	187·7	194·8	250·8	167·2	299·5
Gasparot	170·9	86·6	86·3	91·1	146·7	130·4	192·3	238·1
Anchois	–	–	–	–	–	–	–	–
Pétoncle	213·7	286·8	338·0	301·5	247·4	259·8	414·9	378·9
Brochet	77·9	66·8	111·7	59·8	77·2	79·0	79·3	65·5
Thon	931·5	305·1	316·7	264·1	308·1	651·6	1,262·7	1,478·9
Tullibee	68·8	71·1	75·6	71·2	87·2	64·6	78·3	103·2
Cabillaud	87·5	134·5	168·7	118·5	202·3	215·5	202·6	229·7
Sandre	202·6	69·7	53·4	146·1	317·9	309·8	216·6	64·9

[1] Y compris le brosmius. [2] Y compris la praire. [3] Les foies seulement sont débarqués sur la côte du Pacifique. [4] Moins de 0·1 p. 100. [5] Les totaux comprennent des espèces moins importantes non indiquées. [6] Comme la lingue était comprise avec la morue en 1926, la moyenne des années 1927-1930 a été prise comme la quantité de lingue pour 1926 et déduite de la quantité de morue déclarée en 1926, le résultat servant de base à l'indice du volume. [7] Les indices ne sont pas donnés dans ce cas parce qu'aucune production n'a été enregistrée pour l'année de base.

Le capital engagé dans l'industrie du poisson (vaisseaux, barques, filets, pièges, môles et quais, etc., utilisés dans l'opération primaire de la prise et du débarquement du poisson) s'élève en 1946 à une valeur totale de $47,413,221, dont $39,473,378 ou 83 p. 100 sont consacrés aux pêcheries maritimes. Le nombre d'hommes qui s'occupent de la pêche durant l'année est de 73,514, dont 51,961 employés dans les pêcheries maritimes et 21,553 dans les pêcheries intérieures, soit un gain de 3,963 dans le premier cas et de 1,840 dans le second par rapport à l'année précédente.

8.—Vaisseaux, barques, filets, pièges, etc., utilisés dans les pêcheries maritimes et intérieures, 1945 et 1946

Outillage	1945		1946	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Pêcheries maritimes—		$		$
Chalutiers à vapeur	8	719,000	6	710,000
Dragueurs	43	791,500	99	1,419,050
Vaisseaux à voile, à gazoline et diesel	1,621	9,794,950	1,726	9,978,875
Barques à gazoline et diesel	17,107	9,548,797	18,553	12,580,469
Barques à voiles et à rames	12,687	354,838	12,600	375,834
Pinasses, barques servant à recueillir le poisson et chalands	442	939,262	464	1,167,750
Filets à mailles à hareng	43,011	598,869	43,075	622,966
Filets à mailles à maquereau	28,850	474,885	30,002	511,061
Filets à mailles à saumon	2,294	91,488	2,158	109,497
Autres filets à mailles	2,584	166,846	2,213	154,592
Filets dérivants à saumon	12,575	1,750,186	14,022	2,325,909
Filets à saumon à parc	802	457,475	794	398,500
Filets à parc, autres	605	330,800	730	398,165
Filets à mailles à éperlan	8,307	39,964	8,492	43,558
Filets à poche ou à réservoir à éperlan	6,433	321,780	6,374	347,195
Filets tremblants	48	4,800	57	5,970
Filets à oulachon	52	3,280	54	5,030
Filets à crevette	41	7,100	44	8,800
Sennes à poches pour saumon	274	440,050	313	586,750
Sennes de fond à saumon	9	6,100	9	6,100
Sennes, autres	1,042	723,445	1,063	813,225
Bordigues	498	434,503	501	506,605
Baquets de palangre	9,245	270,778	11,620	325,085
Petits chaluts et chaluts côtiers	72	19,650	75	26,790
Baquets à chalut	23,981	456,374[1]	33,858	504,374
Lignes à main	52,585	224,282	61,988	268,597
Râteaux à crabe	5,874	18,445	7,140	28,802
Pièges à anguille	356	624	411	743
Pièges à homard	1,610,426	3,088,129	1,853,508	3,560,151
Parcs à homard	32	80,960	29	114,200
Râteaux à huître	1,725	5,708	1,804	6,783
Râteaux à pétoncle	254	11,798	307	16,138
Râteaux à prairie	51	248	56	282
Môles et quais	1,582	507,755	1,590	600,945
Congélateurs et glacières	413	224,617	410	162,560
Petites poissonneries et fumeries	5,442	629,229	5,596	683,834
Autres engins	–	104,461[1]	–	98,193
Valeur totale, pêcheries maritimes	–	**33,642,976**[1]	–	**39,473,378**
Pêcheries intérieures—				
Allèges	23[1]	142,200[1]	23	180,350
Remorqueurs	99	781,700	100	940,625
Barques à gazoline et diesel	1,909[1]	1,309,663[1]	1,876	1,617,624
Esquifs et canots	4,476[1]	200,400[1]	5,174	230,499
Rets à mailles	–	2,927,141[1]	–	3,078,575
Sennes	236[1]	24,163[1]	331	28,113
Filets à enclos	1,068	561,530	1,079	590,105
Filets à cercle	3,229[1]	80,454[1]	3,686	83,530
Carrelets sur dévidoirs	39	1,474	77	3,680
Lignes	4,092[1]	11,025[1]	7,165	20,749
Bordigues	171[1]	58,109[1]	205	54,840
Harpons	61[1]	196[1]	44	151
Pièges à anguille	200	400	288	12,435
Pièges tournants	10	2,600	6	1,972
Môles et quais	666[1]	227,453[1]	585	198,710
Congélateurs et glacières	915[1]	766,454	959	763,958
Petites poissonnières et fumeries	193[1]	198,770[1]	546	126,512
Autres engins	–	6,871	–	7,415
Valeur totale, pêcheries intérieures	–	**7,300,603**[1]	–	**7,939,843**
Total général	–	**40,943,579**[1]	–	**47,413,221**

[1] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947.

9.—Personnes employées aux opérations primaires de la pêche, 1944-1946

Personnel des—	Pêcheries maritimes			Pêcheries intérieures		
	1944	1945	1946	1944	1945	1946[1]
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Chalutiers à vapeur	85	155	162	néant	néant	néant
Dragueurs	59	186	439	"	"	"
Vaisseaux	6,551	7,466	7,809	1	1	1
Barques	36,697	36,760	38,097	9,160[2]	10,060[2]	10,415
Pinasses, vaisseaux servant à recueillir le poisson et chalands	666	768	693	100[2]	91[2]	104
Pêcheurs sans embarcation	2,363	2,663	4,761	8,527	9,562	11,034
Totaux, pêcheurs[3]	**46,421**	**47,998**	**51,961**	**17,787**	**19,713**[2]	**21,553**

[1] Compris avec "barques". [2] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947. [3] Ces totaux comprennent toutes les personnes employées aux opérations primaires de la pêche, sans tenir compte de la période d'emploi. Les chiffres du recensement de 1941, donnés à la page 458, ne comprennent que celles dont l'occupation principale est la pêche.

Sous-section 2.—Industrie du conditionnement du poisson

Sur les 586 établissements de conditionnement du poisson au Canada en 1946, seulement 30 sont classés saumoneries. Ces dernières contribuent néanmoins pour $28,312,559 ou 28 p. 100 à la production globale de $100,124,371. Les établissements de conditionnement du poisson étant classés selon la valeur du produit principal, il est possible qu'un établissement qui met le saumon et le hareng en boîte soit classé en différentes années "saumonerie" ou "conserverie de sardine ou autre poisson".

Une grande partie du poisson vendu par l'industrie du conditionnement est du poisson frais et gelé. En 1946, 38 p. 100 de la production est ainsi vendu, tandis que 62 p. 100 est du poisson en boîte, salé ou autrement préparé.

Un article spécial sur l'évolution du conditionnement du poisson, rédigé par le sous-ministre des Pêcheries à Ottawa, paraît aux pp. 226-227 de l'*Annuaire* de 1941.

10.—Établissements de conditionnement du poisson, par province, 1945 et 1946

Année et genre d'établissement	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Québec	C.-B.	Canada
1945						
Homarderies	48	36	46	11	néant	141
Saumoneries	néant	1	néant	néant	29	30
Conserveries de coques	6	4	4	"	1	15
Sardineries et autres conserveries	8	11	20	6	6	51
Saurisseries	3	93	40	62	7	205
Établissements de poisson frais et glacières	2	19	7	23	18	69
Huileries	1	8	3	6	11	29
Totaux, 1945	**68**	**172**	**120**	**108**	**72**	**540**
1946						
Homarderies	47	32	45	11	néant	135
Saumoneries	néant	2	néant	néant	28	30
Conserveries de coques	3	4	4	"	1	12
Sardineries et autres conserveries	11	14	33	8	8	74
Saurisseries	2	105	53	68	9	237
Établissements de poisson frais et glacières	4	28	10	13	19	74
Huileries	1	7	3	5	8	24
Totaux, 1946	**68**	**192**	**148**	**105**	**73**	**586**

11.—Matières premières consommées dans les établissements de conditionnement du poisson et valeur de leurs produits, 1942-1946

Matières premières et produits	1942	1943	1944	1945	1946
	$	$	$	$	$
Matières premières consommées—					
Poisson	28,001,244	33,016,090	34,278,057	52,273,281	55,899,945
Huiles comestibles	210,650	261,972	333,618	289,883	463,335
Sel	460,162	523,320	536,865	528,680	732,403
Récipients	6,825,130	6,588,422	6,879,997	7,957,147	9,401,080
Autres	2,249,185	2,671,981	3,878,005	1,015,340	1,516,065
Totaux, matières premières consommées	**37,746,371**	**43,366,785**	**45,906,542**	**62,064,331**	**68,012,828**
Produits—					
Poisson vendu frais pour la consommation	15,601,349	21,491,772	25,178,906	38,569,015	38,389,352
Poisson en boîte, fumé ou autrement préparé	43,839,627	43,313,197	43,703,973	54,975,716	61,735,019
Totaux, produits	**59,440,976**	**64,804,969**	**68,882,879**	**93,544,731**	**100,124,371**

12.—Personnel des établissements de conditionnement du poisson, 1944-1946

Personnel des—	1944			1945			1946		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Homarderies	1,873	2,769	4,642	1,814	2,444	4,258	1,925	2,348	4,273
Saumoneries	2,212	1,921	4,133	1,998	2,210	4,208	2,045	2,043	4,088
Conserveries de coques	70	202	272	156	231	387	134	308	442
Sardineries et autres conserveries	1,379	1,361	2,740	1,432	1,369	2,801	1,789	1,738	3,527
Saurisseries	2,882	847	3,729	3,035	873	3,908	3,835	881	4,716
Établissements de poisson frais et glacières	1,000	306	1,306	1,112	368	1,480	1,427	603	2,030
Huileries	412	38	450	413	46	459	299	21	320
Totaux	**9,828**	**7,444**	**17,272**	**9,960**	**7,541**	**17,501**	**11,454**	**7,942**	**19,396**

13.—Personnel des établissements de conditionnement du poisson et sa rémunération, 1937-1946

NOTA.—Voir p. 278 de l'*Annuaire* de 1942 pour les chiffres de 1920-1929; pour ceux de 1930-1936, p. 313 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Salariés		Employés à gages		Ouvriers à l'entreprise et à la pièce		Totaux	
	Nomb.	Montant	Nomb.	Montant	Nomb.	Montant	Nomb.	Montant
1937	602	722,651	9,671	2,632,120	3,771	687,794	14,044	4,042,565
1938	642	772,493	9,092	2,775,425	4,750	680,027	14,484	4,227,955
1939	743	819,119	9,670	2,819,675	4,401	708,600	14,814	4,347,394
1940	790	988,340	8,843	3,540,220	5,411	868,230	15,044	5,396,790
1941	877	1,210,201	9,522	4,386,584	5,443	1,140,921	15,842	6,737,706
1942	933	1,314,050	11,295	6,228,282	3,489	848,377	15,717	8,390,709
1943	1,069	1,551,636	11,842	7,585,018	2,988	903,058	15,899	10,039,712
1944	1,218	1,861,835	13,461	8,711,423	2,593	743,054	17,272	11,316,312
1945	1,210	1,908,446	13,545[1]	9,359,573	2,746	699,091	17,501[1]	11,967,110
1946	1,398	2,156,716	14,954	11,643,093	3,044	945,235	19,396	14,745,044

[1] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947.

CHAPITRE XIV.—MINES ET MINÉRAUX*

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Lois minières et régies d'état	470
Sous-section 1. Lois minières	470
Sous-section 2. Régies d'État	472
Sous-section 3. Estimations des ressources	473
Section 2. Résumé de la production minérale	477
Sous-section 1. Valeur et volume de la production	477
Sous-section 2. Répartition provinciale de la production	485
Sous-section 3. Production métallique	488
Sous-section 4. Production de combustibles	495
Sous-section 5. Production métalloïdique	501
Sous-section 6. Production de dérivés de l'argile et d'autres matériaux de construction	503
Section 3. Statistique industrielle des mines et minéraux,—capital, main-d'œuvre, salaires, etc.	506
Section 4. Production mondiale de métaux et combustibles	510

Un bref historique de l'évolution de l'industrie minérale au Canada paraît aux pages 309-310 de l'*Annuaire* de 1939 et un article spécial sur la mise en valeur des ressources minérales du Canada en fonction de l'effort de guerre, jusqu'au milieu de 1940, paraît aux pages 303-315 de l'*Annuaire* de 1940. Un article sur la perspective de l'industrie minérale en fonction du développement économique du Canada paraît aux pages 314-326 de l'*Annuaire* de 1946.

Section 1.—Lois minières et régies d'État

Sous-section 1.—Lois minières

Les terrains miniers du Canada, comme les autres terres de la Couronne, sont administrés ou par le gouvernement fédéral ou par les gouvernements provinciaux. Le gouvernement fédéral administre les terrains miniers du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, des réserves indiennes et des parcs nationaux; tous les autres situés dans les limites des diverses provinces sont administrés par les gouvernements provinciaux.

Lois et règlements miniers du Dominion†.—Les terres fédérales auxquelles ces lois et règlements s'appliquent sont celles qu'administre la Division des terres et des services de développement du ministère des Mines et Ressources et sont situées dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Les titres de concession de terres du gouvernement fédéral, dans ces territoires, réservent à la Couronne tous droits sur les mines et minéraux qui peuvent y être découverts, de même que le droit de les exploiter.

Les lois et règlements qui régissent les mines et les carrières situées sur les terres du Dominion sont: *Yukon et Territoires du Nord-Ouest*—Règlements sur l'extraction

* Sauf indication contraire, le présent chapitre a été revisé sous la direction de W. H. Losee, directeur, Recensement de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la statistique, par H. McLeod, chef, Division des produits miniers, métallurgiques et chimiques.

† Revisé par la Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

du charbon; règlements sur le pétrole et le gaz naturel (qui défendent à quiconque de pénétrer dans les Territoires du Yukon et du Nord-Ouest pour y chercher du pétrole ou du gaz naturel sans s'être procuré au préalable l'autorisation du ministre des Mines et Ressources); permis pour le charbon domestique. *Yukon*—Loi de l'extraction de l'or dans le Yukon (S.R.C., 1927, ch. 216); loi de l'extraction du quartz dans le Yukon (S.R.C., 1927, ch. 217); règlements sur le draguage. *Territoires du Nord-Ouest*—Règlements sur l'extraction du quartz; règlements sur l'exploitation des placers; règlements sur le draguage; règlements sur les carrières et permis de retirer le sable, la pierre et le gravier du lit des rivières.

La plupart des règlements mentionnés ci-dessus ont été modifiés récemment. Copies de ces règlements et des lois peuvent être obtenues de la Division des terres et des services de développement du ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

Lois et règlements miniers des provinces*.—Une concession terrienne ne comprend plus en aucune province les droits miniers à la surface ou au-dessous du sol, à l'exception toutefois de l'Ontario où ces droits sont expressément réservés quand il ne sont pas compris dans les concessions terriennes. Certaines anciennes concessions terriennes de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick et du Québec comprenaient certains droits miniers. Autrement, ceux-ci doivent être obtenus séparément par bail ou concession des services provinciaux chargés de l'application des lois et règlements miniers. Les opérations minières peuvent être ainsi classées: placers, minéraux en général (habituellement les minéraux métalliques), combustibles (charbon, pétrole et gaz) et carrières. Répartis selon ces divisions, les règlements provinciaux de l'industrie peuvent être résumés comme suit:—

Placers.—Dans les provinces où se rencontrent des gîtes alluvionnaires les règlements définissent la grandeur d'une concession, les conditions auxquelles celle-ci peut être acquise et les droits régaliens dont elle est redevable.

Minéraux en général.—Ceux-ci sont quelquefois décrits comme quartz, minéraux en filons ou minéraux amalgamés. C'est à cette division que s'appliquent les règlements les plus compliqués. Dans toutes les provinces, sauf l'Alberta, il faut un permis de prospecteur ou de mineur pour se livrer à la recherche des gîtes minéraux. Ce permis est valide pour un an. Le prospecteur peut ensuite piqueter un claim d'une grandeur spécifiée. Ce claim doit être enregistré dans une limite de temps spécifiée sur paiement d'honoraires d'enregistrement. Un travail d'une valeur spécifiée doit être fait sur le claim chaque année pendant une période allant jusqu'à cinq ans, après quoi le prospecteur peut obtenir une concession ou un bail de droit minier sujet à certains honoraires ou à une rente annuelle. Le plus souvent la taxe minière est appliquée sur une proportion des profits nets des mines en production.

Combustibles.—Dans les provinces où l'on trouve des gisements de charbon la grandeur des concessions est spécifiée de même que sont fixées les conditions de location. Dans certains cas il y a des droits régaliens. Dans le cas du pétrole et du gaz naturel il faut un permis de sondage avant de commencer des travaux de recherche. S'il y a découverte de pétrole ou de gaz, le prospecteur peut obtenir une

* Rédigé d'après la matière fournie par les gouvernements provinciaux.

concession ou un bail sur une étendue spécifiée, sujette à un loyer ou à des honoraires. Il y a aussi parfois un droit régalien sur la production.

Carrières.—Les règlements sous cette rubrique définissent la superficie de l'exploitation et les conditions du bail ou de la concession.

La législation qui régit les mines et les minéraux dans chaque province est exposée aux pp. 280-282 de l'*Annuaire* de 1942. Des exemplaires des lois et des règlements et détails connexes peuvent être obtenus des autorités suivantes:—

NOUVELLE-ÉCOSSE.—Ministre des Mines, Édifices du Parlement, Halifax.

NOUVEAU-BRUNSWICK.—Ministère des Terres et Mines, Fredericton.

QUÉBEC.—Ministre des Mines, Québec.

ONTARIO.—Ministère des Mines, Édifices du Parlement, Toronto.

MANITOBA.—Directeur, Division des mines, ministère des Mines et Ressources naturelles, Winnipeg.

SASKATCHEWAN.—Ministère des Ressources naturelles et du Développement industriel, Regina.

ALBERTA.—Ministère des Terres et Mines, Edmonton.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.—Ministère des Mines, Victoria.

Sous-section 2.—Régies d'État

Régie des métaux non ferreux*.—Les régies instituées en vue de stimuler la production des métaux non ferreux, du pétrole et de la houille, au cours des années de guerre 1939-1945, étaient, dès 1945, ou abolies ou demeurées parmi les fonctions de la répartition et des prix de l'approvisionnement assumées par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre (voir l'*Annuaire* de 1947, p. 462).

Au cours des six premiers mois de 1947, les prix maximums du cuivre, du plomb, du zinc, de leurs alliages et de leurs déchets et de l'étain subissent une hausse. En juin cependant, le plafonnement des prix est aboli pour tous les métaux non ferreux sauf l'étain, ses alliages et les lingots de métal à teneur d'étain qui, en raison de disponibilités limitées, sont demeurés sujets à une réglementation rigide.

L'Office fédéral du charbon†.—Cet office a été créé en octobre 1947 (11 Geo. VI, chap. 57) pour assumer les pouvoirs, devoirs et fonctions de la Commission fédérale du combustible qui avait poursuivi une étude méthodique de la situation du combustible pour le compte du gouvernement depuis 1922 (voir l'*Annuaire* de 1947, p. 462). L'Office fédéral du charbon jouit cependant de pouvoirs beaucoup plus étendus et d'une autorité plus grande que l'ancienne Commission du combustible. Il détient, par exemple, de vastes pouvoirs en temps de crise, relativement à la production et à la vente, et applique la politique du gouvernement concernant la houille, en vue d'obtenir une industrie stable et prospère avec le minimum d'assistance publique.

* D'après les renseignements fournis par L. H. Burleigh, adjoint administratif de l'administrateur des métaux non ferreux, Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

† Préparé par M. F. G. Neate, secrétaire administratif, Office fédéral du charbon, Ottawa.

L'Office assume précisément la responsabilité de mettre à exécution les propositions de la Commission royale sur le charbon et la loi énonce précisément que l'Office peut entreprendre des recherches et enquêtes sur:

a) Les systèmes et modes d'exploitation du charbon;

b) les problèmes et techniques de l'organisation du marché et de la distribution du charbon;

c) les caractères physiques et chimiques du charbon produit au Canada en vue d'en trouver de nouveaux emplois;

d) la situation du charbon relativement aux autres formes de combustible ou d'énergie disponibles au Canada;

e) les frais de production et de distribution du charbon, et les méthodes de comptabilité adoptées ou employées par les personnes faisant le commerce du charbon;

f) la coordination de l'activité des départments gouvernementaux relative au charbon;

g) les autres matières dont le Ministre peut demander l'étude, ou les autres mesures que l'Office juge nécessaires, pour la réalisation des dispositions ou objets de la présente loi.

L'Office doit aussi administrer, selon les règlements établis par le gouverneur en conseil, toutes subventions ou allocations votées par le Parlement en ce qui regarde le charbon. (Voir chapitre XX.)

La loi prévoit de vastes pouvoirs relatifs à la production, à la distribution et à l'emploi de combustible en cas de crise nationale du combustible.

Sous-section 3.—Estimations des ressources

Les réserves houillères du Canada‡.—Une description des dépôts houillers et ressources houillères du Canada paraît dans l'*Annuaire* de 1946, aux pp. 350-361. La classification des houilles décrites et indiquées sur les légendes des cartes qui sont insérées dans cet article est la classification scientifique uniforme des diverses variétés de houille du continent nord-américain en général, conçue et plus tard adoptée, après presque dix années de recherches conjointes par le Comité de la Société américaine de l'épreuve des matières premières et le Comité canadien associé de la classification des houilles, établi en 1928 par le Conseil national de recherches du Canada.

L'adoption de cette classification permet, pour la première fois, d'établir une comparaison exacte des gisements houillers du Canada avec ceux des États-Unis, de la façon indiquée sur la carte des bassins houillers du Canada et des États-Unis insérée dans l'article de 1946. Avant l'enquête, les gisements houillers de ces deux pays qui présentaient des caractères chimiques et physiques identiques étaient assignés à différents groupes et même à différentes catégories.

‡ Préparé par M. B. R. MacKay, géologue, Commission géologique, et publié avec l'autorisation du directeur de la Division des mines et de la géologie, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

La classification des houilles selon la qualité repose sur le fait que diverses houilles représentent différentes phases du processus métamorphique depuis la végétation originale jusqu'à l'anthracite en passant par la tourbe, le lignite, la houille sous-bitumineuse et la houille bitumineuse, et que chacune de ces phases montre un différent pourcentage de teneur en carbone fixe et une valeur calorifique différente, calculée sans tenir compte de la matière minérale (libre de cendres). Les houilles de catégorie supérieure sont classées sèches, d'après le pourcentage de carbone fixe, et celles de catégorie inférieure, qui contiennent moins de 69 p. 100 de carbone fixe, selon l'unité thermique anglaise (B.T.U.) par livre, humide, telles qu'elles ont été extraites. Les limites des treize groupes et des quatre principales catégories sont indiquées dans l'état ci-dessous.

CLASSIFICATION DES HOUILLES SELON LA QUALITÉ

(Société américaine de l'épreuve des matières premières, désignation 1937)

Catégorie	Groupe	Limites de carbonne fixe ou B.T.U. sans tenir compte de la matière minérale	Propriétés physiques requises
I—Anthracitique[1]	1. Méta-anthracite	Sèche, C.F., 98% ou plus.	
	2. Anthracite	Sèche, C.F., 92% à 98%	
	3. Semi-anthracite	Sèche, C.F., 86% à 92%	Non agglomérative.
II—Bitumineuse[3]	1. A faible volatilité	Sèche, C.F., 78 à 86 %	
	2. A volatilité moyenne	Sèche, C.F., 69 % à 78 %	
	3. A à haute volatilité	Sèche, C.F., moins de 69 % et humidité[2], B.T.U., 14,000 ou plus.	
	4. B à haute volatilité.	Humide[2], B.T.U., 13,000 à 14,000.	
	5. C à haute volatilité	Humide[2], B.T.U., 11,000 à 13,000.	Agglomérative ou non désagrégée[5].
III—Sous-bitumineuse	1. Houille A	Humide[2], B.T.U., 11,000 à 13,000.	Désagrégée et agglomérative.
	2. Houille B	Humide[2], B.T.U., 9,500 à 11,000.	
	3. Houille C[4]	Humide[2], B.T.U., 8,300 à 9,500.	
IV—Lignitifère	1. Lignite	Humide[2], B.T.U., moins de 8,300	Consolidée.
	2. Houille brune	Humide[2], B.T.U., moins de 8,300	Non consolidée

[1] Lorsque la houille est agglomérative, elle est classée dans la catégorie bitumineuse à basse volatilité. [2] Humide B.T.U. a trait à la houille contenant ses couches humides naturelles mais ne renfermant aucune eau visible à la surface. [3] Il peut y avoir des variétés cokéfiantes et non cokéfiantes, dans chacun des groupes de houille bitumineuse. [4] Les houilles de 69 p. 100 ou plus de carbone fixe, sèches, sans tenir compte de la matière minérale, seront classées d'après la quantité de carbone fixe sans tenir compte de l'unité thermique anglaise (B.T.U.). [5] Il y a trois variétés de houille dans la catégorie bitumineuse C à haute volatilité, i.e. (1) agglomérative et non désagrégée, (2) agglomérative et désagrégée, et (3) non agglomérative et non désagrégée.

Le tableau 1 donne l'estimation la plus récente des réserves houillères exploitables du Canada, basée sur des renseignements recueillis pour le rapport de la Commission royale sur le charbon de 1946. La méthode de calcul de ces estimations est décrite dans un article de l'*Annuaire* de 1946 et aux pp. 488-489 de l'*Annuaire* de 1947.

1.—Réserves houillères des provinces classées selon la qualité, et pourcentage du total pour chaque province

Qualité	Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick		Ontario		Manitoba		Saskatchewan	
	Quantité	% du total	Quantité	% du total	Quantité	% du total	Quantité	% du total	Quantité	% du total
	m. de tonnes	%	m. de tonnes	%	m. de tonnes	%	m. de tonnes	%	m. de tonnes	%
Réserves probables—										
Bitumineuse à basse volatilité, y compris l'anthracite	2,360	0·1	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–
Bitumineuse à volatilité moyenne	25,504	0·8	"	–	"	–	"	–	"	–
Bitumineuse à haute volatilité	1,939,160	62·2	89,814	88·7	"	–	"	–	"	–
Sous-bitumineuse	néant	—	néant	–	"	–	"	–	"	–
Lignite	"	–	"	–	100,000	66·7	33,600	33·4	13,126,880	54·4
Totaux, réserves probables	1,967,024	63·1	89,814	88·7	100,000	66·7	33,600	33·4	13,126,880	54·4
Réserves possibles—										
Bitumineuse à basse volatilité, y compris l'anthracite	6,720	0·2	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–
Bitumineuse à volatilité moyenne	16,000	0·5	"	–	"	–	"	–	"	–
Bitumineuse à haute volatilité	1,124,662	36·2	11,566	11·3	"	–	"	–	"	–
Sous-bitumineuse	néant	–	néant	–	"	–	"	–	"	–
Lignite	"	–	"	–	50,000	33·3	67,200	66·6	11,004,000	45·6
Totaux, réserves possibles	1,147,382	36·9	11,566	11·3	50,000	33·3	67,200	66·6	11,004,000	45·6
Totaux généraux, réserves probables et réserves possibles	**3,114,406**	**100·0**	**101,380**	**100·0**	**150,000**	**100·0**	**100,800**	**100·0**	**24,130,880**	**100·0**

	Alberta		Colombie-Britannique		Yukon		Territoires du Nord-Ouest		Canada	
	m. de tonnes	%	m. de tonnes	%	m. de tonnes	%	m. de tonnes	%	m. de tonnes	%
Réserves probables—										
Bitumineuse à basse volatilité, y compris l'anthracite	8,797,600	18·3	1,033,200	5·5	néant	–	néant	–	9,833,160	10·0
Bitumineuse à volatilité moyenne	11,854,080	24·5	10,337,748	54·8	87,360	4·6	"	–	22,304,692	22·5
Bitumineuse à haute volatilité	7,540,940	15·5	278,932	1·5	24,640	1·3	30,240	1·1	9,903,726	10·0
Sous-bitumineuse	6,245,120	13·6	néant	–	néant	–	néant	–	6,245,120	6·4
Lignite	néant	–	145,600	0·8	322,560	17·1	109,760	4·2	13,838,400	14·0
Totaux, réserves probables	34,437,740	71·9	11,795,480	62·6	434,560	23·0	140,000	5·3	62,125,098	62·9
Réserves possibles—										
Bitumineuse à basse volatilité, y compris l'anthracite	4,334,400	9·0	1,738,800	9·2	néant	–	néant	–	6,079,920	6·1
Bitumineuse à volatilité moyenne	3,315,200	6·9	4,551,680	24·2	182,560	9·7	"	–	8,065,440	8·2
Bitumineuse à haute volatilité	3,473,120	7·3	630,956	3·4	28,560	1·6	1,696,800	64·3	6,965,664	7·1
Sous-bitumineuse	2,310,480	4·8	néant	–	néant	–	néant	–	2,310,480	2·3
Lignite	3,360	0·1	113,120	0·6	1,238,720	65·7	792,960	30·4	13,269,360	13·4
Totaux, réserves possibles	13,436,560	28·1	7,034,556	37·4	1,449,840	77·0	2,489,760	94·7	36,690,864	37·1
Totaux généraux, réserves probables et réserves possibles	**47,874,300**	**100·0**	**18,830,036**	**100·0**	**1,884,400**	**100·0**	**2,629,760**	**100·0**	**98,815,962**	**100·0**

A noter que les réserves estimatives de houille sont disposées en cinq différentes catégories parce que plus d'une catégorie de houille se présente dans certains dépôts et la quantité de houille contenue dans certaines de ces catégories est si petite ou imprécise, faute d'analyse chimique, qu'il est difficile ou impossible de séparer les diverses catégories.

Les réserves de chacune de ces catégories sont évaluées sous les rubriques "Réserves probables" et "Réserves (supplémentaires) possibles". Les réserves probables sont celles qui sont calculées d'après de nombreuses données de géologie, de sondage et d'exploitation, tandis que le calcul des réserves (supplémentaires) possibles repose sur des données géologiques beaucoup plus limitées.

Exposé préliminaire des ressources de minerai de fer du Québec-Labrador*.—Envisagées dans le temps, les phases de la mise en valeur de ces ressources semblent caractéristiques de plusieurs régions minières importantes. La cartographie géologique d'une période ancienne s'est révélée un guide précieux pour les prospecteurs, et les réussites dans une partie du domaine ont encouragé les recherches dans les vastes terrains favorables indiqués dans les explorations du début.

En 1895, M. A. P. Low, de la Commission géologique du Canada, signale, à la suite de ses explorations le long des voies de canots dans la péninsule du Labrador, une zone de roches qui s'apparente à la série Animikie de la région du lac Supérieur et qui s'étend sur une largeur de 40 milles et une longueur de plus de 350 milles dans une direction nord-ouest, dans les bassins des rivières Hamilton et Koksoak. Dans le sud-ouest de cette zone, il a trouvé des masses épaisses et étendues de formation de fer. Il donne des descriptions, avec analyses, des minerais siliceux de fer qu'il y a rencontrés et déclare que le minerai de fer de cette région pourrait avoir une certaine importance économique.

L'apparition de l'avion a permis, dans cette région lointaine du Québec-Labrador, de prospecter les roches ferrifères avec la perfection nécessaire à la découverte des dépôts de minéraux connus actuellement. En 1929, M. J. E. Gill, après avoir fait des observations du haut des airs, a effectué la première découverte d'une masse de minerai à haute teneur d'hématite sur une concession détenue par la *Weaver (Minerals) Ltd.*, au lac Ruth, dans le Labrador. Cette découverte a été le ressort des prospections subséquentes de minerai naturel de fer dans cette région.

En 1936, la *Labrador Mining and Exploration Company*, lors de sa constitution en société commerciale, a fait l'acquisition de la concession Weaver et, en 1948, a obtenu du gouvernement de Terre-Neuve environ 19,000 milles carrés de la partie supérieure du bassin de la rivière Hamilton, au Labrador. La *Hollinger North Shore Mining Company*, constituée en 1942, détenait 3,900 milles carrés dans une région voisine, plus au nord, dans le Québec. Sous la direction de M. J. A. Retty, géologue en chef de ces compagnies, des prospections intenses, de la cartographie géologique et des programmes d'exploration se sont poursuivis dans ces

* Préparé par M. T. L. Tanton, Ph. D., géologue principal, Commission géologique du Canada, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

régions tous les étés depuis 1936. Un certain nombre de riches dépôts d'hématite comprenant ceux de Goodwood, Ferriman, Burnt-Creek et du lac Ruth, longs de milliers de pieds et larges d'une centaine de pieds, ont été découverts dans une zone d'environ 50 milles de long qui traverse la frontière entre le Québec et le Labrador, et au lac Sawyer, à 40 milles environ plus au sud-est. En 1944, des forages au diamant dans le gisement du lac Sawyer ont pénétré dans le minerai à haute teneur de fer à une profondeur de 220 pieds. En 1946, on a commencé le forage dans les dépôts de Ferriman et du lac Ruth; ensuite, un vaste programme de forage s'est poursuivi et des galeries à flanc de coteau ont été pratiquées dans les gisements. En mars 1948, on a déclaré que 41 millions de tonnes de minerai à haute teneur de fer avaient été reconnues sur la propriété de la *Labrador Mining and Exploration Company*, et 98 millions de tonnes, sur la propriété de la *Hollinger North Shore Mining Company*. Les dépôts de minerai soumis à d'actives recherches sont situés de telle façon et sont d'une nature telle qu'on peut en faire l'exploitation à ciel ouvert.

En 1947, les moyens de transport de cette région ont été améliorés par la construction d'une piste d'atterrissage du lac Knob (P.Q.). Le Canada a accordé une charte à la *Quebec North Shore and Labrador Railway Company* pour lui permettre de construire un chemin de fer à partir du Saint-Laurent jusqu'à la zone ferrifère et, dans cette zone, jusqu'à la baie d'Ungava. La distance entre Sept-Îles sur le Saint-Laurent et le lac Ruth est d'environ 360 milles.

La zone ferrifère, telle que M. Low en a dressé la carte, s'étend sur une distance d'environ 150 milles du nord au nord-ouest au delà de la concession de la *Hollinger North Shore Exploration Company*, dans le Québec. Les rapports préparés par les compagnies concessionnaires confirment les découvertes de M. Low et démontrent que ces régions renferment des terrains favorables, au point de vue géologique, aux venues du minerai de fer.

Section 2.—Résumé de la production minérale

L'importance de la production minérale par rapport aux autres industries primaires au Canada est indiquée au chapitre XXVI, tandis que le rôle qu'elle joue dans le commerce extérieur du pays est étudié au chapitre XXI, partie II, particulièrement à la section 3, sous-sections 2 et 3.

Sous-section 1.—Valeur et volume de la production

Statistiques historiques.—Les relevés exacts de la valeur annuelle de la production minérale ne remontent qu'à 1886, bien que la production effective date des débuts de la colonie. Les chiffres du tableau 2 ne sont pas absolument comparables durant toute la période à cause de légers changements apportés aux méthodes de calculer la teneur métallique des minerais vendus et la valeur des produits. Les anciennes méthodes donnaient une valeur un peu plus élevée que les méthodes actuelles. Quoi qu'il en soit, ces changements n'infirment en rien l'utilité générale des chiffres dont l'objet est d'illustrer à larges traits les tendances de l'industrie minérale.

2.—Valeur de la production minérale, 1886-1947

Année	Valeur totale	Valeur per capita	Année	Valeur totale	Valeur per capita	Année	Valeur totale	Valeur per capita
	$	$		$	$		$	$
1886.....	10,221,255	2·23	1930.....	279,873,578	27·42	1938.....	441,823,237	39·62
1890.....	16,763,353	3·51				1939.....	474,602,059	42·12
1895.....	20,505,917	4·08	1931[1].....	230,434,726	22·21	1940.....	529,825,035	46·55
1900.....	64,420,877	12·15	1932.....	191,228,225	18·19	1941.....	560,241,290	48·69
1905.....	69,078,999	11·51	1933.....	221,495,253	20·83	1942.....	566,768,672	48·63
1910.....	106,823,623	15·29	1934.....	194,110,968	18·07	1943.....	530,053,966	44·87
1915.....	137,109,171	17·18	1935.....	312,344,457	28·80	1944.....	485,819,114	40·57
1920.....	227,859,665	26·63	1936.....	361,919,372	33·05	1945.....	498,755,181	41·15
1925.....	226,583,333	24·38	1937.....	457,359,092	41·41	1946.....	502,816,251	40·86
						1947[2]	619,133,429	49·21

[1] A compter de 1931, la prime de régularisation du change sur l'or est incluse. [2] Sujet à revision.

Production courante.—Des prix plus élevés sur le marché de la plupart des métaux et une production record de combustibles, de matériaux de construction et d'autres métalloïdes portent la valeur de la production minérale du Canada en 1947 à $619,100,000, soit une augmentation de 23 p. 100 sur le total correspondant de 1946 et de 9·2 p. 100 sur le sommet précédent atteint en 1942. Des valeurs de production sans précédent ont été réalisées pour les principaux bas métaux bien que le nombre de tonnes, en général, soit bien inférieur à ceux qui ont été obtenus durant la guerre. En outre, la demande ininterrompue de matériaux de construction, d'amiante, de gypse, de barytes et d'autres métalloïdes a permis aux exploitants dans ce domaine d'atteindre de nouveaux sommets tant au point de vue du volume que de la valeur.

Au cours des soixante dernières années, les industries minérales du Canada ont récupéré plus de 12 milliards de dollars de nouveaux produits, dont près de 42 p. 100 au cours de la dernière décennie. Les chiffres annuels paraissent dans le tableau 2. En 1886, la production minérale du pays n'était que de $10,200,000, mais en 1940, quatre ans après la découverte d'or au Yukon, elle augmente à $64,400,000. A la suite de l'exploitation des propriétés d'argent à Cobalt après 1903 et grâce à la production croissante de nickel et de cuivre à Sudbury, la valeur globale de la production augmente graduellement jusqu'à $106,800,000 en 1910. Puis survient la découverte d'or dans la région de Porcupine en Ontario suivie quelques années plus tard de celle des gisements de Kirkland-Lake et d'une méthode satisfaisante de traiter les minerais réfractaires de la grande mine Sullivan en Colombie-Britannique; ces facteurs, ajoutés à la hausse des prix causée par la première guerre mondiale, portent la valeur de la production minérale à $227,900,000 en 1920. De fortes baisses des prix l'ont réduit à $184,300,000 en 1922, mais il y a amélioration graduelle les années suivantes et la valeur est de $310,900,000 en 1929. La fonderie

de Noranda qui traite les minerais aurifères-cuprifères a commencé à produire en 1927, la fonderie de zinc de Flin-Flon est entrée en activité en 1930, et la hausse du prix de l'or en 1931 a encouragé la recherche et la mise en valeur de nouveaux gisements aurifères. En 1939, la production minérale atteint une valeur de $474,600,000, et les exploitations intenses des premières années de la seconde guerre mondiale l'ont portée à $566,800,000 en 1942, valeur qui n'est pas surpassée avant 1947.

La valeur des métaux en 1947 est de $389,500,000, soit $99,100,000 de plus qu'en 1946. Ce chiffre est un peu inférieur au total sans précédent de $395,300,000 en 1941 et à celui de $392,200,000 en 1942. La valeur du cuivre, du plomb, du zinc et du nickel atteint un sommet inégalé, mais ces augmentations sont plus que neutralisées par le niveau de la production aurifère qui n'atteint qu'environ la moitié du total de 1942.

La production de matériaux de construction en 1947 est plus forte que celle de toute autre année antérieure; sa valeur s'établit à $72,700,000, soit près de 10 p. 100 de plus que le total de 1946. Les expéditions de ciment, de chaux, de briques et d'autres dérivés de l'argile, de pierre, de sable et de gravier sont plus considérables qu'elles ne l'ont jamais été.

La valeur des combustibles, comme groupe, s'établit à $105,200,000, soit $2,600,000 de plus qu'en 1946. Le volume en tonnes est moindre, mais la valeur globale augmente sensiblement. L'inverse se produit dans le cas du pétrole brut, dont la quantité est plus forte mais la valeur quelque peu inférieure.

Les autres métalloïdes accusent une augmentation sensible; de $43,700,000 en 1946, leur valeur passe à $51,700,000. Le gain principal se produit dans le cas de l'amiante, dont la valeur augmente de $25,200,000 à $31,800,000. Le gypse accuse aussi une forte augmentation.

Les mines de l'Ontario contribuent à la production minérale du Canada dans la proportion de 39 p. 100 en 1947; la Colombie-Britannique, de 18·2 p. 100; et le Québec, de 17·9 p. 100. L'Alberta, la Nouvelle-Écosse, la Saskatchewan, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, les Territories du Nord-Ouest et le Yukon viennent ensuite dans l'ordre de leur énumération. La production de l'Ontario augmente de 26 p. 100 au regard du total de 1946; elle est de $241,700,000 en 1947. Celle de la Colombie-Britannique passe à $113,100,000, soit une augmentation de 52 p. 100, et celle du Québec, à $110,600,000, soit un gain de 19 p. 100.

Dans l'estimation de la valeur de la production minérale du Canada, il était d'usage d'évaluer les métaux d'après les cotes moyennes (converties en argent canadien) sur les marchés de New-York ou de Londres, ordinairement d'après les exportations relatives à ces deux pays. Durant la guerre cependant, il a fallu déroger à cette pratique à cause de la réglementation des prix et, au cours de cette période, les prix moyens ont été fournis par le Régisseur des métaux du Canada. En 1946, une moyenne pondérée a été calculée en appliquant les prix maximums canadiens aux quantités vendues pour la consommation domestique et les moyennes de New-York, en dollars canadiens, aux quantités vendues en vue de l'exportation.

PRODUCTION MINÉRALE, 1898-1947

(QUANTITÉ ET VALEUR DES PRINCIPAUX MÉTAUX)

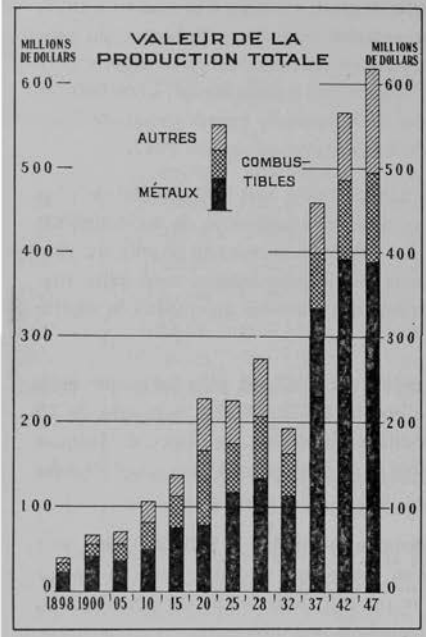

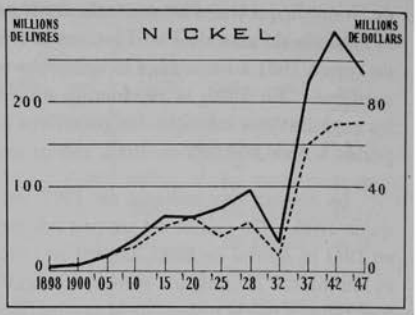

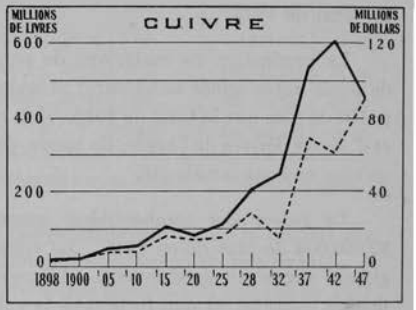

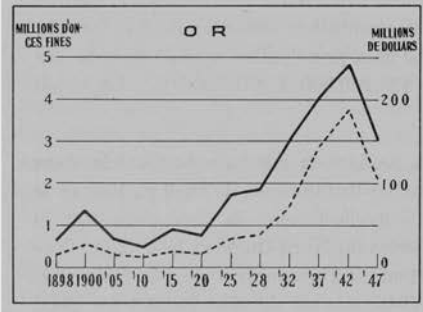

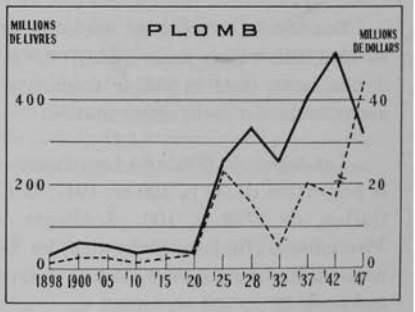

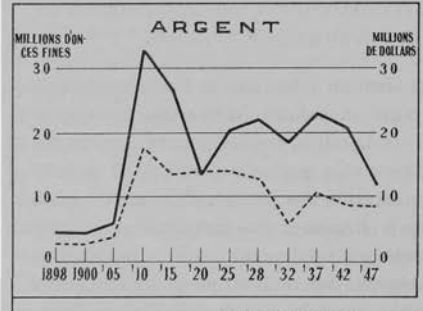

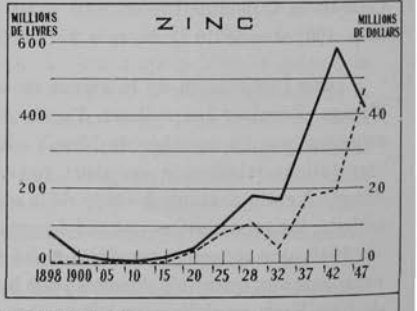

PRODUCTION ——— VALEUR - - - - - - -

Une méthode analogue a été suivie en 1947 durant la période de l'année où la réglementation des prix existait. Les prix domestiques maximums du cuivre, du plomb et du zinc ont subi une hausse au début de 1947 et le plafonnement a été entièrement aboli vers le milieu de l'année.

La hausse graduelle des prix des principaux bas métaux constitue le trait caractéristique de la situation minière dans la dernière partie de 1946 et au cours de 1947. D'après les moyennes du Canada, selon la base indiquée antérieurement, le prix du cuivre passe de 12·7 cents la livre en 1946 à 20·3 cents en 1947; celui du zinc, de 7·8 à 11·2 cents la livre; celui du plomb, de 6·7 à 13·7 cents la livre; celui de l'antimoine, de 15 à 33·4 cents la livre; celui du bismuth, de $1.40 à $1.97 la livre; et celui du cadmium, de $1.22 à $1.72 la livre. Par contraste, le prix de l'or fin aux producteurs canadiens est demeuré fixe durant toute l'année à $35 l'once. La moyenne de l'argent passe de 83·65 cents en 1946 à 72 cents en 1947.

3.—Quantité et valeur des minéraux produits, 1944-1946

Nomenclature	1944		1945		1946	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
		$		$		$
Métaux						
Antimoine liv.	1,937,933	281,000	1,667,951	290,557	642,145	96,322
Arsenic (As^2O^3) "	2,627,022	180,866	2,045,730	130,909	745,885	38,264
Bismuth "	123,875	154,844	189,815	260,047	240,504	336,706
Cadmium "	526,970	579,667	646,064	639,603	802,648	979,230
Calcium "	néant	–	22,720	19,312	53,548	68,720
Chromite tonnes	27,054	748,494	5,755	160,752	3,110	61,123
Cobalt liv.	36,283	34,106	109,123	90,026	73,900	70,215
Cuivre "	547,070,118	65,257,172	474,914,052	59,322,261	367,936,875	46,632,093
Or onces fines	2,922,911	112,532,073	2,696,727	103,823,930	2,832,554	104,096,351
Minerai de fer tonnes	553,252	1,909,608	1,135,444	3,635,035	1,549,523	6,822,947
Plomb liv.	304,582,198	13,706,199	346,994,472	17,349,723	353,973,776	23,893,230
Magnésium "	10,579,778	2,575,695	7,358,545	1,607,264	320,677	75,538
Mercure "	735,908	1,210,375	néant	–	néant	–
Concentrés de molybdénite "	2,127,508	1,079,698	978,117	411,663	736,400	295,640
Nickel "	274,598,629	69,204,152	245,130,983	61,982,133	192,124,537	45,385,155
Palladium, rhodium, iridium, etc. onces fines	42,929	1,960,085	458,674	18,671,074	117,566	5,162,801
Platine "	157,523	6,064,635	208,234	8,017,010	121,771	7,672,791
Dérivés de la pechblende	[2]	[3]	[2]	[3]	[2]	[3]
Sélénium liv.	298,592	537,466	379,187	728,039	521,867	949,798
Argent onces fines	13,627,109	5,859,656	12,942,906	6,083,166	12,544,100	10,493,139
Tellure liv.	10,661	18,657	484	929	15,848	24,405
Thallium "	128	1,690	néant	–	néant	–
Étain "	516,626	299,643	849,983	492,990	874,186	507,028
Minerai de titanium tonnes	33,973	165,195	14,147	67,575	1,406	7,735
Concentrés de tungstène liv	886,745	245,780	1,153	1,045	néant	–
Zinc "	550,823,353	23,685,405	517,213,604	33,308,556	470,620,360	36,755,450
Totaux, métaux	–	**308,292,161**	–	**317,093,719**	–	**290,424,689**
Combustibles						
Houille tonnes	17,026,499	70,433,169	16,506,713	67,588,402	17,806,450	75,361,481
Gaz naturel M. pi. cu.	45,067,158	11,422,541	48,411,585	12,309,564	47,900,484	12,165,050
Tourbe tonnes	644	5,397	118	1,062	145	1,305
Pétrole brut barils	10,099,404	15,429,900	8,482,796	13,632,248	7,585,555	14,989,052
Totaux, combustibles	–	**97,291,007**	–	**93,531,276**	–	**102,516,888**

Renvois à la fin du tableau, p. 483.

3.—Quantité et valeur des minéraux produits, 1944-1946—suite

Nomenclature		1944		1945		1946	
		Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
			$		$		$
Métalloïdes (moins les combustibles)							
Amiante	tonnes	419,265	20,619,516	466,897	22,805,157	558,181	25,240,562
Barytine	"	118,719	1,023,696	139,589	1,211,403	120,419	1,006,473
Corindon	"	173	17,111	1,317	130,393	742	102,340
Diatomite	"	13	437	46	1,238	90	2,532
Feldspath	"	23,509	227,632	30,246	282,656	35,253	384,677
Fluorine	"	6,924	217,701	7,369	233,708	8,042	237,491
Grenats (schiste)	"	3	90	néant	–	2	1,200
Graphite	"	1,582	171,166	1,910	179,001	1,975	180,405
Pierre meulière, y compris meules à pulpe	"	225	12,000	225	10,870	295	17,450
Gypse	"	596,164	1,511,978	839,731	1,783,290	1,810,937	3,671,503
Oxyde de fer (ocre)	"	8,599	150,250	10,314	172,053	12,695	152,268
Dolomite magnésitique		[2]	1,139,281[4]	[2]	1,278,596[4]	[2]	1,225,593[4]
Mica	liv.	6,684,846	841,026	7,044,221	233,270	8,720,669	199,039
Eaux minérales	gall. imp.	156,150	79,031	244,761	126,499	217,842	122,404
Syénite éléolitique	tonnes	[2]	217,989	61,345	275,766	61,261	229,198
Mousse de tourbe	"	80,446	1,869,553	83,963	2,011,139	96,839	2,395,649
Phosphate	"	482	6,716	299	4,356	57	869
Quartz	"	1,740,262	1,658,409	1,513,628	1,535,458	1,413,378	1,554,798
Sel	"	695,217	4,074,021	673,076	4,054,720	537,985	3,626,165
Brique siliceuse	M	3,997	312,092	4,208	317,263	2,902	197,804
Saponite[5]	tonnes	19,013	204,127	14,225	153,694	14,914	150,004
Carbonate de sodium	"	44	484	286	3,146	néant	–
Sulfate de sodium	"	102,421	987,842	93,068	884,322	105,919	1,117,683
Soufre[6]	"	248,088	1,755,739	250,114	1,881,321	234,771	1,784,666
Talc	"	13,584	153,122	12,863	141,194	14,439	153,680
Totaux, métalloïdes		–	**37,251,009**	–	**39,710,513**	–	**43,754,453**
Dérivés de l'argile et autres matériaux de construction							
DÉRIVÉS DE L'ARGILE							
Brique—							
Argile plastique—							
Face lisse	M	7,917	177,659	5,424	128,762	10,858	223,272
Commune	M	14,182	214,336	21,516	378,884	17,013	347,937
Argile maigre (coupée au fil)—							
Face lisse	M	55,175	1,360,083	76,094	2,074,833	106,128	3,050,611
Commune	M	44,451	742,437	51,413	940,266	65,406	1,262,178
Pressée à sec—							
Face lisse	M	13,990	337,715	25,680	636,721	41,573	1,093,612
Commune	M	18,809	317,893	19,993	400,091	31,239	645,252
Brique de fantaisie ou d'ornement	M	28	866	81	5,806	1	82
Brique à égout	M	233	4,391	41	816	171	4,573
Brique à pavé	M	321	18,793	206	12,010	53	3,686
Brique réfractaire	M	3,180	164,837	3,466	186,651	3,368	205,849
Argile réfractaire et autres	tonnes	26,855	136,793	22,954	65,107	35,794	75,586
Bentonite	"	[3]	163,848	[3]	170,799	[3]	211,825
Blocs et formes d'argile réfractaire		–	221,251	–	225,275	–	222,430
Blocs creux	tonnes	87,820	811,558	94,244	998,210	129,694	1,453,549
Tuile à toiture		néant	–	néant	–	1	97
Tuile à carrelage (carreaux)		–	43,817	–	46,365	–	50,699
Tuile à drain	M	13,684	425,725	13,393	495,875	18,051	677,564
Tuyaux d'égout, gaines de cheminée, faîtières, etc.		–	964,732	–	1,178,141	–	1,354,839
Poterie lustrée ou non		–	838,544	–	930,567	–	1,195,478
Autres dérivés de l'argile		–	52,147	–	37,913	–	128,253
TOTAUX, DÉRIVÉS DE L'ARGILE		–	6,997,425	–	8,913,092	–	12,207,367

Renvois à la fin du tableau, p. 483.

3.—Quantité et valeur des minéraux produits, 1944-1946—fin

Nomenclature	1944		1945		1946	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
		$		$		$
AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION						
Ciment ..... barils	7,190,851	11,621,372	8,471,679	14,246,480	11,560,483	20,122,503
Chaux[7] ..... tonnes	885,142	6,926,844	832,253	6,525,038	840,799	7,074,940
Sable et gravier ..... "	28,399,986	10,280,119	29,750,703	10,568,363	39,949,994	15,529,700
Pierre—						
Granit ..... "	269,964	1,303,790	221,630	1,284,748	319,354	2,006,297
Pierre calcaire[7] ..... "	5,565,286	5,528,459	5,677,192	6,284,379	7,217,600	8,178,513
Marbre ..... "	11,829	85,374	13,388	113,337	21,796	201,817
Grès ..... "	146,766	223,453	291,430	466,397	495,777	778,213
Ardoise ..... "	1,147	18,101	1,915	17,839	1,733	20,871
TOTAUX, AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	–	35,987,512	–	39,506,581	–	53,912,854
Totaux, dérivés de l'argile et autres matériaux de construction	–	**42,984,937**	–	**48,419,673**	–	**66,120,221**
Totaux généraux (fonds canadiens)	–	**485,819,114**	–	**498,755,181**	–	**502,816,251**

[1] Valeur en argent canadien. [2] Non disponible. [3] Non disponible pour publication. [4] Brucite comprise. [5] Comprend du talc. [6] Soufre contenu dans les pyrites expédiées et contenu approximatif de soufre dans l'acide sulfurique récupéré des gaz de fonderie. [7] Comprend les quantités relativement fortes qui entrent dans la fabrication des produits chimiques.

Analyse de la valeur et du volume courants.—Aux fins de donner une interprétation plus claire et plus simple de la marche de la production minérale au Canada depuis les dix dernières années, le tableau **4** fait voir le pourcentage de la valeur totale fourni par chaque minéral principal chaque année. Les valeurs sur lesquelles sont fondés les pourcentages du tableau sont les valeurs annuelles de la production minérale, en argent canadien, telles qu'elles sont inscrites aux tableaux **2** et **3**.

4.—Pourcentages de la valeur totale de la production minérale, par principal minéral, 1937-1946

Minéraux	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
MÉTAUX										
Cobalt	0·2	0·2	0·2	0·2	0·1	0·2	[1]	[1]	[1]	[1]
Cuivre	15·1	12·8	12·8	12·4	11·5	10·7	12·7	13·4	11·9	9·3
Or	31·3	37·6	38·8	38·6	36·7	32·9	26·5	23·2	20·8	20·7
Plomb	4·6	3·1	2·6	3·0	2·8	3·0	3·1	2·8	3·5	4·8
Nickel	13·0	12·2	10·7	11·3	12·3	12·4	13·5	14·2	12·4	9·0
Dérivés de la pechblende	[2]	[2]	0·2	0·1	0·2	[3]	[3]	[3]	[3]	[3]
Platinides	2·2	2·0	2·0	1·5	1·5	3·4	2·6	1·7	5·4	2·6
Argent	2·3	2·2	2·0	1·7	1·5	1·5	1·5	1·2	1·2	2·1
Zinc	4·0	2·7	2·6	2·7	3·1	3·5	4·6	4·9	6·7	7·3
TOTAUX, MÉTAUX[4]	73·1	73·1	72·4	72·2	70·6	69·2	67·3	63·5	63·6	57·8
COMBUSTIBLES										
Houille	10·7	10·0	10·2	10·3	10·4	11·1	11·9	14·5	13·5	15·0
Gaz naturel	2·5	2·6	2·6	2·5	2·2	2·4	2·5	2·3	2·5	2·4
Pétrole	1·2	2·1	2·1	2·1	2·6	2·8	3·1	3·2	2·7	3·0
TOTAUX, COMBUSTIBLES	14·4	14·7	14·9	14·9	15·2	16·3	17·5	20·0	18·7	20·4

Renvois à la fin du tableau, p. 484.

4.—Pourcentages de la valeur totale de la production minérale, par principal minéral, 1937-1946—fin

Minéraux	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
MÉTALLOÏDES (MOINS LES COMBUSTIBLES)										
Amiante	3·2	2·9	3·3	2·9	3·8	4·0	4·4	4·2	4·6	5·0
Gypse	0·3	0·3	0·4	0·4	0·4	0·2	0·3	0·3	0·4	0·7
Quartz	0·2	0·2	0·2	0·2	0·2	0·3	0·3	0·3	0·3	0·3
Sel	0·4	0·4	0·5	0·5	0·6	0·7	0·8	0·8	0·8	0·7
Soufre	0·3	0·2	0·4	0·2	0·3	0·4	0·3	0·4	0·4	0·4
TOTAUX, MÉTALLOÏDES[4]	4·9	4·5	5·3	4·9	6·1	6·5	7·3	7·7	8·0	8·7
TOTAUX, DÉRIVÉS DE L'ARGILE	1·0	1·0	1·1	1·2	1·4	1·2	1·2	1·4	1·8	2·4
AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION										
Ciment	2·0	1·9	1·8	2·2	2·3	2·5	2·2	2·4	2·9	4·0
Chaux	0·8	0·8	0·8	1·0	1·1	1·2	1·3	1·4	1·3	1·4
Sable et gravier	2·3	2·7	2·4	2·2	1·9	1·6	1·7	2·1	2·1	3·1
Pierre	1·5	1·3	1·3	1·4	1·4	1·5	1·5	1·5	1·6	2·2
TOTAUX, AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	6·6	6·7	6·3	6·8	6·7	6·8	6·7	7·4	7·9	10·7
Totaux généraux	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**

[1] Moins d'un dixième pour cent. [2] Non connu. [3] Non disponibles pour publication.
[4] Comprend des minéraux moins importants non indiqués.

Bien que l'année 1926 n'ait pas été aussi normale au point de vue de la production minérale que dans certains autres domaines de la production, les changements rapides survenus depuis lors peuvent être mieux observés en la prenant comme base. Le tableau 5 montre les indices du volume de la production minérale, dans le cas des principaux minéraux, de 1937 à 1946. La très forte augmentation de la production de pétrole et des platinides est particulièrement remarquable.

5.—Indices du volume de la production minérale, par principal minéral, 1937-1946

(1926=100)

NOTA.—Les indices de 1927-1936 paraissent à la p. 326 de l'*Annuaire* de 1940.

Minéraux	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
MÉTAUX										
Cobalt	76·3	69·1	110·2	119·5	39·6	12·6	26·5	5·5	16·4	11·1
Cuivre	398·2	429·2	457·4	492·6	483·4	453·6	432·2	411·0	356·8	276·4
Or	233·5	269·4	290·4	302·8	304·7	276·0	208·1	166·6	153·7	161·5
Plomb	145·2	147·6	136·9	166·3	162·1	180·5	156·5	107·3	122·3	124·7
Nickel	342·2	320·4	344·1	373·7	429·5	434·0	43·8	417·9	373·0	292·4
Platinides	1463·9	1694·4	1454·6	1023·3	1134·6	2598·1	1768·8	1025·6	3412·2	1224·5
Argent	102·7	99·3	103·5	106·5	97·2	92·5	77·5	60·9	57·9	56·1
Zinc	247·0	254·4	263·1	282·8	341·7	387·0	407·3	367·4	345·0	313·9
COMBUSTIBLES										
Houille	96·1	86·7	94·3	106·6	110·6	114·5	108·4	103·3	94·1	108·1
Gaz naturel	168·6	174·1	183·2	214·7	226·4	237·9	230·5	234·6	252·0	249·4
Pétrole	807·7	1911·4	2147·5	2357·3	2780·6	2844·0	2758·3	2771·2	2327·6	2081·4

Renvoi à la fin du tableau, p. 485.

5.—Indices du volume de la production minérale, par principal minéral, 1937-1946—fin

Minéraux	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
MÉTALLOÏDES (MOINS LES COMBUSTIBLES)										
Amiante	146·8	103·7	130·4	124·1	171·0	157·3	167·2	150·1	167·1	199·8
Gypse	118·5	114·2	160·9	163·9	180·3	64·1	50·6	67·5	95·0	204·9
Quartz[1]	593·5	594·6	682·1	800·7	884·5	748·9	765·6	749·8	652·2	609·0
Sel	174·8	167·6	161·7	177·0	213·6	249·0	261·9	264·8	256·4	204·9
Soufre[2]	339·2	291·3	547·5	442·2	673·8	787·0	667·3	642·9	648·1	608·4
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION[3]										
Ciment	70·9	63·4	65·8	86·8	96·1	104·8	83·9	82·6	97·3	132·8
Chaux	132·7	117·6	133·4	173·2	208·0	213·8	219·3	213·9	201·1	203·1
Sable et gravier	157·8	188·3	182·9	183·3	184·7	154·0	150·4	166·0	173·9	233·4
Pierre	108·4	80·0	85·1	116·4	124·1	124·7	112·9	93·7	97·0	125·9

[1] *Comprend, à compter de 1936, la silice naturelle commune employée comme fondant non ferreux dans les smelters.* [2] 1928=100, les années antérieures n'étant pas comparables. [3] Dérivés de l'argile non compris.

Sous-section 2.—Répartition provinciale de la production

Depuis 1907, l'Ontario est la principale province minière du Canada. La production ontarienne en 1940 est de 49·4 p. 100 du total; elle décline sans cesse jusqu'à 39 p. 100 en 1947. Cette dernière année, le nickel, qui dépasse l'or pour la première fois depuis 1920, constitue le principal métal de l'Ontario, au point de vue de la valeur; le cuivre vient ensuite et ces trois métaux principaux forment 76 p. 100 de la production minérale totale de la province. Les prix plus élevés du plomb et du zinc placent la Colombie-Britannique en avant du Québec pour la première fois depuis 1937. L'or, le cuivre et l'amiante composent une grande partie de la production minérale du Québec. La Nouvelle-Écosse et l'Alberta sont les plus importantes quant à la production de houille. La découverte et la mise en valeur des massifs de minerai de Flin-Flon et Sherritt-Gordon au Manitoba et en Saskatchewan ont fait de ces provinces d'importantes productrices de bas métaux et d'or et d'argent. L'Alberta, en plus de produire beaucoup de houille, est la première province par sa production de pétrole et de gaz naturel.

6.—Production minérale, par province, 1936-1947

NOTA.—Les chiffres de 1899-1910 ont paru à la page 349 de l'*Annuaire* de 1933, ceux de 1911-1928, à la page 335 de l'édition de 1939, et ceux de 1929-1935, à la page 336 de l'édition de 1946.

Année	Nouvelle Écosse	Nouveau Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T.N.-O.
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
1936	26,672,27	2,587,891	49,736,919	184,532,892	11,315,527	6,970,397	23,305,726	54,407,036	2,390,706
1937	30,314,18	2,763,643	65,160,215	230,042,517	15,751,645	10,271,463	25,597,117	73,555,798	3,902,506
1938	26,253,64	3,802,565	68,965,594	219,801,994	17,173,002	7,782,847	28,966,272	64,549,130	4,528,188
1939	30,746,20	3,949,433	77,335,998	232,519,948	17,137,930	8,794,090	30,691,617	65,216,745	8,210,098
1940	33,318,58	3,435,916	86,313,491	261,483,340	17,828,522	11,505,858	35,092,337	74,134,485	6,712,490
1941	32,569,86	3,690,375	99,651,044	267,435,727	16,689,867	15,020,555	41,364,385	78,841,180	6,978,290
1942	32,783,16	3,609,158	104,300,010	259,114,946	14,345,046	20,578,749	47,359,831	77,247,932	7,429,835
1943	29,979,837	3,676,834	101,610,678	232,948,959	13,412,266	26,735,984	48,941,210	68,442,386	4,305,812
1944	33,981,977	4,133,902	90,182,553	210,706,307	13,830,403	22,291,848	51,066,662	57,246,071	2,379,388
1945	32,220,65	4,182,100	91,518,120	216,541,856	14,429,423	22,336,074	51,753,237	64,063,842	1,709,870
1946	35,350,27	4,813,166	92,785,148	191,544,429	16,403,549	24,480,900	60,082,513	74,622,846	2,733,429
1947[1]	32,745,15	4,980,712	110,627,408	241,666,479	17,289,315	31,988,049	62,689,943	113,108,923	4,037,447

[1] Sujet à révision.

Le tabeau 7 indique la production minérale de chacune des provinces du Canada en 1946.

7.—Détail de la production minérale, par province, 1946

NOTA.—Les quantités et la valeur des minéraux produits au Yukon en 1946 sont: or, 45,286 onces fines, $1,664,260; argent, 31,230 onces fines, $26,124; plomb, 52,144 livres, $3,520; total, $1,693,904; et dans les Territoires du Nord-Ouest: or, 23,420 onces fines, $860,685; argent, 6,112 onces fines, $5,113; gaz naturel, 1,500 M.p.c., $335; pétrole, 177,282 barils, $173,392; total, $1,039,525. Les chiffres des dérivés de la pechblende trouvés dans ces régions ne peuvent être publiés. Pour les totaux du Canada de chaque minéral, voir tableau 3. Les tirets indiquent qu'aucune production n'a été déclarée. La tonne en question est la tonne courte, de 2,000 livres.

Minéraux	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
Métaux								
Antimoine.....liv.	–	–	–	–	–	–	–	642,145
$	–	–	–	–	–	–	–	96,322
Arsenic.....liv.	–	–	420,654	325,231	–	–	–	–
$	–	–	21,580	16,684	–	–	–	–
Bismuth.....liv.	–	–	6,484	–	–	–	–	234,020
$	–	–	9,078	–	–	–	–	327,628
Cadmium.....liv.	–	–	–	–	63,410	102,923	–	636,315
$	–	–	–	–	77,360	125,566	–	776,304
Calcium.....liv.	–	–	–	53,548	–	–	–	–
$	–	–	–	68,720	–	–	–	–
Chromite.....tonnes	–	–	3,110	–	–	–	–	–
$	–	–	61,123	–	–	–	–	–
Cobalt.....liv.	–	–	–	73,900	–	–	–	–
$	–	–	–	70,215	–	–	–	–
Cuivre.....liv.	–	–	69,797,697	179,424,639	38,501,047	62,712,954	–	17,500,538
$	–	–	8,934,105	22,502,528	4,928,134	8,027,258	–	2,240,068
Or[1].....onces fines	4,321	–	618,339	1,813,333	79,402	112,101	110	136,242
$	158,797	–	22,723,958	66,639,988	2,918,024	4,119,712	4,042	5,006,893
Minerai de fer.tonnes	–	–	–	1,549,523	–	–	–	–
$	–	–	–	6,822,947	–	–	–	–
Plomb.....liv.	–	–	7,359,708	699,244	–	–	–	345,852,680
$	–	–	496,780	47,199	–	–	–	23,345,731
Magnésium.....liv.	–	–	–	320,677	–	–	–	–
$	–	–	–	75,538	–	–	–	–
Concentrés de molybdénite....liv	–	–	736,400	–	–	–	–	–
$	–	–	295,640	–	–	–	–	–
Nickel.....liv.	–	–	–	192,124,537	–	–	–	–
$	–	–	–	45,385,155	–	–	–	–
Palladium, rhodium, irridium, etc. onces fines	–	–	–	117,566	–	–	–	
$	–	–	–	5,162,801	–	–	–	–
Platine....onces fines	–	–	–	121,771	–	–	–	–
$	–	–	–	7,672,791	–	–	–	–
Sélénium.....liv.	–	–	110,768	270,606	46,118	94,375	–	–
$	–	–	201,598	492,503	83,935	171,762	–	–
Argent....onces fines	146	–	1,916,453	2,485,215	528,017	1,498,496	12	6,078,419
$	122	–	1,603,113	2,078,882	441,686	1,253,492	10	5,084,597
Tellure.....liv.	–	–	–	14,200	349	1,299	–	–
$	–	–	–	21,868	537	2,000	–	–
Étain.....liv.	–	–	–	–	–	–	–	874,186
$	–	–	–	–	–	–	–	507,028
Minerai de titanium. tonnes	–	–	1,406	–	–	–	–	–
$	–	–	7,735	–	–	–	–	–
Zinc.....liv.	–	–	89,650,129	42,628	35,580,537	71,077,110	–	274,269,956
$	–	–	7,001,675	3,329	2,778,840	5,551,122	–	21,420,484
Totaux, métaux. $	**158,919**	–	**41,356,385**	**157,061,148**	**11,228,516**	**19,250,912**	**4,052**	**58,805,055**

[1] Valeur courante en fonds canadiens.

7.—Détail de la production minérale, par province, 1946—suite

Minéraux	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
Combustibles								
Houille.....tonnes	5,452,898	366,735	–	–	–	1,523,786	8,826,239	1,636,792
$	30,253,654	2,069,992	–	–	–	2,544,926	33,339,579	7,153,330
Gaz naturel..M.p.cu.	–	541,010	–	7,051,309	–	209,569	40,097,096	–
$	–	262,441	–	4,656,528	–	61,740	7,184,006	–
Tourbe.....tonnes	–	–	–	145	–	–	–	–
$	–	–	–	1,305	–	–	–	–
Pétrole brut .barils	–	28,584	–	123,082	–	116,686	7,137,921	–
$		40,018	–	291,719	–	135,990	14,347,933	–
Totaux, combustibles..... $	**30,253,654**	**2,372,451**	–	**4,949,552**	–	**2,742,656**	**54,271,518**	**7,153,330**
Métalloïdes (moins les combustibles)								
Amiante.....tonnes	–	–	558,181		–	–	–	–
$	–	–	25,240,283	279	–	–	–	–
Barytine.....tonnes	117,691	–	–	–	–	–	–	2,728
$	987,473		–	–		–	–	19,000
Coridon.....tonnes	–	–	–	742	–	–	–	–
$	–	–	–	102,340	–	–	–	–
Diatomite....tonnes	49	–	–	–	–	–	–	41
$	1,505	–	–	–	–	–	–	1,027
Feldspath.....tonnes	–	–	29,758	5,485	–	–	–	–
$	–	–	330,981	53,696	–	–	–	–
Fluorine.....tonnes	–	–	–	8,042	–		–	–
$	–	–	–	137,491	–		–	–
Grenats (schiste) tonnes	–		–	2	–		–	–
$	–	–	–	1,200	–	–	–	–
Graphite.....tonnes	–	–	–	1,975	–	–	–	–
$	–	–	–	180,405		–	–	–
Pierre meulière tonnes	–	295	–	–	–	–	–	–
$	–	17,450	–	–	–	–	–	–
Gypse.....tonnes	1,538,738	38,839	–	122,524	63,187	–	–	47,649
$	1,812,815	550,972	–	492,179	428,133	–	–	387,404
Oxyde de fer..tonnes	–	–	12,268	–		–	–	427
$		–	146,401	–	–	–	–	5,867
Dolomite magnésitique et brucite..... $	–	–	1,225,593		–		–	–
Mica.....liv.	–	–	2,397,788	4,707,381	–	–	–	1,615,500
$	–	–	108,667	66,952	–	–		23,420
Eaux minérales.gall.	–	–	211,842	6,000	–	–	–	–
$	–	–	121,526	878	–	–	–	
Syénite éléolitique. tonnes	–	–	–	61,261	–	–		
$	–	–	–	229,198	–	–	–	–
Mousse de tourbe.liv.	–	4,493,800	52,764,995	34,351,000	3,543,420	–	–	98,525,546
$	–	54,892	501,073	228,496	65,039	–	–	1,546,149
Phosphate....tonnes	–	–	57	–	–	–		–
$	–	–	869	–	–	–	–	–
Quartz.....tonnes	7,525	–	214,076	1,052,644	–	130,105	–	9,028
$	15,550	–	612,128	852,713	–	47,542	–	26,865
Sel.....tonnes	38,371	–	–	441,679	26,166	–	31,769	–
$	329,579	–		2,408,279	446,472	–	441,835	–
Brique siliceuse. M	2,055	–	–	847		–	–	
$	119,272	–	–	78,532	–	–	–	–
Saponite[1].....tonnes	–	–	14,914	–	–	–	–	–
$	–	–	150,004	–		–	–	–
Sulfate de sodium. tonnes		–	–	–	–	105,919	–	–
$	–	–	–	–	–	1,117,683	–	–
Soufre.....tonnes	–	–	92,716	15,433	–	–	–	126,622
$		–	375,328	154,330	–	–	–	1,255,008
Talc.....tonnes	–	–	–	14,439	–	–	–	–
$	–	–		153,680	–	–	–	–
Totaux, métalloïdes..... $	**3,266,194**	**623,314**	**28,812,853**	**5,240,648**	**939,644**	**1,165,225**	**441,835**	**3,264,740**

[1] Y compris du talc.

7.—Détail de la production minérale, par province, 1946—fin

Minéraux	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
Dérivés de l'argile et autres matériaux de construction								
Dérivés de l'argile, brique, tuile, etc. $	671,466	336,971	3,457,168	4,288,780	372,920	411,446	1,808,971	859,645
Ciment.....barils	-	-	5,046,166	3,677,695	1,254,946	-	809,721	771,955
$	-	-	7,910,548	6,025,503	2,811,264		1,635,222	1,739,966
Chaux.....tonnes	-	21,915	296,493	412,171	37,360	-	23,785	49,075
$	-	286,401	2,304,826	3,316,231	392,304	-	204,926	570,252
Sable et gravier.....tonnes	1,105,980	2,203,646	12,374,125	14,881,918	1,333,890	1,732,731	1,812,468	4,505,236
$	484,585	807,045	3,313,103	6,738,595	416,431	910,661	1,060,703	1,798,577
Pierre.....tonnes	183,733	121,123	3,486,259	3,890,277	65,132	-	13,417	296,319
$	515,453	386,984	5,630,265	3,923,972	242,470	-	55,286	431,281
Totaux, dérivés de l'argile et autres matériaux de construction.... $	**1,671,504**	**1,817,401**	**22,615,910**	**24,293,081**	**4,235,389**	**1,322,107**	**4,765,108**	**5,399,721**
Totaux généraux $	**35,350,271**	**4,813,166**	**92,785,148**	**191,544,429**	**16,403,549**	**24,480,900**	**60,082,513**	**74,622,846**

Sous-section 3.—Production métallique

Les métaux de première importance au Canada sont le cuivre, l'or, le fer, le plomb, le nickel, les platinides, l'argent et le zinc, métaux qui sont étudiés séparément aux paragraphes suivants. Il y a en outre un certain nombre d'autres métaux produits en faible quantité, principalement comme sous-produits du traitement des minerais métallifères (voir tableaux **3** et **7**).

Cuivre.—Le Canada est l'un des principaux producteurs et exportateurs de cuivre. Sa production en 1947 s'élève à 450,587,079 livres et comprend le cuivre affiné et la teneur en cuivre des concentrés et des mattes exportés. Les plus anciennes mines de cuivre importantes du Canada sont situées dans les Cantons de l'Est du Québec, mais les gisements de minerais cuprifères les plus importants se trouvent de nos jours dans le nord-ouest du Québec, la région de Sudbury en Ontario, la région de Flin-Flon au Manitoba et en Saskatchewan, ainsi qu'en Colombie-Britannique. La production de la région de Sudbury a commencé à prendre de l'importance vers 1889 et celle des mines de la Colombie-Britannique, vers 1896. De 1899 à 1929, cette dernière province a été la grande productrice de cuivre, grâce aux mines des régions de Rossland et de Boundary, à la mine Copper-Mountain, ainsi qu'aux mines Britannia et Hidden-Creek sur la côte. Peu de temps après la première guerre mondiale, de vastes entreprises ont grandi dans les régions cuprifères de Noranda, de Waite-Amulet et autres de l'ouest du Québec, de même que sur les propriétés de Flin-Flon et de Sherritt-Gordon dans l'ouest du Manitoba; un vaste programme d'expansion a aussi été mis en œuvre dans les régions de nickel-cuivre de Sudbury, en Ontario. En 1947, les mines de l'Ontario fournissent 50 p. 100 de la production de cuivre du Canada; le Québec en produit 18·8 p. 100; la Saskatchewan, 15·2 p. 100; le Manitoba, 6·6 p. 100 et la Colombie-Britannique, 8·8 p. 100.

Une affinerie de Montréal-Est (P.Q.) traite des anodes expédiées des fonderies de Noranda (P.Q.) ainsi que les soufflures de cuivre des fonderies de Flin-Flon (Man.). L'affinerie de Copper-Cliff (Ont.) traite les soufflures de cuivre des fon-

deries de l'*International Nickel Company of Canada, Limited*, à Copper-Cliff, ainsi que celles des fonderies Sherritt-Gordon, à Flin-Flon. La *Falconbridge Mines Limited* de Falconbridge (Ont.) a repris possession de son affinerie à Kristiansand (Norvège) en mai 1945 et a recommencé à y expédier de la matte. Les concentrés en provenance des mines de la Colombie-Britannique sont expédiés à une fonderie américaine, à Tacoma.

8.—Production de cuivre, par province, et valeur totale, 1936-1947

NOTA.—Pour les années 1886-1910, voir l'*Annuaire* de 1916-1917, p. 287; pour les années 1911-1928, l'édition de 1939, p. 348; pour les années 1929-1935, l'édition de 1946, p. 344.

Année	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique	Totaux	
						Quantité	Valeur
	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	$
1936.....	66,340,175	287,914,078	29,853,220	14,971,609	21,169,343	421,027,732	39,514,101[1]
1937.....	94,653,132	322,039,208	44,920,835	22,436,843	45,797,988	530,028,615	68,917,219[1]
1938.....	112,645,797	309,030,106	65,582,772	18,156,157	65,759,265	571,249,664	56,554,034[1]
1939.....	117,238,897	328,429,665	70,458,890	18,133,149	73,253,408	608,825,570	60,934,859[1]
1940.....	134,166,955	347,931,013	75,267,937	20,484,954	77,742,582	655,593,441	65,773,061
1941.....	143,783,978	333,829,767	67,018,563	32,324,512	66,327,166	643,316,713	64,407,497[1]
1942.....	140,911,876	308,282,414	47,595,586	56,781,466	50,015,521	603,661,826	60,417,372[1]
1943.....	131,163,776	277,840,560	38,014,872	85,948,719	42,222,205	575,190,132	67,170,601
1944.....	108,055,172	285,307,278	43,878,639	73,514,499	36,302,628	547,070,118	65,257,172[1]
1945.....	102,685,069	239,450,875	41,126,155	65,900,701	25,751,252	474,914,052	59,322,261
1946.....	69,797,697	179,424,639	38,501,047	62,712,954	17,500,538	367,936,875	46,632,093
1947[2].....	84,700,000	228,039,130	29,600,000	68,400,000	39,787,649	450,587,079	91,317,157

[1] Comprend 779,307 liv. d'une valeur de $73,855 produites en Nouvelle-Écosse en 1936; 180,709 liv. d'une valeur de $23,620 en 1937; 75,567 liv. d'une valeur de $7,535 produites dans les T.N.-O. en 1938; 1,269,179 liv. d'une valeur de $128,086 produites en Nouvelle-Écosse et 42,382 liv. d'une valeur de $4,277 produites dans les T.N.-O. en 1939; 32,727 liv. d'une valeur de $3,301 produites dans les T.N.-O. en 1941; 74,963 liv. d'une valeur de $7,561 en 1942 et 11,902 liv. d'une valeur de $1,428 en 1944. [2] Sujet à revision.

Comme on trouve le cuivre associé à des métaux précieux et à d'autres bas métaux habituellement très recherchés, il est probable que la production de cuivre se maintiendra à un niveau assez uniforme.

Or.—Le Canada produit de l'or depuis plus de soixante-quinze ans. Durant la seconde moitié du siècle dernier, ce métal provenait surtout des placers de la Colombie-Britannique et du Yukon. Au cours du siècle actuel, l'extraction filonienne du quartz aurifère et de l'or associé à d'autres métaux a augmenté rapidement la production. L'or produit au Canada atteignait le chiffre sans précédent de 1,350,057 onces de fin en 1900, alors que la production du Yukon était à son apogée. Les tableaux **9** et **10** donnent la quantité et la valeur de la production d'or au Canada, par province, depuis 1936.

L'or est produit en Nouvelle-Écosse, à divers endroits du Bouclier canadien depuis la province de Québec jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest, de même que dans la région des Cordillères en Colombie-Britannique et au Yukon. Sauf des quantités relativement faibles obtenues d'entreprises alluvionnaires au Yukon, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Alberta, la production d'or provient de l'exploitation filonienne des quartz aurifères ou autres minerais métalliques tels que le cuivre, le nickel et le zinc, qui renferment des quantités variables d'or. Les principales régions productrices sont: l'Ouest du Québec; les régions voisines de Porcupine et de Kirkland-Lake, en Ontario, ainsi que d'autres petits établissements disséminés à travers le nord ontarien jusqu'au Manitoba; les régions de Rice-Lake et de Gods-Lake dans l'est du Manitoba et la région de Flin-Flon sur la limite de

la Saskatchewan; la région de Bridge-River et l'établissement de Zeballos en Colombie-Britannique. Les exploitations de la région de Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest ont mis nombre de mines en état de produire.

Les trois principales mines d'or au Canada, en 1947, sont la Hollinger, la McIntyre et la Dome, toutes trois dans la région de Porcupine. Environ 85 p. 100 de la production totale provient des mines de quartz aurifère, 13 p. 100 de mines où l'or se présente associé aux minerais de cuivre, de nickel, de zinc, etc., et 2·2 p. 100 des exploitations alluvionnaires. L'industrie minière de quartz aurifère a beaucoup souffert de la pénurie de main-d'œuvre et d'approvisionnements essentiels durant les dernières années de guerre. Le nombre de mines en activité passe de 232 en 1939 à 88 en 1946 et le nombre d'employés, de 29,001 à 17,889.

9.—Production d'or, par province, 1936-1947

NOTA.—Pour les années 1862 à 1910, voir l'*Annuaire* de 1916-1917, pp. 284-285; pour les années 1911-1928, l'édition de 1939, p. 350; pour les années 1929-1935, l'édition de 1946, p. 345.

Année	Nouvelle-Écosse	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Total
	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines
1936	11,960	666,905	2,378,503	139,723	48,981	109	451,938	50,359	3,748,028
1937	19,918	711,480	2,587,095	157,949	65,886	46	505,857	47,982	4,096,213
1938	26,560	881,263	2,896,477	185,706	50,021	305	605,617	79,168	4,725,117
1939	29,943	953,377	3,086,076	180,875	77,120	359	626,970	139,659	5,094,379
1940	22,219	1,019,175	3,261,688	152,295	102,925	215	617,011	135,617	5,311,145
1941	19,170	1,089,339	3,194,308	150,553	138,015	215	608,203	145,376	5,345,179
1942	12,989	1,092,388	2,763,819	136,226	178,871	34	474,339	182,640	4,841,306
1943	4,129	922,533	2,117,215	91,775	174,090	21	241,346	100,192	3,651,301
1944	5,840	746,784	1,731,836	74,168	122,782	51	196,857	44,593	2,922,911
1945	3,291	661,608	1,625,368	70,655	108,568	7	186,854	40,376	2,696,727
1946	4,321	618,339	1,813,333	79,402	112,101	110	136,242	68,706	2,832,554
1947[2]	1,257	596,251	1,913,533	71,861	97,000	52	247,220	107,987	3,035,161

[1] Y compris la production des Territoires du Nord-Ouest, soit 1 once fine en 1936; 6,800 onces fines en 1938; 51,914 onces fines en 1939; 55,159 onces fines en 1940; 77,354 onces fines en 1941; 99,394 onces fines en 1942; 59,032 onces fines en 1943; 20,775 onces fines en 1944; 8,655 onces fines en 1945; 23,420 onces fines en 1946; et 60,346 onces fines en 1947. [2] Sujet à revision.

10.—Valeur de la production d'or, par province, 1936-1947

NOTA.—La valeur est calculée en argent canadien d'après les prix mondiaux. Pour les années 1862 à 1910, voir l'*Annuaire* de 1916-1917, pp. 284-285; pour les années 1911-1928, la page 351 de l'édition de 1939; pour les années 1929-1935, la page 345 de l'édition de 1946.

Année	Nouvelle-Écosse	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
1936	418,959	23,361,683	83,318,960	4,878,733	1,715,804	3,818	15,831,388	1,764,076	131,293,421
1937	696,931	24,894,685	90,522,454	5,526,636	2,305,351	1,610	17,699,936	1,678,890	143,326,493
1938	934,248	30,998,426	101,883,578	6,532,209	1,759,489	10,728	21,302,578	2,784,734	166,205,990
1939	1,082,170	34,455,998	111,533,873	6,537,003	2,787,194	12,974	22,659,323	5,047,416	184,115,951
1940	855,432	39,238,238	125,574,988	5,863,357	3,962,613	8,277	23,754,924	5,221,254	204,479,083
1941	738,045	41,939,552	122,980,858	5,796,200	5,313,578	8,277	23,415,816	5,596,976	205,788,392
1942	500,076	42,056,938	106,407,032	5,244,701	6,886,533	1,309	18,262,052	7,031,640	186,390,281
1943	158,967	35,517,521	81,512,777	3,533,337	6,702,465	808	9,291,821	3,857,392	140,575,088
1944	224,840	28,751,184	66,675,686	2,855,468	4,727,107	1,963	7,578,994	1,716,831	112,532,073
1945	126,704	25,471,908	62,576,668	2,720,218	4,179,868	269	7,193,879	1,554,476	103,823,990
1946	158,797	22,723,958	66,639,988	2,918,024	4,119,712	4,042	5,006,893	2,524,945	104,096,359
1947[2]	43,995	20,868,785	66,973,655	2,515,135	3,395,000	1,820	8,652,700	3,779,545	106,230,635

[1] Comprend la valeur de la production des Territoires du Nord-Ouest, soit $35 en 1936; $239,190 en 1938; $1,876,224 en 1939; $2,123,621 en 1940; $2,977,359 en 1941; $3,826,669 en 1942; $2,272,732 en 1943; $799,838 en 1944; $333,218 en 1945; $860,685 en 1946; et $2,112,110 en 1947. [2] Sujet à revision.

Fer.—Le minerai de fer des marais est extrait et réduit pour la première fois dans la province de Québec au début du dix-huitième siècle. Jusqu'en 1883, l'industrie se confine presque exclusivement aux Trois-Rivières. D'autres hauts fourneaux, qui emploient du minerai local, sont établis à Radnor-Forges et à Drummondville, le dernier à fermer étant celui de Drummondville en 1911.

Les gisements de minerai de fer sont nombreux à travers le pays; toutefois, des minerais de plus haute teneur et bon marché pouvant s'obtenir facilement des gisements près du lac Supérieur aux États-Unis et de Wabana à Terre-Neuve, le Canada n'a produit aucun minerai de fer de 1924 à 1939.

En 1937, des travaux d'exploitation ont commencé à la mine New-Helen de l'*Algoma Ore Properties Limited*, dans la région de Michipicoten en Ontario; le premier travertin a été produit en juillet 1939. Les gisements à haute teneur exploités par la *Steep Rock Iron Mines Limited*, à 135 milles à l'ouest de Port-Arthur (Ont.), et les découvertes plus récentes de vastes gisements de minerai de fer dans la région limitrophe du Québec et du Labrador ont fort accru les possibilités du Canada comme producteur de minerai de fer. En 1947, 2,022,638 tonnes de minerai de fer, provenant toutes de l'Ontario, ont été extraites.

11.—Expéditions de minerai de fer et production de fonte en gueuse, de ferro-alliages, de lingots et pièces d'acier, 1936-1947

NOTA.—Pour les années 1886-1910, voir l'*Annuaire* de 1936, p. 388; pour les années 1911-1928, la page 354 de l'édition de 1939; pour les années 1929-1935, la page 346 de l'édition de 1946.

Année	Expéditions de minerai des mines canadiennes	Production de fonte en gueuse			Production de ferro-alliages	Production d'acier, lingots et pièces
		Nouvelle-Écosse	Ontario	Canada		
	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes
1936	néant	288,006	471,613	759,619	85,438	1,249,672
1937	"	358,756	647,961	1,006,717	91,921	1,571,227
1938	"	270,879	519,199	790,078	62,637	1,293,812
1939	123,598	290,232	556,186	846,418	85,540	1,551,054
1940	414,603	441,741	867,358	1,309,099	149,394	2,253,769
1941	516,037	421,296	1,106,757	1,528,053	204,354	2,712,151
1942	545,119	467,951	1,507,063	1,975,014	209,017	2,109,851
1943	641,294	345,722	1,412,547	1,758,269	197,094	3,004,124
1944	553,252	395,802	1,456,826	1,852,628	182,428	3,024,410
1945	1,135,444	374,302	1,403,647	1,777,949	178,214	2,877,927
1946	1,549,523	317,180	1,089,072	1,406,252	137,822	2,327,283
1947[1]	2,022,638	354,789	1,613,270	1,969,847[2]	149,832	2,945,166

[1] Sujet à revision. [2] Comprend 1,788 tonnes courtes en Colombie-Britannique.

Plomb.—Le plomb se produit au Canada depuis 1887 et provient principalement des minerais de la Colombie-Britannique. De 1899 à 1918 des primes sont versées à l'égard du plomb produit au Canada, mais la production la plus considérable de cette période est celle de 63,169,821 livres en 1900. Cependant, l'essor rapide de

la production du plomb depuis 1920 est attribuable dans une large mesure à ce que la *Consolidated Mining and Smelting Compagny* a pu résoudre les problèmes d'ordre métallurgique relatifs à la séparation et à la réduction de ces minerais de plomb-zinc.

Il existe plusieurs mines importantes dans les régions de Kootenay, est et ouest, dont la plus productive est la mine Sullivan, près de Kimberley, mine de plomb zincifère qui produit environ 90 p. 100 de la production totale du Canada. L'une des fonderies les plus considérables au monde, celle de Trail (C.-B.), traite ces minerais. Presque tout le reste de la production canadienne provient des mines de plomb zincifère de l'ouest du Québec, les concentrés de ces exploitations étant expédiés surtout aux États-Unis pour y être traités. En 1946, une faible production provient des minerais d'argent-plomb-zinc de la région de Mayo au Yukon et du nord-ouest de l'Ontario. Le tableau 7, à la p. 486, indique la production de 1946, par province. Le tableau 12 donne la quantité et la valeur totales du plomb produit au Canada de 1936 à 1947.

12.—Production de plomb tiré du minerai canadien, 1936-1947

NOTA.—Pour les années 1887-1910, voir l'*Annuaire* de 1929, p. 376; pour les années 1911-1928, la p. 355 de l'édition de 1939; pour les années 1929-1935, la p. 346 de l'édition de 1946.

Année	Quantité	Valeur	Année	Quantité	Valeur
	livres	$		livres	$
1936	383,180,909	14,993,869	1942	512,142,562	17,218,233
1937	411,999,484	21,053,173	1943	444,060,76	16,670,041
1938	418,927,660	14,008,941	1944	304,582,198	13,706,199
1939	388,569,550	12,313,768	1945	346,994,472	17,349,723
1940	471,850,256	15,863,605	1946	353,973,776	23,893,230
1941	460,167,005	15,470,815	1947[1]	323,999,65	44,290,752

[1] Sujet à revision.

Nickel.—La plus grande partie de la production mondiale de nickel provient du Canada; les 235,561,113 livres produites en 1947, sauf une proportion peu considérable, viennent des minerais de cuivre nickelifère de la région de Sudbury. Une certaine quantité de nickel s'obtient également comme sous-produit du traitement de minerais de cobalt-argent. L'industrie du cuivre nickelifère comprend l'extraction, la réduction et, dans une certaine mesure, l'affinage des minerais cupro-nickelifères. Le minerai est extrait principalement pour son contenu de nickel-cuivre mais les opérations métallurgiques permettent de recouvrer profitablement, bien qu'en quantité relativement petite, de l'argent, de l'or, du sélénium, du tellure et des platinides. La réduction et l'affinage du cuivre sont effectués par l'*International Nickel Company of Canada, Limited*, à Copper-Cliff (Ont.), dans le voisinage des mines, et le nickel affiné est produit à Port-Colborne (Ont.). La *Falconbridge Mines Limited* possède une fonderie à Falconbridge (Ont.), mais la matte en est expédiée en Norvège pour l'affinage. Pendant la seconde guerre mondiale, la matte de Falconbridge était traitée par l'*International Nickel Company* à Copper-Cliff. Des découvertes récentes de minerais de cuivre dans la région de Lynn-Lake, dans le nord du Manitoba, semblent pleines de promesses.

13.—Production de nickel, 1936-1947

NOTA.—Les chiffres de 1889-1910 sont donnés dans l'*Annuaire* de 1929, p. 377; ceux de 1911-1928, à la p. 356 de l'édition de 1939; ceux de 1929-1935, à la p. 346 de l'édition de 1946.

Année	Quantité	Valeur	Année	Quantité	Valeur
	livres	$		livres	$
1936	169,739,393	43,876,525	1942	285,211,803	69,998,427
1937	224,905,046	59,507,176	1943	288,018,615	71,675,322
1938	210,572,738	53,914,494	1944	274,598,629	69,204,152
1939	226,105,865	59,920,305	1945	245,130,983	61,982,133
1940	245,557,871	59,822,591	1946	192,124,537	45,385,155
1941	282,258,235	68,656,795	1947[1]	235,561,113	70,312,610

[1] Sujet à revision.

Platinides.—Les métaux de ce groupe comprennent le palladium, le rhodium, le ruthénium, l'osmium et l'iridium; le platine et l'iridium sont les plus importants. Ces métaux se présentent dans le minerai de nickel-cuivre de la région de Sudbury et sont récupérés des résidus des réservoirs de l'affinerie de nickel de Port-Colborne (Ont.); les résidus bruts sont expédiés à l'affinerie d'Acton en Angleterre. L'essor puissant donné à la production des minerais de nickel-cuivre ont fait du Canada le premier producteur de platine depuis 1934, alors qu'il dépassa la Russie. L'utilisation industrielle des platinides a pris une expansion considérable ces dernières années, particulièrement dans l'outillage électrique et chimique, la bijouterie et les appareils médicaux et dentaires. Le Canada a produit, en 1947, 198,314 onces de platinides d'une valeur totale de $9,855,594.

14.—Production de platine et de palladium, 1936-1947

NOTA.—Les relevés de la production de platine au Canada remontent à 1887, mais avant 1921 les quantités sont relativement faibles et la base de calcul n'est pas comparable à celle qui est maintenant utilisée. Chiffres de 1921-1935, p. 347 de l'*Annuaire* de 1940

Année	Platine		Palladium[1]		Année	Platine		Palladium[1]	
	onces fines	$	onces fines	$		onces fines	$	onces fines	$
1936	131,571	5,320,731	103,671	2,483,075	1942	285,228	10,898,561	222,573	8,279,221
1937	139,377	6,752,816	119,829	3,179,782	1943	219,713	8,458,951	126,004	5,233,068
1938	161,326	5,196,794	130,893	3,677,342	1944	157,523	6,064,635	42,929	1,960,085
1939	148,902	5,222,589	135,402	4,199,622	1945	208,234	8,017,010	458,674	18,671,074
1940	108,486	4,240,362	91,522	3,520,746	1946	121,771	7,672,691	117,566	5,162,801
1941	124,317	4,750,153	97,432	3,396,304	1947[2]	94,540	5,580,696	103,774	4,274,898

[1] Comprend aussi le rhodium, le ruthénium, l'osmium et l'iridium. [2] Sujet à revision.

Argent.—L'extraction de l'argent ne constitue pas une industrie distincte au Canada car les minéraux argentifères se trouvent associés à d'autres métaux ayant une valeur économique. La grande partie du métal s'obtient du traitement des minerais de bas métaux, bien que des quantités considérables soient récupérées de minerais de quartz aurifère et de gisements d'or alluvionnaire. Pendant plusieurs années, la fameuse région argentifère de Cobalt (Ont.) a fourni le gros de la production d'argent au Canada; ces dernières années, cependant, la production y est peu considérable. En 1947, 50·2 p. 100 de l'argent au Canada vient de la Colombie-Britannique, 19·1 p. 100 de l'Ontario, 17·9 p. 100 du Québec, 3·0 p. 100 du Manitoba, 9·6 p. 100 de la Saskatchewan et 0·2 p. 100 du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. La consommation d'argent au Canada a diminué sensiblement en 1947 et s'établit actuellement à 4,500,000 onces fines par année.

15.—Production d'argent, 1936-1947

NOTA.—Pour les années 1887-1910, voir l'*Annuaire* de 1933, p. 365; pour les années 1911-1928, l'édition de 1939, p. 358; pour les années 1929-1935, l'édition de 1946, p. 347.

Année	Quantité	Valeur	Année	Quantité	Valeur
	onces fines	$		onces fines	$
1936	18,334,487	8,273,804	1942	20,695,101	8,726,296
1937	22,977,751	10,312,644	1943	17,344,569	7,849,111
1938	22,219,195	9,660,239	1944	13,627,109	5,859,656
1939	23,163,629	9,378,490	1945	12,942,906	6,083,166
1940	23,833,752	9,116,172	1946	12,544,100	10,493,139
1941	21,754,408	8,323,454	1947[1]	11,773,619	8,477,006

[1] Sujet à revision.

16.—Production d'argent, par province, 1936-1947

NOTA.—Les chiffres de 1887-1910 paraissent aux pp. 286-287 de l'*Annuaire* de 1916-1917; ceux de 1911-1928, à la page 359 de l'édition de 1939; ceux de 1929-1935, à la page 347 de l'édition de 1946. La production relativement faible de l'Alberta ne figure pas dans le tableau.

Année	Prix moyen l'once fine (arg. can.)	Nouvelle-Écosse	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest
	cents	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines
1936	45·13	107,642	724,339	5,219,366	791,489	642,497	9,748,715	783,416	317,014
1937	44·38	26,990	908,590	4,693,047	905,179	821,818	11,530,177	3,956,504	135,442
1938	43·48	988	1,189,495	4,318,837	1,198,315	898,413	11,186,563	2,844,659	581,902
1939	40·49	173,877	1,167,444	4,689,422	1,028,485	1,141,600	10,648,031	3,830,864	483,874
1940	38·25	725	1,340,450	5,563,101	1,033,512	1,691,540	11,885,556	2,259,343	59,505
1941	38·26	673	1,657,082	4,977,476	966,105	2,047,164	11,233,788	856,772	15,327
1942	42·17	446	1,655,042	4,452,787	821,824	2,664,132	10,596,204	482,133	22,531
1943	45·84	144	2,212,115	2,671,320	587,279	2,812,624	8,995,488	52,348	13,250
1944	43·00	188	2,500,681	3,143,275	569,873	1,735,773	5,631,572	32,066	13,677
1945	47·00	112	2,149,570	3,185,369	533,883	1,426,457	5,620,323	25,158	2,033
1946	83·65	146	1,916,453	2,485,215	528,017	1,498,496	6,078,419	31,230	6,112
1947[1]	72·00	43	2,108,815	2,248,824	358,473	1,120,000	5,912,093	9,165	16,192

[1] Sujet à revision.

Zinc.—La production de zinc au Canada en 1947 accuse une diminution de 11·9 p. 100 sur 1946. Au cours de cette dernière année, la Colombie-Britannique compte 60·7 p. 100 du total, le Manitoba et la Saskatchewan 22·4 p. 100 et le Québec environ 16·9 p. 100.

Les principales mines de zinc de la Colombie-Britannique sont situées dans la région de Kootenay, qui renferme de vastes gisements de minerai d'argent-plomb-zinc. La principale productrice est la mine Sullivan, près de Kimberley; il y a d'autres mines dans les divisions d'Ainsworth et de Slocan, du district de Kootenay-ouest. La mine Britannia, à Howe-Sound, dont le cuivre-or est le principal produit, donne aussi des concentrés de zinc lorsque le marché est favorable.

Les mines Flin-Flon et Sherritt-Gordon, dans le nord-ouest du Manitoba, produisent des minerais dans lesquels le zinc est associé au cuivre et à l'or, et la fonderie de la *Hudson Bay Mining and Smelting Company* produit du zinc affiné du minerai de Flin-Flon depuis l'automne de 1930. En 1947, des concentrés de zinc sont expédiés par les mines Waite-Amulet, la *Normetal Mining Corporation* et les mines Golden-Manitou dans la région de Rouyn, au Québec, et par les mines New-Calumet, dans l'île Calumet (P.Q.), près de Renfrew (Ont.), et par des mines de la Colombie-Britannique. La production par province en 1946 est donnée au tableau 7, p. 486.

Les besoins domestiques absorbent maintenant quelque 51,000 tonnes de zinc affiné, comparativement à 20,000 tonnes avant la guerre.

17.—Production de zinc, 1936-1947

NOTA.—Les chiffres de 1911-1928 paraissent à la p. 361 de l'*Annuaire* de 1939; ceux de 1929-1935, à la p. 348 de l'édition de 1946.

Année	Quantité[1]	Valeur	Prix moyen la livre	Année	Quantité[1]	Valeur	Prix moyen la livre
	livres	$	cents		livres	$	cents
1936	333,182,736	11,045,007	3·315	1942	580,257,373	19,792,579	3·411
1937	370,337,589	18,153,949	4·902	1943	610,754,354	24,430,174	4·000
1938	381,506,588	11,723,698	3·073	1944	550,823,353	23,685,405	4·300
1939	394,533,860	12,108,244	3·069	1945	517,213,604	33,308,556	6·440
1940	424,028,862	14,463,624	3·411	1946	470,620,360	36,755,450	7·810
1941	512,381,636	17,477,337	3·411	1947[2]	414,779,823	46,579,774	11·230

[1] Récupération estimative dans les hauts fourneaux étrangers et zinc affiné produit au Canada. [2] Sujet à revision.

Sous-section 4.—Production de combustibles

Production de charbon.—La situation du combustible au Canada est quelque peu anormale. Malgré les énormes ressources houillères et pétrolières du pays, la production est relativement faible en comparaison des besoins domestiques.

Les charbonnages canadiens sont situés dans les provinces de l'Est et de l'Ouest, tandis que les régions plus populeuses et plus industrialisées de l'Ontario et du Québec peuvent s'approvisionner plus facilement et plus économiquement à même ceux de la Pennsylvanie et de l'Ohio, aux États-Unis, qui sont plus rapprochés. La houille produite en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique est toute classée bitumineuse, alors que l'Alberta produit du semi-anthracite, du bitumineux, du sous-bitumineux et du lignite, et la Saskatchewan et le Manitoba, du lignite seulement.

18.—Production de charbon, par province, 1936-1947

NOTA.—Les chiffres de 1874 à 1910 sont à la p. 419 de l'*Annuaire* de 1911; ceux de 1911-1928, à la p. 362 de l'édition de 1939; ceux de 1929-1935, à la p. 361 de l'édition de 1946.

Année	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Total	
								Quantité	Valeur
	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	$
1936	6,649,102	368,618	4,029	1,020,792	5,696,960	1,489,171	510	15,229,182	45,791,934
1937	7,256,954	364,714	3,172	1,049,348	5,562,839	1,598,843	84	15,835,954	48,752,048
1938	6,236,417	342,238	2,016	1,022,166	5,251,233	1,440,287	361	14,294,718	43,982,171
1939	7,051,176	468,421	1,138	960,000	5,519,208	1,692,755	néant	15,692,698	48,676,990
1940	7,848,921	547,064	1,697	1,097,517	6,203,839	1,867,846	"	17,566,884	54,675,844
1941	7,387,762	523,344	1,246	1,322,763	6,969,962	2,020,844	"	18,225,921	58,059,630
1942	7,204,852	435,203	1,265	1,301,116	7,754,053	2,168,541	"	18,865,030	62,897,581
1943	6,103,085	372,873	999	1,665,972	7,676,726	2,039,402	"	17,859,057	62,877,549
1944	5,745,671	345,123	néant	1,372,766	7,428,708	2,134,231	"	17,026,499	70,433,169
1945	5,112,615	361,184	"	1,532,995	7,800,151	1,699,768	"	16,506,713	67,588,402
1946	5,452,898	366,735	"	1,523,786	8,826,239	1,636,792	"	17,806,450	75,361,481
1947[1]	4,118,196	345,194	"	1,570,620	8,067,201	1,761,568	"	15,862,779	77,979,195

[1] Sujet à revision.

Consommation de charbon.—Le tableau **21** donne la provenance du charbon consommé au Canada durant les années civiles 1936-1947; le tableau **22** donne les chiffres détaillés de la houille disponible pour la consommation en 1947; la différence entre les totaux des deux tableaux pour la même année est due à ce que les arrivages de charbon peuvent être détenus en régie aux ports canadiens et n'être dédouanés qu'au besoin, tandis que les arrivages des années antérieures peuvent être dédouanés (libérés pour consommation) au cours des années suivantes. Normalement, la quantité de charbon destinée à la consommation excède la consommation domestique apparente, puisque le charbon est déchargé aux ports canadiens et réexporté ou sorti des entrepôts pour ensoutage sans avoir été dédouané; mais, tant qu'il reste en entrepôt au port, il est disponible pour la consommation domestique.

19.—Importations d'anthracite, de houille bitumineuse et de lignite au Canada, 1936-1947

NOTA.—Le poussier d'anthracite est compris dans l'anthracite. Pour les chiffres de 1868-1910, voir l'*Annuaire* de 1911, p. 420; pour ceux de 1911-1928, l'édition de 1939, p. 363; pour ceux de 1929-1935, la p. 362 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Anthracite		Houille bitumineuse[1]		Lignite		Total[1]	
	tonnes courtes	$	tonnes courtes	$	tonnes courtes	$	tonnes courtes	$
1936	3,418,556	17,897,635	9,700,002	17,039,408	4,873	18,347	13,123,431	34,955,390
1937	3,488,278	17,317,449	11,180,827	20,835,587	1,494	5,582	14,670,599	38,158,618
1938	3,475,801	18,079,657	9,533,729	17,734,567	2,961	11,690	13,012,491	35,825,914
1939	4,288,461	21,938,333	10,706,786	19,628,410	3,398	11,942	14,998,645	41,578,685
1940	3,944,255	23,123,417	13,479,986	26,499,046	2,493	7,669	17,426,734	49,630,132
1941	3,853,010	24,026,095	16,534,449	37,558,900	934	3,046	20,388,393	61,588,041
1942	4,911,625	31,506,629	20,025,483	50,343,442	239	1,148	24,937,347	81,851,219
1943	4,480,285	30,918,555	23,628,300	70,325,413	337	1,487	28,108,922	101,245,455
1944	4,452,991	33,417,990	24,270,692	79,718,988	171	1,038	28,723,854	113,138,016
1945	3,412,739	27,568,369	21,648,350	74,861,376	467	2,229	25,061,556[2]	102,431,974[2]
1946	4,631,387	41,987,460	21,475,040	78,366,184	172	776	26,106,599[2]	120,354,420[2]
1947[3]	4,281,682	41,012,759	24,610,045	97,935,771	203	1,255	28,891,930	138,949,785[2]

[1] Comprend le charbon dédouané pour ensoutage. [2] En 1945, le Canada importe également 142,435 tonnes courtes de briquettes de charbon ou coke d'une valeur de $1,114,617; en 1946, 182,231 tonnes courtes évaluées à $1,449,221 et en 1947, 245,678 tonnes courtes évaluées à $2,233,654. [3] Sujet à revision.

20.—Exportations de charbon canadien, 1936-1947

NOTA.—Les chiffres de 1868 à 1910 sont à la p. 421 de l'*Annuaire* de 1911; ceux de 1911-1928, à la p. 363 de l'édition de 1939; ceux de 1929-1935, à la p. 362 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Quantité	Valeur	Année	Quantité	Valeur
	tonnes courtes	$		tonnes courtes	$
1936	411,574	1,792,584	1942	815,585	4,278,345
1937	355,268	1,441,879	1943	1,110,101	5,428,362
1938	353,181	1,540,990	1944	1,010,240	5,984,827
1939	376,203	1,666,934	1945	840,708	5,303,543
1940	504,898	2,361,551	1946	862,489	5,946,224
1941	531,449	2,596,626	1947[1]	714,549	5,440,788

[1] Sujet à revision.

21.—Consommation de charbon canadien et importé au Canada, par quantité et pourcentage, 1936-1947

NOTA.—Pour les années 1886 à 1910, voir l'*Annuaire* de 1921, p. 367; pour les années 1911-1928, la p. 364 de l'édition de 1939; pour les années 1929-1935, la p. 363 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Charbon canadien[1]		Charbon importé "pour consommation"				Total général	Par tête[3]
			Des États-Unis	Du Royaume-Uni	Total[2]			
	tonnes courtes	%	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	%	tonnes courtes	tonnes courtes
1936	14,508,652	53·3	10,801,643	1,498,656	12,719,515	46·7	27,228,167	2·487
1937	15,172,729	51·5	12,574,574	1,211,052	14,268,585	48·5	29,441,314	2·666
1938	13,800,094	53·5	10,754,747	1,257,887	12,012,634	46·5	25,812,728	2·315
1939	14,902,915	50·6	12,923,708	1,099,419	14,564,679	49·4	29,467,594	2·615
1940	16,666,234	49·5	15,509,779	1,514,458	17,036,090	50·5	33,702,324	2·961
1941	17,227,151	46·2	19,332,479	693,902	20,026,082	53·8	37,253,233	3·237
1942	17,725,761	42·0	24,140,841	388,948	24,529,361	58·0	42,255,122	3·626
1943	16,321,006	37·1	27,303,776	391,475	27,695,098	62·9	44,016,104	3·727
1944	15,660,808	35·7	27,948,008	218,511	28,166,201	64·3	43,827,009	3·650
1945	15,227,819	38·3	24,505,241	28,388	24,521,528	61·7	39,749,347	3·279
1946	16,502,508	39·0	25,639,541	101,580	25,740,704	61·0	42,243,212	3·432
1947[4]	14,666,276	34·0	28,410,149	52,777	28,462,242	66·0	43,128,518	3·428

[1] Somme des ventes de charbon des houillères canadiennes, de la consommation des charbonnages et de leur personnel, de la houille ayant servi à la fabrication du coke, etc., moins le tonnage exporté. [2] Y compris de faibles quantités en provenance de pays autres que le Royaume-Uni et les États-Unis. Déduction faite des quantités réexportées et du charbon bitumineux dédouané pour l'ensoutage. [3] Les chiffres sont fondés sur le chiffre estimatif de la population donné à la p. 149. [4] Sujet à revision.

22.—Production, exportations et importations de charbon et charbon disponible pour consommation au Canada, 1947

NOTA.—Les détails par province sont contenus dans le rapport annuel *Statistique du charbon au Canada.*

Variété	Charbon canadien		Charbon importé[1]	Charbon disponible pour la consommation
	Extrait	Exporté		
	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes
Anthracite	néant	néant	4,464,007	4,464,007
Bitumineux	11,060,486	706,408	25,841,440	36,195,518
Sous-bitumineux	3,231,673	néant	néant	3,231,673
Lignite	1,570,620	8,141	203	1,562,682
Totaux	**15,862,779**	**714,549**	**30,305,650**	**45,453,880**

[1] Charbon arrivant aux ports canadiens, dédouané ou non.

Pétrole.—Un bref exposé de l'évolution de l'industrie pétrolière au Canada paraît aux pp. 267-268 de l'*Annuaire* de 1941. Les pp. 319-321 de l'*Annuaire* de 1943-1944 font l'historique de la production de pétrole dans les Territoires du Nord-Ouest.

La demande domestique de pétrole au Canada en 1946 excède 60 millions de barils et la production canadienne est de 7 millions de barils, dont plus de 94 p. 100 provient des puits de l'Alberta et le reste, de l'Ontario, de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick.

L'autre source d'approvisionnement actuellement connue au Canada se trouve dans les Territoires du Nord-Ouest dont les 45 puits alimentaient durant la guerre un pipe-line de 500 milles, de Norman-Wells à Whitehorse. Il s'agissait d'une entreprise d'urgence, abandonnée à la fin des hostilités parce qu'elle n'était aucunement économique.

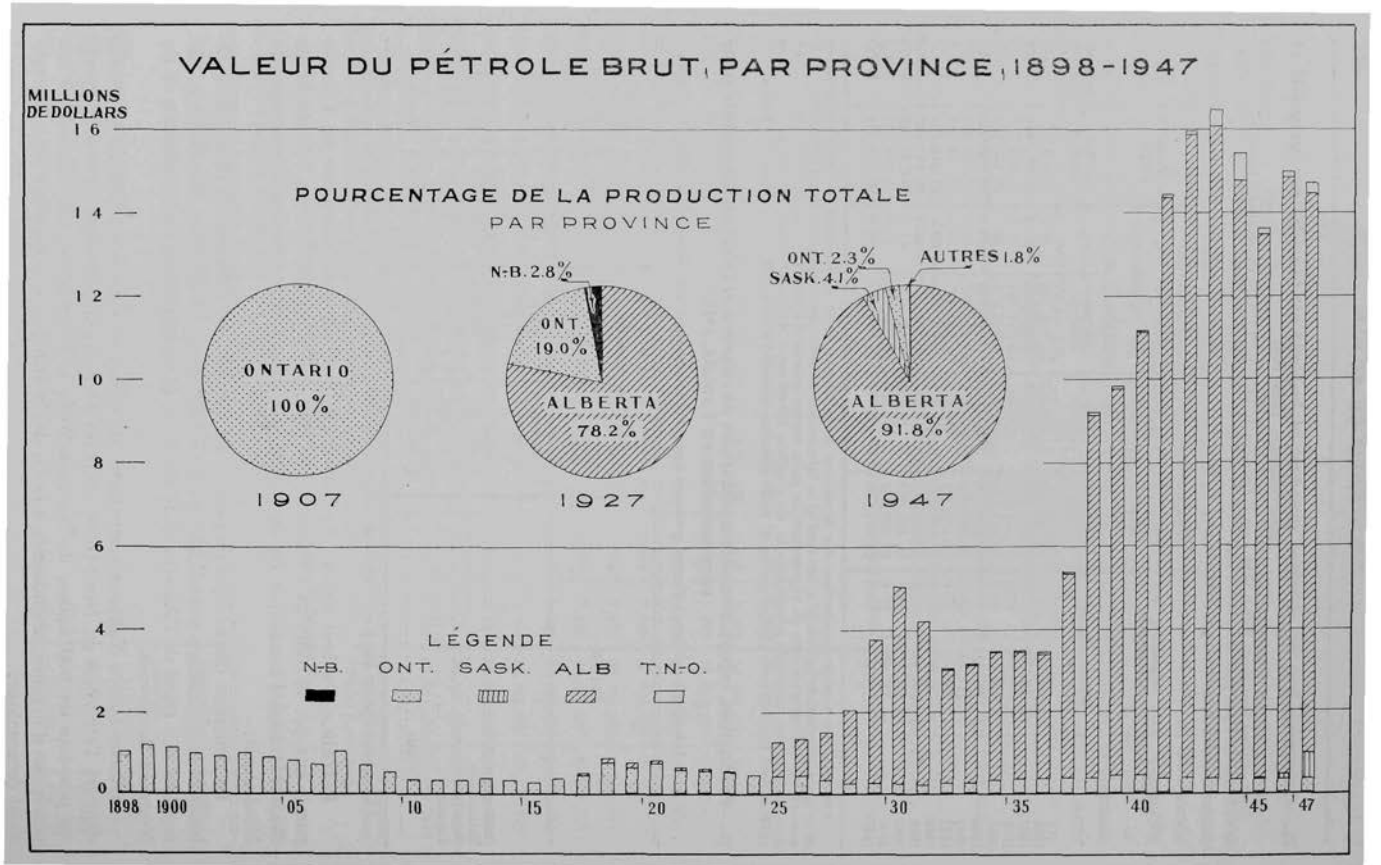
VALEUR DU PÉTROLE BRUT, PAR PROVINCE, 1898-1947
MILLIONS DE DOLLARS
16
14
12
10
8
6
4
2
0
POURCENTAGE DE LA PRODUCTION TOTALE
PAR PROVINCE
ONTARIO 100%
1907
N-B. 2.8%
ONT. 19.0%
ALBERTA 78.2%
1927
ONT. 2.3%
AUTRES 1.8%
SASK. 4.1%
ALBERTA 91.8%
1947
LÉGENDE
N-B. ONT. SASK. ALB T.N-O.
1898 1900 '05 '10 '15 '20 '25 '30 '35 '40 '45 '47

Le problème mondial de l'approvisionnement et de la demande de pétrole est devenu de première importance. De nouveaux champs pétrolifères sont de plus en plus difficiles à trouver et la production régulière des années passées fléchit. Aussi, l'exploitation encourageante de nouveaux terrains pétrolifères en Alberta depuis quelques années est de grande importance et, pour le Canada, un stimulant.

La production de pétrole brut en 1947 est légèrement moindre qu'en 1946.

23.—Production de pétrole brut, par province, 1936-1947

Année	Nouveau-Brunswick		Ontario		Alberta		Territoires du Nord-Ouest		Canada	
	barils	$	barils	$	barils	$	barils	$	barils	$
1936....	17,112	24,075	165,495	350,767	1,312,368	3,019,930	5,399	26,995	1,500,374	3,421,767
1937....	18,089	25,496	165,205	356,000	2,749,085	4,961,002	11,371	56,855	2,943,750	5,399,353
1938....	19,276	27,246	172,641	359,268	6,751,312	8,775,094	22,855	68,565	6,966,084	9,230,173
1939....	22,799	32,082	206,379	401,430	7,576,932	9,362,363	20,191	50,477	7,826,301	9,846,352
1940....	22,167	31,220	187,644	397,078	8,362,203	10,694,394	18,633	37,265	8,590,978[2]	11,160,213[2]
1941....	31,359	44,102	160,238	337,760	9,918,577	13,985,906	23,664	47,328	10,133,838	14,415,096
1942....	28,089	39,467	143,845	306,242	10,117,073	15,514,665	75,789	108,477	10,364,796	15,968,851
1943....	24,530	34,342	132,492	311,356	9,601,530	15,724,518	293,750	400,201	10,052,302	16,470,417
1944....	23,296	32,832	125,067	296,420	8,727,366	14,468,061	1,223,675	632,587	10,099,404	15,429,900
1945....	30,140	42,413	113,325	268,478	7,979,786	13,169,692	345,171	136,303	8,482,796[2]	13,632,248[2]
1946....	28,584	40,018	123,082	291,719	7,137,921	14,347,933	177,282	173,392	7,585,555[2]	14,989,052[2]
1947[2]....	22,848	31,987	124,954	337,375	6,711,276[1]	13,489,665	244,194	239,310	7,632,204[2]	14,701,319[2]

[1] Ces chiffres sont calculés sur une base quelque peu différente de celle des chiffres du gouvernement de l'Alberta, donnés à la p. 500. [2] Comprend 331 barils d'une valeur de $256 en Saskatchewan en 1940; 14,374 barils d'une valeur de $15,362 en 1945; 118,686 barils d'une valeur de $135,990 en 1946; et 528,932 barils d'une valeur de $602,982 en 1947. [2] Sujet à revision.

*Les champs pétrolifères de l'Alberta**.—La principale source de pétrole en Alberta se trouve dans la vallée Turner. Ce champ, pourtant vieux de 33 ans, a produit 97,134,674 barils de pétrole de 1914 au 31 décembre 1947, soit plus de 90 p. 100 de la production totale de la province. Cette source décline sans cesse depuis 1942, cependant, mais grâce à de nouvelles découvertes la production globale de l'Alberta augmente de nouveau.

La province compte actuellement 278 puits productifs qui donnent un total de 5,449,575 barils en 1947.

La production des champs en dehors de la vallée Turner continue d'augmenter sensiblement. Le Conrad et le Taber sont parmi les plus productifs en 1946 et donnent respectivement 212,645 et 206,925 barils. Le Lloydminster devient cependant le centre d'intérêt à la fin de l'année et c'est, après le champ Leduc (voir p. 500), le plus remarquable; situé en partie en Alberta et en partie en Saskatchewan, il accuse une augmentation stimulante, soit de 23 puits (76,187 barils) en 1946 à 46 puits (304,236 barils) en 1947, du côté de l'Alberta.

Au début de 1947, alors que la pénurie de pétrole se fait généralement sentir, un nouveau champ important est découvert à 10 milles environ de la ville de Leduc ou 20 milles environ au sud-ouest d'Edmonton (Alb.). Il s'agit du champ Leduc, mis en exploitation le 13 février 1947; le puits n° 1 est le plus productif de tous les champs, sauf la vallée Turner.

Vers la fin de l'année, 30 puits de ce champ donnent une production journalière de 3,500 barils de pétrole d'excellente qualité, libre de soufre et avec teneur en lubrifiant. Un pipe-line transporte le pétrole jusqu'au chemin de fer de Nisku, à

* Renseignements tirés de *1948 Alberta Oil Review* de A. C. Ballantine, directeur du Service des publications techniques du gouvernement de l'Alberta.

8 milles environ à l'est du champ. Le champ Leduc s'annonce très prometteur et la grande découverte canadienne de pétrole depuis celle de la vallée Turner.

Le tableau ci-dessous donne la production par champ en 1947.

24.—Production des champs pétrolifères de l'Alberta, 1947

NOTA.—La production totale de pétrole de 1922 à 1946 est donnée à la p. 495 de l'*Annuaire* de 1947.

Champ	Quantité	Champ	Quantité
	barils		barils
Vallée Turner	5,449,575	Wainwright	18,325
Leduc	372,427	Del Bonita	4,312
Lloydminster (côté de l'Alberta)	304,236	Dina	4,153
Taber	205,236	Jumping-Pound	2,619
Conrad	202,929	Provost	115
Vermilion	138,401	Bantry	30
Princess	106,920		
		Total	**6,809,284**

Mise en valeur des sables bitumineux et des bitumes.—L'Alberta, dans ses dépôts de sable bitumineux à McMurray, possède la plus grande réserve connue de pétrole du monde entier. Les estimations varient de 100 milliards de tonnes, d'après les géologues canadiens, à 250 milliards de tonnes, d'après le Bureau des mines des États-Unis. Le rendement à l'heure actuelle est d'environ un baril par tonne de sable.

A Bitumount, à 50 milles au nord de McMurray, sur la rivière Athabasca, une usine de la *Oil Sands Limited* a été construite et des expériences se poursuivent sur le conditionnement du sable de cette région. Le recouvrement est très léger à Bitumount et le sable, étant mou, se prête plus facilement à la séparation que celui de l'affleurement plus dur d'autres parties de la réserve.

Un autre point intéressant de la région de Bitumount est la question de l'utilisation du sable séparé pour la fabrication du verre. Des rapports favorables ont été faits sur le sable analysé à cette fin, et des quantités de sable ont été transportées aux endroits de fabrication.

Un riche dépôt de "bitume liquide" a été découvert par les géologues du gouvernement fédéral dans l'ouest de la région de Mildred-Ruth-Lakes, vis-à-vis l'embouchure de la Steepbank, à 20 milles au nord de Fort-McMurray, dans le nord-est de l'Alberta. La teneur estimative de bitume par acre va jusqu'à 350,000 barils. Le gîte se trouve dans un rayon de 20 milles du terminus nord du *Northern Alberta Railway*, à Waterways, et s'étend à environ 250 milles au nord et à l'est d'Edmonton.

Dans la région où le champ est le plus riche, les 18 puits analysés jusqu'à présent donnent un bon indice de sa qualité et de sa proportion. Bien qu'ils soient loin de suffire à une estimation précise, il y a indication d'un dépôt assez considérable pour en justifier l'exploitation commerciale.

Gaz naturel.—Les puits de gaz naturel de l'Est du Canada sont situés dans le sud-ouest de l'Ontario et près de Moncton (N.-B.). Les principaux champs producteurs de l'Alberta sont la vallée Turner (à 35 milles environ au sud-ouest de Calgary), Medicine-Hat, Viking (à 80 milles environ au sud-est d'Edmonton), Redcliff, Foremost, Bow-Island et Wetaskiwin. Wainwright, en Alberta, tire son gaz du puits Maple-Leaf dans le champ Fabyan. En 1947, l'Alberta compte plus de 57 p. 100 de la valeur totale et 85 p. 100 de la quantité totale du gaz naturel, tandis que l'Ontario compte plus de 41 p. 100 de la valeur et plus de 14 p. 100 de la quantité.

25.—Production de gaz naturel, par province, 1936-1947

NOTA.—Pour les années 1892-1919, voir le rapport annuel *Production minérale du Canada 1928*, p. 188; pour 1920-1928, p. 354 de l'*Annuaire* de 1940; pour 1929-1935, p. 364 de l'édition de 1946.

Année	Nouveau-Brunswick		Ontario		Alberta		Canada[1]	
	M. p. cu.	$	M. p. cu.	$	M. p. cu.	$	M. p. cu.	$
1936	606,246	298,819	10,006,743	6,052,294	17,407,820	4,376,720	28,113,348	10,762,243
1937	576,671	283,922	10,746,334	6,588,798	20,955,595	4,766,437	32,380,991	11,674,802
1938	577,492	284,689	10,952,806	6,460,764	21,822,108	4,807,346	33,444,791	11,587,450
1939	606,382	292,403	11,966,581	7,261,928	22,513,660	4,915,821	35,185,146	12,507,307
1940	616,041	300,543	13,053,403	7,745,834	27,459,808	4,923,469	41,232,125	13,000,593
1941	653,542	317,437	11,828,703	7,140,130	30,905,440	5,175,364	43,495,353	12,665,116
1942	619,380	299,688	10,476,770	6,809,901	34,482,585	6,146,146	45,697,359	13,301,655
1943	675,029	327,787	7,914,408	6,543,913	35,569,078	6,241,815	44,276,216	13,159,418
1944	702,464	341,636	7,082,508	4,694,097	37,161,570	6,339,817	45,067,158	11,422,541
1945	653,230	317,568	7,199,970	4,837,586	40,393,061	7,095,910	48,411,585	12,309,564
1946	541,010	262,441	7,051,309	4,656,528	40,097,096	7,184,006	47,900,484	12,165,050
1947[2]	465,259	223,324	7,581,715	5,928,115	45,089,861	8,116,175	53,310,382	14,317,843

[1] Les totaux du Canada comprennent une petite quantité de la Saskatchewan et des Territoires du Nord-Ouest. [2] Sujet à revision.

Sous-section 5.—Production métalloïdique (moins les combustibles)

Les métalloïdes les plus importants sont l'amiante, le gypse et le sel, suivis de plusieurs autres comme le feldspath, le graphite, les oxydes de fer (ocre), la dolomite magnésitique, le mica, la syénite éléolitique, la mousse de tourbe, le soufre, la brique siliceuse, le sulfate de soude, la saponite et le talc.

Amiante.—L'amiante produit au Canada appartient presque complètement à la variété chrysotile et provient entièrement du roc serpentinisé des Cantons de l'Est du Québec. La valeur de la production annuelle d'amiante augmente de moins de $24,700 en 1880 à $25,240,562 en 1946 et $31,847,135 en 1947. Les dépôts canadiens sont les plus considérables du monde entier. Les centres de production sont Thetford-Mines, où l'exploitation se fait depuis 1878, Black-Lake, East-Broughton, Vimy-Ridge, Asbestos et Saint-Rémi-de-Tigwick dans le Québec. Les veines d'amiante chrysotile varient d'un quart à un demi-pouce de largeur et la fibre obtenue est parfois longue de plusieurs pouces. La fibre, de bonne qualité, s'adapte bien au filage.

Le plus grand marché est celui des États-Unis et leur proximité est très avantageuse à l'industrie canadienne de l'amiante.

26.—Production d'amiante au Canada, 1936-1947

NOTA.—Les chiffres de 1896-1910 ont paru dans l'*Annuaire* de 1911, p. 424; ceux des années 1911-1928, p. 368 de l'édition de 1939; ceux de 1929-1935, p. 367 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Volume	Valeur	Année	Volume	Valeur
	tonnes courtes	$		tonnes courtes	$
1936	301,287	9,958,183	1942	439,459	22,663,283
1937	410,026	14,505,791	1943	467,196	23,169,505
1938	289,793	12,890,195	1944	419,265	20,619,516
1939	364,472	15,859,212	1945	466,897	22,805,157
1940	346,805	15,619,865	1946	558,181	25,240,562
1941	477,846	21,468,840	1947[1]	662,533	31,847,135

[1] Sujet à revision.

Gypse.—L'emploi du gypse dans l'industrie du bâtiment a progressé rapidement et le Canada en possède d'immenses dépôts favorablement situés pour l'exploitation commerciale. Ils se trouvent surtout dans les comtés de Hants, Inverness et

Victoria (N.-É.), Hillsborough (N.-B.), Hagersville et Caledonia (Ont.), Gypsumville et Amaranth (Man.) et Falkland (C.-B.). Le dépôt de gypse de Hillsborough au Nouveau-Brunswick est de très haute qualité. Le gypse est exporté par le Canada sous forme brute principalement aux États-Unis pour la fabrication de produits du gypse. La production canadienne de gypse est de 2,390,157 tonnes en 1947.

27.—Production de gypse, par province, 1936-1947

NOTA.—Les chiffres de 1926-1935 paraissent à la page 325 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

Année	Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick	Ontario	Manitoba	Colombie-Britannique	Canada	
	Quantité	Valeur	Quantité	Quantité	Quantité	Quantité	Quantité	Valeur
	tonnes	$	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	$
1936	729,019	808,294	38,470	40,191	12,064	14,078	833,822	1,278,971
1937	926,796	978,288	36,906	53,780	13,941	15,764	1,047,187	1,540,483
1938	870,856	908,383	48,418	57,503	14,571	17,451	1,008,799	1,502,265
1939	1,298,618	1,340,830	29,765	59,440	15,961	18,150	1,421,934	1,935,127
1940	1,278,204	1,302,347	52,218	75,271	23,108	19,987	1,448,788	2,065,933
1941	1,395,172	1,517,297	55,172	90,599	27,601	23,862	1,593,406	2,248,428
1942	394,216	512,762	36,623	82,796	29,218	23,313	566,166	1,254,182
1943	255,736	368,639	36,263	92,448	37,989	24,412	446,848	1,381,468
1944	401,284	489,932	42,040	90,288	38,330	24,222	596,164	1,511,978
1945	634,960	790,273	46,755	92,174	42,275	23,617	839,781	1,783,290
1946	1,538,738	1,812,815	38,839	122,524	63,187	47,649	1,810,937	3,671,503
1947[1]	2,053,145	2,520,690	61,616	155,002	67,471	52,923	2,390,157	4,388,745

[1] Sujet à revision.

Sel.—Le sel est tiré des puits d'extraction de saumure de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta, alors qu'à Malagash (N.-É.) on l'extrait des mines de sel gemme ou on l'obtient par évaporation de la saumure. Les centres de production en Ontario sont Amherstburg, Goderich, Sandwich et Windsor.

En Nouvelle-Écosse, on a ouvert un nouvel établissement de récupération près d'Amherst, en 1947; antérieurement, toute la production de la province provenait de la mine de Malagash. Une nouvelle usine, près de Unity (Sask.), entrera en activité au début de 1948. Le marché du sel s'étend sans cesse au Canada. Le sel domestique se vend surtout à l'industrie du lait, de la salaison, de la pêche, aux départements de la voirie et des transports, aux agriculteurs comme édulcorant du sol, aux industries de produits chimiques et comme sel fin. En 1947, l'Ontario produit 632,544 tonnes de sel, soit 86 p. 100 de la production canadienne. Environ la moitié de la production sert à la fabrication de soude caustique, de cendre de soude et de produits chimiques connexes.

28.—Production de sel, par province, 1936-1947

NOTA.—Les chiffres de 1926-1935 paraissent à la p. 368 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Nouvelle-Écosse	Ontario	Manitoba	Alberta	Canada	
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	$
1936	38,774	350,044	2,498	néant	391,316	1,773,144
1937	47,865	407,701	3,391	"	458,957	1,799,465
1938	44,950	388,130	2,920	4,045	440,045	1,912,913
1939	47,885	370,843	2,453	3,319	424,500	2,486,632
1940	42,495	412,401	3,076	6,742	464,714	2,823,269
1941	54,007	477,170	13,051	16,617	560,845	3,196,165
1942	50,199	558,407	22,706	22,360	653,672	3,844,187
1943	47,775	594,889	27,523	17,499	687,686	4,379,378
1944	38,809	603,806	27,267	25,335	695,217	4,074,021
1945	37,825	578,697	27,133	29,421	673,076	4,054,720
1946	38,371	441,679	26,166	31,769	537,985	3,626,165
1947[1]	44,395	632,544	25,686	28,890	731,515	3,693,769

[1] Sujet à revision.

Soufre.—Les statistiques du tableau 29 sur la production de soufre donnent le volume et la valeur du soufre contenu dans les pyrites de fer expédiées, plus le volume et la valeur du soufre récupéré des vapeurs de fonderie pour la fabrication d'acide, etc. La production commerciale de soufre, ainsi définie, au Canada en 1947 est de 196,780 tonnes courtes évaluées à $1,601,372, comparativement à 234,771 tonnes ($1,784,666) en 1946. La production de 1947 comprend 58,222 tonnes de soufre en pyrites de fer et 138,558 tonnes récupérées des vapeurs de fonderie. La production par province est la suivante: Québec, 48,722 tonnes ($182,542); Ontario, 15,958 ($159,580); et Colombie-Britannique, 132,100 ($1,259,250).

Le soufre au Canada sert surtout à la production de pulpe de sulfite, d'acide sulfurique et de soie artificielle. Le soufre sert aussi à la fabrication d'explosifs, de produits en caoutchouc, d'insecticides et d'allumettes et au raffinage du pétrole.

29.—Production de soufre, 1936-1947

NOTA.—Les chiffres de 1926-1935 paraissent à la p. 369 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Volume	Valeur	Année	Volume	Valeur
	tonnes	$		tonnes	$
1936	122,132	1,033,055	1942	303,714	1,994,891
1937	130,913	1,154,992	1943	257,515	1,753,425
1938	112,395	1,044,817	1944	248,088	1,755,739
1939	211,278	1,668,025	1945	250,114	1,881,321
1940	170,630	1,298,018	1946	234,771	1,784,666
1941	260,023	1,702,786	1947[1]	196,780	1,601,372

[1] Sujet à revision.

Sous-section 6.—Production de dérivés de l'argile et d'autres matériaux de construction

Dérivés de l'argile et autres matériaux de construction.—La production de dérivés de l'argile et d'autres matériaux de construction dépend de l'activité du bâtiment au Canada; la production, en 1947, atteint la valeur sans précédent de $72,716,159. Ce groupe comprend le ciment, l'argile, les dérivés de l'argile (brique, tuile à drain, tuyaux d'égout, etc.), la chaux, le sable, le gravier et la pierre. L'industrie du ciment au Canada a débuté par la fabrication de ciment calcaire hydraulique ou naturel; il a probablement été produit pour la première fois à Hull (P.Q.), entre 1830 et 1840. La fabrication de ciment de Portland a commencé vers 1889; le Québec et l'Ontario en sont maintenant les plus grands producteurs, mais il y a des fabriques actives au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique. On trouve l'argile ordinaire propre à la fabrication de briques et de tuiles de construction dans toutes les provinces canadiennes; c'est toutefois dans l'Ontario et le Québec, les régions les plus populeuses, que la production est le plus élevée.

L'argile de grès provient en grande partie de la région d'Eastend et Willows en Saskatchewan; elle est expédiée à Medicine-Hat (Alb.) où, grâce au gaz combustible à bas prix, elle est beaucoup utilisée dans la fabrication d'articles de grès, de tuyaux d'égout, de poterie, d'articles de table, etc. Il existe aussi des gisements d'argile de grès près de Shubenacadie et Musquodoboit en Nouvelle-Écosse. Une partie de l'argile de Musquodoboit sert à la fabrication de poterie, mais elle n'est pas très exploitée pour l'industrie céramique. Deux grandes fabriques et quelques

établissements de moindre importance produisent de l'argile réfractaire en se servant de l'argile domestique en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Nouvelle-Écosse.

Il y a, dans le nord de l'Ontario, des gisements importants d'argile plastique, cuisant à pâte blanche, de haute qualité, et des gisements d'argile contenant de la terre à porcelaine de qualité supérieure ont été découverts le long du Fraser, en Colombie-Britannique. Cependant, la terre à porcelaine n'est produite pour fins commerciales que dans les environs de Saint-Rémi d'Amherst, comté de Papineau (P.Q.), où les travaux miniers ont commencé avant 1923.

Des argiles figulines, susceptibles de lier parfaitement, se trouvent dans certaines vasières du sud de la Saskatchewan, mais celles-ci n'ont pas été exploitées sur une grande échelle.

30.—Valeur de la production des dérivés de l'argile et autres matériaux de construction, par province, 1936-1947

NOTA.—Les chiffres de 1926-1935 paraissent à la p. 369 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
1936....	1,763,516	931,827	7,503,022	10,326,967	1,666,789	380,115	1,245,549	1,925,293	25,770,741[1]
1937....	2,293,325	1,128,931	10,350,583	15,121,178	1,673,124	585,673	1,303,533	2,413,352	34,869,699
1938....	1,611,111	2,188,889	11,619,514	11,997,177	1,805,875	781,224	1,627,462	2,247,414	33,878,666
1939....	1,829,207	1,911,041	12,319,773	12,856,694	1,646,797	556,973	1,947,453	2,314,821	35,382,759
1940[2]....	1,855,771	936,161	15,001,749	16,636,844	2,600,304	906,181	2,971,550	2,795,389	43,703,949
1941[2]....	1,330,888	1,145,412	16,631,657	18,652,999	2,197,095	631,732	2,626,277	3,416,996	46,633,056
1942[2]....	1,980,912	1,305,343	17,723,293	16,557,804	2,317,933	707,123	2,836,160	3,564,405	46,992,973
1943....	1,597,791	911,121	15,430,999	15,020,990	2,288,339	932,412	2,661,834	3,166,768	42,010,254
1944....	1,081,805	1,637,403	14,597,540	15,716,361	2,546,722	864,082	3,044,236	3,496,782	42,984,937
1945....	1,310,214	1,489,210	17,051,353	17,437,552	3,212,917	834,564	3,305,941	3,777,922	48,419,673
1946....	1,671,594	1,817,401	22,615,910	24,293,081	4,235,389	1,322,107	4,765,108	5,399,721	66,120,221
1947[2]....	1,852,704	1,954,209	26,374,065	26,492,943	4,588,414	970,554	4,691,637	5,791,633	72,716,159

[1] Y compris $27,663, valeur du sable et du gravier produits dans l'Île du Prince-Édouard. [2] Y compris la valeur des contenants de ciment. [3] Sujet à revision.

31.—Valeur (ventes globales) de la production des dérivés de l'argile, par province, 1936-1947

NOTA.—Les chiffres de 1926-1935 paraissent à la p. 370 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
1936....	355,254	102,256	691,765	1,573,936	55,564	95,584	315,777	280,891	3,471,027
1937....	406,846	123,876	1,053,153	2,033,845	95,531	115,330	338,638	349,640	4,516,859
1938....	340,253	123,625	1,022,194	2,083,496	105,334	118,713	377,337	365,132	4,536,084
1939....	339,952	129,985	1,274,776	2,346,638	78,892	148,774	461,079	371,140	5,151,236
1940....	490,543	171,745	1,546,246	2,508,540	102,906	164,828	838,856	520,883	6,344,547
1941....	529,435	193,643	1,944,358	3,087,616	84,817	224,897	952,144	558,426	7,575,336
1942....	618,441	246,041	1,741,297	2,549,486	80,890	271,325	1,013,497	560,746	7,081,723
1943....	478,571	216,446	1,504,428	2,453,829	132,382	348,725	978,649	495,163	6,608,193
1944....	402,694	207,051	1,881,791	2,347,396	197,383	330,907	1,143,577	486,626	6,997,425
1945....	433,455	232,783	2,534,630	3,107,189	269,917	271,288	1,401,875	661,955	8,913,092
1946....	671,466	336,971	3,457,168	4,288,780	372,920	411,446	1,808,971	859,645	12,207,367
1947[1]....	707,000	326,270	4,192,563	4,737,417	388,973	360,380	1,853,509	1,136,584	13,702,696

[1] Sujet à revision.

32.—Volume et valeur de la production (ventes), des importations, des exportations et de la consommation apparente de ciment Portland, 1936-1946

NOTA.—Les chiffres de 1910-1928 ont paru dans l'*Annuaire* de 1939, p. 370; ceux de 1929-1935, à la p. 370 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Production[1]		Importations		Exportations		Consommation apparente	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
	barils[2]	$	barils[2]	$	barils[2]	$	barils[2]	$
1936	4,508,718	6,908,192	39,867	107,180	68,929	56,909	4,479,656	6,958,463
1937	6,168,971	9,095,867	61,082	134,113	72,568	82,978	6,157,485	9,147,002
1938	5,519,102	8,241,350	48,497	105,326	89,419	101,059	5,478,180	8,245,617
1939	5,731,264	8,511,211	16,622	58,316	156,556	159,579	5,591,330	8,409,948
1940	7,559,648	11,775,345	13,213	69,821	299,975	414,442	7,272,886	11,430,724
1941	8,368,711	13,063,588	11,986	59,162	310,873	517,762	8,069,824	12,604,988
1942	9,126,041	14,365,237	26,320	116,126	273,880	476,284	8,878,481	14,005,079
1943	7,302,289	11,599,033	18,577	111,698	172,601	344,004	7,148,265	11,366,727
1944	7,190,851	11,621,372	14,004	97,966	210,449	377,434	6,994,406	11,341,904
1945	8,471,679	14,246,480	32,653	141,539	281,944	535,012	8,222,388	13,853,007
1946	11,560,483	20,122,503	350,057	1,098,532	114,370	236,276	11,796,170	20,984,759

[1] Production veut dire volume et valeur des ventes. [2] Le baril équivaut à 350 livres ou à 3½ cwt.

Sable et gravier.—Les dépôts de sable et de gravier sont nombreux dans l'est du Canada, sauf dans l'Île du Prince-Édouard où le gravier est rare. L'approvisionnement en matières de ce genre est ordinairement tiré des gisements les plus proches pour répondre aux besoins locaux; le prix exigé du consommateur est surtout régi par la distance de transport, ce qui explique le grand nombre de petites carrières et le petit nombre de grands établissements. Chaque province, excepté le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard, produisent le sable naturel en liaison. La péninsule de Niagara, en Ontario, fournit la grande partie de la production.

Les sables convenant particulièment à certaines industries se vendent à un prix beaucoup plus élevé que le sable ordinaire. La production commerciale de sable et de gravier est le plus considérable au Québec et en Ontario, qui contribuent, ensemble, pour 74 p. 100 au volume global de la production en 1947.

La majeure partie de la production de gravier et de sable sert à l'amélioration des routes, aux ouvrages en béton et au ballastage des voies ferrées. La plupart des usines commerciales sont outillées pour la fabrication du gravier concassé, produit qui peut rivaliser avec la pierre concassée.

Pierre.—L'industrie de la pierre au Canada comporte deux divisions principales: l'exploitation des carrières et la fabrication de produits en pierre. Le genre de pierre extraite au Canada comprend le granit, la pierre calcaire, le marbre, le grès et l'ardoise. Ces carrières donnent des matériaux de construction et d'ornementation de haute qualité; elles répondent également aux besoins des industries chimiques et autres industries connexes. La valeur brute de la pierre de toutes variétés produite au Canada est de $12,263,534 en 1947, contre $11,185,711 en 1946.

33.—Volume et valeur de la production de sable, de sable et gravier et de pierre, 1944-1946

Matériaux et usages	1944		1945		1946	
	Quantité	Valeur brute	Quantité	Valeur brute	Quantité	Valeur brute
	tonnes	$	tonnes	$	tonnes	$
Sable—						
Sable de fonderie	31,947	65,168	31,611	57,842	32,375	61,419
Construction, béton, voirie, etc.	1,605,514	743,191	2,247,887	918,739	3,421,830	1,681,572
Autres usages	50,513	18,761	191,510	68,468	61,801	19,117
Sable et gravier—						
Ballast	4,428,721	900,610	4,625,513	1,116,297	3,968,123	867,616
Béton, voirie, etc.	16,648,511	6,898,582	17,582,686	6,573,527	26,640,116	10,530,718
Remblayage de mine	3,007,422	397,578	1,974,885	376,935	2,024,029	426,063
Gravier broyé	2,627,358	1,256,229	3,096,611	1,456,555	3,801,720	1,943,195
Totaux, sable et gravier	**28,399,986**	**10,280,119**	**29,750,703**	**10,568,363**	**39,949,994**	**15,529,700**
Pierre—						
Construction	23,142	396,202	56,711	751,401	70,928	1,411,298
Pierres tombales et ornementales	15,942	737,564	16,229	786,403	22,233	1,129,046
Pierre à chaux pour agriculture	316,945	601,042	419,579	891,802	480,639	1,044,651
Usages chimiques—						
Fondant	626,052	523,554	538,798	489,055	415,389	370,074
Pulpe et papier	208,665	374,137	212,051	413,055	247,388	478,074
Autres	274,645	272,681	300,665	313,059	208,371	215,917
Blocaille et enrochement	201,601	187,823	241,780	237,018	326,265	286,142
Pierre concassée	4,219,635	3,641,959	4,282,286	3,742,506	6,073,451	5,340,831
Totaux, pierre[1]	**5,991,992**	**7,159,177**	**6,205,555**	**8,166,700**	**8,056,260**	**11,185,711**

[1] Les totaux comprennent quelques usages secondaires non indiqués.

Section 3.—Statistiques industrielles des mines et minéraux,—capital, main-d'œuvre, salaires, etc.

Le cadre des rapports statistiques annuels sur la production minérale publiés par le Bureau fédéral de la statistique comprend une revue générale des principales industries minérales comme celles du cuivre-or, de l'argent-plomb-zinc et du nickel-cuivre, ainsi que les industries métallurgiques. Les renseignements supplémentaires publiés de temps à autre portent sur le capital immobilisé, le personnel, les salaires et traitements et la valeur nette des ventes.

Les chiffres du "revenu net des ventes" des industries, inscrits aux tableaux **34** et **35**, sont ceux déclarés par les exploitants et, dans chaque cas, représentent les montants reçus par les producteurs pour leurs expéditions ainsi que les sommes additionnelles obtenues quand le fondage des minerais est complété au Canada. Les totaux indiquent plus clairement le revenu réel des différentes industries que ne peuvent l'indiquer les valeurs des différents minéraux au tableau **3** du présent chapitre où, dans le cas du cuivre, du plomb, du zinc et de l'argent, les valeurs sont calculées en appliquant les prix moyens de l'année sur les principaux marchés à la production totale des mines et fonderies sans faire de déduction pour le combustible, l'électricité et autres fournitures consommés dans la transformation. Quelques minerais et concentrés importés sont traités dans les fonderies et les affineries de métaux non ferreux au Canada, spécialement dans la production d'aluminium, dont tout le minerai est importé, et du cobalt qui maintenant provient surtout de minerais africains. Les ventes nettes de ces établissements comprennent, par

conséquent, la valeur nette des métaux récupérés de ces minerais importés et, dans cette mesure, les ventes nettes indiquées aux tableaux **34** et **35** comprennent des produits qui ne sont pas d'origine canadienne.

34.—Principales statistiques de l'industrie minérale, par groupe, 1942-1946, et par province, 1946

NOTA.—Les chiffres de 1936-1941 paraissent aux pages 474-475 de l'*Annuaire* de 1947.

Groupe, année et province	Usines ou mines	Capital engagé	Employés	Salaires	Combustible, électricité et fournitures de conditionnement achetés[1]	Revenu net des ventes
	nombre	$	nombre	$	$	$
MÉTAUX						
1942	483	768,245,462	64,185	126,886,402	400,152,674	374,526,623
1943	359	800,060,147	64,324	128,483,302	467,165,380	336,544,720
1944	418	[2]	58,486	116,427,696	409,904,049	312,982,733
1945	871	[2]	49,684	102,669,882	319,549,277	267,798,653
1946	855	[2]	49,991	108,112,139	292,270,193	253,174,086
COMBUSTIBLES						
1942	6,238	246,242,581	30,117	48,566,913	12,277,793	76,393,437
1943	6,168	254,888,821	30,754	55,351,328	12,653,594	75,686,828
1944	6,279	[2]	29,953	63,720,867	14,156,767	78,491,468
1945	6,343	[2]	29,159	56,323,718	12,716,321	76,513,440
1946	6,504	[2]	28,705	57,095,907	13,909,648	83,647,800
MÉTALLOÏDES (MOINS LES COMBUSTIBLES)						
1942	290	41,734,421	8,117	10,793,259	7,822,375	27,855,522
1943	257	41,654,689	7,989	11,055,861	8,410,143	30,833,183
1944	248	[2]	8,233	12,164,400	8,104,871	29,632,077
1945	203	[2]	8,318	12,712,321	8,961,846	31,379,055
1946	192	[2]	9,108	14,307,623	10,011,510	33,404,218
DÉRIVÉS DE L'ARGILE ET AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION						
1942	5,886	89,123,449	9,624	12,303,686	11,658,604	35,334,369
1943	5,665	86,838,770	9,073	12,685,464	10,656,440	32,464,633
1944	6,007	[2]	8,206	12,495,351	11,219,057	32,916,190
1945	5,598	[2]	9,089	13,574,005	11,916,882	37,885,652
1946	5,906	[2]	11,392	17,233,022	16,120,768	51,848,199
Totaux généraux						
1942	**12,897**	**1,145,345,913**	**112,043**	**198,550,260**	**431,911,446**	**514,109,951**
1943	**12,449**	**1,183,442,427**	**112,140**	**207,575,955**	**498,885,557**	**475,529,364**
1944	**12,952**	[2]	**104,878**	**204,808,314**	**443,381,744**	**454,022,468**
1945	**13,015**	[2]	**96,250**	**185,279,926**	**353,144,326**	**413,576,800**
1946	**13,457**	[2]	**99,196**	**196,748,691**	**332,312,119**	**422,074,303**
1946						
PROVINCE						
Nouvelle-Écosse	660	[2]	14,560	27,572,966	7,912,532	26,425,106
Nouveau-Brunswick	433	[2]	1,600	2,363,247	602,186	4,236,861
Québec	3,492	[2]	22,799	41,793,277	103,398,023	97,020,447
Ontario	6,488	[2]	31,244	63,895,634	120,018,172	147,605,421
Manitoba	178	[2]	2,242	4,446,790	11,719,343	12,480,188
Saskatchewan	241	[2]	2,957	5,672,652	23,062,280	22,743,522
Alberta	1,022	[2]	11,476	23,641,650	5,880,366	50,981,943
Colombie-Britannique	836	[2]	11,562	25,109,066	59,197,865	58,629,880
Yukon	3	[2]	246	906,691	105,896	1,368,335
Territoires du N.-Ouest	104	[2]	510	1,346,718	415,456	582,600

[1] Y compris les frais de transport et de réduction et le coût des minerais traités. [2] Inconnu.

Le tableau 35 présente, en résumé, la statistique des principales industries minérales au Canada en 1944, 1945 et 1946. Les difficultés nées de la guerre, comme la rareté de la main-d'œuvre, la pénurie de nouvel outillage et de fournitures minières essentielles, ont provoqué une diminution régulière de la valeur brute de production de l'industrie entière de l'extraction du quartz aurifère. La valeur brute des métaux récupérables (or, argent, etc.) qui dans l'industrie de l'extraction du quartz s'établit à 179 millions de dollars en 1941, diminue régulièrement jusqu'à 88 millions en 1946.

35.—Principales statistiques des industries minérales, 1944-1946

Industrie et année	Usines ou mines	Employés	Salaires	Combustible, électricité et fournitures de conditionnement achetés[1]	Revenu net des ventes
	nombre	nombre	$	$	$
Métaux					
Or alluvionnaire 1944	47	211	598,556	84,104	1,197,021
1945	38	234	692,683	80,748	1,546,005
1946	39	340	1,112,984	155,943	1,693,568
Quartz aurifère 1944	262	17,226	37,023,505	19,029,032	75,234,384
1945	716	18,388	37,690,177	18,242,253	67,577,062
1946	686	21,973	47,211,062	22,080,531	66,342,152
Cuivre-or-argent 1944	26	5,175	10,710,071	24,191,776	38,198,039
1945	41	4,658	9,663,612	21,134,603	38,165,269
1946	43	4,958	10,243,487	16,870,567	37,433,982
Argent-cobalt 1944	11	165	260,575	99,600	323,260
1945	8	166	247,203	69,967	82,508
1946	11	247	404,012	118,363	207,483
Argent-plomb-zinc 1944	20	2,769	5,810,290	4,489,198	16,802,759
1945	20	2,485	5,473,582	3,934,261	23,167,203
1946	31	2,451	5,987,111	9,079,895	39,262,606
Nickel-cuivre 1944	9	7,628	14,678,695	9,048,726	54,621,089
1945	8	5,997	13,008,156	7,790,226	45,605,169
1946	9	4,439	10,166,680	5,332,956	34,960,264
Divers métaux 1944	27	1,385	2,809,013	2,057,850	3,303,143
1945	23	985	2,041,349	2,519,571	1,756,559
1946	21	1,037	2,338,442	3,479,336	3,708,109
Réduction et affinage 1944	16	23,927	44,536,991	350,903,763	123,303,038
1945	17	16,771	33,853,120	265,777,648	89,898,878
1946	15	14,546	30,648,361	235,152,602	69,565,922
Totaux, métaux 1944	**418**	**58,486**	**116,427,696**	**409,904,049**	**312,982,733**
1945	**871**	**49,681**	**102,669,882**	**319,549,277**	**267,798,653**
1946	**855**	**49,991**	**108,112,139**	**292,270,193**	**253,174,086**
Combustibles					
Houille 1944	394	25,596	55,020,537	12,712,820	54,344,700
1945	373	25,301	49,431,965	11,604,450	52,642,796
1946	365	25,487	51,343,975	12,637,105	59,607,029
Gaz naturel 1944	3,621	1,810	2,885,654	201,152	9,571,205
1945	3,748	1,890	2,993,091	245,812	10,614,782
1946	3,825	1,655	2,491,361	248,437	10,339,738
Pétrole 1944	2,264	2,547	5,814,676	1,242,795	14,575,563
1945	2,222	1,968	3,898,662	866,059	13,255,862
1946	2,314	1,563	3,260,571	1,024,106	13,701,033
Totaux, combustibles 1944	**6,279**	**29,953**	**63,720,867**	**14,156,767**	**78,491,468**
1945	**6,343**	**29,159**	**56,323,718**	**12,716,321**	**76,513,440**
1946	**6,504**	**28,705**	**57,095,907**	**13,909,648**	**83,647,800**

[1] Y compris les frais de transport et de réduction et le coût des minérais traités.

35.—Principales statistiques des industries minérales, 1944-1946—suite

Industrie et année	Usines ou mines	Employés	Salaires	Combustible, électricité et fournitures de conditionnement achetés[1]	Revenu net des ventes
	nombre	nombre	$	$	$
Metalloïdes (moins les combustibles)					
Amiante	1944	10	4,050	6,401,185	4,016,059	17,820,317
	1945	12	4,237	6,679,885	4,235,725	19,857,074
	1946	12	4,547	7,771,921	4,975,892	20,269,687
Feldspath, quartz et syénite éléolitique	1944	42	529	772,385	467,937	1,636,093
	1945	31	483	767,517	467,290	1,626,590
	1946	36	517	876,034	440,701	1,727,972
Gypse	1944	14	328	490,872	387,941	1,124,037
	1945	13	434	647,287	575,645	1,207,645
	1946	14	753	1,246,673	806,571	2,890,156
Oxyde de fer	1944	6	55	49,876	37,485	112,765
	1945	5	51	58,011	35,401	136,652
	1946	5	60	77,727	36,017	116,251
Mica	1944	70	400	359,797	56,624	784,402
	1945	40	174	190,138	50,492	182,778
	1946	27	129	153,616	38,086	160,953
Tourbe (mousse et combustible)	1944	39	1,183	1,154,009	383,376	1,780,000
	1945	37	1,233	1,304,249	516,104	1,874,202
	1946	41	1,391	1,562,689	671,161	2,249,651
Sel	1944	9	710	1,302,143	1,498,424	3,287,660
	1945	9	724	1,329,384	1,623,241	3,241,456
	1946	9	713	918,566	1,590,416	2,890,423
Talc et saponite	1944	6	113	133,883	68,165	289,084
	1945	5	103	134,782	79,582	215,306
	1946	5	87	117,551	63,568	240,116
Divers[2]	1944	52	865	1,500,250	1,188,860	2,797,719
	1945	51	879	1,601,068	1,378,366	3,037,352
	1946	43	911	1,582,846	1,389,098	2,859,009
Totaux, métalloïdes	**1944**	**248**	**8,233**	**12,164,400**	**8,104,871**	**29,632,077**
	1945	**203**	**8,318**	**12,712,321**	**9,961,846**	**31,379,055**
	1946	**192**	**9,108**	**14,307,623**	**10,011,510**	**33,404,218**
Dérivés de l'argile, etc.						
DÉRIVÉS DE L'ARGILE						
Brique, tuile et tuyau d'égout	1944	102	1,889	2,819,912	1,451,686	4,711,125
	1945	98	2,254	3,348,351	1,892,051	6,093,719
	1946	111	2,879	4,496,283	2,553,369	8,461,331
Poterie	1944	8	358	356,892	66,816	767,798
	1945	8	434	479,855	82,632	844,690
	1946	8	558	619,679	90,308	1,102,359
TOTAUX, DÉRIVÉS DE L'ARGILE	1944	110	2,247	3,176,804	1,518,502	5,478,923
	1945	106	2,688	3,828,206	1,974,683	6,938,409
	1946	119	3,437	5,115,962	2,643,677	9,563,690
AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION						
Ciment	1944	8	1,207	2,254,775	5,764,387	6,882,354
	1945	8	1,317	2,398,117	6,005,605	9,416,426
	1946	8	1,524	2,929,020	8,793,963	12,930,058
Chaux	1944	42	815	1,414,426	2,046,550	5,005,235
	1945	44	856	1,473,829	2,068,489	4,663,859
	1946	41	918	1,616,839	2,412,041	4,910,127

[1] Y compris les frais de transport et de réduction et le coût des minerais traités. [2] Y compris des abrasifs naturels.

35.—Principales statistiques des industries minérales, 1944-1946—fin

Industrie et année	Usines ou mines	Employés	Salaires	Combustible, électricité et fournitures de conditionnement achetés[1]	Revenu net des ventes
	nombre	nombre	$	$	$
Dérivés de l'argile, etc.—fin					
AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION—*fin*					
Sable et gravier	1944	5,381	1,773	2,494,657	391,738	9,888,381
	1945	5,011	2,074	2,759,206	416,390	10,151,973
	1946	5,252	2,793	3,600,797	579,489	14,950,211
Pierre	1944	466	2,164	3,154,689	1,497,880	5,661,297
	1945	429	2,154	3,114,647	1,451,715	6,714,985
	1946	486	2,720	3,970,404	1,691,598	9,494,113
TOTAUX, AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	1944	5,897	5,959	9,318,547	9,700,555	27,437,267
	1945	5,492	6,401	9,745,799	9,942,199	30,947,243
	1946	5,787	7,955	12,117,060	13,477,091	42,284,509
Totaux, dérivés de l'argile, etc	**1944**	**6,007**	**8,206**	**12,495,351**	**11,219,057**	**32,916,190**
	1945	**5,598**	**9,089**	**13,574,005**	**11,916,882**	**37,885,652**
	1946	**5,906**	**11,392**	**17,233,022**	**16,120,768**	**51,848,199**
Totaux généraux	**1944**	**12,952**	**104,878**	**204,808,314**	**443,384,744**	**451,022,468**
	1945	**13,015**	**96,250**	**185,279,926**	**353,144,326**	**413,576,800**
	1946	**13,457**	**99,196**	**196,748,691**	**332,312,119**	**422,074,303**

[1] Y compris les frais de transport et de réduction et le coût des minerais traités.

Section 4.—Production mondiale de métaux et combustibles

Les chiffres de la production mondiale ne sont disponibles que pour l'or, l'argent et certains combustibles. Les tableaux **36** et **37** donnent les statistiques historiques de la production mondiale d'or et d'argent. Ces chiffres sont tirés des rapports officiels des pays étrangers ou, dans le cas où il n'existe pas de rapports complets, des estimations sont données seulement pour les pays mentionnés au tableau **38**.

36.—Volume et valeur de la production mondiale d'or[1], 1934-1945

(Tiré du rapport annuel du directeur de la Monnaie des États-Unis)

NOTA.—Les chiffres de 1900 à 1925 paraissent à la page 348 de l'*Annuaire* de 1946; ceux de 1926 à 1933, à la page 485 de l'*Annuaire* de 1947.

Année	Volume	Valeur	Année	Volume	Valeur
	onces fines	$		onces fines	$
1934	27,372,374	958,033,090	1940	33,678,608	1,178,751,070
1935	29,999,245	1,049,973,575	1941	33,685,199	1,178,981,965
1936	32,930,554	1,152,569,390	1942	29,858,342	1,045,041,970
1937	35,118,298	1,229,140,430	1943	20,903,289	731,615,115
1938	37,703,334	1,319,616,690	1944	20,903,289	731,615,115
1939[2]	31,122,723	1,089,295,305	1945	20,205,964	707,208,740

[1] Evalué à $35 l'once fine. [2] Des estimations relatives aux pays ne faisant pas rapport ont été comprises dans les totaux avant 1939, mais depuis cette année-là elles ne le sont plus.

37.—Volume et valeur de la production mondiale d'argent et moyenne annuelle des prix, 1931-1945

(Tiré du rapport annuel du directeur de la Monnaie des États-Unis)

NOTA.—Les chiffres de 1860 à 1899 sont à la page 359 de l'*Annuaire* de 1939; ceux de 1900 à 1925, à la page 350 de l'édition de 1946; et ceux de 1926 à 1931, à la page 485 de l'édition de 1947.

Année	Quantité	Valeur	Prix moyen l'once fine	Année	Quantité	Valeur	Prix moyen l'once fine
	en milliers d'onces fines	en milliers de dollars	$		en milliers d'onces fines	en milliers de dollars	$
1931	195,920	56,842	0·290	1939[1]	220,883	87,028	0·394
1932	164,893	46,506	0·282	1940	228,693	80,271	0·351
1933	169,159	59,201	0·350	1941	228,505	80,205	0·351
1934	190,398	91,930	0·483	1942	218,721	84,426	0·386
1935	220,704	142,535	0·646	1943	193,231	87,147	0·451
1936	253,696	115,175	0·454	1944	169,466	76,429	0·451
1937	274,574	124,077	0·452	1945	142,730	74,505	0·522
1938	267,765	116,577	0·435				

[1] A compter de 1939, les estimations relatives aux pays ne faisant pas rapport ne sont pas comprises.

L'Union Sud-Africaine fournit environ 60 p. 100 de la production totale d'or, indiquée au tableau 38, en 1945; le Canada, 13 p. 100; les États-Unis, 5 p. 100; l'Australie et la Rhodésie du Sud, 3 p. 100 chacune.

La production d'argent se répartit ainsi: Mexique, 43 p. 100 du total; États-Unis, 21 p. 100; Pérou, 9 p. 100; et Canada, de 8 à 9 p. 100 en 1944 et 1945.

38.—Volume et valeur de la production mondiale d'or et d'argent, par pays principaux, 1944 et 1945

NOTA.—Extrait du rapport annuel du directeur de la Monnaie des États-Unis.

Pays	1944				1945			
	Or		Argent		Or		Argent	
	Volume	Valeur ($35·00 l'once)	Volume	Valeur ($0·45062 l'once)[1]	Volume	Valeur ($35·00 l'once)	Volume	Valeur ($0·52240 l'once)[1]
	onces fines	$	onces fines	$	onces fines	$	onces fines	$
Amérique du Nord—								
États-Unis	1,022,238	35,778,330	35,651,049	16,065,076	915,403	32,039,105	29,046,047	15,173,655
Canada	2,922,911	102,301,885	13,627,109	6,140,648	2,696,727	94,385,445	12,942,906	6,761,374
Mexique	508,882	17,810,870	73,502,802	33,121,833	524,017	18,340,595	61,097,779	31,917,480
Terre-Neuve	12,645	442,575	558,787	251,801	11,633	407,155	664,781	347,282
Amérique centrale et Antilles	253,126	8,859,410	3,570,386	1,608,887	231,334	8,096,690	3,282,801	1,714,935
Amérique du Sud—								
Bolivie	6,265	219,275	6,797,213	3,062,960	12,860	450,100	6,683,560	3,491,492
Brésil	166,381	5,823,335	28,723	12,943	162,401	5,684,035	28,385	14,828
Chili	203,749	7,131,215	1,000,000	450,620	179,549	6,284,215	1,000,000	522,400
Colombie	553,530	19,373,550	197,318	88,916	506,639	17,732,365	118,587	61,950
Équateur	84,399	2,953,965	441,345	–	[2]	–	–	–
Pérou	175,180	6,131,300	15,832,440	7,134,414	162,963	5,703,705	12,886,661	6,731,992
Venezuela	64,608	2,261,280	–	–	64,069	2,242,415	–	–

38.—Volume et valeur de la production mondiale d'or et d'argent, par pays principaux, 1944 et 1945—fin

Pays	1944				1945			
	Or		Argent		Or		Argent	
	Volume	Valeur ($35·00 l'once)	Volume	Valeur ($0·45062 l'once)[1]	Volume	Valeur ($35·00 l'once)	Volume	Valeur ($0·52240 l'once)[1]
	onces fines	$	onces fines	$	onces fines	$	onces fines	$
Europe—								
Finlande	6,251	218,785	46,896	21,132	5,782	202,370	29,471	15,396
Hongrie	28,215	987,525	614,300	276,816	193	6,755	3,200	1,672
Italie	12,860	450,100	643,010	289,753	12,860	450,100	643,010	335,909
Norvège	–	–	170,399	76,785	–	–	131,818	68,862
Roumanie	71,342	2,496,970	71,310	32,134	91,308	3,195,780	189,689	99,094
Suède	124,327	4,351,445	1,036,669	467,144	69,032	2,418,220	746,090	389,757
Royaume-Uni	–	–	33,742	15,205	–	–	26,968	14,088
Asie—								
Formose	24,962	873,705	130,004	58,582	592	20,720	3,156	1,649
Inde (britannique)	187,191	6,551,685	–	–	168,407	5,894,245	–	–
Corée	118,957	4,163,495	2,847,222	1,283,015	96,452	3,375,820	[2]	–
Philippines	–	–	–	–	13,430	472,150	17,208	8,989
Arabie saoudite	8,683	303,905	7,290	3,285	37,972	1,329,020	28,255	14,760
Afrique—								
Betchouanaland	11,575	405,125	1,319	594	11,299	395,465	1,236	646
Congo Belge et Rouanda-Ourundi	363,000	12,705,000	2,625,000	1,182,938	347,000	12,145,000	4,138,000	2,161,691
Afrique britannique de l'Est.								
Kenya	42,259	1,479,065	11,498	5,181	38,517	1,348,095	16,659	8,703
Tanganyika	55,148	1,930,180	17,119	7,714	49,303	1,725,605	21,749	11,362
Cameroun français	18,378	643,230	–	–	14,668	513,380	–	–
Éthiopie	63,720	2,230,200		–	50,000	1,750,000	–	–
Libéria	30,772	1,077,020		–	9,016	315,560	–	–
Afrique portugaise de l'Est	7,577	265,195	–	–	7,953	278,355	–	–
Rhodésie du Sud	592,723	20,745,515	103,776	46,764	568,241	19,888,435	95,974	50,137
Union Sud-Africaine	12,279,629	429,787,015	1,213,051	546,625	12,224,629	427,862,015	1,243,435	649,570
Océanie—								
Australie	656,867	22,990,345	8,340,887	3,758,570	656,936	22,992,760	7,368,999	3,849,565
Fidji	40,443	1,415,505	9,619	4,335	94,964	3,323,740	29,398	15,358
Nouvelle-Zélande	142,287	4,980,045	328,281	147,930	128,364	4,492,740	244,544	127,750
Totaux[3]	**20,903,289**		**169,466,339**	–	**20,205,961**	–	**142,730,529**	–

[1] Prix moyen l'once fine à New-York. [2] Les renseignements n'ont pu être obtenus. [3] Les totaux comprennent tous les pays faisant rapport.

Houille.—Le total estimatif de la production mondiale de houille en 1938, dernière année pour laquelle les chiffres complets sont disponibles, s'élève à environ 1,420 millions de tonnes longues, soit un déclin de 6 p. 100 en comparaison de l'année précédente.

Pétrole*.—La production mondiale de pétrole en 1946 atteint 2,750,705,000 barils, y compris la production de l'Union des Républiques socialistes soviétiques qui s'établit à 164 millions de barils. Les pays qui fournissent la plus grande partie de ce total sont les suivants: États-Unis, 1,733,939,000 barils; Venezuela, 388,486,000; proche Orient et moyen Orient, 256,164,000; Mexique, 49,235,000; et Roumanie, 31,206,000. La production de chacune de ces régions, sauf la Roumanie, accuse une augmentation au regard de 1945.

* Chiffres provisoires fournis par J. L. Irwin, directeur du service des publications du gouvernement de l'Alberta.

L'Empire britannique ne fournit que 2 p. 100 environ de la production mondiale de pétrole. Le tableau **39** indique la production de l'Empire de 1943 à 1946.

39.—Production de pétrole de l'Empire britannique, 1943-1946

Pays	1943	1944	1945	1946	% du total, 1946
	barils	barils	barils	barils	
Îles Bahrein	6,570,000	6,800,000	7,304,000	8,010,000	0·29
Bornéo, Sarawak britannique et Brunéi	néant	15,000,000	12,000,000	2,100,000	0·08
Birmanie	913,000	750,000	750,000	700,000	0·03
Canada	10,123,205	10,099,404	8,567,947	7,668,000	0·28
Grande-Bretagne	néant	670,000	500,000	412,000	0·02
Inde	2,555,000	3,000,000	3,000,000	2,193,000	0·07
Trinité	25,000,000	22,000,000	21,500,000	20,233,000	0·74
Totaux, Empire britannique	**45,161,205**	**58,319,404**	**53,621,947**	**41,316,000**	-
Pourcentage de la production de l'Empire britannique par rapport à celle du monde entier	1·95	2·27	2·15	1·50	-

Une estimation générale de la production mondiale de pétrole en 1947, à l'aide des chiffres actuellement disponibles, donne une moyenne de 8,231,299 barils par jour ou un total général de 3,004,424,000 barils. Les États-Unis, qui fournissent 61·78 p. 100 de la production mondiale, occupent la première place. Le Venezuela se classe deuxième avec 14·47 p. 100, suivi du moyen Orient avec 10·11 p. 100 et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques avec 5·73 p. 100.

CHAPITRE XV.—PRODUCTION ET UTILISATION DE L'ÉNERGIE*

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Énergie hydraulique	514
Sous-section 1. Mise en valeur et expansion de l'énergie hydraulique	515
Sous-section 2. Programmes actuels des entreprises provinciales	518
Section 2. Centrales électriques	520
Sous-section 1. Statistique des centrales électriques	521
Sous-section 2. Communalisation des centrales électriques	525
Sous-section 3. Centrales électriques privées	539
Section 3. Installation globale d'énergie électrique à même toutes les sources utilisables	540
Section 4. Équipement moteur des industries manufacturières et minières du Canada	541
Section 5. Combustible utilisé par l'industrie canadienne	543

Section 1.—Énergie hydraulique

Les ressources hydrauliques dont la nature a abondamment doté le Canada, pays aux lacs et rivières innombrables, sont bien réparties de l'Atlantique au Pacifique. Dans la plupart des régions, grâce à une précipitation suffisante et à une topographie favorable, de nombreuses rivières dont le cours est fréquemment coupé de rapides et de chutes se prêtent fort bien à l'aménagement hydroélectrique; à l'exception des prairies de l'Ouest central, presque toutes les parties du pays possèdent des ressources importantes d'énergie. En Colombie-Britannique, où la précipitation est abondante, les rivières du versant occidental des Rocheuses offrent plusieurs emplacements propices à l'aménagement hydroélectrique. Bien que l'Alberta soit une des provinces des Prairies, elle est arrosée par des cours d'eau qui ont leur source dans les Rocheuses et dispose de vastes réserves d'énergie inexploitée sur ses grandes rivières septentrionales. Le grand bouclier canadien de roches précambriennes, qui forme un arc autour de la baie d'Hudson, couvre une partie des Territoires du Nord-Ouest et du nord de la Saskatchewan, ainsi qu'une grande partie du Manitoba, de l'Ontario et du Québec; cette région accidentée, couverte de forêts et bien arrosée, se caractérise par d'innombrables lacs et des rivières impétueuses dont le cours est coupé de plusieurs chutes et rapides. L'énergie potentielle de l'ensemble des Grands lacs et du Saint-Laurent représente, en Ontario et dans le Québec, une partie des grandes ressources qui ont permis à ces provinces de se classer comme les principales provinces manufacturières du Canada et qui contre-balancent en grande partie l'insuffisance de houille domestique. Dans les Maritimes, la précipitation est modérément abondante et les rivières, même si elles ne sont pas grandes, se prêtent à l'aménagement de nombreuses usines hydroélectriques d'importance moyenne.

D'année en année, la mise en valeur des grandes ressources d'énergie hydraulique du pays est un bon indice de son expansion industrielle et des transformations économiques dont il est l'objet depuis le début du présent siècle. En 1900, avant l'inauguration de la transmission de l'électricité sur de longues distances, l'économie du Canada se fonde surtout sur l'agriculture: les aménagements hydrauliques,

* Dans le présent chapitre, tous les renseignements relatifs à la production et à l'utilisation de l'énergie au Canada ont été coordonnés; certaines sections, toutefois, ne peuvent être tenues pour complètes, faute de données suffisantes. La section 1 a été revisée sous la direction de W. B. Timm, C.B.E., directeur, Services miniers, forestiers et scientifiques, ministère des Mines et Ressources, par V. Meek, régisseur, Bureau fédéral des forces hydrauliques, et les sections 2, 3 et 4 (sauf indication contraire), par G. S. Wrong, chef, Division des transports et utilités publiques, Bureau fédéral de la statistique.

de petites usines pour la plupart, ne produisent que 173,000 h.p. La solution du problème de la transmission de l'énergie hydraulique à des centres éloignés permet l'établissement d'entreprises hydrauliques de grande envergure et, en 1910, les aménagements peuvent produire 977,000 h.p. Durant les décennies subséquentes, la puissance installée s'accroît à un rythme accéléré, en partie à cause des besoins de guerre, et atteint 2,515,000 h.p. en 1920, 6,125,000 h.p. en 1930, et 8,584,000 h.p. en 1940; à la fin de 1947, les forces aménagées s'élèvent à 10,491,000 h.p. Parmi les pays du monde, le Canada ne le cède qu'aux États-Unis quant au volume total des forces hydrauliques aménagées.

La quantité considérable d'énergie produite par les usines hydroélectriques a favorisé l'utilisation économique des produits de la terre, des mines et de la forêt dans une telle mesure que le Canada est devenu très industrialisé et qu'il compte maintenant parmi les pays manufacturiers les plus importants. L'énergie à bon marché, fournie par les rivières, est essentielle à la satisfaction des exigences énormes de la plus grande industrie du pays, celle de la pulpe et du papier, qui se range parmi les plus importantes entreprises industrielles au monde; elle permet aussi l'extraction, le bocardage et l'affinage économiques des métaux précieux et des métaux de base et facilite leur transformation en une multitude de produits ouvrés. Les grandes entreprises hydroélectriques construites en vue des besoins domestiques et industriels du pays ont eu une valeur inestimable en ce qui concerne la participation du Canada aux deux guerres mondiales, surtout à la seconde. De 1939 à 1945, quelque deux millions de h.p., destinés à la production de guerre, se sont ajoutés à l'aménagement de forces hydrauliques au Canada; en outre, une quantité considérable d'énergie a été détournée de son usage ordinaire et utilisée à des fins de guerre, ce qui a permis au Canada de produire des munitions et des matériaux de guerre sur une très grande échelle par rapport à sa population.

Des réseaux de lignes de transmission irradient d'usines hydroélectriques dont la puissance varie de quelques centaines de h.p. à plus d'un million, transportant l'énergie non seulement vers la plupart des villes du Canada, mais aussi à des régions rurales de plus en plus nombreuses. La distribution générale de l'énergie facilite la dispersion de l'industrie, de sorte que les fabriques alimentaires, les filatures, les scieries et plusieurs autres établissements sont d'importants consommateurs d'énergie hydroélectrique.

Cette distribution générale de l'énergie hydroélectrique a également profité aux habitants des petites villes et des villages, leur permettant de jouir, comme les gens des grandes villes, des commodités que procure l'utilisation des appareils électriques ménagers; ces services s'étendent rapidement aux régions rurales.

Comme il est communément accepté qu'un h.p. fournit une puissance équivalente au travail de dix hommes, les aménagements hydroélectriques du Canada donnent une énergie égale à celle de plus de 100 millions d'hommes travaillant continuellement.

Sous-section 1.—Mise en valeur et expansion de l'énergie hydraulique

Malgré l'utilisation considérable des ressources en énergie hydraulique au Canada à l'heure actuelle, de vastes réserves sont encore disponibles, surtout dans les régions reculées. Cependant, plusieurs emplacements situés à une distance permettant de transmettre économiquement l'énergie aux agglomérations urbaines n'ont pas encore été exploités et les réserves assez rapprochées devraient suffire à la demande éventuelle d'ici quelques années.

Le tableau 1 présente un résumé relatif aux ressources hydrauliques du Canada, établi d'après les relevés du Bureau fédéral des forces hydrauliques en date du 31 décembre 1947. En ce qui concerne la puissance des aménagements, les chiffres de 1946 sont donnés pour fins de comparaison.

1.—Énergie hydraulique utilisable et captée, par province, 1946 et 1947

Province ou territoire	Énergie utilisable en 24 heures, à 80 p. 100 du rendement, décembre 1947		Turbines installées	
	Au minimum habituel du débit	*Au débit* normal pendant six mois	31 déc. 1946	31 déc. 1947
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
Île du Prince-Édouard	3,000	5,300	2,617	2,617
Nouvelle-Écosse	20,800	128,300	133,384	133,384
Nouveau-Brunswick	68,600	169,100	133,347	133,347
Québec	8,459,000	13,064,000	5,848,572	5,878,872
Ontario	5,407,200	7,261,400	2,679,740	2,749,740
Manitoba	3,309,000	5,344,500	446,825	458,825
Saskatchewan	542,000	1,082,000	90,835	90,835
Alberta	507,800	1,258,000	93,060	106,560
Colombie-Britannique	7,023,000	10,998,000	864,024	917,024
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	382,500	813,500	19,719	19,719
Canada	**25,722,900**	**40,124,100**	**10,312,123**	**10,498,923**

Les chiffres des première et deuxième colonnes du tableau 1 représentent l'énergie de 24 heures et sont fondés sur les rapides, les chutes et les emplacements hydrauliques dont la chute ou hauteur possible de concentration a été mesurée ou pour le moins soigneusement estimée. Plusieur rapides et chutes non relevés et d'une puissance indéterminée existent sur les rivières et cours d'eau d'une océan à l'autre (particulièrement dans les régions septentrionales moins explorées); ils ne pourront figurer dans les calculs que lorsque seront terminés des relevés plus détaillés. Il n'est pas tenu compte non plus, à moins que des études définies n'aient été faites et que les résultats n'en soient connus, des concentrations d'énergie réalisables sur les rivières et cours d'eau à pente graduelle, où des réservoirs économiques pourraient être aménagés au moyen de barrages.

Les troisième et quatrième colonnes donnent la puissance totale des roues hydrauliques effectivement installées au Canada; ces chiffres ne devraient pas être mis en comparaison directe avec ceux des première et deuxième colonnes dans le calcul du pourcentage de l'énergie hydraulique produite. Aux emplacements exploités, l'installation de roues hydrauliques dans tout le Canada est en moyenne de 30 p. 100 plus grande que les chiffres correspondants des disponibilités maximums inclus dans la deuxième colonne et ayant trait à ces mêmes emplacements. Les chiffres ci-dessus indiquent donc que les *ressources d'énergie hydraulique actuelles* du Canada justifient l'installation de turbines d'une puissance de plus de 52 millions de h.p.; de plus, les turbines installées au 31 décembre 1947 ne représentent que 20 p. 100 environ des ressources connues et les chiffres des première et deuxième colonnes représentent en quelque sorte les *possibilités minimums* en hydroélectricité du Canada.

L'augmentation de la puissance des turbines installées de 1900 à 1947 est indiquée par les chiffres du tableau 2, décennaux jusqu'à 1940 et annuels de 1941 à 1947.

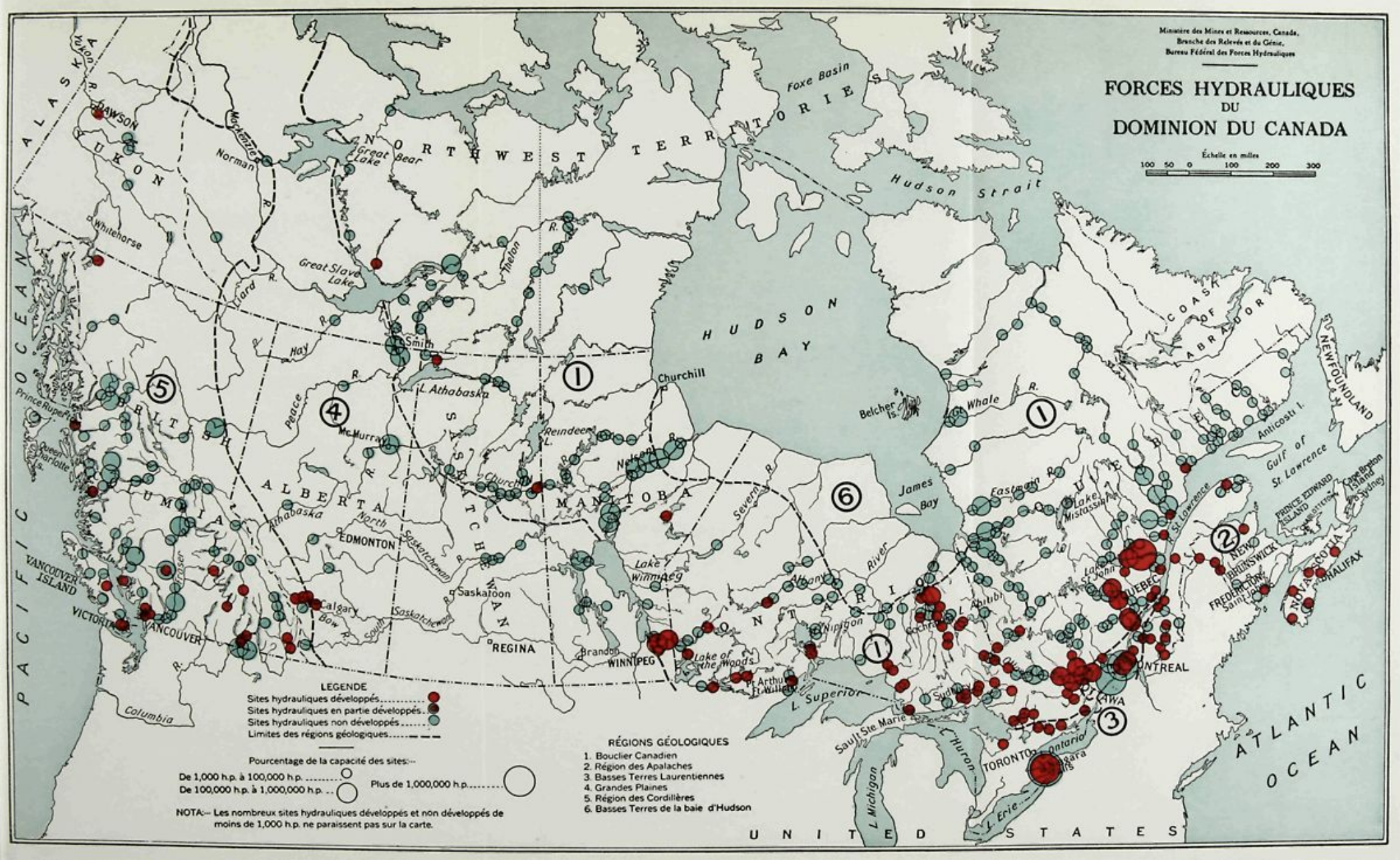
Ministère des Mines et Ressources, Canada,
Branche des Relevés et du Génie,
Bureau Fédéral des Forces Hydrauliques
FORCES HYDRAULIQUES
DU
DOMINION DU CANADA
Échelle en milles
100 50 0 100 200 300
LEGENDE
Sites hydrauliques développés
Sites hydrauliques en partie développés
Sites hydrauliques non développés
Limites des régions géologiques
Pourcentage de la capacité des sites:—
De 1,000 h.p. à 100,000 h.p.
De 100,000 h.p. à 1,000,000 h.p.
Plus de 1,000,000 h.p.
NOTA:— Les nombreux sites hydrauliques développés et non développés de moins de 1,000 h.p. ne paraissent pas sur la carte.
RÉGIONS GÉOLOGIQUES
1. Bouclier Canadien
2. Région des Apalaches
3. Basses Terres Laurentiennes
4. Grandes Plaines
5. Région des Cordillères
6. Basses Terres de la baie d'Hudson
PACIFIC OCEAN
ATLANTIC OCEAN
ALASKA
YUKON
NORTHWEST TERRITORIES
HUDSON BAY
Hudson Strait
Foxe Basin
COAST OF LABRADOR
NEWFOUNDLAND
BRITISH COLUMBIA
ALBERTA
SASKATCHEWAN
MANITOBA
ONTARIO
QUEBEC
NEW BRUNSWICK
NOVA SCOTIA
PRINCE EDWARD ISLAND
VANCOUVER ISLAND
UNITED STATES
DAWSON
Whitehorse
Norman
Great Bear Lake
Great Slave Lake
Smith
Churchill
Belcher Is.
Whale R.
Anticosti I.
Gulf of St. Lawrence
Cape Breton Island
Sydney
HALIFAX
Prince Rupert
Queen Charlotte Is.
Athabaska
EDMONTON
Calgary
Saskatoon
REGINA
Brandon
WINNIPEG
Lake of the Woods
Lake Winnipeg
James Bay
Severn R.
Nelson R.
Reindeer L.
L. Athabaska
McMurray
Peace R.
Hay R.
Liard R.
Mackenzie R.
Yukon R.
Thelon R.
Great Slave Lake
Fraser R.
Columbia R.
Bow R.
Saskatchewan R.
Churchill R.
Eastmain R.
Lake Mistassini
Lake St. John
Saguenay R.
St. Lawrence R.
Ottawa R.
Albany River
Nipigon
L. Abitibi
Cochrane
Sudbury
Ft. Arthur
Ft. William
L. Superior
Sault Ste. Marie
L. Huron
L. Michigan
L. Erie
Niagara Falls
TORONTO
Lake Ontario
MONTREAL
QUEBEC
OTTAWA
FREDERICTON
Saint John
VICTORIA
VANCOUVER

2.—Puissance en h.p. des turbines hydrauliques installées, par province, au 31 décembre, tous les dix ans de 1900-1940 et chaque année de 1941-1947

NOTA.—Les statistiques des années intermédiaires de 1900 à 1930 paraissent à la p. 375 de l'*Annuaire* de 1939 et celles de 1931-1940, à la p. 376 de l'édition de 1946.

Année	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada[1]
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
1900...	1,521	19,810	4,601	82,864	53,876	1,000	–	280	9,366	173,323
1910...	1,760	31,476	11,197	334,763	490,821	38,800	30	655	64,474	977,171
1920...	2,233	37,623	21,976	955,090	1,057,422	85,325	35	33,122	309,534	2,515,559
1930...	2,439	114,224	133,681	2,718,130	2,088,055	311,925	42,035	70,532	630,792	6,125,012
1940...	2,617	139,217	133,347	4,320,943	2,597,595	420,925	90,835	71,997	788,763	8,584,438
1941...	2,617	139,217	133,347	4,556,943	2,617,495	420,925	90,835	71,997	788,763	8,845,038
1942...	2,617	143,717	133,347	4,839,543	2,684,395	420,925	90,835	94,997	792,563	9,225,838
1943...	2,617	133,384	133,347	5,847,322	2,673,443	422,825	90,835	94,997	796,024	10,214,513
1944...	2,617	133,384	133,347	5,848,572	2,673,443	422,825	90,835	94,997	864,024	10,283,763
1945...	2,617	133,384	133,347	5,848,572	2,673,290	422,825	90,835	94,997	864,024	10,283,610
1946...	2,617	133,384	133,347	5,848,572	2,679,740	446,825	90,835	93,060	864,024	10,312,123
1947...	2,617	133,384	133,347	5,878,872	2,749,740	458,825	90,835	106,560	917,024	10,490,923

[1] Comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. La puissance des turbines installées au Yukon, de 1900 à 1940, était 5 h.p. en 1900, 3,195 h.p. en 1910, 13,199 h.p. en 1920 et 1930, 18,199 h.p. en 1940; la disparition d'une usine de 3,180 h.p. a réduit à 15,019 h.p. la puissance des aménagements de 1943 à 1947. En 1941, une usine de 4,700 h.p. entre en activité dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le tableau 2 démontre clairement que la puissance des aménagements n'a cessé d'augmenter depuis le début du siècle et qu'elle a accusé un accroissement marqué durant les années de guerre de 1942 et 1943. L'augmentation est modérée en 1947, mais les nouvelles usines en construction ont une puissance de plus de 500,000 h.p.

Le tableau 3 a été dressé afin d'indiquer sous trois rubriques les principales fins auxquelles l'énergie hydraulique captée est utilisée.

3.—Énergie hydraulique captée, par province et industrie, au 31 décembre 1947

Province ou territoire	Turbines installées			Total[4]
	Dans les centrales électriques[1]	Dans les pulperies et papeteries[2]	Dans les autres industries[3]	
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
Île du Prince-Édouard	579	–	2,038	2,617
Nouvelle-Écosse	107,539	11,884	13,961	133,384
Nouveau-Brunswick	104,710	20,694	7,943	133,347
Québec	5,466,787	271,521	140,564	5,878,872
Ontario	2,441,697	223,692	84,351	2,749,740
Manitoba	456,925	–	1,900	458,825
Saskatchewan	87,500	–	3,335	90,835
Alberta	104,500	–	2,060	106,560
Colombie-Britannique	731,167	130,950	54,907	917,024
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	2,000	–	17,719	19,719
Canada	**9,503,404**	**658,741**	**328,778**	**10,490,923**
Pourcentages de toutes les installations	90·6	6·3	3·1	100·0

[1] Ne comprennent que les usines hydroélectriques qui produisent de l'énergie pour la vente. [2] Ne comprennent que l'énergie hydraulique *effectivement produite* par les compagnies de pulpe et papier. [3] Ne comprennent que l'énergie hydraulique *effectivement produite* par des industries autres que les centrales électriques et les industries de la pulpe et du papier. [4] Toutes les roues et les turbines hydrauliques installées au Canada.

Il y a lieu de remarquer que les centrales électriques, dont la puissance est de 9,503,404 h.p., fournissent plus de 90 p. 100 de toute l'énergie hydraulique produite au 31 décembre 1947. En 1900, le pourcentage correspondant était de 33·5, ce qui fait voir les progrès énormes de l'industrie des centrales électriques depuis la première transmission efficace de l'électricité sur une longue distance. Les centrales produisent 98 p. 100 de toute l'électricité vendue au Canada ou exportée.

La puissance de 658,741 h.p., que le tableau 3 attribue aux turbines installées par l'industrie de la pulpe et du papier, ne comprend que l'énergie hydraulique *effectivement produite* et directement utilisée par les compagnies de pulpe et papier. De plus, cette industrie est le plus important client des usines centrales électriques, absorbant environ 50 p. 100 de toute l'énergie vendue pour fins industrielles. Une partie de l'énergie achetée est classée comme secondaire, servant à la génération de vapeur au moyen de chaudières électriques qui ont une puissance de plus de 1,930,000 h.p. Les installations de moteurs actionnés par l'énergie primaire achetée fournissent dans l'ensemble environ 1,480,000 h.p.

Les "autres industries" (tableau 3, colonne 3) produisent un total de 328,778 h.p. uniquement pour leur propre usage. Ces industries diverses assurent aussi un vaste marché à l'énergie vendue par les centrales électriques.

La puissance globale des aménagements hydroélectriques du Canada (10,490,923 h.p.) comprend celle de toutes les roues et turbines hydrauliques. Le total a été redressé au 31 décembre 1947 par l'addition de toutes les installations faites durant l'année, même si celles-ci ne sont pas utilisées; il est tenu compte également des turbines ou des roues supprimées. Le recensement annuel des industries donne des chiffres à peu près semblables; ils diffèrent légèrement, cependant, vu qu'ils sont calculés d'après une base différente et ne représentent que la somme des installations dans les usines qui fonctionnent effectivement durant l'année du recensement, non pas les installations totales.

Des renseignements supplémentaires sur les ressources hydrauliques du Canada paraissent aux pp. 361-372 de l'*Annuaire* de 1940. Les ressources du Canada y sont comparées à celles d'autres pays et les problèmes relatifs à la captation, à la distribution et à la vente de l'énergie au Canada, y font l'objet d'une longue étude.

Sous-section 2.—Programmes actuels des entreprises provinciales d'énergie hydraulique*

En 1947, la puissance de production d'électricité s'accroît de 178,800 h.p. au pays, chiffre qui représente un peu plus de la moitié de l'augmentation normale. L'expansion marquée des installations hydroélectriques au cours de la guerre, la pénurie des matériaux et de la main-d'œuvre ainsi que la diminution prévue de la consommation d'énergie durant les premières années de l'après-guerre ralentissent beaucoup les travaux d'aménagement en 1945 et 1946. La demande considérable d'électricité en 1946-1947 intensifie sensiblement l'activité des entreprises productrices d'énergie, entraînant l'élaboration d'un vaste programme d'aménagements hydroélectriques; à la fin de 1947, l'insuffisance d'énergie, surtout dans le sud d'Ontario, nécessite l'établissement de restrictions sur la consommation de l'énergie. Les usines en construction au début de 1948 auront une productivité de plus d'un million de h.p., dont probablement 500,000 h.p. seront disponibles plus tard durant l'année.

* Les chiffres représentent les h.p. à l'arbre de turbine; la puissance en h.p. électriques est utilisée dans la sous-section 2, pp. 525-539.

*Provinces Maritimes**.—Dans les provinces Maritimes, la productivité hydroélectrique n'augmente pas en 1947, mais deux nouvelles usines en construction seront probablement terminées en 1948. La Commission hydroélectrique de la Nouvelle-Écosse fait des progrès satisfaisants dans l'entreprise de Dickie-Brook qui produira d'abord 3,700 h.p., mais comprendra plus tard trois groupes de 1,600 h.p. chacun. La Commission construit également à Pictou une usine à vapeur d'une puissance de 10,000 kw. La *Nova Scotia Light and Power Company* aménage un groupe de 4,600 h.p. à Methals-Brook.

Québec.—La *Gatineau Power Company* termine, au printemps de 1947, l'aménagement du cinquième et dernier groupe de 24,000 h.p. à Farmers-Rapids sur la Gatineau; la *Lower St. Lawrence Power Company* achève aussi la construction de son usine de 6,000 h.p., sur la basse Métis, qu'elle commence à exploiter en octobre. La *Shawinigan Water and Power Company* fait des progrès satisfaisants dans la construction d'une nouvelle usine de 195,000 h.p., à Shawinigan-Falls, sur le Saint-Maurice; cette usine devrait être en activité en 1948. La compagnie projette aussi l'établissement d'une usine de 350,000 h.p. aux rapides La Trenche, sur le Saint-Maurice. La Commission hydroélectrique du Québec ajoute un quatorzième groupe de 50,000 h.p. à son usine n° 1 de Beauharnois, sur le Saint-Laurent, et dresse les plans de la construction de l'usine n° 2 comprenant quatre groupes de 50,000 h.p. chacun; la Commission installe aussi un quatrième groupe de 16,000 h.p. à l'usine du rapide VII de la rivière Ottawa, usine que peut alimenter également le réservoir d'emmagasinage établi au lac Dozois. La Commission des eaux courantes du Québec réussit à régulariser le débit des cours d'eau au moyen d'un vaste réseau de barrages.

Ontario.—En 1947, la Commission hydroélectrique d'Ontario termine l'aménagement d'un nouveau groupe de 70,000 h.p. à l'établissement de DeCew-Falls, près de St-Catharines. A la fin de l'année, la Commission poursuit activement la construction de deux grands établissements et un plus petit; ces établissements, qui devraient être en activité en 1948, sont l'entreprise de Stewartville, sur la Madawaska, d'une puissance de 81,000 h.p. et comprenant trois groupes, l'entreprise d'Aguasabon sur la rive nord du lac Supérieur, près de Schreiber, d'une puissance nominale de 53,500 h.p. (l'exploitation de ces établissements est prévue pour l'automne de 1948) et un quatrième groupe de 7,500 h.p. à l'usine d'Ear-Falls, sur la rivière des Anglais, sera probablement en activité en mai 1949. Sur la rivière Ottawa, les travaux préliminaires de l'entreprise Des Joachims sont avancés; les premiers plans exigent d'abord l'aménagement de six groupes de 60,000 h.p. chacun, dont les deux premiers seront en activité en 1950. Les travaux préliminaires ont débuté en 1948 à l'emplacement des rapides Chenaux; cette usine qui, une fois terminée, aura une puissance de 160,000 h.p., doit entrer en activité en 1950 également. Dans le nord de l'Ontario, deux nouvelles entreprises de grande envergure sont commencées: l'usine de Pine-Portage sur la Nipigon aura une puissance initiale de 80,000 h.p. fournie par deux groupes et, plus tard, quatre groupes; l'établissement de Tunnel sur la Mississagi, à environ 19 milles de Thessalon, aura deux groupes de 29,000 h.p. chacun.

* En plus des aménagements hydroélectriques mentionnés, la *Canada Electric Company* ajoute 15,000 kw à son usine à vapeur de Maccan (N.-É.). La *New Brunswick Power Company* termine l'agrandissement de son usine à vapeur de Saint-Jean en 1947, lui donnant une puissance additionnelle de 10,000 kw, et la Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick construit une nouvelle usine à vapeur de 12,500 kw à Chatham.

*Provinces des Prairies**.—Au Manitoba, la ville de Winnipeg commence l'exploitation du septième groupe de 12,000 h.p. à sa centrale de Slave-Falls, sur la rivière Winnipeg, en 1947; le huitième et dernier groupe, en voie de construction en 1948, est maintenant en activité. La *Winnipeg Electric Company* relève la hauteur de chute à son usine de Seven-Sisters, sur la Winnipeg, jusqu'à sa limite définitive de 66 pieds et aménage un quatrième groupe de 37,500 h.p.; l'établissement actuel compte trois groupes de 20,000 h.p.; mais, une fois la hauteur de chute portée à son maximum, il pourra comprendre six groupes de 37,500 h.p. chacun.

En Alberta, la *Calgary Power Limited* achève l'établissement Barrier sur la Kananaskis et commence l'exploitation de son unique groupe de 13,500 h.p. Dans le nord de la Saskatchewan, la *Churchill River Power Company* installe un sixième groupe de 21,000 h.p. à son usine d'Island-Falls, sur le fleuve Churchill.

Colombie-Britannique.—En 1947, la Colombie-Britannique ajoute 53,000 h.p. à la puissance de ses aménagements hydrauliques. La Commission hydroélectrique de Colombie-Britannique commence l'exploitation d'un premier groupe de 28,000 h.p. à sa nouvelle usine de la rivière Campbell, sur l'île de Vancouver, et elle est à établir un deuxième groupe semblable. La *Powell River Company* termine le surélèvement du barrage Scanlon, sur la Lois, et installe un deuxième groupe électrogène de 25,000 h.p. à son usine de Stillwater. La *British Columbia Electric Railway Company* fait de bons progrès dans la construction de son entreprise à Bridge-River et le premier groupe de 62,000 h.p. sera probablement en exploitation à l'automne de 1948. La ville de Nelson installe un autre groupe de 6,750 h.p. à son usine établie sur la Kootenay.

Territoires du Nord-Ouest.—Dans les Territoires du Nord-Ouest, la construction d'une usine de 8,000 h.p. sur la Snare, environ 90 milles au nord-ouest de la ville de Yellowknife, est assez avancée en 1947. Le ministère des Mines et Ressources l'a entreprise pour le compte du gouvernement fédéral, afin de favoriser la mise en valeur de la région minière de Yellowknife; les sociétés minières et les autres consommateurs de la région pourront obtenir l'énergie au prix coûtant.

Section 2.—Centrales électriques

Un article sur la régie de l'énergie électrique en temps de guerre paraît aux pp. 350-352 de l'*Annuaire* de 1945.

Relevé de l'énergie électrique par genre d'usine, 1945 et 1946.—Les centrales électriques appartiennent à des compagnies, municipalités ou particuliers qui vendent ou distribuent l'énergie électrique produite par eux-mêmes ou achetée pour revente. Ces usines se divisent en deux catégories selon le mode de propriété: (1) commerciales—usines qui sont propriété privée et sont exploitées par des compagnies ou des particuliers et (2) municipales—usines appartenant aux municipalités ou aux gouvernements provinciaux. Elles se subdivisent ensuite selon le genre d'énergie employée en *a*) hydrauliques, *b*) thermiques et *c*) non génératrices. Cette dernière sous-catégorie achète à peu près toute l'électricité qu'elle revend; quelques-unes de ces usines possèdent un outillage électrogène pour les cas d'urgence. Les usines hydrauliques contiennent des turbines et roues hydrauliques d'une puissance

* En plus des aménagements hydroélectriques mentionnés, la Commission hydroélectrique de Saskatchewan commence en janvier 1947 l'exploitation d'une nouvelle turbo-génératrice de 15,000 kw. à Saskatoon.

équivalant à 88 p. 100 environ de la puissance totale des installations hydrauliques dans toutes les industries du Canada, et les générateurs mus par cet outillage hydraulique assurent 98 p. 100 de la production de toutes les centrales électriques.

4.—Énergie électrique produite, par classe d'usine, 1930-1944, et par province, 1945 et 1946

(En milliers de kWh)

Année et province	Produite par—		Total	Année et province	Produites par—		Total
	Usines hydrauliques	Usines thermiques			Usines hydrauliques	Usines thermiques	
1930	17,748,820	344,982	18,093,802	1938	25,690,785	463,375	26,154,160
1931	16,025,334	305,533	16,330,867	1939	27,836,691	501,339	28,338,030
1932	15,723,838	328,219	16,052,057	1940	29,537,459	571,824	30,109,283
1933	17,006,069	332,921	17,338,990	1941	32,628,930	688,733	33,317,663
1934	20,817,309	379,815	21,197,124	1942	36,582,953	772,226	37,355,179
1935	22,883,735	399,298	23,283,033	1943	39,660,312	819,281	40,479,593
1936	24,932,705	469,577	25,402,282	1944	39,553,352	1,045,427	40,598,779
1937	27,175,722	511,923	27,687,645				
1945				**1946**			
Î.P.-É.	470	16,283	16,753	Î.P.-É.	513	16,189	16,702
N.-É.	357,290	243,139	600,429	N.-É.	340,941	249,551	590,492
N.-B.	472,790	125,909	598,699	N.-B.	444,793	148,130	592,923
Qué.	22,219,679	7,333	22,227,012	Qué.	23,589,563	7,758	23,597,321
Ont.	10,733,989	2,753	10,736,742	Ont.	10,771,742	6,393	10,778,135
Man.	2,280,969	2,820	2,283,789	Man.	2,386,339	3,036	2,389,375
Sask.	néant	249,518	249,518	Sask.	néant	270,691	270,691
Alb.	305,047	261,698	566,745	Alb.	357,056	244,992	602,048
C.-B.	2,760,786	89,581	2,850,367	C.-B.[1]	2,801,448	97,852	2,899,300
Totaux, 1945.	**39,131,020**	**999,034**	**40,130,054**	**Totaux, 1946.**	**40,692,395**	**1,044,592**	**41,736,987**

[1] Comprend le Yukon.

Sous-section 1.—Statistique des centrales électriques

Les progrès des centrales électriques sont presque constants depuis 1919, date des premières statistiques du nombre de kilowatt-heures produits. La dépression survenue au début des années 1930 a provoqué une diminution de production pendant plusieurs années, mais la reprise n'a pas tardé. Durant les années de guerre 1939-1944, l'outillage a été utilisé à pleine capacité et la production a augmenté de 42 p. 100 de 1938 à 1944. La production a fléchi légèrement en 1945 mais s'est relevée en 1946 pour atteindre 102 p. 100 du chiffre de 1944. Un nouveau record est établi en 1947.

L'industrie des centrales électriques s'adapte particulièrement aux vastes entreprises en raison des énormes capitaux qu'elle exige. Les capitaux immobilisés et le nombre de h.p. aménagés croissent presque sans interruption, même durant la dépression, principalement à cause des grands travaux projetés antérieurement et exécutés au cours des premières années de la dernière décennie. L'énergie hors-pointe et de surplus, employée surtout dans les bouilloires électriques des pulperies et papeteries, croît graduellement jusqu'à ce qu'elle atteigne en 1937 un maximum de 7,803 millions de kWh; mais, en raison des besoins d'énergie ferme en temps de guerre, elle diminue en 1940-1945. Elle atteint cependant un nouveau sommet de 8,067,489,000 kWh en 1946.

5.—Relevé statistique des centrales électriques, 1931-1946

NOTA.—Les chiffres de 1917-1930 paraissent à la p. 378 de l'*Annuaire* de 1940.

Année	Usines	Immobilisations	Recettes de la vente de l'électricité[1]	Puissance de l'outillage en force motrice[2]	Kilowatt-heures produits	Usagers	Personnel	Salaires
	nomb.	$	$	h.p.	en milliers	nomb.	nomb.	$
1931	559	1,229,988,951	122,310,730	5,706,757	16,330,867	1,632,792	17,014	26,306,956
1932	572	1,335,886,987	121,212,679	6,343,654	16,052,057	1,657,454	15,395	23,261,166
1933	575	1,386,532,055	117,532,081	6,616,006	17,338,990	1,666,882	14,717	21,431,877
1934	573	1,430,852,166	124,463,613	6,854,161	21,197,124	1,660,079	14,974	21,829,491
1935	566	1,459,821,168	127,177,954	7,104,142	23,283,033	1,694,703	15,342	22,519,993
1936	561	1,483,116,649	135,865,173	7,119,272	25,402,282	1,740,793	16,087	23,367,091
1937	568	1,497,330,231	143,546,643	7,342,085	27,687,645	1,805,995	17,018	25,623,787
1938	589	1,545,416,592	144,331,627	7,476,976	26,154,160	1,873,621	17,929	27,148,688
1939	611	1,564,603,211	151,880,969	7,607,122	28,338 030	1,941,663	18,848	28,223,376
1940	602	1,615,438,140	166,228,773	7,935,867	30,109,283	2,006,508	19,054	28,895,595
1941	607	1,641,460,451	186,080,354	8,157,585	33,317,663	2,081,270	19,880	31,647,952
1942	616	1,747,891,798	203,914,608	8,613,696	37,355,179	2,125,558	19,764	34,285,870
1943	622	1,778,224,640	204,801,508	9,602,794	40,479,593	2,169,148	19,120	35,785,932
1944	626	[3]	215,246,391	9,713,791	40,598,779	2,238,023	19,770	36,945,296
1945	600	[3]	215,105,473	9,666,947	40,130,054	2,333,230	21,283	39,521,365
1946	600	[3]	226,096,273	9,825,459	41,736,987	2,476,830	24,577	46,422,998

[1] Moins les doubles emplois. [2] Moins l'outillage auxiliaire. [3] Non recueilli.

Bien que la quantité d'électricité consommée à des fins ménagères ou domiciliaires ne forme maintenant que 9·3 p. 100 de la production totale des centrales électriques, ces services n'en restent pas moins très importants. Les détails du nombre d'usagers desservis, de kilowatt-heures livrés et du coût, à l'exclusion des taxes fédérales, provinciales et municipales directes sur de tels services, sont donnés au tableau **6**. La consommation moyenne par usager et le coût par kilowatt-heure varient considérablement d'une municipalité et d'une province à l'autre; les différences sont moins marquées entre les factures moyennes.

6.—Résumé statistique de la consommation ménagère d'électricité, 1931-1946

Année	Usagers	Consommation totale	Consommation moyenne par usager	Coût moyen par année	Coût moyen par kWh
	nombre	milliers de kWh	kWh	$	cents
1931	1,336,721	1,563,704	1,170	26·38	2·25
1932	1,357,462	1,639,498	1,208	26·83	2·22
1933	1,371,806	1,650,395	1,203	26·21	2·18
1934	1,379,153	1,717,090	1,245	26·47	2·13
1935	1,401,983	1,769,848	1,262	26·23	2·08
1936	1,443,059	1,887,116	1,308	26·61	2·03
1937	1,500,128	2,007,433	1,338	26·17	1·96
1938	1,559,394	2,172,500	1,393	26·49	1·90
1939	1,623,672	2,310,891	1,423	26·97	1·90
1940	1,694,388	2,436,572	1,438	27·41	1·91
1941	1,755,917	2,582,405	1,471	27·73	1·89
1942	1,803,708	2,716,895	1,506	28·11	1·80
1943	1,852,367	2,843,612	1,535	27·70	1·87
1944	1,906,452	3,046,980	1,598	27·96	1·75
1945	1,987,360	3,365,497	1,693	28·05	1·66
1946	2,104,549	3,881,677	1,844	29·85	1·62

Outillage des centrales électriques.—L'outillage auxiliaire ne comprend que les machines thermiques et les générateurs qu'elles actionnent dans les stations hydrauliques et dans les usines non génératrices. Il ne comprend pas l'outillage de rechange dans les stations thermiques, ni l'outillage hydraulique de rechange dans les stations hydrauliques. Cet outillage est désigné comme outillage principal. Sa puissance est l'estimation des manufacturiers et, dans le cas des roues et turbines hydrauliques, elle varie avec celui du cours d'eau. La majorité des stations hydrauliques sont considérables; elles desservent de vastes régions au moyen de lignes de transmission. Quant à la plupart des usines thermiques, elles sont petites et ne desservent dans chaque cas que la municipalité locale.

7.—Outillage principal des centrales électriques, par province, et tout outillage auxiliaire, 1945

NOTA.—kVA signifie kilovoltampère.

Outillage et province	Usines	Roues hydrauliques et turbines			Usines thermiques			Dynamos		
		Nombre	Puissance	Puissance moyenne	Nombre	Puissance	Puissance moyenne	Nombre	Puissance	Puissance moyenne
OUTILLAGE PRINCIPAL	nomb.		h.p.	h.p.		h.p.	h.p.		kVA	kVA
Î.P.-É.	9	6	363	61	16	8,852	552	20	6,945	347
N.-É.	47	57	108,065	1,896	34	96,375	2,834	91	169,222	1,860
N.-B.	14	17	107,010	6,295	18	42,752	2,375	34	128,362	3,775
Qué.	99	293	5,397,832	18,429	11	3,015	274	302	4,573,472	15,144
Ont.	120	321	2,289,057	7,131	15	1,503	100	335	1,840,929	5,495
Man.	19	43	508,300	11,821	31	3,514	113	74	410,636	5,547
Sask.	141	néant	–	–	277	169,253	611	275	142,919	420
Alb.	78	9	91,000	10,111	156	112,837	723	152	169,659	1,116
C.-B. et Yukon	73	85	714,937	8,411	57	12,282	216	147	593,623	4,038
Totaux	**600**	**831**	**9,216,564**	**11,091**	**615**	**456,383**	**732**	**1,430**	**8,035,767**	**5,619**
OUTILLAGE AUXILIAIRE	néant	néant			111	173,312	1,561	101	146,556	1,451
Totaux généraux	**600**	**831**	**9,216,564**	**11,091**	**726**	**623,695**	**859**	**1,531**	**8,182,323**	**5,344**

8.—Production d'énergie dans les centrales électriques, par province, 1941-1946

(en milliers de kWh)

Province ou territoire	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Île du Prince-Édouard	11,869	13,096	14,616	15,968	16,753	16,702
Nouvelle-Écosse	480,177	516,828	579,470	582,589	600,429	590,492
Nouveau-Brunswick	533,074	489,469	506,134	521,951	598,700	592,923
Québec	17,741,218	20,803,715	23,477,824	23,277,515	22,227,012	23,597,321
Ontario	9,635,697	10,181,711	10,308,673	10,538,574	10,736,742	10,778,135
Manitoba	1,926,696	2,080,810	2,223,725	2,232,855	2,283,789	2,389,375
Saskatchewan	196,341	211,557	232,195	243,884	249,517	270,691
Alberta	319,743	418,704	512,985	555,034	566,745	602,048
Col.-Britannique et Yukon	2,472,848	2,639,289	2,623,971	2,630,403	2,850,367	2,899,300
Totaux	**33,317,663**	**37,355,179**	**40,479,593**	**40,598,779**	**40,130,054**	**41,736,987**

Service rural fourni par les centrales électriques.—Le tableau 9 donne le nombre d'usagers ruraux, la consommation annuelle moyenne, le revenu annuel moyen moins la taxe fédérale de 8 p. 100, et le revenu moyen par kilowatt-heure vendu à des usagers dans chaque province en 1946.

A compter du 1er janvier 1944, la Commission hydroélectrique d'Ontario a reclassifié ses usagers ruraux, ne plaçant sous cette rubrique que les contrats ruraux en vertu desquels une ou plusieurs habitations occupées par des personnes engagées dans l'exploitation d'une ferme ne comptent que comme un seul usager. Cette classification exclut les autres habitations, les magasins, les garages, les ateliers de réparation, etc., ainsi que les petites propriétés de cinq acres ou moins, sauf sous des conditions spéciales. Ce changement dans la classification explique la diminution apparente du nombre de fermes desservies comparativement aux années précédentes. Le gouvernement d'Ontario défraie une partie de l'installation des services aux usagers ruraux, ce qui explique en partie le revenu moyen inférieur par kilowatt-heure en Ontario comparativement aux autres provinces.

9.—Service rural fourni par les centrales électriques, 1946

Province ou territoire	Usagers	Kilowatt-heures livrés		Revenu		
		Total	Moyenne par usager	Total	Moyenne par usager	Moyenne par kWh
	nombre	nombre	nombre	$	$	cents
Île du Prince-Édouard	2,341	1,488,552	636	95,543	40·81	6·4
Nouvelle-Écosse	9,767	5,842,970	598	271,449	27·79	4·6
Nouveau-Brunswick	8,858	2,709,262	306	207,927	23·47	7·7
Québec	44,680	28,678,547	642	1,046,962	23·43	3·7
Ontario	75,011	180,883,529	2,411	3,150,560	42·00	1·7
Manitoba	2,311	2,488,630	1,077	105,466	45·64	4·2
Saskatchewan	486	456,671	940	38,743	79·72	8·5
Alberta	1,391	2,437,475	1,752	142,552	102·48	5·8
Col.-Britannique et Yukon	3,427	6,012,294	1,754	162,399	47·39	2·7
Totaux	**148,272**	**230,997,930**	**1,558**	**5,221,601**	**35·22**	**2·3**

Exportations et importations d'énergie électrique.—L'énergie électrique n'est exportée du Canada que moyennant un permis et elle est frappée d'un droit d'exportation de 0·03 cent le kWh, sauf certaines exceptions. Les droits perçus sur les exportations les années financières terminées le 31 mars 1944 à 1947 sont respectivement de $641,253, $639,320, $694,518 et $598,751.

Les exportations des années 1944-1947 paraissent au tableau **10**. Il s'effectue aussi des mouvements interprovinciaux considérables d'énergie électrique entre le Québec et l'Ontario, et des mouvements moins importants entre le Québec et le Nouveau-Brunswick et entre la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Le volume d'eau qu'il est permis de détourner vers le côté canadien à Niagara-Falls pour la production d'électricité a été augmenté de 5,000 pieds cubes par seconde en novembre 1940, à cause d'un détournement, du versant de la baie James vers celui des Grands lacs, d'eau provenant du lac Long et de la rivière Ogoki. En 1941, une nouvelle augmentation de 9,000 pieds cubes-seconde vers les usines canadiennes et de 12,500 pieds cubes-seconde vers les usines américaines a été permise; en 1943, 4,000 pieds cubes-seconde ont encore été ajoutés aux usines canadiennes, portant le total à 54,000 pieds cubes-seconde pour le Canada et à 32,500 pour les États-Unis. Cet accroissement du volume d'eau et l'exploitation plus forte des usines sur le Saint-Laurent ont permis d'augmenter les exportations d'énergie ferme et d'énergie secondaire aux États-Unis (5,000 pieds cubes-seconde produiront environ 150 000 h.p. à l'usine de Queenston, en Ontario). En 1947, l'accroissement de la demande des consommateurs et la réduction du niveau de l'eau ont diminué le surplus d'énergie exportable.

10.—Énergie électrique exportée du Canada, par compagnie, et importée des États-Unis, 1944-1947

Compagnie	1944	1945	1946	1947
	kWh	kWh	kWh	kWh
Commission hydroélectrique d'Ontario	395,280,000	394,245,000	394,200,000	391,102,400
Commission hydroélectrique d'Ontario (surplus)	1,108,216,985	1,120,730,061	978,819,549	553,054,300
Canadian Niagara Power Company	312,033,481	322,722,441	324,484,986	321,725,500
Canadian Niagara Power Company (surplus)	64,931,100	99,409,843	93,806,074	71,269,622
Ontario and Minnesota Power Co	38,094,000	38,365,000	32,073,000	48,429,000
Maine and New Brunswick Electric Power Co.	29,195,321	40,384,249	32,185,886	31,747,662
Maine and New Brunswick Electric Power Co. (surplus)	néant	néant	1,690,473	3,191,284
British Columbia Electric Railway Co	248,520	273,050	323,260	408,630
Southern Canada Power Co	2,261,256	2,462,695	2,703,079	4,289,825
Commission hydroélectrique de Québec[1]	627,047,466	618,842,478	614,992,847	634,475,609
Canadian Cottons, Ltd., Milltown (N.-B.)	1,164,000	2,708,400	2,868,000	422,400
Fraser Companies, Ltd	5,293,000	4,574,000	1,288,000	4,169,000
Northport Power and Light Co	16,444	15,206	20,619	33,210
Northern B.C. Power Co	17,290	12,170	33,120	35,410
Detroit and Windsor Subway Co	292,200	291,800	328,100	323,400
Commission électrique du Manitoba	1,220,133	1,398,840	1,813,740	1,809,600
Totaux	**2,585,311,196**	**2,646,435,233**	**2,481,630,733**	**2,066,486,852**
Importations des États-Unis[2]	14,097,000	15,916,000	8,651,000	51,979,000[3]

[1] Transférée de la *Montreal Light, Heat and Power Co.* en avril 1944. [2] Surtout à la *B. C. Electric.* [3] Chiffre provisoire.

Sous-section 2.—Communalisation des centrales électriques*

Les forces hydrauliques sont exploitées au Canada par des commissions provinciales, par les municipalités et par des compagnies particulières,—usines hydroélectriques. La première commission provinciale de ce genre a été formée en Ontario en 1906 pour remplir les fonctions d'administrateur au nom d'un groupe de municipalités afin de produire et de distribuer l'électricité. Actuellement la Commission hydroélectrique d'Ontario produit et achète l'énergie, la transmet aux municipalités urbaines et rurales et approvisionne des usagers importants. Des commissions semblables ont été créées depuis dans chacune des autres provinces.

* Les renseignements donnés sous les en-têtes de la sous-section ont été revisés par les diverses commissions ou autorités provinciales.

11.—Statistique sommaire des centrales électriques publiques, 1930-1946

Année	Usines	Usagers	Énergie électrique produite	Équipement moteur	
				Turbines et roues hydrauliques	Total
			milliers de kWh	h.p.	h.p.
1930	166	862,158	5,156,788	1,454,014	1,658,087
1931	163	874,507	4,139,707	1,505,599	1,719,495
1932	170	881,054	3,713,841	1,610,024	1,824,010
1933	172	890,301	3,673,016	1,742,024	1,966,889
1934	171	899,617	5,136,241	1,743,074	1,963,979
1935	169	915,303	5,515,084	1,815,164	2,036,799
1936	171	938,117	6,887,057	1,944,189	2,173,030
1937	179	972,284	7,372,018	1,975,989	2,202,624
1938	183	1,014,115	6,665,837	2,013,169	2,176,793
1939	184	1,052,245	7,047,100	2,014,500	2,221,490
1940	181	1,088,415	7,822,013	2,022,285	2,227,203
1941	183	1,126,364	8,523,915	2,031,250	2,240,425
1942	188	1,140,499	9,177,792	2,134,845	2,344,310
1943	197	1,159,545	9,397,354	2,135,395	2,362,858
1944	202	1,484,784	14,910,198	3,092,295	3,340,268
1945	208	1,566,676	14,599,195	3,118,324	3,372,826
1946	203	1,650,739	14,739,271	3,274,484	3,523,463

Une grande partie de l'exploitation d'énergie au Québec se rattache aux pulperies et papeteries et à l'industrie de l'aluminium. Les usines de ce genre sont exploitées comme organisations distinctes et livrent l'énergie aux compagnies mères à des taux relativement bas. Des quantités considérables d'énergie sont également produites dans le Québec pour être exportées à l'Ontario.

Le tableau 12 donne, par province, la statistique des centrales électriques municipales ou publiques de 1946. Le tableau 22, p. 540, donne la statistique comparée des usines commerciales.

12.—Centrales électriques publiques, par province, 1946

Province ou territoire	Usines	Usagers	Énergie électrique produite	Équipement moteur	
				Roues et turbines hydrauliques	Total
			milliers de kWh	h.p.	h.p.
Île du Prince-Édouard	1	1,527	3,493	néant	1,785
Nouvelle-Écosse	27	35,507	248,079	80,780	88,555
Nouveau-Brunswick	7	46,906	135,047	12,860	40,292
Québec	24	355,966	4,639,456	1,032,160	1,034,845
Ontario	70	939,921	8,573,187	1,950,735	1,951,835
Manitoba	6	89,930	718,768	179,000	180,002
Saskatchewan	36	60,638	179,287	néant	110,519
Alberta	8	77,828	194,878	"	93,008
Colombie-Britannique et Yukon	24	42,516	47,076	18,949	22,622
Totaux	**203**	**1,650,739**	**14,739,271**	**3,274,484**	**3,523,463**

Faute de détermination des prix en marché libre et de règlementation des services dans une industrie qui exerce un demi-monopole, on a tenté dans la plupart des provinces de règlementer les services électriques. Les diverses commissions hydroélectriques provinciales, leurs fonctions et leur activité sont indiquées ci-dessous par province.

Nouvelle-Écosse.—La première législation relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique en Nouvelle-Écosse date de 1909. Elle s'intitule "Une loi pour aider davantage à l'industrie minière de l'or". Elle est restée la pièce législative la plus avancée jusqu'à la mise en valeur des forces hydrauliques en Nouvelle-Écosse commencée sous l'empire des lois de 1914 et poursuivie par la suite sous forme de recherches en collaboration avec le gouvernement fédéral jusqu'en 1919. C'est alors qu'en vertu de la loi sur la Commission de l'énergie électrique fut créée la Commission hydroélectrique de la Nouvelle-Écosse. Certains travaux de recherches se poursuivent encore en Nouvelle-Écosse sous la direction de l'autorité fédérale par l'intermédiaire du Bureau fédéral des forces hydrauliques avec lequel la Commission hydroélectrique de la Nouvelle-Écosse reste en relation étroite. La règlementation des ressources hydrauliques de la province relève de la Couronne. Elle est appliquée en vertu de la loi des cours d'eau de la Nouvelle-Écosse de 1919. La Commission paye les contributions régulières pour les droits hydrauliques.

La Commission a pour fonction et comme ligne de conduite de fournir l'électricité par les moyens les plus économiques. La loi de l'électrification rurale de 1937 a grandement facilité le service de détail. Elle fournit l'aide financière nécessaire pour équilibrer le coût et le revenu des extensions dont la construction a été approuvée par le gouverneur en conseil comme répondant aux exigences de la loi. En 1941, la loi de la Commission hydroélectrique a été modifiée de façon à autoriser

la Commission, subordonnément à l'approbation du gouverneur en conseil, à règlementer et à contrôler la production, la transformation, la transmission, la distribution, la vente et l'usage de l'électricité dans la province.

La Commission est financièrement indépendante; elle rembourse ses emprunts à même ses revenus. Le bilan en date du 30 novembre 1947 accuse un actif fixe de $20,483,549, des ouvrages en cours d'une valeur de $717,695, un actif courant de $220,493. Le passif est comme il suit: passif fixe, $14,599,533; passif courant, $1,971,621; réserve pour éventualités et renouvellements, $2,327,258; réserve pour fonds d'amortissement, $3,164,698; réserve spéciale et générale, $1,579,656.

Le premier aménagement de la Commission fut une installation de 800 h.p. sur la Mushamush, laquelle entra en activité en 1921 et livra 192,000 kWh au cours de sa première année complète. Cette entreprise de même que les captations subséquentes sont indiquées au tableau 13.

13.—Puissance actuelle et puissance initiale des entreprises de la Commission hydroélectrique de la Nouvelle-Écosse

Réseau	Première année d'activité	Puissance installée		Production annuelle	
		Initiale	1947	Initiale	1947
		h.p.	h.p.	kWh	kWh
Réseau Mushamush	1921	800	1,030	208,752	1,183,500
Réseau St-Margaret	1922	10,700	15,700	19,538,000	32,596,200
Réseau Sheet-Harbour—					
Chutes Malay	1924	5,550	5,550	6,536,860	36,373,238
Chutes Ruth	1925	6,290	10,590		
Réseau Mersey—					
Original	1928	29,400	29,400	85,863,390	161,114,800
Chutes Cowie	1938	10,200	10,200		
Réseau Tusket	1929	2,820[1]	2,820	3,680,540	7,870,919
Réseau Roseway	1930	560	560	365,600	2,245,313
Réseau Markland	1931	1,400	1,200	5,813,555	3,493,480
Réseau Antigonish	1931	[2]	500	389,520	2,197,800
Totaux, réseaux hydrauliques	–	–	77,550	122,396,217	247,075,250
Réseau Canseau, diesel	1937	72	374	21,650	121,280
Réseau Canseau, à vapeur	1945	1,125[3]	1,125[3]	4,437,280	4,220,180
Totaux, réseaux thermiques	–	–	–	4,458,930	4,341,460
Totaux généraux	–	–	–	**126,855,147**	**251,416,710**

[1] Charge minimum. [2] Réseau de distribution seulement. [3] Estimée en kilowatts.

Les neuf réseaux comprennent 2,150·61 milles de lignes de transmission et de distribution et alimentent 35 usagers en gros et 13,053 usagers en détail le 30 novembre 1947. Dix-neuf usines et 40 unités génératrices sont en service: leur puissance installée totale est de 79,049 h.p. La livraison aux clients, quelque peu variable, a atteint 249,449,505 kWh par année.

L'aménagement hydroélectrique Dickie-Brook du réseau Antigonish actuellement en voie de construction prévoit l'installation immédiate de 2,900 h.p. et d'un supplément de 1,450 autres en cas de besoin.

Des travaux préliminaires sont en cours en vue de la construction d'une usine à vapeur dans le comté de Pictou. Cette usine, dont les opérations doivent commencer en 1950, aura une installation initiale de 10,000 kW.

L'aménagement hydroélectrique Deep-Brook, sur la Mersey, maintenant en voie d'organisation, ajoutera 12,000 h.p. au réseau Markland. D'après le plan, il sera en service au début de 1950.

Nouveau-Brunswick.—La Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick a été constituée en vertu de la loi sur l'énergie électrique de 1920. Les usines génératrices qu'elle possède et exploite sont les suivantes:—

Établissement	*Genre*	*Puissance*
		h.p.
Musquash	Usine hydraulique	10,000
Grand-Lac	A vapeur	26,800
Kouchibouguac	Usine hydraulique	200
Grand-Manan	Diesel	310
Saint-Quentin	Diesel	280
Saint-Étienne[1]	Diesel	600
PUISSANCE TOTALE		38,190

[1] En activité depuis août 1947.

Les établissements de Musquash, Grand-Lac et Kouchibouguac sont raccordés et fonctionnent en parallèle en permanence.

Lignes de transmission.—Le réseau de transmission se compose d'une ligne de 66,000 volts entre Musquash et Moncton, et de cinq lignes partant de Grand-Lac, dont deux de 33,000 volts jusqu'à Fredericton, une de 66,000 volts jusqu'à Newcastle, une de 66,000 volts jusqu'à Moncton et une de 66,000 volts entre Coal-Creek et Hampton.

L'énergie est vendue en bloc aux cités de Saint-Jean, Moncton, et Fredericton, ainsi qu'à la ville de Sussex.

Les statistiques ci-dessous font voir l'expansion des entreprises de la Commission depuis 1924.

14.—Expansion de la Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick, années terminées le 31 octobre 1924 et 1943-1947

Détails	1924	1943	1944	1945	1946	1947
Lignes de transmission à fort voltage.....milles	138	344	348	348	348	348
Lignes de distribution "	67	2,150	2,150	2,326	2,510	2,902
Usagers indirects.....nomb.	11,561	néant	néant	néant	néant	néant
Usagers directs..... "	1,129	20,368	21,955	24,166	27,299	33,837
Puissance des établissements..... h.p.	11,100	27,260	32,510	37,590	37,590	38,190
Énergie produite..... kWh	15,500,000	103,800,000	115,524,000	122,508,320	131,315,745	147,008,120
Capitaux engagés..... $	3,780,000	10,470,000	11,066,400	11,509,962	12,439,470	15,532,885
Revenus annuels..... $	310,000	1,741,800	1,899,500	2,024,468	2,181,272	2,495,868

Québec.—Le Syndicat national de l'électricité, 1937, (1 Geo. VI, ch. 24) a été établi en vue de développer les usines génératrices et les réseaux de distribution dans la province. Il a été aboli en 1940 (4 Geo. VI, ch. 22) et ses pouvoirs, fonctions et obligations contractuelles furent alors transmis à la Commission des eaux courantes du Québec.

Commission des eaux courantes du Québec.—Créée en 1910 en vertu de la loi 1 Geo. V, ch. 5, et fondée de pouvoirs additionnels par la loi 3 Geo. V, ch. 6 (voir S.R.Q., ch. 46), et par la loi 20 Geo. V, ch. 34, la Commission est autorisée à faire l'inventaire des ressources hydrauliques de la province, à faire des recommandations concernant leur contrôle, à construire et à exploiter certains bassins d'emmagasinage pour régler le débit des cours d'eau. Elle a aidé aux compagnies engagées dans cette industrie en réunissant systématiquement les données sur le débit des principales rivières et sur les conditions météorologiques, par des recherches sur de

nombreux emplacements propices à un aménagement hydroélectrique et par la détermination du profil longitudinal d'un grand nombre de rivières, mais surtout en réglant le débit des principaux cours d'eau par la construction de bassins d'emmagasinage.

De 1912 à 1925, la Commission a construit ou acquis des réservoirs d'emmagasinage, les compagnies qui en bénéficiaient devant payer les intérêts et les frais d'amortissement sur le capital engagé de même que les frais d'exploitation. Depuis 1925, les compagnies ou les particuliers se sont prévalus de la latitude que leur laisse l'article 6 du chapitre 46 des S.R.Q., 1925, pour construire les barrages nécessaires. Ces réservoirs ont été transférés à la Commission. Celle-ci les exploite et les frais seuls sont imposés annuellement aux compagnies ou aux particuliers intéressés. La Commission régit et exploite à l'heure actuelle 28 réservoirs d'emmagasinage dans la province.

Les rivières dont elle règle le débit, soit par des barrages sur les rivières mêmes, soit par la régularisation de l'écoulement des eaux d'amont des lacs, sont énumérées ici: le Saint-Maurice, qui fournit maintenant 1,110,550 h.p.; la Gatineau, 528,000 h.p.; la Lièvre, 274,000 h.p.; le Saint-François, 100,000 h.p.; la Chicoutimi, 41,400 h.p.; la rivière au Sable, 33,200 h.p.; et la Métis, 15,700 h.p. La Commission exploite également neuf réservoirs sur la rivière du Nord, deux dans le bassin hydrographique de la rivière Sainte-Anne-de-Beaupré, et un autre à l'embouchure du lac Morin, sur la rivière du Loup (en bas).

Réservoirs non régis par la province.—Parmi les réservoirs d'emmagasinage non régis ou exploités par la Commission, il y a celui du lac Saint-Jean, ceux du lac Manouane et de la Passe-Dangereuse sur la Péribonca, et celui d'Onachiway, sur la Shipshaw; celui du lac Témiscouata sur la Madawaska, régi par la *Gatineau Power Company;* celui du lac Memphremagog sur la Magog, régi par la *Dominion Textile Company;* ceux du lac Témiscamingue et des Quinze lacs sur l'Ottawa, régi par le ministère des Travaux publics du Canada; celui du lac Kipawa sur l'Ottawa, régi par la *Canadian International Paper Company;* etc.

Les captations du Saguenay, qui bénéficient des réservoirs d'emmagasinage de la Péribonca et du lac Saint-Jean, s'établissent à 1,950,000 h.p. avec le parachèvement de l'entreprise de la Chute-à-Caron (Shipshaw).

La Commission hydroélectrique de Québec.—La Commission hydroélectrique de Québec a été établie en vertu de la loi 8 Geo. VI, ch. 22, pour fournir de l'énergie aux municipalités, aux entreprises industrielles ou commerciales et aux citoyens de la province de Québec aux prix les plus bas en conformité d'une solide administration financière.

Le 15 avril 1944, en vertu de cette loi, la Commission a pris à sa charge: *a*) le réseau de la *Montreal Light, Heat and Power Consolidated* pour la production et la distribution de l'électricité; *b*) l'entreprise de la Compagnie d'électricité de l'Île de Montréal pour la production et la distribution de l'électricité; et *c*) tout le capital social de la *Beauharnois Light, Heat and Power.* Ainsi Hydro-Québec, entre autres avantages, a obtenu la régie des usines hydroélectriques et des réseaux de transmission et de distribution suivants*:—

Usine hydroélectrique	*Cours d'eau*	*Puissance installée*
Cèdres	Saint-Laurent	200,000 h.p.
Chambly	Richelieu	9,000 h.p.
Sault-au-Récollet	Rivière-des-Prairies	45,000 h.p.
Beauharnois	Saint-Laurent	680,000 h.p.

* La Commission achète aussi 175,000 h.p., principalement de la *Shawinigan Water and Power Company.*

La Commission exploite un réseau de service public qui fournit l'éclairage et l'énergie électriques au Grand-Montréal et aux régions avoisinantes, soit à une population de près de 1,500,000 habitants.

L'énergie électrique de l'usine des Cèdres est fournie à l'*Aluminum Company of America*, à Massena (N.Y.) et, par l'entremise de la *Beauharnois Light, Heat and Power*, de l'énergie est vendue à la Commission hydroélectrique d'Ontario, soit environ 100,000 h.p. à Massena et 250,000 h.p. à l'Ontario.

15.—Expansion des réseaux d'énergie du Québec, 1935-1947

Année	Municipalités desservies	Consommateurs desservis	Énergie distribuée	
			Totale	Primaire
	nombre	nombre	h.p.	h.p.
1935	61	266,744	540,000	405,000
1936	61	268,818	585,000	455,000
1937	61	271,274	600,000	480,000
1938	61	273,637	733,000	635,000
1939	61	277,010	773,000	676,000
1940	61	281,027	806,000	699,000
1941	61	285,648	892,000	784,000
1942	61	289,038	1,032,000	827,000
1943	61	293,005	1,044,000	942,000
1944	61	298,767	1,060,000	897,000
1945	61	305,049	1,045,000	883,000
1946	61	309,022	1,085,000	947,000
1947	61	318,984	1,127,000	980,000

16.—Distribution d'énergie primaire aux réseaux, 1942-1947

(Coïncidant avec la pointe du réseau de Montréal)

Réseau	1942	1943	1944	1945	1946	1947
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
Réseau de Montréal	413,000	440,000	466,000	512,000	538,000	567,000
Réseau local de Beauharnois	36,000	129,000	77,000	27,000	34,000	35,000
Réseau de 25 cycles de Beauharnois (Com. Hydro. d'Ontario)	250,000	250,000	250,000	250,000	250,000	250,000
Réseau de Massena	128,000	123,000	104,000	94,000	125,000	128,000
Totaux	**827,000**	**942,000**	**897,000**	**883,000**	**947,000**	**980,000**

La Commission hydroélectrique de Québec, en plus de posséder et d'exploiter ces réseaux de production et de distribution, administre l'usine de 48,000 h.p. du rapide VII, sur la Haute-Ottawa. La statistique de l'énergie primaire pour ce réseau du nord du Québec (région de Cadillac-Noranda) est la suivante: 1943, 15,030 h.p.; 1944, 16,820 h.p.; 1945, 14,720 h.p.; 1946, 15,750 h.p.; et 1947, 18,140 h.p.

Ontario.—*La Commission hydroélectrique.*—Un article sur les débuts et l'activité de la Commission paraît aux pp. 386-388 de l'*Annuaire* de 1940.

Depuis 1945, la Commission s'est occupée de mettre à exécution le programme de mise en valeur de l'énergie dont les plans avaient été dressés avant la fin de la seconde guerre mondiale. Au cours de l'année dernière cependant, elle a cru bon de reviser encore une fois ses projets en prévision d'une demande éventuelle qui gagne sans cesse en proportion.

La puissance génératrice totale dont dispose la Commission en 1947, soit dans ses propres usines génératrices, soit en vertu de contrats pour l'achat d'énergie, s'établit à 2,050,000 kW. (2,748,000 h.p.). Les usines d'énergie dont la construction a été autorisée (avec un autre contrat d'achat d'énergie) ajouteront, au cours des prochaines années, une puissance de 704,000 kW. (943,000 h.p.), ce qui portera le total à 2,754,000 kW. (3,691,000 h.p.) comme l'indique l'exposé suivant.

RESSOURCES EN ÉNERGIE DONT DISPOSE LA COMMISSION—TOUS LES RÉSEAUX, 1947

	kw.	h.p.
Puissance normale maximum des usines (y compris celle de De Cew-Falls, second groupe mis en service en septembre 1947)..	1,338,000	1,793,000
Énergie achetée (montant du contrat).....	712,000	955,000
	2,050,000	2,748,000
Nouvelles entreprises énumérées plus bas.....	704,000	943,000
TOTAUX.....	2,754,000	3,691,000

CONSTRUCTION AUTORISÉE

Réseau et entreprise		
Réseau Southern-Ontario—		
Stewartville–rivière Madawaska.....	60,000	80,000
Des Joachims–rivière Ottawa.....	358,000	480,000
Chenaux–rivière Ottawa.....	119,000	160,000
	537,000	720,000
Réseau Thunder-Bay—		
Aguasabon–rivière Aguasabon.....	40,000	53,000
Portage-du-Pin–rivière Nipigon.....	60,000	80,000[1]
	100,000	133,000
Réseau Northern-Ontario—		
Ear-Falls–rivière des Anglais.....	5,500	7,500
Tunnel-Site–rivière Mississagi.....	42,000	56,500
	47,500	64,000
Nouveau contrat pour achat d'énergie—		
Polymer Corporation-Sarnia.....	19,500	26,000
TOTAUX.....	704,000	943,000

[1] Constructions hydrauliques et centrale électrique pour 4 groupes. Aménagement initial, 2 groupes; puissance définitive, 4 groupes=160,000 h.p.

Statistique de la Commission hydroélectrique.—Les rapports annuels de la Commission donnent des descriptions et une statistique fort détaillée de l'exploitation, de la construction, du service municipal, de la transmission et de la distribution. La Commission exerce un droit de surveillance sur les réseaux électriques possédés et exploités par les municipalités coopérantes.

La Commission a été instituée au début du vingtième siècle. Les immobilisations nécessaires à l'origine pour assurer le service à quelque douze municipalités furent d'environ $3,600,000. Le 31 octobre 1946, elles sont de $545,545,202 dont $393,339,254 sont engagés par la Commission dans les usines génératrices, réseaux de transmission, etc., y compris les tramways électriques et autres biens administrés par la Commission pour le compte des réseaux les plus importants qui relèvent d'elle, et $152,205,948 engagés par les municipalités dans les réseaux distributeurs locaux leur appartenant et autres actifs. De même, les réserves totales de la Commission et des services électriques municipaux pour le fonds d'amortissement, les renouvellements, les dépenses imprévues et les assurances s'élèvent à $414,830,047, dont $276,932,621 représentent les réserves de la Commission elle-même et $137,897,426, celles des municipalités.

17.—Expansion de la Commission hydroélectrique d'Ontario, années terminées le 31 octobre 1931-1946

Année	Municipalités desservies	Consommateurs desservis	Énergie distribuée	Capital de la commission et actif des utilités municipales
	nombre	nombre	h.p.	$
1931	721	600,297	1,107,227	373,010,000
1932	747	611,955	1,108,037	382,558,000
1933	757	621,418	1,366,735	394,661,000
1934	760	624,801	1,451,699	398,225,000
1935	766	636,134	1,625,733	408,001,000
1936	782	649,517	1,509,667	413,710,000
1937	795	667,863	1,648,467	424,422,000
1938	821	694,400	1,831,216	436,822,000
1939	858	720,372	1,963,471	446,123,000
1940	886	748,232	1,954,069	449,038,000
1941	900	771,681	2,312,219	467,235,000
1942	902	785,564	2,265,796	483,333,000
1943	903	797,258	2,330,806	487,023,000
1944	904	818,085	2,416,157	492,831,000
1945	922	869,712	2,599,873	521,644,000
1946	924	910,563	2,595,135	545,545,000

18.—Répartition de l'énergie entre les réseaux de la Commission hydroélectrique d'Ontario, années terminées le 31 octobre 1943-1946

Réseau et région	1943	1944	1945	1946
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
Réseau Niagara	1,738,606			
Réseau Georgian-Bay	48,189	2,043,646	2,177,763	2,156,599
Réseau Eastern-Ontario	203,944			
Réseau Thunder-Bay	124,638	127,212	136,863	151,072
Région de Manitoulin	491			
Réseau Northern-Ontario—				
Région de Nipissing	6,126			
Région de Sudbury	19,670			
Région de Abitibi	180,553	245,299	285,247	287,464
Région de Patricia	8,579			
Région de Saint-Joseph	–			
Totaux	**2,330,866**	**2,416,157**	**2,599,873**	**2,595,135**

Statistique des services électriques municipaux-urbains de l'Ontario fournis par la Commission.—Les bilans des services d'électricité municipaux-urbains alimentés par la Commission hydroélectrique accusent en 1946 un actif global de $222,034,483 contre un passif de $13,736,601. Sur la différence, $120,008,908 se trouvent versés à la réserve. Il n'est pas tenu compte de la valeur résiduelle des réseaux de la Commission dans le calcul du pourcentage de la dette nette par rapport à l'actif total. De 1933 à 1946, l'actif total augmente de $86,255,813 tandis que la passif total diminue de $36,184,153.

*Service électrique rural en Ontario**.—Ces dernières années, l'électrification rurale a fait des progrès marqués en Ontario et l'activité rurale de la Commission constitue aujourd'hui un aspect important de ses attributions. Fidèle à sa politique de venir

* Les lois concernant l'électrification rurale sont les suivantes: *Power Commission Act* (S.R.O. 1937, ch. 62), *Rural Hydro-Electric Distribution Act* (S.R.O. 1937, ch. 64), *Rural Power District Loans Act* (S.R.O. 1937, ch. 65), et *Rural Power District Service Charge Act* (S.R.O. 1937, ch. 66).

en aide à l'industrie fondamentale de l'agriculture, le gouvernement de l'Ontario collabore par des subventions allant jusqu'à 50 p. 100 des immobilisations initiales pour lignes de transmission et équipement. En 1930 la législature ontarienne adoptait une loi qui prévoyait une avance ne devant pas excéder $1,000 aux propriétaires de bien-fonds et immeubles situés dans les régions rurales pour l'installation de l'électricité et l'achat d'équipement et une autre pourvoyant à l'établissement d'un taux maximum peu élevé pour toutes les catégories de services ruraux hydroélectriques.

Nouvelle structure uniforme de tarif pour les services ruraux.—Une nouvelle structure uniforme de tarif, concernant la vente d'énergie, a été mise en vigueur le 1er janvier 1944 pour tous les services hydroélectriques ruraux de la province; elle a remplacé les divers tarifs ruraux en vigueur antérieurement.

Les nouveaux tarifs d'énergie consistent essentiellement en un taux d'énergie à trois échelons comme suit:

1° Une première tranche ou nombre de kilowatt-heures d'énergie consommée durant la période couverte, à 3½ cents le kilowatt-heure;

2° Une deuxième tranche ou nombre de kilowatt-heures d'énergie consommée durant la période couverte à 1·6 cent le kilowatt-heure;

3° Tous les autres kilowatt-heures d'énergie consommée durant la période couverte, à 0·75 cent le kilowatt-heure.

En outre, le taux de service en vigueur avant le 1er janvier 1944 a été aboli dans le cas du service agricole et commercial, réduit de moitié dans le cas du service des hameaux, et converti à un taux annuel fixe dans le cas du service d'été.

19.—Service électrique des régions rurales exploité par la Commission hydroélectrique d'Ontario, années terminées le 31 octobre 1943-1946

Énumération		1943	1944	1945	1946
Régions rurales	nombre	120	120	121	92
Townships desservis	"	467	467	468	469
Usagers	"	136,341	146,633	159,608	177,605
Lignes de distribution primaire	milles	20,119	21,023	22,309	23,663
Énergie fournie	h.p.	88,878	100,514	128,345	164,424
Recettes provenant des usagers	$	5,618,695	5,666,392	6,094,010	7,203,192
Dépenses totales	$	5,297,242	5,235,814	5,795,063	7,146,610
Surplus net	$	321,453	430,578	298,947	56,582
Capital immobilisé	$	39,494,638	41,257,200	44,536,481	49,296,971
Subventions provinciales[1]	$	*19,580,576*	*20,426,487*	*22,022,424*	*24,391,821*

Manitoba.—La Commission électrique du Manitoba est entrée en activité en 1919 sous l'empire de la loi sur la transmission de l'énergie électrique. Cette loi autorise la Commission à prendre les dispositions nécessaires à la production de l'électricité et à passer des contrats pour l'achat en bloc de l'énergie des compagnies productrices et pour sa transmission et sa vente aux municipalités, corporations et particuliers. La première section de la ligne de transmission a été terminée en 1920 et s'étendait de Winnipeg à Portage-la-Prairie.

Les dix premières années, l'énergie était achetée en bloc du réseau hydroélectrique de Winnipeg. Au terme de cette période, l'accord relatif aux chutes Seven-Sisters entre le gouvernement du Manitoba et la *Winnipeg Electric Company* prévoyait la réserve d'une tranche d'énergie pour la Commission électrique.

La loi de 1931 sur la Commission électrique du Manitoba pourvoyait à la réorganisation de l'administration du service en annulant les contrats de vente en bloc et en inaugurant le service direct au consommateur et aux municipalités et villes n'ayant des contrats que pour l'éclairage des rues. Cela a permis à la Commission d'adopter une ligne de conduite par laquelle elle pourrait dans la suite établir un tarif uniforme pour toutes les villes et tous les villages indépendamment de la distance de la source d'approvisionnement et du peu de densité de la population.

L'expansion énorme de l'entreprise depuis 1931 souligne l'importance de cette réorganisation. En 1931, le réseau alimentait 56 cités, villes et villages; en 1947, 243 agglomérations sont desservies. Au cours de la même période, le revenu de l'entreprise augmente de $700,000 à plus de deux millions. Les diminutions de tarif ont réduit de moitié le coût moyen par kilowatt au client durant les 15 dernières années.

La réussite de l extension du réseau à la majorité des cités, villes et villages de la province a permis à la Commission de faire l'étude d'un projet d'électrification des fermes. La Commission d'enquête sur l'électrification du Manitoba nommée par le gouvernement en 1942 et chargée d'étudier la possibilité de l'électrification des fermes dans la province signale dans son rapport que le service d'électricité pourrait être mis à la portée d'au moins 90 p. 100 des fermes de la province. On estime que l'entreprise comporterait la construction de 40,000 milles de lignes de transmission au coût de 35 millions de dollars.

Antérieurement, des fermes isolées ou des petits groupes de fermes situées à proximité des lignes de transmission à bas voltage ont été reliées moyennant certaines contributions.

La construction en vertu du programme d'électrification des fermes a commencé à titre d'expérience en 1945 lorsque des lignes de transmission ont été établies pour desservir 674 fermes dans sept régions d'essai. En vertu de ce programme d'électrification, la Commission assume les frais de la construction de la ligne de transmission d'énergie jusque dans la cour du fermier; celui-ci se charge de la pose de fils dans sa cour et à l'intérieur des bâtiments et de l'achat des accessoires. La construction devait se faire au rythme de 5,000 fermes par année, mais la pénurie de matériaux après la guerre l'a réduite à 1,500 fermes en 1946 et 3,500 en 1947.

Le remplacement des poteaux de pin gris du Manitoba et l'établissement d'une manufacture de transformateurs ainsi que de diverses manufactures d'armements métalliques pour poteaux de lignes de transmission dans la province a permis à la Commission de revenir en 1948 à son programme initial en vue d'alimenter 5,000 fermes. Les déboursés estimatifs en 1948 sont de 4 millions de dollars.

Relativement au programme d'électrification des fermes, la Commission est à construire des lignes devant desservir toute agglomération de 20 personnes au moins et située dans les limites de service pratique de la province. Lorsque les communications seront établies entre les 103 agglomérations qui doivent être desservies en 1948 et 1949, la Commission fournira de l'énergie à 346 cités, villes, villages et hameaux.

Saskatchewan.—La Commission électrique de la Saskatchewan a été fondée en 1929 en vertu de la loi sur la Commission de l'énergie (S.R.S., 1940, ch. 33) qui l'autorise à produire, vendre et fournir l'énergie électrique, acquérir et mettre en

valeur les emplacements hydrauliques, acquérir ou construire des usines thermiques et à l'huile, aménager des lignes de transmission, acheter de l'énergie et passer des contrats avec les municipalités au sujet de la distribution de l'énergie.

De 1929 à 1945, la Commission s'est portée acquéreur de certaines usines génératrices, et elle a construit et acheté des lignes de transmission ainsi que des réseaux de distribution dans les villes et villages. Ces acquisitions ont été améliorées, agrandies ou complétées. Les détails relatifs à ces acquisitions et constructions paraissent dans l'*Annuaire* de 1941 et des éditions subséquentes.

Les pouvoirs de contrôle et de règlementation relatifs aux privilèges de la distribution de l'énergie et aux tarifs relèvent de la Commission de régie locale en vertu de la partie III de la loi des compagnies d'utilités publiques (S.R.S., 1940, ch. 118). La Commission a reçu certains pouvoirs de contrôle et de règlementation à l'égard des services électriques publics, en vertu de la partie III de la loi sur la Commission de l'énergie.

Le 1er janvier 1947, la Commission a complètement absorbé la *Dominion Electric Power Limited* qui, jusqu'alors, avait été exploitée comme une filiale entièrement indépendante, et à la même date se portait acquéreur des réseaux de la *Canadian Utilities Limited* dans la Saskatchewan, à l'exception de l'usine de Lloydminster, et les ajoutait à son propre réseau.

En tenant compte des réseaux acquis des trois compagnies particulières mentionnées, la Commission possède et exploite maintenant 3,550 milles de lignes de transmission et de réseaux de distribution dans 343 cités, villes et villages. Des usines génératrices à vapeur dont la puissance totale installée est de 65,000 kW sont situées à Saskatoon, North-Battleford, Prince-Albert, Estevan et Taylorton, tandis que des usines à moteur Diesel dont la puissance totale installée est de 28,770 h.p. se trouvent à Swift-Current, Wynyard, Tisdale, Watrous, Humboldt, Leader, Maple-Creek, Herbert, Hudson-Bay, Kerrobert, Kindersley, Meadow-Lake, Melfort, Meleville, Shellbrook, Nipawin, Perdue, Rosetown, Shaunavon, Wilkie et Yorkton. La Commission achète aussi de l'énergie en bloc d'entreprises privées et s'entend pour en échanger avec elles. L'énergie électrique se vend au détail directement aux consommateurs, sauf dans les cités de Saskatoon, North-Battleford et Swift-Current et dans la ville de Battleford où l'énergie est fournie en bloc aux corporations municipales et vendue au détail par celles-ci aux consommateurs. Le nombre d'usagers desservis directement à la fin de 1947 (y compris les services ruraux) est de 45,087, tandis que le nombre de ceux que desservent les municipalités qui achètent de l'énergie en bloc de la Commission est de 18,718.

Cent trente-deux cités, villes, villages et hameaux ont été ajoutés au réseau de la Commission en 1947; cela en comprend 64 qui faisaient partie de la *Dominion Electric Power Limited* et de la *Canadian Utilities Limited.*

En 1947, près de 465 milles de lignes de transmission ont été aménagées. Des modifications considérables ont été apportées aussi aux lignes existantes qui rayonnent hors de la cité de Saskatoon, y compris l'installation d'un nouveau câble souterrain de l'usine de Saskatoon jusqu'à la sous-station de la Commission et au centre de manœuvre situés aux limites de la ville.

Le turbo-générateur de 20,000 h.p. qui était en voie de construction à Saskatoon en 1946 a été mis en service en janvier 1947. La construction d'un rajout à l'immeu-

ble de l'usine génératrice et l'installation d'un nouveau générateur à vapeur et d'un nouveau turbo-générateur à vapeur à l'usine d'Estevan étaient en cours à la fin de l'année.

La puissance d'un certain nombre d'usines à moteur Diesel de la Commission a été augmentée durant l'année de 3,700 h.p. répartis entre différentes localités de la façon suivante: Swift-Current 1,250 h.p., Wynyard, 1,250 h.p., Canora, 450 h.p., Meadow-Lake, 450 h.p., Kindersley, 300 h.p.

Une unité génératrice électrique au gaz naturel de 520 h.p. a également été mise en service à l'usine Unity tandis que deux groupes électriques au gaz naturel de 875 h.p. devant servir dans la même usine ont été achetés et livrés.

Regina et Weyburn, ainsi qu'un certain nombre de villes et villages peu considérables, possèdent et exploitent leurs usines et leurs réseaux de distribution municipaux. L'usine et le réseau de distribution de la cité de Moose-Jaw et une courte ligne de transmission au sud de cette ville sont possédés et exploités par une compagnie privée.

20.—Expansion de la Commission électrique de Saskatchewan, 1934-1947

NOTA.—Les chiffres de 1929-1933 paraissent à la p. 523 de l'*Annuaire* de 1947.

Année	Municipalités desservies		Usagers desservis		Énergie globale produite	Énergie globale achetée	Capitaux
	En bloc	Directement	En bloc	Directement			
	nombre	nombre	nombre	nombre	kWh	kWh	$
1934	3	123	15,833	7,754	44,863,396	1,817,528	7,428,330
1935	4	123	13,644	8,219	46,889,172	1,986,105	7,504,726
1936	4	123	13,747	8,506	49,757,756	1,967,025	7,535,783
1937	4	126	13,513	8,620	49,165,813	1,918,473	7,609,910
1938	4	129	13,658	9,183	49,435,169	1,954,995	7,765,571
1939	4	129	13,606	9,467	55,055,958	2,085,702	8,174,141
1940	4	134	14,416	10,268	56,717,006	2,423,188	8,271,730
1941	4	136	14,416	10,542	65,225,001	2,019,107	8,511,974
1942	4	139	15,413	11,450	70,084,762	2,100,225	8,617,455
1943	4	139	16,677	12,197	79,565,860	1,921,440	8,748,856
1944	4	143	15,982	12,989	85,118,625	1,808,586	8,939,920
1945	4	203	16,341	18,034	87,248,840	3,098,450	10,661,321
1946	4	211	17,481	20,654	88,111,619	12,050,544	11,841,658
1947	4	343	18,718	45,087	145,049,416	15,371,443	20,305,068

Alberta.—En Alberta, seules certaines municipalités urbaines sont propriétaires d'usines génératrices et de réseaux de distribution d'énergie électrique. L'autorité dont relèvent les réseaux privés est la Commission des utilités publiques, qui régit la distribution et la vente de l'électricité. Elle jouit du pouvoir général d'enquêter à la suite d'une réclamation faite soit par une municipalité, soit par une compagnie d'utilité publique, et de déterminer, à la suite de cette enquête, les tarifs justes et raisonnables.

Il y a trois services particuliers d'utilités dans la province: *Calgary Power Limited, Canadian Utilities Limited* et *Northland Utilities Limited.* Un bref sommaire de ces services paraît ci-dessous:

(1) *Calgary Power Limited.*—La compagnie possède cinq usines génératrices d'énergie hydraulique sur la rivière Bow et ses tributaires, à l'ouest de Calgary. Ces usines, celle des chutes Horseshoe, celle des chutes Kananaskis et celle de la rivière Ghost dont la capacité d'emmagasinage en réservoir est de 74,000 acres-pieds, celles de Cascade et de Barrier-Plants, ont un total de 105,000 h.p. L'usine de Barrier terminée en 1947 fonctionne par commande à distance. En plus de l'emmagasinage de la rivière Ghost, la compagnie possède des réservoirs au lac Minnewanka et au lac Kananaskis supérieur.

L'énergie de ces cinq usines ajoutée à celle qui est reçue en vertu d'ententes pour l'échange avec les cités de Lethbridge et d'Edmonton, celle de la *East Kootenay Power Company Limited* et de l'usine à vapeur de 14,000 h.p. à Calgary alimentent un réseau de transmission qui pourvoit à tous les besoins en électricité des cités de Calgary et de Red-Deer, et de 170 villes, villages et hameaux du centre et du sud de l'Alberta. Le réseau de transmission de la *Calgary Power Limited* comprenant 30,000 milles de lignes de tous voltages s'étend de la frontière des États-Unis jusqu'à Westlock, à 60 milles au nord d'Edmonton, et dans le centre de la province il se déploie à l'ouest jusqu'aux gisements houillers Brazeau à Nordegg et à l'est, jusqu'à Macklin en Saskatchewan. Calgary et Lethbrigte ainsi que les villes de Ponoka, Macleod et Cardston achètent de l'énergie en gros et possèdent leur propre réseau de distribution. Tous les autres endroits intégrés au réseau en achètent au détail.

La compagnie possède 3,799 milles de lignes de transmission et 431 milles de lignes de poteaux.

Un vaste programme d'électrification des fermes bat son plein et, le 31 décembre 1947, la compagnie servait environ 2,666 fermes.

Les réseaux de transmission de la société sont aménagés en vue de l'expansion future.

(2) *Canadian Utilities Limited.*—Les villes et villages situés au nord-est de Drumheller sont alimentés par l'usine à vapeur de 13,500 kW. de la *Canadian Utilities Limited* dans cette ville, tandis que les villes et villages au nord et à l'est de Vegreville le sont par une nouvelle usine à vapeur, chauffée au gaz, en voie de construction à Vermilion. Il existe également des usines génératrices diesel de réserve à Lloydminster et une ligne de raccordement avec le premier service près de Holden.

Ce service approvisionne aussi les régions des environs de Grande-Prairie par son usine génératrice diesel située à cet endroit. Le service rural prend graduellement de l'expansion et compte actuellement 550 usagers.

(3) *Northland Utilities Limited.*—Cette société, dont le siège est à Edmonton, fournit l'énergie électrique à 3,800 usagers de 15 villes et villages du nord de l'Alberta. Des usines génératrices diesel se trouvent à Jasper, Mayerthorpe, Athabasca, High-Prairie, McLennan, Rivière-la-Paix, Fairview et Chauvin. Des lignes de transmission à basse tension alimentent 56 fermes et 7 villages. Le programme de

la société en 1948 prévoit l'expansion de son service en vue d'approvisionner 5 autres villages. Un grand nombre de fermes de la région de Rivière-la-Paix en Alberta bénéficieront aussi du service d'électrification.

La société sert également les agglomérations de Dawson-Creek, Pouce-Coupé et Rolla dans la région de Rivière-la-Paix en Colombie-Britannique, région qui reçoit son électricité de l'Alberta bien que située hors de cette province.

Autres entreprises de service public.—La cité d'Edmonton génère de l'énergie à l'aide du charbon et possède son propre réseau de distribution; en outre, un arrangement conclu avec une société de service public prévoit l'échange d'énergie électrique en temps de pointe. Calgary, Red-Deer, Lethbridge, Macleod, Cardston et Ponoka ont leur propre réseau de distribution mais achètent leur électricité de la même source privée qu'Edmonton. Medicine-Hat possède sa propre usine et son propre réseau de distribution et alimente la ville voisine de Redcliff.

Les villages et hameaux situés hors du rayon des grandes sociétés de service public sont servis par de petites usines privées.

Colombie-Britannique.—La Commission d'énergie de la Colombie-Britannique, nommée le 17 avril 1945 en vertu de la loi sur l'énergie électrique, est chargée d'améliorer l'approvisionnement et le service d'énergie électrique. En plus d'acquérir les réseaux électriques de la *West Canadian Hydro Electric Corporation*, de la *Nanaimo Duncan Utilities Limited*, de la *Columbia Power Company Limited*, de la *National Utilities Limited* et les biens de la *British Columbia Electric Railway Company Limited*, à Kamloops, la commission a également acheté plusieurs entreprises privées de service public plus petites et des usines municipales dans toute la province; en attendant l'aménagement de sa propre source d'énergie, elle a acheté de l'énergie électrique pour la distribuer à plusieurs endroits sur l'île de Vancouver.

La principale entreprise de la Commission sur l'île de Vancouver, la construction d'une usine hydroélectrique (*John Hart Development*) sur la rivière Campbell, (usine d'une puissance ultime de 180,000 h.p.), a été inaugurée officiellement le 15 décembre 1947. Les deux premiers groupes de 50,000 h.p. fournissent maintenant de l'énergie à la région située au nord de Duncan au moyen d'une ligne de transmission de 104 milles de longueur, à double circuit et de 132,000 volts, et assurent ainsi de l'énergie électrique aux industries qui peuvent être attirées dans ce coin facilement accessible de l'île de Vancouver.

Sur la terre ferme, une autre entreprise importante est en voie de construction à Whatshan, près du côté ouest du lac Arrow supérieur. On a choisi cet endroit à la suite de plusieurs relevés effectués en vue de trouver une bonne source d'énergie dans l'intérieur de la province. L'entreprise comporte la construction immédiate de deux groupes de 15,000 h.p. et d'une ligne de transmission de 138,000 volts, longue de 75 milles, allant jusqu'à Vernon, dans la riche vallée de l'Okanagan. La Commission pourra ainsi servir une vaste région de l'intérieur de la province car une ligne de 63,000 volts, longue de 65 milles, est déjà en voie de construction entre Vernon et Kamloops sur la ligne principale des deux chemins de fer transcontinentaux.

Au début de 1948, la Commission possédait et exploitait 21 stations génératrices comprenant 2 usines à vapeur, 9 usines hydrauliques (dont quelques-unes fonctionnaient de pair avec de petites usines diesel) et 15 usines génératrices diesel. La puissance globale de régime de ces usines est de 68,120 kVa. L'électricité est distribuée à 18 régions d'énergie et est fournie en gros à une municipalité. Onze de ces régions bénéficient de tarifs de faveur afin de "permettre et encourager l'utilisation maximum d'énergie". La Commission servait plus de 26,500 usagers au début de 1948. Sur ce nombre, 5,200 bénéficient des nouveaux services installés par la Commission, soit une augmentation de 20 p. 100 en deux ans environ.

Sous-section 3.—Centrales électriques privées

Des statistiques sommaires sur les centrales électriques privées de 1930 à 1946 sont données au tableau 21.

21.—Statistique des centrales électriques privées, 1930-1946

Année	Usines	Usagers	Énergie électrique produite	Équipement moteur[1]	
				Roues hydrauliques et turbines	Total
	nombre	nombre	milliers de kWh	h.p.	h.p.
1930	421	745,608	12,937,014	3,690,095	3,914,474
1931	396	756,285	12,191,139	3,916,720	4,171,365
1932	402	776,400	12,338,216	4,426,235	4,704,523
1933	403	778,581	13,665,974	4,563,973	4,842,686
1934	402	760,462	16,060,883	4,817,600	5,097,613
1935	397	779,400	17,767,949	4,992,805	5,274,174
1936	390	802,676	18,515,225	4,886,471	5,146,863
1937	389	833,711	20,315,627	5,047,253	5,336,811
1938	406	859,506	19,488,323	5,142,432	5,300,183
1939	427	889,418	21,255,710	5,225,483	5,385,632
1940	421	926,093	22,287,270	5,544,803	5,708,664
1941	424	954,906	24,784,691	5,753,150	5,917,160
1942	428	985,059	28,177,387	6,090,440	6,269,386
1943	425	1,009,603	31,082,239	7,039,774	7,239,936
1944	424	753,239	25,688,581	6,175,674	6,373,523
1945	392	766,554	25,530,857	6,098,240	6,294,121
1946	397	826,091	26,997,716	6,104,383	6,301,996

[1] Moins l'équipement auxiliaire.

La colonne du tableau 22 relative à la production d'énergie électrique fait ressortir la place prédominante qu'occupe la province de Québec dans ce domaine. De toute l'énergie produite au Canada par les centrales électriques en 1946, 45 p. 100 provient des centrales privées ou commerciales du Québec; ce pourcentage est tombé de 57 en 1943 par suite de la prise en charge en 1944 de la *Montreal Light, Heat and Power Company* et de la *Beauharnois Power Company* par la Commission hydro-électrique de Québec, propriété publique.

Les usines de l'Ontario produisent ensemble moins de la moitié de ce que produisent les usines du Québec, et 20 p. 100 seulement de la production totale des usines de l'Ontario provient d'établissements privés.

22.—Centrales électriques privées, par province, 1946

Province	Usines	Usagers	Énergie électrique produite	Équipement moteur[1]	
				Roues hydrauliques et turbines	Total
	nombre	nombre	milliers de kWh	h.p.	h.p.
Île du Prince-Édouard	8	6,962	13,209	363	7,450
Nouvelle-Écosse	18	69,806	342,413	25,878	115,887
Nouveau-Brunswick	8	30,162	457,876	94,150	109,830
Québec	74	329,959	18,957,865	4,361,672	4,362,002
Ontario	48	67,813	2,204,948	481,862	482,265
Manitoba	11	40,988	1,670,607	353,306	354,841
Saskatchewan	107	29,562	91,404	[1]	59,809
Alberta	69	43,484	407,170	91,000	105,181
Colombie-Britannique et Yukon	54	207,355	2,852,224	696,158	704,731
Totaux	**397**	**826,091**	**26,997,716**	**6,104,383**	**6,301,996**

[1] L'électricité produite en Saskatchewan provient entièrement d'usines thermiques. Il y a une usine hydroélectrique, mais son énergie va au Manitoba et ses statistiques sont comprises dans celles de cette province.

Section 3.—Installation globale d'énergie électrique à même toutes les sources utilisables

La section 1 du présent chapitre traite de toutes les ressources d'énergie hydraulique et de la proportion mise en valeur jusqu'aujourd'hui. Le tableau 3 de cette section analyse les aménagements de turbines hydrauliques selon leur proportion dans les centrales électriques, dans les pulperies et papeteries et dans d'autres industries. Exposé utile qui ne tient pas compte, cependant, de l'énergie électrique d'origine non hydraulique générée par des centrales électriques ou d'autres industries.

La section 2 porte sur l'industrie des centrales électriques: centrales électriques publiques provinciales et municipales et centrales électriques privées. Ni l'une ni l'autre de ces deux sections, toutefois, ne donnent un tableau complet de toute l'énergie électrique installée au Canada. Toute l'énergie hydraulique captée n'est pas transformée en énergie électrique; un certain nombre de roues et de turbines hydrauliques servent à la propulsion directe et ne sont pas enclenchées dans des générateurs électriques. Par contre, certaines centrales électriques, comme il s'en trouve dans les Maritimes et dans les Prairies, produisent de l'électricité au moyen de moteurs à vapeur ou à combustion interne. L'objet de la présente section est d'indiquer toute l'énergie électrique générée de toutes sources. La plus grande partie de l'énergie provient naturellement des centrales électriques, dont les chiffres figurent au tableau 4 de la section 2, p. 521. Le total de kilowatt-heures générés par les centrales électriques comprend la production d'origine hydraulique et la production d'origine thermique.

Comme l'indique ce tableau, l'énergie électrique totale produite par les centrales électriques en 1945 est de 40,130,054,000 kWh. Pour compléter le tableau, il faut y ajouter la production des industries manufacturières à leur propre usage de même que celle de l'industrie minière primaire pour ses propres besoins. Il y a quelques autres sources d'énergie électrique, comme celles des compagnies de tramways électriques, qui en 1945 ont produit 10,810,700 kWh, production qui figure dans les totaux annuels du tableau 23. On compte également de nombreuses petites usines

d'éclairage et de force motrice sur les fermes, dans les habitations rurales, les maisons d'été, etc., dans les endroits hors du rayon des centrales électriques. Il n'existe aucune donnée sur ces usines. Le tableau suivant donne la ventilation et le total des chiffres connus. Quatre-vingt-quatorze p. 100 de toute l'énergie électrique produite au Canada en 1946 provient des centrales électriques, soit 2·3 p. 100 d'origine thermique (voir le tableau 4, section 2) et le reste, d'origine hydraulique. Des 6·5 p. 100 produits par les industries pour leur propre usage, 6·1 p. 100 proviennent des manufactures et 0·4 p. 100, de l'industrie minière.

23.—Énergie produite par les centrales électriques, les industries manufacturières et les industries minières, 1927-1946

Année	Centrales électriques		Industries manufacturières		Industries minières		Total[1]	
	milliers de kWh.	%	milliers de kWh.	%	milliers de kWh.	%	milliers de kWh.	%
1927	14,549,099	94·6	656,592	4·3	153,146	1·0	15,377,471	100·0
1928	16,336,518	93·3	999,173	5·7	153,643	0·9	17,509,037	100·0
1929	17,962,515	93·0	1,150,954	6·0	172,724	0·9	19,305,688	100·0
1930	18,093,802	92·9	1,182,870	6·1	174,937	0·9	19,467,904	100·0
1931	16,330,867	92·7	1,116,618	6·3	159,033	0·9	17,620,333	100·0
1932	16,052,057	92·0	1,279,831	7·3	108,222	0·6	17,453,088	100·0
1933	17,338,990	92·7	1,242,009	6·6	106,095	0·6	18,696,872	100·0
1934	21,197,124	93·2	1,407,272	6·2	137,099	0·6	22,748,752	100·0
1935	23,283,033	93·4	1,496,774	6·0	136,688	0·6	24,926,656	100·0
1936	25,402,282	93·7	1,576,611	5·8	109,359	0·4	27,098,648	100·0
1937	27,687,645	91·6	2,320,622	7·7	206,375	0·7	30,225,391	100·0
1938	26,154,160	91·4	2,198,732	7·7	240,078	0·8	28,602,697	100·0
1939	28,338,030	91·5	2,369,338	7·7	262,161	0·8	30,978,629	100·0
1940	30,109,283	91·1	2,640,919	8·0	303,077	0·9	33,062,459	100·0
1941	33,317,663	91·3	2,840,843	7·8	309,374	0·9	36,479,140	100·0
1942	37,355,179	91·1	3,345,445	8·2	296,734	0·7	41,007,482	100·0
1943	40,479,593	92·1	3,211,609	7·3	248,848	0·6	43,950,190	100·0
1944	40,598,779	93·2	2,752,125	6·3	210,554	0·5	43,571,276	100·0
1945	40,130,054	94·0	2,362,260	5·5	217,249	0·5	42,709,563	100·0
1946	41,736,987	93·5	2,703,362	6·1	199,950	0·4	44,640,299	100·0

[1] Comprend l'énergie produite par les Compagnies de tramways électriques pour leurs propres besoins.

Section 4.—Équipement moteur des industries manufacturières et minières du Canada

Le tableau 24 donne l'équipement moteur installé dans les industries manufacturières et minières du Canada de 1934 à 1945. D'après les chiffres des douze années, l'énergie primaire a augmenté de 1,685,819 h.p. à 2,304,206 h.p. ou de 36·7 p. 100, tandis que les installations de moteurs électriques mus par l'énergie achetée accusent une augmentation de non moins de 2,413,976 h.p. A ce propos, il ne faut pas oublier que l'emploi, au lieu du raccordement par courroies et arbres de transmission, d'un moteur particulier pour chaque machine ne signifie pas nécessairement que la quantité d'énergie utilisée équivaut à l'augmentation de puissance. L'outillage installé excède toujours la charge simultanée.

En 1945, les manufactures absorbent 87·7 p. 100 de toute l'énergie primaire installée tandis qu'elles comptent 82 p. 100 et les mines, 18 p. 100, de tous les moteurs électriques mus par de l'énergie achetée.

L'industrie minière accuse une augmentation presque ininterrompue, de 1934 à 1941, de l'outillage mû au moyen d'énergie achetée. En 1937, il se produit une

augmentation importante au regard de 1936, ce qui semble indiquer chez les sociétés minières une tendance à compter de plus en plus sur l'électricité achetée plutôt qu'à produire leur propre énergie, tendance très naturelle dans le nord de l'Ontario et du Québec où les forces hydrauliques sont abondantes et le combustible rare.

Les manufactures accusent une augmentation constante de l'équipement moteur installé, des moteurs électriques et des moteurs mus par de l'énergie achetée.

24.—Installation d'équipement moteur des industries manufacturières et minières, 1934-1945, et détails par province, 1945

Année et province	Machines et turbines à vapeur	Moteurs à explosion	Turbines et roues hydrauliques	Moteurs électriques mus par énergie achetée	Total, installation d'équipement moteur	Puissance totale des moteurs	Pourcentage de l'énergie électrique par rapport à l'équipement moteur total
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
1934—Total	**916,045**	**136,673**	**633,101**	**3,179,948**	**4,865,767**	**3,797,095**	**78·0**
Industries manufacturières	779,949	87,147	597,687	2,779,913	4,244,696	3,330,413	78·5
Industries minières	136,096	49,526	35,414	400,035	621,071	466,682	75·1
1935—Total	**913,871**	**141,827**	**667,694**	**3,311,853**	**5,035,245**	**3,898,945**	**77·4**
Industries manufacturières	779,983	88,345	603,754	2,874,693	4,346,775	3,387,098	77·9
Industries minières	133,888	53,482	63,940	437,160	688,740	511,847	74·3
1936—Total	**869,502**	**161,892**	**703,398**	**3,451,714**	**5,186,506**	**4,059,355**	**78·3**
Industries manufacturières	743,184	92,480	648,489	2,977,714	4,461,867	3,506,215	78·6
Industries minières	126,318	69,412	54,909	474,000	724,639	553,140	76·3
1937—Total	**979,157**	**183,980**	**693,132**	**3,707,493**	**5,563,762**	**4,410,974**	**79·3**
Industries manufacturières	834,703	98,223	650,557	3,129,790	4,713,273	3,732,745	79·2
Industries minières	144,454	85,757	42,575	577,703	850,489	678,229	79·7
1938—Total	**979,354**	**201,808**	**777,190**	**3,886,314**	**5,844,666**	**4,635,423**	**79·3**
Industries manufacturières	830,897	111,645	723,377	3,303,804	4,969,723	3,963,545	79·8
Industries minières	148,457	90,163	53,813	582,510	874,943	671,878	76·8
1939—Total	**971,766**	**218,429**	**793,882**	**4,078,415**	**6,062,492**	**4,883,670**	**80·6**
Industries manufacturières	827,801	121,997	731,390	3,366,104	5,047,292	4,069,619	80·6
Industries minières	143,965	96,432	62,492	712,311	1,015,200	814,051	80·2
1940—Total	**1,004,901**	**253,923**	**784,126**	**4,309,825**	**6,352,775**	**5,136,200**	**80·8**
Industries manufacturières	848,596	152,240	727,051	3,563,048	5,290,935	4,287,817	81·0
Industries minières	156,305	101,683	57,075	746,777	1,061,840	848,383	79·9
1941—Total	**1,073,808**	**287,383**	**823,859**	**4,778,068**	**6,963,118**	**5,624,681**	**80·8**
Industries manufacturières	917,474	179,461	724,199	4,028,942	5,850,076	4,769,054	81·5
Industries minières	156,334	107,922	99,660	749,126	1,113,042	855,627	76·9
1942—Total	**1,081,859**	**331,808**	**816,631**	**4,748,374**	**6,978,672**	**5,668,039**	**81·2**
Industries manufacturières	927,509	224,358	741,751	4,076,277	5,969,895	4,877,194	81·7
Industries minières	154,350	107,450	74,880	672,097	1,008,777	790,845	78·4
1943—Total	**1,134,786**	**364,265**	**790,043**	**5,115,214**	**7,404,308**	**5,981,280**	**80·8**
Industries manufacturières	988,280	257,873	749,593	4,420,105	6,415,851	5,180,735	80·7
Industries minières	146,506	106,392	40,450	695,109	988,457	800,545	81·0
1944—Total	**1,153,052**	**385,774**	**779,850**	**5,124,948**	**7,443,624**	**5,991,223**	**80·5**
Industries manufacturières	1,013,615	288,312	729,216	4,437,296	6,468,439	5,217,013	80·7
Industries minières	139,437	97,462	50,634	687,652	975,185	774,210	79·4
1945							
Île du Prince-Édouard	**1,404**	**1,110**	**1,491**	**1,374**	**5,379**	**1,374**	**25·5**
Industries manufacturières	1,404	1,110	1,491	1,374	5,379	1,374	25·5
Industries minières	néant	néant	néant	néant	néant	–	–
Nouvelle-Écosse	**125,430**	**22,391**	**14,844**	**164,524**	**327,189**	**245,508**	**75·0**
Industries manufacturières	71,644	18,440	14,824	95,236	200,144	160,833	80·4
Industries minières	53,786	3,951	20	69,288	127,045	84,675	66·5

24.—Installation d'équipement moteur des industries manufacturières et minières, 1934-1945, et détails par province, 1945—fin

Année et province	Machines et turbines à vapeur	Moteurs à explosion	Turbines et roues hydrauliques	Moteurs électriques mus par énergie achetée	Total, installation d'équipement moteur	Puissance totale des moteurs	Pourcentage de l'énergie électrique par rapport à l'équipement moteur total
1945—fin	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
Nouveau-Brunswick	**88,196**	**14,724**	**28,485**	**137,665**	**269,070**	**191,441**	**71·1**
Industries manufacturières	86,741	13,148	28,485	135,809	264,174	189,349	71·7
Industries minières	1,455	1,576	néant	1,865	4,896	2,092	42·7
Québec	**218,358**	**82,847**	**348,401**	**2,070,396**	**2,720,005**	**2,250,091**	**82·7**
Industries manufacturières	212,418	58,490	317,360	1,777,161	2,365,429	1,947,729	82·3
Industries minières	5,940	24,357	31,044	293,235	354,576	302,362	85·3
Ontario	**429,851**	**125,886**	**238,881**	**2,363,801**	**3,158,419**	**2,710,072**	**85·8**
Industries manufacturières	421,994	97,431	236,211	1,977,890	2,733,526	2,314,388	84·7
Industries minières	7,857	28,455	2,670	385,911	424,893	395,684	93·1
Manitoba	**18,027**	**9,252**	**34**	**190,823**	**218,136**	**198,389**	**90·9**
Industries manufacturières	17,312	7,859	34	155,365	180,570	161,493	89·4
Industries minières	715	1,393	néant	35,458	37,566	36,896	98·2
Saskatchewan	**20,812**	**21,207**	**–**	**118,054**	**160,073**	**119,932**	**74·9**
Industries manufacturières	18,515	17,678	néant	47,260	83,453	47,547	57·0
Industries minières	2,297	3,529	"	70,794	76,620	72,385	94·5
Alberta	**48,287**	**30,882**	**25**	**146,428**	**225,622**	**155,534**	**68·9**
Industries manufacturières	28,479	21,426	25	95,711	145,641	96,625	66·3
Industries minières	19,808	9,456	néant	50,717	79,981	58,909	73·7
Colombie-Britannique	**177,102**	**76,144**	**138,863**	**399,705**	**791,814**	**592,573**	**74·8**
Industries manufacturières	156,743	59,031	111,168	300,822	627,764	455,211	72·5
Industries minières	20,359	17,113	27,695	98,883	164,050	137,362	83·7
Yukon et T. du N.-O.	**44**	**1,525**	**19,700**	**1,154**	**22,423**	**5,821**	**26·0**
Industries manufacturières	44	510	néant	17	571	17	3·0
Industries minières	néant	1,015	19,700	1,137	21,852	5,804	26·6
Canada	**1,127,511**	**385,968**	**790,727**	**5,593,924**	**7,898,130**	**6,470,735**	**81·9**
Industries manufacturières	1,015,294	295,123	709,598	4,586,636	6,606,651	5,374,566	81·4
Industries minières	112,217	90,845	81,129	1,007,288	1,291,479	1,096,169	84·9

Section 5.—Combustible utilisé par l'industrie canadienne

Le combustible est utilisé de façon très générale dans l'industrie pour la production d'énergie au moyen de machines à vapeur et de moteurs à explosion. On s'en sert aussi pour chauffer les établissements et produire la chaleur nécessaire à certaines transformations manufacturières. Les plus importantes industries qui emploient la chaleur pour faciliter ou accomplir la transformation de matières premières sont les fonderies, les briqueteries, les tuileries, les fours à chaux, les cimenteries, les raffineries de pétrole, les verreries, les distilleries, les établissements de préparations alimentaires, d'articles en caoutchouc, etc. Le combustible employé au chauffage et à la production d'énergie est compris dans les chiffres du tableau **25.** Sont exclus les combustibles qui servent de matières premières, comme le charbon dans les industries du coke et du gaz, le pétrole brut dans l'industrie du raffinage et l'électricité dans la métallurgie, employée, par exemple, à l'affinage électrolytique des métaux non ferreux.

La valeur du combustible utilisé dans les industries manufacturières et minières en 1945 augmente de 60 p. 100 au regard de 1940. La consommation de l'Ontario en 1945 représente 49·7 p. 100 du coût total; celle du Québec, 27·6 p. 100; celle de la Colombie-Britannique, 6·9 p. 100; celle de la Nouvelle-Écosse, 5·3 p. 100.

Parmi les combustibles utilisés par les industries, le charbon est évidemment de beaucoup le plus important au point de vue de la valeur en dollars, soit 56·6 p. 100 du total en 1945.

Les huiles de chauffage occupent le deuxième rang, soit 21·9 p. 100 du total, et le gaz, le troisième (gaz manufacturé, 9·5 p. 100, et gaz naturel, 2·2 p. 100). Le gaz employé comme combustible revêt une importance particulière en Ontario. Le gaz naturel provient du sud-ouest de la province et le gaz de houille, des cokeries de la ville de l'acier, Hamilton. tout comme la province de Québec se procure le gaz de houille des cokeries de Montréal.

L'emploi du gaz naturel est relativement important aussi en Alberta tant dans les industries manufacturières que minières; de fait, en 1945, la valeur du gaz utilisé dans les industries minières de l'Alberta forme les neuf dixièmes de celle de tout le gaz employé par les entreprises minières en général.

L'utilisation des huiles de chauffage par l'industrie accuse une augmentation très rapide, particulièrement au cours de la guerre, de 1939 à 1943. La valeur des huiles de chauffage absorbées par l'industrie au Canada a plus que doublé. La consommation totale passe de $10,125,388 en 1939 à un sommet de $23,909,494 en 1943 et à $29,897,657 en 1945.

25.—Coût du combustible utilisé dans les industries manufacturières et minières[1], 1934-1945, et détails par province, 1945

Année et province	Charbon	Coke	Huiles de chauffage	Bois	Gaz	Autre combustible[2]	Total
	$	$	$	$	$	$	$
1934—Totaux	**26,129,822**	**1,680,710**	**5,794,194**	**1,934,597**	**5,922,218**	**1,867,583**	**43,329,124**
Industries manufacturières	23,140,344	1,670,877	5,182,216	1,450,553	5,734,229	1,549,086	38,727,305
Industries minières	2,989,478	9,833	611,978	484,044	187,989	318,497	4,601,819
1935—Totaux	**26,965,746**	**1,933,864**	**6,613,052**	**1,963,590**	**5,901,772**	**2,100,264**	**45,478,288**
Industries manufacturières	23,988,177	1,921,138	5,981,169	1,419,130	5,707,589	1,773,040	40,790,243
Industries minières	2,977,569	12,726	631,883	544,460	194,183	327,224	4,688,045
1936—Totaux	**29,818,892**	**1,892,257**	**7,549,053**	**2,095,574**	**6,811,907**	**2,378,631**	**50,537,314**
Industries manufacturières	26,584,200	1,883,025	6,381,311	1,421,076	6,583,603	1,962,450	44,815,665
Industries minières	3,234,692	9,232	1,158,742	674,498	228,304	416,181	5,721,649
1937—Totaux	**37,565,075**	**5,184,876**	**10,203,373**	**2,150,269**	**7,876,022**	**3,490,856**	**66,750,471**
Industries manufacturières	33,916,705	5,169,524	8,580,369	1,636,098	7,404,919	2,867,421	59,575,036[3]
Industries minières	3,648,370	15,352	1,623,004	794,171	471,103	623,435	7,175,435
1938—Totaux	**32,934,607**	**4,500,779**	**9,597,254**	**2,068,302**	**7,724,985**	**3,417,792**	**60,343,719**
Industries manufacturières	29,619,269	4,493,824	8,103,428	1,614,941	7,381,904	2,803,022	54,016,388[3]
Industries minières	3,315,338	6,955	1,493,826	553,361	343,081	614,770	6,327,331
1939—Totaux	**34,494,179**	**4,909,416**	**10,125,388**	**2,068,169**	**8,624,570**	**3,748,284**	**63,970,006**
Industries manufacturières	31,022,811	4,870,875	8,560,418	1,562,119	7,831,892	3,155,016	57,063,131[3]
Industries minières	3,471,368	38,541	1,564,970	506,050	732,678	593,268	6,906,875
1940—Totaux	**44,992,162**	**5,875,390**	**14,000,064**	**2,298,992**	**11,120,699**	**6,961,701**	**85,249,008**
Industries manufacturières	41,402,487	5,797,070	12,360,737	1,754,791	10,172,976	6,205,342[3]	77,693,404[3]
Industries minières	3,589,675	78,320	1,639,327	544,201	947,723	756,358	7,555,604
1941—Totaux	**58,379,870**	**6,501,557**	**19,327,851**	**2,510,183**	**13,205,368**	**10,835,406**	**110,760,235**
Industries manufacturières	54,493,713	6,388,464	17,734,137	1,896,184	12,554,559	9,819,759	102,886,816[3]
Industries minières	3,886,157	113,093	1,593,714	613,999	650,809	1,015,647	7,873,419

Renvois à la fin du tableau, p. 545.

25.—Coût du combustible utilisé dans les industries manufacturières et minières[1], 1934-1945, et détails par province, 1945—fin

Année et province	Charbon	Coke	Huiles de chauffage	Bois	Gaz	Autre combustible[2]	Total
	$	$	$	$	$	$	$
1942—Totaux	**70,827,212**	**7,116,436**	**22,861,610**	**2,929,772**	**14,160,303**	**12,225,864**	**130,121,217**
Industries manufacturières	66,546,304	7,002,130	21,345,936	2,213,637	13,180,067	11,224,569	121,512,643[3]
Industries minières	4,280,928	114,306	1,515,674	716,135	980,236	1,001,295	8,608,574
1943—Totaux	**80,037,816**	**7,377,250**	**23,909,494**	**3,199,480**	**15,990,467**	**12,182,624**	**142,697,131**
Industries manufacturières	75,400,290	7,260,886	22,402,629	2,469,573	15,198,110	11,272,877	134,004,345[3]
Industries minières	4,637,526	116,384	1,506,865	729,907	792,357	909,747	8,692,786
1944—Totaux	**83,973,253**	**8,014,333**	**22,888,542**	**2,761,940**	**17,934,592**	**10,610,227**	**146,182,887**
Industries manufacturières	79,206,583	7,909,168	21,822,975	2,340,460	16,890,106	9,714,478	137,883,770[3]
Industries minières	4,766,670	105,165	1,065,567	421,480	1,044,586	895,749	8,299,117
1945							
Île du Prince-Édouard	**98,470**	**4,677**	**16,682**	**9,888**	néant	**500**	**130,217**
Industries manufacturières	98,470	4,677	16,682	9,888	"	500	130,217
Industries minières	néant	néant	néant	néant	"	néant	néant
Nouvelle-Écosse	**4,335,208**	**158,922**	**847,790**	**29,088**	**1,781,141**	**90,637**	**7,242,786**
Industries manufacturières	3,090,087	158,922	836,068	28,932	1,739,034	42,487	5,895,530
Industries minières	1,245,121	néant	11,722	156	42,107	48,150	1,347,256
Nouveau-Brunswick	**3,813,260**	**36,428**	**460,140**	**141,576**	**46,918**	**81,563**	**4,609,785**
Industries manufacturières	3,696,950	36,428	457,608	140,936	30,561	68,031	4,430,514
Industries minières	146,310	néant	2,532	640	16,357	13,432	179,271
Québec	**23,332,682**	**1,237,871**	**8,758,180**	**1,163,286**	**2,505,419**	**687,117**	**37,684,555**
Industries manufacturières	22,259,210	1,236,655	8,349,219	1,044,299	2,505,419	363,470	35,758,372
Industries minières	1,073,472	1,216	408,861	118,987	néant	323,647	1,926,183
Ontario	**37,825,391**	**5,254,004**	**14,255,355**	**562,797**	**8,881,883**	**1,096,265**	**67,875,705**
Industries manufacturières	36,946,372	5,158,722	13,883,125	459,848	8,742,513	756,938	65,947,518
Industries minières	879,019	95,282	372,230	102,949	139,380	339,327	1,928,187
Manitoba	**2,448,823**	**132,989**	**629,358**	**216,969**	**209,608**	**50,762**	**3,688,509**
Industries manufacturières	2,408,377	128,151	622,255	212,021	209,608	35,459	3,615,871
Industries minières	40,446	4,829	7,103	4,948	néant	15,303	72,629
Saskatchewan	**1,140,025**	**5,572**	**747,393**	**52,279**	**305,503**	**71,780**	**2,323,552**
Industries manufacturières	959,338	5,024	656,812	51,454	303,505	39,478	2,015,611
Industries minières	180,687	548	90,581	825	1,998	32,302	306,941
Alberta	**1,012,923**	**18,372**	**376,099**	**26,884**	**1,734,393**	**103,917**	**3,302,588**
Industries manufacturières	607,006	18,372	347,513	23,563	1,069,992	4,475	2,070,921
Industries minières	435,917	néant	28,586	3,321	664,401	99,442	1,231,667
Colombie-Britannique	**3,104,048**	**860,196**	**3,756,283**	**283,341**	**477,718**	**950,073**	**9,431,659**
Industries manufacturières	2,474,055	859,206	3,555,767	252,931	477,718	868,815	8,488,582
Industries minières	629,993	900	200,516	30,410	néant	81,258	943,077
Yukon et T. du N.-O.	**5,599**	**226**	**50,377**	**59,010**	néant	**33,984**	**149,187**
Industries manufacturières	4,571	néant	21,238	5,239	"	71	31,119
Industries minières	1,019	226	29,139	53,771	"	33,913	118,068
Canada	**77,176,120**	**7,709,248**	**29,897,657**	**2,515,118**	**15,942,593**	**3,166,498**	**136,437,534[3]**
Industries manufacturières	72,544,436	7,606,247	28,746,387	2,229,111	15,678,350	2,179,724	128,384,255
Industries minières	4,631,984	103,001	1,151,270	316,007	864,243	986,774	8,053,279

[1] Pour le chauffage et la production d'énergie seulement. [2] Comprend l'essence et le kérosène.
[3] Comprend le combustible utilisé dans les smelters pour fins métallurgiques.

CHAPITRE XVI.—MANUFACTURES*

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Analyses générales de l'industrie manufacturière au Canada	547
Section 1. Expansion de l'industrie manufacturière	547
Sous-section 1. Fabrication des produits	547
Sous-section 2. Consommation des produits	554
Section 2. Valeur et volume des produits fabriqués	554
Section 3. Production par groupe industriel et par industrie	557
Article spécial: **L'industrie chimique au Canada**	558
Sous-section 1. Manufactures groupées selon la matière principale du produit	577
Sous-section 2. Manufactures classées d'après la classification normale	578
Sous-section 3. Manufactures classées selon l'usage du produit	582
Sous-section 4. Manufactures classées selon l'origine des matières premières	587
Sous-section 5. Principales industries manufacturières	590
Section 4. Principaux éléments de la production manufacturière	593
Sous-section 1. Immobilisations	594
Sous-section 2. Emploi dans les manufactures	594
Sous-section 3. Salaires dans les industries manufacturières	601
Sous-section 4. Importance des établissements manufacturiers	609
Partie II.—Répartition provinciale et locale de la production manufacturière	613
Section 1. Les manufactures des provinces Maritimes, 1945	616
Section 2. Les manufactures du Québec, 1945	618
Section 3. Les manufactures de l'Ontario, 1945	619
Section 4. Les manufactures des provinces des Prairies, 1945	621
Section 5. Les manufactures de la Colombie-Britannique, 1945	623
Section 6. Industries manufacturières dans les centres urbains	624

Le présent chapitre sur l'industrie manufacturière au Canada se divise en deux parties. La première contient des analyses générales sur les manufactures, dont un exposé historique de l'évolution de l'industrie dans la mesure où les statistiques le permettent; un relevé de la production par groupe industriel et par industrie, i.e., une étude détaillée de la production courante dans divers groupes et diverses industries; une analyse générale des principaux éléments de la production manufacturière sous les rubriques: immobilisations, emploi, salaires, importance des établissements, énergie et combustible. La deuxième partie traite de la répartition provinciale et locale.

Dans la première section de la première partie, qui fait l'historique de l'industrie, il est impossible de donner des statistiques strictement comparables au cours d'une longue période d'années. De 1870 à 1915, ces statistiques, qui n'ont été relevées qu'aux recensements décennaux et quinquennaux, contiennent certaines variations inévitables. Le recensement annuel des manufactures a été institué en 1917 et, malgré les nombreux changements apportés depuis lors aux renseignements obtenus et à leur emploi, on a tenté autant que possible de reporter toutes les corrections majeures jusqu'à cette année-là.

Les répercussions très profondes de la guerre de 1914-1918 ont été, il va sans dire, l'élément principal des progrès réalisés avant la seconde guerre mondiale. C'est au cours des années 1914-1918 que les manufactures canadiennes ont pris une véritable ampleur.

Les augmentations dans quelques-uns des principaux éléments de la production, entre 1939 et la pointe atteinte durant la guerre, sont un indice de l'expansion considérable de la production de 1939 à 1945. Les manufactures en général voient augmenter de 161 p. 100 la valeur brute de leur production, de 162 p. 100 la valeur qu'elles ajoutent aux produits, de 89 p. 100 leur personnel et de 175 p. 100 les salaires qu'elles versent.

* Revisé sous la direction de W. H. Losee, directeur, Division du recensement de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la statistique, par A. Cohen, chef, Section des manufactures.

En 1945, la valeur brute de la production manufacturière est de 137 p. 100 supérieure à celle de 1939, mais de 24 p. 100 inférieure à celle de 1944. Le nombre d'employés et leurs salaires sont respectivement de 70 et de 150 p. 100 supérieurs à ceux de 1939. Bien qu'ils soient encore élevés, ils reflètent un retour vers une production plus normale au regard du sommet atteint durant la guerre.

PARTIE I.—ANALYSES GÉNÉRALES DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE AU CANADA

Section I.—Expansion de l'industrie manufacturière

Sous-section 1.—Fabrication des produits

La présente section fait voir l'expansion de l'industrie manufacturière en général, comme le révèlent les principales statistiques comparables suivantes: établissements, immobilisations, personnel, salaires, coût des matières premières et valeur des produits. Le tableau 4 offre d'autres comparaisons utiles et le tableau 5 donne des chiffres sur la consommation. Les tableau 6 et 7 établissent des comparaisons quant au volume.

1.—Récapitulation statistique de l'industrie manufacturière au Canada, 1917-1946

NOTA.—Les statistiques de l'industrie manufacturière sont publiées depuis 1870, mais celles de la période de 1870 à 1917 ne sont pas comparables à celles qui paraissent ci-dessous. Elles figurent à la p. 368 de l'édition de 1943-1944 de l'*Annuaire*. Les statistiques des établissements de réduction des métaux non ferreux ont été incluses dans celles des manufactures pour la première fois en 1925.

Année	Établissements	Capitaux	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette de la production[1]	Valeur brute de la production
	nomb.	$	nomb.	$	$	$	$
1917	21,845	2,333,991,229	606,523	497,801,844	1,539,678,811	1,281,131,980	2,820,810,791
1918	21,777	2,518,197,329	602,179	567,921,171	1,827,631,548	1,399,794,849	3,227,426,397
1919	22,083	2,670,559,435	594,066	601,715,668	1,779,056,765	1,442,400,638	3,221,457,403
1920	22,532	2,923,567,011	598,893	717,493,876	2,085,271,649	1,621,273,348	3,706,544,997
1921	20,848	2,697,858,073	438,555	497,399,761	1,365,292,885	1,123,694,263	2,488,987,148
1922	21,016	2,667,493,290	456,256	489,397,230	1,272,651,585	1,103,266,106	2,375,917,691
1923	21,080	2,788,051,630	506,203	549,529,631	1,456,595,367	1,206,332,107	2,662,927,474
1924	20,709	2,895,317,508	487,610	534,467,675	1,422,573,946	1,075,458,459	2,570,561,931
1925[2]	20,981	3,065,730,916	522,924	569,944,442	1,571,788,252	1,167,936,726	2,816,864,958
1926[2]	21,301	3,208,071,197	559,161	625,682,242	1,712,519,991	1,305,168,549	3,100,604,637
1927[2]	21,501	3,454,825,529	595,052	662,705,332	1,741,128,711	1,427,649,292	3,257,214,876
1928[2]	21,973	3,804,062,566	631,429	721,471,634	1,894,027,188	1,597,887,676	3,582,345,302
1929[2]	22,216	4,004,892,009	666,531	777,291,217	2,029,670,813	1,755,388,937	3,883,446,116
1930[2]	22,618	4,041,030,475	614,696	697,555,378	1,664,787,763	1,522,737,125	3,280,236,603
1931	23,083	3,705,701,893	528,640	587,566,990	1,221,911,982	1,252,017,248	2,555,126,448
1932	23,102	3,380,475,509	468,833	473,601,716	954,381,097	955,960,724	1,980,471,543
1933	23,780	3,279,259,838	468,658	436,247,824	967,788,928	919,671,181	1,954,075,785
1934	24,209	3,249,348,864	519,812	503,851,055	1,229,513,621	1,087,301,742	2,393,692,729
1935	24,034	3,216,403,127	556,664	559,467,777	1,419,146,217	1,153,485,104	2,653,911,209
1936	24,202	3,271,263,531	594,359	612,071,434	1,624,213,996	1,289,592,672	3,002,403,814
1937	24,834	3,465,227,831	660,451	721,727,037	2,006,926,787	1,508,924,867	3,625,459,500
1938	25,200	3,485,683,018	642,016	705,668,589	1,807,478,028	1,428,288,778	3,337,681,366
1939	24,805	3,647,024,449	658,114	737,811,153	1,836,159,375	1,531,051,901	3,474,783,528
1940	25,513	4,035,716,836	762,244	920,872,865	2,449,721,903	1,942,471,238	4,539,173,316
1941	26,293	4,905,503,966	961,179	1,264,862,643	3,296,547,019	2,605,119,788	6,076,308,124
1942	27,862	5,488,785,545	1,152,091	1,682,804,842	4,037,102,725	3,309,973,758	7,553,794,972
1943	27,652	6,317,166,727	1,241,068	1,987,292,384	4,690,493,083	3,816,413,541	8,732,860,999
1944	28,483	[3]	1,222,882	2,029,621,370	4,832,333,358	4,015,776,010	9,073,692,519
1945	29,050	[3]	1,119,372	1,845,773,449	4,473,668,847	3,564,315,899	8,250,368,866
1946	31,249	[3]	1,058,156	1,740,687,254	4,358,234,766	3,467,004,980	8,035,692,471

[1] En conformité d'une résolution adoptée à la Conférence des statisticiens du Commonwealth britannique, en 1935, la valeur nette de la production est calculée en soustrayant de la valeur brute des produits le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité. Les chiffres de 1924 et des années postérieures ont donc été revisés conformément à cette résolution. Les calculs ne peuvent remonter plus haut que 1924, les statistiques du coût de l'électricité n'existant pas avant cette date. [2] Un changement apporté à la méthode de calculer le nombre d'employés à gages, les années 1925 à 1930, l'a quelque peu augmenté comparativement à celui que l'ancienne méthode eût donné. En 1931, toutefois, la méthode en vigueur avant 1925 a été réadoptée. Les chiffres de 1931 et des années suivantes sont donc comparables avec ceux de 1924 et des années antérieures. [3] Non relevé.

2.—Relevé statistique de l'industrie manufacturière, par province, années représentatives, 1917-1946

Province et année	Établissements	Capitaux	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette de la production[1]	Valeur brute de la production
	nomb.	$	nomb.	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard—							
1917	411	2,008,082	1,556	662,251	3,087,621	1,750,135	4,837,756
1920	370	2,398,686	1,287	855,210	4,104,223	2,135,857	6,300,080
1922	340	2,446,574	1,086	593,666	2,620,235	1,660,282	4,280,517
1929[2]	263	2,645,354	2,074	727,286	2,862,725	1,466,446	4,408,608
1933	249	2,256,307	991	529,684	1,590,834	1,126,826	2,775,787
1937	240	2,637,472	1,062	607,547	2,386,091	1,117,298	3,566,991
1939	222	2,682,900	1,088	617,945	2,239,117	1,243,979	3,543,681
1941	213	3,106,369	1,105	680,883	3,229,433	1,347,990	4,649,476
1942	243	3,367,368	1,261	842,051	4,789,315	1,973,540	6,855,341
1943	230	3,881,832	1,552	1,298,112	6,432,079	3,021,848	9,577,446
1944	241	[3]	1,786	1,694,763	6,993,510	3,579,835	10,713,644
1945	234	[3]	1,851	1,679,212	8,242,949	3,178,434	11,592,753
1946	246	[3]	1,755	1,651,469	7,582,040	3,469,435	11,200,310
Nouvelle-Écosse							
1917	1,337	124,357,851	25,252	18,838,051	102,415,215	57,565,703	159,980,918
1920	1,345	135,679,188	23,425	25,625,089	85,724,785	61,371,243	147,096,028
1922	1,092	98,117,897	13,678	11,586,235	37,980,329	27,516,271	65,496,600
1929[2]	1,094	118,951,398	19,986	16,905,885	50,725,562	35,676,421	89,787,548
1933	1,277	92,004,624	12,211	9,604,680	25,354,319	19,988,257	47,912,432
1937	1,135	94,756,601	18,088	16,727,338	46,964,053	33,146,796	84,395,656
1939	1,082	101,954,082	17,627	16,651,685	43,332,195	35,885,563	83,139,572
1941	1,177	124,409,791	24,577	27,527,339	79,779,821	51,318,369	133,873,428
1942	1,322	152,668,789	31,318	41,273,942	85,193,680	63,615,890	155,931,264
1943	1,278	179,363,703	37,445	55,205,712	96,551,817	84,909,686	188,463,058
1944	1,281	[3]	37,812	59,940,411	103,463,123	93,376,638	204,421,664
1945	1,207	[3]	33,423	51,703,245	107,860,539	84,358,189	199,775,177
1946	1,397	[3]	29,724	43,060,259	100,354,480	71,738,873	178,793,426
Nouveau-Brunswick							
1917	943	60,300,907	19,710	12,893,014	32,380,621	27,027,725	59,408,346
1920	991	101,216,395	19,007	19,266,821	60,812,641	45,803,164	106,615,805
1922	846	77,036,627	13,934	11,801,670	38,032,967	25,163,444	63,196,411
1929[2]	803	91,376,948	17,952	15,127,716	39,809,366	26,640,786	68,145,012
1933	747	90,148,217	11,328	9,208,100	20,142,421	18,166,713	41,345,622
1937	805	89,797,597	15,612	14,563,310	36,983,284	28,770,727	69,479,207
1939	802	91,171,323	14,501	13,659,162	35,617,614	27,041,195	66,058,151
1941	791	97,952,799	19,600	21,718,407	59,234,107	47,296,960	111,423,726
1942	867	105,056,835	22,182	26,546,896	64,891,227	53,920,484	123,839,475
1943	862	111,287,910	23,225	30,451,181	76,711,513	58,956,676	140,934,879
1944	927	[3]	23,164	32,345,980	83,993,599	62,258,478	152,106,577
1945	889	[3]	22,503	32,408,048	87,225,347	63,380,075	156,623,378
1946	993	[3]	22,732	33,151,919	96,389,299	67,783,377	170,753,741
Québec—							
1917	7,032	662,012,975	188,043	141,008,816	385,212,984	380,882,402	766,095,303
1920	7,530	878,859,638	183,748	202,506,550	553,558,520	499,643,217	1,053,201,737
1922	7,196	800,859,568	143,584	139,876,821	333,208,544	346,020,126	679,318,670
1929[2]	6,948	1,246,208,650	206,580	225,226,808	537,270,055	537,796,395	1,108,592,775
1933	7,856	1,035,339,591	157,481	124,696,380	292,560,568	288,504,782	604,496,078
1937	8,518	1,117,772,721	219,033	216,971,207	562,889,160	445,885,666	1,046,470,796
1939	8,373	1,182,538,441	220,321	223,757,767	536,823,039	470,385,279	1,045,757,585
1941	8,711	1,700,527,405	327,591	393,819,671	961,162,209	815,086,822	1,841,088,523
1942	9,342	1,883,353,568	399,017	536,229,170	1,195,445,432	1,059,873,945	2,333,303,012
1943	9,372	2,230,620,386	437,247	658,323,620	1,483,627,797	1,280,097,615	2,852,191,853
1944	9,656	[3]	424,115	668,156,053	1,494,255,053	1,350,519,134	2,929,695,183
1945	10,038	[3]	384,031	607,473,443	1,307,534,193	1,149,390,919	2,531,903,830
1946	10,818	[3]	357,276	565,986,105	1,297,009,699	1,125,991,848	2,497,971,521
Ontario—							
1917	9,061	1,157,850,643	299,389	258,393,065	794,556,502	662,174,261	1,456,730,763
1920	9,113	1,464,097,346	295,674	362,941,317	1,071,843,374	792,267,562	1,864,110,936
1922	8,703	1,400,041,955	235,070	265,818,003	674,025,732	572,098,704	1,246,124,436
1929[2]	9,348	1,986,736,556	328,533	406,622,627	1,056,530,202	916,971,816	2,020,492,433
1933	9,542	1,587,947,947	224,816	220,520,688	464,544,562	465,403,842	958,776,858
1937	9,796	1,674,868,201	321,743	373,018,048	1,025,871,741	804,703,114	1,880,388,188
1939	9,824	1,762,571,699	318,871	378,276,209	907,011,461	791,428,569	1,745,674,707
1941	10,250	2,336,788,884	468,239	660,722,278	1,683,912,216	1,360,055,756	3,121,756,568
1942	10,711	2,632,519,471	542,958	849,783,705	2,056,746,983	1,671,130,314	3,817,396,404
1943	10,587	2,994,953,988	570,017	956,399,212	2,278,871,511	1,844,651,587	4,221,101,063
1944	10,731	[3]	564,302	975,038,060	2,310,347,858	1,930,043,913	4,339,797,784
1945	10,869	[3]	518,056	882,483,387	2,148,290,603	1,730,938,199	3,965,069,021
1946	11,424	[3]	498,120	845,216,547	2,001,909,592	1,659,284,622	3,754,523,701

[1] Voir renvoi 1, tableau 1. [2] Voir renvoi 2, tableau 1. [3] Non relevé.

2.—Relevé statistique de l'industrie manufacturière, par province, années représentatives, 1917-1946—fin

Province et année	Établissements	Capitaux	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette de la production[1]	Valeur brute de la production
	nomb.	$	nomb.	$	$	$	$
Manitoba—							
1917	732	82,566,858	18,939	16,513,423	69,715,149	42,280,801	111,995,950
1920	747	94,424,145	23,728	32,372,981	92,729,271	62,776,912	155,506,183
1922	697	65,172,676	13,070	16,853,345	54,373,811	36,842,899	91,216,710
1929[2]	861	121,363,898	24,012	31,224,596	87,832,324	63,925,015	155,266,294
1933	1,010	100,074,404	18,871	18,687,430	44,579,998	37,390,275	83,934,777
1937	1,043	119,363,026	23,706	27,198,978	87,684,514	49,950,465	140,805,451
1939	1,087	119,659,365	23,910	28,444,798	82,408,293	48,810,544	134,293,595
1941	1,184	163,489,471	32,262	40,894,237	132,330,823	74,450,721	211,534,751
1942	1,287	175,992,477	37,519	51,605,139	159,248,309	94,856,679	259,554,350
1943	1,245	173,752,507	37,003	53,841,825	209,464,756	99,146,670	304,867,912
1944	1,290	[4]	40,937	62,758,081	226,234,925	120,339,926	352,334,594
1945	1,302	[4]	38,367	59,814,103	216,114,576	117,775,126	339,821,283
1946	1,357	[4]	38,367	61,018,345	223,096,935	122,780,805	351,887,099
Saskatchewan—							
1917	569	24,372,585	6,230	5,403,332	22,040,674	13,894,179	35,934,853
1920	554	24,640,520	6,707	9,571,175	34,894,105	22,510,861	57,504,966
1922	490	22,734,489	3,494	4,734,885	22,366,129	13,186,266	35,552,295
1929[2]	594	43,925,797	7,035	9,105,597	51,003,566	23,002,952	75,368,695
1933	673	38,688,433	4,782	4,848,763	19,124,030	11,478,634	31,559,387
1937	689	39,279,059	6,107	6,758,154	43,782,999	17,068,655	62,205,884
1939	737	37,654,095	6,475	7,346,127	38,782,135	20,283,273	60,650,589
1941	945	42,158,738	8,546	9,979,974	65,836,308	28,172,441	96,020,975
1942	966	45,013,677	9,801	12,543,065	84,298,201	33,933,836	120,256,733
1943	976	50,674,093	11,683	16,445,866	111,193,185	37,895,459	152,123,360
1944	1,054	[4]	12,361	17,703,103	131,215,017	40,833,333	175,349,234
1945	926	[4]	11,617	16,905,606	126,279,202	38,275,127	167,688,133
1946	955	[4]	11,957	17,958,317	126,595,761	38,459,630	168,356,619
Alberta—							
1917	636	49,146,241	9,461	8,662,417	42,632,212	23,883,673	66,515,885
1920	666	48,310,655	10,955	15,210,628	56,139,646	29,812,891	85,952,537
1922	556	41,154,178	8,516	8,293,572	30,189,648	18,939,659	49,129,307
1929[2]	736	81,875,952	12,216	14,585,734	62,500,175	36,824,969	100,966,196
1933	874	69,604,563	9,753	9,573,468	29,425,975	18,876,929	49,395,514
1937	895	70,804,076	12,524	13,903,062	55,898,599	28,923,095	86,225,069
1939	961	73,284,225	12,712	14,977,700	53,151,149	32,618,153	87,474,080
1941	1,108	95,676,318	16,761	20,151,705	94,176,887	45,958,219	142,651,493
1942	1,115	101,401,133	18,397	23,992,613	117,617,500	57,479,536	178,103,011
1943	1,133	111,682,419	20,613	29,494,369	142,057,051	65,796,813	211,159,142
1944	1,165	[4]	22,185	33,227,729	172,082,537	77,415,753	252,949,894
1945	1,157	[4]	21,486	32,760,326	166,108,136	78,547,628	248,287,504
1946	1,315	[4]	22,649	34,939,088	169,425,176	83,735,011	257,031,867
Colombie-Britannique et Yukon—							
1917	1,133	171,375,087	37,943	35,426,675	87,637,833	71,673,094	159,210,927
1920	1,306	174,110,438	34,360	49,135,005	125,405,084	104,851,641	230,256,725
1922	1,102	159,929,346	25,818	29,839,030	79,764,190	61,838,455	141,602,645
1929[2]	1,569	311,806,456	48,153	57,764,988	141,145,838	113,082,137	260,418,645
1933	1,552	263,195,652	28,417	28,469,225	70,168,220	59,034,923	133,879,330
1937	1,713	256,011,093	42,576	51,979,393	144,466,346	99,359,051	251,924,258
1939[3]	1,710	274,969,592	42,554	53,881,904	136,655,872	103,263,292	247,948,600
1941[3]	1,905	340,609,179	62,447	89,256,478	219,755,738	181,232,637	412,957,807
1942[3]	1,990	388,649,300	89,570	148,782,063	270,823,072	272,926,065	558,137,606
1943[3]	1,961	450,360,048	102,221	185,711,773	294,445,005	341,699,478	652,046,313
1944[3]	2,116	[4]	96,062	178,639,118	303,560,016	337,137,197	655,844,689
1945[3]	2,326	[4]	87,974	160,419,133	305,759,836	307,954,519	628,903,124
1946[3]	2,731	[4]	75,484	137,506,645	335,708,533	293,352,652	644,527,898
Yukon et T. du N.-O.—							
1939	5	538,847	55	97,766	138,500	92,054	242,968
1941	9	785,012	59	111,641	129,477	199,863	341,377
1942	9	852,827	68	108,278	139,006	263,471	417,773
1943	8	589,841	62	129,714	128,369	237,709	395,943
1944	12	[4]	67	118,972	189,718	290,803	489,256
1945	12	[4]	64	126,940	153,466	517,685	704,663
1946	13	[4]	92	200,560	172,845	408,727	645,295

[1] Voir renvoi 1, tableau 1. [2] Voir renvoi 2, tableau 1. [3] Colombie-Britannique seulement.
[4] Non relevé.

3.—Résumé statistique de l'industrie manufacturière, par groupe industriel, années représentatives, 1917-1946

Groupe industriel et année	Établissements	Capitaux	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette de la production[1]	Valeur brute de la production
	nomb.	$	nomb.	$	$	$	$
Substances végétales—							
1917	4,151	279,627,827	62,777	45,915,557	367,214,061	183,782,501	550,996,562
1920	4,549	402,383,047	74,241	77,750,189	536,828,044	239,328,371	776,156,415
1922	4,638	379,567,139	64,753	66,228,286	333,295,009	210,835,301	544,130,310
1929[2]	5,350	581,820,861	91,032	95,853,121	431,595,751	341,688,938	783,706,883
1933	5,916	522,389,736	75,416	68,535,349	226,879,373	196,820,952	432,315,617
1937	5,968	539,531,357	94,258	94,632,901	395,491,147	266,869,693	672,540,163
1939	5,872	539,446,225	99,447	104,248,785	356,726,153	292,129,840	659,624,014
1941	5,948	634,728,760	113,753	131,066,093	532,876,217	349,912,287	897,978,448
1942	5,985	656,756,413	115,476	145,000,211	552,791,525	396,956,313	965,896,035
1943	5,913	684,292,303	117,243	157,733,379	635,042,582	410,340,183	1,062,561,932
1944	5,941	[3]	130,679	183,943,948	763,606,750	485,551,491	1,270,518,297
1945	5,862	[3]	135,311	196,010,688	802,367,469	529,112,219	1,352,986,147
1946	5,916	[3]	137,170	206,893,681	871,436,061	575,963,454	1,469,914,130
Produits animaux—							
1917	5,486	207,165,245	46,994	35,753,133	320,302,039	124,103,990	444,406,029
1920	4,823	221,792,457	48,687	54,291,606	400,496,354	152,995,130	553,491,484
1922	5,118	201,829,414	49,595	49,933,679	264,078,631	107,473,382	371,552,013
1929[2]	4,490	243,825,065	67,670	62,081,423	345,351,882	127,929,857	477,761,855
1933	4,496	201,993,642	53,111	46,453,188	179,429,948	87,629,444	271,068,210
1937	4,435	230,312,163	67,996	64,816,361	326,537,087	118,117,971	449,783,908
1939	4,362	250,335,831	69,358	68,231,871	333,647,308	122,821,410	461,983,262
1941	4,240	303,657,373	82,131	90,185,037	534,909,242	165,416,939	708,220,447
1942	4,392	322,045,016	87,038	103,620,997	649,160,318	203,152,956	861,190,126
1943	4,380	324,811,863	88,037	114,467,581	750,435,541	211,149,715	971,190,128
1944	4,388	[3]	94,195	129,215,389	835,586,247	246,064,720	1,092,015,647
1945	4,470	[3]	98,267	138,405,263	839,885,434	261,069,677	1,111,929,735
1946	4,528	[3]	102,844	151,517,837	849,242,804	271,279,430	1,132,233,759
Textiles et tissus—							
1917	1,067	191,338,745	76,978	47,764,436	131,225,032	109,904,530	241,129,562
1920	1,304	302,758,185	87,730	84,433,609	256,233,300	173,741,035	429,974,335
1922	1,089	259,324,870	80,558	69,685,529	151,333,320	142,577,057	293,910,377
1929[2]	1,534	360,762,584	103,881	94,969,433	217,954,088	180,469,064	403,205,809
1933	1,740	298,730,436	95,707	72,813,424	143,184,861	131,065,992	279,475,267
1937	1,941	322,204,180	121,677	105,056,051	219,813,775	174,076,945	400,383,726
1939	1,930	347,248,927	121,022	107,117,035	203,618,197	181,927,898	392,657,759
1941	2,104	439,078,775	156,892	159,339,028	367,149,392	290,105,448	666,438,539
1942	2,369	464,161,573	165,478	185,731,313	441,718,052	341,475,081	793,304,750
1943	2,384	455,056,029	157,987	191,305,628	446,136,675	334,242,717	790,659,927
1944	2,481	[3]	153,122	195,805,681	419,988,642	351,186,488	781,771,688
1945	2,740	[3]	158,148	207,629,471	429,208,436	367,980,705	807,722,241
1946	3,082	[3]	164,737	228,018,323	459,664,221	418,263,665	888,658,943
Produits du bois et du papier—							
1917	7,262	536,320,247	152,277	113,359,997	148,277,935	245,372,487	393,650,422
1920	7,881	774,937,232	144,391	172,368,578	309,813,724	417,256,115	727,069,839
1922	6,966	761,020,831	118,364	132,092,249	206,860,089	283,006,200	489,866,289
1929[2]	7,392	1,151,463,962	164,572	192,088,948	313,797,201	381,485,477	724,972,308
1933	7,891	892,652,622	105,080	102,218,652	134,663,641	184,233,540	341,336,701
1937	8,497	927,070,757	147,254	165,298,485	256,269,941	306,961,553	597,061,878
1939	8,538	960,804,672	144,782	165,287,455	246,292,820	303,662,441	579,892,183
1941	9,420	1,086,022,546	179,967	227,821,739	386,999,813	463,967,834	892,936,114
1942	10,222	1,080,457,129	186,106	252,179,776	428,526,286	488,433,355	961,842,906
1943	9,974	1,103,984,216	183,865	264,844,792	447,399,954	508,835,982	1,001,563,243
1944	10,452	[3]	189,674	284,436,559	497,656,158	550,826,986	1,093,725,822
1945	10,653	[3]	199,373	306,179,416	551,143,890	586,057,023	1,184,650,720
1946	11,994	[3]	224,121	366,049,562	679,343,485	749,055,011	1,484,436,122
Fer et ses produits—							
1917	1,495	695,677,552	161,745	161,875,424	378,193,116	371,792,489	749,985,605
1920	1,789	726,371,335	164,087	231,595,911	377,499,134	411,875,057	789,374,191
1922	1,083	567,011,222	78,565	95,443,053	171,529,909	170,769,391	342,299,300
1929[2]	1,224	826,063,942	142,772	203,740,658	405,818,468	367,465,582	790,726,338
1933	1,334	614,632,403	73,348	72,296,179	98,793,191	109,198,169	216,828,992
1937	1,345	651,398,528	127,148	163,261,130	328,031,063	280,165,582	624,819,877
1939	1,394	697,893,720	121,041	158,559,728	262,292,781	275,774,796	553,468,880
1941	1,759	1,138,701,669	253,701	408,054,135	715,595,982	735,511,841	1,483,169,765
1942	1,931	1,446,215,017	360,845	639,330,901	985,960,237	1,084,424,334	2,112,822,237

[1] Voir renvoi 1, tableau **1.** [2] Voir renvoi 2, tableau **1.** [3] Non relevé.

3.—Résumé statistique de l'industrie manufacturière, par groupe industriel, années représentatives, 1917-1946—fin

Groupe industriel et année	Établissements	Capitaux	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette de la production[1]	Valeur brute de la production
	nomb.	$	nomb.	$	$	$	$
Fer et ses produits—fin							
1943	2,044	1,852,506,052	435,744	833,383,684	1,131,858,008	1,396,768,112	2,575,976,547
1944	2,192	[3]	411,944	818,452,454	1,104,083,922	1,390,703,087	2,540,992,974
1945	2,188	[3]	321,719	637,335,990	887,425,621	1,046,097,484	1,975,310,083
1946	2,358	[3]	249,279	475,812,983	635,344,199	735,459,371	1,405,542,865
Produits des métaux non ferreux—							
1917	296	69,421,911	18,220	15,898,890	46,445,469	41,039,351	87,484,820
1920	324	109,382,033	23,162	27,895,343	48,434,120	52,847,178	101,281,298
1922	325	102,208,275	18,222	21,451,629	30,861,895	39,993,798	70,855,693
1929[2]	408	293,721,106	39,867	54,501,896	124,900,632	150,415,215	283,545,666
1933	478	266,266,443	25,273	28,099,026	71,990,608	88,427,984	164,765,604
1937	526	306,522,643	44,614	57,722,728	282,532,128	182,968,223	482,440,562
1939	526	346,489,890	44,563	59,684,858	242,063,177	155,808,806	416,060,459
1941	579	545,862,427	73,450	108,895,000	406,132,161	288,823,325	726,348,447
1942	596	612,513,064	90,937	146,690,366	505,122,844	355,005,408	901,569,437
1943	597	674,802,402	109,522	186,874,396	615,283,895	369,005,912	1,034,390,379
1944	635	[3]	104,314	182,909,292	549,317,062	399,498,519	992,345,975
1945	683	[3]	88,350	158,358,737	429,913,071	316,572,975	779,384,900
1946	740	[3]	84,853	150,366,178	413,022,247	278,461,262	719,191,106
Produits des métalloïdes—							
1917	1,075	145,423,082	20,795	18,224,724	36,994,392	58,092,396	95,086,788
1920	846	215,281,921	25,500	32,351,764	69,856,558	80,205,472	150,062,030
1922	812	230,486,004	20,932	25,401,278	60,671,305	74,022,607	134,693,912
1929[2]	843	316,692,818	29,257	38,958,390	112,573,103	99,065,847	229,774,300
1933	770	295,139,543	16,975	19,282,401	69,077,701	52,817,078	131,325,706
1937	823	287,473,542	23,837	30,389,958	115,938,578	77,667,225	208,205,148
1939	809	290,865,285	23,026	30,067,934	107,979,292	85,511,631	208,166,781
1941	773	325,032,038	28,829	42,376,214	183,140,990	117,425,887	324,289,898
1942	782	329,401,312	30,707	48,702,880	191,143,787	141,216,996	358,075,414
1943	747	351,164,254	30,994	53,282,340	215,139,225	146,460,170	388,713,942
1944	748	[3]	31,590	56,130,338	234,714,319	152,525,053	416,268,879
1945	789	[3]	32,525	57,193,679	231,341,920	145,197,043	405,736,477
1946	910	[3]	36,493	63,848,640	240,485,869	173,638,196	446,484,682
Produits chimiques et connexes—							
1917	539	175,836,690	56,153	51,505,484	99,068,092	131,381,995	230,450,087
1920	464	122,123,730	17,653	22,193,421	62,644,608	65,183,212	127,827,820
1922	469	118,025,483	14,082	16,770,503	37,650,061	48,981,277	86,631,338
1929[2]	554	165,886,912	16,694	22,639,449	55,184,337	78,785,911	138,545,221
1933	696	153,900,930	15,397	18,738,629	34,271,854	55,394,284	92,820,761
1937	754	161,165,068	21,968	28,612,719	64,460,947	79,290,240	148,973,220
1939	808	172,459,365	22,595	31,567,558	65,230,839	89,046,832	159,536,984
1941	849	358,429,529	54,014	75,634,741	134,924,947	157,304,350	304,400,569
1942	928	471,679,779	93,030	134,345,942	233,386,894	252,390,766	501,656,123
1943	945	759,864,951	92,288	146,677,194	368,111,343	379,453,873	765,217,887
1944	981	[3]	81,822	137,422,977	360,412,749	355,260,598	733,569,232
1945	973	[3]	60,723	106,017,985	212,197,636	249,701,603	478,532,689
1946	1,017	[3]	37,278	66,538,532	159,308,350	203,639,442	376,288,264
Industries diverses—							
1917	473	33,179,930	10,584	7,504,199	11,958,675	15,662,241	27,620,916
1920	552	48,637,071	13,442	14,613,455	23,465,807	27,841,778	51,307,585
1922	516	48,020,052	11,185	12,391,024	16,371,366	25,607,093	41,978,459
1929[2]	421	59,654,759	10,786	12,457,989	22,495,351	28,081,046	51,207,736
1933	459	33,554,083	8,351	7,810,976	9,497,751	14,083,738	24,138,927
1937	545	39,549,593	11,699	11,936,704	17,792,121	22,807,435	41,251,018
1939	566	41,480,534	12,280	13,045,929	18,308,810	24,368,247	43,393,206
1941	621	73,990,849	18,441	21,480,656	34,818,275	36,651,877	72,525,897
1942	657	105,556,242	22,474	27,202,456	49,292,782	46,918,549	97,437,944
1943	688	110,684,657	25,388	38,723,390	81,085,860	60,156,877	142,587,014
1944	665	[3]	25,542	41,304,732	66,967,507	84,159,068	152,484,005
1945	692	[3]	24,956	38,642,220	90,185,370	62,527,170	154,115,874
1946	704	[3]	21,381	31,641,518	50,387,530	61,245,149	112,942,600

[1] Voir renvoi 1, tableau 1. [2] Voir renvoi 2, tableau 1. [3] Non relevé.

Les chiffres du tableau 4 font voir aussi clairement que possible les tendances de l'industrie manufacturière du Canada au cours de la période la plus récente de son évolution. Il faut analyser les statistiques de la production et des matières premières employées en songeant que, par suite de l'inflation des valeurs à compter de 1914 et durant la période d'après-guerre et de la baisse des prix qui a marqué les dépressions de 1921 et 1930, les chiffres de ces années ne sont pas strictement comparables. Il existe cependant un chiffre très important, qui indique clairement la tendance: celui de la consommation d'énergie. La consommation totale d'énergie électrique passe de 1,658,475 h.p. en 1917 à 6,606,651 en 1945, augmentation d'environ 298 p. 100 en 28 ans. Au cours de la même période, la consommation d'électricité par salarié accuse une tendance interrompue de 3·06 h.p. à 10·82 en 1933 et 9·46 en 1939. Le trait saillant est l'augmentation tant du chiffre absolu de l'énergie employée que de la moyenne par salarié. D'autres comparaisons intéressantes portent sur la tendance de la valeur ajoutée par la transformation, par employé, et la moyenne des salaires depuis 1929.

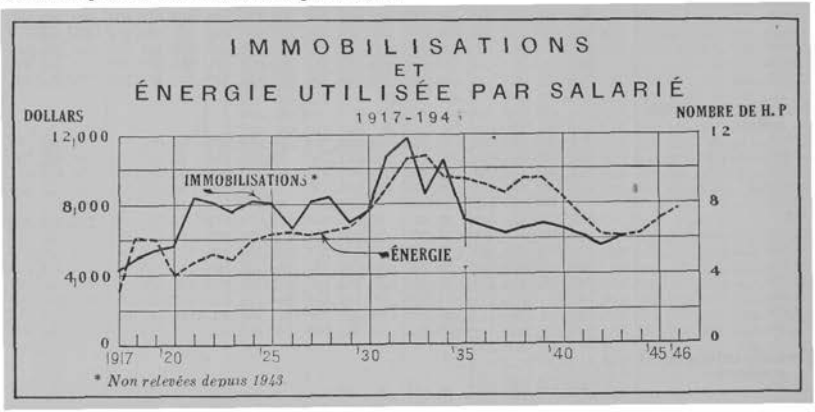

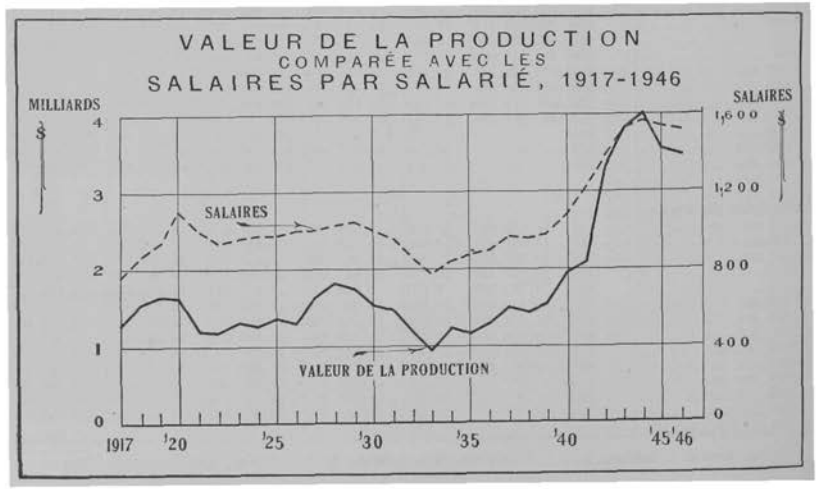

4.—Résumé de la statistique manufacturière, années représentatives, 1917-1946

Détails	1917	1920	1929[1]	1933	1937	1939	1944	1945	1946
Établissements.....nomb.	21,845	22,532	22,216	23,780	24,834	24,805	28,483	29,050	31,249
Capitaux.....$	2,333,991,229	2,923,667,011	4,004,892,009	3,279,259,838	3,465,227,831	3,647,024,449	[2]	[2]	[2]
Moyenne par établissement.....$	106,843	129,756	180,271	137,900	139,536	147,028	–	–	–
Moyenne par employé.....$	3,848	4,882	6,009	6,997	5,247	5,542	–	–	–
Moyenne par employé à gages...$	4,309	5,616	6,933	8,584	6,363	6,838	–	–	–
Total du personnel.....nomb.	606,523	598,893	666,531	468,658	660,451	658,114	1,222,882	1,119,372	1,058,156
Moyenne par établissement.....“	27·8	26·6	30·0	19·7	26·6	26·5	42·9	38·5	33·9
Total, salaires et gages.....$	497,801,844	717,493,876	777,291,217	436,247,824	721,727,037	737,811,153	2,029,621,370	1,845,773,449	1,740,687,254
Moyenne par établissement.....$	22,788	31,843	34,988	18,345	29,062	29,744	71,257	63,538	55,704
Moyenne par employé.....$	821	1,198	1,166	931	1,093	1,121	1,660	1,649	1,645
Personnel à salaire.....nomb.	64,918	78,334	88,841	86,636	115,827	124,772	192,558	190,707	181,006
Moyenne par établissement.....“	3·0	3·5	4·0	3·6	4·7	5·0	6·8	6·6	5·8
Salaires.....$	85,353,667	141,837,361	175,553,710	139,317,946	195,983,475	217,839,334	418,065,594	417,857,619	410,875,776
Moyenne par employé salarié...$	1,315	1,811	1,976	1,608	1,692	1,746	2,171	2,191	2,270
Employés à gages.....nomb.	541,605	520,559	577,690	382,022	544,624	533,342	1,030,324	928,665	877,150
Moyenne par établissement.....“	24·8	23·1	26·0	16·1	21·9	21·5	36·2	32·0	28·1
Gages.....$	412,448,177	575,656,515	601,737,507	296,929,878	525,743,562	519,971,819	1,611,555,776	1,427,915,830	1,329,811,478
Moyenne par employé à gages..$	762	1,106	1,042	777	965	975	1,564	1,538	1,516
Coût des matières premières.....$	1,539,678,811	2,085,271,649	2,029,670,813	967,788,928	2,006,926,787	1,836,159,375	4,832,333,356	4,473,668,847	4,358,234,766
Moyenne par établissement.....$	70,482	92,547	91,361	40,698	80,814	74,024	169,657	153,999	139,472
Moyenne par employé.....$	2,539	3,482	3,045	2,065	3,039	2,790	3,952	3,997	4,119
Valeur ajoutée par la transformation[3].....$	1,281,131,980	1,621,273,348	1,755,386,937	919,671,181	1,508,924,867	1,531,051,901	4,015,776,010	3,564,315,899	3,467,004,980
Moyenne par établissement[3].....$	58,646	71,954	790,015	38,674	60,760	61,724	140,989	122,696	110,951
Moyenne par employé[3].....$	2,112	2,707	2,634	1,962	2,285	2,326	3,284	3,184	3,276
Valeur brute des produits.....$	2,820,810,791	3,706,544,997	3,883,446,116	1,954,075,785	3,625,459,500	3,474,783,528	9,073,692,519	8,250,368,866	8,035,692,471
Moyenne par établissement.....$	129,128	164,501	174,804	82,173	145,988	140,084	318,565	284,006	257,183
Moyenne par employé.....$	4,651	6,189	5,286	4,170	5,489	5,280	7,420	7,371	7,797
Énergie employée.....h.p.	1,658,475	2,068,875	3,855,648	4,135,008	4,712,283	5,045,287	6,468,439	6,606,651	6,783,949
Moyenne par établissement.....“	76	92	174	174	190	203	227	227	217
Moyenne par employé à gages..“	3·06	3·97	6·67	10·82	8·65	9·46	6·28	7·11	7·73

[1] Vu la modification apportée à la méthode de calcul de 1925 à 1930, le nombre d'employés à gages depuis lors est plus élevé qu'il ne le serait si l'on se servait encore de l'ancienne méthode. Les moyennes de 1925-1930 par employé et employé à gages sont donc proportionnellement moins élevées que si l'on s'était servi de la méthode précédente. En 1931 toutefois la méthode d'avant 1925 a été réadoptée. Les chiffres de 1931 et des années suivantes sont donc comparables avec ceux de 1924 et des années précédentes. [2] Non relevés. [3] Valeur nette des produits; voir renvoi 1, tableau 1.

Sous-section 2.—Consommation des produits

Un des avantages de l'uniformité de la classification du commerce extérieur et de la production ressort du tableau 5, où la valeur des biens de consommation au Canada est fondée sur cette statistique. Par exemple, la valeur de tous les produits fabriqués à la disposition du commerce en 1946 est de $7,724,273,871, chiffre obtenu en additionnant la valeur des produits fabriqués et celle des importations de produits fabriqués et partiellement fabriqués et en soustrayant de ce total la valeur des exportations.

Ces dernières années, il y a toujours eu au Canada de grandes quantités de produits fabriqués d'animaux, de bois et de métaux non ferreux à la disposition du consommateur, et il en restait des excédents considérables pour l'exportation. La guerre venue, toutefois, il a fallu exporter de plus en plus de ces marchandises au Royaume-Uni et, bien que cela ait été possible principalement par une augmentation de la production, le contrôle d'État sur la consommation domestique se fit de plus en plus strict à mesure que la guerre avançait. Dans le cas des substances végétales apprêtées, les chiffres de 1946 indiquent de forts excédents des exportations sur les importations en ce qui concerne les céréales (y compris la farine), les légumes en conserve et déshydratés, etc. Les excédents des importations se limitent au cacao, au thé, au café, aux fruits en conserve et aux jus de fruits, que le Canada ne peut produire.

D'autre part, malgré sa forte production domestique, le Canada importait dans le passé de grandes quantités de produits du fer et de l'acier, de textiles et de métalloïdes. Les besoins pressants de munitions de guerre ont déterminé une expansion des industries sidérurgiques, chimiques et des métaux non ferreux qui permettra au Canada de répondre, à l'avenir, à la majeure partie des besoins domestiques.

5.—Consommation de produits fabriqués, 1933-1946

Année	Valeur des produits fabriqués	Produits fabriqués ou partiellement fabriqués[1]		Valeur des produits disponibles pour la consommation
		Valeur des importations nettes	Valeur des exportations domestiques	
	$	$	$	$
1933	1,954,075,785	298,068,344	365,232,113	1,886,912,016
1934	2,393,692,729	357,320,284	419,094,297	2,331,918,716
1935	2,653,911,209	385,597,041	582,041,141	2,457,467,109
1936	3,002,403,814	468,455,981	676,890,803	2,793,968,992
1937	3,625,459,500	566,876,483	781,099,407	3,411,236,576
1938	3,337,681,366	472,193,253	587,758,795	3,222,115,824
1939	3,474,783,528	542,364,930	646,853,938	3,370,294,520
1940	4,529,173,316	807,636,948	913,049,979	4,423,760,285
1941	6,076,308,124	1,123,994,913	1,292,855,603	5,907,447,434
1942	7,553,794,972	1,283,884,068	2,056,368,079	6,781,310,961
1943	8,732,860,999	1,305,838,746	2,444,862,298	7,593,837,447
1944	9,073,692,519	1,302,413,996	2,668,575,781	7,707,530,734
1945	8,250,368,866	1,117,544,874	2,352,441,796	7,015,471,944
1946	8,035,692,471	1,390,258,426	1,701,677,026	7,724,273,871

[1] Les importations et exportations de produits fabriqués et partiellement fabriqués de 1928 à 1938 sont celles des années financières terminées le 31 mars l'année suivante, tandis que dans le cas de 1939 à 1945 ce sont celles de l'année civile. Les importations nettes sont les importations totales moins les réexportations de produits étrangers.

Section 2.—Valeur et volume des produits fabriqués

Valeur des produits.—En interprétant la valeur de la production manufacturière durant un certain nombre d'années, il faut tenir compte des variations

des prix, surtout quand elles ont été aussi grandes que depuis le premier recensement annuel des manufactures en 1917. Le nombre-indice des prix de gros au Canada, sur la base de 1926, calculé par le Bureau fédéral de la statistique, est de 114·3 en 1917, 155·9 en 1920, 97·3 en 1922, 95·6 en 1929, 67·1 en 1933, 84·6 en 1937, 75·4 en 1939 et 103·6 en 1945. Les nombres-indices du prix des produits entièrement ou principalement fabriqués sont: 113·5 en 1917, 156·5 en 1920, 100·4 en 1922, 93·0 en 1929, 70·2 en 1933, 80·5 en 1937, 75·3 en 1939 et 94·0 en 1945.

Volume de la production.—Comme la marchandise et les services constituent en définitive le véritable étalon du revenu, l'accroissement du volume de la production manufacturière, plutôt que sa valeur, devient un facteur très important. Il s'agit donc de savoir surtout si les consommateurs obtiennent plus en marchandises et en services et non pas s'ils dépensent plus d'argent.

L'indice du volume (tableau 6) est fondé sur la quantité déclarée de produits fabriqués. Les indices des industries sont pondérés conformément aux valeurs ajoutées par la transformation. Les cœfficients et les produits de 1926 ont été changés en 1931, en 1936 et de nouveau en 1941. Si les cœfficients et les produits employés dans le calcul de l'indice sont changés tous les cinq ans, les fluctuations courantes de la production s'y reflètent avec plus d'exactitude.

Le volume physique de la production manufacturière augmente de 50·2 p. 100 de 1923 à 1929. Quand on considère que dans le même laps de temps la population du Canada n'a augmenté que de 11·1 p. 100, il faut reconnaître que cet accroissement est certainement remarquable. L'augmentation de la demande domestique en raison de l'accroissement de la population y est pour environ 11·1 p. 100. De $591,830,000 qu'elles étaient l'année financière terminée le 31 mars 1924, les exportations de produits fabriqués et semi-fabriqués ont atteint $686,876,000 en 1929-1930, augmentation équivalant à 3·6 p. 100 environ de la production de 1923. Le reste de l'accroissement en production jusqu'en 1929, soit une marge approximative de 35 p. 100 du volume de la production manufacturière de 1923, aurait donc été absorbé par l'augmentation de l'outillage fixe et par la hausse du niveau de vie de la population canadienne.

Une analyse semblable du volume de la production manufacturière depuis 1929 en fonction la population et des exportations révèle que le déclin, durant la dépression qui a précédé la seconde guerre mondiale, résulte principalement de la diminution des exportations et de la cessation de la production d'outillage fixe. Comme conséquence de l'expansion de la production à la suite de la demande créée par la guerre, le volume physique de la production en 1943, alors que la production est à un niveau sans précédent, augmente de 76·6 p. 100 depuis 1939 et de 85·1 p. 100 depuis 1929. Le groupe des produits chimiques et parachimiques, avec une augmentation de 262·5 p. 100, accuse la plus forte expansion depuis 1939. Il est suivi de celui du fer et de ses produits, dont l'augmentation est de 222·2 p. 100; des métaux non ferreux, 129·9; des industries diverses, 68·0; des produits des métalloïdes, 55·6; des produits animaux, 40·4; des textiles et produits, 33·7; des substances végétales, 24·6; et des produits du bois et du papier, 21·4 p. 100. Il y a également augmentation du volume des biens de consommation. Comme il fallait s'y attendre, celle-ci n'est pas aussi forte que celle de la production d'outillage et d'approvisionnements nécessaires aux forces armées. Le groupe des liqueurs et du tabac augmente de 50·5 p. 100; celui des aliments, de 26·8 p. 100; et celui du vêtement, de 24·7 p. 100.

En 1945, l'indice du volume physique de la production (165·3) représente une baisse de 11·9 p. 100 au regard du niveau élevé de 1943. Les produits chimiques et parachimiques enregistrent le plus brusque déclin, soit 34·9 p. 100; suivent les produits des métaux non ferreux, 30·5 p. 100, fer et produits, 24·6 p. 100, et textiles et produits, 3·9 p. 100. Il y a, par contre, augmentation du volume de la production dans les groupes suivants: substances végétales, bois et papier, produits animaux, métalloïdes et industries diverses. Le volume des biens de consommation continue de grossir. Le groupe des liqueurs et du tabac augmente de 21·2 p. 100, suivi de celui des livres et papeterie (12·3 p. 100); effets personnels (12·1 p. 100); aliments (9·8 p. 100); articles de ménage (4·3 p. 100); vêtements (1·3 p. 100). L'équipement industriel et les matériaux de production déclinent respectivement de 18·8 et de 11·5 p. 100. Véhicules et navires baissent également de 22·4 p. 100.

6.—Indices du volume de la production manufacturière, selon la composition et l'usage des produits, 1933-1945

NOTA.—Les chiffres de 1923-1932 paraissent à la page 543 de l'*Annuaire* de 1947.

(1935-1939=100)

Année	CLASSEMENT SELON LA COMPOSITION									
	Toutes industries	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1933	67·7	72·8	79·6	81·1	69·6	50·2	57·6	68·8	69·9	71·9
1934	79·6	82·4	86·5	89·5	81·5	67·6	70·8	82·5	79·3	85·2
1935	87·9	87·0	91·3	94·5	89·5	83·4	81·2	88·1	87·2	91·1
1936	96·2	95·9	98·7	99·9	98·4	93·5	91·5	96·8	93·6	91·7
1937	108·9	104·5	102·7	106·0	109·6	118·1	110·1	111·3	107·3	106·6
1938	100·8	102·4	100·3	94·5	97·8	102·8	106·0	101·6	102·9	105·3
1939	106·3	109·0	107·2	104·9	104·4	101·9	111·1	105·1	108·9	110·7
1940	125·2	117·9	118·7	124·8	117·8	141·2	133·2	127·8	130·2	116·3
1941	155·9	137·2	138·2	143·1	131·3	217·1	165·4	148·8	219·6	157·4
1942	179·9	136·4	145·0	152·4	131·2	289·2	213·7	157·6	369·6	180·2
1943	187·7	135·8	150·5	140·2	126·7	328·3	255·4	163·5	394·8	186·0
1944	180·8	155·0	155·9	136·2	129·1	300·5	229·6	166·5	338·8	192·0
1945	165·3	159·0	159·9	134·7	136·2	247·7	177·6	169·0	257·2	195·6

I. Substances végétales
II. Produits animaux
III. Textiles et produits
IV. Produits du bois et du papier
V. Fer et ses produits
VI. Produits des métaux non ferreux
VII. Produits des métalloïdes
VIII. Produits chimiques et connexes
IX. Industries diverses

Année	CLASSEMENT SELON L'USAGE									
	Toutes industries	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1933	67·7	79·9	81·7	63·4	70·7	68·7	73·5	63·6	59·2	57·7	59·9
1934	79·6	87·8	87·7	72·7	79·5	79·1	83·6	77·3	73·8	76·6	72·8
1935	87·9	90·5	92·2	82·5	87·6	85·9	93·4	86·2	84·7	90·5	78·6
1936	96·2	98·8	97·9	90·9	94·3	95·4	96·3	97·0	94·9	94·3	87·2
1937	108·9	101·5	103·9	107·6	106·7	110·5	101·7	111·8	113·3	118·0	109·6
1938	100·8	102·4	97·9	107·5	103·0	101·6	103·8	98·0	102·0	99·9	109·1
1939	106·3	107·0	108·2	111·6	108·5	106·5	104·7	106·9	105·1	97·4	115·5
1940	125·2	115·0	119·9	129·7	115·1	120·5	102·8	128·7	138·7	129·5	180·3
1941	155·9	131·7	136·0	149·5	140·0	140·4	112·8	151·1	184·9	230·8	230·8
1942	179·9	130·6	142·7	171·2	144·6	149·4	106·6	172·3	222·8	310·2	430·9
1943	187·7	135·7	134·9	167·9	141·7	149·7	107·2	172·7	257·0	373·0	405·1
1944	180·8	147·5	135·7	193·0	143·9	153·6	110·7	164·4	237·6	369·5	362·4
1945	165·3	149·0	136·7	203·5	158·9	156·1	120·4	152·8	208·6	289·4	257·8

I. Aliments
II. Vêtement
III. Liqueurs et tabac
IV. Effets personnels
V. Articles de ménage
VI. Livres et papeterie
VII. Matériaux de production
VIII. Équipement industriel
IX. Véhicules et navires
X. Divers

7.—Indices du volume de la production manufacturière, produits groupés suivant l'usage, années représentatives, 1923-1945

(1935-1939=100)

Groupement et classification	1923	1929	1933	1939	1943	1944	1945
Aliments	**73·7**	**89·4**	**79·9**	**107·0**	**135·7**	**147·5**	**149·0**
Céréales panifiables	81·0	98·7	84·3	106·9	138·7	141·5	144·5
Poisson	108·5	114·1	86·7	98·8	131·9	125·5	161·5
Conserves de fruits et légumes	32·9	70·8	64·5	109·9	107·0	151·3	133·7
Viandes	72·7	78·5	76·2	106·0	165·3	196·6	176·4
Laitages	69·8	77·2	78·7	107·3	145·5	147·1	148·7
Huiles et graisses	52·0	40·9	41·9	156·4	314·0	321·2	336·6
Sucre	79·2	88·5	82·5	109·4	83·3	98·8	95·0
Infusions	64·4	75·0	82·5	105·8	156·2	172·6	195·5
Divers	46·5	67·4	66·5	110·4			
Vêtement	**69·2**	**95·8**	**81·7**	**108·2**	**134·9**	**135·7**	**136·7**
Chaussures	73·0	100·6	80·0	113·4	107·9	112·6	129·9
Articles en fourrure	41·1	97·6	81·0	118·3	169·7	171·1	195·0
Vêtements et lingerie	75·3	94·2	80·2	103·1	153·9	146·5	144·4
Gants et mitaines	59·2	84·0	76·4	100·4	167·1	179·7	172·5
Chapeaux et casquettes	58·6	95·3	74·3	104·5	130·9	122·4	123·9
Tricots	64·8	86·1	83·1	112·4	118·2	119·5	120·4
Imperméables	48·9	89·8	65·7	100·4	250·0	171·4	160·9
Liqueurs et tabac	**50·1**	**92·6**	**63·4**	**111·6**	**167·9**	**193·0**	**203·5**
Boissons alcooliques	49·5	105·9	60·5	102·8	165·8	199·3	229·5
Boissons non alcooliques	35·9	61·3	54·9	136·4	178·6	207·8	171·8
Tabac	55·3	90·7	77·1	111·3	170·6	184·0	210·1
Effets personnels	**85·1**	**101·5**	**70·7**	**108·5**	**141·7**	**143·9**	**158·9**
Bijouterie et horlogerie	78·4	88·5	67·7	108·1	140·0	148·3	167·6
Articles de récréation	193·3	176·7	48·2	114·1	152·4	170·3	189·2
Effets personnels	56·1	79·8	78·1	107·5	142·6	139·8	152·5
Articles de ménage	**62·1**	**108·3**	**68·7**	**106·5**	**149·7**	**153·6**	**156·1**
Livres et papeterie	**56·1**	**79·3**	**73·5**	**104·7**	**107·2**	**110·7**	**120·4**
Matériaux de production	**69·3**	**101·8**	**63·6**	**106·9**	**172·7**	**164·4**	**152·8**
Matériaux de ferme (engrais)	8·0	13·4	51·7	124·8	204·5	226·3	236·3
Matériaux à l'usage des manufacturiers	58·7	88·1	64·4	105·6	169·1	159·7	146·8
Matériaux de construction	109·3	152·9	58·8	111·2	154·8	156·2	162·7
Matériaux généraux	86·0	120·3	69·3	108·5	190·0	198·7	202·8
Équipement industriel	**64·3**	**109·2**	**59·2**	**105·1**	**257·0**	**237·6**	**208·6**
Outillage de ferme	97·7	144·7	43·3	85·1	240·7	226·3	211·0
Outillage de manufacture	66·5	101·3	44·9	107·6	293·5	271·4	244·1
Outillage de commerce	55·2	77·2	80·0	107·7	néant	néant	néant
Outillage d'établissement de services	67·7	75·8	72·5	100·4	317·8	240·0	220·9
Outillage d'éclairage, de chauffage et de force motrice	46·6	104·8	61·7	105·0	220·7	224·5	199·7
Outillage général	74·2	114·4	58·5	108·4	292·8	256·5	217·3
Véhicules et navires	**77·4**	**142·6**	**57·7**	**97·4**	**373·0**	**369·5**	**289·4**
Divers	**45·0**	**66·2**	**59·9**	**115·5**	**405·1**	**362·4**	**257·8**
Totaux, toutes manufactures	**67·5**	**101·4**	**67·7**	**106·3**	**187·7**	**180·8**	**165·3**

Section 3.—Production par groupe industriel et par industrie

Aux fins du recensement des manufactures, la principale analyse détaillée emploie une classification où les industries sont groupées suivant la principale matière constituante des produits fabriqués. C'est donc ce groupement qui sert aux séries rétrospectives du tableau **3.** Des analyses moins détaillées sont aussi présentées dans les groupements réguliers au tableau **9,** les groupements selon l'usage au tableau **10** et les groupements d'après l'origine au tableau **12.**

L'INDUSTRIE CHIMIQUE AU CANADA*

Il y a un quart de siècle, en 1920, année où le prix des denrées touchait son sommet, la valeur de la production de toutes les industries de produits chimiques et parachimiques s'établissait à $127,800,000. Une forte baisse durant la crise d'après-guerre, après 1918, l'a réduit à $88,600,000 en 1921. Toutefois, ce recul est suivi d'une période d'amélioration constante qui, en 1929, porte la valeur à $138,500,000. Puis vient la crise. La production tombe en 1933 à $92,800,000 pour ensuite s'élever régulièrement au maximum d'avant-guerre de $159,500,000 en 1939. Depuis, il se produit une expansion phénoménale caractérisée par l'érection de plusieurs nouvelles usines et la fabrication de plusieurs nouveaux produits. En 1946, la valeur de la production s'établit à $376,288,264.

En 1946, l'industrie des produits chimiques et parachimiques compte 1,017 établissements ainsi répartis: 534 en Ontario, 327 au Québec, 64 en Colombie-Britannique, 37 au Manitoba, 18 en Alberta, 16 en Nouvelle-Écosse, 11 en Saskatchewan, 8 au Nouveau-Brunswick et 2 dans l'Île du Prince-Édouard. Les établissements du Québec fournissent 33 p. 100 de la production totale et ceux de l'Ontario, 53 p. 100.

L'ensemble de ces établissements emploie en moyenne 37,278 travailleurs qui touchent $66,538,532 durant l'année. Des détails sur les industries de transformation chimique figurent aux pages 570-576.

Les industries chimiques peuvent se diviser commodément en trois groupes. Le premier comprend la fabrication effective des produits chimiques lourds ou de laboratoire; le deuxième, celle des produits connexes comme le coaltar et les produits de la distillation du bois dur, les peintures, les savons, les médicaments, etc.; le troisième, les industries de transformation chimique, comme la pâte de bois et le papier, l'affinage électrolytique, etc. Pour fins statistiques, les deux premiers groupes tombent sous la rubrique des produits chimiques et parachimiques, tandis que les industries de transformation chimique entrent dans les autres groupes industriels. Le présent relevé indique d'une façon assez détaillée l'importance et la diversité de l'industrie chimique lourde au Canada et traite plus brièvement des groupes de produits parachimiques et des industries de transformation.

Groupe de l'industrie chimique lourde

Les renseignements sur les débuts de l'industrie des produits chimiques au Canada sont très incomplets. Le recensement de 1890 établit la production des usines de produits chimiques à un peu plus de 2 millions de dollars, mais il est presque certain que ce total comprend des produits connexes aussi bien que des produits de base. De toute façon, l'industrie à ce moment-là était très peu développée; une usine d'acide sulfurique avait ouvert ses portes quelques années auparavant; la fabrication de l'alcool méthylique au moyen de la distillation sèche du bois avait commencé; une certaine quantité de nitroglycérine était fabriquée pour la production d'explosifs et l'on produisait un peu d'alcool éthylique. La décennie suivante, cependant, a vu naître l'industrie électrochimique avec l'érection d'une usine de carbure à Niagara-Falls (Ont.) et d'une usine de phosphore à Buckingham (P.Q.). Depuis le tournant du siècle jusqu'à la première guerre mondiale, il s'est produit une expansion constante caractérisée par l'ouverture de grandes usines

* Préparé sous la direction de W. H. Losee, directeur, Recensement de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la statistique, par H. McLeod, chef, Section des produits miniers, métallurgiques et chimiques.

de carbure à Shawinigan-Falls (P.Q.), de cyanamide à Niagara-Falls (Ont.) et de soude caustique électrolytique à Windsor (Ont.). La première Grande Guerre suscita la lourde tâche de fabriquer des produits chimiques spéciaux pour fins de munitions; de nouvelles usines surgirent et d'autres s'agrandirent. Certaines de ces entreprises répondaient uniquement aux besoins de guerre, comme la fabrication de trinitrotoluène, de cordite, etc., et elles ont été discontinuées peu de temps après l'armistice. Par contre, d'autres avaient un caractère fondamental et se sont incorporées à l'industrie permanente. La plus importante parmi celles-ci est l'usine d'acide acétique synthétique et d'acétone établie à Shawinigan-Falls (P.Q. .

La période de l'entre-guerre, 1918-1939, a été caractérisée par une production et une diversité de produits sans cesse croissantes, y compris des réalisations aussi importantes que la fabrication de la cendre de soude, à Amherstburg (Ont.), et de l'acide sulfurique récupérée des gaz perdus de fonderie, à Copper-Cliff (Ont.) et à Trail (C.-B.). Au cours de cette période, il y eut aussi, au sein même de l'industrie, un mouvement d'unification lorsque certaines petites divisions se fusionnèrent pour former des entreprises comme la *Canadian Industries Limited* et la *Shawinigan Chemicals Limited*. L'adresse technique, les recherches et la formation du personnel font aussi des progrès remarquables. Lorsque la seconde Grande Guerre s'est abattue sur le monde, l'industrie était bien préparée à ces divers points de vue essentiels à faire face aux responsabilités écrasantes qui devaient en découler.

En se transformant en industrie de guerre, l'industrie canadienne n'a probablement pas entrepris un programme plus important ou plus spectaculaire que celui des explosifs et des produits chimiques. Avant les hostilités, l'industrie des explosifs au pays répondait presque uniquement aux besoins ordinaires du commerce. Par conséquent, elle manquait des moyens voulus pour alimenter la production des munitions sur une grande échelle. En octobre 1939, la Commission des achats de la défense a créé ce qui devait être plus tard la Division des produits chimiques et des explosifs du ministère des Munitions et Approvisionnements, en vue d'augmenter la production d'explosifs et de diriger l'industrie chimique dans une voie parallèle de développement. En peu de temps, d'immenses usines surgissent dans toutes les parties du pays à mesure que se réalisent une soixantaine d'entreprises au coût de 160 millions de dollars. Il s'agit soit d'agrandissements d'usines, soit d'établissements tout à fait nouveaux, se livrant à la fabrication d'explosifs, au remplissage des obus, à la production de grenades, de poudre à fusée et de pièces d'artifice, mais environ la moitié s'occupent de la fabrication de produits chimiques spéciaux nécessaires à la réalisation du programme d'ensemble. On estime que la fabrication de produits chimiques au Canada a triplé durant la seconde guerre mondiale, atteignant une valeur globale de 110 millions de dollars en 1944.

A la fin des hostilités, certaines de ces usines ont été fermées ou déséquipées, mais un certain nombre acquises par des entreprises privées se sont incorporées dans l'industrie d'après-guerre. En 1948, l'industrie chimique figure parmi les principales entreprises de la nation. Elle répond à 70 p. 100 environ des besoins du pays en produits chimiques, en plus de contribuer sensiblement au commerce d'exportation. Ses bâtiments et immobilisations ont une valeur de 120 millions de dollars; elle emploie 10,000 personnes et débourse annuellement 18 millions en salaires et 40 millions en matières premières, combustible et énergie électrique. Elle comprend quelques-uns des plus grands établissements industriels du Canada.

Quelques grandes entreprises dominent toutes les autres dans la fabrication de produits chimiques lourds. La plus considérable en valeur et en diversité de

production est la *Canadian Industries Limited*, qui possède une chaîne d'établissements dans tout le pays. Cette compagnie, qui domine aussi dans la fabrication de produits parachimiques, comme les peintures, les engrais chimiques, la cellophane, le nylon, les explosifs, etc., est unie commercialement à *E. I. Dupont de Nemours and Company* et à l'*Imperial Chemical Industries, Limited*, importantes sociétés de produits chimiques respectivement établies aux États-Unis et au Royaume-Uni. Les principaux autres fabricants au Canada sont la *North American Cyanamid, Limited;* la *Shawinigan Chemicals, Limited;* la *Consolidated Mining and Smelting Company of Canada, Limited:* la *Brunner-Mond Canada, Limited;* la *Nichols Chemical Company, Limited;* l'*Electric Reduction Company of Canada, Limited;* et la *Dow Chemical Company of Canada, Limited.* De plus petites entreprises, au nombre de quarante ou plus, complètent la liste.

Produits chimiques de guerre spéciaux.—Les produits spéciaux réalisés par l'industrie chimique en temps de guerre comprennent la carbamite, produit important qui sert de stabilisant et de plastifiant de la cordite, dont la fabrication est commencée en 1941 par la *Defence Industries, Limited*, à Windsor (Ont.). Comme cette entreprise exige un approvisionnement constant de mono-éthylaniline, élément essentiel, dont la fabrication est entreprise en 1941 par la *Shawinigan Chemicals, Limited*, dans une usine d'État établie à Shawinigan-Falls (P.Q.). Au début, l'aniline requise est importée, mais à la fin de 1941 la *Naugatuck Chemicals, Limited*, en commence la fabrication à Elmira (Ont.) et, en 1942, entreprend la production de diphénylamine dans une usine d'État distincte située au même endroit.

La fabrication du phthalate dibutylique, requis pour les poudres sans fumée, est commencée en 1942 par la *Dominion Tar and Chemical Company, Limited*, à son usine de Toronto, et par la *Shawinigan Chemicals, Limited*, à Shawinigan-Falls. Au cours de la même année, la première compagnie ajoute un service pour la fabrication de l'anhydride phthalique et la deuxième, en 1943, un service pour fabriquer de l'alcool butylique. La *Defence Industries, Limited*, à Shawinigan-Falls et à Windsor, produit l'hexachlorétane pour les bombes fumigènes.

La plus importante des entreprises spéciales de guerre dans le domaine chimique est l'usine de la *Polymer Corporation, Limited*, à Sarnia, où l'on produit le caoutchouc synthétique; ses divisions unifiées fabriquent des produits chimiques intermédiaires comme le styrolène, la butadiène, etc. Érigée par l'État au coût de 50 millions de dollars, cette entreprise gigantesque entre en activité à l'automne de 1943. En 1948, elle fonctionne à plein rendement pour répondre aux exigences de temps de paix.

La deuxième en importance parmi les entreprises d'État est probablement celle de la production de nitrate d'ammonium et de nitroguanidine à l'usine de la *Welland Chemical Works, Limited*, Welland (Ont.). La production a commencé au début de 1941; depuis, la *North American Cyanamid, Limited*, a pris les affaires en mains.

En outre, il faut mentionner les entreprises destinées à la production de cumène, d'alcoolates et d'essences à haute teneur d'octane, ainsi que les agrandissements d'autres usines visant à répondre à la demande accrue de produits de base comme le carbure, le phosphore, le noir d'acétylène, l'alcool éthylique, le toluol, la glycérine et autres.

D'après les dossiers du ministère des Munitions et Approvisionnements, la production d'explosifs et de produits chimiques spéciaux pour fins militaires, jusqu'à la fin de 1944, atteint 1,500,000 tonnes.

Les principales divisions de l'industrie chimique lourde sont exposées séparément sous les rubriques suivantes:

Alcalis.—La division des alcalis de l'industrie tire ses ressources des vastes gisements salifères de la région de Windsor-Sarnia, dans le sud-ouest de l'Ontario. Le sel y est extrait sous forme de saumure; environ la moitié en est évaporée et sert à la production du sel ordinaire pour le commerce et la table, le reste étant utilisé à des fins chimiques.

A Windsor (Ont.), la *Canadian Industries, Limited,* traite la saumure par la méthode électrolytique pour produire de la soude caustique et du chlore liquide. Érigée en 1912 et exploitée sans interruption depuis, cette usine s'est agrandie en 1930 afin d'utiliser l'hydrogène (qui se perdait auparavant) pour la fabrication de l'ammoniaque; c'était la première du genre au Canada à fabriquer ce produit synthétique. Avec le temps, elle a entrepris la fabrication d'autres produits, comme l'acide chlorhydrique, le chlorure de chaux, le chlorure ferrique, la monochlorure sulfurique la dichlorure sulfurique et l'hypochlorite de soude.

Afin de répondre à la demande des industries grandissantes de la pâte de bois, de la rayonne et de la cellophane dans l'Est du Canada, la *Canadian Industries, Limited,* construit en 1934 une nouvelle usine de chlore caustique à Cornwall (Ont.) et, en 1938, ouvre un autre établissement à Shawinigan-Falls (P.Q.). La plus grande partie du sel nécessaire à ces entreprises provient de Windsor; dans ce cas, la matière première est transportée à la source d'énergie peu coûteuse et aux principaux marchés des produits finis.

Une autre usine importante qui utilise le sel comme principale matière première est exploitée par la *Brunner-Mond Canada, Limited,* à Amherstburg (Ont.). Construite en 1919, elle constitue l'unique productrice de cendre de soude au Canada et, depuis 1934, de chlorure de calcium récupéré comme sous-produit par le procédé Solvay.

Ces usines d'alcalis fonctionnent à plein rendement en juin 1948 et certaines d'entre elles s'agrandissent considérablement depuis le début de la seconde Grande Guerre; néanmoins, en 1947, les importations de soude caustique s'établissent à 28,899 tonnes ($740,074) et celles de cendre de soude, à 4,390 tonnes ($184,398).

A la fin de 1946, trois usines de chlore caustique étaient en construction: une de la *Dow Chemical Company of Canada,* à Sarnia (Ont.); une autre de la *Dominion Alkali Chemicals, Limited,* à Beauharnois (P.Q.); et une de l'*Aluminum Company of Canada, Limited,* à Arvida (P.Q.).

Acides.—Le Canada répond depuis longtemps à ses propres besoins en acides inorganiques; quant aux acides organiques, il est surtout tributaire de l'étranger. La fabrication d'acide sulfurique a débuté à London en 1867. L'établissement commercial suivant a été construit à Capelton (P.Q.), où des mines environnantes pouvaient fournir de grandes quantités de pyrites. Construite en 1885, cette dernière usine est demeurée active jusqu'en 1925 pour être alors déséquipée. Le premier établissement à appliquer la méthode de contact a été érigé en 1908 à Sulphide (Ont.); il emploie les pyrites comme principale source de soufre. La première usine à utiliser les gaz de fonderie a été érigée à Coniston (Ont.) en 1925. Trois nouvelles usines ont été construites au début de la seconde guerre mondiale, portant

le nombre de producteurs à dix: la *Canadian Industries, Limited,* à Copper-Cliff (Ont.), Hamilton (Ont.) et New-Westminster (C.-B.); la *Consolidated Mining and Smelting Company of Canada, Limited,* à Trail (C.-B.); la *Nichols Chemical Company, Limited,* à Sulphide (Ont.), Valleyfield (P.Q.) et Barnet (C.-B.); la *North American Cyanamid, Limited,* à Welland (Ont.); l'*Aluminum Company of Canada, Limited,* à Arvida (P.Q.); et la *Dominion Steel and Coal Corporation, Limited,* à Sydney (N.-É.). La production d'acide sulfurique s'établit à 717,830 tonnes (66° B.) en 1947 contre 282,716 tonnes de la même densité en 1937, année où elle a été le plus considérable avant la guerre.

Une des réalisations les plus importantes de l'industrie a été de récupérer l'acide sulfurique des gaz de fonderie. Auparavant, les matières premières servant à sa fabrication étaient le soufre ou les minerais sulfuriques; par suite de l'épuisement de cette dernière source, il a fallu compter davantage sur le soufre à l'état libre importé surtout du Texas (É.-U.). Afin de découvrir une source moins dispendieuse de soufre, on s'est tourné vers les gaz sulfureux vomis par les cheminées des immenses fonderies canadiennes. En 1925, la *Canadian Industries, Limited,* a établi une installation d'essai à Coniston (Ont.), à la fonderie de nickel qui s'y trouvait déjà. L'expérience fut un succès. En 1929, cette même compagnie a érigé un établissement plus grand et permanent à la fonderie de l'*International Nickel Company, Limited,* à Copper-Cliff (Ont.).

L'utilisation des gaz de la fonderie de plomb-zinc de la *Consolidated Mining and Smelting Company of Canada, Limited* a donné des résultats encore plus remarquables à Trail (C.-B.). Depuis quelque temps, des agriculteurs du voisinage réclamaient à cette compagnie des dommages-intérêts en raison des dégâts causés à leurs cultures par les gaz sulfureux, et le problème a pris un caractère international lorsque les plaintes sont venues d'outre-frontière. Cette situation, ajoutée au désir de diminuer le gaspillage, a entraîné des recherches très poussées qui ont abouti à la construction d'une des plus grandes usines de produits chimiques au pays. Il fut décidé d'utiliser les gaz de haut fourneau à la fabrication de l'acide sulfurique qui, à son tour, pouvait servir à la fabrication de sulfate d'ammonium pour engrais chimiques. Il s'élève maintenant à Trail (C.-B.) la plus grande usine d'acides au Canada, une immense usine d'ammoniaque synthétique, une usine de sulfate d'ammonium, une autre de nitrate d'ammonium, une d'acide phosphorique et, enfin, une usine de phosphate d'ammonium. Les produits finis sont les engrais azotés, le sulfate d'ammonium, le nitrate d'ammonium et le phosphate d'ammonium, qui sont surtout exportés. En 1934, on a découvert un procédé de fabrication du soufre libre, mais l'installation établie à cette fin n'a pas été active ces dernières années étant donné que tout le soufre des gaz de fonderies est nécessaire à la fabrication d'engrais chimiques.

Les principales industries utilisant l'acide nitrique au Canada, celles des explosifs et du nitrate d'ammonium, répondent à leurs propres besoins. Des usines sont exploitées à cette fin par la *North American Cyanamid, Limited,* à Welland (Ont.), la *Consolidated Mining and Smelting Company of Canada, Limited,* à Trail (C.-B.) et à Calgary (Alb.), et la *Canadian Industries, Limited,* à McMasterville (P.Q.), Nobel (Ont.) et James-Island (C.-B.). Certaines de ces entreprises, comme la *Nichols Chemical Company, Limited,* à Sulphide (Ont.), fabriquent aussi de l'acide nitrique qu'elles vendent aux consommateurs industriels. Une très grande partie des facilités de production ont été installées depuis le début de la seconde guerre mondiale et la production totale pour toutes fins en 1946 est évaluée à 256,000 tonnes (42° B.).

L'acide muriatique ou chlorhydrique est fabriqué par la *Canadian Industries, Limited,* à Hamilton, Windsor et Cornwall (en Ontario); l'acide crésylique, par la *Dominion Tar and Chemical Company, Limited,* à Toronto (Ont.); l'acide hydrofluosilicique, par la *Consolidated Mining and Smelting Company of Canada, Limited,* à Trail (C.-B.); l'acide phosphorique, par cette dernière compagnie, comme produit intermédiaire dans la fabrication des engrais phosphatés, ainsi que par l'*Electric Reduction Company of Canada, Limited,* à Buckingham (P.Q.); l'acide stéarique, par la *W. C. Hardesty Company of Canada,* Limited, à Toronto (Ont.) et la *S. F. Lawrason and Company, Limited,* à London; l'acide naphténique, par l'*Imperial Oil, Limited,* à Montréal (P.Q.); l'acide oléique, par la *S. F. Lawrason and Company, Limited;* les acides gras, par cette dernière compagnie et par la *Woburn Chemicals, Limited,* à Toronto, et la *W. C. Hardesty Company of Canada, Limited,* à Toronto.

L'acide acétique concentré est fabriqué par la *Shawinigan Chemicals, Limited,* à Shawinigan-Falls (P.Q.), une des plus grandes usines de produits chimiques du Commonwealth britannique. Dès 1903, les installations hydroélectriques de cet endroit y ont attiré une usine de fabrication de carbure qui est demeurée active depuis et qui, au cours de la seconde Grande Guerre, a pris beaucoup d'expansion. Les Alliés avaient alors grand besoin d'acétone pour fabriquer du T.N.T., et plus tard d'acide acétique pour la production d'acétate de cullulose, composé essentiel au traitement des ailes d'avion. Les chimistes canadiens ont découvert un procédé permettant de fabriquer synthétiquement ces produits chimiques du carbure de calcium et, en 1916, à la demande du gouvernement impérial, la capacité des fours à carbure a été accrue et une grande usine de production chimique érigée. A la fin de la première Grande Guerre, la demande d'acétone cessa et la compagnie en abandonna sous peu la fabrication; mais des améliorations apportées à son procédé de fabrication d'acide acétique, ajoutées à la demande grandissante, lui ont permis d'augmenter sa production et d'expédier son produit dans toutes les parties du monde. Des recherches constantes ont permis à cette usine de produire pour fins commerciales plusieurs dérivés de l'acétylène et il est intéressant de remarquer que la compagnie a recommencé en 1936 de fabriquer de l'acétone au moyen d'un procédé tout à fait nouveau. En temps normaux, la *Shawinigan Chemicals, Limited,* est une grande exportatrice, surtout de carbure, d'acide acétique, de noir d'acétylène et de résines de vinyle.

En 1947, les exportations canadiennes d'acides surtout acétique et sulfurique s'élèvent à $3,712,611. Les importations ont une valeur de $3,510,121 et comprennent surtout les acides tartarique, acétique, citrique, salicylique, borique et stéarique.

Cyanamide, cyanure et carbure.—La première usine canadienne à fabriquer du carbure de calcium a été érigée à Merritton (Ont.) en 1897; elle obtenait son électricité de centrales avoisinantes, établies sur le canal Welland. Plus tard, une usine est installée à Ottawa et, en 1903, la *Shawinigan Carbide Company* termine l'installation de ses fours à Shawinigan-Falls (P.Q.) en vue d'utiliser l'énergie des nouveaux aménagements hydroélectriques de cet endroit. Vers 1912, ces trois compagnies se fusionnent en la *Canada Carbide Company;* les établissements de Merritton et d'Ottawa sont déséquipés par la suite. En 1927, la *Canada Carbide Company* et la *Canadian Electro Products Company, Limited,* s'unissent pour former la *Shawinigan Chemicals, Limited.* La productivité de cette usine augmente beaucoup au cours de la seconde Grande Guerre.

L'*Electro Metallurgical Company of Canada, Limited*, exploite une autre usine de carbure à Welland (Ont.). Cette compagnie et la *Shawinigan Chemicals, Limited*, sont les deux seules entreprises à fabriquer du carbure pour la vente.

A Niagara-Falls (Ont.) la *North American Cyanamid, Limited*, exploite une immense usine de cyanamide, probablement la plus grande du genre au monde. Ouverte en 1909 et d'une productivité initiale de 5,000 tonnes par année, cette usine, grâce à des rajouts et des améliorations, porte sa production d'avant-guerre à 355,000 tonnes. Cette production énorme est obtenue grâce à l'exploitation de ce qui était alors le plus grand four à chaux au monde, le plus grand four à carbure et la plus grande usine d'air liquide servant à la préparation de l'azote pur. La cyanamide de calcium, obtenue par l'introduction d'azote dans du carbure de calcium chauffé à blanc, est employée comme engrais et une grande partie de la production est exportée. La compagnie, toutefois, utilise une forte proportion de sa production dans la fabrication du cyanure à l'usage de l'industrie minière du Canada ou pour l'exportation, et comme matière première de certains produits chimiques de guerre. Cette usine fabrique du silicate de soude depuis 1932.

Ammoniaque.—L'ammoniaque et ses composés ont été très recherchés pendant la guerre et les mesures adoptées en vue d'en augmenter la production ont entraîné des dépenses considérables. Au début de la seconde guerre mondiale, l'ammoniaque est obtenue synthétiquement à Trail (C.-B.) et sert à la fabrication d'engrais azotés, tandis qu'à Windsor (Ont.) on l'utilise surtout à la production d'explosifs de démolition; les *Canadian Industries, Limited*, récupèrent de l'eau ammoniacale et de l'ammoniaque anhydre dans un établissement à Toronto (Ont.). Les besoins de la guerre déterminent une expansion de l'établissement initial à Trail (C.-B.), ainsi que la création d'une nouvelle usine d'État à cet endroit, d'un nouvel établissement exploité pour le compte de l'État par l'*Alberta Nitrogen Products, Limited*, à Calgary (Alb.), et d'une nouvelle usine près de Welland (Ont.) construite par l'État, mais exploitée par la *Welland Chemicals, Limited*. L'usine de Calgary est unique en son genre: elle utilise le gaz naturel comme matière première; à Welland, l'ammoniaque est obtenue par la transformation du coke. Toutes ces usines fabriquent de l'ammoniaque anhydre et du nitrate d'ammonium. En 1943, comme les besoins de guerre diminuent et qu'il se produit une pénurie d'engrais chimiques aux États-Unis et au Canada, des mesures sont prises en vue de consacrer la production excédentaire de nitrate d'ammonium à la fabrication d'engrais. On y parvient grâce à un programme de recherches dont les résultats rendent possible la fabrication de nitrate d'ammonium sous forme granulaire et en bâtonnet, spécialement préparé pour qu'il s'écoule librement au besoin. Presque toute la production est vendue sous cette forme maintenant; elle est en grande partie exportée aux États-Unis afin d'y atténuer l'insuffisance d'engrais.

La *Consolidated Mining and Smelting Company of Canada, Limited*, a pris charge de l'usine de Calgary et la *North American Cyanamid, Limited*, a acheté l'usine de Welland.

Produits chimiques organiques.—La fabrication de produits chimiques organiques a fort progressé ces dernières années. Il a été fait mention déjà de la *Shawinigan Chemicals, Limited*, établissement le plus important dans ce domaine, qui s'occupe surtout de produits dérivés de l'acétylène, y compris l'acétate butylique, l'acétate éthylique, l'acétone, le noir d'acétylène, l'anhydride acétique, l'acétaldéhyde, l'aldéhyde crotonique, l'acétate de "pentasol", l'acétate vinylique,

les résines vinyliques, le phtalate dibutylique et l'alcool butylique. L'acide chlorocrotomique et l'acide monochloracétique sont des additions d'après-guerre à la production de cette compagnie.

Le principal producteur de dérivés du coaltar est la *Dominion Tar and Chemical Company, Limited*, à Toronto (Ont.), qui fabrique de l'acide crésylique, du phénol, du crésol, de l'ortho-crésol, du para-crésol, des xylénols et de la naphtaline. Plusieurs exploitants de fours à coke récupèrent le xylol, le toluène et le benzol; certaines usines d'explosifs fabriquent de la dinitrotoluène, de la nitroglycérine et de la trinitrotoluène. La *Standard Chemicals, Limited*, à Montréal (P.Q.) et la *Canadian Industrial Alcohol Company* à Lindsay (Ont.) récupèrent l'alcool méthylique et l'acétone par la distillation sèche des bois durs. Le perchloréthylène et le trichloréthylène sont fabriqués à Shawinigan-Falls (P.Q.) par la *Canadian Industries Limited* et par la *Defence Industries, Limited*. En 1941, la *Naugatuck Chemicals, Limited*, Elmira (Ont.), entreprend de fabriquer de l'huile d'aniline, de la diphénylamine et certains accélérateurs et plastifiants à l'usage des industries du caoutchouc et des matières plastiques. Depuis, l'acétanilide, le nitrobenzol et le D.D.T. se sont ajoutés à sa liste de produits.

Les immenses usines de la *Polymer Corporation, Limited*, à Sarnia (Ont.), entreprennent vers la fin de 1943 la fabrication de styrol et de butadiène pour le caoutchouc synthétique. A Sarnia (Ont.), Montréal (P.Q.) et Calgary (Alb.), le cumène, le butane et le propane sont récupérés des raffineries. Un certain nombre de distilleries de boissons alcooliques fabriquent de l'alcool industriel et, en 1943, l'*Ontario Paper Company, Limited*, à Thorold (Ont.), commence la production d'alcool éthylique tiré de la liqueur de sulfite obtenue de la papeterie de l'endroit. Vers la fin de 1947 débute, à Gatineau (P.Q.), la construction d'une vaste usine d'alcool utilisant la liqueur de sulfite obtenue de la papeterie de la localité.

Composés du phosphore.—L'*Electric Reduction Company of Canada, Limited*, à Buckingham (P.Q.), est le seul établissement au pays à produire du phosphore, des phosphates et des chlorates. Établie en 1897 pour exploiter le minerai phosphaté dans cette région, cette usine utilise surtout du minerai importé ces dernières années. Le phosphore et l'acide phosphorique sont ses principaux produits durant la plus grande partie de cette période, mais au cours de la dernière décennie elle diversifie sa production, qui comprend le phosphate monosodique, le phosphate disodique, le phosphate trisodique, le phosphate tétrasodique anhydre, le phosphure de calcium, le phosphate acide de calcium et le pyrophosphate acide de sodium, ainsi que le chlorate de baryum, le chlorate d'ammonium, le perchlorate de sodium, le chlorate de potasse et le perchlorate potasse. L'usine fabrique du phosphore rouge et du phosphore blanc.

Les superphosphates pour les engrais sont fabriqués par la *Canadian Industries, Limited*, à McMasterville (P.Q.), Hamilton (Ont.) et New-Westminster (C.-B.), et par la *Consolidated Mining and Smelting Company of Canada, Limited*, à Trail (C.-B.). Cette dernière fabrique aussi des engrais de phosphate d'ammonium.

Gaz comprimés.—Afin de répondre au grand besoin de temps de guerre en acétylène et oxygène pour fins de soudage dans les industries de construction de navires, d'avions et de munitions, de nouvelles usines sont érigées et les établissements existants sont agrandis. En 1946, la production d'acétylène atteint 100,276,367 pieds cubes et celle d'oxygène, 476,822,719 pieds cubes, soit une augmentation respective de 106 et 152 p. 100 au regard de 1939.

La plupart des entreprises de cette industrie exploitent plusieurs établissements situés à des endroits stratégiques au pays. La *Canadian Liquid Air Company, Limited*, fabrique de l'acétylène, de l'oxygène et de l'azote dans onze usines; la *Dominion Oxygen Company, Limited*, de l'oxygène dans cinq usines; la *Prest-O-Lite Company of Canada, Limited*, de l'acétylène dans quatre usines; la *Wall Chemicals Canadian Corporation, Limited*, de l'acétylène et de l'oxygène dans deux usines distinctes; et la *Liquid Carbonic Canadian Corporation, Limited*, le bioxide de carbone dans six usines différentes. Les autres fabricants sont la *People Gas Supply Company, Limited*, qui fait de l'acétylène à Ottawa (Ont.); la *B.C. Welding Sales and Equipment Company, Limited*, de l'hydrogène et de l'oxygène à Armstrong (C.-B.); la *Oxygen Company of Canada, Limited*, du protoxyde d'azote, à Toronto (Ont.) et à Montréal (P.Q.); la *Swift Canadian Company, Limited*, la *Lever Brothers, Limited* et la *Canada Packers, Limited*, toutes de Toronto (Ont.), et la *Proctor and Gamble Company of Canada, Limited*, Hamilton (Ont.) qui font de l'hydrogène pour huiles hydrogénées servant à la fabrication du savon.

Produits chimiques lourds divers.—Les détails qui précèdent portent sur les aspects les plus importants de l'industrie chimique au Canada. Afin de compléter la liste, il faut mentionner certains postes qui ne sont pas compris dans les principaux produits traités séparément, comme les sels de cobalt et l'arsenic blanc fabriqués par la *Deloro Smelting and Refining Company, Limited*, à Deloro (Ont.); la litharge et le minium, par la *Carter White Lead Company of Canada, Limited*, à Montréal (P.Q.); l'oxyde de zinc, par la *Zinc Oxide Company of Canada, Limited*, à Montréal, la *Durham Chemical Company (Canada), Limited*, à Cap-de-la-Madeleine (P.Q.), et la *Watts Chemical Company*, à Toronto (Ont.); les naphténates métalliques, par la *Nuodex Products of Canada, Limited*, à Toronto (Ont.); les stéarates métalliques, par la maison *H. L. Blachford*, à Montréal (P.Q.); le bisulfure de carbone, par la *Cornwall Chemicals, Limited*, à Cornwall (Ont.); le silicate de sodium, par la *National Silicates, Limited*, Toronto (Ont.); l'eau oxygénée et le trichloréthylène, par la *Canadian Industries, Limited*, à Shawinigan-Falls (P.Q.); le sulfate de cuivre, par la *Canadian Refineries, Limited*, à Montréal-Est (P.Q.); la vanilline par la *Howard Smith Chemicals, Limited*, à Cornwall (Ont.); produits chimiques de laboratoire, par la *Merck and Company, Limited*, et la *Mallinckrodt Chemical Works, Limited*, à Montréal (P.Q.); le chlorure d'ammonium, le sulfate anhydre de sodium, le sulfite de sodium, le chlorure de zinc, le métabisulfite de sodium, le bioxyde de soufre liquide et le thiosulfate de sodium, par la *Canadian Industries, Limited*, Hamilton (Ont.); le glycol éthylénique, par la *Dow Chemical Company of Canada, Limited*, à Sarnia (Ont.); le sulfate d'aluminium, par l'*Aluminum Company of Canada, Limited*, Arvida (P.Q.), et la *Nichols Chemical Company, Limited*, à Valleyfield (P.Q.).

L'industrie chimique lourde, ainsi qu'elle est définie pour fins statistiques (les données qui s'y rapportent paraissent à la p. 576), n'englobe que les usines fabriquant principalement ces produits. Seulement 37 établissements figurent dans cette catégorie en 1944, mais il existe d'autres entreprises, comme les cokeries, les affineries de métaux et les divisions d'explosifs dont la fabrication de produits chimiques ne constitue qu'une partie secondaire ou peu importante de leur exploitation, ainsi que d'autres entreprises comme les distilleries d'alcool et de coaltar qui sont classées dans une catégorie distincte. D'après les données de toutes sources, la valeur à l'usine de tous les produits chimiques fabriqués pour la vente est estimée à 110 millions de dollars en 1946. Sur une base semblable, les importations sont calculées à 35 millions de dollars et les exportations, à 55 millions.

Groupe des industries de produits parachimiques

Toutes les industries parachimiques accusent de fortes augmentations durant la guerre. En 1944, la valeur de la production des engrais chimiques, médicaments, préparations de toilette, polis et adhésifs est environ le double de ce qu'elle était en 1939; des augmentations d'environ 50 p. 100 sont enregistrées en ce qui concerne les savons, les encres, les peintures et la distillation du coaltar. La production de chacune des industries mentionnées ci-dessus, sauf celle de la distillation du coaltar dont la production diminue d'environ 3 p. 100, augmente de nouveau en 1946. Le premier groupe accuse une augmentation d'environ 31 p. 100 et le deuxième, d'environ 16 p. 100. L'industrie des produits divers, qui comprend les explosifs et les munitions, enregistre ses plus fortes augmentations durant la guerre, la valeur de sa production passant de $25,800,000 en 1939 à $431,500,000 en 1944. D'autre part, c'est elle qui souffre le plus de la cessation des hostilités: sa production descend à 59 millions de dollars en 1946.

Distillation du coaltar.—Le nombre de distilleries de coaltar reste le même en 1944, mais leur production ($5,697,144) est de 13 p. 100 inférieure au chiffre correspondant de 1943. En 1946, la production baisse de nouveau à $5,509,727. Cette industrie compte quatre entreprises seulement.

La production de créosote d'huiles lourdes atteint environ 10,200,000 gallons en 1946 en comparaison de 10,500,000 en 1944; celle de brai, environ 85,000 tonnes contre 86,000 en 1944; et celle de goudrons raffinés, environ 5 millions de gallons contre 7 millions en 1944. Les importations de 1946 (chiffres de 1944 entre parenthèses) comprennent 3,271,874 (1,918,244) gallons de coaltar brut, valeur de $256,334 ($138,384); 1,922 (6,258) tonnes de brai, valeur de $43,311 ($118,080); et 231,054 (182,146) gallons de phénol ou d'huiles lourdes, valeur de $59,395 ($38,-547). Les exportations de coaltar et de brai sont de 2,209,450 (288,698) gallons, valeur de $193,702 ($43,654), et celles de créosote, de 86,534 (2,595,689) gallons, valeur de $16,262 ($437,671).

Distillation du bois dur.—L'industrie de la distillation du bois dur ne comprend que 5 usines actives en 1944, soit 3 pour la distillation seulement, 1 pour le raffinage seulement et 1 où se font conjointement les deux opérations. La *Canadian Industrial Alcohol Company, Limited,* à Lindsay (Ont.), exploite cette dernière; les autres, ainsi que la raffinerie à Montréal (P.Q.), sont exploitées par la *Standard Chemical Company, Limited,* à Fassett (P.Q.), à Donald (Ont.) et à South-River (Ont.). En 1946, la *Standard Chemical Company, Limited,* rapporte que seules ses usines de South-River et de Montréal sont actives. Toutefois, la *Western Wood Products, Limited,* à Red-Deer (Alb.), déclare avoir commencé la production de charbon de bois et d'hydrate méthylique brut, portant ainsi à quatre le nombre d'usines actives. La production de $999,790 en 1946 représente un déclin d'environ 34 p. 100 par rapport au total de $1,528,022 en 1944; elle comprend 217,547 gallons d'alcool de bois raffiné ($253,676), 19,127 tonnes de charbon de bois ($512,838) et 2,380 tonnes d'acétate grise de chaux ($81,704), ainsi que de l'acétone, etc.

On estime que 6,300 tonnes de charbon de bois sont produites en 1946 dans des fours ordinaires, au Québec surtout, ce qui porte le total du pays à quelque 25,000 tonnes, en comparaison de 21,000 et 50,000 tonnes en 1944.

Peintures et pigments.—La production de peintures et de pigments en 1946 s'établit à $56,729,620, soit une augmentation de près de 16 p. 100 sur le

chiffre correspondant de 1944 et d'environ 120 p. 100 sur la production de $25,855,506 en 1939. Les 98 fabriques classées dans cette industrie en 1946 emploient en moyenne 5,006 travailleurs durant l'année. Les principaux produits sont les suivants: peintures mélangées, 9,700,000 gallons d'une valeur de $25,100,000; émaux, 3,800,000 gallons ($12,000,000); laques, 1,600,000 gallons ($4,300,000); vernis, 3,400,000 gallons ($7,000,000).

Les importations sous cette rubrique ont une valeur de $9,400,000 en 1946; les articles les plus importants sont les suivants: lithopone, 8,900 tonnes ($878,781); noir de carbone, 20,733 tonnes ($2,035,151); oxyde de titane et oxyde d'antimoine, 11,900 tonnes ($2,200,000); oxyde de zinc, 925 tonnes ($151,000); bleu d'outremer, 304 tonnes ($111,000); ocres et terre de Sienne, 1,436 tonnes ($82,000); vernis, laques, etc., 175,000 gallons ($446,000). Les exportations de 1946 ont une valeur de $4,407,000.

Médicaments et préparations de toilette.—En 1946, la production des 201 établissements de l'industrie des produits médicinaux et pharmaceutiques augmente de 20 p. 100 comparativement à 1944 et de 146 p. 100 par rapport à 1939. La valeur totale aux prix de fabrique est de $67,049,834 en 1946. Ces établissements emploient en moyenne 7,670 travailleurs et déboursent $12,832,173 en salaires et $23,163,222 en matières premières. Les produits ordinaires de pharmacie ont une valeur de $10,600,000; les spécialités pharmaceutiques, $9,400,000; les spécialités avec ingrédients déclarés, $16,200,000; les vitamines et produits de vitamines, $8,000,000; la pénicilline, $6,000,000; les préparations biologiques, $2,200,000. Le reste de la production consiste en produits secondaires comme les cosmétiques, les essences, etc. Les importations s'élèvent à environ $9,370,000 et les exportations, à $5,340,000.

La réalisation marquante de ces derniers temps est la fabrication de la pénicilline, maintenant entreprise par la *Merck & Company, Limited* et la *Ayerst, McKenna and Harrison, Limited*, toutes deux de Montréal (P.Q.), et les *Connaught Laboratories*, de Toronto (Ont.).

La production de l'industrie des préparations de toilette s'établit à $20,117,113 en 1946, soit une augmentation de 13 p. 100 comparativement à 1944 et de 191 p. 100 au regard de celle de $6,918,573 en 1939. Ce groupe comprend 91 établissements en 1946 qui emploient 1,995 personnes et déboursent $2,729,367 en salaires et $7,622,735 en matières premières. Les importations sont évaluées à $720,645 et les exportations, à $804,540.

Les chiffres de la production mentionnés ci-dessus sont fondés sur la valeur des ventes à la fabrique et ne représentent pas, évidemment, les sommes effectivement dépensées par les Canadiens pour ces articles. Les statistiques annuelles des ventes de détail ne sont pas disponibles par denrée. Cependant, le recensement du commerce effectué en 1941 révèle que les ventes de préparations de toilette au détail ont une valeur de quelque 22 millions de dollars cette année-là et celles de médicaments, drogues, etc., de 48 millions.

Savons et préparations de nettoyage.—En 1946, l'industrie des savons, composés de blanchissage et préparations de nettoyage comprend 150 établissements, soit 49 dans la division des savons, 56 dans celle des composés de blanchissage et 45 qui fabriquent principalement des poudres de récurage, des nettoie-drain, des nettoie-

mains et autres préparations de nettoyage pour usage ménager ou industriel. La production de ces préparations s'établit à $38,274,818 ou 16 p. 100 de plus qu'en 1944.

La production de savons de tous genres en 1946 atteint 109,660 tonnes d'une valeur de $25,064,397 aux prix de fabrique, y compris 24,021 tonnes de savon de blanchissage en barres, 21,930 tonnes de savon en flocons et paillettes, 40,308 tonnes de poudres de savon, 16,312 tonnes de savon de toilette en barres, 468 tonnes de savon et crème à barbe, 1,805 tonnes de savon de filatures, 2,683 tonnes de savon liquide ($55,017), du savon de toilette en barres, d'une valeur de $171,925, et d'autres sont fabriquées à titre de produits secondaires par des établissements classés dans d'autres industries.

Les importations, d'une valeur de $962,469 en 1946, comprennent 3,245 livres de savon blanc ($1,112), 6,065,092 livres de savon de blanchissage ($538,637), 745,492 livres de poudres et paillettes de savon ($108,476), 358,808 livres de savon liquide ($55,017), du savon de toilette en barres, d'une valeur de $171,925, et d'autres savons évalués à $87,302. Les exportations de 1946 s'élèvent à $2,103,382, et comprennent 2,398,995 livres de savon de toilette ($485,855) et 17,503,826 livres d'autres savons ($1,617,527).

Engrais chimiques.—L'emploi d'engrais chimiques au Canada augmente sensiblement; les ventes de l'année terminée le 30 juin 1946 s'élèvent à 632,943 tonnes contre 535,108 en 1944, augmentation d'environ 18 p. 100. Avant la guerre, c'est au cours de l'année terminée le 30 juin 1939 qu'on en utilise le plus, soit 334,003 tonnes. Les ventes sont plus fortes dans toutes les provinces en 1946 comparativement à 1944: elles s'établissent à 56,725 tonnes dans l'Île du Prince-Édouard (augmentation de 32 p. 100), à 43,068 en Nouvelle-Écosse (4 p. 100), à 83,430 au Nouveau-Brunswick (15 p. 100), à 151,308 dans le Québec (2 p. 100), à 237,080 en Ontario (23 p. 100), à 31,202 dans les provinces des Prairies (121 p. 100), et à 30,130 en Colombie-Britannique (31 p. 100).

Les mélanges d'engrais chimiques atteignent 542,497 tonnes, soit 84 p. 100 de toutes les ventes. Les principaux mélanges sont le 2-12-6 avec 165,451 tonnes et le 4-8-10 avec 143,436 tonnes; le premier est plus généralement utilisé en Ontario et au Québec, tandis que le second est en faveur dans les Maritimes. Le tonnage total d'engrais chimiques contient 26,403 tonnes d'azote, 81,025 tonnes d'acide phosphorique et 45,520 tonnes de potasse.

L'augmentation de la demande, tant au pays qu'à l'étranger, se reflète dans la production canadienne, qui s'élève à 50 millions de dollars en 1946 contre 31 millions en 1944 et 13 millions en 1939. Ne sont pas compris dans ces chiffres le nitrate d'ammonium pour engrais chimiques, ni le sulfate d'ammonium provenant des cokeries, ni la cyanamide, car les établissements qui en fabriquent ont été classés dans d'autres industries. Durant l'année civile 1946, la production totale de mélanges d'engrais chimiques s'établit à 597,855 tonnes d'une valeur de $17,956,075.

Explosifs, munitions et pièces d'artifices.—Comme il fallait s'y attendre, le présent sous-groupe de produits chimiques s'est le plus ressenti de la guerre. Grâce à l'érection de nouvelles usines et à l'expansion des usines existantes, la production passe de 13 millions de dollars en 1939 à un sommet de 454 millions en 1943; le nombre d'usines de cette industrie augmente de 10 à 27. En raison des changements importants dans la nature des besoins militaires et de la diminution

de la demande au début de l'année suivante, la valeur de la production d'explosifs et de munitions diminue d'environ 13 p. 100 et se place à 391 millions de dollars. La guerre terminée, plusieurs de ces usines sont fermées ou adaptées à la production de temps de paix; aussi, en 1946, huit usines seulement demeurent dans cette catégorie et la production tombe à 12 millions de dollars.

Autres industries de produits parachimiques.—La production de l'industrie des encres augmente de 37 p. 100 entre 1939 et 1944, soit de $3,454,951 à $4,740,061. L'expansion continue de cette industrie après la guerre est révélée par la valeur de la production, qui augmente à $6,244,648 en 1946, les encres d'impression atteignant 15,891,841 livres d'une valeur de $5,221,622 et les encres d'écriture, 949,260 livres d'une valeur de $310,230. Les rouleaux encreurs et certains produits secondaires d'imprimerie, comme le mucilage et la colle, constituent le reste de la production des 30 établissements de ce groupe. Les importations d'encres d'impression s'élèvent à 692,844 livres d'une valeur de $363,085 et celles d'encres d'écriture, à $40,360.

L'industrie des adhésifs comprend 22 usines actives dont la production en 1946 s'établit à $6,784,313, ou 21 p. 100 de plus que celle de $5,626,892 déclarée par 24 usines actives en 1944 et 221 p. 100 de plus que celle de $2,110,806 en 1939. La production de colle à la gélatine s'élève à 5,224,629 livres d'une valeur de $1,081,705. Les colles végétales et de résine synthétique et le ciment à linoléum sont les autres produits principaux.

Les polis et les cires préparées sont produits en plus grande quantité en 1946; la valeur de la production industrielle est de $9,558,330, soit 30 p. 100 de plus que celle de 1944 qui dépassait de 113 p. 100 le total de $3,461,556 en 1939.

L'industrie diverse, qui ne comprend pas les explosifs ni les munitions, compte 254 établissements fabriquant des produits comme les insecticides, les matières plastiques, les huiles sulfonées, les allumettes, etc. La production en 1946 s'élève à $47,665,000 contre $40,569,000 en 1944 et $12,402,000 en 1939.

Industries de la transformation chimique

Les industries de la transformation chimique englobent celles qui, en raison de la nature de leurs produits, sont classées par le Bureau de la statistique dans des groupes industriels autres que l'industrie chimique. Toutefois, les procédés chimiques jouent un rôle tellement important dans la fabrication de ces produits qu'on peut leur attribuer une grande importance dans la production chimique. Ces industries englobent quelques-unes des plus importantes au pays. Ce groupe comprend la fabrication de la pâte de bois et du papier, du caoutchouc et des articles en caoutchouc, du verre et des abrasifs artificiels, la réduction et l'affinage des métaux non ferreux, les brasseries et distilleries, les raffineries de sucre, les tanneries, les cokeries et les usines à gaz et les raffineries de pétrole. En 1946, ces industries dont la valeur de production dépasse 1,600 millions de dollars emploient 125,000 travailleurs.

En 1946, la production de papier à journal est de 4,162,158 tonnes contre 3,039,783 en 1944 et 2,926,597 en 1939, soit 42 p. 100 au-dessus de celle de 1939. La production de coke est de 3,363,109 tonnes, 20 p. 100 de moins que celle de 4,193,424 tonnes en 1944, mais près de 40 p. 100 de plus que celle de 2,410,095 tonnes en 1939. Les ventes d'essence, à 1,144 millions de gallons, dépassent pour la première fois le millard de gallons. La production de cuivre affiné s'établit à

167,221 tonnes, 33 p. 100 de moins que celle de 250,214 tonnes en 1944; mais la production de plomb affiné passe à 165,745 tonnes, augmentation de 17 p. 100 comparativement à celle de 143,757 tonnes en 1944. La production de zinc affiné s'élève à 185,683 tonnes, 9 p. 100 de plus que celle de 169,684 tonnes en 1944. La production d'aluminium en lingots subit le plus fort déclin parmi les métaux présentement à l'étude, passant de 460,686 tonnes en 1944 à 194,117 en 1946. La production d'abrasifs artificiels bruts tombe à 169,176 tonnes, chute d'environ 20 p. 100.

Compte tenu des industries de transformation chimique et de celles des produits chimiques et parachimiques, la production brute en 1946 s'établit à 2,050 millions de dollars contre 2,300 millions en 1943, année qui marque un point culminant, et $998,500,000 en 1939.

Apparemment, les industries chimiques ont émergé de la seconde Grande Guerre dans une situation quelque peu meilleure que l'ensemble des industries. L'indice officiel du volume physique des affaires de toutes les manufactures au Canada, calculé sur la base 100 en 1935-1939 par le Bureau fédéral de la statistique, atteint une moyenne de 188·4 en 1946, gain de 88 p. 100 pour l'industrie en général contre 100 p. 100 dans le cas du groupe des produits chimiques.

Outre les industries mentionnées ci-dessus, voici un certain nombre de sous-groupes connexes qui appliquent les principes de la chimie ou s'en inspirent:

Abrasifs artificiels.—La fabrication des abrasifs artificiels a commencé au Canada il y a une cinquantaine d'années. La découverte du carbure de silicium est généralement attribuée à M. A. E. Acheson, qui a construit la première usine commerciale à Niagara-Falls (New-York), en 1895, et un peu plus tard en a établi une filiale à Niagara-Falls (Ont.), L'alumine fondue a été produite commercialement comme abrasif pour la première fois en 1901 par la société Norton de Niagara-Falls (New-York).

La plus grande partie de la production d'abrasifs artificiels bruts de l'Amérique du Nord provient des usines canadiennes; la majeure partie en est expédiée aux sociétés mères aux États-Unis pour y être broyée, nettoyée et classée. Cinq entreprises au Canada exploitent maintenant six grandes usines d'abrasifs artificiels: *Simonds Canada Abrasive Company, Limited*, Arvida (P.Q.); *Canadian Carborundum Company Limited*, Shawinigan-Falls (P.Q.) et Niagara-Falls (Ont.); *Exolon Company*, Thorold (Ont.); *Licnite Abrasives, Limited*, Niagara-Falls (Ont.); *Norton Company*, Chippawa (Ont.).

La production de 1946 comprend 49,953 tonnes de carbure de silicium, 119,223 tonnes d'alumine fondue et d'autres produits comme le carbure de bore, le borure de calcium, la magnésie fondue, etc.

Verre.—Quatre sociétés exploitent maintenant 7 verreries au Canada. Les bouteilles, bocaux, etc. sont fabriqués par la *Consumers Glass Company, Limited*, Montréal (P.Q.), et par la *Dominion Glass Company, Limited*, dont les usines sont à Montréal, Hamilton (Ont.), Wallaceburg (Ont.) et Redcliff (Alb.). La verrerie en pyrex est fabriquée par les *Corning Glass Works of Canada, Limited*, à Leaside (Ont.). Le verre à vitre est fabriqué par l'*Industrial Glass Works Company, Limited*, de Montréal. Cette dernière usine, la seule du genre au Canada, ouverte en mai 1941 et détruite par un incendie en juin 1944, est rentrée en activité à l'automne de 1946.

La production de verre moulé, soufflé et étiré de tous genres vaut $17,500,000 en 1946. Les importations de verre à vitre durant cette année se chiffrent par 43,700,000 pieds carrés d'une valeur de $2,700,000.

L'industrie du verre au Canada emploie 5,921 personnes en 1946.

Pulpe et papier.—La fabrication du papier a commencé au Canada au début du siècle dernier. La première fabrique du Bas-Canada a été établie à Saint-André (P.Q.), près de Lachute, en 1803, et la deuxième dans le comté de Portneuf (P.Q.), en 1810. L'industrie s'est établie dans les provinces Maritimes en 1819 avec la construction d'une usine, à quelque distance de Bedford-Basin, près d'Halifax (N.-É.). La première papeterie du Haut-Canada était située à Crooks-Hollow (maintenant Greensville, Ont.) près d'Hamilton, mais la date de sa création est incertaine; quelques-uns la fixent à 1813 et d'autres à 1820 ou 1825.

Jusqu'à la Confédération, l'industrie se limite à la fabrication du papier de chiffons mais, en 1866, Alexander Buntin commence à fabriquer de la pâte de bois à Valleyfield (P.Q.) dans la prétendue première meule à bois en Amérique. En 1887, Charles Riordon bâtit la première usine de papier au sulfite au Canada, à Merritton (Ont.) et, en 1907, la *Brompton Pulp and Paper Company, Limited,* bâtit à East-Angus (P.Q.) la première usine en Amérique du Nord à fabriquer de la pulpe chimique au sulfate, ou selon le procédé kraft.

En 1881, la production de cette industrie vaut $2,500,000 environ; 40 ans plus tard, elle vaut 151 millions et au bout de vingt autres années, en 1941, $334,700,000. En 1946, dernière année dont les chiffres sont connus, la valeur totale est de $527,800,000 et les 113 fabriques en activité emploient 44,967 personnes. Les exportations de papier à journal seulement s'établissent cette année-là à 3,858,467 tonnes ($265,800,000).

Coke et gaz.—Le rendement actuel des cokeries du Canada est d'environ 4 millions de tonnes par année. Des fours à sous-produits sont exploités par les entreprises suivantes: *Dominion Steel and Coal Corporation, Limited,* Sydney (N.-É.); *Montreal Coke and Manufacturing Company,* Montréal (P.Q.); *Algoma Steel Corporation, Limited,* Sault-Sainte-Marie (Ont.); *Hamilton By-Product Coke Ovens, Limited,* Hamilton (Ont.); *Steel Company of Canada, Limited,* Hamilton (Ont.); *Public Utilities Commission,* Owen-Sound (Ont.); *Winnipeg Electric Company,* Winnipeg (Man.); la *British Columbia Electric Power and Gas Company, Limited,* Vancouver (C.-B.) et la *Crow's Nest Pass Coal Company, Limited,* Michel (C.-B.). Cette dernière société de même que l'*International Coal and Coke Company, Limited,* Coleman (Alb.) exploitent également des fours à ruche. Des usines de gaz fabriqué en vase clos et de gaz d'eau sont exploitées dans 17 cités ou villes.

La production de l'industrie du coke et du gaz (30 usines qui emploient 4,961 ouvriers) vaut 63 millions de dollars en 1946. La production de coke s'établit au total à 3,451,000 tonnes.

Sucre, fécule et glucose.—Le raffinage du sucre est l'une des plus anciennes industries du Canada; le recensement de 1870 mentionne 4 établissements comptant 360 employés et une production de 4 millions de dollars. En 1946, il existe 11 raffineries comptant 2,600 employés et une production de 61 millions de dollars. Les établissements suivants exploitent des raffineries de sucre de canne: *Acadia Sugar Refining Company, Limited,* Dartmouth (N.-É.); *Atlantic Sugar Refineries, Limited,* Saint-Jean (N.-B.); *Canada and Dominion Sugar Company, Limited,*

Montréal (P.Q.) et Chatham (Ont.); *St. Lawrence Sugar Refineries, Limited*, Montréal (P.Q.) et *British Columbia Sugar Refining Company, Limited*, Vancouver (C.-B.). Des raffineries de sucre de betterave sont exploitées par la *Quebec Sugar Refinery*, Saint-Hilaire (P.Q.), la *Canada and Dominion Sugar Company, Limited*, Wallaceburg (Ont.), la *Manitoba Sugar Company, Limited*, Winnipeg (Man.) et les *Canadian Sugar Factories, Limited*, à Raymond et Picture-Butte en Alberta. La production de 1946 comprend 377,000 tonnes de sucre de canne et 103,000 tonnes de sucre de betterave.

Actuellement il n'existe au Canada que deux établissements de fécule de maïs, la *Canada Starch Company, Limited*, Cardinal (Ont.), et la *St. Lawrence Starch Company, Limited*, Port-Credit (Ont.). Ces établissements fabriquent aussi de la glucose, du sirop de maïs, de l'huile de maïs, des dextrines et des produits connexes.

La fécule de pomme de terre est fabriquée dans l'Île du Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick; chacune de ces provinces compte deux etablissements en 1946. En Colombie-Britannique, trois établissements fabriquent de la glucose de pomme de terre.

Raffinage du pétrole.—Les années qui suivirent 1860 ont vu une activité intense dans les champs pétrolifères de l'ouest d'Ontario. Le premier puits véritable au Canada a été foré en 1862 par James Shaw, photographe; un certain nombre de bonnes nappes ont ensuite été découvertes, y compris un fameux puits jaillissant qui donnait 7,000 barils par jour. Les prix étaient élevés et l'industrie prospérait, mais cette prospérité a été de courte durée. Bientôt, des découvertes en Pennsylvanie, aux États-Unis, ont fait baisser les prix et supprimé les marchés. L'industrie canadienne s'est trouvée paralysée et un grand nombre de raffineurs qui avaient établi des usines dans les champs pétrolifères et leurs environs ont été ruinés. Quelques-uns ont lutté et exploité leurs usines de temps à autre. En 1880, sept d'entre eux, des régions de London et de Petrolia, ont réuni leur actif et leur outillage pour former l'*Imperial Oil Company, Limited*. Ce sont là les débuts de la société *Imperial Oil*, maintenant l'un des principaux exploitants et propriétaire de raffineries à Halifax, Montréal, Sarnia, Regina, Ioco et Norman-Wells. Voici les autres sociétés importantes de raffinage du pétrole: *British American Oil Company, Limited*, à Toronto, Clarkson, Moose-Jaw et Calgary; *McColl-Frontenac Oil Company, Limited*, à Montréal et Toronto; *Canadian Oil Companies, Limited*, à Petrolia; *Good Rich Refining Company, Limited*, à Port-Credit; *Shell Oil Company of Canada, Limited*, à Montréal; *Standard Oil Company of British Columbia, Limited*, à Burnaby et *Shell Oil Company of British Columbia, Limited*, à Vancouver. Une douzaine de raffineries moins importantes, dont la plupart sont situées dans les provinces de l'Ouest, complètent la liste.

Le recensement de 1901 relève 14 raffineries de pétrole en activité d'une production de $3,500,000. En 1946, 30 raffineries emploient 7,048 personnes pour une production de 222 millions de dollars. Le rendement total en 1946 est de 246,000 barils de pétrole brut par jour.

Fonte en gueuses, acier et ferro-alliages.—L'industrie du fer et de l'acier au Canada remonte à plus de deux siècles, à l'établissement en 1736 des premières usines sidérurgiques, *Les Forges du Saint-Maurice*, sur les rives du Saint-Maurice dans le Québec. Cette fonderie de fer a été exploitée sans interruption jusqu'en 1883, alors qu'on l'a abandonnée. En 1787, on prenait des mesures en vue d'établir la sidérurgie en Nouvelle-Écosse. L'Ontario a connu des hauts fourneaux de fer dès 1800.

En 1946, le Canada produit 1,406,000 tonnes nettes de fonte en gueuses et 2,327,000 tonnes nettes de lingots et pièces d'acier. Les trois principales sociétés qui constituent au Canada le noyau de l'industrie se suffisent à elles-mêmes en ce sens qu'elles conditionnent le fer et l'acier, à partir du minerai jusqu'aux articles semi-ouvrés et ouvrés. L'activité de la *Steel Company of Canada, Limited*, englobe une grande variété de produits. La principale usine à Hamilton (Ont.) compte 3 hauts fourneaux, 13 fours à sole, un fourneau électrique et des laminoirs à billettes, barres, tiges métalliques, feuilles, plaques, rubans et profilés légers. Son rendenent annuel est d'environ 1,100,000 tonnes nettes de lingots. L'*Algoma Steel Corporation, Limited*, a 5 hauts fourneaux et 12 fours à sole ainsi que des laminoirs. Son rendement annuel est d'environ 736,000 tonnes de lingots. La *Dominion Steel and Coal Corporation* exploite 4 hauts fourneaux et 16 fours à acier d'un rendement annuel de 750,000 tonnes.

Outre ces grands établissements, 31 autres aciéries se servent de fourneaux électriques ou de fours à sole pour fabriquer de l'acier avec de la fonte en gueuse et des déchets de fonderie. Il existe en tout au Canada 131 fours à acier, dont 49 fours à sole, 79 fourneaux électriques et 3 convertisseurs. Au début de la seconde guerre mondiale, la puissance des fours à acier au Canada était de 2,300,000 tonnes nettes; de nouvelles installations l'augmentent à 3,547,000 tonnes à la fin de 1946, dont 3,245,000 de lingots et 302,000 de pièces de fonte. La puissance des hauts fourneaux de fer à la fin de 1946 était de 2,744,000 tonnes nettes par année.

L'industrie des ferro-alliages compte trois entreprises principales: l'*Electro-Metallurgical Company of Canada*, Welland (Ont.), fabrique des alliages de manganèse, du ferrosilicium et du ferrochrome; la *St. Lawrence Alloys and Metals, Limited*, Beauharnois (P.Q.), fabrique du ferrosilicium, du silicium-calcium, du métal au silicium et des alliages de zirconium; et la *Chromium Mining and Smelting Corporation, Limited*, Sault-Sainte-Marie (Ont.), fabrique du ferrosilicium, du sil-x et du chrome-x. En outre, le ferrosilicium est récupéré comme sous-produit par les fabricants d'abrasifs artificiels; le ferro-phosphore est fabriqué par l'*Electric Reduction Company of Canada, Limited*, Buckingham (P.Q.); et la fonte spiegel et le ferrosilicium argenté sont fabriqués par la *Canadian Furnace, Limited*, Port-Colborne (Ont.).

L'industrie du fer et de l'acier primaires emploient au Canada 24,000 personnes environ.

Réduction et affinage des métaux non ferreux.—Le Canada est le premier pays du monde quant à la production du nickel et des platinides, le deuxième quant à celle de l'or et du zinc, le troisième quant à celle du cuivre et le quatrième quant à celle du plomb et de l'argent.

La réduction et l'affinage des minerais non ferreux constituent l'une des principales industries du Canada; elle emploie 14,000 ouvriers et distribue chaque année 30 millions de dollars en salaires. La ville de Trail, en Colombie-Britannique, compte l'une des entreprises métallurgiques les plus importantes au monde, exploitée par la *Consolidated and Smelting Company of Canada, Limited.* Elle produit du plomb et du zinc affinés, du cadmium, du bismuth, de l'antimoine, de l'argent en lingots et de l'étain. A Flin-Flon (Man.) la *Hudson Bay Mining and Smelting Company of Canada, Limited*, produit du zinc affiné, du cadmium et du cuivre boursouflé. Les fonderies de nickel sont exploitées par la *Falconbridge Nickel Mines, Limited*, Falconbridge (Ont.) et par l'*International Nickel Company of*

Canada, Limited, à Copper-Cliff (Ont.); la première exporte de la matte à la Norvège pour l'affinage, mais la seconde possède une affinerie de cuivre à Coniston (Ont.) et une affinerie de nickel à Port-Colborne (Ont.) et, en plus du nickel et du cuivre affinés, elle produit du sélénium, du tellure, des résidus à teneur de platine, de l'oxyde de nickel, des sels de nickel et de l'or et de l'argent en lingot. La *Noranda Mines, Limited*, Noranda (P.Q.), traite les minerais cuprifères du nord-ouest du Québec; la *Deloro Smelting and Refining Company, Limited*, Deloro (Ont.), produit du cobalt et des alliages de cobalt; la *Dominion Magnesium, Limited*, Haley (Ont.), fabrique du magnésium et du calcium; et la *Canadian Copper Refiners, Limited*, Montréal-Est (P.Q.), produit du cuivre affiné, du sélénium, du tellure, de l'argent, de l'or et du sulfate de cuivre.

L'*Aluminum Company of Canada, Limited*, possède à Arvida (P.Q.) l'un des établissements de réduction de l'aluminium les plus vastes au monde; elle exploite également des usines à Shawinigan-Falls (P.Q.). Des sels de radium et d'uranium sont produits par l'*Eldorado Mining and Refining Company, Limited*, Port-Hope (Ont.).

Distilleries et brasseries.—En 1946, le Canada compte 18 fabriques de boissons distillées, dont 7 dans le Québec, 9 dans l'Ontario et 2 dans la Colombie-Britannique. Ces établissements emploient 4,000 ouvriers environ et leur production vaut 67 millions de dollars.

Les exigences de la guerre ont influé profondément sur la distillerie; presque toutes les installations ont été adaptées à la fabrication de l'alcool industriel pour répondre aux besoins des programmes de caoutchouc synthétique et d'explosifs. La production d'alcool éthylique passe de 5 millions de gallons de preuve en 1939 à 26,700,000 en 1944, mais descend à 8,900,000 en 1946.

L'industrie du brassage compte, en 1946, 61 établissements en activité qui emploient 8,600 personnes pour une production de 109 millions de dollars.

Rayonne, nylon et caoutchouc synthétique.—Les filés de rayonne sont fabriqués au Canada par *Cortaulds (Canada), Limited*, Cornwall (Ont.), et les filés et tissus de soie artificielle sont produits par la *Canadian Celanese, Limited*, à Drummondville (P.Q.). Seules les *Canadian Industries, Limited*, Kingston (Ont.), fabriquent les filés de nylon. La pulpe de bois et la pulpe de coton sont les principales matières premières utilisées par les deux premières entreprises; des paillettes de nylon importé sont utilisées par la troisième.

La *Polymer Corporation, Limited*, Sarnia (Ont.), produit environ 10 millions de livres de caoutchouc buna-S et butyl par mois. Cette usine, qui emploie 1,800 personnes environ, est unique en son genre: elle fabrique non seulement les deux espèces de caoutchouc synthétique, mais également les principaux composants: le butadiène et le styrone pour la fabrication du buna-S, et l'isobutylène pour celle du caoutchouc butyl. Elle est située près de la raffinerie de Sarnia de l'*Imperial Oil, Limited*, dont elle s'approvisionne en gaz pétrolifères, sa matière première. Durant la deuxième guerre mondiale, elle a fourni également de grandes quantités d'éthylbenzine et de cumène pour la fabrication des essences de pétrole à haute teneur d'octane. Ses immenses installations sont une source potentielle de produits chimiques pour les industries canadiennes et, de fait, fournissent maintenant du monomère de styrone à deux usines importantes qui récemment ont commencé à produire du plastique polystyrène.

PRINCIPALES STATISTIQUES SUR LA FABRICATION DES PRODUITS CHIMIQUES ET PRODUITS CONNEXES AU CANADA, PAR INDUSTRIE, ET TOTAUX DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DES PRODUITS CHIMIQUES, 1939, 1944 ET 1946

Industrie et année	Établissements	Personnel moyen	Salaires	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur brute des produits
	nomb.	nomb.	$	$	$	$
PRODUITS CHIMIQUES LOURDS. 1939	25	3,128	5 032,898	2,548,217	6,021,716	23,056,606
1944	37	7,964	15,752,782	8,980,955	29,540,390	81,323,151
1946	29	5,338	11,158,999	6,431,503	14,650,883	47,301,400
PRODUITS CONNEXES—						
Distillation du coaltar.... 1939	11	302	393,522	163,950	2,108,544	3,648,080
1944	10	378	732,528	336,971	3,324,047	5,697,144
1946	11	410	740,619	341,482	3,116,167	5,509,727
Gaz comprimés..... 1939	31	672	1,037,718	156,372	501,108	4,009,829
1944	40	1,025	1,854,511	350,668	1,193,038	8,933,207
1946	42	1,064	1,961,493	314,524	1,258,423	8,308,028
Engrais chimiques..... 1939	27	1,211	1,819,612	706,003	8,140,498	13,165,164
1944	26	2,226	4,610,420	1,162,992	17,690,683	31,188,945
1946	29	2,805	5,929,796	3,232,099	22,865,328	49,992,443
Médicaments et produits pharmaceutiques 1939	174	4,388	5,906,891	199,899	9,804,525	27,184,262
1944	202	7,600	11,768,012	369,542	22,535,718	55,639,581
1946	201	7,670	12,832,173	440,585	23,163,222	67,049,834
Peintures, pigments et vernis 1939	93	3,540	5,311,616	331,316	12,080,774	25,855,506
1944	97	4,821	8,662,357	521,600	24,789,289	49,107,432
1946	98	5,006	8,847,406	466,512	28,733,401	56,729,620
Savons et composés pour la lessive 1939	110	2,406	3,142,213	376,980	9,171,373	20,145,072
1944	138	2,996	5,354,142	604,910	17,497,145	33,120,521
1946	150	3,219	6,213,581	645,786	19,268,952	38,274,818
Produits de toilette..... 1939	86	1,135	1,304,574	27,221	2,792,754	6,918,573
1944	95	2,096	2,798,410	69,300	6,126,860	17,811,721
1946	91	1,995	2,729,367	53,492	7,622,735	20,117,113
Encres..... 1939	33	543	956,165	41,842	1,465,418	3,454,951
1944	31	616	1,303,120	46,471	2,019,380	4,740,061
1946	30	653	1,330,097	59,062	2,770,760	6,244,648
Distillation du bois dur..... 1939	5	179	146,541	89,220	415,873	737,673
1944	5	288	418,733	245,190	915,300	1,528,022
1946	4	170	236,305	65,459	540,228	999,790
Adhésifs..... 1939	19	427	520,662	89,573	905,411	2,110,806
1944	24	631	1,123,129	232,435	3,139,664	5,626,892
1946	22	674	1,223,032	222,384	3,749,579	6,784,313
Vernis et enduits..... 1939	49	468	565,319	22,174	1,580,112	3,461,556
1944	51	744	1,036,004	32,259	4,033,211	7,358,519
1946	48	726	1,096,194	39,851	5,258,115	9,558,330
Divers..... 1939	145	4,196	5,429,827	506,546	10,242,733	25,788,906
1944	228	50,437	82,008,829	4,942,592	227,608,024	431,494,036
1946	262	7,548	12,239,470	1,027,733	26,310,557	59,418,200
TOTAUX, PRODUITS CONNEXES.. 1939	783	19,467	26,534,660	2,711,096	59,209,123	136,480,378
1944	947	73,858	121,670,195	8,914,930	330,872,359	652,246,081
1946	988	31,940	55,379,533	6,908,969	144,657,467	328,986,864
INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DES PRODUITS CHIMIQUES.... 1939	554	86,811	118,723,504	55,726,516	437,723,798	838,976,873
1944	517	101,352	230,556,000	105,218,000	906,146,000	1,625,069,000
1946	547	124,938	251,249,023	99,990,057	901,124,745	1,675,887,006
TOTAUX GÉNÉRAUX, TOUTES INDUSTRIES DE PRODUITS CHIMIQUES..... 1939	**1,362**	**109,406**	**150,291,062**	**60,985,829**	**502,954,637**	**998,513,857**
1944	**1,501**	**183,174**	**367,978,977**	**123,113,885**	**1,266,558,749**	**2,358,638,232**
1946	**1,561**	**162,216**	**317,787,555**	**113,330,529**	**1,060,433,095**	**2,052,175,270**

Sous-section 1.—Manufactures groupées selon la matière principale du produit

Une classification fondée sur la matière principale des différents produits de chaque manufacture a été adoptée pour la première fois dans le dépouillement des rapports de 1920. Le nombre de groupes a été réduit de quinze à neuf pour correspondre avec ceux du commerce extérieur, et les catégories d'industries ont été quelque peu modifiées suivant les progrès industriels. Par la suite, un certain nombre de changements secondaires ont eu lieu dont le plus important est l'élimination des centrales électriques et de l'industrie de la teinturerie, du nettoyage et du blanchissage, des calculs de 1936. Les revisions nécessitées par ces changements sont reportées jusqu'à 1917 autant que possible.

Tendances de la production manufacturière.—Le tableau 8 fait voir les effets de la dépression après 1929, la reprise depuis 1933 et le contre-coup de la seconde guerre mondiale sur les principaux groupes d'industries relativement au personnel, aux salaires et à la valeur brute des produits. A cause du déclin des prix durant la dépression, la valeur en argent des salaires et des produits a été naturellement plus atteinte que le nombre d'employés. De plus, durant les périodes de production restreinte, il y a tendance chez les employés à gages à travailler à temps discontinu, tandis que le nombre d'employés à salaire se ressent moins vite que celui des employés à gages de la diminution de la production. Il y a donc plusieurs raisons pour lesquelles la variation des personnels est moins prononcée que celle de la valeur en argent. Les chiffres du tableau 8 doivent être comparés avec ceux du tableau 6, qui donne les fluctuations du volume de la production. Au regard de 1939, le nombre d'employés en 1945 augmente de 70·1 p. 100 et le volume physique de la production, de 55·5 p. 100. Les salaires et gages et la valeur brute de la production sont respectivement de 150·2 p. 100 et 137·4 p. 100 plus élevés. L'augmentation de la proportion de femmes employées dans les manufactures constitue un autre changement important. Tandis qu'en 1939 cette proportion est de 281 pour chaque millier d'hommes, elle passe à 403 en 1944 et diminue jusqu'à 277 en 1945.

8.—Pourcentage de variation de l'emploi, des salaires, et de la valeur brute des produits dans les principaux groupes industriels, années représentatives, 1929-1945

NOTA.—L'année-cime d'avant la dépression est 1929; l'année creuse de la dépression est 1933.

Groupe industriel	1933 comparé à 1929			1939 comparé à 1929			1945 comparé à 1939		
	Employés	Salaires	Valeur brute des produits	Employés	Salaires	Valeur brute des produits	Employés	Salaires	Valeur brute des produits
Substances végétales	−17·2	−28·5	−44·8	+ 9·2	+ 8·8	−15·8	+36·1	+88·0	+105·1
Produits animaux	−21·5	−25·2	−43·3	+ 2·5	+ 9·9	− 3·3	+41·7	+102·8	+140·7
Textiles et tissus	− 7·9	−23·3	−30·7	+16·5	+12·8	− 2·6	+30·6	+93·8	+105·7
Produits du bois et du papier	−36·1	−46·8	−52·9	−12·0	−14·0	−20·0	+37·7	+85·2	+104·3
Fer et ses produits	−48·6	−64·5	−72·6	−15·2	−22·2	−30·0	+165·8	+320·0	+256·9
Métaux non ferreux	−36·6	−48·4	−41·9	+11·8	+ 9·5	+46·7	+98·3	+165·3	+ 87·3
Métalloïdes	−42·0	−50·5	−42·8	−21·3	−22·8	− 9·4	+41·3	+ 90·2	+ 94·9
Produits chimiques	− 7·8	−17·2	−33·0	+35·3	+39·4	+15·2	+168·7	+235·8	+200·0
Produits divers	−22·6	−37·3	−52·9	+13·9	+ 4·7	−15·3	+103·2	+196·2	+255·2
Moyenne, toutes industries	**−29·7**	**−43·9**	**−49·7**	**−1·3**	**−5·1**	**−10·5**	**+70·1**	**+150·2**	**+137·4**

Sous-section 2.—Manufactures classées d'après la classification normale

Durant la guerre, un nouveau mode de classification normale des manufactures a été établi afin de répondre aux divers besoins de différents organismes et de permettre des comparaisons directes sur des bases différentes (voir p. 577). La nouvelle classification normale remplacera, à l'avenir, la classification selon la matière principale du produit, mais pendant un nombre limité d'années, les manufactures seront classées d'après les deux méthodes afin de faciliter les comparaisons avec les relevés antérieurs. Lorsqu'on jugera que la classification normale sera suffisamment implantée, la classification selon la matière principale sera mise de côté.

Vu l'espace limité de l'*Annuaire*, il a été décidé de présenter les statistiques de l'édition présente et des éditions subséquentes d'après la nouvelle classification normale. Le lecteur intéressé pourra comparer et faire la liaison avec la classification d'après la matière principale des éditions antérieures, en consultant le rapport sur les Manufactures, dont la présentation se rapproche de celle de l'*Annuaire* mais qui contient quantité de statistiques qui ne peuvent figurer ici.

9.—Principales statistiques des industries manufacturières au Canada, d'après la classification normale, 1945

Groupe industriel	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur des produits	
					Nette	Brute
	nombre	nombre	$	$	$	$
Canada	**29,050**	**1,119,372**	**1,845,773,449**	**4,473,668,847**	**3,564,315,899**	**8,250,368,866**
Aliments et boissons	8,872	156,396	224,908,882	1,336,820,028	558,247,045	1,921,774,601
Tabac et produits du tabac	86	12,164	15,738,041	79,176,519	42,985,992	122,543,932
Produits du caoutchouc	55	23,490	39,111,477	78,500,892	98,836,225	181,413,226
Produits du cuir	706	34,123	43,268,635	95,006,015	71,297,713	167,888,463
Textiles et tissus (vêtement non compris)	655	65,388	87,454,497	213,589,559	163,973,427	385,741,605
Vêtement (tissu et fourrure)	2,676	99,959	131,478,496	251,899,847	222,307,384	476,754,319
Produits du bois	7,656	93,209	119,833,932	240,482,275	208,979,657	454,447,165
Produits du papier	475	60,819	109,627,174	255,265,326	241,121,150	536,859,861
Impression, édition et métiers connexes	2,312	43,565	74,257,775	52,655,848	132,385,988	186,945,134
Dérivés du fer et de l'acier	1,903	169,278	313,966,173	395,624,098	527,473,688	952,482,150
Équipement des transports	504	154,844	326,748,794	498,241,686	523,910,119	1,034,666,913
Dérivés des métaux non ferreux	436	44,221	81,889,942	337,872,041	180,653,076	548,853,026
Appareils et fournitures électriques	247	44,129	76,468,795	92,041,030	135,919,899	230,531,874
Dérivés des métalloïdes	700	20,269	32,959,877	41,488,955	76,318,456	130,704,796
Dérivés du pétrole et du charbon	80	11,532	22,904,418	188,899,911	65,637,131	270,166,984
Produits chimiques	986	61,339	107,050,824	228,855,956	252,944,165	498,630,798
Industries manufacturières diverses	701	24,647	38,105,717	87,248,861	61,324,784	149,964,019
1945—Détail						
Aliments et boissons	**8,872**	**156,396**	**224,908,882**	**1,336,820,028**	**558,247,045**	**1,921,774,601**
Viandes	**234**	**23,870**	**40,963,388**	**431,276,464**	**76,412,570**	**510,759,333**
Huiles et graisses animales	8	130	251,782	634,279	389,670	1,100,721
Saucisses et boyaux à saucisses	74	525	701,718	3,474,071	1,257,694	4,809,089
Abattoirs et salaisons	152	23,215	40,009,888	427,168,114	74,765,206	504,849,523
Laitages	**2,381**	**22,542**	**31,219,760**	**214,494,441**	**64,016,477**	**283,652,417**
Beurre et fromage	2,241	19,435	26,864,454	171,011,216	49,110,376	224,174,572
Fromage composé	22	989	1,237,793	14,304,881	4,869,814	19,249,001
Lait condensé	29	1,458	2,199,008	26,438,916	7,470,688	34,809,972
Autres laitages	89	660	918,505	2,739,428	2,565,599	5,418,872
Conditionnement des fruits, des légumes et du poisson	**1,010**	**24,659**	**27,385,191**	**121,776,492**	**68,487,350**	**192,938,665**
Saurisserie et conserverie de poisson	540	10,219	11,268,019	62,064,331	30,529,102	93,567,274
Conserves de fruits et de légumes	470	14,440	16,117,172	59,712,161	37,958,248	99,371,391

9.—Principales statistiques des industries manufacturières au Canada, d'après la classification normale, 1945—suite

Groupe industriel	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur des produits	
					Nette	Brute
	nombre	nombre	$	$	$	$
Aliments et boisson—fin						
Produits de la meunerie	**1,269**	**11,988**	**18,567,820**	**256,367,803**	**49,001,278**	**308,237,910**
Minoteries et meuneries	1,023	7,511	11,322,915	192,270,945	30,014,438	224,269,380
Aliments du déjeuner	24	991	1,681,149	6,182,569	7,282,939	13,717,791
Provendes, bétail et volaille	222	3,486	5,563,756	57,914,289	11,703,901	70,250,739
Produits de la boulangerie	**2,896**	**34,779**	**45,366,145**	**77,003,596**	**83,025,701**	**164,565,523**
Biscuits et craquelins	36	5,734	7,037,671	14,174,162	17,444,876	32,047,311
Pain et autres produits de la boulangerie	2,860	29,045	38,328,474	62,829,434	65,580,825	132,518,212
Boissons	**562**	**17,598**	**31,660,460**	**61,568,705**	**137,095,460**	**202,445,495**
Eaux gazeuses et minérales	453	5,473	8,672,097	13,643,081	26,630,502	41,017,850
Distilleries	18	3,839	6,547,838	23,957,216	34,722,574	60,203,727
Brasseries	60	7,593	15,323,200	20,493,465	71,952,408	93,872,904
Vin	31	693	1,117,325	3,474,943	3,789,976	7,351,014
Aliments divers	**520**	**20,960**	**29,746,118**	**174,332,527**	**80,208,209**	**259,175,258**
Confiserie, cacao, etc	195	8,218	10,390,906	27,541,829	24,328,611	52,579,772
Raffineries de sucre	11	2,713	4,860,264	46,518,380	13,831,651	61,821,443
Malteries	11	491	971,202	8,595,997	4,225,405	13,384,354
Macaroni, vermicelle, etc	16	652	824,148	2,039,231	1,661,667	3,802,531
Amidon et glucose	9	982	1,570,733	6,792,439	2,878,392	10,188,553
Industries d'aliments divers	267	7,106	9,652,137	79,653,383	29,682,189	109,931,480
Sel	9	724	1,329,384	953,054	3,241,456	4,864,697
Toutes autres industries	2	74	147,344	2,238,214	358,838	2,602,428
Tabac et produits du tabac	**86**	**12,164**	**15,738,041**	**79,176,519**	**42,985,992**	**122,543,932**
Tabac, cigares et cigarettes	72	10,619	13,844,074	43,839,561	37,981,339	82,111,234
Conditionnement du tabac	14	1,545	1,893,967	35,336,958	5,004,653	40,432,698
Produits du caoutchouc	**55**	**23,490**	**39,111,477**	**78,500,892**	**98,836,225**	**181,413,226**
Articles en caoutchouc, y compris chaussures	55	23,490	39,111,477	78,500,892	98,836,225	181,413,226
Produits du cuir	**706**	**34,123**	**43,268,635**	**95,006,015**	**71,297,713**	**167,888,463**
Chaussures de cuir	263	20,096	24,668,874	45,685,629	38,419,106	84,523,621
Crépins	20	701	965,139	1,468,590	1,517,229	3,091,233
Gants et mitaines de cuir	77	2,937	2,938,678	5,213,227	4,661,337	9,915,228
Courroies en cuir	17	253	407,612	1,004,054	596,928	1,616,288
Tanneries de cuir	74	4,834	7,979,353	30,351,717	16,100,820	47,339,321
Divers articles en cuir	255	5,302	6,308,979	11,282,798	10,002,293	21,402,772
Textiles et tissus (vêtement non compris)	**655**	**65,388**	**87,454,497**	**213,589,559**	**163,973,427**	**385,741,605**
Cotonnades	**175**	**25,543**	**32,849,518**	**81,780,003**	**54,393,840**	**139,430,423**
Fil de coton	7	903	1,103,985	3,363,305	2,136,826	5,579,538
Filés et tissus de coton	41	21,646	28,020,333	66,528,980	45,126,175	114,682,802
Ouate en feuilles et en paquets, entièrement de coton	6	359	604,894	1,626,175	1,269,989	2,947,294
Bourre de coton et de laine	26	428	646,555	3,780,034	1,367,405	5,205,421
Cotonnades, n.a.é	95	2,207	2,473,751	6,481,509	4,493,445	11,015,368
Lainages	**181**	**15,575**	**20,809,245**	**54,811,039**	**39,008,831**	**95,560,886**
Tissu de laine	85	8,876	11,809,767	29,073,496	21,947,279	52,030,372
Filés de laine	44	3,511	4,087,141	13,566,420	7,442,820	21,361,512
Lainages, n.a.é	35	2,097	3,255,031	9,770,893	6,916,410	16,961,276
Tapis, moquettes et carpettes	17	1,091	1,657,306	2,400,230	2,702,322	5,207,726
Soie et soie artificielle	**33**	**11,950**	**16,187,441**	**20,198,948**	**33,093,161**	**55,118,613**
Autres tissus primaires	**80**	**4,315**	**5,982,653**	**7,188,193**	**11,942,400**	**19,792,855**
Teinture et apprêtage des tissus	40	1,922	2,923,684	1,581,984	6,196,990	8,331,308
Tissus étroits	40	2,393	3,058,969	5,606,209	5,745,410	11,461,547
Produits textiles divers	**186**	**8,005**	**11,625,640**	**49,611,376**	**25,535,195**	**75,838 828**
Auvents, tentes et voiles	82	1,666	2,102,477	5,354,445	3,328,102	8,730,070
Cordages, cordes et ficelle	10	1,678	2,477,765	8,814,693	5,440,375	14,419,946
Sacs de coton et de jute	32	1,486	1,854,707	22,279,949	4,767,112	27,114,576
Produits du lin	42	716	757,002	–	1,966,446	2,036,425
Tissus divers, n.a.é	18	2,345	4,320,454	12,725,869	9,750,001	22,812,795
Toutes autres industries	2	114	113,235	436,420	283,159	725,016

9.—Principales statistiques des industries manufacturières au Canada, d'après la classification normale, 1945—suite

Groupe industriel	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur des produits	
					Nette	Brute
	nombre	nombre	$	$	$	$
Vêtement (tissu et fourrure)	**2,676**	**99,959**	**131,478 496**	**251,899,847**	**222,307,384**	**476,754,319**
Confection pour hommes, femmes et enfants	**1,642**	**60,128**	**81,952,065**	**157,239,262**	**137,767,794**	**295,877,130**
Confection pour hommes, fabrique	453	27,423	36,933,900	78,554,206	60,928,679	139,920,218
Confection pour femmes, fabrique	989	27,975	39,485,827	78,385,452	70,099,770	148,827,882
Confection pour hommes, à forfait	128	3,470	4,021,615	235,835	4,741,420	5,050,732
Confection pour femmes, à forfait	72	1,260	1,510,723	63,769	1,997,925	2,078,298
Tricots	**216**	**23,654**	**26,640,343**	**40,423,407**	**46,368,918**	**88,035,002**
Bonneterie et tricots	216	23,654	26,640,343	40,423,407	46,368,918	88,035,002
Vêtements divers	**818**	**16,177**	**22,886,088**	**54,237,178**	**38,170,672**	**92,842,187**
Corsets	33	2,527	2,786,015	3,475,601	5,708,054	9,214,536
Articles en fourrure	571	5,782	9,188,972	35,488,515	15,417,611	51,032,829
Apprêtage et teinture de la fourrure	20	1,417	2,114,550	792,455	2,882,495	3,740,854
Chapeaux et casquettes	164	5,220	7,361,703	11,405,927	11,646,912	23,229,066
Vêtements de toile huilée et imperméable	13	572	791,007	1,924,984	1,486,001	3,432,830
Gants et mitaines, tissu	17	659	643,841	1,149,696	1,029,599	2,192,072
Produits du bois	**7 ,656**	**93,209**	**119,833,932**	**240,482,275**	**208,979,657**	**454,447,165**
Scieries et ateliers de rabotage	**6,253**	**61,346**	**77,679,470**	**176,020,429**	**143,927,051**	**323,103,997**
Bois à plancher, bois dur	21	1,233	1,659,354	4,164,306	2,935,212	7,193,627
Placage et contre-placage	31	4,284	6,311,203	9,663,402	13,580,395	23,558,610
Ateliers de rabotage, fabriques de portes et châssis	906	11,789	15,691,413	36,185,967	24,257,678	61,243,730
Scieries	5,295	44,040	54,017,500	126,006,754	103,153,766	231,108,030
Meubles	**623**	**15,729**	**21,889,759**	**25,197,849**	**32,731,569**	**58,739,892**
Divers produits du bois	**780**	**16,134**	**20,264,703**	**39,263,997**	**32,321,037**	**72,603,276**
Boîtes et paniers en bois	189	5,661	7,368,837	13,239,354	11,793,869	25,350,013
Cercueils et bières	55	1,193	1,466,794	1,792,465	2,414,170	4,276,991
Fournitures d'apiculteurs et de marchands de volailles	13	156	153,231	246,700	376,735	636,417
Laine de bois	8	142	163,312	180,899	267,775	461,300
Formes, embauchoirs et autres crépins de bois	18	759	860,193	872,029	1,250,324	2,151,130
Tonnellerie	59	899	1,186,434	2,758,776	2,110,700	4,929,983
Glacières autres que glacières électriques	18	375	568,207	477,979	806,203	1,299,512
Articles en bois	28	760	792,869	660,419	942,117	1,625,172
Tournage sur bois	77	1,584	1,737,606	2,006,724	2,508,742	4,576,795
Divers produits du bois, y compris le charbon de bois et la conservation du bois	315	4,605	5,967,220	17,028,652	9,850,402	27,295,963
Produits du papier	**475**	**60,819**	**109,627,174**	**255,265,326**	**241,121,150**	**536,859,861**
Boîtes et sacs de papier	150	10,762	13,989,364	33,854,336	26,115,449	60,455,338
Pulpe et papier	109	39,996	80,462,644	179,369,499	180,401,885	398,804,515
Papier à toiture, carton-planche, etc	21	1,701	2,775,712	8,398,326	7,591,899	16,344,489
Divers produits du papier, y compris le papier-tenture	195	8,360	12,399,454	33,643,165	27,011,917	61,255,519
Impression, édition et métiers connexes	**2,312**	**43,565**	**74,257,775**	**52,655,848**	**132,385,988**	**186,945,134**
Impression et reliure	1,331	16,847	25,279,944	23,702,464	39,520,894	63,881,768
Impression sur bleus	24	191	264,178	200,737	528,145	740,879
Composition typographique	38	448	879,376	145,510	1,354,896	1,520,649
Impression et édition	769	19,498	35,027,002	19,151,982	69,949,912	90,054,024
Gravure, stéréotypage et électrotypie	107	3,374	7,143,033	2,518,020	11,313,443	13,975,827
Lithographie	43	3,207	5,664,242	6,937,135	9,718,698	16,771,987

9.—Principales statistiques des industries manufacturières au Canada, d'après la classification normale, 1945—suite

Groupe industriel	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur des produits	
					Nette	Brute
	nombre	nombre	$	$	$	$
Dérivés du fer et de l'acier	**1,903**	**169,278**	**313,966,173**	**395,624,698**	**527,473,688**	**952,482,150**
Outillage agricole	41	13,554	24,409,526	26,414,939	30,127,717	57,621,390
Chaudières et plaques de fer et d'acier	37	4,670	9,685,220	8,958,003	14,418,223	23,883,210
Profilés de pont et autres profilés de charpente	23	7,057	15,087,130	18,908,255	26,720,859	46,435,278
Quincaillerie, outils et coutellerie	244	14,901	26,025,726	20,238,543	47,410,504	68,945,881
Appareils de chauffage et de cuisson	73	7,025	11,751,285	10,528,997	18,848,204	29,954,426
Machinerie	267	26,285	46,982,376	44,817,319	91,624,455	138,192,090
Moulages en fonte	205	15,726	92,316,949	29,478,446	44,687,679	76,581,974
Ateliers de construction mécanique	479	6,740	12,549,187	6,560,145	18,615,694	25,582,177
Fer et acier primaires	63	29,378	57,862,489	86,417,375	89,859,343	192,279,159
Tôlerie	196	17,121	27,736,555	58,242,909	46,632,971	106,257,719
Fil métallique et articles de fil métallique	89	6,158	10,791,526	13,837,950	26,234,722	41,026,403
Divers produits du fer	186	20,663	41,768,204	71,221,217	72,293,317	145,722,443
Équipement de transport	**504**	**154,844**	**326,748,794**	**498,241,686**	**523,910,119**	**1,034,666,913**
Avions	38	37,812	84,230,503	115,093,267	161,746,606	278,652,880
Bicyclettes	7	691	1,135,695	1,288,153	1,711,785	3,072,950
Embarcations et canots	149	1,337	1,946,415	2,194,398	2,744,662	4,995,801
Automobiles	6	17,915	43,623,220	164,963,785	61,987,025	228,695,109
Pièces et accessoires d'automobiles	108	17,390	33,115,867	65,897,750	58,727,677	126,562,829
Matériel roulant de chemin de fer	37	30,515	61,793,939	84,264,315	92,804,283	181,249,842
Construction et réparation de navires	89	48,118	99,470,593	60,294,253	141,646,420	204,594,323
Voitures, charrettes et traîneaux	61	443	514,120	546,043	825,566	1,402,759
Accessoires d'automobiles, tissu	9	623	918,442	3,699,722	1,716,095	5,440,420
Dérivés des métaux non ferreux	**436**	**44,221**	**81,889,942**	**337,872,041**	**180,653,076**	**548,853,026**
Produits de l'aluminium	32	4,677	8,142,816	12,981,173	12,948,765	26,738,152
Produits du laiton et du cuivre	161	13,267	25,680,949	53,655,695	49,403,675	105,150,750
Bijouterie, articles électroplaqués, etc	158	5,514	8,108,837	16,164,076	14,837,706	31,199,217
Réduction et affinage des métaux non ferreux	17	16,771	33,853,120	23,940,486	89,898,878	355,676,526
Alliages de métal blanc	41	2,929	4,560,581	18,718,455	9,160,589	23,222,129
Divers produits des métaux non ferreux	27	1,063	1,543,639	2,412,156	4,403,463	6,866,252
Appareils et fournitures électriques	**247**	**44,129**	**76,468,795**	**92,041,030**	**135,919,899**	**230,531,874**
Dérivés des métalloïdes	**700**	**20,269**	**32,959,877**	**41,488,955**	**76,318,456**	**130,704,796**
Produits abrasifs	15	2,353	4,771,226	8,223,797	15,079,484	25,492,686
Produits de l'amiante	13	912	1,422,077	2,812,091	2,648,565	5,677,291
Ciment	8	1,317	2,398,117	2,794,676	9,416,426	15,422,031
Produits du ciment	171	1,533	2,227,583	3,919,467	4,731,571	8,968,083
Dérivés de l'argile:						
Dérivés domestiques de l'argile	106	2,688	3,828,206	194,257	6,938,409	8,913,092
Dérivés importés de l'argile	28	1,427	2,064,645	1,167,283	3,814,872	5,327,282
Sable, chaux, brique	4	78	125,321	84,639	195,398	308,652
Produits du verre	103	5,830	9,043,864	10,467,286	15,947,871	28,281,397
Produits du gypse	9	603	937,369	2,843,004	2,583,196	5,716,114
Chaux	44	856	1,473,829	424,412	4,663,859	6,732,348
Pierre de monuments et d'ornementation	144	1,055	1,665,593	1,706,599	3,295,818	5,199,120
Divers produits des métalloïdes	55	1,617	3,002,047	6,851,444	7,002,987	14,666,700
Dérivés du pétrole et du charbon	**80**	**11,532**	**22,904,418**	**188,899,911**	**65,637,131**	**270,166,984**
Produits du coke et du gaz	34	4,757	9,013,108	37,746,482	24,213,270	68,483,305
Dérivés du pétrole	46	6,775	13,891,310	151,153,429	41,423,861	201,683,679

9.—Principales statistiques des industries manufacturières au Canada, d'après la classification normale, 1945—fin

Groupe industriel	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur des produits	
					Nette	Brute
	nombre	nombre	$	$	$	$
Produits chimiques	**986**	**61,339**	**107,050,824**	**228,855,956**	**252,944,165**	**498,630,798**
Acides, alcalis et sels	35	7,022	14,527,508	22,351,361	36,517,138	67,467,062
Engrais chimiques	26	2,146	4,418,916	18,708,175	14,681,500	34,505,756
Préparations médicinales et pharmaceutiques	204	8,339	12,733,511	22,941,566	36,978,645	60,330,928
Peintures, pigments et vernis	90	4,979	8,947,199	24,532,362	23,438,321	48,396,502
Savon, composés pour la lessive, etc	134	3,210	5,873,994	18,366,330	18,158,389	37,174,244
Produits de toilette	94	2,137	2,842,440	7,053,472	11,887,050	18,992,908
Fabriques d'huile végétale	13	616	1,032,839	16,658,320	3,242,562	20,098,109
Divers produits chimiques:						
Encre d'imprimerie et encre à écrire	31	641	1,341,553	2,138,428	2,852,169	5,037,168
Adhésifs	20	576	1,067,337	2,662,236	2,594,042	5,422,488
Vernis et enduits	51	739	1,032,071	4,219,413	3,834,602	8,091,054
Distillation du coaltar	10	381	727,102	3,356,468	1,917,916	5,616,313
Gaz comprimés	41	1,097	1,933,727	1,269,309	6,812,375	8,429,524
Distillation du bois	5	242	375,356	843,828	368,681	1,407,195
Divers produits chimiques, n.a.é	232	29,214	50,197,271	83,754,688	89,660,775	177,661,547
Diverses industries, manufacturières	**701**	**24,647**	**38,105,717**	**87,248,861**	**61,324,784**	**149,964,019**
Balais, brosses et vadrouilles	85	2,340	3,024,400	4,418,618	5,668,839	10,188,372
Matelas et ressorts	78	3,241	5,192,243	11,653,811	9,405,562	21,258,978
Instruments de musique	25	836	1,142,927	816,604	1,630,497	2,520,332
Stylographes et crayons	10	1,315	1,892,220	2,627,912	4,253,146	6,912,300
Outillage scientifique et professionnel	49	7,226	13,964,073	52,605,810	17,404,946	70,323,034
Articles de sport	36	1,101	1,433,218	3,294,096	2,162,046	5,504,640
Jouets et jeux	56	1,428	1,473,937	1,876,656	2,892,078	4,810,065
Fournitures de dactylographe	8	306	568,151	1,255,348	1,085,730	2,358,608
Industries diverses:						
Statues, œuvres d'art et bibelots	89	1,031	1,154,995	1,054,240	1,824,637	2,901,849
Lampes électriques et abat-jour	28	651	768,117	1,115,817	1,355,273	2,491,819
Fleurs et plumes artificielles	30	689	706,074	796,486	1,293,186	2,097,865
Enseignes électriques au néon et autres	30	605	1,095,673	499,680	1,999,872	2,574,827
Articles fabriqués de poil animal et humain	18	314	381,939	763,213	513,709	1,288,565
Parapluies	6	113	143,143	239,610	288,249	528,956
Pipes à tabac	6	42	46,726	18,350	64,829	84,901
Boutons	21	944	1,348,191	1,479,301	2,214,270	3,748,687
Timbres et stencils, caoutchouc et métal	43	528	811,011	392,142	1,278,302	1,686,874
Industries diverses, n.a.é	10	364	426,382	443,210	681,908	1,138,936
Glace artificielle	56	871	1,335,515	125,792	3,190,353	3,621,664
Chandelles	12	252	326,739	666,462	829,190	1,517,187
Cinématographie	5	450	870,043	1,105,703	1,288,162	2,405,560
Totaux généraux, toutes industries	**29,050**	**1,119,372**	**1,845,773,449**	**4,473,668,847**	**3,561,315,899**	**8,250,368,866**

Sous-section 3.—Manufactures classées selon l'usage du produit

Des changements marqués sont survenus depuis 1922 dans l'importance des divers groupes du classement selon l'usage. A l'égard du pourcentage de la valeur brute de la production, le changement le plus frappant est celui du groupe des aliments, qui accuse une diminution sensible de 28·2 p. 100 du total en 1922 à 22·6 p. 100 en 1939 et 20·8 p. 100 en 1945. Le groupe des matériaux de production, qui en 1923 avait pris la tête sur celui des aliments, augmente régulièrement jusqu'en 1939; depuis, il se maintient à environ 30 p. 100 du total. Par suite de la production d'équipement de guerre, les véhicules et navires augmentent de 7·7 p. 100 en 1939 à 13·1 p. 100 en 1945 et l'équipement industriel, de 15·2 p. 100 à 16·3 p. 100. Les autres groupes, sauf celui des "divers", accusent de légers déclins durant la guerre.

10.—Statistiques principales des industries manufacturières du Canada, classées selon l'usage des principaux produits, par principaux groupes, années représentatives 1929-1945, et en détail pour 1945

Année et classement selon l'usage	Établissements	Capitaux[1]	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur brute des produits
	nomb.	$	nomb.	$	$	$
1929						
Aliments	8,351	463,984,558	94,707	87,960,036	597,396,238	837,986,384
Liqueurs et tabac	599	201,365,785	18,976	21,670,376	65,440,053	208,968,998
Vêtement	1,680	223,376,104	93,935	88,914,849	172,726,557	336,452,685
Effets personnels	380	56,155,234	11,148	13,595,331	29,389,246	61,191,750
Articles de ménage	600	76,185,921	20,857	23,248,775	34,293,465	77,811,331
Livres et papeterie	1,917	144,222,275	38,141	56,003,183	45,384,362	155,947,960
Véhicules et navires	781	310,942,038	61,835	91,239,185	243,258,350	407,947,648
Matériaux de production	6,227	1,776,758,115	223,071	258,255,079	524,193,104	1,154,908,260
Équipement industriel	1,576	719,112,914	99,922	131,820,142	304,581,449	614,827,756
Divers	105	32,789,065	3,939	4,584,261	13,007,989	27,403,344
Totaux, 1929	**22,216**	**4,004,892,009**	**666,531**	**777,291,217**	**2,029,670,813**	**3,883,446,116**
1933						
Aliments	8,759	408,995,499	75,434	68,652,798	313,760,942	492,729,174
Liqueurs et tabac	670	185,612,678	18,289	17,626,141	40,454,300	98,409,638
Vêtement	1,922	143,382,092	75,363	56,001,234	103,209,050	194,627,734
Effets personnels	601	39,681,900	8,938	8,616,372	15,323,848	35,589,961
Articles de ménage	654	66,047,002	15,587	12,887,200	16,022,584	38,684,649
Livres et papeterie	2,170	132,507,101	34,300	42,830,661	28,818,380	103,477,707
Véhicules et navires	479	232,153,543	37,618	35,725,625	56,917,292	120,992,781
Matériaux de production	6,564	1,459,569,284	139,734	126,208,238	252,383,314	573,991,467
Équipement industriel	1,819	588,147,285	60,061	64,155,426	133,382,392	277,075,032
Divers	142	23,163,454	3,334	3,544,129	7,516,826	18,497,642
Totaux, 1933	**23,780**	**3,279,259,838**	**468,658**	**436,247,824**	**967,788,928**	**1,954,075,785**
1937						
Aliments	8,696	441,611,585	96,740	94,656,930	558,118,480	792,271,852
Liqueurs et tabac	668	187,487,631	21,646	24,398,981	68,935,399	152,152,105
Vêtement	2,158	173,474,299	95,274	79,547,935	148,901,374	271,690,917
Effects personnels	634	43,476,516	12,420	12,729,626	28,185,411	55,289,473
Articles de ménage	800	89,293,123	27,446	27,169,931	41,836,387	90,102,397
Livres et papeterie	2,349	137,392,420	40,348	53,453,842	44,257,314	138,673,644
Véhicules et navires	376	248,949,257	55,141	71,890,706	186,070,917	319,289,534
Matériaux de production	6,892	1,482,194,043	208,930	232,733,013	634,232,482	1,221,670,588
Équipement industriel	2,086	629,908,231	97,250	119,070,287	280,546,886	551,891,976
Divers	175	31,440,726	5,256	6,075,786	15,842,137	32,436,014
Totaux, 1937	**24,834**	**3,465,227,831**	**660,451**	**721,727,037**	**2,006,926,787**	**3,625,459,500**
1939						
Aliments	8,529	451,298,489	99,983	101,904,518	526,619,353	784,072,722
Liqueurs et tabac	657	190,313,279	23,489	27,051,038	74,295,571	164,812,439
Vêtement	2,178	187,495,826	97,220	83,762,588	146,201,614	275,567,762
Effets personnels	623	46,866,657	12,623	13,771,704	26,408,179	57,043,684
Articles de ménage	767	93,773,837	27,647	28,417,336	40,528,394	88,800,804
Livres et papeterie	2,452	143,293,147	41,804	56,466,921	47,916,777	144,288,052
Véhicules et navires	364	269,734,181	54,673	72,238,590	141,704,269	266,089,493
Matériaux de production	7,095	1,580,602,852	201,849	229,381,185	559,816,486	1,130,510,177
Équipement industriel	1,957	650,305,878	93,235	117,754,260	257,416,596	528,678,421
Divers	183	33,340,303	5,591	7,063,013	15,252,136	34,919,974
Totaux, 1939	**24,805**	**3,647,024,449**	**658,114**	**737,811,153**	**1,836,159,375**	**3,474,783,528**
1944						
Aliments	8,435	–	136,747	183,795,031	1,271,356,037	1,702,330,839
Liqueurs et tabac	635	–	28,566	44,140,376	118,406,602	281,731,695
Vêtement	2,713	–	117,056	146,623,855	284,018,437	529,230,834
Effets personnels	758	–	18,922	26,130,683	54,417,448	115,502,040
Articles de ménage	908	–	38,940	58,426,100	83,231,172	187,175,054
Livres et papeterie	2,468	–	47,319	76,542,070	75,882,848	219,966,613
Véhicules et navires	413	–	222,604	454,449,952	637,341,589	1,425,858,778
Matériaux de production	8,990	–	343,035	567,699,762	1,369,160,212	2,646,303,770
Équipement industriel	2,889	–	216,279	385,434,071	697,897,961	1,512,623,216
Divers	274	–	53,414	86,379,470	240,621,050	452,969,680
Totaux, 1944	**28,483**	–	**1,222,882**	**2,029,621,370**	**4,832,333,356**	**9,073,692,519**

[1] Non relevé en 1944.

10.—Statistiques principales des industries manufacturières du Canada, classées selon l'usage des principaux produits, par principaux groupes, années représentatives 1929-1945, et en détail pour 1945—fin

Année et classement selon l'usage	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
1945	nomb.	nomb.	$	$	$	$
Aliments	8,310	138,798	193,248,422	1,275,251,323	421,151,585	1,719,329,106
Liqueurs et tabac	648	29,762	47,398,501	140,745,224	180,081,452	324,989,427
Vêtement	3,046	123,681	159,792,122	303,595,189	266,681,013	573,291,033
Effets personnels	780	20,998	29,266,421	61,739,904	66,176,283	129,130,335
Articles de ménage	1,102	41,204	61,922,834	90,428,186	102,341,665	195,859,702
Livres et papeterie	2,502	51,276	85,428,837	84,949,518	156,991,699	244,398,179
Véhicules et navires	442	160,321	331,825,962	507,145,106	562,302,572	1,084,076,890
Matériaux de production	8,941	320,974	529,821,323	1,258,478,355	1,046,626,043	2,428,836,658
Équipement industriel	2,996	199,851	351,884,793	653,419,689	662,460,315	1,348,434,924
Divers	283	32,507	55,184,234	97,916,353	99,503,272	202,022,612
Totaux, 1945	**29,050**	**1,119,372**	**1,845,773,449**	**4,473,668,847**	**3,564,315,899**	**8,250,368,866**
1945—DÉTAIL						
Aliments	**8,310**	**138,798**	**193,248,422**	**1,275,251,323**	**421,151,585**	**1,719,329,106**
Céréales panifiables	4,167	52,716	70,703,809	315,872,381	150,897,599	474,921,779
Poisson	540	10,219	11,268,019	62,064,331	30,529,102	93,567,274
Conserves de fruits et légumes	470	14,440	16,117,172	59,712,161	37,958,248	99,371,391
Viandes	226	23,740	40,711,606	430,642,185	76,022,900	509,658,612
Produits laitiers	2,381	22,542	31,219,760	214,494,441	64,016,477	283,652,417
Matières graisses	8	130	251,782	634,279	389,670	1,100,721
Sucre	11	2,713	4,860,264	46,518,380	13,831,651	61,821,443
Divers	507	12,298	18,116,010	145,313,165	47,505,938	195,235,469
Liqueurs et tabac	**648**	**29,762**	**47,398,501**	**140,745,224**	**180,081,452**	**324,989,427**
Boissons alcooliques	78	11,432	21,871,038	44,450,681	106,674,982	154,076,631
Boissons non alcooliques	484	6,166	9,789,422	17,118,024	30,420,478	48,368,864
Tabac	86	12,164	15,738,041	79,176,519	42,985,992	122,543,932
Vêtement	**3,046**	**123,681**	**159,792,122**	**303,595,189**	**266,681,013**	**573,291,033**
Chaussures en cuir	263	20,096	24,668,874	45,685,629	38,419,106	84,523,621
Articles en fourrure	591	7,199	11,303,522	36,280,970	18,300,106	54,773,683
Vêtements et lingerie	1,675	62,655	84,738,080	160,714,863	143,475,848	305,091,666
Gants et mitaines	94	3,596	3,582,519	6,362,923	5,690,936	12,107,300
Chapeaux et casquettes	194	5,909	8,067,777	12,202,413	12,940,098	25,326,931
Tricots	216	23,654	26,640,343	40,423,407	46,368,918	88,035,002
Imperméables	13	572	791,007	1,924,984	1,486,001	3,432,830
Effets personnels	**780**	**20,998**	**29,266,421**	**61,739,904**	**66,176,283**	**129,130,335**
Bijouterie et horlogerie	158	5,514	8,108,837	16,164,076	14,837,706	31,199,217
Articles de récréation	117	3,365	4,050,082	5,987,356	6,684,621	12,835,037
Effets personnels	505	12,119	17,107,502	39,588,472	44,653,956	85,096,081
Articles de ménage	**1,102**	**41,204**	**61,922,834**	**90,428,186**	**102,341,665**	**195,859,702**
Livres et papeterie	**2,502**	**51,276**	**85,428,837**	**84,949,518**	**156,991,699**	**244,398,179**
Véhicules et navires	**442**	**160,321**	**331,825,962**	**507,145,106**	**562,302,572**	**1,084,076,890**
Matériaux de production	**8,941**	**320,974**	**529,821,323**	**1,258,478,355**	**1,046,626,043**	**2,428,836,658**
Matériaux de ferme	26	2,146	4,418,916	18,708,175	14,681,500	34,505,756
Matériaux à l'usage des manufacturiers	1,278	193,981	343,051,920	849,533,316	682,621,563	1,637,559,529
Matériaux de construction	7,096	100,067	148,743,969	307,456,264	288,320,204	610,178,766
Matériaux généraux	541	24,780	33,606,518	82,780,600	61,002,776	146,592,607
Équipement industriel	**2,996**	**199,851**	**351,884,793**	**653,419,689**	**662,460,315**	**1,348,434,924**
Outillage de ferme	54	13,710	24,562,757	26,661,639	30,504,452	58,257,807
Outillage de manufacture	285	27,044	47,842,569	45,689,348	92,874,779	140,343,220
Outillage de commerce	137	2,310	3,810,350	2,272,962	7,554,257	10,241,973
Outillage d'établissement de service	402	18,239	30,189,416	79,499,784	59,910,560	140,238,362
Outillage pour éclairage, chauffage et force motrice	387	60,611	109,489,179	290,969,379	216,613,196	526,306,973
Outillage général	1,731	77,937	135,990,522	208,326,577	255,003,071	473,046,589
Divers	**283**	**32,507**	**55,184,234**	**97,916,353**	**99,503,272**	**202,022,612**

Le tableau **11** est inclus afin de donner la quantité et la valeur de chacun des principaux produits des industries manufacturières du Canada. La liste est nécessairement incomplète, car nombre d'articles sont produits en si petite quantité que leur inclusion allongerait beaucoup le tableau sans en accroître proportionnellement la valeur. Les denrées énumérées, cependant, comprennent environ 75 p. 100 de la production globale.

11.—Quantité et valeur des principales denrées produites par les industries manufacturières du Canada, groupées selon l'usage, 1945

Nomenclature	Unité de mesure	Quantité	Valeur
			$
Aliments—			
Biscuits, toutes sortes	tonnes	73,070	25,119,235
Pain, tartes, gâteaux, etc	–	–	120,339,509
Beurre (de fabrique)	liv.	293,782,846	101,398,478
Fromage (de fabrique)	"	229,858,912	50,147,521
Confiseries, toutes sortes	–	–	41,276,125
Crème, vendue dans les fabriques laitières	liv.	19,889,770	14,875,221
Provende, grain haché	–	–	49,358,018
Poisson, en boîte ou autrement préparé	–	–	47,010,832
Farine, blé	barils	25,121,418	139,830,319
Provendes animales	–	–	62,286,635
Fruits et légumes, en boîte	liv.	380,520,978	29,051,209
Crème glacée (de fabrique)	gall.	14,883,268	18,480,139
Confitures, gelées et marmelades	liv.	89,018,523	11,292,419
Saindoux	"	67,343,035	9,016,883
Viandes, salées	"	577,728,666	136,882,855
Viandes, vendues fraîches	"	184,663,858	230,660,261
Lait, vendu dans les fabriques	gall.	123,655,938	51,100,381
Lait, évaporé et condensé	liv.	228,878,651	19,389,016
Cornichons, sauces et catsup	–	–	8,836,461
Poudres, alimentaires	liv.	108,423,166	44,580,329
Saucisse, fraîche et fumée	"	133,250,476	25,436,642
Friture	"	111,272,102	16,401,135
Soupes, en boîte	"	131,916,108	15,872,545
Sucre, granulé, de canne et de betterave	"	851,314,065	52,233,169
Thé et café, préparés	"	102,107,540	49,476,314
Liqueurs et tabac—[1]			
Eaux gazeuses	gall.	51,340,353	34,602,233
Bière, ale, stout et porter	"	128,909,858	157,568,242
Cigarettes	M	17,684,707	207,612,532
Cigares	"	207,861	11,715,058
Spiritueux, potables, vendus	gall. de p.	10,105,042	48,001,549
Tabac, à chiquer, à fumer et à priser	liv.	30,016,710	44,724,715
Tabac, en feuilles, conditionné	"	100,368,445	40,432,698
Vin, vendu	gall.	3,862,963	6,851,915
Vêtement—			
Pardessus et manteaux, hommes, garçons et femmes	nomb.	2,626,488	81,322,477
Robes, femmes et jeunes filles	"	12,004,826	47,578,418
Chaussure, cuir	paires	31,761,417	76,663,640
Chaussure, caoutchouc	"	18,025,431	24,659,378
Chapeaux et casquettes, hommes et garçons	douz.	664,392	9,525,573
Chapeaux, femmes	"	452,585	9,243,038
Bas et chaussettes, toutes sortes	"	8,492,631	36,251,873
Chemises, fines et de travail	"	1,114,723	15,041,989
Complets, hommes et garçons	nomb.	1,765,202	31,498,099
Costumes, femmes et jeunes filles	"	467,463	7,794,274
Sous-vêtements	douz.	3,596,131	21,080,694
Uniformes, laine	nomb.	1,234,503	15,569,689

[1] Comprend les taxes d'accise sur les produits du tabac et le prix coûtant des spiritueux.

11.—Quantité et valeur des principales denrées produites par les industries manufacturières du Canada, groupées selon l'usage, 1945—suite

Nomenclature	Unité de mesure	Quantité	Valeur
			$
Effets personnels—			
Sacs, cuir	–	–	8,221,671
Bijouterie	–	–	11,056,402
Pianos, orgues et pièces	–	–	1,088,207
Articles plaqués, toutes sortes	–	–	5,550,512
Appareils de radio et accessoires[1]	–	–	48,004,976
Savon	liv.	274,919,143	29,551,875
Articles de sport	–	–	6,450,203
Préparations de toilette et parfums	–	–	13,962,044
Jouets et jeux	–	–	7,452,825
Articles de ménage—			
Couvertures, toutes sortes	liv.	11,070,480	8,845,862
Balais et brosses	–	–	9,536,722
Tapis, moquettes et carpettes	verges	1,676,402	4,974,837
Meubles de ménage, y compris lits et divans	–	–	44,275,480
Appareils de chauffage et de ventilation et fournaises	–	–	8,010,878
Ustensiles de cuisine	–	–	5,349,255
Matelas	nomb.	1,021,106	9,562,250
Vadrouilles	–	–	967,855
Sommiers de lit et autres meubles	–	–	3,447,676
Poêles, à charbon, à bois, électriques et à gaz	nomb.	443,484	12,456,701
Livres et papeterie—			
Imprimés de réclame	–	–	14,327,566
Livres et catalogues, imprimés	–	–	10,348,069
Lettres circulaires, billets de banque, etc., imprimés	–	–	9,939,656
Périodiques, imprimés pour les éditeurs	–	–	10,120,430
Périodiques, imprimés par les éditeurs—			
Abonnements et ventes	–	–	29,296,850
Revenu net de la réclame	–	–	47,360,692
Formules, commerciales, imprimées	–	–	15,919,602
Véhicules et navires—			
Avions, y compris pièces et réparation	–	–	307,364,895
Automobiles, commerciales	–	–	166,555,213
Pièces et accessoires d'automobiles	–	–	101,710,087
Wagons, à vapeur et électriques, et pièces	–	–	91,140,205
Navires et réparation de navires	–	–	266,093,998
Divers—			
Abrasifs, artificiels	–	–	18,934,590
Sacs, coton et jute	douz.	11,827,992	25,021,742
Sacs, papier	–	–	12,268,100
Barres, fer et acier, laminées à chaud	ton. nettes	438,622	31,680,209
Accumulateurs, électriques et pièces	–	–	16,242,963
Blooms, billettes et brames	–	–	17,732,009
Chaudières, chauffage et force motrice, et pièces	–	–	14,816,324
Boîtes, papier et bois	–	–	66,230,517
Composés de calcium et de sodium	–	–	21,264,038
Boîtes, fer-blanc	–	–	37,461,193
Pièces, fonte	tonnes	229,427	27,929,572
Coke	"	3,912,320	37,671,991
Tissus de coton	verges	336,173,307	58,911,912
Émaux, laques et vernis	–	–	18,815,872
Explosifs	–	–	27,758,430
Machines agricoles et pièces	–	–	38,701,000
Ferro-alliages	–	–	15,928,052
Pièces forgées, acier et autres	–	–	25,850,765
Gaz, vendu	M. pi. cu.	21,551,189	19,916,643

[1] Voir aussi équipement de radiocommunication sous la rubrique "Divers".

11.—Quantité et valeur des principales denrées produites par les industries manufacturières du Canada, groupées selon l'usage, 1945—fin

Nomenclature	Unité de mesure	Quantité	Valeur
			$
Divers—fin			
Gaz, comprimé et liquide	–	–	12,932,538
Gazoline	gall. imp.	953,016,955	110,785,813
Verre, pressé et soufflé	–	–	18,334,002
Quincaillerie de construction et autre	–	–	8,642,102
Cuir, à chaussure	–	–	34,081,996
Bois d'œuvre, scié, brut et plané	–	–	181,045,952
Machines, tous genres et pièces	–	–	142,972,423
Médicaments et produits pharmaceutiques	–	–	46,248,763
Munitions et autre matériel de guerre	–	–	302,522,324
Huile, combustible et gaz	gall. imp.	887,883,571	45,426,635
Peintures, mélangées, prêtes pour l'usage	"	9,729,387	23,404,582
Papier, papier à journal, d'emballage et à livres	–	–	216,336,130
Carton	–	–	46,805,442
Tuyaux et raccords, fer et acier, etc	–	–	25,949,509
Plaques, feuilles, etc., fer et acier	ton. nettes	495,213	35,311,676
Pulpe de bois, pour la vente	tonnes c.	1,657,125	115,735,408
Équipement de radiocommunication	–	–	34,141,520
Réfrigérateurs, électriques	nomb.	3,459	1,018,898
Tringles et barres, laiton, bronze, etc	liv.	47,750,756	7,255,273
Tringles, fil métallique, cuivre et acier, etc	ton. nettes	–	17,189,884
Formes laminées, fer et acier, semi-ouvrées	"	1,800,066	17,732,009
Portes et autres bois ouvrés	–	–	24,830,781
Instruments scientifiques	–	–	60,569,313
Soie, artificielle et mélangée, filament continu	verges	57,055,801	27,947,212
Produits de fonderie et d'affinerie	–	–	355,676,526
Rayonne filée	verges	24,836,720	10,503,365
Lingots et pièces d'acier (vendus)	ton. nettes	148,247	28,121,723
Profilés d'acier érigés, ponts, etc	–	–	14,581,836
Profilés d'acier, finis et autres	–	–	18,491,204
Tissus pour pneus	liv.	25,865,820	14,545,665
Outils, toutes sortes	–	–	22,702,486
Ficelle d'engerbage et câble	liv.	–	16,571,427
Fils et câbles, électriques	–	–	36,681,153
Corde et câble métallique, acier	–	–	18,028,199
Drap, tissé et autre	verges	25,914,348	43,670,728
Filé, coton, soie artificielle, laine, etc, pour la vente	liv.	81,960,232	54,356,294

Sous-section 4.—Manufactures classées selon l'origine des matières premières

La distinction entre les matières premières agricoles d'origine canadienne et étrangère est établie selon qu'elles sont ou non indigènes au Canada plutôt que d'après leur source réelle. Ainsi, les industries comprises dans les catégories d'origine étrangère sont celles qui dépendent de matières premières qui ne sont pas cultivées au Canada, telles que thé, café, épices, sucre de canne, riz, caoutchouc, coton, etc. Les industries comprises dans les catégories d'origine canadienne peuvent, cependant, consommer quantité de matières premières importées.

Le groupe des industries d'origine minérale comprend, en plus des métaux non ferreux, produits en si grandes quantités au Canada, les industries du fer et de l'acier, du pétrole et autres substances minérales, dont les matières premières sont importées en majeure partie. Les produits d'origine minérale, à l'exception des

combustibles, sont presque tous des articles durables. Une production et une consommation relativement élevées de produits minéraux sont d'ordinaire les indices d'un haut niveau de confort et d'une industrialisation avancée. Durant les périodes de marasme économique, lorsque la production de marchandises durables est limitée, l'emploi dans les industries du groupe agricole, qui produisent surtout des denrées de consommation, est plus élevé que dans le groupe minéral. En 1943, les industries du groupe minéral réunissent les capitaux de beaucoup les plus considérables, le plus grand nombre d'employés et payent le montant le plus élevé en salaires. En 1943, le capital moyen par employé s'élève à $5,441 dans le groupe minéral, en comparaison de $4,417 dans le groupe agricole. Le groupe minéral paye aussi les salaires les plus élevés. En 1945, la moyenne des salaires s'établit à $1,914 dans le groupe minéral et $1,407 dans le groupe agricole.

12.—Statistiques principales des industries manufacturières du Canada, classées selon l'origine des matières premières utilisées, par groupes principaux, années représentatives, 1929-1945

Année et origine	Établissements	Capitaux	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur brute des produits
	nomb.	$	nomb.	$	$	$
1929						
Origine agricole	9,041	969,384,866	181,682	188,306,755	852,606,083	1,396,769,569
Origine minérale	3,219	1,550,662,908	218,879	304,027,803	678,683,203	1,392,499,868
Origine forestière	7,353	1,148,558,242	163,863	191,044,307	313,088,964	722,269,066
Origine marine	730	28,644,442	16,367	5,411,855	21,496,859	34,966,260
Origine sauvagine	234	14,338,686	3,767	4,783,323	12,847,817	20,861,039
Origine mixte	1,639	293,302,865	81,973	83,717,174	150,947,887	316,080,314
Totaux généraux, 1929	**22,216**	**4,004,892,009**	**666,531**	**777,291,217**	**2,029,670,813**	**3,883,446,116**
Groupe d'origine agricole—						
Produits de la terre	5,191	697,206,163	114,236	115,201,292	496,842,580	889,075,246
Élevage	3,850	272,178,703	67,446	73,105,463	355,763,503	507,694,323
Totaux, origine agricole	**9,041**	**969,384,866**	**181,682**	**188,306,755**	**852,606,083**	**1,396,769,569**
Des fermes canadiennes	8,743	708,461,549	134,680	140,340,993	682,056,026	1,106,006,184
Des fermes étrangères	298	260,923,317	47,002	47,965,762	170,550,057	290,763,385
1933						
Origine agricole	9,695	844,582,058	158,602	137,711,749	454,882,704	791,956,470
Origine minérale	3,539	1,306,641,651	130,565	138,101,092	271,434,337	601,428,003
Origine forestière	7,796	882,445,602	102,807	99,046,012	133,550,374	335,886,257
Origine marine	620	15,532,775	4,064	2,287,385	10,960,289	17,380,323
Origine sauvagine	335	10,507,157	3,498	3,481,885	7,159,079	13,000,927
Origine mixte	1,795	219,550,595	69,122	55,619,701	89,802,145	194,423,805
Totaux généraux, 1933	**23,780**	**3,279,259,838**	**468,658**	**436,247,824**	**967,788,928**	**1,954,075,785**
Groupe d'origine agricole—						
Produits de la terre	5,746	609,044,529	93,433	81,655,182	263,007,043	494,048,930
Élevage	3,949	235,537,529	65,169	56,056,567	191,875,661	297,907,540
Totaux, origine agricole	**9,695**	**844,582,058**	**158,602**	**137,711,749**	**454,882,704**	**791,956,470**
Des fermes canadiennes	9,373	629,450,643	124,547	107,807,386	365,559,776	620,197,449
Des fermes étrangères	322	215,131,415	34,055	29,904,363	89,322,928	171,759,021

12.—Statistiques principales des industries manufacturières du Canada, classées selon l'origine des matières premières utilisées, par groupes principaux, années représentatives, 1929-1945—suite

Année et classement selon l'usage	Établissements	Capitaux[1]	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur brute des produits
	nomb.	$	nomb.	$	$	$
1937						
Origine agricole	10,139	901,539,200	203,908	197,861,819	809,964,706	1,276,249,283
Origine minérale	3,384	1,401,562,788	216,959	280,323,383	784,742,328	1,451,202,762
Origine forestière	8,392	916,530,488	144,597	161,030,221	254,863,829	589,517,795
Origine marine	597	18,130,385	5,427	3,354,771	16,318,781	26,088,625
Origine sauvagine	365	13,328,164	4,264	4,452,918	10,761,233	17,658,867
Origine mixte	1,957	214,136,806	85,296	74,703,925	130,275,910	264,742,168
Totaux généraux, 1937	**24,834**	**3,465,227,831**	**660,451**	**721,727,037**	**2,006,926,787**	**3,625,459,500**
Groupe d'origine agricole—						
Produits de la terre	6,197	635,995,955	118,765	115,999,546	456,791,911	774,683,154
Élevage	3,942	265,543,245	85,143	81,862,273	353,172,795	501,566,129
Totaux, origine agricole	**10,139**	**901,539,200**	**203,908**	**197,861,819**	**809,964,706**	**1,276,249,283**
Des fermes canadiennes	9,326	673,003,567	158,075	152,070,575	659,488,389	1,008,885,353
Des fermes étrangères	813	228,535,633	45,833	45,791,244	150,476,317	267,363,930
1939						
Origine agricole	10,203	952,929,892	220,210	217,724,965	778,250,125	1,289,993,021
Origine minérale	3,474	1,498,265,618	210,752	280,054,303	669,728,573	1,321,444,094
Origine forestière	8,430	951,016,933	142,091	160,798,500	244,944,997	572,335,960
Origine marine	523	21,479,200	5,369	3,638,794	18,114,698	28,816,536
Origine sauvagine	384	14,723,743	4,604	5,396,623	11,592,066	19,961,526
Origine mixte	1,791	208,609,063	75,088	70,197,968	113,528,916	242,232,391
Totaux généraux, 1939	**24,805**	**3,647,024,449**	**658,114**	**737,811,153**	**1,836,159,375**	**3,474,783,528**
Groupe d'origine agricole—						
Produits de la terre	6,096	649,746,486	124,708	126,311,033	410,994,461	759,964,866
Élevage	4,107	303,183,406	95,502	91,413,932	367,255,664	530,028,155
Totaux, origine agricole	**10,203**	**952,929,892**	**220,210**	**217,724,965**	**778,250,125**	**1,289,993,021**
Des fermes canadiennes	9,382	699,345,423	171,460	168,260,771	630,779,223	1,011,294,132
Des fermes étrangères	821	253,584,469	48,750	49,464,194	147,470,902	278,698,889
1944						
Origine agricole	10,329	–	287,756	394,716,309	1,781,014,374	2,688,731,415
Origine minérale	4,479	–	634,542	1,208,779,764	2,258,796,792	4,708,104,244
Origine forestière	10,347	–	186,680	278,171,969	495,531,476	1,082,160,284
Origine marine	535	–	9,664	10,327,695	45,906,542	68,882,879
Origine sauvagine	535	–	6,190	9,430,191	28,076,572	43,985,177
Origine mixte	2,258	–	98,050	128,195,442	223,007,600	481,828,520
Totaux généraux, 1944	**28,483**	–	**1,222,882**	**2,029,621,370**	**4,832,333,356**	**9,073,692,519**
Groupe d'origine agricole—						
Produits de la terre	6,307	–	164,514	226,751,705	888,435,918	1,477,008,962
Élevage	4,022	–	123,242	167,964,604	892,578,456	1,211,722,453
Totaux, origine agricole	**10,329**	–	**287,756**	**394,716,309**	**1,781,014,374**	**2,688,731,415**
Des fermes canadiennes	9,493	–	225,077	303,293,749	1,507,501,822	2,202,655,904
Des fermes étrangères	836	–	62,679	91,422,560	273,512,552	486,075,511

[1] Les données n'en sont pas recueillies depuis 1944.

12.—Statistiques principales des industries manufacturières du Canada, classées selon l'origine des matières premières utilisées, par groupes principaux, années représentatives, 1929-1945—fin

Année et origine	Établissements	Capitaux[1]	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur brute des produits
1945	nomb.	$	nomb.	$	$	$
Origine agricole	10,346	–	296,224	416,822,843	1,801,780,401	2,761,024,764
Origine minérale	4,557	–	505,627	967,665,281	1,788,760,744	3,654,473,138
Origine forestière	10,546	–	195,999	299,036,383	548,625,870	1,170,674,893
Origine marine	540	–	10,219	11,268,019	62,064,331	93,567,274
Origine sauvagine	591	–	7,199	11,303,522	36,280,969	54,773,683
Origine mixte	2,470	–	104,104	139,677,401	236,156,532	515,855,114
Totaux généraux, 1945	**29,050**	–	**1,119,372**	**1,845,773,449**	**4,473,668,847**	**8,250,368,866**
Groupe d'origine agricole—						
Produits de la terre	6,245	–	168,907	239,224,361	926,639,188	1,556,904,150
Élevage	4,101	–	127,317	177,598,482	875,141,213	1,204,120,614
Totaux, origine agricole	**10,346**	–	**296,224**	**416,822,843**	**1,801,780,401**	**2,761,024,764**
Des fermes canadiennes	9,486	–	231,708	321,688,225	1,537,044,535	2,273,013,255
Des fermes étrangères	860	–	64,516	95,134,618	264,735,866	488,011,509

[1] Les données n'en sont pas recueillies depuis 1944.

Sous-section 5.—Principales industries manufacturières

Dans l'exposé ci-dessous, le rang des dix principales industries en 1945, au point de vue de la valeur brute de la production, est comparé avec leur rang respectif au cours d'années représentatives depuis 1922.

LES DIX PRINCIPALES INDUSTRIES, 1945, SELON LE RANG, ANNÉES REPRÉSENTATIVES, 1922-1945

NOTA.—Le tiret indique que l'industrie ne figurait pas parmi les quarante principales industries.

Industrie	Rang en							
	1945	1944	1943	1939	1937	1933	1929	1922
Abattoirs et salaisons	1	1	3	3	3	3	2	3
Pulpe et papier	2	5	7	2	2	1	1	2
Réduction et affinage des métaux non ferreux	3	2	1	1	1	2	9	–
Avionnerie	4	4	8	–	–	–	–	–
Scieries	5	11	13	8	7	14	5	4
Appareils et accessoires électriques	6	8	9	9	8	16	8	17
Automobiles	7	7	6	5	4	11	4	6
Minoteries et meuneries	8	12	12	7	5	4	3	1
Beurre et fromage	9	10	11	4	6	5	6	5
Construction de navires	10	6	4	–	–	–	–	–

L'essor rapide de l'industrie de la réduction des métaux non ferreux est l'une des caractéristiques de l'expansion des industries manufacturières ces dernières années. Cette industrie, alimentée par les abondantes ressources de bas métaux du pays, figure maintenant parmi les principales au même titre que celles qui dépendent de la forêt, de l'agriculture et des bestiaux. La crise économique a occasionné un remaniement du rang de plusieurs industries; dans certains cas, les changements ne se sont révélés que temporaires. Sous l'influence de la production de guerre, les industries s'occupant de la production du matériel nécessaire aux forces

armées, comme les navires, les avions, les automobiles, les produits chimiques divers et le fer et l'acier primaires, se sont hissées à des positions plus élevées. La production de matériel de guerre décline en 1945, pendant que celle des industries alimentaires s'accroît par suite d'une demande soutenue. Les abattoirs et salaisons

La partie noire des barres, d'après laquelle les industries ci-dessous sont disposées, indique la valeur ajoutée aux matières brutes qu'elles achètent pour les transformer. Cette valeur effectivement ajoutée par l'industrie est le critère selon lequel on peut le mieux juger de l'importance de l'industrie. Par exemple, si l'on se fondait sur la valeur brute de la production (la partie noire plus la partie rayée), les abattoirs et salaisons, la réduction et l'affinage des métaux non ferreux ou l'industrie manufacturière de l'automobile se classeraient avant plusieurs industries dont la contribution individuelle à la transformation est bien plus importante.

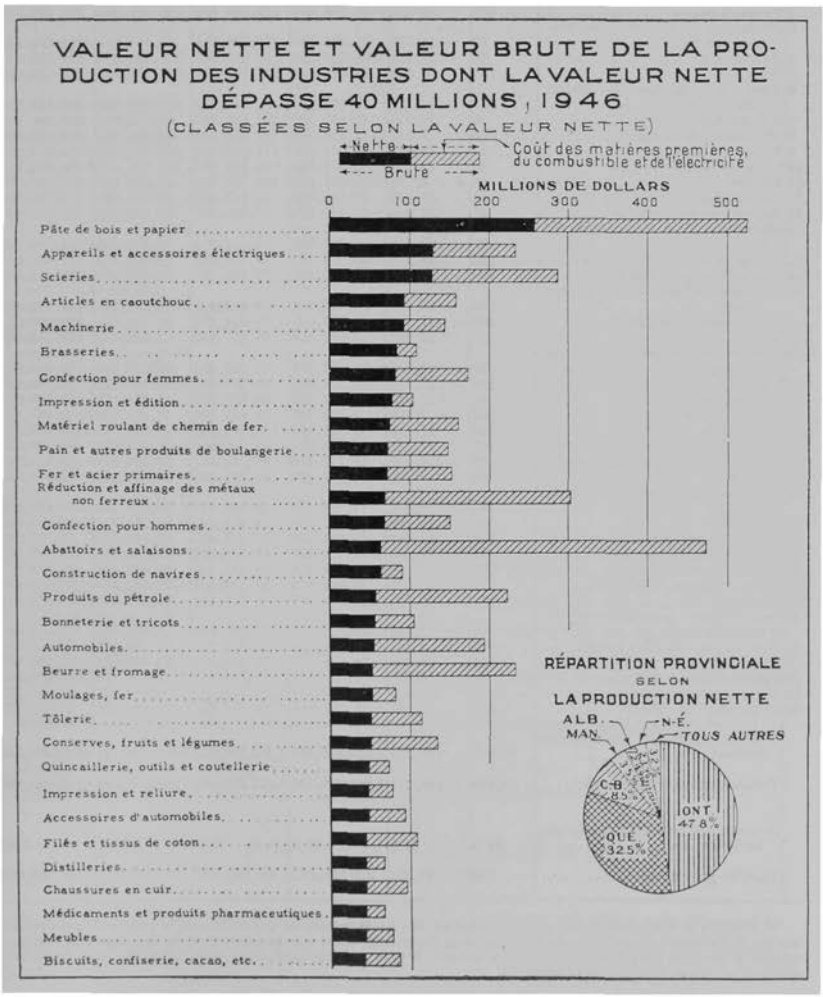

conservent la première place, tandis que les minoteries et meuneries avancent de la douzième à la huitième place et le beurre et fromage, de la dixième à la neuvième. La construction de navires tombe du sixième au dixième rang et la réduction et l'affinage des métaux non ferreux, du deuxième au troisième.

13.—Statistiques des quarante principales industries du Canada, classées selon la valeur brute des produits, 1945

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur des produits	
						Nette	Brute
		nombre	nombre	$	$	$	$
1	Abattoirs et salaisons	152	23,215	40,009,888	427,168,114	74,765,206	504,849,523
2	Pulpe et papier	109	39,996	80,462,644	179,369,499	180,401,885	398,804,515
3	Réduction et affinage des métaux non ferreux	17	16,771	33,853,120	238,940,486	89,898,878	355,676,526
4	Avionnerie	38	37,812	84,230,503	115,093,267	161,746,606	278,652,880
5	Scieries	5,295	44,040	54,017,500	126,006,754	103,153,766	231,108,030
6	Appareils et accessoires électriques	247	44,129	76,468,795	92,041,030	135,919,899	230,531,874
7	Automobiles	6	17,915	43,623,220	164,963,785	61,987,025	228,695,109
8	Minoterie et meunerie	1,023	7,511	11,322,915	192,270,945	30,014,438	224,269,380
9	Beurre et fromage	2,241	19,435	26,864,454	171,011,216	49,110,376	224,174,572
10	Construction de navires	89	48,118	99,470,593	60,294,253	141,646,420	204,594,323
11	Pétrole	46	6,775	13,891,310	151,153,429	41,423,861	201,683,679
12	Fer et acier primaires	63	29,378	57,862,489	86,417,375	89,859,343	192,279,159
13	Articles en caoutchouc	55	23,490	39,111,477	78,500,892	98,836,225	181,413,226
14	Matériel roulant de chemins de fer	37	30,515	61,793,939	84,264,315	92,804,283	181,249,842
15	Produits chimiques divers	232	29,214	50,197,271	83,754,688	89,660,775	177,661,547
16	Confections pour femmes	989	27,975	39,485,827	78,385,452	70,099,770	148,827,882
17	Produits divers du fer et de l'acier	186	20,663	41,768,204	71,221,217	72,293,317	145,722,443
18	Confections pour hommes	453	27,423	36,933,900	78,554,206	60,928,679	139,920,218
19	Machinerie	267	26,285	46,982,376	44,817,319	91,624,455	138,192,090
20	Pain et autres produits de la boulangerie	2,860	29,045	38,328,474	62,829,434	65,580,825	132,518,212
21	Accessoires d'automobiles	108	17,390	33,115,867	65,897,750	58,727,677	126,562,829
22	Filés et tissus de coton	41	21,646	28,020,333	66,528,980	45,126,175	114,682,802
23	Aliments divers	267	7,106	9,652,137	79,653,383	29,682,189	109,931,480
24	Tôlerie	196	17,121	27,736,555	58,242,909	46,632,971	106,257,719
25	Produits du laiton et du cuivre	161	13,267	25,680,949	53,655,695	49,403,675	105,150,750
26	Conserves, fruits et légumes	470	14,440	16,117,172	59,712,161	37,958,248	99,371,391
27	Brasseries	60	7,593	15,323,200	20,493,465	71,952,408	93,872,904
28	Conserveries et saurisseries de poisson	540	10,219	11,268,019	62,064,331	30,529,102	93,567,274
29	Impression et édition	769	19,498	35,027,002	19,151,982	69,949,912	90,054,024
30	Bonneterie et tricots	216	23,654	26,640,343	40,423,407	46,368,918	88,035,002
31	Biscuits, confiserie, cacao, etc.	231	13,952	17,428,577	41,715,991	41,773,487	84,627,083
32	Chaussures en cuir	263	20,096	24,668,874	45,685,629	38,419,106	84,523,621
33	Tabac, cigares, cigarettes	72	10,619	13,844,074	43,839,561	37,981,339	82,111,234
34	Moulages, fer	205	15,726	29,316,949	29,478,446	44,687,679	76,581,974
35	Instruments scientifiques et professionnels	49	7,226	13,964,073	52,605,810	17,404,946	70,323,034
36	Provendes, bétail et volaille	222	3,486	5,563,756	57,914,289	11,703,901	70,250,739
37	Quincaillerie et outils	244	14,901	26,025,726	20,238,543	47,410,504	68,945,881
38	Coke et dérivés du gaz	34	4,757	9,013,108	37,746,482	24,213,270	68,483,305
39	Acides, alcalis et sels	35	7,022	14,527,508	22,351,361	36,517,138	67,467,062
40	Impression et reliure	1,331	16,847	25,279,944	23,702,464	39,520,894	63,881,768
	Totaux, quarante principales industries	**19,919**	**816,271**	**1,384,893,065**	**3,488,160,315**	**2,627,719,571**	**6,285,506,906**
	Totaux, toutes industries	**29,050**	**1,119,372**	**1,845,773,449**	**4,473,668,847**	**3,564,315,899**	**8,250,368,866**
	Pourcentage par rapport à toutes les industries	68·6	72·8	75·0	78·0	73·4	7·62
	Textiles primaires[1]	653	80,250	101,217,751	198,995,381	182,169,756	389,785,064

[1] D'après un classement plus général, l'industrie textile primaire, qui embrasse la production de cotonnades, de lainages, de soieries, de bonneterie et de tricots, ainsi que la teinture et le finissage des textiles, occupe le premier rang quant au nombre d'employés, le premier quant aux salaires payés et le troisième quant à la valeur brute de la production.

14.—Statistiques des quarante principales industries du Canada, classées selon la valeur brute des produits, 1946

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur des produits	
						Nette	Brute
		nombre	nombre	$	$	$	$
1	Pulpe et papier	113	44,967	101,364,636	223,448,338	258,164,578	527,814,916
2	Abattoirs et salaisons	147	22,536	40,313,025	408,033,456	64,868,839	475,953,154
3	Réduction et affinage des métaux non ferreux	15	14,546	30,648,361	212,865,030	60,565,922	304,718,524
4	Scieries	6,001	49,352	63,811,260	156,107,527	129,408,392	287,910,057
5	Minoterie et meunerie	974	8,036	12,898,160	224,233,698	34,191,283	260,659,451
6	Beurre et fromage	2,161	19,659	28,668,241	177,638,517	52,761,041	234,664,461
7	Appareils et accessoires électriques	266	43,998	74,510,479	101,939,272	129,968,926	234,572,653
8	Produits du pétrole	43	7,145	14,849,141	155,818,744	57,447,611	223,425,380
9	Automobiles	9	21,647	43,968,772	135,556,183	55,914,441	193,439,688
10	Confections pour femmes	1,108	29,963	44,985,178	91,138,141	82,818,768	174,353,223
11	Matériel roulant de chemin de fer	37	28,553	57,815,845	83,937,365	74,655,059	162,159,521
12	Articles en caoutchouc	60	22,055	37,813,363	62,135,578	93,451,248	159,408,113
13	Fer et acier primaires	59	24,196	50,515,897	68,468,433	71,582,060	153,082,616
14	Confections pour hommes	537	27,822	38,114,832	83,033,566	69,220,286	152,706,971
15	Pain et autres produits de la boulangerie	2,864	30,453	42,987,201	70,886,539	72,980,744	148,362,528
16	Machinerie	299	27,003	50,246,824	50,760,795	93,031,472	145,638,248
17	Conserves, fruits et légumes	513	16,373	19,168,778	83,434,146	50,680,350	136,004,138
18	Tôlerie	230	16,858	27,574,283	62,991,981	51,288,120	115,699,555
19	Aliments divers, thé, café, etc.	286	6,893	9,758,181	78,782,164	30,670,894	110,051,938
20	Filés et tissus de coton	41	20,662	29,090,343	62,495,630	44,473,067	109,828,450
21	Brasseries	61	8,644	17,743,749	23,416,499	84,270,490	109,299,587
22	Bonneterie et tricots	247	24,941	30,210,507	47,270,879	56,681,420	105,208,699
23	Impression et édition	775	21,462	39,846,308	24,578,088	78,689,074	104,305,064
24	Conserveries et saurisseries de poisson	586	11,327	13,799,809	68,012,828	31,084,775	100,201,291
25	Chaussures en cuir	294	22,334	29,023,596	52,340,814	43,612,607	96,435,251
26	Accessoires d'automobiles	124	15,348	27,808,618	43,519,483	48,250,348	93,428,899
27	Construction de navires	79	20,246	40,975,731	25,915,348	64,535,796	91,851,460
28	Biscuits, confiserie, cacao, etc.	237	13,043	16,651,490	43,982,673	41,581,245	86,714,459
29	Provendes, bétail et volaille	235	3,971	6,408,326	68,649,226	14,207,938	83,594,177
30	Moulages, fer	219	16,925	31,381,935	27,446,850	52,484,740	82,278,070
31	Tabac, cigares, cigarettes	78	9,532	12,711,360	45,455,773	36,048,133	81,799,967
32	Ateliers de rabotage, fabriques de portes et chassis	1,078	14,012	19,628,779	47,501,520	31,424,769	79,920,764
33	Imprimerie et reliure	1,406	19,376	30,219,639	29,038,267	48,873,014	78,647,105
34	Meubles	824	19,217	28,213,893	34,719,631	42,546,833	78,241,125
35	Boîtes et sacs en papier	160	11,975	16,476,657	41,169,182	32,759,600	74,500,862
36	Quincaillerie, outils et coutellerie	276	15,868	27,259,296	22,823,598	48,915,105	73,059,549
37	Produits du cuivre et du laiton	162	10,252	18,425,724	39,983,930	30,874,312	72,056,922
38	Distilleries	18	4,075	7,122,533	21,437,733	44,326,434	67,119,358
39	Médicaments et produits pharmaceutiques	201	7,670	12,832,173	23,163,222	43,446,027	67,049,834
40	Articles de soie et de soie artificielle	36	13,100	18,890,121	24,099,473	39,550,662	65,521,067
	Totaux, quarante principales industries	**22,859**	**766,035**	**1,264,733,044**	**3,348,230,120**	**2,501,306,423**	**6,001,687,095**
	Totaux, toutes industries	**31,249**	**1,058,156**	**1,740,687,254**	**4,358,234,766**	**3,467,004,980**	**8,035,692,471**
	Pourcentage par rapport à toutes les industries	73·2	72·4	72·7	76·8	72·2	74·7

Section 4.—Principaux éléments de la production manufacturière

Les sujets de la présente section, dont l'étude est aussi détaillée que l'espace le permet, comprennent les capitaux, l'emploi, les salaires et l'importance des établissements.

Sous-section 1.—Immobilisations

Les statistiques des capitaux engagés dans les industries manufacturières ne sont plus recueillies depuis 1944. Cependant, les chiffres de chaque année de 1917 à 1943 sont donnés au tableau 1 du présent chapitre; le tableau 2 donne les chiffres de chaque province pour certaines années représentatives. L'*Annuaire* de 1946 contient à la p. 432 un tableau qui indique la nature des capitaux engagés, certaines années de 1924 à 1943.

Sous-section 2.—Emploi dans les manufactures

En se servant d'une base, si l'on prend les pourcentages d'employés à gages et le total des employés chaque année et si l'on répartit ces pourcentages sur le volume de la production manufacturière, on obtient des quotients permettant de tirer des conclusions relatives au rendement effectif par employé à gages et par employé. Ces indices, il va sans dire, se ressentent des modifications apportées à la méthode de calculer le nombre d'employés à gages en 1925 et de nouveau en 1931. Dans la mesure où le changement augmente le nombre apparent d'employés entre 1925 et 1930, il diminue proportionnellement l'indice de la productivité par employé. La comparabilité existe toutefois entre les chiffres avant 1925 et après 1930. Le tableau 15 ne porte que sur la dernière période. Malheureusement, la période étudiée est assez restreinte, étant donné les fins poursuivies; mais le lecteur pourrait comparer ces données avec les chiffres correspondants de 1917-1930, mentionnés à la page 440 de l'*Annuaire* de 1939. Jusqu'au commencement de la seconde guerre mondiale, on peut dire que les indices révèlent assez bien un accroissement général du volume de la production par employé. A la déclaration de la guerre, les ouvriers spécialisés sans emploi sont les premiers absorbés dans l'industrie et, par suite, la productivité augmente légèrement. A mesure que la guerre avance, cependant, les manufacturiers doivent de plus en plus employer des ouvriers non spécialisés. Le déclin de la productivité durant la guerre peut donc être attribué à cette cause aussi bien qu'aux absences pour diverses raisons.

15.—Employés des industries manufacturières du Canada, volume de la production et productivité comparée, 1931-1945

NOTA.—Les chiffres de 1917 à 1930, —il y a lieu d'apporter des réserves quant à leur comparabilité,— sont donnés à la page 440 de l'*Annuaire* de 1939.

(1935-1939=100)

Année	Employés à salaire	Employés à gages	Total des employés	Pourcentage au regard de 1935-1939		Nombre-indice du volume des produits manufacturés	Indice de la productivité	
				Employés à gages	Tous employés		Par employé à gages	Par employé
	nombre	nombre	nombre	%	%			
1931	91,491	437,149	528,640	85·8	84·9	79·9	93·1	94·1
1932	87,050	381,783	468,833	74·9	75·3	67·6	90·3	89·8
1933	86,636	382,022	468,658	75·0	75·3	67·7	90·3	89·9
1934	92,095	427,717	519,812	83·9	83·5	79·6	94·9	95·3
1935	97,930	458,734	556,664	90·0	89·5	87·9	97·7	98·2
1936	104,417	489,942	594,359	96·1	95·5	96·2	100·1	100·7
1937	115,827	544,624	660,451	106·9	106·1	108·9	101·9	102·6
1938	120,589	521,427	642,016	102·3	103·2	100·8	98·5	97·7
1939	124,772	533,342	658,114	104·7	105·8	106·3	101·5	100·5
1940	135,760	626,484	762,244	122·9	122·5	125·2	101·9	102·2
1941	158,944	802,234	961,178	157·4	154·5	155·9	99·0	100·9
1942	177,187	974,904	1,152,091	191·3	185·1	179·9	94·0	97·2
1943	193,195	1,047,873	1,241,068	205·6	199·4	187·7	91·3	94·1
1944	192,558	1,030,324	1,222,882	202·2	196·5	180·8	89·4	92·0
1945	190,707	928,665	1,119,372	182·2	180·0	165·3	90·7	91·8

Relevé mensuel de l'emploi dans les manufactures.—L'emploi dans les manufactures canadiennes atteint ordinairement son plus haut point durant les mois d'été. Certaines des industries saisonnières, comme la conserverie, sont alors très actives, les industries textiles préparent leurs marchandises d'hiver et l'industrie en général se ressent de la vive demande créée par la puissance d'achat des agriculteurs, résultant des perspectives de la récolte de la saison. L'emploi s'amoindrit en 1929, puis décline régulièrement en 1930, 1931, 1932 et la première moitié de 1933; dans chaque cas, le chiffre mensuel de l'emploi est moins élevé que celui du mois correspondant de l'année précédente. Le sommet de l'emploi, atteint en juin 1929 lorsque 575,693 employés à gages sont inscrits sur les feuilles de paye, est dépassé en septembre 1937, lorsque les employés à gages se chiffrent par 582,305. Par suite de la guerre, l'emploi accuse une amélioration de plus en plus rapide. Un nouveau sommet est atteint en août 1943; les 1,067,890 employés à gages inscrits accusent une augmentation de 96·4 p. 100 au regard du même mois de 1939. En 1944, c'est au mois de juin que ces employés sont le plus nombreux, soit 1,049,557. Depuis lors, l'emploi décline constamment jusqu'à la fin de 1945, lorsque 819,619 employés à gages sont déclarés. Ce chiffre se compare à ceux de 961,820 en décembre 1944 et 1,021,630 en décembre 1943.

16.—Employés à gages dans les manufactures canadiennes, par mois et selon le sexe, années représentatives, 1922-1945

Mois	1922	1929	1933	1939	1942	1943	1944	1945
	TOTAL DES EMPLOYÉS A GAGES							
Janvier	324,257	502,644	340,027	490,337	892,366	1,023,261	1,026,066	976,768
Février	336,729	519,423	347,777	496,160	914,395	1,030,878	1,024,951	979,604
Mars	349,110	536,866	355,888	503,475	930,043	1,036,648	1,024,820	976,531
Avril	360,248	555,711	358,759	509,739	946,291	1,033,748	1,022,100	974,254
Mai	382,504	574,905	377,659	530,864	967,551	983,058	1,032,946	977,472
Juin	393,935	575,693	392,196	531,245	985,796	1,058,645	1,049,557	970,001
Juillet	391,186	573,554	393,464	529,575	997,670	1,056,975	1,047,811	949,792
Août	389,511	567,022	402,249	543,605	1,011,341	1,067,890	1,048,686	918,271
Septembre	392,423	564,796	410,954	562,355	1,014,030	1,066,595	1,029,965	874,373
Octobre	385,262	553,338	405,757	568,564	1,005,830	1,053,486	1,011,340	856,767
Novembre	378,992	527,213	396,384	563,117	1,009,262	1,049,738	998,940	848,057
Décembre	367,724	499,893	380,612	544,817	992,880	1,021,630	961,820	819,619
	HOMMES							
Janvier	243,682	397,459	257,445	381,997	683,455	751,269	738,764	708,008
Février	253,178	410,865	260,728	385,955	698,435	755,181	737,647	709,563
Mars	263,849	426,713	267,259	391,623	708,845	757,702	737,761	708,642
Avril	274,821	443,560	271,348	398,982	720,285	755,888	737,913	709,043
Mai	294,095	459,783	285,705	416,963	736,499	764,158	747,746	714,926
Juin	304,395	460,294	296,937	417,975	750,012	776,003	762,126	714,892
Juillet	304,020	459,051	300,329	417,987	756,047	779,687	762,939	704,868
Août	301,234	449,721	302,969	421,895	753,663	777,733	757,135	677,102
Septembre	298,918	441,510	304,908	431,509	748,193	767,043	737,347	638,286
Octobre	291,973	432,576	301,315	437,220	739,884	754,484	724,084	627,566
Novembre	286,511	412,114	294,945	432,920	739,471	753,211	717,179	622,762
Décembre	277,854	391,903	285,690	422,538	731,647	738,073	698,990	609,035

Heures de travail des employés à gages.—Depuis 1932, première année de la statistique sur les heures de travail par semaine des employés à gages, jusqu'en 1945, chaque établissement doit déclarer le nombre d'heures de travail de tous ses employés à gages durant le mois d'embauchage maximum, sauf en 1938 et 1939 lorsque le nombre d'heures d'une semaine d'un mois d'embauchage normal est déclaré. En 1938, le nombre d'heures est établi selon le sexe et la méthode d'analyser les heures de travail hebdomadaires est modifiée. Depuis 1940, les heures hebdomadaires comprennent le temps supplémentaire. Ces modifications ne permettent pas de mesurer avec exactitude les changements qui se produisent dans le nombre

d'heures de travail par semaine. De toute façon, les chiffres des tableaux **17** à **20** ne visent pas un mois en particulier, puisque le mois d'emploi maximum peut être mai dans un établissement et octobre dans un autre; ils représentent le total des employés à gages au cours des différents mois d'embauchage maximum déclarés par tous les établissements. Néanmoins, dans une industrie en particulier, le mois d'embauchage maximum est plus représentatif parce qu'il est le même pour un grand nombre d'établissements compris dans une même industrie.

Les heures de travail par semaine de tous les employés à gages déclinent de 48·9 en 1932 à 47·2 en 1939 et passent à 50·6 en 1941, une partie de cette augmentation étant due probablement au travail supplémentaire. Depuis lors, les heures de travail prennent une orientation contraire, surtout chez les femmes, à cause de l'embauchage de plusieurs travailleurs à temps discontinu. Tandis que 2·8 p. 100 des hommes employés à gages et 5·3 p. 100 des femmes employées à gages travaillent moins de 30 heures par semaine en 1939, ces pourcentages s'élèvent à 5·3 p. 100 et 12·5 p. 100 en 1944. Depuis la fin de la guerre, la semaine normale de travail décline constamment. En 1945, les hommes employés à gages travaillent 47·6 heures par semaine en moyenne et les femmes, 42·7. Les femmes employées à gages travaillent en moyenne 4·9 heures de moins que les hommes. Le tableau **1** du chapitre sur le travail, page 660, retrace les variations de l'emploi des femmes dans l'industrie et certains services, de 1942 à 1947.

17.—Employés à gages dans les manufactures, travaillant un nombre déterminé d'heures[1] par semaine durant le mois d'embauchage maximum, 1938-1945

NOTA.—Les heures de travail par semaine en 1932-1937 sont données à la p. 392 de l'*Annuaire* de 1942; celles de 1940, à la p. 368 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

Heures de travail par semaine	1938	1939	1942	1943	1944	1945
	TOTAL DES EMPLOYÉS À GAGES					
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
30 ou moins	24,073	19,849	48,714	74,406	87,817	79,398
31-43	99,125	85,597	98,200	128,755	151,280	174,378
44	83,763	81,128	88,049	88,964	112,840	130,536
45-47	66,268	64,031	80,613	100,861	108,585	116,431
48	121,625	130,506	244,899	248,083	245,024	230,175
49-50	62,294	65,822	105,434	115,606	116,473	105,331
51-54	39,596	46,165	147,229	151,231	128,580	90,411
55	20,575	24,316	63,702	62,701	51,965	34,748
56-64	60,755	61,067	193,297	176,730	140,295	81,517
65 et plus	8,755	8,478	73,590	60,665	46,046	33,571
Totaux, employés à gages	**586,829**	**586,959**	**1,143,727**	**1,208,002**	**1,188,905**	**1,076,496**
Moyennes, heures de travail par semaine	**46·7**	**47·2**	**50·2**	**48·8**	**47·5**	**46·2**
	HOMMES					
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
30 ou moins	15,439	12,868	30,166	39,985	45,414	41,111
31-43	75,842	64,780	59,146	68,530	83,293	100,446
44	59,983	57,667	58,342	53,563	76,141	89,623
45-47	47,877	45,703	47,403	62,701	67,306	75,391
48	97,287	103,636	182,783	185,913	182,798	175,116
49-50	45,981	48,378	70,870	75,975	80,878	77,019
51-54	33,744	37,439	106,657	114,739	100,621	72,781
55	16,493	19,766	48,996	49,194	42,214	28,910
56-64	56,171	56,837	171,775	158,657	128,751	74,043
65 et plus	8,224	8,036	67,776	56,837	42,618	31,311
Totaux, employés à gages (hommes)	**457,041**	**455,110**	**843,914**	**866,094**	**850,034**	**765,751**
Moyennes, heures de travail par semaine	**47·3**	**48·1**	**51·3**	**50·4**	**49·1**	**47·6**

[1] En 1938 et 1939, ces heures ne comprennent pas le surtemps, tandis que de 1942 à 1945 le surtemps est compris.

18.—Employés à gages travaillant un nombre déterminé d'heures[1] par semaine dans un mois d'embauchage maximum, par sexe, province et groupe industriel, 1945

Province ou groupe industriel	Heures de travail par semaine										Total des employés à gages	Moyenne d'heures de travail par semaine
	30 ou moins	31-43	44	45-47	48	49-50	51-54	55	56-64	65 ou plus		
	HOMMES											
Province												
Île du Prince-Édouard	24	33	26	18	297	81	107	14	92	54	746	50·6
Nouvelle-Écosse	1,773	4,064	3,656	956	6,316	925	1,700	316	4,332	1,275	25,313	47·6
Nouveau-Brunswick	669	1,606	1,936	631	1,688	1,497	1,699	243	2,098	1,602	13,669	50·2
Québec	10,782	28,969	18,482	21,909	49,206	29,406	33,908	17,874	36,848	16,739	264,123	49·7
Ontario	22,070	46,205	34,225	42,964	96,725	40,102	29,878	9,360	25,555	9,945	357,029	46·7
Manitoba	1,336	3,193	6,908	2,870	5,249	2,128	2,227	500	1,773	461	26,645	46·1
Saskatchewan	562	833	846	812	1,427	774	743	207	639	164	7,007	46·6
Alberta	863	2,086	2,496	1,659	3,684	1,109	1,197	155	850	376	14,475	46·0
Colombie-Britannique	3,032	13,456	21,048	3,570	10,489	996	1,318	241	1,850	695	56,695	43·4
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	néant	1	néant	2	35	1	4	néant	6	néant	49	49·6
Canada[2]	**41,111**	**100,446**	**89,623**	**75,391**	**175,116**	**77,019**	**72,781**	**28,910**	**74,043**	**31,311**	**765,751**	**47,6**
Groupe industriel												
Substances végétales	8,079	8,457	4,759	6,244	16,904	7,631	11,652	3,953	12,937	6,984	87,600	49·0
Produits animaux[3]	2,833	7,166	2,957	6,750	6,232	5,712	5,127	2,086	2,535	546	41,944	46·1
Textiles et tissus	2,445	7,888	6,443	4,341	10,899	12,599	4,501	3,684	4,312	1,482	58,594	47·5
Produits du bois et du papier[4]	7,101	14,580	13,371	11,831	22,068	9,411	10,435	6,692	13,941	5,397	114,827	47·9
Fer et ses produits	13,646	45,184	44,700	32,209	70,057	32,727	24,220	9,787	28,990	13,364	314,884	47·4
Produits des métaux non ferreux	2,264	6,694	6,814	6,347	24,156	4,262	4,772	933	4,452	1,042	61,736	47·1
Produits des métalloïdes	1,340	3,338	4,660	1,745	7,959	1,455	2,372	713	2,809	1,028	27,419	47·4
Produits chimiques et connexes	2,510	5,364	3,616	3,271	14,175	2,071	8,303	649	3,401	1,172	44,532	47·4
Industries diverses	893	1,775	2,303	2,653	2,666	1,151	1,399	413	666	296	14,215	45·9

[1] Y compris le surtemps. [2] Moins les fabriques laitières, les saurisseries et conserveries de poisson et les scieries. [3] Moins les fabriques laitières et les saurisseries et conserveries de poisson. [4] Moins les scieries.

18.—Employés à gages travaillant un nombre déterminé d'heures[1] par semaine dans un mois d'embauchage maximum, par sexe, province et groupe industriel, 1945—fin

Province ou groupe industriel	Heures de travail par semaine										Total des employés à gages	Moyenne d'heures de travail par semaine
	30 ou moins	31-43	44	45-47	48	49-50	51-54	55	56-64	65 ou plus		
	FEMMES											
Province												
Île du Prince-Édouard	17	23	10	24	87	40	28	9	115	–	353	50·5
Nouvelle-Écosse	456	689	602	491	590	838	446	107	490	71	4,780	45·9
Nouveau-Brunswick	419	789	245	386	862	649	197	38	174	42	3,801	44·1
Québec	9,035	25,520	12,767	15,229	22,371	12,875	9,977	3,909	2,837	482	115,002	44·2
Ontario	24,729	37,992	19,202	21,186	26,527	12,853	5,904	1,549	3,231	1,309	154,482	41·6
Manitoba	861	2,538	3,066	1,150	1,492	565	577	85	115	13	10,462	42·6
Saskatchewan	202	268	300	311	527	100	58	10	34	3	1,813	43·4
Alberta	454	851	1,161	513	906	137	68	11	79	41	4,221	42·5
Colombie-Britannique	2,112	5,260	3,560	1,750	1,695	255	375	120	399	299	15,825	41·1
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	2	2	néant	néant	2	néant	néant	néant	néant	néant	6	36·7
Canada[2]	**38,287**	**73,932**	**40,913**	**41,040**	**55,059**	**28,312**	**17,630**	**5,838**	**7,474**	**2,260**	**310,745**	**42·7**
Groupe industriel												
Substances végétales	12,043	11,444	4,805	7,005	7,523	4,123	3,594	1,159	3,485	1,640	56,821	42·3
Produits animaux[3]	2,557	6,004	2,674	4,212	2,505	2,275	1,310	597	314	43	22,491	42·4
Textiles et tissus	9,743	24,937	15,814	11,657	16,465	11,417	3,338	1,875	735	143	96,124	42·5
Produits du bois et du papier[4]	4,285	6,352	4,450	3,808	3,804	1,868	1,387	653	689	159	27,455	41·9
Fer et ses produits	3,414	9,650	4,140	5,453	9,696	5,466	2,271	804	1,490	165	42,549	44·1
Produits des métaux non ferreux	2,413	5,416	4,050	4,519	5,392	1,882	1,586	187	390	49	25,884	43·2
Produits des métalloïdes	300	859	426	396	1,340	212	136	32	43	1	3,745	43·4
Produits chimiques et connexes	2,284	7,069	2,595	2,076	7,333	611	3,682	349	236	23	26,258	43·3
Industries diverses	1,248	2,201	1,959	1,914	1,001	458	326	182	92	37	9,418	41·7

19.—Hommes employés à gages travaillant un nombre déterminé d'heures[1] par semaine en un mois d'embauchage maximum dans les quarante principales industries, 1945

NOTA.—Industries disposées selon le nombre d'employés à gages de l'année.

	Industrie	Heures de travail par semaine										Total des employés à gages	Moyenne d'heures par semaine	
		30 ou moins	31-43	44	45-47	48	49-50	51-54	55	56-64	65 ou plus			
1	Construction et réparation de navires	3,174	10,487	15,667	4,751	5,579	4,401	2,535	711	6,020	4,708	58,033	46·9	1
2	Pulpe et papier	1,737	3,431	978	1,416	12,528	1,941	3,968	703	6,563	3,282	36,547	50·5	2
3	Matériel roulant de chemin de fer	546	3,826	13,440	2,685	5,652	1,665	1,304	418	1,156	581	31,273	45·6	3
4	Fer et acier primaires	1,216	3,794	1,325	1,977	10,350	1,132	2,642	563	4,887	1,066	28,952	48·7	4
5	Avions et parties	1,280	8,223	2,570	2,825	12,581	4,953	1,612	226	2,137	1,498	37,905	46·4	5
6	Appareils et accessoires électriques	728	2,406	4,571	3,430	5,440	2,253	2,631	482	1,411	504	23,856	47·0	6
7	Machinerie	773	2,012	2,031	1,961	3,373	3,698	3,289	1,398	2,071	815	21,421	49·0	7
8	Pain et autres produits de la boulangerie	872	667	603	1,007	5,019	1,950	4,006	1,178	2,783	241	18,326	50·0	8
9	Produits chimiques divers	1,347	2,963	1,491	1,648	8,467	1,094	7,361	422	1,505	523	26,821	47·8	9
10	Abattoirs et salaisons	1,553	3,290	792	3,084	2,199	2,000	3,062	812	1,421	285	18,498	46·1	10
11	Automobiles	808	2,972	1,194	2,938	9,255	568	787	112	518	43	19,195	45·4	11
12	Articles en caoutchouc, chaussures comprises	951	3,115	569	1,537	2,872	1,940	1,573	386	1,518	241	14,702	46·3	12
13	Produits divers du fer et de l'acier	1,112	3,456	1,358	2,052	4,998	2,285	1,665	554	3,159	1,269	21,908	48·3	13
14	Moulages, fer	659	1,763	936	1,717	2,628	2,081	1,864	1,655	1,644	532	15,479	48·8	14
15	Réduction et affinage des métaux non ferreux	388	901	189	848	11,105	205	575	93	1,351	116	15,771	48·1	15
16	Accessoires d'automobiles	907	1,701	755	2,037	1,462	2,884	1,905	622	1,783	494	14,550	48·2	16
17	Meubles	725	1,557	1,512	4,099	1,145	1,375	820	2,144	337	167	13,881	46·5	17
18	Filés et tissus de coton	198	224	44	148	3,501	6,645	328	649	307	227	12,271	49·4	18
19	Tôlerie	813	1,731	1,482	1,635	2,200	2,269	1,372	388	1,135	468	13,493	47·2	19
20	Instruments agricoles	291	749	295	2,404	4,647	805	1,310	413	654	104	11,672	47·9	20
21	Quincaillerie, outils et coutellerie	483	1,096	817	1,409	2,305	1,740	1,180	649	1,338	344	11,361	48·6	21
22	Chaussures en cuir	535	1,579	839	2,023	1,620	1,928	871	654	414	57	10,520	46·1	22
23	Ateliers de rabotage, fab. de portes et châssis	726	924	1,587	822	1,362	1,734	1,116	689	2,047	276	11,283	48·7	23
24	Produits du laiton et du cuivre	658	1,920	905	893	4,804	991	941	225	1,336	361	13,034	47·2	24
25	Impression et édition	698	2,978	1,452	1,172	1,455	361	322	63	299	139	8,939	42·6	25
26	Impression et reliure	548	1,229	3,571	1,076	1,073	353	441	90	356	208	8,945	44·6	26
27	Confections pour hommes	221	1,923	2,898	506	1,031	229	155	21	50	16	7,050	42·8	27
28	Bonneterie et tricots	284	610	281	955	1,731	1,306	489	990	388	112	7,146	48·3	28
29	Conserves, fruits et légumes	3,716	1,494	360	572	433	703	1,042	507	2,955	3,587	15,369	49·2	29
30	Soie et soie artificielle	271	609	172	329	856	1,341	1,227	528	1,163	289	6,785	50·5	30
31	Appareils de chauffage et de cuisson	362	901	293	767	1,328	1,225	503	475	478	275	6,607	47·6	31
32	Brasseries	239	300	1,095	505	679	398	728	412	1,238	516	6,110	51·1	32
33	Ponts et acier de charpente	360	712	1,078	1,052	317	1,570	746	218	853	164	7,070	47·8	33
34	Acides, alcalis et sels	232	403	342	374	3,260	258	287	34	812	124	6,126	48·4	34
35	Dérivés du pétrole	154	1,011	2,849	163	763	94	189	29	212	190	5,654	44·7	35
36	Confections pour femmes	404	2,167	1,552	456	672	169	137	10	71	5	5,643	41·2	36
37	Minoterie et meunerie	294	220	93	149	2,442	301	694	170	848	377	5,588	50·4	37
38	Ateliers de mécanique	439	677	776	617	888	883	695	271	520	645	6,411	48·8	38
39	Biscuits, confiserie, cacao, etc	491	393	233	689	820	680	649	179	494	171	4,799	47·4	39
40	Boîtes en bois	538	473	323	395	627	534	652	1,057	990	151	5,740	49·3	40
	Totaux, quarante principales industries[2]	**31,731**	**80,887**	**73,318**	**59,123**	**143,467**	**62,942**	**57,673**	**21,200**	**59,222**	**25,171**	**614,734**	**47·6**	
	Totaux, toutes industries[2]	**41,111**	**100,446**	**89,623**	**75,391**	**175,116**	**77,019**	**72,781**	**28,910**	**74,043**	**31,311**	**765,751**	**47·6**	

[1] Y compris le surtemps. [2] Non compris les beurreries et fromageries, les saurisseries et conserveries de poisson et les scieries, qui figurent parmi les principales industries, mais dont les chiffres ne sont pas disponibles.

20.—Femmes employées à gages travaillant un nombre déterminé d'heures[1] par semaine en un mois d'embauchage maximum dans les quarante principales industries, 1945

NOTA.—Industries disposées selon le nombre d'employés à gages de l'année.

	Industrie	Heures de travail par semaine										Total des employées à gages	Moyenne d'heures par semaine	
		30 ou moins	31–43	44	45–47	48	49–50	51–54	55	56–64	65 ou plus			
1	Confections pour femmes	2,803	8,659	4,864	2,188	2,238	290	176	5	31	1	21,255	39·4	1
2	Confections pour hommes	1,212	4,761	6,125	1,852	3,628	702	435	29	38	27	18,809	42·5	2
3	Bonneterie et tricots	1,756	3,653	1,103	2,783	2,762	2,318	550	674	74	34	15,707	43·0	3
4	Appareils et accessoires électriques	1,414	3,299	3,006	3,446	2,260	1,341	1,361	101	202	18	16,448	43·4	4
5	Produits chimiques divers	1,430	4,302	917	1,215	6,627	469	3,459	331	128	9	18,887	44·5	5
6	Filés et tissus de coton	624	588	69	368	3,044	4,571	147	259	12	–	9,682	46·7	6
7	Chaussures en cuir	699	2,011	853	1,892	1,070	1,051	480	466	55	2	8,579	43·6	7
8	Pain et autres produits de la boulangerie	1,554	982	1,067	891	2,403	358	542	213	136	37	8,183	42·4	8
9	Biscuits, confiserie, cacao	1,878	1,602	735	1,616	1,003	835	334	111	75	8	8,197	40·4	9
10	Conserves, fruits et légumes	5,206	2,995	802	1,101	776	1,079	1,227	527	2,508	1,537	17,758	43·3	10
11	Tabac, cigares et cigarettes	596	1,653	456	893	1,643	477	398	28	47	–	6,191	42·8	11
12	Avions et parties	442	3,295	785	961	4,099	2,210	375	58	168	95	12,488	44·6	12
13	Articles en caoutchouc, chaussures comprises	996	1,744	330	915	635	834	386	70	231	17	6,158	41·7	13
14	Boîtes et sacs en papier	809	1,174	629	975	821	715	345	61	130	14	5,673	42·6	14
15	Impression et reliure	1,253	1,335	1,628	495	586	127	186	22	119	48	5,799	39·8	15
16	Articles en soie et en soie artificielle	375	710	307	477	581	1,162	522	300	120	1	4,555	45·6	16
17	Abattoirs et salaisons	428	1,370	370	963	479	444	307	63	52	2	4,478	42·4	17
18	Tissus de laine	467	631	218	449	596	979	441	236	60	10	4,087	43·9	18
19	Tôlerie	507	939	406	718	640	775	339	160	37	1	4,522	44·7	19
20	Produits divers du fer et de l'acier	781	1,391	240	1,299	1,996	587	233	98	652	34	7,311	44·5	20
21	Médicaments et produits pharmaceutiques	366	1,500	1,015	480	218	46	90	7	22	5	3,749	40·3	21
22	Aliments divers	1,011	969	659	712	443	53	249	11	71	7	4,185	39·5	22
23	Produits divers du papier	505	822	388	542	618	267	240	54	60	4	3,500	42·1	23
24	Quincaillerie, outils et coutellerie	354	642	319	673	464	625	192	75	190	24	3,558	44·4	24
25	Accessoires d'automobiles	455	1,181	317	493	309	397	451	98	251	–	3,952	43·1	25
26	Chapeaux et casquettes	361	1,474	381	281	329	92	28	5	7	–	2,958	39·1	26
27	Articles divers en cuir	339	898	593	474	258	112	100	6	1	–	2,781	40·7	27
28	Entrepreneurs en confections pour hommes	201	571	714	286	545	71	54	74	8	–	2,524	42·7	28
29	Articles en fourrure	244	791	382	168	253	179	198	41	178	15	2,449	43·0	29
30	Produits du laiton et du cuivre	193	637	260	362	1,440	129	85	78	119	1	3,304	44·8	30
31	Bijouterie, articles plaqués, etc	199	780	529	297	215	206	59	4	27	5	2,321	41·6	31
32	Impression et édition	452	456	456	196	301	93	59	9	65	7	2,094	40·3	32
33	Instruments scientifiques et professionnels	138	410	573	720	251	135	140	43	27	3	2,440	43·9	33
34	Corsets	115	372	272	810	386	1	–	–	106	–	2,062	44·0	34
35	Filés de laine	263	360	88	333	361	453	148	28	6	–	2,040	43·4	35
36	Gants, mitaines, etc	489	409	269	285	205	248	50	4	4	–	1,963	39·5	36
37	Meubles	213	475	300	657	113	68	46	70	8	18	1,968	42·2	37
38	Produits du verre	160	493	140	264	592	155	81	25	12	1	1,923	43·2	38
39	Machinerie	188	374	247	164	492	184	349	46	44	–	2,088	44·6	39
40	Divers tissus de coton	167	550	381	322	244	38	14	–	2	–	1,718	41·1	40
	Totaux, quarante principales industries[2]	**31,643**	**61,258**	**33,193**	**34,016**	**45,924**	**24,876**	**14,876**	**4,490**	**6,083**	**1,985**	**258,344**	**42·8**	
	Totaux, toutes industries[2]	**38,287**	**73,932**	**40,913**	**41,040**	**55,059**	**28,312**	**17,630**	**5,838**	**7,474**	**2,260**	**310,745**	**42·7**	

[1] Y compris le surtemps. [2] Non compris les beurreries et fromageries, les saurisseries et conserveries de poisson, qui figurent parmi les principales industries, mais dont les chiffres ne sont pas disponibles.

Sous-section 3.—Salaires dans les industries manufacturières

En 1945, les 29,050 établissements relevés emploient 190,707 personnes à salaire et 928,665 à gages, soit un total de 1,119,372. Sur chaque millier de personnes employées dans les manufactures, 170 sont classées employés à salaire et 830 employés à gages; elles touchent respectivement 22·6 p. 100 et 77·4 p. 100 du montant total versé en rémunération.

Un des traits saillants de ces dernières années est la différence moins marquée entre salaires et gages moyens annuels. Alors qu'en 1939 la moyenne des gages annuels est de 55·8 p. 100 seulement des salaires annuels moyens, en 1943 le pourcentage monte à 75·8 et diminue à 70·0 en 1945. Cette tendance à l'égalisation est, en partie, due aux contrôles exercés par l'État qui tendent à stabiliser les salaires encore plus que les gages. Le relèvement des gages moyens est aussi attribuable aux nombreux employés à gages qui travaillent dans les industries très rémunératrices du fer et de l'acier et à l'augmentation des heures de travail, dont certaines sont payées comme surtemps.

En Ontario, la proportion de femmes à salaire est plus élevée que dans les autres provinces. Il en est de même dans le Québec en ce qui concerne les employées à gages, sans doute à cause des industries textiles. L'importance des industries textiles comme source d'emploi pour les femmes saute aux yeux: 34·8 p. 100 de toutes les femmes employées à gages dans les industries manufacturières canadiennes en 1945 sont comprises dans le groupe des textiles. Normalement, le pourcentage est beaucoup plus élevé. Durant la guerre, un grand nombre de femmes sont employées à gages dans l'avionnerie et dans l'industrie des produits chimiques divers; voilà pourquoi le pourcentage de femmes employées dans les textiles fléchit.

Le salaire moyen versé en 1945 est de $2,191, soit $445 ou 25·5 p. 100 de plus qu'en 1939. Les salariés de l'Ontario sont les mieux rétribués, touchant $2,273. Ceux du Québec viennent ensuite ($2,190), suivis de ceux de la Colombie-Britannique ($2,170) et du Manitoba ($2,026). Le siège social de plusieurs grandes compagnies est établi à Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver, ce qui tend à élever le salaire moyen dans les provinces où sont situées ces villes.

21.—Salaires et gages payés dans les industries manufacturières, par province et groupe industriel, 1945, et totaux d'années représentatives, 1933-1945

Année, province et groupe industriel	Salaires				Gages			
	Salariés		Tous salaires	Salaires moyens	Employés à gages		Tous gages	Gages moyens
	Hommes	Femmes			Hommes	Femmes		
	nombre	nombre	$	$	nombre	nombre	$	$
1933	67,875	18,761	139,317,946	1,608	287,266	94,756	296,929,878	777
1934	71,963	20,132	148,760,126	1,615	326,598	101,119	355,090,929	830
1935	76,213	21,717	160,455,080	1,638	353,790	104,944	399,012,697	870
1936	81,409	23,008	173,198,057	1,659	379,977	109,965	438,873,377	896
1937	91,092	24,735	195,983,475	1,692	427,285	117,338	525,743,562	965
1938	95,270	25,319	207,386,381	1,719	409,172	112,255	498,282,208	956
1939	98,165	26,607	217,839,334	1,746	415,488	117,854	519,971,819	975
1940	104,267	31,493	241,599,761	1,780	491,439	135,945	679,273,104	1,084
1941	117,251	41,693	286,336,861	1,801	626,825	175,409	978,525,782	1,220
1942	123,125	54,062	334,870,793	1,890	732,319	242,585	1,347,934,049	1,383
1943	128,679	64,516	388,857,505	2,013	762,854	285,019	1,598,434,879	1,525
1944	126,858	65,700	418,065,594	2,171	744,635	285,689	1,611,555,776	1,564

21.—Salaires et gages payés dans les industries manufacturières, par province et groupe industriel, 1945, et totaux d'années représentatives, 1933-1945—fin

Année, province et groupe industriel	Salaires				Gages			
	Salariés		Tous salaires	Salaires moyens	Employés à gages		Tous gages	Gages moyens
	Hommes	Femmes			Hommes	Femmes		
PROVINCE, 1945[1]	nombre	nombre	$	$	nombre	nombre	$	$
Île du Prince-Édouard	273	89	363,407	1,004	929	560	1,315,805	884
Nouvelle-Écosse	2,909	1,133	7,059,034	1,746	25,176	4,205	44,644,211	1,519
Nouveau-Brunswick	2,330	895	6,142,204	1,905	15,458	3,820	26,265,844	1,362
Québec	44,171	18,507	137,286,894	2,190	226,611	94,742	470,186,549	1,463
Ontario	60,389	33,898	214,287,890	2,273	304,570	119,199	668,195,497	1,577
Manitoba	4,588	1,910	13,166,228	2,026	23,267	8,602	46,647,881	1,464
Saskatchewan	1,946	794	4,344,729	1,586	7,216	1,661	12,560,877	1,415
Alberta	2,904	1,225	7,550,914	1,829	13,692	3,665	25,209,412	1,452
Colombie-Britannique	9,072	3,653	27,615,891	2,170	63,664	11,585	132,803,242	1,765
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	19	2	40,428	1,925	37	6	86,512	2,012
Canada, 1945	**128,601**	**62,106**	**417,857,619**	**2,191**	**680,620**	**248,045**	**1,427,915,830**	**1,538**
GROUPE INDUSTRIEL, 1945[1]								
Substances végétales	17,954	7,917	53,261,638	2,059	69,783	39,657	142,749,050	1,304
Produits animaux	12,637	5,247	33,456,720	1,871	55,734	24,649	104,948,543	1,306
Textiles	11,773	7,246	48,084,146	2,528	52,897	86,232	159,545,325	1,467
Produits du bois et du papier	28,787	10,655	76,793,176	1,947	135,313	24,618	229,386,240	1,434
Fer et ses produits	30,590	16,154	109,849,265	2,348	248,276	26,699	527,486,725	1,918
Produits des métaux non ferreux	10,950	6,080	39,857,520	2,340	51,540	19,780	118,501,217	1,662
Produits des métalloïdes	3,964	1,539	12,603,916	2,290	23,851	3,171	44,589,763	1,650
Produits chimiques et connexes	8,388	5,243	31,375,553	2,302	31,569	15,523	74,642,432	1,585
Industries diverses	3,558	2,025	12,575,685	2,252	11,657	7,716	26,066,535	1,345

[1] Voir au tableau 24 la statistique du gain annuel des employés à gages, par sexe.

Les gages moyens en 1945 s'élèvent à $1,538, soit $563 ou 57·7 p. 100 de plus qu'en 1939. Ce sont les industries manufacturières de la Colombie-Britannique qui payent les gages moyens les plus élevés, soit $1,765 par année. Viennent ensuite celles de l'Ontario ($1,577); de la Nouvelle-Écosse ($1,519); du Manitoba ($1,464); du Québec ($1,463); de l'Alberta ($1,452). Dans le cas du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les chiffres élevés en comparaison de la moyenne des gages sont dus aux conditions exceptionnelles de l'exploitation industrielle dans ces régions et ne représentent pas la véritable situation. Les statistiques de la répartition des employés par province et par groupe, aussi bien que selon la moyenne du gain par année, paraissent au tableau **21**, tandis que le détail du gain annuel des employés à gages selon le sexe est donné au tableau **24**.

Moyenne du gain annuel dans les quarante principales industries.—Le salaire moyen ne dépasse $2,500 que dans onze industries principales en 1945: brasserie, pulpe et papier, automobile, fer et acier primaires, confections pour hommes, produits du pétrole, acides, alcalis et sels, produits du laiton et du cuivre, soie et soie artificielle, confections pour femmes et matériel roulant de chemin de fer. Dans 23 autres, le salaire moyen varie de $2,000 à $2,500; dans 4, de $1,500, à $2,000; et dans les deux autres, il est inférieur à $1,500. Les salaires les plus bas sont ceux que versent les scieries, les beurreries et fromageries et les industries de la boulangerie, qui comprennent une forte proportion de petits établissements.

Les gages annuels les plus élevés, au-dessus de $1,900, sont payés dans dix industries, comprenant chacune une forte proportion d'ouvriers spécialisés et une faible proportion de femmes. L'industrie de l'automobile est la première à cet égard ($2,365). Viennent ensuite les groupes de l'avionnerie ($2,211); des ponts et de l'acier de charpente ($2,062); de la construction de navires ($2,046); du matériel roulant de chemin de fer ($1,986); des acides, alcalis et sels ($1,946); des produits divers du fer et de l'acier ($1,943); de la réduction et de l'affinage des métaux non ferreux ($1,928); des produits du pétrole ($1,918); et du fer et de l'acier primaires ($1,907). Dans douze autres industries, où la proportion de femmes est faible, les gages moyens varient de $1,600 à $1,900. Dans quatorze autres les gages moyens s'échelonnent de $1,100 à $1,600, tandis que dans les quatre qui restent ils sont inférieurs à $1,100. Ce dernier groupe comprend un grand nombre de petits établissements où la proportion d'ouvrières est élevée. Les industries de ce groupe sont les suivantes: conserves de fruits et légumes, biscuits et confiserie, bonneterie et tricots, et chaussures en cuir. L'emploi selon le sexe et le gain moyen annuel dans les quarante principales industries est donné au tableau **22** et le gain annuel selon le sexe, aux tableaux **25** et **26.**

22.—Salaires et gages dans les quarante principales industries, 1945, comparés aux salaires et gages moyens de 1944

NOTA.—Industries classées suivant l'ensemble des salaires et gages. Voir aux tableaux **25** et **26** le détail des gains annuels des employés à gages selon le sexe.

	Industrie	Salaires					Gages				
		Salariés		Total des salaires	Salaires moyens		Employés à gages		Total des gages	Gages moyens	
		Hommes	Femmes		1945	1944	Hommes	Femmes		1945	1944
		nomb.	nomb.	$	$	$	nomb.	nomb.	$	$	$
1	Construction et réparation de navires	2,673	1,157	8,848,958	2,310	2,301	43,019	1,269	90,621,635	2,046	2,055
2	Avionnerie	5,432	3,419	20,201,157	2,282	2,144	23,179	5,782	64,029,346	2,211	1,998
3	Pulpe et papier	4,360	1,621	16,766,154	2,803	2,846	32,867	1,148	63,696,490	1,873	1,858
4	Appareils et accessoires électriques	6,151	3,835	22,665,855	2,270	2,253	21,074	13,069	53,802,940	1,576	1,548
5	Matériel roulant de chemin de fer	1,824	435	5,681,369	2,515	2,588	27,840	416	56,112,570	1,986	2,010
6	Fer et acier primaires	1,499	923	6,464,082	2,669	2,499	25,970	986	51,398,407	1,907	1,930
7	Scieries	6,897	560	7,182,144	963	950	35,623	960	46,835,356	1,280	1,233
8	Produits chimiques divers	2,407	1,393	8,815,220	2,320	2,205	16,110	9,304	41,382,051	1,628	1,556
9	Machinerie	3,632	1,928	11,898,163	2,140	2,242	19,152	1,573	35,084,213	1,693	1,803
10	Automobiles	2,074	1,105	8,779,380	2,762	2,668	14,495	241	34,843,840	2,365	2,347
11	Produits divers du fer et de l'acier	2,254	1,311	8,544,421	2,397	2,319	13,562	3,536	33,223,783	1,943	1,983
12	Abattoirs et salaisons	2,993	1,400	9,328,341	2,123	2,126	14,728	4,094	30,681,547	1,630	1,514
13	Confections pour femmes	2,742	1,674	11,235,917	2,544	2,445	5,087	18,472	28,249,910	1,199	1,143
14	Articles en caoutchouc, chaussures comprises	2,628	1,462	8,886,047	2,173	2,211	13,628	5,772	30,225,430	1,558	1,575
15	Pain et autres produits de la boulangerie	3,457	1,294	7,351,376	1,547	1,477	16,868	7,426	30,977,098	1,275	1,239
16	Confections pour hommes	2,442	1,283	9,985,649	2,681	2,596	6,608	17,090	26,948,251	1,137	1,105
17	Impression et édition	5,938	3,389	17,687,080	1,896	1,797	8,248	1,923	17,339,922	1,705	1,657
18	Réduction et affinage des métaux non ferreux	2,117	632	6,812,501	2,478	2,319	13,281	741	27,040,619	1,928	1,786
19	Accessoires d'automobiles	1,461	953	5,899,753	2,444	2,302	12,206	2,770	27,216,114	1,817	1,844
20	Moulages, fer	1,105	571	4,027,320	2,403	2,361	13,430	620	25,289,629	1,800	1,804
21	Filés et tissus de coton	769	552	3,165,270	2,396	2,561	11,207	9,118	24,855,063	1,223	1,197
22	Tôlerie	1,663	922	5,746,464	2,223	2,225	10,974	3,562	21,990,091	1,513	1,521
23	Beurre et fromage	3,939	1,664	7,171,748	1,280	1,295	12,311	1,521	19,692,706	1,424	1,387
4	Bonneterie et tricots	1,264	995	5,196,938	2,301	2,414	6,462	14,933	21,443,405	1,002	983

22.—Salaires et gages dans les quarante principales industries, 1945, comparés aux salaires et gages moyens de 1944—fin

	Industrie	Salaires					Gages				
		Salariés		Total des salaires	Salaires moyens		Employés à gages		Total des gages	Gages moyens	
		Hommes	Femmes		1945	1944	Hommes	Femmes		1945	1944
		nomb.	nomb.	$	$	$	nomb.	nomb.	$	$	$
25	Quincaillerie, outils et coutellerie	1,350	892	5,427,541	2,421	2,393	9,795	2,864	20,598,185	1,627	1,725
26	Produits du laiton et du cuivre	1,238	687	4,940,963	2,567	2,473	9,324	2,018	20,739,986	1,829	1,821
27	Impression et reliure	2,960	1,283	8,616,479	2,031	1,960	7,874	4,730	16,663,465	1,322	1,286
28	Chaussure en cuir	1,637	740	5,577,296	2,346	2,322	9,676	8,043	19,091,578	1,077	1,072
29	Instruments agricoles	1,510	796	4,851,144	2,104	2,112	10,219	1,029	19,558,382	1,739	1,762
30	Meubles	1,613	580	4,543,720	2,072	2,145	11,817	1,719	17,346,039	1,281	1,284
31	Biscuits, confiserie, cacao, etc	1,856	740	5,928,768	2,284	2,301	4,426	6,930	11,499,809	1,013	973
32	Soie et rayonne	763	504	3,241,263	2,558	2,578	6,275	4,408	12,946,178	1,212	1,186
33	Conserves de fruits et de légumes	1,335	702	3,697,146	1,815	1,865	6,391	6,012	12,420,026	1,001	960
34	Ateliers de rabotage, etc	1,638	446	3,521,935	1,690	1,707	9,350	355	12,169,478	1,253	1,229
35	Brasseries	1,175	349	4,472,739	2,935	2,813	5,515	554	10,850,461	1,787	1,760
36	Acier de charpente	1,088	360	3,517,754	2,429	2,824	5,470	139	11,569,376	2,062	2,111
37	Acides, alcalis et sels	919	375	3,380,476	2,612	2,493	5,446	282	11,147,032	1,946	1,864
38	Boîtes et sacs en papier	896	582	3,674,890	2,486	2,404	4,320	4,964	10,314,474	1,111	1,072
39	Instruments scientifiques et professionnels	1,313	809	4,864,848	2,293	2,244	3,234	1,870	9,099,225	1,783	1,923
40	Dérivés du pétrole	1,001	277	3,347,333	2,619	2,662	5,343	154	10,543,977	1,918	1,953
	Totaux, quarante principales industries	**94,013**	**44,600**	**301,945,602**	**2,178**	**2,152**	**532,404**	**172,397**	**1,129,538,087**	**1,603**	**1,637**
	Totaux généraux, toutes industries	**128,601**	**62,106**	**417,857,619**	**2,191**	**2,171**	**680,620**	**248,045**	**1,427,915,830**	**1,538**	**1,564**

Moyenne du gain annuel, hebdomadaire et horaire.—La comparaison du gain par province ou groupe doit, dans chaque cas, tenir compte du genre d'industries, car la répartition des industries revêt une importance régionale très définie. Certaines industries exigent un personnel habile et expéditif ou capable d'efforts musculaires; en d'autres, la main-d'œuvre doit se composer d'artisans ou posséder des connaissances techniques approfondies. Les ouvriers de ces dernières industries commandent naturellement des gages relativement plus élevés que les ouvriers d'industries qui emploient de simples manœuvres.

Le rang des provinces et des industries, au point de vue du gain annuel, diffère souvent de leur rang au point de vue du gain hebdomadaire ou horaire, à cause du nombre de semaines de travail durant l'année et du nombre d'heures de travail par semaine. Il est donc utile d'étudier minutieusement les différences des moyennes indiquées aux tableaux **21** et **22**, bien qu'en général les mêmes observations s'appliquent.

Les chiffres des tableaux **23** à **26**, tirés de l'analyse d'une liste de paye d'une semaine dans un mois d'embauchage maximum, ne s'appliquent pas à un mois en particulier, car le mois d'embauchage maximum peut être mai pour un établissement et octobre pour un autre; ils représentent la somme des différents mois d'embauchage maximum déclarés par tous les établissements. Pour une certaine industrie, cependant, le mois d'emploi maximum est plus représentatif, étant le même pour un grand nombre d'établissements de la même industrie.

La moyenne du gain hebdomadaire des employés à gages de l'industrie manufacturière est de $35.04 en 1945, augmentation de $12.81 ou 57·6 p. 100 sur 1939. Celle du gain horaire passe de 46·2c. en 1939 à 73·6c. en 1945, augmentation de 59·3 p. 100. Le gain annuel, $1,739, est de 61·6 p. 100 plus élevé qu'en 1939.

Les femmes employées à gages touchent en moyenne $19.84 par semaine en 1945, augmentation de $7·06 ou de 55·2 p. 100 sur 1939. Le gain horaire, 46·5c., est de 64·3 p. 100 plus élevé, tandis que le gain annuel, $984, l'est de 59·0 p. 100.

23.—Moyenne du gain annuel, hebdomadaire et horaire des employés à gages, hommes et femmes, 1934-1945[1]

Année	Moyenne du gain			Heures de travail par semaine
	Annuel	Hebdomadaire	Horaire	
	TOUS EMPLOYÉS À GAGES			
	$	$	$	nombre
1934	830	18·30	0·372	49·2
1935	870	18·50	0·380	48·7
1936	896	18·96	0·389	48·7
1937	965	[2]	[2]	48·8
1938	956	19·49	0·417	46·7
1939	975	20·14	0·427	47·2
1940	1,084	22·35	0·446	50·1
1941	1,220	24·95	0·494	50·5
1942	1,383	28·18	0·561	50·2
1943	1,525	29·87	0·612	48·8
1944	1,564	31·05	0·654	47·5
1945	1,538	30·98	0·669	46·3
	HOMMES			
1934	930	20·31	0·407	49·9[3]
1935	966	20·41	0·413	49·4[3]
1936	995	20·92	0·423	49·4[3]
1937	[2]	[2]	[2]	[2]
1938	1,055	21·49	0·454	47·3
1939	1,076	22·23	0·462	48·1
1940	1,202	24·83	0·488	50·9
1941	1,355	27·72	0·538	51·5
1942	1,558	31·75	0·619	51·3
1943	1,726	33·80	0·671	50·4
1944	1,761	34·95	0·712	49·1
1945[1]	1,739	35·04	0·736	47·6
	FEMMES			
1934	539	11·80	0·251	46·9[3]
1935	570	12·04	0·259	46·5[3]
1936	577	12·20	0·262	46·5[3]
1937	[2]	[2]	[2]	[2]
1938	594	12·10	0·271	44·6
1939	619	12·78	0·283	45·2
1940	655	13·52	0·286	47·3
1941	736	15·05	0·316	47·6
1942	854	17·41	0·371	46·9
1943	987	19·33	0·431	44·8
1944	1,051	20·89	0·479	43·6
1945	984	19·84	0·465	42·7

[1] Les fabriques de beurre et de fromage et les saurisseries et conserveries de poisson sont exclues de 1938 à 1945, de même que les scieries en 1945. Si les scieries étaient inclues en 1945, le gain hebdomadaire des employés à gages de sexe masculin serait de $34.35. [2] Inconnu. [3] Fondé sur les heures de travail des femmes employées à gages en 1938 et 1939 comparativement aux heures de travail des hommes employés à gages durant la même période.

24.—Moyenne du gain annuel, hebdomadaire et horaire des employés à gages, selon le sexe, la province et le groupe industriel, 1945

Province ou groupe industriel	Moyenne du gain			Heures de travail par semaine	Moyenne du gain			Heures de travail par semaine
	Annuel	Hebdomadaire	Horaire		Annuel	Hebdomadaire	Horaire	
	HOMMES				FEMMES			
	$	$	cents	nomb.	$	$	cents	nomb.
Île du Prince-Édouard	1,080	30·00	59·3	50·6	557	15·49	30·7	50·5
Nouvelle-Écosse	1,640	34·67	72·8	47·6	799	16·89	36·8	45·9
Nouveau-Brunswick	1,515	31·67	63·1	50·2	744	15·54	35·2	44·1
Québec	1,684	34·13	68·7	49·7	935	18·97	42·9	44·2
Ontario	1,790	36·02	77·1	46·7	1,024	20·61	49·5	41·6
Manitoba	1,667	32·88	71·3	46·1	914	18·03	42·3	42·6
Saskatchewan	1,526	32·36	69·4	46·6	934	19·81	45·6	43·4
Alberta	1,599	32·54	70·7	46·0	961	19·55	46·0	42·5
Colombie-Britannique	1,879	36·21	83·4	43·4	1,139	21·96	53·4	41·1
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	2,110	48·96	98·7	49·6	–	–	–	–
Canada	**1,739**	**35·04**	**73·6**	**47·6**	**984**	**19·84**	**46·5**	**42·7**
Substances végétales	1,563	30·49	62·2	49·0	850	16·59	39·2	42·3
Produits animaux	1,490	30·73	66·7	46·1	890	18·34	43·3	42·4
Textiles et tissus	1,519	30·25	63·7	47·5	919	18·32	43·1	42·5
Produits du bois et du papier[2]	1,547	32·34	67·5	47·9	815	17·03	40·6	41·9
Fer et ses produits	1,978	38·86	82·0	47·4	1,365	26·82	60·8	44·1
Produits des métaux non ferreux	1,841	36·64	77·8	47·1	1,193	23·76	55·0	43·2
Produits des métalloïdes	1,725	33·46	70·6	47·4	1,088	21·10	48·6	43·4
Produits chimiques et connexes	1,803	33·83	71·4	47·4	1,143	21·45	49·5	43·3
Industries diverses	1,607	32·70	71·2	45·9	951	19·36	46·4	41·7

[1] A l'exclusion des fabriques de beurre et de fromage et des saurisseries et conserveries de poisson. [2] A l'exclusion des scieries.

25.—Les quarante industries comptant le plus d'hommes à gages, selon la moyenne du gain annuel, hebdomadaire et horaire, 1945

NOTA.—Le rang de ces industries quant à la moyenne d'emploi annuel d'hommes à gages est donné au tableau **19.**

	Industrie	Moyenne, gain hebdomadaire		Moyenne, gain horaire		Moyenne, gain annuel		Moyenne, heures de travail par semaine
		Montant	Rang	Montant	Rang	Montant	Rang	
		$		$		$		nomb.
1	Automobiles	48·53	1	1·069	1	2,385	1	45·4
2	Avionnerie	44·13	2	0·951	2	2,295	2	46·4
3	Acier de charpente	41·23	3	0·862	6	2,078	3	47·8
4	Construction et réparation de navires	39·54	4	0·843	7	2,063	4	46·9
5	Matériel roulant de chemin de fer	39·51	5	0·866	5	1,996	6	45·6
6	Fer et acier primaires	39·50	6	0·811	13	1,930	11	48·7
7	Divers produits du fer et de l'acier	39·20	7	0·812	11	2,056	5	48·3
8	Accessoires d'automobile	39·14	8	0·812	12	1,945	9	48·2
9	Produits du laiton et du cuivre	38·50	9	0·816	10	1,927	12	47·2
10	Confections pour femmes	38·15	10	0·926	3	1,918	13	41·2
11	Ateliers de mécanique	37·88	11	0·776	17	1,833	18	48·8
12	Réduction et affinage de métaux non ferreux	37·76	12	0·785	14	1,953	8	48·1
13	Instruments agricoles	37·49	13	0,783	15	1,783	23	47·9
14	Impression et édition	37·31	14	0·876	4	1,913	14	42·6
15	Acides, alcalis et sels	37·16	15	0·768	18	1,964	7	48·4
16	Pulpe et papier	37·05	16	0,734	24	1,892	15	50·5
17	Dérivés du pétrole	36·95	17	0,827	8	1,934	10	44·7
18	Pièces de fonte	36·31	18	0·744	21	1,828	19	48·8
19	Machinerie	36·09	19	0·737	23	1,743	26	49·0
20	Articles en caoutchouc (chaussure comprise)	36·05	20	0·779	16	1,802	22	46·3
21	Quincaillerie, outils et coutellerie	36·00	21	0·741	22	1,809	20	48·6
22	Appareils et fournitures électriques	35·83	22	0·762	19	1,803	21	47·0

25.—Les quarante industries comptant le plus d'hommes à gages, selon la moyenne du gain annuel, hebdomadaire et horaire, 1945—fin

	Industrie	Moyenne, gain hebdomadaire		Moyenne, gain horaire		Moyenne, gain annuel		Moyenne, heures de travail par semaine
		Montant	Rang	Montant	Rang	Montant	Rang	
		$		$		$		nomb.
23	Confections pour hommes	35·12	23	0·821	9	1,747	25	42·8
24	Brasseries	34·64	24	0·678	29	1,846	17	51·1
25	Divers produits chimiques	34·23	25	0·716	25	1,851	16	47·8
26	Tôlerie	33·65	26	0,713	26	1,662	27	47·2
27	Impression et reliure	33·52	27	0·752	20	1,661	28	44·6
28	Appareils de chauffage et de cuisson	32·97	28	0,693	28	1,620	29	47·6
29	Abattoirs et salaisons	32·74	29	0·710	27	1,765	24	46·1
30	Pain et autres produits de la boulangerie	29·65	30	0·593	32	1,518	30	50·0
31	Soie et rayonne	29·11	31	0·576	34	1,428	34	50·5
32	Bonneterie et tricots	28·98	32	0·600	31	1,460	32	48·3
33	Moulins à farine et à provende	28·46	33	0·565	36	1,498	31	50·4
34	Meubles	28·08	34	0·604	30	1,340	36	46·5
35	Filés et tissus de coton	27·43	35	0·556	37	1,303	37	49·3
36	Biscuits, confiserie, cacao, etc.	27·17	36	0·589	33	1,299	38	46·1
37	Ateliers de rabotage, fabriques de portes et fenêtres	27·11	37	0·549	38	1,432	33	49·4
38	Boîtes en bois	26·84	38	0·566	35	1,410	35	47·4
39	Chaussure en cuir	26·05	39	0·535	39	1,270	39	48·7
40	Conserves de fruits et légumes	25·69	40	0·522	40	1,214	40	49·2
	Moyenne, quarante principales industries	**35·92**	–	**0·755**	–	**1,822**	–	**47·6**
	Moyenne, toutes industries[1]	**35·04**	–	**0·736**	–	**1,739**	–	**47·6**

[1] A l'exclusion des scieries, fabriques de beurre et de fromage et saurisseries et conserveries de poisson.

26.—Les quarante industries comptant le plus de femmes à gages, selon la moyenne du gain annuel, hebdomadaire et horaire, 1945

NOTA.—Le rang de ces industries quant à la moyenne d'emploi annuel de femmes à gages est donné au tableau 20.

	Industrie	Moyenne, gain hebdomadaire		Moyenne, gain horaire		Moyenne, gain annuel		Moyenne, heures de travail par semaine
		Montant	Rang	Montant	Rang	Montant	Rang	
		$		$		$		nomb.
1	Avionnerie	36·02	1	80·8	1	1,873	1	44·6
2	Divers produits du fer et de l'acier	28·76	2	64·6	2	1,509	2	44·5
3	Produits du laiton et du cuivre	27·47	3	61·3	3	1,376	3	44·8
4	Instruments scientifiques et professionnels	26·37	4	60·1	4	1,298	4	43·9
5	Accessoires d'automobiles	25·30	5	58·7	5	1,257	5	43·1
6	Appareils et fournitures électriques	24·05	6	55·4	6	1,210	7	43·4
7	Articles en fourrure	23·57	7	54·8	7	1,091	10	43·0
8	Divers produits chimiques	22·98	8	51·6	8	1,242	6	44·5
9	Machinerie	22·38	9	50·2	11	1,081	11	44·6
10	Tôlerie	21·35	10	47·8	15	1,054	12	44·7
11	Abattoirs et salaisons	21·25	11	50·1	12	1,145	8	42·4
12	Produits du verre	21·18	12	49·0	13	1,095	9	43·2
13	Entrepreneurs et confections pour hommes	20·55	13	48·1	14	897	23	42·7
14	Chapeaux et casquettes	20·18	14	51·6	9	930	18	39·1
15	Quincaillerie, outils et coutellerie	20·00	15	45·0	17	1,006	13	44·4
16	Confections pour femmes	19·91	16	50·5	10	1,001	14	39·4
17	Articles en caoutchouc (chaussure comprise)	19·63	17	47·1	16	982	15	41·7
18	Tabac, cigares et cigarettes	19·00	18	44·4	18	941	17	42·8
19	Soie et rayonne	18·42	19	40·4	24	904	20	45·6
20	Meubles	18·42	20	43·6	20	879	25	42·2
21	Filés et tissus de coton	18·27	21	39·1	29	965	16	46·7
22	Divers textiles de coton	18·17	22	44·2	19	826	28	41·1
23	Bijouterie et argenterie	18·14	23	43·6	21	888	24	41·6
24	Confections pour hommes	18·13	24	42·7	22	901	21	42·5
25	Tissus de laine	18·08	25	41·2	23	923	19	43·9

26.—Les quarante industries comptant le plus de femmes à gages, selon la moyenne du gain annuel, hebdomadaire et horaire, 1945—fin

	Industrie	Moyenne, gain hebdomadaire		Moyenne, gain horaire		Moyenne, gain annuel		Moyenne, heures de travail par semaine
		Montant	Rang	Montant	Rang	Montant	Rang	
		$		$		$		nomb.
26	Chaussure en cuir	16·95	26	38·9	31	811	30	43·6
27	Filés de laine	16·85	27	38·8	32	853	27	43·4
28	Divers produits du papier	16·67	28	39·6	27	857	26	42·1
29	Conserves de fruits et légumes	16·41	29	37·9	35	776	33	43·3
30	Divers articles en cuir	16·39	30	40·3	25	773	34	40·7
31	Préparations médicinales et pharmaceutiques	16·24	31	40·3	26	899	22	40·3
32	Boîtes et sacs en papier	16·20	32	38·0	34	810	31	42·6
33	Corsets	16·00	33	36·4	37	749	38	44·0
34	Bonneterie et tricots	15·98	34	37·2	36	804	32	43·0
35	Impression et édition	15·84	35	39·3	28	813	29	40·3
36	Impression et reliure	15·54	36	39·0	30	771	35	39·8
37	Gants et mitaines en cuir	15·20	37	38·5	33	713	40	39·5
38	Biscuits, confiserie, cacao, etc.	14·44	38	35·7	39	759	36	40·4
39	Divers produits alimentaires	14·13	39	35·8	38	755	37	39·5
40	Pain et autres produits de la boulangerie	14·11	40	33·3	40	723	39	42·4
	Moyenne, quarante principales industries	**19·79**		**46·2**	–	**1,001**	–	**42·8**
	Moyenne, toutes industries[1]	**19·84**	–	**46·5**	–	**984**	–	**42·7**

[1] A l'exclusion des scieries, fabriques de beurre et de fromage et saurisseries et conserveries de poisson.

Gain réel des employés ces dernières années.—En divisant le nombre-indice de la moyenne annuelle des gages par le nombre-indice du coût de la vie, sur la même base, on obtient la mesure des gages "réels". Les nombres-indices de 1934 à 1945 figurent au tableau **27**. En 1933, au plus creux de la dépression, les gages réels sont à 88·3 d'après la base de 1935-1939. Depuis lors, ils remontent continuellement, excepté en 1938, et sont à 141·1 en 1944, augmentation d'environ 60 p. 100. En 1945, les gages réels baissent à 138·1.

27.—Gain annuel moyen et nombres-indices du gain, du coût de la vie et des gages réels des employés à gages dans les industries manufacturières, 1934-1945

NOTA.—Les chiffres de 1917 à 1933, sur la base de 1917, dont la comparabilité appelle des réserves, paraissent à la page 440 de l'*Annuaire* de 1939.

Année	Gages	Moyenne d'employés à gages	Gain annuel moyen	Nombres-indices (1935-1939=100)		
				Gain annuel moyen	Coût de la vie	Valeur réelle du gain annuel moyen
	$	nombre	$			
1934	355,090,929	427,717	830	89·1	95·7	93·1
1935	399,012,697	458,734	870	93·3	96·2	97·0
1936	438,873,377	489,942	896	96·1	98·1	98·0
1937	525,743,562	544,624	965	103·5	101·2	102·3
1938	498,282,208	521,427	956	102·6	102·2	100·4
1939	519,971,819	533,342	975	104·6	101·5	103·1
1940	679,273,104	626,484	1,084	116·3	105·6	110·1
1941	978,525,782	802,234	1,220	130·9	111·7	117·2
1942	1,347,934,049	974,904	1,383	148·4	117·0	126·8
1943	1,598,434,879	1,047,873	1,525	163·6	118·4	138·2
1944	1,611,555,776	1,030,324	1,564	167·8	118·9	141·1
1945	1,427,915,830	928,665	1,538	165·0	119·5	138·1

Pourcentage des salaires et gages par rapport à la valeur nette de la production.—Le tableau **28** montre le rapport entre les salaires et gages payés par les manufacturiers et la valeur nette totale de la production. Bien qu'on se serve souvent des chiffres bruts dans des calculs semblables, il faut se rappeler qu'après tout les gages proviennent de la valeur ajoutée aux matières premières pendant que celles-ci se trouvent dans l'établissement; valeur qui représente la production effective de la manufacture et constitue la seule source des sommes nécessaires au paiement des salaires et gages, de l'intérêt, du loyer et des taxes, des réparations et de tous les autres frais généraux ordinaires. De 1924 à 1929, le pourcentage diminue constamment à mesure que la production manufacturière augmente, tandis que de 1931 à 1935 et de nouveau en 1938 et 1939, en raison de la contraction de l'activité industrielle, le pourcentage des salaires par rapport à la valeur ajoutée est anormalement élevé. Il faut se rappeler, toutefois, que le nombre de salariés augmente de 172 p. 100 durant la période de 1924-1945, tandis que celui des employés à gages augmente de 122 p. 100. Le pourcentage des gages fluctue beaucoup moins que celui des salaires. Le nombre d'employés à gages s'adapte plus rapidement à l'activité industrielle de même que le niveau des gages à celui du prix des produits. De l'augmentation ($2,033,263,998) de la valeur nette de la production depuis 1939, $1,107,962,296 ou 54·5 p. 100 sont passés en salaires et gages plus élevés.

28.—Pourcentage des salaires et gages par rapport à la valeur nette de la production manufacturière, 1933-1945

Année	Valeur ajoutée par la transformation[1]	Salaires	Gages	Pourcentage de la valeur ajoutée		
				en salaires	en gages	en salaires et gages
	$	$	$	%	%	%
1933	919,671,181	139,317,946	296,929,878	15·1	32·3	47·4
1934	1,087,301,742	148,760,126	355,090,929	13·7	32·7	46·4
1935	1,153,485,104	160,455,080	399,012,697	13·9	34·6	48·5
1936	1,289,592,672	173,198,057	438,873,377	13·4	34·0	47·4
1937	1,508,924,867	195,983,475	525,743,562	13·0	34·8	47·8
1938	1,428,286,778	207,386,381	498,282,208	14·5	34·9	49·4
1939	1,531,051,901	217,839,334	519,971,819	14·2	34·0	48·2
1940	1,942,471,238	241,599,761	679,273,104	12·0	35·0	47·0
1941	2,605,119,788	286,336,861	978,525,782	11·0	37·6	48·6
1942	3,309,973,758	334,870,793	1,347,934,049	10·1	40·7	50·8
1943	3,816,413,541	388,857,505	1,598,434,879	10·2	42·0	52·2
1944	4,015,776,010	418,065,594	1,611,555,776	10·4	40·2	50·6
1945	3,564,315,899	417,857,619	1,427,915,830	11·7	40·1	51·8

[1] Équivalant à la "valeur nette de la production"; voir renvoi 1, tableau **1**, page 547.

Sous-section 4.—Importance des établissements manufacturiers

L'importance d'un établissement manufacturier se mesure généralement par la valeur de la production ou par le nombre d'employés, mais chacune de ces méthodes a ses limitations. La dernière ne tient pas compte des différences d'équipement selon les époques ou les industries; il va sans dire que l'utilisation plus générale de la machinerie, comme par exemple dans la meunerie, peut faire augmenter la production et diminuer le nombre d'employés. La première méthode doit tenir compte des fluctuations des prix; pour ce qui est des comparaisons entre industries, elle donne l'impression que celles dont le coût des matières premières est relativement élevé fonctionnent sur une plus grande échelle.

Importance des établissements d'après la valeur brute de la production.—Alors qu'en 1922 les 420 établissements qui produisent chacun pour 1 million de dollars ou plus avaient une production globale d'une valeur de $1,268,056,129 ou 51 p. 100 de la production de toutes les industries manufacturières, les 719 établissements d'une production de plus de 1 million de dollars chacun en 1929 enregistraient une valeur globale de $2,516,064,954 ou 62 p. 100 du total général de tous les établissements manufacturiers,—changement très frappant pour un court espace de huit ans. En 1931, toutefois, le nombre de manufactures d'une production de plus de 1 million de dollars retombe à 482, et la valeur de leur production globale est de $1,451,658,954 ou 53 p. 100 du total. En raison de l'augmentation causée par les besoins de guerre, le nombre d'établissements d'une production d'un million de dollars ou plus saute à 1,376 en 1944 et la valeur globale de leur production s'établit à 75 p. 100 environ de la valeur totale de la production manufacturière. Après la guerre, la production des grandes usines de guerre diminuant, les établissements d'une production de 1 million de dollars ou plus, s'ils augmentent à 1,384 en 1945, voient néanmoins leur production tomber à 71 p. 100 de la valeur totale de la production manufacturière.

29.—Établissements manufacturiers groupés selon la valeur brute de la production, totaux et valeur moyenne des produits de chaque groupe, 1929, 1939, 1944 et 1945

Groupe	1929[1]			1939[2]		
	Établissements	Production totale	Moyenne par établissement	Établissements	Production totale	Moyenne par établissement
	nombre	$	$	nombre	$	$
Moins de $25,000	14,024	106,735,470	7,611	15,623	120,903,054	7,738
$ 25,000 mais moins de $ 50,000	2,802	99,529,725	35,521	2,803	99,558,383	35,519
50,000 " 100,000	2,209	156,308,744	70,760	2,215	156,410,769	70,614
100,000 " 200,000	1,688	237,532,492	140,718	1,584	225,582,130	142,413
200,000 " 500,000	1,519	504,218,217	331,941	1,285	390,626,844	303,990
500,000 " 1,000,000	636	443,597,677	697,481	689	466,441,130	676,983
1,000,000 " 5,000,000	601	1,217,866,089	2,026,400	520	1,091,293,939	2,098,642
5,000,000 et plus	118	1,298,198,865	11,001,685	81	923,724,311	11,404,004
Totaux et moyennes	**23,597**	**4,063,987,279**	**172,225**	**24,800**	**3,474,540,560**	**140,102**
	1944			1945		
Moins de $25,000	13,942	128,782,147	9,237	13,715	128,803,172	9,392
$ 25,000 mais moins de $ 50,000	4,011	143,023,914	35,658	4,220	151,887,857	35,992
50,000 " 100,000	3,442	245,273,500	71,259	3,611	257,256,629	71,242
100,000 " 200,000	2,513	355,235,489	141,359	2,741	386,049,931	140,843
200,000 " 500,000	2,256	714,546,348	316,731	2,363	742,817,414	314,354
500,000 " 1,000,000	943	661,670,696	701,666	1,016	709,212,751	698,044
1,000,000 " 5,000,000	1,089	2,294,546,053	2,107,021	1,118	2,310,055,058	2,066,239
5,000,000 et plus	287	4,530,614,372	15,786,113	266	3,564,286,054	13,399,572
Totaux et moyennes	**28,483**	**9,073,692,519**	**318,565**	**29,050**	**8,250,368,866**	**284,006**

[1] Y compris les centrales électriques, les teintureries, les établissements de nettoyage et les buanderies.
[2] Moins le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Importance des établissements d'après le nombre d'employés.—En 1923, les établissements qui emploient 501 personnes ou plus comptent 21·4 p. 100 de tous les employés de l'industrie manufacturière. En 1929, la proportion passe à 27·3 p. 100, ce qui indique une plus forte concentration de la production dans les établissements plus importants. La dépression vient toutefois enrayer cette ten-

dance et le pourcentage tombe à 20·5 en 1933 (centrales électriques comprises). A la faveur du relèvement de la production depuis 1933, le pourcentage remonte pour s'établir à 25·6 en 1939. Il en est de même de tous les établissements de 101 employés ou plus. Ceux-ci, en 1923, emploient 58·6 p. 100 du total; en 1929, 61·9 p. 100; en 1933, 55·7 p. 100; et en 1939, 61·5 p. 100.

La concentration des industries de guerre en de grandes entreprises se manifeste par l'augmentation du nombre de manufactures qui emploient 500 personnes ou plus. En 1939, ces établissements étaient au nombre de 172 et employaient 25·6 p. 100 des employés de manufactures. En 1944, ce nombre avait augmenté à 383 et le pourcentage de l'ensemble des employés, à 47·0. Dans une nouvelle subdivision de ce dernier groupe, en 1944, on a constaté que 226 établissements employaient de 500 à 999 personnes, 56 en employaient de 1,000 à 1,499, et 101 autres comptaient plus de 1,500 employés. Tout compte fait, il y avait 12 établissements de plus de 7,000 employés. La fabrique la plus considérable employait un peu plus de 13,000 personnes et les trois suivantes, de 9,000 à 10,000 personnes. Trois autres établissements employaient de 8,000 à 9,000 personnes tandis que les cinq autres établissements de ce groupe en employaient de 7,000 à 8,000.

En 1945, l'importance des établissements manufacturiers d'après le nombre d'employés diminue. Ceux qui comptent 1,500 employés ou plus ne sont qu'au nombre de 80 contre 100 en 1944. De même, la manufacture la plus importante au Canada (13,000 employés en 1944) n'en compte qu'un peu plus de 9,000 en 1945. Le deuxième établissement en importance déclare 7,000 employés; les autres établissements se répartissent ainsi:

Nombre d'employés	*Nombre d'établissements*
5,000 à 6,000	5
4,000 à 5,000	6
3,000 à 4,000	15
1,500 à 3,000	52

30.—Manufactures classées selon le nombre d'employés, par province, 1945

Province ou territoire	Jusqu'à 500	500 à 799	800 à 999	1,000 à 1,499	1,500 ou plus	Total
Île du Prince-Édouard	234	néant	néant	néant	néant	234
Nouvelle-Écosse	1,285	9	1	"	2	1,297
Nouveau-Brunswick	882	3	2	1	1	889
Québec	9,912	57	19	20	30	10,038
Ontario	10,694	84	24	31	36	10,869
Manitoba	1,294	1	néant	4	3	1,302
Saskatchewan	923	3	néant	néant	néant	926
Alberta	1,151	5	1	"	"	1,157
Colombie-Britannique	2,307	7	2	2	8	2,326
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	12	néant	néant	néant	néant	12
Canada	**28,694**	**169**	**49**	**58**	**80**	**29,050**

31.—Établissements manufacturiers et leur personnel groupés selon l'effectif de chaque établissement, 1929, 1939, 1944 et 1945

Groupe	1929[1]			1939[2]		
	Établissements	Personnel	Moyenne par établissement	Établissements	Personnel	Moyenne par établissement
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Moins de 5 personnes	12,273	30,446	2·5	13,002	28,020	2·2
5 à 20 personnes	6,160	62,310	10·1	6,985	68,151	9·8
21 à 50 "	2,531	81,846	32·3	2,330	75,324	32·3
51 à 100 "	1,262	90,238	71·5	1,158	81,646	70·5
101 à 200 "	745	103,944	139·5	695	97,063	139·7
201 à 500 "	444	136,397	307·2	458	139,687	305·0
501 et plus	182	189,253	1,040·0	172	168,168	977·7
Totaux et moyennes	**23,597**	**694,434**	**29·4**	**24,800**	**658,059**	**26·5**
	1944			1945		
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Moins de 5 personnes	13,208	29,958	2·3	12,959	30,052	2·3
5 à 14 personnes	7,111	58,404	8·2	7,483	61,995	8·3
15 à 49 "	4,615	124,408	27·0	4,972	133,801	26·9
50 à 99 "	1,622	113,869	70·2	1,666	116,422	69·9
100 à 199 "	900	126,192	140·2	982	136,961	139·5
200 à 499 "	644	196,707	305·4	632	193,122	305·6
500 et plus	383	573,344	1,497·0	356	447,019	1,255·2
Totaux et moyennes	**28,483**	**1,222,882**	**42·9**	**29,050**	**1,119,372**	**38·5**

[1] Comprend les centrales électriques, les teintureries, les établissements de nettoyage et les buanderies.
[2] Moins le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Importance des établissements des principales industries.—Le tableau 32 indique le degré de concentration de certaines des principales industries du Canada. La concentration est extrêmement marquée dans le cas de l'automobile, du matériel roulant de chemin de fer, de l'avionnerie, des filés et tissus de coton, de la construction et réparation de navires, des produits chimiques divers, de la réduction et de l'affinage des métaux non ferreux et de la pulpe et du papier. Dans le cas du pain et autres produits de la boulangerie, des confections pour femmes, du beurre et fromage et des scieries, le degré de concentration est faible.

32.—Importance proportionnelle des établissements de 200 employés ou plus des vingt-cinq principales industries, 1945

	Industrie	Nombre d'établissements	Pourcentage du total de l'industrie	Pourcentage de la production totale de l'industrie
1	Abattoirs et salaisons	28	18·4	77·3
2	Pulpe et papier	55	50·5	90·5
3	Réduction et affinage des métaux non ferreux	13	76·5	97·4
4	Avionnerie	20	52·6	98·7
5	Scieries	22	0·4	22·8
6	Appareils et fournitures électriques	43	17·4	77·8
7	Automobiles	4	66·7	99·5
8	Moulins à farine et à provende	8	0·8	42·1
9	Beurre et fromage	12	0·5	13·7
10	Construction et réparation de navires	29	32·6	93·5
11	Dérivés du pétrole	9	19·6	66·3
12	Fer et acier primaires	33	52·4	91·1
13	Articles en caoutchouc	20	36·4	95·5
14	Matériel roulant de chemin de fer	23	62·2	96·9
15	Produits chimiques divers	15	6·4	75·6
16	Confections pour femmes	8	0·8	7·3
17	Divers produits du fer et de l'acier	25	13·4	86·8
18	Confections pour hommes	31	6·8	39·8
19	Machinerie	33	12·4	61·1
20	Pain et autres produits de la boulangerie	20	0·7	25·7
21	Accessoires d'automobiles	23	21·3	77·5
22	Filés et tissus de coton	26	63·4	94·9
23	Produits alimentaires divers	7	2·6	28·8
24	Tôlerie	25	12·8	68·8
25	Produits du laiton et du cuivre	16	9·9	60·7

PARTIE II.—RÉPARTITION PROVINCIALE ET LOCALE DE LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE

Une analyse générale de la concentration des industries manufacturières dans les provinces sert d'introduction à la présente partie du chapitre. Les sections qui suivent mettent en lumière les principales caractéristiques des manufactures de chaque province et, finalement, la répartition des manufactures entres les principales cités et villes du Canada.

L'Ontario et le Québec sont les grandes provinces manufacturières. Leur production globale en 1945 s'élève à $6,496,973,000 ou plus de 80 p. 100 de la valeur brute de la production manufacturière du pays. La situation de l'Ontario à proximité des charbonnages de la Pennsylvanie, les ressources hydrauliques et autres des deux provinces et le voisinage de celles-ci des plus grands débouchés du Canada et des États-Unis sont autant de facteurs qui ont contribué à ce résultat.

Le tableau 1 révèle la prépondérance marquée de l'Ontario et du Québec dans chaque groupe industriel. Le Québec est en tête dans la fabrication des textiles, mais dans chacun des autres groupes le premier rang revient à l'Ontario. C'est la Colombie-Britannique qui se rapproche le plus de la position de ces deux provinces dans le groupe des produits du bois et du papier. Elle contribue pour 16·4 p. 100 à la production brute contre 35·6 p. 100 l'Ontario et 34·8 p. 100 le Québec. Dans chacun des autres groupes, l'Ontario et le Québec dépassent de beaucoup les autres provinces.

1.—Résumé statistique des manufactures de chaque province, classées par groupes industriels, 1945

Province et groupe	Établissements	Employés	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
	nomb.	nomb.	$	$	$	$
Canada						
Substances végétales	5,862	135,311	196,010,688	802,367,469	529,112,219	1,352,986,147
Produits animaux	4,470	98,267	138,405,263	839,885,434	261,069,677	1,111,929,735
Textiles et tissus	2,740	158,148	207,629,471	429,208,436	367,980,705	807,722,241
Produits du bois et du papier	10,653	199,373	306,179,416	551,143,890	586,057,023	1,184,650,720
Fer et ses produits	2,188	321,719	637,335,990	887,425,621	1,046,097,484	1,975,310,083
Produits des métaux non ferreux	683	88,350	158,358,737	429,913,071	316,572,975	779,384,900
Produits des métalloïdes	789	32,525	57,193,679	231,341,920	145,197,043	405,736,477
Produits chimiques et connexes	973	60,723	106,017,985	212,197,636	249,701,603	478,532,689
Industries diverses	692	24,956	38,642,220	90,185,370	62,527,170	154,115,874
Totaux	**29,050**	**1,119,372**	**1,845,773,449**	**4,473,668,847**	**3,564,315,899**	**8,250,368,866**
Île du Prince-Édouard						
Substances végétales	33	331	316,276	1,032,065	728,001	1,809,291
Produits animaux	100	836	680,971	5,684,333	1,214,890	6,975,251
Produits du bois et du papier	90	371	259,696	369,385	512,523	901,201
Fer et ses produits	7	224	304,895	225,389	319,758	566,318
Tous les autres groupes[1]	4	89	117,464	931,777	403,262	1,340,692
Totaux	**234**	**1,851**	**1,679,212**	**8,242,949**	**3,178,434**	**11,592,753**

[1] Comprennent textiles, produits des métalloïdes et produits chimiques.

1.—Résumé statistique des manufactures de chaque province, classées par groupes industriels, 1945—suite

Province et groupe	Établissements	Employés	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
	nomb.	nomb.	$	$	$	$
Nouvelle-Écosse						
Substances végétales	159	3,151	3,874,928	10,419,546	8,565,020	19,466,381
Produits animaux	220	3,923	4,445,632	25,399,156	10,531,431	36,333,363
Textiles et tissus	28	2,439	2,560,556	5,551,216	4,770,436	10,524,187
Produits du bois et du papier	771	6,145	6,925,946	13,255,828	12,709,355	27,166,180
Fer et ses produits	78	16,000	30,675,797	31,665,579	40,531,647	75,706,067
Produits des métalloïdes	21	1,325	2,559,533	19,018,066	5,275,170	25,952,948
Produits chimiques et connexes	15	393	604,328	2,475,320	1,894,341	4,466,716
Industries diverses	5	47	56,525	75,828	80,789	159,335
Totaux	**1,297**	**33,423**	**51,703,245**	**107,860,539**	**84,358,189**	**199,775,177**
Nouveau-Brunswick						
Substances végétales	152	3,157	4,079,682	26,703,583	10,065,193	37,485,690
Produits animaux	176	3,017	2,926,420	16,568,272	6,444,579	23,337,762
Textiles et tissus	19	1,875	2,074,724	3,357,807	3,775,379	7,319,349
Produits du bois et du papier	472	8,611	12,549,366	32,163,621	25,763,227	61,915,277
Fer et ses produits	35	4,372	8,498,184	3,561,587	12,683,683	16,703,161
Produits des métalloïdes	20	306	430,348	709,819	1,148,660	2,062,677
Produits chimiques et connexes	9	308	516,874	3,002,980	1,621,014	4,669,382
Industries diverses[1]	6	857	1,332,450	1,167,678	1,878,340	3,130,080
Totaux	**889**	**22,503**	**32,408,048**	**87,235,347**	**63,380,075**	**156,623,378**
Québec						
Substances végétales	1,822	40,759	56,583,993	195,333,338	144,518,966	345,016,091
Produits animaux	1,817	32,613	41,145,706	189,485,820	69,882,403	261,891,709
Textiles et tissus	1,507	87,138	113,140,537	238,235,148	206,341,435	450,393,106
Produits du bois et du papier	3,510	64,883	96,996,239	195,261,915	193,993,415	412,696,856
Fer et ses produits	474	89,382	179,693,454	195,698,240	283,706,158	489,010,669
Produits des métaux non ferreux	171	25,185	45,804,177	138,406,136	99,425,297	251,066,236
Produits des métalloïdes	198	8,226	14,160,986	62,338,579	34,164,368	105,368,067
Produits chimiques et connexes	323	29,967	51,840,402	80,421,057	101,976,975	188,403,106
Industries diverses	216	5,878	8,107,949	12,353,960	15,381,902	28,057,990
Totaux	**10,038**	**384,031**	**607,473,443**	**1,307,534,193**	**1,149,390,919**	**2,531,903,830**
Ontario						
Substances végétales	2,510	67,436	101,868,388	400,819,048	273,404,628	685,590,383
Produits animaux	1,524	33,511	51,626,181	287,865,972	87,678,403	380,202,219
Textiles et tissus	987	59,721	81,438,877	156,672,002	138,739,534	299,520,873
Produits du bois et du papier	3,017	74,607	117,524,616	191,121,330	217,607,003	422,071,993
Fer et ses produits	1,151	166,406	327,818,322	589,049,644	571,687,625	1,185,566,783
Produits des métaux non ferreux	434	57,896	102,268,168	242,322,267	199,387,977	456,734,685
Produits des métalloïdes	382	17,204	30,695,908	100,378,003	78,610,495	193,064,892
Produits chimiques et connexes	511	25,276	43,423,000	108,038,521	114,592,595	230,267,807
Industries diverses	353	15,999	25,819,927	72,023,816	39,229,939	112,049,386
Totaux	**10,869**	**518,056**	**882,483,387**	**2,148,290,603**	**1,720,938,199**	**3,965,069,021**

[1] Comprennent les métaux non ferreux.

1.—Résumé statistique des manufactures de chaque province, classées par groupes industriels, 1945—fin

Province et groupe	Établissements	Employés	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
	nomb.	nomb.	$	$	$	$
Manitoba						
Substances végétales	258	5,270	7,379,148	44,793,270	22,449,936	68,338,232
Produits animaux	207	7,925	12,368,207	103,346,997	27,928,202	132,051,384
Textiles et tissus	102	4,393	5,123,253	16,647,155	8,503,872	25,270,701
Produits du bois et du papier	504	6,037	8,761,004	12,202,918	17,395,652	30,490,049
Fer et ses produits	95	10,186	18,498,989	16,804,111	25,912,274	43,873,398
Produits des métaux non ferreux	25	673	1,051,581	8,244,720	2,612,473	11,099,927
Produits des métalloïdes	38	1,087	1,708,110	4,935,182	4,615,086	10,532,495
Produits chimiques et connexes	36	1,995	3,688,319	6,791,831	6,008,865	13,393,992
Industries diverses	37	801	1,235,498	2,348,392	2,348,766	4,771,105
Totaux	**1,302**	**38,367**	**59,814,109**	**216,114,576**	**117,775,126**	**339,821,283**
Saskatchewan						
Substances végétales	170	2,423	3,552,959	33,875,237	10,383,048	44,934,956
Produits animaux	98	3,730	5,618,385	51,451,063	11,500,399	63,486,320
Textiles et tissus	5	55	62,331	1,097,972	175,477	1,275,079
Produits du bois et du papier	567	3,089	3,411,516	4,809,884	6,620,757	11,667,725
Fer et ses produits	39	1,035	1,779,191	5,802,694	2,648,202	8,581,359
Produits des métalloïdes	29	725	1,384,025	14,082,230	4,369,355	19,346,870
Produits chimiques et connexes	10	123	175,592	405,539	423,713	841,537
Industries diverses[1]	8	437	921,607	14,754,583	2,154,176	17,554,287
Totaux	**926**	**11,617**	**16,905,606**	**126,279,202**	**38,275,127**	**167,688,133**
Alberta						
Substances végétales	273	4,100	5,915,351	38,302,114	22,716,441	61,674,533
Produits animaux	149	5,741	8,923,166	93,608,667	20,435,876	114,710,920
Textiles et tissus	28	834	1,085,430	1,945,966	1,475,506	3,439,686
Produits du bois et du papier	565	4,741	6,082,791	11,156,417	11,401,806	22,884,055
Fer et ses produits	67	3,387	6,339,062	5,437,408	7,759,509	13,524,096
Produits des métaux non ferreux	6	83	137,861	312,579	252,125	573,185
Produits des métalloïdes	43	1,932	3,047,243	14,197,771	9,956,715	25,133,911
Produits chimiques et connexes	14	464	917,693	895,410	3,915,202	5,356,245
Industries diverses	12	204	311,729	341,804	634,446	990,873
Totaux	**1,157**	**21,486**	**32,760,326**	**166,198,136**	**78,547,626**	**248,287,504**
Colombie-Britannique						
Substances végétales	482	8,676	12,428,973	51,068,809	36,263,604	88,627,977
Produits animaux	179	6,971	10,670,595	66,475,154	25,453,494	92,940,807
Textiles et tissus	62	1,642	2,096,172	5,165,163	4,036,916	9,277,222
Produits du bois et du papier	1,152	30,876	53,655,481	90,784,742	100,031,442	194,814,486
Fer et ses produits	241	30,700	63,660,813	39,175,134	100,781,255	141,695,474
Produits des métaux non ferreux	43	3,709	7,540,178	25,597,579	12,135,027	41,434,461
Produits des métalloïdes	56	1,699	3,155,391	15,571,001	6,626,813	23,717,201
Produits chimiques et connexes	54	2,169	4,804,857	9,782,436	19,057,043	30,535,922
Industries diverses	57	1,532	2,406,673	2,139,818	3,568,925	5,859,574
Totaux	**2,326**	**87,974**	**160,419,133**	**305,759,836**	**307,954,519**	**628,903,124**
Yukon et T.N.-O.						
Substances végétales	3	8	10,990	20,459	17,382	42,613
Produits du bois et du papier	5	13	12,761	17,850	21,843	42,898
Tous les autres groupes[2]	4	43	103,189	115,157	478,460	619,152
Totaux	**12**	**64**	**126,940**	**153,466**	**517,685**	**704,663**

[1] Comprennent les métaux non ferreux. [2] Comprennent le fer et ses produits, les produits des métaux non ferreux, les produits des métalloïdes et les industries diverses.

Le degré de concentration de la production manufacturière dans les grands établissements se voit au tableau **2.** Dans la province de Québec, 44·0 p. 100 de tous les employés des manufactures sont au service d'établissements qui emploient 500 personnes ou plus, contre 39·9 p. 100 dans tout le Canada. L'Ontario vient au deuxième rang (40·5 p. 100), suivi de la Nouvelle-Écosse (37·7 p. 100), de la Colombie-Britannique (36·5 p. 100), du Manitoba (28·7 p. 100), du Nouveau-Brunswick (28·4 p. 100), de l'Alberta (20·1 p. 100) et de la Saskatchewan (14·8 p. 100). Aucun établissement de l'Île du Prince-Édouard n'emploie 500 personnes.

2.—Concentration de la production manufacturière dans chaque province, 1945

Province	Nombre d'établissements de 500 employés ou plus	Pourcentage du total des établissements dans la province	Pourcentage provincial du nombre d'employés déclarés par ces établissements
Île du Prince-Édouard	néant	–	–
Nouvelle-Écosse	12	0·9	37·7
Nouveau-Brunswick	7	0·8	28·4
Québec	126	1·3	44·0
Ontario	175	1·6	40·5
Manitoba	8	0·6	28·7
Saskatchewan	3	0·3	14·8
Alberta	6	0·5	20·1
Colombie-Britannique	19	0·8	36·5
Totaux	**356**	**1·2**	**39·9**

Section 1.—Les manufactures des provinces Maritimes, 1945

Dans l'Île du Prince-Édouard, l'importance des ressources agricoles et poissonnières font du beurre et du fromage, de la saurisserie et de la conserverie du poisson et de l'abattage et de la salaison les principales industries manufacturières de la province. La Nouvelle-Écosse, renommée pour ses charbonnages et ses pêcheries, possède aussi de vastes forêts et terres agricoles, et la mer lui rend plus accessibles les riches minerais de fer de Terre-Neuve. De ces ressources dépendent les principales industries du fer et de l'acier primaires, des chantiers maritimes, de la saurisserie et de la conserverie du poisson, des scieries, de la pulpe et du papier, et du beurre et du fromage. Des raffineries de pétrole importantes et des cokeries et usines à gaz ajoutent à la diversité de la production manufacturière de la province. Les forêts du Nouveau-Brunswick donnent une place prédominante aux industries de la pulpe et du papier et aux scieries, tandis que le poisson et les produits agricoles ajoutent à la variété de la production. Les raffineries de sucre et la production de matériel roulant de chemin de fer forment aussi des branches importantes de la production manufacturière.

3.—Statistique des principales industries des Provinces maritimes, 1945

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
		ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD					
		nomb.	nomb.	$	$	$	$
1	Saurisserie et conserverie de poisson	68	597	382,901	2,794,782	738,556	3,566,949
2	Beurre et fromage	29	145	148,269	1,717,924	323,051	2,069,968
3	Conserves de fruits et légumes	5	181	173,987	678,157	434,990	1,143,137
4	Pièces en fonte	3	170	240,929	149,920	253,845	418,886
5	Scieries	71	163	55,627	208,938	193,685	407,865
6	Pain et autres produits de la boulangerie	12	85	72,225	164,443	137,179	312,333
7	Impression et édition	4	125	135,586	43,652	202,752	254,060
8	Eaux gazeuses	4	20	24,222	26,915	77,420	106,135
9	Toutes autres principales industries [1]	5	174	238,494	2,161,771	500,332	2,680,245
	Totaux, principales industries	**201**	**1,660**	**1,472,240**	**7,946,502**	**2,861,810**	**10,959,578**
	Totaux, toutes industries	**234**	**1,851**	**1,679,212**	**8,242,949**	**3,178,434**	**11,592,753**
		NOUVELLE-ÉCOSSE					
		nomb.	nomb.	$	$	$	$
1	Saurisserie et conserverie de poisson	172	3,108	3,412,546	19,237,558	8,305,521	27,800,121
2	Construction de navires	31	6,349	12,631,648	8,138,542	18,098,171	26,666,505
3	Fer et acier primaires	6	5,421	9,985,430	13,123,112	8,799,121	24,418,793
4	Scieries	564	2,956	2,226,527	6,605,700	4,700,732	11,395,270
5	Matériel roulant de chemin de fer	3	1,172	2,161,294	6,193,013	3,720,573	10,160,615
6	Beurre et fromage	27	556	710,650	4,293,478	1,677,806	6,081,739
7	Pulpe et papier	5	724	1,480,349	2,396,777	2,500,424	5,838,613
8	Conserves de fruits et légumes	23	849	933,015	3,350,644	1,573,120	5,111,605
9	Pain et autres produits de la boulangerie	85	768	958,510	2,331,093	1,815,103	4,288,062
10	Biscuits, confiserie, cacao, etc	8	772	931,388	1,954,632	1,646,675	3,655,225
11	Ateliers de rabotage et fabriques de portes, fenêtres, etc	38	625	853,477	2,024,747	1,084,603	3,161,967
12	Bonneterie et tricots	4	803	855,370	1,508,278	1,501,459	3,065,046
13	Impression et édition	33	777	1,195,337	507,924	2,459,921	3,020,757
14	Eaux gazeuses	29	341	464,944	783,058	1,826,337	2,657,661
15	Confection pour hommes	6	474	466,747	1,186,539	860,039	2,060,490
16	Toutes autres principales industries [1]	8	2,898	5,379,169	22,077,723	11,140,765	34,912,095
	Totaux, principales industries	**1,042**	**28,593**	**44,646,401**	**95,712,818**	**71,710,370**	**174,294,564**
	Totaux, toutes industries	**1,297**	**33,423**	**51,703,245**	**107,860,539**	**84,358,189**	**199,775,177**
		NOUVEAU-BRUNSWICK					
		nomb.	nomb.	$	$	$	$
1	Pulpe et papier	6	3,272	6,426,543	17,882,030	14,104,900	35,684,065
2	Scieries	342	2,901	2,887,204	8,653,165	5,888,461	14,640,642
3	Saurisserie et conserverie de poisson	120	1,896	1,448,790	8,096,371	3,345,516	11,628,680
4	Produits alimentaires divers	8	407	543,947	7,306,992	1,415,922	8,749,673
5	Construction de navires	3	1,597	3,513,100	828,028	6,073,610	7,032,809
6	Abattoirs et salaisons	3	331	509,268	3,920,564	1,216,853	5,168,867
7	Beurre et fromage	35	388	491,609	3,522,757	1,025,127	4,637,373
8	Pain et autres produits de la boulangerie	77	711	874,321	1,917,124	1,623,368	3,661,843
9	Engrais chimiques	3	186	313,127	2,471,615	1,066,973	3,550,907
10	Ateliers de rabotage et fabriques de portes, fenêtres, etc	29	741	920,858	1,779,239	1,273,506	3,094,187
11	Biscuits, confiserie, cacao, etc	8	600	667,205	1,270,662	1,421,962	2,741,230
12	Provendes, bétail et volaille	7	121	182,140	2,368,650	301,191	2,692,148
13	Appareils de chauffage et de cuisson	3	553	864,484	642,665	1,875,585	2,561,322
14	Toutes autres principales industries [1]	6	3,475	5,546,212	15,219,299	9,813,634	25,789,046
	Totaux, principales industries	**650**	**17,179**	**25,188,808**	**75,879,161**	**50,446,608**	**131,623,792**
	Totaux, toutes industries	**889**	**22,503**	**32,408,048**	**87,235,347**	**63,380,075**	**156,623,378**

[1]Les statistiques particulières ne peuvent être données parce qu'il y a moins de trois établissements dans chaque industrie. Ces industries sont: Île du Prince-Édouard: abattoirs et salaisons, ateliers de rabotage, engrais chimiques, sac de coton et de jute; Nouvelle-Écosse: filés et tissus de coton, avionnerie, divers produits du fer et de l'acier, tréfilerie, coke et gaz et pétrole; Nouveau-Brunswick: raffineries de sucre, matériel roulant de chemin de fer, filés et tissus de coton, soie et soie artificielle et placage et contreplacage.

Section 2.—Les manufactures du Québec, 1945

Parmi les ressources naturelles qui ont contribué au progrès des industries manufacturières du Québec, on peut mentionner les forêts, les forces hydrauliques, les minéraux et les terres agricoles auxquels vient s'ajouter la position géographique de la province sur l'estuaire du Saint-Laurent qui permet aux long-courriers d'atteindre ses principaux centres. En outre, la population y est stable et laborieuse, facteur important pour des industries comme les textiles, le vêtement, la chaussure, etc. qui exigent une main-d'œuvre considérable.

Ces dernières années, le grand changement des industries manufacturières du Québec a été le progrès de l'industrie de la réduction et de l'affinage de métaux non ferreux. En 1927, cette industrie figurait au dix-neuvième rang des quarante principales de la province; depuis 1935, elle est au deuxième, sauf en 1942 où elle occupe le premier.

Le Québec, qui compte 31 p. 100 environ de la production du Canada en 1945, est la deuxième province manufacturière. L'industrie de la pulpe et du papier occupe de nouveau la première place détenue en 1943 et 1944 par les produits chimiques divers et la réduction et l'affinage des métaux non ferreux. En plus de contribuer pour 8 p. 100 environ à la valeur brute de la production manufacturière de la province, l'industrie de la pulpe et du papier fournit 50 p. 100 environ de toute la production canadienne à cet égard. Les produits du tabac représentent environ 89 p. 100, les filés et tissus de coton 74 p. 100, les confections pour femmes 67 p. 100, la chaussure en cuir 66 p. 100, les confections pour hommes 60 p. 100, et le matériel roulant de chemin de fer 53 p. 100, de la valeur totale de ces produits au Canada. La province de Québec est donc une grande province manufacturière, non pas tant à cause de la diversité que de l'ampleur de ses industries.

4.—Statistique des principales industries du Québec, 1945

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
		nomb.	nomb.	$	$	$	$
1	Pulpe et papier	49	19,824	38,934,814	88,056,690	89,884,983	199,172,142
2	Réduction et affinage des métaux non ferreux	8	6,234	12,519,068	79,769,166	40,186,056	131,570,344
3	Confections pour femmes	611	18,427	25,225,844	53,483,921	46,727,353	100,420,311
4	Divers produits chimiques	76	19,105	33,331,370	37,866,981	58,450,107	98,958,463
5	Matériel roulant de chemin de fer	10	14,833	31,086,860	43,102,775	50,109,205	95,360,595
6	Filés et tissus de coton	16	14,905	19,525,386	50,835,478	32,045,805	85,187,647
7	Confections pour hommes	266	14,848	19,433,697	47,483,461	35,539,364	83,252,216
8	Avionnerie	16	17,354	38,322,958	22,070,104	54,231,615	77,090,671
9	Abattoirs et salaisons	32	3,361	5,755,421	65,206,046	10,252,087	75,983,490
10	Tabac, cigares et cigarettes	46	9,243	12,110,295	39,448,456	33,463,931	73,166,256
11	Appareils et fournitures électriques	43	12,069	21,625,846	26,311,135	35,794,701	62,741,255
12	Construction de navires	12	15,496	33,507,488	27,222,759	34,527,563	62,564,711
13	Divers produits du fer et de l'acier	58	5,872	12,467,016	32,758,441	27,545,716	61,036,164
14	Beurre et fromage	1,012	4,446	5,222,713	47,498,415	9,346,309	57,915,964
15	Scieries	1,873	10,774	10,147,205	34,122,053	21,627,572	56,109,217
16	Chaussure en cuir	167	13,401	15,674,940	30,689,894	24,787,696	55,727,621
17	Dérivés du pétrole	7	1,298	2,650,621	41,891,685	7,092,945	51,235,894
18	Machinerie	45	7,609	13,180,813	15,078,724	29,909,222	45,613,301
19	Articles en soie et rayonne	24	7,926	10,392,527	13,697,721	22,088,169	36,835,222
20	Produits du laiton et du cuivre	40	3,932	7,370,937	19,710,899	14,618,228	35,097,505
21	Bonneterie et tricots	83	9,370	10,768,100	16,077,442	18,335,210	34,877,258
22	Pain et autres produits de la boulangerie	1,051	7,621	9,802,309	16,012,070	16,380,770	33,568,292

4.—Statistiques des principales industries du Québec, 1945—fin

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
		nomb.	nomb.	$	$	$	$
23	Fer et acier primaires	16	5,745	11,348,835	10,301,898	20,137,409	32,797,360
24	Brasseries	8	2,979	6,049,955	7,532,493	21,543,061	29,619,718
25	Tôlerie	40	5,394	8,570,744	14,314,718	13,176,142	27,838,520
26	Articles en caoutchouc (chaussure comprise)	17	6,074	8,016,565	13,671,606	13,131,313	27,277,995
27	Préparations médicinales et pharmaceutiques	84	3,620	5,839,515	10,620,892	14,797,689	25,659,846
28	Produits alimentaires divers	72	1,531	2,268,911	15,990,458	8,514,084	24,714,359
29	Raffineries de sucre	3	772	1,422,668	18,998,103	4,494,433	24,017,311
30	Articles en fourrure	241	2,729	4,231,779	17,046,775	6,759,955	23,863,379
31	Moulins à farine et à provende	165	1,022	1,712,994	18,530,177	4,877,189	23,627,541
32	Quincaillerie, outils et coutellerie	53	4,528	7,622,391	6,168,962	16,412,654	22,957,221
33	Biscuits, confiserie, cacao, etc.	62	3,548	4,144,199	12,191,934	9,352,696	21,868,339
34	Impression et édition	75	4,857	8,639,592	4,822,726	16,614,913	21,643,692
35	Provendes, bétail et volaille	53	714	1,131,171	18,619,369	2,512,025	21,260,565
36	Pièces en fonte	53	4,011	7,375,449	9,430,299	10,815,596	20,726,506
37	Meubles	198	5,241	7,064,666	9,475,452	10,873,851	20,596,930
38	Acides, alcalis, sels, etc.	10	2,516	4,881,888	9,921,273	7,728,275	20,228,837
39	Distilleries	7	1,414	2,483,303	8,624,499	10,778,725	19,928,203
40	Ateliers de rabotage et fabriques de portes et fenêtres	422	3,763	4,511,047	11,880,707	7,064,990	19,196,818
	Totaux, principales industries	**7,124**	**298,406**	**486,372,000**	**1,066,536,657**	**912,530,607**	**2,041,307,739**
	Totaux, toutes industries	**10,038**	**384,031**	**607,473,443**	**1,307,534,193**	**1,149,390,919**	**2,531,903,830**
	Pourcentage des principales industries par rapport à toutes les industries	71·0	77·7	80·1	81·6	79·4	80·6

Section 3.—Les manufactures de l'Ontario, 1945

La valeur brute de la production manufacturière de l'Ontario en 1945 forme 48 p. 100 environ du total du Canada, tandis que celle du Québec atteint à peu près 31 p. 100. Cette prépondérance de l'Ontario dans l'industrie manufacturière s'est maintenue assez uniformément comme l'indiquent les pourcentages suivants: 1926, 52 p. 100; 1918, 53 p. 100; 1910, 50 p. 100; 1900, 50 p. 100; 1890, 51 p. 100; 1880, 51 p. 100. Malgré l'essor industriel rapide de ces dernières années en d'autres provinces comme le Québec, la Colombie-Britannique et le Manitoba, l'Ontario maintient une production manufacturière à peu près égale à celle du reste du pays.

La situation géographique de l'Ontario sur le réseau des Grands lacs, qui place cette province à la portée des mines de fer du Minnesota et des charbonnages de la Pennsylvanie, la grande diversité de ses ressources forestières, minérales, hydrauliques et agricoles, sa population considérable et ses excellentes facilités de transport par eau et par voie ferrée sont autant d'encouragements aux progrès industriels. D'autres facteurs sont la proximité de l'une des parties des États-Unis les plus densément peuplées et l'établissement dans la province même de succursales d'industries américaines, comme par exemple les fabriques d'automobiles.

Les industries qui produisent du matériel fixe ou des marchandises durables, élément important de l'industrie manufacturière de l'Ontario, ont particulièrement souffert des premières années de la dépression qui a précédé la seconde guerre mondiale. Il en est résulté une contraction disproportionnée de la production dans

les industries importantes comme celles de l'automobile, de l'équipement électrique, de la machinerie, des instruments agricoles, du fer et de l'acier primaires, etc., et, partant, une diminution de la production manufacturière de toute la province comparativement à celle d'autres provinces moins atteintes. A la faveur de la reprise depuis 1933 et de l'expansion déterminée par la seconde guerre mondiale, ces industries se sont en général bien développées et l'Ontario, où la valeur brute de la production représentait 49 p. 100 du total du Canada en 1933, augmente cette valeur relative à 50·5 p. 100 en 1942. En 1945 le pourcentage descend encore à 48·2, ce qui indique une expansion relativement plus forte de la production de guerre dans les autres provinces.

La production manufacturière est aussi plus diversifiée en Ontario qu'en toute autre province. Parmi les industries importantes qui distinguent l'Ontario, on remarque les fabriques d'automobiles, d'instruments agricoles, d'amidon, de bicyclettes et de tapis, fabriques à peu près exclusives à cette province. Voici les autres industries importantes qui donnent à l'Ontario sa prépondérance, et le pourcentage de production de chacune par rapport à celle du Canada en 1945: abrasifs, 89; tanneries, 86; articles en caoutchouc, 85; produits divers des métaux non ferreux, 83; cordage, câble et ficelle, 80; savons et préparations de blanchissage, 80; filés de laine, 76; sel, 73; produits de l'argile provenant d'argile importée, 72; appareils et fournitures électriques, 71; fer et acier primaires, 68; produits de l'aluminium, 67; préparations de toilette, 65; coke et produits du gaz, 62; pièces de fonte, 61; conserves de fruits et légumes, 57; moulins à farine et à provende, 56; préparations médicinales et pharmaceutiques, 55; verre et produits du verre, 55; pierre à monuments et d'ornementation, 54; acides, alcalis et sels, 54; bonneterie et tricots, 54; et meubles, 53.

5.—Statistique des principales industries de l'Ontario, 1945

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
		nomb.	nomb.	$	$	$	$
1	Automobiles	5	17,803	43,421,132	164,768,163	61,443,813	227,952,315
2	Avionnerie	17	16,083	35,211,924	90,437,042	93,540,281	184,740,970
3	Appareils et fournitures électriques	175	31,437	53,938,253	64,121,596	98,146,320	164,152,400
4	Réduction et affinage des métaux non ferreux	7	7,144	14,132,261	114,646,696	37,171,103	162,606,005
5	Articles en caoutchouc	32	17,361	30,998,159	64,808,212	85,584,164	153,979,169
6	Abattoirs et salaisons	69	7,474	13,516,934	133,447,033	18,513,948	153,058,002
7	Fer et acier primaires	27	17,007	34,447,216	61,499,625	57,614,863	129,796,623
8	Moulins à farine et à provende	680	4,040	5,892,797	109,029,435	15,167,860	125,158,165
9	Accessoires d'automobiles	68	16,379	31,471,962	63,363,746	55,355,739	120,588,375
10	Pulpe et papier	40	11,712	24,022,401	55,689,480	51,954,748	117,797,559
11	Beurre et fromage	833	8,220	12,079,364	64,765,074	19,557,993	86,000,958
12	Machinerie	173	15,142	28,577,522	24,840,303	52,454,696	78,262,192
13	Dérivés du pétrole	16	3,171	6,579,079	53,309,218	19,596,248	77,042,532
14	Divers produits chimiques	127	8,558	13,743,360	41,366,218	27,542,260	69,969,765
15	Appareils scientifiques et professionnels	26	6,588	12,840,833	51,813,715	16,074,366	68,178,475
16	Produits du fer et de l'acier, divers	95	11,631	23,287,643	28,701,894	36,589,155	66,508,082
17	Produits du laiton et du duivre	97	8,412	16,639,815	32,223,202	32,479,493	65,912,656
18	Tôlerie	108	9,888	16,115,354	35,750,876	27,760,209	64,397,424
19	Pain et autres produits de la boulangerie	1,054	13,799	18,399,792	27,727,401	30,469,183	60,076,898
20	Conserves de fruits et légumes	191	7,892	9,047,036	32,229,332	23,158,016	56,310,477
21	Instruments agricoles	24	13,024	23,680,039	25,288,092	28,866,915	55,191,394
22	Bonneterie et tricots	117	12,768	14,234,051	21,500,103	25,378,776	47,568,149
23	Pièces en fonte et pièces forgées	92	9,214	17,539,349	17,599,975	27,437,780	46,738,836
24	Biscuits, confiserie, cacao, etc.	87	7,411	9,762,375	22,085,406	23,857,323	46,518,405

5.—Statistique des principales industries de l'Ontario, 1945—fin

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
		nomb.	nomb.	$	$	$	$
25	Matériel roulant de chemin de fer.	15	6,304	12,947,173	22,250,327	23,274,252	46,397,923
26	Impression et édition	294	8,804	16,564,221	9,939,944	33,571,462	43,925,917
27	Quincaillerie, outils et coutellerie.	168	9,886	17,622,553	13,220,715	29,552,615	43,647,260
28	Produits alimentaires divers	114	3,465	4,792,958	28,923,974	13,320,935	42,482,190
29	Coke et produits du gaz	18	2,970	5,388,380	25,086,610	14,043,783	42,190,328
30	Confections pour hommes	123	9,100	13,703,320	22,607,116	19,438,312	42,185,312
31	Tanneries	28	3,969	6,682,250	25,712,180	14,068,628	40,531,336
32	Confections pour femmes	312	7,574	11,759,063	19,344,356	19,226,257	38,670,506
33	Apprêtage et empaquetage du tabac	9	1,187	1,593,870	33,465,844	4,430,880	37,975,292
34	Acides, alcalis et sels	20	3,811	7,922,574	10,935,622	20,694,168	36,546,373
35	Impression et reliure	574	8,872	13,365,898	14,585,227	21,470,213	36,375,677
36	Divers produits du papier	100	4,594	6,984,798	18,826,138	15,467,600	34,652,290
37	Boîtes et sacs, papier	82	6,046	8,262,337	18,540,730	15,024,873	33,836,895
38	Préparations médicinales et pharmaceutiques	103	4,469	6,559,875	11,673,889	21,060,316	32,891,737
39	Brasseries	21	2,319	5,058,111	6,734,118	25,271,814	32,413,856
40	Meubles	241	8,512	12,166,620	12,666,503	17,866,644	31,004,250
	Totaux, principales industries	**6,382**	**374,040**	**660,952,652**	**1,695,525,130**	**1,273,498,004**	**3,044,232,968**
	Totaux, toutes industries	**10,869**	**518,056**	**882,483,387**	**2,148,290,603**	**1,720,938,199**	**3,965,069,021**
	Pourcentage des principales industries par rapport à toutes les industries	58·7	72·2	74·9	78·9	74·0	76·8

Section 4.—Les manufactures des provinces des Prairies, 1945

Les principales industries de ces provinces dépendent de l'agriculture,—céréales, élevage et industrie laitière. Viennent ensuite, habituellement, les industries qui répondent aux principaux besoins de la population, comme la boulangerie, l'impression et l'édition, etc. Les grands services ferroviaires exigent de vastes usines pour l'entretien du matériel roulant, particulièrement dans la région de Winnipeg. L'usage très répandu des véhicules automobiles et de l'équipement moteur sur les fermes a amené l'établissement de raffineries de pétrole dans chaque province. L'augmentation considérable de la production de pétrole en Alberta fera vraisemblablement grandir l'industrie de la raffinerie. Le Manitoba, le plus ancien centre commercial des Prairies, a progressé industriellement plus que les deux autres provinces. Ses ressources, d'accès facile, en forces hydrauliques, ses forêts et, plus récemment, ses minéraux ont donné lieu à une production industrielle très variée.

Dans les trois provinces considérées comme une seule unité économique, l'industrie des abattoirs et des salaisons accuse en 1945 la production brute la plus forte, laquelle s'élève à $240,746,043; elle est suivie des moulins à farine et à provende ($74,977,845), du beurre et du fromage ($52,918,011) et des dérivés du pétrole ($39,976,131). Ces quatre industries contribuent pour environ 54 p. 100 à la production manufacturière totale des provinces des Prairies. Les autres principales industries, par ordre d'importance, sont: matériel roulant de chemin de fer, brasseries, divers produits alimentaires, pain et autres produits de la boulangerie, scieries, etc.

6.—Statistique des principales industries des provinces des Prairies, 1945

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
		MANITOBA					
		nomb.	nomb.	$	$	$	$
1	Abattoirs et salaisons	12	4,640	7,799,077	84,423,302	19,900,428	104,751,650
2	Minoterie et meunerie	37	764	1,084,221	20 197,079	3,629,208	23,952,504
3	Matériel roulant de chemin de fer	4	5,200	9,960,933	9,795,612	10,110,896	20,379,116
4	Beurre et fromage	92	1,543	2,301,275	12,214,807	4,329,985	16,833,508
5	Divers produits alimentaires	19	502	624,935	9,248,367	2,105,550	11,394,156
6	Confections pour hommes	35	1,889	2,029,005	4,699,234	3,162,603	7,896,712
7	Confections pour femmes	34	1,345	1,744,803	4,524,977	2,963,871	7,512,673
8	Divers produits chimiques	7	1,284	2,632,729	3,653,992	2,760,213	6,925,406
9	Sacs, coton et jute	5	264	377,422	5,944,550	908,411	6,870,703
0	Brasseries	6	557	1,026,937	1,533,936	4,934,458	6,591,924
1	Pain et autres produits de la boulangerie	126	1,396	1,860,956	3,058,278	3,156,055	6,426,935
2	Biscuits, confiserie, cacao, etc	14	857	995,107	2,383,458	3,290,457	5,752,354
3	Impression et édition	78	1,065	1,758,393	877,247	3,861,442	4,803,112
4	Impression et reliure	80	1,302	1,922,438	1,560,181	2,930,893	4,546,041
5	Articles en fourrure	53	649	910,834	2,775,648	1,635,167	4,421,638
16	Toutes autres principales industries [1]	5	790	1,704,392	9,364,733	6,259,450	16,411,069
	Totaux, principales industries	**607**	**24,047**	**38,733,457**	**176,185,401**	**75,948,087**	**255,469,501**
	Totaux, toutes industries	**1,302**	**38,367**	**59,814,109**	**216,114,576**	**117,775,126**	**339,821,283**
		SASKATCHEWAN					
1	Abattoirs et salaisons	8	2,112	3,529,583	36,496,842	7,048,016	43,802,202
2	Minoterie et meunerie	37	677	1,169,592	23,731,994	2,324,970	26,429,338
3	Beurre et fromage	71	1,471	1,883,670	14,420,001	4,044,347	18,730,712
4	Dérivés du pétrole	7	553	1,088,958	13,718,277	3,624,929	18,172,753
5	Divers produits alimentaires	6	239	260,567	4,601,065	860,704	5,487,136
6	Brasseries	5	318	554,977	843,061	4,067,952	5,007,391
7	Pain et autres produits de la boulangerie	84	906	1,106,127	2,431,679	2,145,676	4,700,737
8	Scieries	385	1,463	1,034,337	2,020,924	2,504,984	4,632,856
9	Impression et édition	107	836	1,368,326	624,409	2,488,478	3,171,736
10	Provendes, bétail et volaille	8	98	162,373	1,422,500	209,445	1,656,427
11	Ateliers de rabotage, fabriques de portes et fenêtres	19	283	380,003	696,802	611,358	1,336,741
12	Toutes autres principales industries [1]	4	1,041	2,023,418	21,855,704	3,948,385	26,537,311
	Totaux, principales industries	**741**	**9,997**	**14,561,931**	**122,863,258**	**33,879,244**	**159,665,340**
	Totaux, toutes industries	**926**	**11,617**	**16,905,606**	**126,279,202**	**38,275,127**	**167,688,133**
		ALBERTA					
1	Abattoirs et salaisons	11	3,927	6,473,278	76,868,818	14,938,754	92,192,191
2	Minoterie et meunerie	75	939	1,407,098	20,434,359	3,935,586	24,596,003
3	Dérivés du pétrole	4	558	1,099,153	12,000,140	5,354,572	17,902,009
4	Beurre et fromage	106	1,469	2,017,574	13,259,157	3,849,021	17,353,791
5	Brasseries	5	449	871,060	1,643,017	7,358,453	9,075,310
6	Pain et autres produits de la boulangerie	117	1,240	1,637,333	3,390,910	3,503,103	7,014,952
7	Scieries	327	1,893	1,716,502	3,078,720	3,507,757	6,729,682
8	Ateliers de rabotage	43	742	1,031,133	2,881,729	1,650,573	4,578,586
9	Matériel roulant de chemin de fer	3	1,304	2,475,081	1,917,389	2,426,569	4,511,641
10	Impression et édition	82	826	1,409,010	625,817	3,161,283	3,832,664
11	Divers produits alimentaires	13	139	167,776	3,069,481	670,093	3,746,913
12	Provendes, bétail et volaille	22	186	270,796	2,340,233	536,806	2,909,675
13	Produits du verre	3	406	617,043	1,162,388	1,364,426	2,594,208
14	Confections pour hommes	7	533	725,731	1,486,494	950,268	2,445,136
15	Pièces en fonte	10	565	885,863	739,076	1,243,521	2,021,031
16	Conserves de fruits et de légumes	7	263	263,387	1,117,660	876,352	2,014,155
17	Impression et reliure	52	474	757,596	473,294	1,105,366	1,598,986
18	Boîtes, en bois	6	287	411,463	790,585	641,070	1,446,674
19	Dérivés de l'argile domestique	11	553	652,042	34,694	1,333,255	1,401,875
20	Eaux gazeuses et minérales	18	173	286,306	412,802	751,605	1,189,871
21	Toutes autres principales industries [1]	11	1,822	3,466,480	11,597,065	11,528,030	24,070,216
	Totaux, principales industries	**933**	**18,748**	**28,641,705**	**159,323,828**	**70,686,463**	**233,225,569**
	Totaux, toutes industries	**1,157**	**21,486**	**32,760,326**	**166,198,136**	**78,547,626**	**248,287,504**

[1] Les autres principales industries, dont les statistiques particulières ne peuvent être données vu qu'il y a moins de trois établissements dans chacune, sont: Manitoba, ponts et acier de charpente, réduction et affinage des métaux non ferreux, et pulpe et papier; Saskatchewan, réduction et affinage des métaux non ferreux, divers produits du fer et de l'acier, sacs de coton et de jute et préservation du bois; Alberta, produits du ciment, divers produits du fer et de l'acier, préservation du bois, malteries, raffineries, acides, alcalis et sels, et fromage composé.

Section 5.—Les manufactures de la Colombie-Britannique, 1945

La Colombie-Britannique, dont la valeur brute de la production atteint $628,903,124 en 1945, est encore la troisième des provinces au point de vue de la production manufacturière. Les scieries y contribuent pour environ 17 p. 100, soit $104,972,850. La construction de navires ($82,125,280) occupe le deuxième rang. Cette industrie, au premier rang durant la guerre, a été un facteur important de la production manufacturière de la Colombie-Britannique. Au maximum de son effort de production en 1943, elle employait 31,238 personnes qui touchaient $64,939,484 en salaires, tandis que la valeur de la production atteignait le chiffre sans précédent de $155,536,396. En dépit de son déclin, l'industrie de la construction de navires est encore en 1945 celle qui fournit le plus de travail et verse le plus de salaires. Les scieries, au premier rang grâce à une valeur brute de production de $104,972,850, et l'industrie de la pulpe et du papier, au quatrième rang ($35,304,731), soulignent l'importance des forêts dans la vie industrielle de la province. En troisième place viennent la saurisserie et la conserverie du poisson, industrie qui dépend surtout des pêcheries de saumon de l'estuaire. La Colombie-Britannique contribue pour 47 p. 100 à la production totale de cette industrie au Canada. Les autres industries importantes sont: abattoirs et salaisons, conserves de fruits et légumes, dérivés du pétrole, engrais chimiques, beurre et fromage, etc. Les ressources variées de la côte du Pacifique sont cause d'une grande diversification des industries manufacturières.

7.—Statistique des principales industries de la Colombie-Britannique, 1945

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
		nomb.	nomb.	$	$	$	$
1	Scieries	618	16,575	28,568,039	53,326,451	50,752,936	104,972,850
2	Construction et réparation de navires	22	19,100	40,570,215	16,797,130	64,423,369	82,125,280
3	Saurisserie et conserverie du poisson	72	3,561	5,175,141	27,621,020	15,781,146	43,837,973
4	Pulpe et papier	7	4,125	8,851,835	13,480,370	19,383,228	35,304,731
5	Abattoirs et salaisons	11	1,251	2,245,069	24,678,292	2,717,209	27,571,637
6	Conserves de fruits et légumes	62	2,062	2,577,098	11,031,096	5,184,517	16,430,054
7	Dérivés du pétrole	6	443	908,994	13,172,999	2,558,482	16,230,791
8	Engrais chimiques	5	1,040	2,408,527	5,017,158	9,865,704	15,901,652
9	Beurre et fromage	36	1,197	2,009,330	9,319,603	4,956,737	14,550,559
10	Pain et autres produits de la boulangerie	251	2,511	3,605,911	5,775,977	6,333,006	12,425,547
11	Placage et contre-placage	9	1,763	2,952,007	4,397,302	7,363,065	11,908,799
12	Machinerie	29	2,929	4,232,331	4,008,595	7,780,233	11,888,930
13	Produits alimentaires divers	30	628	741,764	9,292,791	2,204,782	11,542,986
14	Tôlerie	17	910	1,656,997	5,747,829	3,583,027	9,416,240
15	Brasseries	11	586	1,183,809	1,489,903	6,567,682	8,176,519
16	Toutes autres principales industries[1]	5	6,917	15,874,479	37,547,591	28,643,661	70,319,328
	Totaux, principales industries	**1,191**	**65,598**	**123,561,546**	**242,704,107**	**238,098,784**	**492,603,876**
	Totaux, toutes industries	**2,326**	**87,974**	**160,419,133**	**305,759,836**	**307,954,519**	**628,903,124**

[1] Comprend: avionnerie, distilleries, réduction des métaux non ferreux et raffineries de sucre.

Section 6.—Industries manufacturières dans les centres urbains

La prospérité de la plupart des villes du Canada, notamment dans l'Est, est liée étroitement aux industries manufacturières qui procurent de l'emploi à une grande partie de la population active. Les villes de l'Ouest sont surtout des centres de distribution mais on y note un accroissement rapide des établissements manufacturiers.

8.—Villes dont la production manufacturière brute dépasse un million de dollars: nombre d'établissements et production totale en pourcentage du total général de chaque province, 1945

NOTA.—Les statistiques du tableau sont en certains cas plus élevées que les chiffres du tableau **10**, car le tableau ci-dessous comprend les statistiques des villes ayant moins de trois établissements et dont la production excède 1 million de dollars dans chaque cas. Il n'est pas possible de publier des renseignements dans le tableau **10**, sauf sous forme de résumé, sans dévoiler les affaires de chaque établissement.

Province ou territoire	Centres urbains dont la production brute dépasse $1,000,000	Établissements des centres urbains produisant plus de $1,000,000	Production totale des centres urbains produisant plus de $1,000,000	Production totale dans chaque province	Production des centres urbains en pourcentage de la production totale de chaque province
	nomb.	nomb.	$	$	%
Île du Prince-Édouard	2	53	5,876,714	11,592,753	50·7
Nouvelle-Écosse	19	375	142,432,709	199,775,177	71·3
Nouveau-Brunswick	14	292	110,965,521	156,623,378	70·8
Québec	105	5,546	2,316,864,733	2,531,903,830	91·5
Ontario	141	7,708	3,564,301,555	3,965,069,021	89·9
Manitoba	7	835	306,551,235	339,821,283	90·2
Saskatchewan	7	304	132,972,918	167,688,133	79·3
Alberta	7	485	210,617,900	248,287,504	84·8
Colombie-Britannique	16	1,545	479,114,856	628,903,124	76·2
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	néant	–	–	704,663	–
Canada	**318**	**17,143**	**7,269,698,141**	**8,250,368,866**	**88·1**

Le tableau **9**, qui indique le degré de concentration des industries manufacturières du Canada dans les centres urbains, montre aussi, par province, la proportion de production manufacturière brute contribuée par les villes où cette production dépasse 1 million de dollars. Dans l'Ontario et le Québec, provinces les plus industrialisées du Canada, ces villes fournissent en 1945 respectivement 89·9 p. 100 et 91·5 p. 100 du total, alors que dans les provinces Maritimes et la Colombie-Britannique, où les scieries, la saurisserie et la conserverie du poisson et l'industrie laitière sont les principales industries, la proportion tombe respectivement à 70·4 et 76·2 p. 100. Dans les provinces des Prairies, l'industrie manufacturière se confine en majeure partie à quelques centres urbains.

9.—Statistiques principales des industries manufacturières des six grandes villes manufacturières du Canada, 1933-1945

NOTA.—La teinturerie, le nettoyage et le blanchissage sont compris avant 1936.

Ville et année	Établissements	Capitaux	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur brute des produits[1]
	nomb.	$	nomb.	$	$	$
Montréal 1933	2,226	363,342,078	80,212	74,150,933	148,504,215	300,636,197
1935	2,346	382,332,791	94,612	89,934,540	201,022,033	383,547,972
1937	2,474	415,816,451	105,931	112,652,112	281,407,645	511,481,054
1939	2,501	423,234,648	105,315	114,602,118	254,188,246	483,246,583
1940	2,519	475,575,804	118,774	138,118,813	334,350,566	604,806,394
1941	2,669	556,538,023	147,917	187,239,445	444,557,884	803,685,931
1942	3,007	629,809,985	169,987	240,888,491	541,625,660	976,767,738
1943	2,992	721,223,427	194,643	307,922,631	665,209,935	1,184,114,458
1944	3,109	[2]	185,708	308,396,358	650,618,563	1,215,988,014
1945	3,404	[2]	181,679	304,247,761	600,919,272	1,144,175,108
Toronto 1933	2,604	388,995,096	75,645	80,855,883	146,286,472	308,983,639
1935	2,689	386,898,652	86,226	97,144,947	190,370,255	385,883,455
1937	2,797	423,350,508	96,247	115,520,050	247,422,098	475,470,149
1939	2,885	447,009,768	98,702	122,553,435	240,532,281	482,532,331
1940	2,911	500,559,305	112,136	145,538,148	306,675,426	595,913,172
1941	3,045	554,317,600	133,099	184,267,132	391,328,916	756,923,939
1942	3,211	635,981,329	151,639	228,875,152	451,198,158	886,256,494
1943	3,238	647,907,281	156,459	259,307,913	481,504,056	961,923,997
1944	3,344	[2]	154,538	260,776,613	513,429,109	1,020,345,353
1945	3,482	[2]	146,335	244,055,112	496,204,721	961,736,716
Hamilton 1933	469	171,625,714	21,524	21,523,337	35,672,272	83,530,255
1935	484	176,246,963	26,769	30,162,244	53,740,074	114,691,789
1937	479	182,730,036	32,616	40,255,040	83,978,873	170,651,205
1939	461	206,584,330	31,512	39,563,423	70,829,034	152,746,340
1940	474	230,821,923	39,081	54,139,253	106,595,186	212,587,274
1941	491	255,862,917	45,421	72,845,604	136,403,197	283,670,019
1942	482	273,212,977	50,744	85,111,817	166,078,144	347,752,196
1943	485	315,896,136	54,671	95,576,332	164,271,139	362,743,019
1944	480	[2]	53,500	94,982,915	171,117,467	363,033,672
1945	482	[2]	50,520	89,639,262	166,349,884	351,676,308
Windsor 1933	247	66,398,372	10,212	10,719,819	25,752,258	49,359,245
1935	236	64,298,564	15,227	20,714,545	64,062,711	104,908,197
1937	228	77,750,511	18,650	26,919,449	78,667,058	136,896,194
1939	222	80,436,233	17,729	25,938,890	63,907,106	122,474,320
1940	215	102,896,682	20,916	37,260,970	112,991,063	194,174,159
1941	223	138,929,934	29,486	57,653,986	175,847,231	289,027,790
1942	233	206,556,146	37,057	76,276,589	240,384,518	383,323,348
1943	229	206,850,571	38,516	85,965,874	247,504,385	417,745,229
1944	231	[2]	35,912	80,667,573	232,102,240	387,603,874
1945	241	[2]	28,826	63,515,050	167,675,110	280,743,622
Vancouver 1933	746	74,209,271	12,094	11,754,124	28,588,106	55,160,883
1935	811	83,594,899	15,683	16,789,590	39,863,397	73,981,872
1937	824	85,851,189	17,641	20,783,032	53,139,109	95,717,017
1939	829	92,797,032	17,957	22,382,192	56,565,511	101,267,243
1940	849	101,429,495	20,767	26,502,084	70,468,864	120,981,388
1941	864	115,960,608	25,223	34,132,996	90,720,812	162,982,858
1942	897	136,336,017	37,858	60,779,827	116,153,100	223,295,187
1943	898	193,795,910	45,971	81,059,815	130,442,455	288,196,900
1944	933	[2]	43,473	79,141,407	142,416,371	289,390,718
1945	992	[2]	37,599	66,144,015	137,118,244	265,034,773
Winnipeg 1933	600	73,886,398	15,336	15,155,537	28,355,612	50,287,280
1935	616	71,837,683	16,649	17,568,803	36,825,174	67,217,042
1937	622	72,419,041	17,284	19,687,511	45,498,865	80,108,696
1939	648	73,255,368	17,571	20,717,273	44,873,043	81,024,272
1940	657	79,684,791	19,026	22,673,057	56,496,847	98,266,933
1941	677	105,406,381	23,831	30,169,726	73,427,543	127,913,351
1942	692	113,297,399	27,768	38,191,886	88,897,218	156,332,353
1943	688	100,511,565	24,898	35,807,283	106,485,838	174,523,234
1944	686	[2]	25,870	38,824,299	119,917,745	198,169,626
1945	716	[2]	26,206	40,115,513	117,453,819	197,523,922

[1] La valeur nette est la valeur brute moins le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité. Voir le tableau **10** pour le coût du combustible et de l'électricité en 1945. [2] Non relevé.

10.—Statistique manufacturière des municipalités dont la production brute est de $1,000,000 ou plus et ayant trois établissements ou plus, 1945

NOTA.—Les statistiques des villes qui comptent trois établissements ou plus ne peuvent être données si un établissement représente 75 p. 100 ou deux établissements représentent 90 p. 100 de la production totale.

Province et municipalité	Établissements	Employés	Salaires	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur brute des produits[1]
	nomb.	nomb.	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard—						
Charlottetown	34	606	752,076	61,698	2,337,535	3,617,229
Summerside	19	341	351,145	46,564	1,519,578	2,259,485
Nouvelle-Écosse—						
Amherst	26	1,615	2,529,656	205,078	2,015,486	6,203,636
Berwick	7	236	243,459	53,311	1,049,188	1,500,420
Darmouth	13	217	309,673	39,190	709,053	1,412,611
Digby	9	256	295,494	14,239	744,915	1,166,836
Halifax	116	7,135	12,988,289	580,954	18,486,466	42,074,965
Kentville	9	249	283,544	55,703	855,591	1,375,243
Lockport	3	261	366,177	38,767	1,179,147	1,966,312
Lunenburg	14	710	1,215,327	82,478	2,498,790	4,464,846
Middleton	7	243	266,249	58,800	964,162	1,573,223
New-Glasgow	25	709	1,146,384	120,247	757,320	2,339,949
North-Sydney	12	345	502,610	27,161	1,820,412	3,158,839
Pictou	8	1,299	2,085,104	123,494	3,066,990	5,826,406
Sydney	42	6,125	11,186,166	3,133,271	17,620,091	34,272,316
Trenton	4	1,971	4,027,913	486,801	10,166,829	17,569,746
Truro	29	1,263	1,312,783	118,556	2,989,225	5,580,439
Windsor	10	318	333,024	31,584	1,490,145	2,132,463
Yarmouth	27	984	1,080,471	121,831	2,915,311	5,088,485
Nouveau-Brunswick—						
Campbellton	13	363	548,615	41,970	530,404	1,282,581
Fredericton	27	691	874,834	84,742	2,521,184	4,203,434
Moncton	51	3,124	4,773,336	337,255	7,459,461	14,786,851
Newcastle	13	329	299,582	19,850	1,214,264	1,682,880
Sackville	8	555	847,185	42,149	722,783	2,422,662
Saint-Jean	116	4,387	6,852,089	784,643	28,861,411	43,779,905
St-Stephen	14	532	666,717	66,692	1,659,774	3,262,550
Sussex	15	244	310,154	11,846	1,013,083	1,695,473
Québec—						
Acton-Vale	15	735	880,069	49,206	1,123,256	2,981,717
Asbestos	11	524	738,122	169,472	2,254,274	3,721,169
Beauharnois	12	1,384	2,564,509	872,451	3,896,694	9,663,734
Bedford	10	651	743,191	32,490	334,083	2,216,359
Berthier	16	728	829,859	141,479	1,831,667	4,110,642
Brownsburg	6	1,091	1,921,866	70,628	1,830,720	4,854,902
Buckingham	13	935	1,589,016	617,079	4,192,854	9,062,895
Cabano	5	305	339,307	3,423	744,733	1,569,250
Cap-de-la-Madeleine	20	1,662	2,301,524	203,518	4,372,389	10,429,926
Chambly-Canton	6	432	606,404	68,381	804,763	1,855,636
Chicoutimi	23	357	454,143	34,442	764,223	1,616,350
Coaticook	23	935	1,020,625	73,070	2,772,597	4,884,548
Danville	11	166	193,762	66,623	698,721	1,030,970
Drummondville	31	6,768	8,933,747	1,066,289	11,206,342	31,847,944
Farnham	17	769	977,666	112,803	2,112,288	4,307,491
Granby	50	4,603	5,743,330	312,874	13,919,039	27,471,333
Grand'Mère	19	2,035	2,688,749	908,209	6,289,667	14,768,594
Hull	49	3,652	5,635,139	1,076,130	13,993,515	23,824,148
Huntingdon	10	547	870,783	54,263	2,548,396	4,609,579
Iberville	17	257	317,532	27,962	566,951	1,314,657
Joliette	47	1,703	2,031,902	199,925	3,882,130	7,464,117
Jonquière	15	391	687,925	110,323	1,805,391	3,277,625
Lachine	39	6,667	12,813,387	779,985	16,233,146	46,745,543
La-Pérade (Sainte-Anne-de)	10	265	280,303	67,124	1,635,249	2,195,239
La Prairie	21	642	911,951	393,059	580,299	2,653,743
La Salle	18	1,857	2,982,065	549,162	12,973,900	27,962,148
L'Assomption	11	235	286,358	13,207	869,221	1,288,773
Lennoxville	9	297	425,797	98,349	791,680	1,624,088

[1] On obtient la valeur nette en déduisant de la valeur brute le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité.

10.—Statistique manufacturière des municipalités dont la production brute est de $1,000,000 ou plus et ayant trois établissements ou plus, 1945—suite

Province et municipalité	Établissements	Employés	Salaires	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur brute des produits[1]
	nomb.	nomb.	$	$	$	$
Québec—fin						
L'Epiphanie	15	357	364,265	15,927	376,957	1,059,732
Lévis	24	331	440,999	18,569	1,049,827	1,774,494
Longueuil	19	5,093	11,632,555	334,221	14,818,235	51,194,326
Loretteville	27	729	664,045	17,544	1,492,152	2,699,622
Louiseville	15	1,012	1,093,538	121,188	2,271,728	5,307,771
Marieville	18	628	622,733	35,239	1,755,692	3,127,814
Matane	12	295	323,207	4,043	991,418	1,834,386
Mégantic (Lac)	14	521	547,520	13,421	553,290	1,266,673
Montmagny	32	1,187	1,391,845	68,747	2,649,648	5,077,087
Montmorency	4	1,598	2,200,846	176,733	4,769,251	9,666,838
Montréal	3,404	181,679	304,247,761	15,603,977	600,919,272	1,144,175,108
Montréal-Est	19	3,471	6,688,091	4,376,454	90,552,525	115,317,019
Nicolet	12	424	410,129	15,707	755,902	1,830,278
Outremont	19	1,058	1,844,431	66,518	4,263,999	8,291,155
Plessisville	13	775	933,218	47,210	1,348,002	2,694,857
Pointe-aux-Trembles	9	353	470,652	33,251	1,179,352	1,946,931
Pont-Rouge	10	268	308,118	147,514	1,542,906	3,035,160
Portneuf, Station	10	169	223,926	50,448	768,192	1,113,214
Princeville	10	246	295,348	36,285	2,175,925	2,608,868
Québec	333	17,547	25,272,950	2,759,042	38,938,542	79,981,114
Richmond	10	568	593,830	25,710	1,275,288	2,302,093
Rimouski	21	679	918,205	25,112	2,907,796	4,860,173
Rivière-du-Loup	19	391	580,762	80,609	442,240	1,199,827
Roberval	9	276	193,630	13,263	678,415	1,192,280
Rock-Island	11	699	1,192,209	63,224	822,695	3,741,429
Saint-Césaire	28	335	938,953	20,506	739,416	1,302,987
Saint-Félicien	19	136	195,224	19,134	693,929	1,002,060
Saint-Georges, Est	11	381	461,578	39,415	697,565	1,316,460
Saint-Hyacinthe	70	5,064	5,956,313	369,897	14,872,895	25,690,358
Saint-Jean	58	4,328	5,870,390	544,491	9,917,739	20,154,821
Saint-Jérôme (Terrebonne)	37	3,787	4,552,470	331,695	9,650,331	18,161,900
Saint-Lambert	15	815	922,583	60,303	1,638,022	3,891,132
Saint-Laurent	16	2,473	4,186,512	243,703	6,895,633	12,561,677
Sainte-Marie	16	352	382,932	18,009	774,756	1,250,262
Saint-Pie	12	186	203,341	14,893	704,179	1,065,775
Saint-Pierre	9	2,196	4,662,846	654,301	3,555,483	13,369,984
Saint-Rémi	12	324	328,799	27,387	1,204,395	2,057,802
Sainte-Thérèse-de-Blainville	26	3,216	4,901,983	291,855	12,382,054	18,383,880
Saint-Tite	21	310	332,730	9,272	887,029	1,500,067
Sayabec (Saindon)	6	170	206,779	3,094	1,332,521	1,707,791
Shawinigan-Falls	41	5,220	9,488,193	5,772,619	20,862,010	48,276,743
Sherbrooke	87	8,050	11,226,070	786,069	19,096,732	42,572,728
Sorel	33	2,534	4,954,791	625,653	3,832,176	13,527,329
Terrebonne	17	577	824,270	27,036	1,305,407	2,691,947
Trois-Rivières	73	6,989	11,150,709	4,334,307	25,039,851	51,430,644
Trois-Pistoles	11	111	155,075	8,963	888,333	1,229,662
Valleyfield	40	3,724	4,597,988	418,915	6,882,946	14,309,583
Verdun	33	1,873	2,844,493	65,609	3,487,754	5,818,792
Victoriaville	34	1,910	2,256,834	77,877	3,965,824	7,812,849
Warwick	12	314	411,993	44,596	1,146,223	2,010,738
Waterloo	16	776	948,759	68,991	1,345,783	3,315,113
Westmount	14	1,753	3,102,986	219,739	4,447,834	10,713,687
Windsor (Mills)	8	826	1,368,385	544,708	3,554,508	6,946,436
Ontario—						
Acton	17	1,012	1,334,129	167,595	5,972,891	8,917,214
Almonte	12	357	444,722	53,543	1,875,525	2,820,854
Amherstburg	10	682	1,268,089	1,040,272	2,117,199	9,093,453
Arnprior	16	477	646,811	64,844	1,468,546	2,877,445
Aurora	8	465	682,937	42,627	2,680,914	4,595,987
Aylmer (Ouest)	13	246	301,403	67,479	2,794,913	3,462,020
Barrie	16	544	776,846	64,020	3,758,078	5,171,792
Belleville	43	2,115	3,031,234	419,561	3,870,978	9,980,857
Bowmanville	13	913	1,463,781	133,015	3,044,983	6,523,039
Brampton	22	942	1,509,602	59,172	2,641,010	5,006,914

[1] On obtient la valeur nette en déduisant de la valeur brute le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité.

10.—Statistique manufacturière des municipalités dont la production brute est de $1,000,000 ou plus et ayant trois établissements ou plus, 1945—suite

Province et municipalité	Établissements	Employés	Salaires	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur brute des produits[1]
	nomb.	nomb.	$	$	$	$
Ontario—suite						
Brantford	123	12,245	19,812,302	1,101,805	27,093,154	58,688,808
Brockville	35	1,524	2,222,095	217,377	9,351,539	14,477,197
Burlington	9	344	497,524	53,481	1,926,283	3,001,392
Cache-Bay	3	122	189,530	859	828,887	1,178,350
Caledonia	10	260	422,398	122,151	1,275,270	2,378,616
Campbellford	14	359	397,576	40,774	1,667,128	2,523,268
Carleton-Place	10	858	1,132,903	86,727	1,842,835	3,582,564
Chatham	57	2,555	4,235,918	539,082	22,371,258	31,031,099
Chesley	12	973	1,742,392	62,659	1,627,827	4,123,152
Cobourg	24	634	916,548	114,739	2,098,927	4,053,243
Collingwood	17	1,331	2,220,978	72,102	1,698,341	5,046,720
Cornwall	47	5,789	8,557,896	1,913,927	12,959,131	30,317,955
Dryden	12	506	806,257	232,399	1,652,335	3,354,361
Dundas	23	863	1,236,261	53,539	1,309,856	3,601,760
Dunnville	20	757	1,004,506	69,006	2,261,997	4,149,387
Eastview	11	313	493,142	71,975	3,180,712	4,199,712
Elmira	19	502	792,369	72,731	2,011,152	3,906,405
Elora	7	310	449,146	19,608	460,315	1,059,856
Essex	10	316	367,795	39,040	791,007	1,471,898
Exeter	6	116	168,400	27,821	565,348	1,008,333
Fergus	12	809	1,406,498	70,154	2,207,807	3,913,341
Forest	10	202	244,375	31,136	764,097	1,300,648
Fort-Erie	14	1,626	3,550,192	72,303	3,455,341	6,795,551
Fort-William	45	5,690	11,375,159	1,467,932	13,647,340	28,592,228
Frankford	7	298	688,138	35,255	636,013	2,015,888
Galt	76	5,530	8,201,917	505,419	10,265,781	24,003,738
Gananoque	14	790	1,226,145	136,650	2,085,800	4,158,046
Georgetown	14	710	1,102,106	150,803	2,323,030	4,347,336
Goderich	15	464	629,542	196,417	5,676,008	7,622,857
Gravenhurst	8	382	519,634	14,255	896,934	1,936,487
Grimsby	14	442	534,786	35,163	807,738	1,770,182
Guelph	90	5,381	8,144,122	560,253	14,110,763	29,716,709
Hagersville	5	97	144,569	40,085	779,177	1,628,257
Hamilton	482	50,520	89,639,262	11,611,077	166,349,884	351,676,308
Hanover	17	974	1,263,564	49,196	2,162,152	4,035,850
Hespeler	13	1,472	2,022,050	180,513	4,579,923	7,953,798
Humberstone	11	628	962,517	64,542	5,501,690	8,159,448
Huntsville	16	430	580,831	55,200	2,875,592	4,371,412
Ingersoll	19	1,292	2,109,242	143,136	4,679,853	8,617,812
Kincardine	12	587	592,630	40,344	1,026,359	2,301,624
Kingston	49	5,630	9,818,107	847,491	14,489,444	34,209,137
Kingsville	12	275	372,605	28,136	6,077,606	6,765,597
Kitchener	156	13,344	20,807,035	1,107,018	52,644,963	97,598,675
Leamington	12	1,177	1,428,989	185,055	10,315,970	17,971,086
Leaside	47	9,963	19,583,457	527,166	63,106,280	89,888,595
Lindsay	29	1,204	2,136,191	247,601	2,983,359	5,248,641
Listowel	16	376	430,797	74,350	1,728,394	3,292,948
London	240	13,733	21,702,351	1,215,427	35,743,711	82,455,267
Long-Branch	16	2,096	4,226,787	151,465	2,761,573	9,462,591
Lucknow	11	79	89,392	15,680	857,346	1,157,585
Meaford	15	314	388,761	29,103	813,943	1,485,059
Merritton	13	1,985	3,819,586	617,323	7,843,810	14,901,066
Midland	15	939	1,526,303	72,005	3,611,309	6,630,430
Milton	13	435	642,229	189,520	862,004	2,864,414
Mimico	18	394	781,159	48,874	827,136	2,170,924
Napanee	14	334	425,708	59,662	647,233	1,554,972
New-Hamburg	12	238	282,159	21,967	760,991	1,236,517
New-Liskeard	15	656	860,816	28,810	1,219,402	2,470,944
Newmarket	13	795	1,162,259	95,293	2,625,408	5,477,993
New-Toronto	27	7,084	13,801,122	1,206,780	40,712,600	79,982,588
Niagara-Falls	62	6,325	11,674,098	4,226,445	18,836,600	51,428,530
North-Bay	21	399	596,299	53,112	1,057,454	2,245,859
Oakville	23	743	1,124,947	75,709	2,193,062	4,761,137
Orangeville	14	235	252,530	17,745	886,287	1,458,892
Orillia	36	2,168	3,283,650	181,815	3,064,120	9,429,210
Oshawa	51	7,962	16,174,863	874,655	54,077,488	80,262,272
Ottawa	203	9,413	15,029,886	1,003,197	21,249,504	50,362,303

[1] On obtient la valeur nette en déduisant de la valeur brute le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité.

10.—Statistique manufacturière des municipalités dont la production brute est de $1,000,000 ou plus et ayant trois établissements ou plus, 1945—suite

Province et municipalité	Établissements	Employés	Salaires	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur brute des produits[1]
	nomb.	nomb.	$	$	$	$
Ontario—fin						
Owen-Sound	45	2,750	4,055,336	224,164	4,631,753	11,854,796
Paris	20	1,076	1,337,523	95,037	3,094,706	5,985,526
Pembroke	37	1,234	1,456,872	72,287	2,119,616	5,155,012
Penetanguishene	13	472	629,498	27,325	664,916	1,998,936
Perth	19	912	1,321,057	69,083	2,652,755	5,582,987
Peterborough	85	8,625	14,254,180	828,689	43,089,924	67,960,755
Port-Arthur	37	2,797	5,468,094	1,062,677	6,495,464	16,630,934
Port-Colborne	22	2,747	5,074,938	2,330,612	71,926,041	103,794,157
Port-Hope	20	868	1,479,419	125,775	1,635,859	4,673,028
Prescott	15	894	1,135,570	32,135	946,106	2,561,527
Preston	31	2,492	3,769,881	182,037	5,668,374	12,256,383
Renfrew	23	1,020	1,448,441	113,498	2,837,053	5,801,114
Ridgetown	10	213	266,177	13,793	559,896	1,206,816
St-Catharines	94	9,351	16,630,392	1,003,074	32,277,338	61,830,037
St-Mary's	20	539	780,146	500,067	2,320,491	4,472,907
St-Thomas	37	1,422	2,031,562	124,850	3,767,659	7,446,490
Sarnia	43	6,297	12,769,287	5,217,496	47,868,020	88,985,552
Sault-Sainte-Marie	48	5,790	11,655,554	3,870,954	29,842,310	56,360,015
Seaforth	12	229	309,271	25,262	1,679,650	2,281,069
Simcoe	26	1,355	1,858,212	146,724	8,948,607	13,644,835
Smiths-Falls	20	1,244	1,885,719	88,261	2,515,088	4,473,772
Southampton	5	327	507,088	22,055	695,014	1,563,446
Stratford	57	3,507	5,638,088	269,212	8,555,388	16,796,212
Strathroy	20	613	704,505	34,962	1,910,625	3,415,563
Streetsville	10	135	208,473	33,552	1,802,896	2,175,954
Sudbury	39	792	1,144,142	94,980	2,866,887	5,097,409
Swansea	6	606	1,029,180	133,415	1,299,112	3,676,245
Tavistock	13	225	263,258	24,334	1,634,207	2,204,776
Thorold	21	1,713	3,682,705	2,028,980	9,094,134	18,559,503
Tillsonburg	19	595	880,303	96,771	5,533,591	7,842,275
Timmins	24	454	579,775	49,479	1,093,680	2,378,717
Toronto	3,482	146,335	244,055,112	11,765,313	496,204,721	961,736,716
Trenton	22	1,568	1,997,560	311,534	11,617,385	16,113,465
Walkerton	15	439	519,020	21,329	784,429	1,635,782
Wallaceburg	20	2,514	3,901,127	649,850	5,530,424	12,677,040
Waterloo	48	2,578	4,083,187	245,312	6,368,609	16,929,728
Welland	51	8,518	15,726,147	3,731,515	27,616,432	64,345,427
Wellington	9	164	167,218	37,178	703,706	1,180,766
West-Lorne	8	206	282,306	12,099	1,251,062	2,101,095
Weston	29	3,180	5,767,144	231,596	9,136,460	16,094,347
Whitby	14	397	504,117	32,745	954,689	1,691,108
Windsor	241	28,826	63,515,050	4,053,119	167,675,110	280,743,622
Wingham	12	310	404,574	29,923	1,395,614	2,226,285
Woodbridge	6	178	261,184	79,859	230,112	1,029,217
Woodstock	59	3,476	5,102,258	316,229	10,597,200	21,217,536
Manitoba—						
Brandon	30	683	957,352	118,132	5,360,718	7,220,847
Portage-la-Prairie	13	185	189,130	17,597	648,987	1,022,351
Saint-Boniface	55	3,453	5,950,529	478,351	61,805,269	80,034,359
Selkirk	8	634	1,041,518	301,615	1,050,641	2,931,653
Le Pas	7	155	246,832	5,649	376,560	1,179,737
Transcona	6	3,278	6,450,408	748,869	9,163,025	16,638,366
Winnipeg	716	26,206	40,115,513	2,530,202	117,453,819	197,523,922
Saskatchewan—						
Melville	9	65	74,217	25,925	1,365,179	1,538,689
Moose-Jaw	42	1,625	2,680,991	440,423	29,301,227	34,587,925
Prince-Albert	32	1,132	1,665,207	156,450	11,102,700	15,239,233
Regina	108	3,150	5,278,125	976,595	26,482,645	39,912,106
Saskatoon	86	2,319	3,575,178	425,169	29,877,533	39,048,802
Swift-Current	14	153	205,646	28,073	979,227	1,406,878
Yorkton	13	169	215,032	30,995	842,344	1,239,285

[1] On obtient la valeur nette en déduisant de la valeur brute le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité.

10.—Statistique manufacturière des municipalités dont la production brute est de $1,000,000 ou plus et ayant trois établissements ou plus, 1945—fin

Province et municipalité	Établissements	Employés	Salaires	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur brute des produits[1]
	nomb.	nomb.	$	$	$	$
Alberta—						
Calgary	216	6,673	11,082,003	1,697,775	56,066,787	87,601,407
Edmonton	195	7,368	11,742,160	702,185	68,514,779	93,360,524
Lethbridge	30	717	1,037,697	88,890	3,477,238	7,866,855
Medicine-Hat	25	1,087	1,476,802	90,480	10,390,061	13,619,427
Red-Deer	12	105	159,833	27,892	1,213,969	1,669,585
Colombie-Britannique—						
Cranbrook	17	304	479,151	44,419	799,282	1,630,972
Kamloops	20	236	355,404	20,146	528,164	1,103,721
Kelowna	25	606	878,526	60,624	2,306,470	3,666,080
Mission	18	286	377,331	37,026	2,326,070	3,372,202
Nanaïmo	26	483	767,730	41,570	778,511	2,668,660
Nelson	27	332	481,432	46,118	929,901	1,988,517
New-Westminster	100	5,209	9,160,477	567,860	23,866,512	44,563,011
Port-Alberni	14	1,097	2,114,578	34,534	3,641,381	9,093,511
Port-Moody	4	421	744,742	2,400	1,404,498	2,586,594
Prince-George	47	356	509,131	48,136	798,003	1,858,476
Prince-Rupert	25	1,294	2,651,675	153,754	5,217,934	9,788,217
Trail	17	4,284	9,482,238	5,214,477	28,938,912	58,130,359
Vancouver	992	37,599	66,144,015	3,443,141	137,118,244	265,034,773
Vernon	23	402	580,734	95,535	1,179,073	2,106,508
Victoria	163	5,010	9,048,679	497,943	11,741,067	26,389,895

[1] On obtient la valeur nette en déduisant de la valeur brute le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité.

CHAPITRE XVII.—CONSTRUCTION

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Le gouvernement et l'industrie de la construction	631
Sous-section 1. Contrats publics	631
Sous-section 2. Aide du gouvernement au logement civil	632
Section 2. Construction d'unités de logement au Canada	635
Section 3. Contrats et permis de bâtir	637
Section 4. Recensement annuel de la construction	642

Le présent chapitre a pour objet de coordonner la statistique officielle sur l'industrie du bâtiment et de présenter, autant que possible, un aperçu complet de la construction d'année en année. Sans cesse améliorée, la statistique officielle n'en comporte pas moins plusieurs lacunes qu'on doit combler en s'adressant à des sources extérieures. Ainsi la 3e section renferme des chiffres officiels sur les permis de bâtir émis dans les principales villes. Utiles, ces chiffres ont toutefois des limitations définies et sont complétés à l'aide de renseignements de l'extérieur. La section contient aussi des chiffres d'une source particulière, sur les contrats de construction adjugés durant certaines années. Ces chiffres sont plutôt une indication du volume de la construction projetée durant une année. D'ordinaire, un intervalle sépare l'adjudication des contrats et le commencement des travaux et, dans le cas des contrats de vastes entreprises, les travaux s'achèvent rarement la même année.

Par ailleurs, la statistique officielle du recensement annuel sur la construction, donnée dans la 4e section, porte sur les travaux de tous genres effectivement achevés en une année déterminée, mais même le recensement de la construction ne peut tout relever. Les travaux exécutés par les fermiers, travaux sans doute considérables, n'y figurent pas, pas plus d'ailleurs que ceux des sociétés de chemin de fer et autres institutions publiques. A ce propos, on a tenté dans la 4e section d'en arriver à un chiffre net qui, ajouté à celui du recensement annuel sur la construction, se rapprochera davantage du total des travaux de construction (sauf les travaux exécutés pour eux-mêmes par les fermiers et autres particuliers).

Section 1.—Le gouvernement et l'industrie de la construction

Sous-section 1.—Contrats publics

Avant la seconde guerre mondiale, les contrats du gouvernement fédéral étaient adjugés et exécutés par le ministère des Travaux publics. Pendant la guerre, le ministère des Munitions et Approvisionnements a été organisé en vue de coordonner l'effort industriel et d'instaurer un régime de priorité en faveur des industries engagées dans un travail de guerre important. Après 1946, le ministère des Munitions et Approvisionnements a fait place à celui de la Reconstruction et des Approvisionnements. Depuis, les programmes de reconstruction du gouvernement, autant qu'ils se rapportent aux projets de construction, ont été passés au crible par le ministère qui entretient, à cet égard, d'étroites relations avec le ministère des Travaux publics et les autres ministères fédéraux intéressés. Cela permet la mise en marche des seuls nouveaux projets de construction qui ne nuisent pas aux travaux plus nécessaires, déjà en cours ou projetés, et pour lesquels main-d'œuvre et matériaux sont disponibles.

Quand, en novembre 1947, le gouvernement a annoncé de rigoureuses mesures en vue de conserver ses ressources en dollars américains, tous les ministères se sont vus obligés de faire au ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements un rapport détaillé de leurs achats probables de matériaux, machinerie ou outillage aux États-Unis.

Sous-section 2.—Aide du gouvernement au logement civil*

En 1947, le Canada est loin d'avoir suffisamment de logements convenables. La situation existait sans doute avant 1930, mais sans qu'en général on s'en rendît compte. A cause de la dépression générale de l'activité économique de 1929 à 1936, la construction d'habitations tombe si bas que l'encombrement déjà existant et le vieillissement des logements ne font que s'aggraver. La forte proportion de logements inhabités durant ces années, particulièrement dans les maisons d'appartements, est due, non pas à la surabondance de logements, mais à ce que des familles se voient forcées de vivre avec d'autres faute de revenus suffisants pour se loger séparément.

L'industrie du bâtiment n'est pas encore remise de la dépression que la production de guerre commence en 1939 à drainer matériaux et main-d'œuvre nécessaires à la construction de logements de guerre. Durant cette période, les revenus plus élevés permettent à plusieurs familles de se loger dans des maisons séparées ou plus grandes. Ces deux facteurs, en outre du nombre sans précédent de mariages durant et immédiatement après la guerre, ne font qu'accentuer la pénurie déjà critique de logements dans tout le Canada.

Le rythme de toute la construction d'habitations, y compris les entreprises du gouvernement, s'accélère graduellement de 1945 à 1947. En 1947, pour la première fois depuis 1939, le nombre de nouvelles unités de logement excède l'augmentation nette du nombre de ménages. Le nombre d'unités de logement construites s'établit à quelque 77,000, comparativement à une augmentation nette du nombre de familles de 64,000, ce qui laisse 13,000 unités libres pour réduire l'encombrement.

La Société centrale d'hypothèques et de logement.—Afin de coordonner les initiatives intéressant le logement, la Société centrale d'hypothèques et de logement est créée en vertu d'une loi adoptée par le vingtième Parlement (décembre 1945). En bref, l'objet et les fonctions de cette société sont: 1° appliquer la loi nationale de 1944 sur l'habitation et les autres lois antérieures sur le logement; 2° faciliter le réescompte des hypothèques aux institutions de prêt; et 3° appliquer les règlements du logement d'urgence.

En janvier 1947, la Société se charge de surveiller l'activité de la *Wartime Housing Limited*, société de la Couronne créée en février 1941 (voir pp. 607-608 de l'*Annuaire* de 1947).

Le nombre de maisons construites de 1941 à 1947 par la *Wartime Housing Limited* jusqu'à l'époque du transfert de cette société à la Société centrale d'hypothèques et de logement, est de 31,151.

Voici la répartition par province: Nouvelle-Écosse, 2,336; Nouveau-Brunswick, 1,091; Québec, 4,172; Ontario, 14,817; Manitoba, 1,722; Saskatchewan, 1,455; Aberta, 1,439 et Colombie-Britannique, 4,119.

* Revisé sous la direction de C. M. Isbister, économiste en chef, Division centrale de recherches et de développement, Bureau fédéral de la statistique, par A. B. McMorran, chef, Division de la statistique du logement.

En septembre 1947, la Société assume aussi la direction de la *Housing Enterprises of Canada, Limited,* et de ses sociétés d'exploitation. Ainsi, à la fin de 1947, un seul organisme, la Société centrale d'hypothèques et de logement, administre la plupart des entreprises du gouvernement fédéral concernant l'habitation.

Législation sur le logement.—Depuis 1935, le gouvernement fédéral applique des lois destinées à aider au financement et à l'amélioration du logement au Canada. La législation débute avec la loi fédérale de 1935 sur le logement (voir pp. 487-488 de l'*Annuaire* de 1938), suivie de la loi de 1937 garantissant des emprunts pour réfection de maisons (voir pp. 373-374 de l'*Annuaire* de 1941), de la loi nationale de 1938 sur l'habitation (voir pp. 478-479 de l'*Annuaire* de 1940) et de la loi nationale de 1944 sur l'habitation dont relèvent les initiatives actuelles.

Le tableau suivant indique le nombre de prêts consentis et les montants approuvés en vertu de la législation sur le logement adoptée depuis 1935.

1.—Nombre et montant des prêts consentis en vertu de la législation fédérale sur le logement, par province, 1935-1947

NOTA.—Le tableau réunit les prêts nets (annulés et nouveaux) consentis en vertu des trois lois mentionnées dans le texte qui précède.

Province	1935-40	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	Total
	PRÊTS								
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Île du Prince-Édouard	18	néant	néant	néant	néant	néant	4	10	32
Nouvelle-Écosse	656	72	14	4	6	59	100	248	1,159
Nouveau-Brunswick	190	25	7	néant	néant	23	84	102	431
Québec	1,798	425	91	246	−19	462	832	1,793	5,628
Ontario	8,016	2,458	686	1,170	772	2,067	3,253	3,442	21,864
Manitoba	851	602	61	164	218	634	1,004	1,188	4,722
Saskatchewan	61	22	1	néant	18	94	215	146	557
Alberta	–	néant	néant	"	néant	469	626	916	2,011
Colombie-Britannique	2,862	1,089	147	136	398	625	1,222	1,041	7,520
Totaux	**14,452**	**4,693**	**1,007**	**1,720**	**1,393**	**4,433**	**7,340**	**8,886**	**43,924**
	MONTANTS								
	(milliers de dollars)								
Île du Prince-Édouard	97	–	–	–	–	–	21	170	288
Nouvelle-Écosse	2,745	248	49	13	20	266	532	1,364	5,237
Nouveau-Brunswick	841	90	23	–	–	101	1,001	562	2,618
Québec	14,180	1,428	328	816	−4	2,992	8,964	14,422	43,126
Ontario	34,275	7,568	2,017	3,696	2,718	10,254	26,163	19,116	105,807
Manitoba	3,810	1,994	188	516	778	3,030	5,017	6,577	21,910
Saskatchewan	334	79	4	–	62	403	1,771	735	3,388
Alberta	–	–	–	–	–	2,099	4,028	4,960	11,087
Colombie-Britannique	9,588	3,266	421	411	1,280	3,119	8,449	5,325	31,859
Totaux	**65,870**	**14,673**	**3,030**	**5,452**	**4,854**	**22,264**	**55,946**	**53,231**	**225,320**

Loi nationale de 1944 sur l'habitation.—Les modalités de cette loi, lors de sa promulgation, sont données aux pp. 470-473 de l'*Annuaire* de 1946. Des modifications y ont été apportées en 1947 afin d'aider les personnes au revenu moyen et peu élevé à s'acheter une maison, d'encourager la construction d'habitations de location et de favoriser la construction d'habitations rurales. Voici un exposé de la loi actuelle:

Prêts aux futurs propriétaires de maison.—Les prêts sont effectués par l'entremise d'institutions de prêt agréées; le gouvernement fédéral avance 25 p. 100 du total. La loi a été modifiée et prévoit des prêts remboursables en une période d'au plus trente ans; le montant du prêt est basé sur un maximum de 95 p. 100 du premier $3,000, 85 p. 100 du second $3,000 et 70 p. 100 du reste de la valeur d'em-

prunt lorsque le prix d'achat est prédéterminé et approuvé par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Lorsque cette dernière condition n'est pas remplie, la contribution requise du propriétaire est plus élevée. Le prêt maximum autorisé à l'égard d'un logement d'une seule famille a été augmenté de $7,000 à $8,500.

Habitations intégrées.—En vertu de ce projet, le constructeur s'engage à bâtir des maisons à un prix de vente déterminé et destinées aux anciens combattants de préférence. La Société centrale d'hypothèques et de logement aide le constructeur au moyen de priorités et s'engage à acheter les maisons non vendues dans un délai de six mois après la date d'achèvement. Les dispositions concernant le montant de l'emprunt sont les mêmes que dans le cas des futurs propriétaires de maisons.

Habitation coopérative.—Les conditions auxquelles des prêts sont consentis à des coopératives qui désirent bâtir des maisons ne sont pas changées (voir p. 471 de l'*Annuaire* de 1946). Il n'y a eu aucune demande formelle en 1947.

Habitations à loyer.—Afin d'encourager la construction d'habitations pour fins de location, la loi a été modifiée en mars 1947; elle prévoit une dépréciation durant une période de dix ans au double des taux habituellement admis pour fins d'impôt sur le revenu, dans le cas d'habitations d'un genre approuvé contenant des unités de logement pour quatre familles ou plus.

Prêts directs.—La loi a été modifiée afin de permettre à la Société centrale d'hypothèques et de logement de consentir des prêts directs, si, à son avis, des prêts conjoints ne peuvent être consentis, dans le cas de maisons construites pour l'habitation du propriétaire, d'habitations à loyer ou d'habitations rurales.

Sociétés à dividende limité.—La loi prévoit des prêts à des sociétés à dividende limité en vue de la construction d'habitations à bas loyer. En 1947, une nouvelle entreprise a été approuvée. Le coût très élevé de la construction a empêché la réalisation du projet d'habitations à bas loyer. En 1947, la *Housing Enterprises of Canada, Limited*, a cessé de fonctionner, ne pouvant bâtir aux prix primitivement prévus.

Prêts aux producteurs primaires en vue de construire des habitations pour leurs employés.—Les conditions demeurent les mêmes relativement aux prêts en faveur des sociétés qui construisent des habitations pour leurs employés engagés dans la production primaire (voir p. 610-611 de l'*Annuaire* de 1947).

Aménagement des terrains.—La loi a été modifiée en 1947 afin d'autoriser des institutions de prêt agréées à acquérir, améliorer et vendre des terrains pour fins d'habitation. Quatre de ces entreprises ont été approuvées en 1947.

Suppression des taudis.—En raison de la grave pénurie d'habitations en 1947, on n'a pas donné suite aux projets de suppression des taudis.

Habitations rurales.—L'article de la loi qui prévoit des prêts en vue d'aider à la construction d'habitations rurales a été proclamé en juin 1947. Si une ferme est libre d'hypothèque ou de charge, le montant du prêt est limité au moindre de trois montants: $5,000, le coût de construction de la maison, ou les deux tiers de l'évaluation de la ferme. Si la ferme est déjà grevée d'une hypothèque ou autre charge, le montant du prêt est le montant le moindre de $8,000, de la somme du coût de la construction et des créances existantes ou des deux tiers de l'évaluation de la ferme. Les prêts pour la construction de nouvelles habitations rurales sont remboursables durant une période d'au plus 20 ans et portent un intérêt de 4½ p. 100 par année, calculé deux fois l'an.

Prêts pour l'agrandissement de maisons.—Ces prêts visent à permettre la transformation de maisons déjà construites afin de créer d'autres unités autonomes de logement. Les conditions du prêt sont les mêmes qu'en 1946 (voir p. 611 de l'*Annuaire* de 1947).

Recherches sur le logement et aménagement régional.—Les recherches et l'aménagement portent sur les domaines suivants: enquêtes économiques et statistiques; enquêtes techniques sur les matériaux, l'équipement, les modèles, etc.; et plans de maisons. En 1947, le Conseil national de recherches a créé une division de recherches sur la construction afin d'exécuter la majeure partie des travaux de recherches techniques et de laboratoire relatifs aux méthodes de construction et aux matériaux.

Règlements du logement d'urgence.—Cette législation vise à aider les municipalités à transformer des maisons inhabitées, des casernes ou autres immeubles appropriés en vue d'y loger des familles en réelle détresse ou dans une situation pénible faute d'abri. Vers la fin de 1947, on comptait 9,618 unités achevées ou près de l'être et 548 en voie de construction. Il ne reste encore que très peu d'immeubles appropriés et l'activité dans ce domaine fléchira grandement en 1948.

Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.—Un programme entrepris en vertu de cette loi comporte la construction de maisons sur de petits lopins situés en dehors des régions urbaines. Les entreprises relèvent du ministre des Affaires des anciens combattants. (Voir aussi le chapitre XXIX sur les Affaires des anciens combattants.)

Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.—Cette loi tend à améliorer les conditions d'existence sur la ferme en fournissant l'électricité, la réfrigération, un système de chauffage, un service d'eau, etc. Elle est étudiée plus au long au chapitre X, p. 633.

Section 2.—Construction d'unités de logement au Canada

On estime que 76,738 nouvelles unités de logement ont été achevées durant l'année civile 1947, soit une augmentation de 9,423 sur 1946. Voilà qui porte le total des maisons achevées de 1945 à 1947 à près de 200,000. A la fin de 1947, plus de 42,000 unités de logement sont en voie de construction au Canada.

En 1947, environ 33 p. 100 des habitations achevées sont situées dans les zones métropolitaines. Près de 76 p. 100 de toutes les habitations sont des maisons à logement unique. Les tableaux suivants résument les renseignements obtenus au moyen des enquêtes effectuées par le Bureau fédéral de la statistique.

2.—Nouvelles unités de logement achevées en 1945, 1946 et 1947, par zone ou région

Région ou zone	Construction de nouvelles maisons			Transformations			Total, nouvelles unités de logement		
	1945	1946	1947	1945	1946	1947	1945	1946	1947
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Municipalités—									
Zones métropolitaines	15,585	19,702	22,847	2,280	3,095	2,332	17,865	22,797	25,179
Autres urbaines	13,563	23,256	28,873	3,127	2,758	2,422	16,690	26,014	31,295
Autres rurales	11,844	14,818	17,518	534	836	494	12,378	15,654	18,012
Totaux, municipalités	40,992	57,776	69,238	5,941	6,689	5,248	46,933	64,465	74,486
Régions non organisées	1,501	2,683	2,050	36	46	74	1,537	2,729	2,124
Totaux, provinces	42,493	60,459	71,288	5,977	6,735	5,322	48,470	67,194	76,610
Yukon et T.N.-O.	124	116	128	5	5	néant	129	121	128
Canada	**42,617**	**60,575**	**71,416**	**5,982**	**6,740**	**5,322**	**48,599**	**67,315**	**76,738**

3.—Nouvelles unités de logement achevées en 1945, 1946 et 1947, par genre de maison

Genre de maison	1945	1946	1947	1945	1946	1947
	nomb.	nomb.	nomb.	%	%	%
A logement unique	33,513	50,457	58,282	69·0	74·9	76·0
Semi-détaché ou double	1,800	2,458	2,372	3·7	3·6	3·1
Rangée ou terrasse	235	510	606	0·5	0·8	0·8
Duplex	1,894	1,748	2,938	3·9	2·6	3·8
Triplex	1,044	690	1,017	2·1	1·0	1·3
Appartement ou plain-pied	2,965	2,208	3,392	6·1	3·3	4·4
Magasin ou autres locaux d'affaires et appartement ou plain-pied	971	2,493	2,728	2·0	3·7	3·6
Transformations	5,982	6,740	5,322	12·3	10·0	6·9
Autres et non classées	195	11	81	0·4	0·1	0·1
Totaux	**48,599**	**67,315**	**76,738**	**100·0**	**100·0**	**100·0**

4.—Nouvelles habitations achevées de 1945 à 1947, par genre de construction

Genre de construction	1945	1946	1947	1945	1946	1947
	nomb.	nomb.	nomb.	%	%	%
Structure en bois avec parement en bois	23,857	37,510	40,882	64·3	68·3	63·9
Structure en bois avec parement en brique	4,011	4,807	6,533	10·8	8·8	10·2
Structure en bois avec parement en stuc	4,387	6,559	9,011	11·8	11·9	14 1
Blocs de cendres ou de ciment et stuc	731	1,629	2,992	2·0	3·0	4·7
Brique solide	1,797	1,891	2,509	4·8	3·4	3·9
Maçonnerie solide: parement en brique	*1,108*	*1,427*	*1,006*	*3·0*	*2·6*	*1·6*
Maçonnerie solide: parement en pierre	129	167	270	0·4	0·3	0·4
Autres et non classées	1,092	947	780	2·9	1·7	1·2
Totaux	**37,112**	**54,937**	**63,983**	**100·0**	**100·0**	**100·0**

5.—Unités de logement inachevées le 31 décembre 1947, selon le genre de logement et par province

Province	Total	Détaché, une famille	Détaché, deux familles	Rangée ou terrasse	Appartement ou plain-pied	Autre
Île du Prince-Édouard	209	189	néant	néant	20	néant
Nouvelle-Écosse	2,161	2,016	"	"	145	"
Nouveau-Brunswick	736	667	14	"	54	1
Québec	9,076	3,639	1,226	776	3,390	45
Ontario	17,243	15,710	150	12	1,359	12
Manitoba	2,315	2,109	38	néant	168	néant
Saskatchewan	1,469	1,458	néant	"	11	"
Alberta	2,310	2,086	26	"	198	"
Colombie-Britannique	6,696	6,278	46	3	368	1
Totaux	**42,215**	**34,152**	**1,500**	**791**	**5,713**	**59**

6.—Nouvelles unités[1] de logement dans les zones métropolitaines, achevées en 1945, 1946 et 1947

Zone métropolitaine	1945[1]	1946[1]	1947[1]	1945	1946	1947
	nomb.	nomb.	nomb.	%	%	%
Halifax (N.-É.)	189	935	322	0·4	1·4	0·4
Saint-Jean (N.-B.)	163	413	498	0·3	0·6	0·7
Québec (P.Q.)	1,054	1,179	945	2·2	1·8	1·2
Montréal (P.Q.)	4,788	3,956	6,146	9·9	5·9	8·0
Ottawa (Ont.)	1,497	1,608	1,418	3·1	2·4	1·8
Toronto (Ont.)	3,533	4,447	4,018	7·3	6·6	5·2
Hamilton (Ont.)	613	689	1,087	1·3	1·0	1·4
London (Ont.)	446	852	978	0·9	1·3	1·3
Windsor (Ont.)	747	814	876	1·5	1·2	1·1
Winnipeg (Man.)	1,310	2,417	3,574	2·7	3·6	4·7
Vancouver (C.-B.)	2,875	4,523	4,271	5·9	6·7	5·6
Victoria (C.-B.)	650	964	1,046	1·3	1·4	1·4
Totaux, zones métropolitaines	**17,865**	**22,797**	**25,179**	**36·8**	**33·9**	**32·8**
Totaux, Canada	**48,599**	**67,315**	**76,738**	**100·0**	**100·0**	**100·0**

[1] Y compris transformations.

Section 3.—Contrats et permis de bâtir

La présente section donne la statistique des travaux effectivement prévus et visés par les contrats adjugés et les permis de bâtir. Ces chiffres n'indiquent les travaux exécutés durant l'année que dans la mesure où les travaux prévus sont achevés et dûment déclarés au recensement de la construction. De plus, la valeur des contrats adjugés et, surtout, des permis de bâtir est une estimation (souvent une sous-estimation) des travaux projetés. Ces statistiques ne peuvent, évidemment, concorder avec celles de la section 3, vu que plusieurs travaux dont le contrat est signé vers la fin d'une année ne sont souvent commencés que l'année suivante et, surtout en ce qui concerne les grandes entreprises ou les contrats adjugés vers la fin d'une année, demandent plus d'une année. Les chiffres donnés ici complètent donc ceux de la section 3, en ce qu'ils font voir d'année en année le travail immédiatement projeté.

Contrats de construction.—Les chiffres des contrats de construction adjugés en 1947 publiés par *MacLean Building Reports, Limited,* accusent un total de $718,137,100. Ce montant est une augmentation de 8·3 p. 100 sur 1946 ($663,355,100) et de 24·5 p. 100 sur le maximum d'avant-guerre ($576,651,800) atteint en 1929.

Parmi les quatre genres de construction indiqués au tableau 8, les édifices publics et les travaux de génie accusent des augmentations respectives de 28·2 et 34·1 p. 100 sur 1946; par contre, les habitations et les établissements industriels accusent des diminutions de 7·4 et de 18·0 p. 100.

Au point de vue régional, c'est l'Ontario qui compte le plus gros volume de construction, la valeur des contrats adjugés y étant de $258,709,300, soit 36·0 p. 100 du total, suivie du Québec (35·5 p. 100). Les pourcentages d'augmentation les plus grands sur 1946 sont ceux de l'Île du Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse. La Colombie-Britannique est la seule province à accuser une diminution.

7.—Valeur des contrats de construction au Canada, 1912-1947

(D'après *MacLean Building Reports, Ltd.*)

Année	Valeur des contrats de construction	Année	Valeur des contrats de construction	Année	Valeur des contrats de construction
	$		$		$
1912	463,083,000	1924	276,261,100	1936	162,588,000
1913	384,157,000	1925	297,973,000	1937	224,056,700
1914	241,952,000	1926	372,947,900	1938	187,277,900
1915	83,916,000	1927	418,951,600	1939	187,178,500
1916	99,311,000	1928	472,032,600	1940	346,009,800
1917	84,841,000	1929	576,651,800	1941	393,991,300
1918	99,842,000	1930	456,999,600	1942	281,594,100
1919	190,028,000	1931	315,482,000	1943	206,103,900
1920	255,605,000	1932	132,872,400	1944	291,961,800
1921	240,133,300	1933	97,289,800	1945	409,032,700
1922	331,843,800	1934	125,811,500	1946	663,355,100
1923	314,254,300	1935	160,305,000	1947	718,137,100

8.—Valeur des contrats de construction au Canada, par province et genre de construction, 1942-1947

(D'après *MacLean Building Reports, Ltd.*)

Province	1942	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	566,100	719,300	657,900	904,900	650,200	3,991,900
Nouvelle-Écosse	19,780,500	7,535,500	9,157,200	14,681,900	13,489,400	28,855,000
Nouveau-Brunswick	5,958,900	6,620,600	9,898,000	10,720,000	26,698,500	27,017,306
Québec	92,235,500	61,816,700	89,884,800	121,943,400	226,809,500	255,202,400
Ontario	108,679,500	83,025,300	111,741,800	151,856,000	252,787,400	258,709,300
Manitoba	13,914,300	10,083,900	12,906,400	22,228,700	25,741,500	34,446,100
Saskatchewan	5,480,200	3,970,000	5,677,600	15,986,100	19,497,500	23,040,200
Alberta	14,401,100	18,529,300	19,501,900	32,677,800	38,971,900	47,425,100
Colombie-Britannique	20,578,000	13,803,300	32,536,200	38,033,900	58,709,200	39,449,800
Totaux généraux	**281,594,100**	**206,103,900**	**291,961,800**	**409,032,700**	**663,355,100**	**718,137,100**
HABITATIONS—						
Appartements	868,200	913,400	8,856,600	6,282,800	18,998,800	12,049,600
Maisons	78,411,600	78,195,700	122,386,500	189,740,400	194,051,700	185,146,700
TOTAUX, HABITATIONS	79,279,800	79,109,100	131,243,100	196,023,200	213,050,500	197,196,300
ÉDIFICES PUBLICS—						
Églises	1,250,700	1,198,400	1,688,100	3,321,700	14,426,500	11,263,000
Garages publics	959,200	1,269,900	1,940,100	3,245,400	16,859,900	15,789,200
Hôpitaux	5,037,600	6,144,600	18,529,300	22,061,300	23,863,700	40,298,900
Hôtels et clubs	5,211,300	2,370,400	2,442,300	2,589,800	16,071,600	14,541,200
Bureaux	5,090,300	2,826,700	3,742,900	5,316,500	18,912,400	34,620,600
Édifices publics	65,856,300	30,660,400	13,022,000	7,407,400	7,411,600	16,197,900
Écoles	3,261,200	4,304,800	8,346,700	15,583,700	23,019,500	45,648,400
Magasins	2,994,600	1,813,100	3,999,300	6,571,200	29,271,200	28,685,500
Théâtres	302,200	244,200	322,500	401,400	8,921,500	7,823,200
Entrepôts	8,201,400	10,185,400	14,590,700	19,798,500	28,047,600	24,662,300
TOTAUX, ÉDIFICES PUBLICS	98,164,800	61,017,900	68,623,900	86,296,900	186,805,500	239,530,200
ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS	74,084,500	32,857,000	58,712,100	75,540,200	138,328,500	113,495,000
TRAVAUX DE GÉNIE—						
Ponts	1,351,200	2,059,200	1,519,000	2,099,300	5,279,200	7,037,400
Digues et quais	6,950,900	3,708,200	5,718,400	2,467,000	10,379,700	41,663,700
Égouts et conduits	3,567,800	1,795,200	2,244,900	5,284,900	13,144,900	16,281,200
Chemins et rues	12,414,200	11,222,600	14,428,100	20,231,300	56,941,600	53,707,800
Structure générale	5,780,900	14,334,700	9,472,300	21,089,900	39,425,200	49,225,500
TOTAUX, TRAVAUX DE GÉNIE	30,065,000	33,119,900	33,382,700	51,172,400	125,170,600	167,915,600

Permis de bâtir.—La statistique des permis de bâtir est réunie pour la première fois en 1910 et elle porte alors sur 35 centres urbains; en 1920, sa portée est étendue à 58 municipalités, comprenant des régions suburbaines non constituées en corporations, car l'automobile aidant, un pourcentage croissant de travailleurs urbains demeurent en dehors des villes où ils travaillent. En 1940, la statistique est étendue à 204 municipalités. Le nombre de centres urbains inclus s'accroît davantage. Toutefois, on a jugé préférable de garder l'*Annuaire* comparable à cet égard avec les éditions antérieures en conservant la liste des 204 municipalités jusqu'à ce qu'on soit davantage fixé.

Les permis de bâtir émis en 1947 accusent une diminution de 2·7 p. 100 sur 1946.

9.—Valeur des permis de bâtir accordés par 204 municipalités au Canada, 1946 et 1947

NOTA.—La statistique de ces séries avant 1946 paraît au tableau correspondant d'éditions antérieures de l'*Annuaire*. Pour les 35 villes marquées • la série date de 1910; les 23 endroits marqués o ont été ajoutés en 1920.

Province et municipalité	1946	1947
	$	$
Île du Prince-Édouard	**451,250**	**470,975**
o Charlottetown	451,250	470,975
Nouvelle-Écosse	**7,442,787**	**7,676,830**
Amherst	193,650	236,845
Bridgewater	123,650	258,750
Dartmouth	638,681	555,210
Glace-Bay	555,099	436,833
• Halifax	3,003,850	3,650,839
Liverpool	70,500	69,300
o New-Glasgow	221,710	351,185
New-Waterford	158,345	69,800
North-Sydney	170,650	120,500
• Sydney	1,162,037	753,583
Sydney-Mines	186,300	76,210
Truro	783,725	894,500
Yarmouth	174,590	203,275
Nouveau-Brunswick	**6,437,553**	**7,236,794**
Campbellton	295,135	705,745
Chatham	87,300	69,500
Dalhousie	90,970	125,460
o Fredericton	2,633,318	1,994,127
• Moncton	2,038,471	2,766,132
Newcastle	66,500	58,775
• Saint-Jean	1,086,114	1,233,394
St-Stephen	139,745	283,661
Québec	**111,815,328**	**97,730,827**
Cap-de-la-Madeleine	808,177	1,448,740
Chicoutimi	972,650	1,004,785
Coaticook	135,840	167,985
Drummondville	640,400	841,575
Granby	2,022,382	1,721,870
Grand'Mère	735,690	349,450
Hampstead	616,400	257,800
Hull	907,875	878,751
Iberville	137,130	153,730
Joliette	1,165,570	1,185,050
Jonquière	923,000	617,750
Lachine	5,718,446	1,978,498
Laprairie	104,350	192,937
La Tuque	272,545	239,325
Lévis	373,400	282,250
Longueuil	420,000	601,955
Mégantic	408,977	353,250
• Montréal (= Maisonneuve)	53,696,300	50,796,777
Montréal-Est	4,017,520	1,796,256
Montréal-Nord	1,319,400	739,725
Montréal-Ouest	111,100	410,345
Mont-Royal	2,211,291	1,716,290
Noranda	1,490,410	645,350
Outremont	1,742,000	828,850
Pointe-aux-Trembles	289,025	533,325
Pointe-Claire	571,902	794,419
• Québec	6,063,025	5,608,667
Rimouski	1,351,260	416,380
Rivière-du-Loup	248,020	397,445
Rouyn	859,945	1,428,540
Ste-Agathe-des-Monts	451,750	552,000
Ste-Anne-de-Bellevue	248,394	42,225
Saint-Hyacinthe	1,226,350	604,175
Saint-Jean	1,862,050	1,153,700
Saint-Jérôme	1,107,023	1,028,075
Saint-Joseph-de-Grantham	306,389	196,830
Québec—fin		
Saint-Lambert	482,483	557,805
Saint-Laurent	1,875,422	1,600,350
o Shawinigan-Falls	1,455,660	4,480,050
• Sherbrooke	2,362,255	2,228,000
Sorel	1,270,921	474,630
• Trois-Rivières	2,883,155	1,260,078
Val d'Or	1,155,640	812,175
Valleyfield	1,320,856	874,174
Verdun	2,458,900	2,603,600
• Westmount	1,014,050	874,890
Ontario	**150,520,167**	**161,903,785**
Amherstburg	229,550	297,650
Barrie	784,442	554,407
o Belleville	1,061,110	1,712,590
Bowmanville	165,470	135,013
Bracebridge	134,960	290,163
Brampton	537,517	648,272
• Brantford	1,632,405	1,354,461
Brockville	283,670	721,450
Burlington	426,820	538,150
Campbellford	170,800	238,400
o Chatham	3,636,859	1,227,590
Cobourg	144,975	244,375
Cochrane	103,977	55,368
Collingwood	137,130	150,750
Cornwall	976,583	1,119,998
Dundas	188,900	345,219
Eastview	1,078,550	947,875
Etobicoke Twp	10,522,035	7,156,268
Forest-Hill	2,440,800	1,059,102
Fort-Erie	226,050	269,850
Fort-Frances	313,215	236,209
• Fort-William	2,740,082	3,006,190
o Galt	1,303,412	844,315
Gananoque	136,715	224,695
Gloucester Twp	1,087,800	2,363,239
Goderich	228,500	145,690
• Guelph	1,329,925	1,437,093
Haileybury	86,817	25,355
• Hamilton	6,467,892	7,945,553
Hanover	116,825	162,010
Hawkesbury	293,025	152,435
Huntsville	293,150	392,375
Ingersoll	138,242	99,355
Kapuskasing	703,475	501,390
Kenora	183,495	355,984
• Kinston	2,951,261	3,264,366
Kirkland-Lake (Twp de Teck)	392,488	255,208
• Kitchener	2,749,775	3,197,330
Leamington	302,045	229,980
Leaside	3,777,338	3,456,690
Lindsay	520,900	251,715
Listowel	89,395	46,975
• London	3,990,050	4,902,585
Long-Branch	872,293	717,560
Mimico	557,860	540,110
Napanee	131,385	106,925
Nepean Twp	1,079,710	3,027,598
New-Liskeard	199,169	235,911
Newmarket	313,525	342,900
New-Toronto	1,719,121	843,655
o Niagara-Falls	730,468	1,285,700
North-Bay	868,280	986,556
North-York Twp	9,300,908	11,609,533
Oakville	1,105,396	542,800
Orillia	643,105	578,990
o Oshawa	1,695,286	1,263,515

9.—Valeur des permis de bâtir accordés par 204 municipalités au Canada, 1946 et 1947—fin

Province et municipalité	1946	1947	Province et municipalité	1946	1947
	$	$		$	$
Ontario—fin			**Saskatchewan**	**18,014,947**	**12,924,669**
• Ottawa	7,049,495	8,148,284			
○ Owen-Sound	849,834	769,222	Biggar	20,075	19,200
Paris	96,665	86,185	Estevan	177,695	251,960
Parry-Sound	97,305	21,070	Melville	242,925	476,150
Pembroke	258,965	333,120	• Moose-Jaw	1,276,557	444,026
Perth	108,100	104,150	North-Battleford	1,169,180	431,650
• Peterbrough	2,433,941	3,508,471	Prince-Albert	1,343,081	1,215,285
Petrolia	56,205	19,500	• Regina	6,024,876	3,298,532
• Port-Arthur	2,569,019	3,263,861	• Saskatoon	6,341,790	5,591,815
Port-Colborne	241,666	273,858	Swift-Current	584,948	400,711
Preston	258,744	386,409	Weyburn	222,495	85,865
Renfrew	542,025	175,775	Yorkton	611,325	709,475
○ Riverside	993,665	656,790			
• St-Catharines	2,025,405	1,941,520	**Alberta**	**29,738,950**	**27,267,475**
St-Marys	79,360	31,810			
• St-Thomas	1,041,957	403,530	• Calgary	11,753,793	10,588,240
○ Sarnia	1,239,873	1,183,645	Drumheller	166,983	144,465
○ Sault-Sainte-Marie	2,361,621	1,613,190	• Edmonton	15,020,453	13,246,805
Scarboro Twp	5,215,703	7,727,730	○ Lethbridge	1,970,121	2,237,940
Simcoe	352,750	491,360	○ Medicine-Hat	827,600	1,050,025
Smiths-Falls	525,720	452,250			
• Stratford	1,045,907	559,450	**Colombie-Britannique**	**42,866,375**	**36,547,232**
Sudbury	1,540,600	1,839,690			
Swansea	380,643	491,964	Chilliwack	645,395	649,800
Tillsonburg	362,640	251,010	Cranbrook	174,121	127,666
Timmins	738,768	800,938	Fernie	51,895	39,090
• Toronto	22,144,661	31,818,097	○ Kamloops	1,026,600	630,575
Trenton	499,919	382,507	Kelowna	1,443,359	1,629,881
Wallaceburg	207,525	255,410	○ Nanaïmo	254,733	337,746
Waterloo	1,368,843	301,645	Nelson	618,583	203,664
○ Welland	430,735	837,175	• New-Westminster	2,709,230	2,722,786
Weston	637,910	1,039,342	○ North-Vancouver	1,020,185	1,033,945
Whitby	311,305	322,435	Prince-George	547,845	914,825
• Windsor	5,617,259	5,856,510	○ Prince-Rupert	229,812	210,511
○ Woodstock	957,458	675,276	Revelstoke	92,220	294,085
○ {York Twp	7,576,400	6,483,200	Rossland	37,520	77,110
○ {York-East Twp	4,006,645	3,751,965	Trail	267,048	128,414
Manitoba	**16,309,341**	**21,472,662**	• Vancouver	28,136,963	21,877,675
			Vernon	700,430	1,131,617
• Brandon	1,044,665	745,305	• Victoria	4,910,436	4,537,842
Brooklands	115,645	68,420			
Dauphin	304,585	233,530	**Totaux—**		
North-Kildonan	184,135	129,275	**204 municipalités**	**383,596,698**	**373,231,249**
Portage-la-Prairie	230,447	156,317			
○ Saint-Boniface	2,047,175	2,123,855	**Totaux—**		
Selkirk	188,560	181,000	**58 municipalités** (• ○)	**267,189,384**	**267,547,794**
LePas	107,200	78,125			
Transcona	196,129	266,835	**Totaux—**		
• Winnipeg	11,890,800	17,490,000	**35 municipalités** (•)	**228,207,854**	**230,322,687**

Les indices donnés au tableau **10** indiquent, dans la limite du possible, les fluctuations du coût de la construction et leurs effets sur la construction et l'emploi. Les proportions relatives du coût des matériaux et des salaires dans la construction générale sont difficiles à déterminer parce qu'elles varient selon les genres de construction et les centres étudiés. L'expérience d'avant-guerre, fondée sur une étude faite dans 15 villes, démontre que les proportions moyennes des matériaux par rapport à la main-d'œuvre dans tous les genres de construction sont de deux tiers environ pour les matériaux et d'un tiers pour la main-d'œuvre. L'augmentation du coût des travaux de construction durant la guerre est probablement bien plus forte que ne le révèle l'avance des indices des prix de gros et des salaires et les proportions de ces articles par rapport au coût total ont sans doute subi une certaine variation à cause des changements dans les genres et les méthodes de construction et d'une mécanisation plus générale.

Les quatre plus grandes villes, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver, absorbent $121,982,549 ou 32·7 p. 100 du total. En 1929, ces mêmes villes accusaient une valeur de $126,387,555.

10.—Valeur des permis de bâtir dans 204 villes et nombres-indices des industries de la construction, 1940-1947

NOTA.—Ces 204 villes sont nommées au tableau 9.

Année	Valeur des permis de bâtir, 204 villes	Nombres-indices moyen—(1926=100)		
		des prix de gros des matériaux de construction	des salaires dans les industries de la construction[1]	de l'emploi dans les industries de la construction[2]
	$			
1940	113,005,208	95·6	103·6	83·5
1941	135,301,519	107·3	110·6	139·5
1942	104,236,278	115·2	117·5	157·9
1943	80,190,123	121·2	126·6	160·2
1944	128,728,465	127·3	128·4	95·3
1945	197,187,160	127·3	129·9	101·8
1946	383,596,698	134·8	142·6	145·7
1947	373,231,249	166·4	153·6	190·6

[1] Recueilli par le ministère du Travail. [2] D'après les employeurs.

Tendances de l'emploi et total des salaires payés dans l'industrie de la construction.—Aux tableaux 11 et 12, d'après les chiffres mensuels de l'emploi, il est visible que l'industrie de la construction n'est pas aussi nettement saisonnière qu'on est porté parfois à le croire. Le mois d'emploi maximum dans l'industrie en général en 1946 est août avec 195,793 employés à gages, et le mois d'emploi minimum est février avec 112,176.

11.—Employés à gages dans l'industrie de la construction, par mois, et leur rémunération annuelle, 1945 et 1946

Année et mois	Entrepreneurs généraux et de spécialités, et sous-entrepreneurs	Municipalités	Commissions de port	Ministères provinciaux	Ministères fédéraux	Total
1945	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Janvier	62,645	6,313	423	5,881	3,389	78,651
Février	63,087	6,483	449	4,986	3,162	78,167
Mars	65,525	6,918	465	6,932	3,411	83,251
Avril	68,798	8,291	516	12,796	4,076	94,377
Mai	75,535	9,617	551	16,556	4,452	106,711
Juin	85,600	10,361	584	21,113	4,579	122,237
Juillet	93,410	11,041	608	21,634	4,536	131,229
Août	100,258	11,492	627	22,202	5,112	139,691
Septembre	103,614	11,140	627	24,947	4,832	145,160
Octobre	107,528	10,887	666	25,150	4,663	148,894
Novembre	105,402	10,077	591	25,118	4,434	145,622
Décembre	93,270	8,192	491	10,913	3,657	116,523
Moyennes mensuelles	**85,390**	**9,234**	**550**	**16,518**	**4,192**	**115.884**
Totaux, gages payés durant l'année	142,412,634	13,074,055	796,660	18,958,628	6,453,424	181,695,401

11.—Employés à gages dans l'industrie de la construction, par mois, et leur rémunération annuelle, 1945 et 1946—fin

Année et mois	Entrepreneurs généraux et de spécialités, et sous-entrepreneurs	Municipalités	Commissions de port	Ministères provinciaux	Ministères fédéraux	Total
1946	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Janvier	97,853	7,438	426	5,113	3,260	114,090
Février	97,034	7,324	438	3,937	3,443	112,176
Mars	103,685	8,066	492	5,928	3,837	122,008
Avril	115,619	9,950	506	7,090	3,158	136,323
Mai	135,185	11,874	548	13,068	3,385	164,060
Juin	147,058	12,876	561	15,496	3,730	179,721
Juillet	154,928	13,437	629	18,037	4,247	191,278
Août	158,117	13,341	612	19,273	4,450	195,793
Septembre	154,465	12,435	597	19,880	4,476	191,853
Octobre	155,159	12,141	616	20,573	4,567	193,056
Novembre	146,464	10,929	513	18,446	4,085	180,437
Décembre	129,675	8,947	411	12,216	3,321	154,570
Moyennes mensuelles	**132,937**	**10,730**	**529**	**13,254**	**3,830**	**161,280**
Totaux, gages payés durant l'année	232,792,135	16,061,265	874,434	17,148,634	6,738,374	273,614,842

12.—Moyenne d'employés à gages dans l'industrie de la construction et total des gages, par province, 1945 et 1946

Province	1945		1946	
	Moyenne mensuelle du chiffre quotidien d'employés à gages	Total des gages payés durant l'année	Moyenne mensuelle du chiffre quotidien d'employés à gages	Total des gages payés durant l'année
	nomb.	$	nomb.	$
Île du Prince-Édouard	332	539,030	430	619,252
Nouvelle-Écosse	11,805	11,535,549	10,989	15,121,053
Nouveau-Brunswick	3,824	5,647,849	6,514	9,740,076
Québec	33,904	52,260,775	45,067	73,087,392
Ontario	42,125	70,498,131	60,787	107,582,229
Manitoba	4,483	7,616,571	7,013	11,910,215
Saskatchewan	3,077	5,046,616	4,742	7,896,487
Alberta	5,360	8,792,709	7,685	13,678,462
Colombie-Britannique	10,974	19,758,171	18,053	33,979,676
Totaux	**115,884**	**181,695,401**	**161,280**	**273,614,842**

Section 4.—Recensement annuel de la construction

Le recensement annuel de la construction tenu par le Bureau fédéral de la statistique s'étend à tous les travaux de construction, d'entretien et de réparation effectués au Canada par des entrepreneurs, constructeurs et organismes publics à l'exception des petites municipalités. Il comprend aussi les travaux exécutés par les équipes, chargées de l'entretien et des réparations, des établissements industriels, des mines, des sociétés et commissions d'énergie électrique, etc., dans les agglomérations organisées où des permis de bâtir sont requis. Il ne tient pas compte cependant des travaux de construction et de réparation faits à leurs propres bâtiments par des fermiers et autres particuliers. En outre, la construction du terrassement d'une voie de chemin de fer, les travaux d'entretien et de réparation

des chemins de fer et tramways électriques, des réseaux télégraphiques et téléphoniques et des services publics de moindre importance sont exclus lorsqu'ils sont exécutés de la façon ordinaire par les employés des sociétés. Le tableau suivant montre les dépenses des chemins de fer et tramways électriques, des réseaux télégraphiques et téléphoniques, déduction faite autant que possible des éléments étrangers à la construction comme l'enlèvement de la neige, de la glace et du sable, la démolition d'une propriété, les frais de dépréciation et de remboursement. En soustrayant des dépenses les travaux sous-traités par les entrepreneurs, les doubles emplois par rapport aux chiffres du recensement se trouvent éliminés. Enfin, en ajoutant aux chiffres les totaux du recensement de la construction, on obtient un total qui se rapproche d'assez près de l'ensemble de la construction, à l'exception seulement des travaux des fermiers et d'autres particuliers à leur propre bénéfice.

13.—Dépenses des chemins de fer, des tramways électriques, des réseaux télégraphiques et téléphoniques, pour la construction de voies, l'entretien des voies et travaux d'art et l'entretien de l'équipement et totaux du recensement annuel de la construction, 1944-1946

Détails	1944[1]	1945[1]	1946
	$	$	$
Chemins de fer—			
Construction—			
Nouvelles lignes: voies	néant	2,793,751	3,376,385
Additions et améliorations: voies	11,147,929	3,224,843	20,639,010
Entretien de la voie et des travaux d'art	113,009,130	110,758,551	108,513,380
Entretien de l'équipement	101,879,476	103,067,682	107,093,059
Moins les travaux exécutés par des entrepreneurs	[2]	*1,017,877*	*1,222,884*
Totaux nets, chemins de fer	226,036,535	218,826,950	238,398,950
Tramways électriques—			
Entretien de la voie et travaux d'art	3,955,970	4,271,868	3,884,841
Entretien de l'équipement	8,868,565	10,271,410	8,218,224
Moins les travaux exécutés par des entrepreneurs	*196,057*	*574,209*	*845,797*
Totaux nets, tramways électriques	12,628,478	13,969,069	11,257,268
Télégraphes, entretien[3]	804,831	858,405	997,113
Téléphones, entretien, additions et extensions	16,468,760	18,070,846	22,261,863
Totaux nets, télégraphes et téléphones	17,273,591	18,929,251	23,258,976
Totaux réunis	**255,938,604**	**251,725,270**	**272,915,194**
Totaux du recensement de la construction	**449,838,059**	**543,579,833**	**868,661,403**
Totaux généraux[4]	**705,776,663**	**795,305,103**	**1,141,576,597**

[1] Revisé. [2] Inconnu. [3] A l'exclusion des télégraphes des chemins de fer inclus ci-dessus. [4] Total approximatif de toute la construction, à l'exception des travaux des fermiers et d'autres particuliers à leur propre bénéfice.

Statistique de la construction*.—Le Bureau fédéral de la statistique a effectué un recensement de la construction en 1934, mais la base du dépouillement n'a été uniformisée qu'en 1935, de sorte qu'avec les chiffres de 1946 des statistiques comparables existent maintenant pour les années 1935-1946. Des rapports sont reçus des entrepreneurs généraux et des sous-entrepreneurs, des municipalités, des

* Revisé sous la direction de W. H. Losee, directeur, Division du recensement de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la statistique, par F. J. Tanner, chef, Section de la statistique de la construction.

commissions de port, des ministères fédéraux et provinciaux. Les chiffres englobent les modifications, l'entretien et les réparations, ainsi que la nouvelle construction. Des statistiques sommaires paraissent aux tableaux **14**, **15** et **16**.

Il n'existe pas de relation entre la valeur totale de la construction indiquée dans ces tableaux et la valeur des contrats adjugés indiquée aux tableaux **7** et **8** de la section 3, pp. 637-638. Dans ce dernier cas, on consigne la valeur dès que les adjudications sont faites, peu importe que le contrat soit terminé ou même commencé la même année, tandis que les tableaux suivants portent sur la construction entreprise et réellement exécutée durant l'année civile.

14.—Statistiques principales de la construction, 1943-1946

NOTA.—Les chiffres comparables depuis 1935 paraissent au tableau correspondant d'*Annuaires* précédents à compter de l'édition de 1940.

Détails	1943	1944	1945	1946
Entreprises faisant rapport....nomb.	12,600	16,121	19,025	23,793
Employés à salaire....nomb.	25,015	26,767	30,646	37,571
Salaires.... $	43,726,277	44,285,139	52,296,053	71,278,215
Employés à gages (moyenne)....nomb.	130,285	97,125	115,884	161,280
Gages.... $	207,707,516	153,418,845	181,695,401	273,614,842
Total des employés....nomb.	155,300	123,892	146,530	198,851
Salaires et gages.... $	251,433,793	197,703,984	233,991,454	344,893,057
Coût des matériaux.... $	278,888,384	200,801,042	275,621,996	459,965,741
Valeur du travail[1].... $	572,426,551	449,838,059	543,579,833	868,661,403
Nouvelles constructions[1].... $	*422,423,651*	*265,819,003*	*320,225,176*	*577,372,143*
Modifications, entretien et réparations[1] $	*150,002,900*	*184,019,056*	*223,354,657*	*291,289,260*
Travail par sous-contrat.... $	97,800,007	74,214,349	92,817,170	143,980,517
Nouvelles constructions.... $	*84,084,603*	*57,851,459*	*71,872,900*	*115,343,772*
Modifications, entretien et réparations. $	*13,715,404*	*16,362,890*	*20,944,270*	*28,636,745*

[1] Comprend le travail sous-traité indiqué dans la partie inférieure du tableau.

15.—Valeur des travaux de construction, par province, groupe et genre de construction, 1943-1946

Province, groupe ou genre	1943	1944	1945	1946
	$	$	$	$
Province				
Île du Prince-Édouard	1,645,660	1,961,471	1,876,857	2,381,620
Nouvelle-Écosse	40,667,401	29,832,726	29,324,769	40,858,319
Nouveau-Brunswick	12,006,608	13,657,043	14,373,424	27,761,110
Québec	159,875,335	131,064,232	150,166,258	225,582,288
Ontario	216,715,281	165,395,169	216,545,127	347,616,749
Manitoba	20,190,673	19,357,321	28,382,523	43,462,500
Saskatchewan	11,128,058	12,423,241	17,482,076	29,277,215
Alberta	25,142,003	27,569,213	32,013,693	51,573,396
Colombie-Britannique et Yukon	85,055,532	48,577,643	53,415,106	100,148,206
Totaux	**572,426,551**	**449,838,059**	**543,579,833**	**868,661,403**
Groupe				
Entrepreneurs, constructeurs, etc.	510,998,908	381,216,381	458,869,189	775,452,420
Municipalités	19,946,581	23,782,546	26,347,676	34,082,081
Commissions de port	1,139,984	1,304,594	1,646,552	1,797,187
Ministères provinciaux	34,109,733	36,520,088	43,135,675	43,943,196
Ministères fédéraux	6,231,345	7,014,450	13,580,741	13,386,519
Genre de construction				
Construction d'édifices	301,884,888	220,299,940	288,092,582	490,407,540
Construction de rues, routes, usines hydrauliques, aqueducs, etc.	186,913,006	142,431,180	146,216,938	220,549,198
Construction de ports et aménagement de rivières	16,614,824	10,692,622	12,690,727	15,941,539
Construction accessoire	67,013,833	76,414,317	96,579,586	141,763,126

La valeur des travaux exécutés par l'industrie de la construction en 1946 s'élève à $868,661,403 au regard de $543,579,833 l'année précédente, soit une augmentation de 59·8 p. 100.

La valeur de la construction d'édifices passe de $288,092,582 en 1945 à $490,407,540 en 1946. La construction d'établissements industriels augmente de $82,800,022 à $151,305,541, tandis que la construction d'arsenaux, de casernes, de hangars, etc. augmente de $6,445,275 à $8,769,191. La construction d'habitations augmente de $125,524,346 à $193,626,880; celle d'institutions, de $30,449,556 à $48,623,956; celle d'établissements commerciaux, de $42,873,383 à $88,081,972. Les travaux de génie, l'aménagement de ports, de rivières, etc. augmentent de $158,907,665 en 1945 à $236,490,737 en 1946.

L'ensemble de l'industrie fournit de l'emploi à 198,851 personnes en 1946, augmentation de 52,321 par rapport à l'année précédente, et verse $344,893,057 en salaires et gages, soit $110,901,603 de plus. Les matériaux employés en 1946 coûtent $459,965,741, augmentation de $184,343,745.

Les rapports reçus en 1946 se chiffrent par 23,793 contre 19,025 en 1945. Une bonne partie de l'augmentation consiste en rapports reçus de propriétaires-constructeurs et est attribuable, selon toute vraisemblance, au nombre de personnes qui, ayant désespérément besoin de logis, érigeaient leurs propres maisons faute de pouvoir obtenir les services d'un entrepreneur. Ces statistiques figurent aux tableaux qui donnent l'activité des entrepreneurs généraux, des entrepreneurs de spécialités et des sous-entrepreneurs. Si forte que soit l'augmentation du nombre des rapports, l'importance relativement faible des travaux visés ne modifie pas appréciablement les autres totaux

16.—Statistiques principales de l'industrie de la construction, par province et par groupe, 1946

NOTA.—Les chiffres comparables à compter de 1935 paraissent au tableau correspondant d'*Annuaires* précédents à compter de l'édition de 1937.

Province ou groupe	Personnel	Salaires	Coût des matériaux	Valeur de l'ouvrage effectué		
				Nouvelles constructions	Modifications et réparations	Total
Province	nombre	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	541	833,789	1,415,018	1,664,349	717,271	2,381,620
Nouvelle-Écosse	12,577	18,118,652	19,104,088	22,894,469	17,963,850	40,858,319
Nouveau-Brunswick	7,340	11,272,121	13,351,512	17,475,518	10,285,592	27,761,110
Québec	53,892	90,661,720	124,253,737	157,186,288	68,396,000	225,582,288
Ontario	76,870	138,664,306	184,351,191	220,712,075	126,904,674	347,616,749
Manitoba	8,868	15,428,929	23,526,454	28,196,859	15,265,641	43,462,500
Saskatchewan	5,999	10,093,724	15,421,703	19,833,922	9,443,293	29,277,215
Alberta	10,207	18,068,674	26,402,440	37,478,408	14,094,988	51,573,396
Colombie-Britannique et Yukon	22,557	41,751,142	52,139,598	71,930,255	28,217,951	100,148,206
Totaux	**198,851**	**344,893,057**	**459,965,741**	**577,372,143**	**291,289,260**	**868,661,403**
Groupe						
Entrepreneurs, constructeurs, etc	165,518	295,282,864	426,800,935	545,762,856	229,689,564	775,452,420
Municipalités	12,505	19,438,388	12,526,339	13,231,928	20,850,153	34,082,081
Commissions de port	660	1,139,705	532,777	173,022	1,624,165	1,797,187
Ministères provinciaux	15,427	20,972,861	15,220,591	16,004,077	27,939,119	43,943,196
Ministères fédéraux	4,741	8,059,239	4,885,099	2,200,260	11,186,259	13,386,519
Totaux	**198,851**	**344,893,057**	**459,965,741**	**577,372,143**	**291,289,260**	**868,661,403**

Le tableau **17** classe les divers genres de travaux de construction effectués en 1946. La rubrique "construction accessoire" comprend des item tels que briquetage, charpenterie, plomberie, appareil de chauffage, électricité, etc., signalés par les entrepreneurs qui se bornent à une spécialité. Des détails, par province, et de plus amples renseignements sur l'industrie paraissent dans les rapports sur l'industrie de la construction publiés par le Bureau fédéral de la statistique.

17.—Valeur de la construction nouvelle et autre, selon le genre, 1946

NOTA.—Des chiffres comparables à compter de 1935 paraissent au tableau correspondant d'*Annuaires* précédents à compter de l'édition de 1937.

Genre de construction	Nouvelles constructions	Réparations, modifications et entretien	Valeur totale
	$	$	$
Construction d'édifices—			
Habitations et conciergeries	170,691,370	22,935,510	193,626,880
Hôtels, clubs et restaurants	5,759,917	4,404,259	10,164,176
Églises, hôpitaux, etc.	37,745,863	10,878,093	48,623,956
Bureaux, magasins, théâtres et salles d'amusement	26,897,856	23,100,652	49,998,508
Elévateurs à grain, manufactures, entrepôts, bâtiments de ferme et de mine	110,777,016	49,850,756	160,627,772
Garages et relais	13,626,877	7,721,753	21,348,630
Postes radiophoniques	259,622	43,876	303,498
Arsenaux	793,711	2,723,788	3,517,499
Hangars d'avions	–	24,254	24,254
Tous autres édifices	647,016	1,525,351	2,172,367
Totaux, construction d'édifices	**367,199,248**	**123,208,292**	**490,407,540**
Construction de rues, routes, usines hydrauliques, aqueducs, etc.—			
Rues, chemins et parcs	64,546,963	47,345,468	111,892,431
Ponts, ponceaux, passages souterrains, etc.	6,447,272	6,076,652	12,523,924
Systèmes d'aqueduc, d'égout et d'irrigation	21,338,166	5,685,967	27,024,133
Usines d'énergie électrique, y compris digues, réservoirs, lignes de transmission et conduits souterrains	47,029,252	11,921,487	58,950,739
Télégraphe et téléphone, lignes	329,604	317,064	646,668
Chemins de fer et tramways électriques	923,905	800,453	1,724,358
Aérodromes et terrains d'atterrissage	1,728,713	258,846	1,987,559
Toutes autres constructions, y compris l'installation de chaudières et machinerie	3,590,006	2,209,380	5,799,386
Totaux, construction de rues, etc	**145,933,881**	**74,615,317**	**220,549,198**
Aménagement de ports et de rivières	**10,051,408**	**5,890,131**	**15,941,539**
Construction accessoire	**54,187,606**	**87,575,520**	**141,763,126**
Totaux généraux	**577,372,143**	**291,289,260**	**868,661,403**

CHAPITRE XVIII.—TRAVAIL*

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Le Gouvernement et le Travail	647
Sous-section 1. Ministère fédéral du Travail	647
Sous-section 2. Ministères provinciaux du Travail	649
Sous-section 3. Législation ouvrière provinciale en 1947–1948	650
Section 2. Occupations de la population active	656
Section 3. Emploi et chômage	656
Sous-section 1. Statistique du recensement sur l'emploi et le chômage	656
Sous-section 2. Emploi et rémunération déclarés par les patrons	656
Sous-section 3. Relevés de la main-d'œuvre	670
Sous-section 4. Chômage parmi les ouvriers syndiqués	671
Section 4. Assurance-chômage	672
Section 5. Formation professionnelle	680
Sous-section 1. Programme de formation professionnelle du ministère du Travail	681
Sous-section 2. Formation professionnelle des anciens combattants	683
Section 6. Travail organisé au Canada	686
Section 7. Accidents du travail et indemnisation des accidentés	691
Sous-section 1. Accidents mortels du travail	691
Sous-section 2. Indemnisation des accidentés	692
Section 8. Grèves et lock-out	697
Section 9. Travailleurs visés par des conventions collectives	700
Section 10. Salaires et heures de travail	701
Sous-section 1. Réglementation des salaires et des heures de travail	701
Sous-section 2. Statistique des salaires et heures de travail de diverses catégories d'ouvriers	704
Sous-section 3. Chiffres du recensement sur le gain et l'emploi	709

Section 1.—Le Gouvernement et le Travail

Sous-section 1.—Ministère fédéral du Travail

Le ministère fédéral du Travail a été créé en 1900 en vertu de la loi de conciliation qui fournit le moyen d'aider à prévenir et régler les conflits industriels et exige que le ministère recueille, réunisse et publie des renseignements statistiques et autres. Le ministère se charge aussi de l'application du principe des salaires équitables adopté la même année en vue de protéger les ouvriers employés à des travaux publics ou des entreprises subventionnées.

Aujourd'hui, en plus de la fonction prévue par la loi qui consiste à propager des renseignements sur les questions ouvrières et industrielles, le ministre est chargé de l'application de certaines lois: loi de la conciliation et du travail; loi de 1935 sur les salaires et les heures de travail équitables; loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle; loi de 1940 sur l'assurance-chômage; loi de réintégration dans les emplois civils (1946); et loi des rentes sur l'État. La loi des enquêtes en matière de différends industriels, dont l'entrée en vigueur remonte à 1907, est suspendue en vertu des règlements sur les relations ouvrières en temps de guerre.

Principe des salaires équitables.—Les salaires et les heures de travail, dans les entreprises de fabrication d'outillage et fournitures et les travaux de construction du gouvernement fédéral, ont été régis durant plusieurs années par une résolution de la Chambre des communes (1900), plus tard intégrée à un décret du conseil et modifiée de temps à autre. Les entreprises de construction tombent maintenant sous le coup de la loi sur les salaires et les heures de travail équitables de 1935 et elles sont, dans une certaine mesure, subordonnées au décret du conseil du 7 juin 1922, modifié le 9 avril 1924. Les heures de travail dans ces entreprises sont limitées

* Sauf indication contraire, la matière du présent chapitre a été préparée et revisée sous la direction de A. MacNamara, C.M.G., sous-ministre du Travail, Ottawa.

à 8 par jour et 44 par semaine, sauf dans les cas d'urgence et d'exemption par décret du conseil, et les salaires sont fixés d'après les taux courants pour ce genre de travail dans le district concerné ou, à défaut de taux courants, à des taux justes et raisonnables déterminés par le ministre.

Les salaires et les heures de travail dans les entreprises de fabrication d'outillage et de fournitures sont régis par le décret du conseil de 1922, modifié le 31 décembre 1934. Les heures de travail dans ces entreprises doivent être les mêmes que les heures coutumières du métier dans le district où le travail est exécuté, ou des heures justes et raisonnables. Les salaires doivent être les salaires courants ou des salaires justes et raisonnables et ne peuvent jamais être inférieurs à 35c. et 25c. l'heure respectivement pour les hommes et les femmes de plus de 18 ans. Lorsque les taux minimums déterminés par l'autorité provinciale sont plus élevés que ceux-là, ce sont les taux provinciaux qui sont en vigueur. Dans les travaux de construction et de fabrication de fournitures, le terme "salaires courants" et, dans les autres entreprises, le terme "heures coutumières du métier", signifient les conditions ordinaires établies par entente entre employeurs et syndicats ou, à défaut d'entente, les conditions courantes.

Règlements concernant les relations ouvrières en temps de guerre prorogés jusqu'en 1948.—Les règlements concernant les relations ouvrières en temps de guerre (C.P. 1003) du 17 février 1944, fondés primitivement sur la loi des mesures de guerre, sont prorogés jusqu'en 1948 en vertu de lois subséquentes du gouvernement fédéral. Dans l'intervalle, cependant, soit le 1er avril 1947, les autorités fédérales ont rendu à la compétence provinciale les industries de guerre auxquelles s'appliquaient les règlements. Le 15 mai 1947, les ententes entre le gouvernement fédéral et les cinq provinces qui avaient appliqué les dispositions du C.P. 1003 aux industries de leur compétence, ententes portant application conjointe des règlements dans chacune des provinces, ont été révoquées sauf en ce qui concerne certaines questions de conciliation en suspens. Ces cinq provinces sont la Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.

En conséquence, à compter du 1er avril 1947, les règlements concernant les relations ouvrières en temps de guerre ne visent que les industries relevant de l'autorité législative du parlement fédéral, particulièrement la navigation et le transport des marchandises et les transports et communications interprovinciaux.

Les règlements concernant les relations ouvrières en temps de guerre prévoient, entre autres, le droit sans conteste des employés comme des employeurs de s'organiser, l'accréditation des représentants négociateurs et les négociations collectives obligatoires, de bonne foi, entre employeurs et unions ouvrières. Il existe une procédure relative aux négociations collectives, et des mesures prévoient la médiation par l'entremise de négociateurs et de commissions de conciliation. Il est permis de changer les représentants négociateurs au gré des employés intéressés après certains délais déterminés; les conditions relatives à la durée et au renouvellement des ententes collectives sont prévues. Les ententes collectives doivent comporter une disposition portant arbitrage des différends relatifs à la fausse interprétation ou à la violation de ces ententes; à défaut de pareille disposition, on peut demander au Conseil des relations ouvrières en temps de guerre d'instituer une procédure appropriée. Les pratiques ouvrières déloyales sont prohibées et les conditions auxquelles grèves et lock-out sont permis sont également déterminées.

Le 31 juillet 1948, le Conseil national des relations ouvrières en temps de guerre avait agréé des représentants négociateurs dans 379 causes et en avait rejeté 135. Du 20 mars 1944 au 31 juillet 1948, sur les 523 conflits dans lesquels les services de conciliation du gouvernement sont intervenus, 227 ont été réglés par des négociateurs et 180 par des commissions de conciliation. Le rapport de la Commission à l'égard de 100 causes n'a donné suite à aucune entente. Les autres causes sont encore en suspens*.

Le 6 mai 1947, première lecture a été donnée à la Chambre des communes au bill 338, loi des relations et des enquêtes en matière de différends industriels, présenté par le ministre du Travail pour remplacer le décret C.P. 1003. Le bill a été renvoyé au comité permanent des relations industrielles qui a entendu de nombreux porte-parole d'organisations ouvrières et d'associations de patrons. Le projet de loi a été retiré subséquemment en raison du programme législatif trop chargé du parlement. Il a été présenté de nouveau, légèrement modifié, le 2 février 1948, et adopté en troisième lecture le 17 juin 1948. En vertu du maintien de la loi de 1947 sur les pouvoirs transitoires, le décret C.P. 1003 a été prorogé provisoirement du 31 mars 1948 jusqu'à la date de proclamation de la nouvelle loi.

Sous-section 2.—Ministères provinciaux du Travail

La législation ouvrière au Canada relève en grande partie des assemblées législatives provinciales, puisqu'elle régit ordinairement à certains points de vue le contrat de service entre employeur et employé ou le contrat entre les membres d'un syndicat ouvrier qui constitue le fondement du syndicat ou règlemente les conditions dans les endroits particuliers de travail. Le contrat est un droit civil et l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui répartit les pouvoirs législatifs entre le Parlement canadien et les assemblées législatives provinciales, confère aux provinces le droit de promulguer des lois conformes aux droits civils et, sauf quelques exceptions, de régir les "travaux et ouvrages d'une nature locale".

Un ministère ou département spécial est chargé d'appliquer les lois ouvrières dans chaque province, sauf l'Île du Prince-Édouard. En Alberta, le Conseil des relations ouvrières applique les lois concernant les salaires et heures de travail et le bien-être des ouvriers sous l'autorité du ministre du Commerce et de l'Industrie, et le ministère des Travaux publics, la législation relative aux manufactures. Les autres provinces ont un ministère du Travail. La législation qui protège les mineurs est appliquée par les ministères des Mines.

La législation relative aux manufactures dans huit provinces et celle concernant les boutiques dans plusieurs défendent le travail des enfants, fixent les heures de travail des femmes et des jeunes personnes et pourvoient à la sécurité et à l'hygiène. Les autres lois appliquées par la plupart des provinces comprennent celles qui régissent les salaires minimums et les heures maximums de travail, qui pourvoient au règlement des différends industriels, qui garantissent la liberté d'association et encouragent les conventions collectives, qui ont trait à l'apprentissage et aux licences pour certaines catégories de travailleurs. Les lois des normes industrielles de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse et la loi des justes salaires du Manitoba permettent de rendre obligatoires dans toute l'industrie concernée les salaires et heures de travail convenus entre les représentants des employeurs et des employés. La loi des conventions collectives du Québec permet de rendre obligatoires à tous les employés de l'industrie

* Les rapports annuels du ministère du Travail contiennent des statistiques détaillées sur les procédures d'accréditation et de conciliation.

les conventions collectives établies entre les employeurs et les syndicats ouvriers. Dans toutes les provinces, excepté l'Île du Prince-Édouard, les lois des accidents du travail sont appliquées par des commissions indépendantes.

Pour les renseignements relatifs à chaque ministère provincial du Travail, prière de consulter les rapports annuels de ces ministères ou de s'adresser aux sous-ministres du Travail des gouvernements provinciaux.

Sous-section 3.—Législation ouvrière provinciale en 1947-1948

Île du Prince-Édouard.—La *loi sur les syndicats ouvriers*, modifiée en 1948, exige que les syndicats ouvriers soient enregistrés auprès du secrétaire provincial et que tous les syndiqués soient des employés. Elle interdit aussi l'"atelier fermé" et l'affiliation d'un syndicat provincial à une organisation nationale ou internationale.

Nouvelle-Écosse.—La *loi sur les syndicats ouvriers* prévoit les négociations collectives obligatoires et les rouages nécessaires au règlement des différends, interdit aux employeurs de défavoriser les syndiqués et exige des syndicats ouvriers de faire rapport au gouvernement. La loi permet au gouvernement provincial de coopérer avec le gouvernement fédéral sous certaines conditions et, quand la loi de la Nouvelle-Écosse et la législation fédérale concordent sensiblement, de signer un accord avec le ministre fédéral du Travail en vue de l'emploi, par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, d'employés fédéraux et vice versa.

Lors de la revision de la *loi sur la fédération des pêcheurs*, on a ajouté de nouvelles dispositions visant à donner aux pêcheurs hauturiers participant aux revenus du vaisseau, le droit de négocier collectivement.

La revision de la *loi des fabriques* supprime la disposition permettant l'emploi des garçons et filles au-dessous de 14 ans durant les quatre mois de juillet à octobre pour la cueillette et la préparation des fruits et des légumes à mettre en conserve et à sécher. Les heures de travail des jeunes gens de moins de 16 ans sont limitées à 8 par jour et à 48 par semaine; la loi prévoit des heures supplémentaires en cas d'urgence. Les femmes doivent porter chapeau ou coiffure appropriés et nulle travailleuse ou personne de moins de 16 ans ne peut conduire quelque machine sans les instructions ou la surveillance suffisantes.

L'âge minimum d'emploi des garçons sous terre dans les houillères est porté de seize à dix-sept ans.

La *loi d'indemnisation des accidentés du travail* autorise la commission à verser indemnité en cas de silicose, sans égard à l'époque où l'invalidité a pris naissance lorsqu'elle la juge causée par exposition à la poussière de silice dans la province et dans une industrie assujettie à la partie I de la loi qui constitue les employeurs collectivement redevables de l'indemnisation. Indemnité est maintenant versée en cas de cancer épithélial, ou ulcération de l'épiderme, causé par la manipulation du goudron, de la poix, du bitume, de l'huile minérale ou de la paraffine.

Le montant minimum, soit $12.50 par semaine ou le gain moyen, s'applique maintenant aux cas d'invalidité totale résultant d'accidents survenus avant le 29 mars 1945, date de sa mise en vigueur. La commission, une fois qu'elle a approuvé le régime de soins médicaux institué par un employeur, n'est pas redevable de ces soins sous l'empire de la loi, sauf en cas de besoin immédiat des soins d'un dentiste ou d'un spécialiste des oreilles, des yeux, du nez ou de la gorge. Font aussi exception maintenant les cas nécessitant les services, autorisés par la commission, d'une infirmière spécialisée. L'indemnité versée à une veuve ou à un veuf invalide a été

portée à $50 par mois et une somme globale de $100 est prévue. L'indemnité maximum à l'égard de l'époux (ou de l'épouse) et des enfants est portée de $80 à $90 par mois.

La loi revisée de la formation professionnelle prévoit des écoles d'apprentissage sous le régime de la *loi d'apprentissage*, des écoles pour familiariser des professeurs avec les questions de formation professionnelle et l'organisation de cours d'étude par correspondance.

Nouveau-Brunswick.—Une *loi autorisant la Couronne à prendre en charge et à exploiter temporairement des houillères* stipule que le lieutenant-gouverneur en conseil pourra, en cas d'arrêt d'une houillère dont il estime la marche essentielle à la génération de l'énergie électrique par la Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick, prendre possession de la mine temporairement, nommer un régisseur, embaucher les travailleurs nécessaires et fixer leur rémunération, et indemniser le propriétaire.

En vertu de la *loi d'indemnisation des accidentés du travail*, le montant du gain moyen sur lequel se fonde l'indemnisation est maintenant de $2,500 par année.

On a modifié la *loi des fabriques* afin de hausser de 14 à 16 ans l'âge d'emploi minimum dans les fabriques, banchisseries, établissements de nettoyage à sec, magasins, hôtels, restaurants, lieux de divertissement et immeubles à bureaux. Le ministre du Travail peut autoriser des exceptions à cette disposition. Le ministre peut, lorsqu'il a raison de croire que les travailleurs peuvent être atteints d'une "maladie industrielle", ordonner la tenue d'un examen médical; sont "maladies industrielles" la silicose et toute autre maladie déclarée telle par décret du conseil.

Québec.—Des modifications apportées à la *loi des accidents du travail* augmentent de $40 à $45 l'indemnité mensuelle versée à la veuve ou l'époux invalide, de $50 à $55 l'indemnité minimum versée à une veuve ou à un veuf invalide ayant un enfant et, dans le cas de plus d'un enfant, d'un versement hebdomadaire de $12.50 à une pension mensuelle de $65. Le montant maximum du gain annuel sur lequel se fonde l'indemnité est augmenté de $2,000 à $2,500.

La *loi sur les salaires minima* devient applicable aux employés dont le patron fait affaires ou demeure dans la province, mais qui travaillent à l'intérieur et à l'extérieur de la province ou qui demeurent dans la province et travaillent à l'extérieur, pourvu qu'ils ne soient pas assujettis à une autre loi sur les salaires minima quand ils travaillent en dehors de la province.

La *loi sur les conflits de travail* a été modifiée par l'addition de dispositions touchant les conflits entre les conseils municipaux et les commissions scolaires et leurs employés.

La *loi sur les syndicats professionnels* a été modifiée afin de permettre aux employeurs de former des syndicats en vertu de la loi. Tout groupe désirant former un syndicat doit compter au moins 20 citoyens canadiens; seuls des citoyens canadiens peuvent composer le bureau d'un syndicat ou faire partie de ses cadres administratifs.

Ontario.—Des modifications à la *loi d'indemnisation des accidentés du travail* augmentent l'indemnité d'une veuve ou d'un époux invalide de $45 à $50 par mois, plus une augmentation de $10 à $12 par mois par enfant et de $15 à $20 par orphelin. L'indemnité mensuelle minimum versée à une veuve ou à un époux invalide sera

maintenant de $50 ou le montant du gain du travailleur, s'il est inférieur à $50, au lieu de $45 ou du montant du gain. L'indemnité minimum versée à une veuve ou à un veuf invalide ayant un ou plusieurs enfants à leur charge sera maintenant de $62, au lieu de $55 comme par le passé, indépendamment du gain du travailleur, plus $12, au lieu de $10, par enfant en sus du premier, à moins que l'indemnité totale mensuelle n'excède le gain moyen du travailleur; dans ce cas-là l'indemnité minimum sera le total du gain ou $62, soit le plus élevé des deux montants. L'indemnité minimum d'invalidité totale temporaire est augmentée de $12.50 à $15 par semaine ou à la moyenne du gain; une somme proportionnée sera versée dans le cas d'invalidité partielle temporaire ou permanente. Dans le cas d'invalidité totale permanente, le versement minimum est maintenant de $100 par mois ou la moyenne du gain, si celle-ci est inférieure, au lieu de $12.50 par semaine ou du gain, si celui-ci est inférieur. A compter du 1er janvier 1947, un travailleur victime d'un accident survenu à compter du 1er janvier 1915 a droit à des secours médicaux. Jusqu'aujourd'hui, n'y avaient pas droit les travailleurs blessés avant le 1er juillet 1917, date primitivement effective à l'égard des secours médicaux.

La *loi des relations ouvrières* de 1948 proroge l'Office du conseil des relations ouvrières créé en vertu de la loi antérieure, abrogée, et permet au lieutenant-gouverneur en conseil d'appliquer dans la province, sous réserve des changements à ses yeux nécessaires, les lois fédérales qui, à son avis, ont la même portée que la *loi de 1948 sur les relations et les enquêtes en matière de différends industriels.*

La *loi sur les services des incendies*, revisée, renferme de nouvelles dispositions visant les négociations collectives et l'arbitrage obligatoire des conflits. La *loi sur la police* renferme de nouvelles dispositions semblables ainsi que des modifications interdisant aux policiers municipaux de rester ou de devenir membre d'un syndicat ou de toute autre organisation directement ou indirectement affiliée à un syndicat. Les policiers pourront, toutefois, appartenir à une association visant à améliorer les conditions du service, à condition que l'association se borne à un seul corps de police.

Des modifications apportées à la *loi des heures de travail et des vacances rémunérées* permettent à l'employeur de fixer la date où le travailleur pourra prendre ses vacances, date non ultérieure aux dix mois subséquents à la fin de l'année de travail, et de fixer la rémunération minimum des vacances à 2 p. 100 du salaire touché durant l'année, et autorisent l'adoption de règlements visant des timbres-crédit de vacances payées dans certaines entreprises désignées à l'égard des travailleurs qui changent souvent d'employeur.

En vertu de la *loi des normes industrielles*, les modifications apportées à un barème de salaires et d'heures de travail de même que le barème doivent être approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil. L'article portant que les taux de salaire établis par un barème ne seraient pas moindres, ni le nombre d'heures de travail plus élevé, que ceux prescrits par la *loi du salaire miminum*, la *loi sur les fabriques, magasins et immeubles à bureaux* ou les règlements édictés en vertu de ces lois, s'applique maintenant aux travailleurs des deux sexes. La *loi des heures de travail et des vacances rémunérées* compte maintenant parmi les lois que tout barème doit respecter.

Manitoba.—La *loi des vacances rémunérées* prévoit une semaine de vacances payées après un an de service pour les travailleurs de chaque industrie, commerce, métier et occupation, sauf l'agriculture, l'élevage et le maraîchage ainsi que les sociétés de chemin de fer et de messageries du ressort fédéral. La loi s'applique aussi aux domestiques d'habitations privées, mais non aux entrepreneurs indé-

pendants. Elle s'applique à Sa Majesté dans la province et à tout conseil, commission, association ou corps semblable de la province, nommé par le gouvernement provincial, et à l'Université du Manitoba.

La *loi des règlements concernant les relations ouvrières en temps de guerre au Manitoba* prévoit maintenant le maintien en vigueur dans la province des règlements concernant les relations ouvrières en temps de guerre (C.P. 1003) en cas d'expiration ou d'abrogation par le gouverneur général en conseil. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut déclarer que dorénavant toute loi ou tout décret du conseil fédéraux, visant les relations ouvrières, s'appliqueront aux employeurs dont les entreprises débordent les limites du Manitoba. La loi prévoit un accord entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province en vue de l'application de toute loi ou tout décret fédéraux que la province aura déclarés applicables au lieu du décret C.P. 1003.

En vertu de la *loi de l'indemnisation des accidentés*, l'indemnité à la veuve ou au veuf invalide est maintenant de $50 par mois, plus $12 pour chaque enfant âgé de moins de 16 ans et $20 pour chaque orphelin de moins de 16 ans. Les autres personnes à charge touchent $30 par mois chacune mais le versement total ne doit pas excéder $60. Le gain moyen servant de base à l'indemnité est maintenant de $2,500 par année.

Une modification apportée à la *loi du ministère du Travail* prévoit une Commission du travail du Manitoba, composée de trois membres ou plus, également représentative des employeurs et des travailleurs, en remplacement de la Commission régionale des relations ouvrières en temps de guerre.

Les postes d'essence sont maintenant assujétis à la *loi des règlements concernant les magasins* qui autorise des ordonnances sur la fermeture hâtive et règlemente l'emploi des femmes et des enfants dans les magasins.

Saskatchewan.—La *loi sur les heures de travail de la Saskatchewan* limite le nombre d'heures de travail à 8 par jour et à 44 par semaine, à moins qu'on paye le taux normal majoré de moitié à l'égard de toute heure supplémentaire. Certaines dérogations sont permises à l'égard des travailleurs en équipe, des travailleurs bénéficiant de la semaine de cinq jours et de cas spéciaux. La loi vise tous les travailleurs employés dans une grande ville ou dans un rayon de cinq milles de ses limites, tous les travailleurs des usines de la province et les travailleurs des magasins et bureaux des petites villes ou des villages assujétis à des règlements sur les salaires minima. Les "usines" ne comprennent pas les laiteries, élévateurs à grain, garages, boutiques de forge, ateliers de machines occupés surtout à la réparation et à l'entretien des instruments aratoires. Les "magasins" comprennent les salons de coiffeurs et de beauté, ainsi que les établissements de nettoyage à sec et les teintureries. Ne sont pas assujétis à la loi les travailleurs des fermes, fermes d'élevage et jardins maraîchers, les domestiques, les entreprises où seuls les membres de la famille de l'employeur sont en service, les concierges ou gardiens, les personnes dont l'emploi exige qu'elles fassent la navette entre deux ou plusieurs villes ou villages éloignés d'au moins dix milles, celles qui remplissent des fonctions de direction, et enfin les travailleurs assujétis à la *loi sur le régime des équipes dans les services d'incendie*.

La *loi des syndicats ouvriers* a été modifiée de façon à permettre qu'une demande puisse être présentée à une cour, en vue de mettre en vigueur une ordonnance du conseil, non seulement par le syndicat concerné mais aussi par le conseil ou par toute personne intéressée. Le congédiement par un employeur ou par l'agent d'un employeur "d'un travailleur", plutôt que "d'un membre d'un syndicat ouvrier",

sera présumé une pratique ouvrière injuste à moins de preuve du contraire. Les pratiques ouvrières injustes de la part des travailleurs englobent maintenant la participation à un commencement de grève ou l'incitation à participer à un commencement de grève, lorsqu'une demande est pendante devant le Conseil des relations ouvrières. Une disposition permet de déclarer applicable dans la province toute loi ou ordonnance fédérale sur les relations ouvrières, au lieu de la *loi des syndicats ouvriers*, relativement à tout travail, entreprise ou affaire; une autre prévoit des accords avec le gouvernement fédéral en vue de l'application conjointe d'une telle loi ou ordonnance dans la province. La *loi sur les services publics de 1947* prévoit les négociations collectives.

En vertu de la *loi d'indemnisation des accidentés du travail* (*caisse des accidents*), le versement mensuel minimum à une veuve ou à un veuf invalide sans enfant est maintenant de $50. S'il y a un enfant à charge, le minimum est de $62; s'il y a deux enfants ou plus, il est de $70 par mois. Une indemnité peut être versée à une épouse sous le régime du droit coutumier dans certaines circonstances. Le maximum de gains moyens servant à calculer les indemnités a été élevé de $2,500 à $3,000 par année. Dans les cas d'invalidité partielle permanente, l'indemnité doit être évaluée d'après la nature et la gravité de la blessure et doit constituer un pourcentage du montant prescrit pour invalidité totale permanente proportionné à la diminution de la capacité du gain. Même quand le travailleur n'est pas touché dans sa capacité de gain, une indemnité peut lui être versée pour défiguration grave ou autre blessure permanente Les cheminots faisant partie de la *Brotherhood of Locomotive Firemen and Enginemen* tombent sous le coup de la Partie I de la loi, en vertu de laquelle les employeurs sont tenus collectivement de verser l'indemnité.

En vertu de la *loi du salaire minimum*, la Commission a maintenant le pouvoir de déterminer quels jours seront considérés comme congés publics, d'exiger que ces jours de congé soient rémunérés et d'en fixer le taux de rémunération.

La *loi sur les salaires des travailleurs*, qui prévoit le mode et le temps du versement des salaires et le recouvrement des salaires non payés, a été modifiée et s'applique maintenant aux personnes employées au taux horaire, journalier ou hebdomadaire dans tout établissement ou entreprise tombant sous la *loi des fabriques* ou sous la *loi du salaire minimum*.

Toute disposition concernant les salaires, les heures ou autres conditions de travail, comprise dans un barème établi sous l'empire de la *loi des normes industrielles*, doit être remplacée par une disposition plus favorable de la *loi sur le salaire minimum*, ou de tous autres loi, ordonnance ou règlement.

La *loi de 1948 sur les chaudières à vapeur et récipients sous pression* prévoit des règlements régissant les usines de gaz liquéfié de pétrole.

Alberta.—La *loi du travail de l'Alberta* codifie avec quelques changements les lois antérieures sur la durée des heures de travail, les salaires minima des hommes et des femmes, le bien-être de la main-d'œuvre et la conciliation et l'arbitrage industriels. Elle s'applique à tous les employés sauf les travailleurs agricoles et les domestiques. De nouvelles dispositions permettent au Conseil des relations industrielles de servir d'arbitre dans un conflit entre un employeur et ses employés relativement aux salaires, aux heures et aux conditions de travail, et d'édicter des ordonnances spéciales exigeant que les employeurs accordent des congés rémunérés aux personnes dont l'emploi est de caractère saisonnier ou intermittent. Une disposition permet que les conflits de l'industrie houillère tombent sous le régime de la loi fédérale au lieu de celui de la loi provinciale.

Dans la revision de la *loi d'indemnisation des accidentés du travail*, le maximum du gain moyen sur lequel l'indemnité est basée est augmentée de $2,000 à $2,500 et l'allocation pour frais funéraires, de $125 à $175. Les versements mensuels maximums à une veuve ou à un veuf invalide sont portés de $40 à $50 et aux enfants, de $12 à $15. Dans le cas des orphelins et des enfants dont le parent survivant est détenu en prison ou dans une institution, un versement supplémentaire n'excédant pas $10 par mois peut être fait. Un autre versement de $10 est accordé à l'égard d'un enfant âgé de 16 à 18 ans qui continue à fréquenter l'école. L'indemnité aux personnes à charge autres que le conjoint ou les enfants a été portée de $35 à $50 par mois dans le cas des parents et le total maximum, à $85 au lieu de $70. Lorsque l'invalidité dure plus de six jours, l'indemnité est versée à compter du premier jour. Dans les cas d'invalidité permanente, la commission a plus de latitude dans l'évaluation des indemnités; elle pourra tenir compte du gain des travailleurs d'autres industries assujéties à la loi.

Colombie-Britannique.—La *loi sur la conciliation et l'arbitrage industriels* prévoit les moyens de règlement de conflits entre employeurs et employés; exige qu'un employeur reconnaisse les représentants de ses ouvriers et négocie avec eux ou, lorsqu'il existe un syndicat, avec les représentants du syndicat dont l'organisation compte la majorité de ses employés ou la majorité d'une certaine catégorie de ses employés; sauvegarde le droit qu'a l'ouvrier de s'organiser; établit la procédure à suivre en vue de déterminer l'agent négociateur compétent s'il y a lieu; exige qu'une entente collective soit observée par les deux parties et qu'elle prévoie les moyens de régler, au moyen d'un accord ou d'un arbitrage, les différends qui en découlent; déclare déloyales et punissables certaines pratiques des employeurs et des ouvriers; et, enfin, interdit les grèves et lock-out au cours d'une convention collective ou avant que la procédure de règlement des conflits ait été suivie.

Des modifications à la *loi d'indemnisation des accidentés du travail* portent à $150 l'allocation maximum pour frais funéraires, augmentent l'indemnité accordée au conjoint et aux enfants à $50 et à $12·50 par mois et suppriment le maximum de $80 par mois pour l'indemnité totale dans les cas d'accidents fatals.

Un amendement à la *loi des fabriques* permet à l'inspecteur d'accorder une dispense écrite de la disposition exigeant que les employeurs accordent une heure chaque jour à leurs employés du sexe féminin pour leur repas.

La *loi régissant les magasins et établissant le demi-congé hebdomadaire* a été modifiée de façon à remplacer le mot "demi-congé" par celui de "congé" dans le titre et partout ailleurs, et de retrancher les endroits où se vendent des légumes de la liste des entreprises dispensées des dispositions concernant le congé hebdomadaire.

"L'année de travail", période statutaire sous le régime de la *loi sur les congés annuels*, est maintenant de 250 jours au lieu de 280 comme auparavant.

Yukon.—L'*ordonnance sur l'indemnisation des accidentés du travail* a été modifiée; elle porte de $2,500 à $5,000 l'indemnité dans les cas d'accidents fatals et prévoit, en outre, le versement de $750 à chaque enfant à charge de moins de 16 ans pourvu que l'indemnité totale ne dépasse pas $8,600. L'indemnité pour invalidité totale permanente a été portée de $3,000 à $6,000 et les allocations fixées dans le barème pour des blessures déterminées qui causent une invalidité partielle ont été doublées dans chaque cas.

L'*ordonnance sur les voituriers* permet à la Commission de la voirie d'édicter des règlements concernant les heures de travail des chauffeurs d'autobus et de camions.

Section 2.—Occupations de la population active

Des statistiques détaillées sur les occupations de la population canadienne en 1941 paraissent au volume VII du Recensement du Canada, 1941. Une revue spéciale sur ce sujet, fondée sur les chiffres du recensement de 1941, paraît aux pp. 1098-1109 de l'*Annuaire* de 1943-1944 et d'autres renseignements, aux pp. 1212-1213 de l'édition de 1945.

Section 3.—Emploi et chômage

Sous-section 1.—Statistique du recensement sur l'emploi et le chômage

Des statistiques détaillées sur le gain, l'emploi et le chômage le 1er juin 1941 sont inscrites au volume VI du Recensement du Canada, 1941.

Sous-section 2.—Emploi et rémunération déclarés par les patrons*

Depuis plus de 25 ans, le Bureau fédéral de la statistique effectue un relevé mensuel de l'emploi dans les principales industries à l'exclusion de l'agriculture, des services domestiques et personnels et des services de l'État. Le relevé englobe les grands groupes industriels suivants: abatage du bois, mines, manufactures, construction, transports et entreposage, communications, commerce, service (principalement, les hôtels, les restaurants, les buanderies et les établissements de nettoyage à sec) et finance. Depuis le 1er avril 1941, le relevé sur l'emploi comprend le gain courant de ceux qui travaillent à un emploi dont il est fait rapport et, depuis la fin de 1944, des chiffres mensuels sur le nombre d'hommes-heures et le gain horaire sont recueillis. Des enquêtes sur la répartition selon le sexe des personnes inscrites sur les feuilles de paye des établissements faisant rapport ont été entreprises depuis le 1er février 1946 et se font mensuellement en remplacement des relevés annuels et semi-annuels des dernières années.

Pour des raisons d'ordre pratique se rattachant aux problèmes de la réunion† des données, les relevés courants se limitent aux établissements et succursales qui emploient ordinairement 15 personnes ou plus. Cette restriction détermine l'inclusion d'échantillons industriels d'importance variée dans les relevés mensuels, la variation dépendant de l'organisation de l'industrie dans les grandes ou les petites unités; toutefois, du point de vue géographique, qui est également important, il existe une plus grande uniformité dans le total d'employés compris. Il importe de remarquer que dans tous les cas le nombre des employés compris est considérable.

En 1947, l'emploi dans les industries au Canada est au plus haut point jamais enregistré; l'indice annuel moyen (sur la base 100 en 1926) est de 187·9 dans l'ensemble du pays, dépassant de 8·5 p. 100 la moyenne annuelle de 173·2 en 1946. Le haut niveau précédent était celui de 184·1 en 1943. La tendance de l'emploi en 1947 est une indication du niveau élevé de l'activité économique du pays dans son ensemble. Bien que nombreux au cours de l'année, les conflits industriels n'ont pas été

* Revisé sous la direction de H. F. Greenway, directeur, Division du travail et des prix, Bureau fédéral de la statistique, par Mlle M. E. K. Roughsedge, chef de la Division de la statistique de l'emploi.

† Les méthodes utilisées dans la préparation des statistiques courantes sur l'emploi et la rémunération sont décrites dans le bulletin mensuel qui traite de ces sujets.

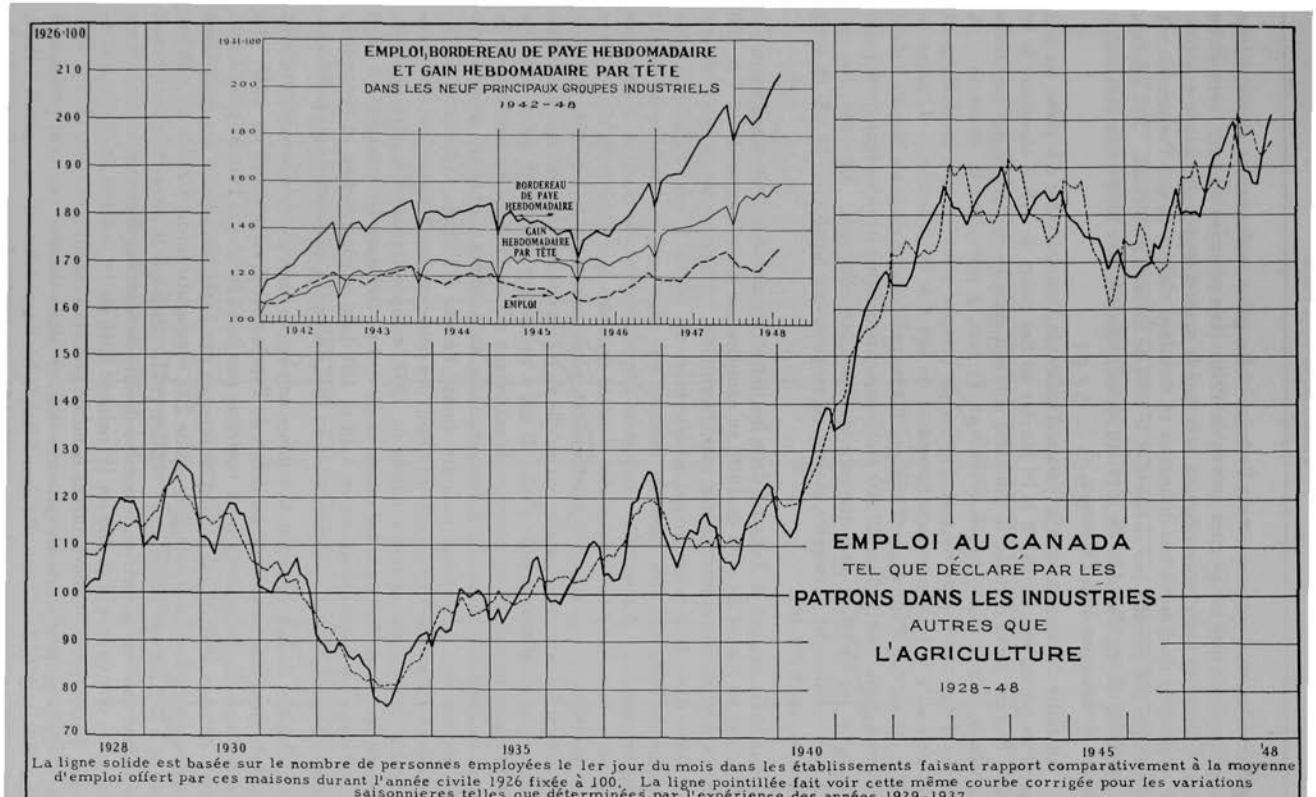

La ligne solide est basée sur le nombre de personnes employées le 1er jour du mois dans les établissements faisant rapport comparativement à la moyenne d'emploi offert par ces maisons durant l'année civile 1926 fixée à 100. La ligne pointillée fait voir cette même courbe corrigée pour les variations saisonnieres telles que déterminées par l'expérience des années 1929-1937.

aussi étendus et n'ont pas eu sur l'emploi et les gains courants des répercussions aussi marquées que les longues grèves de 1946. Les pénuries de matériaux et de main-d'œuvre se sont fort atténuées, même si la main-d'œuvre spécialisée a encore été recherchée dans certaines industries et certaines régions et que l'expansion ait été quelque peu ralentie par la rareté et le coût de certains matériaux. Par ailleurs, la demande de produits et de services canadiens s'est bien maintenue tant sur le marché domestique qu'à l'étranger.

Au cours des douze mois à l'étude, l'indice de l'emploi varie d'à peine un peu plus d'un point, soit de 181·0 le 1er janvier au bas point de 179·6 enregistré le 1er mai. Durant cette période, le différend survenu dans les houillères des provinces Maritimes, qui a duré du 15 février au 11 juin, a influé sur la situation. A partir du commencement de mai, l'indice de l'emploi relevé monte graduellement pour atteindre le maximum sans précédent de 199·6 le 1er décembre. L'indice de 1947 a été calculé d'après les renseignements fournis tous les mois au Bureau fédéral de la statistique par quelque 17,900 établissements compris dans les huit principales industries qui signalent une moyenne de 1,935,548 employés. En 1946, les employeurs collaborant à l'enquête étaient en moyenne au nombre de 16,100 et leurs employés, de 1,771,481.

En 1947, l'indice de l'emploi dans les industries manufacturières augmente de 6·8 p. 100 au regard de celui de 1946, en comparaison d'une hausse de 12·7 p. 100 dans l'ensemble des industries non manufacturières. L'augmentation relativement plus forte dans le dernier groupe a déterminé un retour à une répartition plus normale de l'emploi entre ces deux groupes que celle qui s'est manifestée depuis plusieurs années. Au sein de l'industrie manufacturière, le nombre d'employés augmente tant dans la division des denrées durables que dans celle des denrées non durables; l'augmentation relativement plus forte dans la première division est particulièrement intéressante, vu qu'elle va à l'encontre de la tendance à la baisse accusée par ce groupe depuis 1943. Il est à remarquer également qu'en 1946 les différends industriels et les pénuries de matériaux avaient influé sérieusement sur la situation dans les industries manufacturières de produits lourds en général; ces facteurs ont une importance moindre durant l'année à l'étude. Chacune des industries non manufacturières qui ont fourni des renseignements accuse une amélioration; les hausses des nombres-indices de 1947, comparativement à ceux de 1946, varient de 1·9 p. 100 dans les mines et de 6·6 p. 100 dans les transports à 15·8 p. 100 dans les communications et à 18 p. 100 dans la construction et l'entretien. Dans la plupart des cas, l'augmentation en 1947 a abouti à un sommet sans précédent.

Le déclin de la proportion de femmes employées dans les établissements faisant rapport, qui s'était manifesté au début de l'après-guerre, se poursuit en 1947. Le pourcentage du changement n'est toutefois pas aussi élevé que l'année précédente. Le 1er octobre 1947, la proportion de femmes par 1,000 travailleurs des deux sexes dans les neuf principales industries est de 220, comparativement à 232 le 1er octobre 1946 et à 271, son maximum, le 1er octobre 1944. Bien que la proportion de femmes ait décliné dans ces industries, le nombre déclaré de femmes effectivement employées augmente d'environ 4·7 p. 100 du 1er octobre 1946 au 1er octobre 1947; l'augmentation du nombre d'hommes durant la même période s'établit à environ 11·8 p. 100. En 1947, la proportion de travailleuses diminue dans chacune des neuf principales industries, sauf la finance où elle accuse une faible augmentation par rapport à 1946, bien qu'elle soit moins forte qu'en 1945, 1944 ou 1943. Au regard des années de guerre, les réductions les plus marquées de la proportion de travailleuses en 1947

se manifestent dans les communications, le commerce et les industries manufacturières. Les services, surtout les hôtels, les restaurants, les buanderies et les établissements de nettoyage à sec, se classent au premier rang pour ce qui est de l'emploi

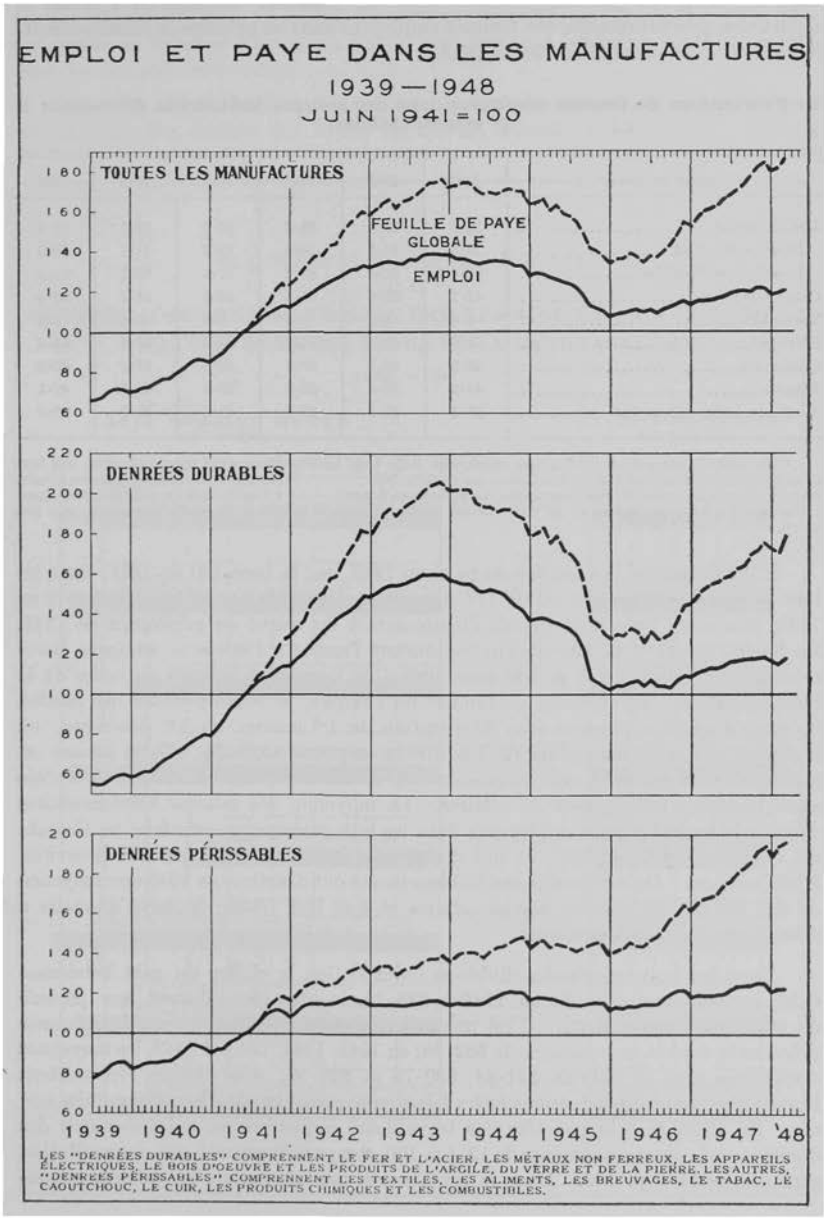

de femmes en 1947; sur 1,000 personnes figurant aux feuilles de paye des principaux établissements de ces divisions, 536 sont des femmes. L'année précédente, c'est le groupe des communications qui avait déclaré la plus forte proportion de travailleuses dans les catégories pour lesquelles il existe des données. Le tableau **1** donne la répartition proportionnelle des femmes employées dans les principaux établissements industriels le 1er octobre de 1942 à 1947.

1.—Pourcentage de femmes employées dans des groupes industriels déterminés le 1er octobre 1942-1947

Groupe industriel	1942	1943	1944	1945	1946	1947
Manufactures[1]	25·7	27·9	28·3	26·0	24·1	22·9
Denrées durables	15·3	19·1	18·8	13·8	11·7	10·9
Denrées non durables	38·6	40·4	40·2	37·6	35·1	34·4
Communications	47·7	52·6	55·5	55·8	54·7	52·8
Transports	6·0	8·0	8·5	8·2	6·8	6·5
Services[2]	51·6	58·0	58·2	57·6	54·4	53·6
Commerce	45·3	49·1	49·3	46·8	41·9	40·2
Finance	44·9	50·8	53·9	53·3	46·7	47·1
Neuf principales industries[3]	23·5	26·2	27·1	25·3	23·2	22·0

[1] En 1939, la proportion de femmes employées dans tous les établissements manufacturiers qui font rapport au recensement annuel de l'industrie est de 22 p. 100. [2] Composés principalement des hôtels, restaurants, buanderies et établissements de nettoyage à sec. [3] Ces industries comprennent aussi l'abatage du bois, les mines et la construction dans lesquels le nombre de travailleuses est très peu élevé.

L'indice annuel des feuilles de paye en 1947 (sur la base 100 en 1941) dans les huit principales industries est de 172·6, au regard de 142·4 en 1946 et de 142·6 en 1945, maximum précédent depuis l'inauguration du relevé au printemps de 1941. La hausse de 21·2 p. 100 de l'indice durant l'année à l'étude se compare favorablement à celle de 8·5 p. 100 que l'indice de l'emploi a accusée au cours de la même période. A l'encontre de l'indice de l'emploi, le nombre-indice des feuilles de paye augmente presque sans interruption du 1er janvier au 1er décembre, où il atteint 193·9, dépassant de 12·3 p. 100 la moyenne annuelle. Cette hausse est attribuable en partie à une intensification de l'activité industrielle, mais reflète aussi plusieurs relèvements de salaires. La moyenne des salaires hebdomadaires versés par les principaux employeurs dans les huit principales industries au Canada est de $70,059,984 en 1947, ce qui donne une feuille de paye annuelle d'environ 3,643 millions. On estime que ces établissements ont distribué en 1946 une moyenne de $57,409,624 en salaires hebdomadaires et que leur feuille de paye annuelle a atteint environ 2,985 millions.

Dans les huit principales divisions industrielles, le chiffre du gain hebdomadaire par employé s'établit en 1947 à $36·15, le plus élevé durant une période du plus de six ans et demi. C'est une augmentation sensible au regard de l'année précédente dont la moyenne est de $32·38; en 1945, 1944, 1943 et 1942, les moyennes respectives sont de $31·99, $31·84, $30·78 et $28·56. Ces chiffres représentent le gain brut avant les déductions faites à la source pour l'impôt, l'assurance-chômage, etc. En 1947, le gain par tête des travailleurs industriels au sujet desquels des données sont connues augmente de 12·5 p. 100, comparativement à une augmentation générale de 11·6 p. 100. Dans le groupe non manufacturier, les salaires hebdo-

madaires les plus élevés sont versés par les transports et les mines qui déclarent des moyennes annuelles respectives de $44·16 et $43·03. Par province, c'est la Colombie-Britannique qui déclare le gain hebdomadaire per capita le plus élevé, la moyenne étant de $38·74. Comme par le passé, en raison de la forte proportion d'employés dans l'industrie hautement rémunérée de l'automobile, le chiffre per capita de Windsor (Ont.), soit $43·54, est supérieur à celui de toute autre ville dont les données sont isolées

En 1947, le gain horaire des travailleurs dans les industries manufacturières qui tiennent des dossiers des heures de travail, s'établit à 80·3 cents. C'est la

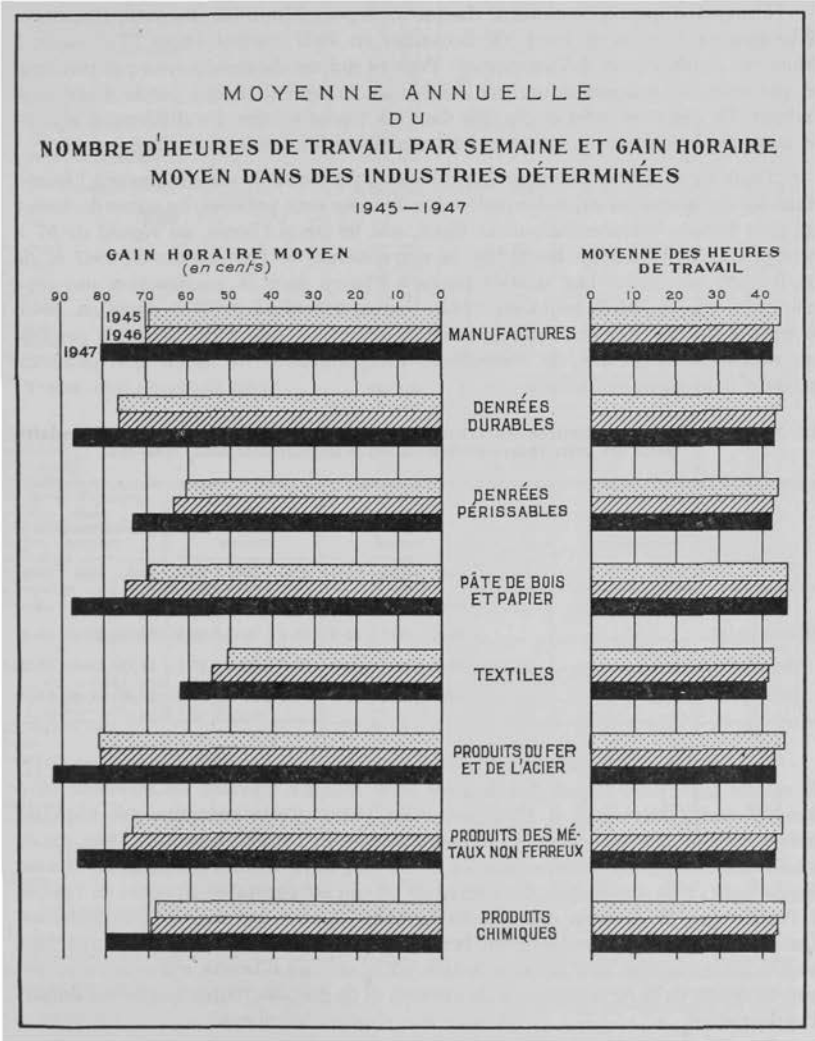

moyenne la plus élevée jamais enregistrée; elle accuse une augmentation de 14·7 p. 100 au regard de celle de 70 cents en 1946. Au sein de l'industrie manufacturière, on relève une augmentation un peu plus considérable dans la division des denrées périssables, où le gain horaire moyen s'accroît de 15 p. 100, comparativement à 14·1 p. 100 dans la division des denrées durables. Le tableau 2 indique la statistique du nombre d'hommes-heures et des gains moyens horaires et hebdomadaires dans les principaux établissements manufacturiers. Comme les années passées, le gain horaire en Colombie-Britannique est plus élevé que dans toute autre province, la moyenne de 1947 étant de 96·3 cents, soit 19·9 p. 100 au-dessus de la moyenne du Canada.

Des statistiques sont publiées chaque mois pour Montréal, Toronto, Hamilton, Winnipeg et Vancouver dont les moyennes en 1947 varient entre 77·1 cents à Montréal et 95·3 cents à Vancouver. Pour ce qui est du gain moyen par province et par ville, il est à remarquer que celui-ci est fortement touché par la répartition industrielle des personnes employées dans les manufactures des différentes régions et aussi par la répartition connexe des travailleurs selon le sexe et l'âge.

Dans les industries non manufacturières, il y a moins de salariés payés à l'heure; dans les catégories au sujet desquelles des données sont publiées, les mines déclarent un gain horaire extraordinairement élevé, soit 98 cents l'heure, au regard de 87·3 cents en 1946. Dans les houillères, la moyenne est de 110·4 cents en 1947 et de 95·9 cents en 1946. Les salariés payés à l'heure dans la construction ont reçu une moyenne de 91·0 cents en 1947, comparativement à 83·4 cents en 1946. A propos de ces derniers chiffres, il est à remarquer que cette industrie emploie un nombre considérable de travailleurs inexpérimentés de même que plusieurs artisans hautement spécialisés.

2.—Nombre d'hommes-heures de travail et gain moyen horaire et hebdomadaire dans les principaux établissements manufacturiers, 1945-1947

Industrie	Moyenne des heures de travail			Gain horaire moyen			Gain hebdomadaire moyen		
	1945	1946	1947	1945	1946	1947	1945	1946	1947
	nomb.	nomb.	nomb.	cents	cents	cents	$	$	$
Manufactures	44·3	42·7	42·5	69·4	70·0	80·3	30·71	29·87	34·13
Denrées durables	44·7	42·8	42·7	76·7	76·4	87·2	34·30	32·68	37·23
Denrées non durables	43·7	42·6	42·3	60·7	63·8	73·4	26·59	27·18	31·05

La semaine de travail continue de raccourcir dans les manufactures en 1947; le salarié type pour lequel des données sont connues travaille en moyenne 42·5 heures, comparativement à 42·7 heures en 1946. Cette réduction est toutefois nettement moindre que celle de 1·6 heure relevée en 1946 au regard de 1945, année où les heures supplémentaires dans les usines de guerre avaient constitué un facteur important. Une diminution des heures de travail est constatée au cours de l'année à l'étude dans la division des denrées durables et celle des denrées non durables. Dans le groupe non manufacturier, la moyenne des heures de travail diminue dans toutes les industries, sauf la construction où le nombre d'heures augmente quelque peu en raison de la forte demande de maisons et de grandes routes améliorées durant l'après-guerre.

3.—Résumé statistique de l'emploi et des feuilles de paye déclarés chaque mois par les établissements qui font rapport, 1947

Province	Moyennes annuelles		Moyenne du gain hebdomadaire	Moyenne annuelle des nombres-indices	
	Employés	Feuilles de paye hebdomadaires		Emploi	Feuilles de paye
				(1er juin 1941=100)	
Province	nombre	$	$		
Provinces maritimes	134,468	4,414,986	32·80	113·7	170·4
Île du Prince-Édouard	*3,017*	*88,916*	*29·42*	*134·4*	*181·5*
Nouvelle-Écosse	*73,897*	*2,406,552*	*32·49*	*103·4*	*149·1*
Nouveau-Brunswick	*57,554*	*1,919,518*	*33·33*	*129·5*	*206·9*
Québec	578,534	20,066,046	34·64	122·2	176·7
Ontario	812,149	30,173,737	37·11	120·4	164·9
Provinces des Prairies	225,814	8,240,720	36·46	127·4	175·6
Manitoba	*102,103*	*3,701,121*	*36·23*	*123·7*	*169·0*
Saskatchewan	*44,541*	*1,585,624*	*35·67*	*123·3*	*169·3*
Alberta	*79,170*	*2,953,975*	*37·27*	*135·0*	*188·6*
Colombie-Britannique	184,583	7,164,495	38·74	143·6	195·6
Totaux[1]	**1,935,548**	**70,059,984**	**36·15**	**123·0**	**172·6**
Ville					
Montréal	281,679	9,844,590	34·92	126·5	172·3
Québec	27,505	849,455	30·77	111·8	164·1
Toronto	255,695	9,406,651	36·76	124·3	170·6
Ottawa	24,234	768,301	31·69	120·4	165·6
Hamilton	61,120	2,283,724	37·32	113·7	154·7
Windsor	37,053	1,615,709	43·54	115·3	134·0
Winnipeg	66,253	2,199,758	33·19	127·3	166·0
Vancouver	82,620	3,004,087	36·32	156·2	213·9
Totaux, huit principales villes	**836,159**	**29,972,275**	**35·85**	**125·9**	**170·1**
Halifax	22,191	714,892	32·23	123·2	175·1
Saint-Jean	14,060	440,697	31·34	132·1	191·2
Sherbrooke	10,147	304,384	29·96	112·4	162·1
Trois-Rivières	10,927	383,211	34·94	131·9	178·9
Kitchener-Waterloo	19,880	701,679	35·25	131·8	204·7
London	25,351	859,189	33·86	141·8	188·2
Fort-William–Port-Arthur	11,458	449,780	39·09	80·0	117·7
Regina	11,327	337,826	32·00	124·0	172·1
Saskatoon	7,583	245,110	32·25	150·6	220·0
Calgary	20,527	708,587	34·48	129·3	176·8
Edmonton	20,000	660,320	32·97	144·4	195·8
Victoria	13,386	472,447	35·29	153·8	216·6
Groupe industriel					
Manufactures	1,045,728	38,278,674	36·57	118·4	166·9
Denrées durables[2]	*485,193*	*18,976,666*	*39·07*	*114·6*	*159·0*
Denrées non durables[3]	*534,710*	*18,254,555*	*34·07*	*121·8*	*176·2*
Éclairage et énergie électriques	*25,825*	*1,067,453*	*41·30*	*127·3*	*165·8*
Abatage du bois	94,059	3,331,792	35·42	195·3	347·0
Mines	74,440	3,207,848	43·03	89·2	120·6
Communications	44,367	1,528,224	34·42	169·0	213·5
Transports	176,107	7,779,164	44·16	138·5	186·8
Construction et entretien	198,350	6,953,891	34·86	110·0	167·5
Services[4]	63,046	1,481,742	23·48	139·4	200·9
Commerce	239,451	7,498,649	31·29	132·1	175·0
Totaux, groupes industriels	**1,935,548**	**70,059,984**	**36·15**	**123·0**	**172·6**
Finance	80,743	2,995,331	37·09	132·9	170·5
Totaux généraux	**2,016,291**	**73,055,315**	**36·19**	**123·4**	**172·5**

[1] Ces totaux ne comprennent que les huit groupes industriels indiqués plus bas. [2] Comprennent le fer et l'acier, les métaux non ferreux, les appareils électriques, le bois d'œuvre, les instruments de musique et les produits de l'argile, du verre et de la pierre. [3] Comprennent les autres industries manufacturières, sauf l'éclairage et l'énergie électriques. [4] Comprennent principalement les hôtels et les restaurants, les buanderies et les établissements de nettoyage à sec.

Emploi et feuilles de paye par région économique.—En 1947, l'emploi industriel atteint un niveau sans précédent dans toutes les régions sauf les provinces Maritimes et le Québec. Les indices de l'emploi dans ces dernières régions durant l'année à l'étude ne sont pas de beaucoup inférieurs à leur sommet de temps de guerre. Le chiffre du Québec en 1947, soit 205·6 le 1er décembre, n'est que de 1·3 p. 100 moins élevé que son maximum inégalé de 208·3 le 1er décembre 1943, tandis que l'indice le plus élevé des provinces Maritimes en 1947, 193·3 le 1er novembre, n'est inférieur que de 6·3 points à celui du 1er décembre 1943.

En 1947, l'emploi qui fait l'objet d'un relevé accuse d'importantes augmentations dans toutes les provinces. C'est en Colombie-Britannique et en Ontario que l'expansion de l'activité industrielle est le plus marquée comparativement à 1946. L'indice respectif de l'emploi dans ces provinces augmente de 9·8 et de 8·9 p. 100, du 1er décembre 1946 au 1er décembre 1947. On constate une amélioration dans toutes les industries importantes de ces régions, mais elle est particulièrement remarquable dans l'abatage du bois et la construction en Colombie-Britannique, tandis qu'en Ontario la construction et le commerce accusent une expansion sensible.

Dans le Québec, la situation de l'emploi en 1947 s'améliore en général dans toutes les industries importantes; les augmentations constatées dans la construction sont particulièrement marquées. La région des Maritimes est la seule où l'emploi diminue dans les groupes industriels importants, bien que l'abatage du bois et la construction y accusent aussi une expansion considérable.

La tendance de l'emploi relevé dans les provinces des Prairies continue d'être favorable en 1947, exception faite de légers reculs le 1er février et le 1er octobre. Il est intéressant de constater que, dans cette région, les manufactures n'emploient qu'environ trois sur dix des personnes engagées dans les grands établissements des huit principales industries, comparativement à environ six sur dix dans l'Ontario et le Québec. Cette différence de répartition explique en grande partie pourquoi le niveau de l'emploi dans la région des Prairies s'est mieux maintenu, durant l'après-guerre immédiat, que dans les provinces où les manufactures procurent du travail à une plus forte proportion de tous les effectifs travailleurs. La tendance a donc été plus normale dans les provinces des Prairies durant et après la guerre. Exception faite d'un déclin peu important en 1945, l'indice accuse des augmentations annuelles depuis 1937.

En 1947, comme au cours des quelques dernières années, les indices annuels des feuilles de paye réunies accusent, dans toutes les régions, une hausse beaucoup plus forte que ceux de l'emploi, en raison surtout des revisions de salaires et de traitement qui ont été générales et considérables. La moyenne annuelle du gain hebdomadaire par tête dans les établissements industriels importants augmente sensiblement au regard de 1946; les hausses varient entre 8·8 p. 100 dans les provinces Maritimes et 27·3 p. 100 en Colombie-Britannique.

4.—Nombres-indices mensuels de l'emploi d'après les données des patrons, par région économique, 1946 et 1947, et moyennes annuelles, 1924, 1929 et 1933-1947

NOTA.—Les indices sont calculés le premier jour de chaque mois sur la base 100 en 1926. Les poids relatifs font voir les proportions déclarées d'employés dans chaque région économique par rapport au total déclaré par tous les patrons faisant rapport au Canada le 1er décembre 1946 et le 1er décembre 1947. Les moyennes des années 1921-1932 paraissent aux pp. 640-641 de l'*Annuaire* de 1947.

Année et mois	Provinces Maritimes	Québec	Ontario	Provinces des Prairies	Colombie-Britannique	Canada
Moyennes, 1924	**96·6**	**91·3**	**95·5**	**92·1**	**89·4**	**93·4**
Moyennes, 1929	**114·8**	**113·4**	**123·1**	**126·3**	**111·5**	**119·0**
Moyennes, 1933	**85·3**	**82·0**	**84·2**	**86·2**	**78·0**	**83·4**
Moyennes, 1934	**101·0**	**91·7**	**101·3**	**90·0**	**90·4**	**96·0**
Moyennes, 1935	**103·7**	**95·4**	**103·3**	**95·2**	**97·7**	**99·4**
Moyennes, 1936	**109·4**	**100·7**	**106·7**	**99·3**	**101·1**	**103·7**
Moyennes, 1937	**121·0**	**115·4**	**118·3**	**99·3**	**106·8**	**114·1**
Moyennes, 1938	**111·5**	**117·0**	**113·7**	**100·0**	**104·2**	**111·8**
Moyennes, 1939	**110·5**	**120·8**	**114·3**	**103·2**	**107·5**	**113·9**
Moyennes, 1940	**122·2**	**127·9**	**129·2**	**109·0**	**113·3**	**124·2**
Moyennes, 1941	**155·0**	**157·8**	**160·0**	**126·6**	**135·6**	**152·3**
Moyennes, 1942	**174·2**	**186·2**	**179·4**	**135·6**	**164·8**	**173·7**
Moyennes, 1943	**182·1**	**200·0**	**185·8**	**141·4**	**190·0**	**184·1**
Moyennes, 1944	**183·1**	**196·4**	**184·7**	**147·0**	**185·7**	**183·0**
Moyennes, 1945	**179·1**	**183·2**	**178·4**	**145·7**	**175·1**	**175·1**
1946						
1er janvier	169·5	171·8	172·2	150·6	163·7	168·2
1er février	165·7	170·4	173·9	145·7	159·8	167·2
1er mars	164·4	171·8	173·6	145·3	156·4	167·0
1er avril	168·8	172·5	175·5	146·8	160·7	168·9
1er mai	167·8	170·3	176·7	149·1	163·9	169·3
1er juin	172·9	174·8	178·4	153·3	139·3	169·9
1er juillet	176·0	175·4	179·6	158·2	162·2	173·6
1er août	168·4	177·5	174·8	161·0	170·4	172·8
1er septembre	171·9	181·4	176·1	162·0	176·9	175·5
1er octobre	176·7	184·7	179·0	161·1	179·3	178·1
1er novembre	179·0	189·1	185·1	163·8	182·2	182·7
1er décembre	184·5	192·7	188·2	164·7	184·6	185·7
Moyennes, 1946	**172·1**	**177·7**	**177·8**	**155·1**	**166·6**	**173·2**
1947						
1er janvier	169·4	186·7	186·7	158·3	180·4	181·0
1er février	168·0	186·2	187·6	154·6	180·8	180·7
1er mars	148·9	188·4	188·7	155·4	180·9	180·4
1er avril	153·3	185·8	189·9	155·3	183·6	180·7
1er mai	151·7	182·2	189·4	155·7	186·2	179·6
1er juin	165·8	186·9	191·8	161·9	192·4	184·5
1er juillet	179·4	191·2	195·7	167·3	196·9	189·5
1er août	183·9	195·0	196·7	172·1	204·2	192·6
1er septembre	184·7	196·1	196·4	172·1	207·5	193·2
1er octobre	188·2	199·3	199·6	166·8	206·0	194·8
1er novembre	193·3	203·7	202·2	170·1	203·1	197·8
1er décembre	192·3	205·6	205·0	171·7	202·6	199·6
Moyennes, 1947	**173·2**	**192·3**	**194·1**	**163·4**	**193·7**	**187·9**
Répartition en pourcentage des employés relevés dans les régions économiques le 1er décembre 1947	7·4	30·1	41·6	11·5	9·4	100·0

Emploi et feuilles de paye, par ville.—Une forte proportion de tous les travailleurs à l'emploi des industries non agricoles au Canada se trouve dans les principales villes, concentration qui s'est accrue durant la guerre mais a diminué depuis à mesure que des répartitions plus normales se sont rétablies. Ainsi, en 1944, la proportion de travailleurs engagés dans les grands établissements des huit villes

dont la population dépasse 100,000 âmes, forme 46·1 p. 100 du total du Canada, mais en 1947 cette proportion tombe à 43·2 p. 100. Des tendances analogues se constatent dans les salaires versés. En 1944, les dépenses en salaires déclarées par les employeurs des huit principales villes constituent 46·7 p. 100 des salaires déclarés par tous les établissements, alors qu'en 1947 la proportion tombe à 42·8 p. 100.

En 1947, l'emploi dans les petites localités et les régions rurales augmente un peu plus que dans l'ensemble des huit grandes villes. Les indices composés des huit principales villes accusent une augmentation de 7·7 p. 100 sur 1946, contre une hausse de 9 p. 100 dans les autres régions. L'augmentation générale dans tout le pays s'établit à 8·5 p. 100.

Dans chacun des huit principaux centres, l'activité industrielle accuse une amélioration marquée en 1947 au regard de 1946. Comme le montre le tableau 5, les hausses proportionnelles les plus élevées du niveau d'emploi se sont produites à Vancouver, Hamilton et Windsor, où les conflits industriels avaient été des facteurs importants en 1946.

Le nombre-indice des feuilles de paye dans les huit grandes villes du Canada augmente de 19·8 p. 100 en 1947 au regard de 1946, comparativement à une avance de 21·2 p. 100 du nombre-indice des feuilles de paye dans l'ensemble du pays. Des augmentations marquées du gain hebdomadaire per capita des personnes employées dans les établissements qui font rapport ont été constatées en 1947 dans les principales villes, alors que des niveaux sans précédent ont été atteints. Il convient de signaler la hausse de 14·4 p. 100, comparativement à 1946, qu'accuse la moyenne des traitements et salaires hebdomadaires versés à Windsor. Les statistiques des salaires hebdomadaires moyens des travailleurs payés à l'heure et employés dans les principaux établissements manufacturiers sont connues dans le cas de plusieurs grands centres industriels. Elles révèlent qu'en 1947 les salaires hebdomadaires moyens déclarés à Vancouver et Hamilton, soit $36·69 et $36·41 respectivement, sont bien au-dessus de la moyenne du Canada, $34·13, surtout en raison de la forte proportion de personnes employées dans l'industrie lourde de ces villes. Les salaires hebdomadaires déclarés par les manufactures de Toronto sont en moyenne de $33·90, ceux de Winnipeg de $32·78 et ceux de Montréal de $32·38.

5.—Nombres-indices mensuels de l'emploi dans certaines villes, d'après les données des patrons, 1946 et 1947, et moyennes annuelles, 1929 et 1933-1947

NOTA.—Les indices sont calculés le premier jour de chaque mois sur la base 100 en 1926. Les poids relatifs font voir les proportions déclarées d'employés dans chaque ville par rapport au total déclaré par tous les patrons faisant rapport au Canada le 1er décembre 1946 et le 1er décembre 1947. Les moyennes de 1921-1928 paraissent à la p. 803 de l'*Annuaire* de 1938 et celles de 1930-1932, à la p. 642 de l'édition de 1947.

Année et mois	Montréal	Québec	Toronto	Ottawa	Hamilton	Windsor	Winnipeg	Vancouver
Moyennes, 1929	115·3	124·2	121·3	120·7	128·4	153·2	112·3	109·2
Moyennes, 1933	81·0	95·1	87·5	90·2	74·6	75·9	80·2	83·0
Moyennes, 1934	84·5	95·1	93·5	99·5	84·1	93·1	82·9	87·4
Moyennes, 1935	87·3	96·9	97·5	102·2	92·6	115·0	87·8	96·6
Moyennes, 1936	92·1	95·2	101·5	106·3	98·3	121·3	92·3	103·7
Moyennes, 1937	101·2	100·3	107·9	107·9	112·1	146·4	95·1	110·7
Moyennes, 1938	103·9	107·5	107·3	105·0	106·8	138·3	93·1	109·1
Moyennes, 1939	106·6	119·6	109·9	108·4	103·7	133·4	93·9	111·4
Moyennes, 1940	114·7	126·4	123·1	119·2	124·4	161·2	101·0	120·2
Moyennes, 1941	142·7	167·8	152·9	149·2	159·5	227·3	122·8	146·8
Moyennes, 1942	167·4	223·2	180·2	161·9	186·6	282·5	132·4	205·0
Moyennes, 1943	186·7	271·9	195·2	168·0	186·7	305·6	139·2	245·8
Moyennes, 1944	187·8	268·4	197·7	166·7	180·8	291·0	145·2	242·6
Moyennes, 1945	172·5	217·3	184·3	162·6	176·4	242·3	142·6	221·7

5.—Nombres-indices mensuels de l'emploi dans certaines villes, d'après les données des patrons, 1946 et 1947, et moyennes annuelles, 1929 et 1933-1947—fin

Année et mois	Montréal	Québec	Toronto	Ottawa	Hamilton	Windsor	Winnipeg	Vancouver
1946								
1er janvier	158·8	167·1	173·0	168·6	169·1	181·3	147·5	197·5
1er février	160·0	158·9	174·1	165·2	170·2	228·1	142·0	192·8
1er mars	161·1	159·4	174·8	167·0	168·9	226·9	141·2	187·1
1er avril	164·0	162·7	177·5	170·4	172·3	255·7	142·7	189·7
1er mai	166·5	162·8	177·5	171·9	172·8	263·8	144·9	191·7
1er juin	169·0	164·4	176·8	170·8	173·0	266·7	145·7	179·8
1er juillet	169·9	167·7	176·9	173·1	175·9	241·2	149·9	191·8
1er août	168·1	171·5	174·5	175·7	144·7	237·1	151·7	194·0
1er septembre	172·7	172·5	176·4	177·3	141·7	232·6	153·4	201·2
1er octobre	173·2	173·8	178·2	179·9	142·1	229·6	155·6	204·1
1er novembre	174·4	175·0	181·5	180·6	172·9	240·7	159·8	210·0
1er décembre	177·9	174·2	187·2	183·7	176·2	244·4	161·9	216·4
Moyennes, 1946	**168·0**	**167·5**	**177·4**	**173·7**	**165·0**	**237·3**	**149·7**	**196·3**
1947								
1er janvier	174·1	169·5	185·5	184·4	174·9	238·4	154·2	212·9
1er février	173·9	164·9	185·1	177·6	177·7	243·6	151·0	213·6
1er mars	174·8	166·3	187·2	175·7	177·8	250·0	151·8	214·7
1er avril	175·0	167·9	188·3	178·2	181·2	252·6	151·9	216·0
1er mai	176·8	170·6	188·5	177·5	182·5	263·7	152·2	217·3
1er juin	178·9	178·9	189·0	180·4	185·3	272·5	153·2	222·4
1er juillet	179·7	186·8	192·6	183·9	188·4	273·7	155·9	224·9
1er août	179·3	195·6	190·8	184·0	187·2	276·5	157·4	230·5
1er septembre	179·9	199·6	191·0	183·8	185·1	276·2	157·4	229·5
1er octobre	181·5	199·8	191·2	182·6	187·8	279·7	153·9	225·2
1er novembre	182·9	198·8	196·5	182·9	189·7	278·7	162·2	220·4
1er décembre	185·8	199·7	200·2	185·5	191·8	273·9	165·9	232·3
Moyennes, 1947	**178·6**	**183·2**	**190·5**	**181·4**	**184·1**	**265·0**	**155·6**	**221·6**
Répartition proportionnelle des employés déclarés dans les principales villes le 1er décembre 1946, par rapport aux totaux du Canada représentés par 100	14·3	1·5	13·0	1·2	3·1	1·9	3·4	4·2

Emploi et feuilles de paye, par industrie.—Une analyse de la situation de l'emploi au Canada démontre qu'en 1947 le mouvement d'expansion s'est étendu aux huit industries. Les indices annuels moyens en 1947 sont les plus élevés dans les annales de la plupart des industries, exception faite des manufactures et des mines.

Comme il fallait s'y attendre, à la suite de la quasi-cessation des travaux de construction non essentielle durant la guerre, l'emploi accuse une expansion relativement plus grande en 1947 dans la construction et l'entretien que dans les autres industries; l'indice, à 152·9, (1926=100), est de 18 p. 100 plus élevé que celui de l'année précédente. Il y a d'importants regains d'activité dans la construction et l'entretien des édifices et des routes, tandis que l'emploi dans la construction et l'entretien des chemins de fer diminue de 0·9 p. 100. Les gains hebdomadaires par tête déclarés dans l'industrie de la construction en général passent de $31·53 en 1946 à $34·86 en 1947; dans les métiers de la construction, les salaires moyens augmentent de $33·97 l'année précédente à $37·41 en 1947, tandis que le taux moyen à l'heure augmente de 9·1 p. 100 et s'établit à 91 cents en 1947. De même, l'emploi augmente sensiblement dans les communications en 1947; l'indice, qui s'établit à 164·3, est de 15·8 p. 100 plus élevé que l'indice de l'année précédente. L'amélioration a eu lieu surtout dans la division du téléphone. L'indice de la feuille de paye globale des communications en général accuse une hausse de 21·5 p. 100 durant l'année.

La demande soutenue de bois d'œuvre et de produits de la pâte de bois et du papier a maintenu l'emploi dans l'industrie de l'abatage du bois à un degré élevé en 1947; l'indice augmente de 15·1 p. 100 comparativement à 1946, portant le chiffre annuel au niveau sans précédent de 309·1. La pénurie de main-d'œuvre, qui avait retardé l'industrie, a été atténuée en certains cas par l'embauchage de personnes déplacées d'Europe. Les salaires hebdomadaires moyens déclarés en 1947 par les employeurs de l'industrie de l'abatage du bois sont de $35·42 au regard de $29·03 en 1946. Cette augmentation de 22·0 p. 100 dépasse celle de toute autre des neuf principales industries. A remarquer que les gains hebdomadaires des travailleurs en forêt ne comprennent pas la valeur de la pension et de la chambre, laquelle est souvent indiquée en plus de ces montants

L'indice annuel de l'emploi dans les manufactures en 1947, soit 199·0, accuse une augmentation de 6·8 p. 100 au regard de 1946. Cette moyenne extrêmement élevée, excédant d'environ 77 p. 100 l'indice de 1939, est cependant bien inférieure à l'indice annuel de 226·2 en 1943, année où la production de temps de guerre était à son maximum. Au cours de l'année à l'étude, les sections des denrées durables et des denrées non durables accusent des augmentations marquées comparativement à 1946, année où de graves conflits industriels ont fort influé, directement et indirectement, sur la situation. Ce facteur a eu une importance spéciale dans les industries lourdes qui accusent une amélioration particulièrement remarquable en 1947. L'emploi augmente dans tous les groupes de cette catégorie, notamment dans celui du bois d'œuvre et des produits de l'argile, du verre, de la pierre et des métaux non ferreux. Le groupe du fer et de l'acier en général accuse une augmentation de 5·1 p. 100 au regard de l'année précédente; l'augmentation la plus marquée dans ce groupe est celle de la division des automobiles et des accessoires d'automobiles, où elle s'élève à 22 p. 100. Par contre, dans la construction et la réparation de navires d'acier, l'emploi diminue de 6·4 p. 100 en 1947. En ce qui concerne les produits non durables des manufactures, l'emploi accuse des hausses importantes dans les fabriques de caoutchouc, de pâte de bois et de papier, de textiles et de produits végétaux, et des baisses dans les industries de la fourrure et des articles en cuir. L'indice annuel des feuilles de paye dans les industries manufacturières en général augmente de 20·5 p. 100 de 1946 à 1947. Le gain hebdomadaire par tête, augmentant de 12·5 p. 100, atteint le niveau sans précédent de $36·57 en 1947; comme on l'a déjà mentionné, l'emploi a fort diminué l'année précédente, en raison des conflits entre patrons et ouvriers, et le gain a baissé en conséquence. Le relèvement général de l'échelle des salaires en 1947, cependant, contribue sensiblement à l'augmentation du gain.

L'indice de l'emploi dans l'industrie minière en 1947 accuse une augmentation de 1·9 p. 100 seulement au regard de 1946; le conflit industriel des houillères des provinces Maritimes, au cours des premiers mois de 1947, a sérieusement influé sur la situation de cette industrie. En conséquence, l'indice de l'emploi dans les houillères diminue de 17·7 p. 100. Par ailleurs, les employeurs signalent une amélioration marquée dans les autres groupes des métalloïdes et dans l'extraction des minerais métalliques. Le gain par tête dans l'industrie minière en général passe de $38·60 par semaine en 1945 et de $39·21 en 1946 à $43·03 en 1947.

Une expansion importante de l'emploi se fait également sentir dans les autres industries principales. Dans le commerce, l'indice passe de 191·2 en 1946 à 207·1 en 1947, tandis que dans la catégorie des services (composée principalement des hôtels et restaurants et des buanderies et établissements de nettoyage à sec)

les établissements faisant rapport augmentent leur personnel de 7·1 p. 100. Le mouvement favorable de l'emploi dans les transports s'étend aux trois divisions principales: on signale une hausse de 6·6 p. 100 de l'indice général de cette division, accompagnée d'une augmentation de 17·3 p. 100 de l'indice de la feuille de paye globale.

6.—Nombres-indices mensuels de l'emploi, par groupe industriel, 1946 et 1947, et moyennes annuelles, 1929 et 1933-1947

NOTA.—Les indices sont calculés le premier jour de chaque mois sur la base 100 en 1926. Les poids relatifs font voir les proportions déclarées d'employés dans chaque industrie par rapport au total déclaré par tous les patrons faisant rapport au Canada le 1er décembre 1946 et 1947. Les moyennes de 1921–1928 paraissent à la p. 804 de l'*Annuaire* de 1938 et celles de 1930–1932, à la p. 644 de l'édition de 1947.

Année	Manufactures	Abatage du bois	Mines	Communications	Transports	Construction et entretien	Services[1]	Commerce	Huit principales industries
Moyennes, 1929	**117·1**	**125·8**	**120·1**	**120·6**	**109·7**	**129·7**	**130·3**	**126·2**	**119·0**
Moyennes, 1933	**80·9**	**66·5**	**97·5**	**83·9**	**79·0**	**74·6**	**106·7**	**112·1**	**83·4**
Moyennes, 1934	**90·2**	**124·7**	**110·8**	**79·1**	**80·3**	**109·3**	**115·1**	**117·9**	**96·0**
Moyennes, 1935	**97·1**	**126·9**	**123·3**	**79·8**	**81·2**	**97·8**	**118·2**	**122·1**	**99·4**
Moyennes, 1936	**103·4**	**138·7**	**136·5**	**81·0**	**84·1**	**88·2**	**124·5**	**127·5**	**103·7**
Moyennes, 1937	**114·4**	**189·3**	**153·2**	**85·4**	**85·2**	**99·5**	**130·2**	**132·1**	**114·1**
Moyennes, 1938	**111·0**	**142·8**	**155·9**	**85·0**	**84·4**	**105·4**	**135·2**	**132·6**	**111·8**
Moyennes, 1939	**112·3**	**119·1**	**163·8**	**84·4**	**85·6**	**113·0**	**137·4**	**136·6**	**113·9**
Moyennes, 1940	**131·3**	**166·9**	**168·4**	**87·2**	**89·7**	**90·7**	**143·2**	**142·9**	**124·2**
Moyennes, 1941	**168·4**	**187·8**	**176·6**	**96·7**	**98·9**	**126·6**	**167·5**	**156·5**	**152·3**
Moyennes, 1942	**206·5**	**196·5**	**171·3**	**103·7**	**105·5**	**130·3**	**178·8**	**156·1**	**173·7**
Moyennes, 1943	**226·2**	**180·4**	**158·5**	**104·5**	**114·4**	**129·8**	**189·8**	**155·1**	**184·1**
Moyennes, 1944	**224·5**	**215·8**	**154·5**	**108·6**	**121·2**	**104·6**	**202·2**	**164·2**	**183·0**
Moyennes, 1945	**203·6**	**247·3**	**146·9**	**117·6**	**124·5**	**109·1**	**205·7**	**174·8**	**175·1**
1946									
1er janvier	179·9	344·4	149·1	127·1	125·2	107·7	207·3	193·6	168·2
1er février	182·8	343·5	150·8	127·3	122·2	102·4	211·9	178·6	167·2
1er mars	182·6	339·5	152·9	128·4	121·3	101·3	211·7	179·9	167·0
1er avril	184·9	303·6	153·8	132·4	124·0	106·0	217·1	184·8	168·9
1er mai	186·2	223·9	155·9	135·4	127·7	115·2	219·1	186·7	169·3
1er juin	184·7	193·7	157·5	141·4	126·8	131·1	224·3	187·7	169·9
1er juillet	187·2	197·0	159·5	146·4	128·3	141·7	233·3	191·1	173·6
1er août	184·2	188·5	156·6	151·1	129·6	148·1	239·8	190·0	172·8
1er septembre	187·2	193·5	155·7	152·9	131·4	152·3	239·3	192·1	175·5
1er octobre	188·4	241·7	154·5	151·9	133·2	152·2	235·1	196·8	178·1
1er novembre	192·8	298·5	156·5	153·6	135·7	151·9	224·9	201·3	182·7
1er décembre	194·2	353·9	159·8	154·7	135·8	145·8	226·8	212·0	185·7
Moyennes, 1946	**186·3**	**268·5**	**155·2**	**141·9**	**128·4**	**129·6**	**224·2**	**191·2**	**173·2**
1947									
1er janvier	190·6	370·5	154·0	154·9	132·0	125·1	223·7	212·3	181·0
1er février	193·9	375·6	162·1	155·1	129·3	121·2	224·8	196·4	180·7
1er mars	194·5	377·9	135·9	156·6	129·9	123·8	226·4	197·4	180·4
1er avril	195·2	331·0	138·7	159·0	131·1	128·6	228·5	200·2	180·7
1er mai	195·8	241·3	139·5	161·4	134·7	133·2	231·9	200·7	179·6
1er juin	197·6	239·8	157·6	165·7	139·9	149·6	238·4	201·6	184·5
1er juillet	200·6	241·5	167·5	169·9	141·2	165·0	250·5	205·9	189·5
1er août	202·5	246·0	170·2	173·5	142·7	176·2	260·2	206·0	192·6
1er septembre	203·3	242·2	167·1	171·6	141·8	179·9	258·7	207·2	193·2
1er octobre	203·6	286·1	165·2	169·4	141·7	180·4	251·0	211·7	194·8
1er novembre	205·1	352·3	168·0	168·0	138·2	181·3	245·0	216·7	197·8
1er décembre	205·1	405·2	171·0	166·4	140·0	170·5	241·8	228·3	199·6
Moyennes, 1947	**199·0**	**309·1**	**158·1**	**164·3**	**136·9**	**152·9**	**240·1**	**207·1**	**187·9**
Répartition en pourcentage des employés déclarés dans les principales industries le 1er décembre 1947	52·1	5·9	3·9	2·2	8·7	11·0	3·2	13·0	100·0

[1] Composés principalement des hôtels et restaurants, des buanderies et des établissements de nettoyage à sec.

Sous-section 3.—Relevés de la main-d'œuvre*

On a reconnu l'importance d'une statistique courante de l'emploi et du chômage dans tout le Canada, en inaugurant, à l'automne de 1945, de vastes enquêtes effectuées périodiquement par échantillonnage. Le Bureau fédéral de la statistique a établi alors un certain nombre de bureaux régionaux afin de diriger le travail de plusieurs centaines de recenseurs temporaires chargés d'interviewer les ménages-échantillon. Des relevés de la main-d'œuvre s'effectuent environ tous les trois mois depuis novembre 1945. La méthode consiste en somme en des sondages aréolaires à plusieurs échelons et comporte le choix de régions-échantillon graduellement plus petites et, finalement, de ménages; le choix se fait au hasard à chaque échelon. D'ordinaire, l'échantillon comprend de 25,000 à 30,000 ménages mais, une fois l'an, au printemps, il en comprend de 50,000 à 60,000 afin de rendre plus exact le chiffre estimatif obtenu grâce à l'échantillon du mouvement interprovincial de la population.

Le principal but des relevés de la main-d'œuvre est de fournir un classement complet des personnes âgées de 14 ans ou plus, d'après leur occupation courante durant une semaine déterminée. Les principales catégories sont: (1) travaillant; (2) en chômage; (3) inactif. Le dernier groupe comprend les personnes qui vaquent aux soins du ménage, fréquentent l'école, se sont retirées ou sont incapables de travailler pour raison d'âge ou autres. Les personnes qui travaillent durant la semaine du relevé, ainsi que les personnes temporairement absentes de leur travail pour cause de maladie, vacances, température défavorable, conflit industriel ou congédiement temporaire, sont classées personnes actives. Les personnes à la recherche de travail, mais qui ne travaillent pas, sont classées en chômage. La main-d'œuvre civile totale du Canada comprend les personnes actives et en chômage.

Les chiffres estimatifs obtenus des relevés de la main-d'œuvre ne comprennent pas les groupes suivants: membres des forces armées; habitants des institutions; Indiens vivant sur les réserves; habitants des régions reculées, dont l'énumération nécessiterait de fortes dépenses. En outre, comme les estimations se fondent ordinairement sur un échantillon de 1 p. 100 de la population, elles sont toutes sujettes à une erreur de sondage qui peut être considérable à l'égard de grandeurs relativement petites.

Les changements de la situation régionale de l'emploi depuis le premier relevé sont résumés au tableau 7.

* Préparé sous la direction de C. M. Isbister, directeur, Division centrale de recherches et de développement, Bureau fédéral de la statistique, par R. W. James, chef, Section de l'échantillonnage.

7.—Résumé statistique des relevés de la main-d'œuvre, par région, de novembre 1945 à février 1948

Région et date du relevé	Employés	Sans-travail	Main-d'œuvre civile	Personnes inactives
Provinces Maritimes—				
17 novembre 1945	372,000	18,000	390,000	398,000
23 février 1946	372,000	27,000	399,000	410,000
1er juin 1946	414,000	21,000	435,000	396,000
31 août 1946	423,000	20,000	443,000	399,000
9 novembre 1946	421,000	20,000	441,000	409,000
1er mars 1947	411,000	21,000	432,000	426,000
31 mai 1947	408,000	21,000	429,000	407,000
16 août 1947	430,000	15,000	445,000	395,000
8 novembre 1947	421,000	17,000	438,000	403,000
21 février 1948	400,000	25,000	425,000	420,000

7.—Résumé statistique des relevés de la main-d'œuvre, par région, de novembre 1945 à février 1948—fin

Région et date du relevé	Employés	Sans-travail	Main-d'œuvre civile	Personnes inactives
Québec—				
17 novembre 1945	1,236,000	60,000	1,296,000	1,110,000
23 février 1946	1,206,000	75,000	1,281,000	1,173,000
1er juin 1946	1,289,000	44,000	1,333,000	1,149,000
31 août 1946	1,330,000	42,000	1,372,000	1,127,000
9 novembre 1946	1,322,000	31,000	1,353,000	1,173,000
1er mars 1947	1,277,000	46,000	1,323,000	1,223,000
31 mai 1947	1,319,000	28,000	1,347,000	1,187,000
16 août 1947	1,348,000	23,000	1,371,000	1,172,000
8 novembre 1947	1,353,000	22,000	1,375,000	1,178,000
21 février 1948	1,300,000	48,000	1,348,000	1,220,000
Ontario—				
17 novembre 1945	1,490,000	53,000	1,543,000	1,278,000
23 février 1946	1,504,000	56,000	1,560,000	1,335,000
1er juin 1946	1,618,000	33,000	1,651,000	1,308,000
31 août 1946	1,673,000	36,000	1,709,000	1,285,000
9 novembre 1946	1,654,000	34,000	1,688,000	1,363,000
1er mars 1947	1,605,000	40,000	1,645,000	1,427,000
31 mai 1947	1,708,000	24,000	1,732,000	1,350,000
16 août 1947	1,769,000	19,000	1,788,000	1,303,000
8 novembre 1947	1,726,000	22,000	1,748,000	1,359,000
21 février 1948	1,663,000	40,000	1,703,000	1,422,000
Provinces des Prairies—				
17 novembre 1945	886,000	23,000	909,000	718,000
23 février 1946	877,000	34,000	911,000	755,000
1er juin 1946	1,007,000	15,000	1,022,000	707,000
31 août 1946	1,041,000	11,000	1,052,000	669,000
9 novembre 1946	944,000	19,000	963,000	721,000
1er mars 1947	888,000	21,000	909,000	790,000
31 mai 1947	972,000	9,000	981,000	718,000
16 août 1947	1,022,000	8,000	1,030,000	684,000
8 novembre 1947	937,000	13,000	950,000	759,000
21 février 1948	905,000	23,000	928,000	791,000
Colombie-Britannique—				
17 novembre 1945	342,000	18,000	360,000	331,000
23 février 1946	353,000	21,000	374,000	340,000
1er juin 1946	374,000	13,000	387,000	330,000
31 août 1946	393,000	8,000	401,000	335,000
9 novembre 1946	392,000	11,000	403,000	352,000
1er mars 1947	384,000	13,000	397,000	364,000
31 mai 1947	414,000	9,000	423,000	356,000
16 août 1947	439,000	8,000	447,000	336,000
8 novembre 1947	410,000	13,000	423,000	370,000
21 février 1948	401,000	20,000	421,000	380,000
Totaux—				
17 novembre 1945	**4,326,000**	**172,000**	**4,498,000**	**3,835,000**
23 février 1946	**4,312,000**	**213,000**	**4,525,000**	**4,013,000**
1er juin 1946	**4,702,000**	**126,000**	**4,828,000**	**3,890,000**
31 août 1946	**4,860,000**	**117,000**	**4,977,000**	**3,815,000**
9 novembre 1946	**4,733,000**	**115,000**	**4,848,000**	**4,018,000**
1er mars 1947	**4,565,000**	**141,000**	**4,706,000**	**4,230,000**
31 mai 1947	**4,821,000**	**91,000**	**4,912,000**	**4,018,000**
16 août 1947	**5,008,000**	**73,000**	**5,081,000**	**3,890,000**
8 novembre 1947	**4,847,000**	**87,000**	**4,934,000**	**4,069,000**
21 février 1948	**4,669,000**	**156,000**	**4,825,000**	**4,233,000**

Sous-section 4.—Chômage parmi les ouvriers syndiqués

Les statistiques trimestrielles du chômage sont réunies par le ministère du Travail et publiées dans la *Gazette du Travail*. Elles sont basées sur les relevés de quelque 2,400 syndicats ouvriers locaux qui groupent plus de 450,000 membres. "Chômage" a le sens d'oisiveté involontaire due à des causes économiques. Les ouvriers employés à une occupation autre que leur propre métier ou les malades ne sont pas considérés chômeurs et les ouvriers syndiqués à leur retraite ou mêlés

à un conflit industriel sont exclus des tableaux. Comme le nombre de groupements ouvriers qui font rapport varie d'une fois à l'autre, ce qui nécessairement fait varier le nombre d'ouvriers sur lequel se fondent les pourcentages de chômage, il faut noter que les chiffres trimestriels ne se rapportent qu'aux associations relevées.

8.—Pourcentages semestriels de chômage chez les ouvriers syndiqués, par province, 1933-1944, et trimestriels, 1945-1947

NOTA.—Pour les pourcentages de chômage au 30 juin et au 31 décembre, de 1915 à 1930, voir p. 841 de l'*Annuaire* de 1934-1935. Pour les données mensuelles à compter de 1921, voir les éditions successives de l'*Annuaire* à partir de celle de 1922-1923. Les chiffres trimestriels ont été publiés pour la première fois pour 1945.

Année et mois	Î.P.-É. et N.-É.	N.-B.	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	C.-B.	Canada
Juin.....1933	13·8	13·0	26·2	23·3	19·4	14·9	24·5	18·6	21·8
Décembre.....1933	11·2	11·5	23·2	24·9	20·3	17·2	17·6	19·8	21·0
Juin.....1934	11·4	7·3	22·9	15·9	17·0	12·1	24·8	17·2	18·0
Décembre.....1934	4·7	7·2	24·5	18·7	16·1	13·1	9·0	24·6	18·0
Juin.....1935	12·2	8·1	21·9	12·0	13·7	9·4	20·1	13·2	15·4
Décembre.....1935	7·8	7·5	20·6	13·4	13·1	11·6	9·6	15·9	14·6
Juin.....1936	6·7	7·8	19·0	13·3	8·4	6·4	17·2	10·5	13·9
Décembre.....1936	6·8	6·2	20·9	13·8	10·9	12·8	6·4	12·7	14·3
Juin.....1937	5·9	4·7	15·3	7·6	5·7	7·2	16·6	8·0	10·4
Décembre.....1937	3·3	4·6	16·5	12·9	16·8	10·6	6·7	15·8	13·0
Juin.....1938	3·6	14·8	17·1	12·4	12·5	9·7	17·8	14·3	13·5
Décembre.....1938	8·4	9·8	21·2	14·5	21·4	11·8	9·5	17·3	16·2
Juin.....1939	6·3	8·9	15·0	9·7	10·2	6·6	18·2	9·7	11·6
Décembre.....1939	5·3	4·3	16·1	9·7	12·0	10·2	4·9	12·4	11·4
Juin.....1940	2·4	3·7	12·2	4·9	3·9	3·4	14·6	7·7	7·6
Décembre.....1940	2·6	2·3	11·1	5·9	6·6	6·7	4·8	9·0	7·4
Juin.....1941	2·0	1·9	6·2	2·0	4·3	1·8	11·5	3·8	4·1
Décembre.....1941	1·0	2·1	5·7	6·0	6·2	4·2	3·8	5·3	5·2
Juin.....1942	1·3	4·7	4·6	1·6	1·1	0·9	2·6	0·9	2·5
Décembre.....1942	0·3	2·4	1·6	1·0	2·6	1·1	1·7	0·6	1·2
Juin.....1943	0·3	1·1	1·0	0·4	0·6	0·6	1·1	0·1	0·6
Décembre.....1943	2·9	0·3	0·7	0·5	0·8	0·8	0·9	0·5	0·8
Juin.....1944	0·1	0·6	0·4	0·2	0·2	0·5	0·2	0·2	0·3
Décembre.....1944	[1]	0·2	0·9	0·4	0·8	0·5	0·7	0·6	0·6
Mars.....1945	0·5	[1]	1·2	0·6	0·9	0·8	0·8	0·5	0·7
Juin.....1945	1·2	0·1	0·6	0·7	0·2	0·9	0·3	0·2	0·5
Septembre.....1945	2·0	0·5	2·4	0·5	0·4	0·4	0·3	2·4	1·4
Décembre.....1945	4·6	4·7	1·8	4·0	1·2	1·3	0·9	3·4	3·0
Mars.....1946	4·0	1·8	1·4	1·7	1·6	2·1	1·0	3·0	1·9
Juin.....1946	3·6	3·7	1·0	0·8	1·5	0·7	0·4	2·3	1·3
Septembre.....1946	0·9	1·0	1·0	1·0	0·5	0·4	0·5	1·5	1·0
Décembre.....1946	1·5	0·3	1·4	0·9	1·3	1·5	1·4	3·6	1·5
Mars.....1947	15·4	1·7	1·8	0·7	1·3	2·0	1·5	2·0	1·8
Juin.....1947	7·2	2·2	0·5	0·5	0·4	0·5	0·3	0·8	0·8
Septembre.....1947	4·9	0·8	0·6	0·3	0·5	0·2	0·5	1·1	0·7
Décembre.....1947	3·6	8·4	2·2	0·9	1·1	0·6	1·5	2·0	1·7

[1] Moins d'un dixième pour cent.

Section 4.—Assurance-chômage

La loi de l'assurance-chômage, mise en vigueur le 1er juillet 1941, s'applique à toute personne employée sauf les suivantes: employées dans des industries ou des occupations déterminées comme l'agriculture, les forêts, la pêche, le sciage et

l'abatage du bois (sauf dans une région où la commission a prescrit que les personnes employées au sciage et à l'abatage du bois doivent être assurées, cas actuellement limité à la Colombie-Britannique), le service domestique privé, le service de garde-malade privé, certains directeurs ou employés supérieurs de sociétés, les travailleurs employés autrement qu'à l'heure, à la journée ou à la pièce s'ils touchent plus de $3,120 par année et (sauf consentement de la commission) les employés des hôpitaux et institutions de charité sans but lucratif. Toute personne rémunérée à l'heure, à la journée ou à la pièce (y compris d'après un taux de parcours) est assurée quel que soit le montant de son gain, de même que tout employé touchant $3,120 ou moins par année et rémunérée à la semaine, au mois ou à l'année. Une modification entrée en vigueur le 1er avril 1948 porte assurance des employés de l'arrimage, un des principaux emplois exclus auparavant

Caisse d'assurance-chômage.—Patrons et employés contribuent à peu près également à la caisse. L'État contribue pour un montant égal au cinquième des contributions réunies des patrons et des employés et défraye l'administration. Du 1er juillet 1941 au 30 juin 1948, les patrons et employés contribuent pour $463,657,098 à la caisse et l'État, $92,733,927. L'intérêt et les bénéfices réalisés sur la vente de valeurs s'élèvent à $38,181,653 et les amendes, à $17,026. Les recettes totales sont donc de $594,589,706

Les prestations étaient payables pour la première fois le 27 janvier 1942. Depuis lors jusqu'au 30 juin 1948, sur les 1,854,067 réclamations déposées aux bureaux locaux, 1,080,610 ont été admises et 9,222 sont pendantes. Le total des prestations versées s'élèvent à $129,145,295, laissant un solde de $465,444,411 à la caisse. Les réserves de la caisse sont placées dans des obligations du gouvernement fédéral et, en fin de 1947, la valeur au pair des obligations en portefeuille est de $414,023,000.

CONTRIBUTIONS HEBDOMADAIRES ET PRESTATIONS EN VERTU DE LA LOI D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Catégorie	Gain hebdomadaire	Contributions hebdomadaires[1]		Coupure du timbre[2]	Prestations hebdomadaires[3]	
		de l'employé	du patron		Célibataire	Assuré ayant une personne ou plus à charge
		cents	cents	cents	$	$
0	Moins de 90 cents par jour (ou âgé de moins de 16 ans)	[4]	18 cents versés à son compte par le patron[4]	18	[4]	[4]
1	$ 5·40 à $ 7·49	18	12	30	4·20	4·80
2	$ 7·50 à $ 9·59	24	15	39	5·10	6·30
3	$ 9·60 à $11·99	24	18	42	6·00	7·50
4	$12·00 à $14·99	24	21	45	7·20	9·00
5	$15·00 à $19·99	24	24	48	8·10	10·20
6	$20·00 à $25·99	30	30	60	10·20	12·90
7	$26·00 à $33·99	36	36	72	12·30	15·60
8	$34·00 ou plus	42	42	84	14·40	18·30

[1] La contribution quotidienne à l'égard de chaque catégorie est de 1/6 du taux hebdomadaire. [2] Les timbres d'assurance-chômage réunissent les contributions du patron et de l'employé. [3] Taux calculés en présumant que la personne appartient à la même catégorie durant les 180 derniers jours des deux années précédant la réclamation. La prestation quotidienne d'un assuré sans personne à charge s'élève à 34 fois la moyenne de ses contributions quotidiennes des 180 derniers jours; elle s'élève à 45 fois la moyenne des contributions quotidiennes, moins 10c. par jour, si l'assuré compte à sa charge, principale ou complète, une ou plusieurs personnes. Le taux quotidien est 1/6 du taux hebdomadaire. [4] Les travailleurs de cette catégorie ne contribuent pour rien (les contributions sont payées entièrement par le patron) et n'ont pas droit aux prestations. Ils peuvent toutefois accumuler des droits aux prestations fondés sur les contributions de l'employeur.

Aucune prestation n'est payable durant les neuf premiers jours de chômage d'une année de prestation, après quoi la durée des prestations dépend du dossier d'emploi et de contribution de l'employé, le nombre de jours de prestation étant égal au cinquième du nombre de jours de contribution des cinq années précédentes, moins le tiers du nombre de jours de prestation des trois années précédentes. Les prestations d'assurance sont versées de droit moyennant quatre conditions statutaires:

1° Versement de 30 contributions hebdomadaires au moins (ou 180 contributions quotidiennes) dans les deux ans, la personne occupant un emploi assurable. (La période de deux ans peut être prolongée en certaines circonstances.)

2° Pas plus de 50 p. 100 des contributions versées dans l'année précédant la réclamation ne doivent avoir été faites au taux minimum spécifié à la deuxième annexe.

3° Présentation en bonne et due forme de la réclamation.

4° Le réclamant doit être âgé d'au moins 16 ans.

Les causes de déchéance comprennent: perte d'emploi pour cause de différend ouvrier auquel l'assuré participe ou est directement intéressé; refus d'accepter un emploi approprié; internement de l'assuré dans une prison ou institution soutenues à même les deniers publics; refus de suivre un cours d'instruction ou de formation si l'assuré est avisé de le faire; résidence hors du Canada, sauf prescription contraire. La déchéance peut durer au plus six semaines si l'employé est congédié à cause de mauvaise conduite, quitte son emploi volontairement, sans raison valable, ou refuse un emploi approprié.

Statistique de l'assurance-chômage*.—Les prestations prévues par la loi sur l'assurance-chômage sont devenues payables pour la première fois en janvier 1942. Sauf durant une période d'environ neuf mois après la cessation des hostilités en Europe au printemps de 1945, le chiffre mensuel des réclamations déposées accuse une variation saisonnière marquée. Les fluctuations caractéristiques se traduisent par des totaux mensuels croissants à l'automne et en hiver et des totaux décroissants au printemps et en été. En 1942, la moyenne mensuelle est de 2,244 réclamations initiales ou renouvelées, s'échelonnant de 663 à 4,629. La moyenne mensuelle de 1943 s'établit à 3,055 et le total mensuel varie de 1,013 à 6,562. En 1944, la moyenne mensuelle atteint 7,575, le total mensuel variant de 3,106 à 13,770. Après la fin de la guerre en août 1945, le total mensuel du dernier semestre augmente brusquement au point d'atteindre une moyenne de 24,699 réclamations initiales ou renouvelées par mois en 1945; le total mensuel varie de 8,430 à 57,612. En 1946, la moyenne mensuelle des réclamations initiales ou renouvelées est de 40,722, tandis que le total mensuel varie de 25,115 à 71,932. En 1947, la moyenne mensuelle est de 36,904, le total mensuel variant de 17,281 à 73,578.

Le nombre mensuel de prestataires fluctue selon le nombre de réclamations déposées, avec un retard d'environ un mois. En raison du réembauchage, ou à cause des dispositions de la loi relatives à l'obtention des prestations, le nombre de prestataires en n'importe quel mois est habituellement inférieur au nombre de requérants. Le nombre de prestataires en une période ne peut dépasser le nombre de requérants que lorsque les réclamations diminuent brusquement

* Les statistiques de l'assurance-chômage sont réunies et publiées par la Section des statistiques de l'assurance-chômage du Bureau fédéral de la statistique à même les renseignements fournis par la Commission d'assurance-chômage.

Le nombre de ceux qui signent le registre actif du chômage la dernière semaine de chaque mois fournit une indication du chômage déclaré parmi les travailleurs assurés. Ceux qui gardent une réclamation active de prestation doivent s'inscrire au registre une fois par semaine, attestant ainsi qu'ils sont sans emploi, capables de travailler et disponibles, mais incapables de trouver un emploi convenable.

Ces chiffres accusent le même caractère saisonnier que ceux des réclamations déposées, mais le registre actif fournit une mesure du chômage enregistré à un moment donné, tandis que les réclamations indiquent le nombre de chômeurs enregistrés pendant une période.

En plus des renseignements mensuels sur l'application de la loi, des classements annuels des personnes détenant un emploi assurable sont effectués d'après des rapports sur l'échange des livrets le 1er avril; des données annuelles relatives aux années de prestation établies et aux années de prestation terminées sont publiées.

Le nombre de personnes assurées sous le régime de la loi d'assurance-chômage, donné au tableau **9**, est considéré comme étant celui des personnes qui occupent un emploi assurable au 1er avril, nombre tiré des rapports sur les personnes à recevoir un livret d'assurance et une carte de contribution à cette époque.

Le tableau **10** porte sur les personnes qui avaient à leur crédit en 1946 des années courantes de prestation. Une année de prestation, en vertu de la loi d'assurance-chômage, est établie lorsque l'assuré, en perdant son emploi, dépose une réclamation et prouve qu'au moins 180 contributions quotidiennes ont été versées en son nom au cours des deux années précédentes. A cause d'autres dispositions statutaires ou parce que la personne peut reprendre son emploi avant de toucher des prestations, l'établissement d'une année de prestation ne signifie pas nécessairement versement de prestations. Lorsqu'une année de prestation est établie, cela signifie simplement que le droit du requérant de recevoir des prestations à un taux fixé, en tout temps des douze mois subséquents, est déterminé. Ainsi, bien que 486,600 personnes aient des années courantes de prestation en 1946, seulement 351,476 en touchent en réalité.

Dans presque tous les cas (sauf le décès, etc.), une année de prestation demeure en vigueur jusqu'à épuisement des droits autorisés de prestation, ou jusqu'à écoulement complet de douze mois depuis la date d'établissement, soit celui des deux qui survient le premier. Certaines années de prestation établies en 1945 sont reportées à 1946; ainsi, bien que 304,743 personnes établissent des années de prestation en 1946, un total de 486,600 personnes ont des années de prestation couramment valides en 1946.

La somme des prestations donnée au tableau **10** est calculée en multipliant chaque taux quotidien de prestation par le nombre de jours de prestation payés à ce taux et inscrits sur les cartes d'années de prestation dont on s'est prévalu en 1946.

Le tableau **11** répartit les personnes disposant d'années courantes de prestation en 1946, selon le nombre de jours de prestation. Le tableau **12** classe les prestataires suivant le taux quotidien de prestation. Le taux quotidien est déterminé par la moyenne de la contribution quotidienne versée au nom du réclamant au cours des deux dernières années et selon qu'il a ou non une personne à charge au sens de la loi.

Le tableau **13** classe séparément et par groupe d'âge les personnes ayant établi des années de prestation en 1946, celles dont les années expiraient en 1946 et celles

dont les années sont terminées par suite d'épuisement des droits. Le tableau **14** présente, par groupe industriel et par âge, les personnes qui ont établi des années de prestation en 1946 ainsi que les jours de prestation payés sur ces années.

Le tableau **15** classe les personnes ayant établi des années de prestation en 1946 et les jours payés durant ces années par groupe d'occupation.

Une analyse plus détaillée de ces relevés, selon le sexe et la province, paraît dans le *Rapport annuel sur les années courantes de prestation, en vertu de la loi d'assurance-chômage*, publié par le Bureau fédéral de la statistique.

9.—Assurés en vertu de la loi sur l'assurance-chômage, par groupe industriel et sexe, 1945 et 1946

NOTA.—Les chiffres ne comprennent que les assurés ayant échangé un livret d'assurance-chômage ou reçu un livret pour la première fois en avril. Il s'agit donc d'une estimation du nombre de personnes ayant un emploi assurable le 1er avril.

Groupe industriel	1945		1946	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Agriculture	1,050	490	880	570
Forêts, pêche et piégeage	930	40	1,960	310
Mines, pétrole et carrières—				
Mines	61,740	1,850	64,930	1,610
Puits de pétrole	2,020	230	2,170	180
Carrières	2,340	60	2,040	100
Totaux, mines, pétrole et carrières	66,100	2,140	69,140	1,890
Manufactures—				
Substances végétales	67,030	42,800	65,680	32,110
Produits animaux	57,410	30,120	60,930	27,320
Textiles et tissus	55,450	97,990	59,570	87,800
Produits du bois et du papier	127,530	36,470	134,020	34,230
Fer et ses produits	352,260	71,440	225,940	25,740
Produits des métaux non ferreux	59,640	28,230	50,810	21,010
Produits des métalloïdes	25,210	6,240	31,240	5,810
Produits chimiques et connexes	34,600	19,910	23,540	10,010
Produits divers	16,190	14,570	16,350	12,160
Totaux, manufactures	795,320	347,770	668,080	256,190
Électricité, gaz et eau (production et fourniture)	17,440	2,870	16,960	2,530
Construction	67,050	2,480	89,950	3,330
Transports et communications	166,590	33,780	193,590	29,300
Commerce de gros	55,440	27,540	62,850	25,400
Commerce de détail—				
Denrées alimentaires	31,670	21,430	33,230	17,900
Autres denrées	79,350	117,400	100,440	106,260
Totaux, commerce de détail	111,020	138,830	133,670	124,160
Finance et assurance	18,680	46,670	24,960	43,900
Services—				
Professionnel	6,140	13,140	7,990	13,160
Public	58,150	47,950	56,220	25,840
Amusements	9,490	5,500	9,150	4,760
Affaires	5,320	5,720	7,770	5,640
Personnel	43,000	71,640	45,790	60,880
Totaux, services	122,100	143,950	126,920	110,280
Non spécifié	22,710	7,850	104,820	37,060
Totaux, toutes industries	**1,444,430**	**754,410**	**1,493,780**	**634,920**

10.—Personnes établissant des années de prestation, personnes ayant des années courantes de prestation, prestataires, jours de prestation payés et somme des prestations versées, par province, 1946

Province	Personnes établissant des années de prestation	Personnes ayant des années courantes de prestation	Prestataires	Jours de prestation	Somme des prestations[1]
					$
Île du Prince-Édouard	1,363	2,025	1,566	98,450	179,470
Nouvelle-Écosse	18,098	25,852	18,423	1,280,688	2,638,609
Nouveau-Brunswick	8,746	11,775	8,515	532,302	1,074,371
Québec	96,997	169,347	123,200	8,811,746	17,558,564
Ontario	105,187	157,636	115,385	7,559,533	15,309,828
Manitoba	16,952	27,291	18,828	1,279,822	2,488,281
Saskatchewan	8,175	11,586	8,492	494,033	940,375
Alberta	12,684	19,958	12,801	735,209	1,483,418
Colombie-Britannique	36,541	61,130	44,266	3,068,895	6,514,254
Totaux	**304,743**	**486,600**	**351,476**	**23,860,678**	**48,187,170**

[1] Sujette à revision en cas d'erreur et d'omission dans les paiements définitifs. Le total de cette colonne est la somme des prestations payées à chaque personne durant l'année civile. Il constitue le chiffre annuel reconnu. Ce total est moindre que le total des chiffres des douze mois publiés pour 1946 d'une somme estimative de $2,500,000, à cause en grande partie de l'ancienne pratique des bureaux du Trésor qui fermaient leurs livres le vingt de chaque mois. Ainsi le total des chiffres mensuels de 1946 a trait en réalité à la période du 20 décembre 1945 au 30 décembre 1946.

11.—Personnes ayant des années courantes de prestation en 1946, suivant le nombre de jours de prestation payés

Jours de prestation	Personnes	Jours	Jours de prestation	Personnes	Jours	Jours de prestation	Personnes	Jours
Aucune prestation	135,124	-	95- 99	7,916	768,330	195-199	1,567	308,791
1- 4	20,156	52,232	100-104	7,378	752,673	200-204	1,420	386,763
5- 9	21,760	155,867	105-109	6,898	737,632	205-209	1,228	254,153
10-14	17,497	209,496	110-114	6,204	694,372	210-214	1,188	251,822
15-19	17,871	298,564	115-119	5,782	675,923	215-219	1,061	230,240
20-24	16,583	361,476	120-124	5,223	637,164	220-224	1,006	223,366
25-29	15,068	406,186	125-129	4,841	614,900	225-229	841	190,897
30-34	14,044	450,469	130-134	4,470	589,996	230-234	668	154,906
35-39	14,056	523,337	135-139	4,237	580,361	235-239	628	148,801
40-44	12,974	545,691	140-144	3,924	556,862	240-244	506	122,396
45-49	12,500	585,841	145-149	3,718	546,203	245-249	527	130,145
50-54	12,557	650,547	150-154	3,337	507,076	250-254	427	107,588
55-59	11,897	677,238	155-159	3,279	514,750	255-259	339	87,132
60-64	11,393	707,015	160-164	2,880	466,602	260-264	294	76,970
65-69	10,898	730,949	165-169	2,661	444,441	265-269	233	62,138
70-74	10,390	748,650	170-174	2,372	407,767	270-274	187	50,820
75-79	9,547	734,583	175,179	2,107	372,666	275-279	143	39,580
80-84	9,459	774,605	180-184	2,036	370,347	280 ou plus	128	36,698
85-89	9,168	796,913	185-189	1,856	346,984			
90-94	8,458	778,214	190-194	1,690	324,550	**Totaux**	**486,600**	**23,860,678**

12.—Prestataires et jours de prestation en 1946, suivant le taux quotidien de prestation

Taux quotidien de prestation	Personnes	Jours	Taux quotidien de prestation	Personnes	Jours	Taux quotidien de prestation	Personnes	Jours
Moins de $0·60	99	3,664	$1·30-$1·39	15,487	924,090	$2·10-$2·19	6,193	421,978
$0·60-$0·69	325	16,291	$1·40-$1·49	9,602	558,049	$2·20-$2·29	9,271	626,326
$0·70-$0·79	638	28,952	$1·50-$1·59	10,059	620,948	$2·30-$2·39	35,785	2,580,875
$0·80-$0·89	1,381	72,259	$1·60-$1·69	14,891	968,868	$2·40	86,790	5,923,410
$0·90-$0·99	1,953	103,767	$1·70-$1·79	21,440	1,457,817			
$1·00-$1·09	3,715	216,787	$1·80-$1·89	15,584	1,019,555			
$1·10-$1·19	6,081	370,846	$1·90-$1·99	23,927	1,656,330			
$1·20-$1·29	7,471	414,827	$2·00-$2·09	80,784	5,875,036	**Totaux**	**351,476**	**23,860,678**

13.—Personnes établissant des années de prestation, jours de prestation payés à même des années établies et années de prestation terminées, par groupe d'âge, 1946

Groupe d'âge	Personnes établissant des années de prestation	Jours payés à même des années établies	Années de prestation terminées	
			Total des années terminées	Total des années expirées
Moins de 20 ans	26,844	697,774	14,353	5,582
20–24 ans	47,509	1,902,088	38,267	11,054
25–29 "	36,241	1,548,759	29,958	7,777
30–34 "	32,702	1,297,525	26,547	6,079
35–39 "	30,340	1,191,583	23,958	5,700
40–44 "	27,975	1,105,019	22,120	5,455
45–49 "	23,959	1,021,379	19,252	5,089
50–54 "	20,454	933,924	16,096	4,922
55–59 "	18,219	925,633	14,460	5,196
60–64 "	16,135	997,657	13,153	5,888
65 ans ou plus	23,604	2,113,665	20,687	12,816
Non donné	761	31,780	305	109
Totaux, tous âges	**304,743**	**13,766,786**	**239,156**	**75,667**

14.—Personnes établissant des années de prestation en 1946 et jours de prestation payés pour ces années, par groupe industriel et groupe d'âge

Groupe industriel	Personnes établissant des années de prestation			Jours de prestation		
	Moins de 25 ans	25-59 ans	60 ans ou plus	Moins de 25 ans	25-59 ans	60 ans ou plus
Agriculture	391	984	144	10,565	37,291	6,895
Forêts, pêcheries et piégeage	898	2,183	219	27,451	74,285	9,993
Mines, pétrole et carrières—						
Mines	1,026	4,466	868	29,043	108,333	45,449
Puits de pétrole	84	350	44	3,365	16,940	3,685
Carrières	77	309	67	1,950	11,451	4,005
Totaux, mines, pétrole et carrières	1,187	5,125	979	34,358	136,724	53,139
Manufactures—						
Substances végétales	3,785	6,98,	1,442	131,845	309,308	118,582
Produits animaux	3,975	6,282	1,202	123,490	261,430	82,753
Textiles et tissus	6,551	8,892	1,150	216,093	313,421	71,887
Produits du bois et du papier	4,862	10,846	2,786	152,941	406,47o	192,560
Fer et ses produits	11,828	50,944	8,793	467,580	2,143,799	704,910
Produits des métaux non ferreux	2,053	4,926	640	67,908	214,239	58,854
Produits des métalloïdes	1,171	2,027	441	34,431	80,574	34,340
Produits chimiques et connexes	1,236	3,623	488	56,429	231,188	48,403
Produits divers	1,135	2,206	320	33,732	89,829	25,853
Totaux, manufactures	36,596	96,733	17,262	1,284,449	4,050,266	1,338,142
Électricité, gaz et eau (production et fourniture)	310	752	251	11,291	35,441	22,564
Construction	5,260	21,789	4,182	159,774	730,707	213,317
Transports et communications	6,611	16,058	5,507	224,293	668,519	564,353
Commerce de gros	2,048	3,475	675	64,555	152,059	59,111
Commerce de détail—						
Denrées alimentaires	2,715	3,683	545	96,297	163,797	42,413
Autres denrées	7,309	10,541	1,555	273,708	521,145	135,380
Totaux, commerce de détail	10,024	14,224	2,100	370,005	684,942	177,793

14.—Personnes établissant des années de prestation en 1946 et jours de prestation payés pour ces années, par groupe industriel et groupe d'âge—fin

Groupe industriel	Personnes établissant des années de prestation			Jours de prestation		
	Moins de 25 ans	25-59 ans	60 ans ou plus	Moins de 25 ans	25-59 ans	60 ans ou plus
Finance et assurance	1,160	1,690	586	42,174	89,130	53,081
Service—						
Professionnel	750	1,775	468	25,838	73,653	35,165
Public	3,447	12,535	4,334	156,295	750,849	361,195
Amusements	535	1,251	422	18,305	57,576	28,139
Affaires	291	653	181	7,639	31,509	13,383
Personnel	4,749	10,440	2,395	159,318	440,566	172,537
Totaux, services	9,772	26,654	7,800	367,395	1,354,153	610,419
Non spécifié	96	223	34	3,552	10,805	2,515
Totaux, toutes industries[1]	**303,982**			**13,735,006**		

[1] Le total des personnes établissant des années de prestation est effectivement de 304,743, puisque 761 personnes dont l'âge n'a pas été donné ne figurent pas au tableau; ces 761 personnes ont bénéficié de 31,780 jours de prestation, de sorte que le nombre de jours de prestation payés est réellement de 13,766,786.

15.—Personnes établissant des années de prestation en 1946 et jours de prestation payés à même ces années, par groupe d'occupation

Groupe d'occupation	Personnes établissant des années de prestation	Jours de prestation payés	Groupe d'occupation	Personnes établissant des années de prestation	Jours de prestation payés
Agriculture	1,059	37,390	Services	28,885	1,519,918
Pêche	976	31,967	Professionnel	1,928	98,615
Abatage du bois	2,311	77,749	Public	1,182	77,528
Mines et carrières	4,984	120,073	Amusements	564	25,390
Manufactures et mécanique	77,703	3,409,662	Personnel	25,211	1,318,385
Construction	24,088	916,605	Commis de bureau	34,678	1,885,849
Transports et communications	19,239	861,749	Manœuvres	90,932	3,925,725
Commerce	19,056	938,002	Non donné	658	27,428
Finance	264	14,669	**Totaux, toutes occupations**	**304,743**	**13,766,786**

Service de placement.—Subordonnément à la loi sur l'assurance-chômage (1940), la Commission d'assurance-chômage maintient un service gratuit de placement. Les bureaux publics de placement, actifs en vertu d'une entente fédérale-provinciale depuis au delà de ving ans, sont englobés le 1er août 1941 et augmentés par la Commission, dans toutes les provinces excepté le Québec. Quand la Commission a aussi établi des bureaux dans la province de Québec, le gouvernement provincial a diminué le nombre de ses propres bureaux de placement.

16.—Demandes d'emploi, emplois offerts et placements effectués par les bureaux de placement, 1937-1946, et par province, 1945 et 1946

NOTA.—Les chiffres provinciaux de 1920 à 1943 paraissent au tableau correspondant des *Annuaires* précédents, à partir de 1926. Les totaux des années 1920-1936 paraissent à la page 797 de l'édition de 1938.

Année et province	Demandes enregistrées		Emplois offerts		Placements effectués	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Totaux, 1937	**543,343**	**168,880**	**290,790**	**127,598**	**286,618**	**102,918**
Totaux, 1938	**584,727**	**197,937**	**276,851**	**124,390**	**275,338**	**106,957**
Totaux, 1939	**579,645**	**208,327**	**271,654**	**130,739**	**270,020**	**114,862**
Totaux, 1940	**653,445**	**235,150**	**344,921**	**166,955**	**336,507**	**138,599**
Totaux, 1941	**568,695**	**262,767**	**344,795**	**206,908**	**331,997**	**175,766**
Totaux, 1942	**1,044,610**	**499,519**	**949,909**	**431,933**	**597,161**	**298,460**
Totaux, 1943	**1,681,411**	**1,008,211**	**2,002,153**	**1,034,447**	**1,239,900**	**704,126**
Totaux, 1944	**1,583,010**	**902,273**	**1,779,224**	**949,547**	**1,101,854**	**638,063**
Totaux, 1945	**1,855,036**	**661,948**	**1,733,362**	**687,886**	**1,095,641**	**397,940**
Totaux, 1946	**1,464,533**	**494,164**	**1,335,200**	**567,331**	**624,052**	**235,360**
Île du Prince-Édouard. 1945	6,138	3,090	4,376	2,481	3,258	1,959
1946	8,071	2,440	5,094	2,385	3,891	1,598
Nouvelle-Écosse. 1945	60,900	21,272	57,444	21,974	40,200	14,208
1946	67,877	17,259	40,954	17,726	25,013	9,346
Nouveau-Brunswick. 1945	54,021	18,079	58,454	16,416	34,250	11,022
1946	52,487	12,138	38,999	13,075	18,623	5,893
Québec. 1945	605,568	171,419	526,296	172,637	296,478	83,653
1946	353,468	124,349	341,937	106,968	112,795	32,865
Ontario. 1945	678,492	250,82	693,618	302,327	447,995	171,966
1946	539,631	168,484	564,742	268,020	270,982	94,674
Manitoba. 1945	84,863	46,178	67,023	43,671	45,354	30,040
1946	93,493	39,207	63,217	39,504	36,554	23,251
Saskatchewan. 1945	57,671	27,275	39,571	21,471	27,325	14,677
1946	64,738	24,285	41,509	21,399	23,214	12,639
Alberta. 1945	79,857	38,207	79,160	35,174	54,323	24,255
1946	87,465	33,868	77,925	32,753	46,512	19,932
Colombie-Britannique. 1945	227,526	85,605	207,420	71,735	146,458	46,160
1946	197,303	72,134	160,823	65,501	86,468	35,162

Section 5.—Formation professionnelle*

Le ministère fédéral du Travail, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, poursuit en 1947 diverses œuvres de formation en vertu de la loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle: (1) formation de la jeunesse; (2) aide aux étudiants; (3) formation d'apprentis; (4) formation de la main-d'œuvre libérée d'emplois rémunérés; (5) formation professionnelle à l'échelon de l'école secondaire; (6) formation des militaires licenciés†.

Relativement à la dernière œuvre mentionnée, le ministère des Affaires des anciens combattants approuve les demandes de formation professionnelle de la part des ex-militaires tandis que le ministère du Travail s'occupe d'établir des centres de formation et de dispenser l'enseignement. La sous-section 1 expose, sous les rubriques pertinentes, le programme du ministère du Travail et la sous-section 2 explique la relation entre le ministère des Affaires des anciens combattants et la formation des vétérans.

* Des renseignements complets à ce sujet paraissent dans *Formation professionnelle au Canada, rapport annuel de 1946-1947*.

† Le chapitre IX, *Éducation et Recherches*, pp. 337-339, traite de la formation universitaire en vertu de la loi sur la réadaptation des anciens combattants.

Le Conseil consultatif de la formation professionnelle, institué en vertu de la loi, continue de conseiller le ministre au sujet des aspects généraux des œuvres de formation. Le conseil représente les employeurs, la main-d'œuvre organisée, les responsables de l'instruction professionnelle, les organismes d'anciens combattants et les sociétés féminines.

Sous-section 1.—Programme de formation professionnelle du ministère du Travail

Le tableau 17 donne le chiffre des allocations fédérales aux provinces à l'égard de l'année terminée le 31 mars 1948, et le total des versements du Dominion à ce titre jusqu'au 30 avril 1948.

17.—Allocations du Dominion pour la formation professionnelle, année terminée le 31 mars 1948, et réclamations honorées au 30 avril 1948, par province

Province	Formation de la jeunesse		Formation d'ex-militaires		Formation d'apprentis	
	Allocations	Réclamations honorées	Allocations	Réclamations honorées	Allocations	Réclamations honorées
	$	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	11,500	10,358	35,000	31,762	–	–
Nouvelle-Écosse	31,000	19,227	600,000	577,697	16,000	7,752
Nouveau-Brunswick	30,000	25,215	480,000	415,423	10,000	5,949
Québec	130,000	182,049[1]	1,400,000	1,281,609	–,	–
Ontario	50,000	50,000	2,500,000	1,579,492	110,000	42,685
Manitoba	17,500	6,199	425,000	370,689	35,000	14,273
Saskatchewan	35,000	37,416[1]	475,000	345,421	29,500	16,360
Alberta	45,000	19,731	525,000	313,950	63,000	24,530
Colombie-Britannique	50,000	35,407	460,000	363,213	15,000	6,474
Totaux	**400,000**	**385,602**	**6,900,000**	**5,279,256**[2]	**278,500**	**118,023**

[1] Comprend les réclamations honorées et imputées sur les allocations de l'année précédente. [2] Outre ce montant, on a versé à même un fonds spécial $37,231 pour édifices et $1,027,736 pour outillage. La majeure partie de ce montant a été versée à la Corporation des biens de guerre.

Formation de la jeunesse.—Chaque province a soumis au ministère du Travail une liste des divers genres de formation projetés. Ceux-ci, une fois approuvés par le ministre du Travail, ont été inclus dans des annexes appropriées qui définissent les règlements régissant les différents projets. La formation consiste, en majeure partie, en divers cours généraux et spécialisés d'agriculture, d'arts domestiques, d'artisanat et autres matières connexes pour la jeunesse rurale.

Aide aux étudiants.—En vertu de l'accord sur la formation de la jeunesse conclu avec chacune des provinces, une aide est accordée aux infirmières-élèves dans les hôpitaux et aux étudiants qui suivent des cours menant à un grade universitaire, étudiants qualifiés mais incapables, sans aide pécuniaire, de poursuivre leurs études. L'aide peut être accordée, à la discrétion de la province, sous forme de don ou de prêt ou sous les deux formes à la fois.

Le fonds spécial d'aide aux étudiants a été discontinué le 31 mars 1946. Les subventions versées aux universités par le ministère du Travail durant les années de guerre afin de pourvoir au coût additionnel des cours accélérés de médecine et d'art dentaire ont aussi été discontinuées.

Formation d'apprentis.—Des lois sur l'apprentissage existent dans toutes les provinces; il existe aussi des accords relatifs à l'aide fédérale avec toutes les provinces, sauf l'Île du Prince-Édouard et le Québec. En 1947, plusieurs nouveaux métiers ont été placés sous l'empire des lois. L'œuvre de formation d'apprentis a reçu une forte impulsion du fait qu'un grand nombre d'anciens combattants ont choisi les divers métiers désignés. Le nombre d'apprentis qui n'étaient pas des anciens combattants a aussi augmenté rapidement et l'œuvre est mieux dirigée.

Le tableau **17**, p. 681, donne les montants déboursés par le ministère du Travail en vertu des accords relatifs à l'apprentissage.

Formation au bénéfice des chômeurs.—Les accords conclus en 1945 entre le Dominion et certaines provinces portent formation et réadaptation des travailleurs qui ont perdu leur emploi. En vertu des accords, le Dominion s'engage à payer 75 p. 100 environ des frais de la formation de travailleurs choisis par les représentants des gouvernements provinciaux et du Service national de placement.

En 1947, ont accepté et signé ces accords les provinces de Colombie-Britannique, d'Alberta, de Saskatchewan, de Nouvelle-Écosse et de Nouveau-Brunswick. Jusqu'à juillet 1948, il s'était fait relativement peu de chose en vertu de ces accords. En général, la situation de l'emploi était bonne et les provinces hésitaient à inaugurer des cours destinés aux travailleurs qui n'étaient pas des anciens combattants, avant d'être certains que les anciens combattants admis aux cours pourraient les commencer dans le plus bref délai possible. Bien que le crédit fédéral affecté à la formation de personnes en chômage fût de $290,000 pour l'année, seulement $39,486 avaient été déboursés au 30 avril 1948, soit la contribution du Dominion à la formation de 63 hommes et 196 femmes qui ont bénéficié d'un total de 21,775 jours de formation.

Aide fédérale aux écoles professionnelles.—Les accords de dix ans en vigueur portent aide fédérale à toutes les provinces en vue de la formation professionnelle à l'échelon de l'enseignement secondaire. Chaque province reçoit une subvention annuelle de $10,000. En outre, $1,910,000 par année sont répartis entre les différentes provinces, suivant le nombre de jeunes gens de 15–19 ans dans chaque province. Les accords stipulent une autre contribution de 10 millions de dollars à répartir de la même façon, durant une période limitée, pour immobilisations en immeubles et équipement. Jusqu'au 30 avril 1948, les réclamations honorées par le Dominion à l'égard de l'année terminée le 31 mars 1948 l'élèvent à $991,760 pour les immeubles et $233,191 pour les installations. Sauf dans le cas de la subvention de $10,000, la contribution du gouvernement provincial doit être égale à celle du Dominion.

Formation des ex-militaires.—En 1947, la formation d'ex-militaires se poursuit en vertu de l'accord sur la formation de rétablissement conclu avec toutes les provinces.

Administration.—La méthode d'administration adoptée les années précédentes se continue en 1947, les gouvernements provinciaux aidant à assurer la formation professionnelle et les cours conduisant à l'immatriculation. Le personnel affecté au programme de formation professionnelle est augmenté au besoin et, à une certaine époque, atteint un total de 2,805, y compris le personnel des bureaux régionaux de chaque province, les directeurs et professeurs des écoles, les représentants locaux char-

gés des anciens combattants qui se forment en travaillant et un nombreux personnel d'entretien. On a recruté le personnel affecté au programme de préférence parmi les anciens combattants qui ont servi outre-mer.

Durant toute l'année, on s'est tenu en étroite relation avec le ministère des Affaires des anciens combattants et avec le Service national de placement, par l'intermédiaire de l'administration centrale et des bureaux régionaux des deux ministères et des bureaux locaux de placement.

Inscriptions.—Bien que la pointe des inscriptions des anciens combattants au cours de formation professionnelle et de pré-immatriculation soit survenue à la fin de juillet 1946 (38,777), au 1er janvier 1947 il y en a encore 35,733. A la fin de décembre 1947, toutefois, il en reste à 6,869 et à la fin de juin 1948, 1,096

Locaux et équipement.—Les inscriptions baissant durant l'année, il a fallu grouper certains cours et fermer certains centres de formation, mesures qui ont été prises en nuisant le moins possible au programme de formation. Des écoles ont été fermées à Pictou et Windsor (N.-É.), Milledgeville (N.-B.), Montréal, Québec et Sherbrooke (P.Q.), Brockville, North-Bay, Kitchener, London et Windsor (Ont.), Brandon (Man.), Prince-Albert et Moose-Jaw (Sask.), Medicine-Hat (Alb.), et Victoria (C.-B.).

La réduction des moyens de formation a occasionné un surplus d'outillage. Les gouvernements provinciaux en ont acheté à moitié du prix primitif et le reste a été remis à la Corporation de biens de guerre. A certains endroits, les cours du programme de formation professionnelle sont ou seront continués par les provinces. Il en est ainsi à Edmundston (N.-B.), Trois-Rivières (P.Q.), Toronto (Ont.), Winnipeg (Man.), Calgary (Alb.) et Vancouver (C.-B.). Les écoles situées à ces endroits n'ont pas toutes été remises aux provinces; les provinces intéressées, cependant, ont manifesté le désir de prendre en charge, en entier ou en partie, les écoles encore actives comme centres de formation d'anciens combattants.

Comme par le passé, on a adressé à un grand nombre d'écoles industrielles particulières, de collèges commerciaux et d'écoles provinciales ou municipales les anciens combattants qui ne pouvaient pas être admis facilement aux centres de formation professionnelle au Canada ou qui désiraient suivre des cours que ces centres n'offraient pas.

Le régime des cours du soir et du jour dans certaines écoles de formation professionnelle au Canada a aussi cessé partout au début de l'année, à l'exception des cours sur la réparation des montres.

Sous-section 2.—Formation professionnelle des anciens combattants*

Le programme de formation en vue de la réadaptation, sous l'empire de la loi sur la réadaptation des anciens combattants, et les règlements relatifs à la formation ont été modifiés et codifiés en 1946 de sorte qu'un programme complet et uniforme fonctionne par tout le Canada. Les anciens combattants reçoivent leur formation dans une centaine d'instituts ou centres de formation spécialement organisés, régis par l'organisme fédéral-provincial connu sous le nom de *Programme de formation professionnelle au Canada.* A mesure que les anciens combattants achevaient leur formation, il a été possible de fermer ces centres spéciaux et, en avril 1948, on ne comptait plus que 16 centres dans 12 municipalités.

* Rédigé au ministère des Affaires des anciens combattants.

Durant l'année financière 1947-1948, le nombre d'ex-militaires à bénéficier du programme de formation professionnelle décline graduellement au point de ne plus atteindre en mars 1948 la moitié de ce qu'il était en mars 1947.

Sur le nombre global d'anciens combattants bénéficiant de formation professionnelle le 31 mars 1948, 73·3 p. 100 fréquentent à temps continu une école ou une institution, 17·7 p. 100 sont formés sur place dans un établissement industriel ou commercial, 7·9 p. 100 sont défrayés de cours par correspondance ou à temps discontinu, 0·1 p. 100 sont des anciens combattants aveugles apprenant un métier approprié sous le patronage de l'Institut canadien des aveugles, et 1·0 p. 100 suivent des cours d'immatriculation avant de passer à leur formation professionnelle.

Les centres de formation et les écoles par tout le pays offrent des cours de formation à l'égard d'environ 300 occupations et la formation sur place se donne à l'égard de 250 métiers et occupations dont plusieurs sont compris dans les 300 occupations déjà mentionnées.

Le tableau 18 fait voir l'expansion et la contraction du programme depuis son inauguration. Le nombre de bénéficiaires demeure très petit en 1943, à cause du nombre relativement restreint de démobilisés et de la demande de main-d'œuvre bien rémunérée des industries de guerre. La pointe survient en novembre 1946. Dorénavant, le nombre déclinera très rapidement car très peu de demandes ont été reçues depuis le 1er janvier 1948.

18.—Anciens combattants bénéficiaires d'allocations de formation, par mois, 1943-1948

Mois	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Janvier	275	573	1,892	21,998	39,134	16,203
Février	264	646	2,407	27,511	38,909	15,978
Mars	246	764	3,081	29,756	37,385	14,627
Avril	202	763	3,330	32,184	31,871	13,452
Mai	181	814	3,651	34,157	29,527	11,997
Juin	224	774	3,962	35,598	26,115	10,777
Juillet	310	863	3,990	36,165	23,193	9,586
Août	271	950	4,145	35,827	21,347	8,646
Septembre	330	1,083	4,332	36,882	19,977	-
Octobre	335	1,360	5,980	39,057	18,998	-
Novembre	394	1,596	8,523	40,422	18,292	-
Décembre	459	1,700	16,457	39,630	16,853	-

Les règlements prévoient une période de formation maximum de douze mois, période qui peut se prolonger à l'égal de la période de service actif, mais non la dépasser. Ceux qui ont servi moins de douze mois peuvent toucher des allocations jusqu'à concurrence du nombre de mois de service actif seulement.

Les cours de formation professionnelle durent en moyenne six mois. S'il s'agit de métiers très spécialisés, les anciens combattants acceptés aux cours techniques avancés ou sous contrat d'apprentissage peuvent recevoir de l'aide, sous forme

de gratifications ou de subventions, pendant deux ans ou plus, à condition qu'ils aient servi durant la période admissible. Aux anciens combattants formés sur place, l'employeur doit payer un salaire d'après une échelle graduée, en proportion de la capacité de gain de l'apprenti et conformément aux dispositions de la loi. Le ministère des Affaires des anciens combattants contribue au salaire jusqu'à concurrence de 80 p. 100 du montant que l'apprenti recevra de son employeur, une fois terminé son stade de formation subventionnée.

Depuis l'inauguration du programme de formation professionnelle jusqu'à mars 1948, 78,786 anciens combattants ont bénéficié d'allocations en vue de leur formation professionnelle:—

Année et mois	*Nombre*	*Année et mois*	*Nombre*
Novembre 1941-mars 1942	238	Avril 1945-mars 1946	17,929
Avril 1942-mars 1943	783	Avril 1946-mars 1947	46,374
Avril 1943-mars 1944	1,497	Avril 1947-mars 1948	6,980
Avril 1944-mars 1945	4,985	TOTAL	78,786

La subdivision suivante d'anciens combattants, d'après la province où la demande de formation est approuvée, se fonde sur les districts du ministère des Affaires des anciens combattants (les demandes approuvées à l'administration centrale ont pour objet des cours de formation professionnelle en dehors du Canada) et elle est susceptible de légères erreurs lorsque les limites du district du ministère des Affaires des anciens combattants et celles de la province ne coïncident pas.

Province	*Nombre*	*Province*	*Nombre*
Île du Prince-Édouard	445	Saskatchewan	5,164
Nouvelle-Écosse	4,107	Alberta	6,509
Nouveau-Brunswick	2,840	Colombie-Britannique	8,657
Québec	11,845	Administration centrale	815
Ontario	30,566	TOTAUX	78,786
Manitoba	7,838		

Les 13,215 ex-militaires actuellement bénéficiaires d'allocations se répartissent ainsi au 31 mars 1948:—

Genre de formation	*Hommes*	*Femmes*	*Total*
Écoles et centres de formation	8,481	1,218	9,699
Formation sur place	2,292	49	2,341
Cours pré-immatriculation avant la formation professionnelle	100	31	131
Cours par correspondance: personnes employées	988	5	993
Cours par correspondance: hôpitaux et institutions	48	3	51
TOTAUX	11,909	1,306	13,215

En outre des ex-militaires déjà mentionnés, 371 hommes ont reçu leur formation sur place sans bénéficier d'allocations, vu que l'employeur-instructeur leur paye des salaires suffisants à leur subsistance avant même l'expiration de la période de formation.

Certains métiers et occupations groupent naturellement la majorité des apprentis; 250 anciens combattants ou plus ont choisi chacune des occupations ci-après mentionnées. Les totaux donnés ci-dessus diffèrent de ceux du tableau suivant

parce qu'un grand nombre d'anciens combattants ont obtenu la permission de quitter pour une autre l'occupation dans laquelle ils ont reçu une formation. Ainsi le nombre de demandes approuvées se trouve un peu exagéré.

Métier ou occupation	*Demandes approuvées*
Comptables et vérificateurs	6,650
Artistes et sculpteurs	514
Ministres du culte	891
Musiciens et chanteurs	798
Artistes commerciaux	1,486
Traceurs	2,697
Techniciens et préparateurs—laboratoire	520
Photographes	786
Opérateurs de radio	798
Embaumeurs et entrepreneurs de pompes funèbres	447
Gérants—hôtels et restaurants	667
Commis de bureau—général	7,189
Mécanographes	441
Secrétaires	1,544
Sténographes et dactylographes	3,822
Télégraphistes	689
Vendeurs	900
Cuisiniers	458
Barbiers	2,286
Visagistes	1,652
Occupations du service de sécurité	5,497
Occupations agricoles	2,353
Boulangers	505
Fourreurs	338
Couturières et tailleurs	1,593
Occupations des scieries	257
Ébénistes	1,238
Tapissiers	714
Compositeurs et typographes	463
Pressiers et imprimeurs en taille douce	280
Cordonniers	1,021
Bijoutiers et horlogers	1,498
Machinistes	2,699
Outilleurs et ajusteurs de matrices	583
Tôliers	1,146
Charpentiers et monteurs en acier	827
Soudeurs et découpeurs à la flamme	1,921
Électriciens	4,731
Briqueteurs et poseurs de tuiles	2,114
Charpentiers	4,593
Peintres (construction)	919
Plâtriers	363
Plombiers et tuyautiers	2,642
Conducteurs, tramways électriques	237
Buandiers, nettoyeurs et teinturiers	285
Bouchers et dépeceurs de viande	524
Mécaniciens d'automobile	7,585
Mécaniciens-général	2,196
Réparateurs de radio	1,671
Mécaniciens de réfrigération	871
Instituteurs	1,250
Infirmières diplômées	536
Surveillants des forêts	265
Chiropracticiens	266
Dessinateurs	562
Sages-femmes, garde-malades et garde-malades secouristes	524
Mécaniciens de machines fixes	580
TOTAL	90,882

Section 6.—Travail organisé au Canada

Les renseignements relatifs aux syndicats ouvriers au Canada sont publiés dans le rapport annuel du ministère du Travail, intitulé: *Mouvement syndical ouvrier au Canada.*

A la fin de 1946, les syndicats ouvriers comptent 831,697 membres. Les effectifs du Congrès des Métiers et du Travail sont de 356,121 dans 2,536 succursales de syndicats affiliés et syndicats fédéraux, d'après les calculs basés sur les rapports des syndicats au ministère du Travail; ceux du Congrès canadien du Travail, de 314,025 dans 1,087 succursales et syndicats locaux; ceux de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, de 70,367 dans 338 succursales; ceux des fraternités indépendantes d'employés de chemin de fer, de 37,731 dans 370 succursales; et ceux des syndicats locaux indépendants, de 4,298 dans 47 succursales.

Congrès des Métiers et du Travail du Canada.—Le Congrès est le plus ancien syndicat ouvrier central du Canada. Après la disparition de l'Union canadienne du Travail, qui groupait les syndicats locaux de l'Ontario de 1873 à 1877, il n'y eut pas d'organisme central jusqu'en 1883, année où le Conseil des Métiers et du Travail de Toronto réunit en conférence tous les syndicats locaux. Au cours de cette réunion, des dispositions furent prises en vue d'établir une association fédérale qui prit officiellement naissance en 1886.

Actuellement, sont affiliés au Congrès des Métiers et du Travail les syndicats "internationaux", dont presque tous sont également affiliés à la Fédération américaine du Travail, un certain nombre de syndicats canadiens ou "nationaux", et certains syndicats ouvriers à charte directe.

Congrès canadien du Travail.—Ce congrès est fondé en septembre 1940, lorsque le Congrès Pan-Canadien du Travail, formé en 1927, modifie sa constitution afin de permettre l'affiliation au Congrès des succursales canadiennes des "syndicats internationaux" qui, aux États-Unis, sont affiliés au Congrès d'organisation industrielle. Le Congrès englobe aussi un certain nombre de syndicats auxquels il a accordé des chartes.

Confédération des Travailleurs catholiques du Canada.—Les syndicats catholiques nationaux au Canada datent de 1901. En 1921, ces syndicats catholiques locaux, groupés en fédération, par industrie autant que possible, ont formé un organisme central, la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada.

19—Membres des syndicats ouvriers au Canada 1914-1946

Année	Membres	Année	Membres	Année	Membres
1914	166,163	1925	271,064	1936	322,746
1915	143,343	1926	274,604	1937	383,492
1916	160,407	1927	290,282	1938	381,645
1917	204,630	1928	300,602	1939	358,967
1918	248,887	1929	319,476	1940	362,223
1919	378,047	1930	322,449	1941	461,681
1920	373,842	1931	310,544	1942	578,380
1921	313,320	1932	283,096	1943	664,533
1922	276,621	1933	285,720	1944	724,188
1923	278,092	1934	281,274	1945	711,117
1924	260,643	1935	280,648	1946	831,697

20.—Répartition des membres des syndicats ouvriers selon les groupes industriels principaux, 1945 et 1946, et pourcentage de changement

Industrie	1945		1946		% de changement de 1945 à 1946
	Membres	% du total	Membres	% du total	
Mines et carrières	37,193	5·3	41,777	5·0	+12·3
Métaux	147,909	20·8	164,630	19·8	+11·3
Construction	65,569	9·2	63,266	7·6	— 3·5
Éclairage, chauffage et énergie	8,977	1·3	7,816	0·9	−12·9
Bois et produits du bois	49,259	6·9	76,959	9·3	+56·2
Impression et édition	14,234	2·0	14,960	1·	+ 5·1
Transport ferroviaire	127,945	18·0	134,927	16·2	+ 5·5
Autres transports	49,991	7·0	57,171	6·9	+14·4
Services	76,441	10·7	92,190	11·1	+20·6
Vêtement et chaussure	46,122	6 5	50,533	6·1	+ 9·6
Textiles	28,248	4·0	33,382	4·-	+18·2
Denrées alimentaires	28,464	4·0	41,749	5·0	+46·7
Toutes autres industries	30,765	4·3	52,337	6·3	+70·1
Totaux	**711,117**	**100·0**	**831,697**	**100·-**	**+17·0**

21.—Syndicats ouvriers de 1,000 membres ou plus au Canada, au 31 décembre 1945 et 1946

Organisme	Membres, d'après les rapports ou une estimation	
	1945	1946
Syndicats internationaux		
Syndicat international des Travailleurs de l'Automobile, de l'Avionnerie et de la Machine agricole d'Amérique	51,000	50,000
Syndicat international des Travailleurs de la Boulangerie et de la Confiserie d'Amérique	1,050	1,759
Syndicat international des Barbiers, Coiffeurs et Visagistes d'Amérique, compagnons	864	1,010
Fraternité internationale des Chaudronniers, Constructeurs de Navires en fer et Aides d'Amérique	5,238	6,231
Fraternité internationale des Relieurs	1,727	2,123
Syndicat international des Ouvriers Brasseurs, Meuniers et Limonadiers	1,000	2,300
Syndicat international des Briqueteurs, Maçons et Plâtriers d'Amérique	1,429	1,574
Syndicat international des employés du service du bâtiment	2,500	3,500
Fraternité des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique	20,271	23,021
Syndicat international des Travailleurs de l'industrie des produits chimiques	3,731	5,912
Ouvriers amalgamés du Vêtement d'Amérique	9,250	9,500
Syndicat des *Télégraphistes* commerciaux	2,827	2,879
Syndicat international des Ouvriers de la Distillerie, de la Rectification et de la Vinerie d'Amérique	2,252	2,408
Travailleurs unis de l'Électricité, de la Radio et de la Machinerie d'Amérique	6,521	22,000
Fraternité internationale des Travailleurs de l'Électricité	8,325	8,224
Syndicat international des Mécaniciens Opérateurs	2,050	2,171
Association internationale des Pompiers	2,400	2,500
Fraternité internationale des Chauffeurs, Graisseurs et Ouvriers d'atelier de chemin de fer	1,465	1,543
Syndicat international des Travailleurs de la Fourrure et du Cuir des États-Unis et du Canada	5,000	6,000
Travailleurs unis du Vêtement d'Amérique	1,350	1,350
Syndicat international des Ouvriers de la Mode	11,259	12,135
Syndicat international des Chapeliers, Casquettiers et Modistes	1,774	1,908
Syndicat des porteurs d'oiseau, des ouvriers du bâtiment et des manœuvres d'Amérique	524	1,235
Alliance internationale des Employés d'Hôtels et de Restaurants et Ligue internationale des Garçons de Bar d'Amérique	4,941	7,499
Travailleurs industriels du Monde	1,600	2,000
Lithographes amalgamés d'Amérique	800	1,143
Fraternité des Mécaniciens de Locomotives	6,863	7,027
Fraternité des Chauffeurs et des Mécaniciens de Locomotives	9,062	9,498
Association internationale des Débardeurs	5,000	5,000
Syndicat international des Débardeurs et Entreposeurs	850	1,286
Association internationale des Machinistes	26,000	22,077
Fraternité des Cantonniers de Chemin de fer	18,187	20,446
Dépeceurs de viande et Bouchers amalgamés d'Amérique du Nord	–	3,000
Association internationale des Tôliers	1,957	1,869
Syndicats international des Mineurs, Bocardeurs et Fondeurs	11,739	21,675
Employés unis des Mines d'Amérique	23,710	22,149
Syndicat international des Mouleurs et Travailleurs de Fonderie de l'Amérique du Nord	4,167	6,080
Fédération américaine des Musiciens	5,500	6,500
Travailleurs unis des Bureaux et Travailleurs professionnels d'Amérique	74	1,500
Travailleurs unis de la Salaison d'Amérique	9,500	17,000
Fraternité des Peintres, Décorateurs et Colleurs de papier peint d'Amérique	3,012	3,810
Fraternité internationale des Papetiers	5,513	5,789
Association des Journaliers unis de la Plomberie et de la Tuyauterie des États-Unis et du Canada	7,200	6,700
Syndicat international des Pressiers et Aides-Pressiers de l'Amérique du Nord	2,667	2,400
Fraternité internationale des Travailleurs de la Pâte de bois, du Sulfite et du Papier	15,000	20,000
Ordre des Télégraphistes de Chemin de fer	9,000	10,000
Fraternité canadienne des Employés de Chemin de fer	18,811	18,600
Association amalgamée des Employés de Tramways électriques et d'Autobus d'Amérique	10,450	12,801
Fraternité des Commis de Chemin de fer et de la Navigation, Portefaix, Employés de messagerie et de gare	11,447	11,692
Fraternité des Nettoyeurs de Wagons d'Amérique	16,079	16,932
Ordre des Conducteurs de Chemin de fer d'Amérique	2,527	2,596
Association internationale de sécurité des commis du commerce de détail	1,350	2,500
Travailleurs unis du Caoutchouc, du Liège, du Linoléum et des Matières plastiques d'Amérique	8,078	9,849
Syndicat international des Marins de l'Amérique du Nord	1,500	2,500

21.—Syndicats ouvriers de 1,000 membres ou plus au Canada, au 31 décembre 1945 et 1946—fin

Organisme	Membres, d'après les rapports ou une estimation	
	1945	1946
Syndicats internationaux—fin		
Alliance internationale des Employés de la Scène et des Projectionnistes de Cinéma des États-Unis et du Canada	1,000	1,100
Travailleurs unis de l'Acier d'Amérique	30,000	35,000
Syndicat des magasins, Travailleurs unis des Magasins de détail, Magasins de gros et Magasins à rayons	720	6,000
Fraternité internationale des Charretiers, Chauffeurs, Entreposeurs et Aides d'Amérique	3,029	6,211
Ouvriers unis de l'Industrie Textile d'Amérique	9,000	9,000
Syndicat des travailleurs de l'Industrie Textile d'Amérique	6,000	12,000
Syndicat *international* des Travailleurs du Tabac	4,425	3,960
Syndicat international des Typographes	5,166	5,065
Syndicat international des Tapissiers de l'Amérique du Nord	2,000	5,000
Syndicat international des Ouvriers du bois d'Amérique	12,500	27,000
Syndicats nationaux		
Fédération nationale des Barbiers et Coiffeurs	1,022	1,030
Travailleurs amalgamés du Bâtiment et de la Construction au Canada	3,600	3,047
Fédération nationale catholique des Métiers du Bâtiment	15,404	10,192
Syndicat canadien des Travailleurs des Métiers du Bâtiment de la province de Québec	1,682	1,419
Fraternité canadienne des Employés municipaux	–	1,286
Fédération des Employés municipaux	–	1 200
Employés civils amalgamés du Canada	6,015	7,018
Association du Service civil de l'Alberta	2,258	2,600
Association du Service civil de la Saskatchewan	2,480	3,052
Fédération nationale des Ouvriers du Vêtement	1,500	2,180
Fédération nationale des Employés du Commerce et de la Finance	2,376	2,019
Association des Officiers de la Douane et de l'Accise	1,868	2,130
Organisation nationale des Travailleurs municipaux des Utilités et de l'Électricité	1,274	1,500
Syndicat national des Mécaniciens opérateurs du Canada	2,849	2,902
Fraternité des Employés de Messageries	2,259	2,907
Syndicat des Pêcheurs et Manutentionnaires canadiens du poisson	1,786	1,786
Fédération du Syndicat des Travailleurs des Fruits et Légumes	–	1,800
Fédération nationale catholique des Travailleurs du Meuble	1,500	1,181
Syndicat national des Travailleurs du Meuble et Métiers connexes (antérieurement le Syndicat national des Travailleurs de l'Avionnerie, du Meuble et Métiers connexes)	1,100	2,000
Fédération nationale des Ouvriers du Gant au Canada	1,200	1,100
Association provinciale des Employés du Gouvernement de la Colombie-Britannique	–	3,700
Fédération nationale des Fabricants de Bas entièrement diminués et circulaires	2,163	2,550
Association des Facteurs fédérés	2,350	2,950
Fédération des Travailleurs de la Marine	3,011	4,290
Fédération maritime nationale (autrefois Fraternité canadienne)	8,993	7,723
Fédération nationale des Travailleurs des métaux	2,288	4,152
Fédération nationale des Employés de l'industrie minière (autrefois Fédération nationale catholique des Travailleurs de l'amiante de la province de Québec)	2,510	3,500
One Big Union	7,034	11,363
Association des Employés de la Poste canadienne	4,200	6,045
Fédération catholique des Métiers de l'Imprimerie au Canada	2,000	2,000
Conseil conjoint des Employés publics (Division de la Colombie-Britannique)	–	2,590
Fédération nationale des Ouvriers de la Pâte de bois et du Papier	7,000	7,700
Fraternité canadienne des Employés de Chemins de fer et autres Employés de Transport	28,000	29,000
Association canadienne des Employés de Chemins de fer	3,803	3,570
Syndicat national des Employés de Chemins de fer	3,020	3,004
Syndicat canadien des Marins	9,420	9,420
Fédération générale des Travailleurs des Chantiers maritimes de la Colombie-Britannique	4,500	4,654
Syndicat national des Travailleurs de la Chaussure et du Cuir	1,216	1,873
Fédération nationale des Travailleurs du Cuir et de la Chaussure du Canada	4,775	4,917
Fédération des Instituteurs de la Colombie-Britannique	3,159	3,460
Fédération nationale catholique des Ouvriers de l'Industrie textile	6,789	10,600
Fédération nationale catholique des Ouvriers de l'Industrie du Bois	3,042	3,715

Le Canada et l'Organisation internationale du Travail.—L'Organisation internationale du Travail, liée à la Société des Nations, a été établie en 1919, conformément aux Traités de Paix, en vue d'améliorer le sort des travailleurs à travers le monde au moyen d'ententes internationales et de mesures législatives. En vertu d'une entente sanctionnée par la Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail, à sa 29e session, tenue à Montréal le 2 octobre 1946, et par l'assemblée générale des Nations Unies le 14 décembre 1946, l'Organisation est devenue une institution spécialisée des Nations Unies.

L'organisation, qui est une association de nations financée par leurs gouvernements et dirigée par les représentants de ces gouvernements et de leurs employeurs et employés organisés, comprend: (1) la Conférence générale des représentants des États membres; (2) le Bureau international du Travail; (3) le Conseil de direction du Bureau.

En temps normal, la Conférence se réunit au moins une fois l'an et se compose de quatre délégués de chaque État membre dont deux représentent le gouvernement et deux, les employeurs et employés respectivement. Les décisions de la Conférence sont prises sous forme de projets de conventions ou de recommandations. Ces décisions, lorsqu'elles ont force de loi et qu'elles sont ratifiées par les États membres, engagent ces derniers de droit, et leur application dans ces pays est un sujet que la Conférence examine chaque année. Cependant, la constitution du B.I.T. exige que chaque convention soit soumise à l'autorité ou aux autorités compétentes qui légifèreront ou prendront d'autres mesures en la matière. Au Canada, les autorités compétentes en ce qui concerne le sujet de la plupart des conventions et des recommandations sont les législatures provinciales. Les amendements à la constitution, adoptés par la Conférence en 1946, comprennent de nouvelles dispositions concernant les obligations imposées aux pays fédéraux sur la manière de donner suite aux conventions et aux recommandations lorsqu'elles sont ratifiées par les deux tiers des États membres. Ces modifications de procédure doivent faciliter l'adoption de conventions et de recommandations par les États ou les provinces qui composent les divers pays fédéraux.

Le Bureau international du Travail agit en qualité de secrétariat permanent de l'Organisation, d'office de renseignements et de maison d'édition.

Le Conseil de direction est composé de 32 personnes, dont 16 représentent des gouvernements, 8 des employeurs et 8 des employés. Tous, sauf les représentants de 8 principaux pays industriels, qui détiennent des sièges permanents, sont élus tous les trois ans par la Conférence. Le Conseil de direction, qui se réunit d'habitude tous les trois mois, voit à l'administration générale du Bureau international du Travail, établit son budget et détermine le programme de la Conférence quand celle-ci ne le fait pas elle-même. Trois sessions ont été tenues au cours de 1947, soit en mars, juin et décembre, et toutes trois à Genève.

La Conférence a tenu 31 sessions et adopté 90 projets de conventions et 83 recommandations embrassant nombre de sujets: liberté d'association; heures de travail; repos hebdomadaire; congés; âge minimum d'embauchage; travail de nuit des femmes et jeunes personnes; salaires minimums; santé et précautions contre les accidents; indemnisation des accidentés; conditions de travail des marins; assurance contre le chômage, la maladie, le viel âge et en cas de décès; problèmes de la main-d'œuvre coloniale; protection des ouvriers itinérants; et plusieurs autres problèmes relatifs à la sauvegarde des droits et des intérêts du travailleur. Il y a eu 971 ratifications de ces conventions de la part de 55 pays.

Huit conventions internationales du travail ont été mises en vigueur sous forme de lois par le Parlement du Canada et ratifiées par le Gouvernement; six concernent les marins, une les débardeurs et une la statistique.

En 1947, la Conférence internationale du Travail a tenu sa trentième session à Génève; quatre des huit comités industriels du Bureau international du Travail ont tenu leur deuxième session (houillères, transport intérieur, production du fer et de l'acier et métallurgie); et la sixième conférence internationale des statisticiens du Travail a eu lieu. Le Canada était représenté à toutes ces assemblées; des comptes rendus complets en sont donnés dans la *Gazette du Travail*. La 31e session de la Conférence a eu lieu à San-Francisco du 17 juin au 10 juillet 1948.

Section 7.—Accidents du travail et indemnisation des accidentés

Sous-section 1.—Accidents mortels du travail

Le ministère fédéral du Travail réunit les statistiques des accidents mortels du travail depuis 1903. Il les obtient des commissions provinciales des accidents du travail, de la Commission des transports et diverses autres sources administratives, des correspondants officiels et des journaux.

22.—Accidents mortels du travail, par industrie, 1944-1947

Industrie	Nombre				Pourcentage du total			
	1944	1945	1946	1947	1944	1945	1946	1947
Agriculture	109	114	110	117	9·1	8·5	8·0	8·1
Abatage du bois	137	166	153	185	11·4	12·3	11·1	12·8
Pêche et piégeage	34	20	41	30	2·8	1·5	3·0	2·1
Mines, usines d'affinage des métaux non ferreux et carrières	158	188	175	188	13·1	14·0	12·7	13·0
Manufactures	271	269	345	252	22·6	20·0	25·0	17·5
Construction	100	127	132	163	8·3	9·4	9·6	11·3
Énergie et éclairage électriques	17	24	22	40	1·4	1·8	1·6	2·8
Transports et utilités publiques	264	292	238	285	21·8	21·7	17·3	19·8
Commerce	53	52	53	56	4·4	3·9	3·8	3·9
Finances	1	néant	3	8	0·1	–	0·2	0·6
Services	59	88	99	108	4·9	6·5	7·2	7·5
Non classées	1	5	7	8	0·1	0·4	0·5	0·6
Totaux	**1,204**	**1,345**	**1,378**	**1,440**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**

Accidents mortels selon la cause.—Les trains, les véhicules, etc. en mouvement causent le plus grand nombre d'accidents mortels du travail en 1947, soit 470. Les chutes de personnes causent 233 pertes de vie et les chutes d'objets, 170. Les autres accidents mortels comprennent: 158 causés par des substances dangereuses; 33, par des personnes se heurtant à des objets ou étant heurtées par des objets; 32 par des machines en mouvement; 28 par des appareils de levage; 21 par des ani-

maux; 17 par le maniement d'objets; 12 par des moteurs et 5 par des outils. La catégorie "autres causes" compte 261 décès, dont 188 sont attribuables aux maladies professionnelles, à l'épuisement, etc. Le nombre d'accidents, mortels ou non, dont s'occupent les commissions provinciales des accidents du travail est donné à la sous-section 2.

Sous-section 2.—Indemnisation des accidentés*

Dans toutes les provinces, sauf l'Île du Prince-Édouard, des lois pourvoient à l'indemnisation du travailleur pour blessures corporelles attribuables à des accidents survenus pendant l'exercice de ses fonctions ou à des maladies professionnelles déterminées, sauf dans le cas d'un ouvrier immobilisé moins d'un certain nombre de jours. Pour assurer le versement de l'indemnisation, chaque loi pourvoit à la création d'une caisse des accidents, administrée par une commission provinciale et à laquelle les employeurs sont tenus de contribuer à un taux déterminé par la commission selon les dangers que comporte l'industrie. Un travailleur à qui s'appliquent ces dispositions n'a pas droit de recours contre son employeur pour blessures reçues pendant qu'il est à son travail. Dans l'Ontario et le Québec, les autorités publiques, les compagnies de chemin de fer et de navigation, de même que les compagnies de téléphone et de télégraphe, sont individuellement responsables de l'indemnisation telle qu'elle est déterminée par la commission et payent une partie des frais d'administration. Une loi fédérale pourvoit à l'indemnisation, en cas d'accidents, des employés du gouvernement fédéral, subordonnément à la loi de la province où l'accident se produit. Dans l'Île du Prince-Édouard, où il n'existe pas de loi d'indemnisation des accidentés du travail, l'indemnité est versée aux employés du gouvernement fédéral subordonnément à la loi du Nouveau-Brunswick. Les marins qui ne sont pas visés par une loi provinciale des accidents du travail ont droit à l'indemnité en vertu de la loi sur l'indemnisation des marins marchands de 1946, dont les dispositions sont semblables.

Les soins médicaux sont fournis gratuitement aux ouvriers de toutes les provinces durant leur immobilisation.

Une indemnité est payable dans toutes les provinces pour l'anthrax, l'empoisonnement dû à l'arsenic, au plomb, au mercure et au phosphore. Dans toutes les provinces aussi, sauf le Nouveau-Brunswick, la chalicose est indemnisable moyennant certaines conditions. Les autres maladies indemnisables varient selon les industries de la province.

Portée des lois.—Les lois diffèrent, en portée, les unes des autres, mais s'appliquent en général à la construction, aux mines, aux manufactures, aux opérations forestières, à la pêche, aux transports et communications et aux services publics. Les entreprises qui n'emploient d'habitude qu'un certain nombre d'ouvriers peuvent être exclues, sauf en Alberta.

Prestations.—Subordonnément à chacune des lois, un laps de temps fixe doit s'écouler entre la date de l'accident et le premier versement d'indemnité, bien que dans tous les cas les soins médicaux soient assurés à compter de la date de l'accident. Ce laps de temps varie de trois à sept jours et, dans certaines provinces, l'indemnité est versée pour cette période si l'invalidité de l'accidenté persiste au delà.

* De plus amples renseignements sont donnés dans une brochure publiée annuellement par le ministère du Travail.

Actuellement, l'indemnisation dans les cas d'accidents mortels est la suivante:—

Frais funéraires: $150 en Colombie-Britannique, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse; $175 en Alberta et au Québec; et $125 dans les autres provinces. Dans certains cas, les frais de transport de la dépouille mortelle sont aussi payés.

A une veuve ou à un veuf invalide, ou à une mère adoptive, aussi longtemps que les enfants n'ont pas atteint la limite d'âge, il est fait un versement mensuel de $50 en Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse, en Ontario et en Saskatchewan, de $45 au Québec, et de $40 au Nouveau-Brunswick; en outre, une somme globale de $100 est payée dans toutes les provinces.

Pour chaque enfant qui reste à la charge d'un parent ou d'une mère adoptive touchant une indemnité, un paiement mensuel de $10 est fait au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et au Québec; de $12, au Manitoba, en Ontario et en Saskatchewan; de $12·50 en Colombie-Britannique et de $15 en Alberta. Un versement supplémentaire de $10 par mois en Alberta et de $12·50 par mois en Colombie-Britannique est payé aux enfants entre 16 et 18 ans qui fréquentent l'école.

Chaque orphelin reçoit $25 par mois en Saskatchewan, $20 en Colombie-Britannique, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et en Ontario, et $15 dans les autres provinces (en Alberta, un versement supplémentaire n'exédant pas $10 par mois peut être fait), le maximum étant de $90 par mois par famille en Nouvelle-Écosse.

La limite d'âge des enfants admissibles, sauf les invalides, est de 16 ans en Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan, 18 ans au Québec, en Alberta, en Colombie-Britannique, et 18 ans au Nouveau-Brunswick ou l'âge où les enfants cessent de fréquenter l'école. Au Manitoba, en Nouvelle-Écosse, en Ontario et en Saskatchewan, les versements aux enfants invalides peuvent être continués jusqu'à l'âge de 18 ans s'il est désirable qu'ils poursuivent leurs études. En Colombie-Britannique et au Manitoba, les versements aux enfants invalides se continuent jusqu'à ce que les enfants aient recouvré la santé, tandis que dans les autres provinces ils ne sont faits que durant la période où, de l'avis de la Commission, l'ouvrier eût défrayé leur entretien.

Quand les seules personnes à charge sont d'autres personnes que l'époux ou l'épouse ou les enfants, toutes les lois prescrivent que l'indemnité doit être une somme convenable et proportionnée à la perte financière, tandis que le versement mensuel ne doit pas dépasser $60 au Manitoba, $85 en Alberta, $45 en Nouvelle-Écosse et $55 en Colombie-Britannique. Dans cette dernière province, toutefois, si une veuve, un veuf ou des enfants invalides sont également à charge, le maximum payable aux autres est de $40 par mois. Dans toutes les provinces, l'indemnisation ne se continue dans ces cas que durant la période où, de l'avis de la Commission, l'ouvrier eût défrayé l'entretien de ces personnes.

Sauf en Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, les prestations maximums payables aux personnes à charge advenant la mort de l'ouvrier sont les deux tiers du gain de ce dernier. En Saskatchewan, le gain moyen constitue le maximum.

Le minimum payable à un époux ou une épouse et un enfant dans le Québec est de $55 par mois et de $65 s'il y a plus d'un enfant; au Manitoba, le minimum est de $12·50 par semaine ou, s'il y a plus d'un enfant, de $15 par semaine. En

Saskatchewan, une veuve et un enfant doivent recevoir au moins $62 par mois; $70 s'il y a plus d'un enfant. En Ontario, l'indemnité mensuelle totale versée à un époux ou une épouse et un enfant ne peut dépasser $100.

L'indemnité pour invalidité absolue dans toutes les provinces, sauf la Saskatchewan, consiste en un versement hebdomadaire équivalant à 66⅔ p. 100 de la moyenne du gain hebdomadaire, durant toute l'invalidité; en Saskatchewan, il équivaut à 75 p. 100; sauf au Nouveau-Brunswick, les lois fixent une somme hebdomadaire minimum qui doit être versée à moins que le gain ne soit inférieur à ce minimum; en ce cas, il est versé une somme égale au gain. Ce minimum est de $12·50 en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, de $15 en Alberta, au Manitoba, au Québec et en Saskatchewan, et de $100 en Ontario. Pour invalidité partielle, il existe des dispositions semblables dans toutes les provinces sauf le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan et l'Alberta, soit deux tiers de la différence du gain avant et après l'accident; en Saskatchewan, 75 p. 100. Au Nouveau-Brunswick et en Alberta, le montant est déterminé par la Commission d'après l'affaiblissement de la capacité de gain, mais au Nouveau-Brunswick les deux tiers de la diminution du gain sont payables pour invalidité partielle temporaire. En Nouvelle-Écosse s'il n'y a guère ou point de différence, au Nouveau-Brunswick dans tous les cas, et dans les autres provinces si la différence est de 10 p. 100 ou moins, une somme globale peut être versée.

Le gain moyen sur lequel la compensation est basée ne doit pas excéder $3,000 en Saskatchewan, $2,500 en Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Québec, et $2,000 en Nouvelle-Écosse. Si le gain de l'ouvrier au moment de l'accident n'est pas considéré comme une base convenable pour la compensation, la commission doit se fonder sur le gain moyen d'une autre personne exécutant le même genre de travail. L'indemnité versée aux ouvriers de moins de 21 ans peut être augmentée plus tard, s'il est jugé que, sans l'accident, le gain de ces derniers se serait probablement accru.

Les statistiques des compensations aux accidentés, publiées par les diverses commissions provinciales, ne sont pas établies sur une base comparable et sont donc présentées dans une série de tableaux.

23.—Activité de la Commission des accidents du travail, Nouvelle-Écosse, 1938-1947

NOTA.—Ces chiffres ne comprennent pas les réclamations en suspens. Les statistiques de 1917-1935 paraissent à la page 787 de l'*Annuaire* de 1938; celles de 1936 et 1937, à la page 670 de l'édition de 1947.

Année	Indemnités	Soins médicaux	Total	Accidentés indemnisés
	$	$	$	nombre
1938	1,976,154	206,233	2,182,387	11,408
1939	1,391,938	189,031	1,580,964	11,823
1940	1,285,390	190,616	1,476,006	13,948
1941	1,285,753	217,129	1,502,882	15,150
1942	1,730,169	211,663	1,941,832	17,455
1943	2,897,718	196,511	3,094,229	16,926
1944	2,693,483	185,392	2,878,875	19,027
1945	1,243,148	207,000	1,450,148	18,396
1946	1,181,207	194,912	1,376,119	19,496
1947	1,074,399	151,896	1,226,295	18,890

24.—Activité de la Commission des accidents du travail, Nouveau-Brunswick, 1938-1947

NOTA.—Les statistiques de 1920-1935 paraissent à la page 787 de l'*Annuaire* de 1938; celles de 1936 et 1937, à la page 670 de l'édition de 1947.

Année	Indemnités hebdomadaires	Invalidité partielle permanente	Accidents mortels		Soins médicaux		Réserve pour invalidité absolue et permanente
			Frais funéraires	Réserve pour pensions	Horaires de médecin et transport	Hôpitaux et infirmières	
	$	$	$	$	$	$	$
1938	210,590	57,597	1,478	58,359	94,591	51,144	7,326
1939	220,053	78,326	1,833	69,175	103,115	59,295	5,361
1940	259,571	62,159	1,759	108,227	84,594	48,200	10,309
1941	410,058	115,845	3,659	118,472	130,130	75,570	14,364
1942	459,528	82,632	3,275	143,392	125,837	89,246	[1]
1943	486,304	113,332	2,900	94,414	115,121	82,266	5,085
1944	658,666	388,992	2,624	142,921	125,116	94,809	8,330
1945	772,210	141,998	3,392	142,624	125,300	102,256	[1]
1946	776,646	186,638	3,125	153,702	152,102	101,753	12,901
1947[2]	671,409	155,768	3,097	200,990	117,669	93,745	128,372

[1] Aucune réserve déclarée. [2] Chiffres sujets à revision.

25.—Activité de la Commission des accidents du travail, Québec, 1938-1947

NOTA.—Les statistiques de 1928-1935 paraissent à la page 798 de l'*Annuaire* de 1940; celles de 1936 et 1937, à la page 670 de l'édition de 1947.

Année	Réclamations, cédules 1 et 2	Indemnités, cédule 1	Soins médicaux, cédule 1
	nombre	$	$
1938	58,335	3,480,011	866,454
1939	53,942	3,143,787	778,665
1940	65,704	4,301,893	1,093,928
1941	82,568	4,730,726	1,210,325
1942	96,888	6,792,098	1,475,123
1943	90,564	6,462,259	1,389,008
1944	84,308	7,012,031	1,414,138
1945	82,724	7,737,865	1,458,809
1946	90,900	8,595,754	1,663,587
1947[1]	96,135	5,510,385	1,225,831

[1] Sujet à revision.

26.—Activité de la Commission des accidents du travail, Ontario, 1938-1947

NOTA.—Les statistiques de 1915-1935 paraissent à la page 789 de l'*Annuaire* de 1938; celles de 1936 et 1937, à la page 671 de l'édition de 1947.

Année	Prestations versées				Accidents signalés
	Cédule 1		Cédule 2[1] et employés du gouvernement	Total des sommes versées	
	Indemnités	Soins médicaux			
	$	$	$	$	nombre
1938	4,362,618	1,153,895	947,748	6,464,261	59,834
1939	4,174,408	1,094,693	883,306	6,152,407	60,520
1940	4,852,470	1,408,250	1,022,158	7,282,878	81,116
1941	6,662,466	1,772,376	1,464,052	9,898,894	113,822
1942	7,225,733	1,977,854	1,733,376	10,936,963	133,513
1943	6,932,198	1,948,048	2,264,507	11,144,753	131,458
1944	8,317,960	1,888,846	2,278,793	12,485,599	123,820
1945	8,690,344	1,889,830	2,555,764	13,135,938	118,220
1946	11,797,877	2,358,949	2,345,197	16,502,023	138,570
1947	12,412,296	2,735,271	2,613,175	17,760,742	168,767

[1] Comprend les employeurs personnellement responsables.

27.—Activité de la Commission des accidents du travail, Manitoba, 1938-1947

NOTA.—Les statistiques de 1917-1935 paraissent à la page 790 de l'*Annuaire* de 1938; celles de 1936 et 1937, à la page 571 de l'édition de 1947.

Année	Prestations versées			Accidentés indemnisés
	Indemnités	Soins médicaux	Total	
	$	$	$	nombre
1938	784,816	202,925	987,741	9,331
1939	736,903	196,090	932,993	9,401
1940	829,905	230,345	1,060,250	11,202
1941	1,041,261	241,187	1,282,448	13,378
1942	1,165,627	245,255	1,410,882	13,785
1943	1,386,104	240,492	1,626,596	13,948
1944	1,379,142	225,088	1,604,230	16,229
1945	1,353,094	211,125	1,564,219	16,196
1946	1,414,829	264,742	1,679,571	14,795
1947[1]	1,439,275	295,295	1,734,570	[2]

[1] Sujet à revision. [2] Inconnu.

28.—Activité de la Commission des accidents du travail, Saskatchewan, 1938-1947

NOTA.—Les statistiques de 1930-1935 paraissent à la page 790 de l'*Annuaire* de 1938; celles de 1936 et 1937, à la page 671 de l'édition de 1947.

Année	Prestations versées			Accidentés indemnisés
	Indemnités	Soins médicaux	Total	
	$	$	$	nombre
1938	369,711	106,874	476,585	4,219
1939	388,848	103,897	492,745	4,984
1940	371,894	121,455	493,349	5,260
1941	472,281	136,827	609,108	5,825
1942	539,942	150,679	690,621	6,766
1943	676,592	138,355	814,947	6,921
1944	853,022	156,594	1,009,616	7,702
1945	800,516	176,697	977,213	7,509
1946	1,175,704	207,129	1,382,833	9,509
1947[1]	1,280,283	199,790	1,480,073	11,860

[1] Sujet à revision.

29.—Activité de la Commission des accidents du travail, Alberta, 1938-1947

NOTA.—Les statistiques de 1921-1935 paraissent à la page 791 de l'*Annuaire* de 1938; celles de 1936 et 1937, à la page 672 de l'édition de 1947. Les montants indiqués ne comprennent pas les sommes transférées à la caisse de retraite, les frais d'administration, ni les sommes mises de côté pour exigibilités éventuelles. Les accidentés indemnisés ne comprennent pas les cas de soins médicaux seulement.

Année	Prestations versées			Accidents signalés	Accidentés indemnisés
	Indemnités	Soins médicaux	Total		
	$	$	$	nombre	nombre
1938	468,626	317,807	786,433	13,377	6,367
1939	464,398	339,388	803,786	13,504	6,584
1940	447,362	292,565	739,927	14,632	6,384
1941	497,913	316,273	814,186	16,928	7,755
1942	608,885	322,375	931,260	18,680	7,509
1943	816,493	368,299	1,184,792	19,700	7,602
1944	498,303	234,708	733,011	19,286	7,988
1945	517,879	249,639	767,518	19,154	8,891
1946	634,725	304,828	939,553	23,068	10,751
1947	2,413,318	609,919	3,023,238	25,867	11,632

30.—Activité de la Commission des accidents du travail, Colombie-Britannique, 1938-1947

NOTA.—Les chiffres de 1917-1935 paraissent à la page 792 de l'*Annuaire* de 1938; ceux de 1936 et 1937, à la page 672 de l'édition de 1947.

Année	Prestations versées			Réclamations (chiffres bruts)
	Indemnités	Soins médicaux	Total	
	$	$	$	nombre
1938	3,182,762	701,953	3,884,715	31,505
1939	3,404,434	720,265	4,124,699	33,173
1940	3,692,950	834,073	4,527,023	38,487
1941	4,601,810	935,422	5,537,232	46,496
1942	6,941,736	1,586,164	8,527,900	65,475
1943	7,344,122	1,184,253	8,528,375	68,635
1944	8,031,613	1,182,236	9,213,849	60,463
1945[1]	8,047,679	1,115,513	9,163,192	55,584
1946	8,413,654	1,353,596	9,767,250	59,947
1947	9,390,825	1,756,758	11,147,583	75,018

[1] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947.

Section 8.—Grèves et lock-out

Les statistiques des grèves et des lock-out au Canada sont recueillies par le ministère fédéral du Travail depuis sa création en 1900.

Une revue complète des grèves et des lock-out de 1946 et 1947, accompagnée d'analyses des statistiques sous diverses rubriques, paraît dans la *Gazette du Travail* de mars 1947 et dans un supplément du numéro d'avril 1948.

Grèves et lock-out ces dernières années.—Les périodes de grande expansion industrielle sont ordinairement marquées par une augmentation du nombre de grèves, particulièrement lorsque sont en jeu des forces d'inflation comme celles des périodes qui ont suivi immédiatement les deux guerres mondiales. L'année 1946 a été une année de reconversion industrielle à l'activité de temps de paix. Les régies des salaires et des prix ont été atténuées et la tendance à la hausse s'est fortement accrue dans les deux cas. Le gain hebdomadaire diminue à la suite de la réduction du nombre d'heures de travail hebdomadaire et du salaire versé pour les heures supplémentaires de travail; d'où les réclamations en vue d'obtenir une hausse des échelles de salaires qui permette de maintenir le salaire net et de contrebalancer l'augmentation du coût de la vie. L'activité industrielle se maintient à un niveau élevé en 1947. Le coût de la vie s'accroît plus rapidement que l'année précédente et les réclamations en vue d'autres hausses de salaires se renouvellent. Le nombre de grèves et de lock-out relevés en 1947 accuse peu de changement comparativement à l'année précédente; mais si le nombre de travailleurs concernés n'est que d'environ 75 p. 100 et la perte de temps, d'environ 50 p. 100 de ceux de 1946, la perte de temps en 1947 est bien plus considérable qu'en toute autre année de 1919 à 1946.

L'emploi est beaucoup plus élevé dans le groupe des industries manufacturières que dans tout autre groupe. Ces dernières années, la perte de temps due aux grèves et aux lock-out y est plus forte que dans tous les autres groupes réunis. L'année 1947 fait exception. La grève prolongée des houilleurs des provinces Maritimes et quelques autres grèves relativement moins importantes dans les charbonnages de l'Est comme de l'Ouest ont causé plus de la moitié de l'inactivité attribuable aux grèves au cours de l'année. En 1947, la perte de temps calculée en jours de travail d'un homme constitue 0·26 p. 100 du nombre estimatif de jours ouvrables, comparativement à 0·50 p. 100 en 1946, 0·17 p. 100 en 1945, 0·06 p. 100 en 1944, 0·12 p. 100 en 1943, 0·04 p. 100 en 1939 et 0·60 p. 100 en 1919.

La grande variété et la complexité des questions en cause dans les grèves et lock-out ces dernières années en rendent difficile le classement pour fins de statistique. Depuis l'inauguration des relevés, les demandes d'augmentation de salaires sont généralement, d'année en année, la cause la plus importante des grèves. L'année 1945 fait exception, parce que la plus grande partie de l'inactivité due à la grève en cette année découle de différends relatifs au syndicalisme. En 1946 et 1947, les demandes d'augmentation de salaires, jointes souvent à diverses questions comportant la sécurité syndicale, les conditions de travail, etc., ont été à l'origine des interruptions de travail les plus importantes: environ 95 p. 100 de la perte de temps en 1946 et 90 p. 100 en 1947 résultent de ces réclamations.

En 1947, plus de 35 p. 100 des grèves sont réglées par voie de négociations directes; c'est une proportion plus forte qu'au cours des autres dernières années. La conciliation, accompagnée souvent du renvoi devant divers organismes d'État, commissions, conseils d'arbitrage, etc., a réglé plus de 35 p. 100 des interruptions de travail au cours de l'année. En 1946, 25 p. 100 environ des grèves se sont réglées par voie de négociations et 50 p. 100, par la conciliation, etc.

31.—Grèves et lock-out, 1938-1947

NOTA.—Pour 1901-1920, voir l'*Annuaire* de 1933, p. 775, et pour 1921-1937, l'*Annuaire* de 1938, p. 793.

Année	Houillères			Industries autres que les houillères			Toutes industries			
	Grèves et lock-out en cours durant l'année	Travailleurs atteints	Jours de travail perdus	Grèves et lock-out en cours durant l'année	Travailleurs atteints	Jours de travail perdus	Grèves et lock-out en cours durant l'année	Grèves et lock-out commencés durant l'année	Travailleurs atteints	Jours de travail perdus
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1938.....	25	5,054	21,366	122	15,341	127,312	147	142	20,395	148,678
1939.....	48	31,102	111,274	74	9,936	113,314	122	120	41,038	224,588
1940.....	65	31,223	68,734	103	29,396	197,584	168	166	60,619	266,318
1941.....	45	38,136	109,069	186	48,955	324,845	231	229	87,091	433,914
1942.....	53	19,670	66,318	301	94,246	383,884	354	352	113,916	450,202
1943.....	111	59,017	204,980	291	159,387	836,218	402	401	218,404	1,041,198
1944.....	46	11,180	28,507	153	64,110	461,632	199	195	75,290	490,139
1945.....	39	27,422	183,102	158	68,646	1,274,318	197	196	96,068	1,457,420
1946.....	42	21,414	43,854	186	118,060	4,472,539	228	225	139,474	4,516,393
1947.....	11	45,467	1,314,334	225	58,653	1,083,006	236	232	104,120	2,397,340

32.—Grèves et lock-out, par industrie, 1946 et 1947

Industrie	1946					1947				
	Nombre de grèves et lock-out	Travailleurs atteints		Temps perdu		Nombre de grèves et lock-out	Travailleurs atteints		Temps perdu	
		Nombre	Pourcentage	Jours de travail-homme	Pourcentage		Nombre	Pourcentage	Jours de travail-homme	Pourcentage
Agriculture	[1]	–	–		–	[1]	–	–	–	–
Exploitation forestière	**2**	**19,000**	**13·6**	**450,000**	**10·0**	**1**	**50**	:	**150**	[2]
Pêche et piégeage	**3**	**800**	**0·6**	**8,360**	**0·2**	**2**	**750**	**0·7**	**31,000**	**1·3**
Mines, etc.[3]	**50**	**27,101**	**19·4**	**239,476**	**5·1**	**16**	**47,266**	**45·4**	**1,359,777**	**56·7**
Industries manufacturières	**122**	**86,815**	**62·3**	**3,760,299**	**83·3**	**133**	**41,357**	**39·7**	**877,077**	**36·6**
Substances végétales, etc.	10	1,249	0·9	10,900	0·2	10	939	0·9	16,279	0·7
Tabac et spiritueux	1	700	0·5	14,650	0·3	2	50	[2]	1,053	[2]
Caoutchouc et produits	2	11,571	8·3	807,800	17·9	1	560	0·6	300	[2]
Produits animaux	2	69	[2]	151	[2]	3	13,928	13·4	465,253	19·4
Chaussure (cuir)	4	255	0·2	1,392	[2]	5	1,969	1·9	57,259	2·4
Fourrure, cuir et autres produits animaux	5	904	0·6	6,445	0·1	7	1,624	1·6	20,430	0·9
Textile, vêtements, etc.	29	12,404	8·9	394,794	8·7	16	10,111	9·7	103,253	4·3
Pulpe, papier et produits du papier	2	153	0·1	300	[2]	1	250	0·2	21,500	0·9
Impression et édition	2	397	0·3	35,800	0·8	3	1,183	1·1	12,013	0·5
Divers produits du bois	13	24,899	17·9	710,124	15·7	25	2,594	2·5	46,098	1·9
Produits en métal	44	32,721	23·3	1,705,490	37·8	42	6,055	5·8	114,943	4·8
Construction maritime	[1]	–	–	–	–	4	707	0·7	3,598	0·2
Métalloïdes, produits chimiques, etc.	8	1,493	1·1	72,453	1·6	13	1,282	1·2	14,733	0·6
Produits divers	[1]	–	–		–	1	105	0·1	365	[2]
Construction	**15**	**994**	**0·7**	**6,995**	**0·1**	**33**	**6,091**	**5·9**	**44,362**	**1·8**
Édifices et charpentes	12	892	0·6	6,535	0·1	32	6,057	5·9	44,262	1·8
Chemins de fer	[1]	–	–	–	–	[1]	–	–	–	–
Ponts[4]	[1]	–	–	–	–	[1]	–	–	–	–
Routes	2	90	0·1	438	:	[1]	–	–	–	–
Canaux, ports, cours d'eau	1	12	[2]	22	[2]	1	34	[2]	100	[2]
Diverses	[1]	–	–	–	–	[1]	–	–	–	–
Transports et utilités publiques	**20**	**3,645**	**2·6**	**52,338**	**1·1**	**23**	**4,434**	**4·3**	**74,271**	**3·1**
Chemins de fer	1	73	[2]	73	[2]	[1]	–	–	–	–
Tramways et autobus locaux	4	146	0·1	408	:	5	3,106	3·0	64,971	2·7
Autre transport local et routier	3	118	0·1	322	[2]	5	201	0·2	1,855	0·1
Transport par eau	8	3,161	2·3	50,872	1·1	12	1,118	1·1	7,436	0·3
Transport par air	[1]	–	–	–	–	[1]	–	–	–	–
Télégraphe et téléphone	1	4	[2]	10	[2]	[1]	–	–	–	–
Électricité et gaz	1	81	0·1	526	[2]	1	9	[2]	9	[2]
Divers	2	62	[2]	127	[2]	[1]	–	–	–	–
Commerce	**8**	**437**	**0·3**	**3,743**	**0·1**	**8**	**880**	**0·8**	**1,231**	**0·1**
Finance	[1]	–	–	–	–	[1]	–	–	–	–
Services	**9**	**682**	**0·5**	**5,182**	**0·1**	**20**	**3,292**	**3·2**	**9,472**	**0·4**
Administration publique[5]	4	195	0·1	3,098	0·1	6	2,659	2·6	1,568	0·1
Amusements	[1]	–	–	–		1	50	[2]	200	[2]
Services commerciaux et personnels	5	487	0·4	2,084	[2]	13	583	0·6	7,704	0·3
Totaux	**228**[6]	**139,474**	**100·0**	**4,516,393**	**100·0**	**236**	**104,120**	**100·0**	**2,397,340**	**100·0**

[1] Aucune déclarée. [2] Moins d'un dixième pour cent. [3] Y compris la réduction des métaux non ferreux. [4] Y compris la construction de tous les ponts importants. [5] Y compris le service de l'aqueduc. [6] Ce total n'est pas la somme des chiffres indiqués ci-dessus, car une même grève a atteint les travailleurs tant de l'exploitation forestière que de l'industrie manufacturière et des produits divers du bois.

Section 9.—Travailleurs visés par des conventions collectives

Le ministère du Travail a recueilli pour la première fois en 1946 des statistiques sur le nombre de travailleurs visés par des conventions collectives au Canada. Le tableau 33 donne les chiffres des principaux groupes industriels. La deuxième colonne y indique le nombre de travailleurs visés par des conventions dont l'application a été étendue en vertu de la loi de la convention collective du Québec (voir sous-section 1, p. 701). Toute double entrée du nombre de travailleurs visés par des conventions collectives intervenues en vertu de cette loi et d'autres conventions est éliminée dans la troisième colonne. Sur le nombre de travailleurs visés par des conventions, 92·6 p. 100 sont représentés par des syndicats internationaux ou nationaux. Un tableau plus détaillé, paru dans la *Gazette du Travail* de mars 1948, ainsi que des études antérieures des conventions intervenues dans certaines industries peuvent être obtenus du ministère du Travail.

33.—Travailleurs visés par des conventions collectives, par industrie, 1946

Groupe industriel	Conventions (autres que celles de la colonne 2)	Conventions étendues en vertu de la loi de la convention collective du Québec	Total[1]
	nombre	nombre	nombre
Agriculture	néant	néant	–
Exploitation forestière, pêche, piégeage	**38,471**	"	**38,471**
Mines (broyage inclus), carrières et puits de pétrole	**48,787**	**36**	**48,823**
Houille	23,254	néant	23,254
Métaux	19,358	"	19,358
Autres mines	6,175	36	6,211
Industrie manufacturière	**436,554**	**78,920**	**494,719**
Aliments de provenance végétale	21,344	3,507	24,851
Autres produits de provenance végétale	31,940	néant	31,940
Aliments de provenance animale	22,575	"	22,575
Produits du cuir et de la fourrure	11,015	16,897	25,609
Produits textiles	60,775	26,869	75,344
Produits du bois et du papier (y compris impression)	84,075	13,244	96,009
Produits du fer	123,387	15,821	135,618
Produits des métaux non ferreux	49,958	381	50,339
Produits des métalloïdes	17,581	575	18,156
Produits chimiques	11,011	1,626	11,325
Produits divers	2,893	néant	2,893
Électricité et gaz, production et approvisionnement	**15,754**	**néant**	**15,754**
Construction	**27,000**[2]	**135,042**	**162,042**[2]
Transports et communications	**231,266**	**4,162**	**232,248**
Tramways et autobus locaux	20,149	néant	20,149
Chemins de fer à vapeur (messageries comprises)	139,298	"	139,298
Transports par eau (arrimage compris)	36,758	4,162	37,740
Autres	35,061	néant	35,061
Commerce	**8,247**	**10,220**	**18,467**
Finance et assurance	**néant**	**néant**	–
Services	**38,024**	**11,397**	**48,552**
Totaux	**844,103**	**239,777**	**1,059,076**

[1] Les doubles entrées dans les colonnes 1 et 2 sont éliminées de ces totaux. [2] Estimatif.

Section 10.—Salaires et heures de travail

Sous-section 1.—Réglementation des salaires et des heures de travail

La règlementation des salaires et des heures de travail dans l'entreprise privée au Canada relève des provinces et chacune d'elles, excepté l'Île du Prince-Édouard, a sa législation en la matière. La loi de 1945 sur le salaire minimum des hommes en Nouvelle-Écosse n'a pas encore été mise en vigueur.

En Nouvelle-Écosse, la loi du salaire minimum ne s'applique qu'aux femmes, tandis qu'en Ontario, bien qu'elle s'applique aux deux sexes, les ordonnances ne s'appliquent qu'aux femmes. En Alberta, en Colombie-Britannique et au Manitoba, il existe des ordonnances distinctes pour les hommes et pour les femmes, mais dans les deux dernières provinces certaines ordonnances s'appliquent aux deux sexes. Au Québec et en Saskatchewan, les ordonnances s'étendent aux deux sexes. La première ordonnance rendue en vertu de la loi de 1945 sur le salaire minimum au Nouveau-Brunswick, laquelle s'applique aux femmes employées dans les hôtels et les restaurants, a été mise en vigueur le 1er mars 1948.

Dans le Québec, en vertu de la loi de la convention collective, les heures de travail et les salaires, de même que les dispositions concernant l'apprentissage, les allocations familiales et les congés établies par une convention collective conclue volontairement par les employeurs et les syndicats ouvriers ou des groupes d'employés, peuvent, à la suite d'un décret, lier tous les patrons et les employés de l'industrie dans le district visé par la convention, pourvu que les parties soient suffisamment représentatives de l'industrie. Le 31 mars 1946, 93 conventions avaient été généralisées et devaient s'appliquer soit à toute la province, soit à une certaine région. Ces conventions visent plus de 200,000 travailleurs et 19,900 employeurs. Les conventions en vigueur dans toute la province s'appliquent aux industries suivantes: boîtes de papier, boîtes de carton ondulé, chapeaux d'hommes, chaussure, gants fins et gants de travail, lithographie, fournitures de construction, meubles, peintures, vêtements de femmes, tanneries, tavernes, confection pour hommes et pour femmes et sacs de coton et de jute. D'autres conventions ont trait aux industries de villes ou régions particulières de la province. En 1945-1946, les sept conventions dont l'application a été étendue pour la première fois visaient les employés municipaux et les établissements commerciaux de certaines villes. En 1947, ces conventions s'appliquent aux camionneurs, aux magasins de détail, aux cordonniers de certaines villes et aux modistes de toute partie de la province.

Les lois des normes industrielles de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta prévoient que les salaires et les heures convenus à une conférence des représentants des employeurs et des employés convoquée par le ministre du Travail, peuvent, en vertu d'un décret du conseil, devenir obligatoires pour l'industrie dans la zone désignée. La loi de la Nouvelle-Écosse ne s'applique qu'à la construction et celle du Nouveau-Brunswick aux travaux de construction dont la valeur dépasse $25 et au travail sur les véhicules automobiles.

Le 31 mars 1947, l'Ontario compte 119 ordonnances régissant les salaires et les heures de travail de certaines industries ou certains commerces. Cinq ordonnances s'appliquent dans toute la province à la brasserie, à l'industrie des meubles non

rembourrés, à la confection des manteaux et ensembles pour femmes et aux industries du vêtement pour hommes et garçons. D'autres ne concernent que certaines régions: 119 municipalités dans le cas des barbiers, 20 dans celui des charpentiers, 8 dans celui des plombiers et tuyautiers, 5 dans celui des peintres et décorateurs, 5 dans celui des électriciens, etc.

En Saskatchewan, les ordonnances ayant trait aux salaires et aux heures de travail s'appliquent, dans une ou plusieurs régions, aux barbiers et aux visagistes, aux ouvriers des boulangeries, aux charpentiers, aux plombiers, aux tôliers, aux peintres d'enseignes, aux cordonniers, aux garages et aux postes d'essence, aux chauffeurs de taxi, aux marchands de charbon et de bois, au voiturage et à l'entreposage, aux bijouteries, etc. En 1947, les ordonnances concernant les barbiers de 13 régions ont été remplacées par une seule s'appliquant à toute la province; une autre ordonnance concernant les travailleurs des boulangeries de Prince-Albert a été déclarée obligatoire.

En Alberta, les ordonnances dans certaines régions visent les métiers de la construction, les soudeurs, les boulangers, les barbiers, les brasseurs, le voiturage, les garages et les postes d'essence, les buanderies, l'industrie laitière, etc. En 1947, les ordonnances ont été rendues obligatoires pour les employés des postes d'essence et des stations-service de Crow's-Nest-Pass, les charpentiers de la région de Grande-Prairie et les travailleurs des boulangeries de Lethbridge; les ordonnances relatives aux chauffeurs de taxi de trois régions et aux tôliers d'Edmonton ont été abrogées.

La Partie II de la loi des salaires équitables du Manitoba contient des dispositions analogues en ce qui concerne la fixation des salaires et des heures de travail dans tout commerce, métier ou entreprise autre que l'agriculture. Jusqu'à présent, les métiers de barbier et de coiffeur, l'imprimerie et la gravure, la réparation des chaussures, le sciage du bois, la boulangerie, la buanderie et le nettoyage à sec, le camionnage et le voiturage tombent sous le coup de la loi. Un décret rendu en vertu de cette loi a déterminé les salaires et les heures de travail dans l'industrie de la boulangerie et dans les métiers de barbier et de coiffeur.

Dans toutes les provinces, sauf l'Île du Prince-Édouard, où elles s'appliquent aux mines, aux manufactures et dans certains cas aux boutiques, des lois limitent les heures de travail des femmes et des jeunes personnes ou, en certaines provinces, de tous les travailleurs. En Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, il existe aussi des lois qui portent uniquement sur les heures de travail. La loi de la Nouvelle-Écosse n'est pas en vigueur. Plusieurs lois relatives au salaire minimum autorisent la règlementation des heures aussi bien que des salaires.

Règlementation des salaires minimums.—Le tableau **34** donne les taux de salaire minimum en vigueur, en mars 1948, dans plusieurs catégories d'établissements des principales villes. Les taux fixés pour tous les travailleurs s'appliquent à toute la province, en Alberta et en Colombie-Britannique; il en est ainsi pour les hommes au Manitoba. Quant aux autres provinces et pour ce qui regarde les femmes au Manitoba, des taux moins élevés sont en vigueur en dehors de chacune des régions urbaines indiquées de la province. Les taux donnés s'appliquent aux heures spécifiées ou, sauf à Montréal et Winnipeg, à la semaine normale de travail de l'établissement si les heures sont moindres.

34.—Salaires hebdomadaires minimums des ouvriers expérimentés dans les principales villes du Canada, mars 1948

Détail et genre d'établissement	Halifax[1]	Saint-Jean[1]	Montréal	Toronto[1]	Winnipeg[2]	Regina	Edmonton[3]	Vancouver
Heures par semaine	44-48	48	48-60[4]	48	44	36-44	48	44[5]
	$	cents l'heure	cents l'heure	$	cents l'heure	$	$	$
Manufactures	15	[6]	35	16·80	36	18·50	18·00	0·40[7]
Buanderies, etc.	15	[6]	35	16·80	36	18·50	18·00	0·40[7]
Boutiques	15	[6]	35	16·80	36	18·50	18·00	17·00[1]
Hôtels, restaurants etc.	15	28	30[8]	16·80	36	18·50	18·00	18·00
Salons de coiffure	15	[6]	35	16·80	36	18·50	18·00	20·00
Théâtres et lieux d'amusements	15	[6]	25	16·80	36	0·50[7]	18·00	17·10[1]
Bureaux	15	[6]	35	16·80	36	18·50	18·00	18·00[1]

[1] S'appliquent aux femmes seulement. [2] S'appliquent aux femmes; 40 cents pour les hommes, auxquels s'appliquent la semaine de 48 heures. [3] S'appliquent aux femmes; $25 pour les hommes de 21 ans ou plus. [4] 48 heures pour les fabriques, sauf dans des cas déterminés, et dans les buanderies et les bureaux; 54 heures pour les boutiques, les salons de coiffure et les théâtres; 60 heures pour les hôtels. [5] Dans les hôtels, les salons de coiffure, les théâtres et les lieux d'amusements, les taux s'appliquent à 40 heures ou plus; dans les boutiques, à 39 heures ou plus; dans les bureaux, à 36 heures ou plus. [6] Les règlements sur le salaire minimum ne sont pas en vigueur dans ce genre d'établissement. [7] Cents l'heure. [8] Aides-cuisiniers, 35 cents; cuisiniers, 40 cents.

Règlementation des heures de travail et des vacances annuelles.—Dans l'Alberta et l'Ontario, il existe une journée maximum de huit heures et une semaine de 48 heures pour les travailleurs visés par les lois. En Colombie-Britannique, le nombre d'heures est limité à 8 par jour et à 44 par semaine. Dans la Saskatchewan, une loi de 1947 exige que soient payées à un taux de moitié plus élevé toutes les heures de travail en excédent de 8 par jour et de 44 par semaine. La loi de la Saskatchewan vise tous les travailleurs employés dans toute grande ville ou tout territoire situé dans un rayon de 5 milles de celle-ci, les travailleurs de toutes les fabriques de la province et des magasins et bureaux des villes ou villages auxquels s'appliquent les ordonnances du salaire minimum. Dans les trois autres provinces mentionnées ci-dessus, les lois visent la plupart des travailleurs sauf la main-d'œuvre agricole et les domestiques.

Dans toutes les provinces, les heures de travail peuvent être allongées en cas d'urgence ou avec la permission de l'autorité administrative.

En Alberta et en Nouvelle-Écosse, de moitié plus doit être payé pour toutes les heures de travail en excédent de 48 ou de la semaine ouvrable régulière, si elle est de moins de 48 heures, mais en Nouvelle-Écosse le règlement ne s'applique qu'aux femmes et seulement lorsque le salaire minimum légal est payé. En Colombie-Britannique, de moitié plus doit être payé après 44 heures de travail. Dans les hôtels, les restaurants et les autres établissements de travail des villes et villages les plus importants de la Saskatchewan, de moitié plus doit être payé après 48 heures. Dans la plupart des classes d'entreprises industrielles du Québec, de moitié plus est payé après 48 heures.

Six provinces prévoient des vacances annuelles payées pour les travailleurs dans la plupart des établissements industriels. Dans cinq de ces provinces, l'Alberta la Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Ontario et le Québec, les travailleurs ont droit à une semaine de congés payés après un an de travail. Deux semaines de vacances sont accordées en Saskatchewan après un an de travail et en Alberta,

après deux ans de travail. Au Québec, un employé qui travaille depuis moins d'un an a droit à une demi-journée pour chaque mois de travail et en Saskatchewan, à une journée.

En Alberta, les mineurs de houille ont droit à une journée de congé payé pour chaque 23 jours de travail durant le mois (22 en février), mais à deux semaines au plus durant l'année.

Les travailleurs agricoles sont soustraits au règlement sur les vacances dans toutes les provinces; il en est de même pour les domestiques, sauf au Manitoba et en Saskatchewan. La loi du Manitoba exclut aussi les entrepreneurs indépendants et les chemins de fer et messageries qui relèvent du gouvernement fédéral. En plus, la Colombie-Britannique exclut l'horticulture; le Manitoba et la Saskatchewan, les ranchs et les jardins maraîchers; l'Ontario, les travailleurs professionnels, les entrepreneurs de pompes funèbres; et le Québec, les métiers du bâtiment, l'exploitation forestière, les corporations publiques, les concierges, les gardiens et certains travailleurs à temps discontinu.

Sous-section 2.—Statistique des salaires et des heures de travail de diverses catégories d'ouvriers*

La statistique des salaires et des heures de travail est recueillie depuis plusieurs années par le ministère fédéral du Travail; elle paraît dans la *Gazette du Travail* et, plus tard, dans des rapports annuels supplémentaires de cette publication. Le premier rapport fut publié en 1921, mais la documentation a commencé dans plusieurs cas en 1901. Les nombres-indices montrent le mouvement général des salaires dans les principaux groupes industriels, de même que dans les industries particulières, mais ils ne peuvent servir à la confrontation des salaires d'une industrie à l'autre. La statistique comprend les salaires moyens pour les heures de travail régulières ou le gain moyen pour le travail à la pièce durant des heures de travail régulières et, par conséquent, n'englobe pas le surtemps ou les autres paiements de primes.

Les tableaux **35** et **36** donnent les nombres-indices des salaires selon le principal groupe industriel et l'industrie. De 1930 à 1933, les salaires fléchissent généralement, mais depuis, ils augmentent chaque année. De 1939 à 1947, la hausse du nombre-indice des salaires s'établit à 73·7 p. 100.

* Pour des renseignements plus complets, voir *Salaires et heures de travail au Canada*, supplément de la *Gazette du Travail*, publié par le ministère du Travail.

35.—Nombre-indices des salaires en certains groupes principaux d'industries, 1938-1947

NOTA.—Les chiffres à compter de 1901 figurent au rapport *Salaires et heures de travail au Canada, 1947*, supplément de la *Gazette du Travail* publié par le ministère du Travail. Les chiffres de 1921-1937 paraissent à la page 679 de l'*Annuaire* de 1947.

(1939=100)

Année	Abatage du bois	Mines de charbon	Extraction des métaux	Manufactures	Construction	Transport par eau	Chemins de fer	Tramways électriques	Téléphones	Buanderies	Moyenne générale
1938.....	101·8	100·0	99·6	99·2	99·2	99·1	100·0	99·4	99·7	99·7	99·6
1939.....	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
1940.....	104·9	102·1	102·8	104·3	104·5	105·2	100·0	103·9	101·3	105·4	103·9
1941.....	114·0	109·4	112·2	115·2	111·6	113·3	109·4	109·1	106·4	110·5	113·1
1942.....	125·9	113·1	118·7	125·5	118·6	125·8	114·8	115·8	112·0	116·5	122·5
1943.....	143·1	124·8	123·1	136·8	127·7	138·8	125·5	121·2	121·9	127·3	133·7
1944.....	146·1	146·0	125·2	141·4	129·6	142·2	125·5	125·7	122·4	128·9	137·9
1945.....	153·3	146·2	128·2	146·5	131·1	144·6	125·5	126·6	125·6	135·4	141·8
1946.....	167·4	146·7	135·7	161·5	143·9	162·3	142·3	139·5	125·2	147·5	155·2
1947.....	195·1	166·7	157·7	183·3	155·0	183·8	142·3	162·3	132·2	170·5	173·7

36.—Nombres-indices des salaires, par industrie, 1943-1947

(1939=100)

Industrie	1943	1944	1945	1946	1947
Abatage du bois	**143·1**	**146·1**	**153·3**	**167·4**	**195·1**
Abatage du bois, Est du Canada	142·0	143·2	151·4	162·8	188·3
Abatage du bois, Ouest du Canada	147·5	156·8	160·5	184·9	220·8
Mines	**123·7**	**134·8**	**136·5**	**140·6**	**161·7**
Houille	124·8	146·0	146·2	146·7	166·7
Métaux	123·1	125·2	128·2	135·7	157·7
Manufactures	**136·8**	**141·4**	**146·5**	**161·5**	**183·3**
Produits textiles primaires	140·4	146·0	151·5	165·6	190·1
Filés et tissus de coton	136·6	139·1	148·7	161·6	189·0
Filés et tissus de laine	152·8	160·3	163·5	183·1	209·8
Tricots—bonneterie, sous-vêtements et vêtements de dessus	138·5	146·2	150·3	162·5	184·3
Filés et tissus de rayonne	141·3	147·0	148·9	164·7	186·8
Vêtement	139·3	144·3	156·3	176·2	189·5
Complets et pardessus pour hommes et garçons	146·6	151·9	164·1	182·1	203·0
Vêtements de travail	140·8	141·0	148·0	160·3	173·0
Manteaux et costumes pour femmes et enfants	134·5	137·5	152·7	176·2	186·2
Robes	133·2	138·9	152·5	179·2	178·5
Chemises pour hommes	135·9	146·5	157·0	171·7	196·6
Articles en caoutchouc	134·4	139·8	143·4	167·7	190·1
Pulpe et ses produits	120·3	125·7	127·3	148·6	173·8
Pulpe	128·6	135·3	136·3	162·8	193·5
Papier à journal	115·4	119·6	120·9	137·3	158·4
Papier autre que papier à journal	120·1	124·7	126·8	147·0	170·9
Boites de papier	128·9	133·1	138·5	151·6	175·8
Impression et édition	113·7	116·3	118·5	127·3	138·9
Impression de journaux	112·5	116·5	119·1	125·7	136·6
Impression de travaux de ville	113·8	114·9	117·7	129·8	142·4
Bois-d'œuvre et ses produits	142·9	148·2	156·1	178·3	205·2
Produits des scieries	143·8	148·7	157·5	184·8	215·7
Ateliers de rabotage, portes, chassis, etc	134·9	139·4	147·2	161·2	180·2
Meubles en bois	147·6	154·8	159·5	171·7	192·6
Substances végétales comestibles	130·0	134·2	139·4	153·0	175·0
Farine	133·3	135·0	139·2	153·1	178·0
Pain et gâteaux	128·9	134·3	139·0	152·6	174·2
Biscuits	131·9	135·8	142·0	159·2	184·1
Confiserie	130·0	131·8	139·0	148·7	167·0
Articles en fourrure	127·3	130·5	140·5	150·7	170·5
Cuir et ses produits	142·9	145·4	153·5	167·5	198·5
Cuir (tannage)	148·9	156·8	167·0	181·1	215·7
Chaussures	141·7	142·6	150·1	164·0	194·2
Produits de la viande	135·1	137·3	141·0	165·4	189·4
Fer et ses produits	138·8	142·6	148·2	159·6	180·4
Produits bruts, laminés et forgés	135·5	143·5	149·1	170·6	189·6
Produits des fonderies et des ateliers de mécanique	137·0	140·8	149·5	161·0	189·6
Machines, moteurs, chaudières, réservoirs, etc	141·7	147·9	147·3	155·8	177·4
Avions	134·0	138·7	148·7	154·6	162·9
Construction navale (navires en acier)	144·4	145·3	145·9	148·8	163·7
Véhicules automobiles	122·7	126·3	130·3	140·4	151·1
Accessoires et pièces d'automoteurs	145·7	147·1	148·2	162·3	191·0
Appareils de chauffage et de cuisson	143·5	149·5	155·4	163·5	192·0
Instruments aratoires	151·9	155·8	157·5	178·5	207·3
Produits du tabac	131·5	140·3	140·5	156·9	186·4
Boissons (produits de la brasserie)	121·9	123·5	127·9	148·4	166·5
Production et distribution d'énergie électrique	129·6	132·5	134·4	143·5	154·8
Appareils et accessoires électriques, etc	149·2	154·1	156·8	169·1	195·5

36.—Nombres-indices des salaires, par industrie, 1943-1947—fin

Industrie	1943	1944	1945	1946	1947
Construction	**127·7**	**129·6**	**131·1**	**143·9**	**155·0**
Transports et communications	**127·0**	**128·0**	**128·8**	**143·5**	**149·3**
Transport	127·7	128·7	129·2	145·9	151·6
Transport par eau (intérieur et côtier)	138·8	142·2	144·6	162·3	183·8
Chemins de fer	125·5	125·5	125·5	142·3	142·3
Tramways électriques	121·2	125·7	126·6	139·5	162·3
Communications—téléphone	121·9	122·4	125·6	125·2	132·2
Services—Buanderies	**127·3**	**128·9**	**135·4**	**147·5**	**170·5**
Moyenne générale	**133·7**	**137·9**	**141·8**	**155·2**	**173·7**

37.—Salaires horaires moyens en des occupations déterminées dans certaines villes, 1946

Industrie et occupation	Halifax	Montréal	Toronto	Winnipeg	Vancouver
	$	$	$	$	$
Construction—					
Briqueteurs et maçons	1·27	1·17	1·35	1·35	1·45
Charpentiers	1·05	1·06	1·20	1·15	1·25
Électriciens	1·17	1·11	1·35	1·15	1·35
Peintres	0·89	0·95	1·05	1·00	1·10
Plâtriers	1·15	1·17	1·30	1·35	1·22½
Plombiers	1·13	1·11	1·30	1·25	1·35
Tôliers	0·93	1·06	1·28	0·90	1·33
Manœuvres	0·60	0·67	0·67	0·63	0·80
Industrie manufacturière—					
Ouvriers non spécialisés de fabrique (hommes)	0·63	0·62	0·67	0·58	0·79
Transports—					
Tramways électriques—					
Conducteurs de tramways à conducteur unique et conducteurs d'autobus[1]	0·81[2]	0·92	0·80	0·87	0·85
Filistes	0·92	0·88	0·93	1·09½	1·13½
Ouvriers d'atelier et de remise	0·62-0·95	0·62-1·01	0·64-1·08	0·62-0·97	0·68-0·99½
Électriciens	0·92	1·00	0·90	0·93	0·91½
Cantonniers et manœuvres	0·58-0·71	0·62-0·78	0·67-0·75	0·67-0·77	0·68½-0·78½
Imprimerie et publication—					
Typographes—					
Journaux	1·00	1·28	1·40	1·02	1·30
Travaux de ville	0·85	1·08	1·02	0·97	1·14
Pressiers—					
Journaux	0·80	1·24	1·40	1·09	1·30
Travaux de ville	0·81	0·99	1·01	0·95	1·12
Relieurs	0·83	1·01	0·98	0·96	1·13
Relieuses	0·35	0·46	0·52	0·43	0·56

[1] Taux maximums fondés sur la durée du service: 5 cents de moins pour les conducteurs de tramways à deux conducteurs à Montréal, Toronto et Winnipeg; 6 cents de moins à Vancouver. [2] Pas de conducteur d'autobus.

38.—Heures régulières ou normales de travail par semaine en certaines villes, 1946

Industrie	Halifax	Montréal	Toronto	Winnipeg	Vancouver
Construction	44-48	44-50	44-50	44-48	40-48
Transports—Tramways électriques	44	48-50	44-48	44-54	44-48
Impression et édition	44-48	40-43	40-44	44	40-44

39.—Salaires horaires moyens de certaines occupations manufacturières, par province, 1946

Occupation	Provinces Maritimes	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
	$	$	$	$	$	$	$
Vêtements de travail—							
Piqueuses à la machine	0·31	0·41	0·53	0·50	[1]	0·52	0·54
Coupeurs	0·69	0·71	0·91	0·83	[1]	0·95	0·97
Papier à journal—							
Conducteurs de machine	2·01	1·79	1·74	[2]	[1]	[1]	1·92
Finisseurs	0·75	0·77	0·79	[2]	[1]	[1]	0·86
Produits du bois—							
Scieurs	0·70	0·61	0·72	0·73	0·67	0·87	1·19
Conducteurs de machine	0·52	0·57	0·67	0·76	0·65	0·73	0·87
Produits de la viande—							
Bouchers (en général)	0·70	0·81	0·84	0·88	0·83	0·87	0·90
Camionneurs	0·66	0·77	0·80	0·84	0·76	0·85	0·86
Produits du fer et de l'acier—							
Machinistes	0·93	0·90	0·87	0·76	0·80	0·91	1·11
Mouleurs	0·79	0·79	0·92	0·67	0·80	0·80	0·90
Perceurs et conducteurs de presse à découper	0·85	0·74	0·82	0·72	[1]	[1]	0·88
Filés et tissus de laine—				Provinces de l'Ouest			
Fileurs	0·55	0·64	0·66	0·57			
Tisseuses	0·47	0·51	0·55	0·48			

[1] Renseignements insuffisants. [2] Ne peuvent être donnés: ils s'appliquent à moins de trois établissements.

40.—Moyenne des heures régulières ou normales de travail par semaine, hommes employés dans des industries choisies, par province, 1946

Occupation	Provinces Maritimes	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
	heures	heures	heures	heures	heures	heures	heures
Vêtements de travail	45·6	47·0	44·2	43·3	[1]	44·0	40·7
Papier à journal	48·0	48·3	48·0	48·0	[1]	[1]	44·0
Produits du bois	53·3	54·9	48·0	46·4	49·7	49·5	43·9
Produits de la viande	46·3	48·9	45·9	45·5	45·2	44·8	44·1
Fer et produits	46·5	47·6	44·5	46·7	44·7	43·4	40·9
				Provinces de l'Ouest			
Filés et tissus de laine	49·4	50·9	47·6	47·6			

[1] Renseignements insuffisants.

Salaires de la main-d'œuvre agricole.—Sauf quelques exceptions, les salaires de la main-d'œuvre agricole au Canada en 1947 poursuivent la tendance ascendante qu'ils manifestent depuis 1940, première année de la série sur ces salaires. En comparaison de 1940, les salaires courants payés aux hommes employés sur les fermes ont augmenté de deux fois et demie à trois fois. La moyenne des salaires

est indiquée d'après les taux payés, avec ou sans pension, par l'employeur. Les renseignements sont fournis par des correspondants agricoles bénévoles par tout le Canada.

41.—Salaires moyens de la main-d'œuvre agricole masculine, par jour et par mois, le 15 janvier, 15 mai et 15 août 1944-1947

NOTA.—Les chiffres de 1940-1942 paraissent aux pp. 752-753 de l'*Annuaire* de 1943-1944; ceux de 1943 aux pp. 682-683 de l'*Annuaire* de 1947.

Province et année	15 janvier				15 mai				15 août			
	Par jour		Par mois		Par jour		Par mois		Par jour		Par mois	
	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Î.P.-É.—												
1944	2·03	2·60	41·21	55·00	2·08	2·70	47·66	69·22	2·45	3·10	49·42	69·77
1945	2·18	2·95	45·45	63·50	2·29	2·89	50·19	71·33	2·55	3·36	52·59	76·25
1946	2·39	3·11	49·54	72·06	2·53	3·28	55·76	77·37	2·62	3·38	55·76	77·96
1947	2·59	3·30	52·55	74·24	2·70	3·50	57·31	80·00	2·67	3·54	55·50	75·16
N.-É.—												
1944	2·78	3·56	60·87	84·00	2·61	3·40	53·88	76·50	2·94	3·74	55·12	75·44
1945	2·89	3·74	54·41	84·00	3·21	3·88	64·07	88·15	3·43	4·21	69·15	91·44
1946	3·06	3·92	61·23	89·27	3·08	3·99	70·39	98·89	3·24	4·11	67·45	91·57
1947	3·34	4·18	71·16	97·30	3·41	4·43	69·65	101·05	3·57	4·36	72·44	101·00
N.-B.—												
1944	2·61	3·33	63·57	81·90	2·91	3·68	63·33	87·97	3·02	3·73	66·83	89·93
1945	3·00	3·85	68·11	90·00	3·15	4·04	75·32	98·86	3·52	4·32	80·63	103·46
1946	3·31	4·31	80·71	105·73	3·33	4·11	76·98	98·85	3·56	4·44	78·61	103·17
1947	3·59	4·53	83·08	103·27	3·59	4·43	82·86	108·44	3·77	4·69	86·88	107·63
Qué.—												
1944	2·44	3·20	52·70	74·87	2·47	3·21	56·22	77·08	2·73	3·50	61·04	81·74
1945	2·66	3·43	58·47	80·88	2·74	3·53	59·68	82·16	3·22	4·12	68·83	92·36
1946	3·89	3·79	62·68	86·50	3·10	3·96	68·94	93·96	3·46	4·36	74·48	98·41
1947	3·32	4·23	72·31	94·92	3·42	4·36	76·34	102·15	4·03	4·90	84·02	109·58
Ont.—												
1944	2·72	3·57	15·02	73·01	2·90	3·78	56·39	77·04	3·26	4·09	59·13	79·64
1945	2·87	3·69	53·96	75·88	3·03	3·92	59·86	83·46	3·46	4·36	64·34	87·39
1946	3·04	3·93	57·06	80·51	3·29	4·19	64·80	89·40	3·62	4·55	68·40	92·40
1947	3·36	4·28	63·92	90·48	3·59	4·54	70·66	95·84	3·70	4·96	74·29	99·48
Man.—												
1944	2·27	3·13	43·91	65·10	2·87	3·78	63·89	85·83	4·49	5·53	71·46	91·33
1945	2·41	3·45	50·40	75·84	3·20	3·99	70·01	91·77	3·97	4·98	74·84	97·76
1946	2·64	3·54	49·88	71·97	3·24	4·25	68·75	91·39	4·71	5·66	77·50	102·81
1947	2·82	3·77	55·40	82·29	3·65	4·74	75·00	101·38	4·54	5·46	80·55	102·59
Sask.—												
1944	2·11	3·03	44·00	67·47	2·98	4·00	69·83	93·31	4·58	5·42	75·27	99·49
1945	2·45	3·47	51·12	76·21	3·42	4·35	75·92	99·34	4·00	4·85	77·31	101·92
1946	2·45	3·56	49·87	75·72	3·43	4·49	77·24	102·06	4·71	5·69	82·99	111·13
1947	2·69	3·71	54·04	81·47	3·71	4·68	81·98	109·16	4·83	5·99	89·23	116·06
Alb.—												
1944	2·46	3·38	54·63	78·63	2·97	3·78	68·25	93·21	3·78	4·72	72·31	98·16
1945	2·65	3·51	58·22	82·47	3·20	4·14	74·76	98·33	4·04	4·94	77·19	111·00
1946	2·76	3·65	60·25	86·01	3·45	4·43	76·16	102·32	4·37	5·17	80·02	106·66
1947	3·09	4·02	63·31	89·67	3·82	4·85	82·21	109·66	4·45	5·60	84·69	113·57

41.—Salaires moyens de la main-d'œuvre agricole masculine, par jour et par mois, le 15 janvier, 15 mai et 15 août 1944-1947—fin

Province et année	15 janvier				15 mai				15 août			
	Par jour		Par mois		Par jour		Par mois		Par jour		Par mois	
	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
C.-B.—												
1944	3·07	3·92	60·44	83·04	3·17	4·00	65·47	90·56	3·53	4·39	70·33	95·75
1945	3·36	4·24	66·13	93·32	3·52	4·43	70·15	103·81	3·85	4·64	76·56	102·92
1946	3·56	4·50	70·59	100·50	3·80	4·74	79·60	104·05	4·42	5·26	82·63	105·56
1947	3·79	4·73	78·02	103·25	4·14	5·17	79·13	112·31	4·73	5·75	86·25	117·81
Totaux—												
1944	**2·49**	**3·30**	**50·99**	**73·19**	**2·73**	**3·55**	**61·88**	**84·25**	**3·53**	**4·36**	**65·99**	**88·31**
1945	**2·76**	**3·61**	**55·61**	**79·70**	**3·04**	**3·89**	**66·88**	**90·60**	**3·55**	**4·43**	**71·68**	**97·22**
1946	**2·93**	**3·84**	**57·24**	**82·23**	**3·25**	**4·15**	**71·36**	**96·27**	**4·04**	**4·95**	**75·28**	**100·62**
1947	**3·23**	**4·15**	**63·29**	**89·25**	**3·59**	**4·55**	**77·01**	**103·96**	**4·13**	**5·17**	**82·75**	**109·02**

Sous-section 3.—Chiffres du recensement sur le gain et l'emploi

Le nombre de salariés, par sexe et par province, durant les 12 mois précédant le 2 juin 1941, date du recensement, ainsi que le gain total et moyen, sont donnés à la page 683 de l'*Annuaire* de 1947. Des renseignements plus détaillés sur le gain et l'emploi des salariés durant la même période paraissent dans le volume VI, *Recensement du Canada, 1941*, pour le Canada, les provinces, comtés et divisions de recensement, les centres urbains de 1,000 habitants ou plus et certaines régions métropolitaines. Les salariés y sont classés d'après l'occupation, l'industrie, l'état conjugal, l'âge et le sexe, le gain et les semaines de travail. Les données provisoires sur le nombre de salariés d'après le montant du gain paraissent dans le Bulletin 7-6010 du Recensement des provinces des Prairies, 1946, pour les centres urbains de 5,000 habitants ou plus.

CHAPITRE XIX.—TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

SYNOPSIS

	PAGE
Partie I.—Règlementation d'État sur les moyens de transport et de communication	711
SECTION 1. RÈGLEMENTATION D'ÉTAT SUR LES MOYENS DE TRANSPORT	711
SECTION 2. RÈGLEMENTATION D'ÉTAT SUR LES MOYENS DE COMMUNICATION	714
Partie II.—Transport ferroviaire	715
SECTION 1. CHEMINS DE FER	715
Sous-section 1. Parcours et matériel des chemins de fer	715
Sous-section 2. Finances des chemins de fer	717
Sous-section 3. Trafic des chemins de fer	721
Sous-section 4. Chemins de fer Nationaux du Canada	725
SECTION 2. TRAMWAYS ÉLECTRIQUES	729
Sous-section 1. Équipement des tramways électriques	729
Sous-section 2. Finances des tramways électriques	730
Sous-section 3. Trafic des tramways électriques	730
SECTION 3. MESSAGERIES	731
Partie III.—Transport routier	733
SECTION 1. RÈGLEMENTS PROVINCIAUX DE L'AUTOMOBILE ET DE LA CIRCULATION	733
SECTION 2. ROUTES ET VÉHICULES	737
Sous-section 1. Voirie	737
Sous-section 2. Véhicules automobiles	739
Sous-section 3. Trafic routier	744
Partie IV.—Cours d'eau	748
SECTION 1. ÉQUIPEMENT ET AMÉNAGEMENTS	748
Sous-section 1. Navires	748
Sous-section 2. Balisage des eaux et ouvrages divers	749
Sous-section 3. Canaux	750
Sous-section 4. Ports	752
Sous-section 5. Services et activité du gouvernement fédéral	754
SECTION 2. STATISTIQUE FINANCIÈRE DES COURS D'EAU	757
SECTION 3. TRAFIC ET SERVICES PAR EAU	765
Sous-section 1. Trafic maritime	765
Sous-section 2. Trafic des canaux	768
Sous-section 3. Trafic dans les ports	772
Partie V.—Transport aérien civil	774
SECTION 1. HISTORIQUE ET ADMINISTRATION	774
Sous-section 1. Historique	774
Sous-section 2. Progrès récents	776
SECTION 2. AÉROPORTS ET AVIONS	783
Sous-section 1. Résumé statistique de l'aviation civile	783
Sous-section 2. Aménagements au sol	785
Sous-section 3. Avions	785
SECTION 3. FINANCES ET EMPLOYÉS	786
Sous-section 1. Recettes et dépenses, fédérales et autres	786
Sous-section 2. Employés et salaires	788
SECTION 4. TRAFIC AÉRIEN	788
Partie VI.—Communications par fil	789
SECTION 1. TÉLÉGRAPHES	789
SECTION 2. TÉLÉPHONES	791
Sous-section 1. Réseaux et équipement	791
Sous-section 2. Statistique financière du téléphone	792
Sous-section 3. Appels téléphoniques	793
Partie VII.—Radiocommunications	794
SECTION 1. ADMINISTRATION	794
Sous-section 1. Contrôle technique et permis des postes émetteurs	795
Sous-section 2. Contrôle et permis de la radio maritime et aéronautique	797
Sous-section 3. Contrôle technique des permis—Généralités	797
SECTION 2. EXPLOITATION DES RADIOCOMMUNICATIONS	799
Sous-section 1. Comptabilité et autres statistiques de l'exploitation	799
Sous-section 2. Postes du service maritime de l'État	801
Sous-section 3. Postes du service aéronautique de l'État	804
Sous-section 4. Autres postes de l'État	805
SECTION 3. LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA	806
Sous-section 1. Administration	806
Sous-section 2. Activité	806
Sous-section 3. Finances	810
SECTION 4. POSTES ÉMETTEURS PRIVÉS	811
Partie VIII.—Les Postes	812
SECTION 1. STATISTIQUE DES POSTES	814
SECTION 2. SERVICES POSTAUX AUXILIAIRES	819
Partie IX.—La presse	820

Le Canada, qui s'étend de l'est à l'ouest sur une longueur de près de 4,000 milles, où les principales barrières topographiques vont du nord au sud et dont la population relativement faible de 12,883,000 habitants (estimation de 1948) est dispersée le long de la lisière méridionale de cette vaste étendue, présente des difficultés de transport exceptionnelles. Diverses parties du pays sont isolées les unes des autres par des zones forestières accidentées et rocheuses, telles que la contrée située entre le Nouveau-Brunswick et le Québec, les régions septentrionales du lac Huron et du lac Supérieur, qui séparent les secteurs industriels de l'Ontario et du Québec des régions agricoles des Prairies, et les barrières dressées par les montagnes

de la Colombie-Britannique. Le transport peu coûteux s'impose dans un pays où la population est ainsi disséminée et qui produit pour le marché étranger de même que pour les parties lointaines du pays même.

Pour mettre en lumière la valeur de chacun des moyens de transport, le présent chapitre de l'*Annuaire*, après avoir traité dans la partie I de la règlementation d'État sur les transports et les communications, étudie en particulier, dans les parties II, III, IV et V respectivement, les quatre principaux moyens de transport: le rail, la route, l'eau et l'air. Chaque partie est conçue de façon à montrer: (1) le matériel d'exploitation, l'outillage et les facilités; (2) ce qu'il en coûte au peuple canadien; et (3) le trafic ou les services rendus, dans la mesure où il existe des statistiques sur chaque sujet.

Du point de vue économique et social, le développement des communications, dans un pays aussi vaste et où les centres de population sont si épars, est à peine moins important que celui des transports. La poste a été un grand facteur de solidarité parmi la population, à laquelle la radio vient de nos jours apporter aussi son concours. Le télégraphe et le téléphone ont fortement contribué à amoindrir les distances et à rendre les relations plus étroites; le téléphone rural a été un bienfait particulier pour la vie économique et sociale des campagnes. La presse, secondée par des communications par télégraphe et par câble à bon marché et par un tarif postal peu élevé de deuxième classe dans toutes les parties du pays, a aidé à développer le sentiment national. Ces moyens de communication sont étudiés dans les parties VI, VII, VIII et IX.

PARTIE I.—RÈGLEMENTATION D'ÉTAT SUR LES MOYENS DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION

Section 1.—Règlementation d'État sur les moyens de transport*

En vue d'assurer les moyens de transport nécessaires, le rail, la route, l'eau et l'air devraient faire partie intégrante d'un système général où chacun ait sa place. Le ministère fédéral des Transports fut organisé le 2 novembre 1936, sous l'autorité du ch. 34 des statuts de 1936, afin d'unifier sous un seul ministère la régie et la surveillance des chemins de fer, des canaux, des ports, de la marine et de la navigation, de l'aviation civile, de la radio et de la météorologie.

Les entreprises de transports et de communications constituent, généralement parlant, un "monopole naturel", i.e. un mode d'entreprise qui peut servir le public plus efficacement et plus économiquement lorsqu'un ou quelques organismes ont la haute main sur un genre particulier de service à travers le pays. C'est pourquoi il y a eu une forte tendance vers la consolidation et la fusion au cours du dernier demi-siècle. La concentration de l'exploitation ferroviaire dans les mains du Pacifique-Canadien et des chemins de fer Nationaux constitue l'exemple frappant de ces fusions au Canada ces dernières années.

Cette concentration comporte inévitablement des éléments de monopole et des majorations possibles des tarifs; il a donc été jugé bon au Canada, comme en d'autres pays, d'établir une autorité pour règlementer les tarifs et les autres conditions des services que les voituriers publics fournissent au pays. Ce contrôle, en ce qui con-

* Rédigé en collaboration avec la Commission des transports, la Commission des transports aériens et le ministère des Transports.

cerne les chemins de fer qui relèvent du gouvernement fédéral, est maintenant exercé par la Commission des transports. De temps à autre, l'autorité réglementaire de la Commission a été étendue jusqu'à un certain point à d'autres services (voir ci-dessous "Commission des transports aériens").

Outre la Commission des transports, plusieurs provinces comptent des organismes dont les fonctions comprennent entre autres la surveillance et la régie des services publics locaux qui relèvent des autorités provinciales ainsi que la règlementation de leurs tarifs. Parmi ces organismes figurent le ministère des Affaires municipales d'Ontario (autrefois la Commission municipale et ferroviaire d'Ontario, établie en 1906); la Commission des services publics du Québec, établie en 1909; le Bureau des commissaires des utilités publiques de la Nouvelle-Écosse; la Commission des utilités publiques du Manitoba. Dans les trois autres provinces de l'Ouest, les mêmes fonctions sont exercées par les ministères provinciaux des Chemins de fer.

La Commission des transports du Canada.—L'*Annuaire* de 1940, aux pp. 652-653, explique la situation qui a amené la réglementation des chemins de fer au Canada par une commission, et donne d'autres renseignements sur l'organisation de la Commission, la procédure, les jugements, etc.

Pouvoirs de la Commission.—Pour ce qui est du transport par rail, les pouvoirs de la Commission ont trait aux questions relatives au tracé, à la construction et à l'exploitation des chemins de fer. Le plus important de ces pouvoirs est la réglementation des tarifs. Les tarifs des voyageurs sont divisés en tarifs réguliers et tarifs spéciaux; ceux des marchandises, en tarifs réguliers, spéciaux et concurrentiels. Les tarifs réguliers sont des tarifs maximums et les seuls qui ne peuvent être mis en vigueur avant leur approbation par la Commission. Les tarifs spéciaux et concurrentiels, étant inférieurs aux tarifs maximums, ne nécessitent pas l'approbation de la Commission, pourvu que le changement de tarif ait été annoncé. Mais ordinairement les ajustements importants de tarif sont portés devant la Commission, car ils ont pour effet de modifier l'étendue du territoire dans lequel un expéditeur peut soutenir la concurrence; c'est pourquoi il peut les déférer à la Commission.

En vertu d'une modification de la loi des chemins de fer, la réglementation des tarifs du téléphone, du télégraphe et des messageries a été confiée à la Commission, mais avec des pouvoirs moins étendus que dans le cas des chemins de fer. Subordonnément à la loi des transports de 1938 (modifiée par 8 Geo. VI, ch. 25, 1944, et 9 Geo. VI, ch. 32, 1945), et depuis le 15 janvier 1939, à la suite d'une proclamation du gouverneur en conseil à cet effet, la Commission est autorisée à émettre des licences aux bateaux qui transportent des passagers ou des marchandises sur les Grands lacs et le fleuve Mackenzie, suivant la définition de l'article 2, paragraphe 1 (f) et (hh) de la loi des transports de 1938. La Commission doit exercer les fonctions qui lui sont dévolues par la loi des transports et la loi des chemins de fer, afin de coordonner et d'harmoniser l'activité de tous les exploitants de transport par chemins de fer et par navires. Elle peut exiger de tout solliciteur de permis en vertu de la loi des transports d'établir à sa satifsaction si la commodité et la nécessité du public exigent ce transport et tenir compte de la solvabilité du solliciteur ou du détenteur de licence. La Commission peut indiquer sur le permis les ports entre lesquels les navires nommés peuvent transporter des passagers ou des marchandises et les honoraires de services qui devront être maintenus; aucun tarif régulier et aucune modification et aucun supplément à ce tarif ne peuvent être mis en vigueur sans l'approbation de la Commission.

Le 1er janvier 1947, une nouvelle division, le Bureau technique de l'économie des transports, a été ajoutée à l'organisation de la Commission. Ce nouveau bureau réunit sous un même chef la Division économique de la Commission des transports et la Division économique de la Commission des transports aériens. Il est surtout chargé de soumettre aux deux organismes les résultats des études économiques dans le domaine du transport général et les rapports concernant l'aspect économique des cas particuliers soumis en vue d'une décision.

Le 8 juin 1948, le premier ministre annonce la législation en vertu de laquelle le gouvernement se propose de reconstituer la Commission des transports, en vue des responsabilités sensiblement accrues qu'elle devra probablement assumer au cours des prochaines années.

On a adopté ensuite, le 16 juin 1948, une seule loi modifiant la loi des chemins de fer, la loi de la cour de l'Échiquier et la loi de 1946 sur les juges. Cette loi décrète qu'un juge de la cour de l'Échiquier du Canada devra remplir les fonctions de de commissaire en chef de la Commission des transports. Toutefois, pendant qu'il détient les fonctions de commissaire en chef, ce juge consacre tout son temps au travail de la Commission.

La loi décrète aussi, après modification nécessaire de la loi de 1946 sur les juges, que, en raison du changement susmentionné, la cour de l'Échiquier soit augmentée d'un membre et qu'elle soit formée du président et de quatre juges, au lieu du président et trois juges dans le moment.

La loi ne change aucunement le terme d'office de dix ans de la nomination à la charge de commissaire en chef. Lorsqu'un juge de la cour de l'Échiquier aura terminé son terme de commissaire en chef il devra, à moins que son terme ne soit renouvelé, revenir à la cour de l'Échiquier; son successeur sera choisi parmi les juges de cette cour.

Commission des transports aériens.—La Commission des transports aériens a été établie en septenbre 1944, en vertu d'une modification à la loi de l'aéronautique (8 Geo. VI, ch. 28). La principale attribution de la Commission est la réglementation économique des services aériens commerciaux du Canada, ce qui comprend l'émission des permis à tous ces services et la réglementation subséquente de ceux qui obtiennent un permis, en matière de tarifs et horaires, responsabilité financière envers le public, et norme des services publics. Les derniers règlements de la Commission des transports aériens en vertu de la loi de l'aéronautique, relativement aux services aériens commerciaux, ont été approuvés par le décret du conseil C.P. 972 le 25 mars 1947 et sont entrés en vigueur le 9 avril 1947. Ces règlements préparés à la suite des modifications à la loi de l'aéronautique, du 15 décembre 1945 (9 et 10 Geo. VI, ch. 9), portent sur la classification des voituriers aériens, les demandes de permis, les comptes, les dossiers et rapports, le trafic, les honoraires et tarifs, et les autres sujets connexes. Des instructions réglementaires détaillées sont publiées par la Commission sous forme de directives, qui sont préparées en conformité des règlements.

La loi décrète en outre que, en plus d'établir le règlement, la Commission se charge de conseiller le ministre dans l'exercice de ses fonctions et de ses attributions en vertu de la loi, en toute matière concernant l'aviation civile.

La Commission est formée de trois membres, y compris le président, et le personnel d'administration comprend le Secrétariat avec les Divisions de l'admi-

nistration et des licences; un conseiller juridique, qui est le premier conseiller juridique du gouvernement canadien en matière de la loi nationale et internationale sur l'aviation; un examinateur, qui dirige des enquêtes publiques sur l'ordre de la Commission; une Division du trafic et une Division de recherches sur le génie aéronautique.

La statistique des finances et de l'exploitation est recueillie en vertu des règlements de la Commission, par le Bureau technique de l'économie des transports, établi en 1947 sous l'administration de la Commission des transports et qui dessert cette Commission aussi bien que la Commission des transports aériens.

Au 31 décembre 1947, la Commission avait émis 24 licences de services aériens réguliers au Canada sur un parcours total de 22,266 milles de voies; 22 licences de services aériens internationaux sur un parcours de 4,707 milles. En plus, elle a émis 225 licences de transport commercial aérien non régulier, et 27 licences d'entreprises commerciales aériennes ne comportant pas le transport de passagers ou de marchandises.

Section 2.—Règlementation d'État sur les moyens de communication*

L'évolution et la règlementation des radiocommunications au Canada depuis le début du siècle sont étudiées brièvement aux pp. 673-676 de l'*Annuaire* de 1945.

La phase actuelle de la radiodiffusion nationale au Canada a commencé en 1936 quand, à la suite de l'adoption de la loi canadienne de la radiodiffusion, la Société Radio-Canada remplaça la Commission canadienne de la radiodiffusion (voir pp. 806-811). La nouvelle loi donnait à la Société des pouvoirs beaucoup plus étendus dans le domaine de l'exploitation du réseau; elle était façonnée dans une grande mesure d'après la loi régissant la *British Broadcasting Corporation*. La régie technique de tous les postes émetteurs revint au ministre des Transports, qui fut aussi nanti du pouvoir d'établir des règlements relatifs à tout appareil susceptible de causer du brouillage dans la réception radiophonique.

D'après la loi de 1938 sur la radio, les postes radiophoniques, y compris les postes émetteurs, ne peuvent être établis qu'en vertu et en conformité de licences émises par le ministre des Transports et, sauf en matière de questions qui tombent sous l'empire de la loi de 1936 sur la radiodiffusion, les radiocommunications sont régies par la loi de 1938 sur la radio et les règlements qui en découlent. Les licences de postes radiophoniques ne peuvent être émises qu'aux sujets britanniques et aux sociétés ou corporations créées ou constituées en vertu des lois du Dominion du Canada ou de chacune de ses provinces ou de chacun des pays du Commonwealth britannique.

En plus d'être régies par ces lois et règlements, toutes les radiocommunications sont administrées en conformité des dispositions de la convention internationale des radiocommunications et des règlements de la radio qui lui sont annexés, ainsi que des accords régionaux tels que la convention des radiocommunications interaméricaines et l'accord interaméricain, et l'accord sur la radiodiffusion régionale en Amérique du Nord.

* Revisé par le ministère des Transports.

En vertu du décret du conseil C.P. 2526, du 8 juin 1948, les services télégraphiques et téléphoniques autrefois dirigés par le ministère fédéral des Travaux publics ont été confiés au ministère des Transports. L'objet général de ces services est de fournir des communications par fil aux régions éloignées et peu populeuses où les sociétés commerciales ne pénètrent pas et où, dans l'intérêt public, la population doit avoir des communications suffisantes.

La Commission des transports régit, en conformité de la loi des chemins de fer, les tarifs et les droits perçus par les Sociétés à charte fédérale pour les télégraphes et les téléphones à câbles aériens.

Les tarifs et les droits exigés du public par les particuliers ou les sociétés pour les communications radiophoniques, télégraphiques ou téléphoniques dans les limites du Canada sont aussi régis par la Commission des transports, en conformité de la loi des chemins de fer et des règlements qui découlent de la loi de 1938 sur la radio.

PARTIE II.—TRANSPORT FERROVIAIRE*

L'étude du transport sur rail est divisée en trois sections: chemins de fer, tramways électriques et messageries.

Section 1.—Chemins de fer

Le chemin de fer est le moyen de transport le plus important au point de vue des immobilisations et du trafic. Ce mode de transport possède un champ statistique plus complet que tout autre.

Historique.—L'*Annuaire* de 1940 contient aux pp. 654-656 un bref historique de l'évolution des chemins de fer au Canada. De plus amples détails paraissent aux pp. 632-639 de l'*Annuaire* de 1922-1923, aux pp. 611 et 613 de l'*Annuaire* de 1926 et aux pp. 706-710 de l'*Annuaire* de 1934-1935. Un article, pp. 676-680 de l'*Annuaire* de 1945, traite du rôle des chemins de fer au Canada pendant la guerre.

Sous-section 1.—Parcours et matériel des chemins de fer

Bien que la construction du premier chemin de fer canadien,—la ligne de 16 milles entre Laprairie et Saint-Jean (P.Q.),—ait commencée en 1835, le Canada ne compte que 66 milles de voie ferrée exploitée en 1850. La première grande période de construction a lieu entre 1850 et 1860, alors que le Grand-Tronc et le *Great-Western*, de même que plusieurs lignes moins considérables, sont construits. La construction des chemins de fer Intercolonial et Pacifique-Canadien fait partie d'une autre période d'expansion rapide entre 1870 et 1890. Le Grand-Tronc-Pacifique, le Transcontinental-National et le Canadien-Nord sont construits au cours de la dernière grande période de construction de chemins de fer, de 1900 à 1917.

Au cours de la dernière décennie, le parcours tend à fléchir légèrement, à la suite de l'abandon des lignes non lucratives. Sur les 42,335 milles de voies simples en 1946, 21,556 font partie du réseau du National-Canadien.

* Revisé et vérifié par G. S. Wrong, directeur, Division des transports, Bureau fédéral de la statistique. Des renseignements plus détaillés paraissent dans les rapports annuels de la division. Certaines statistiques financières sont recueillies en collaboration avec le ministère des Transports.

1.—Millage des voies ferrées, 1900-1946

NOTA.—Les chiffres correspondants du millage total de voies simples de 1835 à 1899 paraissent à la p. 554 de l'*Annuaire* de 1941.

Totaux, millage (voies simples)						Millage, par province				
Année	Milles en exploitation	Année	Milles en exploitation	Année	Milles en exploitation	Genre de voie et province	1931	1936	1941	1946
	nomb.		nomb.		nomb.		milles	milles	milles	milles
						Voies simples—				
1900....	17,657	1916..	36,985	1931..	42,280	Île du Prince-Édouard..	286	286	286	286
1901....	18,140	1917..	38,369	1932..	42,409	Nouvelle-Écosse.....	1,418	1,397	1,396	1,396
1902....	18,714	1918..	38,252	1933..	42,336	Nouveau-Brunswick....	1,934	1,871	1,836	1,836
1903....	18,988	1919[1]..	38,329	1934..	42,270	Québec.....	4,926	4,777	4,789	4,765
1904....	19,431	1919[2]..	38,495	1935..	42,916	Ontario.....	10,905	10,746	10,476	10,464
						Manitoba.....	4,419	4,860	4,854	4,836
1905....	20,487	1920..	38,805	1936..	42,552	Saskatchewan.....	8,268	8,624	8,777	8,783
1906....	21,423	1921..	39,191	1937..	42,727	Alberta.....	5,630	5,687	5,747	5,686
1907....	22,446	1922..	39,358	1938..	42,742	Colombie-Britannique..	4,097	3,907	3,883	3,886
1908....	22,966	1923..	39,654	1939..	42,637	Yukon.....	58	58	58	58
1909....	24,104	1924..	40,059	1940..	42,565	Aux États-Unis.....	339	339	339	339
1910....	24,731	1925..	40,350	1941..	42,441	Totaux, voies simples.	42,280	42,552	42,441	42,335
1911....	25,400	1926..	40,350	1942..	42,339					
1912....	26,840	1927..	40,570	1943..	42,346	Voies doubles.....	2,688	2,500	2,499	2,486
1913....	29,304	1928..	41,022	1944..	42,336	Voies industrielles.....	1,606	1,401	1,551	1,870
1914....	30,795	1929..	41,380	1945..	42,352	Voies d'évitement et de				
1915....	34,882	1930..	42,047	1946..	42,335	garage.....	10,277	10,239	10,210	10,314
						Totaux généraux....	**56,851**	**56,692**	**56,701**	**57,005**

[1]Arrêté au 30 juin de cette année-là et des années antérieures. [2]Arrêté au 31 décembre de cette année-là et des années subséquentes.

Matériel roulant.—Les chiffres du tableau 2 peuvent être complétés par les données suivantes: de 1920 à 1946, la capacité moyenne des wagons couverts augmente de 34·779 à 42·598 tonnes; celle des wagons plats, de 33·459 à 43·010; celle des wagons à charbon, de 43·404 à 56·733; et celle de tous les wagons à marchandises, de 35·141 à 44·044. La force moyenne de traction des locomotives augmente de 31,112 livres en 1920 à 41,907 livres en 1946.

2.—Matériel roulant des chemins de fer à vapeur, 31 décembre 1940-1946

Matériel roulant	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Locomotives	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nomber
Voyageurs	1,189	1,124	1,197	1,213	893	933	945
Marchandises	2,374	2,339	2,351	2,376	2,640	2,606	2,599
De manœuvre	709	696	726	731	836	843	843
Électriques	34	34	34	34	34	34	34
Électriques, allumage par compression par pétrole	2	6	7	10	13	15	29
Totaux, locomotives	**4,308**	**4,199**	**4,315**	**4,364**	**4,416**	**4,431**	**4,450**
Wagons à voyageurs							
Première classe	1,860	1,886	1,973	2,007	1,984	1,965	1,947
Deuxième classe	242	246	259	273	268	263	230
Mixtes	370	361	364	366	364	356	354
Pour immigrants	358	371	385	395	380	379	378
Wagons-restaurants	194	182	192	192	196	196	197
Wagons-salons	235	222	205	156	142	142	160
Wagons-lits[1]	915	901	880	783	789	787	770
Bagages, messageries et postes	1,576	1,553	1,576	1,656	1,658	1,645	1,634
Wagons automoteurs	83	77	75	73	71	68	64
Autres	434[2]	436[2]	433[2]	418[2]	411[2]	410[2]	407
Totaux, wagons à voyageurs[1]	**6,267**	**6,235**	**6,342**	**6,319**	**6,263**	**6,211**	**6,141**

2.—Matériel roulant des chemins de fer à vapeur, 31 décembre 1940-1946—fin

Matériel roulant	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Wagons à marchandises							
Wagons couverts	116,629	112,134	110,916	112,815	117,068	117,886	116,809
Wagons plats	12,049	11,897	11,998	10,870	10,953	10,892	10,868
A bestiaux	5,866	5,753	6,029	6,510	6,471	6,437	6,382
A charbon	17,453	17,505	18,106	19,900	21,104	21,340	20,938
Citernes	389	366	362	348	348	343	358
Frigorifiques	6,534	6,191	6,372	6,424	6,587	6,372	6,467
Autres	1,777[2]	1,394[3]	1,528	1,523	1,536	1,499	1,523
Totaux, wagons à marchandises	**160,697**	**155,240**	**155,311**	**158,390**	**164,067**	**164,769**	**163,345**

[1] Comprend les wagons Pullman en service au Canada. [2] Comprend trois autorails. [3] Comprend un autorail.

Sous-section 2.—Finances des chemins de fer

Les tableaux de la présente sous-section portent sur le passif fixe, les mises de fonds, les recettes, les frais d'exploitation, le personnel et son salaire, et l'aide d'État. Cependant, la présentation des statistiques financières des chemins de fer au Canada ne serait pas complète sans une étude détaillée des finances des chemins de fer possédés par l'État. La dernière partie de la sous-section en fait mention. Quelques autres statistiques du revenu sont comprises dans le tableau **9**, où elles sont mises en relation avec le trafic. Les statistiques des chemins de fer particuliers, relatives à la longueur des voies simples, aux capitaux, aux recettes et aux frais d'exploitation, paraissent dans le rapport annuel *Statistique des chemins de fer au Canada*, publié par le Bureau de la statistique, Ottawa.

Passif fixe.—La forte augmentation après 1922 du passif fixe des chemins de fer du Canada est due à l'inclusion de tous les prêts du gouvernement aux chemins de fer et des dépenses en voies et matériel des chemins de fer de l'État comme partie de leur passif fixe. La diminution après 1937, due à la loi sur la revision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada (ch. 22, 1937), est expliquée à la page 675 de l'*Annuaire* de 1939.

3.—Passif fixe[1] des chemins de fer, 1927-1946

NOTA.—Les chiffres de 1876 à 1925 paraissent à la p. 667 de l'*Annuaire* de 1927-1928.

Année	Actions	Dette fondée	Total	Année	Actions	Dette fondée	Total
	$	$	$		$	$	$
1927...	1,330,215,248	2,252,256,367	3,582,471,615	1937...	1,839,619,361	1,534,450,789	3,374,070,150
1928...	1,357,017,703	2,306,554,996	3,663,572,699	1938...	1,836,882,650	1,568,269,672	3,405,152,322
1929...	1,405,622,070	2,497,054,907	3,902,676,977	1939...	1,834,329,209	1,533,373,521	3,367,702,730
1930...	1,431,324,003	2,595,145,308	4,026,469,311	1940...	1,762,473,489	1,617,561,683	3,380,035,172
1931...	1,438,050,759	2,793,971,329	4,232,022,088	1941...	1,697,545,699	1,699,942,865	3,397,488,564
1932...	1,437,489,430	2,934,182,332	4,371,671,762	1942...	1,578,254,765	1,793,579,270	3,371,834,035
1933...	1,438,834,552	2,951,690,468	4,390,525,020	1943...	1,614,936,131	1,741,664,036	3,356,600,167
1934...	1,437,334,152	2,966,505,594	4,403,839,746	1944...	1,636,064,822	1,707,801,676	3,343,866,498
1935...	1,433,849,530	3,026,414,779	4,460,264,309	1945...	1,631,973,055	1,701,786,899	3,333,759,954
1936...	1,425,193,791	3,062,411,720	4,487,605,511	1946...	1,624,753,709	1,665,844,138	3,290,597,847

[1] Ne comprend pas les actions ferroviaires canadiennes détenues par les chemins de fer canadiens.

Mises de fonds.—La réduction du passif fixe en 1946 (tableau 3) comparativement à l'augmentation des placements dans les voies et le matériel (tableau 4), reflète l'amélioration du revenu net durant les années de guerre. Les deux principaux chemins de fer accusent une réduction nette de plus de 41 millions de dollars, et le National-Canadien achète le *Manitoba Railway* et rembourse à 7 millions les actions et les obligations qu'il portait. Au cours des dernières années, le compte des placements reflète les annulations pour des lignes abandonnées, le transfert de biens à d'autres services d'État, etc.

4.—Placements dans les voies et le matériel des chemins de fer, 1941-1946

Placements	1941	1942	1943	1944	1945	1946
	$	$	$	$	$	$
Nouvelles lignes						
Voies	Cr. 422,363	74,972	71,838	Cr. 4,452	2,793,751	3,376,385
Matériel	-	-	7,935	Cr. 35,570	85,985	136,196
Général	3,776	-	1,688	252	-	-
Totaux	Cr. 418,587	74,972	81,461	Cr. 39,770	2,879,736	3,512,581
Additions et améliorations—						
Voies	8,786,600	46,537,589[1]	Cr. 8,895,492	11,147,929	3,224,843	20,639,010
Matériel	9,566,002	19,603,725	28,214,476	44,239,856	20,581,957	14,582,489
Général	Cr. 17,112	Cr. 89	418,705	2,081	Cr. 24,644	123,029
Non attribué	Cr. 265,260	Cr. 11,917	-	-	450	Cr. 2,072
Totaux	18,070,230	66,129,308	19,737,689	55,389,866	23,782,606	35,342,456
Non attribué[2]	Cr. 10,004,302	Cr. 5,878,078	Cr. 4,776,307	1,332,965	Cr. 3,194,164	Cr. 5,883,298
Totaux, placements au 31 décembre	**3,167,220,888**	**3,227,547,090**	**3,242,589,933**	**3,299,272,994**	**3,322,741,172**	**3,355,712,911**

[1] Comprend $74,728,521 transférés aux réserves pour dépréciation et un crédit de $34,534,220 virés à primes sur le capital et les obligations. [2] Les détails de ce poste sont donnés dans le rapport annuel *Statistique des chemins de fer au Canada* publié par la Division des transports et des utilités publiques du Bureau de la statistique.

Recettes et dépenses.—Entre 1917 et 1920, le quotient d'exploitation ou la proportion de frais d'exploitation par rapport aux recettes des chemins de fer canadiens est passé d'environ 70 p. 100 à plus de 90 p. 100 et est demeuré élevé par la suite. Le gouvernement des États-Unis a pris en main l'exploitation des chemins de fer des États-Unis lors de l'entrée de ce pays dans la première guerre mondiale et a augmenté la rémunération des employés de chemin de fer. Les chemins de fer canadiens ont aussi été obligés d'accorder des augmentations correspondantes, qui ont été le principal facteur de la hausse du quotient d'exploitation. Des déclins des recettes sans réductions correspondantes des dépenses durant la période de crise ont aussi maintenu élevé le quotient d'exploitation. La période de 1938 à 1943 montre un rapide déclin de ce quotient, attribuable surtout à la grande augmentation du trafic-marchandises durant la guerre de 1939-1945, ainsi qu'à un accroissement des recettes brutes. Une tendance constante vers la hausse est encore évidente depuis 1943.

5.—Recettes et frais d'exploitation des chemins de fer, 1936-1946

NOTA.—Les recettes brutes et les frais d'exploitation des années 1875–1914 paraissent à la p. 452 de l'*Annuaire* de 1916–1917. Les analyses par mille de voie et par train-mille remontent à 1908 seulement et celles de 1908–1916 paraissent à la p. 453 de l'*Annuaire* de 1916–1917. Les chiffres correspondants de 1915 à 1925 paraissent à la p. 558 de l'*Annuaire* de 1941; ceux de 1926 à 1935, à la p. 594 de l'*Annuaire* de 1942.

Année	Recettes brutes	Frais d'exploitation	Rapport des dépenses aux recettes	Par mille de voie			Recettes par train de marchandises par mille	Recettes par train de voyageurs par mille
				Recettes brutes	Frais d'exploitation	Recettes nettes		
	$	$	%	$	$	$	$	$
1936.....	334,768,557	283,345,968	84·64	7,839	6,634	1,205	5·10	1·79
1937.....	355,103,271	300,652,548	84·67	8,316	7,041	1,275	5·17	1·74
1938.....	336,833,400	295,705,638	87·79	7,888	6,925	963	5·18	1·67
1939.....	367,179,095	304,373,285	82·89	8,604	7,132	1,472	5·48	1·67
1940.....	429,142,659	335,287,503	78·13	10,074	7,870	2,204	5·63	1·97
1941.....	538,291,947	403,733,542	75·00	12,673	9,504	3,169	5·78	2·25
1942.....	663,610,570	485,783,584	73·20	15,659	11,463	4,196	6·53	2·93
1943.....	778,914,565	560,597,204	71·98	18,398	13,241	5,157	6·98	3·68
1944.....	796,636,786	634,774,021	79·68	18,861	15,029	3,832	6·91	3·82
1945.....	774,971,360	631,497,562	81·49	18,331	14,937	3,394	6·92	3·70
1946.....	718,501,764	623,529,472	86·79	16,967	14,724	2,243	6·83	3·21

6.—Répartition des frais d'exploitation des chemins de fer, 1943-1946

Dépenses	1943		1944		1945		1946	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Voies et construction.....	120,597,853	21·5	138,250,189	21·8	132,470,385	21·0	122,093,160	19·6
Matériel roulant.....	130,009,452	23·2	146,692,062	23·1	144,500,231	22·9	135,933,150	21·8
Circulation.....	10,542,715	1·9	11,146,008	1·8	11,203,744	1·7	13,781,898	2·2
Transport.....	261,689,121	46·7	295,852,998	46·6	297,754,037	47·2	304,519,437	48·8
Générales et diverses.....	37,758,063	6·7	42,832,764	6·7	45,569,165	7·2	47,201,827	7·6
Totaux.....	**560,597,204**	**100·0**	**634,774,021**	**100·0**	**631,497,562**	**100·0**	**623,529,472**	**100·0**

Salaires des employés de chemin de fer.—En 1946, le nombre d'employés accuse une augmentation de 41·2 p. 100 sur 1938, tandis que les salaires augmentent de 103·4 p. 100. Cette dernière hausse est due à l'augmentation du nombre d'heures de travail par employé aussi bien que des salaires. Les employés engagés dans l'entretien du matériel et payés à l'heure accusent des augmentations de 11·5 p. 100 dans le nombre d'heures de travail et de 52·7 p. 100 dans le montant du salaire par employé, tandis que les employés préposés au transport accusent une augmentation de 9·3 p. 100 du nombre d'heures de travail et de 46 p. 100 du montant du salaire.

7.—Emploi et salaires dans les chemins de fer, 1936-1946

NOTA.—Les chiffres correspondants de 1912 à 1935 paraissent à la p. 559 de l'*Annuaire* de 1941.

Année	Employés[1]	Total des salaires	Salaires moyens	Rapport des salaires d'exploitation aux	
				Recettes brutes	Frais d'exploitation
	nombre	$	$	%	%
1936	132,781	182,638,365	1,375	49·9	59·0
1937	133,753	193,557,663	1,447	49·8	58·8
1938	127,747	195,108,351	1,531	52·8	60·2
1939	129,362	200,373,668	1,549	50·3	60·7
1940	135,700	214,505,163	1,581	45·0	57·5
1941	148,746	252,398,865	1,697	42·0	56·0
1942	157,740	291,416,755	1,847	39·6	54·1
1943	169,663	323,801,645	1,908	37·8	52·5
1944	175,095	372,064,613[2]	2,125	42·9	53·8
1945	180,603	371,814,379	2,059	43·8	55·2
1946	180,383	396,856,901	2,200	50·2	57·8

[1] Y compris employés et salaires pour "exploitation à l'extérieur", représentant de 3 à 6 p. 100 du total des employés et de 2 à 5 p. 100 du total des salaires. [2] Y compris un montant approximatif de 10 millions, salaires gagnés en 1943.

Aide de l'État aux chemins de fer.—Afin de permettre la construction de chemins de fer d'entreprise privée en prévision de la colonisation ou à travers des régions peu peuplées où le trafic n'était guère considérable, les gouvernements fédéral et provinciaux et même les municipalités durent fournir une certaine aide qui consistait généralement en une subvention fixe par mille de chemin de fer construit et, dans les premiers temps, en concessions de terres pour d'autres fins que les emplacements des voies.

Au fur et à mesure que le pays grandissait, les inconvénients de cette dernière méthode se firent sentir et les subventions prirent plus fréquemment la forme d'une subvention en espèces par mille de voie, d'un prêt ou d'une souscription aux actions de la compagnie. Les garanties des obligations vinrent plus tard et, depuis l'organisation du réseau National-Canadien, toutes les émissions d'obligations de ce réseau, sauf celles qui s'appliquent au matériel roulant, ont été garanties par le gouvernement fédéral. Aucune nouvelle concession de terrains et nulle subvention en espèces n'ont été accordées ni par le gouvernement fédéral, ni par ceux des provinces depuis 1939; la situation, telle qu'elle existait le 31 décembre 1940, est décrite aux pp. 596-597 de l'*Annuaire* de 1942.

Pendant la période d'expansion ferroviaire qui a précédé la guerre de 1914-1918, les gouvernements provinciaux garantissaient les obligations de certaines lignes de chemins de fer qui, par la suite, ont été incorporées aux chemins de fer Nationaux du Canada. A mesure que ces obligations arrivent à l'échéance ou sont retirées, elles sont payées par le National-Canadien en grande partie au moyen de fonds obtenus par l'émission de nouvelles obligations garanties par le gouvernement fédéral. De cette façon, des obligations garanties par les gouvernements d'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick ont été éliminées ces dernières années.

8.—Obligations des chemins de fer garanties par le gouvernement fédéral et par les gouvernements provinciaux, 31 décembre 1946

Gouvernement	National-Canadien	Autres chemins de fer	Total
	$	$	$
Gouvernements provinciaux—			
Nouveau-Brunswick	néant	465,000	465,000
Colombie-Britannique	1,952,108	néant	1,952,108
Total, garanti par les provinces	1,952,108	465,000	2,417,108
Gouvernement fédéral	478,505,889	néant	478,505,889
Totaux généraux	**480,457,997**	**465,000**	**480,922,997**[1]

[1] Ne comprend pas $8,314,321 d'obligations perpétuelles et d'actions garanties du Grand-Tronc, maintenant partie du National-Canadien, dont l'intérêt et les dividendes sont garantis par le gouvernement fédéral.

Sous-section 3.—Trafic des chemins de fer

Trafic-voyageurs et trafic-marchandises.—Le tableau 9 donne les statistiques de 1936-1946 sur les voyageurs et sur les marchandises à l'égard de tous les chemins de fer. Une analyse distincte est faite à la sous-section 4 des opérations et du trafic du réseau National-Canadien, car le fait d'être régi par l'État lui vaut un intérêt spécial.

9.—Statistiques des services de voyageurs et de marchandises et recettes, 1936-1946

NOTA.—Les chiffres correspondants de 1910-1915 paraissent aux pp. 644-645 de l'*Annuaire* de 1922-1923; ceux de 1916-1930, aux pp. 677-678 de l'*Annuaire* de 1937; et ceux de 1931-1935, aux pp. 601-602 de l'*Annuaire* de 1942.

Année	VOYAGEURS				
	Trains-voyageurs-milles-utiles[1]	Wagons-voyageurs-milles[1]	Voyageurs transportés[2]	Voyageurs transportés un mille	Voyageurs transportés un mille par mille de ligne
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1936	33,221,771	274,668,982	20,497,616	1,726,058,974	40,415
1937	36,598,153	290,836,907	22,038,709	1,929,442,930	45,184
1938	36,274,294	285,004,367	20,911,196	1,783,177,557	41,760
1939	36,526,808	284,259,591	20,482,296	1,751,973,333	41,053
1940	37,293,721	296,077,068	21,969,871	2,176,467,876	51,090
1941	39,947,184	337,144,753	29,779,241	3,205,541,530	75,467
1942	43,271,994	395,118,691	47,596,602	4,989,295,894	117,728
1943	45,745,039	433,828,200	57,175,840	6,525,064,000	154,122
1944	46,575,706	450,042,986	60,335,950	6,873,188,000	162,729
1945	47,067,607	447,822,527	53,407,845	6,380,155,000	150,917
1946	45,700,856	415,890,589	43,405,177	4,648,558,000	109,773
	Recettes moyennes par voyageur-mille	Moyenne des recettes par voyageur	Parcours moyen d'un voyageur	Moyenne de voyageurs par train	Recettes par train de voyageurs par mille
	cents	$	milles	nombre	$
1936	2·08	1·75	84	52[3]	1·79
1937	2·02	1·76	88	53	1·74
1938	2·07	1·77	85	49	1·67
1939	2·06	1·76	86	48	1·67
1940	1·96	1·94	99	58	1·97
1941	1·86	2·01	108	80	2·25
1942	1·83	1·92	105	115	2·93
1943	1·90	2·16	114	143	3·68
1944	1·92	2·18	114	148	3·82
1945	1·96	2·34	120	136	3·70
1946	2·15	2·30	107	102	3·21

Renvois à la fin du tableau, p. 722.

9.—Statistiques des services de voyageurs et de marchandises et recettes, 1936-1946—fin

Année	MARCHANDISES				
	Trains-marchandises-milles utiles	Wagons-milles utiles[3]	Marchandises transportées[4]	Marchandises transportées un mille	Marchandises transportées un mille par mille de ligne
	nombre	nombre	tonnes	tonnes	tonnes
1936	50,219,782	1,795,275,640	75,846,566	26,414,113,720	618,482
1937	52,349,342	1,881,712,546	82,220,374	26,926,054,021	630,557
1938	49,432,589	1,769,787,848	76,175,305	26,834,696,695	628,433
1939	52,231,620	1,944,530,366	84,631,122	31,464,991,270	737,299
1940	59,438,226	2,272,551,025	97,947,541	37,898,196,157	889,608
1941	72,847,697	2,848,006,314	116,808,091	49,982,478,000	1,176,723
1942	77,080,637	2,968,594,473	134,674,537	56,153,953,000	1,325,011
1943	81,443,279	3,132,419,669	153,314,264	63,915,074,000	1,509,674
1944	83,564,629	3,297,475,933	155,326,332	65,928,078,000	1,560,908
1945	80,712,589	3,189,311,345	147,348,566	63,349,095,000	1,498,465
1946	77,794,963	2,973,411,653	139,256,125	55,310,308,000	1,306,121

	Recettes par tonne par mille	Recettes par tonne transportée	Parcours moyen des marchandises	Moyenne de charge d'un train	Moyenne de charge d'un wagon-mille	Recettes par train de marchandises par mille
	cents	$	milles	tonnes	tonnes	$
1936	0·969	3·38	348	526	24·73	5·10
1937	1·005	3·29	327	514	23·90	5·17
1938	0·954	3·36	352	543	25·59	5·18
1939	0·909	3·38	372	602	27·28	5·48
1940	0·882	3·41	387	638	28·39	5·63
1941	0·843	3·61	428	686	29·71	5·78
1942	0·896	3·74	417	729	30·71	6·53
1943	0·890	3·71	417	785	32·75	6·98
1944	0·876	3·72	424	789	32·70	6·91
1945	0·882	3·79	430	785	32·57	6·92
1946	0·961	3·82	397	711	29·95	6·83

[1] Comprend les voitures de messagerie, bagages, postes, etc. [2] Doubles emplois compris. [3] Comprend les milles de fourgon et non les milles des trains de voyageurs et des trains qui ne rapportent rien. [4] Doubles emplois éliminés; voir tableau **10** pour détails sur les marchandises transportées.

Marchandises transportées.—Le total des marchandises transportées par chemin de fer tombe de 147,348,566 tonnes en 1945 à 139,256,125 tonnes en 1946, soit une diminution de 5·5 p. 100. Le sommet a été atteint en 1944 alors que 155,326,332 tonnes ont été transportées. Le parcours moyen se raccourcit de 430 milles en 1945 à 397 milles en 1946 et, en conséquence, le nombre de tonnes-milles accuse un déclin plus considérable. Les principales diminutions en 1946 au regard de 1945 atteignent le transport du blé (de 6,707,674 tonnes à 12,195,199) et d'autres céréales, des produits animaux, du charbon et du coke lignite, des minerais et concentrés, des automobiles et autres produits des manufactures (voir tableau **10**). L'essence et les dérivés du pétrole baissent de 8,056,963 tonnes en 1945 à 4,608,415 tonnes en 1946; durant la guerre, le transport intérieur sur les réseaux canadiens entre les gares américaines a pris de fortes proportions, mais à mesure que les moyens ordinaires de distribution du pétrole, comme les wagons-citernes et les pipe-lines, se sont rétablis ou améliorés, ce mouvement a fort diminué.

10.—Marchandises transportées par chemin de fer, 1942-1946

NOTA.—Les doubles emplois sont éliminés, c'est-à-dire que les marchandises manutentionnées par deux chemins de fer ou plus ne figurent qu'une fois. Les statistiques ne comprennent pas les lignes du réseau National-Canadien aux États-Unis, mais la ligne de raccordement du Pacifique-Canadien à travers le Maine (É.-U.) est comprise, comme le sont les sections canadiennes des chemins de fer américains.

Groupe et produit	1942	1943	1944	1945	1946
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Produits agricoles					
Blé	11,564,297	13,371,658	19,166,310	18,902,873	12,195,199
Avoine	1,338,866	3,034,224	3,274,128	3,665,012	3,352,329
Autres céréales	2,809,175	4,721,579	4,263,697	4,294,454	3,630,519
Farine	2,046,132	2,352,518	2,438,640	2,621,881	2,672,368
Autres produits de la meunerie	2,590,758	3,360,673	3,416,639	3,538,199	3,853,012
Autres produits agricoles	3,788,123	4,136,586	4,716,705	4,803,909	5,168,436
Totaux, produits agricoles	**24,137,351**	**30,977,238**	**37,276,119**	**37,826,328**	**30,871,863**
Produits animaux					
Bétail	960,217	1,153,591	1,383,003	1,341,491	1,229,185
Viandes et autres produits comestibles de la salaison	1,148,516	1,219,789	1,422,365	1,233,710	1,053,581
Autres produits animaux	1,073,037	1,104,359	1,156,657	1,152,580	974,079
Totaux, produits animaux	**3,181,770**	**3,477,739**	**3,962,025**	**3,727,781**	**3,256,845**
Produits minéraux					
Anthracite	4,676,540	4,720,325	4,499,947	3,506,113	4,853,090
Charbon bitumineux	15,259,888	15,871,518	14,870,676	13,599,473	14,976,072
Charbon sous-bitumineux	[1]	[1]	[1]	1,824,055	2,660,006
Lignite	3,448,824	4,092,255	3,450,644	1,976,310	1,198,309
Coke	2,010,738	2,475,789	2,338,440	2,711,620	2,226,318
Minerai et concentrés	9,832,283	10,587,950	9,472,768	8,161,513	7,261,799
Métal commun, matte, gueuse et lingots (métaux non ferreux)	1,775,987	1,704,282	1,474,859	1,509,002	1,167,234
Sable et gravier	2,107,223	1,782,136	1,704,796	1,919,592	2,708,467
Pierre (broyée, moulue, cassée)	1,978,967	2,116,817	2,179,283	2,218,017	2,261,027
Autres produits minéraux	7,963,445	10,961,889	7,238,915	6,064,692	6,419,427
Totaux, produits minéraux	**49,053,895**	**54,312,961**	**47,230,328**	**43,490,387**	**45,731,749**
Produits forestiers					
Billes, pieux, poteaux, pilotis	1,337,824	1,225,255	1,279,317	1,235,585	1,627,938
Bois de corde et de chauffage	1,007,915	1,223,932	1,437,240	1,115,396	1,095,077
Bois à pulpe	3,746,150	4,100,022	4,631,222	5,428,452	6,727,929
Bois de construction, planches à boîtes, douves	6,910,943	6,296,116	6,438,991	6,366,457	6,771,672
Autres produits forestiers	695,092	593,459	769,390	624,879	626,925
Totaux, produits forestiers	**13,697,924**	**13,438,784**	**14,556,160**	**14,770,769**	**16,849,541**
Produits ouvrés et divers					
Essence et dérivés du pétrole	7,476,092	11,251,125	12,344,731	8,056,963	4,608,415
Fer et acier (barres, tôles, charpente, tuyaux)	3,987,716	3,686,936	2,917,205	2,780,032	2,213,340
Automobiles, camions et pièces	2,367,171	3,122,876	2,745,277	2,043,343	1,670,817
Papier à journal	2,786,815	2,869,793	2,854,971	2,890,982	3,483,627
Pulpe de bois	1,871,289	1,941,248	1,749,315	1,827,339	1,829,305
Autres produits ouvrés et divers	23,047,926	24,823,147	26,110,938	26,272,861	24,643,078
Marchandises (par lots de moins d'un wagon)	3,066,588	3,412,417	3,579,263	3,661,781	4,097,545
Totaux, produits ouvrés et divers	**44,603,597**	**51,107,542**	**52,301,700**	**47,533,301**	**42,546,127**
Totaux généraux	**134,674,537**	**153,314,264**	**155,326,332**	**147,348,566**	**139,256,125**

[1] Compris avec lignite avant 1945.

Accidents de chemins de fer.—Tous les voyageurs blessés sont compris dans les tableaux **11** et **12**; mais, dans le cas des employés, seules les blessures qui les empêchent d'aller à leur travail au moins trois jours durant les dix jours qui suivent l'accident sont comptées. Les "autres", dans le tableau **11**, comprennent les piétons marchant le long des voies, les resquilleurs, etc., de même que les personnes traversant les voies aux passages à niveau.

11.—Voyageurs, employés et autres personnes tués ou blessés sur les chemins de fer, 1936-1946

NOTA.—Pour les années terminées le 30 juin 1888 à 1900, voir p. 378 de l'*Annuaire* de 1910; pour les années 1901 à 1919, p. 651 de l'édition de 1922-1923; pour 1920 à 1935, p. 687 de l'édition de 1938.

Année	Voyageurs		Employés		Autres		Totaux	
	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés
1936	6	691	93	6,338	282	703	381	7,732
1937	5	426	77	5,774	265	729	347	6,929
1938	4	351	54	4,961	237	568	295	5,880
1939	1	362	58	5,170	240	583	299	6,115
1940	6	378	59	6,231	235	606	300	7,215
1941	10	652	106	7,999	287	895	403	9,546
1942	44	779	120	10,008	279	743	443	11,530
1943	9	546	130	12,667	202	706	341	13,919
1944	8	562	103	13,187	242	630	353	14,379
1945	10	499	98	13,147	246	705	354	14,351
1946	3	526	105	11,406	219	706	327	12,368

Ces accidents comprennent tous ceux où intervient un train et ceux qui se produisent sur la propriété ferroviaire. La classification des accidents pour les statistiques vitales du Bureau considère comme accidents de véhicule automobile les collisions entre automobiles et trains; de même, la statistique provinciale les classe comme accidents de véhicule automobile. Il faut donc en tenir compte dans le total des morts accidentelles de toutes sortes ou en comparant le chiffre des accidents de différentes espèces, comme les accidents de chemin de fer et véhicule automobile.

12.—Personnes tuées ou blessées sur les chemins de fer, 1944-1946

Classe de personnes et description des accidents	Accidents causés par le mouvement de trains, locomotives ou wagons					
	1944		1945		1946	
	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés
Classe de personnes—						
Voyageurs	8	4116	10	360	2	349
Employés	81	2,637	71	2,665	90	2,844
Piétons non autorisés à circuler sur la voie	89	85	102	102	89	94
Piétons autorisés	140	398	129	471	123	469
Commis des postes, messageries, etc.	2	12	néant	12	néant	24
Totaux	**320**	**3,548**	**312**	**3,610**	**304**	**3,780**

12.—Personnes tuées ou blessées sur les chemins de fer 1944-1946—fin

Classe de personnes et description des accidents	Accidents causés par le mouvement de trains, locomotives ou wagons					
	1944		1945		1946	
	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés
Description de l'accident (employés et voyageurs seulement)—						
Attelage et dételage de wagons	5	160	7	172	6	120
Tamponnements	11	173	13	189	32	229
Déraillements	12	62	6	163	5	56
Bris de locomotive ou de wagon	3	17	néant	1	néant	3
En tombant des trains ou wagons	14	220	11	158	3	123
En montant sur les wagons ou en descendant	9	678	4	660	1	632
Frappés par les trains, etc.	15	58	30	69	26	53
Obstructions au-dessus des trains et autres	2	30	1	38	1	30
Autres causes	18	1,655	9	1,575	18	1,947
Totaux	**89**	**3,053**	**81**	**3,025**	**92**	**3,193**
	Accidents autres que ceux causés par le mouvement de trains, locomotives ou wagons					
Classe de personnes—						
Employés de gares et stations	1	1,395	1	1,499	3	1,300
Ouvriers des ateliers	3	4,134	5	3,750	3	3,115
Employés des trains et ouvriers de la voie	10	3,150	15	3,363	7	2,828
Autres employés	8	1,871	6	1,870	2	1,319
Voyageurs	néant	146	néant	139	1	177
Autres	11	135	15	120	7	119
Totaux	**33**	**10,831**	**42**	**10,741**	**23**	**8,858**

Sous-section 4.—Chemins de fer Nationaux du Canada

L'*Annuaire* de 1926 donne, pp. 611-613, une description de l'origine et du développement des chemins de fer de l'État au Canada. L'article décrit leur unification sous les chemins de fer Nationaux du Canada en 1923. Le chemin de fer de la baie d'Hudson, responsabilité directe du gouvernement fédéral, est exploité par le National-Canadien pour le compte du gouvernement depuis le 1er avril 1935, mais n'est pas compris dans les chiffres du réseau National-Canadien. Au 31 mars 1947, le coût total de ce chemin de fer est de $33,633,108, à l'exclusion des $6,274,113 dépensés pour le terminus à Nelson et des $4,117,063, perte d'exploitation. Le déficit d'exploitation pour l'année financière 1946-1947 s'établit à $466,896.

La majeure partie des placements fédéraux dans les chemins de fer comprend le coût de construction du réseau de l'Intercolonial, du Transcontinental-National et du chemin de fer de la baie d'Hudson, et le prix d'achat des petits chemins de fer des provinces de l'Est. Le terminus à Churchill, qui comprend un élévateur à grain, un entrepôt et des docks, a été confié au Conseil des ports nationaux et les placements, effacés du compte des chemins de fer. Les prêts et avances au National-Canadien pour combler des déficits d'exploitation ont été passés au compte du revenu consolidé de l'État et également effacés du compte des chemins de fer; d'autres mises au point ont été faites en vertu de la loi de 1937 sur la revision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada.

Comme le réseau de l'État offre un certain intérêt, certaines statistiques particulières sont données touchant l'actif, la dette, les comptes courants, le nombre de milles de parcours et la circulation du réseau. On pourra obtenir plus de détails en consultant le rapport spécial, *Chemins de fer Nationaux du Canada, 1923-1946*, du Bureau de la statistique.

13.—Actif des chemins de fer Nationaux du Canada, 31 décembre 1922 et 1946

Compte	31 déc. 1922	31 déc. 1946	Aug. (+) ou dim. (−)
	$	$	$
Placements—			
Voies et matériel	1,765,323,644	1,987,950,290	+222,626,646
Améliorations sur propriété ferroviaire à bail	1,492,123	2,092,070	+599,947
Fonds d'amortissement	4,629,855	néant	−4,629,855
Dépôts au lieu de propriétés hypothéquées vendues	6,171,808	4,164,433	−2,007,375
Diverses propriétés	34,767,914	62,598,083	+27,830,169
Sociétés affiliées	24,253,323	43,463,494	+19,210,171
Autres placements	5,789,464	996,563	−4,792,901
Fonds d'entretien différé	néant	33,000,000	+33,000,000
Totaux, placements	**1,842,428,131**	**2,134,264,933**	**+291,836,802**
Actif courant—			
Encaisse	14,651,422	21,303,864[1]	+6,652,442
Dépôts spéciaux	6,139,435	7,552,146	+1,412,711
Prêts et effets à recevoir	11,600	néant	−11,600
Balances à recevoir, service du trafic et des wagons	2,528,622	"	−2,528,622
Balances nettes à recevoir d'agents et conducteurs	5,386,673	15,004,291	+9,617,618
Comptes divers à recevoir	16,857,420	17,590,237[2]	+732,817
Matériel et fournitures	41,408,999	53,887,478	+12,478,479
Intérêts et dividendes à recevoir	377,003	656,997	+279,994
Loyers à recevoir	112,269	néant	−112,269
Autre actif courant	106,775	3,280,883	+3,174,108
Totaux, actif courant	**87,580,218**	**119,275,896**	**+31,695,678[3]**
Actif différé—			
Avances, fonds de roulement	166,847	359,681	+192,834
Assurances et autres fonds	352,488	12,334,769	+11,982,281
Fonds de contrats de pension	néant	35,943,000	+35,943,000
Autre actif différé	11,805,962	2,771,910	−9,034,052
Totaux, actif différé	**12,325,297**	**51,409,360**	**+39,084,063**
Débits non ajustés—			
Loyers et primes d'assurances payés d'avance	322,059	77,118	−244,941
Escompte sur capital social	634,960	néant	−634,960
Escompte sur dette fondée	1,919,635	5,164,917	+3,245,282
Autres débits non ajustés	12,820,903	2,209,785	−10,611,118
Totaux, débits non ajustés	**15,697,557**	**7,451,820**	**−8,245,737**
Totaux généraux	**1,958,031,203**	**2,312,402,009**	**+354,370,806**

[1] Y compris prêts et dépôts à vue. [2] Comprend $8,961,570 (déficit de 1946) à recevoir du gouvernement fédéral. [3] Augmentation du passif courant, $25,563,679.

Organisation financière et dette.—Le capital social, le 31 décembre 1922, comprenait $165,627,739 d'actions du Grand-Tronc détenues par le gouvernement fédéral et $100,000,600 d'actions du *Canadian Northern Railway* également détenues par le gouvernement fédéral. Il y avait aussi $4,591,975 d'actions des lignes constituantes détenues par le public. Le tableau **14** montre le passif fixe du National-Canadien autre que le capital des actionnaires. Les montants de l'"actif productif" représentent en grande partie des emprunts temporaires et expliquent les fortes augmentations des années de guerre.

14.—Dette des chemins de fer Nationaux du Canada, 31 décembre 1937-1946

NOTA.—Les chiffres des années 1922-1936 paraissent à la p. 600 de l'*Annuaire* de 1942.

Année	Dette fondée détenue par le public			Prêts et avances du gouvernement—	Crédits alloués aux Chemins de fer de l'État[1]	Total général[2]
	Garantie par—		Non garantie	Actif productif dans les Comptes publics		
	le gouvernement fédéral	les gouvernements provinciaux				
	$	$	$	$	$	$
1937	970,697,190	73,777,953	177,522,256	62,480,567	16,771,981	2,029,614,299
1938	1,004,865,758	67,052,468	178,078,197	48,144,805	16,771,981	1,981,363,775
1939	1,053,915,895	38,131,740	171,353,676	45,382,081	16,771,981	1,992,185,600
1940	1,000,881,473	38,131,740	160,803,121	113,882,334	16,771,981	2,000,210,121
1941	940,171,069	38,131,740	156,091,494	195,345,884	16,771,981	2,004,496,438
1942	741,896,436	4,718,822	62,600,816	502,856,461	16,771,981	2,014,253,131
1943	685,290,925	2,786,056	56,155,492	537,323,765	16,771,981	2,028,137,130
1944	576,585,327	2,702,155	50,166,424	645,103,872	16,771,981	2,035,393,793
1945	525,688,314	2,586,932	44,904,751	674,201,613	16,771,981	2,050,695,085
1946	486,820,210	1,952,108	41,650,680	701,765,305	16,771,981	2,046,123,159

[1] Capital de roulement, le reste du compte étant éliminé (voir p. 600 de l'*Annuaire* de 1942). [2] Comprend la part de propriétaire du gouvernement fédéral, et le capital social détenu par le public; pour détails, voir le rapport du Bureau fédéral de la statistique: *Les chemins de fer Nationaux du Canada.*

Finances courantes.—Les recettes brutes, les frais d'exploitation et les recettes nettes ne se rapportent qu'aux chemins de fer à vapeur et aux télégraphes commerciaux, mais les déficits se rapportent au réseau entier, y compris le *Niagara, St. Catharines and Toronto Railway* (tramway électrique) et autres chemins de fer exploités séparément, les hôtels, les télégraphes commerciaux, les vapeurs côtiers et toutes autres exploitations externes.

En vertu de la loi sur la revision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada (ch. 22, 1937), l'intérêt sur les prêts ($530,832,598) du gouvernement fédéral et les intérêts en souffrance ($43,949,039) ont été annulés comme passif du chemin de fer; ils sont éliminés du tableau **15** comme frais fixes. Des prêts de $270,037,438 de capital-obligations et de $373,823,120 pour déficits sont aussi annulés.

15.—Recettes brutes, frais d'exploitation, recettes nettes, frais fixes et déficits des chemins de fer Nationaux du Canada[1], 1936-1946

NOTA.—Les crédits, etc. pour le réseau de la Baie d'Hudson ne sont pas compris dans ces chiffres; bien que ce réseau ait été remis au gouvernement au cours de sa construction, il ne fait pas maintenant partie du National-Canadien. Pour les chiffres des années 1911-1925, voir p. 686 de l'*Annuaire* de 1936; pour ceux de 1926-1935, p. 599 de l'édition de 1942.

Année	Recettes brutes d'exploitation	Frais d'exploitation	Revenu disponible pour frais fixes	Total, frais fixes	Revenu net, déficit[2]	Caisse, déficit
	$	$	$	$	$	$
1936	186,610,489	171,477,690	8,975,091	52,172,437	43,197,346	43,303,394[3]
1937	198,396,609	180,788,858	11,241,763	53,270,417	42,028,654	42,345,868[3]
1938	182,241,723	176,175,312	Déb. 1,019,255	53,451,742	54,470,997	54,314,196[3]
1939	203,820,186	182,965,768	15,248,900	53,488,164	38,239,264	40,095,520[3]
1940	247,527,225	202,519,813	37,920,718	53,305,288	15,384,570	16,965,044[3]
1941	304,376,778	237,768,437	58,601,315	53,162,354	Cr. 5,438,961	Cr. 4,016,327
1942	375,654,544	288,998,675	78,952,433	51,669,935	Cr. 27,282,498	Cr. 25,063,268
1943	440,615,954	324,475,669	87,859,084	52,189,536	Cr. 35,669,548	Cr. 35,639,412
1944	441,147,510	362,547,044	73,473,733	50,474,480	Cr. 22,999,253	Cr. 23,026,924
1945	433,773,394	355,294,048	73,521,185	49,009,507	Cr. 24,511,678	Cr. 24,756,130
1946	400,586,026	357,236,718	37,239,784	46,685,316	9,445,532	8,961,570[3]

[1] Y compris le *Central Vermont Railway Inc.* [2] Comprend des sommes affectées au fonds d'assurance et ne comprend pas l'intérêt sur les prêts du gouvernement éliminé par la loi de 1937 sur la revision du capital. [3] Contribution du gouvernement fédéral.

Le tableau **16** concilie les placements dans le National-Canadien et les prêts à ce réseau (y compris les chemins de fer de l'État canadien), ainsi qu'ils paraissent dans les *Comptes publics* pour l'année financière terminée le 31 mars 1947, avec la dette envers le gouvernement fédéral inscrite au bilan des chemins de fer le 31 décembre 1946, dette figurant aux colonnes "Gouvernement fédéral—part du propriétaire", "Actif productif dans les Comptes publics" et "Crédits alloués aux chemins de fer de l'État" du tableau **14**.

16.—Conciliation des Comptes publics, le 31 mars 1947, avec le bilan des chemins de fer Nationaux du Canada, le 31 décembre 1946

Item	Comptes publics, 31 mars 1947	Bilan du National-Canadien, 31 déc. 1946
	$	$
Chemins de fer de l'État—		
Dépenses d'établissement	377,615,604	377,614,971
Capital de roulement	16,771,981	16,771,981
Chemins de fer Nationaux du Canada—		
Part du gouvernement fédéral:		
Capital social du National-Canadien	18,000,000	18,000,000
Valeurs fiduciaires du National-Canadien	380,403,604	380,403,604
Prêts temporaires	662,235,758	701,765,305
Placements divers—G.-T.		
Actions achetées avant la Confédération—non dans le bilan du N.-C.	121,740	-
Transactions entre le 31 décembre 1946 et le 31 mars 1947:		
Avances du gouvernement fédéral	-	3,964,376
Remboursements du National-Canadien	-	Cr. 43,493,923
Dépenses du Dominion non dans le bilan du N.-C.—Actions du G.-T. (achetées avant la Confédération)	-	121,740
Chemins de fer de l'État—Dépenses d'établissement—Chemin de fer souterrain de Fairview	-	633
Totaux	**1,455,148,687**	**1,455,148,687**

Millage et trafic.—Le National-Canadien, au 31 décembre 1946, y compris le réseau des États-Unis, mais à l'exclusion du *Northern Alberta* et du *Toronto Terminals* (exploités conjointement par le National-Canadien et le Pacifique-Canadien) compte 23,467 milles de voie ferrée. En y ajoutant le chemin de fer des Mille-Îles (4·51 milles) et celui de la *Muskegon Railway and Navigation Co.* (5·25 milles), exploités séparément, le total est de 23,477 milles. En y ajoutant 115·4 milles de lignes électriques, le total général est de 23,592 milles.

17.—Trafic[1] des chemins de fer Nationaux du Canada (lignes au Canada et aux États-Unis), 1945 et 1946

Détails	1945	1946
Millage des trains—		
De voyageurs ..... nomb.	24,600,264	23,581,125
De marchandises ..... "	43,381,957	41,817,432
Totaux, millage des trains[2] ..... nomb.	**67,982,221**	**65,398,557**
Millage des voitures à voyageurs—		
De première classe et mixtes ..... nomb.	88,784,979	74,435,358
Wagons automoteurs ..... "	972,725	890,569
Wagons-salons, wagons-lits et buffets ..... "	73,033,000	63,763,270
Bagages, service postal, messageries, etc. ..... "	76,592,295	77,714,944
Totaux, millage des voitures à voyageurs[2] ..... nomb.	**239,382,999**	**216,804,141**

Renvois à la fin du tableau, p. 729.

17.—Trafic[1] des chemins de fer Nationaux du Canada (lignes au Canada et aux États-Unis), 1945 et 1946—fin

Détails		1945	1946
Millage des trains de marchandises—			
Wagons à marchandises, chargés	nomb.	1,174,010,548	1,140,375,262
Wagons à marchandises, vides	"	528,632,862	477,263,312
Fourgons	"	44,159,917	42,461,248
Totaux, millage des trains de marchandises[2]	**nomb.**	**1,746,803,327**	**1,660,099,822**
Trafic-voyageurs—			
Voyageurs payants transportés	nomb.	30,370,680	22,320,490
Voyageurs payants transportés un mille	"	3,338,197,658	2,289,022,387
Trains de voyageurs-milles par mille de voie	"	1,047	1,005
Moyenne de parcours d'un voyageur	milles	109·9	102·6
Moyenne de recettes par voyageur	$	2·14680	2·24584
Moyenne de recettes par voyageur-mille	$	0·01953	0·02190
Moyenne de voyageurs par train-mille	nomb.	135·7	97·1
Moyenne de voyageurs par wagon-mille	"	22·1	17·6
Recettes d'un train de voyageurs, par train-mille	$	3·83	3·33
Revenu d'un train de voyageurs, par mille de voie	$	4,007·02	3,352·99
Trafic-marchandises—			
Marchandises payantes transportées	tonnes	79,941,296	78,950,008
Marchandises payantes transportées un mille	"	34,599,518,473	30,811,920,078
Marchandises payantes, transportées un mille par mille de voie	"	1,472,423	1,314,663
Total de marchandises (de toutes sortes) transportées un mille par mille de voie	"	1,589,767	1,425,942
Moyenne de tonnes de marchandises payantes par train-mille	nomb.	798	737
Moyenne de tonnes de marchandises (de toutes sortes) par wagon-mille	"	31·83	29·35
Parcours moyen d'un train de marchandises payantes	milles	432·8	390·3
Revenu-marchandises, par train-mille	$	7·30	7·18
Revenu-marchandises, par mille de voie	$	13,470·44	12,813·57
Revenu-marchandises, par tonne	$	3·96	3·80
Revenu-marchandises, par tonne-mille	$	0·01	0·0096

[1] Moins les lignes électriques. [2] A l'exclusion du service des travaux.

Section 2.—Tramways électriques*

En 1885, les tramways électriques ont remplacé au Canada les tramways à chevaux, en usage à Montréal et à Toronto dès 1861, à la suite de l'essai fructueux d'une voie expérimentale aménagée sur les terrains de l'exposition à Toronto. Avant bien des années, leur sécurité et leur commodité déterminèrent l'abandon définitif des anciens tramways. La première ligne de tramway électrique au Canada et probablement en Amérique du Nord, qui reliait Windsor à Walkerville, fut inaugurée au début de juin 1886 (les relations de l'époque disent qu'elle était en pleine exploitation avant le 11 juin).

Le transport peu coûteux et relativement rapide des populations urbaines est une nécessité de la vie moderne. Dans les villes de l'Est du Canada, les tramways sont généralement exploités par des sociétés privées en vertu de concessions municipales, alors que dans maintes villes de l'Ontario et de l'Ouest ils sont la propriété de municipalités qui les exploitent.

Les statistiques portent sur les opérations urbaines et interurbaines des réseaux de tramways électriques.

Sous-section 1.—Équipement des tramways électriques

Tous les réseaux emploient le système mono-trolley aérien, mais depuis quelque temps Edmonton, Montréal, Winnipeg et quelques autres municipalités se servent aussi du trolleybus sans rails (77 de ces voitures sont en circulation en 1946). Sur les

* Pour plus de détails, voir *Tramways électriques du Canada, 1946*, publié par le Bureau fédéral de la statistique.

33 réseaux, 23 mettent en circulation et des tramways électriques et des autobus en 1946, le nombre d'autobus étant de 1,491. Le principal avantage de l'autobus est qu'il n'est pas limité à une route fixe et, dans le cas des autobus et des trolleybus, les dépenses pour l'entretien des voies sont éliminées.

Le tableau 18 donne un résumé du matériel des compagnies de tramways électriques.

18.—Matériel des tramways électriques, 1943-1946

Détails	1943	1944	1945	1946	Détails	1943	1944	1945	1946
VOITURES À VOYAGEURS—					AUTRES VÉHICULES—				
Fermées	3,303	3,350	3,361	3,358	Voitures à bagages, de messageries et postales	19	19	19	17
Ouvertes	8	4	4	4	Voitures à marchandises	163	165	165	154
Mixtes, voyageurs et bagages	8	8	7	7	Locomotives	52	53	53	56
Sans moteur électrique	139	138	131	133	Chasse-neige	70	77	75	71
Autobus	1,329	1,444	1,454	1,491	Balayeuses	148	148	149	148
Trolleybus, sans rails	41	42	67	77	Camions	163	147	148	162
					Divers	202	194	206	207
TOTAUX, VOITURES À VOYAGEURS	4,828	4,986	5,024	5,070	TOTAUX, AUTRES VÉHICULES	817	803	815	815

Sous-section 2.—Finances des tramways électriques

Lorsque les tramways électriques disparaissent de la circulation faute de trafic ou pour avoir été remplacés par les autobus, les statistiques s'y rapportant sont omises du tableau qui suit. Aussi, les revenus, etc., se ressentent-ils des variations du trafic et des changements survenus dans le mode de transport local. Malgré ces conditions changeantes, les revenus bruts des tramways électriques ne cessent d'augmenter depuis le bas point touché en 1933 et les augmentations sont très marquées chaque année de 1940 à 1945. La proportion des dépenses par rapport aux revenus passe de 62·97 p. 100 en 1942 à 86·33 p. 100 en 1946.

19.—Statistiques financières des tramways électriques, 1936-1946

NOTA.—Les chiffres connus de 1901-1907 paraissent aux pp. 618 et 619 de l'*Annuaire* de 1926; ceux de 1908-1918, aux pp. 708-709 de l'*Annuaire* de 1936; de 1919-1935, à la p. 690 de l'*Annuaire* de 1938.

Année	Passif fixe			Placements en voies et matériel	Recettes brutes	Frais d'exploitation	Rapport des dépenses aux recettes	Employés	Salaires
	Actions	Dette fondée	Total						
	$	$	$	$	$	$	%	nomb.	$
1936	36,727,740	168,334,613	205,062,353	214,820,798	41,391,927	28,807,311	69·60	14,280	18,958,831
1937	36,727,740	169,045,069	205,772,809	208,938,656	42,991,444	29,545,641	68·72	14,347	19,778,118
1938	36,727,740	167,878,751	204,606,491	212,643,544	42,537,767	29,683,131	79·78	14,323	20,100,533
1939	39,668,660	164,912,746	204,581,406	198,481,728	42,864,150	29,605,328	69·07	14,061	19,716,985
1940	38,786,423	161,396,724	200,183,147	203,869,891	47,311,009	32,624,012	68·96	14,204	20,649,358
1941	37,665,091	155,867,823	193,532,914	201,279,871	55,334,647	37,030,823	66·92	14,801	23,193,704
1942	37,616,432	151,523,248	189,139,680	205,969,595	69,034,130	43,473,516	62·97	16,051	27,923,343
1943	37,492,392	147,433,845	184,926,237	204,586,208	80,027,414	54,548,335	68·16	17,896	33,975,281
1944	37,540,432	142,364,766	179,905,198	202,666,204	84,730,173	58,202,151	68·69	19,034	36,845,152
1945	37,329,194	142,384,083	179,713,277	205,026,475	88,939,451	64,533,940	72·56	20,091	39,364,771
1946	35,656,763[1]	132,042,089	167,698,852	203,537,797	87,515,721	75,550,821	86·33	21,700	45,675,363

[1] Principalement une réduction de $1,602,500 d'actions de l'*Hamilton Street Railway*.

Sous-section 3.—Trafic des tramways électriques

Le nombre de milles parcourus par les tramways électriques à voyageurs en 1946 est de 130,365,430; par les trolleybus sans rails, de 2,912,964; et par les autobus, de 43,977,690. Le nombre de voyageurs transportés par les tramways électriques

depuis 1939 accuse une augmentation particulièrement prononcée sur les années précédentes, en raison de l'accroissement du trafic dû à de meilleures conditions et de la réduction du trafic-voyageurs-automobile durant la guerre. Les 1,344,916,773 voyageurs transportés en 1946 constituent de beaucoup le plus gros trafic auquel ces réseaux ont eu à faire face, l'augmentation sur 1945 étant de 2·2 p. 100. Le nombre de voyageurs est plus de deux fois plus élevé qu'avant la guerre.

20.—Statistique du trafic des tramways électriques, 1936-1946

NOTA.—A la page 687 de l'*Annuaire* de 1933 paraissent les chiffres de 1901-1910; à la page 708 de l'*Annuaire* de 1936, ceux de 1911-1918; à la page 692 de l'*Annuaire* de 1938, ceux de 1919-1935.

Année	Milles de voie		Millage des voitures			Voyageurs transportés[1]	Marchandises transportées[1]
	Total	Voie double	Voyageurs	Autres	Total		
	milles	milles	milles	milles	milles	nombre	tonnes
1936	1,247·09	552·77	119,779,505	2,465,384	122,244,889	614,890,897	2,265,023
1937	1,221·88	548·90	122,750,869	2,559,953	125,310,822	631,894,662	2,612,928
1938	1,154·50	538·66	123,201,830	2,221,392	125,423,222	629,778,738	2,151,309
1939	1,083·49	508·56	121,528,380	2,287,878	123,816,258	632,533,152	2,313,748
1940	1,040·04	495·64	125,886,523	2,367,910	128,254,433	691,737,901	2,599,007
1941	1,028·24	491·43	134,832,228	2,746,314	137,578,542	795,170,569	3,265,449
1942	1,017·24	488·01	152,518,129	2,852,757	155,370,886	996,208,535	3,711,468
1943	1,019·29	487·91	164,050,357	2,773,462	166,823,819	1,177,003,883	3,751,785
1944	1,019·69	490·17	169,421,343	2,756,755	172,178,098	1,249,707,399	3,769,959
1945	1,015·54	488·30	175,498,520	2,777,976	178,276,496	1,316,571,540	3,639,989
1946	1,004·44	485·06	177,256,084	2,822,300	180,078,384	1,344,916,773	3,506,805

[1] Y compris les voyageurs et les marchandises transportés sur les autobus et sur les trolleybus sans rails exploités par les tramways électriques.

21.—Voyageurs, employés et autres tués ou blessés sur les tramways électriques, 1936-1946

NOTA.—Les chiffres des années terminées le 30 juin 1900-1918 paraissent dans l'*Annuaire* de 1926, p. 621; ceux des années civiles 1919-1935, à la p. 692 de l'*Annuaire* de 1938.

Année civile	Voyageurs		Employés		Autres		Totaux	
	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés
1936	néant	1,503	2	280	41	651	43	2,434
1937	"	1,566	2	364	43	679	45	2,609
1938	1	1,712	1	314	34	605	36	2,631
1939	1	2,039	3	353	33	764	37	3,156
1940	1	2,263	2	363	39	847	42	3,473
1941	1	2,508	5	423	60	1,002	66	3,933
1942	2	3,157	3	489	86	1,338	91	4,984
1943	néant	4,301	2	722	78	1,491	80	6,514
1944	3	3,980	7	835	88	1,556	98	6,371
1945	2	4,092	3	944	104	1,592	109	6,628
1946	8	4,009	3	904	66	1,584	77	6,497

Section 3.—Messageries

Le service de messagerie est le transport rapide des marchandises par train de voyageurs; mais les sociétés de messagerie, n'ayant pas elles-mêmes les moyens de transport nécessaires, doivent avoir recours forfaitairement aux sociétés de chemin de fer. Les sociétés de messagerie canadiennes ont été étroitement apparentées aux sociétés de chemin de fer presque depuis le début.

Les marchandises sont confiées aux messageries pour en assurer le transport rapide, de sorte que les messageries ne concurrencent pas les trains de marchandise. Ainsi, dans son premier tarif, la *Dominion Express Company*, conformément à ses conventions avec le chemin de fer Pacifique-Canadien, exigeait un tarif de 2½ fois le tarif-marchandises maximum de première classe pour les mêmes marchandises

transportées sur la même distance. La majorité des contrats entre les messageries et les chemins de fer pour le transport des marchandises sont fondés sur un pourcentage des recettes brutes de la société de messagerie. Les tarifs sont assujétis à l'approbation de la Commission des transports. Toutes les sociétés de messagerie sont organisées en vertu de lois fédérales, et leur travail consiste à expédier rapidement bestiaux de prix et denrées périssables telles que le poisson frais, les fruits, etc., à transporter les colis, à émettre des mandats-d'argent, des chèques de voyage, des lettres de crédit et autres effets de finance.

Activité des messageries.—Il y a au Canada quatre sociétés de messagerie, dont trois canadiennes et une américaine. La *Canadian Pacific Express Co.*, autrefois la *Dominion Express Co.*, est une filiale du chemin de fer Pacifique-Canadien et s'occupe des messageries sur les chemins de fer et sur les lignes de navigation intérieure et océanique du Pacifique-Canadien. Les messageries du National-Canadien et du réseau *Northern Alberta* relèvent d'un service spécial de ces chemins de fer respectifs. La *Railway Express Agency, Inc.*, s'occupe de messagerie sur les sections canadiennes des chemins de fer des États-Unis et sur la route de Skagway jusqu'au Yukon. Il n'y a pas de statistique connue sur le volume du trafic par messagerie. Une grande partie du trafic, naturellement, consiste en colis et petits paquets qu'il serait difficile de classer et de mesurer d'après les données de la statistique. Cependant, il y a aussi un mouvement important de wagons de bétail sur pied, de poisson frais, de fruits, de légumes et autres denrées périssables.

Au tableau **22**, les montants payés par les sociétés de messagerie aux transporteurs, c'est-à-dire aux chemins de fer, lignes de navigation, etc., pour le transport des matières de messagerie, paraissent sous la rubrique "coût des privilèges".

22.—Milles exploités, recettes et dépenses des sociétés de messagerie, 1936-1947

NOTA.—Les chiffres correspondants des années terminées le 30 juin 1911-1918 paraissent dans l'*Annuaire* de 1927-1928, p. 692, et ceux de 1919 à 1935, à la p. 694 de l'*Annuaire* de 1938.

Année ou société	Milles exploités[1]	Recettes brutes	Frais d'exploitation	Coût des privilèges	Recettes nettes d'exploitation
	nombre	$	$	$	$
1936	63,147	17,169,315	9,414,746	7,478,874	275,695
1937	62,634	17,937,567	9,878,443	7,749,711	309,413
1938	65,024	17,674,477	10,325,329	7,417,127	−67,979
1939	65,390	19,410,091	10,622,936	8,313,218	473,937
1940	65,184	26,067,019	11,095,071	12,650,274	2,321,674
1941	53,359	22,933,227	12,202,191	10,113,218	617,818
1942	52,824	25,725,512	13,391,508	11,388,477	945,527
1943	52,670	32,875,971	15,824,160	15,323,905	1,727,906
1944	50,668	34,357,760	18,856,659	15,301,512	199,589
1945	50,938	37,171,862	20,040,339	16,711,647	419,876
1946					
Canadian National Express	24,007	19,752,551	11,514,479	8,711,045	−472,973
Canadian Pacific Express	21,670	18,116,771	10,441,279	7,486,776	188,716
Northern Alberta Railways	928	391,712	170,990	195,009	25,713
Railway Express Agency	4,760	999,519	543,868	448,399	7,252
Totaux, 1946	**51,365**	**39,260,553**	**22,670,616**	**16,841,229**	**−251,292**
1947					
Canadian National Express	23,997	21,109,448	13,214,237	9,268,157	−1,372,946
Canadian Pacific Express	21,541	19,689,094	11,711,677	7,745,247	232,170
Northern Alberta Railways	928	432,583	197,207	213,991	21,385
Railway Express Agency	4,875	1,083,633	647,069	422,666	13,898
Totaux, 1947	**51,341**	**42,314,758**	**25,770,190**	**17,650,061**	**−1,105,493**

[1] Chemins de fer, lignes de navigation et routes de voiturage motorisé et de transport aérien.

23.—Opérations commerciales des sociétés de messageries, 1943-1947

Description	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$
Mandats d'argent, intérieur et étranger	96,662,065	101,819,945	101,257,845	116,368,000	126,592,398
Chèques de voyage, intérieur et étranger	1,324,422	1,729,925	2,228,722	4,245,528	5,697,740
Chèques "C.R."	8,916,597	11,113,936	13,282,676	19,033,971	22,745,649
Mandats télégraphiques	1,571,063	1,229,742	1,300,822	676,799	367,058
Totaux	**108,474,147**	**115,893,548**	**118,070,065**	**140,324,298**	**155,402,845**

24.—Personnel, salaires et commissions des sociétés de messagerie, 1936-1947

Année	Personnel[2]	Salaires	Commissions versées	Année	Personnel[1]	Salaires[2]	Commissions versées
	nombre	$	$		nombre	$	$
1936	4,293	6,962,413	950,350	1942	5,296	9,417,112	1,253,428
1937	4,611	7,311,007	974,920	1943	5,936	10,837,037	1,569,453
1938	4,678	7,222,887	954,354	1944	6,705	13,263,739	1,729,195
1939	4,737	7,412,300	967,227	1945	7,160	13,945,167	1,846,884
1940	4,843	7,672,761	1,001,470	1946	7,430	16,060,439	1,975,856
1941	5,084	8,451,872	1,139,474	1947	8,017	18,308,793	1,995,947

[1] En service continu. [2] Comprend les salaires des employés en service discontinu.

PARTIE III.—TRANSPORT ROUTIER*

Comme le récent développement des routes au Canada a eu pour but presque exclusif de fournir une assise à la circulation automobile, routes et véhicules automobiles sont traités comme aspects d'un même mode de transport. Après une section préliminaire qui résume brièvement les règlements provinciaux de l'automobile et de la circulation, le transport routier est traité en entier sous les rubriques: facilités, finances et trafic, comme les autres modes de transport.

Section 1.—Règlements provinciaux de l'automobile et de la circulation†

NOTA.—La présente section ne peut évidemment inclure en détail tous les règlements en vigueur dans chaque province. Le but est de fournir seulement les informations générales les plus importantes. Voir aux pp. 709-710 les sources d'information sur les règlements propres à chaque province.

Généralités.—L'immatriculation des véhicules automobiles et la règlementation de la circulation relèvent des gouvernements provinciaux. Les règlements qui s'appliquent à toutes les provinces se résument ainsi:—

Permis de conduire.—Le conducteur d'un véhicule automobile doit avoir au moins l'âge spécifié (habituellement 16 ans) et posséder un permis délivré seulement après des épreuves d'aptitude et renouvelable annuellement. Des permis spéciaux sont requis des chauffeurs, et, dans certains cas, des personnes qui n'ont pas l'âge prescrit.

Règlements concernant les véhicules automobiles.—En général, tous les véhicules automobiles et toutes les remorques doivent être immatriculés annuellement, moyennant paiement d'un honoraire déterminé. Ils doivent porter deux plaques-

* Sauf indication contraire, cette partie a été revisée par G. S. Wrong, directeur, Division des transports et utilités publiques, Bureau fédéral de la statistique.

† Cette section a été revisée par les fonctionnaires responsables de l'application des lois et règlements concernant l'automobile et la circulation dans chaque province.

matricules, l'une à l'avant et l'autre à l'arrière (une seulement, à l'arrière, dans le cas des remorques). Tout changement de propriétaire doit être déclaré aux autorités. Cependant, exemption de l'immatriculation est accordée pour une période déterminée (habituellement 90 jours au moins) chaque année aux véhicules de touristes étrangers immatriculés dans une autre province ou un État qui accorde un privilège semblable. D'autres règlements stipulent une certaine norme de fonctionnement du véhicule et de ses freins et exigent qu'il soit muni de phares non éblouissants et d'un feu arrière convenable, d'un dispositif satisfaisant de verrouillage, d'un silencieux, d'un essuie-glace et d'un rétroviseur.

Règlements concernant la circulation.—Dans toutes les provinces, les voitures tiennent la droite du chemin. Les conducteurs sont tenus d'observer les signaux lumineux, les indications, etc. placés aux endroits importants des grandes routes et des chemins. Une vitesse limite, habituellement de 50 milles à l'heure, est prescrite; une vitesse moins grande est toujours obligatoire dans les villes et villages, en passant une zone scolaire et des terrains de jeux, aux croisements, aux passages à niveau ou à d'autres endroits ou à des moments où la visibilité est en quelque sorte embarrassée. Les automobiles ne doivent pas dépasser un tramway arrêté pour y laisser monter ou descendre des voyageurs, sauf là où il y a des zones ou îlots de sûreté. Tout accident qui cause des blessures corporelles ou des dommages à la propriété doit être déclaré au premier agent de police provinciale ou municipale rencontré, et le conducteur ne doit quitter le lieu de l'accident qu'après avoir prêté toute l'aide possible et avoir donné son nom au blessé.

Sanctions pénales.—Celles-ci varient depuis de petites amendes pour infractions mineures jusqu'à la révocation du permis, la confiscation de l'automobile ou l'emprisonnement pour infractions graves, conduite dangereuse, conduite sans permis et surtout pour conduite en état d'ivresse.

Il existe, d'une province à l'autre, tant de différence dans les modalités des licences et droits, des règlements concernant les véhicules publics commerciaux, des règlements concernant la circulation, la vitesse et l'emploi des véhicules automobiles qu'il est impossible d'en donner même un aperçu satisfaisant dans l'espace disponible. Les points les plus importants sont indiqués dans le bulletin annuel du Bureau fédéral de la statistique.

Législation en matière de sécurité-responsabilité—De 1930 à 1933, toutes les provinces du Canada, sauf le Québec, ont adopté une loi de cette nature désignée parfois sous le titre de loi de sécurité-responsabilité et parfois sous celui de loi sur la solvabilité. Les paragraphes suivants relèvent les modifications les plus récentes apportées à cette loi et les autorités chargées de l'application des règlements concernant les véhicules automobiles.

Île du Prince-Édouard.—La loi de 1930 sur la circulation dans l'Île du Prince-Édouard porte annulation du permis de conduire de toute personne incapable de s'acquitter d'un jugement porté contre elle à la suite d'un accident de véhicule automobile. Le permis n'est délivré de nouveau que lorsque le secrétaire provincial possède des preuves de la solvabilité de cette personne. En 1946, la loi sur la "Caisse des jugements non exécutés" a été adoptée, portant qu'une personne blessée dans un accident d'automobile peut recevoir indemnisation à même cette caisse lorsque l'auteur de l'accident est incapable d'exécuter le jugement porté contre lui.

Application.—Le secrétaire provincial, Charlottetown. *Législation.*—La loi de la circulation sur les grandes routes (ch. 2, 1936) et ses modifications.

Nouvelle-Écosse.—*Application.*—Division des véhicules automobiles, ministère de la Voirie et des Travaux publics, Halifax. *Législation.*—La loi des véhicules automobiles (ch. 6, 1932) et ses modifications, et la loi modifiée du voiturage motorisé (ch. 78, S.R.N.-É., 1923).

Nouveau-Brunswick.—*Application.*—Division des véhicules automobiles, ministère des Travaux publics, Fredericton. *Législation.*—La loi des véhicules automobiles (ch. 20, 1934) et ses modifications.

Québec.—*Application.*—Office des véhicules automobiles, Bureau du revenu provincial, département du Trésor, Québec. *Législation.*—La loi des véhicules automobiles (ch. 142, S.R.Q., 1941) et ses modifications.

Ontario.—La loi de sécurité-responsabilité, ou sur la solvabilité comme on l'appelle quelquefois, a été mise en vigueur en Ontario en septembre 1930.

A la session de 1947, la législature ontarienne a modifié la loi de la circulation sur les grandes routes en vue de pourvoir à la suspension automatique du permis de conduire du chauffeur et du permis du véhicule automobile de: 1° toute personne condamnée pour infraction à la loi s'il en est résulté des blessures à autrui ou des dommages à la propriété; 2° toute personne trouvée coupable d'infraction à la loi si la peine imposée comprend la suspension du permis de conduire ou du permis du propriétaire; et 3° toute personne trouvée coupable d'un délit criminel en rapport avec l'usage d'un véhicule automobile.

La suspension dure jusqu'à preuve de solvabilité. La loi vise à encourager la conduite prudente en imposant cette peine additionnelle aux personnes trouvées coupables de délits résultant d'accidents de véhicule automobile. La loi prévoit aussi la confiscation au bénéfice de la Couronne d'un véhicule automobile conduit durant suspension de permis. Ces modifications sont entrées en vigueur le 1er juillet 1947.

La loi a aussi été modifiée pour exiger l'exécution de tous jugements consécutifs aux accidents de véhicule automobile soit pour blessures infligées à autrui soit pour dommages à la propriété jusqu'à un maximum de $5,000 pour une personne ou $10,000 pour deux personnes et $1,000 pour dommages à la propriété causés par un accident. Si le débiteur n'exécute pas le jugement porté contre lui, paiement sera fait à même une caisse des jugements non exécutés qui doit être constituée. Il est alors interdit au débiteur de posséder un permis de conduire ou d'avoir un véhicule automobile immatriculé à son nom tant qu'il n'a pas remboursé en entier à la caisse le montant versé ainsi qu'un intérêt de 4 p. 100 à compter de la date du versement et n'a pas fourni preuve qu'il est en mesure d'exécuter un jugement de $11,000 résultant de tout accident futur. Cette partie de la loi doit entrer en vigueur par promulgation.

Application.—Division des véhicules automobiles, ministère de la Voirie, Toronto. *Législation.*—La loi de la circulation sur les grandes routes (ch. 288, S.R.O., 1937) et ses modifications; la loi des véhicules publics (ch. 289, S.R.O., 1937) et la loi des véhicules commerciaux (ch. 290, S.R.O., 1937).

Manitoba.—En 1945, la loi sur la responsabilité financière est abrogée et remplacée par la nouvelle loi de sécurité-responsabilité.

La loi porte mise en fourrière immédiate et automatique de tout véhicule automobile à la suite d'un accident si le conducteur ne peut établir sa solvabilité à ce moment-là. La mise en fourrière dure jusqu'à ce que le propriétaire ou le conducteur de l'automobile défraie toute réclamation pour dommages ou blessure reçue, ou dépose entre les mains du trésorier provincial une garantie suffisante pour couvrir tout jugement à exécuter, ou jusqu'à ce que le propriétaire du véhicule ait fourni preuve de solvabilité à l'avenir.

Aux automobilistes insolvables il est interdit indéfiniment de conduire une voiture en attendant le règlement des réclamations de dommages-intérêts ou le dépôt d'une garantie et la preuve de solvabilité.

Une caisse de fiducie, appelée caisse des jugements non exécutés, pourvoit au paiement des jugements à la suite de blessures ou de mort lorsque le perdant du jugement ne paye pas. Bénéficient également de la caisse les victimes des chauffards.

Application.—Trésorier provincial, Winnipeg. *Législation.*—La loi de la circulation sur les grandes routes (ch. 93, S.R.M., 1940) et ses modifications.

Saskatchewan.—La loi sur la solvabilité figure aux statuts de la province depuis 1933; elle stipule qu'en cas de jugement rendu par tout tribunal canadien pour dommages-intérêts en cas de mort ou de blessures infligées à toute personne ou en cas de dommages à la propriété dépassant $50 causés par un véhicule automobile lorsque le perdant du jugement ne paye pas dans un délai de 30 jours à compter de la date où le jugement devient définitif, la Commission doit suspendre le permis du conducteur ou chauffeur perdant ainsi que l'immatriculation de tout véhicule automobile inscrit à son nom. Le jugement doit être exécuté avant que le permis de conduire soit redélivré et le débiteur doit établir sa solvabilité en cas d'accidents futurs de véhicule automobile, pour un montant de $11,000, durant une période de trois ans.

La loi de l'assurance contre les accidents d'automobiles a été adoptée par la législature et figure aux statuts depuis 1946; elle prévoit de l'assurance en cas de collision, de blessures, de responsabilité publique et dommages à la propriété, à concurrence des montants fixés par ladite loi. Les citoyens de la Saskatchewan bénéficient d'assurance en cas de mort ou de blessures à la suite d'accidents causés par un véhicule automobile. Toute personne bénéficie automatiquement d'une assurance de responsabilité publique et de dommages à la propriété à concurrence du montant payé pour blessures ou dommages à la propriété, montant à acquitter par l'office de l'assurance.

Application.—Département du Trésor, Commission de la taxation, Bureau de la circulation routière, Revenue Building, Regina. *Législation.*—La loi des véhicules (1945, ch. 98).

Alberta.—A la session de 1947, l'assemblée législative de l'Alberta a adopté une loi, intitulée loi d'indemnisation en cas d'accidents d'automobiles (plus tard intitulée loi d'indemnisation en cas d'accidents de véhicules automobiles), dont voici les principales dispositions: suspension du permis de conduire de tout conducteur directement ou indirectement impliqué dans un accident dont résultent des blessures à autrui ou des dommages à la propriété évalués à plus de $25, si le conducteur ne peut fournir preuve de sa solvabilité; et création d'une caisse des jugements non exécutés en percevant un dollar par année à l'égard de chaque permis de véhicule automobile

en plus du droit d'immatriculation ordinaire. Une action peut être intentée contre le directeur de la caisse lorsqu'un jugement d'un montant de plus de cent dollars a été obtenu à la suite d'un accident de véhicule automobile, si les ressources du perdant sont insuffisantes pour défrayer les dommages-intérêts imposés par le tribunal ou si le conducteur ou le propriétaire du véhicule automobile qui a causé l'accident est inconnu. Des modifications peu importantes ont été apportées à cette loi durant la session de 1948.

Application.—Division des véhicules automobiles, département du Secrétaire provincial, Edmonton, et Commission de la circulation sur les grandes routes, Edmonton. *Législation.*—La loi des véhicules et de la circulation sur les grandes routes (S.R.A., 1942, ch. 275) et ses modifications, et la loi des véhicules de service public (S.R.A., 1942, ch. 276), et règles et règlements qui en découlent. La loi des véhicules et de la circulation sur les grandes routes est appliquée par le Secrétariat provincial et la loi des véhicules de service public, par la Commission de la circulation sur les grandes routes de l'Alberta, ministère des Travaux publics.

Colombie-Britannique.—La loi sur la responsabilité financière, en vigueur dans cette province depuis 1932, porte suspension du permis de conduire et du permis du véhicule automobile en cas d'inexécution d'un jugement, de certaines condamnations pour excès de vitesse et infraction à l'article 285 du Code criminel, etc.; la suspension demeure jusqu'à ce que la personne en cause prouve sa solvabilité, solvabilité qu'elle doit pleinement maintenir. Une nouvelle loi adoptée en 1947 complète la loi sur la responsabilité financière déjà en vigueur et porte mise en fourrière des véhicules automobiles impliqués dans des accidents et à l'égard desquels on ne peut, au moment de l'accident, justifier d'une assurance de responsabilité d'un véhicule automobile et contre les dommages à la propriété.

Application —L'application de la loi des véhicules automobiles, de la loi des grandes routes et de la loi du voiturage motorisé relève du Commissaire de la police provinciale, Victoria. La loi des grandes routes est appliquée par le ministre des Travaux publics; la loi du voiturage motorisé, par la Commission des services publics; la loi des véhicules automobiles, par le surintendant de la Division des véhicules automobiles.

Yukon.—*Application* —Secrétaire du territoire, Dawson (Yukon). Des renseignements sur les règlements peuvent aussi être obtenus de la Division des terres, parcs et forêts, ministère des Mines et Ressources, Ottawa. *Législation* —Ordonnances sur les véhicules automobiles n° 14, 1914, et modifications.

Territoires du Nord-Ouest.—*Application* —Directeur, Division des terres, parcs et forêts, ministère des Mines et Ressources, Ottawa. *Législation* —Ordonnance sur les véhicules automobiles, sanctionnée le 26 mars 1941, et modifications.

Section 2.—Routes et véhicules

Sous-section 1.—Voirie

La proportion des propriétaires d'automobiles par rapport à la population a augmenté rapidement jusqu'en 1941; aussi a-t-on exigé de plus en plus l'aménagement de meilleures routes au cours des trente dernières années. En outre, les

avantages qui découlent du tourisme ont fortement encouragé les autorités à améliorer les grandes routes et les voies pittoresques. Les régions rurales sont une sphère où l'automobile a été particulièrement avantageuse du point de vue économique. D'après le recensement de 1941, il y avait une automobile par 1·8 ferme. Cette vulgarisation de l'automobile dans les campagnes a eu pour effet le perfectionnement des chemins ruraux secondaires.

Le tableau **1** donne le millage de toutes les routes relevant de la compétence provinciale ou établies dans les parcs nationaux, des routes locales des provinces Maritimes et de l'Ontario, de même que des estimations de la longueur des routes locales des quatre provinces de l'Ouest. Il existe dans le nord du Québec, de l'Ontario, des provinces des Prairies et de la Colombie-Britannique de vastes régions où la population et les routes sont peu nombreuses, contrairement aux régions méridionales qui sont mieux partagées à ce point de vue. La route transcanadienne a créé un lien stratégique entre l'Est et l'Ouest du Canada, qui permet aux automobilistes de traverser le Canada sans passer par les États-Unis.

Les villes, grandes et petites, fournissent depuis 1935 des statistiques sur la longueur de leurs rues; les petites municipalités omises n'augmenteraient les totaux que de très peu. En 1946, on relève 14,326 milles de rues, dont 3,368 milles de revêtement d'asphalte, 918 milles de béton de ciment Portland, 2,044 milles de surface bitumée, 3,311 milles de gravier et pierre concassée et 390 milles d'autres surfaces, soit en tout 10,031 milles de rues recouvertes et 4,295 milles de chemins de terre. Ces chiffres relatifs aux rues ou routes des villes n'entrent pas dans le tableau du millage des grandes routes.

1.—Classification des grandes routes, par province, 1946

NOTA.—La date à laquelle le millage est déclaré est indiqué pour chaque province. La somme de ces milles donne les totaux dans tout le Canada. Les rues des villes ne sont pas comprises. Les tirets indiquent qu'aucun millage n'a été déclaré en regard des rubriques correspondantes du talon.

Classification	Î.P.-É.[1]	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
	31 mars 1946	30 nov. 1946	31 oct. 1945	31 mars 1947	31 mars 1947	30 avril 1947	31 mars 1947	31 mars 1947	31 mars 1945	
	milles	milles	milles	milles	milles	milles	milles	milles	millles	milles
REVÊTEMENT										
Béton de ciment Portland	4	7	–	342	2,054	37	–	–	41	2,485
Pavé d'asphalte	205	902	–	3,207	2,476	–	–	–	114	6,904
Surface bituminée	–	53	977	1,089	3,524	515	372	735	1,452	8,717
Gravier, pierre concassée	242	6,590	7,681	19,465	49,777	8,395	11,095	9,469	8,056	122,231[2]
Autres revêtements	–	–	–	–	–	–	75	–	47	122
TOTAL, CHEMINS À REVÊTEMENT	451	7,552	8,658	24,103	57,831	8,947	11,542	10,204	9,710	140,459[2]
SANS REVÊTEMENT										
Terre améliorée	2,352	3,223	2,670	–	8,789	8,171	77,177	24,730	9,765	136,877
Terre non améliorée	903	4,776	984	16,226	6,381	74,236[3]	124,259	45,589	2,680	276,034
TOTAL, CHEMINS SANS REVÊTEMENT	3,255	7,999	3,654	16,226	15,170	82,407	201,436	70,319	12,445	412,911
Totaux généraux	**3,706**	**15,551**	**12,312**	**40,329**	**73,001**	**91,354**	**212,978**	**80,523**	**22,155**	**553,370[2]**

[1] Millage de 1944. [2] Comprend les 1,461 milles de chemins gravelés de la grande route du Nord-Ouest dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. [3] Comprend les tracés de routes.

Route de l'Alaska.—La route de l'Alaska, longue de 1,600 milles et large de 24 à 36 pieds, s'étend de Fort-St-John (C.-B.)* à Fairbanks (Alaska), en passant par Whitehorse (T.N.-O.). Au printemps de 1942, il n'y avait là qu'un territoire vierge et une route aérienne d'exploration; le 20 novembre 1942, la route était officiellement ouverte aux véhicules. Quelque 10,000 soldats du génie des États-Unis et 4,000 civils, dont la moitié étaient des Canadiens, se sont frayé un chemin à travers la brousse, ont jeté des ponts sur les rivières, triomphé des pentes montagneuses et revêtu la route pour permettre d'effectuer un trajet continu en automobile. La pente maximum dans la contrée montagneuse est de 10 p. 100 et dans la région des contreforts, de 5 p. 100. Le gouvernement canadien fournit le droit de passage, exonéra des droits de douane toutes les consignations d'outillage et de matériaux de construction, et les États-Unis firent le travail. Le 3 avril 1946, la section canadienne de la grande route, d'Edmonton à la frontière de l'Alaska, de même que les aéroports de la route à relais du Nord-Ouest, le réseau téléphonique et autres entreprises de défense (voir l'*Annuaire* de 1945, pp. 736–742) ont été cédés au Canada par les États-Unis en vertu d'un accord.

La grande route du Nord-Ouest, comme on l'appelle maintenant, est pour le moment maintenue par l'armée canadienne, mais ouverte à la circulation des civils. Les permis de voyager sur la grande route ne sont plus nécessaires.

Sous-section 2.—Véhicules automobiles

Immatriculation.—Les automobiles ont été immatriculées pour la première fois au Canada en 1904 et l'Ontario était la seule province à délivrer des permis cette année-là. Le Nouveau-Brunswick a commencé à immatriculer les automobiles en 1905; le Québec, la Saskatchewan et l'Alberta, en 1906; la Colombie-Britannique, en 1907; le Manitoba, en 1908; la Nouvelle-Écosse, en 1909; l'Île du Prince-Édouard, en 1913; et le Yukon, en 1914.

En 1905, les véhicules automobiles immatriculés au Canada ne s'élèvent qu'à 565; en 1915, le total passe à 95,284 et, à la fin de la décennie suivante, à 724,048. Sauf de 1931 à 1933, toutes les années accusent une augmentation jusqu'en 1941, lorsque 1,572,784 véhicules automobiles sont immatriculés. Tandis que le nombre de véhicules commerciaux continue d'augmenter durant la guerre, les voitures de tourisme enregistrent un déclin prononcé, à cause des restrictions sur la fabrication et du rationnement des pneus et de l'essence. Toutefois, le redressement économique d'après-guerre est rapide et, en 1946, un nouveau sommet de 1,622,463 véhicules automobiles est atteint, y compris 1,234,006 voitures de tourisme, 355,095 camions, 5,788 autobus, 17,163 motocyclettes et 10,411 véhicules divers. Le rapatriement et la vente des véhicules militaires, ainsi que la restauration de la production et des importations, ont contribué à l'augmentation de 7·8 p. 100 ou de 125,382 véhicules par rapport à 1945. Au Canada, les ventes de véhicules automobiles neufs s'élèvent à 120,044 en 1946, dont 77,742 voitures de tourisme et 42,302 camions et autobus.

Les recettes provenant des permis de véhicules automobiles, des permis de conduire, etc., à l'exclusion de celles du Québec qui n'a pas fourni de rapport, s'élèvent à $30,236,468 en 1946 contre $23,992,834 l'année précédente.

* Dawson-Creek, situé à environ 30 milles au sud-ouest, est la tête de ligne d'où les fournitures sont transportées par camions à Fort-St-John. L'ancienne route entre Dawson-Creek et Fort-St-John a été améliorée et, pour toutes fins, fait partie de la route principale.

2.—Véhicules automobiles immatriculés, par province, 1936-1936

NOTA.—Les immatriculations dont il est ici question comprennent celles des voitures de tourisme, camions, autobus, motocyclettes, autos de service, etc., mais non pas les licences de remorque et de vendeur. Les chiffres de 1904-1935 paraissent à la p. 693 de l'*Annuaire* de 1937.

Année	Île du P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total[1]
1936	7,632	46,179	33,402	181,628	590,226	74,940	102,270	97,468	106,079	1,240,124
1937	8,011	50,048	36,780	197,917	623,918	80,860	105,064	100,434	116,341	1,319,702
1938	7,992	51,214	37,110	205,463	669,088	88,219	109,014	107,191	119,220	1,394,853
1939	8,040	53,008	38,116	213,148	682,891	88,864	119,018	113,702	122,087	1,439,245
1940	8,070	57,873	39,000	225,152	703,872	90,932	126,970	120,514	128,044	1,500,829
1941	8,015	62,805	41,450	232,149	739,194	96,573	131,545	126,127	134,499	1,572,784
1942	7,537	58,872	37,758	222,622	715,380	93,147	130,040	125,482	132,893	1,524,153
1943	8,032	59,194	40,205	222,676	691,615	93,494	133,839	127,559	134,691	1,511,845
1944	8,412	57,933	39,570	224,042	675,057	93,297	140,992	127,416	135,090	1,502,567
1945	8,835	56,699	41,577	228,681	662,719	92,758	140,257	130,153	134,788	1,497,081
1946	9,192	62,660	44,654	255,172	711,106	101,090	148,206	138,868	150,234	1,622,463

[1] Comprend les voitures immatriculées au Yukon.

3.—Classement des véhicules automobiles immatriculés, par province, 1946

Province	Automobiles de tourisme[1]	Voitures commerciales, camions, etc.[2]	Autobus	Motocyclettes	Total[1,2]
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Île du Prince-Édouard	7,134	1,985	28	45	9,192
Nouvelle-Écosse	42,791	18,938	346	585	62,660
Nouveau-Brunswick	30,670	13,388	268	328	44,654
Québec	187,726	61,517	2,405	3,524	255,172
Ontario	585,604	116,305	2,215	6,982	711,106
Manitoba	73,976	26,109	149	856	101,090
Saskatchewan	100,905	46,439	67	795	148,206
Alberta	95,764	41,823	287	994	138,868
Colombie-Britannique	109,077	38,119	[3]	3,038	150,234
Yukon	359	883	23	16	1,281
Totaux	**1,234,006**	**365,506**	**5,788**	**17,163**	**1,622,463**

[1] Y compris les taxis. [2] Y compris automobiles de service, tracteurs, etc. [3] Compris avec les camions.

Consommation apparente d'automobiles.—La consommation apparente d'automobiles au Canada en toute année peut être calculée en soustrayant de la somme de la production et des importations le nombre de voitures exportées. Les statistiques des ventes au détail et du financement des ventes de véhicules automobiles au Canada paraissent aux pp. 859-860 du présent volume. Les chiffres des années 1939 à 1947 (tableau 4) ne sont pas tout à fait comparables aux statistiques antérieures, car ils ont été revisés et améliorés à bien des égards.

4.—Stocks visibles d'automobiles neuves, 1939-1947

Année	Autos fabriquées pour vente au Canada		Importations[1]		Réexportations d'autos importées		Stocks visibles[2]	
	De tourisme	Commerciales	De tourisme	Commerciales	De tourisme	Commerciales	De tourisme	Commerciales
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nmobre	nombre
1939	75,145	24,058	16,585	1,699	207	13	91,523	25,744
1940	94,633	53,169	15,386	1,633	145	10	109,874	54,792
1941	81,943	76,627	2,672	1,036	26	néant	84,589	77,663
1942	8,596	93,903	327	718	9	2	8,914	94,619
1943	néant	79,290	21	795	1	163	20	79,922
1944	"	66,013	35	3,249	5	33	30	69,229
1945	1,866	47,459	236	1,855	3	19	2,099	49,295
1946	63,501	41,318	18,642	3,600	6	72	82,137	44,846
1947	128,243	63,152	35,570	7,293	26	4	163,787	70,441

[1] Ne comprend pas les véhicules militaires rapatriés. [2] Ne comprend pas les véhicules militaires vendus au public.

Finances du transport routier.—Les dépenses que le transport routier occasionne aux Canadiens peuvent se résumer sous les rubriques suivantes: voirie; achat et conduite des véhicules automobiles appartenant aux particuliers et aux corporations; services de transport des marchandises et des voyageurs assurés par les voituriers publics comme les taxis, les autobus et les sociétés de transport motorisé; garages, stations-service, etc. Puisque les corps administratifs acquittent presque totalement les dépenses de voirie, les statistiques sont assez complètes à cet égard. Cependant, étant donné le nombre considérable de particuliers et d'organismes qu'il faudrait solliciter et les difficultés qui s'ensuivraient, les statistiques relatives aux autres rubriques ne sont pas complètes. Les ventes d'essence sont données à la p. 747 et les recettes des entrepreneurs de voiturage motorisé, à la p. 744.

Dépenses de voirie.—Les routes du Canada, excepté celles des Territoires et des parcs nationaux, relèvent des autorités provinciales et municipales. Durant la guerre, les frais d'aménagement de grandes routes, de ponts et de traverses ont diminué d'une façon marquée au regard des années qui ont immédiatement précédé la guerre. Par ailleurs, les dépenses d'entretien ont fort augmenté.

5.—Frais de construction et d'entretien et dépenses générales pour les grandes routes rurales, les ponts et les traverses au Canada, par province, 1942-1946

NOTA.—Les dépenses provinciales sont celles de l'année financière de chaque province. Les chiffres de chaque année depuis 1931 paraissent au tableau correspondant des éditions antérieures de l'*Annuaire* depuis 1937.

Détails et province	1942	1943	1944	1945	1946
Construction	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	126,144	141,175	388,538	486,759	587,309
Nouvelle-Écosse	655,612	192,109	445,349	554,078	3,834,392
Nouveau-Brunswick	1,060,580	795,852	2,845,019	2,820,685	7,032,089
Québec	10,453,185	10,843,890	13,153,874	13,916,204	24,894,585
Ontario	7,269,659	2,482,488	3,505,222	4,928,485	24,262,557
Manitoba	121,347	25,334	118,197	596,680	2,143,505
Saskatchewan	1,016,372	1,733,860	2,067,989	2,346,936	4,372,502
Alberta	1,303,885	1,449,042	2,313,732	2,586,941	6,205,275
Colombie-Britannique	5,869,409	7,230,557	6,667,429	3,583,829	5,887,779
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	370,537	1,363,060
Totaux, construction	**27,876,193**	**24,894,307**	**31,505,349**	**32,191,134**	**80,589,053**

5.—Frais de construction et d'entretien et dépenses générales pour les grandes routes rurales, les ponts et les traverses au Canada, par province, 1942-1946—fin

Détails et province	*1942*	*1943*	*1944*	*1945*	*1946*
Entretien	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	261,716	319,079	569,144	680,082	820,088
Nouvelle-Écosse	2,609,146	2,679,878	3,025,357	3,933,298	3,936,517
Nouveau-Brunswick	1,711,808	1,697,931	2,684,747	2,950,899	4,144,259
Québec	7,598,008	8,339,542	8,659,753	10,160,318	11,142,062
Ontario	13,928,047	18,374,484	17,601,135	21,118,003	24,415,012
Manitoba	1,000,643	1,062,455	1,246,130	1,468,625	1,189,168
Saskatchewan	981,100	1,071,410	1,202,737	1,420,260	1,784,940
Alberta	1,650,916	1,661,213	1,532,732	4,562,050	5,820,851
Colombie-Britannique	2,969,292	2,595,021	1,036,867	2,697,359	2,931,839
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	–	1,500	–	4,621	2,062,000
Totaux, entretien	**32,710,676**	**37,801,013**	**37,571,893**[1]	**48,995,515**	**58,246,736**
Frais d'administration et dépenses générales					
Île du Prince-Édouard	26,529	40,012	139	56,673	58,671
Nouvelle-Écosse	1,481	326,739	323,276	341,948	442,939
Nouveau-Brunswick	57,787	56,300	63,978	72,418	573,806
Québec	1,012,114	995,430	1,133,170	1,273,144	1,564,402
Ontario	629,365	624,860	507,041	502,955	800,679
Manitoba	178,028	207,621	248,522	289,683	311,227
Saskatchewan	135,116	125,048	125,647	145,143	165,187
Alberta	8,227	9,298	6,473	8,421	22,461
Colombie-Britannique	204,421	14,369	360,696	277,532	686,319
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	10,196	1,007,714
Totaux, frais d'administration et dépenses générales	**2,253,068**	**2,399,677**	**2,774,099**[1]	**2,978,108**	**5,633,405**
Totaux généraux	**62,839,937**	**65,094,997**	**71,851,341**[1]	**84,164,757**	**141,469,191**
Répartition de toutes dépenses entre *le gouvernement fédéral et les provinces*					
Gouvernement fédéral—Dépenses et subventions nettes	5,141,755	7,132,612	3,917,448	1,073,581[2]	6,293,419
Provinces—Dépenses et subventions nettes	52,660,076	52,870,362	62,175,873	73,536,267	126,611,268
Municipalités—Dépenses et subventions nettes	4,694,404	4,626,330	5,514,832	9,441,779	11,266,811
Dépenses venant d'autres sources[2]	343,702	465,693	243,188	113,130	297,696

[1] Y compris les dépenses dans les Territoires du Nord-Ouest. [2] Y compris paiements des chemins de fer pour élimination des passages à niveau, etc.

Revenu des gouvernements provinciaux provenant des véhicules automobiles.—La taxation des automobiles, garages, chauffeurs, etc., est une source importante de revenus pour les gouvernements provinciaux. Dans chaque province, des permis et des licences dûment délivrés par les autorités provinciales sont requis pour véhicules automobiles de toutes sortes, remorques, conducteurs ou chauffeurs, chauffeurs professionnels, marchands, garages et postes d'essence et de service. Une taxe de vente sur l'essence est aussi prélevée par chaque province; jusqu'au 31 mars 1947, il y avait aussi une taxe fédérale de 3 cents, mais elle a été supprimée à cette date et les taxes provinciales ont été pour la plupart augmentées de manière à absorber la taxe fédérale. Les taux actuels sont les suivants: chacune des trois provinces Maritimes, 13 cents; Québec et Ontario, 11 cents; Manitoba, 9 cents; Saskatchewan, 10 cents; Alberta, 9 cents; Colombie-Britannique, 10 cents; et Yukon, 3 cents. Le tableau 6 donne les sources les plus importantes de revenu provincial

provenant des véhicules automobiles. Les revenus du gouvernement fédéral qui proviennent des droits d'importation, de l'accise et des taxes de vente ne sont pas inclus.

6.—Taxes perçues par les provinces sur la distribution des automobiles et sur leur circulation, 1946, et chiffres comparables de 1945

NOTA.—Les gouvernements provinciaux font rapport pour leur année financière respective. Voir tableau 1, p. 738.

Province ou territoire	Voitures de tourisme	Camions et autobus	Motocyclettes	Permis des marchands d'automobiles	Permis de conducteurs et chauffeurs	Taxe de chauffeur, autobus et camions	Taxe sur l'essence	Totaux, y compris recettes diverses
	$	$	$	$	$	$	$	$
Île du Pr.-Édouard	110,954	69,788	240	853	9,182	4,455	465,648	665,055
Nouvelle-Écosse	783,214	886,162	[1]	8,800	192,202	99,546	3,498,181	5,633,858
Nouv.-Brunswick	597,171	778,784	2,083	3,167	155,469	35,261	2,832,391	4,479,074
Québec	[2]	[2]	[2]	[2]	[2]	[2]	[2]	[2]
Ontario	5,146,957	5,552,992	7,298	29,315	1,299,116	768,803	31,260,377	44,801,702
Manitoba	891,753	360,267	3,192	9,460	164,753	296,162	3,320,949	5,096,584
Saskatchewan	1,427,719	810,265	5,222	28,132	251,413	348,445	4,724,071	8,153,396
Alberta	1,516,241	943,993	4,437	17,031	236,421	943,739	5,403,921	9,093,827
Col.-Britannique	1,859,779	1,241,869	18,441	10,892	275,828	272,214	5,682,094	9,491,325
Yukon	8,304	[3]	[3]	néant	975	néant	26,842	36,121
Totaux	**12,342,092**	**10,644,120**	**40,913**	**107,650**	**2,585,359**	**2,768,625**	**57,214,474**	**87,450,942**
Totaux comparables, 1945	**10,854,157**	**7,716,798**	**32,014**	**66,556**	**2,248,483**	**1,783,826**	**47,863,561**	**71,856,395**

[1] Compris dans les recettes diverses. [2] Québec n'a pas fourni de données. [3] Compris dans les voitures de tourisme.

Voiturage motorisé*.—A défaut de statistiques sur le volume croissant du transport des voyageurs et des marchandises sur les grandes routes du Canada, il a fallu instituer un recensement du voiturage motorisé en 1941. Les voituriers sont divisés en deux classes principales: (1) voyageurs et (2) marchandises. Chacune de ces deux classes est divisée en deux catégories: *a*) voituriers dont les recettes sont au-dessous de $20,000 et *b*) ceux dont elles sont de $20,000 et plus. Les compagnies d'autobus engagées dans le service urbain exclusivement forment une classe distincte. Plusieurs réseaux de tramways ont aussi des autobus en circulation, mais leurs statistiques sont incluses dans celles des tramways électriques et ne figurent pas ici. Les voituriers licenciés engagés dans l'aménagement de routes, de champs d'aviation, etc. ne figurent pas dans les calculs. De même, les services de taxi et de livraison urbaine par camion sont exclus, sauf lorsque leur activité s'étend au commerce interrurbain. Les voituriers qui font le transport des voyageurs et des marchandises sont classés sous voyageurs ou marchandises selon l'importance du revenu de ces deux sources. Les recettes des compagnies de camionnage découlant du transport de voyageurs et les recettes des compagnies d'autobus découlant du transport de marchandises ne représentent que de petits pourcentages de leurs revenus globaux.

Les exploitants dont les recettes sont inférieures à $8,000 en 1941 sont exclus des chiffres de 1942 et des années suivantes. Les chiffres ci-dessous ne sont donc pas comparables en tous points à ceux de 1941, publiés aux pp. 616 et 617 de l'*Annuaire* de 1943–1944.

* Les statistiques du trafic paraissent à la p. 745, section 3, Trafic routier. Les statistiques par province paraissent dans *Voiturage motorisé, marchandises et voyageurs*, chez le Statisticien du Dominion; prix, 10 cents.

7.—Capitaux, recettes, employés et matériel des entrepreneurs de voiturage motorisé, 1945 et 1946

NOTA.—Les gros entrepreneurs de voiturage de marchandises comprennent ceux dont les recettes annuelles sont de $20,000 ou plus; les petits entrepreneurs, ceux dont les recettes annuelles varient de $8,000 à $20,000.

Détail	Entrepreneurs de voiturage de marchandises				Entrepreneurs de transport des voyageurs		Totaux	
	Gros		Petits					
	1945	1946	1945	1946	1945	1946	1945	1946
Entrepreneurs.....nomb.	492	497	357	393	475	463	1,324	1,353
Placements—								
Terrains, bâtiments, matériel, etc.....$	25,542,071	28,671,036	2,970,400	3,248,322	30,888,282	40,806,394	59,400,753	72,725,752
Recettes—								
Marchandises..$	41,015,054	44,548,012	4,403,092	4,885,746	547,038	600,668	45,965,184	50,034,426
Voyageurs—								
Interrurbains et ruraux..$	183,997	163,349	11,683	néant	29,467,098	37,326,799	29,662,778	37,490,148
Urbains.....$	néant	242	néant	"	9,240,049	10,124,042	9,240,049	10,124,284
Diverses.....$	1,703,241	2,320,687	193,900	239,627	1,392,338	2,031,990	3,289,479	4,592,304
Totaux, recettes.$	42,902,292	47,032,290	4,608,675	5,125,373	40,646,523	50,083,499	88,157,490	102,241,162
Propriétaires actifs...nomb.	279	261	309	355	296	278	884	894
Employés—								
Le 15 juill.nomb.	11,780	11,895	1,133	1,167	6,216	8,250	19,129	21,312
Le 15 déc.. "	11,671	11,774	1,129	1,129	6,931	8,201	19,731	21,104
Salaires totaux $	17,200,932	18,566,784	1,281,109	1,383,091	11,287,000	14,786,656	29,769,041	34,736,531
Équipement—								
Camions..nomb.	5,233	5,309	1,049	1,127	204	216	6,486	6,652
Tracteurs, semi-remorques "	1,939	2,267	89	93	35	27	2,063	2,387
Remorques "	1,077	1,295	54	58	23	15	1,154	1,368
Autobus... "	24	40	9	7	3,289	3,777	3,322	3,824

Sous-section 3.—Trafic routier

Jusqu'à présent, le véhicule automobile a nui au trafic-voyageurs des chemins de fer et des tramways plus qu'au trafic-marchandises. Ce détournement du trafic-voyageurs est attribuable en grande partie à l'automobile particulier, bien que l'autobus prenne rapidement de l'importance et qu'il circule maintenant entre tous les grands centres. Le camion automobile transporte aussi un volume considérable de marchandises.

Comme on l'a expliqué à la p. 743, certaines statistiques sur le voiturage motorisé ont été recueillies et celles qui se rapportent au voiturage des marchandises et des voyageurs sont consignées au tableau 8. La statistique du trafic n'est pas connue pour la plupart des petits entrepreneurs. Plusieurs exploitants de camions n'ont pas fait rapport du tonnage transporté et d'autres n'ont déclaré que des estimations; aussi, ces statistiques ne renseignent guère. L'une des difficultés que présente le calcul des poids, chose bien compréhensible, c'est qu'une forte proportion du trafic s'effectue à la charge et non au poids. La statistique des voyageurs semble passablement complète, peut-être parce qu'il est tenu compte des billets vendus et que l'unité n'est pas aussi complexe que pour les marchandises.

8.—Trafic du voiturage motorisé, 1945 et 1946

NOTA.—Les gros entrepreneurs de voiturage de marchandises comprennent ceux dont les recettes annuelles sont de $20,000 ou plus; les petits entrepreneurs, ceux dont les recettes annuelles varient de $8,000 à $20,000.

Détail	Marchandises				Voyageurs		Totaux	
	Gros		Petits					
	1945	1946	1945	1946	1945	1946	1945	1946
Voyageurs transportés—								
Trajets réguliers—								
Interurbains et ruraux...nomb.	474,613	441,720	14,714	néant	93,738,719	101,708,443	94,228,046	102,150,163
Urbains "	néant	néant	néant	"	141,344,895	153,770,931	141,344,895	153,770,931
Service spécial et loué—								
Interurbain et rural..nomb.	14,530	néant	néant	néant	3,972,792	4,977,664	3,987,322	4,977,664
Urbain "	néant	"	"	"	297,602	142,918	297,602	142,918
Totaux, voyageurs transportés.....nomb.	**489,143**	**441,720**	**14,714**	**néant**	**239,354,008**	**260,599,956**	**239,857,865**	**261,041,676**
Totaux, marchandises—service interurbain et rural..tonnes	**8,003,553**	**10,199,498**	**2,739,093**	**1,632,762**	**110,985**	**112,124**	**10,853,631**	**11,944,384**

Accidents d'automobile.—Les automobilistes sont tenus de faire rapport des accidents, mais il n'existe pas de statistiques complètes pour toutes les provinces. La Division de la santé et du bien-être du Bureau de la statistique réunit les données sur les pertes de vie dues aux accidents d'automobile, et celles-ci sont indiquées au tableau 9. Une comparaison directe de ces statistiques provinciales n'a que peu de valeur en raison des différences de superficie, de population, de densité du trafic, etc.; mais, afin de placer les provinces sur une base à peu près semblable, la moyenne de décès par 10,000 automobiles immatriculées a été disposée en tableau. Malgré cela, ces chiffres ne reflètent aucunement la diversité des usages des véhicules automobiles, des climats, des routes, des modèles de voitures de tourisme, etc., lesquels sont autant de facteurs dans les accidents.

Le tableau **10** donne le nombre de personnes tuées ou blessées dans des accidents d'automobile déclarés par les divisions des véhicules automobiles des gouvernements provinciaux. Il est fort possible que des personnes déclarées blessées par les autorités provinciales meurent de leurs blessures par la suite et soient comprises dans les morts accidentelles des statistiques vitales au tableau **9**, et aussi que des accidents, survenus tard en décembre et ayant la mort pour résultat, soient attribués à décembre par les autorités provinciales, mais à janvier de l'année suivante dans les statistiques vitales. En conséquence, les chiffres des morts accidentelles, présentés aux tableaux **9** et **10**, ne sont pas absolument concordants.

9.—Pertes de vie dues à des accidents d'automobile, par province, 1936-1946

NOTA.—Les statistiques du tableau sont réunies par la Division de la santé et du bien-être, Bureau fédéral de la statistique. Les chiffres des années 1926 à 1935 paraissent à la p. 586 de l'*Annuaire* de 1941.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
	MORTS									
1936	7	60	41	371	564	53	47	72	101	1,316
1937	7	97	67	405	774	66	47	55	124	1,642
1938	6	75	58	413	677	80	49	77	110	1,545
1939	7	84	92	390	682	63	65	81	120	1,584
1940	10	104	81	434	746	87	59	72	116	1,709
1941	9	104	89	485	835	79	45	78	128	1,852
1942	8	72	52	363	610	52	58	62	132	1,409
1943	5	90	70	392	563	44	34	84	155	1,437
1944	11	73	56	406	526	53	43	80	124	1,372
1945	8	76	90	424	637	67	58	71	125	1,556
1946	4	84	68	475	700	94	69	89	146	1,729
	MORTS PAR 10,000 AUTOMOBILES IMMATRICULÉES									
1936	9·17	12·99	12·27	20·43	9·56	7·07	4·60	7·39	9·52	10·61
1937	8·73	19·38	18·22	20·46	12·41	8·16	4·47	5·48	10·66	12·44
1938	7·51	14·64	15·63	20·10	10·12	9·07	4·49	7·18	9·23	11·08
1939	8·71	15·85	24·14	18·30	9·99	7·09	5·46	7·12	9·83	11·01
1940	12·39	17·97	20·77	19·28	10·60	9·57	4·65	5·97	9·06	11·39
1941	11·23	16·56	21·47	20·89	11·30	8·18	3·42	6·18	9·52	11·78
1942	10·61	12·23	13·77	16·31	8·53	5·58	4·46	4·94	9·93	9·24
1943	6·23	15·20	17·41	17·60	8·14	4·71	2·54	6·59	11·51	9·51
1944	13·08	12·60	14·15	18·12	7·79	5·68	3·05	6·28	9·18	9·14
1945	9·05	13·40	21·65	18·41	9·61	7·22	4·14	5·46	9·27	10·39
1946	4·35	13·40	15·23	18·61	9·84	9·30	4·66	6·41	9·72	10·66

10.—Accidents d'automobile, 1946

NOTA.—Les chiffres sont ceux des autorités provinciales chargées des véhicules automobiles et portent sur l'année civile.

Détail	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Accidents										
Mortels—										
Causant la mort d'une personne ou plus	6	85	61	394	629	71	60	77	117	1,500
Non mortels—										
Blessant une personne ou plus	41	725	[1]	5,439	8,541	1,434	1,097	1,461	2,780	–
Endommageant la propriété seulement	327	1,313	[1]	10,154	8,186	3,653	2,268	4,638	6,895	–
Totaux, accidents	**374**	**2,123**	**1,393**	**15,987**	**17,356**	**5,158**	**3,425**	**6,176**	**9,792**	**61,784**
Personnes tuées										
Piétons	3	39	29	207	292	34	12	15	47	678
Motocyclistes (conducteurs et voyageurs)	néant	néant	2	15	23	4	3	2	6	55
Conducteurs d'autres automobiles	1	18	8	79	147	39	21	21	27	361
Voyageurs et employés occupant d'autres automobiles	1	23	21	95	179	[2]	25	37	59	440
Occupants de véhicules à traction animale	néant	néant	néant	10	7	2	1	4	2	26
Cyclistes	"	[9]	4	32	40	néant	1	3	6	95
Autres personnes	1	néant	néant	néant	néant	"	2	5	néant	8
Totaux, personnes tuées	**6**	**89**	**64**	**438**	**688**	**79**	**65**	**87**	**147**	**1,663**

10.—Accidents d'automobile, 1946—fin

Détail	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Personnes blessées										
Piétons	10	309	214	2,659	3,161	609	164	231	890	8,247
Motocyclistes (conducteurs et voyageurs)	–	8	10	153	397	60	33	44	195	900
Conducteurs d'autres automobiles	21	189	181	1,124	2,693	880	480	398	802	6,768
Voyageurs et employés occupant d'autres automobiles	49	411	302	3,010	5,136	[2]	905	725	1,764	12,302
Occupants de véhicules à traction animale	1	10	9	195	130	30	36	6	23	440
Cyclistes	3	34	30	504	711	241	70	81	246	1,920
Autres personnes	1	néant	néant	néant	néant	39	12	50	néant	102
Totaux, personnes blessées	**85**	**961**	**746**	**7,645**	**12,228**	**1,859**	**1,700**	**1,535**	**3,920**	**30,679**
Dommages à la propriété.....$	**23,839**	**327,374**	**246,616**	[3]	**3,345,384**	**465,504**	**622,276**	**650,834**	**1,352,671**	**7,034,498**

[1] Non répartis. [2] Compris avec les "conducteurs d'autres automobiles". [3] Aucune donnée [4] Total des provinces faisant rapport.

Consommation d'essence.—Toutes les provinces exigent un rapport des ventes d'essence au détail, et une taxe est imposée sur toute l'essence consommée par les véhicules automobiles qui circulent sur les grandes routes et les rues ainsi que sur l'essence utilisée pour un nombre croissant d'autres fins. Toutefois, la majeure partie de l'essence imposable est encore consommée par les véhicules automobiles et indique, de façon générale, l'augmentation ou la diminution de leur emploi. Les ventes nettes représentent la différence entre les ventes totales ou brutes signalées et les quantités sur lesquelles la taxe est remboursée, en tout ou en partie, ou sur lesquelles la taxe n'est pas imposée lors de la vente.

Les chiffres jusqu'à la fin de 1940 indiquent une augmentation soutenue des ventes d'essence depuis les années de crise. Par la suite, les chiffres se ressentent beaucoup, il va sans dire, des mesures de conservation prises en 1941 et du rationnement de l'essence qui a duré d'avril 1942 à août 1945.

11.—Ventes d'essence, par province, 1941-1946

Province	1941	1942	1943	1944	1945	1946
	gallons	gallons	gallons	gallons	gallons	gallons
Île du Prince-Édouard	5,174,759	6,628,067	7,881,403	9,295,639	4,715,743	5,945,412
Nouvelle-Écosse	41,354,887	40,885,976	42,465,349	43,462,061	37,727,413	44,570,328
Nouveau-Brunswick	26,288,682	25,499,817	27,255,758	28,077,021	29,175,358	43,315,683
Québec	165,839,507	149,918,783	147,048,352	178,879,214	168,304,460	217,542,507
Ontario	410,711,924	343,811,002	309,487,964	315,976,426	323,814,957	450,782,323
Manitoba	54,212,671	58,566,931	63,375,584	70,399,123	56,119,024	71,115,777
Saskatchewan	112,779,554	101,808,034	104,175,400	119,840,189	118,463,733	136,065,534
Alberta	93,068,504	97,502,012	114,969,882	120,159,267	102,753,583	77,650,355
Colombie-Britannique	70,995,551	73,186,336	86,932,371	84,383,083	74,621,447	96,645,879
Totaux, ventes brutes	**980,426,039**	**897,806,958**	**903,592,163**	**970,472,023**	**915,695,718**	**1,143,633,798**
Remboursements et exemptions	233,017,682	286,087,504	373,747,304	395,615,510	253,079,186	210,998,783
Totaux, ventes nettes	**747,408,357**	**611,719,454**	**529,844,859**	**574,856,513**	**662,616,532**	**932,635,015**

PARTIE IV.—COURS D'EAU*

La loi de la marine marchande du Canada.—La législation concernant le transport maritime au Canada a été codifiée par la loi de la marine marchande du Canada (chapitre 44, 1934). Depuis l'adoption du statut de Westminster, en 1931, le Parlement canadien assume comme corollaire l'entière responsabilité de la réglementation du transport maritime canadien. Cette vaste pièce législative est de fait l'incorporation à la loi du transport maritime du Canada de points importants de la législation internationale et britannique et de l'ancienne législation canadienne. Un résumé succinct de la loi paraît aux pp. 707-708 de l'*Annuaire* de 1938.

Section 1.—Équipement et aménagements

Les aménagements et l'outillage destinés à faciliter le trafic par eau sont classés sous les sous-titres suivants: transport maritime, balisage des eaux et ouvrages divers, canaux et ports. La sous-section 5 donne les chiffres relatifs à l'activité administrative en ce qui concerne le service de pilotage, l'inspection des bateaux à vapeur, le personnel embarqué et congédié.

Sous-section 1.—Navires

Comme toutes les routes de navigation, y compris les canaux, les lacs et les rivières, sont ouvertes sans distinction, sauf dans le cas du cabotage, aux navires de tous les pays du monde, le commerce du Canada est loin de dépendre en entier des navires canadiens. Toutefois, une forte proportion du trafic intérieur et côtier est fait à bord de navires immatriculés au Canada.

Immatriculation canadienne.—En vertu de la Partie I de la loi de la marine marchande du Canada, tout navire qui entre dans la définition de "navire britannique", donnée à l'article 6 de la loi, et qui est exploité et utilisé au Canada, doit être immatriculé au Canada, s'il ne l'est pas ailleurs dans l'Empire britannique. Exception est faite, toutefois, des navires qui ne jaugent pas plus de 10 tonneaux et sont affectés uniquement au cabotage ou à la navigation intérieure. Un navire (quel que soit son titre à l'immatriculation britannique) qui n'est pas immatriculé dans aucune partie des dominions de Sa Majesté n'a pas droit aux privilèges accordés aux navires britanniques. En vertu de la loi, les vaisseaux sur le point d'être construits *peuvent* être enregistrés, et les vaisseaux en construction ou en voie d'être équipés *doivent* être enregistrés par un régistrateur des navires britanniques.

Le relevé du nombre et du tonnage des navires affectés au commerce du transport du Canada est consigné aux pp. 766-774. Ces tableaux paraissent dans les statistiques du trafic parce qu'ils se rapportent plus directement au trafic et aux services qu'aux navires disponibles. Un exposé des services de transport exploités par le gouvernement fédéral paraît aux pp. 754-756.

* Les renseignements et les statistiques sur ce sujet ont été fournis comme suit: balisage des eaux, canaux, ports, services administratifs et maritimes, par le ministère des Transports et le Conseil des ports nationaux; cales sèches et partie des statistiques financières, par le ministère des Travaux publics; subventions au transport maritime, par le directeur des subventions aux lignes de navigation, ministère du Commerce; canal de Panama, par le gouverneur de la zone du canal de Panama; trafic des autres canaux et statistiques du transport maritime, par la Division des transports, Bureau fédéral de la statistique.

1.—Navires immatriculés au Canada, par province, 31 décembre 1941-1945

NOTA.—Les chiffres de 1935-1939 paraissent à la p. 589 de l'*Annuaire* de 1941; ceux de 1940, à la p. 722 de l'édition de 1947.

Province ou territoire	1941		1942		1943		1944		1945	
	Nombre	Tonnes nettes	Nombre	Tonnes nettes	Nombre	Tonnes nettes	Nombre	Tonnes nettes	Nombre	Tonnes nettes
Î. du P.-Édouard	89	5,313	86	5,157	86	5,161	85	4,925	80	4,719
Nouvelle-Écosse	1,932	80,548	2,082	57,369	2,233	54,673	2,371	52,274	2,573	51,747
N.-Brunswick	870	38,927	872	34,629	882	31,564	915	31,421	639	29,100
Québec	1,151	422,476	1,175	422,926	1,226	577,510	1,326	896,795	1,326	917,112
Ontario	1,252	390,766	1,226	370,645	1,208	355,282	1,208	349,223	1,221	358,459
Manitoba	96	9,791	97	9,813	106	11,378	112	11,441	110	11,407
Saskatchewan	2	201	2	201	2	201	2	201	2	201
C.-Britannique	3,257	318,764	3,294	304,482	3,316	308,276	3,335	294,759	3,455	296,127
Yukon	18	5,025	18	5,025	15	4,259	15	4,259	15	4,259
Totaux	**8,667**	**1,271,811**	**8,852**	**1,210,247**	**9,074**	**1,348,304**	**9,369**	**1,645,298**	**9,421**	**1,673,131**

Sous-section 2.—Balisage des eaux et ouvrages divers

Sont réunis sous cet en-tête les phares et tout le réseau des signaux maritimes de danger établis sur les côtes orientale et occidentale du Canada, sur la baie et le détroit d'Hudson, le fleuve et le golfe Saint-Laurent, les rivières et lacs intérieurs et à l'entrée des ports—réseau très vaste destiné à rendre sûre la navigation dans toutes les eaux canadiennes. Il existe en outre un service de pilotage dans les eaux où la navigation est difficile; ce service est décrit avec les services maritimes, p. 754. Afin de rendre la navigation encore plus sûre, il y a une chaîne de stations radiophoniques qui transmettent des signaux et de postes de repérage dont la description est donnée aux pages 801-804.

Les ouvrages de balisage des eaux, sauf les très petits, sont énumérés dans les trois publications annuelles du ministère des Transports qui portent respectivement sur la côte de l'Atlantique, les eaux intérieures et la côte du Pacifique. Un tableau sommaire des signaux maritimes de danger maintenus au Canada au cours des années financières 1929-1940 est donné à la p. 589 de l'*Annuaire* de 1941.

2.—Signaux maritimes de danger maintenus au Canada, années terminées le 31 mars 1942-1948

NOTA.—Outre les appareils énumérés, il existe environ 8,960 bouées, balises, corps morts et phares non lumineux. Les chiffres sont fournis par le ministère des Transports.

Description	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Phares	2,050	2,050	2,082	2,095	2,107	2,320	2,469
Bateaux-phares	8	7	7	7	5	8	8
Gardiens de phares	1,144	1,135	1,129	1,132	1,132	1,122	1,102
Sirènes de brume	11	12	12	13	13	8	9
Sirènes d'alarme	4	4	4	3	3	2	2
Diaphones	166	167	167	168	170	169	169
Cloches de brume	48	47	48	49	49	39	37
Cornes de brume à main	154	153	153	151	149	135	137
Cloches de brume (à main)	4	4	4	4	4	9	10
Bouées à gaz, à sirène et à cloche	457	463	469	479	435	541	552
Bouées à sirène	44	44	42	42	41	40	39
Bouées à cloche	123	123	119	122	122	118	112
Cloches sous-marines	2	2	2	2	1	–	–
Canons ou bombes de brume	13	14	14	14	13	12	12
Postes d'alarme de brume seulement	13	13	13	13	13	10	10

Nombre de travaux ont été entrepris en vue d'améliorer les eaux navigables: dragage des chenaux et des ports, enlèvement des obstructions et construction d'ouvrages de protection pour maintenir ou régulariser le niveau des eaux. L'entreprise probablement la plus importante de cette nature a été le chenal maritime du fleuve Saint-Laurent. Un vaste navire-atelier est en service afin de maintenir et d'améliorer le chenal à eau profonde de Montréal à la mer. A ces perfectionnements apportés à la navigabilité des eaux s'ajoutent des ouvrages destinés à protéger les lignes du rivage et prévenir l'érosion, et ceux qui sont établis près des voies et des ponts qui traversent les chenaux navigables. Afin de prolonger la saison de navigation dans les eaux importantes qui gèlent complètement en hiver, des brise-glace circulent au commencement et à la fin de cette saison. C'est particulièrement le cas de la navigation de Montréal à l'océan; ces mesures ont pour premier objet d'empêcher les inondations pendant la débâcle du printemps.

3.—Saison de navigation sur la voie maritime du Saint-Laurent, 1933-1947

NOTA.—Les chiffres de 1882-1911 paraissent à la p. 770 de l'*Annuaire* de 1934-1935; ceux de 1912-1932, à la p. 624 de l'édition de 1942.

Année	Chenal ouvert entre Québec et Montréal[1]	Première arrivée de long-courrier, port de Montréal	Dernier départ de long-courrier, port de Montréal	Année	Chenal ouvert entre Québec et Montréal[1]	Première arrivée de long-courrier, port de Montréal	Dernier départ de long-courrier, port de Montréal
1933	23 mars	14 avril	6 déc.	1940	23 avril	24 avril	5 déc.
1934	28 "	26 "	8 "	1941	14 "	19 "	17 "
1935	30 "	15 "	9 "	1942	17 "	2 mai	16 "
1936	28 "	13 "	11 "	1943	29 "	24 "	13 "
1937	9 avril	19 "	8 "	1944	20 "	20 avril	9 "
1938	12 "	18 "	4 "	1945	1 "	9 "	3 "
1939	29 "	29 "	12 "	1946	1 "	12 "	18 "
				1947	16 "	19 "	5 "

[1] "Chenal ouvert" signifie navigable, bien qu'il puisse y avoir encore de la glace flottante sur le fleuve.

Sous-section 3.—Canaux

Avant la grande période de construction ferroviaire, commencée au Canada vers 1850, les routes fluviales et lacustres, plus spécialement le Saint-Laurent, les Grands lacs et l'Ottawa, constituaient les principales avenues de transport. Ces routes étaient coupées à certains points, ce qui nécessitait des portages. Les canaux du Canada furent creusés pour obvier à l'inconvénient du déchargement, du hâlage et du rechargement aux portages.

La première mention d'un canal au Canada se rapporte à celui de Lachine, commencé en 1700 par les colons français, mais ce n'est qu'après la conquête du Canada par les Anglais que les grandes voies navigables sont améliorées. Au début du XIXe siècle, l'expansion du commerce intérieur et étranger et l'avènement de la navigation à vapeur attirent davantage l'attention sur de telles entreprises. Bien que certains des premiers canaux soient creusés pour servir d'abord à des fins militaires, ils ne tardent pas à devenir des éléments essentiels de la vie commerciale du pays. Cependant, en raison des progrès des chemins de fer au Canada et, encore plus, de l'augmentation de la circulation automobile, les canaux, sauf ceux des Grands lacs et du Saint-Laurent, jouent un rôle moins important dans les transports du pays.

Les principaux canaux du Canada relèvent du ministère fédéral des Transports et tous sont accessibles de l'océan Atlantique. Ils desservent six routes: (1)

Montréal à Port-Arthur et Fort-William, par le Saint-Laurent et les Grands lacs; (2) Montréal à la frontière internationale près du lac Champlain, par la rivière Richelieu; (3) Montréal à Ottawa, par la rivière Ottawa; (4) Ottawa à Perth et Kingston, par les rivières Rideau et Cataracoui; (5) Trenton, à l'embouchure de la rivière Trent sur le lac Ontario, à l'embouchure de la rivière Severn sur le lac Huron, et (6) Saint-Pierre (Nouvelle-Écosse), sur l'océan Atlantique aux lacs Bras-d'Or. La longueur globale de ces six réseaux est de 1,844 milles et celle des canaux proprement dits, de 509 milles.

Le nom des divers canaux aménagés le long de ces routes, leur situation et leur longueur, de même que le nombre et la longueur de leurs écluses et autres détails se trouvent dans le bulletin *Canaux du Canada*, publié par le ministère des Transports.

Le tableau suivant indique la longueur et les dimensions des écluses des canaux relevant du ministère des Transports, à la fin de 1947.

Le ministère fédéral des Travaux publics a charge des écluses St-Andrews (longueur, largeur et profondeur, 215, 45 et 17 pieds respectivement) à Selkirk sur la rivière Rouge (Man.), et d'une autre à Poupore (P.Q.). Il y a aussi quelques petites écluses isolées qui relèvent des provinces où elles sont situées.

4.—Longueur et dimensions des écluses des canaux relevant du ministère des Transports, 1947

Nom	Situation	Longueur	Écluses			
			Nombre	Dimensions minimums		
				Longueur	Largeur	Profondeur
		milles		pieds	pieds	pieds
St-Laurent—						
Lachine	Montréal à Lachine	8·74	5	270	45	14[1]
Soulanges	Cascades-Point à Coteau-Landing	14·67	5	280	46	15[1]
Cornwall	Cornwall à Dickson's-Landing	11·00	6	270	43·67	14[1]
Farran-Point	Rapides de Farran-Point	1·28	1	800	50	16[1]
Rapide-Plat	Morrsiburg	3·89	2	270	45	14[1]
Galops	Iroquois à Cardinal	7·36	3	270	45	14[1]
Welland, canal maritime	Port-Weller, lac Ontario, à Port-Colborne, lac Érié	27·60	8	859	80	30[2]
Sault-Sainte-Marie	Sault-Sainte-Marie (Ont.)	1·38	1	900	60	18·25
Rivière Richelieu—						
St-Ours	St-Ours (P.Q.)	0·12	1	339	45	12
Chambly	Chambly à St-Jean (P.Q.)	11·78	9	120·5	23·25	6·5
Rivière Ottawa—						
Ste-Anne	Confluent du Saint-Laurent et de la rivière Ottawa	0·12	1	200	45	9
Carillon	Rapides Carillon, rivière Ottawa	0·94	2	200	45	9
Grenville	Rapides Long-Sault, rivière Ottawa	5·94	5	200	45	9
Divers—						
Rideau	Ottawa à Kingston	123·53	47	134	33	5·5
	Lac Rideau à Perth (div. de Tay)	6·82	2	134	33	5·5
Trent	Trenton aux écluses de Peterborough, Peterborough	88·74	18	175	33	8[3]
	Écluses de Peterborough à Swift-Rapids	135·71	24	134	33	6
	Swift-Rapids à Big-Chute[4]	8·00	néant	–	–	–
	Big-Chute à Port-Severn	8·11	1	100	25	6
	Lac de l'Esturgeon à Lindsay (division de Scugog)	10·00	1	142	33	6
	Lindsay à Port-Berry (division de Scugog)	25·00	néant	–	–	–
Murray	Isthme de Murray—Baie de Quinte	7·53[5]	"	–	–	–
Saint-Pierre	Baie Saint-Pierre aux lacs Bras-d'Or, Cap-Breton (N.-E.)	0·50	1	300	48	18[6]

[1] Les profondeurs navigables sont parfois moindres lorsque les eaux sont extrêmement basses. [2] Profondeur minimum entre les écluses, 23 pieds. [3] Les vaisseaux d'un tirant de plus de 6 pieds 10 pouces doivent avertir. [4] Les chemins de fer maritimes dans cette région limitent la navigation aux vaisseaux de 60 pieds de long, 13·5 pieds de large et 4·0 pieds de tirant. [5] La profondeur minimum du canal est de 9·5 pieds lorsque le niveau du lac Ontario est à 244 pieds au-dessus de la mer. [6] La profondeur du prisme du canal est de 17 pieds.

Sous-section 4.—Ports

L'étude du transport par eau n'est complète que si elle tient compte de la coordination du transport par terre et du transport par eau dans plusieurs des ports. L'équipement destiné à faciliter les mouvements d'échange comprend les docks et les quais nécessaires, dont quelques-uns pour le trafic-voyageurs mais la plupart pour le trafic-marchandises, des entrepôts pour la manutention de la cargaison générale ou un outillage spécial pour les marchandises en vrac telle que le bois, le charbon, le pétrole, les céréales, etc. L'aménagement peut comprendre aussi des entrepôts frigorifiques, des voies ferrées et facilités d'aiguillage, des élévateurs à grain, des soutes à charbon, des réservoirs à pétrole et, dans les principaux ports, des bassins de radoub.

Huit des principaux ports du Canada sont administrés par le Conseil des ports nationaux; sept autres sont sous la surveillance du ministère des Transports et dirigés par des commissions composées de fonctionnaires municipaux et fédéraux. En plus, il y a quelque 300 ports publics qui relèvent directement du ministère des Transports.

On trouve dans la plupart des ports, en plus des facilités offertes par le Conseil des ports nationaux et autres commissions, des docks et des aménagements de manutention appartenant à des compagnies privées telles que les compagnies de chemin de fer, de pâte de bois et papier, de pétrole, d'industrie sucrière, etc. Quelques ports sont aussi munis de cales sèches. Celles-ci sont étudiées séparément.

5.—Aménagements de six ports principaux, 31 décembre 1947

NOTA.—Les aménagements comprennent ceux qui relèvent d'autres organismes aussi bien que ceux qui, à ces ports, relèvent du Conseil des ports nationaux.

Détails		Halifax	Saint-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Vancouver
Profondeur minimum du chenal d'approche	pieds	50	30	30	32·5	32·5	35
Voie ferrée	milles	31	63	23	5	60	75
Môles, quais, jetées, etc.	nomb.	46	20	36	3	105	28
Longueur de mouillage	pieds	33,416	15,175	32,505	8,690	51,060	31,436
Hangars de transbordement	pieds car.	1,236,804	812,000	743,642	173,600	2,063,033	1,415,514
Entrepôts frigorifiques	pieds cu.	1,655,350	900,000	500,000	néant	2,909,210	1,312,104
Élévateurs à grain—							
Capacité	boiss.	2,200,000	3,000,000	4,000,000	2,000,000	15,162,000	18,716,500
Capacité de chargement, boiss.	par h.	75,000	150,000	90,000	32,000	400,000	312,000
Grues flottantes (capacité)	tonnes	75	65	75	néant	75	50
Entrepôts de charbon d'ensoutage	"	91,000	61,000	215,000	300,000	1,380,000	néant
Réservoirs à pétrole	gall.	115,995,000	9,800,000	44,344,000	néant	30,000,000	96,339,592

Conseil des ports nationaux.—L'*Annuaire* de 1940, pp. 698-700, décrit l'origine et les fonctions du Conseil des ports nationaux. Le Conseil est responsable de l'administration et de l'exploitation des propriétés suivantes (qui représentent des placements d'environ 225 millions de dollars): aménagements de port comme quais et jetées, hangars de transbordement, élévateurs à grain, entrepôts frigorifiques, voies ferrées terminales, etc., aux ports d'Halifax, Saint-Jean, Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Churchill et Vancouver; élévateurs à grain à Prescott et Port-Colborne; et ponts Jacques-Cartier à Montréal et Second-Narrows à Vancouver. Les revenus et frais d'exploitation de ces propriétés sont donnés au tableau 19, p. 763.

Ports publics et maîtres de port.—Comme on l'a dit ci-dessus, il existe 300 ports publics au Canada qui ont été créés par proclamation en vertu de la Partie X de la loi de 1934 sur la marine marchande. Ces ports relèvent du ministre des Transports et sont administrés d'après les lois et règlements approuvés par le gouverneur en conseil. Des maîtres de port ont été nommés par le ministre des Transports à 131 de ces ports; leur rénumération provient des droits perçus des vaisseaux subordonnément à la loi.

Cales sèches.—Le ministère fédéral des Travaux publics a construit cinq cales sèches. La cale sèche de Kingston (Ont.) a été louée à bail à la *Kingston Shipbuilding Company*, tandis que l'ancien bassin de radoub d'Esquimalt a été temporairement transféré au ministère de la Défense nationale le 1er novembre 1934 jusqu'à ce qu'il soit requis pour le commerce, alors qu'il retombera sous la régie du ministère des Travaux publics. Les grands bassins de radoub à Lauzon (P.Q.) et à Esquimalt (C.-B.) peuvent se répartir en deux sections, dont chacune a coûté approximativement $3,850,000. Subordonnément à la loi des subventions aux bassins de radoub (9–10 Ed. VII, chapitre 17, 1910), plusieurs bassins ont bénéficié de subventions annuelles de 3 à 4½ p. 100 du coût initial pendant un nombre déterminé d'années, comme l'indique le tableau 7.

6.—Dimensions des cales sèches du gouvernement fédéral

Endroit	Longueur	Largeur			Profondeur de l'eau au radier	Hauteur de la marée	
		Couronnement	Fond	Entrée		Au printemps	Aux mortes-eaux
	pieds	pieds	pieds	pieds	pieds	pieds	pieds
Lauzon (P.Q.), *Champlain*	1,150·0	120·0	105·0	120·0	40·0 m.h.	18	13·3
Lauzon (P.Q.), *Lorne*	600·3	100·0	59·5	62·0	25·7 m.h.	18	13·3
Esquimalt (C.-B.) (vieux bassin)	450·8[1]	90·0	41·0	65·0	28·8 m.h.	7 à 10	3 à 8
Esquimalt (C.-B.)	1,173·8	149·0	126·0	135·0	40·0 m.h.	7 à 10	3 à 8
Kingston (Ont.)	353·5	55·0	47·0	55·0	16·8⅜ m.b.	–	–

[1] Du pan du bateau-porte au pan vertical à la tête, 481·0 pieds; longueur du support sur lequel reposent les tins, 403·5 pieds. [2] Au-dessus des tins à marée haute de 10 pieds, 26·1 pieds.

7.—Dimensions et coût des cales sèches subventionnées en vertu de la loi de 1910 sur les subventions aux bassins de radoub

Endroit	Longueur	Largeur	Profondeur au-dessus du radier	Coût global	Subventions
	pieds	pieds	pieds	$	
Collingwood, nº 1 (Ont.)[1]	518·3	59·8	13·0	500,000	3% pendant 20 ans
Collingwood, nº 2 (Ont.)[1]	410·0	95·0	16·0	306,965	3% pendant 20 ans
Port-Arthur (Ont.)[1]	701·0	77·5	16·2	1,258,050	3% pendant 20 ans
Montréal (P.Q.) (bassin flottant), *Duke of Connaught*	601·0	100·0	38·0	3,000,000	3½% pendant 35 ans
Prince-Rupert (C.-B.) (bassin flottant)[1]	600·0	100·0	32·0[2]	2,199,168	3½% pendant 35 ans
Saint-Jean (N.-B.)	1,157·8	131·5	40·3	5,500,000	4½% pendant 35 ans
North-Vancouver (C.-B.) (bassin flottant)	556·5	98·0	28·0[3]	2,500,000	4½% pendant 35 ans

[1] Versements de subventions terminées. [2] 28 pieds au-dessus des tins. [3] Au-dessus du radier (m.h.).

Sous-section 5.—Services et activité du gouvernement fédéral

Les services étudiés dans la présente sous-section sont ceux qui se rattachent à l'inspection des bateaux à vapeur, au pilotage, aux équipages et aux accidents de navigation; l'activité est celle de la marine marchande du gouvernement canadien et des Paquebots nationaux (Antilles).

Inspection des bateaux à vapeur.—Le Service d'inspection des bateaux à vapeur, établi en vertu de la Partie VII de la loi de 1934 sur la marine marchande du Canada, comprend un quartier général à Ottawa et un personnel d'inspection aux principaux ports océaniques et intérieurs. La loi pourvoit à une commission, connue sous le nom de Commission d'inspection des bateaux à vapeur, qui règle les problèmes suscités par l'application de la loi. Le Service d'inspection des bateaux à vapeur est responsable de l'application des dispositions de la loi relatives à l'inspection périodique des navires à force motrice, l'émission des certificats d'inspection, l'attribution des lignes de charge, les conditions sous lesquelles les marchandises dangereuses peuvent être transportées sur les navires et la protection des débardeurs contre les accidents, et aussi des dispositions qui ont trait au certificat et à l'embauchage des mécaniciens.

8.—Inspection des bateaux à vapeur, par division d'inspection, année terminée le 31 mars 1947

Port	Navires sujets à inspection quand ils sont en service		Navires inspectés				Navires non inspectés	
			Navires immatriculés ou possédés au Canada		Navires immatriculés ou possédés ailleurs			
	nomb.	tonnage brut	nomb.	tonnage brut	nomb.	tonnage brut	nomb.	tonnage brut
Halifax	143	228,605	141	225,763	2	2,842	néant	néant
Saint-Jean (N.-B.)	107	300,767	45	109,923	néant	néant	62	190,843
Québec	82	86,147	78	85,306	"	"	4	842
Sorel	97	99,089	64	88,988	"	"	33	10,101
Montréal	197	720,222	122	370,770	3	9,499	55	113,611
Kingston	–	–	66	93,098	néant	néant	néant	néant
Toronto	233	387,371	230	383,228	1	2,482	2	1,661
Midland	69	109,880	58	106,199	néant	néant	11	3,681
Collingwood	56	48,650	50	46,599	1	1,895	5	156
Port-Arthur	151	31,814	54	25,594	néant	néant	98	6,386
Vancouver	349	381,509	281	363,817	1	5,841	68	17,693
Victoria	80	123,045	58	111,845	néant	néant	22	11,200
Totaux	**1,564**	**2,517,099**	**1,247**	**2,011,130**	**8**	**22,559**	**360**	**356,174**

Pilotage.—Ce service fonctionne en vertu des dispositions arrêtées dans la Partie VI de la loi de 1934 sur la marine marchande du Canada. Des pilotes brevetés peuvent offrir leurs services aux navires étrangers dans les eaux locales ou intérieures. En même temps, le pilotage peut être considéré comme une méthode d'assurance.

Il y a 42 districts de pilotage au Canada, dont neuf (Sydney, les lacs Bras-d'Or, Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Saint-Laurent–Kingston–Ottawa, Churchill et Colombie-Britannique) relèvent du ministre des Transports qui est en même temps l'administrateur du pilotage. Les autres districts relèvent d'administrations locales désignées par le gouverneur en conseil en vertu des dispositions de la loi de la marine marchande du Canada.

Le tableau 9 donne, par port principal, le nombre et le tonnage global des navires qui se servent de pilotes durant les années financières 1945-1946 et 1946-1947. Il n'existe pas de données correspondantes pour le district Saint-Laurent–Kingston–Ottawa.

9.—Service de pilotage par district, années terminées le 31 mars 1946 et 1947

District	1946		1947	
	Navires	Tonnage	Navires	Tonnage
Bras-d'Or (N.-É.)	12	2,571	15	15,525
Sydney (N.-É.)	2,220	4,300,214	1,416	2,491,710
Saint-Jean (N.-B.)	1,405	3,532,965	963	2,945,341
Halifax (N.-É.)	3,269	10,819,247	2,135	7,097,214
Québec (P.Q.)	2,766	8,050,185	2,753	8,708,280
Montréal (P.Q.)	4,872	9,757,632	4,192	9,404,529
Colombie-Britannique	2,138	8,332,026	2,456	10,065,042
Churchill (Man.)	1	1,503	20	76,634

Matelots embarqués et débarqués.—Le nombre de matelots embarqués et débarqués aux ports canadiens, d'après les dispositions de la loi de 1934 sur la marine marchande du Canada, au cours des années financières 1940-1941 à 1946-1947, est donné dans le tableau suivant.

10.—Matelots embarqués et débarqués dans les ports canadiens, années terminées le 31 mars 1940-1947

NOTA.—Les chiffres de 1908-1917 paraissent à la p. 717 de l'*Annuaire* de 1938; ceux de 1918 à 1939, à la p. 596 de l'*Annuaire* de 1941.

Année	Matelots embarqués	Matelots débarqués
	nombre	nombre
1940	22,892	20,760
1941	28,782	25,134
1942	23,064	20,312
1943	19,255	15,250
1944	26,068	20,491
1945	29,230	25,056
1946	30,361	27,042
1947	43,973	42,205

Marine marchande de l'État.—Les circonstances dans lesquelles l'État devint possesseur et fut chargé de l'exploitation d'une marine marchande sont expliquées à la page 790 de l'*Annuaire* de 1934-1935. Un tableau qui donne les résultats de l'exploitation de 1919 à 1936 paraît à la p. 715 de l'*Annuaire* de 1937.

La flotte de la Marine marchande du Gouvernement canadien, Ltée, se composait au début de 66 vaisseaux d'un déplacement total de 391,212 tonnes. Le coût original de la flotte fut de $79,661,921 et les pertes de capital s'élevèrent à $74,239,356, dont la récupération totale de $5,422,565 se répartit ainsi: (1) vente de 56 vaisseaux, $2,378,018; (2) produits de l'assurance sur 4 vaisseaux perdus, $2,111,475; (3) vente de 6 vaisseaux aux Paquebots nationaux (Antilles), Ltée, $933,072.

La charte de la Marine marchande du Gouvernement canadien, Ltée, et de ses filiales, bien qu'inopérante depuis 1936, n'a jamais été cédée et, en 1940, la

compagnie a été reconstituée. Elle exploite, pour le compte de l'État, certains navires capturés, soit réquisitionnés pour l'usage du Gouvernement, soit condamnés par le tribunal des prises.

Paquebots nationaux (Antilles).—En vertu du traité commercial de 1926 entre le Canada et les Antilles (16-17 Geo. V, ch. 16), le gouvernement canadien assure un service direct de navigation avec les Antilles par l'entremise des Paquebots nationaux (Antilles), Ltée.

A la fin de 1947, les Paquebots nationaux, Ltée, possèdent et exploitent les dix vaisseaux suivants qui font le service entre le Canada et les Antilles:

R.M.S. *Lady Nelson*	S.S. *Canadian Conqueror*
R.M.S. *Lady Rodney*	S.S. *Canadian Highlander*
M.V. *Canadian Cruiser*	S.S. *Canadian Leader*
M.V. *Canadian Challenger*	S.S. *Canadian Observer*
M.V. *Canadian Constructor*	S.S. *Canadian Victor*

Durant la deuxième guerre mondiale, trois navires des Paquebots nationaux, Ltée, appartenant à la fameuse flotte "Lady", le *Lady Drake*, le *Lady Somers* et le *Lady Hawkins* ont été détruits par l'ennemi. Les deux autres, le *Lady Rodney* et le *Lady Nelson*, ont été affrétés par le ministère de la Défense nationale pour servir respectivement au transport des troupes et comme navire-hôpital.

Le *Lady Rodney* a été réaffecté au service ordinaire de temps de paix le 20 juillet 1947, tandis que le *Lady Nelson* a fait son premier voyage d'après-guerre le 21 août 1947.

En 1946 et 1947, les Paquebots nationaux, Ltée, ont fait l'acquisition de trois vaisseaux diesel, le M.V. *Canadian Cruiser*, le M.V. *Canadian Challenger* et le M.V. *Canadian Constructor*. Chacun de ces navires a des aménagements pour 12 voyageurs, et pour une cargaison dont 16,000 pieds cubes sont occupés par des frigorifiques pour denrées périssables et 370,000 pieds cubes pour cargaison générale.

Les vaisseaux S.S. *Lorne Park*, S.S. *Cartier Park* et S.S. *Maisonneuve Park*, exploités par les Paquebots nationaux, Ltée, en vertu d'un contrat d'affrètement avec la *Park Steamship Company Limited*, ont été achetés en janvier 1947 et rebaptisés respectivement *Canadian Leader*, *Canadian Victor* et *Canadian Highlander*.

Le S.S. *Chomedy* et le S.S. *Colborne*, autrefois propriété de la compagnie, ont été vendus à d'autres armateurs.

11.—Statistique financière des Paquebots nationaux (Antilles), Ltée, 1937-1947

NOTA.—La statistique de 1929-1936 a paru à la p. 629 de l'*Annuaire* de 1942.

Année	Recettes d'exploitation	Dépenses d'exploitation	Résultat net d'exploitation	Dépréciation	Intérêts	Pertes ou surplus d'écritures
	$	$	$	$	$	$
1937	4,676,684	4,018,146	+658,538	328,287	808,432	−481,275
1938	4,915,355	4,169,116	+746,239	328,641	818,613	−404,109
1939	4,642,306	4,018,447	+623,859	328,829	816,366	−524,429
1940	5,750,341	4,545,306	+1,205,035	329,079	816,661	−12,733
1941	6,756,464	5,029,107	+1,727,357	262,645	816,701	+593,216
1942	5,600,496	4,220,219	+1,380,277	160,634	816,701	+273,880
1943	4,492,189	2,949,216	+1,542,973	239,363	813,073	+438,837
1944	5,378,059	3,160,568	+2,217,491	243,158	651,246	+1,271,387
1945	4,412,252	2,569,626	+1,842,626	279,466	612,999	+1,116,086
1946	6,669,129	4,671,148	+1,997,981	288,092	596,499	+1,302,052
1947	7,857,471	6,534,600	+1,322,871	493,594	573,298	+522,677

Section 2.—Statistique financière des cours d'eau

Les principales statistiques de nature à donner une idée du coût du trafic par eau sont les états des dépenses publiques pour les cours d'eau. Ces dépenses peuvent être classées comme immobilisations ou placements et dépenses d'entretien et d'exploitation. Les revenus de l'exploitation sont aussi enregistrés. Dans la mesure où il s'agit d'immobilisations pour améliorations permanentes des cours d'eau, celles du gouvernement fédéral sont sans doute les plus considérables. Des municipalités et des sociétés privées ont fait certaines dépenses pour améliorer les ports locaux, mais ces dépenses se limitent presque entièrement aux entreprises de terminus et de dock. Toutefois, les placements dans la navigation, en dehors de la Marine marchande du Gouvernement canadien et des Paquebots nationaux (Antilles), proviennent presque entièrement de sources privées. Il n'existe pas de chiffres sur les placements privés dans la navigation en dehors de ceux qui paraissent dans les rapports des sociétés et qui ne couvrent qu'une partie du champ statistique. Il n'existe pas davantage de statistiques sur les recettes des armateurs provenant du trafic-voyageurs et du trafic-marchandises.

Immobilisations.—Quant aux immobilisations destinées à l'amélioration des cours d'eau, les seuls chiffres disponibles sont ceux qui sont extraits du bilan de l'État ou des rapports annuels des ministères des Transports, des Travaux publics et des Finances, encore que ces immobilisations ou placements ne peuvent nullement être considérés comme une indication de la valeur actuelle des entreprises qu'ils représentent. Les frais d'aménagement des canaux et des cours d'eau ainsi que des ouvrages permanents destinés à faciliter le transport par eau au Canada sont représentés dans ces rapports à leur valeur comptable originale, aucune déduction n'étant faite des totaux cumulatifs pour dépréciation d'année en année ou pour abandon d'ouvrages plus anciens là où ils sont remplacés, tels que les anciens canaux Welland par exemple. Dans cette mesure, ces chiffres sont exagérés quant à la valeur actuelle des ouvrages en exploitation. Une autre limitation dont il faut tenir compte au sujet de ces chiffres, c'est qu'ils ne comprennent pas le coût de l'entretien et des améliorations nécessaires à l'exploitation de ces ouvrages, ce coût étant imputé sur le compte du déficit consolidé comme dépenses annuelles et non sur le compte-capital. Le tableau **12**, qui indique que les immobilisations pour canaux, services maritimes et divers aménagements de transport par eau atteignent un total général de plus de $383,772,000, doit être interprété avec les réserves ci-dessus mentionnées. Dans le tableau **13**, la valeur de l'actif fixe administré par le Conseil des ports nationaux est donnée telle qu'elle est établie au 31 décembre 1946 et 1947; elle est indiquée en plus des placements du tableau **12**. Dans le cas des cours d'eau et aménagements, ces chiffres reflètent beaucoup mieux la situation en ce qui touche le capital des ports nationaux du Canada que ceux du tableau **12** parce qu'ils englobent tous les bâtiments, la machinerie et les améliorations permanentes; des déductions ont aussi été faites pour dépréciation et démolition ou abandon de matériel. Ces chiffres indiquent donc mieux la valeur actuelle des propriétés administrées par le Conseil des ports nationaux. Le tableau **14** donne les montants avancés aux commissions de port par le gouvernement fédéral pour immobilisations de 1945 à 1947. Le total de 1947 représente une diminution de 11 p. 100 sur 1946.

12.—Immobilisations du gouvernement fédéral dans les canaux, services maritimes et divers aménagements pour transport par eau, 31 mars, 1946 et 1947

NOTA.—Tirés des rapports annuels des ministères des Transports, des Finances et des Travaux publics.

Détail	Dépenses		
	Années terminées le 31 mars—		Total, 31 mars 1947
	1946	1947	
Canaux	$	$	$
Canaux du Québec—			
Beauharnois (ancien)	néant	250	1,635,219
Carillon et Grenville	"	néant	4,191,727
Chambly (rivière Richelieu)	"	200	780,619
Lachine	Cr. 6,649	néant	13,981,652
Lac Saint-François	néant	"	75,907
Lac Saint-Louis	"	"	298,176
Soulanges	"	1,200	7,898,670
Sainte-Anne	"	néant	1,320,216
Saint-Ours (rivière Richelieu)	"	"	735,964
Ontario—canaux du Saint-Laurent—			
Cornwall	"	6,300	7,239,503
Canaux de Williamsburg	"	néant	1,334,552
Farran-Point	"	"	877,091
Rapide-Plat	"	"	2,159,881
Galops	"	"	6,143,468
Chenal de Galops	"	"	1,039,836
Chenal du Nord	"	"	1,995,143
Approches de rivières	"	"	483,830
Saint-Pierre (N.-E.)	"	"	648,547
Écluse et barrage de Culbute (rivière Ottawa)	"	"	382,391
Rideau	"	"	4,214,211
Tay	"	"	489,599
Canal maritime Saint-Laurent (relevés)	"	"	133,897
Sault-Sainte-Marie	"	"	4,935,809
Trent	Cr. 2,350	4,668	19,955,556
Murray	néant	néant	1,248,947
Canal maritime Welland	Cr. 6,661	4,091	131,885,789
Canaux Welland antérieurs	Cr. 6,775	69,951	27,379,151
Général	néant	néant	34,967
Ajustements en souffrance	"	"	165,361
Totaux, canaux	**Cr.22,435**	**86,660**	**243,665,739**
Services maritimes			
Chenal maritime du fleuve Saint-Laurent	948,701	970,534	87,603,247
Remorqueur *Ocean Eagle*	néant	néant	91,072
Construction de brise-glace	"	"	760,699
Barge *Chesterfield*	"	"	233,941
Totaux, services maritimes	**948,701**	**970,534**	**88,688,959**

Détail	Dépenses	
	Années terminées le 31 mars 1946 et 1947	Total, 31 mars 1947
Aménagements divers[1]	$	$
Môle de Bare-Point	néant	217,996
Canal de Burlington-Bay	"	308,328
Améliorations au chenal de Burlington	"	1,392,490
Port de Cape-Tormentine	"	95,000
Cale sèche d'Esquimalt	"	7,799,761
Relevé de la voie navigable de la baie Georgienne à Montréal	"	918,797
Emplacement de l'élévateur d'Halifax	"	86,512
Cale sèche de Kingston	"	556,589
Lac-Saint-Pierre	"	1,164,235
Cale sèche de Lévis	"	971,593
Divers quais	"	1,201,132
Améliorations de Port-Arthur, Fort-William et la rivière Kaministikwia	"	16,249,020
Port de Port-Colborne	"	904,459
Écluse et barrage de Rainy-River	"	134
Améliorations au port de Sorel	"	1,806,541
Améliorations des rapides Saint-Andrews et de la rivière Rouge	"	1,569,777
Améliorations au port de Tiffin	"	481,622
Améliorations au port de Toronto	"	9,331,987
Améliorations au chenal du Haut-Saint-Laurent	"	468,098
Améliorations au port de Victoria (C.-B.)	"	5,131,025
Améliorations au port de Victoria (Ont.)	"	761,802
Totaux	—	**51,416,898**

Résumé	Années terminées le 31 mars—		Total, 31 mars 1947
	1946	1947	
	$	$	$
Canaux	Cr.22,435	86,660	243,665,739
Services maritimes	948,701	970,534	88,688,959
Aménagements divers	néant	néant	51,416,898
Totaux généraux	**926,266**	**1,057,194**	**383,771,596**

[1] Il s'agit de travaux qui n'entrent pas ailleurs dans ces tableaux mais qui sont indiqués dans les "Comptes publics" comme annexe "K" du bilan.

13.—Valeur de l'actif fixe administré par le Conseil des ports nationaux, 31 décembre 1946 et 1947

NOTA.—D'après les rapports annuels du Conseil des ports nationaux.

Détail	1946	1947	Détail	1946	1947
	$	$		$	$
Dragage de port	12,270,897	12,249,552	Usines de chauffage central	148,379	147,491
Immeubles	12,760,107	12,785,466	Ateliers de port	333,705	335,964
Ponts pour le trafic	300,573	300,573	Systèmes d'énergie électrique	1,068,861	1,168,462
Chemins, clôtures et limites	1,760,539	1,760,539	Systèmes d'aqueduc	744,339	745,437
Égouts et drains	663,600	672,649	Outillage flottant	2,055,402	1,956,820
Structures diverses	751,136	752,635	Outillage de terre	858,978	894,216
Quais et jetées	89,490,536	89,483,393	Petit outillage divers	565,162	567,387
Hangars permanents	19,713,510	20,243,051	Génie—relevés généraux	606,403	606,403
Treuils de hangar et grues électriques	248,973	248,973	Travaux en construction	599,276	238,541
Voies ferrées	7,004,861	7,068,683	Dépenses diverses — non réparties	5,395,832	5,395,832
Élévateurs à grain	41,908,269	41,863,783	Construction de pont, d'emprise, etc.	19,164,920	18,950,041
Entrepôts frigorifiques	5,723,481	5,748,840			
Ameublements et fournitures de bureau	144,625	154,839			
Édifices de port	744,907	747,148	**Totaux**	**225,027,271**	**225,086,718**

14.—Montants avancés aux commissions de port par le gouvernement fédéral pour immobilisations, 1945-1947

NOTA.—D'après les rapports annuels du Conseil des ports nationaux.

Ports et propriétés	1945	1946	1947	Ports et propriétés	1945	1946	1947
	$	$	$		$	$	$
Halifax	181,344	212,320	34,797	Élévateur de Port-Colborne	néant	819	néant
Saint-Jean (N.-B.)	néant	5,600	20,000	Churchill	"	3,562	1,751
Chicoutimi	"	néant	néant	Vancouver	18,315	43,372	215,997
Québec	"	16,257	55,302	Pont de Second-Narrows	néant	néant	néant
Trois-Rivières	867	1,550	2,444	Bureau central	"	"	"
Montréal	44,676	223,432	119,570				
Pont Jacques-Cartier	néant	néant	néant				
Élévateur de Prescott	"	"	"	**Totaux**	**245,202**	**506,912**	**449,861**

Dépenses et revenus des voies navigables au compte du revenu consolidé.—Les dépenses sous cette rubrique (tableau **15** à **17**) sont principalement destinées à l'exploitation et à l'entretien des divers aménagements de transport par eau. Malheureusement, la ligne entre les dépenses d'exploitation et les dépenses d'entretien n'est pas aussi clairement tirée qu'il serait désirable.

En plus des dépenses périodiques indiquées ici pour faciliter le transport par eau, le gouvernement fédéral débourse annuellement de fortes sommes pour combler les déficits des Paquebots nationaux (Antilles) et du Conseil des ports nationaux, pour les subventions postales et maritimes, comme le montre le tableau **20**. Les frais et recettes d'exploitation des aménagements administrés par le Conseil des ports nationaux sont donnés séparément au tableau **19**. Le Conseil des ports nationaux agit à titre de corporation statutaire. L'amélioration des résultats financiers depuis l'unification de l'administration sous le Conseil est indiquée par l'augmentation des recettes consolidées d'exploitation qui passent de $2,452,000 en 1935 à $4,803,130 en 1947. Le revenu du ministère des Transports et de celui des Travaux publics provenant des cours d'eau est donné au tableau **18**, p. 762.

15.—Dépenses pour les canaux imputées sur le compte du déficit consolidé, années terminées le 31 mars 1946 et 1947

NOTA.—D'après les rapports annuels du ministère des Transports.

DÉPENSES POUR AMÉLIORATIONS

Détail	Années terminées le 31 mars		Total au 31 mars 1947	Détail	Années terminées le 31 mars		Total au 31 mars 1947
	1946	1947			1946	1947	
	$	$	$		$	$	$
Canaux principaux—				Canaux secondaires—			
Canaux du Québec—				Carillon et Grenville	3,913	15,708	653,366
Beauharnois (ancien)	néant	néant	355,640	Chambly (riv. Richelieu)	2,308	2,461	1,257,063
Digue de Hungry-Bay	"	"	47,223	Rideau et Tay	4,980	10,001	1,110,745
Lachine	14,062	"	3,133,797	Sainte-Anne	néant	néant	232,812
Lac Saint-François	néant	"	55,324	Saint-Ours (riv. Richelieu)	3,233	"	199,633
Navires de dragage du Québec	"	"	96,722	Saint-Pierre (N.-É.)	9,799	16,778	915,304
Soulanges	"	"	609,535	Trent	17,108	102,572	4,457,755
Ontario — Canaux du Saint-Laurent—	"	"	322,406	Murray	néant	10,976	153,530
Cornwall	7,994	2,474	781,085	Divers—			
Williamsburg	néant	1,747	460,963	Baie Verte, Chignecto (N.-É.)	néant	néant	44,388
Canaux de Welland—				Écluse et barrage de Culbute (riv. Ottawa)	"	"	60,923
Canal maritime de Welland	30,655	38,500	1,476,358	Canal maritime du Saint-Laurent (relevés, etc.)	901	5,312	630,815
Canaux Welland antérieurs	néant	néant	2,650,121	Relevés et recherches	néant	néant	572,990
Sault-Sainte-Marie	61,446	537	548,244	Canaux, général	"	"	190,509
				Totaux	**156,399**	**207,066**	**21,017,251**

DÉPENSES POUR EXPLOITATION ET ENTRETIEN

Détail	Année terminée le 31 mars 1946			Année terminée le 31 mars 1947		
	Exploitation	Entretien	Total	Exploitation	Entretien	Total
	$	$	$	$	$	$
Administration, Ottawa	42,951	néant	42,951	44,005	néant	44,005
Canaux du Québec—						
Bureau central	35,552	"	35,552	41,280	"	41,280
Carillon et Grenville	43,806	80,777	124,583	44,844	64,449	109,293
Chambly (riv. Richelieu)	54,275	30,267	84,542	57,771	37,245	95,016
Digues de Hungry-Bay et de Sainte-Barbe	néant	2,786	2,786	néant	2,576	2,576
Lachine	255,381	147,775	403,156	246,568	149,266	395,834
Navires de dragage du Québec	31,600	16,508	48,108	32,283	11,634	43,917
Soulanges	100,955	63,206	164,161	97,594	77,673	175,267
Sainte-Anne	7,070	5,212	12,282	8,016	5,051	13,067
Saint-Ours (riv. Richelieu)	6,391	4,234	10,625	8,212	8,981	17,193
Ontario—canaux du Saint-Laurent—						
Bureau central	38,809	10,348	49,157	40,158	10,941	51,099
Cornwall	123,276	93,081	216,357	117,775	106,745	224,520
Williamsburg	87,411	20,149	107,560	84,753	25,048	109,801
Saint-Pierre (N.-É.)	17,765	4,001	21,766	19,376	3,600	22,976
Canaux Rideau et Tay	123,076	74,988	198,064	136,432	118,128	254,560
Sault-Sainte-Marie	57,089	26,239	83,328	56,738	39,500	96,238
Trent	185,914	50,195	236,109	202,729	57,232	259,961
Murray	9,615	4,846	14,461	10,742	4,659	15,401
Canaux de Welland	546,689	240,140	786,829	585,096	299,967	885,063
Totaux	**1,767,625**	**874,752**	**2,642,377**	**1,834,372**	**1,022,695**	**2,857,067**

16.—Dépenses du service maritime imputées sur le compte du déficit consolidé, années terminées le 31 mars 1946 et 1947

NOTA.—D'après les rapports annuels du ministère des Transports.

Détail	1946	1947	Détail	1946	1947
	$	$		$	$
Service maritime, administration	14,937	14,660	Opérations des brise-glaces (Thunder-Bay)	30,000	30,000
Outillage flottant, administration	20,666	23,254	Surveillance des glaces de l'Atlantique-nord	néant	9,000
Service nautique, administration	28,678	27,364	Inspection des bateaux à vapeur	218,535	227,640
Entretien et exploitation des vapeurs (y compris brise-glaces)	1,525,532	2,025,393	Quais du gouvernement	néant	néant
Navigation et transport maritimes, divers	48,364	57,910	Agences, salaires et dépenses de bureau	278,528	293,901
Service de sauvetage	41,606	42,462	Chenal maritime du Saint-Laurent, entretien et exploitation	215,342	197,058
Service des signaux maritimes	84,076	102,960	Subventions aux instituts de marins	600	400
Administration du pilotage	156,621	168,727	Pensions des pilotes	2,398	2,083
Subventions aux navires de sauvetage	45,000	45,000	Indemnités de commisération	2,133	4,102
Balisage des eaux (construction, entretien, exploitation)	2,178,940	2,693,197	Loi d'indemnisation des employés de l'État	22,610	20,778
Entretien et réparation des quais	2,984	2,405	Crédit de guerre aux services maritimes	293,695	103,357
			Totaux	**5,211,215**	**6,091,651**

17.—Dépenses pour les cours d'eau imputées sur le compte du fonds consolidé par le ministère des Travaux publics, années terminées le 31 mars 1946 et 1947

NOTA.—Dressé d'après les rapports annuels des ministères concernés par le contrôleur du Trésor, ministère des Finances.

Année et détail	Dragage	Construction	Améliorations et réparations	Personnel et divers	Totaux
1946	$	$	$	$	$
PORTS[1] ET RIVIÈRES					
Île du Prince-Édouard	46,354	4,852	32,618	17,760	101,584
Nouvelle-Écosse	249,843	178,699	385,251	61,928	875,721
Nouveau-Brunswick	88,164	37,480	104,877	294,101	524,621
Québec	290,996	278,889	170,653	354,909	1,095,447
Ontario	393,529	116,599	132,590	133,007	775,725
Manitoba	39,734	199	2,066	63,475	105,474
Saskatchewan	néant	néant	néant	923	923
Alberta	"	"	1,000	494	1,494
Colombie-Britannique	317,793	367,636	89,525	345,925	1,120,879
Yukon	néant	néant	2,121	néant	2,121
Territoires du Nord-Ouest	"	6,770	33	344	7,147
Générales	"	néant	néant	22,589	22,589
TOTAUX, PORTS[1] ET RIVIÈRES	1,426,412	991,124	920,734	1,295,455	4,633,725
Équipement de dragage	néant	143,025	27,486	néant	170,511
Routes et ponts	"	370,537	27,487	60,342	458,366
Totaux, 1946	**1,426,412**	**1,504,685**	**975,707**	**1,355,798**	**5,262,602**
1947					
PORTS ET RIVIÈRES					
Île du Prince-Édouard	111,418	342,664	76,792	17,909	548,783
Nouvelle-Écosse	583,302	745,001	459,761	66,199	1,854,263
Nouveau-Brunswick	102,408	25,789	92,296	287,939	508,432
Québec	273,546	1,504,918	352,640	421,410	2,552,514
Ontario	624,284	319,495	329,797	150,335	1,423,911
Manitoba	52,185	242,803	21,092	66,352	382,432
Saskatchewan	183	néant	néant	1,219	1,402
Alberta	19,539	"	4,829	17,397	41,765
Colombie-Britannique	332,910	437,577	255,206	445,676	1,471,369
Yukon	néant	néant	néant	néant	néant
Territoires du Nord-Ouest	"	38,266	1,729	"	39,995
Générales	"	néant	néant	25,105	25,105
TOTAUX, PORTS[1] ET RIVIÈRES	2,099,775	3,656,513	1,594,142	1,499,541	8,849,971
Équipement de dragage	néant	201,073	27,191	néant	228,264
Routes et ponts	"	338,644	31,773	61,708	432,125
Totaux, 1947	**2,099,775**	**4,196,230**	**1,653,106**	**1,561,249**	**9,510,360**

[1] Moins les ports du Conseil des ports nationaux qui figurent au tableau 19.

18.—Revenu du gouvernement fédéral provenant des cours d'eau, années terminées le 31 mars 1946 et 1947

NOTA.—Dressé d'après les rapports des ministères concernés par le contrôleur du Trésor, ministère des Finances.

Détail	1946	1947	Détail	1946	1947
	$	$		$	$
Ministère des Transports					
SERVICE DES CANAUX			SERVICE MARITIME—fin		
Lachine	260,656	261,349	Location d'équipement	9,438	9,682
Soulanges	1,024	1,153	Remboursement sur dépenses de l'année précédente	17,527	10,938
Chambly	1,543	1,722	—guerre, 1939-1945	106,789	24,368
Ecluse de Sainte-Anne	314	207	Vente, biens de surplus—guerre, 1939-1945	81	néant
Carillon et Grenville	350	470			
Beauharnois	62,616	63,198	TOTAUX, SERVICE MARITIME	726,672	526,309
Cornwall	43,155	52,652			
Williamsburg	3,531	11,738			
Saint-Pierre	192	207			
Canaux Welland	376,935	357,063	COMMISSION DES TRANSPORTS DU CANADA		
Sault-Sainte-Marie	392	870			
Rideau	14,232	15,242			
Trent	83,507	87,877			
Murray	287	309	Licences aux navires	1,606	1,911
Amendes et confiscations	465	265	Vente de publications	272	55
Divers	24	néant			
Vente de publications	655	1,370	TOTAUX, COMMISSION DES TRANSPORTS DU CANADA	1,878	1,966
Primes, escompte et change	81	6			
Services divers	72	1,575	**Totaux, ministère des Transports**	**1,593,053**	**1,392,011**
Ventes diverses	4,407	34			
Matériel de renflouage	néant	127			
Location d'équipement	4,379	5,564			
Remboursement sur dépenses de l'année précédente	5,686	1,637	**Ministère des Travaux publics**		
TOTAUX, SERVICES DES CANAUX	864,503	864,636	RECETTES DES CALES SÈCHES		
			Cale sèche Champlain, Lauzon (P.Q.)	86,895	71,065
SERVICE MARITIME			Cale sèche Lorne, Lauzon (P.Q.)	38,404	26,650
Amendes et confiscations	45,888	39,494	Nouvelle cale sèche d'Esquimalt	184,521	141,399
Inspection des bateaux à vapeur	167,046	172,700	Ancienne cale sèche d'Esquimalt	néant	10,972
Recettes des quais	169,392	186,616	Cale de radoub, Selkirk	1,933	1,547
Redevances des ports	31,340	41,069			
Horaires des arpenteurs-mesureurs	4,244	4,560	TOTAUX, RECETTES	311,752	251,633
Examens—droits des capitaines et matelots	5,401	5,239			
Droits de licence des pilotes (pilotage)	76	327			
Droits d'immatriculation maritime	125	140	OUVRAGE ET ÉQUIPEMENT LOUÉS À BAIL		
Recettes des vapeurs maritimes	200[1]	1,491			
Redevances des sémaphores	1,418	943			
Loyers	9,450	10,252	Cale sèche de Kingston	6,050	9,025
Ventes diverses, matériel de renflouage compris	3,325	néant	Privilèges de ferry	485	452
Vente de publications	1,651	1,730	Dragues et Équipement	23,714	13,022
Prime, escompte, change	92	4	TOTAUX, BAUX	30,249	22,499
Services divers	59	948			
Certificats de licenciement	491	504	Vente de vieux vaisseaux, matériel, etc	néant	1
Droits des capitaines de marine marchande	néant	néant	Vente immobilière	267	néant
Dépôt fédéral des feux—Prescott—Surplus en espèces—guerre, 1939-1945	152,639	2,410	Loyers de surface d'eau, etc	20,505	12,661
Service d'énergie	néant	10	Remboursement sur dépenses déclarées les années précédentes	5,547	12,462
Matériel de renflouage	"	2	Recettes diverses	210	2,150
Ventes diverses	"	12,367			
Location, quartiers des employés	"	515	**Totaux, ministère des Travaux publics**	**368,529**	**301,406**

[1] Non compris la somme de $770·04 remboursée à la Mission de navigation et de commerce norvégienne en rapport avec les services de sauvetage rendus au vapeur *Benca*.

19.—Revenus et frais d'exploitation des ports, élévateurs et ponts relevant du Conseil des ports nationaux, 1942-1947

NOTA.—Les commissions locales des ports indiqués ci-dessous ont été abolies le 1er novembre 1935.

Détail et année	Revenus d'exploitation	Frais d'exploitation	Recettes nettes d'exploitation
	$	$	$
Halifax—			
1942	1,832,318	889,120	943,198
1943	1,848,330	1,000,664	847,666
1944	1,801,217	1,116,104	685,113
1945	1,653,732	1,033,935	619,797
1946	1,243,649	834,713	408,936
1947	1,161,261	800,168	361,093
Saint-Jean (N.-B.)—			
1942	1,133,509	319,114	814,395
1943	1,492,579	440,134	1,052,445
1944	1,423,537	512,482	911,055
1945	1,458,507	494,698	963,809
1946	933,497	459,627	473,870
1947	945,198	488,756	456,442
Chicoutimi—			
1942	30,067	16,887	13,180
1943	32,016	25,880	6,136
1944	31,924	18,402	13,522
1945	30,723	20,719	10,004
1946	32,666	17,178	15,488
1947	40,573	21,407	19,166
Québec—			
1942	620,030	760,012	−139,982
1943	762,644	643,458	119,186
1944	913,706	669,903	243,803
1945	944,190	797,714	146,476
1946	672,264	678,427	−6,163
1947	627,732	691,609	−63,877
Trois-Rivières—			
1942	185,738	22,603	163,135
1943	199,023	18,011	181,012
1944	224,934	55,490	169,444
1945	294,648	32,165	262,483
1946	229,882	29,822	200,060
1947	235,765	50,242	185,523
Montréal—			
1942	3,797,440	2,167,596	1,629,844
1943	3,786,305	2,039,507	1,746,798
1944	4,698,030	2,212,489	2,485,541
1945	5,484,859	2,928,685	2,556,174
1946	4,897,323	2,937,201	1,960,122
1947	4,990,919	3,083,883	1,907,036
Vancouver—			
1942	1,568,977	588,502	980,475
1943	1,736,959	670,930	1,066,029
1944	2,138,667	916,768	1,221,899
1945	2,199,550	956,434	1,243,116
1946	2,184,238	918,664	1,265,574
1947	2,206,235	1,142,027	1,064,208
Churchill—			
1942	144,783	139,348	5,435
1943	95,860	132,372	−36,512
1944	71,028	128,635	−57,607
1945	66,785	152,666	−85,881
1946	72,713	173,225	−100,512
1947	218,061	284,725	−66,664
Élévateur de Port-Colborne—			
1942	171,280	73,100	98,180
1943	129,905	74,153	55,752
1944	239,703	97,107	142,596
1945	292,777	145,711	147,066
1946	223,631	140,494	83,137
1947	208,871	142,265	66,606
Élévateur de Prescott—			
1942	233,719	82,400	151,319
1943	112,692	74,418	38,274
1944	257,750	110,575	147,175
1945	195,723	119,422	76,301
1946	111,911	101,812	10,099
1947	136,750	119,687	17,063
Pont Jacques-Cartier (Montréal)—			
1942	537,406	102,903	434,503
1943	520,120	97,020	423,100
1944	600,238	99,098	501,140
1945	604,629	105,422	499,207
1946	730,701	113,337	617,364
1947	835,097	118,779	716,318
Pont Second-Narrows (Vancouver)			
1942	161,535	58,193	103,342
1943	144,645	61,024	83,621
1944	137,585	62,037	75,548
1945	169,701	63,677	106,024
1946	189,076	61,925	127,151
1947	224,447	67,226	157,221

Commission maritime canadienne.—En vertu d'une loi (11 George VI, ch. 52) adoptée à la session du Parlement de 1947, la Commission maritime canadienne a été constituée en vue d'examiner et de consigner des questions relatives aux services canadiens de navigation et de construction de navires. Voici les devoirs imposés à la Commission en vertu de cette loi:—

(1) Au nom du Ministre, exercer les pouvoirs, accomplir les devoirs et remplir les fonctions du Ministre aux termes de la loi de 1934 sur la marine marchande du Canada, selon qu'il peut le prescrire;

(2) Administrer, en conformité des règlements du gouverneur en conseil, toutes subventions pour navires à vapeur votées par le Parlement;

(3) Exercer tous autres pouvoirs ou accomplir tous autres devoirs ou fonctions assignés à la Commission ou dont elle est tenue de s'acquitter conformément à une autre loi ou par arrêté du gouverneur en conseil.

Depuis sa création, la Commission maritime canadienne a assumé toutes les responsabilités de l'administration des subventions maritimes, laquelle relevait antérieurement du ministère du Commerce.

A compter du 1er février 1948, la *Park Steamship Company*, compagnie de la Couronne formée en vue d'administrer et d'exploiter les navires de temps de guerre construits au Canada, est passée du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements à la Commission maritime canadienne.

La plupart des vaisseaux construits durant la guerre pour être exploités par la *Park Steamship Company* ont été vendus depuis. Des exploitants particuliers canadiens les ont achetés avec l'entente que ces navires ne passeraient pas à l'étranger sans la permission de la Couronne. Une proclamation du gouvernement datée du 13 mai 1948 annonçait que des cessions de ce genre pourraient se faire à condition d'obtenir au préalable l'autorisation de la Commission maritime canadienne; cet organisme étudierait le bien-fondé de chaque demande en particulier. Les produits de la vente de ces vaisseaux doivent être consignés suivant un engagement et servir au remplacement de ceux-ci par de nouveaux navires marchands du dernier modèle et dont le type et le coût doivent être approuvés par la Commission.

Subventions au transport maritime.—Les chiffres du tableau **20** représentent les sommes payées en vertu de contrats consentis avec l'autorisation du ministère du Commerce et de la Commission maritime canadienne pour les services commerciaux, y compris le transport des matières postales sur certaines routes.

20.—Subventions aux lignes de navigation et subsides postaux, années terminées le 31 mars 1946-1948

Service	1946	1947	1948
	$	$	$
Services de la côte du Pacifique—			
Prince-Rupert (C.-B.) et archipel de la Reine-Charlotte	22,000	32,000	194,320
Vancouver et ports du nord de la Colombie-Britannique	15,000	37,000	224,680
Victoria, Vancouver, ports du littoral et Skagway	10,000	10,000	6,875
Victoria et côte occidentale, île de Vancouver	10,000	10,000	10,000
Services locaux—			
Baddeck et Iona	12,000	12,000	12,000
Campobello (N.-B.) et Lubec (Maine)	néant	1,789	3,000
Chester et île Tankook (hiver)	2,500	2,700	2,640
Dalhousie et Miguasha	12,000	12,000	12,000
Île Deer, île Campobello et St-Stephen (N.-B.)	néant	167	2,000
Grand-Manan et terre ferme	33,000	60,962	85,000
Halifax, Canso et Guysborough	6,944	25,022	20,000
Halifax, La Have et ports de la rivière La Have	3,000	3,000	3,000
Halifax, Sherbrooke, baie Spry et baie Tor	6,500	6,500	11,200
Halifax et côte occidentale du Cap-Breton	6,000	6,000	6,000
Île aux Coudres et les Éboulements	3,500	3,500	3,500
Île aux Grues et Montmagny	néant	2,500	2,500
Île aux Coudres et Québec ou Lévis	4,000	4,000	4,000
Mulgrave et Arichat	25,000	25,000	25,000
Mulgrave et Canso	64,000	64,000	64,000
Mulgrave et Guysborough et points intermédiaires	14,000	14,000	14,000
Murray-Bay et rive nord (service d'hiver)	50,000	50,000	50,000
Owen-Sound et îles Manitoulin	35,000	41,051	66,000
Île Pelée et terre ferme	11,000	11,000	11,000
Pictou, Mulgrave et Chéticamp	10,875	11,000	11,000
Pictou, Souris et îles de la Madeleine	61,832	60,000	60,000
Prescott (Ont.) et Ogdensburg (N.-Y.)	11,640	néant	néant
Île du Prince-Édouard et Terre-Neuve	45,000	54,000	54,000
Île du Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse	37,000	78,226	100,000
Québec, Natashquan et Harrington et autres ports de la rive nord du Saint-Laurent	127,500	127,500	281,500
Québec ou Montréal et Gaspé et autres ports de la rive sud du golfe Saint-Laurent	90,000	90,000	138,000
Rimouski, Matane et rive nord du bas Saint-Laurent	75,000	75,000	75,000
Rivière-du-Loup et Tadoussac et autres ports de la rive nord	21,000	21,000	21,000
Saint-Jean et ports du Bassin de Minas	10,000	néant	10,000
Saint-Jean, Westport et Yarmouth et autres	23,500	30,500	31,500

20.—Subventions aux lignes de navigation et subsides postaux, années terminées le 31 mars 1946-1948—fin

Service	1946	1947	1948
	$	$	$
Services locaux—fin			
Sydney et baie Saint-Laurent et ports intermédiaires	35,000	35,000	35,000
Sydney et ports des lacs Bras d'Or et ports de la côte occidentale du Cap-Breton et de l'île du Prince-Édouard	22,500	22,500	22,500
Sydney et Whycocomagh	20,500	20,500	20,500
Yarmouth (N.-É.), et Boston (Mass.)	43,000	43,000	28,667
Frais d'administration	13,981	16,185	17,660
Totaux	**993,772**	**1,118,602**	**1,739,042**

En plus des subventions régulières, une assistance supplémentaire est accordée, durant les années terminées le 31 mars 1947 et 1948, à certaines lignes subventionnées à même la caisse de stabilisation des subventions de guerre aux navires, établie en vertu du décret du conseil du 2 juillet 1942, modifié par le décret du conseil du 25 juillet 1946, pour les rembourser des décaissements occasionnés par le versement d'indemnités de vie chère à leurs équipages, et le coût plus élevé du combustible et de l'assurance maritime comparativement à la période de base du 15 septembre au 11 octobre 1941. Cette caisse a cessé de fonctionner en 1948. Les sommes payées sont:—

Service	*1947*	*1948*
	$	$
Vancouver et ports du nord de la Colombie-Britannique	264,427	340,655
Mulgrave et Canso	8,274	6,353
Mulgrave et Arichat	2,326	1,787
Grand-Manan et terre ferme	4,702	néant
Victoria et côte occidentale de l'île de Vancouver	29,351	34,452
Murray-Bay et rive nord (service d'hiver)	23,057	3,134
Île Pelée et terre ferme	1,747	3,339
Pictou, Souris et îles de la Madeleine	14,118	18,191
Île du Prince-Édouard et Terre-Neuve	3,026	8,246
Île du Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse	2,995	11,352
Québec, Natashquan et Harrington	40,666	50,202
Québec ou Montréal et Gaspé	13,457	9,457
Rimouski, Matane et rive nord	24,718	18,843
Rivière-du-Loup et Saint-Siméon et (ou) Tadoussac	2,348	4,205
Saint-Jean, (N.-B.), Westport et Yarmouth	546	néant
Sydney et baie Saint-Laurent	5,002	2,065
Sydney et côte occidentale de l'île du Cap-Breton et de l'île du Prince-Édouard	2,161	3,526
Sydney et Whycocomagh	2,768	3,727
TOTAL	445,690	519,534

Section 3.—Trafic et services par eau

Une statistique complète, comparable à celle des chemins de fer, n'est pas établie relativement au volume des marchandises transportées par eau. A la vérité, il serait très difficile d'obtenir un compte rendu du trafic manutentionné par les petits propriétaires de vaisseaux côtiers. Toutefois, il se fait un relevé du nombre et du tonnage des navires arrêtés à tous les ports où il y a des percepteurs des douanes, des cargaisons de navires qui font le service entre les ports canadiens et étrangers et de toutes les cargaisons qui passent par les canaux.

Sous-section 1.—Trafic maritime

Une brève description des débuts de la navigation canadienne paraît aux pp. 605-607 de l'*Annuaire* de 1941. La statistique de la navigation est calculée d'après les rapports recueillis par les officiers des douanes aux ports douaniers; en

conséquence, elle subit l'influence des règlements douaniers et ne contient que les chiffres des vaisseaux entrant dans les ports où il y a de ces officiers et en sortant.

Jusqu'à l'année financière terminée le 31 mars 1937, la statistique est calculée par l'officier des douanes de chaque port et réunie par le ministère du Revenu national; depuis, elle est recueillie par le Bureau fédéral de la statistique. Depuis le 1er avril 1940, tout vaisseau en partance doit dresser un rapport statistique pour le Bureau. Toute la statistique de la navigation est établie d'après ces rapports.

Les cargaisons doivent être déclarées en tonnes de 2,000 livres ou en tonnes de 40 pieds cubes. Bien que dans les rapports antérieurs la tonne ne soit pas définie, dans le cas de plusieurs cargaisons il s'agit très probablement de la tonne longue de 2,240 livres. Il n'est plus fait rapport des vaisseaux de moins de 10 tonnes nettes enregistrées, et le tonnage des remorqueurs est le tonnage brut et non le tonnage net comme dans le cas des cargos. Les règlements douaniers n'exigent pas de rapport des bateaux de pêche dont la base est située dans certains ports; en conséquence, la base des chiffres n'est pas la même que pour les cargos.

21.—Navires entrés dans les ports canadiens, 1936-1947

Année terminée le 31 mars	Service étranger[1]		Cabotage		Total	
	Nombre	Tonnage net enregistré	Nombre	Tonnage net enregistré	Nombre	Tonnage net enregistré
1936	37,800	41,746,953	69,809	42,979,361	107,609	84,726,314
1937	41,755	45,030,914	73,033	45,973,830	114,788	91,004,744
1938	42,582	45,603,055	75,537	44,471,834	118,119	90,074,889
1939	43,601	44,775,116	73,386	45,386,457	116,987	90,161,573
1940	46,241	46,666,396	78,212	44,361,232	124,453	91,027,628
1941	25,122	32,579,900	79,951	50,471,166	105,073	83,051,066
Année civile						
1941	26,203	31,452,400	77,592	48,111,082	103,795	79,563,482
1942	24,066	25,640,763	73,366	43,990,764	97,432	69,631,527
1943	22,901	26,345,562	65,066	40,300,778	87,967	66,646,340
1944	23,786	28,356,681	64,999	43,776,497	88,785	72,133,178
1945	24,431	29,655,984	65,410	48,098,201	89,841	77,754,185
1946	26,461	30,367,071	67,014	45,559,014	93,475	75,926,085
1947	27,868	35,926,095	73,401	51,766,383	101,269	87,692,478

[1] Navigation océanique et intérieure internationale.

22.—Navires entrés dans chacun des principaux ports du Canada, 1946

NOTA.—Les détails du mouvement dans tous les ports du Canada sont contenus dans le rapport de la navigation publié par le Bureau fédéral de la statistique.

Province et port	Service étranger[1]		Cabotage		Totaux	
	Nombre	Tonnage net enregistré	Nombre	Tonnage net enregistré	Nombre	Tonnage net enregistré
Île du Prince-Édouard—						
Charlottetown	17	7,629	88	29,973	105	37,602
Totaux, Île du Pr.-Édouard[2]	**39**	**13,108**	**206**	**39,240**	**245**	**52,348**
Nouvelle-Écosse—						
Digby	74	40,349	522	624,737	596	665,086
Halifax	792	2,817,828	577	681,175	1,369	3,499,003
North-Sydney	1,304	281,027	923	114,364	2,227	395,391
Sydney	263	648,688	628	453,389	891	1,102,077
Yarmouth	355	17,037	389	17,573	744	34,610
Totaux, Nouvelle-Écosse[2]	**4,898**	**4,612,847**	**6,285**	**2,441,024**	**11,183**	**7,053,871**

Renvois à la fin du tableau, p. 767.

22.—Navires entrés dans chacun des principaux ports du Canada, 1946—fin

Province et port	Service étranger[1]		Cabotage		Totaux	
	Nombre	Tonnage net enregistré	Nombre	Tonnage net enregistré	Nombre	Tonnage net enregistré
Nouveau-Brunswick—						
Campobello	647	20,969	72	12,420	719	33,389
Saint-Jean	374	1,188,507	1,042	943,225	1,416	2,131,732
Totaux, Nouveau-Brunswick[2]	**6,659**	**1,510,262**	**2,405**	**1,180,974**	**9,064**	**2,691,236**
Québec—						
Baie-Comeau	25	75,776	727	261,117	752	336,893
Montréal	1,462	3,385,885	2,097	2,418,883	3,559	5,804,768
Port-Alfred	178	647,773	359	611,234	537	1,259,007
Québec	196	419,054	2,243	1,763,867	2,439	2,182,921
Trois-Rivières	183	304,664	1,774	1,453,741	1,957	1,758,405
Totaux, Québec[2]	**2,291**	**5,068,990**	**9,842**	**7,456,327**	**12,133**	**12,535,317**
Ontario—						
Amherstburg	491	336,475	74	58,839	565	395,314
Cobourg	628	2,045,209	31	28,792	659	2,074,001
Cornwall	41	47,336	265	307,978	306	355,314
Fort-William	339	1,149,064	736	1,618,421	1,075	2,767,485
Hamilton	263	963,180	558	554,764	821	1,517,944
Kingston	402	247,232	413	534,952	815	782,184
Midland	66	195,503	241	590,803	307	786,306
Port-Arthur	356	859,134	1,007	2,913,210	1,363	3,772,344
Port-Colborne	124	276,703	380	753,297	504	1,030,000
Port-McNicoll	2	6,648	148	482,918	150	489,566
Prescott	278	379,327	202	246,648	480	625,975
St-Catharines	18	37,036	246	316,106	264	353,142
Sarnia	525	962,261	753	1,086,329	1,278	2,048,590
Sault-Sainte-Marie	358	1,308,929	477	907,982	835	2,216,911
Thorold	92	196,948	255	361,234	347	558,182
Toronto	533	1,257,155	1,366	1,419,939	1,899	2,677,094
Windsor	324	627,550	325	410,145	649	1,037,695
Totaux, Ontario[2]	**6,567**	**13,065,359**	**9,654**	**14,408,869**	**16,221**	**27,474,228**
Manitoba (Churchill)	**9**	**36,842**	**néant**	**néant**	**9**	**36,842**
Colombie-Britannique—						
Nanaïmo	371	57,711	3,238	1,777,152	3,609	1,834,863
New-Westminster	171	350,764	2,598	1,565,220	2,769	1,915,984
Ocean-Falls	17	28,806	1,019	596,089	1,036	624,895
Port-Alberni	138	174,361	438	502,665	576	677,026
Powell-River	186	72,935	3,309	1,197,692	3,495	1,270,627
Prince-Rupert	1,407	266,189	1,976	536,829	3,383	803,018
Union-Bay	49	56,104	837	488,533	886	544,637
Vancouver	1,389	3,288,806	18,739	8,368,291	20,128	11,657,097
Victoria	1,407	1,593,851	3,417	3,340,993	4,824	4,934,844
Totaux, Col.-Britannique[2]	**5,993**	**6,055,660**	**38,507**	**19,950,720**	**44,500**	**26,006,380**
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	**5**	**4,003**	**115**	**71,860**	**120**	**75,863**
Totaux généraux	**26,461**	**30,367,071**	**67,014**	**45,559,014**	**93,475**	**75,926,085**

[1] Navigation océanique et intérieure internationale. [2] Comprend d'autres petits ports non indiqués séparément.

Les navires engagés dans le cabotage et les bateaux qui font la pêche en eaux canadiennes ne sont pas requis par les règlements douaniers de déclarer les détails de leurs chargements ou de leurs déchargements, de sorte que les détails concernant les cargaisons ne sont connus que pour les navires en service étranger. Les cargaisons ne sont pas les cargaisons à bord, mais les cargaisons débarquées ou embarquées dans les ports respectifs.

23.—Cargaisons embarquées et débarquées dans les ports canadiens par les navires du service étranger, par province, 1942-1946

Province et année	Embarquées		Débarquées	
	Tonnes, poids	Tonnes d'arrimage[1]	Tonnes, poids	Tonnes d'arrimage[1]
Île du Prince-Édouard—				
1942	5,431	néant	3	néant
1943	6,173	40	6	"
1944	19,798	néant	4	"
1945	15,180	76	2,041	"
1946	15,120	néant	4,187	"
Nouvelle-Écosse—				
1942	2,873,968	12,151	2,084,832	47,523
1943	3,168,353	1,911	2,233,412	12,755
1944	3,202,023	17,237	2,266,903	499
1945	2,969,241	49,686	1,738,822	néant
1946	3,486,483	45,891	2,183,951	156
Nouveau-Brunswick—				
1942	2,364,881	329,771	318,251	67,612
1943	2,858,989	325,278	409,502	70,609
1944	2,319,590	452,036	443,021	62,217
1945	2,309,061	475,140	512,334	129,738
1946	1,942,402	111,458	467,441	64,944
Québec—				
1942	2,249,926	213,040	3,727,419	36,027
1943	1,863,890	74,622	4,219,193	8
1944	2,946,991	172,111	3,691,563	36,755
1945	6,853,392	340,639	3,691,905	58,740
1946	5,330,566	417,599	4,978,384	64,801
Ontario—				
1942	3,754,877	3,000	18,924,782	néant
1943	6,511,700	néant	19,548,919	"
1944	7,501,458	"	19,504,912	"
1945	5,955,203	"	16,926,183	3
1946	3,483,132	30,629	16,924,368	néant
Colombie-Britannique—				
1942	1,743,212	73,131	1,891,243	8,074
1943	1,518,639	187,404	1,368,389	669
1944	2,160,090	163,885	1,647,041	3,083
1945	3,184,483	180,911	1,452,746	16,767
1946	4,300,958	15,994	1,748,006	3,916
Yukon—				
1942	934	néant	463	néant
1943	7,138	"	292	"
1944	764	"	5	"
1945	875	"	67	"
1946	915	"	57	"
Totaux—				
1942	**12,993,229**	**631,093**	**26,946,993**	**159,236**
1943	**15,934,882**	**589,255**	**27,779,713**	**84,041**
1944	**18,150,714**	**805,269**	**27,553,449**	**102,554**
1945	**21,287,435**	**1,046,452**	**24,324,098**	**205,248**
1946	**18,650,823**[2]	**621,571**	**26,306,419**[2]	**133,217**

[1] Tonnes d'arrimage=40 pieds cubes. [2] Comprend 91,247 tonnes embarquées et 25 tonnes débarquées dans les ports du Manitoba.

Sous-section 2.—Trafic des canaux

Comme les canaux canadiens sont ouverts à conditions égales aux vaisseaux et au trafic de tous les pays, le trafic des États-Unis représente une proportion considérable du trafic total de certains canaux, spécialement du canal maritime Welland (voir tableaux **24** et **26**). Le rapport statistique annuel sur les canaux, publié par le Bureau fédéral de la statistique, contient des détails plus complets sur le trafic des canaux.

24.—Trafic des canaux canadiens, par nationalité des navires et provenance des cargaisons, saisons de navigation, 1936-1947

NOTA.—Les chiffres comprennent des doubles emplois quand les cargaisons passent par deux canaux ou plus. Pour le trafic des canaux canadiens de 1886 à 1899, voir l'*Annuaire* de 1992, p. 402; pour les chiffres de 1900-1910, voir l'*Annuaire* de 1933, p. 709; et pour les chiffres de 1911-1935, p. 730 de l'*Annuaire* de 1938.

Saison de navigation	Nationalité du navire				Provenance de la cargaison				
	Canadienne		Américaine[1]		Canada		États-Unis		Total
	Nombre	Tonnage enregistré	Nombre	Tonnage enregistré	Tonnes	% du total	Tonnes	% du total	Tonnes
1936..	25,251	17,085,749	2,708	3,208,829	13,465,460	62·7	8,003,356	37·3	21,468,816
1937..	24,669	17,904,774	2,869	3,526,939	11,911,241	51·0	11,439,759	49·0	23,351,000
1938..	25,365	19,803,447	2,374	2,932,799	12,988,349	52·7	11,648,113	47·3	24,636,462
1939..	24,768	18,240,632	2,757	3,095,648	14,150,305	60·5	9,240,772	39·5	23,391,077
1940..	23,646	18,513,994	3,194	4,056,089	12,257,336	53·6	10,613,217	46·4	22,870,553
1941..	24,418	20,211,209	3,456	5,420,815	10,334,174	44·1	13,119,193	55·9	23,453,367
1942..	22,150	18,952,917	3,751	8,404,363	7,764,804	37·2	13,134,835	62·8	20,899,639
1943..	20,855	18,273,304	2,617	5,686,958	7,838,429	36·5	13,637,765	63·5	21,476,194
1944..	20,780	18,191,826	1,911	4,541,575	8,002,746	38·8	12,612,761	61·2	20,615,507
1945..	21,064	19,068,368	1,553	3,426,069	10,491,263	47·0	11,829,136	53·0	22,320,399
1946..	17,199	16,206,415	1,794	3,221,008	8,904,733	47·7	9,750,186	52·3	18,654,919
1947..	18,542	18,613,576	2,332	3,796,293	10,288,481	47·8	11,225,458	52·2	21,513,939

[1] Les chiffres comprennent un petit pourcentage de navires d'autres pays étrangers.

25.—Tonnage du trafic, par canal et par catégorie de marchandises, saison de navigation, 1947

NOTA.—Les chiffres comprennent des doubles emplois quand les cargaisons passent par deux canaux ou plus.

Canal	Produits agricoles	Produits animaux	Produits des manufactures et divers	Produits forestiers	Produits miniers	Total
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Sault-Sainte-Marie	1,074,507	152	568,220	291,050	284,401	2,128,330
Welland (maritime)	2,405,302	918	3,227,001	501,299	5,671,055	11,805,575
Fleuve Saint-Laurent	1,199,011	5,667	1,964,028	590,725	3,420,163	7,179,594
Rivière Richelieu	néant	40	58,475	néant	2,571	61,086
Saint-Pierre	3,169	746	11,095	58	19,194	34,262
Murray	néant	néant	1,000	néant	néant	1,000
Rivière Ottawa	"	"	6,607	"	248,220	254,827
Rideau	"	"	258	253	997	1,508
Trent	"	"	141	450	30,014	30,605
St-Andrews	641	2,340	5,869	8,007	295	17,152
Totaux	**4,682,630**	**9,863**	**5,842,694**	**1,301,842**	**9,676,910**	**21,513,939**

26.—Trafic des canaux, selon la destination et l'origine, saison de navigation, 1947

NOTA.—Les chiffres comprennent des doubles emplois quand les cargaisons passent par deux canaux ou plus.

Canal	De ports canadiens à ports canadiens		De ports canadiens à ports des États-Unis[1]		De ports des États-Unis[1] à ports des États-Unis[1]		De ports des États-Unis[1] à ports canadiens	
	En amont	En aval	En amont	En aval	En amont	En aval	En amont	En aval
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Sault-Sainte-Marie	423,491	1,116,134	3,420	271,594	29,652	37,832	243,534	2,673
Welland (maritime)	1,003,678	2,574,415	467,624	6,904	438,113	789,762	35,593	6,489,486
Saint-Laurent	1,749,280	1,770,465	495,881	15,355	67,378	84,896	16,449	2,979,890
Richelieu	23,808	1,158	26,107	néant	néant	néant	néant	10,013
Saint-Pierre	12,847	19,717	1,511	"	"	"	"	187
Murray	néant	1,000	néant	"	"	"	"	néant
Rivière Ottawa	4,884	246,750	"	3,193	"	"	"	"
Rideau	580	928	"	néant	"	"	"	"
Trent	*néant*	30,605	"	"	"	"	"	"
St-Andrews	10,639	6,513	"	"	"	"	"	"
Totaux	**3,229,207**	**5,767,685**	**994,543**	**297,046**	**535,143**	**912,490**	**295,576**	**9,482,249**

Renvois à la fin du tableau, p. 770.

26.—Trafic des canaux, selon la destination et l'origine, saison de navigation 1947—fin

Canal	Trafic selon la destination		Origine de la cargaison		Total	Comparaison avec 1946
	En amont	En aval	Canada	États-Unis[1]		
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Sault-Sainte-Marie	700,097	1,428,233	1,814,639	313,691	2,128,330	+188,201
Welland	1,945,008	9,860,567	4,052,621	7,752,954	11,805,575	+1,225,429
Saint-Laurent	2,328,988	4,850,606	4,030,981	3,148,613	7,179,594	+1,429,016
Richelieu	49,915	11,171	254,827	néant	61,086	+21,805
Saint-Pierre	14,358	19,904	1,508	"	34,262	+13,585
Murray	néant	1,000	51,073	10,013	1,000	−6,260
Ottawa	4,884	249,943	30,605	néant	254,827	−6,468
Rideau	580	928	1,000	"	1,508	+69
Trent	néant	30,605	17,152	"	30,605	−6,007
St-Andrews	10,639	6,513	34,075	187	17,152	−350
Totaux	**5,054,469**	**16,459,470**	**10,288,481**	**11,225,458**	**21,513,939**	**+2,859,020**

[1] Les chiffres des États-Unis comprennent un faible pourcentage de trafic en provenance ou à destination de ports d'autres pays étrangers.

Les chiffres des tableaux **24** et **26** renferment des doubles emplois à l'égard des mêmes marchandises empruntant deux canaux ou plus; mais au tableau **27** ces doubles emplois sont éliminés du trafic empruntant les canaux du Saint-Laurent et de Welland et l'écluse canadienne de Sault-Sainte-Marie; il s'élève à 3,242,872 tonnes en 1946 et 3,425,347 en 1947.

Le grain transbordé à la baie Georgienne, sur le lac Érié, ou à d'autres ports en amont de Montréal est traité comme nouvelle cargaison et, comme la majeure partie de ce grain a déjà passé les écluses canadiennes ou américaines de Sault-Sainte-Marie, il reste encore de ce fait des doubles emplois dans les chiffres. Ces doubles emplois ne peuvent être évités dans le calcul des totaux nets des canaux canadiens parce qu'il est impossible de vérifier si le grain rechargé à Port-Colborne ou tout autre port de transbordement a passé les écluses canadiennes ou américaines de Sault-Sainte-Marie.

27.—Trafic-marchandises des canaux du Saint-Laurent, de Welland et de Sault-Sainte-Marie, 1947

Canaux	En amont	En aval	Total
	tonnes	tonnes	tonnes
Trafic empruntant les canaux canadiens—			
Saint-Laurent seulement	1,389,465	3,039,568	4,429,033
Saint-Laurent et Welland	801,127	1,592,935	2,394,062
Saint-Laurent, Welland et Sault-Sainte-Marie[1]	138,396	218,103	356,499
Canal Welland seulement	749,338	6,983,407	7,732,745
Canal Welland et Sault-Sainte-Marie[1]	256,147	2,221,711	2,477,858
Sault-Sainte-Marie seulement	478,540	990,887	1,469,427
Totaux, trafic empruntant les canaux canadiens	**3,813,013**	**15,046,611**	**18,859,624**
Trafic empruntant les écluses américaines à Sault-Sainte-Marie seulement	**18,120,254**	**88,747,414**	**106,867,668**
Totaux, trafic des canaux	**21,933,267**	**103,794,025**	**125,727,292**

[1] Par les écluses canadiennes et américaines de Sault-Sainte-Marie.

Le trafic des canaux canadien et américain de Sault-Sainte-Marie, depuis les dix dernières années de statistiques, a été environ deux fois plus considérable que celui du canal de Panama et près de trois fois plus en 1940. Il varie d'un bas de 20,484,000 tonnes en 1932, ce qui était moindre que le trafic du canal de Panama, à un haut de 120,200,814 tonnes en 1942. Au point de vue du tonnage, le transport le plus considérable est celui du minerai de fer. Au cours des 50 dernières années, le transport du minérai de fer a fluctué ainsi: 4,901,000 tonnes en 1892, une moyenne de 50 millions de tonnes de 1920 à 1930, un bas de 3,607 tonnes en 1932 et un sommet de 94,326,578 tonnes en 1942. Bien que le blé n'ait déjà atteint que 7 p. 100 seulement du tonnage du minerai de fer, sa valeur est généralement plus élevée et il constitue la denrée la plus précieuse à emprunter les canaux; en 1928, la valeur du blé formait 40 p. 100 de celle du trafic total. Les autres grains accusent un quart à un cinquième du tonnage du blé et une proportion encore moindre de la valeur.

En tonnage, le charbon bitumineux suit généralement le minerai de fer et augmente de 15,405,415 tonnes durant la saison de 1946 à 15,529,045 en 1947

Le canal de Panama.—Le canal de Panama, ouvert à la navigation commerciale le 15 août 1914, est une voie navigable de grande importance pour les ports de la Colombie-Britannique d'où, durant toute l'année, partent des navires allant directement vers les ports britanniques ou européens. Comme route faisant pendant à celle des chemins de fer transcontinentaux, il revêt une importance capitale en ce qui concerne la solution des grands problèmes du transport continental. Pendant la première guerre mondiale, les grands espoirs fondés sur l'ouverture du canal ne se réalisèrent pas faute de navires. Cependant, depuis la baisse des tarifs océaniques après la guerre, le trafic entre les ports canadiens du Pacifique et l'Europe a augmenté et, bien que la proportion de transport effectué par les vaisseaux d'immatriculation canadienne soit relativement peu élevée, le tonnage du trafic a atteint des proportions considérables. Au cours des années de guerre 1940 à 1945, le volume du trafic canadien a sensiblement diminué.

28.—Trafic des ports canadiens de l'Est et de l'Ouest empruntant le canal de Panama, années terminées le 30 juin 1929-1947

NOTA.—Les chiffres de 1921-1928 paraissent à la page 734 de l'*Annuaire* de 1938.

Année	Départ		Destination		Année	Départ		Destination	
	Littoral du Pacifique	Littoral de l'Atlantique	Littoral du Pacifique	Littoral de l'Atlantique		Littoral du Pacifique	Littoral de l'Atlantique	Littoral du Pacifique	Littoral de l'Atlantique
	tonnes longues	tonnes longues	tonnes longues	tonnes longues		tonnes longues	tonnes longues	tonnes longues	tonnes longues
1929.....	2,650,646	231,128	266,433	539,767	1939.....	2,873,452	348,410	163,526	296,881
1930.....	1,968,996	185,776	267,282	556,562	1940.....	2,272,450	313,118	185,540	108,648
1931.....	2,307,257	137,756	271,621	492,532	1941.....	1,366,873	178,700	99,693	220,228
1932.....	2,383,211	89,443	167,855	529,317	1942.....	374,073	135,655	36,709	152,807
1933.....	2,896,162	121,875	134,511	328,038	1943.....	723,528	95,788	néant	21,611
1934.....	2,201,180	196,204	189,277	498,706	1944[1].....	363,220	17,283	30,044	néant
1935.....	2,490,203	248,658	176,698	547,974	1945[1].....	679,079	65,395	366,118	30,540
1936.....	2,705,567	298,884	223,174	506,673	1946.....	1,756,989	184,850	111,161	62,516
1937.....	2,780,243	379,783	240,221	589,011	1947.....	2,981,348	316,898	132,521	99,745
1938.....	1,962,220	391,906	213,781	398,710					

[1] Chiffres approximatifs; les chiffres exacts sont inconnus.

29.—Trafic commercial empruntant le canal de Panama, années terminées le 30 juin 1937-1947

NOTA.—Les chiffres de 1915-1928 paraissent à la page 735 de l'*Annuaire* de 1938; ceux de 1929-1936, à la page 645 de l'*Annuaire* de 1942.

Année	Atlantique—Pacifique		Pacifique—Atlantique		Totaux	
	Vaisseaux	Cargaisons	Vaisseaux	Cargaisons	Vaisseaux	Cargaisons
	nombre	tonnes longues	nombre	tonnes longues	nombre	tonnes longues
1937	2,865	9,895,632	2,522	18,212,743	5,387	28,108,375
1938	2,946	9,688,560	2,578	17,697,364	5,524	27,385,924
1939	3,146	9,011,267	2,757	18,855,360	5,903	27,866,627
1940	2,763	9,819,600	2,607	17,479,416	5,370	27,299,016
1941	2,353	9,488,446	2,374	15,462,345	4,727	24,950,791
1942	1,227	4,684,922	1,461	8,922,522	2,688	13,607,444
1943	824	4,945,267	998	5,654,699	1,822	10,599,966
1944	671	3,354,349	891	3,649,138	1,562	7,003,487
1945	924	4,234,935	1,015	4,368,672	1,939	8,603,607
1946	1,516	6,118,085	2,231	8,859,855	3,747	14,977,940
1947	2,021	8,294,820	2,239	13,375,698	4,260	21,670,518

Sous-section 3.—Trafic dans les ports

Le trafic-marchandises dans un grand port revêt diverses formes. Le mouvement océanique, i.e. les marchandises embarquées à bord des long-courriers ou qui en sont débarquées, constitue souvent une part étonnamment faible du trafic global. D'ordinaire le va-et-vient du trafic par navires caboteurs l'emporte en volume. Il y a ensuite le transit des vaisseaux qui passent dans les ports sans faire de chargement ou de déchargement. Enfin, il y a le mouvement d'un endroit à un autre dans les limites du même port, mouvement considérable en plusieurs cas. Il est impossible d'obtenir des statistiques sur le volume global des marchandises manutentionnées dans tous les ports du Canada, plusieurs étant de petits ports qui ne disposent pas du personnel nécessaire à l'enregistrement détaillé du trafic. Le Conseil des ports nationaux dresse un rapport annuel des cargaisons embarquées et débarquées dans les huit ports sous sa direction. Six d'entre eux comptent parmi les principaux ports du Canada et les cargaisons manutentionnées dans chacun figurent au tableau **30**. Les chiffres comprennent le fret de la navigation côtière et internationale intérieure, aussi bien que celui de la navigation maritime; ils comprennent toutes les cargaisons embarquées ou débarquées soit au moyen des facilités du Conseil ou aux docks privés et aux terminus de ces ports. Le mouvement dans le port même, les navires sur lest (non utiles), l'ensoutage, les magasins des navires, les matières postales et le bagage des voyageurs ne comptent pas.

30.—Principales denrées des cargaisons transportées, embarquées et débarquées dans les six principaux ports, 1946 et 1947

Port et denrée	1946		1947	
	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Montréal—				
Grain	634,954	1,796,314	322,578	1,827,029
Charbon, bitumineux	1,108,649	néant	1,128,739	38
Essence	227,980	598,845	316,939	674,916
Farine de blé	néant	638,316	19,713	840,145
Pétrole de chauffage	49,397	331,484	445,459	523 935
Pétrole, non rectifié	249,163	34,075	510,054	316,804
Sucre brut	178,442	néant	217,298	néant
Véhicules automobiles et pièces	24,941	140,922	2,590	132,412
Bois d'œuvre (madriers, planches et parquets) et bois équarri	4,295	150,799	10,900	108,723

39.—Principales denrées des cargaisons transportées, embarquées et débarquées dans les six principaux ports, 1946 et 1947—suite

Port et denrée	1946		1947	
	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Viande, en boîte, salée, préparée ou en conserve	514	144,219	290	109,919
Pétrole, raffiné, non autrement spécifié	31,680	93,593	4	79,821
Minerai de manganèse	41,227	79,843	38,640	65,558
Équipement de chemin de fer, non autrement spécifié	16	110,567	44	13,936
Papier à journal	néant	99,813	1,989	101,729
Pierre de phosphate	65,641	30,204	71,045	13,700
Kérosène	83,872	8,806	368,772	23,787
Ciment, ordinaire ou de portland	921	83,265	1,366	99,608
Carton-pâte (sauf la planche murale)	7	79,198	1	31,362
Gypse, brut	75,940	néant	102,183	8,680
Charbon, anthracite	74,654	189	43,174	9,684
Mélasse	50,132	13,498	54,101	6,237
Minerai de fer	38,779	22,470	114,548	87,510
Pâte de bois	1	52,202	2,711	54,511
Fromage	73	49,971	32	28,147
Totaux, 24 denrées	**2,941,278**	**4,558,593**	**3,773,170**	**5,158,191**
Totaux généraux, toutes denrées	**3,405,018**	**5,694,082**	**4,323,466**	**6,484,407**
Vancouver—				
Grain	2,410	1,718,394	néant	1,336,909
Billes, mâts, pilotis, étais de mines, pieux, poteaux, perches et traverses (chemins de fer)	917,930	111,509	1,103,301	164,696
Pétrole, non rectifié	865,037	–	972,498	néant
Pétrole de chauffage	449,273	324,007	588,464	316,944
Bois d'œuvre (madriers, planches et parquets) et bois équarri	484,943	276,507	499,022	411,938
Sable et gravier	364,997	15,086	384,093	19,491
Papier à journal	224,006	29,114	209,827	19,487
Essence	102,428	119,189	181,080	136,982
Charbon, bitumineux	137,521	52,333	135,392	37,057
Farine de blé	3	176,919	18	259,209
Pâte de bois	146,167	18,326	179,404	22,536
Poisson (y compris crustacés), en boîte ou en conserve	35,686	66,751	35,190	66,194
Engrais chimiques et matières fertilisantes	7,985	67,256	6,695	72,785
Ciment, ordinaire et de portland	68,597	5,953	93,331	7,596
Bois déchiqueté	néant	68,335	néant	59,467
Pierres et cailloux	3,045	60,581	3,279	99,913
Kérosène	35,408	15,614	84,696	28,734
Totaux, 17 denrées	**3,845,436**	**3,125,874**	**4,476,290**	**3,059,938**
Totaux généraux, toutes denrées	**4,379,263**	**3,865,318**	**5,104,197**	**3,856,733**
Halifax—				
Pétrole, non rectifié	1,007,252	néant	995,834	néant
Pétrole, de chauffage	60,538	252,032	68,309	348,171
Charbon, bitumineux	264,401	406	248,039	1,410
Essence	94,322	134,327	131,845	133,459
Grain	4,916	216,535	447	222,593
Farine de blé	23	180,697	néant	102,649
Véhicules automobiles et pièces	22,064	81,944	2,493	60,414
Billes, mâts, pilotis, étais de mines, pieux, poteaux, perches et traverses (chemins de fer)	32	95,524	néant	66,014
Bois d'œuvre (madriers, planches et parquets) et bois équarri	30	88,813	28	177,622
Viande, en boîte, salée, préparée ou en conserve	206	58,305	42	30,181
Poisson (y compris les crustacés), frais ou congelé	50,585	4,430	37,749	67
Sucre brut	53,317	néant	26,716	néant
Poisson (y compris les crustacés), séché, saumuré, salé ou fumé	13,828	39,357	9,930	30,623
Totaux, 13 denrées	**1,571,514**	**1,152,370**	**1,521,432**	**1,183,203**
Totaux généraux, toutes denrées	**1,738,442**	**1,647,270**	**1,845,481**	**1,731,978**
Saint-Jean—				
Grain	néant	476,848	néant	371,846
Farine de blé	30	300,556	20	400,815
Charbon bitumineux	278,805	1,916	162,774	321
Bois d'œuvre (madriers, planches et parquets) et bois équarri	8,658	155,417	7,423	220,420

30.—Principales denrées des cargaisons transportées, embarquées et débarquées dans les six principaux ports, 1946 et 1947—fin

Port et denrée	1946		1947	
	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Sucre brut	140,279	néant	157,857	néant
Véhicules automobiles et pièces	34,868	100,889	2,098	50,616
Papier à journal	néant	106,186	365	93,071
Essence	78,360	12,546	122,981	10,644
Pétrole de chauffage	80,941	4,121	82,859	5,231
Billes, mâts, pilotis, étais de mines, pieux, poteaux, perches et traverses (chemins de fer)	3,969	78,175	5,642	130,401
Pommes de terre	1,208	52,245	21	113,239
Totaux, 11 denrées	**627,118**	**1,288,899**	**542,040**	**1,396,604**
Totaux généraux, toutes denrées	**973,777**	**1,868,911**	**909,076**	**2,104,630**
Trois-Rivières—				
Bois à pulpe	871,013	néant	1,255,316	néant
Charbon, bitumineux	417,444	"	349,971	224
Grain	72,571	184,615	328,360	376,991
Billes, mâts, pilotis, étais de mines, pieux, poteaux, perches et traverses (chemins de fer)	néant	144,353	néant	63,182
Papier à journal	"	88,993	"	79,946
Bois d'œuvre (madriers, planches et parquets) et bois équarri	4,257	41,344	7,090	37,301
Essence	22,673	néant	23,626	1,030
Soufre	9,669	"	21,681	néant
Pétrole de chauffage	6,039	1,308	12,257	2,468
Sable et gravier	6,746	néant	1,797	27
Totaux, 10 denrées	**1,410,412**	**460,613**	**2,000,098**	**561,169**
Totaux généraux, toutes denrées	**1,427,222**	**475,302**	**2,032,335**	**575,794**
Québec—				
Bois à pulpe	451,986	100,011	590,801	88,504
Charbon, bitumineux	349,948	1,202	382,880	360
Essence	114,892	240	148,539	néant
Billes, mâts, pilotis, étais de mines, pieux, poteaux, perches et traverses (chemins de fer)	493	105,538	576	75,526
Pétrole de chauffage	95,297	457	200,590	3,232
Bois d'œuvre (madriers, planches et parquets) et bois équarri	9,030	47,717	9,218	66,799
Ciment, ordinaire ou de portland	43,040	613	49,818	686
Totaux, 7 denrées	**1,064,686**	**255,778**	**1,382,422**	**235,107**
Totaux généraux, toutes denrées	**1,158,884**	**381,875**	**1,532,159**	**322,859**

PARTIE V.—TRANSPORT AÉRIEN CIVIL*

NOTA.—Pour le transport aérien militaire, voir le chapitre XXVIII.—Défense du Canada.

Section 1.—Historique et administration

Sous-section 1.—Historique

L'envolée du *Silver Dart* de McCurdy (maintenant l'honorable J. A. D. McCurdy, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse), le 23 février 1909, à Baddeck (N.-É.), a été la première effectuée en avion dans l'Empire britannique par un sujet britannique; depuis cette date, l'aviation a joué un rôle de plus en plus important dans la vie économique et sociale du Canada. Le Canada, pays qui compte parmi les premiers dans le domaine de l'aviation civile, doit ses progrès à cet égard à plu-

* Les renseignements d'ordre descriptif et administratif ont été préparés d'après les renseignements fournis sous la direction d'A. D. McLean, O.B.E., régisseur de l'Aviation civile, ministère des Transports, et W. S. Thompson, C.B.E., directeur des Relations publiques, National-Canadien, ministère des Transports, et les statistiques ont été réunies par G. S. Wrong, chef de la Division des transports du Bureau fédéral de la statistique.

sieurs facteurs: l'immensité du pays, la multitude de lacs et de rivières qui offrent des pistes naturelles en été et en hiver et les efforts soutenus de Canadiens confiants dans l'avenir de l'aviation. Parmi ces derniers figurent les milliers de jeunes Canadiens qui ont fait la guerre aérienne.

L'aviation de la brousse, genre de transport typiquement canadien, était florissante entre les deux guerres, mais ce n'est que le 25 novembre 1927 que la première livraison interurbaine entièrement canadienne de la poste aérienne a été effectuée au Canada, d'Ottawa à London (Ont.). L'inauguration du service aérien interurbain a ouvert à l'aviation canadienne une nouvelle ère et amorcé la réalisation du réseau aérien trans-canadien. En même temps, le gouvernement a secondé l'essor des clubs d'aviation au moyen de subventions et dons d'avions en vue de procurer des facilités d'entraînement au personnel requis par l'aviation civile canadienne.

La population canadienne n'était pas assez dense pour encourager le capital privé à s'intéresser à un service aérien trans-canadien pourtant bien nécessaire. Aussi, le gouvernement fédéral a-t-il assumé la responsabilité de l'organisation d'un service aérien transcontinental quand les lignes aériennes Trans-Canada ont été créées en vertu d'une loi fédérale de 1937. Le service régulier de jour et de nuit d'Air-Canada exigeait dans plusieurs cas une expansion considérable des aéroports afin de les conformer à de hautes normes de fonctionnement. L'aménagement d'aérodromes et de pistes, le montage de postes de radio-alignement à des intervalles d'environ 100 milles, l'installation de feux et de lignes de terre, l'aménagement de terminus et l'expansion rapide des services météorologiques constituaient une tâche gigantesque car tous ces travaux ont marché de pair. A la fin de 1938, des avions réguliers, transportant matières postales et messageries, circulaient entre Montréal (P.Q.) et Vancouver (C.-B.). L'inauguration d'un service régulier de transport de passagers entre ces deux villes, le 1er avril 1939, marquait l'aube d'une nouvelle époque de l'aviation civile au Canada. Depuis ses débuts, Air-Canada a pris rapidement de l'expansion; ce réseau de l'État compte maintenant parmi les meilleurs. Ses progrès ont fort encouragé l'établissement du service aérien trans-Canada du ministère des Transports, service qui est aujourd'hui l'un des réseaux de routes aériennes les plus complets et les plus intégrés du monde.

La route aérienne transcanadienne non seulement a rendu possible l'exploitation d'un service aérien régulier et sûr d'un bout à l'autre du pays, mais, durant la seconde guerre mondiale, elle a permis d'effectuer en quelques heures de vol l'expédition des avions dont le transport par eau et rail et le montage à destination auraient pris des semaines. En plus d'être un service d'aviation commerciale sûr, le réseau des lignes aériennes du Canada est aussi un facteur important de la défense du pays, capable de s'adapter à la manœuvre de plusieurs centaines d'avions.

A la fin de la seconde guerre mondiale, plusieurs anciens aviateurs militaires se sont lancés dans l'aviation commerciale au service des grandes sociétés, tandis que plusieurs autres se sont adonnés au cabotinage aérien, au louage, au saupoudrage des cultures et à la photographie aérienne, de sorte que des services aériens de tous genres se sont établis à travers le pays.

Les restrictions sur les voyages en temps de guerre abolies, les envolées régulières au pays et à l'étranger ont augmenté à mesure qu'on a pu disposer de plus d'équipement, d'horaires et de nouvelles lignes.

Contrôle de l'aviation civile.—Au Canada, le contrôle de l'aviation relève du gouvernement fédéral et s'exerce en vertu de la loi de 1919 sur l'aéronautique, et de ses modifications. La loi de l'aéronautique se divise en trois parties. De manière

générale, la Partie I traite de l'aspect technique de l'aviation civile, soit l'immatriculation des avions, la délivrance de permis aux aviateurs, l'établissement et l'entretien des aéroports et des facilités de navigation aérienne, la réglementation de la circulation aérienne, les enquêtes sur les accidents et la conduite sûre des avions. Cette partie de la loi est appliquée par le régisseur de l'Aviation civile, sous la surveillance du directeur des services aériens, ministère des Transports. La Partie II vise l'aspect social et l'aspect économique des services aériens commerciaux et attribue à la Commission des transports aériens certaines fonctions statutaires relatives à l'émission de permis d'exploitation des services aériens commerciaux et leur réglementation économique en conformité de l'intérêt public. La Partie III de la loi traite de questions d'administration interne relatives à la loi.

A la fin des hostilités, la Division des services aériens (aviation civile, services météorologiques et radiophoniques) a jugé nécessaire d'apporter certains changements à son organisation afin de répondre promptement aux besoins de l'aviation civile. Ces changements exigeaient qu'on tienne compte de l'expansion future de l'aviation civile. A la suite d'enquêtes et d'une étude approfondie du problème, un régisseur régional des services aériens a été nommé au printemps de 1948, dans chacune des six régions du Canada, avec siège à Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal et Moncton. Le régisseur régional dirige, dans sa région, l'aviation civile, la météorologie et la radio d'aéronautique; il est chargé de coordonner ces activités afin d'assurer au public le meilleur service possible.

Depuis l'automne de 1936, lorsque l'administration de l'aviation civile a été transférée du ministère de la Défense au nouveau ministère des Transports, l'aviation civile a été confiée, tour à tour, au ministre des Transports, au ministre des Munitions et Approvisionnements et au ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements. En vertu d'un décret du conseil rendu le 4 mai 1948, le ministre des Transports est réinvesti de l'autorité sur les services de l'aviation civile, de la météorologie et de la radio. Toutefois, en application du même décret, l'application de la loi de 1937 sur les Lignes aériennes Trans-Canada continue à relever du ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements.

Route aérienne transcanadienne.—Une description de cette route paraît aux pp. 722-725 de l'*Annuaire* de 1940.

Aviation civile d'avant-guerre et programme de défense.—Un article sur les progrès importants de l'aviation civile avant la guerre, de même que l'apport de l'aviation civile au programme de défense aérienne, a paru aux pp. 617-622 de l'*Annuaire* de 1941. Un article sur l'évolution et le progrès du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique a paru aux pp. 1126-1136 de l'édition de 1946.

Administration.—Les dispositions administratives qui régissent l'aviation civile sont exposées aux pp. 647-648 de l'*Annuaire* de 1942. La réglementation actuelle sous la Commission du transport aérien est exposée aux pp. 713-714.

Sous-section 2.—Progrès récents

Désaffectation des aéroports.—Depuis la cessation des hostilités, le ministère des Transports s'est porté acquéreur de la plupart des aéroports et aérodromes construits ou adaptés à des fins de guerre en vertu du Plan d'entraînement aérien

du Commonwealth britannique. L'affectation d'un grand nombre de ces aérodromes à des fins civiles d'après-guerre avait été envisagée lors de leur construction; ceux qui ont été déclarés en excédent par le Corps d'aviation royal canadien ont été transférés au ministère des Transports par l'entremise du Comité de répartition des biens de la Couronne et, dans la plupart des cas, ont été conservés pour l'aviation civile. La plupart des aéroports loués des municipalités leur sont remis; plusieurs des champs d'atterrissage nouvellement construits ont été loués à des municipalités intéressées ou à d'autres organismes compétents.

Quantité d'édifices du C.A.R.C. construits sur les aéroports expropriés ont été conservés pour usage administratif ou municipal ou ont été mis à la disposition de clubs locaux d'aviation réorganisés, moyennant un loyer annuel insignifiant. Les édifices non utilisés à ces fins ou comme entrepôts de la Corporation des biens de guerre ont été remis au Comité de répartition des biens de la Couronne pour remédier à la crise du logement et à la pénurie d'autres bâtiments.

Réalisations nouvelles.—Un service régulier a été inauguré sur la route aérienne des Grands lacs durant l'été de 1947. Cette route raccourcit d'environ 125 milles le voyage de Toronto à Winnipeg. Grâce aux nombreux postes météorologiques établis sur les deux rives des lacs, des prévisions atmosphériques de la dernière heure et plus exactes sont possibles, service si nécessaire à l'exploitation efficace d'une ligne aérienne. On a maintenant le choix entre la route de l'Ontario septentrional et celle des Grands lacs.

La route aérienne des Grands lacs a exigé la construction d'aéroports et de postes de radio-alignement construits à Wiarton (Ont.) et à Gore-Bay, sur l'île Manitoulin. Des arrangements conclus avec les autorités américaines permettent d'utiliser l'aéroport de Kinross à Sault-Sainte-Marie (Michigan, É.-U.); on a négocié la construction d'aéroports intermédiaires et de postes de radio-alignement à des intervalles de 100 milles, sur la rive sud du lac Supérieur, à Grand-Marais et à Houghton (Michigan). Les aéroports et les postes de radio-alignement de Grand-Marais et de Houghton ont été construits par l'État de Michigan; le Canada en a défrayé le coût et l'État ou les municipalités ont fourni les emplacements. A Houghton, la route oblique vers le nord-ouest en direction de Fort-William–Port-Arthur. La nouvelle route transcanadienne dessert donc ces deux villes de la tête des lacs. De là, la route continue jusqu'à Graham (Ont.), où un poste de radio-alignement a été construit, et Kenora (Ont.), où elle rejoint la première route transcanadienne.

La route des Grands lacs, le long de la rive sud du lac Supérieur, a été projetée en collaboration avec les autorités des États-Unis et de l'État de Michigan; on a choisi cette voie parce que la côte nord en Canada, région froide et accidentée, ne permettait pas la construction d'aéroports intermédiaires satisfaisants et parce que la route directe de Sault-Sainte-Marie (Ont.) à la tête des lacs aurait forcé à survoler les lacs sur plus de 250 milles de distance.

Plusieurs perfectionnements réalisés durant la guerre, particulièrement dans le domaine des services radiophoniques de l'aviation, ont été adoptés par l'aviation civile, perfectionnements qui ont rendu plus sûre la navigation aérienne et plus normales les envolées régulières transatlantiques et domestiques. La seconde guerre mondiale a accéléré le perfectionnement de l'atterrissage aux instruments et nombre d'installations à cette fin fonctionnent actuellement aux États-Unis. Quelques installations d'atterrissage aux instruments ont été érigées au Canada et le programme actuel en prévoit une ou plusieurs à chaque grand aéroport du Canada.

Plusieurs appareils ont été perfectionnés en vue de l'atterrissage en brouillard épais, mais aucun n'a été encore jugé pleinement adaptable à l'aviation civile. Néanmoins, de bons atterrissages ont été réussis sous des conditions de visibilité antérieure très faible. Les recherches sur l'atterrissage sans visibilité se poursuivent et font de grands progrès.

Royal Canadian Flying Clubs.—Au printemps de 1948, la *Royal Canadian Flying Clubs Association* compte 42 clubs, tous dans une situation bien meilleure que l'an dernier à la même époque, en raison peut-être de la température.

A la fin de 1947, les clubs possédaient 246 avions très divers, depuis les petits "Cubs" jusqu'aux bimoteurs Cessna T-50, dont 203 en utilisation. Les autres, dans l'attente d'un certificat de navigabilité, servaient aux pièces de rechange ou étaient désuets. Les clubs enregistrent un total de 41,000 heures de vol et comptent 5,436 membres, dont 1,738 élèves-pilotes.

Les anciens membres du C.A.R.C. s'intéressent beaucoup à ces clubs et certains font partie des conseils d'administration; toutefois, un faible pourcentage seulement des anciens membres du C.A.R.C. montent en avion.

Si plusieurs ne font partie des clubs que pour se divertir, les clubs sont pourtant équipés pour former des pilotes de l'aviation commerciale et plusieurs jeunes membres envisagent l'aviation comme carrière.

Services réguliers de transport aérien au Canada*

Lignes aériennes Trans-Canada.—Le trafic aérien d'Air-Canada est plus considérable en 1947 qu'en toute autre année et l'extension des services rend possible une augmentation de 34 p. 100 de la charge utile. Bien que la route transcontinentale d'Air-Canada soit moins longue depuis l'inauguration de la route des Grands lacs le 1er juillet 1947, les milles utiles de vol augmentent de 1,380,000 en 1947 sur 1946.

A la fin de 1947, la flotte aérienne comprenait 30 Douglas DC-3 et 11 Lockheed Lodestar. La mise en service de North Stars à pression compensée a été retardée par des problèmes de production, mais trois avions nouvellement acquis servaient en fin d'année à l'instruction des pilotes tandis qu'on les préparait pour le service domestique.

Depuis le 1er juillet 1947, toutes les envolées transcontinentales régulières suivent la route plus courte des Grands lacs, ce qui raccourcit la durée du trajet entre Toronto (Ont.) et Winnipeg (Man.) et assure leur premier service aérien de ligne principale à Sault-Sainte-Marie et aux villes de la tête des lacs. Un service quotidien régulier entre Winnipeg (Man.), Saskatoon (Sask.) et Edmonton (Alb.) assure maintenant la correspondance avec le service transcontinental. Le nord de l'Ontario bénéficie d'un service local entre Toronto, North-Bay, Porquis et Kapuskasing. Medicine-Hat et Swift-Current (Sask.) font partie du réseau transcontinental. Un nouveau service international a été inauguré le 1er avril 1947, entre Halifax et Yarmouth (N.-É.), Saint-Jean (N.-B.) et Boston (É.-U.).

Le réseau d'Air-Canada s'allonge de 1,248 milles pour atteindre 7,759 milles en 1947 et dessert six autres villes.

* Voir la carte au commencement du volume.

L'expansion rapide du réseau ressort de la forte augmentation du nombre de passagers payants, soit de 21,569 en 1939 à 427,967 en 1947, tandis que le nombre de tonnes-milles de matières postales passent de 306,252 à 1,275,909. Les marchandises payantes transportées se chiffrent par 2,041,315 livres en 1947, contre 67,729 en 1939.

Sur les 846,722 passagers payants transportés par tous les avions civils au Canada en 1947, 427,967 ou 50·5 p. 100 voyagent à bord des appareils d'Air-Canada; sur le total de 237,986,178 passagers-milles payants en 1947, Air-Canada compte 179,808,562 milles ou 75·6 p. 100. Pareillement, 48·3 p. 100 des matières postales et 6·5 p. 100 des marchandises payantes sont transportées par les Lignes aériennes Trans-Canada. Le tableau 1 donne le résumé du trafic d'Air-Canada, tandis que le tableau 2 donne les recettes et les frais d'exploitation.

1.—Trafic (passagers marchandises et matières postales) des Lignes aériennes Trans-Canada, 1939-1947

Source: rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada

Année	Passagers payants[1]		Marchandises payantes[2]		Matières postales
	nombre	passagers-milles	livres	tonnes-milles	tonnes-milles
1939	21,569	12,068,661	67,729	41,749	306,252
1940	53,180	28,782,217	138,773	79,584	442,036
1941	85,154	44,248,124	286,116	132,352	720,150
1942	102,762	51,334,839	527,635	247,314	1,072,571
1943	140,276	78,508,427	1,114,206	526,363	1,623,802
1944	156,884	84,425,354	1,117,747	510,760	1,760,486
1945	183,121	106,088,111	1,261,935	500,687	1,571,180
1946	305,442	155,777,319	1,453,743	513,493	1,210,716
1947	427,967	179,808,562	2,041,315	764,105	1,275,909[3]

[1] Y compris le service irrégulier. [2] Y compris les bagages en surpoids. [3] Comprend les matières postales de première classe transportées du 15 octobre au 31 décembre.

2.—Recettes et dépenses d'exploitation des Lignes aériennes Trans-Canada, 1939-1947

Source: rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada

Année	Passagers	Marchandises[1]	Matières postales	Recettes totales d'exploitation[2]	Dépenses d'exploitation[3]	Surplus net (+) ou déficit net(−)[4]
	$	$	$	$	$	$
1939	643,915	27,554	1,632,873	2,350,474	2,586,744	−411,657
1940	1,574,217	48,681	2,832,363	4,592,383	3,855,734	+539,263
1941	2,348,428	97,153	3,058,121	5,807,794	5,306,136	+302,437
1942	3,065,453	202,480	3,211,922	7,337,318	6,628,399	+494,915
1943	4,213,599	390,163	3,515,807	9,379,501	8,974,902	+147,889
1944	4,456,768	376,516	3,802,395	9,192,522	8,948,388	+7,409
1945	5,462,940	361,177	4,250,939	10,512,588	10,250,272	+32,772
1946	8,047,124	378,185	3,780,509	12,810,805	13,926,061	−1,269,624
1947	10,450,524	534,359	3,808,197	15,297,347	16,796,492	−1,761,043

[1] Bagages de messagerie et en surpoids. [2] Comprend autres recettes. [3] Intérêt et frais de change exclus, sauf en 1946 et 1947. [4] Y compris l'intérêt sur le capital engagé.

Lignes aériennes du Pacifique-Canadien.—Les nouvelles voies ouvertes en 1947 par les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien assurent un service régulier entre les points suivants:—

(1) Vancouver et Prince-Rupert (C.-B.).
(2) Vancouver (C.-B.) et Calgary (Alb.), en passant par la vallée Okanagan.
(3) Winnipeg et Flin-Flon (Man.).
(4) Sept-Îles et Knob-Lake (P.Q.).

Afin de répondre aux besoins des nouveaux services, neuf bimoteurs ont été achetés et 26 des avions de modèle plus petit ou plus ancien ont été retirés du service.

Par suite d'un relevé de la Commission des transports aériens sur les besoins du transport aérien au Canada, les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien ont abandonné en 1947 la plupart de leurs licences de service irrégulier et de louage.

Lignes aériennes indépendantes.—Outre les lignes aériennes Trans-Canada et celles du Pacifique-Canadien, il y a sept autres lignes au Canada autorisées à exploiter des services réguliers. Ce sont:—

(1) Maritime Central Airways, Charlottetown (Î. P.-É.).
(2) Northern Airways Limited, Carcross (Yukon).
(3) Leavens Brothers Air Services Limited, Toronto (Ont.).
(4) M and C Aviation Company Limited, Prince-Albert (Sask.).
(5) Central Northern Airways Limited, Winnipeg (Man.).
(6) Queen Charlotte Airlines Limited, Vancouver (C.-B.).
(7) Quebec Airways Limited, Montréal (P.Q.).

La plupart des lignes indépendantes exploitent des services irréguliers; à peu d'exceptions près, ce sont des services de louage rayonnant autour d'endroits déterminés. C'est ce domaine qui a vu les plus grands progrès ces dernières années. Ces services non seulement sont un bon moyen d'accès aux régions du Canada inaccessibles autrement, mais constituent des embranchements des lignes aériennes régulières.

C'est le service de louage de l'aviation commerciale qui a le plus attiré les exaviateurs militaires car ils peuvent y débuter sur un pied modeste qui ne demande pas un capital exorbitant.

Voici comment se répartissent les certificats d'exploitation de services de louage le 31 mars 1948:

Certificats	*Nombre*
Services domestiques réguliers	32
Services étrangers réguliers	11
Services irréguliers	208
Services d'instruction	89
TOTAL	340

Services réguliers du Commonwealth et des pays étrangers.—Les certificats délivrés aux services réguliers du Commonwealth et des pays étrangers en relation avec le Canada, au nombre de neuf, sont les suivants:—

(1) *Pan American Airways, Inc.*, entre Seattle (Wash.) et Fairbanks (Alaska), avec arrêt de ravitaillement en essence à Port-Hardy (C.-B.) et escale à Juneau (Alaska) et White-Horse (Yukon).
(2) *United Airlines Inc.*, entre Vancouver (C.-B.) et Bellingham (Wash.).
(3) *American Airlines Inc.*, entre Toronto (Ont.) et Buffalo (N.-Y.); aussi la partie canadienne de la route aérienne entre Buffalo (N.-Y.) et Windsor (Ont.) et Détroit (Mich.). (Deux certificats).
(4) *Colonial Airways, Inc.*, entre Montréal (P.Q.) et Burlington (Vt); entre Ottawa (Ont.) et Burlington, en passant par Montréal; entre Montréal et Syracuse (N.-Y.) et entre Ottawa et Syracuse (N.-Y.). (Deux certificats).
(5) *British Overseas Airways Corporation*, terminus canadien à l'aéroport de Dorval, à Montréal.
(6) *Northeast Airlines Inc.*, entre Boston (Mass.) et Montréal (P.Q.).
(7) *Northwest Airlines Inc.*, entre Fargo (N.-D.) et Winnipeg (Man.).
(8) *British Commonwealth Pacific Airlines*, entre Vancouver (C.-B.) et Sydney (N.-G. du Sud) en Australie; et entre Vancouver (C.-B.) et Auckland en Nouvelle-Zélande, en passant par les îles Fidji, l'île de Canton, Honolulu et San-Francisco.
(9) *Western Air Lines Inc.*, entre Lethbridge (Alb.) et Great-Falls, Montana.

Service aérien transatlantique

Le stimulant donné au développement du service aérien transatlantique par la concurrence commerciale et le prestige national avant la guerre a eu peu d'effet en comparaison des besoins énormes de la guerre. En vertu de l'accord aérien de 1935, le Royaume-Uni poursuivait un programme, qui semblait alors vigoureux, de construction d'hydravions à coque en vue de réunir l'Europe et l'Amérique par un service aérien transatlantique. Aux termes de cet accord, le Canada devait se charger des services météorologiques à Terre-Neuve. Ce n'est qu'à la lumière des événements passés que l'on constate aujourd'hui la grande carence d'éléments essentiels à l'exploitation efficace d'un tel service. Les bulletins météorologiques étaient rares et n'auraient pu suffire aux besoins de nos jours; le balisage des routes aériennes existait à peine; les moyens de communication étaient extrêmement rudimentaires; en outre, les hydravions ne pouvaient emprunter les voies septentrionales que durant les mois d'été.

Durant la guerre, la nécessité d'expédier rapidement des avions en Europe a entraîné en quelques mois des changements qui normalement auraient pris sans doute des années. Un vaste aéroport a été construit à Goose-Bay au Labrador et celui de Gander à Terre-Neuve a été grandement amélioré. On a installé partout où c'était possible des balises à longue distance reliées par radio les unes avec les autres et avec des centres sur la terre ferme des deux côtés de l'Atlantique. Des postes météorologiques ont été aménagés, non seulement sur le continent, mais aussi en Islande et au Groënland; enfin une flotte de navires croisait continuellement en certaines régions plus ou moins déterminées de l'Atlantique en vue de fournir des données météréologiques exactes à de fréquents intervalles.

Pendant que ces services étaient encore en voie de perfectionnement, on s'est rendu compte que la livraison rapide et sûre du courrier pourrait améliorer sensiblement le moral des forces armées canadiennes en Grande Bretagne. Le gouvernement britannique a mis un bombardier Lancaster aménagé à la disposition du ministère canadien des Transports, qui à son tour l'a remis aux lignes aériennes Trans-Canada aux fins du service aérien transatlantique du gouvernement canadien. Durant les quelques mois suivants, six autres avions du même genre ont été affectés à ce service, au fur et à mesure de leur fabrication à Malton (Ont.).

La première envolée du service aérien transatlantique du gouvernement canadien, entre le Canada et le Royaume-Uni, a eu lieu le 22 juillet 1943. Depuis lors jusqu'au 31 mars 1947, le service a transporté 8,370 passagers, 215,000 livres de marchandises et 2,403,500 livres de matières postales entre le Canada et la Grande-Bretagne.

La situation différente à la fin de la seconde guerre mondiale a nécessité l'abolition de l'accord de 1935, en vertu duquel l'ancien service aérien transatlantique devait être exploité par le Royaume-Uni avec l'aide pécuniaire du Canada et de l'Irlande. L'énorme contribution du Canada à la lutte aérienne durant la seconde guerre mondiale lui a valu un grand et vigoureux service aérien transatlantique commercial. Ce nouvel élément des relations impériales rendait superflu l'accord de 1935, qui ne traduisait plus fidèlement la position du Canada dans le domaine des routes aériennes.

Lignes aériennes Trans-Canada (Atlantique) limitée.—Le 1er mai 1947, les Lignes aériennes Trans-Canada (Atlantique), limitée, ont assumé la responsabilité des services antérieurement assurés par le service aérien transatlantique du gouvernement canadien.

Depuis lors, le réseau a fonctionné sur un pied entièrement commercial; au 31 décembre 1947, il avait transporté 15,815 passagers par delà l'Atlantique, dont 14,393 à l'occasion de ses envolées régulières. Les autres 1,422 passagers sont surtout des immigrants du Royaume-Uni transportés en vertu d'un arrangement-louage avec le gouvernement d'Ontario. Ces chiffres ne comprennent pas les passagers transportés à forfait par d'autres sociétés pour le compte des Lignes aériennes Trans-Canada (Atlantique). Un total de 251,562 tonnes-milles de matières postales ont aussi été transportées, ainsi que 531,008 tonnes-milles de marchandises, y compris messageries, cargaison et bagages en surpoids. Les recettes d'exploitation du service de l'Atlantique sont de $5,483,298 contre des dépenses d'exploitation de $5,341,-898; le surplus, après paiement des intérêts, s'élève donc à $136,303. Depuis 1943, Air-Canada exploitait un service transatlantique en temps de guerre entre Montréal et la Grande-Bretagne, au compte du gouvernement canadien. La Société et le personnel ont ainsi acquis une grande expérience des envolées transatlantiques.

L'expérience acquise durant la guerre a été des plus précieuses aux Lignes aériennes Trans-Canada (Atlantique) non seulement pour l'instruction des équipes aériennes affectées à l'Atlantique, mais aussi pour le perfectionnement du personnel activement mêlé aux aspects si nombreux du service atlantique. Les radiocommunications d'Air-Canada (Atlantique), dont le centre est à Moncton (N.-B.), sont assurées par les Lignes aériennes Trans-Canada, organisme du ministère des Transports. Durant la guerre, les équipes d'entretien s'occupaient et de leurs propres avions et des appareils de la *British Overseas Airways Corporation*, acquérant ainsi d'utiles connaissances techniques à l'égard des problèmes que posent les longues envolées.

Le ministère des Transports s'intéresse profondément à ce service. Le Service météorologique du Canada, service très étroitement coordonné, compte maintenant des stations à Goose-Bay (Labrador) et à Gander (Terre-Neuve), ainsi qu'à Montréal (P.Q.); ces stations s'occupent surtout du service transatlantique. Le réseau de radio-alignement s'étend de Montréal à Goose-Bay et Gander en passant par des points intermédiaires. Le Canada défraie le coût d'un navire, qui fait partie d'une station météorologique en mer, posté sur la voie de l'Atlantique-nord; il en coûte environ $350,000 par année.

L'écroulement du vaste réseau créé aux fins de la guerre a été évité grâce à la prompte intervention de l'Organisation provisoire de l'aviation civile internationale (PICAO) qui a convoqué une assemblée de tous les pays intéressés à Dublin (Irlande) en mars 1946. On y a pris des dispositions en vue de conserver tous les services essentiels. Ces services sont assurés par tous les pays intéressés, d'après une base convenue et équitable; le Canada paye sa part des dépenses. A ce propos, le C.A.R.C. s'occupe des services de recherche et de sauvetage du côté canadien. Le Service de recherche et de sauvetage comprend non seulement l'envoi d'avions à la recherche d'appareils perdus, mais aussi l'unification des services de surveillance et de communications afin de permettre aux navires en mer de se porter au secours. Il tient les intéressés au courant de la position et de la situation de tous les avions dans la région.

A l'été de 1948, Air-Canada (Atlantique) comptait sept envolées régulières aller et retour par semaine, entre le Canada et la Grande-Bretagne. Toutefois, à cause du trafic considérable, il a fallu affecter deux avions durant l'été, à chacune de la plupart de ces envolées régulières.

Durant l'été, les avions empruntent la voie nord pour se rendre en Grande-Bretagne, en passant soit par Goose-Bay au Labrador, soit par Gander à Terre-Neuve. En conformité d'un accord avec Terre-Neuve, tous les services transatlantiques, sauf les Lignes aériennes Trans-Canada (Atlantique), font escale à Gander, si la température le permet. Air-Canada (Atlantique) est le seul service transatlantique autorisé à faire escale régulièrement à Goose-Bay. Les autres sociétés ne peuvent le faire que si la température ne permet pas d'atterrir ailleurs.

Le 1er mai 1948, Air-Canada a inauguré un service aux Bermudes de deux envolées aller et retour par semaine; une part de Montréal (P.Q.) et l'autre, de Toronto (Ont.).

En vertu d'un traité avec le Portugal, les avions d'Air-Canada peuvent atterrir aux Açores si la température rend la voie nord impraticable.

L'hiver de 1946-1947 a démontré l'opportunité d'établir un poste de ravitaillement en essence dans l'est des Maritimes au bénéfice des nombreux services transatlantiques. La route sud, via les Açores, offre beaucoup plus de sûreté si l'on a le choix d'un autre aéroport que Gander à un endroit propice sur le continent. Durant l'hiver de 1947-1948, plusieurs services ont obtenu la permission temporaire d'atterrir à Sydney (N.-É.), où l'aéroport est assez bien aménagé pour recevoir les avions transatlantiques. La plupart des services transatlantiques préfèrent Sydney (N.-É.) et l'aéroport y sera amélioré en vue d'en faire un poste permanent de ravitaillement en essence.

Les Lignes aériennes Trans-Canada (Atlantique) limitée, se servent exclusivement d'avions North Star pour le service transatlantique et celui des Bermudes. Le 14 mai 1948, ces avions ont été affectés au service international, entre Toronto et New-York, et le 1er juin 1948, au service domestique également. Le North Star, adaptation canadienne du Douglas DC-4, est muni de moteurs britanniques Rolls-Royce Merlin. Le rendement de cet appareil est si bon qu'on le tient pour un chef-d'œuvre du génie aéronautique canadien.

Section 2.—Aéroports et avions

Sous-section 1.—Résumé statistique de l'aviation civile

Le Bureau fédéral de la statistique recueille des exploitants commerciaux de transports aériens, des aéro-clubs, etc., les statistiques de l'aviation civile et les réunit. Il ne recueille pas, cependant, les renseignements sur les licences et les accidents, lesquels sont fournis par la Division de l'aviation civile du ministère des Transports.

Les sociétés commerciales se divisent en deux catégories: sociétés engagées principalement dans l'aviation internationale entre le Canada et les États-Unis et sociétés engagées exclusivement ou presque dans l'aviation entre stations canadiennes (voir le tableau 8, p. 789). Les envolées régulières sur le tronçon Montréal-Vancouver de la route aérienne transcanadienne remontent à la fin de 1938, de sorte que les statistiques de 1939 sont les premières à s'étendre aux grandes opérations des L.A.T.-C. Les sociétés en activité dans le nord transportent des passagers, des marchandises et des fournitures dans les centres miniers, ce qui explique le volume élevé de marchandises transportées par avion au Canada. Cette particularité de l'aviation civile au Canada rend difficile les comparaisons avec les autres pays où l'avion sert surtout au transport interurbain des passagers entre des aéroports bien établis.

3.—Résumé statistique de l'aviation civile, 1941-1946

NOTA.—Les chiffres de 1921-1923 paraissent à la p. 628 de l'*Annuaire* de 1924; ceux de 1924-1929, à la p. 674 de l'*Annuaire* de 1930; ceux de 1930-1934, à la p. 726 de l'*Annuaire* de 1936; ceux de 1935-1939, à la p. 649 de l'*Annuaire* de 1942; et ceux de 1940, à la p. 753 de l'*Annuaire* de 1947.

Détail	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Milles de vol—						
Payants.....nomb.	11,810,668	12,781,867	14,584,115	15,568,559	18,618,970	25,844,570
Non payants..... "	697,722	547,276	709,434	620,803	1,468,462	2,567,423
Totaux..... "	12,508,390	13,329,143	15,293,549	16,189,362	20,087,432	28,411,993
Passagers transportés—						
Payants[1].....nomb.	181,219	198,205	282,886	371,397	490,809	802,811
Non payants[2]..... "	15,048	13,345	12,375	11,695	17,887	33,737
Totaux..... "	208,059	229,047	314,642	403,938	525,407	836,548
Passagers-milles—						
Payants.....nomb.	53,891,516	70,554,377	100,530,892	111,127,010	153,504,833	206,776,408
Non payants[2]..... "	2,832,198	2,652,224	2,859,572	2,759,319	5,658,612	8,971,573
Totaux..... "	56,723,714	73,206,601	103 390,464	113,886,329	159,163,445	215,747,981
Marchandises transportées—						
Payantes[3]..... liv.	14,719,700	11,055,142	11,546,777	10,522,932	12,615,119	23,437,925
Non payantes..... "	1,733,361	1,243,938	1,515,288	1,247,743	1,447,642	1,607,801
Totaux..... "	16,559,611	12,651,939	13,853,563	12,430,645	14,462,400	25,226,986
Tonnes de marchandises-milles—						
Payantes.....nomb.	956,482	1,125,912	1,500,179	1,406,679	1,337,145	1,892,391
Non payantes..... "	169,055	148,038	218,141	261,507	313,072	420,286
Totaux..... "	1,125,537	1,273,950	1,718,320	1,668,186	1,650,217	2,312,677
Matières postales transportées[4]..... liv.	3,411,971	5,470,209	7,586,809	7,296,265	6,418,944	5,930,338
Tonnes-milles.....nomb.	894,578	1,484,314	2,103,867	2,072,129	2,096,289	1,534,919
Heures de vol—						
Transport payant...nomb.	88,536	92,314	101,169	105,815	125,570	164,648
Transport non payant "	7,049	5,227	6,438	5,308	12,391	20,929
Patrouilles, levers, etc. "	37,238	20,335	9,055	11,299	14,609	26,011
Totaux..... "	132,823	117,876	116,662	122,422	152,570	211,588
Heures de vol des équipages.....nomb.	241,154	235,573	257,815	279,943	369,148	449,844
Heures de vol des passagers.....nomb.	379,777	480,534	562,337	712,373	1,048,344	1,302,358
H.P.-heures de vol des avions..... '000	113,797	127,246	165,487	183,556	216,288	[5]
Essence consommée[6].. gall.	4,389,648	4,653,555	5,661,301	6,169,355	7,855,067	11,556,480
Huile lubrifiante consommée[6]..... "	104,758	104,441	117,050	100,240	121,963	155,206
Aéroports civils autorisés (tous genres).nomb.	180	177	175	136	146	161
Avions civils autorisés (tous modèles)—						
Poids brut—						
Jusqu'à 2,000 liv..nomb.	227	132	52	71	169	639
2,001— 4,000 liv... "	86	64	48	44	47	73
4,001–10,000 liv.... "	96	89	73	87	111	176
Plus de 10,000 liv. "	31	33	41	45	54	68
Totaux, avions "	440	318	214	247	381	956
Propriété commerciale—						
Jusqu'à 2,000 liv..nomb.	109	75	33	7	117	434
2,001— 4,000 liv... "	58	46	35	18	34	57
4,001—10,000 liv... "	71	61	54	53	77	124
Plus de 10,000 liv.. "	30	32	38	45	50	56

Renvois à la fin du tableau, p. 785.

3.—Résumé statistique de l'aviation civile, 1941-1946—fin

Détail	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Propriété, autre—						
Jusqu'à 2,000 liv..nomb.	118	57	19	64	52	205
2,001— 4,000 liv... "	28	18	13	26	13	16
4,001—10,000 liv... "	25	28	19	34	34	52
Plus de 10,000 liv.. "	1	1	3	néant	4	12
Personnel breveté de l'aviation civile—						
Pilotes commerciaux.....nomb.	77	108	67	68	96	88
Pilotes commerciaux à brevet limité.... "	322	324	218	181	457	1,149
Pilotes affectés au transport..... "	158	188	235	318	485	828
Pilotes privés..... "	760	656	242	255	389	1,123
Mécaniciens..... "	832	944	983	850	962	1,269

[1] Ne comprend pas les passagers transportés entre stations étrangères. [2] Comprend les employés autres que les équipages. [3] Ne comprend pas les marchandises transportées entre stations étrangères. [4] Calculé sur une base différente de celle des Postes, voir page 813. [5] Inconnu. [6] Pour transporteurs canadiens seulement.

Sous-section 2.—Aménagements au sol

Les premiers aménagements au sol dont disposa l'aviation civile au Canada furent principalement les aéroports municipaux ou ceux des aéroclubs voisins des grands centres urbains et maintes têtes de ligne d'où rayonnaient les services commerciaux, surtout vers les régions minières du nord. Un grand terminus de navigation aérienne a été aménagé à Saint-Hubert (P.Q.), à sept milles au sud de Montréal, avec tout ce qu'il faut pour répondre aux exigences de l'immigration, de la douane et des postes. Ces premiers aéroports formaient le noyau de ce qui, à la suite de nombreuses additions et améliorations, est devenu la chaîne d'aérodromes qui constitue aujourd'hui la route aérienne transcanadienne exploitée par le ministère des Transports. L'évolution de cette route de même que l'utilisation et l'expansion des aménagements au sol pour fins militaires durant la seconde guerre mondiale ont modifié la condition et les aménagements de plusieurs anciens aéroports municipaux.

4.—Aéroports civils par genre, 31 décembre 1946

Genre	Surface d'atterrissage			
	Terre seulement	Eau seulement	Terre et eau	Total
	nombre	nombre	nombre	nombre
Public	20	17	néant	37
Gouvernement fédéral	25	4	"	29
Intermédiaire	49	néant	"	49
Provincial	néant	7	"	7
Privé	9	17	"	26
Aéroports municipaux	8	3	2	13
Totaux	**111**	**48**	**2**	**161**

Sous-section 3.—Avions

La construction au Canada des avions et du matériel d'aviation est essentie le au progrès de l'aviation. Avant la guerre, plusieurs fabricants construisaient des modèles d'avion particulièrement appropriés au Canada, et un certain nombre de fabricants d'Angleterre et des États-Unis ont établi ici des succursales pour le montage et le service de leurs avions. Il existait aussi un certain nombre d'établissements fabriquant des trains d'atterrissage, spécialement à patins et à flotteurs,

destinés à répondre aux exigences particulières du Canada. Durant la guerre, les établissements équipés pour la fabrication des avions et des pièces d'avion ont produit des avions militaires, et l'industrie s'est accrue de compagnies et d'établissements nouveaux. Les statistiques principales de l'avionnerie sont données pour la dernière année qu'elles sont connues au chapitre des manufactures (tableau 9, p. 581).

Section 3.—Finances et employés

Sous-section 1.—Recettes et dépenses fédérales et autres

Les exigences civiles et militaires ont déterminé récemment de profonds changements dans la position de l'aviation civile au Canada. Jusqu'à l'inauguration des services des Lignes aériennes Trans-Canada, l'aviation civile était développée principalement en vue d'assurer des services privés, commerciaux et administratifs aux régions les plus reculées du pays, surtout les régions minières, forestières et de piégeage du nord. Récemment, toutefois, le gouvernement fédéral a amélioré les aéroports existants et en a construit d'autres pour des fins civiles et militaires. En plus des dépenses directes, le ministère des Transports a aidé les municipalités à construire et améliorer leurs aéroports au coût de $3,707,311.

5.—Immobilisations, dépenses d'exploitation et d'entretien et recettes du ministère des Transports en rapport avec l'aviation civile, années terminées le 31 mars 1945-1947

NOTA.—Tirées des dossiers du ministère des Transports. La section des immobilisations du ministère a été revisée de manière à comprendre le Service aérien transatlantique du gouvernement canadien; la section des dépenses d'exploitation et d'entretien a été revisée et comprend les dépenses faites à même les crédits de guerre; et la section des recettes a été revisée et comprend les recettes se rapportant aux crédits de guerre sous la classe appropriée de recettes au lieu d'indiquer le total en un seul montant comme auparavant.

Détail	1945	1946	1947	Total au 31 mars 1947
	$	$	$	$
Immobilisations du ministère				
Routes aériennes et aéroports—				
Aviation civile—				
Crédits ordinaires	néant	*−1,334,324*	néant	849,053
Crédits au compte-capital	803,240	750,323	1,195,890	11,049,646
Crédits de guerre	6,682,241	2,899,518	99,066,057	111,086,445
Ministère de l'Air du Royaume-Uni	néant	4,913,090	néant	4,913,090[1]
Service radiophonique—				
Crédits ordinaires	néant	2,847	néant	336,180
Crédits au compte-capital	706,495	494,430	647,358	5,408,597
Crédits de guerre	141,253	173,476	663,010	1,290,936
Service météorologique—				
Crédits ordinaires	néant	néant	1,420	12,486
Crédits de guerre	43,392	150,469	57,098	469,299
Totaux, routes aériennes et aéroports	**8,376,621**	**8,049,829**	**101,630,833**	**135,415,732**[2]
Service aérien transatlantique du gouvernement canadien	**362,162**	**2,548,104**	**1,678,103**	**4,788,369**
Totaux, immobilisations du ministère	**8,738,783**	**10,597,933**	**103,308,936**	**140,204,101**

[1] Propriétés construites à Montréal (Dorval) (P.Q.), au 15 février 1946, et North-Bay (Ont.), au 31 décembre 1945, acquises par le gouvernement fédéral en vertu des ententes du 24 juin 1943 et du 5 juin 1944. [2] Non compris les dépenses de construction et d'amélioration des routes aériennes et aéroports à même les crédits de secours au chômage, pour un montant de $3,811,164, faites par le ministère de la Défense nationale avant l'établissement du ministère des Transports en 1936, ni les octrois aux municipalités pour aider à l'amélioration des routes aériennes et aéroports pour un montant de $3,707,311, ni les dépenses faites par le ministère de la Défense nationale pour l'Air, ou d'autres ministères du gouvernement. Il y a eu aussi un paiement de $87,100,814 pour l'acquisition d'installations (de guerre) aériennes américaines et autres installations de guerre au Canada et au Labrador.

5.—Immobilisations, dépenses d'exploitation et d'entretien et recettes du ministère des Transports en rapport avec l'aviation civile, années terminées le 31 mars 1945-1947—fin

Détail	1945	1946	1947
Dépenses et recettes d'exploitation et d'entretien	$	$	$
Dépenses—			
Administration des services de l'air	8,876	5,545	8,725
Réglementation de l'aviation civile (y compris application de la loi de l'aéronautique et règlements)	229,137	252,208	356,479
Subventions aux aéroclubs	5,050	33,950	30,000
Aide à la *M & C Aviation Co. Ltd.*	néant	9,729	271
Routes aériennes et aéroports, exploitation et entretien—			
Aménagements principaux	850,896	1,241,513	2,026,334
Service radiophonique	800,220	918,211	1,070,332
Service météorologique	462,895	477,967	599,162
Dépenses à même les crédits de guerre	3,912,908	5,033,675	4,370,172
Loi d'indemnisation des employés de l'État	8,691	7,668	13,050
Totaux, dépenses	**6,278,673**	**7,980,466**	**8,474,525**
Recettes—			
Certificats de pilotes privés	2	452	1,934
Honoraires d'enregistrement des avions	345	1,505	4,720
Permis d'aéroports	20	120	630
Certificats d'aéronavigabilité	110	1,790	3,685
Permis, services réguliers de transport	15	néant	néant
Amendes—Loi et règlements de l'aéronautique	160	"	140
Honoraires d'atterrissage	86,386	115,593	157,217
Tarif des passages	619	354	2,776
Location d'aéroports	22,259	38 279	195,131
Location d'espace à l'extérieur et dans les hangars	7,241	19,106	148,103
Location d'équipment	3,885	8,657	24,220
Location—quartiers des employés	49,057	52,750	59,038
Loyers divers	539	1,690	3,633
Service d'énergie	néant	4,266	9,207
Radio-service de l'aéroport aux avions	22,884	26,374	27,524
Droits des dépêches radiotéléphoniques	17,145	21,195	22,746
Recettes du mess	25,759	29,402	30,182
Recettes diverses	5,867	7,165	42,776
Remboursement de dépenses de l'année précédente	24,454	31,673	409,997
Totaux, recettes	**266,747**	**360,371**	**1,143,659**

Il n'existe pas de statistique sur les frais d'exploitation aéronautique des gouvernements fédéral et provinciaux ou des particuliers.

Les immobilisations en propriété des voituriers commerciaux par air, déclarées pour la fin de 1946, sont indiquées au tableau 6.

6.—Coût de la propriété, recettes et dépenses des voituriers commerciaux par air, services réguliers et autres au Canada, 1946

Détail	Voituriers commerciaux canadiens		
	Réguliers	Autres	Total
Coût de la propriété—	$	$	$
Avions	6,929,690	785,334	7,715,024
Moteurs d'avions	1,310,829	132,490	1,443,319
Bâtiments et ouvrages	1,577,126	85,553	1,662,679
Divers	1,992,190	156,730	2,148,920
Totaux, coût de la propriété	**11,809,835**	**1,160,107**	**12,969,942**
Recettes et dépenses—			
Recettes	20,623,551	1,364,438	21,987,989
Dépenses	21,392,491	1,384,949	22,777,440

Sous-section 2.—Employés et salaires

Le personnel breveté de l'aviation civile ces dernières années est indiqué au tableau 3, p. 785. Toutefois, ces chiffres comprennent en outre les pilotes et les mécaniciens à l'emploi du gouvernement fédéral et des particuliers, de même que ceux qui ne sont pas employés du tout au sens ordinaire du mot.

7.—Employés et salaires dans l'aviation civile au Canada, 1946

Catégorie d'employés	Réguliers		Irréguliers		Totaux	
	nomb.	$	nomb.	$	nomb.	$
Directeurs généraux	158	869,541	19	69,814	177	939,355
Commis	600	925,984	30	34,339	630	960,323
Pilotes	200	1,263,286	59	156,579	259	1,419,865
Co-pilotes	170	591,352	2	4,797	172	596,149
Expéditeurs	70	204,249	3	4,360	73	208,609
Opérateurs des transmissions	327	579,766	1	3,920	328	583,686
Stewards et autres	140	247,936	1	1,233	141	249,169
Ingénieurs d'aéronautique	252	620,966	29	61,926	281	682,892
Mécaniciens	1,641	3,332,612	75	120,027	1,716	3,452,639
Employés d'aéroport	826	1,334,087	14	16,997	840	1,351,084
Employés des magasins	148	244,125	8	12,157	156	256,282
Autres employés	624	1,313,467	16	21,453	640	1,334,920
Totaux	**5,156**[1]	**11,527,371**[1]	**257**	**507,602**	**5,413**[1]	**12,034,973**[1]

[1] Sans compter 115 employés recevant $295,044.—Employés domiciliés au Canada au service de voituriers internationaux.

Section 4.—Trafic aérien

D'après le tableau 3, p. 784-785, le trafic-passagers augmente fortement de 1941 à 1946. Le volume de marchandises transportées par avions s'accroît rapidement; il passe de 2,372,467 livres en 1931 au chiffre sans précédent de 24,317,610 livres en 1937; il diminue beaucoup au cours de la guerre, à 14,462,400 livres en 1945. Le recul du trafic aérien s'apparente étroitement à celui de l'exploitation des mines d'or et aux restrictions imposées à l'usage de l'avion pour le piégeage et autres entreprises. Le relèvement, toutefois, s'effectue rapidement en 1946 et un nouveau sommet est atteint, soit 25,226,986 livres. Au cours des années qui ont précédé la guerre, une grande partie des marchandises transportées par la voie des airs se composait de machines et fournitures minières destinées aux exploitants de mines d'or. Plusieurs de ces mines, situées dans le nord du Québec et de l'Ontario, dans les provinces de l'Ouest et dans les Territoires du Nord-Ouest, n'étaient accessibles que par canot en été et attelage de chiens ou avion en hiver, aussi le transport aérien y était-il le moins coûteux et le plus efficace. La partie VIII du présent chapitre, p. 812, contient de plus amples détails sur les services de la poste aérienne.

Les statistiques relatives aux voituriers internationaux comprennent le trafic effectué au-dessus du territoire canadien par les exploitants canadiens et étrangers, de même que le trafic restreint qui se fait à travers le territoire canadien et entre les postes étrangers; celles qui ont trait aux voituriers canadiens qui exploitent des lignes internationales sont comprises avec les exploitants "internationaux" et "canadiens", mais les doubles entrées sont éliminées des totaux.

8.—Activité de l'aviation civile au Canada, 1946

NOTA.—Ces statistiques sont présentées sur une base différente de celle des années précédentes.

Détail		Voituriers canadiens			Étrangers internationaux	Total
		Réguliers	Irréguliers	Non commerciaux		
Milles de vol des avions—						
Transport payant	nombre	21,692,323	3,099,171	néant	1,053,076	25,844,570
Transport non payant	"	2,109,059	278,131	143,204	37,029	2,567,423
Totaux	"	23,801,382	3,377,302	143,204	1,090,105	28,411,993
Passagers transportés—[1]						
Payants	nombre	508,907	63,416	néant	230,488	802,811
Entre stations étrangères	"	néant	néant	"	6,673	6,673
Non payants	"	18,929	2,041	2,708	3,386	27,064
Totaux	"	527,836	65,457	2,708	240,547	836,548
Passagers-milles—						
Payants	nombre	189,474,887	4,210,510	néant	13,091,011	206,776,408
Non payants	"	8,325,799	210,353	202,004	233,417	8,971,573
Totaux	"	197,800,686	4,420,863	202,004	13,324,428	215,747,981
Marchandises transportées—[2]						
Payantes	liv.	18,344,679	4,109,111	néant	984,135	23,437,925
Entre stations étrangères	"	néant	néant	"	181,260	181,260
Non payantes	"	1,219,881	20,310	271,803	95,807	1,607,801
Totaux	"	19,564,560	4,129,421	271,803	1,261,202	25,226,986
Marchandises, tonnes-milles—						
Payantes	nombre	1,702,172	142,121	néant	48,098	1,892,391
Non payantes	"	401,683	1,272	9,726	7,605	420,286
Totaux	"	2,103,855	143,393	9,726	55,703	2,312,677
Matières postales	liv.	4,811,819	103,811	néant	1,014,708	5,930,338
Tonne-milles de matières postales	nombre	1,482,460	3,364	"	49,095	1,534,919
Heures de vol des avions—						
Transport payant	nombre	138,145	19,602	"	6,901	164,648
Transport non payant	"	16,653	2,682	1,386	208	20,929
Patrouilles, levers, etc	"	894	15,341	9,776	néant	26,011
Totaux	"	155,692	37,625	11,162	7,109	211,588
Heures de vol des équipages	nombre	379,280	36,032	12,848	21,684	449,844
Heures de vol des passagers	"	1,173,245	40,666	1,791	86,656	1,302,358
Essence consommée	gall.	9,700,052	549,497	277,721	1,029,210[2]	11,556,480
Huile lubrifiante consommée	"	134,318	13,267	6,659	2,245[2]	156,489

[1] A l'exclusion de l'échange de trafic entre les voitures. [2] Achetée au Canada.

PARTIE VI.—COMMUNICATIONS PAR FIL*

Section 1.—Télégraphes

Les débuts des communications télégraphiques au Canada sont décrits à la p. 792 de l'*Annuaire* de 1934-1935.

Service du téléphone et du télégraphe du gouvernement fédéral†.—Le Service du téléphone et du télégraphe du gouvernement fédéral, qui relevait autrefois du ministère des Travaux publics, s'acquitte maintenant de ses fonctions sous les

* Revisé par G. S. Wrong, directeur, Division des transports, Bureau fédéral de la statistique. Cette division publie des rapports annuels sur la statistique des télégraphes et téléphones.

† Revisé par G. C. W. Browne, directeur de la Radio, Division de la radio, ministère des Transports.

ordres du ministère des Transports. Ce transfert s'est effectué afin d'unifier sous un seul ministère les principaux services de communication de l'État. Son but général est de fournir des communications par fil aux régions éloignées et peu peuplées, que ne desservent pas les compagnies commerciales et où l'intérêt public demande que la population jouisse de services de communication suffisants. C'est le ministère des Finances qui est chargé maintenant de la surveillance de l'installation des téléphones du gouvernement à Ottawa.

Le Service du téléphone et du télégraphe du gouvernement canadien assure des services téléphoniques et télégraphiques aux établissements disséminés le long de la côte de l'île du Cap-Breton; des services de communication par câble avec les îles Campobello, Grand-Manan et autres de la baie de Fundy, l'île du Prince-Édouard et nombre de petites îles du golfe Saint-Laurent; des communications par câble avec les îles Pelée et Manitoulin (Ontario), ainsi que des lignes téléphoniques sur cette dernière; certaines lignes avec des régions reculées du nord de la Saskatchewan; des lignes télégraphiques depuis Edmonton jusqu'à l'Athabasca et la région de Rivière-la-Paix (Alberta), ainsi qu'un vaste réseau téléphonique dans cette dernière région; des communications télégraphiques et téléphoniques le long du littoral de l'île de Vancouver et des îles adjacentes; un service de communication avec les centres de pêche, les centres forestiers et miniers de l'intérieur; une ligne télégraphique et téléphonique de terre desservant des localités depuis Ashcroft (C.-B.) jusqu'à Dawson (Yukon).

Réseaux télégraphiques.—Les réseaux télégraphiques canadiens se composent des lignes de l'État et des compagnies à charte de chemin de fer et de télégraphe. Proportionnellement à la population, le réseau télégraphique du Canada est l'un des plus étendus de l'univers et fonctionne malgré de sérieux désavantages géographiques et climatiques.

1.—Statistique sommaire de tous les télégraphes canadiens, 1936-1946

NOTA.—Les chiffres de 1920-1930 paraissent à la p. 751 de l'*Annuaire* de 1938 et ceux de 1931-1935, à la p. 653 de l'édition de 1943-1944.

Année	Revenu brut	Dépenses d'exploitation	Revenu net d'exploitation	Longueur des lignes sur poteaux	Longueur des fils	Employés[1]	Bureaux	Dépêches par terre	Câblogrammes[2]	Sommes câblées
	$	$	$	milles	milles	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	$
1936...	10,378,873	8,710,349	1,668,524	52,907	363,180	6,064	4,121	12,735,186	1,391,903	4,296,738
1937...	11,410,333	9,467,398	1,942,935	53,001	369,411	6,401	4,761	13,456,330	1,488,767	4,550,731
1938...	10,611,207	9,399,631	1,211,576	52,408	373,283	6,347	4,900	12,814,234	1,404,244	4,103,690
1939...	10,474,489	9,297,902	1,176,587	52,464	374,550	6,339	4,845	12,462,912	1,492,389	3,539,988
1940...	10,922,674	9,625,035	1,297,639	52,396	380,318	6,588	4,781	12,732,982	1,657,148	3,118,166
1941...	12,777,920	10,878,222	1,899,698	52,246	379,794	7,272	4,832	14,281,570	2,251,979	3,868,040
1942...	14,826,431	11,925,417	2,901,014	52,418	381,953	7,544	4,979	15,422,131	2,831,549	5,439,880
1943...	16,955,288	12,942,108	4,013,180	52,414	384,350	8,330	4,908	16,469,564	3,013,752	7,677,089
1944...	16,986,491	14,404,835	2,581,656	52,414	387,677	8,050	4,834	16,445,450	2,324,863	8,242,926
1945...	18,016,289	15,062,231	2,954,058	52,447	391,476	8,230	4,804	17,666,904	2,192,173	8,006,128
1946...	17,997,726	16,028,900	1,968,826	52,501	400,981	8,603	4,707	18,441,841	1,845,539	9,247,100

[1] Moins les employés à commission. [2] Moins les messages relayés aux États-Unis.

Câbles sous-marins.—Quatre compagnies de câbles fonctionnent au Canada en 1946: *Commercial Cable Company; Pacific Cable Board; Halifax and Bermudas Cable Company;* et *Western Union Telegraph Company.* Ces compagnies ont des

communications avec les stations de Terre-Neuve, des États-Unis, des Bermudes, d'Angleterre, d'Australie, de Nouvelle-Zélande, etc. Le tableau 2 indique le nombre de câbles qui relient les stations et la longueur de ces câbles en milles marins.

2.—Compagnies de câbles au Canada, 1946

Compagnie et stations	Nombre de câbles	Milles marins
Commercial Cable Company—		
Canso (N.-É.) à Port-aux-Basques (Terre-Neuve)	1	200·90
Canso (N.-É.) à Saint-Jean (Terre-Neuve)	2	908·20
Canso (N.-É.) à Horta, Fayal (Açores)	2	3,420·00
Canso (N.-É.) à Far-Rockaway (N.-Y.)	3	2,892·80
Pacific Cable Board—		
Halifax (N.-É.) à Porthcurno (Angleterre)	2	6,164·00
Bamfield (C.-B.) à Auckland (Nouvelle-Zélande)	1	6,756·00
Bamfield (C.-B.) à Sydney (Nouvelle-Galles du Sud)	1	7,830·00
Halifax and Bermudas Cable Company—		
Halifax (N.-É.) aux Bermudes	1	870·00
Western Union Telegraph Company—		
North-Sydney (N.-É.) aux îles Saint-Pierre et Miquelon	2	395·88
North-Sydney (N.-É.) à Island-Cove (Terre-Neuve)	2	633·50
North-Sydney (N.-É.) à Colinet (Terre-Neuve)	1	321·95
Canso (N.-É.) à Hannel (N.-Y.)	2	1,595·16
Canso (N.-É.) à Duxbury (Mass.)	1	572·73
Canso (N.-É.) aux îles Saint-Pierre et Miquelon	1	251·96
North-Sydney (N.-É.) à Canso (N.-É.)	2	249·92

Section 2.—Téléphones

Un bref historique des premiers progrès du téléphone au Canada paraît à la page 795 de l'*Annuaire* de 1934-1935.

Sous-section 1.—Réseaux et équipement

Réseaux téléphoniques.—Les 3,114 réseaux téléphoniques en exploitation en 1946 comprennent les trois grands réseaux provinciaux du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta et des réseaux plus petits appartenant aux gouvernements de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick ainsi que le réseau exploité par le ministère des Travaux publics et les Parcs nationaux du Canada, ministère des Mines et Ressources. Ils comprennent en outre 23 réseaux municipaux dont les plus importants sont ceux d'Edmonton, Fort-William et Port-Arthur. Au nombre des 2,354 sociétés coopératives de téléphone, pas moins de 1,106 se trouvent en Saskatchewan, 788 en Alberta et 214 en Nouvelle-Écosse. Les plus importantes des 516 compagnies par actions qui exploitent des réseaux téléphoniques en 1946 sont la *Compagnie de Téléphone Bell du Canada* et la *British Columbia Telephone Co.* La *Compagnie de Téléphone Bell* détient plus de 60 p. 100 de tous les placements dans les réseaux téléphoniques et le nombre de ses téléphones dans le Québec et l'Ontario représente 58 p. 100 du total au Canada.

Matériel téléphonique.—Pendant les années 1935-1946, le nombre d'appareils téléphoniques en usage augmente de 817,303, soit de 49 p. 100 par 100 habitants.

Sur un total de 2,026,118 appareils au Canada en 1946, 1,122,788 ou 55 p. 100 sont automatiques. Les autres fonctionnent au moyen de multiples manuels.

Les multiples automatiques ont complètement remplacé les multiples manuels dans les principales villes des provinces des Prairies et les remplacent dans les autres provinces.

3.—Milles de lignes sur poteaux et de fils, et téléphones en usage, 1936-1946

NOTA.—Les chiffres de 1911-1930 paraissent à la p. 753 de l'*Annuaire* de 1938 et ceux de 1931-1935, à la p. 654 de celui de 1943-1944.

Année	Réseaux	Longueur des lignes sur poteaux	Longueur des fils	Appareils téléphoniques					
				Commerciaux	Domiciliaires	Ruraux[1]	Taxiphones	Total	Par 100 habitants
	nomb.	milles	milles	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1936....	3,063	210,926	5,197,042	371,401	641,229	229,940	23,658	1,266,228	11·5
1937....	3,191	209,767	5,307,884	386,669	676,001	235,763	24,361	1,322,794	11·9
1938....	3,203	211,895	5,397,244	396,975	695,961	240,204	26,277	1,359,417	12·1
1939....	3,212	212,603	5,518,329	406,279	720,043	243,730	27,220	1,397,272	12·3
1940....	3,193	212,680	5,681,594	421,050	762,331	248,982	28,675	1,461,038	12·8
1941....	3,209	213,393	5,882,223	446,739	827,522	257,409	30,476	1,562,146	13·6
1942....	3,192	217,958	6,014,596	463,827	867,307	266,176	30,465	1,627,775	14·0
1943....	3,187	218,702	6,057,889	484,429	901,228	275,202	31,303	1,692,162	14·3
1944....	3,174	220,161	6,108,070	504,791	928,061	286,521	32,550	1,751,923	14·6
1945....	3,151	222,435	6,333,761	531,697	983,074	300,757	33,266	1,848,794	15·3
1946....	3,114	228,983	6,770,137	585,982	1,079,769	326,405	33,962	2,026,118	16·5

[1] Y compris les téléphones sur les lignes rurales et sur les lignes urbaines qui ont plus de quatre postes.

La densité des téléphones dans les différentes provinces subit naturellement l'influence de l'urbanisation de la population, car le nombre de téléphones employés pour fins commerciales est beaucoup plus grand dans les villes que dans les régions rurales.

4.—Téléphones en usage, par province, 1946

Province ou territoire	Lignes particulières		Lignes doubles et quadruples		Lignes rurales		Branche privée d'échange et d'extension		Taxiphones	Total	Appareils par 100 habitants
	Appareils commerciaux	Appareils domiciliaires	Appareils commerciaux	Appareils domiciliaires	Appareils commerciaux	Appareils domiciliaires	Appareils commerciaux	Appareils domiciliaires			
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Î.P.-É..	1,086	1,188	205	1,918	296	2,636	733	167	67	8,296	8·8
N.-É....	8,369	15,809	974	20,401	1,165	14,069	9,545	2,889	1,015	74,236	12·1
N.-B. ..	5,265	8,955	1,168	14,558	1,001	8,460	6,978	1,612	875	48,872	10·2
Qué....	55,427	93,119	11,401	143,056	11,059	37,311	90,681	13,958	12,855	468,867	12·9
Ont....	91,418	150,325	14,579	335,796	7,235	131,477	142,520	34,157	13,177	920,684	22·5
Man.....	13,065	38,870	75	14,605	1,578	16,011	17,136	2,330	2,494	106,164	14·6
Sask....	15,039	31,310	435	250	11	52,109	7,714	1,587	526	108,981	13·1
Alb.....	19,438	41,464	58	71	1,284	19,796	12,453	1,176	1,064	96,804	12·1
C.-B.....	26,460	8,993	552	97,166	3,645	17,160	33,189	4,038	1,889	193,092	19·3
Yukon.	19	1	néant	néant	34	68	néant	néant	néant	122	1·5
Totaux.	**235,586**	**390,034**	**29,447**	**627,821**	**27,308**	**299,097**	**320,949**	**61,914**	**33,962**	**2,026,118**	**16·5**

Sous-section 2.—Statistique financière du téléphone

Les tendances importantes de l'industrie du téléphone au Canada sont indiquées aux tableaux **5** et **6**. Les recettes, les dépenses d'exploitation, les salaires, etc. diminuent durant la crise, mais les diminutions ne sont pas aussi marquées que dans la plupart des autres branches de l'industrie.

5.—Statistiques financières du téléphone, 1936-1946

NOTA.—Les chiffres de 1911-1930 paraissent à la p. 754 de l'*Annuaire* de 1938 et ceux de 1931-1935, à la p. 655 de celui de 1943-1944.

Année	Capital fixe		Coût de la propriété et du matériel	Recettes brutes	Dépenses d'exploitation	Revenu d'exploitation	Salaires[1,2]	Employés[2]
	Capital social	Dette fondée						
	$	$	$	$	$	$	$	nombre
1936	111,239,775	160,331,601	330,048,263	59,770,591	51,938,102	7,832,489	23,365,977	17,775
1937	127,289,481	160,558,719	335,810,564	63,288,855	54,512,191	8,776,664	25,579,850	18,413
1938	128,802,946	163,398,749	342,227,172	64,749,255	55,231,173	9,518,082	26,020,463	17,925
1939	130,507,411	162,168,894	350,160,208	67,438,256	57,383,562	10,054,694	26,525,374	17,636
1940	132,153,922	160,630,190	359,454,188	72,008,157	62,266,583	9,741,574	27,147,055	18,696
1941	133,807,363	163,938,306	372,639,967	79,369,496	68,691,602	10,677,894	29,003,719	20,103
1942	135,034,375	165,634,194	386,164,071	87,057,252	75,221,887	11,835,365	31,580,290	20,360
1943	136,566,967	163,430,008	393,230,035	94,406,757	81,894,162	12,512,595	33,581,699	20,694
1944	137,719,691	161,307,878	401,862,799	101,082,353	87,739,283	13,343,070	37,261,134	21,978
1945	138,680,893	153,934,250	418,434,346	109,899,862	96,417,884	13,481,978	41,830,117	25,599
1946	158,430,612	156,099,974	454,214,793	120,675,038	105,750,974	14,924,064	54,147,432	33,170

[1] Y compris les salaires imputables sur le compte-capital. [2] A l'exclusion des lignes rurales de la Saskatchewan.

6.—Statistiques financières du téléphone, par province, 1946

Province ou territoire	Passif fixe	Coût de la propriété et du matériel	Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Salaires[1]	Employés
	$	$	$	$	$	$	nombre
Île du P.-É.	832,126	1,379,105	363,714	315,123	48,591	146,834	134
N.-Écosse	11,012,770	15,589,541	4,100,016	3,438,646	661,370	1,597,995	1,120
N.-Brunswick	7,712,281	11,274,809	3,045,825	2,602,236	443,589	1,445,973	944
Québec	186,208,527[2]	105,280,331[2]	80,438,491[2]	71,951,832[2]	8,486,659[2]	15,530,044	8,655
Ontario	7,430,051[2]	196,311,563[2]	4,419,270[2]	3,778,627[2]	640,643[2]	24,118,422	14,591
Manitoba	17,013,967	25,756,838	5,561,398	3,950,628	1,610,770	2,343,044	1,569
Saskatchewan	34,008,391	35,749,915	6,033,858	5,729,383	304,475	1,566,391[3]	1,030[3]
Alberta	21,695,378	20,911,863	6,147,122	4,322,819	1,824,303	1,917,011	1,427
C.-Britannique	28,552,095	41,929,260	10,551,051	9,647,742	903,409	5,470,298	3,695
Yukon	65,000	31,568	14,293	14,038	255	11,420	5
Totaux	**314,530,586**	**454,214,793**	**120,675,038**	**105,750,974**	**14,924,064**	**54,147,432**	**33,170**

[1] Y compris les salaires imputés sur les dépenses et le compte-capital. [2] Les statistiques de la Compagnie de Téléphone Bell dans le Québec et l'Ontario sont incluses sous Québec. [3] A l'exclusion des employés et des salaires en ce qui concerne les réseaux ruraux.

Sous-section 3.—Appels téléphoniques

Le tableau 7 est basé sur des estimations faites par les réseaux téléphoniques qui exploitent près de 90 p. 100 de tous les téléphones au Canada. On a compté les jours d'affaires normales et, après déduction des appels incomplétés, des jours de fête, des dimanches, etc., multiplié la moyenne obtenue par 365. Dans tous les cas, les appels interurbains sont des appels complétés.

7.—Appels locaux et interurbains et moyennes par téléphone et per capita, 1936-1946

NOTA.—Les statistiques de 1928-1935 ont paru à la p. 753 de l'*Annuaire* de 1939.

Année	Appels locaux	Appels interurbains	Nombre total d'appels	Total per capita[1]	Moyennes par téléphone		
					Locaux	Interurbains	Total
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1936.....	2,444,517,000	27,990,000	2,472,507,000	226	1,931	22·1	1,953
1937.....	2,582,984,000	30,823,000	2,613,807,000	237	1,953	23·3	1,976
1938.....	2,592,803,000	30,289,000	2,623,092,000	235	1,907	22·3	1,929
1939.....	2,742,739,000	31,611,000	2,774,350,000	246	1,963	22·6	1,986
1940.....	2,864,215,000	34,888,000	2,899,103,000	255	1,960	23·9	1,984
1941.....	2,971,780,000	39,747,000	3,011,527,000	262	1,902	25·4	1,927
1942.....	2,954,644,000	44,230,000	2,998,874,000	257	1,815	27·2	1,842
1943.....	2,929,446,000	50,348,000	2,979,794,000	252	1,731	29·8	1,761
1944.....	2,955,975,000	56,678,000	3,012,653,000	252	1,687	32·4	1,720
1945.....	3,145,492,000	64,788,000	3,210,280,000	265	1,701	35·0	1,736
1946.....	3,484,248,000	74,757,000	3,559,005,000	289	1,720	36·9	1,757

[1] Les chiffres per capita sont fondés sur l'estimation officielle de la population, donnée à la p. 149.

PARTIE VII.—RADIOCOMMUNICATIONS*

Un exposé de l'évolution du contrôle administratif des radiocommunications au Canada a paru aux pp. 673-675 de l'*Annuaire* de 1945.

Section 1.—Administration

La Division de la radio du ministère des Transports est chargée de l'administration et de la réglementation des radiocommunications au Canada. La réglementation de la radio s'impose dans une très forte mesure en raison de la grande distance sur laquelle se propagent la plupart des ondes radiophoniques et de l'impossibilité de les limiter aux frontières nationales. Les postes mobiles, comme les vaisseaux et les avions, peuvent se déplacer dans toutes les parties du monde et créer du brouillage aux services radiophoniques d'autres pays. C'est pourquoi la réglementation des radiocommunications a fait l'objet de conventions internationales de grande envergure. L'encombrement extrême des fréquences de communications à longue distance de même que la mise à contribution de la radio relativement à la sécurité de la vie humaine rendent nécessaire la réglementation tant domestique qu'internationale, afin d'assurer l'utilisation la plus efficace des fréquences disponibles.

Les principales conventions internationales de la radio et la législation canadienne sur la radio peuvent être groupées ainsi:—

(1) La convention internationale des télécommunications et les règlements qui y sont annexés. Les obligations internationales qui émanent de ce traité sont incorporées dans la loi sur la radio, 1938, laquelle contient également des règlements de caractère purement domestique concernant la radio.
(2) La convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, dont les obligations sont mises en vigueur en vertu de la loi de la marine marchande du Canada, laquelle comprend aussi d'autres exigences domestiques. Ces mesures, portant également sur la construction des navires et sur d'autres aspects de la sécurité maritime, sont appliquées par d'autres divisions du ministère des Transports.
(3) L'accord sur la radiodiffusion régionale en Amérique du Nord et la loi canadienne de 1936 sur la radiodiffusion.

Conférences et réunions internationales et du Commonwealth en 1946-1947 et 1947-1948.—Au cours de ces années, les conférences et réunions auxquelles le Canada a été représenté ont été les suivantes: (1) la Conférence internatio-

* Les sections 1 et 2 de la présente partie ont été revisées par le ministère des Transports.

nale sur la sauvegarde de la vie humaine en mer; (2) une conférence sur des questions relatives aux télécommunications et aux tarifs au sein du Commonwealth, et visant à maintenir la collaboration dans ce domaine; (3) une conférence de spécialistes financiers en vue d'étudier les aspects financiers des frais à la charge de l'usager ordinaire du réseau de télécommunications du Commonwealth; (4) un comité international spécial du brouillage radiophonique (CISPR) de la Commission internationale électrotechnique; ces quatre conférences ont eu lieu à Londres; (5) des réunions internationales sur les services de radiobalisage de la navigation maritime (IRAMN) à New-York et à New-London (Conn.), afin de permettre aux représentants de 31 pays de se familiariser avec les réalisations accomplies dans le domaine des services de radiobalisage de la navigation maritime, y compris le radar et ses applications; (6) réunions des divisions techniques de l'Organisation provisoire de l'Aviation civile internationale (OPACI) et de l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI), à Montréal (P.Q.) et à Washington (D.C.), au cours desquelles ont été formulés des projets en vue de l'uniformisation des communications aéronautiques, des services de radiobalisage de la navigation aérienne et des qualités requises du personnel de l'aviation; (7) trois conférences à Atlantic-City (N.-J.), en vue de *a*) reviser la Convention internationale des téléecommunications (Madrid, 1932), *b*) reviser les règlements généraux des radiocommunications (revision du Caire, 1938), *c*) réglementer l'emploi des hautes fréquences pour fins de radiodiffusion; (8) réunions d'un nouvel organisme international créé par la Convention internationale des télécommunications, à Atlantic-City (N.-J.), 1947, et appelé la Commission provisoire des fréquences (PFB) à Genève, en vue de préparer une liste revisée de fréquences, choisies selon les données du génie et attribuées aux circuits radiophoniques du monde entier. Les réunions de la Commission provisoire des fréquences se sont poursuivies en 1948.

Sous-section 1.—Contrôle technique et permis des postes émetteurs

En vertu de la loi de 1936 sur la radiodiffusion, les demandes de permis en vue de l'établissement de postes de radiodiffusion, ou de modification des postes actuels, sont soumises à la Société Radio-Canada qui formule des recommendations au Ministre, avant que le ministère des Transports les examine. Autorité en matière de permis, la Société Radio-Canada régit aussi l'union des postes en réseaux de même que la nature des programmes radiodiffusés. Sauf ces exceptions, le contrôle des postes de radiodiffusion est assuré par la Division de la radio du ministère des Transports, de la même façon que dans le cas des autres genres de postes de radiocommunication. La bande ordinaire de radiodiffusion est encombrée de postes qui, le soir surtout, se brouillent les uns les autres sur toute l'étendue de l'Amérique du Nord. Afin d'utiliser la bande le plus efficacement et de réduire le brouillage autant que possible, Cuba, la République dominicaine, Haïti, les îles Bahama, Terre-Neuve, le Mexique, les États-Unis et le Canada ont fait des études techniques approfondies sur la façon d'installer le plus grand nombre de postes avec le moins de brouillage possible. Le projet conçu est contenu dans l'accord sur la radiodiffusion régionale en Amérique du Nord. Avant qu'un nouveau poste régulier de radiodiffusion puisse obtenir un permis, un ingénieur radiotélégraphiste de profession, reconnu par le ministère, doit étudier la question, choisir la fréquence, la puissance et, généralement, un réseau d'antennes dirigeables, et, au moyen de calculs, démontrer que le brouillage causé aux postes actuels ne va pas à l'encontre de l'accord sur la radiodiffusion régionale en Amérique du Nord. Le mémoire de l'ingénieur est vérifié par la Division de la radio et, au besoin, des modifications sont apportées

au projet. Lorsqu'un nouveau poste est terminé, il faut en apprécier le fonctionnement et présenter une preuve de rendement afin d'établir que l'installation est effectivement conforme au projet approuvé.

Une autre mesure importante en vue de diminuer le brouillage consiste à s'assurer que chaque poste s'en tient exactement à la fréquence qui lui a été attribuée; les battements qui causent des bruits parasitaires sous forme de note sifflante s'en trouvent fort atténués. Les cinq stations de la Division de la radio, chargées de mesurer les longueurs d'onde, vérifient souvent la fréquence des postes radiophoniques et autres, s'assurant qu'ils maintiennent leur fréquence dans les limites étroites requises.

Les catégories de postes de radio énumérées dans le tableau **1** sont nombreuses et compliquées vu que plusieurs postes remplissent des fonctions étroitement liées. Comme l'indique ce tableau, à la fin de l'année financière terminée le 31 mars 1948 il y a au Canada 1,956,826 postes de radio en activité, dont 267 sont des postes du ministère des Transports. Le résumé des services autorisés, qui paraît aux pp. 798-799, groupe les postes de radio autorisés qui assurent d'importants services connexes.

1.—Poste de radio en activité, par classe, 31 mars 1948

Postes du ministère des Transports	nombre	Autres postes		nombre
Postes côtiers	2	Postes de bord (classe A)		1,446
Poste côtier et radiogoniomètre à basse fréquence combiné	1	Postes de bord (classe B—de réception seulement)		64
Postes côtiers, radiotéléphoniques et radiogoniomètriques à basse fréquence combinés	11	Postes côtiers à rayon limité		5
Postes côtiers et radiophares combinés	3	Postes d'avion		762
Postes côtiers et radiotéléphoniques combinés	23	Postes publics commerciaux		76
Poste côtier, radiotéléphonique et radiophare combiné	1	Postes privés commerciaux[3]		4,275
Radiophares	39	Postes privés commerciaux de la police municipale		101
Radiophare et radiogoniomètre à basse fréquence combiné	1	Postes privés commerciaux d'irradiation—		
Radiophare et poste radiotéléphonique combiné	1	Exploités par Radio-Canada	59[4]	
Postes radiotéléphoniques	18	Exploités par des propriétaires particuliers	127	186
Postes ionosphériques	3	Postes des écoles techniques ou de formation		12
Radiogoniomètres à haute fréquence	2	Postes d'expérimentation		124
Postes de contrôle	5	Postes commerciaux de réception		385
Poste de terre	1	Postes commerciaux de réception (spéciaux)		90
Postes de bord (classe A)	20	Postes amateurs d'expérimentation		5,006
Postes d'avion	20	Postes privés de réception	1,933,351	
Postes de radio-alignement[1]	42	Postes gratuits en faveur des aveugles	7,025	
Postes de radio-alignement, radiotélégraphiques et radiotéléphoniques[1] combinés	48	Postes gratuits en faveur des hôpitaux et institutions de charité	49	
Postes émetteurs de signaux flabelliformes	10	Postes gratuits en faveur des écoles	3,491	
Postes météorologiques[2]	6	Postes gratuits pour réception à cristal	16	
Postes de retransmission d'émission de signaux flabelliformes	6	Postes gratuits pour le gouvernement fédéral	95	
Poste radiogoniométrique, radiotélégraphique et radiotéléphonique combiné	1			1,944,027
Loran (balisage au moyen de radio-alignement à longue portée)	3	**Totaux**		**1,956,826**

[1] Des indicateurs ("Z") d'emplacement sont installés à 71 postes de radio-alignement. [2] Un poste, à Port-Harrison, donne également un service de poste côtier limité dans la baie d'Hudson durant la saison de navigation, mais comme sa fonction principale est celle d'un poste de météorologie, il paraît ici sous cette rubrique seulement. [3] Y compris 66 postes fixes et 1,315 postes mobiles dont les communications sont transmises aux taxis. [4] Y compris 14 postes répéteurs.

Sous-section 2.—Contrôle et permis de la radio maritime et aéronautique

En vertu de la convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer et de la loi de la marine marchande du Canada, la plupart des navires à passagers et les gros cargos doivent être munis d'un équipement radiotélégraphique, destiné surtout à servir en cas de détresse. Cet équipement doit naturellement être conforme à certaines normes pour remplir le but pour lequel il a été installé et le personnel des opérateurs doit également répondre à certaines normes de compétence. Une approbation-type est accordée à chaque marque et modèle d'équipement qui satisfait aux exigences requises; en outre, le poste de bord en général est soumis à une inspection avant que le permis soit accordé et périodiquement par la suite. Les vaisseaux étrangers sont également soumis à une inspection avant de quitter les ports canadiens; on s'assure ainsi qu'ils satisfont aux exigences de la Convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer. Quelque 3,000 vaisseaux sont inspectés chaque année.

Les postes de radio des avions font l'objet d'inspections analogues; en 1947, environ 350 postes de radio d'avion ont été inspectés.

Des normes établissent en détail les conditions à remplir pour satisfaire aux exigences requises et assurer une installation en bon état d'aéronavigabilité. Ces conditions sont contenues dans la circulaire C.R. 1 de la Division de la radio, dont on peut se procurer des exemplaires de tout inspecteur de la Division.

Un certificat-type d'aéronavigabilité est accordé aux manufacturiers pour chaque type (modèle) d'outillage radiophonique d'avion qui a été trouvé conforme aux exigences requises. Ces conditions sont contenues dans la circulaire C.R. 2, "Conditions requises pour obtenir le certificat d'aéronavigabilité de l'outillage radiotélégraphique des avions" Seul l'outillage muni du certificat-type est accepté sur les lignes aériennes régulières et, tandis qu'un autre outillage peut être acceptable dans un autre avion lors d'une inspection à l'époque de l'installation, l'acheteur d'un outillage muni du certificat est assuré que cet outillage remplira toutes les conditions requises. Chaque pièce d'outillage muni d'un certificat a son certificat d'inspection attestant que l'outillage est en bon état et conforme au type approuvé.

Sous-section 3.—Contrôle technique des permis—Généralités

Dans toutes les branches de la radio, il se pratique un contrôle fondamental sur les principales questions suivantes: le droit d'établir un poste, l'attribution des fréquences, les normes de compétence des opérateurs, le mode d'exploitation et les règlements généraux régissant la façon dont sont utilisés les postes de radio.

L'utilisation efficace et l'attribution de hautes fréquences exigent des renseignements assez exacts sur les propriétés de transmission de l'ionosphère, lesquelles varient avec les saisons, les cycles des taches solaires et d'autres facteurs. Ces renseignements s'obtiennent au moyen de mesures de l'ionosphère, effectuées tous les jours à quelque cinquante endroits du globe. Les données sont réunies et analysées, puis des prévisions sont faites pour les mois à venir. Le Comité canadien de la propagation des ondes radiophoniques s'occupe des questions qui intéressent spécialement le Canada, mais le pays dispose également des pronostics généraux sur la fréquence fournis par les *Central Radio Propagation Laboratories* des États-Unis. Ces pronostics reposent sur des données puisées dans le monde entier, y compris celles qui sont obtenues des deux stations de mesurage de l'ionosphère exploitées par la Division de la radio à Clyde-River et sur l'île de Baffin, ainsi qu'à Saint-Jean (Terre-Neuve).

Les normes de compétence des opérateurs et les règlements connexes sont prévus principalement par un accord international. Ils résultent de l'utilisation de la radio comme moyen de sauvegarde de la vie humaine et visent à diminuer le brouillage et à tirer le meilleur parti possible du spectre radiophonique.

En outre, les radiotélégraphistes subissent un examen en vue de l'obtention de certificats de compétence, conformément aux règlements généraux sur les radiocommunications (revision du Caire, 1938).

Les services les plus importants exigent des opérateurs détenant un certificat de compétence de première, de deuxième ou d'une autre classe prescrite. Il est particulièrement essentiel que les postes établis à bord des navires et des avions en vue de la sauvegarde de la vie humaine soient confiés à des opérateurs brevetés. Les opérateurs des services moins importants ou de ceux qui ne deviendront probablement pas une source de brouillage doivent fournir au ministère des Transports la preuve qu'ils ont les qualités dûment requises pour faire fonctionner et maintenir en bon état l'outillage auquel ils sont préposés.

Le 31 mars 1948, le nombre de certificats délivrés est de 16,332, dont certains ne sont plus valides. Dans les catégories commerciales, les titulaires doivent tenir leurs certificats à jour soit en les échangeant, soit en subissant un nouvel examen; dans un certain nombre de cas, des opérateurs ont laissé périmer leurs certificats.

Sommaire des principaux services autorisés

Service commercial de radiotélégraphie et de radiotéléphonie transocéanique.—La *Canadian Marconi Company* est autorisée à exploiter un service à longue distance de radiotélégraphie à ondes dirigées, de son poste de Montréal (Drummondville, P.Q.) à la Grande-Bretagne, à l'Australie, aux Bermudes et à la Jamaïque, et un service de radiotéléphonie de Montréal à la Grande-Bretagne.

Service radiotéléphonique entre le Canada et Terre-Neuve.—La *Canadian Marconi Company* est autorisée à exploiter un poste commercial public avec transmetteur à Drummondville et appareil récepteur à Yamachiche (P.Q.), en vue de communiquer avec un poste analogue situé à Saint-Jean (Terre-Neuve), établissant ainsi un circuit radiotéléphonique direct entre Terre-Neuve et le Canada.

Services radiotéléphoniques commerciaux d'un endroit à un autre.—La *North-West Telephone Company* exploite un service radiotéléphonique entre certains endroits de la Colombie-Britannique, jusqu'à présent non desservis par des communications téléphoniques. Ces postes, utilisés conjointement avec le central téléphonique ordinaire, assurent un service radiotéléphonique en duplex à 147 localités isolées et à certains vaisseaux en mer.

La Corporation de Téléphone et de Pouvoir de Québec.—Cette compagnie exploite sur la rive sud du Saint-Laurent, à Rimouski, un poste radiotéléphonique qui rejoint celui de la *Compagnie de Téléphone Bell*, à cet endroit, et un poste radiotéléphonique à Baie-Comeau (P.Q.); de cette région, le service téléphonique atteint n'importe quel endroit du pays.

Lignes aériennes du Pacifique-Canadien, Limitée.—Cet organisme exploite un service commercial public de radiotéléphonie, comprenant des postes commerciaux publics de radiotéléphonie situés à Sioux-Lookout, Pickle-Lake, Red-Lake et Kenora

(Ont.) et utilisés conjointement avec le central téléphonique ordinaire pour fournir la communication téléphonique à des postes privés établis dans des endroits isolés du nord-ouest de l'Ontario.

Services des gouvernements provinciaux.—Les autorités provinciales utilisent la radio à des fins sylvicoles et exploitent des postes comme il suit: Nouvelle-Écosse, 5; Nouveau-Brunswick, 4; Québec, 61; Ontario, 261 (y compris 23 postes d'avions); Manitoba, 41 (y compris 3 postes d'avions); Saskatchewan, 137 (y compris 12 postes d'avions); Alberta, 154; Colombie-Britannique, 339 (y compris ceux de 14 navires patrouilleurs, 2 vaisseaux de la Commission de la chasse et 1 poste fixe de la Commission de la chasse). Le ministère des Travaux publics de la Colombie-Britannique exploite 5 postes commerciaux privés, y compris un poste d'avion. Le ministère des Travaux publics de l'Alberta possède 14 postes (y compris 2 postes d'avions) et le département des Chemins de fer et des Téléphones de l'Alberta exploite 6 postes. Le ministère de la Voirie et des Travaux publics de la Nouvelle-Écosse exploite 2 postes.

Services de radio-police.—La Gendarmerie royale du Canada exploite 17 postes radiotéléphoniques à des endroits déterminés, 54 postes mobiles, 2 postes portatifs, 5 postes d'avions et 272 postes récepteurs commerciaux dans tout le Canada. La police provinciale de la Colombie-Britannique exploite 27 postes fixes, 10 postes mobiles, 7 postes portatifs, 10 postes récepteurs commerciaux et 7 postes sur des vaisseaux; la police provinciale de l'Ontario, 42 postes fixes et 261 postes mobiles; la Sûreté provinciale du Québec, 9 postes fixes et 12 postes mobiles. Tous ces postes servent à établir la liaison entre les diverses unités de la Sûreté.

Des postes municipaux de radio-police sont également autorisés en vue d'établir des communications entre les divers quartiers généraux de la police provinciale et les automobiles munies de l'outillage de radio-police dans 101 municipalités du Canada.

Communication avec les endroits isolés.—La radiotélégraphie et la radiotéléphonie sont utilisées dans tout le pays comme moyen de maintenir les relations avec les endroits isolés que n'atteignent pas les services télégraphiques et téléphoniques ordinaires.

Compagnies d'utilités publiques, d'énergie et autres.—Ces organismes se servent de la radiotélégraphie pour établir des communications télégraphiques et téléphoniques d'urgence entre leurs centrales électriques et leurs centres de distribution; en 1948, 561 permis ont été accordés pour de tels postes, y compris 120 postes de réception installés dans des automobiles de ronde.

Des permis ont été accordés également à des compagnies minières du Canada en vue de l'exploitation de 165 postes radiotélégraphiques et de 37 postes à bord d'avions.

D'autres compagnies qui exploitent des avions ont obtenu des permis pour 200 postes de radio au sol et 682 postes à bord d'avions (y compris 30 postes récepteurs installés à bord des avions).

Section 2.—Exploitation des radiocommunications

Sous-section 1.—Comptabilité et autres statistiques d'exploitation

La Convention internationale sur les télécommunications et les règlements qui y sont annexés contiennent les accords internationaux relatifs à la reddition et au règlement des comptes des télécommunications internationales. Les écritures du Canada sont tenues par la Division de la radio.

2.—Messages transmis ou reçus (y compris les retransmissions) et recettes perçues par le ministère des Transports, 31 mars 1948

Détail	Messages	Mots	Recettes
	nombre	nombre	$
Routes maritimes—			
Côte orientale	296,865	7,041,350	51,965
Grands lacs	54,632	838,682	17,527
Côte occidentale	350,088	9,757,957	33,115
Baie et détroit d'Hudson	127,637	8,638,779	6,121
Routes aériennes—			
Messages privés, commerciaux et des lignes aériennes	2,284,409	72,203,710	31,508
Service de radio aux compagnies de transport aérien			58,880
Totaux, routes maritimes et aériennes	**3,113,631**	**98,500,478**	**199,116**
Revenu de prime	–	–	**6,722**

Détail	Recettes
	$
Autres recettes de la radio—	
Droits d'examen—Certificats de compétence des radiotélégraphistes	1,546
Amendes et confiscations en vertu de la loi de 1938 sur la radio	37,197
Droits de licence—	
Postes à bord des avions	7,474
Postes amateurs d'expérimentation	12,490
Postes commerciaux privés	16,965
Postes commerciaux publics	2,050
Postes à bord des navires	13,893
Divers	1,407
Recettes du mess—Service radiophonique	14,764
Publications	629
Service d'énergie	6,558
Remboursements de dépenses de l'année précédente	12,960
Location—	
Quartiers des employés	79,716
Outillage, espace pour transmetteurs, etc.	11,421
Ventes et services divers	212
Privilèges de lignes de transmission	2,414
Divers	25
Totaux, autres recettes de la radio	**221,721**
Totaux, recettes de la radio (s'appliquent aux opérations du ministère des Transports)	**427,559**
Perçues de l'émission des permis de postes récepteurs et de postes émetteurs privés plus les commissions[1]	4,789,291

[1] L'article 14(1) de la loi canadienne sur la radiodiffusion, 1936, prescrit ce qui suit: Le ministre des Finances doit au besoin verser à la Banque du Canada ou à une banque à charte qu'il désigne, au crédit de la Société: a) Les deniers provenant des droits de licence pour les postes récepteurs privés et les stations d'irradiation privées, après avoir déduit, des recettes brutes, les frais de perception et d'administration, lesdits frais étant déterminés au besoin par le Ministre.

Le tableau 3 indique le nombre de permis de postes récepteurs délivrés durant l'année terminée le 31 mars 1947 comparativement aux années précédentes.

3.—Permis[1] de poste récepteur privé délivrés, par province, années terminées le 31 mars 1943-1948

Province	1943	1944	1945	1946	1947	1948
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Île du Prince-Édouard	8,516	10,583	10,228	10,346	10,626	12,173
Nouvelle-Écosse	81,524	79,887	82,694	80,759	87,043	91,940
Nouveau-Brunswick	52,745	52,698	53,240	55,043	57,159	68,484
Québec	436,288	455,053	456,825	479,852	491,823	534,797
Ontario	637,116	647,167	627,348	607,968	628,075	677,299
Manitoba	108,435	110,249	106,144	107,343	108,985	118,823
Saskatchewan	127,529	128,754	129,298	126,002	129,447	135,095
Alberta	126,525	128,950	130,209	121,295	125,289	131,849
Colombie-Britannique	149,481	157,060	162,655	165,281	168,950	173,097
Yukon et T.N.-O.	721	499	459	462	427	470
Canada	**1,728,880**	**1,770,900**	**1,759,100**	**1,754,351**	**1,807,824**	**1,944,027**

[1] Comprend les permis délivrés gratuitement au nombre de 6,998 en 1942, 7,465 en 1943, 7,896 en 1944, 8,375 en 1945, 8,435 en 1946, 10,673 en 1947 et 10,676 en 1948. Le tableau 1 donne le classement des postes en 1948.

Recherche et suppression du brouillage.—La loi sur la radiodiffusion ne permet pas l'emploi d'appareils électriques qui causent du brouillage dans la réception radiophonique. La Division de la radio dispose de 42 automobiles munies d'appareils destinés à mesurer et à repérer les sources de bruits parasitaires. En plus de repérer les sources de brouillage, les préposés donnent des conseils sur les moyens les plus efficaces de les supprimer ou de les éliminer. Ces automobiles relèvent de bureaux permanents d'inspection de la radio, établis dans 23 villes du Canada.

4.—Investigations sur le brouillage, années terminées le 31 mars 1945-1948

Détail	1945	1946	1947	1948
	nombre	nombre	nombre	nombre
Investigations—				
Systèmes de distribution électrique et lignes de transmission	1,217	1,645	1,554	1,459
Appareils électriques ménagers et commerciaux	1,808	2,859	4,162	5,035
Postes récepteurs et appareils radiophoniques défectueux	507	647	871	1,433
Appareils électrothérapiques (diathermie)	–	–	–	1,474
Totaux	**3,532**	**5,151**	**6,587**	**9,401**
Résultats—				
Sources déclarées définitivement éliminées	3,092	4,107	5,233	6,428
Sources non encore déclarées éliminées	379	960	1,214	2,725
Sources non éliminables économiquement	61	84	140	248

Le tableau 4 révèle l'augmentation considérable des sources domestiques et commerciales de brouillage. Cette augmentation est attribuable en grande partie à l'usage très répandu de l'éclairage fluorescent dans les établissements commerciaux et dans certaines maisons particulières. Ce brouillage peut être supprimé par l'installation de dispositifs d'accord silencieux, lesquels sont maintenant offerts en assez grand nombre après avoir été difficiles à trouver pendant plusieurs années.

A compter du 1er janvier 1948, les appareils industriels, scientifiques et thérapeutiques sont soumis à une réglementation sévère en vertu des règlements concernant le contrôle du brouillage radiophonique et de l'article 23 de la loi de 1936 sur la radiodiffusion. Ces règlements exigent la suppression des radiations provenant de ces appareils et susceptibles de brouiller les radiocommunications, soit en blindant ces appareils, soit en les remplaçant par d'autres qui ne produisent pas de brouillage. Le ministère effectue des épreuves-type sur les appareils de diathermie et de chauffage industriel soumis par les manufacturiers, et les genres d'appareils qui remplissent les conditions déterminées par le ministère figurent sur une liste d'appareils ne causant pas de brouillage. Les radiations de toutes ces sources sur les fréquences de communication ne doivent pas excéder les tolérances déterminées par la *Canadian Standards Association*

Sous-section 2.—Postes du service maritime de l'État

Service maritime*.—Quatre réseaux distincts de postes assurent un service de balisage radiophonique complet aux navires. Ces réseaux desservent les régions suivantes: les Grands lacs; le golfe Saint-Laurent et le littoral de l'Atlantique; la

* Des renseignements détaillés sur le service de balisage radiophonique maritime sont contenus dans la publication annuelle *Service de balisage radiophonique à la navigation maritime.* Des exemplaires de cette publication peuvent s'obtenir gratuitement sur demande, du ministère des Transports, de même que tout supplément intitulé: *Avertissements aux marins*, paraissant au cours de l'année.

baie et le détroit d'Hudson et la région sub-arctique; le littoral du Pacifique. Les trois premiers réseaux sont en communication les uns avec les autres. Le ministère des Transports maintient, au moyen de postes à haute fréquence, des communications entre Ottawa et les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, et la baie et le détroit d'Hudson.

Pendant l'année financière 1947-1948, les postes radiotélégraphiques de l'État sur les côtes de l'Est et de l'Ouest, sur les Grands lacs et sur le détroit et la baie d'Hudson ont transmis ou reçu 829,222 messages ou 26,296,768 mots.

Postes radiophoniques côtiers.—L'objet premier du réseau de postes côtiers est de fournir à tout navire en deçà de 500 milles du littoral canadien un moyen de communication radiophonique avec le continent.

Il y a 16 postes sur la côte orientale et la baie et le détroit d'Hudson, 7 sur les Grands lacs et 7 autres sur la côte occidentale. Tous transmettent deux fois par jour et à des heures convenues des renseignements aux navigateurs. Les renseignements d'urgence, comme la signalisation d'une tempête, etc., sont radiodiffusés à l'instant même qu'ils sont connus.

Le poste côtier de Vancouver (VAI) maintient des communications sur de longues distances avec les navires en haute mer de toute nationalité. Les postes côtiers d'Halifax (CFH) et de Vancouver (CKN) font partie du réseau de l'Empire britannique destiné à entretenir de semblables communications avec les navires; ils relèvent conjointement du ministère des Transports et de la Marine royale canadienne.

Service radiogoniométrique.—Les postes maritimes de radiogoniométrie en service sont au nombre de 13, dont 7 sur le littoral oriental, 5 sur la baie et le détroit d'Hudson et 1 sur le littoral occidental. Tous jouissent d'une enviable réputation d'efficacité et d'exactitude. En 1947-1948, 14,950 relèvements ont été fournis gratuitement à des navires et à des avions.

Postes radiophares.—Les radiophares sont établis afin de permettre à tout navire ou avion muni d'un appareil radiogoniométrique de déterminer son relèvement ou sa direction par rapport au radiophare. Sur les 45 radiophares actifs, 23 sont situés sur les côtes orientales, 15 sur les Grands lacs et 7 sur les côtes du Pacifique.

Le *Loran* (radiobalisage à longue portée) est un système goniométrique fondé sur la différence entre le temps d'arrivée de signaux radiophoniques à pulsation émis par deux postes. Cette différence est mesurée par un récepteur *Loran* et utilisée conjointement avec des cartes ou tableaux spécialement préparés en vue de déterminer une ligne de site. L'intersection de deux lignes de site ou plus, déterminées d'après deux paires de postes ou plus, donne la position requise.

Il existe trois postes *Loran* réguliers au Canada, à Deming et Baccaro (N.-É.) et à Spring-Island (C.-B.), qui fonctionnent respectivement de concert avec Port-aux-Basques (T.-N.), Siasconset (É.-U.) et Point-Grenville (É.-U.).

Par temps clair, chaque poste irradie, aux heures annoncées, ses signaux durant trois périodes d'une minute chacune séparées par des silences de deux minutes. Par brouillard, tous les postes irradient continuellement, maintenant un cycle de temps uniforme de trois minutes; chaque poste irradie à son tour pendant une minute, avec intervalles de silence de deux minutes.

A Flat-Point (N.-É.), Partridge-Island (N.-B.), Île-Rouge (P.Q.), Caribou-Island, au bateau-phare de Gros-Cap, à Hope-Island, Main-Duck, Southeast-Shoal,

Cove-Island, Michipicoten-Harbour, Long-Point (Ont.) et Point-Atkinson (C.-B.), les signaux des radiophares sont synchronisés avec les émissions d'avertissement de brouillard à ces endroits par temps brumeux, pour fins de relèvement.

Les navires munis d'appareils radiogoniométriques peuvent, sur demande, recevoir des signaux pour fins de relèvement de n'importe quel poste côtier. En 1947-1948, les postes ont reçu 204 demandes de signaux.

Service de signaux visuels du littoral oriental.—La principale fonction des postes de signaux visuels des côtes de l'Est, établis à des endroits stratégiques, consiste à faire rapport sur le mouvement de navires qui n'ont pas de sans-fil. Tous les postes radiophoniques du littoral font rapport des navires avec lesquels ils ont établis des communications; ces rapports sont ajoutés à ceux concernant les navires aperçus par les postes de signaux visuels qui sont reliés au service radiophonique de la côte de l'Est.

Le littoral de l'Est compte 9 postes de signalisation visuelle à Aspy-Bay, Scatari-Island, Point-Tupper, Sydney, Halifax, Camperdown, Saint-Jean, Partridge-Island et Pointe-Lepreau. En outre, le bateau-phare *Lurcher* signale par radio au poste côtier le plus rapproché tous les navires hélés et aperçus.

Signaux horaires.—Des signaux horaires sont irradiés chaque jour par le poste CFH, Halifax, à 0300 heures (Greenwich) simultanément sur 115 et 5502·5 kcs et à 1500 heures (Greenwich) simultanément sur 115 et 9040 kcs, de même que par le poste VCS, Camperdown, à tous les jours sauf le dimanche, à 1400 heures (Greenwich) sur 417 kcs.

L'Observatoire du Dominion, qui relève du ministère des Mines et Ressources, Ottawa, émet jour et nuit au moyen de son poste radiophonique (CHU) des signaux horaires ininterrompus sur les fréquences de 3,330, 7,335 14,670 kcs. Ses signaux sont aussi transmis par l'intermédiaire des circuits télégraphiques du pays à Port-Churchill (Man.) et radiodiffusés chaque jour par le poste VAP à 1500 heures (Greenwich). Ils sont utiles aux arpenteurs et aux prospecteurs qui s'en servent pour déterminer exactement leur position géographique.

Radar.—L'emploi du radar prend de plus en plus d'importance aux yeux des navigateurs. En 1947-1948, environ 140 navires sont munis de cet appareil dont l'emploi à bon escient permet à un navire de voguer avec plus de sécurité à travers les intempéries et les brouillards. Plusieurs navires du ministère ont un appareil de radar; pour fins de démonstration et d'instruction, il y en a un dans chaque local du ministère à Vancouver, Ottawa et Halifax. Les installations à bord de navires canadiens, sauf ceux de l'État, sont entretenus et réparés par des compagnies privées.

Le ministère collabore avec le Conseil national de recherches au perfectionnement d'un radar côtier pour faciliter la navigation maritime aux entrées des ports. Il existe maintenant une installation expérimentale de ce genre au poste radiogoniométrique de Camperdown, à l'entrée du port d'Halifax, que l'on compte utiliser officiellement d'ici quelque temps.

Conseils médicaux aux navires en mer.—Les marins en mer peuvent obtenir des conseils médicaux de tout poste côtier du ministère. Les messages de navires à ce sujet sont transmis au plus proche médecin du ministère des Pensions et de la Santé nationale et la réponse de celui-ci est irradiée au navire.

Aide radiophonique aux navires en détresse.—En 1947-1948, les postes radiophoniques de l'État ont aidé 50 navires et avions déclarés en danger ou en détresse.

Postes de rapports sur les accidents marins.—Sept postes de rapports d'accidents marins sur la côte de l'Atlantique et dix sur celle du Pacifique utilisent la radiotéléphonie pour assurer la sécurité de la vie humaine en mer.

Sous-section 3.—Postes du service aéronautique de l'État

Il y a des ingénieurs et techniciens de construction et d'entretien dans six bureaux régionaux de radio-aviation, à Moncton (N.-B.), Montréal (P.Q.), Toronto (Ont.), Winnipeg (Man.), Edmonton (Alb.) et Vancouver (C.-B.).

Radiobalisages en navigation aérienne*.—Ces balisages sont installés le long des routes suivies par les Lignes aériennes Trans-Canada, par celles du Pacifique-Canadien, par la *Maritime Central Airways*, par les lignes aériennes des États-Unis qui survolent le territoire canadien et par un certain nombre d'avions militaires du Canada et des États-Unis. A l'heure actuelle, il existe 90 postes de radio-repérage actifs. A Goose-Bay, au Labrador, il y a 10 postes de signaux flabelliformes, ainsi que 6 postes qui donnent des renseignements météorologiques obtenus de localités isolées et 4 phares de rentrée.

Radio-alignement.—Durant l'année financière 1947-1948, deux nouveaux postes de radio-alignement sont terminés, un à Gore-Bay et l'autre à Wiarton (Ont.). Le poste de Coral-Harbour (T.N.-O.) est remis en service; l'installation d'un nouveau poste de radio-alignement à Sandspit (C.-B.), pour desservir l'unique piste d'atterrissage des îles de la Reine-Charlotte, progresse sensiblement.

L'étude des problèmes associés à l'établissement de postes de radio-alignements omnigoniométriques à très haute fréquence se poursuit et un contrat a été adjugé pour la construction d'un modèle expérimental.

Appareils d'atterrissage aux instruments.—En 1947-1948, la tâche d'équiper en appareils automatiques d'atterrissage les aéroports de Montréal (P.Q.), Toronto (Ont.), Winnipeg (Man.), Saskatoon (Sask.), Lethbridge (Alb.), Calgary (Alb.) et Vancouver (C.-B.) avance à grands pas. Les emplacements sont vérifiés et finalement acceptés; des mesures sont prises en vue d'accorder les contrats pour la construction des bâtiments nécessaires. Des propositions visant à porter à 16 le nombre d'aéroports qui auront ces appareils à l'avenir sont étudiées.

Indicateurs de position des postes.—Des indicateurs de position des postes sont maintenant installés dans 77 postes de radio-alignement; ils servent à indiquer au pilote à quel moment son avion se trouve verticalement au-dessus du poste.

Adaptation à l'opération simultanée.—Des préparatifs sont faits en 1944-1945 en vue d'adapter 26 postes radiogoniométriques, en plus de ceux qui l'ont déjà été, à l'opération simultanée, ce qui leur permettrait de communiquer verbalement avec les avions sans interrompre les signaux d'alignement. En 1946-

* La publication bimestrielle *Air Navigation Radio Aids* contient des renseignements détaillés sur le radiobalisage en navigation aérienne. On peut l'obtenir de la Division de la radio, ministère des Transports, Ottawa.

1947, les dix postes suivants sont transformés: Armstrong, Kenora et London, en Ontario; Buchans, à Terre-Neuve; Dartmouth, en Nouvelle-Écosse; Charlottetown, dans l'Île du Prince-Édouard; Mégantic, en Québec; Saskatoon, en Saskatchewan; Whitecourt, en Alberta; et Goose-Bay, au Labrador.

Des moyens de radiocommunication d'un point à un autre sont établis au moyen de 52 postes d'alignement et des transmissions air-sol à haute fréquence sont fournies à 17 postes, en plus des facilités normales de communication verbale du poste. Le poste de Montréal fournit aussi les communications transatlantiques pour l'échange entre continents de données météorologiques, et transmet des renseignements météorologiques à Goose-Bay (Labrador) et autres endroits.

En 1946-1947, les postes à fréquence modulée sont repris du C.A.R.C. à Sandspit, Massett et Mount-Hayes sur le littoral occidental, ainsi que trois postes semblables sur le littoral oriental à Cape-Ray (T.-N.), Cape-North et New-Waterford (N.-É.). Les postes de la côte de l'Ouest rendent possible la communication par télétype entre les îles de la Reine-Charlotte et le continent; ceux de la côte de l'Est donnent un service semblable, de même qu'un service intertéléphonique à horaire fixe entre le Canada et Terre-Neuve.

Postes radiométéorologiques.—Il y a cinq postes radiométéorologiques, situés aux endroits suivants: Fort-Mackenzie (P.Q.); Nitchequon (P.Q.); Lac-au-Doré (P.Q.); Sandgirt-Lake (Labrador) et Dease-Lake (C.-B.).

Ces postes font parvenir au bureau météorologique les données climatiques enregistrées aux endroits précités.

Le poste météorologique de Port-Harrison (P.Q.) remplit les mêmes fonctions et, en outre, donne un service limité de poste côtier durant la saison de navigation dans la baie d'Hudson

Postes ionosphériques.—Le poste ionosphérique de Clyde-River, sur l'île de Baffin, cédé par la *Carnegie Institute*, Washington, le 1er septembre 1945, et celui de Saint-Jean (T.-N.), repris du C.A.R.C. le 31 mars 1946 par le ministère des Transports, font tous deux partie d'un réseau mondial de 50 postes, établi en vue de prévoir le champ des communications par ondes courtes et de déterminer l'exactitude et la déviation des relèvements fournis par les indicateurs radiogoniométriques à ondes courtes.

Sous-section 4.—Autres postes de l'État

Ministère de la Défense nationale.—Outre les postes établis pour fins militaires, les services de la milice (Corps royal canadien des transmissions) exploitent onze postes permanents et deux postes d'été situés le long du Mackenzie et dans le Yukon pour le compte du ministère des Mines et Ressources, Bureau des affaires des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Ministère des Travaux publics.—Ce ministère exploite un total de 32 postes: 12 établissent les communications d'urgence entre la terre ferme et certaines îles; 18 servent de raccordements d'urgence entre les circuits terrestres existants; 2, aux communications du ministère.

Ministère des Mines et Ressources.—La Division des levés et du génie de ce ministère exploite un poste fixe, neuf postes portatifs, un poste expérimental

et un poste récepteur commercial; le Service des parcs nationaux: neuf postes fixes, 16 postes portatifs et deux postes expérimentaux; la Division des mines et de la géologie: un poste fixe et un poste récepteur commercial; le Bureau des affaires des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon: deux postes fixes et 28 postes portatifs. Ces postes fournissent les communications et un service de signaux horaires pour les arpenteurs et pour la protection et l'administration des parcs nationaux.

Ministère du Revenu national.—Ce ministère compte deux postes commerciaux privés.

Section 3.—La Société Radio-Canada

Sous-section 1.—Administration

L'histoire et l'évolution de la Société Radio-Canada sont décrits aux pages 771-774 de l'*Annuaire* de 1947.

La Société Radio-Canada, qui fonctionne en vertu de la loi canadienne sur la radiodiffusion de 1936, est sous la direction d'un président en service continu et d'un bureau de neuf gouverneurs choisis de manière à représenter les principales divisions géographiques du Canada. Le bureau trace la ligne de conduite de la société et la surveille, mais l'administration courante et l'exploitation des postes relèvent d'un directeur général. Le rouage administratif de Radio-Canada se compose des divisions suivantes: l'exécutif, le personnel et l'administration, les finances, le génie, les programmes, la presse et l'information, le service commercial, les règlements et la radiodiffusion, et les relations entre postes.

En vertu de la loi canadienne sur la radiodiffusion, la Société Radio-Canada est chargée de formuler les règlements qui régissent l'établissement et l'exploitation des réseaux, le caractère de chacun et de tous les programmes radiodiffusés de ses propres postes et de postes privés et la proportion de temps qui peut être consacrée à la publicité dans les programmes radiophoniques. Radio-Canada n'exerce pas, et n'autorise aucun poste privé à l'exercer en son nom, la censure sur un sujet quelconque d'irradiation. L'administration d'un poste est responsable de la bonne observance des règlements.

Sous-section 2.—Activité

Récentes initiatives.—Radio-Canada se tient au courant des progrès effectués dans le domaine des radiocommunications et, dans la mesure où ces progrès peuvent avoir une portée sur la situation au Canada, en étudie l'application. Cela est particulièrement vrai dans le cas de la modulation de fréquence et de la télévision.

Modulation de fréquence.—Cette méthode de transmission relativement nouvelle présente plusieurs avantages que le système à amplitude modulée ne possède pas, entre autres: 1° réduction de l'interférence statique et électrique; 2° élimination de l'interférence causée par d'autres postes; 3° amélioration de la qualité et du naturel de la reproduction; 4° réduction de la congestion dans la bande (A.M.) de radiodiffusion actuelle.

La Société Radio-Canada exploite deux postes à fréquence modulée à Montréal (P.Q.), et un dans chacune des villes suivantes: Toronto (Ont.), Vancouver (C.-B.)

et Ottawa (Ont.). Un autre est projeté pour Winnipeg (Man.). Le but est d'irradier des programmes à fréquence modulée et, ainsi, d'encourager la fabrication et la vente d'appareils récepteurs F.M.

Radio-Canada a proposé au ministère des Transports d'inviter les exploitants de postes A.M. à émettre par modulation de fréquence les programmes présentement irradiés sur amplitude modulée. En principe, la Société est d'avis que l'exploitant d'un poste A.M. qui obtient une licence F.M. devrait radiodiffuser ses programmes sur ses deux émetteurs, en se servant de son appareil à fréquence modulée comme seconde forme de transmission plutôt qu'à titre de poste séparé.

Télévision.—Le Bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada a étudié avec soin les problèmes de la télévision à la lumière des besoins et des conditions au Canada. Il a annoncé qu'il s'efforcera d'établir autant que possible une télévision canadienne pour les Canadiens, en vue de stimuler la vie nationale et non pas simplement d'offrir le moyen de transmettre des programmes non canadiens de télévision. Les gouverneurs déclarent que, dans quelques années, le réseau national pourrait développer la télévision au point qu'elle atteigne la population de plusieurs parties du Canada et l'exploiter partiellement avec les recettes provenant des permis de récepteurs de télévision et partiellement avec le revenu commercial.

En raison du nombre limité de fréquences qui seront probablement accordées à la télévision, le Bureau annonce qu'il agira avec beaucoup de soin dans ses recommandations à l'égard des demandes de permis par les particuliers et les compagnies privées. Il proposera aussi que les canaux de télévision nécessaires soient réservés au réseau national.

Installations d'irradiation.—En vertu de l'article 24 de la loi, Radio-Canada est tenue de faire l'examen de toutes les demandes de licence pour de nouveaux postes, de même que des demandes d'augmentation de puissance ou de changement de fréquence ou d'emplacement. Cela suppose deux considérations: la première est la non-interférence avec les installations présentes et projetées de Radio-Canada; la seconde est que les facilités de transmission de haute puissance, sur ondes longues et courtes, sont réservées à Radio-Canada. Dans cette mesure, le Bureau a pour principe de servir les intérêts locaux en donnant tout l'encouragement et toute l'assistance possible aux postes locaux.

Radio-Canada exploite trois réseaux: les réseaux Trans-Canada et Dominion, qui desservent des auditoires de langue anglaise de l'Atlantique au Pacifique, et le réseau Français, qui dessert un auditoire de langue française dans le Québec. Le réseau Trans-Canada comprend 23 postes de base, dont neuf appartiennent à Radio-Canada et 14 sont des postes privés. Le réseau Dominion comprend 30 postes de base, dont 29 appartiennent à des entreprises privées. Le réseau français compte trois postes de base, propriété de Radio-Canada, et 10 postes appartenant à des entreprises privées. En septembre 1948, Radio-Canada possède 13 postes dont sept ont des transmetteurs de 50,000 watts. La Société Radio-Canada loue quelque 25,000 milles de lignes chaque jour afin de poursuivre ses activités radiophoniques au Canada, pays qui s'étend sur cinq des fuseaux horaires du monde. Afin de présenter des programmes à des heures appropriées et de tenir compte des intérêts divers dans les cinq régions, Radio-Canada maintient des bureaux régionaux et des facilités de production à Halifax (N.-É.), Chicoutimi, Québec et Montréal (P.Q.), Ottawa et Toronto (Ont.), Winnipeg (Man.), et Vancouver (C.-B.).

5.—Postes d'irradiation de Radio-Canada, 1er avril 1948

(Postes de base)

NOTA.—Les postes marqués d'un astérisque (*) sont la propriété de Radio-Canada.

Endroit		Fréquence	Puissance
		kc.	watts
Réseau trans-Canada—			
CBH*	Halifax	1,330	100
CJCB	Sydney	1,270	[1]
CBA*	Sackville	1,070	50,000
CHSJ	Saint-Jean (N.-B.)	1,150	5,000
CFNB	Fredericton	550	5,000
CBM*	Montréal	940	5,000
CBO*	Ottawa	910	1,000
CKWS	Kingston	960	5,000
CBL*	Toronto	740	50,000
CFCH	North-Bay	660	1,000
CJKL	Kirkland-Lake	560	5,000
CKGB	Timmins	680	5,000
CKSO	Sudbury	790	5,000
CJIC	Sault-Sainte-Marie	1,490	250
CKPR	Fort-William	580	1,000
CKY	Winnipeg	990	15,000
CBK*	Watrous	540	50,000
CJCA	Edmonton	930	5,000
CFAC	Calgary	960	5,000
CJOC	Lethbridge	1,220	5,000
CFJC	Kamloops	910	1,000
CKOV	Kelowna	630	1,000
CJAT	Trail	610	1,000
CBR*	Vancouver	1,310	5,000
Réseau Dominion—			
CHNS	Halifax	960	5,000
CJFX	Antigonish	580	5,000
CJLS	Yarmouth	1,340	250
CFCY	Charlottetown	630	[1]
CKCW	Moncton	1,220	5,000
CKNB	Campbellton	950	1,000
CKTS	Sherbrooke	1,240	250
CFCF	Montréal	600	5,000
CKCO	Ottawa	1,310	5,000
CHOV	Pembroke	1,350	1,000
Réseau Dominion—fin			
CFJM	Brockville	1,450	250
CHEX	Peterborough	1,430	1,000
CJBC*	Toronto	1,010	5,000
CFPL	London	1,570	5,000
CFCO	Chatham	630	1,000
CFPA	Port-Arthur	1,230	250
CJRL	Kenora	1,220	1,000
CKRC	Winnipeg	630	5,000
CJGX	Yorkton	940	1,000
CKX	Brandon	1,150	1,000
CKRM	Regina	980	5,000
CHAB	Moose-Jaw	800	5,000
CFQC	Saskatoon	600	5,000
CKBI	Prince-Albert	900	5,000
CFRN	Edmonton	1,260	5,000
CFCN	Calgary	1,060	10,000
CJOR	Vancouver	600	5,000
CJVI	Victoria	900	[2]
CHWK	Chilliwack	1,340	250
CFBC	Saint-Jean	930	5,000
Réseau français—			
CBJ*	Chicoutimi	1,580	1,000
CBV*	Québec	980	1,000
CBF*	Montréal	690	50,000
CHNC	New-Carlisle	610	5,000
CJBR	Rimouski	900	5,000
CHGB	Sainte-Anne-de-la-Pocatière	1,350	[2]
CKCH	Hull	970	1,000
CJEM	Edmundston	1,230	250
CHLT	Sherbrooke	900	1,000
CKVD	Val d'Or	1,230	100
CHAD	Amos	1,340	250
CKRN	Rouyn	1,400	250
CJFP	Rivière-du-Loup	1,400	250

[1] 5,000 watts le jour; 1,000 watts la nuit. [2] 1,000 watts le jour; 250 watts la nuit.

Service international de Radio-Canada (ondes courtes).—Le service international sur ondes courtes du Canada (1948) fait usage de dix langues: l'anglais, le français, le tchèque, le hollandais, l'allemand, le danois, le norvégien, le suédois, l'espagnol et le portugais, dans ses transmissions régulières au Royaume-Uni, à l'Europe, aux Antilles, à l'Amérique centrale et à l'Amérique du Sud et dans le Sud-Ouest du Pacifique. Le programme de l'année comprend l'inauguration de services supplémentaires à l'Europe et l'expansion des services à l'Amérique latine, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande.

Les transmetteurs du service international de Radio-Canada sont aménagés sur un terrain marécageux asséché près de Sackville (N.-B.). Les deux transmetteurs de 50,000 watts du service sont reliés aux studios et aux services des programmes à Montréal par des lignes terrestres et peuvent fonctionner sur toute bande internationale à ondes courtes. Les fréquences utilisées dépendent des conditions solaires, de la région géographique desservie, de la saison et de l'heure.

Le service a été officiellement inauguré le 25 février 1945. Au cours des trois premières années, plus de 40,000 lettres ont été reçues d'auditeurs de toutes les

parties du monde, témoignant de la puissance avec laquelle les programmes canadiens sur ondes courtes sont reçus et de l'intérêt qu'ils suscitent envers le Canada ou qu'ils contribuent à satisfaire. Les auditeurs d'Europe ne cessent de faire savoir à Radio-Canada que les programmes de son service international sont entendus plus clairement que toutes les autres émissions de l'hémisphère occidental.

Durant deux heures chaque jour de la semaine, les installations radiophoniques du service international de Radio-Canada sont mises à la disposition de la Division de la radio de l'ONU pour la transmission à l'Europe, au moyen Orient et au Sud-Ouest du Pacifique des rapports officiels et commentaires.

Les radiophiles reçoivent gratuitement, sur demande, une brochurette trimestrielle illustrée, qui donne l'horaire des émissions, les détails des programmes et les fréquences d'irradiation, ainsi que des photographies et des renseignements généraux sur le Canada. Les rapports reçus des auditeurs au sujet de la réception sont également vérifiés, de même que sont examinées leurs demandes de renseignements sur la situation commerciale, les questions sociales, scientifiques et éducatives.

Le service fournit aux auditeurs sur ondes courtes de l'étranger des rapports quotidiens complets et des émissions d'actualité sur toutes les principales conférences internationales tenues en Amérique du Nord depuis la fin de la guerre en 1945.

En plus des programmes réguliers dans les dix langues, des irradiations de tous genres sur des événements particuliers sont préparées afin de donner aux auditeurs étrangers de Radio-Canada une connaissance étendue de la vie au Canada. Souvent les visiteurs de l'étranger font usage du service à ondes courtes de Radio-Canada pour communiquer à leurs pays leurs impressions sur le Canada.

Service des programmes domestiques.—Durant l'année financière terminée le 31 mars 1947, les réseaux Trans-Canada, Dominion et Français de Radio-Canada transmettent 59,705 programmes représentant 17,843 heures d'irradiation. Sur le total des heures de radiodiffusion, 80·6 p. 100 sont consacrées à des programmes non commerciaux et de service public et 19·4, à des présentations commerciales. Le réseau national, qui réunit les réseaux Trans-Canada, Dominion et Français, diffuse 0·1 p. 100 de tous les programmes de réseau. Le réseau Trans-Canada absorbe 65·3 p. 100 du total des heures d'irradiation en 1946-1947; le Dominion, qui ne fonctionne que durant la soirée, en prend 7·6 p. 100 et le réseau Français, le reste ou 27·1 p. 100.

Radio-Canada crée et met en ondes 78·4 p. 100 des programmes de ses réseaux. Sur ce qui reste, 2·3 p. 100 proviennent de postes privés et 19·3 p. 100 sont des programmes échangés avec les États-Unis et la *British Broadcasting Corporation*. Le plus grand nombre d'heures de diffusion sont consacrées à la musique légère; suivent par ordre le radio-journal, le théâtre, la musique semi-classique, les variétés, les programmes agricoles, les causeries, les programmes éducatifs, religieux, féminins, sportifs et les programmes pour enfants. Le tableau **6** donne la proportion du temps total accordée aux programmes de continuité comparativement aux programmes commerciaux, ainsi qu'une analyse des programmes musicaux comparativement aux programmes parlés.

6.—Classement des programmes de Radio-Canada, année terminée le 31 mars 1947

NOTA.—Les tirets indiquent qu'aucun programme n'a été déclaré sous ces rubriques particulières.

Classe de programmes	Continuité			Commercial		
	Programmes	Temps	Pourcentage d'heures	Programmes	Temps	Pourcentage d'heures
Musicaux	nombre	h. min.		nombre	h. min.	
Opéra	85	91:45	0·6	20	60:00	1·7
Symphonie	170	159:30	1·1	27	27:00	0·8
Musique sacrée	175	64:00	0·4	9	2:15	0·1
Musique classique	1,545	834:00	5·9	29	14:30	0·4
Musique semi-classique	4,017	1,444:20	10·0	157	80:45	2·3
Variétés	797	308:30	2·1	1,997	945:05	27·2
Musique légère	11,584	3,373:25	23·6	587	217:05	6·3
Danse	4,091	1,501:50	10·5	47	18:30	0·5
Du bon vieux temps	466	148:40	1·0	56	28:00	0·8
Fanfare	426	190:35	1·3	–	–	–
Totaux, musicaux	**23,356**	**8,116:35**	**56·5**	**2,929**	**1,393:10**	**40·1**
Parlés						
Théâtre	1,558	636:00	4·4	5,945	1,611:40	46·5
Prose et poésie	45	13:20	0·1	–	–	–
Causeries—d'information	2,850	710:25	4·9	460	161:45	4·7
Éducation	962	401:55	2·8	–	–	–
Nouvelles commentées	765	161:10	1·2	–	–	
Événements d'actualité	266	92:20	0·6	–	–	–
Résumé des nouvelles	12,467	2,139:45	14·9	–	–	–
Agriculture	2,525	954:40	6·7	–	–	–
Cotes de la Bourse	–	–	–	–	–	–
Événements sportifs	91	64:20	0·4	126	160:45	4·6
Résumé d'événements sportifs	320	96:15	0·7	49	13:30	0·4
Programmes féminins	1,763	322:55	2·2	1,041	129:25	3·7
Programmes d'enfants	930	279:05	1·9	–	–	–
Religion	1,257	383:35	2·7	–	–	–
Totaux, parlés	**25,799**	**6,255:45**	**43·5**	**7,621**	**2,077:05**	**59·9**
Totaux généraux	**49,155**	**14,372:20**	**100·0**	**10,550**	**3,470:15**	**100·0**
Artistes eux-mêmes	33,060	9,107:10	63·4	8,268	2,903:55	83·7
Disques	14,238	4,684:50	32·6	–	–	–
Différés	1,857	580:20	4·0	2,282	566:20	16·3

Sous-section 3.—Finances

En raison de l'efficacité du service de radiodiffusion et de l'expansion des installations et aménagements, le capital d'exploitation diminue de $177,105 durant l'année. Les immobilisations augmentent de $112,220, principalement à cause des nouveaux transmetteurs à Lacombe (Alb.) et Hornby (Ont.) qui entreront probablement en service en 1948-1949.

Les droits de permis augmentent de $132,556 et les recettes commerciales et diverses, de $102,926, mais les dépenses augmentent aussi en proportion en raison de la situation courante qui entraîne un déficit de $27,216 durant l'année terminée le 31 mars 1947, sans tenir compte de la dépréciation et de la désuétude.

Tous les frais relatifs au service international sur ondes courtes sont à la charge du gouvernement fédéral comme le prévoient les crédits votés par le Parlement. Ils ne sont pas à la charge de la Société Radio-Canada parce que les droits de licences d'irradiation perçus sont consacrés uniquement au service des auditeurs au Canada.

7.—Recettes et dépenses de Radio-Canada, années terminées le 31 mars 1945-1947

Détail	1945		1946		1947	
	$	%	$	%	$	%
Recettes						
Permis	3,783,453	68·81	3,773,285	61·53	3,905,841	58·79
Opérations commerciales	1,639,160	29·81	1,683,838	27·47	1,781,290	26·82
Diverses	75,785	1·38	68,441	1·11	73,915	1·11
Service international sur ondes courtes	–	–	606,700	9·89	881,621	13·28
Totaux, recettes nettes	**5,498,398**	**100·0**	**6,132,264**	**100·00**	**6,642,667**	**100·00**
Dépenses						
Programmes	2,824,188	50·69	2,939,376	47·32	2,933,428	43·98
Réseau	1,114,153	20·00	971,441	15·65	966,220	14·49
Génie	929,819	16·69	1,160,675	18·69	1,215,233	18·22
Générales et d'administration	227,741	4·09	285,302	4·60	391,323	5·87
Presse et information	138,241	2·48	145,184	2·34	179,972	2·70
Opérations commerciales	109,344	1·96	130,903	2·10	141,853	2·12
Dépréciation	227,659	4·09	–	–	–	–
Intérêt sur l'emprunt	–	–	–	–	2,260	0·03
Service international sur ondes courtes	–	–	577,809	9·30	939,639	12·59
Totaux, dépenses	**5,571,145**	**100·00**	**6,210,690**	**100·00**	**6,669,928**	**100·00**
Déficit d'exploitation	72,747	–	78,426	–	27,261	–

Section 4.—Postes émetteurs privés*

Évolution des postes privés de radiodiffusion.—Les premiers postes émetteurs privés remontent aux premières années 1920 et, depuis 1929, ils offrent un service radiophonique régulier à la population canadienne de l'Atlantique au Pacifique.

Il y a présentement 113 postes privés. Plusieurs sont situés dans les petits centres, tandis que d'autres le sont dans des régions éloignées dont quelques-unes en dépendent totalement pour leur service radiophonique.

Les postes privés de radiodiffusion desservent avant tout les localités où ils se trouvent, la collectivité desservie variant selon les circonstances. Bon nombre de ces postes se trouvent dans de très petits centres urbains où ils desservent non seulement leur milieu même, mais aussi une population beaucoup plus considérable disséminée dans les régions rurales des alentours. D'autres desservent une région métropolitaine, ainsi que des villes adjacentes, en plus de la population rurale et de petits centres situés entre les régions urbaines ou au delà.

Les immobilisations globales de ces postes privés sont évaluées à 15 millions de dollars environ, l'emploi y est de quelque 3,000 personnes et les salaires annuels, de 7 millions de dollars. Les revenus proviennent entièrement de la publicité commerciale.

Trente-neuf postes privés sont la propriété entière ou partielle de journaux; les autres appartiennent à des citoyens ou groupes de citoyens qui habitent la région desservie par le poste.

* Préparé par T.-J. Allard, gérant, Bureau de la radio, Ottawa.

Administration.—Comme ceux de Radio-Canada, les postes privés fonctionnent subordonnément à la loi canadienne sur la radiodiffusion, à la loi de la Radio, aux règlements établis par Radio-Canada et aux spécifications techniques du ministère des Transports. Des rapports annuels de "Preuve de rendement" établissant que le poste a rempli ses engagements envers le public, ainsi que des rapports financiers, doivent être soumis au ministère des Transports. Des copies des programmes prévus doivent être envoyés une semaine d'avance à Radio-Canada, de même qu'un registre des programmes dans les sept jours qui en suivent l'irradiation. Le temps consacré à la publicité ne doit pas dépasser 10 p. 100 de la durée d'un programme.

Installations d'irradiation.—Les postes privés irradient sur des fréquences choisies par les propres conseillers du détenteur de permis et approuvées sur recommandation du Bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada; ces fréquences demeurent valides, à moins d'être abrogées ou révoquées, pour une période de trois ans (cette période n'était que d'un an antérieurement au 1er avril 1948). La vente ou le changement de propriétaire de tout poste détenant un permis doivent être approuvés par les autorités qui lui ont accordé le permis.

Au début, les postes privés ne pouvaient dépasser 1,000 watts en puissance d'irradiation; celle-ci a été accrue à 5,000 par la suite. En 1948, deux postes privés, un à Montréal (P.Q.) et l'autre à Toronto (Ont.) ont reçu l'autorisation d'irradier avec une puissance de 50,000 watts. Cependant, la majorité des postes continuent de radiodiffuser avec une puissance de 1,000 à 5,000 watts sur des canaux "partagés" ou en commun, car les postes de Radio-Canada utilisent les canaux libres attribués au Canada par la Convention sur la radiodiffusion régionale de l'Amérique du Nord et irradient en grande partie à 50,000 watts.

La puissance d'irradiation globale des 113 postes s'établit à environ 289,750 watts. A peu près 38 postes privés à fréquence modulée sont en construction. La plupart sont destinés à irradier conjointement avec les postes existants à amplitude modulée.

Radiodiffusion sur les réseaux.—La radiodiffusion sur réseau (c'est-à-dire deux postes ou plus, reliés par fil, qui irradient le même programme en même temps) est, subordonnément aux statuts, régie par Radio-Canada; elle est aussi le canal d'amenée au Canada des programmes commerciaux irradiés sur réseau aux États-Unis. Certains postes privés servent toutefois, par suite d'un accord, de débouchés de base pour les programmes de réseau de Radio-Canada. Grâce à cet arrangement, le poste privé transmet certains programmes (tant commerciaux que non commerciaux) spécifiés dans l'accord et il est tenu d'accorder droit de passage aux programmes irradiés sur le réseau à certaines heures déterminées. D'autres postes privés, appelés débouchés supplémentaires, s'engagent à ne transmettre que certains programmes déterminés. (Voir section 3, pages 806-810).

PARTIE VIII.—LES POSTES

Les Postes canadiennes en 1948 continuent à mettre au point des mesures destinées à adapter leurs services aux exigences croissantes du présent et de l'avenir.

On peut juger de l'importance de l'activité postale du fait qu'en l'année financière 1947-1948 le revenu brut des Postes atteint le sommet sans précédent de $91,600,000, soit plus que le double de celui de 1937-1938.

Au cours de la même période, les Postes émettent des mandats-poste payables au Canada au montant de $359,633,000 et payables à l'étranger, au montant de $10,599,329.

Au congrès de l'Union universelle à Paris, en mai 1947, où le Canada était représenté, il s'est fait beaucoup de travail en vue de remettre sur pieds les services désorganisés durant la guerre.

En 1947, les tarifs de colis postaux envoyés au Royaume-Uni et à d'autres pays outre-mer sont réduits. Les Postes rétablissent le service des colis postaux sur un réseau toujours plus vaste, permettant ainsi aux peuples des régions dévastées de recevoir de l'aide de leurs amis et parents du Canada.

Poste aérienne.—En 1947 et en 1948, la poste aérienne du Canada fait de nouveaux progrès et le 1er juillet 1948, l'histoire du service postal au Canada franchit une nouvelle étape lors de l'inauguration, sur une échelle modeste tout d'abord, d'un "service postal tout par avion" pour le courrier de première classe pesant jusqu'à une once, affranchi en timbres canadiens et adressé à des Canadiens. Grâce à ce système, le courrier en question est transporté sur le réseau des Lignes aériennes Trans-Canada si cela en accélère la livraison.

L'extension des routes aériennes en 1947 comprend les services directs par avion entre Halifax (N.-É.) et Boston (Mass.); Winnipeg et Flin-Flon (Man.); Vancouver et Prince-Rupert (C.-B.); et à un certain nombre d'endroits dans le sud de la Colombie-Britannique par suite de l'inauguration par les lignes Pacifique-Canadien d'un service entre Vancouver et Calgary, via Crow's-Nest-Pass (C.-B.). Durant l'été, l'inauguration par Air-Canada d'un service des Grands lacs permet aux Postes de donner un service direct par air à Sault-Sainte-Marie et à Fort-William (Ont.). Swift-Current, Saskatoon et Medicine-Hat (Sask.) sont aussi desservis par le principal réseau postal aérien. A compter du 1er juin 1948, le courrier aérien est expédié et reçu deux fois par jour au lieu d'une seule fois entre Dorval (P.Q.), Prestwick (Écosse) et Londres

Le service biquotidien dans les deux directions, par avion North-Star, inauguré le 1er juin 1948 par Air-Canada entre Montréal et Vancouver, épargne beaucoup de temps aux expéditeurs de courrier de l'Est à l'Ouest.

Les chiffres suivants donnent le poids du courrier transporté par avion durant les années civiles 1939-1947:—

Année civile	*Air-Canada*	*Tous services aériens*
	livres	livres
1939	392,931	1,994,643
1940	634,444	2,739,473
1941	1,329,232	3,350,431
1942	2,308,812	4,793,491
1943	3,726,607	6,877,338
1944	3,739,529	8,013,593
1945	3,429,233	8,158,876
1946	2,325,978	5,589,366
1947	2,527,672	5,818,682

En 1948, le service de livraison par facteur est étendu aux centres suivants:

Campbellton (N.-B.)	Fort-Frances (Ont.)	Portage-la-Prairie (Man.)
Brampton (Ont.)	Port-Colborne (Ont.)	Penticton (C.-B.)
Dundas (Ont.)	Port-Hope (Ont.)	Port-Alberni (C.-B.)
Fort-Érié (Ont.)	Wallaceburg (Ont.)	Vernon (C.-B.)

Section 1.—Statistique des Postes

Les recettes postales brutes du ministère des Postes atteignent leur plus haut niveau au cours de l'année terminée le 31 mars 1948, soit $91,613,618. Le volume du courrier demeure très élevé, reflétant la grande sécurité générale de l'économie et du commerce au pays.

1.—Bureaux de poste dans les diverses provinces, 31 mars 1944-1948

Province ou territoire	1944	1945	1946	1947	1948
Île du Prince-Édouard	114	114	115	109	108
Nouvelle-Écosse	1,475	1,475	1,465	1,441	1,396
Nouveau-Brunswick	996	991	983	968	949
Québec	2,601	2,594	2,586	2,577	2,582
Ontario	2,579	2,566	2,557	2,562	2,578
Manitoba	797	795	794	791	802
Saskatchewan	1,484	1,466	1,443	1,429	1,420
Alberta	1,229	1,216	1,209	1,195	1,188
Colombie-Britannique	921	914	914	923	920
Yukon	15	16	16	15	15
Territoires du Nord-Ouest	23	22	23	23	24
Canada	**12,234**	**12,169**	**12,105**	**12,033**	**11,982**

2.—Recettes brutes des bureaux encaissant $10,000 et plus, années terminées le 31 mars 1947 et 1948

NOTA.—Les bureaux de poste mentionnés ici ne comprennent pas ceux des camps militaires. Les commissions sur mandats et bons de poste ne sont pas incluses dans les recettes brutes. Les totaux provinciaux englobent les recettes des bureaux de poste qui ne sont pas indiqués séparément.

Province et bureau de poste	1947	1948
	$	$
Île du Prince-Édouard		
Charlottetown	157,597	165,060
Summerside	44,847	46,466
Totaux, Île du Prince-Édouard	**330,812**	**340,471**
Nouvelle-Écosse		
Amherst	60,069	65,407
Annapolis-Royal	12,953	13,172
Antigonish	35,882	38,439
Armdale	12,587	14,026
Berwick	10,385	10,812
Bridgetown	16,267	16,400
Bridgewater	32,976	35,337
Chester	–	10,369
Digby	21,453	24,345
Glace-Bay	50,884	49,499
Halifax	1,343,816	1,389,009
Inverness	–	10,133
Kentville	49,136	49,199
Liverpool	26,099	26,055
Lunenburg	22,690	22,758
Middleton	18,471	20,261
New-Glasgow	75,465	76,970
New-Waterford	23,724	23,051
North-Sydney	31,151	31,050
Parrsboro	10,836	11,235
Pictou	26,400	24,669
Shelburne	15,481	15,158
Springhill	23,077	22,791
Stellarton	21,314	21,861
Sydney	180,055	177,065
Sydney-Mines	18,473	17,950
Truro	105,922	109,351
Westville	12,042	11,840
Windsor	33,201	32,456
Nouvelle-Écosse—suite		
Wolfville	24,909	24,839
Yarmouth	53,590	56,226
Totaux, Nouvelle-Écosse	**3,136,361**	**3,176,084**
Nouveau-Brunswick		
Bathurst	31,287	36,613
Campbellton	48,871	47,866
Chatham	21,286	21,676
Dalhousie	17,270	17,148
Edmundston	35,075	35,270
Fairville	20,842	23,178
Fredericton	199,977	211,698
Grand-Falls	15,495	15,818
McAdam	10,119	10,147
Moncton	792,227	798,978
Newcastle	30,454	30,517
Saint-Jean	530,307	564,276
St-Andrews	16,339	16,684
St-Stephen	33,845	36,565
Sackville	36,515	37,682
Sussex	27,515	26,903
Woodstock	33,925	35,965
Totaux, N.-Brunswick	**2,477,509**	**2,553,072**
Québec		
Amos	27,991	29,958
Amqui	14,164	15,195
Arvida	29,684	34,345
Asbestos	20,470	22,906
Aylmer-East	–	10,282
Bagotville	–	12,459
Baie-Comeau	23,168	23,897

2.—Recettes brutes des bureaux encaissant $10,000 et plus, années terminées le 31 mars 1947 et 1948—suite

Province et bureau de poste	1947	1948
	$	$
Québec—suite		
Basilique Sainte-Anne	38,826	40,752
Beauceville-Est	12,057	13,115
Beauharnois	18,552	20,428
Bedford	13,339	12,960
Berthierville	13,609	14,341
Bourlamaque	12,214	12,704
Brownsburg	11,026	11,202
Buckingham	19,278	20,047
Cap-de-la-Madeleine	33,267	27,676
Chicoutimi	96,097	104,219
Coaticook	21,086	21,771
Cowansville	17,963	18,910
Danville	–	10,109
Dolbeau	20,601	21,785
Donnaconna	10,721	10,732
Drummondville	68,082	74,927
East-Angus	11,792	12,424
Farnham	21,813	22,633
Gardenvale	33,859	31,571
Gaspé	16,056	18,228
Gatineau	15,070	14,979
Granby	65,583	81,910
Grand'Mère	24,145	27,419
Hull	89,476	88,890
Huntingdon	18,896	18,420
Iberville	14,371	15,064
Joliette	50,866	53,005
Jonquière	34,060	40,505
Kénogami	19,739	20,201
Knowlton	–	10,529
Lachute	20,923	22,860
Lac-Mégantic	21,512	22,168
La Malbaie	12,408	13,289
Laprairie	11,648	12,392
La Sarre	16,914	19,187
La Tuque	29,235	28,718
Lennoxville	21,485	23,448
Lévis	95,823	101,809
Loretteville	–	10,176
Louiseville	13,194	13,070
Magog	27,579	31,853
Malartic	20,983	20,144
Maniwaki	15,648	16,741
Marieville	–	10,018
Matane	29,457	28,504
Mont-Joli	20,075	22,626
Mont-Laurier	14,767	16,159
Montmagny	22,387	24,546
Montréal	10,258,233	11,169,591
Nicolet	17,432	19,264
Noranda	46,679	49,443
Plessisville	16,986	20,564
Pointe-au-Pic	–	11,640
Port-Alfred	–	10,380
Québec	1,695,678	1,852,097
Richmond	16,761	17,927
Rimouski	61,126	64,543
Rivière-du-Loup	12,372	14,953
Rivière-du-Loup-Centre	–	10,341
Rivière-du-Loup Station	14,539	14,978
Roberval	20,105	21,591
Rock-Island	26,503	25,507
Rouyn	52,917	50,992
Ste-Agathe-des-Monts	34,396	36,747
Ste-Anne-de-Beaupré	12,963	15,116
Ste-Anne-de-Bellevue	18,646	18,831
Ste-Anne-de-la-Pocatière	12,759	13,299
St-Félicien	10,454	11,781
St-Georges-de-Beauce	18,076	19,257
St-Hyacinthe	87,138	92,463
St-Jean	65,387	70,525
St-Jérôme	42,923	47,228
St-Joseph-d'Alma	16,571	18,988
St-Joseph-de-Beauce	11,417	11,651
Ste-Marie-Beauce	11,449	12,834
St-Pascal	–	10,409
St-Raymond	10,102	10,733
Ste-Thérèse-de-Blainville	21,724	22,896
Shawinigan-Falls	68,455	73,883
Sherbrooke	242,640	262,107
Sorel	39,197	41,515
Thetford-Mines	42,743	51,222
Trois-Rivières	153,865	183,098
Témiscamingue (Station)	16,171	16,053
Trois-Pistoles	12,402	13,053
Val-d'Or	44,608	49,595
Valleyfield	45,980	48,723
Victoriaville	47,118	53,112
Waterloo	17,803	18,230
Totaux, Québec	**17,250,974**	**18,647,413**
Ontario		
Acton	17,340	18,060
Ajax	13,248	10,573
Alexandria	14,362	14,010
Alliston	11,554	11,832
Almonte	13,495	13,904
Amherstburg	21,166	23,238
Arnprior	24,656	26,351
Aurora	24,786	26,292
Aylmer-West	28,455	27,379
Bancroft	10,057	10,697
Barrie	82,431	86,286
Batawa	17,502	15,910
Beamsville	12,755	14,094
Belleville	140,374	154,773
Blenheim	18,250	21,711
Blind-River	14,125	14,675
Bowmanville	26,788	30,058
Bracebridge	28,660	29,236
Bradford	12,777	13,666
Brampton	49,860	58,174
Brantford	305,565	327,849
Brighton	11,307	12,145
Brockville	117,926	132,396
Burlington	36,129	44,494
Caledonia	10,173	10,268
Campbellford	18,932	20,998
Cardinal	11,004	12,012
Carleton-Place	25,952	26,740
Chapleau	13,694	16,124
Chatham	163,322	179,679
Chesley	12,202	13,391
Clinton	20,605	20,724
Cobalt	15,403	15,607
Cobourg	48,331	48,819
Cochrane	27,581	29,576
Collingwood	34,573	35,523
Cooksville	11,921	12,905
Copper-Cliff	21,379	21,590
Cornwall	107,158	120,955
Crowland	12,649	[1]
Crystal-Beach	10,187	–
Deep-River	11,037	12,375
Delhi	23,269	22,581
Dresden	11,914	12,113
Dryden	21,558	23,685
Dundas	39,546	41,511
Dunnville	34,379	34,501

[1] Compris dans Welland.

2.—Recettes brutes des bureaux encaissant $10,000 et plus, années terminées le 31 mars 1947 et 1948—suite

Province et bureau de poste	1947	1948	Province et bureau de poste	1947	1948
Ontario—suite	$	$	**Ontario**—fin	$	$
Durham	10,070	10,379	Orangeville	21,457	23,112
Elmira	14,950	17,054	Orillia	84,571	93,434
Englehart	10,098	11,116	Oshawa	225,197	260,720
Espanola	14,560	15,397	Ottawa	1,810,680	1,912,234
Essex	19,936	21,789	Owen-Sound	103,069	105,549
Exeter	13,665	16,310	Paris	29,418	33,140
Fenelon-Falls	10,550	10,191	Parry-Sound	36,040	37,687
Fergus	26,664	31,898	Pembroke	63,973	66,280
Forest	12,240	12,197	Penetanguishene	16,176	16,371
Fort-Erie	18,102	19,582	Perth	39,212	41,754
Fort-Erie-North	35,891	38,311	Peterborough	234,952	253,669
Fort-Frances	45,847	48,838	Petrolia	17,806	18,185
Fort-William	224,398	246,086	Picton	35,041	37,531
Galt	124,779	136,852	Port-Arthur	195,593	199,945
Gananoque	34,063	36,496	Port-Colborne	51,355	60,295
Georgetown	35,147	46,109	Port-Credit	24,965	31,155
Geraldton	24,600	25,939	Port-Dalhousie	12,405	14,205
Goderich	34,439	34,655	Port-Dover	13,140	14,126
Gravenhurst	24,993	26,167	Port-Elgin	12,240	12,992
Grimsby	24,172	25,166	Port-Hope	43,058	46,753
Guelph	217,819	228,831	Prescott	24,053	24,871
Hagersville	14,655	14,651	Preston	49,856	52,918
Haileybury	18,168	18,158	Red-Lake	15,980	15,539
Haliburton	10,300	10,638	Renfrew	42,723	44,671
Hamilton	1,390,798	1,535,558	Richmond-Hill	12,918	13,746
Hanover	21,853	23,391	Ridgetown	14,329	15,750
Harriston	11,284	12,330	St-Catharines	279,930	291,653
Harrow	15,363	15,191	St-Mary's	25,030	26,408
Hawkesbury	20,047	19,907	St-Thomas	115,016	122,981
Hearst	20,274	19,497	Sarnia	147,137	162,260
Hespeler	20,793	23,685	Sault-Sainte-Marie	153,425	164,667
Humberstone	12,728	[1]	Scarborough-Bluffs	10,063	10,551
Huntsville	38,738	40,161	Schreiber	11,649	12,852
Ingersoll	38,561	42,437	Schumacher	27,320	24,715
Iroquois-Falls	10,913	11,649	Seaforth	15,174	15,888
Islington	18,804	21,946	Shelburne	–	10,066
Kapuskasing	31,746	37,178	Simcoe	77,833	81,404
Kemptville	11,624	12,625	Sioux-Lookout	22,029	22,355
Kenora	58,704	63,056	Smiths-Falls	43,031	43,491
Kincardine	18,243	19,190	South-Porcupine	31,989	28,001
Kingston	300,828	310,707	Stoney-Creek	–	10,712
Kingsville	24,006	25,765	Stouffville	10,775	11,936
Kirkland-Lake	102,475	100,596	Stratford	110,222	121,818
Kitchener	295,317	349,727	Strathroy	22,412	23,920
Lakefield	10,613	10,945	Sturgeon-Falls	17,576	18,623
Lansing	13,344	19,279	Sudbury	222,916	234,962
Larder-Lake	10,174	–	Terrace-Bay	–	12,110
Leamington	50,872	55,595	Thessalon	–	10,557
Lindsay	59,802	63,919	Thorold	31,474	32,142
Listowel	19,885	22,204	Tilbury	13,869	15,197
Little-Current	–	10,596	Tillsonburg	41,603	42,057
London	969,140	1,053,640	Timmins	139,703	131,162
Malton	–	13,630	Toronto	15,014,079	16,336,273
Marathon	13,958	13,522	Trenton	52,603	57,755
Mattawa	–	10,021	Tweed	11,449	13,392
Meaford	17,010	18,173	Uxbridge	11,671	12,121
Merritton	14,972	16,558	Walkerton	19,726	21,638
Midland	41,793	43,949	Wallaceburg	42,771	40,560
Milton-West	18,639	19,913	Waterford	12,145	12,387
Mitchell	11,029	11,963	Waterloo	110,706	138,093
Morrisburg	13,536	14,358	Welland	129,574	153,455
Mount-Forest	11,965	12,322	Westboro	20,752	22,699
Napanee	30,543	31,338	Whitby	28,679	31,179
New-Liskeard	48,945	50,897	Wiarton	13,368	13,734
Newmarket	31,399	36,831	Willowdale	12,245	18,093
Niagara-Falls	261,044	278,690	Windsor	899,548	969,335
Niagara-on-the-Lake	19,097	17,397	Wingham	18,957	19,268
Nipigon	12,748	12,978	Woodstock	106,497	115,976
North-Bay	135,203	140,196			
Norwich	11,216	11,027	**Totaux, Ontario**	**31,392,810**	**33,799,643**
Oakville	54,810	67,624			

[1] Compris dans Colborne.

2.—Recettes brutes des bureaux encaissant $10,000 et plus, années terminées le 31 mars 1947 et 1948—suite

Province et bureau de poste	1947	1948
	$	$
Manitoba		
Boissevain	10,104	10,859
Brandon	155,314	170,656
Carman	14,351	14,768
Dauphin	44,690	44,843
Flin-Flon	38,214	43,137
Killarney	–	10,750
Minnedosa	16,047	16,737
Morden	12,568	15,385
Morris	–	10,140
Neepawa	24,056	24,670
Portage-la-Prairie	68,145	59,992
Roblin	11,061	11,864
Russell	11,123	11,771
Selkirk	22,442	22,528
Souris	13,202	13,378
Steinbach	11,412	13,985
Swan-River	19,770	22,679
Le Pas	26,608	28,808
Transcona	16,730	17,586
Virden	17,470	17,576
Wawanesa	–	10,352
Winkler	–	10,294
Winnipeg	5,215,703	5,602,725
Totaux, Manitoba	**6,600,813**	**7,069,102**
Saskatchewan		
Assiniboia	19,548	21,560
Battleford	11,884	11,622
Biggar	16,894	16,890
Broadview	10,118	10,872
Canora	15,112	15,574
Estevan	32,476	34,683
Eston	–	10,237
Gravelbourg	12,477	12,498
Humboldt	23,069	25,518
Indian-Head	12,282	12,868
Kamsack	16,549	16,860
Kerrobert	10,954	10,317
Kindersley	16,229	16,313
Lloydminster	27,286	33,650
Maple-Creek	17,124	18,118
Meadow-Lake	13,422	15,187
Melfort	32,401	32,257
Melville	29,464	32,692
Moose-Jaw	206,887	210,443
Moosomin	13,667	14,410
Nipawin	19,512	20,866
North-Battleford	71,300	71,641
Prince-Albert	132,192	129,314
Regina	1,673,896	1,762,722
Rosetown	19,097	19,406
Rosthern	11,341	13,031
Saskatoon	602,786	650,552
Shaunavon	17,906	17,976
Swift-Current	72,136	77,283
Tisdale	25,791	26,836
Unity	11,423	11,828
Wadena	12,472	13,804
Watrous	11,448	11,403
Weyburn	45,601	47,749
Wilkie	15,055	15,021
Wynyard	11,958	11,830
Yorkton	71,033	77,385
Totaux, Saskatchewan	**5,165,919**	**5,427,754**

Province et bureau de poste	1947	1948
	$	$
Alberta		
Athabaska	–	11,168
Banff	46,156	43,946
Barrhead	12,764	16,548
Blairmore	15,119	14,445
Brooks	18,036	20,825
Calgary	1,252,889	1,366,635
Camrose	33,570	36,153
Cardston	18,247	19,513
Claresholm	13,499	13,870
Coaldale	–	11,283
Coleman	17,281	15,410
Didsbury	12,657	13,136
Drumheller	39,896	40,419
East-Coulee	10,044	–
Edmonton	1,388,050	1,568,367
Edson	16,867	17,118
Fairview	–	10,162
Grande-Prairie	33,492	35,567
Hanna	16,437	17,954
High-River	20,058	21,362
Innisfail	17,100	18,631
Jasper	17,569	19,116
Lacombe	23,597	26,310
Leduc	11,158	15,634
Lethbridge	196,543	199,303
MacLeod	15,380	16,363
Medicine-Hat	96,344	110,850
North-Edmonton	10,778	11,933
Olds	21,128	23,165
Peace-River	19,939	22,273
Pincher-Creek	14,398	16,037
Ponoka	20,341	22,719
Raymond	13,626	16,466
Red-Deer	61,361	65,755
Rocky-Mountain-House	11,839	12,437
St-Paul	12,976	13,969
Stettler	18,897	20,961
Stony-Plain	–	12,369
Taber	20,019	20,868
Three-Hills	17,837	19,357
Vegreville	17,033	18,607
Vermilion	21,521	22,732
Viking	10,227	10,477
Vulcan	11,435	11,697
Wainwright	14,543	14,096
Westlock	14,943	16,993
Wetaskiwin	27,815	31,584
Totaux, Alberta	**5,005,011**	**5,453,360**
Colombie-Britannique		
Abbotsford	28,248	32,481
Alberni	17,281	20,005
Armstrong	15,979	17,440
Campbell-River	11,713	14,780
Chemainus	11,654	12,806
Chilliwack	64,418	75,671
Cloverdale	23,330	28,399
Courtenay	34,248	38,629
Cranbrook	35,318	37,982
Creston	19,952	22,853
Cumberland	12,155	11,770
Dawson-Creek	31,288	34,183
Duncan	56,672	64,471
Eburne[1]	10,943	–
Fernie	22,744	22,330
Fort-Saint-Jean	12,363	12,674
Ganges	–	11,673
Grand-Forks	15,301	18,183

[1] Fermé le 31 mars 1947.

2.—Recettes brutes des bureaux encaissant $10,000 et plus, années terminées le 31 mars 1947 et 1948—fin

Province et bureau de poste	1947	1948	Province et bureau de poste	1947	1948
Colombie-Britannique—suite	$	$	**Colombie-Britannique**—fin	$	$
Greenwood	–	10,860	West-Summerland	13,742	16,465
Haney	18,792	23,190	Westview	10,360	13,021
Hope	11,363	12,880	White-Rock	23,103	25,488
Kamloops	85,448	100,150	Williams-Lake	12,257	14,128
Kelowna	103,436	119,484			
Kimberley	30,124	33,227	**Totaux, C.-Britannique**	**7,972,822**	**9,091,989**
Ladner	16,317	17,729			
Ladysmith	14,939	17,017	**Yukon**		
Langley-Prairie	25,253	29,073			
Merritt	–	10,272			
Mission-City	31,840	36,859	Dawson	14,262	14,759
Nanaïmo	87,129	100,050	White-Horse	32,485	34,167
Nelson	87,535	91,184			
New-Denver	–	10,111	**Totaux, Yukon**	**54,467**	**59,154**
New-Westminster	319,489	372,269			
Ocean-Falls	15,414	17,451	**Territoires du Nord-Ouest**		
Oliver	20,520	23,821			
Osoyoos	10,028	13,336			
Parksville	–	10,047	Yellowknife	27,031	30,864
Penticton	68,846	78,611			
Port-Alberni	50,000	55,730	**Totaux, T.N.-O.**	**40,150**	**44,567**
Port-Coquitlam	10,213	12,075			
Powell-River	27,336	30,507			
Prince-George	48,733	59,908	**Sommaire par province**		
Prince-Rupert	73,887	75,972			
Princeton	15,308	16,302	Île du Prince-Édouard	330,812	340,471
Qualicum-Beach	–	11,040	Nouvelle-Écosse	3,136,361	3,176,084
Quesnel	13,286	17,864	Nouveau-Brunswick	2,477,509	2,553,072
Revelstoke	24,603	28,665	Québec	17,250,974	18,647,413
Rossland	21,162	22,896	Ontario	31,392,810	33,799,643
Salmon-Arm	23,273	26,138	Manitoba	6,600,813	7,069,102
Sardis	13,088	14,455	Saskatchewan	5,165,919	5,427,754
Sidney	17,190	20,381	Alberta	5,005,011	5,453,360
Smithers	12,808	13,942	Colombie-Britannique	7,972,822	9,091,989
Steveston	–	10,437	Yukon et T.N.-O.	94,617	103,721
Trail	92,704	95,497			
Vancouver	4,149,995	4,758,603	**Totaux**	**79,427,648**	**85,662,609**
Vernon	84,516	98,909			
Victoria	921,514	1,035,268	Pourcentage de toutes recettes postales	90·0	93·5
Wells	–	11,325			

3.—Budget du ministère des Postes, années terminées le 31 mars 1929-1948

NOTA.—Pour les années 1867-1910, voir l'*Annuaire* de 1911, p. 228, et pour les années 1911-1928, celui de 1942, p. 675.

Année	Recettes nettes[1]	Dépenses	Surplus (+) Déficit (−)	Année	Recettes nettes[1]	Dépenses	Surplus (+) Déficit (−)
	$	$	$		$	$	$
1929	31,170,904	33,483,058	−2,312,154	1939	35,288,220	35,456,181	−167,961
1930	32,969,293	35,036,629	−2,067,336	1940	36,729,105	36,725,870	+3,235
1931	30,416,107	36,292,604	−5,876,497	1941	40,383,366	38,699,674	+1,683,692
1932	32,476,604	34,448,986	−1,972,382	1942	45,993,872	41,501,869	+4,492,003
1933	30,825,155	30,167,827	+657,328	1943	48,868,762	44,741,987	+4,126,775
1934	30,367,465	29,202,730	+1,164,735	1944	61,070,919	48,485,009	+12,585,910
1935	31,248,324	28,974,316	+2,274,008	1945	66,071,815	54,629,281	+11,442,534
1936	32,507,888	30,100,102	+2,407,786	1946	68,635,559	57,729,646	+10,905,913
1937	34,274,552	30,538,575	+3,735,977	1947	72,986,624	64,213,050	+8,773,574
1938	35,546,161	32,296,805	+3,249,356	1948	77,770,967	67,943,476	+9,827,491

[1] Moins les commissions et les allocations des maîtres de poste et quelques autres détails de moindre importance. Les recettes brutes de l'année financière 1940 sont de $44,208,369; 1941, $48,143,410; 1942, $55,477,159; 1943, $59,175,138; 1944, $73,004,399; 1945, $79,533,903; 1946, $83,763,007; 1947, $86,400,951; 1948, $91,613,618.

Affranchissement.—Les recettes nettes inscrites au tableau 3 découlent principalement de l'affranchissement. La valeur brute des timbres-poste, cartes postales affranchies, etc., vendus au cours de chacune des neuf dernières années financières est la suivante: 1940, $29,530,247; 1941, $31,425,593; 1942, $35,716,908; 1943, $38,959,795; 1944, $50,062,214; 1945, $53,250,630; 1946, $52,135,846; 1947, $55,263,063; 1948, $56,303,157. Le produit des affranchissements en espèces est: 1940, $11,792,311; 1941, $13,459,526; 1942, $15,877,816; 1943, $16,057,366; 1944, $18,728,050; 1945, $20,498,106; 1946, $23,252,162; 1947, $24,312,374; 1948, $28,959,194.

Section 2.—Services postaux auxiliaires

Les services postaux auxiliaires comprennent l'émission de mandats et bons postaux et les facilités offertes par la caisse d'épargne postale. En 1868, les 515 bureaux établis à cette fin ont émis des mandats-poste d'une valeur de $3,342,574; les tableaux suivants montrent l'importance des opérations ces dernières années. Des tableaux statistiques indiquant les dépôts dans les banques d'épargne de l'État et les opérations de la caisse d'épargne postale paraissent au chapitre sur le régime bancaire et le régime monétaire (chapitre XXIV).

4.—Émissions de mandats-poste au Canada, années terminées le 31 mars 1938-1948

NOTA.—Les chiffres de 1868-1900 paraissent dans l'*Annuaire* de 1911, p. 289; ceux de 1901-1931, dans l'édition de 1932, p. 635; et ceux de 1932-1937, dans l'édition de 1942, p. 676.

Année	Bureaux émetteurs de mandats au Canada	Mandats émis au Canada	Valeur des mandats émis au Canada	Payables		Valeur des mandats émis en d'autres pays et payables au Canada
				Au Canada	En d'autres pays	
	nombre	nombre	$	$	$	$
1938	6,840	14,554,010	144,445,972	134,262,900	10,183,072	7,590,616
1939	6,976	14,522,060	145,204,787	135,417,731	9,787,056	6,948,186
1940	7,103	15,161,896	156,340,540	148,560,567	7,779,973	5,578,250
1941	7,117	16,119,586	173,565,550	168,548,852	5,016,698	5,700,036
1942	7,198	17,465,646	205,675,481	202,102,135	3,573,346	5,913,324
1943	7,306	18,627,228	236,925,920	233,004,136	3,921,784	6,887,250
1944	7,362	19,554,760	262,297,331	256,630,949	5,666,382	8,440,436
1945	7,406	20,742,643	281,890,291	276,704,712	5,185,579	8,467,849
1946	7,377	22,031,756	290,933,503	285,574,174	5,359,329	8,732,635
1947	7,416	25,184,900	329,557,703	321,728,205	7,829,498	9,150,238
1948	7,546	27,705,523	370,232,987	359,633,658	10,599,329	7,722,585

5.—Mandats-poste, par province, et totaux des bons de poste, années terminées le 31 mars 1944-1948

Détail et province	1944	1945	1946	1947	1948
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Bureaux d'émission—					
Île du Prince-Édouard	74	77	75	75	76
Nouvelle-Écosse	499	503	492	497	502
Nouveau-Brunswick	351	352	345	342	343
Québec	1,645	1,673	1,693	1,711	1,762
Ontario	1,795	1,787	1,771	1,775	1,801
Manitoba	518	521	512	523	528
Saskatchewan	1,068	1,076	1,085	1,088	1,094
Alberta	795	783	783	781	794
Colombie-Britannique	611	627	615	618	640
Yukon	6	7	6	6	6
Totaux	**7,362**	**7,406**	**7,377**	**7,416**	**7,546**

5.—Mandats-poste, par province, et totaux des bons de poste, années terminées le 31 mars 1944-1948—fin

Détail et province	1944	1945	1946	1947	1948
Mandats émis—	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Île du Prince-Édouard	159,009	181,925	202,585	220,406	223,041
Nouvelle-Écosse	1,429,291	1,551,930	1,579,451	1,634,474	1,817,377
Nouveau-Brunswick	809,385	888,135	982,667	1,110,518	1,353,702
Québec	3,815,931	4,094,144	4,551,564	5,399,122	5,992,709
Ontario	4,868,743	5,067,895	5,306,932	6,065,536	6,906,321
Manitoba	1,298,225	1,372,181	1,451,187	1,654,409	1,845,596
Saskatchewan	2,985,481	3,206,092	3,337,426	3,757,123	3,827,780
Alberta	2,119,608	2,225,240	2,301,525	2,649,306	2,724,677
Colombie-Britannique	2,036,047	2,118,494	2,293,385	2,666,225	2,979,418
Yukon	33,040	36,607	25,034	27,781	34,902
Totaux	**19,554,760**	**20,742,643**	**22,031,756**	**25,184,900**	**27,705,523**
Valeur des mandats émis—	$	$	$	é	$
Île du Prince-Édouard	1,890,626	2,073,992	2,210,312	2,406,466	2,527,623
Nouvelle-Écosse	18,112,995	19,979,308	20,028,800	19,860,591	21,088,234
Nouveau-Brunswick	10,179,075	11,696,243	13,156,393	14,735,693	16,116,942
Québec	45,787,824	49,444,308	55,045,230	66,017,162	76,889,175
Ontario	62,324,966	66,711,629	68,666,973	77,347,614	91,512,464
Manitoba	17,948,431	19,261,874	20,012,714	22,685,194	24,247,664
Saskatchewan	46,660,859	51,823,081	50,088,498	55,194,946	57,016,049
Alberta	30,864,317	32,006,669	31,612,167	36,615,021	39,533,100
Colombie-Britannique	27,741,154	28,133,282	29,633,771	34,161,178	40,564,045
Yukon	787,084	759,905	478,645	533,835	737,689
Totaux	**262,297,331**	**281,890,291**	**290,933,503**	**329,557,700**	**370,232,985**
Mandats payés—	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Île du Prince-Édouard	73,680	74,787	75,530	84,645	92,920
Nouvelle-Écosse	1,014,245	1,103,218	1,103,849	1,237,002	1,473,275
Nouveau-Brunswick	1,024,264	1,108,460	1,306,305	1,382,115	1,587,488
Québec	3,333,572	3,400,610	3,618,392	4,201,132	4,728,245
Ontario	6,088,926	6,527,068	6,927,770	7,866,535	8,761,204
Manitoba	3,253,982	3,460,394	3,692,263	4,038,298	4,318,264
Saskatchewan	2,253,451	2,390,083	2,442,250	2,833,207	2,923,866
Alberta	1,048,646	1,069,728	1,095,306	1,217,371	1,304,699
Colombie-Britannique	1,273,078	1,341,388	1,428,945	1,618,987	1,910,293
Yukon	3,687	4,484	3,659	3,644	4,443
Totaux	**19,367,531**	**20,480,220**	**21,694,269**	**24,482,936**	**27,104,697**
Valeur des mandats payés—	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	1,211,019	1,230,365	1,201,480	1,311,873	1,429,711
Nouvelle-Écosse	13,453,928	14,873,539	15,012,999	16,351,347	18,307,587
Nouveau-Brunswick	11,851,233	13,198,115	15,511,658	17,073,577	18,029,190
Québec	43,104,432	45,558,238	49,464,662	57,271,560	66,846,378
Ontario	75,799,038	82,783,810	85,445,872	95,128,575	108,809,663
Manitoba	42,975,351	46,285,830	46,728,702	50,828,039	55,088,801
Saskatchewan	34,787,969	37,445,812	36,838,841	41,943,858	44,017,374
Alberta	20,157,066	20,822,987	20,480,915	22,880,059	25,061,187
Colombie-Britannique	20,787,460	22,536,366	22,928,481	25,421,174	30,211,455
Yukon	101,765	110,905	97,544	93,069	119,520
Totaux	**264,229,261**	**284,845,967**	**293,711,154**	**328,303,131**	**367,920,866**
Bons de poste—					
Totaux payés.....nomb.	11,178,915	10,852,629	9,940,481	8,335,143	7,742,159
Valeur totale, y compris timbres-poste apposés aux bons $	25,593,818	27,381,373	26,840,747	22,324,040	19,530,959

PARTIE IX.—LA PRESSE

Les tableaux de la présente partie, basés sur les renseignements obtenus de *Canadian Advertising*, remontent maintenant à la dernière année complète d'avant-guerre, c'est-à-dire 1938, et paraissent aux pp. 822-828.

La réunion des données sur le tirage a présenté une difficulté sérieuse. Dans le cas des journaux quotidiens, il est relativement facile d'obtenir des chiffres dignes

de foi sur le tirage; car, dans leur propre intérêt, ces journaux s'adaptent et souscrivent aux exigences du Bureau de vérification du tirage. En ce qui concerne ces journaux, les chiffres des "paiements nets" du Bureau de vérification du tirage ont été utilisés.

Quant aux journaux hebdomadaires, il est difficile d'obtenir des chiffres sûrs de leur tirage, parce que plusieurs propriétaires de ces journaux ne sont pas membres du Bureau de vérification. Dans leur cas, par conséquent, on s'est servi du tirage total (payant et gratuit) lorsque ces chiffres sont corroborés par des déclarations sous serment ou d'autres relevés dignes de foi.

L'expression "distribution vérifiée" apparaît souvent dans les rapports fournis par les quotidiens. La signification exacte de cette expression est douteuse. Dans certains cas, la "distribution vérifiée" a probablement trait aux abonnements effectivement payés, tandis que dans d'autres l'expression peut se rapporter vaguement à la distribution gratuite plus ou moins réglementée.

Il serait donc peu sage de grouper tous ces chiffres sur le tirage. Cependant, puisqu'il est impossible de ne pas tenir compte de la "distribution vérifiée", les journaux dont les rapports en font mention figurent séparément dans le tableau 5.

Quant au tirage des revues, on s'est servi du total des paiements nets établi d'après les rapports des propriétaires au Bureau de vérification (y compris les ventes en gros). Dans les cas assez peu nombreux où ces chiffres n'étaient pas connus, on a accepté des déclarations sous serment ou le minimum de numéros que les propriétaires prétendaient publier.

Journaux quotidiens.—Trois genres de quotidiens sont publiés au Canada: ceux de langue anglaise, ceux de langue française et ceux de langue étrangère. Le nombre de ces journaux est demeuré à peu près le même de 1938 à 1947. Les tableaux 1 et 2 laissent voir l'augmentation du tirage au cours de cette période.

Les quotidiens français ont, comme il faut s'y attendre, un fort tirage dans la province de Québec, où certains des plus importants sont publiés depuis plus de 60 ans. Dix des onze journaux de langue française sont publiés dans le Québec, l'autre dans l'Ontario. Les centres urbains de 20,000 âmes ou plus absorbent plus de 93 p. 100 du tirage global des quotidiens de langue anglaise et de langue française.

Journaux hebdomadaires*.—Les hebdomadaires sont un peu plus répandus; les villes de 20,000 âmes ou plus absorbent 61 p. 100 seulement du tirage déclaré des hebdomadaires de langue anglaise (à l'exclusion du tirage "vérifié" indiqué dans le tableau 5) et environ 80 p. 100 du tirage des hebdomadaires de langue française.

Le Canada compte un bon nombre d'hebdomadaires publiés en langues étrangères. En 1947, ces journaux ont un tirage déclaré de 196,930, dont 65,791 en langue ukrainienne, 36,070 en langue allemande, 28,262 en judéo-allemand (yiddish) et 15,566 en polonais.

Autres publications et périodiques.—Le tableau 7 donne le nombre de publications, autres que les journaux, paraissant au Canada. Les revues et périodiques mensuels et hebdomadaires accusent le plus fort tirage, tandis que les publications qui traitent du foyer, des mondanités et du bien-être social, de sujets agricoles et ruraux, de questions religieuses, commerciales, industrielles et d'autres sujets connexes sont les plus populaires.

* Comprend un très petit nombre de journaux publiés deux et trois fois par semaine.

1.—Nombre et tirage[1] estimatifs des journaux quotidiens et hebdomadaires[2] de langue anglaise qui font rapport, par province, 1938-1947

Province	1938				1939				1940				1941				1942			
	Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires	
	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage
Î.P.-É.	2	10,212	2	6,985	3	13,043	1	3,500	3	14,909	1	3,500	3	15,251	1	3,500	2	11,561	2	7,465
N.-É.	7	109,725	33	61,851	7	112,941	34	73,312	7	109,763	32	71,987	7	114,334	32	68,165	7	132,653	31	67,499
N.-B.	6	56,837	16	28,907	5	54,987	16	28,617	4	58,009	16	30,185	4	42,462	17	35,962	4	51,804	18	34,786
Qué.	5	206,098	17	49,490	5	186,674	19	73,949	5	194,640	19	72,611	5	196,544	21	88,139	5	202,039	20	85,131
Ont.	33	848,958	257	399,783	34	906,894	257	398,005	53	933,325	253	388,975	35	999,266	244	551,702	34	1,032,658	243	346,716
Man.	5	102,121	59	52,136	5	108,695	60	55,087	5	114,202	60	58,242	5	113,919	59	62,538	5	120,677	61	58,659
Sask.	5	64,417	139	124,705	5	66,671	144	107,451	4	61,640	141	103,085	4	62,409	135	103,459	4	62,521	141	107,250
Alb.	6	100,052	89	94,216	6	99,102	93	98,323	6	101,323	92	177,320	6	101,644	90	160,096	6	108,031	88	81,292
C.-B.	12	214,274	61	110,994	11	204,756	66	119,377	11	220,376	68	127,759	11	222,372	67	127,807	11	242,635	64	114,009
Yukon et T.N.-O	néant	–	3	550	néant	–	2	550	néant	–	2	550	néant	–	2	575	néant	–	2	575
Canada	**81**	**1,712,694**	**683**	**1,358,016**	**81**	**1,754,763**	**697**	**1,417,911**	**78**	**1,808,187**	**689**	**1,550,623**	**80**	**1,868,201**	**671**	**1,604,217**	**78**	**1,964,579**	**674**	**1,618,849**

Province	1943				1944				1945				1946				1947			
	Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires	
	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage
Î.P.-É.	2	12,641	2	7,265	2	13,774	2	7,365	2	14,861	2	7,365	2	16,125	2	6,875	2	17,154	2	4,119
N.-É.	7	133,053	29	63,272	7	134,036	29	66,490	7	144,499	29	67,811	7	149,251	28	66,050	7	151,990	28	67,742
N.-B.	4	51,557	20	34,774	4	51,850	21	35,679	3	54,825	21	37,561	3	58,153	20	39,268	3	61,556	15	40,752
Qué.	5	197,720	21	80,676	5	204,442	21	71,909	5	220,103	24	99,099	5	237,793	25	106,716	5	249,606	25	124,379
Ont.	34	1,053,375	237	344,524	34	1,084,160	239	357,684	34	1,167,159	245	385,394	36	1,253,336	247	407,360	37	1,322,131	239	400,752
Man.	4	123,131	61	68,012	4	128,330	61	66,948	4	141,378	63	81,526	4	140,900	62	64,381	5	150,227	61	63,617
Sask.	4	64,239	130	102,491	4	66,248	129	103,094	4	72,520	132	111,220	4	77,360	134	117,795	4	82,344	138	116,695
Alb.	6	110,489	82	80,484	6	118,432	83	86,466	6	125,581	83	82,473	6	135,446	87	86,239	6	140,486	91	89,512
C.-B.	11	257,428	59	111,140	11	271,366	61	117,919	11	289,994	63	128,022	11	313,038	68	140,355	10	318,372	77	154,795
Yukon et T.N.-O.	néant	–	2	575	néant	–	2	1,000	néant	–	3	1,812	néant	–	3	1,812	néant	–	3	1,932
Canada	**77**	**2,003,633**	**648**	**1,708,086**	**77**	**2,072,638**	**653**	**1,819,000**	**76**	**2,230,920**	**670**	**1,979,903**	**78**	**2,381,402**	**682**	**2,161,009**	**79**	**2,494,166**	**684**	**2,275,237**

[1] Non déclaré dans tous les cas. [2] Comprennent des journaux publiés trois fois par semaine et des éditions nationales de journaux publiés en fin de semaine.

2.—Nombre et tirage[1] estimatifs des journaux quotidiens et hebdomadaires[2] de langue française qui font rapport, par province, 1938-1947

Province	1938				1939				1940				1941				1942			
	Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires	
	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage
Î.P.-É.	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–
N.-É.	"	–	1	1,123	"	–	1	1,123	"	–	1	1,072	"	–	1	1,173	"	–	1	1,189
N.-B.	"	–	2	8,489	"	–	2	8,489	"	–	2	8,789	"	–	2	8,789	"	–	2	9,110
Qué.	10	405,219	59	135,864	9	353,612	66	158,812	9	359,362	69	165,101	9	363,352	72	175,954	9	388,932	77	183,471
Ont.	1	17,236	3	23,370	1	20,714	3	22,228	1	19,412	3	22,576	1	18,879	2	20,376	1	20,383	1	2,145
Man.	néant	–	1	7,341	néant	–	1	7,341	néant	–	1	7,341	néant	–	1	10,362	néant	–	1	10,140
Sask.	"	–	3	10,649	"	–	2	9,216	"	–	2	7,340	"	–	1	1,056	"	–	2	1,456
Alb.	"	–	1	2,200	"	–	1	2,200	"	–	1	2,200	"	–	1	2,209	"	–	1	2,815
C.-B.	"	–	néant	–	"	–	néant	–	"	–	néant	–	"	–	néant	–	"	–	néant	–
Totaux	**11**	**422,455**	**75**	**618,290**	**10**	**374,326**	**82**	**612,487**	**10**	**378,774**	**85**	**662,603**	**10**	**382,231**	**86**	**724,348**	**10**	**409,315**	**91**	**782,872**

Province	1943				1944				1945				1946				1947			
	Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires	
	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage
Î.P.-É.	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–
N.-É.	"	–	1	1,186	"	–	1	1,234	"	–	1	1,286	"	–	1	1,377	"	–	1	1,422
N.-B.	"	–	2	7,810	"	–	2	8,520	"	–	2	12,680	"	–	2	12,567	"	–	2	11,727
Qué.	9	415,013	81	235,403	10	445,517	22	252,939	10	488,200	85	268,069	10	521,730	88	305,056	10	551,424	89	348,119
Ont.	1	22,980	1	2,145	1	22,117	1	2,145	1	22,679	2	3,895	1	23,432	2	4,120	1	23,287	2	4,120
Man.	néant	–	1	6,606	néant	–	1	7,654	néant	–	1	8,207	néant	–	1	7,981	néant	–	1	8,470
Sask.	"	–	1	886	"	–	1	886	"	–	1	886	"	–	1	886	"	–	1	914
Alb.	"	–	1	2,815	"	–	1	3,185	"	–	1	3,185	"	–	1	3,673	"	–	1	3,673
C.-B.	"	–	néant	–	"	–	néant	–	"	–	néant	–	"	–	néant	–	"	–	néant	–
Totaux	**10**	**437,993**	**94**	**911,741**	**11**	**467,634**	**95**	**985,692**	**11**	**510,879**	**99**	**1,062,282**	**11**	**545,162**	**102**	**1,173,035**	**11**	**574,711**	**103**	**1,238,966**

[1] Non déclaré dans tous les cas.

[2] Comprennent des éditions nationales de journaux publiés en fin de semaine.

3.—Nombre et tirage estimatifs des quotidiens et hebdomadaires de langue anglaise qui font rapport, dans les centres urbains de 20,000 ou plus, 1946 et 1947

Centre urbain	Recensement de 1941	1946[1]				1947			
	Ménages	Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires	
	Nombre	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage
Montréal	203,685	3	223,277	4	288,339[2]	3	235,222	4	347,766[3]
Toronto	175,736	3	694,477	4	903,824[4]	4	741,449	3	925,562[4]
Vancouver	80,826	3	255,156	1	3,750	3	256,712	1	3,750
Winnipeg	59,607	2	133,265	1	4,019	2	142,647	1	4,274
Hamilton	43,076	1	71,486	néant	–	1	67,371	néant	–
Ottawa	35,601	2	100,616	"	–	2	105,684	"	–
Québec	28,170	1	5,206	"	–	1	5,105	"	–
Windsor	26,126	1	61,592	"	–	1	62,739	"	–
Edmonton	24,700	2	63,149	1	2,000	2	61,796	1	2,000
Calgary	25,387	2	58,743	néant	–	2	64,218	néant	–
London	21,050	1	64,863	"	–	1	65,506	"	–
Halifax	15,089	2	119,293	"	–	2	120,167	"	–
Verdun	16,184	néant	–	2	26,409	néant	–	2	25,706[5]
Regina	15,390	1	38,366	1	2,016	1	39,604	1	2,016
Saint-Jean	12,241	1	41,849	1	5,100	1	44,146	1	5,250
Victoria	13,236	2	38,700	1	23,943[6]	2	41,425	1	25,529[6]
Saskatoon	11,461	1	27,182	néant	–	1	29,588	néant	–
Trois-Rivières	7,688	néant	–	1	3,810	néant	–	1	3,810
Sherbrooke	7,770	1	9,310	1	3,000	1	9,279	1	3,000
Kitchener	9,215	1	19,180	néant	–	1	19,762	néant	–
Hull	6,427	néant	–	"	–	néant		"	–
Sudbury	7,685	1	–	1	1,500	1	13,275	[7]	–
Brantford	8,543	1	15,295	néant	–	1	15,716	néant	–
Fort-William	6,763	1	10,990	"	–	1	11,689	"	–
St-Catharines	8,008	1	16,019	"	–	1	16,216	"	–
Kingston	7,226	1	16,291	"	–	1	16,706	"	–
Oshawa	6,837	1	9,923	"	–	1	8,061	1	3,500
Timmins	6,691	1	10,622	1	2,897	1	11,605	1	2,897
Sydney	5,703	1	21,558	néant	–	1	22,483	néant	–
Sault-Sainte-Marie	6,307	1	9,401	"	–	1	8,948	"	–
Peterborough	6,364	1	12,743	1	7,776	1	13,498	1	4,924
Glace-Bay	4,828	1	–	néant		1	–	néant	–
Port-Arthur	5,920	1	9,988	"	–	1	10,241	"	
Guelph	5,939	1	10,367	"	–	1	11,091	"	–
Moncton	5,121	1	16,304	"	–	1	17,410	"	–
New-Westminster	5,806	1	6,429	1	5,259	1	6,535	2	8,009
Moose-Jaw	5,424	1	7,092	[7]	–	1	7,701	néant	–
Niagara-Falls	5,235	1	9,750	néant	–	1	9,521	"	–
Shawinigan-Falls	3,820	néant	–	2	4,700[5]	néant	–	2	4,700[5]
Lachine	4,258	"	–	1	6,500[8]	"	–	1	7,025[8]

[1] Chiffres revisés. [2] Comprend deux éditions nationales de journaux publiés en fin de semaine et une édition du samedi. [3] Comprend une édition nationale publiée en fin de semaine et une édition du samedi. [4] Comprend une édition nationale publiée en fin de semaine. [5] Comprend un journal bilingue. [6] Comprend une édition du samedi. [7] A cessé de paraître. [8] Journal bilingue.

4.—Nombre et tirage estimatifs des quotidiens et hebdomadaires de langue française qui font rapport, dans les centres urbains de 20,000 ou plus, 1946 et 1947

Centre urbain	Recensement de 1941	1946[1]				1947			
	Ménages	Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires	
	Nombre	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage
Montréal	203,685	5	296,764	8	851,875[2]	5	315,234	8	890,521[2]
Winnipeg	59,607	néant	–	1	7,981	néant	–	1	8,470
Ottawa	35,601	1	23,432	néant	–	1	23,287	néant	–
Québec	28,170	2	189,184	1	17,500	2	197,264	1	17,500
Edmonton	24,700	néant	–	1	3,673	néant	–	1	3,673
Trois-Rivières	7,688	1	16,839	2	6,068	1	18,245	2	6,190
Sherbrooke	7,770	1	13,457	1	27,737	1	15,195	1	27,737
Hull	6,427	néant	–	2	7,106	néant	–	2	7,106
Sudbury	7,685	"	–	1	1,975	"	–	1	1,975
Moncton	5,121	"	–	1	9,134	"	–	1	8,294
Shawinigan-Falls	3,820	"		5	11,159[3]	"	–	5	16,427

[1] Chiffres revisés. [2] Comprend 2 éditions du samedi et une du dimanche. [3] Le tirage d'un journal n'est pas donné.

5.—Tirage[1] vérifié des hebdomadaires urbains de langue anglaise[2], 1938-1947

Province et ville	1938		1939		1940		1941		1942	
	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage
Québec—										
Montréal	3	13,217	3	13,217	2	13,217	3	28,217	2	23,217
Verdun	2	31,500	2	31,500	2	32,500	1	15,000	1	15,000
Westmount	1	7,200	1	7,200	1	7,200	1	7,200	1	7,200
Autres	1	17,600	néant	–	1	–	1	–	1	–
Ontario—										
Hamilton	1	28,500	1	28,500	1	28,500	1	28,500	1	28,500
London	1	20,000	1	20,000	1	20,000	1	20,000	1	20,000
Toronto	22	276,578	22	202,300	29	254,200	29	247,300	27	234,650
Autres	10	69,500	11	62,600	14	94,700	14	78,550	13	88,200
Manitoba—										
Winnipeg	4	80,390	4	76,390	5	89,450	5	89,450	3	69,450
Autres	3	10,850	3	10,850	2	6,350	1	2,850	néant	–
Saskatchewan—										
Moose-Jaw	1	5,800	1	5,800	1	5,800	1	4,800	1	5,800
Saskatoon	2	21,000	2	21,000	2	21,000	1	11,000	1	11,500
Alberta—										
Edmonton	1	4,300	2	6,800	1	2,500	2	6,500	3	14,385
Autres	3	6,041	3	4,040	1	2,500	néant	–	néant	–
Colombie-Britannique—										
Vancouver[3]	7	38,800	8	41,650	7	33,550	7	33,690	7	33,790
Autres	4	11,600	5	12,005	3	5,450	3	7,160	3	7,400

Province et ville	1943		1944		1945		1946		1947	
	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage
Québec—										
Montréal	néant	–	néant	–	2	40,800	1	16,000	1	16,000
Verdun	1	15,000	1	15,000	néant	–	néant	–	néant	–
Westmount	1	7,200	1	7,200	1	7,200	1	7,500	"	–
Autres	1	–	1	–	2	15,000	2	15,000	2	15,000
Ontario—										
Hamilton	1	28,500	1	28,500	1	28,500	1	28,500	1	28,500
London	1	20,000	1	20,000	1	20,000	1	20,000	1	25,000
Toronto	16	191,850	17	216,850	15	140,050	13	97,650	14	101,150
Autres	10	50,600	11	49,325	11	51,175	11	54,275	10	33,925
Manitoba—										
Winnipeg	2	28,200	2	28,200	2	28,200	3	58,710	3	59,060
Autres	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–
Saskatchewan—										
Moose-Jaw	1	6,200	1	6,200	1	6,200	1	6,015	1	6,200
Saskatoon	1	10,100	1	10,100	1	10,100	néant	–	néant	–
Alberta—										
Edmonton	2	10,354	2	10,354	2	10,354	2	10,354	1	7,854
Autres	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–
Colombie-Britannique—										
Vancouver	7	34,650	7	33,260	7	33,950	5	27,450	5	26,700
Autres	2	4,450	2	4,450	2	4,450	2	4,450	2	4,450

[1] Non déclaré dans tous les cas. [2] En outre, il y a le tirage vérifié des journaux de langue française 2 dont le tirage global est de 46,500 de 1938 à 1940; 3 dont le tirage est de 25,483 en 1941; 3 dont le tirage est de 32,407 en 1942; 1 dont le tirage est de 12,500 de 1943 à 1945 et 1 dont le tirage est de 15,000 en 1946 et 1947. [3] Comprend Vancouver-Ouest de 1938 à 1945.

6.—Nombre et tirage estimatifs des hebdomadaires de langues étrangères, 1938-1947

Langue	1938		1939		1940		1941		1942	
	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage
Bulgare	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–
Chinois	"	–	"	–	"	–	"	–	"	–
Danois	1	3,800	1	3,800	"	–	"	–	"	–
Finnois	1	2,000	1	2,000	2	5,000	2	4,760	3	10,120
Allemand	7[1]	35,378	7	40,194	5	30,598	6	29,997	6	29,673
Hongrois	2	8,200	3	13,200	3	13,200	3	13,200	1	6,200
Islandais	3	13,125	3	13,425	3	13,425	3	13,425	3	13,425
Italien	3[1]	11,515	2	13,947	1	10,400	1	10,400	néant	–
Lithuanien	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–	n 1	[2]
Norvégien	1	[2]	1	[2]	1	[2]	1	4,020	1	6,422
Polonais	3	18,169	3	18,376	4[1]	18,376	3	17,452	3	17,909
Slovaque	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–
Suédois	2	[2]	2	[2]	2	[2]	3[1]	5,300	3	13,099
Ukranien	4	39,359	4	40,261	4	40,261	4	41,107	5	47,635
Yiddish	3[1]	8,967	3[1]	19,967	3[1]	19,967	3	31,868	3	31,868
Yougoslave	1	2,300	1	2,500	1	2,500	1	2,500	1	2,500

	1943		1944		1945		1946[3]		1947	
	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage
Bulgare	néant	–	1	1,000	1	1,000	1	1,000	1	1,000
Chinois	"	–	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–
Danois	"	–	"	–	"	–	"	–	"	–
Finnois	2	5,860	2	6,539	2	7,161	2	7,600	2	7,900
Allemand	6	30,234	6	30,489	6	30,695	7	32,635	6	36,070
Hongrois	1	4,000	1	4,000	1	4,000	1	3,450	1	3,450
Islandais	3	13,425	3	13,425	3	13,425	3	13,425	3	13,425
Italien	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–	néant	–
Lithuanien	1	[2]	1	[2]	1	[2]	1	[2]	1	[2]
Norvégien	1	6,422	1	6,422	1	6,422	1	6,422	1	6,422
Polonais	3	14,988	3	14,810	3	15,011	3	15,091	3	15,566
Slovaque	néant	–	néant	–	1	2,500	1	2,500	1	2,500
Suédois	3	13,099	3	13,099	3	13,099	3	13,099	3	13,099
Ukranien	6	61,635	6	63,210	6	63,937	6	64,937	7	65,791
Yiddish	3	26,518	3	26,948	3	28,262	3	28,262	3	28,262
Yougoslave	1	2,500	1	2,500	1	2,500	1	2,500	1	3,445

[1] Comprend des journaux dont le tirage n'est pas déclaré. [2] Tirage inconnu. [3] Revisé.

7.—Nombre et tirage estimatifs des revues et publications connexes qui font rapport, selon le genre, 1938-1947

Genre	1938			1939			1940			1941			1942		
	Énumérées	Faisant rapport		Énumérées	Faisant rapport		Énumérées	Faisant rapport		Énumérées	Faisant rapport		Énumérées	Faisant rapport	
	Nombre	Nombre	Tirage	Nombre	Nombre	Tirage	Nombre	Nombre	Tirage	Nombre	Nombre	Tirage	Nombre	Nombre	Tirage
Agricole et rural	37	20	1,395,740	39	27	1,440,691	37	27	1,527,806	38	23	1,526,817	37	26	1,574,573
Arts, métiers et professions	8	3	16,859	10	5	31,574	11	6	38,149	12	8	43,742	12	7	48,180
Construction	17	11	46,038	17	13	59,295	17	14	69,310	17	13	53,905	16	14	60,615
Éducatif	16	7	36,879	18	10	45,814	23	14	70,319	20	15	72,626	21	16	114,309
Finances et assurance	17	4	30,534	17	5	33,910	18	6	38,151	18	5	31,658	18	5	31,534
Gouvernement et services de l'État	10	5	69,226	12	5	20,171	16	9	131,091	16	8	147,672	16	10	83,139
Foyer, vie sociale et bien-être	26	18	1,714,954	29	21	1,643,337	28	20	1,739,653	27	19	1,762,194	24	19	1,848,258
Travail	9	néant	–	9	néant	–	11	2	10,300	16	7	83,727	16	8	103,300
Pharmaceutique et médical	16	9	30,398	16	8	23,873	19	13	33,363	21	14	35,652	22	16	48,469
Religieux	32	25	330,438	42	35	404,240	41	34	415,343	40	33	448,144	40	35	548,444
Services et répertoires d'adresses	18	9	47,498	17	7	31,241	20	9	46,487	22	8	37,197	22	8	44,133
Sportif et récréatif	30	16	98,748	29	16	102,516	27	17	118,586	17	7	90,163	18	10	114,271
Commerce, industrie et autres publications connexes	99	62	219,027	105	70	238,746	113	79	281,536	113	80	292,668	117	80	291,411
Transport et voyages	17	7	26,753	21	15	121,723	20	14	82,047	20	12	83,477	18	12	89,296
Divers	15	4	31,856	14	11	68,978	11	5	40,302	24	5	40,440	39	34	381,023
Totaux	**367**	**200**	**4,094,948**	**395**	**248**	**4,266,109**	**412**	**269**	**4,642,443**	**421**	**257**	**4,750,082**	**436**	**300**	**5,380,955**

7.—Nombre et tirage estimatif des revues et publications connexes qui font rapport, selon le genre, 1938-1947—fin

Genre	1943			1944			1945			1946			1947		
	Énumérées	Faisant rapport		Énumérées	Faisant rapport		Énumérées	Faisant rapport		Énumérées	Faisant rapport		Énumérées	Faisant rapport	
	Nombre	Nombre	Tirage	Nombre	Nombre	Tirage	Nombre	Nombre	Tirage	Nombre	Nombre	Tirage	Nombre	Nombre	Tirage
Agricole et rural	38	23	1,527,518	37	22	1,565,374	41	31	1,712,062	44	33	1,847,286	46	39	2,009,920
Arts, métiers et professions	12	10	57,456	11	6	58,239	14	9	76,351	16	11	76,351	18	14	122,615
Construction	16	12	47,128	15	12	54,439	19	15	62,907	20	19	101,091	21	19	106,510
Éducatif	21	13	55,512	23	15	66,867	25	19	83,533	31	25	200,336	37	31	251,074
Finances et assurance	16	4	28,897	16	5	36,573	18	6	49,271	18	6	56,101	16	6	61,343
Gouvernement et services de l'État	20	13	156,394	19	8	90,004	19	9	141,331	18	10	170,459	17	10	173,663
Foyer, vie sociale et bien-être	24	20	1,879,135	34	26	2,033,941	48	32	2,211,670	47	39	2,585,665	47	41	2,912,073
Travail	18	11	336,100	19	13	361,267	21	16	411,028	22	16	305,613	22	16	342,343
Pharmaceutique et médical	21	11	40,518	21	15	50,948	23	17	57,379	25	19	67,229	25	21	85,375
Religieux	41	37	533,061	40	37	586,744	39	37	656,137	39	38	684,459	40	36	693,639
Services et répertoires d'adresses	21	6	23,596	27	13	47,379	28	14	57,486	32	17	71,905	47	32	154,554
Sportif et récréatif	16	5	81,681	16	6	65,924	19	12	129,121	23	14	176,422	29	19	237,393
Commerce, industrie et autres publications connexes	112	81	294,073	115	76	251,263	122	92	330,282	140	110	471,194	147	131	590,822
Transport et voyages	16	11	84,405	17	14	81,153	19	18	94,130	26	24	173,309	30	25	149,757
Divers	48	43	573,984	47	43	564,142	19	17	236,367	20	19	251,186	23	20	200,934
Totaux	**440**	**300**	**5,719,458**	**457**	**311**	**5,914,257**	**474**	**344**	**6,309,055**	**521**	**400**	**7,238,606**	**565**	**460**	**8,092,015**

CHAPITRE XX.—COMMERCE INTÉRIEUR

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Mouvement et vente des denrées	829
Section 1. Commerce des grains	830
Sous-section 1. Organismes d'État chargés de réglementer le commerce des grains ou de lui venir en aide	830
Sous-section 2. Distribution, entreposage et inspection des récoltes de grande culture	830
Section 2. Ventes de bestiaux	834
Section 3. Entreposage ordinaire et frigorifique	837
Sous-section 1. Entreposage autorisé des grains	838
Sous-section 2. Entrepôts frigorifiques et entreposage des vivres	839
Sous-section 3. Entreposage du pétrole et des dérivés du pétrole	844
Sous-section 4. Entreposage général	845
Sous-section 5. Entreposage d'accise et entreposage des vins	846
Section 4. Établissements de commerce et de services	849
Sous-section 1. Résultats du recensement du commerce de 1941	850
Sous-section 2. Statistique courante du commerce et des services	852
Section 5. Le mouvement coopératif au Canada	865
Section 6. Consommation alimentaire	869
Section 7. Échanges interprovinciaux	874
Partie II.—Aide et régie gouvernementales relatives au commerce intérieur	875
Section 1. Réglementation relative à la distribution et au commerce, 1947-1948	875
Section 2. Standards du commerce	880
Sous-section 1. Standards des denrées	880
Sous-section 2. Poids et mesures	881
Sous-section 3. Inspection de l'électricité et du gaz	881
Section 3. Coalitions nuisibles au commerce	882
Section 4. Brevets d'invention, droits d'auteur et marques de commerce	884
Section 5. Primes et subventions	886
Section 6. Régie et vente des boissons alcooliques	887
Partie III.—Faillites commerciales	890
Section 1. Faillites industrielles et commerciales de sources privées	891
Section 2. Faillites commerciales d'après la documentation du bureau fédéral de la statistique	894
Section 3. Administration des biens des faillis	896

PARTIE I.—MOUVEMENT ET VENTE DES DENRÉES

L'orientation différente de l'essor économique dans les diverses régions du Canada et la variété des ressources des différentes parties du pays ont déterminé un vaste échange de produits. La dispensation des marchandises et des services nécessaires à une population clairsemée de 12,883,000 habitants (estimation de 1948) occasionne une plus forte dépense d'activité économique que la poursuite du volumineux commerce canadien avec l'étranger, si élevée que soit dans ce domaine la position du Canada parmi les pays du monde.

Le commerce intérieur est vaste et compliqué: il comprend toute valeur ajoutée aux denrées échangées, à l'intérieur des provinces et d'une province à l'autre, par les agences et services d'emmagasinage, de distribution et de vente tels que les chemins de fer, les compagnies de navigation, les entrepôts, les magasins de gros et de détail, les institutions financières, etc. Dans son sens large, il embrasse divers services professionnels et personnels, y compris ceux qui ont pour objet de divertir le public, comme les théâtres, les sports, etc. Cependant, les aspects de ce vaste domaine ne sont pas tous étudiés ici; la disposition du texte dans un volume comme l'*Annuaire* est régie par la nécessité d'interprétation sous divers angles et le renvoi à d'autres chapitres est un moyen plus commode de traiter certains sujets. A cette fin, l'index est très utile.

Section 1.—Commerce des grains

Sous-section 1.—Organismes d'État chargés de réglementer le commerce des grains et de lui venir en aide

Les organismes qui régissent le commerce des grains au Canada sont: la Commission canadienne des grains, qui applique la loi des grains du Canada, 1930; la Commission canadienne du blé, qui fonctionne en vertu de la loi sur la Commission canadienne du blé, 1935. Un exposé de l'organisation et des fonctions de la Commission canadienne des grains a paru aux pp. 488-489 de l'*Annuaire* de 1941. L'*Annuaire* de 1939 contient un article sur l'activité de la Commission du blé. Cette matière a été mise à jour dans l'édition de 1947.

Sous-section 2.—Distribution, entreposage et inspection des récoltes de grande culture

La vente du blé canadien pendant les quatre dernières années se caractérise par de fortes exportations. Au cours de chacune des campagnes agricoles de 1943-1944, 1944-1945 et 1945-1946, les exportations de blé et de farine de blé dépassent 340 millions de boisseaux. Durant deux de ces années, 1943-1944 et 1945-1946, les exportations excèdent effectivement la production et, la consommation domestique étant quelque peu plus forte que d'habitude, les stocks de blé ne cessent de diminuer de sorte que le report est extrêmement faible au début de 1946-1947. La récolte de 413,700,000 boisseaux en 1946, ajoutée aux stocks de report au 1er août, donne un approvisionnement total de blé de 487,300,000 boisseaux. Cette quantité est inférieure à celle de toute autre année depuis 1938-1939. Les exportations et la consommation domestique diminuent en 1946-1947, indication du niveau peu élevé des approvisionnements disponibles. Le report à la fin de la campagne agricole (1er août 1947) est encore très bas. Sur les 242,900,000 boisseaux de blé et de farine exportés en 1946-1947, un peu plus de 160 millions s'acheminent vers le Royaume-Uni. Les autres destinataires importants sont la Belgique, qui a reçu 9,500,000 boisseaux, et la Hollande, qui en a reçu 7,600,000.

La consommation de blé au Canada fléchit de 163 millions de boisseaux en 1945-1946 à 157,100,000 boisseaux en 1946-1947. Cette diminution est attribuable en grande partie à la réduction des quantités utilisées par l'industrie et pour la consommation humaine.

1.—Production, importations, exportations et consommation domestique de blé et de farine de blé canadiens, campagnes terminées le 31 juillet 1942-1947

(Millions de boisseaux)

Détail	1941-1942	1942-1943	1943-1944	1944-1945	1945-1946	1946-1947
Report, 1er août	480·1	423·8	594·6	356·5	258·1	73·6
Production	314·9	556·6	284·5	416·6	318·5	413·7
Importations	néant	néant	0·4	0·4	0·1	[1]
Totaux, approvisionnements	**795·0**	**980·4**	**879·5**	**773·5**	**576·7**	**487·3**
Exportations	225·8	214·7	343·8	342·9	340·1	242·9
Consommation domestique	145·4	171·1	179·2	172·5	163·0	157·1
Totaux, vente	**371·2**	**385·8**	**523·0**	**515·4**	**503·1**	**400·0**
Report, 31 juillet	423·8	594·6	356·5	258·1	73·6	87·3

[1] Moins de 100,000 boisseaux.

Le commerce domestique et les exportations des cinq principales céréales du Canada sont indiqués avec certains détails au tableau 2. Les exportations de blé et d'avoine sont sensiblement moins considérables qu'en 1945-1946, tandis que celles d'orge et de seigle accusent des augmentations prononcées. Les exportations de graine de lin sont très peu élevées. L'alimentation du bétail et des volailles requiert chaque année d'importantes quantités de céréales; plus de 500 millions de boisseaux ont été consommés de cette façon tant en 1945-1946 qu'en 1946-1947.

2.—Distribution des récoltes canadiennes de céréales, année terminée le 31 juillet 1947

(Millions de boisseaux)

Détail	Blé[1]	Avoine	Orge	Seigle	Graine de lin
Report, 1er août 1946	73·6	77·5	29·9	0·8	1·7
Production de 1946	413·7	371·1	148·9	8·8	6·4
Importations	[2]	[2]	0·2	[2]	[2]
Totaux, approvisionnements	**487·3**	**448·6**	**179·0**	**9·6**	**8·1**
Exportations exprimées en céréales	242·9	29·8	7·5	5·3	0·1
Consommation domestique—					
Consommation humaine	53·3	4·9	0·4	0·1	[2]
Provende animale et déchets	69·6	318·4	118·8	1·8	1·3
Semences	33·2	25·8	12·6	1·3	0·9
Emploi industriel	1·0	[2]	10·6	0·4	5·0
Totaux, vente	**400·0**	**378·9**	**149·9**	**8·9**	**7·3**
Report, 31 juillet 1947	87·3	69·7	29·1	0·7	0·8

[1] Y compris la farine de blé. [2] Moins de 100,000 boisseaux.

Programme de vente des céréales en 1947-1948.—Durant la campagne agricole de 1947-1948, il existe une très grande disproportion entre les approvisionnements et les besoins en céréales du monde entier. Les récoltes sont maigres dans les régions où elles sont ordinairement insuffisantes et, malgré des expéditions considérables de la part des principales nations exportatrices, la situation des approvisionnements de céréales demeure très tendue durant toute la campagne agricole. Il faut maintenir le rationnement du pain et même l'accroître dans certains pays. En outre, les projets de réorganisation des troupeaux sont différés et il est impossible de constituer des réserves de céréales de quelque importance. La récolte canadienne de 1947 n'est pas abondante et le report au 1er juillet 1947 est près de son niveau le plus bas; les exportations de blé et de farine exprimées en blé n'atteignent donc que 195 millions de boisseaux, les moins fortes en une année depuis la campagne agricole de 1938-1939 alors que 160 millions de boisseaux avaient été exportés. Les exportations de céréales secondaires en 1947-1948 sont également beaucoup moins importantes.

Blé.—Au cours de sa législature de 1947, le Parlement fédéral modifie la loi de 1935 sur la Commission canadienne du blé et accorde à la Commission les pouvoirs nécessaires à l'exécution du programme du Gouvernement concernant les céréales. Les amendements entrent en vigueur le 1er août 1947. La loi modifiée autorise le maintien de la méthode de vente du blé et la mise en commun du blé livré par les producteurs. Le changement le plus important est la substitution d'une

période de mise en commun de cinq ans, du 1er août 1945 au 31 juillet 1950, au régime antérieur de mise en commun pour chaque campagne agricole. Pendant la guerre, le pouvoir de réglementer le commerce interprovincial et le commerce d'exportation du blé avait été délégué à la Commission canadienne du blé en vertu de décrets du conseil; aux termes de la loi modifiée, toutefois, la loi elle-même confère ce pouvoir à la Commission jusqu'au 31 juillet 1950.

Le 15 septembre 1947, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre abolit le plafonnement des prix du pain et de la farine. Le même jour, la Commission canadienne du blé cesse le versement des primes d'exportation sur les produits de la farine et du blé provenant de la mouture ou de la transformation du blé de l'Ouest canadien. Au cours de la campagne agricole de 1947-1948, la Commission du blé a fait des paiements sur les certificats de participation délivrés aux cultivateurs en 1944. Le ministre du Commerce annonce que les producteurs recevront 66 millions de dollars en versement supplémentaire, ce qui donne 18·677c. le boisseau pour les catégories supérieures de blé.

Le 25 mars 1948, la Commission canadienne du blé annonce une augmentation de 20c. le boisseau, à compter du 1er avril, dans le versement initial fait aux cultivateurs; l'augmentation est rétroactive à l'égard de tout le blé livré par les fermiers à la Commission depuis le 1er août 1945. Cette hausse porte le versement initial au prix auquel le Canada vendait le blé à la Grande-Bretagne durant la deuxième année du contrat de quatre ans conclu entre le Royaume-Uni et le Canada. Ce prix, fixé à $1.55 le boisseau, est augmenté à deux dollars plus les frais de transport, en magasin à Fort-William ou Port-Arthur, au cours de la troisième année de l'accord, à compter du 1er août 1948.

Céréales secondaires.—Le plafonnement des prix des céréales secondaires est aboli le 22 octobre 1947. Le Gouvernement annonce cependant que le programme d'aide au transport des céréales secondaires demeurera en vigueur. Les subventions aux céréales de provende cessent également le 22 octobre. Elles étaient de 25c. le boisseau pour le blé et l'orge et de 10c. le boisseau pour l'avoine. En raison de l'insuffisance de céréales fourragères au Canada durant la campagne agricole de 1947-1948, la Commission canadienne du blé prévient les commerçants, le 13 septembre, que la délivrance de permis d'exportation de l'avoine et de l'orge entières ou transformées de quelque façon ne serait pas approuvée durant le reste de l'année 1947-1948, à peu d'exceptions près. Ces exceptions sont: l'avoine et l'orge enregistrées et approuvées, l'avoine et les provendes préparées en vue de certaines destinations selon les contingentements établis par le Gouvernement, l'avoine roulée, la farine et le gruau d'avoine, le malt d'orge, l'orge mondé et l'orge perlé. La Commission a continué de percevoir les droits de péréquation sur les exportations de ces produits. Vers la fin de la campagne agricole, il a été possible d'atténuer les restrictions sur les exportations et, le 1er avril 1948, la Commission annonçait qu'autorisation serait donnée d'exporter des quantités limitées d'avoine et d'orge vers n'importe quelle destination. Pour ce qui regarde la consommation humaine, toutefois, les offres devaient se limiter aux quantités assignées par le Comité international de l'alimentation en temps de crise. Le 13 mai, une nouvelle modification autorisait l'exportation de quantités limitées d'avoine avant le 1er août 1948 et de quantités limitées d'orge avant le 1er septembre 1948, vers n'importe quelle destination, nonobstant les règlements du Comité international de l'alimentation en temps de crise.

Capacité des élévateurs à grain autorisés.—Le 1er décembre 1947 la capacité totale des élévateurs à grain autorisés s'établit à 482,425,000 boisseaux, contre 495,242,000 en 1946. Les élévateurs ruraux de l'Ouest et leurs annexes, dont la capacité est de 264,668,000 boisseaux, peuvent emmagasiner plus de la moitié de ce volume. La capacité d'emmagasinage du grain à la tête des Grands lacs est de 76,267,000 boisseaux; les ports du littoral de l'Ouest, du Saint-Laurent et des provinces Maritimes ont des aménagements pouvant contenir 47,387,000 boisseaux en vue de l'expédition outre-mer. Le tableau détaillé indiquant la capacité des élévateurs à grain, lequel paraissait autrefois ici, se trouve à la section 3, sous-section 1, du présent chapitre, p. 839.

3.—Inspection du grain canadien, campagnes terminées le 31 juillet 1946 et 1947

Grain	1946			1947		
	Division de l'Ouest	Division de l'Est	Total	Division de l'Ouest	Division de l'Est	Total
	boisseaux	boisseaux	boisseaux	boisseaux	boisseaux	boisseaux
Blé de printemps	284,606,674	néant	284,606,674	308,665,822	néant	308,665,822
Blé d'hiver	1,864,186	2,912,302	4,776,488	3,020,168	976,793	3,996,961
Totaux, blé	286,470,860	2,912,302	289,383,162	311,685,990	976,793	312,662,783
Avoine	97,148,775	68,977	97,217,752	90,466,390	61,940	90,528,330
Orge	55,921,370	néant	55,921,370	55,567,860	88,356	55,656,216
Seigle	2,822,515	11,240	2,833,755	5,494,760	70,122	5,564,882
Graine de lin	5,104,080	49,890	5,153,970	4,371,310	37,357	4,408,667
Maïs	61,500	2,690,164	2,751,664	42,000	4,563,359	4,605,359
Sarrasin	6,250	26,476	32,726	1,250	9,040	10,290
Grains mélangés	716,400	néant	716,400	1,653,075	néant	1,653,075
Totaux, tous grains	**448,251,750**	**5,759,049**	**454,010,799**	**469,282,635**	**5,806,967**	**475,089,602**

4.—Expéditions de grain par eau, de Fort-William et de Port-Arthur, campagnes terminées le 31 juillet 1946 et 1947

Grain	1946			1947		
	A des ports canadiens	A des ports américains	Expéditions totales	A des ports canadiens	A des ports américains	Expéditions totales
Blé boiss.	176,738,239	54,283,778	231,022,017	164,328,848	11,477,913	175,806,761
Avoine "	49,327,544	12,995,868	62,323,412	47,923,326	2,388,009	50,311,335
Orge "	30,049,959	3,958,312	34,008,271	24,860,365	6,361,608	31,221,973
Seigle "	1,082,056	1,631,285	2,713,341	2,530,242	2,245,983	4,776,225
Graine de lin "	2,970,283	365,251	3,335,534	1,339,983	néant	1,339,983
Totaux, grains "	**260,168,081**	**73,234,494**	**333,402,575**	**240,982,764**	**22,473,513**	**263,456,277**
Criblures tonnes	24,503	114,878	139,381	19,439	97,128	116,567

5.—Manutention du grain canadien aux élévateurs de l'Est, campagnes terminées le 31 juillet 1938-1947

NOTA.—Pour les campagnes de 1922-1929, voir page 635 de l'*Annuaire* de 1931; pour celles de 1930-1936, p. 523 de l'*Annuaire* de 1943-1944; pour celles de 1937, p. 855 de l'*Annuaire* de 1947.

Détails et campagne	Blé	Avoine	Orge	Graine de lin	Seigle	Tous grains
	boisseaux	boisseaux	boisseaux	eauxboiss	boisseaux	boisseaux
Arrivages—						
1938	118,582,130	7,496,487	27,610,593	1,400,923	482,529	155,572,662
1939	224,541,409	16,024,099	24,845,946	891,751	547,082	266,850,287
1940	240,412,659	15,204,169	14,340,317	2,163,482	666,436	272,787,063
1941	294,736,497	7,958,781	8,937,925	906,154	2,206,498	314,745,855
1942	282,400,393	5,468,716	7,240,814	785,929	1,912,528	297,808,380
1943	219,652,250	9,785,401	5,278,318	458,978	1,244,632	236,418,979
1944	254,389,628	18,838,600	20,806,305	739,090	752,512	295,526,135
1945	365,444,773	44,726,587	27,047,192	2,632,303	1,869,128	441,719,983
1946	318,075,743	70,013,103	30,789,084	1,938,882	3,669,449	424,486,261
1947	255,286,775	63,764,776	22,719,533	5,663,823	1,302,023	348,736,930
Expéditions—						
1938	119,884,101	7,358,685	27,090,701	1,180,127	482,529	155,996,143
1939	188,113,064	13,763,219	24,626,489	1,045,658	547,083	228,095,513
1940	221,558,877	17,360,438	14,784,608	1,927,316	613,212	256,244,451
1941	289,226,546	8,319,274	9,358,776	1,048,997	2,212,699	310,166,292
1942	282,022,653	5,377,665	5,658,168	777,623	1,873,895	295,710,004
1943	241,277,883	9,214,194	5,348,513	556,151	1,223,582	257,620,323
1944	248,581,173	17,221,335	17,164,441	829,960	628,979	284,425,888
1945	385,086,106	39,039,333	30,943,479	2,315,638	1,369,573	458,754,129
1946	338,462,187	70,460,215	28,472,958	2,432,487	3,727,565	443,555,412
1947	251,033,577	68,714,833	24,378,351	5,612,148	1,717,100	351,456,009

Farine de blé.—La campagne agricole de 1946-1947 est marquée par une production sans précédent de farine de blé, soit 28,588,456 barils ou plus du double de la production de 12,867,728 barils en 1937-1938. La disparition domestique de farine en 1946-1947 est réduite à 11,660,184 barils de 12,273,843 qu'elle était en 1945-1946; par contre, les exportations de farine relevées par les douanes canadiennes passent de 13,786,177 barils en 1945-1946 à 17,660,109 barils en 1946-1947, soit une augmentation de 28·1 p. 100. Elles révèlent un accroissement de la production des minoteries canadiennes et une demande considérable sur les marchés étrangers.

Au cours de la saison de 1946-1947, les minoteries fonctionnent à 100·8 p. 100 de leur puissance de rendement, étant donné que certaines ont dépassé leur rendement potentiel par mois en fonctionnant pendant un plus grand nombre de jours ouvrables que d'habitude. Les statistiques du personnel, de la valeur des produits, etc. des minoteries et meuneries en 1946 figurent au tableau **14** du chapitre des manufactures, à la p. 593.

Section 2.—Ventes de bestiaux*

La demande de bestiaux et de produits animaux sous forme de viandes, produits laitiers, volailles et œufs, s'est beaucoup intensifiée après la déclaration de la guerre, en 1939. Il en a fallu de plus grandes quantités durant la guerre, non seulement pour répondre aux besoins du Royaume-Uni et de ses alliés, mais aussi pour satisfaire à la demande sensiblement accrue au Canada grâce au plus grand pouvoir d'achat du consommateur. Durant la première année complète d'après-guerre, les ventes de toutes les catégories de bestiaux accusent des diminutions au regard de l'année précédente. Les ventes de porcs en particulier subissent une brusque

* Revisé par la Division de l'agriculture, Bureau fédéral de la statistique. Pour de plus amples détails voir *Statistique du bétail et des produits animaux*, publiée tous les ans par le Bureau fédéral de la statistique, ainsi que la *Revue annuelle du marché*, publiée par la Division du bétail, ministère de l'Agriculture. Les statistiques des bestiaux et des volailles paraissent aux pp. 367-372 du présent volume.

réduction de 1,400,000 têtes. Les ventes de bêtes à cornes, de veaux, de moutons et d'agneaux, tout en étant inférieures à celles de 1945 qui étaient sans précédent, accusent cependant des diminutions relativement faibles.

Le nombre de bestiaux vendus au Canada en 1946 s'élève à 1,900,768, comparativement à 2,024,025 en 1945. Les ventes de veaux s'établissent à 795,331 contre 830,346 en 1945. Les ventes de porcs par voie des débouchés commerciaux en 1946 sont de 4,465,260 contre 5,867,276 en 1945. Le nombre de moutons et d'agneaux vendus est de 1,162,786 en 1946 au regard de 1,254,672 en 1945.

Le mouvement interprovincial et les exportations de bestiaux de toutes catégories en 1946 accusent des diminutions par rapport à l'année précédente. Les expéditions totales en 1946 (chiffres de 1945 entre parenthèses) sont les suivantes: bêtes à cornes, 733,403 (742,245); veaux, 229,536 (247,919); porcs, 769,800 (1,094,086); et moutons, 372,176 (426,288).

6.—Bétail sur pied vendu dans les parcs à bestiaux, aux salaisons et directement pour l'exportation, par province, 1946

Bestiaux	Provinces Maritimes	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Bêtes à cornes—								
Aux parcs à bestiaux.....	1,770	44,131	310,326	144,486	354,310	298,884	12,422	1,166,329
Aux salaisons.....	16,123	28,362	165,769	82,878	127,014	194,736	45,769	660,651
Pour l'exportation.....	4,107	13,824	54,811	64	81	517	384	73,788
Totaux, bêtes à cornes	**22,000**	**86,317**	**530,906**	**227,428**	**481,405**	**494,137**	**58,575**	**1,900,768**
Veaux—								
Aux parcs à bestiaux.....	13,929	115,589	148,665	41,373	77,602	38,050	1,316	436,524
Aux salaisons.....	21,194	109,036	85,858	49,632	24,250	62,449	3,726	356,145
Pour l'exportation.....	243	138	2,228	néant	6	14	33	2,662
Totaux, veaux.....	**35,366**	**224,763**	**236,751**	**91,005**	**101,858**	**100,513**	**5,075**	**795,331**
Porcs—								
Aux parcs à bestiaux.....	590	108,013	232,764	49,101	57,266	154,035	664	602,433
Aux salaisons.....	80,765	370,309	1,536,673	296,128	456,510	1,096,567	21,351	3,858,303
Pour l'exportation.....	3,151	101	1,016	139	52	65	néant	4,524
Totaux, porcs.....	**84,506**	**478,423**	**1,770,453**	**345,368**	**513,828**	**1,250,667**	**22,015**	**4,465,260**
Moutons et agneaux—								
Aux parcs à bestiaux.....	4,642	94,758	151,098	41,635	98,760	83,515	5,082	479,490
Aux salaisons.....	60,423	119,565	131,753	79,846	43,176	214,574	29,612	678,949
Pour l'exportation.....	133	19	2,375	157	17	1,475	171	4,347
Totaux, moutons et agneaux.....	**65,198**	**214,342**	**285,226**	**121,638**	**141,953**	**299,564**	**34,865**	**1,162,786**
Bêtes à cornes achetées pour l'engraissement...	84	2,078	93,454	8,263	9,443	69,461	2,427	185,210

7.—Classement du bétail vendu dans les parcs à bestiaux et aux salaisons, 1942-1946

Bestiaux	1942	1943	1944	1945	1946
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Bêtes à cornes—					
Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—					
De choix	14,711	17,752	25,263	32,871	38,628
Bons	86,690	90,000	96,092	116,206	121,993
Moyens	76,635	81,891	116,780	163,797	158,124
Communs	30,948	44,525	81,954	125,821	93,502
Bouvillons, plus de 1,050 livres—					
De choix	38,225	63,559	61,865	68,970	75,379
Bons	51,084	70,206	85,750	94,285	83,041
Moyens	19,912	31,349	53,011	50,322	32,508
Communs	3,503	5,771	15,332	10,888	5,402
Génisses—					
De choix	12,147	12,316	14,934	20,655	32,271
Bonnes	68,900	58,485	66,874	96,255	116,834
Moyennes	57,994	55,622	81,924	115,242	103,622
Communes	28,690	33,922	59,125	93,407	70,048
Veaux engraissés—					
De choix	27,513	18,928	18,510	25,813	23,809
Bons	44,118	35,252	34,238	42,276	43,810
Moyens	43,468	25,951	32,177	44,908	57,464
Vaches—					
Bonnes	93,736	79,358	110,936	157,082	161,250
Moyennes	98,471	88,722	99,932	151,046	141,510
Communes	73,674	69,394	81,480	118,577	106,182
A viande et à conserve	82,580	85,902	120,199	165,464	118,953
Taureaux—					
Bons	26,971	22,914	22,639	34,910	35,911
Communs	37,509	40,643	50,194	56,524	47,052
Bouvillons de long et de court engraissement—					
Bons	67,047	54,988	52,221	60,726	64,854
Communs	60,827	66,256	58,115	59,824	46,772
Vaches et génisses d'engraissement—					
Bonnes	12,350	10,842	11,528	12,450	12,261
Communes	6,145	9,173	12,017	14,343	10,769
Vaches en lactation et gestation	10,885	9,440	7,527	8,486	8,310
Non classées	22,533	12,312	14,488	20,259	16,721
Totaux, bêtes à cornes	**1,197,266**	**1,195,473**	**1,485,105**	**1,961,407**	**1,826,980**
Veaux—					
Veaux de lait—					
Bons et de choix	236,945	176,241	180,877	233,741	226,423
Communs et moyens	420,439	378,339	445,295	529,265	510,612
D'herbe	106,031	86,121	73,032	64,007	55,634
Totaux, veaux	**763,415**	**640,701**	**699,204**	**827,013**	**792,669**
Porcs, carcasses—					
"A"	1,863,491	1,997,226	2,506,115	1,882,513	1,447,117
"B"	3,428,636	3,743,893	4,799,573	3,076,057	2,317,687
"C"	308,761	342,445	594,824	299,754	206,854
"D"	18,715	17,760	37,815	21,180	15,872
"E"	70,901	82,555	81,011	58,312	46,190
Lourds	197,722	340,463	195,865	107,231	84,741
Extra-lourds	55,957	127,244	112,148	85,326	70,171
Légers	17,636	35,589	93,657	61,205	44,724
Truies	266,344	462,246	442,170	269,495	227,380
Totaux, porcs, carcasses	**6,228,163**	**7,149,421**	**8,863,178**	**5,861,073**	**4,460,736**

7.—Classement du bétail vendu dans les parcs à bestiaux et aux salaisons, 1942-1946—fin

Bestiaux	1942	1943	1944	1945	1946
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Agneaux et moutons—					
Agneaux—					
Bons poids, commodes	568,726	553,751	596,275	679,080	671,848
Lourds, bons	14,428	17,608	15,687	19,209	31,372
Communs, tous poids	96,238	113,895	207,036	193,499	135,807
Béliers	52,462	52,332	63,309	54,123	51,825
Moutons—					
Lourds, bons	16,725	26,207	19,801	35,153	39,316
Bons poids, commodes	44,479	68,081	42,685	116,562	125,587
Communs	27,095	44,517	40,365	57,544	59,821
Non classés	8,940	8,239	5,240	15,546	11,125
Totaux, agneaux et moutons	**829,093**	**884,630**	**990,398**	**1,170,716**	**1,126,701**
Agneaux et moutons, carcasses[1]—					
Agneaux—					
"A"	-	-	4,650	10,884	16,276
"B"	-	-	2,880	5,222	7,295
"C"	-	-	1,836	2,021	2,614
"D"	-	-	425	355	507
Moutons	-	-	1,471	2,044	5,046
Totaux, agneaux et moutons, carcasses	-	-	**11,262**	**20,526**	**31,738**

[1] Classés ainsi pour la première fois en 1944.

Section 3.—Entreposage ordinaire et frigorifique*

Parmi les moyens grâce auxquels les facteurs "lieu", "temps" et "possession" ajoutent une valeur aux produits de l'industrie, l'entreposage occupe une place importante. Son importance s'est accentuée depuis l'adoption de l'entreposage frigorifique pour la conservation des denrées périssables, importance soulignée encore davantage à l'occasion des circonstances critiques de la guerre qui ont forcé à rationner les denrées essentielles qui étaient rares. Le rationnement se fondait nécessairement sur les disponibilités et comme on ne pouvait connaître celles-ci qu'au moyen de relevés des stocks en voie de transformation et dans les entrepôts, la statistique des entrepôts est devenue le fondement des méthodes de distribution et de rationnement.

La grande difficulté que présente la préparation de statistiques sur l'entreposage, c'est qu'il n'est pas facile de déterminer nettement ce qu'on doit considérer comme stocks en entrepôt. La vie commerciale de nos jours est chose compliquée, surtout depuis que les magasins à rayons et les magasins en chaîne sont devenus des éléments bien particuliers du commerce de détail, et il arrive souvent que l'entreposage s'effectue en rapport étroit avec le commerce. Cependant, si l'on s'en tient à la stricte définition économique d'entreposage, le terme ne doit s'appliquer qu'aux éléments qui ajoutent la valeur du facteur "temps" à celle du facteur "forme", produit des industries de l'extraction et de la fabrication. Comme les entrepôts

* La matière de la présente section provient de diverses divisions des ministères de l'Agriculture, des Pêcheries, des Mines et Ressources et du Revenu national, ainsi que du Bureau fédéral de la statistique.

intimement rattachés au commerce de détail sont le plus souvent de commodes endroits d'emmagasinage temporaire des marchandises transitées du manufacturier ou du grossiste au consommateur, il se peut donc qu'ils ne soient pas, au sens économique strict, des services qui ajoutent la valeur du facteur "temps" aux denrées possédant déjà la valeur du facteur "forme". Tout au moins, puisqu'il faut établir une démarcation nette et comme les statistiques distinctes de cette branche de l'entreposage ne sont pas connues, a-t-il été jugé opportun de restreindre la définition de l'entreposage au sens qu'elle revêt ici.

La présente section de l'*Annuaire* ne tente guère plus que de rassembler sous une seule rubrique générale les statistiques éparses des éditions antérieures. Il s'agit de développer la statistique de l'entreposage et d'établir graduellement une série de renseignements améliorée et plus coordonnée. La sous-section 1 présente des statistiques sur l'entreposage autorisé des grains. La sous-section 2 traite des entrepôts frigorifiques sans lesquels les aliments périssables, comme les viandes, les produits laitiers, le poisson et les fruits, ne pourraient être échangés ou distribués sur une vaste échelle; elle contient aussi des données sur les stocks de vivres en main. La sous-section 3 traite de l'entreposage du pétrole et de ses dérivés et la sous-section 4, des entrepôts publics et des entrepôts douaniers. Les entrepôts qui se spécialisent dans l'entreposage du tabac et des boissons alcooliques sont étudiées à la sous-section 5. Ces entrepôts d'accise sont confiés à la surveillance étroite de fonctionnaires d'accise du gouvernement qui surveillent toutes entrées et sorties de stocks.

Sous-section 1.—Entreposage autorisé des grains

Le 1er décembre 1947, la capacité totale d'entreposage autorisé des grains au Canada s'établit à 482 millions de boisseaux, diminution de 13 millions de boisseaux sur le 1er décembre 1946. Depuis 1943, la capacité d'entreposage autorisé des grains a fort diminué, surtout à la suite de la démolition des entrepôts temporaires construits en vue d'emmagasiner les immenses stocks de grains accumulés durant les premières années de la guerre. Le 1er décembre 1943, la capacité totale d'entreposage autorisé des grains avait atteint le chiffre record de 603 millions de boisseaux.

La demande de grain canadien étant très forte, tant au pays qu'à l'étranger, la proportion de la capacité occupée est généralement très faible. Même en novembre, mois où l'entreposage est d'ordinaire à son maximum, la capacité occupée tant en 1946 qu'en 1947 ne s'établissait qu'à 39 p. 100. Le 3 décembre 1942, alors que les stocks emmagasinés et la capacité d'entreposage étaient près de leur maximum, la capacité autorisée occupée est d'un peu moins de 80 p. 100.

Le 31 juillet 1947, terme de la campagne agricole canadienne, 14 p. 100 seulement de la capacité autorisée était occupé. Vu cet état de choses au début de la campagne suivante et la récolte inférieure à la moyenne en 1947, il y avait en général amplement d'espace libre en toutes situations durant la campagne de 1947-1948.

Des renseignements supplémentaires sur la distribution, l'entreposage et l'inspection des principales récoltes paraissent à la section 1, sous-section 2, du présent chapitre.

8.—Capacité d'entreposage autorisé des grains et grains emmagasinés, 1946-1948

NOTA.—Ces chiffres sont inférieurs à ceux du tableau **10,** p. 382, parce qu'ils ne comprennent pas les stocks en transit ou dans les minoteries de l'Est.

Entrepôts	Capacité le 1er décembre 1946	Grains en entrepôt le 31 juillet 1946	Capacité occupée	Grains en entrepôt le 28 novembre 1946	Capacité occupée	Grains en entrepôt le 27 mars 1947	Capacité occupée
	millions de boiss.	milliers de boiss.	%	milliers de boiss.	%	milliers de boiss.	%
Élévateurs ruraux de l'Ouest	268	20,086	7·5	113,956	42·5	88,313	33·0
Élévateurs particuliers et des minoteries, de l'intérieur	18	6,924	38·5	7,759	43·1	7,082	39·3
Terminus de l'intérieur	21	2,045	9·7	2,565	12·2	1,339	6·4
Côte du Pacifique	17	4,333	25·5	10,025	59·0	4,394	25·8
Fort-William-Port-Arthur	88	9,331	10·6	30,515	34·7	33,128	37·6
Ports de la Baie, Goderich et Sarnia	34	10,708	31·5	15,307	45·0	8,569	25·2
Ports des lacs inférieurs	19	5,668	29·8	9,047	47·6	5,149	27·1
Ports du Saint-Laurent	25	5,667	22·7	2,657	10·6	1,338	5·4
Ports maritimes	5	89	1·6	211	4·2	1,192	23·8
Totaux	**495**	**64,842**	**13·1**	**192,042**	**38·8**	**150,504**	**30·4**
	Capacité le 1er décembre 1947	Grains en entrepôt le 31 juillet 1947	Capacité occupée	Grains en entrepôt le 27 novembre 1947	Capacité occupée	Grains en entrepôt le 31 mars 1948	Capacité occupée
	millions de boiss.	milliers de boiss.	%	milliers de boiss.	%	milliers de boiss.	%
Élévateurs ruraux de l'Ouest	265	24,813	9·4	114,234	43·1	51,218	19·3
Élévateurs particuliers et des minoteries, de l'intérieur	20	8,496	42·5	8,325	41·6	6,868	34·3
Terminus de l'intérieur	21	633	3·0	2,366	11·3	3,512	16·7
Côte du Pacifique	17	4,831	28·4	3,740	22·0	7,616	44·8
Fort-William-Port-Arthur	76	9,766	12·9	28,134	37·0	39,491	52·0
Ports de la Baie, Goderich et Sarnia	34	12,044	35·4	18,439	54·2	10,724	31·5
Ports des lacs inférieurs	19	4,964	26·1	8,830	46·5	5,487	28·9
Ports du Saint-Laurent	25	2,318	9·3	3,859	15·6	2,306	9·2
Ports maritimes	5	54	1·1	797	15·9	3,513	70·2
Totaux	**482**	**67,919**	**14·1**	**188,754**	**39·2**	**130,735**	**27·1**

Sous-section 2.—Entrepôts frigorifiques et entreposage des vivres

Entrepôts frigorifiques.—En vertu de la loi des installations frigorifiques de 1907 (6-7 Édouard VII, ch. 6, refondue dans les Statuts Revisés, 1927, ch. 25), le gouvernement fédéral accorde des subventions pour encourager la construction et l'aménagement d'entrepôts frigorifiques accessibles au public; la loi et les règlements qui en découlent sont appliqués par le ministère de l'Agriculture.

Les entrepôts frigorifiques au Canada se classent en neuf catégories: (1) entrepôts publics affectés aux vivres et aux produits alimentaires et dont l'espace est tout entier à la disposition du public; (2) entrepôts semi-publics, affectés aux vivres et aux produits alimentaires et dont l'espace, sauf une partie réservée au propriétaire, est à la disposition du public; (3) entrepôts particuliers, affectés aux vivres et aux produits alimentaires et fermés au public; (4) crémeries n'entreposant que le beurre fabriqué à la crémerie même; (5) cases de crémerie, dont partie est affectée à l'entreposage du beurre de ces crémeries et partie est louée au public; (6) fabriques de fromage n'entreposant que le fromage des fabriques; (7) cases de

fabrique de fromage dont partie est affectée à l'entreposage du fromage de la fabrique et partie est louée au public; (8) cases frigorifiques, toutes louées au public; parfois, ces entrepôts sont aussi outillés pour couper, apprêter, réfrigérer et geler les vivres ou produits alimentaires à entreposer dans les cases; et (9) stations de classement avec entrepôt frigorifique servant uniquement ou principalement à recevoir le fromage pour le classer.

On ne peut poser de règle absolue permettant de distinguer entre les entrepôts publics et les entrepôts particuliers. En général, les entrepôts possédés et exploités par des établissements qui font le commerce des marchandises entreposées sont désignés entrepôts particuliers, bien que la plupart louent au public l'espace dont ils n'ont pas besoin eux-mêmes.

9.—Entrepôts frigorifiques, par province, 1947[1]

Province	Entrepôts publics subventionnés				Tous entrepôts	
	Nombre	Capacité	Coût	Subvention totale	Nombre	Capacité
		pieds cubes	$	$		pieds cubes
Île du Prince-Édouard	6	264,666	134,101	39,774	12	144,207
Nouvelle-Écosse	13	3,088,542	3,057,875	908,082	49	4,163,176
Nouveau-Brunswick	5	1,291,464	584,807	175,442	38	1,851,612
Québec	14	584,331	668,699	200,609	148	11,769,033
Ontario	44	6,367,445	3,529,028	1,052,684	499	25,332,861
Manitoba	5	2,074,821	1,435,310	430,593	108	8,246,794
Saskatchewan	4	437,596	268,707	80,612	137	3,277,791
Alberta	4	587,993	455,105	136,531	112	6,211,206
Colombie-Britannique	50	15,412,790	4,416,124	1,324,837	113	23,124,160
Totaux	**145**	**30,109,648**	**14,549,756**	**4,349,166**	**1,216**	**84,120,840**

10.—Espace frigorifié, par région économique, le 30 juin 1947

Catégorie d'entrepôts	Provinces Maritimes	Québec	Ontario	Provinces des Prairies	Colombie-Britannique	Total
Public—[1]						
Entrepôts.....nomb.	37	39	167	33	78	354
Espace frigorifié—						
Congélateur.....pi. cu.	2,148,721	3,191,999	4,999,675	4,443,053	3,444,383	18,227,831
Réfrigérateur..... "	2,980,017	5,311,155	10,868,430	2,014,637	18,386,824	39,561,063
Cases..... "	18,022	9,802	651,273	140,738	241,244	1,061,079
Particuliers—						
Entrepôts.....nomb.	62	109	169	110	25	475
Espace frigorifié—						
Congélateur.....pi. cu.	822,259	808,001	1,780,750	2,563,135	344,255	6,318,400
Réfrigérateur..... "	188,766	2,448,076	5,838,573	6,727,894	632,136	15,835,445
Cases..... "	1,210	néant	néant	néant	néant	1,210
Cases—						
Entrepôts.....nomb.	néant	néant	95	140	10	245
Espace frigorifié—						
Congélateur.....pi. cu.	–	–	111,623	351,768	3,600	466,991
Réfrigérateur..... "	–	–	43,963	244,605	6,520	295,088
Cases..... "	–	–	404,992	630,590	65,198	1,100,780
Crémeries—[2]						
Entrepôts.....nomb.	néant	néant	62	74	néant	136
Espace frigorifié—						
Congélateur.....pi. cu.	–	–	277,022	226,680	–	503,702
Réfrigérateur..... "	–	–	115,383	353,888	–	469,271
Cases..... "	–	–	142,619	38,803	–	181,422

10.—Espace frigorifié, par région économique, le 30 juin 1947—fin

Catégorie d'entrepôts	Provinces Maritimes	Québec	Ontario	Provinces des Prairies	Colombie-Britannique	Total
Fabriques de fromage[3]						
Entrepôts.....nomb.	néant	néant	6	néant	néant	6
Espace frigorifié—						
Congélateur.....pi. cu.	–	–	néant	–	–	–
Réfrigérateur..... "	–	–	98,558	–	–	98,558
Cases..... "	–	–	néant	–	–	–
Totaux, entrepôts...nomb.	**99**	**148**	**499**	**357**	**113**	**1,216**
Totaux, espace frigorifié.....pi. cu	**6,158,995**	**11,769,033**	**25,332,861**	**17,735,791**	**23,124,160**	**84,120,840**

[1] Comprend les entrepôts semi-publics. [2] Comprend les entrepôts à cases des crémeries. [3] Comprend les entrepôts à cases des fabriques de fromage et les stations de classement.

11.—Stocks de denrées alimentaires en entrepôts frigorifiques et autres et dans les fabriques laitières, 1947

NOTA.—Le total des stocks comprend les stocks importés et les stocks en transit.

Détail		Le 1er janvier	Minimum durant l'année	Date de l'entreposage minimum	Maximum durant l'année	Date de l'entreposage maximum	Moyenne de 12 mois
Beurre (de crémerie, de ferme et de petit lait)—	milliers						
En entrepôt.....	de livres	43,855	10,334	1er mai	73,015	1er oct.	42,996
Total des stocks.....	"	44,279	11,327	1er mai	73,680	1er oct.	43,813
Fromage (de fabrique)—							
En entrepôt.....	"	25,486	18,770	1er avril	55,928	1er sept.	34,248
Total des stocks.....	"	25,678	18,953	1er avril	56,669	1er sept.	34,666
Lait entier évaporé—							
Total des stocks.....	"	17,077	6,460	1er déc.	26,595	1er juin	16,244
Poudre de lait écrémé—							
Total des stocks.....	"	2,694	1,926	1er mars	9,873	1er oct.	5,699
Œufs, en coquille—							
En entrepôt.....	milliers	2,276	2,144	1er fév.	28,709	1er août	13,048
Total des stocks.....	de douz.	4,454	3,511	1er déc.	29,267	1er août	14,893
Œufs gelés—	milliers						
En entrepôt.....	de livres	5,446	3,695	1er mars	16,463	1er sept.	10,384
Volaille (habillée)—							
En entrepôt.....	"	31,055	11,735	1er juin	31,055	1er janv.	19,577
Total des stocks.....	"	31,198	11,847	1er juin	31,198	1er janv.	19,814
Porc frais—							
En entrepôt.....	"	3,555	3,233	1er sept.	9,252	1er nov.	5,085
Porc gelé—							
En entrepôt.....	"	21,041	12,425	1er nov.	33,636	1er juin	22,527
Total des stocks.....	"	21,071	12,472	1er nov.	33,934	1er juin	22,699
Porc, salé ou en salaison—							
En entrepôt.....	"	14,078	14,078	1er janv.	27,609	1er déc.	17,945
Saindoux—							
En entrepôt.....	"	1,459	1,221	1er mars	2,768	1er août	1,832
Bœuf frais—							
En entrepôt.....	"	5,728	2,624	1er oct.	13,736	1er déc.	6,235
Bœuf gelé—							
En entrepôt.....	"	20,659	5,169	1er nov.	21,082	1er déc.	9,940
Total des stocks.....	"	20,659	5,169	1er nov.	21,082	1er déc.	10,069

11.—Stocks de denrées alimentaires en entrepôts frigorifiques et autres et dans les fabriques laitières, 1947—fin

Détail		Le 1er janvier	Minimum durant l'année	Date de l'entreposage minimum	Maximum durant l'année	Date de l'entreposage maximum	Moyenne de 12 mois
Bœuf salé, etc.—							
En entrepôt	milliers de livres	1,212	522	1er nov.	1,452	1er juin	1,144
Veau—							
En entrepôt	"	3,438	1,156	1er avril	7,758	1er déc.	4,236
Mouton et agneau—							
En entrepôt	"	7,072	1,422	1er juill.	7,987	1er déc.	3,441
Poisson gelé frais—							
En entrepôt	"	38,771	20,916	1er mai	46,294	1er sept.	34,924
Poisson gelé fumé—							
En entrepôt	"	2,991	1,451	1er avril	4,740	1er sept.	3,011
Fruits—							
Pommes (fraîches)—							
En entrepôt	milliers	4,466	14	1er août	6,546	1er déc.	1,344
Total des stocks	de boiss.	4,466	20	1er août	6,546	1er déc.	1,352
Fruits gelés—							
En entrepôt	milliers de livres	12,119	6,042	1er juin	16,924	1er nov.	12,271
En conserves—							
En entrepôt	"	17,972	12,097	1er juin	22,167	1er nov.	17,857
Pommes de terre—							
En entrepôt	tonnes	467	2	1er sept.	550	1er déc.	191

Entreposage frigorifique de la viande.—Le tableau **11** donne la statistique de la viande en entrepôts frigorifiques et autres en 1947. Le seul produit entreposé par l'Office des viandes du ministère de l'Agriculture consiste en flancs de porc "wiltshire", et ce en vue d'équilibrer les exportations de bacon au Royaume-Uni durant les mois d'été lorsque les livraisons de porcs sont peu considérables. De la fin de juin à la fin de septembre, les flancs de porcs sont retirés, au fur et à mesure des besoins, des congélateurs ordinairement maintenus à environ 8° F., puis décongelés et salés en vue de l'expédition. Les saleurs exportateurs avisent eux-mêmes à l'entreposage de leurs produits. Le tableau 12 indique la proportion de flancs de porc "wiltshire" en entrepôt public et les quantités apportées de l'extérieur.

12.—Flancs de porc Wilshire frais en entrepôt le 3 avril 1948

Lieu d'entrepôt	Dans tous les entrepôts	Dans les entrepôts publics	Lieu d'entrepôt	Dans tous les entrepôts	Dans les entrepôts publics
	livres	livres		livres	livres
Edmonton	4,770,025	2,109,644	Kitchener	196,434	néant
Moose-Jaw	237,819	237,819	Brantford	340,915	340,915
Calgary	2,413,182	néant	St-Marys	94,692	94,692
Regina	133,024	133,024	Ottawa	146,933	146,933
Prince-Albert	739,399	497,871	Hull	88,300	néant
Saskatoon	202,504	202,504	Montréal	3,903,868	3,835,842
Winnipeg	5,958,451	5,958,451	Québec	535,691	535,691
Toronto	2,821,386	2,821,386	Moncton	294,283	294,283
Trenton	244,455	244,455			
London	44,805	14,974	**Totaux**	**23,380,620**	**17,671,938**
Hamilton	214,454	203,454			

Entreposage frigorifique du poisson.—Les stocks de poisson dans les entrepôts frigorifiques dépassent en moyenne 35,200,000 livres par mois en 1946 et 1947. Ceux de 1947 s'établissent à plusieurs millions de livres de plus que ceux de 1946. Le 1er janvier 1948, les stocks sont de 40,800,000 livres, soit un peu moins qu'au commencement de l'année précédente. Des fluctuations sensibles sont normales. En général, les quantités entreposées sont plus fortes durant les derniers mois de l'année.

La majeure partie du poisson en entrepôt frigorifique consiste en poisson frais gelé (y compris des quantités relativement faibles de deux ou trois espèces de crustacés), mais il s'y trouve également des approvisionnements considérables de poisson fumé. La moyenne des stocks de poisson fumé le 1er janvier de 1946 à 1948, par exemple, est de 2,900,000 livres environ. Presque tous les stocks de poisson fumé et de poisson frais gelé proviennent des pêches maritimes; les espèces les plus importantes sont la morue, l'aiglefin, le flétan, le hareng et le saumon. Le poisson gelé, toutefois, comprend également de grandes quantités de corégone et de truite des lacs provenant des pêches intérieures ou d'eau douce.

Sur les deux littoraux, divers établissements et particuliers engagés dans la production et la vente du poisson exploitent des installations de congélation avec chambres ou entrepôts frigorifiques. Au moins toutes les grandes sociétés possèdent des installations de congélation et de réfrigération, très souvent à divers endroits. Dans les deux régions côtières, il existe aussi des entrepôts publics ou autres où l'on conserve le poisson tout autant que d'autres denrées. A l'intérieur du pays, on trouve des établissements s'occupant surtout de congélation et de conservation du poisson mais, la plupart du temps, c'est aux sociétés d'entreposage général que l'on confie les stocks de poisson frigorifié d'origine locale aussi bien qu'étrangère.

Les installations de congélation et de réfrigération varient beaucoup tant au point de vue de la capacité que de la température. Certaines installations congèlent à une température de −40°F. ou plus basse encore, et d'autres à 0 ou −5 ou −10°F. L'entreposage, n'exige pas une température extrêmement basse; il suffit d'une température de zéro ou plus bas dans certains cas, tandis qu'un froid de 10 ou 15°F. suffit dans d'autres. Pour la conservation du poisson frais gelé, les technologues fédéraux des pêcheries conseillent une température d'au plus −10°F. environ. Le poisson fumé, bien que périssable, n'exige pas une température aussi basse que le poisson gelé.

Entreposage frigorifique des laitages.—Les installations frigorifiques sont un complément nécessaire à la fabrication des laitages, qui sont pour la plupart périssables à des degrés divers.

Toutes les crémeries possèdent des installations, en vue de l'entreposage du beurre, dont les dimensions et le genre varient suivant l'importance de la crémerie. Les petits établissements ruraux peuvent n'avoir d'espace que pour une cinquantaine ou une centaine de caisses de beurre et un système de réfrigération pouvant abaisser la température à 20°F. environ. On utilise la chambre froide surtout pour mouler le beurre en pains. Si le beurre n'est pas moulé en vue de la vente immédiate, le beurre est vendu ou transporté à des entrepôts frigorifiques centraux ou à des crémeries plus importantes et mieux outillées. Le beurre longtemps entreposé est habituellement gardé à une température de −10°F. Les grosses crémeries possèdent des installations leur permettant d'entreposer plusieurs wagonnées de beurre, ou expédient leur beurre aux entrepôts frigorifiques particuliers ou publics des grands centres urbains.

Quant au fromage, le contrôle de la température est important pour la maturation aussi bien que pour la protection contre la détérioration. La plupart des fromageries ont la réfrigération et doivent pouvoir entreposer la production de 17 jours durant la période de fabrication maximum. Le fromage est ensuite expédié aux entrepôts centraux. En vertu de la loi des aliments et des drogues, tout fromage non pasteurisé doit mûrir pendant 90 jours avant d'être livré à la consommation. Durant les dix premiers jours qui suivent la fabrication, période de maturation du fromage, la température de l'entrepôt ne doit pas être inférieure à 58°F., et durant le reste de la période de 90 jours, inférieure à 45°F. Durant l'entreposage après ces 90 jours, la température est maintenue juste au-dessus du point de congélation, surtout si le fromage doit rester entreposé un an ou plus.

Les entrepôts frigorifiques sont indispensables à l'industrie de la crème glacée puisque la congélation de ce produit constitue une phase de sa fabrication. Les chambres de durcissement de la crème glacée sont ordinairement maintenues à une température de −20 à −30°F.

Le lait étant périssable, l'industrie de la vente du lait doit également disposer d'entrepôts frigorifiques. Dès que le lait est embouteillé, il est entreposé à une température d'environ 40°F. et gardé jusqu'à livraison le lendemain. Le lait entier séché et les autres laitages séchés qui contiennent du gras sont habituellement gardés dans des chambres à air frais pour en empêcher le rancissement; la température varie suivant la durée de l'entreposage.

Entreposage frigorifique d'autres aliments.—Au cours des années 1943 à 1947, 53 p. 100 en moyenne des stocks de pommes au Canada au début de la saison d'entreposage, le 1er décembre, se trouvaient dans les entrepôts frigorifiques et 47 p. 100, dans les entrepôts ordinaires. Sauf en Colombie-Britannique, les entrepôts frigorifiques ne suffisent pas à la récolte entière de sorte que dans l'Est du Canada, particulièrement en Nouvelle-Écosse, une forte partie de la production est gardée en entrepôt ordinaire. Avant la guerre, le gros de la récolte était exporté au Royaume-Uni et à d'autres marchés au début de la saison, mais la grande réduction des débouchés extérieurs ces dernières années a nécessité un entreposage de plus longue durée et, en dépit de la construction de nouveaux établissements, l'espace est encore insuffisant dans l'Est du Canada. La température à laquelle les pommes sont gardées varie quelque peu selon les variétés, mais elle est généralement d'environ 30 à 32°F.

Les pommes de terre sont généralement gardées à l'endroit de production et expédiées au fur et à mesure des besoins. Bien que l'emmagasinage en entrepôt soit assez répandu dans certaines parties des provinces Maritimes où est centralisée la production commerciale, la majeure partie de la récolte est emmagasinée dans des caves et fosses à l'épreuve de la gelée.

Sous-section 3.—Entreposage du pétrole et des dérivés du pétrole

Les installations d'entreposage du pétrole et de ses dérivés au Canada consistent en réservoirs d'acier corroyé ou boulonné situés principalement aux centres de raffinage et de production ou aux principaux endroits de distribution. Ces centres sont aux endroits suivants ou dans leurs environs: Halifax, Québec, Montréal, Toronto, Ottawa, Sarnia, Fort-William, Regina, Calgary, Turner-Valley, Edmonton et Vancouver. La perte causée par l'évaporation varie beaucoup selon le genre du produit entreposé, la température atmosphérique moyenne et les caracté-

ristiques physiques des réservoirs d'emmagasinage, dont quelques-uns sont pourvus de dispositifs mécaniques pour réduire la perte au minimum. L'emploi de peinture d'aluminium sur la surface extérieure des réservoirs y aide également beaucoup.

Habituellement, la société de raffinage établit des installations d'emmagasinage en gros aux centres de distribution, ordinairement sur la rive d'un cours d'eau afin de bénéficier pleinement du transport par eau moins coûteux, d'où les produits sont acheminés vers des dépôts de distribution moins importants ou directement vers des débouchés de détail par wagon ou camion-citerne. Les pipe-lines, qui ne servent pas beaucoup au Canada au transport des produits finis du pétrole, servent au transport du pétrole non rectifié vers Montréal, Sarnia, Calgary et Edmonton.

13.—Stocks de pétrole et de dérivés du pétrole, selon le produit, par trimestre, du 1er janvier 1947 au 1er janvier 1948

Produit	1er janvier 1947	1er avril 1947	1er juillet 1947	1er octobre 1947	1er janvier 1948
	STOCKS DES RAFFINERIES				
	gallons	gallons	gallons	gallons	gallons
Pétrole non rectifié	4,140,911	2,954,533	4,126,624	4,281,083	4,078,981
Produits spéciaux de naphte	101,738	94,175	109,909	105,619	106,779
Essence à avions	145,249	142,689	179,543	178,972	177,363
Essence à moteurs	3,754,386	6,325,665	4,167,656	2,795,483	2,751,778
Produit de distillation à tracteurs	194,472	241,225	216,263	157,308	112,323
Kérosène et pétrole à poêles	430,063	406,112	802,696	1,674,149	1,550,944
Huile de chauffage légère	1,276,053	712,454	1,523,459	3,083,539	2,399,507
Huile de chauffage lourde	2,067,073	1,793,950	1,840,213	2,017,847	1,780,705
Asphalte	339,665	454,949	506,518	334,955	510,394
Coke (pétrole)	41,594	56,521	32,327	41,525	25,331
Huile de graissage	167,932	193,269	153,233	146,922	153,103
Graisse	5,403	5,669	5,869	6,042	5,735
Cire et chandelles	14,742	14,127	17,818	16,227	17,393
	STOCKS DE VENTE[1]				
	gallons	gallons	gallons	gallons	gallons
Produits spéciaux de naphte	64,138	60,173	61,204	62,965	64,057
Essence à avions	73,540	72,768	81,334	79,640	104,975
Essence à moteurs	3,686,130	2,401,998	3,404,046	3,451,050	3,832,932
Produit de distillation à tracteurs	145,372	164,330	192,002	169,905	129,588
Kérosène et pétrole à poêles	361,607	306,484	333,489	517,621	737,283
Huile de chauffage légère	1,234,009	741,232	1,163,026	2,037,587	2,133,050
Huile de chauffage lourde	864,677	492,356	472,432	1,018,220	824,206
Asphalte	8,063	10,904	60,870	42,900	12,092
Coke (pétrole)	8,128	4,955	5,693	7,895	5,224
Huile de graissage	421,365	453,604	430,753	430,331	435,682
Graisse	63,954	73,943	70,654	70,505	75,794
Cire et chandelles	2,274	2,526	2,699	2,087	2,161

[1] Quantités détenues par les distributeurs en gros; il n'existe aucune donnée sur les stocks des détaillants.

Sous-section 4.—Entreposage général

Entrepôts publics.—Le Bureau fédéral de la statistique a entrepris récemment une étude sur les entrepôts publics. En 1944, le nombre d'établissements qui font rapport est de 133; il monte à 141 en 1945 mais tombe à 137 en 1946. Les entrepôts des coopératives, des salaisons et autres établissements commerciaux qui exploitent des entrepôts en rapport avec leur propre commerce ne comptent pas. Ne sont pas comprises plusieurs sociétés qui retirent plus de recettes du voiturage que de l'entreposage. Le tableau **14**, fondé sur les rapports de 1945 et 1946 de 127 établissements, indique la tendance de l'industrie.

14.—Sommaire statistique de 127 établissements d'entreposage public qui ont fait rapport en 1945 et 1946

Détail	1945	1946	Détail	1945	1946
Recettes totales..... $	14,459,283	14,636,416	Gages réguliers..... $	4,222,747	4,450,726
Frais d'exploitation globaux..... $	12,598,089	12,638,052	Gages intermittents..... $	349,919	350,402
Revenu net d'exploitation..... $	1,861,194	1,998,364	Salaires.....nomb.	942	970
Revenu net..... $	963,014	1,000,490	Salaires..... $	1,632,277	1,769,788
Personnel régulier...nomb.	3,226	2,985	Total des salaires et gages..... $	6,204,943	6,570,916
Personnel intermittent "	754	422			

L'espace net affecté aux articles ménagers, déclaré par 137 sociétés en 1946, est de 1,792,715 pieds carrés, soit 33·7 p. 100 de tout l'espace disponible pour l'entreposage à sec. L'espace dans les entrepôts frigorifiques des 137 mêmes sociétés est de 14,282,285 pieds cubes.

Entrepôts douaniers.—Les entrepôts servant à l'emmagasinage des marchandises importées sont des entrepôts douaniers. Ils se divisent en neuf catégories: (1) ceux qu'utilise l'État et dont un certain nombre servent à l'examen et à l'évaluation des marchandises importées et d'autres, connus sous le nom d'entrepôts du Roi, servent à l'entreposage des marchandises non réclamées, abandonnées, saisies ou confisquées; (2) entrepôts, comprenant tout un édifice ou une partie bien séparée d'une cloison et servant exclusivement à l'emmagasinage des marchandises importées consignées au propriétaire de l'édifice; (3) édifices ou parties bien cloisonnées servant à l'entreposage de marchandises importées consignées au propriétaire ou à d'autres personnes ou à l'entreposage de marchandises non réclamées ou saisies; (4) entrepôts d'exemption douanière exploités par les propriétaires de navires pour l'emmagasinage des marchandises en douane transportées par eau ou par air*; (5) cours, hangars et bâtiments destinés à l'entreposage du charbon et du coke importés; (6) fermes, cours, hangars, etc. utilisés par un importateur de chevaux ou de moutons pour l'affourragement et le pâturage des animaux importés sauf les juments de race; (7) entrepôts pour animaux, y compris chevaux de course, et articles d'exposition ou de concours; (8) entrepôts de graines de trèfle de semence importées pour y être nettoyées de nouveau et préparées en vue d'un marché étranger; (9) cours, hangars, etc. utilisés par les importateurs pour l'entreposage des marchandises trop lourdes ou trop encombrantes pour un entrepôt douanier établi.

Sous-section 5.—Entreposage d'accise et entreposage des vins

La Division des droits d'accise du ministère du Revenu national considère comme entrepôt tout local autorisé par ses douaniers, que ce soit pour l'entreposage de matières premières destinées à la fabrication de tabac apprêté, ou de cigares, ou de spiritueux, ou de malt et de ses sous-produits. Presque toute la production de spiritueux est placée dans des entrepôts d'accise; une faible proportion de la production de bière seulement est gardée dans les entrepôts ordinaires. Contrairement aux spiritueux et à la bière, le vin n'est pas gardé dans les entrepôts en douane. Toutes les importations de boissons alcooliques doivent passer par les entrepôts de douane avant d'être livrées aux commissions provinciales des liqueurs ou à d'autres agences autorisées par les commissions à dédouaner les boissons alcooliques.

* Les sociétés de chemins de fer et de messageries possèdent de telles installations.

Le tabac, les cigares et les cigarettes sont également gardés dans des entrepôts d'accise. Les conditions sous lesquelles spiritueux, bière et tabac sont entreposés sont décrites dans les paragraphes suivants.

Spiritueux.—Les distilleries possèdent trois genres d'entrepôt. Le premier consiste en réservoirs de métal, d'une capacité de 15,000 à 40,000 gallons, dans les entrepôts d'accise, lesquels servent principalement à l'entreposage de l'alcool ou d'autres spiritueux à forte preuve. Le deuxième genre consiste en entrepôts de brique solide ou de ciment où de 8,000 à 30,000 barils sont entreposés sur des étagères, par rangées de quatre à cinq barils de hauteur. La troisième catégorie comprend des entrepôts d'accise où tonneaux et barils de dimensions diverses sont emmagasinés sur le plancher et, dans une certaine mesure, sur les voies de glissement au-dessus de la première rangée.

Les réservoirs d'entreposage ne sont généralement pas chauffés. La plupart des entrepôts à étagères sont maintenus à une température constante et à un degré d'humidité déterminé. Les entrepôts où les barils sont disposés en rangées peuvent être chauffés ou non. Nombre de ces barils ont une capacité de 100 gallons et le chauffage de l'entrepôt ne semble pas atteindre un récipient de cette dimension.

Il existe aussi d'autres entrepôts d'accise affectés à l'emmagasinage d'alcool assujéti à un droit d'accise peu élevé et servant à la fabrication de produits pharmaceutiques et de parfums.

Bière.—La bière, une fois fabriquée, est mise dans des réservoirs d'emmagasinage dont quelques-uns sont en métal et chemisés de verre tandis que d'autres sont en bois. Il n'est pas nécessaire de maintenir un degré constant de chaleur ou d'humidité dans un entrepôt de brasserie sauf dans le cas de la bière blonde allemande où il faut maintenir la température au-dessous du point de congélation. L'entreposage du malt et du sirop de malt est également réglementé. Le malt est entreposé dans des coffres de bois ou de ciment; ces coffres sont fermés à clef au nom de la Couronne parce qu'au Canada, à l'heure actuelle, tout le malt est soumis aux droits d'accise sauf disposition contraire de la loi d'accise. Le sirop de malt est également taxable sauf disposition contraire. Il est généralement mis dans des bidons de 25 livres et plus; sa consommation et sa distribution sont réglementées. Dans les locaux des fabricants, il est gardé sous clef, au nom de la Couronne.

Tabac.—Le tabac naturel en feuilles, une fois jauni, est généralement pressé dans des barriques de bois de 1,100 ou 1,200 livres de pesanteur. Une fois expédié au manufacturier, il est mis en entrepôt d'accise puisqu'il est soumis aux droits de douane dès son entrée dans les locaux du manufacturier et après sa transformation en cigares, cigarettes, tabac à fumer, etc. Les entrepôts sur place où le tabac jaune est emmagasiné ne sont pas verrouillés au nom de la Couronne mais l'expédition et la vente en sont assujéties à un permis. Le tabac à cigares est généralement vendu dans des caisses afin de ne pas endommager les feuilles délicates. La variété utilisée pour le bourrage est empaquetée dans du jute. Emballé, le tabac à cigares est également mis sous verrou au nom de la Couronne dès son arrivée chez le manufacturier.

Statistique des spiritueux, du tabac et du malt.—Le tableau 15 indique la quantité de liqueur distillée, de tabac, de cigares et de cigarettes dans les entrepôts d'accise au cours des dernières années. L'inventaire annuel des brasseries fait

voir une augmentation du nombre de gallons de bière non embouteillée en magasin, de 9,358,000 en 1945 à 10,304,000 en 1946, et du nombre de gallons de bière embouteillée, de 5,558,000 en 1945 à 5,944,000 en 1946.

15.—Boisson distillée, tabac, cigares et cigarettes dans les entrepôts d'accise, par trimestre, 1943-1948

Année		Mars	Juin	Septembre	Décembre
		BOISSON DISTILLÉE			
1943	milliers de gallons de preuve	39,380	38,723	36,259	36,372
1944	"	36,121	36,393	36,511	39,436
1945	"	35,821	43,215	45,429	48,463
1946	"	52,141	52,806	52,900	53,605
1947	"	55,591	59,459	59,465	62,754
1948	"	66,582	68,764	–	–
		TABAC NATUREL			
1943	milliers de livres	146,829	128,476	111,636	102,143
1944	"	129,870	110,533	92,683	77,824
1945	"	117,013	112,260	91,780	97,941
1946	"	122,542	111,671	91,815	96,424
1947	"	152,304	136,336	116,014	112,262
1948	"	152,884	137,828	–	–
		TABAC OUVRÉ			
1943	milliers de livres	9	16	10	3
1944	"	2	16	12	3
1945	"	8	8	4	3
1946	"	14	3	2	1
1947	"	8	3	1	2
1948	"	5	3	–	–
		CIGARES			
1943	milliers de livres	1,230	971	491	69
1944	"	260	88	55	93
1945	"	22	174	22	14
1946	"	30	572	34	15
1947	"	335	418	437	681
1948	"	1,513	2,760	–	–
		CIGARETTES EN QUANTITÉ DE 3 LIVRES OU MOINS			
1943	milliers de livres	40,117	29,755	40,324	29,767
1944	"	102,833	70,948	97,406	57,567
1945	"	67,812	62,874	72,697	65,747
1946	"	18,021	6,726	21,405	20,301
1947	"	34,920	37,391	37,656	14,100
1948	"	12,703	15,922	–	–

Le tableau **16** donne la quantité de spiritueux, de produits du malt et du tabac dédouanée pour consommation de 1939 à 1948. Ces chiffres, fournis par le ministère du Revenu national, sont les données les plus sûres sur la consommation de ces produits entreposés en douane. Dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*, ils paraissent sous la rubrique *Finances publiques fédérales* (voir p. 1013 de l'*Annuaire* de 1947). Leur déplacement est la conséquence logique de la refonte du présent chapitre et de la nouvelle matière sur l'entreposage.

16.—Spiritueux, boissons de malt, malt et tabac dédouanés pour consommation, années terminées le 31 mars 1939-1948

NOTA.—Pour les années antérieures à 1900, voir l'*Annuaire* de 1916-1917, p. 546; pour 1901-1910, celui de 1933, p. 852; pour 1911-1921, celui de 1938, p. 889; pour 1922-1929, celui de 1945, p. 976; pour 1930-1937, celui de 1947, p. 1013.

Année	Spiritueux	Boissons de malt	Malt	Cigares	Cigarettes	Tabac[1]
	gallons	gallons	livres	nombre	nombre	nombre
1939	2,299,474	63,069,959	136,284,405	127,756,146	6,912,920,315	25,929,546
1940	2,032,987	65,912,495	143,056,382	139,698,605	7,301,419,960	28,403,208
1941	2,371,633	78,731,132	168,025,398	173,484,743	7,776,291,482	31,254,234
1942	2,944,391	94,992,330	213,199,222	198,595,682	9,018,272,219	31,626,932
1943	3,445,872	103,291,141	228,029,691	204,699,110	10,803,185,549	31,510,083
1944	2,620,297	97,192,032	219,242,999	196,407,845	11,405,842,655	32,264,175
1945	2,676,482	116,009,457	219,529,938	200,879,906	11,982,675,329	30,876,112
1946	4,087,690	134,579,706	259,083,043	210,694,900	14,512,351,682	31,048,195
1947	4,446,130	151,012,603	307,478,641	221,131,244	14,972,562,544	31,516,702
1948	4,632,506	169,485,610	335,232,688	215,434,810	15,263,987,385	30,187,676

[1] Y compris le tabac à priser.

Entreposage du vin.—L'industrie viticole se restreint à quelques endroits comme la péninsule de Niagara en Ontario et la vallée de l'Okanagan en Colombie-Britannique. Les fabriques de vins du pays ne sont pas assujéties à l'accise et les vins mis à mûrir ne sont pas non plus placés en entrepôt d'accise. Les seules matières premières des fabricants de vin mises en entrepôt d'accise sont leurs approvisionnements de sucre et d'esprit de vin distillés par les distilleries et utilisés pour alcooliser les vins. Une partie de la production annuelle, cependant, est entreposée dans les fabriques de vins à une température fraîche et uniforme. Voici la quantité de vin du pays gardée en entrepôt pour maturation et coupage en 1944, 1945 et 1946:

Année		*Ontario*	*Autres provinces*	*Total*
1944	gall.	3,863,592	349,958	4,213,550
	$	1,600,835	204,928	1,805,763
1945	gall.	3,761,863	371,872	4,133,735
	$	1,951,517	243,321	2,194,838
1946	gall.	5,056,564	476,917	5,533,481
	$	3,180,465	369,498	3,549,963

Section 4.—Établissements de commerce et de services*

Deux relevés complets du commerce de détail et de gros, effectués à l'époque des recensements de 1931 et 1941, ont fourni des données fondamentales en vue d'enquêtes sur la structure du commerce. Le premier portait sur l'activité de 1930 et embrassait les établissements de gros, de détail et de services, y compris les hôtels.

* Revisé sous la direction de W. H. Losee, directeur, Division du recensement de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la statistique, par C. H. McDonald, chef, Statistique du commerce et des services.

Les tableaux pertinents paraissent dans les volumes X et XI du recensement de 1931. Le second relevé, relatif à l'activité de 1941, porte sur les mêmes genres de commerce en général mais aussi sur certains détails concernant l'exploitation. Le volume XI du recensement de 1941 contient les résultats de ce recensement touchant le commerce de détail et les établissements de services.

L'édition présente de l'*Annuaire* consacre plus d'espace aux résultats des enquêtes courantes dans le domaine de la distribution et ne fait qu'effleurer la matière du recensement à la sous-section 1, matière qui ne se rattache que de loin à la situation actuelle et qu'on peut trouver facilement dans les publications du recensement précitées et dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*. Une analyse de la matière, traitée sous un angle un peu différent, a paru aux pp. 622-649 de l'*Annuaire* de 1945 et aux pp. 539-548 de l'édition de 1943-1944.

Des analyses portant sur les résultats d'exploitation des magasins de détail indépendants sont présentées pour la première fois dans le présent *Annuaire*, ce qui étend d'autant le domaine de la statistique du commerce.

Sous-section 1.—Résultats du recensement du commerce de 1941

Commerce de gros.—Comme on l'a dit plus haut, des tableaux détaillés sur l'activité des grossistes ainsi qu'une explication des termes descriptifs des diverses catégories de commerce de gros sont donnés dans le volume XI du recensement de 1941 et plus brièvement dans des éditions antérieures de l'*Annuaire*. Le tableau **17** reprend ces données par région et selon le genre d'activité.

17.—Commerce de gros, par province et selon les principaux genres d'exploitation, 1941

Province et genre d'activité	Établissements	Total des ventes	Employés	Salaires
Province	nombre	$	nombre	$
Île du Prince-Édouard	100	13,192,800	441	440,900
Nouvelle-Écosse	681	152,600,900	4,013	5,659,700
Nouveau-Brunswick	507	88,190,000	3,084	4,354,900
Québec	5,075	1,726,520,500	32,634	54,695,600
Ontario	6,244	1,744,663,700	40,450	67,894,200
Manitoba	2,206	579,612,200	9,566	15,015,800
Saskatchewan	4,897	283,521,900	8,141	12,515,200
Alberta	3,336	323,138,100	8,147	12,252,700
Colombie-Britannique	1,708	379,126,700	10,994	17,615,800
Totaux[1]	**24,758**	**5,290,750,500**	**117,471**	**189,449,100**
Genre d'exploitation				
Grossistes réguliers	9,417	2,358,475,300	74,800	117,389,500
Succursales ou bureaux de vente des manufacturiers	1,622	1,206,993,800	20,782	40,034,400
Dépôts d'essence	3,973	216,292,300	4,968	6,890,400
Agents et courtiers	2,106	907,520,300	4,423	8,677,100
Rassembleurs de produits primaires	7,366	453,300,500	10,499	13,356,000
Autres	274	148,168,300	1,999	3,101,700

[1] Comprennent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Commerce de détail.—Le volume X du recensement de 1941 contient des tableaux détaillés sur les résultats du recensement de 1941 à l'égard du commerce de détail. Le tableau **18** est présenté ici pour fin de comparaison avec les données courantes qui paraissent à la sous-section 2.

18.—Commerce de détail, par province et selon le genre de commerce, 1941

Province et genre de commerce	Magasins	Propriétaires	Employés		Salaires	Ventes	Stocks le 31 décembre 1941
			A temps continu	A temps discontinu			
	nombre	nombre	nombre	nombre	(milliers de dollars)		
Province							
Île du Prince-Édouard	863	859	1,425	308	1,135	15,936	3,495
Nouvelle-Écosse	6,790	6,250	13,357	3,938	12,959	165,034	23,776
Nouveau-Brunswick	4,988	4,629	9,004	2,058	8,335	101,843	17,209
Québec	39,712	38,574	74,562	22,187	72,380	818,671	138,807
Ontario	47,055	44,891	121,042	44,800	134,731	1,406,977	206,163
Manitoba	7,219	7,058	20,387	5,069	20,215	210,833	30,020
Saskatchewan	10,088	9,644	14,641	4,611	14,550	186,886	37,262
Alberta	9,222	9,186	16,760	4,639	18,817	221,071	37,511
Colombie-Britannique	11,253	10,658	25,649	7,920	30,964	309,573	44,958
Totaux[1]	**137,331**	**131,823**	**297,047**	**95,561**	**314,438**	**3,440,902**	**540,864**
Genre de commerce							
Alimentation	48,468	48,017	52,265	22,690	46,667	786,247	64,753
Magasins généraux de campagne	11,917	11,894	11,273	4,032	9,309	214,748	64,809
Marchandises générales	3,794	2,610	68,622	20,900	72,595	525,971	99,984
Automobile	16,867	16,784	38,541	7,652	49,458	594,720	58,885
Vêtement	12,601	11,148	25,208	11,388	29,638	295,212	84,839
Matériaux de construction	5,801	4,843	14,375	3,498	18,325	174,203	47,449
Meubles, appareils de ménage	3,498	2,784	11,421	2,087	15,472	118,357	28,133
Restaurants	8,821	10,311	32,722	6,814	22,635	131,181	4,232
Marchandises de seconde main	1,740	1,770	1,005	357	1,000	11,070	2,785
Autres magasins de détail	23,824	21,662	41,615	16,143	49,339	589,193	84,995

[1] Comprennent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Établissements de services de détail.—Ce groupe comprend les établissements qui fournissent des services personnels ou de réparation ou qui offrent amusement et récréation au public. Une partie de ces établissements déclarent des recettes provenant de la vente de marchandises; ils sont, cependant, classés services parce que la grande partie de leurs recettes annuelles provient de leurs services. Le tableau 19 donne les principales statistiques sur les établissements de services de détail, basées sur les rapports du recensement de 1941.

19.—Établissements de services de détail, par province et par genre de commerce, 1941

Province et genre de commerce	Établissements	Total des recettes	Propriétaires	Employés		Salaires
				A temps continu	A temps discontinu	
Province	nombre	milliers de dollars	nombre	nombre	nombre	milliers de dollars
Île du Prince-Édouard	325	964	327	273	222	242
Nouvelle-Écosse	1,860	9,409	1,869	2,353	650	2,612
Nouveau-Brunswick	1,484	5,626	1,519	1,261	580	1,479
Québec	13,807	64,829	14,074	16,425	5,025	19,047
Ontario	17,612	110,422	18,058	27,226	9,390	35,251
Manitoba	2,977	15,426	2,999	4,308	1,667	5,029
Saskatchewan	3,704	10,180	3,740	2,111	959	2,564
Alberta	3,341	13,184	3,438	2,961	1,050	3,932
Colombie-Britannique	4,147	24,559	4,187	5,849	2,085	7,933
Totaux[1]	**49,271**	**254,678**	**50,224**	**62,781**	**21,647**	**78,109**
Genre de commerce						
Amusement et récréation	4,954	61,345	4,494	12,021	9,717	12,948
Services commerciaux	1,334	24,432	1,145	6,246	1,166	9,600
Services personnels	24,731	85,893	25,961	28,656	5,013	32,408
Photographie	1,078	6,901	1,039	1,667	657	2,286
Services funéraires	1,225	13,132	1,193	1,463	882	3,188
Réparation et service	11,932	37,512	12,295	5,710	1,794	9,430
Divers	4,017	25,463	4,097	7,018	2,418	8,249

[1] Comprennent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Sous-section 2.—Statistique courante du commerce et des services

Certains aspects de la statistique courante sur la distribution se fondent sur la méthode d'échantillonnage parce que le nombre trop considérable de maisons de commerce ne permet pas des relevés mensuels et même annuels. Les indices des ventes de gros et de détail dépendent en grande partie de cette méthode. Par contre, il est possible d'effectuer un relevé complet ou presque complet dans certains domaines comme les ventes et le financement des automobiles, l'activité des magasins en chaîne, des théâtres, des buanderies mécaniques et des établissements de nettoyage à sec ainsi que les ventes d'instruments agricoles. Les études sur les résultats d'exploitation des marchands de détail indépendants ont fait partie du programme de la statistique du commerce pendant un certain temps, mais c'est la première fois que paraissent dans l'*Annuaire* des résumés de ces relevés. Des bulletins mensuels et annuels sont publiés à l'égard de chacun des domaines sur lesquels porte la présente sous-section; on peut se les procurer en s'adressant au Statisticien du Dominion.

Commerce de gros.—Des nombres-indices mensuels des ventes sont dressés depuis 1935 à l'égard de plusieurs branches du commerce de gros. Les indices des ventes (sur la base 1935-1939 = 100) sont calculés chaque mois pour neuf genres de commerce de gros d'après les rapports reçus d'un échantillon d'environ 415 maisons faisant 68 p. 100 environ du chiffre d'affaires de tous les grossistes engagés dans ces genres de commerce en 1941. L'échantillon des établissements qui font rapport se limite aux grossistes réguliers, i.e. aux établissements de gros qui remplissent toutes les fonctions de semi-grossistes ou grossistes, achetant de grandes quantités de marchandises à leur propre compte et les vendant en plus petites quantités. De plus, les genres de commerce choisis, qui s'occupent principalement d'approvisionner les marchands de détail, comprennent les suivants: outillage automoteur et accessoires, pharmacies, vêtements, chaussures, mercerie, fruits et légumes, épicerie, quincaillerie et tabac et confiserie. Les chiffres des stocks portent sur un nombre moins élevé de genres de commerce et un échantillon plus petit parce que tous les établissements ne peuvent fournir de données sur les stocks en fin de mois comme il est demandé.

Tendances récentes.—Les indices des ventes de tout le commerce de gros augmentent de 19 p. 100 environ en 1946 comparativement à 1945 et de 12 p. 100 en 1947 comparativement à 1946. L'indice réuni des ventes, en dollars, des neuf principaux genres de commerce de gros (1935–1939 = 100) atteint environ 244·0 en 1946 et 272·3 en 1947. Ces indices ne tiennent pas compte des variations de prix qui ont influé sur le commerce. Parmi les genres particuliers de commerce, la mercerie accuse la plus forte augmentation en 1947 au regard de 1946, mais la plus faible augmentation proportionnelle au regard de 1941. Les grossistes en quincaillerie et en épicerie signalent aussi des augmentations sensibles des ventes en dollars de 1946 à 1947, soit de 17 p. 100 environ dans chaque cas. Le vêtement accuse une hausse de 11 p. 100. Le commerce d'outillage automoteur, dont les ventes en 1947 sont de 134 p. 100 plus fortes qu'en 1941, fait voir une hausse de 11 p. 100 au regard de 1946. Les ventes de chaussures et celles de tabac et de confiserie, qui viennent à la suite de celles de l'outillage automoteur au point de vue de l'augmentation en volume au regard de 1941, tendent à diminuer en 1947: les augmentations sur 1946 ne sont respectivement que de 8 et de 7 p. 100. Les ventes en dollars de fruits et légumes fléchissent de 6 p. 100 en 1947 au regard du volume de 1946 après

INDICES DES VENTES DE GROS

1935—1939=100

INDICES ANNUELS

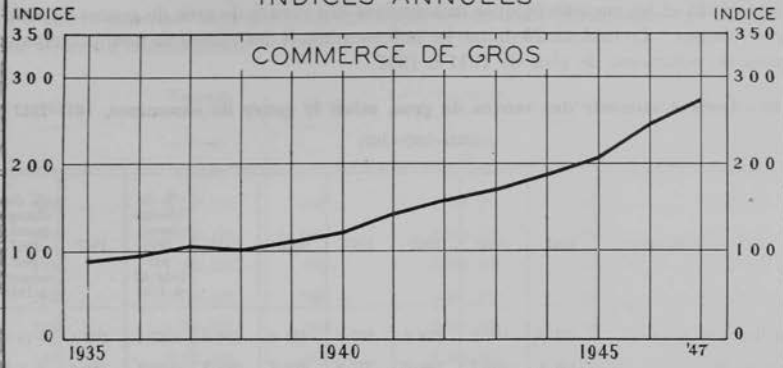

INDICES MENSUELS DES VENTES DE GROS DE GENRES DE COMMERCE CHOISIS

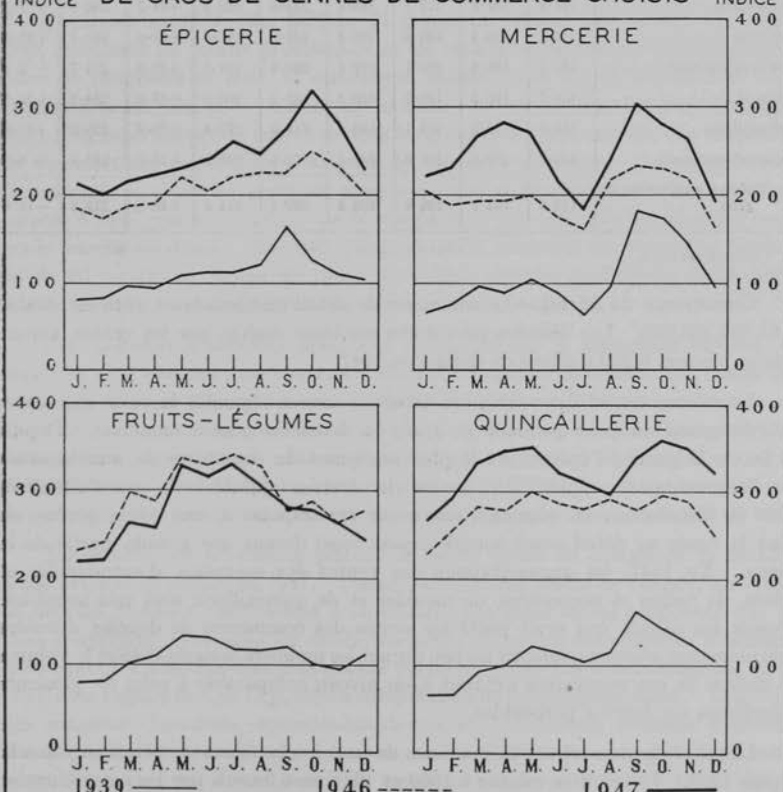

avoir atteint cette année-là un niveau de 122 p. 100 au-dessus de celui de 1941. Le graphique de la p. 853 indique la courbe annuelle des indices des ventes de gros depuis 1935 et les caractéristiques saisonnières des ventes de gros de genres de commerce choisis. Le tableau **20** donne les indices annuels des ventes de neuf principaux genres de commerce de gros de 1941 à 1947.

20.—Indices annuels des ventes de gros, selon le genre de commerce, 1941-1947

(1935-1939=100)

Genre de commerce	1941	1942	1943	1944	1945	1946	% du changement, 1946 par rapport à 1945	1947[1]	% du changement, 1947 par rapport à 1946
Outillage automoteur	157·8	147·6	158·1	197·2	242·8	334·0	+37·6	369·8	+10·7
Pharmacies	145·2	165·7	184·2	201·9	222·1	245·2	+10·4	254·6	+ 3·8
Vêtements	142·8	170·9	177·5	183·1	186·3	229·3	+23·1	255·4	+11·4
Chaussures	141·6	161·0	173·1	188·8	224·0	279·4	+24·7	300·8	+ 7·7
Mercerie	141·8	160·2	150·9	165·9	161·9	197·5	+22·0	244·5	+23·8
Fruits et légumes	131·2	158·5	206·1	222·0	262·4	291·2	+10·9	274·7	− 5·7
Épicerie	134·7	146·5	150·3	169·3	180·2	208·9	+15·9	244·2	+16·9
Quincaillerie	165·2	170·0	173·1	183·8	212·0	277·4	+30·8	325·0	+17·2
Tabac et confiserie	150·7	172·4	207·3	230·1	258·1	296·9	+15·0	317·1	+ 6·8
Totaux, commerce de gros	**142·0**	**156·2**	**168·3**	**186·0**	**205·4**	**244·0**	**+18·8**	**272·3**	**+11·6**

[1] Sujet à revision.

Commerce de détail.—Le commerce de détail au Canada en 1946 est évalué à $5,506,286,000. Les données provisoires semblent établir que les ventes auront atteint environ 6,250 millions de dollars en 1947.

Le volume record des ventes ces dernières années répond à la vaste expansion de l'économie du pays pendant et après la deuxième guerre mondiale. Depuis la fin de la guerre, l'événement le plus marquant du commerce de marchandises est l'augmentation rapide des ventes de denrées durables de consommation, dont la distribution en plusieurs cas avait été soumise à une régie sévère ou dont la vente au détail avait complètement cessé durant une grande partie de la guerre. En 1947, les augmentations des ventes des magasins d'automobiles et pièces, de radios et accessoires, de meubles et de quincaillerie sont très sensibles. L'essor des achats, qui avait porté les ventes des commerces de denrées durables à de nouveaux sommets, ralentit un peu durant les premiers mois de 1948 et le volume en dollars de ces commerces s'établit à un niveau comparable à celui de plusieurs commerces de denrées périssables.

L'état ci-dessous retrace la tendance de tout le commerce de détail au Canada depuis 1930. Les chiffres relatifs à 1930 et 1941 sont fournis par les recensements, tandis que ceux des autres années proviennent des données obtenues par la méthode

de sondage mentionnée à la page 852. Ces relevés, effectués tous les mois dans 14 commerces, sont complétés par des renseignements provenant des relevés annuels et d'autres sources. Ces dernières statistiques sont donc beaucoup moins détaillées que celles du recensement.

Année	Ventes de détail	Année	Ventes de détail	Année	Ventes de détail
	milliers de dollars		milliers de dollars		milliers de dollars
1930	2,755,570	1936	2,306,637	1942	3,649,041
1931	2,322,158	1937	2,612,776	1943	3,785,840
1932	1,922,452	1938	2,549,197	1944	4,123,151
1933	1,786,191	1939	2,597,752	1945	4,595,667
1934	1,998,578	1940	2,957,698	1946	5,506,286
1935	2,120,348	1941	3,440,902	1947	6,250,000[1]

[1] Provisoire.

Tendances en 1946.—Le tableau 21 donne un résumé des ventes de 1944 à 1946, indiquant les totaux provinciaux et les résultats des groupes classés selon le genre de commerce et ceux de commerces choisis. Les ventes augmentent dans presque tous les cas, mais les denrées durables sont en vedette, les augmentations étant bien supérieures à la moyenne dans les groupes de l'automobile, des matériaux de construction, des meubles, articles de ménages et radios. Le commerce de l'automobile se classe en première place avec une augmentation de 70 p. 100 par rapport à 1945, par suite surtout de la réapparition des véhicules automobiles neufs sur le marché de détail. En 1946, l'augmentation moyenne des ventes au Canada est de 20 p. 100 au regard de 1945; cependant, certains commerces de matières textiles déclarent des augmentations inférieures à la moyenne.

Les magasins d'aliments absorbent ordinairement le cinquième environ de toutes les dépenses des consommateurs dans les magasins de détail. La valeur des ventes du groupe alimentaire est de $1,230,492,000 en 1946, augmentation de 11 p. 100 par rapport à l'année précédente. Le groupe des marchandises générales, autre groupe important qui comprend les magasins à rayons, déclare des ventes de $849,095,000 en 1946, soit 18 p. 100 de plus qu'en 1945. Les magasins généraux de campagne et le groupe du vêtement accusent des gains modérés au regard de 1945.

Les estimations provisoires placent la valeur totale du commerce de détail à 6,250 millions de dollars en 1947. Durant la deuxième partie de l'année, les ventes de denrées durables commencent à enregistrer des gains moins prononcés que les mois précédents. Par suite du renchérissement, les ventes des magasins d'aliments commencent à absorber une plus grande partie du dollar des consommateurs et, en 1947, elles augmentent de 13 p. 100 en comparaison de l'année précédente. Le groupe des magasins (épiceries, épiceries-boucheries et boucheries) continue d'accuser des augmentations sensibles les premiers mois de 1948. Dans le groupe du vêtement, les ventes des divers genres de magasins augmentent de 7 à 10 p. 100 en comparaison de 1946.

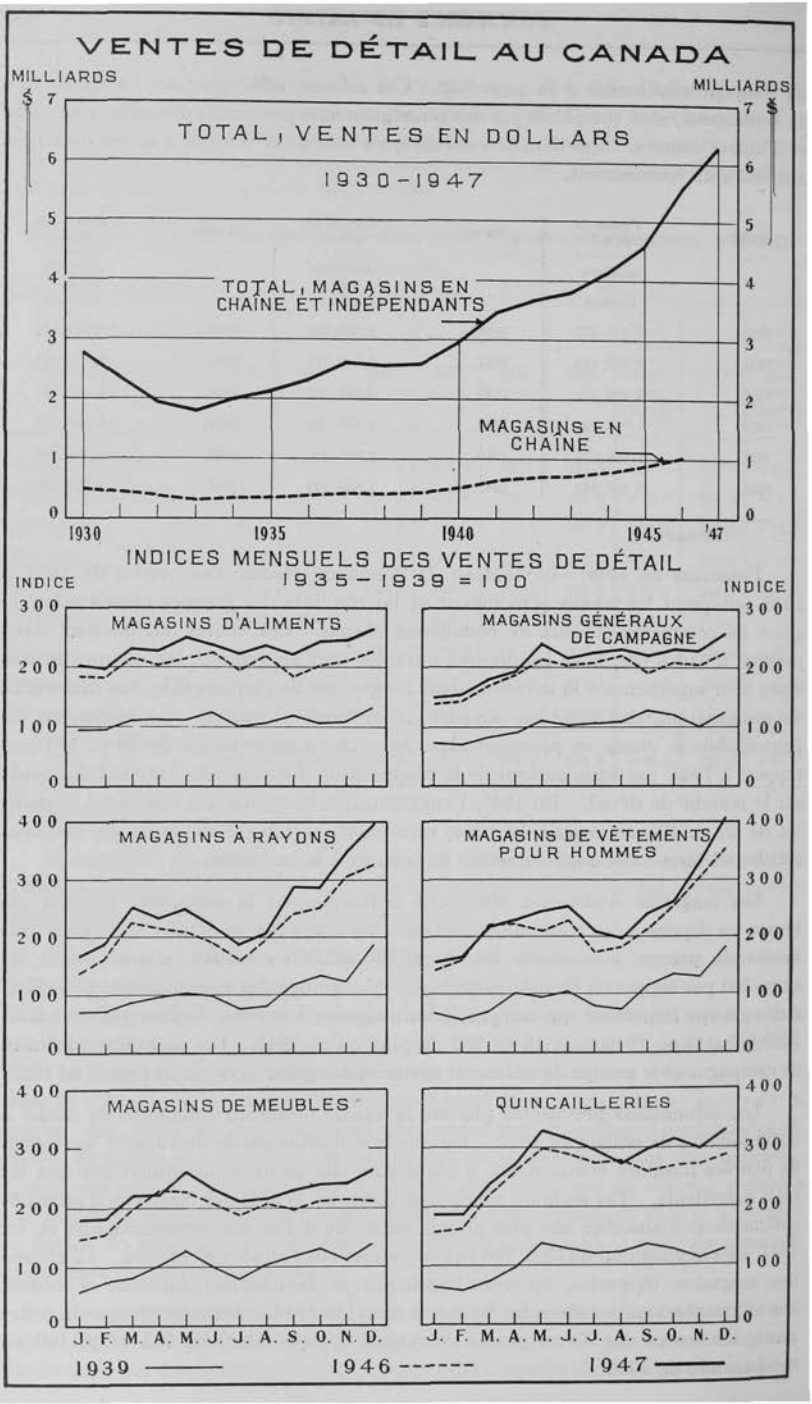
VENTES DE DÉTAIL AU CANADA
MILLIARDS $
MILLIARDS $
TOTAL, VENTES EN DOLLARS
1930-1947
TOTAL, MAGASINS EN CHAINE ET INDÉPENDANTS
MAGASINS EN CHAINE
0 1 2 3 4 5 6 7
1930 1935 1940 1945 '47
INDICES MENSUELS DES VENTES DE DÉTAIL
1935-1939 = 100
INDICE
MAGASINS D'ALIMENTS
MAGASINS GÉNÉRAUX DE CAMPAGNE
MAGASINS À RAYONS
MAGASINS DE VÊTEMENTS POUR HOMMES
MAGASINS DE MEUBLES
QUINCAILLERIES
0 100 200 300 400
J. F. M. A. M. J. J. A. S. O. N. D.
1939
1946
1947

21.—Estimation des ventes de détail, par province et genre de commerce, 1944-1946

NOTA.—Les totaux des groupes peuvent comprendre des genres de commerce pour lesquels des chiffres séparés ne sont pas indiqués. Les chiffres des magasins en chaîne figurent ici, mais sont aussi donnés en détail au tableau 23.

Province et genre de commerce	1944	1945	1946	% de changement, 1946 comparativement à 1945
	(en milliers de dollars)			
Provinces Maritimes	359,566	394,297	464,157	+17·7
Québec	1,001,963	1,121,145[1]	1,315,485	+17·3
Ontario	1,558,510	1,742,409	2,113,916	+21·3
Manitoba	264,982	292,735	362,189	+23·7
Saskatchewan	248,031	277,466	328,254	+18·3
Alberta	292,622	321,250	383,806	+19·5
Colombie-Britannique	390,584	438,838	529,213	+20·6
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	6,893	7,527	9,266	+23·1
Canada	**4,123,151**	**4,595,667**[1]	**5,506,286**	**+19·8**
Genre de commerce				
Groupe de l'alimentation—				
Épiceries, épiceries-boucheries et boucheries	842,336	918,744	1,018,232	+10·8
Totaux, groupe de l'alimentation	**1,017,541**	**1,110,314**	**1,230,492**	**+10·8**
Magasins généraux de campagne	**321,308**	**354,684**	**395,214**	**+11·4**
Groupe des marchandises générales—				
Magasins à rayons	464,880	516,141	613,611	+18·9
Bazars	102,857	111,573	124,897	+11·9
Totaux, groupe des marchandises générales	**654,954**	**722,804**	**849,095**	**+17·5**
Groupe de l'automobile	**351,942**	**424,301**	**720,064**	**+69·7**
Groupe du vêtement—				
Vêtements et lingerie pour hommes et garçons	102,814	112,711	129,409	+14·8
Vêtements pour toute la famille	98,760	108,987	126,579	+16·1
Vêtements et accessoires pour femmes	136,253	147,766	164,093	+11·0
Magasins de chaussures	59,631	66,430	70,621	+ 6·3
Totaux, groupe du vêtement	**397,458**	**435,894**	**490,702**	**+12·6**
Groupe des matériaux de construction	**247,723**	**281,418**	**367,659**	**+30·6**
Groupe des meubles, appareils de ménage, radios—				
Magasins de meubles	65,766	74,500	100,473	+34·9
Appareils de ménage ou radios	33,965	40,487	68,981	+70·4
Totaux, groupe des meubles, etc.	**107,056**	**123,520**	**182,242**	**+47·5**
Groupe des restaurants	**202,463**	**210,465**	**222,885**	**+ 5·9**
Autres magasins de détail (y compris les magasins d'occasion)—				
Cours à charbon et à bois (marchands de glace)	122,765	126,819	124,661	− 1·7
Pharmacies	139,104	194,928	166,564	−14·6
Bijouteries	56,228	64,850	72,885	+12·4
Magasins de liqueurs des gouvernements[2]	165,677	221,157[1]	258,973	+17·1
Totaux, autres magasins de détail	**822,706**	**932,267**[1]	**1,047,933**	**+12·4**
Totaux, tous établissements	**4,123,151**	**4,595,667**[1]	**5,506,286**	**+19·8**

[1] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947. [2] La disparité entre les chiffres des magasins de liqueurs des gouvernements inscrits ici et ceux du tableau 23 provient de la façon différente de préparer les deux séries.

Magasins en série.—Les ventes des magasins en série ou "en chaîne" s'élèvent à $1,170,029,000 en 1947, soit une augmentation de 15 p. 100 au regard du total de $1,014,847,000 en 1946. Les ventes des 6,653 magasins représentent en moyenne 18·7 p. 100 de toutes les ventes de détail au Canada. Les statistiques des magasins en série sont résumées dans les tableaux **22** et **23.**

22.—Statistiques des magasins en série, 1930 et 1941-1947

NOTA.—Les chiffres de 1941-1945 ont été revisés depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947.

Année	Nombre moyen de magasins	Ventes nettes au détail	Salaires payés aux employés de magasin	Stocks disponibles à la fin de l'année		Comptes impayés à la fin de l'année
				En magasin	En entrepôt	
		(en milliers de dollars)				
1930	8,097	487,336	50,405	60,457	[1]	[1]
1941	7,622	639,210	57,777	68,619	20,976	38,376
1942	7,010	687,447	57,654	66,940	22,633	[1]
1943	6,780	703,950	58,804	67,628	22,603	15,527
1944	6,560	769,643	63,300	66,944	21,855	15,093
1945	6,580	876,209	68,196	68,247	29,013	16,369
1946	6,559	1,014,847	77,474	85,345	37,436	19,643
1947	6,653	1,170,029	90,072	102,974	43,495	30,796

[1] Indisponible.

23.—Ventes des magasins en série, par province et genre de commerce, 1945-1947

NOTA.—Les totaux des groupes peuvent comprendre des genres de commerce pour lesquels des chiffres séparés ne sont pas indiqués.

Province et genre de commerce	1945[1]	1946	1947[2]	% de changement, 1947 comparativement à 1946
Province	(en milliers de dollars)			
Provinces Maritimes	73,039	88,125	93,408	+ 6·0
Québec	173,920	202,105	245,898	+21·7
Ontario	382,463	435,194	506,050	+16·3
Manitoba	42,735	50,009	54,564	+ 9·1
Saskatchewan	49,879	59,760	62,575	+ 4·7
Alberta	58,743	65,608	72,333	+10·3
Colombie-Britannique	92,351	109,839	130,094	+18·4
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	3,079	4,207	5,107	+21·4
Canada	**876,209**	**1,014,847**	**1,170,029**	**+15·3**
Genre de commerce				
Groupe de l'alimentation—				
Épiceries, épiceries-boucheries et boucheries	220,285	245,278	308,198	+25·7
Totaux, groupe de l'alimentation	**231,579**	**258,579**	**322,763**	**+24·8**
Magasins généraux de campagne	**12,432**	**14,145**	**12,282**	**−13·2**
Groupe des marchandises générales—[3]				
Bazars	95,998	107,586	117,925	+ 9·6
Totaux, groupe des marchandises générales	**106,751**	**119,582**	**130,339**	**+ 9·0**
Groupe de l'automobile	**12,207**	**16,828**	**22,975**	**+36·5**
Groupe du vêtement—				
Vêtement et lingerie pour hommes et garçons	11,219	13,037	15,331	+17·6
Vêtements pour toute la famille	20,018	23,570	27,765	+17·8
Vêtements et accessoires pour femmes	19,456	23,076	28,272	+22·5
Magasins de chaussures	23,745	26,107	28,731	+10·1
Totaux, groupe du vêtement	**74,438**	**85,790**	**100,100**	**+16·6**
Groupe des matériaux de construction	**43,259**	**51,474**	**59,973**	**+16·7**

Renvoi à la fin du tableau, p. 859.

23.—Ventes des magasins en série, par province et genre de commerce, 1945-1947—fin

Province et genre de commerce	1945[1]	1946	1947[2]	% de changement, 1947 comparativement à 1946
	(en milliers de dollars)			
Groupe des meubles, appareils de ménage, radios—				
Magasins de meubles	17,633	22,245	32,748	+47·2
Appareils de ménage ou radios	11,534	16,960	22,658	+33·6
Totaux, groupe des meubles	**29,167**	**39,205**	**55,406**	**+41·3**
Groupe des restaurants	**19,062**	**20,565**	**20,726**	**+ 0·8**
Autres magasins de détail—				
Pharmacies	24,127	26,484	26,869	+ 1·5
Bijouteries	16,253	18,709	18,851	+ 0·8
Magasins de liqueurs des gouvernements[4]	211,075	249,023	264,491	+ 6·2
Totaux, autres magasins de détail	**347,314**	**408,679**	**445,465**	**+ 9·0**
Totaux, tous établissements	**876,209**	**1,014,817**	**1,170,029**	**+15·3**

[1] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947. [2] Sujet à revision. [3] A l'exclusion des magasins à rayons. [4] La disparité entre ces chiffres des magasins de liqueurs des gouvernements et ceux du tableau 21 provient de la façon différente de préparer les deux séries.

Ventes de véhicules automobiles neufs.—Les 230,255 véhicules automobiles achetés au Canada en 1947 ont une valeur de $416,237,495; c'est le plus haut point atteint en ce qui concerne et la valeur et la quantité. La valeur mentionnée représente les prix effectivement payés par les acheteurs, à la fabrique, y compris les taxes de vente et d'accise, le coût des accessoires ordinaires et les commissions des vendeurs, mais non les frais de transport de la fabrique au lieu d'achat. Sur le total, 159,205 véhicules ou 69 p. 100 sont des voitures de tourisme, soit plus que le double du total de 77,742 en 1946. Les augmentations des prix marqués, attribuables à la hausse du coût de la fabrication et des taxes d'accise supplémentaires, portent la valeur moyenne des voitures de tourisme vendues à $1,779 en 1947, contre $1,548 en 1946 et $1,000 à $1,100 environ durant les années qui ont précédé immédiatement la guerre.

A l'exception de certaines marques plus coûteuses, les véhicules sont vendus dès que les fabriques les expédient ou, dans le cas des importations, dès qu'ils traversent la frontière. Comme la demande effective est toujours égale aux expéditions, les tendances saisonnières des ventes sont déterminées par la disponibilité plutôt que par la demande. Au cours de 1947, la tendance est à la hausse et, durant les premiers mois de 1948, elle se continue ainsi, mais à une allure plus modérée, à cause surtout de la diminution des importations provenant des États-Unis plutôt que du fléchissement de la demande.

24.—Ventes au détail de véhicules automobiles neufs, 1935-1947

Année	Voitures de tourisme		Camions et autobus		Totaux	
	nombre	$	nombre	$	nombre	$
1935	83,242	83,429,114	18,219	18,313,335	101,461	101,742,449
1936	92,287	95,403,199	21,027	22,179,597	113,314	117,582,796
1937	114,275	116,886,334	30,166	32,284,193	144,441	149,170,527
1938	95,751	105,006,462	25,414	30,005,446	121,165	135,011,908
1939	90,054	97,131,128	24,693	28,836,393	114,747	125,967,521
1940	101,789	114,928,833	28,763	33,916,445	130,552	148,845,278
1941	83,650	108,907,312	34,432	43,008,207	118,082	151,915,519
1942-1945	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]
1946	77,742	120,325,496	42,302	73,003,509	120,044	193,329,005
1947	159,205	283,190,390	71,050	133,047,105	230,255	416,237,495

[1] Indisponible.

Financement des ventes de véhicules automobiles.—Le financement des véhicules automobiles représente 87 p. 100 de tout le financement des ventes au détail effectué par les 90 compagnies de finance actives lors du recensement de 1941. L'autre proportion de 13 p. 100 consiste en prêts consentis en vue de l'achat de radios, d'appareils ménagers et, à un moindre degré, de meubles, de bijoux et de vêtements. Les achats de véhicules automobiles peuvent se financer au moyen d'emprunts personnels, d'emprunts bancaires, etc. Voilà pourquoi les statistiques du tableau **25** ne représentent qu'une partie du financement des achats de véhicules neufs et d'occasion.

25.—Financement des ventes de véhicules automobiles, par les compagnies de finance, 1935-1947

Année	Véhicules neufs		Véhicules d'occasion		Tous véhicules	
	Nombre	Financement	Nombre	Financement	Nombre	Financement
		$		$		$
1935	31,950	22,410,656	68,228	17,840,865	100,178	40,251,521
1936	42,863	29,887,861	94,651	24,971,951	137,514	54,859,812
1937	56,247	40,664,675	121,651	35,185,498	177,898	75,850,173
1938	45,267	33,701,624	117,436	35,984,229	162,703	69,685,853
1939	37,320	27,852,627	115,787	34,916,119	153,107	62,768,746
1940	42,982	33,473,397	133,596	41,762,396	176,578	75,235,793
1941	41,032	34,887,591	141,387	49,829,192	182,419	84,716,783
1942	7,398	6,207,111	58,912	18,389,804	66,310	24,596,915
1943	1,077	1,254,878	38,496	13,637,688	39,573	14,892,566
1944	2,371	2,927,396	30,599	11,643,541	32,970	14,570,937
1945	3,630	4,934,456	24,356	9,502,726	27,986	14,437,182
1946	22,866	27,978,992	30,527	13,607,573	53,393	41,586,565
1947	46,700	65,422,230	72,167	43,322,528	118,867	108,744,758

La proportion des ventes de voitures neuves qui sont financées par les compagnies de finance et la proportion de leur valeur varient sensiblement durant les années pour lesquelles les statistiques sont connues. Les pourcentages peu élevés qui caractérisent 1946 et 1947 révèlent deux faits principaux: d'abord, les disponibilités considérables entre les mains du public permettent l'achat au comptant; ensuite, les prêts en vue de l'achat de véhicules automobiles s'obtiennent plus facilement qu'au cours des années 30 de sources autres que les compagnies de finance.

26.—Financement de véhicules automobiles neufs (voitures de tourisme et véhicules commerciaux), années choisies, 1933-1947

Année	Véhicules vendus	Véhicules financés	% des ventes totales financées		Moyenne de la valeur du financement
			Nombre	Valeur	
	nombre	nombre			$
1933	45,332	15,880	35·0	22·1	632
1935	101,461	31,950	31·5	22·0	701
1937	144,441	56,247	38·9	27·3	723
1938	121,165	45,267	37·4	25·0	745
1939	114,747	37,320	32·5	22·1	746
1940	130,552	42,982	32·9	22·5	779
1941	118,082	41,032	34·7	23·0	850
1946	120,044	22,866	19·0	14·5	1,224
1947	230,255	46,700	20·3	15·7	1,401

Ventes d'instruments aratoires.—Depuis 1936, le Bureau fédéral de la statistique prépare et publie des rapports annuels sur la vente d'instruments aratoires et d'outillage agricole au Canada; ces rapports sont fondés sur les états soumis par les fabricants et par les importateurs canadiens. En 1945, les rapports ont été amplifiés de manière à embrasser un plus grand nombre de catégories d'instruments aratoires et d'offrir un tableau des ventes, selon le genre d'instrument, dans les provinces des Prairies.

Les ventes domestiques d'instruments aratoires et d'outillage agricole, déclarées par les fabricants et les importateurs, s'élèvent à $81,698,185 en 1946, augmentation de 27·1 p. 100 au regard de 1945. La valeur se fonde principalement sur les prix de gros faits aux vendeurs ou à leurs représentants. Les ventes atteignent en 1946 leur plus haut point depuis l'inauguration de cette série de rapports annuels, en 1936. Les chiffres ne comprennent pas les ventes de pièces de rechange, de ficelle d'engerbage, de camions et d'outillage usagé. Des renseignements supplémentaires indiquent qu'en 1946 il faut appliquer aux chiffres des ventes de gros une majoration moyenne de 20·5 p. 100 pour établir la valeur des ventes au détail. A ce compte, les ventes au détail d'instruments aratoires et d'outillage agricole s'élèvent à environ $98,446,313 en 1946.

Les ventes de pièces de rechange, dont les données sont également fournies par les fabricants et les importateurs, s'établissent à $20,790,007 en 1946, augmentation de 11 p. 100 par rapport au total de $18,734,009 en 1945. La valeur au détail des pièces de rechange vendues en 1946 est d'environ $27,380,439 en 1946, si l'on ajoute une majoration moyenne de 31·7 p. 100.

Les estimations provisoires indiquent qu'en 1947 les ventes d'instruments aratoires et d'outillage agricole augmentent de 47·7 p. 100 au regard de 1946 et s'établissent à $120,649,687. Tandis que les augmentations des ventes en 1946 sont plus marquées dans les Maritimes, le Québec et l'Ontario, les estimations de 1947 indiquent que les hausses se concentrent dans les provinces des Prairies.

27.—Ventes d'instruments aratoires et d'outillage agricole, par province, 1946-1947

NOTA.—Valeur au prix de gros principalement.

Région	1946		1947[1]		% d'augmentation en 1947 comparativement à 1946
	Montant	% du total	Montant	% du total	
	$		$		
Provinces Maritimes	3,768,645	4·6	4,312,883	3·6	+14·4
Québec	8,867,989	10·9	11,174,016	9·3	+26·0
Ontario	20,268,580	24·8	27,804,205	23·0	+37·2
Manitoba	9,987,683	12·2	15,227,377	12·6	+52·5
Saskatchewan	20,308,054	24·9	32,846,966	27·2	+61·7
Alberta	15,698,660	19·2	25,760,033	21·3	+64·1
Colombie-Britannique	2,798,574	3·4	3,524,207	3·0	+25·9
Totaux	**81,698,185**	**100·0**	**120,649,687**	**100·0**	**+47·7**

[1] Sujet à revision.

Cinémas.—En 1946, on compte 1,477 cinémas au Canada, soit une augmentation de 154 au regard de 1945. D'après les chiffres provisoires, une autre augmentation de 216 cinémas en 1947 porte le total à 1,693. Les recettes de $78,653,799 en 1947 excèdent de 5 p. 100 celles de $74,941,966 en 1946. Les taxes perçues par les gouvernements fédéral et provinciaux s'établissent à $16,375,226 en 1947 et $15,052,994 en 1946. Les recettes nettes de 1947 sont de $62,278,573, 4 p. 100 de plus qu'en 1946. Les chiffres provisoires indiquent que les admissions payées diminuent légèrement de 227,538,798 en 1946 à 220,714,785 en 1947.

Les 1,477 cinémas qui font rapport en 1946 emploient 12,226 personnes, dont 1,270 propriétaires actifs ou associés. Les salaires payés aux employés s'élèvent à $10,466,251; ce chiffre ne comprend pas les retraits des propriétaires et des associés.

Le nombre de projectionnistes ambulants, classés comme exploitants itinérants, augmente de 167 en 1945 à 288 en 1946. Dans les 1,248 villes où des représentations sont faites, 2,417,990 personnes payent, en admissions, un total de $745,978, dont $131,693 en taxes fédérales et provinciales. Il y a cinq théâtres réguliers en 1946; les 956,473 admissions qui y sont payées rapportent $1,121,628 en recettes nettes et $263,302 en taxes.

28.—Nombre et recettes des cinémas, par province, 1930, 1941, 1946 et 1947

NOTA.—Les projectionnistes ambulants et les exploitants de théâtre réguliers ne sont pas inclus dans ces chiffres. Les recettes ne comprennent pas les taxes d'amusement.

Province	1930		1941[1]		1946		1947[2]	
	Nombre	Recettes	Nombre	Recettes	Nombre	Recettes	Nombre	Recettes
		$		$		$		$
Île du Prince-Édouard	5	188,300	6	141,317	10	223,804	14	255,835
Nouvelle-Écosse	56	1,814,500	61	2,195,599	71	2,953,633	79	2,666,189
Nouveau-Brunswick	39	1,093,400	39	1,102,265	44	1,758,866	59	1,773,904
Québec	146	8,046,600	202	8,047,022	250	12,732,391	319	13,919,917
Ontario	323	15,806,700	410	18,757,372	420	25,684,210	472	26,483,044
Manitoba	73	2,712,800	111	2,475,949	137	3,433,687	146	3,526,223
Saskatchewan	104	1,977,300	145	1,673,313	240	2,889,343	254	2,890,727
Alberta	85	2,323,700	144	2,257,115	156	3,626,140	178	3,707,668
Colombie-Britannique	76	4,166,800	122	4,145,945	149	6,586,898	172	7,055,066
Totaux	**907**	**38,130,100**	**11,244**	**40,795,897**	**1,477**	**59,888,972**	**1,693**	**62,278,573**

[1] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947, de manière à exclure les théâtres réguliers. [2] Sujet à revision.

Buanderies mécaniques, établissements de nettoyage et teintureries.—Le Bureau fédéral de la statistique publie des rapports annuels sur ce service depuis 1930. Le tableau 29 donne des renseignements sommaires, ainsi que les statistiques régionales de 1946.

Les recettes des 690 buanderies mécaniques, établissements de nettoyage et teintureries s'élèvent à $51,148,159 en 1946, augmentation de 16 p. 100 en comparaison des recettes des 602 établissements qui font rapport en 1945. Le blanchissage représente 42 p. 100 des recettes globales; le nettoyage à sec et la teinturerie, 52 p. 100; le louage de vestes et de serviettes, 4 p. 100; et les autres travaux, 2 p. 100.

29.—Statistiques sommaires des buanderies mécaniques, établissements de nettoyage et teintureries, 1930 et 1940-1946, et par province, 1946

Année et province	Établissements	Capital engagé	Employés	Salaires	Coût des matériaux	Valeur du travail
	nombre	$	nombre	$	$	$
1930	368	24,086,269	11,885	11,249,945	2,196,139	22,695,880
1940	530	24,863,328	15,508	13,112,465	2,965,125	26,775,841
1941	600	28,626,165	18,398	16,246,296	3,782,530	32,495,470
1942	603	29,974,266	19,839	18,631,692	3,986,450	36,747,368
1943	587	30,755,570	20,597	20,204,624	4,049,361	38,654,761
1944	626	30,701,187	20,991	20,993,502	4,185,542	41,445,857
1945	602	31,070,696	21,379	22,499,459	4,668,779	44,081,170
1946	690	34,845,495	23,554	26,260,679	5,577,433	51,148,159
1946						
Île du P.-Édouard et N.-Écosse	41	1,425,489	874	926,205	181,621	1,874,319
Nouveau-Brunswick	24	925,950	576	589,507	144,992	1,256,475
Québec	108	7,265,206	6,011	7,037,657	1,489,941	13,599,857
Ontario	318	15,916,508	9,405	10,253,011	2,099,718	20,262,277
Manitoba	31	1,797,880	1,721	1,860,684	460,171	3,400,721
Saskatchewan	32	1,084,463	701	760,230	241,699	1,614,221
Alberta	47	2,213,426	1,344	1,480,974	289,450	2,803,137
Colombie-Britannique[1]	89	4,216,573	2,922	3,352,411	669,841	6,337,152

[1] Y compris le Yukon.

Résultats d'exploitation des magasins de détail.—La Division du commerce et des services du Bureau fédéral de la statistique poursuit depuis longtemps des études sur les proportions des frais d'exploitation des détaillants indépendants. Ces

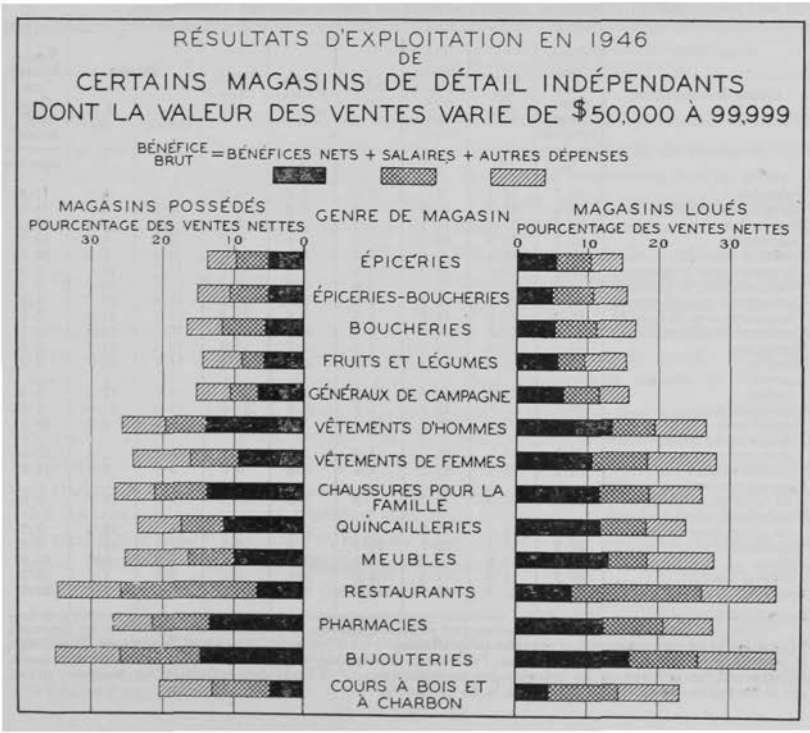

statistiques sont réunies afin d'aider aux marchands à estimer l'efficacité aux divers stades d'exploitation, de fournir une estimation de la contribution au revenu national des magasins de détail non constitués en sociétés et d'aider à tous ceux qui désirent ouvrir un commerce de détail à apprécier leurs possibilités de succès et de prospérité. Depuis leur publication, les récentes études détaillées se sont révélées utiles dans les recherches sur l'organisation du marché et ont fourni les éléments essentiels qui permettent de comprendre la structure de la distribution au détail.

Une attention particulière a été accordée aux rapports qui existent entre les ventes nettes, le bénéfice brut d'exploitation ou la marge brute de profit, les dépenses d'exploitation et le bénéfice net. Les dépenses ont été étudiées en détail, afin d'inclure les salaires payés aux employés, la publicité, les fournitures de magasin, les pertes dues aux mauvaises créances, le coût des taxes et de l'assurance, le loyer, le chauffage, l'éclairage et l'énergie utilisés, les dépenses de réparation et d'entretien, la dépréciation, ainsi que les autres postes.

Certaines caractéristiques de l'exploitation du commerce de détail figuraient au résumé annuel de la distribution de 1933 à 1940, mais ce n'est que depuis 1944 que des relevés complets sont effectués. Ces relevés sont fondés sur les renseignements obtenus à la suite d'un échantillonnage représentatif des établissements. Dans la plupart des commerces, les résultats détaillés sont disponibles pour 1944, 1945 et 1946; les données relatives à certains postes remontent jusqu'à 1941 et 1938.

30.—Proportions des frais d'exploitation dans les commerces de détail, par genre de commerce, 1946

NOTA.—Il s'agit seulement des établissements indépendants et non constitués en sociétés. Sauf dans le cas de l'écoulement du stock, tous les chiffres sont des pourcentages des ventes nettes.

Genre de commerce	Coût des marchandises vendues	Bénéfice brut	Dépenses totales d'exploitation[1]	Salaires[2]	Frais d'occupation[3]	Bénéfice net[4]	Stocks		Écoulement du stock, par année[5]
							Au début	A la fin	
	%	%	%	%	%	%	%	%	nombre
Épiceries	85·7	14·3	8·3	3·8	2·5	6·0	7·1	8·1	11·4
Épiceries-boucheries	84·9	15·1	10·3	5·6	2·4	4·8	5·2	6·2	14·9
Boucheries	82·8	17·2	11·4	5·9	2·7	5·8	2·0	2·4	37·2
Confiseries	81·1	18·9	10·1	3·9	4·4	8·8	5·7	6·9	13·0
Fruits et légumes	83·9	16·1	9·6	3·7	3·2	6·5	3·2	3·6	24·6
Vêtement pour hommes	73·1	26·9	13·2	5·9	3·8	13·7	17·2	23·0	3·6
Vêtement pour la famille	76·2	23·8	13·1	5·9	3·5	10·7	21·7	26·3	3·2
Confections pour femmes	72·9	27·1	16·2	6·9	4·7	10·9	14·3	17·7	4·6
Chaussures pour la famille	73·2	26·8	14·3	6·9	4·2	12·5	22·7	27·5	2·9
Généraux de campagne	84·5	15·5	8·9	4·3	2·5	6·6	16·7	19·4	4·7
Merceries	74·2	25·8	13·3	6·3	3·7	12·5	19·4	23·4	3·5
Meubles	73·3	26·7	15·2	6·2	4·1	11·5	14·1	19·7	4·3
Appareils de ménage et radios	70·8	29·2	17·6	8·5	4·0	11·6	8·4	15·2	6·0
Quincailleries	76·3	23·7	12·2	6·1	3·1	11·5	18·5	22·6	3·7
Restaurants	62·8	37·2	29·2	18·2	7·4	8·0	1·9	2·2	30·6
Restaurants avec marchandises	68·1	31·9	23·1	12·9	7·1	8·8	3·1	3·6	20·5
Charbon et bois	78·9	21·1	16·1	8·4	3·3	5·0	3·9	6·7	14·9
Pharmacies sans comptoir de rafraîchissements	72·8	27·2	15·0	7·8	3·9	12·2	17·5	19·7	3·9
Pharmacies avec comptoir de rafraîchissements	75·2	24·8	15·0	8·1	3·9	9·8	14·1	15·4	5·1
Bijouteries	62·9	37·1	20·7	10·1	5·0	16·4	27·2	36·1	2·0
Tabac	84·4	15·6	7·7	2·9	3·5	7·9	7·3	8·4	10·8
Postes d'essence	81·8	18·2	11·5	6·0	3·4	6·7	2·8	3·4	26·3
Garages	72·3	27·7	18·9	10·9	4·6	8·8	5·6	7·1	11·4

[1] Comprend les salaires, les frais d'occupation et les fournitures de magasin, ainsi que les autres dépenses. [2] Les salaires ne comprennent pas ceux des propriétaires. [3] Y compris les taxes et l'assurance, l'éclairage, le chauffage et l'énergie, les réparations, l'entretien, la dépréciation et le loyer des établissements loués. [4] Comprend les salaires ou les retraits des propriétaires. [5] Coût des marchandises vendues, divisé par la moyenne des stocks au début et à la fin de l'année.

Section 5.—Le mouvement coopératif au Canada*

Un bref exposé de l'expansion de l'entreprise coopérative au Canada et des lois qui la régissent paraît aux pp. 550-554 de l'*Annuaire* de 1942. Les événements qui ont déterminé la création, en novembre 1944, d'une Commission royale chargée de faire enquête sur l'imposition du revenu et des surplus de bénéfices des sociétés coopératives sont signalés aux pp. 639-645 de l'édition de 1946. Les modifications à la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, fondées sur le rapport de la Commission et adoptées en août 1946, sont données à la p. 878 de l'*Annuaire* de 1947.

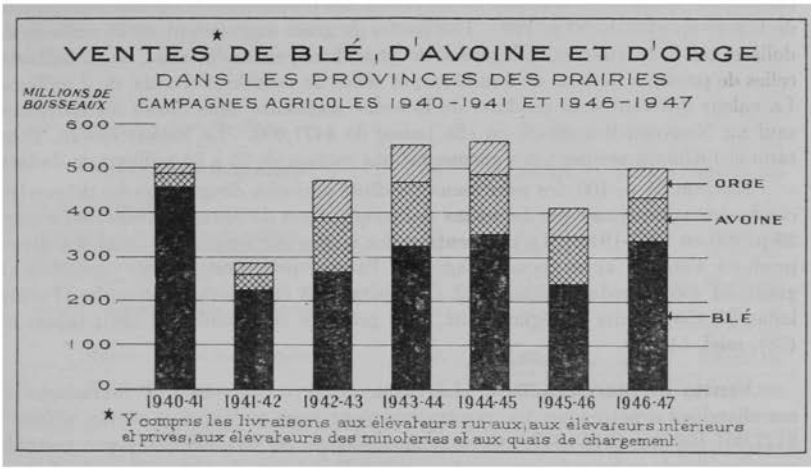

Tendances durant les campagnes agricoles terminées le 30 juillet 1946 et 1947

La coopération dans le domaine de la vente des produits de la ferme et dans celui de l'achat de fournitures agricoles et de denrées de consommation ne cesse de s'intensifier durant les 16 dernières années. En tout, 2,095 sociétés font rapport pour la campagne agricole terminée le 31 juillet 1947, en comparaison de 1,953 l'année précédente. Sur le total de 1947, 1,124 s'occupent de la vente et 1,548 de l'achat de fournitures pour leurs membres. Le nombre de coopératives qui achètent des fournitures est plus élevé, étant donné que plusieurs associations organisées principalement en vue de la vente se chargent aussi d'acheter des fournitures; de même, certaines coopératives d'achat offrent à leurs membres de vendre leurs produits. Ainsi, les totaux renferment quelques doubles entrées.

Les tableaux 31-33 donnent les statistiques sommaires des sociétés qui font rapport. Le nombre de membres et de clients atteint un point culminant en 1947, le Manitoba et la Saskatchewan accusant les augmentations les plus prononcées au regard de 1946. Il faut remarquer, cependant, que ces chiffres renferment aussi des doubles entrées, puisque plusieurs membres, chez les fermiers surtout, font partie de plus d'une société. L'actif et le passif sont tous deux un peu plus élevés en 1947 qu'en 1946. La valeur des installations augmente de plus de 6 millions de dollars, mais le capital d'exploitation diminue d'environ 2 millions. Le chiffre d'affaires des coopératives au cours de la campagne agricole de 1946-1947 s'élève à $712,583,246, maximum qui dépasse de plus de 158 millions de dollars le total de la campagne pré-

* Préparé par W. F. Chown et J. E. O'Meara, Service des marchés, Division de l'économie, ministère de l'Agriculture, Ottawa.

cédente. Une partie de cette augmentation provient de l'accroissement très considérable des recettes en Ontario, ainsi que de la hausse du niveau général des prix durant la période.

Ventes de produits.—En 1946-1947, les ventes des produits de la ferme augmentent d'environ 124 millions de dollars en comparaison de l'année précédente. Tous les produits que les coopératives mettent sur le marché au Canada accusent une augmentation en ce qui concerne la valeur des ventes, sauf le miel et la laine. Les ventes de laine ne diminuent que légèrement, mais en 1946 la récolte de miel est presque totalement manquée et les ventes des producteurs coopératifs diminuent de beaucoup plus de 50 p. 100. Les ventes de grain augmentent de 78 millions de dollars; celles de fruits et de légumes, de 14 millions; celles de tabac, de 16 millions; celles de produits laitiers, de 6 millions; et celles de volaille et d'œufs, de 2 millions. La valeur des ventes de produits de la ferme augmente dans toutes les provinces, sauf au Nouveau-Brunswick où elle baisse de $471,000. La Saskatchewan, l'Ontario et l'Alberta accusent des augmentations variant de 25 à 35 millions de dollars.

Environ 31 p. 100 des principaux produits agricoles dirigés vers les débouchés commerciaux ont passé par les mains des coopératives de vente en 1946-1947 contre 28 p. 100 en 1945-1946. Le pourcentage des ventes par rapport au total des divers produits s'établit ainsi (pourcentages de l'année précédente entre parenthèses): grain, 53 (50); produits laitiers, 22 (21); bétail, 18 (16); volaille et œufs, 17 (16); laine, 73 (58); fruits et légumes, 32 (27); produits de l'érable, 12 (28); tabac, 87 (88); miel, 11 (23).

Ventes de marchandises.—La valeur déclarée des ventes de fournitures et marchandises achetées par les coopératives pour leurs membres et clients s'élève à $127,001,488 en 1946-1947. Cette augmentation de $31,398,177 porte pour la première fois le volume des ventes de marchandises à plus de 100 millions de dollars. L'augmentation particulière la plus marquée est celle qu'accusent les engrais et la provende, dont les ventes totales s'élèvent à $53,400,000 contre $38,000,000 l'année précédente.

31.—Statistiques sommaires des coopératives commerciales, campagnes agricoles terminées le 31 juillet 1942-1947

Année	Coopératives	Lieux d'affaires	Clients	Ventes de produits de la ferme	Ventes de fournitures	Affaires totales[1]
	nombre	nombre	nombre	$	$	$
1942	1,722	4,291	620,034	214,762,980	42,327,447	257,090,427
1943	1,650	4,406	608,680	295,499,274	55,689,141	352,785,598
1944	1,792	4,534	719,080	459,798,798	65,508,771	527,855,540
1945	1,824	4,441	738,345	500,481,627	81,360,855	585,650,066
1946	1,953	4,488	922,928	454,564,927	95,603,311	554,329,652
1947	2,095	5,084	1,036,498	578,638,214	127,001,488	712,583,246

Année	Valeur des installations	Actif total	Passif envers le public	Actionnaires ou membres	Part des membres
	$	$	$	nombre	$
1942	37,597,916	128,004,893	69,964,822	561,314	58,040,071
1943	36,866,861	186,634,839	124,264,085	585,826	62,370,754
1944	40,664,827	203,047,911	130,556,373	690,967	72,491,538
1945	43,048,326	171,128,184	87,354,033	739,804	83,774,151
1946	46,775,158	163,467,434	71,012,260	926,863	92,455,174
1947	53,027,212	168,195,387	71,403,750	982,990	96,791,637

[1] Comprennent d'autres revenus.

32.—Ventes de produits et commerce de marchandises et de fournitures effectués par les coopératives commerciales, campagnes agricoles terminées le 31 juillet 1946 et 1947

Détail	1946		1947	
	Coopératives[1]	Valeur des ventes	Coopératives[1]	Valeur des ventes
	nombre	$	nombre	$
Ventes de produits—				
Produits laitiers	581	76,886,462	645	83,233,972
Fruits et légumes	183	30,701,682	176	44,295,752
Grains et semences	98	205,340,212	96	283,262,461
Bestiaux	312	83,023,834	325	91,593,252
Œufs et volailles	247	23,961,207	269	26,034,954
Miel	6	1,153,415	8	517,544
Produits de l'érable	1	794,285	1	1,115,982
Tabac	6	27,624,924	7	43,747,881
Laine	13	2,135,367	15	2,093,967
Fourrure	3	1,609,470	4	1,966,806
Bois d'œuvre et bois de chauffage	6	100,229	7	121,705
Divers	28	1,233,840	37	743,938
Totaux, ventes de produits	**1,080**	**454,564,927**	**1,124**	**578,638,214**
Ventes de marchandises—				
Produits alimentaires	427	24,886,273	489	27,933,952
Vêtements et fournitures de ménage	323	3,915,741	335	3,857,771
Dérivés du pétrole et accessoires d'automobile	585	13,265,374	616	14,671,057
Provendes, engrais chimiques ou substances de pulvérisation	889	38,043,432	947	53,438,346
Machines et outillage	341	1,267,160	242	1,680,228
Charbon, bois et matériaux de construction	503	4,992,761	557	8,034,153
Divers	734	9,232,570	829	17,385,981
Totaux, ventes de marchandises	**1,446**	**95,603,311**	**1,548**	**127,001,488**
Totaux généraux	**1,953**	**550,168,238**	**2,095**	**705,639,702**

[1] Cette colonne renferme des doubles entrées parce que certaines coopératives, en plus de vendre des produits, font le commerce des fournitures. Certaines coopératives vendent plus d'un produit et d'autres font le commerce de plusieurs des fournitures énumérées.

33.—Statistiques sommaires des coopératives commerciales, par province, campagnes agricoles terminées le 31 juillet 1946 et 1947

Province		Coopératives	Actionnaires ou membres	Ventes de produits	Ventes de marchandises	Affaires totales[1]
		nombre	nombre	$	$	$
Île du Prince-Édouard	1946	21	6,127	2,301,638	742,092	3,131,587
	1947	20	6,254	2,425,352	963,278	3,460,836
Nouvelle-Écosse	1946	88	15,421	3,543,493	9,457,254	13,083,467
	1947	96	13,122	8,548,552	10,052,728	18,685,973
Nouveau-Brunswick	1946	57	13,270	3,013,804	4,505,487	7,661,420
	1947	57	12,203	2,543,210	5,219,960	7,802,231
Québec	1946	605	60,026	45,150,529	21,054,652	66,215,901
	1947	590	56,694	50,493,314	25,208,856	75,712,503
Ontario	1946	269	66,402	63,296,733	14,376,902	79,117,732
	1947	402	74,920	92,509,241	32,555,933	128,122,831
Manitoba	1946	102	124,330	40,586,313	7,150,983	47,919,573
	1947	108	157,822	51,765,141	9,820,607	62,190,862
Saskatchewan	1946	546	356,917	139,334,311	18,420,433	158,329,402
	1947	545	370,937	172,544,516	21,723,140	195,121,578
Alberta	1946	156	214,445	89,421,272	9,939,557	99,722,957
	1947	169	218,217	116,529,637	10,257,756	127,685,241
Colombie-Britannique	1946	103	32,483	33,032,832	7,606,711	41,895,074
	1947	102	33,255	37,041,213	8,491,384	46,641,954
Interprovincial	1946	6	37,442	34,884,002	2,349,240	37,252,599
	1947	6	39,566	44,238,038	2,707,846	47,159,237
Totaux	**1946**	**1,953**	**926,863**	**454,564,927**	**95,603,311**	**554,329,652**
	1947	**2,095**	**982,990**	**578,638,214**	**127,001,488**	**712,583,246**

[1] Y compris autres revenus.

33.—Statistiques sommaires des coopératives commerciales, par province, campagnes agricoles terminées le 31 juillet 1946 et 1947—fin

Province		Actif total	Valeur des installations	Passif envers le public	Passif envers les membres	Part des membres
		$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	1946	388,508	106,439	169,578	[1]	[1]
	1947	464,111	79,527	153,747	68,692	310,364
Nouvelle-Écosse	1946	3,570,320	1,247,545	1,481,526	[1]	[1]
	1947	4,509,546	2,221,921	1,581,548	268,286	2,927,998
Nouveau-Brunswick	1946	1,412,413	376,805	466,977	[1]	[1]
	1947	1,591,096	379,276	650,416	48,504	940,680
Québec	1946	20,731,122	9,439,223	9,533,721	[1]	[1]
	1947	24,039,899	11,143,234	12,889,223	*néant*	11,150,676
Ontario	1946	10,058,566	4,291,252	4,752,402	[1]	[1]
	1947	14,034,463	5,979,702	5,564,997	2,150,252	8,469,466
Manitoba	1946	13,931,599	3,126,402	8,644,966	[1]	[1]
	1947	12,434,185	3,503,638	2,704,986	5,410,188	9,729,199
Saskatchewan	1946	64,131,354	12,944,556	20,245,880	[1]	[1]
	1947	54,949,909	12,480,603	19,993,605	26,229,385	34,956,304
Alberta	1946	20,343,973	5,260,201	9,260,491	[1]	[1]
	1947	25,362,014	6,217,130	10,738,530	10,358,479	14,623,484
Colombie-Britannique	1946	13,951,116	4,875,257	8,291,401	[1]	[1]
	1947	16,928,051	5,955,878	10,218,893	1,047,961	6,709,158
Interprovincial	1946	14,948,463	5,107,478	8,165,318	[1]	[1]
	1947	13,882,113	5,066,303	6,907,805	413,398	6,974,308
Totaux	**1946**	**163,467,434**	**46,775,158**	**71,012,260**	[1]	**92,455,174**
	1947	**168,195,387**	**53,027,212**	**71,403,750**	**45,995,145**	**96,791,637**

[1] Indisponible.

Commerce de gros.—Il y a 11 grandes sociétés coopératives au Canada qui se chargent surtout de la distribution en gros de fournitures de ferme et de denrées de consommation aux magasins locaux et aux coopératives agricoles d'achat. A cause de la composition différente des sociétés, le nombre exact des membres n'est pas disponible. L'actif total déclaré pour 1946-1947 s'élève à $14,500,000, le passif envers le public à $7,500,000 et le passif envers les membres à $1,200,000. La part des membres atteint 7 millions de dollars.

Les marchandises et fournitures achetées par les coopératives de gros et distribuées à leurs membres ont une valeur de vente qui dépasse 40 millions de dollars, dont plus de 50 p. 100 en provendes et engrais, augmentation de 3 millions sur l'année précédente. Les ventes de produits alimentaires, de machinerie agricole et de dérivés du pétrole s'élèvent à $14,800,000 en 1946-1947. Durant la même année, les produits de la ferme vendus par les coopératives de gros pour le compte de leurs membres particuliers et de leurs membres constitués en sociétés s'élèvent à $43,900,000. Le principal produit vendu est le bétail, dont la valeur atteint $22,800,000; suivent les produits laitiers, $14,500,000, et la volaille et les œufs, $4,400,000; le grain, les fruits et les légumes constituent le reste.

Magasins coopératifs.—Il y a au Canada, en 1946, 991 magasins coopératifs et succursales, qui déclarent avoir fait des ventes d'une valeur de $45,893,742 à 166,000 membres. En 1947, le nombre de magasins augmente de 36 et s'établit à 1,027; ils comptent 185,210 membres et déclarent des ventes de $49,582,938.

Coopératives de pêcheurs.—En plus de l'entreprise coopérative étudiée sommairement dans les tableaux précédents, il y a 83 coopératives groupant 10,826 membres qui s'occupent surtout de la vente du poisson en 1946-1947, en comparaison

de 87 coopératives comptant 11,575 membres en 1945-1946. La valeur du poisson vendu par ces groupes est de $10,558,912; ces coopératives vendent aussi des agrès de pêche et des appâts, ainsi que des denrées de consommation comme l'épicerie, la mercerie et les vêtements, d'une valeur de $1,515,276. Les chiffres correspondants de 1945-1946 sont, respectivement, $10,720,331 et $1,392,101.

Syndicats de crédit.—La statistique complète des syndicats de crédit paraît au chapitre "Régime monétaire et régime bancaire", pp. 1093-1097.

Coopératives diverses et de services.—En 1946, il y a 2,354 réseaux téléphoniques coopératifs au Canada, dont les immobilisations s'élèvent à $22,600,000 et les appareils sont au nombre de 117,656, en comparaison de 2,368 réseaux, dont les immobilisations s'établissent à $21,200,000 et les appareils sont au nombre de 99,851 en 1945. Les autres services coopératifs comprennent le logement, la pension, le transport, l'assurance-feu et l'assurance-vie, les services funéraires, l'électricité, les réparations de machines et d'appareils électriques, les services médicaux et l'hospitalisation. L'intérêt plus particulier accordé à ce dernier service a provoqué l'organisation d'une vingtaine de services médicaux coopératifs ou plus en Ontario seulement; il n'y a pas longtemps, ces services se sont fusionnés pour former la Fédération coopérative de services médicaux

Section 6.—Consommation alimentaire

Consommation des principaux aliments.—La Division de l'agriculture du Bureau fédéral de la statistique a entrepris, durant la guerre, une étude sur la consommation des principaux aliments, étant donné l'importance reconnue de ces renseignements tant au point de vue national qu'international. La consommation totale de certaines denrées, comme le blé, les boissons alcooliques, les viandes, etc., était connue depuis très longtemps, mais il a été jugé nécessaire d'établir sur une base comparable la consommation par bouche en ce qui concerne une grande variété de produits.

L'étude s'est poursuivie après la guerre mais, tandis que la comparaison des années de guerre se faisait entre les niveaux de consommation du temps de paix et ceux du temps de guerre, elle se fait maintenant entre les niveaux d'avant-guerre et ceux d'après-guerre.

La série du tableau **34** représente l'estimation officielle des approvisionnements annuels en vivres passant à la consommation, exprimés en livres par bouche, pour les années 1935-1939 comme moyenne de comparaison avec les années d'après-guerre 1946 et 1947 (les estimations de l'année 1947 sont sujettes à revision).

Les chiffres représentent les approvisionnements disponibles, y compris la production et les importations, ajustés pour tenir compte des changements de stocks, des exportations, des pertes sur le marché et de l'usage industriel. Tous les calculs sont faits au stade de la distribution au détail, à l'exception des viandes, pour lesquelles les chiffres sont établis au stade du commerce de gros. Les quantités de comestibles réellement absorbées devraient être un peu moins élevées que ne l'indiquent les chiffres cités à cause des pertes et des gaspillages survenus après que les produits ont atteint les consommateurs. Il faut également signaler que de petites différences dans certains des chiffres proviennent de ce que les stocks emmagasinés par les détaillants et les consommateurs n'étaient pas connus. Dans l'ensemble, cependant, les chiffres fournissent le meilleur résumé qui ait été fait de la consommation alimentaire au Canada.

Tous les produits alimentaires de base sont classés en 13 principaux groupes de denrées. Les totaux de chaque groupe ont été calculés en utilisant un commun dénominateur pour ce groupe (tel que lait solide,—poids sec,—dans le cas du lait et de ses produits; teneur en gras, dans le cas des huiles et graisses; et équivalent en produits frais, dans le cas des fruits). Tous les comestibles ont été compris sous leur forme fondamentale, c'est-à-dire comme farine, graisse ou sucre, etc., plutôt que sous des formes plus manufacturées.

34.—Disponibilités, par bouche, de vivres passant à la consommation, 1946 et 1947, et moyennes, 1935-1939

NOTA.—Plusieurs des chiffres du présent tableau ont été revisés depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947, par suite du reclassement des postes qui forment certains groupes.

Nomenclature	Détails	Livres par bouche et par année			Pourcentages de la moyenne de 1935-1939	
		1935-39	1946	1947[1]	1946	1947[1]
Céréales—						
Farine (y compris farine de seigle)[2]	Poids, détail	184·8	205·8	155·7	111·4	84·3
Farine d'avoine et avoine roulée	"	7·3	9·4	6·4	128·8	87·7
Orge mondé et orge perlé	"	0·3	0·7	0·5	233·3	166·7
Farine de maïs	"	1·4	1·1	0·2	78·6	14·3
Farine de sarrasin	"	0·2	0·1	0·1	50·0	50·0
Riz	"	4·3	2·1	3·0	48·8	69·8
Céréales pour le déjeuner	"	7·4	8·0	7·8	108·1	105·4
Totaux, céréales	**Poids, détail**	**205·7**	**227·2**	**173·7**	**110·4**	**84·4**
Pommes de terre—						
Pommes de terre blanches	Poids, détail	192·3	198·5	161·6	103·2	84·0
Patates	"	0·6	0·7	0·7	116·7	116·7
Totaux, pommes de terre	**Poids, détail**	**192·9**	**199·2**	**162·3**	**103·3**	**84·1**
Sucres et sirops—						
Sucre	Poids raffiné	94·7	72·2	87·9	76·2	92·8
Sucre d'érable	Poids, détail	1·8	1·3	2·4	72·2	133·3
Autres	"	11·9	18·1	17·4	152·1	146·2
Totaux, sucres et sirops	**Teneur en sucre**	**104·0**	**84·8**	**101·0**	**81·5**	**97·1**
Légumineuses et noix—						
Haricots secs	Poids, détail	3·7	4·9	4·6	132·4	124·3
Pois secs	"	5·7	4·0	3·6	70·2	63·2
Arachides	Poids, écalées	2·2	2·6	3·2	118·2	145·5
Noix	"	1·1	1·4	0·8	127·3	72·7
Farine de soya	Poids, détail	[3]	0·8	0·6	–	–
Cacao	Graines vertes	3·7	3·8	3·8	102·7	102·7
Totaux, légumineuses et noix	**Poids, détail, y compris poids des noix écalées**	**14·5**	**15·5**	**14·6**	**106·9**	**100·7**
Fruits—						
Tomates et agrumes—						
Tomates fraîches	Poids, détail	15·4	32·0	30·8	207·8	200·0
Tomates, produits	Poids net en boîte	10·0	20·3	12·5	203·0	125·0
Agrumes frais	Poids, détail	25·1	46·8	41·8	186·5	166·5
Agrumes en conserve	Poids net en boîte	0·5	6·2	8·3	1,240·0	1,660·0
Autres fruits—						
Frais	Poids, détail	40·5	51·1	61·1	126·2	150·9
En conserve	Poids net en boîte	6·3	6·9	7·1	109·5	112·7
Séchés	Poids, conditionné	8·3	11·0	10·0	132·5	120·5
Jus	Poids net en boîte	[3]	2·5	2·4	–	–
Gelés	Poids, détail	0·2	0·3	0·4	150·0	200·0
Totaux, fruits	**Équivalent en fruits frais**	**138·7**	**230·4**	**221·3**	**166·1**	**159·6**
Amidon	**Poids, détail**	**2·5**	**2·8**	**2·1**	**112·0**	**84·0**

Renvois à la fin du tableau, p. 871.

34.—Disponibilités, par bouche, de vivres passant à la consommation, 1946 et 1947, et moyennes, 1935-1939—fin

Nomenclature	Détails	Livres par bouche et par année			Pourcentages de la moyenne de 1935-1939	
		1935-39	1946	1947[1]	1946	1947[1]
Légumes—						
Frais—						
Choux et légumes verts	Poids, détail	16·2	16·8	13·6	103·7	84·0
Carottes	"	15·4	11·4	10·C	74·0	64·9
Légumineuses fraîches	"	6·2	6·4	4·8	103·2	77·4
Autres	"	29·8	31·0	31·3	104·0	105·0
En boîte	Poids net en boîte	10·8	22·9	15·8	212·0	146·3
Gelés	Poids, détail	[3]	0·3	0·3	–	–
Totaux, légumes	**Équivalent en légumes frais**	**78·4**	**88·8**	**75·8**	**113·3**	**96·7**
Huiles et graisses—						
Saindoux	Poids, détail	3·9	6·6	6·9	169·2	176·9
Friture	"	10·6	[3]	[3]	–	–
Autres huiles et graisses	"	1·8	[3]	[3]	–	–
Beurre	"	31 0	25·8	27·9	83·2	90·0
Totaux, huiles et graisses	**Teneur en gras**	**41·4**	–	–	–	–
Viande—						
Porc	Poids, carcasse	39·9	51·9	52·7	130·1	132·1
Bœuf	"	54·7	67·4	67·7	123·2	123·8
Veau	"	10·5	10·5	9·6	100·0	91·4
Mouton et agneau	"	5·6	4·8	4·8	85·7	85·7
Issues	Poids, comestible	5·8	5·5	6·5	94·8	112·1
En boîte	Poids net en boîte	1·4	4·4	3·5	314·3	250·0
Totaux, viande	**Poids, carcasse**	**118·4**	**146·0**	**146·0**	**123·3**	**123·3**
Volaille et poisson—						
Poules et poulets	Poids habillé, détail	15·6	19·8	18·5	126·9	118·6
Autres volailles	"	2·8	3·0	2·8	107·1	100·0
Mollusques et crustacés	Poids frais, comestible	0·4	0·3	0·3	75·0	75·0
Poisson (autre) frais, gelé et salé ou fumé	Poids en filet	8·8	8·6	6·5	97·7	73·9
Poisson en boîte	Poids net en boîte	2·7	3·1	4·0	114·8	148·1
Totaux, volaille et poisson	**Poids, comestible**	**22·4**	**24·9**	**22·9**	**111·2**	**102·2**
Œufs	**Équivalent en œufs frais**	**30·7**	**33·2**	**32·8**	**108·1**	**106·8**
Lait et fromage—						
Fromage, cheddar	Poids, détail	3·4	3·9	4·7	114·7	138·2
Fromage, autre[4]	"	0·3	0·4	0·4	133·3	133·3
Fromage, cottage	"	0·1	0·5	0·4	500·0	400·0
Lait entier évaporé	"	6·1	11·9	14·5	195·1	237·7
Lait entier condensé	"	0·6	1·0	1·0	166·7	166·7
Poudre de lait entier	"	0·1	0·8	0·8	800·C	800·0
Lait malté	"	0·1	0·1	0·1	100·0	100·0
Lait écrémé condensé	"	0·4	0·3	0·3	75·0	75·0
Poudre de lait écrémé	"	1·8	2·9	3·0	161·1	166·7
Lait écrémé évaporé	"	0·1	0·2	0·3	200·C	300·0
Lait de beurre condensé	"	0·1	0·2	0·3	200·0	300·0
Lait en crème glacée	"	13·0	18·4	26·7	141·5	205·4
Lait de beurre en poudre	"	[5]	0·3	0·3	–	–
Lait entier, fluide	"	438·7	478·2	457·8	109·0	104·4
Totaux, lait et fromage	**Lait solide**	**55·4**	**68·0**	**67·1**	**122·7**	**121·1**
Breuvages—						
Thé	Poids, distribution primaire	3·5	3·7	3·8	105·7	108·6
Café	Graines vertes	3·7	4·7	4·7	127·0	127·0
Totaux, breuvages	**Poids, distribution primaire**	**7·2**	**8·4**	**8·5**	**116·7**	**118·1**

[1] Sujet à revision. [2] Les variations de la consommation apparente, par bouche, de la farine sont attribuables en partie au fait que des données complètes sur les stocks de farine dans toutes positions n'existent pas. En 1947, par exemple, la consommation est probablement amoindrie parce que n'ont pas été incluses certaines quantités de farine des stocks accumulés dans les débouchés commerciaux au cours de l'année précédente ou à peu près et passés à la consommation. [3] Non disponible. [4] Comprend le fromage fabriqué sur la ferme. [5] Moins de 0·05 livre.

Consommation de viande.—Les disponibilités, la distribution et la consommation, par bouche, de viande et de saindoux paraissent en détail dans le tableau **35**. Les estimations, par bouche, représentent la consommation civile seulement. Afin d'en arriver à une comparaison satisfaisante de la consommation de viande de 1940 à 1945 avec celle des années d'avant-guerre, les chiffres sur les disponibilités ont été revisés de façon à compenser les quantités de viande employées à des fins autres que civiles. Ces déductions comprennent les achats du ministère des Munitions et Approvisionnements pour l'armée, la marine et l'aviation, les approvisionnements pour les bateaux, les colis de la Croix-rouge et autres usages semblables.

Les chiffres de la population canadienne, utilisés dans le calcul de la consommation estimative par bouche, ont été ajustés pour tenir compte des militaires en service à l'étranger ou casernés au pays. Les estimations du tableau **35** reposent sur le poids de la carcasse, sauf dans les cas des viandes en conserve où elles sont établies d'après le poids du produit.

35.—Disponibilités, distribution et consommation civile de viande et saindoux, 1943-1947, et moyennes, 1935-1939

Nomenclature		Moyenne, 1935-1939	1943	1944	1945	1946[1]	1947[2]
Bœuf—							
Abattu au Canada	'000	1,347·0	1,803·9	1,958·7	2,420·1	2,266·3	2,100·6
Habillé, poids estimatif[3]	'000 liv.	618,556	863,175	932,831	1,119,662	1,053,339	962,801
En mains le 1er janvier	"	22,684	29,204	35,637	31,831	40,842	30,642
Importations[4]	"	158[5]	375	23	2	6	8
Totaux, approvisionnement	"	641,398	892,754	968,491	1,151,495	1,094,187	993,451
Exportations[4]	"	10,899	13,549	107,411	194,754	136,063	48,838
Mis en conserve	"	1,406	5,993	14,181	116,302	88,480	49,580
En mains le 31 décembre	"	24,040	35,637	31,831	40,842	30,642	43,056
Consommé par d'autres que les civils	"	néant	63,418	64,546	65,000	18,218	néant
TOTAUX, CONSOMMATION CIVILE.	"	605,053	774,157	750,522	734,597	820,784	851,977
Consommation civile par bouche	liv.	54·7	69·3	66·6	64·6	67·4	67·7
Veau—							
Abattu au Canada	'000	1,333·6	1,204·0	1,373·0	1,493·8	1,464·8	1,393·3
Habillé, poids estimatif[3]	'000 liv.	116,372	118,209	125,993	141,391	132,022	126,426
En mains le 1er janvier	"	3,452	2,308	5,419	5,155	5,348	3,438
Importations	"	[6]	[6]	[6]	[6]	[6]	[6]
Totaux, approvisionnement	"	119,824	120,517	131,412	146,546	137,370	129,864
Exportations	"	néant	[6]	[6]	[6]	[6]	[6]
Mis en conserve	"	22	23	25	2,195	5,459	2,893
En mains le 31 décembre	"	3,785	5,419	5,155	5,348	3,438	6,743
Consommé par d'autres que les civils	"	néant	1,451	2,735	4,000	481	néant
TOTAUX, CONSOMMATION CIVILE.	"	116,017	113,624	123,497	135,003	127,992	120,228
Consommation civile par bouche	liv.	10·5	10·2	11·0	11·9	10·5	9·6
Porc—							
Abattu au Canada	'000	5,165·1	10,550·8	11,421·5	8,683·7	7,896·3	7,586·6
Habillé, poids estimatif[7]	'000 liv	620,522	1,394,400	1,503,257	1,111,607	993,471	972,089
En mains le 1er janvier	"	34,511	55,650	85,472	48,852	33,072	38,705
Importations[4]	"	7,394	2,306	665	17	726	5,891
Totaux, approvisionnement[4]	"	662,427	1,452,356	1,589,394	1,160,476	1,027,269	1,016,685
Exportations[4]	"	179,630	587,475	717,714	462,049	297,871	248,291
Mis en conserve	"	4,495	53,764	91,438	46,116	52,143	48,072
En mains le 31 décembre	"	37,863	85,472	48,852	33,072	38,705	57,514
Consommé par d'autres que les civils	"	néant	44,088	39,948	40,000	6,506	néant
TOTAUX, CONSOMMATION CIVILE.	"	440,439	681,557	691,442	579,239	632,044	662,808
Consommation civile par bouche	liv.	39·9	61·0	61·4	50·9	51·9	52·7

Renvois à la fin du tableau, p. 873.

35.—Disponibilités, distribution et consommation civile de viande et saindoux, 1943-1947, et moyennes, 1935-1939—fin

Nomenclature		Moyenne, 1935-1939	1943	1944	1945	1946[1]	1947[2]
Mouton et agneau—							
Abattus au Canada	'000	1,543·0	1,508·5	1,415·0	1,634·1	1,673·5	1,554·1
Habillés, poids estimatif[3]	'000 liv	61,417	62,092	57,727	69,008	71,249	67,257
En mains le 1er janvier	"	6,190	5,054	9,419	6,930	7,778	7,072
Importations[4]	"	422	29	néant	néant	néant	2
Totaux, approvisionnement	"	68,029	67,175	67,146	75,938	79,027	74,331
Exportations[4]	"	248	891	1,589	7,951	11,268	4,569
Mis en conserve	"	37	129	218	1,563	1,303	393
En mains le 31 décembre	"	5,965	9,419	6,930	7,778	7,072	9,142
Consommés par d'autres que les civils	"	néant	5,055	3,912	4,800	578	néant
TOTAUX, CONSOMMATION CIVILE.	"	61,779	51,681	54,497	53,846	58,806	60,227
Consommation civile par bouche	liv.	5·6	4·6	4·8	4·7	4·8	4·8
Viande en boîte—							
Production estimative	'000 liv	5,624	47,794	77,460	199,017	191,016	99,850
Importations	"	12,292	5,640	5,685	656	1	371
Changement dans les stocks[8]	"	néant	+998[9]	+7,707[9]	+50,000[9]	néant	−27,000[9]
Totaux, approvisionnement	"	17,916	52,436	75,438	149,673	191,017	127,221
Exportations	"	1,999	18,820	39,707	98,704	137,641	83,615
Consommée par d'autres que les civils	"	néant	7,681	12,495	10,000	néant	néant
TOTAUX, CONSOMMATION CIVILE.	"	15,917	25,935	23,236	40,969	53,376	43,606
Consommation civile par bouche	liv.	1·4	2·3	2·1	3·6	4·4	3·5
Issues—							
Production estimative	'000 liv	64,611	98,770	108,765	107,096	99,503	91,768
Importations	"	[10]	10	néant	néant	néant	2,623
Totaux, approvisionnements	"	64,611	98,780	108,765	107,096	99,503	94,391
Exportations	"	[10]	9,595	14,700	10,839	5,264	4,060
Mises en conserve	"	583	5,268	7,870	25,550	27,191	9,033
Consommées par d'autres que les civils	"	néant	2,411	3,196	2,000	242	néant
TOTAUX, CONSOMMATION CIVILE.	"	64,028	81,506	82,999	68,707	66,806	81,298
Consommation civile par bouche	liv.	5·8	7·3	7·4	6·0	5·5	6·5
Saindoux—							
Production estimative[11]	'000 liv	63,237	119,884	140,753	94,328	79,023	77,600
En mains le 1er janvier	"	2,685	2,852	5,481	4,961	972	1,459
Importations	"	56	néant	[10]	[10]	5,000[9]	13,700[9]
Totaux, approvisionnement	"	65,978	122,736	146,234	99,289	84,995	92,759
Exportations	"	19,485	734	32,310	3,110	442	779
Mis en boîte	"	75	27	13,022[11]	8,990	2,694	1,223
En mains le 31 décembre	"	2,963	5,481	4,961	972	1,459	3,447
Consommé par d'autres que les civils	"	néant	619	2,262	1,000	500	néant
TOTAUX, CONSOMMATION CIVILE.	"	43,455	115,875	93,679	85,217	79,900	87,310
Consommation civile par bouche.	liv.	3·9	10·4	8·3	7·5	6·6	6·9

[1] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947. [2] Sujet à revision. [3] Viande comestible à l'exclusion des issues. [4] Basé sur le poids, froid, habillé, carcasse. [5] Y compris les issues comestibles de bœuf et veau. [6] Petite quantité; comprise avec le bœuf. [7] Viande comestible à l'exclusion des graisses et des issues. [8] Les changements positifs représentent des déductions faites sur les approvisionnements disponibles au cours d'une année déterminée et sont donc soustraits; pareillement, les changements négatifs représentent une augmentation de la disparition. Lorsqu'aucun changement n'est indiqué, il est supposé que les stocks sont les mêmes au début et à la fin de la période. [9] Estimation. [10] Négligeable. [11] Comprend la graisse de porc fondue.

Section 7.—Échanges interprovinciaux*

La statistique du commerce interprovincial est difficile à recueillir parce que ce commerce n'a aucune barrière. La seule statistique complète est celle des chargements et des déchargements des marchandises transportées par les chemins de fer. Le trafic ferroviaire est réparti en 76 catégories de marchandises, et les différences entre les chargements et les déchargements forment les importations et les exportations par *voie ferrée* des provinces respectives. Mais les marchandises peuvent être importées par chemin de fer et exportées par eau, comme le grain de l'Ouest transporté aux ports ontariens de Fort-William et de Port-Arthur. En conséquence, les chiffres du tableau **36** ne doivent pas être considérés comme une mesure absolue du commerce interprovincial; ils représentent seulement le mouvement interprovincial des marchandises par voie ferrée, lequel n'est qu'un aspect particulier de ce commerce

* Revisé par G. S. Wrong, directeur de la Division des transports et utilités publiques, Bureau fédéral de la statistique.

36.—Trafic-marchandises payant des chemins de fer au Canada, par province, 1946 et 1947

Province	Chargé		Reçu de raccordements étrangers		Totaux des marchandises chargées[1]	
	1946	1947	1946	1947	1946	1947
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Île du Prince-Édouard	285,364	397,280	néant	néant	285,364	397,280
Nouvelle-Écosse	7,188,348	7,251,878	128,626	112,920	7,316,974	7,364,798
Nouveau-Brunswick	4,111,623	4,634,685	779,234	756,298	4,890,857	5,390,983
Québec	17,756,539	19,593,257	8,204,467	9,269,944	25,961,006	28,863,201
Ontario	34,227,479	39,124,970	28,698,888	30,734,835	62,926,367	69,859,805
Manitoba	6,352,089	6,742,719	429,650	538,446	6,781,739	7,281,165
Saskatchewan	9,976,153	10,211,162	938,113	975,385	10,914,266	11,186,547
Alberta	11,125,623	12,200,411	153,204	257,122	11,278,827	12,457,533
Colombie-Britannique	7,350,521	8,912,745	820,935	991,315	8,171,456	9,904,060
Totaux	**98,373,739**	**109,069,107**	**40,153,117**	**43,636,265**	**138,526,856**	**152,705,372**
	Déchargé		Livré à des raccordements étrangers		Totaux de marchandises déchargées[1]	
	1946	1947	1946	1947	1946	1947
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Île du Prince-Édouard	502,724	494,960	739	2,089	503,463	497,049
Nouvelle-Écosse	5,933,567	6,304,587	1,113,324	1,156,370	7,046,891	7,460,957
Nouveau-Brunswick	3,603,460	3,778,270	2,934,168	3,227,421	6,537,628	7,005,691
Québec	20,556,766	22,993,476	9,296,459	9,773,658	29,853,225	32,767,134
Ontario	43,680,861	49,435,354	23,776,696	24,951,842	67,457,557	74,387,196
Manitoba	6,778,146	7,348,134	899,978	1,084,384	7,678,124	8,432,518
Saskatchewan	5,421,505	5,801,133	43,517	58,914	5,465,022	5,860,047
Alberta	4,268,690	4,981,953	10,718	9,939	4,279,408	4,991,892
Colombie-Britannique	6,163,610	7,358,350	3,573,291	3,556,882	9,736,901	10,915,232
Totaux	**96,909,329**	**108,496,217**	**41,648,890**	**43,821,499**	**138,558,219**	**152,317,716**

[1] Les chargements ou déchargements d'une année ne peuvent coïncider, parce que ce qui a été chargé ou reçu n'est pas toujours déchargé ou livré la même année. D'un autre côté, certains déchargements en 1947, par exemple, ont été chargés l'année précédente.

PARTIE II.—AIDE ET RÉGIE GOUVERNEMENTALES RELATIVES AU COMMERCE INTÉRIEUR

Section 1.—Réglementation relative à la distribution et au commerce, 1947-1948*

En raison d'une production domestique accrue et d'importations plus volumineuses, les disponibilités s'améliorent sensiblement en 1947 bien que certaines pénuries plus ou moins graves persistent encore. Une situation ouvrière moins tendue et des stocks plus considérables de matières premières tant domestiques qu'importées se reflètent dans une expansion marquée de la production dans plusieurs domaines. Dans les domaines importants des métaux, des biens durables, des matériaux de construction, des produits de la pâte de bois et du papier et des textiles, l'activité est intense et la production de certains articles atteint un niveau sans précédent. Les stocks de certaines denrées importantes comme l'acier, la machinerie agricole, les biens durables et les textiles (particulièrement les cotonnades) sont encore augmentés par des importations plus volumineuses. La production agricole, contrairement à la tendance générale de la production domestique, fléchit quelque peu en dépit d'augmentations dans certains domaines. Les disponibilités d'huiles et de graisses s'améliorent légèrement à la suite d'importations plus élevées mais demeurent tout de même insuffisantes puisqu'il faut maintenir les restrictions sur les contingentements dans la consommation industrielle. Les stocks d'étain se sont également améliorés quelque peu vers la fin de l'année, mais comme l'étain fait encore l'objet d'une répartition internationale, la réglementation a été maintenue afin de sauvegarder les emplois essentiels de ce métal; on a conservé aussi les restrictions sur la fabrication et l'emploi des récipients de métal.

A l'exception de ces réglementations et de quelques autres qui ont été gardées dans certains cas importants (spécialement dans le cas du bois d'œuvre et des produits agricoles) afin de protéger les besoins domestiques et d'empêcher les prix du marché canadien de se hisser au niveau de ceux des exportations, toutes les réglementations relatives aux disponibilités et à la distribution associées au programme de stabilisation d'après-guerre ont été abolies en 1947. La réglementation des exportations a été levée dans le cas d'un grand nombre de produits, généralement en même temps que l'abolition des prix maximums des denrées en question ou peu de temps après. Le rationnement des vivres prend fin avec la suppression du rationnement de la viande, du beurre, du lait évaporé et du sucre. Diverses restrictions dans le domaine des textiles et de la pâte de bois et du papier prennent également fin. La situation est étudiée en détail ci-après.

Programme de distribution équitable.—En vertu du programme initial relatif à la distribution des denrées devenues rares, les fabricants et les grossistes de ces denrées étaient tenus de répartir leurs stocks entre leurs clients selon leurs ventes à ces clients en 1941. Par la suite, certains produits ont été soustraits à ce programme, tandis que pour certains autres la distribution libre de 20 p. 100 des stocks courants était permise pourvu que des quantités raisonnables fussent mises à la disposition des anciens combattants. En janvier 1947, toutes les denrées encore assujéties au programme sont placées dans cette dernière catégorie. En

* Préparé par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. L'article traite des événements de 1947 et de la première moitié de 1948. Des renseignements sur la réglementation de la distribution et sur le rationnement depuis leur apparition durant la guerre sont donnés dans les *Annuaires* de 1943-1944 (pp 532-538), de 1945 (pp. 502-597), de 1946 (pp. 581-588), et de 1947 (pp. 792 798).

même temps, un certain nombre de produits supplémentaires sont entièrement soustraits au programme. La portée de cette réglementation est graduellement restreinte en 1947 puisque les denrées exemptes du plafonnement des prix sont automatiquement libérées de la réglementation de la distribution équitable, de même que celles dont les disponibilités deviennent suffisantes. Vers la fin de l'année cependant, les fruits et les légumes en conserves et les jus de fruits agrumes en boîte sur lesquels les prix maximums avaient été réimposés, sont assujétis au programme en vue d'assurer une application efficace des prix maximums.

Permis.—La réglementation, au moyen de permis, de l'établissement de nouveaux commerces ou de nouvelles entreprises est abolie en 1947. Elle avait été imposée vers la fin de 1942 comme réglementation supplémentaire nécessaire aux fins générales de la Commission; elle avait particulièrement facilité le programme de distribution équitable et servi à la fin utile d'empêcher l'expansion indésirable des débouchés commerciaux à une époque où les marchandises étaient rares. Plus tard, les règlements ont été fort modifiés et, après juin 1944, les permis étaient accordés librement sauf dans les cas où le demandeur réclamait un contingentement ou une ration quelconque de certaine denrée, comme le sucre, soumise à une réglementation sévère de distribution. Le 7 avril 1947, quantité d'articles ayant été libérés de la réglementation, les règlements ont été sensiblement adoucis. Seules requéraient des permis les personnes faisant le commerce de telle marchandise ou de tel service encore assujétis à la réglementation des prix et dans le cas où, pour fins de fixation et de mise en vigueur des prix, les besoins de permis demeuraient encore essentiels. En outre, toutes les entreprises encore soumises au contingentement du sucre devaient avoir des permis bien que leurs produits, dans certains cas, eussent été libérés de la réglementation. Tous les marchands de coke et de charbon étaient également tenus de posséder un permis en dépit du fait que ces produits avaient été soustraits au plafonnement des prix le 16 avril 1947. Il fallait maintenir ces exceptions en raison de la surveillance que continuait d'exercer la Commission sur les disponibilités et la distribution dans ces domaines. Enfin, le 15 novembre 1947, tous les règlements exigeant des permis sont abolis à l'exception de ceux qui touchent les distributeurs de combustible.

Produits alimentaires.—Si les stocks de certains produits alimentaires tant domestiques qu'importés sont beaucoup plus considérables, la production agricole du pays fléchit à compter de 1946 dans certains domaines importants. Les récoltes de fruits, de légumes et de céréales sont dans la plupart des cas plus maigres que celles de 1946 et ne sont que passables en comparaison de la moyenne. La production de viande est d'environ 6 p. 100 inférieure à celle de 1946, partiellement à cause de la diminution des réserves de fourrage. Le recul s'est concentré dans les disponibilités de bœuf; les abatages de bêtes à cornes soumis à l'inspection sont de 23 p. 100 environ moins nombreux que l'année précédente. Par contre, dans le cas des abatages de porcs, la tendance vers la baisse par rapport à la production sans précédent de temps de guerre semble avoir été enrayée et les abatages inspectés augmentent d'environ 4 p. 100. La production d'œufs et de volailles atteint des niveaux remarquablement élevés. La production de lait est légèrement plus forte qu'en 1946 mais les ventes de lait fluide diminuent de 2 p. 100 environ. L'augmentation de la production de beurre et de produits concentrés du lait s'effectue au prix d'une réduction sérieuse de la production déjà peu élevée du fromage. Le sucre constitue un des points favorables dans le tableau des dis-

ponibilités à la suite d'une récolte exceptionnellement bonne à Cuba. En dépit de difficultés persistantes, l'abolition des réglementations des disponibilités dans le domaine des produits alimentaires était en grande partie achevée le 15 septembre 1947.

Viande.—Le rationnement de la viande, qui a duré environ dix-huit mois, prend fin le 27 mars 1947. Il avait été imposé une seconde fois en septembre 1945 en vue d'augmenter les exportations de viande au Royaume-Uni. Le rationnement représentait une opération coûteuse et difficile tant au point de vue de l'administration qu'en raison des charges supplémentaires imposées aux cultivateurs, aux abatteurs commerciaux, aux distributeurs et aux consommateurs de viande. Il était donc particulièrement important de ne pas le prolonger au delà de la période de nécessité absolue. Les règlements relatifs à l'observance des jours maigres dans les restaurants et les endroits publics qui servent à manger ont été abolis le 15 août 1947.

Les contingentements de l'abatage des porcs, qui font partie intégrante du rouage du rationnement de la viande, cessent dès le 20 avril 1947 pour ce qui a trait à l'application générale. Toutefois, pour subvenir aux besoins du Royaume-Uni en viande de porc, l'Office des viandes du ministère de l'Agriculture maintient les contingentements domestiques de l'abatage des porcs pour tous les producteurs soumis à l'inspection, lesquels détiennent le gros de la quantité de porcs destinés au marché. Ces restrictions au moyen de contingentements sont demeurées en vigueur jusqu'à la fin de septembre. D'autres règlements de la Commission relatifs à la réglementation de la distribution de la viande, ceux qui prévoyaient l'émission de permis à tous les abatteurs et l'estampillage de toutes les viandes, prennent fin en même temps que l'abolition des prix maximums des viandes le 22 octobre 1947.

Beurre.—Le rationnement du beurre, adopté en décembre 1942, est maintenu durant la première partie de 1947 à raison de 6 onces par semaine jusqu'au 9 juin, date où il prend fin. A la suite de l'abolition du rationnement, la consommation de beurre augmente et en dépit d'une production plus considérable, il se produit de graves pénuries locales à la fin de l'hiver et au début du printemps de 1948.

Crème.—Un certain nombre de régies relatives aux disponibilités et à la distribution des produits laitiers sont levées en avril; le ministère de l'Agriculture prend en même temps des mesures analogues de dérèglementation. Le 1er avril 1947, la Commission met fin à la régie qui limitait à 18 p. 100 la teneur en gras de beurre de la crème fluide et qui, par le fait même, prohibait la vente de crème à fouetter et limitait le nombre de qualités de crème que pouvaient vendre les distributeurs. Les restrictions limitant les ventes mensuelles des distributeurs de crème d'environ 80 marchés importants, selon leurs ventes de juin 1944, sont également abolies.

Fromage.—Au début d'avril 1947, à l'approche de la saison de forte production, les restrictions sur la distribution de fromage cheddar sont levées. En vertu de ces restrictions, imposées en octobre 1946, l'Administrateur avait dirigé la répartition des disponibilités entre les marchés domestiques et les marchés d'exportation. En août 1947 cependant, alors que la production fléchissait brusquement, l'Office des produits laitiers du ministère de l'Agriculture rétablit le réquisitionnement du fromage en vue de l'exportation au Royaume-Uni et le maintient jusqu'à la fin de novembre 1947.

Lait évaporé.—Les restrictions sur la vente du lait évaporé sont levées le 9 juin 1947 en même temps que sont abolis les prix maximums de ce produit. En vertu du régime des priorités établi en octobre 1943, les ventes de lait évaporé dans les

régions bien pourvues de lait frais sont limitées aux enfants et aux invalides tandis que dans les régions moins bien pourvues ces consommateurs jouissent de la première priorité. Par la suite, il est possible d'adoucir les règlements en supprimant les régies dans les régions où le lait frais est en insuffisance et aussi en abolissant toutes les restrictions dans les provinces de l'Ouest. En novembre 1946 toutefois, il a fallu étendre la régie à d'autres régions et, avant de prendre fin, le régime de priorités a été en vigueur dans le sud de l'Ontario et du Québec, dans certaines parties des Maritimes et dans plusieurs grandes villes de l'Ouest du Canada. Dans ces régions, la vente du lait évaporé a été limitée aux enfants en bas âge et aux invalides au moyen de coupons.

Sucre.—Quant au sucre, la situation au cours de l'année s'améliore rapidement, si bien que le rationnement touchant les consommateurs et les usagers industriels prend fin le 3 novembre 1947. Auparavant, le rationnement avait été l'objet d'un certain adoucissement tant par des augmentations de la quantité de sucre permise que par la suppression de divers articles de la liste de conserves rationnées, laissant au consommateur plus de coupons pour les autres choix de sucre et de conserves.

Le rationnement du sirop d'érable et du sucre d'érable prend fin en février 1947 à l'approche de la nouvelle saison. L'augmentation des disponibilités permet de supprimer de la liste les sirops de maïs, de canne et les sirops mélangés, au mois de mars, puis le 9 juin 1947, les confitures, les gelées, la marmelade et le miel.

Le 1er avril 1947, la ration de sucre et de conserves du consommateur est augmentée de 14 p. 100 environ, passant de 7 à 8 livres par trimestre. Les usagers industriels bénéficient d'une augmentation de 10 p. 100 par comparaison avec leur consommation de 1941, laquelle servait de base à leurs contingents. Par la suite, en comparaison de 1941, les contingents revisés des usagers industriels sont les suivants: boulangers, 90 p. 100; fabricants de biscuits et céréales, 85 p. 100; fabricants de liqueurs douces et de confiserie, 80 p. 100. Les contingents des hôtels, restaurants, hôpitaux et autres endroits de ce genre bénéficient d'augmentations correspondantes. Le 25 juin, de nouvelles augmentations sont annoncées à la suite de la majoration des contingents effectuée par le Conseil des vivres en temps de crise. Un supplément de 3 ou 4 livres devait être ajouté à la ration du consommateur au cours du dernier semestre, les deux premiers coupons supplémentaires devenant valides en août. Les contingents des usagers industriels augmentent de nouveau de 10 p. 100 en comparaison de leur consommation de 1941. Au cours des mois suivants, la situation au point de vue des stocks de sucre continue de s'améliorer et, le 3 novembre 1947, le rationnement du sucre et de la mélasse comestible prend fin.

La part totale du Canada en 1947 s'établit à 633,000 tonnes courtes de sucre brut dont une partie provient de la production domestique. La quantité globale était de 504,000 tonnes courtes en 1946. La répartition effective en 1947 est de 98·1 livres par bouche, valeur brute, au regard de 79·2 livres par bouche en 1946, et se rapproche de la consommation moyenne d'avant-guerre (1934-1938), laquelle s'établissait à 102·1 livres.

Blé.—Au début de l'été de 1947, il a fallu limiter la quantité de blé pouvant être moulue ou conditionnée en vue de la consommation domestique. Afin d'empêcher l'accumulation, advenant l'abolition de la réglementation, et en même temps pour contribuer à maintenir à un niveau élevé les expéditions de blé et de farine à l'étranger, des contingentements basés sur la consommation de 1945 ont été établis. Ces restrictions ont été enlevées le 15 septembre 1947, lorsque les prix maximums de la farine ont été abolis.

Huiles et graisses.—En 1947, le Conseil international des vivres en temps de crise continue de faire la répartition de tous les approvisionnements d'huiles et de graisses. Les disponibilités mondiales s'améliorent quelque peu et il se produit une détente correspondante dans la situation du Canada en ce qui concerne les disponibilités. Il faut cependant continuer de maintenir les restrictions sur la consommation des huiles et graisses; les contingents sont maintenus pour les usagers industriels et sont augmentés dans le cas des fabricants de friture.

Métaux.—Le 31 mars 1948, certaines régies-clés subsistent dans le domaine des métaux. En raison de la demande extrêmement forte d'acier, la production de fer et d'acier reste sous la régie du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements aux fins d'assurer l'emploi le plus efficace de la productivité et la production maximum d'articles en acier finis. En dépit d'une grave pénurie de déchets de fonte et d'acier, la production d'acier atteint un niveau très élevé. En plus de la réglementation de la production d'acier, il existe plusieurs priorités touchant la distribution des articles de fer et d'acier. Les aciéries et les fonderies sont tenues de satisfaire au minimum des besoins déterminés des manufacturiers de machinerie agricole. Les besoins créés par le programme concernant le logement jouissent également d'une priorité et une aide est accordée en vue d'obtenir la quantité requise de plaques d'acier pour le programme de construction de wagons de chemin de fer et de navires.

L'étain reste rare; on avait puisé largement dans les stocks mondiaux au cours des années précédentes et la réfection s'effectue lentement. La répartition par le Comité mixte de l'étain est maintenue et il faut puiser dans les disponibilités avec prudence. Au cours du premier semestre, tout l'étain tant primaire que secondaire est distribué à raison de 75 p. 100 de la consommation de 1946. Des quantités supplémentaires excédant les contingents sont accordés cependant pour certains besoins essentiels. Durant la dernière moitié de l'année, la situation s'améliore quelque peu et la répartition se fait à raison de 100 p. 100 de la consommation de 1946. De plus, des quantités supérieures au contingent sont accordées librement aux industries essentielles dans la mesure où celles-ci répondent à des exigences raisonnables. La situation s'améliorant encore, le contingentement domestique de l'étain prend fin au cours du deuxième trimestre de 1948.

En raison de la rareté de l'étain et des feuilles d'acier nécessaires à la fabrication des boîtes de fer-blanc, les restrictions destinées à pourvoir aux besoins les plus essentiels de récipients en métal sont maintenues en 1947 sans changement sensible. Ces règlements limitaient l'emploi de ces récipients en métal à l'empaquetage de produits déterminés dans des boîtes de dimensions désignées et, dans certains cas, sujettes au contingentement. En outre, en vertu d'un régime de priorité régissant la fabrication et la livraison des récipients, il fallait accorder la préférence à l'empaquetage de produits principaux comme les fruits et légumes périssables, le poisson et les viandes ainsi que de produits spéciaux y compris certains produits chimiques, pharmaceutiques et médicinaux. Les restrictions ont été légèrement modifiées le 1er avril lorsque les limitations des contingents annuels ont été abolis pour certains produits. Le 15 septembre 1947, les contingents sont abolis pour ce qui a trait à l'empaquetage de plusieurs denrées et quelques produits alimentaires sont ajoutés à la liste des produits qui peuvent être empaquetés dans des boîtes de fer-blanc. Enfin, en mai 1948, l'ordonnance concernant les récipients de métal est entièrement révoquée.

Autres régies.—En 1947, on a enfin raison de la pénurie prolongée de textiles et, dans la plupart des domaines, les disponibilités deviennent très satisfaisantes. L'amélioration reflète en partie une production domestique accrue de lainages, de rayons et de cotonnades; partiellement aussi, elle est la conséquence d'importations, plus volumineuses, particulièrement de cotonnades des États-Unis. Les quelques régies qui restent en vigueur en 1947 sur les disponibilités et la distribution prennent fin. Dans le domaine des textiles, un des principaux traits de la régie a été le programme de production dirigée exécuté en vue d'assurer la plus forte production possible de vêtements essentiels. Une faible partie seulement de ce programme est encore maintenue en 1947 et, vers le milieu de l'année, toutes les réglementations cessent.

Les régies diverses imposées à la distribution des produits de la pâte de bois et du papier prennent fin graduellement au cours de l'année 1947. La plupart des papiers d'empaquetage et d'emballage sont produits en plus grande quantité en 1947 mais, pour faire face à la forte demande, il faut encore au début de l'année s'en tenir à une utilisation prudente des approvisionnements. La distribution des caisses d'expédition est placée sous un régime de priorité qui accorde la préférence aux commandes des usagers essentiels comme les empaqueteurs d'aliments et de matériaux de construction. Ces réglementations sont toutefois abandonnées en juillet et, durant le même mois, les règlements touchant la distribution des sacs à plusieurs épaisseurs prennent fin. Une des dernières réglementations à disparaître est celle qui a trait à la distribution de la pâte de bois. Afin de subvenir aux besoins essentiels du Canada en dépit des prix élevés pratiqués sur le marché des exportations, le contingentement de la pâte de bois sur le marché domestique est maintenue jusqu'au 31 décembre 1947.

Section 2.—Standards de commerce*

La Division des standards du ministère du Commerce a été créée vers la fin de l'année financière 1946-1947; elle prévoit l'unification de plusieurs services importants et l'application, sous un seul directeur, de la loi de l'inspection de l'électricité, de la loi de l'inspection du gaz, de la loi de l'exportation de l'électricité et des fluides, de la loi du poinçonnage des métaux précieux et de la loi des poids et mesures. Certaines fonctions dans le domaine des standards des denrées sont passées de la Commission fédérale du commerce et de l'industrie à cette division; ainsi sont posées les bases nécessaires au développement des standards de commerce et à l'emploi de la marque de commerce "Canada Standard".

Sous-section 1.—Standards des denrées

La loi sur la Commission fédérale du commerce et de l'industrie, 1935 (chap. 59), autorise l'emploi de la marque de commerce "Canada Standard" que peuvent utiliser de leur plein gré les fabricants ou les négociants comme garantie qu'un produit quelconque est conforme aux exigences d'un standard ou d'une spécification désignés. L'application de cette marque de commerce relève de la Division des standards, laquelle est chargée aussi de faire des propositions qui, une fois approuvées par le gouverneur en conseil, peuvent recevoir le titre de règlements portant sur la qualité et l'étiquetage des marchandises. Un des règlements d'un intérêt particulier a trait à l'étiquetage des vêtements de fourrure; il est devenu une règle de pratique loyale dans le domaine entier du commerce.

* Préparé sous la direction de A. F. Gill, directeur des Standards, ministère du Commerce, par J. L. Stiver, directeur adjoint.

En vertu de la loi de 1946 sur le poinçonnage des métaux précieux (chap. 26), les objets d'or, d'argent ou de platine de même que les objets plaqués d'or, plaqués d'argent ou plaqués de platine, qu'ils soient importés ou de fabrication domestique, doivent être marqués. La loi permet au fabricant d'étamper les marques de qualité sur les articles sans la surveillance immédiate du gouvernement. Le personnel d'inspection de la Division des standards est chargé d'examiner la matière publicitaire, de vérifier la qualité des articles offerts en vente et les marques qui y sont apposées.

Sous-section 2.—Poids et mesures

La loi des poids et mesures prescrit les étalons officiels des poids et mesures courants au Canada. Les obligations imposées par la loi comportent la réglementation de tous les instruments de pesage et de mesurage utilisés à des fins commerciales, leur vérification périodique et une surveillance destinée à éliminer les ventes d'articles dont le poids ou la mesure sont insuffisants.

Le nombre d'inspections effectuées au cours de l'année financière 1946-1947 est de 717,864, au regard de 660,109 en 1945-1946. Les plus importantes portent sur les articles suivants: instruments de pesage y compris les balances de tous genres (227,041); instruments de mesure des liquides (59,507); autres instruments de poids (130,651); autres instruments de mesure (300,665).

Les dépenses totales sont de $454,702 en 1946-1947 comparativement à $425,930 en 1945-1946. Les recettes totales sont respectivement de $453,482 et de $414,522 pour les deux années.

Sous-section 3.—Inspection de l'électricité et du gaz

Les attributions de la Division des standards subordonnément à la loi de l'inspection de l'électricité et à la loi de l'inspection du gaz comprennent la vérification des compteurs d'électricité et de gaz en usage au Canada et la vérification et l'étampage de chaque compteur qui sert au facturage, afin d'assurer un calcul exact de la quantité d'électricité et de gaz vendue. Pour les fins de l'application de ces deux lois, le Canada est divisé en trois zones et 20 districts avec un personnel total de 122. Durant l'année terminée le 31 mars 1947, 628,148 compteurs d'électricité et de gaz ont été vérifiés au regard de 534,192 l'année précédente. Les recettes provenant de l'inspection sont de $431,467 et les dépenses, de $333,998.

1.—Compteurs d'électricité et de gaz en usage, années terminées le 31 mars 1938-1947

Année	Compteurs d'électricité	Compteurs de gaz				
		Gaz industriel	Gaz naturel	Gaz acétylène	Gaz de pétrole	Total
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1938	1,905,692	510,261	174,355	3	1,268	685,887
1939	1,964,729	512,373	179,988	3	1,224	693,588
1940	2,037,563	514,170	185,499	3	1,184	700,856
1941	2,109,437	519,095	192,097	4	1,157	712,353
1942	2,181,945	524,669	197,781	4	1,196	723,650
1943	2,228,716	532,160	197,585	4	1,278	731,027
1944	2,268,500	540,240	201,522	4	1,392	743,158
1945	2,348,150	552,411	208,046	4	1,529	761,990
1946	2,459,672	550,949	215,330	4	1,651	767,934
1947	2,647,040	560,046	225,952	4	1,725	787,727

La loi de l'exportation de l'électricité et des fluides a été mise en vigueur en 1907. En vertu de ses dispositions, l'énergie électrique et les fluides, liquides ou gazeux, ne peuvent être exportés du Canada sans permis. Les exportations totales d'énergie électrique au cours de l'année terminée le 31 mars 1947 s'établissent à 2,388,624,624 kilowatt-heures. Il s'est fait également une faible exportation de gaz naturel.

Section 3.—Coalitions nuisibles au commerce*

La législation fédérale destinée à venir en aide au commerce et à le réglementer interdit spécifiquement aux monopoles et autres coalitions commerciales semblables certaines activités contraires à l'intérêt public. Les combinaisons monopolisatrices qui visent à écarter la concurrence dans les prix, les stocks ou la qualité des marchandises et, partant, à en hausser injustement le coût et les prix, sont interdites en vertu de la loi des enquêtes sur les coalitions et de l'article 498 du Code criminel. Ces lois ont pour but d'aider à mettre en valeur, au plus haut point désirable, les ressources économiques du pays en stimulant une concurrence raisonnable et propice à l'expansion de la production, de la distribution et de l'emploi.

La première législation fédérale en cette matière est entrée en vigueur en 1889 et l'est encore sous forme modifiée dans l'article 498 du Code criminel. Une législation pourvoyant à des enquêtes sur les trusts ou coalitions a été mise en vigueur pour la première fois en 1897 comme partie de la loi sur le tarif des douanes. En 1910 une loi distincte d'enquête sur les coalitions a été adoptée et des lois subséquentes ont été passées en 1919 et 1923.

Loi des enquêtes sur les coalitions.—La loi des enquêtes sur les coalitions S.R.C., 1927, (chap. 26, modifié en 1935, 1937 et 1946) pourvoit à des enquêtes sur les coalitions commerciales, les syndicats (mergers), les trusts et les monopoles censés avoir été constitués ou maintenus de façon à restreindre le commerce au détriment du public. Les organisations et les ententes commerciales de cette catégorie qui agissent au détriment du public,—en haussant les prix, établissant des prix uniformes, limitant la concurrence et la production ou restreignant ou essayant de restreindre le commerce—sont définies par la loi comme étant des coalitions. Participer à la formation ou aux agissements d'une coalition est un acte criminel passible de peines jusqu'à concurrence de $25,000 d'amende ou de deux ans d'emprisonnement. Les enquêtes sur les présumées coalitions, aux termes de la loi, sont conduites sous la direction du commissaire des enquêtes sur les coalitions qui fait rapport au ministre de la Justice. La loi pourvoit à la publication de rapports sur ces enquêtes et à des poursuites lorsqu'il est prouvé qu'il existe une coalition.

Le maintien d'une économie concurrentielle, comme question d'intérêt public au Canada, a été réaffirmé par le Parlement dans des modifications apportées en 1946 à la loi des enquêtes sur les coalitions et en vertu desquelles une forme législative a été donnée à certaines des recommandations faites dans le rapport intitulé *Le Canada et les cartels internationaux*. En vertu de ces modifications, la Commission peut recevoir et examiner les plaintes concernant des pratiques présumées être des infractions aux articles 498 et 498A du Code criminel qui ont trait aux délits apparentés à ceux qui sont prévus par la loi des enquêtes sur les coalitions. La loi modifiée de 1946 autorise aussi la Cour de l'Échiquier à empêcher par une ordonnance certains usages de brevets ou de marques de commerce qui restreignent injustement le commerce.

* Revisé par F. A. McGregor, commissaire, loi des enquêtes sur les coalitions, ministère de la Justice, Ottawa.

En juillet 1947, à la suite d'une enquête sur l'activité de l'Association canadienne du commerce dentaire et les entreprises de ses membres, le Commissaire signale une coalition présumée dans la fabrication et la vente des fournitures dentaires. Dix-huit compagnies membres de cette association sont mises en accusation par un grand jury à Toronto (Ont.), pour infractions à l'article 498 du Code criminel, l'accusation imputant une coalition restreignant indûment le commerce. Le procès, commencé le 23 février 1948 à la Cour suprême d'Ontario, devant un juge qui siégeait avec jury, s'est terminé le 18 mars 1948; le juge président du tribunal a instruit le jury de rendre un verdict d'acquittement parce que l'authenticité de la preuve produite par la Couronne n'avait pas été suffisamment établie. La Couronne en a appelé du jugement à la Cour d'appel d'Ontario.

Cinq boulangeries exploitées en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique et deux associations de boulangers de ces deux dernières provinces ont été désignées comme parties d'une coalition présumée, dans un rapport présenté en novembre 1948 par le commissaire spécial nommé en vertu de la loi pour effectuer les enquêtes.

Une enquête sur la fabrication et la vente d'instruments d'optique s'est terminée par un rapport publié en avril 1948 par le commissaire, déclarant qu'il existait une coalition parmi certains fabricants et grossistes d'instruments d'optique. Le rapport révèle qu'en 1939 un système de licences pour brevets a été institué par le principal manufacturier, en vertu duquel des prix minimums de revente ont été fixés à chaque stade de la distribution pour tous les genres de lunettes et leurs parties, sauf une faible proportion, qui sont le plus recherchées. Les membres de cette coalition présumée ont pris d'autres dispositions en vue d'éliminer la concurrence par d'autres moyens. Un procès commencé en 1943 à la Cour de l'Échiquier en vue de révoquer certains brevets que comportait le régime des licences n'était pas encore terminé à la fin de 1947. Un des brevets était périmé et quatre autres, considérés comme invalides. Dans une des causes, le jugement a été différé et dans une autre, le procès n'a pas été achevé.

Un certain nombre d'autres enquêtes importantes sont en cours et arrivées à des phases différentes. Des enquêtes préliminaires ont été effectuées au sujet de diverses plaintes portées au cours de l'année et, dans plusieurs cas, l'affaire a été réglée lorsqu'on a jugé qu'une enquête plus approfondie n'était pas justifiée. Dans d'autres cas, l'instruction a eu pour conséquences l'abandon de certaines particularités des programmes commerciaux, lesquelles, advenant leur mise en vigueur, auraient pu être contestées en vertu de la loi des enquêtes sur les coalitions.

Organisation internationale du commerce*.—Des conférences préliminaires parmi les membres des Nations Unies, tenues à Londres, New-York et Genève en 1946 et 1947 en vue de la création d'une organisation internationale du commerce, ont abouti à l'adoption d'une charte lors de la Conférence mondiale sur le commerce et l'emploi tenue à La Havane en 1948. La charte de La Havane, signée par les représentants de 53 pays le 24 mars 1948, tire son origine des propositions faites par les États-Unis en décembre 1945 sous forme d'un projet de charte qui a fait l'objet de délibérations d'un comité préparatoire réuni pour la première fois à Londres en octobre 1946. La Conférence mondiale du commerce et de l'emploi avait pour objet de formuler quelques règles acceptables par les pays commerçants en vue de diriger le commerce international de façon à éviter l'inégalité de traitement

* Voir aussi pp. 900-901.

entre les pays, particulièrement par des méthodes de favoritisme, et en général d'accroître le commerce, de favoriser l'emploi et de contribuer au développement des régions moins avancées. Au nombre des articles de la charte figurent ceux qui visent les méthodes restrictives du commerce dont les répercussions sont nuisibles au commerce international. Les membres qui acceptent la charte consentent à collaborer avec l'Organisation internationale du commerce afin d'empêcher leurs entreprises commerciales de s'adonner à des pratiques commerciales, cartels internationaux ou autres moyens, qui ont ou sont sur le point d'avoir des effets nuisibles à l'expansion du commerce ou qui entravent la réalisation de l'objectif de l'Organisation. Cet article de la charte détermine la procédure en vertu de laquelle les membres peuvent déposer une plainte relative à de telles pratiques et fournit les moyens de faire des enquêtes et de recommander des mesures de protection. La charte est sujette à la ratification des gouvernements respectifs et entrera en vigueur lorsqu'elle aura été acceptée par la majorité. Entre temps, une commission intérimaire a été créée sous la présidence de M. Dana Wilgress, chef de la délégation canadienne à La Havane.

Section 4.—Brevets d'invention, droits d'auteur et marques de commerce*

Les brevets d'invention sont sujets aux dispositions de la loi de 1935 sur les brevets (25-26 Geo. V., 1935, chap. 32, modifiée par II Geo. VI, 1947, chap. 23), et les demandes de protection à ce sujet doivent être adressées au Commissaire des brevets, Ottawa, Canada.

2.—Demandes, émissions, etc. de brevets d'invention au Canada, années terminées le 31 mars 1942-1947

Détail		1942	1943	1944	1945	1946	1947
Brevets d'invention demandés	nomb.	9,678	10,024	11,227	12,672	14,778	16,922
Brevets émis	"	8,346	7,686	7,803	7,084	7,412	6,590
Émis à des Canadiens	"	595	500	480	486	495	520
Caveats accordés	"	246	233	223	302	421	442
Cessions de brevets	"	7,488	8,530	7,857	8,265	8,964	11,063
Honoraires encaissés, net	$	351,553	348,036	366,254	388,593	421,539	452,193

Le nombre de brevets canadiens accordés augmente assez régulièrement d'une année à l'autre, à compter de 4,522 au début du siècle jusqu'à un maximum de 12.542 en 1923, et varie de 6,500 à 8,500 au cours des dix dernières années. Sur les 6,590 brevets accordés en 1947, 5,060 ou 77 p. 100 le sont à des inventeurs des États-Unis, 520 à des Canadiens, 727 à des personnes domiciliées au Royaume-Uni ou dans des dominions, colonies et protectorats britanniques. Les résidants de Suisse demandent 79 brevets; de France, 58; des Pays-Bas, 48; de Suède, 40; d'Allemagne, 24; et d'autres pays, 34.

* La matière concernant les brevets d'invention et droits d'auteur est revisée par J. T. Mitchell, Commissaire des brevets, et celle des marques de commerce, par J. P. McCaffrey, Registraire des marques de commerce, Ottawa.

Plusieurs catégories d'inventions accusent au cours de l'année terminée le 31 mars 1947 une augmentation marquée au regard des années précédentes. Les demandes dans le domaine de la chimie et de l'électricité sont les plus nombreuses. En chimie, il se manifeste une grande activité relativement aux résines artificielles et aux plastiques et on compte quantité d'inventions se rattachant à la synthèse des teintures, parfums et textiles. La distillation des huiles minérales et l'amélioration des lubrifiants attirent aussi beaucoup d'attention, de même que la production d'insecticides et de composés régulateurs de la croissance des plantes, et l'amélioration des substances thérapeutiques, particulièrement la pénicilline. Dans le domaine de l'électricité, les demandes sont nombreuses au sujet des interrupteurs de circuits à courant d'air et à éclatement, des méthodes de soudure à l'électricité et des appareils de radiodiffusion.

Les inventions relatives à la guerre retiennent peu l'intérêt, excepté en matière de structure d'avion et d'hélices à pas variable. Il y a de nombreuses demandes en ce qui touche les moteurs à réaction thermique et les appareils auxiliaires.

Les maisons et les matériaux de maisons préfabriquées de bois et de métal, la commande automatique et hydraulique de machines-outils et des appareils à traction pour la commande des mouvements des instruments agricoles sont exploités davantage et on constate une augmentation considérable du nombre de demandes dans les domaines de la photographie, des instruments géométriques, des inventions de machines de vérification et d'appareils indicateurs. Les demandes sont également nombreuses pour ce qui est des accessoires de bureau et des appareils ménagers.

Droits d'auteur, dessins de fabrique et marques sur bois de service.— L'enregistrement des droits d'auteur est régi par le chapitre 32, S.R.C., 1927, et les demandes de protection s'y rapportant doivent être adressées au commissaire des brevets, Ottawa.

La loi du droit d'auteur de 1921 (refondue dans le ch. 32, S.R.C., 1927) règlemente par son article 4 la nature et, par son article 5, la durée d'un droit d'auteur. "Le droit d'auteur existe au Canada . . . sur toute œuvre originale littéraire, dramatique, musicale ou artistique, si, à l'époque de la création de l'œuvre, l'auteur était sujet britannique, citoyen ou sujet d'un pays étranger ayant adhéré à la Convention (de Berne) et au Protocole additionnel . . . ou avait son domicile dans les possessions de Sa Majesté. A moins de dispositions contraires et formelles contenues dans la présente loi, la durée du droit d'auteur comprendra la vie de l'auteur et une période de cinquante ans après sa mort".

La protection du droit d'auteur s'étend aux disques, rouleaux perforés, films cinématographiques, ou toute autre combinaison au moyen de laquelle une œuvre peut être mécaniquement représentée. La loi a pour objet d'accorder aux auteurs canadiens pleine protection dans toutes les parties des Dominions de Sa Majesté, dans les pays étrangers faisant partie de l'Union des droits d'auteur et dans les États-Unis d'Amérique aussi bien qu'au Canada.

La protection des dessins de fabrique et des marques sur bois de service est assurée en vertu de la loi des marques de commerce et dessins de fabrique (ch. 201, S.R.C., 1927) et ses modifications, et la loi des marques sur les bois de service (ch. 198, S.R.C., 1927) et ses modifications. Les registres de ces dessins et marques sont conservés par la Division des droits d'auteur du Bureau des brevets et les renseignements à leur sujet sont publiés dans la *Gazette du Bureau des brevets*.

3.—Droits d'auteur, dessins de fabrique et marques sur bois de service enregistrés au Canada, années terminées le 31 mars 1942-1947

Détail		1942	1943	1944	1945	1946	1947
Droits d'auteur	nombre	3,741	3,214	2,869	3,374	3,823	4,102
Dessins de fabrique	"	256	177	266	326	525	769
Marques sur bois de service	"	7	9	8	10	5	15
Cessions	"	485	349	315	422	374	494
Honoraires encaissés, net	$	15,247	14,252	15,405	16,847	17,818	18,838

Marques de commerce et affiches syndicales.—Le Bureau des marques de commerce, du Secrétariat d'État, est chargé d'appliquer la loi de 1932 sur la concurrence déloyale, qui révoque tous les statuts antérieurs sur les marques de commerce, et la loi des affiches syndicales entrée en vigueur le 1er septembre 1938. Les demandes d'enregistrement de marques de commerce ou d'affiches syndicales doivent être adressées au registraire des marques de commerce, Ottawa, Canada.

Un registre est tenu des marques de commerce, où, en vertu de la loi, toute personne peut faire inscrire toute marque de commerce qu'elle a adoptée et donner avis des cession, transfert, renonciation et jugement relatifs à une telle marque. Afin que le public soit tenu au courant des enregistrements des marques de commerce, une liste des marques enregistrées chaque semaine paraît dans la *Gazette du Bureau des Brevets*.

La loi sur l'enregistrement des affiches syndicales a pour objet d'offrir une certaine mesure de protection aux associations, telles que les syndicats ouvriers, qui pouvaient autrefois enregistrer leurs désignations particulières comme étiquettes syndicales en vertu de la loi des marques de commerce. Les enregistrements en vertu de cette loi peuvent être renouvelés à tous les quinze ans.

4.—Marques de commerce et affiches syndicales enregistrées au Canada, années terminées le 31 mars 1942-1947

Détail		1942	1943	1944	1945	1946	1947
Marques de commerce enregistrées	nombre	1,443	1,185	1,164	1,144	1,952	2,703
Cessions de marques de commerce enregistrées	"	392	692	693	706	971	1,241
Renouvellement de marques de commerce enregistrées	"	311	365	627	696	898	1,206
Copies authentiques préparées	"	174	183	193	317	475	555
Affiches syndicales enregistrées	"	1	néant	2	1	1	néant
Honoraires encaissés, net	$	42,186	42,385	48,556	76,089	107,448	127,037

Section 5.—Primes et subventions

En 1930, le Parlement fédéral adopte une loi intitulée "Loi ayant pour objet de mettre à l'égal de la houille importée la houille canadienne servant à la fabrication du fer ou de l'acier" (20-21 Geo. V, chap. 6). A la suite de la mise en vigueur de cette loi, les primes versées au cours de l'année civile 1947 s'élèvent à $287,414 sur une quantité de 580,634 tonnes.

La loi du combustible domestique, 1927 (17 Geo. V, chap. 52) a été adoptée pour encourager la production du combustible domestique en utilisant la houille

extraite au Canada. En vertu des dispositions de cette loi, des mesures prévoient des versements annuels aux manufacturiers de coke qui utilisent jusqu'à 70 p. 100 du charbon des mines canadiennes. En conformité de cette loi, $41,735 sont versés en subventions sur 45,060 tonnes durant l'année civile 1947.

Des subventions sont payées sur le transport du charbon en vertu de réductions du taux de transport prévue par le Parlement comme il suit:—

Province	Tonnes	Montant
		$
Nouvelle-Écosse	296,599	141,156
Nouveau-Brunswick	2,528	1,698
Saskatchewan	12,559	11,923
Alberta et Est de la Colombie-Britannique	252,076	532,139
Exportations et charbonnages de la Colombie-Britannique	9,294	6,971
TOTAUX	573,056	693,887

Section 6.—Régie et vente des boissons alcooliques*

Les lois provinciales sur la régie des boissons alcooliques ont été conçues en vue d'établir un monopole provincial sur la vente en détail des boissons alcooliques, en éliminant à peu près complètement la possibilité pour les particuliers de tirer profit de ce commerce. Une exemption partielle est accordée pour la vente en détail de la bière par des brasseries ou autres ventes autorisées dans certaines provinces, qui se réservent le droit de les réglementer et de les taxer lourdement. Le monopole provincial ne s'étend qu'à la vente en détail de boissons alcooliques et non à leur fabrication. Les premières lois de régie des boissons alcooliques ont subi de temps à autre les modifications jugées opportunes.

Des restrictions ont été imposées sur la fabrication, la publicité, les importations et les ventes de boissons alcooliques durant les années de guerre. Elles sont exposées à la page 606 de l'*Annuaire* de 1946.

L'industrie de la distillerie produit non seulement des spiritueux mais également de l'alcool industriel (1) non mûri, dénaturé par les distilleurs, utilisé dans l'antigel et nombre d'autres produits et (2) non mûri, non dénaturé, employé dans les composés chimiques, les préparations pharmaceutiques et le vinaigre. La production d'alcool dénaturé est de 8,093,259 gallons de preuve en 1947, soit une augmentation d'environ 2,581,391 gallons de preuve au regard de 1946. L'alcool industriel non dénaturé atteint une production anormale de 17,824,944 gallons de preuve en 1944 en raison des besoins de guerre, mais en 1946, la production baisse à 3,362,668 gallons de preuve et en 1947, à 3,211,317 gallons de preuve.

La quantité de spiritueux produits et entreposés pour maturation s'établit à 16,344,309 gallons de preuve en 1946 et à 16,853,384 gallons de preuve en 1947. L'augmentation d'environ 2,940,000 gallons de preuve dans la production de tous les nouveaux spiritueux est attribuable à l'augmentation de la production d'alcool industriel dénaturé.

Les matières employées accusent d'importants changements. Le blé est normalement le produit le plus important, mais en 1947, en raison des restrictions résultant des problèmes mondiaux relatifs aux vivres, la consommation diminue et passe à 27,325,210 libres de 402,535,232 qu'elle était en 1944. Le maïs remplace le

* Abrégé d'un rapport intitulé: *The Control and Sale of Liquor in Canada*, publié par le Bureau fédéral de la statistique et qui se vend 50c. Ce rapport donne un résumé des lois fédérales et provinciales relatives à la régie et à la vente des boissons alcooliques.

blé, passant de 15,833,741 livres en 1944 et de 45,191,740 livres en 1945 à 220,533,419 livres en 1947. La farine de blé (*alcomeal*), dont l'emploi a été introduit durant la guerre et dont la consommation en 1944 s'établit à 77,268,410 livres, cesse d'avoir de l'importance.

Recettes nettes de la régie des boissons alcooliques.—Les statistiques provinciales des recettes nettes indiquées dans le tableau **5** comprennent non seulement les profits nets des bureaux ou commissions de régie des boissons alcooliques, mais aussi d'autres sommes provenant de permis, licences, etc. qui souvent sont directement payées aux gouvernements provinciaux. Le gouvernement fédéral reçoit, l'année financière terminée le 31 mars 1947, en droits d'accise, droits de douane, taxes d'accise, droits de licences, etc., $78,377,155 sur les spiritueux, $51,825,575 sur le malt et ses produits, et $3,310,378 sur le vin†. Les sommes correspondantes perçues l'année terminée le 31 mars 1948 sont: $84,944,648 sur les spiritueux, $57,534,701 sur le malt et ses produits, et $2,921,811 sur le vin.

† Ces chiffres ne comprennent pas les taxes de vente dont les détails ne sont pas connus pour chacune des denrées.

5.—Recettes nettes totales des gouvernements provinciaux, provenant de la régie des boissons alcooliques, par province, 1940-1947

NOTA.—Les chiffres sont ceux des années financières provinciales terminées aux dates suivantes:—Nouvelle-Écosse, 30 novembre; Nouveau-Brunswick, 31 octobre; Québec, 30 avril; Ontario, 31 mars; Manitoba, 30 avril; Saskatchewan, 31 mars; Alberta, 31 mars; Colombie-Britannique, 31 mars.

Année	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
	$	$	$	$	$	$	$	$
1940	2,284,229	1,655,739	7,572,121	11,051,912	1,781,089	1,706,357	2,937,226	4,456,948
1941	3,358,235	2,220,308	7,270,810	12,294,175	2,056,253	1,941,185	3,207,627	4,841,482
1942	4,885,365	2,950,957	9,474,417	15,068,065	2,740,498	2,407,066	3,897,175	5,928,444
1943	5,613,367	3,054,932	12,332,540	18,546,295	3,738,980	3,030,953	5,050,216	8,145,795
1944	6,738,081	3,497,089	14,034,564	21,024,903	3,831,368	3,661,301	5,356,107	6,946,254
1945	7,428,911	4,247,301	17,120,638	19,181,266	4,379,365	4,162,775	6,026,112	7,881,497
1946	9,020,665	6,890,562	23,095,957	30,373,016	6,101,352	6,605,448	8,248,814	11,194,187
1947	8,245,687	6,879,632	29,715,051	34,998,051	6,527,122	8,104,620	9,705,075	14,725,999

Consommation apparente de boissons alcooliques.—Il est pratiquement impossible de déterminer les chiffres exacts de la consommation de boissons alcooliques par les Canadiens. L'apport temporaire du tourisme à la population est très considérable à certaines saisons. En 1948, par exemple, plus de 22 millions de visiteurs traversent la frontière canadienne. Les ventes de boissons alcooliques à certains de ces visiteurs sont sans doute considérables. Il est impossible d'établir les chiffres exacts, car il n'est pas tenu d'état séparé des ventes à la population flottante.

Les tableaux **6**, **7** et **8** tentent d'indiquer la consommation apparente au Canada de spiritueux, de bière et de vin, d'après la quantité produite, importée, exportée, etc. A remarquer que ces chiffres ne tiennent pas compte de l'augmentation ou de la diminution des stocks gardés par les commissions ou les détenteurs de licences. Ainsi, les commissions peuvent, certaines années, acheter beaucoup afin de refaire leurs stocks ou se créer des réserves, achats qui augmenteraient démesurément les chiffres de la consommation de ces années-là.

Presque toute la production de spiritueux est gardée dans les entrepôts d'accise d'où elle est dédouanée pour diverses fins. Les quantités indiquées au tableau 6 comme étant inscrites pour consommation sortent des entrepôts, après acquittement des droits, probablement pour la consommation de bouche au Canada.

Une faible partie seulement de la production de bière est entreposée. L'approvisionnement disponible, indiqué au tableau 7, comprend donc 1° la production, 2° les changements des stocks en entrepôt, et 3° les importations.

La consommation apparente de vins canadiens, au tableau 8, est obtenue en divisant le montant total perçu en taxes par les taux de la taxe d'accise.

6.—Consommation apparente de spiritueux au Canada, années terminées le 31 mars 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1924-1938 paraissent à la p. 540 de l'*Annuaire* de 1941.

Année	Inscrits pour consommation	Ajouter exportations en entrepôts d'accise	Ajouter importations	Déduire réexportations de spiritueux importés	Déduire exportations domestiques totales	Consommation apparente
	gallons de preuve	gallons de preuve	gallons de preuve	gallons de preuve	gallons de preuve	gallons de preuve
1939	2,299,474	1,956,358	1,265,909	121	2,087,956	3,433,664
1940	2,032,987	1,876,964	1,612,906	38	1,704,410	3,818,409
1941	2,371,633	3,327,365	1,479,606	42	3,463,772	3,714,790
1942	2,944,391	2,096,392	1,390,192	3,077	2,079,458	4,348,440
1943	3,445,872	[1]	1,284,116	69	[1]	4,729,919
1944	2,620,297	[1]	823,422	3	[1]	3,443,716
1945	2,676,482	[1]	1,043,709	273	[1]	3,719,918
1946	4,087,690	[1]	1,775,935	113	[1]	5,863,512
1947	4,446,128	[1]	2,097,427	382	[1]	6,543,173
1948	4,632,506	[1]	2,691,302	3,420	[1]	7,320,388

[1] Les grandes quantités d'alcool non potable produites et exportées pour fins de guerre en 1943-1945 ont nécessité un changement de méthodes dans l'estimation de la consommation de spiritueux potables. Les exportations en régie et les exportations domestiques n'entrent plus dans les calculs. Les détails sur le changement de méthode paraissent dans le rapport intitulé: *The Control and Sale of Liquor in Canada*, publié par le Bureau fédéral de la statistique.

7.—Consommation apparente de bière, années terminées le 31 mars 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1924-1938 paraissent à la p. 541 de l'*Annuaire* de 1941.

Année	Production	Ajouter quantités inscrites pour consommation provenant des entrepôts	Ajouter importations	Déduire quantités mises en entrepôts	Déduire exportations domestiques	Déduire réexportations de boissons importées	Consommation apparente
	gallons	gallons	gallons	gallons	gallons	gallons	gallons
1939	63,331,620	675,909	97,374	678,425	123,726	néant	63,302,752
1940	66,496,129	646,399	92,873	753,067	192,612	32	66,289,690
1941	79,006,028	533,470	98,403	751,781	256,970	2	78,629,148
1942	101,081,682	755,456	86,122	6,777,839	5,639,946	néant	89,505,475
1943	108,980,613	1,197,658	85,211	6,813,251	5,839,905	"	97,610,326
1944	104,062,427	726,817	61,634	7,536,054	6,604,977	"	90,709,847
1945	122,530,269	6,177,745	76,225	12,591,822	5,968,602	"	110,223,815
1946	138,941,170	2,596,574	26,550	6,910,528	4,567,667	"	130,086,099
1947	155,800,530	1,035,203	17,015	5,763,200	4,108,944	"	146,980,904
1948	173,201,842	3,368,130	36,662	6,839,460	4,024,332	"	165,742,842

8.—Consommation apparente de vin, années terminées le 31 mars 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1924-1938 paraissent à la p. 541 de l'*Annuaire* de 1941.

Année	Canadien	Importé			Consommation apparente, canadien et importé
	Consommation apparente	Importations	Moins réexportations	Consommation apparente	
	gallons	gallons	gallons	gallons	gallons
1939	3,010,981	450,953	67	450,886	3,461,867
1940	3,544,910	468,098	91	468,007	4,012,917
1941	4,310,295	502,354	35	502,319	4,812,614
1942	3,733,449	434,888	1,094	433,794	4,167,243
1943	4,192,903	434,699	35	434,664	4,627,567
1944	3,314,260	290,691	11,005	279,686	3,593,946
1945	3,409,303	303,153	néant	303,153	3,712,456
1946	3,979,857	595,732	12	595,720	4,575,577
1947	4,655,734	928,664	néant	928,664	5,584,398
1948	4,594,361	619,249	2	619,247	5,213,608

PARTIE III.—FAILLITES COMMERCIALES

D'après l'article 91 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, "l'autorité législative exclusive du Parlement du Canada" s'étend à la législation sur la faillite et l'insolvabilité, et une loi de l'insolvabilité (32-33 Vict., chap. 16) fut adoptée par le Parlement fédéral en 1869 pour s'appliquer aux quatre provinces initiales. Cette loi fut renouvelée par le chapitre 46 des statuts de 1874. En 1875 une nouvelle loi de l'insolvabilité (38 Vict., chap. 16), applicable à tout le Dominion, fut adoptée mais abrogée en 1880. Il n'y eut plus de législation fédérale sur les faillites jusqu'en 1919. Pendant cet intervalle de près de quarante ans, les faillites commerciales étaient soumises à la législation provinciale et les statistiques sur ces faillites étaient recueillies et publiées par les deux agences commerciales *R. G. Dunn & Co.* et *Bradstreet Co.* Les statistiques des faillites commerciales, qui tombent sous la loi fédérale de faillite, 1919, sont réunies et publiées par le Bureau fédéral de la statistique depuis 1920. (Voir pp. 896-897).

Les trois sections de la présente partie, bien qu'étroitement liées en ce qui concerne le sujet, portent sur des aspects différents de la question et les statistiques présentées dans chaque section ne sont pas comparables.

Les statistiques des faillites industrielles et commerciales au Canada, données dans la section 1, sont recueillies par *Dun & Bradstreet, Inc.*, agence commerciale qui s'occupe principalement de renseignements sur le crédit. Il ne faut donc pas s'attendre que les renseignements soient établis sur la même base que les chiffres du Bureau fédéral de la statistique ou du surintendant des faillites. Les statistiques de cette maison comprennent, en plus des faillites en général, les insolvabilités en vertu des lois provinciales des compagnies et des mesures telles que ventes en bloc,

ventes par huissier, saisies par les propriétaires, etc., quand il en résulte des pertes pour les créanciers. D'autre part, elles ne comprennent pas les cessions de biens des fermiers (sous la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers) ou des salariés, de sorte qu'en général leurs totaux sont plus bas que ceux de la section 2. Ainsi qu'il est indiqué, entre 1875 et 1919, les sociétés qui sont maintenant *Dun & Bradstreet, Inc.* étaient la seule source de renseignements sur les faillites commerciales. Leurs statistiques ont donc une grande valeur en ce qu'elles présentent une série historique ininterrompue, bien qu'elle ne soit pas sur une base comparable depuis 1934 (voir le texte précédant le tableau **1**). *Dun & Bradstreet, Inc.*, a cessé de publier des statistiques sur l'actif depuis 1940.

La section 2, d'autre part, se limite aux faillites et insolvabilités qui tombent sous la législation fédérale, comme la loi de faillite (y compris la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers), la loi des liquidations et la loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, mais ne comprend pas les faillites, les ventes et les saisies exécutées indépendamment de cette législation. Les données du Bureau fédéral de la statistique renferment les faillites des particuliers, comme les salariés et les cultivateurs.

Il est bon de dire un mot de la valeur à attacher aux renseignements sur l'actif et sur le passif. Il s'agit d'estimations faites par le débiteur et, malheureusement, elles ne sont pas uniformes. Comme l'élément humain y joue un grand rôle, il faut les accepter avec réserve.

La section 3 se limite à l'administration des biens des faillis par le surintendant des faillites, sous la loi de faillite (y compris la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers). Cette section, cependant, donne des renseignements définis sur les montants réalisés des actifs, établis par les débiteurs, et indique que les montants réels payés aux créanciers sont invariablement très inférieurs à ce que les estimations laissent prévoir. On peut donc supposer que ceci s'applique dans une plus grande mesure aux vastes domaines étudiés aux sections 1 et 2.

Section 1.—Faillites industrielles et commerciales de sources privées

L'*Annuaire* de 1936 donne par catégorie, à la page 1003, un tableau historique des faillites au Canada et à Terre-Neuve, de 1915 à 1935. Au début de 1936, *Dun and Bradstreet, Incorporated*, dont les rapports fournissent ces chiffres, a adopté une nouvelle méthode de classement. Les principaux changements consistent en un nouveau groupe d'entreprises de construction, comprises autrefois dans les manufactures, et en une nouvelle catégorie de services commerciaux. Les sociétés d'immeubles, les sociétés de fiducie et autres sociétés financières, de même que diverses catégories d'agents, ont été abandonnées. Ces changements ont eu pour résultat de limiter davantage aux domaines industriel et commercial les chiffres sur les faillites, et les passifs sont réduits davantage en proportion du nombre des faillites, parce que les sociétés éliminées sont d'habitude très endettées. Les chiffres du tableau **1**, qui remontent jusqu'à 1934, ne sont pas comparables aux séries antérieures et s'appliquent au Canada seulement.

1.—Faillites industrielles et commerciales, par catégorie, 1939-1946, et par province, 1947

(D'après *Dun and Bradstreet, Incorporated*)

NOTA.—Les chiffres de 1934-1938 ont paru à la p. 649 de l'*Annuaire* de 1946.

(Passif en milliers de dollars)

Année et province	Manufactures		Commerce de gros		Commerce de détail		Construction		Services commerciaux		Totaux	
	Nombre	Passif	Nombre	Passif	Nombre	Passif	Nombre	Passif	Nombre	Passif	Nombre	Passif
Totaux, 1939	**234**	**3,829**	**77**	**1,293**	**874**	**4,946**	**53**	**793**	**61**	**774**	**1,299**	**11,635**
Totaux, 1940	**197**	**3,482**	**72**	**1,128**	**774**	**3,949**	**56**	**569**	**59**	**450**	**1,158**	**9,578**
Totaux, 1941	**130**	**2,419**	**42**	**539**	**614**	**3,118**	**55**	**519**	**41**	**364**	**882**	**6,959**
Totaux, 1942	**87**	**3,630**	**33**	**516**	**393**	**2,499**	**61**	**526**	**35**	**173**	**609**	**7,344**
Totaux, 1943	**36**	**2,357**	**7**	**137**	**96**	**500**	**32**	**519**	**15**	**121**	**186**	**3,634**
Totaux, 1944	**33**	**1,042**	**12**	**242**	**33**	**514**	**15**	**265**	**3**	**56**	**96**	**2,119**
Totaux, 1945	**37**	**1,511**	**7**	**246**	**26**	**250**	**20**	**240**	**5**	**58**	**95**	**2,305**
Totaux, 1946	**41**	**2,684**	**19**	**421**	**41**	**451**	**21**	**231**	**8**	**216**	**130**	**4,003**
1947												
Île du Prince-Édouard	néant	–	néant	–	2	24	néant	–	néant	–	2	24
Nouvelle-Écosse	"		"	–	2	20	1	45	"	–	3	65
Nouveau-Brunswick	2	23	"	–	9	34	néant	–	1	7	12	64
Québec	86	2,684	32	997	50	560	24	326	9	153	201	4,720
Ontario	28	927	8	206	11	77	6	177	4	195	57	1,582
Manitoba	2	35	néant	–	4	88	néant	–	néant	–	6	123
Saskatchewan	néant	–	"	–	1	7	1	15	1	8	3	30
Alberta	1	49	2	22	1	3	néant	–	1	2	5	76
Colombie-Britannique	7	97	néant	–	4	69	4	378	néant	–	15	544
Totaux, 1947	**126**	**3,815**	**42**	**1,225**	**84**	**882**	**36**	**941**	**16**	**365**	**304**	**7,228**

En 1947, le Québec et l'Ontario comptent respectivement 66 p. 100 et 19 p. 100 de toutes les faillites au Canada. Pour ce qui est du passif, le Québec absorbe 65 p. 100 du total et l'Ontario, 22 p. 100.

D'après *Dun et Bradstreet, Incorporated*, le nombre de faillites commerciales durant la guerre de 1939-1945 accuse une diminution régulière, d'année en année; alors qu'avant la guerre la grande majorité des faillites sont celles d'établissements de commerce au détail, la proportion de ce groupe accuse également une diminution régulière au cours de ces années. Depuis la fin de la guerre, toutefois, le nombre de faillites est beaucoup plus élevé; il augmente de 37 p. 100 de 1945 à 1946 et de 134 p. 100 de 1946 à 1947. Tous les groupes industriels sont davantage atteints en 1947, mais près de la moitié de l'augmentation est attribuable aux industries manufacturières.

2.—Faillites industrielles et commerciales, par genre d'industrie, 1945-1947

(D'après *Dun and Bradstreet, Incorporated*)

NOTA.—Les chiffres de 1934-1944 paraissent aux tableaux correspondants des *Annuaires* antérieurs.

Industrie et division	Faillites			Passif		
	1945	1946	1947	1945	1946	1947
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Manufactures—						
Aliments	1	2	10	8	20	270
Textiles	3	4	13	24	102	309
Produits forestiers	12	7	28	341	108	942
Papier, impression et édition	5	2	3	343	126	60
Produits chimiques et drogues	néant	2	4	–	99	24
Combustible	"	néant	1		–	6
Cuir et produits	"	"	7	–	–	124
Pierre, argile, verre et produits	"	"	3	–	–	43
Fer et acier	"	2	4	–	909	301
Machines	4	4	17	192	84	835
Matériel de transport	3	2	1	90	51	18
Tous autres	9	16	35	513	1,185	883
Totaux, manufactures	**37**	**41**	**126**	**1,511**	**2,684**	**3,815**
Commerce de gros—						
Produits de la ferme, aliments, épicerie	5	5	6	115	156	292
Vêtements et lingerie	néant	néant	néant	–	–	–
Tissus et mercerie	"	"	3	–	–	27
Bois, matériaux de construction, quincaillerie	"	5	4	–	59	127
Produits chimiques et drogues	"	néant	5	–	–	55
Conbustible	"	"	1	–	–	30
Automobile et accessoire	"	"	néant	–	–	–
Maisons d'approvisionnement	"	"	"	–	–	–
Tous autres	2	9	23	131	206	694
Totaux, commerce de gros	**7**	**19**	**42**	**246**	**421**	**1,225**
Commerce de détail—						
Aliments	7	5	25	105	37	187
Fournitures agricoles, magasins généraux	8	8	8	74	70	158
Marchandises générales	néant	1	2	–	3	12
Vêtements	1	5	7	10	115	80
Meubles, mobilier de ménage	néant	1	2	–	26	23
Bois, matériaux de construction, quincaillerie	1	3	5	25	21	84
Automobiles et accessoires	1	4	18	11	72	119
Restaurants	4	6	5	6	44	16
Drogues	néant	1	1	–	10	20
Tous autres	4	7	11	19	53	183
Totaux, commerce de détail	**26**	**41**	**84**	**250**	**451**	**882**
Construction—						
Entrepreneurs généraux	13	13	20	182	186	642
Charpentiers et bâtisseurs	1	1	2	18	1	6
Sous-entrepreneurs en bâtiment	6	7	14	40	44	293
Autres entrepreneurs	néant	néant	néant		–	–
Totaux, construction	**20**	**21**	**36**	**240**	**231**	**941**
Services commerciaux—						
Nettoyeurs, teinturiers, tailleurs	néant	1	1	–	3	8
Camionnage, autobus, taxis, etc	3	4	5	51	203	208
Hôtels	néant	néant	1	–	–	81
Buanderies	"	1	1	–	5	14
Entrepreneurs de pompes funèbres	"	néant	1	–	–	26
Tous autres	2	2	7	7	5	28
Totaux, services commerciaux	**5**	**8**	**16**	**58**	**216**	**365**
Totaux, généraux	**95**	**130**	**304**	**2,305**	**4,003**	**7,228**

Section 2.—Faillites commerciales d'après la documentation du Bureau fédéral de la statistique

En vertu des lois de faillite et des liquidations (S.R.C. 1927, chapitres 11 et 213), certains documents relatifs aux biens administrés d'après ces lois sont depuis juillet 1920 envoyés au Bureau fédéral de la statistique qui en fait le dépouillement. Cependant, des changements dans les lois en vigueur depuis 1923 altèrent la comparabilité avec 1921 et 1922, les deux premières années complètes de statistiques. La série des tableaux ci-dessous commence donc avec 1923, excepté pour l'analyse selon le genre d'affaires, dans lequel cas 1924 est la première année. Les statistiques de la section présente englobent toutes les faillites et insolvabilités qui tombent sous la législation fédérale, y compris les cessions de biens des particuliers et des fermiers.

3.—Faillites commerciales, par province, 1938-1947

NOTA.—Les chiffres de 1923-1937 paraissent à la p. 578 de l'*Annuaire* de 1942

Année	I.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B	Total
1938	4	35	31	588	391	67	56	20	27	1,219
1939	3	38	45	669	403	74	67	37	56	1,392
1940	3	26	12	622	362	36	46	31	35	1,173
1941	4	17	7	587	279	23	45	25	21	1,008
1942	2	9	8	456	192	16	29	11	14	737
1943	néant	3	néant	217	72	2	8	2	10	314
1944	"	2	"	209	29	1	5	3	11	260
1945	1	3	1	225	27	3	néant	4	8	272
1946	néant	3	2	236	20	1	"	4	12	278
1947	2	6	7	422	72	4	2	6	24	545

4.—Faillites commerciales, par genre de commerce, 1938-1947

NOTA.—Les chiffres de 1923-1937 paraissent à la p. 578 de l'*Annuaire* de 1942

Année	Commerce	Manufactures	Agriculture	Abattage du bois et pêche	Mines	Construction	Transports et services publics	Finance	Service	Non classée	Total
1938	667	200	101	1	11	50	9	4	109	67	1,219
1939	664	210	108	6	18	80	22	12	197	75	1,392
1940	591	167	67	4	15	53	13	11	201	51	1,173
1941	482	132	34	2	14	64	13	8	188	71	1,008
1942	342	80	14	néant	10	58	17	2	181	33	737
1943	105	23	13	1	7	41	11	9	78	26	314
1944	71	42	4	2	3	27	11	7	62	31	260
1945	58	54	2	néant	3	39	12	6	70	28	272
1946	77	57	2	4	3	32	14	7	64	18	278
1947	153	152	6	7	néant	57	20	5	92	53	545

5.—Bilan estimatif des faillites commerciales, 1938-1947

NOTA.—Les chiffres de 1923-1937 paraissent à la p. 579 de l'*Annuaire* de 1942.

Année	Total estimatif de l'actif	Total estimatif du passif	Année	Total estimatif de l'actif	Total estimatif du passif
	$	$		$	$
1938	8,782,191	14,017,061	1943	2,675,846	5,339,523
1939	11,186,360	15,089,461	1944	1,628,959	3,460,181
1940	7,676,295	10,663,326	1945	1,864,359	3,995,109
1941	7,325,738	9,133,657	1946	4,039,339	5,966,153
1942	4,500,195	6,019,308	1947	5,933,211	10,077,557

6.—Faillites commerciales, par province et genre de commerce, 1947, et totaux de 1946

Genre de commerce	Î.P.-É. et N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total de 1947	Total de 1946
Commerce—										
Magasins généraux	3	néant	17	2	1	néant	1	2	26	10
Épicerie	néant	1	13	1	néant	"	1	néant	16	4
Confiserie	"	néant	8	néant	"	"	néant	"	8	2
Boissons et tabac	"	"	4	1	"	"	"	"	5	néant
Poisson et viande	"	"	11	néant	"	"	"	"	11	"
Chaussures	"	"	2	"	"	"	"	"	2	"
Mercerie	"	"	2	"	"	1	"	"	3	3
Vêtements	"	1	8	1	"	néant	"	"	10	3
Meubles	"	néant	2	1	"	"	"	2	5	2
Livres et papeterie	"	"	2	néant	"	"	"	néant	2	néant
Automobiles	"	"	néant	1	"	"	"	"	1	3
Quincaillerie	"	"	"	1	"	"	"	"	1	néant
Appareils électriques	"	"	1	néant	"	"	"	"	1	1
Bijouterie	"	"	2	"	"	"	"	"	2	6
Charbon et bois	"	"	3	1	"	"	"	"	4	9
Drogues et produits chimiques	"	"	4	néant	"	"	"	"	4	1
Divers	"	"	39	10	1	"	"	2	52	33
Totaux, commerce	**3**	**2**	**118**	**19**	**2**	**1**	**2**	**6**	**153**	**77**
Manufactures—										
Produits végétaux alimentaires	néant	néant	13	2	néant	néant	néant	néant	15	5
Boissons et tabac	1	"	1	néant	"	"	"	1	3	1
Produits animaux alimentaires	néant	"	1	"	"	"	"	néant	1	néant
Fourrure et cuir	"	"	16	2	"	"	"	"	18	6
Pulpe et papier	"	"	néant	néant	"	"	"	1	1	1
Textiles	"	"	1	"	"	"	"	néant	1	néant
Vêtements	"	"	9	"	"	"	"	"	9	2
Bois et articles en bois	"	2	26	6	2	"	1	5	42	12
Fer et acier	"	néant	11	5	néant	"	néant	néant	16	11
Métaux non ferreux	"	"	6	1	"	"	"	"	7	5
Métalloïdes	"	"	2	néant	"	"	"	"	2	2
Drogues et produits chimiques	"	"	8	"	"	"	"	"	8	2
Divers	"	"	18	8	"	"	"	3	29	10
Totaux, manufactures	**1**	**2**	**112**	**24**	**2**	**–**	**1**	**10**	**152**	**57**
Services—										
Garages	néant	néant	9	1	néant	néant	1	1	12	2
Autres, façon et réparations	"	"	17	néant	"	"	néant	néant	17	9
Services personnels	"	1	28	1	"	"	"	"	30	24
Restaurants	"	néant	9	néant	"	"	"	"	9	13
Service professionnel	"	"	16	1	"	"	"	1	18	8
Service récréatif	"	"	2	néant	"	"	"	néant	2	2
Service commercial	"	"	4	"	"	"	"	"	4	6
Totaux, services	**–**	**1**	**85**	**3**	**–**	**–**	**1**	**2**	**92**	**64**
Autres—										
Agriculture	néant	néant	3	3	néant	néant	néant	néant	6	2
Mines	"	"	néant	néant	"	"	"	"	–	3
Abatage du bois, pêche et piégeage	"	"	6	"	"	"	"	1	7	4
Construction	2	"	42	7	"	1	1	4	57	32
Transports et services publics	néant	"	17	2	"	néant	1	néant	20	14
Finance	"	"	2	2	"	"	néant	1	5	7
Totaux, autres	**2**	**–**	**70**	**14**	**–**	**1**	**2**	**6**	**95**	**62**
Non classés	2	2	37	12	néant	néant	néant	néant	53	18
Totaux généraux	**8**	**7**	**422**	**72**	**4**	**2**	**6**	**24**	**545**	**278**

Section 3.—Administration des biens des faillis

L'administration des biens des faillis relève du surintendant des faillites (nommé en 1932) et vise à conserver autant que possible l'actif des faillis au bénéfice des créanciers.

7.—Actif, passif, actif réalisé et frais d'administration des biens des faillis liquidés, 1937-1946, et par province, 1947

(Extrait du rapport annuel du surintendant des faillites)

NOTA.—Les chiffres de 1933-1936 paraissent à la page 886 de l'*Annuaire* de 1947.

Année et province ou ville	Biens cédés	Actif, estimation du failli	Passif, estimation du failli	Somme totale réalisée	Frais d'administration	Frais en pourcentage du total	Payé aux créanciers
	nombre	$	$	$	$	%	$
Totaux, 1937	**1,149**	**18,397,922**	**20,431,515**	**2,805,743**	**770,563**	**27·5**	**2,035,180**
Totaux, 1938	**1,098**	**15,995,276**	**21,740,131**	**2,526,562**	**717,485**	**28·4**	**1,809,077**
Totaux, 1939	**1,119**	**13,174,172**	**15,760,643**	**2,667,708**	**815,396**	**30·6**	**1,852,312**
Totaux, 1940	**1,084**	**11,315,392**	**14,932,651**	**2,495,254**	**756,646**	**30·3**	**1,738,608**
Totaux, 1941	**981**	**11,597,029**	**14,315,281**	**3,408,625**	**896,554**	**26·3**	**2,512,071**
Totaux, 1942	**879**	**10,994,748**	**12,023,215**	**2,393,661**	**772,995**	**32·3**	**1,620,666**[1]
Totaux, 1943	**675**	**7,633,251**	**9,593,541**	**2,046,612**	**706,257**	**34·5**	**1,340,355**[1]
Totaux, 1944	**468**	**3,495,148**	**6,154,052**	**1,196,725**	**425,121**	**35·5**	**771,604**[1]
Totaux, 1945	**351**	**4,969,923**	**6,795,160**	**1,037,252**	**339,119**	**32·7**	**698,133**[1]
Totaux, 1946	**299**	**3,030,599**	**4,716,747**	**1,202,650**	**281,999**	**23·5**	**920,651**[1]
1947							
Île du Prince-Édouard	1	3,417	6,112	3,021	997	33·0	2,024
Nouvelle-Écosse	4	50,948	75,817	13,891	3,051	22·0	10,840
Nouveau-Brunswick	3	4,113	8,132	2,997	764	25·5	2,233
Québec[2]	99	603,797	1,091,980	263,423	78,312	29·7	185,111
Montréal	165	519,693	1,594,826	255,490	92,853	36·3	162,637
Ontario[2]	15	338,467	421,866	111,880	39,600	35·4	72,280
Toronto	9	172,161	220,542	44,097	12,528	28·4	31,569
Manitoba	4	26,080	35,984	11,445	2,852	24·9	8,593
Saskatchewan	1	13,361	8,840	3,178	542	17·1	2,636
Alberta	5	253,737	258,716	93,660	22,374	23·9	71,286
Colombie-Britannique	14	898,050	1,118,676	371,026	54,226	14·6	316,801
Totaux, 1947	**320**	**2,883,824**	**4,841,421**	**1,174,108**	**308,099**	**26·2**	**866,010**[1]

[1] En plus des paiements faits par les syndics, les créanciers nantis ont estimé leurs valeurs ou en ont réalisé eux-mêmes, sans l'intervention des syndics, pour une somme approximative de $2,596,068 en 1942, $1,799,722 en 1943, $1,201,289 en 1944, $1,811,803 en 1945 et $684,039 en 1946 et $582,811 en 1947. [2] Moins la ville mentionnée séparément.

La loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers est entrée en vigueur le 1er septembre 1934. Elle a été modifiée en 1935 et en 1938 et ensuite révoquée et remplacée par la loi de 1943 sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers. Il n'y a cession de biens que dans les cas où les cultivateurs sont irrémédiablement insolvables et, dans plusieurs cas, la cession suit le rejet des propositions soumises aux créanciers. Ordonnance de mettre sous séquestre n'est rendue que dans les cas où les fermiers ont forfait aux conditions de leurs propositions, acceptées par les créanciers et approuvées par le tribunal. Le tableau 8 ne donne que les statistiques des biens liquidés par cession et mis sous séquestre et n'indique pas les propositions approuvées et exécutées subordonnément à la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers.

8.—Actif, passif, actif réalisé et frais d'administration des biens liquidés par cession ou mis sous séquestre en vertu de la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers, 1938-1946, et par province, 1947

(Extrait du rapport annuel du surintendant des faillites)

NOTA.—Les chiffres de 1935-1937 paraissent à la p. 887 de l'*Annuaire* de 1947.

Année et province	Biens cédés	Actif, estimation du failli	Passif, estimation du failli	Somme totale réalisée	Frais d'administration	Frais en pourcentage du total	Payé aux créanciers
	nombre	$	$	$	$	%	$
Totaux, 1938	**139**	**575,514**	**974,002**	**76,832**	**13,400**	**17·4**	**63,432**
Totaux, 1939	**83**	**368,548**	**688,524**	**39,808**	**9,466**	**23·8**	**30,342**
Totaux, 1940	**59**	**267,032**	**459,516**	**37,338**	**7,417**	**19·8**	**29,921**
Totaux, 1941	**42**	**177,974**	**288,031**	**31,319**	**9,652**	**30·8**	**21,667**
Totaux, 1942	**19**	**70,380**	**114,333**	**9,702**	**1,785**	**18·4**	**7,890**[1]
Totaux, 1943	**10**	**31,080**	**50,059**	**5,053**	**1,379**	**27·3**	**3,656**[1]
Totaux, 1944	**18**	**55,081**	**86,597**	**13,111**	**5,150**	**39·3**	**7,933**[1]
Totaux, 1945	**3**	**3,210**	**13,697**	**1,870**	**887**	**47·4**	**983**[1]
Totaux, 1946	**7**	**34,363**	**67,141**	**8,414**	**1,222**	**14·5**	**7,192**[1]
1947							
Île du Prince-Édouard	néant	–	–	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	"	–	–	–	–	–	
Nouveau-Brunswick	"	–	–	–	–	–	–
Québec	2	11,200	12,371	25	25[2]	100·0	–
Ontario	1	5,634	3,385	765	521	68·1	244
Manitoba	néant	–	–	–	–	–	–
Saskatchewan	2	14,652	7,344	1,091	151[2]	13·8	940
Alberta	1	500	5,418	50	50	100·0	–
Colombie-Britannique	néant	–	–	–	–	–	–
Totaux, 1947	**6**	**31,986**	**28,518**	**1,931**	**747**[2]	**38·7**	**1,184**[1]

[1] Ces chiffres ne comprennent pas la cote due au Receveur général. En outre, des biens meubles et immeubles hypothéqués ou gagés d'une valeur estimative de $41,258 en 1942, $18,853 en 1943, $26,044 en 1944, $1,700 en 1945, $13,483 en 1946 et $10,373 en 1947 ont été cédés aux créanciers nantis. [2] Des frais additionnels de $149 ont été payés par le gouvernement fédéral.

CHAPITRE XXI.—COMMERCE EXTÉRIEUR

SYNOPSIS

	Page
Revue générale	898
Partie I.—Le gouvernement et le commerce extérieur	903
Section 1. Office du commerce extérieur et organismes associés intéressés au développement du commerce	903
Sous-section 1. Office du commerce extérieur	904
Sous-section 2. Corporation commerciale canadienne	909
Sous-section 3. Commission des expositions du gouvernement canadien	909
Sous-section 4. Division du blé et du grain	910
Sous-section 5. Crédits à l'exportation	910
Sous-section 6. Adoucissement des règlements concernant le commerce avec l'ennemi	911
Section 2. Évolution du tarif douanier	912
Sous-section 1. Structure tarifaire du Canada	912
Sous-section 2. Relations tarifaires avec les autres pays	913
Partie II.—Analyses du commerce extérieur des marchandises	927
Section 1. Explications relatives à la statistique du commerce canadien	927
Section 2. Répartition et contexture du commerce extérieur du Canada	929
Sous-section 1. Historique du commerce canadien	929
Sous-section 2. Évolution récente du commerce extérieur	933
Section 3. Statistique du commerce extérieur	937
Sous-section 1. Commerce par région géographique	937
Sous-section 2. Commerce selon les marchandises	946
Sous-section 3. Importations et exportations selon le degré de fabrication, l'origine et l'usage	968
Partie III.—Résumé des échanges extérieurs	976
Section 1. Balance canadienne des paiements internationaux	976
Section 2. Le tourisme	984

L'étude du commerce extérieur ne se limite pas aux importations et exportations de marchandises, si importantes que soient celles-ci. Dans un sens plus général, le commerce extérieur comprend tous les échanges internationaux de marchandises, services, valeurs mobilières et autres échanges financiers. Tous ces éléments sont exposés sous leur jour particulier dans les trois parties du présent chapitre. La partie I traite de la réglementation officielle du commerce dans la mesure où elle a survécu à la guerre de 1939-1945, ainsi que des divers moyens qu'utilisent les ministères permanents en vue de stimuler les relations commerciales. La partie II renferme la statistique détaillée du commerce extérieur des denrées. La partie III résume les transactions extérieures au point de vue de la balance des paiements internationaux.

Revue générale*

Le commerce extérieur, de grande importance à la nation depuis l'époque des premiers colons, s'est développé au point où le Canada, qui compte moins de 1 p. 100 de la population mondiale, occupe aujourd'hui un des premiers rangs parmi les pays commerciaux du monde. Le Canada y est arrivé par suite de l'adaptation et de l'expansion de sa production en vue de répondre aux besoins énormes en vivres et matériaux de construction des pays ravagés, après la seconde guerre mondiale, et à la plus forte demande du marché américain. En outre, les besoins du Canada en fait d'importations reflètent le niveau élevé de l'emploi et du revenu, la demande accumulée, ainsi que la réadaptation et l'expansion de l'industrie. Ainsi, en dépit de la disparition des gros contrats de munitions et aux autres fournitures de guerre,

* Rédigé, sauf indication contraire, par E. P. Weekes, Ph.D., Division des recherches économiques, ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements.

les exportations domestiques totales s'élèvent à 2,775 millions de dollars en 1947 et les importations pour fins de consommation, à 2,574 millions, soit un total de 5,349 millions. Le commerce extérieur en 1947 s'élève donc à $425 par tête, contre $248 au Royaume-Uni et $142 aux États-Unis.

Le Canada, dont la population est faible par rapport à ses vastes ressources naturelles, a trouvé avantage à se spécialiser dans la production de denrées d'exportation en vue d'obtenir ainsi le moyen d'acquitter ses grandes importations de denrées, qui lui manquent totalement ou en partie, pour maintenir son haut niveau de vie. Grâce aux fortes immobilisations en installations et outillage, la technique canadienne a réussi à produire des denrées de base relativement peu nombreuses mais en quantités bien supérieures à celles que peut absorber le marché domestique, même aux bas prix ainsi établis. En dépit de la production accrue de denrées fort ouvrées, le gros des exportations consiste encore en produits agricoles, en produits du bois et du papier et en métaux non ferreux.

La mécanisation générale de l'industrie agricole et les conditions naturelles favorables permettent de produire à peu de frais et d'exporter de grandes quantités de produits agricoles, particulièrement le blé. De même, de fortes immobilisations en aménagements hydroélectriques, en bâtiments et outillage pour les industries de la pulpe, du papier et des métaux non ferreux aident le Canada à rivaliser avec avantage dans l'exportation de ces produits. Ces vastes déboursés en outillage fixe ne sont profitables que si l'on en fait une utilisation considérable car les industries intéressées sont à la merci d'un fléchissement de la demande mondiale.

Il manque au Canada plusieurs produits nécessaires à l'industrie moderne et la statistique des importations signale nombre d'articles qui ne sont pas produits au Canada ou qui, pour raisons d'ordre géographique et autres, ne le sont pas en quantité suffisante. Certains genres spécialisés de machinerie, le coton, le charbon, le pétrole et la laine sont les plus importantes des importations industrielles; les denrées qui touchent le plus près le consommateur comprennent de grandes quantités de sucre, certains fruits, des légumes frais en hiver, le cacao, le thé et le café des pays plus chauds.

Depuis la Confédération, le gros du commerce canadien se fait avec les États-Unis et le Royaume-Uni. Avant la guerre de 1939-1945, la valeur des exportations canadiennes au Royaume-Uni était, normalement, deux fois plus élevée que la valeur des importations de ce pays. Grâce à la convertibilité du change avant la guerre, le surplus au compte du Royaume-Uni faisait plus que combler le déficit au compte des États-Unis.

Le commerce canadien augmente rapidement durant la seconde guerre mondiale et, même si le genre de denrées échangées n'est plus le même, la valeur globale du commerce en 1947 dépasse tout juste celle de 1944, l'année-cime antérieure. Cette augmentation est due à certains facteurs, comme la hausse bien prononcée du niveau de l'emploi et du revenu dans l'hémisphère occidental, ainsi que la nécessité de redresser, de restaurer et de reconstruire les pays dévastés par la guerre au moyen, en partie, de l'UNRRA et des prêts et crédits des États-Unis et du Canada. Durant l'après-guerre, les prêts et crédits consentis par le Canada se chiffrent par 2 milliards de dollars, y compris une contribution de 154 millions par l'intermédiaire de l'UNRRA. Ces prêts et crédits consentis au Royaume-Uni et aux autres pays sont donnés à la p. 900, ainsi que le montant net souscrit en 1945, 1946 et 1947 et le montant encore à verser le 31 décembre 1947.

I.—PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS AUX AUTRES PAYS PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA DEPUIS LA GUERRE

Pays	Prêt et crédits d'exportation consentis	Montant net souscrit[1]			Montant encore à verser le 31 décembre 1947
		1945	1946	1947	
		(millions de dollars)			
A. CRÉDITS D'EXPORTATION—					
France	242·5	34·9	108·9	54·6	44·1
Pays-Bas	125·0	29·8	34·2	40·6	20·4
Belgique	100·0	22·5	30·1	12·3	35·1
Chine	60·0	–	16·5	16·1	27·4
Norvège	30·0	6·2	10·2	3·6	10·0
Tchécoslovaquie	19·0	0·7	3·2	8·2	6·9
Indes néerlandaises	15·0	0·6	4·8	4·6	5·0
Union des républiques socialistes soviétiques	3·0	9·9	1·8	–	0·1
TOTAUX, PAYS ÉTRANGERS	594·5	104·6	209·7	140·0	146·9
B. PRÊT AU ROYAUME-UNI	1,250·0	–	540·0	423·0	287·0

[1] Le montant net souscrit comprend les avances intérimaires ainsi que les sommes touchées à même les prêts au compte des crédits à l'exportation, moins les remboursements d'avances et de prêts intérimaires. Toutes les avances ont été remboursées avant le 31 décembre 1947, sauf un montant de $8,800,000 à l'Union des républiques socialistes soviétiques.

En bref, l'excédent du Canada au chapitre du commerce de marchandises avec le Royaume-Uni s'établit à 564 millions de dollars en 1947, contre 231 millions en moyenne de 1935 à 1939. Par ailleurs, le déficit du commerce avec les États-Unis est de 918 millions en 1947, soit plus de onze fois la moyenne de 1935-1939. Ainsi, malgré le petit surplus général en 1947, les rentrées de dollars américains sont fort inférieures aux sorties et les réserves canadiennes d'or et de dollars américains baissent de 1,245 millions au 31 décembre 1946 à 500 millions environ un an plus tard.

La situation du change se gâtant, il a fallu adopter le 17 novembre 1947 un programme en vue de conserver et d'amasser des dollars et dont voici les grands points: interdiction d'importer certains articles de luxe; contingentement des importations de plusieurs autres denrées; imposition d'une taxe d'accise de 25 p. 100 sur plusieurs produits durables de consommation afin d'en réduire la demande domestique; restriction des fonds consentis aux particuliers pour voyages de plaisir en pays du dollar; réglementation de l'importation de biens-capitaux afin d'encourager l'expansion des industries exportatrices; et aide à l'industrie minière de l'or.

Grâce aux forts montants de dollars américains affectés aux achats au Canada par l'Administration de la collaboration économique, établie par les États-Unis en avril 1948, les exportations se maintiendront probablement à un niveau plus élevé qu'il n'aurait été possible autrement. La reconstruction des pays de l'Europe occidentale revêt un intérêt vital pour le Canada et les approvisionnements fournis par le Canada grâce à l'Administration de la collaboration économique aideront beaucoup au relèvement de ces anciens consommateurs et à la restauration du commerce plurilatéral.

Outre les mesures prises par l'Administration de la collaboration économique, il y a eu deux conférences importantes sur le commerce dont les résultats, après le rétablissement de l'Europe occidentale et d'autres régions, peuvent causer de durables et capitales répercussions sur le commerce canadien. L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, signé par le Canada et 22 autres pays, à Genève, le

30 octobre 1947 (voir pp. 913-918), réduit les droits sur plusieurs articles importants du commerce mondial. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi, tenue à La Havane (Cuba), du 21 novembre 1947 au 24 mars 1948, a rédigé la Charte de l'Organisation internationale du travail. Une commission provisoire a été établie en attendant ratification de la charte. Le Canada et les 53 autres signataires s'engagent à collaborer ensemble dans le domaine du commerce et de l'emploi et à coopérer avec les Nations Unies afin d'assurer un niveau de vie plus élevé, l'emploi total et des conditions de progrès économique et social. Les pays signataires s'engagent à observer les nombreux articles détaillés des accords, articles explicatifs des pratiques à suivre en matière de commerce et d'emploi. Cette charte marque un grand pas en assurant une base à l'avancement du commerce international, élément si important pour la stabilisation du revenu et de l'emploi à un niveau élevé au Canada.

Les chiffres détaillés du commerce canadien en 1947 et durant les années antérieures sont réunis sommairement en tableaux et analysés aux pp. 937-976. Il s'agit surtout du commerce de marchandises. Bien que cet élément soit de beaucoup le plus important des échanges internationaux, les rapports entre le commerce de marchandises et les autres éléments, comme les services, le tourisme, etc., peuvent être mieux compris en se référant à la Partie III, pp. 976-988.

Le Canada et le commerce mondial*.—Certains pays qui étaient, avant la seconde guerre mondiale, d'importants producteurs soit de marchandises ouvrées, soit de produits primaires, ont vu grandement diminuer leur productivité; quelques autres ont vu tout le contraire et sont maintenant à peu près la seule source d'importations nécessaires à la restauration des pays dévastés par la guerre. Ces faits sont de première importance dans la situation économique mondiale.

Les pays producteurs, dont le Canada, ne peuvent répondre aux besoins des pays importateurs, alors même que leur production industrielle et domestique est supérieure à celle d'avant-guerre, situation due en partie à la demande immense et en partie aux ressources limitées et mal réparties en devises fermes nécessaires au paiement de la plupart de ces importations.

Le nouvel alignement des pays au point de vue de la productivité a contribué à exercer de fortes pressions inflationnistes qui n'ont fait que compliquer les choses. Si l'indice de la situation mondiale du commerce fait voir le niveau du total des exportations nettes de tous les pays, il faut noter, cependant, que la solution du problème de la pénurie mondiale se trouve en somme retardée dans la mesure où le volume des exportations nettes d'un pays le prive d'approvisionnements dont la pénurie retarde sa reconstruction.

Au Canada, comme partout ailleurs, la restauration a retardé du fait des pénuries causées par les différends industriels et l'insuffisance des importations, l'embouteillage dans le domaine du transport, de l'énergie et des matériaux de construction, ainsi que les répercussions inégales de la réglementation des prix. Toutefois, la situation s'améliore rapidement en 1946 et 1947, après l'adoucissement ou l'abolition de la réglementation à l'égard de centaines de denrées, y compris plusieurs matières premières essentielles, des salaires, etc. L'efficacité de ces mesures est subordonnée à de semblables mesures adoptées ailleurs, particulièrement aux États-Unis et au Royaume-Uni, pays dont l'influence sur le commerce canadien est profonde.

* Renseignements tirés du rapport économique des Nations Unies.

En 1938, la valeur globale des exportations mondiales est d'environ 22,600 millions de dollars. Durant la première moitié de 1947, les exportations mondiales, y compris les expéditions de l'UNRRA et certaines autres exportations d'un caractère non commercial, se poursuivent au rythme annuel de quelque 22,400 millions de dollars d'après les prix de 1938 et de 45 milliards aux prix courants. Les importations mondiales sont un peu plus élevées parce que la valeur enregistrée dans la plupart des pays comprend les frais de transport jusqu'à la frontière. En comparaison de 1938, toutefois, la différence entre les importations mondiales et les exportations mondiales est moins prononcée, parce que la plupart des pays ne tiennent pas compte des expéditions de l'UNRRA et de certains autres achats de l'État. En 1938, les importations mondiales valaient 25 milliards de dollars; durant le premier et le second semestres de 1946 et le premier semestre de 1947, elles atteignent respectivement 14,700, 19,300 et 22,900 millions de dollars. Si la valeur en dollars a ainsi presque doublé durant cette période, le volume est pratiquement le même qu'en 1938.

La valeur du commerce de chaque pays ne se compare pas aisément parce que certains pays ne publient pas de chiffres à jour et parce qu'il est difficile, vu l'inconvertibilité presque générale des devises, de ramener à un dénominateur commun et impartial des valeurs exprimées en différentes devises.

II.—VALEUR, PRIX ET VOLUME DES EXPORTATIONS MONDIALES, 1938-1947

Détail	1938 Moyenne semi-annuelle	1946 Moyenne semi-annuelle	1946 Second semestre	1947 Premier semestre
	millions de dollars américains			
VALEUR DES EXPORTATIONS MONDIALES DE MARCHANDISES—				
Prix de 1938	11,300	8,000	10,000	11,200
Prix actuels	11,300	14,700	18,500	22,500
	(1938=100)			
INDICES DES EXPORTATIONS MONDIALES—				
Volume[1]	100	78	88	99
Prix en dollars	100	167	185	201
Valeur en dollars	100	130	164	199

[1] L'indice du volume reflète les changements de la valeur des marchandises effectivement importées ou exportées, calculée d'après les prix de l'année de base, 1938.

Il n'y a que quelques pays où les exportations ont augmenté plus que les importations. Ainsi en est-il, par exemple, du Royaume-Uni qui, pour faire face à la difficile situation de la balance de ses paiements, réduit sensiblement ses importations et porte ses exportations à un niveau plus élevé qu'en 1938. Toutefois, l'augmentation la plus marquée est enregistrée par les États-Unis. En 1938, les exportations des États-Unis dépassent déjà celles de tout autre pays et comptent pour 14 p. 100 de toutes les marchandises échangées dans le monde; le premier semestre de 1947, après avoir quintuplé leur valeur exprimée en dollars, elles comptent pour un tiers des exportations mondiales. Par ailleurs, les importations des États-Unis n'augmentent que d'un tiers au regard de 1938, année où leur volume était d'ailleurs anormalement faible par suite du grand recul des affaires aux États-Unis.

L'effet des mouvements commerciaux divergents sur la balance du commerce des marchandises, calculé en dollars au taux officiel du change, est donné à l'état suivant pour certains pays groupés en "pays avec excédent", "pays dévastés" et "pays insuffisamment exploités".

Le classement des pays dans ces trois groupes est en partie arbitraire. Ainsi, plusieurs pays avec excédent ont accusé récemment un déficit à l'égard de leurs transactions étrangères. Il est à se demander aussi si le Danemark est réellement un pays dévasté. Certains pays, comme la Chine, sont à la fois "dévastés" et "insuffisamment exploités".

III.—BALANCE DES IMPORTATIONS (−) OU EXPORTATIONS (+) DU COMMERCE DE MARCHANDISES DE CERTAINS PAYS[1]

SOURCE: Office statistique des Nations Unies.

Moyennes mensuelles—1938, 1946 et 1947

Pays	1938	1946 Premier semestre	1946 Second semestre	1947 Premier semestre	1947 Troisième trimestre
	(*millions de dollars américains—"commerce spécial"*)				
PAYS AVEC EXCÉDENT—					
États-Unis d'Amérique	+92	+400	+385	+774	+680
Canada	+15	+28	+39	+16	+16
Australie	+1	+11	+28	+13	−22
Suède	−5	−13	−24	−47	−55
Union Sud-Africaine	−26	−32	−48	[2]	[2]
Argentine	néant	+42	+61	+22	+8
Suisse	−5	−19	−10	−25	−30
Nouvelle-Zélande	+1	+11	+4	+9	[2]
PAYS DÉVASTÉS—					
Royaume-Uni	−157	−110	−111	−179	−268
France	−37	−102	−84	−84	−102
Belgique-Luxembourg	−3	−34	−53	−32	−33
Pays-Bas	−17	−41	−44	−75	−79
Italie	−3	+2	−3	−42	[2]
Chine—[3]					
Mandchourie	−14	[2]	[2]	[2]	[2]
Chine (autres parties)	−9	−30	−45	−11	−13[4]
Danemark	−2	−15	−28	−14	−19
Tchécoslovaquie	+5	+2	+11	+1	−7
Norvège	−8	−8	−26	−35	−29
Pologne	−2	−2	+1	[2]	[2]
Finlande	néant	−2	+1	néant	+5
PAYS INSUFFISAMMENT EXPLOITÉS—					
Inde	+4	+14	−3	−2	[2]
Brésil	néant	+22	+24	−13	−1
Venezuela	+6	+10	+21	[2]	[2]
Égypte	−3	−9	−3	[2]	[2]
Mexique	néant	−12	−16	−24	−15[4]
Chili	+3	+2	+2	+3	−3
Turquie	néant	+6	+10	+11	[2]
Colombie	−1	−3	−2	−13	−7

[1] Les pays de chaque groupe sont classés selon la valeur totale de leurs importations et exportations en 1938. Les chiffres des années d'après-guerre sont moins comparables à cause des diverses façons dont chaque pays compte les marchandises de l'UNRRA et, en général, les achats et les ventes de l'État. Les balances sont la différence entres les importations et les exportations enregistrées. A noter que la balance des pays qui déclarent des importations f. à b. (comme les États-Unis, le Canada, l'Union Sud-Africaine, le Venezuela et le Mexique) semble plus favorable (balance exportatrice plus forte ou balance importartice plus faible) que celle des pays qui déclarent des importations c.a.f. [2] Inconnu. [3] Non compris le commerce entre la Mandchourie et le reste de la Chine. [4] Moyenne de juillet et août.

PARTIE I.—LE GOUVERNEMENT ET LE COMMERCE EXTÉRIEUR*

Section 1.—Office du commerce extérieur et organismes associés intéressés au développement du commerce

Le commerce extérieur contribue sensiblement au bien-être et à la prospérité des Canadiens, surtout parce que la productivité du Canada excède la puissance d'achat de sa population en ce qui concerne la production des fermes, manufactures,

* Les sections 1 et 2 de la présente partie, ainsi que la revue générale, pp. 898-903, ont été préparées par les diverses Divisions concernées et collationnées par B. C. Butler, directeur, Division de la publicité commerciale, ministère du Commerce, Ottawa.

forêts, pêcheries et mines. Tout est donc mis en œuvre en vue d'établir et de maintenir des relations commerciales étroites avec les pays dont le marché est essentiel à l'économie nationale. Le commerce dans les deux sens doit cependant être encouragé afin que marchandises et services de l'étranger servent à payer en partie les produits que le Canada peut exporter. En outre, plusieurs produits non indigènes au pays, dont certains sont nécessaires à l'industrie canadienne, doivent être importés de l'étranger. D'autres sont des biens de consommation, nécessaires à un niveau de vie élevé.

Plusieurs maisons maintiennent avec l'étranger des relations qui leur permettent d'échanger régulièrement des marchandises, mais d'autres ont besoin de l'aide des organismes de l'État afin de trouver des marchés ou des sources d'approvisionnement. La réglementation des importations et des exportations imposée pour diverses raisons par plusieurs pays, ainsi que les difficultés en matière du change étranger durant l'après-guerre, posent des problèmes qu'une seule maison ou même une société de fabricants, d'exportateurs ou d'importateurs ne sauraient résoudre sans l'aide des représentants de l'État.

Sous-section 1.—Office du commerce extérieur

L'Office du commerce extérieur et un certain nombre d'organismes associés sont au service des exportateurs et des importateurs et s'occupent directement d'intensifier les relations commerciales du Canada avec les autres pays. L'Office du commerce extérieur comprend six divisions dont les directeurs forment un comité d'administration présidé par le sous-ministre du Commerce. Les directeurs ainsi que les directeurs-gérants et les gérants généraux des organismes associés sont comptables envers le ministère du Commerce.

Voici quelles sont les six divisions:

Office des commissaires du commerce,
Division des relations commerciales et des tarifs étrangers,
Division de l'exportation,
Division de l'importation,
Division de l'expansion industrielle
Division de la publicité commerciale.

Office des commissaires du commerce.—L'Office des commissaires du commerce est en somme le rayon des ventes de l'Office du commerce extérieur. L'organisme a son siège à Ottawa et compte 42 bureaux dans 38 pays du Commonwealth et à l'étranger; il s'efforce de trouver au Canada autant de marchés que possible. Le travail des commissaires du commerce à l'étranger est coordonné à Ottawa par les chefs de quatre régions. Les officiers régionaux connaissent tous les aspects du commerce extérieur dans leur région géographique ou politique. Ils relèvent du directeur de l'Office en ce qui concerne la diffusion de renseignements officiels sur toutes les questions commerciales intéressant leur territoire.

Des commissaires du commerce, représentants du Canada dans les 42 bureaux à l'étranger, mettent en contact exportateurs et importateurs du Canada et des autres pays. Ils étudient les débouchés potentiels pour des produits canadiens particuliers, font rapport sur le genre exact de marchandises voulues, la concurrence, les règlements commerciaux, les tarifs douaniers, les règlements concernant l'expédition et l'emballage. Les demandes de marchandises canadiennes sont transmises à Ottawa ou directement aux maisons canadiennes intéressées. Les commis-

saires du commerce cherchent au bénéfice de l'importateur canadien des sources de matières premières et d'autres marchandises désirées au Canada et aident l'exportateur étranger qui désire écouler ses produits au Canada.

Dans les pays où le Canada maintient une mission diplomatique ainsi qu'un office commercial, les commissaires du commerce forment partie intégrante de la mission et prennent le titre de conseiller commercial ou de secrétaire commercial. Dans certains pays étrangers ils agissent aussi comme consuls ou vice-consuls selon leur statut au service extérieur. Des tournées sont organisées de temps à autre dans les centres industriels du Canada pour les commissaires du commerce afin de rafraîchir leurs connaissances touchant l'ensemble des industries canadiennes. Des contacts avec les exportateurs et importateurs canadiens sont établis ou rétablis, et les commissaires du commerce ont l'occasion de transmettre directement aux personnes les plus intéressées des renseignements sur la situation commerciale et les potentialités de leur territoire.

On trouve des offices de commissaire du commerce dans les pays suivants: Argentine, Australie (Sydney et Melbourne), Congo Belge, Belgique, Brésil (Rio-de-Janeiro et São-Paulo), Antilles britanniques (Jamaïque et Trinité), Chili, Chine, Colombie, Cuba, Égypte, France, Allemagne, Grèce, Guatemala, Hong-Kong, Inde, Irlande, Italie, Mexique, Pays-Bas, Terre-Neuve, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pakistan, Pérou, Portugal, Singapour, Afrique du Sud (Johannesburg et Le Cap), Suède, Suisse, Royaume-Uni (Londres, Liverpool et Glasgow), États-Unis (Washington, New-York, Chicago et Los Angeles), et Venezuela. Des représentants canadiens du ministère du Commerce sont attachés à la mission militaire canadienne en Allemagne et à la mission canadienne au Japon. Il y a aussi un office régional à Vancouver pour les exportateurs et importateurs de l'Ouest canadien.

Division des relations commerciales et des tarifs douaniers.—La Division des relations commerciales et des tarifs douaniers recueille et met à la disposition des organismes d'État et des exportateurs des données sur les accords commerciaux et les relations commerciales avec les autres pays, les tarifs douaniers, les règlements sur les importations et le change, les contingentements et les embargos. D'une manière plus générale, elle s'occupe des questions relatives aux accords commerciaux et aux méthodes de commerce des autres pays. Ce travail comporte des recherches minutieuses sur tous les aspects du régime commercial et sur l'évolution douanière et financière, ainsi que la préparation de renseignements nécessaires à l'étude préliminaire et à la préparation de nouveaux accords commerciaux, au renouvellement et à la revision de ces accords.

La Section des tarifs douaniers de cette division fournit des renseignements aux autres services administratifs et aux exportateurs canadiens sur les tarifs douaniers, les contingentements, les embargos, la documentation et autres facteurs techniques des règlements sur les importations des pays étrangers. Elle se tient constamment au courant des nouvelles lois sur le commerce étranger et des nouveaux règlements sur les tarifs douaniers; les renseignements sont tenus à jour et fournis sur demande.

La Section des relations commerciales recueille et consigne les renseignements nécessaires en vue de futures négociations commerciales. Elle étudie les problèmes relatifs aux tarifs douaniers et autres entraves au commerce. Elle examine la valeur des avantages mutuels consentis entre pays commerçants. La section s'occupe des observations formulées par les exportateurs canadiens, applique la mesure qui s'impose ou donne des conseils à ce sujet. Dans l'exécution de ses fonctions, elle

doit souvent recourir aux fonctionnaires des autres services administratifs, spécialisés dans les divers secteurs de l'industrie de l'exportation comme l'agriculture, l'industrie forestière, l'industrie minière, etc.

Division de l'exportation.—La Division de l'exportation de l'Office du commerce extérieur est le lien entre les exportateurs canadiens et l'Office des commissaires du commerce, en vue du développement du commerce d'exportation. La Division comprend 21 préposés aux denrées, groupés dans cinq grandes sections: *a*) comestibles—bestiaux et produits animaux, poisson et produits du poisson, plantes et produits des plantes, et répartition des comestibles; *b*) machines, métaux et produits chimiques—produits du fer et de l'acier, métaux non ferreux et minéraux métalloïdiques, produits chimiques et dérivés, machines et outillage industriels, machines et appareils électriques, véhicules automobiles et accessoires; *c*) textiles, cuir et caoutchouc—tissus et vêtements, cuir, caoutchouc et produits; *d*) bois et papier—bois et ses produits, et papier et ses produits; *e*) produits en général—marchandises durables pour consommateurs et produits divers. Les préposés aux denrées remplissent un double rôle; ils informent exactement l'Office des commissaires du commerce à l'étranger de la situation des approvisionnements au Canada et restent en contact étroit avec les exportateurs canadiens actuels et éventuels. De concert avec l'Office des commissaires du commerce, ils mettent les exportateurs au courant des demandes de renseignements commerciaux, des marchés potentiels pour leurs produits, du choix des agents et des règlements et pratiques qui régissent le commerce. Par l'entremise de l'Office du commerce extérieur, à Ottawa, ils assurent les premiers contacts avec les marchés canadiens à l'étranger.

La Division de l'exportation maintient un répertoire confidentiel des exportateurs, qui contient la liste des maisons canadiennes d'exportation et donne des détails sur leurs produits. Des exemplaires de ce répertoire se trouvent dans tous les bureaux de commissaire du commerce et servent à maintenir les acheteurs étrangers en relation avec les manufacturiers canadiens qui offrent les articles désirés.

Un certain nombre de produits continuent d'être assujétis au contrôle de l'exportation en vertu des décrets du conseil rendus sous l'empire de la loi sur les permis d'exportation et d'importation (11 George VI, chap. 17), en raison de la situation des approvisionnements au Canada et en vue de donner suite à un arrangement intergouvernemental.

Les marchandises assujéties au contrôle sont soumises à des examens minutieux et incessants, dont l'objet est de les soustraire à la réglementation; mais il y a encore un certain nombre de produits, comme les comestibles, les tissus de coton et les produits de l'acier, qui sont rares, dont la distribution exige une étude approfondie et à l'égard desquels le contrôle de l'exportation s'impose. L'exportation de ces denrées rares ne peut se faire sans permis; cependant, on s'efforce constamment de tempérer les restrictions et d'accorder aux expéditeurs canadiens le plus de liberté possible en ce qui concerne les marchés, compte tenu de la quantité restreinte disponible pour l'exportation. Certaines marchandises sont contingentées; les quantités en sont fixées par les préposés aux denrées, de concert avec les autres ministères intéressés. La Section des permis d'exportation, qui relève de la Division de l'exportation, dispose des demandes de permis d'exportation.

La Division de l'exportation s'occupe des expéditions symboliques au Royaume-Uni, en vertu desquelles l'importation de quantités limitées d'articles manufacturés, considérés actuellement comme non essentiels par le Royaume-Uni, est permise.

Division de l'importation.—La Division de l'importation de l'Office du commerce extérieur a été établie peu après la fin de la seconde guerre mondiale. En créant cet organisme, on a reconnu que l'expansion du commerce extérieur reposait essentiellement sur la disponibilité des devises nécessaires à l'achat des exportations et qu'il existait une relation entre le Canada acheteur et le Canada vendeur.

La Division de l'importation est le trait d'union entre les importateurs canadiens et l'Office des commissaires du commerce, correspondant à la Division de l'exportation dans son domaine particulier. La division reste en relation étroite avec les importateurs canadiens et utilise les facilités de l'Office des commissaires du commerce pour amoindrir les difficultés éprouvées par les importateurs canadiens et les exportateurs étrangers. Elle accorde aux importateurs canadiens l'aide que peut fournir dans le domaine du commerce extérieur l'Office des commissaires du commerce.

La Division de l'importation garde un répertoire des importateurs canadiens et étrangers, classés d'après leur champ d'activité. Ce répertoire sert de guide aux commissaires du commerce dans leur territoire respectif. La division garde aussi un répertoire des services commerciaux canadiens et en fournit des exemplaires aux commissaires du commerce. Ce répertoire contient des renseignements succincts sur les conditions que les autorités canadiennes exigent en matière de douane, de facturage, d'empaquetage, de vente de denrées, sur les facilités de transport et d'acheminement disponibles, les tarifs d'expédition maritime, le transport par rail et les marchés. Ce service a pour objet principal de faire reconnaître le Canada à l'étranger comme marché organisé et de servir de source de renseignements quand il s'agit de répondre aux demandes d'aide reçues des importateurs et de leurs clients étrangers.

Des spécialistes en denrées de la division aident les importateurs en les renseignant sur les nouvelles sources d'approvisionnement en matières premières et en produits alimentaires de l'étranger et en leur signalant les obstacles ou les restrictions, issus de la guerre, qui existent encore sur les marchés étrangers. Ils font aussi des recherches sur les demandes d'importation en général. La Section des marchandises ouvrées aide les importateurs de parties constituantes, d'outillage industriel et d'articles finis.

De concert avec d'autres corps administratifs, la Division de l'importation veille à ce que le Canada reçoive une part équitable des produits soumis à une réglementation et une distribution internationales. Par l'entremise de l'Office des commissaires du commerce, la division négocie avec les gouvernements étrangers pour régler la vente de leurs excédents exportables sur les marchés mondiaux et ainsi protéger les commerçants canadiens.

Division de l'expansion industrielle.—Cette division a été établie en vue de coordonner le programme fédéral d'aide à l'établissement au pays de nouvelles industries canadiennes et étrangères. Elle se tient en relation étroite avec un vaste réseau d'organismes au Canada, y compris les services d'expansion industrielle des provinces, des municipalités, des chemins de fer, des banques, des compagnies d'énergie, des chambres de commerce, de l'Association des manufacturiers canadiens et autres organismes connexes, ainsi qu'avec les commissaires du commerce et autres offices du gouvernement canadien à l'étranger. Elle répond également

à de nombreuses demandes de renseignements adressées par des établissements et des particuliers étrangers, au sujet de la fabrication au Canada de nouveaux produits, en vertu d'une licence ou moyennant redevances et la cession de brevets d'invention.

La division établit et exécute des programmes de formation de techniciens étrangers au Canada. En 1947 et 1948, soixante-quinze Chinois se sont familiarisés avec la technique de l'industrie canadienne et un programme analogue est en cours en vue de la formation d'Hindous.

La division dresse, en collaboration avec la Section des territoires de l'Office des commissaires du commerce canadien, des itinéraires pour les délégations et les techniciens de l'industrie qui nous visitent et charge à l'occasion un fonctionnaire de diriger la tournée. Elle organise également des tournées pour les représentants officiels de gouvernements étrangers, les techniciens, les conférenciers, les savants et les étudiants en visite au pays.

La division doit, de plus, faire partie des divers comités interministériels qui s'occupent d'études, d'aménagement et d'expansion industriels, de la transformation d'usines et d'outillage de réparation, de l'admission de savants allemands au Canada dans l'intérêt de l'industrie canadienne. Elle est aussi l'agent de liaison de la Corporation des biens de guerre en vue de la vente du matériel de surplus, particulièrement à l'étranger. On s'efforce par tous les moyens de maintenir des relations étroites avec les nouvelles industries, afin de leur aider à résoudre leurs problèmes et à élaborer des programmes d'exportation.

Division de la publicité commerciale.—La fonction principale de la Division de la publicité commerciale est de fournir aux commerçants du Canada des renseignements sur l'aide que les exportateurs et les importateurs peuvent obtenir de l'Office du commerce extérieur Cette division est aussi chargée de faire mieux comprendre au public en général comment le commerce importe au bien-être du Canada. La division signale aux exportateurs actuels et éventuels les occasions de vendre leurs produits sur les marchés étrangers; aux importateurs, elle indique les sources d'approvisionnement en matières premières et en denrées de consommation qui ne peuvent s'obtenir au Canada. Le principal organe dont elle dispose pour instruire et renseigner est le *Commerce extérieur*, publication hebdomadaire de l'Office du commerce extérieur où sont reproduits les rapports des commissaires canadiens du commerce sur la situation dans leurs territoires respectifs, des articles rédigés par le personnel du bureau principal et par les économistes du Bureau fédéral de la statistique, des nouvelles et des graphiques indiquant les tendances du commerce. Des communiqués sont rédigés et distribués aux journaux du pays, et de la matière semblable est envoyée aux commissaires canadiens du commerce pour être distribuée aux journaux étrangers. La division prépare actuellement des opuscules et des brochures en vue de fournir d'autres renseignements sur les marchés étrangers, les sources d'approvisionnement, la documentation, les règlements et les restrictions sur le commerce. La division aide aussi aux correspondants de journaux et de périodiques canadiens et étrangers à rédiger des articles sur les diverses phases du commerce extérieur du Canada. La publicité au pays et à l'étranger vient à l'appui du travail d'éducation et de propagande de la division. La presse quotidienne, les périodiques et les bulletins commerciaux, ainsi que le cinéma et la radio, servent également. Bien que la Division de la publicité commerciale fasse partie de l'Office du commerce extérieur, le cadre de ses attributions a été étendu; elle prête son concours aux organismes associés du ministère du Commerce qui s'inté-

ressent à l'expansion du commerce extérieur. Par exemple, elle s'occupe de la publicité relative aux projets élaborés par la Commission des expositions du gouvernement canadien, au pays et à l'étranger.

Sous-section 2.—Corporation commerciale canadienne

La Corporation commerciale canadienne a été créée le 1er mai 1946 par une loi du Parlement, afin de favoriser l'expansion du commerce entre le Canada et les autres pays, aider les personnes au Canada à obtenir des marchandises et des denrées en dehors du Canada et à placer des marchandises et des denrées exportables du Canada.

Aux termes de la loi, la corporation assume toutes les charges de l'Office canadien d'exportation établi par le décret du conseil C.P. 70, du 31 juin 1944. Ce dernier organisme agissait alors au Canada à titre de pourvoyeur pour le compte des gouvernements étrangers, de l'Administration de secours et de rétablissement des Nations Unies et de l'Office canadien de l'aide mutuelle. En conséquence, la corporation a poursuivi sans interruption le ravitaillement que l'Office canadien d'exportation s'était engagé à assurer jusqu'au 30 avril 1946; elle continue de rendre des services analogues à plusieurs gouvernements étrangers, surtout à ceux auxquels le Canada a consenti des prêts. De plus, la corporation a pu aider aux Canadiens à se procurer des marchandises d'autres pays où, en raison des règlements qui y étaient en vigueur, les transactions devaient s'effectuer en entier ou en partie par l'entremise d'un organisme d'État.

En vertu du décret du conseil C.P 314 du 5 février 1947, les pouvoir, devoir et fonction, attribués au ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, d'acheter ou de produire des munitions de guerre, approvisionnements, et de construire ou exécuter les entreprises requises par le ministère de la Défense nationale, ont été transmis au ministre du Commerce. Le ministre du Commerce a été autorisé, en raison de ce transfert, à avoir recours aux services des fonctionnaires et préposés de la Corporation commerciale canadienne. En vertu de cette autorisation, les fonctionnaires et préposés de la Corporation commerciale canadienne assurent entièrement, depuis le 1er février, le service des fournitures au ministère de la Défense nationale, à titre de mandataires du ministre du Commerce.

En vertu d'une loi modifiant la loi sur la Corporation commerciale canadienne, sanctionnée le 17 juillet 1947, la corporation est autorisée comme telle à exercer, au nom du ministre du Commerce, les pouvoirs, les devoirs et les fonctions qui lui sont transmis aux termes du décret du conseil C.P. 314.

La corporation a donc trois fonctions distinctes mais connexes: elle agit au Canada à titre de pourvoyeuse des gouvernements étrangers; elle prête son concours aux importateurs canadiens; et elle joue en réalité le rôle de mandataire du ministre du Commerce lorsqu'elle assure le service des fournitures au ministère de la Défense nationale

Sous-section 3.—Commission des expositions du gouvernement canadien

La Commission des expositions du gouvernement canadien sert à faire connaître le Canada et à vendre ses produits à l'étranger, en utilisant des moyens d'ordre graphique. La commission est, de par ses attributions, seule responsable du montage et de la surveillance de tous les envois du gouvernement aux expositions internationales, aux foires commerciales et aux étalages hors du Canada, auxquels

le gouvernement canadien décide de participer, et de toutes les expositions et les foires commerciales internationales tenues au Canada, sous l'égide du gouvernement canadien. Le premier soin de la commission, dans la mise à exécution de cette seconde partie du programme, a d'abord été d'organiser la première foire internationale canadienne à Toronto, du 31 mai au 12 juin 1948. Manufacturiers et producteurs du Canada et d'autres pays ont eu l'occasion d'y exposer leurs produits.

La commission coopère aussi avec les exportateurs canadiens à faire représenter des marchandises aux foires commerciales et aux étalages destinés à encourager le commerce. La commission renseigne sur demande les sociétés canadiennes sur la préparation de leurs envois.

La commission ne publie pas d'imprimés, mais à ses diverses expositions elle en distribue en grande quantité qui sont publiés par d'autres services et organismes de l'État.

Sous-section 4.—Division du blé et du grain

La Division du blé et du grain s'occupe des problèmes relatifs au commerce des grains et à la meunerie au Canada; elle est en rapports étroits avec les divers organismes commerciaux intéressés. La division est l'acheteur de céréales et de certains produits des céréales pour les missions de ravitaillement de divers pays. Le directeur de la division remplit les fonctions de secrétaire du Comité du blé du Cabinet et d'officier de liaison du ministère auprès de la Commission canadienne du blé. En outre, le directeur représente le Canada au Conseil international du blé.

Sous-section 5.—Crédits à l'exportation

La loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, adoptée par le Parlement en août 1944 et modifiée en décembre 1945 et en août 1946, et dont l'objet général est de protéger et d'accroître le commerce extérieur du Canada, comprend deux parties: la partie I constitue en corporation la Société d'assurance des crédits à l'exportation et la partie II pourvoit à des prêts ou garanties aux gouvernements d'autres pays ou à leurs organismes.

En mai 1946, dans la loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni, le Parlement a ratifié l'accord financier entre le Canada et le Royaume-Uni assurant des crédits considérables au Royaume-Uni. (Voir aussi p. 911).

Société d'assurance des crédits à l'exportation.—La Société d'assurance des crédits à l'exportation, gérée par un conseil d'administration qui comprend le sous-ministre du Commerce, le sous-ministre des Finances et le gouverneur de la Banque du Canada, assure les exportateurs contre les pertes de crédit se rattachant à l'exportation ou à toute entente sur l'exportation de marchandises. Les polices sont annuelles et couvrent les ventes des exportateurs à tous pays et les protègent contre certains risques de perte découlant du commerce extérieur. Les principaux risques visés par les polices d'assurance des crédits à l'exportation sont les suivants: insolvabilité ou défaut prolongé de l'acheteur; restrictions au change dans le pays de l'acheteur, qui empêchent le transfert de fonds au Canada; annulation d'un permis d'importation ou imposition de restrictions à l'importation de marchandises non assujéties aux restrictions auparavant; guerre entre le pays de l'acheteur et le Canada, ou guerre, révolution, etc., dans le pays de l'acheteur; frais additionnels de transport ou d'assurance par suite d'un acheminement interrompu ou détourné en dehors du Canada ou des États-Unis continentaux.

L'assurance comporte deux rubriques principales: 1° marchandises générales; 2° biens capitaux. Les exportateurs peuvent se procurer deux sortes de polices pour les marchandises générales: (1) la police-contrats, qui assure l'exportateur contre la perte, depuis le moment où il enregistre la commande jusqu'au reçu du paiement; ou (2) la police-expéditions, dont la prime est moins élevée et qui protège l'exportateur, à partir du moment de l'expédition jusqu'au reçu du paiement. L'assurance des biens capitaux offre aux exportateurs une protection sur des articles tels que les installations industrielles, la machinerie lourde, etc., qui bénéficient d'un crédit de plus longue durée que dans le cas habituel des marchandises générales. Des polices spéciales sont émises pour les transactions de biens-capitaux, mais les modalités générales en sont les mêmes que celles des polices émises à l'égard des marchandises générales.

La société assure les exportateurs à concurrence de 85 p. 100 du prix du contrat ou de la valeur brute facturée des expéditions, dans tous les cas. Ce plan de coassurance s'étend également à la répartition des recouvrements obtenus après compensation d'une perte, recouvrements qui sont partagés entre la société et l'exportateur, dans la proportion de 85 et de 15 p. 100.

Prêts à la Grande-Bretagne et aux gouvernements étrangers.—La loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni approuve l'accord financier signé le 6 mars 1946 entre le gouvernement du Canada et celui du Royaume-Uni. En vertu de cet accord, le gouvernement du Canada consent au Royaume-Uni un crédit de 1,250 millions de dollars en vue de lui faciliter l'achat de marchandises et de services au Canada et de l'aider à subvenir aux déficits momentanés d'après-guerre de sa balance courante de paiements, à maintenir des réserves suffisantes d'or et de dollars et à assumer les obligations du commerce multilatéral.

La partie II de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation de 1944, telle qu'elle est modifiée, permet au gouverneur en conseil, sur l'avis du ministre des Finances et du ministre du Commerce, d'autoriser le ministre des Finances à conclure des accords avec les gouvernements étrangers ou leurs organismes, à leur demande, en vue *a*) de leur fournir des crédits leur permettant, eux ou toute personne ordinairement domiciliée dans ces pays, d'acquitter le coût de marchandises produites au Canada ou le coût de services canadiens, ou *b*) d'acheter ou de garantir les titres émis par ces pays, pour de tels paiements, ou *c*) de garantir les obligations assumées ou les garanties données par ces gouvernements ou organismes en vertu de contrats d'achat de marchandises et de services du Canada, lorsque cela est jugé opportun pour faciliter et accroître le commerce ou toute branche de commerce entre le Canada et quelque autre pays.

Le montant global des crédits directs d'après-guerre consentis au Royaume-Uni, aux termes de la loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni, et à d'autres pays, aux termes de la partie II de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, est donné à l'état I, p. 900.

Sous-section 6.—Adoucissement des règlements concernant le commerce avec l'ennemi

Au cours des années de guerre, la présente sous-section traitait de la réglementation à laquelle il a fallu assujétir le commerce avec les pays ennemis. L'*Annuaire* de 1947 mentionne, aux pp. 907-908, l'abolition de plusieurs régies, mais quelques-unes subsistaient encore ou avaient été simplement modifiées, à la lumière de la situation internationale.

Les règlements concernant le commerce avec l'ennemi, au moment de la rédaction de l'édition présente de l'*Annuaire*, se résument à une ordonnance de juillet 1947 modifiant celle de juin 1946 sur le commerce avec le Japon. Cette nouvelle ordonnance est assujétie aux mêmes conditions que celles qui s'appliquent à l'Autriche (voir p. 908 de l'*Annuaire* de 1947).

Les règlements concernant le commerce avec les pays ennemis, de façon générale, sont maintenant abolis.

Section 2.—Évolution du tarif douanier

Un bref exposé des échanges commerciaux et des tarifs douaniers avant la Confédération a paru aux pp. 490-493 de l'*Annuaire* de 1940; l'historique du tarif douanier, depuis la Confédération jusqu'à l'adoption de la forme actuelle du tarif préférentiel, en 1904, est exposé dans l'*Annuaire* de 1942, aux pp. 432-433.

Les cadres restreints de l'*Annuaire* obligent, en ce qui concerne le tarif, à confiner tout détail, au sujet des marchandises et des pays, aux relations tarifaires actuelles, à résumer autant que possible les données historiques et les détails sur les tarifs antérieurs et à indiquer, autant que possible, les éditions de l'*Annuaire* qui en traitent plus à fond.

Sous-section 1.—Structure tarifaire du Canada

Le tarif douanier canadien comprend trois séries principales de taux: tarif préférentiel, tarif intermédiaire et tarif général. Le tarif préférentiel britannique consistait au début (1898) en une remise de 25 p. 100 des droits ordinairement payés; plus tard (1900), il fut porté à 33⅓ p. 100 et, après 1904, ramené à un taux spécialement bas à l'égard de presque toutes les importations imposables. C'est la première catégorie générale de la structure tarifaire et ce tarif s'applique à des denrées particulières provenant des pays britanniques et expédiées directement au Canada. Des taux spéciaux s'appliquent à certaines denrées en vertu du tarif préférentiel britannique; ils sont plus bas que ceux de l'échelle ordinaire du tarif préférentiel britannique.

La deuxième catégorie est celle du tarif intermédiaire, applicable aux denrées de pays qui bénéficient d'un traitement tarifaire plus favorable que celui du tarif général mais n'ont pas droit au tarif préférentiel britannique. Une concession spéciale est accordée à certains pays non britanniques, sous le régime du tarif intermédiaire, et des taux inférieurs à ceux du tarif intermédiaire sont accordés en vertu d'un accord.

La troisième catégorie est celle du tarif général, applicable à toutes les importations ne bénéficiant pas du tarif préférentiel ou intermédiaire.

Le tarif préférentiel britannique s'applique à tous les pays de l'Empire. Cependant, il peut être réduit en faveur de certains pays au moment de la revision ou de la négociation d'accords entre le Canada et les autres dominions. L'ensemble de la structure tarifaire constitue un rouage administratif très compliqué; presque tous les budgets déposés à la Chambre des communes modifient l'incidence du tarif sous certains rapports. Il serait impossible de tenter ici l'analyse des barèmes tarifaires. On peut se renseigner sur les barèmes et les taux en vigueur en s'adressant au ministère du Revenu national, qui est chargé d'appliquer le tarif douanier.

Le tarif permet dans chaque cas des drawbacks à l'égard des denrées semi-ouvrées servant à la fabrication de produits ensuite exportés, mesure qui a pour objet d'assurer équitablement aux manufacturiers canadiens le moyen de concurrencer les

producteurs étrangers de denrées analogues, lorsque cela est justifié. Il existe une seconde catégorie de drawbacks dits de "consommation intérieure" à l'égard surtout des importations de matières premières utilisées pour la fabrication de catégories particulières de denrées consommées au pays.

La concurrence unilatérale découle trop souvent de pratiques inéquitables, comme le dumping ou le tripotage des avantages monétaires. De vastes pouvoirs sont accordés dans certains cas pour suppléer aux dispositions tarifaires. Ainsi, le ministre du Revenu national ou, par son intermédiaire, les fonctionnaires des douanes ont parfois été autorisés à établir "une juste valeur marchande" comme base des droits à percevoir. L'expression "juste valeur marchande" est vague et prête à diverses interprétations; on l'a souvent critiquée, mais de telles évaluations ont été efficaces à l'égard de cas exceptionnels visés.

La situation du change, en ce qui concerne le tarif, est un problème différent. Le pays dont la devise par rapport au dollar canadien a perdu beaucoup de sa valeur est indubitablement en très meilleure posture pour exporter au Canada; aussi la douane peut-elle, dans ce cas, évaluer les importations de ce pays à un "taux de change équitable". Beaucoup, toutefois, dépend de la manière dont ce pouvoir est exercé par les fonctionnaires de l'administration et des motifs qu'ils y voient; bien que le pouvoir de fixer une "juste valeur marchande" et un "taux de change équitable" ait joué dans le passé afin de faire face à des conditions extraordinaires, on l'a modifié récemment en insérant certaines clauses dans les accords commerciaux conclus avec chaque pays.

Commission du tarif.—La loi sur le tarif des douanes, qui date de 1907, a été plusieurs fois modifiée et revisée, mais jamais complètement refondue depuis. En 1931, une commission du tarif a été établie pour enquêter et faire rapport sur toute question relative aux marchandises imposables ou exemptes des droits de douane ou d'accise ou sur lesquelles le ministre des Finances désire des renseignements. Les fonctions de la commission sont décrites plus en détail aux pp. 983-984 de l'*Annuaire* de 1941. La commission ne fonctionne pas depuis le début de la guerre, en 1939, à cause de la tournure prise par le commerce durant le conflit. Ses fonctionnaires et ses experts ont été détachés auprès de divers services de guerre et ses recherches antérieures n'ont plus aucun rapport avec les changements radicaux que la guerre a opérés dans l'industrie et le commerce. Un changement a été apporté à la formulation de la politique commerciale et tarifaire d'après-guerre du Canada, par l'établissement d'un comité interministériel spécial. La Commission du tarif du Canada n'a pas été abolie; au contraire, le président est aussi directeur du comité interministériel et la commission reprendra ses fonctions en collaboration avec le comité, qui doit entendre les observations d'industriels et d'hommes d'affaires. Ces dispositions devraient servir une fin utile en assurant au gouvernement de précieux conseils pour la formulation de sa politique commerciale.

Sous-section 2.—Relations tarifaires avec les autres pays

L'Accord général des Nations Unies sur les tarifs douaniers et le commerce—Genève, 1947*.—Deux années de préparation et d'étude, dont plus d'une année de négociations internationales, ont abouti à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, authentiqué à Genève par 23 pays, le 30 octobre 1947. Le texte complet de l'accord a été publié par l'ONU.

* Rédigé par A. L. Neal, Division des relations commerciales et des tarifs étrangers, ministère du Commerce.

L'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, qui comprend vingt listes de concessions tarifaires, a été mis en vigueur provisoirement le 1er janvier 1948 par les pays qui ont signé le protocole d'application provisoire. Le protocole avait déjà été signé par l'Australie, la Belgique, le Canada, Cuba, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et les États-Unis. La Tchécoslovaquie a signé le 20 mars 1948; puis la Chine, le 21 avril; l'Afrique du Sud, le 14 mai; l'Inde, le 9 juin; la Norvège, le 10 juin; la Rhodésie du Sud, le 11 juin; la Birmanie, le Ceylan et le Liban, le 29 juin; et le Brésil, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan et la Syrie, le 30 juin. Le Chili a réclamé six mois de sursis, à partir de la date finale du 30 juin 1948, avant de mettre l'accord en vigueur.

Les nouveaux tarifs douaniers ne sont pas encore applicables à plusieurs régions coloniales. Les dispositions de l'accord général, applicables aux territoires dépendants du Royaume-Uni, ont été suspendues en attendant renégociation. En outre, la date à laquelle les nouveaux tarifs applicables à l'Union malaise doivent entrer en vigueur n'est pas encore annoncée. Le gouvernement des Pays-Bas a mis en vigueur les nouveaux tarifs applicables à ses colonies. La Belgique prévoit la mise en vigueur prochaine des tarifs applicables à ses colonies. Le gouvernement français n'a pas encore annoncé à quelle date l'accord général sera appliqué à ses territoires coloniaux, qui comprennent l'Afrique française équatoriale, la Somalie française, l'Océanie française, la Guadeloupe, la Guyane française, l'Indochine, Madagascar, la Martinique, la Nouvelle-Calédonie, la Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon et la Tunisie.

La Commission préparatoire à Génève a formulé, concurremment avec la négociation de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, un projet de charte qu'a de nouveau discuté la conférence mondiale sur le commerce tenue à La Havane le 21 novembre 1947. La charte constitue une codification des règles de conduite à adopter par les nations à l'égard de la politique commerciale, des principes généraux applicables aux produits de base, de pratiques commerciales restrictives, de l'emploi et du développement économique. Plusieurs des dispositions de la charte sont intégrées à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Cet accord comprend un article intitulé: *Rapports du présent Accord avec la Charte de l'organisation internationale du commerce.* En vertu de cette disposition, les signataires de l'accord général s'engagent "jusqu'au moment où ils auront accepté la Charte suivant leurs règles constitutionnelles, à observer, dans toute la mesure compatible avec les pouvoirs exécutifs dont ils disposent, les principes généraux énoncés dans le projet de charte soumis à la Conférence (Havane) par la Commission préparatoire". Il est de plus stipulé que l'article I et la partie II de l'accord général seront remplacés par des dispositions correspondantes de la Charte, au moment de sa mise en vigueur. Au cours de leur première session tenue à La Havane après la conférence mondiale sur le commerce, les parties contractantes ont convenu de modifier et d'amender certains articles de l'accord général. Ces changements ont alors été intégrés à l'accord. Toute partie contractante pourra, à partir du 1er janvier 1951, se retirer de l'accord général, à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la notification de ce retrait.

L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce formule des principes et des règles essentiels à l'adoption et à l'application de ce qui est en réalité un code international. Ces dispositions, relatives à la politique commerciale dans son sens le plus large, portent sur des questions telles que le traitement de la nation la plus favorisée, les préférences, les droits de douane et autres droits et impositions, le

traitement national en matière d'impôts et de réglementation intérieurs, la liberté de transit, les droits anti-dumping et compensateurs, la valeur en douane, les formalités relatives à l'importation et à l'exportation, les marques d'origine et la publication et l'application des règlements relatifs au commerce.

Aux dispositions plus générales concernant la politique commerciale mentionnée ci-dessus se trouvent étroitement reliées les parties du projet de Charte d'une organisation internationale du commerce, qui traitent des restrictions quantitatives intégrées à l'accord général. En principe, les restrictions quantitatives sont prohibées. Il existe, cependant, certaines exceptions à cette règle fondamentale, exceptions clairement définies et dont les plus importantes sont celles qui sont autorisées en faveur de pays qui ont de la difficulté à faire face à la balance des paiements. Les dispositions relatives à l'application non discriminatoire des restrictions quantitatives et aux exceptions à la règle de non-discrimination, points importants des règles fondamentales du recours aux restrictions quantitatives de toutes formes, sont soigneusement formulées et énoncées dans l'accord général.

D'autres articles importants de l'accord général ont trait aux accords en matière de change, aux subventions à l'exportation, aux entreprises commerciales d'État, aux rajustements relatifs au développement économique, aux mesures d'urgence relatives à l'importation de produits particuliers, aux exceptions générales et exceptions concernant la sécurité, à la consultation, à la protection des concessions et des avantages, à l'action collective des parties contractantes, à la mise en vigueur, à la suspension ou au retrait des concessions, à la modification des listes de tarifs douaniers, etc.

Aux termes du Protocole d'application provisoire, le Canada et les autres signataires ont mis en vigueur, le 1er janvier 1948, les parties I et III de l'accord général, soit: (1) les articles portant traitement de la nation la plus favorisée dans l'application des articles généraux et des concessions tarifaires spécifiées; (2) les listes de concessions tarifaires; et (3) les articles généraux relatifs à l'acceptation, à l'entrée en vigueur et au retrait. Les pays signataires ont également mis provisoirement en vigueur, le 1er janvier 1948, la partie II de l'accord général (i.e. toutes les autres dispositions de l'accord) "dans toute la mesure compatible avec la législation en vigueur".

Bien que plus d'une centaine d'accords indépendants et distincts sur les tarifs douaniers et les préférences aient été élaborés à Genève, tous leurs résultats ont été réunis dans les listes I à XX de l'accord général. La liste V, assignée au Canada, consolide les concessions du Canada à tous les pays avec lesquels des négociations ont été conclues; les taux du droit de douane indiqués sont donc généralisés parmi les nations ou les pays participants. Comme dans le cas de plusieurs pays, adhérents aux accords sur le tarif préférentiel, la liste canadienne (V) comprend deux parties: la partie I renferme tous les articles du tarif canadien ayant fait l'objet de négociations avec tout pays ou tous les pays et les taux en sont applicables à "tous les membres du club" n'ayant pas droit à des taux inférieurs ou préférentiels spéciaux; la partie II contient les articles qui ont fait l'objet de négociations avec les pays du Commonwealth et les taux applicables aux régions du Commonwealth bénéficiant du tarif préférentiel britannique. Tous les articles de la partie II, qui commandent un taux préférentiel, figurent également à la partie I et commandent le taux applicable aux autres pays qui ont participé aux négociations de Genève. Les taux spécifiés dans la partie I sont désignés droits du "tarif de la nation la plus favorisée" et s'appliquent, provisoirement, non seule-

ment aux pays qui ont participé à l'accord de Genève, mais aussi à tous les pays avec lesquels le Canada a échangé le traitement de la nation la plus favorisée dans le passé.

La durée de l'accord général est la période ordinaire d'un à trois ans (i.e. du 1er janvier 1948 au 1er janvier 1951), mais l'accord contient les dispositions habituelles portant maintien en vigueur dans la suite, sauf retrait sur avis de six mois.

L'étude des conditions du nouvel accord et des listes qui y sont annexées révèle qu'il est l'accord le plus vaste et le plus complet de ce genre dans toute l'histoire du Canada. La partie canadienne de l'instrument est un élément vital de l'accord commercial plurilatéral le plus complet qu'on ait probablement jamais tenté.

La revision de l'accord commercial anglo-canadien de 1937 est terminée. Par un échange de notes, chaque pays s'engage, à l'égard des marchandises visées par les listes appropriées de l'accord plurilatéral (listes V et XIX), à continuer d'accorder aux produits de l'autre un traitement non moins favorable en général que celui de l'accord de 1937 et reconnaît à l'autre le droit de réduire ou de supprimer des préférences. Cet échange de notes est preuve que ces préférences, librement accordées, ne sont pas affaire de droit ou d'obligation contractuels rigides.

Concessions du Canada aux autres pays.—Le traitement que le Canada doit accorder aux marchandises des pays négociateurs est énoncé dans la liste V du Canada, annexée à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, dans l'instrument plurilatéral.

La liste V (parties I et II) se compose de quelque 1,050 articles ou sous-articles, dont 590 prévoient la réduction du tarif présentement applicable à la nation la plus favorisée et environ 460, la consolidation du tarif actuellement en vigueur à l'égard de la nation la plus favorisée. Les taux préférentiels britanniques sont réduits directement dans le cas de quelque cent articles ou sous-articles, et indirectement dans le cas de quelque 50 articles ou sous-articles (lorsque les nouveaux droits applicables à la nation la plus favorisée sont inférieurs aux taux préférentiels britanniques actuels). Au regard des droits de douane en vigueur jusqu'au 31 décembre 1947, l'adoption des droits spécifiés dans la liste entraîne, en ce qui concerne le tarif douanier du Canada, la suppression des préférences sur 94 articles ou sous-articles.

La liste V prévoit une augmentation, celle du tarif préférentiel applicable aux plaques recouvertes d'étain mentionnées au n° 383 b). Ce relèvement s'accompagne d'une réduction du droit correspondant au traitement de la nation la plus favorisée.

La partie II de la liste V a trait exclusivement aux taux de préférence britannique du tarif douanier du Canada et isole les articles qui sont l'objet de concessions en faveur des divers pays du Commonwealth. Chaque réduction du tarif préférentiel nécessite une réduction correspondante ou compensatrice du tarif applicable aux nations favorisées, étant donné qu'en vertu des dispositions de la charte et de l'accord général aucune marge de préférence existante ne peut être augmentée et qu'aucune nouvelle préférence ne peut être créée.

Concessions obtenues par le Canada.—Les concessions obtenues à l'égard des produits canadiens des divers pays avec lesquels des négociations ont été conclues sont fort variées et intéressent toutes les parties du pays. Voici, en résumé, certaines des principales denrées canadiennes d'exportation bénéficiant de concessions:

Blé.—Réduction maximum du droit imposé par les États-Unis et réductions sensibles des droits de douane et (ou) des "droits de monopole" en France, en Belgique, au Luxembourg, et dans les Pays-Bas (Benelux), à Cuba et en Norvège, et consolidation de l'entrée en franchise ou du droit existant en Chine et au Brésil.

Farine de blé.—Réduction maximum du droit établi par les États-Unis et réductions du droit et (ou) de la taxe de monopole dans les pays du Benelux et à Cuba, ainsi que réduction des droits dans les possessions coloniales françaises.

Céréales secondaires.—Réductions maximums des droits imposés par les États-Unis sur l'avoine, l'orge, le seigle, le son et les issues de meuneries, les balles de grain, les criblures et les écalures.

Bêtes à corne.—Consolidation du droit de 1½c. la livre établi par les États-Unis sur bestiaux de 700 livres ou plus, et augmentation du contingent de 225,000 à 400,000 têtes; consolidation du droit de 1½c. la livre sur les veaux et augmentation du contingent de 100,000 à 200,000 têtes.

Pommes de terre de semence.—Maintien du droit imposé présentement par les États-Unis sur les pommes de terre de semence certifiées, et augmentation du contingent de 1,500,000 à 2,500,000 boisseaux.

Consolidation, par le Brésil et Cuba, de l'entrée en franchise des pommes de terre de semence, sur une base saisonnière.

Navets.—Réduction maximum du droit établi par les États-Unis.

Graines de semence.—Réductions maximums des droits imposés par les États-Unis sur la graine de luzerne, de trèfle rouge, de trèfle hybride, de trèfle d'odeur et de mil, et réductions sur les autres graines d'herbe et de plantes fourragères. Consolidation par Benelux de l'entrée en franchise de la graine de trèfle et des graines de plantes fourragères; réduction en Tchécoslovaquie sur les graines de luzerne et les graines d'herbe; et consolidation par la France de l'entrée en franchise de la graine de trèfle et d'autres herbes fourragères.

Pommes.—Réduction des droits aux États-Unis sur les pommes fraîches et réduction maximum sur les pommes séchées et les conserves de pommes. Réductions par Benelux sur les pommes fraîches et séchées; par la France sur les pommes fraîches et séchées et sur le jus de pomme; et par la Norvège sur les pommes fraîches.

Petits fruits.—Réductions des droits aux États-Unis sur les bleuets congelés et les conserves de bleuets, ainsi que sur d'autres petits fruits congelés.

Produits laitiers, œufs, etc.—Réduction maximum des droits imposés par les États-Unis sur les volailles vivantes de toutes espèces, sur toutes les volailles habillées autres que des dindons, sur les poussins, les conserves de poulet et la chair de gibier à plumes.

Le contingent reste le même pour la crème fraîche mais le droit s'y appliquant est réduit de 28·3c. le gallon à 20c. Même contingent pour le lait entier, mais le droit en est réduit de 3½c. le gallon à 2c. Réductions des droits sur le lait écrémé et sur le lait de beurre, le lait condensé (sucré et non sucré), le lait entier séché, et le lait écrémé et le lait de beurre séchés.

Fromage.—Réduction du droit établi par les États-Unis sur le fromage cheddar.

Beurre.—Le droit imposé par les États-Unis est réduit de 14 à 7c. la livre sur le contingent global de 50 millions de livres.

Réductions des droits dont la France frappe le lait concentré, le beurre et le fromage.

Produits divers.—Réductions des droits imposés par les États-Unis sur le sirop d'érable, le sucre d'érable, le miel, le foin, la paille, le mil, les pois séchés, le bœuf et le veau, les issues comestibles, l'agneau, le mouton, la laine, les œufs séchés et congelés, les conserves de fruits, les pommes de terre séchées, la fécule de pomme de terre, les oignons, divers légumes frais, les soupes, les jus et les sauces, la plupart des graines de légumes, le tabac, etc.

Spiritueux.—Réduction sensible des droits établis par les États-Unis sur le whisky et le genièvre.

Filets de morue.—Maintien aux États-Unis du contingent et du droit s'y appliquant, mais consolidation du droit de 2½c. la livre applicable à l'ancien contingent (non prévue aux termes de l'accord existant).

Autres produits de la pêche.—Réductions maximums des droits imposés par les États-Unis sur le saumon et sur le flétan frais ou congelés; réductions des droits sur l'autre poisson frais, sur le hareng fumé ou salé, sur le saumon saumuré, et sur la morue, séchée ou verte salée, saumurée, etc.

Consolidation par Benelux de l'entrée en franchise du poisson, frais ou frigorifié, salé, fumé ou séché; réduction par la France sur les conserves de saumon et de homard; réduction par le Brésil sur la morue séchée salée et par Cuba sur la morue séchée; réductions par la Tchécoslovaquie sur le hareng salé et les conserves de saumon; par l'Inde, sur les conserves de poisson; et par la Norvège, sur les conserves de homard et de saumon et le saumon salé.

Bois.—Réductions maximums du droit et de l'impôt sur le revenu intérieur dont les États-Unis frappent les madriers, planches, etc., sciés et dressés, de sapin, de pruche, d'épinette, de pin et de mélèze. Réductions maximums également des droits sur le cèdre rouge contre-plaqué et les placages (autres que ceux de bouleau ou d'érable, consolidés à 10 p. 100), et consolidation de l'entrée en franchise de la pâte de bois, des poteaux, traverses de chemin de fer, douves, etc.

Consolidation par Benelux de l'entrée en franchise des billes, du bois à pâte et de la pâte de bois, et des droits peu élevés sur les feuilles de placage et sur le bois langueté et bouveté; réductions des droits imposés par la France sur les billes, le bois à pâte, les feuilles de placage, le bois langueté et bouveté, et la pâte de bois; et par l'Inde, sur le sapin de Douglas en grume.

Bas métaux.—Réduction d'un tiers du droit imposé par les États-Unis sur le métal d'aluminium et de 50 p. 100 des droits sur les plaques, feuilles, rebuts, etc. d'aluminium. Réduction maximum sur le magnésium, le tantale, le cadmium, le nickel sous toutes ses formes excepté les tubes et tuyaux, et sur les feuilles, rebuts et scories de zinc, et consolidation de l'entrée en franchise de tout le cuivre et réduction maximum de l'impôt sur le revenu intérieur à cet égard.

Consolidation par Benelux de l'entrée en franchise des minerais de plomb et de zinc; du cuivre en gueuses et lingots, etc.; du nickel en lingots, plaques, etc.; de l'aluminium en lingots, plaques, etc.; et du zinc en lingots.

Consolidation par la France de l'entrée en franchise d'importants minerais et réduction du droit sur diverses formes de cuivre, nickel, aluminium et de zinc, entrée en franchise des lingots de plomb.

Consolidation par la Tchécoslovaquie et la Norvège de l'entrée en franchise de certaines formes de cuivre, de nickel, d'aluminium et de cadmium.

Métalloïdes.—Réductions nombreuses dans divers pays des droits sur le mica, le talc et le conrindon, et maintien de l'entrée en franchise de l'amiante aux États-Unis, dans Benelux et en Tchécoslovaquie, et de l'entrée en franchise aux États-Unis du charbon et du coke, des abrasifs artificiels (bruts), de la cyanure de calcium, du gypse, de la pierre et du sable (y compris syénite néphélinique).

Produits chimiques.—Réductions maximums des droits établis par les États-Unis sur l'anhydride acétique, l'acétate vinique et les résines synthétiques, le bioxyde de sélénium et les composés du tellure, l'hydrate d'aluminium, le nitrate d'ammonium, le carbure de calcium, le noir d'acétylène et autres noirs, et le sel, ainsi que réductions des droits sur l'acide acétique et la barytine brute.

Articles ouvrés.—Réductions des droits imposés par les États-Unis sur les poêles électriques et plusieurs autres appareils électriques; les avions et pièces d'avion, les bateaux de plaisance, les locomotives à mouvement alternatif, plusieurs articles et objets en métal, les manches de pinceau, les voitures d'enfant, les canots et les avirons, les manches de vadrouille, les skis, les bâtons de hockey, les tobaggans et les articles de sport; les orgues et pièces d'orgue; les succédanés du caoutchouc et le caoutchouc synthétique. Maintien de l'entrée en franchise des machines agricoles.

Réductions des droits ou consolidation de l'entrée en franchise ou des droits peu élevés dans un ou plusieurs des pays du Benelux, en France, dans l'Inde, en Norvège, au Brésil, au Chili, en Chine, à Cuba et en Tchécoslovaquie sur les articles comme les savons, le caoutchouc synthétique, les courroies de caoutchouc, les machines agricoles, les lampes et les lanternes, les appareils de chauffage et de cuisson, les isolateurs, les patins à glace, les avions et les pièces d'avion, les réfrigérateurs ménagers, les pneus en caoutchouc, les machines à coudre, les électrodes et les batteries, les aiguilles de machine à tricoter, la poudre à bronzer et les skis.

Il importe de mentionner de façon générale, au sujet des États-Unis, que le nouvel accord conserve et maintient presque tous les avantages accordés au Canada dans les accords antérieurs (y compris la consolidation de l'entrée en franchise des marchandises qui constituaient environ les deux tiers de toutes les exportations canadiennes aux États-Unis en 1939) et renferme des concessions nouvelles et souvent maximums sur une grande partie des autres articles.

Autres conventions douanières.—Outre les accords commerciaux intervenus à Genève, le Canada a conclu plusieurs conventions douanières tant avec les pays du Commonwealth qu'avec les pays étrangers. Les voici: (1) application au Canada de certains vieux traités commerciaux du Royaume-Uni; (2) participation aux traités commerciaux du Royaume-Uni en vertu de lois du Parlement canadien ou de décrets du conseil; (3) conventions de commerce et accords commerciaux du Canada; (4) échanges de notes concernant les concessions douanières réciproques. La loi du tarif des douanes permet aussi d'appliquer, par décret du conseil, le tarif de préférence britannique, le tarif intermédiaire ou d'autres droits réduits à titre de compensation pour les concessions obtenues.

Pays du Commonwealth.—Soit au moyen d'accords commerciaux directs avec les pays du Commonwealth, soit en vertu des pouvoirs conférés par la loi du tarif des douanes, le Canada accorde maintenant le tarif préférentiel, ou des droits moins élevés, à presque tout le Commonwealth. Parmi les pays du Commonwealth, le Canada a conclu des accords commerciaux avec le Royaume-Uni, en 1937, autorisant aussi l'application du régime préférentiel entre le Canada et les colonies britanniques, l'Eire (1932), l'Australie (1931), la Nouvelle-Zélande (1932), l'Union Sud-Africaine (1932) et les Antilles britanniques (1925). L'accord intervenu entre le Canada et la Rhodésie du Sud en 1932 a pris fin en 1938, mais les deux pays continuent de s'accorder réciproquement des droits préférentiels.

De nombreux produits canadiens bénéficient d'un tarif préférentiel en entrant au Royaume-Uni, en Australie, en Nouvelle-Zélande, dans les Antilles britanniques, aux Bermudes, en Guyane britannique, au Honduras britannique, à Fidji, en Rhodésie du Nord (bassin de Zambézie), à Gambie, à Sierra-Leone, aux îles Séchelles, en Somalie anglaise, à Sainte-Hélène, au Samoa occidental, au protectorat britannique de Tonga, aux îles anglaises de Salomon, aux îles Gilbert et Ellice, à Chypre, aux îles Anglo-normandes, à l'île de Man, en Rhodésie du Sud, à l'île Maurice, au Ceylan et à Malte. Le tarif préférentiel s'applique dans une grande mesure aux marchandises canadiennes en Eire et dans l'Union Sud-Africaine; aussi à certaines marchandises destinées à l'Union malaise, au Bornéo britannique du Nord, à Sarawak, à Brunéi et aux îles Caïmanes. Les automobiles canadiennes, ainsi que celles des autres pays du Commonwealth, bénéficient d'un tarif préférentiel à Hong-Kong et aux Straits-Settlements; les spiritueux, les vins, les liqueurs de malt et le tabac, à Gibraltar; et les vins, dans les îles Falkland. Le régime préférentiel au sein du Commonwealth britannique a été modifié jusqu'à un certain point dans l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce; certaines préférences ont été maintenues, d'autres réduites et quelques-unes abolies.

Pays étrangers.—La majorité des accords commerciaux entre le Canada et les pays étrangers sont fondés sur l'échange réciproque du traitement de la nation la plus favorisée. D'habitude, ce régime signifie que le Canada et l'autre État contractant conviennent de s'accorder réciproquement l'avantage des droits les moins élevés imposés aux marchandises semblables de toute autre origine étrangère. Il peut y avoir des réserves, comme les concessions qu'un État peut accorder à un autre pour des raisons historiques, politiques ou géographiques, ou quelque autre motif spécial. Les concessions découlant du traitement de la nation la plus favorisée, subordonnément au tarif des douanes du Canada, comprennent les droits du tarif intermédiaire et des droits moins élevés sur les marchandises énumérées dans les accords commerciaux avec la France, les États-Unis et la Pologne, ainsi que dans la liste V de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

L'avantage du traitement de la nation la plus favorisée, accordé aux exportations canadiennes dans tout pays, dépend du régime des douanes et des traités du pays importateur intéressé. Plusieurs pays étrangers ont un tarif maximum et un tarif minimum, comportant deux colonnes de droits pour à peu près toutes les marchandises importées. Il peut aussi y avoir une échelle intermédiaire de droits. Dans certains pays, le tarif minimum n'applique des droits réduits que sur des postes déterminés, par suite de concessions contenues dans un traité commercial ou plus. Certains pays s'en tiennent strictement au tarif à colonne unique. Même quand ils font des concessions dans un traité commercial, ils peuvent les incorporer dans le tarif normal, évitant ainsi de favoriser un pays plutôt qu'un autre. Le nombre de pays qui maintiennent un tarif à colonne unique diminue toutefois d'année en année.

Accords commerciaux présentement en vigueur.—A l'heure actuelle, les relations douanières du Canada avec les autres pays sont fondées sur des accords commerciaux, des conventions de commerce ou arrangements semblables, conclus directement entre le Canada et le pays intéressé, ou découlent de sa participation aux traités intervenus entre le Royaume-Uni et les puissances étrangères. En voici la liste:—

Pays du Commonwealth

Pays	Traité ou convention	Dispositions
Royaume-Uni.....	Accord commercial signé le 23 février 1937; en vigueur le 1er septembre 1937. Modifié par un échange de lettres, le 16 novembre 1938, résultant de l'accord commercial intervenu entre le Royaume-Uni et les États-Unis le 17 novembre 1938. Modifié de nouveau par l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et l'échange de notes, le 30 octobre 1947.	Diverses concessions par les deux pays, y compris l'échange des tarifs douaniers les plus bas (avec quelques réserves de la part du Canada) et consolidation des droits préférentiels mentionnés. S'applique aussi à l'empire colonial. Échange de notes, 1947, demeure en vigueur jusqu'au 1er janvier 1951 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
Eire.....	Accord commercial signé le 20 août 1932; en vigueur le 2 janvier 1933.	Le Canada accorde le tarif préférentiel britannique en échange du traitement préférentiel britannique en Eire. En vigueur pour cinq ans et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
Australie.....	Accord commercial signé le 8 juillet 1931; en vigueur le 3 août 1931. Modifié par l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.	Chaque pays accorde à l'autre des droits réduits sur les marchandises énumérées et, d'autre part (sauf quelques exceptions en Australie) échange son tarif préférentiel britannique avec l'autre. En vigueur pour un an et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois. Préférences modifiées par l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.
Nouvelle-Zélande...	Accord commercial signé le 23 avril 1932; en vigueur le 24 mai 1932. Modifié par l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.	Échange de préférences spécifiques sur les marchandises énumérées et, d'autre part, concession réciproque du tarif préférenciel britannique. En vigueur pour un an, mais maintenu par de brèves prolongations. Depuis le 30 septembre 1941, en vigueur jusqu'à ce qu'il y soit mis fin sur avis de six mois. Préférences modifiées par l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, en vigueur jusqu'au 1er janvier 1951 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de trois mois.

Pays du Commonwealth—fin

Pays	Traité ou convention	Dispositions
UNION SUD-AFRICAINE	Accord commercial signé le 20 août 1932; en vigueur le 13 octobre 1932. Modifié par l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.	L'accord établit une liste de préférences antérieurement échangées en l'absence d'un accord formel. En vigueur pour cinq ans et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois. Préférences modifiées par l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, en vigueur jusqu'au 1er janvier 1951 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de trois mois.
ANTILLES BRITANNIQUES.	Accord commercial signé le 6 juillet 1925; en vigueur le 30 avril 1927.	Échange de marges spécifiques de préférence. En vigueur pendant douze ans et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis d'un an. Un avis du Canada, donné le 23 novembre 1938, mettant fin à l'accord, est remplacé par un autre, le 27 décembre 1939, maintenant l'accord, sujet à expiration sur avis de six mois.
RHODÉSIE DU SUD....	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.	Sans accord formel, le Canada accorde le tarif de préférence britannique à la Rhodésie du Sud et reçoit de ce pays l'avantage du tarif préférentiel des dominions. Les deux pays participent à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.
INDE.....	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.	Le Canada accorde le tarif préférentiel britannique à l'Inde. Les deux pays participent à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.
PAKISTAN.....	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.	Le Canada accorde le tarif préférentiel britannique au Pakistan. Les deux pays participent à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.
CEYLAN.....	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.	Le Canada accorde le tarif préférentiel britannique au Ceylan; ce dernier fait de même à l'égard du Canada. Les deux pays participent à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Autres pays

Pays	Traité ou convention	Dispositions
ARGENTINE.....	Accord commercial signé le 2 octobre 1941; provisoirement en vigueur le 15 novembre 1941.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. L'application provisoire peut se terminer sur avis de trois mois. Doit devenir en vigueur définitivement après échange de ratifications pour deux ans et, par la suite, jusqu'à ce qu'il y soit mis fin sur avis de six mois.

Autres pays—suite

Pays	Traité ou convention	Dispositions
BENELUX (BELGIQUE, PAYS-BAS ET LUXEMBOURG), COLONIES BELGES, SURINAM ET CURAÇAO.	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, protocole d'application provisoire signé le 30 octobre 1947, et provisoirement mis en vigueur le 1er janvier 1948.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée, y compris les concessions énumérées. En vigueur jusqu'au 1er janvier 1951 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois. Les colonies appliquent encore les droits correspondant au traitement de la nation la plus favorisée, d'après l'accord de 1924, mais ont exprimé l'intention d'adopter en 1948 les barèmes mentionnés dans l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.
BIRMANIE.....	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, protocole d'application provisoire signé le 29 juin 1948.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée, y compris les avantages indiqués. En vigueur jusqu'au 1er janvier 1951 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
BOLIVIE.....	Décret du conseil du 20 juillet 1935, acceptant l'article 15 du traité de commerce conclu entre le Royaume-Uni et la Bolivie le 1er août 1911.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. Il peut y être mis fin sur avis d'un an.
BRÉSIL.....	Accord commercial signé le 17 octoctobre 1941; en vigueur provisoirement à compter de la date de sa signature et définitivement le 16 avril 1943. Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, protocole d'application provisoire signé le 30 juin 1948.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour deux ans à compter du 16 avril 1943 et ensuite pour des périodes d'un an jusqu'à expiration sur avis de six mois. Aux termes de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, échange du traitement de la nation la plus favorisée, y compris les avantages indiqués. En vigueur jusqu'au 1er janvier 1951 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
CHILI.....	Accord commercial signé le 10 septembre 1941; en vigueur provisoirement le 15 octobre 1941 et définitivement le 29 octobre 1943.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour deux ans à compter du 29 octobre 1943 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
CHINE.....	*Modus vivendi* signé le 26 septembre 1946, en vigueur le 28 septembre 1946.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour un an et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée, y compris les avantages indiqués. En vigueur jusqu'au 1er janvier 1951 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.

Autres pays—suite

Pays	Traité ou convention	Dispositions
COLOMBIE	Le traité de commerce conclu avec le Royaume-Uni le 16 février 1866 s'applique au Canada.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. Le protocole du 20 août 1912 prévoit que les dominions pourront y mettre fin séparément sur avis d'un an. Le traité est maintenu en vigueur par un échange de notes (le 30 décembre 1938) jusqu'au 30 septembre 1939 et, par la suite, jusqu'à ce qu'il y soit mis fin sur avis de trois mois.
	Remplacé par le traité de commerce signé le 20 février 1946.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. Doit entrer en vigueur trente jours après échange de ratifications pour deux ans et, par la suite, jusqu'à ce qu'il y soit mis fin sur avis de six mois.
COSTA-RICA	Échange de notes des 1er et 2 mars 1933 avec le Royaume-Uni et décret du conseil du Canada rendu le 20 juillet 1935.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée.
CUBA	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, protocole d'application provisoire signé le 30 octobre 1947, et provisoirement mis en vigueur le 1er janvier 1948.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée, y compris les avantages indiqués. En vigueur jusqu'au 1er janvier 1951 et, par la suite, jusqu'à expiration sur six mois d'avis.
DANEMARK	Les traités de paix et de commerce conclus avec le Royaume-Uni le 13 février 1660–1661 et le 11 juillet 1670 s'appliquent au Canada.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. Une déclaration du 9 mai 1912 stipule que les dominions pourront y mettre fin séparément sur avis d'un an.
ÉQUATEUR	*Modus vivendi* par échange de notes le 26 août 1941; en vigueur le 1er octobre 1941.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour une période indéfinie et sujet à expiration sur avis de trois mois.
ESPAGNE	Loi du traité avec l'Espagne du 11 juin 1928 sanctionnant le traité de commerce conclu entre le Royaume-Uni et l'Espagne le 31 octobre 1922 (revisé le 5 avril 1927); en vigueur le 1er août 1928.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur jusqu'à expiration sur avis de six mois.
ÉTATS-UNIS	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, protocole d'application provisoire signé le 30 octobre 1947; en vigueur provisoirement le 1er janvier 1948.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée, y compris les avantages indiqués. En vigueur jusqu'au 1er janvier 1951 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois. Si, à un certain moment, l'accord général est abandonné, l'accord commercial signé le 17 novembre 1938 redevient en vigueur.

Autres pays—suite

Pays	Traité ou convention	Dispositions
FRANCE ET COLONIES FRANÇAISES.	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, protocole d'application provisoire signé le 30 octobre 1947 et provisoirement mis en vigueur le 1er janvier 1948.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée, y compris les avantages indiqués. En vigueur jusqu'au 1er janvier 1951 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois. Les colonies appliquent encore les taux prévus dans l'accord de 1933 et les revisions subséquentes, mais ont exprimé le désir d'appliquer les dispositions de l'accord général en 1948.
GRÈCE	*Modus vivendi* par échange de notes le 28 juillet 1947; en vigueur le 28 août 1947.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour un an et, par la suite, à moins qu'il n'y soit mis fin sur avis de trois mois.
GUATEMALA	Accord commercial signé le 28 septembre 1937; en vigueur le 14 janvier 1939.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour trois ans et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
HAÏTI	Accord commercial signé le 23 avril 1937; en vigueur le 10 janvier 1939.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour un an et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
ITALIE	Traité de paix avec l'Italie, le 10 février 1947. Décret du conseil du Canada, le 24 février 1948; en vigueur le 20 février 1948. *Modus vivendi* signé le 28 avril 1948.	Pendant dix-huit mois après la signature dudit traité de paix, le 10 février 1947, l'Italie est tenue d'accorder le traitement de la nation la plus favorisée au Canada sur une base de réciprocité. Le *modus vivendi* prévoit l'échange du traitement de la nation la plus favorisée pendant un an et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de trois mois.
LIBAN	Arrangement spécial par décret du conseil du 19 novembre 1946. Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. Échange du traitement de la nation la plus favorisée, y compris les avantages indiqués. En vigueur jusqu'au 1er janvier 1951 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
MEXIQUE	Accord commercial signé le 8 février 1946; provisoirement en vigueur à la même date. Ratifications échangées le 6 mai 1947.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur définitivement trente jours après l'échange des ratifications pour une période de deux ans et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.

Autres pays—suite

Pays	Traité ou convention	Dispositions
NICARAGUA.....	Accord commercial signé le 19 décembre 1946; provisoirement en vigueur à la même date.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. Il peut être mis fin à l'application provisoire sur avis de trois mois. Doit entrer en vigueur définitivement trente jours après échange de ratifications pour un an et, par la suite, jusqu'à ce qu'il y soit mis fin sur avis de six mois.
NORVÈGE.....	La convention de commerce et de navigation conclue avec le Royaume-Uni le 18 mars 1928 s'applique au Canada.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. La convention du 16 mai 1913 stipule que les dominions peuvent y mettre fin séparément sur avis d'un an.
	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur jusqu'au 1er janvier 1951 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
PANAMA.....	Décret du 20 juillet 1935, acceptant l'article 12 du traité de commerce conclu entre le Royaume-Uni et Panama le 25 septembre 1928.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur jusqu'à expiration sur avis d'un an.
PARAGUAY.....	Échange de notes du 21 mai 1940; en vigueur le 21 juin 1940.	Tarif intermédiaire canadien échangé contre le traitement de la nation la plus favorisée au Paraguay. En vigueur jusqu'à expiration sur avis de trois mois.
POLOGNE.....	Convention commerciale signée le 3 juillet 1935; en vigueur le 15 août 1936.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée et réductions spéciales sur des listes limitées de marchandises. En vigueur pour un an et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de trois mois.
PORTUGAL, Y COMPRIS MADÈRE, PORTO-SANTO ET LES AÇORES	Loi des traités de commerce du 11 juin 1928, acceptant l'article 21 du traité de commerce conclu entre le Royaume-Uni et le Portugal, le 12 août 1914; en vigueur le 1er octobre 1928.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur jusqu'à expiration sur avis d'un an.
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.	Accord commercial signé le 8 mars 1940; en vigueur provisoirement le 15 mars 1940 et définitivement le 22 janvier 1941.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour trois ans à compter du 22 janvier 1941, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
SALVADOR.....	Échange de notes du 2 novembre 1937; en vigueur le 17 novembre 1937.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour un an, et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de quatre mois.

Autres pays—fin

Pays	Traité ou convention	Dispositions
SUÈDE	La convention de commerce et de navigation conclue entre le Royaume-Uni et la Suède le 18 mars 1826 s'applique au Canada.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur jusqu'à ce qu'il y soit mis fin sur avis d'un an. La déclaration du 27 novembre 1911 stipule que les dominions peuvent y mettre fin séparément sur avis d'un an.
SUISSE	Le traité d'amitié, de commerce et d'établissement réciproque conclu entre le Royaume-Uni et la Suisse le 6 septembre 1855 s'applique au Canada. Échange de notes incluant le Liechtenstein dans l'accord, en vigueur le 21 août 1947.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur jusqu'à expiration sur avis d'un an. La convention du 30 mars 1914 stipule que les dominions peuvent y mettre fin séparément sur avis d'un an.
SYRIE	Entente spéciale, en vertu d'un décret du conseil du 19 novembre 1946.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée.
	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée, y compris les avantages indiqués. En vigueur jusqu'au 1er janvier 1951 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
TCHÉCOSLOVAQUIE	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, protocole d'application provisoire signé le 20 mars 1948 par la Tchécoslovaquie.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée, y compris les avantages indiqués. En vigueur jusqu'au 1er janvier 1951 et, par la suite, jusqu'à expiration sur six mois d'avis.
TURQUIE	Échange de notes signé le 1er mars 1948.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour un an et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de trois mois.
URUGUAY	Accord commercial signé le 12 août 1936; en vigueur le 15 mai 1940.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour trois ans, et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
VENEZUELA	*Modus vivendi* signé le 26 mars 1941; en vigueur le 9 avril 1941.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour un an sujet à renouvellement ou à expiration sur avis de trois mois; renouvelé annuellement par échanges de notes, sujet à expiration sur avis de trois mois.
YOUGOSLAVIE	La loi des traités de commerce du 11 juin 1928 a accepté l'article 30 du traité de commerce et de navigation conclu le 12 mai 1927 entre le Royaume-Uni et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes: en vigueur le 9 août 1928.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur jusqu'à ce qu'il soit mis fin sur avis d'un an.

PARTIE II.—ANALYSES DU COMMERCE EXTÉRIEUR DES MARCHANDISES*

Section 1.—Explications relatives à la statistique du commerce canadien

La méthode à suivre dans l'établissement de la statistique des échanges commerciaux pose certains problèmes qu'il convient d'expliquer. Pour bien interpréter la statistique du commerce extérieur, il ne faut pas perdre de vue les définitions et explications suivantes des termes employés.

Quantité et valeur.—Dans les tableaux des importations et exportations, le volume et la valeur sont fondés sur les déclarations des importateurs et des exportateurs (documents d'importation et d'exportation), vérifiées par les fonctionnaires des douanes.

Importations: Évaluation.—"Importations" signifie "importations pour consommation". "Entrées pour la consommation" ne signifie pas que ces marchandises sont nécessairement consommées au Canada, mais qu'elles ont été livrées à l'importateur qui en a payé les droits sur la partie imposable.

D'après les principales dispositions de la loi, la valeur des marchandises importées est leur valeur marchande ou prix raisonnables quand elles sont vendues pour consommation domestique sur les principaux marchés du pays d'où elles viennent. (Voir articles 35 à 45 et 55 de la loi des douanes.)

Exportations canadiennes: Évaluation.—Les exportations de "produits canadiens" embrassent les produits ou sous-produits domestiques, ainsi que les produits d'origine étrangère qui ont été modifiés dans leur forme ou leur valeur par l'industrie canadienne, comme le sucre raffiné au Canada après y avoir été importé à l'état brut, l'aluminium récupéré de minerai importé et les articles construits ou fabriqués avec des matériaux importés. La valeur des produits canadiens exportés est la somme réelle reçue en dollars canadiens, à l'exclusion des frais de transport, d'assurance et autres frais de manutention.

Réexportations: Évaluation.—Les "produits étrangers" exportés englobent toutes les marchandises réexportées après avoir été importées (entrées pour la consommation domestique). La valeur de ces marchandises est la somme réelle reçue en dollars canadiens, à l'exclusion des frais de transport, d'assurance et autres frais de manutention.

Attribution du commerce aux pays étrangers.—Les importations sont attribuées aux pays d'où elles ont été consignées au Canada. Les pays d'où les marchandises sont consignées ne sont pas nécessairement les pays d'origine, car les marchandises produites dans un certain pays peuvent avoir été achetées par un établissement d'un autre pays, d'où elles peuvent être expédiées au Canada après une période plus ou moins longue. Dans ce cas, l'attribution de ces marchandises est faite au second pays, considéré comme pays de consignation.

Les exportations sont attribuées au pays de consignation.

Discordances entre les statistiques commerciales du Canada et celles d'autres pays.—Les statistiques canadiennes des exportations concordent rarement avec celles des importations de ses clients, et des différences semblables se constatent au sujet des importations canadiennes. Plusieurs facteurs contribuent à ces discordances; en voici quelques-uns:

1. Différences entre le mode d'évaluation employé au Canada et ceux dont on se sert dans d'autres pays.

2. L'élément de temps joue un rôle important dans les exportations canadiennes, surtout quand il s'agit de marchandises en vrac expédiées vers d'autres continents. Comme il y a toujours des quantités de marchandises en mouvement au début ou à la fin de toute période de commerce, la comparabilité entre les deux pays pour la même période de temps s'en trouve amoindrie.

3. Le Canada utilise une méthode de classement géographique selon le consignataire qui n'est pas nécessairement le destinataire ultime.

* La présente partie est fondée sur des statistiques tirées des rapports préparés sous la direction de L. A. Kane, chef, Section du commerce extérieur, Division du commerce international, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa.

Importations en provenance du Royaume-Uni.—Les statistiques publiées des importations canadiennes destinées à la consommation ont toujours compris plusieurs articles d'un caractère non commercial. Ces articles n'ont jamais été considérables avant la guerre, mais depuis 1939 leur incorporation dans la valeur globale des importations, du Royaume-Uni en particulier, tend à dénaturer les chiffres publiés. La distinction entre les importations commerciales et non commerciales n'est pas toujours facile à établir, mais trois postes ont pu être isolés:

a) "Articles à l'usage de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation impériales." Ces importations comprennent presque entièrement du matériel de guerre de diverses sortes pour fins d'expérimentation, d'exercice militaire et pour utilisation au Canada par le gouvernement du Royaume-Uni. La valeur attribuée aux articles importés à ce titre est nominale et aucun droit de douane n'a été payé.

b) "Marchandises canadiennes retournées." Avant la guerre, la valeur de ces marchandises s'élevait à plusieurs centaines de mille dollars par année. Vers la fin de 1945, toutefois, le gouvernement canadien a commencé le rapatriement d'immenses stocks de matériel de guerre, dont la plus grande partie a été expédiée du Royaume-Uni. En arrivant au Canada, ces marchandises ont été classées sous la rubrique "marchandises canadiennes retournées" dans les rapports commerciaux. Elles ne paraissent pas dans les rapports commerciaux du Royaume-Uni.

c) "Articles pour colons", propriété des immigrants.

Le tableau ci-dessous donne la proportion de ces articles non commerciaux par rapport au total.

I.—IMPORTATIONS COMMERCIALES ET NON COMMERCIALES EN PROVENANCE DU ROYAUME-UNI, 1939-1947

(En millions de dollars)

Année	Articles pour les forces impériales	Marchandises canadiennes retournées	Articles pour colons	Importations non commerciales	Importations commerciales	Total des importations enregistrées
1939	0·8	0·4	0·6	1·8	112·2	114·0
1940	23·5	0·3	0·6	24·4	136·8	161·2
1941	81·2	0·1	0·1	81·4	138·0	219·4
1942	42·5	0·4	0·1	43·0	118·1	161·1
1943	34·3	0·1	[1]	34·4	100·6	135·0
1944	16·2	0·3	0·1	16·6	94·0	110·6
1945	21·2	18·8	0·2	40·2	100·3	140·5
1946	2·3	60·1	1·4	63·8	137·6	201·4
1947	1·5	0·8	3·4	5·7	183·7	189·4

[1] Moins de $50,000.

Au cours des derniers mois de 1946, la proportion d'importations non commerciales fléchit beaucoup; elle est négligeable en 1947. Dans la comparaison des chiffres de 1946 avec ceux des années de guerre, l'utilisation des chiffres relatifs aux importations commerciales permet la présentation d'un tableau beaucoup plus précis.

Classement de l'or dans la statistique du commerce.—Comme l'or est un métal monétaire, il possède certains attributs particuliers qui le distinguent des autres denrées. En particulier, le mouvement de l'or dans les échanges internationaux est presque exclusivement déterminé par des facteurs monétaires. La somme des exportations peut varier beaucoup d'un mois à l'autre en dehors de toute considération ordinaire d'échange ou de commerce. De plus, l'or est généralement acceptable. N'ayant pas de barrières tarifaires à surmonter, il est normalement assuré de trouver marché à un prix relativement fixe. Il faut aussi observer

que l'or, dans le commerce international, ne se comporte pas en fonction directe ou normale des ventes et des achats. Les changements de l'avoir en or spécialement réservé de la Banque du Canada n'entrent pas, par conséquent, dans la statistique du commerce.

Depuis 1939, les statistiques du mouvement des pièces et matières d'or sont réunies par la Banque du Canada et la base a été sensiblement modifiée par rapport à celle précédemment indiquée dans l'*Annuaire* (voir page 540 de l'édition de 1940). Le tableau suivant des exportations nettes d'or non monnayé en 1940-1947, sur une base mensuelle, provient de la Banque du Canada; ce sont là les seules statistiques publiées.

Les statistiques sur des exportations *nettes* d'or non monnayé, y compris les changements de l'avoir en or spécialement réservé, servent de supplément aux statistiques sur le commerce et sont données ci-dessous.

II.—EXPORTATIONS NETTES D'OR NON MONNAYÉ, 1940-1947

(En millions de dollars)

Mois	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
Janvier	21·6	19·2	15·1	13·9	9·4	8·7	9·3	9·0
Février	12·4	14·7	16·6	12·8	8·1	8·4	9·5	6·9
Mars	16·2	19·7	16·1	12·8	12·9	10·2	10·0	6·8
Avril	18·0	14·3	14·1	13·5	9·3	6·8	7·2	6·4
Mai	16·9	16·1	15·5	12·5	9·4	10·2	10·0	8·2
Juin	15·1	18·4	16·8	12·2	10·9	4·7	7·7	8·6
Juillet	15·9	17·3	16·3	10·0	6·6	8·0	6·6	10·1
Août	17·6	12·6	13·1	10·2	10·0	8·5	7·5	7·5
Septembre	16·5	21·2	15·0	11·8	8·7	6·8	6·8	8·4
Octobre	18·9	17·4	19·3	11·3	8·4	7·7	8·5	9·2
Novembre	16·6	15·4	12·6	8·8	10·1	9·8	6·0	7·2
Décembre	17·3	17·4	13·9	12·2	5·9	6·2	6·7	11·0
TOTAUX	203·0	203·7	184·4	142·0	109·7	96·0	95·8	99·3

Section 2.—Répartition et contexture du commerce extérieur du Canada

Sous-section 1.—Historique du commerce canadien

Depuis que les provinces du Canada se sont fédérées en 1867, deux pays, les États-Unis et le Royaume-Uni, ont joué un rôle de première importance dans le commerce canadien. Le Royaume-Uni avait fourni aux premières provinces canadiennes le gros de leurs nécessités et, pendant plusieurs années, les marchandises britanniques se sont maintenues au premier rang sur le marché du nouveau dominion. Pendant toute cette période, les exportations canadiennes au Royaume-Uni se composent principalement de bois d'œuvre, de bêtes à cornes, de fromage, de fourrures et de poisson; le volume du commerce accuse une augmentation lente mais graduelle de 1868 à 1890.

De 1890 à 1900, des changements radicaux s'annoncent dans l'orientation et la contexture du commerce du Canada. En 1883, la république au sud de nos frontières, qui progresse rapidement, remplace le Royaume-Uni comme source principale d'importations canadiennes et, en 1896, plus de la moitié de nos importations sont de provenance américaine. Depuis lors, les États-Unis dominent le marché canadien.

L'importance de ces deux pays dans le commerce du Canada ressort du tableau 6, page 944, qui présente les chiffres des importations et des exportations durant des années représentatives de 1886 à nos jours.

Commerce des marchandises.—Avant la première guerre mondiale, les exportations canadiennes étaient presque entièrement composées de bois d'œuvre, poisson, fourrures, produits agricoles et minéraux. L'expansion de l'industrie du blé au début du siècle actuel est le plus grand élément de force de cette période. Entre 1896 et 1914, les exportations totales du Canada bondissent de 110 millions de dollars à plus de 431 millions; la valeur des exportations de blé et de farine en 1914 atteint à peu près 140 millions de dollars.

Durant la décennie qui a immédiatement précédé la première Grande Guerre, les besoins d'une organisation industrielle progressive et la rapide colonisation de l'Ouest entraînent de fortes avances des importations de produits du fer et de l'acier, de machinerie et de charbon, en plus de denrées de consommation nécessaires à une économie grandissante et relativement prospère. A l'augmentation rapide du volume des importations vient s'ajouter une affluence de capitaux, surtout du Royaume-Uni.

La première guerre mondiale active l'expansion déjà rapide des industries manufacturières; les produits du fer et de l'acier ainsi que d'autres produits manufacturés font leur apparition en grandes quantités sur les listes d'exportations. Ces produits ouvrés comprennent principalement des munitions et autres articles semblables moins compliqués de matériel de guerre. Après la guerre, cependant, la proportion de produits ouvrés fléchit légèrement et, en 1920, les huit principaux articles d'exportation, dont la valeur globale dépasse 50 p. 100 des exportations totales, sont les produits de l'industrie primaire, soit le blé, la viande, la farine, les planches et les madriers, le papier à journal, les bêtes à cornes, la pâte de bois et le poisson. De 1920 à 1940, les exportations de denrées tendent nettement à renfermer une plus grande quantité de produits ouvrés mais l'activité manufacturière s'oriente de façon générale vers un degré de préparation plus avancé des matières premières, plutôt que vers une mise en valeur graduelle d'une industrie manufacturière séparée et complète. L'industrie de la pâte de bois et du papier en est un exemple frappant. Le produit principal de cette industrie peut être exporté sous trois formes: le bois à pâte, matière brute de base; la pâte de bois, forme intermédiaire; le produit fini, papier à journal (bien que la pâte de bois et le bois à pâte puissent avoir d'autres usages). En 1910, les proportions relatives de ces trois formes du produit sont de 44, 37 et 19 respectivement. En 1920, elles passent à 8, 40 et 52 et, en 1930, à 7, 21 et 72. En 1939, le papier à journal représente 73 p. 100 du total général.

Il faut aussi mentionner l'expansion de l'industrie minière canadienne durant les années qui ont immédiatement suivi la première Grande Guerre. La baisse des prix réduit sensiblement les frais d'exploitation des mines d'or et cette industrie se développe rapidement. En 1941, la production d'or dépasse 200 millions de dollars, bien qu'elle diminue fortement par la suite de près de 50 p. 100 en raison de la seconde Grande Guerre. (L'or ne figure pas aux chiffres du commerce, en raison de la difficulté de distinguer entre les exportations d'or nouveau et les exportations d'or monnayé utilisé pour régler les obligations internationales au compte-capital.) La production de bas métaux, tels que le nickel, le cuivre, le zinc et le plomb, progresse de même rapidement; les exportations totales de ces produits en 1946 dépassent la valeur de la production d'or.

Le tableau ci-dessous donne les proportions relatives de produits exportés à divers degrés de préparation au cours d'années représentatives. La distinction entre les trois formes est quelque peu arbitraire et, dans l'évaluation du pourcentage, il est bon de se rappeler que le groupe des produits finis, du moins avant 1939, comprend en grande partie des matières brutes transformées, telles que la farine, la viande en conserve et le papier à journal.

III.—POURCENTAGES DE MARCHANDISES BRUTES, ENTIÈREMENT OU PARTIELLEMENT OUVRÉES, EXPORTÉES DU CANADA, ANNÉES REPRÉSENTATIVES, 1910-1947

Année	Matières brutes	Partiellement ouvrées	Entièrement ouvrées	Années	Matières brutes	Partiellement ouvrées	Entièrement ouvrées
	%	%	%		%	%	%
1910	51·2	16·1	32·7	1937	38·2	22·5	39·3
1914	63·2	10·1	26·7	1939	27·8	26·6	45·6
1926	46·1	14·7	39·2	1945	26·7	16·6	56·7
1929	48·0	14·5	37·5	1946	26·1	22·1	51·8
1933	42·7	14·2	43·1	1947	23·2	26·0	50·8

La structure du commerce canadien d'importation, selon le degré de préparation, demeure étonnamment stable depuis le début du siècle actuel. Les marchandises entièrement ouvrées représentent de 60 à 70 p. 100 des importations totales et les matières brutes, environ 25 p. 100. Le genre de denrées importées accuse une stabilité semblable. Le charbon, la machinerie agricole et autre, les produits pondéreux du fer et de l'acier et les produits de consommation partiellement ou entièrement ouvrés, tels que les boissons alcooliques, le coton brut et les textiles, la laine et les tissus, le sucre, le caoutchouc, les huiles végétales, le thé et le café, constituent les principaux articles. Un nouvel élément qui exerce vraiment une influence sur la structure du commerce des denrées est la vulgarisation de l'automobile; en 1930, les automobiles et les pièces et le pétrole brut et raffiné représentent 11 p. 100 des importations globales.

Comme le Canada compte beaucoup sur l'exportation pour disposer de l'excédent de sa production et sur l'importation pour s'approvisionner en maintes denrées essentielles, il n'y a pas lieu de s'étonner que le niveau de la prospérité au Canada se soit ressenti, de 1919 à 1939, des fluctuations de la situation économique en d'autres pays. La grave crise du début des années 30 a mis à jour la relation étroite qui existe entre le commerce extérieur et la prospérité domestique. En 1929, la réduction des exportations et l'accroissement des importations, engendré par la prospérité, ont entraîné un déficit au chapitre des denrées. Les chiffres ci-dessous soulignent le caractère désastreux de ce recul:

Année	*Importations*	*Exportations domestiques*	*Année*	*Importations*	*Exportations domestiques*
	(En millions de dollars)				
1927	1,087	1,211	1931	628	588
1928	1,222	1,339	1932	453	490
1929	1,299	1,152	1933	401	529
1930	1,008	864	1934	513	649

Ces chiffres font voir avec quelle rapidité le virus de la crise mondiale peut se transmettre à un pays qui dépend beaucoup de ses exportations et, de là, se propager par la réduction de la demande effective d'importations.

Le commerce au cours des dernières années 30 s'améliore peu à peu, mais ce n'est qu'à la fin de la seconde guerre mondiale qu'il approche le niveau de la prospérité de 1928 et 1929.

Les fluctuations des prix modifient le tableau jusqu'à un certain point. Les prix baissent depuis la Confédération jusqu'aux années 90; puis ils montent graduellement, bien que le niveau en 1914 soit moins élevé qu'en 1868. Entre 1914 et 1920, les prix augmentent de 150 p. 100, ce qui laisse soupçonner que le gain quant au volume du commerce n'est pas aussi considérable que ne l'indiquent les chiffres de la valeur. Cependant, il faut user de prudence dans l'interprétation des fluctuations des prix en temps de guerre; un certain nombre des principales marchandises expédiées outre-mer n'étaient ni produites ni exportées avant la guerre. Après 1920, les prix fléchissent régulièrement jusqu'à 1928, lorsque le niveau est supérieur d'environ 50 p. 100 à ce qu'il était en 1913. La crise précipite une chute jusqu'en 1933, alors que les prix se rétablissent au niveau de 1913. Les prix grimpent de nouveau après le marasme et, en 1938, s'établissent à près de 25 p. 100 de plus qu'en 1913. Durant la seconde guerre mondiale, la hausse des prix a été entravée et, en 1944, le niveau ne dépasse que d'environ un tiers ce qu'il était en 1938.

Répercussions de la seconde Grande Guerre.—La seconde guerre mondiale a stimulé les exportations canadiennes comme l'avait fait la première. En vue de répondre aux besoins des Nations Alliées, les fermes et les usines canadiennes travaillent à plein rendement et la valeur des exportations en 1944 est d'environ quatre fois plus élevée que celle de 1938. Au cours de la même période, les importations font plus que doubler. Le tableau **10**, à la page 947, donne les principales importations au Canada durant 1939 et 1946-1947. Les denrées figurent par ordre d'importance en 1947 et le tableau indique les changements qu'accusent ces principales importations durant cette période.

La différence la plus importante en ce qui concerne les répercussions des deux guerres mondiales sur le commerce est manifeste dans le degré d'expansion industrielle au Canada au début de chacune. En 1914, les industries manufacturières et celles du fer et de l'acier au Canada étaient encore à l'état embryonnaire, et la contribution canadienne aux Alliés a consisté principalement en vivres et en produits minéraux et forestiers. En 1939, l'industrie lourde est solidement établie et la transition à la production de guerre s'accomplit avec beaucoup moins de difficulté. Bien que les produits primaires continuent de dominer dans la liste des exportations, les munitions et le matériel de guerre constituent une partie importante du total. Le tableau suivant indique les groupes qui ont prédominé pendant la guerre.

IV.—EXPORTATIONS, PAR GROUPE IMPORTANT DE TEMPS DE GUERRE, 1940-1946

(En millions de dollars)

Détail	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Blé et farine	145·9	206·7	167·6	300·7	474·2	573·6	377·0
Bacon	58·8	77·5	100·6	116·1	148·3	96·5	66·4
Autres produits agricoles et animaux	178·3	203·3	246·2	356·5	491·7	547·4	493·5
Bois, produits du bois et papier	348·0	387·1	389·8	391·1	440·9	488·0	625·6
Métaux non ferreux	194·7	244·0	308·9	332·7	339·9	352·5	247·8
Munitions et matériel de guerre[1]	84·2	182·5	804·8	1,115·7	1,158·4	753·7	99·9
TOTAUX, EXPORTATIONS DOMESTIQUES[2]	1,179·0	1,621·0	2,363·8	2,971·5	3,440·0	3,218·3	2,312·2

[1] Comprend véhicules automobiles et pièces, véhicules militaires à roues, chars de combat, canons, avions, cartouches, obus, explosifs et approvisionnements de la marine, de l'armée et de l'aviation canadiennes. [2] Comprend d'autres articles non spécifiés.

Une des caractéristiques les plus importantes de l'expansion des exportations durant la guerre est qu'elle s'est produite avec une baisse relativement peu marquée du niveau de vie domestique, si baisse il y a eu.

Le tableau **11**, à la page 947, donne les principales exportations en 1939, 1946 et 1947. Les denrées paraissent par ordre d'importance en 1947 et le tableau fait voir les changements qu'accusent ces principales exportations durant cette période.

Sous-section 2.—Évolution récente du commerce extérieur

Durant toute la guerre, le Canada importe de plus en plus des États-Unis (voir le tableau **2**, page 938). Les importations de machinerie de fer et d'acier, d'outillage-capital lourd, de matériaux de production pour fournitures de guerre, de charbon et de pétrole atteignent des niveaux inconnus jusqu'alors. L'augmentation des revenus au Canada entraîne une augmentation des importations de marchandises de consommation. Il faut tenir compte de ce que certaines marchandises provenant d'autres pays étrangers ont été acheminées vers les ports américains, afin d'éviter les dangers de la route maritime plus longue, avant d'atteindre le Canada et qu'elles ont été attribuées aux États-Unis dans les chiffres du commerce.

En 1947, le commerce canadien commence à manifester certaines tendances d'après-guerre. Les produits canadiens continuent d'être fort recherchés dans le monde entier, surtout les vivres nécessaires à la satisfaction des besoins urgents des régions dévastées. Les exportations de produits forestiers, qui représentent 32 p. 100 de la valeur totale, et celles de bas métaux, dont la part est de 11 p. 100, soulignent l'importance que les produits primaires continuent d'avoir sur le commerce d'exportation du Canada.

Les deux pays qui dominent dans le commerce canadien depuis l'établissement des premières statistiques des exportations et des importations maintiennent leur position en 1947. Les États-Unis reçoivent 37 p. 100 de la valeur des exportations et le Royaume-Uni, 27 p. 100. Environ 60 p. 100 des achats des États-Unis sont des produits forestiers; le papier à journal absorbe plus de 28 p. 100 de la valeur totale des exportations à ce dernier pays. Plus de 60 p. 100 des achats du Royaume-Uni sont des produits alimentaires.

Les pays dont les importations en provenance du Canada sont financées en grande partie par des prêts ou par des dons reçoivent une grande variété de marchandises canadiennes, mais les plus importantes sont des produits alimentaires, des véhicules et des navires destinés à remettre sur pied les réseaux de transport détruits. Les principaux pays de ce groupe paraissent ci-dessous, de même que les principales marchandises qui leur sont exportées en 1947.

Pays	*Valeur*	*Poste*
	(En millions de dollars)	
France	81·1	Camions et pièces, navires, seigle, blé et farine, caoutchouc, cuivre, plomb, nickel, zinc, locomotives.
Pays-Bas	55·9	Camions, vêtements en laine, blé, planches et madriers, cuivre, engrais chimiques, navires.
Belgique	52·7	Blé, poisson en conserves, viandes en conserves, aluminium.
Italie	35·7	Farine, seigle, caoutchouc, aluminium.
Chine	35·0	Farine, navires, traverses de chemin de fer, papier à journal, machinerie, cuivre, engrais chimiques.
Norvège	20·3	Blé, farine, nickel, cuivre, seigle.
Pologne	15·4	Viandes en conserves, dons, poisson, seigle, aluminium.

Les exportations canadiennes aux pays du Commonwealth britannique, autres que le Royaume-Uni, dépassent 417 millions de dollars en 1947. Le blé, les locomotives et les wagons ferroviaires, les automobiles et pièces et le bois d'œuvre prédominent, bien que la liste des exportations à ces pays révèle une grande variété de marchandises. Les principales exportations aux pays les plus importants sont les suivantes:

Pays	*Valeur*	*Poste*
	(En millions de dollars)	
Antilles britanniques	81·7	Farine, aliments divers, vêtements et marchandises ouvrées.
Union Sud-Africaine	66·7	Planches et madriers, poisson en conserves, automobiles et pièces, papier, produits textiles.
Australie	60·3	Automobiles et pièces, papier à journal, planches et madriers, cotonnades, tissus en soie artificielle, aluminium.
Terre-Neuve	55·1	Farine, charbon, essence, vêtements, chaussures, machinerie.
Inde	42·9	Farine, automobiles et pièces, papier, aluminium, cuivre.

Les chiffres de 1947 révèlent une très forte augmentation quant à la valeur des exportations au pays de l'Amérique latine. Les exportations aux vingt pays de ce groupe embrassent les produits primaires aussi bien que les produits ouvrés. Les quatre pays en tête, de même que les principales marchandises exportées, sont les suivants:

Pays	*Valeur*	*Poste*
	(En millions de dollars)	
Argentine	31·7	Papier à journal, caoutchouc brut, planches et madriers, machines à coudre, machines agricoles, pommes de terre, automobiles, avions, aluminium.
Brésil	31·7	Farine, papier à journal, machines à coudre, navires, plomb, aluminium.
Venezuela	13·0	Farine, papier à journal, automobiles, machinerie.
Mexique	11·7	Papier à journal, machinerie, cuir, machines agricoles, wagons ferroviaires.

Le volume des importations canadiennes a toujours été associé étroitement au niveau du revenu national et de la prospérité domestique. En 1947, alors que le revenu national se maintient près du sommet de temps de guerre atteint en 1944 et que les restrictions imposées durant la guerre sont en grande partie supprimées, les dépenses des consommateurs touchent un point culminant. La demande accumulée se reflète dans les chiffres d'importation, particulièrement en ce qui concerne les marchandises de consommation. L'accroissement des ventes domestiques de marchandises produites au Canada détermine une augmentation des besoins de combustibles, de matières premières de production et d'outillage-capital. La prospérité du secteur agricole, attribuable partiellement aux subventions versées aux exportations, accentue la demande de machinerie agricole importée. La hausse des prix au cours de l'année entière semble peu influer sur le niveau des importations; c'est la disponibilité qui importe surtout.

La valeur totale des importations s'établit à environ 2,600 millions de dollars en 1947; environ les trois quarts de cette somme proviennent des États-Unis. En dépit de l'augmentation de la production en vue de l'exportation dans d'autres pays,

les États-Unis semblent tenir plus fermement le marché canadien qu'ils ne le faisaient avant la guerre. La demande canadienne de marchandises américaines est le résultat de plusieurs facteurs. A compter des années 20, les Canadiens ne cessent de préférer de plus en plus les produits de consommation ouvrés aux États-Unis ou les produits domestiques de type américain. Cette préférence croissante est naturelle. En effet, des établissements américains ont créé au Canada des filiales de plus en plus nombreuses; les Canadiens sont atteints par la radio, les revues et les campagnes nationales de publicité des États-Unis; les industries américaines sont à proximité des consommateurs canadiens; les problèmes que suscite le change entre les deux pays sont réduits au minimum; une bonne partie des habitants des deux pays parlent la même langue; enfin, les méthodes commerciales y sont semblables. Le rétablissement de la parité du dollar canadien et du dollar américain, au début de juillet 1946, a partiellement contribué à neutraliser la hausse des prix et amélioré la position des marchandises américaines sur le marché canadien. La tendance est particulièrement prononcée en 1947, alors que la valeur des importations provenant des États-Unis est de 40 p. 100 supérieure à ce qu'elle était en 1946. Les exportations à ce même pays ne vont pas de pair et le déficit des denrées au compte courant s'élève à plus de 900 millions de dollars en 1947.

A l'exclusion des États-Unis, les sources d'importations canadiennes peuvent se répartir entre trois principaux groupes géographiques. Le Royaume-Uni constitue le premier groupe; les importations commerciales en provenance de ce pays sont évaluées en 1947 à $183,700,000, soit une augmentation de 34 p. 100 au regard de 1946 et de 49 p. 100 par rapport à la moyenne de 1935-1939. Les principales denrées importées du Royaume-Uni sont les tissus et filés de laine, les cotonnades, l'étain et les articles de table.

Le deuxième groupe en importance comprend les pays du Commonwealth; les importations totales provenant de cette source sont évaluées à $165,024,000 ou de 19 p. 100 de plus qu'en 1946. Les principaux pays et les principaux articles qui en sont importés sont mentionnés ci-dessous:

Pays	*Valeur*	*Poste*
	(En millions de dollars)	
Inde	42·2	Tissus de jute, thé, tapis.
Malaisie britannique	16·9	Caoutchouc, étain.
Australie	14·2	Laine, raisins secs, peaux de lapins, vins.
Guyane anglaise	12·4	Minerai de bauxite, sucre.
Ceylan	11·7	Thé, caoutchouc, cocos.
Nouvelle-Zélande	10·8	Laine, boyaux à saucisse, peaux.

Les importations venues de l'Amérique latine, d'une valeur de $159,100,000, constituent le troisième groupe en importance. Le total de 1947 s'établit à 27 p. 100 de plus que le chiffre correspondant de 1946 et excède de plus de huit fois la moyenne de 1935-1939. Voici les principaux pays et les denrées qu'ils exportent au Canada:

Pays	*Valeur*	*Poste*
	(En millions de dollars)	
Venezuela	46·7	Pétrole brut.
Cuba	23·7	Sucre, ananas, tabac, alcool industriel.
Argentine	18·0	Huiles végétales, teintures, vins.
Mexique	17·0	Coton brut, fibres végétales, tomates.
Brésil	13·9	Café, coton brut, cire, fèves de cacao.
Guatemala	9·5	Bananes, café.
Colombie	9·2	Café, pétrole brut.

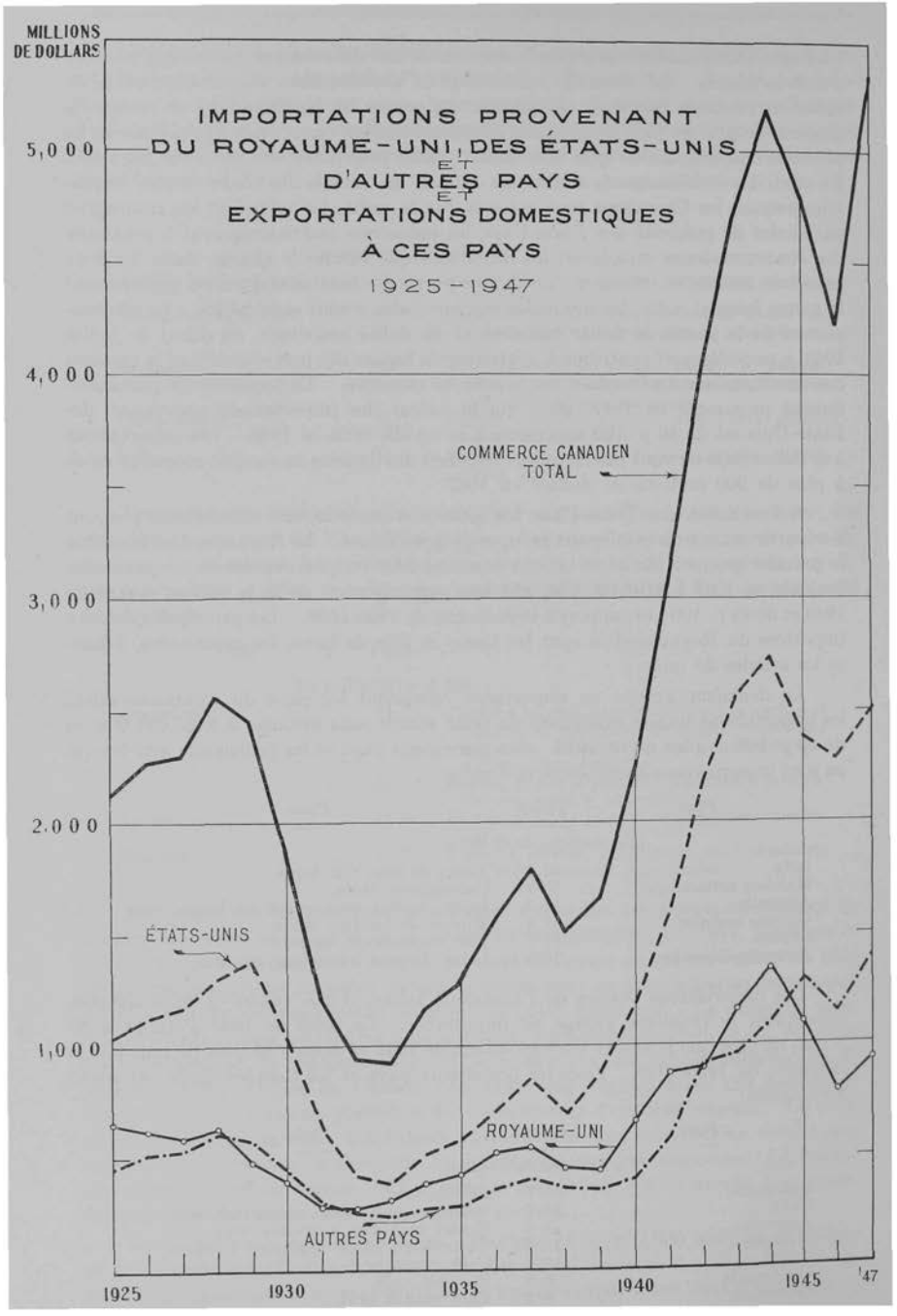
MILLIONS DE DOLLARS
IMPORTATIONS PROVENANT DU ROYAUME-UNI, DES ÉTATS-UNIS ET D'AUTRES PAYS ET EXPORTATIONS DOMESTIQUES À CES PAYS
1925 - 1947
5,000
4,000
3,000
2,000
1,000
COMMERCE CANADIEN TOTAL
ÉTATS-UNIS
ROYAUME-UNI
AUTRES PAYS
1925
1930
1935
1940
1945
'47

Section 3.—Statistique du commerce extérieur

Pour l'étude des chiffres des tableaux suivants, on devra se reporter aux remarques explicatives concernant la statistique du commerce, aux pp. 927-929. Il faut remarquer que les importations et exportations d'or sont exclues de tous les tableaux. Le chiffre des importations en provenance du Royaume-Uni, de 1939 à 1946, est déformé par l'inclusion de quantités considérables d'articles non commerciaux dans les rapports du commerce (voir p. 928). Les statistiques relatives au Royaume-Uni ne pourront être vues sous leur vrai jour que si ces articles non commerciaux sont exclus des statistiques connues sur les importations.

Sous-section 1.—Commerce par région géographique

Les tableaux de la présente sous-section fournissent des renseignements sur le commerce total du Canada avec l'étranger, par continent et par pays: les tableaux **4** à **7** portent en particulier sur la répartition de ce commerce entre les pays de l'Empire et les pays étrangers.

1.—Commerce du Canada (à l'exclusion de l'or) avec tous les pays, 1919-1947

NOTA.—Les chiffres établis d'après l'année civile n'existent que depuis 1919; les chiffres des années financières 1868-1919 paraissent aux pp. 538-539 de l'*Annuaire* de 1940.

Année	Importations			Exportations			Balance du commerce: excédent des exportations (+), des importations (−)
	Imposables	En franchise	Totales	Produits canadiens	Produits étrangers	Totales	
	$	$	$	$	$	$	$
1919...	607,458,191	333,555,422	941,013,613	1,235,958,483	53,833,452	1,289,791,935	+348,778,322
1920...	890,847,353	446,073,668	1,336,921,021	1,268,014,533	30,147,672	1,298,162,205	− 38,758,816
1921...	546,863,395	252,615,088	799,478,483	800,149,296	13,994,461	814,143,757	+ 14,665,274
1922...	513,330,771	249,078,538	762,409,309	880,408,645	13,815,268	894,223,913	+131,814,604
1923...	594,098,589	308,931,926	903,030,515	1,002,401,467	13,584,849	1,015,986,316	+112,955,801
1924...	528,912,308	279,232,265	808,144,573	1,029,699,449	12,553,718	1,042,253,167	+234,108,594
1925...	561,061,127	329,132,221	890,193,348	1,239,554,207	12,111,941	1,251,666,148	+361,472,800
1926...	642,448,478	365,893,433	1,008,341,911	1,261,241,525	15,357,292	1,276,598,817	+268,256,906
1927...	696,253,024	390,864,906	1,087,117,930	1,210,596,998	20,445,231	1,231,042,229	+143,924,299
1928...	788,271,150	434,046,766	1,222,317,916	1,339,409,562	24,378,794	1,363,788,356	+141,470,440
1929...	849,114,653	449,878,039	1,298,992,692	1,152,416,330	25,926,117	1,178,342,447	−120,650,245
1930...	647,230,123	361,249,356	1,008,479,479	863,683,761	19,463,987	883,147,748	−125,331,731
1931...	416,179,513	211,918,873	628,098,386	587,653,440	11,907,020	599,560,460	− 28,537,926
1932...	288,425,260	164,188,997	452,614,257	489,883,112	8,030,485	497,913,597	+ 45,299,340
1933...	235,195,782	166,018,529	401,214,311	529,449,529	6,034,260	535,483,789	+134,269,478
1934...	295,566,101	217,903,396	513,469,497	649,314,236	6,991,992	656,306,228	+142,836,731
1935...	306,913,652	243,400,899	550,314,551	724,977,459	12,958,420	737,935,879	+187,621,328
1936...	350,903,936	284,286,908	635,190,844	937,824,933	12,684,319	950,509,252	+315,318,408
1937...	436,327,558	372,568,767	808,896,325	997,366,918	14,754,862	1,012,121,780	+203,225,455
1938...	379,095,355	298,355,999	677,451,354	837,583,917	11,100,216	848,684,133	+171,232,779
1939...	427,470,633	323,584,901	751,055,534	924,926,104	10,995,609	935,921,713	+184,866,179
1940...	582,934,898	499,015,821	1,081,950,719	1,178,954,420	14,263,172	1,193,217,592	+111,266,873
1941...	732,791,033	716,000,617	1,448,791,650	1,621,003,175	19,451,366	1,640,454,541	+191,662,891
1942...	715,018,745	929,223,188	1,644,241,933	2,363,773,296	21,692,750	2,385,466,046	+741,224,113
1943...	836,548,673	898,528,217	1,735,076,890	2,971,475,277	29,877,002	3,001,352,279	+1,266,275,389
1944...	884,751,584	874,146,613	1,758,898,197	3,439,953,165	43,145,447	3,483,098,612	+1,724,200,415
1945...	798,795,201	786,979,941	1,585,775,142	3,218,330,353	49,093,935	3,267,424,288	+1,681,649,146
1946...	1,078,943,972	848,335,430	1,927,279,402	2,312,215,301	26,950,546	2,339,165,847	+411,886,445
1947...	1,562,690,081	1,011,254,044	2,573,944,125	2,774,902,355	36,888,055	2,811,790,410	+237,846,285

2.—Commerce du Canada, par continent, 1939 et 1945-1947

NOTA.—Les pourcentages de 1945 et 1946 sont quelque peu déformés par l'inclusion, dans les chiffres sur les importations, du matériel militaire canadien retourné d'outre-mer.

Continent	1939		1945		1946		1947	
	En millions de dollars	%	En millions de dollars	%	En millions de dollars	%	En millions de dollars	%
Importations								
Europe—								
Royaume-Uni	114·0	15·2	140·5	8·9	201·4	10·4	189·4	7·4
Autres	37·1	4·9	18·6	1·2	39·7	2·1	57·7	2·2
Amérique du Nord—								
États-Unis	496·9	66·1	1,202·4	75·8	1,405·3	72·9	1,974·7	76·7
Autres	17·1	2·3	76·9	4·8	93·9	4·9	110·3	4·3
Amérique du Sud	21·1	2·8	56·7	3·6	79·6	4·1	102·1	4·0
Asie	38·1	5·1	40·4	2·5	47·9	2·5	87·3	3·4
Océanie	18·6	2·5	28·5	1·8	35·7	1·9	30·0	1·1
Afrique	8·2	1·1	21·8	1·4	23·8	1·2	22·6	0·9
Totaux, importations	**751·1**	**100·0**	**1,585·8**	**100·0**	**1,927·3**	**100·0**	**2,574·1**	**100·0**
Exportations (canadiennes)								
Europe—								
Royaume-Uni	328·1	35·5	963·2	29·9	597·5	25·8	751·2	27·1
Autres	57·9	6·3	406·0	12·6	334·4	14·5	372·3	13·4
Amérique du Nord—								
États-Unis	380·4	41·1	1,197·0	37·2	887·9	38·4	1,034·2	37·3
Autres	28·7	3·1	108·6	3·4	122·6	5·3	164·1	5·9
Amérique du Sud	16·2	1·8	47·6	1·5	77·2	3·3	111·5	4·0
Asie	44·8	4·8	336·7	10·5	128·8	5·6	133·0	4·8
Océanie	46·1	5·0	55·6	1·7	57·6	2·5	102·9	3·7
Afrique	22·7	2·4	103·6	3·2	106·2	4·6	105·7	3·8
Totaux, exportations	**924·9**	**100·0**	**3,218·3**	**100·0**	**2,312·2**	**100·0**	**2,774·9**	**100·0**

3.—Commerce du Canada, par principaux pays, 1939, 1946 et 1947

NOTA.—Pays classés par ordre d'importance, 1947

Rang			Pays	1947	1946	1939
1939	1946	1947				
			Importations	(en milliers de dollars)		
1	1	1	États-Unis	1,974,679	1,405,297	496,898
2	2	2	Royaume-Uni	189,370	201,433	114,007
27	4	3	Venezuela	46,688	26,886	1,943
5	3	4	Inde	42,250	27,877	10,358
31	10	5	Cuba	23,751	13,228	889
12	8	6	Argentine	17,961	14,372	4,406
37	7	7	Mexique	16,980	14,610	479
3	19	8	Malaisie britannique	16,908	5,871	13,145
4	5	9	Australie	14,222	19,754	11,269
29	9	10	Brésil	13,888	14,018	1,111
7	11	11	Guyane britannique	12,358	12,187	6,891
19	13	12	Suisse	11,941	11,148	3,459
18	28	13	Ceylan	11,653	3,745	3,562
13	12	14	Nouvelle-Zélande	10,831	11,956	4,266
8	25	15	Belgique	10,120	4,429	6,772

3.—Commerce du Canada, par principaux pays, 1939, 1946 et 1947—fin

Rang 1939	Rang 1946	Rang 1947	Pays	1947	1946	1939
				(en milliers de dollars)		
			Importations—fin			
–	32	16	Guatemala	9,488	2,928	164
26	16	17	Terre-Neuve	9,427	9,268	1,955
10	15	18	Colombie	9,197	9,708	5,437
9	23	19	France	8,755	4,610	6,028
–	30	20	Antilles néerlandaises	8,648	3,186	270
–	18	21	République Dominicaine	8,186	7,126	16
–	38	22	Îles Philippines	8,063	2,058	451
15	20	23	Barbade	7,776	5,548	3,874
22	29	24	Afrique britannique de l'Est	7,683	3,603	2,626
–	6	25	Honduras	6,999	15,573	17
–	21	26	Côte de l'Or	6,493	5,381	251
12	14	27	Jamaïque	6,371	10,484	4,357
21	26	28	Trinidad et Tobago	5,654	4,137	2,668
33	49	29	Norvège	4,999	836	680
14	17	30	Union Sud-Africaine	4,257	7,892	3,991
			Totaux, 30 pays ci-dessus	**2,525,596**	**1,879,149**	**712,240**
			Totaux généraux importations	**2,573,944**	**1,927,279**	**751,056**
			Exportations canadiennes			
1	1	1	États-Unis	1,034,226	887,941	380,392
2	2	2	Royaume-Uni	751,198	597,506	328,099
12	3	3	France	81,058	74,380	6,973
5	4	4	Union Sud-Africaine	67,139	68,633	17,965
3	9	5	Australie	60,294	38,194	32,029
'10	10	6	Pays-Bas	55,940	33,883	7,357
8	8	7	Terre-Neuve	55,085	38,229	8,506
11	5	8	Belgique	52,749	63,626	7,261
13	6	9	Inde	42,947	49,046	5,166
6	17	10	Nouvelle-Zélande	37,386	16,110	11,954
23	13	11	Italie	35,688	20,387	2,231
22	7	12	Chine	34,984	42,915	2,636
18	20	13	Argentine	31,697	14,039	4,117
14	11	14	Brésil	31,660	24,602	4,407
17	15	15	Trinidad et Tobago	26,354	19,140	4,211
7	14	16	Norvège	20,320	19,267	10,904
15	18	17	Jamaïque	18,214	15,500	4,313
19	32	18	Eire	17,598	7,956	3,597
16	26	19	Suède	17,461	9,133	4,284
36	12	20	Pologne	15,380	22,501	1,280
22	30	21	Suisse	14,196	8,636	1,850
–	24	22	Tchécoslovaquie	13,779	9,871	181
25	21	23	Venezuela	12,989	11,086	1,702
19	23	24	Mexique	11,701	10,536	3,004
–	19	25	Égypte	10,922	15,086	369
23	29	26	Îles Philippines	10,448	8,901	1,819
30	33	27	Guyane britannique	10,273	7,109	1,586
24	28	28	Colombie	9,950	8,930	1,781
29	36	29	Barbade	9,063	6,205	1,604
–	42	30	Palestine	8,473	3,562	230
			Totaux, 30 pays ci-dessus	**2,599,172**	**2,152,910**	**861,808**
			Totaux généraux, exportations	**2,774,902**	**2,312,215**	**924,926**

4.—Importations totales, par pays, 1941-1947, et moyennes, 1935-1939

Pays	Milliers de dollars							
	Moyenne 1935-1939	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
Pays britanniques								
Royaume-Uni	124,047	219,419	161,113	134,965	110,599	140,517	210,433	189,370
Eire	69	157	70	2	3	9	53	76
Aden	4	3	24	2	3	2	néant	néant
Afrique britannique de l'Est	2,683	2,115	3,477	1,174	1,081	1,539	3,603	7,683
Rhodésie du Sud	316	494	301	1,146	356	542	93	181
Rhodésie du Nord								29
Union Sud-Africaine	4,210	4,182	4,732	3,770	5,551	8,433	7,892	4,228
Autres pays, Afrique britannique du Sud								[1]
Côte de l'Or	701	2,157	2,653	1,713	1,758	6,367	5,381	6,493
Nigeria	370	723	579	951	2,402	3,422	4,772	2,149
Sierra-Leone	7	2	3	[1]	néant	9	néant	18
Autres pays, Afrique britannique de l'Ouest	[1]	néant	néant	néant	"	néant	"	néant
Soudan britannique	25	31	68	19	34	67	53	26
Inde	8,531	17,867	21,346	17,091	27,878	30,568	27,877	42,250
Birmanie	165	281	67	néant	néant	néant	1	3
Ceylan	4,015	6,064	6,784	5,605	4,262	5,682	3,745	11,653
Malaisie britannique	11,154	38,737	14,651	[2]	néant	néant	5,871	16,908
Autres pays, Indes orientales britanniques	79	141	30	néant	"	"	néant	30
Bermudes	102	90	209	27	490	94	122	57
Guyane britannique	5,846	8,429	6,091	8,255	7,225	9,338	12,187	12,358
Honduras britannique	87	342	272	428	456	450	1,221	584
Barbade	3,261	3,948	700	5,115	8,207	5,466	5,548	7,776
Jamaïque	5,160	6,782	5,572	9,350	12,624	9,273	10,484	6,371
Trinidad et Tobago	2,387	3,899	2,009	758	979	3,101	4,137	5,654
Bahama	1,816	2,184	714	1,044	1,147	857	788	615
Îles Caraïbes								199
Îles Falkland	[2]	néant	273	1,041	244	424	néant	néant
Gibraltar	[1]	"	[1]	néant	néant	néant	"	"
Hong-Kong	842	916	410[2]	[1][2]	"	"	163	982
Malte	2	néant	32	10	3	21	56	12
Terre-Neuve	2,188	4,273	5,116	7,176	9,306	16,600	9,268	9,427
Australie	9,728	19,235	12,889	11,453	12,540	17,180	19,754	14,222
Fidji	2,341	3,849	3,091	2,301	3,628	1,607	3,123	4,178
Nouvelle-Zélande	4,754	13,552	19,892	24,776	8,744	9,276	11,956	10,831
Autres, Océanie britannique	3	néant	282	6	229	409	420	néant
Palestine	68	70	327	444	605	415	500	31
Totaux, pays britanniques	**194,961**	**359,942**	**273,777**	**238,631**	**220,354**	**271,668**	**340,501**	**354,394**
Pays étrangers								
Abyssinie	5	néant	néant	néant	néant	2	1	9
Albanie	1	"	"	"	"	néant	néant	néant
Afghanistan	1	"	7	1	58	2,079	1,587	"
Argentine	5,374	4,764	9,739	10,199	9,564	7,333	14,372	17,961
Autriche	245	néant	néant	néant	néant	néant	néant	89
Belgique	6,328	76	6	1	"	380	4,429	10,120
Congo belge	5	306	504	1,736	792	333	664	815
Bolivie	26	10	26	néant	14	25	32	8
Brésil	920	19,444	11,166	4,800	7,224	7,601	14,018	13,888
Bulgarie	4	[1]	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Chili	125	233	792	596	723	562	424	339
Chine	3,344	2,549	117	21	2	[1]	2,321	2,304
Colombie	5,139	12,912	1,997	5,021	13,782	11,678	9,708	9,197
Costa-Rica	77	546	1,493	1,529	1,361	594	1,546	727
Cuba	615	4,330	5,913	8,552	4,229	7,512	13,228	23,751
Tchécoslovaquie	1,979	néant	néant	néant	néant	néant	964	3,645
Danemark	165	4	[1]	"	"	6	157	1,455
Groenland	311	477	1,471	1,254	128	271	271	néant
République Dominicaine	4	4,832	612	169	4,962	6,201	7,127	8,186
Équateur	41	170	48	260	566	1,964	157	207
Égypte	728	2,658	1,061	57	179	213	252	205
Estonie	23	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant

[1] Moins de $500. [2] Dédouanées.

4.—Importations totales, par pays, 1941-1947, et moyennes, 1935-1939—fin

Pays	Milliers de dollars							
	Moyenne 1935-1939	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
Pays étrangers—fin								
Finlande	70	[1]	[1]	"	"	"	23	30
France	6,382	335	21	6	9	273	4,610	8,755
Afrique française	61	3	néant	76	32	308	353	252
Indes orientales françaises	126	8	"	néant	4	néant	néant	1
Guyane française	1	néant	"	"	néant	"	[1]	[1]
Océanie française	3	177	47	216	8	44	22	18
Antilles françaises	1	néant	2	néant	87	94	3	19
Madagscar	31	"	70	52	80	119	123	18
St-Pierre-et-Miquelon	26	9	17	24	13	11	7	15
Allemagne	10,364	11[2]	2[2]	néant	néant	2	11	498
Grèce	47	29	13	1	"	2	64	95
Guatemala	67	608	1,098	1,070	2,693	1,779	2,928	9,488
Haïti	63	331	221	686	2,097	514	778	227
Honduras	49	78	168	193	1,349	8,017	15,573	6,999
Hongrie	130	néant	néant	néant	néant	néant	néant	50
Islande	3	64	102	1	24	31	9	30
Iraq (Mésopotamie)	357	254	18	néant	néant	974	1,489	1,502
Italie	2,403	44[2]	1[2]	3	[1]	1	2,704	3,872
Tripoli	[1]	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Autres, Afrique italienne	[1]	"	"	"	"	1	4	3
Japon	4,649	2,338	1,045[2]	7[2]	"	néant	3	350
Corée	1	[1]	néant	néant	"	"	néant	néant
Lettonie	11	néant	1	"	"	"	"	"
Libérie	14	1	1	"	8	12	60	25
Lithuanie	4	néant	néant	"	néant	néant	néant	néant
Mexique	667	1,896	4,970	12,503	13,119	13,508	14,610	16,980
Maroc	32	néant	néant	néant	néant	111	18	36
Pays-Bas	3,984	135	36	47[2]	51	401	2,497	3,530
Indes néerlandaises	800	4,596	1,141	123[2]	22	18	57	200
Guyane néerlandaise	[1]	636	1,920	6,998	1,109	néant	59	519
Antilles néerlandaises	150	912	877	976	508	830	3,186	8,648
Nicaragua	[1]	1	10	218	1	1	29	87
Norvège	742	3	néant	néant	néant	641	836	4,999
Panama	32	388	156	78	6	34	38	2,107
Paraguay	62	106	559	560	208	241	264	232
Perse (Iran)	126	176	71	10	27	406	274	299
Pérou	3,554	2,833	936	692	95	149	847	407
Îles Philippines	563	761	106	néant	néant	[1]	2,058	8,063
Pologne	185	[1]	[1]	"	"	néant	1	3
Portugal	265	570	450	557	1,308	1,658	2,188	1,409
Açores et Madère	157	155	105	89	47	63	241	655
Afrique portugaise	15	188	356	91	128	306	510	392
Asie portugaise	1	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Roumanie	96	"	"	"	"	"	1	1
Salvador	19	431	794	1,208	2,561	1,502	2,428	1,342
Espagne	989	520	406	908	3,024	4,353	4,484	3,002
Îles Canaries	10	6	1	néant	néant	néant	néant	2
Afrique espagnole	néant	néant	néant	"	"	"	[1]	néant
Suède	2,044	670	79	2	24	1,093	3,681	3,184
Suisse	3,110	4,004	3,898	3,752	4,766	7,863	11,149	11,941
Syrie	6	8	6	15	30	19	71	30
Thaïlande (Siam)	84	30	3	néant	néant	néant	12	28
Turquie	293	42	40	14	2	277	1,880	2,672
Union des Républiques socialistes soviétiques	341	78	[1]	2	16	1,747	1,519	181
États-Unis	418,738	1,004,498	1,304,680	1,423,672	1,447,226	1,202,418	1,405,297	1,974,679
Alaska	93	285	462	825	136	113	389	744
Îles Vierges américaines	[1]	néant	néant	néant	néant	néant	32	16
Guam	[1]	"	"	"	"	"	50	néant
Hawaï	186	83	4	3	1	6	346	709
Porto-Rico	13	1	24	17	67	51	198	270
Uruguay	180	688	1,322	551	248	95	618	321
Venezuela	1,662	6,527	9,274	6,004	13,826	17,267	26,886	46,688
Yougoslavie	99	22	néant	néant	néant	néant	2	23
Totaux, pays étrangers	**489,621**	**1,088,850**	**1,370,465**	**1,496,446**	**1,538,544**	**1,314,107**	**1,586,778**	**2,219,550**
Totaux généraux	**684,582**	**1,448,792**	**1,644,242**	**1,735,077**	**1,758,898**	**1,585,775**	**1,927,279**	**2,573,944**

[1] Moins de $500. [2] Dédouanées.

5.—Exportations domestiques, par pays, 1941-1947, et moyennes, 1935-1939

Pays	Milliers de dollars							
	Moyenne 1935–1939	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
Pays britanniques								
Royaume-Uni	353,741	658,228	741,717	1,032,647	1,235,030	963,238	597,506	751,198
Eire	3,861	1,932	4,816	4,985	11,971	14,278	7,956	17,598
Aden	109	84	50	79	127	156	256	1,602
Afrique britannique de l'Est	789	3,898	5,067	18,707	6,209	3,787	2,220	4,682
Rhodésie du Sud	970	3,042	1,247	1,386	1,187	2,008	3,284	7,369
Rhodésie du Nord, Union Sud-Africaine, Autres pays, Afrique britannique du Sud	15,457	36,095	27,543	35,611	23,597	31,593	68,633	450, 66,674, 15
Gambie	35	68	414	553	73	33	63	66
Côte de l'Or	270	722	984	2,062	683	890	871	1,652
Nigeria	145	348	1,147	3,565	912	318	1,021	2,285
Sierra-Leone	203	483	1,851	1,434	852	376	410	811
Autres pays, Afrique britannique de l'Ouest	[1]	[1]	néant	néant	néant	[1]	néant	2
Soudan britannique	109	39	128	224	47	94	510	1,028
Inde	3,732	38,037	167,884	134,576	174,794	307,461	49,046	42,947
Birmanie	71	2,713	434	néant	néant	478	442	823
Ceylan	246	341	1,325	7,364	6,199	8,290	2,140	4,079
Malaisie britannique	2,173	9,630	3,168	néant	néant	1,114	3,224	7,464
Autres pays, Indes orientales britanniques	5	5	néant	"	"	2	51	9
Bermudes	1,381	2,903	2,802	2,011	2,472	2,511	3,805	5,108
Guyane Britannique	1,344	5,543	6,132	5,740	5,738	6,418	7,109	10,273
Honduras britannique	255	279	163	227	532	884	1,110	1,375
Barbade	1,218	3,211	1,761	2,955	4,248	4,750	6,205	9,063
Jamaïque	3,887	8,465	6,881	8,986	13,884	14,404	15,500	18,214
Trinidad et Tobago	3,372	15,152	14,756	13,706	16,474	16,433	19,140	26,354
Bahama, Îles Caraïbes	1,600	3,736	2,931	4,365	5,819	6,865	8,341	3,688, 7,592
Îles Falkland	[1]	2	27	62	115	8	2	39
Gibraltar	9	[1]	6	18	395	586	333	252
Hong-Kong	1,651	3,057	néant	néant	néant	99	4,362	6,397
Malte	377	10	40	990	3,056	4,740	4,671	6,705
Terre-Neuve	8,048	31,874	50,832	43,473	47,950	40,515	38,229	55,085
Australie	28,924	37,290	78,866	46,686	43,513	32,226	38,194	60,294
Fidji	387	433	324	297	461	261	375	1,386
Nouvelle-Zélande	12,799	9,981	30,336	28,114	11,916	19,102	16,110	37,386
Autres, Océanie britannique	25	2	5	22	28	64	20	63
Palestine	251	1,038	180	816	2,169	2,866	3,562	8,473
Totaux, pays britanniques	**447,444**	**878,641**	**1,153,817**	**1,401,661**	**1,620,451**	**1,486,848**	**904,701**	**1,168,501**
Pays étrangers								
Abyssinie	[1]	[1]	néant	[1]	4	7	30	94
Afghanistan	[1]	néant	"	néant	néant	6	1	36
Albanie	3	"	"	"	"	497	122	505
Argentine	4,696	7,172	4,165	3,677	3,645	6,003	14,039	31,697
Autriche	27	néant	néant	néant	néant	[1]	3,679	3,070
Belgique	13,204	"	"	"	1	34,618	63,626	52,749
Congo Belge	89	683	2,612	2,781	1,225	945	1,201	1,292
Bolivie	113	430	261	198	206	319	529	567
Brésil	4,012	8,097	3,738	4,964	7,324	16,748	24,602	31,660
Bulgarie	10	néant	néant	néant	néant	néant	9	14
Chili	848	1,788	1,059	1,028	1,649	2,562	3,565	4,392
Chine	3,808	6,599	7,803	[1]	14,901	6,573	42,915	34,984
Colombie	1,296	1,792	1,215	1,338	2,215	5,011	8,930	9,950
Costa-Rica	103	290	218	174	314	521	873	1,780
Cuba	1,418	2,529	2,117	2,416	3,725	4,535	5,270	7,502
Tchécoslovaquie	881	néant	néant	néant	néant	6,717	9,871	13,779
Danemark	1,438	"	"	"	"	109	1,527	4,328
Groenland	néant	281	414	336	49	888	234	128
République Dominicaine	171	260	152	125	398	732	1,541	1,914
Équateur	93	162	250	215	301	360	801	1,626
Égypte	399	79,195	213,128	188,664	108,290	36,417	15,086	10,922
Estonie	5	néant	néant	néant	néant	néant	néant	[1]

[1] Moins de $500.

5.—Exportations domestiques, par pays, 1941-1947, et moyennes, 1935-1939—fin

Pays	Milliers de dollars							
	Moyenne 1935-1939	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
Pays étrangers—fin								
Finlande	539	83	"	"	"	[1]	507	1,212
France	8,566	néant	"	"	15,865	76,917	74,380	81,058
Afrique française	248	159	612	71,311	32,163	16,908	8,945	4,598
Indes orientales françaises	85	6	néant	néant	néant	[1]	269	858
Guyane française	36	31	63	66	29	50	180	264
Océanie française	80	24	140	24	178	143	121	230
Antilles françaises	157	181	40	49	208	351	1,278	1,743
Madagascar	13	néant	néant	618	72	54	263	177
St-Pierre-et-Miquelon	309	374	585	542	580	737	784	1,158
Allemagne	9,639	néant	néant	néant	néant	2,724	6,867	6,690
Grèce	1,142	176	2,423	6,150	8,574	25,563	9,739	5,440
Guatemala	117	249	243	242	349	424	928	1,630
Haïti	131	121	390	279	505	612	1,121	1,366
Honduras	159	276	242	123	114	188	624	641
Hongrie	4	néant	néant	néant	néant	[1]	1,063	946
Islande	28	1,836	2,708	2,164	2,654	3,681	3,123	2,485
Irak (Mésopotamie)	55	1,175	20,159	22,067	5,747	3,494	3,231	2,160
Italie	2,785	néant	néant	8,815	160,118	89,470	20,387	35,688
Tripoli	[1]	"	"	néant	néant	19	néant	5
Autres, Afrique italienne	2	"	"	"	49	6	3	7
Japon	21,880	1,502	néant	néant	néant	néant	1,027	559
Corée	3	[1]	"	"	"	"	126	30
Lettonie	243	néant	"	"	"	"	néant	néant
Libérie	17	14	12	18	19	84	67	143
Lithuanie	196	néant	néant	néant	néant	néant	[1]	néant
Mexique	2,630	4,255	5,584	8,330	6,273	8,165	10,536	11,700
Maroc	711	29	5	7	1,282	9,192	1,169	1,447
Pays-Bas	10,062	néant	néant	néant	[1]	39,970	33,883	55,940
Indes néerlandaises	801	3,652	548	"	néant	856	6,833	5,807
Guyane néerlandaise	49	140	128	133	195	714	476	826
Antilles néerlandaises	176	424	3,474	484	329	799	1,399	1,844
Nicaragua	72	213	185	215	251	317	366	590
Norvège	7,247	néant	néant	néant	néant	7,842	19,267	20,320
Panama	316	740	765	735	673	1,006	1,502	1,882
Paraguay	8	21	2	15	30	44	85	153
Perse (Iran)	118	39	124	446	1,005	1,816	431	946
Pérou	1,072	1,942	1,026	767	1,339	3,957	3,080	3,695
Iles Philippines	1,523	1,548	néant	néant	néant	2,153	8,901	10,448
Pologne	805	néant	"	"	"	9,249	22,501	15,380
Portugal	170	492	343	888	620	2,356	2,662	3,502
Açores et Madère	8	2	1	néant	69	21	71	392
Afrique portugaise	1,675	617	185	120	381	812	2,128	1,898
Asie portugaise	1	2	néant	néant	1	4	76	147
Roumanie	52	néant	"	"	néant	néant	1	102
Salvador	69	252	196	155	275	386	454	665
Espagne	495	240	11	169	90	992	695	941
Iles Canaries	17	[1]	néant	45	néant	49	333	46
Afrique espagnole	9	néant	"	5	1	néant	néant	62
Suède	3,593	28	9	44	16	4,169	9,133	17,461
Suisse	948	1,497	6,270	11,580	16,129	10,922	8,636	14,196
Syrie	80	2	28	69	67	630	228	2,546
Thaïlande (Siam)	22	123	néant	néant	néant	néant	58	415
Turquie	388	17	412	14,452	7,064	710	1,618	2,229
Union des Républiques socialistes soviétiques	336	5,331	36,603	57,660	103,264	58,820	17,705	4,866
États-Unis	321,294	599,713	885,523	1,149,233	1,301,322	1,196,977	887,941	1,034,226
Alaska	154	231	246	89	278	223	276	300
Iles Vierges américaines	42	86	54	24	8	18	110	160
Guam	2	16	1	[1]	1	5	5	199
Hawaï	1,207	1,375	933	2,907	1,956	3,934	2,758	3,299
Porto-Rico	425	1,185	870	1,279	1,971	2,301	2,926	2,605
Uruguay	310	931	884	843	1,331	1,857	2,671	3,371
Venezuela	1,139	1,734	797	736	1,810	4,053	11,086	12,989
Yougoslavie	18	[1]	néant	néant	néant	11,710	12,030	6,729
Totaux, pays étrangers	**437,092**	**742,362**	**1,209,956**	**1,569,814**	**1,819,502**	**1,731,482**	**1,407,514**	**1,606,401**
Totaux généraux	**884,536**	**1,621,003**	**2,363,773**	**2,971,475**	**3,439,953**	**3,218,330**	**2,312,215**	**2,774,902**

[1] Moins de $500.

6.—Commerce avec l'Empire britannique et les pays étrangers, années représentatives, 1886-1947

Détail et année	Commerce canadien avec—							
	le Royaume-Uni		es États-Unis		les autres pays de l'Empire		les autres pays étrangers	
	Valeur	% du total	Valeur	% du total	Valeur	% du total	Valeur	% du total
Importations	millions de dollars		millions de dollars		millions de dollars		millions de dollars	
Terminée le 31 mars—								
1886	39·0	40·7	42·8	44·6	2·4	2·5	11·8	12·2
1891	42·0	37·7	52·0	46·7	2·3	2·1	15·2	13·5
1896	32·8	31·2	53·5	50·8	2·4	2·2	16·6	15·8
1901	42·8	24·1	107·4	60·3	3·8	2·2	23·9	13·4
1906	69·2	24·4	169·3	59·6	14·6	5·1	30·7	10·9
1911	109·9	24·3	275·8	60·8	19·5	4·4	47·4	10·5
1916	77·4	15·2	370·9	73·0	27·8	5·5	32·1	6·3
1921	214·0	17·3	856·2	69·0	52·0	4·2	118·0	9·5
Terminée le 31 décembre—								
1926	164·7	16·3	668·7	66·3	49·9	5·0	125·0	12·4
1929	194·8	15·0	893·6	68·8	62·3	4·8	148·3	11·4
1930	162·6	16·1	653·7	64·8	65·2	6·5	127·0	12·6
1937	147·3	18·2	490·5	60·7	89·3	11·0	81·8	10·1
1939	114·0	15·2	496·9	66·1	74·9	10·0	65·3	8·7
1941	219·4	15·1	1,004·5	69 4	140 5	9·7	84·4	5·8
1942	161·1	9·8	1,304·7	79·3	112·7	6·9	65·8	4·0
1943	135·0	7·7	1,423·7	82·1	103·7	6·0	72·8	4·2
1944	110·6	6·3	1,447·2	82·3	109·8	6·2	91·3	5·2
1945[1]	140·5	8·9	1,202·4	75·8	131·2	8·2	111·7	7·1
1946[1]	201·4	10·4	1,405·3	72·9	139·1	7·2	181·5	9·4
1947	189·4	7·4	1,974·7	76·7	165·0	6·4	244·9	9·5
Exportations (domestiques)								
Terminée le 31 mars—								
1886	36·7	47·2	34·3	44·1	3·3	4·2	3·5	4·5
1891	43·2	48·8	37·7	42·6	3·9	4·4	3·8	4·2
1896	62·7	57·2	37·8	34·4	4·0	3·7	5·2	4·7
1901	92·9	52·3	68·0	38·3	7·9	4·5	8·7	4·9
1906	127·5	54·2	83·5	35·5	11·0	4·6	13·5	5·7
1911	132·2	48·2	104·1	38·0	16·8	6·1	21·2	7·7
1916	451·9	60 9	201 1	27·1	30·7	4·2	58·0	7·8
1921	312·8	26·3	542·3	45·6	90·6	7·6	243·4	20·5
Terminée le 31 décembre—								
1926	459·2	36·4	457·9	36·3	95·7	7·6	248·4	19·7
1929	290·3	25·2	492·7	42·8	105·0	9·1	264·4	22·9
1930	235·2	27·2	373·4	43·3	81·1	9·4	173·9	20·1
1937	402·1	40·3	360·0	36·1	104·2	10·4	131·1	13·2
1939	328·1	35·5	380·4	41·1	102·7	11·1	113 7	12 3
1941	658·2	40·6	599·7	37·0	220·4	13·6	142·6	8·8
1942	741·7	31·4	885·5	37·5	412·1	17·4	324·4	13·7
1943	1,032·6	34·8	1,149·2	38·7	369·0	12·4	420·6	14·2
1944	1,235·0	35·9	1,301·3	37·8	385·4	11·2	518·2	15·1
1945	963·2	29·9	1,197·0	37·2	523·6	16·3	534·5	16·6
1946	597·5	25·8	887·9	38·4	307·2	13·3	519·6	22·4
1947	751·2	27·1	1,034·2	37·3	417·3	15·0	572·2	20·6

[1] Voir p. 928 au sujet du matériel militaire revenu au pays. Les pourcentages sont considérablement déformés par ce facteur en 1945 et 1946. Le matériel militaire exclu, les pourcentages deviennent 7·8, 76·7, 8·4, 7·1 en 1945; 7·6, 75·3, 7·4, 9·7 en 1946.

A la p. 932 de l'*Annuaire* de 1947, on a fait observer que les statistiques sur les importations imposables et en franchise en provenance des pays de l'Empire britannique et étrangers et les droits de douane ad valorem perçus n'étaient pas connues alors, mais seraient communiquées dans la présente édition.

Les tableaux 7 et 8 indiquent les importations imposables et en franchise en 1946-1947 ainsi que les proportions et les droits ad valorem de 1939 à 1947.

7.—Importations imposables et en franchise en provenance des principaux pays de l'Empire britannique et étrangers, 1946 et 1947

Pays	Importations, 1946			Importations, 1947		
	Imposables	En franchise	Totales	Imposables	En franchise	Totales
	$	$	$	$	$	$
Pays britanniques						
Royaume-Uni	51,595,424	149,837,796	201,433,220	76,498,936	112,870,919	189,369,855
Eire	12,209	41,237	53,446	27,261	48,593	75,854
Afrique britannique de l'Est	7,572	3,595,894	3,603,466	655,463	7,027,317	7,682,780
Rhodésie du Sud	91,648	1,396	93,044	71,522	109,465	180,987
Rhodésie du Nord				26,370	2,299	28,669
Union Sud-Africaine	631,861	7,259,764	7,891,625	653,510	3,574,015	4,227,525
Autres pays, Afrique britannique du Sud				152	néant	152
Côte de l'Or	3,417,370	1,963,719	5,381,089	3,517,542	2,975,585	6,493,127
Nigeria	1,845,541	2,926,003	4,771,544	1,617,954	531,043	2,148,997
Inde	11,300,711	16,576,665	27,877,376	12,383,112	29,866,693	42,249,805
Ceylan	3,602,563	142,774	3,745,337	9,382,868	2,269,712	11,652,580
Malaisie britannique	3,419	5,867,912	5,871,331	192,334	16,716,060	16,908,394
Bermudes	21,128	100,530	121,658	9,918	46,870	56,788
Guyane britannique	313,998	11,872,898	12,186,896	2,545,840	9,811,735	12,357,575
Barbade	498,644	5,049,458	5,548,102	332,480	7,443,171	7,775,651
Jamaïque	2,277,085	8,206,777	10,483,862	2,372,857	3,998,402	6,371,259
Trinidad et Tobago	637,462	3,499,433	4,136,895	748,742	4,905,602	5,654,344
Autres pays, Indes occidentales britanniques	62,765	725,157	787,922	80,733	733,687	814,420
Terre-Neuve	94,947	9,173,204	9,268,151	50,216	9,376,297	9,426,513
Australie	1,426,098	18,327,841	19,753,939	2,049,353	12,173,119	14,222,472
Fidji	78	3,122,491	3,122,569	1,698,623	2,479,240	4,177,863
Nouvelle-Zélande	110,039	11,845,497	11,955,536	1,325,281	9,506,088	10,831,369
Totaux, pays britanniques[1]	**78,227,298**	**262,273,414**	**340,500,712**	**117,026,443**	**237,367,412**	**354,393,855**
Pays étrangers						
Argentine	11,227,909	3,144,304	14,372,213	14,672,497	3,288,602	17,961,099
Belgique	1,705,023	2,723,841	4,428,864	5,437,696	4,682,753	10,120,449
Brésil	10,086,060	3,932,235	14,018,295	7,432,460	6,455,259	13,887,719
Chine	675,514	1,645,725	2,321,239	1,178,860	1,124,921	2,303,781
Colombie	5,393,632	4,314,784	9,708,416	6,038,948	3,157,793	9,196,741
Cuba	5,093,366	8,134,354	13,227,720	7,956,819	15,794,631	23,751,450
Tchécoslovaquie	927,014	37,101	964,115	3,359,779	285,064	3,644,843
Danemark	121,941	34,694	156,635	186,039	1,268,732	1,454,771
République Dominicaine	183,659	6,943,023	7,126,682	1,084,552	7,101,130	8,185,682
France	2,732,260	1,877,589	4,609,849	5,340,186	3,415,208	8,755,394
Guatemala	2,255,752	671,836	2,927,588	9,389,533	98,467	9,488,000
Honduras	133,495	15,439,028	15,572,523	2,994,598	4,004,389	6,998,987
Irak	1,486,508	2,698	1,489,206	1,500,372	1,200	1,501,572
Italie	2,079,892	624,332	2,704,224	2,852,759	1,019,497	3,872,256
Mexique	5,993,795	8,616,143	14,609,938	4,722,796	12,256,728	16,979,524
Pays-Bas	1,659,967	837,021	2,496,988	2,603,779	925,729	3,529,508
Indes néerlandaises	2,847,284	338,312	3,185,596	8,320,577	327,017	8,647,594
Norvège	736,289	99,306	835,595	4,900,806	97,835	4,998,641
Panama	2,797	35,251	38,048	1,936,747	170,473	2,107,220
Iles Philippines	néant	2,058,151	2,058,151	75,107	7,988,047	8,063,154
Portugal	1,471,372	716,671	2,188,043	854,789	554,463	1,409,252
Salvador	2,422,271	5,511	2,427,782	1,338,342	3,531	1,341,873
Espagne	3,570,895	913,550	4,484,445	2,049,867	952,969	3,002,836
Suède	2,492,183	1,189,094	3,681,277	2,558,402	626,084	3,184,486
Suisse	7,663,391	3,485,589	11,148,980	10,745,979	1,194,809	11,940,788
Turquie	1,804,271	76,228	1,880,499	2,650,364	21,407	2,671,771
Union des Républiques socialistes soviétiques	356,296	1,163,125	1,519,421	34,792	146,328	181,120
États-Unis	921,708,697	483,588,002	1,405,296,699	1,327,496,834	647,182,344	1,974,679,178
Venezuela	110,614	26,775,260	26,885,874	345,531	46,342,440	46,687,971
Totaux, pays étrangers	**1,000,706,674**	**586,072,016**	**1,586,778,690**	**1,445,663,638**	**773,886,632**	**2,219,550,270**
Totaux généraux	**1,078,933,972**	**848,345,430**	**1,927,279,402**	**1,562,690,081**	**1,011,254,044**	**2,573,944,125**

[1] Y compris d'autres pays non spécifiés.

8.—Moyenne des droits de douane ad valorem perçus et pourcentage des importations en provenance du Royaume-Uni et des États-Unis par rapport aux importations totales, imposables et en franchise, 1939-1947

NOTA.—Les chiffres des années financières 1868-1938 paraissent à la p. 545 de l'*Annuaire* de 1940.

Année	Royaume-Uni					États-Unis				
	Moyenne des droits de douane ad valorem perçus		P.c. du total imposable	P.c. du total en franchise	P.c. du total	Moyenne des droits de douane ad valorem perçus		P.c. du total imposable	P.c. du total en franchise	P.c. du total
	Importations imposables	Total des importations				Importations imposables	Total des importations			
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
1939...	27·0	12·4	12·3	19·0	15·2	21·3	13·0	70·7	60·1	66·2
1940...	24·8	8·4	9·3	21·4	14·9	20·3	12·4	78·0	58·0	68·8
1941...	23·4	4·7	6·0	24·5	15·1	18·8	11·6	84·7	53·6	69·3
1942...	24·2	5·8	5·4	13·2	9·8	19·0	9·2	88·2	72·5	79·3
1943...	18·7	5·2	4·5	10·8	7·8	18·9	10·0	90·2	74·0	82·1
1944...	16·3	6·1	4·7	7·9	6·3	18·7	10·2	89·0	75·5	82·3
1945...	17·6	4·7	4·7	13·1	8·9	19·3	11·1	86·6	64·8	75·8
1946...	17·5	4·5	4·8	17·7	10·5	19·4	12·7	85·4	57·0	72·9
1947...	15·9	6·4	4·9	11·3	7·4	19·5	13·1	84·9	64·0	76·7

Sous-section 2.—Commerce selon les marchandises

Les tableaux de la présente sous-section fournissent des renseignements détaillés sur la contexture des importations et exportations du Canada; les denrées y sont indiquées par groupes et par ordre d'importance pour diverses années.

9.—Commerce, par groupes principaux, 1926, 1932, 1939, 1945-1947

Groupe	Valeur des importations (millions de dollars)						Valeur des exportations domestiques (millions de dollars)					
	1926	1932	1939	1945	1946	1947	1926	1932	1939	1945	1946	1947
Tous pays												
Produits agricoles et substances végétales	210·7	97·6	127·8	235·6	310·8	356·3	588·9	204·1	220·1	819·4	578·5	683·7
Animaux et produits	53·5	17·5	32·8	46·6	64·2	86·9	168·0	55·6	131·8	398·1	358·5	331·4
Fibres et textiles	184·2	69·0	100·9	196·8	264·1	390·6	7·1	4·8	14·4	56·9	53·7	49·3
Bois et papier	46·4	22·8	33·7	49·8	69·6	89·5	286·3	134·0	242·5	488·0	625·6	886·2
Fer et produits	219·6	67·3	183·2	384·5	491·1	762·4	75·6	16·3	63·1	555·1	227·5	273·2
Métaux non ferreux	50·8	22·0	42·1	99·1	120·3	160·9	74·7	44·2	182·9	352·5	247·8	303·9
Métalloïdes	152·7	95·3	132·8	265·4	332·6	452·2	27·1	9·7	29·3	59·6	57·3	74·6
Produits chimiques et connexes	31·3	27·9	43·7	79·7	92·9	113·1	16·5	11·0	24·3	111·3	67·6	83·8
Denrées diverses	59·1	33·2	54·1	228·3	181·7	162·1	17·0	10·2	16·5	377·4	95·7	88·7
Totaux, tous pays	**1,008·3**	**452·6**	**751·1**	**1,585·8**	**1,927·3**	**2,573·9**	**1,261·2**	**489·9**	**924·9**	**3,218·3**	**2,312·2**	**2,774·9**
Royaume-Uni												
Produits agricoles et substances végétales	37·7	21·5	13·0	4·3	5·7	8·1	339·3	108·8	94·2	237·0	224·3	319·9
Animaux et produits	6·2	2·5	4·3	2·3	4·2	5·6	73·3	28·8	73·6	226·9	173·4	150·9
Fibres et textiles	72·1	27·2	41·2	48·0	65·0	91·2	0·9	1·2	3·5	14·5	2·3	1·6
Bois et papier	3·8	3·5	3·0	1·4	2·1	2·5	16·4	12·1	43·9	98·5	85·0	136·1
Fer et produits	15·4	12·5	19·3	7·0	15 4	27 5	6·9	5·2	16·0	162·5	17·1	21·7
Métaux non ferreux	5·7	3·7	5·1	16·3	18·4	16·1	13·8	15·1	83·4	78·4	82·0	98·9
Métalloïdes	10·4	12·3	12 0	10·5	14·3	16·7	1·8	1·3	3·4	8·5	4·5	6·8
Produits chimiques et connexes	5·0	4·7	7·4	4·8	5·7	6·4	3·3	2·9	5·7	16·4	3·9	8·1
Denrées diverses	8·4	5·6	8·7	45·9[1]	70·6[1]	15·2	3·5	2·8	4·4	120·5	5·0	7·3
Totaux, Royaume-Uni	**164·7**	**93·5**	**114·0**	**140·5**	**201·4**	**189·4**	**459·2**	**178·2**	**328·1**	**963·2**	**597·5**	**751·2**

9.—Commerce, par groupes principaux, 1926, 1932, 1939, 1945-1947—fin

Groupe	Valeur des importations (millions de dollars)						Valeur des exportations domestiques (millions de dollars)					
	1926	1932	1939	1945	1946	1947	1926	1932	1939	1945	1946	1947
États-Unis												
Produits agricoles et substances végétales	97·0	33·7	45·4	122·2	155·5	169·7	61·1	4·7	79·5	279·0	113·8	65·8
Animaux et produits	35·0	9·7	16·9	20·8	33·9	57·2	69·7	15·3	44·1	103·7	99·0	94·1
Fibres et textiles	70·4	25·5	41·6	109·3	140·2	217·0	3·3	0·9	2·3	10·2	10·4	10·4
Bois et papier	39·9	17·2	28·7	46·6	64·2	82·7	244·1	105·2	165·8	329·3	447·8	611·6
Fer et produits	196·8	51·6	158·1	375·0	467·0	725·9	10·1	2·1	5·0	48·4	32·0	57·5
Métaux non ferreux	40·3	16·3	29·2	65·8	84·1	120·3	33·1	14·8	49·5	214·6	98·6	100·3
Métalloïdes	126·8	69·5	106·1	224·0	274·8	364·3	17·5	5·5	16·2	34·8	36·2	45·1
Produits chimiques et connexes	20·2	17·3	30·7	71·3	83·6	99·6	8·4	4·7	9·7	51·9	30·0	31·9
Denrées diverses	42·3	22·7	40·2	167·4	102·0	137·9	10·6	5·5	8·3	125·1	20·1	17·6
Totaux, États-Unis	**668·7**	**263·5**	**496·9**	**1,202·4**	**1,405·3**	**1,974·7**	**457·9**	**158·7**	**380·4**	**1,197·0**	**887·9**	**1,034·2**

[1] Il s'agit, en grande partie, du matériel militaire canadien revenu au pays.

10.—Principales importations, 1939, 1946 et 1947

NOTA.—Les articles sont disposés par ordre d'importance en 1947.

Articles	1947	1946	1939	Articles	1947	1946	1939
	(millions de dollars)				(millions de dollars)		
Machinerie	206·0	130·3	42·8	Grain et produits	36·5	20·2	8·9
Coton et cotonnades	179·9	119·2	36·6	Bois et produits	34·6	19·8	9·6
Automobiles et pièces	168·0	98·2	41·0	Soie artificielle et produits	34·5	22·1	5·5
Charbon	153·7	120·4	41·6	Livres et imprimés	31·9	30·7	15·2
Pétrole non rectifié	128·8	89·5	39·4	Caoutchouc et articles en caoutchouc	28·7	20·1	16·1
Instruments agricoles	105·4	68·4	20·9	Verre et verrerie	28·6	23·3	7·9
Laine et lainages	84·5	64·6	26·2	Légumes	24·8	27·2	7·0
Produits laminés	78·0	53·4	32·3	Articles ménagers et effets personnels	24·2	18·6	6·5
Fruits	77·5	95·5	24·0	Argile et dérivés	24·1	17·8	7·9
Pétrole raffiné	69·0	26·8	13·3	Papier	23·0	18·8	8·7
Appareils électriques	68·8	47·8	13·8	Fourrures	22·5	27·3	7·1
Sucre et produits	57·4	39·9	23·4	Noix	22·1	22·6	3·7
Moteurs et chaudières	43·9	29·5	7·6				
Lin, chanvre et jute, produits	37·9	23·1	9·2				

11.—Principales exportations domestiques, 1939, 1946 et 1947

NOTA.—Les articles sont disposés par ordre d'importance en 1947.

Articles	1947	1946	1939	Articles	1947	1946	1939
	(millions de dollars)				(millions de dollars)		
Papier à journal	342·3	265·8	115·7	Œufs	37·0	26·8	0·3
Blé	265·2	250·3	109·1	Bois à pulpe	34·5	28·7	11·9
Madriers et planches	208·4	125·4	48·8	Engrais chimiques	34·4	32·1	9·2
Farine de blé	196·6	126·7	16·4	Amiante	33·0	24·5	14·4
Pulpe de bois	177·8	114·0	31·0	Seigle	31·9	8·9	2·0
Automobiles, camions et pièces	91·6	78·3	25·5	Zinc	30·2	27·8	9·9
Poisson	82·4	86·5	27·7	Fourrures brutes	28·0	30·9	14·1
Aluminium	64·0	56·0	25·7	Vaisseaux et navires	25·7	18·8	0·5
Bacon et jambon	62·1	66·4	32·7	Whisky	23·0	29·7	7·9
Nickel	60·4	55·2	57·9	Métaux précieux	22·6	21·5	16·3
Cuivre	59·3	37·0	40·2	Alliages, fer	21·5	9·4	2·4
Instruments et machinerie agricoles	42·2	28·9	7·0	Bardeaux	20·3	11·2	8·2
Machinerie, sauf la machinerie agricole	41·0	15·5	10·9	Viandes en boîte	19·8	27·1	0·8
				Appareils électriques	19·1	20·9	3·2
				Locomotives et wagons	19·0	53·3	0·4

Le tableau **12** offre un excellent relevé de la nature et de la valeur changeantes du commerce canadien depuis soixante ans. La série se termine à 1939 parce qu'après cette date la deuxième guerre mondiale exerce une influence anormale sur le commerce. Les statistiques du commerce en la période 1944-1947 paraissent aux pp. 950-967.

Les lainages et les cotonnades importés, le charbon, les produits laminés et le sucre se sont classés parmi les six principaux produits jusqu'en 1930, année où les cotonnades et les lainages et le sucre cèdent le pas à la machinerie, au pétrole et aux boissons alcooliques. C'est là une indication de l'œuvre du temps sur l'économie canadienne; en 1930, les produits manufacturés au pays remplacent un plus grand nombre d'articles entièrement ouvrés autrefois importés, particulièrement les textiles, la machinerie et les produits laminés. Cette tendance ressort également de l'augmentation des importations de charbon dont la valeur passe de $8,013,156 en 1890 à $56,812,418 en 1930, soit une hausse de 609 p. 100.

La production agricole et forestière a joué un rôle de premier plan dans le commerce d'exportation depuis 1890. A cette époque, les madriers et planches, le fromage, le poisson, les bêtes à cornes, l'orge et les fourrures constituaient les six principales exportations. En 1900, le blé et l'or remplacent les exportations d'orge et de bestiaux de 1890. Le blé domine les exportations jusqu'en 1939 où il fait place au papier à journal; celui-ci au cours des trois décennies terminées de 1910 à 1930 augmente de 457 p. 100 en valeur, passant de $2,612,243 à $145,610,519. En 1939, les exportations de ce produit avaient diminué d'environ 26 p. 100.

12.—Principales importations et exportations domestiques canadiennes, décennies terminées le 31 mars 1890-1930 et 1939

NOTA.—Les articles sont disposés par ordre d'importance en 1939.

N°	Articles	1890	1900	1910	1920	1930	1939
	Importations	$	$	$	$	$	$
1	Pétrole non rectifié	[1]	23,344	1,189,081	20,306,693	50,951,202	41,483,348
2	Charbon	8,013,156	11,012,223	27,516,678	60,072,629	56,812,418	35,937,195
3	Machinerie, moins machinerie agricole	1,877,551	5,159,952	14,690,873	36,716,791	69,702,213	35,286,756
4	Produits laminés	5,645,704	11,905,937	15,692,052	39,985,746	61,943,553	23,482,193
5	Pièces d'automobiles	[1]	[1]	269,586	12,674,823	35,746,929	23,455,938
6	Fruits	2,400,851	3,133,407	8,316,462	33,463,270	34,277,882	21,209,784
7	Sucre et produits	6,452,654	8,610,845	14,962,770	73,618,354	27,987,156	20,281,515
8	Instruments agricoles	161,277	2,148,867	2,661,207	14,578,106	30,075,453	18,079,948
9	Livres et imprimés	1,404,583	1,588,432	4,127,179	11,228,018	18,130,779	15,340,194
10	Grain et produits du grain	3,034,049	8,298,884	7,806,665	9,806,073	25,082,671	15,070,858
11	Cotonnades	3,792,584	6,399,705	17,928,093	49,088,060	27,275,170	14,466,653
12	Automobiles	[1]	[1]	1,732,215	15,035,545	34,464,666	13,131,262
13	Lainages, y compris tapis	10,900,600	9,427,575	20,767,010	45,545,127	32,632,927	12,735,945
14	Appareils électriques	317,315	810,900	3,688,538	15,550,254	37,611,263	12,501,483
15	Produits du caoutchouc	1,512,427	2,942,044	6,151,157	18,059,435	20,025,316	12,105,836
16	Pétrole raffiné	690,283	830,025	2,326,681	10,566,692	25,180,476	12,034,010
17	Coton brut	3,539,249	4,229,198	9,384,801	33,854,457	21,682,463	11,311,409
18	Huiles végétales	612,671	826,882	1,872,265	15,973,417	12,244,151	10,538,840
19	Thé	3,073,643	3,604,027	5,347,854	8,336,163	10,694,379	9,598,848
20	Lin, chanvre et jute	1,416,217	3,551,037	5,340,312	15,923,836	14,995,198	7,981,962

Renvois à la fin du tableau, p. 949.

12.—Principales importations et exportations domestiques canadiennes, décennies terminées le 31 mars 1890-1930 et 1939—fin

N°	Articles	1890	1900	1910	1920	1930	1939
	Importations—fin	$	$	$	$	$	$
21	Papier	1,208,683	1,378,749	4,567,810	9,949,574	14,764,904	7,575,317
22	Argile et dérivés	948,876	1,593,255	3,418,844	6,371,567	12,256,769	7,193,037
23	Moteurs et chaudières	188,759	778,364	2,019,558	12,997,757	15,146,436	7,132,502
24	Boissons alcooliques[2]	1,695,161	1,938,112	4,459,566	9,135,536	45,026,487	6,805,490
25	Pierre et produits	862,037	1,029,711	1,773,953	3,687,702	8,702,988	6,718,684
26	Verre et verrerie	1,268,314	1,658,694	2,932,104	6,926,459	10,453,706	6,696,774
27	Légumes	337,859	625,749	1,751,265	5,722,600	11,040,765	6,075,290
28	Blouses, peignés et bourre de laine	12,100	151,510	599,446	5,830,957	3,833,801	5,582,058
29	Fourrures	1,058,001	2,106,441	5,768,075	12,877,520	11,923,949	5,458,739
30	Cuir	1,173,777	1,879,333	4,202,934	17,102,702	11,537,331	5,052,200
	Exportations (domestiques)						
1	Papier à journal	[1]	[1]	2,612,243	53,640,122	145,610,519	107,360,211
2	Blé	388,861	11,995,488	52,609,351	185,045,806	215,753,475	84,494,433
3	Nickel	[1]	1,040,498	3,320,054	9,039,221	25,034,975	49,565,526
4	Cuivre en formes	[1]	[1]	[1]	541,338	48,181	42,190,363
5	Madriers et planches	17,637,308	22,015,990	33,100,387	75,216,193	49,446,887	37,100,824
6	Viandes	895,767	13,615,621	8,013,680	96,161,234	15,030,671	35,375,618
7	Pulpe de bois	168,180	1,816,016	5,204,597	41,383,482	44,704,958	26,814,418
8	Poisson	8,099,674	10,564,688	15,179,015	40,687,172	34,767,739	25,622,980
9	Aluminium en barres, etc.	[1]	[1]	1,202,723	5,680,871	13,828,010	24,794,611
10	Automobiles	[1]	[1]	405,011	14,883,607	35,607,645	22,806,873
11	Farine de blé	521,383	2,791,885	14,859,854	94,262,922	45,457,195	15,777,707
12	Fourrures, brutes	1,874,327	2,264,580	3,749,005	20,628,109	18,706,311	13,584,861
13	Fruits, surtout les pommes	1,073,890	3,305,662	5,492,197	8,347,549	9,593,484	13,569,438
14	Amiante brut	444,159	490,909	1,886,613	8,767,856	12,074,065	13,265,885
15	Bois à pulpe	80,005	902,772	6,076,638	8,454,863	13,860,209	13,231,521
16	Fromage	9,372,212	19,856,324	21,607,692	36,336,863	18,278,004	12,052,703
17	Minerai et lingots d'argent	201,615	1,354,053	15,009,937	14,255,601	11,569,855	11,509,345
18	Cuivre, minerai et poule	133,251	1,387,388	6,023,925	11,871,039	37,735,413	10,572,203
19	Bêtes à cornes	6,949,417	8,704,523	10,792,156	46,064,631	13,119,462	10,280,469
20	Machinerie, sauf la machinerie agricole	143,815	446,391	924,510	6,416,591	7,154,706	9,703,463
21	Whisky	25,383	396,671	1,010,657	1,504,132	25,856,136	9,457,275
22	Plomb	2,000	688,891	529,422	1,193,144	10,637,887	9,433,528
23	Platine ou platinides, concentrés ou autres	[1]	[1]	61,717	39,058	357,748	8,988,895
24	Zinc	[1]	[1]	[1]	950,082	8,366,712	8,872,584
25	Pneus et chambres à air en caoutchouc	[1]	[1]	[1]	7,395,172	18,153,225	8,174,002
26	Or brut	657,022	14,148,543	6,016,126	5,974,334	34,375,003	8,111,940
27	Orge	4,600,409	1,010,425	1,107,732	20,206,972	10,388,735	7,997,617
28	Engrais chimiques	4,291	51,410	371,315	6,694,037	7,990,313	7,312,976
29	Légumes	597,074	503,993	1,534,228	11,656,483	11,240,747	6,723,768
30	Instruments et machinerie agricoles	367,198	1,692,155	4,319,385	11,614,400	18,396,688	6,453,042
31	Bardeaux de bois	340,872	1,131,506	2,331,443	10,848,602	6,704,494	5,742,216
32	Pierre et produits	949,158	575,749	955,636	3,531,916	6,909,442	5,292,968

[1] Aucune relevée. [2] La taxe d'accise britannique n'est pas incluse dans l'évaluation du whisky importé après le 1er avril 1935 et la valeur des années subséquentes n'est pas comparable.

Détail des importations et exportations.—Des statistiques détaillées sur toutes les denrées d'une importance quelconque importées au Canada, en provenance du Royaume-Uni et des États-Unis, au cours des années civiles 1944-1947 sont données au tableau **13**, et les statistiques correspondantes sur les exportations domestiques, au tableau **14**.

13.—Principales importations du Canada, pour consommation, en provenance

NOTA.—Les tirets indiquent qu'aucune importation n'a été relevée.

N°	Articles		Tous pays			
			1944	1945	1946	1947
	I. Produits agricoles et substances végétales					
	A. ALIMENTAIRES					
	Fruits—					
1	Fruits frais	$	50,211,815	61,337,524	69,587,133	51,702,628
2	Fruits secs	liv.	97,930,390	104,910,885	130,452,602	122,369,623
		$	6,951,059	7,126,591	13,921,168	13,789,199
3	Fruits en boîte ou en conserve	$	1,809,227	1,811,953	3,910,639	6,171,501
4	Jus et sirops de fruits	gall.	4,089,717	1,482,851	10,002,428	10,285,577
		$	2,914,908	1,213,104	8,077,469	5,813,481
	Totaux, fruits	$	61,887,009	71,489,172	95,496,409	77,476,809
5	Noix	$	13,458,435	14,321,516	22,591,472	22,050,188
	Légumes—					
6	Légumes frais	$	14,570,397	21,251,605	25,747,714	18,977,802
7	Légumes secs	$	108,957	91,385	455,507	398,776
8	Légumes en boîte	liv.	1,478,089	2,597,244	4,502,898	31,717,971
		$	198,961	336,379	536,286	2,852,361
9	Marinades et sauces	gall.	138,219	247,950	460,597	2,042,521
		$	169,469	352,395	503,037	2,592,689
	Totaux, légumes	$	15,047,784	22,031,764	27,242,544	24,821,628
	Céréales et produits farineux—					
10	Céréales	$	9,822,021	9,447,127	15,259,716	30,580,243
11	Produits des minoteries	$	1,476,268	689,396	744,812	1,165,641
12	*Préparations alimentaires et produits de la boulangerie*	$	352,401	387,120	1,623,994	3,648,569
13	Autres produits farineux	$	727,774	1,983,446	2,568,665	1,058,695
	Totaux, céréales et produits farineux	$	12,378,464	12,507,089	20,197,187	36,453,148
14	Huiles végétales alimentaires	$	1,409,234	643,798	2,591,290	2,604,740
15	Sucre et ses produits	$	31,773,694	32,104,387	39,878,697	57,420,210
16	Cacao et chocolat	$	3,694,518	3,890,619	5,626,169	7,414,541
17	Café et chicorée	liv.	96,601,344	55,496,972	85,848,068	52,672,136
		$	14,237,552	9,155,591	16,162,208	14,381,738
18	Épices	liv.	3,466,747	2,894,646	4,634,586	5,791,775
		$	871,287	880,106	1,302,394	1,679,260
19	Thé	liv.	41,470,437	53,454,367	29,851,837	47,390,998
		$	13,092,439	17,729,139	10,207,699	20,655,157
20	Autres produits végétaux, surtout alimentaires	$	2,187,570	2,636,192	3,464,139	3,647,250
	TOTAUX, A. ALIMENTAIRES		170,037,986	187,389,373	244,760,208	268,604,669
	B. NON ALIMENTAIRES					
	Boisons alcooliques—					
21	Brassées	$	123,900	36,756	12,309	52,010
22	Distillées	gall. de preuve	939,737	1,541,404	2,153,129	2,526,853
		$	4,787,096	6,898,404	10,200,116	11,820,261
23	Vins	$	601,358	1,356,994	2,698,421	1,854,818
	Totaux, boissons alcooliques	$	5,512,354	8,292,154	12,910,846	13,727,089
24	Gommes et résines	$	3,567,434	3,930,659	5,635,368	6,182,854
25	Tourteaux oléagineux et farine	cwt	422,779	48,740	85,148	957,520
		$	1,081,642	202,509	435,987	3,531,826
26	Huiles végétales non comestibles	$	9,947,648	10,835,582	12,470,757	23,037,274
27	Plants, arbrisseaux, arbres et vignes	$	323,714	967,590	1,960,266	2,006,033
28	Caoutchouc et ses produits	$	14,659,180	15,097,626	20,078,647	28,729,591
29	Graines de semence	$	1,665,245	1,597,758	1,612,305	1,766,618
30	*Tabac et ses produits*	$	1,715,683	2,620,942	3,364,090	3,183,805
31	Autres produits végétaux, non alimentaires	$	4,144,075	4,623,908	7,524,447	5,507,787
	TOTAUX, B. NON ALIMENTAIRES		42,616,975	48,168,728	65,992,713	87,672,877
	Totaux, produits agricoles et substances végétales	$	**212,654,961**	**235,558,101**	**310,752,921**	**356,277,546**

de tous pays, du Royaume-Uni et des États-Unis, années civiles 1944-1947

NOTA.—Les tirets indiquent qu'aucune importation n'a été relevée.

Royaume-Uni				États-Unis				N°
1944	1945	1946	1947	1944	1945	1946	1947	
–	–	–	–	43,181,979	47,210,515	47,768,026	33,935,440	1
–	–	–	–	62,731,278	58,663,235	70,926,347	61,601,421	2
–	–	–	–	4,220,413	3,400,042	8,564,414	7,559,210	
7,851	370	28,077	48,340	136,657	241,512	528,004	3,680,861	3
20	–	71	20	3,940,610	750,724	7,719,285	9,823,280	4
128	–	372	161	2,824,719	668,290	6,152,592	5,429,444	
7,979	370	28,449	48,501	50,363,768	51,520,359	63,013,036	50,604,955	
–	–	23,659	17,380	6,660,136	5,901,824	10,232,870	10,128,746	5
–	–	–	–	12,024,984	18,705,598	22,586 615	16,046,528	6
–	–	–	3,375	103,514	77,548	446,298	370,413	7
–	–	–	–	1,338,902	2,576,340	4,487,903	31,571,009	8
–	–	–	–	173,924	332,351	531,497	2,808,222	
–	92	10,378	37,914	127,596	224,930	386,583	1,860,935	9
–	380	49,115	109,090	163,605	327,652	389,633	2,303,834	
–	380	49,115	112,465	12,466,027	19,443,149	23,954,043	21,528,997	
–	–	104	81	9,815,983	9,424,656	11,760,710	30,344,964	10
–	–	–	727	1,440,147	664,968	534,418	1,098,099	11
–	303	55,869	398,327	351,921	385,327	1,562,491	3,218,369	12
–	168	4,508	1,472	712,047	1,894,697	2,498,711	664,554	13
–	471	60,481	400,607	12,320,098	12,369,648	16,356,330	35,325,986	
–	–	1,508	–	1,108,058	586,368	2,378,189	2,335,695	14
1,061	169	6,776	723,583	312,614	588,562	1,800,777	3,380,685	15
169	68,838	986	1,761	18,405	5,187	31,514	273,243	16
–	–	248,132	355,634	861,746	1,338,020	1,364,890	1,626,922	17
–	–	202,794	250,921	265,789	379,939	485,999	980,238	
290,446	15,456	17,212	131,612	959,990	715,684	1,177,945	1,454,062	18
29,428	2,499	5,587	44,467	228,879	210,618	385,425	588,528	
–	–	–	710,997	–	–	544	2,688,279	19
–	–	–	316,425	–	–	685	1,176,212	
2,271	2,518	5,357	47,797	2,182,758	2,625,796	3,441,871	3,413,012	20
40,908	75,245	384,712	1,963,907	85,926,532	93,631,450	122,080,739	129,736,297	
123,846	26,851	6,652	51,435	54	9,905	5,657	575	21
499,241	511,466	593,346	694,562	38,067	323,618	393,905	777,008	22
3,690,939	3,855,715	4,390,123	5,293,871	118,558	759,447	997,089	2,424,282	
8,576	13,744	19,601	29,652	29,981	31,423	213,711	71,505	23
3,823,361	3,896,310	4,416,376	5,374,958	148,593	800,775	1,216,457	2,496,362	
14,729	15,234	68,326	65,241	2,638,490	2,969,672	3,621,986	4,434,199	24
–	–	–	–	347,487	48,740	85,148	957,520	25
–	–	–	–	981,339	202,509	435,987	3,531,826	
20,806	14,239	52,597	98,261	3,454,741	3,635,312	4,104,524	6,240,596	26
80,695	57,105	31,577	25,337	206,621	524,753	679,999	875,562	27
542,736	57,641	394,683	358,867	13,615,653	14,081,445	14,797,997	15,067,756	28
80,922	52,554	39,186	37,748	1,395,771	1,339,198	1,318,921	1,421,936	29
117,188	110,817	242,815	90,359	809,858	1,122,569	1,172,026	1,262,364	30
10,415	39,988	65,931	110,052	3,762,458	3,911,535	6,117,288	4,660,096	31
4,690,852	4,243,888	5,311,491	6,160,823	27,013,524	28,587,768	33,465,185	39,990,697	
4,731,760	**4,319,133**	**5,696,203**	**8,124,730**	**112,940,056**	**122,219,218**	**155,545,924**	**169,726,994**	

13.—Principales importations du Canada, pour consommation, en provenance

N°	Articles		Tous pays			
			1944	1945	1946	1947
	II. Bétail et produits animaux					
1	Animaux vivants	$	1,310,132	1,580,873	3,051,946	3,411,689
2	Os, ivoire et écailles	$	698,077	656,216	716,784	1,148,187
3	Plumes et tiges de plume et produits	$	188,381	280,634	573,550	457,446
	Produits de la pêche, *n.a.é.*—					
4	Poisson frais ou gelé	$	2,037,136	2,455,104	3,042,740	2,197,078
5	Poisson salé, séché, fumé ou mariné	liv.	5,011,341	2,741,104	6,028,215	6,608,168
		$	441,176	271,726	571,584	625,975
6	Poisson en boîte et en conserve, *n.a.é.*	$	79,809	74,206	362,697	1,446,604
7	Autres produits de la pêche, *n.a.é.*	$	285,432	307,390	622,424	803,137
	Totaux, produits de la pêche, *n.a.é.*	$	2,843,553	3,108,426	4,599,445	5,072,794
8	Fourrures et articles en fourrure	$	11,434,257	21,205,173	27,291,573	22,451,123
9	Poil et soies et articles en poil	$	1,441,550	1,647,624	1,962,011	2,153,199
10	Peaux brutes (moins les peaux de fourrure)	cwt	230,597	121,689	95,687	350,083
		$	4,497,546	3,059,479	3,651,169	12,011,454
11	Cuir non ouvré	$	2,975,681	3,510,208	4,181,544	6,574,170
12	Cuir ouvré	$	2,736,136	3,052,560	5,061,512	7,458,996
13	Viandes	$	1,615,794	537,615	2,346,997	3,098,409
14	Lait et laitages	$	596,895	349,940	1,125,041	3,268,901
15	Huiles, matières grasses, graisses et cires	$	2,676,336	3,800,993	4,685,242	13,727,925
16	Autres produits animaux	$	3,364,478	3,835,583	4,990,192	6,073,872
	Totaux, bétail et produits animaux	$	**36,378,816**	**46,625,324**	**64,237,006**	**86,909,165**
	III. Fibres et textiles					
	Coton et ses dérivés—					
17	Coton, brut et non ouvré	liv.	182,821,612	203,329,152	192,605,905	204,960,867
		$	41,868,509	40,494,990	44,657,276	60,815,782
18	Filés, fil et corde	liv.	10,588,822	7,820,123	9,135,967	16,051,614
		$	8,024,033	7,208,054	9,197,478	16,608,358
19	Marchandises à la pièce (tissus)	liv.	48,945,147	39,911,082	46,292,835	68,029,445
		$	37,241,918	34,943,856	54,163,285	82,573,765
20	Autres dérivés du coton	$	5,448,941	6,757,734	11,139,627	19,895,772
	Totaux, coton et ses dérivés	$	92,583,401	89,404,634	119,157,666	179,893,677
21	Lin, chanvre, jute et produits	$	18,352,297	17,829,455	23,141,786	37,872,619
22	Soie et articles en soie	$	1,509,588	2,089,026	4,041,232	7,421,092
	Laine et ses produits—					
23	Laine, brute et non ouvrée	liv.	34,598,698	33,978,067	65,412,385	52,083,030
		$	17,424,612	19,202,347	29,824,538	30,069,562
24	Marchandises à la pièce (tissus)	liv.	7,478,243	6,275,951	8,488,055	10,929,002
		$	14,732,983	14,193,624	20,114,640	29,663,026
25	Autres produits de la laine	$	5,204,402	10,322,729	14,628,986	24,730,395
	Totaux, laine et ses produits	$	37,361,997	43,718,700	64,568,164	84,462,983
26	Rayonne et articles en rayonne	$	17,066,417	20,848,983	22,103,194	34,492,534
27	Autres dérivés des textiles	$	23,701,443	22,870,424	31,108,484	46,446,164
	Totaux, fibres et textiles	$	**190,575,143**	**196,761,222**	**264,120,526**	**390,589,069**
	IV. Bois, produits du bois et papier					
28	Bois d'œuvre et bois en grume	M. pi.	35,828	51,315	59,107	114,942
		$	3,161,448	4,202,958	5,612,498	11,287,809
29	Autre bois non ouvré	$	2,995,203	2,254,262	2,973,210	5,340,250
30	Bois ouvré	$	7,092,144	8,482,578	11,466,655	17,957,942
31	Papier et articles en papier	$	12,156,601	13,376,067	18,834,089	23,027,200
32	Livres et imprimés	$	18,230,115	21,444,851	30,736,954	31,934,970
	Totaux, bois, produits du bois et papier	$	**43,635,511**	**49,760,716**	**69,623,406**	**89,548,171**

de tous pays, du Royaume-Uni et des États-Unis, années civiles 1944-1947—suite

Royaume-Uni				États-Unis				N°
1944	1945	1946	1947	1944	1945	1946	1947	
88,701	83,708	165,844	234,136	1,221,327	1,495,819	2,878,293	3,158,840	1
286	83,256	160,067	232,516	680,597	544,529	477,205	770,905	2
5,534	44,727	41,963	17,759	173,546	222,922	483,426	315,705	3
–	–	–	–	313,241	602,805	700,587	699,123	4
–	–	1,820	33,680	328,405	557,488	893,747	536,375	5
–	–	267	6,095	54,560	73,254	133,882	92,953	
–	–	106	33,201	7,330	17,360	158,580	345,925	6
1,636	2,448	5,674	3,236	207,220	232,706	488,637	564,336	7
1,636	**2,448**	**6,047**	**42,532**	582,351	926,125	1,481,686	1,702,337	
250,280	262,775	765,577	697,737	6,832,775	9,078,294	14,764,115	18,586,408	8
3,703	7,172	21,739	15,469	1,148,947	1,213,930	996,574	1,826,321	9
–	–	215	–	15,335	11,649	16,847	276,530	10
–	–	5,200	–	331,970	212,616	577,878	8,349,818	
854,275	898,973	1,359,743	2,288,483	1,914,096	2,131,979	2,305,708	3,435,425	11
382,828	565,000	1,293,158	1,739,987	2,171,418	2,243,825	3,338,508	5,184,183	12
1,215	698	627	1,826	315,572	125,022	1,681,756	2,472,282	13
126	2,577	–	126	478,271	214,151	773,773	1,181,276	14
147,853	295,255	201,121	154,867	750,299	703,494	1,877,159	6,701,380	15
73,869	81,564	166,088	210,058	1,798,520	1,693,304	2,240,302	3,525,465	16
1,810,306	**2,328,153**	**4,187,174**	**5,635,496**	**18,399,689**	**20,806,010**	**33,876,383**	**57,210,345**	
3,723	988	8,494	23,746	171,887,212	180,135,221	158,234,999	150,538,509	17
1,530	470	3,365	9,809	39,544,581	36,264,180	37,593,554	45,821,125	
5,380,478	4,717,905	5,076,191	5,294,728	5,208,344	3,102,218	4,056,169	10,744,497	18
4,965,775	4,977,117	5,456,632	6,265,641	3,058,258	2,230,937	3,726,522	10,294,766	
2,387,825	1,742,313	1,036,087	1,767,723	46,550,168	38,159,161	45,042,699	65,715,276	19
2,200,636	2,808,182	1,948,250	4,002,465	35,030,720	32,109,680	51,892,222	77,590,922	
1,745,867	1,833,464	2,804,216	5,493,193	3,628,675	4,629,163	7,559,364	12,557,279	20
8,913,808	9,619,233	10,212,463	15,771,108	81,262,234	75,233,960	100,771,662	146,264,092	
2,919,455	3,069,718	6,839,901	9,225,005	2,189,511	2,324,731	2,785,867	3,941,054	21
175,392	183,565	434,695	528,229	1,305,936	1,796,964	3,139,931	5,997,855	22
4,797,785	6,694,364	7,748,295	9,795,C30	77,314	71,955	1,351,664	3,184,896	23
4,273,311	5,583,413	5,742,739	8,599,713	140,744	70,497	1,273,061	3,968,407	
6,862,070	5,810,136	7,701,056	8,339,858	607,915	454,082	679,708	2,320,892	24
13,308,585	12,955,801	17,733,388	21,381,614	1,411,960	1,215,440	2,060,849	7,310,954	
4,467,854	5,515,594	9,798,618	15,938,838	344,230	3,817,284	2,301,422	4,246,664	25
22,049,750	24,054,808	33,274,745	45,920,165	1,896,934	5,103,221	5,635,332	15,526,025	
9,039,128	8,793,016	9,532,086	11,534,032	7,955,842	11,820,309	11,436,106	19,754,822	26
2,028,485	2,273,254	4,698,160	8,257,270	13,564,663	12,994,106	16,396,505	25,541,932	27
45,126,018	**47,993,594**	**64,992,050**	**91,235,809**	**108,175,120**	**109,273,291**	**140,165,403**	**217,025,780**	
–	5	39	30	35,246	49,429	57,117	113,137	28
–	1,776	1,604	9,556	2,969,248	3,722,666	5,046,850	10,502,779	
14,921	115	5,002	4,805	2,917,477	2,145,637	2,857,347	5,036,100	29
131,023	105,052	266,786	413,741	6,308,794	7,336,086	9,247,599	15,621,777	30
456,126	507,973	727,145	925,665	11,696,535	12,845,661	17,782,734	21,638,639	31
719,377	794,873	1,059,135	1,188,498	17,474,776	20,580,012	29,241,139	29,941,504	32
1,321,447	**1,409,789**	**2,059,672**	**2,542,265**	**41,366,830**	**46,630,062**	**64,175,669**	**82,740,799**	

13.—Principales importations du Canada, pour consommation, en provenance

N°	Articles		Tous pays			
			1944	1945	1946	1947
	V. Fer et ses dérivés					
1	Minerai de fer	tonnes	3,126,649	3,739,867	2,281,677	3,944,550
		$	7,393,926	8,595,799	6,467,023	12,716,818
2	Ferro-alliages	$	260,630	1,015,540	676,927	1,657,533
3	Fer en gueuse, lingots, blooms et billettes	$	1,915,129	2,050,839	629,241	793,655
4	Ferraille	$	1,087,695	818,021	2,162,748	4,197,477
5	Pièces coulées et pièces forgées	$	7,382,782	8,186,092	7,445,409	8,598,084
6	Produits laminés	$	51,399,117	55,049,280	53,376,272	77,969,781
7	Tubes, tuyaux et accessoires	$	5,681,634	5,641,488	8,411,415	13,464,380
8	Fil de fer	$	3,021,507	4,314,531	3,927,855	6,556,151
9	Chaînes	$	2,561,716	1,886,515	1,635,528	2,857,312
10	Moteurs et chaudières	$	63,158,580	28,039,843	29,462,014	43,882,425
11	Instruments et machines agricoles	$	40,611,124	50,435,476	68,351,742	105,404,369
12	Quincaillerie et coutellerie	$	4,196,999	4,672,734	7,431,482	10,388,169
13	Machines autres qu'agricoles	$	78,551,171	92,780,717	130,286,814	206,011,544
14	Ressorts	$	120,638	517,862	785,386	188,634
15	Articles estampés et enduits	$	1,676,290	2,082,039	3,433,097	5,770,037
16	Outils et instruments	$	8,602,837	7,944,826	10,135,395	11,454,000
	Véhicules, principalement de fer—					
17	Automobiles, camions	nomb.	1,851	552	3,166	6,289
		$	8,096,606	1,939,667	6,493,042	12,041,505
18	Voitures de tourisme	nomb.	364	1,101	19,076	36,574
		$	2,668,471	2,936,550	25,209,172	57,498,704
19	Pièces d'automobile	$	80,320,522	67,855,156	66,453,145	98,431,717
20	Autres véhicules	$	5,187,399	4,379,324	9,509,837	15,681,459
	Totaux, véhicules principalement de fer	$	96,272,998	77,110,697	107,665,196	183,653,385
21	Autres dérivés du fer et de l'acier	$	54,466,126	33,317,599	48,784,962	66,794,743
	Totaux, fer et ses dérivés	$	**428,360,899**	**384,459,898**	**491,068,506**	**762,358,997**
	VI. Métaux non ferreux					
	Aluminium—					
22	Bauxite, minerai	cwt	26,560,509	18,794,253	25,663,512	27,853,853
		$	9,984,818	7,262,766	8,524,873	8,565,875
23	Aluminium et articles en aluminium, *n.a.é.*	$	2,878,895	2,347,921	6,167,879	8,616,792
	Totaux, aluminium	$	12,863,713	9,610,687	14,692,752	17,182,667
24	Laiton et articles en laiton	$	7,249,449	4,470,209	7,316,721	10,175,400
25	Cuivre et articles en cuivre	$	642,116	1,185,721	2,137,031	2,945,611
26	Plomb et articles en plomb	$	406,135	334,823	146,004	164,904
27	Nickel et articles en nickel	$	918,931	1,481,283	3,527,483	4,588,752
28	Métaux précieux et articles en métaux précieux	$	1,252,882	5,280,719	13,897,176	12,995,528
29	Étain et ses dérivés	$	2,178,118	5,122,147	6,108,650	6,819,533
30	Zinc et articles en zinc	$	1,330,934	990,618	1,783,945	2,193,102
31	Alliages, *n.a.é.*	$	614,966	801,756	1,046,065	1,282,436
32	Horloges et montres	$	5,207,313	7,333,360	7,808,075	9,026,133
33	Appareils électriques, *n.a.é.*	$	57,859,136	43,052,284	47,787,670	68,773,183
34	Appareils à gaz	$	385,877	381,032	435,733	580,487
35	Matériaux d'imprimerie	$	816,514	1,185,373	1,570,136	1,587,041
36	Autres métaux non ferreux	$	14,924,462	17,889,521	12,023,964	22,611,181
	Totaux, métaux non ferreux	$	**106,650,546**	**99,119,533**	**120,281,405**	**160,925,958**
	VII. Métalloïdes					
37	Amiante et articles en amiante	$	1,977,516	2,214,343	2,230,011	3,680,301
38	Argile et articles en argile	$	12,636,557	13,680,579	17,825,283	24,059,272
	Charbon et ses dérivés—					
39	Charbon, anthracite	tonnes	4,452,991	3,412,739	4,631,387	4,281,682
		$	33,417,990	27,568,369	41,987,460	41,012,759
		$	24,270,863	21,648,817	21,475,212	24,610,248
40	Charbon bitumineux et charbon, *n.a.é.*	tonnes	79,720,026	74,863,605	78,366,960	97,937,026
41	Coke	tonnes	1,035,575	1,436,772	1,122,856	832,289
		$	9,630,597	11,368,606	10,888,234	11,483,959
42	Autres dérivés du charbon	$	296,011	1,393,062	1,839,870	3,254,834
	Totaux, charbon et ses dérivés	$	123,064,624	115,193,642	133,082,524	153,688,578

de tous pays, du Royaume-Uni et des États-Unis, années civiles 1944-1947—suite

Royaume-Uni				États-Unis				N°
1944	1945	1946	1947	1944	1945	1946	1947	
22	17	–	18	2,501,737	2,988,484	1,686,236	3,126,307	1
1,683	1,400	–	1,463	6,275,867	7,184,356	4,416,699	9,688,717	
–	–	52,787	427,046	260,630	1,015,540	617,104	1,133,045	2
–	4,240	13,869	8,676	1,915,129	2,046,599	614,448	784,979	3
–	2,243	8,982	141,408	1,079,291	815,388	1,760,171	2,781,686	4
3,269	357,567	1,000,574	1,041,476	7,379,513	7,828,525	6,444,835	7,555,910	5
129,729	275,886	937,183	867,753	51,269,388	54,686,006	52,164,151	76,767,357	6
9,221	76,694	265,866	382,012	5,672,413	5,564,794	8,145,549	13,082,368	7
8,924	603,208	716,867	393,483	3,012,364	3,710,113	3,210,988	6,162,507	8
295,183	275,465	284,390	348,447	2,264,809	1,611,050	1,351,138	2,495,929	9
317,613	684,534	1,640,882	5,674,978	62,840,418	27,338,588	24,739,196	37,574,118	10
45,107	125,194	183,434	272,108	40,531,512	50,128,617	67,725,381	104,598,269	11
181,014	511,198	1,486,333	1,794,348	4,015,760	4,127,478	5,793,303	8,274,731	12
1,321,458	1,900,041	5,416,960	9,704,834	77,180,724	90,719,605	124,258,383	195,390,398	13
–	–	–	–	120,638	517,862	785,386	188,634	14
6,926	16,911	98,836	153,208	1,669,364	2,063,274	3,327,695	5,612,300	15
87,188	185,213	546,198	725,661	8,503,050	7,661,044	9,289,163	10,175,163	16
–	–	60	225	1,850	552	3,106	6,061	17
–	–	51,258	206,186	8,094,525	1,939,667	6,441,784	11,818,492	
–	–	583	1,933	364	1,101	18,493	34,633	18
229	1,602	530,230	1,839,906	2,668,242	2,934,948	24,678,942	55,641,047	
55,843	42,661	115,871	138,597	80,264,679	67,812,495	66,313,503	98,235,012	19
29,705	175,751	931,879	1,712,332	5,157,694	4,203,573	8,563,678	13,958,096	20
85,777	220,014	1,629,238	3,897,021	96,185,140	76,890,683	105,997,907	179,652,647	21
4,640,524	1,728,354	1,135,415	1,679,965	49,816,345	31,068,475	46,365,799	63,978,788	
7,133,616	**6,968,162**	**15,417,814**	**27,513,887**	**419,992,355**	**374,977,997**	**467,007,296**	**725,897,546**	
–	–	403	–	3,347,135	2,758,589	2,373,552	2,672,890	22
–	–	997	–	3,473,108	2,788,415	2,050,905	2,380,191	
7,435	170,806	1,580,361	591,482	2,743,464	1,909,662	4,145,000	6,955,796	23
7,435	170,806	1,581,358	591,482	6,216,572	4,698,077	6,195,905	9,335,987	
3,090,395	101,210	254,779	1,039,174	4,156,374	4,367,007	7,023,327	9,068,006	24
12,499	30,071	146,184	114,525	626,709	1,151,105	1,980,650	2,812,423	25
2,577	1,988	20,293	21,163	388,432	332,835	124,768	137,734	26
9,543	84,449	270,072	277,824	909,388	1,313,145	3,209,450	4,203,218	27
67,971	3,848,005	8,682,472	8,310,764	1,181,056	1,418,570	4,666,999	4,603,536	28
1,570,849	4,714,856	4,112,262	3,249	558,865	386,914	368,854	456,821	29
78	191	2,135	9,504	1,330,856	990,427	1,779,987	2,149,914	30
220	146,495	156,254	162,590	614,746	655,261	889,811	1,119,538	31
1,792	6,581	133,740	298,739	1,096,979	1,317,481	2,558,831	3,564,000	32
1,990,397	2,481,602	2,141,802	3,749,546	55,844,220	40,493,660	45,320,530	64,395,713	33
6,727	5,424	8,056	11,253	379,150	375,438	422,752	568,092	34
12,160	7,230	12,554	18,232	804,354	1,177,957	1,557,304	1,568,326	35
1,252,603	4,711,082	916,851	1,527,767	9,706,995	7,127,043	7,959,490	16,350,139	36
8,025,246	**16,309,990**	**18,438,812**	**16,135,812**	**83,814,696**	**65,805,190**	**84,058,658**	**120,333,447**	
391,569	661,439	590,557	944,441	1,580,009	1,543,144	1,631,517	2,716,670	37
4,886,952	5,626,308	7,597,515	9,943,480	7,729,720	8,037,352	10,088,994	13,604,895	38
218,511	28,382	101,496	51,660	4,234,480	3,384,357	4,529,891	4,230,022	39
1,451,110	179,620	900,353	508,053	31,966,880	27,388,749	41,087,107	40,504,706	
–	6	84	1,117	24,270,863	21,648,811	21,475,128	24,610,248	40
–	45	420	7,501	79,720,026	74,863,560	78,366,540	97,926,371	
–	–	–	–	1,035,575	1,436,772	1,122,856	832,289	41
–	–	–	–	9,630,597	11,368,606	10,888,234	11,483,959	
11,508	13,017	22,818	318,857	283,516	1,379,029	1,805,714	2,927,879	42
1,462,618	192,682	923,591	834,411	121,601,019	114,999,944	132,147,595	152,842,915	

13.—Principales importations du Canada, pour consommation, en provenance

N°	Articles		Tous pays			
			1944	1945	1946	1947
	VII. Métalloïdes—fin					
1	Verre et verrerie	$	13,960,132	16,097,986	23,258,143	28,625,643
2	Graphite et ses dérivés	$	438,038	459,367	601,677	591,099
3	Mica et articles en mica	$	185,986	236,597	280,142	571,638
	Pétrole, asphalte et dérivés—					
4	Pétrole brut	M. gall.	1,996,757	1,988,361	2,219,365	24,932,698
		$	71,997,667	72,411,691	89,546,890	128,826,670
5	Huile combustible pour l'ensoutage	gall.	23,215,553	35,395,731	12,922,344	11,170,800
		$	1,030,184	1,288,061	510,715	510,031
6	Pétrole et kérosène	gall.	8,890,511	13,039,459	35,557,549	147,427,903
		$	581,669	801,575	2,280,149	12,448,086
7	Essence	gall.	91,400,575	78,550,544	176,658,361	229,086,957
		$	13,187,455	9,571,414	14,911,781	25,521,588
8	Huiles de graissage	gall.	13,692,987	10,515,900	10,913,011	13,649,862
		$	4,432,342	3,624,105	3,740,123	4,799,737
9	Autres dérivés du pétrole et de l'asphalte	$	6,707,692	7,359,169	12,753,267	35,087,685
	Totaux, pétrole, asphalte et dérivés	$	97,937,009	95,056,015	123,742,925	207,193,797
10	Pierre et ses dérivés	$	10,608,620	9,887,719	14,676,273	18,357,343
11	Autres métalloïdes	$	10,205,628	12,578,762	16,914,103	15,430,280
	Totaux, métalloïdes	$	**271,014,110**	**265,405,010**	**332,611,081**	**452,197,951**
	VIII. Produits chimiques et connexes					
12	Acides	$	3,287,948	3,302,751	3,228,005	3,510,121
13	Alcool industriel	$	655,672	306,372	688,618	1,615,990
14	Objets en cellulose	$	4,925,687	5,330,489	6,554,324	5,456,594
15	Drogues, préparations médicinales et pharmaceutiques	$	7,644,786	9,440,067	9,370,879	11,653,203
16	Teintures et substances de tannage	$	7,032,319	8,296,920	9,208,514	10,414,778
17	Explosifs	$	5,572,351	923,101	848,186	901,654
18	Engrais chimiques	cwt	4,548,346	3,869,118	5,094,973	6,612,184
		$	4,251,050	3,706,518	4,561,115	6,584,828
19	Peintures, pigments et vernis	$	7,465,070	8,660,314	9,436,521	13,441,471
20	Parfumerie, cosmétiques et préparations de toilette	$	180,876	402,176	720,645	723,403
21	Savon commun à lessive	liv.	2,910,351	2,884,502	6,065,092	8,514,627
		$	224,652	227,943	538,637	1,086,150
22	Savon, autre	$	67,918	177,505	423,832	1,731,616
	Produits chimiques inorganiques, *n.a.é.*—					
23	Alun et composés d'aluminium et de fer	cwt	731,024	736,531	582,416	123,049
		$	1,033,822	1,017,291	768,859	204,451
24	Ammoniaque et ses composés	liv.	6,474,073	5,288,075	9,202,540	9,946,701
		$	209,105	196,760	326,877	280,160
25	Composés d'antimoine, d'arsenic, de cuivre, d'étain et de zinc	liv.	9,520,420	7,721,703	2,679,816	2,752,973
		$	578,124	522,969	197,105	241,234
26	Potasse et composés de potasse, *n.a.é.*	liv.	6,175,771	5,903,288	7,234,734	7,618,174
		$	640,024	679,219	634,782	623,282
27	Soude et composés de sodium, *n.a.é.*	liv.	179,685,314	121,594,197	195,958,260	209,675,662
		$	4,591,576	3,698,147	5,259,966	6,607,563
28	Autres produits chimiques inorganiques	$	4,899,155	5,156,052	5,376,377	5,830,359
	Totaux, produits chimiques inorganiques, *n.a.é.*	$	11,951,806	11,270,438	12,563,966	13,787,049
29	Autres produits chimiques et produits connexes	$	27,582,538	27,714,061	34,730,871	42,177,847
	Totaux, produits chimiques et produits connexes	$	**80,842,673**	**79,758,655**	**92,874,113**	**113,084,704**
	IX. Produits divers					
30	Articles de sport et de récréation, *n.a.é.*	$	2,219,235	3,043,184	7,057,712	10,001,156
31	Brosses	$	189,551	387,453	749,717	740,716
32	Récipients, *n.a.é.*	$	1,613,062	1,622,918	2,283,147	3,091,257
33	Articles de ménage et effets personnels	$	5,829,432	8,431,393	18,604,889	24,210,962
34	Eaux minérales et eaux gazeuses	$	15,121	7,239	42,798	36,628

de tous pays, du Royaume-Uni et des États-Unis, années civiles 1944-1947—suite

Royaume-Uni				États-Unis				N°
1944	1945	1946	1947	1944	1945	1946	1947	
2,000,026	1,684,431	2,172,123	3,142,771	11,955,737	14,403,519	19,718,773	20,928,637	1
83,591	62,301	85,551	89,400	311,031	339,744	442,448	447,153	2
7,669	22,264	14,559	2,534	139,681	123,246	170,086	249,480	3
–	–	–	–	1,207,972	1,121,444	1,330,500	1,841,981	4
–	–	–	–	48,665,813	46,104,083	58,384,323	77,236,450	
–	–	–	–	15,924,912	13,414,933	10,434,179	10,908,085	5
–	–	–	–	697,055	509,916	387,599	497,004	
–	–	–	–	6,360,115	7,995,013	14,295,579	102,177,866	6
–	–	–	–	442,512	522,600	1,016,947	8,659,016	
–	–	–	–	89,328,542	70,924,444	159,738,922	207,060,519	7
–	–	–	–	13,086,686	9,329,009	13,685,293	23,207,312	
–	18	2,026	–	13,692,987	10,515,733	10,902,817	13,606,199	8
–	44	2,287	2,844	4,432,342	3,623,920	3,732,150	4,766,791	
9,086	929	11,605	12,904	6,629,316	7,309,461	11,336,978	30,927,055	9
9,086	973	13,892	15,748	73,953,724	67,398,989	88,543,290	145,293,628	
364,511	355,111	341,934	519,192	8,872,064	7,971,390	11,434,209	15,835,989	10
1,291,064	1,917,309	2,548,386	1,158,768	7,917,371	9,203,158	10,668,323	12,362,726	11
10,497,086	**10,522,818**	**14,288,108**	**16,650,745**	**234,060,356**	**224,020,486**	**274,845,235**	**364,282,093**	
21,901	102,078	225,187	240,186	2,560,419	2,657,070	2,855,687	3,159,186	12
6,437	11,023	25	36,272	635,216	273,352	668,627	923,234	13
35,239	101,685	422,350	588,874	4,889,289	5,228,456	6,111,988	4,828,269	14
891,965	948,121	1,112,191	1,420,679	6,532,292	7,945,899	7,880,907	9,776,581	15
707,454	584,542	755,724	811,782	5,264,512	5,730,398	6,578,387	6,947,380	16
3,311,109	64,217	10,571	5,920	2,261,242	858,884	835,449	847,393	17
124	–	521	652	4,326,531	3,683,760	4,832,850	5,770,330	18
448	–	2,066	1,661	4,007,239	3,351,764	4,053,646	4,714,663	
781,488	940,425	983,448	904,910	6,683,582	7,719,747	8,426,191	12,239,100	19
60,635	32,785	117,664	177,606	120,010	368,022	520,281	434,753	20
–	–	–	–	2,910,351	2,884,502	6,065,092	8,505,809	21
–	–	–	–	224,652	227,943	538,637	1,083,899	
1,930	2,003	8,130	5,882	56,227	161,827	402,258	1,723,009	22
53,085	100,825	41,248	15,326	677,939	635,706	541,168	107,723	23
72,727	111,061	59,657	28,694	961,095	906,230	709,202	175,757	
1,552,209	945,471	1,794,007	706,707	4,921,864	4,342,104	7,407,873	9,239,994	24
63,071	59,517	77,581	41,780	146,034	136,687	248,590	238,380	
5,287,534	3,936,792	1,399,977	1,122,012	4,232,886	3,784,911	1,279,839	1,428,520	25
302,959	229,604	71,812	73,213	275,165	293,365	125,293	148,505	
35,080	187,609	156,593	225,426	5,936,324	5,527,312	6,876,860	7,287,727	26
17,834	96,343	60,677	80,789	512,932	489,687	498,505	511,656	
64,356,378	22,147,703	32,539,351	13,136,011	115,328,936	99,446,494	162,701,639	195,645,258	27
1,308,581	537,980	725,445	790,531	3,282,995	3,160,167	4,483,685	5,768,974	
101,278	137,831	157,955	148,279	4,712,216	4,912,072	5,077,487	5,508,649	28
1,866,450	1,172,336	1,153,127	1,163,286	9,890,437	9,898,208	11,142,762	12,351,921	
674,255	788,383	949,116	1,002,749	26,844,474	26,887,835	33,603,368	40,557,731	29
8,359,311	**4,747,598**	**5,739,599**	**6,359,807**	**69,969,591**	**71,309,405**	**83,618,188**	**99,587,219**	
116,177	234,713	1,040,768	1,832,446	2,099,429	2,711,905	5,690,947	7,619,059	30
34,448	64,758	253,719	326,051	154,083	322,595	493,657	408,996	31
333,300	324,597	519,423	864,065	1,120,240	999,398	1,192,379	1,585,602	32
575,695	745,305	1,690,571	1,822,878	5,055,711	7,399,828	16,143,528	21,262,148	33
–	–	–	197	15,121	7,239	15,319	8,843	34

13.—Principales importations du Canada, pour consommation, en provenance

N°	Articles		Tous pays 1944	1945	1946	1947
	IX. Produits divers—fin					
35	Instruments de musique	$	558,641	953,473	3,361,302	4,712,062
36	Appareils scientifiques ou d'enseignement	$	8,450,669	9,215,794	13,819,553	18,358,863
37	Navires et vaisseaux	$	655,711	3,319,764	937,814	3,153,508
38	Véhicules, moins véhicules en fer	$	65,418,282	16,439,765	10,865,655	14,930,947
39	Œuvres d'art	$	1,014,422	1,163,742	1,693,428	1,691,458
40	Importations diverses moyennant des conditions spéciales	$	281,107,085	166,095,597	89,102,109	34,155,718
41	Autres marchandises diverses	$	21,714,327	17,646,361	33,192,314	46,969,289
	Totaux, produits divers	$	**388,785,538**	**228,326,683**	**181,710,438**	**162,052,564**
	Totaux généraux, importations pour consommation	$	**1,758,898,197**	**1,585,775,142**	**1,927,279,402**	**2,573,944,125**

14.—Principales exportations de produits canadiens vers tous pays,

NOTA.—Les tirets indiquent qu'aucune exportation n'a été relevée.

N°	Articles		Tous pays 1944	1945	1946	1947
	I. Produits agricoles et substances végétales					
	A. ALIMENTAIRES					
	Fruits—					
1	Fruits frais	$	8,457,474	10,060,070	12,706,670	10,645,040
2	Fruits secs	liv.	4,178,846	6,409,808	208,084	1,275,894
		$	549,470	1,172,106	58,502	142,572
3	Fruits en boîte ou en conserve	liv.	3,682,050	13,433,996	15,122,583	29,248,199
		$	427,197	1,566,404	1,909,644	3,349,413
4	Jus et sirops de fruits	gall.	520,978	585,528	200,132	444,572
		$	1,151,598	1,106,833	449,556	753,352
	Totaux, fruits	$	10,585,739	13,905,413	15,124,372	14,890,377
5	Noix	$	105,062	228,516	45,948	53,605
	Légumes—					
6	Légumes frais	$	7,090,361	8,829,038	4,369,714	11,817,760
7	Légumes secs	liv.	11,919,771	13,038,933	8,283,844	94,448
		$	4,983,406	5,506,503	3,349,546	33,605
8	Légumes en boîte	liv.	10,266,427	28,231,276	51,964,691	53,937,977
		$	819,752	2,117,520	5,433,820	4,861,778
9	Marinades et sauces	$	709,637	1,142,697	601,282	844,186
	Totaux, légumes	$	13,603,156	17,595,758	13,754,362	17,557,329
	Céréales et produits farineux—					
10	Blé	boiss.	291,679,709	329,672,842	157,529,350	160,426,359
		$	384,150,471	475,786,639	250,305,507	265,200,441
11	Farine de blé	barils	13,938,631	13,730,584	14,984,287	18,081,882
		$	90,001,207	97,854,944	126,733,077	196,578,113
12	Préparations alimentaires et produits de la boulangerie	$	1,654,046	2,442,411	3,008,798	3,706,749
13	Autres produits farineux	$	130,994,973	95,029,309	60,686,856	64,146,269
	Totaux, céréales et produits farineux	$	606,800,697	671,113,303	440,734,238	529,631,572
14	Huiles végétales alimentaires	cwt	85,640	94,377	104,567	102,556
		$	1,364,654	1,518,983	1,871,570	2,750,402
	Sucre et ses produits—					
15	Confiserie, y compris bonbons	$	4,833,478	6,481,538	1,794,730	3,908,296
16	Sucre d'érable	liv.	4,648,105	3,961,943	3,435,125	4,392,404
		$	1,341,283	1,130,896	1,108,720	1,822,654
17	Autres produits du sucre	$	1,642,051	3,427,721	1,216,851	1,918,802
	Totaux, sucre et ses produits		7,816,812	11,040,155	4,120,301	7,649,752

de tous pays, du Royaume-Uni et des États-Unis, années civiles 1944-1947—fin

Royaume-Uni				États-Unis				N°
1944	1945	1946	1947	1944	1945	1946	1947	
25,687	56,437	138,541	216,375	530,194	866,659	2,874,949	3,696,048	35
445,048	342,630	823,255	908,864	7,973,002	8,754,118	12,855,844	16,982,012	36
1,200	7,376	62,652	34,359	653,225	3,311,575	870,846	3,109,888	37
53,404	142,695	509,588	731,231	65,364,878	16,296,758	10,340,915	14,191,736	38
319,082	422,970	489,248	653,518	685,777	728,934	1,096,018	748,736	39
16,700,825	40,372,698	62,926,745	3,662,950	259,345,449	113,055,542	22,896,916	28,975,174	40
4,988,928	3,204,032	2,159,278	4,118,370	15,510,113	12,921,424	27,532,625	39,286,713	41
23,593,794	**45,918,211**	**70,613,788**	**15,171,304**	**358,507,222**	**167,375,975**	**102,003,943**	**137,874,955**	
110,598,584	**140,517,448**	**201,433,220**	**189,369,855**	**1,447,225,915**	**1,202,417,634**	**1,405,296,699**	**1,974,679,178**	

le Royaume-Uni et les États-Unis, années civiles 1944-1947

NOTA.—Les tirets indiquent qu'aucune exportation n'a été relevée.

Royaume-Uni				États-Unis				n°
1944	1945	1946	1947	1944	1945	1946	1947	
1,907,750	1,393,797	6,498,924	2,743,206	5,989,232	8,244,150	5,149,706	5,779,645	1
3,365,000	5,353,256	–	793,813	353,130	348,298	11,870	141,324	2
429,920	955,937	–	42,775	24,011	28,118	1,024	14,512	
499,510	4,209,548	9,974,206	20,249,152	155,599	3,819,162	315,286	127,540	3
64,552	648,489	1,100,744	1,872,580	18,181	256,853	52,927	23,337	
16	49,456	–	168,165	464,106	418,336	110,763	183,897	4
101	33,883	–	342,149	1,092,178	911,967	266,845	298,792	
2,402,323	3,032,106	7,599,668	5,000,710	7,123,602	9,441,088	5,470,502	6,116,286	
61,495	206,585	9,268	–	–	–	–	36	5
–	–	–	2,516,228	5,941,351	7,462,649	2,335,575	5,930,451	6
9,874,806	1,960,582	347,824	6,000	8,000	4,100	–	73,360	7
4,097,472	793,463	151,456	5,076	2,375	1,459	–	17,977	
349,597	1,672,597	24,003,534	26,006,730	69,910	10,066,914	1,000,675	121,850	8
26,454	118,754	2,669,925	1,833,099	22,474	600,051	93,460	8,448	
2,783	5,922	287	3,768	497	2,219	1,244	190	9
4,126,709	918,139	2,821,668	4,358,171	5,966,697	8,066,378	2,430,279	5,957,066	
80,704,650	113,313,762	90,323,672	135,689,373	180,621,508	92,258,282	11,674,835	167,600	10
100,162,587	163,349,684	140,576,555	208,995,482	243,822,346	128,792,108	18,069,778	355,078	
5,629,659	6,040,988	6,671,936	8,630,151	124,777	136,896	82,252	932	11
36,127,410	42,266,839	53,256,821	72,448,130	593,118	666,957	461,917	12,471	
4,595	145,307	19,506	29,566	237,675	114,040	197,088	175,206	12
2,408,275	7,322,693	10,883,302	9,889,689	124,427,814	70,459,004	26,798,712	9,022,797	13
138,702,867	213,084,523	204,736,184	291,362,867	369,080,953	200,032,109	45,527,495	9,565,552	
69	243	109	–	–	–	–	1,213	14
1,262	5,775	2,522	–	–	–	–	28,589	
948,532	2,663,433	84,634	16,924	396,367	1,180	1,588	64,874	15
–	–	–	–	4,636,245	3,942,454	3,416,156	4,352,143	16
–	–	–	–	1,337,370	1,124,044	1,100,972	1,805,657	
21,401	15,380	972	–	569,357	1,037,544	876,838	1,525,557	17
969,933	2,678,813	85,606	16,924	2,303,094	2,162,768	1,979,398	3,396,088	

14.—Principales exportations de produits canadiens vers tous pays,

N°	Articles		Tous pays			
			1944	1945	1946	1947
	I. Produits agricoles et substances végétales—fin					
	A. ALIMENTAIRES—fin					
1	Cacao et chocolat	$	[1]	892,602	370,832	405,021
2	Café et chicorée	$	69,385	31,291	44,272	108,242
3	Épices	$	[2]	[2]	86,684	85,588
4	Thé	$	[2]	[2]	1,501,045	1,762,826
5	Autres substances végétales	$	1,689,369	1,574,015	1,619,797	1,391,362
	TOTAUX, A. ALIMENTAIRES	$	642,034,874	717,900,036	479,273,421	576,286,076
	B. NON ALIMENTAIRES					
	Boissons alcooliques—					
6	Ale, bière et porter	gall.	6,070,301	5,339,479	4,252,182	4,372,665
		$	5,598,817	4,970,526	4,502,164	4,670,876
7	Whisky et autres boissons distillées	gall. de pr.	2,683,405	4,337,143	5,319,376	3,808,146
		$	15,398,006	24,317,193	31,744,870	23,746,329
8	Vins	gall.	58,894	65,944	25,064	32,956
		$	112,344	118,077	49,016	60,907
	Totaux, boissons alcooliques	$	21,109,167	29,405,796	36,296,050	28,478,112
9	Gommes et résines	$	36,277	43,519	52,999	35,417
10	Tourteaux oléagineux et farine	cwt	275	23,073	21,069	14,524
		$	715	55,494	58,087	43,635
11	Huiles végétales non comestibles	$	2,793,635	2,835,974	3,474,591	3,746,393
12	Plants, arbrisseaux, arbres et vignes	$	89,814	115,960	234,649	211,743
13	Caoutchouc et articles en caoutchouc	$	25,666,793	31,328,264	22,477,014	33,124,748
14	Pommes de terre de semence	boiss.	2,537,884	3,163,016	3,243,637	4,257,161
		$	4,063,658	5,464,679	5,259,922	6,471,118
15	Graines de semence, *n.a.é.*	$	23,628,656	11,873,201	7,968,508	10,221,775
16	Tabac non ouvré	liv.	12,370,292	15,567,874	12,590,715	24,493,210
		$	4,933,341	6,722,709	5,891,604	12,601,469
17	Tabac ouvré	$	890,034	1,361,984	554,567	1,555,725
18	Autres substances végétales non alimentaires	$	16,018,351	12,337,471	16,946,304	10,920,564
	TOTAUX, B. NON ALIMENTAIRES	$	99,230,441	101,545,051	99,214,295	107,410,699
	Totaux, produits agricoles et substances végétales	$	**741,265,315**	**819,445,087**	**578,487,716**	**683,696,775**
	II. Bétail et produits animaux					
	Animaux vivants—					
19	Bêtes à cornes, porcs, moutons et volailles de race pure pour l'amélioration de la race	nomb.	56,235	55,043	36,004	41,303
		$	3,821,573	5,351,923	7,236,876	7,676,802
20	Bêtes à cornes, *n.a.é.*	nomb.	41,884	55,436	77,082	53,326
		$	5,516,800	7,096,027	10,998,211	7,697,734
21	Chevaux	nomb.	22,196	19,059	40,120	15,662
		$	1,346,253	1,386,949	4,483,827	850,796
22	Autres animaux vivants	$	2,172,858	2,010,470	479,235	3,788,439
	Totaux, animaux vivants	$	12,857,484	15,845,369	23,198,149	20,013,771
23	Os, cornes, etc.	$	246,738	362,745	382,915	377,781
	Produits de la pêche, *n.a.é.*—					
24	Poisson frais ou gelé	cwt	2,254,593	2,522,821	2,577,046	2,220,499
		$	31,477,878	44,232,442	41,462,649	38,033,180
25	Poisson salé, séché, mariné et fumé	cwt	762,342	902,616	1,073,011	969,766
		$	10,458,571	11,791,019	13,807,545	12,309,390
26	Poisson en boîte et en conserve, *n.a.é.*	cwt	1,159,477	1,313,471	1,521,834	1,551,495
		$	21,232,683	23,864,759	30,427,560	31,510,497
27	Autres produits de la pêche, *n.a.é.*	$	684,718	337,403	788,344	506,136
	Totaux, produits de la pêche, *n.a.é.*	$	63,853,850	80,225,623	86,486,098	82,359,203

[1] Compris dans confiserie. [2] Non indiqué séparément en 1944 et 1945.

le Royaume-Uni et les États-Unis, années civiles 1944-1947—suite

Royaume-Uni				États-Unis				N°
1944	1945	1946	1947	1944	1945	1946	1947	
[1]	86,696	264	3,854	[1]	421,563	69,168	84,777	1
–	1,290	330	–	896	1,532	68	155	2
[2]	[2]	2,391	14,240	[2]	[2]	10,397	7,462	3
[2]	[2]	–	–	[2]	[2]	35,022	32,086	4
53,998	63,736	103,728	112,437	238,984	286,306	193,100	252,024	5
146,318,587	220,077,663	215,361,629	300,869,203	384,714,226	220,411,744	55,715,429	25,440,121	
–	–	–	95	3,456,496	2,354,797	2,482,883	1,465,559	6
–	–	–	87	2,942,211	2,059,809	2,360,396	1,321,812	
10,246	7,654	22,137	250,764	2,092,669	3,452,005	4,646,526	2,847,360	7
63,849	47,875	131,765	432,739	11,559,363	18,559,233	27,138,449	18,061,413	
–	–	–	–	3,334	5,309	22	17	8
–	–	–	–	8,005	12,038	118	90	
63,849	47,875	131,765	432,826	14,509,579	20,631,080	29,498,963	19,383,315	
13,966	26,095	18,668	13,171	20,899	12,487	32,173	18,586	9
–	–	–	–	–	19,400	20,904	–	10
–	–	–	–	–	45,504	57,692	–	
1,167,611	173,576	182,060	331,762	722,682	956,248	1,999,171	2,005,054	11
10	48	51,817	99,992	64,558	92,440	159,050	84,781	12
6,617,015	7,666,317	2,352,579	3,226,485	14,217,054	15,411,044	5,370,773	3,723,793	13
–	–	–	–	1,995,560	2,163,477	2,057,984	2,216,497	14
–	–	–	–	2,918,454	3,353,412	2,941,274	2,650,529	
1,192,378	2,466,060	1,015,923	3,169,130	22,351,046	7,549,343	3,342,180	4,704,351	15
8,528,844	12,406,262	9,551,282	22,007,521	340	310	100	–	16
3,594,457	5,532,507	4,573,692	11,392,374	214	208	76	–	
253,138	720,125	2,241	73	51,412	56,823	15,116	10,213	17
281,676	261,498	562,607	318,758	14,735,099	10,443,057	14,644,361	7,786,763	18
13,184,100	16,894,101	8,891,352	18,984,571	69,590,997	58,551,646	58,060,829	40,367,385	
159,502,687	**236,971,764**	**224,252,981**	**319,853,774**	**454,305,223**	**278,963,390**	**113,776,258**	**65,807,506**	
1	4	359	320	27,659	27,833	34,441	39,095	19
5,000	4,500	462,630	212,437	3,580,482	4,724,204	6,337,198	7,004,860	
–	–	–	–	36,937	48,747	70,011	46,233	20
–	–	–	–	5,003,924	6,376,640	10,259,720	6,959,717	
–	–	–	–	20,922	15,084	14,683	13,334	21
–	–	–	–	1,172,800	772,614	699,736	618,320	
–	2,420	2,895	4,374	2,072,040	1,878,609	218,752	3,565,598	22
5,000	6,920	465,525	216,811	11,829,246	13,752,067	17,515,406	18,148,495	
32,228	29,849	–	5,799	212,933	332,138	382,833	355,409	23
233,585	217,372	73,502	14,112	2,020,676	2,304,008	2,422,560	2,198,604	24
3,720,482	3,891,893	1,248,559	295,917	27,754,239	40,316,678	38,774,536	37,516,559	
26,911	5,881	750	–	390,659	404,570	449,172	305,982	25
394,461	56,690	33,990	–	5,984,521	6,014,032	6,579,063	4,704,705	
759,551	400,850	445,662	251,568	53,769	46,726	58,696	29,423	26
13,524,653	9,190,560	11,753,336	6,191,437	3,641,062	3,239,099	4,407,054	1,539,346	
931	330	437	4,424	679,579	329,849	775,668	498,710	27
17,640,527	13,139,473	13,036,322	6,491,778	38,059,401	49,899,658	50,536,321	44,259,320	

[1] Compris dans confiserie. [2] Non indiqué séparément en 1944 et 1945.

14.—Principales exportations de produits canadiens vers tous pays,

N°	Articles		Tous pays			
			1944	1945	1946	1947
	II. Bétails et produits animaux—fin					
1	Fourrures et articles en fourrure	$	27,029,329	29,572,474	32,291,425	29,047,741
2	Poil et soies et articles en poil	$	892,035	989,008	1,251,151	1,661,550
3	Peaux brutes (moins les pelleteries)	cwt	36,016	34,757	113,974	93,879
		$	541,073	557,877	1,647,016	1,642,920
4	Cuir non ouvré	$	2,910,079	4,004,397	7,655,980	12,918,826
5	Cuir ouvré	$	3,552,692	3,748,363	9,282,127	7,400,755
6	Bacon et jambons, épaules et flèches	cwt	6,957,574	4,498,346	2,892,916	2,357,892
		$	148,300,639	96,493,111	66,388,551	62,081,160
7	Autres viandes et préparations	$	43,700,173	70,481,283	62,546,930	40,775,522
	Lait et ses produits—					
8	Beurre	cwt	47,267	55,983	45,094	31,071
		$	1,881,278	2,235,749	2,003,302	1,597,095
9	Fromage	cwt	1,314,292	1,354,092	1,064,954	555,311
		$	27,062,454	27,909,305	21,947,738	14,162,303
10	Lait, conditionné	cwt	463,380	1,021,272	765,268	799,917
		$	5,418,581	12,092,924	9,624,596	11,669,097
11	Autres produits du lait	$	451,964	1,018,535	1,347,172	2,271,655
	Totaux, lait et ses produits	$	34,814,277	43,256,513	34,922,808	29,700,150
12	Huiles, matières grasses, graisses et cires	$	9,237,047	5,201,096	2,401,925	1,729,197
13	Autres produits animaux	$	24,990,146	47,325,621	30,017,679	41,736,107
	Totaux, bétail et produits animaux	$	**372,925,562**	**398,063,489**	**358,472,791**	**331,444,683**
	III. Fibres et textiles					
14	Coton et cotonnades	$	9,251,759	10,141,068	10,550,725	11,238,457
15	Lin, chanvre, jute et produits	$	2,242,742	1,682,124	2,449,433	1,153,235
16	Soie et articles en soie	$	53	12	—	15,425
17	Laine brute (comprend blousses et peignés)	liv.	13,098,454	10,174,121	5,209,346	4,072,854
		$	4,889,482	3,743,447	1,872,934	1,529,037
18	Autre laine et articles en laine	$	19,702,751	15,815,277	15,066,297	7,333,979
19	Soie artificielle (rayonne) et articles en rayonne	$	6,551,940	8,961,459	8,292,957	11,760 787
20	Autres produits textiles	$	17,103,474	16,537,718	15,527,481	16,316,399
	Totaux, fibres et textiles	$	**59,742,201**	**56,881,105**	**53,759,827**	**49,347,319**
	IV. Bois, produits du bois et papier					
21	Billes	M. pi.	87,843	57,680	56,132	54,877
		$	3,425,241	2,213,181	2,479,568	3,042,996
22	Traverses de chemin de fer	nomb.	2,049,785	1,053,671	1,128,858	2,216,644
		$	3,085,646	1,645,531	1,987,816	5,365,765
23	Madriers et planches	M. pi.	1,862,003	1,977,348	2,069,028	2,725,910
		$	90,119,300	98,934,569	125,390,834	208,375,356
24	Bois équarri	M. pi.	20,516	23,694	14,257	9,117
		$	830,224	1,060,012	801,712	839,894
25	Bardeaux	carrés	1,474,549	1,651,061	1,775,216	2,050,889
		$	6,984,978	8,000,968	11,211,318	20,254,442
26	Bois à pâte	cordes	1,390,826	1,576,821	1,759,251	1,882,813
		$	20,012,285	23,881,928	28,731,150	34,528,884
27	Bois à bobines	M. pi.	22,121	33,685	39,370	35,855
		$	1,650,819	2,948,635	3,498,530	3,667,913
28	Pâte de bois	cwt	28,161,615	28,690,537	28,371,158	33,974,242
		$	101,563,024	106,054,911	114,020,659	177,802,612
29	Carton de pulpe, carton-planche et papier cartonné	cwt	2,087,343	2,243,631	2,034,041	2,285,776
		$	7,666,025	8,457,490	8,420,030	10,929,743
30	Papier à livres	cwt	348,030	342,480	493,516	745,824
		$	3,012,611	3,062,502	3,580,946	6,068,943
31	Papier à journal	cwt	56,115,515	61,178,918	77,169,338	84,415,575
		$	157,190,834	179,450,771	265,864,969	342,293,158
32	Papier d'emballage	cwt	509,822	561,912	449,053	425,864
		$	3,257,014	3,770,572	3,089,396	3,395,346
33	Papier à journal, mutilé, ou pâte des pilons et papier de rebut	cwt	993,454	1,147,121	519,380	654,866
		$	1,989,950	2,427,568	1,104,592	1,883,665
34	Autres produits du bois et papier	$	40,113,960	46,131,904	55,409,635	67,743,317
	Totaux, bois, produits du bois et papier	$	**440,901,011**	**488,040,542**	**625,591,155**	**886,192,034**

le Royaume-Uni et les États-Unis, années civiles 1944-1947—suite

Royaume-Uni				États-Unis				N°
1944	1945	1946	1947	1944	1945	1946	1947	
28,321	1,363,727	10,842,086	7,378,628	25,748,651	26,755,604	19,679,471	20,342,001	1
41,810	590	203,527	378,639	850,139	977,563	982,181	967,504	2
–	134	38,993	1,417	36,001	16,584	20,184	76,361	3
–	15,939	537,929	89,456	540,327	300,023	397,485	1,326,952	
675,101	796,484	1,535,732	4,292,000	1,298,939	1,220,837	2,277,948	3,701,122	4
430,753	464,149	334,308	644,451	273,412	637,094	2,721,306	882,395	5
6,923,103	4,460,693	2,860,291	2,320,014	–	–	–	81	6
147,268,341	95,359,210	65,203,703	60,572,735	–	–	–	2,895	
32,829,979	43,508,585	29,490,235	14,542,815	4,000,197	3,573,973	222,480	508,949	7
2	–	–	389	–	–	9	22	8
66	–	–	15,546	–	–	369	1,146	
1,288,729	1,328,554	1,042,435	538,610	1,445	1,444	1,282	1,788	9
26,319,221	27,123,611	21,251,457	13,599,246	52,426	51,385	52,610	66,738	
2,676	25,460	356,426	375,634	–	52,449	11	15	10
25,803	377,780	3,541,606	4,633,523	–	453,065	270	176	
–	1,557	27,259	45,053	6,256	126,334	306,354	255,649	11
26,345,090	27,502,948	24,820,322	18,293,368	58,682	630,784	359,603	323,709	
1,757,662	825,901	285,164	268,529	3,791,089	3,245,531	1,614,957	985,850	12
22,517,436	43,888,338	26,637,579	37,687,825	1,597,077	2,385,914	2,261,360	2,325,044	13
249,572,248	**226,902,113**	**173,392,432**	**150,862,834**	**88,260,093**	**103,711,186**	**98,951,351**	**94,129,645**	
727,964	1,467,112	527,361	472,027	541,756	766,880	486,371	641,179	14
1,928,897	1,178,550	961,185	299,388	245,287	441,382	1,340,427	667,604	15
–	–	–	–	–	–	–	154	16
–	–	14,195	1,298,163	13,081,815	10,136,510	5,193,568	2,739,879	17
–	–	5,323	418,626	4,880,664	3,718,555	1,867,135	1,097,768	
4,093,341	5,942,040	816,430	103,309	1,118,813	1,108,845	1,206,032	2,190,768	18
4,270,369	4,769,359	10,043	167,056	12,831	211,094	210,512	1,865,294	19
1,048,679	1,170,392	50,435	99,295	2,902,365	3,970,611	5,372,580	3,929,766	20
12,069,250	**14,527,453**	**2,370,777**	**1,559,701**	**9,701,716**	**10,217,367**	**10,483,057**	**10,392,533**	
16,485	9,943	11,788	9,653	71,269	47,334	43,077	42,588	21
1,343,434	749,294	820,850	722,630	2,074,039	1,423,522	1,508,566	2,077,890	
1,650,111	794,456	319,419	975,345	392,949	187,064	197,949	91,495	22
2,578,191	1,279,607	581,462	2,487,021	504,053	270,805	337,537	164,392	
839,567	865,836	704,845	1,119,066	878,141	929,111	963,565	1,065,152	23
38,105,685	38,647,395	36,236,624	77,621,099	44,545,191	50,201,375	60,384,220	79,769,360	
11,970	12,827	4,680	2,178	462	306	1,108	64	24
463,853	569,669	271,513	170,168	17,776	8,458	68,475	4,801	
–	–	92,465	20,756	1,443,624	1,605,800	1,572,858	1,977,295	25
–	–	741,936	168,110	6,777,646	7,692,553	9,624,717	19,594,925	
	–		–	1,390,826	1,576,821	1,750,251	1,859,763	26
	–		–	20,012,285	23,881,928	28,731,156	34,053,976	
9,201	14,007	15,338	14,986	12,920	19,678	23,427	20,113	27
676,780	1,194,399	1,527,474	1,685,634	974,039	1,754,230	1,908,259	1,866,671	
5,856,164	5,817,694	2,399,352	2,739,521	21,556,224	21,872,610	25,052,968	29,986,035	28
21,393,993	22,276,514	10,122,012	14,741,287	77,081,637	79,589,366	99,972,972	156,121,526	
805,459	903,412	818,128	797,902	1,002,214	958,176	727,250	890,934	29
3,316,721	3,697,574	3,661,506	4,155,026	2,955,772	2,883,996	2,326,089	3,310,927	
40	15,923	1,277	5,939	443	3,159	170,638	386,798	30
362	146,177	22,083	79,871	10,254	23,981	717,197	2,090,835	
838,164	2,112,956	1,657,759	1,110,409	48,179,202	50,671,287	66,464,766	73,506,973	31
2,557,791	6,564,645	5,954,814	4,623,491	133,398,723	146,507,803	224,782,463	291,892,721	
103,707	216,349	106,843	65,868	27,336	17,074	33,752	87,563	32
568,109	1,244,300	643,903	548,590	127,882	74,102	138,841	544,456	
12,334	104,066	–		979,502	1,027,716	518,396	654,349	33
31,519	258,072	–	–	1,955,321	2,128,325	1,101,312	1,882,383	
19,762,099	21,857,589	24,455,764	29,115,936	9,212,875	12,887,807	16,225,578	18,185,650	34
90,798,537	**98,485,235**	**85,039,941**	**136,118,863**	**299,647,493**	**329,328,259**	**447,827,416**	**611,560,521**	

14.—Principales exportations de produits canadiens vers tous pays,

N°	Articles		Tous pays			
			1944	1945	1946	1947
	V. Fer et ses dérivés					
1	Minerai de fer	tonnes	308,424	771,495	1,145,256	1,749,976
		$	1,153,166	2,552,691	4,352,971	6,023,448
2	Ferro-alliages	tonnes	104,850	137,122	95,301	173,989
		$	15,660,622	14,925,295	9,484,904	21,545,088
3	Fer en gueuse, lingots, blooms et billettes	tonnes	29,539	66,737	80,255	86,505
		$	1,353,521	4,505,589	3,327,870	4,080,144
4	Ferraille	tonnes	68,304	28,459	12,154	3,060
		$	1,017,549	387,006	165,563	66,857
5	Pièces coulées et pièces forgées	cwt	445,477	874,547	203,310	178,508
		$	3,320,073	6,389,324	2,005,417	1,883,906
6	Produits laminés	tonnes	161,346	132,731	105,381	98,334
		$	10,129,635	10,188,798	7,527,911	10,934,895
7	Tubes, tuyaux et accessoires	$	2,429,330	3,095,601	1,082,386	652,157
8	Fil de fer	$	2,111,606	2,660,799	724,540	651,697
9	Chaînes	$	467,090	230,337	158,357	260,574
10	Moteurs, chaudières et pièces	$	12,780,896	22,654,017	28,764,009	20,197,921
11	Instruments et machines agricoles	$	13,433,857	20,196,085	28,661,562	42,237,917
12	Quincaillerie et coutellerie	$	3,575,329	4,076,988	4,175,734	5,692,560
13	Machines autres qu'agricoles	$	24,947,313	19,868,680	15,534,622	41,021,630
14	Articles estampés et enduits	$	217,327	271,508	331,488	231,812
15	Outils	$	1,665,526	2,042,323	1,145,396	2,994,349
	Véhicules—					
16	Camions, automobiles	nomb.	144,151	122,768	44,660	42,215
		$	246,153,176	206,729,941	43,201,264	37,918,280
17	Voitures de tourisme	nomb.	62	44	23,451	41,550
		$	89,854	65,537	13,992,507	33,579,360
18	Pièces d'automobile	$	139,344,916	93,852,013	21,110,039	20,141,614
19	Véhicules, *n.a.é.*	$	47,658,593	51,241,826	33,773,155	14,627,545
	Totaux, véhicules et pièces	$	433,246,539	351,889,317	112,076,965	106,266,799
20	Autres dérivés du fer et de l'acier	$	245,426,051	89,155,745	7,953,231	8,414,448
	Totaux, fer et ses dérivés	$	**772,935,436**	**555,090,103**	**227,472,926**	**273,156,202**
	VI. Métaux non ferreux					
21	Aluminium et articles en aluminium	$	105,520,383	133,566,994	56,030,039	63,955,574
22	Laiton et articles en laiton	$	7,066,662	4,362,717	3,372,923	3,874,746
23	Cuivre et articles en cuivre	$	40,543,943	40,859,624	37,004,791	59,298,039
24	Plomb et articles en plomb	$	7,044,983	9,176,739	16,845,519	30,944,830
25	Nickel	cwt	2,651,971	2,164,433	2,238,772	2,341,140
		$	68,400,634	54,778,226	55,204,632	60,442,762
26	Métaux précieux et articles en métaux précieux (moins l'or)	$	10,826,535	17,200,414	21,468,727	22,580,917
27	Zinc et articles en zinc	$	15,209,035	20,373,174	27,769,171	30,192,642
28	Montres et horloges et pièces	$	832,786	911,763	1,260,559	1,128,915
29	Appareils électriques, *n.a.é.*	$	71,700,494	60,956,632	20,939,342	19,135,446
30	Matériaux d'imprimerie	$	13,009	23,872	41,253	114,245
31	Autres métaux non ferreux, y compris alliages, *n.a.é.*	$	12,749,815	10,335,490	7,873,109	12,269,124
	Totaux, métaux non ferreux	$	**339,908,279**	**352,545,645**	**247,810,065**	**303,937,240**
	VII. Métalloïdes					
32	Amiante et articles en amiante	$	19,829,883	22,183,890	24,480,620	32,969,263
33	Argile et articles en argile	$	525,852	627,248	1,051,590	1,182,900
	Charbon et ses dérivés—					
34	Charbon	tonnes	1,010,240	840,708	862,489	714,549
		$	5,984,827	5,303,543	5,946,224	5,440,788
35	Coke	tonnes	69,692	60,925	63,772	133,970
		$	960,630	808,025	782,992	1,377,692
36	Créosote et huiles de goudron de houille, *n.a.é.*	gall.	4,546,347	4,005,006	2,935,091	2,149,985
		$	800,624	640,860	441,915	350,294
37	Autres dérivés du charbon	$	43,654	280,336	193,702	111,061
	Totaux, charbon et ses dérivés	$	7,789,735	7,032,764	7,364,833	7,279,835

le Royaume-Uni et les États-Unis, années civiles 1944-1947—suite

Royaume-Uni				États-Unis				N°
1944	1945	1946	1947	1944	1945	1946	1947	
	-		-	308,422	771,495	1,145,256	1,749,976	1
-	-	-	-	1,153,116	2,552,691	4,352,971	6,023,448	
57,432	46,636	32,312	58,282	35,978	75,190	43,079	103,292	2
10,580,297	5,494,771	2,808,318	8,147,946	2,021,375	7,316,692	4,308,074	11,738,882	
11,700	20,906	78,123	83,891	5,427	30,591	968	882	3
613,298	854,953	3,242,125	3,910,072	115,772	1,177,531	27,890	31,244	
-	-	76	-	68,249	28,459	12,078	3,060	4
-	-	3,451	-	1,016,484	387,006	162,112	66,857	
2,228	-	-	62	440,332	866,274	202,032	175,267	5
74,978	-	-	719	3,205,307	6,264,549	1,988,353	1,835,471	
42,859	4,039	3,866	473	20,993	31,621	6,697	9,014	6
2,547,770	239,776	380,273	682,949	835,728	955,400	207,008	284,107	
246,335	-	112	6,437	26,151	74,629	13,419	21,663	7
233,532	234,851	6,934	27,369	1,290,968	971,355	53,152	47,545	8
152,608	126,592	4,175	704	17,926	11,254	67,969	41,105	9
509,343	122,103	305,479	1,042,685	142,059	184,241	305,278	492,681	10
4,401,863	4,479,719	2,584,984	3,354,874	5,873,641	8,993,712	14,460,331	23,478,709	11
1,039,489	667,509	519,819	752,627	541,923	499,743	529,829	476,931	12
6,974,546	1,854,444	765,763	2,357,262	8,121,274	4,533,884	2,281,523	3,402,675	13
-	2,514	-	-	4,502	19,792	90,427	9,650	14
322,525	309,178	107,384	178,674	293,646	623,550	148,858	147,492	15
30,962	20,276	2	-	65	1	11	1	16
61,341,532	53,856,041	46,168	-	89,400	1,975	5,384	1,515	
-	1	46	427	1	1	24	31	17
-	1,900	48,890	497,206	4,500	350	23,499	43,479	
41,626,373	21,390,699	258,299	574,552	551,209	622,427	1,588,080	2,003,566	18
16,483,571	13,120,880	5,748,381	3,958	5,284,702	3,728,295	673,289	6,798,480	19
119,451,476	**88,369,520**	**6,101,738**	**1,075,716**	**5,929,811**	**4,353,047**	**2,290,252**	**8,847,040**	
150,215,971	**59,700,905**	**260,970**	**182,873**	**15,969,312**	**9,421,360**	**668,928**	**520,877**	**20**
297,364,031	**162,456,835**	**17,091,525**	**21,720,908**	**46,558,995**	**48,340,436**	**31,956,374**	**57,466,377**	
59,151,141	11,393,977	23,134,954	25,432,946	36,135,902	108,308,599	10,930,641	5,904,189	21
378,565	265,302	251,433	371,263	5,596,189	2,953,977	1,938,712	1,405,467	22
19,263,834	6,768,305	19,637,602	25,809,525	15,107,366	23,129,159	6,824,656	9,739,376	23
5,152,127	3,953,320	7,673,810	10,612,596	670,630	2,911,073	3,886,188	13,416,310	24
383,424	333,661	277,750	536,904	2,077,369	1,729,751	1,644,062	1,481,256	25
6,977,468	6,044,581	5,625,406	12,954,143	54,283,896	45,436,591	41,458,782	38,808,145	
1,029,898	5,398,647	8,850,236	8,630,047	9,735,630	11,609,904	10,802,307	10,963,482	26
4,569,478	4,562,130	4,752,086	10,313,866	8,446,954	13,267,103	17,787,758	14,515,517	27
263,160	259,166	161,159	129,785	79,007	211,748	251,649	101,149	28
31,344,012	35,574,469	9,387,969	478,828	23,264,926	4,501,224	1,556,705	874,672	29
126	778	983	990	10,751	17,167	37,558	105,185	30
7,138,648	4,215,114	2,518,212	4,203,250	3,024,899	2,264,065	3,084,312	4,435,979	31
135,268,457	**78,435,789**	**81,993,850**	**98,937,239**	**156,356,150**	**214,610,610**	**98,559,268**	**100,269,471**	
1,455,924	2,145,303	1,925,350	2,297,053	16,518,978	15,392,422	17,820,683	25,407,351	32
1,320	-	-	1,552	173,460	156,371	293,322	280,792	33
-	-	-	-	630,456	493,120	459,621	303,772	34
-	-	-	-	3,254,335	2,642,849	2,520,677	1,626,408	
4,055	3,550	4,020	4,053	65,293	56,920	55,761	126,686	35
123,387	107,817	122,402	132,065	831,506	693,042	559,391	1,150,990	
-	-	8,334	-	4,494,634	3,964,882	2,885,236	2,121,729	36
-	-	1,981	-	789,811	633,456	433,172	343,743	
-	-	-	-	10,545	7,128	3,283	909	37
123,387	**107,817**	**124,383**	**132,065**	**4,886,197**	**3,976,475**	**3,516,523**	**3,122,050**	

14.—Principales exportations de produits canadiens vers tous pays.

N°	Articles		Tous pays			
			1944	1945	1946	1947
	VII. Métalloïdes—fin					
1	Verre et verrerie	$	380,563	546,310	1,157,769	1,953,063
2	Graphite, brut ou raffiné	cwt	5,520	22,845	29,777	36,288
		$	62,739	124,295	142,974	156,748
3	Mica et articles en mica	$	817,307	304,723	207,068	129,539
4	Pétrole et ses dérivés	$	9,056,674	11,252,448	4,622,338	6,884,433
5	Pierre et ses dérivés	$	16,629,875	14,509,129	15,578,358	18,531,508
6	Autres métalloïdes	$	3,305,585	2,974,228	2,754,975	5,526,899
	Totaux métalloïdes	$	**58,398,213**	**59,555,035**	**57,360,525**	**74,614,188**
	VIII. Produits chimiques et connexes					
7	Acides	cwt	671,927	569,539	338,944	1,011,078
		$	2,342,333	2,830,480	2,060,181	3,712,611
8	Alcool industriel	$	8,927,176	5,375,448	108,263	103,674
9	Objets en cellulose	$	130,718	132,851	253,364	514,797
10	Drogues, préparations médicinales et pharmaceutiques	$	5,938,896	5,739,853	5,342,618	4,399,614
11	Explosifs	$	19,071,701	29,247,315	263,934	758,854
12	Engrais chimiques	cwt	12,357,615	15,075,182	15,609,518	15,821,964
		$	23,999,623	30,428,347	32,108,440	34,386,165
13	Peintures, pigments et vernis	$	2,534,351	3,973,155	4,406,735	7,346,198
14	Parfumerie, cosmétiques et préparations de toilette	$	[1]	1,745,190	804,540	1,512,358
15	Savon	liv.	10,459,491	42,342,874	19,902,821	11,711,348
		$	1,467,721	3,973,921	2,103,382	1,640,368
16	Produits chimiques inorganiques, *n.a.é.*	$	14,913,676	12,684,783	8,569,984	10,407,751
17	Autres produits chimiques et connexes	$	21,361,331	15,186,767	11,567,278	19,021,519
	Totaux, produits chimiques et produits connexes	$	**100,687,526**	**111,318,110**	**67,588,719**	**83,803,909**
	IX. Marchandises diverses					
18	Articles de récréation et de sport, *n.a.é.*	$	447,860	1,085,918	1,802,393	1,889,429
19	Brosses	$	909,812	889,650	1,143,015	1,266,785
20	Récipients, *n.a.é.*	$	915,767	1,533,869	2,620,193	5,372,558
21	Articles de ménage et effets personnels, *n.a.é.*	$	2,264,027	4,189,250	7,485,032	9,195,250
22	Eaux minérales et eaux gazeuses	$	2,803	2,277	41,673	1,615
23	Instruments de musique	$	81,744	140,875	285,955	454,859
24	Appareils scientifiques ou d'enseignement	$	12,615,435	9,658,172	3,105,298	5,048,224
25	Navires et vaisseaux et équipement de navires	$	23,287,373	15,591,457	18,821,962	25,724,244
26	Véhicules (moins véhicules en fer)	$	107,132,799	108,171,065	9,885,159	6,537,998
27	Œuvres d'art	$	25,593	36,777	62,939	65,073
28	Autres marchandises diverses	$	405,506,415	236,091,936	50,417,955	33,153,970
	Totaux, marchandises diverses	$	**553,189,628**	**377,391,246**	**95,671,574**	**88,710,005**
	Totaux généraux, exportations	$	**3,439,953,165**	**3,218,330,353**	**2,312,215,301**	**2,774,902,355**

[1] Non donné en 1944.

le Royaume-Uni et les États-Unis, années civiles 1944-1947—fin

Royaume-Uni				États-Unis				N°
1944	1945	1946	1947	1944	1945	1946	1947	
549	12,434	6,781	7,974	138,537	142,585	56,702	39,061	1
–	227	36	–	5,321	22,159	29,657	36,182	2
–	3,200	823	–	60,400	115,784	140,833	155,435	
48,310	19,053	19,096	2,265	735,452	280,921	185,779	105,767	3
4,582	5,073,482	5,521	224,861	292,576	882,760	769,807	691,243	4
1,992,324	1,162,151	2,137,902	2,778,028	13,799,769	12,329,701	12,429,959	13,814,899	5
1,139,926	24,354	261,501	1,344,332	1,361,315	1,557,997	1,044,399	1,495,127	6
4,766,322	**8,547,794**	**4,481,357**	**6,788,130**	**37,966,684**	**34,835,016**	**36,258,097**	**45,111,725**	
133,485	81,604	119,306	229,808	482,259	435,407	157,896	701,380	7
921,915	590,990	907,334	1,898,615	974,319	1,761,885	582,332	1,126,312	
116,594	23,088	6,408	33,757	8,789,458	5,242,262	57,263	30,163	8
2,175	1,797	30	162,236	19,376	16,347	19,507	20,751	9
850,823	1,895,563	246,095	336,121	106,660	178,315	166,049	117,795	10
9,503,389	8,084,133	27,089	377,922	3,491,344	11,810,394	33,257	15,280	11
526,618	708,180	309,088	205,700	7,671,858	8,915,780	9,003,864	8,932,392	12
1,351,919	1,835,109	830,273	649,512	14,402,984	17,083,821	17,668,074	18,138,704	
314,402	231,046	302,102	478,491	1,617,216	1,143,270	643,636	1,065,664	13
[1]	26,920	4,227	26,440	[1]	22,775	5,075	7,391	14
266,300	370,729	2,100	97	6,483	3,020	3,634	2,077	15
66,738	48,403	286	36	1,058	412	673	442	
2,741,030	1,350,761	808,092	892,259	8,431,222	5,942,903	3,816,443	4,279,936	16
8,188,495	2,348,917	839,526	3,229,290	9,832,385	8,688,954	7,005,969	7,103,386	17
24,057,480	**16,436,727**	**3,971,462**	**8,084,679**	**47,216,022**	**51,891,338**	**29,998,278**	**31,905,824**	
23,067	9,949	53,511	87,683	147,213	625,607	460,455	202,927	18
29,964	142,014	1,290	1,982	11,532	89,040	29,590	10,815	19
519,253	216,709	31,755	99,932	129,660	99,857	242,239	334,227	20
265,372	64,037	184,037	405,075	192,883	287,524	440,743	320,552	21
–	–	–	–	161	12	51	165	22
150	493	2,112	549	38,850	52,030	101,341	124,153	23
6,834,281	4,515,889	518,002	357,253	3,051,498	2,974,574	213,563	187,393	24
7,508,380	798,226	18,927	25,760	2,290,994	241,918	1,514,181	1,124,745	25
14,021,703	23,270,728	654,552	411,781	89,959,483	82,568,929	1,847,344	852,720	26
–	4,630	10,700	225	24,275	31,709	48,597	54,979	27
232,429,024	91,451,302	3,436,964	5,882,027	65,463,477	38,107,924	15,232,563	14,370,116	28
261,631,194	**120,473,977**	**4,911,850**	**7,272,267**	**161,310,026**	**125,079,124**	**20,130,687**	**17,582,792**	
1,315,030,206	**963,237,687**	**597,506,175**	**751,198,395**	**1,301,322,402**	**1,196,976,726**	**887,940,676**	**1,034,226,394**	

[1] Non donné en 1944.

Sous-section 3.—Importations et exportations selon le degré de fabrication, l'origine et l'usage

Les analyses du commerce du Canada avec les principaux pays, au point de vue du degré de fabrication des articles importés et exportés, sont utiles à celui qui étudie les relations économiques, parce qu'elles offrent en résumé un tableau qui revêt une importance particulière dans la relation complémentaire de l'industrie manufacturière et du commerce entre continents et pays.

Les données des tableaux **15** et **16** sont spécialement disposées pour faire ressortir à première vue ces renseignements sur tout pays de quelque importance qui commerce avec le Canada. Le tableau **17**, d'autre part, donne des statistiques historiques qui indiquent clairement les fluctuations des importations pour la consommation domestique en ce qui concerne d'importantes matières premières employées dans les industries manufacturières canadiennes, sans égard à la source. En général, les chiffres reflètent l'essor des manufactures canadiennes. Toutefois, il convient de se rappeler les dislocations du commerce causées par la guerre quand on consulte les statistiques des six dernières années.

15.—Importations et exportations, par continent et principal pays, suivant le degré de fabrication, 1946

Pays	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Matières premières	Produits partiellement ouvrés	Produits complètement ouvrés	Matières premières	Produits partiellement ouvrés	Produits complètement ouvrés
	$	$	$	$	$	$
Pays britanniques						
Royaume-Uni	2,922,578	19,692,420	178,818,222	233,172,465	139,446,920	224,886,790
Eire	41,082	néant	12,364	3,534,526	1,688,737	2,732,494
Afrique—						
Britannique de l'Est	3,579,124	"	24,342	6,494	166,448	2,046,944
Britannique du Sud[1]	5,011,640	1,128,475	1,751,510	10,315,083	14,474,428	43,843,354
Rhodésie du Sud	91,648	néant	1,396	6,125	572,820	2,705,292
Britannique de l'Ouest—						
Côte de l'Or	5,298,955	82,134	néant	4,350	195	866,436
Nigeria	3,872,913	897,293	1,338	37	174	1,020,400
Bermudes	28,357	34,066	59,235	874,319	47,513	2,883,250
Indes orientales britanniques						
Inde britannique	3,401,133	1,471,667	23,004,576	21,959,097	3,938,127	23,148,571
Ceylan	75,021	19,725	3,650,591	17,105	332,355	1,790,310
Straits Settlements	4,230,077	1,637,835	3,419	18,831	34,919	3,170,212
Guyane britannique	6,414,443	5,276,066	496,387	760,096	76,355	6,272,167
Honduras britannique	678,401	227,364	315,276	15,195	18,591	1,076,640
Antilles britanniques—						
Barbade	néant	2,904,549	2,643,553	612,294	750,117	4,842,956
Jamaïque	3,042,208	4,268,195	3,173,459	885,305	606,775	14,007,516
Trinité et Tobago	293,428	2,822,966	1,020,501	1,493,379	473,238	17,173,577
Autres	398,539	58,595	330,788	515,218	529,041	7,297,154
Malte	11,255	43,956	977	4,063,177	217,392	390,308
Terre-Neuve	5,334,322	30,051	3,903,778	7,630,482	811,095	29,787,260
Océanie britannique—						
Australie	11,594,766	3,315,170	4,844,003	202,566	6,752,624	31,238,473
Fidji	152	3,121,344	1,073	364	132,662	241,840
Nouvelle-Zélande	9,512,234	1,644,503	798,799	509,583	1,081,233	14,519,307
Palestine	927	néant	498,630	922,614	2,146,773	492,876
Totaux, pays britanniques[2]	**65,893,157**	**49,149,835**	**225,457,720**	**287,898,210**	**174,989,668**	**441,812,995**

[1] Comprend la Rhodésie du Nord, l'Union Sud-Africaine et les autres pays de l'Afrique britannique.
[2] Comprend d'autres pays non spécifiés.

15.—Importations et exportations, par continent et principal pays, suivant le degré de fabrication, 1946—fin

Pays	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Matières premières	Produits partiellement ouvrés	Produits complètement ouvrés	Matières premières	Produits partiellement ouvrés	Produits complètement ouvrés
	$	$	$	$	$	$
Pays étrangers						
Afghanistan	1,533,060	49,515	4,168	néant	néant	1,421
Argentine	4,545,734	2,593,133	7,233,346	1,466,318	1,697,540	10,874,670
Belgique	154,146	911,192	3,363,526	12,292,025	4,055,600	47,278,471
Congo belge	22	663,457	256	4,422	15,138	1,181,831
Brésil	8,523,331	433,800	5,061,164	2,329,678	4,722,466	17,549,818
Chili	122,621	91,977	209,667	320,809	233,164	3,010,831
Chine	1,431,779	122,505	766,955	2,762,191	3,219,674	36,933,278
Colombie	9,547,863	5,748	154,805	1,862,594	807,993	6,259,418
Costa-Rica	1,297,444	29,897	219,111	61,548	117,006	694,161
Cuba	3,233,194	8,035,969	1,958,557	801,217	892,020	3,576,654
Tchécoslovaquie	14,542	néant	949,573	1,143,352	2,714,969	6,012,609
République Dominicaine	244,717	6,830,976	50,989	47,111	95,049	1,399,011
Équateur	70,949	5,178	81,372	2,690	7,403	790,896
Égypte	171,061	36,818	43,699	8,719,919	749,447	5,616,547
France	226,478	460,531	3,922,840	7,344,512	18,172,862	48,863,020
Afrique française	242,179	108,139	2,913	6,982,484	3,453	1,959,432
Saint-Pierre-et-Miquelon	3,082	néant	4,334	223,996	16,788	543,207
Allemagne	néant	"	11,264	416,765	291	6,450,102
Grèce	21,175	27,996	14,742	771,177	133,764	8,833,539
Groenland	270,641	néant	500	1,625	39,162	193,018
Guatemala	2,795,078	79,558	52,952	370	110,564	817,374
Haïti	681,282	5,360	91,308	328	5,626	1,114,593
Honduras	15,519,325	53,198	néant	16,037	25,155	582,379
Islande	néant	345	8,339	96,315	255,753	2,771,199
Irak (Mésopotamie)	1,698	643	1,486,865	2,559,874	614,238	57,345
Italie	1,003,674	566,098	1,134,452	5,460,292	1,335,393	13,591,384
Mexique	11,226,284	616,966	2,766,688	794,752	1,787,351	7,954,139
Maroc	5,906	néant	12,311	478,655	62,864	627,620
Pays-Bas	1,223,987	162,955	1,110,046	9,910,326	4,082,603	19,890,444
Indes néerlandaises	57,202	néant	néant	782	néant	6,832,169
Antilles néerlandaises	77,074	38,420	3,070,102	28,477	17,781	1,352,771
Norvège	19,773	7,202	808,620	9,033,403	126,320	10,106,846
Panama	37,348	néant	706	849	37,972	1,463,034
Perse (Iran)	68,913	19,621	185,912	786	17,835	412,359
Pérou	98,921	9,807	738,580	201,905	231,812	2,646,617
Pologne	néant	néant	523	4,598,204	828,773	17,073,710
Portugal	89,107	59	2,098,967	62,157	244,884	2,355,353
Afrique portugaise	481,393	néant	28,799	519	257,132	1,870,338
Salvador	2,427,782	"	néant	52,996	27,816	373,610
Espagne	236,939	1,394,061	2,853,445	241,520	381,345	72,180
Suède	710,429	924	2,969,924	1,582,837	2,776,995	4,772,821
Suisse	94,638	8,548	11,045,794	2,907,531	3,041,495	2,686,955
Syrie	19,335	néant	51,231	26,549	54,564	146,394
Turquie	200,388	"	1,680,111	71,324	85,894	1,460,845
États-Unis	354,420,391	46,928,314	1,003,947,994	221,203,452	281,025,522	385,711,702
Hawaï	néant	5,136	340,744	6,249	49,714	2,702,336
Îles Philippines	86,800	1,971,351	néant	131,183	49,264	8,720,645
Porto-Rico	127,586	56,923	13,226	49,218	125,724	2,751,023
Union des Républiques socialistes soviétiques	921,306	25,224	572,891	4,256,346	484,999	12,969,480
Uruguay	295,768	257,352	64,432	551,806	285,580	1,833,188
Venezuela	26,754,195	20,494	111,185	584,662	168,540	10,352,656
Yougoslavie	néant	néant	1,819	1,771,698	64,673	10,193,632
Totaux, pays étrangers[1]	**451,746,801**	**72,711,614**	**1,062,320,275**	**315,570,249**	**336,761,958**	**755,182,221**
Totaux généraux	**517,639,958**	**121,861,449**	**1,287,777,995**	**603,468,459**	**511,751,626**	**1,196,995,216**
Continents						
Europe	**7,716,242**	**23,301,631**	**210,094,348**	**303,752,741**	**180,365,662**	**447,832,544**
Amérique du Nord	**402,232,869**	**73,037,968**	**1,023,962,726**	**235,565,860**	**287,602,596**	**487,324,225**
Amérique du Sud	**56,464,450**	**8,693,555**	**14,414,861**	**8,062,855**	**8,249,212**	**60,841,083**
Asie	**11,166,377**	**5,302,834**	**31,441,950**	**28,849,430**	**10,765,325**	**89,182,371**
Océanie	**21,128,884**	**8,556,225**	**5,984,723**	**718,762**	**8,035,671**	**48,828,728**
Afrique	**18,931,136**	**2,969,236**	**1,879,387**	**26,518,811**	**16,733,160**	**62,986,265**

[1]Comprend d'autres pays non spécifiés.

16.—Importations et exportations, par continent et principal pays, suivant le degré de fabrication, 1947

Pays	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Matières premières	Produits partiellement ouvrés	Produits complètement ouvrés	Matières premières	Produits partiellement ouvrés	Produits complètement ouvrés
	$	$	$	$	$	$
Pays britanniques						
Royaume-Uni	2,870,367	19,092,650	167,406,838	303,125,634	215,985,075	232,087,686
Eire	13,728	néant	62,126	957,806	3,941,838	12,698,113
Aden	néant	"	néant	688,020	263,911	659,398
Afrique—						
Britannique de l'Est	6,908,060	1,338	773,382	30,733	165,580	4,485,201
Rhodésie du Sud	159,510	11,554	9,923	18,424	1,030,736	6,320,118
Rhodésie du Nord	26,187	–	2,482	753	346,977	101,909
Union Sud-Africaine	2,880,671	103,381	1,243,473	454,999	12,324,581	53,894,193
Autres, Afrique britannique du Sud	néant	néant	152	néant	550	14,451
Côte de l'Or	6,412,610	80,337	180	101	666	1,651,563
Nigeria	1,653,807	494,322	868	377		2,284,549
Bermudes	15,626	7,436	33,726	963,192	132,698	4,011,950
Indes orientales britanniques						
Inde	3,330,590	2,537,094	36,382,121	213,617	3,608,776	39,124,564
Ceylan	916,450	–	10,736,130	14,419	264,071	3,800,108
Malaisie britannique	12,180,598	4,536,091	191,705	200,510	48,366	7,214,653
Guyane britannique	5,391,906	6,385,779	579,890	789,989	201,875	9,281,325
Honduras britannique	362,132	220,911	1,100	21,600	6,359	1,346,547
Antilles britanniques—						
Barbade	néant	4,200,901	3,574,750	851,076	1,065,299	7,146,153
Jamaïque	564,084	4,108,998	1,698,177	878,389	1,074,285	16,261,454
Trinité et Tobago	2,091,057	2,789,784	773,503	1,993,460	756,647	23,603,938
Bahama	238,050	néant	377,149	371,314	93,193	3,223,485
Îles Caraïbes	144,996	35,423	18,802	244,209	390,529	6,957,626
Gibraltar	néant	néant	néant	150	néant	252,102
Hong-Kong	290,324	5,093	686,618	525,489	479,104	5,392,909
Malte	10,193	–	2,265	3,635,255	1,853,705	1,215,956
Terre-Neuve	5,519,815	140,107	3,766,588	8,832,060	829,499	45,423,734
Océanie—						
Australie	8,231,702	1,470,966	4,519,804	375,767	12,371,279	47,547,155
Fidji	14,051	4,157,438	6,377	2,658	340,479	1,043,357
Nouvelle-Zélande	7,890,621	1,624,340	1,316,408	257,889	2,102,769	35,025,032
Palestine	néant	néant	31,381	1,710,710	6,098,276	664,237
Totaux, pays britanniques[1]	**68,163,849**	**52,031,716**	**234,198,290**	**327,198,558**	**266,651,408**	**574,651,118**
Pays étrangers						
Argentine	1,752,528	2,625,145	13,583,426	2,817,296	2,869,446	26,010,384
Autriche	néant	néant	89,153	153,963	205,172	2,710,513
Belgique	190,162	3,239,585	6,690,702	31,876,608	3,918,876	16,953,071
Congo belge	néant	809,279	6,000	7,061	163	1,284,954
Brésil	10,134,708	594,233	3,158,778	1,088,749	5,380,576	25,190,624
Chili	85,951	48,638	204,202	562,616	2,520,887	31,900,861
Chine	855,923	200,277	1,247,581	1,178,034	861,621	7,910,389
Colombie	9,104,534	1,969	90,238	82,806	200,016	1,496,773
Costa-Rica	709,775	12,426	5,000	656,230	942,670	5,902,656
Cuba	2,602,989	17,497,683	3,650,778	725,628	4,281,609	8,771,790
Tchécoslovaquie	226,222	3,741	3,414,880	2,839,719	93,139	1,395,191
Danemark	989,675	1,880	463,216	53,811	130,499	1,730,053
République Dominicaine	32,274	8,149,698	3,710	19,267	46,682	1,560,479
Équateur	149,092	2,762	55,244	6,053,943	1,470,839	3,397,154
Égypte	139,175	196	65,378	2,541	42,637	1,166,483
Finlande	15,327	néant	14,534	15,364,456	26,135,706	39,557,873
France	498,828	239,231	8,017,335	24,580	394,253	4,178,765
Afrique française	177	247,414	4,271	54,192	11,530	1,677,237
Antilles françaises	néant	néant	19,495	305,765	42,175	809,895
St-Pierre-et-Miquelon	2,699	1,185	11,169	3,435,299	736,444	2,518,666
Allemagne	néant	néant	498,035	274,203	228,075	4,938,183
Grèce	49,254	35,993	10,062	705	134,551	1,494,908
Guatemala	9,416,151	35,154	36,695	837	14,570	1,351,046
Haïti	165,470	24,006	37,898	24,050	22,816	594,341
Honduras	6,983,110	15,377	500	148,095	59,582	2,277,783
Islande	23,829	néant	6,060			

[1] Comprend d'autres pays non spécifiés.

16.—Importations et exportations, par continent et principal pays, suivant le degré de fabrication, 1947—fin

Pays	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Matières premières	Produits partiellement ouvrés	Produits complètement ouvrés	Matières premières	Produits partiellement ouvrés	Produits complètement ouvrés
	$	$	$	$	$	$
Pays étrangers—fin						
Irak (Mésopotamie)	néant	"	1,501,572	609,873	1,306,580	243,196
Italie	547,204	672,305	2,652,747	8,065,124	1,439,518	26,183,043
Mexique	15,225,396	72,222	1,681,906	229,669	1,777,933	9,693,219
Maroc	832	néant	34,800	1,116	377,694	1,068,240
Pays-Bas	1,031,210	50,381	2,447,917	18,554,220	14,948,994	22,436,613
Indes néerlandaises	194,331	2,004	3,632	néant	3,525	5,803,223
Antilles néerlandaises	309,205	néant	8,338,389	66,122	46,497	1,731,042
Norvège	3,929	299	4,994,413	8,577,683	232,089	11,510,001
Panama	2,098,794	néant	8,426	20,576	162,636	1,698,393
Pérou	132,662	71,670	202,634	715,007	344,424	2,635,505
Ile Philippines	617,059	7,355,053	91,042	76,776	159,379	10,211,775
Pologne	néant	néant	2,732	2,767,328	1,098,910	11,513,264
Portugal	156,583	2,417	1,250,252	672,633	450,192	2,379,448
Afrique portugaise	391,388	néant	950	813	438,977	1,458,398
Salvador	1,341,049	"	824	39,871	40,337	585,124
Espagne	217,606	888,380	1,896,850	néant	645,306	295,288
Suède	113,870	157,537	2,913,079	1,400,826	6,270,342	9,790,013
Suisse	2,591	540	11,937,657	4,746,199	4,258,805	5,191,353
Syrie	22,917	néant	6,833	23,464	731,156	1,791,605
Turquie	78,686	"	2,593,085	20,582	124,282	2,083,956
États-Unis	431,802,151	64,376,151	1,478,500,876	199,891,080	368,004,975	466,330,339
Hawaï	2,102	218,399	488,714	794	8,808	3,289,470
Porto-Rico	59,041	17,405	193,063	53,351	120,605	2,430,669
Union des Républiques socialistes soviétiques	145,819	412	34,889	néant	néant	4,866,356
Uruguay	207,208	47,257	66,555	508,958	123,784	2,737,825
Venezuela	46,437,384	226	250,361	897,106	501,987	11,589,532
Yougoslavie	22,248	néant	300	730,190	néant	5,998,639
Totaux, pays étrangers[1]	**546,034,426**	**107,812,922**	**1,565,702,928**	**317,352,649**	**455,115,909**	**833,932,712**
Totaux généraux	**614,198,268**	**159,841,638**	**1,799,901,218**	**644,551,207**	**721,767,318**	**1,408,583,830**
Continents						
Europe	**7,129,857**	**24,385,351**	**215,510,367**	**408,436,803**	**286,951,386**	**428,158,656**
Amérique du Nord	**479,747,755**	**101,721,358**	**1,503,448,501**	**215,784,264**	**376,065,577**	**606,483,826**
Amérique du Sud	**73,924,202**	**9,777,679**	**18,421,511**	**8,060,225**	**10,759,657**	**92,681,239**
Asie	**18,607,690**	**14,662,225**	**54,035,733**	**5,038,196**	**15,638,066**	**112,283,371**
Océanie	**16,155,801**	**7,471,140**	**6,332,355**	**637,252**	**14,930,425**	**87,289,436**
Afrique	**18,632,964**	**1,776,885**	**2,152,751**	**6,594,467**	**17,422,207**	**81,707,302**

[1] Comprend d'autres pays non spécifiés.

17.—Importations de certaines matières brutes utilisées dans les manufactures canadiennes, 1926-1947

NOTA.—Les chiffres des années terminées le 31 mars 1902-1910, paraissent dans l'*Annuaire* de 1926, p. 472, et ceux des années terminées le 31 mars 1911-1939, dans l'*Annuaire* de 1940, p. 546. Les chiffres des années civiles ne paraissent que depuis 1926.

Année	Sucre à raffiner	Huile végétale pour le savon	Huile de coton brute	Caoutchouc brut et balata	Tabac brut	Peaux	Coton brut (y compris linters)	Chanvre, roui ou non	Soie grège, etc.
	tonnes	gallons	cwt	cwt	livres	cwt	cwt	cwt	livres
1926	564,955	3,474,017	291,867	453,736	16,100,333	584,033	1,450,014	186,742	620,993
1927	476,983	3,410,624	530,972	592,596	18,678,745	654,967	1,513,532	87,795	880,313
1928	454,691	3,665,254	428,081	692,414	17,943,070	586,128	1,455,153	51,678	1,149,540
1929	454,689	4,924,598	370,043	795,175	17,717,610	449,628	1,487,414	42,559	1,572,485
1930	447,300	3,862,344	249,601	645,167	17,435,153	412,940	1,083,163	29,099	1,822,870

17.—Importations de certaines matières brutes utilisées dans les manufactures canadiennes, 1926-1947—fin

Année	Sucre à raffiner	Huile végétale pour le savon	Huile de coton brute	Caoutchouc brut et balata	Tabac brut	Peaux	Coton brut (y compris linters)	Chanvre, roui ou non	Soie grège, etc.
	tonnes	gallons	cwt	cwt	livres	cwt	cwt	cwt	livres
1931	465,410	4,387,341	161,533	566,111	14,323,108	271,491	1,033,237	21,581	2,260,243
1932	432,289	3,337,048	539,017	468,720	7,690,154	296,823	1,049,067	19,797	2,866,080
1933	392,262	4,885,192	290,898	433,001	9,510,955	314,179	1,262,692	18,911	2,415,975
1934	427,538	4,603,534	169,337	637,393	8,602,232	299,377	1,484,748	22,479	2,647,050
1935	448,231	4,435,793	202,766	602,286	6,544,106	401,995	1,266,007	17,435	3,274,721
1936	518,028	7,967,082	190,702	624,629	3,289,994	366,574	1,554,454	44,002	2,145,790
1937	461,684	11,533,292	190,167	810,348	2,569,177	404,673	1,663,339	14,288	2,445,871
1938	478,772	10,492,071	140,419	575,987	4,458,578	252,089	1,449,431	17,125	2,507,683
1939	517,181	10,644,601	103,715	728,504	4,414,955	490,708	1,705,877	10,445	2,304,918
1940	527,511	11,665,678	177,638	1,177,854	3,857,310	440,215	2,271,449	874	2,392,833
1941	535,920	10,613,994	224,313	1,493,046	2,006,423	453,238	2,685,221	néant	807,371
1942	304,786	3,420,531	161,244	738,235	1,452,330	356,540	2,802,545	"	106,015
1943	412,699	3,089,133	187,036	459,085	1,323,847	347,652	1,509,916	"	néant
1944	445,829	1,902,400	306,224	164,536	1,380,157	230,597	1,816,530	"	"
1945	418,835	3,293,622	244,814	186,609	1,581,290	121,689	2,023,135	"	"
1946	430,849	2,661,722	82,555	300,523	1,745,604	95,687	1,916,390	448	22,893
1947	498,118	1,862,044	49,321	774,154	1,589,359	350,082	2,039,136	néant	342,850

Année	Laine brute[1]	Blousses et peignés de worsted	Rayonne, boudinages, filés, etc.	Manille, agave, fibrille, tampico	Chiffons de toutes sortes	Minerai de fer	Alumine, bauxite, cryolite	Étain blocs, saumons, etc.	Pétrole brut à raffiner
	cwt	cwt	liv.	cwt	cwt	tonnes	cwt	cwt	m. de g.
1926	153,626	74,985	1,801,825	481,163	1,369,957	1,465,715	1,515,464	51,079	570,444
1927	143,538	83,967	1,978,376	606,937	1,402,259	1,487,366	2,556,836	48,338	684,713
1928	142,712	81,823	2,043,830	654,766	1,304,091	2,222,897	3,344,419	53,587	854,411
1929	120,861	71,406	2,221,609	602,040	1,575,321	2,447,807	2,901,893	57,143	1,065,909
1930	94,590	57,912	2,373,781	461,899	1,356,564	1,485,429	2,185,006	52,737	1,021,035
1931	108,486	68,272	1,780,989	458,774	1,342,878	808,420	1,963,271	41,258	1,020,762
1932	87,171	88,335	1,088,393	746,029	909,984	67,567	1,035,373	31,484	910,207
1933	137,611	110,028	1,757,017	698,593	815,928	205,703	1,098,721	28,341	98,090
1934	149,322	97,022	1,210,600	482,830	1,123,697	977,341	1,643,467	39,999	1,074,291
1935	148,722	127,744	1,214,656	524,572	1,125,868	1,509,933	2,551,217	46,770	1,156,818
1936	227,816	130,665	1,167,936	627,885	1,120,323	1,317,033	3,489,358	48,468	1,251,504
1937	244,267	119,677	2,022,144	449,401	1,384,137	2,124,972	6,219,124	58,798	1,361,348
1938	155,244	105,245	1,756,813	444,613	895,206	1,302,430	7,494,629	52,752	1,228,091
1939	190,777	123,051	3,128,339	556,842	1,330,024	1,764,844	10,210,575	58,257	1,297,660
1940	355,618	180,170	3,482,255	877,626	1,845,171	2,418,237	13,963,054	118,378	1,491,072
1941	486,223	153,664	4,690,108	931,427	1,299,646	3,254,655	23,232,943	174,381	1,637,465
1942	739,494	126,369	3,541,497	788,081	1,036,298	2,701,968	26,679,928	72,051	1,542,597
1943	795,033	80,884	3,317,187	740,955	944,393	3,906,425	60,661,690	26,311	1,739,505
1944	281,475	62,492	10,161,758	810,906	1,098,846	3,126,649	26,613,324	26,823	1,996,445
1945	304,923	72,849	13,954,822	730,086	1,125,341	3,739,867	18,880,295	71,950	1,987,943
1946	532,407	118,787	7,874,871	967,970	1,767,857	2,281,677	25,723,852	84,020	2,218,963
1947	395,439	121,067	21,975,689	937,017	2,042,162	3,944,550	28,002,714	88,723	2,395,283

[1] Y compris le poil de chameau, d'alpaca, de chèvre, etc.

18.—Importations et exportations, par groupe principal et degré de fabrication, suivant l'origine, 1947

Origine	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Du Royaume-Uni	Des États-Unis	De tous pays	Au Royaume-Uni	Aux États-Unis	A tous pays
	$	$	$	$	$	$
D'origine agricole						
PRODUITS DES FERMES CANADIENNES—[1]						
Grandes cultures—						
À l'état naturel	122,447	61,287,680	68,294,648	236,795,528	31,869,503	378,771,136
Partiellement transformés	7,054	4,272,122	4,998,172	296,415	479,963	1,949,292
Entièrement ou en grande partie ouvrés	11,002,902	28,197,449	44,269,347	80,586,742	27,076,269	265,880,348
Totaux, grandes cultures	11,132,403	93,757,251	117,562,167	317,678,685	59,425,735	646,600,776
Élevage—						
À l'état naturel	1,295,707	17,090,294	38,824,699	39,125,665	23,649,024	70,824,448
Partiellement transformés	9,568,596	11,836,196	26,394,201	4,396,392	5,220,848	15,190,239
Entièrement ou en grande partie ouvrés	39,819,308	26,745,450	76,152,066	93,806,714	2,940,185	142,699,738
Totaux, élevage	50,683,611	55,671,940	141,370,966	137,328,771	31,810,057	228,714,425
Tous produits des fermes canadiennes—						
À l'état naturel	1,418,154	78,377,974	107,119,347	275,921,193	55,518,527	449,595,584
Partiellement transformés	9,575,650	16,108,318	31,392,373	4,692,807	5,700,811	17,139,531
Entièrement ou en grande partie ouvrés	50,822,210	54,942,899	120,421,413	174,393,456	30,016,454	408,580,086
TOTAUX, PRODUITS DES FERMES CANADIENNES	61,816,014	149,429,191	258,933,133	455,007,456	91,235,792	875,315,201
PRODUITS DES FERMES DE L'ÉTRANGER—[1]						
Grandes cultures—						
À l'état naturel	128,368	86,594,379	167,255,905	3,371	3,387,021	10,616,191
Partiellement transformés	27,381	4,558,428	65,784,859	11,630	839,099	942,809
Entièrement ou en grande partie ouvrés	26,947,440	154,020,810	260,313,643	3,699,844	6,894,777	44,277,368
Totaux, grandes cultures	27,103,189	245,173,617	493,354,407	3,714,845	11,120,897	55,836,368
Élevage—						
À l'état naturel	155,326	6,839,852	8,404,094	néant	néant	néant
Partiellement transformés	néant	45,398	46,040	"	"	"
Entièrement ou en grande partie ouvrés	711,582	6,058,468	7,703,728	"	154	15,425
Totaux, élevage	866,908	12,943,718	16,153,862	–	154	15,425
Tous produits des fermes de l'étranger—						
À l'état naturel	283,694	93,434,231	175,659,999	3,371	3,387,021	10,616,191
Partiellement transformés	27,381	4,603,826	65,830,899	11,630	839,099	942,809
Entièrement ou en grande partie ouvrés	27,659,022	160,079,278	268,017,371	3,699,844	6,894,931	44,292,793
TOTAUX, PRODUITS DES FERMES DE L'ÉTRANGER	27,970,097	258,117,335	509,508,269	3,714,845	11,121,051	55,851,793

[1] Dans cette classification, l'expression "Produits des fermes canadiennes" englobe, pour les exportations, toutes les denrées provenant à leur état brut de la ferme canadienne. Dans le cas des importations, elle englobe toutes les denrées dont la matière première est semblable à celle produite par les fermes canadiennes. L'expression "Produits des fermes de l'étranger" englobe (importations et exportations) les matières ou denrées qui ne sont pas produites au Canada à l'état naturel, telles que le sucre de canne, le thé, le caoutchouc, le coton, la soie, etc.

18.—Importations et exportations, par groupe principal et degré de fabrication, suivant l'origine, 1947—fin

Origine	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Du Royaume-Uni	Des États-Unis	De tous pays	Au Royaume-Uni	Aux États-Unis	A tous pays
	$	$	$	$	$	$
D'origine agricole—fin						
TOUS PRODUITS DES FERMES—						
Toutes grandes cultures—						
À l'état naturel	250,815	147,882,059	235,550,553	236,798,899	35,256,524	389,387,327
Partiellement transformés	34,435	8,830,550	70,783,031	308,045	1,319,062	2,892,101
Entièrement ou en grande partie ouvrés	37,950,342	182,218,259	304,582,990	84,286,586	33,971,046	310,157,716
Totaux, toutes grandes cultures	38,235,592	338,930,868	610,916,574	321,393,530	70,546,632	702,437,144
Tout élevage—						
À l'état naturel	1,451,033	23,930,146	47,228,793	39,125,665	23,649,024	70,824,448
Partiellement transformés	9,568,596	11,881,594	26,440,241	4,396,392	5,220,848	15,190,239
Entièrement ou en grande partie ouvrés	40,530,890	32,803,918	83,855,794	93,806,714	2,940,339	142,715,163
Totaux, tout élevage	51,550,519	68,615,658	157,524,828	137,328,771	31,810,211	228,729,850
Tous produits des fermes—						
À l'état naturel	**1,701,848**	**171,812,205**	**282,779,346**	**275,924,564**	**58,905,548**	**460,211,775**
Partiellement transformés	**9,603,031**	**20,712,144**	**97,223,272**	**4,704,437**	**6,539,910**	**18,082,340**
Entièrement ou en grande partie ouvrés	**78,481,232**	**215,022,177**	**388,438,784**	**178,093,300**	**36,911,385**	**452,872,879**
Totaux, d'origine agricole	**89,786,111**	**407,546,526**	**768,441,402**	**458,722,301**	**102,356,843**	**931,166,994**
D'origine sauvage						
À l'état naturel	92,728	6,452,387	6,919,794	6,361,701	19,948,195	28,112,197
Partiellement transformés	272,570	1,354,372	1,650,345	10,906	200,249	598,856
Entièrement ou en grande partie ouvrés	215,975	660,501	899,867	7,615	242,502	412,896
Totaux, d'origine sauvage	**581,273**	**8,467,260**	**9,470,006**	**7,380,222**	**20,390,946**	**29,123,949**
D'origine maritime						
À l'état naturel	3,236	1,192,390	3,060,582	300,341	38,191,158	38,729,159
Partiellement transformés	néant	néant	néant	néant	95,316	95,316
Entièrement ou en grande partie ouvrés	158,445	1,781,657	10,369,642	6,459,723	7,133,759	45,182,149
Totaux, d'origine maritime	**161,681**	**2,974,047**	**13,430,224**	**6,760,064**	**45,420,233**	**84,006,624**
D'origine forestière						
À l'état naturel	néant	2,333,584	2,524,352	8,939,007	41,676,705	51,547,530
Partiellement transformés	28,723	20,160,990	21,137,859	111,123,674	244,785,448	423,533,113
Entièrement ou en grande partie ouvrés	2,516,892	63,768,616	71,484,995	16,071,707	325,175,794	412,072,522
Totaux, d'origine forestière	**2,545,615**	**86,263,190**	**95,147,206**	**136,134,388**	**611,637,947**	**887,153,165**
D'origine minérale						
À l'état naturel	1,072,555	249,969,726	318,872,336	10,600,021	41,169,474	65,950,546
Partiellement transformés	9,116,717	15,344,812	32,660,831	100,146,058	116,284,583	279,355,823
Entièrement ou en grande partie ouvrés	52,692,541	973,185,391	1,057,554,228	18,562,665	57,424,283	335,352,720
Totaux, d'origine minérale	**62,881,813**	**1,238,499,929**	**1,409,087,395**	**129,308,744**	**214,878,340**	**680,659,089**
D'origine mixte						
À l'état naturel		41,859	41,859	néant	néant	néant
Partiellement transformés	71,609	6,803,833	7,172,331	"	99,469	101,870
Entièrement ou en grande partie ouvrés	33,341,753	224,082,534	271,153,702	12,892,676	39,442,616	162,590,664
Totaux, d'origine mixte	**33,413,362**	**230,928,226**	**278,367,892**	**12,892,676**	**39,542,085**	**162,792,534**
Récapitulation						
À l'état naturel	**2,870,367**	**431,802,151**	**614,198,269**	**303,125,634**	**199,891,086**	**644,551,207**
Partiellement transformés	**19,092,650**	**64,376,151**	**159,844,638**	**215,985,075**	**368,004,975**	**721,767,318**
Entièrement ou en grande partie ouvrés	**167,406,838**	**1,478,503,876**	**1,799,901,218**	**232,087,686**	**466,330,339**	**1,408,583,830**
Totaux généraux	**189,369,855**	**1,974,679,178**	**2,573,944,125**	**751,198,395**	**1,034,226,394**	**2,774,902,355**

19.—Importations et exportations, par groupe, suivant l'usage, 1947

Groupe et usage	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Du Royaume-Uni	Des États-Unis	De tous pays	Au Royaume-Uni	Aux États-Unis	A tous pays
	$	$	$	$	$	$
Matériaux de production						
MATÉRIAUX DE FERME						
Provende	889	25,805,896	26,041,707	6,161,757	12,982,493	58,549,218
Engrais chimiques	9,487	4,889,505	6,803,204	655,311	18,219,219	34,472,491
Semences	37,748	1,360,840	1,671,255	3,169,130	7,339,423	16,677,147
Autres	335,914	4,348,072	4,884,018	620	3,457,357	3,460,531
TOTAUX, DE FERME	384,038	36,404,313	39,400,184	9,986,818	41,998,492	113,159,387
MATÉRIAUX DE MANUFACTURIERS						
Aliments et boissons	147,819	8,323,782	10,752,468	208,995,482	362,482	265,444,104
Tabac, articles de fumeurs	2,454	1,076,912	2,873,238	11,392,374	1,070	12,602,539
Textiles, vêtements, cordage	63,030,098	176,081,172	313,846,610	951,599	4,089,623	21,084,748
Articles en fourrure et en cuir	2,842,270	28,684,783	40,656,068	11,766,241	25,134,021	43,325,162
Scieries	néant	néant	néant	892,798	2,082,763	3,882,962
Industries du caoutchouc	276,917	8,046,563	21,375,270	9,898	1,012,555	8,275,075
Autres articles	18,262,589	354,132,497	480,329,965	159,547,469	654,735,769	982,294,864
TOTAUX, MANUFACTURIERS	84,562,147	576,345,709	869,833,619	393,555,861	687,418,274	1,336,909,454
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	5,364,128	66,208,926	76,009,478	89,877,479	102,541,698	260,385,325
Totaux, matériaux de production[1]	**90,398,341**	**680,514,078**	**986,890,193**	**493,488,292**	**832,295,635**	**1,713,250,980**
Outillage de production						
Ferme	721,801	108,113,955	110,388,023	3,671,998	44,740,894	64,859,193
Commerce et industrie	17,766,546	288,989,836	309,934,418	7,301,540	17,651,085	88,693,816
Totaux, outillage de production	**18,488,347**	**397,103,791**	**420,322,441**	**10,973,538**	**62,391,979**	**153,553,009**
Combustible, électricité et lubrifiants						
Combustible	515,554	173,978,876	180,543,626	1,479,826	5,326,807	15,926,105
Électricité	néant	119,304	119,304	néant	5,608,247	5,610,895
Lubrifiants	10,174	5,683,417	5,729,396	4,162	407,584	930,246
Totaux, combus., etc.	**525,728**	**179,781,597**	**186,392,326**	**1,483,988**	**11,342,638**	**22,467,156**
Transport						
Route	4,132,392	192,438,022	196,683,715	1,080,823	5,667,595	110,016,237
Rail	19,203	2,805,405	2,827,593	1,617	49,979	19,040,426
Eau	266,134	7,381,446	7,661,971	10,747	1,101,476	24,930,044
Air	5,152,125	12,973,685	18,129,517	411,781	786,149	5,899,535
Totaux, transport	**9,569,854**	**215,598,558**	**225,302,796**	**1,504,968**	**7,605,198**	**159,886,242**
Matières auxiliaires pour le commerce et l'industrie						
Articles de publicité	117,485	2,173,625	2,311,753	néant	néant	néant
Récipients	1,106,576	20,323,287	23,243,178	699,228	1,478,767	13,024,221
Autres	72,871	4,137,897	4,223,572	néant	néant	néant
Totaux, matières auxiliaires	**1,296,932**	**26,634,809**	**29,778,503**	**699,228**	**1,478,767**	**13,024,221**

[1] Les totaux comprennent d'autres rubriques non spécifiées.

19.—Importations et exportations par groupe, suivant l'usage, 1947—fin

Groupe et usage	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Du Royaume-Uni	Des États-Unis	De tous pays	Au Royaume-Uni	Aux États-Unis	A tous pays
	$	$	$	$	$	$
Denrées de consommation						
Aliments	1,457,502	97,570,655	209,101,826	221,867,489	61,391,575	508,557,137
Boissons	5,942,662	9,989,781	54,512,775	774,975	19,714,513	31,104,147
Articles de fumeurs	280,125	998,120	1,640,495	73	9,143	1,554,655
Vêtements	14,142,570	28,024,985	44,874,801	3,961,091	2,730,821	33,057,246
Articles de ménage	25,455,063	84,891,731	118,058,191	1,044,966	3,136,185	31,860,285
Bijouterie, montres, etc	1,673,910	9,027,324	17,227,520	148,505	231,649	1,605,047
Livres, fournitures de classe, etc	1,853,127	27,613,188	29,907,511	2,055,432	2,300,580	13,636,166
Objets d'amusement, etc	2,416,845	17,838,613	21,620,614	402,344	2,693,964	8,302,361
Remèdes, etc	1,576,846	22,246,881	26,421,043	1,304,839	1,314,229	7,977,539
Autres	1,316,210	4,525,102	6,416,684	19,052	19,747	2,167,632
Totaux, denrées de consommation	**56,114,860**	**300,926,280**	**529,781,560**	**231,578,766**	**93,542,406**	**639,822,215**
Totaux, munitions et armements	**1,839,007**	**6,151,089**	**8,066,106**	**1,045,003**	**16,369**	**2,818,342**
Totaux, animaux de boucherie	**néant**	**7,153**	**7,153**	**néant**	**3,813,428**	**4,623,715**
Totaux, non classés	**11,136,783**	**167,961,823**	**187,403,047**	**10,424,612**	**21,739,973**	**65,456,475**
Totaux généraux	**189,369,855**	**1,974,679,178**	**2,573,944,125**	**751,198,395**	**1,034,226,394**	**2,774,902,355**

PARTIE III.—RÉSUMÉ DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

Section 1.—Balance canadienne des paiements internationaux*

Même si le Canada continue de maintenir à un faible niveau, en 1947, l'excédent courant de ses exportations de marchandises et de services sur ses importations, de sérieux problèmes relatifs à la balance des paiements surgissent au cours de l'année par suite de la diminution rapide des réserves officielles d'or et de dollars américains. L'élément principal qui contribue à cette réduction des réserves est l'accroissement considérable du déficit courant du commerce avec les États-Unis à un moment où une grande partie du surplus courant des exportations aux autres pays est financée au moyen de prêts et de crédits du gouvernement fédéral qui, par conséquent, ne rapportent pas de devises convertibles.

L'excédent des crédits au compte courant avec tous les pays est de 47 millions de dollars, à l'exclusion des contributions de 38 millions à titre de secours officiels. Les exportations aux pays d'outre-mer, financées au moyen de crédits à l'exportation de 563 millions de dollars ne procurent pas de change convertible. En outre, les sorties nettes de capitaux s'établissent à 154 millions de dollars et servent surtout au rachat de valeurs mobilières canadiennes détenues à l'étranger, rachat qui occasionne aussi certains retraits à même les réserves officielles du Canada. Il y a aussi la souscription en or de 74 millions présentée par le Canada au Fonds monétaire international. Tous ces facteurs réunis contribuent, en 1947, à réduire les réserves officielles de 743 millions de dollars.

* Préparé par C. D. Blyth, chef, Section de la balance des paiements, Division de la statistique du commerce international, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa.

Les écarts considérables dans les comptes courants du Canada avec les pays d'outre-mer et les États-Unis ne sont pas une nouvelle caractéristique de la balance canadienne des paiements. Avant la guerre, les surplus courants avec les pays d'outre-mer produisaient normalement des devises convertibles servant à combler les déficits courants avec les États-Unis. Mais, en 1947, le déficit avec les États-Unis atteint une proportion inconnue jusqu'alors et les excédents courants avec le Royaume-Uni et d'autres pays d'outre-mer sont plus élevés qu'en toute autre année de temps de paix. L'importance sans précédent de ces déséquilibres opposés et les difficultés financières internationales qu'éprouvent plusieurs clients du Canada outre-mer entraînent un épuisement des réserves officielles du Canada, bien que le compte courant avec tous les pays accuse encore un excédent.

Les principaux changements en 1947 comparativement à 1946, alors que la diminution des réserves officielles a été beaucoup moindre, sont la réduction de l'excédent au compte courant qui s'établit à 47 millions de dollars au regard de 357 millions en 1946, et l'augmentation des écarts tant dans les comptes avec les États-Unis que dans ceux avec les pays outre-mer. Le déficit courant du Canada avec les États-Unis augmente de 613 millions en 1946 à 1,138 millions de dollars en 1947. Par contre, le surplus courant avec les pays d'outre-mer passe de 970 millions de dollars à 1,185 millions, dont 563 millions sont financés au moyen de crédits à l'exportation et de prêts consentis par le gouvernement canadien. En 1946, l'aide financière accordée par le Canada s'est établie à 750 millions. Enfin, les autres mouvements de capitaux en 1947 consistent en sorties de fonds, contrairement à des rentrées en 1946.

Pour remédier à la diminution des réserves officielles, le gouvernement fédéral a pris, en novembre 1947, des mesures dont il est fait mention à la p. 985. Ces mesures devaient avoir des effets de grande portée sur la balance canadienne des paiements, puisqu'elles visaient autant à restreindre les dépenses de dollars américains qu'à en augmenter la rentrée. D'autre part, le gouvernement fédéral a annoncé que la Banque des exportations et des importations de Washington lui avait consenti un crédit de 300 millions, qu'il pourrait utiliser comme source de dollars américains afin de suppléer aux réserves officielles qui lui restaient.

Transactions avec la zone du sterling.—Le surplus courant provenant des exportations nettes de marchandises et de services aux pays rattachés au sterling augmente de 669 millions de dollars en 1946 à 872 en 1947, niveau le plus élevé du temps de paix. Les transactions avec le Royaume-Uni représentent 632 millions de dollars; celles avec les autres pays de la zone du sterling se chiffrent par 240 millions. Les exportations sans précédent en période de paix au Royaume-Uni et autres pays rattachés au sterling contribuent principalement à l'augmentation du surplus courant. Les achats de vivres et de matières premières, dont la plupart découlent de contrats officiels, constituent la plus grande partie des exportations de 750 millions de dollars au Royaume-Uni. Les exportations aux autres pays de la zone du sterling augmentent à 366 millions de dollars, en raison de la plus grande abondance des approvisionnements de denrées canadiennes. Cette expansion est due aussi à l'abolition générale des restrictions sur les importations dans ces pays en 1946. Même si plusieurs de ces restrictions ont été rétablies vers la fin de 1947, elles n'ont pas limité les exportations canadiennes de façon marquée durant l'année. L'accroissement des exportations à l'Australie, l'Eire, la Nouvelle-Zélande, aux Antilles britanniques et autres colonies est particulièrement prononcé, d'où d'importantes balances

d'exportations. Les exportations à l'Union Sud-Africaine et à l'Inde sont légèrement inférieures à celles de 1946, bien que dans le premier cas la balance des exportations soit plus forte et demeure la source la plus considérable de crédits nets avec les autres pays rattachés au sterling.

Le transport est un autre élément qui contribue à la balance créditrice avec la zone du sterling. Aux sommes que touchent les sociétés canadiennes de transport intérieur s'ajoutent les recettes considérables des compagnies canadiennes qui font le transport maritime au Royaume-Uni et aux autres pays de l'Empire. En outre, les dépenses des navires britanniques dans les ports du Canada sont fortes. Contribuent aussi à la balance créditrice avec la zone du sterling diverses transactions courantes, comprenant des postes sans contre-partie comme les transferts de fonds des immigrants et les héritages.

En 1947, les importations provenant du Royaume-Uni et des autres pays rattachés au sterling sont sensiblement supérieures à celles de 1946, en raison surtout d'une augmentation marquée des importations de textiles britanniques. Toutefois, le total des paiements courants que le Canada effectue au Royaume-Uni fléchit quelque peu en 1947, les dépenses du gouvernement fédéral outre-mer diminuant par rapport à celles de 73 millions de dollars en 1946. L'intérêt et les dividendes que le Canada verse au Royaume-Uni baissent par rapport à 1946, surtout parce que le rapatriement continu d'obligations contribue à amoindrir l'intérêt payable. Par contre, les dépenses des touristes canadiens au Royaume-Uni augmentent brusquement en raison de la reprise de certains services de paquebot et de la plus grande popularité des voyages par avion.

Les prélèvements sur le prêt consenti par le Canada et les ventes de change convertible sont les principales méthodes que la Grande-Bretagne emploie pour combler le déficit de son compte courant avec le Canada. Des prélèvements de 423 millions de dollars sur le prêt de 1,250 millions avancé par le Canada compensent environ la moitié de la balance du compte courant avec la zone du sterling, en comparaison de 540 millions en 1946. Les rentrées de devise convertible en provenance du Royaume-Uni atteignent 595 millions de dollars en 1947. Il faut rattacher ces rentrées de change convertible négociées en 1947 aux 963 millions de dollars que le Royaume-Uni a prélevés jusqu'à la fin de 1947 sur le prêt du Canada, vu que le Canada n'a pas reçu de devises convertibles du Royaume-Uni en 1946 après avoir touché de l'or en règlement de réclamations de guerre en mars de cette année-là. Bien que le Royaume-Uni ait pris des dispositions au début de 1947, en vue d'assurer la convertibilité du sterling relativement aux transactions conclues avec le Canada et certains autres pays, il faut remarquer que ces arrangements, en vigueur jusqu'en août, n'ont que légèrement influé sur la façon dont les transactions se sont effectuées entre le Canada et les autres pays. Les autres mouvements de capitaux entre le Canada et la zone du sterling en 1947 comprennent des sorties d'environ 41 millions de dollars en vue du remboursement de valeurs mobilières canadiennes et le rachat d'environ 9 millions de valeurs mobilières canadiennes détenues au Royaume-Uni. D'autre part, le Royaume Uni rembourse 104 millions de dollars sur le prêt que le gouvernement fédéral lui a consenti en 1942.

Déficit courant avec les États-Unis.—Les dépenses courantes du Canada aux États-Unis augmentent très sensiblement en 1947; aussi le déficit courant avec ce pays passe-t-il de 613 millions en 1946 à 1,138 millions en 1947.

La forte hausse des dépenses canadiennes aux États-Unis découle d'une demande jamais égalée, d'une plus grande abondance de denrées aux États-Unis, à un moment où partout ailleurs les approvisionnements sont au-dessous de la normale, et de l'augmentation des prix dans ce pays. Par contre, la pleine utilisation de la productivité du Canada empêche d'augmenter les exportations de nombreuses denrées essentielles aux États-Unis. Le volume exceptionnel des placements au Canada contribue à la demande sans précédent de marchandises américaines de la part des Canadiens. La demande créée par ces dépenses s'ajoute à la forte demande déjà existante au pays, qui provient du niveau élevé de la consommation stimulée par les revenus considérables découlant de l'exportation et par l'activité exceptionnelle des placements. L'accumulation des épargnes et des demandes différées en temps de guerre contribuent aussi au niveau des importations canadiennes.

Le volume des placements domestiques joue un rôle de première importance dans l'augmentation des importations en 1947 Les placements domestiques bruts en installations industrielles, en outillage et en construction d'habitations augmentent de plus de la moitié en 1947 comparativement à 1946. La vigueur exceptionnelle de cette demande ressort aussi dans la proportion des placements domestiques bruts par rapport à la dépense nationale brute, soit plus de 21 p. 100 en 1947 contre environ 15 p. 100 en 1946 et à peu près 11 p. 100 immédiatement avant la seconde guerre mondiale. Les placements en installations et outillage industriels renferment une part particulièrement forte de dollars américains, ce qui entraîne des importations de machines et d'outillage industriel, d'acier et d'autres matières en provenance des États-Unis. L'accroissement général des inventaires canadiens comprend aussi une bonne part de dollars américains. Ces demandes exceptionnelles concourent à porter la proportion des importations canadiennes, par rapport au produit national brut du Canada, à un nouveau sommet de 19·4 p. 100 en 1947, en comparaison de 15·6 en 1946.

Les importations canadiennes en provenance des États-Unis passent de près de 1,400 millions de dollars en 1946 à un peu moins de 2 milliards en 1947; l'augmentation se répartit entre tous les principaux groupes de denrées. Environ la moitié de l'augmentation en valeur porte sur les importations de produits des métaux qui constituent 43 p. 100 de toutes les importations provenant des États-Unis. Plusieurs des demandes directes issues de l'activité des placements au Canada figurent dans ce groupe d'importations qui comprend la machinerie de toutes sortes et les matières industrielles telles que l'acier. D'autres gains importants dans les importations de combustibles, comme la houille et le pétrole, découlent également du niveau exceptionnel de l'activité économique au Canada. La principale augmentation des importations de denrées de consommation a trait aux textiles, particulièrement aux cotonnades. De même, d'autres catégories de denrées importées des États-Unis accusent des augmentations sensibles, mais pas aussi marquées que celles des groupes déjà mentionnés.

Il est vrai que l'augmentation du déficit au poste des marchandises contribue le plus à l'accroissement du déficit courant avec les États-Unis, mais d'autres éléments jouent aussi un rôle important. Parmi les changements survenus dans les transactions autres que celles de denrées figurent des paiements plus considérables tant au compte du revenu qu'à celui du transport. Les paiements plus considérables au compte du revenu sont surtout dus à l'augmentation notable des dividendes versés par les filiales canadiennes aux compagnies mères des États-Unis, reflétant des bénéfices plus élevés et des prélèvements sur le revenu accumulé au cours des

années antérieures. Dans le cas des paiements de dividendes, les augmentations ne sont que légèrement contre-balancées par le déclin des versements d'intérêt sur les obligations détenues aux États-Unis. Le déficit accentué au compte du transport est le résultat d'un plus grand volume d'importations provenant des États-Unis et de la hausse des taux de transport des marchandises aux États-Unis. Outre cette augmentation des paiements, les recettes extraordinaires de dollars obtenues par la *War Supplies Limited* accusent un déclin, même si certains remboursements importants de dépenses de guerre par les États-Unis, en 1947, tendent à contre-balancer une partie de cette diminution des recettes. D'autre part, les recettes tirées de la production d'or demeurent relativement stationnaires et la balance des recettes obtenues du commerce touristique est moindre qu'en 1946 en raison de l'augmentation marquée des dépenses des touristes canadiens aux États-Unis qui dépassent même l'augmentation appréciable des dépenses touristiques américaines.

Mouvements de capitaux avec la zone du dollar américain et changements dans les réserves officielles.—Le déficit courant de 1,138 millions de dollars, avec les États-Unis, excède de 500 millions les rentrées de change convertible provenant d'autres pays. Le Royaume-Uni et d'autres pays d'outre-mer fournissent 638 millions de dollars en devises convertibles, qui servent à financer une partie de la balance créditrice de 1,185 millions de dollars au compte courant avec les pays d'outre-mer. En outre, les sorties nettes de fonds vers la zone du dollar américain sont de 163 millions et la souscription d'or du Canada au Fonds monétaire international s'établit à 74 millions, ce qui contribue aussi à réduire de 743 millions les réserves monétaires officielles en 1947. Celles-ci atteignent 502 millions de dollars à la fin de 1947 contre 1,245 millions à la fin de 1946.

Ces changements au compte-capital avec la zone du dollar américain ont pour effet général d'augmenter de près d'un demi-milliard la balance de la dette du Canada envers cette zone, lorsqu'il est tenu compte de la baisse des réserves officielles. Mais le mouvement de capitaux au sein de la zone du dollar américain, sans compter la réduction des réserves officielles, ont pour effet de diminuer la dette du Canada envers les États-Unis, car il se produit des sorties importantes de capitaux par suite du remboursement de valeurs mobilières qui ne sont qu'en partie compensées par les rentrées de capitaux destinés au placement direct au Canada et à d'autres fins.

Les transactions de valeurs mobilières forment la plus grande partie des mouvements de capitaux, comme durant les années récentes, mais les principales transactions en 1947 ont trait au remboursement d'émissions de 223 millions détenues aux États-Unis et en d'autres pays étrangers. Outre les échéances normales, quelques émissions importantes sont remboursées par anticipation. Les autres transactions de valeurs mobilières canadiennes se neutralisent contrairement aux années antérieures qui sont caractérisées par des rentrées importantes de capitaux provenant de la vente de valeurs mobilières en circulation. Les mouvements de capitaux ne se rattachant pas aux transactions de valeurs mobilières entraînent des rentrées nettes de fonds au Canada tant à la suite de la liquidation d'actifs canadiens à l'étranger qu'en raison d'une augmentation du passif canadien envers les États-Unis, y compris des rentrées de capitaux pour fins de placement direct au Canada.

En plus de la souscription d'or au Fonds monétaire international, il y a celle de devises canadiennes, soit 194 millions de dollars sous forme de billets à demande ne portant pas intérêt et environ 31 millions sous forme de solde en espèces. En 1947, la souscription du Canada à la Banque internationale de la reconstruction et du développement prend la forme de billets à demande de $32,500,000 ne portant pas intérêt.

Transactions avec les autres pays étrangers.—Les exportations nettes de denrées et de services aux autres pays étrangers s'élèvent à 351 millions de dollars en 1947; toutefois, la majeure partie de ce surplus courant ne rapporte pas de change convertible, car une bonne part des exportations est financée au moyen de crédits à l'exportation ou grâce à l'aide financière accordée sous d'autres formes par l'État. Les contributions officielles de secours représentent 38 millions de dollars dans la balance du compte courant mentionnée ci-dessus, ce qui laisse 313 millions à financer au moyen de sorties de capitaux ou de rentrées de change convertible. Les crédits nets à l'exportation fournis par le gouvernement fédéral financent 140 millions de dollars de cette balance courante, en comparaison de $209,700,000 en 1946 et $104,600,000 en 1945. Les rentrées nettes de change convertible provenant de l'ensemble des pays étrangers d'outre-mer, estimées à 133 millions de dollars en 1947, découlent en majeure partie du commerce avec l'Europe.

1.—Compte courant entre le Canada et tous les pays, 1926-1947

((Crédits nets+; débits nets−)

(Millions de dollars canadiens)

Année	Revenu courant	Dépenses courantes	Aide mutuelle et autres contributions officielles au compte courant	Solde net au compte courant	Année	Revenu courant	Dépenses courantes	Aide mutuelle et autres contributions officielles au compte courant	Solde net au compte courant
1926.....	1,665	1,538	-	+127	1937....	1,593	1,413	-	+180
1927.....	1,633	1,643	-	−10	1938....	1,361	1,261	-	+100
1928.....	1,788	1,820	-	−32	1939....	1,457	1,331	-	+126
1929.....	1,646	1,957	-	−311	1940....	1,776	1,627	-	+149
1930.....	1,297	1,634	-	−337	1941....	2,458	1,967	-	+491
1931.....	972	1,146	-	−174	1942....	3,376	2,275	+1,002	+99[1]
1932.....	808	904	-	−96	1943....	4,064	2,858	+518	+688[1]
1933.....	829	831	-	−2	1944....	4,557	3,539	+960	+58[1]
1934.....	1,020	952	-	+68	1945....	4,452	2,910	+858	+684[1]
1935.....	1,145	1,020	-	+125	1946....	3,359	2,905	+97	+357[1]
1936.....	1,430	1,186	-	+244	1947....	3,733	3,648	+38	+47[1]

[1] A l'exclusion de l'aide mutuelle et des contributions officielles.

2.—Répartition géographique du solde au compte courant entre le Canada et les autres pays, 1926-1947

(Crédits nets+; débits nets−)

(Millions de dollars canadiens)

Année	Royaume-Uni[1]	Autres pays d'outre-mer[2]	États-Unis[3]	Tous pays	Année	Royaume-Uni[1]	Autres pays d'outre-mer[2]	États-Unis[3]	Tous pays
1926.....	+58	+300	−231	+127	1937....	+135	+122	−77	+180
1927.....	−19	+257	+248	−10	1938....	+127	+122	−149	+100
1928.....	−21	+338	−349	−32	1939....	+137	+105	−116	+126
1929.....	−99	+225	−437	−311	1940....	+343	+98	−292	+149
1930.....	−106	+113	−344	−337	1941....	+734	+75	−318	+491
1931.....	−54	+85	−205	−174	1942....	+1,223	+58	−180	+1,101
1932.....	−14	+86	−168	−96	1943....	+1,149	+76	−19	+1,206
1933.....	+26	+85	−113	−2	1944....	+746	+241	+31	+1,018
1934.....	+46	+102	−80	+68	1945....	+747	+763	+32	+1,542
1935.....	+62	+92	−29	+125	1946....	+500	+567	−613	+454
1936.....	+122	+123	−1	+244	1947[4]...	+632	+591	−1,138	+85

[1] A l'exclusion des exportations de blé détournées vers d'autres pays d'outre-mer et des exportations d'or. [2] Y compris une estimation du blé vendu aux pays d'Europe. [3] Y compris toutes les exportations nettes d'or non monétaire. [4] Provisoire.

3.—Balance des paiements internationaux entre le Canada et les autres pays, 1940-1947

(Millions de dollars canadiens)

Poste	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947[1]
A. CRÉDITS COURANTS—								
Exportations de marchandises (ajustées)	1,202	1,732	2,515	3,050	3,590	3,474	2,393	2,723
Exportations nettes d'or non monnayé	203	204	184	142	110	96	96	99
Dépenses touristiques	104	111	81	88	119	165	221	245
Intérêt et dividendes	52	60	67	59	71	76	64	62
Transport par terre et par eau	138	185	221	288	322	340	311	321
Tous autres crédits courants	77	166	308	437	345	301	274	283
TOTAUX, CRÉDITS COURANTS	1,776	2,458	3,376	4,064	4,557	4,452	3,359	3,733
B. DÉBITS COURANTS—								
Importations de marchandises (ajustées)	1,006	1,264	1,406	1,579	1,398	1,442	1,822	2,535
Dépenses touristiques	43	21	26	36	58	83	135	167
Intérêt et dividendes	313	286	270	261	264	251	312	335
Transport par terre et par eau	132	167	228	294	252	222	219	275
Dépenses du Canada outre-mer	29	97	191	499	1,085	721	104	-
Tous autres débits courants	104	132	154	189	482	191	313	336
TOTAUX, DÉBITS COURANTS	1,627	1,967	2,275	2,858	3,539	2,910	2,905	3,648
C. BALANCE NETTE AU COMPTE COURANT	+149	+491	+1,101	+1,206	+1,018	+1,542	+454	+85
D. TRANSACTIONS DE CAPITAUX—								
Retraits nets de valeurs canadiennes détenues à l'étranger	−191	−229	−351	−176	−108	−120	−315	−272
Ventes nettes par le Canada de valeurs en circulation (+) ou achats (−)	+5	+38	+148	+272	+198	+355	+220	−5
Prêts et avances nets du gouvernement canadien aux autres pays[2]—								
Prêt de 1942 au Royaume-Uni	-		−700	+18	+57	+64	+89	+104
Autres prêts et avances	-	-	-	-	-	−105	−750	−563
Changement dans les disponibilités en or et en dollars américains (augmentation (−))	+79	+160	−144	−364	−278	−667	+251	+743
Changement dans les balances en sterling (augmentation (−)	−82	−728	+818	-	+4	−1	+15	−1
Autres mouvements de capitaux	+1	+262	+123	−427	+79	−215	+129	+54
Mouvement net de capitaux	+188	−497	−106	−677	−48	−689	−361	−48
Aide mutuelle et contribution de 1942		-	−1,000	−512	−936	−748[3]	−15	-
Contributions à l'UNRRA, secours militaires et autres	-	-	−2	−6	−24	−110	−82	−38
Solde[4]	+39	+6	+7	−11	−10	+5	+4	+1

[1] Provisoire. [2] Non compris les remboursements de 5 millions de dollars sur le prêt de blé à la Russie (U.R.S.S.) en 1946 et en 1947, de même que les avances intérimaires à la zone sterling en 1945 et 1946 qui sont comprises dans "Autres mouvements de capitaux", 209 millions en 1945 et 112 millions en 1946. [3] Les chiffres provisoires publiés primitivement par l'Office de l'aide mutuelle ont été revisés. [4] Ce solde reflète les erreurs possibles et l'omission de certains facteurs qui ne se mesurent pas statistiquement.

4.—Balance des paiements internationaux entre le Canada et la zone du sterling, 1940-1947

(Millions de dollars canadiens)

Poste	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947[1]
A. CRÉDITS—								
Exportations de marchandises après ajustements	699	1,098	1,541	1,763	1,970	1,776	895	1,116
Dépenses touristiques	6	3	2	1	2	2	4	8
Intérêt et dividendes	3	5	7	5	9	8	9	12
Transport par terre et par eau	76	119	127	148	169	183	141	153
Services de guerre	20	74	130	128	128	81	18	-
Tous autres crédits courants	18	22	19	21	29	38	82	93
TOTAUX, CRÉDITS COURANTS	822	1,321	1,826	2,066	2,307	2,088	1,149	1,382

[1] Provisoire.

4.—Balance des paiements internationaux entre le Canada et la zone du sterling, 1940-1947—fin

Poste	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947[1]
B. DÉBITS—								
Importations de marchandises —après ajustement	236	279	226	200	196	213	267	342
Dépenses touristiques	3	3	2	2	2	2	4	12
Intérêt et dividendes	76	68	51	52	56	54	55	52
Transport par terre et par eau	36	36	49	47	33	34	38	41
Dépenses du Canada outre-mer	29	97	191	499	1,085	696	73	-
Tous autres débits courants	23	33	38	50	56	47	43	63
TOTAUX, DÉBITS COURANTS	403	516	557	850	1,428	1,046	480	510
C. BALANCE NETTE AU COMPTE COURANT	+419	+805	+1,269	+1,216	+879	+1,042	+669	+872
D. TRANSACTIONS DE CAPITAUX—								
Prêt de guerre au Royaume-Uni	-	-	−700	+18	+57	+64	+89	+104
Prêt d'après-guerre au Royaume-Uni	-	-	-	-	-	-	−540	−423
Rapatriements officiels	−137	−188	−296	−4	−2	−1	−1	-
Changement dans les balances en sterling (diminution (+))	−82	−728	+818	-	+4	−1	+15	−1
Tous autres mouvements de capitaux (nets)	+5	+109	−67	−580	−57	−412	−78	−50
Mouvement net de capitaux	−214	−807	−245	−566	+2	−350	−515	−370
Aide mutuelle et contribution de 1942	-	-	−1,000	−503	−834	−660	−5	-
Rentrées spéciales de change convertible[2]	−248	-	−23	−143	−55	−33	−150	−505
Solde[3]	+43	+4	−1	−4	+8	+1	+1	+3

[1] Provisoire. [2] Représentent l'or et les dollars américains reçus du Royaume-Uni en règlement partiel de son déficit avec le Canada et utilisés par la suite pour régler une partie du déficit du Canada avec les États-Unis. [3] Solde reflétant les erreurs et omissions.

5.—Balance des paiements internationaux entre le Canada et les pays étrangers, 1940-1947

(Millions de dollars canadiens)

Poste	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947[1]
COMPTES COURANTS—								
Crédits bruts	954	1,137	1,550	1,998	2,250	2,364	2,210	2,351
Débits bruts	1,224	1,451	1,718	2,008	2,111	1,864	2,425	3,138
BALANCE NETTE AU COMPTE COURANT	−270	−314	−168	−10	+139	+500	−215	−787
TRANSACTIONS DE CAPITAUX—								
Retraits nets de valeurs mobilières canadiennes	−41	−31	−25	−162	−74	−88	−238	−231
Ventes nettes de valeurs mobilières en circulation	+33	+74	+156	+298	+225	+396	+274	+4
Changement net dans les disponibilités en or et en dollars américains (diminution (+) augmentation (−))	+79	+160	−144	−364	−278	−667	+251	−743
Crédits à l'exportation et avances intérimaires (nets)	-		-	-	-	−105	−210	−140
Autres mouvements de capitaux (nets)	−45	+109	+152	+117	+77	+125	+77	−54[2]
Mouvement net de capitaux	+26	+312	+139	−111	−50	−339	−154	+322
Aide mutuelle	-	-	-	−9	−102	−88	−10	-
Contributions à l'UNRRA, secours militaires et autres	-	-	−2	−6	−24	−110	−82	−38
Rentrées spéciales de change convertible[3]	+248	-	+23	+143	+55	+33	+150	+505
Solde[4]	−4	+2	+8	+7	−18	+4	+3	−2

[1] Provisoire. [2] Comprennent la souscription en or de 74 millions de dollars au Fonds monétaire international, étant donné qu'elle réduit les réserves officielles. [3] Représentent de l'or et des dollars américains reçus du Royaume-Uni en règlement partiel de son déficit avec le Canada et utilisés par la suite pour régler une partie du déficit du Canada avec les États-Unis. [4] Le solde reflète les erreurs et omissions.

6.—Transactions courantes entre le Canada et les États-Unis, 1940-1947

(Millions de dollars canadiens)

Poste	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947[1]
A. Recettes courantes provenant des États-Unis—								
Exportations de marchandises (ajustées)	424	566	911	1,224	1,444	1,134	948	1,059
Exportations nettes d'or non monnayé	203	204	184	142	110	96	96	99
Dépenses touristiques	98	107	79	87	117	163	216	235
Intérêt et dividendes	29	39	43	34	42	44	41	36
Transport par terre et par eau	49	64	92	137	146	134	101	102
Tous autres crédits courants	31	65	152	274	176	169	159	165
Total, recettes courantes	834	1,045	1,461	1,898	2,035	1,740	1,561	1,696
B. Paiements courants aux États-Unis—								
Importations de marchandises (ajustées)	702	910	1,116	1,311	1,113	1,119	1,378	1,951
Dépenses touristiques	40	18	24	34	56	81	130	152
Intérêt et dividendes	233	214	215	205	203	192	250	274
Transport par terre et par eau	78	131	179	247	219	188	169	217
Tous autres débits courants	73	90	107	120	413[2]	128	247	240
Total, paiements courants	1,126	1,363	1,641	1,917	2,004	1,708	2,174	2,834
C. Balance nette au compte courant avec les États-Unis	−292	−318	−180	−19	+31	+32	−613	−1,138

[1] Provisoire. [2] Y compris un paiement spécial de 280 millions de dollars au Trésor des États-Unis.

Section 2.—Le tourisme*

Le tourisme figure parmi les importants postes invisibles de la balance canadienne des paiements internationaux (voir les tableaux aux pages 987-988). Les dépenses effectuées au Canada par les voyageurs des autres pays sont, en tant que source de change étranger, comparables aux exportations de marchandises en ce qui concerne la balance des paiements; de même, celles des Canadiens qui voyagent à l'étranger se comparent aux importations. Ainsi, on attache une importance spéciale à la balance du revenu qui reste, une fois les déboursés totaux des voyageurs canadiens à l'étranger déduits des recettes totales laissées au Canada par les touristes étrangers.

Normalement, les déboursés ou débits au compte du tourisme varient de 45 à 55 p. 100 des recettes ou crédits. Les restrictions de temps de guerre sur l'exportation de fonds pour fins de voyages ont déterminé des débits exceptionnellement peu élevés en 1941-1943, mais les modifications apportées depuis ont ramené le débit à un niveau élevé en 1945 et 1946. De fait, si les voyages des Canadiens à l'étranger augmentent, ceux des Américains au Canada sont lents à reprendre, aussi en 1947 les débits atteignent-ils le niveau sans précédent de 68 p. 100 des crédits. Les recettes obtenues des voyageurs étrangers sont plus élevées qu'en toute autre année depuis 1941, mais en raison des déboursés anormalement considérables à l'étranger les crédits nets sont inférieurs à ceux de 1946.

L'affluence des touristes qui traversent la frontière internationale est sans égale partout ailleurs, et la part qu'y apporte le Canada, en proportion de sa population, est beaucoup plus grande que celle des États-Unis proportionnellement à sa population. En 1947, les touristes canadiens dépensent aux États-Unis environ 12

* Préparé sous la direction de C. D. Blyth, chef, Section de la balance des paiements, Division du commerce international, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa.

dollars per capita de la population du Canada, tandis que les dépenses des Américains au pays ne dépassent guère $1.50 per capita de la population des États-Unis. D'autre part, la moyenne des dépenses par touriste ne varient pas beaucoup en somme entre Canadiens et Américains.

En vue de conserver les avoirs de dollars américains, dont la pénurie s'est fait gravement sentir au Canada et dans beaucoup d'autres pays en 1947, le gouvernement canadien adopte en novembre de cette année-là des mesures pertinentes. Entre autres choses, des restrictions sont imposées sur les voyages d'agrément occasionnant une dépense de dollars américains. Le nouveau règlement limite à 150 les dollars américains qu'un Canadien peut consacrer aux voyages d'agrément durant la période de 12 mois se terminant le 15 novembre 1948. Toutefois, les dépenses raisonnables de dollars américains pour des fins commerciales ou autres de nécessité absolue restent permises, de même que des montants suffisants pour voyager dans les pays de la zone du sterling. Des interdictions à l'importation réduisent rigoureusement les achats de marchandises étrangères déclarés à la douane canadienne par les Canadiens revenant de voyage.

Malgré ces mesures restrictives, les Canadiens traversent leur frontière plus souvent que tout autre peuple au monde.

Comme source de dollars américains, le tourisme au Canada se classe deuxième, à la suite des exportations de papier à journal. L'emploi qu'il crée directement ou indirectement est bien reparti dans tout le Canada. Même si toute l'économie canadienne en profite, les avantages qui en découlent importent particulièrement aux régions improductives à d'autres égards, mais offrant des attraits pour le touriste. Dans ces régions, le tourisme a haussé le niveau de vie. Il en a résulté de bonnes routes, de meilleurs magasins, une amélioration des marchandises quant à la qualité et à la variété, de meilleurs hôtels, de meilleurs services de navigation et de chemins de fer, ainsi que beaucoup d'autres améliorations.

La tendance courante à améliorer le bien-être social au Canada et aux États-Unis influe considérablement sur le tourisme international. Les congés payés, dont bénéficient maintenant un grand nombre de travailleurs industriels, et l'augmentation presque générale des salaires réguliers permettent davantage aux travailleurs américains et canadiens de jouir de vacances prolongées.

Dépenses des touristes américains au Canada.—Les touristes et autres voyageurs venus des États-Unis dépensent 235 millions de dollars au Canada en 1947, soit 9 p. 100 de plus que le sommet précédent atteint en 1946. La caractéristique la plus encourageante de la saison de 1947 est l'intensité de la circulation automobile, qui constituait avant la guerre l'armature de l'industrie touristique au Canada. Les voyageurs en automobile apportent au Canada en 1947 presque autant de dollars américains que les personnes utilisant tous les autres moyens de transport pour traverser la frontière internationale; leurs dépenses ici sont plus de six fois et demie plus élevées que celles de 1943, alors que le rationnement de l'essence et des pneus et d'autres mesures de temps de guerre restreignaient sérieusement les déplacements en automobile.

Les recettes obtenues des voyageurs arrivant par train atteignent un sommet de 67 millions de dollars en 1944, résultat direct des restrictions établies sur la circulation des automobiles. Le niveau élevé atteint cette année-là baisse au cours des années subséquentes et s'établit à 56 millions en 1947; toutefois, il est bien supérieur aux niveaux d'avant-guerre. Les touristes des États-Unis utilisant le bateau sont

chaque année plus nombreux depuis qu'ils ont été à leur plus bas en 1942, alors que les vaisseaux de toutes sortes participaient directement ou indirectement à l'effort de guerre. En 1942, les recettes provenant des visiteurs venus par bateau ne sont que de 4 millions de dollars. Cinq ans plus tard, en 1947, elles s'établissent à 22 millions. Sur le littoral oriental, la reprise durant l'été de 1947 du service populaire de transport par eau entre Boston et Yarmouth contribue fortement à cette augmentation.

L'expansion du trafic touristique par avion durant la dernière décennie est impressionnante. En 1939, les recettes obtenues des voyageurs par avion s'établissent à environ 1 million de dollars; en 1947, elles atteignent 13 millions et accusent une augmentation plus rapide que les recettes fournies par les touristes utilisant tout autre moyen de déplacement.

Les recettes provenant des voyageurs entrés au Canada par autobus augmentent en 1947, mais à un rythme plus lent que dans le cas de presque tous les autres moyens de transports.

Dépenses des touristes canadiens aux États-Unis.—Les dépenses des touristes canadiens aux États-Unis en 1947 sont évaluées à 152 millions de dollars, ou 22 millions de plus que le sommet précédent atteint en 1946. (Pour fins de comparaison, il peut être signalé qu'au cours de la période de dix ans qui a précédé immédiatement la guerre ces dépenses étaient de 52 millions et que le maximum d'avant-guerre, atteint en 1929, a été de 81 millions.) L'augmentation des dépenses des Canadiens aux États-Unis peut être attribuée non seulement au plus grand nombre des voyages, mais aussi à une hausse des dépenses moyennes par personne dans presque toutes les catégories de touristes. Les prix plus élevés de presque toutes les marchandises et tous les services que payent les voyageurs contribuent à l'augmentation des dépenses.

Comme moyen de transport des touristes canadiens traversant la frontière internationale, l'automobile a toujours joué un rôle moins important que dans le cas des américains venant au Canada. En 1947, les déplacements par automobile occupent le troisième rang, après les déplacements par train et par autobus, en ce qui concerne les dépenses des voyageurs canadiens aux États-Unis. Cependant, les déplacements par automobile augmentent plus rapidement que les déplacements par autobus, et il se peut que l'accroissement de la production contribue à intervertir les positions relatives de ces deux moyens de transport.

Les dépenses des voyageurs canadiens revenant des États-Unis par train en 1947 augmentent de 5 p. 100 par rapport à celles de 1946. Cette augmentation découle entièrement de la hausse des dépenses moyennes par voyageur, car le nombre de voyageurs par train diminue quelque peu. Les dépenses des Canadiens revenant au pays par bateau, avion et autres moyens de transport en 1947 ne s'élèvent qu'à 22 p. 100 du total, légère augmentation par rapport à 1946.

Tourisme entre le Canada et les pays d'outre-mer.—Les voyages touristiques outre-mer cessent presque totalement durant la guerre, et les dépenses des voyageurs venus d'outre-mer sont surtout celles de personnes en mission officielle ou d'affaires. Le compte des voyages outre-mer du Canada, qui accuse un crédit de 17 millions de dollars et un débit de 22 millions en une année comme 1937, se contracte au point de comporter un crédit de 3 millions et un débit de 2 millions en 1945. L'année suivante, crédits et débits grimpent à 6 millions et, en 1947, se placent respectivement à 10 et 15 millions.

Les pertes maritimes subies durant la guerre et la priorité accordée aux militaires et à leurs familles qui reviennent au pays tiennent le tourisme outre-mer à un minimum jusqu'en 1947, alors que plusieurs bâtiments de transport reconvertis reprennent le service des passagers dans les deux sens entre le Canada et les pays d'outre-mer, directement ou via New-York et autres ports de mer des États-Unis. Le service aérien transatlantique, qui grandit rapidement, contribue aussi à rapprocher le commerce touristique d'outre-mer de ses niveaux d'avant-guerre, en dépit des restrictions sur l'exportation de la livre sterling et d'autres devises en vue de voyages d'agrément.

7.—Dépenses des voyageurs étrangers au Canada et des voyageurs canadiens à l'étranger, 1946 et 1947

(En milliers de dollars)

Classe de voyageurs	1946			1947[1]		
	Dépenses des étrangers au Canada	Dépenses des Canadiens à l'étranger	Excédent des dépenses des étrangers au Canada	Dépenses des étrangers au Canada	Dépenses des Canadiens à l'étranger	Excédent des dépenses des étrangers au Canada
Voyageurs entre le Canada et les pays d'outre-mer[2]	6,400	6,000	400	10,000	15,000	−5,000
Voyageurs entre le Canada et les États-Unis—						
Automobile	98,000	21,700	76,300	112,200	32,600	79,600
Rail	61,400	49,600	11,800	55,900	52,200	3,700
Bateau	17,300	3,200	14,100	21,800	4,100	17,700
Autobus (moins autobus locaux)	15,800	28,500	−12,700	16,900	34,600	−17,700
Avion	10,300	8,800	1,500	13,100	9,000	4,100
Autres (piétons, autobus locaux, etc.)	13,300	18,100	−4,800	14,800	19,800	−5,000
Totaux, États-Unis	216,100	129,900	86,200	234,700	152,300	82,400
Totaux, tous pays	**222,500**	**135,900**	**86,600**	**244,700**	**167,300**	**77,400**

[1] Provisoire. [2] Comprend les touristes entre le Canada et Terre-Neuve.

8.—Résumé du trafic routier passant la frontière canadienne, par province, 1946 et 1947

Province ou territoire	VÉHICULES ÉTRANGERS ENTRANT AU PAYS					
	Trafic local exempté de laissez-passer		Permis de véhicule de voyageur		Véhicules commerciaux	
	1946	1947	1946	1947	1946	1947
Île du Prince-Édouard	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Nouvelle-Écosse	4	"	82	2,119	"	"
Nouveau-Brunswick	752,407	806,821	83,065	91,298	65,294	62,295
Québec	173,148	199,670	277,641	300,914	21,631	25,339
Ontario	2,624,849	2,967,148	903,096	1,005,194	81,441	87,982
Manitoba	53,310	55,360	22,797	24,407	1,736	3,778
Saskatchewan	20,221	19,205	9,723	9,702	3,907	3,745
Alberta	12,243	18,024	16,522	23,476	3,237	4,401
Colombie-Britannique	59,776	77,356	178,595	205,216	5,836	6,175
Yukon	néant	16	585	1,527	54	84
Totaux	**3,695,958**	**4,143,600**	**1,492,106**	**1,663,853**	**183,136**	**193,799**
Pourcentage d'augmentation en 1947 au regard de 1946	12·1		11·5		5·8	

8.—Résumé du trafic routier passant la frontière canadienne, par province, 1946 et 1947—fin

Province ou territoire	VÉHICULES CANADIENS REVENANT AU PAYS					
	Séjour de 24 heures ou moins		Séjour de plus de 24 heures		Véhicules commerciaux	
	1946	1947	1946	1947	1946	1947
Île du Prince-Édouard	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Nouvelle-Écosse	"	3	"	66	"	"
Nouveau-Brunswick	499,048	575,923	6,140	10,177	57,215	59,569
Québec	198,296	241,669	37,641	51,977	26,552	28,026
Ontario	552,813	601,807	66,272	71,999	35,908	56,273
Manitoba	45,771	54,493	11,614	17,729	4,206	7,319
Saskatchewan	35,072	36,231	7,271	9,782	5,497	7,325
Alberta	17,208	19,226	3,518	8,503	6,402	6,994
Colombie-Britannique	202,486	271,816	34,741	39,555	13,890	15,942
Yukon	néant	néant	néant	néant	néant	4
Totaux	**1,550,694**	**1,801,168**	**167,197**	**209,788**	**149,670**	**181,452**
Pourcentage d'augmentation en 1947 au regard de 1946	16·2		25·5		21·2	

Renseignements pour touristes.—Les renseignements pour touristes sont généralement fournis par le Bureau canadien du tourisme, Ottawa, tandis que des renseignements détaillés sur les parcs nationaux et les lieux historiques peuvent être obtenus du Bureau des parcs nationaux, ministère des Mines et Ressources, Ottawa. Le touriste qui désire des renseignements sur une province, une ville ou un endroit de villégiature en particulier peut s'adresser au bureau provincial ou municipal de renseignements intéressé. Voir chapitre XXXI.

CHAPITRE XXII.—PRIX*

SYNOPSIS

	Page
ARTICLE SPÉCIAL: **Activité, en 1947-1948, de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre...**	989
SECTION 1. PRIX DE GROS ET DE DÉTAIL.	995
Sous-section 1. Prix de gros.....	995
Sous-section 2. Indice du coût de la vie.....	998
SECTION 2. NOMBRES-INDICES DES VALEURS MOBILIÈRES.....	1002
SECTION 3. NOMBRES-INDICES DU RENDEMENT DES OBLIGATIONS.....	1004

ACTIVITÉ, EN 1947-1948, DE LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE†

Les éditions antérieures de l'*Annuaire* décrivent, jusqu'à la fin de 1946, l'activité de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre en vue de réglementer les prix et d'assurer un approvisionnement suffisant et une répartition ordonnée des denrées et services essentiels, ainsi que le programme de rajustement et de suppression des régies qu'elle a appliqué par la suite. Le présent article porte sur 1947 et les six premiers mois de 1948. Les changements survenus dans la réglementation de la répartition des denrées rares sont exposés au chapitre du commerce intérieur (pp. 875-880).

Suppression de la réglementation des prix.—Même si l'exécution du programme de rajustement et de suppression méthodique des régies est assez avancée, au début de 1947 les prix maximums s'appliquent encore à presque tous les articles essentiels ou principaux produits alimentaires, au combustible, au vêtement et au logement. Une grande variété de ces articles sont subventionnés et certaines mesures importantes de réglementation demeurent en vigueur en ce qui concerne l'approvisionnement et la distribution.

Au cours de 1947, cinq mesures importantes sont prises en vue de supprimer la réglementation; la plus marquante est celle de septembre et, à la fin d'octobre, le programme de stabilisation de temps de guerre est en majeure partie abandonné.

On a entrepris la suppression de la réglementation en étant conscient des difficultés qu'elle comportait. La ligne de conduite générale consistait à abolir chaque régie à la période de l'année où les approvisionnements étaient à leur maximum saisonnier, afin de réduire au minimum les ajustements immédiats de prix et de permettre au producteur primaire de participer aux bénéfices à retirer d'un marché libre. En raison de la complexité des rapports entre les prix, il a été impossible d'adopter cette méthode à l'égard de chaque denrée particulière, mais on l'a appliquée à de vastes groupes de denrées. Ainsi, la réglementation des prix des œufs et de la volaille est supprimée au début du printemps; celle du beurre et des autres produits laitiers, au début de l'été; celle des conserves alimentaires au milieu et à la fin de l'été; celle des cotonnades, de la viande, des céréales fourragères et de la machinerie agricole, au début de l'automne.

* A moins d'indication contraire, les sections du présent chapitre ont été revisées sous la direction de H. F. Greenway, directeur, Division du travail et des prix, Bureau fédéral de la statistique, par F. H. Leacy, chef suppléant de la Section des prix.

† Préparé par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Ottawa.

La première mesure de suppression de la réglementation au cours de l'année est devenue en vigueur le 13 janvier 1947, date à laquelle la liste d'articles soumis aux prix maximums est considérablement réduite; les produits les plus importants rayés de cette liste sont les fruits et légumes frais, à l'exception des pommes. Une autre mesure importante a suivi le 2 avril 1947. En l'annonçant à la Chambre des communes, le ministre des Finances a fait allusion aux principes généraux servant de base à la suppression de la réglementation: ". . . nous entendons supprimer le plafond dans le cas des produits finis ou des articles de fabrication dès que leur production sera suffisamment abondante pour qu'aucune grave pénurie ne se fasse sentir. Néanmoins, nous estimons que, afin d'assurer une certaine stabilité jusqu'à ce que le marché redevienne normal après cinq années et demie de régie des prix, il y a lieu de continuer à réglementer quelque temps plusieurs produits de base". Voici quelques-uns des principaux produits affranchis de la réglementation à cette époque: la laine et les lainages, les chaussures, le combustible, les véhicules automobiles, certaines marchandises durables et les articles de plomberie et le matériel sanitaire.

Deux mois plus tard, le 9 juin 1947, les prix maximums de certains autres articles sont abolis, entre autres ceux des produits laitiers, du cuivre, du plomb, du zinc et du bois dur de charpente. Certains produits sont soustraits à la régie des prix au début de juillet et d'autres, plus tard au cours de l'été. Enfin, une mesure de grande portée entre en vigueur le 15 septembre 1947 avec la levée des prix maximums sur la majorité des marchandises et des services encore assujétis à la réglementation. Voici quelques-uns des articles importants affranchis du plafonnement des prix à cette époque: la farine et le pain, le coton, les fibres et filés de jute et d'agave, et tous les vêtements encore assujétis à la régie (surtout les cotonnades), les articles de ménage en coton, les peaux et le cuir, le bois mou de charpente, la machinerie et l'outillage agricoles. La suppression de la réglementation des viandes est retardée jusqu'au 22 octobre en raison de conflits industriels dans les salaisons, et à cette même date les céréales fourragères cessent également d'être réglementées. A la fin d'octobre 1947, la liste des articles encore sujets au plafonnement des prix ne renferme plus qu'un très petit nombre de produits. Les principales denrées sont le sucre, la mélasse, les raisins secs, les raisins de Corinthe et les pruneaux (ces fruits secs ont été affranchis de la réglementation le 31 décembre 1947), le blé, les principales graines oléagineuses, (graines de lin, de tournesol et de colza), les huiles et graisses les plus importantes, le savon, les dérivés du fer et de l'acier primaires, l'étain et les alliages contenant plus de 95 p. 100 d'étain.

Mesure de réglementation rétablies et maintenues.—Les événements de la fin de 1947 et du début de 1948 provoquent le rétablissement de la régie des prix de certains articles. L'importation des fruits et des légumes étant interdite ou assujétie au contingentement le 18 novembre 1947, il s'ensuit de brusques fluctuations de prix qui aboutissent à l'établissement de prix maximums à l'égard des plus importantes conserves de fruits et de légumes, des carottes et des choux frais, à la réglementation des majorations dans le cas des conserves de jus d'agrumes, des agrumes et du raisin. Le beurre est assujéti de nouveau au prix maximum le 19 janvier 1948 et, en février, des mesures sont prises en vue de réduire le prix de certains engrais chimiques.

En mars 1948, en vertu d'une modification apportée à la loi sur le maintien des mesures transitoires, le Parlement autorise le maintien de la réglementation des prix jusqu'au 31 mars 1949. A compter du 1er avril 1948, la Commission des prix et du

commerce en temps de guerre est chargée de réglementer les prix maximums ou les bénéfices à réaliser à l'égard des produits suivants: le sucre, la mélasse, les plus importantes conserves de fruits et de légumes, les conserves de jus d'agrumes, les agrumes, le raisin, les choux, les carottes, le beurre, le blé, les principales graines oléagineuses (graines de lin, de tournesol et de colza), les huiles, et les graisses les plus importantes, le savon, le fer et l'acier primaires, l'étain et les alliages contenant plus de 95 p. 100 d'étain.

Les modifications à la régie des prix depuis le 1er avril 1948 comprennent la suppression de la réglementation de l'étain en mai, celle de toutes les huiles et graisses, du savon et des graines oléagineuses en août, et le rétablissement des prix maximums du pain et de la farine en août également.

Subventions.—La suppression des subventions constitue un élément nécessaire du programme d'abolition des régies. Conformément à ce programme*, on avait déjà amoindri considérablement le domaine des subventions. En effet, au début de 1947, quelques subventions importantes seulement sont encore en vigueur. En 1947, la suppression des subventions s'accélère pour marcher de pair avec celle des régies et, à la fin de l'année, les seuls produits encore subventionnés sont les huiles et les graisses. En outre, le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements continue de verser certaines subventions à l'acier et le ministère de l'Agriculture maintient le programme d'aide au transport des céréales de provende.

En janvier 1947, l'abolition de la subvention à l'huile brute importée dans les provinces des Prairies constitue la suppression de la dernière des subventions au pétrole. Toutes les autres subventions sont éliminées en janvier à l'égard de la laine et des lainages, et en février dans le cas de la rayonne. Les subventions au charbon prennent fin en avril et, à la fin de ce mois, les paiements sur le gras de beurre servant à la fabrication du beurre de crémerie et sur le lait servant à celle du fromage cheddar sont discontinués. Les subventions à l'égard des peaux, du cuir et du coton sont réduites graduellement en février et en juin, puis elles sont finalement éliminées en septembre. Plusieurs autres subventions importantes sont abolies par la mesure de suppression des régies du 15 septembre 1947. En octobre, les subventions aux céréales de provende sont supprimées concurremment avec la levée des prix maximums. Les pertes commerciales subies sur les denrées achetées par grosses quantités comme le cacao, les fruits secs, le poivre, l'étain et l'antimoine sont également éliminées en 1947 en haussant au niveau approximatif du coût de revient les prix exigés des commerçants, et tous les achats par grosses quantités (sauf ceux d'huiles et de graisses) avaient cessé à la fin de l'année. L'abolition des subventions est normalement accompagnée de hausses compensatrices des prix, sous forme d'augmentations autorisées des prix maximums ou au moyen d'ajustements effectués par les commerçants même dans les cas où la suppression des subventions coïncide avec celle de la réglementation.

La suppression des subventions a eu sur le coût de la vie des répercussions nécessairement sensibles. Une subvention importante abolie le 15 septembre est celle de la remise sur le blé de mouture, qui avait été versée aux meuniers depuis 1942 en prenant comme base la différence entre le prix domestique courant du blé et le prix de la période de base, soit 77¾ cents le boisseau (blé n° 1 du Nord en magasin à Fort-William). Lors de la suppression de la réglementation, le prix domestique

* Voir l'*Annuaire* de 1947, p. 985.

courant était de $1.58½ le boisseau. Le 1er août 1948, le prix du blé d'après le contrat conclu avec le Royaume-Uni passe à $2.05 le boisseau. Afin d'accorder ce prix au producteur de blé récolté au pays et, en même temps, prévenir d'autres augmentations des prix de la farine et du blé, le gouvernement a entrepris de rembourser aux meuniers la différence entre le nouveau prix et l'ancien à l'égard de tout le blé servant à la consommation humaine au pays.

Les subventions aux textiles sont également discontinuées. Celles qui étaient versées aux peignées, filés et tissus de laine importés sont abolies en janvier 1947. Le mois suivant prennent fin toutes les subventions à l'égard des filés de rayonne domestiques et des fibres, filés et tissus de rayonne importés. L'abolition des subventions au coton constituait un probleme plus difficile et plus important au point de vue de sa répercussion sur la structure des prix des textiles. Au début de 1947, par suite des subventions, le prix du coton brut aux filatures primaires est réduit au niveau de 15·4c. la livre, tandis que le prix sur le marché de New-York est d'environ le double. Il semblait très certain que les prix du coton aux États-Unis demeureraient beaucoup plus élevés que le prix de base domestique bénéficiant d'une subvention pendant quelque temps encore et, en conséquence, la structure des prix du coton au Canada devait subir un rajustement sensible.

En 1947, plusieurs mesures sont prises en vue de réduire les subventions et d'établir un rapport plus réel entre les prix des tissus de coton en vigueur au Canada et leur coût effectif. Le 1er février, le prix de base auquel le coton brut commence à être subventionné est haussé de 9c. la livre. Dans le rajustement des prix exigés par les filatures, une subvention supplémentaire de 3·4c. la livre est accordée aux filatures primaires et aux tricoteries en raison d'un besoin financier causé par des hausses de prix autres que celles de la matière première. L'ajustement des prix des produits finis est retardé afin de permettre la vente des stocks subventionnés selon le barème antérieur. Le 2 juin, le prix de base auquel le coton brut commence à jouir de la subvention est haussé de nouveau de 2·8c. la livre et des ajustements compensateurs sont effectués à l'égard des filés et des tissus. On profite de l'occasion pour reviser la structure des prix domestiques afin de corriger certaines anomalies survenues au cours des années où la réglementation était en vigueur. On supprime durant l'année d'autres engagements en vue de subventions aux textiles en haussant les prix maximums des tissus de coton importés et en rayant certains postes de la liste d'articles admissibles à la subvention. Finalement, le 15 septembre 1947, tous les articles de coton sont supprimés de la liste de denrées pouvant bénéficier d'une subvention à l'importation. Bien que les prix maximums de tous les autres textiles soient abolis en même temps, une entente est conclue en vertu de laquelle le gouvernement renonce au recouvrement des subventions qu'il a versées à l'égard des stocks, tandis que les commerçants s'engagent à ne pas hausser les prix tant que les stocks subventionnés ne seront pas épuisés.

Les graisses et les huiles importées servant de base aux industries de fabrication du savon et de la friture continuent de bénéficier d'une subvention en dépit de plusieurs mesures adoptées en vue de la réduire. En vertu d'un programme inauguré au début de 1947, les subventions aux huiles et aux graisses domestiques sont partiellement éliminées et les subventions versées à l'égard des huiles et des graisses importées sont réduites. La première mesure est adoptée en février 1947, et une autre réduction des subventions a lieu en juin 1947. Enfin, le 1er août 1948, toutes les subventions et les prix maximums sont abolis dans le cas des huiles et graisses.

Loyer et logement.—La réglementation des loyers et des évictions subit des modifications importantes. Dans le domaine des locaux commerciaux, la zone de réglementation est sensiblement restreinte au début de 1947 et tous les autres règlements sont abolis le 8 mars 1948. Dans le cas des locaux d'habitation, un certain nombre de mesures importantes sont prises en vue de modifier ou d'abolir les régies, mais la suppression de la règlementation en est encore à ses débuts. En 1947, pour la première fois depuis l'établissement de la régie des loyers, on autorise un relèvement général des loyers maximums des locaux d'habitation et des locaux commerciaux en échange d'une concession de la part du propriétaire sous forme d'une prolongation de bail.

Locaux d'habitation.—Les règlements régissant les loyers des locaux d'habitation subissent d'importantes modifications. En avril 1947, les propriétaires voient leur sort s'améliorer à la suite d'une mesure les autorisant à hausser leurs loyers de 10 p. 100 pourvu qu'ils consentent à accorder à leurs locataires une prolongation de bail de deux ans. Le nouveau loyer plus élevé ne peut entrer en vigueur qu'à l'expiration du bail existant et, s'il a été convenu d'une prolongation de bail de deux ans, le propriétaire se trouve lié durant le terme entier, mais le locataire peut résilier le bail moyennant un avis de trente jours. Advenant le cas où le locataire n'accepte pas le bail offert, le bail existant peut être résilié en vertu de la loi provinciale. En de telles circonstances, les locaux sont encore soumis à la régie des loyers et le loyer maximum à exiger du locataire suivant est le maximum du loyer antérieur plus 10 p. 100.

Un autre ajustement des loyers est accordé pour des raisons spéciales. Un propriétaire a la permission de demander à l'estimateur des loyers une hausse de 10 p. 100 si le locataire sous-loue trois pièces ou plus en vertu de plus d'un sous-bail, pourvu que le loyer maximum du logement n'ait pas été revisé antérieurement en raison d'une usure accrue de la part du locataire ou en vertu de dispositions antérieures et plus définies prévoyant des ajustements de loyers lors de la sous-location par le locataire.

En avril 1947, la norme d'ajustement des loyers anormalement peu élevés est amplifiée et élargie. Un propriétaire a alors la permission de demander une hausse de loyer si le loyer actuel est inférieur à celui qui était généralement exigé le 11 octobre 1941 pour un logement analogue dans les environs ou dans un quartier analogue d'habitation de la même municipalité. Auparavant, une telle demande n'était accueillie que si le loyer était inférieur à celui de locaux analogues établis dans la même habitation.

La hausse de 10 p. 100 autorisée en avril 1947 ne s'appliquait pas aux locaux d'habitation nouvellement construits ou transformés depuis le 1er janvier 1944, puisque les loyers maximums des nouvelles habitations avaient été déterminés d'après une base qui tenait compte de l'augmentation du coût de la construction. En outre, l'ordonnance pertinente de cette époque contenait une disposition précise, selon laquelle les loyers des habitations achevées le 1er janvier 1944 ou subséquemment, qu'il s'agisse d'une construction originale ou d'une maison transformée, devaient être fixés à un montant qui rapporterait un revenu raisonnable fondé sur les prix courants des terrains, de la main-d'œuvre et des matériaux. Par ailleurs, une disposition permettait à un propriétaire qui avait obtenu la fixation du loyer d'une telle habitation, avant le 31 mars 1947, de demander un relèvement au tribunal d'appel des loyers s'il jugeait que le loyer fixé d'après cette base n'était pas assez élevé.

Les loyers des locaux d'habitation font l'objet d'une réglementation moins rigoureuse. Le 18 juin 1947, les mesures de règlementation des loyers et des évictions sont levées sur toutes les nouvelles maisons, maisons d'appartements, maisons doubles et autres habitations indépendantes achevées le ou après le 1er janvier 1947. Puis, le 24 octobre, la régie est abolie sur le prix global à exiger pour une chambre et la pension, sauf lorsqu'on sert moins de deux repas par jour. Le logement dans les maisons de pension et les hôtels de villégiature a été affranchi de la réglementation le 1er mars 1947*. Le 23 février 1948, toutes les mesures de réglementation des loyers et des évictions sont abolies sur les maisons d'été, les cabines de touristes, les chalets d'hiver, les pavillons de ski ou de chasse sans locataires à cette époque ou devenus inoccupés plus tard.

Des mesures sont prises pour soulager certains propriétaires de locaux d'habitation qui furent particulièrement frappés par le blocage des baux de ces habitations en juillet 1945. Les règlements en question suspendaient le droit, dont jouissait auparavant le propriétaire d'une habitation, de donner avis au locataire de quitter les lieux s'il en avait besoin pour se loger ou loger certains membres de sa famille immédiate. En mars 1947, des dispositions permettaient aux propriétaires de locaux d'habitation achetés entre le 1er novembre 1944 et le 25 juillet 1945 de demander la permission d'entrer en possession des lieux*. Cette mesure est étendue en août 1947. Des dispositions permettent alors à certains propriétaires qui ont acheté des habitations après le blocage des loyers d'adresser des pétitions. En raison de l'immensité indéterminée de la tâche et de l'inopportunité d'une profusion soudaine et perturbatrice d'évictions, les demandes à cette époque se limitent aux personnes devenues propriétaires d'habitations avant le 1er janvier 1947. Un grand nombre de causes sont entendues en vertu de ce règlement par des commissaires régionaux nommés à cette fin en de nombreuses localités. En rendant les décisions, on a considéré qu'il n'y avait rien à gagner à soulager le propriétaire si le locataire s'en trouvait plus durement atteint. Dans les cas où la demande du propriétaire était accueillie favorablement, la Commission adoptait une ordonnance spéciale exigeant que le propriétaire s'abstint de vendre ou de louer l'habitation durant une période d'un an.

Locaux commerciaux.—La suppression de la régie des locaux commerciaux s'est terminée le 8 mars 1948, alors que tous les règlements encore en vigueur dans ce domaine ont été abolis.

Au début de 1947, un certain nombre de changements importants sont apportés aux règlements des loyers et des évictions touchant les locaux commerciaux; entre autres choses, une hausse de 25 p. 100 du loyer est autorisée en échange d'une prolongation de bail de deux ans* D'autres mesures de suppression entrent en vigueur le 19 juin 1947, lorsque la réglementation des loyers et des évictions est abolie sur plusieurs genres d'aménagements commerciaux, y compris les postes d'essence loués par les raffineurs ou les distributeurs, les terrains de stationnement ou de vente d'automobiles, les salles de réunion et les salles de cinéma. Le ministre des Finances annonçait en même temps la fin éventuelle et complète de la réglementation des locaux commerciaux, laquelle est entrée en vigueur le 8 mars 1948. En ce temps-là, la liberté de marchandage existait déjà à l'égard d'une forte proportion d'aménagements commerciaux, tandis qu'un plus grand nombre encore étaient occupés en vertu de baux qui n'expireraient pas avant 1949 ou même plus tard. La réglementation des loyers de toutes les chambres d'hôtel prend fin le 7 avril 1947.

* Voir l'*Annuaire* de 1947, pp. 968-970.

Section 1.—Prix de gros et de détail

Pour des fins d'analyse statistique, les prix des denrées sont habituellement divisés en deux groupes principaux: prix de gros et prix de détail. Le terme "de gros" n'est pas pris à la lettre; les cotes des producteurs primaires, des manufacturiers et des marchands de demi-gros aussi bien que les prix de gros réels sont souvent compris dans ce groupe. Les marchés intéressés à ces cotes sont d'habitude bien organisés et souvent très sensibles; ils réagissent vivement aux changements des conditions commerciales et monétaires. C'est pourquoi les prix de gros sont utilisés de préférence dans l'établissement de nombres-indices sensibles qui reflètent les réactions des prix aux facteurs économiques.

Les prix de détail peuvent être fortement influencés par des conditions locales et sont moins sensibles. D'habitude ces prix se laissent distancer de plusieurs mois par les prix de gros. Toutefois, les prix de détail sont importants au point de vue statistique parce qu'ils indiquent les fluctuations du coût de la vie, permettent d'apprécier l'importance du revenu et les changements qui s'opèrent dans le degré d'aisance de la collectivité.

Sous-section 1.—Prix de gros

Historique des prix.—Les nombres-indices des prix de gros au Canada embrassent une période qui commence à la Confédération, en 1867. Un recul intermittent caractérise les 30 premières années de la période; il est suivi d'un progrès graduel pendant les 16 années qui précèdent la guerre de 1914. D'une moyenne de 43·6 en 1887, l'indice général des prix de gros (1926=100) avance sans interruption appréciable à 64·4 en juillet 1914. A la fin de la guerre, en novembre 1918, l'indice parvient à 132·8 et continue d'avancer jusqu'à la cime inflationniste de 164·3 en mai 1920. La période subséquente de déflation dure environ deux ans et, de 1922 à 1929, le niveau des prix demeure comparativement stable. Les moyennes annuelles, au cours de cet intervalle, varient d'un sommet de 102·6 en 1925 à 95·6 en 1929. Les quatre années qui suivent 1929 subissent les graves conséquences de la crise économique et les prix tombent au niveau de 1913. En février 1933, l'indice des prix de gros touche un minimum de 63·5 avant de remonter. La reprise irrégulière se poursuit jusqu'en 1937, mais le niveau le plus élevé de 87·6, atteint en juillet 1937, est sensiblement au-dessous de la moyenne de 1926. L'effrondrement du marché du blé en 1938 et l'affaissement assez général des autres marchés portent les prix de gros, à la veille de la guerre de 1939, à environ onze points au-dessus de ceux de 1913. L'indice de 72·3, au mois d'août 1939, représente le niveau minimum d'une chute de deux années. Le mouvement des prix avant la déclaration de la seconde guerre mondiale est, par conséquent, très différent de celui qui a précédé la première. Le niveau relativement bas des prix en août 1939 influe probablement sur la hausse initiale plus prononcée au début des hostilités. Toutefois, les prix se stabilisent en 1940 et n'accusent aucune avance brusque avant 1941. A cette époque, la vaste expansion de la production de guerre entame largement les stocks de presque toutes les denrées et, à la fin de 1941, le blé est la seule denrée importante dont les approvisionnements excèdent les besoins prévisibles. L'établissement de la régie générale des prix en décembre 1941 suit une année où les prix de gros ont monté de 11·0 p. 100 comparativement à 3·1 p. 100 en 1940. On se rend compte de l'efficacité de la régie en constatant que le pourcentage d'augmentation des prix de gros est seulement de 3·7 et 5·7 en 1942 et 1943 respectivement, tandis que l'indice de décembre 1944

demeure au même niveau qu'en décembre 1943. L'indice de 103·9 en décembre 1945 est de 11·1 p. 100 plus élevé que celui de décembre 1941, époque où la régie des prix est devenue générale.

Mouvements des prix après la guerre.—L'avance précitée des prix de gros en général aux États-Unis a fort inquiété les autorités chargées de la réglementation des prix au Canada. Cette avance avait été prévue en juillet 1946 lorsqu'on a rétabli la parité entre le dollar canadien et le dollar américain, réduisant ainsi le coût en dollars canadiens des importations en provenance des États-Unis. Mais cette mesure n'absorbait que 10 p. 100 de la hausse des prix survenue aux États-Unis, hausse qui était plus forte dans le cas de la plupart des articles importés, de sorte qu'une pression continuelle se faisait sentir, spécialement parmi des articles particuliers. L'indice général des prix de gros est passé de 103·6 à 112·0, augmentation de 8·4 p. 100 au cours des dix-neuf mois écoulés entre mai 1945, jour de la victoire en Europe, et décembre 1946.

La hausse s'accélère au Canada en 1947 à mesure que s'atténuent les mesures de réglementation. Vers la fin de l'année, cependant, il devient nécessaire de renforcer la régie des importations en raison de l'augmentation rapide de la balance des importations qu'il faut payer en dollars américains. L'indice général mensuel des prix de gros monte sans interruption de 112·0 en décembre 1946 à 147·3 en février 1948. L'effondrement subit des marchés des denrées de base survenu aux États-Unis en février 1948 est suivi au Canada, en mars 1948, d'une baisse peu importante de l'indice général des prix de gros, lequel descend à 146·9; à la suite de ce recul, toutefois, les

prix montent de nouveau et atteignent en août le niveau de 157·8. La hausse exceptionnellement brusque de l'indice des prix de gros de juillet à août reflète surtout l'augmentation du prix du blé, de $1.585 à $2.05 le boisseau (blé du Manitoba n°1 du Nord en magasin à Fort-William, Port-Arthur ou Vancouver).

1.—Nombres-indices annuels de groupes de prix de gros, années représentatives, 1913-1947, et nombres-indices mensuels, 1947 et 1948

(1926=100)

Année et mois	Indice général des prix de gros	Denrées de consommation	Denrées de production	Matières premières et partiellement ouvrées	Matières entièrement et principalement ouvrées	Produits de la ferme canadienne[1]	Matériaux de construction	Matières premières industrielles
1913	64·0	62·0	67·7	63·8	64·8	64·1	67·0	-
1920	155·9	136·1	164·3	154·1	156·5	160·6	144·0	-
1922	97·3	96·9	98·8	94·7	100·4	88·0	108·7	-
1929	95·6	94·7	96·1	97·5	93·0	100·8	99·0	91·8
1933	67·1	71·1	63·1	56·6	70·2	51·0	78·3	54·1
1939	75·4	75·9	70·4	67·5	75·3	64·3	89·7	69·0
1940	82·9	83·4	78·7	75·3	81·5	67·6	95·6	79·0
1941	90·0	91·1	83·6	81·8	88·8	72·8	107·3	87·3
1942	95·6	95·6	88·3	90·1	91·9	85·0	115·2	94·2
1943	100·0	97·0	95·1	99·1	93·1	97·9	121·2	97·6
1944	102·5	97·4	99·9	104·0	93·6	107·1	127·3	99·8
1945	103·6	98·1	100·7	105·6	94·0	112·3	127·3	99·8
1946	108·7	101·1	105·7	109·5	98·8	118·1	134·8	103·6
1947	129·1	117·3	129·3	130·7	117·4	126·4	166·4	130·4
1947								
Janvier	114·2	104·1	111·2	115·0	103·7	120·6	148·2	108·2
Février	118·3	107·6	117·7	119·5	107·1	121·8	152·5	120·1
Mars	120·8	108·8	121·7	124·7	108·2	122·7	152·5	122·6
Avril	123·3	111·6	123·9	126·0	112·2	123·2	152·4	126·7
Mai	125·7	113·9	126·1	128·4	114·1	124·7	161·1	128·0
Juin	128·0	116·7	128·9	129·7	115·8	125·4	164·6	131·6
Juillet	129·1	117·7	129·7	131·2	116·2	126·4	165·5	131·6
Août	130·8	119·0	131·6	133·2	117·2	126·2	167·6	131·4
Septembre	134·0	121·8	135·3	133·6	123·3	126·6	171·1	135·3
Octobre	139·3	124·8	139·8	138·9	127·6	129·1	185·3	141·0
Novembre	142·5	130·1	142·4	142·5	131·4	132·7	186·9	143·2
Décembre	143·5	131·2	143·4	145·2	132·0	137·1	189·2	144·7
1948[2]								
Janvier	146·9	135·2	145·8	148·3	136·5	140·8	187·8	148·4
Février	147·3	136·7	145·4	147·2	137·2	138·8	187·9	146·3
Mars	146·9	137·3	144·9	147·3	136·7	138·2	186·2	144·9
Avril	148·5	137·9	146·8	150·0	137·4	141·2	187·4	149·4
Mai	150·0	138·4	148·6	152·5	137·4	144·2	192·5	151·6
Juin	151·9	140·7	150·4	155·9	137·6	148·3	194·7	155·2
Juillet	152·0	141·0	151·1	154·7	138·5	147·3	195·4	155·3
Août	157·8	143·1	160·9	162·6	143·2	144·9	199·3	162·6

[1] Comprend la ristourne sur la vente du blé autorisée jusqu'en avril 1948 et rétroactive au mois d'août 1945. [2] Sujette à revision.

Sous-section 2.—Indice du coût de la vie

Objet et interprétation.—L'indice du coût de la vie, établi par le Bureau fédéral de la statistique, mesure l'influence que les variations des prix de détail des denrées et du coût des services exercent sur le budget d'une famille-type de salarié urbain.

Il doit être bien entendu que l'indice est une mesure de la variation des prix. Beaucoup de gens emploient l'expression "coût de la vie" pour indiquer le coût total des articles qu'ils achètent. Cette acception de l'indice du coût de la vie peut inclure diverses choses d'une année à l'autre ainsi que différentes quantités des mêmes choses. Un indice du coût de la vie reposant sur cette idée refléterait la valeur de tous les achats effectués par chacun. Il pourrait être mesuré par les dépenses totales du consommateur telles qu'elles paraissent dans les estimations* du revenu national et des dépenses nationales, effectuées par le Bureau de la statistique. L'indice du coût de la vie repose sur une conception très différente. Il mesure les variations d'un budget familial auquel figurent les mêmes quantités des mêmes denrées et services pendant des périodes de temps considérables. C'est essentiellement un indice qui reflète les variations des prix. Il requiert de légers ajustements, afin qu'on puisse tenir compte des changements de qualité et y inclure de nouvelles rubriques ou de nouveaux articles de temps à autre, comme il est expliqué ci-après. A des intervalles plus longs, un relevé tout à fait nouveau des budgets familiaux est entrepris. Une nouvelle enquête a commencé en octobre 1948. Elle servira de base à un nouvel indice du coût de la vie, qui se rattachera à celui de la période antérieure.

Chaque chiffre mensuel est un pourcentage qui permet de comparer la valeur actuelle en dollars du budget-indice avec celle du même budget d'une période-étalon. La période-étalon adoptée par le Bureau à l'heure actuelle est l'intervalle de cinq ans de 1935 à 1939, et la valeur moyenne du budget-indice de cette période est représentée par 100. La valeur comparable au 2 août 1948 était 157·5. Ce chiffre de 157·5 devient l'indice du coût de la vie au 2 août 1948.

Indice du coût de la vie en 1947.—La hausse de 18·9 points que l'indice officiel du coût de la vie accuse en 1947 rappelle la façon dont les prix se sont comportés au cours des années 1919 et 1920. La seule régie importante visant le consommateur en temps de guerre et qui soit encore en vigueur à la fin de 1947 est celle des loyers des locaux d'habitation; une hausse de 10 p. 100 dans ce domaine est autorisée au cours de l'année. Si les prix des aliments accusent les hausses les plus brusques, ceux des vêtements et des articles de ménage augmentent aussi sensiblement, et les indices de tous les groupes contribuent dans une certaine mesure au changement relevé. Les modifications subies par les groupes budgétaires en 1947 sont les suivantes:

Énumération	*Décembre 1946*	*Décembre 1947*	*Variation en points*
Aliments	146·4	178·7	+32·3
Combustible	109·2	120·3	+11·1
Loyer	113·4	119·9	+ 6·5
Habillement	131·2	159·3	+28·1
Articles de ménage	129·4	154·9	+25·5
Divers	114·1	119·8	+ 5·7
INDICE TOTAL	127·1	146·0	+18·9

*Voir les comptes nationaux et la statistique économique connexe, chapitre XXVI.

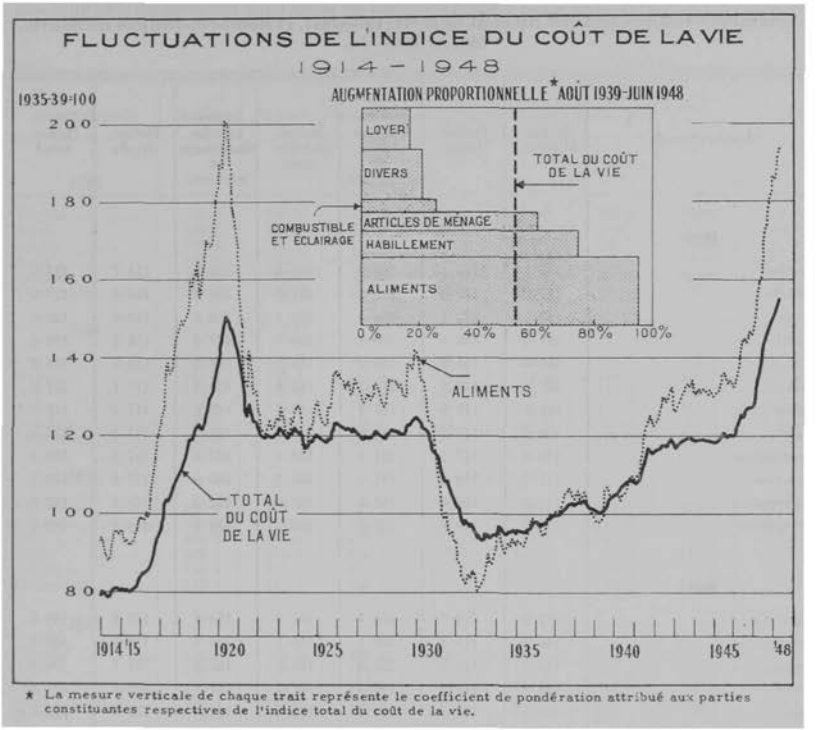

★ La mesure verticale de chaque trait représente le coefficient de pondération attribué aux parties constituantes respectives de l'indice total du coût de la vie.

2. Nombres-indices annuels du coût de la vie, 1935-1947, et nombres-indices mensuels, 1947 et 1948

(1935-1939=100)

NOTA.—Les chiffres des années 1913-1934 sont donnés à la page 893 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Indice, aliments	Indice, loyer	Indice, combustible et éclairage	Indice, habillement	Indice, articles de ménage et services	Indice, divers	Indice total
1935	94·6	94·0	100·9	97·6	95·4	98·7	96·2
1936	97·8	96·1	101·5	99·3	97·2	99·1	98·1
1937	103·2	99·7	98·9	101·4	101·5	100·1	101·2
1938	103·8	103·1	97·7	100·9	102·4	101·2	102·2
1939	100·6	103·8	101·2	100·7	101·4	101·4	101·5
1940	105·6	106·3	107·1	109·2	107·2	102·3	105·6
1941	116·1	109·4	110·3	116·1	113·8	105·1	111·7
1942	127·2	111·3	112·8	120·0	117·9	107·1	117·0
1943	130·7	111·5	112·9	120·5	118·0	108·0	118·4
1944	131·3	111·9	110·6	121·5	118·4	108·9	118·9
1945	133·0	112·1	107·0	122·1	119·0	109·4	119·5
1946	140·4	112·7	107·4	126·3	124·5	112·6	123·6
1947	159·5	116·7	115·9	143·9	141·6	117·0	135·5

2.—Nombres-indices annuels du coût de la vie, 1935-1947, et nombres-indices mensuels, 1947 et 1948—fin

Année et mois	Indice, aliments	Indice, loyer	Indice, combustible et éclairage	Indice, habillement	Indice, articles de ménage et services	Indice, divers	Indice total
1947							
Janvier	145·5	113·4	109·0	131·5	129·8	114·7	127·0
Février	147·0	113·4	109·1	131·9	130·9	115·5	127·8
Mars	148·7	113·4	109·1	133·1	133·6	116·0	128·9
Avril	151·6	113·4	109·1	136·9	137·2	116·3	130·6
Mai	154·9	115·4	116·2	140·0	138·6	116·8	133·1
Juin	157·7	117·8	116·7	142·4	139·8	117·1	134·9
Juillet	159·8	117·8	117·3	143·2	142·5	117·2	135·9
Août	160·6	117·8	118·6	145·5	143·7	117·2	136·6
Septembre	165·3	117·8	121·1	152·0	147·4	117·5	139·4
Octobre	171·3	119·9	121·9	154·2	149·9	117·6	142·2
Novembre	173·6	119·9	122·6	157·0	151·4	118·2	143·6
Décembre	178·7	119·9	120·3	159·3	154·9	119·8	146·0
1948							
Janvier	182·2	119·9	120·4	161·2	158·4	122·6	148·3
Février	186·1	119·9	120·1	165·1	159·9	122·8	150·1
Mars	185·9	119·9	121·0	169·9	161·2	122·8	150·8
Avril	186·8	119·9	121·3	172·7	161·9	122·9	151·6
Mai	191·2	120·9	122·7	173·6	161·9	122·9	153·3
Juin	193·9	120·9	124·3	174·8	162·0	122·7	154·3
Juillet	201·3	120·9	124·5	175·4	162·8	123·1	156·9
Août	202·6	120·9	127·7	175·9	161·4	123·4	157·5

Fluctuations régionales du coût de la vie.—En 1941, le Bureau a établi des indices du coût de la vie pour huit grandes villes et portant sur la période écoulée depuis août 1939. Ces indices relatifs aux villes indiquées au tableau 3 sont modelés sur les indices officiels du coût de la vie au Canada et comprennent des indices de groupe pour les aliments, le combustible, le loyer, l'habillement, les articles de ménage et les services, et les articles divers. Les quantités budgétaires employées dans ces calculs ont été établies pour chaque ville d'après les feuilles de dépenses des familles de salariés au cours de l'année terminée le 30 septembre 1938. En ce qui concerne les villes, le calcul repose sur la base 100 en août 1939, plutôt que sur la période quinquennale 1935-1939.

Les fluctuations régionales du coût de la vie depuis le début de la seconde guerre mondiale restent strictement comparables à celles de l'indice national, qui avance de 44·8 p. 100 entre le mois d'août 1939 et le mois de décembre 1947. Au cours de cette période, les augmentations des huit indices des villes varient de 39·9 à 48·6 p.100.

3.—Nombres-indices du coût de la vie dans huit villes du Canada, tous les deux mois, 1940, 1942 et 1944-1948

(Août 1939=100)

Année et mois	Halifax	St-Jean	Montréal	Toronto	Winnipeg	Saskatoon	Edmonton	Vancouver
1940								
Février	103·4	103·0	104·4	102·5	102·6	104·6	103·1	103·0
Avril	104·9	104·2	105·4	103·2	103·3	105·1	103·7	103·5
Juin	105·5	104·1	106·2	103·4	103·2	104·7	103·8	103·1
Août	107·5	105·4	107·0	104·2	104·6	105·3	103·7	103·8
Octobre	107·0	107·0	108·3	105·1	105·2	106·9	104·2	104·1
Décembre	108·0	108·7	109·4	105·8	106·3	108·6	105·6	105·4
1942								
Février	113·5	115·2	117·1	114·5	112·4	115·7	110·9	112·2
Avril	113·5	115·1	117·4	114·7	112·6	116·1	111·1	112·3
Juin	114·0	115·4	118·2	115·5	113·1	116·2	112·1	113·3
Août	115·8	117·2	118·7	116·2	115·0	117·5	114·2	115·3
Octobre	115·5	116·6	119·4	116·3	114·5	117·0	113·8	115·8
Décembre	116·2	117·3	120·3	116·8	115·6	118·5	115·2	117·2
1944								
Février	117·9	118·6	121·0	117·0	115·4	119·3	116·1	117·4
Avril	118·2	118·7	121·2	117·2	115·7	119·4	116·1	117·8
Juin	118·3	118·8	120·7	117·1	115·5	119·3	116·2	118·1
Août	119·0	119·6	120·2	117·1	115·7	119·6	116·5	117·7
Octobre	118·4	118·7	120·1	117·0	115·8	119·2	116·3	118·1
Décembre	118·4	118·4	120·2	116·5	115·8	119·2	116·2	117·9
1945								
Février	118·8	118·6	120·9	116·7	116·0	119·4	116·6	118·4
Avril	118·7	118·8	121·0	116·9	116·2	119·6	116·8	118·6
Juin	119·1	119·4	121·9	118·3	117·2	119·9	117·3	120·0
Août	121·1	120·9	123·6	118·6	118·0	121·2	118·4	120·4
Octobre	119·4	119·5	122·2	117·9	116·8	120·3	117·9	119·0
Décembre	119·6	119·7	122·6	118·3	117·0	120·7	118·4	119·7
1946								
Février	119·3	119·7	122·2	118·2	117·1	120·6	117·8	119·2
Avril	120·3	120·6	123·1	119·3	118·4	121·7	119·1	120·4
Juin	122·4	122·5	125·8	121·9	120·9	125·3	121·2	123·7
Août	125·0	124·6	128·3	123·5	122·1	126·1	123·2	124·7
Octobre	125·0	124·9	129·5	124·9	122·7	127·2	123·9	125·9
Décembre	125·1	125·1	129·1	125·0	123·2	128·2	124·8	126·6
1947								
Février	125·6	125·9	129·6	126·0	124·0	129·0	124·9	127·7
Avril	127·9	128·5	132·7	128·8	126·1	131·7	127·5	130·1
Juin	131·0	132·1	137·7	133·3	129·7	136·2	131·3	134·3
Août	135·1	134·9	139·8	135·0	132·0	138·6	134·0	135·6
Octobre	138·9	139·5	145·5	140·0	137·4	144·0	137·7	141·3
Décembre	141·8	143·9	148·6	144·0	140·8	147·5	139·9	146·0
1948								
Février	144·3	147·7	152·8	147·8	144·4	151·9	145·1	148·7
Avril	146·2	149·3	154·9	148·6	146·3	153·7	146·5	151·0
Juin	149·1	152·3	158·4	151·6	148·6	157·2	149·0	154·3
Août	151·7	156·0	160·6	154·3	150·6	159·5	153·5	159·5

Prix des services.—Les services absorbent approximativement 19 p. 100 des dépenses familiales qui figurent au calcul des nouveaux nombres-indices du coût de la vie établis par le Bureau fédéral de la statistique. Les tendances du coût de certains des services les plus importants à compter de 1941 sont indiquées au tableau, 4.

4.—Nombres-indices du coût des services domestiques, 1941-1947

(1935-1939=100)

Énumération	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
Tarif du gaz combustible pour usage ménager	104·1	105·1	105·1	105·1	105·1	105·1	103·6
Tarif de l'électricité pour usage ménager	103·0	102·8	97·7	94·3	90·9	91·6	89·5
Tarif du téléphone pour usage ménager	103·3	103·3	103·3	103·3	103·3	103·3	103·3
Tarif des tramways	100·1	100·1	100·1	100·0	100·0	100·0	100·3
Prix des chambres d'hôpital	104·3	106·0	111·0	116·0	124·1	133·2	146·7

Section 2.—Nombres-indices des valeurs mobilières

Le cours des valeurs mobilières sert depuis longtemps à mesurer statistiquement les phénomènes économiques. Il est généralement sensible aux changements des conditions commerciales; cependant cette caractéristique précieuse se trouve parfois obnubilée par la spéculation qui, associée de très loin aux conditions économiques fondamentales, peut exercer une grande influence sur ses mouvements. Ainsi, en 1928 et 1929, le cours des actions ordinaires a avancé bien au delà des niveaux indiqués par les bénéfices commerciaux réels ou prévus. Les tendances du cours des valeurs mobilières ont aussi différé de celles des autres indices économiques durant la première et la seconde guerres mondiales.

Nombres-indices des actions ordinaires de portefeuilliste, 1947.—A la suite de la baisse prononcée du cours des actions ordinaires durant la seconde moitié de 1946, les marchés sont relativement soutenus durant toute l'année 1947. La baisse peu importante survenue au cours du printemps et du début de l'été n'a pas pris de proportions sérieuses, et les moyennes du marché ont repris plus tard la position qu'elles occupaient plus tôt au cours de l'année. Le comportement des différents groupes de marché en 1947 est exposé dans le tableau 5.

5.—Nombres-indices mensuels des actions ordinaires de portefeuilliste, 1947

(1935-1939=100)

Mois	Total général	Genre de titres										
		Total des banques	*Industriels*									
			Total des industries	Machinerie et outillage	Pâte de bois et papier	Minoterie	Huiles	Textiles, vêtement	Aliments et produits connexes	Boissons	Matériaux de construction	Mines industrielles
Janvier	106·2	133·1	99·2	179·9	253·7	124·9	63·0	182·9	124·0	303·5	142·0	93·3
Février	109·4	133·4	102·4	184·9	164·3	125·3	68·6	190·6	129·8	302·5	145·3	93·6
Mars	106·4	130·6	99·2	180·5	257·6	123·1	65·8	185·9	129·3	291·9	140·2	90·2
Avril	104·8	130·1	97·7	180·9	242·3	122·8	64·4	180·1	128·6	281·6	136·8	90·3
Mai	104·4	130·7	97·6	180·3	234·7	120·2	66·9	177·0	127·5	279·5	136·4	88·5
Juin	105·3	129·2	98·6	177·1	244·5	119·7	67·9	178·0	126·7	289·3	135·8	89·3
Juillet	107·4	129·0	100·6	183·4	261·0	119·3	68·8	179·7	127·3	307·2	136·6	89·7
Août	105·5	129·4	98·8	182·1	255·4	117·8	66·6	178·8	126·9	303·1	135·0	88·0
Septembre	104·1	128·6	97·2	178·7	258·6	117·2	64·2	176·2	124·4	304·0	132·9	86·8
Octobre	105·5	126·8	99·0	185·4	275·4	118·1	63·5	180·3	121·7	320·0	133·9	89·5
Novembre	107·3	135·0	101·0	188·0	281·9	119·0	65·1	191·1	121·1	324·0	138·2	91·4
Décembre	106·2	133·6	100·3	190·2	271·4	116·2	65·8	188·6	121·8	321·0	136·1	89·6

5.—Nombres-indices mensuels des actions ordinaires de portefeuilliste, 1947—fin

Mois	Genre de titres			
	Services publics			
	Total des services publics	Transports	Téléphone et télégraphe	Énergie et traction
Janvier	117·7	149·6	121·0	108·1
Février	121·8	162·6	121·9	110·4
Mars	120·1	149·5	120·1	112·6
Avril	117·7	146·2	118·3	110·3
Mai	115·6	136·1	120·5	109·2
Juin	116·7	136·9	121·1	110·5
Juillet	120·2	152·3	121·0	110·6
Août	117·1	145·8	117·9	108·8
Septembre	116·9	148·4	112·8	109·8
Octobre	117·0	152·2	111·9	108·9
Novembre	114·7	147·5	110·5	107·0
Décembre	112·1	148·2	108·4	102·6

Actions de priorité, 1947.—Si le cours des actions de priorité a mieux résisté aux tendances à la baisse que celui des actions ordinaires en 1946, il fait moins bonne figure en 1947. Une diminution irrégulière à compter de février abaisse cette série d'environ 10 points et l'établit à 148·1 en décembre 1947. L'indice de 161·6 en juin 1946 est le plus élevé en 21 ans.

6.—Nombres-indices mensuels des actions de priorité, 1927-1947

(1935-1939=100)

Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1927	123·2	123·6	123·9	123·8	123·6	123·2	123·6	125·2	126·4	130·0	133·7	134·9
1928	134·5	133·8	132·6	134·4	134·7	134·1	133·1	129·7	129·8	128·1	125·5	130·2
1929	129·6	130·4	128·8	125·8	125·8	126·4	126·4	127·4	126·8	124·1	120·4	121·1
1930	118·1	119·2	120·6	124·7	123·8	126·0	117·5	117·1	116·0	103·0	98·8	99·5
1931	100·4	100·6	101·6	95·1	89·0	87·6	86·6	83·4	77·4	77·1	80·2	76·0
1932	69·0	70·9	70·0	66·8	58·4	54·5	59·7	63·8	64·4	63·8	63·0	60·6
1933	59·8	59·8	57·1	57·1	65·9	70·6	74·7	74·4	73·6	72·0	71·3	72·6
1934	77·3	80·2	81·2	82·6	82·9	82·5	82·1	81·2	81·3	83·8	85·2	86·1
1935	88·7	89·0	85·9	83·5	82·5	82·5	84·0	85·5	83·5	83·8	87·5	89·0
1936	90·3	93·1	92·0	91·7	90·0	91·9	95·9	97·2	101·1	104·7	109·9	113·3
1937	119·7	121·1	123·8	124·4	120·9	119·8	119·9	122·4	109·8	99·2	98·9	97·7
1938	100·6	99·0	93·5	94·3	96·6	98·7	105·2	104·7	98·1	106·2	105·5	104·8
1939	102·5	101·8	101·2	95·2	95·3	98·8	100·1	97·7	100·5	107·4	108·7	110·1
1940	110·7	109·7	108·8	108·9	96·7	86·9	89·0	93·9	99·1	100·7	103·0	101·7
1941	101·4	97·6	98·7	97·9	96·3	96·8	98·5	100·0	103·2	102·2	102·6	100·7
1942	99·6	96·8	95·6	94·5	95·4	96·5	95·7	95·8	95·6	96·2	97·5	100·4
1943	102·7	105·5	106·4	108·2	110·1	113·3	117·3	117·8	118 0	118·2	115·3	115·8
1944	118·3	118·6	119·2	118·7	118·5	122·2	124·7	125·9	126·3	126·7	128·8	129·8
1945	131·8	132·1	130·9	130·3	132·4	137·2	138·0	137·8	139·4	142·5	145·0	146·6
1946	152·1	154·1	154·5	157·8	159·7	161·6	157·5	157·9	151·4	153·6	154·7	153·5
1947	157·5	158·5	156·0	153·1	154·3	155·8	155·4	153·5	153·6	152·0	150·2	148·1

Titres miniers, 1947.—A la suite du brusque fléchissement de 1946, le cours des titres miniers accuse peu de variation nette en 1947. L'indice général de 27 titres miniers représentatifs s'établit à 86·6 à la fin de l'année, au regard d'un maximum mensuel de 89·9 atteint en novembre et du niveau de 83·7 à la fin de 1946. L'indice des actions de mines d'or s'établit à 74·8 en décembre 1947, comparativement à 80·1, maximum de l'année 1946 atteint en septembre, et à 70·9 en décembre de la même année. L'indice correspondant des actions de mines de quatre bas métaux s'établit à 108·5 en décembre 1947, au regard de 113·3 en février et de 107·6 en décembre 1946.

7.—Nombres-indices pondérés des titres miniers, par mois, 1945-1947

(1935-1939 = 100)

Année et mois	Or	Bas métaux	Total	Année et mois	Or	Bas métaux	Total
1945				**1946**—fin			
Janvier	80·5	93·9	85·6	Juillet	81·7	114·9	93·4
Février	87·3	98·2	91·7	Août	77·6	112·1	89·7
Mars	84·7	97·9	89·8	Septembre	71·1	101·0	81·6
Avril	85·3	98·6	90·5	Octobre	70·1	98·9	80·3
Mai	90 6	99·1	94·3	Novembre	73·1	101·9	83·3
Juin	92·2	102·7	96·5	Décembre	70·9	107·6	83·7
Juillet	88·0	101·1	93·1				
Août	89·7	99·4	93·7	**1947**			
Septembre	91·2	98·6	94·5	Janvier	74·1	109·8	86·6
Octobre	96·2	101·1	98·8	Février	75·7	113·3	88·8
Novembre	102·3	108·8	105·5	Mars	73·8	107·8	85·7
Décembre	104·0	113·8	108·2	Avril	73·0	104·6	84·1
				Mai	72·3	102·7	83·0
1946				Juin	76·6	105·5	86·9
Janvier	107·2	127·5	114·9	Juillet	75·6	104·1	85·8
Février	111 6	124·8	116·9	Août	77·3	104·1	87·0
Mars	101·3	119·9	108·4	Septembre	80·1	101·2	88·0
Avril	99·8	127·9	110·0	Octobre	78·9	102·7	87·6
Mai	94·2	130·4	107·0	Novembre	79·5	108·4	89·9
Juin	92·0	125·7	104·0	Décembre	74·8	108·5	86 6

Section 3.—Nombres-indices du rendement des obligations

Les exigences exceptionnelles des années de guerre de 1914-1918 ont orienté les autorités fédérales vers le marché intérieur, domaine qui jusqu'alors avait servi principalement aux besoins des provinces et des municipalités. C'est donc aux sources provinciales et municipales seulement qu'il faut recourir pour obtenir des données historiques concernant le rendement des obligations à long terme sur le marché intérieur avant 1914. Les émissions de l'Ontario faisant l'objet d'un relevé depuis 1900, le Bureau fédéral de la statistique s'en est servi pour établir son premier indice du rendement des obligations à long terme. La période relativement longue durant laquelle ces documents ont été conservés leur ajoute une valeur considérable.

Toutefois, depuis la première guerre mondiale, en raison de l'importance croissante des emprunts nationaux sur le marché domestique, il a été jugé opportun de compléter la série de l'Ontario par l'indice du rendement des obligations à long terme du Canada indiqué au tableau 8. Cette série (1935-1939 = 100) a été calculée à compter de 1937 sur la base des rendements d'une émission hypothétique à 15 ans à 3 p. 100. Les cotes des rendements hypothétiques sont calculées par la Banque du Canada.

8.—*Nombres-indices mensuels du rendement des obligations à long terme* du Dominion du Canada, 1940-1947

(1935-1939 = 100)

Mois	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
Janvier	109·3	100·6	99·4	98·8	97·3	96·7	90·0	84·9
Février	107·2	100·8	99·3	98·5	97·3	96·6	85·9	84·7
Mars	107·9	100·5	99·6	97·6	97·3	96·3	83·8	84·6
Avril	105·5	100·6	99·6	97·3	97·3	96·0	84·3	84·8
Mai	104·5	101·1	99·5	97·3	97·2	96·0	85·1	84·6
Juin	107·8	101·9	98·8	97·3	97·0	95·6	84·9	84·3
Juillet	107·0	101·5	98·7	97·3	97·0	94·6	85·1	83·8
Août	104·3	101·2	99·0	97·3	97·0	94·4	85·0	83·9
Septembre	103·1	100·3	99·4	97·3	97·0	94·6	84·9	84·0
Octobre	102·6	100·2	99·6	97·3	97·0	94·4	85·0	84·2
Novembre	101·9	99·1	99·6	97·3	97·0	93·9	85·0	84·4
Décembre	101·0	99·3	99·4	97·3	96·9	92·2	85·0	84·8

CHAPITRE XXIII.—FINANCES PUBLIQUES

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Finances fédérales, provinciales et municipales	1005
Section 1. Statistique collective des finances publiques de tous les gouvernements	1005
Section 2. Finances fédérales	1009
Sous-section 1. Bilan du Dominion	1009
Sous-section 2. Recettes et dépenses	1111
Sous-section 3. Analyse du revenu provenant des taxes	1120
Sous-section 4. Subventions et prêts aux provinces	1025
Sous-section 5. Dette nationale	1031
Section 3. Finances provinciales	1036
Sous-section 1. Recettes et dépenses des gouvernements provinciaux	1036
Sous-section 2. Dette des gouvernements provinciaux	1040
Section 4. Finances municipales	1043
Sous-section 1. Organisation et croissance des municipalités canadiennes	1043
Sous-section 2. Évaluations municipales imposables	1045
Sous-section 3. Taxation municipale	1047
Sous-section 4. Dette municipale	1050
Partie II.—Évolution du régime fiscal	1054
Section 1. Impôt sur le revenu	1055
Sous-section 1. Statistique des recouvrements	1055
Sous-section 2. Statistique de l'impôt sur le revenu des particuliers	1057
Sous-section 3. Statistique de l'impôt sur le revenu des sociétés	1059
Section 2. Taxes sur l'essence	1060
Section 3. Droits successoraux	1061

PARTIE I.—FINANCES FÉDÉRALES, PROVINCIALES ET MUNICIPALES

Section 1.—Statistique collective des finances publiques de tous les gouvernements*

L'objet de la présente section est de présenter des statistiques financières collectives de tous les gouvernements du Canada,—fédéral, provinciaux et municipaux.

Dette réunie.—La statistique des dettes provinciales et municipales est donnée plus en détail dans les tableaux **31** et **40**. L'accroissement rapide de la dette réunie au cours de la période de guerre de 1942 à 1945, indiqué dans le tableau **2**, est attribuable à la forte augmentation de la dette fédérale qui a surpassé la réduction considérable des dettes provinciales et municipales. Il faut remarquer, cependant, que le gouvernement fédéral a pu financer la guerre sans recourir à l'émission d'obligations à l'étranger, et que l'augmentation prononcée des obligations en cours s'ajoute à la dette intérieure plutôt qu'à la dette extérieure.

*Revisé sous la direction de J. H. Lowther, chef de la Division de la statistique des finances publiques, Bureau fédéral de la statistique.

1.—Composition de la dette globale de tous les gouvernements, 1945, et totaux de 1944

NOTA.—Les chiffres sont ceux de l'année financière des gouvernements terminée le plus près du 31 décembre 1945.

(En milliers de dollars)

Détail	Fédérale	Provinciale	Municipale	Totale	Moins dette intergouvernementale	Dette gouvernementale réunie
Dette directe—						
Dette fondée	14,823,088	1,641,663	965,450	17,430,201	9,423	17,420,778
Moins fonds d'amortissement	–	195,062	168,365	363,427	2	363,425
Dette fondée nette	14,823,088	1,446,601	797,085	17,066,774	9,421	17,057,353
Bons du Trésor	1,446,000[1]	210,149	6,749	1,662,898	184,823	1,478,075
Dépôts d'épargne	35,537	48,448	–	83,985	–	83,985
Emprunts temporaires	–	25,790	26,058	51,848	–	51,848
Autre passif direct	1,784,734[2]	73,347	116,371	1,974,452	44,955	1,929,497
Totaux, dette directe (moins fonds d'amortissement)	**18,089,359**	**1,804,335**	**946,263**	**20,839,957**	**239,199**	**20,600,758**
Dette indirecte—						
Obligations garanties	588,472[3]	135,134	53,080	776,686	10,717	765,969
Moins fonds d'amortissement	4,851[4]	4,627	8,748	18,226	2,113	16,113
Obligations garanties nettes	583,621	130,507	44,332	758,460	8,604	749,856
Emprunts en vertu de la loi de 1938 pour favoriser les améliorations municipales	–	5,317	–	5,317	5,317	–
Emprunts bancaires garantis et autre passif indirect	9,189[5]	39,725	1,533	50,447	8,735	41,712
Totaux, dette indirecte (moins fonds d'amortissement)	**592,810**	**175,549**	**45,865**	**814,224**	**22,656**	**791,568**
Totaux généraux, 1945	**18,682,169**	**1,979,884**	**992,128**	**21,654,181**	**261,855**	**21,392,326**
1944	**15,842,556**	**1,994,950**	**1,027,381**	**18,864,887**	**273,686**	**18,591,201**

[1] Comprennent $740,000 en certificats de dépôt et $256,000 de billets à six mois. [2] Ne comprend pas les comptes de la dette provinciale. [3] Comprend les émissions garanties et non garanties des chemins de fer Nationaux et du Conseil des ports nationaux au 31 mars pour correspondre avec la fin de l'année financière fédérale. [4] Comprend les dépôts en remplacement des propriétés hypothéquées vendues, détenus par les chemins de fer Nationaux. [5] Ne comprend pas le passif éventuel en rapport avec la garantie fédérale des dépôts maintenus par les banques à charte à la Banque du Canada, diverses garanties dont les montants ne sont pas définitivement arrêtés ou sont indéterminés à la fin de l'année financière et le passif éventuel des chemins de fer Nationaux.

2.—Dette réunie de tous les gouvernements, 1942-1945

(En milliers de dollars)

Détail	1942	1943	1944	1945
Dette directe—				
Dette fondée	9,596,267	12,287,936	14,556,235	17,420,778
Moins fonds d'amortissement	422,494	436,868	402,038	363,425
Dette fondée nette	9,173,773	11,851,068	14,154,197	17,057,353
Bons du Trésor	1,212,651	1,212,096	1,692,099	1,478,075
Dépôts d'épargne	64,079	69,847	79,240	83,985
Emprunts temporaires	86,666	65,194	30,848	51,848
Autre passif direct	914,753	1,228,080	1,686,283	1,929,497
Totaux, dette directe (moins fonds d'amortissement)	**11,451,922**	**14,426,285**	**17,642,667**	**20,600,758**
Dette indirecte—				
Obligations garanties	977,638	948,893	851,682	765,969
Moins fonds d'amortissement	17,517	16,892	18,124	16,113
Obligations garanties nettes	960,121	932,001	833,558	749,856
Emprunts bancaires garantis et autre passif indirect	105,337	75,169	114,976	41,712
Totaux, dette indirecte (moins fonds d'amortissement)	**1,065,458**	**1,007,170**	**948,534**	**791,568**
Totaux généraux	**12,517,380**	**15,433,455**	**18,591,201**	**21,392,326**

Recettes et dépenses réunies.—Les tableaux 3 et 4 donnent une vue d'ensemble des finances fédérales, provinciales et municipales par la réunion des recettes et dépenses ordinaires et de compte-capital à chaque échelon du gouvernement. Comme tous les déboursés (ordinaires et capitaux) sont compris, les montants prévus pour remboursement de la dette sont exclus afin d'éviter le double emploi. Les recettes et dépenses présentées dans ces tableaux sont les recettes et dépenses "nettes", puisque les recettes suivantes sont considérées comme compensées par les dépenses correspondantes: contributions des autres gouvernements pour dépenses partagées, revenu des institutions d'État et certaines ventes de denrées et de services et recettes provenant des intérêts sans les gains découlant du fonds d'amortissement. Certains transferts intergouvernementaux tels que les versements du gouvernement fédéral aux provinces pour cession de domaines d'imposition ne sont ni des subventions conditionnelles, ni des rétributions pour services, et ne peuvent donc faire contrepoids à aucune dépense déterminée. Ces transferts sont disposés séparément aux tableaux 3 et 4, de façon à indiquer les totaux globaux des recettes et dépenses à chaque échelon de gouvernement et les totaux à l'exclusion des transferts intergouvernementaux.

Les différences entre les montants indiqués aux tableaux 3 et 4 comme étant des transferts intergouvernementaux sont attribuables aux variations de la fin d'année financière et des méthodes de comptabilité des gouvernements.

3.—Recettes réunies de tous les gouvernements, 1945

NOTA.—Les chiffres sont ceux de l'année financière des gouvernements terminée le plus près du 31 décembre 1945. Voir le texte ci-dessus au sujet des transferts intergouvernementaux.

(En milliers de dollars)

Détail	Fédérales	Provinciales	Municipales	Total
Impôts—				
Corporations	652,751	851	–	653,602
Droits de douane et taxes sur les importations	171,613	–	–	171,613
Essence	29,836	58,076	–	87,912
Ventes générales	212,248	20,827	9,044	242,119
Impôt—revenu personnel	686,586	349	–	686,935
Boissons alcooliques[1]	90,980	99,660	–	190,640
Droits de succession	21,447	25,216	–	46,663
Biens mobiliers et immobiliers	–	5,613	263,761	269,374
Tabac	172,686	6,021	–	178,707
Impôts retenus	28,310	–	–	28,310
Autres impôts	135,901	11,854	25,968	173,723
Totaux, impôts	2,202,358	228,467	298,773	2,729,598
Licences, permis et droits—				
Véhicules automobiles	–	31,804	–	31,804
Autres	4,649	12,417	8,237	25,303
Totaux, licences, etc	4,649	44,221	8,237	57,107
Domaine public	2,092	40,238	.. –	42,330
Surplus des chemins de fer Nationaux	24,756	–	–	24,756
Contributions des services publics municipaux	–	–	17,530	17,530
Postes (net)	10,574	–	–	10,574
Profits de la Banque du Canada	22,542	–	–	22,542
Or et argent en lingots et monnayage	4,954	–	–	4,954
Recettes diverses	448,589[2]	3,695	28,618	480,902
Totaux, recettes (transferts intergouvernementaux non compris)	2,720,514	316,621	353,158	3,390,293

Renvois à la fin du tableau, p. 1008.

3.—Recettes réunies de tous les gouvernements, 1945—fin

(En milliers de dollars)

Détail	Fédérales	Provinciales	Municipales	Total
Transferts intergouvernementaux—				
Subventions du Dominion aux provinces	–	14,386	–	13,386
Subventions provinciales aux municipalités	–	–	3,168	3,168
Délaissement de domaines d'imposition[3]	–	83,300[4]	3,928	87,228
Garantie de la taxe sur l'essence[3]	–	3,494	–	3,494
Taxe de la voirie de la Nouvelle-Écosse	–	512	–	512
Levée du Commissaire municipal (Manitoba)	–	941	–	941
Intérêt sur les obligations du fonds des écoles communes et du fonds des terres scolaires	–	1,569	–	1,569
Totaux, transferts intergouvernementaux	–	104,202	7,096	111,298
Totaux généraux	**2,720,514**	**420,823**	**360,254**	**3,501,591**

[1] Comprend les profits provinciaux de la régie des boissons alcooliques. [2] Comprend $434,406, l'excédent des remboursements sur les dépenses relatives à l'expansion industrielle. [3] Conformément aux lois sur les accords fiscaux entre le Dominion et les provinces. [4] Comprend $1,747, rajustements au bénéfice de l'Alberta en vertu de la méthode départementale d'option.

4.—Dépenses réunies de tous les gouvernements, 1945

NOTA.—Les chiffres sont ceux de l'année financière des gouvernements terminée le plus près du 31 décembre 1945. Voir le texte de la page 1007 au sujet des transferts intergouvernementaux.

(En milliers de dollars)

Détail	Fédérales	Provinciales	Municipales	Total
Bien-être social—				
Santé et soins hospitaliers	3,100	41,784	18,503	63,387
Travail et assurance-chômage	32,987	2,197	–	35,184
Secours publics	51	3,809	2,726	6,586
Pensions aux vieillards et aux aveugles	41,336	18,710	272	60,318
Allocations familiales	174,353	–	–	174,353
Autres	12,492	18,229	25,466	56,187
Totaux, bien-être social	264,319	84,729	46,967	396,015
Éducation	8,760	71,893	100,776	181,429
Transports	10,055	78,312	48,916	137,283
Agriculture	70,931	13,931	–	84,862
Domaine public	27,278	22,575	–	49,853
Défense nationale	2,229,600	–	–	2,229,600
Pensions et soins ultérieurs des anciens combattants	395,377	–	–	395,377
Aide mutuelle	967,745	–	–	967,745
Expansion de l'industrie	[1]	–	–	–
Régie des prix et rationnement	174,539	–	–	174,539
Service de la dette nette (remboursements non compris[2])	403,079	53,195	33,839	490,113
Autres dépenses	127,453	46,240	103,637	277,330
Totaux, dépenses (transferts intergouvernementaux non compris)	4,679,136	370,875	334,135	5,384,146
Transferts intergouvernementaux—				
Subventions fédérales aux provinces	14,447	–	–	14,447
Subventions des provinces aux municipalités	–	3,272	–	3,272
Délaissement de domaines d'imposition[3]	94,343	–	–	94,343
Garantie de la taxe sur l'essence[3]	3,709	–	–	3,709
Taxe de la voirie de la Nouvelle-Écosse	–	–	436	436
Levée du Commissaire municipal (Manitoba)	–	–	888	888
Intérêt sur les obligations du fonds des écoles communes et du fonds des terres scolaires	1,569	–	–	1,569
Totaux, transferts intergouvernementaux	114,068	3,272	1,324	118,664
Totaux généraux	**4,793,204**	**374,147**	**335,459**	**5,502,810**

[1] Les remboursements de 1945-1946 excèdent les dépenses (voir tableau **3**, renvoi 2). [2] Ne comprend pas l'intérêt sur les obligations du fonds des écoles communes et du fonds des terres scolaires indiquées plus bas à "transferts intergouvernementaux". [3] Conformément aux lois sur les accords fiscaux entre le Dominion et les provinces.

Section 2.—Finances fédérales*

Un précis historique des finances publiques, depuis le régime français jusqu'au début de la guerre de 1914-1918, paraît aux pp. 756-757 de l'*Annuaire* de 1941, tandis qu'un exposé détaillé des changements apportés aux taxes de 1914 à 1938 est donné dans l'*Annuaire*, à compter de l'édition de 1926. Un aperçu du financement de l'effort de guerre canadien, y compris les changements les plus importants apportés au régime de l'impôt durant les années de guerre 1939 à 1945, est publié aux pp. 958-963 de l'*Annuaire* de 1945. Les changements apportés à l'impôt par le budget de 1945-1946 et celui de 1946-1947 sont exposés aux pp. 915-916 de l'édition de 1946; les changements découlant du budget de 1947-1948 figurent aux pp. 999-1000 de l'édition de 1947.

Budget de 1948-1949.—Le budget de l'année financière terminée le 31 mars 1949† a été présenté au Parlement le 18 mai 1948. L'exposé préliminaire des comptes de l'année financière de 1947-1948 établit les recettes à $2,869,409,000 et les dépenses à $2,199,451,000, soit un excédent de $669,958,000.

Compte tenu des changements apportés aux taxes, un surplus de 489 millions de dollars est prévu pour l'année financière de 1948-1949.

Les principaux changements sont les suivants:—

Impôt sur le revenu des particuliers.—Une nouvelle exemption de $500 est accordée aux personnes de 65 ans et plus.

Impôt sur les corporations.—Les allocations et les crédits de taxe accordés aux compagnies minières, pétrolières et de fabrication du gaz, à l'égard des dépenses d'exploration et de forage ailleurs que sur leur propre propriété, sont maintenus pour une autre année.

Sous-section 1.—Bilan du Dominion

Le tableau 5 donne le bilan du Dominion de 1943 à 1948. A l'actif, il indique les comptes classés actif *productif*, c'est-à-dire les valeurs en espèces ou les placements portant intérêt ou ayant une valeur au comptant facilement réalisable. Au passif, il indique le passif établi et porté aux comptes. Aucun passif n'est indiqué pour intérêts courus mais non échus, ni pour obligations courantes contractées pour l'achat de fournitures ou de services mais encore impayées à la fin de l'année financière. Le passif indirect garanti ne figure pas au bilan, mais dans une annexe spéciale. (Voir page 1036).

L'excédent du passif sur l'actif productif, soit la *dette nette*, est analysé dans un appendice au bilan et est réparti entre l'actif improductif, lequel comprend les dépenses au compte-capital et les placements improductifs, et les déficits accumulés du compte du déficit consolidé.

* Revisé, sauf indication contraire, sous la direction de W. C. Clark, C.M.G., sous-ministre des Finances, Ottawa.

†On peut obtenir des exemplaires du budget de 1948-1949 en s'adressant au ministre des Finances, Ottawa.

5.—Bilan du Dominion au 31 mars 1943-1948

NOTA.—Les tirets indiquent que les détails correspondants ne sont pas applicables à ces années.

Détail	ACTIF					
	1943	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$	$
Actif productif—						
Encaisse	91,908,327	18,239,121	157,766,568	808,611,430	484,545,825	38,041,758
Avances de fonds de roulement aux ministères	6,839,988	7,813,296	7,373,699	9,327,052	8,574,300	11,737,355
Prêts et avances—						
Aux compagnies de chemins de fer et de navigation	576,663,686	572,756,589	656,364,583	699,528,379	679,007,739	760,725,106
A la Commission de contrôle du change étranger	400,000,000	585,000,000	850,000,000	1,550,000,000	870,000,000	650,000,000
A divers organismes d'État	187,762,676	305,858,515	282,169,911	275,657,064	265,893,561	304,654,437
Aux gouvernements provinciaux et municipaux	163,092,312	162,655,193	178,253,940	173,903,894	171,373,973	107,744,803
Au Royaume-Uni et à d'autres gouvernements	999,904,469	1,190,124,511	1,151,852,580	817,311,425	1,464,077,736	1,846,014,909
Divers	32,961,699	28,405,282	35,066,038	19,513,724	8,641,593	7,513,161
Placements—						
Capital social de la Banque du Canada	5,920,000	5,920,000	5,920,000	5,920,000	5,920,000	5,920,000
Capital de la Société centrale d'hypothèques et de logement	–	–	–	25,000,000	25,000,000	25,000,000
Capital social de la Banque hypothécaire centrale	250,000	250,000	250,000	–	–	–
Commission du prêt agricole canadien	34,029,927	29,025,335	24,024,189	21,623,227	21,022,882	21,122,357
Contribution du Canada au capital—						
Du fonds monétaire international	–	–	–	33,150	300,003,150	300,003,150
De la banque internationale de la reconstruction et du développement	–	–	–	35,193	48,785,750	65,035,750
Solde à recevoir en vertu des ententes sur la vente de l'actif de la Couronne	–	–	–	–	13,502,694	11,530,959
Divers	34,228,796	190,160,114	343,712,367	162,100,295	334,110,898	746,577,597
Dette des provinces	2,296,152	2,296,152	2,296,152	2,296,152	2,296,152	2,296,152
Dépenses différées—escompte non amorti et commission sur prêts	74,958,535	81,660,678	86,739,038	92,551,071	81,984,024	72,654,440
Divers comptes d'ordre	401,214,256	538,873,551	757,030,444	1,025,027,959	19,367,775	20,021,943
Totaux, actif productif	**3,012,030,823**	**3,719,038,337**	**4,538,819,509**	**5,688,440,734**	**4,804,108,052**	**4,996,593,877**
Moins—Réserve pour pertes possibles sur la réalisation finale de l'actif productif	75,000,000	100,000,000	125,000,000	150,000,000	153,668,860	170,881,788
Totaux nets	**2,937,030,823**	**3,619,038,337**	**4,413,819,509**	**5,538,440,734**	**4,650,439,192**	**4,825,712,089**
Solde du passif sur l'actif productif, soit la dette nette au 31 mars	6,182,849,101	8,740,084,893	11,298,362,018	13,421,405,449	13,047,756,548	12,371,636,892
Totaux, dette brute	**9,119,879,924**	**12,359,123,230**	**15,712,181,527**	**18,959,846,183**	**17,698,195,740**	**17,197,348,981**

5.—Bilan du Dominion au 31 mars 1943-1948—fin

Détail	DETTE NETTE					
	1943	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$	$
Actif improductif—						
Travaux publics, canaux	240,261,818	240,257,732	240,237,152	240,214,718	240,128,057	240,093,102
Travaux publics, chemins de fer	425,961,949	426,384,171	427,013,772	429,327,013	431,981,163	435,773,149
Travaux publics divers	311,112,485	313,178,675	315,005,210	316,847,001	325,369,981	337,049,654
Propriétés et magasins militaires	12,572,185	12,616,533	12,616,533	12,616,533	12,616,533	12,616,533
Comptes des Territoires	9,895,948	9,895,948	9,895,948	9,895,948	9,895,948	9,895,948
Comptes des chemins de fer (anciens)	62,791,436	62,791,435	62,791,435	62,791,435	62,791,435	62,791,435
Fonds de garantie des chemins de fer Nationaux du Canada	298,842,882	336,680,463	359,080,515	381,711,556	380,403,604	378,518,135
Titres des chemins de fer Nationaux du Canada	18,000,000	18,000,000	18,000,000	18,000,000	18,000,000	18,000,000
Paquebots Nationaux (prêts improductifs)	13,871,969	13,707,446	13,158,350	13,158,350	12,053,186	11,797,206
Placements divers et autres comptes (improductifs)	99,966,500	99,516,760	99,987,614	100,501,840	101,155,318	91,608,773
Totaux, actif improductif	**1,493,277,172**	**1,533,029,163**	**1,557,786,530**	**1,585,064,394**	**1,594,395,225**	**1,598,143,934**
Compte du déficit consolidé	4,689,571,929	7,207,055,730	9,740,575,488	11,836,341,055	11,453,361,323	10,773,492,959
Totaux, dette nette	**6,182,849,101**	**8,740,084,893**	**11,298,362,018**	**13,421,405,449**	**13,047,756,548**	**12,371,636,893**
	PASSIF[1]					
	1943	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$	$
Dette flottante	121,800,000	106,450,236	165,067,379	182,394,475	410,287,361	458,604,421
Comptes de dépôts et de fiducie	617,426,832	862,876,698	993,601,448	1,366,378,362	175,437,523	115,665,726
Assurance, pension et garantie	326,837,109	366,640,537	406,471,918	457,993,538	526,843,490	610,731,903
Crédits différés	7,179,721	16,935,035	26,378,546	25,348,721	9,297,212	3,979,755
Divers comptes d'ordre	37,097,518	36,031,174	81,334,200	66,491,899	19,382,550	31,432,608
Comptes des dettes des provinces	11,919,969	11,919,969	11,919,968	11,919,969	11,919,969	11,919,969
Réserve pour certain passif contingent	11,786,980	21,438,040	43,644,493	41,677,278	–	–
Réserve pour bénéfices conditionnels — loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 1942	–	–	–	464,175	3,127,454	7,632,006
Dette fondée, non échue	7,985,831,715	10,936,831,541	13,983,763,575	16,807,177,765	16,541,900,182	15,957,382,593
Totaux, passif ou dette brute	**9,119,879,924**	**12,359,123,230**	**15,712,181,527**	**18,959,846,183**	**17,698,195,740**	**17,197,348,981**

[1] Passif direct seulement. Le passif indirect ou les garanties données par le Dominion du Canada sont indiqués au tableau **26**, p. 1036.

Sous-section 2.—Recettes et dépenses

Durant l'année financière terminée le 31 mars 1948, les recettes diminuent de $136,130,203 sur l'année précédente, et les dépenses, de $438,600,958. L'excédent des recettes sur les dépenses s'établit à $676,119,656 en l'année financière 1947-1948.

Les recettes totales s'élèvent à $2,871,746,110, contre $3,007,876,313 en 1946-1947. Le revenu des impôts augmente de $24,414,082 sur l'année précédente et les

autres recettes, de $16,901,008. Les recettes spéciales et les autres crédits baissent de $177,445,293 par suite surtout du produit moins élevé des ventes de biens de guerre de surplus.

Les dépenses totales s'établissent à $2,195,626,454, contre $2,634,227,412 l'année précédente. Les dépenses de démobilisation et reconversion continuent à diminuer et s'établissent à $634,421,026 en 1947-1948, contre $1,314,798,107 en 1946-1947. Les dépenses ordinaires, qui augmentent à $1,380,002,023 en 1947-1948, constituent 62·9 p. 100 de toutes les dépenses de l'année.

Les dépenses au compte-capital et les dépenses spéciales augmentent toutes deux sur l'année précédente pour s'établir, respectivement, à $15,655,975 et $63,140,746 en 1947-1948.

L'augmentation du déficit des chemins de fer nationaux est la principale cause de la hausse des dépenses portées au compte des entreprises d'État, qui s'élèvent à $18,695,247 en 1947-1948 contre $10,681,863 en 1946-1947. Les autres déboursés augmentent aussi durant l'année par suite surtout d'une augmentation de $50,000,000 de la prévision pour pertes sur la réalisation ultime d'actifs productifs.

6.—Détails des recettes, années terminées le 31 mars 1943-1948

NOTA.—Les tirets indiquent que les détails correspondants ne s'appliquent pas à ces années.

Détail	1943	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$	$
Recettes ordinaires—						
Recettes provenant des impôts—						
Droits de douane	118,962,839	167,882,089	115,091,376	128,876,811	237,355,397	293,012,027
Droits d'accise	138,720,723	142,124,331	151,922,140	186,726,318	196,043,816	196,794,208
Impôt sur le revenu	860,188,672[1]	1,036,757,035[1]	977,758,068[1]	932,729,273	939,458,244	1,059,848,357
Taxe sur les surplus de bénéfices	434,580,677[1]	428,717,840[1]	341,305,357[1]	426,696,483	442,497,443	227,030,494
Taxe de vente	250,478,438	304,913,484	209,389,876	326,252,799	328,073,095	383,012,443
Taxe de guerre sur le change	94,553,380	118,912,840	98,164,427	41,198,213	338,409	—
Droits de succession	13,273,483	15,019,830	17,250,798	21,447,573	23,576,071	30,828,040
Taxe sur l'essence	24,897,924	24,930,255	29,670,693	29,836,191	36,220,057	2,207,816
Autres taxes	131,063,825	197,553,780	214,073,913	108,594,726	224,098,781	259,342,010
Totaux, recettes provenant des impôts	2,066,719,961	2,436,811,484	2,154,626,648	2,202,358,387	2,427,661,313	2,452,075,395
Recettes provenant d'autres sources—						
Postes	48,868,762	61,070,919	66,055,520	68,613,113	72,978,339	77,758,408
Produits des placements	41,242,237[2]	48,281,313[2]	60,749,185[2]	70,914,626[2]	69,438,880[2]	75,799,912[2]
Or et argent en lingots et monnayage	5,883,515	8,731,930	4,586,427	4,954,034	2,097,867	1,731,286
Primes, escompte et change	394,880	2,153,879	—	—	—	—
Autres	19,689,403	13,044,899	14,079,593	16,321,694	16,354,496	22,480,984
Totaux, recettes provenant d'autres sources	116,078,797	133,282,940	145,470,725	160,803,467	160,869,582	177,770,590
Totaux, recettes ordinaires	**2,182,798,758**	**2,570,094,424**	**2,300,097,373**	**2,363,161,854**	**2,588,530,895**	**2,629,845,985**
Recettes spéciales (revenus et crédits divers)	**61,961,746**	**193,636,614**	**385,905,221**	**649,602,045**	**416,758,276**	**229,621,503**
Autres crédits—						
Remboursements au compte-capital	102,616	93,305	728,195	375,643	109,777	219,272
Crédits aux comptes non productifs	4,633,057	1,193,370	604,010	45,532	2,477,365	12,059,350
Totaux, autres crédits	**4,735,673**	**1,286,675**	**1,332,205**	**421,175**	**2,587,142**	**12,278,622**
Totaux généraux, recettes	**2,249,496,177**	**2,765,017,713**	**2,687,334,799**	**3,013,185,074**	**3,007,876,313**	**2,871,746,110**

[1] Ne comprend pas la partie remboursable. [2] Comprend l'intérêt sur les placements, les profits de la Banque du Canada, la Banque centrale d'hypothèque et autres postes.

7.—Détails des dépenses, années terminées le 31 mars 1943-1948

NOTA.—Les tirets indiquent que les détails correspondants ne s'appliquent pas à ces années.

Détail	1943	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$	$
Dépenses ordinaires—						
Agriculture	8,492,275	8,841,403	9,424,274	10,318,960	13,300,123	16,310,711
Bureau de l'Auditeur général	441,506	347,589	360,851	379,238	389,934	395,485
Commission du service civil	426,737	455,918	460,441	479,632	593,348	664,654
Affairse extérieures	1,093,939	1,531,723	1,910,151	4,521,654	5,127,916	7,194,931
Finances—						
Intérêt sur la dette publique	188,556,249	242,681,180	318,994,821	409,134,502	464,394,876	455,455,204
Frais de lancement des emprunts	13,837,949	19,285,402	20,678,683	22,310,720	1,308,955	861,450
Subventions aux provinces	14,490,085	14,449,353	14,445,267	14,446,629	14,382,750	33,394,114
Paiements aux provinces en vertu des accords fiscaux entre le Dominion et les provinces	94,214,558	95,434,862	93,333,930	98,051,769	94,380,510	122,496,918
Autres versements et contributions	525,860	528,458	530,505	617,505	95,005	–
Pensions	391,397	345,628	325,316	298,988	257,642	–
Contributions à la caisse de retraite	2,341,302	2,298,594	2,340,793	2,696,038	3,160,893	–
Pensions de vieillesse[1]	29,976,014	30,377,468	32,187,185	[2]	[2]	
Primes, escompte et change	–	–	16,348,193	14,733,764	9,172,317	25,225,305[3]
Autres dépenses	4,187,983	4,481,128	4,724,155	13,404,607	20,695,146	
Pêcheries	1,698,909	1,696,035	2,159,170	3,262,018	3,598,715	4,097,163
Gouverneur général et lieutenants-gouverneurs	224,627	222,042	222,757	226,615	252,053	238,943
Assurance	182,000	183,132	185,305	198,964	212,232	237,242
Ministère de la Justice—						
Justice	2,667,164	2,672,667	2,696,188	2,847,964	3,194,265	8,481,301
Pénitenciers	2,771,615	2,799,368	2,935,727	3,258,067	3,805,385	
Ministère du Travail—						
Travail (y compris enseignement technique)	716,581	1,169,462	1,446,016	1,620,934	2,009,864	2,651,249
Loi de l'assurance-chômage, 1940—						
Administration	4,657,394	5,170,900	5,112,627	6,184,964	7,496,042	35,140,405
Contribution du gouvernement	11,487,058	12,344,422	12,746,179	12,513,779	15,200,000	
Rentes viagères—Contributions à la réserve	497,790	32,180	257,288	293,798	977,076	[3]
Législation—						
Chambres des communes	1,826,852	1,916,484	1,613,923	2,235,744	2,786,392	4,491,635
Bibliothèque du Parlement	76,533	76,873	71,682	73,846	90,020	
Sénat	554,814	562,023	484,349	726,817	880,777	
Générales	60,608	84,455	94,644	98,035	166,906	
Directeur des élections, y compris élections	1,447,357	88,128	178,766	3,091,391	143,904	
Mines et Ressources—						
Administration et dépenses générales	160,574	169,558	167,623	164,776	172,902	23,614,832
Immigration et colonisation	1,267,701	1,260,594	1,309,034	1,523,246	2,046,801	
Affaires indiennes	4,977,854	5,177,044	6,161,994	4,466,983	5,948,335	
Terres, parcs et forêts	1,753,289	1,586,162	1,831,040	2,688,657	4,961,843	
Levés et travaux de génie	1,129,149	1,270,934	1,610,166	1,322,694	3,444,230	
Mines et Commission de géologie	1,139,594	1,124,281	1,215,674	1,302,733	1,846,984	
Défense nationale—						
Services généraux	415,128	68,173	67,294	126,543	253,127	615,055
Santé nationale et Bien-être social—						
Administration et frais généraux	–	–	1,725,263	7,293,560	8,616,692	10,814,479
Allocations familiales	–	–	–	172,632,147	245,140,532	263,165,192
Pensions aux vieillards[1]	[4]	[4]	[4]	33,715,092	35,927,514	58,089,960

Renvois à la page 1014.

7.—Détails des dépenses, années terminées le 31 mars 1943-1948—suite

Détail	1943	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$	$
Dépenses ordinaires—fin						
Revenu national (y compris impôt sur le revenu)	15,190,523	17,720,659	20,114,268	22,630,175	28,551,183	37,312,033
Services nationaux de guerre	427,627	547,158	837,719	5,183	–	–
Pensions, de guerre, militaires	39,699,351	38,997,920	[5]	[5]	[5]	[5]
Pensions et Santé nationale	14,079,352	15,843,443	[6]	[6]	[6]	[6]
Postes	44,741,987	48,485,009	54,629,281	57,729,646	64,213,050	67,943,476
Bureau du premier ministre	62,127	64,683	64,217	61,022[7]	88,733[7]	99,268[7]
Conseil privé	62,126	79,800	81,030	418,621	808,462	1,287,077
Archives publiques	122,656	123,735	123,558	126,877	148,906	157,164
Imprimerie et Papeterie publiques	245,422	234,762	232,299	238,136	292,889	535,701
Travaux publics	12,013,845	12,280,674	13,168,726	16,283,531	26,359,878	35,544,648
Reconstruction et approvisionnements—						
Administration de la Commission fédérale du combustible, primes et subventions sur le charbon	4,965,434	2,165,110	2,737,031	2,339,285	1,775,757	13,485,046
Autres dépenses	12,000	14,150	988,476	2,103,032	1,931,859	
Gendarmerie Royale du Canada	6,241,962	6,677,804	7,182,689	7,283,610	8,604,309	10,405,879
Secrétaire d'État	819,518	831,371	863,541	954,418	1,156,771	1,344,866
Établissement des soldats	567,287	836,945	[5]	[5]	[5]	[5]
Commerce—						
Subventions postales et maritimes	615,596	799,652	868,699	993,773	1,103,232	10,845,947
Loi des grains du Canada	1,918,036	2,089,136	2,333,381	2,302,566	2,415,204	
Autres dépenses	4,566,049	4,196,194	3,497,390	4,052,984	7,360,187	
Transports—						
Administration et dépenses diverses	374,947	399,904	404,850	410,728	482,910	30,122,568
Service aérien	3,334,146	3,594,187	3,939,341	4,195,664	5,652,651	
Marine	4,256,974	4,503,797	4,894,037	4,890,409	5,961,331	
Chemins de fer et canaux	3,339,580	4,086,574	4,259,696	4,392,423	4,682,858	
Loi des taux de transport dans les provinces Maritimes	4,894,281	5,057,857	4,733,209	4,345,513	4,870,716	
Fonds des passages à niveau	11,792	16,613	33,954	31,918	37,075	
Affaires des anciens combattants	–	–	81,031,273	72,849,232	93,304,690	97,282,123
Totaux, dépenses ordinaires	**561,251,063**	**630,380,760**	**767,375,933**	**1,061,902,119**	**1,236,234,650**	**1,389,002,023**
Dépenses, compte-capital—						
Chemins de fer	37,555	692,382	629,639	2,313,241	2,654,150	3,809,480
Travaux publics	3,238,130	1,929,596	2,534,113	2,194,999	8,546,097	11,846,495
Totaux, dépenses, compte-capital	**3,275,685**	**2,621,978**	**3,163,752**	**4,508,240**	**11,200,247**	**15,655,975**
Dépenses spéciales—						
Secours à la région de sécheresse de l'Ouest	406,011	2,794,424	1,483,113	12,379,224	6,930,516	11,193,653
Paiements pour la réduction des emblavures, y compris administration	25,868,562	30,950,346	1,967,546	556,500	1,732	–
Subventions sur l'avoine et l'orge de provende	–	–	–	–	–	13,963,218
Commission canadienne du blé	–	–	186,445	–	20,562,264	31,450,497
Autres	5,013,305	3,751,537	3,868,682	4,422,678	4,431,671	6,533,377
Totaux, dépenses spéciales	**31,287,878**	**37,496,307**	**7,505,786**	**17,358,402**	**31,926,183**	**63,140,746**

[1] Y compris pensions aux aveugles. [2] Pensions de vieillesse comprises sous santé nationale et bien-être social. [3] Compris sous travail (y compris enseignement technique). [4] Compris sous ministère des Finances. [5] Compris sous ministère des Anciens combattants. [6] Compris sous ministères des Anciens combattants et de la Santé nationale et du Bien-être social. [7] Comprend la Commission du district fédéral.

7.—Détails des dépenses, années terminées le 31 mars 1943-1948—suite

Détail	1943	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$	$
Guerre, démobilisation et reconversion—						
Lois sur les crédits de guerre et de démobilisation	2,724,248,890	3,674,419,874	3,615,100,612	2,668,180,597	1,314,798,107	634,421,026
Loi de 1942 sur les crédits de guerre (financement du Royaume-Uni)	1,000,000,000	–	–	–	–	–
Loi de 1943 et de 1944 sur les crédits de guerre (aide mutuelle des Nations Unies)	–	912,603,220	803,345,703	909,768,600[1]	–	–
Amortissement des prêts relatifs au plan d'entraînement aérien, subordonnément à la loi de l'accord financier avec le Royaume-Uni, 1946	–	–	–	425,000,000	–	–
Totaux, guerre, démobilisation et reconversion	**3,724,248,890**	**4,587,023,094**	**4,418,446,315**	**4,002,949,197**	**1,314,798,107**	**634,421,026**
Entreprises de l'État—						
Pertes imputables sur le compte du déficit consolidé—						
Chemins de fer Nationaux du Canada	–	–	–	–	8,961,570	15,885,194
Transbordeur de l'Île du Prince-Édouard	591,095	698,365	773,384	687,800	887,964	931,856
Conseil des ports nationaux	–	29,488	58,907	85,859	114,601	137,162
Prêts et avances improductifs—						
Conseil des ports nationaux	657,526	579,108	525,767	559,758	717,727	371,356
Lignes aériennes Trans-Canada	–	–	–		–	1,369,678
Totaux, entreprises de l'État	**1,248,621**	**1,306,961**	**1,358,058**	**1,333,417**	**10,681,863**	**18,695,247**
Autres charges—						
Réduction comptable d'actifs imputable sur le compte du déficit consolidé—						
Réduction des prêts aux soldats et colons en général pour établissement sur les terres	50,707	553,385	324,875	35,517	231,629	2,522
Réduction des prêts consentis en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants	–	–	–	–	128,507	2,097,391
Pertes annuelles au compte des graines de semence et des secours	42,058	28,847	36,006	45,436	54,649	62,572
Annulation du capital-actions de la Commission canadienne du prêt agricole	7,355	4,592	1,146	962	345	525
Transfert du capital des lignes aériennes et aéroports—						
Montant déboursé en 1946-1947 pour aménagements de lignes aériennes État du Michigan	–	–	–	–	–	158,407
Réduction de la part dans les chemins de fer Nationaux du Canada due à la perte de capital par suite de l'abandon de matériel roulant	–	–	–	–	1,307,952	1,885,469

[1] Autorisé en vertu de la loi de 1944 sur les crédits de guerre.

[2] Non comparable aux années précédentes par suite d'un changement de méthode à l'égard de ce poste.

7.—Détails des dépenses, années terminées le 31 mars 1943-1948—fin

Détail	1943	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$	$
Autres charges—fin						
Transfert—*fin*						
Provision d'une réserve pour pertes possibles sur la réalisation ultime d'actifs productifs	25,000,000	25,000,000	25,000,000	25,000,000	25,000,000	75,000,000
Provision d'une réserve pour bénéfices conditionnels en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 1942	–	–	–	464,175	2,663,279	4,504,552
Réduction comptable d'actifs productifs portée à l'actif improductif—						
Chemins de fer Nationaux du Canada, titres en fiducie—réduction due à l'abandon de lignes	5,575,999	*—232,115*[2]	*—636,872*[2]	*—2,125,089*[2]		
Comptes improductifs—						
Gain de capital sur le rachat d'obligations des chemins de fer Nationaux du Canada	11,072,593	2,430,284	–	–	–	–
Augmentation de la part du Dominion dans les chemins de fer Nationaux du Canada, due au surplus des recettes du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada, années civiles 1941, 1942, 1943, 1944 et 1945	25,063,268	35,639,412	23,026,925	24,756,130	–	–
Totaux, autres déboursés	**65,811,980**	**63,424,405**	**47,762,080**	**48,177,131**	**29,386,362**	**83,711,437**
Totaux généraux, dépenses	**4,387,124,117**	**5,322,253,505**	**5,245,611,924**	**5,136,228,506**	**2,634,227,412**	**2,195,626,454**

8.—Principales sources de revenu, années terminées le 31 mars 1930-1948

Année	Droits de douane	Droits d'accise	Impôt sur le revenu	Taxe sur les surplus de bénéfices[1]	Banques, sociétés d'assurance, etc.
	$	$	$	$	$
1930	179,429,920	65,035,701	69,020,726	173,300	1,482,836
1931	131,208,955	57,746,808	71,048,022	34,430	1,503,520
1932	104,132,677	48,654,862	61,254,400	3,000	1,402,273
1933	70,072,932	37,833,858	62,066,697	54	2,153,685
1934	66,305,356	35,494,220	61,399,171	néant	2,077,227
1935	76,561,975	43,189,655	66,808,066	"	2,118,580
1936	74,004,560	44,409,797	82,709,803	"	2,041,776
1937	83,771,091	45,956,857	102,365,242	"	1,984,257
1938	93,455,750	52,037,333	120,365,532	"	1,973,679
1939	78,751,111	51,313,658	142,026,138	"	1,905,315
1940	104,301,487	61,032,044	134,448,566	"	1,874,923
1941	130,757,012	88,607,559	248,143,022[2]	23,995,269	2,505,556
1942	142,392,232	110,090,941	510,243,017[2]	135,168,345	2,636,623
1943	118,962,839	138,720,723	860,188,672[2]	434,580,677[2]	12,281,142
1944	167,882,089	142,124,331	1,036,757 035[2]	428,717,840[2]	7,691,066
1945	115,091,376	151,922,140	977,758,068[2]	341,305,357[2]	8,233,638
1946	128,876,811	186,726,318	932,729,273	426,696,483	8,971,967
1947	237,355,397	196,043,816	939,458,244	442,497,443	9,706,739
1948	293,012,027	196,794,208	1,059,848,357	227,030,494	3,804,001

Renvois à la fin du tableau, p. 1017.

8.—Principales sources de revenu, années terminées le 31 mars 1930-1948—fin

Année	Taxes de vente et autres taxes d'accise	Droits de succession	Bureau de poste	Intérêt sur placements	Revenu Total[4]
	$	$	$	$	$
1930	63,409,143	néant	33,345,385	13,518,205	453,007,129
1931	34,734,661	"	30,212,326	10,421,224	357,720,435
1932	59,606,391	"	32,234,946	9,330,125	334,508,081
1933	82,191,575	"	30,928,317	11,220,989	311,735,286
1934	106,575,575	"	30,893,157	11,148,231	324,660,590
1935	112,192,069	"	31,248,324	10,963,478	361,973,764
1936	112,733,048	"	32,507,889	10,614,125	372,595,996
1937	152,473,422	"	34,274,552	11,231,035	454,153,747
1938	180,818,767	"	35,546,161	13,120,523	516,692,749
1939	161,710,572	"	35,288,220	13,163,015	502,171,354
1940	166,027,944	néant	36,729,105	13,393,432	562,093,459
1941	284,167,032	"	40,383,366	14,910,554	872,169,645
1942	453,425,105	6,956,574	45,993,872	21,748,701	1,488,536,342
1943	488,712,425	13,273,483	48,868,762	41,242,237[5]	2,249,496,177
1944	638,619,292	15,019,831	61,070,919	48,281,313[5]	2,765,017,713
1945	543,065,271	17,250,798	66,055,520	60,749,186[5]	2,687,334,799
1946	496,909,961	21,447,573	68,613,113	70,914,626[5]	3,013,185,074
1947	579,023,601	23,576,071	72,978,339	69,438,880	3,007,876,313
1948	640,758,269	30,828,040	77,758,408	75,799,912	2,871,746,110

[1] Bien que la taxe sur les profits d'affaires n'ait pas été imposée sur les bénéfices réalisés après le 31 décembre 1920, des paiements en retard se sont faits jusqu'en 1933. [2] Comprend la taxe de la Défense nationale. [3] Sans compter la partie remboursable. [4] Comprend d'autres postes non mentionnés. [5] Comprend l'intérêt sur les placements, les profits de la Banque du Canada, la Banque centrale d'hypothèque et autres postes.

9.—Principales dépenses, années terminées le 31 mars 1930-1948

NOTA.—Les chiffres des années 1868-1913 paraissent aux pp. 879-881 de l'*Annuaire* de 1938; ceux de 1914-1929, à la p. 970 de l'*Annuaire* de 1945.

Année	Dépenses ordinaires							
	Intérêt sur la dette	Pensions de vieillesse	Pensions, de guerre, militaires et civiles	Travaux publics	Défense nationale	Subventions aux provinces	Postes	Total des dépenses ordinaires[1]
	$	$	$	$	$	$	$	$
1930	121,566,213	1,537,174	40,406,565	19,819,032	21,986,537	12,496,958	36,557,012	363,237,478
1931	121,289,844	5,658,143	45,965,723	25,452,742	23,736,447	17,435,736	37,891,693	386,584,863
1932	121,151,106	10,032,410	48,686,389	17,647,854	18,221,632	13,694,970	36,052,208	372,101,318
1933	134,999,069	11,512,543	45,078,919	13,168,013	13,750,314	13,677,384	31,607,404	354,643,201
1934	139,725,417	12,313,595	43,883,132	10,827,171	13,476,862	13,727,565	30,553,768	351,771,161
1935	138,533,202	14,942,459	44,235,808	9,904,494	14,185,772	13,768,953	30,252,310	359,700,909
1936	134,549,169	16,764,484	43,337,096	12,945,277	17,177,074	13,768,953	31,437,719	372,539,149
1937	137,410,345	21,149,352	43,356,180	14,518,758	22,923,093	13,735,196	31,966,272	387,112,072
1938	122,117,422	28,653,005[2]	42,823,277	12,382,073	32,760,307	13,735,336	33,762,269	414,891,410
1939	127,995,617	29,043,639[2]	42,793,055	15,484,197	34,432,023	13,752,110	35,455,182	413,032,202
1940	129,315,442	29,976,554[2]	42,868,901	13,065,212	13,118,732	13,768,953	36,725,870	398,323,206
1941	139,178,670	29,911,700[2]	42,195,709	11,506,678	193,985	13,768,953	38,699,674	390,629,350
1942	155,017,901	29,611,796[2]	41,244,221	11,937,005	260,482	14,408,622	41,501,869	444,777,696
1943	188,556,249	29,976,014[2]	39,699,351[3]	12,013,845	415,128	14,490,085	44,741,987	561,251,063
1944	242,681,180	30,377,468[2]	38,997,920[3]	12,280,674	68,713	14,449,353	48,485,009	630,380,760
1945	318,994,821	32,227,718[2]	39,371,792[3]	13,168,726	67,293	14,445,267	54,629,281	767,375,932
1946	409,134,502	33,715,092[2]	39,996,360[3]	16,283,531	126,543	14,446,629	57,729,646	1,061,902,119
1947	464,394,876	35,927,514[2]	40,770,636[3]	26,359,878	253,127	14,382,750	64,213,050	1,236,234,650
1948	455,455,204	58,089,961[2]	41,227,033[3]	35,544,648	615,055	33,394,114	67,943,476	1,380,002,023

Renvois à la fin du tableau, p. 1018.

9.—Principales dépenses, années terminées le 31 mars 1930-1948—fin

Année	Dépenses, compte-capital				Autres dépenses			Dépenses totales
	Travaux publics	Chemins de fer	Canaux	Total	Guerre, démobilisation et reconversion	Autres charges	Total	
	$	$	$	$	$	$	$	$
1930...	8,589,022	6,873,511	10,264,187	25,726,720	néant	16,302,185	16,302,185	405,266,383
1931...	12,145,264	6,702,854	9,862,574	28,710,692	"	26,272,857	26,272,857	441,568,413
1932...	7,485,438	6,376,207	3,304,298	17,165,943	"	59,475,056	59,475,056	448,742,316
1933...	4,233,789	1,658,812	3,156,328	9,048,929	"	168,677,810	168,677,810	532,369,940
1934...	3,839,751	754,194	1,986,140	6,580,085	"	99,806,659	99,806,659	458,157,905
1935...	6,243,737	525,772	337,907	7,107,416	néant	111,298,256	111,298,256	478,106,581
1936...	5,799,341	286,887	457,926	6,544,154	"	153,502,252	153,502,252	532,585,555
1937...	3,236,564	203,035	51,945	3,491,544	"	141,401,816	141,401,816	532,005,432
1938...	4,358,698	71,454	–	4,430,152	"	115,086,555	115,086,555	534,408,118
1939...	5,397,928	26,348	–	5,424,276	"	134,606,619	134,606,619	553,063,098
1940...	7,007,468	22,570	–	7,030,038	118,291,022	157,149,526	275,440,548	680,793,792
1941...	3,350,989	6,821	–	3,357,810	752,045,326	103,568,960	855,614,286	1,249,601,446
1942...	3,425,930	4,517	–	3,430,447	1,339,674,152	97,183,761	1,436,857,912	1,885,066,056
1943...	3,238,130	37,555	–	3,275,685	3,724,248,890	98,348,479	3,822,597,369	4,387,124,117
1944...	1,929,596	692,382	–	2,621,978	4,587,023,094	102,227,673	4,689,250,767	5,322,253,505
1945...	2,534,113	629,639	–	3,163,752	4,418,446,315	56,625,925	4,475,072,240	5,245,611,924
1946...	2,194,999	2,313,241	–	4,508,240	4,002,949,197	66,868,950	4,069,818,147	5,136,228,506
1947...	8,546,097	2,654,150	–	11,200,247	1,314,798,107	71,994,408	1,386,792,515	2,634,227,412
1948...	11,846,495	3,809,480	–	15,655,975	634,421,026	165,547,430	799,968,456	2,195,626,454

[1] Comprend divers postes non énumérés. [2] Comprend pensions aux aveugles. [3] Non compris les pensions civiles. [4] Les détails paraissent au tableau **10.**

10.—Analyse des "Autres charges" (mentionnées au tableau 9), années terminées le 31 mars 1930-1948

Année	Dépenses spéciales		Entreprises de l'État		Autres charges		Total
	Secours directs, travaux de secours et autres	Prime sur le blé et perte sur la vente des grains, etc.	Pertes imputées sur le fonds consolidé	Prêts et avances improductifs	Réduction comptable d'actifs imputable sur le fonds consolidé	Comptes improductifs	
	$	$	$	$	$	$	$
1930.....	néant	néant	4,308,357	8,244,950	3,731,536	17,342	16,302,185
1931.....	4,431,655	"	6,712,239	5,487,941	9,640,997	25	26,272,857
1932.....	38,295,515	10,908,429	6,631,856	3,112,285	526,971	néant	59,475,056
1933.....	36,720,935	1,811,472	62,139,413	66,453,050[1]	105,717	1,447,223	168,677,810
1934.....	35,898,311	néant	58,955,388	2,095,773	1,857,087	1,000,100	99,806,659
1935.....	60,659,856	"	48,407,901	1,728,900	490,191	11,408	111,298,256
1936.....	79,416,256	22,631,029	48,817,489	2,122,912	514,566	néant	153,502,252
1937.....	78,003,702	néant	43,553,112	665,414	692,473	18,487,115	141,401,816
1938.....	68,534,364	"	42,745,791	2,087,597	1,579,242	139,561	115,086,555
1939.....	46,895,407	25,000,000[2]	55,653,306	3,285,188	3,767,718	néant	134,606,619
1940.....	54,612,951	34,500,000[3]	41,044,004	1,035,145	23,320,028	2,637,398	157,149,526
1941.....	27,646,853	15,222,245	17,465,731	715,948	29,878,632[4]	12,639,551	103,568,960
1942.....	8,500,359	55,475,414	456,166	758,089	27,878,132[4]	4,115,601	97,183,761
1943.....	5,013,305	26,274,573	591,095	657,526	29,676,119[4]	36,135,861	98,348,479
1944.....	3,751,537	33,744,770	727,853	579,108	25,586,824[4]	37,837,581	102,227,673
1945.....	3,868,682	3,637,104	832,291	525,767	25,362,027[4]	22,400,054	56,625,925
1946.....	4,422,678	12,935,724	773,659	559,758	25,546,090[4]	22,631,041	66,868,950
1947.....	4,431,671	27,494,512	9,964,136	717,727	29,386,361[4]	néant	71,994,408
1948.....	6,533,377	56,607,369[5]	18,323,891	371,356	83,711,437[6]	"	165,547,430

[1] Y compris une réduction comptable d'actif de $62,938,239. [2] Réserve pour des pertes estimatives sur les garanties à l'égard de la vente du blé applicable à l'année financière 1938-1939. [3] Réserve pour des pertes estimatives sur les garanties à l'égard de la vente du blé, applicable à l'année financière 1939-1940, jusqu'à concurrence de 27 millions de dollars. [4] Comprend 25 millions de dollars de réserve pour des pertes possibles d'actif. [5] Comprend des primes au montant de $13,963,218 pour l'avoine et l'orge utilisées comme provende. [6] Comprend une réserve de 75 millions de dollars pour des pertes possibles d'actif.

11.—Recettes et dépenses per capita, années terminées le 31 mars 1930-1948

NOTA.—Les années marquées d'un astérisque (*) sont les années de recensement; les chiffres per capita des autres années sont fondés sur les estimations de la population, voir p. 148. Voir aux tableaux **6-10** les chiffres relatifs aux recettes et aux dépenses sur lesquels repose le présent tableau. Les chiffres des années 1868 à 1912 ont paru à la p. 883 de l'*Annuaire* de 1938; ceux de 1913-1929, à la p. 972 de l'édition de 1945.

Année	Per capita				Année	Per capita			
	Recettes provenant des impôts et taxes	Recettes totales	Dépenses ordinaires	Dépenses totales		Recettes provenant des impôts et taxes	Recettes totales	Dépenses ordinaires	Dépenses totales
	$	$	$	$		$	$	$	$
1930	37·09	43·68	35·06	39·01	1940	41·14	49·39	35·00	59·82
1931*	28·55	34·33	37·54	42·41	1941*	67·63	75·80	33·95	108·61
1932	26·17	32·04	35·72	42·91	1942	116·78	127·73	38·17	161·75
1933	23·92	29·32	33·35	50·07	1943	174·97	190·44	47·52	371·41
1934	25·31	30·23	32·75	42·66	1944	203·49	230·90	52·64	444·45
1935	28·07	33·38	33·17	44·09	1945	177·79	221·74	63·32	432·84
1936	28·98	34·03	34·02	48·64	1946	178·95	244·84	86·28	417·34
1937	35·00	41·12	35·23	48·17	1947	192·95	239·06	98·25	209·36
1938	40·23	46·33	37·20	47·92	1948	190·33	222·91	107·12	170·43
1939	38·67	44·57	36·66	49·09					

12.—Principales recettes et dépenses, per capita, années terminées le 31 mars 1943-1948

NOTA.—Voir recettes au tableau **6** et dépenses au tableau **7** servant de base aux chiffres per capita. Les titres indiquent l'absence de recettes ou de dépenses parce que les postes ne s'appliquent pas aux années indiquées.

Détail	1943	1944	1945	1946	1947	1948
	RECETTES					
Recettes ordinaires—	$	$	$	$	$	$
Recettes provenant des impôts—						
Droits de douane	10·07	14·02	9·50	10·47	18·87	22·74
Droits d'accise	11·74	11·87	12·54	15·17	15·58	15·27
Impôt sur le revenu	72·82	86·58	80·68	75·79	74·67	82·27
Taxe sur les surplus de bénéfices	36·79	35·80	28·16	34·67	35·17	17·62
Taxe de vente	21·21	25·46	17·28	26·51	26·07	29·73
Taxe de guerre sur le change	8·01	9·93	8·10	3·35	0·03	–
Droits de succession	1·12	1·25	1·42	1·74	1·87	2·39
Taxe sur l'essence	2·11	2·08	2·45	2·43	2·88	0·18
Autres taxes	11·10	16·50	17·66	8·82	17·81	20·13
Totaux, recettes provenant des impôts	174·97	203·49	177·79	178·95	192·95	190·33
Recettes provenant d'autres sources—						
Postes	4·14	5·10	5·45	5·58	5·80	6·04
Produits des placements	3·49	4·03	5·01	5·76	5·52	5·88
Or et argent en lingots et monnayage	0·50	0·73	0·38	0·40	0·16	0·13
Primes, escompte et change	0·03	0·18	–	–	–	–
Autres	1,67	1,09	1,16	1·33	1·30	1·75
Totaux, recettes provenant d'autres sources	9·83	11·13	12·00	13·07	12·78	13·80
Totaux, recettes ordinaires	**184,80**	**214,62**	**189·79**	**192·02**	**205·73**	**204·13**
Recettes spéciales et autres crédits	**5·65**	**16·28**	**31·95**	**52·82**	**33·33**	**18·78**
Totaux généraux des recettes	**190·45**	**230·90**	**221·74**	**244·84**	**239·06**	**222·91**
	DÉPENSES					
Dépenses ordinaires—	$	$	$	$	$	$
Agriculture	0·72	0·74	0·78	0·84	1·06	1·27
Finances—						
Intérêt sur la dette publique	15·96	20·27	26·32	33·24	36·91	35·35
Frais de lancement d'emprunts	1·17	1·61	1·71	1·81	0·10	0·07
Subventions aux provinces	1·23	1·21	1·19	1·17	1·14	2·59
Paiements aux provinces en vertu des accords fiscaux entre le Dominion et les provinces	7·98	7·97	7·70	7·97	7·50	9·51

12.—Principales recettes et dépenses, per capita, années terminées le 31 mars 1943-1948
—fin

Détail	1934	1944	1945	1946	1947	1948
	DÉPENSES—fin					
		$	$	$	$	$
Dépenses ordinaires—fin						
Finances—fin						
Pensions de vieillesse[1]	2·54	2·54	2·66	[2]	[2]	[2]
Pêcheries	0·14	0·14	0·18	0·27	0·29	0·32
Justice (y compris pénitenciers)	0·46	0·46	0·47	0·50	0·56	0·66
Travail (y compris enseignement technique, assurance-chômage et rentes viagères)	1·47	1·56	1·61	1·67	2·04	2·93
Mines et ressources—						
Immigration et colonisation	0·11	0·11	0·11	0·12	0·16	–
Affaires indiennes	0·42	0·43	0·51	0·36	0·47	–
Mines et Commission de géologie	0·10	0·09	0·10	0·11	0·15	–
Santé nationale et bien-être social—						
Administration et dépenses générales	–	–	0·14	0·59	0·68	0·84
Allocations familiales	–	–	–	14·02	19·48	20·43
Pensions de vieillesse[1]	[3]	[3]	[3]	2·74	2·86	4·51
Revenu national (y compris impôt sur le revenu)	1·29	1·48	1·66	1·84	2·27	2·90
Pensions, de guerre, militaires	3·36	3·26	[4]	[4]	[4]	[4]
Pensions et Santé nationale	1·19	1·32	[5]	[5]	[5]	[5]
Postes	3·79	4·05	4·51	4·69	5·10	5·27
Travaux publics	1·02	1·03	1·09	1·32	2·10	2·76
Reconstruction et approvisionnements—Primes et subventions sur le charbon	0·42	0·18	0·23	0·19	0·14	–
Gendarmerie royale	0·53	0·56	0·59	0·59	0·68	0·81
Commerce	0·60	0·59	0·55	0·60	0·86	0·84
Transports—						
Service aérien	0·28	0·30	0·33	0·34	0·45	–
Marine	0·36	0·38	0·40	0·40	0·47	–
Chemins de fer et canaux (y compris loi des taux de transport des marchandises dans les Provinces maritimes et fonds des passages à niveau)	0·70	0·77	0·74	0·71	0·76	
Affaires des anciens combattants	–	–	6·69	5·92	7·42	7·55
Totaux, dépenses ordinaires[6]	**47·52**	**52·64**	**63·32**	**86·28**	**98·25**	**107·12**
Totaux, dépenses au compte-capital	**0·28**	**0·22**	**0·26**	**0·37**	**0·89**	**1·22**
Totaux, dépenses spéciales	**2·65**	**3·13**	**0·62**	**1·41**	**2·54**	**4·90**
Guerre, démobilisation et reconversion	**315·29**	**383·05**	**364·59**	**325·26**	**104·50**	**49·24**
Entreprises de l'État	**0·10**	**0·11**	**0·11**	**0·11**	**0·85**	**1·45**
Autres déboursés	**5·57**	**5·30**	**3·94**	**3·91**	**2·33**	**6·50**
Totaux généraux, dépenses	**371·41**	**444·45**	**432·84**	**417·34**	**209·36**	**170·43**

[1] Y compris pensions aux aveugles. [2] Compris sous Santé nationale et Bien-être social. [3] Compris sous Finances. [4] Compris sous Affaires des anciens combattants. [5] Compris sous Affaires des anciens combattants et Santé nationale et bien-être social. [6] Y compris dépenses non déterminées.

Sous-section 3.—Analyse du revenu provenant des taxes

Le tableau **13** indique la proportion des dépenses globales acquittée à même les impôts et taxes et à même toutes les sources de revenu, chacune des années financières terminées le 31 mars depuis 1936. Le relevé accuse une amélioration sensible avant la guerre de 1939-1945, lorsque le Canada se remettait du marasme des premières années 30; en 1938, 96·7 p. 100 de toutes les dépenses étaient acquittées à même toutes les recettes et environ 84 p. 100, à même les impôts et taxes. Par la suite, ce fut naturellement le contraire. En 1948, toutefois, les recettes provenant des taxes et impôts seulement excèdent sensiblement les dépenses totales grâce au maintien des taxes et impôts à un niveau élevé. Cela explique la situation indiquée par les chiffres du tableau **13**, où le pourcentage des dépenses totales acquitté à même les impôts et taxes et à même toutes les sources de revenu est, respectivement, de 111·68 et 130·79 cette année-là.

13.—Dépenses globales et pourcentage des dépenses acquittées à même les impôts et taxes et à même tout le revenu, années terminées le 31 mars 1936-1948

Année	Dépenses globales	Impôts et taxes	Recettes globales	Pourcentage des dépenses globales acquittés à même	
				Impôts et taxes	Tout le revenu
	$	$	$	%	%
1936	532,585,555	317,311,809	372,595,996	59·58	69·96
1937	532,005,432	386,550,869	454,153,747	72·66	85·36
1938	534,408,118	448,651,061	516,692,749	83·95	96·68
1939	553,063,098	435,706,794	502,171,354	78·78	90·80
1940	680,793,792	467,684,963	562,093,459	68·70	82·56
1941	1,249,601,446	778,175,450	872,169,645	62·28	69·80
1942	1,885,066,056	1,360,912,837	1,488,536,342	72·19	78·96
1943	4,387,124,117	2,066,719,961	2,249,496,177	47·11	51·27
1944	5,322,253,505	2,436,811,484	2,765,017,713	45·78	51·95
1945	5,245,611,924	1,154,626,648	2,687,334,799	41·08	51·23
1946	5,136,228,506	2,202,358,387	3,013,185,074	42·88	58·67
1947	2,634,227,412	2,427,661,313	3,007,876,313	92·16	114·18[1]
1948	2,195,626,454	2,452,075,395	2,871,746,110	111·68[1]	130·79[1]

[1] Voir l'explication à la page 1020.

Comme l'indique le tableau 8, les recettes provenant des droits de douane et d'accise, les deux sources les plus importantes avant la guerre de 1914-1918, ne représentent en 1948 que 20 p. 100 des recettes provenant des taxes; les recettes provenant de l'impôt sur le revenu représentent environ 43 p. 100 des recettes de la taxation.

L'analyse suivante des recettes provenant des taxes se limite aux droits d'accise, aux taxes d'accise et à l'impôt sur le revenu; les recettes provenant des douanes constituent un poste par elles-mêmes dans les "Comptes publics" et ne peuvent être analysées plus en détail ici.

Droits d'accise*

Les droits d'accise proprement dits sont présentés ici accompagnés d'un résumé du tarif des droits d'accise et des statistiques telles que les quantités de grain et autres produits employés dans la distillation et les quantités de marchandises imposables dédouanées.

Tarif de l'accise canadienne.—Tarif de l'accise canadienne le 1er avril 1948:—

1. Spiritueux distillés au Canada, par gallon de preuve.....$11.00
   Brandy canadien, par gallon de preuve.....$ 9.00
   Excepté les spiritueux suivants:—
   a) Employés en régie pour la fabrication de médicaments, extraits, etc., par gallon de preuve.....$ 1.50
   b) Employés en régie pour la fabrication de parfums, par gallon de preuve.....$ 1.50
   c) Employés dans des compositions chimiques approuvées par le gouverneur en conseil, par gallon de preuve.....$ 0.15
   d) Vendus à des pharmaciens brevetés pour préparations pharmaceutiques, par gallon de preuve.....$ 1.50
   e) Distillés de fruits indigènes et employés par un fabricant de vins breveté pour fortifier les vins domestiques, par gallon de preuve.....$ 1.50
2. Spiritueux importés (en outre de tout autre droit), par gallon de preuve.....$ 0.30
3. Bière ou boisson de malt:—
   Brassée, en tout ou en partie, de toute substance autre que le malt, par gallon.$ 0.45
4. Malt:—
   a) Produit au Canada et tamisé, par livre.....$ 0.16
   b) Importé, par livre.....$ 0.16
5. Tabac, cigares, cigarettes:—
   a) Tabac ouvré, la livre.....$ 0.35
   b) Cigarettes ne pesant pas plus de 2½ livres par mille, par M.....$ 6.00
   c) Cigarettes, pesant plus de 2½ livres par mille, par M.....$11.00
   d) Tabac canadien naturel vendu en feuilles pour consommation, par livre$ 0.20

* Revisé par la Division de la douane et de l'accise, ministère du Revenu national.

Un drawback de 99 p. 100 des droits d'accise payés peut être consenti sur l'alcool domestique ne titrant pas moins de 50 degrés de preuve, livré en quantités limitées aux universités, aux laboratoires scientifiques ou de recherches et aux hôpitaux publics reconnus, pour fins médicinales seulement.

Revenu des droits d'accise.—L'année financière terminée le 31 mars 1948, le tabac, y compris les cigarettes, contribue pour environ 48 p. 100 au revenu de droits d'accise.

14.—Relevé des droits d'accise percus, années terminées le 31 mars 1942-1948

(D'après le rapport du Commissaire de l'accise)

Détail	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$	$	$
Spiritueux	21,994,307	31,612,277	30,968,236	31,575,777	47,766,499	51,729,636	53,360,650
Honoraires de validation	416,576	513,027	411,258	633,523	1,042,625	947,710	770,880
Bière ou boisson de malt	414,018	579,859	371,956	7,102,636	6,646,438	2,511,311	3,819,875
Sirop de malt	102,730	72,762	222,250	244,266	177,152	91,706	67,878
Malt	25,241,291	33,952,236	35,080,381	35,121,290	41,382,052	49,208,816	53,625,293
Tabac (y compris les cigarettes)	64,452,468	75,757,280	79,315,378	82,538,590	97,595,346	100,867,668	101,900,638
Cigares	597,488	614,444	590,310	603,483	632,743	294,844	215,479
Licences	39,336	38,270	36,626	36,705	38,692	39,690	37,468
Totaux[1]	**113,258,214**	**143,140,155**	**146,966,395**	**157,857,270**	**195,281,547**	**265,691,375**	**213,798,162**

[1] Ces totaux ne correspondent pas aux droits nets d'accise indiqués au tableau 6, à cause de remboursements et de drawbacks et, dans le cas de spiritueux, parce qu'une taxe de transfert est comprise ici.

Statistique des licences et de la distillation.—La perception des droits d'accise permet aussi d'établir la statistique des licences d'accise et de la distillation.

15.—Statistique des licences et de la distillation, années terminées le 31 mars, 1942-1948

Détail		1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Licences émises	nomb.	19	20	21	22	22	24	25
Droits de licence	$	4,500	5,125	5,250	6,375	5,500	6,625	6,250
Grains, etc. pour distillation—								
Malt	liv.	17,808,827	30,488,625	45,876,662	65,174,752	62,436,322	38,118,151	49,997,856
Maïs	"	77,894,730	59,003,261	7,172,323	39,946,582	26,710,786	91,807,930	248,056,463
Seigle	"	30,103,297	18,227,483	6,555,429	31,737,221	30,605,412	24,545,992	25,694,278
Autres grains[1]	"	13,836,906	180,352,641	396,967,171	455,098,683	429,448,845	133,173,559	34,616,203
Total, grain pour distillation	"	139,643,760	288,072,010	456,571,585	591,957,238	549,201,365	287,645,632	358,364,800
Mélasse utilisée	"	136,970,515	48,478,178	187,164	66,744	9,429,064	71,690,199	111,812,928
Vins et autres matières	"	366,290	13,015,476	1,301,748	4,358,519	3,924,329	4,305,252	5,467,095
Boissons sulfurées	gall.	néant	néant	48,172,196	74,593,045	73,557,030	74,126,650	95,063,070
Alcool de preuve manufacturé	gall. de preuve	17,569,476	19,657,698	27,203,337	35,555,059	34,625,339	21,571,074	28,198,327

[1] Le détail n'est pas connu.

La quantité de spiritueux fabriqués a beaucoup fluctué depuis 1920, variant d'un bas de 2,356,329 gallons de preuve cette année-là au sommet de 35,555,059 en 1945.

Alcool et tabac dédouanés.—Des quantités sans précédent de spiritueux, de boissons de malt, de malt et de cigarettes sont dédouanées pour consommation en 1948. Voir le tableau **16**, p. 849, chapitre XX.

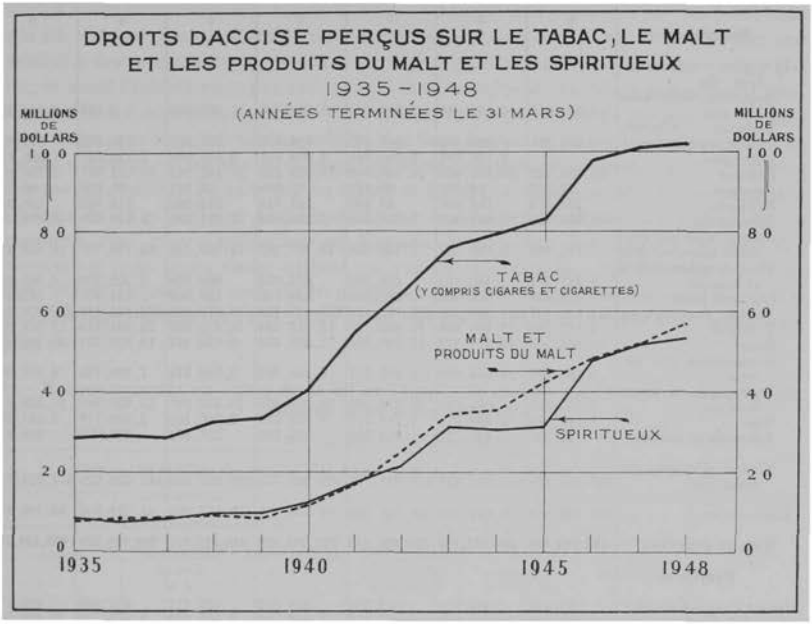

Taxes d'accise

Les statistiques du tableau **17** représentent les perceptions brutes de la Division de l'accise du ministère du Revenu national; elles diffèrent des chiffres du tableau **8** (colonne "Taxes de vente et autres taxes d'accise"), qui représentent les recettes nettes, par les remboursements indiqués au renvoi 3 du tableau **17.**

17.—Taxes de guerre d'accise perçues, par denrée et province, années terminées le 31 mars 1942-1948

(Recettes accumulées)

NOTA.—Les tirets indiquent qu'il n'y a pas eu de taxe imposée sur l'item correspondant des années indiquées.

Denrée	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Denrées	$	$	$	$	$	$	$
D'origine domestique.							
Amusements	8,792,169	12,065,716	13,701,496	14,188,083	15,575,309	17,061,849	17,887,217
Automobiles	16,045,994	2,924,340	5,921,754	6,294,009	6,296,296	12,147,218	26,203,014
Boissons	6,246,618	14,117,819	19,057,382	19,437,772	16,653,926	18,629,492	23,751,434
Bonbons et gomme à mâcher	–	8,183,680	12,602,157	12,859,816	11,416,787	12,793,120	17,138,611
Gaz carbonique	292,572	198,231	241,647	255,469	284,872	296,050	352,073
Papier et tubes à cigarettes	3,689,840	3,531,201	1,963,258	4,901,009	4,284,457	6,508,877	6,124,539
Cigares, cigarettes et tabac	329,310	26,286,288	54,673,051	62,246,563	70,128,642	76,137,520	68,450,719

17.—Taxes de guerre d'accise perçues, par denrée et province, années terminées le 31 mars 1942-1948—fin

Denrée ou province	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Denrées—fin	$	$	$	$	$	$	$
D'origine domestique—fin							
Appareils électriques et à gaz	8,079,958	4,995,015	2,860,270	3,604,480	1,207,069	6,918	2,164,381
Chèques timbrés (administration)	339,881	364,869	346,042	324,670	341,590	370,072	372,698
Fourrures	–	3,129,701	4,146,248	4,902,513	4,509,286	2,732,627	2,860,355
Essence	23,803,222	24,336,052	24,760,040	29,523,926	29,482,040	35,013,531	2,193,131
Licences	72,185	64,986	66,172	71,398	79,841	91,227	90,139
Briquets	154,074	162,900	63,380	123,814	285,060	318,822	350,099
Allumettes	2,554,602	2,661,665	2,767,790	2,968,664	3,291,926	3,616,926	3,498,106
Autres taxes sur produits manufacturés	171,462	3,059,897	9,188,358	10,797,247	13,107,424	15,759,737	14,855,135
Phonographes, radios et lampes	2,337,772	1,150,821	408,285	975,035	596,968	2,202,202	4,863,237
Cartes à jouer	372,337	563,829	627,100	640,785	729,000	691,400	512,414
Ventes, domestiques	214,948,427	224,289,399	302,755,414	372,428,104	296,610,969	278,824,448	323,670,079
Timbres	4,552,989	12,209,804	12,652,793	12,642,984	14,472,033	15,901,819	15,514,256
Sucre	21,402,383	14,571,572	12,769,384	11,557,494	9,672,143	10,877,731	10,100,679
Préparation de toilette	3,454,910	4,484,050	5,295,317	6,188,703	6,820,578	7,106,755	6,813,907
Transports et transmission	8,131,330	16,083,059	22,379,096	24,205,479	26,893,391	27,930,562	27,530,884
Vins	1,444,916	2,006,816	1,710,217	1,772,375	2,066,109	2,393,718	2,341,585
Amendes et intérêt	129,187	189,727	264,524	297,323	221,904	222,078	286,070
Totaux, d'origine domestique	327,346,138	381,631,437	511,221,175	603,207,715	535,027,620	547,633,928	577,924,762
Importations	136,448,688	124,629,989	161,740,264	134,576,183	75,887,696	61,234,900	84,199,983
Totaux généraux[1]	**463,794,826**	**506,261,426**	**672,961,439**	**737,783,898**	**610,915,316**	**608,868,828**	**662,124,745**
Provinces							
Île du Prince-Édouard	212,425	339,638	513,280	432,082	450,411	537,640	498,170
Nouvelle-Écosse	9,086,603	10,701,947	14,057,972	13,546,842	9,498,914	8,816,771	10,409,922
Nouveau-Brunswick	8,238,695	7,506,656	10,632,423	10,653,358	8,230,070	7,815,592	8,721,379
Québec	133,929,154	179,651,152	259,893,903	293,206,071	240,290,038	242,967,151	249,820,294
Ontario	260,244,795	251,494,398	319,213,251	352,331,247	292,357,960	279,023,635	306,183,730
Manitoba	13,046,036	14,759,663	17,277,555	18,199,488	17,703,441	21,403,741	22,214,291
Saskatchewan	3,689,087	4,507,622	5,741,723	6,099,620	5,826,579	6,806,167	6,952,275
Alberta	10,015,676	10,919,172	11,965,263	12,548,696	11,712,080	13,878,365	14,071,770
Colombie-Britannique	24,685,120	25,698,955	32,962,343	30,036,809	24,210,187	26,897,614	31,746,420
Yukon	130,241	130,361	171,533	185,383	120,262	189,513	202,788
Taxes générales pour le Canada—							
Ventes des ministères	343,890	366,036	346,513	324,732	344,925	488,296	616,845
Divers	–	470	4,377	4,833	4,815	1,925	3,06
Colis postaux britanniques	282	85	70	73	191	642	563
Change, taxe de guerre (administration)	172,822	185,271	181,233	214,664	166,443	41,776	

[1] Comprend des remboursements de $10,369,721 en 1942, $17,549,001 en 1943, $34,342,147 en 1944, $194,718,627 en 1945, $114,005,355 en 1946, $29,845,228 en 1947 et $10,683,238 en 1948.

Impôt sur le revenu

Le revenu provenant de l'impôt sur le revenu, indiqué au tableau **18**, représente les impôts perçus par la Division de l'impôt sur le revenu du ministère du Revenu national sous l'empire de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu (ch. 97, S.R.C., 1927). La loi embrasse plus que l'impôt sur le revenu proprement dit, car les taxes sur les sociétés sont de plus en plus considérées sous un jour différent de celui de l'impôt sur le revenu des particuliers. Les impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés sont étudiés séparément à la Partie II du présent chapitre, pp. 1054-1060.

La taxe sur les dividendes et les intérêts (art. 9B de la loi) frappe à raison de 5 p. 100 l'intérêt payé par des débiteurs canadiens (excepté les provinces et les corps municipaux ou publics) en un numéraire qui commande une prime de plus de 5 p. 100 sur les fonds canadiens, et à raison de 15 p. 100 les dividendes reçus par des personnes qui ne résident pas au Canada et l'intérêt reçu de débiteurs canadiens ou par eux crédité à des non-résidants, sauf à l'égard d'obligations du Canada ou garanties par lui, et aussi l'intérêt reçu par une société foraine mère d'une filiale canadienne, sauf lorsqu'il a été convenu, avant le 1er avril 1933, du paiement de l'intérêt en numéraire autre que le numéraire canadien. La taxe frappe en outre les honoraires pour droits d'auteur et les droits d'usage de films, disques phonographiques et autres articles semblables. La taxe sur les loyers et les droits régaliens (art. 27) est imposée au taux de 15 p. 100 aux non-résidants sur le montant brut de tous loyers, droits régaliens, etc., pour l'utilisation au Canada de propriété foncière ou personnelle, brevets ou pour toute chose utilisée ou vendue au Canada. La taxe sur les dons (art. 88) est imposée au taux de 10 p. 100 sur les dons jusqu'à concurrence de $5,000 et à des taux variant de 11 p. 100 à 28 p. 100 sur les dons de $5,000 à un million ou plus.

18.—Recouvrements en vertu de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, années terminées le 31 mars 1934-1948

(Taxe et article pertinent de loi)

NOTA.—Les chiffres des années 1919 à 1933 paraissent à la p. 1015 de l'*Annuaire* de 1947.

Année	Impôt général sur le revenu		Impôt sur les dividendes et intérêts, article 9b	Impôt sur les loyers et droits régaliens, article 27	Impôt sur les dons, article 88	Total[1]
	Particuliers, article 9-1	Corporations, article 9-2				
	$	$	$	$	$	$
1934	29,183,715	27,385,822	4,829,635	–	–	61,399,172
1935	25,201,392	35,790,239	5,816,435	–	–	66,808,066
1936	32,788,746	42,518,971	7,207,601	–	194,485	82,709,803
1937	35,358,302	58,012,843	8,910,014	–	84,083	102,365,242
1938	40,070,942	69,768,605	10,152,088	–	373,897	120,365,532
1939	46,591,449	85,185,887	9,903,046	–	345,756	142,026,138
1940	45,008,858	77,920,002	11,121,632	–	398,074	134,448,566
1941	75,636,231	131,565,710	12,282,259	759,957	226,847	248,143,022[2]
1942	189,237,538	185,835,699	26,642,106	1,626,669	264,258	510,243,017[3]
1943	533,915,059	347,969,723	26,710,946	1,369,851	223,093	910,188,672[4]
1944	809,570,762	311,378,714	25,670,804	1,272,389	1,546,623	1,151,757,035[4]
1945	763,896,322	276,403,849	27,052,692	1,546,445	532,599	1,072,758,068[5]
1946	689,506,763	217,833,540	26,823,894	1,485,725	770,369	937,729,273[6]
1947	691,989,231	196,819,253	28,428,143	1,708,003	1,538,888	963,458,245[7]
1948	656,873,403	351,535,006	33,928,935	1,960,093	2,268,845	1,059,848,357[8]

[1] Ces chiffres comprennent la portion remboursable estimative et ne concordent donc pas avec les totaux qui paraissent au tableau 8. [2] Y compris la taxe de la défense nationale au montant de $27,672,018. [3] Y compris la taxe de la défense nationale au montant de $106,636,747. [4] Y compris la taxe différée de 1942 au montant de $2,317,733. [5] Y compris la taxe différée de 1942 au montant de $3,326,161. [6] Y compris la taxe différée de 1942 au montant de $1,308,982. [7] Y compris la taxe différée de 1942 au montant de $1,002,027 et la taxe des compagnies privées au montant de $41,972,700. [8] Y compris la taxe différée de 1942 au montant de $685,967 et la taxe des compagnies privées au montant de $12,596,108.

Sous-section 4.—Subventions et prêts aux provinces

Subventions.—Subordonnément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et aux accords conclus périodiquement dans la suite, le gouvernement fédéral verse annuellement certaines sommes à chaque province. Ces versements sont ici résumés.

Intérêt sur allocations pour dettes.—Aux termes de l'union des provinces lors de la Confédération, en 1867, le gouvernement fédéral assumait toutes les dettes et obligations échues des provinces et s'engageait à payer à celles-ci, excepté l'Ontario et le Québec, un intérêt de 5 p. 100 sur la différence en moins entre la dette réelle per capita et une allocation pour dettes établie à $25 per capita approximativement. Lors de l'entrée de nouvelles provinces dans la Confédération, des arrangements semblables furent conclus au sujet de la prise en charge des dettes antérieures à leur adhésion au pacte fédératif. Périodiquement, la base du calcul des allocations pour dettes aux diverses provinces a été rajustée. L'État paye en outre un intérêt de 5 p. 100 par année aux provinces sur la différence en moins, à leur entrée dans la Confédération, entre leur dette réelle et leur dette hypothétique mise au point. La somme globale payée annuellement par le gouvernement fédéral aux provinces en intérêt sur allocations pour dettes est de $1,609,386.

Allocations pour gouvernement et législature.—Le pacte fédératif stipule encore que des subventions annuelles fixes seront versées aux provinces pour subvenir aux dépenses de leur gouvernement et de leur législature. D'après l'échelle suivante, approuvée en 1907, ces sommes varient avec la population des provinces:—

Population de—	$
Moins de 150,000	100,000
150,000, mais pas plus de 200,000	150,000
200,000 " " 400,000	180,000
400,000 " " 800,000	190,000
800,000 " " 1,500,000	220,000
Plus de 1,500,000	240,000

La somme globale versée présentement en allocations annuelles sous ce poste est de $1,750,000.

Allocation per capita.—En vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, une subvention de 80 cents par tête de sa population était versée à chaque province. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1907 pourvoit à ce que cette subvention soit payée à raison de 80 cent par tête jusqu'à une population de 2,500,000 âmes, et de 60 cents par tête pour l'excédent de ce nombre. Ces allocations aux provinces s'établissent à $8,779,089 au cours de l'année terminée le 31 mars 1946.

Subventions spéciales.—Dans le cas de certaines provinces, des subventions ont été ajoutées à l'échelle originale, en raison de circonstances spéciales, et dont la somme totale au cours de l'année terminée le 31 mars 1946 s'est élevée à $2,280,880 ainsi répartie:—

Île du Prince-Édouard.—Subvention spéciale de $195,000, moins une déduction de $39,120 (subvention nette de $155,880).

Nouveau-Brunswick.—Subvention annuelle de $150,000 depuis 1875 à cause de l'abolition des droits de coupe réservés aux provinces par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867.

Manitoba.—Subvention spéciale fondée sur la population et s'élevant actuellement à $562,500 par année.

Saskatchewan et Alberta.—Somme annuelle, en compensation de la perte du revenu des terres publiques, fondée sur leur population respective. Dans le cas de la Saskatchewan, cette somme s'élève à $750,000 et, dans celui de l'Alberta, à $562,500.

Colombie-Britannique.—Subvention spéciale s'élevant présentement à $100,000 par année.

19.—Subventions fédérales aux gouvernements provinciaux, années terminées le 31 mars 1942-1948

Province	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	381,932	381,932	381,932	381,932	381,932	381,932	656,932
Nouvelle-Écosse	701,323	708,958	705,140	705,140	705,140	705,140	2,005,140
Nouveau-Brunswick	729,167	735,605	732,386	732,386	732,386	732,386	1,632,386
Québec	2,859,245	2,873,935	2,866,590	2,866,590	2,866,590	2,866,590	2,866,590
Ontario	3,136,394	3,173,621	3,155,007	3,155,007	3,155,007	3,155,007	3,155,007
Manitoba	1,713,284	1,722,475	1,717,879	1,716,987	1,717,284	1,709,043	1,722,202
Saskatchewan	2,132,175	2,052,162	2,092,169	2,028,578	2,049,775	2,034,650	10,079,651
Alberta	1,788,589	1,801,031	1,794,810	1,855,207	1,835,075	1,794,561	10,272,767
Colombie-Britannique	966,513	1,040,366	1,003,440	1,003,440	1,003,440	1,003,440	1,003,440
Totaux	**14,408,622**	**14,490,085**	**14,449,353**	**14,445,267**	**14,446,629**	**14,382,750**	**33,394,115**

20.—Subventions fédérales aux gouvernements provinciaux, du 1er juillet 1867 au 31 mars 1948

Province	Allocations pour gouvernement	Allocations fondées sur la population	Subventions spéciales[1]	Intérêt sur allocations pour dettes[2]	Total[3]
	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	5,120,000	6,447,115	7,121,623	3,107,110	21,795,848
Nouvelle-Écosse	10,190,000	29,420,534	2,126,980	3,921,500	45,659,014
Nouveau-Brunswick	9,550,000	22,625,548	12,780,000	1,768,144	46,723,692
Québec	12,640,000	115,497,308	–	6,981,242	135,118,550
Ontario	13,040,000	139,400,207	–	6,879,907	159,320,114
Manitoba	9,395,000	24,864,382	27,769,233	18,692,798	80,721,413
Saskatchewan	8,576,667	25,406,884	35,562,500	17,431,125	86,977,176
Alberta	7,951,667	20,788,073	31,375,000	17,431,125	77,545,865
Colombie-Britannique	9,000,000	20,645,262	8,700,000	2,254,415	40,599,677
Totaux	**85,463,334**	**405,095,313**	**125,435,336**	**78,467,366**	**694,461,349**

[1] Voir texte, p. 1026. [2] Allocations en compensation des dettes. [3] Ne comprend pas les "subventions spéciales supplémentaires" (voir texte qui suit).

Subventions spéciales supplémentaires.—Des subventions spéciales ont été votées annuellement aux provinces Maritimes, au Manitoba, à la Saskatchewan et à la Colombie-Britannique jusqu'en 1941.

Ces subventions spéciales supplémentaires ont été interrompues lorsque les accords fiscaux entre le Dominion et les provinces sont entrés en vigueur. En 1947 et durant les années à venir, un loyer sera payé aux trois provinces Maritimes subordonnément à la loi de 1942 sur les subventions supplémentaires aux Provinces maritimes.

Accords fiscaux entre le Dominion et les provinces.—La loi de 1947 sur les conventions entre le Dominion et les provinces en matière de location de domaines fiscaux autorise le gouvernement fédéral à conclure un accord avec les provinces en vertu duquel, moyennant compensation, les gouvernements provinciaux s'engagent à ne pas prélever certains impôts directs pour une période de cinq ans. Ces conventions remplacent celles de temps de guerre qui sont périmées (voir pp. 932-933 de l'*Annuaire* de 1946). Jusqu'en octobre 1948, sept provinces, l'Île du Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, avaient conclu de nouveaux accords avec le gouvernement fédéral. Le Territoire du Yukon avait conclu un accord analogue à ceux des provinces.

Les fins principales de ces conventions sont d'établir par tout le Canada un régime fiscal plus équitable en diminuant le double emploi de la taxation directe et du rouage de prélèvement des impôts directs, de donner plus de stabilité aux recettes des provinces et de permettre au gouvernement fédéral ainsi qu'aux gouvernements provinciaux de pratiquer une politique nationale destinée à maintenir l'emploi et la production à un niveau élevé.

Les conventions maintiennent les stipulations fondamentales des accords fiscaux de temps de guerre, en vertu desquels les provinces et leurs municipalités, en retour de compensations versées par le gouvernement fédéral, renonçaient à l'impôt sur le revenu, à l'impôt sur le revenu des sociétés et aux taxes sur les sociétés (voir pp. 932-933 de l'*Annuaire* de 1946). Les nouveaux accords contiennent cependant des stipulations supplémentaires, résultat des négociations entre les gouvernements en 1945 et 1946, lors des réunions de la conférence fédérale-provinciale, et depuis l'offre budgétaire de juin 1946. Les principales modalités de cette offre, incorporées dans les conventions, sont brièvement expliquées aux pp. 915-916 de l'*Annuaire* de 1946.

Subordonnément aux conventions, les provinces sont tenues de ne pas prélever certains impôts directs, bien qu'elles aient le droit d'imposer une taxe de 5 p. 100 sur le revenu des sociétés, provenant de leur activité dans la province. Les recettes de cet impôt vont à cette province en particulier, mais la compensation versée à cette province est réduite d'autant. Cette stipulation tend à établir autant que possible un niveau uniforme d'impôt sur le revenu des sociétés par tout le pays dans les provinces consentantes comme dans les provinces non consentantes. Toutefois, les conventions prévoient que le versement à ces dernières sera réduit d'une somme équivalente au produit de cet impôt même si elles ne prélèvent pas cet impôt. L'accord renferme un règlement en vertu duquel le revenu des sociétés est affecté aux diverses provinces où elles font affaires. Il stipule en plus que cet impôt doit être prélevé d'après les mêmes dispositions générales que celles de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu et qu'il sera appliqué au profit des provinces par le gouvernement fédéral et à ses frais.

Une autre disposition vise les droits successoraux, domaine qui n'est pas prévu dans les accords fiscaux de temps de guerre. Les provinces ont maintenant le choix de se retirer de ce domaine ou d'y demeurer. Si elles se retirent, elles reçoivent le plein montant de la compensation autrement payable en vertu de l'accord (montant déterminé en tenant compte du produit des droits de succession); si elles y demeurent, leur compensation est réduite du montant de revenu perdu par le gouvernement fédéral, en raison du crédit alloué sur le droit fédéral pour les droits provinciaux qui

frappent la même succession. Les sept provinces qui ont négocié un accord avec le gouvernement fédéral ont opté pour la première proposition et se sont retirées du domaine des droits successoraux*.

L'accord n'exclut pas le prélèvement provincial de redevances et de loyers sur les ressources naturelles, étant donné que ces redevances et loyers ne sont pas considérés comme taxes quand ils sont conformes aux définitions établies par la convention. Le prélèvement d'un impôt sur le revenu provenant des opérations forestières et minières, selon la définition qu'en donne la convention, est autorisé sans déduction à la compensation payable à la province.

Les différences importantes entre l'offre budgétaire de 1946 et les accords actuels sont les suivantes:—

(1) Les provinces peuvent choisir entre deux méthodes de déterminer le montant de leur paiement annuel minimum garanti (voir ci-dessous).

(2) Le total des paiements annuels minimums garantis aux provinces d'après ces nouvelles méthodes augmente de $25,100,000 à $206,500,000.

(3) Ces nouveaux paiements annuels minimums garantis servent de base au calcul des paiements annuels rajustés en fonction de l'augmentation de la population provinciale et de la production nationale brute per capita.

(4) Durant l'année qui suivra l'expiration de cet accord, le gouvernement fédéral accordera aux contribuables provinciaux des crédits fiscaux jusqu'à concurrence de 5 p. 100 de l'impôt fédéral sur le revenu de 50 p., 100 des droits successoraux du Dominion et d'un septième de l'impôt fédéral sur le revenu des corporations en raison des taxes prélevées par leur gouvernement provincial.

Le paiement annuel minimum garanti est maintenant déterminé de deux façons. En vertu de la première proposition, une province peut adopter une base de $12.75 per capita de sa population de 1942, plus 50 p. 100 du produit de son impôt sur le revenu et de son impôt sur le revenu des sociétés en 1940, plus les subventions statutaires payables en 1947. Aux termes de la deuxième proposition, la province peut choisir une base de $15 per capita de sa population de 1942, plus les subventions statutaires payables en 1947. Un arrangement spécial à l'égard de l'Île du Prince-Édouard fixe le paiement minimum garanti que cette province doit recevoir à $2,100,000, soit un peu plus que le montant déterminé par l'une ou l'autre des deux méthodes. Les paiements annuels minimums garantis aux provinces en vertu de la proposition la plus avantageuse, de même qu'une estimation provisoire des paiements en 1948, paraissent au tableau **21**. Le paiement annuel minimum garanti au Yukon est de $89,365 et le paiement estimatif de 1948 s'établit à $133,161.

Le montant effectif payable en une même année est calculé d'après la méthode suivante. Le paiement minimum est ajusté selon les fluctuations de la population provinciale et de la production nationale brute per capita, comparativement à l'année de base 1942, à l'égard de chacune des trois années civiles qui précèdent immédiatement l'année financière de paiement. La moyenne de ces trois montants est alors établie et constitue le montant payable. Si, en l'une de ces trois années civiles, le montant calculé est inférieur à la somme du paiement minimum, c'est cette dernière somme qui est versée. Grâce à cette méthode de calcul des paiements annuels, les recettes de la province augmentent à mesure que s'accroissent la population provinciale et la production brute nationale per capita; c'est en même temps une garantie que la province, en aucun temps au cours de la durée de l'accord, ne recevra moins que le minimum établi.

* Voir Droits successoraux, pp. 1061-1068.

21.—Paiements annuels minimums garantis aux provinces[1] aux termes de la meilleure proposition, et estimation des paiements effectués en 1948

Province et proposition	Paiement annuel minimum garanti	Paiement estimatif en 1948
	(Milliers de dollars)	
Île du Prince-Édouard	2,100	1,755
Nouvelle-Écosse (seconde)	10,870	10,584
Nouveau-Brunswick (première)	8,773	8,418
Manitoba (première)	13,540	13,352
Saskatchewan (seconde)	15,291	14,062
Alberta (première)	14,228	13,972
Colombie-Britannique (première)	18,120	22,062
Totaux	**82,922**	**84,205**

[1] Les gouvernements de Québec et d'Ontario n'ont pas signé de convention avec le gouvernement fédéral. Les paiements à ces provinces aux termes de la première option seraient: Québec, $56,382,000 et $64,112,000; Ontario, $67,158,000 et $75,363,000.

En vertu d'une offre subordonnée aux accords mais applicable à toutes les provinces, adhérentes ou non, le Dominion s'engage à payer aux provinces la moitié de l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés provenant de la production et (ou) de la distribution d'énergie électrique, de gaz ou de vapeur au public, lorsque c'est la principale activité de la société.

Prêts aux provinces.—Durant les années financières 1931-1932 à 1940-1941, certains prêts ont été consentis par le gouvernement du Canada aux gouvernements des provinces de l'Ouest pour fins d'assistance directe, d'assistance agricole, de dépenses au compte-capital et de dépenses ordinaires. Ces prêts sont garantis par des billets du Trésor de chaque province portant intérêt de 3 p. 100 à compter du 1er juillet 1936.

En vertu des dispositions de la loi sur les billets du Trésor des provinces de l'Ouest et sur le règlement relatif aux ressources naturelles, 1947, la dette des provinces de l'Ouest sous forme de billets du Trésor a été rajustée et remboursée à compter du 1er juillet 1947. Le rajustement tient compte de la somme de $8,031,250 due par le gouvernement à chacune des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan en règlement complet et final de la totalité ou partie des réclamations contre le gouvernement du Canada ou des obligations de ce dernier, à l'égard de l'administration et de la régie, par le gouvernement, des ressources naturelles dans ces provinces avant leur transfert aux provinces. Des prêts aux fins de dépenses au compte-capital et de dépenses ordinaires ont été remboursés durant une période de trente ans avec intérêt payable annuellement au taux de 2⅝ p. 100. Le 31 mars 1948, ces prêts, par province, sont les suivants: Alberta, $7,585,750; Colombie-Britannique, $17,346,838; Manitoba, $13,855,101; Saskatchewan, $5,383,191. Les prêts pour fins d'assistance directe et d'assistance agricole aux termes du règlement ont été réduits de moitié et le reste de la dette doit être remboursé par les provinces sans intérêt au cours d'une période de trente ans comme suit: Alberta, $5,297,500; Colombie-Britannique, $8,342,191; Manitoba, $5,439,675; Saskatchewan, $30,610,614.

Le 31 mars 1948, la dette totale en billets du Trésor est la suivante: Alberta, $12,883,250; Colombie-Britannique, $25,689,029; Manitoba, $19,294,776; Saskatchewan, $35,993,805. Une dette supplémentaire de $8,707,469 le 31 mars 1948, comprenant des emprunts non remboursés effectués par la Saskatchewan relativement aux garanties sur les emprunts de 1938 pour graines de semence, ne figure pas dans le règlement de 1947.

Sous-section 5.—Dette nationale

La dette nationale brute du Canada, le 31 mars 1914, s'établit à $544,391,369, au regard d'un actif de $208,394,519, soit une dette nette de $335,996,850. Dette relativement légère, elle découle presque en entier de travaux publics d'utilité générale qui, comme les chemins de fer Intercolonial et Transcontinental et les réseaux de canaux, restent un actif, bien que peut-être non réalisable, de la nation, ou de subventions à des entreprises, comme le chemin de fer Pacifique-Canadien, lesquelles, tout en n'appartenant pas à l'État, ont grandement contribué à pousser la colonisation comme la production et, partant, la richesse du pays. Au sens large, c'est une dette assumée pour des fins productives. En outre, elle est presque entièrement détenue en dehors du pays, le principal de la dette consolidée du gouvernement fédéral payable à Londres étant de $302,842,485 le 31 mars 1914 contre $717,453 seulement payable au Canada.

De 1914 à 1920, la dette brute augmente de près de 2,500 millions de dollars et s'établit à 3,042 millions, en raison des dépenses considérables de guerre et d'après-guerre; bien que la dette brute ait diminué légèrement pour atteindre le bas de $2,544,586,411 le 31 mars 1930, des dépenses additionnelles pendant la crise la portent à $3,710,610,593 le 31 mars 1939.

De 1939 à 1946, il y a une augmentation de $15,249,235,590, due surtout à la guerre, qui porte le total de la dette brute à $18,959,846,183 à la fin de mars 1946. Après déduction de l'actif productif détenu par l'État, la dette nette révèle une augmentation de $10,268,846,095 au cours de cette période et s'élève à $13,421,405,409 à la fin de mars 1946. A la fin de mars 1948, la dette brute totale se trouve réduite à $17,197,348,981 et la dette nette, à $12,371,636,893.

La partie de la dette fondée payable en monnaies étrangères a diminué continuellement et de façon marquée durant les années de guerre, comme c'était inévitable dans des conditions où presque tout le financement de guerre du Canada se faisait au pays. Du total de la dette fondée et des bons du Trésor en cours le 31 mars 1948, soit $15,957,382,593, moins de 1·0 p. 100 est payable en dehors du Canada: $9,324,772 payables à Londres et 198 millions payables à New-York.

22.—Résumé de la dette publique du Canada et versements d'intérêt, années terminées le 31 mars 1934-1948

NOTA.—Les statistiques de 1867-1899 paraissent aux pp. 787-788 de l'*Annuaire* de 1942; celles de 1900-1913, à la p. 984 de l'édition de 1945; celles de 1914-1933, à la p. 1021 de l'édition de 1947.

Année	Dette brute	Actif productif	Dette nette	Dette nette per capita[1]	Augmentation ou diminution de la dette nette durant l'année	Intérêt payé sur la dette	Intérêt provenant de l'actif productif	Intérêt payé per capita[1]
	$	$	$	$	$	$	$	$
1934...	3,141,042,097	411,063,957	2,729,978,141	254·16	133,497,314	139,725,417	11,148,231	13·01
1935...	3,205,956,369	359,845,411	2,846,110,958	262·44	116,132,817	138,533,202	10,963,478	12·77
1936...	3,431,944,027	425,843,510	3,006,100,517	274·53	159,989,559	134,549,169	10,614,125	12·29
1937...	3,542,521,139	458,568,937	3,083,952,202	279·22	77,851,685	137,410,345	11,231,035	12·44
1938...	2,540,237,614	438,570,044	3,101,667,570	278·13	17,715,468	132,117,422	13,120,523	11·85
1939...	3,710,610,593	558,051,279	3,152,559,314	279·80	50,891,744	127,995,617	13,163,015	11·36
1940...	4,028,728,606	757,468,959	3,271,259,647	287·43	118,700,333	129,315,442	13,393,432	11·36
1941...	5,018,928,037	1,370,236,588	3,648,691,449	317·08	377,431,802	139,178,670	14,910,554	12·10
1942...	6,648,823,424	2,603,602,263	4,045,221,161	347·11	396,529,712	155,017,901	21,748,701	13·30
1943...	9,228,252,012	3,045,402,911	6,182,849,101	523·44	2,137,627,940	188,556,249	41,242,237[2]	15·96
1944...	12,359,123,230	3,619,038,337	8,740,084,893	729·86	2,557,235,792	242,681,180	48,281,313[2]	20·27
1945...	15,712,181,527	4,413,819,509	11,298,362,018	932,29	2,558,277,125	318,994,821	60,749,186[2]	26·32
1946...	18,959,846,183	5,538,440,734	13,421,405,449	1,090·55	2,123,043,431	409,134,502	70,914,626[2]	33·24
1947...	17,698,195,740	4,650,439,192	13,047,756,548	1,037·02	−373,648,901	464,394,876	69,438,880[2]	36·91
1948...	17,197,348,981	4,825,712,088	12,371,636,893	960·31	−676,119,656	455,455,204	75,799,912[2]	35·35

[1] D'après les estimations officielles de la population données à la page 148. [2] Ce montant représente le produit des placements, qui comprend l'intérêt, les profits de la Banque du Canada et de la Banque hypothécaire centrale et autres item.

Opérations relatives à la dette fondée.—Un aperçu des conversions et autres opérations relatives à la dette nationale, de 1914 à 1930, a paru aux pp. 854-855 de l'*Annuaire* de 1933; de 1931 à 1934, aux pp. 922-923 de celui de 1934-1935; et pour les années financières de 1936 à 1946, dans l'édition de chaque année.

Billets du Trésor.—Au cours des dix dernières années, un marché très satisfaisant a été créé au Canada pour les billets du Trésor à brève échéance. Sauf deux exceptions (lorsque les billets furent vendus directement à la Banque du Canada) chaque émission a été offerte à la souscription publique. La liste des billets du Trésor vendus par souscription publique durant les années financières 1934-1946 a paru dans l'*Annuaire* des années respectives, depuis 1937. Le détail des billets du Trésor émis en 1945-1947 est donné au tableau **23**. Les détails sur les émissions ultérieures à la liste publiée à la p. 790 de l'*Annuaire* de 1942 peuvent être obtenus sur demande.

23.—Dette fondée et billets du Trésor du Canada, 31 mars 1947

NOTA.—Le rachat avant l'échéance de presque toutes ces émissions est soumis à des conditions pleinement expliquées dans les *Comptes publics*.

Date de l'échéance	Description	Taux	Payable (lieu)	Montant de l'emprunt en cours	Intérêts annuels
		%		$ c.	$ c.
1948—1er mai	Billets à six mois	⅝	Canada	200,000,000 00	1,250,000 00
1er juil.	Obligations—Terres scolaires	4	Canada	33,293,470 85	1,331,738 83
1er sept.	Billets à six mois	⅝	Canada	550,000,000 00	3,437,500 00
1er nov.	Septième emprunt de la Victoire, 1944	1¼	Canada	344,267,000 00	6,024,672 50
1949—1er fév.	Premier emprunt de guerre, 1940	3½	Canada	49,987,650 00	1,624,598 63
1er nov.	Huitième emprunt de la Victoire, 1945	1¾	Canada	267,800,000 00	4,686,500 00
1950—1er fév.	Premier emprunt de guerre, 1940	3½	Canada	50,000,000 00	1,625,000 00
1er mars	Obligations à deux ans	1½	Canada	325,000,000 00	4,875,000 00
1er nov.	Neuvième emprunt de la Victoire, 1945	1¾	Canada	335,690,000 00	5,874,575 00
1er nov.	Obligations à quatre ans	1¾	Canada	400,000,000 00	7,000,000 00
1951—1er fév.	Premier emprunt de guerre, 1940	3½	Canada	50,250,000 00	1,625,000 00
1er mars	Emprunt de la banque des exportations et des importations	2½	New-York	16,667,000 00	416,675,00
15 juin	Emprunt de la Victoire, 1941	3	Canada	649,969,592 50	19,306,027 50
15 nov.	Emprunt de remboursement, 1937	3½	Canada	60,000,000 00	1,950,000 00
1952—1er fév.	Premier emprunt de guerre, 1940	3½	Canada	50,500,000 00	1,625,000 00
1er mars	Emprunt de la banque des exportations et des importations	2½	New-York	16,667,000 00	416,675 00
1er oct.	Deuxième emprunt de guerre, 1940	3	Canada	324,945,700 00	9,748,371 00
1953—1er mars	Emprunt de la banque des exportations et des importations	2½	New-York	16,666,000 00	416,650 00
1954—1er mars	Deuxième emprunt de la Victoire, 1942	3	Canada	676,355,489 00	20,089,767 00
1955—1er mai	Titres nominatifs, 1934	3½	London	3,854,446 18	125,269 50
1er juin	Emprunt de 1935, daté du 1er juin	3	Canada	40,000,000 00	1,200,000 00
1er juin	Emprunt de 1935, daté du 15 nov	3	Canada	55,000,000 00	1,650,000 00

23.—Dette fondée et billets du Trésor du Canada, 31 mars 1947—fin

Date de l'échéance	Description	Taux	Payable (lieu)	Montant de l'emprunt en cours	Intérêts annuels
		%		$ c.	$ c.
1956—1er nov.	Troisième emprunt de la Victoire, 1942	3	Canada	855,607,410 50	25,414,081 50
1er nov.	Obligations d'épargne du Canada, Série I	2¾	Canada	391,015,850 00	10,752,935 88
1957—1er mai	Quatrième emprunt de la Victoire, 1943	3	Canada	1,111,261,650 00	33,337,849 50
1er nov.	Obligations d'épargne du Canada, Série II	2¾	Canada	263,530,150 00	7,247,079 12
1958—1er juin	Emprunt de 1938-1939	3	Canada	88,200,000 00	2,646,000 00
1er sept.	Emprunt de 1933	4	Londres	2,613,504 07	104,540 16
1er nov.	Emprunt de conversion, 1931	4½	Canada	276,687,600 00	12,450,942 00
1959—1 erjanv.	Cinquième emprunt de la Victoire, 1943	3	Canada	1,197,324,750 00	35,919,742 50
1er nov.	Emprunt de conversion, 1931	4½	Canada	289,693,300 00	13,036,198 50
1960—1er juin	Sixième emprunt de la Victoire, 1944	3	Canada	1,165,300,350 00	34,959,010 50
1er oct.	Emprunt de 1930	4	New-York	100,000,000 00	4,000,000 00
1961—15 janv.	Emprunt de 1936	3¼	New-York	48,000,000 00	1,560,000 00
1962—1er fév.	Septième emprunt de la Victoire 1944	3	Canada	1,315,639,200 00	39,469,176 00
1963—1er juil.	Emprunt de 1938	3½	Londres	2,856,821 32	92,846 69
1er oct.	Huitième emprunt de la Victoire, 1945	3	Canada	1,295,819,450 00	38,874,580 50
1966—1er juin	Emprunt de 1936	3¼	Canada	54,703,000 00	1,777,847 50
1er sept.	Neuvième emprunt de la Victoire, 1945	3	Canada	1,691,796,700 00	50,753,901 00
Perpétuelle	Emprunts de 1936	3	Canada	55,000,000 00	1,650,000 00
1948— 9 avril	Bons du Trésor	0·410	Canada	75,000,000 00	307,500 00
23 avril	Bons du Trésor	0·410	Canada	75,000,000 00	307,500 00
7 mai	Bons du Trésor	0·410	Canada	75,000,000 00	307,500 00
28 mai	Bons du Trésor	0·411	Canada	75,000,000 00	308,250 00
11 juin	Bons du Trésor	0·410	Canada	75,000,000 00	307,500 00
25 juin	Bons du Trésor	0·411	Canada	75,000,000 00	308,250 00
3 sept.	Certificats de dépôt	0·625	Canada	100,000,000 00	625,000 00
1950—15 juin	Certificats ne portant pas intérêt	–	Canada	303,215 04	–
	Certificats d'épargne de guerre	3	Canada	225,867,493 94	6,776,024 82
				15,498,133,693 41	419,593,276 13
	Portion remboursable de l'impôt sur le revenu des particuliers et de la taxe sur les surplus et bénéfices (estimation)	2	Canada	459,248,899 97	4,495,740 52
				15,957,382,593 38	424,089,016 65

Récapitulation

Payable au Canada	$15,750,057,821 81
Payable à New-York	198,000,000 00
Payable à Londres	9,324,771,57
Totaux, dette fondée et bons du Trésor	**$15,957,382,593 38**

24.—Émissions domestiques et autres du gouvernement fédéral, années terminées le 31 mars 1947 et 1948

Détail	Intérêt	Prix au gouvernement	Rendement au prix du gouvernement	Montant émis contre espèces	Renouvellement ou conversions	Émission totale
1947	%	$	%	$	$	$
Billets du Trésor—						
(Vendus à la Banque du Canada)						
Émission du 15 avril 1946[1]–1er sept. 1946	[illegible]	103·00	0·625	–	350,000,000	350,000,000
Émission du 1er sept. 1946–1er mars 1947	[illegible]	100·00	0·625	–	606,000,000	606,000,000
Émission du 1er mars 1947–1er sept. 1947	[illegible]	100·00	0·625	–	550,000,000	550,000,000
Totaux, billets du Trésor	–	–	–	–	1,506,000,000	1,506,000,000
Obligations à quatre ans—						
Émission du 1er nov. 1946–1er nov. 1950						
Vendues à la Banque du Canada	1¾	100·75	1·56	–	237,950,000	237,950,000
Vendues aux banques à charte	1¾	100·75	1·56	–	162,050,000	162,050,000
Totaux, obligations à quatre ans	–	–	–	–	400,000,000	400,000,000
Obligations d'épargne du Canada, Série I (montant net)—						
(Vendues au public)						
Émission du 1er nov. 1946–1er nov. 1956	2¾	99·375	2·82[2]	483,410,000	–	483,410,00
Totaux généraux, 1947	–	–	–	**483,410,000**	**1,906,000,000**	**2,389,410,000**
1948						
Billets du Trésor—						
(Vendus à la Banque du Canada)						
Émission du 1er mai 1947–1er nov. 1947	[illegible]	100·00	0·625	200,000,000	–	200,000,000
Émission du 1er sept. 1947–1er mars 1948	[illegible]	100·00	0·625	–	550,000,000	550,000,000
Émission du 1er nov. 1947–1er mai 1948	[illegible]	100·00	0·625	–	200,000,000	200,000,000
Émission du 1er mars 1948–1er sept. 1948	[illegible]	100·00	0·625	–	550,000,000	550,000,000
Totaux, billets du Trésor	–	–	–	200,000,000	1,300,000,000	1,500,000,000
Obligations à deux ans—						
Émission du 1er mars 1948–1er mars 1950						
Vendues à la Banque du Canada	1½	100·30	1·347	145,000,000	–	145,000,000
Vendues aux banques à charte	1½	100·30	1·347	180,000,000	–	180,000,000
Totaux, obligations à deux ans	–	–	–	325,000,000	–	325,000,000
Certificats de dépôt—						
(Vendus aux banques à charte)						
Émission du 5 mars 1948–3 sept. 1948	[illegible]	100·00	0·625	100,000,000	–	100,000,000
Billets de trois à cinq ans—						
(Vendus à la Banque des exportations et des importations de Washington)						
Émission du 1er mars 1948–1er mars 1951	2½[3]	100·00	2·500	16,667,000	–	16,667,000[4]
Émission du 1er mars 1948–1er mars 1952	2½	100·00	2·500	16,667,000	–	16,667,000[4]
Émission du 1er mars 1948–1er mars 1953	2½[3]	100·00	2·500	16,666,000	–	16,666,000
Totaux, billets de trois à cinq ans	–	–	–	50,000,000	–	50,000,000[4]
Obligations d'épargne du Canada, Série II (montant net)—						
(Vendues au public)						
Émission du 1er nov. 1947–1er nov. 1957	2¾	99·375	2·82[2]	263,530,150	–	263,530,150
Totaux généraux, 1948	–	–	–	**938,530,150**	**1,300,000,000**	**2,238,530,150**

[1] L'émission du 31 mars 1946 a été vendue à la Banque du Canada le 15 avril 1946, au pair et avec intérêts accrus. [2] Le rendement au prix au public, 2·75 p. 100. [3] Outre l'intérêt, un prélèvement de ½ p. 100 est prévu à l'égard de la partie non utilisée du prêt consenti par la Banque des exportations et des importations. [4] Payable en dollars américains.

Dette portant intérêt.—La dette portant intérêt du Canada augmente vivement depuis 1939 pour s'établir à 16,632 millions de dollars le 31 mars 1948, comparativement à 3,658 millions à la date correspondante de 1939. Le taux moyen de l'intérêt continue de diminuer pendant les années de guerre jusqu'au minimum de 2·547 p. 100 le 31 mars 1945. Une légère augmentation est enregistrée en 1946, 1947 et 1948 et le taux s'établit à 2·710 p. 100 le 31 mars 1948. Cela fait contraste avec les années de la première guerre mondiale, alors que le taux moyen d'intérêt sur la dette directe de la nation passe de 3·368 p. 100 le 31 mars 1913 à un sommet sans précédent de 5·164 p. 100 le 31 mars 1922.

Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1939, l'intérêt sur la dette publique absorbe environ 26 p. 100 de toutes les recettes de l'État. Cependant, à mesure que les dépenses augmentent, durant les années de guerre, l'intérêt absorbe une moindre proportion des revenus, soit 20·7 p. 100 au cours de l'année terminée le 31 mars 1948.

25.—Dette portant intérêt, intérêt annuel et taux moyen de l'intérêt, 31 mars 1934-1948

NOTA.—La statistique des années 1913-1933 paraît à la p. 1926 de l'*Annuaire* de 1947.

Année	Obligations et billets du Trésor	Intérêt annuel sur obligations et billets du Trésor	Taux moyen de l'intérêt sur obligations et billets du Trésor	Dépôts d'épargne, fonds en fiducie et autres fonds	Intérêt annuel sur dépôts d'épargne et autres fonds	Dette totale portant intérêt[1]	Intérêt annuel	Moyenne du taux de l'intérêt
	$	$	%	$	$	$	$	%
1934...	2,858,624,524	132,354,806	4·630	154,137,868	6,093,937	3,012,762,392	138,448,743	4·595
1935...	3,061,955,821	127,074,870	4·150	171,554,957	6,683,560	2,233,510,778	133,758,430	4·136
1936...	3,265,314,332	128,598,908	3·938	196,197,897	7,679,285	3,461,512,229	136,278,193	3·937
1937...	3,337,358,832	125,093,381	3·748	224,157,683	8,798,557	3,561,516,515	133,891,938	3·759
1938...	3,314,558,032	117,062,907	3·532	248,176,039	9,771,812	3,562,734,071	126,834,719	3·560
1939...	3,385,722,462	119,198,476	3·521	272,692,286	9,879,428	3,658,414,748	129,077,904	3·528
1940...	3,695,705,919	125,575,106	3·398	288,066,211	10,726,716	3,983,772,130	136,301,822	3·421
1941...	4,372,007,319	133,970,676	3·064	317,332,308	12,488,959	4,689,339,627	146,459,635	3·123
1942...	5,865,280,821	170,218,719	2·902	343,238,738	13,522,857	6,208,519,559	183,741,576	2·960
1943...	7,893,493,950[2]	204,896,794	2·596	377,869,660	14,779,052	8,271,363,610	219,675,846	2·656
1944...	10,936,847,068[2]	278,792,582	2·549	415,629,678	16,251,031	11,352,476,746	295,043,613	2·599
1945...	13,983,763,575[2]	351,589,751	2·514	358,079,901	18,304,039	14,441,843,476	369,893,790	2·547
1946...	16,807,177,765	436,223,927	2·595	494,177,833	19,517,520	17,301,355,598	455,741,447	2·634
1947...	16,541,900,182	437,853,818	2·647	570,226,510	22,538,419	17,112,126,692	460,392,237	2·690
1948...	15,957,382,594	424,089,017	2·658	674,555,372	26,625,452	16,631,937,966	450,714,469	2·710

[1] Comprend des obligations rachetées par le Trésor en fonds d'amortissement [2] Comprend la portion remboursable de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur les surplus de bénéfices

Dette garantie.—En plus de sa dette directe, déjà étudiée, le Canada a aussi de lourdes obligations indirectes attribuables principalement à la garantie, par le gouvernement fédéral, des obligations des chemins de fer qui constituent aujourd'hui le réseau national et leurs extensions subséquentes. A celles-là viennent s'ajouter d'autres obligations indirectes moins considérables découlant de la garantie, par le gouvernement, des obligations des services des Paquebots Nationaux et des commissions des ports émises principalement aux fins d'améliorer les ports. Depuis 1932, garanties de certains emprunts de banque ont été données en vertu des différentes lois de secours. Avec l'entrée en affaires de la Banque du Canada le 11 mars 1935, la garantie [autorisée par l'article 27 (6) de la loi de la Banque du Canada] du dépôt qui doit être maintenu à la Banque du Canada par

chaque banque à charte est entrée en vigueur. Cette garantie devra être invoquée "si les biens et l'actif de la Banque ne suffisent pas à acquitter ses dettes et engagements, et que la Banque suspende le payement de l'une quelconque de ses obligations".

Pour les détails complets des autres garanties également en cours au 31 mars 1948, voir annexe "V" des *Comptes publics* de 1948.

26.—Dette garantie du gouvernement fédéral (montants détenus par le public), 31 mars 1934-1948

NOTA.—Les statistiques de 1914-1923 paraissent à la p. 763 de l'*Annuaire* de 1943-1944; celles de 1924-1933, à la p. 1927 de l'*Annuaire* de 1947.

Année	Chemins de fer, garantie d'intérêt et de principal	Chemins de fer, garantie d'intérêt seulement	Paquebots Nationaux	Commissions de port	Autres garanties	Banque du Canada	Total
	$	$	$	$	$	$	$
1934....	746,035,434	216,207,142	9,400,000	21,634,472	93,296,073 [1]	–	1,086,573,121 [1]
1935....	740,117,976	216,207,142	9,400,000	21,601,481	104,525,860	149,028,902 [2]	1,240,881,361
1936....	747,366,632	216,207,142	9,400,000	21,576,481	96,044,370	188,202,917	1,278,797,542
1937....	756,163,072	216,207,142	9,400,000	21,565,595	14,836,167	194,275,314	1,212,447,290
1938....	803,740,048	216,207,142	9,400,000	21,260,595	18,399,635 [3]	194,859,595	1,263,867,015
1939....	838,658,616	126,207,142	9,400,000	21,200,338	87,617,198 [3]	205,641,646	1,378,724,940
1940....	837,708,753	216,207,141	9,400,000	21,163,338	68,430,115 [3]	202,324,405	1,355,233,752
1941....	836,398,498	117,072,699	9,400,000	21,145,182	121,802,817 [3]	207,994,267	1,313,813,463
1942....	755,223,525	33,075,010	9,400,000	21,143,182	136,112,799 [3]	241,931,985	1,196,886,501
1943....	675,957,496	10,505,683	9,400,000	21,046,682	90,604,364 [3]	260,983,307	1,068,497,532
1944....	659,921,136	9,116,527	9,400,000	21,005,682	53,712,958 [3]	359,158,155	1,112,314,458
1945....	567,810,980	8,495,920	9,400,000	20,958,182	84,729,879 [3]	422,029,434	1,113,424,395
1946....	502,265,560	8,358,001	9,400,000	20,958,182	9,188,294	518,135,599	1,068,305,636
1947....	528,505,889	8,309,454	9,400,000	20,739,182	14,724,473	536,264,805	1,117,943,803
1948.	483,502,968	8,304,100	9,400,000	20,739,182	20,631,122	519,211,261	1,061,788,633

[1] Première année du relevé. [2] Les avances non spécifiées relatives à l'écoulement du blé ne sont pas comprises. [3] La principale de ces garanties est celle des avances des banques à la Commission canadienne du blé. Non compris les montants indéterminés.

Section 3.—Finances provinciales*

Aux fins de la présente section, on a pu obtenir des comptes publics des provinces la statistique, donnée aux tableaux **31** à **34**, de la dette des provinces en 1946. Cependant, comme toutes les provinces n'ont pas fourni les renseignements nécessaires à la préparation des tableaux sur les recettes et dépenses en 1946, les données ne s'étendent pas au delà de 1945 aux tableaux **27** à **30**. Aussi le classement détaillé des recettes et des dépenses en 1946 diffère-t-il de celui des années précédentes. Des statistiques établies d'après le nouveau principe paraîtront dans l'*Annuaire* de 1950. Dans l'intervalle, il faudra consulter les rapports de la Division des finances publiques du Bureau fédéral de la statistique.

Sous-section 1.—Recettes et dépenses des gouvernements provinciaux

Les tableaux **27**, **28** et **29** donnent un aperçu général des finances provinciales par la réunion des recettes et dépenses ordinaires et au compte-capital. Ces tableaux offrent une base de comparaison plus solide que ceux qui sont simplement fondés sur le compte ordinaire, parce qu'ils éliminent les incompatibilités dues aux variations d'une province à l'autre et d'une année à l'autre, dans la catégorie des dépenses

* Revisé sous la direction de J. H. Lowther, directeur, Division de la statistique des finances publiques, Bureau fédéral de la statistique. Les années dans la présente section sont les années financières terminées le plus près du 31 décembre de l'année mentionnée.

capitalisées. Comme toute les dépenses, ordinaires ou au compte-capital, entrent dans le tableau d'ensemble, les montants provenant des comptes ordinaires pour l'amortissement de la dette sont exclus afin d'éviter le double emploi. Les bénéfices tirés du fonds d'amortissement ne sont pas compris dans les recettes. Ces tableaux donnent le coût "net" des services pour les provinces, une fois les recettes suivantes contre-balancées par des déboursés correspondants: contributions des autres gouvernements pour dépenses partagées, revenu des institutions d'État et certaines autres ventes de denrées et services, et revenu en intérêts moins les bénéfices du fonds d'amortissement.

Au cours des années 1940-1945, les recettes et dépenses des gouvernements provinciaux atteignent des niveaux très élevés. Les recettes nettes ordinaires et au compte-capital réunies se chiffrent par 427 millions de dollars contre 374 millions en 1944, soit une augmentation de 14·4 p. 100. Les dépenses nettes ordinaires et au compte-capital réunies s'élèvent à 383 millions de dollars contre 350 millions en 1944, soit une augmentation de 9·4 p. 100. Il y a surplus dans toutes les provinces en 1945, sauf l'Île du Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, et le surplus global est de 44 millions de dollars (56 millions en 1943 et 24 millions en 1944). Les dépenses totales comprennent des dépenses au compte-capital de plus de 30 millions de dollars, soit une augmentation d'environ 16 p. 100 sur ces dépenses en 1944.

L'examen des détails relatifs aux recettes et dépenses nettes ordinaires et au compte-capital réunies met en lumière les facteurs qui concourent à les rendre élevées en 1945. Les recettes de la régie des liqueurs augmentent de 41·5 p. 100 sur 1944; celles de la taxe sur l'essence, de 23·3 p. 100. L'augmentation des dépenses est due principalement aux chefs suivants: voirie, ponts et traverses, 22·4 p. 100; éducation, 13·6 p. 100; et bien-être public, 12·5 p. 100. A noter que le service de la dette, sans compter l'amortissement, diminue de 3·0 p. 100.

Il y a un léger changement en 1944 dans l'importance relative des sources de revenu. Durant les deux années, 30 p. 100 des recettes nettes totales proviennent des taxes; 25 p. 100 des autres gouvernements (29 p. 100 en 1944); et 23 p. 100 de la régie des liqueurs (19 p. 100 en 1944).

Les dépenses à des fins déterminées accusent aussi à peu près la même proportion qu'en 1944. Le bien-être public absorbe 22 p. 100 du total (22 p. 100 en 1944); la voirie, les ponts et les traverses, 20 p. 100 (18 p. 100 en 1944); l'éducation, 19 p. 100 (18 p. 100 en 1944); et le service de la dette, sans compter l'amortissement, 15 p. 100 (17 p. 100 en 1944).

Les recettes nettes ordinaires et au compte-capital réunies s'établissent en 1945 à $35·30 per capita. Les sources principales de revenu sont: taxes, $10·64; autres sources gouvernementales, $8·83; et régie des liqueurs, $8·23. Le total des dépenses nettes ordinaires et au compte-capital réunies, per capita, est de $31·62. Les postes de dépenses les plus importants per capita sont les suivants: bien-être public, $7·01; voirie, ponts et traverses, $6·47; éducation, $5·95; et service de la dette, sans compter l'amortissement, $4·71.

A noter que les tableaux **27**, **28**, **29** et **30** ne comprennent pas les sommes perçues et les paiements et dépenses faits en rapport avec le programme de réorganisation de la dette du gouvernement de l'Alberta.

D'autres détails statistiques sont contenus dans le rapport *Statistique financière des gouvernements provinciaux au Canada*, publié par le Bureau fédéral de la statistique.

27.—Recettes et dépenses nettes ordinaires et au compte-capital réunies, par province, 1943-1945

(En milliers de dollars)

Province	Recettes			Dépenses[1]		
	1943	1944	1945	1943	1944	1945
Ile du Prince-Édouard	2,617[2]	2,183	2,529	2,546[2]	2,769	3,323
Nouvelle-Écosse	16,937	17,810	19,207	13,429	15,156	18,401
Nouveau-Brunswick	13,724	14,246	15,605	12,137	15,901	17,352
Québec	99,997	103,281	117,236	94,701	107,928	110,970
Ontario	117,483	115,712	132,911	102,292	113,486	124,777
Manitoba	19,995	21,325	24,199	14,465	14,572	16,958
Saskatchewan	30,931	31,002	34,992	20,219	22,707	27,851
Alberta	25,920	27,416	34,490[3]	19,890	22,623	23,480[3]
Colombie-Britannique	39,019	40,962	46,057	30,505	34,773	39,505
Totaux	**366,623**	**373,937**	**427,226**	**310,184**	**349,915**	**382,617**

[1] Moins l'amortissement de la dette. [2] Quinze mois. [3] Non compris les sommes perçues et les paiements et dépenses faits en rapport avec le programme de réorganisation.

28.—Détail des recettes nettes ordinaires et au compte-capital réunies, 1943-1945

(En milliers de dollars)

Détail	1943	1944	1945
Taxes—			
Amusements	4,295	5,729	6,649
Corporations (arrérages)	632	762	903
Essence	45,591	47,083	58,075
Impôt sur le revenu (arrérages)	1,104	591	349
Propriétés immobilières	6,576	6,521	5,613
Ventes de détail	17,520	17,856	20,827
Droits de succession	24,402	23,482	25,217
Tabac	4,491	4,999	5,636
Autres taxes	3,790	4,156	5,539
Licences de véhicule automobile	30,472	30,963	31,800
Autres licences, permis ou droits	9,672	11,036	12,426
Domaine public	33,466	35,358	40,630
Régie des liqueurs	64,986	70,436	99,659
Dominion du Canada	111,578	107,368	105,412
Autres recettes	8,048	7,597	8,491
Totaux	**366,623**	**373,937**	**427,226**

29.—Détail des dépenses nettes ordinaires et au compte-capital réunies, 1943-1945

(En milliers de dollars)

Détail	1943	1944	1945
Législation	3,151	3,199	4,167
Gouvernement général	18,478	18,598	20,405
Protection de la personne et de la propriété	15,358	16,486	17,411
Voirie, ponts et traverses	55,017	63,978	78,306
Bien-être public—			
Santé	6,009	6,507	7,232
Travail	1,619	1,999	2,196
Secours	3,336	3,375	3,709
Pensions aux vieillards et aux aveugles	15,547	18,249	20,368
Autre bien-être public	41,095	45,330	51,382
Éducation	49,619	63,375	71,978
Agriculture	13,107	15,910	14,064
Domaine public	17,050	20,499	23,192
Services de la dette[1]	62,018	58,746	56,959
Autres	8,780	13,664	11,248
Totaux	**310,184**	**349,915**	**382,617**

[1] Non compris l'amortissement de la dette.

30.—Recettes et dépenses ordinaires brutes des gouvernements provinciaux au cours de leurs années financières terminées les années de recensement 1871-1931 et chaque année de 1932 à 1945

NOTA.—Pour les recettes et dépenses ordinaires des autres années financières depuis la Confédérations, voir l'*Annuaire* de 1932, pp. 748-751. Pour la date de fin d'année financière des provinces, voir tableau **33**, p. 1042.

Année	Île du Prince-Édouard		Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick		Québec	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	$	$	$	$	$	$	$	$
1871	385,014	406,236[1]	525,824	600,344	451,076	438,407	1,632,032	1,575,545
1881	275,380	261,276[1]	476,445	494,582	607,445	598,844	3,191,779	3,566,612
1891	274,047	304,486[1]	661,541	692,538	612,762	680,813	3,457,144	4,095,520
1901	309,445	315,326	1,090,230	1,088,927	1,031,267	910,346	4,563,432	4,516,554
1906	258,235[2]	264,135[1,2]	1,391,629	1,375,588	887,202	879,066	5,340,167	5,179,817
1911	374,798	398,490[1]	1,625,653	1,790,778	1,347,077	1,403,547	7,032,745	6,424,900
1916	508,455	453,151[1]	2,165,338	2,152,773	1,580,419	1,568,340	9,647,984	9,436,687
1921	769,719	694,042[1]	4,586,840	4,678,146	2,892,905	3,432,512	15,914,521	14,624,088
1926	832,551	756,114[1]	5,744,575	6,327,043	4,206,853	4,078,775	27,206,335	26,401,480
1931	1,149,570	1,453,191[1]	8,104,602	8,194,592	5,980,914	6,761,420	41,630,620	40,854,245
1932	1,206,026	1,277,401[1]	8,874,095	9,037,199	6,495,573	6,898,263	39,349,193	39,933,901
1933	1,263,063	1,392,276[1]	8,013,463	9,632,347	5,691,138	5,770,207	33,324,760	40,165,668
1934	1,385,777	1,656,924[1]	8,876,506	10,168,838	5,809,975	6,434,035	31,018,343	36,612,816
1935	1,535,709	1,912,006[1]	13,642,410[3]	14,540,011[3]	6,486,481	7,189,598	35,195,579	40,134,814
1936	1,718,466	1,743,120[1]	12,841,266	12,689,548	7,330,142	7,755,111	40,497,031	42,420,207
1937	1,830,260	1,951,034[1]	14,101,342	14,038,953	9,630,144	9,601,052	47,924,840	43,956,275
1938	1,894,135	1,974,248	14,870,251	14,724,114	10,551,806	10,492,396	56,303,738	53,295,451
1939	2,042,050	2,196,717	15,069,476	15,263,267	10,529,634	11,404,721	64,287,576	59,399,567
1940	2,030,366	2,152,101	15,443,946	15,497,608	12,459,611	11,921,467	59,153,857	66,441,201
1940[4]	1,970,000	2,195,000	16,962,000	15,790,000	12,859,000	12,427,000	72,228,000[2]	68,598,000[2]
1941	2,146,000[5]	2,134,000[5]	18,529,000	17,435,000	13,754,000	12,853,000	110,347,000	91,459,000
1942	2,278,000	2,273,000	20,462,000	17,737,000	16,216,000	15,056,000	114,583,000	101,293,000
1943	2,993,000	2,972,000	20,957,000	18,039,000	16,773,000	15,029,000	116,856,000	106,180,000
1944	2,564,000	2,907,000	22,526,000	20,252,000	17,875,000	17,318,000	122,308,000	118,306,000
1945	2,904,000	3,203,000	24,367,000	23,187,000	19,454,000	18,981,000	137,617,000	122,929,000

Année	Ontario		Manitoba		Saskatchewan	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	$	$	$	$	$	$
1871	2,333,180	1,816,784	–	–	–	–
1881	2,788,747	2,592,800	121,867	226,608	–	–
1891	4,138,589	4,158,460	590,484	664,432	–	–
1901	4,466,044	4,038,834	1,008,653	988,251	–	–
1906	7,149,478	6,720,179	2,089,652	1,572,691	1,441,258[3]	1,364,352[3]
1911	9,370,834	9,916,934	4,454,190	4,002,826	2,699,603	2,575,145
1916	13,841,339	12,706,333	5,897,807	6,147,780	4,801,064	5,258,756
1921	30,411,396	28,579,688	9,358,956	10,063,139	11,789,920	12,151,665
1926	52,039,855	51,251,781	10,582,537	10,431,652	13,317,398	13,212,483
1931	54,390,092[6]	54,846,994[6]	13,842,511	14,491,673	14,346,010	18,202,677
1932	68,999,855	71,069,654	15,726,641	15,726,641	13,254,871	19,075,161
1933	67,800,543	67,324,118	13,838,339	15,782,904	16,177,784	16,756,421
1934	61,426,935	103,578,686	13,966,921	14,003,533	15,585,918	16,979,911
1935	30,941,953[7]	41,382,625[7]	16,092,546	15,933,111	15,278,905	18,115,533
1936	90,321,896	103,664,602	16,415,993	16,294,294	17,838,692	18,890,607
1937	107,088,435	97,774,496	17,214,854	16,934,472	18,388,857	19,635,392
1938	105,893,469	101,283,751	18,993,927	18,488,738	20,925,237	21,112,402
1939	102,839,891	102,517,396	19,058,042	19,058,042	22,867,874	23,238,365
1940	106,384,870	109,618,967	20,223,411	20,223,411	25,002,817	25,006,591
1940[4]	131,216,000	116,857,000	23,514,000	22,306,000	28,756,000	33,203,000
1941	136,022,000	119,530,000	22,346,000	19,798,000	30,408,000	27,817,000[8]
1942	132,145,000	114,906,000	23,186,000	19,386,000	30,615,000	25,959,000
1943	141,268,000	128,923,000	24,446,000	20,025,000	37,454,000	27,743,000[8]
1944	140,627,000	139,503,000	25,669,000	20,641,000	37,551,000	29,607,000[8]
1945	159,665,000	151,729,000	28,259,000	22,628,000	41,570,000	34,810,000[8]

Renvois à la fin du tableau, p. 1040.

30.—Recettes et dépenses ordinaires brutes des gouvernements provinciaux au cours de leurs années financières terminées les années de recensement 1871-1931 et chaque année de 1932 à 1945—fin

Année	Alberta		Colombie-Britannique		Totaux, toutes provinces	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	$	$	$	$	$	$
1871	–	–	191,820[9]	97,692[9]	5,518,946	4,935,008
1881	–	–	397,035	378,779	7,858,698	8,119,701
1891	–	–	959,248	1,032,104	10,693,815	11,628,353
1901	–	–	1,605,920	2,287,821	14,074,991	14,146,059
1906	1,425,059[2]	1,485,914[2]	3,044,442	2,328,126	23,027,122	21,169,868
1911	3,309,156	3,437,088	10,492,892	8,194,803	40,706,948	38,144,511
1916	5,281,695	6,018,894	6,291,694	10,083,505	50,015,795	53,826,219
1921	11,086,937	13,109,304	15,219,264	15,236,931	102,030,458	102,569,515
1926	11,912,128	11,894,328	20,608,672	19,829,522	146,450,904	144,183,178
1931	15,710,962	18,017,544	23,988,199	27,931,866	179,143,480	190,754,202
1932	13,492,430	18,645,481	25,682,892	32,734,453	193,081,576	214,389,154
1933	15,426,265	17,533,786	23,333,115	26,169,492	184,868,470	200,527,219
1934	15,178,607	17,056,639	22,618,367	22,992,344	175,867,349	229,483,726
1935	15,790,170	17,528,221	25,603,942	24,439,767	160,567,695	181,175,686
1936	16,636,652	18,287,450	29,016,044	26,396,869	232,616,182	248,141,808
1937	20,743,046	20,665,193	31,575,892	28,886,870	268,497,670	253,443,737
1938	24,127,806	21,359,739	34,395,477	31,130,578	287,955,846	273,861,417
1939	24,269,817	21,242,625	35,908,899	34,907,898	296,873,259	289,228,598
1940	24,410,040	21,922,189	36,417,312	33,037,276	302,526,230	305,820,811
1940[4]	25,956,000	21,597,000	41,850,000	37,957,000	355,311,000	330,930,000
1941	28,104,000	20,845,000	43,135,000	37,947,000	404,791,000	349,818,000
1942	28,752,000	21,312,000	44,148,000	36,273,000	412,385,000	354,195,000
1943	30,528,000	22,721,000	44,496,000	37,158,000	435,771,000	378,790,000
1944	32,560,000	25,002,000	47,295,000	40,619,000	448,975,000	414,155,000
1945	40,651,000[10]	28,034,000[10]	53,468,000	45,607,000	507,955,000	451,108,000

[1] Comprennent les dépenses au compte-capital, qui ne sont pas séparables. [2] Neuf mois. [3] Quatorze mois. [4] Pour faciliter les comparaisons interprovinciales, les recettes et les dépenses ordinaires indiquées dans les comptes publics ont été placées sur une base brute et certains rajustements ont été faits. Pour établir la conciliation avec les divers comptes publics voir *Statistique financière des gouvernements provinciaux du Canada, 1940*, et années suivantes. Les statistiques des années en bas de la ligne sont celles des années financières terminées à la date la plus rapprochée du 31 décembre de l'année indiquée. [5] Quinze mois. [6] Moins l'intérêt payé par l'Hydro et autres commissions. [7] Cinq mois. [8] Moins $7,136,000 en 1941, $1,510,000 en 1943, $16,878,000 en 1944 et $8,000 en 1945 en exécution des garanties de la loi autorisant les municipalités à contracter des emprunts pour graines de semence et fournitures, 1937. [9] Six mois. [10] Non compris les sommes perçues et les paiements et dépenses faits en rapport avec le programme de réorganisation de la dette.

Sous-section 2.—Dette des gouvernements provinciaux

La dette directe totale de tous les gouvernements provinciaux s'élève en 1946 à 1,812 millions, soit une augmentation de huit millions sur 1945. L'augmentation est assez générale; seuls le Québec, le Manitoba et l'Alberta accusent une diminution. La dette directe et indirecte totale augmente modérément.

La dette obligataire brute, soit $1,671,598,000 en 1946, augmente de $29,935,000 sur 1945. C'est la première fois depuis 1940 que la dette obligataire des provinces accuse une augmentation sur le total de l'année précédente.

Les obligations des gouvernements provinciaux vendues en 1946 sont presque toutes payables au Canada seulement, ce qui indique une tendance en ce qui concerne la devise d'acquittement, tendance de plus en plus évidente au cours de la guerre et des années d'après-guerre.

31.—Dette obligataire brute (moins les billets du Trésor) des gouvernements provinciaux, 1942-1946

(En milliers de dollars)

NOTA.—Les chiffres sont ceux de l'année financière provinciale terminée à la date la plus rapprochée du 31 décembre de l'année indiquée. Les statistiques des années 1916-1930 ont paru à la p. 911 de l'*Annuaire* de 1938; celles de 1931-1940, à la p. 799 de l'édition de 1942; celles de 1941, à la p. 1033 de l'*Annuaire* de 1947.

Année	Dette obligataire	Taux moyen du coupon	Terme moyen d'échéance	Dette obligataire	Taux moyen du coupon	Terme moyen d'échéance
	Île du Prince-Édouard			Nouvelle-Écosse		
		%	années		%	années
1942	10,568	4·02	11·9	100,911	3·99	19·3
1943	10,518	3·97	11·7	100,921	3·92	19·8
1944	10,648	3·84	11·6	95,875	3·92	20·2
1945	10,023	3·80	12·7	96,547	3·88	20·0
1946	11,533	3·59	13·0	105·780	3·76	19·6
	Nouveau-Brunswick			Québec		
		%	années		%	années
1942	106,505	4·16	18·1	396,071	3·53	16·7
1943	105,033	4·12	18·3	386·781	3·58	17·5
1944	104,828	4·07	18·1	406,781	3·53	17·4
1945	112,284	3·95	17·6	412,811	3·47	17·3
1946	117,030	3·76	18·5	408,311	3·47	17·3
	Ontario			Manitoba		
		%	années		%	années
1942	624,244[1]	4·14	20·1	86,545	4·61	24·7
1943	629,129[1]	3·96	19·4	83,775	4·50	24·3
1944	611,620[1]	3·93	19·3	79,630	4·43	24·0
1945	583,312[1]	3·92	19·9	75,691	4·46	24·6
1946	591,212[1]	3·71	19·0	75,233	4·24	24·0
	Saskatchewan			Alberta		
		%	années		%	années
1942	126,303	4·62	22·4	128,123	4·89	26·4
1943	125,245	4·54	21·9	127,962	4·88	26·4
1944	127,456	4·50	21·6	127,961	4·88	26·4
1945	119,793	4·50	22·0	114,600	3·47	23·4
1946	129,300	4·30	20·5	113,130	3·47	23·7
	Colombie-Britannique			Totaux		
		%	années		%	années
1942	117,359	4·35	21·2	1,696,629	4·12	20·1
1943	114,918	4·34	21·4	1,684,282	4·05	20·0
1944	113,403	4·22	21·3	1,678,202	4·00	19·9
1945	116,602	4·19	21·3	1,641,663	3·86	19·8
1946	120,069	3·94	21·7	1,671,598	3·73	19·7

[1] Y compris les certificats d'aide aux chemins de fer.

32.—Dette obligataire brute (moins les billets du Trésor) des gouvernements provinciaux, selon la devise d'acquittement, 1942-1946

(En milliers de dollars)

Lieu d'acquittement	1942	1943	1944	1945	1946
Canada seulement	964,860	978,401	979,545	967,965	1,030,477
Londres seulement	45,681	45,530	45,413	37,215	36,912
Londres et Canada	27,477	25,609	20,214	16,214	16,214
New-York seulement	16,025	19,519	33,905	31,905	21,905
New-York et Canada	371,907	348,835	355,426	353,205	335,117
Londres, New-York et Canada	265,943	261,652	238,963	230,423	226,237
Ailleurs	4,736	4,736	4,736	4,736	4,736
Totaux	**1,696,629**	**1,684,282**	**1,678,202**	**1,641,663**	**1,671,598**

33.—Dette directe et indirecte des gouvernements provinciaux, 1946[1]

(En milliers de dollars)

Détail	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total
Année financière terminée le	31 mars 1947	30 nov. 1946	31 oct. 1946	31 mars 1947	31 mars 1947	31 mars 1947	31 mars 1947	31 mars 1947	31 mars 1947	
Dette directe										
Dette fondée—										
Par emprunt	11,533	105,780	116,470	406,096	591,212[2]	75,207	129,300	[3]	120,069	–
Assumée	néant	néant	560	2,215	néant	26	néant	[3]	néant	–
Totaux, dette fondée	11,533	105,780	117,030	408,311	591,212	75,233	129,300	113,130	120,069	1,671,598
Moins fonds d'amortissement	2,654	15,975[4]	17,983	84,035	27,949	19,124	38,024	143	20,205	226,092
Dette fondée nette	8,879	89,805	99,047	324,276	563,263	56,109	91,276	112,987	99,864	1,445,506
Billets du Trésor—										
Détenus par le Canada	néant	néant	néant	néant	néant	24,735	néant	26,212	34,031	–
Détenus par d'autres	"	"	"	7,241	"	8,553	"	néant	4,915	–
Totaux, billets du Trésor	–	–	–	7,241	–	33,288	104,855	26,212	38,946	210,542
Dépôts d'épargne	néant	néant	néant	néant	61,404	néant	néant	1,030	néant	62,634
Emprunts temporaires	1,738	740	724	"	2,409	"	"	néant	"	5,611
Caisse de retraite et autres dépôts	9	néant	245	5,605	8,710	2,194	1,368	4,449	4,170	26,750
Dépenses accrues	néant	812	1,091	3,193	7,268	2,063	1,144	1,282	1,682	18,535
Exigibilités et autres passifs	"	2,933	1,301	18,097	2,227	25	763	9,795	7,655	42,796
Totaux, dette directe (*moins fonds d'amortissement*)	**10,626**	**94,290**	**102,408**	**358,412**	**645,481**	**93,679**	**199,406**	**155,755**	**152,317**	**1,812,374**
Dette indirecte										
Obligations garanties	50	1,321	1,232	5,487	114,720	1,385	[3]	101	6,520	–
Moins fonds d'amortissement	3	77	206	154	2,841	néant	[3]	néant	2,233	–
Obligations garanties nettes, etc.	47	1,244	1,026	5,333	111,879	1,385	64	101	4,287	125,366
Emprunts en vertu de la loi pour favoriser les améliorations municipales, 1938	5	533	363	1,534	néant	121	605	503	1,552	5,216
Emprunts bancaires garantis	5	798	583	3,458	2,185	néant	48	589	néant	7,666
Autres passifs indirects	32	10	néant	31,910	2	"	495	néant	3,144	35,593
Totaux, dette indirecte (*moins fonds d'amortissement*)	**89**	**2,585**	**1,972**	**42,235**	**114,066**	**1,506**	**1,212**	**1,193**	**8,983**	**173,841**
Totaux généraux, 1946	**10,715**	**96,875**	**104,380**	**400,647**	**759,547**	**95,185**	**200,618**	**156,948**	**161,300**	**1,986,215**
1945	**10,507**	**95,925**	**100,994**	**404,586**	**757,252**	**96,435**	**196,315**	**160,977**	**156,893**	**1,979,884**

[1] Provisoire. [2] Comprend les certificats d'aide aux chemins de fer. [3] Inconnu. [4] Comprend un fonds d'amortissement de $2,766,943, détenu par la Commission d'énergie de la Nouvelle-Écosse au sujet d'obligations émises par la province.

34.—Dette directe et indirecte des gouvernements provinciaux, 1943-1946

(En milliers de dollars)

Détail	1943	1944	1945	1946
Dette directe				
Dette fondée—				
Par emprunt	1,673,836	1,667,767	1,631,452	[1]
Assumée	10,446	10,435	10,211	[1]
Totaux, dette fondée	1,684,282	1,678,202	1,641,663	1,671,598
Moins fonds d'amortissement	182,079	223,197	195,062	226,092
Dette fondée nette	1,502,203	1,455,005	1,446,601	1,445,506
Billets du Trésor—				
Détenus par le Canada	166,563	182,871	178,074	[1]
Détenus par d'autres	62,108	56,099	32,075	[1]
Totaux, billets du Trésor	228,671	238,970	210,149	210,542
Dépôts d'épargne	41,560	45,771	48,448	62,634
Emprunts temporaires	1,175	9,032	25,790	5,611
Caisse de retraite et autres dépôts	20,249	21,814	23,134	26,750
Dépenses accrues	18,099	17,941	18,238	18,535
Exigibilités et autres passifs	15,256	17,340	31,975	42,796
Totaux, dette directe (*moins* fonds d'amortissement)	**1,827,213**	**1,805,873**	**1,804,335**	**1,812,374**
Dette indirecte				
Obligations garanties	148,509	151,022	135,134	[1]
Moins fonds d'amortissement	5,550	6,370	4,627	[1]
Obligations garanties nettes, etc.	142,959	144,652	130,507	125,366
Emprunts en vertu de la loi pour favoriser les améliorations municipales, 1938	5,659	5,496	5,317	5,216
Emprunts bancaires garantis	21,367	9,731	8,790	7,666
Autres passifs indirects	22,325	29,302	30,935	35,593
Totaux, dette indirecte (moins fonds d'amortissement)	**192,310**	**189,181**	**175,549**	**173,841**
Totaux généraux	**2,019,523**	**1,995,054**	**1,979,884**	**1,986,215**

[1] Inconnu.

Section 4.—Finances municipales*

Sous-section 1.—Organisation et croissance des municipalités canadiennes

En vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, les diverses provinces ont juridiction et contrôle sur leurs organismes respectifs de gouvernement municipal. Bien que les catégories principales de municipalités soient communes à la plupart des provinces, il n'existe guère ou pas de similitude entre les conditions d'érection en municipalité, tant au point de vue superficie que population. En réalité, certaines provinces n'ont aucune exigence particulière à ce sujet. Il existe néanmoins deux principales divisions en lesquelles les corporations municipales peuvent être classées,—urbaine et rurale,—chacune ayant ses caractéristiques plus ou moins distinctives. La première division comprend les cités, villes et villages. L'appellation officielle des municipalités du groupe rural varie toutefois sensiblement d'une province à l'autre: township en Ontario, district en Colombie-

* Revisé sous la direction de J. H. Lowther, directeur, Division de la statistique des finances publiques, Bureau fédéral de la statistique.

Britannique, district municipal en Alberta, comté au Nouveau-Brunswick, municipalité en Nouvelle-Écosse, paroisse et canton au Québec, et municipalité rurale au Manitoba et en Saskatchewan.

Il y a 3,970 corporations municipales au Canada en 1946 contre 3,962 en 1945. Le nombre de municipalités de chaque classe ou type, par province, en 1946 est donné au tableau **35.**

Il est bon de noter que les comtés de l'Ontario et du Québec, qui sont des corporations municipales, se composent des villes ou villages et des municipalités rurales qui se trouvent dans leurs limites et qui assurent les sommes nécessaires aux services relevant de l'administration du comté. Il y a aussi des "comtés" dans les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick; mais ces comtés sont essentiellement formés comme les municipalités rurales des autres provinces. En Saskatchewan et en Alberta, il y a aussi des régions qui ressemblent beaucoup aux municipalités rurales, mais elles jouissent de moins de services locaux et ne sont pas autonomes. Elles sont appelées "districts d'amélioration". Les services fournis dans ces régions relèvent des gouvernements provinciaux qui imposent et perçoivent les taxes nécessaires. Une modification apportée en 1943 à la loi municipale d'Ontario prévoit l'érection de districts d'amélioration gouvernés par un conseil d'administration nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil. La loi de 1944 du Manitoba sur les districts de gouvernement local autorise le lieutenant-gouverneur en conseil à constituer en corporation un territoire non organisé ou désorganisé et à nommer des administrateurs et un surveillant général.

35.—Municipalités, classées par province, 1946, et totaux de 1943-1945

NOTA.—Voir le texte ci-dessus pour l'interprétation des statistiques.

Province	Cités	Villes	Villages	Total, municipalités urbaines	Municipalités rurales	Total, municipalités locales	Municipalités de comté	Total, corporations municipales
Île du Prince-Édouard	1	7	néant	8	néant	8	néant	8
Nouvelle-Écosse	2	42	"	44	24	68	"	68
Nouveau-Brunswick	3	19	2	24	15	39	"	39
Québec	26	115	315	456	1,071	1,527	76	1,603
Ontario	28	146	156	330	571	901	38	939
Manitoba	4	31	24	59	115[1]	174	néant	174
Saskatchewan	8	83	395	486	303	789	"	789
Alberta	7	54	134	195	60	255	"	255
Colombie-Britannique	34	néant	33	67	28	95	"	95
Totaux, 1946	**113**	**497**	**1,059**	**1,669**	**2,187**	**3,856**	**114**	**3,970**
1945	**113**	**494**	**1,064**	**1,671**	**2,177**	**3,848**	**114**	**3,962**
1944	**112**	**494**	**1,057**	**1,663**	**2,177**	**3,840**	**114**	**3,954**
1943	**111**	**494**	**1,052**	**1,657**	**2,225**	**3,882**	**114**	**3,996**

[1] Comprennent 5 subdivisions administratives autonomes appelées officiellement "municipalités suburbaines".

D'après le recensement de 1941, plus de 10,689,000 habitants ou 93 p. 100 de la population des neuf provinces habitent des municipalités. Le tableau **36,** qui fait la comparaison entre chaque province, indique l'évolution de l'administration autonome du point de vue de la population locale. Les 800,000 personnes qui ne font pas partie de la population des municipalités se composent des habitants des réserves indiennes et des régions qui n'ont pas encore atteint le degré de développement où l'administration autonome devient nécessaire ou désirable.

36.—Population des corporations municipales, par province, 1941

Province	Population totale	Population des corporations municipales			Pourcentage de population municipale par rapport à la population totale
		Urbaine	Rurale	Totale	
Île du Prince-Édouard	95,047	24,340	néant	24,340	25·6
Nouvelle-Écosse	577,962	267,540	308,304	575,844	99·6
Nouveau-Brunswick	457,401	143,423	312,153	455,576	99·6
Québec	3,331,882	2,109,684	1,137,519	3,247,203	97·5
Ontario	3,787,655	2,338,633	1,316,133	3,654,766	96·5
Manitoba	729,744	321,873	344,648	666,521	91·3
Saskatchewan	895,992	295,146	528,532	823,678	91·9
Alberta	796,169	306,586	321,219	627,805	78·9
Colombie-Britannique	817,861	443,394	170,269	613,663	75·0
Totaux	**11,489,713**	**6,250,619**	**4,438,777**	**10,689,396**	**93·0**

Sous-section 2.—Évaluations municipales imposables

Les sources de revenu des municipalités sont généralement limitées à la taxe directe fondée sur la valeur imposable des immeubles et autres genres de propriété. L'imposition des biens meubles a eu ses hauts et ses bas, particulièrement dans les provinces des Prairies. Les provinces Maritimes, le Manitoba et l'Alberta sont actuellement les seules provinces où les municipalités évaluent et taxent les biens meubles. En Alberta, un plus grand nombre de villages utilisent en 1946 cette forme d'imposition, tandis qu'au Manitoba elle est généralement utilisée par toutes les municipalités sauf les cités. En dehors des immeubles, le genre le plus important de propriété pour fins de taxation comprend les valeurs commerciales, bien que les provinces ne taxent pas toutes séparément et distinctement les valeurs commerciales et les immeubles. Il y a divergence de méthodes, de barèmes et de taux non seulement entre les provinces mais encore entre les municipalités d'une même province. Quelques municipalités se basent sur la valeur du loyer, d'autres sur celle de la surface du parquet occupée et d'autres encore sur la valeur-capital des locaux occupés. La plupart des provinces ont d'autres genres divers de taxation dont la nature est indiquée aux renvois du tableau **37**. Il est aussi à remarquer que l'impôt sur le revenu, précédemment utilisé en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, a disparu en 1943, depuis l'entrée en vigueur des accords fiscaux entre le Dominion et les provinces, accords par lesquels provinces et municipalités ont abandonné le domaine de l'impôt sur le revenu pour la durée de la guerre et, par la suite, durant une brève période afin de laisser le champ libre au Trésor fédéral.

A remarquer que les chiffres du tableau **37** ne sont pas entièrement comparables, sur une base interprovinciale, au point de vue de la valeur relative des propriétés imposables pour fins municipales. Chaque province agit en vertu de ses propres lois de cotisation qui ne sont semblables ni dans leur application, ni dans leurs effets. Par exemple, en Colombie-Britannique, les améliorations dans les villes et les districts municipaux ne peuvent être taxées à l'égard d'une valeur excédant 75 p. 100 de la valeur imposable, ou excédant 50 p. 100 de la valeur imposable dans les villages, tandis que la valeur taxée varie de néant à 75 p. 100 en 1946. Dans la majorité des cas, les améliorations sont évaluées pour fins de taxation à 50 p. 100 de la valeur imposable, mais dans toutes les municipalités les améliorations globales réellement taxées représentent approximativement 47 7 p. 100 de la valeur imposable totale. Il convient aussi de noter que le tableau **37** n'inclut pas la valeur

imposable des districts d'amélioration de la Saskatchewan ni de l'Alberta. En Saskatchewan, elle s'élève à $29,998,740, $28,598,170, $27,327,995 et $26,874,190, et en Alberta, à $69,222,473, $61,016,330, $63,171,742 et $62,753,779 en 1943, 1944, 1945 et 1946 respectivement. En outre, il y a d'une municipalité à l'autre d'autres incompatibilités intraprovinciales qui, à leur tour, gênent encore davantage la comparaison interprovinciale. Elles sont attribuables à l'absence de systèmes coordonnés d'évaluation municipale et de mesures uniformes d'établissement de la valeur imposable sur une base applicable à toute la province, sous la direction et la surveillance d'une autorité centrale. Quelques provinces, toutefois, ont fait des progrès considérables dans ce sens ces dernières années, comme dans le cas de la Saskatchewan dont les résultats sont mentionnés dans le texte qui suit le tableau 37.

37.—Évaluations municipales imposables, par province, 1943-1946

Province et année	Évaluations imposables					Exemptions totales
	Immeubles	Biens mobiliers	Affaires	Autres[1]	Total	
	$	$	$	$	$	$
Î.P.-É.—[2]						
1943	10,596,974	4,235,120	—	—	14,832,094	5,765,500
1944	10,467,726	4,172,328	—	—	14,640,054	5,765,500
1945	10,623,217	4,241,766	—	—	14,864,983	6,174,500
1946	10,984,447	4,502,720	—	—	15,487,167	6,101,500
N.-É.—						
1943	146,795,972	25,213,006	8,497,785	3,618,725	184,125,488	71,105,886
1944	148,691,531	25,466,512	9,872,785	3,873,185	187,904,013	86,406,901
1945	152,778,340	26,674,666	10,206,195	3,960,665	193,619,866	92,492,075
1946	157,154,637	28,015,764	10,153,105	3,716,785	199,040,291	93,799,064
N.-B.—						
1943	121,698,829	15,678,211	9,454,085[3]	—	146,831,125	[4]
1944	127,220,640	16,548,973	15,396,604[3]	—	159,166,217	[4]
1945	146,980,050	21,229,398	16,196,114[3]	—	184,405,562	[4]
1946	172,431,970	25,603,181	17,628,210[3]	—	215,663,361	[4]
Qué.—						
1943	—	—	—	—	2,301,613,338[5]	836,599,825[6]
1944	—	—	—	—	2,343,734,545[5]	839,704,322[6]
1945	—	—	—	—	2,436,210,884[5]	834,183,996[6]
1946	—	—	—	—	[7]	[7]
Ont.—						
1943	2,774,973,540[8]	—	262,665,481[8]	20,457,536[8]	3,062,227,526	428,846,000[9]
1944	2,796,478,478[8]	—	266,342,162[8]	—	3,066,176,684	433,985,000[9]
1945	2,836,780,212	—	272,281,909	—	3,109,062,121	440,533,000[9]
1946	2,890,673,352	—	282,781,011	—	3,173,454,363	440,985,000[9]
Man.—						
1943	426,645,939	5,458,760	11,364,048	—	443,468,747	160,033,765
1944	428,936,654	5,357,925	11,498,477	—	445,793,056	160,724,099
1945	434,656,903	5,426,310	11,768,128	—	451,851,341	159,756,368
1946	445,388,274	5,655,410	12,442,215	—	463,485,899	159,400,109
Sask.—						
1943	828,873,155	—	36,894,640	398,075	866,165,870	[4]
1944	789,010,569	—	38,501,071	523,417	828,035,057	[4]
1945	782,673,415	—	39,278,142	526,266	822,477,823	93,565,542
1946	782,937,261	—	40,073,658	541,552	823,552,471	98,992,996
Alb.—						
1943	470,646,366	3,559,516	11,285,107	3,806,563	489,297,552	52,599,528[10]
1944	485,650,854	8,835,584	12,313,699	3,693,653	510,493,790	78,330,720
1945	496,660,321	10,384,400	12,227,048	3,147,230	522,418,999	66,787,105
1946	156,607,849	13,026,153	13,120,380	3,297,738	546,052,120	65,334,428

Renvois à la fin du tableau, p. 1047.

37.—Évaluations municipales imposables, par province, 1943-1946—fin

Province et année	Évaluations imposables					Exemptions totales
	Immeubles	Biens mobiliers	Affaires	Autres[1]	Total	
	$	$	$	$	$	$
C.-B.—						
1943	398,263,762[11]	—	—	—	398,263,762	413,604,030[12]
1944	407,461,787[11]	—	—	—	407,461,787	427,996,794[12]
1945	420,156,138[11]	—	—	—	420,156,138	414,560,613[12]
1946	448,357,276[11]	—	—	—	448,357,276	433,520,319[12]
Totaux—						
1943	**5,178,494,537**[5]	**54,141,613**[5]	**340,161,146**[5]	**28,280,899**	**7,906,825,502**	**1,968,554,534**[13]
1944	**5,193,918,239**[5]	**60,381,322**[5]	**353,924,798**[5]	**8,090,255**	**7,963,495,203**	**2,032,913,336**[13]
1945	**5,281,308,596**	**67,956,540**	**361,957,536**	**7,634,161**	**8,155,057,717**	**2,108,053,199**[13]
1946	[7]	[7]	[7]	[7]	[7]	[7]

[1] Comprennent les suivantes: N.-É.:—Taxe du logement; Qué.:—Divers fonds de commerce, taxes des locataires et autres non spécifiées; Ont.:—Revenu des corporations provenant d'intérêt sur placements, discontinué en 1944; Sask.:—Concessions spéciales; Alb.:—Concessions et autres spéciales. [2] Y compris les valeurs estimatives pour quelques municipalités; de même, les exemptions totales sont incomplètes. [3] Y compris d'autres genres d'évaluations non spécifiés. [4] Non données dans les rapports publiés. [5] Détails non disponibles. [6] Y compris des exonérations temporaires: $76,494,294 (1943), $61,283,443 (1944) et $43,932,563 (1945). [7] Les chiffres de 1946 du Québec n'étaient pas disponibles au moment d'aller sous presse. Ne correspond pas à la somme des additions totales; pour certaines municipalités, des renseignements complets ne sont pas disponibles. [9] Cités seulement; exemptions non publiées pour autres municipalités. [11] Cités, sauf Drumheller; exemptions non publiées pour autres municipalités. [11] Y compris $184,383,801 (1943), $192,542,560 (1944), $201,269,083 (1945) et $223,651,933 (1946) d'évaluations d'améliorations d'une valeur totale de $412,707,744 (1943), $435,017,282 (1944), $433,581,311 (1945) et $468,844,049 (1946) et d'une valeur maximum imposable de $257,964,422 (1943) $274,063,507 (1944), $271,071,473 (1945) et $292,353,568 (1946). [12] Y compris évaluation de propriétés exonérées: $185,280,087 (1943), $185,522,072 (1944), $182,248,385 (1945) et $188,328,203 (1946), ainsi qu'exemptions d'améliorations imposables: $228,323,943 (1943), $242,474,722 (1944), $232,312,228 (1945) et $245,192,116 (1946), mentionnées au renvoi 11. [13] Voir renvois 4, 6, 9, 10 et 12

Si les chiffres complets des propriétés exonérées ne sont pas connus pour chaque province, les renseignements donnés révèlent qu'ils ont atteint des proportions relativement élevées. La plupart des provinces ont accusé une augmentation constante de leurs évaluations imposables attribuable en grande partie à l'impulsion donnée par la guerre au commerce et à l'industrie en général. La Saskatchewan, toutefois, accuse jusqu'en 1945 une réduction majeure des évaluations totales, résultat d'un plan provincial de réévaluation des municipalités rurales par le ministère des Affaires municipales. C'est la "première fois au Canada qu'un système d'évaluation d'aussi vastes proportions ait jamais été entrepris".*

Sous-section 3.—Taxation municipale

Le tableau 38 indique, par province, les taxes levées par les municipalités en comparaison des perceptions de 1943, 1944, 1945 et 1946 et le total des taxes en souffrance à la fin de ces années. Bien que ces chiffres soient aussi comparables que les rapports déjà publiés le permettent, ils reflètent néanmoins des contradictions dues particulièrement aux différences interprovinciales dans le partage de la responsabilité à l'égard des taxes entre les autorités municipales et scolaires. Dans certains cas, les taxes scolaires ne sont pas comprises dans les perceptions municipales. Dans l'Île du Prince-Édouard, 2 seulement des 8 municipalités ont leur propre district scolaire et imposent et perçoivent des taxes scolaires. En Nouvelle-Écosse avant 1943 et au Nouveau-Brunswick avant 1944, les cités, villes et villages seulement imposaient et percevaient des taxes scolaires. C'est pourquoi les chiffres donnés

* Rapport annuel du ministère des Affaires municipales de la province de Saskatchewan pour l'année financière terminée le 30 avril 1941.

pour ces provinces ne comprennent pas, généralement parlant, les taxes des écoles rurales, dont le détail ne figure pas dans les rapports publiés. Toutefois, en Nouvelle-Écosse depuis 1943, en vertu d'un programme visant l'établissement de circonscriptions scolaires plus grandes, quelques municipalités imposent et perçoivent les taxes scolaires pour les commissions scolaires rurales situées dans leurs limites. Un programme semblable a depuis lors été inauguré au Nouveau-Brunswick, de sorte qu'il existe des chiffres plus complets à mesure que les circonscriptions scolaires plus grandes sont établies. Les chiffres de l'Alberta sont incomplets avant 1943, parce que les taxes municipales ne comprennent pas certaines taxes d'école et d'hôpital non perçues par la municipalitée ou considérées comme taxe de "fiducie" Dans le Québec, bien que les taxes scolaires, à peu d'exceptions près, soient imposées et perçues par les corporations scolaires qui fonctionnent indépendamment des autorités municipales, elles figurent néanmoins au tableau pour permettre une comparabilité interprovinciale plus grande. Il ressort donc de ce qui précède que les chiffres du tableau **38**, sauf dans le cas du Québec, ne représentent que le montant des taxes imposées, perçues et en souffrance des municipalités et ne comprennent les taxes scolaires que dans la mesure où elles sont aussi imposées et perçues par les municipalités pour le compte des autorités scolaires locales. Les taxes scolaires imposées en dehors des corporations municipales ne sont pas comprises.

38.—Taxation municipale, par province, 1943-1946

NOTA.—Voir le texte à la p. 1047 au sujet de la comparabilité limitée des statistiques ci-dessous.

Province et année	Imposition	Perceptions courantes et en souffrance		Taxes à recevoir (courantes et en souffrance)	Propriétés acquises pour taxes	Taxes totales à recevoir et propriétés acquises pour taxes	
		Total	% d'imposition			Total	% d'imposition
	$	$		$	$	$	
Île du Pr.-Édouard[1]							
1943	339,632	344,677	101·5	152,766	[2]	152,766	45·0
1944	337,233	334,713	99·3	150,712	[2]	150,712	44·7
1945	377,487	379,576	100·6	146,975	[2]	146,975	38·9
1946	393,791	403,666	102·5	132,449	[2]	132,449	33·6
Nouvelle-Écosse—							
1943	9,084,299	9,446,146	104·0	4,606,728	304,148	4,910,876	54·1
1944	9,584,165	9,750,605	101·7	3,771,845	257,623	4,029,468	42·0
1945	10,046,450	10,216,800	101·7	3,386,493	232,897	3,619,390	36·0
1946	10,705,668	10,635,395	99·3	3,227,837	204,500	3,432,337	32·1
Nouv.-Brunswick—							
1943	5,082,812[3]	5,462,616[3]	107·5	3,925,587	[2]	3,925,587	77·2
1944	5,377,195[3]	5,514,272[3]	102·5	3,526,083	[2]	3,526,083	65·6
1945	6,708,855[3]	6,545,264[3]	97·6	3,375,399	[2]	3,375,399	50·3
1946	7,350,407[3]	7,350,087[3]	99·3	3,040,178	[2]	3,040,178	41·4
Québec—							
1943	75,906,155	77,519,824	102·1	26,080,874	16,564,008[4]	42,644,882	56·2
1944	74,428,078	31,008,759[5]	91·8[5]	19,553,478	14,756,456[4]	34,309,934	46·1
1945	81,066,353	[6]	[6]	17,875,172	12,836,487	30,711,659	37·9
1946	[6]	[6]	[6]	[6]	[6]	[6]	[6]
Ontario—							
1943	111,546,480	114,331,179	102·5	17,002,865	12,872,522	29,875,387	26·8
1944	111,380,748	114,435,002	102·7	13,977,678	13,422,460	27,400,138	24·6
1945	108,162,977	110,003,248	101·7	11,722,272	11,430,367	23,152,639	21·4
1946	117,628,950	117,925,376	100·3	11,115,210	8,033,594	19,148,804	16·3

Renvois à la fin du tableau, p. 1049

38.—Taxation municipale, par province, 1943-1946—fin

Province et année	Imposition	Perceptions courantes et en souffrance		Taxes à recevoir (courantes et en souffrance)	Propriétés acquises pour taxes	Taxes totales à recevoir et propriétés acquises pour taxes	
		Total	% d'imposition			Total	% d'imposition
	$	$		$	$	$	
Manitoba—							
1943	18,153,785	20,649,835	113·7	5,668,862	14,459,245	20,128,107	110·9
1944	18,884,541	21,162,059	112·1	4,502,178	7,408,245[7]	11,910,423[7]	63·1
1945	19,907,359	21,666,411	108·8	3,729,976	6,711,043	10,441,019	52·4
1946	21,850,851	24,078,551	110·2	3,321,263	5,875,686	9,196,949	42·1
Saskatchewan—							
1943	22,097,720	29,917,214	135·4	29,216,503	16,515,146	45,731,649	207·0
1944	23,131,386	32,758,402	141·6	19,075,183	14,381,610	33,456,793	144·6
1945	24,472,774	26,771,259	109·4	14,381,434	13,164,621	27,546,055	112·6
1946	26,778,439	27,825,445	103·9	11,309,019	11,272,746	22,581,765	84·3
Alberta—							
1943	17,183,306	20,503,890	119·3	13,852,468	15,504,143	29,356,611	170·8
1944	18,491,338	21,883,999	118·3	11,488,855	14,817,596	26,306,451	142·3
1945	20,126,704	21,982,639	109·2	9,753,560	13,162,366	22,915,926	113·8
1946	23,290,792	24,633,528	105·8	6,748,050	12,833,210	19,581,260	84·1
Col.-Britannique—							
1943	19,302,324	20,020,366	103·7	3,004,761	13,046,087	16,050,848	83·2
1944	19,788,620	20,339,931	102·8	2,118,136	11,548,982	13,667,118	69·1
1945	20,824,066	21,144,607	101·5	1,760,416	10,351,989	12,112,405	58·2
1946	22,623,665	22,684,018	100·3	1,613,434	8,207,688	9,821,122	43·4
Totaux—							
1943	**278,696,513**	**298,195,747**[8]	**107·0**[8]	**103,511,414**	**89,265,299**[8]	**192,776,713**	**69·2**
1944	**281,403,304**	**257,187,742**[8]	**109·2**[8]	**78,164,148**	**76,592,972**[8]	**154,757,120**	**55·0**
1945	**291,693,035**	[6]	[6]	**66,131,697**	**67,889,770**	**134,021,467**	**45·9**
1946	[6]	[6]	[6]	[6]	[6]	[6]	[6]

[1] Comprend des estimations dans certains cas parce que les chiffres réels ne sont pas connus. [2] Non signalées séparément. [3] Ne comprend pas une compensation de $1,266,087 en 1943, $1,328,914 en 1944, $1,363,007 en 1945 et $1,366,821 en 1946 par l'intermédiaire du gouvernement provincial pour perte de l'impôt sur le revenu (voir p. 1054.) [4] Cités et villes seulement. [5] Ne comprend pas les cités et les villes. [6] Les chiffres du Québec n'étaient pas disponibles au moment d'aller sous presse. [7] La diminution par rapport à 1943 s'explique par l'annulation de titres fiscaux de la cité de Winnipeg. [8] Y compris certaines taxes provinciales et autres spéciales (voir texte qui suit), mais non compris les taxes des "districts d'amélioration" [9] Voir les observations relatives aux provinces.

Vu ces incompatibilités et les différences marquées dans le partage de la responsabilité des services entre les gouvernements provinciaux et leurs municipalités respectives, il faut observer une extrême prudence en utilisant ces chiffres comme base de comparaison interprovinciale du fardeau relatif de la taxation municipale. De plus, en Saskatchewan et en Alberta, les municipalités sont tenues d'imposer pour le gouvernement provincial certaines taxes destinées à d'autres fins spéciales qui n'ont pas leur pendant dans les autres provinces. Les montants de ces taxes, comprises dans les impositions municipales de ces deux provinces, sont les suivants:—

Détail	*1943*	*1944*	*1945*	*1946*
	$	$	$	$
Saskatchewan—				
Taxes du revenu public (provinciales)	1,718,209	1,650,131	1,621,273	1,661,667
Taxes de téléphone et de grêle	1,652,003	2,208,942	2,366,483	2,106,250
Totaux, Saskatchewan	3,370,212	3,859,073	3,987,756	3,767,917
Alberta—				
Taxes des services sociaux, de l'éducation et des terres sauvages (provinciales)	983,286	1,010,475	1,033,456	1,009,951

Les impositions municipales, de 1943 à 1946, accusent une hausse régulière mais faible. Si la plupart des provinces accusent une augmentation, cela n'indique pas nécessairement un fardeau accru pour le contribuable dans chaque cas. C'est plutôt le résultat, en partie du moins, de l'augmentation de la valeur imposée. En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, l'augmentation est due en grande partie à l'établissement des "circonscriptions scolaires plus grandes", mentionnées précédemment, en vertu duquel certaines municipalités imposent maintenant des taxes antérieurement imposées par les commissions scolaires rurales. Les perceptions restent élevées comparativement à l'imposition totale. En retour, il en est résulté ces dernières années une réduction sensible du montant des taxes encore impayées, bien que ce montant soit encore relativement élevé dans la plupart des provinces. La situation des différentes classes de municipalités varie naturellement beaucoup. Ont été mentionnés auparavant les districts d'amélioration de la Saskatchewan et de l'Alberta qui, sans être des municipalités, sont néanmoins maintenus par le gouvernement provincial plus ou moins comme régions se suffisant à elles-mêmes et sur la même base. Le chiffre des taxes de ces districts ne figure pas au tableau **38**, mais vu leur importance spéciale sous le rapport de l'organisation municipale de ces provinces et comme ils peuvent plus tard devenir des municipalités ou parties de municipalités existantes, les renseignements correspondants, à ce sujet, paraissent au tableau **39.**

39.—Taxation des districts d'amélioration de Saskatchewan et d'Alberta, 1943-1946

Province et année	Imposition	Perceptions courantes et en souffrance		Taxes à recevoir (courantes et en souffrance)	Propriétés acquises pour taxes	Taxes totales à recevoir et propriétés acquises pour taxes	
		Total	% d'imposition			Total	% d'imposition
	$	$		$	$	$	
Saskatchewan—[1]							
1943	641,380	807,927	126·0	1,554,204	185,338	1,739,542	271·2
1944	613,981	787,801	128·3	1,279,027	[2]	1,279,027	208·3
1945	511,947	537,908	105·1	1,137,871	224,829	1,362,700	266·2
1946	686,023	716,446	104·4	1,202,423	233,457	1,435,880	209·3
Alberta—							
1943[3]	1,966,296	2,284,376	116·2	4,553,510	[4]	4,553,510	231·6
1944	1,383,922	1,732,895	125·2	3,790,050	[4]	3,790,050	273·9
1945	1,524,539	1,611,255	105·7	3,891,080	[4]	3,891,080	255·2
1946	1,944,378	2,314,184	119·0	3,408,445	[4]	3,408,445	175·3
Totaux—							
1943	**2,607,676**	**3,092,303**	**118·6**	**6,107,714**	**185,338**	**6,293,052**	**241·3**
1944	**1,997,903**	**2,520,696**	**126·2**	**5,069,077**	[4]	**5,069,077**	**253·7**
1945	**2,036,486**	**2,149,163**	**105·5**	**5,028,951**	**224,829**	**5,253,780**	**258·0**
1946	**2,630,401**	**3,030,630**	**115·2**	**4,610,868**	**233,457**	**4,844,325**	**184·2**

[1] Comprend les taxes du revenu public (provinciales) au montant de $59,786 (1943), $56,998 (1944), $54,459 (1945) et $53,558 (1946) [2] Inconnu [3] Comprend les taxes des services sociaux, de l'éducation et des terres sauvages (provinciales) de $184,336. [4] Non signalées séparément.

Sous-section 4.—Dette municipale

L'essor rapide des municipalités canadiennes, ajouté aux demandes et aux responsabilités plus grandes en fait d'améliorations, d'écoles et de services publics de toutes sortes, a entraîné un lourd fardeau de dettes. Les emprunts au moyen d'obligations ont augmenté rapidement pendant la période de 1900-1912 et de nouveau durant la décennie de 1920 et au début de celle de 1930. Depuis 1933, toutefois, ils tendent à diminuer.

Plusieurs facteurs importants ont contribué à la réduction de la dette municipale, dont le moindre n'est pas le contrôle exercé par les ministères des gouvernements provinciaux sur les immobilisations qui entraînent des dettes. En outre, il y eut une réduction plus ou moins méthodique pendant les années de crise à la suite de périodes d'expansion injustifiable, réduction qui, vu la demande générale d'un allégement du fardeau des taxes immobilières, a causé une diminution rigoureuse des entreprises et des travaux durables financés par obligations. Autre facteur significatif, la plus grande partie de la dette municipale à long terme consiste en obligations à terme ou en séries, lesquelles demandent des remboursements annuels de capital. Si les avantages de la réduction des dettes sont certainement nombreux, certaines dépenses se sont révélées bien nécessaires à plusieurs endroits pour le renouvellement d'actifs et pour de nouvelles améliorations commandées par l'expansion normale. On a différé ces dépenses pendant les premières années surtout dans l'intérêt du contribuable; par la suite, la guerre ayant éclaté en 1939, cette pratique s'est continuée sinon étendue de manière à libérer le marché financier afin de permettre au gouvernement fédéral de faire face aux exigences financières occasionnées par la guerre. Privées si longtemps, volontairement ou autrement, de programmes d'amélioration, les municipalités tendront naturellement à en amorcer le plus tôt possible en corrélation avec les principaux projets d'après-guerre des gouvernements fédéral et provinciaux. Le tableau **40** donne les chiffres de la dette municipale en 1946, laquelle comprend des emprunts temporaires et autres passifs en outre de la dette obligataire. Le tableau **41** offre des données comparatives pour 1943, 1944 et 1945. L'*Annuaire* de 1942 contient, aux pp. 804-805, une description détaillée de la base sur laquelle reposent les renseignements recueillis. Il faut s'y reporter, ainsi qu'aux renvois du tableau **40**, pour bien interpréter ces renseignements. A la p. 805 de l'*Annuaire* de 1941 un tableau indique la dette obligataire des municipalités de 1919 à 1938.

40.—Dette des corporations municipales et scolaires pour leur année financière terminée en 1946

NOTA.—Établie d'après les rapports des ministères provinciaux des Affaires municipales, les rapports des vérificateurs, les états financiers des municipalités et les renseignements obtenus d'autres sources officielles. Pour une explication générale des détails, voir texte ci-dessus.

Détail	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec[1]	Ontario
	$	$	$	$	$
Dette directe—					
Dette obligataire	3,068,618	32,444,635	23,821,822	–	221,501,073[2]
Moins fonds d'amortissement	987,908	14,884,544	10,199,771	–	32,284,662
Dette obligataire nette	2,080,710	17,560,091	13,622,051	–	189,216,411
Emprunts temporaires	69,854	1,329,536	1,292,303	–	7,465,313[3]
Exigibilités et autres passifs	23,329	1,529,453	3,435,749	–	16,778,399[3]
Totaux, passif direct (*moins* fonds d'amortissement)	**2,173,893**[4]	**20,419,080**[4]	**18,350,103**[4]	–	**213,460,123**
Dette indirecte—					
Obligations garanties, etc.	[5]	782,500	330,500	–	20,248,531
Moins fonds d'amortissement	[5]	108,035	182,050	–	212,970
Totaux, passif indirect (*moins* fonds d'amortissement)	[5]	**674,465**	**148,450**	–	**20,035,561**
Totaux généraux	**2,173,893**	**21,093,545**	**18,498,553**	–	**233,495,684**

Renvois à la fin du tableau, p. 1052.

40.—Dette des corporations municipales et scolaires pour leur année financière terminée en 1946—fin

Détail	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total[1]
	$	$	$	$	$
Dette directe—					
Dette obligataire	48,670,860	29,293,266[6]	37,334,040	106,551,341	–
Moins fonds d'amortissement	17,609,602	10,086,638	997,466	31,913,171	–
Dette obligataire nette	31,061,258	19,206,628	36,336,574	74,638,170	–
Emprunts temporaires	6,756,721[7]	473,920	3,563,192[8]	496,407	–
Exigibilités et autres passifs	5,056,428	32,043,104	7,938,128	6,943,525[9]	–
Totaux, passif direct (*moins* fonds d'amortissement)	**42,874,407**	**51,723,652**	**47,837,894**	**82,078,102**	–
Dette indirecte—					
Obligations garanties, etc	14,392,137	[5]	[5]	17,235,946	–
Moins fonds d'amortissement	5,333,019	[5]	[5]	3,438,835	–
Totaux, passif indirect (*moins* fonds d'amortissement)	**9,059,118**	[5]	[5]	**13,797,111**	–
Totaux généraux	**51,933,525**	**51,723,652**	**47,837,894**	**95,875,213**	–

[1] Les chiffres de 1946 du Québec ne sont pas disponibles au moment d'aller sous presse. [2] Comprend $7,364,226 de dette obligataire nette (moins fonds d'amortissement) et autres passifs fixes des commissions scolaires séparées et des districts scolaires dans les régions non organisées (les paiements d'obligations en souffrance sont aussi compris dans ce montant). [3] Ne comprennent pas les passifs des écoles et autres commissions ou bureaux locaux, mais comprennent à leur place les montants dus à même les comptes du fonds du revenu à ces écoles et autres autorités locales (les renseignements qui eussent permis de faire les éliminations nécessaires n'ont pu être tirés des rapports publiés.) Voir aussi renvoi 2. [4] Ne comprend pas les écoles rurales. [5] Aucune déclarée. [6] Y compris les obligations du téléphone rural, du district d'irrigation et du district des hôpitaux unis. [7] Y compris $4,088,267 de billets du Trésor et $4,740,595 d'autres dettes flottantes moins $2,589,376 de fonds d'amortissement accumulés à cette fin relativement à la cité de Winnipeg. [8] Y compris $2,660,860 de billets du Trésor. [9] Comprend $1,108,868 de dépôts pour paiement de taxes par anticipation.

41.—Dette municipale et scolaire globale, 1943-1946

NOTA.—Les détails par province ainsi que les notes explicatives pour 1946 sont donnés au tableau **40.** Des renseignements semblables pour les autres années sont contenus dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*.

Détail	1943	1944	1945	1946[1]
	$	$	$	$
Dette directe—				
Dette obligataire	1,074,777,247	1,006,936,615	965,449,885	–
Moins fonds d'amortissement	254,863,821	178,759,054	168,364,645	–
Dette obligataire nette	819,913,426	828,177,561	797,085,240	–
Emprunts temporaires	70,765,349	28,564,558	32,807,391	–
Exigibilités et autres passifs	140,750,554	123,952,084	116,370,665	–
Totaux, passif direct (*moins* fonds d'amortissement)	**1,031,429,329**	**980,694,203**	**946,263,296**	–
Dette indirecte—				
Obligations garanties, etc	56,269,826	54,719,570	54,613,277	–
Moins fonds d'amortissement	7,773,043	8,032,842	8,747,963	–
Totaux, passif indirect (*moins* fonds d'amortissement)	**48,496,783**	**46,686,728**	**45,865,314**	–
Totaux généraux	**1,079,926,112**	**1,027,380,931**	**992,128,610**	–

[1] Les chiffres du Québec ne sont pas disponibles au moment d'aller sous presse.

Les renseignements disponibles indiquent que la réduction de la dette directe et indirecte des municipalités, commencée en 1940, persiste en 1945. Le remboursement de la dette obligataire nette est cause de la majeure partie de la diminution durant cette période, bien qu'il y ait une réduction sensible du passif non consolidé. La diminution de la dette obligataire est due aux facteurs mentionnés ailleurs dans la présente section, tandis qu'une augmentation des taxes perçues a permis aux municipalités d'éviter de lourds emprunts temporaires et de réduire les autres passifs courants. A ce sujet, il est à remarquer que les chiffres de la dette obligataire ne représentent que le principal non échu. Le principal en souffrance, soit par défaut de paiement, soit qu'il ne soit pas payé à cause de non-présentation, est compris avec les exigibilités et les autres passifs. Il est toutefois impossible de certifier si tels sont les faits dans tous les cas, parce que certains rapports n'indiquent pas la situation exacte. Les détails disponibles les plus importants à ce sujet sont donnés au tableau **42.**

42.—Principal obligataire et intérêt dû, 1943-1946

Province et détail	1943	1944	1945	1946
	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard—				
Principal	10,500	1,000	4,200	3,600
Intérêt	5,574	6,370	4,695	5,556
Totaux, Île du Prince-Édouard	16,074	7,370	8,895	9,156
Nouvelle-Écosse—				
Principal	12,792	16,800	20,848	24,213
Intérêt	43,369	50,605	40,528	54,101
Totaux, Nouvelle-Écosse	56,161	67,405	61,376	78,314
Nouveau-Brunswick—				
Intérêt à payer et couru	244,629	253,353	298,937	289,279
Québec—				
Principal en souffrance (municipal)	39,082,078	1,921,580	2,080,421	[1]
Intérêt en souffrance et couru (municipal)	1,672,636	220,135	290,265	[1]
Principal et intérêt en souffrance (écoles)	696,921	802,646	915,756	[1]
Totaux, Québec	41,451,635	2,944,361	3,286,442	[1]
Ontario—				
Principal et intérêt en souffrance (municipal)	4,157,693	6,052,495	4,306,906	4,274,944
Manitoba—				
Intérêt dû (écoles seulement)	119,732	98,745	116,667	92,571
Saskatchewan—				
Principal en souffrance (sauf écoles primaires)	1,417,816	1,674,103	287,364	207,975
Intérêt en souffrance (sauf écoles primaires)	3,041,548	3,113,957	1,329,752	202,357
Principal et intérêt en souffrance (écoles primaires)	1,828,297	940,423	267,935	220,238
Totaux, Saskatchewan	6,287,661	5,728,483	1,885,051	630,570
Alberta—				
Principal et intérêt en souffrance (municipal)	655,186	445,145	534,533	451,455
Principal et intérêt en souffrance (écoles)	231,978	178,199	130,529	57,423
Totaux, Alberta	887,164	623,344	665,062	508,878
Colombie-Britannique—				
Principal et intérêt en souffrance	525,460	495,570	507,487	789,033
Totaux généraux	**53,746,209**	**16,271,126**	**11,136,823**	[1]

[1] Les chiffres de 1946 du Québec ne sont pas disponibles au moment d'aller sous presse.

PARTIE II.—ÉVOLUTION DU RÉGIME FISCAL

Avant la première guerre mondiale, le gouvernement fédéral pouvait financer ses dépenses à l'aide d'impositions indirectes telles que les droits de douane et d'accise. Des taxes directes moins importantes étaient imposées pour d'autres fin que le revenu mais celles-ci, pendant l'année financière de 1914, s'élevaient à moins de 1·5 p. 100 du revenu total des taxes perçues par le gouvernement fédéral. Aujourd'hui les taxes directes forment environ 46 p. 100 des taxes totales.

Les exigences financières sans précédent de la première guerre mondiale commencèrent à se faire sentir vers 1915 et, entre 1915 et 1917, le gouvernement fédéral entra dans le domaine de la taxation directe par l'imposition de taxes sur les banques, les compagnies de fiducie et de prêt, les compagnies d'assurance et les profits commerciaux. L'impôt sur le revenu fut introduit au Canada pendant cette dernière année et il est resté une importante source de revenu au cours de la période écoulée entre les deux guerres. Le déclenchement de la guerre en 1939 et l'augmentation rapide des dépenses fédérales ont donné lieu à une hausse très sensible de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés; la taxe sur les surplus de bénéfices a été rétablie et aggravée; le gouvernement fédéral est entré dans les domaines des droits successoraux et des taxes sur l'essence (taxes semi-directes) qui jusqu'alors avaient été imposés exclusivement par les provinces.

Les premières réductions des taxes directes, taxes si élevées durant la guerre, ont été présentées dans le budget de 1945-1946 et comprennent une diminution de 4 p. 100 de l'impôt sur le revenu des particuliers pour 1945 et de 16 p. 100 pour 1946, une diminution du taux de 100 p. 100 de la taxe sur les surplus de bénéfices à 60 p. 100 à compter du 1er janvier 1946 et une augmentation des bénéfices normaux minimums, en vertu de la taxe sur les surplus de bénéfices, de $5,000 à $15,000 à compter du 1er janvier 1946.

Le budget de 1946-1947 présente une nouvelle structure fiscale à l'égard des contribuables particuliers; elle entre en vigueur le 1er janvier 1947. Le taux est abaissé et le niveau d'exemption est augmenté à $750 pour les célibataires et à $1,500 pour les personnes mariées. La taxe sur les surplus de bénéfices des particuliers en affaires est abolie et le taux des taxes sur les sociétés est revisé de façon à réduire la taxe fédérale minimum de 40 à 30 p. 100 et le maximum, de 60 à 45 p. 100. Une taxe provinciale sur les sociétés (5 p. 100) est percevable par le gouvernement fédéral dans les provinces qui ont conclu des accords fiscaux avec le Dominion.

Le budget de 1947-1948 comporte d'autres réductions dans le domaine des taxes sur les particuliers et les sociétés. A compter du 1er juillet 1947, le taux de l'impôt sur le revenu des particuliers est abaissé à l'égard de toutes les classes de revenu; la réduction est de 54 p. 100 pour les plus basses classes et diminue régulièrement à 6 ou 7 p. 100 aux niveaux les plus élevés. Pour un grand nombre de catégories de revenu moyen la réduction est de 29 p. 100 en moyenne. Quant aux sociétés, la taxe sur les surplus de bénéfices est abolie le 1er janvier 1948.

Le budget de 1948-1949 n'offre que de légers changements de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés; les taux de base ne changent pas. Toutefois, l'exemption fédérale relative aux droits successoraux est portée de $5,000 à $50,000.

Vu l'importance de l'impôt direct dans le domaine de la taxation générale et son incidence sur la bourse du contribuable ordinaire, il a paru bon de traiter ce sujet séparément, mais cela ne doit pas détourner l'attention de la place importante que l'impôt indirect, par les taxes de douane, d'accise et de ventes, tient encore dans le fardeau du contribuable. (Voir tableau 6, p. 1012).

Afin de présenter un tableau plus clair des principaux éléments de la taxation directe ou semi-directe, la partie II est divisée en trois sections: impôt sur le revenu, taxes sur l'essence et droits successoraux.

Section 1.—Impôt sur le revenu*

L'impôt sur le revenu a été institué en 1917, comme partie du revenu dit des taxes de guerre. Avant la guerre de 1939-1945, il était devenu une partie permanente et importante de la structure des impôts et la principale source de revenu ordinaire. Sur plusieurs points, c'est une forme idéale de taxation directe; en théorie, son incidence est sans contredit raisonnable et juste, et l'expérience et le rouage nécessaires à sa perception sont choses acquises depuis plusieurs années. La guerre, avec son fardeau plus lourd d'impôts qui à son tour a nécessité le paiement d'avance des taxes suivant le plan d'"acquittement au fur et à mesure", a provoqué des changements dans la présentation des statistiques. Auparavant, la comparaison entre le revenu imposé des particuliers et le montant d'impôt payé appelait une importante réserve: le *revenu imposé* avait trait au revenu net dont l'imposition avait été approuvée pour l'année désignée, bien que le revenu lui-même ait été gagné deux ans auparavant, alors que le chiffre de l'*impôt payé* comprenait des arrérages de taxes imposées les années précédentes et même des paiements d'avance d'impôt non échu durant l'année en question. En vertu de la méthode actuelle, des sommes considérables sont perçues tous les mois, des particuliers ou de leurs employeurs, durant l'année d'imposition à laquelle elles sont applicables. Les analyses des *impôts payés* n'ont pas actuellement la même importance qu'auparavant, sauf comme indication de la tendance des perceptions en général; ce sont les analyses des taxes *imposées pour l'année d'imposition* qui revêtent maintenant le plus d'importance. Selon la nouvelle méthode, les statistiques portent sur l'année durant laquelle le revenu est gagné par le contribuable, et tous les revenus gagnés dans une année particulière sont réunis pour former la statistique de l'année d'imposition pour cette année-là sans tenir compte de l'époque à laquelle les impositions sont faites par le ministère.

Sous-section 1.—Statistique des recouvrements

Recouvrements par année financière.—Les statistiques des recouvrements sont réunis par la Section de la comptabilité au moment où s'effectuent les paiements; elles ont donc le mérite d'être très à jour. Leur valeur s'est accrue au cours des dernières années par suite de l'adoption de la méthode d'"acquittement au fur et à mesure", en vertu de laquelle les impôts sont perçus en grande partie durant l'année où le revenu est gagné et, en moyenne, environ dix mois avant que le contribuable remplisse réellement une déclaration d'impôt sur le revenu. Les paiements de la plupart des contribuables sont faits toutefois par leurs employeurs et un chèque d'un seul employeur peut comprendre l'impôt de centaines d'em-

* Revisé par M. F. Sprott, statisticien en chef, Division de la taxation. De plus amples détails paraissent dans le rapport *Statistique des impôts*, publié en septembre 1947 par la Division de l'impôt, ministère du Revenu national, Ottawa.

ployés. Il est donc impossible de rattacher dès lors les recouvrements aux individus qui, en dernière analyse, payent les taxes. Aussi les statistiques de la perception comme telles ne peuvent pas être rattachées étroitement aux personnes taxées, et tous les tableaux statistiques qui tentent de décrire le contribuable par occupation ou catégorie de revenus doivent se fonder sur la déclaration remplie par le contribuable plusieurs mois après l'acquittement de son impôt. Toutefois, les statistiques des recouvrements, compte tenu du taux de l'impôt, servent à indiquer la courbe générale du revenu imposé, bien avant les données de l'imposition.

Le tableau **1** donne les recouvrements annuels établis d'après l'année financière du gouvernement.

1.—Perceptions de la Division de l'impôt du ministère du Revenu national, années terminées le 31 mars 1934-1948

NOTA.—Les chiffres de 1917-1933 paraissent aux pp. 1048-1049 de l'*Annuaire* de 1947.

Année terminée le 31 mars	Impôt sur le revenu	Taxe sur les surplus de bénéfices	Droits de succession	Perceptions globales
	$	$	$	$
1934	61,399,172	néant	–	61,399,172
1935	66,808,066	"	–	66,808,066
1936	82,709,803	"	–	82,709,803
1937	102,365,242	"	–	102,365,242
1938	120,365,532	"	–	120,365,532
1939	142,026,138	"	–	142,026,138
1940	134,448,566	"	–	134,448,566
1941	248,143,022	23,995,269	–	272,138,291
1942	510,243,017	135,168,345	6,956,574	652,367,936
1943	910,188,672[1]	454,580,677[1]	13,273,483	1,378,042,832
1944	1,151,757,035[1]	468,717,840[1]	15,019,831	1,635,494,706
1945	1,072,758,068[1]	465,805,356[1]	17,250,798	1,555,814,222
1946	937,729,273[1]	494,196,483[1]	21,447,573	1,453,373,330
1947	963,458,245	448,697,443	23,576,071	1,435,731,759
1948	1,059,848,357	227,030,494	30,828,040	1,317,706,891

[1] Comprend la portion remboursable et, par conséquent, ne concorde pas avec le tableau 8, p. 1016.

Recouvrements par année d'imposition.—Le tableau **1** fait mention des perceptions globales durant une année financière du gouvernement sans tenir compte des années particulières d'imposition auxquelles les revenus se rattachent.

Au tableau **2**, les recouvrements les plus importants sont redistribués de façon à mettre en lumière les perceptions de chaque année successive d'imposition.

Une année d'imposition est une période de temps au cours de laquelle un revenu est gagné et devient imposable aux taux prévus par la loi. Dans le cas d'un particulier, l'année d'imposition correspond presque toujours à l'année civile; pour une société, l'année d'imposition est l'année civile au cours de laquelle se termine son exercice financier. Selon la méthode actuelle, la perception d'une portion considérable des taxes se fait durant l'année au cours de laquelle le revenu est gagné, c'est-à-dire durant l'année d'imposition; le solde est presque entièrement perçu les deux années suivantes.

Pour fins de statistique, l'administration centrale garde ouvert durant une période de trois ans le compte général d'une année d'imposition. Ensuite, tout impôt perçu pour une année "close" est porté au crédit d'un "compte collectif".

Le 31 mars 1948, les comptes généraux de l'administration centrale étaient ouverts pour les années d'imposition 1948, 1947, 1946, et le compte collectif portait sur les années 1917-1945. Dans le tableau **2**, tous les recouvrements du compte collectif sont portés au crédit de la dernière année du compte collectif (actuellement 1945). Les perceptions versées au compte collectif sont relativement peu élevées et, comme chaque année d'imposition bénéficie en définitive des revenus "collectifs" d'une période de douze mois, il est improbable que cette méthode influe de quelque façon sur les tableaux comparatifs; elle offre cet avantage de clore définitivement une année d'imposition pour fins générales de statistique. Il ne faut pas en déduire que le compte d'un contribuable particulier pour une année quelconque d'imposition est fermé avant paiement intégral de l'impôt.

Le tableau 2 répartit les recouvrements d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés et de taxe sur les surplus de bénéfices d'après les années d'imposition.

2.—Perceptions d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés et de taxe sur les surplus de bénéfices, par année d'imposition, 1934-1948

NOTA.—Les chiffres de 1917-1933 paraissent à la p. 1050 de l'*Annuaire* de 1947.

Année d'imposition	Impôt sur le revenu		Taxe sur les surplus de bénéfices		Total
	Particuliers	Sociétés	Particuliers	Sociétés	
	$	$	$	$	$
1934	34,134,623	44,524,671	–	–	78,659,294
1935	35,102,446	53,276,177	–	–	88,378,623
1936	39,653,609	67,149,110	–	–	106,802,719
1937	45,730,913	88,919,516	–	–	134,650,429
1938	42,358,966	74,076,529	–	–	116,435,495
1939	54,781,130	90,498,381	–	–	145,279,511
1940	152,245,616	151,394,634	4,533,451	102,518,315	410,692,016
1941	329,333,512	224,471,245	10,148,521	252,371,160	816,324,438
1942	391,194,438	270,204,989	18,543,654	396,478,331	1,076,421,412
1943	825,781,811	278,507,805	25,375,690	458,896,881	1,588,562,187
1944	809,113,007	231,004,405	27,850,327	431,502,987	1,499,470,726
1945	710,478,191	191,072,297	30,417,265	407,618,086	1,339,585,839
1946[1]	675,305,315	265,347,162	12,119,676	383,091,601	1,335,863,754
1947[1]	523,518,356	308,689,415	1,062,243	149,426,464	982,696,478
1948[1]	70,003,930	24,324,064	–	6,237,256	100,565,250

[1] Le compte de ces années d'imposition n'étant pas encore fermé, les chiffres n'en sont pas complets; il y aura un léger changement au compte de 1946 et des suppléments considérables à ceux de 1947 et de 1948.

Sous-section 2.—Statistique de l'impôt sur le revenu des particuliers

Comme on l'a expliqué à la p. 1055, la statistique de l'impôt sur le revenu des particuliers est désormais présentée d'après l'année d'imposition ou l'année civile. La statistique des impositions des particuliers pour l'année d'imposition 1946 est résumée au tableau **4**. Ces chiffres se fondent sur les déclarations des contribuables, avant les changements que la Division d'imposition peut y apporter par la suite.

3.—Contribuables et impositions, par catégorie d'occupation et par province, année d'imposition 1946

NOTA.—Le revenu dont il est question dans le présent tableau est le "revenu imposable" obtenu après déduction des dons aux œuvres de charité, mais avant déduction des exemptions particulières au statut de célibataire ou de personne mariée ou pour personnes à charge;

Catégorie	Contribuables	Revenu global	Impôt global	Province	Contribuables	Revenu global	Impôt global
	nombre	milliers de dollars			nombre	milliers de dollars	
Catégorie d'occupation				**Province**			
Producteurs primaires	45,787	98,947	11,927	Île du P.-Édouard	5,401	10,890	1,352
Professions	20,476	108,746	29,514	Nouvelle-Écosse	90,499	175,800	21,053
Employés	2,069,092	3,864,977	437,131	Nouv.-Brunswick	58,764	114,100	13,775
Vendeurs	21,090	73,128	14,169	Québec	565,882	1,176,939	158,206
Commerçants	130,974	435,828	87,386	Ontario	1,003,607	2,075,026	291,510
Finances	63,560	224,575	66,552	Manitoba	139,921	278,887	36,182
Successions	950	1,437	546	Saskatchewan	94,666	181,564	21,456
Toutes autres	1,193	2,758	486	Alberta	130,540	262,322	33,408
				Col.-Britannique	262,511	531,543	70,175
				Yukon	1,331	3,325	594
Totaux	**2,353,122**	**4,810,396**	**647,711**	**Totaux**	**2,353,122**	**4,810,396**	**647,711**

4.—Impôt sur le revenu des particuliers, année d'imposition 1946

NOTA.—Le revenu dont il est question ici est le revenu avant la déduction admissible pour dons aux œuvres de charité ou frais médicaux.

Catégorie de revenus	Contribuables	Revenu global	Impôt global	Impôt moyen
	nombre	en milliers de dollars		$
Moins de $700	30,620	19,967	274	9
$ 700 à $ 800	91,400	68,615	2,090	23
$ 800 à $ 900	98,770	83,916	4,391	45
$ 900 à $1,000	102,090	96,878	6,219	61
Moins de $1,000	322,880	269,376	12,974	40
$1,000 à $1,100	97,280	102,031	8,003	82
$1,100 à $1,200	86,230	99,026	9,013	105
$1,200 à $1,300	131,730	164,792	10,426	79
$1,300 à $1,400	144,290	194,571	12,566	87
$1,400 à $1,500	143,190	207,572	14,037	98
$1,500 à $1,600	147,090	227,906	15,852	108
$1,600 à $1,700	138,620	228,512	16,936	122
$1,700 à $1,800	126,990	222,068	16,988	134
$1,800 à $1,900	120,830	223,282	18,544	154
$1,900 à $2,000	107,520	209,511	18,136	169
$1,000 à $2,000	1,243,770	1,879,271	140,501	113
$2,000 à $2,100	98,040	200,841	18,502	189
$2,100 à $2,200	87,070	186,982	18,348	211
$2,200 à $2,300	72,330	162,543	16,813	233
$2,300 à $2,400	61,580	144,576	15,718	255
$2,400 à $2,500	52,760	129,085	14,756	280
$2,500 à $2,600	43,170	109,983	12,838	297
$2,600 à $2,700	36,990	98,016	12,091	327
$2,700 à $2,800	32,430	89,092	11,486	354
$2,800 à $2,900	26,880	76,548	10,226	380
$2,900 à $3,000	24,480	72,189	9,938	406
$2,000 à $3,000	535,730	1,269,855	140,716	263
$3,000 à $3,500	79,660	256,481	38,063	478
$3,500 à $4,000	44,620	166,206	27,531	617
$4,000 à $4,500	27,520	116,175	21,047	765
$4,500 à $5,000	18,520	87,584	17,335	936
$3,000 à $5,000	170,320	626,446	103,976	611

4.—Impôt sur le revenu des particuliers, année d'imposition 1946—fin

Catégorie de revenus	Contribuables	Revenu global	Impôt global	Impôt moyen
	nombre	en milliers de dollars		$
$5,000 à $ 6,000	24,330	132,368	28,358	1,166
$6,000 à $ 7,000	14,490	93,325	22,233	1,534
$7,000 à $ 8,000	9,970	74,579	19,168	1,923
$8,000 à $ 9,000	5,960	50,366	13,538	2,272
$9,000 à $10,000	5,210	49,317	14,223	2,730
$5,000 à $10,000	59,960	399,955	97,520	1,626
$10,000 à $15,000	11,970	143,146	47,347	3,956
$15,000 à $20,000	4,040	69,086	27,230	6,740
$20,000 à $25,000	1,970	43,857	18,891	9,589
$10,000 à $25,000	17,980	255,089	93,468	5,198
$ 25,000 à $ 50,000	1,942	64,678	31,954	16,454
$ 50,000 à $100,000	449	29,889	16,983	37,824
$100,000 ou plus	91	14,837	9,619	106,759
$25,000 ou plus	2,482	109,404	58,556	23,592
Totaux généraux	**2,353,122**	**4,810,396**	**647,711**	**275**

Sous-section 3.—Statistique de l'impôt sur le revenu des sociétés

Les tableaux suivants donnent la statistique relative aux sociétés d'après l'année d'imposition avant la cotisation. Cette statistique se fonde sur les déclarations fraîchement reçues des contribuables et non encore vérifiées ou revisées par le ministère du Revenu national. Les chiffres provinciaux sont inévitablement favorables au Québec et à l'Ontario, parce que plusieurs compagnies actives dans tout le Canada remettent leur déclaration dans l'une ou l'autre de ces deux provinces.

5.—Statistique sommaire des sociétés déclarant un profit, année d'imposition 1946

Détail	Compagnies faisant rapport	Revenu net imposable	Impôt sur le revenu déclaré	Taxe sur les surplus de bénéfices déclarée	Portion remboursable
Compagnies imposables en vertu de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu	nombre	milliers de dollars			
Compagnies actives—					
Calcul complet—établies	19,966	1,280,607	227,068	391,048	16,881
Calcul complet—récemment constituées	2,148	26,085	4,697	5,714	24
Calcul incomplet—établies	899	78,678	13,116	24,123	924
Calcul incomplet—récemment constituées	73	646	116	148	–
Calcul incomplet—déclarations provisoires	80	1,286	232	332	3
Totaux, compagnies actives imposables	23,166	1,387,302	245,229	421,365	17,832
Compagnies inactives imposables	397	95	17	13	–
Compagnies exemptes	1,419	1	11	–	–
Totaux généraux—compagnies imposables et exemptes	**24,982**	**1,387,398**	**245,257**	**421,378**	**17,832**

6.—Répartition des compagnies actives imposables déclarant un profit, par catégorie de revenus, division industrielle et province, année d'imposition 1946

Détail	Compagnies faisant rapport	Revenu net imposable	Impôt sur le revenu déclaré	Taxe sur les surplus de bénéfices déclarée	Portion remboursable
	nombre	milliers de dollars			
Catégorie de revenus					
Moins de $1,000	3,355	1,374	247	197	-
$ 1,000 à $ 2,000	2,290	3,162	569	488	-
$ 2,000 à $ 3,000	1,645	3,865	694	655	3
$ 3,000 à $ 4,000	1,431	4,808	864	875	-
$ 4,000 à $ 5,000	1,279	5,610	1,011	1,020	-
$ 5,000 à $ 10,000	3,654	25,679	4,620	5,963	130
$ 10,000 à $ 15,000	2,028	24,685	4,449	6,182	263
$ 15,000 à $ 20,000	1,370	23,335	4,195	6,043	296
$ 20,000 à $ 25,000	865	19,082	3,418	5,115	233
$ 25,000 à $ 50,000	2,067	72,396	13,010	21,512	1,003
$ 50,000 à $ 100,000	1,359	95,909	17,195	30,286	1,389
$ 100,000 à $ 250,000	1,008	156,748	27,824	51,368	2,389
$ 250,000 à $ 500,000	397	137,965	24,721	44,988	1,985
$ 500,000 à $1,000,000	210	144,195	25,245	45,787	1,913
$1,000,000 à $5,000,000	178	331,253	58,186	99,547	3,972
$5,000,000 ou plus	30	337,236	58,981	101,339	4,256
Totaux	**23,166**	**1,387,302**	**245,229**	**421,365**	**17,832**
Division industrielle					
Agriculture, pêche et industrie forestière	427	8,561	1,540	2,388	93
Industrie minière	343	88,029	51,256	23,002	105
Industrie manufacturière	6,998	736,591	131,268	221,358	6,444
Construction	822	13,808	2,509	3,836	110
Services publics	1,141	133,198	23,859	35,239	420
Commerce de gros	3,607	122,019	21,501	39,272	1,485
Commerce de détail	4,411	149,688	27,287	63,026	8,132
Services	2,460	39,611	7,126	11,485	358
Finance	2,908	95,433	14,818	21,667	684
Non classées	49	364	65	92	1
Province					
Île du Prince-Édouard	146	3,759	695	559	83
Nouvelle-Écosse	898	25,474	4,619	7,355	347
Nouveau-Brunswick	620	21,599	3,885	6,994	383
Québec	6,026	465,890	82,436	132,685	3,297
Ontario	8,296	609,281	106,766	185,994	8,945
Manitoba	1,427	68,856	12,376	24,511	1,553
Saskatchewan	758	13,441	2,418	4,364	207
Alberta	1,329	37,927	6,749	12,386	723
Colombie-Britannique	3,666	141,075	25,285	46,517	2,264

Section 2.—Taxes sur l'essence

Les taxes provinciales sur l'essence peuvent être appelées "taxes directes" uniquement parce que l'acheteur connaît exactement le montant de la taxe qu'il paye. Ces taxes ont été réunies dans la présente section, à cause du grand nombre d'automobilistes canadiens directement atteints; les gens qui n'ont pas d'automobile se ressentent des taxes plus élevées sur l'essence à cause de leurs répercussions sur les frais de livraison et de transport par autobus.

Le gouvernement fédéral, dans le troisième budget de guerre du 29 avril 1941, a imposé une taxe de 3 cents le gallon sur l'essence. Les recettes de cette taxe sont données au tableau 6, p. 1012. La taxe a été abolie le 1er avril 1947.

Les taux provinciaux actuels de la taxe sur l'essence, par gallon, sont: Île du Prince-Édouard, 13 cents; Nouvelle-Écosse, 13 cents; Nouveau-Brunswick, 13 cents; Québec, 11 cents; Ontario, 11 cents; Manitoba, 9 cents; Saskatchewan, 10 cents; Alberta, 9 cents; Colombie-Britannique, 10 cents; Yukon, 3 cents.

Les diverses administrations fiscales permettent certains remboursements et exemptions; il en est fait mention dans la publication du Bureau, *L'Automobile au Canada**.

7.—Recettes du Dominion et des provinces provenant des taxes sur l'essence, années financières, 1940-1946[1]

NOTA.—Pour les statistiques du nombre de gallons assujétis à ces taxes, voir p. 747. Au sujet des années financières, voir nota du tableau 8, p. 1063. Les chiffres de 1923-1934 paraissent à la p. 1020 de l'*Annuaire* de 1945; ceux de 1935-1939, à la p. 1055 de l'édition de 1947.

Année et détail	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	$	$	$	$	$
1940—Recouvrées du public	300,842	2,875,400	2,104,686	11,154,540	26,608,291
1941—Recouvrées du public	284,722	3,031,449	2,052,234	12,260,427	27,641,457
1942—Recouvrées du public	292,728	2,422,692	1,689,599	9,977,871	20,996,053
Subvention fédérale	58,851	470,409	391,678	1,529,050	5,612,238
1943—Recouvrées du public	279,103	2,171,788	1,561,900	9,939,879	19,167,961
Subvention fédérale	46,885	696,490	539,173	1,863,369	7,440,330
1944—Recouvrées du public	290,731	2,839,367	1,763,299	11,022,934	18,913,406
Subvention fédérale	19,021	606,654	359,013	778,602	7,694,885
1945—Recouvrées du public	364,663	2,642,334	2,017,488	11,461,400	24,167,451
Subvention fédérale	–	264,305	83,584	–	2,440,840
1946—Recouvrées du public	465,648	3,498,181	2,832,391	12,949,099	31,260,377

Année et détail	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Gouvernement fédéral[2]
	$	$	$	$	$
1940—Recouvrées du public	2,805,074	3,348,936	3,221,775	3,759,629	–
1941—Recouvrées du public	2,736,158	3,340,357	4,212,305	4,005,947	17,459,698
1942—Recouvrées du public	2,343,942	2,901,257	3,524,625	3,283,493	24,917,486
Subvention fédérale	334,207	496,023	–	480,133	–
1943—Recouvrées du public	2,403,159	3,271,516	3,645,895	3,139,025	24,775,505
Subvention fédérale	274,990	125,763	–	624,601	–
1944—Recouvrées du public	2,401,865	3,386,328	3,808,155	3,257,146	29,509,122[3]
Subvention fédérale	276,284	10,952	–	506,480	–
1945—Recouvrées du public	2,681,556	4,390,333	4,463,196	4,330,543	29,660,132[3]
1946—Recouvrées du public	3,320,949	4,724,071	5,403,921	5,682,094	34,916,832[3]

[1] Sauf les montants que les agences déduisent à titre de commissions. [2] Y compris le Yukon. [3] Année civile.

Section 3.—Droits successoraux†

La première imposition de droits successoraux au Canada eut lieu en 1892, lorsque la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario adoptèrent des lois de cette nature. Des lois semblables ont été adoptées dans les autres provinces aux dates suivantes: Manitoba, 1893; Île du Prince-Édouard et Colombie-Britannique, 1894; Saskatchewan et Alberta, 1905.

Les droits sur les successions se sont accrus au point de former une partie importante, bien que variable, des revenus provinciaux. Le tableau 8 indique les recettes de cette source à compter de 1921.

En 1947, sept provinces délaissent le domaine des droits successoraux en conformité d'accords généraux conclus avec le Dominion en vue d'abolir la double imposition. Ces accords succèdent aux accords fiscaux du temps de guerre expirés

* Chez le Statisticien du Dominion, Ottawa; prix, 25 cents.
† Revisé sous la direction de A. K. Eaton, sous-ministre adjoint, ministère des Finances, Ottawa.

et s'en tiennent aux conditions des propositions du discours du budget prononcé le 27 juin 1946. Ces propositions sont telles que toute province peut décider de conclure ou de ne pas conclure un accord avec le Dominion et, en ce qui concerne les droits successoraux, que toute province, même si elle a conclu un accord, peut, si elle le désire, garder ses impositions. Sept provinces, l'Île du Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, acceptent des propositions et décident d'abolir leurs droits successoraux durant la période du 1er avril 1947 au 31 mars 1952. Donc, durant cette période, les droits successoraux provinciaux se limiteront aux provinces qui n'auront pas accepté les propositions du Dominion avant l'expiration de la période.

Le gouvernement fédéral, dans son budget de 1946, double ses droits sur les successions à compter du 1er janvier 1947 et établit que dans les provinces qui continuent à imposer des droits successoraux, un crédit à concurrence de la moitié de l'impôt fédéral sera accordé pour les taxes payées à ces provinces. Donc, dans les provinces qui se sont retirées de ce domaine, les taux provinciaux et fédéraux sont remplacés par une imposition fédérale qui est doublée; dans la plupart des cas, l'imposition demeure à peu près égale aux taux précédents. Par ailleurs, dans les provinces qui ne se sont pas retirées, les droits doublés du Dominion s'appliquent, mais peuvent être réduits à concurrence de la moitié par un crédit pour les versements aux provinces.

La loi fédérale sur les droits successoraux est le chapitre 14 des lois de la session de 1940-1941. Certaines modifications ont été apportées par le chapitre 25 de 1942, le chapitre 37 de 1944 et le chapitre 18 de 1945. Les taux doublés et la disposition relative au crédit ci-dessus mentionnés sont les modifications apportées par le chapitre 46 de 1946. Deux modifications importantes surviennent en 1948. L'article stipulant que les biens légués à une institution de charité sans but lucratif au Canada ne seront exempts de droits que jusqu'à concurrence de 50 p. 100 de la valeur nette globale de la succession est modifié de façon à abolir entièrement la limite. Une deuxième modification exempte de droits tous les legs d'une succession dont la valeur nette globale n'excède pas $50,000; antérieurement, l'exemption n'était applicable qu'aux successions dont la valeur nette globale n'excédait pas $5,000. Bien que les successions excédant $50,000 restent imposables en entier, les droits ne doivent en aucune circonstance réduire la valeur de la succession à moins de $50,000.

Les recettes du Dominion découlant des droits successoraux figurent au tableau 8.

Une caractéristique commune aux impositions fédérales et provinciales est la variation des taux selon le degré de parenté du bénéficiaire avec le défunt. Les quatre catégories de bénéficiaires aux termes de la loi du Dominion (voir p. 1064) ont, par exemple, des taux spéciaux différents. En Ontario, il y a trois catégories distinctes de bénéficiaires, chacune ayant un taux différent. Le Dominion comme les provinces imposent un taux initial sur la valeur totale de la succession et un taux additionnel fondé sur le legs reçu par chaque individu. Ainsi, pour le Dominion, une personne recevant un legs de $50,000, par exemple, sur une succession de $500,000 doit payer le taux d'une succession de $500,000 plus un taux supplémentaire pour $50,000 et le taux total sert alors à calculer le droit sur son legs de $50,000.

La double imposition des successions, qui résulte de la taxe imposée sur les mêmes biens par plus d'une province, se produisait souvent dans le passé, mais le retrait de sept provinces de ce domaine atténue sensiblement le problème. Dans le domaine international, ce problème est réglé au moyen de conventions fiscales. Une

telle convention entre le Canada et les États-Unis a été signée le 8 juin 1944. Une des clauses stipule que les actions de toute société constituée en vertu de lois américaines ou de tout État particulier doivent être considérées comme des biens situés aux États-Unis et que les actions de toute société constituée en vertu de lois canadiennes ou de toute province ou territoire canadiens doivent être considérées comme des biens situés au Canada.

Une entente relative aux droits de succession entre le Canada et le Royaume-Uni a également été signée le 5 juin 1946.

Dans les circonstances, il est facile de comprendre la difficulté de dresser un tableau des droits successoraux de façon à indiquer l'incidence globale des droits fédéraux et provinciaux. Le mieux est de choisir des successions typiques dans les principales catégories prévues par la loi et de présenter un tableau des droits réunis applicables à ces cas. C'est dans l'espoir qu'un aperçu général de l'incidence des droits successoraux au Canada dans les conditions actuelles servira le lecteur intéressé qu'on a dressé la série de tableaux qui suit.

8.—Recettes fédérales et provinciales provenant des droits successoraux, années financières terminées en 1921-1947

NOTA.—Les années financières des provinces se terminent aux dates suivantes: Île du Prince-Édouard, 31 décembre jusqu'à 1942 et 31 mars par la suite; Nouvelle-Écosse, 30 septembre avant 1935 et 30 novembre par la suite; Nouveau-Brunswick, 31 octobre; Québec, 30 juin jusqu'en 1940 et 31 mars par la suite; Ontario, 31 octobre avant 1935 et 31 mars par la suite; Manitoba et Saskatchewan, 30 avril; Manitoba, 31 mars après 1946; Alberta et Colombie-Britannique, 31 mars.

Année	Dominion	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
1921	–	10,569	158,972	151,326	2,100,456	4,821,811[1]	457,563	331,370[2]	177,415	342,259
1922	–	20,592	120,740	241,753	3,005,293	6,523,245[1]	168,503	314,235[2]	128,185	563,573
1923	–	9,165	222,679	152,609	2,620,337	3,858,260	290,850[4]	280,985	164,087	682,919
1924	–	6,088	135,846	163,123	2,977,850	4,175,198	455,808	489,082	189,808	772,712
1925	–	15,289	258,408	290,530	2,423,149	5,786,893	592,257[4]	287,698	459,659	708,880
1926	–	18,788	536,635	293,775	2,257,277	8,761,863	422,199	337,354	253,611	565,017
1927	–	8,587	188,385	461,386	3,653,898	9,468,950	757,489	295,192	471,859	701,737
1928	–	17,122	221,637	413,797	3,740,630	4,667,958	606,576	368,800	115,095[5]	758,136
1929	–	29,325	290,457	319,600	4,183,577	6,610,382	732,697	410,626	383,102	735,990
1930	–	25,946	311,720	198,982	5,268,089	11,229,439	1,033,564	468,893	897,302	836,637
1931	–	11,640	256,415	293,941	6,916,637	9,504,814	452,023	323,007	552,767	558,790
1932	–	35,453	515,086	190,558	3,798,795	6,136,624	346,952	199,094	258,098	410,720
1933	–	30,713	262,925	208,586	3,070,138	8,081,322	267,078	177,376	470,741	535,808
1934	–	50,452	298,337	245,542	2,697,771	6,515,071	423,416	148,944	256,850	382,650
1935	–	19,839	462,733[6]	415,040	3,401,574	3,469,467[7]	340,214	223,211	292,701	979,401
1936	–	42,811	566,856	618,985	4,697,618	11,984,720	375,045	324,328	270,901	1,067,101
1937	–	45,380	606,367	398,103	7,636,875	15,991,351	463,963	311,019	342,841	825,047
1938	–	67,782	745,997	318,947	11,837,572	20,214,183	403,878	240,809	1,326,346	1,261,091
1939	–	75,312	557,221	177,276	12,277,427	15,314,854	605,426	375,585	372,169	703,780
1940	–	44,036	550,057	526,050	12,404,322	11,500,282	875,449	352,427	374,996	1,161,975
1941	–	42,662	409,632	383,425[8]	5,014,773[9]	11,172,484	603,328	261,849	415,156	888,860
1941[9]	6,956,574[10]	42,662	409,632	383,425	12,201,557	11,676,453	737,393	345,918	673,058	760,768
1942[9]	13,273,483	56,767	688,427	221,909	12,075,952	11,636,058	538,698	405,710	458,702	818,321
1943[9]	15,019,830	46,143	662,188	599,877	6,796,154	13,320,867	341,223	480,684	686,456	1,449,789
1944[9]	17,250,798	82,120[11]	508,718	364,778	6,504,608	12,783,119	334,886	501,070	902,519	1,870,507
1945[9]	21,447,573	108,893	881,586	677,485	5,381,806	12,524,929	649,680	648,154	1,132,131	1,723,092
1946[9]	23,576,071	92,617	667,364	1,072,414	6,298,837	15,227,470[3]	767,275	667,610	855,433[3]	2,918,920
1947[9]	30,828,040	63,568	368,029	431,716	11,353,143	17,944,532	809,365[12]	509,313	652,921	1,048,501

[1] Y compris "Fonds au lieu de droits sur les successions". [2] Y compris honoraires de la "Loi des droits sur les successions". [3] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947. [4] Huit mois. [5] Trois mois. [6] Quatorze mois. [7] Cinq mois. [8] Neuf mois. [9] Les chiffres au-dessous de la ligne sont ceux des années financières terminées le plus près du 31 décembre de l'année mentionnée, en raison de changements dans les années financières des provinces; dans plusieurs cas les chiffres sont donnés pour des périodes variables. [10] Dix mois; la loi est entrée en vigueur le 14 juin 1941. [11] Quinze mois. [12] Onze mois.

Droit fédéral.—Les bénéficiaires se divisent en quatre catégories, comme suit:—

(1) Veuve ou enfant à charge ou grand-enfant à charge.
(2) Mari; père ou mère; grand-parent; enfant au-dessus de 18 ans, non infirme; gendre et bru.
(3) Ascendant en ligne directe autre que père ou mère, ou grand-parent; frère, sœur ou leur descendant; oncle ou tante ou leur descendant.
(4) Autres.

Aucun droit n'est payable sur les successions ne dépassant pas $50,000 ou sur les legs jusqu'à $1,000 à un particulier; aucun droit n'est imposé sur les dons au Dominion ou aux provinces, sur la résidence de certains fonctionnaires diplomatiques ou consulaires, sur les pensions administrées par la Commission canadienne des pensions ou celles qui sont payables par les Nations Alliées pour service militaire, sur les assurances ou annuités si la personne assurée ou celle avec laquelle le contrat fut passé était domiciliée en dehors du Canada au moment de sa mort. Des dispositions prévoient l'augmentation des exemptions et la réduction des droits dans le cas de ceux qui meurent par suite de service militaire, et les legs aux œuvres de bienfaisance sans but lucratif au Canada sont exonérés.

Les veuves sont exemptées à concurrence de $20,000, les enfants à charge jusqu'à $5,000 chacun et, dans les cas où les enfants à charge n'héritent pas, l'exemption des veuves est augmentée de $5,000 pour chaque enfant. Dans le cas des orphelins à charge, il y a une nouvelle exemption de $15,000 (outre les $5,000) divisible proportionnellement entre les orphelins d'après leur nombre et la valeur de chaque bénéfice particulier. Des droits sont payables sur l'excédent seulement, lorsque la limite est dépassée, i.e., ces exemptions sont des exemptions déductibles.

Les dons entre vifs sont exonérés si le transfert a eu lieu plus de trois ans auparavant et si le bénéficiaire de ces dons en a pris pleine possession au temps du transfert et que le donateur (le défunt) n'en a par la suite retenu aucun droit ou retiré aucun bénéfice.

Si la taxe de donation payable en vertu des dispositions de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu a été payée relativement au transfert fait pendant sa vie par la personne décédée, alors aucun droit de succession n'est payable pour ce don excepté dans la mesure où les droits de succession excèdent la taxe de donation.

Des exemples des taux et des droits imposés figurent au tableau 9.

9.—Incidence des droits successoraux de toutes les provinces (sauf Québec et Ontario) sur des successions typiques

Catégorie	Valeur nette globale	Valeur imposable	Taux	Droit
	$	$	%	$
A. Veuve seulement	60,000	40,000	10·60	4,240
	100,000	80,000	14·70	11,760
	300,000	280,000	26·70	74,760
	500,000	480,000	32·70	156,960
	1,000,000	980,000	38·70	379,260
B. Enfant unique de plus de 18 ans	60,000	60,000	11·90	7,140
	100,000	100,000	16·70	16,700
	300,000	300,000	28·70	86,100
	500,000	500,000	34·70	173,500
	1,000,000	1,000,000	40·70	407,000
C. Frère ou sœur	60,000	60,000	13·90	8,340
	100,000	100,000	18·70	18,700
	300,000	300,000	30·70	92,100
	500,000	500,000	36·70	183,500
	1,000,000	1,000,000	42·70	427,000
D. Étranger	60,000	60,000	15·90	9,540
	100,000	100,000	20·70	20,700
	300,000	300,000	32·70	98,100
	500,000	500,000	38·70	193,500
	1,000,000	1,000,000	44·70	447,000

Incidence des droits successoraux fédéraux et provinciaux réunis.—En vertu des nouveaux accords fiscaux exposés à la p. 1062, seules les provinces de Québec et d'Ontario, qui n'ont pas conclu d'accord, ont conservé leur propre impôt sur les successions. Comme on l'a dit plus haut, les sept autres provinces ont choisi de révoquer leurs droits de succession pour une période allant du 1er avril 1947 au 31 mars 1952. Aussi, les tableaux qui donnent les taux réunis des droits fédéraux et provinciaux à l'égard de chaque province, parus aux pp. 974-982 de l'*Annuaire* de 1946, sont-ils supprimés sauf dans le cas des deux provinces ci-dessus mentionnées. Il est tenu compte aux tableaux **10** et **11** du nouvel état de choses, c'est-à-dire des droits fédéraux doublés et d'un crédit d'impôt allant jusqu'à 50 p. 100 à l'égard du droit provincial. Les taux sous la rubrique "droits fédéraux" dans l'*Annuaire* de 1946 ont été doublés; sous la rubrique "droits réunis", c'est le montant le plus élevé (1) du droit fédéral (taux doublés) ou (2) du droit provincial, plus la moitié du droit fédéral qui est donné.

Ces deux tableaux indiquent les droits à percevoir à l'égard des bénéficiaires de toutes catégories lorsque la succession de la valeur donnée est laissée à un seul héritier, car il serait impossible de citer les nombreuses classes, exemptions et clauses de sauvegarde différentes que comportent la législation des neuf provinces. Dans chaque cas, la succession est censée être tout entière dans la province et le bénéficiaire domicilié dans cette province, le seul héritier. Le lecteur est renvoyé, pour plus ample information, à la législation et l'administration fiscale indiquées sous les en-têtes de chaque province.

Québec.—Les droits successoraux sont régis actuellement par le chapitre 18 du statut de 1943. Comme on l'a fait remarquer à la p. 1063, le texte et le tableau suivants ne peuvent qu'indiquer de façon générale les droits applicables aux catégories comparables de bénéficiaires des autres provinces. Pour plus amples détails, consulter la loi citée ou le Percepteur des droits sur les successions, Bureau du revenu provincial, Québec.

Les bénéficiaires sont divisés par la loi en trois catégories:—

(1) Ascendants et descendants en ligne directe; époux, beau-père ou belle-mère; gendre et bru; beau-père ou belle-mère et beau-fils ou belle-fille. Le degré de parenté en ligne directe ascendante ou descendante n'est pas limité.

(2) Les collatéraux; frère ou sœur, ou descendant d'un frère ou d'une sœur de la personne décédée, ou frère ou sœur ou fils ou fille d'un frère ou d'une sœur, du père ou de la mère de la personne décédée.

(3) Autres.

Aucun droit n'est imposé lorsque la valeur totale des biens transmis aux personnes de la catégorie (1) n'excède pas $10,000. A cette somme s'ajoutent $1,000 par enfant survivant à la personne décédée ou ayant laissé des descendants survivants. Aucun droit n'est imposé sur un legs de moins de $1,000 aux bénéficiaires de la catégorie (3) ayant été à l'emploi de la personne décédée pendant cinq ans ou plus. Sont également exonérés les legs pour fins religieuses, charitables ou éducationnelles, dans la province de Québec; les mêmes privilèges s'appliquent aux legs destinés à des fins semblables en dehors de la province, s'il est établi que la province ou l'État où ces biens seront employés accorde des exemptions réciproques par ses lois sur les successions.

10.—Incidence des droits successoraux du Dominion et du Québec sur des successions typiques

Catégorie	Valeur nette globale	Droit fédéral[1]			Droit provincial			Droits réunis[1]
		Valeur imposable	Taux	Droit	Valeur imposable	Taux	Droit	
	$	$	%	$	$	%	$	$
A. Veuve seulement.	20,000	–	–	–	20,000	2·80	560	560
	25,000	–	–	–	25,000	3·00	750	750
	50,000	–	–	–	50,000	4·00	2,000	2,000
	60,000	40,000	10·60	4,240	60,000	5·60	3,360	7,140
	100,000	80,000	14·70	11,760	100,000	8·00	8,000	13,880
	300,000	280,000	26·70	74,760	300,000	12·00	36,000	74,760
	500,000	480,000	32·70	156,960	500,000	15·50	77,500	156,960
	1,000,000	980,000	38·70	379,260	1,000,000	23·00	230,000	419,630
B. Enfant unique de plus de 18 ans.	20,000	–	–	–	20,000	2·80	560	560
	25,000	–	–	–	25,000	3·00	750	750
	50,000	–	–	–	50,000	4·00	2,000	2,000
	60,000	60,000	11·90	7,140	60,000	5·60	3,360	7,140
	100,000	100,000	16·70	16,700	100,000	8·00	8,000	16,700
	300,000	300,000	28·70	86,100	300,000	12·00	36,000	86,100
	500,000	500,000	34·70	173,500	500,000	15·50	77,500	173,500
	1,000,000	1,000,000	40·70	407,000	1,000,000	23·00	230,000	433,500
C. Frère ou sœur.. ..	20,000	–	–	–	20,000	7·80	1,560	1,560
	25,000	–	–	–	25,000	8·50	2,125	2,125
	50,000	–	–	–	50,000	12·00	6,000	6,000
	60,000	60,000	13·90	8,340	60,000	13·40	8,040	12,210
	100,000	100,000	18·70	18,700	100,000	16·00	16,000	25,350
	300,000	300,000	30·70	92,100	300,000	19·00	57,000	103,050
	500,000	500,000	36·70	183,500	500,000	21·67	108,350	200,100
	1,000,000	1,000,000	42·70	427,000	1,000,000	28·33	283,300	496,800
D. Étranger.....	20,000	–	–	–	20,000	14·00	2,800	2,800
	25,000	–	–	–	25,000	14·50	3,625	3,625
	50,000	–	–	–	50,000	17·00	8,500	8,500
	60,000	60,000	15·90	9,540	60,000	18·00	10,800	15,570
	100,000	100,000	20·70	20,700	100,000	22·00	22,000	32,350
	300,000	300,000	32·70	98,100	300,000	25·75	77,250	126,300
	500,000	500,000	38·70	193,500	500,000	28·25	142,250	239,000
	1,000,000	1,000,000	44·70	447,000	1,000,000	34·50	345,000	568,500

[1] Les taux du droit fédéral sont les taux effectivement appliqués, mais un crédit à concurrence de la moitié du montant peut être accordé au contribuable à l'égard du droit provincial, voir p. 1062.

11.—Incidence des droits successoraux du Dominion et de l'Ontario sur des successions typiques

Catégorie	Valeur nette globale	Droit fédéral[1]			Droit provincial			Droits réunis[1]
		Valeur imposable	Taux	Droit	Valeur imposable	Taux	Droit	
	$	$	%	$	$	%	$	$
A. Veuve seulement.	20,000	–	–	–	néant	–	–	–
	25,000	–	–	–	"	–	–	–
	50,000	–	–	–	50,000	2·50	1,438[2]	1,438
	60,000	40,000	10·60	4,240	60,000	4·60	3,174[2]	5,294
	100,000	80,000	14·70	11,760	100,000	7·50	8,625[2]	14,505
	300,000	280,000	26·70	74,760	300,000	10·00	34,500[2]	74,760
	500,000	480,000	32·70	156,960	500,000	12·50	71,875[2]	156,960
	1,000,000	980,000	38·70	379,260	1,000,000	18·00	207,000[2]	396,630
B. Enfant unique de plus de 18 ans.	20,000	–	–	–	néant	–	–	–
	25,000	–	–	–	"	–	–	–
	50,000	–	–	–	50,000	2·50	11,438[2]	1,438
	60,000	60,000	11·90	7,140	60,000	4·60	3,174[2]	7,140
	100,000	100,000	16·70	16,700	100,000	7·50	8,625[2]	16,975
	300,000	300,000	28·70	86,100	300,000	10·00	34,500[2]	86,100
	500,000	500,000	34·70	173,500	500,000	12·50	71,875[2]	173,500
	1,000,000	1,000,000	40·70	407,000	1,000,000	18·00	207,000[2]	410,500
C. Frère ou sœur.....	20,000	–	–	–	20,000	8·60	2,064[4]	2,064
	25,000	–	–	–	25,000	9·15	2,744[4]	2,744
	50,000	–	–	–	50,000	11·90	7,140[4]	7,140
	60,000	60,000	13·90	8,340	60,000	13·00	9,360[4]	13,530
	100,000	100,000	18·70	18,700	100,000	15·20	18,240[4]	27,590
	300,000	300,000	30·70	92,100	300,000	18·00	64,800[4]	110,850
	500,000	500,000	36·70	183,500	500,000	20·50	123,000[4]	214,750
	1,000,000	1,000,000	42·70	427,000	1,000,000	26·00	312,000[4]	525,500
D. Étranger.....	20,000	–	–	–	20,000	13·10	3,275[5]	3,275
	25,000	–	–	–	25,000	13·40	4,187[5]	4,187
	50,000	–	–	–	50,000	15·00	9,375[5]	9,375
	60,000	60,000	15·90	9,540	60,000	15·50	11,625[5]	16,395
	100,000	100,000	20·70	20,700	100,000	17·50	21,875[5]	32,225
	300,000	300,000	32·70	98,100	300,000	22·50	84,375[5]	133,425
	500,000	500,000	38·70	193,500	500,000	27·50	171,875[5]	268,625
	1,000,000	1,000,000	44·70	447,000	1,000,000	35·00	437,500[5]	661,000

[1] Les taux du droit fédéral sont les taux effectivement appliqués, mais un crédit à concurrence de la moitié du montant peut être accordé au contribuable à l'égard des droits provinciaux. [2] Plus une surtaxe de 15 p. 100. [3] Plus une surtaxe sur les droits provinciaux. [4] Plus une surtaxe de 20 p. 100. [5] Plus une surtaxe de 25 p. 100.

Ontario.—Les droits successoraux sont actuellement régis par le chapitre 1 de 1939 (seconde session), tel qu'il a été modifié, et les détails complets peuvent être obtenus au Bureau des droits sur les successions, département du Trésor, Hôtel du Parlement, Toronto.

Les bénéficiaires sont divisés en trois catégories:—

(1) Veuve; enfant; époux; père ou mère; grand-parent; petit-enfant; gendre ou bru.

(2) Frère; sœur; neveu; nièce; oncle; tante; cousin ou cousine; enfant du neveu ou de la nièce.

(3) Autres.

Aucun droit n'est exigible sur les successions d'une valeur globale de moins de $5,000, ni sur les successions de $25,000 ou moins laissées aux personnes de la catégorie (1), ni sur celles de $10,000 ou moins laissées aux personnes de la catégorie (2). Lorsque la valeur globale de la succession n'excède pas $25,000, les parts de la succession laissées aux bénéficiaires de la catégorie (1) sont exemptes de droits. La même règle s'applique aux parts des bénéficiaires de la catégorie (2) lorsque la valeur globale n'excède pas $10,000. La succession d'une valeur globale de moins de $5,000 est exempte de droits, quelle que soit la catégorie à laquelle appartienne l'héritier.

Si la personne de la catégorie (3) a été à l'emploi du défunt durant les cinq années qui ont précédé immédiatement le décès, aucun droit n'est exigible sur les biens transmis à cette personne par le défunt lorsque l'héritage n'excède pas $1,000. Toutefois, ces biens exempts de droits n'en servent pas moins à fixer les taux applicables à la portion imposable de la succession.

Les dons pour fins religieuses, charitables ou éducationnelles faits à tout organisme religieux, de bienfaisance ou éducationnel qui limite son activité à Ontario, sont exempts de droits et sont complètement laissés de côté dans le calcul des droits imposés aux portions non exemptées de la succession. La même règle s'applique à l'égard de l'Institut national canadien des aveugles, de la Société de la Croix-rouge et autres sociétés patriotiques reconnues.

CHAPITRE XXIV.—RÉGIME MONÉTAIRE ET RÉGIME BANCAIRE; FINANCES COMMERCIALES DIVERSES

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Régime monétaire et régime bancaire	1069
Section 1. Esquisse historique	1069
Section 2. La Banque du Canada	1070
Sous-section 1. Loi sur la Banque du Canada et ses modifications	1070
Sous-section 2. La Banque du Canada et le système financier canadien	1071
Sous-section 3. Opérations de la Banque du Canada	1071
Sous-section 4. La Banque d'expansion industrielle	1072
Section 3. Régime monétaire	1074
Sous-section 1. Billets et pièces de monnaie	1074
Sous-section 2. Disponibilités monétaires	1077
Section 4. Réserves monétaires	1079
Sous-section 1. Réserves de la Banque du Canada	1079
Sous-section 2. Réserves monétaires des banques à charte au Canada	1079
Section 5. Commerce bancaire	1080
Sous-section 1. Historique	1080
Sous-section 2. Statistiques réunies des banques à charte	1080
Sous-section 3. Statistiques particulières des banques à charte	1087
Section 6. Caisses d'épargne de l'État et autres	1092
Section 7. Change étranger	1098
Sous-section 1. Taux du change	1098
Sous-section 2. La Commission de contrôle du change étranger	1098
Partie II.—Finances commerciales diverses	1101
Section 1. Compagnies de prêt et de fiducie	1101
Section 2. Compagnies de petits prêts autorisées et prêteurs d'argent autorisés	1105
Section 3. Ventes d'obligations canadiennes	1106

Le présent chapitre réunit les statistiques des institutions et opérations financières, sauf l'assurance qui est étudiée séparément au chapitre XXV. Les bénéfices d'exploitation des sociétés et le revenu net des actionnaires, autrefois inclus dans le présent chapitre, sont donnés au chapitre XXVI.

PARTIE I.—RÉGIME MONÉTAIRE ET RÉGIME BANCAIRE

Section 1.—Esquisse historique

Aux pages 934-940 de l'*Annuaire* de 1938 paraît une esquisse historique du régime monétaire et du régime bancaire au Canada. Certains traits du régime bancaire central y sont soulignés qui ont fini par déterminer l'établissement de la Banque du Canada. Ces traits sont les suivants, par ordre chronologique:

1.—*Émission centrale de billets*, établie définitivement lors de l'émission des billets du Dominion, en vertu de la loi de 1868.

2.—*L'Association des banquiers canadiens*, établie en 1900 et chargée d'assurer une plus étroite collaboration entre les banques en ce qui concerne l'émission des billets, la surveillance du crédit et divers autres aspects de l'activité bancaire.

3.—*Les réserves centrales d'or*, établies en vertu de la loi des banques de 1913.

4.—*Facilités de réescompte*, d'abord établies comme mesures de guerre en vertu de la loi financière de 1914 et incorporées ensuite définitivement au système bancaire par la loi financière de 1923, qui autorise le ministre des Finances à livrer des billets du Dominion aux banques contre le dépôt de garanties autorisées. Cette loi fournit aux banques le moyen d'augmenter à volonté leurs réserves en espèces ayant cours légal.

Section 2.—La Banque du Canada

Sous-section 1.—Loi sur la Banque du Canada et ses modifications

La Banque du Canada a été constituée en 1934. Elle a commencé ses opérations le 11 mars 1935. Un exposé de son organisation financière et de sa transformation en organisme d'État, d'institution privée qu'elle était, a paru à la p. 814 de l'*Annuaire* de 1941.

La Banque est autorisée à verser des dividendes cumulatifs de 4½ p. 100 par an à même ses profits après mise en réserve de toute somme que le Conseil juge appropriée pour créances mauvaises et douteuses, dépréciation de l'actif, fonds de pension et tout autre poste du même genre auxquels avisent les banques. Le reste des profits est versé au fonds consolidé du Canada et au fonds de réserve de la Banque en proportions déterminées, jusqu'à ce que le fonds de réserve atteigne le montant du capital versé. Ensuite tout le surplus sera versé au fonds consolidé du Canada.

La Banque peut acheter et vendre des obligations du Dominion et des provinces sans restriction si leur échéance ne dépasse pas deux ans, et en montants limités si leur échéance est plus longue; les obligations à brève échéance du Dominion ou des provinces peuvent être réescomptées. La Banque peut aussi acheter et vendre des obligations à brève échéance des dominions britanniques, des États-Unis ou de la France sans restriction si elles échoient dans moins de six mois, et en montants limités si l'échéance dépasse six mois. La Banque peut acheter et vendre certaines catégories d'effets commerciaux à échéance limitée et, si ces effets portent l'endossement d'une banque à charte, elle peut les réescompter. La Banque peut faire aux banques à charte, aux banques d'épargne du Québec, aux gouvernements fédéral et provinciaux, contre certains titres remis en nantissement, des avances remboursables dans six mois, et elle peut avancer, pour une durée déterminée, au gouvernement fédéral ou à toute province des sommes ne dépassant pas une proportion déterminée des revenus du gouvernement en question. La Banque peut accepter des gouvernements fédéral ou provinciaux, ou de toute banque à charte ou de toute banque constituée en vertu de la loi des banques d'épargne de Québec, des dépôts qui ne doivent pas porter intérêt. La Banque peut acheter et vendre de la monnaie d'or, d'argent, de nickel et de bronze, ainsi que des matières d'or et d'argent, et du change étranger.

Les dispositions relatives à l'émission des billets de la Banque du Canada sont exposées à la p. 1074.

La loi de la Banque du Canada (ch. 43, statut de 1934 et modifications) stipule que la Banque doit maintenir une réserve d'or égale à 25 p. 100 au moins de son passif en billets et en dépôts au Canada; d'après l'ordonnance du fonds de change, 1940, qui autorise le transfert des réserves d'or de la Banque à la Commission de contrôle du change étranger, la réserve minimum requise d'or a été temporairement suspendue; cette suspension a été continuée en vertu de la loi sur le contrôle des changes, 1946. La réserve peut comprendre, outre l'or, des matières d'argent; des soldes en livres sterling à la Banque d'Angleterre, en billets américains à la Federal Reserve Bank of New York et en or aux banques centrales des pays où existe l'étalon or ou à la Banque internationale de liquidation; des bons du Trésor du Royaume-Uni ou des États-Unis d'Amérique à échange ne dépassant pas 3 mois et des effets de commerce échéant au plus tard dans 90 jours, et payables à Londres, à New-York ou dans un pays à étalon or, déduction faite de toutes valeurs passives de la Banque payables en monnaie du Royaume-Uni, des États-Unis d'Amérique ou d'un pays

à étalon or. Conformément aux termes de l'ordonnance sur l'acquisition du change étranger, 1940, la Banque du Canada a vendu du change étranger au montant de $27,734,444 en monnaie canadienne à la Commission de contrôle du change étranger.

Les banques à charte doivent maintenir une réserve d'au moins 5 p. 100 de leur passif-dépôts, payable en dollars canadiens, sous forme de dépôts à la Banque du Canada et de billets de cette dernière.

La Banque remplit gratuitement les fonctions d'agent financier du Dominion et peut, moyennant convention, être le banquier ou agent financier de toute province. La Banque, qui ne peut accepter de dépôts des particuliers, ne peut concurrencer les banques à charte dans le domaine bancaire commercial.

Elle a son siège social à Ottawa et maintient une agence dans chaque province, à Charlottetown, Halifax, Saint-Jean, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver.

Le gouverneur de la Banque en est l'administrateur en chef et président du conseil d'administration; il est secondé par un sous-gouverneur et un sous-gouverneur adjoint. Les premiers administrateurs ont été nommés par le gouvernement. Les nominations futures seront faites par le conseil d'administration de la Banque, subordonnément à l'approbation du gouverneur en conseil.

Lors de la première réunion des actionnaires, le 23 janvier 1935, sept administrateurs ont été élus par les actionnaires pour les durées suivantes: un administrateur jusqu'à la troisième réunion générale annuelle (1938); deux jusqu'à la quatrième (1939); deux jusqu'à la cinquième (1940) et deux jusqu'à la sixième (1941). Les anciens administrateurs sont demeurés en fonction quand le gouvernement a pris en charge l'administration de la Banque. Les administrateurs sont maintenant nommés par le ministre des Finances avec l'approbation du gouverneur en conseil pour trois ans. Il y a en 1948 onze administrateurs. Dans la conduite des affaires de la Banque, chaque administrateur a une voix.

Il existe en outre un comité de direction du conseil d'administration, formé du gouverneur, du sous-gouverneur et d'un membre du conseil. Ce comité, qui siège une fois par semaine, possède les mêmes pouvoirs que le conseil, mais chacune de ses décisions est soumise au conseil d'administration à sa réunion suivante. Le conseil doit se réunir au moins quatre fois l'an. Le sous-ministre des Finances est d'office membre du conseil d'administration et du comité de direction, mais ne peut voter.

Seul le gouverneur, ou en son absence le sous-gouverneur, a le droit de veto sur les décisions du conseil d'administration ou du comité de direction. Ce veto est ensuite sujet à confirmation ou désaveu par le gouverneur en conseil.

Sous-section 2.—La Banque du Canada et le système financier canadien

Un article, paru sous ce titre dans l'*Annuaire* de 1937, aux pages 914-919, traite de sujets tels que les fonctions de la banque, son contrôle et sa régularisation du crédit et du numéraire, le mécanisme par lequel ce contrôle est exercé, l'expansion et la contraction du crédit, la mitigation des fluctuations économiques générales, le contrôle des opérations de la Bourse, les fonctions consultatives de la Banque et ses devoirs comme banquier de l'État. Un article sur les fonctions d'une banque centrale en temps de guerre a paru aux pp. 816-818 de l'*Annuaire* de 1942.

Sous-section 3.—Opérations de la Banque du Canada

L'expansion de l'actif et du passif de la Banque du Canada a déterminé une augmentation des billets de la Banque en circulation active (l'émission des billets

des banques à charte est limitée et graduellement remboursée) et a gonflé les réserves en espèces des banques à charte. Les principaux changements dans l'actif de la Banque du Canada depuis le mois d'avril 1938 ont été *a*)l'augmentation du portefeuille, partiellement pour remplacer les réserves d'or et de change étranger transférées à la Commission de contrôle du change étranger d'après les termes de l'ordonnance sur le fonds du change et de l'ordonnance sur l'acquisition de la devise étrangère, datées du 30 avril 1940, et *b*) les fluctuations des réserves de change sterling au moyen desquelles la Banque a temporairement comblé les besoins de la Commission de contrôle du change étranger en dollars canadiens.

1.—Passif et actif de la Banque du Canada, 13 mars 1935 et 31 décembre 1945-1947

(Tirés des relevés annuels de la Banque du Canada)

Détail	13 mars 1935	31 déc. 1945	31 déc. 1946	31 déc. 1947
	$	$	$	$
Passif				
Capital versé	4,991,640	5,000,000	5,000,000	5,000,000
Fonds de réserve	néant	10,050,367	10,050,367	10,050,367
Billets en circulation	97,805,665	1,129,099,247	1,186,201,681	1,211,350,386
Dépôts—				
Gouvernement fédéral	*4,212,200*	*175,838,826*	*81,488,167*	*87,607,699*
Banques à charte	*151,927,628*	*521,209,383*	*565,469,559*	*536,161,793*
Autres	*277,922*	*29,770,378*	*93,800,975*	*67,523,489*
Totaux, dépôts	156,417,750	726,818,587	740,738,701	691,292,981
Passif exigible en sterling et monnaie d'or des États-Unis et autres pays étrangers	néant	156,829,962	960,131	1,978,667
Dividendes déclarés	"	112,500	112,500	112,500
Autre passif	99,702	3,975,966	5,552,901	5,435,578
Totaux, passif	**259,314,757**	**2,031,886,629**	**1,948,616,281**	**1,925,220,479**
Actif				
Réserves (au cours du marché)—				
Pièces et matières d'or	106,584,356	[1]	[1]	[1]
Matières d'argent	986,363	néant	néant	néant
Sterling et dollars des États-Unis	*394,875*	*156,829,962*	*960,131*	1,958,591
Autres monnaies	néant	néant	néant	226,483
Totaux, réserves	107,965,594	156,829,962[1]	960,131[1]	2,185,074[1]
Monnaie divisionnaire	297,335	339,157	345,465	131,437
Placements (cours n'excédant pas celui du marché)—				
Valeurs mobilières à court terme des gouvernements fédéral et provinciaux	*34,846,294*	*1,157,312,459*	*1,197,436,208*	*1,022,024,822*
Autres valeurs mobilières des gouvernements fédéral et provinciaux	*115,018,637*	*688,270,178*	*708,164,801*	*857,529,340*
Totaux, placements	149,859,931	1,845,582,637	1,905,601,009	1,879,554,162
Capital autorisé, Banque d'expansion industrielle	–	10,000,000	15,000,000	25,000,000
Immeubles de la Banque	néant	1,884,018	2,438,215	2,341,722
Tout autre actif	1,191,897	17,250,855	24,271,461	16,008,084
Totaux, actif	**259,314,757**	**2,031,886,629**	**1,948,616,281**	**1,925,220,479**

[1] L'ordonnance sur le fonds du change, 1940, autorise le transfert des réserves-or de la Banque à la Commission de contrôle du change étranger et suspend provisoirement les dispositions relatives au maintien d'une réserve-or.

Sous-section 4.—La Banque d'expansion industrielle

La Banque d'expansion industrielle, filiale de la Banque du Canada, a été constituée en 1944 par une loi fédérale et a commencé ses opérations le 1er novembre de la même année. Ses fonctions sont définies dans le préambule de la loi:

"Pour favoriser la prospérité économique du Canada en augmentant l'efficacité de l'action monétaire par l'assurance d'une disponibilité de crédit pour les entreprises indus-

trielles dont la réussite peut être raisonnablement prévue si l'on maintient un haut niveau de revenus et d'emploi nationaux, en complétant l'activité d'autres prêteurs, et en accordant à l'industrie une aide en capitaux particulièrement adaptée aux problèmes de financement des petites entreprises".

Le président de la Banque d'expansion industrielle est le gouverneur de la Banque du Canada et ses administrateurs sont les administrateurs et le sous-gouverneur adjoint de la Banque du Canada. Le capital autorisé de la Banque, soit de 25 millions de dollars qui sont maintenant entièrement versés, est souscrit par la Banque du Canada. La Banque d'expansion industrielle peut aussi réunir des fonds par l'émission d'obligations et débentures, pourvu que son passif direct total et son passif éventuel total, sous forme de garanties et de contrats de souscription éventuelle à forfait, n'excèdent pas trois fois le montant global du capital versé et du fonds de réserve.

Les pouvoirs de la Banque en matière de prêts s'étendent aux entreprises industrielles du Canada seulement, au sujet desquelles elle est autorisée à:—

(1) Prêter de l'argent ou garantir des prêts.
(2) Passer des contrats de souscription éventuelle à forfait, pour toute émission d'actions, obligations ou débentures.
(3) Acquérir des actions, obligations ou débentures de la corporation ou de toute personne avec laquelle la Banque a passé un contrat de souscription éventuelle à forfait.

La Banque est libre d'accepter toute forme de garantie subsidiaire en échange de ses prêts, y compris des effets immobiliers.

La Banque d'expansion industrielle a pour but de suppléer aux initiatives des autres agences de prêt plutôt que de les concurrencer et la loi constituante ne l'autorise à consentir un crédit que si, de l'avis du Conseil, ce crédit n'était pas autrement disponible à des termes et conditions raisonnables. Il est spécifiquement interdit à la Banque de faire commerce de dépôts.

Les prêts autorisés et en cours de la Banque d'expansion industrielle, au 31 mars 1948, sont classés par province, montant du prêt et industrie au tableau **2.** Le bilan mensuel de la Banque le 30 juin 1948 montre des prêts et des placements en cours à cette date au montant de $15,985,285.

2.—Prêts et placements autorisés et en cours de la Banque d'expansion industrielle, par province, montant et industrie, 31 mars 1948

Province	Autorisés	En cours
	$	$
Île du Prince-Édouard	38,500	20,100
Nouvelle-Écosse	267,216	201,216
Nouveau-Brunswick	813,679	537,599
Québec	8,191,452	5,419,712
Ontario	8,775,638	7,164,876
Manitoba	1,040,162	974,514
Saskatchewan	190,175	172,533
Alberta	1,797 690	1,077,690
Colombie-Britannique[1]	2,034,953	1,365,281
Canada	**23,149,465**	**16,933,521**

Montant du prêt	Nombre	Autorisés
		$
$ 5,000 et moins	46	145,003
$ 5,001 à $ 25,000	162	2,196,391
$ 25,001 à $ 50,000	56	2,144,110
$ 50,001 à $100,000	54	3,942,303
$100,001 à $200,000	40	5,683,174
$200,001 et plus	14	9,038,484
Totaux	**372**	**23,149,465**

Industrie	Autorisés	En cours
	$	$
Produits métalliques divers	1,914,524	1,555,624
Aliments et boissons	3,126,960	2,358,816
Machinerie agricole et industrielle	1,597,429	1,203,471
Meubles et articles de bois	1,768,781	1,584,885
Produits textiles finis	1,081,969	1,040,287
Réfrigération	1,430,659	1,137,634
Fournitures pour constructeurs	840,487	799,387
Outillage automoteur	714,950	496,663
Produits chimiques	3,112,449	886,291
Produits de la pulpe et du papier	3,440,075	2,744,075
Textiles primaires	846,677	645,286
Produits primaires du bois	807,985	772,227
Produits de la céramique, en verre et en plastique	212,050	186,744
Autres	2,254,470	1,522,131
Totaux	**23,149,465**	**16,933,521**

[1] Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Section 3.—Régime monétaire

Sous-section 1.—Billets et pièces de monnaie

Circulation des billets.—L'évolution du billet de banque à charte jusqu'à ce qu'il devienne le principal moyen d'échange au Canada, avant 1935, est décrite aux pp. 934-940 de l'*Annuaire* de 1938. Les principaux aspects de cette évolution, qui sont devenus des traits permanents du régime, sont soulignés aux pp. 823-824 de l'édition de 1941.

La Banque du Canada, au début de ses opérations, a pris à son compte les billets du Dominion en cours. Ceux-ci ont été remplacés dans la circulation publique et partiellement remplacés dans les réserves en espèces par des billets de la Banque ayant cours légal en coupures de $1, $2, $5, $10, $20, $50 et $100. Les dépôts des banques à charte à la Banque du Canada ont achevé le remplacement des anciens billets du Dominion en coupures de $1,000 à $50,000 utilisés antérieurement comme réserves en espèces.

La loi des banques de 1934 a forcé les banques à charte a réduire l'émission de leurs propres billets graduellement pendant les dix années suivantes jusqu'à un montant n'excédant pas 25 p. 100 de leur capital versé au 11 mars 1935. Les billets de la Banque du Canada ont ainsi remplacé les billets des banques à charte, à mesure que l'émission de ces dernières a été réduite. D'autres restrictions apportées par la revision de la loi des banques en 1944 abroge le droit des banques à charte d'émettre ou de réémettre des billets après le 1er janvier 1945, et, à compter du 1er janvier 1950, la responsabilité des banques à charte concernant leurs billets encore en cours passera à la Banque du Canada en retour du versement à la Banque du Canada d'une somme égale.

Par suite des changements indiqués ci-dessus, les données courantes sur la circulation des billets de banque ne peuvent être comparées avec celles des années antérieures bien que puissent se comparer les statistiques du total des billets entre les mains du public en général. La circulation publique comprend les billets des banques à charte de même que ceux du Dominion ou de la Banque du Canada, à l'exclusion de ceux que les banques détiennent comme réserves.

La circulation des billets en coupures de moins de $5 ne change guère depuis 1935. Quant aux coupures de $5 à $1,000, où les billets de la Banque du Canada ont partiellement remplacé les billets des banques à charte et ceux du Dominion, elles augmentent beaucoup, comme le démontrent les tableaux suivants.

3.—Coupures des billets de la Banque du Canada, du Dominion et autres billets en circulation, certaines années de 1926 à 1947

NOTA.—Moyennes annuelles des chiffres de la fin du mois. Les totaux des billets en cours ne sont pas toujours les multiples des coupures des billets à cause des ajustements qui sont faits d'après les échelles établies lorsque les billets mutilés sont remis pour être détruits.

Coupures	1926	1929	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$	$
$1	17,732,100	20,032,308	38,740,526	40,577,111	41,241,696	42,333,444
$2	12,925,212	14,609,088	29,159,772	31,024,976	31,889,923	32,627,026
$4	33,397	32,138	28,842	28,838	28,831	28,829
$5	626,179	730,101	98,942,174	102,603,827	102,390,902	101,204,684
$10	néant	néant	381,050,750	403,777,675	391,899,105	391,716,339
$20	"	"	222,345,129	266,684,012	280,872,417	284,105,734
$25	"	"	47,215	43,977	47,073	46,683
$50	650	650	54,382,062	75,590,344	89,303,404	95,227,990
$100	néant	néant	99,845,808	137,953,983	168,910,387	196,214,333
$500	1,875,917	1,811,875	480,792	457,917	402,875	345,000
$1,000	3,799,250	4,168,917	17,398,500	19,024,083	17,779,166	17,145,750
Totaux	36,992,705	41,385,077	942,421,570	1,077,766,743	1,125,765,779	1,160,635,812

3.—Coupures des billets de la Banque du Canada, du Dominion et autres billets en circulation, certaines années de 1926 à 1947—fin

Coupures	1926	1929	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$	$
Spéciaux—						
$1,000	671,333	407,667	1,000	1,000	1,000	1,000
$5,000	16,307,500	7,209,583	10,000	10,000	10,000	10,000
$50,000	134,675,000	153,970,834	néant	néant	néant	néant
Provinciaux	27,624	27,621	27,573	27,574	27,574	27,573
Fractionnaires	1,330,663	1,380,710	1,093,666	1,093,051	1,092,522	1,091,963
Billets abolis	–	–	89,695[1]	89,660	89,406	88,923
Totaux généraux	**190,004,825**	**204,381,492**	**943,576,233**[1]	**1,078,988,028**	**1,125,986,281**	**1,161,855,271**

[1] Moyenne trimestrielle; non indiquée avant octobre 1944. Le total général représente toutefois la moyenne des douze mois.

4.—Circulation moyenne annuelle des billets entre les mains du public, 1938-1947

Nota.—Les chiffres des billets en circulation entre les mains du public de 1900 à 1935 paraissent à la p. 931 de l'*Annuaire* de 1936. Les chiffres de 1926-1936, comparables aux chiffres donnés ci-dessous, paraissent à la p. 991 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Moyenne des chiffres en fin de mois			Moyenne des chiffres quotidiens du total	
	Billets des banques à charte[1]	Billets du Dominion ou de la Banque du Canada[2]	Total	Montant[3]	Par tête[4]
	$	$	$	$	$
1938	93,978,355	109,748,030	203,726,385	205,000,000	18·38
1939	88,820,636	129,261,655	218,082,291	216,000,000	19·17
1940	87,194,399	206,916,964	294,111,363	287,000,000	25·22
1941	78,761,049	320,037,329	398,798,378	386,000,000	33·54
1942	69,502,871	472,011,416	541,514,287	523,000,000	44·88
1943	49,082,172	660,998,231	710,080,403	688,000,000	58·25
1944	37,056,187[5]	821,330,660	858,386,847	835,000,000	69·73
1945	28,636,174[5]	940,911,000	969,547,174	951,000,000	78·47
1946	23,172,717[5]	981,727,494	1,004,900,211	992,000,000	80·60
1947	19,675,994[5]	1,161,854,113	1,181,530,107	1,013,000,000	80·51

[1] Circulation brute des billets des banques à charte moins les billets détenus par les autres banques à charte. [2] Émission totale, moins les billets détenus par les banques à charte et les billets déposés dans les réserves centrales d'or jusqu'en mars 1935. [3] Chiffres au million près, fournis par la Banque du Canada. [4] D'après la population estimative indiquée à la page 148. [5] Circulation brute de billets seulement; billets des autres banques à charte inconnus.

Monnaie*.—L'étalon monétaire du Canada est l'or au titre de 900 millièmes (23·22 grains d'or pur valent un dollar). En vertu de la loi du cours monétaire uniforme de 1871, la monnaie d'or a été autorisée, mais les émissions n'en furent toujours que très limitées. Il n'y a pas eu frappe de pièces d'or depuis 1919†. Le souverain et le demi-souverain anglais, de même que l'aigle, le demi-aigle et le double-

* Revisé par la Monnaie royale canadienne, Ottawa.

† La loi du cours monétaire de 1910 pourvoyait à l'émission de pièces d'argent de 1 dollar et de 5 cents. La pièce en argent de 5 cents a été frappée librement jusqu'en 1921. Elle a encore cours légal limité, mais elle a été remplacée dans la frappe des monnaies par la pièce de 5 cents en nickel. En 1942 une nouvelle pièce de 5 cents en "tombac", alliage de cuivre-zinc, a été émise afin de conserver le nickel pour des fins de guerre et cette pièce de monnaie a été remplacée en 1944 par une pièce de 5 cents faite d'acier doux recouvert de chrome. La pièce courante est de nickel pur.

aigle des États-Unis ont cours légal. La monnaie divisionnaire consiste en pièces d'argent de $1, de 50, 25 et 10 cents, en pièces de nickel de 5 cents et en pièces de bronze de 1 cent. Cette monnaie divisionnaire d'argent a cours légal jusqu'à concurrence de dix dollars. Les pièces de 5 cents ont cours légal jusqu'à cinq dollars et la pièce de bronze de 1 cent jusqu'à vingt-cinq cents. Il n'y a aucune disposition concernant le rachat de la monnaie divisionnaire. Un tableau, à la page 821 de l'*Annuaire* de 1941, donne les particularités quant au poids légal, au titre, etc. des pièces de monnaie en circulation.

5.—Circulation des pièces de monnaie canadiennes, 31 décembre 1938-1947

NOTA.—Les chiffres portent sur les frappes nettes de pièces. Les chiffres de 1901-1925 paraissent à la p. 884 de l'*Annuaire* de 1927-1928. Ceux de 1926-1937, à la p. 988 de l'*Annuaire* de 1946. Les chiffres per capita reposent sur la population estimative donnée à la p. 148.

Année	Argent	Nickel	"Tombac"	Acier	Bronze	Total	Par tête
	$	$	$	$	$	$	$
1938	30,482,924	3,051,594	–	–	3,091,873	36,626,391	3·28
1939	32,236,145	3,355,906	–	–	3,276,771	38,868,822	3·45
1940	36,944,040	4,015,232	–	–	4,092,234	45,051,506	3·96
1941	40,339,221	4,467,463	–	–	4,648,567	49,455,251	4·30
1942	44,011,038	4,827,596	169,424	–	5,422,131	54,430,189	4·67
1943	51,009,046	4,826,033	1,407,424	–	6,300,627	63,543,130	5·38
1944	54,972,812	4,825,057	1,407,754	571,000	6,753,329	68,529,952	5·72
1945	58,327,590	4,823,237	1,407,462	1,521,170	7,499,263	73,578,722	6·07
1946	59,944,549	5,113,103	1,155,791	1,520,849	8,024,547	75,758,839	6·16
1947	61,049,986	5,503,117	868,994	1,520,647	8,382,327	77,325,071	6·15

La Monnaie royale canadienne.—La Monnaie d'Ottawa, succursale de la Monnaie royale en vertu de la loi de monnayage (impériale), 1870, avait été inaugurée le 2 janvier 1908. Par le chapitre 48, 21-22 Geo. V, elle est constituée succursale du ministère des Finances, et par la proclamation du 14 novembre 1931, émise en vertu de l'article 3 de la loi, elle est devenue depuis le 1er décembre 1931 la Monnaie royale canadienne. Au début, les provinces de l'Amérique britannique du Nord et, plus tard, le Dominion du Canada faisaient frapper leur monnaie à la Monnaie royale de Londres ou à *The Mint, Birmingham, Lte.* Les opérations de la Monnaie royale du Canada se limitaient d'abord à la production de pièces d'or, d'argent et de bronze pour la circulation domestique, de souverains britanniques et de petites pièces frappées à forfait pour Terre-Neuve et la Jamaïque. Avant 1914, de petites quantités de matières d'or étaient affinées, mais durant la première guerre mondiale la Monnaie vint à l'aide du gouvernement britannique en établissant une affinerie où près de vingt millions d'onces d'or sud-africain furent traitées pour le compte de la Banque d'Angleterre; le grand développement ultérieur de l'industrie minière de l'or au Canada a fait de l'affinage de l'or l'une des principales entreprises de la Monnaie. La plus grande partie de l'or fin sorti de l'or vierge expédié par les mines est livrée au ministère des Finances (depuis le 11 mars 1935, la Banque du Canada est l'agent du gouvernement) sous forme de barres d'environ 400 onces chacune; le reste est vendu sous forme commode aux manufacturiers. L'argent fin extrait de l'or vierge, s'il n'est pas requis pour le monnayage, est vendu à New-York ou livré aux entreprises manufacturières régionales.

Un exposé de l'organisation et des méthodes de travail de la Monnaie royale canadienne est donné aux pp. 912-916 de l'*Annuaire* de 1940.

6.—Rentrées annuelles de matières d'or à la Monnaie royale canadienne, sorties de matières d'or et monnaie frappée, 1938-1947

NOTA.—Sous une forme un peu différente, les chiffres de 1901-1916 paraissent aux pp. 883-884 de l'*Annuaire* de 1927-1928 et ceux de 1917-1925, à la p. 928 de l'*Annuaire* de 1936. Les chiffres de 1926-1937, comparables aux chiffres donnés ci-dessous, paraissent à la p. 989 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Or reçu	Sorties de matières d'or	Monnaie d'argent	Monnaie de nickel	Monnaie d'acier	Monnaie de "tombac"	Monnaie de bronze
	onces de fin	onces de fin	$	$	$	$	$
1938	4,398,258	4,308,067	1,376,000	153,500	–	–	184,300
1939	4,869,239	4,834,214	2,794,032	321,000	–	–	214,600
1940	4,990,847	5,026,793	4,845,000	660,500	–	–	822,800
1941	5,092,609	5,134,348	3,534,000	454,000	–	–	575,300
1942	4,611,982	4,611,892	3,764,000	361,576	–	169,424	783,500
1943	3,616,959	3,645,740	7,044,000	néant	–	1,238,000	881,300
1944	2,862,048	2,829,755	4,006,000	"	571,000	400	454,600
1945	2,503,416	2,499,163	3,416,300	"	950,300	néant	748,500
1946	2,652,245	2,665,964	1,701,030	291,500	néant	"	528,500
1947	2,868,469	2,859,084	1,186,000	391,000	"	"	360,300

Sous-section 2.—Disponibilités monétaires

En 1947, la Banque du Canada a adopté une méthode de présentation de la statistique relative aux fonds disponibles et aux valeurs bancaires connexes qui diffère à plusieurs points de vue importants du tableau présenté dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*. La nouvelle série, croit-on, offre un meilleur moyen de mesurer la variation du volume d'argent dans les conditions actuelles; malheureusement, toutefois, la série de la Banque du Canada ne remonte qu'à 1938 tandis que le tableau antérieur du Bureau fédéral de la statistique remontait jusqu'à 1919 (voir pp. 1072-1073 de l'*Annuaire* de 1947).

Pour mesurer le volume d'argent, il faut déterminer quelles catégories de dépôts bancaires il faut classer "argent" et quelles catégories il faut considérer, de par leur nature et à meilleur titre, comme partie des autres valeurs disponibles entre les mains du public, telles les obligations du gouvernement. En général, on a jugé satisfaisant de classer "argent" les dépôts bancaires lorsque ceux-ci peuvent être retirés au moyen de chèques. En d'autres pays, ce critère a semblé jouer assez bien parce qu'on n'y peut tirer de chèques sur les dépôts d'épargne. Au Canada cependant, on peut librement, en pratique, tirer des chèques sur les dépôts d'épargne; ce qui pose toujours un problème embarrassant lorsqu'il s'agit de dresser la statistique du volume d'argent. On ne saurait laisser de côté tous les dépôts d'épargnes des banques à charte; pour un grand nombre de personnes, en effet, un compte d'épargnes est un compte actif en banque, très semblable à un dépôt courant. Par contre, d'après les renseignements disponibles, la plus grande partie du montant total déposé dans les comptes d'épargne au Canada est, en pratique, inactive. Les banques à charte versent un intérêt sur le solde minimum trimestriel des comptes d'épargne personnels, c'est-à-dire, sur la somme qui n'a pas été touchée durant le trimestre; d'après le montant d'intérêt ainsi versé par rapport au taux nominal d'intérêt, il est évident que le total des soldes trimestriels minimums des comptes d'épargne personnels constitue environ les cinq sixièmes du total de ces dépôts à l'heure actuelle.

On aura donc un tableau plus fidèle de la situation monétaire, tableau qui se rapproche davantage des statistiques analogues d'autres pays, en omettant du

volume d'argent les soldes minimums trimestriels des dépôts d'épargne personnels et des dépôts non personnels remboursables sur préavis. Il a semblé préférable d'exclure ces dépôts du volume d'argent, vu qu'ils sont en pratique inactifs, plutôt que de les inclure parce qu'ils sont potentiellement actifs, des chèques pouvant être tirés sur ces dépôts.

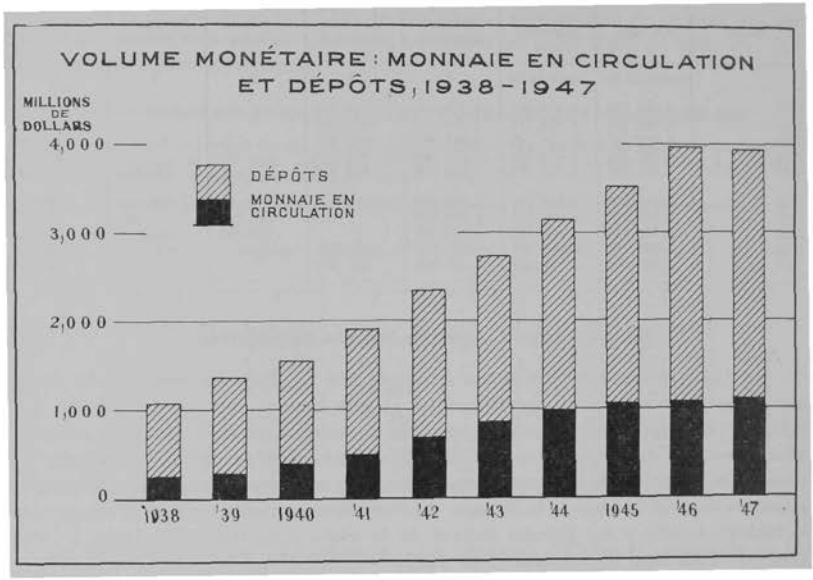

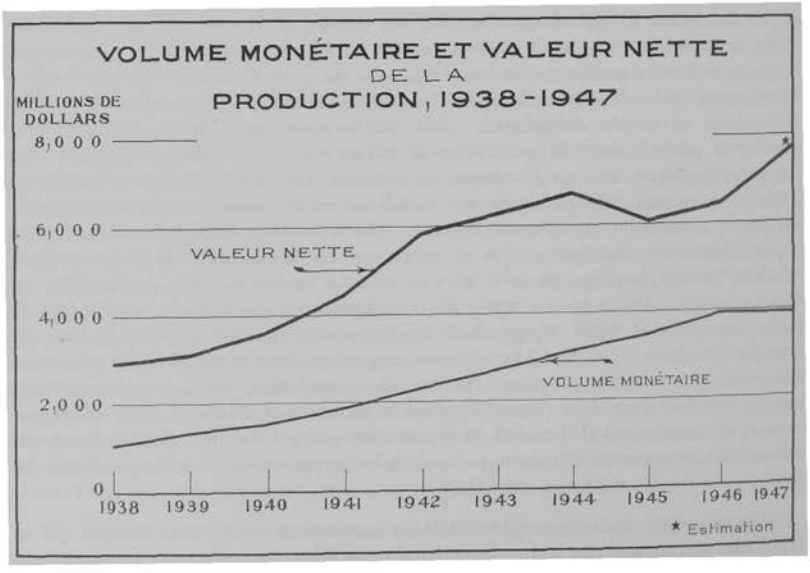

Dans les rapports publiés par les banques à charte canadiennes, l'actif renferme des "chèques tirés sur d'autres banques", soit le montant des chèques crédités au compte de dépôt du bénéficiaire mais pas encore débités du compte de dépôt du souscripteur. Il y a donc dédoublement des chiffres sur les dépôts bancaires jusqu'à concurrence du montant des chèques ainsi non encore débités. Au tableau 7, les "chèques tirés sur d'autres banques" sont déduits des dépôts des banques à charte afin d'éliminer le double emploi.

Les dépôts du gouvernement ne sont pas considérés de la même façon dans les différents pays, aux fins de la statistique du volume d'argent. Dans la plupart des cas, le chiffre des dépôts bancaires exclut habituellement les dépôts du gouvernement et, en général, il semble préférable d'omettre les dépôts du gouvernement fédéral du chiffre des disponibilités monétaires au Canada.

7.—Fonds disponibles, 1938-1947

(Millions de dollars)

Année	Monnaie hors des banques[1]			Dépôts bancaires			Fonds
	Billets	Espèces	Total de la monnaie	Total net des banques à charte[2]	"Autres" dépôts à la Banque du Canada[3]	Total des dépôts bancaires	
1938	207	31	238	847	3	850	1,088
1939	247	34	281	1,071	18	1,089	1,370
1940	341	38	379	1,174	10	1,184	1,563
1941	450	42	492	1,403	6	1,409	1,901
1942	633	49	682	1,648	19	1,667	2,349
1943	794	55	849	1,859	18	1,877	2,726
1944	930	60	990	2,135	28	2,163	3,153
1945	992	63	1,055	2,429	30	2,459	3,514
1946	1,031	65	1,096	2,806	94	2,900	3,996
1947	1,046	66	1,112	2,764	68	2,832	3,944

[1] Billets en circulation, sauf les billets détenus dans les banques à charte, ainsi que la monnaie émise par l'hôtel des Monnaies, déduction faite de la monnaie détenue par les banques. [2] Dépôts remboursables sur demande et préavis; dépôts des gouvernements provinciaux, du Royaume-Uni et des banques étrangères; moins chèques émis, c'est-à-dire tirés sur les banques, d'après les rapports des banques en fin de mois. [3] Moins des dépôts du gouvernement fédéral, des banques à charte et de l'étranger.

Section 4.—Réserves monétaires

Sous-section 1.—Réserves de la Banque du Canada

L'*Annuaire* de 1936 donne, à la p. 929, la ventilation des réserves d'or canadiennes détenues par le gouvernement de 1905 à 1934. La Banque du Canada détient ces réserves d'or depuis mars 1935. Sous l'empire de la loi du fonds de change (ch. 60, 1935), en vigueur depuis juillet 1935, elles doivent être évaluées au prix courant du marché de l'or. Les nouvelles données paraissent maintenant au poste "réserves" du côté de l'"actif", au tableau 1, p. 1072. Comme l'explique le renvoi du tableau, en vertu de l'ordonnance sur le fonds du change du 30 avril 1940 les réserves d'or de la Banque du Canada ont été transférées à la Commission de contrôle du change étranger, et la Banque n'est temporairement plus requise de maintenir une réserve d'or égale à pas moins de 25 p. 100 de son passif global en billets et dépôts au Canada.

Sous-section 2.—Réserves monétaires des banques à charte au Canada

Avant l'établissement de la Banque du Canada.—Jusqu'en mars 1935, les réserves monétaires ayant cours légal étaient constituées en partie par les billets du

Dominion et en partie par la monnaie et les matières d'or et la monnaie divisionnaire, y compris les formes de monnaie détenues par les banques elles-mêmes et comme dépôts aux réserves centrales d'or. Pour autant que ces réserves étaient effectivement en or ou en billets du Dominion garantis par de l'or, elles étaient sujettes aux influences expansives ou contractives des importations ou exportations d'or monétaire provenant de la balance des paiements internationaux du Canada, tant que le Canada était monométalliste-or.

Depuis l'établissement de la Banque du Canada.—Lors de l'établissement de la Banque du Canada, les banques à charte transférèrent leurs réserves-or au Canada et leurs billets du Dominion à la nouvelle banque et reçurent en échange un dépôt à la Banque du Canada et des billets de celle-ci. Les banques à charte devaient maintenir des réserves de cette nature égales à 5 p. 100 au moins de leurs passif-dépôts au Canada. Depuis ce temps, en conséquence, les réserves d'or garantissant la monnaie et le crédit des banques sont commises à la garde de la banque centrale, sauf exception stipulée par l'ordonnance sur le fonds du change, 1940, comme il est expliqué à la sous-section 1, p. 1079, au sujet des réserves de la Banque du Canada.

8.—Moyennes annuelles des réserves monétaires des banques à charte, au Canada, 1938-1947

NOTA.—Les chiffres, au million près, sont fournis par la Banque du Canada. Les réserves monétaires comprennent les billets de la Banque du Canada et les dépôts qui y sont faits. Les chiffres de 1926-1937 sont donnés à la p. 992 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Moyenne annuelle des chiffres quotidiens	Moyenne annuelle des chiffres de fin du mois	Année	Moyenne annuelle des chiffres quotidiens	Moyenne annuelle des chiffres de fin du mois
	$	$		$	$
1938	254,000,000	252,000,000	1943	423,000,000	413,000,000
1939	269,000,000	268,000,000	1944	538,000,000	527,000,000
1940	289,000,000	287,000,000	1945	603,000,000	593,000,000
1941	313,000,000	308,000,000	1946	672,000,000	673,000,000
1942	342,000,000	340,000,000	1947	670,000,000	665,000,000

Section 5.—Commerce bancaire

Sous-section 1.—Historique

Vu que l'une des principales fonctions des premières banques établies au Canada était d'émettre des billets devant servir de monnaie ou moyen d'échange, il a semblé bon de traiter du régime monétaire et du régime bancaire dans un même aperçu historique, paru aux pp. 934-940 de l'*Annuaire* de 1938. La liste des banques au temps de la Confédération paraît à la p. 921 de l'édition de 1940 et les fusions de banques depuis 1867, aux pp. 826-829 de l'*Annuaire* de 1941. Un tableau aux pp. 928-929 de l'édition de 1937 donne les faillites depuis la Confédération; la dernière est survenue en 1923.

Un résumé des changements les plus importants déterminés par la revision de la loi des banques en 1944 paraît à la p. 993-994 de l'*Annuaire* de 1946.

Sous-section 2.—Statistiques réunies des banques à charte

Afin de donner un aperçu satisfaisant de la nature des opérations bancaires au Canada, le passif des banques est étudié au tableau 9 sous deux aspects différents: le passif envers les actionnaires et le passif envers le public, celui-ci étant ordinairement

le seul considéré lorsqu'il s'agit de déterminer l'état financier d'une banque. L'actif est divisé en quatre catégories, les "autres actifs" étant ajoutés au total. Le lecteur intéressé à la pratique bancaire remarquera l'augmentation relative du capital et du fonds de réserve de même que la forte augmentation proportionnelle du passif envers le public par rapport au passif total et le pourcentage graduellement croissant du passif envers le public par rapport à l'actif total. Le graphique ci-dessous donne la répartition de l'actif total; il est très intéressant à ce point de vue. La proportion décroissante des billets en circulation par rapport au passif total envers le public est une autre caractéristique de l'évolution bancaire de ces derniers temps. Le portefeuille de titres fédéraux, provinciaux et municipaux avait relativement peu d'importance avant la guerre de 1914-1918.

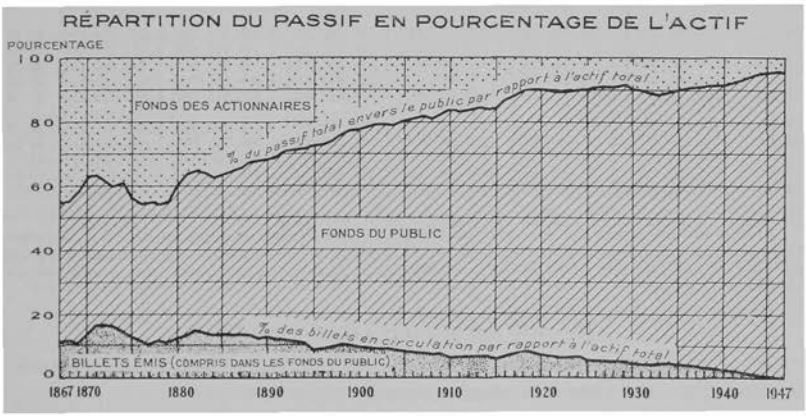

9.—Expansion du commerce des banques à charte au Canada, 1933-1947

NOTA.—Ces statistiques sont des moyennes annuelles établies d'après les douze rapports mensuels, chaque année. Les chiffres des années 1867 à 1880 paraissent aux pages 954-955 de l'*Annuaire* de 1938; ceux des années 1881 à 1915, aux pp. 829-830 de l'*Annuaire* de 1941; ceux des années 1916 à 1926, aux pp. 995-996 de l'édition de 1946; ceux des années 1927 à 1932, aux pp. 1075-1076 de l'édition de 1947.

Année	PASSIF						
	Envers les actionnaires		Envers le public				
	Capital	Fonds de réserve	Billets en circulation	Dépôts à demande au Canada	Dépôts à préavis au Canada	Total des dépôts[1]	Total du passif envers le public[2]
	$	$	$	$	$	$	$
1933...	144,500,000	157,250,000	130,362,488	488,527,864	1,378,497,944	2,236,841,539	2,517,934,260
1934...	144,916,667	132,604,166	135,537,793	513,973,506	1,372,817,869	2,274,607,936	2,548,720,434
1935...	145,500,000	132,750,000	125,644,102	568,615,373	1,445,281,247	2,426,760,923	2,667,950,352
1936...	145,500,000	133,000,000	119,507,306	618,340,561	1,518,216,945	2,614,895,597	2,855,622,232
1937...	145,500,000	133,750,000	110,259,134	691,319,545	1,573,654,555	2,775,530,413	3,025,721,653
1938...	145,500,000	133,750,000	99,870,493	690,485,877	1,630,481,857	2,823,686,934	3,056,684,905
1939...	145,500,000	133,750,000	94,064,907	741,733,241	1,699,224,304	3,060,859,111	3,298,351,099
1940...	145,500,000	133,750,000	91,134,378	875,059,476	1,646,891,010	3,179,523,062	3,411,104,825
1941...	145,500,000	133,916,667	81,620,753	1,088,198,370	1,616,129,007	3,464,781,844	3,711,870,680
1942...	145,500,000	135,083,333	71,743,242	1,341,499,012	1,644,842,331	3,834,335,141	4,102,355,598
1943...	145,500,000	136,750,000	50,230,204	1,619,407,736	1,864,177,700	4,592,336,705	4,849,222,532
1944...	145,500,000	136,750,000	37,056,187	1,863,793,981	2,272,573,361	5,422,302,978	5,689,443,095
1945...	145,500,000	136,750,000	28,636,174	1,986,075,142	2,750,358,254	6,159,997,976	6,438,617,676
1946...	145,500,000	144,666,667	23,172,717	2,155,312,749	3,327,057,442	6,771,555,153	7,123,979,417
1947...	145,500,000	178,000,000	19,675,994	2,138,771,178	3,681,231,057	7,075,355,884	7,476,627,449

Renvois à la fin du tableau, p. 1082.

9.—Expansion du commerce des banques à charte au Canada, 1933-1947—fin

Année	ACTIF						Passif envers le public en % de l'actif total
	Numéraire et billets du Dominion ou de la Banque du Canada	Valeurs des gouvernements fédéral et provinciaux	Valeurs municipales canadiennes et valeurs publiques étrangères	Total des valeurs	Total des prêts	Total de l'actif[2]	
	$	$	$	$	$	$	
1933. .	209,550,285[4]	626,881,709	163,834,318	841,151,958	1,409,067,110	2,831,393,641	88·93
1934...	214,419,280[4]	683,498,403	139,850,099	866,725,958	1,373,683,071	2,837,919,961	89·81
1935...	227,692,952[5,6]	860,942,292	137,764,626	1,044,351,653	1,276,430,825	2,956,577,704	90·24
1935...	240,596,447[5]	1,074,795,141	161,879,725	1,330,808,991	1,140,557,800	3,144,506,755	90·81
1937...	249,372,724[5]	1,118,893,938	181,972,016	1,426,371,394	1,200,574,223	3,317,087,132	91·22
1938...	262,354,597[5]	1,143,040,485	170,487,703	1,439,666,822	1,200,692,605	3,348,708,580	91·28
1939...	279,161,539[5]	1,234,066,994	179,924,335	1,540,330,246	1,243,616,409	3,591,564,586	91·84
1940...	296,877,855[5]	1,311,641,053	157,361,535	1,579,467,048	1,324,021,841	3,707,316,459	92·01
1941...	318,039,223[5]	1,483,299,697	149,467,128	1,726,543,416	1,403,181,296	4,008,381,256	92·60
1942...	349,729,409[5]	1,806,891,877	182,052,417	2,073,471,530	1,370,418,799	4,399,820,746	93·24
1943...	422,561,348[5]	2,404,756,734	232,405,156	2,713,939,940	1,334,080,022	5,148,458,722	94·19
1944...	538,206,187[5]	2,991,047,582	283,417,399	3,353,259,736	1,343,938,364	5,990,410,387	94·98
1945...	604,842,928[5]	3,438,830,751	313,061,291	3,857,534,890	1,505,039,333	6,743,217,134	95·48
1946...	686,368,427[5]	3,734,872,237	381,996,554	4,287,002,710	1,642,519,066	7,429,608,029	95·89
1947...	679,051,569[5]	3,395,306,552	436,075,580	4,108,441,158	2,125,582,441	7,810,913,975	95·72

[1] Comprend les dépôts des gouvernements fédéral et provinciaux et aussi les dépôts à l'étranger. [2] Comprend les autres passifs envers le public. [3] Comprend autres actifs. [4] Comprend les dépôts aux réserves centrales d'or. [5] Billets de la Banque du Canada, dépôts à cette banque et numéraire. [6] Moyenne de dix mois.

10.—Actif des banques à charte, 1943-1947

NOTA.—Les chiffres représentent les moyennes établies chaque année d'après les douze rapports mensuels.

Nomenclature	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$
Réserves en espèces pour dépôts canadiens (d'après le tableau 8)	412,834,602	526,874,824	592,867,272	672,762,790	664,718,056
Monnaie divisionnaire	6,991,299	8,694,595	9,343,542	10,817,528	11,253,241
Billets d'autres banques canadiennes	1,148,032				
Chèques d'autres banques	189,114,743	222,305,178[1]	232,805,515[1]	251,558,442[1]	288,583,047[1]
Dépôts aux autres banques canadiennes	2,503,852	2,534,265	2,616,417	2,542,969	2,506,564
Or et monnaie à l'étranger	2,735,447	2,636,768	2,632,114	2,788,109	3,080,272
Devises étrangères	66,976,350	106,180,869	96,418,427	94,545,941	115,869,508
Dépôts aux banques du Royaume-Uni	55,990,635	42,353,724	41,065,991	28,497,537	30,497,542
Dépôts aux banques étrangères	156,911,232	181,249,668	192,180,650	175,873,662	158,496,104
Valeurs—					
Valeurs des gouvernements fédéral et provinciaux	2,404,756,734	2,991,047,582	3,438,830,751	3,734,872,237	3,395,306,552
Autres valeurs publiques canadiennes et étrangères	232,405,156	283,417,399	313,061,291	381,996,554	436,075,580
Autres obligations et titres	76,778,050	78,794,755	105,642,848	170,133,919	277,059,026
Prêts au jour le jour et à court terme—					
Au Canada	34,697,849	62,428,611	129,871,551	131,944,670	103,930,497
Ailleurs	80,868,655	99,745,985	108,483,349	87,186,136	75,806,677

[1] Non classés séparément depuis août 1944.

10.—Actif des banques à charte, 1943-1947—fin

Nomenclature	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$
Prêts courants—					
Canada—					
Prêts aux gouvernements provinciaux	5,505,875	6,223,023	11,987,899	15,607,671	15,191,463
Prêts aux cités, villes, municipalités et districts scolaires	55,862,298	37,409,437	22,536,443	28,580,333	38,518,846
Autres prêts courants et escomptes	1,052,702,964	1,022,117,870	1,100,493,367	1,223,437,931	1,692,840,036
Ailleurs qu'au Canada	101,667,089	114,202,426	130,510,874	154,811,967	198,241,867
Prêts non courants	2,775,292	1,811,012	1,155,850	950,358	1,053,055
Autres valeurs actives—					
Immeubles, autres que les édifices des banques	5,113,871	3,667,696	2,106,279	1,604,785	739,823
Hypothèques sur immeubles vendus par les banques	3,124,855	2,453,173	2,146,201	1,672,166	1,434,343
Édifices des banques	66,705,291	63,907,545	62,792,527	64,533,559	68,199,564
Caisse de rachat de circulation bancaire	3,696,690	2,776,557	2,030,754	1,532,267	1,239,186
Passif des déposants couvert par lettres de crédit en contre-partie	113,289,929	113,887,283	125,296,836	175,810,337	213,372,833
Toutes autres valeurs actives	13,301,932	13,690,642	16,340,386	15,546,161	16,900,293
Totaux, actif	**5,148,458,722**	**5,990,410,887**	**6,743,217,134**	**7,429,608,029**	**7,810,913,975**

11.—Passif des banques à charte, 1943-1947

NOTA.—Les chiffres représentent des moyennes établies chaque année d'après les douze rapports mensuels.

Nomenclature	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$
PASSIF ENVERS LE PUBLIC					
Billets en circulation	50,230,204	37,056,187	28,636,174	23,172,717	19,675,994
Passif des dépôts—					
Dépôts des gouvernements—					
Fédéral	425,628,704	464,521,970	541,976,377	363,047,533	271,549,539
Provinciaux	95,622,892	105,146,178	110,671,712	120,274,679	132,491,736
Dépôts du public—					
Sur demande	1,619,407,736	1,863,793,981	1,986,075,142	2,155,312,749	2,138,771,178
A terme	1,864,177,700	2,272,573,361	2,750,358,254	3,327,057,442	3,681,231,057
Autres[1]	–	59,495,010[2]	54,691,038	76,243,048	87,061,746
Étrangers	587,499,673	696,435,818	716,225,453	729,619,702	764,250,628
Dépôts interbancaires—					
Au Canada	13,242,169	17,700,142	17,895,061	19,338,432	21,946,138
Au Royaume-Uni	32,405,240	32,072,586	36,859,630	31,809,528	34,649,703
Autres	40,792,612	58,721,002	63,326,006	96,151,327	105,205,023
Totaux, passif des dépôts[3]	4,678,776,726	5,530,796,708	6,278,078,673	6,918,854,440	7,237,156,748

Renvois à la fin du tableau, p. 1084.

11.—Passif des banques à charte, 1943-1947—fin

Nomenclature	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$
Devises canadiennes (estimation)	*3,962,000,000*	*4,686,000,000*	*5,378,000,000*	*5,993,000,000*	*6,278,000,000*
Devises étrangères (estimation)	*716,000,000*	*844,000,000*	*900,000,000*	*925,000,000*	*959,000,000*
Totaux, passif des billets et des dépôts	4,729,006,930	5,567,852,895	6,306,714,847	6,942,027,157	7,256,832,742
Autre passif envers le public—					
Lettres de crédit en cours	113,289,929	113,887,283	125,296,836	175,810,337	213,372,833
Passif non compris sous les rubriques précédentes	6,925,673	7,702,917	6,605,993	6,141,923	6,421,874
TOTAUX, PASSIF ENVERS LE PUBLIC	4,849,222,532	5,689,443,095	6,438,617,676	7,123,979,417	7,476,627,449
PASSIF ENVERS LES ACTIONNAIRES					
Capital	145,500,000	145,500,000	145,500,000	145,500,000	145,500,000
Fonds de réserve	136,750,000	136,750,000	136,750,000	144,666,667	178,000,000
Totaux généraux, passif	**5,131,472,532**	**5,971,693,095**[2]	**6,720,867,676**	**7,414,146,084**	**7,800,127,449**

[1] Dépôts en devises non canadiennes, exprimés en dollars canadiens, au taux courant du change. [2]Moyenne de quatre mois; non indiquée avant septembre 1944. Le total général est toutefois la moyenne des douze mois. [3] Les totaux ne correspondent pas à ceux du tableau 9 à cause de l'inclusion dans ceux-ci des dépôts interbancaires.

12.—Proportions significatives de l'actif et du passif des banques à charte, 1938-1947

NOTA.—Moyennes annuelles des chiffres de la fin du mois, sauf indication contraire. Les chiffres de 1926-1937 paraissent à la p. 998 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Espèces canadiennes par rapport aux dépôts canadiens		Valeurs par rapport au passif des billets et des dépôts	Prêts par rapport au passif des billets et des dépôts
	Quotidienne[1]	A la fin du mois		
	%	%	%	%
1938	10·5	10·3	48·1	40·1
1939	10·4	10·2	47·5	38·4
1940	10·6	10·4	47·3	39·6
1941	10·5	10·2	47·8	38·9
1942	10·5	10·2	52·1	34·5
1943	10·9	10·4	57·4	28·2
1944	11·8	11·2	60·2	24·1
1945	11·4	11·0	61·2	23·9
1946	11·4	11·2	61·8	23·7
1947	10·8	10·9	54·7	32·0

[1] Chiffres fournis par la Banque du Canada.

13.—Dépôts, selon l'importance et la devise, aux banques à charte du Canada, 30 septembre 1947

Catégorie et montant des dépôts	Devise canadienne		Catégorie et montant des dépôts	Devise étrangère	
	nombre	$		nombre	$
Dépôts remboursables à demande—			**Dépôts remboursables à demande—**		
$ 1,000 ou moins	685,874	169,628,324	$ 1,000 ou moins	1,594	415,121
$ 1,000 à $ 5,000	146,502	321,714,512	$ 1,000 à $ 5,000	586	1,521,980
$ 5,000 à $ 25,000	38,491	386,932,079	$ 5,000 à $ 25,000	350	3,960,420
$25,000 à $100,000	7,409	344,091,543	$25,000 à $100,000	203	10,084,540
Plus de $100,000	2,309	945,894,278	Plus de $100,000	118	58,904,691
Item d'ajustement[1]	–	−4,945,557	Item d'ajustement[1]	–	+16,209,474
Totaux	**880,585**	**2,163,315,179**	**Totaux**	**2,851**	**91,096,226**
Dépôts remboursables après avis—			**Dépôts remboursables après avis—**		
$ 1,000 ou moins	5,517,033	922,031,213	$ 1,000 ou moins	128	14,181
$ 1,000 à $ 5,000	725,161	1,478,409,921	$ 1,000 à $ 5,000	14	23,836
$ 5,000 à $ 25,000	89,613	752,649,511	$ 5,000 à $ 25,000	4	24,905
$25,000 à $100,000	4,677	203,379,812	$25,000 à $100,000	1	37,537
Plus de $100,000	984	440,669,327	Plus de $100,000	1	155,600
Item d'ajustement[1]	–	+8,732,671	Item d'ajustement[1]	–	+40,442
Totaux	**6,337,468**	**3,805,872,455**	**Totaux**	**148**	**296,501**

[1] Représente les chèques visés, les intérêts courus des comptes portant intérêt, les item en transit, etc.

14.—Prêts, selon la catégorie, des banques à charte canadiennes, 31 octobre 1945 et 1946 et 30 septembre 1947[1]

Catégorie des prêts	1945	1946	1947
	$	$	$
Gouvernements provinciaux	11,484,285	12,116,968	20,641,900
Municipalités et districts scolaires	20,219,900	26,544,759	43,868,336
Agriculture—			
Prêts aux cultivateurs, éleveurs et fructiculteurs	71,277,960	109,773,783	147,313,944
Prêts aux marchands de grains, exportateurs de grains et marchands de graines	109,526,961	67,720,952	67,871,193
Totaux, agriculture	180,804,921	177,494,735	215,185,137
Finances—			
Prêts à vue et autres avances aux courtiers et vendeurs d'obligations	130,617,338	97,788,415	83,911,159
Prêts aux compagnies de fiducie, de prêt, de crédit foncier, de placements et d'assurances et à d'autres institutions financières	34,182,234	63,742,856	38,027,462
Prêts à des particuliers sur obligations et titres non autrement classés	172,542,182	220,826,908	225,816,219
Totaux, finances	337,341,754	382,358,179	347,754,840
Commerce de gros et de détail	153,883,437	240,059,325	417,687,276
Manufacturiers et marchands de bois d'œuvre, de bois à pulpe et d'articles en bois	61,445,295	79,420,060	116,359,285
Tous autres manufacturiers	189,210,529	238,838,107	387,153,392
Exploitation minière	11,472,036	13,702,190	16,953,232
Pêcheries, y compris conserveries et saurisseries	11,445,196	16,437,941	21,327,631
Services publics, y compris les compagnies de transport	7,823,631	15,878,106	42,474,475
Prêts aux entrepreneurs en bâtiment et autres, pour des fins de bâtiment	47,578,121	71,766,822	93,907,698
Prêts aux institutions de charité, religieuses et éducationnelles —églises, paroisses, hôpitaux, etc.	6,388,526	7,784,535	13,521,814
Autres	100,369,928	156,476,195	201,381,411
Totaux généraux	**1,139,467,559**	**1,438,877,922**	**1,938,216,427**

[1] Depuis 1946, l'année se termine le 30 septembre pour fins de comptabilité.

Paiements par chèques.—La grande partie des transferts monétaires au Canada se fait par l'intermédiaire des banques, les paiements en billets et en espèces étant relativement peu importants. Environ 80 p. 100 de toutes les transactions commerciales sont financées par chèques. Aussi la somme des chèques payés par l'intermédiaire des banques et portés aux comptes de dépôt est-elle une mesure assez exacte du volume des transactions financières d'une période donnée.

La situation étant plus prospère, le volume de transactions commerciales sous forme de chèques payés par les banques augmente beaucoup en 1947 au regard de l'année précédente. L'augmentation est relativement plus forte qu'en 1946 alors que le recul temporaire de la production avait eu pour effet de restreindre l'avance. Le gain de 7·6 p. 100 en 1947 sur 1946 se traduit par un nouveau sommet; les prix de gros et le niveau plus élevé de la production industrielle sont la cause de cette augmentation générale dans les cinq régions économiques. Le gain relatif le plus considérable est celui de la Colombie-Britannique, où l'activité commerciale a pris une expansion rapide après la guerre. L'Ontario et les provinces des Prairies accusent un gain en 1947 après le recul de l'année précédente; le Québec et les provinces Maritimes maintiennent leur augmentation régulière depuis 1940.

L'avance des débits bancaires après la dépression a atteint son sommet en 1936 et a été suivie d'une réaction en 1937 et 1938. L'augmentation du nombre de chèques payés par les banques durant et après la guerre est extraordinaire; de 1939 à 1947, neuf augmentations consécutives sont relevées et le gain cumulatif s'élève à près de 141 p. 100.

15.—Chèques encaissés dans les centres de compensation, 1943-1947

NOTA.—Les chiffres des années précédentes paraissent au tableau correspondant des éditions antérieures de l'*Annuaire*.

Centre de compensation	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$
Provinces Maritimes—					
Halifax	672,762,400	707,345,558	850,393,003	870,735,782	932,830,407
Moncton	207,076,041	231,547,502	257,723,155	276,711,273	310,451,042
Saint-Jean	363,924,420	388,767,904	445,474,600	456,571,211	507,373,274
Totaux, provinces Maritimes	1,243,762,861	1,327,660,964	1,553,590,758	1,604,018,266	1,750,654,723
Québec—					
Montréal	13,761,657,086	15,441,044,068	17,486,992,168	18,828,185,425	20,611,366,139
Québec	1,476,503,724	1,633,078,085	1,648,626,349	1,722,532,681	2,077,761,098
Sherbrooke	135,720,215	148,165,207	173,714,466	198,641,707	230,782,121
Totaux, Québec	15,373,881,025	17,222,287,360	19,309,332,983	20,749,359,813	22,919,909,358
Ontario—					
Brantford	232,033,285	239,304,256	253,506,245	269,742,168	321,206,951
Chatham	132,107,887	144,553,172	171,783,508	185,640,451	244,616,255
Fort-William	131,640,784	168,928,365	171,655,637	185,151,376	209,576,526
Hamilton	1,331,492,619	1,375,804,380	1,360,759,670	1,460,388,257	1,735,130,215
Kingston	155,048,257	166,553,903	179,185,124	205,647,350	213,911,998
Kitchener	277,983,952	288,161,663	324,490,838	363,577,527	435,651,884
London	594,565,226	667,833,039	819,218,952	871,610,947	1,013,241,572
Ottawa	7,041,856,827	7,702,608,563	7,810,891,068	5,170,462,037	3,919,695,689
Peterborough	148,557,997	149,188,780	166,315,914	197,282,253	231,700,861
St-Catharines	263,819,718	246,493,553	241,951,191	253,814,244	307,934,247
Sarnia	164,342,335	185,769,583	231,195,323	244,695,664	267,231,455
Sudbury	103,585,400	112,651,722	127,466,405	153,372,708	191,809,314
Toronto	13,091,307,830	14,445,952,616	18,760,599,503	19,907,026,302	20,210,585,424
Windsor	1,013,360,025	1,009,140,966	924,342,237	933,544,600	1,131,583,994
Totaux, Ontario	24,681,702,142	26,902,944,561	31,543,361,615	30,401,955,884	30,433,876,385

15.—Chèques encaissés dans les centres de compensation au Canada, 1943-1947—fin

Centre de compensation	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$
Provinces des Prairies—					
Brandon	78,328,898	90,136,926	90,943,819	104,139,525	114,364,031
Calgary	1,201,421,721	1,498,387,721	1,523,535,631	1,602,017,603	1,779,369,851
Edmonton	988,229,423	1,060,248,757	1,165,857,185	1,213,183,915	1,313,138,121
Lethbridge	95,167,384	116,810,111	118,733,308	146,971,392	168,987,463
Medicine-Hat	59,430,281	66,030,272	65,280,363	74,791,412	98,231,596
Moose-Jaw	140,275,534	169,470,394	173,806,127	185,849,046	207,671,843
Prince-Albert	59,218,070	81,775,325	84,699,682	104,869,722	108,770,342
Regina	776,839,850	1,155,130,243	1,111,542,712	977,251,230	1,286,895,569
Saskatoon	208,744,991	264,083,618	291,705,073	349,200,751	394,914,872
Winnipeg	5,592,307,440	6,986,366,445	6,936,060,331	6,366,405,086	7,381,392,595
Totaux, provinces des Prairies	9,199,963,592	11,488,439,812	11,562,164,231	11,124,679,682	12,853,736,283
Colombie-Britannique—					
New-Westminster	153,522,022	175,523,212	199,961,938	226,075,659	289,113,363
Vancouver	2,636,094,977	3,059,154,952	3,615,095,540	4,354,229,708	5,321,162,167
Victoria	507,788,108	500,943,546	601,306,096	787,288,421	929,640,699
Totaux, Colombie-Britannique	3,297,405,107	3,735,621,710	4,416,363,574	5,367,593,788	6,539,916,229
Totaux généraux	**53,796,714,727**	**60,676,954,407**	**68,384,813,161**	**69,247,607,433**	**74,498,092,978**

Sous-section 3.—Statistiques particulières des banques à charte

Actif et passif.—L'encaisse couvrant les dépôts, indiquée au tableau **16** pour les années 1944-1947, est le total des billets de la Banque du Canada détenus par les banques à charte, ainsi que leurs dépôts à la Banque du Canada. Avant l'établissement de la Banque du Canada en 1935, l'encaisse comprenait l'avoir total des banques en or et numéraire au Canada, en billets du Dominion et cette partie de leurs dépôts aux réserves centrales d'or non nécessaire à la couverture de leurs émissions de billets.

16.—Actif principal et total de chaque banque à charte, 1944-1947

NOTA.—Les statistiques sont des moyennes calculées d'après les douze rapports mensuels de chaque année. Les chiffres des années précédentes paraissent aux tableaux correspondants des éditions précédentes.

Banque	Année	Encaisse couvrant les dépôts canadiens[1]	Total des valeurs	Total des prêts	Total de l'actif
		$	$	$	$
Banque de Montréal	1944	152,163,000	888,358,483	288,739,608	1,463,971,405
	1945	155,694,000	1,028,777,079	320,982,087	1,647,636,170
	1946	190,383,638	1,119,635,649	347,356,037	1,796,990,122
	1947	178,735,541	1,104,384,289	431,682,205	1,874,722,682
Banque de la Nouvelle-Écosse	1944	35,408,000	239,209,902	135,997,990	522,964,177
	1945	39,710,000	281,311,595	159,462,363	594,926,370
	1946	47,688,633	340,502,098	171,571,301	667,529,926
	1947	49,967,010	307,005,937	235,368,583	798,656,459
Banque de Toronto	1944	31,218,000	160,907,662	58,691,985	271,215,993
	1945	34,394,000	190,060,578	66,689,428	314,191,547
	1946	35,646,203	204,806,135	77,910,256	345,568,053
	1947	38,125,329	196,664,385	105,737,917	376,840,923
Banque Provinciale du Canada	1944	10,458,000	64,291,106	19,559,042	103,246,904
	1945	13,047,000	75,306,666	23,220,529	120,548,822
	1946	14,898,961	85,751,626	27,163,002	137,328,250
	1947	14,879,988	83,469,477	35,077,054	144,089,266
Banque Canadienne du Commerce	1944	99,250,000	626,705,008	275,643,982	1,125,254,661
	1945	116,870,000	725,688,510	290,846,428	1,252,362,957
	1946	130,366,047	822,897,644	294,863,669	1,377,251,874
	1947	124,391,358	782,280,146	369,379,307	1,415,292,575

Renvois à la fin du tableau, p. 1088.

16.—Actif principal et total de chaque banque à charte, 1944-1947—fin

Banque	Année	Encaisse couvrant les dépôts canadiens[1]	Total des valeurs	Total des prêts	Total de l'actif
		$	$	$	$
Banque Royale du Canada	1944	118,133,000	882,252,832	359,279,825	1,634,474,340
	1945	134,605,000	993,034,484	399,083,314	1,811,296,321
	1946	146,660,814	1,104,740,478	431,890,548	1,995,398,750
	1947	147,566,895	1,084,949,594	540,365,479	2,118,197,065
Banque du Dominion	1944	25,076,000	136,092,959	69,123,864	258,058,097
	1945	30,014,000	160,663,455	75,842,878	296,836,249
	1946	32,736,010	176,992,982	89,038,551	332,271,132
	1947	35,421,016	159,404,148	121,986,102	355,193,069
Banque Canadienne Nationale	1944	24,652,000	169,260,772	54,475,871	270,164,970
	1945	32,092,000	190,293,060	69,077,946	313,284,691
	1946	34,686,416	204,576,423	89,386,811	352,811,873
	1947	37,873,976	189,986,112	126,880,830	382,157,076
Banque Impériale du Canada	1944	28,096,000	173,510,623	77,531,437	309,868,975
	1945	33,346,000	195,306,534	96,288,029	358,043,504
	1946	37,003,289	207,917,098	110,364,934	391,019,769
	1947	34,685,413	179,823,529	155,432,046	410,446,539
Barclays Bank (Canada)	1944	2,421,000	12,670,389	4,894,760	31,191,365
	1945	3,095,000	17,092,929	3,546,331	34,090,503
	1946	2,692,756	19,182,577	3,063,957	33,438,280
	1947	3,071,374	20,473,541	3,672,918	35,318,321
Totaux	**1944**	**526,875,000**	**3,353,259,736**	**1,343,938,364**	**5,990,410,887**
	1945	**592,867,000**	**3,857,534,890**	**1,595,039,333**	**6,743,217,134**
	1946	**672,762,767**	**4,287,002,710**	**1,642,519,066**	**7,429,608,029**
	1947	**664,717,900**	**4,108,441,158**	**2,125,582,441**	**7,810,913,975**

[1]Moins certains petits montants d'or contenus dans ces réserves. Voir aussi le texte qui précède immédiatement le tableau.

17.—Passif principal et total de chaque banque à charte, 1944-1947

NOTA.—Les statistiques sont des moyennes calculées d'après les douze rapports mensuels de chaque année. Les chiffres des années précédentes paraissent aux tableaux correspondants des éditions précédentes.

Banque	Année	Billets en circulation	Passif des dépôts			Passif envers les actionnaires	Total du passif
			Gouvernement	Public	Interbancaires		
		$	$	$	$	$	$
Banque de Montréal	1944	8,770,833	167,328,192	1,155,761,450	35,777,518	75,000,000	1,461,056,947
	1945	7,067,683	193,298,719	1,312,621,038	38,841,363	75,000,000	1,644,374,047
	1946	5,819,690	159,989,224	1,490,593,250	41,424,119	75,750,000	1,794,284,674
	1947	5,014,146	132,565,145	1,587,909,440	42,717,117	78,500,000	1,873,510,575
Banque de la Nouvelle-Écosse	1944	3,379,190	38,237,952	405,864,414	11,155,101	36,000,000	521,267,098
	1945	2,627,777	44,765,397	470,370,278	10,334,321	36,000,000	592,507,194
	1946	1,162,317	30,626,724	550,437,110	12,574,082	36,000,000	665,988,178
	1947	1,932,413	25,702,906	587,577,342	12,426,171	36,000,000	696,880,300
Banque de Toronto	1944	1,132,064	28,402,924	218,537,714	2,329,809	18,000,000	269,995,667
	1945	931,104	33,437,709	255,562,266	2,644,258	18,000,000	312,461,945
	1946	788,718	20,790,083	296,799,564	3,804,811	18,333,333	344,000,563
	1947	696,467	17,051,657	324,308,066	5,317,181	20,000,000	376,466,757
Banque Provinciale du Canada	1944	977,137	5,867,589	90,631,964	41,155	5,000,000	102,674,119
	1945	664,256	7,023,998	106,912,715	72,055	5,000,000	119,828,249
	1946	493,212	4,461,904	126,364,229	89,758	5,166,667	137,051,857
	1947	384,708	3,011,102	133,264,087	94,608	6,000,000	143,775,718
Banque Canadienne du Commerce	1944	7,483,844	95,035,197	925,337,039	18,866,975	50,000,000	1,120,756,466
	1945	5,951,853	108,869,350	1,037,577,161	21,031,368	50,000,000	1,247,138,372
	1946	4,865,235	83,533,919	1,176,811,329	23,828,070	52,500,000	1,375,343,222
	1947	4,099,159	68,773,283	1,215,893,902	19,689,013	60,000,000	1,412,882,716

17.—Passif principal et total de chaque banque à charte, 1944-1947—fin

Banque	Année	Billets en circulation	Passif des dépôts			Passif envers les actionnaires	Total du passif
			Gouvernement	Public	Interbancaires		
		$	$	$	$	$	$
Banque Royale du Canada	1944	10,252,560	130,358,216	1,369,275,745	25,292,090	55,000,000	1,630,586,822
	1945	7,742,985	147,554,397	1,525,668,270	25,446,212	55,000,000	1,806,882,175
	1946	6,154,119	103,365,942	1,709,606,112	42,960,011	58,333,334	1,990,782,082
	1947	5,098,648	84,222,561	1,816,826,776	54,770,577	75,000,000	2,116,395,179
Banque du Dominion	1944	1,394,166	24,601,509	207,799,067	3,554,833	14,000,000	256,941,539
	1945	1,082,521	26,596,644	239,763,242	6,339,955	14,000,000	295,590,782
	1946	851,661	20,852,310	278,694,006	6,859,378	14,500,000	331,057,224
	1947	713,331	19,081,958	300,609,534	5,920,544	16,250,000	354,014,415
Banque Canadienne Nationale	1944	1,751,239	18,186,869	233,807,035	2,775,445	12,000,000	269,063,320
	1945	1,127,306	24,563,045	270,067,618	3,453,767	12,000,000	311,954,331
	1946	863,453	15,478,088	318,262,723	3,977,782	12,333,333	352,389,538
	1947	726,021	10,963,421	349,373,975	5,082,650	14,000,000	381,717,338
Banque Impériale du Canada	1944	1,513,474	56,797,922	227,432,798	4,476,631	15,000,000	308,214,905
	1945	1,238,610	62,002,499	267,764,839	5,388,189	15,000,000	356,125,943
	1946	1,046,999	40,674,465	319,223,972	7,334,188	15,000,000	389,891,738
	1947	916,549	38,557,586	335,925,845	8,906,301	15,500,000	409,270,368
Barclays Bank (Canada)	1944	401,680	4,761,778	18,187,604	4,224,173	2,250,000	31,136,212
	1945	202,085	4,536,331	21,042,460	4,529,209	2,250,000	34,004,638
	1946	127,313	3,549,553	21,440,646	4,447,088	2,250,000	33,357,008
	1947	94,552	4,111,656	19,625,742	6,876,702	2,250,000	35,214,083
Totaux	**1944**	**37,056,187**	**569,668,148**	**4,852,634,830**	**108,493,730**	**282,250,000**	**5,971,693,095**
	1945	**28,636,174**	**652,648,089**	**5,507,349,887**	**118,080,697**	**282,250,000**	**6,720,867,676**
	1946	**23,172,717**	**483,322,212**	**6,288,232,941**	**147,299,287**	**290,166,667**	**7,414,146,084**
	1947	**19,675,994**	**404,041,275**	**6,671,314,609**	**161,800,864**	**323,500,000**	**7,800,127,449**

Profits des banques à charte.—Les banques à charte du Canada sont pour la plupart des institutions d'envergure nationale, dont l'activité s'étend à toutes les parties du pays. En conséquence, leurs profits reflètent avec une très grande exactitude les fluctuations des affaires en général.

18.—Profits nets des banques à charte et taux de dividende versé, exercices terminés en 1942-1947

Banque	1942		1943		1944	
	Profits nets	Taux de dividende	Profits nets	Taux de dividende	Profits nets	Taux de dividende
	$	%	$	%	$	%
Banque de Montréal	2,783,018	8-6	2,802,834	6	2,694,300	6
Banque de la Nouv.-Écosse	1,400,262	12-10	1,252,962	10	1,045,420[1]	10
Banque de Toronto	964,729	10	829,807	10	996,271	10
Banque Provinciale du Canada	231,013	6-5	210,069	5	208,542	5
Banque Can. du Commerce	2,327,348	8-6	2,044,334	6	2,046,972	6
Banque Royale du Canada	2,675,123	8-6	2,656,289	6	2,532,183	6
Banque du Dominion	665,990	10-8	659,249	8	665,974	8
Banque Canadienne Nationale	651,815	8-6	601,266	6	471,027	6
Banque Impériale du Canada	686,149	10-8	686,934	8	695,336	8
Barclays Bank (Canada)	[2]	–	[2]	–	[2]	–
Totaux, profits net	**12,385,447**	–	**11,743,744**	–	**11,356,025**	–

18.—Profits net des banques à charte et taux de dividende versé, exercices terminés 1942-1947—fin

Banque	1945		1946		1947	
	Profits nets	Taux de dividende	Profits nets	Taux de dividende	Profits nets	Taux de dividende
	$	%	$	%	$	%
Banque de Montréal	2,934,681	6	4,487,782	8[3]	5,423,285	8
Banque de la Nouv.-Écosse	1,304,497	10	1,588,455	10-12[4]	1,992,277	12[5]
Banque de Toronto	935,137	10	1,194,458	12	1,187,762	12
Banque Provinciale du Canada	239,960	5	246,284	5-6[4]	321,507	6-7[4]
Banque Can. du Commerce	2,195,527	6	2,851,240	6-8[4]	3,201,108	8[5]
Banque Royale du Canada	3,098,847	6	4,020,895	8	4,981,832	8-10[4]
Banque du Dominion	653,241	8	860,768	8-10[4]	971,678	8-10[4]
Banque Canadienne Nationale	478,073	6	506,590	7	528,970	7-8[4]
Banque Impériale du Canada	701,445	8	717,300	10	840,659	10
Barclays Bank (Canada)	[2]	–	[2]	–	[2]	–
Totaux, profits nets	**12,541 408**	–	**16,473,772**	–	**19,449,078**	–

[1] Dix mois seulement par suite du changement de la fin de l'année financière de la Banque. [2] Non déclarés. [3] Comprend distribution supplémentaire de 15c. par action. [4] Augmentation. [5] Sans compter un dividende supplémentaire de 20c. par action.

Succursales des banques à charte.—De 1881 à 1901, le nombre de banques à charte en activité au Canada sous l'empire de la loi des banques reste à peu près le même (36 en 1881 et 1891 et 34 en 1901). Le siècle actuel, cependant, est témoin d'une ère de fusions des banques comme des industries, et le nombre de banques tombe à 25 en 1913 et à 10 en 1931. L'activité bancaire est loin de souffrir de cette diminution, comme le font voir le tableau **9**, qui indique le progrès des banques depuis 1933, et le tableau **19**, qui compare le nombre de succursales de banques au Canada à diverses époques et révèle une augmentation de 123 en 1868 à 4,676, y compris les sous-agences, au 31 décembre 1920. Au 31 décembre 1944, le total s'établit à 3,087 (sans compter 132 succursales et 3 sous-agences en d'autres pays), réduction causée par la fermeture de certaines succursales improductives et la contraction née de la guerre. Au 31 décembre 1947, le total augmente à 3,323 (à l'exclusion de 136 succursales et de 4 sous-agences en dehors du Canada).

19.—Succursales des banques à charte au Canada, par province, le 31 décembre 1868, 1902, 1905, 1920, 1926, 1930, 1940 et 1943-1947

Province	1868	1902	1905	1920[1]	1926[1]	1930[1]	1940[1]	1942[1]	1944[1]	1945[1]	1946[1]	1947[1]
Île du P.-Édouard	néant	9	10	41	28	28	25	23	23	23	23	23
Nouvelle-Écosse	5	89	101	169	134	138	134	126	126	126	127	128
Nouveau-Brunswick	4	35	49	121	101	102	97	93	93	94	96	96
Québec	12	137	196	1,150	1,072	1,183	1,083	1,041	1,042	1,045	1,067	1,091
Ontario	100	349	549	1,586	1,326	1,409	1,208	1,092	1,091	1,098	1,117	1,156
Manitoba	néant	52	95	349	224	239	162	148	148	148	151	153
Saskatchewan	"	30	87	591	427	447	233	213	213	214	226	231
Alberta	"			424	269	304	172	163	164	168	190	202
Col.-Britannique	2	46	55	242	186	229	192	180	180	184	216	237
Yukon et Terr. du Nord-Ouest	néant	néant	3	3	3	4	5	5	7	6	6	6
Totaux	**123**	**747**	**1,145**	**4,676**	**3,770**	**4,083**	**3,311**	**3,084**	**3,087**	**3,106**	**3,219**	**3,323**

[1] Y compris des sous-agences qui reçoivent des dépôts pour le compte des banques.

20.—Succursales de chaque banque à charte canadienne dans chaque province et dans les autres pays au 31 décembre 1947

NOTA.—Le présent tableau ne comprend pas les sous-agences, au nombre de 652 en 1947, dont 4 en dehors du Canada.

Banque	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba
Banque de Montréal	1	12	14	105	175	25
Banque de la Nouvelle-Écosse	8	37	35	22	118	6
Banque de Toronto	néant	néant	néant	16	121	13
Banque Provinciale du Canada	2	"	10	107	12	néant
Banque Canadienne du Commerce	6	16	7	61	209	32
Banque Royale du Canada	5	61	21	79	196	52
Banque du Dominion	néant	néant	1	10	93	12
Banque Canadienne Nationale	"	"	néant	210	10	3
Banque Impériale du Canada	"	"	"	4	108	6
Barclays Bank (Canada)	"	"	"	1	1	néant
Totaux	**22**	**126**	**88**	**615**	**1,043**	**149**

Banque	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T.N.-O.	Autres pays	Total
Banque de Montréal	35	45	49	1	11	473
Banque de la Nouvelle-Écosse	19	10	20	néant	38	313
Banque de Toronto	24	12	13	1	néant	200
Banque Provinciale du Canada	néant	néant	néant	néant	"	131
Banque Canadienne du Commerce	45	43	61	3	13	496
Banque Royale du Canada	73	49	52	néant	71	659
Banque du Dominion	5	5	4	"	2	132
Banque Canadienne Nationale	1	néant	néant	"	1	225
Banque Impériale du Canada	23	21	16	1	néant	179
Barclays Bank (Canada)	néant	néant	1	néant	"	3
Totaux	**225**	**185**	**216**	**6**	**136**	**2,811**

Le nombre de succursales des banques canadiennes hors du Canada augmente rapidement durant la guerre de 1914-1918 et immédiatement après, le total étant de 206 en 1921. Depuis lors le nombre a diminué graduellement jusqu'à 136 en 1947.

21.—Succursales en d'autres pays des banques à charte canadienne le 31 décembre 1946 et 1947

Banque et pays	1946	1947	Banque et pays	1946	1947
Banque de Montréal—			Banque Royale du Canada—		
Terre-Neuve	6[1]	6[2]	Terre-Neuve	8	8
Angleterre	2	2	Angleterre	2	2
États-Unis	3	3	Antilles britanniques	11	12
Banque de la Nouvelle-Écosse—			États-Unis	1	1
Terre-Neuve	14	14	Cuba	17	17
Angleterre	1	1	Porto-Rico	3	3
Antilles britanniques	11[3]	12[3]	Amérique centrale et du Sud	21	21
République Dominicaine	1	1	Haïti	1	1
États-Unis	1	1	République Dominicaine	5	5
Cuba	7	7	France	1	1
Porto-Rico	2	2	Banque du Dominion—		
Banque Can. du Commerce—			Angleterre	1	1
Terre-Neuve	2	3	États-Unis	1	1
Angleterre	1	1	Banque Canadienne Nationale—		
Antilles britanniques	4	4	France	1	1
États-Unis	5	5	**Totaux**	**133[2]**	**136[4]**

[1] A l'exclusion de deux sous-agences. [2] A l'exclusion de trois sous-agences. [3] A l'exclusion d'une sous-agence. [4] A l'exclusion de quatre sous-agences.

Section 6.—Caisses d'épargne de l'État et autres

Le Canada compte trois genres distincts de caisses d'épargne, outre les divisions d'épargne des banques à charte et des compagnies de prêt et de fiducie. D'abord, il y a la caisse d'épargne postale dont les dépôts sont une charge directe du gouvernement fédéral. En deuxième lieu, il y a les caisses d'épargne des gouvernements provinciaux de l'Ontario et de l'Alberta, où les déposants deviennent des créanciers directs de la province. En troisième lieu, il y a au Québec deux importantes banques d'épargne: la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et la Banque d'Économie de Québec, établies en vertu des lois fédérales et faisant des rapports mensuels au ministère des Finances. D'autres organismes de nature à stimuler l'épargne sont les sociétés de crédit coopératif qui encouragent l'épargne régulière de montants trop faibles pour être déposés à la banque.

Caisse d'épargne postale.—La caisse d'épargne postale a été établie en vertu de la loi régissant le service postal de 1867 (Vict. 31, ch. 10), "afin d'ajouter aux facilités de dépôt offertes à présent aux petites économies, et de faire servir à ce dessein l'institution des postes, et afin d'assurer la garantie directe de la Puissance à chaque déposant pour le remboursement intégral des sommes d'argent déposées par lui, avec les intérêts". Les succursales des caisses d'épargne du gouvernement fédéral, qui relèvent du ministère des Finances, se sont peu à peu fusionnées avec cette banque au cours d'une cinquantaine d'années; cette fusion s'est achevée en mars 1929.

22.—Opérations financières de la caisse d'épargne postale, 31 mars 1942-1947

NOTA.—Les chiffres du total des dépôts, de 1868 à 1917, paraissent aux pp. 847-848 de l'*Annuaire* de 1926 et ceux de 1918-1941, à la p. 1010 de l'édition de 1946.

Détail	1942	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$	$
Dépôts—						
Total	21,671,413	24,373,991	28,296,208	33,468,799	35,537,154	35,764,512
Durant l'année	5,050,677	8,386,979	13,844,802	18,568,005	18,686,476	13,834,474
Intérêt sur dépôts	423,762	438,910	499,570	581,472	656,456	681,694
Totaux en caisse et intérêt	5,474,439	8,825,889	14,344,372	19,149,477	19,342,932	14,516,168
Retraits	5,979,658	6,123,311	10,422,155	13,977,025	17,274,578	14,288,809

Caisses d'épargne des gouvernements provinciaux.—Il existe des caisses d'épargne de ce genre dans les provinces d'Ontario et d'Alberta. Un système provincial de caisses d'épargne a fonctionné au Manitoba de 1924 à 1932, année où les dépôts furent transférés aux banques à charte.

Ontario.—A la session de 1921, la législature d'Ontario autorise la création d'un système de caisses d'épargne et, en mars 1922, les premières succursales sont inaugurées. Le taux d'intérêt aux déposants de ces caisses d'épargne est de 1 et 1½ p. 100 par année, calculé tous les six mois. Tous les dépôts sont remboursables sur demande. Le 31 mars 1948, leur total était de $63,489,000 et le nombre de déposants à cette date, d'environ 100,000. La province compte vingt-deux succursales en activité.

Alberta.—Dans cette province, la Trésorerie accepte des dépôts d'épargne et fait l'émission de certificats d'épargne à demande portant intérêt à 1½ p. 100 ainsi que des certificats à terme d'un, deux, trois, quatre ou cinq ans en coupures de $25 et

plus, portant intérêt à 2 p. 100 pour un ou deux ans, à 2¼ p. 100 pour trois ou quatre ans et 2½ p. 100 pour cinq ans. Les émissions globales effectuées au 31 décembre 1947 se chiffrent par $1,029,477 dont $204,137 en certificats à demande et $825,340 en certificats à terme.

En outre, 44 succursales de la Trésorerie provinciale, établies dans la province, acceptent des dépôts d'épargne. Le total de ces dépôts au 31 décembre 1947 s'élève à $12,044,252, formé de $8,036,003 portant un intérêt de ½ à 1½ p. 100 et payables sur demande et de $4,008,249 portant un intérêt de 1 à 2 p. 100 et payables un an après le dépôt.

Caisses de petite économie.—La loi des caisses de petite économie (S.R.C., 1927, ch. 13) pourvoit à l'institution de caisses destinées à encourager la petite économie chez la gent écolière, bien que les avantages offerts par ces caisses ne soient pas limités aux enfants. La seule caisse établie en vertu de cette loi est la *Penny Bank* d'Ontario, mais ses opérations sont suspendues en février 1943 afin de permettre aux écoliers d'acheter plus de timbres et de certificats d'épargnes de guerre. A la fin d'avril 1948, le Parlement fédéral est saisi d'une mesure visant à liquider la banque et à abroger la loi des caisses de petite économie.

Autres caisses d'épargne.—La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, fondée en 1846 et agissant maintenant en vertu d'une charte de 1871, comptait, le 31 mars 1948, un capital versé et une réserve au montant de $6,000,000, des dépôts d'épargne au montant de $147,837,937 et un passif global de $155,013,575. L'actif global s'élève à $154,955,395, dont $125,000,000 environ en obligations fédérales, provinciales et municipales. La Caisse d'Économie de Québec, fondée en 1848 (sous le nom de la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec), sous les auspices de la Société Saint-Vincent de Paul, légalement constituée par une loi de la Législature canadienne en 1855 et, plus tard, pourvue d'une charte fédérale en vertu du chapitre 7, 34 Victoria, comptait le 31 mars 1948 des dépôts d'épargne au montant de $22,265,849, un capital versé et une réserve au montant de $3,000,000 et un actif global de $26,856,548.

Le tableau **23** donne les dépôts d'épargne de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et de la Banque d'Économie de Québec, pour les années terminées le 31 mars 1934-1948.

23.—Dépôts à la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et à la Banque d'Économie de Québec, années terminées le 31 mars 1934-1948

NOTA.—Les chiffres de 1868-1926 figurent aux pp. 847-848 de l'*Annuaire* de 1926 et ceux de 1927-1933, à la p. 1012 de l'édition de 1946.

Année	Dépôts	Année	Dépôts	Année	Dépôts
	$		$		$
1934	66,673,219	1939	81,566,754	1944	103,276,757
1935	66,496,595	1940	79,838,963	1945	122,574,607
1936	69,665,415	1941	76,391,775	1946	140,584,525
1937	73,450,133	1942	74,386,412	1947	153,137,545
1938	77,269,433	1943	84,023,772	1948	170,103,786

Syndicats de crédit*.—Le crédit coopératif a été introduit en Amérique du Nord en 1900 lorsque M. Alphonse Desjardins a établi la première "Caisse populaire" à Lévis (P.Q.). Le mouvement des syndicats de crédit est le plus fort dans

cette province, qui en 1947 compte 1,030 groupes actifs. Certains syndicats de crédit ont été organisés en Ontario peu après leur établissement dans le Québec, mais ce n'est qu'en 1922 que l'Ontario a adopté une loi concernant leur constitution légale. Les syndicats de crédit étaient inconnus dans les autres provinces jusqu'à ce qu'ils fussent organisés et approuvés par un loi de la Nouvelle-Écosse en 1935. Depuis lors, l'idée s'est répandue assez rapidement à toutes les provinces et, en 1939, tous les gouvernements provinciaux avaient adopté une loi visant la constitution légale ou l'enregistrement des syndicats de crédit.

Depuis 1940, le nombre de syndicats de crédit au Canada augmente de 1,379, les membres, de plus de 500,000 et l'actif total de près de 200 millions de dollars. Jusqu'à présent, l'augmentation des membres et de l'actif ne semble guère vouloir ralentir bien que, dans la plupart des provinces, le nombre de nouveaux syndicats de crédit semble diminuer. L'augmentation particulièrement rapide de l'actif a fait augmenter la part moyenne engagée et la part moyenne de l'actif par membre. L'état financier et le nombre de membres semblent continuer à progresser dans toutes les provinces.

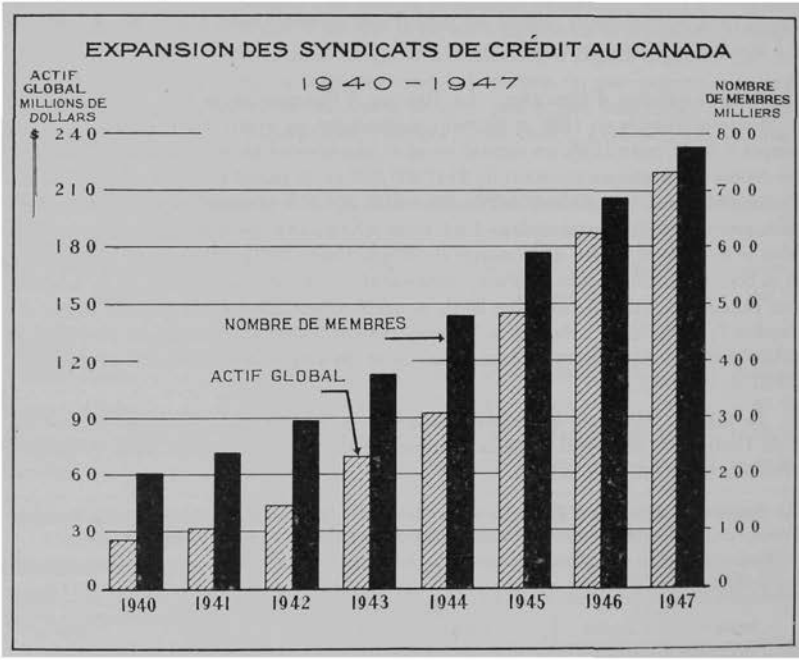

Les dépôts totaux à la fin de 1947 s'élèvent à 175 millions de dollars environ, contre 151 millions en 1946. L'actif global en 1947 est d'environ $220,500,000, soit une augmentation d'à peu près 33 millions sur 1946. Le nombre de membres continue d'augmenter jusqu'en 1947 lorsqu'il s'établit à plus de 775,100, contre 688,000 en 1946.

En 1946, l'Île du Prince-Édouard déclare avoir prêté près de $1,500,000 durant les dix années écoulées depuis l'établissement du premier syndicat de crédit. Les prêts non recouvrables annulés s'élèvent à $1,041, soit une perte de $\frac{1}{14}$ p. 100. L'On-

* Rédigé par J. E. O'Meara, Division de l'économie, ministère de l'Agriculture, Ottawa.

tario enregistre une vive augmentation des mauvaises créances annulées, augmentation attribuée à la radiation de prêts depuis longtemps en souffrance. Le Nouveau-Brunswick déclare des prêts annulés au montant de $2,116 depuis le début, soit $\frac{1}{40}$ p. 100 du total de plus de 8 millions de dollars. Les syndicats de crédits au Manitoba perdent $1,143 en prêts non recouvrables, soit une forte augmentation sur 1945. La Colombie-Britannique déclare 17 prêts annulés au montant global de $426. Les autres provinces signalent de légères pertes au cours des années.

Ligues et fédérations.—Dans toutes les provinces du Canada, les syndicats de crédit sont organisés en groupes appelés fédérations ou ligues. Le Québec compte deux fédérations et une ligue. En 1946, une ligue régionale a été légalement constituée en Ontario sous le nom de la Fédération des Caisses Populaires, Ottawa et Districts, Limitée; en 1947, une autre ligue régionale l'a été dans le nord-est de la province. Ces groupements s'ajoutent à l'*Ontario Credit Union League, Limited*, déjà établie.

En 1946, la législature du Nouveau-Brunswick a adopté une loi concernant la constitution légale des fédérations de syndicats de crédit, intitulée: loi sur les fédérations des syndicats de crédit.

En général, ces fédérations et ces ligues visent à encourager et à appuyer le travail éducatif et consultatif intéressant les syndicats de crédit, à aider à la direction, aux écritures et à la comptabilité des syndicats de crédit et d'aviser au cautionnement collectif et à l'achat de fournitures. Dans certaines provinces, des revues et journaux aident à réaliser ces fins, dont la *Revue Desjardins* en Québec, *The Ontario Credit Union News* en Ontario, *The Credit Union Way* en Saskatchewan, et la *B.C. Credit Unionist* en Colombie-Britannique. Des manuels de comptabilité, rédigés et publiés dans certaines provinces, aident beaucoup à uniformiser la direction et la comptabilité et à simplifier, dans une certaine mesure, le travail des surveillants et des inspecteurs.

Quelques ligues offrent un service central de prêts où les syndicats de crédit, et dans quelques provinces les sociétés coopératives, peuvent déposer leur excédent de fonds afin de les prêter aux autres syndicats ou coopératives.

En Colombie-Britannique, il existe un syndicat central de crédit constitué en vertu de la loi sur les syndicats de crédit. En Alberta, la ligue compte un service de dépôts et prêts et projette d'établir un syndicat central de crédit par suite de certaines modifications apportées à la loi actuelle.

La Saskatchewan dirige un syndicat central de crédit appelé la *Saskatchewan Co-operative Credit Society, Limited*. En 1946, ce syndicat, composé de syndicats de crédit et de sociétés coopératives, compte 253 membres, un actif de $1,755,733 et des prêts au montant de $4,546,000.

Au Manitoba, un syndicat central de crédit est rattaché à la fédération provinciale et les deux sociétés ont un gérant commun.

L'*Ontario Credit Union League* a son syndicat central de crédit. Les nouvelles fédérations en Ontario sont autorisées à recevoir l'argent des membres des syndicats de crédit et à leur consentir des prêts.

Les syndicats de crédit ou caisses populaires étant nombreux dans le Québec, il y existe huit syndicats régionaux de crédit comptant un actif global de plus de 21 millions de dollars en 1947. Ils sont établis à Trois-Rivières, Québec, Gaspé, Montréal, Sherbrooke, Rimouski, dans l'ouest du Québec et à Joliette. La Fédération de Montréal des Caisses Desjardins possède aussi une caisse centrale et

un actif total déclaré de près de $500,000 en 1947. La *Quebec Credit Union League* groupe les syndicats de crédit de langue anglaise de l'île de Montréal et est autorisée à prêter aux syndicats de crédit qui en font partie, mais ne l'a pas encore fait.

En 1946, la ligue du Nouveau-Brunswick est en voie d'organisation par suite de la nouvelle loi sur les fédérations de syndicats de crédit, et par conséquent, n'est pas très active.

La *Prince Edward Island Credit Union League, Limited,* est aussi autorisée à établir un service d'actions et de prêts, dont tout syndicat de crédit et toute société coopérative légalement constituée peuvent faire partie.

En Nouvelle-Écosse, la ligue est autorisée à recevoir les dépôts des syndicats de crédit et à prêter aux membres. Elle maintient un service de dépôts et de prêts dont l'actif déclaré est de $634,935 le 30 novembre 1946.

Grâce à leur affiliation à la *Credit Union National Association* des États-Unis (voir *Progrès internationaux* ci-dessous), plusieurs syndicats de crédit au Canada assurent leurs épargnes et leurs prêts et peuvent aviser au cautionnement des trésoriers.

Les prêts consentis aux membres sont assurés dans le Québec, si la caisse le désire, par l'intermédiaire de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins. Le cautionnement des trésoriers est chose faite depuis quelque temps et, dernièrement, la Société d'Assurance des Caisses Populaires a pourvu au cautionnement des gérants et assuré les caisses contre le vol, le brigandage et le feu.

Progrès internationaux.—La plupart des ligues provinciales sont affiliées à la *Credit Union National Association* (CUNA) des États-Unis. Cette société maintient un bureau canadien à Hamilton (Ont.) qui s'occupe de l'assurance des épargnes et des dépôts des syndicats de crédit affiliés. La *Canadian Credit Union Federation* s'est dissoute en mai 1947, surtout parce qu'on croyait qu'elle ne faisait que rendre les mêmes services que la CUNA et la *Co-operative Union of Canada* dont font partie plusieurs ligues par l'intermédiaire de leur propre union coopérative provinciale.

Progrès en 1946.—En 1946, le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard a pris des dispositions aux fins de charger la *Provincial Credit Union League* de l'administration, de l'inspection et de la surveillance générale des syndicats de crédit dans la province. En vertu de semblables dispositions au Québec, les fédérations fondées en vertu de l'article 49 de la loi sur les syndicats ont la responsabilité de seconder et d'exercer une surveillance générale sur les caisses particulières qui font partie des fédérations ou ligues.

Les syndicats de crédit sont légalement constitués en vertu de la loi sur les compagnies, mais, le 15 mai 1946, une nouvelle loi relative aux syndicats de crédit entre en vigueur au Manitoba. La principale modification vise l'affectation des gains. Les syndicats de crédit remettent maintenant leur rapport annuel au surintendant des syndicats de crédit au lieu du secrétaire provincial.

En 1947, on a commencé une étude préliminaire en vue d'organiser un syndicat de crédit sur le plan national. L'idée maîtresse serait de fonder une société nationale de crédit coopératif qui servirait de syndicat central de crédit pour les diverses sociétés provinciales de crédit. Un comité de la *Co-operative Union of Canada* s'occupe du travail préliminaire et, dans deux provinces où les ligues ont maintenant des services de prêts, on se propose de constituer ces services en syndicats de crédit séparés et centraux.

24.—Expansion des syndicats de crédit au Canada, 1915-1947

Année	Provinces où existent des syndicats	Syndicats de crédit	Membres	Actif
	nombre	nombre	nombre	$
1915	1[1]	91	23,614	2,027,728
1920	1[1]	113	31,752	6,306,965
1925	1[1]	122	33,279	8,261,515
1930	2[2]	179	45,767	11,178,810
1935	3[3]	277	52,045	10,173,997
1937	7[4]	441	77,177	13,759,468
1939	9	844	151,554	20,680,594
1940	9	1,167	201,137	25,069,685
1941	9	1,314	238,463	31,230,813
1942	9	1,486	295,984	43,971,925
1943	9	1,780	374,069	69,219,654
1944	9	2,051	478,841	92,574,440
1945	9	2,219	590,794	145,890,889
1946	9	2,422	688,739	187,507,303
1947	9	2,546	775,129	220,493,199

[1] Québec. [2] Québec et Ontario. [3] Québec, Ontario et Nouvelle-Écosse. [4] Québec, Ontario, Nouvelle-Écosse, Île du Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Manitoba et Saskatchewan.

25.—Sommaire statistique des syndicats de crédit, par province, 1946 et 1947

NOTA.—L'année financière des syndicats de crédit dans l'Île du Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick se termine le 30 septembre; ailleurs, le 31 décembre.

Province	Syndicats de crédit à charte	Syndicats de crédit faisant rapport	Membres	Actif	Parts	Dépôts	Prêts consentis aux membres durant l'année	Prêts consentis, depuis la fondation
1946	nombre	nombre	nombre	$	$	$	$	$
Î.-P.-É.	52	52	9,023	582,917	423,254	128,158	355,985	1,437,700
N.-É.	219	219	35,879	3,160,801	2,848,164	91,604	2,395,733	12,160,025
N.-B.	160	155	35,674	3,509,370	3,047,208	150,300	2,368,609	8,443,019
Québec—								
Desjardins	986	978	437,764	152,176,133[1]	9,076,131[1]	136,896,680[1]	30,000,000[2]	239,735,698[3]
Ligue de Québec[4]	–	–	–	–	–	–	–	–
Féd. de Montréal	9	9	13,051	6,963,392	572,715	6,069,550	1,781,022	10,921,061
Ontario	304	281	63,817	9,305,881	4,010,194	4,472,475	6,431,716	31,076,171
Manitoba	112	104	20,023	2,077,772	876,915	1,102,484	1,798,162	4,992,634
Saskatchewan	185	185	30,250	5,024,272	3,041,695	1,544,736	3,627,771	9,688,380
Alb.	195	182	20,766	1,997,187	1,538,544	300,918	1,955,559	6,054,596
C.-B.	200	161	22,392	2,709,578	2,210,812	302,972	2,504,862	6,135,467
Totaux, 1946	**2,422**	**2,326**	**688,639**	**187,507,303**	**27,645,632**	**151,059,277**	**53,219,419**	**330,654,751**
1947								
Î.-P.-É.	52	52	9,397	631,945	456,208	105,594	423,236	1,780,778
N.-É.	219	219	36,216	3,441,580	2,925,325	72,074	2,255,584	14,415,609
N.-B.	168	151	39,666	4,049,421	3,568,810	128,434	2,942,076	11,410,030
Québec—								
Desjardins	1,021	1,011	486,836	176,372,026	10,980,964	157,500,068	50,000,000[2]	271,024,709[2]
Ligue de Québec[4]	–	–	–	–	–	–	–	–
Féd. de Montréal	9	9	14,437	7,955,855	653,852	6,965,736	1,810,984	12,732,045
Ontario	333	293	76,081	12,253,285	5,742,630	5,301,223	9,372,635	39,626,070
Manitoba	122	109	22,493	2,890,456	1,292,967	1,406,531	2,802,287	8,073,642
Saskatchewan	194	194	34,020	6,277,607	3,980,363	1,752,962	4,649,149	14,317,818
Alberta	208	190	22,758	2,468,563	1,939,951	305,833	2,307,186	8,371,781
C.-B.	220	174	33,225	4,152,461	3,271,271	517,477	3,646,895	8,950,905
Totaux, 1947	**2,546**	**2,402**	**775,129**	**220,493,199**	**34,812,341**	**174,055,932**	**80,210,032**	**390,783,387**

[1] L'actif, les actions et les dépôts des caisses régionales ne sont pas compris. [2] Estimation. [3] Sauf les prêts de placement depuis 1935. [4] Aucun rapport.

Section 7.—Change étranger

Sous-section 1.—Taux du change

Le dollar canadien, adopté comme devise canadienne en 1857, équivalait à 15/73 de la livre sterling, c'est-à-dire que la livre au pair valait $4·866. Cette valeur n'a pas changé jusqu'au commencement de la guerre de 1914-1918, sauf quelques légères fluctuations entre les gold-points d'importation et d'exportation représentant le coût des expéditions et arrivages d'or. Au cours des onze années qui suivirent la Confédération, le dollar canadien faisait prime aux États-Unis, le dollar américain après la guerre civile n'étant pas remboursable en or, jusqu'en 1878. A partir de cette année, le dollar des deux pays avait une valeur égale au pair, et les seules fluctuations étaient celles des gold-points d'importation et d'exportation, qui n'atteignaient jamais $2 par $1,000.

Au début de la guerre de 1914-1918, la livre sterling et le dollar canadien furent détachés de l'étalon or et se vendirent à perte à New-York. Toutefois, cette perte fut "chevillée" ou maintenue à un pourcentage modéré par la vente de valeurs américaines jusque-là détenues en Grande-Bretagne, par des emprunts aux États-Unis, et, après l'entrée de ceux-ci en guerre, par des ententes avec le gouvernement américain. Après la guerre, lorsque le change fut "déchevillé", vers le mois de novembre 1920, la livre anglaise tomba jusqu'à $3·18 et le dollar canadien jusqu'à 82c. à New-York. L'année suivante ou deux ans après, le change revint à peu près au pair; le Royaume-Uni reprit ses paiements en or en avril 1925 et le Canada, le 1er juillet 1926. Dès lors jusqu'en 1928, le change resta dans les limites des gold-points, mais en 1929, le dollar canadien se vendit de nouveau à perte modérée à New-York. La dislocation du change persista jusqu'en 1931, sauf pendant quelques mois de la dernière moitié de 1930. Le taux du dollar ne fut cependant inférieur aux gold-points d'exportation que pendant quelques rares intervalles.

La situation d'avant-guerre du change canadien, de septembre 1931 jusqu'au début de la guerre, est exposée aux pp. 842-843 de l'*Annuaire* de 1942.

Au début de la guerre de 1939-1945, les fonds sterling et canadiens, comme ceux des autres belligérants du début, se vendirent à perte à New-York. Les taux officiels "chevillés" sont demeurés stables durant toute la guerre. Le 5 juillet 1946, le gouvernement canadien a déprécié le dollar américain par rapport au dollar canadien, ramenant ce dernier au pair avec le premier. Un rajustement correspondant a été fait pour la livre sterling, le taux ayant été établi à $4·02 la livre. Le rapport est encore le même au début de 1948.

Sous-section 2.—La Commission de contrôle du change étranger*

La réglementation de temps de guerre appliquée par la Commission de contrôle du change étranger est exposée aux pages 847-850 de l'*Annuaire* de 1941 et aux pages 843-846 de celui de 1942. En mars 1946, la Commission a publié un rapport sur les principaux aspects de son activité à compter de septembre 1939 jusqu'à la fin de 1945; un résumé de ce rapport paraît aux pages 1013-1015 de l'*Annuaire* de 1946. En avril 1947, la commission a publié un rapport sur son activité en 1946; le résumé paraît aux pages 1095-1097 de l'*Annuaire* de 1947. Les paragraphes suivants sont fondés sur le rapport de 1947 publié en avril 1948.

* Rédigé par R. H. Tarr, secrétaire, Commission de contrôle du change étranger, Ottawa.

Diminution des réserves de change étranger.—En 1947, l'avoir du Canada en or et en dollars américains tombe de 1,245 millions de dollars au début de l'année à 502 millions en fin d'année*. Cette chute provient de la balance des paiements internationaux en 1947, qui est étudiée au long au chapitre du commerce extérieur, pp. 976-981. En résumé, les changements les plus marqués de l'année à l'égard de la balance canadienne des paiements internationaux sont la réduction de l'excédent général au compte courant (de 357 millions de dollars en 1946 à 47 millions en 1947) et l'augmentation du déséquilibre bilatéral, soit une augmentation de l'excédent courant à l'égard du Royaume-Uni et de l'Europe occidentale et du déficit courant envers les États-Unis. En 1947 comme en 1946, le surplus considérable des exportations du Canada à la zone sterling et aux autres pays outre-mer a suscité des problèmes sérieux de financement. Le déficit de dollars canadiens dans chaque groupe a été comblé en parts à peu près égales par des transferts de change convertible au Canada et par des prêts du gouvernement canadien au montant de 563 millions de dollars. Durant l'année, toutes les importations du Canada sont payées comptant et, comme les importations et les exportations totales étaient à peu près égales, les ventes à crédit ont fait baisser presque d'autant les réserves canadiennes de change étranger.

Changements apportés à la réglementation en 1947.—En 1947, la réglementation du change est subordonnée à la loi sur le contrôle des changes et aux règlements pertinents édictés par le gouverneur général en conseil. Durant l'année, divers changements sont apportés aux règlements et au programme administratif; la plupart rendent la réglementation plus rigoureuse. Cependant, les grandes mesures prises en vue d'aviser aux pertes sérieuses à l'égard du change en 1947 sont des mesures de politique officielle indépendantes des règlements sur le contrôle du change.

En mars 1947, l'exemption de permis est retirée pour l'achat de numéraire américain dans les banques jusqu'à concurrence d'un montant n'excédant pas $100. En mai 1947, les règlements sont de nouveau modifiés et le montant de billets et monnaie des États-Unis qu'une personne peut conserver sans permission spéciale est réduit de 100 à 10 dollars; à la même date, l'exemption de permis pour l'exportation de monnaie par les voyageurs canadiens est réduite à 10 dollars en monnaie américaine et à un total de 25 dollars en numéraire américain et canadien. En novembre 1947, conformément au programme du gouvernement visant à la conservation des dollars américains, la Commission doit limiter à 150 dollars par année le montant de dollars américains que peuvent obtenir les Canadiens pour fins de voyage, sauf si les voyages sont de véritables voyages d'affaires, de santé ou d'éducation.

Lors de l'application du rationnement des dollars américains pour fins de voyages, le montant maximum qu'un résidant du Canada déménageant dans un pays de la zone du dollar américain est autorisé à sortir du Canada durant la première année est réduit de 25,000 à 12,500 dollars. Comme par le passé, les dollars américains ne sont pas offerts au taux officiel pour ces transferts de capitaux. Ces transferts peuvent toutefois se faire par l'entremise des marchés libres des États-Unis.

Depuis avril 1947, la Commission approuve certains genres de paiements de capitaux par des résidants à des non-résidants, pourvu que les non-résidants concernés replacent les dollars canadiens ainsi reçus dans certains genres de valeurs mobilières domestiques au Canada. Les principaux paiements visés par ce changement sont les paiements de soldes dus sur les comptes entre compagnies qui repré-

* A la fin de 1948, l'avoir du Canada en or et dollars américains augmente à 998 millions de dollars, y compris 150 millions empruntés des États-Unis par le gouvernement canadien. Les autres facteurs qui ont contribué à l'augmentation des réserves en 1948 seront exposés dans le rapport de la Commission sur son activité en 1948.

sentent un capital employé au Canada depuis l'avant-guerre, les distributions à la suite des liquidations ou de la réduction de la capitalisation des compagnies canadiennes, les paiements de dividendes en excédent du gain courant et les paiements des recettes provenant des ventes de biens immobiliers gardés comme placements par les personnes non résidantes.

Les dispositions relatives au contrôle du change avec le Royaume-Uni ont permis, à compter du 1er janvier 1947, aux importateurs et exportateurs canadiens d'établir le commerce sur une base sterling, au lieu de celle du dollar américain, avec un certain nombre de pays hors de la zone sterling en plus de ceux qui en font partie. La liste des pays hors de la zone sterling qui participent à ces arrangements est allongée de temps à autre; au 15 juillet 1947, le Royaume-Uni a, pour fins pratiques, permis que les rentrées de sterling de tous les autres pays soient dépensées librement partout. Le 19 août 1947, le Royaume-Uni annonce qu'il serait nécessaire de réimposer certaines limites à la cessibilité du sterling gardé par les pays hors de la zone sterling, par suite de l'épuisement rapide des réserves de dollars au Royaume-Uni. Il en résulte que les exportateurs canadiens ne peuvent plus obtenir les paiements en sterling des pays hors de la zone sterling et que les importateurs canadiens ne peuvent plus payer en sterling les importations en provenance de ces pays. Par suite des restrictions imposées à l'usage du sterling, il est nécessaire que la Commission de contrôle du change étranger limite les dépenses des Canadiens dans cette zone au sterling ou au dollar canadien et l'affectation de dollars américains à cette fin a donc été discontinuée dans certains cas. La fin de la convertibilité du sterling n'a pas sensiblement modifié les transactions entre le Canada et les pays de la zone sterling. Comme par le passé, les exportateurs canadiens acceptent le sterling en paiement des exportations à la zone sterling et les importateurs canadiens se servent du sterling pour payer les importations provenant de la zone sterling.

Durant l'année, les dollars américains cessent d'être à la disposition des résidants canadiens pour le lancement de nouvelles entreprises en dehors du pays, sauf dans le cas où ces entreprises sont importantes comme débouchés d'exportation ou comme sources d'importations essentielles. Lorsque l'entreprise exige des sommes élevées, le demandeur peut être tenu de trouver les sommes requises ailleurs qu'au Canada en empruntant, par exemple, ou en émettant des actions aux États-Unis.

En septembre 1947, la Commission revise et uniformise la méthode d'approuver les envois de revenus par les filiales et les succursales canadiennes de compagnies étrangères. Les demandes relatives à ces envois peuvent être présentées dans les trois mois qui suivent la fin de l'année financière à laquelle ils se rapportent et les compagnies qui ont des revenus non répartis ont le choix d'envoyer les revenus relatifs à la première ou à la dernière année d'accumulation. Le calcul du montant payable est aussi sujet à mise au point pour tenir compte des profits de capital, des provisions usuelles pour taxes, dépréciation, réserves, etc.; il est aussi tenu compte du fait que l'envoi nécessite ou ne nécessite pas un financement spécial.

Afin de permettre à la Commission d'étudier plus à fond les demandes de dollars américains, les règlements sont modifiés en octobre 1947 et le montant qui peut être obtenu en dollars américains sous une autre forme que du numéraire sans qu'il soit nécessaire de préparer une formule de permis est abaissé de 100 à 25 dollars. En même temps, le montant de dollars américains que les banques et les bureaux de poste peuvent vendre pour des envois charitables est abaissé aussi de 100 à 25 dollars par demandeur par mois*. Les demandes plus considérables sont soigneusement examinées par la Commission.

* En mai 1948, ce montant est réduit à 10 dollars par demandeur, par mois.

PARTIE II.—FINANCES COMMERCIALES DIVERSES

Section 1.—Compagnies de prêt et de fiducie*

L'*Annuaire* de 1934-1935 donne à la page 1009 un aperçu de l'évolution des compagnies de prêt et de fiducie au Canada de 1844 à 1913.

La législation relative aux compagnies de prêt et de fiducie a été modifiée par les lois des compagnies de prêt et de fiducie de 1914 (4-5 Geo. V, ch. 40 et 55). Par suite de ces modifications, les statistiques des compagnies à charte provinciale ne sont plus réunies. Toutefois, certaines statistiques sommaires des compagnies provinciales ont été obtenues pour 1945-1946, grâce à la courtoisie des compagnies, et elles ont été incorporées au tableau **1**, afin de compléter le relevé des compagnies de prêt et de fiducie au Canada. On estime que ces chiffres représentent plus de 90 p. 100 des affaires des compagnies provinciales, de sorte qu'ils peuvent être acceptés comme assez complets et assez représentatifs du volume des affaires comparativement aux affaires des compagnies à charte fédérale. Les statistiques des tableaux **2** et **3** ne s'appliquent qu'aux compagnies munies d'une charte fédérale, sauf que depuis 1925 les compagnies de prêt et de fiducie constituées par la province de la Nouvelle-Écosse et mises par des lois de cette province sous la surveillance du Département fédéral des assurances sont comprises dans les tableaux **2** et **3** de même que les compagnies de fiducie du Nouveau-Brunswick depuis 1934 et du Manitoba depuis 1938. En 1920, le Département fédéral des assurances a été chargé d'appliquer la loi sur les compagnies fédérales de prêt et de fiducie.

L'expansion des affaires des compagnies de prêt au Canada se reflète dans l'augmentation de la valeur comptable de l'actif global de toutes les compagnies de prêt, soit de $188,637,298 en 1922 à $213,649,794 en 1931 et à $215,362,414 en 1946. L'actif des compagnies de fiducie (sans compter les successions, dépôts et fonds des agences, qui ne peuvent être considérés comme actifs au sens des fonds des compagnies et des fonds garantis) augmente de $154,202,165 en 1928 à $305,368,533 en 1946. En 1928, le total des successions, des dépôts et des fonds administrés s'élève à $1,077,953,643, contre $3,150,872,594 en 1946.

Fonctions des compagnies de prêt.—L'objet essentiel des compagnies de prêt consiste à prêter des fonds sur première hypothèque, l'argent qu'elles mettent ainsi en circulation provenant tant des dépôts à elles confiés que de la vente au public d'actions ou d'obligations par elles émises. Au cours des années de guerre de 1939 à 1945, les sommes placées sur des hypothèques diminuent de plus de 27 millions de dollars; cette diminution est attribuable presque entièrement à une augmentation du montant d'obligations et d'actions détenues. Le chiffre de 73 millions de dollars en 1946 est légèrement plus élevé que celui de 1945. Quant aux compagnies de prêt munies d'une charte provinciale, la majorité d'entre elles se livrent dans les campagnes les plus prospères à des opérations telles que prêt, épargne et hypothèque.

Fonctions des compagnies de fiducie.—Les compagnies de fiducie remplissent le rôle d'exécuteurs testamentaires, de dépositaires et d'administrateurs nommés par testament ou autrement; elles sont constituées séquestres, soit par contrat de mariage, soit par autres dispositions; elles gèrent les biens et affaires des

* Revisé sous la direction de R. W. Warwick ,surintendant des Assurances, Département des assurances, Ottawa.

vivants; elles sont tutrices ou curatrices des mineurs et des incapables; elles sont les agents financiers des municipalités et des compagnies; elles peuvent être nommées syndics de faillite. Ces compagnies reçoivent des dépôts, mais le prêt des fonds qu'elles détiennent en fiducie est réglementé par la loi.

Statistiques des compagnies de prêt et de fiducie.—Les chiffres du tableau 1 offrent un intérêt particulier en ce qui concerne les compagnies de fiducie, qui sont essentiellement des institutions provinciales en raison de la nature de leurs affaires; en effet, elles s'occupent surtout de l'homologation et de l'exécution des testaments, domaine exclusif des provinces.

1.—Opérations des compagnies de prêt et de fiducie à charte provinciale et fédérale, 31 décembre 1945 et 1946

Détail	1945			1946		
	Compagnies à charte provinciale[1]	Compagnies à charte fédérale	Total	Compagnies à charte provinciale[1]	Compagnies à charte fédérale	Total
	$	$	$	$	$	$
Compagnies de prêt—						
Actif (valeur comptable)	63,680,642	133,774,429	197,455,071	70,345,417	145,016,997	215,362,414
Passif envers le public	38,305,320	102,665,372	140,970,692	44,343,248	113,605,949	157,949,197
Capital social—						
Capital autorisé	27,393,545	56,000,000	83,393,545	26,683,425	56,000,000	82,683,425
Capital souscrit	16,430,440	21,208,600	37,639,040	15,871,620	21,364,000	37,235,620
Capital versé	14,766,356	17,546,687	32,313,043	14,512,425	17,584,586	32,097,011
Réserve et fonds pour éventualités	8,564,267	12,379,195	20,943,462	9,100,231	12,652,844	21,753,075
Autre passif envers les actionnaires	2,044,699	1,183,175	3,227,874	2,389,513	1,173,618	3,563,131
Total du passif envers les actionnaires	25,375,322	31,109,057	56,484,379	26,002,169	31,411,048	57,413,217
Bénéfices nets réalisés *pendant l'année*	1,174,261	651,448	1,825,709	1,283,081	1,153,125	2,436,206
Compagnies de fiducie—						
Actif (valeur comptable)—						
Fonds des compagnies	67,028,647	22,475,024	89,503,671	65,268,327	23,699,397	88,967,724
Fonds garantis	136,074,768	53,149,577	189,224,345	154,216,706	62,184,103	216,400,809
Totaux, actif	203,103,415	75,624,601	278,728,016	219,485,033	85,883,500	305,368,533
Successions, dépôts et fonds des agences	*2,754,475,732*	*363,332,677*	*3,117,808,409*	*2,758,442,016*	*392,430,578*	*3,150,872,594*
Capital social—						
Capital autorisé	56,987,800	25,050,000	82,037,800	48,705,000	27,750,000	76,455,000
Capital souscrit	26,223,510	13,458,570	39,682,080	25,232,085	14,369,170	39,601,255
Capital versé	25,050,301	12,806,849	37,857,150	24,077,401	13,666,595	37,743,996
Réserve et fonds pour éventualités	21,434,632	6,932,540	28,367,172	22,139,978	7,396,948	29,536,926
Surplus non affecté	4,374,392	1,266,391	5,640,783	4,678,478	1,198,576	5,877,054
Bénéfices nets réalisés durant l'année	2,693,109	1,034,174	3,727,283	3,009,779	1,290,478	4,300,257

[1] Sauf une compagnie de prêt constituée en vertu des lois du Québec et dont le capital social et les obligations sont émis en grande partie en dehors du Canada.

2.—Actif et passif des compagnies de prêt à charte fédérale, ou sous la surveillance fédérale, 31 décembre 1937-1946

NOTA.—Les chiffres de 1914-1924 paraissent à la p. 947 de l'*Annuaire* de 1937. Les chiffres de 1925-1936, comparables aux chiffres ci-dessous, paraissent à la p. 1017 de l'*Annuaire* de 1946. Les chiffres publiés ici comprennent les compagnies de prêt munies d'une charte du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, mais soumises à l'inspection du Département fédéral des assurances. Les chiffres suivants ne comprennent pas les compagnies de petits prêts (voir section 2, pp. 1105-1106).

Année	ACTIF						
	Immeubles[1]	Hypothèques sur immeubles	Prêts sur nantissement	Portefeuille et autres biens des compagnies	En caisse et en banque	Intérêt, loyers, etc. échus et courus	Total[2]
	$	$	$	$	$	$	$
1937	10,593,241	97,050,041	134,333	20,371,285	3,303,863	3,891,070	136,262,516
1938	10,436,985	97,104,591	112,270	20,204,905	3,714,627	3,669,841	136,139,642
1939	10,310,781	96,342,441	103,298	19,955,311	5,184,020	3,604,690	136,358,786
1940	10,256,835	93,618,467	83,334	20,295,836	4,862,808	3,750,882	133,713,412
1941	9,585,580	90,359,176	69,759	20,826,112	5,611,182	3,566,036	130,795,391
1942	9,078,029	86,545,342	344,072	21,723,698	5,023,723	3,244,175	126,662,960
1943	8,693,127	80,043,044	211,535	29,790,718	5,328,898	2,259,608	126,943,566
1944	7,326,593	73,668,635	216,488	41,864,820	6,361,334	1,311,945	130,945,859
1945	5,933,122	69,389,403	322,607	52,328,370	4,781,357	942,041	133,774,431
1946	5,210,385	73,238,639	119,989	59,223,096	6,287,779	875,744	145,016,997

Année	PASSIF							
	Envers les actionnaires			Envers le public				
	Capital versé	Fonds de réserve	Total[3]	Obligations et actions		Dépôts	Intérêt échu et couru	Total[4]
				Canada	Ailleurs et divers			
	$	$	$	$	$	$	$	$
1937	19,352,276	15,048,254	35,771,946	57,506,233	14,977,437	26,966,644	765,435	100,478,054
1938	19,340,788	14,757,224	35,478,233	57,073,555	14,959,522	27,668,490	705,622	100,655,486
1939	19,284,714	14,766,473	35,469,842	57,418,689	13,390,796	29,132,700	693,353	100,881,760
1940	19,145,919	14,262,422	34,711,441	57,579,361	12,074,573	28,276,323	678,528	98,988,451
1941	19,082,481	13,752,103	34,043,232	56,959,420	10,151,953	28,571,361	633,937	96,743,884
1942	19,038,552	13,258,225	33,524,916	55,746,073	8,269,161	27,966,674	629,124	92,976,410
1943	18,885,241	12,966,837	33,141,255	55,493,449	5,982,012	31,239,958	616,502	93,777,693
1944	18,848,684	12,834,013	33,096,778	54,350,562	3,732,950	38,749,273	648,751	97,780,572
1945	17,546,686	12,386,521	31,109,057	55,300,566	2,491,347	43,863,246	685,696	102,665,372
1946	17,584,585	12,652,845	31,411,048	56,519,776	1,918,814	54,047,133	724,062	113,605,949

[1] Valeur comptable des immeubles à l'usage des compagnies et autres immeubles. [2] Comprend autre actif. [3] Comprend autre passif envers les actionnaires. [4] Comprend autre passif envers le public.

3.—Actif et passif des compagnies de fiducie à charte fédérale ou sous la surveillance fédérale, 31 décembre 1937-1946

NOTA.—Les chiffres de 1914-1924 paraissent aux pp. 948-949 de l'*Annuaire* de 1937. Ceux de 1925-1936, comparables aux chiffres ci-dessous, paraissent aux pp. 1018-1019 de l'*Annuaire* de 1946. Les chiffres qui suivent comprennent les statistiques des compagnies de fiducie munies de chartes des gouvernements provinciaux suivants, mais soumises depuis les années indiquées à l'inspection du Département fédéral des assurances: Nouvelle-Écosse, 1925; Nouveau-Brunswick, 1934; Manitoba, 1938.

FONDS DES COMPAGNIES—ACTIF

Année	Prêts		Immeubles[1]	Obligations gouvernementales, municipales scolaires et autres	Actions	En caisse et en banque	Tout autre actif des compagnies	Total de l'actif des compagnies
	Sur immeubles	Sur titres et valeurs						
	$	$	$	$	$	$	$	$
1937.....	5,411,003	971,560	3,734,913	4,008,247	657,507	724,846	1,900,231	17,408,307
1938.....	6,116,342	901,935	4,518,886	4,423,228	1,103,090	1,020,266	2,163,727	20,247,474
1939.....	6,269,736	816,795	4,421,183	4,402,444	1,180,163	1,025,731	2,060,366	20,176,418
1940.....	6,714,158	677,384	4,206,914	4,662,449	1,221,470	951,975	1,775,209	20,209,559
1941.....	6,783,918	554,609	3,952,899	5,253,427	1,344,468	1,143,134	1,564,326	20,596,781
1942.....	6,599,744	556,527	3,466,296	5,723,054	1,416,195	1,051,448	1,377,664	20,190,928
1943.....	6,467,018	413,860	3,033,478	6,636,500	1,687,295	1,152,881	1,178,755	20,569,787
1944.....	6,056,591	438,388	2,518,320	7,732,823	2,271,356	1,263,031	1,004,146	21,284,655
1945.....	5,455,703	629,592	1,828,272	9,741,423	2,558,221	1,318,143	943,670	22,475,024
1946.....	5,208,488	1,160,996	1,571,466	9,560,785	3,479,892	1,687,568	1,030,202	23,699,397

FONDS GARANTIS—ACTIF

Année	Prêts		Obligations gouvernementales, municipales, scolaires et autres	Actions	En caisse et en banque	Tout autre actif	Tout actif détenu contre les fonds garantis
	Sur immeubles	Sur titres et valeurs					
	$	$	$	$	$	$	$
1937.....	21,926,852	3,172,609	8,525,407	néant	1,486,606	673,202	35,784,676
1938.....	21,452,863	4,025,109	9,573,096	"	1,353,753	611,322	37,016,143
1939.....	21,235,726	2,277,963	10,731,590	"	1,219,212	536,509	36,001,000
1940.....	20,325,502	2,122,552	10,907,161	"	1,618,430	508,554	35,482,199
1941.....	19,467,940	2,282,042	12,878,023	"	3,462,842	480,008	38,570,855
1942.....	18,746,799	2,082,970	14,799,546	"	1,714,675	499,783	37,843,773
1943.....	17,077,122	2,631,787	18,821,725	326,037	2,166,930	480,590	41,504,191
1944.....	16,710,530	3,483,691	23,978,699	332,430	2,772,583	463,997	47,741,930
1945.....	16,836,677	3,926,532	28,823,159	340,099	2,751,837	471,274	53,149,578
1946.....	20,193,684	6,091,690	32,063,319	712,104	2,632,067	491,239	62,184,103

PASSIF

Année	Fonds des compagnies						Fonds garantis	
	Passif envers les actionnaires				Passif envers le public	Total	Principal	Total
	Capital versé	Fonds de réserve	Autre passif	Total	Taxes, argent emprunté, etc.			
	$	$	$	$	$	$	$	$
1937.....	10,357,757	5,311,158	542,708	16,211,623	359,026	16,570,649	35,784,676	35,784,676
1938.....	11,949,775	5,946,039	584,149	18,480,863	974,982	19,455,845	37,016,143	37,016,143
1939.....	11,789,264	6,602,488	951,071	18,742,823	609,016	19,351,839	36,001,000	36,001,000
1940.....	11,867,224	5,902,904	1,044,205	18,814,333	706,849	19,521,182	35,482,198	35,482,198
1941.....	12,253,038	6,138,528	1,000,768	19,392,334	694,442	20,086,776	38,570,855	38,570,855
1942.....	12,128,931	5,570,759	983,088	18,682,778	581,153	19,263,931	37,843,773	37,843,773
1943.....	12,171,035	6,221,929	1,297,669	19,690,633	477,717	20,168,350	41,504,191	41,504,191
1944.....	12,311,457	7,037,955	1,219,898	20,569,310	507,288	21,076,598	47,741,929	47,741,929
1945.....	12,806,849	6,932,540	1,406,667	21,146,056	1,165,706	22,311,762	53,149,577	53,149,577
1946.....	13,666,595	7,396,948	1,399,378	22,462,921	876,866	23,339,787	62,184,103	62,184,103

[1] Valeur comptable des immeubles à l'usage des compagnies et autres immeubles.

4.—Successions, fidéicommis et fonds des agences des compagnies de fiducie à charte fédérale ou sous la surveillance fédérale, 31 décembre 1937-1946

NOTA.—Les chiffres de 1914-1924 paraissent à la p. 949 de l'*Annuaire* de 1937; ceux de 1925-1936, à la p. 1019 de l'*Annuaire* de 1946. Le nota du tableau 3 s'applique aussi aux chiffres qui suivent.

Année	Successions, fidéicommis et fonds des agences	Année	Successions, fidéicommis et fonds des agences
	$		$
1937	228,155,009	1942	290,630,617
1938	236,467,735	1943	313,457,551
1939	242,369,850	1944	338,978,141
1940	256,781,691	1945	363,332,677
1941	268,596,524	1946	392,430,578

Section 2.—Compagnies de petits prêts autorisées et prêteurs d'argent autorisés

Ces dernières années, le Parlement du Canada a constitué trois compagnies qui font de petits prêts ne dépassant pas habituellement cinq cents dollars chacun, sur billets à ordre des emprunteurs et garantis en plus, dans la plupart des cas, par des endossements ou hypothèques sur des biens meubles. Bien que les compagnies puissent, en vertu des privilèges de leur charte, faire des prêts garantis par des immeubles, ces privilèges leur ont été retirés par la loi de 1939 sur les petits prêts.

Le 1er janvier 1940, la loi de 1939 sur les petits prêts (3 George VI, ch. 23) est entrée en vigueur. En vertu de cette loi, les compagnies de petits prêts et les prêteurs d'argent autorisés qui consentent des prêts personnels de $500 ou moins sont limités à des frais de prêt ne devant pas excéder 2 p. 100 par mois sur les soldes dus, et les prêteurs sans permis à un taux de 12 p. 100 par année devant comprendre les intérêts et tous les autres frais.

5.—Actif et passif des compagnies de petits prêts à charte fédérale, 31 décembre 1937-1946

NOTA.—Les chiffres de 1928-1932 paraissent à la p. 852 de l'*Annuaire* de 1942 et ceux de 1933-1936, à la p. 1021 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	ACTIF			
	Prêts à recevoir	En caisse et en banque	Autre actif	Total
	$	$	$	$
1937	4,875,596	261,864	37,092	5,174,552
1938	4,764,032	412,594	32,182	5,208,808
1939	5,081,320	342,578	42,781	5,466,679
1940[1]	6,266,336[2]	381,061	181,806	6,829,203
1941	7,557,414	269,943	91,569	7,918,926
1942	8,485,590	246,629	328,043[3]	9,060,262
1943	9,768,506	412,429	415,431[4]	10,596,366
1944	11,548,308	542,359	507,179[4]	12,597,846
1945	13,354,915	734,583	1,911,332[5]	16,000,830
1946	20,307,530	377,813	4,232,126[6]	24,917,469

Renvois à la fin du tableau, p. 1106.

5.—Actif et passif des compagnies de petits prêts à charte fédérale, 31 décembre 1937-1946—fin

Année	PASSIF									
	Envers les actionnaires					Envers le public				Passif total
	Réserve générale	Réserve pour pertes	Capital versé	Autre passif	Total	Emprunts	Revenu non gagné	Autre passif[7]	Total	
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
1937...	300,000	220,308	1,001,750	237,643	1,759,701	2,920,840	361,315	95,904	3,378,059	5,137,760
1938...	318,000	295,361	1,001,750	441,718	2,056,829	2,653,334	348,355	118,108	3,119,797	5,176,626
1939...	318,000	351,850	1,234,250	749,666	2,653,766	2,265,834	369,723	134,724	2,770,281	5,424,047
1940[1]...	18,000	421,488	1,234,250	1,233,841	2,907,579	3,708,366	néant[8]	213,258	3,921,624	6,829,203
1941...	18,000	517,986[2]	1,234,250	1,590,941	3,361,177	4,258,853	"	298,896	4,557,749	7,918,926
1942...	18,000	576,589[2]	3,734,250	1,920,499	6,249,338	2,572,615	"	238,309	2,810,924	9,060,262
1943...	18,000	565,110[2]	3,735,000	2,393,312	6,711,422	3,570,695	"	314,249	3,884,944	10,596,366
1944...	18,000	579,270[2]	3,805,000	2,970,071	7,372,341	4,819,254	"	406,251	5,225,505	12,597,846
1945...	18,000	586,428[2]	3,965,000	4,083,179	8,652,607	7,077,840	"	270,383	7,348,223	16,000,830
1946...	18,000	915,290[2]	4,155,000	4,560,862	9,649,152	15,007,689	"	260,629	15,268,318	24,917,469

[1] Première année d'application de la loi sur les petits prêts. [2] Ne comprennent pas les soldes autres que ceux des petits prêts. [3] Comprend $200,000 en obligations, débentures et actions. [4] Comprend $250,000 en obligations. [5] Comprend $250,000 en obligations et $1,534,756, soldes de prêts supérieurs à $500. [6] Y compris $4,046,210 en soldes de prêts inférieurs à $500. [7] Y compris les taxes. [8] Aucun revenu non gagné, puisque depuis 1940 les petits prêts se sont faits sur la base du revenu gagné. [9] Comprend les affaires autres que celles des petits prêts.

Le chiffre d'affaires des compagnies de petits prêts à charte fédérale accuse une forte augmentation en 1946 sur l'année précédente. Les prêts au public augmentent de 180,781 à 245,887, ou de 36 p. 100, et le montant passe de $27,767,766 à $40,188,730. La moyenne des prêts est d'environ $163 contre $154 en 1945. A la fin de 1946, les prêts en cours sont au nombre de 159,651 d'un montant de $20,307,529, soit une moyenne de $127 par prêt

Prêteurs d'argent autorisés.—En plus des compagnies de petits prêts mentionnées ci-dessus, 51 prêteurs d'argent autorisés soumettent un état annuel de leurs affaires. Leur actif global en 1946 est de $18,237,930, soit: soldes de petits prêts, $9,309,370; autres soldes, $7,369,577; obligations, débentures et actions, $520,926; biens immeubles, $219,119; en caisse, $291,413; autre actif, $527,525. Leur passif est de $18,237,931, soit: argent emprunté, $11,994,838; actions payées et capital de sociétariat, $3,235,257. Les prêts consentis en 1946 sont au nombre de 105,991, d'un montant de $18,193,481 (moyenne de près de $172 par prêt), soit une augmentation numérique de 26·0 p. 100 et de 28·8 p. 100 en montant brut; à la fin de l'année, il y a 73, 345 prêts en cours au montant de $9,309,370, c'est-à-dire une moyenne de $127 par prêt. Environ 41 p. 100 des prêts consentis en 1946 varient de $100 à $200. Le rapport de 1946, *Compagnies de petits prêts et prêteurs d'argent autorisés en vertu de la loi de 1939 sur les petits prêts*, publié par le Département fédéral des assurances, contient de plus amples détails sur ce genre de commerce.

Section 3.—Ventes d'obligations canadiennes*

Les éditions antérieures de l'*Annuaire* retracent les ventes d'obligations canadiennes au cours de l'intéressante période de la guerre de 1914-1918 et des années suivantes jusqu'à la guerre de 1939. En 1940, première année complète de la guerre, les ventes totales dépassent de beaucoup celles de toute année précédente. Elles

* Revisé d'après les renseignements fournis par E. C. Gould, du *Monetary Times*.

diminuent quelque peu en 1941, mais augmentent ensuite durant chacune des années de 1942 à 1945. Le total de 1946, toutefois, diminue de 27·8 p. 100 et celui de 1947, de 41·8 p. 100 comparativement à celui de 1945.

Les ventes d'obligations du Dominion et d'obligations garanties en 1947 diminuent sensiblement, s'établissant à $3,852,975,850 comparativement à $4,974,223,850 en 1946 et au sommet $7,747,691,000 atteint en 1945. Tandis que les revenus soutenus du gouvernement fédéral et les dépenses restreintes expliquent cette baisse, la seconde émission des obligations d'épargne du Canada encourage la persévérance dans l'habitude des économies régulières créée par les campagnes d'emprunt de la victoire. La situation financière du gouvernement fédéral en 1947 n'a pas exigé un recours hâtif à l'emprunt public. Les bons du Trésor en cours se maintiennent à un niveau assez stable, tandis que les ressources monétaires du gouvernement permettent de diminuer sensiblement le montant de certificats de dépôt en circulation.

Contrairement aux finances fédérales, le total des émissions provinciales et des émissions garanties en 1947, $229,562,000, est plus élevé qu'en toute autre année antérieure et plus que le double du montant de $114,296,800 en 1946. Les opérations municipales du même genre augmentent aussi à $238,887,410 contre $140,815,491 en 1946. Par contre, dans le domaine du financement des obligations corporatives, le montant global de $379,674,500 en 1947 est bien inférieur à celui de $581,499,188 en 1946. Tandis que les obligations industrielles et ferroviaires se vendent à peu près autant qu'en 1946, le total des services publics est de moitié moindre que celui de l'année précédente.

En rétrospective, l'année 1947 est importante pour le marché des obligations canadiennes. Tandis que les nouvelles émissions sont généralement bien absorbées par les institutions et les portefeuillistes particuliers, les taux d'intérêt se raffermissent. Cette tendance touche son point culminant lorsque la Banque du Canada cesse de soutenir le marché, immédiatement après la fin de la guerre. Grâce à ce changement dans la politique de la banque centrale, les marchés d'obligations sont maintenant plus libres de refléter le jugement des portefeuillistes qu'ils ne l'étaient depuis plusieurs années.

6.—Ventes et souscriptions, obligations du gouvernement fédéral, 1er février 1940 au 1er novembre 1947

(En milliers de dollars)

Date	Achats des particuliers	Achats des corporations	Ventes totales au comptant	Souscriptions
				Nombre
Emprunts de guerre—				
1er février 1940	132,000	68,000	200,000	178,363
1er octobre 1940	113,000	187,000	300,000	150,890
Emprunts de la victoire—				
15 juin 1941	279,500	450,900	730,400	968,259
1er mars 1942	335,600	507,500	843,100	1,681,267
1er novembre 1942	374,600	616,800	991,400	2,032,154
1er mai 1943	529,500	779,200	1,308,700	2,668,420
1er novembre 1943	599,700	775,300	1,375,000	3,033,051
1er mai 1944	641,500	763,500	1,405,000	3,077,123
1er novembre 1944	766,400	751,200	1,517,600	3,327,315
1er mai 1945	836,300	732,600	1,563,619[1]	3,178,275
1er novembre 1945	1,221,342	801,132	2,027,487[1]	2,947,636[1]
Emprunt d'épargne[2]—				
1er novembre 1946	416,963[3]	néant	416,963[3]	1,266,000[4]
1er novembre 1947	256,014[3]	"	256,014[3]	861,878[4]

[1] Chiffre du ministère des Finances. [2] Aucun particulier ne pouvait souscrire plus de $2,000 à l'émission de 1946 et $1,000 à celle de 1947. [3] A compter du 31 décembre 1947. [4] Approximativement.

7.—Ventes d'obligations canadiennes, par catégorie et pays de vente, 1938-1947

(Extrait du *Monetary Times Annual*)

NOTA.—Les chiffres de 1904-1925 paraissent à la page 933 de l'*Annuaire* de 1933 et ceux de 1926-1937, aux pp. 1022-1023 de l'édition de 1946. Depuis 1936, les emprunts pour le compte des chemins de fer Nationaux du Canada ont été faits directement par l'État et, depuis la guerre, le gouvernement fédéral a avancé de l'argent au National-Canadien et au Pacifique-Canadien pour l'achat d'outillage. Pour cette raison, les petites émissions lancées par le Pacifique-Canadien paraissent sous "Corporation".

Année	CATÉGORIE D'OBLIGATIONS					
	Fédérales[1]	Provinciales	Municipales	Paroissiales et diverses	Corporations	Total
	$	$	$	$	$	$
1938	903,491,667	118,792,000	35,154,344	–	75,442,500	1,132,880,511
1939	1,024,585,000	154,059,900	26,897,689	–	242,708,600	1,448,251,189
1940	2,080,642,200	168,820,000	25,211,093	–	25,777,000	2,300,450,293
1941	1,996,820,250	69,736,000	15,378,095	–	16,081,000	2,098,015,345
1942	4,156,674,400	96,860,000	23,563,905	–	13,988,350	4,290,486,655
1943	6,770,028,200	97,632,000	14,228,986	20,406,300	53,055,500	6,955,350,986
1944	7,319,963,900	67,153,500	113,225,635	10,612,100	92,063,900	7,603,019,035
1945	7,747,691,000	162,002,084	30,430,210	10,952,500	153,900,000	8,104,975,794
1947	4,974,223,850	114,296,800	140,815,491	43,155,800	581,499,188	5,853,991,129
1947	3,852,975,850	229,562,000	238,887,410	14,968,600	379,674,500	4,716,068,360

Année	VENTES PAR PAYS			
	Au Canada	Aux États-Unis	Au Royaume-Uni	Total
	$	$	$	$
1938	1,044,038,844	40,175,000	48,666,667	1,132,880,511
1939	1,316,651,189	127,500,000	100,000	1,448,251,189[2]
1940	2,300,075,293	375,000	néant	2,300,450,293
1941	2,087,349,345	10,666,000	"	2,098,015,345
1942	4,274,748,655	15,738,000	"	4,290,486,655
1943	6,829,229,986	126,121,000	"	6,955,350,986
1944	7,548,004,035	55,015,000[3]	"	7,603,019,035
1945	8,024,957,794	80,018,000	"	8,104,975,794
1946	5,790,339,129	63,652,000	"	5,853,991,129
1947	4,627,757,360	88,311,000	"	4,716,068,360

[1] Y compris les bons du Trésor. [2] Y compris 4 millions de dollars d'obligations vendues ailleurs.
[3] Non compris les obligations achetées par les distributeurs canadiens et revendues aux États-Unis.

CHAPITRE XXV.—ASSURANCE*

SYNOPSIS

	Page
Section 1.—Assurance-feu	1109
Sous-section 1. Total général de l'assurance-feu au Canada	1110
Sous-section 2. Activité des compagnies d'assurance-feu à charte fédérale	1110
Sous-section 3. Finances des compagnies d'assurance-feu	1112
Section 2. Assurance-vie	1116
Sous-section 1. Total général de l'assurance-vie au Canada	1117
Sous-section 2. Historique et activité des compagnies d'assurance-vie à charte fédérale	1118
Sous-section 3. Finances des compagnies d'assurance-vie	1121
Sous-section 4. Assurance-vie dans les sociétés fraternelles	1124
Sous-section 5. Assurance-vie en vigueur en dehors du Canada et vendue par des compagnies canadiennes à charte fédérale	1126
Sous-section 6. Total général de toute l'assurance-vie au Canada et des affaires des compagnies canadiennes à l'étranger	1128
Section 3. Assurance contre les accidents	1129

Aux fins de l'analyse statistique, l'assurance est habituellement divisée en assurance-feu, assurance-vie et assurance-accidents. La plupart des compagnies ont une charte fédérale, mais quelques-unes n'ont que des licences provinciales. De même, plusieurs ordres et sociétés fraternels s'occupent d'assurance. L'*Annuaire* de 1941, pages 859-861, étudie en détail les principaux points des lois relatives à l'assurance en général et indique les limites de l'autorité fédérale et provinciale en la matière. L'*Annuaire* de 1942, pages 842-846, contient un article spécial sur l'expansion de l'assurance-feu et de l'assurance-accidents au Canada entre 1931 et 1940, par suite de l'entrée en vigueur des trois lois sur les assurances en 1932, tandis qu'un article sur l'assurance en fonction de la balance des paiements internationaux paraît aux pages 884-885 de la même édition. L'*Annuaire* de 1947, pages 1115-1125, offre un article sur l'assurance au Canada durant la dépression et la guerre.

Section 1.—Assurance-feu

L'assurance-feu au Canada date de l'établissement d'agences de compagnies d'assurance anglaises, ces agences étant généralement situées aux ports de mer et administrées par des marchands de l'endroit. La plus ancienne agence d'une compagnie de ce genre ouvrit ses portes à Montréal en 1804. La première compagnie canadienne date de 1809 et la première compagnie américaine active au Canada a débuté en 1821. L'*Annuaire* de 1941, pp. 861-862, donne un bref exposé des origines de l'assurance-feu au Canada.

Le rapport du surintendant des Assurances pour l'année terminée le 31 décembre 1946 fait voir qu'à cette date il existe 270 compagnies d'assurance-feu à charte fédérale, dont 59 sont canadiennes, 73 britanniques et 138 étrangères. En 1875, première année des relevés authentiques du Département des assurances, 27 compagnies sont actives au Canada, dont 11 canadiennes, 13 britanniques et 3 américaines. L'augmentation proportionnelle du nombre de compagnies britanniques et étrangères, de 59 p. 100 à 78 p. 100 du total, constitue une différence bien marquée entre l'assurance-feu et l'assurance-vie au Canada, celle-ci étant vendue en très grande partie par des compagnies canadiennes.

* La matière du présent chapitre a été revisée sous la direction de R. W. Warwick, surintendant de l'Assurance, Département des assurances, Ottawa.

Sous-section 1.—Total général de l'assurance-feu au Canada

Une partie de l'assurance souscrite chaque année est vendue par les compagnies munies de licences et de permis provinciaux. Ces compagnies limitent d'habitude leur activité à la province où elles ont été constituées. Elles peuvent toutefois être autorisées à vendre de l'assurance en d'autres provinces.

Dans l'analyse plus détaillée de l'assurance-feu, au tableau **2**, les statistiques ne s'appliquent qu'aux compagnies à charte fédérale; mais, comme l'indique le tableau **1**, ces compagnies absorbent près de 90 p. 100 de l'assurance en vigueur.

1.—Assurance-feu au Canada, 1946

Détail	Assurances effectuées, montant brut	En vigueur à la fin de l'année, montant net	Primes souscrites, montant net	Réclamations payées, montant net
	$	$	$	$
Compagnies à charte fédérale	16,783,391,679	17,376,429,865	68,825,470	35,379,627
Compagnies à charte provinciale—				
a) Dans les provinces où elles ont été constituées	859,583,318	1,548,452,588	6,315,660	3,338,565
b) Dans les autres provinces	154,257,648	151,097,642	1,038,831	550,620
Totaux, compagnies à charte provinciale	1,013,840,966	1,699,550,230	7,354,491	3,889,185
Lloyds, Londres	222,031,733	248,241,211	1,575,942	906,394
Totaux généraux	**18,019,264,378**	**19,324,221,306**	**77,755,903**	**40,175,206**

Sous-section 2.—Activité des compagnies d'assurance-feu à charte fédérale

La tendance de la moyenne des taux d'assurance-feu a été généralement vers la baisse, bien que l'augmentation des pertes par le feu au cours des années de 1941 à 1946 ait eu pour effet de l'enrayer. La valeur accrue des immeubles assurables et de leur contenu porte la prime d'assurance-feu à monter en dépit de la tendance du taux moyen vers la baisse.

2.—Assurance-feu vendue par des compagnies à charte fédérale, 1880-1947

NOTA.—Les chiffres de 1869-1899 sont donnés à la page 1017 de l'*Annuaire* de 1939 et ceux des années 1901-1939, à la page 861 de l'édition de 1942.

Année	Polices en vigueur à la fin de l'année	Primes nettes encaissées durant l'année	Réclamations payées durant l'année	Proportions des réclamations aux primes	Montants bruts des polices émises au cours de l'année	Primes perçues sur les nouvelles polices de l'année	Coût moyen par $100 d'assurance
	$	$	$	%	$	$	$
1880	411,563,271	3,479,577	1,666,578	47·90	384,051,861	3,958,437	1·03
1890	720,679,621	5,836,071	3,266,567	55·97	620,723,945	7,019,319	1·13
1900	992,332,360	8,331,948	7,774,293	93·31	803,428,654	10,031,735	1·25
1910	2,034,276,740	18,725,531	10,292,393	54·96	1,817,055,685	24,684,296	1·36
1920	5,969,872,278	50,527,937	21,935,387	43·41	6,790,670,610	71,143,917	1·05
1930	9,672,996,973	52,646,520[1]	30,427,968[2]	57·71	10,311,193,608	82,700,147	0·80
1940	10,737,568,226	41,922,312[1]	15,444,027[2]	36·84	12,072,174,014	72,682,679	0·60
1941	11,386,819,286	49,305,539[1]	17,814,322[2]	36·13	13,345,610,185	85,877,389	0·64
1942	12,565,212,694	47,272,440[1]	20,360,534[2]	43·07	12,759,419,939	84,168,663	0·66
1943	13,386,782,873	47,153,094[1]	22,181,244[2]	47·04	12,838,807,204	84,047,821	0·65
1944	14,174,130,630	55,027,051[1]	28,921,930[2]	52·56	14,572,876,024	96,065,279	0·66
1945	15,054,848,612	58,335,728[1]	30,585,357[2]	52·43	10,096,447,393[3]	72,872,125	0·72
1946	17,376,429,865	68,825,470[1]	35,379,627[2]	51·40	11,744,234,245[3]	82,696,662	0·70
1947	20,286,046,204	86,770,603[1]	39,475,711[2]	45·49	15,452,832,219[3]	106,427,978	0·69

[1] Primes nettes souscrites. [2] Réclamations nettes payées. [3] Non comparable avec 1944 et les années antérieures parce que ce chiffre indique les "primes brutes directement souscrites", sans tenir compte de la réassurance, assumée ou cédée.

Primes souscrites et réclamations payées.—Le tableau 3 donne la relation entre les réclamations payées et les primes encaissées par les compagnies à charte fédérale, par province.

3.—Montant net des primes encaissées et des réclamations payées au Canada par les compagnies canadiennes, britanniques et étrangères à charte fédérale, par province, 1945 et 1946.

(Après déduction des réassurances enregistrées)

Année et province	Compagnies canadiennes		Compagnies britanniques		Compagnies étrangères	
	Primes	Réclamations	Primes	Réclamations	Primes	Réclamations
	$	$	$	$	$	$
1945						
Île du Prince-Édouard	69,349	26,585	171,871	62,565	76,322	29,291
Nouvelle-Écosse	644,029	283,702	1,264,018	466,888	1,097,875	432,891
Nouveau-Brunswick	437,777	188,859	1,078,888	504,324	930,550	507,210
Québec	3,678,942	2,143,508	6,086,026	3,945,828	7,248,959	4,824,645
Ontario	5,446,535	2,675,350	6,967,359	3,794,067	8,234,644	4,660,537
Manitoba	1,300,358	468,667	968,126	464,662	1,230,505	491,371
Saskatchewan	1,288,320	254,797	633,204	162,437	1,207,244	306,721
Alberta	1,124,023	432,492	1,060,268	620,451	1,579,700	749,122
Colombie-Britannique	1,123,542	491,005	2,139,532	968,571	2,514,642	1,214,663
Tout le reste du Canada[1]	13,199	5,136	126,500	115,749	31,922	24,409
Canada, 1945	**15,126,074**	**6,970,101**	**20,495,792**	**11,105,542**	**24,152,363**	**13,240,760**
1946						
Île du Prince-Édouard	87,435	126,890	205,584	459,706	104,973	234,862
Nouvelle-Écosse	750,702	306,006	1,258,336	478,976	1,045,801	408,832
Nouveau-Brunswick	498,296	203,347	1,279,424	583,151	1,129,822	562,497
Québec	4,085,328	2,343,066	7,174,339	4,729,491	9,658,412	5,050,814
Ontario	6,300,202	3,087,644	7,772,317	4,664,590	10,560,095	5,431,892
Manitoba	1,478,377	718,910	996,014	530,227	1,221,025	600,266
Saskatchewan	1,254,060	561,798	648,908	284,947	1,255,339	608,581
Alberta	1,214,456	526,004	1,105,716	497,049	1,758,195	993,453
Colombie-Britannique	1,359,878	373,623	2,714,065	878,510	3,176,976	883,353
Tout le reste du Canada[1]	17,298	3,427	128,910	38,614	−4,677	9,717
Canada, 1946	**17,046,032**	**8,250,715**	**23,283,613**	**13,145,261**	**29,905,961**	**14,784,267**

[1] Le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest ainsi que certaines affaires flottantes qui ne peuvent être attribuées à aucune province.

Classement des risques de feu.—Depuis quelques années, le Département des assurances dresse, d'après les renseignements fournis par les compagnies d'assurance-feu autorisées au Canada, des tables d'expérience relatives aux primes et aux pertes de 27 catégories de risques acceptés d'un commun accord, d'après les affaires nettes souscrites, moins la réassurance enregistrée ou licenciée. Les résultats des cinq années 1940-1944 paraissent à la page 1128 de l'*Annuaire* de 1947. Dans le cas de 1945 et de 1946, les rapports sont fondés sur les primes directement souscrites, à l'exclusion de toute réassurance cédée ou assumée, et les catégories, changées et réduites à 21. Les résultats de 1945 et de 1946 paraissent au tableau 4.

4.—Pourcentage des réclamations payées par rapport aux primes encaissées au Canada par toutes les compagnies à charte fédérale, par catégorie de risques, 1945 et 1946.

(Sauf réassurance cédée ou assumée)

Catégorie	1945	1946	Catégorie	1945	1946
	%	%		%	%
Habitations, sauf de ferme—					
Protégées, en brique	57·49	44·82	Scieries et manufactures de bardeaux	51·14	66·00
Protégées, en bois	42·20	39·43	Chantiers, bois à pulpe, futaies	62·40	46·99
Non protégées	33·29	36·41	Menuiseries	82·18	71·06
Bâtiments de ferme	45·39	44·03	Usines métallurgiques, garages, hangars	65·64	59·40
Églises, édifices publics, institutions d'enseignement et de services sociaux	72·67	102·94	Risques miniers	53·95	40·16
Entrepôts	52·26	66·55	Risques des chemins de fer et des services publics	37·27	54·17
Magasins de détail, bureaux, banques, hôtels	51·25	55·04	Risques manufacturiers divers	87·63	88·69
Le contenu des édifices ci-dessus mentionnés	48·85	49·52	Risques non manufacturiers divers	60·83	55·85
Aliments, établissements pour la *préparation des aliments et des* breuvages	42·57	75·60	Risques contre les fuites d'arrosoir de toute nature et quelle que soit l'occupation	39·55	32·42
Moulins à farine et à céréales, élévateurs à grains	88·83	104·81	Usage et occupation, et profits, sauf l'assurance des loyers	78·12	41·06
Tous risques sur l'huile	104·40	89·73	**Moyennes**	**52·91**	**51·78**

Sous-section 3.—Finances des compagnies d'assurance-feu

Les tableaux **5** à **7** montrent pour ces dernières années l'actif, le passif, les recettes et les déboursés des compagnies d'assurance-feu autorisées au Canada. La majorité des compagnies d'assurance-feu s'occupent également d'assurance contre les accidents dont il est traité à la section 3 du présent chapitre. Comme il est impossible pour ces compagnies de répartir leur actif et passif et leurs recettes et déboursés généraux entre les divers genres d'assurance, les totaux seuls sont donnés ici. Le tableau **28**, à la page 1133, donne des renseignements semblables pour quelques compagnies canadiennes autorisées dont les transactions se confinent à l'assurance contre les accidents.

5.—Actif des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-feu ou d'assurance-feu et accidents, à charte fédérale, 1942-1946

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
	$	$	$	$	$
Compagnies canadiennes (Dans tous les pays)					
Immeubles	1,833,662	1,958,504	1,710,883	1,874,593	2,129,902
Prêts sur immeubles	2,748,791	2,270,836	2,284,582	2,105,872	1,998,430
Portefeuille	80,550,247	86,510,962	89,698,509	97,076,704	101,023,456
Balances des agents et primes différées	6,021,113	5,185,794	5,781,397	6,505,708	8,701,179
Argent en caisse	9,248,361	10,418,705	10,829,062	11,849,935	14,851,373
Intérêts et loyers	658,408	624,908	624,739	679,550	683,413
Autre actif	3,378,139	3,664,294	5,077,414	4,307,338	4,999,266
Totaux, compagnies canadiennes	**104,438,721**	**110,634,003**	**116,006,586**	**124,399,700**	**134,387,019**
Compagnies britanniques (Au Canada)					
Immeubles	1,540,080	1,465,834	950,427	929,527	940,577
Prêts sur immeubles	1,130,940	1,022,141	3,669	28,758	22,750
Portefeuille	46,976,611	47,914,859	47,133,415	49,866,285	53,105,494
Balances des agents et primes différées	3,881,883	4,043,191	4,574,072	4,819,942	6,206,998
Argent en caisse	5,961,404	5,996,493	6,919,414	7,034,461	7,606,813
Intérêts et loyers	214,211	199,024	165,873	172,661	191,114
Autre actif au Canada	1,360,110	1,282,180	1,628,590	2,039,276	1,776,013
Totaux, compagnies britanniques	**61,065,239**	**61,923,722**	**61,375,460**	**64,890,910**	**69,849,759**

5.—Actif des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-feu ou d'assurance-feu et accidents, à charte fédérale, 1942-1946—fin

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
	$	$	$	$	$
Compagnies étrangères (Au Canada)					
Immeubles	néant	néant	néant	néant	néant
Prêts sur immeubles	11,700	11,450	8,000	7,750	7,750
Portefeuille	41,218,108	44,781,193	47,189,726	52,602,388	55,846,426
Balance des agents et primes différées	3,895,640	3,635,151	4,421,711	4,401,436	5,986,212
Argent en caisse	12,624,985	10,472,994	10,818,160	12,013,101	16,043,039
Intérêts et loyers	204,396	198,001	215,240	240,396	294,732
Autre actif au Canada	243,340	402,886	1,392,041	1,478,899	1,112,242
Totaux, compagnies étrangères	**58,198,169**	**59,501,675**	**64,044,878**	**70,743,970**	**79,290,401**

6.—Passif des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-feu ou d'assurance-feu et accidents, à charte fédérale, 1942-1946

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
	$	$	$	$	$
Compagnies canadiennes (Dans tous les pays)					
Réserves pour réclamations non réglées	9,274,922	10,356,038	12,026,543	13,679,331	15,699,522
Réserves pour primes non acquises	19,818,045	20,290,350	22,165,363	24,964,320	30,252,125
Divers	13,876,780	14,669,731	14,647,168	15,563,120	17,870,512
Totaux, compagnies canadiennes	**42,969,747**	**45,316,119**	**48,839,074**	**54,236,771**	**63,822,159**
Excédent de l'actif, capital non compris	61,468,974	65,317,884	67,167,512	70,162,929	70,564,860
Capital versé	19,072,815	19,072,815	19,107,815	19,022,740	19,000,240
Compagnies britanniques (Au Canada)					
Réserves pour réclamations non réglées	5,012,739	5,428,270	6,421,046	7,885,706	9,787,750
Réserves pour primes non acquises	18,843,113	18,903,902	21,185,456	23,739,943	27,598,726
Divers	3,480,250	3,253,620	3,158,040	3,185,419	3,478,702
Totaux, compagnies britanniques	**27,336,102**	**27,585,792**	**30,764,542**	**34,811,068**	**40,865,178**
Excédent de l'actif, capital non compris	33,729,137	34,337,930	30,610,918	30,079,842	28,984,581
Compagnies étrangères (Au Canada)					
Réserves pour réclamations non réglées	3,518,288	3,165,541	5,212,799	6,010,366	6,449,921
Réserves pour primes non acquises	17,786,983	18,401,808	20,694,123	23,544,748	27,698,154
Divers	2,153,052	2,133,744	2,982,601	3,430,702	3,864,808
Totaux, compagnies étrangères	**23,458,323**	**24,501,093**	**28,889,523**	**32,985,816**	**38,012,883**
Excédent de l'actif, capital non compris	34,739,846	35,000,582	35,155,355	37,758,154	41,277,518

7.—Recettes et déboursés des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-feu ou d'assurance-feu et accidents à charte fédérale, 1942-1946

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
	$	$	$	$	$
RECETTES					
Compagnies canadiennes (Dans tous les pays)					
Recettes nettes des primes, feu et autres	36,306,765	35,866,506	39,031,985	42,906,033	52,730,472
Intérêt, dividendes et loyers gagnés	3,408,274	3,430,376	3,492,647	3,593,237	3,632,984
Divers	1	1	1	1	1
Totaux, compagnies canadiennes	**39,715,039**	**39,296,882**	**42,524,632**	**46,499,270**	**56,363,456**
Compagnies britanniques (Au Canada)					
Recettes nettes des primes	29,035,998	29,143,004	33,545,317	36,144,466	43,077,829
Intérêt, dividendes et loyers gagnés	860,786	840,132	742,999	790,256	804,752
Divers	1	1	1	1	1
Totaux, compagnies britanniques	**29,896,784**	**29,983,136**	**34,288,316**	**36,934,722**	**43,882,581**
Compagnies étrangères (Au Canada)					
Recettes nettes des primes	25,770,191	26,165,440	31,843,023	33,805,336	42,706,012
Intérêt, dividendes et loyers gagnés	1,097,553	1,249,104	1,221,060	1,359,692	1,577,603
Divers	1	1	1	1	1
Totaux, compagnies étrangères	**26,867,744**	**27,414,544**	**33,064,083**	**35,165,028**	**44,283,615**
DÉBOURSÉS					
Compagnies canadiennes (Dans tous les pays)					
Déboursés pour réclamations (feu)	6,664,140	6,592,774	8,029,734	8,488,190	10,073,760
Frais généraux (feu)	6,882,808	6,946,734	7,588,183	8,108,848	9,485,437
Déboursés pour réclamations (accidents)	9,753,718	9,302,636	9,909,110	11,176,408	14,029,440
Fraix généraux (accidents)	8,599,267	8,639,456	8,973,919	9,985,101	12,751,863
Dividendes ou bonis aux actionnaires	1,479,112	1,509,672	1,409,422	1,507,615	1,481,286
Taxes et droits sur les primes	968,629	987,818	1,124,965	1,122,947	1,396,794
Impôt de guerre sur le revenu	771,028	765,667	534,375	430,582	234,857
Taxe sur les surplus de bénéfices	1,161,193	1,179,519	848,977	532,465	271,562
Dividendes aux assurés	261,004	236,942	282,330	261,876	263,389
Taxes de guerre britanniques et étrangères	271,602	610,738	378,201	122,215	229,625
Totaux, compagnies canadiennes	**36,912,501**[2]	**36,874,956**[2]	**39,104,216**[4]	**41,836,247**[2]	**50,318,013**[2]
Excédent des recettes sur les déboursés	2,802,538	2,421,926	3,420,416	4,663,023	6,045,443
Compagnies britanniques (Au Canada)					
Déboursés pour réclamations (feu)	6,992,162	7,921,087	9,854,786	11,105,542	13,145,261
Frais généraux (feu)	7,627,252	7,694,425	8,479,429	9,064,407	10,236,092
Déboursés pour réclamations (accidents)	5,070,589	5,276,766	6,023,953	7,215,277	9,286,700
Frais généraux (accidents)	5,676,611	5,723,603	6,096,821	6,683,517	8,364,843
Taxes et droits sur les primes	923,027	903,548	1,011,887	1,046,323	1,218,622
Impôt de guerre sur le revenu	511,975	312,253	105,385	35,889	14,687
Taxes sur les surplus de bénéfices	920,426	593,548	149,752	5,820	3,443
Totaux, compagnies britanniques	**27,722,042**	**28,425,230**	**31,722,013**	**35,156,775**	**42,269,648**
Excédent des recettes sur les déboursés	2,174,742	1,557,906	2,566,303	1,777,947	1,612,933

Renvois à la fin du tableau, p. 1115.

7.—Recettes et déboursés des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-feu ou d'assurance-feu et accidents à charte fédérale, 1942-1946—fin

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
	$	$	$	$	$
DÉBOURSÉS—fin					
Compagnies étrangères (Au Canada)					
Déboursés pour réclamations (feu)	8,514,275	9,385,849	13,077,587	13,240,860	14,784,267
Frais généraux (feu)	7,366,244	7,517,533	8,629,549	9,210,464	10,571,248
Déboursés pour réclamations (accidents)	3,923,469	4,580,220	6,151,913	4,353,741	6,099,034
Frais généraux (accidents)	2,970,003	2,818,002	3,470,294	3,543,822	4,734,861
Taxes et droits sur les primes	809,749	861,550	1,003,305	1,048,481	1,286,722
Impôt de guerre sur le revenu	183,101	112,057	22,061	38,689	44,262
Taxe sur les surplus de bénéfices	259,952	185,894	39,362	81,328	80,451
Dividendes ou épargnes crédités aux souscripteurs	721,576	682,726	709,425	735,323	2,457,857
Totaux, compagnies étrangères	**24,748,369**	**26,143,831**	**33,103,496**	**32,252,708**	**40,059,062**[5]
Excédent des recettes sur les déboursés	2,119,375	1,270,713	−39,413	2,912,320	4,224,553

[1] Compris dans "Intérêt". [2] Y compris $100,000 d'actions privilégiées rachetées. [3] Y compris $100,000 de dépenses inaffectables. [4] Y compris $25,000 de remboursements de primes sur le capital. [5] Y compris $360 d'amende.

EXTRAITS DU BULLETIN STATISTIQUE DES CHEFS DE POMPIERS CANADIENS ET DE L'ASSOCIATION FÉDÉRALE POUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Pertes par le feu.—Les renseignements des tableaux **8** à **11** sont tirés en résumé du bulletin statistique de l'Association des chefs de pompiers canadiens et de l'Association fédérale pour la prévention des incendies et préparés par le Commissaire fédéral des incendies en ce qui concerne les pertes de vie et de biens causées par le feu.

8.—Pertes causées par le feu au Canada, 1938-1947

NOTA.—Les chiffres de 1926-1937 paraissent à la page 1129 de l'*Annuaire* de 1947. Les chiffres antérieurs à compter de 1898 peuvent être obtenus du Département des assurances.

Année	Incendies déclarées	Biens perdus	Pertes per capita	Vies perdues	Année	Incendies déclarées	Biens perdus	Pertes per capita	Vies perdues
	nombre	$	$	nombre		nombre	$	$	nombre
1938	44,104	25,899,180	2·31	263	1943	47,594	31,464,710[1]	2·67	319
1939	45,755	24,632,509	2·18	263	1944	50,719	40,562,478[1]	3·39	307
1940	46,629	22,735,264	2·01	243	1945	52,173	41,903,020[1]	3·46	391
1941	48,609	28,042,907	2·46	323	1946	55,400	49,413,363[1]	4·01	408
1942	47,596	31,182,238	2·70	304	1947	52,931	57,050,461[1]	4·53	390

[1] Ne comprend pas les pertes dans les propriétés de la Défense nationale et autres propriétés de la Couronne.

9.—Pertes causées par le feu, par province, 1942-1946

Province ou territoire	1942	1943	1944	1945	1946	Moyenne de cinq ans
	$	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	164,282	116,304	247,507	257,504	1,214,421	400,004
Nouvelle-Écosse	1,953,561	1,627,719	2,840,832	1,758,747	2,543,875	2,144,947
Nouveau-Brunswick	1,413,867	1,281,341	2,028,382	1,835,331	2,278,947	1,767,574
Québec	11,270,763	10,323,563	14,213,460	14,033,510	17,247,675	13,417,794
Ontario	10,679,029	10,664,393	13,356,516	14,464,189	16,273,816	13,087,589
Manitoba	643,476	1,351,505	1,158,957	1,159,801	1,909,952	1,244,738
Saskatchewan	968,261	892,550	1,218,591	938,516	1,834,278	1,170,439
Alberta	1,565,186	1,199,106	1,896,284	2,208,120	2,544,689	1,882,677
Colombie-Britannique	2,523,813	4,008,229	3,601,949	5,247,302	3,437,408	3,763,740
Yukon et T. N.-O	–	–	–	–	128,302[1]	128,302[1]
Canada	**31,182,238**	**31,464,710**[2]	**40,562,478**[2]	**41,903,020**[2]	**49,413,363**[2]	**38,905,162**

[1] Disponible pour la première fois en 1946. [2] Voir renvoi du tableau 8, page 1115.

Les biens perdus, par province, donnés au tableau **9** sont le total des pertes causées par le feu assurées et non assurées. Les pourcentages du total provincial non assuré sont les suivants: Île du Prince-Édouard, 19·1; Nouvelle-Écosse, 56·1; Nouveau-Brunswick, 36·1; Québec, 22·2; Ontario, 18·8; Manitoba, 13·0; Saskatchewan, 30·3; Alberta, 20·3; Colombie-Britannique, 38·1; Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 61·3. Les pertes non assurées constituent 24·5 p. 100 des pertes totales au Canada.

10.—Pertes causées par le feu, par genre de biens, 1946

Genre de biens	Incendies déclarés	Biens perdus	Genre de biens	Incendies déclarés	Biens perdus
	Nombre	$		Nombre	$
Habitations	41,005	10,544,847	Iustitutions et lieux d'assemblée	785	4,878,948
Bâtiments commerciaux	5,595	11,923,384	Divers	2,719	6,460,849
Fermes	3,348	4,200,157			
Manufactures	1,948	11,405,178	**Totaux**	**55,400**	**49,413,363**

11.—Pertes causées par le feu, selon l'origine, 1946

Cause	Incendies	Biens perdus	Cause	Incendies	Biens perdus
	Nombre	$		Nombre	$
Négligence des fumeurs	18,964	3,474,371	Éclair	952	550,779
Poêle, fournaise, chaudière et tuyaux à fumée	5,697	3,491,588	Incendies communiqués	630	1,102,594
Fils et appareils électriques	4,832	4,203,019	Ignition spontanée	454	1,417,795
Cheminées et conduites défectueuses et surchauffées	3,494	1,789,402	Incendie volontaire	306	638,632
Allumettes	2,819	672,881	Diverses causes connues (explosions, feux d'artifice, friction, graisse ou métal chauds, tuyaux à vapeur ou à eau chaude, etc.)	3,899	8,072,111
Cendres, charbons chauds, feux ouverts	2,478	870,875	Inconnue	6,569	20,112,597
Huiles et produits	1,621	1,755,760			
Étincelles sur les toits	1,479	681,770			
Lumières, non électriques	1,206	588,279	**Totaux**	**55,400**	**49,413,363**

Section 2.—Assurance-vie

Le chiffre d'assurance-vie des compagnies à charte fédérale en 1947 dépasse 11,900 millions de dollars, soit une augmentation de plus de 1,088 millions sur celui de 1946. Il y a non seulement augmentation du chiffre d'affaires nouvelles, mais aussi une plus grande stabilité dans l'assurance vendue comparativement à la

dépression des premières années de guerre. L'influence de ces facteurs se reflète dans la proportion de l'augmentation de l'assurance en vigueur exprimée en pourcentage du montant en vigueur au commencement de la même année.

Année	*Montant net en vigueur au commencement de l'année*	*Augmentation de l'assurance en vigueur durant l'année*	% *d'augmentation*
	$	$	%
1930	6,157,000,000	335,000,000	5·4
1935	6,221,000,000	38,000,000	0·6
1939	6,630,000,000	145,000,000	2·2
1940	6,776,000,000	199,000,000	2·9
1941	7,975,000,000	374,000,000	5·4
1942	7,349,000,000	527,000,000	7·2
1943	7,876,000,000[1]	658,000,000	8·4
1944	8,534,000,000	605,000,000	7·1
1945	9,139,000,000	612,000,000	6·7
1946	9,751,000,000	1,061,000,000	10·9
1947	10,812,000,000	1,088,000,000	10·1

[1] Sans compter un rajustement de 44 millions, déterminé par la méthode de relever l'assurance des jeunes.

Sous-section 1.—Total général de l'assurance-vie au Canada

En plus des transactions des compagnies d'assurance-vie à charte fédérale, les compagnies à charte provinciale font aussi un volume considérable d'affaires. Les statistiques de ces compagnies provinciales sont recueillies depuis 1915 par le Département des assurances. Le tableau 12 résume le volume des transactions des compagnies d'assurance-vie canadiennes, britanniques et étrangères, de même que celles des sociétés fraternelles, à charte fédérale ou provinciale.

12.—Assurance-vie fédérale et provinciale au Canada, par genre de charte et par genre de compagnie, 1946

Détail	Nouvelles polices émises (net)	En vigueur au 31 déc., net	Primes encaissées, net	Réclamations payées, net
GENRE DE CHARTE	$	$	$	$
A charte fédérale—				
Compagnies d'assurance-vie	1,393,522,667	10,812,392,864	283,938,079	98,846,258
Sociétés fraternelles	37,318,588	268,307,234	4,800,344	3,919,269
Totaux, à charte fédérale	**1,430,841,255**	**511,080,700,098**	**288,738,423**	**102,765,527**
A charte provinciale—				
Compagnies provinciales dans la province de constitution—				
Compagnies d'assurance-vie	68,971,342	249,378,242	6,025,948	1,427,820
Sociétés fraternelles	16,497,188	96,656,634	2,508,370	1,339,878
Compagnies provinciales ailleurs que dans la province de constitution—				
Compagnies d'assurance-vie	6,940,715	31,742,642	793,157	220,783
Sociétés fraternelles	8,348,040	51,558,836	1,020,183	824,764
Totaux, à charte provinciale	**100,757,285**	**429,336,354**	**10,347,658**	**3,813,245**
Totaux généraux	**1,531,598,540**	**11,510,036,452**	**299,086,081**	**106,578,772**
GENRE DE COMPAGNIES				
Compagnies canadiennes d'assurance-vie—				
Fédérales	981,041,044	7,201,285,815	184,065,299	62,253,925
Provinciales	75,912,057	281,120,884	6,819,105	1,648,603
Sociétés fraternelles canadiennes—				
Fédérales	22,850,967	165,792,519	2,466,794	2,672,898
Provinciales	24,845,228	148,215,470	3,528,553	2,164,642
Compagnies britanniques d'assurance-vie	30,197,611	205,626,216	5,510,427	2,487,777
Compagnies étrangères d'assurance-vie	382,284,012	3,405,480,833	94,362,353	34,104,556
Sociétés fraternelles étrangères	14,467,621	102,514,715	2,333,550	1,246,371

Sous-section 2.—Historique et activité des compagnies d'assurance-vie à charte fédérale

Statistiques historiques de l'assurance-vie.—Le chiffre net d'assurance-vie de toutes les compagnies à charte fédérale en 1869 n'était que de $35,680,082, tandis qu'en 1947 il atteint $11,900,239,348*. La somme par tête de la population estimative au Canada a plus que doublé depuis 1923, preuve que l'assurance-vie est de plus en plus appréciée comme protection de la famille. Fait également remarquable en ce domaine, les compagnies britanniques, au premier rang en 1869, ont été devancées de beaucoup par les compagnies canadiennes et étrangères.

13.—Assurance-vie en vigueur et effectuée au Canada par les compagnies à charte fédérale (moins l'assurance fraternelle)[1], 1880-1947

NOTA.—Les chiffres des années 1869-1899 paraissent à la p. 995 de l'*Annuaire* de 1938 et ceux des années 1901-1939, à la p. 869 de l'édition de 1942.

Année	Montant net des assurances en vigueur				Assurances en vigueur par tête de la population estimative[2]	Montant net des nouvelles assurances effectuées durant l'année
	Compagnies canadiennes	Compagnies britanniques	Compagnies étrangères	Total		
	$	$	$	$	$	$
1880.....	37,838,518	19,789,863	33,643,745	91,272,126	21·45	13,906,887
1890.....	135,218,990	31,613,730	81,591,847	248,424,567	51·98	39,802,956
1900.....	267,151,086	39,485,344	124,433,416	431,069,846	81·32	67,729,115
1910.....	565,667,110	47,816,775	242,629,174	856,113,059	122·51	150,785,305
1920.....	1,664,348,605	76,883,090	915,893,798	2,657,025,493	310·55	630,110,900
1930.....	4,319,370,209	117,410,860	2,055,502,125	6,492,283,194	636·00	884,749,748
1940.....	4,609,213,977	145,503,299	2,220,505,184	6,975,322,460	612·89	590,205,536
1941.....	4,835,925,659	145,597,309	2,367,027,774	7,348,550,742	638·62	688,344,283
1942.....	5,184,568,369	152,289,487	2,538,897,449	7,875,755,305	675·80	818,558,946
1943.....	5,586,515,285	162,287,617	2,785,290,816	8,534,093,718	722·49	887,522,851
1944.....	6,001,984,634	171,997,834	2,965,501,763	9,139,484,231	763·21	900,501,491
1945.....	6,440,615,383	183,779,511	3,126,645,941	9,751,040,835	804·61	1,002,576,955
1946.....	7,201,285,815	205,626,216	3,405,480,833	10,812,392,864	879·37	1,393,522,667
1947[3].....	7,964,166,419	238,614,767	3,697,458,162	11,900,239,348	845·81	1,453,186,347

[1] Statistiques des sociétés fraternelles, pp. 1124-1126. [2] Fondées sur l'estimation de la population donnée à la page 148. [3] Sujet à revision.

En 1946, il y a au Canada 45 compagnies actives d'assurance-vie à charte fédérale, dont 28 canadiennes, 4 britanniques et 13 étrangères; une de ces dernières est autorisée à faire de la réassurance seulement. Outre ces compagnies actives, il y a 8 compagnies britanniques et 4 étrangères, qui ne font que peu d'assurance ou pas du tout; leurs affaires sont limitées en grande partie aux polices déjà en vigueur.

Les opérations analysées dans les tabelaux de la présente sous-section, à l'exclusion du tableau **17**, n'ont trait qu'aux compagnies à charte fédérale et ne comprennent pas les sociétés fraternelles et les compagnies à charte provinciale. Cependant, comme l'indique le tableau **12**, leurs opérations englobent environ 94 p. 100 de l'assurance-vie en vigueur au pays.

*Ce total ne comprend pas l'assurance fraternelle.

14.—Assurance-vie, compagnies à charte fédérale, 1944-1946

Année et nationalité de la compagnie	Polices émises		Polices en vigueur		Primes nettes encaissées	Réclamations nettes payées[1]
	Nombre	Montant net	Nombre	Montant net		
		$		$	$	$
1944						
Compagnies canadiennes	275,309	601,896,540	2,876,145	6,001,984,634	155,626,868	57,050,240
Compagnies britanniques	6,484	15,944,248	141,357	171,997,834	4,654,059	2,576,808
Compagnies étrangères	375,336	282,660,703	4,525,934	2,965,501,763	84,145,956	32,939,911
Totaux, 1944	**657,129**	**900,501,491**	**7,543,436**	**9,139,484,231**	**244,426,883**	**92,566,959**
1945						
Compagnies canadiennes	299,437	682,481,020	3,047,549	6,440,615,383	166,267,208	60,336,606
Compagnies britanniques	6,936	18,326,511	141,499	183,779,511	5,239,766	2,620,057
Compagnies étrangères	376,171	301,769,424	4,637,124	3,126,645,941	89,669,126	34,682,327
Totaux, 1945	**682,544**	**1,002,576,955**	**7,826,172**	**9,751,040,835**	**261,176,100**	**97,638,990**
1946						
Compagnies canadiennes	363,924	981,041,044	3,257,437	7,201,285,815	184,065,299	62,253,925
Compagnies britanniques	10,002	30,197,611	144,022	205,626,216	5,510,427	2,487,777
Compagnies étrangères	388,054	382,284,012	4,719,807	3,405,480,833	94,362,353	34,104,556
Totaux, 1946	**761,980**	**1,393,522,667**	**8,121,266**	**10,812,392,864**	**283,938,079**	**98,846,258**

[1] Réclamations pour décès, dotations échues et invalidité.

15.—Progrès, au Canada, de l'assurance-vie effectuée par les compagnies à charte fédérale, 1942-1946

Détail		1942	1943	1944	1945	1946
Compagnies canadiennes—						
Polices émises	nomb.	271,037	275,583	275,309	299,437	363,924
Polices en vigueur à la fin de l'année	"	2,557,701	2,719,576	2,876,145	3,047,549	3,257,437
Polices échues	"	24,233	26,702	32,359	31,941	28,931
Montant net des polices émises	$	554,211,294	578,856,066	601,896,540	682,481,020	981,041,044
Montant net des polices en vigueur	$	5,184,568,369	5,586,515,285	6,001,984,634	6,440,615,383	7,201,285,815
Montant net des polices échues	$	51,136,519	54,133,244	65,685,567	65,384,684	59,795,077
Montant des primes	$	136,261,960	145,575,912	155,626,868	166,267,208	184,065,299
Réclamations nettes payées[1]	$	50,503,188	50,975,556	57,050,240	60,336,606	62,253,925
Réclamations non réglées	$	12,247,606	14,088,335	17,193,178	17,069,149	15,325,253
Compagnies britanniques—						
Polices émises	nomb.	5,158	5,881	6,484	6,936	10,002
Polices en vigueur à la fin de l'année	"	141,168	141,277	141,357	141,499	144,022
Polices échues	"	3,482	3,001	3,125	2,953	2,651
Montant net des polices émises	$	13,878,930	15,190,620	15,944,248	18,326,511	30,197,611
Montant net des polices en vigueur	$	152,289,487	162,287,617	171,997,834	183,779,511	205,626,216
Montant net des polices échues	$	2,177,806	2,107,040	2,920,813	2,623,828	2,881,097
Montant des primes	$	4,264,843	4,466,810	4,654,059	5,239,766	5,510,427
Réclamations nettes payées[1]	$	2,669,043	1,894,247	2,576,808	2,620,057	2,487,777
Réclamations non réglées	$	526,445	719,375	941,768	740,255	1,144,606
Compagnies étrangères—						
Polices émises	nomb.	390,700	387,278	375,336	376,171	388,054
Polices en vigueur à la fin de l'année	"	4,235,023	4,390,649	4,525,934	4,637,124	4,719,807
Polices échues	"	68,049	78,166	85,887	86,375	78,110
Montant net des polices émises	$	250,468,722	293,476,165	282,660,703	301,769,424	382,284,012
Montant net des polices en vigueur	$	2,538,897,449	2,785,290,816	2,965,501,763	3,126,645,941	3,405,480,833
Montant net des polices échues	$	25,010,277	28,610,510	32,351,099	34,283,865	32,493,314
Montant des primes	$	75,303,452	78,657,280	84,145,956	89,669,126	94,362,353
Réclamations nettes payées[1]	$	25,888,185	29,030,261	32,939,911	34,682,327	34,104,556
Réclamations non réglées	$	3,323,193	4,245,994	4,140,836	4,187,975	3,835,910

[1] Réclamations pour décès, dotations échues et invalidité.

15.—Progrès, au Canada, de l'assurance-vie effectuée par les compagnies à charte fédérale, 1942-1946—fin

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
Toutes compagnies—					
Polices émises.....nomb.	666,895	668,742	657,129	682,544	761,980
Polices en vigueur à la fin de l'année "	6,933,892	7,251,502	7,543,436	7,826,172	8,121,266
Polices échues..... "	95,764	107,869	121,371	121,269	109,692
Montant net des polices émises... $	818,558,946	887,522,851	900,501,491	1,002,576,955	1,393,522,667
Montant net des polices en vigueur $	7,875,755,305	8,534,093,718	9,139,484,231	9,751,040,835	10,812,392,864
Montant net des polices échues.... $	78,324,602	84,850,794	100,957,479	102,292,377	95,169,488
Montant des primes..... $	215,830,255	228,700,002	244,426,883	261,176,109	283,938,079
Réclamations nettes payées[1]..... $	79,060,416	81,900,064	92,566,959	97,638,990	98,846,258
Réclamations non réglées..... $	16,097,244	19,053,704	22,275,782	21,997,379	20,305,769

[1] Réclamations pour décès, dotations échues et invalidité.

16.—Polices d'assurance-vie ordinaires, industrielles et collectives en vigueur au Canada et émises par les compagnies à charte fédérale, 1946

Genre de police et nationalité de la compagnie	Polices nouvelles			Polices en vigueur		
	Nombre	Montant net	Moyenne par police	Nombre	Montant net	Moyenne par police
		$	$		$	$
Polices ordinaires						
Compagnies canadiennes....	310,717	870,310,595	2,801	2,616,616	6,017,165,852	2,300
Compagnies britanniques...	9,999	29,639,361	2,964	72,978	192,361,245	2,636
Compagnies étrangères.....	136,645	267,567,906	1,958	1,284,573	2,005,617,056	1,561
Totaux, polices ordinaires.	**457,361**	**1,167,517,862**	**2,553**	**3,974,167**	**8,215,144,153**	**2,067**
Polices industrielles et collectives						
Compagnies canadiennes....	52,777	53,749,744	1,018	637,268	402,332,909	631
Compagnies britanniques...	néant	–	–	71,036	11,307,221	159
Compagnies étrangères.....	251,054	90,118,522	359	3,433,468	948,807,825	276
Totaux, polices industrielles et collectives.....	**303,831**	**143,868,266**	**474**	**4,141,772**	**1,362,447,955**	**329**

17.—Mortalité chez les assurés au Canada, 1943-1946

Genre d'assureur	Polices exposées au risque	Polices terminées par décès	Taux des décès par 1,000	Polices exposées au risque	Polices terminées par décès	Taux des décès par 1,000
	1943			1944		
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Toutes compagnies, ordinaires.....	3,111,509	21,267	6·8	3,339,564	26,897	8·1
Toutes compagnies, industrielles.....	4,003,160	29,615	7·4	4,083,770	32,721	8·0
Sociétés fraternelles.....	254,030	3,785	14·9	265,712	3,777	14·2
Totaux.....	**7,368,699**	**54,667**	**7·4**	**7,689,046**	**63,395**	**8·2**
	1945			1946		
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Toutes compagnies, ordinaires.....	3,572,018	26,020	7·3	3,837,605	21,092	5·5
Toutes compagnies, industrielles.....	4,137,095	31,379	7·6	4,156,102	28,801	6·9
Sociétés fraternelles.....	283,587	3,816	13·5	299,976	3,690	12·3
Totaux.....	**7,992,700**	**61,215**	**7·7**	**8,293,683**	**53,583**	**6·5**

Sous-section 3.—Finances des compagnies d'assurance-vie

Les statistiques financières des tableaux suivants n'ont trait qu'aux compagnies d'assurance-vie à charte fédérale et ne comprennent pas les sociétés fraternelles et les compagnies à charte provinciale. Dans le cas des compagnies britanniques et étrangères, les chiffres ne s'appliquent qu'à leur actif, leur passif et leur activité au Canada; mais dans le cas des compagnies canadiennes, leur actif et leur passif au Canada, leurs recettes encaissées et leurs déboursés faits au Canada proviennent en partie de transactions à l'étranger.

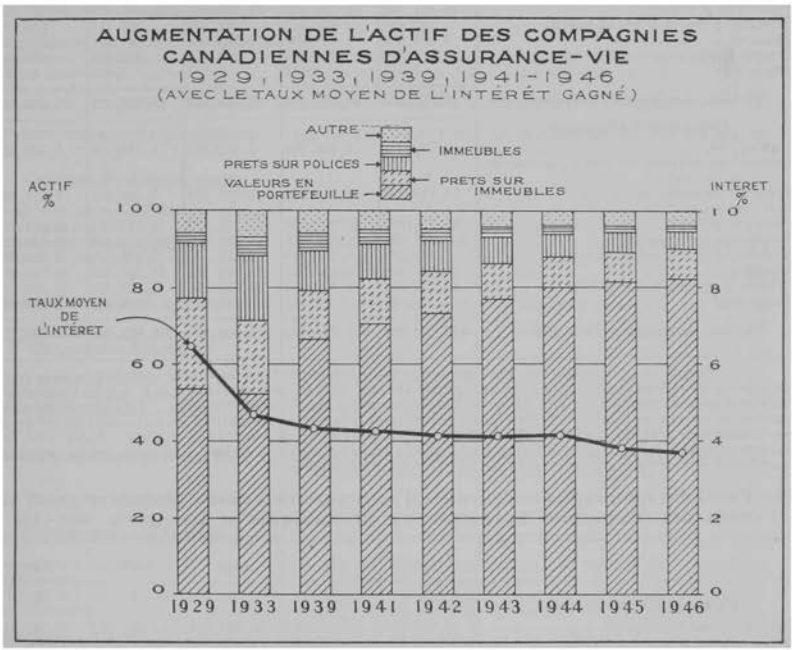

18.—Actif des compagnies canadiennes d'assurance-vie à charte fédérale et actif au Canada des compagnies d'assurance-vie britanniques et étrangères, 1942-1946

NOTA.—Une compagnie britannique s'occupe au Canada et d'assurance-vie et d'assurance-feu; aucune distinction n'étant faite de l'actif particulier à chacune de ces assurances, son actif au Canada ne figure pas ici, mais il est porté au tableau 5, p. 1112, à l'actif des compagnies britanniques.

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
	$	$	$	$	$
Compagnies canadiennes[1]					
Immeubles	59,734,780	52,187,032	41,263,835	36,221,517	33,281,227
Immeubles détenus en vertu de conventions de vente	32,266,517	30,855,034	28,245,920	23,682,724	19,703,190
Prêts sur immeubles	293,617,264	274,950,311	256,021,923	266,830,202	302,149,079
Prêts sur titres	52,782	20,207	23,327	50,634	3,624,678
Prêts sur polices	220,739,933	200,100,880	183,520,977	176,611,493	171,484,384
Valeurs en portefeuille	2,013,113,261	2,250,955,172	2,517,911,770	2,823,785,410	3,001,698,868
Intérêts et loyers échus et courus	30,649,587	29,077,729	28,672,576	29,324,740	30,486,316
Encaisse	30,559,412	32,440,072	29,735,147	36,262,205	36,662,318
Primes à encaisser et différées	46,326,738	47,989,863	51,161,312	52,957,821	56,344,831
Autre actif	3,265,522	3,389,378	3,517,376	4,025,247	3,831,747
Totaux, compagnies canadiennes[2]	2,730,325,796	2,921,965,678	3,140,074,163	3,449,751,993	3,659,266,638

Renvois à la fin du tableau, p. 1122.

18.—Actif des compagnies canadiennes d'assurance-vie à charte fédérale et actif au Canada des compagnies d'assurance-vie britanniques et étrangères, 1942-1946—fin

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
	$	$	$	$	$
Compagnies britanniques					
Immeubles	816,209	751,747	454,220	386,660	523,449
Immeubles détenus en vertu de conventions de vente	11,657	15,670	14,385	12,937	6,220
Prêts sur immeubles	6,573,986	6,093,272	5,318,644	5,032,282	5,142,067
Prêts sur titres	13,300	13,300	13,300	[2]	[3]
Prêts sur polices	2,866,709	2,618,499	2,296,697	2,100,602	2,058,475
Valeurs et portefeuille	46,861,869	51,690,826	53,923,196	58,483,266	61,138,293
Intérêts et loyers échus et courus	520,689	449,413	398,836	369,118	316,129
Encaisse	1,055,095	1,033,530	1,342,087	1,331,945	1,745,242
Primes à encaisser et différées	494,011	486,494	500,172	566,337	658,048
Autre actif	5,151	2,745	3,617	7,676	42,980
Totaux, compagnies britanniques	**59,218,676**	**63,155,496**	**64,265,154**	**68,290,823**	**71,630,903**
Compagnies étrangères					
Immeubles	2,840,327	2,643,794	2,482,447	1,484,729	1,486,158
Immeubles détenus en vertu de conventions de vente	[3]	[3]	[3]	[3]	[3]
Prêts sur immeubles	18,413,291	18,018,529	12,806,994	7,596,887	7,177,058
Prêts sur titres	[2]	[3]	[3]	[3]	[3]
Prêts sur polices	50,493,067	47,123,506	43,765,493	41,740,177	40,691,189
Valeurs en portefeuille	507,515,985	572,418,156	618,309,566	680,354,486	729,520,499
Intérêts et loyers échus et courus	7,114,264	6,874,344	7,372,756	7,399,719	7,866,677
Encaisse	19,727,299	15,824,091	15,199,265	18,243,645	25,010,462
Primes à encaisser et différées	10,127,401	11,063,244	11,905,054	12,927,754	13,489,268
Autre actif	12,657	9,351	63,499	66,992	53,961
Totaux, compagnies étrangères	**616,244,291**	**673,975,015**	**711,905,074**	**769,814,389**	**825,295,272**

[1] Une classification détaillée de l'actif indiquant les placements des compagnies canadiennes et le pourcentage du total pour chaque groupe et sous-groupe en 1944, 1945 et 1946 se trouve à la p. xiv du Rapport du surintendant des Assurances, vol. II, pour l'année terminée le 31 décembre 1946. [2] Valeur comptable. Les totaux inscrits au bilan avant 1945 comprennent parfois la valeur du marché (ou autorisée) de cet actif; ces totaux sont : $2,729,419,685 en 1942, $2,921,471,387 en 1943 et $3,140,001,113 en 1944. Après 1944, les valeurs comptables sont toutes inscrites au bilan et tout excédent de la valeur comptable sur la valeur du marché est couvert par une réserve du passif. [3] Aucun déclaré.

19.—Passif des compagnies canadiennes d'assurance-vie à charte fédérale et passif au Canada des compagnies d'assurance-vie britanniques et étrangères, 1942-1946

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
	$	$	$	$	$
Compagnies canadiennes					
Réclamations non réglées	29,653,137	33,125,562	39,851,589	42,698,262	39,652,519
Réserve pour polices en vigueur	2,255,545,175	2,394,677,482	2,547,453,501	2,725,376,272	2,918,747,317
Divers	362,071,672	404,729,168	442,255,524	538,603,430	536,624,725
Totaux, compagnies canadiennes[1]	**2,647,269,984**	**2,832,532,212**	**3,029,560,614**	**3,306,677,964**	**3,495,024,561**
Excédent de l'actif, capital non compris	82,149,701	88,939,175	110,440,499	143,074,029	164,242,077
Capital social versé	11,846,170	11,852,230	11,853,660	11,878,900	11,976,040
Compagnies britanniques					
Réclamations non réglées	526,445	719,375	941,769	740,255	1,144,606
Réserve pour polices en vigueur	42,147,894	43,799,317	46,976,119	50,628,298	56,619,138
Divers	645,759	679,830	915,701	1,238,456	1,441,519
Totaux, compagnies britanniques	**43,320,098**	**45,198,522**	**48,833,589**	**52,607,009**	**59,205,263**
Excédent de l'actif au Canada[2]	15,899,422	17,957,819	15,432,410	15,684,698	12,426,531
Compagnies étrangères					
Réclamations non réglées	3,323,194	4,245,996	4,140,835	4,187,975	3,835,910
Réserve pour polices en vigueur	507,746,674	542,664,034	581,778,494	622,351,836	660,757,683
Divers	27,100,411	30,876,602	35,319,871	38,811,479	42,105,472
Totaux, compagnies étrangères	**538,170,279**	**577,786,632**	**621,239,200**	**665,351,290**	**706,699,065**
Excédent de l'actif au Canada	78,074,012	96,188,383	90,665,874	104,463,099	118,596,207

[1] Capital non compris. [2] A l'exclusion d'une compagnie qui n'a pas réparti son actif entre l'assurance-feu et l'assurance-vie.

20.—Recettes et déboursés des compagnies canadiennes d'assurance-vie à charte fédérale et recettes et déboursés au Canada des compagnies d'assurance-vie britanniques et étrangères, par rubrique principale, 1942-1946

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
	$	$	$	$	$
RECETTES					
Compagnies canadiennes					
Recettes nettes en primes (y compris fonds d'amortissement)	249,754,350	267,104,940	284,552,359	309,416,004	340,608,203
Provision pour rentes viagères	30,019,087	34,482,064	45,300,425	60,691,070	84,994,318
Intérêts, dividendes et loyers	103,712,818	112,251,402	119,689,333	121,285,219	124,551,975
Divers	59,099,364	72,239,576	84,512,379	116,262,083	123,782,803
Totaux, compagnies canadiennes[1]	**442,585,619**	**486,077,982**	**534,054,496**	**607,654,376**	**673,937,299**
Compagnies britanniques					
Recettes nettes en primes (y compris fonds d'amortissement)	4,267,656	4,466,810	4,654,059	5,239,766	5,510,427
Provision pour rentes viagères	228,216	475,887	1,079,410	1,430,955	3,255,498
Intérêts, dividendes et loyers	2,175,669	2,214,619	1,960,249	1,979,686	1,809,188
Divers	140,155	915,987	629,675	481,257	730,683
Totaux, compagnies britanniques	**6,811,696**	**8,073,303**	**8,323,393**	**9,131,664**	**11,305,796**
Compagnies étrangères					
Recettes nettes en primes	75,303,452	78,657,280	84,145,956	89,669,126	94,362,353
Provision pour rentes viagères	1,530,834	1,635,024	2,000,012	2,066,772	2,769,557
Intérêts, dividendes et loyers	22,682,519	23,495,153	23,833,437	25,457,635	25,788,727
Divers	6,588,260	7,161,591	8,408,931	7,509,551	6,286,241
Totaux, compagnies étrangères	**106,105,065**	**110,949,048**	**118,388,336**	**124,703,084**	**129,206,878**
DÉBOURSÉS					
Compagnies canadiennes					
Versements aux assurés	188,369,179	180,607,200	194,358,643	212,774,049	236,890,120
Frais généraux	59,814,452	63,492,701	68,515,005	74,693,716	92,498,807
Dividendes aux actionnaires	1,386,262	1,315,301	1,324,171	1,332,458	1,396,973
Autres déboursés	33,326,914	32,231,708	33,594,309	43,419,189	45,386,493
Totaux, compagnies canadiennes[2]	**282,896,807**	**277,646,910**	**297,792,128**	**332,219,412**	**376,172,393**
Excédent des recettes sur les déboursés	159,688,812	208,431,072	236,262,368	275,434,964	297,764,906
Compagnies britanniques					
Versements aux assurés	3,664,351	2,687,256	3,517,715	4,015,885	3,533,560
Frais généraux	1,155,025	1,274,665	1,375,639	1,648,302	2,279,662
Autres déboursés	131,081	102,650	163,096	166,548	176,910
Totaux, compagnies britanniques	**4,950,457**	**4,064,571**	**5,056,450**	**5,830,735**	**5,990,132**
Excédent des recettes sur les déboursés	1,861,239	4,008,732	3,266,943	3,300,929	5,315,664
Compagnies étrangères					
Versements aux assurés	47,125,627	45,598,531	50,158,688	54,774,067	58,330,186
Frais généraux	16,225,493	16,922,479	17,342,564	18,207,681	20,328,025
Autres déboursés	3,187,347	2,850,578	3,184,797	3,262,611	3,912,698
Totaux, compagnies étrangères	**66,538,467**	**65,371,588**	**70,686,049**	**76,244,359**	**82,570,909**
Excédent des recettes sur les déboursés	39,566,598	45,577,460	47,702,287	48,458,725	46,635,969

[1] Comprend les recettes provenant des transactions hors du Canada. [2] Comprend les déboursés provenant des transactions hors du Canada.

Sous-section 4.—Assurance-vie dans les sociétés fraternelles

En plus de l'assurance-vie, quelques sociétés fraternelles accordent d'autres indemnités à leurs membres, notamment en cas de maladie; ces opérations sont toutefois relativement peu importantes. Le tableau **21** contient des chiffres sur l'assurance-vie effectuée par des membres canadiens avec les sociétés fraternelles ainsi que les statistiques relatives à l'actif, au passif, aux recettes et aux déboursés des sociétés canadiennes et des sociétés étrangères qui font affaires au Canada. Les taux de ces sociétés sont calculés de façon à couvrir les indemnités, en tenant compte de tous les principes actuariels. La caisse de bénéfice de chaque société doit être évaluée chaque année par un actuaire qualifié (devenu membre, après examen, de l'Institut des actuaires de Londres, de la Faculté des actuaires d'Écosse, de la Société des actuaires d'Amérique ou de l'Institut américain des actuaires) et, à moins que l'actuaire ne certifie la solvabilité de chaque caisse, un rajustement des taux ou des bénéfices doit être effectué. Les statistiques de la première partie de ce tableau portent sur 16 sociétés canadiennes relevées par le Département fédéral des assurances, dont une seule n'accorde pas de bénéfices d'assurance-vie.

En vertu d'une modification à la loi des assurances, en vigueur le 1er janvier 1920, toute société fraternelle étrangère doit se procurer une charte fédérale avant de faire affaires au Canada. Cependant, toutes celles de ces sociétés qui faisaient alors affaires en vertu de chartes provinciales sont autorisées à continuer les transactions nécessaires relativement à l'assurance déjà en vigueur, mais il leur est défendu d'accepter de nouveaux membres. Depuis lors, la plupart de ces sociétés ont obtenu l'autorisation de faire des transactions; il en est de même de quelques sociétés étrangères qui auparavant n'étaient pas munies de chartes provinciales. Trente sociétés appartenant à l'une de ces deux classes faisaient affaires au Canada en 1946; deux de ces sociétés ne payent pas de bénéfices d'assurance-vie.

21.—Assurance-vie de sociétés fraternelles relevées par le Département fédéral des assurances, 1942-1946

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
SOCIÉTÉS CANADIENNES[1]					
Polices émises, net	17,281	16,822	15,724	17,781	22,251
Polices échues, net	3,070	3,301	3,363	3,347	3,286
	$	$	$	$	$
Sommes nettes payées par les membres	1,798,294	2,007,554	2,328,080	2,428,641	2,466,794
Montant net des polices nouvelles	15,308,315	15,231,629	15,282,835	17,772,650	22,850,967
Assurances en vigueur, net	118,233,025	130,088,697	136,047,105	151,255,637	165,792,519
Montant net des polices échues	2,627,440	2,732,071	2,695,737	2,845,697	2,812,487
Bénéfices nets payés	3,072,460	3,150,963	3,237,437	3,096,212	3,187,842
Réclamations nettes non réglées	398,172	468,803	395,754	442,543	438,411
Assurances ayant pris fin par—					
Décès	1,983,938	2,041,619	1,968,409	2,182,901	2,131,975
Résiliation, échéance, abandon, etc	8,067,569	8,984,637	9,521,647	9,865,312	10,718,409
Totaux, ayant pris fin	10,051,507	11,026,256	11,490,056	12,048,213	12,850,384

[1] Y compris les affaires en dehors du Canada.

21.—Assurance-vie de sociétés fraternelles relevées par le Département fédéral des assurances, 1942-1946—suite

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
SOCIÉTÉS CANADIENNES[1]—fin	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Actif					
Immeubles	7,893,944	6,787,719	5,572,863	4,523,584	3,698,409
Immeubles détenus en raison de conventions de vente	680,839	1,060,593	1,209,325	1,281,834	997,818
Prêts sur immeubles	9,006,335	8,538,214	8,331,442	9,250,512	9,790,876
Prêts sur polices	7,057,845	6,631,473	6,251,126	5,844,979	5,543,355
Valeurs en portefeuille	58,223,335	63,986,281	67,609,473	70,852,761	74,553,928
Encaisse	1,404,083	1,620,793	1,931,621	1,940,682	1,572,543
Intérêts et loyers échus et courus	717,131	739,764	769,824	783,156	763,085
Redevances des membres	297,084	369,591	366,214	329,423	359,822
Autre actif	573,920	203,344	208,167	246,155	235,608
Totaux, actif	**85,854,516**	**89,937,772**	**92,250,055**	**95,053,086**	**97,515,444**
Passif					
Réclamations non réglées	493,042	590,294	511,531	565,453	552,453
Réserve en raison des polices en vigueur	69,142,806	71,971,478	73,831,203	75,376,761	76,797,906
Autre passif	6,723,380	7,523,778	7,965,582	9,012,574	9,881,197
Totaux, passif	**76,359,228**	**80,085,550**	**82,308,316**	**84,954,788**	**87,231,556**
Recettes					
Contributions (pour bénéfices)	3,637,646	3,885,241	4,223,461	4,372,857	4,211,149
Cotisations et redevances (pour dépenses)	1,664,938	1,679,123	1,825,040	2,056,121	2,872,978
Intérêts et loyers	3,792,399	3,880,708	3,799,614	4,047,952	3,969,289
Autres recettes	287,360	246,740	770,656	822,914	1,317,891
Totaux, recettes	**9,382,343**	**9,691,812**	**10,618,771**	**11,299,844**	**12,371,307**
Déboursés					
Payé aux membres	5,875,680	5,771,877	5,971,542	5,943,404	6,149,275
Frais généraux	1,618,881	1,634,841	1,772,304	2,108,049	2,851,288
Autres	364,505	257,606	226,976	277,448	164,281
Totaux, déboursés	**7,859,066**	**7,664,324**	**7,970,822**	**8,328,901**	**9,164,844**
Excédent des recettes sur les déboursés	1,523,277	2,027,488	2,647,949	2,970,943	3,206,463
SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES					
Polices émises, net	9,312	9,506	11,553	10,379	11,827
Polices échues, net	979	1,078	1,124	1,103	1,129
	$	$	$	$	$
Sommes nettes payées par les membres	1,747,513	1,885,578	2,068,944	2,181,377	2,333,550
Montant net des polices nouvelles	9,637,127	10,041,549	12,140,059	11,106,740	14,467,621
Assurances en vigueur, net	77,491,088	82,826,060	89,758,370	94,866,139	102,514,715
Montant net des polices échues	1,019,188	1,178,288	1,197,928	1,170,293	1,175,955
Bénéfices nets payés	1,336,208	1,463,704	1,521,494	1,589,596	1,680,546
Réclamations nettes non réglées	192,372	231,724	257,347	252,194	198,294
Assurances ayant pris fin par—					
Décès	920,570	1,048,005	1,093,645	1,059,949	1,016,662
Résiliation, échange, abandon, etc.	4,514,007	5,040,346	5,372,839	6,226,310	7,392,366
Totaux, ayant pris fin	5,434,577	6,088,351	6,466,484	7,286,259	8,409,028
Actif					
Immeubles	977	977	977	977	977
Prêts sur immeubles	138,794	126,728	111,532	101,977	118,513
Prêts sur polices	1,519,992	1,477,320	1,415,190	1,304,229	1,275,184
Valeurs en portefeuille	11,707,801	13,193,879	15,351,811	16,849,323	18,582,907
Encaisse	890,366	935,737	997,582	975,476	1,672,648
Intérêts et loyers échus et courus	98,999	104,055	120,809	137,852	148,256
Redevances des membres	105,556	109,022	183,495	169,302	174,991
Autre actif	22,217	24,635	22,315	32,432	1,000
Totaux, actif	**14,484,702**	**15,972,353**	**18,203,711**	**19,571,568**	**21,974,476**

[1] Y compris les affaires en dehors du Canada.

21.—Assurance-vie de sociétés fraternelles relevées par le Département fédéral des assurances, 1942-1946—fin

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES—fin	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Passif					
Réclamations non réglées	287,856	339,295	386,263	381,925	346,529
Réserve en raison des polices en vigueur	14,314,815	15,091,136	16,025,979	17,059,839	18,656,607
Autre passif	697,205	914,285	1,090,252	1,303,011	1,469,237
Totaux, passif	**15,299,876**	**16,344,716**	**17,502,494**	**18,744,775**	**20,472,373**
Recettes					
Contributions (pour bénéfices)	2,057,154	2,331,339	2,664,104	2,884,367	3,101,912
Cotisations et redevances (pour dépenses)	487,294	650,233	816,992	886,746	959,131
Intérêts et loyers	382,952	494,246	447,876	580,592	625,677
Autres recettes	214,079	190,080	151,119	202,930	240,873
Totaux, recettes	**3,141,479**	**3,665,898**	**4,080,091**	**4,554,635**	**4,927,593**
Déboursés					
Payé aux membres	1,573,264	1,811,382	2,029,658	2,154,868	2,291,600
Frais généraux	297,809	439,113	539,628	558,410	621,897
Autres	45,622	49,003	60,161	61,299	70,541
Totaux, déboursés	**1,916,695**	**2,299,498**	**2,629,447**	**2,774,577**	**2,984,038**
Excédent des recettes sur les déboursés	1,224,784	1,366,400	1,450,644	1,780,058	1,943,555

Sous-section 5.—Assurance-vie en vigueur en dehors du Canada et vendue par des compagnies canadiennes à charte fédérale

Les tableaux **22** et **23** donnent des résumés statistiques de l'assurance en vigueur le 31 décembre 1946 en devises autres que la devise canadienne, classée par compagnie et par devise dans laquelle l'assurance a été vendue. Les chiffres sont exprimés en dollars canadiens, principalement aux taux du change au pair pour les pays intéressés; mais il y a plusieurs exceptions là où pour fins de comptabilité certaines compagnies ont converti les devises étrangères en des taux autres que ceux du pair, notamment dans les pays où le cours ordinaire diffère sensiblement du cours au pair. Plus de 62 p. 100 de l'assurance de ce genre en vigueur a été vendue en devise des États-Unis et plus de 22 p. 100 en sterling. Par ailleurs, plus de 32 p. 100 de l'assurance a été vendue en devises des pays britanniques autres que le Canada et plus de 67 p. 100 en devises de pays étrangers.

Les compagnies d'assurance-vie canadiennes à charte fédérale avaient en vigueur en dehors du Canada le 31 décembre 1946 pour $4,132,034,001 d'assurance-vie et pour $5,444,456 d'assurance de fonds d'amortissement et de rachat de capitaux. Comme l'indique le tableau **22**, l'assurance en vigueur en devises autres que la devise canadienne s'élève à $3,997,305,177. La différence entre ces chiffres représente vraisemblablement le montant net d'assurance non canadienne vendue en devise canadienne. En comparaison du total de l'assurance non canadienne, qui comprend aussi les rentes viagères, les placements des compagnies d'assurance-vie canadiennes dans les autres pays britanniques et à l'étranger le 31 décembre 1946 sont de $1,387,784,924. Le chiffre d'assurance de ces compagnies au Canada le 31 décembre 1946 étant de $7,202,652,090, leur chiffre global d'assurance canadienne et non canadienne s'établit à $11,340,130,547. Ainsi, plus de 36 p. 100 de l'assurance totale en vigueur est en dehors du Canada.

22.—Assurance-vie effectuée et en vigueur et passif des compagnies canadiennes (à l'exclusion des sociétés fraternelles) à charte fédérale, en devises autres que la devise canadienne, par compagnie, 1946

NOTA.—Les chiffres sont donnés en dollars canadiens, principalement aux taux du change au pair.

Compagnie	Assurance effectuée			Assurance en vigueur		
	Devises britanniques	Devises étrangères	Total	Devises britanniques	Devises étrangères	Total
	$	$	$	$	$	$
Canada	14,148,318	21,793,788	35,942,106	151,747,703	220,180,527	371,928,230
Commercial	néant	néant	–	néant	35,000	35,000
Confederation	14,664,953	18,402,520	33,067,473	115,768,515	110,103,542	225,872,057
Continental	néant	néant	–	32,370	145,783	178,153
Crown	10,650,488	31,178,501	41,828,989	52,275,566	96,840,399	149,115,965
Dominion	2,217,659	6,554,736	8,772,395	9,259,088	31,871,061	41,130,149
Dominion of Canada General	258,430	néant	258,430	2,099,310	12,933	2,112,243
T. Eaton	néant	"	–	15,000	4,821	19,821
Equitable	"	"	–	néant	307,261	307,261
Great-West	"	37,663,324	37,663,324	466,965	235,326,564	235,793,529
Imperial	7,908,605	3,699,817	11,608,422	33,980,001	35,056,235	69,036,236
London	néant	944,410	944,410	néant	3,775,237	3,775,237
Manufacturers	32,148,230	42,224,727	74,372,957	210,615,828	248,954,086	459,569,914
Maritime	137,700	néant	137,700	1,792,828	25,575	1,818,403
Monarch	néant	15,000	15,000	néant	202,511	202,511
Montreal	"	10,000	10,000	410,336	457,211	867,547
Mutual	"	976,329	976,329	1,096,553	12,614,243	13,710,796
National	972,692	néant	972,692	4,840,875	447,408	5,288,283
North American	759,371	3,906,024	4,665,395	3,213,500	26,373,196	29,586,696
Northern	néant	4,601,341	4,601,341	28,133	9,948,389	9,976,522
Sauvegarde	"	néant	–	néant	10,000	10,000
Sun	97,643,692	146,884,510	244,528,202	713,310,305	1,663,599,383	2,376,909,688
Western	néant	néant	–	néant	60,936	60,936
Totaux	**181,510,138**	**318,855,027**	**500,365,165**	**1,300,952,876**	**2,696,352,301**	**3,997,305,177**

Compagnie	Passif		
	Britannique	Étranger	Total
	$	$	$
Canada	87,216,692	82,999,116	170,215,808
Commercial	néant	15,437	15,437
Confederation	53,015,164	27,266,664	80,281,828
Continental	11,417	52,623	64,040
Crown	18,027,063	17,916,468	35,943,531
Dominion	1,659,873	7,591,839	9,251,712
Dominion of Canada General	363,934	3,262	367,196
T. Eaton	9,003	2,108	11,111
Equitable	néant	70,152	70,152
Great-West	465,837	67,288,514	67,754,351
Imperial	12,595,164	11,012,696	23,607,860
London	néant	444,929	444,929
Manufacturers	92,066,879	87,723,690	179,790,569
Maritime	735,714	9,694	745,408
Monarch	néant	345,650	345,650
Montreal	1,608	132,009	133,617
Mutual	401,914	3,483,061	3,884,975
National	779,678	192,163	971,841
North American	708,772	7,747,406	8,456,178
Northern	13,005	653,531	666,536
Sauvegarde	néant	760	760
Sun	336,356,245	565,264,710	901,620,955
Western	néant	14,125	14,125
Totaux	**604,427,962**	**880,230,607**	**1,484,658,569**

23.—Assurance-vie effectuée et en vigueur et passif des compagnies canadiennes (à l'exception des sociétés fraternelles) à charte fédérale, en devises autres que la devise canadienne, par devise, 1946

NOTA.—Les chiffres sont donnés en dollars canadiens, principalement aux taux du change au pair.

Devises	Assurance effectuée	Assurance en vigueur	Passif
	$	$	$
Britanniques—			
Livres—			
Sterling	118,748,145	884,186,818	461,214,896
Antilles britanniques[1]	8,091,439	47,279,046	11,718,262
Palestine	514,889	3,204,580	524,669
Union Sud-Africaine	23,307,329	142,382,049	37,186,220
Rhodésie du Sud	287,088	1,623,666	514,376
Dollars—			
Guyane britannique et Antilles britanniques	8,135,337	50,393,479	15,686,405
Hong-Kong	5,000	136,261	16,530
Honduras britannique	2,172,575	8,482,011	4,079,156
Straits Settlements	280,243	5,277,633	3,670,260
Roupies—			
Inde britannique	19,880,104	157,885,963	69,803,943
Shillings—			
Afrique de l'Est	87,989	101,370	13,245
Totaux, britanniques	**181,510,138**	**1,300,952,876**	**604,427,962**
Étrangères—			
Bolivares (Venezuela)	2,983,983	2,972,629	70,548
Cordobas (Nicaragua)	néant	131,388	68,213
Dollars (Chine)	25,066	2,897,326	1,756,610
Dollars (États-Unis)	282,293,196	2,513,788,028	831,915,247
Florins (Pays-Bas)[2]	182,356	1,481,789	1,151,637
Francs (France)	néant	170,299	128,626
Francs (Suisse)	"	5,600	15,047
Guilders (Pays-Bas)[2]	1,505,951	16,803,930	4,891,942
Pesos (Argentine)	4,865,869	47,469,531	13,118,913
Pesos (Chili)	néant	2,503,859	1,663,863
Pesos (Colombie)	1,459,250	4,370,934	676,286
Pesos (Cuba)	6,726,729	22,769,092	2,029,358
Pesos (Mexique)	2,522,913	15,408,672	2,794,048
Pesos (Philippines)	10,900,907	19,948,614	4,558,833
Livres (Égypte)	5,379,441	30,615,101	7,431,106
Quetzals (Guatemala)	néant	néant	3,448
Soles oro (Pérou)	"	1,299,370	722,981
Ticals (Thaïlande)	4,500	3,099,584	954,981
Yen (Japon)	néant	10,546,539	6,237,533
Diverses	4,866	70,016	41,387
Totaux, étrangères	**318,855,027**	**2,696,352,301**	**880,230,607**
Totaux généraux	**500,365,165**	**3,997,305,177**	**1,484,658,569**

[1] *Y compris les Bermudes.* [2] *Indonésie, Antilles javanaises et néerlandaises.*

Sous-section 6.—Total général de toute l'assurance-vie au Canada et des affaires des compagnies canadiennes à l'étranger

Le tableau **24** résume les affaires des compagnies d'assurance-vie et sociétés fraternelles canadiennes en dehors du Canada. Si les affaires de ces compagnies au Canada sont ajoutées à ce chiffre, comme dans le tableau **12**, le total des affaires domestiques et étrangères de toutes les compagnies canadiennes d'assurance-vie et sociétés fraternelles peut être obtenu. En outre, en y ajoutant le chiffre d'affaires au Canada des compagnies et sociétés fraternelles britanniques et étrangères, on obtient le total général de toute l'assurance-vie au Canada et de l'assurance-vie des compagnies canadiennes à l'étranger; ce total est celui du tableau **25**.

24.—Affaires des compagnies d'assurance-vie et des sociétés fraternelles canadiennes à l'étranger, 1946

NOTA.—Les chiffres des affaires au Canada paraissent au tableau 12, p. 1117.

Détail	Nouvelles polices (net)	En vigueur au 31 déc. (net)	Primes encaissées (net)	Réclamations payées (net)
	$	$	$	$
Compagnies canadiennes (vie)—				
Fédérales	511,179,735	4,132,034,001	155,930,626	73,924,419
Provinciales	[1]	[1]	[1]	[1]
Sociétés fraternelles canadiennes—				
Fédérales	8,500,100	91,840,309	1,169,358	2,343,179
Provinciales	[1]	[1]	[1]	[1]
Totaux	**519,679,835**	**4,223,874,310**	**157,099,984**	**76,267,598**

[1] Aucune déclarée.

25.—Total général de toute l'assurance-vie au Canada et des affaires des compagnies canadiennes à l'étranger, 1936

Détail	Nouvelles polices (net)	En vigueur au 31 déc. (net)	Primes encaissées (net)	Réclamations payées (net)
	$	$	$	$
Compagnies canadiennes (vie)—				
Fédérales	1,492,220,779	11,333,319,816	339,995,925	136,178,344
Provinciales	75,912,057	281,120,884	6,819,105	1,648,603
Sociétés fraternelles canadiennes—				
Fédérales	31,351,067	257,632,828	3,636,152	5,016,077
Provinciales	24,845,228	148,215,470	3,528,553	2,164,642
Compagnies britanniques (vie)	30,197,611	205,626,216	5,510,427	2,487,777
Compagnies étrangères (vie)	382,284,012	3,405,480,833	94,362,353	34,104,556
Sociétés fraternelles étrangères	14,467,621	102,514,715	2,333,550	1,246,371
Totaux généraux	**2,051,278,375**	**15,733,910,762**	**456,186,065**	**182,846,370**

Section 3.—Assurances contre les accidents

Depuis 1875, l'assurance contre les accidents a fait des progrès constants. Le rapport du surintendant des Assurances pour l'année civile 1880 révèle que le nombre de compagnies autorisées à vendre de l'assurance-accident, de cautionnement, contre le bris de glace et contres les explosions de chaudières à vapeur,—les quatre seuls genres d'assurance-accident vendus alors,—est de 5, 3, 1 et 1 respectivement. Le rapport de l'année 1946 indique que l'assurance-accident au Canada comprend maintenant différentes formes d'accident et 23 autres genres d'assurance vendue par les compagnies à charte fédérale. En 1880, dix compagnies s'occupent d'assurance-accident, mais en 1946 il y en a 273, dont 58 canadiennes, 72 britanniques et 143 étrangères; 204 de ces compagnies vendent aussi de l'assurance-feu. En outre, 21 sociétés ou ordres fraternels vendent de l'assurance-accident ou de l'assurance-maladie aussi bien que de l'assurance-vie et trois sociétés ou ordres fraternels ne vendent que de l'assurance-accident.

Le tableau **26**, qui donne la répartition des affaires en ce domaine entre les compagnies à charte fédérale et provinciale, montre que, comme dans le cas de l'assurance-vie et de l'assurance-feu, la majeure partie des affaires (soit environ 90 p. 100 dans le cas présent) est effectuée par les compagnies à charte fédérale.

Étant donné, comme on l'indique plus haut, que la plupart des compagnies qui s'occupent d'assurance-accident au Canada vendent aussi l'assurance-feu, leur actif, leur passif, leurs recettes et leurs déboursés sont compris dans les statistiques financières des compagnies d'assurance-feu données à la section 1, sous-section 3, du présent chapitre. Le tableau 28 contient des chiffres semblables pour toutes les transactions des compagnies canadiennes d'assurance-accident et pour celles des compagnies britanniques et étrangères au Canada dont l'activité se limite à l'assurance autre que l'assurance-feu et l'assurance-vie. En 1946, on compte 11 compagnies canadiennes, 5 compagnies britanniques et 50 compagnies étrangères qui se limitent au même domaine.

L'assurance de l'automobile fait bonne figure pendant la guerre, avec une proportion de perte d'environ 45 p. 100; à cause de la diminution de la circulation, la proportion est légèrement moindre que celle des années d'avant-guerre; depuis la fin des hostilités cependant, la situation est moins favorable et la proportion est maintenant de 51 p. 100 environ.

L'assurance contre la grêle n'accuse pas de résultats favorables en 1943 et 1944; en 1945 et 1946, cependant, la proportion de perte diminue à environ 25 p. 100.

L'assurance maritime a fait de grands progrès au Canada au cours de la guerre; il en est découlé des profits considérables. Voici les relevés des années 1941 à 1946:—

Année	*Primes*	*Pertes*	*Profits de l'assurance maritime*
	$	$	$
1941	6,011,922	2,781,190	1,694,470
1942	14,295,543	7,983,963	3,855,415
1943	10,061,059	4,931,286	3,449,873
1944	6,754,361	2,172,418	3,243,889
1945	5,978,274	2,995,704	1,704,367
1946	5,655,392	2,232,701	2,084,412

Ce genre d'assurance va sans doute occuper une place plus importante qu'avant 1939 dans les affaires d'après-guerre des compagnies d'assurance.

26.—Primes et pertes de l'assurance-accident au Canada, par genre de risque, 1946

NOTA.—Moins toute la réassurance pour les compagnies canadiennes et la réassurance enregistrée ou autorisée seulement pour les compagnies britanniques et étrangères.

Genre de risque	A charte fédérale	A charte provinciale			Lloyds	Total général
		Dans les provinces où elles sont constituées	Dans les autres provinces	Total, compagnies à charte provinciale		
	PRIMES SOUSCRITES, CHIFFRE NET					
	$	$	$	$	$	$
Accident—						
Personnel	5,035,928	15	25	40	263,131	5,299,099
Responsabilité publique	4,594,548	97,718	3,462	101,180	220,313	4,916,041
Responsabilité des patrons	1,653,382	235,737	néant	235,737	145,656	2,034,775
Accident et maladie combinés	14,132,417	151,235	72,778	224,013	1,332	14,357,762
Aviation	394,894	néant	néant	–	450,981	845,875
Automobile	33,747,874	2,240,730	769,642	3,010,372	2,949,557	39,707,803
Chaudières à vapeur—						
a) Chaudières	1,012,030	11,020	9,685	20,705	250,562	1,283,297
b) Machinerie	552,936	néant	néant	–	119,847	672,783

26.—Primes et pertes de l'assurance-accident au Canada, par genre de risque, 1946—fin

Genre de risque	A charte fédérale	A charte provinciale			Lloyds	Total général
		Dans les provinces où elles sont constituées	Dans les autres provinces	Total, compagnies à charte provinciale		
	PRIMES SOUSCRITES, CHIFFRE NET—fin					
	$	$	$	$	$	$
Crédit	265,996	"	"	–	néant	265,996
Tremblement de terre	34,973	"	"	–	10,178	45,151
Explosion	49,433	40	17	57	66,502	115,992
Chutes d'avion	−60	néant	néant	–	néant	−60
Faux	54,010	"	"	–	2,992	57,002
Cautionnements (caissiers)	1,687,267	70,026	2,917	72,943	153,047	1,913,257
Cautionnements (judiciaires)	1,030,987				32,844	1,063,831
Grêle	4,004,784	177,634	néant	177,634	33,656	4,216,074
Transport intérieur	2,439,586	4,361	19	4,380	44,324	2,488,290
Bétail	77,202	néant	néant	néant	44,234	121,436
Propriété personnelle	9,004,881	20,088	9,295	29,383	46,494	9,080,758
Bris de glace	790,463	51,322	225	51,547	825	842,835
Immeubles	209,420	néant	néant	–	39,288	248,708
Maladie	4,282,415	"	"	–	122	4,282,537
Arroseuses automatiques[1]	17,914	"	"	–	1,118	19,032
Vol	2,302,368	38,740	2,724	41,464	83,374	2,427,206
Intempéries	21,317	66,487	néant	66,487	7,763	95,567
Cyclones	240,629	133,755	241	133,996	53	374,678
Totaux	**87,637,594**	**3,298,908**	**871,630**	**4,169,938**[2]	**4,968,193**	**96,775,725**[2]
	PERTES PAYÉES, CHIFFRE NET					
	$	$	$	$	$	$
Accident—						
Personnel	1,437,028	néant	néant	–	7,810	1,444,838
Responsabilité publique	1,493,838	38,898	392	39,290	70,817	1,603,945
Responsabilité des patrons	594,761	135,382	néant	135,382	80,641	810,784
Accident et maladie combinés	8,264,388	77,477	31,637	109,114	1,326	8,374,828
Aviation	193,888	néant	néant	–	317,629	511,517
Automobile	17,291,249	1,051,644	291,500	1,343,144	1,777,004	20,411,397
Chaudières à vapeur—						
a) Chaudières	73,274	1,373	1,148	2,521	19,224	95,019
b) Machinerie	238,367	néant	néant	–	147,112	385,479
Crédit	3,741	"	"	–	néant	3,741
Tremblement de terre	1,527	néant	néant	–	néant	1,527
Explosion	3,366	"	"	–	1,183	4,549
Chutes d'avion	néant	"	"	–	néant	–
Faux	1,293	"	"	–	37	1,330
Cautionnements (caissiers)	188,718	14	10,110	10,124	57,621	256,463
Cautionnements (judiciaires)	−14,804				néant	−14,804
Grêle	997,404	51,694	néant	51,694	9,533	1,058,631
Transport intérieur	1,089,919	1,059	"	1,059	31,493	1,122,471
Bétail	42,642	néant	"	–	29,061	71,703
Propriété personnelle	5,899,485	9,735	11,091	20,826	8,539	5,928,850
Bris de glace	307,217	29,755	néant	29,755	719	337,691
Immeubles	−20,152	néant	"	–	613	−19,539
Maladie	1,704,903	"	"	–	néant	1,704,903
Arroseuses automatiques[1]	5,662	"	"	–	701	6,363
Vol	789,260	14,869	5,359	20,228	84,517	894,005
Intempéries	3,541	13,675	néant	13,675	néant	17,216
Cyclones	182,041	69,801	33	69,834	"	251,875
Totaux	**40,772,556**	**1,495,376**	**351,270**	**1,846,646**[3]	**2,645,580**	**45,264,782**[3]

[1] Ces risques ont été pris par une compagnie ne possédant pas de certificat pour faire de l'assurance-feu et par quelques compagnies qui détenaient un tel certificat, dont les chiffres pour ce genre de risques sont indiqués séparément de ceux de l'assurance-feu. [2] A l'exclusion de $2,940,561 de primes versées à des sociétés fraternelles pour accident, maladie et frais funéraires. [3] A l'exclusion de $2,008,353 de pertes payées par des sociétés fraternelles pour accident, maladie et frais funéraires.

27.—Primes nettes perçues et pertes nettes encourues au Canada par les compagnies à charte fédérale d'assurance-accident, par genre de risque, 1941-1946

NOTA.—Moins toute la réassurance des compagnies canadiennes et la réassurance enregistrée ou autorisée seulement des compagnies britanniques et étrangères.

Genre de risque	1941	1942	1943	1944	1945	1946
	PRIMES NETTES SOUSCRITES					
	$	$	$	$	$	$
Accident—						
Personnel	3,306,866	3,350,070	3,607,689	4,000,326	4,202,407	5,035,928
Responsabilité publique	2,628,033	3,084,279	3,509,695	3,566,834	4,028,398	4,594,548
Responsabilité des patrons	1,207,809	1,718,503	1,660,757	1,909,565	1,685,801	1,653,382
Accident et maladie combinés	4,464,546	5,847,877	7,708,486	11,196,531	12,649,497	14,132,417
Aviation	427,538	471,753	318,949	564,639	691,777	394,894
Automobile	23,464,172	20,292,516	18,907,940	20,556,660	24,157,368	33,747,874
Chaudières à vapeur—						
a) Chaudières	857,971	546,445	681,020	995,028	805,935	1,012,030
b) Machinerie	321,883	355,118	392,074	371,351	476,585	552,936
Crédit	233,863	236,389	257,381	260,246	235,906	265,996
Tremblement de terre	10,885	7,381	3,209	19,495	12,311	34,973
Explosion	302,652	388,085	216,007	210,328	123,617	49,433
Chutes d'avion	10	70	788	418	122	−60
Faux	52,734	61,262	45,484	53,603	75,685	54,010
Cautionnements (caissiers)	1,255,481	1,291,195	1,278,661	1,393,141	1,595,362	1,687,267
Cautionnements (judiciaires)	899,740	721,244	725,930	748,219	838,635	1,030,987
Grêle	749,081	1,871,002	1,774,093	3,502,109	2,970,789	4,004,784
Transport intérieur	1,253,127	1,437,518	1,589,714	1,673,788	1,993,890	2,439,586
Bétail	20,509	23,058	32,316	50,089	54,362	77,202
Propriété personnelle	2,642,834	3,412,987	4,482,964	5,311,542	6,623,921	9,004,881
Bris de glace	575,674	546,068	622,063	641,280	665,173	790,463
Immeubles	224,027	264,597	333,511	575,319	259,770	209,420
Maladie	1,911,282	1,990,815	2,538,233	2,038,917	2,966,910	4,282,415
Arroseuses automatiques[1]	21,920	11,886	14,353	17,932	18,648	17,914
Vol	1,343,179	1,337,350	1,447,868	1,669,948	1,880,354	2,302,368
Intempéries	9,166	2,571	8,822	6,941	10,787	21,317
Cyclones	155,352	157,717	167,891	185,502	193,932	240,629
Totaux	**48,340,334**	**49,427,756**	**52,325,898**	**61,519,751**	**69,217,942**	**87,637,594**
	PERTES PAYÉES, CHIFFRE NET					
	$	$	$	$	$	$
Accident—						
Personnel	1,224,089	1,085,689	1,245,738	1,245,172	1,360,309	1,437,028
Responsabilité publique	803,822	939,324	974,863	916,988	1,502,481	1,493,838
Responsabilité des patrons	551,046	862,603	726,456	737,117	570,058	594,761
Accident et maladie combinés	2,593,132	3,746,495	5,869,869	7,908,579	8,193,230	8,264,388
Aviation	404,626	154,164	229,759	140,078	61,094	193,888
Automobile	11,525,765	8,668,314	8,689,106	10,042,652	12,412,766	17,291,249
Chaudières à vapeur—						
a) Chaudières	62,084	114,055	113,396	82,173	193,758	72,274
b) Machinerie	72,891	93,134	79,134	109,802	131,463	238,367
Crédit	16,060	9,149	5,361	−1,638	3,784	3,741
Tremblement de terre	néant	néant	2,250	648	9,792	1,527
Explosion	469	134	1,136	6,294	8,995	3,366
Chutes d'avion	néant	néant	néant	néant	129	néant
Faux	630	9,474	7,632	−6,895	23,150	1,293
Cautionnements (caissiers)	192,394	228,533	52,344	42,418	85,371	188,718
Cautionnements (judiciaires)	43,137	−1,378	48,781	807	84,249	−14,804
Grêle	402,961	1,081,949	1,585,346	3,143,471	917,360	997,404
Transport intérieur	405,344	621,298	555,099	700,148	781,200	1,089,919
Bétail	12,264	13,724	9,479	20,257	17,134	42,642
Propriété personnelle	1,592,365	2,294,892	2,986,857	3,462,304	3,918,471	5,899,485
Bris de glace	293,294	312,947	346,010	315,613	476,055	307,217
Immeubles	92,619	81,680	97,052	9,421	265,347	−20,152
Maladie	1,151,581	1,208,310	1,661,824	1,012,782	1,287,348	1,704,903
Arroseuses automatiques[1]	5,162	12,875	1,997	4,275	9,121	5,662
Vol	345,486	416,696	535,168	591,333	761,371	789,260
Intempéries	4,390	1,116	4,236	2,536	4,913	3,541
Cyclones	122,975	74,507	109,496	105,801	78,255	182,041
Totaux	**21,918,586**	**22,029,684**	**25,938,389**	**30,592,136**	**33,157,204**	**40,772,556**

[1] Cette assurance a été vendue par une compagnie ne possédant pas de certificat pour faire de l'assurance feu et par quelques compagnies détenant un tel certificat, dont les chiffres pour ce genre de risque sont indiqués séparément de ceux de l'assurance-feu.

28.—Actif et passif, recettes et dépenses des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-accident, 1946

Compagnie	Actif	Passif	Excédent de l'actif sur le passif	Recettes	Dépenses	Excédent des recettes sur les dépenses
	$	$	$		$	$
Canadiennes (dans tous les pays)	11,705,752	5,323,900[1]	6,381,852	6,132,784	5,251,095	881,689
Britanniques (au Canada)	715,676	336,951	378,725	285,493	219,317	66,176
Étrangères (au Canada)	34,418,085	18,751,681	15,666,404	27,519,983	23,311,305	4,208,678
Totaux	**46,839,513**	**24,454,306**	**22,426,981**	**33,938,260**	**28,781,717**	**5,156,543**

[1] Non compris le capital social.

CHAPITRE XXVI.—COMPTES NATIONAUX ET STATISTIQUE ÉCONOMIQUE

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Comptes nationaux	1134
Partie II.—Statistique économique.	1141
Section 1. Relevé de la production.	1141
Sous-section 1. Principales branches de la production, 1941-1946	1142
Sous-section 2. Répartition provinciale de la production, 1941-1946.	1145
Section 2. Situation du Canada en matière de placements internationaux	1150
Section 3. Profits des corporations	1156
Section 4. Estimations de la richesse nationale	1160

PARTIE I.—COMPTES NATIONAUX*

Dans le présent chapitre, la statistique des comptes nationaux est sensiblement améliorée. Pour la première fois, une série historique comparable est présentée pour les années 1926 à 1947. Les comptes nationaux comprennent le revenu national, le produit national brut, la dépense nationale brute, le revenu personnel et son affectation. En outre, des tableaux séparés donnent, pour les années 1938 à 1947, les sources et l'affectation des épargnes personnelles.

Ces tableaux résument certaines des plus importantes transactions économiques au pays et permettent l'étude de la corrélation dans le système économique en général. Les tableaux ne sont accompagnés que de brèves explications; pour les explications plus détaillées des concepts et des méthodes, le lecteur est prié de se reporter à l'*Annuaire* de 1947 et aux publications du Bureau fédéral de la statistique sur le revenu national. Ces publications renferment des tableaux qui ne figurent pas ici.

Revenu national et produit national brut.—Les principaux totaux du tableau **1** (colonnes 4 et 8) mesurent la valeur des biens et des services qui proviennent du travail et du capital des Canadiens durant une année, chacun à un stade différent de l'évaluation de ces biens et de ces services. Le revenu national net au coût des facteurs, ou plus brièvement, le revenu national, mesure la valeur de la nouvelle production, après provision pour dépréciation du capital fixe employé dans la production et à l'exclusion des taxes indirectes moins les subventions. Pour l'économie en général, ce total équivaut au gain des Canadiens qui découle de la production de biens et de services, c'est-à-dire, la somme des salaires, profits, intérêts, loyer net et revenu net de l'agriculture et des autres entreprises non sociétaires. Le produit national brut mesure la valeur de ces biens et services aux prix du marché. Pour obtenir le produit national brut, il est donc nécessaire d'ajouter au revenu national la provision pour dépréciation et les taxes indirectes moins les subventions.

Lorsque les ressources d'une économie sont totalement employées, le volume de la production nouvelle de biens et services ne peut augmenter que lentement d'une année à l'autre. En 1946, les ressources économiques du Canada étaient employées plus ou moins totalement. On ne pouvait donc s'attendre qu'à une faible augmentation du volume des biens et services de 1946 à 1947. Cependant, les prix ont augmenté sensiblement de 1946 à 1947. Ainsi, l'indice du coût de la vie augmente de 10 p. 100 durant cette période. Comme le produit national brut est

* Revisé sous la direction de C. M. Isbister, statisticien adjoint du Dominion (recherches et développement), par A. S. Abell, directeur, Revenu national.

exprimé en termes de *valeur* et non pas de *volume*, l'augmentation relativement faible du *volume* des biens et des services de 1946 à 1947 figure comme une augmentation beaucoup plus prononcée dans le produit national brut, soit une augmentation de 13 p. 100. D'autre part, en 1939, plusieurs ressources n'étaient pas employées au Canada, ce qui a permis une augmentation considérable de la production de biens et de services de 1939 à 1940. En même temps, l'augmentation des prix, mesurée par l'indice du coût de la vie, a été relativement faible, soit 4 p. 100. En conséquence, l'augmentation de 21 p. 100 du produit national brut de 1939 à 1940 reflète en grande partie l'augmentation du *volume* même des biens et services et, dans une moindre mesure, la hausse des prix.

1.—Revenu national au coût des facteurs et produit national brut aux prix du marché, 1926-1947

(En millions de dollars)

Année	Salaires et revenu supplémentaire du travail[1]	Revenu des placements	Revenu net de l'agriculture et autre entreprise non sociétaire	**Revenu national net au coût des facteurs Col. 1 à 3**	Taxes indirectes moins les subventions	Déductions pour dépréciation et autres frais semblables	Erreur résiduelle de l'estimation	**Produit national brut aux prix du marché Col. 4 à 7**
1926.....	2,306	602	1,170	**4,078**	612	561	−55	**5,196**
1927.....	2,472	663	1,156	**4,291**	629	593	−66	**5,447**
1928.....	2,665	839	1,246	**4,650**	677	647	−89	**5,985**
1929.....	2,847	814	1,028	**4,689**	674	677	−84	**5,956**
1930.....	2,758	592	840	**4,190**	594	656	−92	**5,348**
1931.....	2,394	327	540	**3,261**	585	587	+47	**4,480**
1932.....	1,979	201	402	**2,582**	566	522	+48	**3,718**
1933.....	1,799	233	355	**2,387**	566	500	+15	**3,468**
1934.....	1,977	379	464	**2,820**	585	502	+55	**3,962**
1935.....	2,102	451	564	**3,117**	596	502	+70	**4,285**
1936.....	2,230	565	651	**3,446**	656	526	+16	**4,644**
1937.....	2,503	758	756	**4,017**	713	557	− 8	**5,279**
1938.....	2,515	681	790	**3,986**	637	560	−18	**5,165**
1939.....	2,615	783	891	**4,289**	737	582	−10	**5,598**
1940.....	3,137	1,127	991	**5,255**	837	655	+25	**6,772**
1941.....	3,972	1,487	1,135	**6,594**	1,056	751	+33	**8,434**
1942.....	4,892	1,737	1,753	**8,382**	1,073	883	+169	**10,507**
1943.....	5,656	1,778	1,659	**9,093**	1,126	912	+166	**11,297**
1944.....	5,976	1,774	1,962	**9,712**	1,123	863	+189	**11,887**
1945.....	6,032	1,918	1,822	**9,772**	1,005	785	+170	**11,732**
1946.....	5,662	1,949	2,154	**9,765**	1,261	846	−9	**11,863**
1947[2].....	6,318	2,309	2,354	**10,981**	1,572	928	−106	**13,375**

[1] Y compris les soldes et gratifications militaires. Voir tableau **3**, colonnes 1 et 3. [2] Provisoire, revisé.

Le graphique du haut de la p. 1136 compare le changement proportionnel du produit national brut par année avec le changement proportionnel correspondant du niveau des prix tel que le mesure l'indice du coût de la vie. Il souligne la nécessité de se rappeler que le produit national brut et les totaux connexes mesurent les changements des prix aussi bien que les changements du volume même de la production. Si l'indice du coût de la vie était un indicateur précis des fluctuations de prix de tous les biens et services compris dans le produit national brut, il pourrait servir à convertir les dollars du produit national brut en termes effectifs, c'est-à-dire en volume physique de biens et services produits. Mais parce que l'indice du coût de la vie ne comprend pas les prix de plusieurs biens et services, il ne peut servir qu'à donner une idée approximative de l'importance de l'élément prix dans le changement du produit national brut d'année en année.

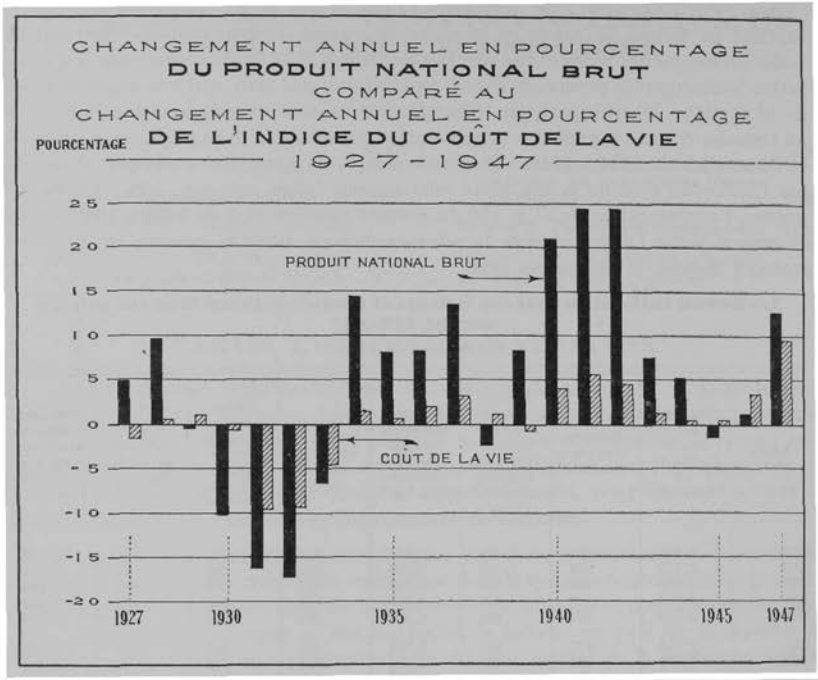
CHANGEMENT ANNUEL EN POURCENTAGE
DU PRODUIT NATIONAL BRUT
COMPARÉ AU
CHANGEMENT ANNUEL EN POURCENTAGE
DE L'INDICE DU COÛT DE LA VIE
1927-1947
POURCENTAGE
25
20
15
10
5
0
-5
-10
-15
-20
PRODUIT NATIONAL BRUT
COÛT DE LA VIE
1927
1930
1935
1940
1945
1947

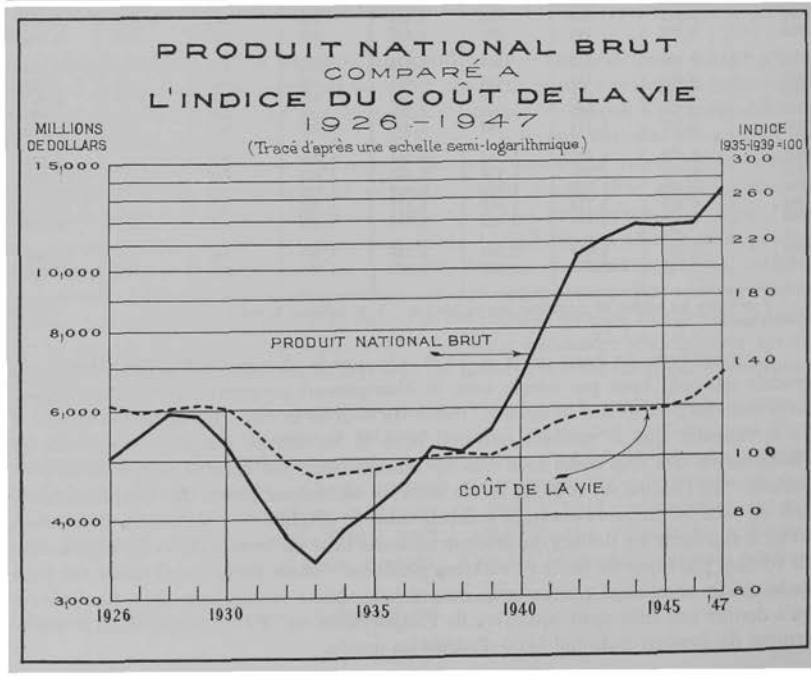
PRODUIT NATIONAL BRUT
COMPARÉ A
L'INDICE DU COÛT DE LA VIE
1926-1947
(Tracé d'après une echelle semi-logarithmique)
MILLIONS DE DOLLARS
INDICE 1935-1939=100
15,000
10,000
8,000
6,000
4,000
3,000
300
260
220
180
140
100
80
60
PRODUIT NATIONAL BRUT
COÛT DE LA VIE
1926
1930
1935
1940
1945
'47

La ligne noire du graphique au bas de la p. 1136 trace le mouvement du produit national brut de 1926 à 1947. La ligne pointillée trace le mouvement de l'indice du coût de la vie durant les mêmes années, sur la base de 1935-1939.

Dépense nationale brute.—Comme on l'a déjà expliqué, une façon de mesurer la valeur marchande des nouveaux biens et services produits par les résidants canadiens est d'additionner tous les gains (coût des facteurs) découlant de la production, les déductions pour dépréciation et les frais commerciaux analogues, ainsi que les taxes indirectes moins les subventions. Une autre façon de mesurer ces biens et services est d'additionner toutes les ventes et les ajuster pour tenir compte des importations et des modifications des inventaires. Le total ainsi obtenu s'appelle la dépense nationale brute.

2.—Dépense nationale brute aux prix du marché, 1926-1947

(En millions de dollars)

Année	Dépense des particuliers en biens de consommation et services	Dépense du gouvernement en biens de consommation et services[1]	Placements bruts au pays		Exportations de biens et services	Importations de biens et services	Erreur résiduelle de l'estimation	**Dépense nationale brute aux prix du marché**
			Installations, outillage et logement	Inventaires				
1926.....	3,654	523	681	154	1,650	−1,522	+56	**5,196**
1927.....	3,885	567	774	166	1,618	−1,629	+66	**5,447**
1928.....	4,196	589	940	206	1,773	−1,808	+89	**5,985**
1929.....	4,383	686	1,107	10	1,632	−1,945	+83	**5,956**
1930.....	4,091	765	916	−177	1,286	−1,625	+92	**5,348**
1931.....	3,594	735	610	−237	967	−1,142	−47	**4,480**
1932.....	3,066	640	322	−166	804	−901	−47	**3,718**
1933.....	2,848	521	221	−105	826	−828	−15	**3,468**
1934.....	3,030	572	296	49	1,018	−948	−55	**3,962**
1935.....	3,209	611	360	49	1,143	−1,017	−70	**4,285**
1936.....	3,420	594	446	−45	1,428	−1,183	−16	**4,644**
1937.....	3,733	650	633	74	1,591	−1,409	+7	**5,279**
1938.....	3,770	695	576	6	1,356	−1,257	+19	**5,165**
1939.....	3,861	724	554	327	1,451	−1,328	+9	**5,598**
1940.....	4,379	1,156	713	371	1,805	−1,626	−26	**6,772**
1941.....	5,014	1,750	995	217	2,458	−1,967	−33	**8,434**
1942.....	5,547	3,817	931	335	2,322	−2,275	−170	**10,507**
1943.....	5,860	4,271	828	−40	3,403	−2,858	−167	**11,297**
1944.....	6,300	5,075	756	−82	3,566	−3,539	−189	**11,887**
1945.....	6,945	3,710	865	−300	3,576	−2,893	−171	**11,732**
1946.....	7,913	1,828	1,321	467	3,197	−2,871	+8	**11,863**
1947[2].....	8,888	1,481	2,042	842	3,616	−3,599	+105	**13,375**

[1] Y compris la dépense au compte de l'aide mutuelle, l'UNRRA et le secours militaire aux montants de 1,002, 518, 960, 858, 97 et 38 millions de 1942 à 1947. [2] Provisoire, revisé.

Ce qui est produit doit être vendu ou ajouté aux inventaires. Les ventes se divisent en quatre grandes catégories: les ventes aux particuliers; les ventes aux

gouvernements; les ventes commerciales au compte-capital (constitution de capital au pays, y compris les inventaires); et les ventes aux étrangers (exportations). Le total de ces ventes comprend les importations de biens et services. Comme il s'agit de ne mesurer que la production du travail et du capital des résidants du Canada, les importations de biens et services sont déduites.

Ainsi, la dépense nationale brute indique de quelle façon est employée la production annuelle. En 1928, la dépense des particuliers en biens de consommation et services absorbe à peu près 70 p. 100 de la production, tandis que la dépense de l'État en biens de consommation et services représente environ 10 p. 100 et les placements au Canada en installations industrielles, outillage, logement et inventaires, environ 19 p. 100. En 1933, durant la pire période de la dépression, les pourcentages varient sensiblement pour s'établir respectivement à 82 p. 100, 15 p. 100 et 3 p. 100 environ. En 1939, dernière année d'avant-guerre, la répartition revient à peu près à celle de 1928, soit 69 p. 100, 13 p. 100 et 16 p. 100. L'expansion extraordinaire de la production durant la guerre est absorbée en grande partie par la dépense de l'État pour fins militaires, de sorte que la dépense du consommateur en 1944 n'absorbe que 53 p. 100 de la production totale, tandis que celle de l'État en absorbe 43 p. 100. La dépense en placements est relativement faible. En 1947, la répartition change encore sensiblement. La réduction de la dépense de l'État est plus que contre-balancée par l'augmentation de la dépense du consommateur, qui absorbe 66 p. 100 de la production nationale, et le niveau extraordinairement élevé des placements qui représentent 22 p. 100, le plus fort pourcentage depuis 1926.

Revenu des particuliers. Certains revenus découlant de la production ne sont pas versés aux particuliers, e.g. profits non distribués, profits des entreprises de l'État, etc. Par ailleurs, certains revenus reçus par les particuliers ne sont pas une rétribution de l'activité productive courante, e.g. prestations d'assurance-chômage. Le revenu des particuliers est la somme des rentrées courantes de revenu, qu'elles découlent ou non de l'activité productive. Il embrasse ainsi les salaires, le revenu net de l'entreprise non sociétaire, l'intérêt, les dividendes et loyers nets des personnes, ainsi que les paiements de transferts de l'État, comme les allocations familiales, les prestations d'assurance-chômage et les gratifications de guerre. Le tableau 3 indique que le revenu des particuliers atteint son sommet d'avant-guerre en 1928, à 4,547 millions de dollars. Il commence à fléchir en 1929 et touche un bas de 2,758 millions en 1933. Il reprend alors son ascension et atteint 4,291 millions de dollars en 1939. La hausse s'accélère durant et après la guerre et le revenu des particuliers atteint un sommet de 10,279 millions de dollars en 1947.

Dans l'interprétation de ces chiffres, il faut tenir compte de deux facteurs: d'abord, les fluctuations des chiffres doivent être mises en rapport avec la puissance d'achat du dollar; une hausse des prix abaisse effectivement le revenu, tandis qu'une baisse l'élève. Ensuite, le montant dont disposent les personnes pour l'achat et l'épargne ne représente pas tout le revenu des particuliers, mais seule la partie qui reste après le paiement des taxes directes. Ce total s'appelle ordinairement le revenu disponible.

3.—Revenu des particuliers, 1926-1947

(En millions de dollars)

Année	Salaires et revenu supplémentaire du travail	Déduire les contributions de l'employeur et de l'employé[1]	Soldes et gratifications militaires	Revenu net de l'agriculture et autre entreprise non sociétaire	Intérêts, dividendes et revenu net provenant du loyer des personnes[2]	Paiements de transferts de l'État[3]	**Total, revenu des particuliers**
1926	2,299	−16	7	1,170	486	77	**4,023**
1927	2,465	−18	7	1,156	508	84	**4,202**
1928	2,658	−20	7	1,246	564	92	**4,547**
1929	2,839	−25	8	1,028	584	98	**4,532**
1930	2,750	−26	8	840	595	121	**4,288**
1931	2,386	−23	8	540	559	165	**3,635**
1932	1,971	−21	8	402	460	170	**2,990**
1933	1,791	−20	8	355	428	196	**2,758**
1934	1,969	−21	8	464	416	230	**3,066**
1935	2,093	−22	9	564	437	241	**3,322**
1936	2,221	−25	9	651	435	248	**3,539**
1937	2,494	−29	9	756	489	281	**4,000**
1938	2,506	−32	9	790	525	262	**4,060**
1939	2,583	−34	32	891	570	249	**4,291**
1940	2,944	−37	153	991	611	224	**4,926**
1941	3,586	−68	386	1,135	637	197	**5,873**
1942	4,251	−110	641	1,753	715	226	**7,476**
1943	4,746	−124	910	1,659	757	216	**8,164**
1944	4,908	−132	1,068	1,962	806	263	**8,875**
1945	4,915	−135	1,117	1,822	847	552	**9,118**
1946	5,322	−147	340	2,154	888	1,113	**9,670**
1947[4]	6,235	−166	83	2,354	949	824	**10,279**

[1] Contribution de l'employeur et de l'employé à l'assurance sociale et à la caisse des pensions du gouvernement. [2] Comprend les dons de charité des sociétés. [3] Sauf l'intérêt sur la dette publique. [4] Provisoire, revisé.

Affectation du revenu des particuliers.—Les taxes directes des particuliers ne s'élèvent qu'à 1 p. 100 environ du revenu des particuliers de 1926 à 1928. Durant les années trente, ce pourcentage augmente et il atteint un sommet de 9 de 1943 à 1945.

En 1928, 93 p. 100 du revenu personnel est dépensé et 6 p. 100, épargné. Le pourcentage du revenu courant dépensé augmente rapidement durant la dépression. En 1930, 95 p. 100 du revenu personnel est dépensé et 3 p. 100 seulement, épargné. Durant les quatre années suivantes, la dépense excède le revenu courant disponible après déduction des taxes, ce qui révèle que, dans l'économie en général, on était obligé de suppléer au revenu courant par la liquidation de l'actif ou par les emprunts. Les épargnes négatives atteignent leur sommet en 1932 et 1933. La dépense du consommateur plus le paiement des impôts excède le revenu personnel de 6 p. 100. Les épargnes redeviennent positives en 1935, mais ce n'est qu'en 1939 qu'elles dépassent le niveau de 1928. Durant la guerre, par suite de la rareté des biens ajoutée aux campagnes intenses du gouvernement relativement aux épargnes, le pourcentage épargné du revenu personnel augmente rapidement et atteint un sommet de 20 p. 100 en 1943 et 1944. Le pourcentage commence alors à fléchir et s'établit en 1947 aux niveaux approximatifs de 1928 et 1939.

4.—Affectation du revenu personnel, 1926-1947

(En millions de dollars)

Année	Impôts sur le revenu	Droits successoraux	Divers impôts directs	Dépense des particuliers en biens de consommation et services	Épargnes des particuliers, sauf les inventaires agricoles	Changement net dans les inventaires agricoles	**Total, épargnes personnelles, col. 5 et 6**	**Revenu des particuliers, cols. 1, 2, 3, 4, 7**
1926.....	23	16	15	3,654	249	66	**315**	**4,023**
1927.....	29	17	15	3,885	205	51	**256**	**4,202**
1928.....	30	12	18	4,196	286	5	**291**	**4,547**
1929.....	33	16	19	4,383	225	−144	**81**	**4,532**
1930.....	33	21	17	4,091	60	66	**126**	**4,288**
1931.....	32	15	16	3,594	−21	−1	**−22**	**3,635**
1932.....	35	11	17	3,066	−159	20	**−139**	**2,990**
1933.....	38	13	16	2,848	−128	−29	**−157**	**2,758**
1934.....	34	12	17	3,030	−15	−12	**−27**	**3,066**
1935.....	42	20	18	3,209	20	13	**33**	**3,322**
1936.....	49	24	20	3,420	71	−45	**26**	**3,539**
1937.....	55	36	21	3,733	177	−22	**155**	**4,000**
1938.....	62	33	17	3,770	142	36	**178**	**4,060**
1939.....	61	28	21	3,861	260	60	**320**	**4,291**
1940.....	91	22	23	4,379	331	80	**411**	**4,269**
1941.....	239	30	21	5,014	627	−58	**569**	**5,873**
1942.....	433	37	24	5,547	1,067	368	**1,435**	**7,476**
1943.....	631	38	28	5,860	1,669	−62	**1,607**	**8,164**
1944.....	772	40	25	6,300	1,862	−124	**1,738**	**8,875**
1945.....	733	47	25	6,945	1,606	−238	**1,368**	**9,118**
1946.....	711	54	31	7,913	1,002	−41	**961**	**9,670**
1947[1].....	694	61	31	8,888	705	−100	**605**	**10,279**

[1] Provisoire, revisé.

Source et affectation des épargnes personnelles.—Les tableaux 5 et 6 indiquent en résumé la principale source et l'affectation des épargnes personnelles. Le rôle des surplus ou déficits de l'État dans cet exposé révèle, par exemple, que de 1942 à 1945 les déficits prononcés de l'État découlant de la dépense pour fins militaires ont été financés en grande partie par les épargnes personnelles et, en proportion beaucoup moins élevée, par les épargnes du commerce. En 1947, la situation du gouvernement est complètement renversée. Le surplus énorme du gouvernement, 917 millions de dollars, aide à combler la brèche entre les épargnes personnelles et le niveau sans précédent des placements.

5.—Source des épargnes personnelles brutes, 1938-1947

(En millions de dollars)

Article	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947[1]
Épargne personnelle.....	178	320	411	569	1,435	1,607	1,738	1,368	961	605
Profits non distribués des sociétés....	131	219	172	304	377	365	334	386	411	608
Profits non distribués de la Commission du blé.....	-	-	-	6	3	57	−19	64	37	57
Ajustement de la réévaluation des inventaires.....	15	−56	36	−7	−63	−133	−2	−2	−8	−18
Déductions pour dépréciation, etc....	560	582	655	751	883	912	863	785	846	928
Erreur résiduelle de l'estimation.....	−18	−10	25	33	169	166	189	170	−9	−106
Totaux.....	**866**	**1,055**	**1,299**	**1,656**	**2,804**	**2,974**	**3,103**	**2,771**	**2,238**	**2,074**

[1] Provisoire, revisé.

6.—Affectation des épargnes personnelles brutes, 1938-1947

(En millions de dollars)

Article	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947[1]
Placements bruts au pays	582	881	1,084	1,212	1,266	788	674	565	1,788	2,884
Placements nets à l'étranger	99	123	179	491	47	545	27	683	326	17
Totaux, placements	**681**	**1,004**	**1,263**	**1,703**	**1,313**	**1,333**	**701**	**1,248**	**2,114**	**2,901**
Déficit ou surplus de l'État[2]	166	42	62	−14	1,661	1,808	2,591	1,694	116	−932
Erreur résiduelle de l'estimation	19	9	−26	−33	−170	−167	−189	−171	8	105
Totaux	**866**	**1,055**	**1,299**	**1,656**	**2,804**	**2,974**	**3,103**	**2,771**	**2,238**	**2,074**

[1] Provisoire, revisé. [2] Ce poste n'est pas le déficit ou le surplus conventionnel du budget, puisque les recettes et les dépenses de l'État sont ajustées conformément aux définitions de base relatives aux comptes nationaux. Ici, un déficit du gouvernement est indiqué par une quantité positive et un surplus par une quantité négative.

Profits des sociétés.—Une section séparée analyse la tendance des profits des sociétés de 1936 à 1947 (voir pp. 1156-1159).

PARTIE II.—STATISTIQUE ÉCONOMIQUE

Section 1.—Relevé de la production*

La présente section traite de la valeur brute et de la valeur nette de la production de denrées. La production nette, en général, représente une estimation de la contribution, à l'économie nationale, des principaux groupes d'industries engagées dans la production de denrées. Elle consiste en la valeur totale moins le coût des matières premières, du combustible, de l'électricité achetée et des fournitures de conditionnement qui servent à la production. Dans une étude économique ordinaire, le chiffre net doit être utilisé de préférence au chiffre brut, en raison des nombreux doubles emplois compris dans ce dernier.

Tendances courantes.—L'expansion industrielle née de la guerre atteint en 1944 un niveau sans précédent dans l'histoire du Canada. Bien que la fin des hostilités détermine une contraction durant la seconde moitié de 1945, la valeur de la production de denrées est encore plus élevée en 1946 qu'en toute autre année observée sauf 1944, lorsque la production de guerre atteint son maximum.

Une comparaison avec l'année d'avant-guerre 1938 donne une idée de cette expansion. La valeur brute en 1945 augmente de 120 p. 100 sur 1938 pour s'établir à 11,700 millions de dollars, contre 5,300 millions. L'augmentation de 113 p. 100 de la valeur nette de la production est un peu moins élevée que celle de la valeur brute parce que, principalement, l'augmentation du coût des matériaux est plus forte que celle de la valeur du produit fini.

La valeur de la production reste au niveau élevé de 12,200 millions de dollars en 1946; l'activité industrielle, retardée par la rareté des matières premières et les conflits ouvriers, diminue en comparaison de l'année précédente, mais les prix de

* Préparé sous la direction de C. M. Isbister, Statisticien adjoint du Dominion (recherches et développement), Bureau fédéral de la statistique, par Sydney B. Smith, chef, Statistique économique.

gros des denrées augmentent de près de 5 p. 100. La demande de production, stimulée par la puissance d'achat au pays, par les crédits considérables du gouvernement pour financer les exportations à l'étranger et par le besoin urgent d'accroître le nombre de logements au Canada, continue d'augmenter. Tout indique que la valeur de la production excède en 1947 celle de toute autre année de temps de paix, volume et prix touchant des niveaux plus élevés.

Une description générale de la méthode employée dans le calcul de la production brute et de la production nette est donnée à la p. 182 de l'*Annuaire* de 1939, ainsi que dans le *Relevé de la production*, rapport annuel publié par le Bureau fédéral de la statistique.

Sous-section 1.—Principales branches de la production, 1941-1946

Le Canada, pays dont la production repose essentiellement sur les ressources agricoles, forestières et minières, gagne beaucoup en importance comme pays manufacturier durant ces six années.

Une fois la guerre déclarée, la transition, l'outillage et le nouvel équipement des industries manufacturières en vue de la production de guerre s'accomplissent rapidement et, dès 1941, la valeur nette de ces industries accuse le gain remarquable de 70 p. 100 sur 1939. Une autre augmentation de 27 p. 100 se produit en 1942. Le programme s'achemine vers la cime et, en 1943, la production augmente encore de 15 p. 100 sur l'année précédente. En 1944, la valeur nette de la production atteint $4,015,776,010, soit $2,073,304,772 de plus qu'en 1940 ou une augmentation totale de 106·7 p. 100. Durant 1945 et 1946, la production se contracte et le chiffre de la production nette des industries manufacturières tombe de 14 p. 100 en 1946 comparativement à 1944.

L'agriculture, industrie fondamentale du Canada, occupe une position favorable en 1940 en ce qui concerne les stocks de grain en entrepôt; les superficies ensemencées atteignent aussi un niveau élevé. Toutefois, la récolte de 1941 est maigre, à cause de la sécheresse, mais les branches de la production laitière et du bétail prennent une expansion rapide après la déclaration de la guerre; la valeur de la production agricole en général n'augmente que légèrement. En 1942, le rendement sans précédent des céréales et la production élevée de porcs, d'œufs et de fromage pour les marchés d'outre-mer déterminent un remarquable gain de 80·2 p. 100 sur 1941. La valeur nette de la production agricole fléchit de 9·4 p. 100 en 1943. En 1944, la valeur de la production augmente de 24·4 p. 100 sur 1943 et son volume est plus considérable qu'en toute autre année observée.

Après la guerre, les aliments sont toujours fort recherchés et les cultivateurs canadiens trouvent des marchés pour tout ce qu'ils peuvent produire. La valeur nette de la production agricole en 1945 s'élève à $1,269,362,000 et elle augmente de 17 p. 100 pour s'établir à $1,483,263,000 en 1946.

L'industrie forestière s'améliore sensiblement durant la guerre. La valeur de sa production augmente régulièrement de 1941 à 1946 et l'augmentation au cours de ces six années est d'environ 290 millions de dollars ou 69 p. 100.

En 1941 et 1942, la valeur de la production de l'industrie minière augmente, mais elle diminue respectivement de 7·5 p. 100, 4·5 p. 100 et 8·9 p. 100 comparativement à l'année précédente au cours des trois années suivantes. En revanche, l'industrie enregistre une augmentation de 2·1 p. 100 en 1946.

La valeur de la production des industries de la pêche et du piégeage accuse le gain proportionnel le plus élevé des industries primaires. En 1941, la production des pêcheries augmente en valeur de 14 millions de dollars ou 36 p. 100 sur l'année précédente. En 1946, l'augmentation de la valeur sur 1941 atteint 108 p. 100 ou un total de $107,908,162. La production du piégeage augmente en valeur de 4 millions de dollars ou 35 p. 100 en 1941 comparativement à l'année précédente, tandis que, de 1941 à 1946, elle augmente de 105 p. 100.

Comme il était à prévoir, l'énergie électrique augmente régulièrement de 1941 à 1946; durant cette période, la valeur nette de la production de cette industrie passe de 183 à 220 millions, augmentation de 20 p. 100.

La valeur nette totale de la production des industries primaires (agriculture, forêts, pêcheries, piégeage, mines et énergie électrique) augmente de 46 p. 100 entre 1941 et 1944. En 1945, elle diminue de 9 p. 100 comparativement à 1944, mais en 1946 elle augmente de 16·1 p. 100 sur l'année précédente.

La construction, industrie secondaire, accuse un gain sensible durant les trois premières années de la guerre, de 1940 à 1942, lorsque la construction d'usines de guerre, de logements pour le personnel, etc., est à son maximum. A compter de l'année d'avant-guerre 1939 jusqu'en 1942, l'augmentation de la valeur nette de la production s'établit à 127 millions de dollars. A la fin de la guerre, en 1945, la valeur nette de la production s'élève à $267,957,837 et, en 1946, elle augmente de 52·5 p. 100 sur l'année précédente pour s'établir à $408,695,662.

La valeur nette de la production de l'industrie du travail à façon et de la réparation augmente rapidement, de 131 millions en 1941 à 213 millions en 1946, un gain de 63 p. 100.

La valeur totale de la production des industries secondaires, qui comprennent la construction, le travail à façon et la réparation et les manufactures, augmente de 47 p. 100 entre 1941 et 1944, mais diminue d'environ 8 p. 100 entre 1944 et 1946.

Le tableau **1** classe l'industrie selon la production primaire et la production secondaire, mais, naturellement, plusieurs phases des industries manufacturières sont étroitement liées aux ressources primaires. Les saurisseries et conserveries de poisson, par exemple, sont exploitées en relation étroite avec les flottes de pêche, les scieries avec l'exploitation forestière et les fonderies et affineries avec les mines de métaux. La valeur brute et la valeur nette de ces industries de transformation sont données séparément au tableau **2**. Ce tableau est dressé de manière à indiquer la méthode de calculer les doubles emplois dans les industries primaires et les manufactures et, en conséquence, à établir les niveaux des "manufactures non énumérées ailleurs".

1.—Valeur brute et valeur nette de la production, par industrie, 1941-1946

NOTA.—La production nette représente la valeur totale sous une rubrique particulière, moins le coût des matériaux, du combustible, de l'électricité achetée et des fournitures de transformation.

Industrie	1941	1942	1943	1944	1945	1946
	VALEUR BRUTE					
	$	$	$	$	$	$
Agriculture	973,880,000	1,635,529,000	1,545,652,000	1,918,647,000	1,679,321,000	1,949,833,000
Forêts	711,004,556	763,988,245	810,154,089	887,973,532	964,237,446	1,228,994,287
Pêcheries	82,522,675	103,118,177	118,610,634	123,705,565	166,144,381	177,024,678
Piégeage	15,138,040	23,801,213	21,579,615	23,988,773	21,505,447	31,077,867
Mines	866,293,332	946,021,397	974,414,921	897,407,212	766,721,126	754,386,422
Énergie électrique	186,080,354	203,835,365	204,801,508	215,246,391	215,105,473	226,096,273
Moins: double emploi dans la production forestière[1]	*41,600,143*	*46,974,440*	*64,000,614*	*78,294,000*	*80,641,000*	*88,427,000*
Totaux, production primaire	2,793,318,814	3,629,318,957	3,611,212,153	3,988,674,473	3,732,393,873	4,278,985,527
Construction	639,750,624	635,649,570	572,426,551	449,838,059	543,579,833	868,661,403
Travail à façon et réparation	192,733,000	208,379,000	213,622,000	243,424,000	262,621,000	314,310,000
Manufactures	6,076,308,124	7,553,794,972	8,732,860,999	9,073,692,519	8,250,368,866	8,035,692,471
Totaux, production secondaire	6,908,791,748	8,397,823,542	9,518,909,550	9,766,954,578	9,056,569,699	9,218,663,874
Moins: double emploi dans les manufactures[2]	*957,448,976*	*1,071,237,766*	*1,148,896,816*	*1,160,974,424*	*1,115,088,513*	*1,266,379,185*
Totaux généraux	**8,744,661,586**	**10,955,904,733**	**11,981,224,887**	**12,594,654,627**	**11,673,875,059**	**12,231,270,218**
	VALEUR NETTE					
	$	$	$	$	$	$
Agriculture	755,652,000	1,361,690,000	1,233,120,000	1,533,807,000	1,269,362,000	1,483,263,000
Forêts	421,419,139	429,079,260	462,815,227	507,357,605	550,970,574	711,026,833
Pêcheries	51,769,638	64,821,702	74,655,678	76,889,487	103,106,209	107,908,162
Piégeage	15,138,040	23,801,213	21,579,615	23,988,773	21,505,447	31,077,867
Mines	497,904,632	514,109,951	475,529,364	454,022,468	413,576,800	422,074,303
Énergie électrique	183,146,426	200,345,240	200,833,297	209,757,908	210,006,712	220,511,067
Moins: double emploi dans la production forestière[1]	*41,600,143*	*46,974,440*	*64,000,614*	*61,357,833*	*64,501,946*	*69,209,239*
Totaux, production primaire	1,883,429,732	2,546,872,926	2,404,532,567	2,744,465,408	2,504,025,796	2,906,651,993
Construction	269,561,885	310,917,190	293,538,167	249,037,017	267,957,837	408,695,662
Travail à façon et réparation	130,778,000	141,395,000	144,952,000	165,174,000	178,200,000	213,273,000
Manufactures	2,605,119,788	3,309,973,758	3,816,413,541	4,015,776,010	3,564,315,899	3,467,004,980
Totaux, production secondaire	3,005,459,673	3,762,285,948	4,254,903,708	4,429,987,027	4,010,473,736	4,088,973,642
Moins: double emploi dans les manufactures[2]	*410,298,515*	*426,201,970*	*410,701,516*	*437,045,069*	*428,243,781*	*518,517,965*
Totaux généraux	**4,478,590,890**	**5,882,956,904**	**6,248,734,759**	**6,737,407,366**	**6,086,255,751**	**6,477,107,670**

[1] Élimine le double emploi dans les totaux de l'agriculture et de l'industrie forestière. [2] Élimine le double emploi sous "Manufactures"; cette rubrique comprend les scieries, les pulperies et papeteries, etc., qui sont aussi comprises sous d'autres rubriques ci-dessus.

2.—Valeur brute et valeur nette de la production des industries de conditionnement, 1945 et 1946

Industrie	1945		1946		Changement en valeur nette de 1945 à 1946	Pourcentage de changement en valeur nette de 1945 à 1946	Pourcentage de valeur nette par rapport à la production nette totale, 1946
	Brute	Nette	Brute	Nette			
	$	$	$	$	$	%	%
Saurisseries et conserveries de poisson	93,567,274	30,529,102	100,201,291	31,084,775	+555,673	+ 1·8	5·99
Scieries	231,108,030	103,153,766	287,910,057	129,408,392	+26,254,626	+25·5	24·96
Pulpe et papier	398,804,515	180,401,885	527,814,916	258,164,578	+77,762,693	+43·1	49·79
Réduction et affinage des métaux non ferreux	355,676,526	89,898,878	304,718,524	69,565,922	−20,332,956	−22·6	13·42
Ciment	15,422,031	9,416,426	21,724,021	12,930,058	+3,513,632	+37·3	2·49
Dérivés de l'argile	8,913,092	6,938,409	12,207,367	9,563,690	+2,625,281	+37·8	1·84
Chaux	6,732,348	4,663,859	7,322,168	4,910,127	+246,268	+ 5·3	0·95
Sel	4,864,697	3,241,456	4,480,839	2,890,423	−351,033	−10·8	0·56
Totaux	**1,115,088,513**	**428,243,781**	**1,266,379,183**	**518,517,965**	**+90,274,184**	**+21·1**	**100·00**

L'exposé ci-dessus de la production canadienne est impressionnant et l'activité économique se maintient à un niveau élevé durant l'après guerre, par suite de l'immense accumulation des besoins domestiques, ainsi que de la nécessité de restaurer les pays européens. La production d'équipement et de matériel de guerre ayant cessé, la proportion de la production totale (primaire et secondaire) ne diminue que de 4 p. 100 en 1946 comparativement au sommet de la production de guerre en 1944.

Sous-section 2.—Répartition provinciale de la production, 1941-1946

Les neuf provinces participent à l'expansion de la production de guerre de 1940 à 1945. En général, les gains relatifs durant la guerre sont plus considérables dans les provinces de l'Est, en raison de la concentration de l'industrie et de la diversité de ses manufactures de guerre dans cette région.

L'augmentation de $547,454,262 dans la production nette de denrées en Ontario de 1941 à 1946 excède en montant absolu celle de toute autre province. Ce chiffre est de $122,546,274 moins élevé que le sommet de 1944 durant la guerre.

La valeur nette de la production du Québec s'élève à $1,785,407,464 en 1946, en comparaison de $1,251,896,590 en 1941, une augmentation de 43 p. 100 au regard de 27 p. 100 en Ontario. Ce montant est aussi $114,416,867 au-dessous du chiffre de 1944.

L'Île du Prince-Édouard accuse une augmentation de 109 p. 100 entre 1941 et 1946 et la valeur nette de sa production passe de $10,649,062 à $22,244,191. La production de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick augmente respectivement de 54 p. 100 et 68 p. 100. Tout comme la production manufacturière augmente dans l'Est, ainsi la production agricole destinée au ravitaillement en vivres des marchés d'outre-mer augmente dans les provinces des Prairies, le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan, et la production nette de ces provinces durant ces années augmente respectivement de 68 p. 100, 92 p. 100 et 123 p. 100.

La production de la Colombie-Britannique enregistre une augmentation de 58 p. 100 entre 1941 et 1946.

3.—Valeur brute et valeur nette de la production, par province, 1945 et 1946

Province ou territoire	1945				1946			
	Valeur brute	Valeur nette			Valeur brute	Valeur nette		
		Somme	% du total	Per capita[1]		Somme	% du total	Per capita[1]
	$	$		$	$	$		$
Î.P.-É.	36,292,631	20,658,906	0·34	224·55	38,485,051	22,244,191	0·34	236·64
N.-É.	339,955,413	186,931,838	3·07	301·02	351,820,499	197,767,578	3·05	323·15
N.-B.	258,227,358	139,435,407	2·29	297·94	301,398,163	161,947,268	2·50	337·39
Québec	3,314,173,776	1,716,038,573	28·20	481·90	3,442,459,182	1,785,407,464	27·57	491·85
Ontario	5,054,495,222	2,510,200,208	41·24	626·92	5,060,202,869	2,560,422,986	39·54	624·34
Manitoba	559,892,930	280,458,384	4·61	381·06	628,034,340	328,453,444	5·07	451·79
Saskatchewan	568,566,436	339,755,726	5·58	402·08	636,880,150	393,878,839	6·08	472·84
Alberta	596,276,054	340,703,182	5·60	412·47	710,419,493	428,908,507	6·62	534·13
C.-B.	940,842,242	547,416,908	8·99	576·84	1,054,195,480	591,478,855	9·13	589·71
Yukon et T. du N.-O.	5,152,997	4,656,619	0·08	273·92	7,374,991	6,598,538	0·10	274·94
Totaux	**11,673,875,059**	**6,086,255,751**	**100·00**	**502·21**	**12,231,270,218**	**6,477,107,670**	**100·00**	**526·30**

[1] Fondée sur les chiffres estimatifs de la population donnés à la page 148.

Production per capita.—Au Canada, la production totale per capita s'élève à $389 en 1941, soit $133 de plus qu'en 1938. En 1944, elle atteint le plus haut niveau jamais enregistré de $563. Après la production-cime du temps de guerre, le total per capita tombe à $502 en 1945, mais augmente à $526 en 1946.

Ontario.—L'Ontario, grâce à sa situation industrielle, détient la première place quant à la production per capita de 1941 à 1946. L'augmentation est régulière et, de 1941 à 1944, la production passe de $531 à $677, un gain de $146; en 1946, le total est de $624.

Québec.—De 1941 à 1944, la production per capita du Québec augmente de $376 à $543 ou de $167. De fait, la province enregistre durant cette période une augmentation proportionnelle beaucoup plus forte que celle de l'Ontario, soit 44 p. 100 en comparaison de 27 p. 100 en Ontario. La production per capita tombe à $482 en 1945, mais augmente de $10 en 1946.

Provinces Maritimes.—Dans les trois provinces Maritimes, la production per capita atteint son sommet en 1946. L'Île du Prince-Édouard enregistre un gain de $101 sur le total de $237 en 1941; la Nouvelle-Écosse, une augmentation de $101 sur la production per capita de $222 en 1941; et le Nouveau-Brunswick, de $126 sur le chiffre de $211 en 1941.

Provinces des Prairies.—La production per capita de ces provinces accuse des fluctuations prononcées entre 1941 et 1946. Au Manitoba, elle augmente régulièrement de $268 en 1941 à $428 en 1944; elle diminue à $381 en 1945, mais atteint un sommet de $452 en 1946. Dans la Saskatchewan, le cas est tout autre. La production per capita y passe de $198 en 1941 à $625 en 1944, chiffre le plus élevé de toutes les provinces, sauf l'Ontario. Durant ces années, les fluctuations sont marquées et, en 1946, le total s'établit à $473. La production per capita en Alberta s'établit à $280 en 1941, $509 en 1944 et $534 en 1946. Des baisses sont enregistrées durant les années intermédiaires.

Colombie-Britannique.—La production per capita augmente régulièrement en Colombie-Britannique jusqu'en 1943; la valeur per capita y passe de $458 en 1941 à $625 en 1943, puis tombe à $590 en 1946.

Principales branches de la production dans chaque province, 1941-1946

Provinces Maritimes.—La production nette des provinces Maritimes prise dans l'ensemble, c'est l'industrie des pêcheries qui accuse le pourcentage d'augmentation le plus élevé: sa production augmente de 181 p. 100 entre 1941 et 1946. L'Île du Prince-Édouard fournit une part remarquable de la production des pêcheries durant cette période et, en 1946, le total s'établit à $4,155,906, soit plus de quatre fois et demie le total de $872,679 en 1941. Le total du Nouveau-Brunswick accuse un gain de 178·8 p. 100 comparativement au chiffre de $5,017,233 en 1941. La Nouvelle-Écosse suit avec une augmentation de 173·3 p. 100 sur le chiffre de $11,523,628 en 1941.

Vient ensuite l'agriculture. Dans les trois provinces réunies, la production agricole augmente de 96 p. 100, passant de $40,484,000 en 1941 à $79,214,000 en 1946. L'industrie forestière occupe la troisième place avec un gain de 72 p. 100 dans les trois provinces. L'Île du Prince-Édouard déclare un gain de 127·4 p. 100; la Nouvelle-Écosse, 83·7 p. 100; et le Nouveau-Brunswick, 66·4 p. 100.

Québec.—La production du Québec atteint un sommet de $1,899,824,337 en 1944, augmentation de 52 p. 100 sur 1941. Le total de 1946 s'établit à $1,785,407,464 en comparaison de $1,716,038,573 en 1945, un gain de 4 p. 100.

Le pourcentage de la production totale dans les industries manufacturières est plus élevé que dans toutes les autres branches de l'industrie durant cette période; il passe de 65 à 71. La valeur nette de la production manufacturière augmente de 66 p. 100 entre 1941 et 1944, puis diminue de près de 15 p. 100 en 1945 et encore de 2 p. 100 en 1946.

L'industrie forestière et l'agriculture accusent des augmentations régulières de 79 p. 100 et de 76 p. 100 durant la période de six ans.

4.—Valeur nette de la production, par province et par industrie, 1945 et 1946

NOTA.—Voir le tableau 3, p. 1146 pour la valeur brute de la production, par province.

Année et industrie	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
1945	$	$	$	$	$
Agriculture	13,327,000	24,171,000	31,021,060	209,834,000	381,052,000
Forêts	948,972	17,182,087	42,634,636	223,280,370	120,828,120
Pêcheries	2,775,558	28,399,669	11,615,682	7,213,210	7,261,661
Piégeage	13,818	231,444	382,079	3,363,563	5,088,175
Mines	néant	23,684,321	3,636,205	106,701,600	155,367,764
Énergie électrique	384,454	6,962,970	4,870,437	80,349,794	72,393,716
Construction	938,933	15,954,021	8,035,437	72,799,700	104,201,283
Travail à façon et réparation	783,000	6,515,000	3,939,000	54,382,000	67,827,000
Manufactures	3,178,434	84,358,189	63,380,075	1,149,390,919	1,720,938,199
Moins les doubles emplois[1]	*1,691,313*	*20,536,863*	*30,079,144*	*191,276,583*	*124,757,710*
Totaux, 1945	**20,658,906**	**186,931,838**	**139,435,407**	**1,716,038,573**	**2,510,200,208**

4.—Valeur nette de la production, par province et par industrie, 1945 et 1946—fin

Année et industrie	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T.N.-O.
1945	$	$	$	$	$
Agriculture	108,942,000	257,321,000	179,091,000	64,603,000	néant
Forêts	8,480,146	7,047,521	8,986,953	121,573,306	8,463
Pêcheries	4,263,670	1,286,361	1,450,502	38,724,627	115,269
Piégeage	3,727,881	1,499,857	2,067,505	2,718,198	2,412,927
Mines	10,794,127	19,382,105	44,421,660	48,159,524	1,429,494
Énergie électrique	11,129,925	5,771,110	8,226,534	19,736,528	181,244
Construction	13,765,634	8,648,938	17,015,102	26,598,739	néant
Travail à façon et réparation	10,763,000	8,293,000	9,685,000	16,013,000	"
Manufactures	117,775,126	38,275,127	78,547,626	307,954,519	517,685
Moins les doubles emplois[1]	*9,183,125*	*7,769,293*	*8,738,700*	*98,664,533*	*8,463*
Totaux, 1945	**280,458,384**	**339,755,726**	**340,703,182**	**547,416,908**	**4,656,619**

Année et industrie	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
1946	$	$	$	$	$
Agriculture	13,454,000	31,790,000	33,970,000	243,779,000	496,666,000
Forêts	1,166,871	24,154,765	54,019,923	287,046,710	167,772,531
Pêcheries	4,155,906	31,489,194	13,988,338	7,219,982	6,296,658
Piégeage	18,537	733,054	239,943	5,308,477	7,792,630
Mines	néant	26,425,106	4,236,861	97,020,447	147,605,421
Énergie électrique	344,048	7,077,258	4,866,590	84,822,248	73,546,935
Construction	966,602	21,754,231	14,409,598	101,328,551	163,265,558
Travail à façon et réparation	938,000	7,797,000	4,714,000	65,085,000	81,177,000
Manufactures	3,469,435	71,738,873	67,783,377	1,125,991,848	1,659,284,622
Moins les doubles emplois[1]	*2,269,208*	*25,191,903*	*36,281,362*	*232,194,799*	*152,984,369*
Totaux, 1946	**22,244,191**	**197,767,578**	**161,947,268**	**1,785,407,464**	**2,560,422,986**

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T.N.-O.
1946	$	$	$	$	$
Agriculture	138,944,000	297,175,000	242,712,000	74,773,000	néant
Forêts	10,296,791	6,757,053	11,211,114	148,590,669	10,406
Pêcheries	4,871,037	1,148,886	1,339,083	36,835,800	563,278
Piégeage	5,011,880	2,677,078	2,974,120	2,894,470	3,427,678
Mines	12,480,188	22,743,522	50,981,943	58,629,880	1,950,935
Énergie électrique	12,001,213	6,337,824	9,010,692	22,256,339	247,920
Construction	19,936,046	13,855,512	25,170,956	48,008,608	néant
Travail à façon et réparation	12,881,000	9,925,000	11,591,000	19,165,000	"
Manufactures	122,780,805	38,459,630	83,735,011	293,352,652	408,727
Moins les doubles emplois[1]	*10,749,516*	*5,200,666*	*9,817,412*	*115,027,563*	*10,406*
Totaux, 1946	**328,453,444**	**393,878,839**	**428,908,507**	**591,478,855**	**6,598,538**

[1] Comprend les doubles emplois entre l'agriculture et les forêts ainsi que les doubles emplois sous manufactures (voir p. 1144).

Ontario.—Les manufactures détiennent la première place dans cette province en ce qui concerne la valeur nette de la production de 1941 à 1946 et représentent 64 p. 100 et 72 p. 100 du total chaque année. De 1941 à 1944 (année de production maximum), le gain est de 42 p. 100. Une baisse de 11 p. 100 est enregistrée en 1945, mais le chiffre de $1,720,938,199 est plus élevé que celui de toutes les années antérieures à 1943. Une autre diminution de 4 p. 100 se produit en 1946. L'agriculture, l'industrie forestière, le travail à façon et les réparations accusent une vive augmentation durant la période; l'agriculture gagne 72 p. 100; l'industrie forestière, 69 p. 100; le travail à façon et les réparations, 60 p. 100.

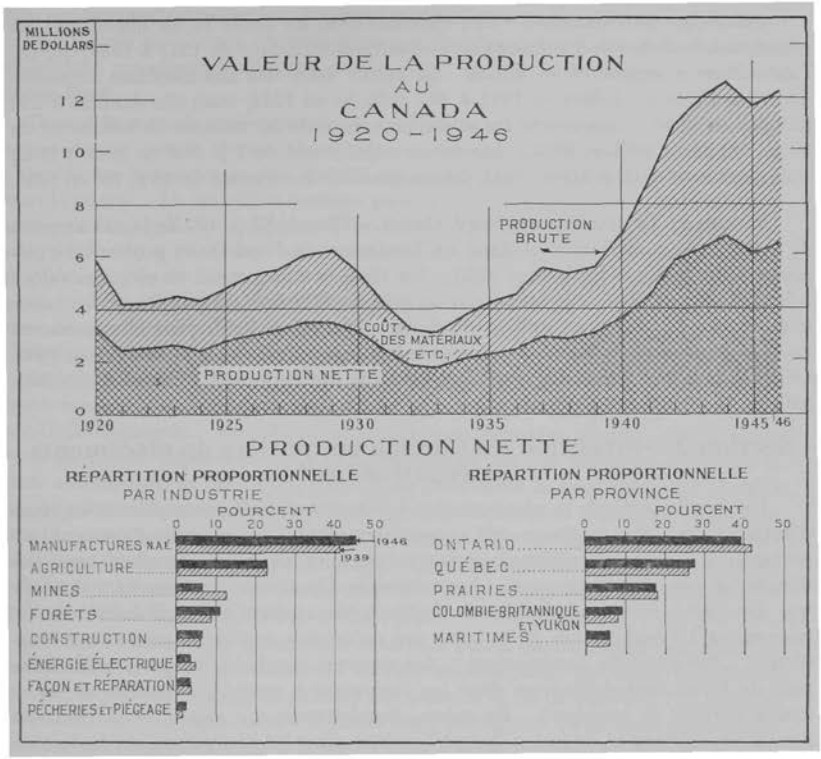

Provinces des Prairies.—Il va sans dire que l'agriculture est l'industrie principale des provinces des Prairies, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. La valeur nette de la production manufacturière augmente aussi au Manitoba et représente plus de 38 p. 100 du total provincial pour chaque année de 1941 à 1944.

En Saskatchewan et en Alberta, la température fait fluctuer la production agricole de 1941 et de 1943, mais les fluctuations dans les trois provinces réunies sont contre-balancées par une récolte surabondante dans chacune d'elles en 1942 et en 1944. Au regard de 1941, les augmentations de 1942 sont de 71 p. 100 au Manitoba, 210 p. 100 en Saskatchewan et 137 p. 100 en Alberta. En 1944, les augmentations, comparativement à 1943, s'établissent à 4 p. 100 au Manitoba, 68 p. 100 en Saskatchewan et 38 p. 100 en Alberta. En 1945, la valeur de la production agricole tombe de 20 à 37 p. 100 dans les Prairies, mais en 1946 elle augmente de 15 à 36 p. 100.

En Alberta, la valeur des industries manufacturières fait plus que doubler de 1941 à 1944 et, dans les autres provinces des Prairies, elle accuse de fortes augmentations. Voici les augmentations de 1941 à 1944: Alberta, 68 p. 100; Manitoba, 62 p. 100; et Saskatchewan, 45 p. 100. En 1945, ces industries diminuent de 2 p. 100 au Manitoba et de 6 p. 100 en Saskatchewan, tandis qu'en Alberta elles augmentent de 1 p. 100. En 1946, les augmentations sont respectivement de 4·3 p. 100, 1·0 p. 100 et 6·6 p. 100.

Colombie-Britannique.—Les manufactures, les forêts et les mines sont les principales branches de l'industrie en Colombie-Britannique de 1941 à 1943; depuis, l'agriculture a supplanté les mines. La valeur nette des manufactures augmente de 273 millions de dollars en 1941 à 337 millions en 1944, mais elle diminue à 293 millions en 1946. L'industrie forestière augmente de 50 millions de dollars ou de 50 p. 100 entre 1941 et 1946. Les mines augmentent de 7 p. 100 de 1941 à 1942, puis diminuent de 32 p. 100 en 1944, pour augmenter de nouveau de 33 p. 100 en 1946.

Yukon et Territoires du Nord-Ouest.—Plus de 82 p. 100 de la valeur nette de la production au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest provient du piégeage et des mines entre 1941 et 1946. En 1941, la valeur nette du piégeage s'élève à $2,672,194; en 1946, elle augmente de près de $755,000. Par ailleurs, les mines augmentent de près d'un million de dollars de 1941 à 1942, mais elles subissent une baisse prononcée durant les années suivantes et tombent à $1,429,494 en 1945, chiffre le plus bas depuis dix ans. Cependant, le chiffre de 1946 s'élève à $1,950,935, gain de 36 p. 100 sur 1945.

Section 2.—Situation du Canada en matière de placements internationaux*

Une bonne partie de la mise en valeur du Canada a été financée par des capitaux d'autres pays. Ces capitaux ont apporté une contribution particulièrement importante à l'expansion nationale qui s'est produite au début du siècle ainsi que durant les périodes antérieures. La nature de l'économie du Canada a été telle que des placements considérables de capitaux par rapport à la population ont été nécessaires à l'exploitation de certains des principaux genres de production canadienne. Par exemple, l'augmentation des exportations de blé ne fut possible qu'après de fortes immobilisations dans les élévateurs à grain, les chemins de fer et autres moyens de transport. De même, l'exploitation des ressources du Bouclier laurentien a nécessité de fortes immobilisations dans les aménagements hydroélectriques, les mines, les pulperies et papeteries. En outre, certaines branches importantes de l'industrie manufacturière du Canada, particulièrement les industries des biens durables, ont été financées par des sociétés américaines lorsque la production exigeait des déboursés considérables aussi bien que des recherches avancées et des installations spéciales.

Les positions relatives des capitaux britanniques et américains dans ces entreprises ont changé sensiblement durant les dernières décennies. Avant la guerre de 1914-1918, le capital étranger placé au Canada était en grande partie du capital britannique et les placements dans les chemins de fer et les obligations gouvernementales et municipales occupaient un rang important. Cependant, durant la première guerre mondiale et l'entre-guerres, les placements des États-Unis augmentent rapidement et, même avant 1926, ils dépassent de beaucoup les capitaux britanniques placés au Canada. Cette expansion marquée des placements américains durant la décennie de 1920 est largement répartie. L'augmentation des placements dans les manufactures et les services d'utilités publiques est considérable et une grande partie des placements sont faits dans le domaine des succursales; celles-ci accusent une expansion remarquable durant cette décennie. Les placements augmentent aussi sensiblement dans d'autres entreprises telles que les mines, les fonderies, le commerce des marchandises et les institutions financières et un volume considérable d'obligations des gouvernements et des municipalités au Canada a été lancé ou

* Préparé par C. D. Blyth, chef, Section de la balance des paiements, Division du commerce international, Bureau fédéral de la Statistique.

vendu sur le marché américain. Durant les années trente, le montant des capitaux étrangers placés au Canada diminue dans une certaine mesure, par suite du rachat d'obligations canadiennes détenues à l'étranger; la valeur des placements directs diminue aussi.

Durant la seconde guerre mondiale, les placements américains au Canada augmentent de nouveau et atteignent un nouveau sommet à la fin de 1945, tandis que les placements britanniques sont réduits vivement par le rapatriement des valeurs durant la guerre. Durant cette dernière période, l'importance relative des nouveaux placements américains par rapport à la constitution de capitaux domestiques est moins prononcée que durant les périodes antérieures d'entrée de capitaux. La très grande partie de l'entreprise et de la production du Canada est financée par des sources canadiennes durant la dernière guerre. L'augmentation de la dette fondée du gouvernement fédéral durant la guerre, de 3,300 millions de dollars en 1939 à 16,800 millions à la fin de mars 1946, provient des ventes d'obligations aux résidants canadiens. L'avoir des non-résidants en émissions directes au gouvernement canadien diminue dans l'ensemble durant la période, bien que l'avoir des États-Unis augmente. En plus, les entreprises financées par des particuliers durant la guerre dépendent en grande partie du capital canadien. Durant la période comparable, la valeur des placements américains de tous genres au Canada passe de 4,200 millions de dollars en 1939 à près de 5 milliards à la fin de 1945. Les autres placements étrangers au Canada augmentent légèrement, mais les placements britanniques diminuent vivement, de $2,475,900,000 à $1,766,000,000. Par suite de ces changements variés, le total des placements étrangers augmente de $6,913,300,000 à la fin de 1939 à $7,095,000,000 à la fin de 1945.

La balance de la dette canadienne envers les autres pays diminue sensiblement durant la dernière guerre, à cause de la vive augmentation de l'actif canadien à l'étranger, lequel passe de 1,865 millions de dollars à la fin de 1939 à 3,715 millions environ en 1945. Compte tenu du passif brut, la balance de la dette canadienne envers les autres pays s'établit à la fin de 1945 à 3,750 millions de dollars environ, contre plus de 5 milliards à la fin de 1939 et plus de 6 milliards en 1930. La vive augmentation de l'actif étranger provient de l'accroissement des réserves disponibles officielles en or et dollars américains, ainsi que des prêts et crédits d'exportation consentis par le gouvernement canadien au Royaume-Uni et aux autres pays. Les placements privés des Canadiens à l'étranger diminuent légèrement durant la même période.

Les changements survenus dans la balance de la dette du Canada ne sont pas très prononcés en 1946, bien que la contexture de l'actif et du passif change sensiblement. La valeur des placements américains au Canada augmente, mais les placements britanniques diminuent de nouveau. En même temps, la valeur des réserves disponibles officielles du Canada est moins élevée, par suite de la perte des réserves en 1946 et de la disparition de la prime sur les dollars américains durant l'année qui suit la restauration au pair du dollar canadien. Mais cette baisse est plus que contre-balancée par l'augmentation des prêts et crédits d'exportation consentis par le gouvernement canadien; le montant net des crédits augmente de 1,362 millions de dollars à la fin de l'année.

De même, des changements importants surviennent en 1947 dans la contexture de l'actif et du passif du Canada à l'étranger, bien que le changement dans la dette nette soit relativement moins prononcé. Les réserves disponibles en or et dollars américains diminuent de 743 millions de dollars durant l'année, mais la dette des gouvernements d'outre-mer envers le Canada augmente d'un montant net de

454 millions de dollars. En conséquence, la position du Canada vis-à-vis des pays d'outre-mer en matière de placements nets s'améliore tandis que sa dette nette envers les États-Unis augmente. Cependant, une partie de la contraction des réserves disponibles accompagne le rachat de valeurs canadiennes aux États-Unis et il faut tenir compte de la souscription d'or d'une valeur de 74 millions de dollars au Fonds monétaire international.

Placements britanniques et étrangers au Canada.—A la fin de 1946, le total des placements britanniques et étrangers au Canada est évalué à 7,193 millions. Les placements détenus au Royaume-Uni à cette époque ont une valeur comptable d'environ 1,688 millions; ce chiffre comprend les placements de Britanniques et certains placements détenus au Royaume-Uni par des mandataires au nom de personnes domiciliées en d'autres pays. La valeur comptable des placements détenus aux États-Unis à la même époque est de 5,152 millions. Bien qu'en général ce total indique une propriété américaine, il comprend un montant indéterminable de titres détenus aux États-Unis par des mandataires pour le compte de personnes domiciliées en d'autres pays. Ce qui reste des capitaux étrangers placés au Canada, 353 millions, provient d'autres pays d'outre-mer. Les placements totaux de ces autres pays au Canada comprennent donc le montant de 353 millions plus des montants indéterminables compris dans les totaux britanniques et américains indiqués ci-dessus.

A la fin de 1946, les capitaux étrangers au Canada forment une proportion plus faible de l'avoir en obligations canadiennes qu'au début de la dernière guerre. Environ 42 p. 100 des capitaux étrangers au Canada, comparativement à 56 p. 100 en 1939, sont représentés par des obligations. La baisse proportionnelle est même plus prononcée dans le cas des placements britanniques au Canada à cause du rapatriement officiel d'obligations du Dominion et des chemins de fer Nationaux du Canada. De même, le pourcentage de capitaux américains placés sous forme d'obligations diminue même si l'avoir réel en obligations aux États-Unis a augmenté durant cette période. La proportion du total des obligations canadiennes en cours détenues à l'étranger est beaucoup moins élevée en 1946 qu'en 1939 à cause de l'envergure du financement de guerre du gouvernement fédéral au moyen de la vente d'obligations au Canada. A la fin de 1939, les obligations canadiennes détenues aux États-Unis forment environ 21 p. 100 du total de près de 10 milliards d'obligations canadiennes en cours, tandis qu'à la fin de 1946 l'avoir américain s'élève à environ 11 p. 100 du montant de plus de 21 milliards d'obligations canadiennes en cours.

Malgré l'augmentation sensible de la valeur des placements étrangers dans des entreprises canadiennes depuis 1939, il y a eu aussi de vastes expansions qui ont été financées par du capital canadien. En 1939, la part des non-résidants dans les entreprises manufacturières canadiennes constitue 42 p. 100 environ de tous les capitaux immobilisés. Dans le domaine plus vaste de l'entreprise canadienne, qui comprend les mines, les établissements commerciaux et les chemins de fer et services d'utilité publique ainsi que les manufactures, à l'exclusion des placements agricoles et les biens-fonds non industriels en général, la part des non-résidants est quelque peu moins considérable, soit 38 p. 100 environ du capital estimatif employé. Pour la période d'après-guerre, il n'existe pas de statistique comparable sur le total des capitaux employés dans les entreprises canadiennes de toutes formes. Mais les données connues sur la plupart des placements dans l'industrie manufacturière indiquent que la part des non-résidants, qui était de 42 p. 100 en 1939, est quelque peu moins forte.

Une proportion importante des placements américains au Canada est constituée par les placements directs dans des succursales et filiales et autres compagnies à direction américaine. Ces placements directs dans plus de 2,000 entreprises à direction américaine au Canada ont une valeur totale de 2,423 millions à la fin de 1946, au regard de 1,881 millions à la fin de 1939. Bien que l'avance de 29 p. 100 de la valeur au cours de cette période tranche violemment sur le recul modéré de ce groupe de placements au cours de la décennie qui a précédé la seconde guerre mondiale, la récente augmentation représente un taux d'expansion moins élevé que celui de la période de la hausse la plus rapide, entre 1926 et 1939, lorsque la valeur des placements directs des États-Unis au Canada augmente de 42 p. 100. Une proportion importante de l'augmentation des placements depuis 1939 provient de ce que les gains des succursales et filiales au Canada sont replacés. Le reste est attribuable au transfert direct de capitaux des États-Unis.

Plus de la moitié des placements directs effectués par les Américains au Canada le sont dans l'industrie manufacturière. Les compagnies à direction américaine dans le domaine manufacturier ne représentent qu'une petite partie des placements globaux dans les établissements manufacturiers au Canada, le quart peut-être. Dans le domaine plus vaste de l'entreprise canadienne, domaine qui embrasse tous les établissements industriels, miniers et commerciaux ainsi que les chemins de fer et les services publics, cette proportion est beaucoup moins forte. Les placements directs sont bien répartis entre un grand nombre de compagnies et la proportion de compagnies à direction américaine varie beaucoup d'une industrie à l'autre. La proportion élevée de compagnies à direction américaine dans le domaine manufacturier ne doit donc pas être interprétée comme une indication de la prédominance américaine dans l'industrie canadienne en général. Dans certaines industries comme la fabrication d'automobiles, d'articles en caoutchouc, d'appareils électriques et le raffinage du pétrole, aussi bien que dans celles des métaux non ferreux, ces compagnies prédominent. En d'autres, elles sont moins importantes. On trouve d'ailleurs nombre d'industries et de commerces où les principaux établissements sont canadiens et où les Canadiens dominent: entre autres, l'industrie primaire du fer et de l'acier, l'industrie des tissus de coton, le commerce. En d'autres branches, même si leur proportion est élevée, les compagnies à direction américaine doivent néanmoins partager le domaine avec les compagnies canadiennes, comme c'est le cas dans l'industrie de la pulpe et du papier et celle des mines.

Le total des placements britanniques au Canada en 1946, 1,688 millions, y compris certains placements détenus au Royaume-Uni pour des propriétaires domiciliés ailleurs, se répartit à peu près également entre les placements de portefeuille, 1,258 millions, les placements directs, 355 millions, et les placements divers, 75 millions. La diminution des placements britanniques au Canada durant la guerre se produit en majeure partie dans les valeurs de portefeuille, notamment les obligations du gouvernement canadien et des chemins de fer Nationaux du Canada. Plus de la moitié des placements de portefeuille encore détenus en 1946 se composent d'obligations vendues au public par des compagnies canadiennes et qui ont une valeur comptable au pair de 730 millions, la majeure partie étant représentée par des titres ferroviaires. L'avoir en obligations provinciales, municipales et corporatives canadiennes représente une valeur au pair estimative de 539 millions en 1946; il comprend des montants relativement peu élevés d'obligations classées dans le groupe des placements directs. Une proportion élevée de placements directs dans les succursales et filiales se concentre dans certains domaines des affaires dont l'assurance, les textiles et d'autres industries de biens de consommation.

5.—Estimation des capitaux britanniques et étrangers placés au Canada, selon le genre de placement, 31 décembre 1930, 1933, 1939, 1945 et 1946

(En millions de dollars)

Genre de placement	1930	1933	1939	1945	1946[1]
Valeurs des gouvernements—					
Fédéral	682·0	751·9	823·0	726·0	750·0
Provinciaux	592·3	571·7	536·0	619·0	594·0
Municipaux	431·5	394·4	344·0	312·0	267·0
Totaux, valeurs des gouvernements	1,705,8	1·718·0	1,703·0	1,657·0	1,611·0
Services publics—					
Chemins de fer	2,244·3	2,244·7	1,870·6	1·601,0	1,583·0
Autres	633·4	625·4	549·4	495·0	557·0
Totaux, services publics	2,877·7	2,870·1	2,420·0	2,096·0	1,240·0
Manufactures	1,573·0	1,421·6	1,445·2	1,816·0	1,890·0
Mines et fonderies	334·1	338·5	329·1	400·0	396·0
Commerce	202·9	191·5	189·3	227·0	238·0
Institutions financières	542·9	479·6	472·7	546·0	577·0
Autres entreprises	82·4	75·2	69·0	69·0	69·0
Divers actifs	295·0	270·0	285·0	284·0	282·0
Totaux, placements	**7,613·8**	**7,364·5**	**6,913·3**	**7,095·0**	**7,193·0**
Royaume-Uni	2,766·3	2,682·8	2,475·9	1,766·0	1,688·0
États-Unis	4,659·5	4,491·7	4·151,4	4·982,0	5,152·0
Autres pays	188·0	190·0	286·0	347·0	353·0

[1] Sujet à revision.

6.—Estimation des capitaux britanniques et étrangers placés au Canada, selon le genre de placement et la répartition estimative des valeurs détenues, 31 décembre 1946[1]

NOTA.—Les actions ordinaires et privilégiées sont indiquées d'après la valeur comptable inscrite au bilan des sociétés émettrices, et les obligations sont évaluées au pair, le passif en monnaie étrangère étant converti en dollars canadiens au pair du change.

(En million de dollars)

Genre de placement	Répartition estimative des valeurs détenues par des capitalistes			Total des capitaux déte us à l'étranger
	des États-Unis[2]	du Royaume-Uni[2]	d'autres pays	
Valeurs des gouvernements—				
Fédéral	701	néant	49	750
Provinciaux	554	37	3	594
Municipaux	183	78	6	267
Totaux, valeurs des gouvernements	1,438	115	58	1,611
Services publics—				
Chemins de fer	717	795	71	1,583
Autres	441	85	31	557
Totaux, services publics	1,158	880	102	2,140
Manufactures	1,549	295	46	1,890
Mines et fonderies	311	56	19	386
Commerce	173	60	5	238
Institutions financières	321	202	54	577
Autres entreprises	62	5	2	69
Divers actifs	140	75	67	282
Totaux, placements	**5,152**	**1,688**	**353**	**7,193**

[1] Sujet à revision. [2] Comprend certains capitaux détenus par des représentants au Royaume-Uni et aux États-Unis de personnes d'autres pays.

Avoir canadien à l'étranger.—Le montant et la composition de l'avoir canadien à l'étranger ont fort changé ces dernières années. La valeur totale, y compris l'avoir en or et les disponibilités en monnaie étrangère, passe de 1,865 millions en 1939 à 3,728 millions à la fin de 1947. Les prêts et crédits d'exportation consentis par le gouvernement canadien au Royaume-Uni et à d'autres pays sont la cause principale de cette augmentation. Le total des crédits en cours s'établit à 1,816 millions à la fin de 1947. Il comprend une somme approximative de 368 millions à recouvrer du prêt de 1942 au Royaume-Uni, de 963 millions prélevés sur le prêt de 1946 au Royaume-Uni, de 454 millions de crédits d'exportation et d'avances d'après-guerre et de 31 millions d'autres crédits à recouvrer. De plus, à la fin de 1947, les disponibilités officielles globales sont d'environ 511 millions et comprennent de l'or, des soldes en dollars américains et de l'avoir en sterling de la Commission de contrôle du change étranger. Ces réserves, quoique plus élevées à cette époque qu'à la fin de 1939, sont beaucoup moindres qu'en 1945 et 1946. En outre, le Canada a souscrit en 1946 et 1947 au capital de la Banque internationale et du Fonds monétaire international. A la fin de 1947, les souscriptions du Canada à ces institutions s'élèvent respectivement à 65 et 300 millions. Une faible partie de la souscription à la Banque était sous forme de change convertible et 74 millions de la souscription au Fonds, sous forme d'or. Le reste des deux souscriptions s'est fait sous forme de billets à vue du gouvernement canadien ou en monnaie canadienne.

Outre l'avoir officiel mentionné ci-dessus, il y a les placements des particuliers sous forme de valeurs et de biens étrangers possédés par des compagnies et des particuliers canadiens. En 1939, l'avoir des particuliers à l'étranger constitue la majeure partie de la valeur totale de l'avoir canadien à l'étranger, tandis que depuis la fin de la dernière guerre il ne représente qu'une partie peu importante du total en raison surtout de la brusque augmentation de l'avoir officiel. Le total des placements des particuliers à l'étranger a diminué en valeur depuis 1939 à cause de la mobilisation de l'avoir canadien sous forme de titres américains. L'avoir de portefeuille en valeurs étrangères détenu au Canada tombe de 719 millions à la fin de 1939 à 551 millions à la fin de 1946. Cette réduction est moindre que la vente totale de ces valeurs par les portefeuillistes particuliers au cours de la période parce que la valeur comptable des actions américaines détenues augmente beaucoup. Des augmentations sensibles se produisent aussi dans la valeur des placements directs canadiens dans des entreprises de l'extérieur; cette valeur s'établit à 772 millions à la fin de 1946, au regard de 671 millions à la fin de 1939.

7.—Avoir canadien à l'étranger, 1930, 1939, 1945 et 1946

NOTA.—Moins les placements des compagnies d'assurance

(En millions de dollars)

Détail	1930	1939	1945	1946[1]
Placements directs dans des entreprises extérieures	443	671	720	772
Avoir de portefeuille en valeurs étrangères	842	719	621	551
Crédits du gouvernement	31	31	707	1,362
Avoir net extérieur des banques canadiennes	180	[2]	[2]	[2]
Réserves disponibles officielles[3]	[2]	444	1,667	1,251
Total, avoir canadien à l'étranger	**1,496**	**1,865**	**3,715**	**3,936**

[1] Sujet à revision. [2] Non disponible. [3] Comprend l'encaisse-or, qui, à la fin de 1945, a une valeur de 388 millions et, en 1946, de 536 millions en dollars canadiens.

8.—Estimation des capitaux canadiens placés à l'étranger, le 31 décembre 1946[1]

NOTA.—Ne sont pas inclus les placements des compagnies d'assurance et des banques et les crédits et réserves disponibles du gouvernement. L'avoir en actions est calculé d'après la valeur comptable indiquée dans les livres des compagnies émettrices; l'avoir en obligations est calculé à sa valeur au pair. Les monnaies étrangères ont été converties en dollars canadiens selon les valeurs courantes du marché.

(En millions de dollars)

Endroit de placement	Placements directs	Placements de portefeuille			Total des placements
		Actions	Obligations	Total	
États-Unis	486	260	83	343	829
Royaume-Uni	60	25	26	51	111
Autres pays de l'Empire	64	7	11	18	82
Autres pays étrangers	162	106	23	139	301
Totaux	**772**	**398**	**153**	**551**	**1,323**

[1] Sujet à revision.

Les placements des particuliers canadiens à l'étranger se trouvent surtout aux États-Unis; la valeur totale de ces placements à la fin de 1946 s'établit à 829 millions. A la même époque, les placements dans d'autres pays étrangers, principalement en Amérique latine, sont de 301 millions; les placements au Royaume-Uni sont de 111 millions et, dans les autres pays de l'Empire, de 82 millions. Ces chiffres ne comprennent pas les placements à l'étranger des compagnies d'assurance et des banques canadiennes, non plus que l'avoir officiel mentionné antérieurement et des montants peu élevés de placements divers qu'il est difficile d'évaluer.

Section 3.—Profits des corporations

Profits des corporations et revenu net des actionnaires

A compter de la présente édition de l'*Annuaire du Canada*, la présente section sur les profits des corporations donnera des estimations sur toutes les corporations qui figurent à la statistique du revenu national préparée par le Bureau fédéral de la statistique. Les renseignements pour 1944, 1945 et 1946 reposent sur les rapports *Statistique des Impôts* publiés en 1946, 1947 et 1948 par la Division de l'impôt du ministère du Revenu national. Ces rapports portent sur presque toutes les corporations imposables et, pour être conformes aux définitions employées dans les estimations du revenu national, les données n'exigent que de légers changements. Dans le cas des années antérieures à 1944, les estimations sur les profits des corporations étaient préparées d'après les données sur la perception et les taux des impôts fournies par le ministère du Revenu national. L'*Annuaire* de 1947, aux pp. 1104-1109, donne les statistiques sur les bénéfices des corporations canadiennes pour les années 1936 à 1945. Ces statistiques ont été extraites du *Résumé statistique* de la Banque du Canada et sont basées sur les rapports financiers de 709 corporations. Le relevé complet, qui a remplacé l'échantillon, donnera une indication plus exacte des tendances et fournira en outre des totaux applicables au secteur entier des corporations.

Une brève description des changements survenus au cours des années de guerre 1939 à 1945 paraît ici à cause de l'importance du taux de l'impôt dans la détermination du revenu disponible applicable aux dividendes et aux surplus. Des renseignements plus détaillés paraissent dans les rapports *Statistique des Impôts*

mentionnés ci-dessus. Le taux d'impôt sur le revenu des corporations, qui était de 15 p. 100 en 1938 et 1939, est porté à 18 p. 100 en 1940 où il demeure jusqu'au 1er janvier 1947 alors qu'il passe à 30 p. 100. Du 1er janvier 1940 au 31 décembre 1947, les corporations sont sujettes également à une taxe sur les surplus de bénéfices dont les détails paraissent ci-après.

Année civile	*Taxe sur le surplus de bénéfices des corporations*
1940	12 p. 100 des bénéfices totaux ou 75 p. 100 des surplus de bénéfices, soit le plus élevé des deux.
1941	22 p. 100 des bénéfices totaux ou 75 p. 100 des surplus de bénéfices, soit le plus élevé des deux.
1942	Premier semestre—même taux qu'en 1941.
1942	Second semestre—12 p. 100 des bénéfices totaux *plus* soit 10 p. 100 des bénéfices totaux, soit 100 p. 100 des surplus de bénéfices, (le plus élevé des deux).
1943	12 p. 100 des bénéfices totaux *plus* soit 10 p. 100 des bénéfices, soit 100 p. 100 des surplus de bénéfices, (le plus élevé des deux).
1944	Aucun changement.
1945	Aucun changement.
1946	22 p. 100 des bénéfices totaux *plus* 20 p. 100 des surplus de bénéfices; à compter de 1946, les "surplus de bénéfices" sont les bénéfices excédant 116⅔ p. 100 des profits normaux.
1947	15 p. 100 des surplus de bénéfices.
1948	Aucune taxe à payer.

NOTA.—Portion remboursable—Du 1er juillet 1942 au 31 décembre 1945, les compagnies imposables au taux de 100 p. 100 des surplus de bénéfices ont droit à un remboursement d'une portion des taxes payées. La portion remboursable représente 20 p. 100 de tous les bénéfices excédant 116⅔ p. 100 des profits normaux.

Les bénéfices des corporations, avant le prélèvement des taxes et des dividendes, atteignent le maximum de temps de guerre en 1942, fléchissent en 1943 et 1944 et s'élèvent aux cimes sans précédent de 1,421 millions en 1946 et 1,821 millions en 1947. De 1939 à 1947, l'augmentation est de 195 p. 100. En raison de la hausse sensible du taux de l'impôt après 1940, toutefois, le revenu, une fois les taxes déduites, accuse une augmentation plus modérée de 101 p. 100 entre 1939 et 1947. Le montant absolu des taxes atteint un sommet en 1943, alors que 642 millions de dollars sont prélevés sur les bénéfices totaux avant la perception d'impôts de 1,302 millions. Ce chiffre des impôts perçus ne comprend pas la portion remboursable de la taxe sur les surplus de bénéfices. A la suite de l'abolition de cette taxe le 1er janvier 1948, le taux de l'impôt tombe à 30 p. 100 des bénéfices, ce qui est bien inférieur au sommet de temps de guerre, mais le double du taux de 1938 (15 p. 100).

Les dividendes versés comptant aux actionnaires se maintiennent à un chiffre passablement modéré. A remarquer que le chiffre des dividendes versés ne comprend pas les dividendes payés aux corporations canadiennes puisque les dividendes que les corporations se versent l'une à l'autre s'annulent dans le secteur des corporations en général.

Les bénéfices non distribués, c'est-à-dire les profits qui restent après le versement des taxes et des dividendes, atteignent le sommet de 608 millions en 1947. Ce chiffre ajouté aux frais de dépréciation de 359 millions de dollars donne un total de 967 millions disponible pour le remplacement et l'expansion de l'installation et de l'outillage et pour la réfection des stocks. Les chiffres respectifs des années 1944, 1945 et 1946 sont de 691, 666 et 729 millions. Les compagnies se trouvaient ainsi dans une situation financière favorable pour faire des placements de capitaux fixes et augmenter leurs stocks dès que les conditions le permettraient. Malheureusement, les chiffres sur les placements ne sont pas publiés séparément pour les corporations; cependant les données sur les placements bruts des canadiens au pays démontrent que ces capitaux atteignent un sommet sans précédent en 1947 et qu'une partie considérable de cette expansion a pu se faire grâce aux profits des corporations.

Analyse par industrie.—Les profits nets de la plupart des industries accusent peu de changement de 1944 à 1945, mais, de 1945 à 1946, les profits avant déduction des taxes augmentent de 15 p. 100. L'industrie de la pâte de bois et du papier enregistre la plus forte augmentation absolue, les profits passant de 74 millions en 1945 à $138,300,000 en 1946; les profits du commerce de détail passent de $117,800,000 à $148,800,000 durant les deux mêmes années. Deux groupes seulement, l'industrie forestière et les mines, accusent une perte au cours d'une des trois années observées. Parmi les industries relativement peu nombreuses qui fléchissent de 1945 à 1946, les deux plus importantes sont celles de l'extraction de l'or et de l'équipement de transport.

Le tableau du revenu net après déduction des taxes est à peu près le même qu'avant cette déduction, bien que, en raison de la baisse du taux de la taxe en 1946, le revenu net de 1946 après déduction de la taxe soit de 24 p. 100 plus élevé que celui de 1945 et le revenu avant déduction de la taxe, de 15 p. 100 plus élevé.

9.—Profits, taxes et dividendes des corporations canadiennes, 1938-1947

NOTA.—Les profits des corporations avant déduction des taxes comprennent le revenu imposable de ces corporations, les frais d'épuisement et les dons aux œuvres de charité et ils sont corrigés pour tenir compte des pertes des corporations, des négociations nouvelles des contrats de guerre et du changement à l'année civile.

(En millions de dollars)

Détail	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947[1]
1. Profits nets des corporations[2]	477	618	814	1,124	1,317	1,302	1,221	1,240	1,421	1,821
2. Impôt sur le revenu et taxe sur les surplus de bénéfices (la portion remboursable de la taxe sur les surplus de bénéfices non comprise)	92	112	324	515	629	642	603	603	670	805
Profits nets après déduction des taxes	385	506	490	609	688	660	618	637	751	1,016
Dividendes versés au comptant à l'étranger et à des personnes domiciliées au Canada, et dons aux œuvres de charité	254	287	318	305	311	295	284	250	340	408
Profits non distribués (y compris la portion remboursable de la taxe sur les surplus de bénéfices)	131	219	172	304	377	365	334	387	411	608

[1] Sujet à revision. [2] Estimation du revenu national. Voir le tableau 10 pour le rajustement qui tient compte des profits imposables...

10.—Profits des corporations, par industrie, avant et après déduction des taxes, 1944-1946

NOTA.—Les chiffres s'appliquent aux années financières des compagnies terminées durant les années civiles 1944, 1945 et 1946. Les sources d'information sont les rapports de 1946, 1947 et 1948, *Statistique des Impôts*, publiés par la Division de l'impôt, ministère du Revenu national, Ottawa.

(En millions de dollars)

Détail	Revenu net avant déduction des taxes			Revenu net après déduction des taxes[1]		
	1944	1945	1946	1944	1945	1946
Agriculture	2·0	1·9	2·2	0·7	0·7	0·8
Pêche	0·2	0·3	1·3	0·1	0·1	0·8
Industrie forestière	0·7	−0·2	3·1	–	−1·1	1·2
Extraction de l'or	27·8	24·1	16·2	15·9	13·6	8·2
Extraction d'autres métaux	41·1	45·9	54·0	23·9	25·3	28·7
Autres mines	0·3	6·6	9·4	−3·3	3·0	4·7
Produits animaux comestibles	16·6	16·8	14·5	8·0	8·4	8·2
Substances végétales comestibles	53·0	51·6	46·9	25·8	25·4	24·9
Boissons alcooliques	40·3	53·5	69·5	17·5	21·9	32·2
Tabac	11·4	12·3	11·6	6·2	6·4	6·6
Textiles et tissus	54·5	57·2	67·8	25·4	27·1	35·7
Bois et produits du bois	26·4	26·4	37·8	11·9	11·5	19·1
Pulpe et papier	72·4	74·0	138·3	35·7	36·8	71·4
Produits chimiques, peintures et médicaments	50·5	50·5	57·1	24·0	24·4	29·9
Dérivés du pétrole	41·7	38·1	41·5	24·8	24·0	26·5
Caoutchouc	7·6	11·8	12·4	3·5	5·7	6·5
Cuir	9·8	9·3	12·8	4·6	4·5	6·5
Produits des métalloïdes	15·4	16·2	21·5	6·8	7·7	10·9
Dérivés du fer et de l'acier	39·9	32·8	37·3	17·2	15·1	19·7
Fer et acier primaires	24·4	22·2	18·0	12·1	11·0	10·0
Affinage et réduction des métaux non ferreux et leurs produits	30·1	26·6	27·8	15·4	14·1	15·4
Machinerie	67·4	55·4	61·1	29·5	25·4	30·1
Équipement de transport sauf les automobiles	37·2	35·5	20·2	13·2	13·7	9·0
Automobiles	30·4	16·8	10·2	12 7	8·8	5·3
Produits fabriqués divers	11·9	12·8	15·1	5·1	5·3	7·2
Construction	10·3	7·6	11·4	4·3	3·1	5·2
Chauffage, éclairage et force motrice	36·5	34·7	35·7	20·5	18·8	20·2
Transports, communications et entreposage	113·5	107·1	89·6	58·4	52·7	47·8
Autres services publics	1·8	2·5	3·0	0·8	1·1	1·6
Commerce de gros	84·1	89·4	119·9	37·2	39·0	60·6
Commerce de détail	101·8	117·8	148·8	43·3	48·2	66·6
Services	26·7	30·4	38·0	12·1	14·2	19·7
Banques à charte et compagnies d'assurance	26·7	27·1	28·8	12·0	12·8	13·5
Autres institutions financières	43·5	45·5	51·6	25·4	26·3	31·1
Compagnies non classées	0·2	0·4	0·3	0·1	0·2	0·1
Profits totaux—Toutes les corporations	1,158·1	1,161·0	1,334·7	551·8	555·2	685·9
Ajustement à l'estimation[2] du revenu national	62·9	79·0	86·3	66·2	81·8	65·1
Profits totaux—Estimation[2] du revenu national	**1,221·0**	**1,240·0**	**1,421·0**	**618·0**	**637·0**	**751·0**

[1] Les taxes remboursables sur les surplus de bénéfices, $68,000,000 en 1944, $67,000,000 en 1945 et $17,800,000 en 1946 ne sont pas comprises dans les taxes déduites. [2] Les profits totaux de toutes les corporations qui paraissent au tableau **9** diffèrent des totaux de toutes les corporations indiqués ici, puisque, aux fins du revenu national, les dons aux œuvres de charité et les frais d'épuisement sont rajoutés aux profits et que des ajustements sont faits pour tenir compte des négociations nouvelles des contrats de guerre et du changement à l'année civile.

Section 4.—Estimations de la richesse nationale

En raison de la situation économique anormale qui existe depuis les quinze dernières années, aucune estimation officielle de la richesse nationale n'a été faite depuis celle de 1933. Cette évaluation mesurait la situation économique au plus bas point de la dépression d'avant-guerre. Il n'est pas jugé opportun d'établir une autre base de la richesse nationale avant que la situation ne soit redevenue normale. Un court résumé de la situation a paru aux pp. 807-808 de l'*Annuaire* de 1942.

CHAPITRE XXVII.—RECONSTRUCTION*

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Programme fédéral de reconstruction	1161
Sous-section 1. Organisation de la reconstruction	1161
Sous-section 2. Le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements	1162
Sous-section 3. Réembauchage des anciens combattants et des ouvriers de guerre	1163
Sous-section 4. Transformation des usines et de leur équipement	1164
Sous-section 5. Clôture du programme de production de guerre	1165
Sous-section 6. Suppression des régies économiques	1166
Section 2. Programmes provinciaux de reconstruction	1168
Sous-section 1. Organisation récente de la reconstruction	1169
Sous-section 2. Exécution des projets.	1170
Sous-section 3. Aide aux industries secondaires	1171
Sous-section 4. Réalisations dans le domaine du bien-être	1173
Sous-section 5. Aide aux industries primaires	1174

L'expansion économique du Canada depuis la fin de la seconde guerre mondiale dépendait d'un facteur dominant: le passage de la moitié environ des ressources humaines et physiques du pays d'un pied de guerre à un pied de paix. Les *Annuaires* publiés de 1944 à 1947, aux chapitres intitulés "Reconstruction d'après-guerre et rétablissement des anciens combattants" et, plus tard, "Reconstruction d'après-guerre" ont décrit les progrès accomplis. Le transfert des ressources à des entreprises de temps de paix est maintenant, dans une large mesure, un fait accompli. Cet effort de reconstruction est passé en revue pour la dernière fois dans les sections qui suivent du présent *Annuaire.*

Section 1.—Programme fédéral de reconstruction

Les phénomènes insolites et transitoires qui ont fait des récentes années une période de "reconstruction" sont: 1° le réembauchage des anciens combattants et des ouvriers de guerre dans des entreprises de temps de paix; 2° la transformation des usines et de leur équipement à des fins de temps de paix; 3° la clôture du programme de production de guerre; et 4° l'atténuation et l'abolition des régies de temps de guerre. Si presque tous les ministères du gouvernement fédéral ont participé au programme de reconstruction, les organismes les plus intéressés ont été le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements (voir sous-section 2, pp. 1162-1163), le ministère des Affaires des anciens combattants, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et le Service national de placement. (Les chapitres XXIX, XXII et XVIII décrivent l'activité de ces derniers organismes.)

Sous-section 1.—Organisation de la reconstruction

Le rétablissement des ressources en capital humain et des ressources industrielles sur un pied de paix a été mené à bonne fin parce que le climat économique était favorable, que la tâche a été préparée à fond et que les moyens de l'accomplir ont été fournis. Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et l'industrie et le travail ont dressé des plans en vue de faire face à leurs problèmes respectifs de reconstruction et soumis des propositions aux Services fédéraux chargés de coordonner les divers projets sur le plan national (voir section 2).

* Préparé par la Division des recherches économiques et de l'expansion industrielle, ministère du Commerce.

Les projets du gouvernement fédéral en vue de la période de transition d'après-guerre ont commencé dès le début des hostilités en 1939 et se sont poursuivis durant toute la guerre par l'entremise du comité du Cabinet sur la démobilisation et le rétablissement, du Comité consultatif de politique économique, de la Commission consultative de la démobilisation et du rétablissement et du Comité consultatif de restauration. Le Comité consultatif de restauration avait à sa disposition un secrétariat permanent et des sous-comités de politique agricole, de conservation et de mise en valeur des ressources naturelles, de restauration d'après-guerre, de logement et d'organisation régionale, de facilité d'accès aux emplois d'après-guerre et de problèmes d'après-guerre particuliers aux femmes. La Chambre des communes a créé un Comité de reconstruction et de rétablissement, et le Sénat, un Comité de restauration économique et de sécurité sociale.

Le programme de reconstruction du gouvernement fédéral a été exposé dans le Livre blanc sur *le travail et les revenus* en avril 1945 et énoncé de nouveau en termes plus concrets dans les *Propositions du Gouvernement du Canada* préparées à l'occasion de la Conférence fédérale-provinciale sur la reconstruction tenue en août 1945.

Les mesures financières proposées par le gouvernement fédéral en vue de l'exécution du programme n'agréaient pas aux gouvernements provinciaux et la Conférence s'est ajournée *sine die* en avril 1946. L'impossibilité pour la Conférence d'en arriver à une entente générale a retardé l'exécution de certaines propositions comme celles qui ont trait à des mesures conjointes concernant les questions de sécurité sociale et les programmes de placements publics.

Sous-section 2.—Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements

Le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements a été chargé de coordonner les mesures adoptées par les ministères et organismes du gouvernement en vue d'assurer une transition rapide et ordonnée de l'économie de temps de guerre à celle de temps de paix. Le ministère a été créé en décembre 1945 par la fusion du ministère des Munitions et Approvisionnements, institué en avril 1940, et du ministère de la Reconstruction, institué en juin 1944. Ce ministère a la double fonction de liquider les engagements pris par le gouvernement par suite de la guerre et d'aider à la préparation de plans destinés à maintenir un haut niveau d'emploi et de revenu au Canada durant la période de transition et les années qui suivront.

Cependant, à mesure que l'économie de temps de paix devenait un fait accompli et que l'attention se portait davantage sur son expansion constante, un certain nombre d'attributions du ministère ont été cédées à d'autres organismes. Parmi les organisations spécialisées d'abord confiées au ministère, un certain nombre, mentionnées ci-dessous, relèvent maintenant d'autres ministères ou organismes.

Le Service des recherches et du développement.—Ce service, qui est passé au Conseil national de recherches au début de 1947, a perfectionné un service de renseignements techniques chargé de transmettre à l'industrie les résultats des recherches du gouvernement et autres, encouragé les travaux de recherches non entrepris par les Services de l'État, et contribué au perfectionnement de moyens de mesurer et d'évaluer la portée des dépenses en matière de recherches au Canada (voir chapitre IX, p. 351).

Le Service de l'expansion aéronautique.—Le Service de l'expansion aéronautique, qui a été transféré au Service de l'économie des transports de la Commission canadienne des transports, était chargé de faire une enquête dans tout le pays en vue de déterminer l'étendue des déplacements entre les villes canadiennes importantes.

En décembre 1948, il s'est produit un rajustement important des fonctions du ministère. La responsabilité vis-à-vis du Service des recherches économiques, des compagnies de la Couronne sauf la Société centrale d'hypothèques et de logement, et des régies des denrées encore en vigueur (acier, bois d'œuvre, priorités de construction) a été transférée au ministère du Commerce. Le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements a gardé la Division des travaux publics et la Société centrale d'hypothèques et de logement et a pris à sa charge l'administration du Bureau de tourisme du gouvernement canadien, qui relevait du ministère du Commerce, et celle de l'Office national du film, qui relevait du ministère du Revenu national. Cette modification a permis au ministère de concentrer son attention dans une plus forte mesure sur les programmes fédéraux de construction et de logement, y compris les entreprises de logement des services armés.

La Division des travaux publics.—La Division des travaux publics, qui relève encore du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, poursuit le programme des placements d'État du gouvernement fédéral, voyant à examiner les entreprises de construction qui doivent figurer au budget fédéral, à approuver les entreprises qui figurent au crédit des entreprises spéciales, à grouper et à différer pour le moment des projets publics dont les plans sont dressés mais qui peuvent être remis à plus tard. En 1947, cette division absorbe la Division de la mise en valeur des ressources chargée de dresser des programmes en vue de l'exploitation des ressources naturelles.

En prenant à sa charge la régie des denrées, le ministère du Commerce a créé une Division des denrées devant appliquer la régie du bois et les priorités de construction de même que les Divisions des exportations et importations, le Service des permis d'exportation et la Division des transports et communications. Le Service des recherches économiques, récemment passé au ministère, a été fusionné avec la Division de l'expansion industrielle du ministère du Commerce pour constituer la Division des recherches économiques et de l'expansion industrielle. Ses fonctions en tant que section d'information économique ont été intégrées plus étroitement avec celles du service d'information sur le commerce extérieur de ce ministère afin d'aider à établir une revue permanente des événements tant intérieurs qu'extérieurs qui ont une portée sur le bien-être économique du pays*.

Sous-section 3.—Réembauchage des anciens combattants et des ouvriers de guerre

L'emploi des civils à des fins de guerre atteint son maximum à l'automne de 1943 lorsque, sur environ 4,300,000 ouvriers, un nombre estimatif de 1,400,000 sont affectés à des emplois de guerre. Le maximum des effectifs des services armés est atteint l'année suivante: 780,000 hommes et femmes environ avaient endossé l'uniforme à cette époque. La contraction de l'embauchage de guerre a à peu près pris fin au printemps de 1946 et, vers la fin de l'année, les effectifs des services armés

* *Placements des particuliers et placements d'État au Canada, perspectives en 1948; Placements des particuliers et placements d'État au Canada, relevé du milieu de l'année, 1948;* et *Production des matières de base et des matériaux de construction au Canada, perspectives en 1948*, sont des publications de cette division.

sont réduits à 43,000, soit environ ceux du temps de paix. En dépit du rythme accéléré auquel s'effectue le licenciement, le nombre de chômeurs, révélé par le nombre de solliciteurs d'emploi enregistré par le Service national de placement, ne s'établit pas à plus de 270,000, soit 4 p. 100 environ des effectifs travailleurs. Le nombre d'anciens combattants de la seconde guerre mondiale sans situation atteint son maximum en mars 1946, soit 72,500, dont un grand nombre avaient été inscrits au Service de placement moins de 15 jours. Ce nombre représente moins de 15 p. 100 de tous les anciens combattants licenciés au cours de l'année précédente.

Le Service national de placement a été le principal organisme chargé de trouver du travail aux anciens combattants et aux ouvriers de guerre. Un grand nombre de ceux-ci cependant ont pu s'en trouver eux-mêmes grâce au marché ferme du travail à cette époque, tandis qu'une proportion considérable d'ouvriers de guerre ont été affectés à des travaux de temps de paix sans changer d'emploi lorsque les établissements où ils travaillaient sont revenus à une production de temps de paix.

Le rétablissement des anciens combattants, sauf pour ce qui est de leur trouver du travail, a été confié au ministère des Affaires des anciens combattants. L'ancien combattant avait droit à une indemnité d'habillement, à une allocation de rétablissement civil, à une indemnité de service de guerre, à une indemnité supplémentaire pour service en dehors de l'hémisphère occidental, à un crédit de réadaptation ou, alternativement, à une aide en vue d'obtenir une formation professionnelle ou universitaire ou de se livrer à l'agriculture ou à la pêche commerciale. Il avait également droit à être réintégré dans l'emploi qu'il occupait au moment de son enrôlement dans les forces armées; il avait droit à une allocation de chômage jusqu'à ce qu'il trouve un emploi et, au bout de 15 semaines d'emploi civil continu, à une prestation d'assurance-chômage basée sur la durée de son service s'il cesse de travailler. Les anciens combattants qui voulaient se lancer dans les affaires à leur compte avaient droit à une allocation de "rendement à venir" s'ils avaient de la difficulté à subvenir à leurs besoins. Des services médicaux et des services de rétablissement généraux ont été également fournis aux anciens combattants dont l'aptitude au travail avait souffert de leur service de guerre. (Voir chapitre XXIX.)

Le rétablissement des anciens combattants dans la vie civile s'est effectué sans heurt et sans trop de friction. En voici les principales raisons: la démobilisation a été échelonnée sur une période plus longue qu'après la première guerre mondiale; une aide généreuse et complète a été accordée en vue surtout du rétablissement; des moyens variés de consultation sont fournis (par l'entremise du ministère des Affaires des anciens combattants et du Service de placement) pour s'occuper des problèmes de chaque ancien combattant; une période prolongée où l'emploi était à un niveau élevé a permis à l'ancien combattant de consolider sa situation civile. Il est à remarquer aussi qu'en raison de meilleures normes d'éducation et de la formation technique offerte dans les divers services, les anciens combattants étaient en général plus habiles que ceux de la première guerre mondiale, ce qui augmentait leurs chances d'obtenir un emploi.

Sous-section 4.—Transformation des usines et de leur équipement

Au cours de la guerre, environ 14,000 compagnies et particuliers se sont engagés par contrat avec le ministère des Munitions et Approvisionnements à fournir le matériel de guerre; 13,000 d'entre eux ont procuré le fourniment général et 1,400, le matériel technique. Un grand nombre de ces entrepreneurs ont à leur tour accordé des sous-contrats à d'autres pour les matières premières ou les pièces nécessaires à

l'exécution des contrats. Dans un certain nombre de cas, et particulièrement dans ceux des fournitures techniques, il a fallu installer un outillage supplémentaire et modifier les méthodes de production pour exécuter les contrats ou sous-contrats. Au cours de ces opérations, plusieurs usines ont abandonné presque entièrement leur production civile. En outre, un certain nombre des établissements les plus considérables en activité à la fin de la guerre avaient été construits spécifiquement en vue de la fabrication de matériel de guerre.

La plupart des compagnies engagées dans la production de guerre sur une vaste échelle avaient des projets bien arrêtés en vue de la reconversion industrielle. Des relevés-échantillon effectués par le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements révèlent que le travail de reconversion était à moitié terminé en mars 1946 et qu'il l'était entièrement, sauf une proportion minime, vers le milieu de 1947*.

Sous-section 5.—Clôture du programme de production de guerre

La clôture du programme de production de guerre comportait: 1° l'annulation et le règlement des contrats de guerre non terminés; 2° la renégociation de certains contrats; 3° la liquidation du matériel et des fournitures de guerre de l'État et des installations et de l'outillage en excédent des besoins de temps de paix; et 4° la liquidation ou la reconstitution des compagnies de la Couronne créées durant la guerre.

Annulation et renégociation des contrats.—Des mesures ont été prises au cours de la guerre en vue de la mise à terme expéditive des contrats de guerre non terminés à la fin de la guerre et en vue des paiements intérimaires ou partiels, en attendant le règlement définitif des réclamations, sur la portion terminée des contrats. Les contrats de guerre annulés au cours des dernières phases de la guerre et immédiatement après mettaient en cause 2,500 millions de dollars. Vers la fin de 1948, la Commission du règlement des contrats du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements avait reçu plus de 3,250 réclamations de fin de contrat au montant de plus de 300 millions de dollars de la part des premiers entrepreneurs et avait approuvé leur règlement; elle en avait rejeté pour une valeur de 10 millions.

Dans les cas où il était estimé qu'un entrepreneur avait fait sur ses contrats de guerre en général des profits en excédent d'un montant juste et raisonnable, le gouvernement avait le pouvoir, par l'entremise du conseiller financier du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, de renégocier les termes du contrat. La renégociation a réduit la somme versée pour les contrats de guerre de plus de 475 millions.

Biens de surplus.—A la fin de la guerre, le gouvernement possédait beaucoup de matériel obtenu pour fins de guerre qui, pour être devenu immédiatement du surplus, n'en avait pas moins une valeur déterminée de temps de paix. Ce matériel comprenait des vivres, des vêtements, des fournitures de caserne, des camions, des avions, des embarcations, des établissements militaires et pour 700 millions de dollars environ d'usines de guerre, de machinerie et d'outillage. Une partie de ce matériel était au Canada et le reste, sur les divers théâtres de guerre.

Le pouvoir de liquider ces surplus était exercé par le ministre des Munitions et des Approvisionnements et, plus tard, par le ministre de la Reconstruction et des

* Les résultats du relevé le plus complet ont été publiés par la Division des recherches économiques, ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, dans *Transformation, modernisation et expansion, réalisation des programmes dans des industries manufacturières canadiennes choisies, 1945-1947.*

Approvisionnements. Un Comité de répartition des biens de la Couronne a déterminé la politique à suivre dans la liquidation de ces biens, le directeur général des biens de guerre de surplus a liquidé les usines de guerre, et la Corporation des biens de guerre a administré le programme de liquidation dans ses détails. Vers la fin de 1948, la liquidation des biens de surplus avait rapporté au gouvernement fédéral la somme de 450 millions de dollars.

Une des caractéristiques les plus importantes du programme de liquidation est que les établissements industriels antérieurement occupés par des compagnies de la Couronne ont été mis à la disposition des industries. Cela comporte la liquidation de 33,500,000 pieds carrés d'aire dans 170 usines et annexes d'usines de la Couronne. Le 1er janvier 1949, 45 p. 100 avaient été entièrement ou partiellement vendues; 4 p. 100 avaient été louées; 4 p. 100, subdivisées pour être louées à de multiples entreprises commerciales; 34 p. 100, gardées en permanence par le gouvernement; 1 p. 100, utilisées par la Corporation des biens de guerre pour entreposage, dont une partie serait gardée en permanence par le gouvernement; 1 p. 100, à vendre ou à liquider d'autres façons; et 11 p. 100, avaient été démolies*.

Dissolution des compagnies de la Couronne.—En rapport dans une certaine mesure avec la liquidation des établissements de la Couronne, a été effectuée aussi la liquidation ou la reconstitution sur une base de temps de paix d'un certain nombre de compagnies de la Couronne dont quelques-unes s'adonnaient à la production et d'autres, à l'approvisionnement. Toutes ces compagnies, sauf trois, relevaient du ministère des Munitions et Approvisionnements.

Vingt-trois de ces compagnies avaient été liquidées et s'étaient désistées de leur charte. (Voir la liste des compagnies mentionnées dans l'*Annuaire* de 1947, pp. 1159-1160). Certains droits et obligations permanents de la *Wartime Oils, Limited*, ont été confiés au ministère des Mines et Ressources, et deux autres compagnies: *Aero Timber Products, Limited*, et *War Supplies, Limited*, sont inactives mais ne se sont pas encore désistées de leur charte. Les compagnies qui ont été absorbées par d'autres compagnies de la Couronne sont: *Fairmont Company Limited* (plus tard *Polymer Sales and Service, Limited*), absorbée par la *Polymer Corporation* en vue de liquider le passif; *Veterans Housing (Ottawa), Limited*, et *Veterans Housing (Toronto) Limited*, absorbées par *Wartime Housing, Limited* qui, à son tour, a été absorbée par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Les compagnies de la Couronne créées durant la guerre et dont le travail n'est pas encore terminé sont: *Canadian Sugar Stabilization Corporation* (antérieurement la *Wartime Food Corporation*) et *Commodity Prices Stabilization Corporation Limited*, deux compagnies associées à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre; la *Malton Water Company*, qui a loué ses droits à une compagnie particulière avec faculté d'achat; la Corporation des biens de guerre; et la *Park Steamship Company, Limited*, qui a été maintenue agent de la Corporation des biens de guerre pour disposer des vaisseaux. Plusieurs autres compagnies de la Couronne établies durant la guerre et qui vont demeurer en activité en temps de paix sont mentionnées dans l'Introduction du présent volume.

Sous-section 6.—Suppression des régies économiques

A la fin de la guerre, l'économie nationale recélait de fortes tendances inflationnistes. L'expérience des guerres précédentes, particulièrement de la première guerre mondiale, avait enseigné que les conséquences de l'inflation et autres mésadaptations

* Voir *Liquidation et utilisation en temps de paix des établissements de la Couronne*, Division des recherches économiques, ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements.

causaient plus de bouleversements après que durant les hostilités. En conséquence, le gouvernement a adopté la politique de maintenir les régies et de s'en servir dans la réorientation des ressources vers la production civile et ainsi contenir les poussées inflationnistes afin de ne pas bouleverser trop gravement le mécanisme des prix. Dès que le permettrait la situation toutefois, des régies déterminées devaient être abandonnées.

Les pouvoirs extraordinaires qui permettaient de maintenir les régies reposaient d'abord sur la loi des mesures de guerre, puis, sur des lois annuelles sur les pouvoirs transitoires en temps de crise. Tous les ministères du gouvernement sont intervenus dans le programme de suppression des régies. Les problèmes relatifs à cette suppression n'étaient pas faciles à résoudre. Il ne s'agissait pas seulement de choisir le moment opportun pour atténuer une réglementation tout en tenant compte de la situation de l'offre et de la demande, mais il y avait aussi le problème de réduire au minimum les répercussions secondaires. La plupart des régies étaient destinées, en partie, à en compléter d'autres ou à être complétées par d'autres, l'ensemble embrassant ainsi un domaine aussi vaste que possible. En démolissant la structure, il fallait avoir égard à l'ordre suivant lequel les régies seraient adoucies et supprimées de crainte que la structure entière ne s'effondrât. Ce programme de suppression des régies est exposé en détail au chapitre XXII. En voici les principales parties:—

Prix et subventions à la production et aux importations.—En novembre 1947, seul un nombre restreint d'articles étaient encore assujétis à la régie des prix; le plus important était le loyer des immeubles d'habitation. Un certain nombre de produits alimentaires ont été soumis de nouveau, plus tard, à la réglementation, parce que leurs prix accusaient une tendance marquée vers la hausse à la suite de l'imposition des mesures d'austérité. La dernière des subventions versées aux fins de réglementation des prix a cessé en août 1948.

Rationnement des vivres et restrictions du crédit des consommateurs.—L'atténuation et la cessation du rationnement des vivres rares par rapport à la demande domestique et d'outre-mer ont commencé en 1946 et se sont achevées en novembre 1947. Les restrictions du crédit des consommateurs ont pris fin en janvier 1947.

Régies de la répartition.—L'atténuation des régies sur la production et la répartition des matières premières, des combustibles et des articles finis a commencé avant la fin de la guerre et s'est poursuivie en 1946 et au début de 1947. A la fin de 1948 toutefois, il a été jugé opportun de maintenir les régies sur la répartition de l'acier, du bois d'œuvre et des matériaux de construction, d'utiliser le régime des priorités afin d'assurer un approvisionnement suffisant de matériaux de construction aux entreprises jouissant d'une priorité, et de maintenir un régime de "répartition équitable" à l'égard de plusieurs genres d'articles de consommation afin que les maisons établies aient leur juste part de la production.

Régies des exportations, des importations et du change étranger.—La guerre terminée, ces régies sont relâchées graduellement. Cependant, en raison du niveau élevé de l'activité économique au Canada et de la détérioration de la situation économique dans la plupart des pays, le régime des réglementations a été maintenu afin de protéger la position du Canada dans le domaine du commerce international. Ces régies s'exercent maintenant en vertu de lois spéciales: la loi sur les permis d'ex-

portation et d'importation (11 Geo. VI, chap. 17) et la loi sur le contrôle des changes (10 Geo. VI, chap. 53). La loi de 1940 sur la conservation des changes en temps de guerre a cessé d'être en vigueur à la fin de 1947.

Réglementation du travail.—La régie des salaires a pris fin en novembre 1946, la dernière réglementation sur l'emploi, en avril 1947, tandis que les règlements de temps de guerre concernant les patrons et les ouvriers cessent d'être en vigueur en mai 1947 dans la mesure où ils s'appliquent aux relations ouvrières relevant de l'autorité provinciale.

Le gouvernement a atteint son objectif: atténuer graduellement et méthodiquement les régies de temps de guerre afin de permettre à l'économie nationale de se rétablir sur un pied de paix sans bouleversement excessif. En fixant le rythme auquel la suppression des régies devait être effectuée, on espérait que le niveau international des prix aurait atteint une stabilité initiale avant l'abolition de la plus grande partie des régies et, ainsi, que les problèmes économiques que comporte l'adaptation à des prix en baisse seraient évités. Cet espoir ne s'est pas réalisé et les prix domestiques se sont hissés à des niveaux sans précédent en 1947 et 1948.

Section 2.—Programmes provinciaux de reconstruction

Tous les gouvernements provinciaux ont organisé la reconstruction d'après-guerre au cours de la guerre même; leurs efforts ont abouti à la création de nouveaux organismes d'administration en vue de favoriser l'expansion économique, sociale et culturelle, de fournir d'autres moyens de venir en aide à l'industrie et d'assurer le bien-être de la population.

Le champ de l'organisation des provinces reposait sur de vastes bases. Bien que, selon les circonstances régionales, le genre d'entreprise ait varié, l'organisation comportait la mise en valeur des ressources, les problèmes de l'industrie et du commerce, le bien-être social et les finances publiques. On a tenu compte de la nécessité de conserver et parfois de restaurer les ressources de la terre, de la forêt, des mines et des pêcheries et de fournir les moyens de les utiliser de façon plus méthodique. Les moyens de faire face aux problèmes des industries primaires, et particulièrement ceux des collectivités agricoles et de pêche, ont été recherchés et des recommandations ont été faites relativement à des questions telles que l'utilisation de la terre, l'érosion, la prévention des inondations, l'irrigation, le reboisement, l'établissement sur les terres, les possibilités du marché, et la pratique du commerce et des prix. On a étudié également les possibilités d'expansion des industries secondaires en leur fournissant les matières premières et la force motrice, de nouvelles techniques et méthodes de production en vue du développement des marchés domestiques et étrangers, ainsi que les possibilités d'accroître le commerce touristique. En vue de favoriser le développement des industries primaires et secondaires, la plupart des organismes provinciaux ont étudié l'électrification rurale, l'accroissement et l'amélioration des moyens de transport, la façon d'augmenter les facilités actuelles de crédit et la nécessité de meilleurs moyens de recherches et de mise en valeur. Dans le domaine du service social, les sujets d'étude les plus importants sont l'enseignement (écoles et personnel enseignant), le logement et l'organisation régionale et la santé et le bien-être publics. Enfin, les relations fédérales-provinciales ont fait l'objet d'une vaste étude surtout quant à l'aptitude des autorités provinciales et municipales à appuyer financièrement des programmes étendus de reconstruction.

Sous-section 1.—Organisation récente de la reconstruction

Avant la fin des hostilités, la plupart des gouvernements provinciaux avaient créé des comités d'organisation générale, d'organisation administrative et d'enquêtes techniques devant s'intéresser aux problèmes de la reconstruction. Voici un court résumé, par province:—

Île du Prince-Édouard.—Un comité consultatif de la reconstruction composé de représentants du gouvernement et d'organismes privés a été nommé en 1944. Des sous-comités ont été nommés sous la direction du Comité consultatif afin d'exécuter une bonne partie du travail.

Nouvelle-Écosse.—En Nouvelle-Écosse, l'organisation a été dirigée par un comité du Cabinet sur le rétablissement. Une commission royale d'enquête sur le développement et le rétablissement provinciaux a entrepris une enquête générale sur les problèmes d'après-guerre, tandis qu'un comité sur le rétablissement de l'agriculture et le Conseil économique de la Nouvelle-Écosse ont complété son travail dans des domaines plus techniques.

Nouveau-Brunswick.—Un Comité de la reconstruction composé de représentants du gouvernement et d'organismes privés a été créé dans le province durant la guerre. Une bonne partie de son travail a été exécuté par l'entremise de sous-comités.

Québec.—Dans le Québec, le Conseil législatif et une Commission consultative économique du gouvernement et des représentants particuliers ont étudié les problèmes de la reconstruction, tandis que l'organisation détaillée des programmes d'après-guerre a été l'œuvre des ministères du gouvernement.

Ontario.—L'organisation de la reconstruction en Ontario a été entreprise par un certain nombre de comités, tandis qu'un comité interministériel sur la conservation et le rétablissement s'occupait de la coordination, de la direction et de la revision de cette organisation. Les problèmes agricoles ont été étudiés par une Commission de la politique agricole et une Commission d'enquête agricole, celle-ci absorbant finalement les fonctions de celle-là. Une commission royale a enquêté et fait rapport sur les problèmes de l'industrie minière. Une Commission de la sécurité sociale et du rétablissement a entrepris l'étude des problèmes plus généraux de la reconstruction. Ses fonctions ont été cédées ensuite au ministère de l'Organisation et du Développement.

Manitoba.—Au Manitoba, un comité spécial d'enquête de la législature et un Comité de la reconstruction d'après-guerre (composés entièrement de sous-ministres provinciaux) se sont intéressés à une vaste organisation générale, et un Comité consultatif de coordination et d'organisation d'après-guerre s'est assuré la collaboration de groupes de citoyens, en vue de l'organisation d'après-guerre, et les a dirigés dans ce travail. Un sous-comité du Cabinet jouissait du pouvoir de reviser et de se prononcer sur les projets de reconstruction. Il y avait aussi des Commissions d'un caractère semi-officiel comme la Commission d'enquête sur l'électrification du Manitoba, le groupe des études universitaires conjointes (des universités du Manitoba et du Minnesota aux États-Unis), tous deux des organismes particuliers, et le comité consultatif sur la formation en vue du rétablissement.

Saskatchewan.—En Saskatchewan, des représentants du gouvernement et de l'entreprise privée ont fondé en octobre 1943 un Conseil de reconstruction chargé de s'occuper des problèmes de reconstruction. Des sous-comités nommés par le conseil accomplissent une grande partie du travail.

Alberta.—Le programme général de l'Alberta a été préparé par la Commission de la reconstruction d'après-guerre, formée de représentants du gouvernement et de l'entreprise privée, avec l'aide technique du Conseil de recherches de l'Alberta. Un comité de direction des enquêtes d'après-guerre a entrepris une vaste enquête économique dans la province en vue de déterminer les moyens de production et la demande des consommateurs durant l'après-guerre. Le ministère des Travaux publics a aussi créé une Commission de consultation et de bien-être social des anciens combattants pour aider les anciens militaires.

Colombie-Britannique.—L'assemblée législative de la Colombie-Britannique participe au programme d'organisation d'après-guerre par l'intermédiaire du Conseil du rétablissement d'après-guerre, tandis que le programme d'organisation du gouvernement relève du Comité consultatif interministériel du développement industriel.

Sous-section 2.—Exécution des projets

Les projets provinciaux de reconstruction d'un caractère économique, formulés durant la guerre, n'ont encore été mis que partiellement en œuvre. Plusieurs programmes à court terme sont remis à plus tard ou se réalisent plus lentement qu'on ne l'avait prévu à cause de la rareté de la main-d'œuvre, des matières premières et de l'outillage. L'exécution de certains des plus ambitieux programmes économiques de longue haleine est entravée parce que les provinces et le gouvernement fédéral n'arrivent pas à conclure un accord général sur les relations fédérales-provinciales. Cette situation entraîne aussi une modification des programmes dans le domaine social et le domaine du bien-être public.

L'établissement d'organismes provinciaux dont la fonction première est d'organiser l'économie et de coordonner cette organisation dans le programme pourrait bien être une des plus importantes conclusions des études sur la reconstruction commencées durant la guerre. Peuvent compter parmi ces organismes, le ministère des Relations fédérales-provinciales au Manitoba; le ministère des Relations fédérales et municipales au Nouveau-Brunswick; le ministère de la Reconstruction dans l'Île du Prince-Édouard; la Commission consultative et économique de la Saskatchewan, formée de certains ministres provinciaux assistés d'un secrétariat; et le Bureau de la reconstruction, qui relève d'une commission du Conseil exécutif de la Colombie-Britannique, aidé par le Comité consultatif interministériel du développement industriel. Le ministère de l'Organisation et du Développement de l'Ontario et le ministère des Affaires économiques de l'Alberta sont aussi chargés de formuler des lignes de conduite, mais leurs fonctions embrassent en outre un travail administratif important.

En même temps que ces organismes ont été établis, les bureaux administratifs des gouvernements provinciaux ont élargi leurs cadres afin de pouvoir accorder plus d'attention à l'encouragement de l'industrie secondaire (sous-section 3, ci-dessous) et à l'établissement de l'aide et des services dans le domaine du bien-être social (sous-section 4). L'expansion des services provinciaux pour atteindre l'industrie primaire (sous-section 5) est moins prononcée, mais quand même évidente.

Sous-section 3.—Aide aux industries secondaires

Vers le milieu des années 1930, trois provinces ont établi des ministères chargés de résoudre les problèmes des industries secondaires. Ils sont maintenant désignés sous le nom de ministère de l'Industrie et du Commerce dans le Québec, ministère des Industries et du Travail en Alberta et ministère du Commerce et des Industries en Colombie-Britannique. La Nouvelle-Écosse a institué un ministère du Commerce et de l'Industrie peu avant la guerre. Au Manitoba, la Commission du développement industriel, organisme privé subventionné en partie par le gouvernement, encourage l'expansion industrielle.

Durant et depuis la guerre, les organismes suivants des gouvernements provinciaux ont été créés en vue de résoudre les problèmes des industries secondaires: le ministère de l'Industrie et de la Reconstruction au Nouveau-Brunswick; le ministère de l'Organisation et du Développement (et moins directement le Bureau de la statistique et des recherches de la Trésorerie provinciale) en Ontario; la Division de l'industrie et du commerce du ministère des Mines et des Ressources naturelles au Manitoba (avec l'autorité législative dans les statuts, prévoyant un ministère de l'Industrie et du Commerce); le ministère des Ressources naturelles et du Développement industriel, ainsi que le ministère de la Reconstruction et de la Réadaptation en Saskatchewan. En plus du ministère permanent des Industries et du Travail, établi avant la guerre, l'Alberta crée le ministère des Affaires économiques, qui s'occupe de certains problèmes industriels, d'initiatives de culture et de bien-être social et de l'organisation générale dans ses grandes lignes. Seule l'Île du Prince-Édouard n'établit pas d'organisme chargé d'étudier les problèmes de l'industrie secondaire, mais le ministère provincial de la Reconstruction encourage le développement industriel.

Bien que le travail des ministères mentionnés ci-dessus varie d'une province à l'autre, leur fonction première est double: aider à créer une situation favorable au développement économique et à l'expansion des industries secondaires; et aider l'industrie dans la solution de certains problèmes particuliers.

L'aide à l'industrie consiste ordinairement en conseils sur des questions économiques et industrielles, ainsi qu'en conseils ou aide en matière de génie. Certains ministères provinciaux aident aussi l'industrie à se procurer des matériaux et à se trouver des marchés. Quatre provinces fournissent une aide financière à l'industrie, soit en consentant des prêts, soit en garantissant des obligations. Ce sont: la Nouvelle-Écosse; la Saskatchewan, par l'intermédiaire de la Caisse de reconstruction et de réadaptation; l'Alberta, en vertu de la loi sur les sociétés industrielles et de la loi sur le développement des industries provinciales; et la Colombie-Britannique, par l'intermédiaire de la Caisse du développement industriel. Il est aussi à remarquer qu'un certain nombre de provinces accordent une aide financière plus considérable aux industries primaires, particulièrement les pêcheries, depuis la fin de la guerre.

L'encouragement au développement économique et à l'expansion des industries secondaires comprend la réunion de renseignements statistiques et positifs; l'organisation d'enquêtes économiques et industrielles; l'étude des possibilités d'un emploi plus général des ressources naturelles et d'une expansion des industries de transformation des produits primaires; des recherches sur l'adaptabilité des nouvelles techniques et méthodes industrielles aux industries provinciales; et des initiatives de nature à agrandir les marchés domestiques et étrangers.

Parmi les enquêtes économiques et industrielles effectuées par les provinces depuis la fin de la guerre figurent les enquêtes provinciales complètes sur l'économie et l'industrie dans le Québec, le Manitoba et l'Alberta; les enquêtes régionales en Colombie-Britannique; l'enquête sur les ressources minérales et un répertoire de renseignements sur les industries manufacturières en Nouvelle-Écosse; des levés hydrographiques en Ontario; et l'enquête effectuée par l'Île du Prince-Édouard sur l'économie, l'assainissement et le terrain de la région adjacente à Charlottetown.

L'aide provinciale aux recherches a été intensifiée en raison de l'intérêt plus marqué des provinces dans la recherche des moyens d'exploiter leurs ressources de façon plus productive. Avant la guerre, seuls l'Ontario et l'Alberta avaient des conseils indépendants de recherches scientifiques; la Nouvelle-Écosse avait un Conseil de recherches économiques. L'*Ontario Research Foundation*, qui s'occupe surtout des recherches appliquées, reçoit maintenant le concours du Conseil de recherches de l'Ontario, tandis que la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse ont établi des conseils de recherches; en Nouvelle-Écosse, le Conseil réunit les recherches scientifiques et les recherches économiques antérieurement poursuivies par le Conseil provincial des recherches économiques. Le Nouveau-Brunswick a reconstitué sa Commission des exploitations forestières en ajoutant à ses attributions et en la désignant du nom de Commission de l'exploitation des ressources naturelles. En Saskatchewan, le ministère de la Reconstruction et de la Réadaptation établit un laboratoire de recherches.

Toutes les provinces accomplissent une certaine somme de travail publicitaire afin d'encourager les industries à s'établir chez elles et de trouver des marchés pour leurs produits particuliers. Ce travail est souvent associé avec l'encouragement à l'industrie touristique. Avant la guerre, toutes les provinces avaient des organismes chargés de la publicité et de l'encouragement du tourisme. Depuis, certains changements administratifs importants ont été introduits: l'Ontario a élevé le Bureau du tourisme et de la publicité au niveau de ministère; le ministère des Mines et des Ressources naturelles du Manitoba a créé un Bureau du tourisme et de la publicité, qui doit fonctionner en collaboration étroite avec le Bureau de l'industrie et du commerce; en Nouvelle-Écosse, le Bureau d'information passe du ministère de la Voirie et des Travaux publics au ministère du Commerce et de l'Industrie, désigné pendant plusieurs années avant 1948 sous le nom de ministère des Industries et de la Publicité; le Bureau de la publicité et du tourisme de l'Alberta est transféré du ministère du Commerce et de l'Industrie au ministère des Affaires économiques. En 1948, l'Ontario, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique ont des représentants permanents au Royaume-Uni et l'Alberta projette d'en faire autant. Des représentants sont aussi envoyés à Ottawa par l'Alberta et le Québec; à Toronto, par l'Alberta; et à New-York, par le Québec.

Comme partie de l'encouragement offert à l'industrie, toutes les provinces accordent une attention plus marquée à l'expansion des services d'énergie électrique, particulièrement dans les petits centres urbains et dans les régions rurales. L'Île du Prince-Édouard, le Québec, l'Alberta et la Colombie-Britannique adoptent des lois durant la guerre pourvoyant à la création de commissions chargées de produire et distribuer l'énergie électrique. Les cinq autres provinces avaient des commissions avant la guerre. Le Québec crée le Département des ressources hydrauliques; le commissaire de la Commission hydroélectrique du Nouveau-Brunswick devient membre du Conseil exécutif de la province; et la Saskatchewan et le Québec établissent des commissions de l'électrification rurale.

Sous-section 4.—Réalisations dans le domaine du bien-être

Par suite de l'expérience acquise avant la guerre durant la période de dépression, des projets conçus durant la guerre en vue d'une sécurité sociale plus complète et de la nécessité pressante d'aider à la réintégration des anciens combattants et des travailleurs de guerre dans des emplois civils, les services offerts dans les domaines du bien-être social et du travail ont pris une expansion sensible. A mesure que ces services ont augmenté, les organismes des gouvernements provinciaux ont été regroupés de sorte que maintenant les problèmes de la santé, du bien-être social et du travail sont plus généralement reconnus comme étant d'importance ministérielle.

Depuis le début de la guerre, quatre provinces ont créé de nouveaux ministères dans le domaine du bien-être et trois autres ont réorganisé des ministères de façon à établir un ministère séparé du Bien-être. Voici les nouveaux ministères: le ministère du Bien-être public de la Nouvelle-Écosse; le ministère du Bien-être social et de la Jeunesse du Québec; le ministère du Bien-être public de l'Alberta; et le ministère de la Santé et du Bien-être de la Colombie-Britannique (ainsi qu'une Commission d'assurance contre la maladie). Les changements dans les trois autres provinces sont: le remplacement du ministère de l'Instruction publique et de la Santé publique de l'Île du Prince-Édouard par les ministères de la Santé et du Bien-être et de l'Instruction publique; le remplacement du ministère de la Santé et du Travail du Nouveau-Brunswick par le ministère de la Santé et des Services sociaux et celui du Travail; la réorganisation dans la Saskatchewan du Bureau du travail et du bien-être public du ministère des Affaires municipales pour former le ministère du Bien-être social et le ministère du Travail.

En plus des changements dans les ministères du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan, qui accordent une plus grande attention ministérielle aux problèmes ouvriers, le Manitoba remplace aussi le ministère des Travaux publics et du Travail par le ministère des Travaux publics et le ministère du Travail, tandis que l'Alberta en 1948 change le nom du ministère du Commerce et de l'Industrie pour celui de ministère des Industries et du Travail.

L'extension de la législation sur l'organisation régionale constitue un changement important dans le domaine du bien-être social durant et depuis la guerre. Sauf le Québec, toutes les provinces ont maintenant une législation dans ce domaine. Des attributions statutaires sont dévolues au ministère des Affaires municipales en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique; au ministère de l'Organisation et du Développement en Ontario; au commissaire des municipalités au Manitoba; au ministère des Travaux publics en Alberta; et à la Commission provinciale d'organisation dans l'Île du Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick. L'Alberta compte aussi une Commission provinciale d'organisation. Toutes les provinces, à l'exception de la Nouvelle-Écosse, établissent des organismes gouvernementaux pour aider les municipalités à résoudre les problèmes de l'organisation régionale. La Nouvelle-Écosse offre ces services par l'intermédiaire de sa Commission d'organisation. L'Île du Prince-Édouard et le Manitoba accordent

des subventions aux municipalités afin de les aider dans leur organisation. Presque toutes les villes de plus de 30,000 habitants et environ la moitié des villes de 5,000 à 30,000 ont maintenant des commissions d'organisation.

Sous-section 5.—Aide aux industries primaires

La création de ministères provinciaux chargés surtout d'aider l'industrie secondaire trouve son parallèle dans l'organisation plus fonctionnelle de ministères qui s'occupent des industries primaires. Ce genre d'organisation existait avant la guerre, dans la mesure où toutes les provinces avaient un ministère qui s'occupait surtout des problèmes agricoles. Maintenant, les exploitations forestières, les pêcheries et les mines sont mieux reconnues dans l'organisation des ministères. Parmi les changements qui ont contribué à cet avancement comptent les événements suivants: le Nouveau-Brunswick ajoute une Division des pêcheries au ministère des Industries et de la Reconstruction; le Québec sépare la chasse et la pêche des terres et forêts et les incorpore au Bureau des pêcheries maritimes du ministère des Mines pour former le nouveau ministère de la Chasse et des Pêcheries; l'Alberta transfère sa Commission de la pêche et de la chasse et sa Division des Pêcheries du ministère de l'Agriculture au ministère des Terres et des Mines et ajoute à ce dernier une Commission des utilités du gaz naturel et un organisme de vente pour le charbon; et la Colombie-Britannique élève le Bureau des exploitations forestières du ministère des Terres au niveau d'une division et le ministère est maintenant désigné sous le nom de ministère des Terres et Forêts. D'autres changements offrent aussi de nouveaux ou de meilleurs services aux industries primaires. L'Ontario et le Nouveau-Brunswick ajoutent des bureaux au ministère de l'Agriculture afin de résoudre les problèmes des syndicats de crédit et des coopératives, tandis que la Saskatchewan établit un ministère des Coopératives et du Développement des coopératives. La Nouvelle-Écosse ajoute une Division de la production laitière au ministère de l'Agriculture. Le Québec établit une Commission de l'industrie laitière et un Bureau de crédit agricole.

CHAPITRE XXVIII.—DÉFENSE DU CANADA*

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Le ministère de la Défense nationale	1175
Section 2. Les forces armées et la Commission de recherches sur la défense	1176
Sous-section 1. La Marine royale canadienne	1178
Sous-section 2. L'Armée canadienne	1182
Sous-section 3. Le Corps d'aviation royal canadien	1184
Sous-section 4. La Commission de recherches sur la défense	1188
Section 3. Formation militaire	1188
Section 4. La Commission industrielle de la défense	1190

Section 1.—Le ministère de la Défense nationale

Le 31 mars 1948, le ministère de la Défense nationale avait atteint un haut degré de consolidation d'après-guerre. Le rapatriement et le licenciement des militaires de la seconde guerre mondiale étaient achevés. Le personnel des trois services avait été réduit au nouvel effectif de paix et le programme d'organisation et de formation d'un personnel nombreux de réserve était en bonne voie.

Sous un seul ministre, chargé de toutes les questions relatives à la défense, le ministère poursuit un programme de fusionnement des services qui vise à: 1° adopter un programme unifié relativement à la défense, afin de pourvoir aux besoins stratégiques convenus; 2° soumettre un seul budget de la défense dans lequel les fonds et les ressources seraient répartis en conformité du programme; 3° éviter le dédoublement des services; 4° établir des lignes de conduite uniformes et équitables vis-à-vis du personnel; 5° accorder une importance plus prononcée aux recherches sur la défense et permettre une collaboration plus étroite avec les ministères et l'industrie de guerre.

Sous la direction du ministre, les chefs commandent leur service respectif.

En 1947, la nouvelle organisation de la défense progresse surtout dans le domaine de l'administration, en conformité des changements continuels de la situation internationale. La collaboration avec les autres pays en matière de défense devient de plus en plus efficace. En tout ce qui concerne les relations internationales au sujet de la défense, le but primordial de la politique canadienne est de prévenir la guerre.

Le fusionnement des trois ministères et la coordination des trois services commencent par l'établissement d'un seul quartier-général de la défense nationale à Ottawa, où les divisions analogues de la marine, de l'armée et de l'aviation sont unies lorsque cette liaison ne nuit pas à l'efficacité et à l'économie.

Les conseils, comités et commissions qui sont maintenant en relation directe avec le ministère de la Défense nationale et le programme de fusionnement comprennent:—

1° **Conseil de la défense.**—*Composition*—le ministre de la Défense nationale, président; l'adjoint parlementaire; le sous-ministre; les deux sous-ministres adjoints; les chefs de l'état-major des services; et le président de la Commission de recherches sur la défense. *Objet*—conseiller le ministre en matière d'administration concernant le ministère en général ou les relations entre les services.

* Le présent chapitre, sauf les renseignements sur la Commission industrielle de la défense, a été revisé sous la direction de Gordon Mills, sous-ministre de la Défense nationale, Ottawa.

2° **Comité des chefs de l'état-major.**—*Composition*: les chefs des états-majors des trois services et le président de la Commission de recherches sur la défense; lorsque des questions d'intérêt général sont étudiées, le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le secrétaire du Cabinet sont présents. *Objet:* organisation, formation et surveillance générale des trois services; préparation des rapports conjoints sur la situation militaire.

3° **Comité des membres du personnel.**—*Composition:* l'adjudant-général (armée); le chef du personnel de la marine; le directeur du personnel au Conseil de l'Air (C.A.R.C.); le sous-ministre adjoint; et un représentant de la Commission de recherches sur la défense. La présidence alterne. *Objet:* administration conjointe du personnel; des services médicaux et dentaires; de la solde, des pensions et questions connexes; le but général est d'assurer, là où la chose est possible, que le personnel de la marine, celui de l'armée et celui de l'aviation soient régis par les mêmes règlements.

4° **Comité des officiers principaux préposés à l'approvisionnement.**—*Composition:* principaux officiers de l'approvisionnement pour chaque service; un représentant de la Commission de recherches sur la défense; et le sous-ministre adjoint concerné. La présidence alterne. *Objet:* la coordination et l'unification de l'approvisionnement et de l'équipement et des questions relatives à l'acquisition.

5° **Comité adjoint de recrutement.**—*Composition:* membres nommés au besoin par les services. La présidence alterne. *Objet:* organisation des campagnes et maintien des programmes de recrutement pour le service actif et la réserve des forces armées.

La Commission de recherches sur la défense.—La Commission de recherches sur la défense est établie de façon à constituer un quatrième service spécialisé qui coordonne les recherches scientifiques relatives à la défense (voir la sous-section 4).

Liaison à l'étranger

Aux fins de la liaison et de l'avancement de la collaboration internationale en matière de défense, le Canada maintient: 1° la Commission permanente de la défense canado-américaine; 2° un état-major conjoint canadien (Washington) qui représente les trois services; 3° des officiers canadiens des services conjoints de liaison (Londres), qui représentent les trois services; 4° des attachés des services dans divers pays.

Section 2.—Les forces armées et la Commission de recherches sur la défense

Les trois services armés du Canada: la Marine royale canadienne, l'Armée canadienne et le Corps d'aviation royal canadien, sont étroitement unis sous un seul ministre, mais ils restent trois services distincts de défense. Chacun est commandé par un chef d'état-major qui relève du ministre de la Défense nationale. Plusieurs divisions de l'administration et de la formation ont été fusionnées ou coordonnées dans l'intérêt de l'efficacité et de l'économie.

La durée de service des recrues dans chacun des services armés est uniformisée autant que possible. L'échelle entière de la rémunération des grades comparables

est rendue uniforme. Le programme de standardisation des uniformes et de l'équipement progresse partout où il est applicable. Les qualités exigées des recrues et la durée de service varient un peu en conformité des besoins particuliers de chaque service. En général, le degré d'instruction et l'aptitude physique requis sont les mêmes.

L'effectif des services actifs (permanents) des forces armées s'établit ainsi le 31 octobre 1948: marine, 7,278; armée, 16,650; et aviation, 13,341. Le tableau **1** indique le taux de solde des forces armées, y compris les augmentations en vigueur depuis octobre 1947.

1.—Solde mensuelle dans les forces armées, 31 mai 1948

Grade ou classe			De base	Subsistance[1]	Total[2]	Après 3 ans[3]	Après 5 ans[3]
Marine	Armée	Aviation					
			$	$	$	$	$
Stagiaire à l'enrôlement.	Recrue	Aviateur de 2e classe, à l'enrôlement.	58	54	112	–	–
Matelot de 3e classe.	Soldat	Aviateur de 1re classe.	62	54	116	–	–
Matelot de 2e classe.	Soldat de 1re classe.	Aviateur-chef	69	54	123	126	129
Matelot de 1re classe.	Caporal	Caporal	78	54	132	135	138
Maître, 2e classe	Sergent	Sergent	91	60	151	156	161
Maître, 1re classe	Sergent d'état-major.	Sergent de section.	106	65	171	176	181
Premier maître, 2e classe (artisan).	Sous-officier breveté, 2e classe.	Sous-officier breveté 2e classe.	121	65	186	191	196
Premier maître, 1re classe (technicien).	Sous-officier breveté, 1re classe.	Sous-officier breveté, 1re classe.	136	70	206	211	216
Enseigne (marine seulement).	–	–	82	54	136	–	–
Sous-lieutenant intérimaire.	Second lieutenant.	Officier pilote	143	55	198	–	–
Sous-lieutenant	Lieutenant	Sous-lieutenant d'aviation.	171	73	244	259	274
Maître principal (marine seulement).	–	–	188	73	261	276	291
Officiers de tous les services promus de sous-officiers brevetés, 1re classe.			193	73	266	281	296
Lieutenant	Capitaine	Lieutenant de section.	203	73	276	291	306
Lieutenant-commander.	Major	Chef d'escadrille	268	83	351	366	381
Commander	Lieutenant-colonel	Commandant d'escadre.	313	88	401	426	451
Capitaine	Colonel	Capitaine de groupe.	434	94	528	563	598
Commodore	Brigadier	Commodore de l'air	578	98	676	–	–
Contre-amiral	Major-général	Vice-maréchal de l'air.	660	100	760	–	–
Vice-amiral	Lieutenant-général	Maréchal de l'air	747	102	849	–	–

[1] Dans tous les cas, l'allocation de subsistance comprend $20 pour les vivres et le reste pour le logement. [2] Les montants inscrits ne comprennent pas les allocations conjugales de: officiers, $30 par mois; sous-officiers et soldats, $20 par mois. [3] Y compris l'allocation de subsistance.

Sous-section 1.—La Marine royale canadienne

Administration.—Le quartier général de l'administration et des opérations de la Marine royale canadienne est au quartier général de la marine, à Ottawa. Le chef de l'état-major de la marine est chargé du commandement et de la direction de tout ce qui concerne la Marine royale canadienne. Il est conseillé par la Commission navale composée de quatre officiers supérieurs qui dirigent les grandes divisions de la marine: l'état-major; le personnel; l'approvisionnement et la technique; l'air.

L'état-major de la marine, chargé de l'organisation et de la gestion de la Marine royale canadienne, est composé des chefs des divers directorats d'état-major: les opérations, les plans, les renseignements, les communications, l'air, les armes et la tactique.

La marine a établi des bases d'opérations et des centres de formation à Halifax (N.-É.) et Esquimalt (C.-B.). L'officier général, côte de l'Atlantique, et l'officier général, côte du Pacifique, commandent tous les navires et effectifs de ces régions.

Les représentants à l'étranger comprennent le représentant de la marine à l'état-major conjoint du Canada à Washington et l'officier principal de liaison navale à Londres.

La flotte.—Le 25 février 1947, le ministre de la Défense nationale annonce la constitution de la flotte du temps de paix de la Marine royale canadienne. Bien qu'elle soit naturellement inférieure aux 378 navires munis de plus de 90,000 hommes au printemps de 1945, la flotte est bien supérieure à celle d'avant-guerre. Organisation équilibrée pour servir sur les deux océans, elle repose, pour la première fois dans les annales de la marine canadienne, sur de gros navires et tient compte de l'importance grandissante de la puissance aérienne.

La consigne des douze mois suivants était la formation intensive, particulièrement la formation à bord. Les navires destinés aux opérations militaires passent un temps remarquable en mer, depuis les croisières "locales" de deux semaines seulement pour l'instruction de la réserve jusqu'aux mouvements éloignés combinés avec les manœuvres de la flotte et, parfois, en collaboration avec les navires de la Marine royale.

La plus grosse unité de la nouvelle armée de mer est un porte-avions d'escadre légère de 18,000 tonnes. Deux croiseurs de 8,000 tonnes, sept gros destroyers de la classe des tribus et quatre destroyers plus légers forment le reste de la flotte. Six frégates et neuf dragueurs de la classe Algerine sont aussi gardés, ainsi que cinq navires auxiliaires et quatre chaloupes à moteur. Le 15 novembre 1948, les navires suivants sont en service ou gardés en réserve:—

Porte-avions d'escadre légère—
H.M.C.S. *Magnificent*

Croiseurs armés de pièces de six pouces—
H.M.C.S. *Ontario*
H.M.C.S. *Uganda*

Destroyers, classe des tribus—
H.M.C.S. *Iroquois*
H.M.C.S. *Huron*
H.M.C.S. *Haida*
H.M.C.S. *Micmac*
H.M.C.S. *Nootka*
H.M.C.S. *Cayuga*
H.M.C.S. *Athabaskan*

Destroyers, classe V—
H.M.C.S. *Sioux*
H.M.C.S. *Algonquin*

Destroyers, classe Crescent—
H.M.C.S. *Crescent*
H.M.C.S. *Crusader*

Frégates—
H.M.C.S. *St. Stephen*
H.M.C.S. *Antigonish*
H.M.C.S. *Swansea*
H.M.C.S. *La Hulloise*
H.M.C.S. *Beacon Hill*
H.M.C.S. *New Waterford*

Dragueurs de mines, classe Algerine—
H.M.C.S. *New Liskeard*
H.M.C.S. *Portage*
H.M.C.S. *Walleceburg*
H.M.C.S. *Fort Francis*
H.M.C.S. *Kapuskasing*
H.M.C.S. *Rockcliffe*
H.M.C.S. *Oshawa*
H.M.C.S. *Sault-Ste-Marie*
H.M.C.S. *Winnipeg*

Navires auxiliaires—
H.M.C.S. *Lloyd George*
H.M.C.S. *Ehkoli*
H.M.C.S. *Llewellyn*
H.M.C.S. *Revelstoke*
H.M.C.S. *Cedarwood*

Chaloupes à moteur—
H.M.C.M.L. *116*
H.M.C.M.L. *121*
H.M.C.M.L. *106*
H.M.C.M.L. *124*

Le porte-avions H.M.C.S. *Magnificent* est de la classe Colossus; son pont d'envol a 700 pieds de long et sa vitesse est de 25 nœuds. Bien qu'il ait été construit à Belfast, il comporte certaines innovations canadiennes, y compris des réfectoires où plus de 1,000 membres de l'équipage se servent eux-mêmes. Il porte des avions monoplaces de chasse *Sea Fury* et des *Firefly IV*, avions biplaces de chasse et de reconnaissance. Les premiers comptent parmi les avions de chasse embarqués les plus rapides au monde. Les aviateurs de la Marine royale canadienne sont formés par le Corps d'aviation royal canadien jusqu'au décernement du brevet de pilote, mais l'appontage et les autres cours avancés sont donnés par la marine.

Le H.M.C.S. *Shearwater*, mis en service récemment à Dartmouth (N.-É.), est la base de terre des 18e et 19e groupes de transport de l'aéronautique navale, des groupes d'entraînement aérien, de l'unité des nécessités d'effectifs pour la flotte et des écoles du personnel de la division aérienne. Antérieurement administré par le Corps d'aviation royal canadien, le *Shearwater* a été remis à la Marine royale canadienne immédiatement avant d'être mis en service.

Les croiseurs de 8,000 tonnes, longs de 500 pieds, sont armés de neuf pièces de six pouces et munis d'une puissante batterie antiaérienne. Leur équipage est de près de 800 hommes chacun et leur vitesse, de plus de 30 nœuds. Le H.M.C.S. *Ontario*, achevé immédiatement avant la fin de la guerre, est en service après une longue refonte qui en a fait un des navires les mieux armés de cette classe.

Les destroyers de la classe des tribus déplacent environ 2,000 tonnes et sont les navires les mieux armés de cette classe. Trois d'entre eux sont de construction britannique et ont participé à plusieurs combats durant les dernières années de la guerre. Ce sont, par ordre de construction, le H.M.C.S. *Iroquois*, le H.M.C.S. *Huron* et le H.M.C.S. *Haida*. Les quatre autres sortent des chantiers canadiens et sont les premiers navires de guerre à turbines contruits au Canada; deux d'entre eux, le H.M.C.S. *Cayuga* et le H.M.C.S. *Athabaskan*, sont achevés en 1947.

Le H.M.C.S. *Crescent* et le H.M.C.S. *Crusader* sont des destroyers plus petits que ceux de la classe des tribus; ils déplacent 1,700 tonnes et sont tout à fait modernes. Ils ont été empruntés à la Marine royale.

Le H.M.C.S. *Algonquin* et le H.M.C.S. *Sioux*, destroyers canadiens de la classe V, déplacent 1,700 tonnes. Relativement nouveaux, tous deux ont néanmoins participé au combat.

Les frégates et les dragueurs de mines de la classe Algerine, conçus durant la guerre pour combattre les sous-marins, déplacent respectivement 1,445 et 1,000 tonnes.

L'établissement des principales unités maintenues en service exige un porte-avions et trois destroyers dont le port d'attache est à Halifax (N.-É.) sur la côte de

l'Atlantique et un croiseur et trois destroyers au port d'attache d'Esquimalt (C.-B.), sur la côte du Pacifique. Les frégates et les Algerines répondent surtout aux besoins de l'entraînement et servent particulièrement durant les mois d'été, lorsque le nombre de réservistes qui viennent tous les ans des divisions de l'intérieur pour leur entraînement à bord atteint son maximum.

Alors qu'avant la guerre l'entraînement spécialisé des officiers et des matelots dépendait totalement de l'effectif de la Marine royale, l'amélioration et la modernisation des ports d'Halifax et Esquimalt, ainsi que l'effectif accru de la flotte canadienne, ont permis à la Marine royale canadienne de se charger de l'instruction, sauf dans quelques domaines très spécialisés.

L'effectif de la Marine royale canadienne (force permanente) compte 7,278 hommes le 31 octobre 1948. A son entrée, la recrue signe un engagement de cinq ans qui est renouvelé, si l'homme le désire, jusqu'à sa retraite.

Dans la Marine royale canadienne, les officiers viennent de trois sources principales: 1° gradués de *Royal-Roads*, le collège des services canadiens à Esquimalt (C.-B.)—la première graduation de cadets de la marine à l'autre collège des services canadiens, le Collège militaire royal à Kingston (Ont.) aura lieu en 1950—voir aussi p. 1189; 2° certains spécialistes qui entrent directement des universités; 3° matelots promus. En plus, un certain nombre de brevets d'officiers à court terme sont accordés aux équipages aériens de la marine.

La Marine royale canadienne (Réserve).—Toutes les réserves de la marine canadienne ont été réunies en un seul organisme, la Marine royale canadienne (Réserve). Vingt divisions sont établies aux centres suivants:—

H.M.C.S. *Scotian*, Halifax (N.-É.).
H.M.C.S. *Queen Charlotte*, Charlottetown, (Î. P.-É).
H.M.C.S. *Carleton*, Ottawa (Ont.).
H.M.C.S. *Cataraqui*, Kingston (Ont.).
H.M.C.S. *Brunswicker*, Saint-Jean (N.-B.).
H.M.C.S. *Montcalm*, Québec (P.Q.).
H.M.C.S. *Donnacona*, Montréal (P.Q.).
H.M.C.S. *York*, Toronto (Ont.).
H.M.C.S. *Star*, Hamilton (Ont.).
H.M.C.S. *Hunter*, Windsor (Ont.).
H.M.C.S. *Griffon*, Port-Arthur (Ont.).
H.M.C.S. *Chippawa*, Winnipeg (Man.).
H.M.C.S. *Queen*, Regina (Sask.).
H.M.C.S. *Unicorn*, Saskatoon (Sask.).
H.M.C.S. *Tecumseh*, Calgary (Alb.).
H.M.C.S. *Nonsuch*, Edmonton (Alb.).
H.M.C.S. *Discovery*, Vancouver (C.-B.).
H.M.C.S. *Malahat*, Victoria (C.-B.).
H.M.C.S. *Chatham*, Prince-Rupert (C.-B.).
H.M.C.S. *Prevost*, London (Ont.).

Ces divisions navales ne sont pas seulement des centres locaux d'entraînement pour les réservistes, mais aussi des bureaux de recrutement pour la M.R.C. Les divisions puisent fortement dans le surplus de guerre pour obtenir leur équipement d'entraînement élémentaire et, dans plusieurs cas, elles se servent de nouveaux édifices, de sorte qu'elles sont bien équipées pour répondre aux exigences de l'instruction actuelle. Elles sont sous le commandement d'officiers en service actif de la M.R.C. (R) qui ont sous leurs ordres des officiers d'état-major de la M.R.C. ainsi que des instructeurs spécialisés.

A peu près 2,500 officiers et matelots de la M.R.C. (R), y compris les membres des divisions universitaires d'instruction navale, prennent part à plus de 30 croisières d'entraînement durant l'été de 1948. Les navires de la M.R.C. comptent plus de 35,000 milles et visitent des ports échelonnés entre la baie d'Hudson et la mer des Caraïbes, ainsi que de Hawaï à l'Alaska.

En plus de subir l'entraînement annuel, les officiers et les matelots de la M.R.C. (R) peuvent faire du service volontaire et du service spécial, selon les exigences du quartier-général de la marine. Dans ce dernier cas, ils remplacent les officiers et les matelots des forces permanentes lorsqu'une vacance survient dans l'effectif.

Il y a deux sortes d'engagement dans la M.R.C. (R). Les officiers sont en service actif ou font partie du cadre de réserve. Les premiers font de l'entraînement périodique. Les officiers du cadre de réserve peuvent faire de l'entraînement volontaire s'ils le désirent, mais n'y sont pas tenus. Les deux classes peuvent être mobilisées en cas d'urgence.

Les matelots sont divisés en groupes actifs et remplaçants et sont soumis aux mêmes conditions que les officiers. Ils s'engagent pour cinq ans. Le 31 octobre 1948, l'effectif s'élève à 3,847, dont 955 marins des divisions universitaires d'instruction navale. Il n'y a pas d'effectif fixé pour les officiers du cadre de réserve et les remplaçants.

Divisions universitaires d'instruction navale.—Des divisions d'instruction navale sont établies dans 29 universités et collèges à travers le Canada: Acadia University, Dalhousie University, Nova-Scotia Technical College, St. Francis-Xavier University, University of King's College, University of St. Mary's College, Mount-Allison University, University of New-Brunswick, Collège Saint-Alexandre de la Gatineau, École Polytechnique, Université Laval, McGill University, Sir George Williams College, Université de Montréal, Assumption College, Carleton College, McMaster University, Ontario Agricultural College, Université d'Ottawa, Queen's University, St. Patrick's College, University of Toronto, University of Western Ontario, University of Manitoba, University of Saskatchewan, Mount-Royal College, University of Alberta, University of British-Columbia, Victoria College.

Le programme des divisions universitaires d'instruction navale offre aux étudiants de toutes les facultés quatre années d'instruction qui conduisent à une commission dans la Marine royale canadienne ou dans la Marine royale canadienne (Réserve). Il vise à former des officiers dans tous les domaines et, à cette fin, il offre un entraînement sur terre et à bord.

La formation est donnée aux divisions navales et aux universités durant l'année académique. Durant les vacances d'été, elle est donnée aux écoles de la côte et à bord des navires de la marine.

A peu près 1,000 étudiants ont suivi les cours durant l'année académique 1947-1948. En 1946-1947, 16 commissions ont été obtenues et 30 membres des divisions universitaires d'instruction navale ont reçu leur commission après la graduation en 1948.

Corps royal canadien des cadets de marine.—Le C.R.C.C.M. comprend 89 corps autorisés, organisés sous les auspices de la Ligue navale du Canada et entraînés et dirigés par la marine. L'effectif autorisé est de 10,000 cadets âgés de 14 à 18 ans. Durant deux mois de l'été, à sept camps d'entraînement, un total de 4,000 cadets passent une moyenne de 14 jours chacun.

Sous-section 2.—L'Armée canadienne

Commandement.—Le régime actuel de commandement de l'Armée canadienne en temps de paix comprend:—

Quartier général de l'Armée—Ottawa (Ont.) (subdivisé)
La Division de l'état-major général
La Division de l'adjudant général
La Division du quartier-maître général*

Région de l'Ouest—Quartier général, Edmonton (Alb.)
Subdivision de la Colombie-Britannique, quartier général, Vancouver.

Région des Prairies—quartier général, Winnipeg (Man.).
Subdivision de la Saskatchewan, quartier général, Regina.

Région centrale—Quartier général, Oakville (Ont.).
Subdivision de l'ouest d'Ontario, quartier général, London.
Subdivision de l'est d'Ontario, quartier général, Kingston.

Région du Québec—quartier général, Montréal.
Subdivision de l'est du Québec, quartier général, Québec.

Région de l'Est—quartier général, Halifax (N.-É.).
Région du Nouveau-Brunswick—quartier général, Fredericton.

Région du réseau routier du Nord-Ouest—quartier général, Whitehorse (Yukon).

Personnel de liaison de l'Armée canadienne—Washington (D.C.).

Personnel de liaison de l'Armée canadienne—Londres.

Le quartier général de l'Armée est chargé d'élaborer le programme d'administration et de formation des forces actives et de réserve de l'Amée canadienne. Il administre les corps-écoles et les autres établissements de formation. Par l'intermédiaire du quartier général des régions, il dirige tout ce qui concerne les relations avec le public, les services de cadets, les renseignements militaires, les services de l'aumônerie militaire, la prévôté et les autres services analogues.

L'autorité autrefois dévolue au commandement militaire régional s'accroît beaucoup dans la nouvelle organisation du commandement. Les cinq principales régions ont la responsabilité militaire entière, sous le quartier général de l'Armée, de toutes les questions concernant leur région, ainsi que le commandement et l'administration des troupes de la région.

Organisation.—Il n'y a qu'une seule armée canadienne et elle comprend toutes les forces de terre du Canada. Le service est volontaire. L'organisation de l'Armée comprend les six parties constituantes suivantes:—

La Force active.—La Force active est en disponibilité pour service général et comprend une armée en campagne, des unités de défense côtière et antiaérienne, un quartier général, et des états-majors de région et de subdivision; un personnel d'instruction, de liaison, d'administration, de recherches et d'exploration, des unités et des établissements, des officiers et des soldats employés en permanence mais qui ne font partie d'aucun effectif régimentaire.

* Y compris la Division du maître général de l'artillerie.

Les conditions d'enrôlement dans la force active stipulent que les soldats qui ont été en service actif dans l'Armée durant la guerre de 1939-1945 doivent remplir les conditions d'aptitude physique, avoir terminé le VIIIe cours ou l'équivalent et être âgés de 18 à 40 ans. On préfère les jeunes gens. Les hommes qui n'ont pas été en service actif durant la guerre peuvent s'enrôler s'ils remplissent les conditions d'aptitude physique, ont terminé le Xe cours ou l'équivalent, et sont âgés de 18 à 25 ans. Les hommes qui ont certains métiers particuliers sont acceptés jusqu'à l'âge de 35 ans.

Les officiers de l'Armée canadienne viennent de trois sources principales: 1° les gradués des collèges des services canadiens—*Royal-Roads* à Esquimalt (C.-B.) et le Collège militaire royal à Kingston (Ont.); 2° le Corps-école d'officiers canadiens; 3° les soldats promus.

Force de réserve.—La Force de réserve constitue la base d'organisation d'une armée en campagne en cas d'urgence avec un effectif en service discontinu et soumis à un entraînement militaire annuel.

Réserve supplémentaire.—La Réserve supplémentaire doit comprendre des unités et des listes d'hommes requis en cas de mobilisation pour compléter l'organisation de l'Armée. Ces effectifs ne doivent pas être soumis à l'entraînement militaire annuel, bien qu'ils n'en soient pas écartés.

Corps-école d'officiers canadiens.—Le C.-É.O.C. est le quatrième élément de l'Armée canadienne et il est chargé de la formation d'élèves-officiers en temps de paix et de guerre; le personnel est soumis aux mêmes obligations de service militaire que les autres parties de l'Armée.

Corps de cadets du Canada.—Les Corps de Cadets sont administrés par des officiers de l'Armée canadienne, servant à un titre comparable à celui des officiers de la Force de réserve. Ces officiers s'occupent aussi de l'entraînement et relèvent des officiers de l'état-major général de la Force active au quartier général de la région. La réorganisation sur un pied de paix des Corps de cadets de l'Armée royale canadienne vient de s'achever. De nouveaux règlements prévoient un effectif total de 50,000 cadets dans tout le Canada. Un total d'environ 490 corps de cadets distincts sont actifs au pays. Le service est entièrement volontaire. Des uniformes sont fournis gratuitement et un camp d'été dans une des cinq régions militaires est offert à tous les ans.

Milice de réserve.—La Milice de réserve fournit des unités pour l'exécution de devoirs de sécurité domestique que la Force de réserve ne pourrait remplir. L'unité la plus en vue de la Milice est le Corps franc de l'Armée canadienne, organisé en juin 1947. Le rôle du Corps franc est de fournir des guides aux troupes organisées, de surveiller la côte, d'effectuer des sauvetages dans les régions reculées, d'aider aux organismes qui appliquent la loi civile et de participer à la défense locale en temps de crise. L'effectif autorisé est de 5,000. Les conditions de service sont à peu près les mêmes que celles de la Force de réserve, mais les uniformes ne sont pas fournis en temps de paix et des parades d'entraînement ne sont pas tenues. Les fonctions des guides sont ordinairement les mênes que celles de leur emploi dans la vie civile.

Viennent s'ajouter à l'Armée canadienne sans toutefois en faire partie intégrante: 1° les associations ou clubs de tir officiellement autorisés; 2° les centres de formation que le ministre peut autoriser de temps à autre.

Formation.—La formation du personnel de la Force active et de réserve relève des officiers généraux des cinq régions de commandement, sous la direction de la division appropriée du quartier général de l'Armée.

La formation élémentaire et avancée des recrues, ainsi que les cours de perfectionnement pour tous les grades, sont donnés dans plusieurs écoles de l'armée. Ces écoles sont organisées en permanence sur un pied de paix et sont situées aux endroits suivants:

École du Corps royal canadien des blindés, Camp-Borden (Ont.).
École royale canadienne d'artillerie, Camp-Shilo (Man.).
École royale canadienne d'artillerie (D.C.A.), Picton (Ont.).
École royale canadienne d'artillerie (artillerie côtière et D.C.A.), Esquimalt (C.-B.).
École royale canadienne du génie militaire, Chilliwack (C.-B.).
École royale canadienne des transmissions, Barriefield (Ont.).
École royale canadienne de l'infanterie, Camp-Borden (Ont.).
École du corps royal de l'intendance de l'armée canadienne, Camp-Borden (Ont.).
École du corps royal du Service de la Santé de l'armée canadienne, Camp-Borden (Ont.).
École du corps royal canadien des magasins militaires, Montréal (P.Q.).
École du Service royal canadien de l'électricité et de la mécanique, Barriefield (Ont.).
École du corps canadien de prévôté, Camp-Borden (Ont.).

En vertu d'accords internationaux, des arrangements permettent à un grand nombre de militaires canadiens de fréquenter les écoles militaires et les établissements de formation du Royaume-Uni et des États-Unis. Un arrangement semblable permet l'entraînement des militaires de ces pays dans les écoles militaires du Canada.

Les cadets du C.-É.O.C. et certains membres de la Force de réserve reçoivent aussi un entraînement dans les écoles militaires durant les mois d'été. Le gros des Forces de réserve reçoivent leur entraînement annuel, ordinairement d'une période de deux semaines, dans les principaux camps du Canada. Les instructeurs et le personnel de la Force active sont chargés de l'entraînement et de la direction des Forces de réserve durant ces périodes.

Les corps de cadets de l'Armée dans les high schools peuvent obtenir un entraînement d'été à tous les ans, s'ils le désirent. Des camps de cadets de high school sont établis dans toutes les régions de commandement.

Sous-section 3.—Le Corps d'aviation royal canadien

Le Corps d'aviation royal canadien se compose de six éléments: la Force régulière, la Force auxiliaire, la Force de réserve, les Cadets de l'air, la Division féminine et les escadrilles universitaires de l'Air. A l'heure actuelle, les deux dernières divisions sont inactives. Les cadets de l'Aviation royale canadienne ne font pas partie de la Force, mais ils y sont associés pour l'entraînement et la formation et les officiers des cadets de l'air détiennent une commission dans le C.A.R.C.

Le Corps d'aviation royal canadien est administré par le quartier général du Corps d'aviation à Ottawa (Ont.). Il y a deux régions géographiques aériennes. La région aérienne centrale, avec quartier général à Trenton (Ont.), a aussi sous elle le quartier général de groupe n° 10, Halifax (N.-É.). La région aérienne du Nord-Ouest, avec quartier général à Edmonton (Alb.), comprend deux groupes dont l'un à Winnipeg (Man.) et l'autre à Vancouver (C.-B.). En plus des régions aériennes, le service d'entretien (Ottawa, Ontario) dirige et coordonne les services d'intendance, d'équipement, de génie aéronautique et civil et d'inspection aéronau-

tique de tout le Corps d'aviation; le commandement du transport aérien (Rockcliffe en Ontario) coordonne et dirige le transport militaire aérien et la photographie aérienne. Les deux derniers sont des groupes d'intendance.

Des attachés de l'air, sont maintenus à Washington, Prague, Paris, Bruxelles, Stockholm et Moscou. De plus, le C.A.R.C. est représenté par des officiers de liaison supérieurs à Londres et à Washington.

Organisation.—Les plans des unités de manœuvre du Corps régulier comprennent une escadre tactique mobile, une escadre d'interception, une escadrille de bombardiers de reconnaissance, deux escadrilles de transport et deux escadrilles de levers photographiques. La Force auxiliaire doit comprendre quinze escadrilles et un effectif autorisé de 4,500 officiers et aviateurs. Les unités auxilaires déjà existantes ou qui doivent être formées en 1948 sont les suivantes:—

N° 400 Escadrille de chasse	Toronto (Ont.).
N° 401 Escadrille de chasse	Montréal (P.Q.).
N° 402 Escadrille de chasse	Winnipeg (Man.).
N° 403 Escadrille de chasse	Calgary (Alb.).
N° 406 Escadrille de bombardement tactique	Saskatoon (Sask.).
N° 418 Escadrille de bombardement tactique	Edmonton (Alb.).
N° 420 Escadrille de chasse	London (Ont.).
N° 424 Escadrille de chasse	Hamilton (Ont.).
N° 438 Escadrille de chasse	Montréal (P.Q.).
N° 442 Escadrille de chasse	Vancouver (C.-B.).

Le C.A.R.C. (Réserve) est destiné à fournir une réserve de personnes partiellement formées qui peuvent être mobilisées au besoin et dont la formation peut être achevée rapidement. Pour commencer, sès membres sont recrutés parmi les anciens membres de la Force qui ont participé à la seconde guerre mondiale.

Les cadets de l'aviation royale canadienne, un corps de 15,000 garçons de 14 à 18 ans, sont sous l'égide d'un organisme civil volontaire, la Ligue des cadets de l'Air du Canada. Le C.A.R.C. collabore avec la Ligue pour la formation, en matière d'aviation et de citoyenneté, des cadets de l'air, qui, en plus d'obtenir un cours ordinaire d'instruction, peuvent être admis aux camps d'été, aux cours d'entraînement aérien, aux bourses d'études et aux visites dans les autres pays, en échange d'autres cadets. Bien que les cadets de l'air ne s'engagent d'aucune façon à entrer dans le C.A.R.C., leur entraînement préalable est considéré comme le fondement d'une carrière dans le service. Les cadets gradués constituent une forte proportion des membres de la Force régulière.

Opérations.—Du 1er avril 1947 au 31 mars 1948, le commandement du transport aérien enregistre 16,897 heures de vol en opérations de transport et compte plus de deux millions de milles de transport aérien. Plus de 23,000 passagers et de 4 millions de livres de marchandises sont transportées. Environ 5,500 heures sont consacrées aux levers photographiques et aux envolées spéciales, comme la livraison d'avions, les envolées de secours, le transport de passagers et la coopération dans les manœuvres combinées des services.

Le C.A.R.C. a photographié 280 milles carrés en 1921, la première année où l'aviation a tenté d'effectuer des levers photographiques aériens. Depuis lors, le C.A.R.C. a photographié la moitié du Canada. En 1947, le C.A.R.C. parcourt plus de 400,000 milles carrés et en 1948, 911,000. Depuis la guerre, le perfectionnement des appareils photographiques, des aides à la navigation et des avions amé-

liorent sensiblement l'efficacité. Les deux escadrilles photographiques, qui font partie du groupe du transport militaire aérien avec quartier général à Rockcliffe (Ont.), sont chargées de ce travail et envoient chaque année des détachements en mission du 15 avril au 1er octobre. Ils partent de plusieurs bases, y compris: Calgary et Edmonton (Alb.); Vancouver et Fort-Nelson (C.-B.); Fort-Chimo (P.Q.); Goose-Bay (Labrador); Churchill et Le Pas (Man.); Whitehorse (Yukon); Frobisher, dans l'île de Baffin, Yellowknife et Norman-Wells (T.N.-O.). En collaboration avec l'Armée canadienne, le ministère des Mines et Ressources et d'autres ministères du gouvernement, le C.A.R.C. aide à tracer les cartes des régions inexplorées et à corriger les cartes déjà existantes. Il aide aussi à certains travaux, comme les levers forestiers et géologiques, la surveillance des inondations, l'exploitation de la terre, l'urbanisme, les aménagements hydroélectriques, l'irrigation et la régénération du sol. Une escadrille de Lancasters de construction canadienne se spécialise dans la photographie à trois appareils en première exploration; une autre s'occupe surtout de la photographie verticale pour l'analyse détaillée du terrain.

A peu près 40 sorties de recherches et de sauvetage ont été effectuées en 1947. Le Service de recherches et de sauvetage du C.A.R.C. est coordonné avec les services analogues de l'armée et de la marine. Des centres de coordination des recherches et de sauvetages sont situés au quartier général du groupe n° 10, Halifax (N.-É.), au quartier général de la région aérienne centrale, Trenton (Ont.), au quartier général du groupe n° 11, Winnipeg (Man.), au quartier général de la région aérienne du Nord-Ouest, Edmonton (Alb.), au quartier général du groupe n° 12, Vancouver (C.-B.). De ces quartiers généraux relèvent, du commencement à la fin, les opérations de recherches et de sauvetage dans leur région respective.

Des avions de recherche et de sauvetage, des embarcations et des troupes spéciales de parachutistes sont aux endroits suivants: Greenwood (N.-É.); Trenton (Ont.); Winnipeg (Man.); Edmonton (Alb.); Fort-Nelson (C.-B.); Vancouver (C.-B.); Whitehorse (Yukon); et Goose-Bay (Labrador).

Engagement.—Le C.A.R.C. engage et les gens de métier et les gens sans métier. Les anciens combattants qui ont été en service actif peuvent s'enrôler s'ils répondent aux conditions d'aptitude physique et ne dépassent pas la limite de 30 ans, plus le nombre d'années en service actif. Les civils qui n'ont pas fait de service militaire peuvent s'engager s'ils répondent aux conditions d'aptitude physique, s'ils sont célibataires et sont âgés de 17 à 30 ans. Ceux qui ont moins de 18 ans doivent avoir le consentement écrit d'un parent ou d'un tuteur. La plupart des métiers pour lesquels les hommes sont acceptés exigent une instruction minimum de deux ans de moins que l'immatriculation junior ou l'équivalent.

Commissions.—Les jeunes hommes gradués d'un des collèges des services canadiens, soit le Collège militaire royal, Kingston (Ont.), soit *Royal-Roads*, Esquimalt (C.-B.), peuvent être acceptés comme aspirants-officiers dans le C.A.R.C. Les postes d'officiers techniciens sont accordés à des gradués choisis des universités. Des commissions de service à court terme de six ans peuvent être accordées aux gradués des high schools et aux aviateurs choisis.

Formation.—L'école supérieure de guerre du C.A.R.C. à Armour-Heights, Toronto (Ont.), forme les officiers destinés à occuper des postes de commandement et d'état-major (voir aussi p. 1189). A l'école de médecine de l'aviation, à Toronto

(Ont.), il y a des commodités pour les officiers consultants et spécialistes, des laboratoires de recherches sur l'alimentation, un centrifugateur d'expérimentation sur les hommes, une chambre froide à basse pression, une chambre à température tropicale, une section de la statistique, et des laboratoires bien montés pour l'étude de toutes les branches de la médecine d'aviation.

L'instruction au sol est en pleine activité depuis 1947. Des écoles à Trenton, Aylmer, Camp-Borden, Rockcliffe, Clinton et Centralia, en Ontario, fonctionnent à plein rendement, donnant aux recrues une formation dans les divers métiers du corps d'aviation; elles offrent également des cours supplémentaires à un grand nombre d'anciens combattants de l'aviation qui se sont enrôlés de nouveau dans le Corps d'aviation de temps de paix. Des écoles d'instruction au sol fonctionnent aussi pour les officiers et des classes nombreuses ont reçu leur diplôme de l'école mixte d'aviation N° 1 (laquelle ne fonctionne plus), école d'administration pour les jeunes officiers dont la plupart n'ont pas eu l'occasion au cours de leur service de guerre d'apprendre le travail administratif exigé de l'officier de temps de paix.

En 1947 a commencé de fonctionner le programme d'été du C.A.R.C. en vertu duquel les anciens officiers qui fréquentent l'université revêtent de nouveau l'uniforme et travaillent et s'entraînent dans le Corps d'aviation durant les mois d'été. Quatre-vingt-quatre étudiants des principales universités canadiennes se sont enrôlés dans le corps de réserve et se sont livrés à des recherches médicales et techniques et à des travaux d'inspection. Le programme a pour objet de former les étudiants dans les diverses branches spécialisées du service au cours de leur carrière universitaire, et le genre de travail accompli par chacun est adapté autant que possible au cours suivi par l'étudiant. Leur formation professionnelle terminée, les étudiants compétents peuvent recevoir leur brevet d'officier du C.A.R.C.

Les postes d'instruction en vue du vol font preuve d'une plus grande activité en 1947; de nouvelles recrues ont commencé leur formation de personnel navigant. Les jeunes cadets de bord de la première promotion ont débuté dans la carrière d'officiers d'équipage aérien au cours de l'automne, ayant obtenu des brevets de service à courte durée dans le C.A.R.C. Le premier groupe, peu considérable en comparaison de ceux du temps de guerre mais devant être suivi de nouvelles recrues à des intervalles réguliers, est passé par le dépôt d'effectif n° 1 à Toronto, par l'école d'instruction en vue du vol à Centralia (Ont.) ou par l'école de radar et de communications à Clinton (Ont.) selon que les cadets suivaient un cours de pilote, ou de navigateur-radiotélégraphiste. Les recrues ont commencé à voler avant la fin de l'année et, leur formation terminée, deviendront officiers d'aviation.

Une formation en vue du vol a été donnée également à des étudiants d'université qui se sont inscrits en vertu du nouveau plan de formation aérienne par des cours d'été à l'université inaugurés en 1947. Trente-six étudiants de dix universités du pays ont suivi des cours en vue d'une formation de pilote ou de navigateur-radiotélégraphiste. Après trois années de cours d'été dans le Corps d'aviation et leur cours universitaire terminé avec succès, ces étudiants se verront offrir une commission dans le Corps d'aviation régulier, auxiliaire, ou de réserve.

Jour de l'aviation.—Institué en 1947, le jour de réception annuelle du C.A.R.C. tombe le premier ou le deuxième samedi de juin. Il a pour objet de donner au public canadien l'occasion de voir le personnel et l'équipement de l'aviation et d'obtenir ainsi une meilleure compréhension des fonctions et des manœuvres de ce service.

Sous-section 4.—La Commission de recherches sur la défense

La loi du ministère de la Défense nationale, modifiée le 1er avril 1947, prévoit la création de la Commission de recherches sur la défense. La Commission comprend cinq membres de droit et six membres nommés dirigés par un président permanent. Les membres de droit sont les chefs d'état-major des trois services armés, le président du Conseil national de recherches et le sous-ministre de la Défense nationale. Les six autres membres sont nommés par le gouverneur général en conseil et sont des savants et des techniciens choisis dans les universités et l'industrie. L'organisation comprend un personnel du quartier général, des comités consultatifs et des stations de recherches sur place.

La Commission de recherches sur la défense constitue une partie essentielle de la défense du Canada et en ce sens a été surnommée le quatrième service. Elle a pour objet fondamental de mettre en corrélation les besoins scientifiques spéciaux des forces armées avec les travaux de recherches générales du monde scientifique. Cette tâche est la fonction principale du personnel du quartier général. Le travail est soutenu par les conseils d'experts de comités consultatifs composés de plusieurs membres.

Dans tous ses travaux, la Commission accorde la priorité aux problèmes qui sont d'un intérêt spécial pour le Canada ou auxquels les ressources nationales sont spécialement adaptées. L'expérience a déjà démontré que des recherches de défense bien dirigées produisent des résultats dont la valeur directe et indirecte est précieuse pour l'économie civile.

Il a été révélé en 1947, par exemple, qu'à la suite des recherches de temps de guerre sur les mesures défensives contre une guerre bactérienne possible, des savants canadiens en collaboration avec des collègues américains ont produit un vaccin destiné à immuniser les bêtes à cornes contre la peste bovine, maladie des plus funestes. Les résultats de ces recherches ont été communiqués librement au monde entier.

En dressant les plans de cette organisation, le gouvernement avait en vue le besoin essentiel de la permanence des recherches et il a établi la Commission de recherches sur la défense comme un service pleinement intégré et permanent de la défense du pays. Afin de maintenir le plus haut niveau de coordination, le président du Conseil a le statut d'un chef d'état-major et il fait partie du comité des chefs d'état-major et du Conseil de la défense.

Section 3.—Formation militaire

La coordination de la formation militaire à toutes ses phases s'effectue dans les écoles d'instruction militaire et les écoles de guerre. Les écoles militaires sont des institutions de cadets dont les diplômés peuvent obtenir une commission dans les forces permanentes; elles acceptent des recrues pour n'importe quel service. Les écoles de la défense nationale et les écoles de guerre sont plus spécialisées mais elles fonctionnent conjointement dans une forte mesure.

Collèges canadiens d'instruction militaire.—A l'heure actuelle, les collèges canadiens d'instruction militaire comprennent deux institutions destinées à former les futurs officiers dont ont besoin les services armés du Canada. Les candidats qui veulent s'inscrire à l'un ou l'autre de ces collèges doivent être citoyens canadiens

ou autres sujets britanniques domiciliés normalement au Canada. Ils doivent être âgés de 16 ans mais avoir moins de 20 ans le 1er janvier avant leur entrée. Les candidats du collège naval ne sont pas acceptés s'ils sont âgés de plus de 19 ans. Une norme élevée d'aptitude physique est imposée. Les candidats doivent posséder l'immatriculation senior dans la plupart des matières et subir un examen avant d'être admis. Les frais annuels d'enseignement aux deux collèges sont de cent dollars. Le versement pour la pension, les uniformes, les livres, le blanchissage, etc. est de $450 la première année et de $200 chaque année subséquente. Au cours de l'été, les officiers cadets sont rémunérés comme officiers subalternes et reçoivent logement et pension durant leur formation aux divers établissements de l'armée régulière dans le service choisi. Les demandes de renseignements doivent être adressées au Registraire de l'un ou l'autre collège.

1° *Royal-Roads*, Esquimalt (C.-B.), offre un cours de deux ans donnant droit à des commissions dans n'importe quel service. D'abord collège naval, *Royal-Roads* reste sous la direction de la Marine, mais il compte des instructeurs des trois services de même qu'une faculté académique professionnelle. Les diplômés peuvent retourner à la vie civile et poursuivre leurs études à l'université en vue d'y obtenir un grade, mais ils sont tenus d'accepter un brevet d'officier dans la Réserve du service qu'ils ont choisi. Sauf dans le cas de certaines nominations de la Marine, les gradués de *Royal-Roads* qui veulent obtenir un brevet dans les forces actives (permanentes) de l'un des services doivent poursuivre leurs études soit au Collège militaire royal, soit à une université canadienne, selon le corps ou la division du service choisi.

2° *Le Collège militaire royal*, Kingston (Ont.), offre un cours de quatre ans donnant droit à un brevet d'officier dans n'importe quel service. D'abord collège militaire, le Collège militaire royal continue à être administré par l'Armée mais il compte des instructeurs des trois services de même qu'une faculté académique professionnelle. Le Collège militaire royal a inauguré son premier cours à l'automne de 1948. Les gradués qui réintègrent la vie civile et poursuivent leurs études à l'université peuvent obtenir un diplôme au bout d'une année ou être acceptés dans d'autres professions comme les diplômés universitaires de la faculté des arts. Les gradués du Collège militaire royal qui ne poursuivent pas une carrière militaire doivent accepter un commandement dans la réserve d'un des services.

Collèges de formation avancée.—L'Armée canadienne et le Corps d'aviation royal canadien dirigent les collèges d'état-major mentionnés ci-après destinés à former les officiers d'état-major et les commandants, tandis que le Collège de la Défense nationale offre des facilités d'études avancées des problèmes de défense.

Le Collège de la Défense nationale, à Kingston (Ont.), est un collège supérieur dont l'objectif principal est de coordonner les mesures de défense avec la politique extérieure et la politique économique. Il a été inauguré le 5 janvier 1948; des officiers supérieurs des forces armées et des fonctionnaires des ministères du gouvernement étaient présents. Le cours, d'une durée de neuf mois, comprend l'étude des perfectionnements nouveaux et à prévoir de la science, de l'économie et de la politique internationale et de leurs effets sur la sécurité nationale. Au programme d'études figurent des conférences par des hommes en vue de tous les domaines de l'entreprise.

Le Collège de l'état-major de l'Armée canadienne, à Kingston (Ont.), qui fonctionne en permanence, est destiné à former des officiers d'état-major et de commandement. Le cours dure dix mois. Un personnel conjoint d'instruction comprend des professeurs recrutés parmi les membres des trois services de même que des armées américaine et britannique. Les étudiants se recrutent parmi les membres des trois services et dans cinq différentes nations. En plus des sujets purement militaires, le programme d'études offre une étude approfondie des questions d'actualité mondiales et des cours par des conférenciers invités de marque dans ce domaine. Les diplômés ont les qualités requises pour des nominations à des postes de classes I et II de l'état-major ou à des postes de commandement dans le service.

Le Collège de l'état-major du Corps d'aviation royal canadien, à Toronto (Ont.), est un collège permanent d'état-major dont le programme a pour objet de donner aux officiers, de chef d'escadrille à capitaine de groupe, les antécédents et les connaissances nécessaires en vue de les préparer à occuper des postes d'état-major et de commandement. Le personnel dirigeant comprend des officiers du Corps d'aviation royal canadien, de l'Armée canadienne et de la Royal Air Force, tandis que les étudiants se recrutent parmi les officiers de la Marine royale canadienne, de l'Armée canadienne, de la Royal Air Force, de l'Aviation américaine ainsi que du Corps d'aviation royal canadien. Outre les sujets ordinaires d'organisation et d'administration, le programme d'études comprend l'étude avancée des trois aspects de la puissance aérienne; la stratégie aérienne et ses relations avec les forces terrestres et maritimes; les questions d'actualité mondiales et leurs effets sur la situation stratégique du Canada; et le potentiel industriel du pays. Des sujets sont présentés et discutés sous la direction du personnel enseignant ou de conférenciers invités dont un grand nombre sont des personnages en vue dans le monde diplomatique, universitaire et industriel du Canada et des États-Unis.

Section 4.—La Commission industrielle de la défense*

La Commission industrielle de la défense a été créée en 1948 en vertu du décret du conseil C.P. 1739. Les devoirs et fonctions de la Commission sont les suivants: 1° conseiller le gouvernement du Canada et le ministre de la Défense nationale sur toute question relative au potentiel industriel militaire du Canada; 2° préparer et tenir à jour un programme en vue de la production industrielle en cas de guerre; 3° établir, entre les forces navales, militaires et aériennes du Canada, l'Association canadienne du matériel de guerre, *Canadian Arsenals Limited* et d'autres organismes et industries, une liaison en vue d'assurer une compréhension des besoins de la défense et la collaboration active nécessaire à la satisfaction de ces besoins; 4° d'encourager l'uniformisation des détails techniques et des méthodes industrielles; 5° donner des conseils, sur l'emplacement des industries et sur le perfectionnement, l'acquisition, l'inspection, l'entreposage et la distribution du matériel et de l'outillage et sur la conservation des stocks de réserve; 6° prendre relativement à d'autres questions les mesures demandées par le gouverneur en conseil ou le ministre de la Défense nationale.

Les questions d'intérêt immédiat pour la Commission sont: 1° le relevé des diverses institutions chargées d'organiser ou d'effectuer la distribution et la production du matériel de guerre au Canada, en vue de recommander une répartition des responsabilités de façon que ces obligations soient effectivement assumées sans

* Préparé d'après une publication du ministère de la Défense nationale.

chevauchement; 2° l'étude des besoins, à la lumière des plans et des programmes éventuels des forces armées, et l'appréciation de la possibilité de fournir les matériaux, la main-d'œuvre et les moyens de production requis, en vue de formuler des recommandations spéciales concernant les matériaux et les industries ou usines jugés essentiels et auxquels il y a lieu de pourvoir de façon particulière.

En plus des sept membres qui représentent l'industrie et parmi lesquels le président et le vice-président de la Commission ont été choisis par le gouverneur en conseil, la Commission se compose du président de la Commission de recherches sur la défense, du président de la *Canadian Arsenals Limited*, des trois principaux officiers d'approvisionnements des forces armées, du sous-ministre de la Défense nationale, du sous-ministre du Commerce et du sous-ministre du Travail. Les personnes nommées membres de la Commission seront en fonctions durant une période n'excédant pas trois années mais elles ont droit d'être nommées de nouveau. La Commission peut, avec l'approbation du ministre: 1° créer des comités en vue d'aider à la Commission à s'acquitter de ses obligations et fonctions; 2° établir un comité d'administration qui s'occupera des affaires de la Commission entre les réunions; 3° instituer des règlements et statuts en vue de la tenue de ses réunions et de l'accomplissement de ses devoirs et fonctions.

CHAPITRE XXIX.—AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS*

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Ministère des Affaires des anciens combattants	1192
Section 2. Indemnités de licenciement et crédits de réadaptation	1193
Section 3. Traitement après le licenciement	1195
Sous-section 1. Pratique générale	1195
Sous-section 2. Facilités de traitement	1195
Sous-section 3. Services dentaires	1196
Sous-section 4. Appareils prothétiques et chirurgicaux	1197
Section 4. Pensions et allocations	1197
Sous-section 1. Le système des pensions	1197
Sous-section 2. Allocations aux anciens combattants	1202
Section 5. Réadaptation des anciens combattants	1204
Sous-section 1. Licenciements, placements et allocations	1205
Sous-section 2. Formation professionnelle	1208
Sous-section 3. Loi sur les terres destinées aux anciens combattants	1209
Sous-section 4. Rétablissement des blessés	1211
Sous-section 5. Réadaptation des femmes	1213
Sous-section 6. Réadaptation des anciens combattants âgés	1214
Sous-section 7. Aide en matière de problèmes sociaux	1215
Section 6. Assurance des anciens combattants	1216

Le mode d'administration du ministère des Affaires des anciens combattants, établi en octobre 1944, est exposé aux pp. 1086-1087 de l'*Annuaire* de 1946. L'activité du ministère jusqu'au 31 mars 1947 est décrite aux pp. 1187-1210 de l'édition de 1947 et portée jusqu'au 31 mars 1948 dans le présent volume.

Section 1.—Ministère des Affaires des anciens combattants

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1948, l'objectif visé par le ministère des Affaires des anciens combattants a changé quelque peu. Le fait que la majorité des anciens combattants se sont réadaptés à la vie civile et que le droit de demander certaines allocations strictement de rétablissement est périmé, a déterminé une contraction dans l'activité du ministère qui relevait de la loi du rétablissement des anciens combattants. Toutefois, les initiatives permanentes du ministère prennent une tendance nettement ascendante. Ainsi, le nombre de pensionnaires invalides de la seconde guerre mondiale augmente sensiblement, de même que le nombre d'anciens combattants plus âgés n'ayant droit à aucune pension mais qui, en vertu de la loi des allocations aux anciens combattants, ont droit à une certaine considération en raison de leur service sur un théâtre de guerre. Le nombre de ceux qui se font traiter dans des institutions du ministère diminue, bien que cette catégorie soit encore passablement considérable.

Il est estimé que plus de 95 p. 100 des anciens combattants, grâce aux lois de réadaptation, ont trouvé un emploi de temps de paix ou sont en voie de parachever leur formation en vue de la carrière qu'ils ont choisie. Bien que cette proportion ne concerne pas les anciens combattants souffrant d'invalidité grave, les employeurs ont toutefois pris conscience du fait qu'une invalidité physique n'est pas nécessairement un désavantage au point de vue professionnel, et la majorité, même des plus grands invalides, qui sont disposés à travailler, ont réintégré leur place dans l'emploi civil.

* Les diverses divisions du ministère des Affaires des anciens combattants ont fourni la matière du présent chapitre par l'intermédiaire d'E. B. Reid, directeur des Relations extérieures des Affaires des anciens combattants.

Environ 33 institutions administrées par le ministère des Affaires des anciens combattants fournissent des traitements et des soins médicaux aux anciens combattants, ce qui tient occupé environ la moitié du personnel du ministère. D'autres institutions semblables ont passé un contrat avec le ministère et les services d'un grand nombre de médecins et chirurgiens ont été assurés à toutes ces institutions. Le reste du personnel du ministère s'occupe des autres divisions comme l'application de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, la Division de la réadaptation, la Commission canadienne des pensions, la Commissions des allocations aux anciens combattants, l'Administration générale, etc.

Le ministère compte 17 bureaux de district et deux bureaux de sous-district au Canada et maintient aussi un bureau de district à Londres. L'application de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants a aussi des bureaux de district et des bureaux régionaux à des endroits très faciles d'accès. Des unités ambulantes de réadaptation fonctionnant dans les parties les plus isolées du pays ont grandement aidé à la réadaptation d'un grand nombre d'anciens combattants qui, autrement, n'auraient pu se prévaloir de leurs droits et privilèges ou, en tout cas, auraient encouru des frais excessifs pour eux-mêmes comme pour le ministère.

Section 2.—Indemnités de licenciement et crédits de réadaptation

Les indemnités de licenciement en vertu de la loi sur les indemnités de service de guerre étaient presque toutes payées à la fin de l'année financière 1946-1947. Durant l'année terminée le 31 mars 1948, les sommes versées l'étaient au profit des anciens combattants qui avaient droit, en vertu de la loi sur les prestations aux anciens combattants alliés, au paiement d'indemnités au taux canadien; elles comprennent aussi les paiements pour règlement de succession dans le cas de ceux qui ont été tués au combat ou sont morts durant leur service.

1.—Indemnités payées en vertu de la loi sur les indemnités de service de guerre, années terminées le 31 mars 1945-1948

Année et service	Marine	Armée	Aviation	Total
	$	$	$	$
1945—[1]				
Forces	973,957	14,663,621	3,468,852	19,106,430
Services auxiliaires	néant	néant	néant	-
1945-1946—				
Forces	27,277,981	121,003,583	64,157,015	212,438,579
Services auxiliaires	180	58,646	36,115	94,941
1946-1947—				
Forces	17,766,165	170,585,767	32,926,652	221,278,584
Services auxiliaires	730	327,176	121,253	449,159
1947-1948—				
Forces	891,968	11,191,667	1,310,435	13,394,070
Services auxiliaires	néant	309,823	Cr. 5,198[2]	304,625
Totaux	**46,910,981**	**318,140,283**	**102,015,124**	**467,066,388**

[1] Janvier, février et mars seulement. [2] Ce crédit provient d'un ajustement de comptabilité de 1946 à 1948.

Crédits de réadaptation.—Durant l'année financière 1947-1948, le montant de crédits de réadaptation autorisé au bénéfice des anciens combattants dépasse $67,100,000, soit environ 29 millions de moins que le montant autorisé en 1946-1947 alors que les déboursés ont atteint un sommet de plus de $96,500,000.

Le pourcentage des crédits de réadaptation utilisés aux diverses fins demeure relativement stationnaire. Les achats de mobilier continuent d'être très fréquents bien que la proportion des crédits utilisés à cette fin tombe de 74 p. 100 du total utilisé jusqu'au 31 mars 1947 à 57 p. 100 du total le 31 mars 1948. Il est intéressant de noter que le 31 mars 1948, sur environ 192 millions de dollars de crédits de réadaptation autorisés au bénéfice des anciens combattants, 150 millions environ ont été dépensés en valeurs matérielles se rattachant à une maison, soit pour l'achat effectif ou les réparations d'une maison, soit pour l'amortissement d'hypothèques et l'achat de mobilier et effets. Environ 6,550 anciens combattants ont utilisé leur crédit de réadaptation pour le paiement de primes d'assurance en vertu de la loi sur l'assurance des anciens combattants; des polices d'une valeur nominale de $18,779,000 ont été émises.

2.—Crédits de réadaptation versés, selon les fins auxquelles ils étaient destinés, années terminées le 31 mars 1945-1948

Détail	1945	1946	1947	1948[1]	Total[1]	% du total
	$	$	$	$	$	
Maisons—						
Achetées sous le régime de la loi nationale sur l'habitation	4,776	221,777	750,140	693,647	1,670,340	0·9
Achetées indépendamment de la loi nationale sur l'habitation	320,659	6,306,043	11,739,328	5,711,894	24,077,924	12·6
Réparations, etc.	85,750	1,763,591	5,181,285	3,567,743	10,598,369	5·5
Mobilier et effets	443,099	11,942,200	56,306,510	40,985,408	109,677,217	57·1
Réduction d'hypothèques	551	556,351	2,203,660	729,164	3,489,726	1·8
Totaux, maisons	**854,835**	**20,789,962**	**76,180,923**	**51,687,856**	**149,513,576**	**77·9**
Commerce—						
Achat d'un fonds de commerce	15,429	530,549	1,784,659	797,230	3,127,867	1·6
Capital de roulement	87,541	3,458,688	10,116,248	5,344,953	19,007,430	9·9
Outils et matériel	151,705	2,158,850	7,635,696	5,545,761	15,492,012	8·1
Totaux, commerce	**254,675**	**6,148,087**	**19,536,603**	**11,687,944**	**37,627,309**	**19·6**
Divers—						
Assurance, rentes, pensions, etc.	10,899	138,218	708,955	3,405,791	4,263,863	2·2
Matériel spécial pour formation	1,514	69,475	116,325	105,602	292,916	0·1
Anciens combattants alliés	néant	1,170	54,770	242,713	298,653	0·2
Totaux, divers	**12,413**	**208,863**	**880,050**	**3,754,106**	**4,855,432**	**2·5**
Totaux généraux	**1,121,923**	**27,146,912**	**96,597,576**	**67,129,906**	**191,996,317**	**100·0**

[1] Sujet à revision.

Section 3.—Traitement après le licenciement

Sous-section 1.—Pratique générale

La pratique générale relativement au traitement après le licenciement repose sur deux principes fondamentaux ayant pour objet d'accorder aux anciens combattants malades les meilleurs soins professionnels possibles tant médicaux que chirurgicaux. Le premier principe est la collaboration étroite avec les universités afin que les hôpitaux pour anciens combattants deviennent des institutions d'enseignement pour les sous-gradués et les gradués. Le 31 mars 1948, 193 internes étaient employés dans ces hôpitaux du ministère; la majorité avaient été acceptés par l'Association médicale canadienne à titre d'interne junior. Des demandes ont été soumises au Collège royal des médecins et chirurgiens pour que les grands hôpitaux servent à la formation des gradués.

Le second principe veut que le personnel consultant des hôpitaux du ministère soit employé d'une façon intermittente ou temporaire autant que possible, permettant au ministère de se procurer les services de médecins très compétents qui, pour la plupart, sont professeurs dans les universités. Ce moyen s'est révélé avantageux pour l'ancien combattant et pour le personnel à demeure du ministère. L'ancien combattant est assuré d'un diagnostic et d'un traitement fondés sur les méthodes les plus récentes et l'interne tire profit de relations étroites avec les maîtres de la profession.

Des centres spéciaux pour le traitement de maladies comme l'arthrite, la paraplégie et la tuberculose ont été établis dans plusieurs grands hôpitaux du ministère et des travaux de recherches médicales s'effectuent en même temps que les traitements. Dans les endroits où il n'y a pas d'hôpital du ministère, les anciens combattants souffrant d'invalidité à la suite de leur service et les autres anciens combattants peuvent, en cas de besoin, bénéficier encore du service médical par l'entremise d'un médecin de leur choix.

Le 31 mars 1948, des travaux de médecine sociale étaient offerts dans 15 hôpitaux du ministère afin d'aider au règlement de problèmes sociaux et émotifs qui nuisent à la santé des patients. A cette fin, un service direct de visites est projeté pour les malades dont le médecin le désire, service qui utilise au bénéfice du malade toutes les ressources appropriées de secours offertes par le ministère et la région. Il est destiné aux malades hospitalisés, mais peut s'étendre aux externes et même aux malades sous surveillance à la suite de leur sortie de l'hôpital.

Sous-section 2.—Facilités de traitement

Le nombre de vétérans en traitement a atteint son maximum en 1946. Depuis, il a fléchi lentement et régulièrement à un niveau qui demeurera probablement constant pendant quelques années. La période durant laquelle l'ancien combattant a droit au traitement, l'année qui suit le licenciement, est expirée, et il y a maintenant en traitement très peu d'anciens combattants de cette catégorie. Puis, la démobilisation des forces armées étant terminée, le droit au traitement pour maladies de l'époque du licenciement est également périmé. Aujourd'hui, les malades sont surtout des pensionnés souffrant d'invalidité à la suite de leur service et des vétérans qui, dans la gêne, ont droit à un traitement en raison de leur service méritoire. Durant l'année civile 1947, il a donc été possible de fermer 12 hôpitaux contenant environ 3,000 lits. La plupart de ces institutions avaient été réquisitionnées des forces armées.

Sept nouvelles institutions modernes contenant 945 lits ont été mises en service durant l'année; elles sont destinées à remplacer les aménagements hors d'usage et ne représentent pas une augmentation du nombre de lits. Ce sont:—

Nom et emplacement	*Nombre de lits*	*Date*		*Genre*
Hôpital Sunnybrook, Toronto (Ont.)	200	28 fév.	1947	Traitement général
Centre de santé et de thérapeutique professionnelle George Derby, Burnaby (C.-B.)	200	31 mars	1947	Convalescence active
Hôpital des anciens combattants, Victoria (C.-B.)	220	31 mars	1947	Traitement général
Centre de santé et de thérapeutique professionnelle Ridgewood, Saint-Jean (N.-B.)	100	31 mai	1947	Convalescence active
Foyer Bellevue pour anciens combattants, Amherstburg (Ont.)	25	21 juill.	1947	Soins domiciliaires
Centre de santé et de thérapeutique professionnelle Senneville, Montréal (Qué.)	100	3 nov.	1947	Convalescence active
Centre de santé et de thérapeutique professionnelle York, Toronto (Ont.)	100	30 nov.	1947	Convalescence active

Le 31 décembre 1947, le ministère avait à sa disposition 10,647 lits dans 39 institutions dont 13 sont des hôpitaux de traitement général, six des centres de santé et de thérapeutique professionnelle pour convalescents, six des institutions spéciales, dix des foyers pour anciens combattants et quatre des pavillons pour anciens combattants maintenus dans des hôpitaux généraux.

Le programme de construction permanente se poursuit conformément au projet (décrit en détail aux pp. 1090-1092 de l'*Annuaire* de 1946). Il est probable qu'environ 1,250 lits seront disponibles en 1948: 250 lits de remplacement à l'hôpital Camp-Hill, 700 autres lits à l'hôpital Sunnybrook (Toronto), et un rajout contenant 300 lits à l'hôpital Westminster (London). On prévoit pouvoir se passer de 500 lits en 1948.

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1948, le nombre de patients admis aux hôpitaux s'établit à 60,579.

Sous-section 3.—Services dentaires

Un bref historique des services dentaires depuis leur création en 1919 jusqu'au 31 mars 1947 a paru dans les éditions de 1946 et 1947 de l'*Annuaire*, respectivement aux pp. 1092-1094 et 1192-1193. Le volume de traitements dentaires atteint son maximum au cours de l'année terminée le 31 mars 1947 alors que les services fournis sont cinq fois plus considérables que ceux de l'année précédente. Les demandes de traitement après le licenciement sont au nombre de 662,481 jusqu'au 31 mars 1948; plus de 650,000 traitements étaient terminés ou avaient pris fin autrement. En plus du traitement après le licenciement accordé au cours de la première année qui suit le licenciement des forces armées, des services dentaires complets ont été maintenus pour toutes les catégories de traitement définies dans le décret du conseil C.P. 4465 et ses amendements.

Année terminée le 31 mars—	*Traitements*	*Personnes dont les traitements sont terminés*
	nombre	nombre
1940	121,604	9,587
1941	99,590	8,020
1942	73,113	7,380
1943	102,554	10,817
1944	66,562	11,841
1945	249,170	23,672
1946	509,703	56,416
1947	2,700,052	284,216
1948	1,191,218	160,313

Sous-section 4.—Appareils prothétiques et chirurgicaux

La Division des services prothétiques du ministère des Affaires des anciens combattants, établie en août 1916, doit d'abord fournir tous les appareils prothétiques et orthopédiques aux anciens combattants et aux autres personnes ayant droit à ces appareils en vertu du décret du conseil C.P. 2048 et de ses modifications. Des appareils sont fournis à la demande des commissions provinciales des accidents du travail, des chemins de fer Nationaux du Canada, du ministère de la Défense nationale, du ministère des Mines et Ressources et autres.

L'organisation se compose d'un centre principal de fabrication et d'ajustage à Toronto et de onze centres régionaux établis dans les villes canadiennes importantes, pourvus d'installations pour la mensuration, l'ajustage, la modification et l'entretien des membres artificiels, chaussures orthopédiques, éclisses, bretelles, yeux artificiels et autres appareils. Des appareils orthopédiques d'ordre secondaire, tels que les bandages herniaires, les verres, les appareils pour les sourds, les jambières, etc., sont achetés de fabricants particuliers.

Le nombre de personnes pourvues d'appareils durant l'année terminée de 31 mars 1948 est de 45,238, au regard de 76,774 au cours de l'année financière précédente. Voici la distribution à compter du 1er avril 1940:—

Année terminée le 31 mars—	*Articles entièrement fabriqués*	*Articles achetés et en stock*	*Total des livraisons*
	nombre	nombre	nombre
1940	15,703	15,920	31,623
1941	15,167	15,944	31,111
1942	16,625	16,460	33,085
1943	19,601	17,024	36,625
1944	21,990	17,847	39,837
1945	27,472	27,423	54,895
1946	36,484	61,327	97,811
1947	37,947	84,958	122,905
1948	32,626	59,924	92,550

Le ministère entretient une liaison spéciale avec l'Institut national canadien des aveugles, qui pourvoit à la formation et à la surveillance des anciens combattants aveugles, l'Institut national des sourds et des durs d'oreille sur des questions concernant les anciens combattants souffrant de surdité, et la Société canadienne des amputés sur les cas d'amputation chez les anciens combattants.

La Division poursuit ses propres recherches sur les prothèses et a son programme d'expansion. Elle se tient à la hauteur des perfectionnements réalisés en Grande-Bretagne, aux États-Unis et ailleurs.

Section 4.—Pensions et allocations

Sous-section 1.—Le système des pensions

Législation sur les pensions.—La loi des pensions de 1919 créait une commission composée de trois membres nantis des pouvoirs et de l'autorité exclusifs de décider des réclamations et d'accorder des pensions pour invalidité ou décès résultant du service militaire dans la première guerre mondiale. La législation canadienne sur les pensions, telle qu'elle s'est développée après la première guerre mondiale, est exposée aux pp. 780-781 de l'*Annuaire* de 1943-1944. Les rouages établis alors sont adaptés et appliqués aux circonstances actuelles, et la Commission se compose maintenant de 14 membres.

Après le déclenchement de la seconde guerre mondiale, les dispositions de la loi des pensions, avec certaines modifications, sont devenues applicables, à titre d'essai, aux membres des services armés de cette guerre, et, en 1941, le Parlement a institué une Commission d'enquête pour étudier les dispositions générales de la loi des pensions et les problèmes des anciens combattants en général, ainsi que pour faire des recommandations appropriées à cet égard. Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission, préparé à la lumière de la situation courante et fondé sur l'expérience acquise par l'application de la loi des pensions depuis la première guerre mondiale, le Parlement a décidé d'étendre les dispositions de cette loi, avec modifications appropriées, aux réclamations résultant de la seconde guerre mondiale.

Malgré leur portée et leur générosité, en comparaison de la législation qui existe en d'autres pays relativement aux pensions, les dispositions de la loi des pensions mises en vigueur en 1919 ont été sensiblement élargies et étendues par diverses modifications apportées de temps à autre au cours des vingt-neuf dernières années. Les modifications à la loi de 1919 ont:—

1° Augmenté sensiblement les montants payables en pensions;
2° Augmenté les raisons pouvant motiver une pension;
3° Autorisé certains bénéfices supplémentaires, tels que les allocations vestimentaires pour les pensionnaires obligés de porter des membres artificiels, les allocations aux parents, et pourvu spécialement à l'invalidité due à la tuberculose;
4° Établi le principe de la comparution personnelle du requérant et des audiences publiques;
5° En ce qui concerne la guerre de 1939-1945, pourvu à ce que le service en tout lieu en dehors du Canada soit considéré comme service sur un théâtre réel de guerre.

Procédure relative aux réclamations.—La procédure courante au sujet des réclamations de pension découlant de la première guerre mondiale est exposée à l'article 52 de la loi. En résumé, elle se divise en trois parties pour les requérants dont les demandes initiales n'ont pas été accordées. A la première demande, la preuve déposée est étudiée à ce qui est appelé la première audience. Si la décision de la Commission est contraire à la demande du requérant, celui-ci a droit à une deuxième audience pourvu qu'il en fasse la demande dans les quatre-vingt-dix jours qui suivent la première. En présentant sa requête en deuxième instance, il doit faire connaître toutes les infirmités qu'il attribue à son service militaire. Avant la deuxième audience, un mémoire complet et détaillé de toute la preuve existante dans les dossiers du ministère relativement à son cas est fourni au requérant. Un délai de six mois lui est accordé pour préparer sa demande. Si la décision de la Commission en deuxième instance est négative, le requérant a le droit d'interjeter appel devant un Bureau d'appel de la Commission siégeant dans son district et d'appeler des témoins s'il le désire. La décision du Bureau d'appel est finale; la demande ne peut être reprise sans permission spéciale d'un Bureau d'appel, s'il est prouvé à la satisfaction de celui-ci qu'une erreur a été commise par insuffisance de preuve ou autrement.

Cette procédure s'est révélée très satisfaisante pour les réclamations relatives à la première guerre mondiale. Non seulement le requérant est-il mis pleinement au courant des raisons qui le rendent inadmissible à une pension mais encore, dans la préparation de sa demande, il reçoit l'assistance des experts du Bureau des vétérans ou des bureaux de service des associations d'anciens soldats. Elle a eu pour résultat de mettre fin à de nombreuses réclamations lorsque la Commission prétendait que la preuve alléguée par le requérant ne suffisait pas à démontrer la relation entre des événements survenus au cours du service et la cause de l'invalidité ou de la mort.

La procédure relative aux cas de la seconde guerre mondiale a été revisée en 1944 alors que les limites de temps pour la préparation et la présentation des réclamations pour les cas courants ont été suspendues en vertu d'un décret du conseil dont les principales dispositions ont été incorporées à la loi des pensions en 1946. S'il n'est pas fait droit entièrement à une réclamation, le requérant peut renouveler sa réclamation sans l'imposition de limites de temps et avertir la Commission de son intention de pousser sa réclamation plus avant, soit par une nouvelle demande, soit par appel. Cette procédure ressemble beaucoup à celle qui a été suivie dans le cas des anciens combattants de la première guerre mondiale, en dehors du fait qu'il n'existe pas de limite de temps et que le requérant a le droit de passer outre à l'"audience de renouvellement" et soumettre son cas devant une cour d'appel siégeant dans son district.

En 1945-1946, une revision complète de toutes les lois adoptées depuis le commencement de la guerre touchant les anciens combattants de la seconde guerre mondiale a été effectuée par un comité choisi parmi les membres de la Chambre des communes et nommé pour 1° étudier toutes les lois adoptées depuis le commencement de la guerre avec le Reich allemand relativement aux pensions, traitement et rétablissement des anciens membres des forces armées de Sa Majesté et d'autres personnes qui se sont adonnées à des occupations étroitement associées à la guerre; et 2° préparer et présenter un ou plusieurs projets de loi en vue de mettre au point, de modifier ou de compléter les lois précitées. Le comité a terminé ses délibérations en juillet 1946 et une législation complète fondée sur ses recommandations a été incorporée à des modifications à la loi des pensions (10 Geo. VI, chapitre 62) sanctionnée le 31 août 1946.

Le changement législatif le plus important déterminé par les recommandations du Comité a été la restauration de ce qu'on appelle le "principe de l'assurance" en faveur des membres des services qui, au cours de la seconde guerre mondiale, n'ont pas servi sur un théâtre réel de guerre. L'application de ce principe en vigueur pour la première guerre mondiale et qui, de fait, fournit une pension pour invalidités subies au cours du service, que celles-ci soient attribuables au service ou non, a été modifiée en 1940 de façon à ne s'appliquer qu'aux cas où les membres des services ont servi en dehors du Canada. A la suite de la restauration du principe de l'assurance, la Commission canadienne des pensions a réexaminé tous les cas que ce changement intéresse, des mesures ayant été prises en vue de l'institution d'octrois dans les cas indiqués. D'autres changements prévoyaient l'extension des prestations en vertu de la loi canadienne des pensions aux personnes domiciliées au Canada au commencement de la seconde guerre mondiale qui ont servi dans les forces du Commonwealth ou dans celles des nations alliées, et élargissaient la portée de la loi dans son application aux Canadiens ayant servi au cours de la première guerre mondiale dans des services autres que ceux du Canada.

Service en temps de paix.—Relativement aux réclamations pour service en temps de paix, une pension peut être accordée si la blessure ou la maladie ou une aggravation de celles-ci provoquant l'invalidité ou la mort a été causée par le service ou découle immédiatement de ce service. La procédure touchant ces réclamations est celle qui est prescrite à l'article 52 de la loi des pensions.

Pensions et allocations de guerre pour les civils.—La loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils, appliquée par la Commission, prévoit l'étude des demandes de pensions des marins marchands et des pêcheurs en eau salée; du personnel des services auxiliaires; du corps des pompiers (civils) canadiens en service au Royaume-Uni; de la Gendarmerie royale du Canada; de la Gendarmerie royale du Canada (gendarmes spéciaux); des engagés de la défense passive; des personnes qui ont subi une blessure au cours d'un traitement curatif; du détachement des auxiliaires volontaires; des préposés d'assistance sociale outre-mer; et de l'équipage civil canadien du *Royal Air Force Transport Command.*

De plus amples détails peuvent être obtenus du secrétaire de la Commission à Ottawa ou des représentants de la Commission, les médecins examinateurs, aux bureaux régionaux.

3.—Pensions en vigueur le 31 mars 1941-1948

NOTA.—Les chiffres de 1918-1940 paraissent à la p. 907 de l'*Annuaire* de 1945.

Année terminée le 31 mars	Aux personnes à charge		Pour invalidité		Totaux	
	Pensions	Montant	Pensions	Montant	Pensions	Montant
	nomb.	$	nomb.	$	nomb.	$
Première guerre mondiale—						
1941	17,941	10,539,876	79,204	29,058,304	97,145	39,598,180
1942	17,730	10,484,192	77,971	28,194,967	95,701	38,679,159
1943	17,549	10,457,012	76,625	27,354,865	94,174	37,811,877
1944	17,243	10,389,778	75,244	26,595,094	92,487	36,984,872
1945	17,221	10,597,308	73,863	26,543,361	91,084	37,140,669
1946	16,982	10,606,770	72,396	26,523,887	89,378	37,130,657
1947	16,799	10,647,524	70,803	25,957,054	87,602	36,604,578
1948	16,510	10,592,877	69,390	25,507,254	85,900	36,100,131
Seconde guerre mondiale—						
1941	319	262,592	319	76,682	638	339,274
1942	929	695,465	1,291	409,556	2,220	1,105,021
1943	2,748	1,949,128	3,917	1,362,110	6,665	3,311,238
1944	5,332	3,794,258	7,231	2,693,855	12,563	6,488,113
1945	11,419	8,333,406	15,506	5,382,842	26,925	13,716,248
1946	16,839	11,982,717	36,454	11,402,255	53,293	23,384,972
1947	17,600	12,027,726	70,633	20,676,689	88,233	32,704,415
1948	17,654	11,564,311	86,309	25,316,487	103,963	36,880,798

Gratifications pécuniaires en marge de décorations pour bravoure.—Certaines décorations pour bravoure, telles que la Croix de Victoria, la Croix militaire, la *Distinguished Flying Cross*, la *Distinguished Conduct Medal*, la *Conspicuous Gallantry Medal* et la *Distinguished Flying Medal* comportent des gratifications pécuniaires, autrefois payées par le gouvernement du Royaume-Uni. Durant la seconde guerre mondiale, ont été ajoutées à cette liste la *Distinguished Service Medal* et la Médaille militaire, qui autrefois ne comportaient pas de gratifications pécuniaires. Par le décret du conseil C.P. 4736, le 17 juin 1943, le gouvernement canadien, par l'intermédiaire de la Commission canadienne des pensions, assume le paiement de ces gratifications à même les fonds canadiens pour toutes les décorations méritées durant la seconde guerre mondiale. Le Royaume-Uni a été remboursé des versements déjà effectués. Le 31 mars 1948, 2,273 gratifications avaient été autorisées.

La loi des pensions est modifiée de nouveau en vertu d'une loi adoptée le 14 mai 1948, 11-12 Geo. VI, chap. 23. Les principales modifications sont les suivantes:

1° Les taux de base des pensions pour invalidité et décès sont augmentés d'environ 25 p. 100 pour tous les grades jusqu'à celui de lieutenant compris. Tous les grades jusqu'à celui de capitaine reçoivent maintenant le même taux de base. La pension supplémentaire pour l'épouse et les enfants des militaires de tous grades a été augmentée;

2° Des augmentations des allocations pour impotence sont autorisées; les nouveaux taux comportent un minimum de $480 et un maximum de $1,400 par année et sont payables à tous les grades;

3° La limite de temps pour le mariage ou le remariage des veuves de militaires de la première guerre mondiale a été portée du 1er mai 1944 au 1er mai 1948;

4° L'annexe de la pension pour invalidité a été modifiée de façon que toutes les pensions pour invalidités soient évaluées au multiple de 5 le plus rapproché; exemple, une invalidité de 48 p. 100 devient de 50 p. 100; de 46 p. 100, 45 p. 100;

5° L'expression "était cachée intentionnellement et de propos délibéré" a été supprimée de la disposition qui définit les motifs pour lesquels le droit à la pension peut être accordé pour une invalidité antérieure à l'enrôlement qui s'est aggravée au cours du service;

6° Les prestations en vertu de la loi des pensions seront accordées aux veuves des membres décédés de contingents canadiens qui ont servi dans la guerre sud-africaine; antérieurement, ces veuves ne pouvaient recevoir une pension du gouvernement canadien que si une pension leur avait été accordée par les autorités du Royaume-Uni.

Bureau des vétérans.—Le Bureau des vétérans fut institué en 1930 pour aider le requérant d'une pension pour invalidité de guerre et soumettre ses réclamations à la Commission canadienne des pensions. (Voir l'*Annuaire* de 1947, p. 1196.) Les services de ce bureau sont fournis gratuitement aux requérants. Les avocats du Bureau aident non seulement les anciens membres des forces militaires, mais aussi les personnes qui ont droit à une pension pour invalidité en vertu de la loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils. Dans presque toutes les réclamations d'appel, les requérants sont représentés par un avocat du Bureau.

La Commission canadienne des pensions a pour ligne de conduite, relativement aux pensions, de décider de tous les cas d'invalidité lors du licenciement, sans demande préalable de la part du requérant. Dans la grande majorité des cas de réclamations de pension, par conséquent, le Bureau des vétérans entre en jeu lorsque le requérant prétend que la décision de la Commission des pensions est erronée. L'appel d'une décision de la Commission peut prendre plusieurs formes. Le requérant peut demander une audience de renouvellement avec preuve supplémentaire. Il peut faire plusieurs demandes de cette nature. Il peut réclamer une audience du Bureau d'appel, qu'il ait obtenu ou non des audiences de renouvellement et qu'il ait ou non des preuves supplémentaires. A très peu d'exceptions près, la décision du Bureau d'appel constitue le règlement définitif de la réclamation. L'audience du Bureau d'appel a lieu dans le district du requérant et se tient en présence de trois membres de la Commission des pensions qui n'ont pas déjà eu à s'occuper de la réclamation; le requérant y a l'occasion de paraître en personne avec son représentant, qui peut être un avocat du Bureau des vétérans ou toute autre personne qu'il peut désigner. Il peut convoquer des témoins à l'appui de sa demande et son avocat a le droit d'interroger et d'interroger contradictoirement les témoins et de présenter des preuves à la Commission.

En plus d'assister le requérant dans ses réclamations, les avocats du Bureau sont chargés de conseiller et d'aider les anciens militaires ou autres personnes se

réclamant du droit à une pension en vertu de quelque disposition de la loi ou de la procédure des pensions pouvant avoir une portée sur la demande de pension. Dans tous les bureaux du Canada, les avocats sont appelés tous les jours à donner des conseils et à prêter leur concours au sujet de questions bien étrangères aux pensions pour invalidité de guerre.

Les rapports du ministère pour la période du 1er septembre 1939 au 31 mars 1947 indiquent que 5,042 demandes d'audience devant le Bureau d'appel ont été reçues relativement à des réclamations de la première guerre mondiale. Sur ce nombre, 965 demandes ont été accordées et 3,728 ont été refusées. Les autres ont été retirées ou la décision à leur sujet différée. Au cours de la même période, 7,047 demandes ont été faites par des requérants de la seconde guerre mondiale; 1,558 ont été accordées et 3,886, refusées. Le 31 mars 1948, le Bureau des vétérans avait environ 9,480 réclamations de pension en préparation, à des phases diverses.

Sous-section 2.—Allocations aux anciens combattants

La loi des allocations aux anciens combattants est introduite en 1930 en vue d'assurer la subsistance des anciens combattants des forces expéditionnaires canadiennes, des forces de Sa Majesté et des forces des alliés de Sa Majesté, domiciliés au Canada lors de leur enrôlement pour la première guerre mondiale, à condition qu'ils ne puissent pourvoir à leur propre subsistance à 60 ans, ou à tout âge s'ils sont inemployables en permanence.

La loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants a été adoptée en août 1946 pour remplacer la législation antérieure; elle a été modifiée en juin 1948. Elle permet à la Commission d'accorder des allocations aux personnes suivantes:

1° Vétérans de l'armée du Nord-Ouest.

2° Vétérans de la guerre sud-africaine.

3° Vétérans de la première guerre mondiale, 1914–1948.

4° Vétérans de la seconde guerre mondiale, 1939–1945.

5° Un membre des services des infirmiers militaires sud-africains, domicilié et résidant au Canada avant de devenir membre et ayant servi n'importe où en dehors du Canada.

6° Une personne, domiciliée et résidant au Canada, sur l'assurance du sous-secrétaire d'État des Affaires extérieures qu'elle a été engagée par les autorités du Royaume-Uni pour service spécial en des régions de guerre durant la seconde guerre mondiale.

7° Des surintendants dûment choisis et approuvés:
- *a)* Des services de guerre de la Légion canadienne.
- *b)* Du conseil national du *Y.M.C.A.* du Canada.
- *c)* Des foyers du soldat de l'armée canadienne des Chevaliers de Colomb, ou
- *d)* Des services canadiens de guerre de l'Armée du Salut ayant servi en dehors de l'hémisphère occidental.

8° Anciens combattants de deux guerres—
- *a)* Une personne qui a servi au cours de la première et de la seconde guerres mondiales comme membre des forces canadiennes de Sa Majesté et était engagée ou avait l'obligation de servir dans ces forces sans limitation territoriale; ou
- *b)* Une personne qui a servi au cours de la première guerre mondiale comme membre des forces de Sa Majesté autres que les forces canadiennes, qui était domiciliée au Canada lorsqu'elle est devenue membre desdites forces, et qui était membre des forces canadiennes de Sa Majesté au cours de la seconde guerre mondiale, engagé ou ayant l'obligation de servir sans limitation territoriale, et qui a été honorablement libérée ou à qui il a été permis de démissionner ou de se retirer honorablement de ces forces;

9° Un membre des forces américaines de la première guerre mondiale domicilié au Canada au moment de son enrôlement et qui a réélu domicile au Canada;

10° Veuves et orphelins des anciens combattants ci-haut mentionnés.

La loi des allocations aux anciens combattants embrasse maintenant trois catégories de vétérans:

1° Le vétéran qui a atteint 60 ans.
2° Le vétéran de tout âge, qui, à cause d'invalidité physique ou mentale, est inemployable en permanence.
3° Le vétéran, de tout âge, qui, d'après le Bureau, est incapable de pourvoir à sa subsistance et ne le sera probablement jamais, en raison de diverses causes et désavantages physiques, mentaux ou économiques.

Les anciens combattants doivent avoir servi sur un théâtre réel de guerre, touché une pension ou avoir touché un versement final sur entente au lieu de la pension. Les veuves et orphelins ont droit aux allocations prévues par la loi, pourvu que le vétéran lui-même ait été admissible de son vivant.

Bien que le montant de toute allocation payable soit à la discrétion de la Commission, le revenu maximum permis de toutes sources (y compris les allocations des anciens combattants) à un vétéran célibataire est de $610 par année et de $1,100 à un vétéran marié ou un veuf avec enfants. Subordonnément à la loi, l'allocation de base est de $40.41 et de $70.83 par mois pour les vétérans célibataires et mariés, respectivement; néanmoins, le revenu maximum permis, de toutes sources, demeure tel qu'il est expliqué ci-dessus.

Un article pourvoit au traitement (soin des vétérans) des bénéficiaires des allocations aux anciens combattants autres que les veuves. Un article permet le versement de l'allocation au profit d'un enfant jusqu'à l'âge de 21 ans pour fins d'éducation. Les allocations ne se payent pas hors du Dominion du Canada. La pension de vieillesse et l'allocation des anciens combattants ou l'allocation aux veuves ne peuvent être payées concurremment.

Les allocations de base des veuves sont les suivantes:—

1° $485 par année pour une veuve sans enfant à charge.
2° $850 par année pour une veuve avec enfants à charge.

Les allocations de base des orphelins sont les suivantes:—

1° $360 par année pour un orphelin.
2° $648 par année pour deux orphelins.
3° $730 par année pour plus de deux orphelins.

Les exemptions suivantes relatives au revenu sont permises:—

1° Bénéficiaire célibataire: le revenu de source quelconque ne dépassant pas $125 par année.
2° Bénéficiaire marié: le revenu de source quelconque ne dépassant pas $250 par année.

En outre, les exemptions suivantes sont prévues pour tous les groupes de bénéficiaires dans les cas où elles sont applicables:—

1° Revenu casuel.
2° Revenu non gagné ne dépassant pas $25 par année.
3° Secours provinciaux ou municipaux ou allocations aux mères payés pour enfants à charge.
4° Toute gratification ou crédit versé en vertu de la loi de 1944 sur les indemnités de service de guerre.
5° Toute somme payable en vertu de l'article 26 de la loi des pensions.
6° Toute allocation supplémentaire versée pour tout enfant en vertu de la loi des pensions.
7° Toute pension ou gratification reçue à la suite d'une décoration militaire.
8° Toute allocation payable en vertu de la loi des allocations familiales, 1944.
9° Il n'est pas tenu compte de la propriété que le bénéficiaire habite à condition que la valeur initiale ne dépasse par $4,000.

Depuis la promulgation de cette loi jusqu'au 31 mars 1948, un total de 52,529 allocations sont accordées par le Bureau des allocations aux anciens combattants. Sur ce nombre, 24,172 ont été discontinuées à la suite de décès et d'autres raisons, ce qui laisse 28,357 bénéficiaires et un déboursé annuel de $14,169,036.

Les avantages financiers à tirer de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants sont décrits à la section 5, sous-section 3, pp. 1209-1210.

Section 5.—Réadaptation des anciens combattants

La Division du bien-être des anciens combattants du Service de la réadaptation du ministère des Affaires des anciens combattants est chargée d'administrer de manière pratique les bénéfices destinés au personnel démobilisé des forces armées, subordonnément à la loi de la réadaptation des anciens combattants et aux règlements établis en vertu de cette loi, autres que les questions relatives à la formation professionnelle, technique ou universitaire. Brièvement, ces fonctions sont les suivantes:—

1° *Versement des allocations de chômage.* Le ministère du Travail effectue présentement, avec l'autorisation du ministère des Affaires des anciens combattants, le paiement de ces prestations en vertu d'une entente avec la Commission d'assurance-chômage. Comme les demandes relatives à cette allocation doivent être faites au cours des 18 mois qui suivent le licenciement, il s'ensuit naturellement que le nombre de ceux qui la reçoivent diminue rapidement.

Le bureau chargé de trouver des emplois aux anciens combattants relève du ministère du Travail, qui voit aussi à l'application de la loi de la réintégration dans les emplois civils. Toutefois, grâce à une entente entre les deux ministères, le ministère des Affaires des anciens combattants jouit du privilège de trouver de l'emploi pour les grands blessés, en collaboration avec les fonctionnaires du Service national de placement.

Grâce à cette collaboration étroite entre les ministères dans tous les centres où le Service national de placement a un bureau, sauf ceux où le ministère des Affaires des anciens combattants maintient un bureau régional ou sous-régional, le Service de placement compte parmi son personnel un fonctionnaire, désigné sous le nom de Préposé aux anciens combattants, qui est à la disposition de ceux-ci pour les conseiller et guider dans les questions de réadaptation qui relèvent du ministère des Affaires des anciens combattants.

2° *Versement des allocations aux anciens combattants qui attendent un rendement d'une entreprise privée à laquelle ils se livrent pour leur propre compte, y compris les allocations payables aux anciens combattants qui exploitent une ferme en permanence ou font la pêche commerciale, aux termes de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.* Des rapports étroits sont maintenus entre la Division du bien-être des anciens combattants, la Division des crédits de rétablissement du Service de réadaptation et les directeurs chargés de l'application de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants qui veillent à assurer à l'intéressé les meilleures directives possibles avant qu'il ne s'engage dans une entreprise ou un commerce. A cet égard, il est bon de remarquer que les membres des comités civiques, qui sont au

courant des avantages commerciaux offerts par le centre où l'ancien combattant compte s'établir, collaborent en conseillant le ministère et les anciens combattants sur les chances de réussite.

3° *Versement d'allocations aux anciens combattants qui souffrent d'invalidité temporaire.* Cette allocation a pour objet particulier de venir en aide aux anciens combattants qui ne requièrent pas de traitement hospitalier actif auquel ils pourraient avoir droit subordonnément à l'autorisation du ministère lorsque, en raison d'une maladie quelconque, ils pourraient être privés de travail pendant une courte période.

4° *Versement des prestations d'assurance-chômage payables pour la période de service (ou à compter du 30 juin 1941) lorsque quinze semaines dans un emploi assurable se sont écoulées après le licenciement.*

Les fonctionnaires de la Division du bien-être des anciens combattants sont aussi les amis de l'ancien combattant et l'instruisent sur ses droits et privilèges en vertu des règlements établis par d'autres ministères des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.

Sous-section 1.—Licenciements, placements et allocations

Licenciements et placements.—Au 28 février 1947, la démobilisation est achevée. Les licenciements effectués entre septembre 1939 et septembre 1947 paraissent dans l'état suivant. Les chiffres sont sujets à revision, puisque certains doubles emplois n'ont pas encore été éliminés des dossiers.

Service	*Hommes*	*Femmes*	*Total*
Marine	90,321	6,565	96,886
Armée	656,158	25,155	681,313
Aviation	201,146	16,987	218,133
TOTAUX	947,625	48,707	996,332

Bien que le nombre d'anciens combattants qui ont profité de la formation professionnelle, de la formation scolaire et de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants semble considérable, la majorité s'établit dans des emplois civils. Le Service national de placement du ministère du Travail aide beaucoup à leur retour à la vie civile; par l'application d'une politique de préférence, il réussit à placer 930,346 anciens combattants de septembre 1943 à mars 1948, dont 810,816 sont d'anciens combattants de la seconde guerre mondiale. Ce chiffre ne représente pas le nombre total d'anciens combattants placés parce que deux emplois ou plus sont souvent trouvés pour un seul combattant après son licenciement avant qu'il ne soit établi.

Dans l'ensemble, le chômage, jusqu'ici, n'a jamais été grave parmi les anciens combattants de la seconde guerre mondiale. Le maximum en a été atteint au cours du premier trimestre de 1946 à cause de la tendance saisonnière. Le tableau 4 indique le nombre d'anciens combattants enregistrés chaque mois au Service national de placement comme chômeurs, du 1er janvier 1947 au 31 mars 1948.

4.—Anciens combattants enregistrés au Service national de placement comme chômeurs, par mois et par sexe, janvier 1947 à mars 1948

Année et mois	Anciens combattants de la première guerre mondiale		Anciens combattants de la seconde guerre mondiale		Anciens combattants des deux guerres	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1947						
Janvier	6,887	2	51,481	1,114	2,165	néant
Février	7,129	2	50,569	1,124	2,422	1
Mars	6,784	[1]	47,617	1,007	2,478	[1]
Avril	6,453	[1]	42,368	965	2,500	[1]
Mai	4,967	[1]	30,204	868	2,124	[1]
Juin	4,322	[1]	22,829	803	1,724	[1]
Juillet	4,263	[1]	18,653	714	1,495	[1]
Août	3,839	[1]	16,516	718	1,349	[1]
Septembre	3,799	[1]	15,554	828	1,367	[1]
Octobre	4,066	[1]	16,704	837	1,375	[1]
Novembre	4,741	[1]	20,866	890	1,590	[1]
Décembre	5,446	[1]	25,502	732	1,766	[1]
1948						
Janvier	6,548	[1]	34,017	1,006	2,058	[1]
Février	6,901	[1]	36,078	1,066	2,200	[1]
Mars	4,714	[1]	20,273	536	1,563	[1]

[1] Depuis février 1947, ce chiffre n'est pas donné séparément; il est compris avec les femmes en service durant la seconde guerre mondiale.

Allocations de chômage.—Au 31 mars 1948, 161,874 anciens combattants ont été aidés dans leur rétablissement au moyen de cette allocation versée à l'ancien combattant capable de travailler et disponible, mais qui ne peut se trouver un emploi. Comme il fallait s'y attendre, la majorité de ces anciens combattants ont profité de l'allocation durant l'année civile 1946, à l'époque où ils étaient licenciés en grand nombre des forces armées.

5.—Anciens combattants recevant des allocations de chômage, selon le sexe, années terminées le 31 mars 1943-1948

Années terminées le 31 mars—	Hommes	Femmes	Total
1943[1]	2,045	néant	2,045
1944	823	123	946
1945	3,145	83	3,228
1946	39,176	436	39,612
1947	98,055	1,983	100,038
1948	15,654	351	16,005
Totaux	**158,898**	**2,976**	**161,874**

[1] De novembre 1941 au 31 mars 1943.

Le nombre d'anciens combattants qui reçoivent l'allocation à un moment quelconque diminue rapidement en comparaison de celui d'anciens combattants en chômage. De mars à juin 1946, leur nombre constitue de 60 à 70 p. 100 de ceux qui sont enregistrés comme chômeurs; en janvier et février 1947, il en constitue 45 p. 100; et en février et mars 1948, il tombe à un bas niveau de 8·3 p. 100. Cela tient de ce que l'allocation n'est payable que durant les 18 mois qui suivent le licenciement et que ce délai est maintenant écoulé pour la plupart des anciens combattants.

L'expérience démontre que, même s'il a fallu accorder l'allocation à certaines personnes durant une période de plus de 40 semaines (le maximum permis est 52 semaines), la majorité des anciens combattants n'en ont eu besoin que durant une période de moins de 10 semaines.

6.—Anciens combattants touchant des allocations de chômage, classés selon le sexe, par mois, avril 1946 à mars 1948

Année et mois	Hommes	Femmes	Total	Année et mois	Hommes	Femmes	Total
1946—				**1947**—fin			
Avril	48,104	417	48,521	Avril	19,187	271	19,458
Mai	42,948	483	43,431	Mai	11,910	210	12,120
Juin	32,957	395	33,352	Juin	6,989	147	7,136
Juillet	25,502	401	25,903	Juillet	4,430	134	4,564
Août	22,059	410	22,469	Août	2,845	78	2,923
Septembre	19,057	295	19,352	Septembre	2,145	44	2,189
Octobre	17,560	235	17,795	Octobre	1,823	45	1,868
Novembre	16,112	256	16,368	Novembre	1,788	47	1,835
Décembre	17,651	242	17,893	Décembre	2,246	46	2,292
1947—				**1948—**			
Janvier	22,056	234	22,290	Janvier	2,740	39	2,779
Février	24,482	285	24,767	Février	2,617	35	2,652
Mars	24,058	297	24,355	Mars	2,210	28	2,238

Allocations de rendement à venir.—Au 28 février 1948, cette allocation a contribué à venir en aide à environ 54,489 anciens combattants qui avaient essayé de se trouver un emploi à leur propre compte, en vue de s'établir dans la vie civile.

7.—Anciens combattants touchant des allocations de rendement à venir, classés selon le sexe, par mois, avril 1946 à mars 1948

Année et mois	Hommes	Femmes	Total	Année et mois	Hommes	Femmes	Total
1946—				**1947**—fin			
Avril	10,654	36	10,690	Avril	10,878	[1]	10,878
Mai	14,757	48	14,805	Mai	13,089	71	13,160
Juin	19,766	58	19,824	Juin	14,207	67	14,274
Juillet	23,558	69	23,627	Juillet	14,336	76	14,412
Août	24,762	72	24,834	Août	13,825	67	13,892
Septembre	18,840	60	18,900	Septembre	11,874	56	11,930
Octobre	16,428	61	16,489	Octobre	7,163	37	7,200
Novembre	13,534	64	13,598	Novembre	2,658	24	2,682
Décembre	12,447	62	12,509	Décembre	2,019	21	2,040
1947—				**1948—**			
Janvier	12,285	60	12,345	Janvier	1,896	20	1,916
Février	11,986	64	12,050	Février	2,044	20	2,064
Mars	12,162	60	12,222	Mars	2,189	24	2,213

[1] Compris avec les hommes.

La répartition professionnelle de ces anciens combattants paraît dans le tableau 8; le centre régional est au bureau régional du ministère des Affaires des anciens combattants et les chiffres cités se rapportent aux régions administrées par ces bureaux.

8.—Demandes d'allocations de rendement à venir approuvées, par région géographique et selon la nature de l'entreprise "pour leur compte", 28 février 1948

Centre régional	Exploitation agricole permanente		Pêche commerciale		Entreprise en général	Total
	sans l'aide de la loi	avec l'aide de la loi	sans l'aide de la loi	avec l'aide de la loi		
Charlottetown (Î.P.-É.)	458	408	221	66	428	1,581
Halifax (N.-É.)	684	304	437	40	1,376	2,841
Saint-Jean (N.-B.)	782	336	92	24	458	1,692
Québec (P.Q.)	145	253	33	8	558	997
Montréal (P.Q.)	211	457	néant	néant	1,901	2,569
Ottawa (Ont.)	269	266	"	"	1,131	1,666
Kingston (Ont.)	212	397	11	6	867	1,493
Toronto (Ont.)	454	554	3	4	1,845	2,860
North-Bay (Ont.)	151	114	2	néant	150	417
Hamilton (Ont.)	142	215	6	"	533	896
London (Ont.)	631	832	11	5	1,373	2,852
Winnipeg (Man.)	2,387	1,989	39	5	2,040	6,460
Regina (Sask.)	4,480	546	néant	néant	580	5,606
Saskatoon (Sask.)	4,349	1,250	2	1	647	6,249
Calgary (Alb.)	1,705	873	néant	néant	1,629	4,207
Edmonton (Alb.)	3,528	1,780	5	"	1,327	6,640
Vancouver (C.-B.)	1,033	644	228	5	3,553	5,463
Totaux	**21,621**	**11,218**	**1,090**	**164**	**20,396**	**54,489**

En raison du grand nombre d'anciens combattants engagés dans l'agriculture, le versement de cette allocation varie saisonnièrement de façon marquée. Il atteint son maximum en août 1946, alors que 25,000 anciens combattants environ reçoivent l'allocation au cours du mois, et diminue jusqu'à 2,064 environ en février 1948. Plusieurs de ceux qui touchaient l'allocation durant l'été tout en travaillant à leur compte, occupaient un emploi rétribué durant l'hiver avec l'intention de retourner à leurs fermes au printemps. Le nombre d'anciens combattants recourant à l'allocation et les résultats obtenus illustreront mieux l'importance de la législation qui l'autorise. Sur le nombre d'anciens combattants qui, jusqu'au 28 février 1948, avaient cessé d'y recourir, 89 p. 100 environ étaient établis de façon satisfaisante et avaient obtenu l'allocation pendant 29 semaines seulement, en moyenne.

Contributions à l'assurance-chômage.—Au cours de l'année civile 1947, le nombre augmente beaucoup des anciens combattants établis dans un emploi assurable, au nom desquels des contributions à la caisse d'assurance-chômage sont payées. De novembre 1941 à mars 1948, les contributions en faveur de 314,827 anciens combattants sont payées de la façon suivante: 1942 (novembre 1941 au 31 mars 1942), 7; 1943, 334; 1944, 4,388; 1945, 15,289; 1946, 31,940; 1947, 84,205; et 1948, 178,664.

Allocations d'invalidité temporaire.—Le nombre d'anciens combattants qui ont reçu de l'aide en vertu de cette disposition est relativement peu élevé en comparaison du nombre de ceux qui ont bénéficié des autres allocations. Le nombre de ceux qui ont touché l'allocation a rarement dépassé 120 depuis la fin de la guerre. En mars 1948, il n'y avait que 13 cas et, jusqu'au 31 mars 1948, à peu près 4,711 anciens combattants avaient reçu cette allocation.

Sous-section 2.—Formation professionnelle

Le programme de formation professionnelle autorisé en vertu de la loi sur la réadaptation des anciens combattants est étudié au chapitre du Travail, pp. 683-686, et celui de la formation universitaire, au chapitre de l'Éducation, pp. 337-339.

Sous-section 3.—Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

La loi sur les terres destinées aux anciens combattants a pour objet d'aider l'ancien combattant qui y a droit d'après son service actif et qui possède les qualités requises pour l'entreprise particulière à s'établir sur une terre en vue de faire de l'exploitation agricole permanente, ou intermittente (petit lopin de terre), ou à faire la pêche commerciale. Les avantages pécuniaires de la loi permettent à l'ancien combattant de lancer son entreprise avec un montant assez considérable; l'expérience passée a démontré que c'est là une chose essentielle à la solidité de l'exploitation à crédit des établissements ruraux. Le Directeur de la loi peut:—

a) Passer un contrat avec tout ancien combattant dûment déclaré qualifié, en vue de lui vendre des biens-fonds et les améliorations permanentes qui s'y rattachent, du bétail et de l'outillage agricole ou des engins de pêche, jusqu'à concurrence d'un coût total de $6,000.

b) Passer un contrat avec un ancien combattant occupant une terre propre à la culture en vertu d'un accord de vente particulier ou d'un bail d'une durée raisonnable, en vue de lui vendre des biens-fonds, des améliorations permanentes, des matériaux de construction, du bétail et de l'outillage agricole à concurrence de $5,800.

c) Prêter sur garantie d'une première hypothèque sur une ferme déjà la propriété de l'ancien combattant à concurrence de $4,400 pour la consolidation de ses dettes et l'amélioration de sa ferme—y compris l'achat de bétail et de machinerie agricole.

d) Accorder à cet ancien combattant jusqu'à $2,320 pour lui aider à s'établir sur une terre provinciale de la Couronne; ou, dans le cas d'un ancien combattant indien, sur une terre d'une réserve indienne.

L'espace ne permet pas de mentionner les diverses conditions financières, sauf que chaque établissement, excepté celui de l'article *c*), comporte une gratification à concurrence de $2,320 pourvu que le contrat d'établissement soit rempli de façon satisfaisante pendant 10 ans. La portion empruntée peut être amortie dans une période allant jusqu'à 25 ans avec intérêt de 3½ p. 100. L'emprunt de l'article *c*) est entièrement remboursable, mais il n'abolit pas le droit au crédit de rétablissement comme c'est le cas dans *a*), *b*) et *d*).

La loi est étudiée plus en détail aux pp. 1106-1108 de l'*Annuaire* de 1946, et deux changements importants apportés en 1946 sont indiqués à la p. 1203 de l'édition de 1947. En vertu d'une autre modification, apportée en 1947, les anciens combattants établis en conformité de la loi dans les zones productrices de blé de printemps du Canada peuvent à leur gré modifier les conditions de paiement stipulées dans leur contrat en concluant un accord sur le partage des récoltes, comme garantie accessoire sur les engagements de leur contrat de vente initial. Cet accord stipule que l'ancien combattant livrera au directeur la moitié de sa récolte en excédant de six boisseaux l'acre, sans dépasser 18 boisseaux l'acre. Lorsque la valeur du grain ainsi livré au directeur est moins élevée que le montant dû d'après l'entente à conditions fixes, le montant non couvert est ajouté à la fin de l'entente fixe et l'intérêt ne porte que sur le principal ainsi reporté. De cette façon, le compte d'un ancien combattant n'est jamais en souffrance.

Les opérations d'établissement effectuées au cours de l'année civile 1947 sous le régime de la loi des terres destinées aux anciens combattants restent nombreuses; le nombre d'anciens combattants qualifiés atteint un total approximatif de 17,779 et l'aide pécuniaire est approuvée dans 15,535 cas environ. Un total de 1,908 maisons sont construites et prêtes à être occupées durant l'année, dont 294 en vertu de contrats pour plusieurs logements sur des terrains achetés par le ministère et 1,614 en vertu de contrats particuliers pour certains anciens combattants. Des accords sont conclus avec toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse et l'Île du Prince-Édouard, en vue de l'établissement d'anciens combattants sur les terres provinciales.

9.—Résumé des opérations effectuées en vertu de la loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, 31 décembre 1947

Détail	Agriculture permanente	Petits lopins	Pêche commerciale	Terres provinciales	Terres fédérales	Total
Demandes d'admissibilité—						
Demandes (net)....nomb.	1	1	1	5,478	151	89,739[1]
Approuvées (net).... "	26,585	23,176	857	4,067	109	54,794
Terres évaluées et achetées—						
Approuvées....nomb.	19,098	11,806	556	néant	néant	31,460
Achetées.... "	14,427	9,496	476	-	-	24,399
Prix moyen l'acre avec améliorations existantes.... $	20·04	366·50	77·10	-	-	-
Demandes de secours financier (Art. 9-1)—						
Approuvées (net)....nomb.	15,777	13,873	578	néant	néant	30,228
Prêt moyen pour terre et améliorations permanentes.... $	4,102	4,949	2,592	-	-	-
Prêt moyen pour animaux et outillage.... $	1,129	319	1,156	-	-	-
Demandes de secours financier (Art. 9-3)—						
Approuvés (net)....nomb.	710	néant	néant	néant	néant	710
Prêt moyen pour animaux et outillage.... $	2,251	-	-	-	-	-
Demandes de secours financier (Art. 13—prêt hypothécaire)—						
Approuvées (net)....nomb.	363	92	néant	néant	néant	455
Prêt moyen pour dégrèvement et améliorations permanentes.... $	876	1,870	-	-	-	-
Prêt moyen pour animaux et outillage.... $	1,216	99	-	-	-	-
Demandes de secours financier (Art. 35)—						
Approuvées (net)....nomb.	néant	néant	néant	2,525	66	2,591
Prêt moyen pour améliorations permanentes.... $	-	-	-	933	2,261	-
Prêt moyen pour animaux et outillage.... $	-	-	-	1,261	37	-
Demandes de secours financier (Art. 35A—Anciens combattants indiens sur les réserves indiennes)—						
Approuvées (net)....nomb.	néant	néant	néant	néant	689	689
Prêt moyen pour améliorations permanentes.... $	-	-	-	-	966	-
Prêt moyen pour animaux et outillage.... $	-	-	-	-	1,145	-

[1] Le total ne peut être classé en entier.

10.—Construction de maisons en vertu de la loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, 31 décembre 1947

Détail	Agriculture permanente	Petits lopins	Pêche commerciale	Terres provinciales	Terres fédérales	Total
Maisons achevées....	218	4,098	31	140	24	4,511
Maisons en construction....	320	1,686	35	182	23	2,246
Maisons projetées....	489	1,490	120	587	11	2,697
Demandes nettes pour des logements nouveaux....	1,027	4,601	186	909	58	6,781

11.—Résumé des opérations effectuées en vertu de la loi de 1919 sur l'établissement de soldats, 31 décembre 1947

Province	Demandes	Personnes établies	A l'état de projet	Remboursements au comptant	Remboursements à à terme	Ajustements
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Provinces Maritimes	4,553	1,556	147	584	63	762
Québec	2,796	494	19	109	23	343
Ontario	8,462	1,972	204	776	89	903
Manitoba	10,123	3,715	269	607	61	2,778
Saskatchewan	15,165	6,164	1,037	1,700	247	3,180
Alberta	15,285	7,158	1,004	1,990	378	3,786
Colombie-Britannique	11,131	3,734	339	1,093	310	1,992
Totaux	**67,515**	**24,793**	**3,019**	**6,859**	**1,171**	**13,744**

Sous-section 4.—Rétablissement des blessés

Le rétablissement civil des anciens combattants frappés d'invalidité commence dès que l'état d'invalidité est diagnostiqué. Il a pour objet de procurer à l'ancien combattant ainsi atteint le maximum de réadaptation physique, mentale, sociale, économique et professionnelle et de le rendre aussi utile que possible. Cette définition établit non seulement la norme à atteindre, mais elle indique aussi les problèmes difficiles qui sont le plus souvent rencontrés.

L'envergure du rétablissement des invalides est si vaste que toutes les divisions du ministère des Affaires des anciens combattants, ainsi que plusieurs autres organismes administratifs et privés, peuvent être appelés à contribuer à procurer toute la gamme des services qu'un cas particulier pourrait exiger. Comme le programme de rétablissement du gouvernement fédéral vise à rétablir les anciens combattants frappés d'invalidité de façon à leur permettre de travailler efficacement dans un emploi industriel où la concurrence est normale, l'industrie elle-même doit collaborer en employant les invalides. Ce sont ceux-ci qui, en définitive, jouent le rôle le plus important du programme. Ils doivent savoir profiter avec discernement des services fournis et répondre à la confiance des patrons. Les efforts que la grande majorité des invalides apportent à leur réadaptation témoignent d'une initiative et d'une détermination de premier ordre; ils se montrent des employés productifs, sûrs et fiables.

La Section du rétablissement civil des blessés, qui est chargée de leur orientation professionnelle, aide à leur trouver un emploi convenable et continue de s'occuper d'eux à leur travail, conserve un dossier de tous les anciens combattants dont l'invalidité, en fonction d'autres facteurs comme l'instruction, l'expérience et la personnalité, constitue un problème grave de réadaptation professionnelle. Les principales infirmités de ces anciens combattants et le nombre de ceux-ci dans chaque groupe le 31 mars 1948 sont:—

Infirmité	*Nombre*
Amputations	2,055
Autres infirmités sérieuses des systèmes musculaires et osseux	10,117
Surdité et cécité totale ou partielle	1,891
Affections du système nerveux périphérique entraînant la paralysie d'un ou de plusieurs membres ou organes; épilepsie et autres maladies	1,026
Affections cardio-vasculaires	2,423
Tuberculose pulmonaire et autres affections respiratoires	8,439
Infirmités mentales et neurologiques	745
Autres	3,344
TOTAL	30,040

Les progrès du rétablissement des anciens combattants gravement blessés effectués entre le 31 mai 1947 et le 31 mars 1948 sont les suivants:—

État	*31 mai 1947*[1]	*31 mars 1948*
Ayant un emploi	12,701	20,384
En chômage	1,987	1,785
Recevant un traitement, une formation ou d'autres services	10,680	6,472
Rétablissement impossible	180	785
État inconnu	2,914	614
TOTAUX	28,462	30,040

[1] Premier mois où les chiffres sont comparables.

L'augmentation persistante de la proportion d'anciens combattants atteints d'invalidité qui sont employés est très satisfaisante. Par ailleurs, il ne faut pas oublier qu'au 31 mars 1948, 6,000 anciens combattants reçoivent encore des traitements, des cours de formation ou d'autres services et que près de 2,000 autres sont en chômage.

Aussi, l'augmentation du nombre d'enregistrements durant la période de dix mois, soit 1,578 ou 150 environ par mois, ne représente pas fidèlement le nombre de nouveaux cas d'invalidité. A peu près 400 nouveaux cas d'invalidité grave surviennent chez les anciens combattants chaque mois, mais environ 250 cas sont supprimés des dossiers durant la même période, soit parce que leur état s'est amélioré au delà des prévisions, soit parce que leur infirmité a disparu. Les quelque 400 nouveaux cas chaque mois surviennent surtout dans les hôpitaux du ministère. Il s'agit là d'anciens combattants qui ont droit au traitement contre l'exacerbation d'une infirmité qui donne droit à une pension, et de ceux qui ont droit au traitement gratuit du ministère pour un état ne découlant pas du service.

Le tableau 12 indique l'état de rétablissement des anciens combattants atteints d'invalidité et inscrits le 15 novembre 1947, d'après le degré d'invalidité établi par la Commission canadienne des pensions.

12.—État de rétablissement des anciens combattants frappés d'invalidité grave, d'après le pourcentage d'invalidité, 15 novembre 1947

NOTA.—Les anciens combattants ne sont inscrits que lorsque leur invalidité, en fonction de leur expérience, de leur instruction et d'autres facteurs, constitue un problème de réadaptation professionnelle. Le tableau embrasse tous les anciens combattants dont l'invalidité est de 75 p. 100 et plus, ainsi qu'une proportion régulièrement décroissante de ceux dont l'invalidité est inférieure à 75 p. 100.

Détail		Ne recevant pas une pension[1]	Pension de 1 à 24 p. 100	Pension de 25 à 49 p. 100	Pension de 50 à 74 p. 100	Pension de 75 à 100 p. 100 sans l'allocation d'incapacité[2]	Pension de 75 à 100 p. 100 avec l'allocation d'incapacité	Total
Enregistrés	nomb.	5,966	4,277	7,680	5,601	5,568	269	29,361
État—								
Employés	p.c.	40·31	72·97	79,86	77·91	53·75	55·39	65·26
En chômage	"	5·05	6·08	4·52	5·00	5·48	6·69	5·15
Recevant un traitement, une formation ou autres services	"	50·31	15·56	11·37	12·74	34·97	30·11	24·79
Réadaptation impossible	"	0·92	0·94	0·60	1·14	3·09	5·58	1·34
Inconnu	"	3·41	4·51	3·65	3·21	2·71	2·23	3·46
Totaux	"	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**

[1] Comprend les cas où l'admissibilité a été concédée, mais où l'invalidité n'a pas été déterminée avant la fin du traitement médical, ainsi que les cas où elle ne donne pas droit à la pension. [2] Ne comprend pas les aveugles de guerre.

Si presque tous les genres de services de réadaptation peuvent être importants dans un cas en particulier, l'expérience démontre que les services suivants sont en général les plus importants: 1° traitement médical, y compris la réadaptation au point de vue médical; 2° fourniture de membres artificiels, correcteurs de maintien et autres appareils prothétiques, y compris les appareils acoustiques; 3° orientation professionnelle; 4° formation professionnelle, technique ou universitaire; 5° allocations d'entretien; 6° aide en vue d'obtenir un emploi convenable; 7° établissement sur les terres; 8° service d'embauchage; 9° soins ultérieurs, médicaux, sociaux et professionnels. Ces services exigent une coordination étroite des aptitudes de plusieurs employés professionnels et semi-professionnels, entre autres: médecins, chirurgiens et infirmières; physiothérapeutistes et spécialistes en rééducation professionnelle des blessés; préposés au rétablissement civil et moniteurs; ajusteurs de membres artificiels et de correcteurs de maintien; psychologues et travailleurs sociaux.

Les problèmes auxquels ont à faire face les invalides ne sont pas les mêmes dans tous les cas et seul un programme de réadaptation modifiable selon chaque cas peut leur être avantageux. Le médecin coordonne les services médicaux de réadaptation et indique de quelle façon l'état de l'ancien combattant au point de vue médical peut influer sur sa réadaptation sociale et professionnelle. Le ministère reconnaît depuis longtemps qu'il est tout aussi important de coordonner en outre les phases non médicales de la réadaptation de l'ancien combattant. C'est pourquoi la Section du rétablissement civil des blessés a été organisée.

Un service permanent se charge des relations avec le public et les employeurs. Durant l'année, des brochures et imprimés ont été publiés et les préposés au rétablissement civil des blessés se sont présentés à des groupes d'employeurs et de représentants de citoyens pour les conseiller sur l'embauchage des personnes frappées d'invalidité.

La Section du rétablissement civil des blessés fournit aussi certains services de bien-être dans les hôpitaux du ministère à tous les malades, qu'ils soient atteints d'invalidité légère ou grave.

Au nombre des organismes qui collaborent avec le ministère dans son programme de réadaptation des anciens combattants infirmes, figurent le Bureau national de placement, le Service de la formation professionnelle au Canada, l'Institut national des aveugles, l'Association canadienne des amputés, l'Institut national des sourds et des partiellement sourds et l'Association canadienne des paraplégiques.

Sous-section 5.—Réadaptation des femmes

Durant la première guerre mondiale, seul le service d'infirmière était accessible aux femmes, mais au cours de la seconde on a vu des femmes en service dans l'armée, la marine et l'aviation dans presque toutes les fonctions.

En décembre 1946, toutes les femmes qui faisaient partie du personnel des forces armées canadiennes, au nombre d'environ 50,000, avaient été démobilisées à l'exception de quelques infirmières et diététiciennes.

En prenant comme base la proportion reconnue d'une femme par vingt hommes dans les forces armées, on a créé des postes dans le personnel de la Division de la réadaptation du ministère des Affaires des anciens combattants pour des administrateurs et des conseillers du sexe féminin.

La formation des anciens membres des services militaires féminins, sous les auspices du ministère des Affaires des anciens combattants, se fait d'après les mêmes principes et au même rythme que pour les anciens combattants. Jusqu'à la fin de

1947, 13,276 femmes, soit 27 p. 100 des anciens membres des services féminins, avaient profité des facilités de formation. Sur ce nombre, 10,283 femmes ont choisi une forme quelconque de formation professionnelle, et 2,993 ont choisi des cours universitaires ou des cours d'immatriculation donnant accès à l'université. Une observation de ces cas par les personnels régionaux indique que ces femmes ont éprouvé peu de difficulté jusqu'à présent à obtenir un emploi, une fois leur formation professionnelle terminée. Dans la plupart des cas, à l'aide de relations en trois sens (ministère des Affaires des anciens combattants—Formation professionnelle au Canada—Service national de placement), l'embauchage se fait lorsque les cours tirent à leur fin. Un grand nombre ont fait leur apprentissage en travaillant à des emplois divers comme fleuristes, finisseuses et coupeuses de fourrure, photographes, etc. Les femmes ont subi une formation pour environ une centaine d'occupations en tout.

A la fin de décembre 1947, 43,337 demandes de crédit de rétablissement au montant d'environ $4,107,049 avaient été approuvées en faveur des anciens membres du personnel féminin des services armés. A la même date, 147 avaient les qualités requises en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants; la plupart étaient établies sur des petits lopins de terre mais quelques-unes possédaient et exploitaient des fermes conformément au plan d'exploitation agricole permanente.

Le nombre de femmes qui reçoivent des pensions s'élève à 1,235 jusqu'en décembre 1947. Les femmes sont pensionnées aux mêmes taux que les hommes et jouissent de la même considération en matière de formation et d'emploi. Grâce à la liaison établie entre la Section féminine du ministère des Affaires des anciens combattants et la Division de la réadaptation des blessés, il se fait des visites dans les hôpitaux en vue de donner des conseils relativement à l'emploi ou à la formation des malades à leur sortie de l'hôpital ou de prendre des dispositions permettant à celles-ci de suivre des cours par correspondance durant leur hospitalisation.

Au cours de leur carrière militaire, nombre de femmes se sont fait des idées nouvelles sur les facilités d'emploi qu'offre la vie civile. Dans plusieurs cas, c'était la première fois que ces femmes pouvaient choisir une carrière. Grâce à la collaboration du Service national de placement, celles qui le désirent se font aider en vue d'obtenir un emploi en rapport avec leur expérience et leur instruction académique. Chaque fois qu'une demande d'allocations de chômage est reçue, une attention personnelle suivie est accordée à la requérante dans l'espoir de la former ou de la reconseiller en vue d'un autre emploi convenable. Le ministère des Anciens combattants a versé à la caisse d'assurance-chômage des contributions en faveur de 10,066 femmes ayant fait du service dans la division féminine.

Les comités civils et les cercles et organismes féminins ont beaucoup aidé la femme qui a quitté le service à réintégrer la vie civile. Une collaboration entière est assurée au ministère des Affaires des anciens combattants, particulièrement pour trouver un logement à la femme qui a changé de localité en vue d'obtenir une formation ou un emploi. Des cercles ont donné leur appui, dans plusieurs endroits, en maintenant un contact personnel avec elle à son retour au foyer, en lui aidant à faire face aux difficultés réelles ou possibles.

Sous-section 6.—Réadaptation des anciens combattants âgés

En 1946, le ministère des Affaires des anciens combattants a adjoint au sous-ministre un conseiller spécial chargé des affaires des anciens combattants des deux guerres mondiales. Depuis lors, l'établissement d'un service permanent de placement et de bien-être pour les anciens combattants de plus de 45 ans a progressé sensiblement.

Au cours de la préparation d'un programme en vue de rétablir quelque 50,000 anciens combattants de la première guerre qui ont également servi durant la seconde, on s'est aperçu qu'un nombre très élevé d'anciens combattants de la première guerre mondiale qui avaient aussi contribué méritoirement à l'effort de guerre entre 1939 et 1945 se trouvaient désavantagés sur le marché de l'emploi après la guerre. De même, les vétérans plus âgés de la campagne de l'Afrique du Sud et de la première guerre mondiale, y compris les membres des forces impériales de Sa Majesté domiciliés au Canada depuis plusieurs années, avaient besoin de l'aide de l'État.

Il est estimé que cette classe générale compte 350,000 anciens combattants, dont plusieurs ont avancé en âge mais non en sécurité. Il répugnait beaucoup au commerce et à l'industrie d'employer des travailleurs d'âge mûr et encore plus des hommes vers la fin de la cinquantaine ou au début de la soixantaine. Pourtant, l'économie du pays exige que l'énergie productive de ces travailleurs soit utilisée intégralement dans l'emploi rémunéré.

Le ministère des Affaires des anciens combattants a établi, dans tous ses bureaux régionaux, de petites sections de spécialistes à qui il incombe, en collaboration avec le Service national de placement, de trier les anciens combattants âgés, les répartir selon les diverses catégories et les conseiller en vue de les aider à obtenir un emploi approprié à leurs capacités et à leur habileté.

Les objections des patrons à l'embauchage de travailleurs âgés, l'effet de cet embauchage sur les caisses de pension de retraite, l'assurance collective, les chiffres sur les accidents industriels et les dossiers de la productivité sont soumis à une étude constante. Par correspondance et au moyen de la presse, de la radio et de discours, on s'efforce de répondre à ces objections et les employeurs répondent bien à la preuve qui leur est donnée de la valeur reconnue de la stabilité du travailleur plus âgé dans l'industrie.

Des progrès sont aussi réalisés en collaboration avec des organismes comme la Commission du service civil et le Corps des commissaires dans la répartition du travail non spécialisé qui n'exige pas d'habileté ou d'effort physique.

Le triage est effectué en vue de trouver les anciens combattants qui sont incapables ou ne sont que partiellement capables d'accomplir un travail rémunéré. Ces anciens combattants sont renvoyés à la Commission des allocations aux anciens combattants ou à d'autres organismes.

Le 1er avril 1947, 9,262 anciens combattants âgés sont inscrits au registre de chômage des bureaux du Service national de placement. Durant les douze mois suivants, 46,329 autres demandes sont enregistrées et 46,690 anciens combattants reçoivent de l'aide, sous forme d'emploi ou autre.

Sous-section 7.—Aide en matière de problèmes sociaux

La Division des traitements et la Division de la réadaptation du ministère des Affaires des anciens combattants s'intéressent à la réadaptation sociale de chaque ancien combattant. Il importe que chaque employé fasse preuve d'une grande habileté pour résoudre chaque problème social.

La Division de l'assistance sociale comprend des travailleurs sociaux spécialisés qui sont chargés d'enseigner le travail social aux fonctionnaires du ministère qui viennent en contact immédiat avec les anciens combattants. La Division doit voir aussi à ce que l'ancien combattant qui demande l'aide du ministère puisse utiliser entièrement les services sociaux existants pour résoudre ses problèmes. Un

principe fondamental veut que le ministère n'établisse pas, pour l'ancien combattant, un service social qui lui est déjà offert à titre de membre d'une collectivité dont il puisse faire partie. Afin d'éviter le dédoublement de ces services, il est nécessaire que la Division de l'assistance sociale collabore étroitement avec les organismes locaux de services sociaux, des caisses de bienfaisance et les conseils régionaux, les services de bienfaisance municipaux, provinciaux et fédéraux, ainsi qu'avec les écoles de travail social.

Section 6.—Assurance des anciens combattants

La loi sur l'assurance des anciens combattants, en vigueur depuis le 20 février 1945, établit qu'un ancien combattant de la seconde guerre mondiale, le veuf ou la veuve d'un ancien membre des forces armées, un pensionné sous le régime des pensions recevant une pension de guerre, la plupart des membres des forces armées ou certains membres de la marine marchande, peuvent signer un contrat d'assurance-vie avec le gouvernement canadien, ordinairement sans examen médical. La période d'admissibilité se termine six ans après l'entrée en vigueur de la loi ou six ans après le licenciement des forces armées, soit la plus récente des deux dates. Dans le cas des membres du service actif, cette période se terminera le 1er avril 1952 et dans le cas des membres admissibles de la marine marchande, le 20 février 1951.

L'assurance est offerte en multiples de $500 jusqu'à $10,000, d'après divers plans variant entre 10, 15 et 20 paiements à vie ou à vie avec primes payables jusqu'à 65 ou 85 ans. Les polices d'assurance sont sans participation.

Les primes d'assurance des anciens combattants sont payables tous les mois, tous les trois mois, tous les six mois ou tous les ans; elles sont payables au comptant ou à même le crédit de réadaptation ou par déduction sur toute pension accordée sous le régime de la loi des pensions. Les contrats d'assurance contiennent une disposition voulant que l'État renonce aux primes en cas d'invalidité. Aucune prime supplémentaire n'est exigée pour les risques encourus au foyer, en voyage ou dans une profession.

A l'expiration de la seconde année de la police d'assurance, celle-ci représente une bonne valeur de rachat et peut servir soit à procurer une assurance libérée réduite ou une assurance à terme prolongé. La police d'assurance de l'ancien combattant n'est pas transférable et n'a pas non plus de valeur d'emprunt.

Le montant maximum d'assurance qui sera payé en une somme ronde au décès est de $1,000. Le reste doit être payé au bénéficiaire comme annuité fixe ou en rente viagère avec ou sans période garantie.

13.—Résumé statistique de l'assurance des anciens combattants, années terminées le 31 mars 1946-1948

Année terminée le 31 mars	Polices d'assurance émises durant l'année		Polices d'assurance en vigueur à la fin de l'année		Réclamations au décès approuvées durant l'année	
	nombre	$	nombre	$	nombre	$
1946	4,013	11,971,500	3,914	11,708,500	1	500
1947	6,442	18,783,000	10,077	29,658,000	17	55,500
1948	8,825	24,599,000	18,433	52,594,612	38	100,500

CHAPITRE XXX.—ADMINISTRATIONS DIVERSES

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Terres domaniales	1217
Sous-section 1. Terres publiques fédérales	1218
Sous-section 2. Terres publiques des provinces	1221
Section 2. Les Indiens et les Esquimaux du Canada	1222
Sous-section 1. Les Indiens du Canada	1222
Sous-section 2. Les Esquimaux du Canada	1230
Section 3. Secrétariat d'État	1230
Sous-section 1. Constitution des compagnies au Canada	1230
Sous-section 2. Citoyenneté	1231
Section 4. Service civil du Canada	1237
Section 5. Contrôle des paris de courses	1246

Nota.—Certaines phases de l'activité du gouvernement fédéral, telles que les fonctions de la Commission conjointe internationale et certains travaux scientifiques du ministère des Mines et Ressources, ont été traitées dans ce même chapitre de l'édition de 1930 de l'*Annuaire* (pp. 1030-1033). Ces divisions des administrations diverses n'ont pas subi beaucoup de changement et, en conséquence, ces renseignements n'ont pas été publiés depuis cette année-là.

Section 1.—Terres domaniales

Dans le tableau **1**, qui donne une classification sommaire des terres du Canada, les articles 2, 3 et 4 sont obtenus de sources fédérales et les articles 5 et 6, de sources provinciales. Dans la plupart des cas, la superficie des terres aliénées de la Couronne ou en voie d'aliénation (article 1), calculée par juxtaposition des chiffres, concorde avec les estimations des ministères provinciaux.

1.—Terres du Canada classées selon le mode de possession, vers 1948

Nota.—La superficie des terres du Canada, classée selon les ressources de surface, paraît aux pp. 30-31.

Mode de possession	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Québec	Ontario
	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés
1. Aliénées de la Couronne ou en voie d'aliénation	2,173	16,695	16,661	43,510	40,643
2. Terres fédérales à l'exclusion des parcs nationaux et des réserves indiennes	néant	13	38	30	161
3. Parcs nationaux du Dominion	7	391	80	26[1]	12
4. Réserves indiennes	4	29	58	277	2,114
5. Terres provinciales, y compris terres cédées à bail et réserves forestières, mais à l'exclusion des parcs provinciaux	néant	3,615	10,636	471,982	315,123
6. Parcs provinciaux	"	néant	néant	8,035	5,229
Totaux, superficie en terre	**2,184**	**20,743**	**27,473**	**523,860**	**363,282**

Renvois à la fin du tableau, p. 1218.

1.—Terres du Canada classées selon le mode de possession, vers 1948—fin

Mode de possession	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T. du N.-O.	Canada
	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés
1. Aliénées de la Couronne ou en voie d'aliénation	44,196	104,401	78,016	18,991	62	365,348
2. Terres fédérales à l'exclusion des parcs nationaux et des réserves indiennes	3	47	103	161	1,455,088[2]	1,455,644
3. Parcs nationaux du Dominion	1,149	1,496	20,739[3]	1,671	3,625[4]	29,196[1]
4. Réserves indiennes	816	1,879	2,217	1,301	9	8,704
5. Terres provinciales, y compris terres cédées à bail et réserves forestières, mais à l'exclusion des parcs provinciaux	173,559	128,468	147,713	320,259	néant	1,571,355
6. Parcs provinciaux	néant	1,684	12	16,896	"	31,856
Totaux, superficie en terre	**219,723**	**237,975**	**248,800**	**359,279**	**1,458,784**	**3,462,103**

[1] Comprend le Parc de la Gatineau (25 milles carrés) et le Parc des Champs de Bataille de Québec (0·36 mille carré) qui relèvent du gouvernement fédéral mais qui *ne sont pas strictement des "parcs nationaux"*. [2] Comprend 952,849 milles carrés constitués par décret du conseil en réserve de gibier où seuls les Indiens et les Esquimaux peuvent chasser, en sanctuaires de gibier où la chasse et le piégeage sont interdits et en réserves de pâturage pour les rennes, lesquels cependant ne sont pas considérés comme parcs nationaux. [3] Y compris le parc du Bison des Bois (qui, constitué en réserve par le gouvernement fédéral, n'est pas administré comme parc national) et la réserve de sables bitumineux (2,068 acres). [4] Y compris la partie du parc du Bison des Bois située dans les Territoires du Nord-Ouest.

Sous-section 1.—Terres publiques fédérales*

Les terres publiques qui restent sous l'administration fédérale sont celles des Territoires du Nord-Ouest, y compris l'archipel arctique et les îles de la baie et du détroit d'Hudson et de la baie James; celles du territoire du Yukon; les parcs nationaux et les lieux historiques; les stations forestières expérimentales; les fermes expérimentales; les réserves indiennes; les terres de l'artillerie et de l'amirauté et, en général, toutes les terres détenues par les divers ministères du gouvernement fédéral pour fins diverses relatives à l'administration du pays, y compris la réserve de sables bitumineux composée de quatre zones d'une superficie globale de 2,068 acres dans le district de Fort-McMurray, en Alberta. Les terres et autres ressources naturelles en deçà des frontières du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, administrées autrefois par le gouvernement fédéral, ont été transférées en 1930 à l'administration des provinces concernées.

La plus grande partie des terres fédérales est formée du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, dont la superficie globale est d'environ 1,458,784 milles carrés ou 42 p. 100 de la superficie terrestre du Canada. En général, la limite méridionale du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest est le 60° de latitude nord. En Europe, les villes d'Oslo, de Stockholm, et de Leningrad sont situées près de cette ligne; les trois quarts environ de la Norvège, les deux tiers de la Suède, la Finlande et une grande partie de la Russie sont au nord. Cette partie septentrionale du domaine national est administrée par la Division des terres et des services de développement du ministère des Mines et Ressources. La Gendarmerie royale du Canada fait respecter la loi et maintient l'ordre.

Territoires du Nord-Ouest.—L'essor de l'industrie minière, particulièrement dans le district de Yellowknife, est à la base d'une grande partie de l'activité dans les Territoires du Nord-Ouest en 1947. La vague de prospection et de piquetage,

* Préparé sous la direction de R. A. Gibson, LS.O., directeur, Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

qui a atteint son point culminant en 1945, continue de fléchir, mais l'étude systématique des terrains déjà piquetés se poursuit et l'exploitation des terrains prometteurs est projetée. La production d'or se continue dans les Territoires, les moyens de transport s'améliorent et des projets sont amorcés en vue de perfectionner les services municipaux et autres de la colonie de Yellowknife et de ses environs.

Les travaux d'extraction et de prospection dans la région située immédiatement à l'ouest de la baie d'Hudson et dans l'Arctique, aux environs de l'anse de Bathurst, ont suscité un certain intérêt. Dans la région minière de Mackenzie, l'intérêt s'est réveillé autour de nouveaux gisements de plomb-zinc près de Pine-Point, sur la rive sud du Grand lac des Esclaves. La découverte, aux profondeurs des propriétés Con et Negus, de la continuation de gisements de minerai de même structure que ceux de la propriété de Giant-Yellowknife devrait assurer une longue période de productivité à ces mines. Les mines Con-Rycon restent les plus grandes productrices d'or dans les Territoires et quelque 300 tonnes de minerai sont broyées par jour. La *Negus Gold Mines Limited*, deuxième compagnie en importance dans les Territoires, broie à peu près 125 tonnes par jour en 1947. L'autre mine d'or exploitée durant l'année, la *Thompson-Lundmark*, a été remise en état et broie 100 tonnes par jour. La *Giant Yellowknife Gold Mines Limited* commence à produire durant l'été de 1948. Le fonçage du puits et d'autres travaux se poursuivent sur les terrains des *Discovery Yellowknife Gold Mines Limited*, *Sunset Yellowknife Gold Mines Limited*, *Diversified Mining Interests (Canada) Limited*, *North Inca Mines*, et plusieurs autres compagnies. En général, l'insuffisance de fonds et de force motrice entrave l'exploitation minière dans les Territoires, mais le manque de force motrice sera comblé par la mise en valeur de l'aménagement hydro-électrique de la rivière Snare. La nouvelle usine augmentera l'énergie fournie actuellement par un aménagement sur la rivière Yellowknife, près du lac Prosperous.

La production de concentrés de pechblende se poursuit à l'*Eldorado Mining and Refining (1944) Limited*, compagnie de la Couronne, au Grand lac de l'Ours. Les chiffres de la production ne peuvent être publiés. Cette propriété est une des principales sources de radium et d'uranium du monde.

La production de dérivés du pétrole par l'*Imperial Oil Limited* se continue à Norman-Wells, dans le bassin inférieur du Mackenzie. La plus grande partie de cette production est conditionnée à la raffinerie de Norman-Wells et les produits, y compris la gazoline et l'huile de chauffage, sont expédiés pour consommation à la mine Eldorado et dans le district de Yellowknife.

La valeur globale de la production minérale des Territoires s'élève à $2,720,988 en 1947. La valeur de l'or s'établit à $2,188,095; celle de l'argent, à $32,655; et celle du pétrole brut, à $500,238.

Durant l'année financière terminée le 31 mars 1948, 1,466 permis de mineurs ont été émis, ainsi que 2,301 licences pour l'extraction du quartz et 1,933 claims miniers. En plus, 23 baux comprenant 1,078·74 acres sont émis en vertu des règlements sur l'extraction du quartz. Trois permis annuels sont émis en vertu des règlements sur l'extraction du charbon domestique et un bail émis en vertu des règlements sur l'extraction du charbon est en vigueur.

Les travaux se poursuivent à la construction d'un système moderne d'aqueduc et d'égout à l'emplacement de Yellowknife et un aéroport est aménagé au lac Long, à quatre milles de là. En 1947, un grand nombre d'édifices sont construits à Yellowknife, y compris un hôpital de la Croix-rouge de 40 lits et une école primaire et

secondaire combinée. En outre, des écoles du jour sont en voie de construction à Hay-River, Rocher-River, Fort-Smith et Fort-Norman. Ces édifices modernes sont bien construits et destinés à servir de centres régionaux.

L'aménagement d'une route de toute saison reliant le terminus ferroviaire Grimshaw (Alb.) à l'emplacement de Hay-River sur le Grand lac des Esclaves a été commencé en 1944 et est maintenant très avancée. Le gouvernement fédéral et l'Alberta se partagent le coût de l'entreprise. La nouvelle route permettra aux camions lourdement chargés de transporter des marchandises jusqu'à la rive sud du Grand lac des Esclaves.

Durant l'été de 1947, la Commission géologique du Canada maintient six équipes de cartographes dans les régions suivantes des Territoires du Nord-Ouest: rivière Canso, lac de Gras, lac Indin, lac Ranji, lac Chalco et chenal McAlpine. L'étude détaillée de la baie très découpée de la contrée aurifère de Yellowknife se poursuit depuis 1946 dans les propriétés minières de Con, Rycon et Negus. En plus de ces programmes ordinaires de cartographie, des fonctionnaires compétents du gouvernement fédéral font d'autres recherches géologiques et des levés de reconnaissance.

Le commerce des fourrures reste l'un des éléments importants de l'économie des Territoires. Une levée de 488,039 peaux d'une valeur totale de $1,658,754 est enregistrée durant l'année terminée le 30 juin 1947. Le piégeage d'animaux à fourrure de grande valeur est la principale occupation de la plupart des indigènes. La chasse et le piégeage sont surtout réservés aux indigènes et aux métis qui vivent comme eux.

De grands progrès sont réalisés dans l'organisation et le perfectionnement d'un meilleur service de conservation des forêts et de la faune. Le quartier général est à Fort-Smith et des patrouilles régulières sont maintenues. Un outillage moderne pour combattre le feu est fourni et on prévoit que les services améliorés donneront des résultats satisfaisants relativement à la restauration de la vie sauvage dans le district de Mackenzie.

La patrouille annuelle de l'Est de l'Arctique fait sa tournée en 1947 et, après le naufrage du R.M.S. *Nascopie* au large du cap Dorset dans le détroit d'Hudson le 21 juillet 1947, des arrangements ont été conclus afin de permettre au vaisseau *North-Pioneer*, loué de la Compagnie de la Baie d'Hudson, de ravitailler les postes du nord de l'île de Baffin. Le vaisseau a quitté Montréal peu après le naufrage du *Nascopie*. Les postes de la région de la baie d'Hudson sont desservis par les moyens de transport de la Compagnie de la baie d'Hudson, à partir du terminus ferroviaire Churchill.

Territoire du Yukon.—En 1947, la production d'or enregistre une augmentation satisfaisante dans le Yukon. Comme dans le passé, la majeure partie de l'or provient des exploitations alluvionnaires de la région de Dawson. Une nouvelle découverte sur la rivière Firth est prometteuse et constitue un des événements marquants de l'année. Il est probable que cette région attirera plus de prospecteurs. L'exploitation des gisements d'argent-blomb se poursuit à Keno-Hill dans le district de Mayo; la quantité de minerai extrait et concentré augmente. Toutefois, les travaux de cette région sont entravés par les difficultés de transport dues au niveau extrêmement bas de la Stewart.

La valeur totale de la production d'or au Yukon atteint $1,671,075 en 1947. Les gisements de la région de Keno-Hill du district de Mayo fournissent 573 tonnes de plomb d'une valeur de $156,556 et la production d'argent est évaluée à $267,877 dans le Yukon.

Dans le domaine des exploitations alluvionnaires, la *Yukon Consolidated Gold Corporation Limited* reste la principale productrice; elle utilise six dragues. La *Yukon Gold Placers Limited*, la *Clear Creek Placers Limited* et plusieurs mineurs particuliers sont actifs dans la région de Dawson, tandis que la *Mayo Mines Limited*, la *Yukon Northwest Exploration Limited*, la *United Keno Hill Mines Limited* et plusieurs autres compagnies moins considérables exploitent le district de Mayo. Dans la région de Whitehorse, la plus grande exploitation alluvionnaire est celle de Burwash-Creek, où la *Burwash Mining Company* exploite des claims de la compagnie et d'autres intérêts.

L'exploitation filonienne est caractérisée par des travaux étendus à Victoria-Creek, Crescent-Lake, Whitehorse Copper-Belt, Nansen-Creek et autres régions, ainsi qu'à divers endroits sur la route de l'Alaska.

L'augmentation de l'activité minière dans le Yukon a soulevé le problème de l'approvisionnement en combustible des divers établissements et, pour y parer, la houillère de Tantalus-Butte, près de Carmacks, a été mise en exploitation au cours de l'été de 1947.

Durant l'été de 1947, la Commission géologique du Canada a maintenu trois équipes dans le Yukon pour en tracer la carte géographique sur une échelle de quatre milles au pouce. Une attention particulière est consacrée aux régions de Whitehorse et Dezadeash, car toutes deux sont accessibles par route et recèlent d'importants gisements cuprifères. Dans le nord, on continue à tracer des cartes de la région de McQuestin, entre le camp minier Mayo (argent-plomb) et le Klondike.

Le 1er avril 1946, l'entretien de la route de l'Alaska passe des autorités américaines au Réseau routier du Nord-Ouest (armée canadienne), mais en raison du peu de commodités, la route demeure close à tous les voyageurs sauf le personnel d'entretien, les prospecteurs, les groupes de chasseurs organisés et autres personnes ayant affaire dans la région ou en Alaska. Par suite d'améliorations, toutefois, les restrictions du tourisme sont abolies tôt en 1948. Relativement à l'entretien de la route de l'Alaska au Yukon, 11 baux pour terrains privés sont actuellement en vigueur.

Dans le domaine agricole, la sous-station expérimentale du gouvernement fédéral, inaugurée en 1945, sur la route de l'Alaska, à une centaine de milles à l'ouest de Whitehorse, poursuit son activité. Des expériences sur place sont effectuées et des essais sur de petits lopins de jardinage ont en 1947 des résultats encourageants.

Le commerce des fourrures demeure une source de revenu pour les habitants du Yukon, surtout pour la population indigène; durant l'année terminée le 30 juin 1947, un total de 58,777 peaux, d'une valeur de $373,176, sont levées.

Sous-section 2.—Terres publiques des provinces

Dans les Maritimes, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique (excepté la zone ferroviaire et le bloc de Rivière-la-Paix) les terres publiques sont administrées par les gouvernements provinciaux depuis la Confédération. Depuis le transfert, par le gouvernement fédéral, des ressources naturelles des provinces des Prairies et des sections mentionnées de la Colombie-Britannique, les terres publiques de toutes les provinces relèvent de l'administration provinciale. Dans l'Île du Prince-Édouard, toutes les terres sont concédées et il n'y a pas de terres provinciales.

Dans certaines provinces, de vastes étendues de terres provinciales ont été réservées comme parcs et réserves; il est question de ces terres provinciales au premier chapitre, pp. 38-42.

Les renseignements relatifs aux terres publiques des provinces peuvent être obtenus des fonctionnaires suivants des différentes provinces: sous-ministre des Terres et Forêts, Halifax (N.-É.); sous-ministre des Terres et Mines, Fredericton (N.-B.); sous-ministre des Terres et Forêts, Québec (P.Q.); sous-ministre des Terres et Forêts, Toronto (Ont.); directeur des Terres, ministère des Mines et Ressources naturelles, Winnipeg (Man.); directeur des Terres, ministère des Ressources naturelles, Regina (Sask.); directeur des Terres, ministère des Terres et Mines, Edmonton (Alb.); sous-ministre des Terres, Victoria (C.-B.).

Section 2.—Les Indiens et les Esquimaux du Canada

Sous-section 1.—Les Indiens du Canada*

Historique.—Les Indiens, croit-on, sont venus en migrations successives du Nord de l'Asie dans les temps préhistoriques. Ils se répartissent en un certain nombre de lignées linguistiques distinctes et en plusieurs subdivisions de tribus dont les caractéristiques physiques et psychologiques diffèrent beaucoup.

Dès 1670, sous le règne de Charles II, des instructions furent données aux gouverneurs des colonies précisant que les Indiens désireux de se placer sous la protection britannique devaient être bien accueillis et protégés. Les relations existent de nombreux accords et traités qui remontent jusqu'à 1664 entre les Anglais et les Indiens de Nouvelle-Angleterre, alors que le Canada était encore une possession française. Plus tard, il a fallu créer un organisme consacré uniquement à l'administration des Affaires des Indiens et, en 1755, sir William Johnson était nommé surintendant des Indiens, son quartier général étant établi dans la vallée de Mohawk, pays de la Ligue des six nations indiennes où s'étend maintenant l'État de New-York. L'établissement de cette fonction constitue l'origine des organismes administratifs des Indiens en Amérique du Nord britannique. Après la révolution américaine, l'Office britannique des Indiens est transféré au Canada et un nouvel organisme du même genre est fondé aux États-Unis nouvellement constitués.

Avant la venue des Européens, la population indienne était sans doute plus dense, mais il existe peu de renseignements sur la population aborigène soit sous le régime français, soit sous la domination anglaise au début. La meilleure estimation, toutefois, de la population aborigène ou indienne du territoire qui forme maintenant le Canada dépasse quelque peu 200,000 ou environ deux fois la population indienne actuelle.

Peu de temps après l'intrusion des colons blancs dans tous ses domaines, la population indienne a commencé à décroître. Voici les principaux facteurs de cette diminution: 1° la nécessité, en raison du contact inévitable avec les colons, de changer soudainement et, souvent, complètement de mode de vie; 2° la quasi-extinction du bison et autres espèces d'animaux sauvages, principale source de nourriture, de vêtement et d'abri, ainsi que l'adoption des aliments de la race blanche; 3° l'introduction des maladies des Blancs comme la rougeole, la coqueluche, la scarlatine, la variole, la tuberculose et les maladies vénériennes; 4° la réclusion et la congestion relativement plus étroites, ainsi que l'adoption de maisons dans des endroits permanents par contraste avec leur vie nomade antérieure dans des tentes temporaires; 5° leur difficulté à comprendre et à apprécier le mode de vie du Blanc, si différent du leur.

* Préparé sous la direction de R. A. Hoey, directeur, Division des affaires indiennes, ministère des Mines et Ressources, par T. R. L. MacInnes.

Les générations suivantes ont adopté lentement la vie des Blancs et, au cours du XXe siècle, la population indienne du Canada augmente régulièrement pour atteindre le chiffre actuel d'environ 126,000. Il existe quelque 600 collectivités séparées connues sous le nom de "bandes", l'unité administrative des Indiens.

La Division des affaires indiennes fait un recensement quinquennal de la population indienne qui lui est confiée. Les résultats du dernier recensement, celui de 1944, établit la population à 125,686 Indiens contre 118,378 en 1939 et 112,510 en 1934, soit une augmentation de 11·7 p. 100 en dix ans. Des détails sont donnés dans le rapport annuel du ministère des Mines et Ressources, 1947. Les chiffres qui paraissent au tableau **2** sont ceux des huit recensements décennaux du Canada depuis la Confédération et embrassent quelques milliers de personnes d'origine ethnique indienne qui n'habitent pas les réserves mais vivent comme des citoyens ordinaires du Canada.

2.—Population indienne du Canada, recensements décennaux de 1871-1941

Province ou territoire	1871[1]	1881[1]	1891[2]	1901	1911	1921	1931	1941
Île du Prince-Édouard	323	281	314	258	248	235	233	258
Nouvelle-Écosse	1,666	2,125	2,076	1,629	1,915	2,048	2,191	2,063
Nouveau-Brunswick	1,403	1,401	1,521	1,465	1,541	1,331	1,685	1,939
Québec	6,988	7,515	13,361	10,142	9,993	11,566	12,312	11,863
Ontario	12,978	15,325	17,915	24,674	23,044	26,436	30,368	30,336
Colombie-Britannique	23,000	25,661	34,202	28,949	20,134	22,377	24,599	24,875
Manitoba				16,277	7,876	13,869	15,417	15,473
Saskatchewan				26,304	11,718	12,914	15,268	13,384
Alberta	56,000	56,239	51,249		11,630	14,557	15,258	12,565
Yukon				3,322	1,489	1,390	1,543	1,508
Territoires du Nord-Ouest				14,921	15,904	3,873[3]	4,046	4,052
Canada	**102,358**	**108,547**	**120,638**	**127,941**[4]	**105,492**	**110,596**	**122,920**	**118,316**

[1] Chiffres du recensement pour les provinces organisées et estimation pour le reste du Canada. [2] L'origine raciale ne fut pas relevée en 1891; chiffres du département des Affaires indiennes. [3] La diminution de la population indienne des Territoires du Nord-Ouest est due à l'extension des frontières du Québec, de l'Ontario et du Manitoba en 1912, ce qui peut expliquer aussi l'augmentation de la population indienne en 1921 dans ces provinces. [4] Y compris 34,481 métis.

Administration.—Après la Confédération, l'administration des Affaires indiennes passe des diverses provinces au gouvernement fédéral. En vertu de cette autorité, le Parlement du Canada adopte diverses lois relatives aux Indiens, codifiées pour la première fois en 1876 sous le titre de Loi des Indiens. Le statut du Dominion qui régit encore l'administration des Indiens contient à peu près toutes les lois canadiennes relatives à ces derniers. Il n'existe probablement aucune autre législation traitant de sujets aussi nombreux et variés en une seule loi; on peut dire que celle-ci englobe toute la vie d'un peuple. La loi actuelle a été codifiée en 1880 et n'a pas été complètement revisée depuis, bien qu'elle ait été modifiée et étendue de temps à autre. Elle fait l'objet d'une refonte totale et d'une enquête effectuées par la Commission conjointe spéciale du Sénat et des Communes.

Immédiatement après la Confédération, les Affaires indiennes relevaient du Secrétariat d'État. En 1873, lors de la création du ministère de l'Intérieur, les Affaires indiennes y ont été transférées sous le nom de Division des affaires indiennes. En 1880, subordonnément à la loi des Indiens, cette division est devenue un ministère distinct et l'est demeurée jusqu'au 1er décembre 1936 lorsque, en vertu de la loi des Mines et Ressources, elle a formé une division du nouveau ministère des Mines et Ressources.

Les attributions de la Division des affaires indiennes comprennent la gestion des terres et des réserves indiennes, les fonds de fiducie, les programmes de bien-être, les secours, les allocations familiales, l'enseignement, la transmission de biens par droits de succession, le rétablissement des anciens combattants indiens sur les réserves des Indiens, les obligations imposées par traité, l'émancipation des Indiens et divers autres sujets. L'organisation consiste en un bureau central à Ottawa, avec quelque cent agences sur place, chacune étant chargée d'une réserve et d'une bande ou plus.

Réserves.—Les réserves, ou terres que le gouvernement fédéral réserve à l'usage des bandes d'Indiens, sont au nombre de plus de 2,000. Leur superficie varie de quelques acres à 500 milles carrés. Sauf dans le cas d'expropriation spéciale pour fins publiques, ces réserves ne peuvent être aliénées sans le consentement mutuel du gouvernement et des propriétaires indiens. Toute réserve est une propriété commune et la possession personnelle, en ce qui concerne les terres, ne consiste qu'en un droit d'occupation, bien que le propriétaire particulier possède ses améliorations. La majorité des Indiens habitent les réserves, qui ont été créées avant tout pour leur fournir un refuge leur permettant de vivre, de se déplacer et d'acquérir des biens sans avoir à craindre la molestation ou l'exploitation. Dans l'extrême nord, toutefois, où les terres ne sont pas colonisées, il n'est pas besoin de réserves; les Indiens de ces régions vivent en bandes et sont groupés ainsi pour fins administratives.

Fonds de fiducie.—Plusieurs bandes indiennes ont des fonds de fiducie collectifs que la Division des affaires indiennes gère à leur profit. Ces fonds, créés principalement par la vente de ressources naturelles, ont augmenté de quelque $200,000 en 1870 à plus de $18,400,000 en 1948. Ils représentent le total d'environ 480 comptes distincts.

Instruction.—Il y a un siècle environ, l'instruction était encore donnée aux Indiens en grande partie par les missionnaires et les Indiens eux-mêmes. Graduellement, le gouvernement s'y est intéressé et l'instruction des Indiens s'est organisée sous les auspices de l'État et des principales confessions religieuses. A l'heure actuelle, presque toute l'instruction des Indiens est défrayée par le gouvernement. La statistique de l'inscription et de la fréquentation des écoles indiennes paraît au chapitre sur l'éducation, p. 340.

A l'instruction des enfants indiens dans les externats s'ajoutent des services nombreux et variés d'éducation pour adultes qui sont spécialement destinés à faciliter l'adaptation économique des Indiens à la vie moderne. Cette œuvre importante est suivie de près par le ministère dans toutes les partie colonisées du Canada. La politique du ministère et les efforts de son personnel tendent à enseigner aux Indiens à se suffire à eux-mêmes.

Bien-être.—Pour des raisons humanitaires et dans l'intérêt de l'économie nationale, la Division des affaires indiennes encourage les Indiens dans les réserves et dans tout le nord du Canada, aux frais du public, à s'engager dans l'agriculture, la pêche, l'abatage du bois, le piégeage et autres entreprises sérieuses. Des reproducteurs de race pure sont achetés pour les troupeaux des Indiens dans les réserves de l'Ouest canadien. En outre, durant 1947-1948, trois troupeaux destinés à l'expérimentation de race pure sont mis sur pied. La machinerie agricole à l'usage des

Indiens, sous la direction d'agents locaux des Indiens et d'instructeurs agricoles, est achetée par le ministère et demeure la propriété du gouvernement. L'activité forestière est encouragée dans les réserves où le bois est à maturité et les Indiens reçoivent de l'aide dans la préparation du bois de construction. La Division des affaires indiennes exploite 12 scieries au Canada, qu'elle possède en entier ou à titre d'associé avec certains groupes d'Indiens et auxquelles viennent s'ajouter les nombreuses scieries portatives possédées par les Indiens eux-mêmes. En 1948-1949, le crédit pour le bien-être des Indiens comprend une somme de $802,315 destinée à aider ces derniers dans un programme de construction de maisons modernes et autres constructions connexes.

Au cours de 1948-1949, une aide spéciale au montant de $241,590 a été accordée aux Indiens indigents de 70 ans et plus. Les paiements ont commencé en septembre 1948.

Artisanat et arts domestiques.—En 1938, une petite section du Service de bien-être et de formation des Indiens est établie en vue d'encourager l'artisanat et les arts ménagers. Des prêts à même une caisse renouvelable sont mis à la disposition de groupes d'Indiens désirant produire et vendre des articles fabriqués dans les réserves; on les aide aussi à obtenir les matières premieres requises.

Afin de créer un stock de divers articles et d'aider à établir des normes de qualité, tous les articles fabriqués dans les réserves organisées sont envoyés à un entrepôt central à Ottawa. Ces articles sont inspectés par des artisans indiens d'expérience dans les réserves et de nouveau examinés avec soin par le surintendant de l'artisanat du ministère quand ils arrivent à l'entrepôt. Outre la vannerie et la production d'articles d'écorce et de bois de divers genres, divers autres travaux sont enseignés dans les écoles et les réseves, comme le travail des métaux, le tissage, etc. Pendant la guerre, il a fallu discontinuer certains de ces travaux en raison de la rareté des métaux, des filés fins et autres matières et les artisans indiens expérimentés ont été employés dans les ateliers d'artisanat.

Services médicaux des Indiens.—Le souci de la santé des aborigènes du Canada remonte à la venue des premiers explorateurs européens et n'a pas cessé d'exister à divers degrés d'intensité jusqu'à nos jours. Les malades furent amenés à Jacques Cartier pour qu'il les bénisse; les médecins qui accompagnaient les troupes britanniques avaient l'ordre de prodiguer tous les soins possibles aux Indiens et, en 1820, les médecins des Affaires indiennes consacraient toute leur attention à la santé des Indiens.

Les services d'hygiène du gouvernement destinés aux Indiens se sont graduellement étendus au point où, aujourd'hui, il y a 20 hôpitaux administrés par le gouvernement fédéral, de même qu'un certain nombre d'hôpitaux de missions et de postes d'infirmières qui s'occupent presque totalement des Indiens. Les grandes réserves sont dotées d'un médecin de l'État en service continu; les petites bandes jouissent d'un service médical discontinu ou, dans certains cas, le médecin local est rémunéré pour les services qu'il rend aux Indiens. Les soins d'infirmerie sont donnés par des infirmières, des sages-femmes itinérantes ou des pharmaciens.

L'expansion actuelle des services d'hygiène pour les Indiens a eu ses débuts en 1928 alors qu'une Division médicale distante a été instituée dans le ministère des Affaires indiennes. En 1945, les services de santé des Indiens ont été transférés au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et sont maintenant dirigés

par un petit personnel de l'administration centrale. Dans tout le Canada, un personnel de médecins, d'infirmières, de sages-femmes ambulantes et de pharmaciens s'occupe de prodiguer les soins médicaux, l'hospitalisation, les soins d'infirmerie sur place et les services généraux d'hygiène.

Conservation des animaux à fourrure.—Environ la moitié ou quelque 60,000 Indiens du Canada habitent encore les régions éloignées du Nord. Ils dépendent en grande partie pour vivre de la chasse et de la pêche. Leur avoir, par conséquent, varie selon les fourrures qu'ils prennent et le prix de celles-ci.

Depuis quelques années, le gouvernement a réussi à aider les chasseurs et les trappeurs indiens au moyen de projets de conservation et de restauration des animaux à fourrure. Grâce à des ententes spéciales avec les provinces, de vastes régions ont été réservées aux chasseurs indiens. Les régions de chasse gardée, qui servent de stations de démonstration et de terrains de formation, sont une réussite: l'Indien y pratique la conservation des animaux à fourrure et, chaque année, en retire de plus grands bénéfices. Des résultats remarquables ont été obtenus dans ces concessions, particulièrement avec le rat musqué et le castor.

Une étendue de 425,000 acres dans la région circonvoisine de Le Pas, au Manitoba, a été convertie avec grand succès en une réserve de rat musqué. Commencée vers 1936 comme entreprise conjointe fédérale-provinciale, elle a été administrée durant les sept dernières années par la province, subordonnément aux recommandations de la Commission conjointe consultative du Canada et du Manitoba sur la conservation des animaux à fourrure.

Le gouvernement fédéral administre, de concert avec les provinces intéressées, deux réserves de castor en Ontario et cinq dans le Québec, à l'usage exclusif des Indiens. Dans chacune de deux réserves plus anciennes le long de la Nottaway et dans l'Abitibi, au Québec, on a pris plus de 1,000 castors en 1948, soit un gain dépassant $100,000 pour les trappeurs.

Des entreprises du même genre progressent en Saskatchewan et en Alberta. En plus de profiter de ces réserves de chasse collectives, les Indiens s'adonnent au piégeage individuel enregistré, ce qui constitue un facteur important dans le rétablissement du chasseur indien. Ce régime a été inauguré parce que l'expérience a démontré que le piégeage pratiqué en vertu de permis ordinaires entraînait des épuisements périodiques nécessitant des saisons complètement fermées à la chasse à quelques années d'intervalle.

Prêts à même un fonds renouvelable.—Subordonnément à une modification de la loi des Indiens, adoptée en 1938, le ministère peut consentir des prêts à même le Fonds renouvelable à des bandes, groupes ou particuliers indiens en vue de l'achat d'instruments agricoles, de machinerie, de bétail, d'agrès de pêche ou de chasse, de graines de semence et de matières premières à l'usage des artisans indiens. Les prêts aux particuliers, toutefois, ne sont pas généralement approuvés et ne sont consentis que dans des situations exceptionnelles. Des sommes peuvent être retirées et prêtées à même le Fonds renouvelable de prêts pour la mise en œuvre de projets coopératifs au profit des Indiens.

Traités.—Dès leur premier contact avec les Indiens de l'Amérique du Nord, les Anglais ont reconnu les droits et les intérêts des aborigènes à la terre que, d'après eux, seules des ententes bilatérales formelles pouvaient enlever ou abolir. Ce fut

le début du régime de traités et de cessions qui ont formé la base de la politique relatives aux Indiens tant au Canada qu'aux États-Unis. Environ la moitié seulement de la population indienne du pays est liée effectivement par des traités formels avec le Canada, ce qui ne diminue en rien le souci du gouvernement pour le bien-être des Indiens qui n'ont pas conclu de traités.

Adaptation économique.—Par suite du déploiement de la colonisation, les Indiens ont traversé une période difficile de transition de leur économie simple et primitive à la vie moderne si changeante. Les problèmes d'adaptation économique des Indiens varient beaucoup d'une région du pays à l'autre, selon la situation locale, les avantages qui s'y présentent et leur association avec le reste de la collectivité. Au début, tous les Indiens étaient chasseurs. Mais, avec la colonisation, vint l'épuisement du gibier, représentant dans certaines régions la disparition à peu près totale du gibier et des animaux à fourrure et ravageant l'économie naturelle des Indiens.

Dans les provinces des Prairies, le gouvernement a suivi une politique d'éducation en agriculture et en élevage de bestiaux chez les Indiens, dont le succès est digne de mention en raison du fait que ces derniers n'avaient aucune expérience antérieure en agriculture.

Après la disparition du bison en 1878, les Indiens des prairies sont demeurés sans ressources et il a fallu s'occuper d'eux. Aujourd'hui, ils sont devenus des ranchers et des producteurs de céréales prospères,—une transition remarquable en quelques générations.

Sur la côte du Pacifique, les Indiens ont toujours été des pêcheurs et des marins et se sont aisément adaptés à l'industrie de la pêche commerciale à laquelle ils s'adonnent avec efficacité et d'excellents résultats. Plusieurs possèdent des bateaux et les flottes de pêche bien tenues des Indiens de la côte du Pacifique font honneur à leur industrie domestique. Dans les conserveries, les Indiennes sont particulièrement appréciées en raison de leur patience et de la régularité de leur travail. Dans les régions colonisées des provinces de l'Est, les Indiens se livrent en grande partie à la culture diversifiée. Certains ont réussi dans quelques entreprises industrielles spécialisées.

Pour la statistique sur l'agriculture et l'élevage, les biens immobiliers et les effets personnels des Indiens, voir le rapport annuel du ministère des Mines et Ressources.

3.—Terres des Indiens, par classe et province, 31 mars 1947

Province ou territoire	Non défrichées et non cultivées	Terres défrichées mais non cultivées	Terres en culture	Superficie totale des réserves[1]
	acres	acres	acres	acres
Île du Prince-Édouard	1,320	800	200	2,741
Nouvelle-Écosse	12,720	556	1,066	18,187
Nouveau-Brunswick	33,140	1,127	339	36,962
Québec	139,243	13,978	9,271	177,338
Ontario	1,121,193	104,267	27,814	1,352,948
Manitoba	210,075	158,121	18,390	522,395
Saskatchewan	501,410	714,610	70,066	1,202,743
Alberta	327,834	797,633	63,513	1,419,047
Colombie-Britannique	445,373	247,356	41,491	832,782
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	3,575	32	35	5,634
Canada	**2,795,883**	**2,038,180**	**232,185**	**5,570,778**

[1] Comprend les terres submergées et les régions incultes.

4.—Valeur et source des revenus des Indiens, par province, 1946

Province ou territoire	Valeur reçue de—					Salaires reçus	Total des revenus des Indiens[1]
	Produits de la ferme, le foin compris	Bœuf vendu ou consommé	Pêche	Chasse et piégeage	Autres sources		
	$	$	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	3,000	600	650	750	4,500	1,400	10,900
Nouvelle-Écosse	7,150	220	900	1,300	10,992	98,500	119,062
Nouveau-Brunswick	4,450	900	4,400	3,100	29,820	72,800	115,470
Québec	132,210	22,882	6,922	526,887	214,291	979,795	1,882,987
Ontario	295,340	56,910	342,933	960,085	1,046,934	1,771,000	4,473,202
Manitoba	245,648	42,840	141,640	260,575	230,301	153,600	1,074,604
Saskatchewan	527,903	124,174	37,258	115,038	528,417	429,191	1,761,981
Alberta	470,087	263,140	11,130	386,294	510,091	257,156	1,997,898
Colombie-Britannique	842,666	222,560	1,866,670	439,730	623,384	2,197,600	6,192,610
Territoires du Nord-Ouest	5,476		14,975	471,000	24,805	19,970	536,226
Totaux, 1946	**2,533,930**	**734,226**	**2,427,478**	**3,164,759**	**3,223,537**	**5,981,012**	**18,064,942**

[1] Y compris les revenus provenant de la coupe du bois, des mines et des annuités perçues à titre d'intérêts sur le fonds fiduciaire des Indiens et des loyers de terres.

Adaptation politique.—L'organisation politique indigène parmi les Indiens variait sensiblement entre les différentes tribus et les diverses races. D'habitude, elle était simple, n'étant constituée que d'un chef et de conseillers héréditaires ou choisis pour leurs prouesses ou leur habileté. Chez certaines tribus, toutefois, le régime du clan ou du totem donnait suite à une structure sociale assez compliquée. Les Iroquois avait le régime qui ressemblait le plus à un gouvernement établi; leur ligue des six nations constituait un pacte d'aide mutuelle efficace comportant des caractéristiques fort modernes. Aucune des organisations primitives des tribus indiennes n'est vraiment adaptable à la vie économique et sociale de nos jours. Par conséquent, on s'est efforcé d'introduire dans les réserves indiennes l'autonomie démocratique. Dès 1869, la loi des Indiens pourvoyait à l'élection de chefs et de conseillers indiens correspondant à peu près au président du conseil municipal et à ses conseillers. Plus tard, en 1884, la loi sur l'avancement des sauvages a été adoptée; elle conférait aux bandes plus éclairées un système plus élaboré avec de plus grands pouvoirs. Dans les deux cas, le système électif était appliqué par décret du conseil spécial uniquement aux bandes qui le méritaient. De nos jours, presque toutes les bandes de l'Ontario, du Québec et des provinces Maritimes ont le système électif. Dans l'Ouest, sauf quelques exceptions, les Indiens suivent encore le régime politique des tribus. Toutefois, à mesure que la colonisation avancera et qu'ils s'associeront plus étroitement aux collectivités environnantes, les Indiens adopteront sans doute plus généralement le système électif.

La loyauté à la Couronne est traditionnelle et profondément ancrée chez les Indiens du Canada. Ceux-ci, au cours des guerres du début, furent des alliés courageux et indispensables. Pendant les deux grandes guerres de notre siècle, ils se sont enrôlés volontairement par milliers. Ils ont fait leurs preuves comme soldat et ont mérité leur juste part de commissions et de décorations; nombreuses sont les tombes en champs de bataille étrangers qui témoignent de leur dévouement. Peu de guerres indiennes figurent au chapitre de la colonisation de notre pays.

Un article de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants décrète que des subventions peuvent être accordées aux anciens combattants indiens qui désirent

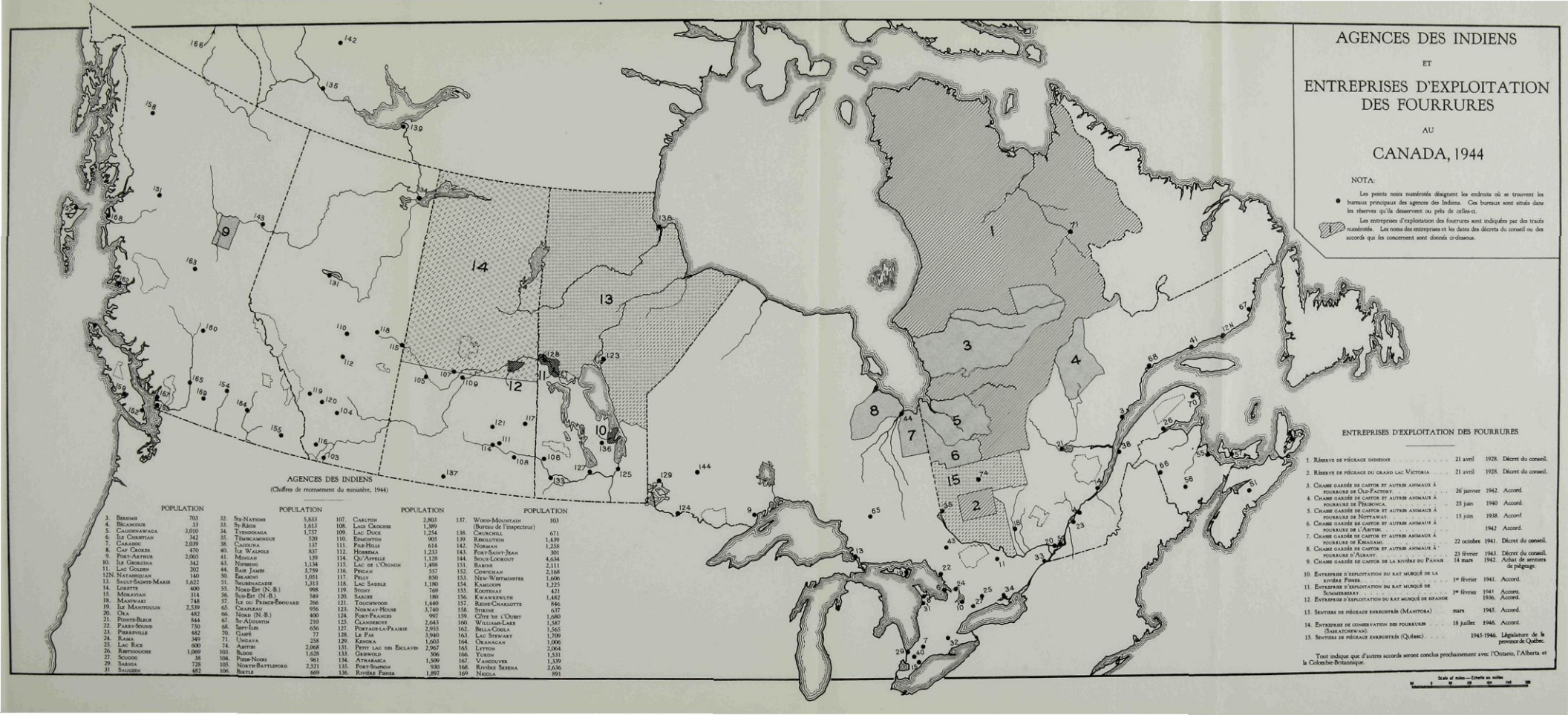
AGENCES DES INDIENS
ET
ENTREPRISES D'EXPLOITATION DES FOURRURES
AU
CANADA, 1944
NOTA:
Les points noirs numérotés désignent les endroits où se trouvent les bureaux principaux des agences des Indiens. Ces bureaux sont situés dans les réserves qu'ils desservent ou près de celles-ci.
Les entreprises d'exploitation des fourrures sont indiquées par des tracés numérotés. Les noms des entreprises et les dates des décrets du conseil ou des accords qui les concernent sont donnés ci-dessous.
AGENCES DES INDIENS
(Chiffres de recensement du ministère, 1944)
POPULATION
3. Berens 703
4. Bicaoudouan 33
5. Caughnawaga 3,010
6. Ile Christian 342
7. Caradoc 2,039
8. Cap Crozier 470
9. Port-Arthur 2,005
10. Ile Georgina 342
11. Lac Golden 202
12N. Natashquan 140
13. Sault-Sainte-Marie 1,622
14. Lorette 400
15. Moravian 314
18. Manowan 748
19. Ile Manitoulin 2,539
20. Oka 482
21. Pointe-Bleue 844
22. Parry-Sound 750
23. Pierreville 482
24. Rama 349
25. Lac Rice 600
26. Restigouche 1,069
27. Scugog 38
29. Sarnia 728
31. Saugeen 482
32. Six-Nations 5,833
33. St-Régis 1,613
34. Tyendinaga 1,757
35. Temiscamingue 520
38. Cacouna 137
40. Ile Walpole 837
41. Meegan 139
43. Nipissing 1,134
44. Baie James 3,759
50. Eskasoni 1,051
51. Shubenacadie 1,313
55. Nord-Est (N.-B.) 998
56. Sud-Est (N.-B.) 549
57. Ile du Prince-Edouard 266
65. Chapleau 956
66. Nord (N.-B.) 400
67. St-Augustin 210
68. Sept-Iles 656
70. Gaspé 77
71. Ungava 258
74. Abitibi 2,068
103. Blood 1,628
104. Piede-Noirs 961
105. North-Battleford 2,321
106. Battle 669
107. Carlton 2,803
108. Lacs Croches 1,389
109. Lac Duck 1,254
110. Edmonton 905
111. File-Hills 614
112. Hobbema 1,233
114. Qu'Appelle 1,128
115. Lac de l'Oignon 1,498
116. Pelican 537
117. Pelly 850
118. Lac Saddle 1,180
119. Stony 769
120. Sarcee 180
121. Touchwood 1,440
123. Norway-House 3,740
124. Fort-Frances 997
125. Clandeboye 2,643
127. Portage-la-Prairie 2,955
128. Le Pas 3,940
129. Kenora 1,603
131. Petit lac des Esclaves 2,967
133. Grenfold 306
134. Athabasca 1,509
135. Fort-Simpson 930
136. Rivière Pierre 1,897
137. Wood-Mountain (Bureau de l'inspecteur) 103
138. Churchill 671
139. Resolution 1,439
142. Norman 1,258
143. Fort-Saint-Jean 301
144. Sous-Lookout 4,634
151. Babine 2,111
152. Cowichan 2,168
153. New-Westminster 1,606
154. Kamloops 1,225
155. Kootenay 421
156. Kwawkewlth 1,482
157. Reine-Charlotte 846
158. Stikine 637
159. Côte de l'Ouest 1,680
160. Williams-Lake 1,587
162. Bella-Coola 1,565
163. Lac Stewart 1,709
164. Okanagan 1,006
165. Lytton 2,064
166. Yukon 1,531
167. Vancouver 1,139
168. Rivière Skeena 2,636
169. Nicola 891
ENTREPRISES D'EXPLOITATION DES FOURRURES
1. Réserve de piégrage indienne 21 avril 1928. Décret du conseil.
2. Réserve de piégrage du grand lac Victoria 21 avril 1928. Décret du conseil.
3. Chasse gardée de castor et autres animaux à fourrure de Old-Factory 26 janvier 1942. Accord.
4. Chasse gardée de castor et autres animaux à fourrure de Péribonca 25 juin 1940 Accord
5. Chasse gardée de castor et autres animaux à fourrure de Nottaway 15 juin 1938. Accord
6. Chasse gardée de castor et autres animaux à fourrure de L'Abitibi 1942. Accord.
7. Chasse gardée de castor et autres animaux à fourrure de Rupert 22 octobre 1941. Décret du conseil.
8. Chasse gardée de castor et autres animaux à fourrure d'Albany 23 février 1943. Décret du conseil.
9. Chasse gardée de castor de la rivière du Panar 14 mars 1942. Achat de sentiers de piégeage.
10. Entreprise d'exploitation du rat musqué de la rivière Perdu 1er février 1941. Accord.
11. Entreprise d'exploitation du rat musqué de Summerberry 1er février 1941. Accord. 1936. Accord.
12. Entreprise d'exploitation du rat musqué de Sipanok
13. Sentiers de piégrage enregistrés (Manitoba) mars 1945. Accord.
14. Entreprise de conservation des fourrures (Saskatchewan) 18 juillet 1946. Accord.
15. Sentiers de piégrage enregistrés (Québec) 1945-1946. Législature de la province de Québec.
Tout indique que d'autres accords seront conclus prochainement avec l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique.
Scale of miles—Echelle en milles

s'installer dans les réserves indiennes. Ces subventions sont versées à la Division des affaires indiennes qui les administre au profit des anciens combattants indiens. En outre, les services de la Division et de ses représentants sont à la disposition de tous les anciens combattants indiens qui ont besoin de conseils et d'aide en matière de tout bénéfice de rétablissement auquel ils peuvent avoir droit à titre d'anciens combattants.

Statut d'Indien.—Aux termes de la loi des Indiens, le statut d'Indien est acquis et retenu par la ligne masculine et perdu lorsqu'elle est interrompue. Une femme blanche qui épouse un Indien devient une Indienne; une femme indienne qui épouse un Blanc perd par le fait même son statut d'Indien.

Droits et restrictions en loi.—En dehors des dispositions spéciales de la loi des Indiens, ces derniers sont soumis aux lois du pays tout comme les autres Canadiens. C'est une erreur de croire que les Indiens sont des "mineurs" aux yeux de la loi. Ils peuvent prendre indépendamment et librement des engagements contractuels, poursuivre en justice et être poursuivis. Les biens immobiliers et personnels des Indiens dans les réserves sont francs d'impôt et, sauf dans le cas d'une poursuite en justice par un autre Indien, ne peuvent être saisis pour dette ou hypothèque d'aucune sorte.

Subordonnément à la loi des élections fédérales, les Indiens qui habitent d'ordinaire une réserve ou qui reçoivent des annuités du gouvernement par suite d'un traité n'ont pas le droit de vote, sauf les anciens combattants des deux Grandes Guerres. Les lois électorales dans la majorité des provinces contiennent, avec quelques changements, des articles de ce genre à l'égard des Indiens. Pour ce qui est des élections municipales, l'habitation dans une réserve n'entre pas en jeu et les Indiens ont le droit de vote.

Une loi fédérale exclut les Indiens des bénéfices prévus par la loi des pensions de vieillesse; ils sont aussi exclus des bénéfices de la pension des aveugles. Par ailleurs, les Indiens jouissent de tous les avantages prévus par la loi des allocations familiales. Cette différence de traitement à l'égard des jeunes Indiens et des vieux peut s'expliquer du fait que les allocations familiales relèvent entièrement du gouvernement fédéral, tandis que les pensions de vieillesse et celles des aveugles sont versées en vertu d'un accord conjoint entre le gouvernement fédéral et les provinces auquel les Indiens ne participent pas parce qu'ils sont considérés comme étant entièrement à la charge du gouvernement fédéral.

Depuis longtemps, comme mesure de protection, les Indiens n'ont pas le droit de boire de boissons alcooliques et il est défendu de leur en fournir sous peine de lourdes pénalités. Une autre mesure de protection restreint le commerce avec les Indiens dans les réserves et empêche ceux-ci de disposer de leurs biens dans certaines régions.

Émancipation.—La loi des Indiens pourvoit à leur émancipation. Lorsqu'un Indien est émancipé, il cesse d'être un Indien au sens de la loi et acquiert tous les droits du citoyen canadien. Dans les provinces plus anciennes, où les aborigènes sont depuis plus longtemps en contact avec la civilisation, beaucoup se prévalent de cette prérogative. Toutefois, c'est avec la plus grande discrétion que le gouvernement l'accorde, car l'Indien affranchi est soustrait à la protection spéciale que lui assure son statut d'Indien. Il faut donc de toute nécessité ne pas accorder prématurément cette émancipation.

Sous-section 2.—Les Esquimaux du Canada

L'*Annuaire* de 1946, page 1171, donne des renseignements sur les Esquimaux du Canada.

Section 3.—Secrétariat d'État*

Le ministère du Secrétaire d'État fut institué dans sa forme actuelle en 1873 par la fusion en un seul organisme des secrétaires d'État du Dominion et des provinces. Le Secrétaire d'État est le porte-parole officiel du Gouvernement et l'agent de communication entre les gouvernements du Canada et des provinces; toute la correspondance entre ceux-ci est échangée entre lui et les lieutenants-gouverneurs. Il a également la garde du grand sceau du Canada et du sceau privé; enfin, c'est l'intermédiaire par lequel les citoyens peuvent se faire entendre du Gouvernement.

Le Secrétaire d'État remplit aussi les fonctions d'officier général d'état civil et contre-signe toutes les proclamations, nominations, chartes, ordonnances, lettres patentes et autres documents revêtus du grand sceau et du sceau privé. Il doit voir en outre à l'application des lois de la citoyenneté canadienne, des chambres de commerce, des compagnies, de tempérance, des droits d'auteur, des brevets d'invention, des syndicats ouvriers, de la libération conditionnelle des détenus, sur la concurrence commerciale déloyale (1932), sur le commerce avec l'ennemi (pouvoirs transitoires), ainsi qu'au rassemblement et au dépôt des documents parlementaires. Le Secrétaire d'État s'occupe aussi de l'organisation et de l'administration du Bureau du Sequestre des biens de l'ennemi (voir l'*Annuaire* de 1945, page 497). La statistique concernant les brevets d'invention et les droits d'auteur paraît aux pp. 884-886 du présent volume.

* Revisé sous la direction du sous-secrétaire d'État, Secrétariat d'État.

Sous-section 1.—Constitution des compagnies au Canada

Chartes de constitution.—Le tableau 5 donne la statistique des compagnies constituées en vertu de la loi des compagnies.

5.—Nombre et capitalisation des compagnies constituées en vertu de la loi des compagnies et ses modifications, années terminées le 31 mars 1942-1947

NOTA.—Les statistiques des années 1900-1925 ont paru à la p. 1100 de l'*Annuaire* de 1938 et celles de 1926-1941, à la p. 950 de celui de 1942. La capitalisation comprend les montants reçus contre les actions sans valeur nominale ou au pair.

Année	Nouvelles compagnies		Anciennes compagnies avec—				Augmentation brute de capital	Augmentation nette de capital
			Capitalisation augmentée		Capitalisation diminuée			
	Nombre	Capitalisation	Nombre	Montant	Nombre	Montant		
		$		$		$	$	$
1942.....	211	50,606,141	40	15,760,309	39	54,964,907	66,366,441	11,401,534
1943.....	205	51,630,000	35	56,198,739	29	7,728,436	107,828,739	100,100,303
1944.....	217	53,462,060	59	31,351,380	52	18,204,490	84,813,380	66,608,890
1945.....	412	56,719,900	51	108,411,400	20	10,680,250	165,131,300	154,451,050
1946.....	649	187,588,775	88	129,163,798	32	15,407,127	316,752,573	301,345,446
1947.....	910	206,547,650	121	147,084,194	60	157,365,948	353,631,844	196,265,896

Durant l'année terminée le 31 mars 1947, 150 lettres patentes supplémentaires sont accordées pour modification de pouvoirs corporatifs, changements de nom, confirmation de compromis ou ententes avec les actionnaires et diverses autres fins. En plus des compagnies par actions, 35 compagnies sans capital-actions obtiennent des patentes conformément à la Partie II de la loi des compagnies de 1934.

Sous-section 2.—Citoyenneté

La loi sur la citoyenneté canadienne entre en vigueur le 1er janvier 1947 et abroge les lois de naturalisation précédentes en vigueur au Canada, y compris la loi des ressortissants du Canada, ch. 21, S.R.C. 1927. La loi a pour objet de donner une définition claire et simple de la citoyenneté canadienne et d'établir un statut commun à tous les habitants du Canada qui contribuera à les unir en tant que Canadiens. Jusqu'ici, la seule définition applicable à la citoyenneté canadienne se trouvait dans la loi de l'immigration et encore était-elle peu explicite car elle ne définissait la citoyenneté qu'aux fins de l'immigration.

Citoyens canadiens de naissance.—La loi de 1947 sur la citoyenneté canadienne définit clairement le statut des Canadiens de naissance avant et depuis la mise en vigueur de la loi; elle s'applique aux personnes nées au Canada ou à l'étranger. La loi renferme également des dispositions sur la citoyenneté d'une personne canadienne née à l'étranger, hors du mariage. Ladite personne est de citoyenneté canadienne si la mère est née au Canada ou sur un navire canadien et n'était pas devenue étrangère lors de la naissance de ladite personne. Jusqu'ici, une personne de cette catégorie n'avait aucun droit à la citoyenneté canadienne. Toute personne née à l'étranger de père canadien ou de mère canadienne avant l'entrée en vigueur de la loi de 1947 sur la citoyenneté canadienne n'est pas reconnue comme Canadien à moins qu'elle ait été licitement admise au Canada pour y demeurer en permanence ou qu'elle soit mineure. Toute personne née à l'étranger d'un père canadien ou d'une mère canadienne après l'entrée en vigueur de la loi est de citoyenneté canadienne mais une disposition de la loi exige que la naissance soit déclarée à un consulat canadien ou au Secrétaire d'État du Canada dans les deux ans qui suivent cet événement ou au cours de la prorogation que le Ministre peut autoriser, dans des cas spéciaux, si les parents de ladite personne désirent lui conserver sa citoyenneté canadienne. Un Canadien né en dehors du pays, avant ou depuis l'entrée en vigueur de la loi, perd aussi sa citoyenneté canadienne à moins d'affirmer sa citoyenneté canadienne par une déclaration de rétention dans l'année qui suit sa vingt et unième année et si, étant déjà citoyen d'un pays étranger (double nationalité), il renonce à la citoyenneté dudit pays par une déclaration d'extranéité ou autrement. Dans certains cas particuliers, le Ministre a la faculté de proroger la période pendant laquelle cette personne peut affirmer sa citoyenneté canadienne et renoncer à l'autre nationalité ou citoyenneté. L'une des dispositions les plus importantes de la loi autorise le citoyen canadien de naissance à solliciter un certificat de citoyenneté canadienne. Antérieurement, le certificat de naissance était jugé preuve suffisante du statut. Tout Canadien peut maintenant s'adresser au Secrétaire d'État afin d'obtenir un certificat de citoyenneté canadienne contre remise d'un dollar.

CERTIFICATS DE CITOYENNETÉ OCTROYÉS AUX CITOYENS NÉS AU CANADA ET AILLEURS DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE, 1947 ET 1948

		1947	1948
		nombre	nombre
Article 39 *i)*[1]	Certificats de preuve de la citoyenneté octroyés aux canadiens—		
	a) par naissance	2,753	1,828
	b) par naturalisation	4,933	3,626
	c) par mariage (épouses)	841	1,564
	d) par domicile canadien (sujets britanniques)	3,533	2,030
Article 10 (2)[2]	Sujets britanniques	12	80
Article 10 (3)[3]	Enfants mineurs dont les parents ont obtenu un certificat	85	236
Article 11 *a)*[4]	Certificats octroyés aux personnes dont le statut est l'objet d'un doute	20	41
Article 11 *b)*[5]	Mineurs, dans certains cas spéciaux	49	198
Article 11 *c)*[6]	*Personnes naturalisées au Canada avant le loi de 1914*	1,789	1,847

[1]*a)* Canadiens par naissance veut dire les citoyens nés Canadiens; *b)* Canadiens par naturalisation signifie les personnes naturalisées au Canada entre le 1er janvier 1915 et le 31 décembre 1946; *c)* Canadiens par mariage signifie les épouses qui ont obtenu automatiquement la nationalité britannique par l'intermédiaire de leur époux avant le 1er janvier 1947 et devenaient donc automatiquement citoyennes canadiennes à cette date; *d)* Canadiens par domicile veut dire les sujets britanniques domiciliés depuis 5 ans au Canada avant le 1er janvier 1947, qui devenaient ainsi automatiquement citoyens canadiens. [2]Sujets britanniques dans les catégories ayant droit à la citoyenneté canadienne conformément à cet article et ce paragraphe. [3]Mineurs dont les parents responsables ont obtenu un certificat de citoyenneté en vertu de la loi sur la citoyenneté canadienne. [4]Personnes dont le statut de citoyen canadien était l'objet d'un doute. [5]Certificats octroyés à des mineurs dans certains cas spéciaux, autres que ceux de l'article 10 (3). [6]Personnes naturalisées dans certains endroits du Canada avant la date de l'entrée en vigueur de l'immigration de 1914.

Sujets britanniques et citoyens canadiens.—Le statut des sujets britanniques, par opposition aux citoyens canadiens, est défini dans la nouvelle loi. Il est bon d'expliquer qu'en vertu des lois antérieures les personnes nées ou naturalisées dans les pays du Commonwealth britannique étaient officiellement désignées sujets britanniques. Un Canadien ne pouvait officiellement réclamer le titre de citoyen canadien; le terme était "sujet britannique". Une des principales raisons de la loi est de permettre au Canadien de s'appeler *Canadien*. La procédure est autorisée conformément à l'article 3 de la nouvelle loi:

> "Article 3. Lorsqu'une personne est requise de faire connaître ou de déclarer son statut national, quiconque est citoyen canadien aux termes de la présente loi doit se dire ou se déclarer citoyen canadien, et sa déclaration à cet effet constitue une observation bonne et suffisante de cette prescription."

Bien que la désignation sujet britannique doive être abandonnée à l'avenir dans la mesure où elle s'applique aux Canadiens, ceci ne veut pas dire qu'un Canadien perd le statut de sujet britannique. L'article 26 de la loi déclare qu'un citoyen canadien est sujet britannique et l'article 28, que toute personne ayant acquis le statut de sujet britannique, par sa naissance ou par naturalisation, sous le régime des lois de quelque pays du Commonwealth britannique autre que le Canada auxquelles il était assujéti lors de sa naissance ou sa naturalisation, est reconnu au Canada sujet britannique.

Il importe de souligner que la loi n'enfreint ni ne modifie en rien les droits des sujets britanniques qui ne sont pas Canadiens. Ils conservent le droit de voter, ils ont droit à la pension de vieillesse, et ils ont droit d'entrée permanente après cinq années de domicile au Canada. Mais ils ne sont pas citoyens canadiens avant d'avoir établi une résidence de cinq ans au Canada. Les personnes qui ont établi cette résidence au moment de l'entrée en vigueur de la loi sont citoyens canadiens et celles qui l'établissent depuis doivent obtenir un certificat de citoyenneté avant de jouir du statut de citoyen canadien.

Tout sujet britannique peut cependant, qu'il soit ou non citoyen canadien, solliciter un certificat de citoyenneté. Un sujet britannique qui n'est pas citoyen canadien peut s'adresser directement au secrétaire d'État du Canada, afin d'obtenir un certificat, ou il peut, au contraire, adresser sa demande au tribunal du district où il réside. Lorsque le secrétaire d'État est d'avis qu'il existe un doute sur les qualités requises de la personne qui s'adresse directement à son ministère, il peut déférer la déclaration au tribunal du district judiciaire où réside le requérant.

Citoyens canadiens autres que de naissance.—En vertu de l'article 9 de la loi, les personnes naturalisées et les sujets britanniques ayant établi domicile au Canada avant l'entrée en vigueur de la loi sont citoyens canadiens et peuvent obtenir un certificat de citoyenneté canadienne contre remise d'un dollar. L'article 9 définit le statut de citoyen canadien des femmes et des enfants qui ne sont pas Canadiens de naissance et la façon dont ils ont acquis la citoyenneté canadienne.

De la citoyenneté étrangère à la citoyenneté canadienne: statut et procédure.—L'article 10 (1) de la loi renferme les dispositions concernant l'octroi d'un certificat de citoyenneté à toute personne étrangère. Bien que le mot "étranger" ne soit pas mentionné dans le paragraphe, l'objet principal de celui-ci n'en est pas moins de définir les conditions qui permettent à un étranger de solliciter et d'obtenir un certificat de citoyenneté. La demande est adressée à un tribunal et, alors qu'un étranger doit s'adresser au tribunal, le sujet britannique a le choix entre le tribunal et le secrétariat d'État. En outre, un étranger doit d'abord faire une déclaration d'intentions qui n'est pas exigée du sujet britannique.

Le requérant qui sollicite un certificat de citoyenneté peut présenter sa demande à une époque indéterminée après son admission au pays, pourvu qu'il ait atteint l'âge de dix-huit ans, sous forme de déclaration d'intentions remplie dans le bureau du greffier du tribunal du district où réside le requérant. Il doit ensuite attendre au moins un an avant de présenter au tribunal sa demande en vue d'obtenir une décision déclarant qu'il possède les qualités prescrites pour la citoyenneté. De toute façon, lorsqu'il présente sa demande définitive, il doit prouver au tribunal qu'il a habité le Canada pendant un an immédiatement avant la date de la demande et durant une autre période de quatre ans au Canada au cours des six années immédiatement antérieures à la date de la demande, ce qui fait un séjour total de cinq ans. Si un requérant a servi hors du Canada dans les forces armées de ce pays, en temps de guerre, ou dans le cas de l'épouse d'un citoyen canadien qui réside au Canada avec lui, il suffit d'avoir résidé un an seulement immédiatement avant la date de la demande.

En plus de remplir les conditions de résidence, le requérant doit prouver au juge qu'il a été licitement admis au Canada pour y résider en permanence; qu'il a bonne réputation; qu'il possède une connaissance suffisante de l'anglais ou du français (ce qui n'est pas nécessaire s'il a résidé continûment au Canada pendant plus de vingt ans,—cette disposition de la loi est nouvelle); qu'il a une connaissance suffisante des responsabilités de la citoyenneté canadienne; et qu'il se propose, une fois sa demande agréée, soit de résider en permanence au Canada, soit d'entrer ou de demeurer au service public du Canada ou de l'une de ses provinces.

Lorsque le juge a rendu sa décision, les documents et une copie de cette décision sont transmis au secrétaire d'État du Canada. Celui-ci peut accorder un certificat de citoyenneté ou, s'il entretient quelque doute au sujet de l'émission de ce certificat, peut déférer la demande au tribunal en vue d'une nouvelle audition. Lorsqu'un

certificat est accordé, il est envoyé au greffier du tribunal qui avertit le requérant de comparaître devant le tribunal pour prêter le serment d'allégeance et faire une déclaration portant renonciation à son allégeance étrangère, et pour recevoir son certificat de citoyenneté.

NATIONALITÉ DES ÉTRANGERS QUI ONT OBTENU UN CERTIFICAT DE CITOYENNETÉ EN VERTU DE LA LOI DE 1947 SUR LA CITOYENNETÉ

Nationalité	*1947*	*1948*
	nombre	nombre
Albanie	3	5
Argentine	1	1
Arménie	1	4
Autriche	301	507
Belgique	96	232
Brésil	1	néant
Bulgarie	14	32
Chine	34	276
Cuba	néant	1
Tchécoslovaquie	437	859
Dantzig	4	3
Danemark	145	209
Égypte	1	1
Estonie	6	15
Finlande	433	737
France	55	72
Allemagne	590	1,006
Grèce	61	120
Hongrie	354	723
Islande	3	7
Irak	néant	1
Italie	329	578
Japon	néant	371
Lettonie	7	13
Liban	3	10
Liechtenstein	2	néant
Lithuanie	49	106
Luxembourg	5	19
Macédoine	1	5
Norvège	143	286
Palestine	4	3
Paraguay	néant	1
Perse	"	1
Pérou	"	1
Pologne	1,322	2,887
Portugal	3	1
Roumanie	320	614
Russie	394	1,736
Espagne	1	5
Suède	131	233
Suisse	78	127
Syrie	16	27
Pays-Bas	150	271
Turquie	1	9
États-Unis d'Amérique	303	508
Yougoslavie	194	391
Sans-patrie	4	24
TOTAUX	6,000	13,038

Statut des femmes mariées.—Un des changements importants de la nouvelle loi est l'émancipation des femmes mariées au point de vue de la citoyenneté. Autrefois, une étrangère épousant un sujet britannique devenait sujet britannique. Inversement, une femme de nationalité britannique qui épousait un étranger et adoptait la nationalité de celui-ci lors de son mariage cessait d'être sujet britannique. De fait, avant 1932, une femme de nationalité britannique qui épousait un étranger perdait sa nationalité britannique indépendamment du fait qu'elle acquît ou non la nationalité de son époux. Sous le régime de la nouvelle loi, tout cela est changé. Une Canadienne ne perd pas ses droits de citoyen canadien en raison de son mariage à un étranger et une étrangère qui épouse un Canadien ne devient pas, du fait de son mariage, citoyen canadien. Dans le premier cas, si elle a adopté la nationalité de son époux, la femme mariée peut renoncer à sa citoyenneté canadienne en déposant au Secrétariat d'État du Canada une déclaration d'extranéité et elle cesse dès lors d'être citoyen canadien. Dans le second cas, une étrangère doit faire au tribunal sa demande d'un certificat de citoyenneté. La seule concession faite est qu'une année de résidence au Canada seulement est requise.

Autrefois, les femmes mariées étaient classées avec les mineurs, les aliénés et les idiots comme des personnes frappées d'incapacité. Elles ne pouvaient se faire naturaliser ou régler leur statut national comme personnes indépendantes sauf dans des circonstances très spéciales. Ces incapacités ont été abolies et, en vertu de la nouvelle loi, le statut des femmes mariées est l'égal de celui des hommes.

Statut des mineurs, enfants trouvés, enfants posthumes, etc.—En vertu de l'article 10 (3) de la loi, un certificat de citoyenneté peut être accordé à tout enfant mineur d'une personne à laquelle un certificat de citoyenneté est, ou a été, octroyé en vertu de la loi, sur demande de cette personne, si celle-ci est le parent responsable de l'enfant, si l'enfant est né avant la date où le certificat a été accordé et a été licitement admis au Canada, en vue d'une résidence permanente. En vertu de l'article 11 (*b*), le secrétaire d'État peut, à sa discrétion, octroyer un certificat à un mineur, dans un cas particulier, que les conditions requises par la loi aient été observées ou non. C'est la première fois qu'une loi canadienne sur la nationalité ou la citoyenneté définit le statut d'un enfant abandonné. Les lois antérieures ne mentionnaient pas le statut d'un enfant abandonné sur le seuil d'une porte. En vertu de la nouvelle loi, il est prévu que tout enfant qui est ou a été en premier lieu découvert comme enfant abandonné au Canada doit être considéré, jusqu'à preuve du contraire, comme né dans ce pays. Une autre disposition nouvelle de la loi, qui n'existait pas dans les lois antérieures, concerne le cas d'un enfant né après le décès de son père. Aux fins de la définition d'un citoyen canadien de naissance, l'enfant est réputé né immédiatement avant ledit décès. En vertu de l'article 11 *a*) de la loi, un certificat peut être octroyé en vue de dissiper tous les doutes sur la question de savoir si la personne à qui il est accordé est citoyen canadien et il est spécifiquement prévu que l'octroi du certificat n'est pas censé établir que la personne qui l'obtient n'était pas antérieurement citoyen canadien.

Citoyenneté des personnes naturalisées au pays avant 1914.—Les personnes qui ont été naturalisées au Canada avant l'adoption de la loi de 1914 sur la naturalisation avaient l'autorisation, en vertu des diverses lois impériales en vigueur de 1914 à 1946, d'échanger leur certificat de naturalisation locale contre un certificat impérial. Cette disposition a été reportée dans la loi de la citoyenneté canadienne, de sorte que ces personnes, et particulièrement leurs enfants naturalisés avec eux mais ne possédant aucun certificat pouvant les identifier comme citoyens, peuvent demander et obtenir des certificats de citoyenneté canadienne sur versement de la somme d'un dollar.

Protection du statut antérieur à la loi sur la citoyenneté canadienne.—L'article 46 de la loi prévoit que nonobstant l'abrogation de la loi de naturalisation et de la loi des ressortissants du Canada, la loi sur la citoyenneté canadienne ne doit pas s'interpréter comme privant quiconque est ressortissant canadien, sujet britannique ou étranger selon la définition contenue dans lesdites lois ou une autre loi en vigueur au Canada, du statut national qu'il possède lors de l'entrée en vigueur de la présente loi.

Perte de la citoyenneté canadienne.—Cesse immédiatement d'être citoyen canadien celui qui, se trouvant hors du Canada et n'étant pas frappé d'incapacité, par un acte volontaire et formel autre que le mariage, acquiert la nationalité ou citoyenneté d'un pays autre que le Canada. C'est là la façon habituelle de perdre la citoyenneté canadienne. Il y a d'autres raisons, comme le service dans les forces armées d'un pays quand celui-ci est en guerre avec le Canada; le cas d'un enfant mineur qui acquiert une citoyenneté étrangère en même temps qu'un parent responsable ou celui d'une femme qui adopte la nationalité de son époux étranger et produit une déclaration d'extranéité. L'enfant mineur qui perd sa citoyenneté canadienne à cause d'un parent peut, dans l'année qui suit la date où il atteint l'âge de vingt et un ans, faire une déclaration en vue de reprendre la citoyenneté canadienne et il redeviendra alors citoyen canadien.

Un citoyen canadien, autre qu'un canadien de naissance ou un citoyen qui a servi dans les forces armées du Canada en temps de guerre, cesse d'être citoyen canadien s'il réside hors du Canada pendant une période d'au moins six années consécutives sauf dans des cas déterminés où le principe du maintien de quelque relation avec le Canada peut être démontré. Il peut toutefois être autorisé à prolonger son séjour hors du Canada pendant plus de six ans en s'enregistrant à un consulat et en obtenant un certificat prorogé.

Révocation de la citoyenneté.—La procédure concernant la révocation de la citoyenneté qui avait cours sous le régime de la loi sur la naturalisation a été reportée dans la nouvelle loi. Elle prévoit la création d'une commission de révocation devant enquêter et faire rapport sur la révocation projetée de certificats de citoyenneté. La révocation ne peut se faire que sur l'ordre du gouverneur en conseil, sur recommandation du secrétaire d'État. Des démarches peuvent être faites en vue d'une révocation, pour résidence durant au moins six ans hors du Canada, pour commerce avec l'ennemi en temps de guerre, pour fausse déclaration ou fraude, ou dissimulation de faits importants à l'époque de la naturalisation, ou si le citoyen naturalisé, étant hors du Canada, a montré de la désaffection ou un manque de fidélité envers Sa Majesté, ou, étant au Canada, a été déclaré coupable de trahison ou sédition par un tribunal compétent.

Si une personne cesse d'être citoyen canadien ou sujet britannique en raison des circonstances décrites dans le paragraphe précédent, la citoyenneté de son conjoint et de ses enfants mineurs n'est pas atteinte à moins, dans le cas de l'épouse, que celle-ci ne soit devenue sujet britannique (loi antérieure à la présente loi), par le seul fait de son mariage à ladite personne, ou que ladite personne soit le parent responsable d'un enfant. Dans un cas semblable, il peut être prescrit que l'épouse et les enfants cesseront d'être citoyens canadiens ou sujets britanniques, selon le cas. L'épouse d'une personne qui a cessé d'être citoyen canadien ou sujet britannique peut, dans les six mois qui suivent la date de la révocation du certificat de son époux, faire une déclaration portant renonciation à sa citoyenneté canadienne; dès lors, les enfants mineurs de son mari et elle-même cesseront d'être citoyens canadiens ou sujets britanniques, selon le cas.

Si une personne cesse d'être citoyen canadien ou sujet britannique, elle est réputée avoir la nationalité ou la citoyenneté qu'elle possédait avant de devenir citoyen canadien ou sujet britannique.

Le serment d'allégeance. Conformément à la conception nouvelle de la citoyenneté canadienne telle que la définit la loi, la formule du serment d'allégeance a été modifiée. En vertu de la loi sur la naturalisation, elle se lisait ainsi:

> "Je, A.B., jure par le Dieu Tout-Puissant, fidélité et sincère allégeance envers Sa Majesté le Roi George Six, ses héritiers et successeurs, conformément à la loi. Ainsi Dieu me soit en aide."

En vertu de la nouvelle loi, le serment a été modifié et se lit:

> "Je, A.B., jure fidélité et sincère allégeance envers Sa Majesté le roi George Six, ses héritiers et successeurs, conformément à la loi, et jure que j'observerai fidèlement les lois du Canada et remplirai de même manière mes devoirs de citoyen canadien. Ainsi Dieu me soit en aide."

Cérémonies de la citoyenneté canadienne.—Les cérémonies qui accompagnent la présentation des certificats de citoyenneté à des séances spéciales des tribunaux constituent une des innovations marquantes de la nouvelle loi. Des

moyens ont été prévus pour accorder aux tribunaux du pays toute l'aide possible en vue de la préparation de cérémonies qui accompagnent la présentation des certificats de citoyenneté.

Il est projeté également de fournir au nouvel arrivant au Canada des moyens spéciaux de formation et d'instruction dans les principes de la citoyenneté, et un manuel sur la citoyenneté canadienne sera présenté à l'étranger lorsqu'il aura produit sa déclaration d'intention.

Section 4.—Service civil du Canada*

Au sens le plus large, le Service civil fédéral se compose de tous les serviteurs de la Couronne, autres que ceux qui remplissent des fonctions politiques ou judiciaires, qui sont employés comme fonctionnaires civils et dont la rémunération est payée entièrement et directement à même les crédits votés par le Parlement. Réunis, ils constituent le personnel des divers ministères, commissions, offices, bureaux et autres organismes du gouvernement fédéral. Presque toutes les catégories d'occupations sont représentées dans le Service civil et les divers personnels se distinguent encore par les autorités diverses en vertu desquelles ils reçoivent leur nomination. Quelques-uns sont nommés par l'une ou l'autre ou par les deux chambres du Parlement directement, un nombre considérable, par les ministères et autres organismes conformément aux dispositions de certaines lois, en général avec l'approbation exécutive du gouverneur en conseil, et les autres, la grande majorité, sont choisis et nommés par la Commission du service civil.

En sa qualité d'organisme central du personnel du Service civil, la Commision du service civil est le défenseur du "principe du mérite" en ce qui regarde tant les nominations initiales que les promotions. Les phases par lesquelles la Commission est passée pour en arriver à sa constitution actuelle constituent les annales des réformes du Service civil au Canada, lesquelles ont commencé une année après la Confédération et ont atteint leur apogée avec l'adoption de la loi de 1918 sur le Service civil. Des commissions royales successives ont délibéré sur le problème que posait la création d'un personnel utile et compétent; leurs recherches et leurs recommandations ont abouti au concept d'un corps quasi judiciaire jouissant d'une autonomie considérable et de qui relève presque tout le service public.

Recrutement.—Le recrutement des fonctionnaires se fait au moyen de l'examen de concours. Au cours des 29 dernières années, la Commission a fait subir des examens à plus d'un million de candidats à des emplois du Service civil. Ces examens ont lieu périodiquement à mesure que le service public requiert du personnel. A cet égard, on agit de la même façon pour les emplois dans tout le pays que pour ceux d'Ottawa; cependant, les postulants aux charges locales doivent être des résidants authentiques de cette localité dans chaque cas, tandis que tout citoyen canadien a le droit de faire une demande d'emploi à Ottawa. Les examens de concours sont annoncés au moyen d'affiches murales placées sur les tableaux d'annonces des bureaux de poste, des bureaux du Service national de placement, des bibliothèques publiques et ailleurs.

Les capacités relatives des candidats sont mesurées par des épreuves objectives préparées et effectuées par la Commission. La nature de l'épreuve varie avec la

* Préparé, sauf indication contraire, par le secrétaire de la Commission du service civil.

classe d'emploi; elle peut être écrite ou orale ou les deux à la fois. Pour certaines classes d'emplois, les résultats reposent entièrement sur l'instruction et l'expérience des postulants telles qu'elles sont déclarées sur les formules de demande.

Les noms des candidats heureux aux examens de concours du Service civil sont inscrits, par ordre de mérite, sur les "listes des admissibles". Les résultats des examens sont officiellement annoncés et publiés dans la *Gazette du Canada* et chaque candidat, heureux ou non, est personnellement mis au courant du résultat. Les nominations se font, au besoin, d'après ces listes qui sont valides pour un an.

La priorité statutaire à l'égard des anciens combattants qui jouait en faveur des vétérans de la première guerre mondiale a été accordée aux nouveaux vétérans et est devenue un élément important de la réadaptation professionnelle. En 1947, 75 p. 100 environ de tous les hommes nommés à des emplois du Service civil dans le pays étaient anciens combattants.

Classement des emplois et rétribution.—La loi sur le Service civil prévoit la classification des emplois du service public. En conséquence, un système de classement des emplois a été institué en 1919 en vertu duquel des fonctions et des responsabilités analogues sont classées de la même manière et rémunérées également. Avec le temps, la classification primitive a été considérablement revisée; plusieurs classes ont été ajoutées et d'autres abolies à mesure que se sont développés le programme administratif ainsi que la technique des ministère du gouvernement. La détermination des taux de rétribution de chaque classe est la responsabilité permanente de la Commission, et des relevés des traitement et des salaires sont effectués constamment. Dans la fonction principale de la Commission, le recrutement, c'est la classification des emplois qui est le mobile essentiel puisqu'elle comporte l'établissement de normes de qualités requises pour chaque classe d'emploi.

Les traitements et les nominations ont été régis pendant la seconde guerre mondiale par une série de règlements autorisés en vertu de divers décrets du conseil, notamment C.P 1/1569 et 32/1905 du 19 avril et du 10 mai 1940. Depuis la fin de la guerre, les régies sur les salaires ont été graduellement adoucies et la Commission a recommandé des augmentations de traitement dans le cas de certaines classes générales et de certains postes particuliers dont les fonctions s'étaient fort accrues au cours des six années précédentes.

Organisation et méthodes.—La loi charge la Commission de faire enquête et rapport au gouverneur en conseil sur toute chose touchant l'organisation des ministères. A cet égard, la Commission fait fonction d'agent du pouvoir exécutif du gouvernement, lequel exerce un contrôle constant sur le développement des établissements. En plus de soumettre leur budget à un examen annuel du Parlement, les ministères doivent présenter, en vue de les faire approuver, toutes les augmentations de personnel projetées avant d'embaucher d'autres fonctionnaires et, conformément à la coutume financière établie, l'autorité de disposer des fonds requis pour faire face à ces engagements est dévolue au gouverneur en conseil. Comme les rouages administratifs doivent fréquemment subir des modifications, au point de vue de la quantité et de la qualité, pour s'adapter aux conditions changeantes, la Commission étudie continuellement les problèmes du personnel du service public.

Ces dernières années, on a pris de plus en plus conscience de la mesure dans laquelle une administration économique repose sur l'adoption de techniques et méthodes modernes d'organisation. En conséquence, la Commission a cherché à donner des directives constructives aux ministères touchant des questions d'orga-

nisation, de systèmes et de méthodes. En 1948, des mesures ont été prises en vue de mettre sur pied une Division de l'organisation et des méthodes dont la fonction exclusive est d'étudier les problèmes de ce genre en collaboration avec les directeurs sur qui retombe directement la charge de secteurs importants de l'administration. La diversité et la complexité des fonctions d'un gouvernement actuel sont trop généralement reconnues pour qu'il faille les souligner et, dans ces circonstances, l'institution d'un service spécialisé destiné à accroître le rendement des rouages de commande du service public constitue un événement important.

Formation du personnel.—Une formation systématique du personnel en service dans les ministères, visant à accroître le rendement général du Service civil, constitue une innovation relativement récente dans le domaine de l'organisation d'un personnel. La première série de cours destinés aux surveillants a été inaugurée en 1944 en collaboration avec la Division de la formation professionnelle au Canada du ministère du Travail. Ces mesures coordonnées se sont poursuivies jusqu'au début de 1947 et ont donné des résultats des plus satisfaisants; on a ensuite décidé de créer une Division de la formation du personnel au sein de la Commission du service civil. Des divisions analogues sont en voie d'organisation dans la majorité des ministères. Un vaste programme de formation est envisagé et des cours destinés à répondre à des besoins précis de formation s'organisent rapidement. La méthode des entretiens dirigés a été adoptée à cette fin comme une des plus efficaces; on fait grand usage également des moyens visuels, y compris les films sonores. La clef du rendement dans l'administration se trouve dans la formation d'un personnel de surveillance instruit de ses rapports avec ses collègues relativement aux instructions, à la direction et à la discipline. La formation des surveillants a donc été le but principal du programme. En 1947, on a inauguré une formation d'orientation ou d'installation afin d'aider le nouvel employé à s'adapter à un emploi du service public et à faire siens les objectifs du service auquel il a été assigné. Une grande publicité a été faite dans tout le service public aux cours secondaires et universitaires offerts par des institutions d'enseignement locales et nationales, par correspondance ou par l'école du soir; les fonctionnaires sont encouragés à profiter de ces moyens pour perfectionner leur formation scolaire et leur habileté technique.

Promotions.—Les promotions chez les membres du personnel des ministères se font au moyen d'examens de concours qui ont lieu lorsqu'il se produit des vacances. La création d'un service professionnel est l'objectif principal de la loi du Service civil et le régime de la classification des emplois est particulièrement approprié à l'avancement des employés par promotion. Les promotions toutefois sont limitées d'après la loi aux employés permanents du Service civil qui, actuellement, constituent une faible proportion du total. La prépondérance du personnel temporaire est un héritage de la seconde guerre mondiale, durant laquelle peu de nominations permanentes ont été faites. Cette situation se modifie graduellement à mesure que disparaissent les services de temps de guerre et que se dessine le rouage administratif d'après-guerre.

Statistique du Service civil*.—Depuis avril 1924, chaque ministère du gouvernement du Canada transmet au Bureau fédéral de la statistique un état mensuel de son personnel et de sa rémunération, conformément à un plan qui permet la comparaison entre les ministères et d'une année à l'autre. L'institution de ce système fut précédée d'une enquête remontant jusqu'à 1912.

* Revisé à la Division des finances publiques, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa.

De 1914 à 1920, le nombre de fonctionnaires augmente très rapidement en raison de l'expansion des fonctions administratives et de l'imposition de nouvelles taxes, celles-ci nécessitant les services d'employés supplémentaires en qualité de percepteurs. De nouveaux services, tels que le ministère des Pensions et de la Santé nationale et la Commission de l'établissement des soldats, furent de même créés. En janvier 1920, le nombre d'employés est de 47,133; c'est le chiffre le plus élevé atteint avant janvier 1940, alors que le nombre de fonctionnaires s'établit à 49,739.

Entre mars 1939 et mars 1947, le nombre global d'employés permanents et temporaires augmente de 79,321. Le gros de cette augmentation de temps de guerre se répartit ainsi: ministère de la Défense nationale, 21·8 p. 100; nouveaux ministères et commissions de temps de guerre (Reconstruction et Approvisionnements, Office national du film, Service de l'information canadien, Commission des prix et du commerce en temps de guerre), 7·6 p. 100; Commission de l'Assurance-chômage, 10·7 p. 100; et 23·6 p. 100 dans le ministère des Affaires des anciens combattants et les Départements de l'établissement des soldats et de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants réunis.

En dépit de la forte augmentation de temps de guerre du nombre d'employés dans tout le Service civil, le nombre d'employés permanents est moins élevé en mars 1947 qu'en mars 1939. Le nombre d'employés temporaires, cependant, augmente régulièrement au cours des années de guerre. En conséquence, en mars 1947, les employés temporaires forment 76·2 p. 100 du total, comparativement à 30·3 p. 100 en mars 1939 et 34·5 p. 100 en mars 1925, première année de publication de ces statistiques.

La série de tableaux qui suit est une condensation d'une suite d'articles historiques publiés récemment et embrassant les années 1937 à 1947. Le tableau **9** indique le nombre et le pourcentage d'employés permanents et temporaires du Service civil au mois de mars de chaque année. Le tableau **10** établit des comparaisons de traitements et salaires payés durant chaque année financière. Les tableaux **11** et **12** donnent des statistiques du genre de celles des tableaux **9** et **10** mais limitées aux employés permanents et temporaires aux bureaux de l'administration centrale des ministères. Les tableaux **13** et **14** présentent les nombres-indices des employés permanents et temporaires et de leurs rétributions au cours des mêmes années de la série. Le tableau **15** fournit une information détaillée sur les employés et les déboursés des ministères et divisions pour les mois de mars 1946 et 1947.

9.—Nombre et pourcentage d'employés permanents et temporaires du Service civil, mars 1937-1947

NOTA.—Les chiffres des années 1925 à 1936 paraissent à la page 1179 de l'*Annuaire* de 1946.

Mois de mars	Permanents		Temporaires		Total
	Total	% du total	Total	% du total	
	nombre		nombre		nombre
1937	30,678	71·6	12,158	28·4	42,836
1938	32,308	73·2	11,835	26·8	44,143
1939	32,132	69·7	13,974	30·3	46,106
1940	30,948	62·2	18,791	37·8	49,739
1941	30,149	45·0	36,777	55·0	66,926
1942	29,524	35·2	54,257	64·8	83,781
1943	28,708	27·6	75,347	72·4	104,055
1944	29,343	26·0	82,315	74·0	112,658
1945	30,240	26·1	85,668	73·9	115,908
1946	31,088	25·8	89,469	74·2	120,557
1947	29,787	23·8	95,550	76·2	125,337

10.—Traitements et salaires des employés permanents et temporaires du Service civil et pourcentage de ces traitements, années terminées le 31 mars, 1937-1947

NOTA.—Les chiffres des années 1925 à 1936 paraissent à la page 1179 de l'*Annuaire* de 1946.

Année terminée le 31 mars—	Permanents		Temporaires		Total
	Total	% du total	Total	% du total	
	milliers de dollars		milliers de dollars		milliers de dollars
1937	51,335	82·0	11,243	18·0	62,678
1938	55,292	82·7	11,588	17·3	66,880
1939	56,264	80·8	13,357	19·2	69,621
1940	57,154	78·1	16,044	21·9	73,198
1941	56,108	66,0	28,857	34·0	84,965
1942	57,609	53·1	50,815	46·9	108,424
1943	58,747	41·5	82,955	58·5	141,702
1944	60,358	35·9	107,614	64·1	167,972
1945	64,189	35·6	115,959	64·4	180,148
1946	66,440	34·8	124,388	65·2	190,828
1947	70,985	31·7	152,792	68·3	223,777

11.—Nombre et pourcentage d'employés permanents et temporaires du Service civil à l'administration centrale des ministères, Ottawa, mars 1937-1947

NOTA.—Les chiffres des années 1925 à 1936 paraissent à la page 1180 de l'*Annuaire* de 1946.

Mois de mars—	Permanents				Temporaires				Total
	Total	% du total à l'administration centrale	% du total des permanents	% du total, permanents et temporaires	Total	% du total à l'administration centrale	% du total des temporaires	% du total, permanents et temporaires	
	nombre				nombre				nombre
1937	7,386	63·2	21·1	17·2	4,305	36·8	35·4	10·0	11,691
1938	7,731	66·2	23·9	17·5	3,941	33·8	33·3	8·9	11,672
1939	7,564	63·8	23·5	16·4	4,284	36·2	30·7	9·3	11,848
1940	7,507	53·5	24·3	15·1	6,513	46·5	34·7	13·1	14,020
1941	7,419	37·9	24·6	11·1	12,174	62·1	33·1	18·2	19,593
1942	7,221	26·9	24·5	8·6	19,614	73·1	36·2	23·4	26,835
1943	6,829	21·4	23·8	6·6	25,108	78·6	33·3	24·1	31,937
1944	6,765	20·3	23·1	6·0	26,564	79·7	31·9	23·6	33,329
1945	6,777	19·5	22·4	5·8	27,963	80·5	32·6	24·1	34,740
1946	6,772	20·2	21·8	5·6	26,835	79·8	30·0	22·3	33,607
1947	6,582	22·0	22·1	5·3	23·276	78·0	24·4	18·6	29,858

12.—Traitements et salaires et pourcentage des employés permanents et temporaires du Service civil à l'administration centrale des ministères, Ottawa, années terminées le 31 mars 1937-1947

NOTA.—Les chiffres des années 1925 à 1936 paraissent à la page 1120 de l'*Annuaire* de 1946.

Année terminée le 31 mars—	Permanents				Temporaires				Total
	Total	% du total à l'administration centrale	% du total des permanents	% du total, permanents et temporaires	Total	% du total à l'administration centrale	% du total des temporaires	% du total, permanents et temporaires	
	milliers de dollars				milliers de dollars				milliers de dollars
1937	13,932	77·0	27·1	22·3	4,151	23·0	36·9	6·6	18,083
1938	15,008	79·4	27·1	22·4	3,890	20·6	33·6	5·8	18,898
1939	15,175	77·7	27·0	21·8	4,347	22·3	32·5	6·2	19,522
1940	15,227	73·5	26·6	20·8	5,492	26·5	34·2	7·5	20,719
1941	15.318	58·6	27·3	18·0	10,843	41·4	37·6	12·5	26,161
1942	15,589	46·6	27·1	14·4	17,882	53·4	35·2	16·5	33,471
1943	15,724	34·9	26·8	11·1	29,292	65·1	35·3	20·7	45,016
1944	15,910	31·0	26·4	9·5	35,368	69·0	32·9	21·1	51,278
1945	16,036	29·5	25·0	8·9	38,320	70·5	33·0	21·3	54,356
1946	16,333	29·3	24·6	8·6	39,366	70·7	31·6	20·6	55,699
1947	17,180	30·2	24·2	7·7	39,703	69·8	26·0	17·8	56,883

13.—Indices du nombre d'employés permanents et temporaires du Service civil, mois de mars 1937-1947

NOTA.—Les chiffres des années 1925 à 1936 paraissent à la page 1181 de l'*Annuaire* de 1946.
(mars 1925=100)

Mois de mars—	Employés de l'administration centrale des ministères			Employés autres que ceux de l'administration centrale des ministères			Total des employés		
	Total	Perm.	Temp.	Total	Perm.	Temp.	Total	Perm.	Temp.
1937	116	114	119	108	122	80	110	120	91
1938	116	119	109	113	129	80	113	127	88
1939	117	117	119	119	129	99	118	126	104
1940	139	116	180	124	123	125	128	121	140
1941	194	115	337	164	119	251	172	118	274
1942	266	111	543	197	117	353	215	116	404
1943	316	105	695	250	115	512	267	112	561
1944	330	104	735	275	119	579	289	115	621
1945	344	105	774	281	123	588	298	118	638
1946	333	105	743	301	128	639	310	122	667
1947	296	102	644	331	122	737	322	117	712

14.—Nombres-indices des traitements et salaires globaux payés aux employés permanents et temporaires du Service civil, années terminées le 31 mars 1937-1947

NOTA.—Les chiffres des années 1925 à 1936 paraissent à la page 1181 de l'*Annuaire* de 1946.

(L'année terminée le 31 mars 1925=100)

Année terminée le 31 mars—	Employés de l'administration centrale des ministères			Employés autres que ceux de l'administration centrale des ministères			Total des employés		
	Total	Perm.	Temp.	Total	Perm.	Temp.	Total	Perm.	Temp.
1937	114	117	107	109	129	59	110	126	70
1938	120	126	100	117	139	64	118	135	73
1939	123	127	112	122	142	75	123	138	84
1940	131	128	141	128	145	87	129	140	101
1941	165	128	279	143	141	149	150	137	118
1942	212	131	460	183	145	273	191	141	381
1943	285	132	754	236	149	444	249	144	520
1944	324	133	910	285	154	598	296	148	674
1945	343	134	986	307	166	643	317	157	726
1946	352	137	1,013	330	173	704	336	163	779
1947	360	144	1,022	407	186	936	394	174	957

15.—Employés du Service civil et dépenses globales en traitements et salaires par ministère et divisions principales, mars 1946 et mars 1947

NOTA.—Les tirets indiquent qu'il n'existe pas de données aux détails du talon correspondant. Le nombre de personnes dans les "classes non énumérées" n'est pas compris, mais leur rémunération entre dans les "dépenses".

Ministère et division	Mars 1946		Mars 1947	
	Employés	Dépenses	Employés	Dépenses
	nombre	$	nombre	$
Agriculture—				
Administration centrale	111	17,501	114	20,343
Service des marchés	726	120,925	777	169,045
Service de la production	1,197	218,791	1,282	249,779
Fermes expérimentales	516	176,099	567	210,146
Service scientifique	585	110,70.	744	159,601
Rétablissement agricole des Prairies	194	71,130	173	39,518
Loi d'assistance agricole aux Prairies	66	45,523	57	18,389
Services spéciaux de guerre	139	25,903	–	–
Loi du soutien des prix agricoles	10	3,300	7	1,760
Démobilisation et reconversion	–	–	112	22,057
Totaux, Agriculture	3,535	789,872	3,833	890,638
Commission de contrôle de l'énergie atomique	–	–	5	1,502
Auditeur général	247	41,183	198	31,208
Directeur des élections	12	2,506	12	2,606
Commission du service civil	684	96,448	618	90,939
Affaires extérieures—				
Bureau du premier ministre	29	5,647[1]	21	6,820[1]
Administration	231	38,453	298	57,821
Bureaux des passeports	57	5,658	62	7,402
Organisation de l'aviation civile internationale, Montréal	2	1,133	3	1,284
Bureau du haut commissaire, Londres, Angleterre	76	16,695[1]	75	17,447[1]
Bureau du haut commissaire, Canberra, Australie	10	2,345[1]	8	1,239[1]
Bureau du haut commissaire, Wellington, N.-Z.	5	2,042[1]	10	2,726[1]
Bureau du haut commissaire, Dublin, Irlande	8	2,448[1]	9	2,977[1]
Bureau du haut commissaire, Prétoria, Afrique du S.	5	1,767[1]	6	1,912[1]
Bureau du haut commissaire, Saint-Jean, Terre-Neuve	6	2,307[1]	6	2,202[1]
Bureau du haut commissaire, Delhi, Inde	–	–	5	1,909
Ambassade canadienne, Rio-de-Janeiro, Brésil	12	4,717[1]	14	5,108[1]
Ambassade canadienne, Washington, É.-U.	39	11,889[1]	46	16,102[1]
Ambassade canadienne, Mexico, Mexique	15	4,906[1]	14	4,068[1]
Ambassade canadienne, Moscou, Russie	15	4,766[1]	16	4,829[1]
Ambassade canadienne, Santiago, Chili	9	1,732[1]	9	3,550[1]

[1] Y compris les allocations de subsistance.

15.—Employés du Service civil et dépenses globales en traitements et salaires par ministère et divisions principales, mars 1946 et mars 1947—suite

Ministère et division	Mars 1946		Mars 1947	
	Employés	Dépenses	Employés	Dépenses
	nombre	$	nombre	$
Ambassade canadienne, Paris, France	33	10,363[1]	36	11,196[1]
Ambassade canadienne, Tchoung-King, Chine	16	5,681	14	4,564
Ambassade canadienne, Lima, Pérou	9	3,326[1]	8	2,389[1]
Ambassade canadienne, Bruxelles, Belgique	16	5,010[1]	18	6,335[1]
Ambassade canadienne, Buenos-Aires, Argentine	10	4,473[1]	11	4,449[1]
Ambassade canadienne, Athènes, Grèce	11	1,999	14	4,233[1]
Légation canadienne, Havane, Cuba	7	3,669[1]	7	3,248[1]
Légation canadienne, La Haye, Pays-Bas	10	3,648[1]	13	4,020[1]
Légation canadienne, Oslo, Norvège	6	3,384[1]	7	1,915[1]
Légation canadienne, Prague, Tchécoslovaquie	–	–	3	680
Légation canadienne, Stockholm, Suède	–	–	–	268[1]
Représentation canadienne aux conférences internationales	–	–	1	777
Services consulaires, New-York, N.-Y.	10	3,950[1]	12	4,616[1]
Services consulaires, Godthaab, Groenland	1	292[1]	–	–
Services consulaires, Lisbonne, Portugal	1	257	1	201[1]
Services consulaires, Portland, É.-U.	1	252	–	557[1]
Mission militaire canadienne, Allemagne	–	1,062[2]	3	2,742[1]
Mission canadienne de liaison, Japon	–	–	4	1,761[1]
Messagers spéciaux	–	..	6	3,908[1]
Totaux, Affaires extérieures	650	153,781	770	195.345
Finances—				
Administration centrale	826	94,777	716	97,525
Contrôleur du Trésor	8,243	1,064,666	5,546	824.214
Monnaie royale canadienne	286	40,800	286	41,856
Commission du tarif	13	3,412	12	3,301
Commission des prix et du commerce en temps de guerre	5,492	781,220	4,279	661,821
Totaux, Finances	14,860	1.984,875	10,839	1,628,717
Pêcheries	361	97,191	350	121,877
Secrétariat du Gouverneur général[3]	10	2,244	11	3,151
Chambre des communes	573	68,851	530	88,480
Assurances	53	11,806	54	12,380
Commission internationale des eaux limitrophes	5	2,013	3	1,020
Justice—				
Administration centrale	61	12,805	68	15,065
Division des pardons	12	2,327	14	2,559
Division des achats	7	907	7	1,093
Pénitenciers	988	154,635	1,092	178,875
Cour suprême	23	4,478	24	4,876
Cour de l'Échiquier	11	2,060	14	2,527
Enquêtes sur les coalitions	11	2,705	20	5,182
Totaux, Justice	1,113	179,917	1,239	219,177
Travail—				
Administration centrale	445	115,145	835	224,891
Services spéciaux de guerre	914	174,414	–	–
Assurance-chômage	8,477	1,388,469	8,493	1,320,826
Totaux, Travail	9,836	1,678,028	9,328	1,545,717
Bibliothèque du Parlement	27	5,625	28	6,066
Mines et Ressources—				
Administration centrale	56	11,398	62	12,272
Immigration	760	130,411	922	160,734
Affaires indiennes	1,016	108,777	715	100,675
Terres, parcs et forêts	737	160,942	782	118,966
Mines et géologie	608	115,922	640	134,423
Levés et génie	1,184	102,504	721	120,179
Totaux, Mines et Ressources	4,361	569,954	3,842	656,249

[1] Y compris les allocations de subsistance. [2] Allocations de subsistance seulement; le nombre d'employés n'est pas donné vu que leur salaire est payé par un autre ministère. [3] Y compris les traitements des aides-de-camp mais non leur nombre.

15.—Employés du Service civil et dépenses globales en traitements et salaires, par ministère et divisions principales, mars 1946 et mars 1947—suite

Ministère et division	Mars 1946		Mars 1947	
	Employés	Dépenses	Employés	Dépenses
	nombre	$	nombre	$
Défense nationale—				
Administration centrale	78	15,836	445	77,493
Service de la Milice	622	124,355	9,034	1,082,687
Service Naval	3,337	1,596,248	2,460	1,146,225
Aviation	6,003	678,590	4,968	641,988
Topographie militaire	11	2,802	11	3,400
Collège militaire royal	52	6,687	118	15,254
Commission d'inspection	1	500	731	109,266
Service des relations extérieures	11	1,398	7	1,157
Opérations d'internement de l'armée	28	3,646	2	359
Directeur de la guerre par les produits chimiques	51	9,249	158	12,257
Milice d'urgence	8,770	926,187	–	–
Conseil d'administration des allocations familiales supplémentaires	264	28,642	17	3,616
Établissements de recherches sur la défense	–	–	195	37,072
Réseau de transport routier du Nord-Ouest	–	–	428	94,791
Bureau des allocations familiales	–	–	91	17,239
Totaux, Défense nationale	19,228	3,394,140	18,665	3,242,804
Santé nationale et Bien-être social—				
Administration centrale	144	20,690	192	29,091
Santé	406	84,243	490	106,792
Bien-être	508	68,315	717	102,721
Services de santé pour les Indiens	–	–	457	65,748
Crédits de guerre	26	5,246	–	–
Office national du film	746	129,142	661	123,799
Totaux, Santé nationale et Bien-être social	1,830	307,636	2,517	428,151
Conseil national de recherches	1,379	266,209	2,241	369,895
Revenu national—				
Administration centrale	4,662	793,470	4,993	1,012,480
Division de l'impôt sur le revenu	7,109	915,917	7,430	1,068,588
Totaux, Revenu national	11,771	1,709,387	12,423	2,081,068
Services nationaux de Guerre	45	8,071	5	1,317
Postes—[1]				
Administration centrale	1,143	150,036	1,145	169,515
Service extérieur	14,109	7,243,992	15,354	7,941,332
Crédits de guerre	4	425	–	–
Totaux, Postes	15,256	7,394,453	16,499	8,110,847
Conseil privé	43	8,584	43	8,952
Service d'information canadien	109	19,445	120	24,329
Archives publiques	52	9,697	57	10,827
Imprimerie nationale et Papeterie	771	126,507	783	137,837
Travaux publics—				
Administration centrale	312	64,553	325	65,313
Service extérieur	5,872	552,397	6,016	649,138
Totaux, Travaux publics	6,184	616,950	6,341	714,451
Reconstruction et Approvisionnements	1,925	311,693	986	184,261
Gendarmerie royale du Canada	459	422,531	422	437,207
Secrétariat d'État	457	75,219	470	86,516
Sénat	141	21,604	153	24,292
Commission d'établissement des soldats et loi sur les terres destinées aux anciens combattants	1,411	215,609	1,831	308,296

[1] Les statistiques ne comprennent pas les maîtres de poste des bureaux à commission. Il convient aussi de noter que les dépenses des bureaux de poste sont contre-balancées par les recettes.

15.—Employés du Service civil et dépenses globales en traitements et salaires, par ministère et divisions principales, mars 1946 et mars 1947—fin

Ministère et divisions	Mars 1946		Mars 1947	
	Employés	Dépenses	Employés	Dépenses
	nombre	$	nombre	$
Commerce—				
Bureau central et divisions diverses	926	176,270	914	195,999
Commission des grains	797	140,761	801	152,278
Bureau fédéral de la statistique	1,041	137,772	1,464	224,121
Élevateurs du Gouvernement canadien	143	22,074	139	26,646
Totaux, Commerce	2,907	476,877	3,318	599,044
Transports—				
Administration centrale	7,305	1,167,489	7,373	1,319,608
Commission des transports	85	19,563	122	27,412
Commission du transport aérien	42	13,470	41	9,304
Totaux, Transports	7,432	1,200,522	7,536	1,356,324
Affaires des anciens combattants	12,830	2,140,292	19,267	2,803,064
Totaux généraux	**120,557**	**24,409,720**	**125,337**	**26,415,554**

Section 5.—Contrôle des paris de courses

Le contrôle des paris de courses, d'après le système du pari mutuel, relève du ministre de l'Agriculture depuis la saison de courses de 1921. Le contrôle est exercé par la Gendarmerie royale du Canada. Durant la guerre, les statistiques sous cette rubrique ont été omises de l'*Annuaire*. Les dernières à être publiées se rapportaient aux années 1930 à 1939 et paraissent à la page 983 de l'édition de 1941. Le tableau suivant rétablit le lien avec l'*Annuaire* de 1941 et fournit des données comparables jusqu'à 1946.

16.—Paris de courses au Canada, années terminées le 31 mars 1939-1946, et par province, 1946

NOTA.—Les chiffres des années 1924-1938 paraissent à la page 1104 de l'*Annuaire* de 1940.

Année	Sociétés	Journées de courses	Somme des paris	Recettes du pari mutuel retenues	Somme des prix
	nombre	nombre	$	$	$
Totaux, 1939	**26**	**285**	**21,695,523**	**1,594,438**	**1,070,770**
Totaux, 1940	**26**	**284**	**21,355,037**	**2,189,746**	**1,051,824**
Totaux, 1941	**25**	**282**	**21,363,629**	**2,107,025**	**1,073,625**
Totaux, 1942	**24**	**275**	**25,470,913**	**2,531,126**	**1,061,290**
Totaux, 1943	**22**	**283**	**33,145,013**	**3,137,726**	**1,178,550**
Totaux, 1944	**25**	**298**	**37,068,199**	**3,487,489**	**1,427,582**
Totaux, 1945	**26**	**307**	**42,193,258**	**3,944,758**	**1,588,345**
1946					
Québec	3	42	1,713,576	161,979	188,000
Ontario	9	116	30,713,904	2,813,354	912,300
Manitoba	2	28	4,505,347	435,662	170,500
Saskatchewan	3	15	816,978	89,269	41,300
Alberta	5	41	3,223,909	324,167	149,690
Colombie-Britannique	5	63	7,693,792	836,477	354,900
Totaux, 1946	**27**	**305**	**48,667,506**	**4,460,908**	**1,816,690**

Bureau fédéral de la statistique.—Le Bureau fédéral de la statistique fut crée par une loi de 1918 (8-9 George V, ch. 43*) département statistique central du Canada. La loi était la codification de toute la législation antérieure sur la statistique et était fondée sur le rapport de la Commission d'enquête sur la statistique, nommée en 1912, qui recommandait: 1° une série de réformes et d'agrandissements spécifiques de la statistique canadienne; 2° des directives de coordination statistique pour le Dominion sous une direction centrale. En 1915, à la suite des recommandations de ce rapport, la fonction de Statisticien du Dominion était créée, mais ce n'est qu'en 1918 que les recommandations de la Commission prirent corps dans la législation.

Les fins principales du Bureau fédéral de la statistique sont les suivantes:—

1° Fournir des données réelles à l'usage de l'administration et du gouvernement.

2° Contribuer à faire du Canada un pays bien renseigné en étant prêt à aider aux hommes d'affaires et aux particuliers à organiser leurs entreprises et leur vie.

La présente revue est intéressée au second de ces objectifs.

Demandes de renseignements.—Littéralement, le Bureau reçoit chaque jour des centaines de demandes particulières de renseignements déterminés, les achemine vers les divisions centrales et leur répond aussi promptement que possible. Comme le domaine de son activité embrasse, au point de vue statistique, toutes les phases de l'économie nationale, il n'est guère de sujet sur lequel le Bureau ne puisse fournir quelque renseignement. Un regard sur le répertoire qui suit convaincra le lecteur. Les demandes adressées au Bureau toutefois ne doivent porter que sur des questions d'ordre statistique.

Publications.—De tous les services de l'État, le Bureau fédéral de la statistique est celui qui compte le plus grand nombre de publications; les sujets de ses rapports embrassent toutes les phases de l'économie nationale. Les crédits que le Parlement vote chaque année au Bureau affectent des sommes limitées à l'impression et à la polygraphie de rapports et bulletins. Les rapports imprimés sur caractère sont confiés à l'Imprimeur du Roi, mais le Bureau possède ses propres presses à copier et tous les autres rapports et bulletins sont imprimés et publiés au Bureau fédéral de la statistique.

La distribution des publications est basée sur les ventes au public au coût réel du papier et du travail d'impression seulement; la compilation, la rédaction et les autres frais généraux ne sont pas compris. Le but est d'étendre ce service public le plus possible et d'en répartir ainsi les frais de compilation et les frais généraux, principaux facteurs du coût total. Un abonnement spécial de $30 par année donne droit à un exemplaire de chaque publication excepté les bulletins de nouvelles. Il y a également d'autres abonnements spéciaux à des séries de publications ayant trait à des groupes particuliers tels que les suivants:—

1. Administration
2. Production agricole
3. Situation économique et commerciale
4. Éducation
5. Finances
6. Production industrielle
7. Travail et prix, chômage et gain
8. Population
9. Commerce intérieur et extérieur
10. Transports, communications et services publics
11. Statistiques de la démographie, de la criminalité et des institutions de bien-être social

* Cette loi, codifiée comme loi de statistique (S.R.C., 1927, ch. 190), a été abrogée et remplacée par la loi sur la statistique, 11-12 Geo. VI ch. 45.

Les demandes de rapports doivent être adressées au Bureau fédéral de la statistique; elles doivent indiquer la publication particulière ou la série de rapports qui intéressent ceux qui les demandent et contenir la remise nécessaire sous forme d'un chèque ou mandat de poste payable au Receveur général du Canada, Ottawa.

Division de l'information, ministère des Affaires extérieures.—La tâche de cet organisme consiste à mieux faire connaître le Canada à l'étranger et à encourager les Canadiens à s'intéresser aux questions internationales et à les comprendre.

La Division prépare à l'intention des missions canadiennes à l'étranger (ambassades, légations, consulats et bureaux des commissaires du commerce) une série régulière de renseignements sur le Canada. Des ouvrages de consultation, brochures, photographies, affiches et autres imprimés graphiques traitant du Canada sont ainsi distribués dans le monde entier. Des préposés à l'information sont attachés au personnel des missions canadiennes à New-York, Londres, Washington, Paris et Canberra.

La Division maintient à Ottawa une Section de renseignements qui répond aux questions sur le Canada en provenance de l'étranger et aux questions sur les affaires internationales reçues de divers endroits du Canada. Elle offre des facilités avantageuses aux journalistes, aux écrivains et aux commentateurs de passage au Canada et aux conférenciers canadiens à l'étranger. Elle exerce une surveillance sur la bibliothèque du ministère et veille avec un soin particulier sur les relations culturelles du Canada à l'étranger.

Au pays, la Division est chargée de ménager des conférences de presse ministérielles, de préparer des communiqués de presse, de répondre aux questions de la presse et de fournir des renseignements sur les affaires extérieures et sur le travail du ministère. Elle coordonne également l'activité de tous les organismes du gouvernement canadien dont la fonction est de propager à l'étranger des renseignements de provenance canadienne. Elle est normalement chargée du service d'information canadien aux conférences internationales tenues tant au Canada qu'à l'étranger.

Division de la publicité commerciale, ministère du Commerce.—Cette Division, par l'intermédiaire du Service des commissaires du commerce, fait un travail analogue à celui de la Division de l'information du ministère des Affaires extérieures sauf que son domaine n'est pas aussi vaste et qu'elle se spécialise dans les renseignements sur le commerce bien qu'elle fournisse aussi de la matière de caractère général. Elle distribue des renseignements à l'étranger par l'entremise des commissaires du commerce et au Canada, aux hommes d'affaires, aux organismes commerciaux et au public en général. Son organe principal est *Commerce extérieur*, publication hebdomadaire.

Société Radio-Canada.—Depuis l'avènement de la radiodiffusion, née des progrès de la télégraphie sans fil au lendemain de la première guerre mondiale, ce mode de transmettre les renseignements au public fait aujourd'hui concurrence aux journaux, aux films et autres moyens de communication. Tel est le cas de tous

les pays, que les réseaux soient propriété privée comme aux États-Unis, ou qu'ils soient organisés sur une base nationale comme au Canada et au Royaume-Uni.

La Société Radio-Canada, depuis sa formation en 1936, est vraiment devenue l'un des moyens les plus efficaces de transmettre les renseignements officiels et non officiels au peuple canadien. En raison des vastes étendues sur lesquelles est dispersée la population, et surtout les régions peu peuplées du nord-ouest et de l'extrême nord, la radio est relativement plus importante pour le Canada que pour tout autre pays. Sans elle le pays ne serait pas aussi étroitement lié, car aujourd'hui les gens de l'extrême nord reçoivent les nouvelles et jouissent des programmes récréatifs aussi bien que leurs concitoyens d'Halifax (N.-É.), Montréal (P.Q.) ou Vancouver (C.-B.).

Le radio-journal et les programmes d'actualité forment une proportion considérable des émissions des réseaux nationaux et régionaux. Ils comprennent des nouvelles, des pièces de théâtre, des causeries instructives, des programmes pour enfants, des programmes religieux, des émissions scolaires, des émissions de service public, des émissions sportives, des émissions sur l'activité féminine, etc.

Un des développements importants nés de la guerre est la radiodiffusion de nouvelles du monde entier par des centres internationaux; ces émissions sont captées par les stations réceptrices sur ondes courtes de Radio-Canada et transmises aux auditeurs canadiens. C'est ainsi que Radio-Canada prend la place qui lui revient parmi les sources officielles de renseignements mises à la disposition des Canadiens.

Au moyen du Service international sur ondes courtes de la Société Radio-Canada, des programmes sont diffusés quotidiennement en dix langues: l'anglais, le français, le tchèque, le hollandais, le danois, le norvégien, le suédois, l'allemand, l'espagnol et le portugais. Les transmetteurs sont situés à Sackville (N.-B.), et les programmes sont transmis à l'Europe, aux Antilles, à l'Amérique centrale et à l'Amérique du Sud. Grâce à ce service, des renseignements sur la vie et la situation économique au Canada sont diffusés à l'étranger; ils font partie du programme d'information générale destiné à favoriser une meilleure compréhension du Canada dans les autres pays.

Office national du film.—Le gouvernement canadien, par l'intermédiaire de l'Office national du film, produit des films, des bandes photographiques, des photographies, des étalages photographiques, des placards, des affiches murales, des opuscules et autres imprimés graphiques destinés au Canada et à l'étranger.

L'Office se compose de deux ministres du gouvernement fédéral, de trois fonctionnaires supérieurs et de trois personnes choisies parmi le public en raison de l'intérêt qu'elles portent à la cinématographie et de l'importance qu'elles y attachent comme moyen d'atteindre le public. Le fonctionnaire exécutif en chef est le commissaire du cinématographe, dont la fonction est de diriger les services cinématographiques du gouvernement au Canada, d'émettre des avis sur ces services et de les coordonner. En plus de son propre et vaste programme de production de films d'information et d'imprimés graphiques, l'Office fait également fonction d'agent de production et de distribution des films de tous les ministères du gouvernement.

L'Office met en circulation chaque mois un ou plusieurs films, en anglais et en français, destinés aux salles de spectacle de tout le pays. Une distribution considérable pour les établissements autres que les théâtres se fait par l'intermédiaire de circuits ruraux dans toutes les provinces et de cinémathèques dans plus de 200 centres urbains. Des bureaux régionaux sont maintenus dans chaque province.

Des actualités filmées sur divers aspects de la vie canadienne sont également produites par l'Office du film et sont distribuées dans le monde entier par les principales compagnies de cinématographie à New-York et à Londres. Les techniciens de l'Office national du film se tiennent au courant des perfectionnements récents tels que les productions en couleur, les films stéréoscopiques et la télévision. Plusieurs films canadiens figurent aux programmes de télévision aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Les films et autres productions de l'Office national du film sont distribués un peu partout aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie, en Amérique centrale et en Amérique du Sud et en d'autres pays par l'intermédiaire des bureaux de l'Office à New-York, Chicago et Washington (États-Unis); à Mexico (Mexique); à Sydney (Australie); et à Londres (Angleterre); et par l'entremise des bureaux commerciaux et diplomatiques canadiens. La distribution se fait aussi par l'intermédiaire des théâtres commerciaux et par les distributeurs de films du gouvernement et par des établissements autres que les théâtres. En 1947, la distribution des productions de l'Office national du film s'est effectuée dans cinquante pays.

Les films et les photographies de l'Office ont contribué à faire connaître le rôle du Canada sur la scène internationale à des assemblées mondiales comme la Conférence de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture tenue à Québec, la Conférence de San-Francisco, la Conférence de l'Organisation internationale du travail à Philadelphie, la Conférence de l'UNRRA à Montréal, les Conférences de Québec, la Conférence de l'UNESCO à Paris et les réunions de l'ONU à New-York.

En plus des films et autres matériaux photographiques produits en anglais et en français, l'Office produit également ou voit à la production de films canadiens en français pour distribution en France et dans ses colonies; en espagnol, pour l'Amérique latine; en portugais, pour le Brésil, le Portugal, l'Afrique occidentale portugaise et la Guinée portugaise; en danois et en suédois pour la Scandinavie, le Groenland et l'Islande; en hollandais, pour les Pays-Bas, l'Indonésie et les Antilles néerlandaises; en allemand, pour la Suisse, l'Autriche et les zones d'occupation britannique et américaine de l'Allemagne; en russe et en ukrainien, pour l'URSS; en turc, pour la Turquie; et en arabe, pour l'Égypte, la Tripolitaine, la Cyrénaïque, le Liban, la Syrie et l'Irak.

La Division de distribution à Ottawa distribue tous les films de l'Office national du film par l'intermédiaire de ses bureaux à Londres, New-York, Chicago et Mexico; par les ambassades, légations, commissions commerciales et bureaux de renseignements canadiens dans d'autres pays; et par l'intermédiaire de distributeurs professionnels, théâtres et autres établissements, dans tous ces territoires.

L'Office maintient une cinémathèque contenant plus de 85,000 épreuves négatives sur plusieurs aspects du Canada, ses paysages, ses ressoures, ses industries, son agriculture et la vie et le caractère du peuple canadien. Ses photographies sont distribuées à des services de l'État, des bureaux de tourisme, des journaux, des magazines et des maisons d'édition au Canada et aux commissaires du commerce et autres représentants canadiens à l'étranger qui en font la demande.

Section 2.—Répertoire des sources de renseignements officiels de tous les ministères (fédéraux et provinciaux)

Avant l'édition de 1947 de l'*Annuaire* du Canada, le présent chapitre sur les sources de renseignements officiels, dans une large mesure, consistait de listes détaillées de publications, publiées par les ministères fédéraux et provinciaux. Ces listes étaient précieuses au lecteur car l'*Annuaire* est le seul ouvrage dans lequel des publications de ce genre se trouvaient réunies. L'augmentation rapide du nombre de rapports imprimés, de bulletins et de cartes, qui a caractérisé tous les efforts accomplis ces dernières années en vue de la réclame, a rendu de plus en plus difficile l'inclusion de listes aussi détaillées dans l'*Annuaire*, vu l'espace restreint.

De plus, comme les listes de l'*Annuaire* étaient préparées et publiées par ministères, elles devenaient, en s'allongeant, de moins en moins commodes pour le lecteur. Par exemple, plusieurs ministères publient des rapports qui peuvent être classés sous la rubrique générale "Agriculture"; au nombre de ces ministères se trouvent le ministère de l'Agriculture, le Bureau fédéral de la statistique et le Conseil national de recherches, sans compter l'Administration des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Sans l'aide d'un index recoupé selon le sujet, il est très difficile pour le lecteur de savoir exactement où trouver les renseignements qu'il désire sur un certain sujet à moins qu'il ne repasse soigneusement les listes particulières, ce qui demande beaucoup de temps et de peine. Ici encore, l'espace réservé aux listes particulières ne permet pas de disposer la matière sous une forme facilement lisible. Le caractère d'imprimerie utilisé dans les éditions antérieures était beaucoup trop petit pour une lecture commode et les revisions ne pouvaient se faire qu'une fois par année tout au plus, bien qu'en général des listes de ce genre soient sujettes à des changements très fréquents.

L'Imprimeur du Roi à Ottawa publie maintenant une liste officielle de toutes les publications du gouvernement imprimées sur caractère. Cette liste, qui peut s'obtenir gratuitement, est revisée à intervalles réguliers; la matière y est classée selon le sujet et la liste contient de nombreux renvois. De plus, la plupart des ministères fédéraux et provinciaux qui publient des ouvrages polycopiés (miméographiés ou à la rototypie) publient aussi des listes gratuites pour le public et très souvent ces listes contiennent les noms des publications imprimées rédigées par les mêmes ministères et procurables chez l'Imprimeur du Roi. Ces listes particulières sont beaucoup plus à jour et l'énumération et la classification se prêtent à une consultation plus facile que ne peut offrir l'*Annuaire*, faute d'espace.

En plus de la question des publications, il y a un nombre croissant de demandes de renseignements de la part du public, relativement à toutes sortes de sujets. Il est donc désirable de trouver quelque moyen d'orienter le public vers la source de renseignements sur des questions déterminées. Très peu de personnes sont au courant de l'organisation interne du gouvernement et il n'est pas étonnant qu'il faille router plusieurs fois certaines demandes avant qu'elles ne parviennent à leur destination.

C'est pour ces raisons que le présent chapitre de l'*Annuaire* a été refait pour servir de répertoire au moyen duquel le lecteur est orienté vers les sources fondamentales d'information dans un domaine particulier. Comme l'organisation des ministères du gouvernement n'est jamais stationnaire, l'analyse suivante, suivant le sujet, des sources fédérales et provinciales de renseignements a été mise à jour.

Pour faire le meilleur usage possible du présent répertoire, il est nécessaire que le lecteur comprenne en général les fonctions différentes des ministères fédéraux et provinciaux et leurs champs distincts d'activité. Par exemple, la personne qui fait des recherches sur l'industrie forestière peut adresser sa correspondance soit au Service forestier fédéral ou au Bureau fédéral de la statistique d'une part, ou à l'un ou à chacun des ministères provinciaux administrant les ressources forestières des provinces d'autre part.

Certains domaines comme le commerce, les douanes et l'accise, le régime monétaire et le régime bancaire, la navigation, les transports, la radio, le recensement de la population, la défense nationale, etc., sont, de par la constitution, des questions du domaine fédéral et les ministères respectifs à Ottawa sont les sources appropriées avec lesquelles il faut communiquer. Tandis que d'autres domaines comme l'administration des étendues de terre et des ressources naturelles, l'éducation, la voirie, l'hygiène et les hôpitaux relèvent des provinces, en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, certains ministères fédéraux sont néanmoins intéressés à des aspects déterminés de ces sujets, comme c'est le cas du Bureau fédéral de la statistique.

Comme indication générale pour le public, il est à remarquer que pour les questions relatives à la mise en valeur et à l'administration actuelles des ressources des provinces, les demandes doivent se faire aux provinces en question. Bien que le gouvernement fédéral n'administre pas les ressources provinciales, il collabore étroitement avec les provinces et il est en mesure de fournir des renseignements généraux pour tout le Canada, particulièrement sur la production, sur le plan national, sur les marchés sur les plans international, national et provincial, sur les travaux de recherches et les stations expérimentales sur le plan national et également sur le plan provincial quant il s'agit de stations du gouvernement fédéral situées dans les limites de provinces particulières. En agriculture, entre autres, les renseignements sur l'élevage des animaux et l'amélioration des races, sur les marchés agricoles et le rendement des cultures sont des exemples typiques; en sylviculture, les questions de recherches sylvicoles, de protection des forêts contre l'incendie et de reboisement constituent de bons exemples. Lorsque les demandes de renseignements sont adressées à des sources fédérales, elles doivent, règle générale,

être envoyées aux divers ministères énumérés dans le répertoire des sources de renseignements qui n'ont pas un caractère statistique, mais quel que soit le sujet, lorsque les renseignements requis sont nettement statistiques, les demandes doivent être adressées au Bureau fédéral de la statistique.

En tenant compte de ces considérations, le lecteur intéressé pourra utiliser avec le meilleur profit les renseignements donnés dans le répertoire.

Dans le répertoire, des symboles sont placés vis-à-vis des diverses sources de renseignements afin de donner des informations spéciales comme la disponibilité de listes détaillées des publications, le prix de telles listes (dans les cas où il y a un déboursement à faire), ou d'autres genres de renseignements. Tous les ministères du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux sont prêts à fournir, par lettre ou autrement, des renseignements dans leurs domaines respectifs, et cela gratuitement, bien que lorsque des compilations spéciales sont demandées un déboursement modique soit quelquefois exigé.

L'adresse de tous les ministères fédéraux est Ottawa (Ontario). Les demandes aux ministères provinciaux du gouvernement doivent être adressées aux capitales des provinces en question:—

Île du Prince-Édouard	Charlottetown
Nouvelle-Écosse	Halifax
Nouveau-Brunswick	Fredericton
Québec	Québec
Ontario	Toronto
Manitoba	Winnipeg
Saskatchewan	Regina
Alberta	Edmonton
Colombie-Britannique	Victoria

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS

▲La plupart des publications imprimées des ministères fédéraux peuvent être obtenues de l'Imprimeur du Roi qui en publie une liste courante. Les photographies, les pellicules et les étalages peuvent être achetés de l'Office national du film à des prix qui peuvent être obtenus sur demande. La plupart des publications imprimées des gouvernements provinciaux peuvent être obtenues des Imprimeurs des provinces. Pour les adresses des gouvernements provinciaux, voir le texte précédant immédiatement le présent répertoire.

□Les rapports polycopiés et miméographiés peuvent être obtenus gratuitement ou achetés de ce ministère ou de ce service. Détails sur demande.

○Le répertoire des organismes et initiatives des provinces est disponible sur demande au gouvernement fédéral ou aux gouvernements provinciaux.

●La liste des publications peut être obtenue gratuitement sur demande, du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux mentionnés. (Dans le cas du ministère du Travail, une liste de publications paraît dans la *Gazette du Travail.*)

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX

(Sauf indication contraire, le ministère ou la division est situé à Ottawa, Ont.)

Ministère du Commerce
Division de la publicité
□● ..Bureau fédéral de la statistique
●.....Ministère des Mines et Ressources, Service de l'information
●.....Ministère des Affaires extérieures
Division de l'information (s'occupe des questions relatives au ministère, en provenance du Canada, et des requêtes générales en provenance de tous les pays en dehors du Canada)
□● .Office national du film (pellicules, bandes d'images, affiches, étalages photographiques, photographies sur tous les sujets)

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●

(Pour le siège des gouvernements provinciaux, voir la liste précédant immédiatement le présent répertoire.)

Pour renseignements généraux relatifs aux diverses provinces, les demandes doivent être adressées: **Î. du P.-É.**, Bureau de la publicité et du tourisme; **N.-É.**, ministère de l'Industrie et de la Publicité; **N.-B.**, ministère de l'Industrie et de la Reconstruction ou ministère du Secrétaire-trésorier provincial; **Qué.**, Bureau de la statistique; **Ont.**, Bureau de la statistique et des recherches, ou Division de la publicité; **Man.**, Bureau du tourisme et de la publicité et ministère du Secrétaire provincial; **Sask.**, Bureau des publications; **Alb.**, Bureau de la publicité, Bureau du tourisme de l'Alberta ou Bureau de la statistique; et **C.-B.**, Bureau de l'économie et de la statistique.

SUJET

ACCIDENTÉS DE TRAVAIL (indemnisation)

●.....Ministère du Travail
● ....Ministère des Transports
Indemnisation des employés du gouvernement

Commission de l'indemnisation des accidents du travail
N.-É.—Halifax; **N.-B.**—Saint-Jean; **Ont.**—Toronto; **Man.**—Winnipeg; **Sask.**—Regina; **Alb.**—Edmonton; **C.-B.**—Vancouver
Commission de l'indemnisation des accidents du travail:
Qué.—Québec.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

●.....Ministère des Affaires extérieures
Division de l'information

AFFAIRES MUNICIPALES

□● ..Bureau fédéral de la statistique
Division des finances publiques

N.-É., Qué., Ont., Sask., Alb., C.-B.:—Min. des Affaires municipales
N.-B.:—Min. des Relations fédérales et municipales
Man.:—Min. du Commissaire municipal

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1255.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□○●Ministère de l'Agriculture Division de la publicité et de l'extension Service des fermes expérimentales (stations et fermes dans tout le Canada) □●...Ministère des Mines et Ressources (pour Territoires du Nord-Ouest et Yukon et exploitation agricole sur les réserves indiennes) Ministère des Affaires des anciens combattants (anciens combattants seulement) Ministère des Finances (pour les prêts pour les améliorations agricoles et les prêts hypothécaires à long terme) □●...Office national du film (pellicules, étalages photographiques, photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique	AGRICULTURE EN GÉNÉRAL ET EXPLOITATION AGRICOLE	**Toutes les provinces** sauf **Qué., Ont., Man.**:—Ministère de l'Agriculture **Qué.**:—Min. de l'Agriculture, Division de l'information et des recherches Min. de l'Industrie et du Commerce Bureau provincial de la statistique **Ont.**:—Ministère de l'Agriculture Division de la publicité Bureau de la statistique et des recherches **Man.**:—Ministère de l'Agriculture Division des publications et de l'extension *Supplémentaires*, **Alb.** Bureau provincial de la statistique Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□
□●...Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Division des allocations familiales	ALLOCATIONS FAMILIALES	
Ministère des Affaires des anciens combattants Division des relations publiques (renseignements généraux, rétablissement, services des traitements, pensions, établissement sur les terres, gratifications, prêts commerciaux et professionnels, allocations aux anciens combattants) Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements Veterans Housing Ltd. ●.....Ministère du Travail (assurance-chômage et allocations des sans-travail, formation professionnelle) □●...Office national du film (pellicules et photographies) ●.....Ministère des Mines et Ressources Division des affaires indiennes (pour les Indiens)	ANCIENS COMBATTANTS	**Î. du P.-É.**:—Secrétaire provincial **N.-É.**:—Min. du Bien-être social **N.-B.**:—Min. de la Santé et des Services sociaux **Qué.**:—Min. du Bien-être social et de la Jeunesse **Ont.**:—Min. du Bien-être social, Commission de l'aide aux soldats **Sask.**:—Min. de la Reconstruction et du Rétablissement **Alb.**:—Commission consultative du bien-être des anciens combattants **C.-B.**:—Min. du Secrétaire provincial
□○●Ministère de l'Agriculture Division des animaux et des produits animaux (pour renseignements sur les marchés) Division des animaux et des volailles (pour programmes d'élevage et données sur les épreuves) Division de la santé des animaux (pour maladies contagieuses, inspection de la viande, etc.) Division de l'élevage, Service des fermes expérimentales (pour renseignements généraux) Division de la pathologie animale (pour maladies des animaux autres que les maladies contagieuses) □●...Office national du film (photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique	ANIMAUX	**Î. du P.-É., N.-B., Ont., Man., Sask., Alb., C.-B.**:—Min. de l'Agriculture, Division des animaux **N.-É., Qué.**:—Min. de l'Agriculture, Division de l'élevage des animaux *Supplémentaires*, **Qué., Alb., C.-B.**:—Bureaux provinciaux de statistique Bureau fédéral de la statistique (résumé des renseignements provinciaux).....●□

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1255.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□●...Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Division de l'aptitude physique Conseil national de l'aptitude physique □●...Office national du film (bandes de projections fixes et étalages photographiques)	APTITUDE PHYSIQUE ET RÉCRÉATION *Voir aussi* SANTÉ	**Î. du P.-É., N.-B., Ont., Sask., C.-B.:**—Min. de l'Instruction publique **N.-É.:**Min. de la Santé publique **Man.:**—Min. de la Santé et du Bien-être social
□●...Ministère des Mines et Ressources Mines, forêts et services scientifiques Division des affaires indiennes (métiers des Indiens) Galerie nationale du Canada □●...Office national du film (pellicules et bandes de projections fixes) Ministère des Affaires des anciens combattants (Anciens combattants seulement)	ARTS ET MÉTIERS	**N.-É.:**—Min. du Commerce et de l'Industrie, Division des métiers Nova Scotia College of Art **N.-B.:**—Ministère de l'Industrie et de la Reconstruction, Division des métiers Le musée du Nouveau-Brunswick (Saint-Jean) **Qué.:**—Secrétaire provincial (métiers ruraux) **Ont.:**—Royal Ontario Museum Ministère de l'Organisation et du Développement, Division du commerce et de l'industrie **Man.:**—Min. de l'Agriculture (métiers) **Sask.:**—Min. de l'Instruction publique, Division de l'éducation des adultes **Alb.:**—Min. des Affaires économiques (activité culturelle) **C.-B.:**—Musée provincial (métiers des Indiens)
Département des assurances (pour compagnies fédérales) ●.....Ministère du Travail Division des rentes viagères Ministère des Affaires des anciens combattants Division de l'assurance des anciens combattants Ministère du Commerce Corporation de l'assurance des crédits à l'exportation □●...Bureau fédéral de la statistique (statistique de tous les genres d'assurance)	ASSURANCE VIE, FEU, ETC. *Pour* "Assurance-chômage" *Voir* "Travail"	**Î. du P.-É., N.-É., N.-B., C.-B.** (pour compagnies provinciales):—Surintendants des assurances **Qué.** (pour compagnies provinciales):—Min. du Trésorier provincial, Division des assurances **Ont.** (pour compagnies provinciales):—Département des assurances **Man.** (pour compagnies provinciales):—Min. des Travaux publics, surintendant des assurances **Sask.** (pour compagnies provinciales):—Min. du Bien-être social Bureau des assurances du gouvernement **Alb.** (pour compagnies provinciales):—Min. du Secrétaire provincial, Surintendant des assurances
●.....Ministère des Transports Commission des transports aériens Bureau de l'économie des transports Division de l'aviation civile (toutes les questions se rattachant aux régies, permis et facilités tels que le radiobalisage et les permis de radio) Lignes aériennes Trans-Canada Ministère de la Défense nationale Direction des relations publiques (Aviation) □●...Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Division médicale de l'aviation civile □●...Office national du film (pellicules et photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique	AVIATION	**Sask.:**—Routes aériennes du gouvenement de la Saskatchewan

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1255.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
Banque du Canada Banque d'expansion industrielle Ministère des Finances Division de l'assurance (pour affaires de fiducie et de prêt) Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements Société centrale d'hypothèques et de logement Division des épargnes du ministère des Postes □●...Bureau fédéral de la statistique (pour résumés statistiques)	BANQUES Compagnies de fiducie et de prêts	**Ont.:**—Bureau des caisses d'épargne de la province d'Ontario Bureau de la statistique et des recherches **Alb.:**—Division du trésor du gouvernement de l'Alberta **C.-B.:**—Ministère des Finances Inspecteur des compagnies de fiducie Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□
Ministère des Travaux publics Division de l'Architecte en chef Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements Société centrale d'hypothèques et de logement □●...Conseil national de recherches (matériaux de construction) □●...Bureau fédéral de la statistique	BÂTIMENT	**Ont.:**—Min. du Travail, Division de l'inspection des manufactures Min. de l'Organisation et du Développement, Division de l'aménagement des agglomérations **Man.:**—Min. du Travail **C.-B.:**—Min. du Travail, Division de l'inspection des manufactures Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□
□●...Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social ●.....Ministère du Travail Commission de l'assurance-chômage Division des rentes viagères □●...Ministère des Mines et Ressources Division des affaires indiennes (pour les Indiens) Division des terres et des services de mise en valeur (pour les Esquimaux) □●...Office national du film (pellicules et photographies)	BIEN-ÊTRE *Pour* "Bien-être des anciens combattants" *Voir* "Affaires des anciens combattants"	**Î. du P.-É., C.-B.:**—Min. de la Santé et du Bien-être **N.-É., Ont., Alb.:**—Min. du Bien-être public **N.-B.:**—Min. de la Santé et des Services sociaux **Qué.:**—Min. du Bien-être social et de la Jeunesse **Man.:**—Min. de la Santé et du Bien-être social **Sask.:**—Min. du Bien-être social Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□
□●...Ministère des Mines et Ressources Mines, forêts et services scientifiques □●...Bureau fédéral de la statistique	BOIS (Industrie)	**N.-É., Qué., Ont., C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—*Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel* **Alb.:**—Min. des Terres et Forêts
□●...Ministère des Mines et Ressources Division des terres et des services de mise en valeur (Territoires du Nord-Ouest et du Yukon) □●...Bureau fédéral de la statistique (Rapport statistique sur tout le Canada)	BOISSONS ALCOOLIQUES (Régie)	**Î. du P.-É.:**—Commission de la Tempérance **N.-É., Qué., Sask.:**—Commission des liqueurs **N.-B., Ont., Alb., C.-B.:**—Commissions de régie des liqueurs **Man.:**—Commission de régie des liqueurs
Secrétariat d'État	BREVETS, DROITS D'AUTEUR ET MARQUES DE COMMERCE	
●.....Ministère des Transports Service des canaux □●...Bureau fédéral de la statistique	CANAUX	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1255.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□●...Ministère des Mines et Ressources Mines, forêts et services scientifiques (cartes topographiques, géologiques et générales; cartes hydrographiques et cartes de navigation) □○●Ministère de l'Agriculture (cartes, étude des sols et relevés économiques) □●...Archives publiques □●...Bureau fédéral de la statistique (cartes de l'économie et du recensement)	CARTOGRAPHIE	**N.-É.:**—Min. des Mines, Research Foundation **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Alb., C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts
Commission de contrôle du change étranger	CHANGE ÉTRANGER	
□●...Ministère des Mines et Ressources Mines, forêts et services scientifiques □●...Office national du film (pellicules, bandes de projections fixes, photographies) Office fédéral du charbon □●...Bureau fédéral de la statistique	CHARBON	**N.-É., Qué., Ont.:**—Ministère des Mines **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines **Man.:**—Min. des Mines et des Ressources naturelles **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel **Alb.:**—Min. des Mines **C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts Min. des Mines Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□
	CHEMINS DE FER *Voir* "Transports"	
●.....Ministère du Travail Commission de l'assurance-chômage □●...Bureau fédéral de la statistique	CHÔMAGE	
	CITOYENNETÉ *Voir* "Population"	
	CLIMAT *Voir* "Température"	
	COMBUSTIBLE *Voir* "Charbon", "Pétrole", "Forêts"	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1255.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
Ministère du Commerce Service du Commissaire du commerce Division des exportations Division des importations Division des relations commerciales et des tarifs des autres pays Division de l'expansion industrielle Division des transports et communications Division de la publicité Commission de l'exposition du gouvernement canadien Division du blé et des grains Division des étalons Corporation commerciale canadienne Corporation de l'assurance du crédit à l'exportation Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements Bureau de tourisme du gouvernement canadien Secrétariat d'État (pour loi des compagnies et constitution de compagnies □●...Office national du film (pellicules) □●...Bureau fédéral de la statistique	COMMERCE	**Toutes les provinces** sauf la **C.-B.**:—Secrétaire provincial pour la constitution des compagnies en vertu des lois provinciales **C.-B.**:—Min. du Procureur général **Î. du P.-É.**:—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles **N.-É.**:—Min. du Commerce et de l'Industrie **N.-B.**:—Min. de l'Industrie et de la Reconstruction **Qué.**:—Min. du Commerce **Ont.**:—Min. de l'Organisation et du Développement Division du commerce et de l'industrie **Man.**:—Min. des Mines et Ressources naturelles Bureau de l'industrie et du commerce **Sask.**:—Min. de la Coopération Division des services commerciaux **Alb.**:—Min. des Industries et du Travail **C.-B.**:—Min. du Commerce et de l'Industrie
□●...Bureau fédéral de la statistique	COMMERCE (Marchandises)	**Man.**:—Min. des Mines et Ressources naturelles Bureau de l'Industrie et du Commerce **Alb.**:—Min. des Industries et du Travail **C.-B.**:—Min. du Commerce et de l'Industrie
□●...Ministères des Mines et Ressources Terres et services de mise en valeur (pour communications par T.S.F. dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon et le téléphone dans les parcs nationaux) ●.....Ministère des Transports Commission des transports (règlements de certaines compagnies de télégraphe et de téléphone) Division de la Radio Ministère des Travaux publics Division de la télégraphie (pourvoit au service télégraphique des régions reculées) □●...Bureau fédéral de la statistique	COMMUNICATIONS *Pour* "Postes" et "Service postal" *Voir* "Postes"	**Ont.**:—Commission et bureaux municipaux de la statistique et des recherches **Man.**:—Réseau téléphonique du Manitoba **Sask.**:—Min. des Téléphones et Télégraphes **Alb.**:—Min. des Chemins de fer et des Téléphones
	COMPAGNIES DE FIDUCIE ET DE PRÊT *Voir* "Banques"	
Ministère du Commerce	COMPAGNIES DE LA COURONNE	**Man.**:—Min. du Trésor Réseau téléphonique du Manitoba Commission de l'énergie électrique du Manitoba **Sask.**:—Bureau du directeur des industries

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1255.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□●...Ministère des Mines et Ressources Terres et services de mise en valeur Mines, forêts et services scientifiques Commission du District fédéral □○●Ministère de l'Agriculture Service des fermes expérimentales Division de l'économie Administration du rétablissement agricole des Prairies	CONSERVATION	**Î. du P.-É.:**—Secrétaire provincial **N.-É.:**—Min. des Terres et Forêts **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines **Qué.:**—Min. des Terres et Forêts Min. de la Chasse et de la Pêche Min. des Ressources hydrauliques **Ont.:**—Min. des Terres et Forêts Min. de l'Organisation et du Développement, Division de la conservation **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel **Alb.:**—Min. des Terres et Mines **C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts
Secrétariat d'État Conseil privé □●...Archives publiques □●...Bureau fédéral de la statistique	CONSTITUTION	**Toutes les provinces** sauf le **Man.**—Ministère du Procureur général **Man:**—Secrétaire provincial
□○●Ministère de l'Agriculture Division de l'économie	COOPÉRATION	
□●...Bureau édéral de la statistique	COÛT DE LA VIE	
Ministère de la Justice Division de la clémence Commission des pénitenciers □●...Bureau fédéral de la statistique	CRIMINALITÉ ET DÉLITS	**Toutes les provinces:**—Ministère du Procureur général *Supplémentaires:*—**N.-É.:**—Ministère du Bien-être public **Qué.:**—Min. du Bien-être social et de la jeunesse **Ont.:**—Min. des Établissements de correction **Sask.:**—Min. du Bien-être social **C.-B.:**—Min. de la Santé et du Bien-être Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□
	CULTURE PHYSIQUE *Voir* "Aptitude physique"	
	DÉCÈS *Voir* "Statistiques vitales"	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1255.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
Ministère de la Défense nationale Division de l'information navale Direction des relations publiques (Armée) Direction des relations publiques (Aviation) Conseil des recherches sur la défense □●...Office national du film (pellicules et photographies) Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements Commission industrielle de la défense Division de la publicité (Canadian Arsenals Limited)	DÉFENSE	
	DROITS SUCCESSORAUX *Voir* "Impôt"	
Banque du Canada Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements Division des recherches économiques ●.....Ministère du Travail Division des recherches et de la statistique Division de la législation □●...Ministère des Mines et Ressources Mines, forêts et services scientifiques □○●Ministère de l'Agriculture Division de l'économie ●.....Ministère des Transports Service de l'économie des transports Ministère du Commerce Division des recherches économiques Division de la publicité □●...Bureau fédéral de la statistique	ÉCONOMIE (Recherches)	**N.-É.:**—Nova Scotia Research Foundation **N.-B.:**—Min. de l'Industrie et de la Reconstruction **Ont.:**—Bureau de la statistique et des recherches **Man.:**—Min. des Mines et des Ressources naturelles Bureau de l'industrie et du commerce Conseil exécutif Conseiller économique **Alb.:**—Min. des Affaires économiques **Sask.:**—Commission consultative et d'organisation de l'économie **C.-B.:**—Min. du Commerce et de l'Industrie Bureau de l'économie et de la statistique
Société Radio-Canada (émissions scolaires) □●...Ministère des Mines et Ressources Division des affaires indiennes Terres et services de mise en valeur □●...Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Ministère des Affaires des anciens combattants (anciens combattants seulement) ●.....Ministère du Travail Division de la formation professionnelle au Canada □●...Bureau fédéral de la statistique	ÉDUCATION *Pour* "Films documentaires" *Voir* "Projections animées"	**Toutes les provinces:**—Min. de l'Instruction publique (Enseignement technique, visuel et auditif et toutes les autres phases de l'enseignement)
●.....Ministère du Travail Service national de placement Division des recherches et de la statistique □●...Bureau fédéral de la statistique	EMPLOI	**Qué.:**—Min. du Travail, Bureau provincial de placement **Man.:**—Min. de l'Agriculture Main-d'œuvre agricole
□●...Conseil national de recherches Commission de contrôle de l'énergie atomique (méthodes, règlements) Usines d'énergie atomique (études de recherches)	ÉNERGIE ATOMIQUE	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1255.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□●...Ministère des Mines et Ressources Mines, forêts et services scientifiques □●...Office national du film (pellicules, bandes de projections fixes et photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique (pour centrales électriques)	ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	**Î. du P.-É.:**—Commission des Services publics **N.-B.:**—Commission de l'Énergie électrique (Saint-Jean) **N.-É., Man., Sask., Alb., C.-B.:**—Commissions de l'Énergie électrique **Ont.:**—Commission hydroélectrique **Qué.:**—Commission hydroélectrique *Supplémentaires:*—**C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts
□●...Ministère des Mines et Ressources Mines, forêts et services scientifiques	EXPLOSIFS	**C.-B.:**—Min. des Mines
Commission de l'Exposition du gouvernement canadien □○●Ministère de l'Agriculture Division de la publicité et de l'expansion Ministère du Commerce Division de la publicité	EXPOSITIONS	**Man.:**—Min. de l'Agriculture, Service de l'expansion
Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements Division de la publicité (Régie de l'acier) □● .Office national du film (pellicules et photographies) □● .Bureau fédéral de la statistique	FER ET ACIER	**N.-É.:**—Min. des Mines Research Foundation **Ont.:**—Min. de l'Organisation et du Développement, Division du commerce et de l'industrie Bureau de la statistique et des recherches **C.-B.:**—Min. des Mines
Ministère des Finances Banque du Canada □●...Bureau fédéral de la statistique	FINANCES *Voir aussi* "Impôt"	**Î. du P.-É.:**—Trésorier provincial **N.-É.:**—Min. du Secrétaire provincial **N.-B.:**—Min. du Secrétaire-trésorier provincial **Qué., Man., Sask., Alb.:**—Min. du Trésorier provincial **Ont.:**—Min. du Trésorier provincial **C.-B.:**—Min. des Finances
□● .Ministère des Mines et Ressources Mines, forêts et services scientifiques □● .Office national du film (pellicules, bandes de projections fixes, étalages photographiques et photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique	FORÊTS (Ressources)	**Î. du P.-É.:**—Min. de la Reconstruction **N.-É., Qué., Ont., C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel **Alb.:**—Min. des Terres et Forêts
□○●Ministère de l'Agriculture Service des Marchés (classement des fourrures) Service des fermes expérimentales (pour fermes à fourrure) □● .Office national du film (photographies) □● .Bureau fédéral de la statistique (pour statistique générale des produits de la fourrure)	FOURRURES (Fermes) *Voir* "Piégeage"	**Î. du P.-É., N.-B., Qué., Alb., C.-B.:**—Min. de l'Agriculture **N.-É., Ont.:**—Min. des Terres et Forêts **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles
	FRUITS *Voir* "Horticulture"	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1255.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□●...Ministère des Mines et Ressources Mines, forêts et services scientifiques □●...Archives publiques	GÉOGRAPHIE	**Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Alb.:**—Commission géographique **C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts
●...Ministère des Mines et Ressources Mines, forêts et services scientifiques	GÉOLOGIE	**N.-É., C.-B.:**—Min. des Mines **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines **Qué.:**—Min. des Mines Division des relevés géologiques **Ont.:**—Min. des Mines Division de la géologie **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel **Alb.:**—Min. des Mines
Secrétariat d'État (voie de communications entre les gouvernements fédéral et provinciaux) Directeur général des élections (lois électorales et listes de votants) Bureau du conseil privé (Cabinet et comités ministériels)	GOUVERNEMENT *Pour* "Sénat du Canada", "Chambre des communes" et "Bibliothèque du Parlement" *Voir* "Parlement"	**Î. du P.-É.:**—Secrétaire provincial **N.-É., Ont., Man., Sask., Alb., C.-B.:**—Min. du Secrétaire provincial **N.-B.:**—Min. du Secrétaire-trésorier provincial **Qué.:**—Bureau du Secrétaire provincial *(Pour renseignements sur le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, voir Min. des Mines et Ressources, Terres et services de mise en valeur, Ottawa.)*
□○●Ministère de l'Agriculture Division des grandes cultures Division des plantes □●...Office national du film (pellicules et photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique	GRANDES CULTURES	**Î. du P.-É., N.-É., N.-B., Qué., Man.:**—Min. de l'Agriculture **Ont.:**—Min. de l'Agriculture, Division des cultures, des graines de semence et des mauvaises herbes **Sask., Alb., C.-B.:**—Min. de l'Agriculture, Division des grandes cultures Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□
□●...Archives publiques □●...Ministère des Mines et Ressources Terres et services de mise en valeur (pour sites et monuments historiques) Ministère de la Défense nationale Direction des relations publiques (récits de guerre, résumés officiels de guerre, etc.) □●...Bureau fédéral de la statistique	HISTOIRE	**N.-É.:**—Archives publiques **Ont.:**—Bibliothèque de l'Assemblée législative Bureau de la statistique et des recherches **Man.:**—Bibliothèque et Archives provinciales **Sask.:**—Commission des archives **C.-B.:**—Archiviste provincial, ministère de l'Instruction publique
□○●Ministère de l'Agriculture Division des fruits et légumes Service des marchés Service des fermes expérimentales, Division de l'horticulture □●...Bureau fédéral de la statistique	HORTICULTURE	**Î. du P.-É.:**—Min. de l'Agriculture **N.-É., N.-B., Qué., Alb., C.-B.:**—Min. de l'Agriculture, Division de l'horticulture **Qué.:**—Min. de l'Agriculture, Division des fruits **Ont.:**—Min. de l'Agriculture, Division de l'agriculture et de l'horticulture **Man.:**—Min. de l'Agriculture

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p .1255.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□●...Ministère des Mines et Ressources Division de l'immigration, Ottawa Surintendant régional de l'Immigration, Winnipeg Surintendant régional de l'Immigration, Vancouver ●.....Ministère du Travail Comité de l'immigration et du travail □●...Bureau fédéral de la statistique	IMMIGRATION	**Ont.:**—Min. de l'Organisation et du Développement Min. du Secrétaire provincial **Man.:**—Min. de l'Agriculture et de l'Immigration **Alb.:**—Min. des Affaires économiques, Division de l'immigration et de l'expansion économique Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux)
Ministère du Revenu national	IMPÔT	**Î. du P.-É.:**—Trésorier provincial **N.-É.:**—Min. du Secrétaire provincial **N.-B.:**—Min. du Secrétaire-trésorier provincial **Qué., Man., Sask., Alb.:**—Min. provincial du Trésor **Ont.:**—Min. du Trésorier provincial **C.-B.:**—Min. des Finances
Département des assurances Division de la prévention des incendies (pour statistique des pertes causées par les incendies) □●...Ministère des Mines et Ressources Mines, forêts et services scientifiques Commissaires des Transports (pour demandes relatives à la protection des forêts bordant les lignes de chemins de fer)	INCENDIES (Prévention)	**Toutes les provinces:**—Prévôts provinciaux des incendies (pour statistique provinciale des pertes causées par le feu) **N.-É., Alb., C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines **Qué.:**—Min. des Terres et Forêts Service de protection des forêts **Ont.:**—Min. des Terres et Forêts Division de la protection des forêts **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel
	INDUSTRIE (Développement) *Voir* "Manufactures"	
Ministère de la Justice □●...Bureau fédéral de la statistique	JUSTICE	**Toutes les provinces:**—Ministère du Procureur général
□○●Ministère de l'Agriculture Division de l'élevage Division des produits laitiers Division de la bactériologie et des recherches sur l'industrie laitière □●...Bureau fédéral de la statistique	LAIT ET PRODUITS	**Î. du P.-É., N.-É.:**—Min. de l'Agriculture **N.-B., Ont., Alb., C.-B.:**—Min. de l'Agriculture, Division de l'industrie laitière (aussi Commission de la régie du lait pour **Ont.** et **Man.** **Qué., Sask.:**—Min. de l'Agriculture, Commissions du lait Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□
Greffier du Conseil privé Greffier du Sénat du Canada Greffier de la Chambre des communes	LÉGISLATION	**Toutes les provinces:**—Ministère du Procureur général

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1255.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
	LOGEMENT *Voir* "Bâtiment"	
Gendarmerie royale du Canada Fonctions en rapport avec l'application des lois en général n'importe où au Canada; agit également au nom des procureurs généraux comme police provinciale dans toutes les provinces sauf Qué., Ont. et C.-B. Applique la loi relative au trafic des drogues et des boissons alcooliques; voit au bien-être des Esquimaux de l'Archipel Arctique.	**LOIS** (Application)	**Toutes les provinces:**—Ministère du Procureur général
Secrétariat d'État (pour constitution de compagnies et loi des compagnies) Ministère du Commerce Division de l'expansion industrielle □●...Conseil national de recherches Canadian Patents and Development Limited (utilisation de nouvelles méthodes scientifiques □●...Office national du film (pellicules et photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique	**MANUFACTURES**	**Î. du P.-É.:**—Min. de la Reconstruction **N.-É.:**—Min. du Commerce et de l'Industrie **N.-B.:**—Min. de l'Industrie et de la Reconstruction **Qué.:**—Min. du Commerce **Ont.:**—Min. de l'Organisation et du Développement Division du commerce et de l'industrie **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles Bureau de l'industrie et du commerce Min. du Secrétaire provincial, registraire des compagnies **Sask.:**—Commission économique consultative et d'organisation **Alb.:**—Min. des Affaires économiques **C.-B.:**—Min. du Commerce et de l'Industrie *Supplémentaires:*—**Qué., Ont., Alb.** **C.-B.:**—Bureaux de la statistique Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux)
Bureau fédéral de la statistique	**MARCHANDISES** (*Voir aussi* "Commerce")	**Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles Bureau de l'industrie et du commerce **Alb.:**—Min. des Industries et du Travail **C.-B.:**—Min. du Commerce et de l'Industrie
	MARIAGES *Voir* "Statistiques vitales"	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1255.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□●...Ministère des Mines et Ressources Mines, forêts et services scientifiques □●...Bureau fédéral de la statistique (pour données sur la production)	**MÉTAUX** (*autres que* fer et acier)	**N.-É., Qué., Ont., C.-B.:**—Min. des Mines **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel **Alb.:**—Min. des Mines Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux)....●□
	MÉTÉOROLOGIE *Voir* "Température"	
□●...Ministère des Mines et Ressources □●...Bureau fédéral de la statistique (pour données sur la production)	**MINES ET MINÉRAUX**	**N.-É., Qué., Ont., Alb., C.-B.:**—Min. des Mines **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux)
Banque du Canada Ministère des Finances Monnaie royale □●...Bureau fédéral de la statistique	**MONNAIE** (Régime monétaire)	
	NAISSANCES *Voir* "Statistiques vitales"	
	NATURALISATION *Voir* "Population"	
Ministère des Travaux publics (pour construction et opération des cales sèches), loi de la protection des eaux navigables, Division de l'ingénieur en chef (pour ouvrages maritimes) ●.....Ministère des Transports Commission maritime canadienne Service de la marine et des canaux (radiobalisage pour la navigation maritime) □●...Conseil national de recherches Division de la radio et du génie électrique (applications du radar à la marine marchande)	**NAVIGATION**	
	NAVIRES *Voir* "Transports"	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1255.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□●...Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social □○●Ministère de l'Agriculture	NUTRITION	**Man.**:—Min. de la Santé et du Bien-être public **Sask.**:—Min. de la Santé, Division de la nutrition **Alb.**:—Min. de la Santé
	OCCUPATIONS *Voir* "Emploi"	
Commission du District fédéral	ORGANISATION RÉGIONALE	**Ont.**:—Min. de l'Organisation et du Développement, Division de l'organisation régionale **Man.**:—Min. du Commissaire municipal **Sask.**:—Min. de l'Instruction publique **Alb.**:—Min. des Travaux publics, Commission de l'urbanisme **C.-B.**:—Min. du Commerce et de l'Industrie
Ministère des Mines et Ressources Terres et services de mise en valeur	PARCS	**Qué.**:—Min. de la Chasse et de la Pêche **Ont., C.-B.**:—Min. des Terres et Forêts **Man.**:—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.**:—Min. des Ressources naturelles, Division des parcs **Alb.**:—Min. des Travaux publics
Sénat du Canada Chambre des communes Bibliothèque du Parlement	PARLEMENT	**Î. du P.-É., N.-B., Man., Sask., Alb., C.-B.**:—Assemblée législative **N.-É., Ont.**:—Chambre d'Assemblée **Qué.**:—Conseil législatif Assemblée législative
●.....Ministère des Pêcheries Division de l'information Commission de recherches sur les pêcheries du Canada □●...Office national du film (pellicules, étalages photographiques, photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique	PÊCHERIES	**Î. du P.-É.**:—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles **N.-É.**:—Min. de l'Industrie et de la Publicité, Division des pêcheries **N.-B.**:—Min. de l'Industrie et de la Reconstruction Division des pêcheries **Qué.**:—Min. de la Chasse et de la Pêche **Ont.**:—Min. des Terres et Forêts Division des pêcheries et de la faune **Man.**:—Min. des Mines et Ressources naturelles Division de la chasse et de la pêche **Sask.**:—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel Division des pêcheries **Alb.**:—Min. des Terres et Mines Division de la pêche et de la chasse **C.-B.**:—Min. des Pêcheries Commission provinciale de la chasse

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1255.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Division des pensions de vieillesse	**PENSIONS DE VIEILLESSE (Y compris les pensions aux aveugles)**	**Î. du P.-É.:**—Commission des pensions de vieillesse, Charlottetown **N.-É.:**—Commission des pensions de vieillesse, Halifax **N.-B.:**—Commission des pensions de vieillesse, Fredericton **Qué.:**—Commission des pensions de vieillesse, Québec **Ont.:**—Commission des pensions de vieillesse d'Ontario, Toronto **Man.:**—Commission des pensions aux vieillards et aux aveugles, Winnipeg **Sask.:**—Commission du Bien-être social, Regina **Alb.:**—Commission des pensions de vieillesse, Edmonton **C.-B.:**—Commission des pensions de vieillesse, Vancouver
□●...Ministère des Mines et Ressources Mines, forêts et services scientifiques □●...Office national du film □●...Bureau fédéral de la statistique	**PÉTROLE**	**N.-É., Ont., Alb.:**—Min. des Mines **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel **C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts Bureau fédéral de la statistique (résumé des renseignements provinciaux).....●□
Ministère des Postes Division de la philatélie de la Section financière	**PHILATÉLIE**	
□●...Ministère des Mines et Ressources Terres et services de mise en valeur Division des affaires indiennes □●...Office national du film (pellicules et photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique (pour statistique générale du piégeage)	**PIÉGEAGE** *Voir aussi* "Fourrures" (fermes)	**Î. du P.-É.:**—Min. de l'Agriculture **N.-É., Ont.:**—Min. des Terres et Forêts **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines **Qué.:**—Min. de la Chasse et de la Pêche **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel **Alb.:**—Min. des Terres et Forêts **C.-B.:**—Min. du Procureur général, Commission de la chasse provinciale Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□
□●...Bureau fédéral de la statistique (pour toute statistique du recensement de la population) Ministère des Mines et Ressources Division des affaires indiennes (pour les Indiens) Terres et services de mise en valeur (pour les Esquimaux) Secrétariat d'État Division de la citoyenneté canadienne Division de l'enregistrement de la citoyenneté canadienne □●...Archives publiques	**POPULATION**	**Ont.:**—Bureau de la statistique et des recherches

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1255.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
Ministère des Postes Division de l'administration (pour renseignements généraux sur les postes, tarif postal, tant au pays qu'à l'étranger, etc.) Division des communications (pour service postal aérien et terrestre et service postal ferroviaire) Division du fonctionnement (pour renseignements sur le service postal pour le public et les heures de service)	POSTES	
□○●Ministère de l'Agriculture Service des marchés (prix des produits de la ferme) □●...Bureau fédéral de la statistique	PRIX	
□●...Office national du film *Produit et distribue pellicules, dispositives et autre matériel visuel d'intérêt national et culturel, bandes de nouvelles, films théâtraux et courts métrages documentaires*	PROJECTIONS ANIMÉES	**N.-É., Qué., Alb.** et **C.-B.**:—produisent pellicules éducatives ou de renseignement **Î. du P.-É., N.-B.** et **Man.** achètent ces pellicules mais ne les produisent pas eux-mêmes **Sask.**:—Office du film de la Saskatchewan La plupart des provinces ont établi des commissions de censure des projections cinématographiques qui censurent les films avant que ceux-ci soient montrés en public *On peut obtenir des détails en faisant la demande à la province en cause.*
●.....Ministère des Transports Division de la radio (toutes les questions relatives aux permis et aux facilités) Radio-Canada □●...Office national du film Conseil national de recherches Division de la radio et du génie électrique (science de la radio et ses applications à l'industrie) □●...Bureau fédéral de la statistique	RADIO	**Qué.**:—Bureau de la radio du Québec **Alb.**:—Poste de radio du gouvernement d'Alberta
□●...Conseil national de recherches Recherches de laboratoire en biologie appliquée, chimie, génie mécanique y compris aéronautique et hydromécanique, physique, génie électrique et radio, recherches médicales, énergie atomique, etc. *Les demandes de renseignements généraux sur les recherches doivent être adressées aux services d'information technique* □●...Ministère des Mines et Ressources Mines, forêts et services scientifiques (géologie, métallurgie, géodésie, astrophysique, astronomie, sismologie, cartographie aérienne) □○●Ministère de l'Agriculture Service des sciences (pour recherches en pathologie des animaux et des plantes, bactériologie, chimie, entomologie, etc.) Service des fermes expérimentales (pour recherches en génie agricole, production des cultures, élevage et génétique, nutrition des plantes et des animaux, etc.) ●.....Ministère des Transports (aviation, radio, météorologie) Ministère de la Défense nationale Conseil des recherches de la défense	RECHERCHES SCIENTIFIQUES	**N.-É.**:—Nova Scotia Research Foundation **Qué.**:—Min. du Commerce Bureau des recherches scientifiques **Ont.**:—Commission des recherches d'Ontario Ontario Research Foundation **Man.**:—Divers ministères, tels que Santé et Bien-être social, Mines et Ressources naturelles, Agriculture **Sask.**:—Conseil de recherches **Alb.**:—Conseil de recherches d'Alberta **C.-B.**:—Min. du Commerce et de l'Industrie Conseil de recherches

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1255.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
	RECHERCHES ÉCONOMIQUES *Voir* "Économie"	
Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements Division de la publicité (pour renseignements généraux) Division des entreprises publiques Wartime Housing Limited Société centrale d'hypothèques et de logement	**RECONSTRUCTION**	**Î. du P.-É.:**—Min. de la Reconstruction **N.-É.:**—Min. de l'Agriculture et des Marchés et de l'Industrie et de la Publicité **N.-B.:**—Min. de l'Industrie et de la Reconstruction **Qué.:**—Min. des Terres et Forêts, du Travail, de la Voirie, du Commerce, du Bien-être social et de la Jeunesse **Ont.:**—Min. de l'Organisation et du Développement **Sask.:**—Min. de la Reconstruction et du Rétablissement, Division de la reconstruction **Alb.:**—Min. des Affaires économiques **C.-B.:**—Min. du Commerce et de l'Industrie, Division du développement régional
	RÉCRÉATION *Voir* "Aptitude physique"	
□●Ministère des Mines et Ressources Mines, forêts et services scientifiques	**RESSOURCES HYDRAULIQUES**	**Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts
□●...Bureau fédéral de la statistique	**REVENU NATIONAL**	
●.....Ministère du Travail Division des relations industrielles (salaires équitables) Division des recherches et de la statistique Division de la législation □●...Bureau fédéral de la statistique	**SALAIRES**	**Toutes les provinces** sauf l'**Alb.:**—Min. du Travail **Alb.:**—Min. des Industries et du Travail
□●...Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social □●...Office national du film (pellicules, bandes d'images, étalages photographiques et photographies) □● .Bureau fédéral de la statistique (statistique des hôpitaux)	**SANTÉ** *Pour* "Santé des anciens combattants", *Voir* "Affaires des anciens combattants"	**Î. du P.-É.:**—Min. de la Santé et du Bien-être social **N.-É., Sask., Alb.:**—Min. de la Santé publique **N.-B.:**—Min. de la Santé et des Services sociaux **Qué., Ont.:**—Min. de la Santé **Man.:**—Min. de la Santé et du Bien-être public **C.-B.:**—Min. général de la Santé, hôpitaux pour maladies mentales, ministère du secrétaire provincial

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1255.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□●...Bureau fédéral de la statistique	SERVICES PUBLICS *Voir aussi* "Énergie électrique"	**Î. du P.-É.:**—Commission des services publics **N.-É.:**—Commission des services publics **N.-B.:**—Commission des services publics **Man.:**—Commission municipale et des services publics **Sask.:**—Bureau du directeur des industries **Alb.:**—Commission des Services publics Commission du Gaz naturel **C.-B.:**—Commission des Services publics
	SPORTS *Voir* "Tourisme"	
Ministère du Commerce Division des Standards (pour demandes sur inspection du gaz et de l'électricité, sur les poids et mesures et sur le poinçonnage des métaux précieux). Les demandes relatives aux standards des denrées et aux marques de commerce au Canada sont maintenant du domaine de cette division. □●...Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (pour standards et méthodes de contrôle de la qualité ou de l'activité des aliments et des médicaments) □○●Ministère de l'Agriculture (pour demandes sur les standards de la viande et des aliments en boîte, des fruits, du miel, des produits de l'érable, des légumes et des produits laitiers, des volailles, etc.) ●...Ministère des Transports standards des fréquences radiophoniques, standards de l'inspection des navires □●...Conseil national de recherches (pour standards d'achat du gouvernement canadien)	STANDARDS	
□●...Bureau fédéral de la statistique □●...Ministère des Mines et Ressources Terres et services de mise en valeur (pour les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon)	STATISTIQUES VITALES	**Î. du P.-É.:**—Greffier des naissances, décès et mariages **N.-É., Sask., Alb.:**—Min. de la Santé publique Archives de l'état civil **N.-B.:**—Min. de la Santé et du Service social **Qué., C.-B.:**—Min. de la Santé **Ont.:**—Min. des Affaires municipales, Division des archives de l'état civil **Man.:**—Min. de la Santé et du Bien-être social Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1255.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
	TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES *Voir* "Communications"	
●.....Ministère des Transports Division météorologique (Toronto)	**TEMPÉRATURE**	
□●...Ministère des Mines et Ressources Ministère des Affaires des anciens combattants	**TERRES ET COLONISATION**	**Î. du P.-É.:**—Commissaire des domaines publics **N.-É.:**—Commission de la colonisation **N.-B., Alb.:**—Min. des Terres et Mines **Qué., Ont., C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—Min. de l'Agriculture
□●...Ministère des Mines et Ressources Mines, forêts et services scientifiques	**TOPOGRAPHIE**	**Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts
□●...Ministère des Mines et Ressources Terres et services de mise en valeur □●...Office national du film (pellicules et photographies) Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements Bureau de tourisme du gouvernement canadien □●...Bureau fédéral de la statistique	**TOURISME**	**Î. du P.-É.:**—Bureau de publicité et de tourisme **N.-É.:**—Min. du Commerce et de l'Industrie **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines. Bureau de l'information et du tourisme **Qué.:**—Bureau provincial du tourisme **Ont.:**—Min. du Tourisme et de la Publicité **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles Bureau du tourisme et de la publicité **Sask.:**—Bureau des publications, Division du tourisme **Alb.:**—Min. des Affaires économiques Bureau du tourisme de l'Alberta **C.-B.:**—Min. du Commerce et de l'Industrie Bureau du tourisme du gouvernement

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Fin

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1255.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□●...Ministère des Mines et Ressources Mines, forêts et services scientifiques (pour grandes routes sur les terres du Dominion et grandes routes nationales) Terres et services de mise en valeur (pour grandes routes des parcs nationaux) ●.....Ministère des Transports (chemins de fer, aviation civile, services maritimes, inspection des navires, canaux, etc.) Commission des transports (règlements concernant la construction et l'exploitation des chemins de fer, tarifs des chemins de fer, compagnies de messageries et certains transporteurs des eaux intérieures; émissions de permis à certains transporteurs des eaux intérieures) Service de l'économie des transports Commission maritime canadienne Conseil des ports nationaux Lignes aériennes Trans-Canada □●...Office national du film (pellicules, bandes de projections fixes et photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique (statistique des transports y compris la voirie, les véhicules automobiles)	TRANSPORTS	**Î. du P.-É.:**—Min. des Travaux publics et de la Voirie **N.-É.:**—Min. de la Voirie et des Travaux publics **N.-B.:**—Min. des Travaux publics, Division de la voirie **Qué.:**—Min. de la Voirie Commission des transports et des communications **Ont.:**—Min. de la Voirie Commission des chemins de fer du Nord de l'Ontario **Man.:**—Min. des Travaux publics, Division de la voirie Min. des Mines et Ressources naturelles Commission municipale et des services publics **Sask.:**—Min. de la Voirie et des Transports **Alb.:**—Min. des Travaux publics, Commission du trafic routier **C.-B.:**—Min. des Chemins de fer, Commission des transports, Commission du trafic routier, Commission des utilités publiques, ministère des Travaux publics Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□
●.....Ministère du Travail Division de l'information et de la publicité Division des rentes viagères Division de la législation Commission de l'Assurance-chômage Division des recherches et de la statistique Division de la formation professionnelle au Canada Division des relations industrielles (salaires équitables) Service national de placement □●...Office national du film (pellicules, bandes de projections fixes, étalages photographiques et photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique	TRAVAIL	**N.-É., N.-B., Qué., Ont., Man., Sask., C.-B.:**—Min. du Travail **Alb.:**—Min. des Industries et du Travail *Supplémentaires:* **Qué., Ont., Alb., C.-B.:**—Bureaux provinciaux de la statistique
Ministère des Travaux publics Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements ●.....Ministère des Transports Service de la marine et des canaux	TRAVAUX PUBLICS	**Î. du P.-É., N.-B., Qué., Ont., Man., Sask., Alb., C.-B.:**—Min. des Travaux publics **N.-É.:**—Min. de la Voirie et des Travaux publics
	VOIRIE *Voir* "Transports"	
□○●Ministère de l'Agriculture Division des volailles, Service des Fermes expérimentales (pour renseignements généraux) Division des animaux et des produits animaux (pour méthodes d'élevage, règlements de la couvaison, etc.) Division de la pathologie animale (pour maladies des volailles) □●...Office national du film (pellicules et photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique	VOLAILLE	**Î. du P.-É., N.-É., Man.:**—Min. de l'Agriculture **N.-B., Qué., Sask., Alb., C.-B.:**—Min. de l'Agriculture, Division des volailles **Ont.:**—Collège d'Agriculture d'Ontario (Guelph), Division des volailles Bureau fédéral de la statistique (résumé des renseignements provinciaux).....●□

Section 3.—Lois appliquées par les ministères fédéraux

Principales lois du Parlement appliquées par les ministères du gouvernement fédéral du Canada, compilées d'après les renseignements fournis par les divers ministères.

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le chapitre des Statuts Revisés du Canada, 1927—S.R.C., 1927.)

NOTA.—*On peut se procurer des exemplaires de ces lois en s'adressant à l'Imprimeur du Roi, à un prix variant de 10 cents à $1.50, selon le nombre de pages.*

Agriculture.—Ministère de l'Agriculture (4); Fermes et stations expérimentales (61); Industrie laitière (45); Installations frigorifiques (25); Épizooties (6); Viandes et conserves alimentaires (77); Engrais chimiques (69); Art. 235, Code criminel (paris de courses) (36); Généalogie des animaux de ferme (1932, c. 49); Inspection du foin et de la paille, 1933, c. 26; Insectes destructeurs et autres fléaux, (47) et amendement; Rétablissement agricole des Prairies, 1935, c. 23 et ses amendements; Fruits, légumes et miel, 1935, c. 62; Aliments du bétail, 1937, c. 30; Semences, 1937, c. 40; Inspection et ventes, 1938, c. 32; Animaux de ferme et leurs produits, 1939, c. 47; Produits antiparasites en agriculture, 1939, c. 21; Vente coopérative des produits agricoles, 1939, c. 28; Vente coopérative du blé, 1939, c. 28; Amélioration du fromage et des fromageries, 1939, c. 13; Assistance à l'agriculture des Prairies, 1939, c. 50 et ses amendements; Réduction des emblavures, 1942, c. 10 et ses amendements; Soutien des prix agricoles, 1944, c. 29; Industrie des produits de l'érable, 1945, c. 24; Produits agricoles, 1947, c. 10 et amendement; Utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes, 1948, c. 61.

Auditeur général.—Revenu consolidé et vérification (1931, c. 27).

Commission du Service civil.—Service civil (22); 1929, c. 38; 1932, c. 40; 1938, c. 7; 1947, c. 53.

Affaires extérieures.—Ministère des Affaires extérieures (65) et amendements.

Finances.—Crédits; Conseil de vérification (10); Lettres de change (16); 1934, c. 17; Prêt agricole canadien (66); 1934, c. 46; 1935, c. 16; Pension du service civil (24); 1940, c. 27; 1944–1945, c. 34; 1947, c. 54; Cours monétaire (40); Ministère des Finances et Conseil du trésor (71); 1931, c. 48; Intérêt (102); Subsides provinciaux (192); Caisses populaires du Québec (14); 1934, c. 39; 1944, c. 47; 1947–1948, c. 65; Loi spéciale des revenus de guerre (en partie) (179); 1928, c. 50; 1934, c. 42; Loi des liquidations (213); Revenu consolidé et vérification, 1931, c. 27; Commission du tarif, 1931, c. 55; 1932–1933, c. 51; 1940, c. 42; 1947–1948, c. 70; Exportation d'or, 1932, c. 33; 1935, c. 21; Banque du Canada, 1934, c. 43; 1936, c. 22; 1938, c. 42; Prêt aux pêcheurs canadiens, 1935, c. 52; Garantie sur les emprunts par la Saskatchewan pour graines de semence, 1936, c. 9; Loi garantissant les emprunts pour graines de semence, 1937, c. 39; 1938, c. 13; Améliorations municipales, 1938, c. 33; Arrangements entre cultivateurs et créanciers, 1943, c. 26; Prêts pour les améliorations agricoles, 1944, c. 41; 1947–1948, c. 9; Banque d'expansion industrielle, 1944, c. 44; Accord de Bretton-Woods, 1945, 2e sess., c. 11; Commission de contrôle du change étranger, 1946, c. 53; 1947–1948, c. 51; Prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants, 1946, c. 69; 1947, c. 76; Remboursement pour les chemins de fer Nationaux du Canada, 1947, c. 30; Accords fiscaux entre le Canada et les provinces, 1947, c. 58; Financement et garantie des chemins de fer Nationaux du Canada, 1948, c. 37; Loi d'urgence sur la conservation des devises (en partie) 1947–1948, c. 7; 1948, c. 48; *non régulièrement appliquées par le ministère mais sous la juridiction du ministre des Finances*: Biens en déshérence (58); Prêteurs d'argent (135); Prêteurs sur gages (152); Libération des cautions (184).

Pêcheries.—Inspection du poisson (72); 1945, c. 21; Viandes et conserves alimentaires (77) autant qu'appliquée au poisson et aux mollusques et crustacés; 1934, c. 38; 1935, c. 31; 1939, c. 19; 1941, c. 6; Pêches maritimes (74); Protection des douanes et des pêcheries (43) autant qu'appliquée aux pêcheries; Protection des eaux navigables (140, en partie); Loi concernant la convention des pêcheries du saumon sockeye, 1930, c. 10; Pêcheries, 1932, c. 42; 1934, c. 6; 1935, c. 5; 1939, c. 44; Pêche du flétan dans le Pacifique nord (Convention), 1937, c. 36; Conseil de recherches sur les pêcheries, 1937, c. 31, administré aussi par le ministre des Pêcheries; Office du poisson de conserve, 1939, c. 51; L'Office des prix des produits de la pêche institué par la loi de 1944 sur le soutien des prix des produits de la pêche (1944, c. 42) est sous la direction du ministre des Pêcheries; Chasse pélagique du phoque (accord provisoire), 1948, c. 21.

Assurance.—Compagnies de prêt (28); 1934, c. 56; 1939, c. 4; 1948, c. 57; Compagnies de fiducie (29); 1931, c. 57; 1939, c. 9; 1945, c. 33; 1947, c. 75; Assurance du service civil (23); Taxe d'accise, en rapport avec les taxes sur les primes d'assurance (179, partie III); 1932,

c. 54; 1942, c. 32; 1945, c. 30; 1946, c. 65; Département des Assurances, 1932, c. 45; Compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932, c. 46; 1932-1933, c. 32; 1934, cc. 27, 45; 1936, c. 18; 1937, c. 5; 1938, c. 21; 1939, c. 10; 1944, c. 32; 1945, c. 13; 1947, c. 27; 1948, c. 36; Compagnies d'assurance étrangères, 1932, c. 47; 1934, c. 36; 1939, c. 18; 1945, c. 22; 1947, c. 27; 1948, c. 36; Petits prêts, 1939, c. 23.

Justice.—Interprétation (1); Faillite (11); Enquêtes sur les coalitions (26); Cour de l'Échiquier (34); Cour Suprême (35); Code criminel (36); Extradition (37); Identification de criminels (38); Biens en déshérence (58); Loi de la preuve au Canada (59); Expropriation (64); Criminels fugitifs (81); Enquêtes (99); Ministère de la Justice (106); Solliciteur général (107); Loi du dimanche (123); Mariage et divorce (127); Pétition de droit (158); Royale Gendarmerie à Cheval (160); Prisons et maisons de correction (163); Libérations conditionnelles (197); Répression de l'usage du tabac (199); Mesures de guerre (206); Jeunes délinquants, 1929, c. 46; Administration de la Justice au Yukon, 1929, c. 62; Divorce (Ontario), 1930, c. 14; Juridiction sur le divorce, 1930, c. 15; Dettes à la Couronne, 1932, c. 18; Loi de l'amirauté, 1934, c. 31; Appels de divorce en Colombie-Britannique, 1937, c. 4; Pénitenciers, 1939, c. 6; Secrets officiels, 1939, c. 49; Compensation (Défense), 1940, c. 28; Trahison, 1940, c. 43; Loi canadienne sur les prises, 1945, c. 12; Juges, 1946, c. 56; Maintien des mesures transitoires, 1947, c. 16; 1948, c. 5.

Imprimeur du Roi et Contrôleur de la papeterie.—Impressions et papeterie publiques (162); 1946, c. 28; Publication des statuts (2) et amendement.

Travail.—Arrêté en conseil sur les salaires équitables, 1922, C.P 1206; 1924, C.P. 605; 1934, C.P. 3271; Ministère du Travail (111); 1940-1941, c. 21; Conciliation et travail (110); Rentes sur l'État (7); 1931, c. 33; Justes salaires et heures de travail, 1935, c. 39; Formation de la jeunesse, 1939, c. 35; Assurance-chômage, 1940, c. 44; 1943-1944, c. 31; 1946, c. 68; 1947-1948, c. 29; Loi de coordination de la formation professionnelle, 1942-1943, c. 34; 1947-1948, c. 30; Réintégration dans l'emploi civil, 1946, c. 63; Enquête sur les relations et différends industriels, 1947-1948, c. 54.

Mines et Ressources.—Réserve des Sauvages Songhees, 1911, c. 24; Frontières du Manitoba, 1912, c. 32; Grain de semence, fourrage et autres secours, 1915, c. 20; Réserve de St. Peter, 1916, c. 24; Règlement relatif aux terres des sauvages de la C.-B., 1920, c. 51; Commission de contrôle du lac des Bois, 1921, c. 10; Règlement relatif aux terres des sauvages (Ontario), 1924, c. 48; Dettes à la Couronne (51); Réserves forestières et parcs fédéraux (78); Arpentages fédéraux (117); Terres fédérales (113); Forces hydrauliques du Canada (210); Géologie et mines (83); Immigration (93); Sociétés auxiliatrices de l'immigration (94); Loi sur les Indiens (98); Irrigation (104) Titres de biens-fonds (118); Dispositions supplémentaires du Manitoba (124); Convention concernant les oiseaux migrateurs (130) Gibier du Nord-Ouest (141); Territoires du Nord-Ouest (142); Terres de l'Artillerie et de l'Amirauté (115); Concessions des terres publiques (114); Zone de chemin de fer (116); Eaux de la zone du chemin de fer (211); Assainissement (175); Chemins de Saskatchewan et d'Alberta (180); Graines de semence (87); Cautions des graines de semence (88); Réserve de St-Régis (37); Yukon (215); Extraction de l'or dans le Yukon (216); Extraction du quartz dans le Yukon (217); Conservation du Lac Seul, 1928, c. 32; Chutes d'eau de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, 1929, c. 61; Ressources naturelles de l'Alberta, 1930, c. 3; Ressources naturelles du Manitoba, 1930, c. 29; Parcs nationaux, 1930, c. 33; Zone du chemin de fer et du Bloc de la rivière La-Paix, 1930, c. 37; Ressources naturelles de la Saskatchewan, 1930, c. 41; Remboursements (ressources naturelles), 1932, c. 35, Parc international Waterton-Glacier de la paix, 1932, c. 55; Réserve de Caughnawaga, 1934, c. 29; Mines et Ressources, 1936, c. 33; Parcs nationaux de la Nouvelle-Écosse et de l'Île du Prince-Édouard, 1936, c. 43; Contrôle, en cas d'urgence, du bassin du lac à la Pluie, 1939, c. 33; Exportation du gibier, 1940-1941, c. 17; Transfert des ressources naturelles, 1940-1941, c. 22; Ressources minérales des réserves indiennes de la Colombie-Britannique, 1943-1944, c. 19; Explosifs, 1946, c. 7; Conservation des forêts des Rocheuses orientales, 1947, c. 59; Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, 1948, c. 15; Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, 1948, c. 64.

Défense nationale.—Ministère de la Défense nationale (136); Aéronautique (3); 1944-1945, c. 28; 1945, c. 9; Milice (132); Pensions de la milice (133); Collège militaire royal, 1928, c. 7; Forces en visite de la Communauté britannique, 1933, 1932-1933, c. 21; Aviation; Corps d'aviation royal canadien, 1940, c. 15; Service naval, 1944, c. 23; Forces en visite des États-Unis d'Amérique, 1947, c. 47.

Santé nationale et Bien-être social.—*Santé nationale:* Aliments et drogues (76) et amendements; Médicaments brevetés et spécialités pharmaceutiques (151); Quarantaine (168); Hygiène dans les chantiers publics (91); Léproseries (119); Opium et narcotiques, 1929, c. 49 et amendements; Marine marchande du Canada (Partie V) (Marins malades et hôpitaux de marine), 1934, c. 44 et amendements; Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (1944, c. 22) et amendements. *Les lois suivantes sont appliquées en partie:* Immigration (93) et amendements; Loi des Indiens (98) et amendements; Protection des

eaux navigables (140); Viandes et conserves alimentaires (77). *Bien-être social:* Pensions de vieillesse (156) et amendements; Secours de guerre, 1939, c. 10 et amendements; Aptitude physique nationale, 1943, c. 29; Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, 1944, c. 22 et amendement; Allocations familiales, 1944, c. 40 et amendement.

Revenu national.—Douanes (42); Tarif des douanes (44); Accise (60); Exportations (63); Impôt de guerre sur le revenu, (97), et amendements; loi fédérale sur les droits successoraux, 1940, c. 14; Taxation des surplus de bénéfices, 1940, c. 52 et amendements; Impôt sur le revenu, 1948, c. 52. *Les lois suivantes sont appliquées en partie:* Aéronautique (3) et amendements; Épizooties (6); Droit d'auteur (32); Protection des douanes et des pêcheries (43); Industrie laitière (45): Insectes destructeurs et autres fléaux (47); Explosifs (62); Engrais chimiques (69); Aliments et drogues (76); Inspection et vente (100); Viandes et conserves alimentaires (77); Opium et narcotiques (144); Médicaments brevetés et spécialités pharmaceutiques (151); Parasites de l'agriculture (5) Postes (161); Poinçonnage des métaux précieux (84); Quarantaine (168); Graines de semence (185); Poids et mesures (212); Importation des boissons enivrantes, 1928, c. 31: Industrie du sucre d'érable, 1930, c. 30; Exportation de l'or, 1932, c. 33; Marine marchande du Canada, 1934, c. 44; Commission canadienne du blé, 1935, c. 53, et amendements; Fruits, légumes et miel, 1935, c. 62; Transports 1938, c. 53; Animaux de ferme et leurs produits, 1939, c. 47; Contrôle du change étranger, 1946, c. 53 et amendement; Pouvoirs transitoires résultant de circonstances critiques nationales, 1947, c. 16; Permis d'exportation et d'importation, 1947, c. 17 et amendement; Loi d'urgence sur la conservation des devises, 1948, c. 7.

Postes.—Caisses d'épargne des bureaux de poste (15); Postes (161); Loi spéciale des revenus de guerre (en partie) (179).

Archives publiques.—Archives publiques (8).

Travaux publics.—*Expropriation (64); Passage d'eau (68); Ports, jetées et brise-lames* de l'État (art. 5) (89); Protection des eaux navigables (Partie I) (140); Travaux publics (166); Droits de passage dans les ouvrages de l'État (167); Chemins de fer (art. 248) (170); Subventions aux cales sèches (191); Télégraphes (194); Galerie Nationale (1913, c. 33); Loi régularisant la circulation des véhicules sur la propriété du Dominion (1930, c. 47).

Reconstruction et Approvisionnements.—Loi nationale sur le cinématographe, 1939, c. 20; Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, 1944–1945, c. 18 et amendement; Société centrale d'hypothèques et de logement, 1945, c. 15; Loi nationale sur l'habitation, 1944, c. 46 et amendements.

Secrétariat d'État.—Compagnies (27) telle qu'elle a été modifiée; Brevets (150) telle qu'elle a été modifiée; Droits d'auteur (32) telle qu'elle a été modifiée; Tempérance au Canada (196); Chambres de commerce (19) telle qu'elle a été modifiée; Libérations conditionnelles (197) telle qu'elle a été modifiée; Unions ouvrières (202); Secrétariat d'État (189); Marques sur les bois de service (198) telle qu'elle a été modifiée; Marques de commerce et dessins de fabrique (201) telle qu'elle a été modifiée; Officiers publics (164); Serments d'allégeance (143) telle qu'elle a été modifiée; Lois des Traités de paix et arrêtés en conseil; Paiement des réparations, 1929, c. 55; Concurrence déloyale, 1932, c. 38; Arrangements avec les créanciers des compagnies, 1932–1933, c. 36; Bureau des Traductions, 1934, c. 25; Enregistrement des affiches syndicales, 1938, c. 41; Sceaux, 1939, c. 22; Citoyenneté canadienne, 1946, c. 15; Commerce avec l'ennemi (pouvoirs transitoires), 1947, c. 24.

Commerce.—Ministère du Commerce (200); Exportation de l'électricité et des fluides (54); Inspection de l'électricité (55); Unités électriques (56); Inspections du gaz (82); Taux de fret par navigation intérieure (208); Poinçonnage des métaux précieux (84); 1928, c. 40; 1929, c. 53; 1934, c. 14; 1935, c. 9; 1937, c. 15, 1940–1941, c. 8; 1942, c. 6; Inspection des poids et mesures (212); 1935, c. 48; 1937, c. 18; Recherches industrielles et scientifiques (177); Grains du Canada, 1930, c. 5; 1932–1933, cc. 9, 24; 1934, c. 26; 1938, c. 5; 1939, c. 36; 1940, c. 6; 1947, c. 3; Commission canadienne du blé, 1935, c. 53; 1939, c. 39; 1940, c. 25; 1942, c. 4; 1947, c. 15; 1948, c. 4; Commission fédérale du commerce et de l'industrie, 1935, c. 59; 1939, c. 17: Marchés de grain à terme, 1939, c. 31; Crédits de guerre, aide mutuelle des Nations Unies, 1943, c. 17; Assurance des crédits à l'exportation, 1944, c. 39; 1946, c. 49; 1948, c. 17; Biens de surplus de la Couronne, 1944–1945, c. 21; Lignes aériennes Trans-Canada, 1945, c. 31; Contrôle de l'énergie atomique, 1946, c. 37; Corporation commerciale canadienne, 1946, c. 40; 1947, c. 51; Compagnies de l'État, 1946, c. 24; Office fédéral du charbon, 1947, c. 57; Permis d'exportation et d'importation, 1947, c. 17; 1948, c. 16; Loi d'urgence sur la conservation des devises (en partie), 1947–1948, c. 7; 1948, c. 48; Loi sur la statistique, 1948, c. 45.

Transports.—Commission du havre de Belleville, 1889, c. 35; Chemins de fer National Transcontinental, 1903, c. 71; Toronto Terminals Railways Company, 1906, c. 170; Caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Île du Prince-Édouard, 1907, c. 22; Terminus à Winnipeg, 1907, c. 52; Subventions aux steamers transocéaniques, 1908, c. 68; Télégraphes océaniques, 1910, c. 57; Commission du havre de Toronto, 1911,

c. 26; Commission du havre de Hamilton, 1912, c. 98; Commission du havre de Winnipeg et de St-Boniface, 1912, c. 55; Commission du havre de New-Westminster, 1913, c. 158; Commission du havre de North-Fraser, 1913, c. 162; Viaduct de Toronto, 1913, c. 11; Commission du havre de North-Sydney, 1914, c. 16 et amendements; Contrat intervenu entre Sa Majesté le Roi et la Van Buren Bridge Company, 1918, c. 48; Contrat du Crows Nest Pass, 1922, c. 41; Havre de Trenton, 1922, c. 50; Aéronautique (pour ce qui regarde l'aviation civile) (3); Connaissements (17); Ponts (20); Chemins de fer Nationaux du Canada (172); Ports et jetées de l'État (89); Chemins de fer de l'État (173); Discipline à bord des bâtiments de l'État (203); Taux de fret par navigation intérieure (208); Expédition de bétail (122); Taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes (79); Protection des eaux navigables, (140); Billets de transport (174); Chemin de fer (170); Eaux de la zone de chemin de fer (211); Télégraphes (*Partie III*) (194); *Commission du havre de Trois-Rivières* (70); Sauveteurs des États-Unis (214); Terminus nationaux canadiens à Montréal, 1929; c. 12; Pensions des chemins de fer Nationaux du Canada, 1929, c. 4; Navires Nationaux du Canada (Antilles), 1927, c. 29; Beauharnois Light, Heat and Power Co., 1931, cc. 19-20; 1940, c. 20; 1947, c. 26; Prêt au havre de New-Westminster, 1931, c. 40; Marine marchande du Canada, 1934, c. 44 et amendements; National-Canadien—Pacifique-Canadien, 1933, c. 33; 1936, c. 25; 1939, c. 37; 1947, c. 28; Ministère des Transports (antérieurement le ministère des Chemins de fer et Canaux (171), 1936, c. 34; Conseil des ports nationaux, 1936, c. 42; Radiodiffusion (Loi canadienne sur la radiodiffusion), 1936, c. 24, et amendements; Transport des marchandises par eau, 1936, c. 49; Revision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada, 1937, c. 22; Approvisionnements du ministère des Transports, 1937, c. 28; Lignes aériennes Trans-Canada, 1937, c. 43; Radio, 1938, c. 50; Transport (Commission des transports), 1938, c. 53; Transport aérien des marchandises, 1939, c. 12; Pouvoirs transitoires résultant de circonstances critiques nationales (ce qui regarde le ministère des Transports seulement), 1945, (c. 25); Indemnisation des marins marchands, 1946, c. 58 et amendement; Commission maritime canadienne, 1947, c. 52; Loi de remboursement relative aux Chemins de fer Nationaux du Canada, 1947, c. 30; Indemnisation des employés de l'État, 1947, c. 18; Commissaires du havre de Port-Alberni, 1947, c. 42; Vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux (annuelle), 1948, c. 13; Financement et garantie des chemins de fer Nationaux du Canada (annuelle), 1948, c. 37; Loi de remboursement relative aux commissaires du havre de New-Westminster, 1948, c. 10.

Affaires des anciens combattants.—Assurance des soldats de retour, 1920, c. 54; Pensions (157) et amendements; Établissement des soldats (188) et amendements; Terres destinées aux anciens combattants, 1942, c. 33 et amendements; Ministère des Affaires des anciens combattants, 1944, c. 19; Assurance des anciens combattants, 1944, c. 49 et amendements; Indemnités de service de guerre, 1944-1945, c. 51 et amendements; Réadaptation des anciens combattants, 1945, c. 35 et amendements; Prestations aux anciens combattants alliés, 1946, c. 36; Pensions et allocations de guerre pour les civils, 1946, c. 43 et amendement; Prestations de service de guerre pour les pompiers, 1946, c. 52; Prestations de service de guerre destinées aux agents spéciaux, 1946, c. 64; Prestations de service de guerre pour les surveillants, 1946, c. 66; Allocations aux anciens combattants, 1946, c. 75 et amendement; Corps féminin de la Marine royale et le South African Military Nursing Service (Service sud-africain d'infirmières militaires) (Prestations), 1946, c. 34; Fonds de bienfaisance de l'armée, 1947, c. 49.

Section 4.—Commissions royales fédérales et provinciales

COMMISSIONS ROYALES FÉDÉRALES

NOTA.—*Cette liste est la continuation de celles des pp. 1140-1145 de* l'Annuaire *de 1940, de la p. 991 de* l'Annuaire *de 1942, de la p. 1077 de* l'Annuaire *de 1943-1944, de la p. 1192 de* l'Annuaire *de 1945, de la p. 1225 de* l'Annuaire *de 1946 et de la p. 1261 de* l'Annuaire *de 1947.*

Commission royale pour enquêter sur les réclamations de personnes de race japonaise résidant au Canada le 18 juillet 1947, relativement à la perte de biens détenus par la Couronne; constituée en vertu de l'arrêté en conseil du 18 juillet 1947; Commissaire: l'hon. juge Henry Irvine Bird.

Commission royale pour enquêter et faire rapport sur la révocation des certificats de naturalisation ou de citoyenneté canadienne; constituée en vertu de l'arrêté en conseil du 11 sept. 1947; Président, Son Honneur le juge René A. Danis; Commissaires: MM. Aldous Aylen, C.R., Lee A. Kelley, C.R., John Forbes MacNeil, C.R., et Charles Arthur Krug.

Commission royale pour enquêter sur la situation créée par les inondations dans la vallée inférieure du Fraser, sur l'étendue des dommages et les mesures de secours et de rétablissement; constituée en vertu de l'arrêté en conseil du 10 juin 1948; Commissaires: le major-général B. M. Hoffmeister et l'hon. Eric W. Hamber.

Commission royale pour enquêter et faire rapport sur la hausse du coût de la vie, le niveau de prix déterminés et les causes qui les ont provoqués; constituée en vertu de l'arrêté en conseil du 8 juillet 1948; Commissaires: le professeur C. A. Curtis, M. H. C. Bois et Mme T. W. Sutherland.

Commission royale nommée pour faire des enquêtes en vertu de l'article 21 de la loi de la citoyenneté canadienne; constituée en vertu de l'arrêté en conseil du 17 déc. 1948; Président, Son Honneur le juge René A. Danis; Commissaires: MM. Aldous Aylen, C.R., Lee A. Kelley, C.R., John Forbes MacNeil, C.R., et Robert Alexander Hoey.

Commission royale pour enquêter et faire rapport sur les taux de fret des chemins de fer au Canada; constituée en vertu de l'arrêté en conseil du 29 déc. 1948; Président, l'hon. W. F. A. Turgeon; Commissaires: le professeur Henry Forbes Angus et le professeur Harold Adams Innis.

COMMISSIONS ROYALES PROVINCIALES

NOTA.—*Il n'est pas fait mention des provinces où des commissions royales n'ont pas été créées depuis la publication de l'*Annuaire *de 1947. Cette liste est la continuation de celles des pp. 1140-1145 de l'*Annuaire *de 1940, de la p. 1016 de l'*Annuaire *de 1941, de la p. 991 de l'*Annuaire *de 1942, de la p. 1077 de l'*Annuaire *de 1943-1944, de la p. 1192 de l'*Annuaire *de 1945, de la p. 1225 de l'*Annuaire *de 1946 et des pp. 1261-1262 de l'*Annuaire *de 1947.*

Manitoba.—Commission royale sur l'énergie hydraulique du Manitoba constituée le 28 juin 1947. M. le docteur Thomas H. Hogg, premier membre de la Commission. Rapport publié le 24 mars 1948.

Commission royale sur les frais d'exploitation des hôpitaux, constituée le 28 oct. 1947. Président, l'hon. Ewan A. McPherson. Rapport non encore publié.

Saskatchewan.—Commission royale sur les taux et péages des véhicules de service public, 11 mai 1948; Commissaires: MM. George Dickson, D. Drummond, H. R. MacKenzie, W. W. Perrie.

Alberta.—Commission royale pour enquêter sur certaines accusations, allégations et rapports concernant la Division du bien-être de l'enfance du ministère du Bien-être public et ses fonctionnaires, contenus dans des articles déterminés, éditoriaux de journaux et rapports des journaux; Commissaires: l'hon. juge en chef W. R. Howson (président), Son Honneur le juge en chef J. W. McDonald et Son Honneur le juge en chef E. B. Feir.

Commission royale pour enquêter sur les taxes imposées par la province et par les municipalités urbaines et rurales, conformément à un pouvoir quelconque d'imposition en vertu d'un statut quelconque de la province; Commissaire, M. J. W. Judge, sous-ministre des Affaires municipales; rapport daté du 12 fév. 1948.

Colombie-Britannique.—Commission royale pour enquêter sur l'imposition des immeubles et améliorations aux fins des taxes scolaires; et sur l'incidence des taxes scolaires; Commissaires: H. Alan Maclean, président; MM. B. C. Bracewell; J. T. Clark; R. R. F Sewell; R. C. Grant et J. A. Stewart; 9 août 1947; rapport daté du 29 janv. 1948 (pp. 42-46) (non imprimé).

Commission royale pour enquêter sur des perturbations dans les établissements des Doukhobors de la Colombie-Britannique; Commissaire, M. Harry J. Sullivan; 12 sept. 1947; rapport daté du 10 janv. 1948 (87 pp.) (non imprimé).

CHAPITRE XXXII.—ANNALES

SYNOPSIS

	Page		Page
Section 1. Nominations officielles..	1280	Section 2. Législation fédérale.....	1289

Section 1.—Nominations officielles*

Nominations législatives

Sénat.—Une liste des membres du Sénat en date du 15 novembre 1948 paraît aux pp. 91-92 du présent volume. A compter de cette date jusqu'au 31 décembre 1948, les personnes suivantes ont été nommées membres du Sénat, comme sénateurs, pour les provinces indiquées: le 1er déc., George Henry Ross, C.R., Calgary (Alb.), pour l'Alberta. Le 1er déc., l'hon. Joseph Willie Comeau, Digby (N.-É.), pour la Nouvelle-Écosse.

Chambre des communes.—Les élections complémentaires qui ont eu lieu entre l'élection générale du 11 juin 1945 et le 15 novembre 1948 sont données à la p. 100 du présent volume. Entre cette date et la fin de 1948 (20 déc.), une élection complémentaire a eu lieu dans Carleton et M. George A. Drew, C.R., a été élu. Le 10 janvier 1949, M. Drew est entré en fonction comme chef de l'opposition officielle de Sa Majesté.

Nominations au Cabinet

Il n'y a aucun changement dans la constitution du Cabinet depuis le 15 novembre 1948, date du tableau de la p. 89 du présent volume, jusqu'au 31 décembre 1948.

Nominations diplomatiques

Le personnel diplomatique canadien à l'étranger et les représentants britanniques et étrangers au Canada, en date du 30 juin 1948, sont donnés aux pp. 132-141 du présent volume. A compter de cette date jusqu'au 8 février 1949, les représentants suivants d'autres pays ont présenté leurs lettres de créance à Son Excellence le Gouverneur général: Laurence A. Steinhardt, ambassadeur des États-Unis au Canada, le 1er novembre 1948; Mario di Stephano, ambassadeur d'Italie au Canada, le 8 novembre 1948; le vicomte Alain du Parc, ambassadeur de Belgique au Canada, le 8 février 1949. M. Charles J. Burchell, C.R., est nommé haut commissaire du Canada à Terre-Neuve le 7 septembre 1948.

Nominations judiciaires

Cours supérieures.—**1947.** 11 septembre, l'hon. Josiah H. MacQuarrie, C.R., Halifax (N.-É.), procureur général de la Nouvelle-Écosse: juge de la Cour suprême de Nouvelle-Écosse. L'hon. Andrew Knox Dysart, juge de la Cour du Banc du Roi pour le Manitoba: juge de la Cour d'appel pour le Manitoba et juge *ex officio* de la Cour du Banc du Roi pour le Manitoba. Arnold M. Campbell, C.R., Winnipeg (Man.): juge de la Cour du Banc du Roi pour le Manitoba. L'hon. Norman

* Extraits de la *Gazette du Canada*, sauf les nominations diplomatiques.

William Whittiker, C.R., Victoria (C.-B.): juge de la Cour suprême de Colombie-Britannique. Herbert S. Wood, C.R., Vancouver (C.-B.): juge de la Cour suprême de la Colombie-Britannique. Hector Perrier, C.R., Montréal (Qué.): juge puîné de la Cour supérieure pour le district de Montréal (Qué.). 19 nov., Césaire Gervais, C.R., Sherbrooke (Qué.): juge puîné de la Cour supérieure pour le district de St-François, dans la province de Québec. **1948.** 16 janv., Arthur Ives Smith, C.R., Montréal (Qué.): juge puîné de la Cour supérieure pour le district de Montréal, dans la province de Québec. 30 janv., l'hon. juge John Evans Adamson, juge de la Cour du Banc du Roi pour le Manitoba: juge de la Cour d'appel pour le Manitoba et juge *ex officio* de la Cour du Banc du Roi pour le Manitoba. J.-T. Beaubien, C.R., Winnipeg (Man.): juge de la Cour du Banc du Roi pour le Manitoba. 2 fév., Harold Francis Thomson, C.R., Regina (Sask.): juge de la Cour du Banc du Roi pour la Saskatchewan. Stewart McKercher, C.R., Saskatoon (Sask.): juge de la Cour du Banc du Roi pour la Saskatchewan. 30 avril, François Caron, C.R., Hull (Qué.): juge puîné de la Cour supérieure pour le district de Montréal, dans la province de Québec. 28 mai, Arthur Thomas Procter, C.R., Moosomin (Sask.): juge de la Cour d'appel pour la Saskatchewan et juge *ex officio* de la Cour du Banc du Roi pour la Saskatchewan. 3 juin, l'hon. Charles Dow Richards, juge de la division du Banc du Roi de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick: juge en chef de la division des appels de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick avec les nom et titre de juge en chef du Nouveau-Brunswick. 21 juin, William Arthur Ives Anglin, juge de district en Amirauté de la Cour de l'Échiquier du Canada dans et pour le district d'Amirauté de la province du Nouveau-Brunswick: juge de la division du Banc du Roi de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick. G. F. G. Bridges, Moncton (N.-B.): juge de la division du Banc du Roi de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick. 1er juillet, l'hon. Maynard B. Archibald, juge puîné de la Cour suprême de Nouvelle-Écosse: juge puîné de la Cour de l'Échiquier du Canada. 3 août, Harold L. Palmer, Charlottetown (Î. du P.-É.): juge de district en Amirauté de la Cour de l'Échiquier du Canada, dans et pour le district d'Amirauté de la province de l'Île du Prince-Édouard. 9 sept., Léon Casgrain, C.R., Rivière-du-Loup (Qué.): juge puîné de la Cour supérieure du district de Québec. André Demers, C.R., Montréal (Qué.): juge puîné de la Cour supérieure du district de Montréal (Qué.). 20 oct., Eugene Troop Parker, C.R., Halifax (N.-É.): juge de la Cour suprême de Nouvelle-Écosse. 23 déc., Roy T. Graham, C.R., membre du barreau de la province de Saskatchewan, juge de la Cour du Banc du Roi pour la Saskatchewan, à compter du 1er janv. 1949.

Cours de comté et de district.—**1947.** 11 sept., Vincent J. Pottier, C.R., Yarmouth (N.-É.): juge de la Cour de comté du district nº 1 de ladite province. 28 oct., l'hon. Moore Armstrong Miller, juge de la Cour de comté pour le comté de Lambton, dans la province d'Ontario: juge de la Cour de comté pour les comtés de Northumberland et Durham, dans ladite province, et juge local de la Haute cour de justice d'Ontario. L'hon. Edwin Arnold Shaunessy, juge de la Cour de comté pour le comté d'Essex, dans la province d'Ontario; juge de la Cour de comté pour le comté de Lambton, dans ladite province, et juge local de la Haute cour de justice d'Ontario. Joseph A. Legus, C.R., de la ville d'Haileybury, dans la province d'Ontario, juge en second de la Cour de comté pour le comté d'Essex, dans ladite province, et juge local de la Haute cour de justice d'Ontario. Duncan F. McCuaig, C.R., de la ville de Barrie, dans la province d'Ontario: juge de la Cour de comté pour le comté d'Elgin, dans ladite province, et juge local de la Haute cour de justice d'Ontario. R. Stewart Clark, C.R., de la cité de Guelph, dans la province d'On-

tario, juge de la Cour de comté pour le comté de Wellington, dans ladite province, et juge local de la Haute cour de justice d'Ontario. 30 déc., J. W. Arsenych, C.R., Winnipeg (Man.): juge des Cours de comté du district judiciaire de Dauphin, dans ladite province, et juge local de la Cour du Banc du Roi pour le Manitoba. **1948.** 24 fév., Thomas L. Cross, Edmonton (Alb.): juge de la Cour de district du district du Nord de l'Alberta, dans ladite province, et juge local de la Cour suprême d'Alberta. 27 avril, Donald E. Lewis, C.R., Brockville (Ont.): juge de la Cour de comté pour les comtés de Leeds et Grenville, dans ladite province, et juge local de la Haute cour de justice d'Ontario. 12 oct., Peter J. Hodge, Rosthern (Sask.): juge de la Cour de district du district judiciaire de Moosomin, dans ladite province. 20 oct., Henry Joseph Michael Donley, C.R., Kenora (Ont.): juge de la Cour de district pour le district judiciaire provincial de Rainy-River, dans ladite province, et juge local de la Haute cour de justice d'Ontario. 17 nov., Lawrence Hudson Phinney: juge de la Cour des jeunes délinquants pour la portion des districts miniers de Dawson et Mayo, dans le territoire de Yukon, se trouvant au sud de la latitude 69° N. James Aubrey Simmons, J.P.: juge de la Cour des jeunes délinquants pour le district minier de White-Horse.

Cours de divorce.—**1948.** 26 mai, l'hon. Sir Joseph A. Chisholm, juge en chef, l'hon. Robert H. Graham, l'hon. M. le juge William F. Carroll, l'hon. M. le juge William L. Hall, l'hon. M. le juge John Doull, l'hon. M. le juge Maynard B. Archibald et l'hon. M. le juge Josiah H. MacQuarrie: juges de la Cour pour les divorces et causes matrimoniales de la province de Nouvelle-Écosse, à compter du 1er juin 1948. 10 nov., l'hon. M. le juge Eugene Troop Parker, juge de la Cour suprême de Nouvelle-Écosse: juge de la Cour pour les divorces et causes matrimoniales de la province de Nouvelle-Écosse.

Nominations gouvernementales à des conseils, commissions, etc.

Commission consultative sur la protection de la faune.—**1948.** 8 janv., membres: le sous-ministre des Mines et Ressources; le directeur de la Division des terres et des services de mise en valeur, ministère des Mines et Ressources; le directeur de la Division des affaires indiennes, ministère des Mines et Ressources; Commissaire, Gendarmerie royale du Canada; Alexander William Francis Banfield, Service fédéral de la faune, Division des terres et des services de mise en valeur, ministère des Mines et Ressources; Marius Barbeau, Musée national du Canada, Division des mines, des forêts et des services scientifiques, ministère des Mines et Ressources; Herbert Wilson Beall, Service fédéral de sylviculture, Division des mines, des forêts et des services scientifiques, ministère des Mines et Ressources; Thomas Clifford, Service du Mackenzie, Division des terres et des services de mise en valeur, ministère des Mines et Ressources; Hugh Conn, Division des affaires indiennes, ministère des Mines et Ressources; Thomas Lewis Cory, greffier suppléant, Enregistrement des terres, Division des terres et des services de mise en valeur, ministère des Mines et Ressources; Henry Gordon Crawford, entomologiste du Dominion, Services techniques, ministère de l'Agriculture; Kenneth Robinson Daly, avocat de ministère senior, ministère des Mines et Ressources; Harold Dean Fisher, Service fédéral de la faune, Division des terres et des services de mise en valeur, ministère des Mines et Ressources; William Earl Godfrey, Musée national du Canada, Division des mines, des forêts et des Services scientifiques, ministère des Mines et Ressources; Oliver Harold Hewitt, Service fédéral de la faune, Division des terres et des services de mise en valeur, ministère des Mines et Ressources; Charles King Le Capelain, chef,

Service du Yukon, Division des terres et des services de mise en valeur, ministère des Mines et Ressources; Harrison Flint Lewis, Service fédéral de la faune, Division des terres et des services de mise en valeur, ministère des Mines et Ressources; le directeur Douglas James Martin, officier commandant de la Division "G", Gendarmerie royale du Canada.

Commission des transports aériens.—**1948.** 2 sept., Roméo Vachon, Montréal (Qué.): de nouveau membre pour une autre période de dix ans, à compter du 11 septembre 1948.

Comité des appels pour la province de Québec.—**1948.** 15 janv., l'hon. M. le juge J.-N. Francœur, W. Q. Stobo et Gaston Pratte: membres d'un comité des appels pour la province de Québec, en vertu de la partie VIII des règlements en vertu de la loi des allocations familiales, 1944, pour une période de deux ans à compter du 1er janvier 1948; l'hon. M. le juge J.-N. Francœur, président.

Arctique et district minier de la baie d'Hudson des Territoires du Nord-Ouest.—**1948.** Paul-Émile Trudel, membre du personnel de la Division des terres et des services de mise en valeur, ministère des Mines et Ressources: Registraire des mines.

Commission des fonds de secours de l'armée.—**1947.** 3 déc., le major-général B. W. Browne, C.B., D.S.O., M.C., Ottawa (Ont.): membre et président pour un terme de six ans; le brigadier J.-G. Gauvreau, D.S.O., Montréal (Qué.), et le capitaine Aubrey Peck, M.C., Vancouver (C.-B.): membres pour une période de quatre ans; le lieutenant-général E. W. Sansom, C.B., D.S.O., Barkers-Point, Fredericton (N.-B.), et le major A. H. Wickens, C.R., Moose-Jaw (Sask.): membres pour un terme de deux ans. **1948.** 4 mai, le lieutenant-général John Carl Murchie, C.B., C.B.E., Ottawa (Ont.): membre et président pour une période de six ans, à la place du major-général B. W. Browne, C.B., D.S.O., M.C., décédé.

Commission de contrôle de l'énergie atomique.—**1948.** 16 mars, C. J. Mackenzie, C.N.G., D. Sc., F.R.C.S., président, Conseil consultatif honoraire des recherches scientifiques et industrielles: président, à la place du général A. G. L. McNaughton, démissionnaire. William J. Bennett, président et administrateur directeur de *Eldorado Mining and Refining (1944) Limited*: membre pour le reste du terme de trois ans du général McNaughton à compter du 26 décembre 1946. 9 sept., Paul-É. Gagnon, Ph. D., directeur de l'école des gradués, Université Laval, Québec (Qué.), et V. W. T. Scully, sous-ministre (Impôt), ministère du Revenu national: de nouveau membres pour un autre terme expirant le 31 mars 1952.

Banque du Canada.—**1948.** 7 oct., Graham Ford Towers: de nouveau gouverneur de la Banque du Canada pour une autre période de sept ans à compter du 23 octobre 1948. 27 oct., Clarence Joseph Morrow, Lunenburg (N.-É.): directeur, à la place de W. K. McKean, décédé, pour un terme expirant le 28 février 1949.

Commission du havre de Belleville.—**1948.** 27 avril, Frank Folwell: membre, en vertu de l'autorité du chapitre 35 des Statuts du Canada, 1889, à la place de John McIntosh, démissionnaire.

Commission d'examen en vertu de la loi des arpentages fédéraux.—**1947.** 19 nov., John Leslie Rannie: membre.

Commission des grains.—**1948.** 22 janv., John Vallance: commissaire, à la place de Charles McGill Hamilton, retraité, à compter du 17 janvier 1948.

Commission de revision en vertu de la loi sur les gratifications pour service de guerre, **1944.—1947.** 10 oct., Duncan E. MacIntyre, D.S.O., M.C., Ottawa (Ont.): membre, à la place de A. E. Richard, retraité.

Commission des transports.—**1948.** 1er juillet, l'hon. Maynard B. Archibald, juge puîné de la Cour de l'Échiquier du Canada: membre et commissaire en chef. 28 juillet, Howard B. Chase, Montréal (Qué.), grand chef mécanicien adjoint de la fraternité des mécaniciens de locomotive: membre. 27 oct., William Hugh Masson Wardrope: membre et adjoint du commissaire en chef pour un autre terme à compter du 8 novembre 1948.

Commission des eaux limitrophes.—**1947.** 1er oct., George Spence, Regina (Sask.): commissaire conformément à l'article VII du traité entre Sa Majesté et les États-Unis d'Amérique relativement aux eaux limitrophes et à des questions surgissant le long de la frontière qui sépare le Canada et les États-Unis.

Société Radio-Canada.—**1947.** 23 oct., le docteur G. Douglas Steel, Charlottetown (Î. du P.-É.): de nouveau gouverneur pour une période de trois ans à compter du 1er novembre 1947 **1948.** 19 janv., Adrien Pouliot, Québec (Qué.), doyen de la faculté des sciences de l'Université Laval: de nouveau gouverneur pour un autre terme de trois ans à compter du 25 janvier 1948. 10 nov., Arnold Davidson Dunton: de nouveau gouverneur et président, à compter du 15 novembre 1948. René Morin, Montréal (Qué.): de nouveau gouverneur pour un autre terme d'un an à compter du 1er novembre 1948. Mme Mary Sutherland, Parksville (C.-B.): de nouveau gouverneur pour un autre terme de trois ans à compter du 1er novembre 1948. 23 déc., W. H. Phillips, Ottawa (Ont.), vice-président de l'Ordre des télégraphistes des chemins de fer: gouverneur pour une période de trois ans, à la place de Howard B. Chase, démissionnaire.

Société commerciale canadienne.—**1948.** 22 janv., Herbert Owen Moran, chef de la Division économique, ministère des Affaires extérieures: directeur, conformément aux dispositions de la loi sur la Société commerciale canadienne, c. 40, 1946, à la place de S. D. Pierce, démissionnaire, à compter du 28 octobre 1947.

Commission du prêt agricole canadien.—**1948.** 15 janv., Thomas F. Donnelly, M.D., C.M.: commissaire et président, à compter du 1er janvier 1948, à la place de M. J. D. MacLean, démissionnaire. John C. Murray: membre pour une période d'un an, et Adrien Beaulieu, Ormstown (Qué.): membre pour une période de cinq ans, à compter du 1er janvier 1948, à la place de Aimé Boucher, décédé. 9 août, Duncan Ross, Martintown (Ont.): membre pour un autre terme d'un an à compter du 11 août 1948. John C. Murray: de nouveau membre pour une autre période d'un an à compter du 1er janvier 1949.

Conseil des relations ouvrières au Canada.—**1948.** 3 août, M. le juge G. B. O'Connor, Edmonton (Alb.): président. W. L. Best, Ottawa (Ont.); J. A. D'Aoust, Wrightville (Qué.); A. R. Mosher, Ottawa (Ont.); G. Picard, Montréal (Qué.); E. R. Complin, Montréal (Qué.); A. Deschamps, Montréal (Qué.); A. J. Hills, Ottawa (Ont.); et H. Taylor, Toronto (Ont.): représentants des employeurs. A. H. Brown, Ottawa (Ont.): vice-président pour exercer les fonctions de président en l'absence de celui-ci pour un motif quelconque, et membre lorsqu'il exerce ces fonctions.

Commission maritime canadienne.—**1947.** 21 oct., John V. Clyne, Vancouver (C.-B.): membre et président pour un terme de cinq ans à compter du 1er novembre 1947. Louis de la Chesnaies Audette, Ottawa (Ont.): membre pour un terme de quatre ans à compter du 1er novembre 1947. Henry J. Rahlves, Montréal (Qué.): membre pour un terme de trois ans à compter du 1er novembre 1947. **1948.** Angus McGugan, Montréal (Qué.): membre pour une période se terminant le 31 octobre 1950, soit la durée du terme d'office non encore expirée de H. J. Rahlves, démissionnaire, conformément aux dispositions de la loi sur la Commission maritime canadienne.

Chemins de fer Nationaux du Canada.—**1947.** 1er oct., Herbert James Symington, C.R., et Brenton Leo Daly: de nouveau directeurs pour un autre terme de trois ans à compter du 1er octobre 1947. **1948.** 9 sept., James Alexander Northey, Toronto (Ont.), et Wilfrid-Joseph-Théophile Gagnon, Montréal (Qué.): de nouveau directeurs pour un autre terme de trois ans à compter du 1er octobre 1948.

Commission canadienne des pensions.—**1947.** 9 sept., Roderick John Gordon, M.D., F.A.C.P.: de nouveau membre *ad hoc* pour un an à compter du 1er septembre 1947. 7 nov., Globensky Édouard Leprohon, Ste-Rose (Qué.): commissaire pour une période de cinq ans à compter du 1er décembre 1947. 18 déc., John Kennedy Matheson, M.C.: de nouveau membre pour une autre période de sept ans à compter du 1er juillet 1948. **1948.** 13 janv., le commandant d'escadre John Murray Forman, D.F.C.: de nouveau membre *ad hoc* pour une autre période d'un an à compter du 1er février 1948. Le commandant Norman Loris Pickersgill, V.D.: de nouveau membre *ad hoc* pour une autre période de six mois à compter du 1er février 1948. 16 mars, Harry Mackenzie Barnes: membre pour une autre période de sept ans à compter du 1er septembre 1948. Henry Atwood Bridges: membre pour une autre période de sept ans à compter du 1er septembre 1948. 17 juin, le commandant Norman Loris Pickersgill, V.D.: membre *ad hoc* pour une autre période de six mois à compter du 1er août 1948. Roderick John Gordon, M.D., D.P.H., F.A.C.P.: membre *ad hoc* pour une autre période d'un an à compter du 1er septembre 1948. John René Painchaud: membre pour cinq ans, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi des pensions.

Commission canadienne du blé.—**1947.** 31 déc., Charles E. Hayles, Winnipeg (Man.): membre du comité consultatif, à la place de A. Cumberland Reid, démissionnaire. **1948.** 26 juin, T. W. Grindley, Ph.D., secrétaire, Commission canadienne du blé: membre, à compter du 1er juillet 1948, à la place de Florent L. M. Arnold, démissionnaire.

Commission du Service civil.—**1948.** 23 déc., Alexandre Boudreau, Ste-Anne-de-la-Pocatière (Qué.): membre, à la place de Arthur Thivierge, décédé.

Commissaire du Yukon.—**1948.** 13 juillet, John Edward Gibben, C.R.: commissaire.

Office des produits laitiers.—**1948.** 9 sept., Frank Leslie, Woodstock (Ont.): membre, à la place de John Freeman, démissionnaire.

Député de Son Excellence le Gouverneur général.—**1947.** 5 déc., Joseph François Delaute, Ottawa (Ont.): député. **1948.** 5 juin, l'hon. Ivan Cleveland Rand, l'hon. Roy Lindsay Kellock et l'hon. James Wilfred Estey, juges puînés de la Cour suprême du Canada: députés.

Office fédéral du charbon.—**1947.** 21 oct., Wilbur Edward Uren, Ottawa (Ont.): membre et président. W. C. Whittaker, Calgary (Alb.); Ian MacLaren, Toronto (Ont.); D. W. Morrison, Glace-Bay (N.-É.); le major-général E.-J. Renaud, Québec (Qué.); et P. Streeter, Saint-Jean (N.-B.): membres.

Conseil fédéral de Santé.—**1947.** 12 sept., John W. Bruce, O.B.E., R.R. 1, Richmond-Hill (Ont.): de nouveau membre pour une autre période de trois ans, à compter du 20 juin 1947. **1948.** 22 sept., Mlle Elizabeth Smellie, Toronto (Ont.): membre, à compter du 1er juin 1948, à la place de Mme H. D. Smith, New-Westminster (C.-B.) dont la nomination expire le 31 mai 1948.

Commission du district fédéral.—**1947.** 31 juillet, F. E. Bronson, J. W. Ste-Marie et le docteur R. Chevrier: de nouveau membres à compter du 31 août 1947. Le docteur Charles Camsell, C.M.G., Ottawa (Ont.): membre. **1948.** 12 nov., J.-Henri Blanchard, Charlottetown (Î. du P.-É.); Harvey W. L. Doane, Halifax (N.-É.); A. Foster Baird, Fredericton (N.-B.); Gaston Amyot, Québec (Qué.); Bernard Keble Sandwell, Toronto (Ont.); Cecil Earle Joslyn, Winnipeg (Man.); John W. Sanderson, Prince-Albert (Sask.); Mme Cora T. Casselman, Edmonton (Alb.); William Herbert Warren, Victoria (C.-B.): membres.

Commission de contrôle du change étranger.—**1948.** 9 sept., John Deutsch: membre alternatif, à la place du sous-ministre des Finances, lorsque celui-ci est absent ou incapable d'exercer ses fonctions.

Commission de contrôle des insectes nuisibles de la forêt.—**1947.** 23 sept., le major-général Howard Kennedy: président, à la place d'Ernest Ménard, à compter du 25 septembre 1947.

Commission des grains.—**1947.** 14 août, Murdock MacPherson MacKinnon: commissaire adjoint des grains pour la province d'Alberta, à compter du 1er août 1947.

Commissaires des havres.—**1947.** 6 août, T. W. Christie et Denis O'Brien: commissaires de Port-Alberni, pour un terme de trois ans chacun.

Commission d'appel de l'impôt sur le revenu.—**1948.** 23 déc., l'hon. Roy T. Graham, juge de la Cour du Banc du Roi, province de Saskatchewan: président pour une période d'un an. Fabio Monet, Montréal (Qué.); et William Stanley Fisher, C.R., Ottawa (Ont.): membres pour une période de dix ans, à compter du 1er janvier 1949.

Banque internationale de reconstruction et d'expansion.—**1947.** 5 sept., Robert Broughton Bryce: gouverneur alternatif, à la place de Graham Ford Towers.

Commission de la frontière internationale.—**1947.** 19 nov., James Morey Wardle, O.B.E., directeur des projets spéciaux, ministère des Mines et Ressources: commissaire, à la place de Noel John Ogilvie, démissionnaire, à compter du 15 novembre 1947.

Convention internationale des pêcheries.—**1948.** 8 avril, Stewart Bates, sous-ministre des Pêcheries, Ottawa (Ont.): un des membres canadiens conformément aux dispositions de l'article III de la Convention des pêcheries de flétan du Pacifique nord entre le Canada et les États-Unis, à la place de A. J. Whitmore, démissionnaire.

Commission interprovinciale en vertu de la Loi des pensions de vieillesse.—**1948.** 15 sept., membres: l'hon. John H. Sturdy, ministre du Bien-être social pour la province de Saskatchewan, à la place de l'hon. O. W. Valleau et l'hon. A. W. Matheson, ministre de la Santé et du Bien-être social pour la province d'Île du Prince-Édouard, à la place de P. S. Fielding. 17 nov., l'hon. Lauchlin D. Currie, ministre de la Santé publique et du Bien-être pour la province de Nouvelle-Écosse, membre, à la place de l'hon. F. R. Davis, décédé.

Commission conjointe internationale.—**1948.** 23 déc., l'hon. James Allison Glen, C.R.: membre.

Commission de contrôle du lac des Bois.—**1947.** 26 déc., Robert Blais: membre, à la place de K. M. Cameron, retraité.

Commission de la frontière entre le Manitoba et la Saskatchewan.—**1948.** 23 déc., Bruce W. Waugh, arpenteur général des terres fédérales: membre et président, à la place de Frederic H. Peters.

Conseil médical du Canada.—**1948.** 17 nov., MM. les docteurs D. A. Carmichael, Ottawa (Ont.), E. A. McCusher, Regina (Sask.), et P. A. McLennan, Vancouver (C.-B.): représentants du gouverneur en conseil pour un terme de quatre ans du 7 novembre 1948 au 6 novembre 1952.

Conseil national d'aptitude physique.—**1948.** 11 mars, le docteur J. B. Kirkpatrick, directeur de l'aptitude physique pour la province de Saskatchewan: de nouveau membre pour une autre période de trois ans, du 1er janvier 1948 au 31 décembre 1950. 9 sept., E. W Stinson, directeur suppléant de l'aptitude physique pour la province de Saskatchewan: membre pour une période de trois ans, du 1er septembre 1948 au 31 août 1951. 21 déc., J. H. Ross, Calgary (Alb.); E. Lee, Vancouver (C.-B.); le docteur W. C. Ross, Halifax (N.-É.): de nouveau membres pour un autre terme de trois ans, du 1er janvier 1949 au 31 décembre 1951.

Office national du film.—**1948.** 26 fév., Jean-Charles Falardeau, Québec (Qué.): membre pour le reste du terme d'office de trois ans d'Edmond Turcotte, démissionnaire. 18 nov., J. F. MacNeill, Ottawa (Ont.): membre pour une autre période de trois ans à compter du 11 novembre 1948.

Galerie nationale du Canada.—**1947.** 14 août, M. Robert Newton, président de l'Université d'Alberta: membre du Conseil d'administration. **1948.** 27 janv., le très hon. Vincent Massey, C.H., membre du Conseil d'administration: président, à la place de Harry S. Southam, démissionnaire.

Conseil national de recherches.—**1947.** 23 oct., M. H. P Armes, B.Sc., Ph.D., doyen de l'Université, Université de Manitoba: membre pour un terme de deux ans expirant le 31 mars 1949, à la place du doyen H. H. Saunderson, démissionnaire. M. O. Maass, M.Sc., Ph.D., F.S.C., professeur de chimie physique du Collège Macdonald et président du département de chimie, Université McGill: membre pour un terme de trois ans expirant le 31 mars 1950. **1948.** 16 avril, M. Albert Bertrand, Université de Montréal: le doyen Ignace Brouillet, Montréal (Qué.); Percy Bengough, président, Congrès des métiers et du travail du Canada, Ottawa (Ont.); M. Paul-É. Gagnon, Université Laval; et M. R. C. Wallace, Université Queen: membres pour un terme de trois ans expirant le 31 mars 1951.

Conseil des Territoires du Nord-Ouest.—**1948.** 5 oct., Donald Morrison MacKay, directeur suppléant, Division des affaires indiennes, ministère des Mines et Ressources: membre, à la place de Robert Alexander Hoey, retraité.

Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest.—**1948.** 12 août, James Morey Wardle, C.B.E., directeur des projets spéciaux, ministère des Mines et Ressources: membre et président, à compter du 1er septembre 1948.

Conseil de sécurité des Nations Unies.—**1948.** 8 janv., l'hon. A. G. L. McNaughton, général: représentant du Canada.

Établissement des soldats et loi sur les terres destinées aux anciens combattants.—**1947.** 17 oct., Thomas John Rutherford: directeur.

Commission du havre de Toronto.—**1947.** 18 déc., Luther F. Winchell: commissaire pour un terme de trois ans à compter du 15 décembre 1947, à la place de Frank T. Matthews, décédé.

Lignes aériennes Trans-Canada.—**1946.** 3 fév., G. R. McGregor, Winnipeg (Man.): directeur, à compter du 3 janvier 1948, à la place de J. A. Wilson, démissionnaire.

Trans-Canada Air Lines (Atlantic) Limited.—**1948.** 25 mars, C. P. Edwards, Ottawa (Ont.), G. R. McGregor, Montréal (Qué.) et Geo. Herring, Ottawa (Ont.): directeurs.

Commissaires du havre de Trenton.—**1948.** 27 juillet, W. A. Fraser, Trenton (Ont.), et J. S. Coleman, Trenton (Ont.): membres, à la place de C. R. Perry et H. E. Mayhew, décédés.

Comité consultatif de l'assurance-chômage.—**1948.** 20 avril, G. H. Leverman, Halifax (N.-É.): membre du Comité consultatif de l'assurance-chômage, en vertu de l'autorité de la loi de l'assurance-chômage, 1940, à la place de W. S. Lavers, décédé.

Nations Unies.—**1948.** 8 janv., l'hon. A. G. L. McNaughton, général: délégué permanent du Canada aux Nations Unies.

Commission des allocations aux anciens combattants.—**1948.** 22 sept., Marc-A. LaVoie, E.D., secrétaire de la Commission des allocations aux anciens combattants: membre temporaire, à compter du 1er août 1948.

Yukon.—**1948.** 20 oct., Charles Becker: administrateur public, à la place de John E. Gibben, à compter du 1er novembre 1948.

Nominations départementales

État-major de l'aéronautique militaire.—**1947.** 14 août, le vice-maréchal de l'air Wilfred Austin Curtis, C.B., C.B.E., D.S.C.: chef, avec le rang de maréchal de l'air.

Sous-ministres.—**1947.** 30 déc., Département des assurances, Robert Webster Warwick: surintendant des Assurances, à la place de George D. Finlayson, retraité, à compter du 1er janvier 1948. **1948.** 22 janv., Vincent William Thomas Scully, Ottawa (Ont.): sous-ministre du Revenu national pour l'Impôt, à compter du

1er février 1948. C. P. Edwards: sous-ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, à compter du 1er février 1948. Jean-Claude Lessard: sous-ministre des Transports, à compter du 1er février 1948. 6 mai, Maxwell Weir MacKenzie: sous-ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, à compter du 4 mai 1948. C. P. Edwards: sous-ministre des Transports, Services de l'aéronautique, à compter du 4 mai 1948.

Sous-ministres adjoints.—**1948.** 29 déc., Sydney David Pierce: sous-ministre adjoint du Commerce, à compter du 1er février 1949.

Archiviste du Dominion.—**1948.** 10 sept., William Kaye Lamb, M.A., Ph.D., Vancouver (C.-B.): archiviste du Dominion.

Ministère des Mines et Ressources.—**1948.** 22 oct., Mlle Rhoda R. Macdonald, avocat de ministère, Dawson, territoire du Yukon: sous-registraire, Enregistrement des terres du district de Yukon.

Ministère des Transports.—**1948.** 19 oct., le capitaine Claude H. Durant: gardien de port au havre de Parrsboro (N.-É.), à la place de Harvey Macaloney, décédé.

Section 2.—Législation fédérale, 1947-1948

Législation de la troisième session du vingtième Parlement, du 30 janvier 1947 au 17 juillet 1947

NOTA.—Ce classement des lois fédérales est un résumé des Statuts. Naturellement, en résumant pareille matière, il n'est pas toujours facile de donner toute la portée de la législation. Le lecteur intéressé à une loi quelconque est donc renvoyé aux Statuts eux-mêmes. Ce résumé donne les renvois appropriés.

Chapitre et date de la sanction	Synopsis
11 George VI	
Agriculture—	
3 28 mars	*Loi modifiant la loi des grains du Canada* (ch. 5, 1930 et ses modifications). Les modifications ont trait principalement: 1° à la prolongation du délai s'écoulant entre les pesages dans les élévateurs; et 2° aux dispositions qui prévoient que le grain entreposé soit pleinement assuré contre l'incendie et l'explosion.
10 14 mai	*Loi sur les produits agricoles* autorise la prolongation des contrats pour la vente et l'exportation de produits agricoles aux pays en détresse en vue de soulager leur souffrance.
15 14 mai	*Loi modifiant la loi sur la Commission canadienne du blé*, 1935 (ch. 53, 1935 et ses modifications). La modification autorise la Commission canadienne du blé à demeurer jusqu'en 1950 le seul agent acheteur et vendeur pour satisfaire aux exigences du contrat passé avec le Royaume-Uni relativement au blé, et pourvoit à d'autres matières visant les opérations de la Commission. Les règlements établis sous l'autorité de la loi de 1945 sur les pouvoirs transitoires résultant de circonstances critiques nationales considérés comme opportuns pour la Commission doivent demeurer en vigueur jusqu'à la fin de la présente campagne agricole.
34 27 juin	*Loi modifiant la loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles* (ch. 41, 1944–1945). La modification pourvoit à l'inclusion de la volaille dans la définition des animaux de ferme contenue dans la loi.
43 27 juin	*Loi modifiant la loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies* (ch. 50, 1939 et ses modifications). La modification prévoit une augmentation par acre de l'allocation accordée aux agriculteurs ayant besoin de secours.
Service civil—	
53 17 juillet	*Loi modifiant la loi du service civil* (ch. 22, S.R.C. 1927 et ses modifications), accorde des augmentations de traitement au président de la Commission et aux commissaires; modifie la législation antérieure au sujet des nominations et de la façon de prêter et de souscrire le serment d'allégeance.

Législation de la troisième session du vingtième Parlement, du 30 janvier 1947 au 17 juillet 1947—suite

Chapitre et date de la *sanction*		Synopsis
Service civil—fin		
54	17 juillet	*Loi modifiant la loi de la pension du service civil* (ch. 24, S.R.C. 1927 et ses modifications), prévoit la retraite des fonctionnaires civils à l'âge de 60 ans et la retraite obligatoire à 65 ans; définit les régions d'activité de service outre-mer dans le cas des deux guerres mondiales et les conditions suivant lesquelles les anciens combattants ont droit aux bénéfices de la pension; élimine la période de service de 10 années antérieure au versement d'une allocation de retraite à un contributeur; met sur une base statutaire les règlements de temps de guerre concernant les contributions des employés temporaires au fonds de retraite.
Communications—		
8	28 mars	*Loi sur les paiements supplémentaires applicables à des contrats de transport postal*, autorise des paiements supplémentaires sur des contrats de transport postal rural terrestre.
50	17 juillet	*Loi modifiant la loi canadienne sur la radiodiffusion, 1936* (ch. 24, 1936 et ses modifications). Cette modification accorde à la Société Radio-Canada les recettes entières provenant chaque année des droits de licence, sans en déduire les frais de perception ou d'administration.
Affaires extérieures—		
56	17 juillet	*Loi sur la pension spéciale du service diplomatique*, accorde le paiement, à même le fonds du revenu consolidé, des prestations de pension aux hauts fonctionnaires des Affaires extérieures en exercice hors du Canada et à leur épouse, veuve ou personnes à charge.
Finances et taxation—		
1	28 mars	*Loi des subsides n° 1, 1947*, alloue le paiement, à même le fonds du revenu consolidé, de $190,921,733.56 pour les dépenses du service public durant l'année financière 1947-1948, soit un sixième du montant des crédits principaux, ainsi que des montants supplémentaires n'excédant pas $1,246,374.91 et $1,016,666.66 pour subvenir aux charges et dépenses auxquelles il n'est pas autrement pourvu. Autorisation est aussi donnée de prélever les sommes requises pour le rachat de certains emprunts ou de certaines obligations.
2	28 mars	*Loi des subsides n° 2, 1947*, alloue le paiement, à même le fonds du revenu consolidé, de $55,839,512.54 pour les dépenses du service public d'après le nouveau budget supplémentaire de l'année financière 1946-1947.
4	28 mars	*Loi modifiant la loi des douanes* (ch. 42, S.R.C. 1927 et ses modifications). Cette modification porte de 14 à 30 jours le délai accordé pour faire rapport au percepteur en vue d'obtenir un remboursement des droits payés.
11	14 mai	*Loi des subsides n° 3, 1947*, alloue le paiement, à même le fonds du revenu consolidé, de $95,969,200.11 pour les dépenses du service public durant l'année financière 1947-1948, soit un douzième du montant des crédits principaux ainsi qu'une somme supplémentaire provisoire n'excédant pas $5,853,666.66 pour subvenir aux diverses charges et dépenses auxquelles il n'est pas autrement pourvu.
25	27 juin	*Loi des subsides n° 4, 1947*, alloue le paiement, à même le fonds du revenu consolidé, de $95,299,991.78 pour les dépenses du service public durant l'année financière 1947-1948, soit un douzième du montant des crédits principaux.
32	27 juin	*Loi modifiant la loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfices* (ch. 32, 1940, et ses modifications), prévoit qu'un contribuable, sauf un contribuable en vertu de l'article 9, ch. 32, 1940, n'a pas le droit de faire une demande pour faire déterminer ses bénéfices normaux à compter du 1er septembre 1947; aucun impôt ne sera fixé sur les bénéfices gagnés à compter du 1er janvier 1948.
39	27 juin	*Loi modifiant la loi pour favoriser les améliorations municipales, 1938* (ch. 33, 1938). Cette loi apporte certaines modifications relatives aux prêts à une municipalité en vue de l'administration d'un projet entrepris par une autre municipalité.
58	17 juillet	*Loi de 1947 sur les conventions entre le Dominion et les provinces en matière de location des domaines fiscaux*, autorise le gouvernement du Canada à conclure des conventions avec les provinces, aux termes desquelles les gouvernements provinciaux, en retour d'une compensation, s'engagent à s'abstenir de lever certains impôts pour une période de cinq ans à compter du 1er janvier 1947.
60	17 juillet	*Loi sur la taxe d'accise*. Cette loi remplace le titre de la loi spéciale des revenus de guerre par celui de loi sur la taxe d'accise; apporte des modifications relatives à l'achat de billets pour transport de voyageurs; aux timbres d'accise et aux timbres sur les chèques; impose une taxe de consommation ou de vente sur l'exportation de marchandises produites ou fabriquées au Canada; réduit la taxe sur les sirops et l'essence.

Législation de la troisième session du vingtième Parlement, du 30 janvier 1947 au 17 juillet 1947—suite

Chapitre et date de la sanction		Synopsis
Finances et taxation—fin		
63	17 juillet	*Loi modifiant la loi de l'impôt de guerre sur le revenu* (ch. 97, S.R.C. 1927 et ses modifications). Cette modification prévoit une revision et une réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations, et des taxes imposées aux résidants et non-résidants du Canada à l'égard des dividendes de compagnies privées.
77	17 juillet	*Loi sur les billets du Trésor des provinces de l'Ouest et sur le règlement relatif aux ressources naturelles.* Cette loi autorise le remboursement et l'ajustement des prêts en cours pour des fins d'assistance aux quatre provinces de l'Ouest, au gouvernement fédéral, et le règlement définitif des réclamations vis-à-vis du gouvernement du Canada à l'égard de l'administration et de la réglementation des ressources naturelles des provinces d'Alberta et de Saskatchewan.
78	17 juillet	*Loi des subsides n° 5, 1947*, alloue le paiement, à même le fonds du revenu consolidé, de $761,256,101.04 (moins les montants déjà autorisés en vertu des lois des subsides nos 1, 3 et 4, 1947) pour les dépenses du service public durant l'année financière 1947-1948, ainsi que des crédits supplémentaires de $66,666.68, soit le montant énuméré dans l'annexe B de la loi (moins les montants déjà attribués à compte en vertu des lois des subsides nos 1, 3 et 4, 1947) et de $114,989,219.16, soit le montant énuméré dans l'annexe C de la loi. Autorisation est aussi donnée de prélever un emprunt par l'émission et la vente ou le nantissement de valeurs du Canada, somme n'excédant pas 200 millions de dollars, pour des travaux publics et des fins générales.
Pêcheries—		
61	17 juillet	*Loi modifiant la loi du Conseil de recherches sur les pêcheries* (ch. 31, 1937). Cette modification autorise la nomination d'un vice-président et d'un directeur exécutif et l'emploi de fonctionnaires et préposés scientifiques, techniques et autres qui sont nécessaires à l'exécution des travaux du Conseil.
Immigration—		
19	14 mai	*Loi modifiant la loi de l'immigration et abrogeant la loi de l'immigration chinoise.* La modification permet aux personnes à charge d'entrer au Canada après voir subi un examen médical avant de partir pour le Canada, et abroge la loi de l'immigration chinoise, ch. 95, S.R.C., 1927.
Compagnies d'assurance et de fiducie—		
27	27 juin	*Loi modifiant la loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932, ainsi que la loi des compagnies d'assurance étrangères, 1932* (ch. 46 et 47, 1932 et ses modifications). La loi autorise les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques et les compagnies d'assurance étrangères qui font affaires au Canada à faire l'acquisition de valeurs émises par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.
75	17 juillet	*Loi modifiant la loi des compagnies fiduciaires* (ch. 29, S.R.C. 1927 et ses amendements). Cette modification fait une revision de la constitution et de l'organisation des compagnies fiduciaires concernant: le montant du capital social et des actions; le placement de deniers reçus en fiducie et des fonds d'une compagnie; la prorogation du délai durant lequel il est permis de posséder des immeubles pour protéger les placements, de sept à douze années.
Affaires internationales—		
46	27 juin	*Loi de 1947 sur les Nations Unies*, autorise le gouverneur en conseil à prendre les mesures nécessaires pour donner effet aux décisions prises en vertu de l'article 41 de la Charte des Nations Unies.
47	27 juin	*Loi sur les forces des États-Unis d'Amérique présentes au Canada.* L'objet de cette loi est de prévoir l'exercice de la discipline et l'administration intérieure des forces des États-Unis qui visitent le Canada.
69	17 juillet	*Loi sur les privilèges et immunités des Nations Unies*, vise les immunités et privilèges relatifs aux Nations Unies et aux organisations internationales connexes.
Justice—		
13	14 mai	*Loi modifiant la loi de la preuve en Canada* (ch. 59, S.R.C. 1927 et ses modifications). Cette loi modifie les moyens selon lesquels la preuve d'un traité auquel le Canada est partie peut être faite.
14	14 mai	*Loi modifiant la loi de la preuve en Canada (Banques)* (ch. 59, S.R.C. 1927 et ses modifications). En vertu de cette modification, les livres ou registres de la Banque du Canada et de la Banque d'expansion industrielle sont sujets aux mêmes dispositions qui s'appliquent aux autres banques.

Législation de la troisième session du vingtième Parlement, du 30 janvier 1947 au 17 juillet 1947—suite

Chapitre et date de la sanction		Synopsis
Justice—fin		
31	27 juin	*Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses)* (ch. 36, S.R.C. 1927 et ses modifications). Les modifications courantes ont trait à la tenue de réunions de courses et à l'administration et à la surveillance du système de pari mutuel.
33	27 juin	*Loi modifiant la loi de la cour de l'Échiquier* (ch. 34, S.R.C. 1927 et ses modifications). La loi accorde un traitement n'excédant pas $6,500 au Registraire de la cour de l'Échiquier.
35	27 juin	*Loi modifiant la loi de l'identification des criminels* (ch. 38, S.R.C. 1927). La modification prévoit l'application de la loi aux personnes accusées en vertu de *la loi d'extradition ou de la loi des criminels fugitifs.*
36	27 juin	*Loi modifiant la loi de 1946 sur les juges* (ch. 56, 1946). Cette loi nomme un juge en chef adjoint à la Cour supérieure de la province de Québec et prévoit la nomination d'un autre juge à la Cour suprême de la Colombie-Britannique.
37	27 juin	*Loi modifiant la loi des jeunes délinquants, 1929* (ch. 46, 1929 et ses modifications). La modification accorde une permission spéciale d'un juge de la Cour suprême d'interjeter appel de toute décision de la cour pour jeunes délinquants ou d'un magistrat.
41	27 juin	*Loi modifiant la loi de 1939 sur les pénitenciers* (ch. 6, 1939 et ses modifications). La modification autorise la nomination d'un commissaire et de deux commissaires suppléants des pénitenciers, et d'autres modifications moins importantes d'ordre administratif.
55	17 juillet	*Loi modifiant le Code criminel* (ch. 36, S.R.C. 1927 et ses modifications). Cette modification a trait aux infractions et aux peines, aux appels et aux condamnations, et aux honoraires exigibles pour les procédures. Elle prévoit une période indéterminée d'emprisonnement pour les repris de justice.
64	17 juillet	*Loi modifiant la loi d'interprétation* (ch. 1, S.R.C. 1927 et ses modifications). Cette loi étend la portée de la loi pour que les exceptions contenues dans le paragraphe 1er s'appliquent aux articles interprétatifs.
Mines et Ressources—		
7	28 mars	*Loi modifiant la loi des engrais chimiques* (ch. 69, S.R.C. 1927 et ses modifications). Certaines modifications sont apportées concernant la qualité et le pourcentage des différents ingrédients qui entrent dans la production des engrais chimiques; la loi permet le maintien de la régie de la vente et de l'annonce des engrais chimiques.
22	14 mai	*Loi concernant la semaine de la conservation de la faune*, autorise que chaque année, dans tout le Canada, la semaine dans laquelle tombe le dix avril (anniversaire de naissance de feu Jack Miner) soit connue et observée comme semaine de la conservation de la faune.
57	17 juillet	*Loi de 1947 sur l'Office fédéral du charbon, établit une corporation connue* sous le nom d'Office fédéral du charbon pouvant exercer certains pouvoirs concernant la production, l'importation, la distribution et la consommation de charbon au Canada.
62	17 juillet	*Loi concernant l'Hudson Bay Mining and Smelting Co., Limited*, décrète qu'il est déclaré que les ouvrages et entreprises de l'*Hudson Bay Mining and Smelting Co., Limited* sont à l'avantage de deux provinces ou plus, et prévoit que les conventions entre patrons et travailleurs au sujet des conditions de travail demeurent sous l'autorité fédérale.
66	17 juillet	*Loi modificatrice de 1947 sur les parcs nationaux* (ch. 33, 1930 et ses modifications). La modification fait disparaître le parc Nemiskan et le parc Buffalo et redéfinit les limites de certains autres parcs nationaux.
Défense nationale		
5	28 mars	*Loi modifiant la loi du ministère de la Défense nationale* (ch. 136, S.R.C. 1927 et ses modifications). Cette loi prévoit la nomination d'un sous-ministre et de pas plus de trois sous-ministres associés de la Défense nationale et autorise l'établissement d'une Commission de recherches sur la défense.
21	14 mai	*Loi modifiant la loi de milice* (ch. 132, S.R.C. 1927). Cette loi contient certaines revisions concernant l'organisation de l'Armée canadienne, les enrôlements, la retraite, les exemptions, etc.
49	17 juillet	*Loi de 1947 sur le Fonds de bienfaisance de l'armée*, prévoit l'établissement d'un Fonds de bienfaisance pour les anciens combattants de la seconde guerre mondiale et autorise l'institution d'une commission appelée "Commission du Fonds de bienfaisance de l'armée" composée de cinq membres nommés par le gouverneur en conseil.

Législation de la troisième session du vingtième Parlement, du 30 janvier 1947 au 17 juillet 1947—suite

Chapitre et date de la sanction	Synopsis
Représentation parlementaire—	
71 17 juillet	*Loi de 1947 sur la députation*, prévoit le remaniement de la représentation à la Chambre des communes en augmentant le nombre de députés, lequel passe de 245 à 255 comme suit: Ontario, 83; Québec, 73; Nouvelle-Écosse, 13; Nouveau-Brunswick, 10; Manitoba, 16; Colombie-Britannique, 18; Île du Prince-Édouard, 4; Saskatchewan, 20; Alberta, 17; territoire du Yukon et la partie des territoires du Nord-Ouest située à l'ouest du 109e méridien de longitude ouest, 1. L'Annexe définit les nouveaux districts électoraux.
Commerce—	
17 14 mai	*Loi sur les permis d'exportation et d'importation*, n'autorise l'exportation et l'importation de certaines marchandises que moyennant un permis délivré par le ministre du Commerce. La date d'expiration de la loi est fixée au soixantième jour après l'ouverture de la première session du Parlement, 1948.
51 17 juillet	*Loi modifiant la loi sur la Corporation commerciale canadienne* (ch. 40, 1946). Cette modification étend les pouvoirs de la Corporation.
Transports—	
12 14 mai	*Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux*, autorise la nomination de vérificateurs indépendants pour l'année 1947, afin d'effectuer une vérification continuelle des comptes des Chemins de fer nationaux.
28 17 juin	*Loi modifiant la loi du National-Canadien et du Pacifique-Canadien, 1933* (ch. 33, 1932–1933 et ses modifications). Cette modification autorise des conventions entre patrons et travailleurs, des taux de salaire, des heures de travail et autres conditions d'emploi des travailleurs des chemins de fer, si ces conventions sont produites au bureau du ministre des Transports.
29 17 juin	*Loi de financement et de garantie des chemins de fer nationaux du Canada (1947)*, autorise la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissement effectuées et des dettes de capital contractées par les chemins de fer nationaux du Canada en 1947, ainsi que la garantie, par le gouvernement, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.
30 27 juin	*Loi de remboursement relative aux Chemins de fer nationaux du Canada, 1947.* La loi prévoit le remboursement d'obligations financières échues, arrivant à échéance et rachetables par anticipation de la compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada et l'émission de titres substitués à l'égard de ce remboursement, pour un montant n'excédant pas 200 millions de dollars.
42 27 juin	*Loi des commissaires du havre de Port-Alberni.* Cette loi prévoit la constitution de la Corporation du havre de Port-Alberni ayant juridiction à l'intérieur des limites du havre.
52 17 juillet	*Loi sur la Commission maritime canadienne*, autorise l'établissement d'une commission maritime canadienne composée de trois membres pour étudier et recommander à l'occasion les méthodes et mesures qu'elle juge nécessaires à la mise en service, à l'entretien, à l'équipement en hommes et au développement d'une marine marchande et d'une industrie de construction et réparation de navires répondant aux besoins maritimes du Canada.
70 17 juillet	*Loi modifiant la loi des chemins de fer* (ch. 170, S.R.C. 1927 et ses modifications). La modification prévoit une augmentation des traitements des commissaires et accorde une subvention annuelle de $200,000 sur le Fonds du Revenu consolidé pendant dix années consécutives à compter du 1er avril 1947, en vue de la construction réelle d'ouvrages en ce qui concerne les croisements des voies publiques au niveau des rails.
74 17 juillet	*Loi prolongeant le mandat d'un commissaire des Transports*, permet à un commissaire des Transports qui a atteint l'âge de 75 ans de continuer à remplir ses fonctions durant une période d'au plus un an, à compter du 30 juin 1947.
Affaires des anciens combattants et pensions—	
9 28 mars	*Loi modifiant la loi des pensions de la milice* (ch. 133, S.R.C. 1927 et ses modifications). La modification décrète qu'aux fins de la loi un homme promu au grade de sous-officier breveté intérimaire après le 10 septembre 1939 mais antérieurement au 1er janvier 1947, n'est pas réputé officier.

Législation de la troisième session du vingtième Parlement, du 30 janvier 1947 au 17 juillet 1947—suite

Chapitre et date de la sanction		Synopsis
Affaires des anciens combattants et pensions—fin		
65	17 juillet	*Loi modifiant la loi des pensions de la milice* (Pension d'invalidité) (ch. 133, S.R.C. 1927 et ses modifications). Cette loi prévoit un examen médical des militaires invalides ne tombant pas encore sous le coup de la loi actuelle, en vue de leur donner droit à une pension.
76	17 juillet	*Loi modifiant la loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants* (ch. 69, 1946). La modification prévoit des prêts garantis à l'égard des opérations de la société.
Divers—		
6	28 mars	*Loi modifiant la loi sur les aliments du bétail, 1937* (ch. 30, 1937 et ses modifications). La modification autorise l'institution de règlements selon lesquels seuls les aliments du bétail de la sorte ou du mélange spécifié dans ces règlements peuvent être admis à l'enregistrement.
16	14 mai	*Loi de 1947 sur le maintien de mesures transitoires*, prévoit le maintien de certains arrêtés et règlements édictés sous le régime de la loi des mesures de guerre et de la loi de 1945 sur les pouvoirs transitoires résultant de circonstances critiques nationales. La présente loi expirera le 31 mars 1948, ou le soixantième jour après la réunion du Parlement en 1948, à moins qu'une prolongation ne soit demandée, mais la période supplémentaire ne dépassera un an dans aucun cas à compter du jour où elle expirerait autrement.
18	14 mai	*Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État.* Cette loi accorde une indemnité à même les deniers non attribués du Fonds du revenu consolidé aux employés de l'État pour maladie, invalidité ou décès au cours de leur emploi. La loi ne s'applique pas aux membres des forces armées ou de la Gendarmerie royale du Canada.
20	14 mai	*Loi modifiant la loi sur l'inspection et la vente, 1938* (ch. 32, 1938). Cette loi prévoit des règlements concernant l'inspection et le classement du lin pour la filasse.
23	14 mai	*Loi de 1947 modifiant la loi sur les brevets.* Cette modification apporte des changements importants à la loi de 1935 sur les brevets, relativement aux brevets appartenant au gouvernement, aux brevets relatifs à l'énergie atomique, à la prorogation de délai pour le dépôt ou la poursuite des demandes de brevets et au tarif des taxes sur les brevets.
24	14 mai	*Loi sur le commerce avec l'ennemi (Pouvoirs transitoires).* Cette loi prévoit le maintien des règlements revisés sur le commerce avec l'ennemi et sur la disposition de biens de l'ennemi.
26	27 juin	*Loi concernant la "Beauharnois Light, Heat and Power Company"* (ch. 19, 1931 et ses modifications), accorde à cette compagnie, à ses successeurs ou ayants droit certains droits de faire dériver des eaux entre le lac Saint-François, les eaux reliant le lac Saint-François au lac Saint-Louis et le fleuve Saint-Laurent.
38	27 juin	*Loi modifiant la loi sur l'indemnisation des marins marchands* (ch. 58, 1946). Cette modification révoque les règlements établis en vertu de C.P. 4755 en date du 17 juillet 1945 et, le 31 août 1946, l'article 19 de la loi d'interprétation est substitué auxdits règlements.
40	27 juin	*Loi modifiant la loi nationale de 1944 sur l'habitation* (ch. 46, 1944-1945 et ses modifications). La modification a trait à certaines questions comme les conditions du contrat, les prêts sur une première hypothèque et les ententes avec la compagnie, etc.
44	27 juin	*Loi modifiant la loi de la publication des lois* (ch. 2, S.R.C. 1927). La modification supprime de la loi originale les dispositions concernant le rejet des projets de loi par rapport aux lois fédérales.
48	27 juin	*Loi modifiant la loi de 1939 sur les secours de guerre* (ch. 10, 1939 et ses modifications). Cette modification décrète que les dispositions de la loi ne s'appliqueront qu'à une caisse de secours de guerre inscrite antérieurement à l'entrée en vigueur de la présente loi.

Législation de la troisième session du vingtième Parlement, du 30 janvier 1947 au 17 juillet 1947—fin

Chapitre et date de la sanction	Synopsis
Divers—fin	
59 17 juillet	*Loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales*, autorise des mesures en vue de la protection des forêts et la conservation des bassins hydrographiques sur le versant oriental des Rocheuses, devant être appliquées par la Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales, dont deux membres doivent être nommés par le gouverneur en conseil, et l'autre, par le lieutenant-gouverneur en conseil de l'Alberta.
67 17 juillet	*Loi modifiant la loi des pensions de vieillesse* (ch. 156, S.R.C. 1927 et ses modifications). Cette modification permet une augmentation de la pension maximum de vieillesse, une interprétation plus généreuse des conditions de revenu et de propriété requises, et une réduction de l'âge auquel une personne aveugle a droit à une pension, à 21 ans.
68 17 juillet	*Loi modifiant la loi des prisons et des maisons de correction* (ch. 163, S.R.C. 1927 et ses modifications). La modification prévoit l'inclusion de l'École de garçons de la Nouvelle-Écosse comme établissement de réforme.
72 17 juillet	*Loi de 1947 sur les titres royaux (Canada)*, donne assentiment à l'omission des expressions *Indiæ Imperator* et "Empereur des Indes" dans les titres royaux, la date où ladite omission doit prendre effet devant être publiée dans a *Gazette du Canada*.
73 17 juillet	*Loi modifiant la loi du Sénat et de la Chambre des Communes* (ch. 147, S.R.C. 1927 et ses modifications). Cette modification prévoit une allocation annuelle supplémentaire au leader du gouvernement et au chef de l'Opposition, au Sénat.

Législation de la quatrième session du vingtième Parlement, du 5 décembre 1947 au 30 juin 1948

Chapitre et date de la sanction	Synopsis
11-12 George VI	
Agriculture—	
1 24 mars	*Loi modifiant la loi sur les produits agricoles* (ch. 10, 1947), abroge l'article 11 et fixe la date d'expiration de la loi au 31 mars 1949.
4 24 mars	*Loi modifiant la loi sur la Commission canadienne du blé, 1935*, prévoit que la Commission peut, avec l'approbation du gouverneur en conseil, établir une caisse de pension et y contribuer, au profit des membres et des fonctionnaires, commis et employés ainsi que les personnes à leur charge; elle prévoit aussi l'extension des Partie I et IV de ladite loi à l'avoine et à l'orge.
9 24 mars	*Loi modifiant la loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles*, limite l'obligation du gouvernement de verser un paiement à une banque à l'égard de pertes qu'il a subies par suite de prêts pour améliorations agricoles au cours de la période entre le 1er mars 1945 et le 28 février 1951, et donne la forme de la garantie prise par la banque pour le remboursement dudit prêt et le paiement de l'intérêt y afférent, dans certains cas.
24 14 mai	*Loi modifiant la loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies*, définit la signification de township dans les provinces de Manitoba, de Saskatchewan, d'Alberta et de Colombie-Britannique, et le nombre d'acres pour lequel l'allocation peut être faite; la déduction de la contribution de un pour cent doit être consignée par les titulaires de permis sur le billet d'achat au comptant ou autre formule de règlement émis au vendeur de grain.
25 14 mai	*Loi modifiant la loi sur le rétablissement agricole des Prairies*, prévoit la nomination d'un directeur et d'un directeur associé du rétablissement agricole, de fonctionnaires et d'employés.
32 30 juin	*Loi modifiant la loi de 1944 sur le soutien des prix agricoles.* L'article 9 de la loi ayant trait aux pouvoirs de la Commission de soutien des prix agricoles demeurera en vigueur pendant telle autre période que le gouverneur en conseil pourra fixer par proclamation.
61 30 juin	*Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes*, autorise le ministre de l'Agriculture à assécher et à mettre en valeur les terrains marécageux de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard.

Législation de la quatrième session du vingtième Parlement, du 5 décembre 1947 au 30 juin 1948—suite

Chapitre et date de la sanction		Synopsis
Constitution et gouvernement—		
46	30 juin	*Loi modifiant la loi des élections fédérales, 1938*, modifie les conditions requises par les électeurs pour avoir droit de vote et modifie quelque peu la préparation des listes des énumérateurs et des électeurs. Il est prévu que les électeurs en service de défense et les électeurs anciens combattants ont le droit de vote à une élection générale; sont prévus aussi l'annulation et le retrait des brefs d'élections partielles devant être tenues après la dissolution du Parlement.
67	30 juin	*Loi concernant les Statuts revisés du Canada*, établit une Commission de revision des Statuts qui doit examiner, reviser, classer et codifier les statuts du Canada.
75	30 juin	*Loi modifiant la loi du Yukon*, augmente l'indemnité de session des conseillers et apporte d'autres modifications.
Finances et taxation—		
2	24 mars	*Loi des subsides n° 1, 1947-1948*, alloue le paiement, à même le Fonds du revenu consolidé, d'une somme n'excédant pas $179,134,768.88 pour les dépenses du service public durant l'année financière 1948-1949 auxquelles il n'est pas autrement pourvu, soit un sixième du montant de chacun des articles à voter, énumérés dans le budget principal; ainsi que $2,965,800.33 pour articles de l'Annexe A et $1,462,158.50 pour articles de l'Annexe B et $2,037,567.83 pour articles à voter, énumérés dans l'Annexe C.
3	24 mars	*Loi des subsides n° 2, 1947-1948*, alloue le paiement, à même le Fonds du revenu consolidé, de $79,809,337.98 pour les dépenses du service public énumérées dans l'Annexe de la présente loi.
7	24 mars	*Loi d'urgence sur la conservation des devises*, autorise l'importation de certaines marchandises énumérées aux annexes I, II et III seulement en conformité d'un permis délivré par le ministre des Finances et, sous réserve de la présente loi et des règlements, le Ministre peut délivrer, modifier ou révoquer des permis pour l'importation de ces marchandises.
12	14 mai	*Loi des subsides n° 3, 1947-1948*, alloue le paiement, à même le Fonds du revenu consolidé, d'une somme n'excédant pas $89,567,384.33 pour les dépenses du service public auxquelles il n'est pas autrement pourvu, soit un douzième du montant de chacun des articles énumérés dans le budget principal, ainsi qu'une somme additionnelle de $17,982,745.67, soit un sixième du montant des articles énumérés dans l'annexe de la présente loi.
22	14 mai	*Loi pourvoyant à la liquidation de la "Penny Bank of Ontario" et à l'abrogation de la loi des caisses de petite économie*. La loi des caisses de petite économie sera abrogée à compter d'une date qui sera fixée par proclamation publiée dans la *Gazette du Canada*.
23	14 mai	*Loi modifiant la loi des pensions*, apporte un grand nombre de modifications de moindre importance y compris: certaines pensions non exigibles à l'égard des enfants nés après le 1er mai 1948; et allocations supplémentaires pour invalidité totale qui requiert des soins conformément aux annexes A et B de la présente loi.
34	30 juin	*Loi de 1948 sur une convention relative à l'impôt sur le revenu, conclue entre le Canada et la Nouvelle-Zélande*, prévoit une convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Nouvelle-Zélande en vue d'éviter la double imposition et de prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu.
43	30 juin	*Loi modifiant la loi du ministère de la Défense nationale*, a trait au transfert des montants d'argent contribué et des soldes et allocations cédées au corps-école d'officiers canadiens qui appartenaient au Canada. Cet argent cesse d'appartenir au Canada et peut être assigné en vertu d'un arrêté du gouverneur en conseil à un trust ou aux personnes qui peuvent être désignées.
47	30 juin	*Loi modifiant la loi fédérale sur les droits successoraux*, supprime la limite en vertu de laquelle les donations à des oeuvres de charité au Canada maintenues sans aucun profit ne sont exemptes de droit que jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur nette globale d'une succession, et exempte de droit toutes les successions dont la valeur nette globale n'excède pas $50,000.
48	30 juin	*Loi modifiant la loi d'urgence sur la conservation des devises*, modifie l'annexe I de la loi ch. 7, 1947-1948.

Législation de la quatrième session du vingtième Parlement, du 5 décembre 1947 au 30 juin 1948—suite

Chapitre et date de la sanction	Synopsis
Finances et taxation—fin	
40 30 juin	*Loi modifiant la loi de l'accise, 1934*, abroge la partie IV de la loi de 1934 concernant le maltage et les malteries, et apporte d'autres modifications moins importantes.
50 30 juin	*Loi modifiant la loi sur la taxe d'accise*, abroge la partie II de la loi ayant trait au revenu des compagnies de fiducie et de prêt. La taxe de 50 p. 100 sur certains articles et l'annexe V sont abrogées. Les parties XV et XVI concernant la taxe sur les lieux d'amusement et de divertissement sont également abrogées.
51 30 juin	*Loi modifiant la loi sur le contrôle des changes.* Les devises étrangères ne doivent être achetées et vendues que par l'entremise de négociants autorisés, et les résidants sont tenus de vendre toutes devises étrangères.
52 30 juin	*Loi de l'impôt sur le revenu.* Cette nouvelle loi porte en général sur toutes les questions relatives à l'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations.
53 30 juin	*Loi modifiant la loi de l'impôt de guerre sur le revenu*, prévoit une exemption de $500 pour les contribuables qui ont atteint l'âge de 65 ans. Elle prévoit aussi qu'un intérêt est payable au contribuable à l'égard du plus-payé de l'impôt. L'annexe V concernant la Commission consultative de l'impôt sur le revenu est abrogée. Des déductions peuvent être faites pour des frais encourus dans certaines phases d'exploitation minière, de forage à la recherche du pétrole et de raffinage, comme par les années passées.
65 30 juin	*Loi modifiant la loi des banques d'épargne de Québec*, institue d'autres règlements concernant les prêts qui peuvent être faits sans garantie subsidiaire et sur premier mort-gage.
68 30 juin	*Loi modifiant la loi des traitements*, détermine le traitement des lieutenants-gouverneurs des provinces.
70 30 juin	*Loi modifiant la loi de la Commission du tarif*, apporte des modifications à la durée des fonctions, aux nominations et aux traitements .
78 30 juin	*Loi des subsides nº 4, 1947-1948*, alloue le paiement, à même le Fonds du revenu consolidé, des sommes de $781,558,186.63, $197,067,420.89 et $10,100,000, énumérées aux annexes A, B et C, et autorise le prélèvement d'un emprunt de 200 millions de dollars pour travaux publics et fins générales.
Compagnies d'assurance et de prêt—	
36 30 juin	*Loi modifiant la loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932, et la loi des compagnies d'assurance étrangères, 1932*, prévoit que toute pareille compagnie peut faire des placements ou consentir des prêts, y compris des placements en biens-fonds ou en tenures à bail, que le présent article n'autorisait pas antérieurement, subordonnément à certaines dispositions, exceptions et limitations.
57 30 juin	*Loi modifiant la loi des compagnies de prêt*, abroge la partie III de la loi des compagnies de prêt de 1934 et apporte certaines autres modifications.
Affaires internationales—	
71 30 juin	*Loi de 1948 sur les traités de paix (Italie, Roumanie, Hongrie et Finlande)*, pourvoit à l'exécution des traités de paix signés par le Canada et les pays énumérés dans le titre de la loi.
Justice—	
26 14 mai	*Loi modifiant la loi des prisons et des maisons de correction*, prévoit la nomination par le lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique d'un bureau de libération conditionnelle, et l'incarcération à New-Haven, plutôt qu'à la prison commune, de toute personne du sexe masculin âgée de 16 à 21 ans condamnée pour une période d'au moins trois mois ou d'au plus deux ans moins un jour.
28 14 mai	*Loi modifiant la loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada*, en y ajoutant les parties V, VI et VII relatives aux pensions, allocations et gratifications et aux contributions au Fonds du revenu consolidé.
33 30 juin	*Loi modifiant la loi de la preuve en Canada*, décrète que l'épouse ou l'époux d'une personne accusée d'avoir aidé, induit ou engagé un enfant à commettre un délit est un témoin habile et contraignable pour la poursuite, sans le consentement de la personne accusée.

Législation de la quatrième session du vingtième Parlement, du 5 décembre 1947 au 30 juin 1948—suite

Chapitre et date de la sanction		Synopsis
Justice—fin		
39	30 juin	*Loi modifiant le Code criminel*, abroge la partie XVII ayant trait au procès des jeunes délinquants accusés de délits criminels; prévoit des dispositions dans le cas des personnes accusées d'avoir comploté de publier un libelle; institue des procédures en cas de maladie d'un membre de jury; modifie les peines; ajoute un article (769 A) sur les appels devant la cour d'appel; et prévoit dans le cas de certains délits criminels des témoignages sur la question de savoir si le délinquant est atteint de psychopathie sexuelle criminelle.
40	30 juin	*Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses)*, supprime le montant mis en jeu et le pourcentage déduit en vertu du système de pari mutuel de ch. 36, S.R.C. 1927, et lui substitue d'autres pourcentages.
55	30 juin	*Loi modifiant la loi de 1946 sur les juges*, abroge la disposition relative au traitement du juge de la Cour de divorce et de causes matrimoniales de la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse.
56	30 juin	*Loi modifiant la loi des titres de biens-fonds*, définit combien de biens-fonds peuvent comprendre une demande d'enregistrement et un certificat de titre.
66	30 juin	*Loi modifiant la loi des chemins de fer, la loi de la cour de l'Échiquier et la loi de 1946 sur les juges*, reconstitue la composition de la cour de l'Échiquier et définit davantage le pouvoir du commissaire en chef de la Commission des chemins de fer.
Travail—		
29	14 mai	*Loi modifiant la loi de 1940 sur l'assurance-chômage*, apporte plusieurs modifications aux règlements concernant les certificats d'exemption, les taux de contribution et de prestation, la perte du droit aux prestations et les procédures à l'égard d'une fausse représentation ou d'un refus d'obéissance à la loi.
30	14 mai	*Loi modifiant la loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle*, autorise le Ministre à entreprendre des projets de formation professionnelle en vue de préparer les personnes en chômage à un emploi rémunérateur.
54	30 juin	*Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail*, abroge la loi de 1927 sur les enquêtes en matière de différends industriels, décrète des mesures relatives aux pratiques déloyales, aux conventions collectives et aux ententes, aux grèves et lock-out, et expose des méthodes et des modes de conciliation.
Mines et Ressources—		
14	14 mai	*Loi modifiant la loi des forces hydrauliques du Canada*, revise les pouvoirs du gouverneur en conseil.
15	14 mai	*Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or*, autorise le ministre des Mines et Ressources à faire, moyennant certaines conditions prescrites, des paiements sous forme d'assistance aux personnes ou corporations exploitant des mines d'or.
18	14 mai	*Loi modifiant la loi des parcs nationaux*, revise la description des parcs nationaux.
60	30 juin	*Loi modificatrice de 1948 sur le transfert des ressources naturelles du Manitoba*, confirme la convention énoncée à l'Annexe de la loi, entre le gouvernement du Canada et celui du Manitoba.
64	30 juin	*Loi sur la Commission d'énergie des territoires du Nord-Ouest*, établit la Commission d'énergie des territoires du Nord-Ouest, définit ses pouvoirs et prend des mesures en vue du financement de la Commission.
69	30 juin	*Loi sur les ressources naturelles de la Saskatchewan, nº 4*, confirme la convention reproduite à l'Annexe de la loi.
76	30 juin	*Loi modifiant la loi de l'extraction de l'or dans le Yukon*, prévoit l'apposition d'étiquettes sur les bornes des claims et apporte d'autres modifications moins importantes.
77	30 juin	*Loi modifiant la loi de l'extraction du quartz dans le Yukon*, apporte des modifications concernant la production des demandes, le jalonnement, le groupement, l'étiquetage, etc. des claims.

Législation de la quatrième session du vingtième Parlement, du 5 décembre 1947 au 30 juin 1948—suite

Chapitre et date de la sanction		Synopsis
Commerce—		
6	24 mars	*Loi modifiant le Tarif des douanes*, par le retranchement des numéros tarifaires 28 et 28a du ch. 24, S.R.C. 1927, des énumérations de marchandises et des taux de droits douaniers desdits numéros, et par l'insertion des numéros, énumérations et taux de droit spécifiés à l'annexe de la loi.
8	24 mars	*Loi modifiant la loi sur la taxe d'accise*, revise certains articles des Annexes I, II et III de la loi sur la taxe d'accise, ch. 179, S.R.C. 1927.
16	14 mai	*Loi modifiant la loi sur les permis d'exportation et d'importation*, prévoit la publication dans la *Gazette du Canada* d'une liste des pays auxquels des marchandises ne peuvent être exportées que moyennant permis.
17	14 mai	*Loi modifiant la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation*, prévoit que lorsqu'un contrat d'assurance projeté imposera à la Société d'assurance des crédits à l'exportation une responsabilité dépassant celle que la Société assumerait normalement, ce contrat peut être approuvé par le gouverneur en conseil qui autorise les sommes d'argent à être versées à même les deniers non attribués du Fonds du revenu consolidé.
41	30 juin	*Loi modifiant la loi des douanes*, prévoit la revision de la détermination du droit, et la façon d'établir le taux et le montant imposable.
42	30 juin	*Loi modifiant le Tarif des douanes*, revise la liste des pays britanniques jouissant des avantages du tarif de préférence britannique et donne une annexe où sont énumérées les marchandises avec les taux de droit de douane.
Transports		
10	24 mars	*Loi de remboursement relative aux commissaires du havre de New-Westminster (1948)*, prévoit le remboursement d'obligations financières arrivant à échéance de la Corporation du havre de New-Westminster.
13	14 mai	*Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux*, autorise la nomination de vérificateurs indépendants pour l'année 1948, afin d'opérer une vérification continuelle des comptes des Chemins de fer nationaux.
19	14 mai	*Loi modifiant la loi des commissaires du havre de North-Fraser*, revise le mode de nomination des commissaires, et accorde à la Corporation le pouvoir d'administrer pour le compte des municipalités de Richmond et de Burnaby ainsi que de la cité de Vancouver les docks et lots de grève possédés par les municipalités ou la cité.
27	14 mai	*Loi modifiant la loi des chemins de fer*, abroge la loi du ch. 70 du 17 juillet 1947 (voir p. 1293), et attribue une somme de $500,000 annuellement pendant neuf années consécutives, à compter du 1er avril 1948, réservée sur le Fonds du revenu consolidé pour les croisements des voies publiques au niveau des rails.
35	30 juin	*Loi modifiant la loi de la marine marchande du Canada, 1934*, inaugure une législation nouvelle relative aux accidents mortels au sujet de la responsabilité pour dommages-intérêts et des avantages pour les personnes à charge. Plusieurs revisions ont été faites concernant les conditions requises pour les certificats de service; la nomination des capitaines et des marins; les congédiements; les désertions; l'inspection des navires, etc. Comme Annexe 14 à la suite de la loi modifiée, sont données les conventions de la Conférence internationale du travail concernant l'examen médical des gens de mer, les certificats de capacité de matelot qualifié, l'alimentation et le service de table à bord des navires et le diplôme de capacité professionnelle des cuisiniers de navires.
37	30 juin	*Loi de financement et de garantie des chemins de fer nationaux du Canada (1948)*, autorise la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissement effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau en 1948, ainsi que la garantie de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.
Affaires des anciens combattants—		
31	14 mai	*Loi modifiant la loi de 1944 sur les indemnités de service de guerre*, autorise l'abolition du Conseil de revision lorsque le Ministre est convaincu qu'il peut transférer ses devoirs et fonctions à un comité d'au moins trois fonctionnaires du ministère des Affaires des anciens combattants.
38	30 juin	*Loi modifiant la loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils*, abroge la disposition concernant la pension en cas de décès lorsque la demande en a été faite dans l'année qui suit le décès, à compter de la mise en vigueur de la présente loi, aux requérants qui sont des membres civils d'équipage navigant (outre-mer), des marins marchands canadiens et des pêcheurs canadiens en eau salée.

Législation de la quatrième session du vingtième Parlement, du 5 décembre 1947 au 30 juin 1948—fin

Chapitre et date de la sanction		Synopsis
Affaires des anciens combattants—fin		
72	30 juin	*Loi modifiant la loi sur l'assurance des anciens combattants*, autorise le Ministre à conclure un contrat d'assurance avec des anciens combattants et les personnes à leur charge au profit desquels il n'existait pas antérieurement de dispositions.
73	30 juin	*Loi modifiant la loi sur la réadaptation des anciens combattants*, prolonge en certaines circonstances la période durant laquelle des allocations peuvent être versées par le Ministre aux anciens combattants qui en font la demande, pour fin de réadaptation de caractère éducatif. La réserve selon laquelle le Ministre ne peut verser à aucune université plus de $500 par année pour un ancien combattant, est abrogée.
74	30 juin	*Loi modifiant la loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants*, élargit la définition d'ancien combattant et modifie les allocations payables en certains cas.
Divers—		
5	24 mars	*Loi modifiant la loi de 1947 sur le maintien des mesures transitoires*, établit la durée de la loi pourvu que personne n'en demande la prolongation à cette époque, pour une période n'excédant pas une année.
11	14 mai	*Loi modifiant la loi des épizooties*, prévoit des peines pour quiconque complote avec une personne de violer les dispositions de la présente loi.
20	14 mai	*Loi modifiant la loi des territoires du Nord-Ouest*, autorise la conservation du gibier dans les territoires. Des mesures sont prévues concernant les appels interjetés de tout jugement définitif d'un magistrat stipendiaire, à la division d'appel de la Cour suprême d'Alberta.
21	14 mai	*Loi sur la chasse pélagique du phoque (Accord provisoire)*, décrète des mesures au sujet de l'accord provisoire relatif aux phoques à fourrure conclu entre le Canada et les États-Unis d'Amérique.
44	30 juin	*Loi modifiant la loi sur la pension spéciale du service diplomatique*, autorise le gouverneur en conseil à accorder à un fonctionnaire public à sa retraite, une allocation de retraite, égale au total de ses contributions effectuées sous le régime de la loi de la pension du service civil lorsque l'octroi d'une pension n'est pas autorisé, et calcule la contribution à l'égard du service antérieur.
45	30 juin	*Loi sur la statistique*, définit les fonctions du statisticien fédéral; autorise la réunion de statistiques sur la population, l'agriculture, l'industrie, la construction, les établissements de commerce et de services, les transports, etc.; et abroge la loi de statistique de 1918.
58	30 juin	*Loi modifiant la loi du dimanche*, abroge l'application à la province d'Ontario de la loi de Grande-Bretagne (1781) dite *An Act for preventing certain Abuses and Profanations on the Lord's Day*, et abroge la loi dite *An Act to Prevent the Profanation of the Lord's Day*, 1859 (Upper Canada).
59	30 juin	*Loi modifiant la loi sur les payements supplémentaires applicables à des contrats de transport postal*, fixe au 31 mars 1949 la date d'expiration des paiements effectués en vertu de la loi de 1947.
62	30 juin	*Loi modifiant la loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, autorise le ministre des Finances à verser la somme de $100,000 par année pendant dix ans en vue de l'acquisition de lieux historiques.
63	30 juin	*Loi modifiant la loi nationale de 1944 sur l'habitation.* Cette loi garantit aux constructeurs qui concluent des contrats avec la Société centrale d'hypothèques et de logement des loyers de projets d'habitation pendant une période de 30 ans, et autorise des institutions de prêt agréées à avancer un montant d'au plus 85 p. 100 du coût estimatif d'un projet d'habitations à loyer dont les loyers sont garantis par la Société. La loi restreint aussi les pouvoirs de la Société et pourvoit au transfert des biens de la Wartime Housing Limited à la Société.

APPENDICE I

Chronologie

(Suite de la chronologie des pages 77-84 du présent volume.)

1948. 28 juin, des élections provinciales générales ont lieu au Nouveau-Brunswick; le gouvernement libéral de l'hon. J. B. McNair revient au pouvoir; 29 juin, l'Île du Prince-Édouard se prononce en faveur de la loi de tempérance sous la régie de l'État; 30 juin, le très hon. J. L. Isley démissionne comme ministre de la Justice; la quatrième session du vingtième Parlement est prorogée; 15 juillet, le Canada accorde son plein appui à une ordonnance du Conseil de sécurité des Nations Unies enjoignant aux Juifs et aux Arabes de cesser le combat en Palestine; 16 juillet, la *New York State Power Authority* annonce qu'elle a, de concert avec la Commission d'énergie hydroélectrique d'Ontario, déposé un projet en vue de la mise en valeur conjointe d'une installation hydroélectrique de 2,200,000 h.p. sur le Saint-Laurent, près de Massena (N.-Y.); 19 juillet, le Conseil économique et social des Nations Unies tient sa septième session à Genève; des représentants de 18 pays y assistent; M. L. D. Wilgress, ministre du Canada en Suisse, est le délégué du Canada; 22 juillet, dans le referendum tenu à Terre-Neuve, la majorité des votes favorise la confédération avec le Canada; 28 juillet. des élections provinciales générales ont lieu au Québec; le gouvernement de l'Union Nationale de l'hon. Maurice L. Duplessis revient au pouvoir; 5 août, le très hon. W. L. Mackenzie King démissionne comme chef du parti libéral après avoir été 29 ans à la tête de son parti; 7 août, le très hon. L.-S. St-Laurent, secrétaire d'État pour les Affaires extérieures, est choisi par le Congrès libéral national à Ottawa pour succéder au très hon. W. L. MacKenzie King comme chef du parti libéral; 17 août, les élections provinciales générales de l'Alberta ont lieu; le gouvernement créditiste de l'hon. Ernest C. Manning revient au pouvoir; 1er sept., le Code fédéral du travail instituant des mesures en vue des conventions collectives et du règlement des conflits industriels entre en vigueur; 10 sept., nomination du très hon. L.-S. St-Laurent comme ministre de la Justice; 17 sept., le comte Folke Bernadotte, médiateur des Nations Unies en Palestine, est assassiné à Jérusalem; le docteur Ralph Bunche est nommé médiateur suppléant; 21 sept.-11 déc., la troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies a lieu à Paris; la délégation canadienne comprend le très hon. W. L. Mackenzie King (qui prononce un discours d'adieu le 28 septembre), l'hon. Lester B. Pearson, l'hon. Lionel Chevrier, l'hon. A. G. L. McNaughton, général, le major-général Georges-P. Vanier et l'hon. Wishart McL. Robertson; 30 sept., M. John Bracken présente sa démission comme chef national du parti progressiste-conservateur au Canada; 2 oct., M. George A. Drew, C.R., est élu chef du parti progressiste-conservateur; 6-27 oct., des représentants du Canada et de Terre-Neuve se rencontrent à Ottawa pour y discuter des mesures définitives à adopter en vue de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération comme dixième province du Canada; 11-22 oct., rencontre à Londres des premiers ministres du Commonwealth pour y débattre des questions d'intérêt commun; en raison de l'indisposition du premier ministre Mackenzie King, le haut commissaire du Canada et, plus tard, le ministre de la Justice, le très hon. L.-S. St-Laurent, représentent le Canada; 19 oct., l'hon. Thomas L. Kennedy, ministre de l'Agriculture dans le gouvernement d'Ontario, est nommé premier ministre d'Ontario à la suite de la démission officielle de l'hon. George A. Drew; 20 oct., l'Assemblée générale des Nations Unies à Paris approuve le projet de contrôle de l'énergie atomique soumis par le Canada; 5 nov., l'hon. Stuart S. Garson, C.R., démissionne comme premier ministre du Manitoba en prévision de son entrée dans le Cabinet fédéral; 11 nov., le ministre de la Justice annonce que les représentants du Canada ont participé aux débats sur le pacte de sécurité de la région de l'Atlantique nord; 13 nov., l'hon. Douglas L. Campbell, ministre de l'Agriculture du Manitoba, est assermenté comme premier ministre du Manitoba; 14 nov., un fils (le prince Charles Philippe Arthur George) est né à Leurs Altesses Royales la princesse Elizabeth et le prince Philippe; 15 nov., le gouverneur général, le vicomte Alexander, accepte la démission du premier ministre W. L. Mackenzie King qui prend sa retraite; le très hon. Louis-Stephen St-Laurent prête le serment comme président du Conseil privé et devient premier ministre du Canada; 10 déc., les Nations Unies adoptent la première déclaration mondiale des droits de l'homme proclamant la liberté et l'égalité pour tous; 11 déc., les représentants du Canada et de Terre-Neuve signent l'accord en vertu duquel Terre-Neuve. à la suite de l'approbation du Parlement du Canada et du gouvernement de Terre-Neuve et de la confirmation du Parlement du Royaume-Uni, sera admise dans la Confédération comme dixième province du Canadale 31 mars 1949; le très hon. L.-S. St-Laurent, premier ministre, et l'hon. Brooke Claxton, secrétaire d'État intérimaire pour les Affaires extérieures, signent au nom du Canada; 14 déc., la Cour suprême déclare légales la fabrication et la vente de l'oléomargarine et autres succédanés du beurre au Canada; l'interdiction sur les importations reste en vigueur; 21 déc., l'Irlande devient officiellement une république indépendante; 24 déc., le gouvernement canadien informe le gouvernement provisoire d'Israël qu'il reconnaît *de facto* l'État d'Israël en Palestine et *de facto* aussi l'autorité du gouvernement provisoire d'Israël.

APPENDICE II

Commerce extérieur du Canada, 1947-1948

Le chapitre XXI du présent volume contient des chiffres sur le commerce extérieur de l'année civile 1947. Cependant, il est possible au moment de mettre sous presse de donner les chiffres mensuels jusqu'à la fin de 1948; ces chiffres paraissent dans le tableau suivant avec les données mensuelles de 1947 pour fins de comparaison.

A noter que les exportations domestiques accusent une augmentation marquée chacun des cinq premiers mois de 1948 en comparaison des mêmes mois de 1947. Les importations accusent aussi une augmentation sur l'année précédente chaque mois sauf mars, mai, juillet et octobre.

1.—Commerce du Canada (à l'exclusion de l'or), par mois, 1947 et 1948

NOTA.—Les chiffres des années civiles 1940 à 1943 paraissent à la p. 1095 de l'*Annuaire* de 1943-1944; ceux de 1944, à la p. 1207 de l'*Annuaire* de 1945; ceux de 1945, à la p. 1239 de l'édition de 1946; et ceux de 1946, à la p. 1275 de l'édition de 1947.

Mois	Importations		Exportations domestiques		Commerce total	
	1947	1948	1947	1948	1947	1948
	(en milliers de dollars)					
Janvier	173,782	206,077	208,639	235,384	384,267	445,137
Février	177,090	182,167	179,505	208,269	358,926	392,482
Mars	208,891	197,051	208,973	228,369	420,777	427,956
Avril	225,611	226,690	190,864	212,337	419,009	441,779
Mai	240,308	225,093	267,807	282,283	511,546	512,620
Juin	231,052	232,997	272,671	233,476	507,447	468,967
Juillet	226,813	225,099	236,574	250,864	466,449	478,569
Août	204,552	206,490	221,297	224,143	429,387	433,019
Septembre	208,132	221,678	218,552	283,025	429,665	507,712
Octobre	254,463	243,438	250,761	306,964	508,152	552,911
Novembre	229,096	238,172	253,103	293,905	485,088	534,508
Décembre	194,154	231,993	266,156	316,419	465,022	551,314
Totaux	**2,573,944**	**2,635,945**	**2,774,902**	**3,075,438**	**5,385,735**	**5,746,974**

Congés statutaires, 1949

Jour de l'An	1er janv.
Vendredi-saint	26 mars
Lundi de Pâques	18 avril
Fête de la reine Victoria	24 mai
Fête du roi	jour proclamé[1]
Jour de la Confédération	1er juill.
Fête du Travail	5 sept.
Jour d'action de grâces	Jour proclamé[2]
Jour du Souvenir	11 nov.
Jour de Noël	25 déc.[3]

[1] Le 7 juin en 1948. [2] Le 11 octobre en 1948. [3] Le jour de Noël, 25 décembre, tombe le dimanche en 1949. Le jour suivant sera un jour de congé.

INDEX

PAGE

Abatage (voir *Bois*)
Abattoirs 385, 578
— industrie 590–593
Abrasifs 581
— artificiels 586
—— industrie 571
Abricots 401
Abyssinie, commerce 940–945, 968–971
Accidents, assurance 1129
— automobiles 745
— chemins de fer 724
— mortels 691
— tramways 731
— travail 691
—— Commission 694
—— indemnisation 692
—— sources de renseignements 1255
Accise 1021
— entreposage 846
Accords, commerciaux 920
— fiscaux 124, 1028
Accumulateurs électriques 586
Acides 582
— exportations 966
— importations 956
— industrie 561
Acier, articles parus xii
— industrie 573
— primaire 590–593
—— corporations, profits 1159
— sources de renseignements 1263
Acquittements 294
Actions, nombres-indices 1002
Aden, commerce 940–945, 968–971
Adhésifs 582
Administrations diverses 1217–1246
— articles parus ix
— citoyenneté 1231
— Esquimaux 1230
— Indiens 1222
— paris de courses 1246
— Secrétariat d'État 1230
— terres domaniales 1217
Aérodromes, construction 646
Aéroports 783
— désaffectation 776
Affaires des anciens combattants (voir *Anciens combattants*)
Affaires extérieures 130
— information 1249
— législation 1275, 1290
— nominations 1280
— représentation diplomatique 132
— sources de renseignements 1255
Affaires internationales 1291, 1297
Affaires municipales 1255
Afghanistan, commerce 940–945, 968–971
Afrique britannique de l'Est, commerce 939, 968–971
Agneau, abatage 873
— conserves 873
— consommation 871
— entreposage 842
— exportations, importations 873
— prix 407
— ventes 835
Agriculture ..... xx, 357–421
— accidents 691
— améliorations, législation 363
— apiculture 405
— articles parus ..... ix, xv
— bestiaux 383
—— prix 407
— betteraves sucrières 403
— céréales 381
—— prix 406
— chômage, assurance 676

PAGE

Agriculture (suite), collèges 370
— contrats, Royaume-Uni 359
— coopératives 865
— corporations, profits 1159
— correspondants 371
— crédit agricole 361
— cultures spéciales 402
— dépenses provinciales 1038
— dette 411
— écoles 370
— emprunts 362
— expérimentation 363, 367
— exploitations 409
— fermes 411
—— revenu 358
—— valeur foncière 373
—— ventes 372
— fonds 373
— fruits 400
— gouvernement 360
— grain, stocks 381
— grandes cultures 374
— grèves 699
— horticulture 400
— hybridation 368
— industrie laitière 388
— instruments, exportations 949, 964
—— importations 948, 954
— irrigation 415
— laine 385
— lait 388
— législation 1275, 1289, 1295
— lin 403
— machines, exportations 964
— main-d'œuvre, salaires 707
— mécanisation 410
— ministères provinciaux 370
— œufs 386
— O.A.A. 360
— outillage 581
—— ventes 861
— population 409
— Prairies, assistance 268
— prêts 362
— prix, réglementation 358
— production, programme 357
—— valeur 373, 1144
— produits, exportations 958
—— importations 950
—— législation 360
—— mercuriale 406
—— nombres-indices 408
—— ventes 372, 866
— programmes 357
— recensement 371, 409
— recherches 363
— revenu monétaire 371
— service scientifique 364
— sirop d'érable 403
— sources de renseignements 1256
— statistique 371
—— internationale 418
— subventions 358
— tabac 404
— terres 300
— valeur foncière 373
— volaille 386
Agrumes, consommation 870
Aide mutuelle 981
Air, armée 1184
Alaska, route 739
Albanie, commerce 940–945, 968–971
Alberta—
— accords fiscaux 127, 1028
— agriculture 370
—— dettes 128, 412

	Page
Alberta, agriculture (suite), exploitations	412
— grandes cultures	373, 380
— irrigation	415
— mécanisation	414
— ministère	370
— nombres-indices	408
— valeur	412
— volailles	386
— assurance	1111
— bienfaisance sociale	283
— boissons alcooliques	888
— caisse d'épargnes	1092
— charbon	495
— combustible, consommation	544
— commissions royales	1279
— construction	638, 644
— coopératives	867
— droits successoraux	1063
— écoles	331
— emploi	663, 597
— énergie	520, 536
— finances	1036
— forêts	424
— fourrures	453
— gaz naturel	501
— gouvernement	119
— hôpitaux	252
— lieutenants-gouverneurs	121
— logement	172
— manufactures	615, 621
— relevé statistique	548–551
— mines	455–488
— montagnes	7
— parcs	41
— pêcheries	463
— pensions	273
— police municipale	317
— population	145, 172–181, 412
— pouvoir judiciaire	108
— prêts fédéraux	1030
— production	1146
— reconstruction	1176
— santé publique	246
— statistiques vitales	200–208, 216–235
— subventions fédérales	1027
— superficie	2
— syndicats de crédit	1097
— tourisme	987
— travail	654
— voirie	736, 743
Alcalis	582
— industrie	561
Alcool, exportations	966
— industriel	956
— régie	887
Ale, exportations	960
— production	585
Algonquin, parc	40
Aliénés, institutions	259
Aliments	578
— consommation	869
— coopératives	867
— coût de la vie	999
— exportations, importations	958, 975
— industrie	583
— production	585
— nombres-indices	557
— recherches	348
— réglementation	876
Allégeance, serment	1236
Allemagne, commerce	941–945, 968–971
— mission militaire	137
Alliages, importations	954
Allocations, anciens combattants	1197, 1202
— civils	1200
— familles	266
— sources de renseignements	1256
— mères	274
Allumettes, taxes	1024
Aluminium	581
— exportations	949, 964
— importations	954
Alun, importations	956
Ambassades	133
— salaires	1243
Amherst (N.-É.), population	154
Amiante	xxii, 501
— exportations	949 964
— importations	954
— production	482
— statistique industrielle	509
Amidon	579
— consommation	870
Ammoniaque, importations	956
— industrie	564
Amusements, services de détail	851
— taxes	1023
Anchois, prise	465
Anciens combattants	1192–1216
— allocations	1197, 1202
— invalidité temporaire	1208
— rendement à venir	1207
— assurance	1216
— Bureau des vétérans	1201
— chômage, allocations	1206
— décorations, gratifications	1200
— formation, professionnelle	683, 1208
— universitaire	337
— législation	1278, 1293, 1299
— licenciements	1205
— indemnités	1193
— maisons, construction	1210
— ministère	1192
— pensions	1197
— placements	1205
— réadaptation	1204
— crédits	1193
— femmes	1213
— personnes âgées	1214
— problèmes spéciaux	1215
— réembauchage	1163
— rétablissement des blessés	1211
— services dentaires	1197
— sources de renseignements	1256
— terres	1209
— traitement	1195
Anémie, décès	220
Animaux, exportations	960
— fourrure	451
— importations	952
— produits	602, 611
— emploi	597
— résumé statistique	550
— réserves	37
— sauvages	451
— sources de renseignements	1256
Annales	1280
— historiques	77
Années financières	xvi
Antilles brit., commerce	921, 939–945, 968–971
Antilles néer., commerce	939–945, 968–971
Antimoine, importations	956
— production	481
Apiculture	405
— fournitures	580
Appareils électriques	581
— importations	948, 954
Appendices	1301–1302
Appendicite, décès	220
Apprentis, formation	682
Approvisionnements, ministère	1162, 1277
Aptitude physique	279
— conseil national, nominations	1287
— programme national	239, 278
— sources de renseignements	1257
Arachides, consommation	870
Arbres, exportations	960
— importations	950
Archives publiques, législations	1277
Arctique, climat	14
— géographie physique	9
— géologie	16
— îles	0
— topographie	11
Ardoise, production	483
Argent	xxii, 481

PAGE

Argent (suite), lingots 949
— minerai 949
— production 493
—— mondiale 511
— statistique industrielle 508
Argentine, commerce 903, 938-946, 968-971
— relations tarifaires 921
— représentation diplomatique 133, 138
Argile 482
— dérivés 503, 581, 949
— exportations 964
— importations 949, 954
Armée, commandement 1182
— formation 1184
— organisation 1182
— solde 1177
Arsenaux, construction 646
Arsenic, importations 956
— production 481
Artères, maladies, décès 220
Articles parus ix
Artifices, pièces 569
Artisanat, Indiens 1225
Arts 341
— articles parus ix, xv
— créateurs 342
— domestiques, Indiens 1225
— Galerie nationale du Canada 343
— œuvres 582
— sources de renseignements 1257
— travaux 643
Arvida (Qué.), population 155
Asphalte, importations 956
Association canadienne d'éducation 328
Assurance xxviii, 1109
— accidents 1129
— anciens combattants 1216
— articles parus ix, xv
— chômage 672
—— contributions 673
—— prestations 677
—— service de placement 679
—— statistique 674
— corporations, profits 1159
— feu 1109
—— compagnies 1110
——— finances 1112
—— primes 1111
—— risques 1111
—— sources de renseignements 1257
— législation 1275, 1291, 1297
— sources de renseignements 1257
— vie 1116
—— compagnies 1118
——— finances 1121
—— sociétés fraternelles 1124
—— sources de renseignements 1257
Astrophysique 67
Atlantique, îles 9
Attentats 291
Auditeur général, législation 1275
Australie, commerce 903, 938-946, 968-971
— relations tarifaires 920
— représentation diplomatique 132, 138
Auteur, droits 884
Automobiles, accidents 745
— assurance 1130
— consommation 740
— corporations, profits 1159
— exportations 949, 964
— immatriculation 739
— importations 948, 954
— industrie 590
—— articles parus xii
— pièces 948, 954
— production 586
— règlements 733
— revenu provincial 742
— statistiques principales 581
— taxes 743
—— guerre 1023
— ventes 859
—— détail 857

PAGE

Autriche, commerce 940-945, 968-971
Auvents 579
Aveugles 169
— pensions 271
Aviation, assurance 1130
— civile 775, 783
— Commission des transports 713
— Corps d'aviation royal canadien 1184
— Pacifique-Canadien 779
— radio 797, 804
— sources de renseignements 1257
Aviculture, fournitures 580
Avionnerie 590-593
Avions 783
— chutes, assurance 1131
— production 586
— statistique principale 581
Avoine xx
— acréage 376-381
— inspection 833
— poids et mesures xvi
— production mondiale 420
— rendement 376-381
— valeur 376-381
— ventes 865

Bacheliers 336
Bacon, contrat, Royaume-Uni 359
— exportations 962
Bactériologie 253
Balais 582, 586
Balisage, cours d'eau 749
Banff, parc national 35
Banques xxviii, 1069
— Canada (du) 1070
—— nominations 1283
—— réserves 1079
— charte (à) 1080
—— réserves 1079
— commerce 1080
— corporations, profits 1159
— expansion industrielle 1072
— sources de renseignements 1258
Barbade, commerce 939-945, 968-971
Bardeaux 439
— exportations 949, 962
Barques, pêche 467
Barrie (Ont.), population 156
Barytine, production 482
Bas, production 585
Bassins hydrographiques 5
Bâtiment, sources de renseignements 1258
Bauxite, importations 954
Bazars, ventes de détail 857
Beaux-arts 341
— articles parus ix
Belgique, commerce 903, 938-946, 968-971
— crédits 900
— relations tarifaires 922
— représentation diplomatique 134, 139
Belleville (Ont.), population 156
Benelux, commerce 922
Bentonite 482
Bermudes, commerce 940-945, 968-971
Bétail 383
— abattoirs 384
— assurance 1131
— coopératives 867
— exportations 960
— importations 952
— nombres-indices 383
— prix 407
— statistiques principales 579
— ventes 834
Betteraves sucrières 377, 403
Beurre xx, 578
— consommation 871
— disparition domestique 390
— entreposage 841
— exportations 962
— industrie 590-593

PAGE

Beurre (suite), production ... 392, 585
— réglementation ... 877
— ventes ... 394
Bibelots ... 582
Bibliothèques ... 354
Bicyclettes ... 581
Bien-être ... 238, 264, 278-287
— aptitude physique ... 278
— dépenses provinciales ... 1038
— Indiens ... 1224
— législation ... 1276
— programme fédéral-provincial ... 271
— reconstruction ... 1173
— services bénévoles ... 286
— sources de renseignements ... 1258
Bienfaisance sociale ... 286
— services d'État ... 278
Bière, accise ... 1021
— consommation ... 889
— entreposage ... 847
— exportations ... 960
— production ... 585
Bières ... 580
Bijouterie ... 581
— industrie ... 584
— production ... 586
—— indices ... 557
— ventes de détail ... 857
Bilan ... 1009
Billes ... 437
Billets, circulation ... 1074
— coupures ... 1074
— émission ... 1034
Billettes ... 586
Billots ... 437
Birmanie, commerce ... 922
Biscuits ... 585
Bismuth ... 481
Bisons-des-Bois, réserve ... 37
Blaireau ... 454
Blé ... xx
— acréage, rendement, valeur ... 376-381
— commission, nominations ... 1285
— contrat, Royaume-Uni ... 359
— exportations ... 949
—— division ... 910
— farine, commerce ... 830
—— exportations ... 949, 958
—— poids et mesures ... xvi
—— production ... 585
— inspection ... 833
— poids et mesures ... xvi
— primes ... 1018
— production mondiale ... 419
— réglementation ... 878
— statistique internationale ... 418
— ventes ... 865
Blessés, rétablissement ... 1211
Blooms ... 586
Blousses, importations ... 949
Bœuf, abatage ... 872
— conserves ... 872
— consommation ... 871
— contrat, Royaume-Uni ... 359
— entreposage ... 841
— exportations, importations ... 872
— prix ... 407
Bois ... 437
— abatage ... 437
—— accidents ... 691
—— emploi ... 663
—— salaires ... 705
— chauffage ... 437
— coopératives ... 867
— corporations, profits ... 1159
— distillation ... 582
— d'œuvre ... 423
—— exportations ... 440, 962
—— production ... 439
— dur, distillation ... 567
— importations ... 952
— industrie, emploi ... 597
—— salaires ... 602

PAGE

Bois (suite), laine ... 580
— marchand ... 438
— marques, service ... 885
— ouvré, importations ... 952
— plancher ... 580
— produits ... 550, 614
—— exportations ... 962
—— importations ... 952
—— statistiques principales ... 580
— pulpe ... 440, 590-593
—— exportations ... 440, 949
— régie ... 429
— sciage ... 438
— sources de renseignements ... 1258
— tournage ... 580
— utilisation ... 448
— ventes de détail ... 857
Boissons ... 578
— alcooliques ... 1021
—— consommation ... 888
—— corporations, profits ... 1159
—— exportations ... 960, 975
—— importations ... 949, 975
—— industrie ... 584
—— production, indices ... 557
—— régie ... 887
—— revenu du gouvernement ... 1007
—— sources de renseignements ... 1258
—— taxes, guerre ... 1023
— distillées ... 849
Boîtes ... 580, 586
Bolivie, commerce ... 940-945, 968-971
— relations tarifaires ... 922
Bonbons, exportations ... 958
— taxes, guerre ... 1023
Bonneterie ... 580, 590-593
Boucheries, ventes de détail ... 857
Boulangerie ... 579, 590-593
—— exportations ... 958
—— importations ... 950
Boutons ... 582
Bouvillons, ventes ... 836
Brames ... 586
Brandon (Man.), population ... 158
Brandy, accise ... 1021
Brantford (Ont.), population ... 154
Brasseries ... 590-593
Brassières ... 575, 579
Brésil, commerce ... 903, 938-946, 968-971
— relations tarifaires ... 922
— représentation diplomatique ... 134, 139
Breuvages, consommation ... 871
Brevets ... 884
— sources de renseignements ... 1258
Brique ... 482
— siliceuse ... 482
— statistiques industrielles ... 509
Briqueteurs, salaires ... 706
Bris de glace, assurance ... 1131
Brochet, prise ... 465
Brockville (Ont.), population ... 156
Bronchite, décès ... 220
—— enfants ... 224
Brosses ... 582, 586
— exportations ... 966
Buanderies ... 862
— salaires, indices ... 706
Budget ... 1009
— 1946 ... 126
Bulgarie, commerce ... 940-945, 968-971
Bureau fédéral de la statistique, renseignements ... 1248
Bureaux, construction ... 646

Cabillaud, prise ... 465
Cabinet, membres ... 89
— nominations ... 1280
Câble, production ... 587
Câbles sous-marins ... 790
Cacao ... 579
— consommation ... 870

PAGE

Cacao (suite), exportations 960
— importations 950
Cadmium 481
Café, consommation 871
— exportations 960
— importations 950
— production 585
Caisses d'épargne xxviii, 1092-1093
Calcium 481
Cales sèches 753
Calgary (Alb.), population 154
Cambriolage 291
Camions, exportations 964
Campbellton (N.-B.), population 155
Canards 386
Canaux xxiv, 750
— dépenses 760
— immobilisations 758
— revenus 762
— sources de renseignements 1258
— trafic 768
Cancer, décès 220
Canots 581
Caoutchouc 579
— articles 590-593
— corporations, profits 1159
— exportations 960
— importations 950, 971
— produits, importations 918
— synthétique 575
Cap-de-la-Madeleine (P.Q.), population 155
Capitaux, paiements internationaux 982
Carbonate de sodium 482
Carbure 563
Carcajou 454
Cardiologie 253
Carillon, canal 751
Carottes, consommation 871
Carpettes 579, 586
Cartes vi
Cartographie, sources de renseignements 1259
Carton 587
— exportations 962
Carton-planche 580
Casquettes 557, 580, 584
Castor 454
Catalogues 586
Catsup 585
Cautionnements, assurance 1131
Cellulose, exportations 966
— importations 956
Centrales électriques xxii, 520
— communalisation 525
— immobilisations 522
— outillage 523
— privées 539
— service rural 523
Cercueils 580
Céréales, acréage 381, 831
— consommation 870
— exportations 958
— importations 950
— panifiables 557, 584
— prix 406
— ventes 831
Cerises, poids et mesures xvi
— production 401
Ceylan, commerce 938-946, 968-971
— relations tarifaires 921
Chaînes, exportations 964
— importations 954
Chambly, canal 751
— Fort 37
Chambre des communes 92
— députés 94
— nominations 1280
— redistribution des circonscriptions 93
Chandelles 582
Change étranger xi, 1098
— commission 1098, 1286
— paiements internationaux 982
— régies 1167
— sources de renseignements 1259

PAGE

Chanvre, exportations 962
— importations 948, 952, 971
Chapeaux 580, 584
— production 557, 585
Charbon xxii
— consommation 496
— coopératives 867
— exportations 496, 964
— importations 496, 948, 954
— office fédéral 472
— production 495
— ressources 473
— sources de renseignements 1259
— statistiques principales 581
— transport, subventions 887
— ventes de détail 857
Charité, institutions 286
Charlottetown (I. P.-É.), population 154
Charpentiers, salaires 706
Chat 454
Chatham (Ont.), population 156
Chaudières 581, 586
— assurance 1130
— exportations 964
— importations 949, 954
Chauffage, appareils 581, 586
— corporations, profits 1159
— coût de la vie 999
— outillage 557
Chaussures 579, 584
— production 557, 585, 590
Chaux 581
— production 483, 1145
— statistiques industrielles 509
Chemins 646
Chemins de fer xxii, 715
— accidents 724
— aide de l'Etat 720
— construction 646
— dépenses 643, 718
— dette 717
— emploi 720
— finances 717
— grèves 699
— législation 103
— matériel 715
—— roulant 581, 716
—— production 590-593
— Nationaux 725
—— nominations 1285
— parcours 715-716
— passif 717
— placements 718
— recettes 718
— salaires 719
— sources de renseignements 1259
— surplus 1007
— trafic 721, 874
— voyageurs 720
Chemises 585
Chèques, encaissés xxxii, 1086
— taxes, guerre 1024
Chevaux xx, 384
— exportations 960
Chicorée, exportations 960
— importations 950
Chicoutimi (P.Q.), population 155
Chiffons, importations 972
Chili, commerce 903
— relations tarifaires 922
— représentation diplomatique 134, 139
Chimie, engrais 569
— industrie 557
—— emploi 597
—— statistiques principales 576
— organique 564
— produits 582
—— exportations 966
—— lourds 566
—— parachimiques 567
— recherches 349
— transformation 570
Chinchilla 454

PAGE

Chine, commerce ... 903, 922
— crédits ... 900
— représentation diplomatique ... 134, 137, 139
Chirurgie ... 253
Chocolat, exportations ... 960
— importations ... 950
Chômage ... 671
— anciens combattants ... 1206
— assurance (voir *Assurance*)
— sources de renseignements ... 1259
Choux, consommation ... 871
Chromite ... 481
Chronologie ... 77
— appendice ... 1301
Cigares, accise ... 848, 1021
— production ... 585
— taxes, guerre ... 1023
Cigarettes, accise ... 848, 1021
— production ... 585
Ciment ... xxii, 581
— exportations, importations ... 505
— production ... 483, 505, 1145
— statistiques industrielles ... 509
Cinémas ... 862
Circonscriptions parlementaires ... 93
Circulation, règlements ... 298, 734
Cire, exportations ... 962
— importations ... 952
Citoyenneté ... 1231
— certificats ... 1232
— femmes mariées ... 1234
— mineurs ... 1237
— perte ... 1235
— population ... 168
— procédure ... 1233
— révocation ... 1236
— serment d'allégeance ... 1236
— sources de renseignements ... 1259
— sujets britanniques ... 1232
Climat ... 43
— arctique ... 14
— articles parus ... x, xv
— Colombie-Britannique ... 56–59
— Grands lacs inférieurs ... 51
— plateau laurentien ... 48
— prairies du Sud ... 53
— sources de renseignements ... 1259
— terres boréales ... 60
Clubs, construction ... 646
Coalitions, enquêtes ... 882
Coaltar, distillation ... 567, 582
Cobalt ... 481
— statistiques industrielles ... 508
Code criminel ... 288
Cœur, maladies, décès ... 220
Coke ... 572
— exportations ... 964
— production ... 586
— statistiques principales ... 581
Collèges, agriculture ... 370
— commerce ... 334
— défense nationale ... 1188
— militaire royal ... 1189
Colombie, commerce ... 903, 939–945, 968–971
— relations tarifaires ... 722
Colombie-Britannique—
— accords fiscaux ... 127, 1028
— agriculture ... 370, 408
—— grandes cultures ... 373, 381
—— irrigation ... 416
—— ministère ... 370
—— volaille ... 386
— assurance ... 1111
— bienfaisance sociale ... 284
— boissons alcooliques ... 888
— charbon ... 495
— climat ... 56–59
— combustible, consommation ... 544
— commissions royales ... 1279
— construction ... 638, 644
— coopératives ... 867
— dette, ajustement ... 128
— droits successoraux ... 1063

PAGE

Colombie-Britannique (suite), écoles ... 331
— emploi ... 663, 597
— énergie ... 520, 538
— finances ... 1036
— forêts, commission royale ... 424, 428
— fourrures ... 453
— gouvernement ... 121
— hôpitaux ... 252
— lieutenants-gouverneurs ... 122
— logement ... 172
— manufactures ... 548–551, 615, 623
— mines ... 485–488
— montagnes ... 7
— parcs ... 42
— pêcheries ... 463
— pensions ... 273
— police ... 315, 317
— population ... 145
— pouvoir judiciaire ... 109
— prêts fédéraux ... 1030
— production ... 1146
— reconstruction ... 1170
— santé publique ... 247
— statistiques vitales ... 200–208, 216–235
— subventions fédérales ... 1027
— superficie ... 2
— syndicats de crédit ... 1097
— tourisme ... 987
— travail ... 655
— voirie ... 737, 743
Colonisation, articles parus ... xiii
— sources de renseignements ... 1273
Combattants (voir *Anciens combattants*)
Combustible ... 481, 495
— consommation, industrie ... 543
— coût ... 544
— coût de la vie ... 999
— exportations, importations ... 975
— production mondiale ... 510
— sources de renseignements ... 1259
— statistiques industrielles ... 508
Commerce, accidents ... 691
— aide ... 875
— bancaire ... 1080
— coalitions nuisibles ... 882
— commissaires ... 904
— Commission des prix et du commerce en temps de guerre ... 989
— détail (de) ... xxiv, 850
—— corporations, profits ... 1159
—— faillites ... 893
—— frais d'exploitation ... 864
—— prix ... 995
—— statistique courante ... 854
— droits d'auteur ... 884
— emploi ... 663
— extérieur ... xxiv, xxxix, 898
—— accords ... 920
——— internationaux ... 913
—— analyses ... 927
—— appendice ... 1302
—— articles parus ... x
—— avances ... 982
—— balance ... 903
—— commissaires ... 904
—— contexture ... 929
—— Corporation commerciale canadienne ... 909
—— crédits ... 900
—— douanes ... 905, 912
—— échanges ... 976
—— Empire britannique ... 941
—— ennemis ... 911
—— exportations, division ... 906
——— mondiales ... 902
—— évolution ... 933
—— gouvernement ... 903
—— guerre ... 932
—— historique ... 929
—— importations, division ... 907
—— industrie, expansion ... 907
—— office ... 904
—— organismes ... 903
—— prêts ... 911, 982

	Page
Commerce, extérieur (suite), publicité	908
— régions géographiques	937
— répartition	929
— statistique	937
— tourisme	984
— faillites	890
— finances	1101
— grèves	699
— gros (de)	xxiv, 850
— coopératives	868
— corporations, profits	1159
— faillites	893
— prix	995
— statistique courante	852
— intérieur	829
— aliments, consommation	869
— articles parus	x
— bestiaux, ventes	834
— boissons alcooliques	887
— coalitions nuisibles	882
— consommation	869
— coopératives	865
— détail (de)	850
— entreposage	837
— grains	830
— gros (de)	850
— mouvement	829
— services	849
— ventes	829
— interprovincial	874
— inventions, brevets	884
— législation	1277, 1293, 1299
— marques	884
— mesures	881
— ministère, publicité	1249
— organisation internationale	883
— outillage	557
— permis	876
— perspectives	xii
— poids	881
— primes	886
— réglementation	875
— sources de renseignements	1260
— standards	883
— statistique courante	852
— subventions	887
Commissions, accidents du travail	694
— contrôle du change étranger	1098
— district fédéral	32
— industrielle de la défense	1190
— maritime canadienne	763, 1284
— nominations	1282
— prêt agricole canadien	361
— prix et commerce en temps de guerre	989
— recherches sur la défense	1176
— royales	1278
— service civil	1237
— transports	712
Communes (voir *Chambre des communes*)	
Communications (voir aussi *Transports*)	xxiv, 710
— câbles sous-marins	790
— corporations, profits	1159
— emploi	650, 663
— fil	789
— journaux	820
— législation	1290
— postes	812
— presse	820
— radio	794
— réglementation	714
— salaires	706
— sources de renseignements	1260
— télégraphe	789
— téléphone	791
— UNESCO	356
Compagnies, constitution	1230
— sources de renseignements	1260
Compagnies de la Couronne	1166
Complets	585
Comptes nationaux	1134
— avoir canadien à l'étranger	1155
— corporations, profits	1156
— dépense nationale	1137
Comptes (suite), épargnes personnelles	1141
— placements	1151
— production	1141
— produit national	1134
— revenu national	1134
— particuliers	1138
— richesse nationale	1160
Conciergeries, construction	646
Condamnations, adultes	289
— femmes	293
— multiples	293
— récidives	294
Conditionnement	468
— industrie	1145
Confections	590, 593
— statistiques principales	580
Confédération	110
Conférence fédérale-provinciale	124
Confiserie	579
— exportations	958
— production	585
Congés statutaires	1302
Congrès canadien du travail	687
Conseil, bien-être social	286
— défense	1175
— médical du Canada	1287
— national de recherches	345
— laboratoires	346
— nominations	1287
— relations avec l'industrie	351
— ports nationaux	752
— privé	89
Conservation, sources de renseignements	1261
Conserveries	468
— production	1145
— statistiques principales	578
Consommation, aliments	869
— production fabriqués	555
Constitution	85
— articles parus	x, xv
— évolution	87
— législation	1296
— sources de renseignements	1261
Construction	xxii, 631
— accidents	691
— articles parus	xi
— contrats publics	631
— corporations, profits	1159
— emploi	663
— faillites	893
— gouvernement	631
— grèves	699
— industrie	631
— employés	641
— logement, aide	632, 633
— maisons, anciens combattants	1210
— matériaux	503
— production	557
— statistiques industrielles	509
— permis de bâtir	637
— production, valeur	1144
— recensement	642
— recherches	347
— salaires, indices	706
— statistiques	643
— valeur	646
Consulats	137
Contrats, construction	637
Contre-plaqués	447, 580
Convalescence, hôpitaux	249
Convulsions, décès	220, 224
Coopératives	685
— articles parus	x
— sources de renseignements	1261
Coque	465
Coqueluche, décès	220
Cordage	579
— exportations, importations	975
Corde	579
— importations	952
— production	587
Corégone	465
Corindon	482

	PAGE
Cornes, exportations	960
Cornichons	585
Cornwall, canal	751
Cornwall (Ont.), population	156
Corporation commerciale canadienne	909
Corporations, dividendes	1158
— profits	1159
— revenu du gouvernement	1007
— taxes	1158
Corps d'aviation royal canadien	1184
Corsets	580
Cosmétiques, exportations	966
— importations	956
Costa-Rica, commerce	940-945, 968-971
— relations tarifaires	923
Costumes	585
Côte de l'Or, commerce	939-945, 968-971
Coton, exportations	962
— fil	579
— filés	579
— importations	948, 952, 971
— tissus	579
Cotonnades	579
— exportations	962
— importations	948
Cour suprême du Canada	102
Courroies	579
Cours, nominations	1280
Cours d'eau	748
— aménagements	748, 758
— balisage	749
— Commission maritime canadienne	763
— dépenses	761
— équipement	748
— finances	757
— immobilisations	757
— longueur	6
— navigation	750
— navires	748
— revenu	762
— services	765
— trafic	765
Courses, paris	1246
Coût de la vie	996
— indices	998
— sources de renseignements	1261
— villes	1001
Coutellerie	581
— exportations	964
— importations	954
Couvertures	586
Coyote	454
Crayons	582
Crédit, assurance	1131
— consommateurs	1167
— syndicats	869, 1093
Crème, disparition domestique	391
— glacée	396, 585
— production	585
— réglementation	877
Crépins	579
Criminalité	xx, 288
— accusations	294
— acquittements	294
— adultes	289
— appels	299
— articles parus	xii
— délits	290 296
— jeunes délinquants	300, 303
— libération conditionnelle	320
— maisons de correction	323
— pénitenciers	318
— police du Canada	310
— récidives	294
— sentences	295
— sources de renseignements	1261
Croix-rouge canadienne	261
— hôpitaux	249
Crustacés, consommation	811
Cuba, commerce	938-946, 968-971
— relations tarifaires	923
— représentation diplomatique	134, 139
Cuir, exportations	962
Cuir (suite), importations	949, 952
— production	587
— produits	579
Cuisson, appareils	581
Cuivre	xxii, 581
— exportations	949, 964
— importations	954
— minerai	949
— production	481, 489
— statistiques industrielles	508
Culture, échanges	356
— physique	1261
Cultures spéciales	402
Curaçao, commerce	922
Cyanamide	563
Cyanure	563
Cyclones, assurance	1131
Dactylographe, fournitures	582
Danemark, commerce	903, 940, 942, 970
— relations tarifaires	923
— représentation diplomatique	135, 139
Darmouth (N.-É.), population	154
Débilité congénitale, décès	224
Décès	149, 214
— âge	218
— causes	219
— centres urbains	216
— enfants	220
—— causes	224
—— centres urbains	222
—— comparaisons internationales	221
—— provinces	200, 216
— sexe	218
— sources de renseignements	1261
Décorations, gratifications	1200
Défense nationale	1175
— Armée canadienne	1182
— articles parus	xi
— collège	1188
— comités	1176
— commission, industrielle	1190
—— recherches	1176
— conseil	1175
— Corps d'aviation royal canadien	1184
— formation militaire	1188
— législation	1276, 1292
— Marine royale canadienne	1178
—— réserve	1180
— ministère	1175
—— radio	805
— sources de renseignements	1262
Délits	288
— criminels	290
— jeunes délinquants	301
— non criminels	296
— sources de renseignements	1261
Dentisterie	253
Dépense nationale	xxxvii, 1137
Députés	94
Dermatologie	253
Dessins de fabrique	885
Dette, fondée	1032
— garantie	1035
— municipale	1050
— nationale	1031
— provinciale	1040
Diabète sucré, décès	220
Diagrammes	vi
Diarrhée, décès	220, 224
Diatomite	482
Dindons	386
Diphtérie, décès	220
Dispensaires	253
Distilleries	575, 579
— production	590-593
Divans	586
Divorces	229
Doctorats	337
Dolomite magnésitique	482
Doré, prise	465

PAGE

Douanes 912
— accords 913
— conventions 919
— entrepôts 846
— tarif 905
Drap, production 587
Drogues, exportations 966
— importations 956
Droit criminel 288
Droits, d'auteur 884, 1258
— successoraux 1061
—— sources de renseignements 1262
Drummondville (P.Q.), population 155
Duck-Mountain, parc 41

Eau, balisage 749
— cours (voir cours d'eau)
— gazeuse 579, 585
—— exportations 966
—— importations 956
— minérale 482
—— exportations 966
—— importations 956
Écailles, importations 952
Éclairage, corporations 1159
— outillage 557
Écoles xx, 324-329
— administration 325
— agriculture 370
— fréquentation 169
— Indiens 340
— instituteurs 327
— privées 333
— provinciales 330
—— finances 332
— personnel enseignant 331
Économie, analyse xxxvi
— sources de renseignements 1262
— statistique 1141
Écureuil 454
Édifices, construction 646
Édition 580, 590-593
Edmonton (Alb.), coût de la vie 1001
— population 154
Edmunston (N.-B.), population 155
Éducation xx, 324
— adultes 353
— associations 328
— bibliothèques 354
— criminalité 306
— dépenses provinciales 1038
— écoles 324
— enseignement 324
— Galerie nationale du Canada 343
— initiatives 341
— Office national du film 351
— radio 352
— sources de renseignements 1262
— UNESCO 354
Effets personnels 557, 583
— importations 956
Églefin 465
Églises, construction 646
Égypte, commerce 903, 939-945, 968-971
Eire, commerce 939-945, 968-971
— relations tarifaires 920
Élections 94
— districts 95
— remplacement 100
— votants 101
Électriciens, salaires 706
Électricité 521
— appareils 581
—— exportations 964
—— industrie 590
— compteurs 881
— consommation 522
— exportations 524, 975
— fournitures 590
— importations 524, 975
— inspection 881

PAGE

Électrotypie 580
Élévateurs, grain 833
Elk-Island, réserve 37
Émail 586
Embarcations 581
Embauchoirs 580
Émigration 194
Emploi 656
— anciens combattants 1163
— manufactures 594
—— heures de travail 595
—— salaires 601
— nombres-indices 665
— ouvriers de guerre 1163
— population 170
— recensement 709
— sources de renseignements 1262
— statistiques 663
— tendances 641
— villes 663
Emprunts, guerre 1107
Encre 582
Enduits 582
— importations 954
Énergie 514
— atomique, commission 1283
—— recherches 347
—— sources de renseignements 1262
— combustible 343
— électrique 521
—— exportations, importations 524
—— installation 540
—— production 1144
—— sources de renseignements 1263
— hydraulique 514
—— centrales 520
—— programmes 518
— manufactures, équipement 541
— mines, équipement 541
— production 541
Engrais chimiques 557, 582
— coopératives 867
— exportations 949, 966
— importations 956
— industrie 569
Enlèvements 291
Enseignement 324
— appareils scientifiques 958
— écoles 324
— instituteurs 327
— maisons 330
— radio 350
— supérieur 335
Enseignes 582
Ententes fiscales 126
Entérite, décès 220, 224
Entreposage 837
— accise 846
— corporations, profits 1159
— frigorifique 839
— grains 838
Entrepôts 839
— construction 646
— douanes 846
— publics 845
Épargnes, caisses 1092
— personnelles 1140
Éperlan 465
Épiceries, ventes de détail 857
Épices, exportations 960
— importations 950
Équateur, commerce 940-945, 968-971
— relations tarifaires 923
Équipement industriel 583
Érable, produits 867
— sirop 402
— sucre 402
—— exportations 958
Érié, lac 3
Escroquerie 291
Espadon, prise 465
Espagne, commerce 923
Esquimaux 1230

	Page
Essence, consommation	747
— importations	956
— taxe	743, 1024, 1060
— ventes	747
Estonie, commerce	940-945, 968-971
Étain	481
— importations	954
Étais	437
États-Unis, commerce	903, 938-946, 968-971
— consulat	137
— paiements internationaux	981
— placements canadiens	1156
— relations tarifaires	923
— représentation diplomatique	136, 141
Exploitations agricoles	409
Explosifs	569, 586
— exportations	966
— importations	956
— sources de renseignements	1263
Exportations	902-903
— continents	939
— crédits	900, 910, 982
— degré de fabrication	968, 973
— détail	949
— division	906
— origine	973
— paiements internationaux	982
— principales	962
— régies	1167
— usage	968
Expositions, commission	909
— sources de renseignements	1263

Faillites	xxiv
— administration	896
— commerciales	890
— cours de justice	104
— industrielles	891
Familles	171
Farine	830
— blé	830
—— exportations	949, 958
— consommation	870
— exportations	960
— importations	950
Farran-Point, canal	751
Faune	29
— articles parus	xi, xv, 29
Faux, assurance	1131
Faux monnayage	292
Fécule, industrie	512
Feldspath	482, 509
Fer	491, 590-593
— articles parus	xii
— corporations, profits	1159
— dérivés	580, 954
— exportations	964
— importations	954
— industrie	491
—— emploi	597
—— salaires	602
— minerai	481
—— exportations	964
—— importations	954, 972
—— ressources	476
— moulages	590-593
— oxydes	509
— production	491
— sources de renseignements	1263
— statistiques, résumé	550
Fermes	371
— bestiaux	383
— expérimentales	367
— fourrures	452
— matériaux, production	557
— outillage, production	557
— revenu	358
—— monétaire	371
— valeur	411
—— foncière	373
— volaille	386

	Page
Ferraille	954, 964
Ferro-alliages	586
— importations	954
— industrie	573
Feu, assurance	1109
— pertes	1115
Fèves soya	377
Fibres	952, 962
Ficelle	579, 587
Fidji, commerce	940-945, 968-971
Fiducie, compagnies	1101
Fièvre typhoïde, décès	220
Fil	587
— importations	952
— métallique	581
Filés	579, 952
Filets, pêche	467
Filistes, salaires	706
Finances	xxvi, 1005
— accidents	691
— accords	124, 1028
— articles parus	ix, xv
— budget	126, 1009
— commerce	1101
— dette réunie	105
— droits successoraux	1061
— emploi	660, 663
— ententes	126
— fédérales	1009
—— bilan	1009
—— dépenses	1014
—— dette	1031
—— impôt sur le revenu	1024
—— revenu	1016
—— taxes	1020
— grèves	699
— impôt sur le revenu	1024, 1055
— législation	1275, 1290, 1296
— municipales	1043
—— dette	1050
— provinciales	1036
—— dette	1040
— recettes réunies	1007
— régime fiscal	1054
— sources de renseignements	1263
— statistique collective	1005
— subventions aux provinces	1025
Finlande, commerce	903, 941-945, 968-971
— représentation diplomatique	139
Filmothèques	351
Flétan, prise	465
Fleurs artificielles	582
Fleuves	6
Flin-Flon (Man.), population	158
Flore	29
— articles parus	xi, xv, 29
Fluorine, production	482
Foin	xx, 377
Fonds agricoles	373
Fonte en gueuses	573
Forces armées, solde	1177
Forces hydrauliques	xxii, 514
— articles parus	xi, xv
Forest-Hill (Ont.), population	156
Forêts	xx, 422
— abatage	437
— administration	427
— articles parus	xi, xv
— bois marchand	438
— chômage, assurance	676
— commissions royales	428
— corporations, profits	1159
— entomologie	435
— épuisement	424
— essences	422
— exploitation	699
— feu	432
—— causes	433
—— protection	430
— grèves	699
— insectes nuisibles	436
— papier, industrie	440
— pathologie	435

	PAGE
Forêts (suite), production, valeur	1144
— pulpe, industrie	440
— récupération	426
— régions	422
— réserves	427
— ressources	422
— sciage	439
— sources de renseignements	1263
— stations expérimentales	427
— sylviculture	433
— utilisation	437
Formation, apprentis	682
— professionnelle	681
—— anciens combattants	1208
— universitaire	337
Formes	580
Fort Anne	37
Fort Beauséjour	37
Fort Chambly	37
Fort du Prince-de-Galles	38
Fort Lennox	38
Fort Malden	38
Fort Wellington	38
Fort-William (Ont.), population	154
Fournaises	586
Fournitures électriques	581
Fourrures	xxii, 451-457
— articles parus	xi, xv
— commerce extérieur	456
— exportations	949, 962
— fermes	452, 455
— importations	949, 952
— industrie	584
— production	453
— produits	557
— sources de renseignements	1263
— statistiques principales	580
— taxes	1024
Fraises	401
— poids et mesures	xvi
Framboises	401
France, commerce	903, 939-945, 968-971
— crédits	900
— relations tarifaires	924
— représentation diplomatique	135, 139
Franklin, superficie	2
Fraude	291
Fredericton (N.-B.), population	155
Friture, consommation	871
— production	585
Fromage	393, 578
— consommation	871
— contrat, Royaume-Uni	359
— disparition domestique	390
— entreposage	841
— exportations	949, 962
— industrie	590-593
— production	393, 585
— réglementation	877
— ventes	394
Fruits	400
— conditionnement	578
— conserves	578
—— industrie	584
—— production	557
— consommation	870
— coopératives	867
— entreposage	842
— exportations	949, 958
— importations	948, 950
— poids et mesures	xvi
— production	400, 585
— sources de renseignements	1263
Funérailles, services	851
Futaies accessibles	424
Gain, recensement	709
Galerie nationale du Canada	343
— nominations	1287
Galops, canal	751
Galt (Ont.), population	156
Gants	579-580
— industrie	584
— production	557
Garages, construction	646
Gasparot	465
Gaspésie, parc	39
Gaz	581
— comprimé	565, 582
— industrie	572
— inspection	881
— naturel	xxii, 500
—— production	481
—— statistiques industrielles	508
— production	586
Gazoline, production	587
Gendarmerie royale	311
Génie, chimique	349
— mécanique	350
Génisses, prix	407
— ventes	836
Géographie	1
— bassins hydrographiques	5
— cours d'eau	5-7
— divisions physiographiques	4
— îles	8
— lacs	3
— montagnes	7
— physique	3
—— arctique	9
— politique	19
— rivières	3
— sources de renseignements	1264
— traits hydrographiques	3
Géologie	20
— arctique	10
— articles parus	xii
— gravimètres	24
— prospection	23
— sources de renseignements	1264
Géophysique	20
— gravité	20
Gibier	30, 43
Gibraltar, commerce	940-945, 968-971
Glace-Bay (N.-É.), population	154
Glacier, parc national	35
Glacières	580
Glucose	579
— industrie	572
Gommes	950, 960
Gouvernement	85
— articles parus	x, xv
— budget 1946	126
— cabinet	89
— Chambre des communes	92
— conférences fédérales-provinciales	124
— Conseil privé	89
— députés	94
— élections	94
— électorat	101
— ententes fiscales	126
— fonctions	xxxiv
— gouverneurs généraux	88
— législation	1296
— législatures	112-122
— lieutenants-gouverneurs	112-122
— ministères, fédéraux	88
—— provinciaux	112-122
— opposition	100
— organisation	87
— organismes administratifs	xxxv
— parlement	90
— pouvoir, exécutif	87
—— judiciaire	102
—— législatif	91
— premiers ministres	88
— provinces	110
— relations extérieures	129
—— Nations-Unies	129
— relations fédérales-provinciales	123
— représentation diplomatique	132
— Sénat	91
— sources de renseignements	1264
— Territoires du Nord-Ouest	123

	PAGE
Gouvernement (suite), Yukon	123
Gouverneurs généraux	88
Grain	830
— commerce	830
— commission, nominations	1283
— coopératives	867
— élévateurs	833
— entreposage	838
— expéditions	833
— exportations, division	910
— importations	948
— inspection	833
— manutention	834
— poids et mesures	xvi
— stocks	381
Graine de lin, acréage	376–381
— expéditions	833
— inspection	833
— manutention	834
— poids et mesures	xvi
— production	381
Graisse	578
— consommation	871
— exportations	962
— importations	952
— production	557
— réglementation	879
Granby (P.Q.), population	155
Grandes cultures	xx, 374
— commerce	830
— sources de renseignements	1264
Grand'Mère (P.Q.), population	155
Grands lacs	3
Graphite	482
— exportations	966
— importations	956
Gravier	505
— production	483
— statistiques industrielles	510
Gravimètres	24
Gravité	20
— mesures	20
— recherches	21
Gravure	580
Grèce, commerce	924
— représentation diplomatique	135, 140
Greenwater-Lake, parc	41
Grêle, assurance	1131
Grenats, production	482
Grenville, canal	751
Grèves	697
Groenland, commerce	940–945
Guatemala, commerce	939–945, 968–971
— relations tarifaires	924
Guelph (Ont.), population	156
Guyane britannique, commerce	938–946, 968–971
Gynécologie	253
Gypse	501
— production	482, 581
— statistiques industrielles	509

Habillement, coût de la vie	999
Habitations, construction	646
— loi nationale	633
Haïti, commerce	941–945, 968–971
— relations tarifaires	924
Halifax (N.-É.), coût de la vie	1001
— population	153–154
— port	752
Hamilton (Ont.), emploi	663
— manufactures	625
— population	153–154
Hareng, prise	465
Haricots, consommation	870
— production	377
Hautes-Terres du Cap-Breton, parc	36
Hermine	454
Hernie, décès	220
Heure légale	67
— articles parus	xii
Histoire	77

	PAGE
Histoire (suite), articles parus	xii, xv
— sources de renseignements	1264
Homard, prise	465, 468
Homicides	291
Honduras, commerce	939–945, 968–971
Hong-Kong, commerce	940–945, 968–971
Hongrie, commerce	941–945, 968–971
Hôpitaux	xviii, 249
— anciens combattants	255, 1196
— articles parus	xii
— construction	646
— défense nationale	256
— dispensaires	253
— généraux	252
— gouvernement fédéral	254
— maladies mentales	258
— publics	250
— santé nationale	257
— tuberculose	254
Horlogerie	557, 584
Horloges, importations	954, 964
Horticulture	400
— sources de renseignements	1264
Hôtels, construction	646
— faillites	893
Houille	474
— importations	496
— production	481
— mondiale	512
— réserves	475
— statistiques industrielles	508
Houillères, grèves	698
Huile	578
— consommation	871
— exportations	960, 962
— importations	950, 952, 971
— production	557, 587
— réglementation	879
— végétales, importations	948, 950, 958
Huileries	468
Huîtres	465
Hull (P.Q.), population	154
Huron, lac	3–4
Hybridation	368
Hydrographie	3

Île du Prince-Édouard—	
— accords fiscaux	127, 1078
— agriculture	370, 408
— grandes cultures	373, 377
— ministère	370
— volaille	386
— assurance	1111
— bienfaisance sociale	279
— charbon	495
— combustible, consommation	544
— construction	638, 644
— coopératives	867
— droits successoraux	1063
— écoles	331
— emploi	595, 663
— énergie hydraulique	519
— finances	1036
— forêts	424
— fourrures	453
— gouvernement	111
— hôpitaux	250
— lieutenants-gouverneurs	120
— logement	172
— manufactures	548–551
— production	613, 616
— mines	485–488
— parcs	37, 38
— pêcheries	463
— pensions	273
— police municipale	316
— population	145
— pouvoir judiciaire	104
— prêts fédéraux	1030
— production	1146
— reconstruction	1169

PAGE

Île du Prince-Édouard (suite), santé..... 239
— statistiques vitales..... 216-235
— subventions fédérales..... 1027
— superficie..... 2
— syndicats de crédit..... 1097
— tourisme..... 987
— travail..... 650
— voirie..... 734, 743
Îles..... 8
Îles-de-la-Baie-Georgienne, parc..... 36
Îles-du-Saint-Laurent, parc..... 36
Îles Philippines, commerce.....939-945, 968-971
Immeubles, assurance..... 1131
Immigrants..... 182
— Âge..... 186
— canadiens rapatriés..... 192
— déportés..... 190, 192
— destination..... 190
— état conjugal..... 186
— jeunes..... 193
— lieu de naissance..... 188
— nationalité..... 189
— occupation..... 190
— origines raciales..... 189
— pays de provenance..... 186
— refusés..... 190, 192
— sexe..... 186
Immigration.....xviii, 149, 182
— arrivées..... 185
— — ports..... 186
— articles parus..... xiii
— législation..... 1291
— orientale..... 193
— politique d'après-guerre..... 183
— population..... 149
— sources de renseignements..... 1265
— statistique..... 185
Imperméables..... 580
— industrie..... 584
— production..... 557
Importations, balance..... 903
— continents..... 938
— degré de fabrication..... 968
— denrées de consommation..... 950
— détail..... 949
— division..... 907
— États-Unis..... 936
— origine..... 973
— paiements internationaux..... 982
— régies..... 1167
— Royaume-Uni..... 928, 936
— subventions..... 1167
— usage..... 968
Impôt sur le revenu.....1024, 1055
— division..... 1056
— particuliers..... 1057
— perceptions..... 1057
— sociétés..... 1058
— sources de renseignements..... 1265
Impression..... 580
— industrie..... 590-593
Imprimerie, matériaux..... 954
Imprimés, importations..... 948, 952
Imprimeur du Roi, législation..... 1276
Incendie, assurance..... 1109
— délits..... 292
— pertes..... 1115
— sources de renseignements..... 1265
Incurables, institutions..... 249
Inde, commerce.....903, 938-946, 968-971
— relations tarifaires..... 921
— représentation diplomatique..... 133, 138
Indes néerlandaises, commerce.....940-945, 968-971
— crédits..... 900
Indices, actions..... 1002
— animaux..... 383
— coût de la vie..... 998
— minéraux..... 484
— obligations..... 1004
— pêcheries..... 466
— prix..... 997
— produits agricoles..... 408
— salaires..... 705

PAGE

Indices (suite), services domestiques..... 1002
— titres miniers..... 1004
— valeurs mobilières..... 1002
Indiens..... 1222
— administration..... 1223
— artisanat..... 1225
— bien-être..... 1224
— écoles..... 340
— instruction..... 1224
— prêts..... 1226
— réserves..... 1224
— services médicaux..... 1225
— traités..... 1226
Industrie, centres urbains..... 624
— chimique..... 554
— expansion..... 907
— laitière..... xx, 388
— revenu..... 398
— primaire, aide..... 1174
— principales..... 590
— problèmes..... xlii
— secondaire..... 1171
— sources de renseignements..... 1265
Influenza, décès..... 220
Infusions, production..... 557
Insectes nuisibles, forêt..... 436
Instituteurs..... 327
Institutions..... 248
— aliénés..... 259
— articles parus..... xii
— sources de renseignements..... 1255
— tuberculose..... 254
Instruments, agricoles..... 954
— musique..... 582
— — importations..... 958
Intempéries, assurance..... 1131
Introduction..... xxxi
Inventions, brevets..... 884
Ipperwash-Beach, parc..... 40
Iraq, commerce.....941-945, 968-971
Iridium, production..... 481
Irlande, représentation diplomatique..... 133, 138
Irrigation..... 415
Islande, commerce.....941-945, 968-971
— représentation diplomatique..... 140
Issues, consommation..... 873
Italie, commerce..... 903, 924
— représentation diplomatique..... 135, 140
Ivoire, importations..... 952
Ivresse, condamnations..... 297

Jamaïque, commerce.....939-945, 968-971
Jambons, exportations..... 962
Japon, commerce.....941-945, 968-971
— mission de liaison..... 137
Jasper, parc..... 36
Jeunes délinquants..... 300
— condamnations..... 306
— délits..... 304, 309
Jeunesse, formation..... 681
Jeux..... 582
— délits..... 292
— production..... 586
Joliette (P.Q.), population..... 155
Jonquière (P.Q.), population..... 155
Jouets..... 582
— production..... 586
Journalisme, articles parus..... ix
Journaux..... 820, 822
Jus, consommation..... 870
— exportations..... 958
— importations..... 950
Justice, législation.....1276, 1291, 1297
— nominations..... 1280
— sources de renseignements..... 1265
Jute, importations.....948, 952, 962

Kamloops (C.-B.), population..... 158
Keewatin, superficie..... 2
Kelowna (C.-B.), population..... 159

PAGE

Kérosène, importations 956
Kingston (Ont.), population 154
Kitchener (Ont.), population 154
Kootenay, parc 36

Laboratoires, Conseil de recherches 346
Lachine, canal 751
Lachine (P.Q.), population 155
Lac-la-Ronge, parc 41
Lac-Supérieur, parc 40
Lacs, géographie 3
Lacs-Waterton, parc 36
Lainages 579
— importations 948
Laine 385, 579
— bois 580
— coopératives 867
— exportations 962
— importations 952, 972
— production 385
Lait 389
— condensé 578
— consommation 390, 871
— coopératives 867
— disparition domestique 391
— entreposage 841
— exportations 962
— fermes 398
— importations 952
— production 389, 585
— produits concentrés 391, 395
— réglementation 877
— sources de renseignements 1265
Laitages 390, 578
— entreposage 843
— importations 952
— prix 397
— production 557
— valeur 399
— ventes 394
Laiton 954, 964
— statistiques principales 581
Laminerie, produits 954
Lampes 582
Langue, population 169
Lapin 454
Laques 586
Lattes 439
Laurentides, parc 39
Légations 133
— salaires 1244
Législation 1275
— provinces 1038
— sources de renseignements 1265
Législatures 112-122
Légumes 585
— conditionnement 578
— conserves 578
—— industrie 584
—— production 557
— consommation 871
— coopératives 867
— exportations 949, 958
— importations 949-950
— production 585
Légumineuses 870
Léproseries 249
Lésions intracraniennes, décès 220
Lethbridge (Alb.), population 158
Lettonie, commerce 941-945, 968-971
Lévis (P.Q.), population 155
Liban, commerce 924
Libération conditionnelle 320
Libérie, commerce 941-945, 968-971
Licences, accise 1022
— taxes, guerre 1024
Lieutenants-gouverneurs 112-122
Lignes aériennes 778
— indépendantes 780
— Pacifique-Canadien 779

PAGE

Lignes aériennes (suite), Trans-Canada 778
—— nominations 1288
—— service transatlantique 781
Lignes, navigation 764
Ligue de la Santé au Canada 263
Lin 403
— exportations 962
— importations 948, 952
— statistiques principales 579
Lindsay (Ont.), population 156
Lingerie 584
— production 557
Lingue 465
Liqueurs 583
— production 585
Lithographie 580
Lithuanie, commerce 941-945, 968-971
Lits, production 586
Littérature, articles parus ix, xv
Livres 583
— importations 948, 952
— production 557, 586
Lock-out 697
Logement 171
— aide du gouvernement 632
— construction 633
— législation 633
— réglementation 993
— Société centrale d'hypothèques et de logement 632
— sources de renseignements 1266
Lois, sources de renseignements 1266
London (Ont.), population 153-154
Loterie, délits 292
Louisbourg, forteresse 37
Loup 454
Loutre 454
Loyer, coût de la vie 999
— réglementation 993
Lubrifiants 975
Luxembourg, commerce 903
— relations tarifaires 922
— représentation diplomatique 135
Luzerne, production 377
Lynx 454

Macaroni 579
Machinerie 581, 590-593
— assurance 1130
— corporations, profits 1159
— exportations 949
— importations 948
Machines, coopératives 867
— exportations 964
— importations 954
Mackenzie, superficie 2
Maçons, salaires 706
Madagascar, commerce 941-945
Madriers, exportations 440, 949, 962
Magasins, construction 646
— coopératives 868
— en série 858
— généraux de campagne 857
Magnésium, production 481
Magnétisme terrestre 26
Magnétomètres 29
Magog (P.Q.), population 155
Main-d'œuvre xliii, 670
Maïs xx
— consommation 870
— inspection 833
— poids et mesures xvi
— production 376-381, 420
Maisons de correction 323
Maladies, assurance 1130
— contagieuses, hôpitaux 249
— mentales, hôpitaux 258
— transmissibles 224, 236
Malaisie britannique, commerce 938-946, 968-971
Malt, accise 1021
Malte, commerce 940-945, 968-971

PAGE

Malteries 579
Mandats-poste 819
Manitoba—
— accords fiscaux 127, 1028
— agriculture 270, 408
—— dettes 128, 412
—— exploitations 412
—— grandes cultures 373, 379
—— irrigation 416
—— mécanisation 414
—— ministère 370
—— valeur 412
—— volaille 386
— assurance 1111
— bienfaisance sociale 382
— boissons alcooliques 888
— charbon 495
— combustible, consommation 544
— commissions royales 1279
— construction 638, 644
— coopératives 867
— droits successoraux 1063
— écoles 331
— emploi 597, 663
— énergie hydraulique 520, 533
— finances 1036
— forêts 424
— fourrures 453
— gouvernement 118
— hôpitaux 251
— lieutenants-gouverneurs 118
— logement 172
— manufactures 548-551
—— production 615, 621
— mines 485-488
— parcs 40
— pêcheries 463
— pensions 273
— police 317
— population 145, 172-181, 412
— pouvoir judiciaire 108
— prêts fédéraux 1030
— production 1146
— reconstruction 1169
— santé publique 244
— statistiques vitales 200-208, 216-235
— subventions fédérales 1027
— superficie 2
— syndicats de crédit 1097
— tourisme 987
— travail 652
— voirie 735, 743
Maniwaki (P.Q.), population 155
Manœuvres, salaires 706
Manteaux 585
Manufactures xxii, 546, 595
— accidents 691
— analyses générales 547
— articles parus xii, xv
— centres urbains 624
— chômage, assurance 676
— construction 646
— emploi 577, 594, 659, 663
—— femmes 660
—— heures de travail 661
— énergie utilisée 552
— équipement moteur 541
— établissements, importance 609
— faillites 893
— grèves 699
— immobilisations 550, 594
— industries principales 590
— matériaux 557
— matières premières 587
— outillage 557
— production 552, 555, 593, 1144
—— répartition provinciale 603
—— usage 582
— produits, consommation 554
—— valeur 554
— répartition provinciale 613
— salaires 552, 577, 601, 659, 705
— sources de renseignements 1266

PAGE

Manufactures (suite), tendances 577
— villes 626
Maquereau 465
Marchandises, sources de renseignements 1266
Mariages 201, 229
— dissolutions 235
— sources de renseignements 1272
Marinades, exportations 958
— importations 950
Marine 775, 1178
— hôpitaux 249
— marchande 755
—— loi 748
— radio 797, 801
— royale canadienne 1178
—— administration 1178
—— réserve 1181
—— solde 1177
Marques de commerce 884
— sources de renseignements 1258
Martre 454
Matelas 582
— production 586
Matériaux, construction 503, 509
— production 583
Mécanisation agricole 410
Médecine, recherches 348
Médicaments 568
— corporations, profits 1159
— production 587
Medicine-Hat (Alb.), population 158
Ménages 171
— articles 583, 867
—— coût de la vie 999
—— exportations 966
—— importations 956
—— production 557, 586
Mercure 481
Mères, allocations 274
Merlan 465
Merluche 465
Messageries 731
Mesures xvi, 881
Métalloïdes 501
— exportations 964
— importations 954
— industrie 501
—— emploi 597
—— salaires 602
— production 482
—— provinces 614
— statistiques 581
—— industrielles 509
Métaux 488
— affinage 508, 1145
— commerce, réglementation 879
— non ferreux 590-593
—— affinage 574
—— dérivés 581
—— exportations 964
—— importations 954
—— industrie 590-593
——— emploi 597
——— salaires 602
—— réduction 574
—— régie 472
—— statistique 551, 581
— précieux 954, 964
— production 481
—— mondiale 510
— réduction 508
— sources de renseignements 1267
— statistiques industrielles 508
Météorologie 67
— articles parus x, xv
— sources de renseignements 1267
Métiers, sources de renseignements 1257
Meubles 580, 586
— ventes de détail 857
Meuneries 579
— industrie 590
Meurtres 291
Mexique, commerce 903, 938-945, 968-971

	Page
Mexique (suite), relations tarifaires	924
— représentation diplomatique	135, 140
Mica	509
— exportations	966
— importations	956
— production	482
Michigan, lac	3–4
Miel	406
— coopératives	867
Minéraux	470–513
— capital	506
— construction	503
— gravier	505
— lois, provinces	471
— main-d'œuvre	506
— métalloïdes	501
— pierre	505
— production	481–485
— sable	505
— sources de renseignements	1267
Mines	470–513
— accidents	691
— articles parus	xii, xv
— capital	506
— chômage, assurance	676
— corporations, profits	1159
— emploi	663
— grèves	699
— industrie	541
— législation	470, 1276, 1292, 1298
—— provinces	471
— main-d'œuvre	506
— ministère	471
—— radio	805
— production	477, 1144
— régies	472
— ressources	473
— salaires	705
— sources de renseignements	1267
— statistiques industrielles	506
— titres	1003
Ministères, fédéraux	88
— provinciaux	112–122
Ministres	88–89
Minoteries	579
— industrie	590
— produits	950
Mission de liaison, Japon	137
Mission militaire, Allemagne	137
Mitaines	579
— industrie	584
— production	557
Mollusques, consommation	871
Molybdénite	481
Moncton (N.-B.), population	155
Monnaie	1069
— circulation	1076
— royale canadienne	1076
— sources de renseignements	1267
Montagnes	7
Mont-Laurier-Senneterre, parc	39
Mont-Oxford, parc	39
Montréal, banque d'épargne	1093
Montréal (P.Q.), coût de la vie	1001
— emploi	663
— manufactures	625
— population	153
— port	752
Mont-Revelstoke, parc	36
Mont-Tremblant, parc	39
Montres, exportations	964
— importations	954
Moose-Jaw (Sask.), population	158
Moose-Mountain, parc	41
Moquettes	579
— production	586
Mortalité	200
— comparaisons internationales	215
— infantile	220
—— causes	224
— provinces	200
— puerpérale	224
Mortinatalité	207
Morts violentes	220
Morue	465
Moteurs, exportations	964
— importations	949, 954
Mouffette	454
Moulages	581
— production	590–593
Moutons	xx, 384
— abatage	873
— conserves	873
— consommation	871
— entreposage	842
— exportations, importations	873
— prix	407
— ventes	835
Municipalités, évaluations	1045
— finances	1143
— taxes	1047
Munitions	569
— production	587
Mûres de Logan	401
Murray, canal	751
Musique, instruments	582, 958
Myopotame	454
Naissances	149, 203
— centres urbains	204
— comparaisons internationales	203
— fécondité	209
— illégitimes	206
— mortinatalité	207
— multiples	207
— ordre	211
— provinces	205
— sexe	203
— sources de renseignements	1272
— vivantes	199
Nanaïmo (C.-B.), population	158
Natalité	199
— pays étrangers	203
— provinces	203
Nations Unies	130
— activité économique et sociale	131
— contribution du Canada	129
— tarifs douaniers	913
Naturalisation	1232
— sources de renseignements	1267
Navets	377
Navigation, lignes	764
— saison	750
— sources de renseignements	1267
Navires	748
— construction	581
—— industrie	590–593
— exportations	966
— immatriculation	748
— importations	958
— industrie	583
— production	557, 586
— réparation	581
— sources de renseignements	1267
Nelson (C.-B.), population	158
Néphrite, décès	220
Nettoyage, préparations	568
— services	862
Neurologie	253
Neuro-psychiatrie	253
New-Toronto (Ont.), population	156
New-Westminster (C.-B.), population	158
Niagara-Falls (Ont.), population	156
Nicaragua, commerce	925, 940–945, 968–971
Nickel	xxii
— exportations	949, 964
— importations	954
— production	481, 492
— statistiques industrielles	508
Nigeria, commerce	940–945, 968–971
Nipawin, parc	41
Noix, consommation	870
— exportations	958
— importations	950

PAGE

Nombres-indices (voir indices)
Nominations ... 1280
— ministères ... 1288
North-Battleford (Man.), population ... 158
North-Bay (Ont.), population ... 156
North-Sydney (N.-É.), population ... 154
North-Vancouver (C.-B.), population ... 158
Norvège, commerce ... 903, 939-945, 968-971
— crédits ... 900
— relations tarifaires ... 925
— représentation diplomatique ... 136, 140
Nouveau-Brunswick—
— accords fiscaux ... 127, 1028
— agriculture ... 370, 408
—— grandes cultures ... 373, 378
—— ministère ... 370
—— valeur ... 412
—— volaille ... 386
— assurance ... 1111
— bienfaisance sociale ... 280
— boissons alcooliques ... 888
— centrales électriques ... 528
— charbon ... 495
— combustible ... 544
— construction ... 638, 644
— coopératives ... 867
— droits successoraux ... 1063
— écoles ... 331
— emploi ... 597, 663
— énergie hydraulique ... 519
— finances ... 1036
— forêts ... 424
— fourrures ... 453
— gaz naturel ... 501
— gouvernement ... 113
— hôpitaux ... 250
— lieutenants-gouverneurs ... 114
— logement ... 172
— manufactures ... 548-551
—— production ... 614, 616
— mines ... 485-488
— parcs ... 38
— pêcheries ... 463
— pensions ... 273
— police ... 316
— population ... 145
— pouvoir judiciaire ... 104
— prêts fédéraux ... 1030
— production ... 1146
— reconstruction ... 1169
— santé publique ... 241
— statistiques vitales ... 200-208, 216-235
— subventions fédérales ... 1027
— superficie ... 2
— syndicats de crédit ... 1097
— tourisme ... 987
— travail ... 651
— voirie ... 735, 743
Nouvelle-Écosse—
— accords fiscaux ... 127, 1028
— agriculture ... 370, 408
—— grandes cultures ... 373, 377
—— ministère ... 370
—— volaille ... 386
— assurance ... 1111
— bienfaisance sociale ... 280
— boissons alcooliques ... 888
— centrales électriques ... 526
— charbon ... 495
— combustible ... 544
— construction ... 638, 644
— coopératives ... 867
— droits successoraux ... 1063
— écoles ... 331
— emploi ... 597, 663
— énergie hydraulique ... 519
— finances ... 1036
— forêts ... 424
— fourrures ... 453
— gouvernement ... 114
— hôpitaux ... 250
— lieutenants-gouverneurs ... 113
— logement ... 172

PAGE

Nouvelle-Écosse, manufactures ... 548-551
—— production ... 614, 616
— mines ... 485-488
— parcs ... 38
— pêcheries ... 463
— pensions ... 273
— police ... 316
— population ... 145
— pouvoir judiciaire ... 105
— prêts fédéraux ... 1030
— production ... 1146
— reconstruction ... 1169
— santé publique ... 240
— statistiques vitales ... 200-208, 216-235
— subventions fédérales ... 1027
— superficie ... 2
— syndicats de crédit ... 1097
— tourisme ... 987
— travail ... 650
— voirie ... 735, 743
Nouvelle-Zélande, commerce ... 903, 938-946, 968-971
— relations tarifaires ... 920
— représentation diplomatique ... 133, 138
Nuptialité ... 201
— articles parus ... xiii
— pays étrangers ... 229
— provinces ... 230
Nutrition, sources de renseignements ... 1268
Nylon ... 575

Obligations ... 1004
— emprunts de guerre ... 1107
— fédérales ... 1034
— ventes ... 1106
Observatoire d'astrophysique ... 68
Observatoire du Dominion ... 21
Obstétrique ... 253
Occupations ... 170
— articles parus ... xiii
— salaires ... 706
— sources de renseignements ... 1268
Oeufs ... 386
— consommation ... 871
— contrats, Royaume-Uni ... 359
— coopératives ... 867
— disparition domestique ... 388
— entreposage ... 841
— exportations ... 947
— production ... 387
— utilisation ... 387
Office, commerce extérieur ... 904
— fédéral du charbon ... 1286
— national du film ... 351
—— nominations ... 1287
—— service de renseignements ... 1250
Oies ... 386
Oiseaux, migration ... 43
Ontario, lac ... 3
Ontario—
— accords fiscaux ... 127, 1028
— agriculture ... 408, 370
—— grandes cultures ... 373, 378
—— ministère ... 370
—— volaille ... 386
— assurance ... 1111
— bienfaisance sociale ... 281
— boissons alcooliques ... 888
— caisses d'épargne ... 1092
— charbon ... 495
— combustible ... 544
— commissions royales ... 429
— construction ... 638, 644
— coopératives ... 867
— droits successoraux ... 1067
— écoles ... 331
— emploi ... 597, 663
— énergie hydraulique ... 519, 530
— finances ... 1036
— forêts ... 424
— fourrures ... 453
— gaz naturel ... 501

	PAGE
Ontario (suite), gouvernement	117
— hôpitaux	251
— lieutenants-gouverneurs	117
— logement	172
— manufactures	548-551
—— production	614, 619
— mines	485-488
— parcs	39
— pêcheries	463
— pensions	273
— police, municipale	317
—— provinciale	313
— population	145
— pouvoir judiciaire	106
— prêts fédéraux	1030
— production	1146
— reconstruction	1169
— santé publique	242
— subventions fédérales	1027
— superficie	2
— syndicats de crédit	1097
— tourisme	987
— travail	651
— voirie	735, 743
Ophtalmologie	253
Or	xxii
— exportations	929, 949
— production	481, 489
—— mondiale	510
— statistiques industrielles	508
Ordre de Saint-Jean	262
Ordre des Infirmières Victoria	260
Organisation internationale du travail	691
Orge	xx
— acréage, rendement, valeur	376-381
— consommation	870
— exportations	949
— inspection	833
— poids et mesures	xvi
— production mondiale	420
— ventes	865
Orgues	585
Orillia (Ont.), population	156
Orthopédie	253
Os, exportations	960
— importations	952
Oshawa (Ont.), population	156
Oto-laryngologie	253
Ottawa (Ont.), emploi	663
— manufactures	628
— population	153
Ouate	579
Ours	454
Outillage, coopératives	867
Outils	581
— exportations	964
— importations	954
— production	587
Outremont (P.Q.), population	154
Ouvriers, salaires	706
Owen-Sound (Ont.), population	156
Oxyde, fer	509
— population	482

Pacifique	2
— îles	9
Pacifique-Canadien, lignes aériennes	779
Paiements internationaux	976
— capitaux	982
— déficit	978
— réserves	980
— zone sterling	977
Pain	579
— production	585, 590-593
Palestine, commerce	921, 939-945
Palladium	481
Panama, canal	771
Panama, commerce	941-945, 968-971
— relations tarifaires	925
Paniers	580
Papeterie	583, 586

	PAGE
Papier	440
— exportations	962
— importations	949, 952
— industrie	440, 572, 590-593
— journal	443
—— exportations	949, 962
— production	557, 587, 1145
— produits	550, 580, 614
— statistiques principales	580
Paquebots nationaux (Antilles)	756
Paraguay, relations tarifaires	925
Parapluies	582
Paratyphoïde, décès	220
Parcs	30
— Commission du district fédéral	32
— construction	646
— historiques	37
— nationaux	33, 1217
— provinciaux	38, 1217
— sources de renseignements	1268
Pardessus	585
Parfums	586
— exportations, importations	956, 966
Parlement	90
— sources de renseignements	1268
Patates, consommation	870
Pathologie	253
Pays-Bas, commerce	903, 939-945, 968-971
— crédits	900
— relations tarifaires	922
— représentation diplomatique	135, 140
Peaux	453
— exportations	962
— importations	952, 971
Pechblende	481
Pêche	458-469
— accidents	691
— aide	459
— conservation	459
— corporations, profits	1159
— emploi	469
— gouvernement	458
— grèves	699
— industrie	462
— OAA	462
— outillage	467
— primes	460
— problèmes internationaux	460
— production	462
— produits	463
—— exportations	960
—— importations	952
— provinces	462
— recherches	460
Pêcheries	xxii, 458-469
— articles parus	xiii
— convention internationale	1286
— coopératives	868
— législation	1275, 1291
— outillage	467
— production	466, 1144
— sources de renseignements	1268
Pêches, production	401
— poids et mesures	xvi
Pédiatrie	253
Peignés	949
Peintres, salaires	706
Peintures	582
— corporations, profits	1159
— importations	956
— industrie	567
— production	587
Pékan	454
Pembroke (Ont.), population	156
Pénitenciers	318
— libérations conditionnelles	320
Pensions	268
— anciens combattants	1197
— aveugles	271
— civils	1200
— commission, nominations	1285
— législation	1293
— sources de renseignements	1269

PAGE

Pensions (suite), vieillesse.. 271
Perche..... 465
Périodiques..... 586, 821
Permis, de bâtir..... 637
— de conduire..... 733
Pérou, commerce.....941-945, 968-971
— représentation diplomatique..... 136, 140
Perse, commerce.....940-945, 968-971
Peterborough (Ont.), population..... 156
Pétoncle..... 465
Pétrole.....xxii, 497
— brut..... 481
— champs..... 499
— corporations, profits..... 1159
— entreposage..... 844
— exportations..... 966
— importations..... 948, 956
— production..... 498
—— mondiale..... 512
— produits..... 590-593
— raffinage..... 573
— sources de renseignements..... 1269
— statistiques..... 508, 581
— valeur..... 498
Pharmacies, ventes de détail..... 857
Philatélie, sources de renseignements..... 1269
Phosphate..... 482
Phosphore, composés..... 564
Photographie, services de détail..... 851
Physiographie..... 1
— articles parus..... xiii, xv
— beautés naturelles..... 30
— divisions..... 4
— parcs..... 30
— terres..... 30
Physiothérapie..... 253
Physique, recherches..... 349
Pianos..... 585
Piégeage, accidents..... 691
— grèves..... 699
— production..... 1144
— sources de renseignements..... 1269
Pièges, pêche..... 467
Pierre..... 505
— exportations..... 949, 966
— importations..... 949, 956
— production..... 483
— statistiques industrielles..... 510
Pigments..... 582, 967
— importations..... 956
Pilotage, ports..... 754
Pipes..... 582
Placage..... 447, 580
Placements, britanniques..... 1152
— étrangers..... 1152
— internationaux..... 1150
— publics.....xx, xviii
Placers, loi..... 471
Planches, exportations.....440, 949, 962
Plantes, hybridation..... 368
Plants, exportations..... 960
— importations..... 950
Platine..... 481
— exportations..... 949
Platinides..... 493
Plâtriers, salaires..... 706
Plomb.....xxii, 481, 491
— exportations..... 949, 964
— importations..... 954
— statistiques industrielles..... 508
Plombiers, salaires..... 706
Plumes..... 582
— importations..... 952
Pneumonie, décès..... 220, 224
Pneus, exportations..... 949
Poêles..... 586
Poids.....xvi, 881
Poil..... 952, 962
Pointe-Pelée, parc..... 36
Poires..... 401
— poids et mesures..... xvi
Pois..... 377
— consommation..... 870

PAGE

Poisson..... 462
— conditionnement..... 468, 478
—— emploi..... 469
— consommation..... 871
— débarquements..... 463
— entreposage..... 842
— exportations..... 949, 960
— importations..... 952
— industrie..... 584
— prise..... 465
— production..... 557, 585
Police..... 310
— municipale..... 316
— provinciale..... 313
— Gendarmerie royale..... 311
Pologne, commerce.....903, 939-945, 968-971
— relations tarifaires..... 925
— représentation diplomatique..... 136, 140
Pommes..... 400
— exportations..... 949
— poids et mesures..... xvi
Pommes de terre..... xx
— consommation..... 870
— production..... 377
Ponts, construction..... 646
— revenus..... 763
Population.....xviii, 142-181
— accroissement..... 143
—— naturel..... 149, 226
— âge..... 149, 161
— agricole..... 409
— analyses courantes..... 147
— articles parus..... xiii
— aveugles..... 169
— citoyenneté..... 168
— décès.....149, 200, 214
— densité..... 159
— divorces..... 229
— émigration..... 194
— estimations..... 147
— état conjugal..... 162
— familles..... 171
— fréquentation scolaire..... 169
— immigration..... 149, 182
— Indiens..... 1222
— langue..... 169
— lieu de naissance..... 166
— logement..... 171
— mariages..... 201, 229
— masculinité..... 161
— ménages..... 171
— migration interprovinciale..... 147
— mondiale..... 181
— mortalité..... 200
— mouvement..... 145, 195
— naissances.....149, 199, 203
— natalité..... 199
— nuptialité..... 201
— occupations.....170, 659, 706
— origines raciales..... 163
— provinces..... 145
—— Prairies..... 172
— rapatriements..... 192
— recensement..... 142, 145
— analyse..... 151
— religions..... 165
— répartition..... 144, 159
— rurale..... 151
— sexe..... 149
— sources de renseignements..... 1269
— sourds-muets..... 169
— statistiques..... 145
—— internationales..... 181
—— vitales..... 195
— superficie..... 159
— tables de survie..... 202
— urbaine..... 151
— villes..... 153
Porcs..... xx, 384
— abatage..... 872
— conserves..... 872
— consommation..... 871
— entreposage..... 841

PAGE

Porcs (suite), exportations, importations... 872
— prix 407
— ventes 835
Portage-la-Prairie (Man.), population 158
Port-Arthur (Ont.), population 156
Porter 585
— exportations 960
Portes, production 587
Port-Royal, parc 37
Ports 752
— articles parus xiii
— cales sèches 753
— Conseil des ports nationaux 752
— maîtres 753
— pilotage 754
— revenus 763
— trafic 766, 772
Portugal, commerce 941–945, 968–971
— consulat 137
— relations tarifaires 925
Poste xxiv, 812
— aérienne 813
— affranchissement 819
— caisse d'épargne 1092
— législation 1277
— mandats 819
— ministère, budget 818
— services auxiliaires 819
— sources de renseignements 1270
— statistique 814
Postes, radio 795
Potasse, importations 956
Poteaux 437
Poterie 509
— production 482
Poudre 585
Poules 386
— consommation 871
Prairies, recensement 172, 409
Précipitation 47
Préface iii
Premiers ministres 88
Préparations, médicinales 582
— nettoyage 568
— pharmaceutiques 582
— toilette 568
Presse 820
— articles parus ix, xv
Pressiers, salaires 706
Prêts, commerce extérieur 911
— compagnies 1101, 1105
Prince-Albert, parc 36
Prince-Albert (Sask.), population 158
Prince-Rupert (C.-B.), population 158
Prix 989
— actions ordinaires 1002
— articles parus xiii
— Commission des prix et du commerce 989
— détail 995
— gros 995
— historique 996
— logement 993
— mouvement 996
— nombres-indices 997
— obligations 1004
— réglementation 990
— suppression 989
— services 1001
— sources de renseignements 1270
— subventions 991
— titres miniers 1003
— valeurs mobilières 1002
Production 1141
— agricole 372
— industrielle xxxvii
— matériaux 975
— per capita 1146
— principales branches 1142
— relevé 1141
— répartition 1145
— subventions 1167
— tendances 1141
— valeur 1144

PAGE

Produits, agricoles 360
— chimiques 582
— importations 956
— production 611
— laitiers 396
— laminés 949
— parachimiques 567
Projections animées 1270
Propriété personnelle, assurance 1131
Prospection, méthodes 23
Prostitution 292
Provendes 585
— coopératives 867
— exportations, importations 975
— statistiques principales 579
Provinces, gouvernement 112–122
— relations avec le Dominion 123
Pruneaux 401
Prunes 401
— poids et mesures xvi
Psychiatrie, hôpitaux 249
Publications 821
Pulpe 440, 580
— exportations 442, 949
— industrie 572, 590–593
— production 437, 440, 587, 1145
— statistiques mondiales 442
Putois 454

Quarantaine, hôpitaux 249
Quartz 482, 508
Québec—
— accords fiscaux 127, 1028
— agriculture 370, 408
— grandes cultures 373, 378
— ministère 370
— volaille 386
— assurance 1111
— bienfaisance sociale 281
— boissons alcooliques 888
— centrales électriques 528
— charbon 495
— combustible 544
— construction 638, 644
— coopératives 867
— droits successoraux 1065
— écoles 331
— emploi 597, 663
— énergie hydraulique 519
— finances 1036
— forêts 424
— fourrures 453
— gouvernement 115
— hôpitaux 251
— lieutenants-gouverneurs 116
— logement 172
— manufactures 548–551
— production 614, 618
— mines 485–488
— parcs 39
— pêcheries 463
— pensions 273
— police 316
— population 145
— pouvoir judiciaire 105
— prêts fédéraux 1030
— production 1146
— reconstruction 1169
— santé publique 241
— subventions fédérales 1027
— superficie 2
— Sûreté provinciale 313
— syndicats de crédit 1097
— tourisme 987
— travail 651
— voirie 735, 743
Québec, banque d'économie 1093
Québec (P.Q.), emploi 663
— population 153
— port 752
Quetico, parc 40

PAGE

Quincaillerie 581, 587
— exportations 964
— importations 954

Rabotage 580
Radar 348, 803
Radio, administration 794
— aéronautique 797, 804
— articles parus ..... xiii, xv
— brouillage 801
— enseignement 352
— maritime 797, 801
— ministères fédéraux 805
— postes émetteurs 795
— postes privés 811
— postes récepteurs, permis 800
—— production 586
—— ventes 857
— signaux horaires 803
— Société Radio-Canada (voir *Radio-Canada*)
— sources de renseignements 1270
Radio-alignement 804
Radiobalisage 804
Radio-Canada 806
— enseignement 352
— finances 810
— irradiation 807
— nominations 1284
— programmes 809
— service de renseignements 1249
— service international 808
— télévision 807
Radiocommunications 794, 799
Radiogoniométrie 802
Radiologie profonde 253
Radiométéorologie 805
Radiophares 801
Radiotélégraphie 798
Radium 253
Raffineries 845
Raisins 401
Rapide-Plat, canal 751
Rationnement 1167
Rat musqué 454
Raton laveur 454
Rayonne 575
— importations 952, 972
Rayons X 253
Recel 291
Recensement, agriculture 409
— construction 642
— population 145
— Prairies 172, 409
Recherches 324
— aliments 348
— articles parus xiii
— chimie 349
— Conseil national 345
— construction 347
— défense 1176
— économie, renseignements 1271
— électronique 348
— énergie atomique 347
— facilités 344
— industrie 344
— mécanique 350
— médicales 348
— physique 349
— radar 348
— sources de renseignements 1270
— UNESCO 354
Récidives 294
Récipients, importations 956
Reconstruction 1161
— anciens combattants 1163
— bien-être 1173
— biens de surplus 1165
— contrats, annulation 1165
— guerre 1165

PAGE

Reconstruction (suite), industries 1171, 1174
— législation 1277
— ministère 1162
— organisation 1161
— ouvriers 1163
— prix 1167
— programme fédéral 1161
— programmes provinciaux 1168
— projets 1170
— rationnement 1167
— régies économiques 1166
— sources de renseignements 1271
— subventions 1167
— transformation des usines 1164
— UNESCO 355
Récréation 851
— articles 557, 584
—— exportations 966
—— importations 956
— sources de renseignements 1257, 1271
Réfrigérateurs 587
Régies 1166
Régime monétaire 1074
— sources de renseignements 1267
Regina (Sask.), population 154
Relations, extérieures 129
— fédérales-provinciales 123
— ouvrières 647
Relieurs, salaires 706
Religions 165
Reliure 580
Rémunération 656
Renard 454
Rentes sur l'État 269
Réparation, services 851
Représentation, diplomatique 132
— parlementaire 1293
République Dominicaine, commerce 925, 939–945
Réserves, animaux sauvages 37
— Indiens 1217, 1224
Résines, exportations 960
— importations 950
Responsabilité publique, assurance 1130
Ressorts 582
— importations 954
Ressources 471
— articles parus xiii
— forestières 422
— hydrauliques, renseignements 1271
— législation 1276, 1292, 1298
— ministère 471
—— radio 805
— sources de renseignements 1255
Restaurants, construction 646
— faillites 893
— ventes 857
Revenu, impôt 1024, 1055
— particuliers 1138
Revenu national ..... xxxii, 1134
— législation 1277
— ministère, radio 806
— sources de renseignements 1271
Rhodésie, commerce 921, 940–945
Rhodium 481
Rideau, canal 751
Riding-Mountain, parc 36
Rimouski (P.Q.), population 155
Rivière-du-Loup (P.Q.), population 155
Rivières 3, 6
Riz, consommation 870
Robes 585
Rocheuses 7
Rondeau, parc 40
Rougeole, décès 220
Roumanie, commerce 941–945
Route aérienne transcanadienne 776
Routes 738
— construction 741
— tourisme 981
— trafic 744
— transport, règlements 733
Rouyn (P.Q.), population 155
Royal-Roads, collège 1189

PAGE

Royaume-Uni, commerce....903, 938-946
— contrats, agriculture.... 359
— crédits.... 900
— paiements internationaux.... 981
— placements canadiens.... 1156
— relations tarifaires.... 920
— représentation diplomatique.... 132, 138
Rues, construction.... 646

Sable.... 505
— production.... 483
— statistiques industrielles.... 510
Sacs.... 579
— production.... 585
Saindoux.... 585
— consommation.... 871
— entreposage.... 841
— exportations, importations.... 873
Saint-Boniface (Man.), population.... 188
Saint-Catharines (Ont.), population.... 154
Sainte-Anne, canal.... 751
Sainte-Claire, lac.... 3
Saint-Élias, montagnes.... 7
Saint-Jean (N.-B.), coût de la vie.... 1001
— population.... 155
— port.... 752
Saint-Jérôme (P.Q.), population.... 155
Saint-Ours, canal.... 751
Saint-Pierre, canal.... 751
Saint-Thomas (Ont.), population.... 156
Salaires, agricoles.... 707
— chemins de fer.... 719
— équitables.... 647
— horaires.... 707
— indices.... 705
— manufactures.... 601
— minimums.... 702
— production, pourcentage.... 602
— réglementation.... 701
— service civil.... 1243
— sources de renseignements.... 1271
Salaisons.... 578
— industrie.... 590-593
Salvador, commerce....941-945, 968, 971
— relations tarifaires.... 925
Sanatoriums.... 249, 254
Sandre.... 465
Santé.... 238
— allocations, familles.... 266
—— mères.... 274
— aptitude physique.... 278
— bien-être.... 264
— Conseil fédéral, nominations.... 1286
— Croix-rouge canadienne.... 261
— hôpitaux.... 249
—— gouvernement fédéral.... 255
— institutions.... 248
— législation.... 1276
— Ligue de la Santé du Canada.... 263
— Ordre de Saint-Jean.... 262
— Ordre des Infirmières Victoria.... 260
— pensions.... 271
— programmes.... 271, 274
— publique.... 238
— sécurité sociale.... 264
— services, auxiliaires.... 260
—— bénévoles.... 286
— sources de renseignements.... 1271
Saponite.... 509
— production.... 482
Sardineries.... 468
Sardines.... 465
Sarnia (Ont.), population.... 156
Sarrasin.... 372
— acréage, rendement, valeur.... 376
— consommation.... 870
— inspection.... 833
— poids et mesures.... xvi
Saskatchewan—
— accords fiscaux....127, 1028

PAGE

Saskatchewan (suite), agriculture.... 370
—— dettes.... 412
—— exploitations.... 412
—— grandes cultures.... 373, 380
—— irrigation.... 416
—— mécanisation.... 414
—— ministère.... 370
—— nombres-indices.... 408
—— valeur.... 412
—— volaille.... 386
— assurance.... 1111
— bienfaisance sociale.... 282
— boissons alcooliques.... 888
— charbon.... 495
— combustible.... 544
— commissions royales....429, 1279
— construction....638, 644
— coopératives.... 867
— droits successoraux.... 1063
— écoles.... 331
— emploi.... 597, 663
— énergie hydraulique.... 520, 534
— finances.... 1036
— forêts.... 424
— fourrures.... 453
— gouvernement.... 119
— hôpitaux.... 252
— lieutenants-gouverneurs.... 120
— logement.... 172
— manufactures.... 548-551
—— production.... 615, 621
— mines.... 485-488
— parcs.... 40
— pêcheries.... 463
— pensions.... 273
— police.... 317
— population....145, 173, 412
— pouvoir judiciaire.... 107
— prêts.... 1030
— production.... 1146
— reconstruction.... 1170
— santé publique.... 245
— subventions fédérales.... 1027
— superficie.... 2
— syndicats de crédit.... 1097
— tourisme.... 987
— travail.... 653
— voirie.... 736, 743
Saskatoon (Sask.), coût de la vie.... 1001
— population.... 154
Sauces.... 585
— exportations.... 958
— importations.... 950
Saucisses.... 578, 585
Sault-Sainte-Marie, canal.... 751
Sault-Sainte-Marie (Ont.), population.... 156
Saumon, prise.... 465
Saumoneries.... 468
Saurisseries.... 468, 578
— production.... 1145
Savon.... 582
— exportations.... 966
— importations.... 956
— industrie.... 568
— production.... 585
Scarlatine, décès.... 220
Sciences, sociales.... 356
— électroniques.... 348
— naturelles.... 356
Scieries....580, 590-593
— exportations, importations.... 975
— production.... 1145
Secours, dépenses du gouvernement.... 1018
Secrétariat d'État.... 1230
— citoyenneté.... 1231
— législation.... 1277
— Service civil.... 1237
Sécurité sociale.... 264
— allocations familiales.... 266
— assistance-chômage.... 268
— pensions, anciens combattants.... 268
— rentes viagères.... 269
Seigle.... 372

PAGE

Seigle (suite), acréage, rendement 376–381
— inspection 833
— poids et mesures xvi
Sel 502, 579, 582
— production 482, 1145
— statistiques industrielles 509
Sélénium 481
Selkirk, montagnes 7
Selkirk (Man.), population 158
Semences, coopératives 867
— exportations 960, 975
— importations 950
Sénat 91
— indemnités 94
— nominations 1280
— représentation 91
Sénilité, décès 220
Serment d'allégeance 1236
Service civil 1237
— commission 1237
—— nominations 1285
— dépenses 1243
— employés 1240
— législation 1275, 1289
— organisation 1238
— promotions 1239
— recrutement 1237
— rétribution 1238
Services, accidents 691
— commerce, faillites 893
— coût de la vie 999
— détail 851
— domestiques 1002
— emploi 663
—— femmes 650
— grèves 699
— outillage 557
— personnels 851
— prix 1001
— salaires 706
— sources de renseignements 1272
Shawinigan-Falls (P.Q.), population 155
Sherbrooke (P.Q.), population 154
Sibley, parc 40
Sierra-Leone, commerce 940–945, 968–971
Sirop, consommation 870
— exportations 958
— importations 950
Sismologie 25
— articles parus xiv
Société centrale d'hypothèques et de logement 632
Société Radio-Canada (voir Radio-Canada)
Sociétés fraternelles 1125
Sodium, importations 956
Soie 579
— artificielle 579
— exportations 962
— importations 952, 971
— production 587
Sole, prise 465
Sommiers 586
Sorel (P.Q.), population 155
Soudan britannique, commerce 940–945, 968–971
Soude, importations 956
Soufre 503
— production 482
Soulanges, canal 751
Soupe 585
Sourds-muets 169
Sous-vêtements, production 585
Spiritueux 585
— accise 849, 1021
— consommation 889
— entreposage 847
— infractions aux lois 297
— production 585
Sport 586
— articles 582
—— exportations 966
—— importations 956
—— production 586
— sources de renseignements 1272

PAGE

Springhill (N.-É.), population 154
Standards 1272
Statistiques xvii
— économiques 1141
— sources de renseignements 1247
—— Bureau fédéral de la statistique 1248
—— répertoire 1252
— vitales ..... xviii, 195–237
—— accroissement naturel 226
—— classement 198
—— décès 214
—— divorces 229
—— maladies 236
—— mariages 229
—— naissances 203
—— résumé 199
—— sources de renseignements 1272
—— Territoires du Nord-Ouest 235
—— Yukon 235
Statues 582
Stellarton (N.-É.), population 154
Stencils 582
Stéréotypage 580
Stout 585
Stratford (Ont.), population 156
Stylographes 582
Substances végétales 550, 597, 602
— exportations 958
— importations 950
— production 614
Subventions, provinces 1025
Succession, droits 1061
— sources de renseignements 1262
Sucre 403
— consommation 870
— exportations 958
— importations 948, 950, 971
— industrie 572, 584
— production 557, 585
— raffineries 579
— réglementation 878
Sudbury (Ont.), population 154
Suède, commerce 903, 939–945, 968–971
— relations tarifaires 926
— représentation diplomatique 136, 140
Suicides 220
Suisse, commerce 903, 938–946, 968–971
— relations tarifaires 926
— représentation diplomatique 136, 141
Sulfate de sodium 482
Summerside (I.P.-É.), population 154
Supérieur, lac 3
Surinam, commerce 922
Survie, tables 202
Sydney (N.-É.), population 154
Sydney-Mines (N.-É.), population 154
Syénite éléolitique 509
— production 482
Sylviculture 433
— recherches 435
Syndicats 688
— affiches 886
— crédit 1093
Syrie, commerce 941–945, 968–971
— relations tarifaires 926
Swift-Current (Man.), population 158

Tabac 404
— accise 848, 1021
— coopératives 867
— corporations, profits 1159
— entreposage 847
— exportations 960, 975
— importations 950, 971, 975
— industrie 583
— production 557, 585
— revenus du gouvernement 1007
— taxes, guerre 1023
Table des matières viii
Tables de survie 202
Talc 482, 509

PAGE

Tanneries 579
Tapis 579
— importations 948
— production 586
Tarif douanier 912
— commission 913
Tartes, production 585
Taureaux, prix 407
— ventes 836
Taxation, législation 1290, 1296
Taxes 1020
— guerre 1023
— municipalités 1047
Tchécoslovaquie, commerce 903, 939-945, 968-971
— crédits 900
— relations tarifaires 926
— représentation diplomatique 139
Teintureries 862
Teintures 956
Télégraphes 789
— dépenses 643
— sources de renseignements 1273
Téléphone 791
— dépenses 643
— sources de renseignements 1273
Télévision 807
Tellure 481
Température 65
— sources de renseignements 1273
Tentes 579
Terre, magnétisme 26
Terre-Neuve, commerce 939-945, 968-971
— représentation diplomatique 133
Terres 30
— agricoles 373
— boisées 30
— boréales, climat 60
— domaniales 1217
— fédérales 1217
— incultes 30
— Indiens 1227
— productives 30
— publiques 1218
— sources de renseignements 1273
— superficie 30
Territoires du Nord-Ouest—
— charbon 495
— combustible 544
— climat 63
— coopératives 867
— emploi 597
— énergie hydraulique 520
— enseignement 340
— fourrures 453
— gouvernement 123
— hôpitaux 250
— logement 172
— manufactures 548-551, 615
— mines 485-488
— pêcheries 463
— pensions 273
— population 145, 173, 412
— production 1146
— statistiques vitales 235
— superficie 2
— tourisme 987
— voirie 737, 743
Textiles 550, 579, 597
— corporations, profits 1159
— exportations 962
— importations 952
— industrie 597
—— salaires 602
— production 614
Thaïlande, commerce 941-945, 968-971
Thallium 481
Thé, consommation 871
— exportations 960
— importations 948, 950
— production 585
Théâtres, construction 646
Thetford-Mines (P.Q.), population 155
Thon 465

PAGE

Timbres 582
Timmins (Ont.), population 156
Tissus 550, 579
— corporations, profits 1159
— coton 579
— industrie 597
— production 614
Titanium 481
Titres miniers 1003
— indices 1004
Tobago, commerce 939-945, 968-971
Toilette, préparations 582, 586
— industrie 568
Toiture, papier 580
Tôlerie 581
— production 590-593
Tôliers, salaires 706
Tomates, consommation 870
Tonnellerie 580
Toronto (Ont.), coût de la vie 1001
— emploi 663
— manufactures 625
— population 153
Tourbe 509
— production 481
Tourisme 984
— Américains 985
— Canadiens 986
— dépenses au Canada 987
— outre-mer 986
— paiements internationaux 982
— renseignements 988
—— sources 1273
— trafic routier 987
Trail (C.-B.), population 158
Traîneaux 581
Tramways électriques xxii, 729
— construction 646
— dépenses 643
— grèves 699
Transcona (Man.), population 156
Transports (voir aussi *Communications*) xxiv, 710-786
— accidents 691
— aérien civil 774
—— Commission 713
—— nominations 1283
—— finances 783
—— Lignes aériennes Trans-Canada 778, 813
— aéroports 783
— Air-Canada 778, 813
— articles parus xiv, xv
— automobiles 739
—— accidents 745
— canaux 750
— chemins de fer 715
— Commission 712
—— nominations 1284
— corporations, profits 1159
— cours d'eau 748
—— Commission maritime canadienne 763
— emploi 663
—— femmes 650
— équipement 581
— exportations, importations 975
— grèves 699
— intérieur, assurance 1131
— législation 1277, 1293, 1299
— maritime, subventions 764
— messageries 731
— navires, inspection 754
— paiements internationaux 982
— Paquebots nationaux (Antilles) 756
— ports 752
— postes 812
— réglementation 711
— routier 733 738
—— finances 741
—— réglementation 733
— salaires 706
— sources de renseignements 1274
— trafic routier 744
— tramways électriques 729

PAGE

Transports (suite), véhicules 739
— voirie 737
— voiturage motorisé 743
Travail 647-709
— accidents 691
—— Commission 694
—— indemnisation 692
—— sources de renseignements 1255
— à façon 1144
— apprentis 682
— articles parus xiv
— chômage 671
—— assurance 672
— conventions collectives 700
— emploi 656
—— recensement 709
— formation professionnelle 680
— gain, horaire 661
—— recensement 709
— gouvernement 647
— grèves 697
— heures 661, 701, 706
— législation 1276, 1298
— lock-out 697
— main-d'œuvre 670
— manufactures 659
— ministère 647
—— provinces 649
— Organisation internationale 690
— organisé 686
— réglementation 1168
— relations ouvrières 648
— rémunération 656
— salaires 701
—— équitables 647
— service de placement 679
— sources de renseignements 1274
— syndicats 687
— vacances annuelles 703
— villes 663
Travaux publics 805
— législation 1277
— sources de renseignements 1274
Traverses 437
Trèfle xx
— production 377
Tremblement de terre, assurance 1131
Trent, canal 751
Trenton (Ont.), population 156
Tricots 580
— industrie 584
— production 557, 590-593
Tringles 587
Trinidad, commerce 939-945, 968-971
Trois-Rivières (P.Q.), population 154
— port 752
Truite 465
Truro (N.-É.), population 154
Tuberculose 253
— décès 220
— institutions 254
Tubes, exportations 964
— importations 954
Tuile 482, 509
Tullibee, prise 465
Tungstène 481
Turquie, commerce 903, 941-945, 968-971
— relations tarifaires 926
— représentation diplomatique 136, 141
Tuyaux 509
— exportations 964
— importations 954
— production 482, 587
Typographes, salaires 706

UNESCO 354
Uniformes, production 585
Union Sud-Africaine, commerce 903, 939-945, 968-971
— relations tarifaires 921
— représentation diplomatique 133, 138
Universités 334
— anciens combattants 337
UNRRA 983
Urologie 253
U.R.S.S., commerce 941-945, 968-971
— crédits 900
— représentation diplomatique 136, 141
Uruguay, commerce 941-945, 968-971
— relations tarifaires 926
— représentation diplomatique 141

Vaches xx, 384
— prix 407
— ventes 836
Vadrouilles 582, 586
Vaisseaux, exportations 966
— importations 958
— pêche 467
Valeurs mobilières 982, 1002
Valleyfield (P.Q.), population 155
Vancouver (C.-B.), coût de la vie 1001
— emploi 663
— manufactures 625
— population 153-154
— port 752
Veau, abatage 872
— conserves 872
— consommation 871
— entreposage 842, 872
— importations 872
— prix 407
— ventes 835
Véhicules (voir aussi "automobiles") 583
— exportations 964
— importations 954, 958
— production 557, 586
Vénérologie 253
Venezuela, commerce 903, 938-945, 968-971
— consulat 137
— relations tarifaires 926
Ventes, détail 856
— financement 860
— gouvernement, revenu 1007
— gros 853-854
Ventilation, appareils 586
Verdun (P.Q.), population 154
Vermicelle 579
Vernis 582, 586
— importations 956
Vernon (C.-B.), population 158
Verre 571, 581, 587
— exportations 966
— importations 949, 956
Verrerie, exportations 966
— importations 949, 956
Vêtement 580, 583
— coopératives 867
— exportations 975
— importations 975
— production 557, 585
— ventes 857
Viande 578, 584
— consommation 871
— entreposage 842
— exportations 949
— importations 952, 962
— production 557, 585
— règlementation 877
— stocks 872
Victoria (C.-B.), population 153-154
Victoriaville (P.Q.), population 155
Vieillesse, pensions 271
Vignes, exportations 960
— importations 950
Villes, population 153-159
Vin 579
— consommation 890
— entreposage 849
— exportations 960
— importations 950
— production 585

PAGE

Vin (suite), taxe de guerre 1024
Vison 454
Voies de fait 291
Voiles 579
Voirie ..... xxii, 737
— construction 643
— dépenses 741, 1038
— entretien 643
— sources de renseignements 1274
Voiturage motorisé 743
Voitures 581
Vol 291
— assurance 1131
Volaille 386, 579
— consommation 871
— entreposage 841
— sources de renseignements 1274

Wagons, production 586
Waterloo (Ont.), population 156
Welland, canal 751
Welland (Ont.), population 156
Westmount (P.Q.), population 155
Weyburn (Sask.), population 158
Whisky, exportations 949, 960
Windsor (Ont.), emploi 663
— manufactures 625
— population 153
Winnipeg (Man.), coût de la vie 1001
— emploi 663
— manufactures 625
— population 153
Woodstock (Ont.), population 156

PAGE

Yarmouth (N.-É.), population 154
Yoho, parc 35
Yorkton (Sask.), population 158
Yougoslavie, commerce 926
— représentation diplomatique 137, 141
Yukon—
— combustible 544
— construction 644
— coopératives 867
— emploi 597
— fourrures 453
— gouvernement 123
— hôpitaux 250
— logement 172
— manufactures 548-551
— production 615
— mines 485-488
— montagnes 8
— population 145, 173, 412
— production 1146
— statistiques vitales 235
— superficie 2
— tourisme 987
— travail 655
— voirie 737, 743

Zinc ..... xxii, 481, 494
— exportations 949, 964
— importations 954
— production 481, 494
— statistiques industrielles 508
Zones horaires 67
— articles parus xii